Finistère du Front Populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs

Jean-Paul Sénéchal

▶ **To cite this version:**

Jean-Paul Sénéchal. Finistère du Front Populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs. Histoire. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2015. Français. NNT : 2015BRES0061 . tel-02166026

HAL Id: tel-02166026
https://theses.hal.science/tel-02166026

Submitted on 26 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE / UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE
sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne
pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE
Mention : Histoire
Ecole Doctorale des Sciences Humaines et Sociales

présentée par

Jean-Paul Sénéchal

Préparée à l'Unité de recherche no EA 4451
Laboratoire du Centre de Recherche Bretonne
et Celtique de l'Université de Bretagne Occidentale

Finistère du Front populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs

Thèse soutenue le 13 novembre 2015
devant le jury composé de :

Christian Bougeard
Professeur en histoire contemporaine, Université de Bretagne Occidentale, *Directeur de thèse*

Jean Quellien
Professeur en histoire contemporaine, Université de Université de Caen Basse-Normandie . *Rapporteur*

Gilles Richard
Professeur en histoire contemporaine. Université de Rennes 2

Jean Vigreux
Professeur en histoire contemporaine, Université de Bourgogne . *Rapporteur*

Sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne

Université de Bretagne Occidentale – Brest

École doctorale Sciences Humaines et Sociales
Centre de Recherche Bretonne et Celtique (EA 4451)

Finistère du front populaire, luttes pour l'hégémonie et logique de blocs

Thèse pour l'obtention du doctorat en histoire

Présentée par Jean-Paul Sénéchal

Directeur de thèse : Christian Bougeard

Jury :

— - M. Bougeard Christian, Professeur en histoire contemporaine à l'Université de Brest.
— - M. Quellien Jean, Professeur en histoire contemporaine à l'Université de Caen, rapporteur.
— - M. Richard Gilles, Professeur en histoire contemporaine à l'Université de Rennes.
— - M. Vigreux Jean, Professeur en histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne, rapporteur.

Remerciements

Le doctorat est une épreuve personnelle, intime qui a cependant la caractéristique d'être partagée, parfois beaucoup, avec ses proches. La famille s'implique toujours, parfois à ses dépends, dans un travail aussi long et périlleux. Je ne remercierai jamais assez ma famille d'en avoir accepté les inconvénients. Merci donc à Claude, Marine et Tanguy d'avoir été là et d'avoir supporté pendant plusieurs années cette vie particulière avec un présent-absent à domicile et d'avoir sacrifié de nombreux congés sans jamais arrêter de me soutenir. C'est un cadeau précieux.

Au-delà de ma famille, mes remerciements s'adressent en premier lieu à Christian Bougeard qui a accepté d'accompagner mon projet jusqu'à son terme pendant ces longues années. Sa gentillesse et sa disponibilité ainsi que les conseils et les encouragements qu'il a su me prodiguer m'ont permis de dépasser à chaque fois les moments de doutes inévitables dans une entreprise de si longue haleine. Je remercie également aux membres du jury qui ont accepté de participer à la soutenance. Je mesure maintenant l'implication que cela signifie. Je ne saurai oublier ma dette envers Jacques Girault qui a accepté, voici longtemps sous le soleil de l'Île de Batz, de me prodiguer nombre de conseils sans lesquels le travail présenté ici n'aurait sans doute pas vu le jour. Merci également à Arlette Gautier qui m'a fait confiance en tant que directrice de l'école doctorale et a accepté que je puisse achever ce travail.

Les personnels des archives départementales du Finistère, des archives de l'évêché, des bibliothèques universitaires, de celle du CRBC, des archives municipales de Brest, Concarneau et Quimper m'ont été d'une aide inestimable. Sans ces gardiens de la mémoire la recherche historique serait impossible.

Merci également à Michel Créachcadic pour son aide technique en dessin vectoriel. Merci enfin à Alain Louppe sans qui ce travail n'aurait pu être achevé.

Ma fréquentation des réseaux sociaux sur internet — je pense ici aux historiens sur Twitter que je remercie — m'a énormément aidé. C'est une source maintenant indispensable pour tout chercheur, un lieu d'échange, d'entraide et de découvertes.

Je ne pourrais achever ces remerciements sans penser aux collègues et amis qui ont su me soutenir par leurs encouragements constants pendant ces années. Je ne pourrais en citer un ou une seule de peur de commettre un oubli.

Liste des sigles et abréviations. Données techniques

Sigles des organisations

AF Action française
AJ Auberges de jeunesse
ACJF Association catholique de la jeunesse française
ARAC Association républicaine des anciens combattants
CDL Comité de défense laïque
CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens
CGPT Confédération générale des paysans travailleurs
CGT Confédération générale du travail
CGTU Confédération générale du travail unitaire
CNP Confédération nationale paysanne
CNT Confédération nationale du travail
CSR Comité syndicaliste révolutionnaire
FRDF Fédération des républicains démocrates du Finistère
FAI *Federación Anárquista Ibérica*
FGF Fédération générale des fonctionnaires
FSF Fédération syndicale des fonctionnaires
FSPO Fédération des syndicats paysans de l'Ouest
IC Internationale communiste
ISR Internationale syndicale rouge
JAC Jeunesse agricole catholique
JOC Jeunesse ouvrière chrétienne
JS Jeunesses socialistes
LDAC Ligue de défense et d'action catholique
LDH Ligue des droits de l'homme
LICP Ligue internationale des combattants de la paix
LPO Ligue des paysans de l'Ouest
PCE Parti communiste espagnol
PCF Parti communiste français
PDP Parti démocrate populaire
POUM Parti ouvrier d'unité marxiste
PRS Parti radical-socialiste
PSF Parti social français
PSU Parti socialiste unifié
RI Régiment d'infanterie
RIC Régiment d'infanterie coloniale
RIG Républicains indépendants de gauche
RPS Représentation proportionnelle scolaire
SIA Solidarité internationale antifasciste
SFIC Section française de l'internationale communiste
SIA Solidarité internationale antifasciste
SN Syndicat national
SNI Syndicat national des instituteurs
SPF Syndicats professionnels français
UBC Union bretonne des combattants
UGT Union générale du travail
URD Union républicaine démocratique
URSA Union régionale des syndicats agricoles
USR Union socialiste et républicaine

Autres abréviations

ADF Archives départementales du Finistère

ADQ Archives diocésaines de Quimper

APBO *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*

BMSELDF *Bulletin Mensuel du Syndicat de l'Enseignement Laïque du Finistère*

CAP Commission administrative permanente

CRHMSS Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme

LACDQL *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et de Léon* (revue)

LDACDQL *Ligue de Défense et d'Action Catholique du Diocèse de Quimper et de Léon* (revue)

PUF Presses universitaires de France

PUR Presses universitaires de Rennes

UD Union départementale

UL Union locale

Données techniques

Outils utilisés

— Ce mémoire a été composé en XeLaTeX avec la police EBGaramond et la classe *scrbook*.

— L'ensemble des graphiques a été réalisé avec R et la librairie *ggplot2*.

— Les cartes page 83 ont été réalisées avec le logiciel de cartographie *Cartes & Données*. Les cartes page 168, page 169 et page 170 ont été réalisées avec R. Les autres cartes ont été construites avec le logiciel de cartographie *QGIS*.

— La bibliographie a été gérée avec *Biber* et *BibLatex*.

Table des matières

Table des matières

Remerciements 5

Liste des sigles et abréviations. Données techniques 7

Table des matières 9

Introduction 17

I La société finistérienne de l'entre-deux-guerres 59

1 Une originalité finistérienne ? 65
A La population finistérienne . . . 66
B Une Église omniprésente . . . 80
B. 1 Une pratique religieuse majoritaire . . . 80
B. 2 Le cléricalisme en action . . . 88
B. 3 Le cléricalisme, un mouvement social . . . 109
C Une géographie politique immuable ? . . . 131
C. 1 Le paysage électoral de l'entre-deux-guerres . . . 134
C. 2 Les parlementaires finistériens . . . 159
C. 3 Sur le temps long . . . 162
C. 4 Les mouvements de fond . . . 167
C. 5 Un vote rural ? . . . 174
C. 6 Quelles ruptures ? . . . 176

2 La société rurale toujours majoritaire 181
A Géographie de l'isolement ? . . . 182
B Modes de faire-valoir, et groupe sociaux . . . 188
C Productions agricoles, niveau de vie et crise . . . 194
D Qui sont les ouvriers dans le monde rural ? . . . 199
D. 1 Les ouvriers des champs . . . 200
D. 2 Les ouvriers ruraux . . . 209
E Landerneau et Lanmeur . . . 216

3 Le monde urbain **261**
A Le salariat dans le monde urbain . . . 263
A. 1 Les villes du Finistère et leur activité . . . 263
A. 2 La vie quotidienne . . . 281
B Les possédants, dominants de la société urbaine . . . 289
C Crise et réactions . . . 298
C. 1 Déflation et crise industrielle . . . 299
C. 2 Le chômage . . . 303
D Luttes ouvrières, résistance à la crise ? . . . 309
E Renouveau et crise du syndicalisme . . . 321
E. 1 Au sortir de la guerre . . . 322
E. 2 Une percée unitaire ? . . . 326
E. 3 La CGT renforcée . . . 332
E. 4 Les autonomes . . . 337
E. 5 Une naissance tardive, la CFTC . . . 342
F Dans le champ politique . . . 347
F. 1 À droite . . . 348
F. 2 Les gauches . . . 366

II Naissance du Front populaire **411**

4 La montée des tensions **417**
A Antifascisme, combat laïque et ligues . . . 418
A. 1 L'antifascisme, un souci constant . . . 419
A. 2 L'affaire Stavisky . . . 425
A. 3 La réaction ouvrière . . . 427
A. 4 Les anciens combattants : menace pour les libertés ou appareil hégémonique ? . . . 444
B La longue lutte contre les décrets-lois . . . 451

5 Du pacte d'unité au Rassemblement populaire **481**
A L'unité politique s'impose . . . 482
B La réunification syndicale . . . 499
C Les conséquences électorales . . . 508
D Les législatives à contre-courant . . . 520
D. 1 Quelle conclusion ? . . . 561

6 Le troisième tour, les grèves **571**
A Le long printemps des grèves . . . 573
A. 1 Les grèves avant les grèves . . . 573

A. 2 La dynamique générale 578
A. 3 Approche chronologique et statistique des grèves 580
A. 4 Le mouvement d'extension 585
B Une grève au long cours 595
B. 1 Les facteurs d'extension 595
B. 2 Les occupations 598
B. 3 Revendications et résultats des conflits 602
C Grèves spontanées ou complot ? 604
C. 1 Attitudes syndicales 606
C. 2 La hiérarchie catholique et les grèves 609
C. 3 Les réactions patronales 613
C. 4 Les réactions politiques 616

7 Le printemps des syndicats ? 621
A La CGT, transformation du paysage syndical 622
A. 1 De l'élite ouvrière au syndicat de masse, une approche chiffrée 622
A. 2 Une vie syndicale transformée 627
B Les autres syndicats 634
B. 1 Des syndicats « autonomes » 634
B. 2 La CFTC 638
C 1936, le monde paysan et ses syndicalismes 654
C. 1 Les syndicats paysans non agrariens 655
C. 2 Le dorgérisme à l'épreuve du Front populaire 661
C. 3 Et les ouvriers agricoles ? 675

III Déclin et mort du Front populaire 701

8 Dans le camp du Front populaire après 1936 707
A L'unité à gauche 708
A. 1 Les comités de Front populaire 708
A. 2 L'unité organique 717
A. 3 Les divergences s'accumulent 722
B La guerre d'Espagne 727
B. 1 Les réactions au coup d'État de Franco 728
B. 2 Les combattants finistériens 736
B. 3 La solidarité matérielle 738
C Encore et toujours la question laïque 744
D La SFIO 759
D. 1 L'évolution politique 759
D. 2 Le développement 767

D. 3 Des structures nouvelles 773
E Le PCF 778
E. 1 Le « Front français » et la « main tendue » 778
E. 2 Un développement fulgurant rapidement contrarié 784
E. 3 De nouveaux terrains d'intervention 788
F Les radicaux socialistes après 1936 793
G La Franc-Maçonnerie 803

9 Les forces adverses 811
A La sanction des élections : les cantonales de 1937 813
A. 1 Un premier test : l'élection cantonale de Morlaix en janvier 1937 . . . 814
A. 2 La campagne électorale d'octobre 1937 816
A. 3 Les résultats du 10 octobre 1937 820
A. 4 Le second tour 828
B Les forces adverses dans le champ politique. Les partis parlementaires 833
B. 1 Les droites nationalistes 834
B. 2 Le PDP 842
C Renforcement à l'extrême droite du champ politique 853
C. 1 Les Croix de feu-PSF dans le Finistère 854
C. 2 Les extrêmes droites radicales 876
C. 3 Le nationalisme breton 878
D Les cléricaux face au Front populaire 881
D. 1 L'évolution idéologique 882
D. 2 Le développement de la FNC 887
D. 3 L'enquête sur le communisme et les Maisons du peuple catholiques . 893
D. 4 Le changement de cap, les mouvements spécialisés 903
D. 5 Dans le champ du syndicalisme agricole 914

10 Des désillusions au rêve perdu 923
A Les acquis de 36 à l'épreuve 924
A. 1 Les grèves de l'hiver 1936 et de l'année 1937 924
A. 2 Les attitudes patronales 934
A. 3 La logique arbitrale 939
A. 4 Que sont les acquis devenus ? 946
B Une agitation sociale persistante 955
B. 1 Le bâtiment, fer de lance 955
B. 2 Et l'arsenal ? 960
B. 3 Les instituteurs, un syndicat en débats 967
B. 4 1938, une nouvelle année d'agitation sociale ? 975
C Le 30 novembre 1938 984
C. 1 La préparation de la grève générale 992

C. 2 Le gouvernement prépare la riposte 994
C. 3 Le 30 novembre 1938 : une journée de défaite 997
C. 4 La répression 1002
D La fin du rêve 1009
D. 1 Le pacifisme face à la guerre qui vient 1010
D. 2 Les derniers soubresauts du mouvement ouvrier 1021
D. 3 La dislocation du Rassemblement populaire 1024

Conclusion générale **1035**

Annexes **1053**

Sources **1055**
E Archives départementales du Finistère 1055
E. 1 Série M 1055
E. 2 Série N 1060
E. 3 Série S 1060
E. 4 Série T 1060
E. 5 Série U 1061
F Service historique des armées 1061
F. 1 Archives de la marine conservées à Brest 1061
G Archives diocésaines de Quimper 1062
H Sources imprimées 1063
H. 1 Journaux et revues 1063
H. 2 Sources imprimées 1063

Bibliographie thématique **1067**

Liste des annexes **1109**

Table des biographies **1145**

Table des figures **1147**

Liste des tableaux **1153**

Index des personnes **1157**

Index des lieux **1169**

Introduction

« La raison est toujours désarmée devant un acte de foi. »

Louis-Marie Horeau, *Le Canard Enchaîné*, 27 juin 2007.

« Les vieilles forces ne veulent rien céder, et quand elles cèdent quelque chose elles le font pour gagner du temps et préparer une contre-offensive. »

Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 19*, Paris, Gallimard, 1991, p. 74.

« Dans le Finistère, la politique se présente comme dans aucun autre département, la vieille formule bleue contre blanc s'est maintenue, alors qu'elle s'est modifiée dans les autres départements bretons [1]. » Charles-Marie-Étienne Larquet, préfet du Finistère, constate en 1934 l'originalité d'un département coupé en deux et qui résiste aux changements bien plus ailleurs. Cette analyse interpelle l'observateur : si l'on en croit le préfet, le Finistère apparaît en complet décalage, devenu un véritable isolat au sein même de la Bretagne, alors que la situation politique du pays s'est tendue à l'extrême avec les événements de février 1934. La réflexion du préfet Larquet est partagée par de nombreux contemporains qui soulignent également sinon l'originalité du moins la persistance très marquée de cette césure et la prégnance des conflits autour de la laïcité. Le département reste un terrain d'affrontement sur cette question sous la pression d'un cléricalisme combatif. La question rurale et l'antagonisme villes-campagnes jouent également un rôle déterminant sur l'ensemble des rapports sociaux. La combinatoire entre ces différents éléments apparaît ici particulière. Nous avions entrepris une première recherche sur le Front populaire dans le Finistère en imaginant pouvoir travailler sur l'histoire ouvrière au travers de ses organisations et autour des conflits sociaux et notamment des grèves de 1936 qui interviennent un an après les émeutes ouvrières de Brest d'août 1935 [2]. Mais la confrontation

1. ADF, 1M133, Charles-Marie-Étienne Larquet, préfet du Finistère, décembre 1934. Ce préfet a été sous-préfet de Morlaix pendant plus de cinq ans dans les années vingt. En poste depuis octobre 1932, il connaît donc bien le Finistère et, ayant eu une succession de postes dans différentes régions, il peut effectivement établir des comparaisons. Biographie parue lors de sa nomination. *L'Ouest-Éclair*, 19 octobre 1932.

2. Voir : Alain Le Moigne, « Août 1935 : un souffle révolutionnaire aujourd'hui oublié », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'archéologie de Bretagne*, Vol. XC, 2012, p. 191–213 ; Benoit Kermoal, « Colère ouvrière à la veille du Front populaire », *Le Monde Diplomatique*, juin, 2006, p. 28.

avec les archives a nourri l'évolution d'une problématique initialement centrée sur un sujet classique et déjà bien étudié par ailleurs, en tant que tel [3]. Le dépouillement des sources a rapidement laissé apparaître d'autres enjeux dans le Finistère, pendant le Front populaire, que celui d'une montée en puissance du mouvement ouvrier à l'occasion d'une vague de grèves inédite, couplée à une victoire électorale. Cette irruption de la question sociale n'éclipse pas, dans un premier temps au moins, la question laïque et génère des réactions de défense quasi immunitaire du monde rural. Le monde ouvrier fait d'autant plus peur qu'il est également présent dans les campagnes. Se mettent alors en place des stratégies de défense d'un véritable bloc rural qui cherche à occulter la question sociale. Mais paradoxalement, c'est bien cette affirmation de la force du salariat, des subalternes pourrait dire Antonio Gramsci [4], qui en réduit, en apparence seulement, la place stratégique dans le Finistère. Il est donc nécessaire de s'éloigner parfois de l'histoire ouvrière pour mieux en mesurer l'impact sur l'ensemble de la société.

Quand nous avions débuté une première recherche sur le Front populaire dans le Finistère, voici une vingtaine d'années [5], l'étude du mouvement ouvrier et de ses organisations était en plein développement et « la centralité perdue de l'histoire ouvrière [6] » n'était pas encore d'actualité. Depuis, l'attirance des historiens pour l'histoire ouvrière a nettement décru [7] et s'est progressivement insérée et diluée dans une histoire sociale puis culturelle. Les centres d'intérêt des chercheurs se sont déplacés en même temps que de nombreux débats se sont clos. Certains sujets de la période, hier âprement discutés — comme le rôle des communistes dans le déclenchement des grèves ou le potentiel révolutionnaire de ces grèves, pour ne prendre que deux exemples concernant le Front populaire — ne soulèvent plus de débats depuis longtemps. Poursuivre cette première recherche sans en changer la problématique n'aurait eu aucun intérêt scientifique. En effet, une approche événementielle du Front populaire, comme geste ouvrière et gréviste, n'apporterait aujourd'hui que peu à l'histoire du mouvement ouvrier. Une

3. Parmi les nombreux travaux universitaires, publiés ou non, nous pouvons relever à titre d'exemple : Michel Brot, *Le Front populaire dans les Alpes-Maritimes, 1934-1937*, Nice, Éditions Serre, 1988, 207 p. ; Brigitte Besnard, *Les Grèves et le Front Populaire dans les Côtes-du-Nord*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Rennes 2, 1988, 112 p. ; Marianne Caron, *Le Front populaire dans le Bas-Languedoc et le Roussillon*, thèse de troisième cycle, Université de Montpellier III, 1972 ; François Marlin, *Pour la République, la Paix, la laïcité. Le Front Populaire en terre radicale : le Loiret (1934-1939)*, doctorat d'histoire, Paris, Université de Paris 8, 1994, 1148 p.

4. Guiseppe Fiori, *La vie de Antonio Gramsci*, Le monde sans frontières, Paris, Fayard, 1970, 367 p.

5. Ce travail avait débouché sur la publication d'un petit ouvrage. Jean-Paul Sénéchal, *Images du Front populaire : Finistère 1934-1938*, Morlaix, Skol Vreizh, 1987, 87 p.

6. Antoine Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au xx^e siècle*, Paris, Seuil, 2006, p. 7. Antoine Prost a écrit en octobre 1995 un article, doté d'une bibliographie fournie, en forme de bilan historiographique complet de l'histoire ouvrière. Antoine Prost, « L'histoire ouvrière en France aujourd'hui », *Historiens et géographes*, n° 350, oct. 1995, p. 201–212.

7. Xavier Vigna pointe ce désintérêt des historiens et la désaffection de ce champ de recherche, qualifiant cette inversion de tendance de retournement brutal. Il l'estime plus accentué encore qu'en sociologie qui connaît pourtant la disparition emblématique, à Nantes, du Laboratoire d'études et de recherches sur la classe ouvrière. La « nouvelle conjoncture intellectuelle est marqué[e] notamment par la stigmatisation, voire la criminalisation du marxisme et la célébration inverse du libéralisme, qui atteint par ricochet la centralité ouvrière ». Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, Pour l'histoire, Paris, Perrin, 2012, p. 282.

chronique de la vie sociale et politique des forces qui s'en réclament ne bouleverserait pas plus notre connaissance de l'histoire contemporaine du Finistère. Au mieux, nous pourrions souligner cette particulière importance de la question cléricale et le rôle central des agrariens dans la vie publique. Pourquoi persister alors dans un tel choix ? Nous avons la conviction que l'intérêt du sujet choisi n'est pas épuisé, loin de là, à condition de réévaluer, à la lumière des outils aujourd'hui disponibles, l'objectif recherché et d'en modifier l'angle d'approche. Raconter cette période ne suffit pas en soi. La reprise de ce travail a été nourrie des débats historiographiques [8] sur la période et notamment le colloque qui s'est tenu en 2006 à l'École normale supérieure (Ulm) et aux Archives nationales du 4 au 6 décembre 2006. Dans leur introduction, les deux animateurs du colloque, Gilles Morin et Gilles Richard ont souligné, à juste titre, combien la compréhension de cette période particulière de notre histoire doit à l'analyse dynamique des rapports de force en œuvre dans la société : « Les interactions entre toutes les forces politiques, les interférences avec le social et le culturel sont autant de facteurs qui contribuent à une compréhension approfondie de ce moment fort de l'histoire nationale et internationale [9]. » En nous inscrivant dans une démarche historiographique similaire, nous cherchons dans ce travail de recherche à appréhender l'impact du Front populaire sur la société finistérienne ; il s'agit de mesurer de quelle manière une succession d'événements de cette importance historique interagit avec la société qui les vit et quels en sont les principaux acteurs. Il nous est apparu insatisfaisant de travailler sur le Front populaire sans chercher à comprendre comment ces événements avaient été ressentis au-delà des rangs du mouvement ouvrier et avaient, par réflexivité, conditionné ses propres réactions. De plus, dans un département rural, avec des zones urbaines distantes les unes des autres, îlots disséminés d'un archipel, l'étude de cette période ne peut se concevoir en ignorant la majeure partie de la population et de ses élites, à savoir la société rurale.

Pourquoi le Front populaire ? Approche historiographique d'un événement majeur

Pourquoi s'intéresser aujourd'hui à une période historique pour laquelle l'intérêt des chercheurs semble s'épuiser au rythme du recul de la production historiographique qui lui est consacrée ? Le moment Front populaire n'est certes pas le seul touché par le déclin de l'histoire ouvrière, mais il l'est de manière particulière, au regard de l'investissement symbolique dont il a été longtemps le réceptacle. En effet, l'activité éditoriale, y compris universitaire, est

8. Pour une présentation synthétique de l'historiographie et des enjeux liés à la pratique de l'histoire, voir Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2012, p. 5.

9. Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 9.

FIGURE 0.1. – Ngram des expressions « Front populaire » et « Mai 68 ».
Source : http ://books.google.com/ngrams/. L'outil textuel Ngram a été lancé en juin 2010 par la société Google. Il repose sur la base de données textuelle des ouvrages numérisés par cette société. Un classement des textes est établi en fonction de fréquence de séquences de mots ou d'expressions (ngrams) par année d'édition ; chaque séquence est alors affectée d'un « poids ». La courbe est tracée à partir de l'évolution dans le temps de la fréquence d'usage du mot ou de l'expression et permet d'établir des comparaisons comme ici. Pour une approche critique de cet outil : http ://culturevisuelle.org/dejavu/469.

intimement liée à des cycles mémoriels qui viennent ponctuer les dates anniversaires. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'étude du Front populaire fait l'objet de publications diverses par vagues décennales. Ouvrages, articles ou actes de colloques se succèdent avec ce tempo assez strictement commémoratif. Seule rupture, la barrière symbolique des 75 ans célébrés par la parution d'un seul ouvrage de synthèse, le *Que sais-je* de Jean Vigreux [10]. Mais la tendance s'inverse depuis l'acmé éditorial de l'année 1976 : du strict point de vue statistique, l'intérêt pour l'objet Front populaire décline assez nettement. Une recherche sur Google Labs Books Ngram Viewer [11] montre bien cette périodisation et la tendance régressive de l'usage de l'expression « Front populaire ». L'activité éditoriale est constante, avec des pics tous les dix ans, à la date anniversaire (voir figure 0.1). La comparaison avec la fréquence d'apparition de l'expression « Mai 68 » laisse entrevoir un épuisement relatif de l'intérêt pour la période qui est au cœur de notre recherche alors que les deux courbes finissent par se croiser. Le Front populaire est pourtant, en soi, un événement exceptionnel qui a marqué de son empreinte les générations suivantes à plusieurs titres. Il a symbolisé dans l'imaginaire collectif les fruits de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche et d'une séquence sociale puissante qui lui succède immédiatement. Quatre éléments se cumulent alors : une victoire politique, une lutte sociale forte et inédite, une transformation culturelle profonde de la classe ouvrière, mais aussi une situation internationale très tendue. C'est là la raison de notre choix. Ce moment relativement bref concentre, autour du mouvement ouvrier, une série de faits qu'il nous apparaît intéressant d'analyser dans leur interaction avec la société finistérienne.

D'un point de vue historiographique, le Front populaire a généré de très nombreux travaux et interprétations dont certains sur des aspects qui ont aujourd'hui perdu leur caractère

10. Jean VIGREUX, *Le Front populaire*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2011, 128 p.
11. http ://books.google.com/ngrams/

polémique. Comme nous le verrons, différentes dynamiques sont à l'œuvre dans l'historiographie du Front populaire. La première monographie portant sur le Front populaire paraît aux *Éditions Ouvrières* en 1952. Elle est écrite par deux militants trotskistes, Jacques Danos et Marcel Gibelin. Ce document s'inscrit dans une démarche critique de l'action de la direction confédérale de la CGT et des partis soutenant le Rassemblement populaire. L'argumentation déployée concentre essentiellement ses critiques sur deux thèmes, « la canalisation du mouvement par les organisations ouvrières » et la faiblesse politique du gouvernement : « en respectant les cadres du régime politique et économique, le gouvernement de Front populaire s'interdisait pratiquement de changer les hommes » [12] ; ces deux griefs seront récurrents dans les ouvrages ultérieurs des acteurs [13] de ce courant [14] ou dans les analyses de chercheurs qui en sont proches [15]. Dans l'introduction à la réédition de son livre en 1972, Marcel Gibelin compare juin 1936 et mai 1968 [16] et pointe les similitudes entre les deux grèves, construisant ainsi une filiation entre les deux mobilisations sociales. Pendant plusieurs décennies, le moment Front populaire sert en effet d'étalon-mètre à l'histoire immédiate. Histoire et temps présent sont un couple essentiel de l'historiographie du Front populaire. Cette mise en parallèle est à la fois un questionnement sur l'événement passé, ici les années 36 [17], mais aussi le reflet des préoccupations politiques et sociales du présent. Cette seconde caractéristique dépasse largement le cercle des critiques de gauche du Rassemblement populaire.

Dans un premier temps, l'intérêt se porte quasi exclusivement sur les questions politiques centrales qui sont l'objet d'une réévaluation au cours d'un colloque qui inaugure une série de recherches. Celui-ci est consacré à l'analyse politique du gouvernement Blum, en 1966, trente ans après les événements [18]. Ce colloque a la particularité de voir se confronter les travaux des universitaires aux témoignages des acteurs. La qualité des acteurs invités, plusieurs membres du gouvernement formé le 4 juin 1936, ainsi que la présence de Mme Léon Blum, donnent au colloque un profil particulier qui, sans verser dans l'hagiographie, contraint l'approche scientifique devant des acteurs justifiant leur action. Frédéric Monier évoque la difficile coexistence des témoins et d'« une histoire scientifique qui, jusqu'au début des années 1970, peine à exis-

12. Jacques Danos et Marcel Gibelin, *Juin 36*, Vol. 2, Petite collection maspero, Paris, Éditions François Maspéro, 1972, p. 81,164.

13. Daniel Guérin, *Front populaire révolution manquée, témoignage militant*, Paris, Éditions François Maspéro, 1976, 316 p.

14. Voir l'article de Pierre Broué et de Nicole Dorey : Pierre Broué et Nicole Dorey, « Critiques de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire (1936-1938) », *Le Mouvement Social*, n° 54, jan. 1966, p. 91–134.

15. Voir par exemple la synthèse très documentée de Jacques Kergoat, *La France du Front populaire*, Paris, La Découverte, 2006, 414 p.

16. J. Danos et M. Gibelin, *Juin 36*, *op. cit.*, p. 7-9.

17. Nous utilisons cette expression en référence aux « années 68 », « pour qualifier cette ère de contestation qui s'est installée dans une certaine durée ». Geneviève Dreyfus-Armand et al. (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe, 2008, p. 14.

18. Pierre Renouvin et René Rémond (dir.), *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Paris, Presses de la FNSP, 1981 [première éd. 1967], 439 p.

ter [19]. » Cette première approche porte essentiellement sur la politique nationale, à l'image du niveau d'implication des acteurs et de fait surplombe le pays réel. La situation politique du milieu des années soixante, avec le réchauffement des relations entre les gauches, n'est pas étrangère à l'intérêt porté à l'expérience du Rassemblement populaire. Le moment Front populaire est cependant vu d'en haut, ne permettant pas d'apporter de nuances au tableau dressé. Une seule intervention porte sur les grèves de juin 1936. En parallèle, une revue, *Le Mouvement Social*, commence à publier des travaux universitaires plus sensibles à ce qui se passe sur l'ensemble du territoire. Ainsi le numéro spécial paru en 1966 — ce sera le seul — aborde-t-il la situation dans la ville de Caen, l'influence de la structure agraire sur les résultats électoraux dans la Vienne et également les manifestations du 12 février 1934 en province [20]. L'histoire politique nationale n'est plus l'unique objet de l'attention des chercheurs.

Ces premières tentatives d'exploration du moment 1936 dans toutes ses dimensions ont été précédées par quelques rares travaux académiques qui commencent à paraître et permettent ainsi d'appréhender dans toute leur nuance des objets d'intérêt majeur pour la compréhension de la période. C'est le cas du travail pionnier de Georges Dupeux sur les élections qui révèle la complexité des déclinaisons locales de l'union des forces qui soutiennent le Rassemblement populaire ainsi que les limites et les fragilités de la victoire électorale [21]. Dans la même période, Antoine Prost publie sa thèse complémentaire sur la CGT, en privilégiant l'analyse statistique et la répartition géographique des effectifs, et offre au lecteur un tableau nuancé et précis de l'implantation syndicale après les grèves de 1936 [22].

Au début des années soixante-dix, Jean-Pierre Rioux, regrettant les difficultés d'accès aux archives de police, de justice et de l'armée, souligne l'absence de travaux s'intéressant au monde ouvrier, à part quelques articles et mémoires de maîtrise [23]. Dix ans après les travaux consacrés au gouvernement de Léon Blum, les champs de recherche s'élargissent avec le colloque qui se tient à la FNSP en décembre 1975. Cependant, dans la lignée du précédent, acteurs et chercheurs confrontent leurs analyses. Chronologiquement, le colloque s'intéresse à la période qui clôt la phase ouverte en juin 1936. Cette fois-ci, l'intitulé du colloque : « La France sous le gouvernement Daladier, d'avril 1938 à septembre 1939 » renverse les priorités et, de fait, les interventions ne se consacrent plus exclusivement à la politique gouvernementale, en s'inté-

19. Frédéric Monier, *Le Front populaire*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2002, p. 110.

20. Annie Kriegel (dir.), *Le Mouvement Social*, n° 54, Paris, jan. 1966, 224 p.

21. Georges Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, Paris, A. Colin, 1959, 183 p.

22. Antoine Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939, essai de description numérique*, Cahiers de la FNSP 129, Paris, Armand Colin, 1964, 251 p.

23. Dans son introduction à une anthologie de textes des minorités, comme il les désigne, Jean-Pierre Rioux constate : « Que savons-nous concrètement de la vie interne du P.C. ou du Parti socialiste ? De la démocratie syndicale à la C.G.T.U. et la C.G.T. ? Des comités de Front populaire toujours cités et rarement observés ? De la vie des entreprises en grève ? Des rapports entre les délégués syndicaux et les ouvriers ? De la typologie des militants ? Des conditions de la reconquête patronale après l'euphorie du printemps 1936 ? On pourrait sans peine allonger la liste des questions à peine effleurées. » Il liste là tout un programme de recherche qui finit par être appliqué quelques années plus tard. Jean-Pierre Rioux, *Révolutionnaires du Front populaire. Choix de documents (1935-1938)*, 10-18, Paris, Union Générale d'Édition, 1973, p. 9.

ressant beaucoup plus à la situation sur le terrain. Plusieurs contributeurs ont travaillé sur des situations locales, à différentes échelles : villes, régions ou départements. « L'esprit public » est maintenant interrogé [24]. À ces colloques universitaires qui continuent de défricher les aspects politiques de l'ensemble de la période s'ajoutent les travaux de chercheurs, engagés à l'époque des événements, qui interviennent dans le débat historiographique au moment même où l'attention se porte sur le rassemblement des gauches. C'est le cas de Georges Lefranc ancien militant socialiste qui, porté par son pacifisme intransigeant et son anticommunisme, a été mis un temps au ban à la Libération. En 1965, il écrit un gros volume très documenté sans arriver toutefois à prendre toute la distance nécessaire avec son sujet d'étude [25]. Alfred Sauvy, qui est également intervenu lors du colloque sur la France de Daladier, a publié une volumineuse histoire économique de l'entre-deux-guerres dans laquelle il critique la politique économique du gouvernement Blum. Ces forts volumes, indispensables par leurs séries statistiques à toute recherche sur la période, ne sont pas exempts de partis pris. L'auteur reproche principalement au gouvernement de méconnaître les affaires économiques et s'emploie à démontrer, chiffres à l'appui, que les 40 heures ont porté un coup difficile à l'économie française. Celle-ci ne s'en remet, selon l'auteur, qu'après la publication des décrets de novembre 1938 [26]. Certains acteurs continuent donc d'intervenir dans les débats, mais comme universitaires, à partir de leurs travaux.

Pendant cette première phase historiographique, un des débats sous-jacents porte sur la caractérisation du Front populaire. Est-ce un mouvement révolutionnaire ? C'est ce qu'affirme le courant de pensée se situant à gauche du PCF rejetant sur le parti de Maurice Thorez la responsabilité de cette révolution trahie sans épargner les autres forces politiques composant le Rassemblement populaire. Les historiens sont beaucoup plus partagés. Cela ressort très nettement du débat entre acteurs et historiens lors du colloque sur le gouvernement Blum. Une

24. Les actes de ce colloque paraissent en deux volumes. René Rémond et Janine Bourdin (dir.), Paris, Presses de la FNSP, 1977, 320 p. ; René Rémond et Janine Bourdin (dir.), Paris, Presses de la FNSP, 1978, 365 p.

25. Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot, 1974 [1re éd. 1965], 559 p. Dans la préface à la seconde édition, l'auteur se plie à son tour, comme Marcel Gibelin deux ans auparavant, à la comparaison entre son objet d'étude et mai 1968, relevant une dynamique similaire de montée de la gauche, notamment au niveau électoral. Georges Lefranc est également l'auteur du premier *Que-sais-je ?* sur le Front populaire : Georges Lefranc, *Le Front populaire*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1965, 128 p. François Prigent évoque à son propos une « égohistoire ». François Prigent, *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, doctorat d'histoire contemporaine, Rennes, Université de Rennes 2, 2011, p. 7.

26. Les décrets qui mettent fin à l'expérience des 40 heures sont en partie élaborés par Alfred Sauvy qui est alors membre du cabinet de Paul Reynaud. Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Vol. I à III, Paris, Éditions André Sauret, 1973-1984 [1re éd. 1963], 485 p., 439 p. et 476 p. Jean-Charles Asselain a assez largement nuancé le diagnostic d'Alfred Sauvy. « Telle nous paraît être la responsabilité principale de la semaine de quarante heures : avoir contribué à limiter l'essor de la reprise de 1937 [...]. Son influence sur la conjoncture de 1938 est beaucoup moins évidente. En tout cas, l'évolution postérieure à novembre 1938 a amplement confirmé qu'il ne suffisait pas de s'en prendre aux quarante heures pour rétablir une activité normale. » Jean-Charles Asselain, « La loi des quarante heures de 1936 », *in* : Jean-Charles Asselain et Jean Bouvier (dir.), *La France en mouvement, 1934-1938*, Époques, Seyssel, Champ Vallon, 1986, p. 188.

majorité de participants ne semble pas encline à y voir une situation révolutionnaire [27]. À l'opposé, d'autres croient débusquer la volonté du PCF et de l'Internationale communiste derrière la vague de grèves. Cette assertion, bien que tournant le dos à une analyse critique des sources, connaît longtemps un succès important. Un article du quotidien *Le Figaro* en a lancé l'usage, en affirmant très tôt que les « occupations sont une idée des communistes [28] ». Alors même que l'attitude des dirigeants communistes, lors des mouvements de grève ou dans leur rapport au gouvernement, permettait de répondre par la négative depuis bien longtemps. La question est aujourd'hui tranchée [29]. Une autre interprétation joue également, mais à un autre niveau, de l'irresponsabilité des grévistes. Mais cette fois-ci, ce n'est pas un parti qui dirige des troupes sans autonomie de pensée et d'action. Georges Lefranc y voit l'irruption des masses et qualifie les grèves d'« explosion sociale [30] », les transfigure en « événement sans racine [31] », de l'ordre de l'aléatoire, niant la filiation avec la crise sociale et politique nationale et la situation internationale. Vincent Chambarlhac pose un regard critique sur cette séquence historiographique dans laquelle il voit une mise entre parenthèses du 6 février 1934. C'est pour lui une réinterprétation du rôle de l'antifascisme qui est minimisé par Georges Lefranc.

La remarque de Bernard Lepetit sur l'histoire en perpétuelle relecture trouve ici un écho parfait : « On peut conférer à la formule souvent citée de Lucien Febvre, "l'histoire est fille de son temps", une signification faible : la source documentaire, héritée du passé, n'impose pas son évidence et c'est à partir des questions du présent que l'enquête historienne restitue les objets passés. Mieux vaut l'entendre d'une façon plus forte : le passé ne se conserve pas, mais fait l'objet d'une reconstruction toujours recommencée [32]. » Le Front populaire a été un objet d'attention à la fois au travers des aléas de l'unité à gauche et de la résurgence d'une combativité ouvrière en plein cœur des trente glorieuses. L'événement est souvent interrogé à partir de ces problématiques. Le programme commun de gouvernement qui est signé en 1972 a redonné du lustre à la politique du Rassemblement populaire. Mais comme le souligne

27. À l'exemple de Pierre Cot, ancien ministre radical du gouvernement, qui ne voit pas de volonté révolutionnaire dans le pays. Mais cela suffit-il à classer ainsi l'événement ? Ernest Labrousse, historien spécialiste de l'histoire économique, rappelle, en réponse, la complexité de l'histoire en mouvement : « aucune révolution n'est née d'une volonté de révolution ». P. Renouvin et R. Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement*, *op. cit.*, p. 94.

28. *Le Figaro*, 7 juin 1936. Cité par Étienne Penissat, « "Occuper les lieux de travail" en 1936. Usages et enjeux sociaux et politiques », *Mots. Les langages du politique*, n° 79, nov. 2005, p. 142.

29. Des intellectuels du PC ont répondu aux critiques et justifié la politique de soutien sans participation qui ne pouvait s'apparenter à des menées à but révolutionnaire. Ainsi, Jacques Chambaz, agrégé d'histoire et responsable du PCF, publie un ouvrage dès 1961, en forme de plaidoirie *pro domo* : Jacques Chambaz, *Le Front populaire pour le pain, la liberté et la paix*, Paris, Les Éditions Sociales, 1961, 223 p. D'autres suivent, comme notamment l'ouvrage écrit par un collectif d'historiens et de dirigeants du PCF : Claude Willard et al., *Le Front populaire, (la France de 1934 à 1939)*, Notre temps/Histoire, Paris, Les Éditions Sociales, 1972, 173 p.

30. Georges Lefranc, *Juin 1936, L'explosion sociale du Front populaire*, Archives, Paris, Gallimard, 1976, 370 p. Cette approche de Georges Lefranc est partagée par Serge Berstein selon Vincent Chambarlhac. Voir Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Archives, Paris, Gallimard, 1976, 257 p.

31. Vincent Chambarlhac, *Le Front Populaire. Remarques bibliographiques autour d'une commémoration*, url : `http://www.dissidences.net/documents/HistorioFP.pdf` (visité le 01/06/2012).

32. Bernard Lepetit, « Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle », *Génèses*, n° 13, 1993, p. 136.

Serge Wolikow, « les avatars de l'union de la gauche à la fin des années 70, ajoutés à l'expérience gouvernementale de gauche après 1981 ont brouillé l'image d'un événement progressivement repoussé dans les limbes de l'histoire [33] ».

De la fin des années soixante-dix à la fin des années quatre-vingt, les travaux sur le mouvement ouvrier et ses organisations se multiplient, empruntant des outils à la sociologie, à la socio histoire ou à l'anthropologie, répondant ainsi, avec retard, aux vœux formulés par Jean-Pierre Rioux. Le PCF a été particulièrement observé. Vingt ans après le premier colloque, le regard se porte alors sur la « France en mouvement [34] » permettant de voir de plus près le Front populaire auprès des acteurs, sur le terrain. Mais il s'agit ici d'articles déjà publiés dans la revue *Le Mouvement Social* et qui bénéficient ainsi d'une nouvelle résonance. Les travaux s'accumulent alors pendant plusieurs années, aboutissant à une véritable fragmentation de la recherche, pour reprendre l'expression de Serge Wolikow. Les objets d'études sont multiples, les échelles très différentes. Cela permet certes de faire avancer la connaissance, mais dilue l'événement comme lieu de tensions. Serge Wolikow, dans un bilan historiographique de l'événement, ne manque pas de souligner, en préambule, le caractère particulier du Front populaire « objet d'enjeux interprétatifs dans le champ politique lui-même [35]. » Effectivement, pendant quarante ans, l'historiographie de l'événement vit de la tension entre « construction historienne et usages politiques du passé », comme le démontre avec précision Xavier Vigna pour la décennie qui encadre mai 68 [36]. Pendant la phase ultérieure, les enjeux mémoriels s'estompent avec la disparition des acteurs, le déclin historique et historiographique du PCF et, en corollaire, un intérêt croissant pour l'histoire du Parti socialiste [37]. La perspective a bien changé et le terrain de la recherche universitaire se déplace effectivement comme l'indique implicitement dans son titre le colloque intitulé « Front populaire et vie quotidienne des Français » qui se tient au Centre de recherches sur l'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme. Une trentaine de communications s'organisent autour de quatre thèmes : les modes de vie ; la culture et les loisirs ; le travail ; la politique [38]. Quelques interventions paraissent dans *Le Mouvement Social* [39]. Cependant, l'historiographie connaît ultérieurement deux nouvelles étapes

33. Serge Wolikow, *Le Front populaire en France*, Questions au XX^e siècle, Bruxelles, Éd. Complexe, 1996, p. 13.

34. Jean-Charles Asselain et Jean Bouvier (dir.), *La France en mouvement, 1934-1938*, Époques, Seyssel, Champ Vallon, 1986, 350 p.

35. Serge Wolikow, « Le Front populaire : Quel événement ? Historiographie et actualité des recherches sur le Front populaire », *in* : Xavier Vigna, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006, p. 12.

36. Xavier Vigna, « Les mémoires du Front populaire dans les années 68 », *in* : Xavier Vigna, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006, chap. 22, p. 337–347.

37. Voir le numéro spécial : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, « Le PS : nouvelles approches », n° 96, 2007/4, 320 p.

38. CRHMSS (éd.), *Le Front Populaire et la Vie Quotidienne des Français*, Paris, 1986.

39. *Le Mouvement Social*, n° 153, oct. 1990. Voir également dans une approche identique, quasi anthropologique : Annie Fourcaut, « Loger la classe ouvrière en banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres : l'exemple de la cité Pax à Bagneux », *in* : Susanna Magri et Christian Topalov (dir.), *Villes ouvrières. 1900-1950*, Paris,

qui recentrent l'événement sur les acteurs et permettent d'en renouveler l'approche grâce à de nouvelles sources et à l'apport historiographique des adversaires du Front populaire.

L'histoire est tributaire en premier lieu des sources. L'analyse du Front populaire ne déroge pas à la règle. En 1966, dans son essai d'interprétation des grèves, Antoine Prost a justement souligné la difficulté de travailler sans les archives [40]. L'ouverture des archives de la période, au milieu des années quatre-vingt, a permis d'enrichir les approches, de même que la rétrocession des archives par les autorités russes [41] ainsi que l'ouverture des archives du PCF [42]. L'historiographie a pu intégrer ces fonds nouvellement accessibles et confronter de manière critique les témoignages des acteurs, les fonds des archives publiques ainsi que la presse à d'autres sources, internes aux organisations, pour permettre « d'émanciper l'histoire ouvrière [43] ». La thèse de Morgan Poggioli a ainsi exploité ces nouvelles sources pour renouveler l'approche de la CGT [44]. L'historiographie de la Ligue des droits de L'Homme a également été sensiblement enrichie grâce à l'exploitation des sources nouvellement accessibles [45].

Une série de recherches a été menée, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire, bénéficiant de ces apports et ouvrant de nouvelles perspectives, comme celle de l'analyse des droites,

L'Harmattan, 1989, p. 143–153.

40. « De nombreux cartons, essentiels à leur connaissance, dorment aux Archives nationales pour vingt ans encore. Impossible ou téméraire d'entreprendre sans ces dossiers une étude systématique ». Antoine Prost, « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », *in* : Pierre Renouvin et René Rémond (dir.), *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Paris, Presses de la FNSP, 1981 [première éd. 1967], p. 69.

41. L'ouverture des archives enrichit la connaissance historiographique bien au-delà de l'étude de l'appareil communiste comme le démontrent les analyses publiées sous la direction de Serge Wolikow : Serge Wolikow (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives, de Moscou et d'ailleurs*, Paris, Éditions universitaires de Dijon, 1996, 315 p. Voir également pour la période qui nous intéresse plus particulièrement : Sophie Cœuré, « Les archives de Moscou : histoire de l'État à la fin des années trente et naissance d'une source pour l'histoire du Front populaire », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 73–77.

42. La direction du PCF décide en 1993 de rendre consultables toutes ses archives. En 2003, les archives deviennent des archives historiques. Voir Frédérick Genevée, *La fin du secret, Histoire des archives du Parti communiste français*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2012, 176 p. ainsi qu'un premier bilan historiographique de l'ouverture de ces archives : Jean Vigreux, « 1990-2010 : archives et écriture(s) de l'histoire du PCF », *in* : Philippe Poirrier et Julie Lauvernier (dir.), *Historiographie & archivistique. Ecriture et méthodes de l'histoire à l'aune de la mise en archives*, Vol. 2, Territoires contemporains, nouvelle série, mis en ligne le 12 janvier 2011, URL : `http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/historiographie/J_Vigreux.html`.

43. Serge Wolikow, « Introduction », *in* : Serge Wolikow (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives, de Moscou et d'ailleurs*, Paris, Éditions universitaires de Dijon, 1996, p. 16.

44. Morgan Poggioli, *La CGT, du Front Populaire à l'État francais (1934-1940) : de la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, thèse de doctorat d'histoire, Dijon, Université de Bourgogne, 2005, Tome 1, 611 pages et Tome 2, 348 pages. L'auteur a également écrit un historique des fonds remis par la Russie et une description des archives de la CGT dans un article de la revue électronique *Histoire@Politique. Politique, culture, société* : Morgan Poggioli, *Les sources pour faire l'histoire du syndicalisme. Le cas de la CGT : le fonds rapatrié de Moscou pour l'entre-deux-guerres*, sept. 2010, URL : `http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=12&rub=sources&item=15` (visité le 17/09/2012).

45. Sonia Combe et Grégory Cingal (dir.), *Retour de Moscou, Les archives de la Ligue des droits de l'Homme (1898-1940)*, Paris, Éditions La Découverte, 2004, 190 p.

longtemps négligées. Cet anniversaire est célébré très discrètement, en dehors des colloques universitaires. La situation politique et sociale n'est pas propice à soulever l'intérêt envers un épisode de victoire de la gauche, doublée d'une grève historique. Gilles Richard et Gilles Morin qui organisent un de ce ces colloques en font état dans l'introduction au colloque, présentant un Medef sûr et dominateur face à une CGT diminuée, avec du côté des partis, PCF et PS, un destin semblable [46]. Trois colloques ont été organisés pour ce soixante-dixième anniversaire : à Nanterre, à l'initiative de la BDIC et de l'université Paris X, les travaux s'inscrivent dans une optique comparative : « Fronts populaires. Espagne, France, Chili. Histoire. Représentations. Mémoires [47] » ; à l'Université de Bourgogne en juin 2006 se tient un colloque international sur « Expériences et inscriptions du Front populaire – Militants, territoires et mémoires [48] » ; à Paris I, avec le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Paris 1), du Comité d'histoire parlementaire et politique, de la fondation Jean-Jaurès, et du Centre de recherche sur l'action politique en Europe (IEP de Rennes) en partenariat avec le Centre Georges-Chevrier : « Front populaire, chocs et contre-chocs (1934-1940) [49] ».

Ce dernier colloque s'intéresse aux situations d'affrontement dans des termes expressifs : « Les deux France du Front populaire ». Notre approche se situe dans le prolongement de ces travaux. Passant de sujet actif à objet d'étude social, culturel et ethnographique, la classe ouvrière a perdu sa centralité comme agent fédérateur des dynamiques sociales de changement. Notre hypothèse repose sur une autre lecture de l'événement, une lecture en terme d'affrontement et donc littéralement, front contre front. L'approche historiographique du Front populaire ne peut se résumer à une histoire des gauches.

Délimiter l'objet de la recherche - le lieu

L'objet de notre étude est le département du Finistère. Le choix départemental offre-t-il un cadre géographique propice à une recherche historique qui puisse se construire en tant qu'objet ? Ce choix ne va pas de soi. Il est donc nécessaire de répondre par avance aux critiques que le cadre départemental suscite. Après avoir connu une série de monographies brillantes au début des années soixante, cette limite administrative a été abandonnée et longtemps délaissée. Cette entité géographique a été durement dénigrée, accusée de n'offrir que la vue d'un

46. « Le début du XXI^e siècle semble bien éloigné des années trente », écrivent-ils. G. Morin et G. Richard, *Les deux France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 7.

47. *Fronts populaires : Espagne, France, Chili*, Actes du colloque, avril 2006, Centre de recherches ibériques et ibéro-américaines, CRIIA, GREX-GRISOR, 2007, Impr. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 360 p.

48. Les actes du colloque ont été publiés : Xavier Vigna, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006, 373 p.

49. Ce colloque a également fait l'objet d'une publication : G. Morin et G. Richard, *Les deux France du Front populaire*, *op. cit.*

territoire étroitement borné. L'« unité monstrueuse qu'est le département » subit des anathèmes sévères : « microscopique, arbitraire, aussi sottement antiéconomique que contre-géographique » [50].

Avant d'apporter des justifications sur le choix définitif du cadre de cette recherche, questionnons l'intérêt d'une autre focale. Une série de travaux récents prolonge l'intérêt de la recherche appuyée sur un bornage régional, intégrant ou non la Loire-Inférieure. Dans le cadre de travaux de recherche, comme ceux initiés par l'ouvrage fondateur en sciences politiques, celui d'André Siegfried [51], la nécessité de la dimension régionale s'impose d'elle-même. La problématique guide, sans équivoques, le choix d'un cadre régional. C'est le cas de thèses récentes. Celle de Patrick Pierre ou celle de François Prigent s'inscrivent dans une démarche régionale [52] qui restreint l'aire de recherche à un niveau qui permet une investigation raisonnée. Cette approche est également utile et nécessaire dans le cadre de synthèses régionales. Les publications savantes sont nombreuses dans ce domaine, comme la série d'histoire de la Bretagne parue aux éditions Ouest-France ou celle publiée par les éditions Skol-Vreizh [53]. Récemment, un dictionnaire historique de la Bretagne, paru chez le même éditeur faisait le point des connaissances académiques [54]. Des universitaires ont publié des travaux de recherche s'appuyant sur le cadre régional, permettant ainsi une approche comparatiste des situations départementales [55].

Deux arguments, au moins, jouent cependant en faveur de l'entité département : cette circonscription administrative à laquelle se sont adaptées les structures et organisations — à quelques notables exceptions près dont le PC, la CGTU et les syndicats agricoles — a l'avan-

50. Jacques Rougerie, à la fin des années soixante, dans un article de compte-rendu de publication de thèses s'inquiète de cette prolifération qui lui fait craindre de « sombrer dans la plus attristante petite histoire ». Sa réponse, en forme de conclusion, est beaucoup plus nuancée et évite l'anathème : « la variété, le talent des travaux accomplis nous sont une garantie que cette histoire en apparence réduite ne fait naître aucun ennui. Mais à trop recommencer l'expérience, ne fatiguerait-on pas ? ». Jacques Rougerie, « Faut-il départementaliser l'histoire de France », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Vol. 21, n° 1, 1966, p. 178–193. Annie Antoine reprend à son compte cette crainte de se perdre « un peu dans une énumération de micro-espaces ». Et si certaines thèses réussissent à éviter ce piège, d'autres, se limitant à une approche formelle, ne réussissent pas à « appréhender l'espace dans ses rapports avec les activités humaines ». Annie Antoine, « Histoires d'espace, Jalons historiographiques d'un objet », *ABPO*, Vol. 1, n° 110-1, 2003, p. 18. C'est un écueil que nous mesurons et qui mérite toute l'attention du chercheur.

51. André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième république*, Paris, Impr. nationale éditions, 1995 [première éd. 1913], 636 p. 102 cartes et croquis, une carte hors texte.

52. Patrick Pierre, *Les Bretons et la République. La construction de l'identité bretonne sous la Troisième République*, Rennes, PUR, 2001, 427 p. ; F. Prigent, *Les réseaux socialistes en Bretagne*, *op. cit*.

53. Les ouvrages de ces deux collections sont, pour la période qui nous concerne, Claude Geslin et Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e^ République (1880-1939)*, Rennes, Éditions Ouest-France Université, 2005, 678 p. et Collectif, *La Bretagne au XX^e^ siècle*, Morlaix, Skol Vreizh, 1983, 288 p. Une synthèse récente, s'intéressant au cadre régional, a également été publiée en 2010, pour tirer un bilan du XX^e^ siècle en Bretagne : Claude Geslin et al., *Histoire d'un siècle*, Morlaix, Skol Vreizh, 2010, 399 p.

54. Jean-Christophe Cassard et al. (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008, 960 p.

55. Notamment : Christian Bougeard, *La Bretagne d'une guerre à l'autre : 1914-1945*, Les universels Gisserot, Paris, Éditions Gisserot, 1999, 128 p. et Christian Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne. Notables, élus et militants (1914-1946)*, Rennes, PUR, 2011, 386 p.

tage de correspondre également aux limites géographiques de l'évêché de Quimper et du Léon. Le département du Finistère partage avec l'Église les mêmes découpages territoriaux. Toute la Bretagne est composée de *départements-diocèses* [56]. Nous reviendrons plus loin sur l'intérêt de la prise en compte de la question religieuse. L'action politique, associative, religieuse ou syndicale se donne ces limites administratives comme cadre de vie dans la plupart des cas. De plus, le territoire ainsi tracé offre une assez grande variété de comportements et de structures sociales, entre terres léonardes, trégoroises ou cornouaillaises. Ce travail s'insère donc dans une longue tradition de travaux monographiques. La juxtaposition d'espaces avec une variété de situations suscite une approche comparative, la monographie permet de rebondir à partir de traits nationaux pour décrire des situations locales en contradiction avec une vision plus large des événements [57]. Les monographies locales partent d'une situation de terrain pour illustrer une tendance générale ou, par un retournement de perspective, privilégient l'observation du terrain pour comprendre comment des dynamiques locales s'agrègent à une histoire plus globale [58]. En effet, la taille du département offre la possibilité de porter le regard à un niveau suffisamment fin pour prendre en compte toutes les nuances de comportement. Les statis-

56. Voir à ce sujet : Yves Le Gallo, « Le clergé et la danse en Basse-Bretagne finistérienne », *in* : *Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, 1994-1995*, Kreiz 05, Brest, CRBC/UBO, 1996, p. 147. Le département a été créé à la Révolution française, le 4 mars 1790 en application de la loi du 22 décembre 1789.

57. Deux approches monographiques peuvent être distinguées, selon Frédéric Sawicki : « L'objectif des monographies intensives ou totalisantes est généralement de dépasser les explications générales qui ne rendent pas compte des aspérités du terrain, de la dynamique propre des configurations locales entendues comme un enchevêtrement nécessairement singulier de conditions socio-économiques et de pratiques sociales et politiques. » Frédéric Sawicki, « L'apport des monographies à l'étude du socialisme français », *in* : Jacques Girault (dir.), *L'implantation du socialisme en France au xx^e siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 24–34.

58. Frédéric Sawicki note : « en règle générale, ces recherches s'intéressent principalement aux stratégies électorales et partisanes et aux effets locaux d'une histoire globale, nationale ou internationale, supposée univoque. » L'auteur prend pour exemple de cette approche le travail de Tony Judt sur le Var des premiers temps du socialisme : Tony Judt, *Socialism in Provence, 1871-1914 : A Study in the Origins of the Modern French Left*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, xiv, 370. « À l'opposé, on peut distinguer un second modèle où l'attention se focalise prioritairement sur les spécificités du terrain quitte bien sûr à ce que, dans un second temps, les résultats de la recherche servent à amender ou à remettre en cause certaines explications générales fondées notamment sur la statistique ou la comparaison rapide de différentes situations. » De nombreux chercheurs se sont inscrits depuis dans ce type démarche et ont privilégié ce cadre territorial : Pierre Barral, *Le département de l'Isère sous la Troisième république, 1870-1940*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques 115, Paris, A. Colin, 1962, 597 p. ; Christian Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 à 1950*, doctorat d'État en histoire, Rennes, Université de Haute Bretagne, 1986, 2 077 p., 5 vol. ; Pierre Brigant, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, doctorat d'histoire, Rennes, Université de Rennes 2, 2000-2001, 794 p. ; Dominique Danthieux, « Le communisme rural en Limousin : de l'héritage protestataire à la résistance sociale (de la fin du 19e siècle aux années 1960) », *Ruralia* [En ligne], n° 16-17, 2005, url : `http://ruralia.revues.org/1077` (visité le 12/06/2014) ; Jacques Girault, *Le Var rouge : les Varois et le socialisme de la fin de la Première guerre mondiale au milieu des années 1930*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 861 p. ; Claude Pennetier, *Le socialisme dans le Cher, 1851-1921*, Paris, Éditions Delayance - Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1982, 306 p. ; Jacqueline Sainclivier, *L'Ille-et-Vilaine, 1918-1958. Vie politique et sociale*, Rennes, PUR, 1996, 479 p.

tiques prennent une grande place dans notre recherche. Le cadre communal a été privilégié pour cette raison. Ce cadre offre une finesse d'analyse et surtout permet de croiser les informations. Rapprocher le taux des pascalisants, les évolutions démographiques ou les comportements politiques sont une étape utile pour la compréhension des interdépendances. D'autres chercheurs se sont depuis inscrits dans ces limites territoriales.

Nicolas Beaupré vient de publier une synthèse historiographique largement illustrée sur l'histoire de France entre 1914 et 1945 [59]. L'approche hexagonale gomme les nuances observables à une distance plus proche du terrain. La carte qu'il publie sur les pratiques religieuses dans l'entre-deux-guerres en est un exemple ; le Grand Ouest est représenté comme un pays catholique, hormis la poche qui va du Trégor costarmoricain au Poher. Il faut toutefois se poser la question du risque de prendre un angle de vue trop étroit. Cette délimitation géographique pourrait empêcher de repérer les grandes tendances en renforçant une vision trop localiste. Des thèses majeures, comme celle de David Bensoussan [60] ou de Michel Lagrée [61], avec la Bretagne comme horizon, plaideraient en faveur d'un espace moins contraint que le cadre départemental. Leurs études respectives, dans le cadre choisi, décrivent des situations, des comportements sociaux et politiques variés ; elles permettent une riche synthèse de l'objet étudié. Cependant, la taille de la Bretagne rend difficile une analyse qui tienne compte du croisement ou de la confrontation des dynamiques en cours : la matière est trop volumineuse. Quelle que soit la problématique, elle s'enrichit d'une approche qui rende compte des interactions en jeu. L'étude du Front populaire, donc, à priori, des forces composant le Rassemblement populaire et plus largement de la gauche au sens large, mérite une confrontation avec l'attitude des forces hostiles. L'objet principal de l'attention du chercheur gagne à être ainsi observé à une échelle raisonnable, le département. C'est le second avantage : la taille est suffisante sans être démesurée par rapport à l'objectif fixé.

La variation des échelles permet des approches qui se complètent [62]. La généralisation est

59. Nicolas Beaupré, *Les grandes guerres, 1914-1945*, Histoire de France, Paris, Belin, 2012, 1146 p.

60. David Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale, Les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006, 682 p.

61. Michel Lagrée évoque le risque d'appauvrir l'analyse en se confrontant à un terrain d'observation trop vaste pour prendre en compte son objet d'étude et son contraire. Se pose notamment la question de l'anticléricalisme. La description du paysage religieux en Bretagne est « pratiquement impossible sans l'évocation de l'élément qui s'y définit négativement, l'anticléricalisme. Celui-ci est devenu objet d'histoire à part entière, et des études monographiques lui ont accordé une importance symétrique par rapport au fait religieux. Tel ne sera pas le cas ici : compte tenu de l'ampleur du sujet et de la dispersion des sources, on se contentera de poser les jalons indispensables à l'évaluation de cet inévitable contrepoint dans une région où le cléricalisme ne pouvait que sécréter son contraire. » Michel Lagrée choisit pourtant une approche dissymétrique dont il mesure bien les limites. L'étude de la société rurale renvoie aux mêmes risques d'inachèvement si l'on n'intègre pas dans l'analyse la confrontation avec le monde urbain. Michel Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, p. 142.

62. Là encore, citons Bernard Lepetit : « la multiplication contrôlée des échelles de l'observation est susceptible de produire un gain de connaissance dès lors que l'on postule la complexité du réel ». B. Lepetit, « Architecture, géographie, histoire », *art. cit.*, p. 137. Ce changement d'échelle, « une approche multi scalaire » pour reprendre les termes de Jean Vigreux, enrichit l'appréhension de la recherche dans toutes ses dimensions. Jean

un risque non négligeable quand la focale est trop courte, à l'exemple de l'étude des forces politiques au travers des rapports des autorités qui laisse entendre que les idées anarchistes ne dépassent pas la région brestoise. Rien en tout cas ne donne à penser que les sources policières ne sont pas exhaustives alors même que les anarchistes sont une quasi-obsession au sortir de la guerre et pendant de longues années encore. L'étude des noms de bateaux, objet en apparence sans rapport avec notre problématique, laisse apparaître dans les interstices des sources une réalité effectivement plus complexe quand se dévoile, par exemple, le nom de Louis Badina, militant anarchiste, ancien mutin de la Mer Noire.

Autre facteur en faveur d'une focale départementale : la prégnance du cléricalisme finistérien et ses capacités remarquables à construire une contre-société. La dimension religieuse imprègne la société finistérienne dans son quotidien. Cette dimension segmente le mouvement ouvrier, obligeant chacun à se positionner. Ce n'est pas un hasard si la politique de la « main tendue » est illustrée, lors du congrès national d'Arles du Parti communiste en décembre 1937, par la situation finistérienne. Si cette orientation peut être appliquée dans le Finistère, elle peut donc l'être partout. Les cléricaux eux-mêmes mettent en exergue le Finistère dans un ouvrage collectif de portée nationale [63]. Des deux cotés, la dimension cléricale (ou son corollaire, l'anticléricalisme [64]) est ainsi reconnue comme essentielle, au sens étymologique du terme. Chaque initiative d'un côté entraîne une réplique ou une réaction de l'autre. Le mouvement est circulaire. Il est donc difficile d'aborder ces questions pourtant indispensables à la compréhension de l'époque sans prendre en compte la totalité des facteurs qui interviennent. L'appréhension même du mouvement ouvrier, de ses associations, syndicats et partis, exige l'intégration de cette problématique religieuse. Sinon, une part importante des comportements sociaux échappe à la compréhension, si ce n'est au regard. La genèse des comités de Front populaire ne peut se comprendre dans le département sans cette dimension laïque et anticléricale, au travers de l'impulsion donnée par les comités de défense laïque lors de leur création. L'étude des évolutions du monde rural, avec ses élites, participe de la même dynamique. Le Finistère, département rural, a quelques caractéristiques qui lui sont propres et qui justifient à leur tour ce choix. Pour autant, tous les événements vécus pendant le Front populaire ou sa genèse ne sont pas marqués par la confrontation avec le cléricalisme ou l'agrarisme sous toutes ses formes. Les émeutes de Brest en août 1935, par exemple, ne participent pas d'une dynamique locale au sens où elles auraient été marquées par les traits principaux de la société finistérienne. Ces journées dramatiques s'insèrent au contraire complètement dans

Vigreux, « Renaud Jean ou la figure d'un communisme rural », *Histoire@Politique. Politique, culture, société – Rubrique : Comptes rendus – colloques*, Mis en ligne le 16 janvier 2012, url : `http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=1&rub=comptes-rendus&item=337` (visité le 03/12/2012).

63. Collectif, « Propagande communiste, socialiste et antireligieuse dans un département de l'Ouest », *in* : *Une enquête sur le communisme*, Paris, Spes, 1937, p. 41–56.

64. Nous partageons la définition de l'anticléricalisme de Jacqueline Lalouette : « L'anticléricalisme est d'abord la volonté de s'opposer au cléricalisme, c'est-à-dire aux empiètements du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. À un degré plus fort, l'anticléricalisme s'oppose à la religion, en tant que telle, mais également aux clercs. » Jacqueline Lalouette, « Anticléricalisme et laïcité », *in* : Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Vol. 2, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 648.

une dynamique de lutte ouvrière. L'approche des événements doit donc être prudente pour ne pas sous-estimer l'intégration du département dans les événements et débats nationaux. Nous nous fixons donc comme objet d'étude le département du Finistère, avec comme objet la confrontation des mouvements sociaux et des groupes sociaux au cours d'un événement majeur : le Front populaire.

Approche du champ politique

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, l'historiographie des adversaires du Front populaire, auparavant négligée, a largement progressé, comme Gilles Richard en a fait le constat [65]. Depuis quelques années, les ouvrages de synthèse font le point non seulement sur les structures partisanes [66] mais également sur les cultures politiques [67]. Des travaux de fond se sont attachés à l'étude des organisations de droite [68], d'extrême droite [69] ainsi qu'aux partis du centre [70]. Pour les gauches, *Histoire des gauches en France*, bilan historiographique en deux volumes, répond en écho aux histoires des droites [71] ; les différents courants bénéficient de travaux de grande qualité : la thèse de Serge Berstein sur le Parti radical-socialiste est complétée par l'ouvrage de synthèse de Gérard Baal sur cette famille politique [72]. L'historiographie

65. Voir Gilles Richard, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans. », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 63–72. Voir également le numéro 109-3 de 2002 des *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* qui est consacré aux droites en France de 1936 à 1940.

66. Des ouvrages de synthèse : Jean Vavasseur-Desperriers, *Les droites en France*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2006, 128 p. ; Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites*, 3 t., Gallimard, 2006 [première éd. 1992], 804 p., 782 p. et 961 p. Voir également l'ouvrage fondateur de Réné Rémond : René Rémond, *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982 [première éd. 1954], 544 p.

67. Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 412 p.

68. Jean Vavasseur-Desperriers, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la Droite parlementaire entre les deux guerres, la Fédération républicaine de 1919 à 1940*, thèse de doctorat d'État en histoire, Lille, Université de Lille III, 1999, 914 p.

69. Robert Soucy, *Fascismes français ? 1933-1939, Mouvements antidémocratiques*, Paris, Autrement, 2004, 481 p., Albert Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. Travail, Famille, Patrie*, Paris, Champ Vallon, 2006, 410 p., Robert O. Paxton, *Le temps des chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 316 p.

70. Voir Jean-Claude Delbreil, *Le PDP des origines au MRP*, doctorat d'histoire, Paris, Université de Paris X-Nanterre, 1984, 1 517 p. ; Rosemonde Sanson, *L'alliance républicaine démocratique : une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, PUR, 2003, 562 p.

71. Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France, L'héritage du XIX^e siècle*, Vol. 1, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, 586 p. ; *XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Vol. 2, 586 p.

72. Serge Berstein, *Histoire du Parti radical : la recherche de l'âge d'or*, Vol. 1, Paris, Presses de la FNSP, 1980, 487 p. ; Serge Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, Vol. 2, Paris, Presses de la FNSP, 1980, 667 p. ; Gérard Baal, *Histoire du radicalisme*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 1994, 122 p.

du Parti communiste [73] et de la SFIO [74] est importante et plus ancienne que celle des droites. Celle du mouvement anarchiste a bénéficié du travail de Jean Maitron [75] qui est, par ailleurs, à l'origine du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, source inépuisable pour l'histoire des organisations de gauche [76]. L'étude des forces politiques a également été largement traitée pour la Bretagne en général [77] et pour le Finistère en particulier, dans le cadre de recherches ou de travaux de synthèse pour la SFIO [78]. L'histoire des partis politiques finistériens a été également largement défrichée pour la période qui nous concerne, avec des travaux sur les partis de droite, dont le PDP en tant que tel [79], les partis d'extrême droite, les Croix-de-Feu/PSF [80]. Pierre Brigant a consacré sa thèse à la SFIO du Finistère [81]. Le PCF a bénéficié d'études consacrées à l'activité de cette organisation à Brest, au Guilvinec ainsi que dans le Trégor [82].

« Au regard de l'historien, le parti apparaît fondamentalement comme *le lieu où s'opère la médiation politique* [83] » qui propose une lecture politique des événements, pour reprendre l'expression de Serge Berstein. Des partis se sont créés pendant l'entre-deux-guerres. Certains connaissant une fortune immédiate, comme le Parti social français parce qu'ils répondent à un

73. *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, 639 p. ; Romain Ducoulombier, *Camarades, La naissance du parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, 429 p. ; Jacques Girault, *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions Sociales, 1977, 348 p. ; Annie Kriegel, *Les communistes français, 1920-1970*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1985, 404 p. ; Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 321 p.

74. Georges Lefranc, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Bibliothèque historique, Paris, Payot, 1963, 444 p. ; Jacques Kergoat, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, Paris, Éditions le Sycomore, 1983, 367 p.

75. Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, De 1914 à nos jours*, Vol. 2, Paris, Maspéro, 1983, 440 p.

76. Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*, Paris, Les Éditions de L'Atelier-Les Éditions Ouvrières, 1981-1993.

77. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.* ; Christian Bougeard (dir.), Rennes, PUR, 2008, 328 p. ; C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*

78. Christian Bougeard et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, 255 p.

79. Jean-Charles Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 229 p.

80. Bruno Le Roux, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1996, 127 p.

81. P. Brigant, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, *op. cit.*

82. Philippe Abaléa, *Le Parti communiste à Brest. 1920-1934*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1981, 144 p. ; Chantal Jégou, *Le Parti communiste à Brest de 1934 à 1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1984, 213 p. ; Elsa Morancy, *Le communisme au Guilvinec pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris XIII, 1999, 184 p. ; Ronan Le Coadic, *Campagnes rouges de Bretagne centrale : l'implantation communiste en Trégor et Haute-Bretagne*, mémoire de maîtrise, UBO, 1989, 183 p. ; Ronan Le Coadic, *Campagnes rouges de Bretagne*, 22, Morlaix, Skol Vreizh, 1991, 83 p.

83. Serge Berstein, « Les partis », *in* : René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 52.

besoin de médiation politique auquel correspond l'organisation politique. Des organisations politiques se créent plus particulièrement dans les moments de tensions, de crise organique pourrait-on dire. Les électeurs et avant eux ceux qui forment l'ossature de l'organisation, les militants, s'emparent — ou non — des choix qui leur sont proposés ou les suscitent. Il n'y a ici rien de mécanique. Pour prendre l'exemple de l'extrême droite, le PPF ne parvient pas à se développer, écrasé par un PSF qui remplit, à la fin de la période, les attentes de l'électorat et de la population.

C'est également une période charnière avec la persistance de structures politiques de type ancien [84] et l'irruption de partis de masse, le PC et le PSF, qui rejoignent ainsi la SFIO en reconstruction dans ce groupe très restreint. Cependant, le terme parti de masse ne convient pas tout à fait. De fait, il faudrait plutôt parler de parti de militants. En effet, certaines tentatives de création de structures à l'extrême droite ne s'apparentent pas à des regroupements informels de notables, à l'exemple du parti de Jacques Doriot, le PPF, parti de masse sans adhérents. Le temps des protopartis, comme les nomme Serge Berstein [85], structures partisanes s'apparentant à des clubs qui jouent le rôle de comités électoraux, est passé. Mais l'approche de la politique par le prisme des organisations partisanes [86] n'épuise pas les questionnements liés à notre problématique et à l'étude d'une société en crise qui semble se contracter autour des idéologies les plus affirmées.

Lors des périodes de crise organique, comme celle qui couvre l'ensemble de la période, les organisations politiques à droite de l'échiquier subissent des pressions centripètes [87], au contraire des organisations de gauche qui se sont déchirées pendant quinze ans et dont le rassemblement ne résiste pas aux tensions avec les radicaux prompts à temporiser puis à briser les dynamiques à l'œuvre. L'entre-deux-guerres, et plus encore le moment Front populaire, sont des périodes de tensions extrêmes propices à un durcissement des postures idéologiques des courants politiques ou de leur représentation partidaire. La deuxième moitié des années trente est marquée par un paysage idéologique très labile, comme le décrit Nicolas Beaupré,

84. Nous reprenons à notre compte la description faite par Jean-Marie Mayeur de ces organisations détachées de toute volonté de construction et qui parfois y sont même totalement hostiles, ne voulant rendre de compte à quiconque : « La raison d'être du parti n'est ni d'encadrer les électeurs, ni de former des militants. Elle est d'être la plate-forme nécessaire à l'action politique d'un personnel attaché à la gestion, et soucieux de l'exercice du pouvoir. Dès lors, ce qui compte, ce ne sont ni le nombre des militants, ni l'organisation, ni les idées, hormis les références obligées aux traditions de la République et à ses fondateurs, mais les hommes. ». Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1984, p. 301.

85. Cité par Rodolphe Gouin, *La transformation des protopartis, Conditions, déductions, applications*, doctorat en Science politique, Bordeaux, IEP de Bordeaux, 2008, p. 41.

86. L'historiographie a relevé une désaffection de cet objet de recherche : S. Berstein, « Les partis », *op. cit.* et l'article de François Audigier, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, oct. 2007, p. 123–136.

87. Voir, dans le numéro spécial sur les droites en France de 1936 à 1940 dans les *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, l'article de synthèse sur la situation nationale : Jean Vavasseur-Desperriers, « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *ABPO*, Vol. 109, n° 3, 2002, p. 61–77 et celui sur la situation en Bretagne : Christian Bougeard, « Les notables et les forces politiques de droite en Bretagne dans les années 1930 », *ABPO*, Vol. 109, n° 3, 2002, p. 121–139.

« comme si la très forte polarisation droite/gauche et la stigmatisation de plus en plus systématique de l'adversaire politique avait tendance, à droite, à atténuer les divergences tout en radicalisant les idées, alors qu'à gauche elle provoque, au contraire, des rapprochements plus tactiques et électoraux qu'idéologiques [88]. » Cette asymétrie marque également le Finistère politique et s'y renforce, comme ailleurs, sous la pression des événements. En poursuivant l'analyse de Nicolas Beaupré, la période étudiée ici montre qu'après les rapprochements tactiques et électoraux, leur succède un éclatement des gauches, à l'inverse de ce qui s'observe à droite de l'échiquier. Au-delà d'une approche strictement électorale, nous essayerons de prendre la mesure les différentes étapes de ces processus.

Une recherche sur le Front populaire doit bien sûr intégrer un travail classificatoire sur les forces en présence. Cependant, une difficulté apparaît immédiatement : le clivage droite/gauche reste aléatoire ou du moins problématique quant à ses frontières et à ses usages [89]. Un ouvrage collectif récent s'est intéressé à la genèse de ce clivage et réinterroge les concepts de droite et de gauche, en critiquant les approches essentialistes, en posant de véritables questions d'un point de vue épistémologique. Notre recherche s'inscrit dans les préalables qui y sont rappelés à maintes reprises [90].

Dans ce champ, au sens où l'entend Pierre Bourdieu, celui de la politique, le terme parti peut recouvrir plusieurs significations qui ne désignent pas la même réalité. Nous aborderons l'analyse politique de la période à la fois par le biais d'une approche de la vie des organisations politiques en tant que telles, mais aussi de l'évolution des courants politiques au sens de l'ensemble de ceux qui prennent parti, parti entendu comme un concept bien plus large que la désignation réductrice de l'organisation politique. Il est nécessaire de bien définir notre approche pour ne pas générer de malentendus épistémologiques. Les organisations partisanes se recentrent, dans des périodes de tensions sur l'essentiel et sur ce qui, dans le fond, fait d'elles des sous-courants de ceux qui prennent le même parti. C'est ce que dit Antonio Gramsci, sous un vocabulaire différent : « la vérité théorique qui veut que chaque classe ait un seul parti se démontre, dans les tournants décisifs du fait que des groupes différents, qui se présentaient chacun comme un parti "indépendant", se réunissent et forment un bloc unitaire. La multiplicité qui existait auparavant était seulement de caractère "réformiste", c'est-à-dire qu'elle concernait des questions partielles, qu'elle était dans un certain sens une division du travail politique (utile, dans ses limites) ; mais chaque partie présupposait l'autre, au point que dans les moments décisifs, c'est-à-dire quand justement les questions principales ont été mises en

88. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 700-701.

89. Marc Crapez, « De quand date le clivage gauche/droite en France ? », *Revue française de science politique*, Vol. 48, n° 1, 1998, p. 42–75 ; Jacques Le Bohec et Christophe Le Digol (dir.), Paris, PUF, 2012, 498 p. ; Gilles Richard, « Droites et gauches dans la vie politique française, Réflexions sur un affrontement pluriel », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 2, n° 90, 2006, p. 155–167.

90. « Comme catégorie à naturaliser, c'est-à-dire à désenchanter et à déconstruire, "gauche" et "droite" doivent être considérées comme le produit renouvelé d'une histoire sociale, le résultat d'une sociogenèse des configurations successives où des agents sociaux ont aperçu l'utilité tactique qu'elle revêtait et s'en sont emparés. » J. Le Bohec et C. Le Digol, *op. cit.*, p. IX.

jeu, l'unité s'est faite, le bloc est formé [91]. » Cette évolution, ce recentrage sur le principiel, participe et amplifie les discordances à gauche et les concordances à droite. D'aucuns utilisent plutôt l'expression de « familles politiques » se référant aux cultures politiques propres bâties sur l'essentiel [92]. Notre approche s'intéressera aux tendances de fond de ces *partis pris* sur l'ensemble de la période. Y compris avec l'apparition de forces politiques de type moderne, à l'extrême droite, qui apparaissent et surtout se développent dans le cas du PSF, accompagnant une situation politique qui demande au parti de la réaction une réponse adaptée. André Siegfried, dans son *Tableau des partis en France*, utilise cette approche générale des partis comme courants politiques, se divisant en comités divers ou organisations partisanes et, ainsi, il étudie la droite « en tant que parti national [93] ». De fait, précise-t-il, c'est l'électeur qui avance [94]. Et nous pourrions rajouter que l'offre politique répond aussi à une demande de l'électorat.

Les résultats électoraux sont le résultat de l'interaction entre deux acteurs : l'électeur et le candidat et l'offre politique qu'il représente. Ces marqueurs ont fait l'objet d'un travail de naturalisation, dont les travaux d'André Siegfried sont imprégnés, d'une continuité de signification depuis l'acte de naissance dans le lit de la Révolution française. « Briser l'éternité relative dont ces catégories politiques ont hérité engage le chercheur sur la voie de l'historicisation des catégories de pensée et de leurs conditions sociales de production [95]. » En effet, l'électeur ne se détermine pas par essence : les conditions socio-historiques jouent un rôle déterminant dans les choix. Patrick Lehingue, dans une étude de synthèse sur le vote met en avant la préorientation sociale des votes, à partir des recherches de Paul-Félix Lazarsfeld [96]. Nous aurons à cœur de confronter, dans le cours de notre travail, les attitudes politiques à la pratique religieuse. Les travaux de Lazarsfeld rappellent que l'électeur n'est pas rationnel, largement contraint par un environnement social qui le prédispose à reproduire les choix liés à son statut social, son appartenance à un territoire. Il s'agit ici de prédispositions et non d'une reproduction à

91. Antonio Gramsci, *Cahiers de prison, cahiers 14, 15, 16, 17 et 18*, Vol. IV, Paris, Éditions Gallimard, 1990, 425 p., § 6, p. 115-116.

92. Voir la présentation que fait Serge Berstein des grandes cultures politiques de la France contemporaine, dans l'introduction d'un ouvrage collectif qu'il préface : Serge Berstein (dir.), Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 19.

93. André Siegfried, *Tableau des partis en France*, Paris, Bernard Grasset Éditeur, 1931, p. 179.

94. André Siegfried ajoute qui si l'électeur avance, c'est-à-dire déplace son vote plus à gauche, « l'élu avancé subit fréquemment l'évolution contraire ». *ibid.*, p. 167.

95. Christophe Le Digol, « Comment penser le clivage gauche-droite ?, Introduction générale », *in* : Jacques Le Bohec et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012, p. 8.

96. L'approche appelée indice de prédisposition politique (IPP) nous semble intéressante dans la situation finistérienne avec une ingérence assumée de la religion dans les choix politiques des électeurs. Voir la présentation de cet indice « hautement prédictif » par Pierre Lehingue, dans le cadre d'un chapitre sur les modèles explicatifs du vote basés sur les enquêtes de Paul F. Lazarsfeld, à commencer par celle de 1944, publiée sous le titre *The People's Choice*. Cet IPP sera ultérieurement abandonné, mais a démontré l'intérêt de définir les électeurs par hybridation d'appartenance et aussi de hiérarchiser les attributs pris en compte. « Ainsi, il apparaît que la religion d'appartenance exerce sur l'orientation du vote un effet beaucoup plus discriminant que le statut économique et social. » Patrick Lehingue, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, p. 136-161.

l'identique d'*habitus* mécanique dont Pierre Bourdieu refuserait la paternité. Les communes du Léon votent, dans un bel unanimisme apparent, à droite de l'échiquier politique. Pour autant, tous les électeurs de « La terre des prêtres [97] » ne doivent être assimilés à un schéma monolithique. La réalité est plus nuancée. Les individus sont moins marqués par leur lieu de résidence que par leur imbrication dans un tissu social normatif. L'affirmation de Patrick Lehingue sur les réseaux de sociabilité entre ici en résonance avec le concept de *category network* de Charles Tilly que nous évoquons plus loin : « Sauf à les réifier [...], les environnements résidentiels apportent donc moins que l'intensité de la vie sociale et des réseaux de sociabilité et qui structurent le contexte local. Que cette "densité" des relations sociales vienne à faire défaut –– cas fréquent des couronnes périurbaines –– ou tendre à disparaître –– crise économique et repli sur soi comme à Marienthal étudié par Lazarsfeld –– et le contexte devient amorphe [98]. » Le département du Finistère qui se singularise au moment du Front populaire, sélectionnant, pour le représenter à l'Assemblée nationale, des candidats majoritairement installés sur la droite de l'échiquier nécessite une analyse inspirée par ces travaux.

L'analyse des mouvements sociaux

Au cœur des événements se tissent des rapports sociaux, se créent des mouvements sociaux et s'agrègent des intérêts à agir ensemble qui influent localement sur le cours des événements et en sont nourris en retour, quand bien même ceux-ci découlent d'une dynamique nationale. Notre approche et la perception du sujet se sont déjà modifiées avec l'apport des sources collectées dans les archives de l'évêché de Quimper. Nous avons ainsi pris la mesure de la puissance de l'Église, au-delà de ce qui est généralement constaté. Cette véritable contre-société en construction constante doit être abordée avec les mêmes outils que ceux utilisés pour appréhender les autres organisations. Avec les nouvelles approches en science politique [99] et en sociologie des mouvements sociaux [100], nous chercherons à mesurer comment cette société

97. Yves Le Febvre, magistrat républicain, publie une pièce de théâtre du même nom en 1924. Cette pièce fait scandale. Le titre devient d'usage courant pour désigner le Léon que l'auteur décrivait ainsi : « Magnifiquement jonchée d'églises, de chapelles, de jubés, d'ossuaires, d'arcs de triomphe, de calvaires et de croix, elle demeure la Bretagne catholique par excellence — la Terre des Prêtres ». Cité par Yvon Tranvouez, « Le Febvre (Yves). La Terre des Prêtres », *Archives des sciences sociales des religions*, Vol. 53, n° 2, 1982, p. 318.

98. P. Lehingue, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, *op. cit.*, p. 135.

99. Un ouvrage, sous forme de manuel, fait le point méthodologique sur les orientations actuelles de la recherche : Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Editions La Découverte, 2009, 792 p.

100. Une synthèse récente replace les mouvements sociaux au centre de la démarche historique. Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, 750 p. Voir également Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), Paris, Les Presses

se vit, face à un monde qu'elle juge hostile. Les convergences, dans le mode de fonctionnement des mouvements et dans l'usage des répertoires d'action [101], sont plus nombreuses que les antagonismes réels ne le laissent imaginer. Usant de techniques d'enquêtes approfondies, la hiérarchie cléricale essaie de comprendre les ressorts du développement du mouvement ouvrier. Elle n'hésite pas à s'imprégner, par mimétisme, des stratégies utilisées par ses adversaires pour résister, y compris dans le monde urbain, aux bouleversements qu'elle craint et qu'elle cherche à anticiper. Les tentatives de mise en place de maisons du peuple par les cléricaux en sont un exemple instructif, parmi d'autres. Il faut en mesurer l'impact pour comprendre, en écho, la vigueur de l'anticléricalisme face à l'imperméabilité apparente de la société catholique. L'approche des mouvements sociaux a été longtemps concentrée, y compris en terme de répertoire d'action, autour du mouvement ouvrier [102]. La critique est justifiée.

Toute action collective mérite d'être analysée comme telle et avec les mêmes outils. Pour autant, il ne faut pas négliger, par inversion symétrique, la place grandissante du monde ouvrier dans la société des années 1930. Pour le dire d'une autre manière, la question sociale devient centrale au moment où le combat pour la laïcité recule malgré son intensité dans le Finistère. Nous nous m'appuierons sur les travaux de Charles Tilly sur les identités collectives et la construction de contre-sociétés (avec les notions de *catnet*, contraction de *category network* qui associe *catness*, c'est-à-dire identification forte à un groupe ayant des caractéristiques propres fortement clivantes et *netness* pour ces catégories qui, voulant valoriser leurs caractéristiques se connectent en réseaux pour créer des liens et produire des actions protégeant et renforçant l'esprit de réseau et les intérêts catégoriels). Le SPD allemand de Kausky est donné en exemple.

Sciences Po., 2009, 651 p.

101. Le concept de répertoire d'action a été proposé par Charles Tilly : « Toute population a un *répertoire* limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés [...] Ces différents moyens d'action composent un *répertoire*, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plutôt à celui de la commedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi. » Dans son ouvrage sur la contestation en France de 1600 à nos jours, Charles Tilly dresse la liste des actions qui rentrent dans ce répertoire. Voir Charles Tilly, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, p. 541-551. Cependant, cette notion ayant été utilisée dans de nombreux travaux, pour reprendre le constat de Michel Offerlé, « comme tout terme à succès, elle a été contournée, retournée, aplatie ». Depuis quelques années, ce concept est largement questionné comme l'analyse l'article de Michel Offerlé, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII[e] siècle – XXI[e] siècle) », *Politix*, Vol. 1, n° 81, 2008, p. 182. Les formes de résistance individuelle ainsi que le l'activité routinière des organisations, syndicats, associations, partis sont laissés dans l'ombre et c'est cet angle mort de l'activité sociale qui est reproché aux travaux de Charles Tilly.

102. Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky en donnent une définition très large « les mouvements sociaux dont il est question ici englobent toutes les interventions collectives destinées à transformer les conditions d'existence de leurs acteurs, de contester les hiérarchies ou les relations sociales, et à générer, pour cela, des identités collectives et des sentiments d'appartenance. » Le domaine revendiqué dans cet ouvrage collectif s'étend même aux campagnes électorales, assumant un champ de recherche plus étendu que celui étudié par les travaux anglo-saxons. Cette option des chercheurs français demanderait à être discutée, notamment sur le rattachement à des mouvements sociaux plus qu'à des répertoires d'action de certaines actions collectives comme la pétition. Voir l'avant-propos des deux historiens : D. Tartakowsky et M. Pigenet, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit.*, p. 9.

Dans le Finistère, deux fortes *catnet* [103] s'affrontent notamment sur le terrain de l'éducation : le monde enseignant et plus particulièrement celui des instituteurs et le monde catholique [104]. Une approche utilisant ces concepts peut permettre de mesurer la force de résistance des uns et des autres. Cette approche a également l'intérêt de pouvoir soumettre à l'épreuve des faits la grille d'interprétation ici privilégiée : la pertinence de l'usage des blocs.

Nous allons également utiliser ces apports méthodologiques pour analyser le développement des organisations du mouvement ouvrier, associations, partis et syndicats. À l'intérieur du mouvement ouvrier, les rapports de forces et les stratégies appliquées par chacune des organisations, sur le terrain, reflètent leur identité, leurs forces et leurs faiblesses. De même, les attitudes sont diverses lors des grèves ; comment s'expliquent-elles ? Là également, les répertoires d'action peuvent aider à repérer les dynamiques et les contraintes. L'intérêt de situer le Front populaire dans une période plus longue est évident pour apporter des explications sur les différentes approches en cours dans le mouvement ouvrier.

Nous espérons également pouvoir appréhender les contraintes à l'œuvre dans un monde rural lui aussi quasi impénétrable. Le salariat y est important et protéiforme. Le monde ouvrier s'y vit-il comme un groupe social spécifique dans le Finistère rural ? L'existence d'une classe probable, pour reprendre une terminologie utilisée par Pierre Bourdieu, ne va pas de soi ; l'absence d'une classe construite, c'est-à-dire une classe mobilisée, ouvre de nombreuses interrogations. En d'autres termes, la classe « en soi » est-elle ici une classe « pour soi » dans l'ensemble du département ? La question se justifie dans le cadre d'une recherche sur le Finistère du Front populaire. Le salariat s'exerce partout dans le département, y compris dans les zones rurales les moins intégrées à un processus de production moderne, mécanisé et ouvert sur les circuits d'échanges monétaires. Entre « hiérarchie acceptée [105] » et « servitude volontaire [106] » des nuances pour un même constat : malgré le fossé qui se creuse entre les modes de vie en milieu rural et en milieu urbain, le monde ouvrier rural reste soumis à l'hégémonie des élites rurales. La prise de conscience de l'appartenance à une classe sociale a des difficultés à se concrétiser, le constat est évident dans les zones rurales. Chercher des explications sera l'un des objectifs de la recherche puisque là est une des raisons de l'échec du Front populaire dans le Finistère.

103. Rogers Brubaker, « Au-delà de l' "identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 3, n° 139, 2001, p. 66–85, Rogers Brubaker leur préfère un autre vocabulaire, dans sa démarche visant à éviter l'usage du mot identité, « la grande marmite conceptuelle de l'"identité" » : « communalité », « connexité » et « groupalité ». Au-delà de la terminologie, l'approche reste la même.

104. Pour le monde des instituteurs et la pertinence d'une approche en terme de « catnet », voir : Érick Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 1996, p. 58.

105. Pierre Barral, *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, Vol. 164, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, A. Colin, 1968, 386 p.

106. Estienne de La Boétie, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Payot, 1976, 307 p.

Les élites et les réseaux

Les élites méritent une attention particulière. De nombreux travaux s'y sont attachés [107]. Dans le cadre de la problématique exposée ici, le concept d'élite dépasse, tout en l'incluant, le groupe des notables. Comme l'écrivent Christian Bougeard et Philippe Jarnoux les organisateurs du colloque « les élites et notables en Bretagne, de l'ancien régime à nos jours », « chaque milieu social produit ses élites [108]. »

Les réseaux, ce sont des liens relationnels entre personnes qui irriguent les rapports sociaux et permettent, ou non, de construire des relations qui peuvent être hiérarchisées [109]. Depuis quelques années, la représentation graphique des données relationnelles est apparue en sciences humaines ; Claire Lemercier et Claire Zalc s'en sont fait les promotrices en histoire [110]. Les auteurs insistent sur la validité de la démarche, à condition d'avoir des sources exhaustives. Ici, les données manquantes sont rédhibitoires pour s'inscrire dans une telle démarche. Deux objets d'étude paraissent, a priori, intéressants : de Guébriant, qui se situe à l'intersection d'un nombre important de réseaux, syndicaux, politiques, catholiques et le syndicat des instituteurs dont les membres les plus actifs ne limitent pas leur engagement au seul terrain syndical. Mais cette recherche dépasserait le cadre du sujet, ici clairement délimité.

Travaillant sur les forces politiques en Bretagne, Christian Bougeard en a établi une cartographie complète qui recense les principaux réseaux du champ politique : les syndicalistes agricoles ou ouvriers ; les catholiques et les laïques ; les politiques [111]. L'importance de ces réseaux les place au cœur des rapports sociaux, avec une influence souvent sous-estimée. Fañch Roudaut s'est interrogé, à juste titre, sur l'acmé de la puissance cléricale : « Il est permis de se demander si [...] l'Église catholique n'a pas joui, en Bretagne, quelque part entre 1880 et

107. François Prigent vient de soutenir une thèse de doctorat sur l'histoire des réseaux socialistes en Bretagne. Il y insiste sur l'intérêt d'une telle approche qui permet de repérer des sous-ensembles autonomes dans les milieux socialistes. F. Prigent, *Les réseaux socialistes en Bretagne*, *op. cit*. D'autres travaux se sont intéressés aux élites : Gilles Le Béguec et Denis Peschanski (dir.), *Les élites locales dans la tourmente*, Paris, CNRS Éditions, 2000, 460 p. ; Christian Bougeard et Philippe Jarnoux (dir.), Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999, 334 p.

108. Christian Bougeard et Philippe Jarnoux, « Avant-propos », in : Christian Bougeard et Philippe Jarnoux (dir.), *Élites et notables en Bretagne*, *op. cit.*, p. 10.

109. Pour une approche méthodologique : François Prigent, « Pour une prosopographie des militants politiques et syndicaux en Bretagne (1940-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Vol. 4, n° 104-105, 2011, p. 49–56.

110. Claire Lemercier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 120 p., particulièrement le chapitre VI. Claire Lemercier précise l'intérêt de cette approche quantitative des réseaux, par rapport à une approche descriptive : « on ne saurait se contenter de repérer l'existence de telle ou telle forme de "réseau", car il faut surtout se demander si ces "réseaux" sont ou non hiérarchisés, multipolaires, mouvants ou tenaces, à quels moments ils fonctionnent plutôt comme des ressources ou au contraire comme des contraintes pour les individus ou les groupes. » Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 2, n° 52-2, 2005, p. 88.

111. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit*., Voir le chapitre VIII, « Les relais des partis politiques, des élus et des militants ».

1940, d'une pertinence et d'une influence sociale supérieure à ce qu'elle avait connu sous l'Ancien Régime [112]. » Il convient également de regarder plus spécifiquement ce que l'on appelle le pouvoir politique. Quelles sont les élites politiques du département, que dévoile leur élection à propos des électeurs et quelle politique incarnent-ils ? Les élites politiques locales ont également fait l'objet de travaux ; ainsi Tanguy Prigent, Maurice Bouilloux-Lafont, Jean Crouan, Jean-Louis Rolland [113]. Plus largement, le personnel politique a été étudié de manière systématique dans deux arrondissements, celui de Brest et celui de Châteaulin ; une étude spécifique a été consacrée aux conseillers généraux sous la Troisième République [114].

La question de l'hégémonie fait apparaître différentes dynamiques entre chaque bloc, avec des crispations internes à chacun d'entre eux. Ces crispations n'ont cependant pas les mêmes caractéristiques dans chacun de ces blocs. La problématique des élites rejoint ici celle des mouvements sociaux en action et celle de la lutte pour l'hégémonie. Les acteurs sont irréductibles à des constats statistiques. Il est nécessaire de bien en prendre la mesure pour enrichir l'approche des études statistiques par un intérêt soutenu à l'action des individus qui composent les collectifs à l'œuvre. C'est ici que la question des élites, autre approche fructueuse de la recherche en histoire, nous sera utile pour analyser comment les associations, syndicats et partis orientent leurs actions, sous l'impulsion de leurs dirigeants. La notion d'élite peut partir d'une définition très restrictive. Ce n'est pas l'option choisie ici. Nous y avons intégré toutes les personnes qui s'expriment, à un titre ou à un autre au nom d'un collectif. Ce choix recouvre, mais en partie seulement, le concept d'intellectuel organique sur lequel nous reviendrons. Comment se créent, par le biais de réseaux sociaux, des liens entre dirigeants et entre organisations. Il est, en ce sens, intéressant de travailler sur les biographies des principaux protagonistes de la vie publique dans le département, dans le monde rural comme dans le monde urbain.

Au-delà des développements plus conséquents sur quelques personnalités importantes de l'entre-deux-guerres, nous essayerons de faire une analyse des réseaux militants dans les deux camps. L'utilisation des notices prosopographiques du *Maitron* nous sera utile pour appréhender les relations entre organisations du mouvement ouvrier. Une telle approche peut permettre de recenser les liens réels entre acteurs. Dans le camp adversaire, nous nous saisirons de l'opportunité d'avoir un corpus complet de clercs pour la période. Une analyse statistique de

112. Fañch Roudaut, « Les recteurs des campagnes bretonnes au xviii^e siècle : des notables ? », *in* : Christian Bougeard et Philippe Jarnoux (dir.), *Élites et notables en Bretagne de l'ancien régime à nos jours*, Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999, p. 95.

113. Christian Bougeard, *Tanguy Prigent, paysan ministre*, Rennes, PUR, 2002, 364 p. ; Laurent Caro, Le Finistère *et Maurice Bouilloux-Lafont député de Quimper (1914-1932), Ligne politique (1914-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1996, 310 p. ; Erwan Crouan, *Jean Crouan (1906-1985) : un notable finistérien dans la tourmente du xx^e siècle*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2001, 254 p. ; Benoit Kermoal, *La carrière politique de Jean-Louis Rolland de 1919 à 1946*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1995, 175 p.

114. Virginie Quintin, *Élus municipaux et cantonaux de l'arrondissement de Brest (1934-1951)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1999, 150 p. ; Ronan Lollier, *Élites politiques locales dans l'arrondissement de Châteaulin, 1929-1953*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2007, 216 p. ; Ludovic Péron, *Les Conseillers généraux sous la Troisième République dans le Finistère (1871-1940)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2000, 122 p.

cette base de données peut préciser la vision du curé présentée par *La Défense Laïque* et donner des indicateurs sur le maillage par l'Église du territoire. L'hégémonie nécessite des vecteurs de propagation et de contrôle. Cette notion de contrôle de l'espace est importante et doit être interrogée. Il sera également indispensable de faire le point sur les élites dirigeantes du camp hostile au Rassemblement populaire. Les divergences sont marquées entre élites cléricales et élites rurales sur la stratégie à adopter face aux tentatives multiples du mouvement ouvrier de pénétrer dans les campagnes pour organiser ouvriers agricoles, ouvriers ruraux et paysans. Ces divergences ne doivent pas être négligées et dévoilent une analyse beaucoup plus complexe de la situation et de la manière d'y remédier. Par ce biais, nous arriverons à nuancer, voire à réfuter, un tableau présentant deux blocs face à face, l'un rural, l'autre urbain. Les élites cléricales sont mues par d'autres intérêts que le maintien de l'hégémonie politique et économique d'une aristocratie reconvertie dans la sphère de la production. Les élites, hostiles aux changements en cours, cherchent à utiliser à leur profit les organisations qui apparaissent et se développent rapidement, pour l'une dans les campagnes, pour l'autre dans les villes. Nous analyserons comment les élites rurales s'arrangent de l'activisme brutal de Dorgères et comment ses Chemises vertes sont un temps instrumentalisées ; dans le monde urbain, nous questionnerons un parallélisme apparent de comportement des dirigeants de droite avec le Parti social français qui se déploie très rapidement dans le département. Les réseaux qui se créent alors s'entrecroisent souvent. Il n'est pas anodin de souligner que les dirigeants de ces organisations sont souvent les mêmes. Les élites ne s'imposent vraisemblablement pas à elles-mêmes cette vision d'un monde urbain globalement hostile.

Le rôle de l'individu dans l'histoire a donné lieu à de nombreux débats épistémologiques entre les tenants de l'individualisme méthodologique et ceux de la primauté du social et du collectif. Cependant, le travail d'archive oblige à prendre en considération les individus qui se détachent de leur groupe social comme ayant un poids particulier, même si une partie de leurs attitudes sont déterminées par le groupe dont il sont issus, qu'ils s'en soient écartés ou non. Alors, comment ne pas souscrire au prédicat de Christian Delacroix : « Il n'y a pas d'histoire sans acteurs [115]. » Nous allons les placer au cœur de notre démarche. Le déterminisme sociologique absolu n'existe pas. Le procès fait à Pierre Bourdieu [116] sur le concept d'*habitus* qui scléroserait

115. Christian Delacroix, « Acteurs », *in* : Christian Delacroix et al. (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, Folio histoire, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2010, p. 651–663, Christian Delacroix, dans le cadre de sa synthèse historiographique de la question montre bien les coups de balanciers entre une position et une autre.

116. Celui-ci récuse les termes d'une intentionnalité de sa part à théoriser une logique de reproduction quasi mécanique : « Donc, l'habitus ce n'est pas un destin ; ce n'est pas un *fatum* comme on me le fait dire ; c'est un système de dispositions ouvert qui va être constamment soumis à des expériences et, du même coup, transformé par ces expériences. Cela dit, nous allons tout de suite corriger : il y a une probabilité, qui est inscrite dans le destin social associé à une certaine condition sociale, que les expériences confirment l'habitus ; autrement dit, les gens auront des expériences conformes aux expériences qui ont formé leurs habitus. Il est nécessaire de dissiper une autre difficulté : l'habitus ne se révèle – c'est un système de virtualité – qu'en référence à une situation. Contrairement à ce qu'on me fait dire, c'est dans la relation avec une certaine situation que l'habitus produit quelque chose. Il est comme un ressort, mais il faut un déclencheur. Et, selon la situation, l'habitus peut faire des choses inverses. » Pierre Bourdieu et Roger Chartier, *Le sociologue et l'historien*, Marseille, Agone, 2010, p. 79.

l'analyse est l'expression d'une critique sans objet. L'*habitus*, utilisé sans mettre en contexte les situations, ne permettrait pas de comprendre les engagements aporétiques d'un homme comme Jules Le Gall, militant anarchiste et maçon, vénérable de la loge brestoise « Les amis de Sully » depuis 1921 [117]. Les attitudes empreintes de contradictions ne pourraient qu'invalider une approche en terme de lutte pour l'hégémonie, c'est-à-dire en terme d'affrontements entre classes sociales et groupes sociaux. Si les individus, les unités de chaque groupe social, étaient des individus totalement libres de leur destinée, non marqués par leur appartenance sociale d'origine, ils pourraient, à leur guise changer de groupe social. Ce n'est pas le cas, Pierre Bourdieu emploie une analogie avec l'écriture qui parle bien : quel que soit le support, l'écriture de chacun aura un air de famille [118]. L'individu est marqué par le groupe, mais certains s'extraient des *habitus* ou du moins d'une partie d'entre eux. Ceci explique notre approche sur les luttes collectives pour l'hégémonie. Les individus, dans notre cas les militants la plupart du temps, gardent une part d'initiatives personnelles, sont des sujets actifs. Ce n'est pas contradictoire avec les explications de Bourdieu, étant actifs, ils restent dans une même partition : ils s'inscrivent dans une dynamique qui ne heurte pas les *habitus* de leur groupe d'appartenance.

Une approche par les rapports de force

Il s'agit maintenant d'expliciter un peu plus la seconde partie de l'intitulé de la recherche : « Finistère du Front populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs » dont le vocabulaire est d'inspiration gramscienne. Plusieurs concepts d'Antonio Gramsci sont utilisés dans notre recherche, ou plutôt confrontés à l'observation : le dyptique hégémonie et coercition, le bloc historique ainsi que la question centrale de la définition et de la place de l'intellectuel. Jacques Texier, en quelques lignes rappelle les principaux concepts gramsciens dont l'usage nous est utile dans ce travail d'approche de la société finistérienne de l'entre-deux-guerres : « On peut donc dire que Gramsci a été le théoricien des superstructures, c'est-à-dire le théoricien de la Science politique, des rapports de la Société civile et de l'État, de la lutte pour l'hégémonie et la conquête du pouvoir, du moment du consensus et de celui de la force, des rapports de l'histoire éthico-politique et de l'histoire économico-politique, le théoricien enfin de la fonction des "intellectuels" et du parti politique [119]. » L'intérêt pour les analyses d'Antonio Gramsci a connu une longue éclipse en France, après un « âge d'or » entre les années 1968 et

117. Jean-Yves Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie, Les amis de Sully, des origines à nos jours*, Brest, Éditions Armeline, 2008, p. 177.

118. Pierre Bourdieu, *Sur l'État*, Raisons d'agir, Cours et travaux, Paris, Le Seuil, p. 380.

119. Jacques Texier, « Gramsci, théoricien des superstructures, Sur le concept de société civile », *La pensée*, n° 139, juin 1968, p. 36.

1977 [120]. Cependant l'activité éditoriale, après de nombreuses années sans parution d'ouvrages, connaît un renouveau important [121]. Un séminaire consacré, en mai 2012, à la nouvelle édition italienne de l'œuvre complète d'Antonio Gramsci a été coordonné par Serge Wolikow [122]. Un second séminaire, organisé par l'UMR 5206 Triangle, laboratoire dépendant de l'École normale supérieure de Lyon, a consacré un séminaire à la « Pensée politique italienne : Lire les Cahiers de prison d'Antonio Gramsci [123] » C'est dans le champ de la philosophie politique, et non dans le domaine historique, que le retour du théoricien italien a été le plus marqué [124].

Pour autant, l'usage historiographique des concepts empruntés à Gramsci, notamment pour la Bretagne, a irrigué quelques travaux. Ces concepts ont été utilisés en premier par Yannick Guin pour qui les analyses de Gramsci, notamment au travers de son intérêt pour le *Mezzogiorno*, permettent de « comprendre l'originalité de la situation bretonne [125] ». Une partie importante du travail du théoricien italien se base en effet sur ses analyses de la société rurale du sud de la péninsule italienne, dans un texte de 1926 qu'il n'a pas eu le temps d'achever avant son arrestation : « Quelques thèmes de la question méridionale [126] ». Il y observe

120. Jean-Yves Frétigné, « L'âge d'or de l'influence de Gramsci en France (1968-1977) », *in* : Marie-Cécile Bouju et Brigitte Dujardin (Direction scientifique), *Maria Antonietta Macciocchi, figure intellectuelle et passeur politique des années Vincennes. Actes des conférences organisées le 7 avril 2009 par le Service commun de la documentation de l'Université Paris-8*, 2009, url : `http://www.pilefacebis.com/sollers/IMG/pdf/colloque%20MAM%202009%20.pdf`. C'est pendant cette période que paraissent en français quelques travaux qui font encore aujourd'hui référence : Jean-Marc Piotte, *La pensée politique de Gramsci*, Paris, Éditions Anthropos, 1970, 302 p. ; Hugues Portelli, *Gramsci et le bloc historique*, Paris, PUF, 1972, 175 p. ; Maria-Antonietta Macciocchi, *Pour Gramsci*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, 429 p. ; Hugues Portelli, *Gramsci et la question religieuse*, Paris, Anthropos, 1974, 321 p. ; Christine Buci-Glucksmann, *Gramsci et l'État*, Paris, Fayard, 1975, 454 p.

121. *Les cahiers de prison*, œuvre majeure de Gramsci, ont été publiés entre 1983 et 1996 en France, dans la collection « Bibliothèque de philosophie » des Éditions Gallimard. C'est la première et la seule édition intégrale des cahiers et elle a l'intérêt d'être accompagnée par un appareil critique conséquent. La première édition intégrale est parue en Italie sous le titre de *Quaderni del carcere* en 1974, publiée par l'*Istituto Gramsci*. L'édition en français des *cahiers de prison* ne doit pas masquer l'absence de travaux de référence pendant près de trente ans. Mais cette situation est en train de changer. Preuve du renouveau actuel de l'intérêt porté aux écrits de ce penseur, viennent d'être publiés un ouvrage de morceaux choisis des cahiers, présentant les principaux concepts d'Antonio Gramsci : Antonio Gramsci, *Guerre de mouvement et guerre de position*, avec une préf. de Razmig Keucheyan, Paris, Éditions La Fabrique, 2011, 338 p. ainsi qu'un ouvrage de vulgarisation : Georges Hoare et Nathan Sperber, *Introduction à Antonio Gramsci*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2013, 125 p.

122. Ce séminaire qui s'est tenu à la Fondation Gabriel Péri était coorganisé avec la Fondation *Instituto Gramsci* de Rome. Voir en ligne le programme de ce séminaire : http ://www.sies-asso.org/evenements/seminaires/.

123. Les comptes-rendus de séance de ce séminaire, qui s'est déroulé à l'automne 2012, sont consultables en ligne : http ://triangle.ens-lyon.fr/spip.php ?rubrique453.

124. Les travaux suivants illustrent le regain d'intérêt pour la pensée gramscienne : André Tosel, *Le marxisme du xx^e siècle*, Paris, Éditions Syllepse, 2009, 302 p., ouvrage consacré en grande partie à Antonio Gramsci ; Domenico Losurdo, *Gramsci, Du libéralisme au "communisme critique"*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, 237 p. ; Peter D. Thomas, *The gramscian moment, philosophy, hegemony and marxism*, Chicago, USA, Haymarket Books, 2010, 477 p.

125. Yannick Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours : contribution à une critique de l'idéologie nationaliste*, Paris, Éditions François Maspéro, 1977, p. 14.

126. Antonio Gramsci, *Écrits politiques III, 1923-1926*, Paris, Éditions Gallimard, 1980, p. 329-356.

une classe ouvrière minoritaire face à un monde paysan, groupe social subalterne subissant la domination des grands propriétaires terriens. Les structures sociales de la partie méridionale de l'Italie offrent suffisamment de similitudes avec la Bretagne pour que les concepts soient transposables avec les précautions de rigueur. David Bensoussan, dans sa thèse, s'empare également des outils du théoricien sarde, essentiellement au travers de ce concept de bloc agraire qui « traduit l'hégémonie de l'aristocratie foncière et sa capacité à dégager un modèle sociopolitique qui lui permet de l'exercer sans tensions internes importantes [127] ». Le parallèle entre le Finistère et le *Mezzogiorno* est-il totalement pertinent ? Oui, malgré le fait – qui n'influe pas sur les dynamiques sociales – que le « monstrueux bloc agraire », contrairement à ce que l'on observe dans l'action de l'Office central de Landerneau [128], n'apporte pas le progrès dans les campagnes. Dans la région septentrionale de l'Italie, « son unique but est de maintenir le *statu quo*. On ne trouve en lui aucune lumière intellectuelle, aucun programme, aucun élan vers des améliorations et des progrès [129]. »

Mais ce bloc, de qui est-il composé ? L'existence d'un bloc nécessite au moins trois groupes sociaux : un groupe dominant, un groupe dominé et des intellectuels qui assurent l'encadrement de la société et qui ont pour fonction de naturaliser les rapports sociaux. Ainsi, le paysan est lié au grand propriétaire terrien par l'intermédiaire de l'intellectuel. Gramsci pense particulièrement, mais pas uniquement, au rôle des clercs dans les campagnes dont l'intervention est déterminante dans la construction de l'hégémonie, du consentement. David Bensoussan s'interroge cependant sur la pertinence de la caractérisation des clercs comme d'intellectuels organiques du bloc agraire. Il a repéré des divergences, des frictions entre les deux groupes. Pour Antonio Gramsci, les hommes d'Église ne sont plus des intellectuels organiques, position qu'ils assuraient quand ils étaient organiquement associés au groupe social dominant, l'aristocratie. Ils ont perdu cette fonction depuis la Révolution française. Ce sont maintenant des intellectuels traditionnels et la nuance est d'importance. Les clercs ne sont plus liés aussi étroitement qu'avant à l'aristocratie et interviennent maintenant comme « autonomes et indépendants du groupe social dominant [130] ». Cette précision importante peut répondre en partie aux interrogations de David Bensoussan sur l'utilité de ce concept pour le Bretagne de l'entre-deux-guerres. Les clercs agissent comme un groupe social qui s'autonomise et cherche à assurer sa pérennité. L'image du curé véhiculée par les anticléricaux souligne, à ce titre, l'originalité des cléricaux finistériens à la fois dans le registre du consentement et de la coercition,

127. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 20.

128. David Bensoussan montre très bien que, dans le cas des élites agrariennes finistériennes, le contrôle politique et social est, au contraire, synonyme d'incitation à l'innovation et d'accompagnement du progrès technique et social. David Bensoussan, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du XX^e siècle », *in* : Frédérique Pitou (dir.), *Élites et notables de l'Ouest XVI^e siècle - XX^e siècle, Entre conservatisme et modernité*, Rennes, PUR, 2003, p. 193–202.

129. A. Gramsci, *Écrits politiques III*, *op. cit.*, p. 349-350.

130. Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 10*, Paris, Gallimard, 1978, § 1, p. 311. A. Gramsci utilise le terme « bloc catholique » pour désigner l'appareil ecclésiastique, en y intégrant notamment les mouvements de masse de l'action catholique dont nous pourrons mesurer l'importance dans le Finistère. Hugues Portelli consacre quelques pages à décrire ce bloc : H. Portelli, *Gramsci et la question religieuse*, *op. cit.*, p. 186-199.

comme nous le verrons.

Quant à l'intellectuel organique, il se fond dans le bloc idéologique dont il assure la légitimation par ses interventions. La figure de cet intellectuel organique est multiple : il n'est pas uniquement intellectuel par profession. Jean Gosset, ancien normalien, agrégé de philosophie qui enseigne à Brest de 1936 à 1938, est un exemple qui illustre l'idée que l'on peut se faire, *a priori*, de l'intellectuel organique. Collaborateur très actif de la revue *Esprit* d'Emmanuel Mounier, il s'est pleinement investi dans l'animation des Collèges du Travail à Brest [131]. Mais ce groupe ne se résume pas aux intellectuels par profession et doit être compris comme composante d'un processus historique [132]. Toute personne qui intervient dans le champ culturel, et pas seulement dans l'éducation ou la construction du savoir au sens strict, participe en tant qu'intellectuel à la pérennité de l'hégémonie ou au contraire à l'émergence d'une hégémonie concurrente. C'est le cas de l'instituteur, mais aussi du militant syndical ou politique et, bien sûr, de chacun des membres de la hiérarchie catholique.

Avant les travaux de David Bensoussan, ceux de Suzanne Berger avaient, de leur côté, tenté de défricher la question des rapports entre les différents groupes sociaux dans les campagnes finistériennes. Suzanne Berger [133], dans le chapitre de son livre qui traite de la « construction d'un État dans l'État », à propos de l'Office central de Landerneau, brosse le tableau d'une organisation dont les interventions s'étendent au-delà des prérogatives strictes d'un syndicat agricole : dans le domaine scolaire, la politique de peuplement et notamment la gestion de l'émigration, l'économie dirigée, l'édiction des règles communes. C'est certes un État minimal qui délègue à d'autres, sous son contrôle permanent, des missions de coercition ou d'encadrement idéologique, mais il en a certaines caractéristiques. Ce quasi-État qui tend vers ce qu'Antonio Gramsci appelle « l'État intégral [134] », de par sa force, impose son autorité dans son champ d'intervention, y compris parfois contre l'avis des membres de sa propre organisation. C'est le cas, par exemple, lors d'arbitrages de conflits entre fermiers et propriétaires quand l'Office central préfère s'opposer à de revalorisation des baux de propriétaires pour ne pas jeter les fermiers dans l'agitation. C'est le cas également quand l'Office central crée un fonds d'assurance, ôtant à l'État français l'opportunité de s'immiscer dans cette relation exclusive qu'elle entend continuer à tisser et consolider dans le monde rural. *Les paysans contre la politique* présente la

131. Jean Gosset, « Les collèges du travail », *Esprit*, Vol. 69, juin 1938, p. 355–361.

132. Gramsci met ainsi en perspective la catégorie intellectuelle : « il n'existe pas une classe intellectuelle indépendante, mais chaque groupe social possède sa propre couche d'intellectuels ou tend à la former ; c'est pour cela que les intellectuels de la classe historiquement (et effectivement) progressiste, dans des conditions données, exercent un tel pouvoir d'attraction qu'ils finissent, en dernière analyse, par se subordonner les intellectuels des autres groupes sociaux et donc par créer un système de solidarité entre tous les intellectuels au moyen de liens d'ordre psychologique (vanité, etc.) et souvent de liens de caste (technico-juridiques, corporatifs, etc.). » Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 19*, Paris, Gallimard, 1991, § 24 p. 60.

133. Suzanne Berger, *Les paysans contre la politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 346 p.

134. Un État dans lequel société civile, société politique et État s'interpénètrent et se confondent jusqu'à devenir « une seule et même chose ». Il précise, dans une formule fameuse qu'il « entre dans la notion générale d'État des éléments qu'il faut rattacher à la notion de société civile (en ce sens pourrait-on dire, État = société politique + société civile, c'est-à-dire une hégémonie cuirassée de coercition) ». Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 6*, Paris, Gallimard, 1983, § 88, p. 83.

pratique de l'organisation de Guébriant comme celle d'un État en posture d'arbitre. Suzanne Berger emprunte ce concept d'État arbitre à Emmanuel Mounier. Elle ne tire cependant pas toutes les conclusions d'une situation où une organisation corporatiste exerce une telle influence, quand bien même elle utilise un vocabulaire gramscien en parlant de « concurrence organisationnelle et [de] lutte pour l'hégémonie [135] ». En effet, la figure de l'État dans l'État ne rend pas compte de la complexité de la politique de l'organisation landernéenne qui, en réalité, vise plus loin. Nous émettons l'hypothèse que l'Office central, dirigé par de Guébriant, est mu par une volonté politique irrépressible d'être l'organisateur et la direction de la société rurale [136] ; et bien au-delà, de la société entière, avec la société rurale comme centre de gravité. La société rurale est toujours une société majoritaire dans le Finistère ; comme le démontre David Bensoussan, la paysannerie reste un enjeu sociopolitique majeur [137] et nous pourrions dire essentiel, déjà d'un simple point de vue démographique et économique. La politique de Landerneau se heurte cependant au positionnement de son partenaire : l'Église. La relation qu'ils entretiennent est une relation bâtie sur le rapport de force permanent entre deux volontés hégémoniques qui ne peuvent se passer l'une de l'autre, mais dont les objectifs ne sont pas identiques. D'où la nécessité, pour notre travail, d'une approche fine des rapports entre deux acteurs primordiaux dans le département : Landerneau et l'évêché. Comment comprendre leurs liens souvent tendus sur des questions qui ne sont pas anodines comme l'enseignement ou les agacements de Landerneau autour de la question des mouvements spécialisés, au premier rang desquels la JAC. La persistance de cette lutte hégémonique pendant toute la période a été soulignée par Suzanne Berger qui a bien perçu la compétition entre hiérarchie catholique et dirigeants du syndicat, dans leur volonté réciproque de s'arroger l'ascendant sur les populations rurales. Pourtant, le titre de son ouvrage contredit de fait cette analyse des rapports entre ces deux organisations de la société civile en position concurrentielle. Cette démarche de lutte hégémonique, à l'intérieur même de ce qui peut apparaître comme un bloc monolithique, est totalement politique. Suzanne Berger n'a, de fait, pas poussé son analyse sur l'hégémonie assez loin [138].

La situation finistérienne est sans doute paradoxale, au sens premier du terme. Ici, l'hégémonie apparaît comme en négatif par rapport à ce qui s'observe au niveau du pays tout entier. À première vue, le bloc rural semble maîtriser la totalité de l'espace social. Mais focaliser toute son attention sur le bloc rural serait s'arrêter à mi-chemin de l'analyse de la société finistérienne, surtout dans une recherche sur le moment Front populaire. En effet, l'existence d'un bloc rural est indéniable, avec toutes les nuances évoquées et qui demandent à être vérifiées. Mais qu'y a-t-il en face ? Le Finistère est un département rural avec quelques îlots urbains. Paradoxe ap-

135. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit*., p. 133-134.

136. David Bensoussan insiste sur la stratégie très politique des dirigeants de Landerneau qui se durcit dans les années trente. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit*., p. 478.

137. David Bensoussan, « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *Ruralia* [En ligne], n° 16/17, 2005, mis en ligne le 19 juillet 2006, consulté le 25 septembre 2013. URL : http ://ruralia.revues.org/1076.

138. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit*., p. 133.

parent, la question sociale portée par les salariés du monde urbain, pourtant numériquement minoritaires, joue un rôle majeur au travers de l'irruption des mobilisations ouvrières ressenties comme une menace par les tenants de l'ordre. Le risque potentiel de contagion de la société rurale fait craindre le pire aux élites rurales. Alors, il lui faut faire bloc. Les différentes analyses que nous avons évoquées de la société bretonne, et plus particulièrement de la société finistérienne, sont bâties sur le concept de blocs et qui dit blocs sous-entend confrontation. Cependant, ces approches ont toutes été basées sur l'hypothèse de deux blocs qui s'affrontent, le bloc rural et le bloc urbain. Notre travail s'insère parfaitement dans ce courant, mais la réalité est, de notre point de vue, plus nuancée. À la différence du bloc rural dans lequel le groupe dominé ne remet pas en question, dans le département, si ce n'est qu'à la marge, les rapports sociaux, dans le monde urbain, le groupe dominant voit son hégémonie remise en cause, à des degrés divers. Ici, la cohésion sociale collective n'est pas une réalité.

En effet, l'existence d'un bloc urbain pose question. Yannick Guin analyse ainsi le moment Front populaire : « Le Front populaire revêt en Bretagne une importance exceptionnelle. Il représente en effet l'ultime combat de masse livré par le bloc agraire, qui croit encore à sa survie et à sa suprématie, contre le bloc urbain, qui lui même se scinde peu à peu sous la poussée prolétarienne. [139]. » Antonio Gramsci est très clair à ce sujet : « dans les campagnes, tous les éléments de la production agricole se sont maintenus comme bloc, bloc qui est souvent guidé par la partie la plus rétrograde de ces éléments, alors que dans les villes ou dans les populations de type urbain, depuis plusieurs générations déjà, un tel bloc s'est dissous, si tant est qu'il ait jamais existé [140] ». Le bloc urbain n'existe pas parce qu'il n'a aucune utilité en terme de défense d'un groupe social. Par contre, le bloc historique domine et dirige la société [141]. Deux facteurs l'expliquent : il n'y a aucune alliance entre bourgeoisie et monde ouvrier pour s'assurer l'ascendant sur le bloc rural ; le combat laïque, qui a pu, un moment, servir de ciment entre tous les groupes sociaux urbains, perd de son intensité au profit de la question sociale. Cette poussée sociale n'est pas nouvelle et la fracture qu'évoque Yannick Guin est bien antérieure aux années 1936. De plus, nous ne trouvons pas de trace d'un rejet en bloc du monde rural par un bloc urbain soudé. Le rejet, comme dans l'exemple italien, passerait par le vecteur de l'ostracisme envers le rural, l'arriéré. L'ostracisme est par contre utilisé dans l'autre sens [142]. En-

139. Y. Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 215.

140. Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 14*, Paris, Gallimard, 1990, p. 68.

141. « L'étude du rôle et des rapports entre structure, société civile et société politique au sein du bloc historique ont abouti à affirmer le caractère essentiel de la dichotomie structure-société civile. Cette primauté se traduit dans la pratique par la notion d'hégémonie : "Le niveau de la société civile correspond à la fonction d'hégémonie que le groupe dirigeant exerce sur toute la société". Dans un tel système, la classe fondamentale au niveau structural dirige la société par le consensus qu'elle obtient grâce au contrôle de la société civile ; ce contrôle se caractérise notamment par la diffusion de sa conception du monde dans les groupes sociaux, devenant ainsi "sens commun", et par la constitution d'un bloc historique homogène auquel revient la gestion de la société civile. » H. Portelli, *Gramsci et le bloc historique*, *op. cit.*, p. 77.

142. C'est à Bannalec que près de 2 000 membres de l'organisation de jeunesse des Chemises vertes, les Jeunesses paysannes, inaugurent l'hymne lors de leur congrès des 10 et 11 novembre 1935. Le refrain se termine par « Bras nus et mains pures, nous iront nettoyer Paris ». Ce mot d'ordre est symptomatique de la version coercition du bloc rural. Henri Dorgères, *Au temps des fourches*, Paris, Éditions France-Empire, 1975, p. 202.

fin, la place des clercs rend une vision binaire des blocs plus qu'improbable : la réalité est plus complexe. L'Église catholique est implantée dans tous les milieux sociaux et cherche, dans les années trente à amplifier, avec les mouvements spécialisés, son développement dans les villes comme dans les campagnes.

Les antagonismes entre classes sociales perdurent et la conflictualité des rapports sociaux le prouve sans doute possible. Comment expliquer la centralité d'un monde ouvrier minoritaire ? « L'hégémonie naît dans l'usine » dit Gramsci [143]. L'hégémonie se développe donc à la fois au niveau de la société tout entière et dans la sphère de production, à son niveau le plus intime [144]. Pour autant, les grèves ne doivent pas être surinterprétées comme une volonté assumée et consciente de mettre en cause, de manière profonde l'hégémonie en œuvre dans la société. Ce serait prêter aux acteurs une volonté qui était beaucoup plus prosaïque que cela comme nous le verrons.

La lutte pour l'hégémonie passe également par la lutte idéologique et notamment avec la question de l'éducation, centrale pendant toute la période. Dans chacun des camps, l'éducation et la scolarité occupent une place prépondérante dont il sera nécessaire d'examiner les évolutions. La lecture des rapports sociaux à partir d'une approche par les blocs s'appuie sur la transmission institutionnalisée des *habitus* entendue comme le transfert vers les générations nouvelles de l'idéologie dominante. La question scolaire polarise une grande partie de ce combat [145]. Même si d'autres vecteurs idéologiques y participent et font l'objet de soins attentifs de la part de chaque protagoniste, c'est principalement l'éducation qui est au cœur des affrontements et ce n'est pas fortuit. La question de l'éducation est d'une importance telle qu'elle génère même des tensions au sein du bloc rural. Mais cet enjeu primordial affecte également les rapports entre l'Office central de Landerneau et l'Église. Les responsables du syndicat agricole essayent systématiquement de leur côté d'assurer seuls l'encadrement éducatif des jeunes ruraux. Ces tensions sont imperceptibles de l'extérieur, ce qui n'atténue pas leur centralité, mais révèle l'importance de la transmission de la culture et du sens commun. La question de l'école et donc de l'éducation est centrale dans la pensée gramscienne. Nous verrons que cette problématique hante l'entre-deux-guerres. L'enseignement et l'éducation sont en effet un champ de bataille dans le Finistère. Là encore, une approche en terme d'hégémonie peut être fructueuse. La volonté de développer la mobilisation du camp laïque contre la représen-

143. André Tosel, philosophe spécialiste de Gramsci, analyse l'entreprise, base du pouvoir économique, comme point de départ de l'hégémonie : « La classe bourgeoise a commencé à obtenir l'hégémonie économique sur le terrain des rapports sociaux en dirigeant la production ; mais elle ne peut maintenir cette hégémonie que si elle conquiert l'hégémonie politique en conquérant l'État et ses appareils, en inventant une nouvelle pratique politique consentie par la constitution d'une nouvelle opinion publique. L'opinion publique présuppose une culture, une nouvelle manière d'organiser la vie quotidienne à partir d'un sens commun constitué de mêmes valeurs et de mêmes mœurs de masse. L'hégémonie est indissociablement culturelle et stratégique. » André Tosel, « La presse comme appareil d'hégémonie selon Gramsci », *Quaderni*, Vol. 57, n° 1, 2005, p. 181.

144. Voir Michael Burawoy, « La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci », *Actuel Marx,* Vol. 2, n° 50, 2011, p. 166–190.

145. Gérald Moënner, *La querelle scolaire en Finistère dans l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1992, 360 p.

tation proportionnelle scolaire pendant toute la période fait face à une volonté identique de conserver et d'accroitre l'influence de l'école catholique pour les militants catholiques. La question de la presse écrite est également centrale : c'est un vecteur d'information essentiel. Toutes les organisations qui n'avaient pas encore de journal se dotent d'un organe de presse local ou régional pendant l'entre-deux-guerres, à l'exception de groupes politiques numériquement très minoritaires. La presse quotidienne [146] et la presse d'opinion [147] prennent également de plus en plus d'importance. L'étude de la presse et de sa diffusion dans le Finistère pourront permettre d'éclairer notre compréhension des enjeux culturels, au sens gramscien du terme, de la période. La question culturelle englobe de nombreuses activités. Il est intéressant de changer de focale, dans le cadre une approche multiscalaire. Nous nous s'intéresserons, même si c'est de manière périphérique, aux traditions ouvrières ou plutôt à l'invention de traditions dans une perspective d'affirmation d'une identité et donc d'une autonomie. La « Fête des Gueux », à Quimper, en est un exemple symbolique [148].

Cette approche de rapports sociaux par le biais de l'hégémonie n'est pas restée sans critiques. C'est James C. Scott qui a produit la critique la plus aboutie de l'hégémonie dans un ouvrage sur la domination, *La domination et les arts de la résistance*. Il commence par y critiquer le constat de Pierre Bourdieu pour qui le débat est tranché : « Ce qui fait problème, c'est que, pour l'essentiel, l'ordre établi ne fait pas problème » puisqu'il y a « soumission doxique à l'ordre établi [149] » ; pour James C. Scott, contrairement à Bourdieu, la reproduction de la domination ne s'explique pas par cette subjectivité qui rendrait, aux yeux des dominés, la domination comme inévitable. Face au « texte public », un « texte caché » permet aux dominés de faire preuve de résistance. « Tout groupe dominé produit, de par sa condition, un "texte caché" aux yeux des dominants, qui représente une critique du pouvoir. Les dominants, pour leur part, élaborent également un texte caché comprenant les pratiques et les dessous de leurs pouvoirs qui ne peuvent être révélés publiquement [150]. » Après avoir expliqué son approche et l'avoir illustrée à la fois au travers d'œuvres littéraires et de situations de terrain, il cherche à

146. *L'Ouest-Éclair* a bénéficié de travaux universitaires plus nombreux que *La Dépêche de Brest*. Quelques-unes des études consacrées à ce quotidien régional catholique nous seront particulièrement utiles pour notre sujet. Michel Lagrée, Patrick Harismendy et Michel Denis (dir.), L'Ouest-Éclair. *Naissance et essor d'un grand quotidien régional*, Rennes, PUR, 2000, 203 p.

147. Plusieurs titres de la presse catholique ont été particulièrement étudiés : Daniel Aude, *Un hebdomadaire catholique départemental :* Le Courrier du Finistère *de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris II, 1990, 157 p. ; Fabrice Derriennic, Le Courrier du Finistère*, un hebdomadaire catholique dans les années 1930*, mémoire de maîtrise, UBO, 1991, 178 p. ; Hélène Hamon, La Chronique Brestoise *un journal catholique, 1932-1937*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1992, 96 p.

148. Éric Hobsbawm, étudiant cette question, ne dit pas autre chose des traditions inventées. Voir son analyse dans un ouvrage collectif sur la fonction sociale du passé — titre de son autre contribution à cet ouvrage — et surtout ses premières pages : Éric J. Hobsbawm, « Production de masse des traditions et traditions productrices de masses : Europe, 1870-1914 », *in* : Éric J. Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Nouvelle édition augmentée, Paris, Éditions Amsterdam, 2012 [1re éd. 2006], chap. VI, p. 285–328.

149. Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Liber, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 213.

150. James C. Scott, *La domination et les arts de la résistance, Fragments d'un discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 12.

interpréter l'inertie qu'il a observée. Il balaie les analyses se basant sur l'hégémonie, y compris dans des situations historiques de systèmes de domination telles que la féodalité.

James C. Scott a depuis nuancé ses analyses en les contextualisant, se rendant compte que de tirer des conclusions de ses terrains d'enquête, souvent des terrains d'oppositions d'intérêts extrêmes reposant sur la seule coercition n'avaient pas valeur de mètre étalon de la coercition et de l'hégémonie [151]. Béatrice Hibou a également travaillé sur la domination et a démontré qu'un comportement, contrevenant aux intérêts propres de l'acteur, pouvait être motivé par une conjonction de facteurs ou de « complications » de la domination [152]. Les raisons en sont multiples, complexes. Le désir de sécurité, l'instrumentalisation de la crainte de l'autre, c'est-à-dire de la société urbaine, sont des ressorts sur lesquels jouent les appareils hégémoniques. Les pratiques culturelles sont au cœur du processus qui permet d'y parvenir. Pour prendre l'exemple de la principale catégorie professionnelle de salariés, les ouvriers agricoles, l'économie politique de la domination joue également un rôle important pour ce groupe subalterne aux contours imprécis : les ouvriers agricoles se nourrissent aussi de l'espoir de sortir de leur condition. Mais, en période de crise sociale, les groupes hégémoniques savent que leur légitimité est « fluctuante et largement circonstancielle, sensible au temps [153] » et que les concessions possibles sont de fait réduites. Le dyptique consentement-coercition se fait plus apparent alors. Cependant, la réfutation d'une servitude volontaire ne pourrait expliquer par exemple pourquoi, dans le secret de l'isoloir, les ouvriers agricoles votent massivement pour des candidats agrariens aux législatives de 1936. La domination joue un rôle immense dans la reproduction de rapports de dépendance [154]. Pourquoi un nombre aussi élevé s'entend à accepter des règles de vie en société qui contrarient, de manière apparente au moins, l'intérêt de chacun qui, pris comme un individu rationnel, n'accepterait pas un tel sort ? Cette ascendance ne se limite pas au terrain économique : « le vote des catholiques léonards est un vote *dirigé*. Parfois même fortement [155]. » constate Yvon Tranvouez qui précise : « Le choix politique est donc

151. « Une chose que je regrette, c'est d'avoir peut-être utilisé le concept d'hégémonie un peu rapidement. Pour Gramsci, le concept d'hégémonie ne s'applique que dans des situations où la démocratie parlementaire et le droit de vote ont déjà été mis en place. C'est justement parce que les gens commencent à sentir qu'ils sont au moins dans une certaine mesure les auteurs de leur gouvernement, et à cause de la nécessité de se confronter à un électorat, que les élites vont devoir faire de réels compromis. On a besoin de ces conditions particulières pour pouvoir commencer à parler d'hégémonie. Toutes les situations dont je parle dans *La Domination et les arts de la résistance* sont des situations où la démocratie parlementaire n'existe pas. Donc, en termes gramsciens, les situations que j'étudie sont des situations de domination, et j'aurais certes pu être plus clair sur le sujet. » publié dans la revue *Vacarme* n° 42, hiver 2008, l'article est consultable à l'adresse `http://www.vacarme.org/article1491.html`

152. Béatrice Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, Éditions La Découverte, 2011, 298 p.

153. *ibid.*, p. 31.

154. Des travaux récents ont montré que l'obéissance pouvait porter à des actes dépassant, dans le cadre de la Grande Guerre, l'intérêt immédiat des subalternes, ici au sens hiérarchique du terme, pour mettre en jeux leur propre existence : Emmanuel Saint-Fuscien, *À vos ordres, La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2012, 311 p. Le Finistère des années trente n'est bien sûr pas comparable, mais ces travaux sur l'obéissance démontrent que le processus conduisant à la domination est complexe.

155. Yvon Tranvouez, *Un curé d'avant-hier. Le chanoine Chapalain à Lambézellec (1932-1956)*, Brest, Édi-

subordonné à l'appréciation cléricale des positions de tel ou tel candidat sur les questions traditionnellement sensibles, comme la question scolaire. En ce sens, le vote catholique est aussi un vote *réservé*. Dieu a toujours un droit de regard. [156]. »

Les sources

« Que les témoins ne doivent pas être forcément crus sur parole, les plus naïfs des policiers le savent bien [157]. » Les sources ne peuvent être prises comme vérité révélée. La critique des sources est la base de la recherche en histoire. D'où viennent-elles, quel est leur objet, qui en est le destinataire et comment celui ou celle qui la produit souhaite-t-il être lu ? Il faut ensuite analyser ce que ces sources disent et ce qu'elles ne disent pas. Nous renvoyons cependant, pour ne pas charger l'appareil critique, à d'autres travaux qui ont largement défriché cette problématique des sources [158]. Dans le cadre de notre recherche, le recours aux archives ne se limite pas aux écrits sous leurs différentes formes, même si ceux-ci forment la part essentielle des sources qui ont été dépouillées. L'image, et plus particulièrement la photographie, a aussi, de ce point de vue, un intérêt certain et pas seulement pour tenter de restituer une atmosphère, mais également pour prendre toute la mesure d'une situation. Nous pensons ici par exemple aux jours d'émeutes à Brest en août 1935 qu'il est difficile de restituer dans toutes leurs dimensions sans le recours à l'image [159].

Nous avons travaillé principalement sur les dossiers des archives départementales du Finistère [160] et sur les archives de l'évêché à Quimper. D'autres sources ont également été sollicitées avec, au final, peu de résultats. La recherche demande un investissement en temps qui n'est pas toujours récompensé. Un regret cependant : les archives ouvrières ont disparu. Le relevé des sites d'archives ouvrières par Michel Dreyfus ne laissait que peu d'espoir [161]. Cette dispari-

tions de la Cité, 1989, p. 50.

156. *ibid.*, p. 51

157. Marc Bloch, « Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien », *in* : *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Quarto, Paris, Gallimard, 2006, p. 905.

158. Antoine Prost, dans un chapitre intitulé « Les faits et la critique historique » de son ouvrage *Douze leçons sur l'histoire* fait un bilan historiographique détaillé de la problématique des faits et par delà, des sources. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 55-77.

159. Le film est également un précieux témoin. Le Parti communiste produit un film lors de sa fête pendant l'été 1938, à Pont-L'Abbé. Une approche critique des images apporte beaucoup à l'analyse du PC, de son implantation et de l'image qu'il souhaite donner de lui. `http://www.cinearchives.org/Film-709-61-0-0.html`.

160. Jacques Charpy, *Guide des archives du Finistère*, Quimper, Archives départementales du Finistère, 1973, 516 p.

161. Michel Dreyfus, *Guide des centres en histoire ouvrière et sociale*, Paris, Les éditions ouvrières, 1983, 238 p. Nous avions essayé malgré tout d'en trouver dans les Unions locales des syndicats CGT de Concarneau, Quimper et Morlaix, mais sans succès.

tion, compréhensible, est d'autant plus regrettable qu'il n'est malheureusement plus possible de pouvoir rencontrer les acteurs aujourd'hui.

Les Archives départementales du Finistère ont fourni les sources les plus conséquentes et les plus utiles pour notre recherche. La série 1M, avec les rapports du préfet ainsi que les notes des différents services de police, a été particulièrement précieuse pour l'approche de l'ensemble des organisations du département. Bien que certains dossiers soient incomplets, les rapports des différentes administrations, croisés avec les autres sources, principalement la presse, permettent d'obtenir un niveau d'information intéressant. Les travaux préparatoires à la construction des statistiques publiques nous ont été également fort utiles pour l'enseignement, sujet très sensible dans le Finistère, pour la statistique agricole, et notamment le dénombrement commune par commune des diverses catégories d'ouvriers agricoles [162], ou pour suivre l'évolution du coût de la vie [163]. Avec la série 10M, nous avons pu travailler sur les créations de syndicats pour l'ensemble de la période [164]. Cette série contient également des dossiers primordiaux sur l'arbitrage qui est à la fois un outil de gestion des conflits potentiels, mais également un révélateur des rapports sociaux dans les entreprises [165]. À partir de cette même série, le relevé des grèves [166], central dans notre travail, a fait l'objet des recoupements nécessaires entre de nombreuses sources. La statistique des grèves n'est, en effet, en rien exhaustive, particulièrement lors des mouvements de grève multiples, ce qui est précisément une des caractéristiques de grèves de 1936 en France [167]. Pour conclure sur les apports des archives départementales, il faut signaler le Fonds 104J, Pierre Trémintin, don de l'Association diocésaine de Quimper, qui nous a été particulièrement utile pour l'étude du Parti démocrate populaire.

Secondes sources primaires d'importance, les fonds conservés par les archives diocésaines de Quimper et Léon, dans les locaux de l'évêché, à Quimper. Pour la période de l'entre-deux-guerres, plusieurs séries, en particulier, sont intéressantes, notamment pour bien prendre la mesure de l'importance de l'action culturelle et sociale, avec les mouvements d'Action catholique (Série K – Apostolat et œuvres). Les dossiers sur les mouvements spécialisés de la jeu-

162. Pour une critique de la statistique agricole de 1929, voir : René Musset, « La statistique agricole de la France de 1929 », *Annales de Géographie*, Vol. 47, n° 265, 1938, p. 67–70.

163. La série 6M, au travers des travaux de la commission départementale d'évaluation du coût de la vie nous a permis un suivi sur le long terme de la période.

164. Ce travail sur les syndicats a été utilement complété par les archives du Tribunal civil de Quimper, série 15U.

165. Jean-Pierre Rioux, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 112–128.

166. L'approche des grèves a suscité de nombreux travaux, parmi lesquels, pour notre période : Robert Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, Paris, Sirey, 1963, 220 p. ; Jacques Kergoat, « Combativité, organisation et niveau de conscience dans la classe ouvrière », *Revue Française des Affaires Sociales*, avril-juin, 1982, p. 87–102 et Stéphane Sirot, *La grève en France, une histoire sociale (XIX^e siècle - XX^e siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, 302 p.

167. Sophie Camard a une approche très critique de cette statistique et en rappelle les limites, en précisant que « les statistiques sont des constructions sociales et présentent des biais inhérents aux méthodes et aux définitions employées. » Sophie Camard, « Comment interpréter les statistiques des grèves ? », *Genèse*, Vol. 2, n° 47, juil. 2002, p. 107–122.

nesse sont riches et permettent d'évaluer leur importance pour la hiérarchie catholique et de leur développement. Les fonds contiennent une importante correspondance entre l'évêché et l'Office central de Landerneau qui est éclairante sur leurs relations parfois tendues. Les liens de subordination de la CFTC et l'évêché transparaissent également des documents et pallient l'absence de sources dans les archives départementales. Enfin, les différentes séries permettent un éclairage sur les méthodes de travail des organisations catholiques, sous la direction des œuvres. Il est possible de suivre de près les enquêtes menées dans les paroisses sur différents thèmes. Celle de 1930 sur les salles de bal a connu, à l'époque, son heure de gloire. L'enquête sur le communisme débouche sur une tentative de créer des maisons du peuple catholiques, empruntant ainsi à l'adversaire ses propres techniques. Le dépouillement des enquêtes sur les pasqualisants, (Série F – Discipline diocésaine) permet une approche fine, à l'échelle des communes [168], de la pratique religieuse et offre, de plus, l'opportunité de croiser ces informations avec les recensements et les résultats électoraux. Les archives diocésaines de Quimper et Léon ont publié en 2008, sous l'impulsion de Yann Celton [169], trois DVD. Diverses revues catholiques sont ainsi consultables dont, pour notre problématique *La Semaine Religieuse de Quimper et Léon* ainsi que l'indispensable *Bulletin de la Ligue d'Action Catholique* qui ont été entièrement dépouillées. Grâce à cette dernière revue, il a été possible de cartographier l'implantation de la Ligue d'action catholique. La place des intellectuels dans les organisations de type hégémonique pourra être éclairée avec l'étude des parcours des clercs, à l'aide des outils cartographiques.

Les archives municipales de plusieurs municipalités ont également été consultées : celles de la ville de Brest qui possède des documents photographiques sur les émeutes d'août 1935 [170], sur la franc-maçonnerie et la maison du peuple ; celles de la ville de Concarneau, pour suivre la politique municipale d'un maire communiste de premier plan dans le département, Pierre Guéguin, affichant une hétérodoxie certaine en pleine période de la « main tendue ». Le centre d'archives de la marine en Atlantique à Brest donne accès à un fonds intéressant qui offre un autre angle pour appréhender, par une approche microsociologique, les tempéraments politiques, au travers des noms de bateaux. La presse de l'époque a été entièrement dépouillée pour les journaux des organisations politiques, SFIO, PCF, PSF ; la presse cléricale et anticléricale également, à partir du relevé des périodiques publié par la Bibliothèque nationale [171]. La presse quotidienne, *La Dépêche de Brest* et *L'Ouest-Éclair*, a été consultée pour les années

168. Dans certaines villes, il est bien évidemment nécessaire de regrouper plusieurs paroisses pour faire correspondre leurs limites géographiques. C'est le cas, notamment à Brest et Quimper.

169. Yann Celton (dir.), *Archives de l'Église catholique de Bretagne, Guide des sources privées de l'histoire du catholicisme*, Rennes, PUR, 2010, 343 p.

170. Le registre de délibérations du Conseil Municipal, accessible en ligne, permet de prendre la mesure de la violence des affrontements, au travers des débats sur les dégradations des bâtiments. `http://archives.mairie-brest.fr`.

171. Nicole Coisel, Alexis Le Bihan et Marie-Pierre Omnès, *Bibliographie de la pressse française politique et d'information générale (1865-1944), 29 — Finistère*, avec une préf. d'Yves Le Gallo, Paris, Bibliothèque Nationale, 1973, 80 p.

1936 à 1938 ainsi que pour les dates ou périodes intéressantes [172]. La presse catholique, très présente sur le département a été sondée pour les principaux événements du département hors la période du Font populaire qui a nécessité une lecture systématique.

L'approche chiffrée et cartographique a été ici privilégiée dans un certain nombre de cas. Une démarche d'analyse électorale a déjà été faite pour la Bretagne avec la thèse de doctorat de Patrick Pierre [173]. Cependant le cadre cantonal ne nous semblait pas assez fin dans le cadre de notre recherche. L'approche communale a été privilégiée pour permettre une cartographie plus propice au croisement avec d'autres paramètres. Cette approche de l'évolution électorale a été enrichie avec notamment une cartographie de l'évolution de la couleur politique des maires sur l'ensemble de la période. Les résultats permettent de mesurer les crispations qui s'observent sur le moyen terme de la période de l'entre-deux-guerres et se cristallisent dans le moment plus court du Front populaire.

Ce choix a été dicté par l'hypothèse de travail d'un Finistère très contrasté sur de nombreux aspects. Cette tendance lourde n'est pas anodine ; plus précisément les phénomènes observés en nourrissent d'autres en retour. Les frontières sont souvent marquées très nettement. La démographie et l'analyse des résultats électoraux sont deux objets d'étude qui sous-entendent l'usage de bases de données. Nous avons ainsi construit deux bases de données, l'une concernant la population communale dans laquelle l'ensemble des recensements a été intégré, donc très largement au-delà des bornes chronologiques imposées par le sujet [174], l'autre pour le résultat des élections législatives de 1936.

Préalablement à toute analyse, un état des lieux s'impose. Nous allons chercher à brosser un tableau, le plus complet possible de la société finistérienne. Cette approche passe par une description statistique de la population et de ses attitudes démographiques. Nous tenterons de déceler des comportements démographiques qui soient des marqueurs des attitudes collectives de la société rurale et de la société urbaine.

L'analyse des capacités des différentes organisations à peser sur les événements repose en partie sur une approche cartographique de leur implantation. La cartographie sera largement utilisée pour repérer dans l'espace départemental les phénomènes sociaux, les zones de force et de faiblesses des partis, syndicats et associations, et faire ressortir la géographie très contrastée des comportements sociaux. Nous utiliserons des techniques de cartographie statistique, principalement les diagrammes de Bertin, pour repérer des attitudes remarquables. Cette approche géographique vient en complément de la discussion sur l'existence des blocs d'attitudes. La géographie électorale génèrera également une mise en perspective des évolutions politiques, leurs ruptures et leurs continuités. Une cartographie des résultats électoraux complétera les observations. Nous essayerons de dégager, au-delà de la description et de l'analyse des principales

172. La numérisation de la presse engagée depuis quelques années est une source inestimable pour l'historien. *L'Ouest-Éclair* est complet pour la période. *Gallica* et *Europeana* m'ont permis de travailler non seulement sur la presse, mais également sur des revues.

173. P. Pierre, *Les Bretons et la République*, *op. cit.*

174. Les données de chaque recensement ont été extraites du site `http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/requetePopulation.php`.

échéances électorales, dont en premier lieu les élections législatives du printemps 1936, des tendances pour toute la période de l'entre-deux-guerres. Les élections cantonales et sénatoriales offriront le biais pour mesurer les conséquences en terme de rapports de force électoraux de la politique des gouvernements de Front populaire et également l'impact de l'agitation sociale [175].

Nous essayerons donc de mesurer comment l'irruption d'une classe sociale sur le devant de la scène agit sur l'ensemble des composantes de la société qui, cette fois et c'est une des originalités du moment Front populaire, se situent par rapport à la classe ouvrière. D'où la nécessité de prendre en compte l'ensemble des acteurs.

Le plan

Pour le plan, le déroulement chronologique a été préféré à une approche thématique qui présentait le risque de redites et de toute manière ne correspondait pas à notre approche d'un moment, entendu comme un espace chronologique, et son impact sur la société finistérienne. Ce choix implique cependant des exceptions pour mesurer précisément l'impact du Front populaire. C'est par exemple le cas quand nous regardons de près l'évolution du recrutement des organisations. Quand les sources le permettent, cette évolution est analysée sur l'entre-deux-guerres. La construction proposée est en trois parties dont voici les différents intitulés : 1/ La société finistérienne de l'entre-deux-guerres ; 2/ Naissance du Front populaire ; 3/ Déclin et mort du Front populaire.

La première partie dresse un tableau du Finistère de l'entre-deux-guerres. Le Finistère connaît de profonds changements pendant cette période, mais ces transformations ne doivent pas masquer les permanences, ou du moins des évolutions lentes, et cacher des temporalités différentes. L'état de lieux s'appuie sur une analyse de l'originalité finistérienne à travers les caractères démographiques de la population finistérienne qui révèle des comportements très tranchés selon l'appartenance au monde rural ou au monde urbain. Les pratiques religieuses, ainsi qu'une approche de la géographie politique complètent cette recherche des traits originaux du département.

Cette partie se poursuit dans deux grands chapitres qui abordent tour à tour la société rurale et la société urbaine. Dans la première, l'étude du monde paysan, de ses choix économiques de développement, de son attitude face à la crise qui arrive et le touche de plein fouet, du type de représentation syndicale qu'il se choisit et de ses proximités politiques. Une attention particulière est portée aux ouvriers, à la fois les ouvriers agricoles — élément négligé par les élites jusqu'au moment où la question d'une organisation ouvrière autonome gagne les campagnes — et les ouvriers ruraux, exerçant dans des micro entreprises.

175. Jean-Paul Sénéchal, « Les contours incertains d'un enjeu hégémonique : les ouvriers agricoles dans le Finistère du Front populaire », *ABPO*, Vol. 119, n° 4, déc. 2012, p. 115–136.

L'analyse de la société urbaine débute avec une approche statistique du salariat et de son vécu face à la crise. La répartition géographique des industries, sans négliger l'impact des activités tournées vers la mer, permet de situer sur la carte du Finistère les zones de concentrations ouvrières. La crise qui marque profondément les années trente tempère les luttes ouvrières de l'entre-deux-guerres qui connaissent une période de reflux avant le Front populaire. Syndicats et partis subissent eux aussi les conséquences de ce repli de la combativité.

La seconde partie de la recherche décrit la naissance du Front populaire dans le Finistère. Les événements de février 1934 font bouger les frontières et génèrent des dynamiques unitaires à la fois dans le mouvement syndical et dans les partis politiques cependant que les forces hostiles cherchent à endiguer un mouvement de fond. Fusion syndicale, naissance d'un syndicalisme paysan opposé à Landerneau, la période est propice à une activité militante foisonnante. L'antifascisme propulse l'activité militante à un niveau élevé. Cet antifascisme a la particularité d'être marqué par les combats anticléricaux des années passées. Ce n'est pas sans conséquence sur les relations entre organisations du Rassemblement populaire.

Pendant cette phase de maturation du Rassemblement populaire, la ville de Brest connaît en août 1935, une émeute ouvrière autour de l'application des décrets-lois. Cet épisode tragique, avec des ouvriers qui payent leur révolte de leur vie, a des répercussions nationales. La théorie du complot communiste d'un côté répond à l'accusation de la présence de provocateurs à la solde du pouvoir de l'autre. Cette émeute est symptomatique d'un état d'esprit dans la classe ouvrière un an avant la vague des grèves. L'impact sur les composantes du mouvement ouvrier est important à analyser comme le déroulement des faits pendant les jours d'émeutes.

La réunification syndicale est difficile. La campagne des législatives fait ressurgir des tensions très fortes entre organisations. Le résultat n'est pas, localement, à la hauteur des espérances. La droite triomphe. Nous chercherons à comprendre quels facteurs ont pu jouer dans le résultat. Les grèves débutent peu après et s'étendent dans le département. Une étude fine permet de suivre leur démarrage, les facteurs de l'extension ainsi que les résultats obtenus par les grévistes. Le changement par rapport à la période précédente est patent. Les conséquences sur l'ensemble des organisations politiques et syndicales sont importantes : les effectifs s'envolent. L'extrême droite, elle-même, se construit malgré l'hostilité publique des forces de gauche. La société rurale réagit également aux événements. Ses élites comprennent le danger et cherchent à bloquer les velléités d'implantation de la gauche et cherchent à fixer dans leurs rangs les salariés agricoles, en les intégrant dans les syndicats agricoles, malgré des différends stratégiques avec les élites cléricales. Dans le même temps, Landerneau utilise Dorgères dans les campagnes, dans une répartition réfléchie des registres d'intervention réciproques. Le corporatisme devient une référence idéologique.

La dernière partie du travail cherche à rendre compte du changement d'ambiance très rapide qui s'opère après la fin du premier mouvement de grèves. Dès 1937 et jusqu'au début de l'année 1939, malgré une agitation sociale persistante, les acquis sociaux sont remis en cause par le patronat. La droite continue dans le même temps sa réorganisation. Les élections cantonales de 1937 permettent cependant de voir la progression du Rassemblement populaire. L'unité d'action, au travers de la vie des comités de Front populaire, révèle les tensions internes

à la gauche, tensions qui se retrouvent, comme décalquées, dans la CGT. Il est intéressant de mesurer de plus près les évolutions dans le mouvement ouvrier en étudiant plus précisément l'impact des événements sur la vie interne de deux importants secteurs du syndicalisme dans le Finistère : l'arsenal et les instituteurs.

La guerre d'Espagne marque profondément l'ensemble du corps social. La gauche, les catholiques et la droite se mobilisent les uns en défense de la République, les autres pour soutenir le général Franco et dénoncer l'anticléricalisme des républicains. La question scolaire resurgit avec force, une bataille s'engage autour de la représentation proportionnelle scolaire, mais l'issue des campagnes de mobilisation déçoit. L'épisode du 30 novembre 1938 marque la fin du Front populaire. Le mouvement ouvrier est décapité et ses dirigeants écartés. Les animateurs du mouvement ouvrier paient le prix d'un isolement croissant face à une machine répressive très active.

Nous essayerons, en concluant cette recherche, d'appréhender l'impact de ces années de tension sur la société finistérienne. Existe-t-il plusieurs Finistère-s qui se seraient affirmés, sous la pression des événements et auraient conforté leurs frontières ? À l'heure du bilan, il est important de mesurer si la radicalisation apparente a transformé les rapports sociaux et joué sur les rapports de force entre la société rurale et la société urbaine.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il reste une dernière précision à apporter : parler de la position du chercheur : mes choix de vie personnels, mon investissement dans une activité sociale, induisent également une sensibilité particulière à ce sujet et sont sans aucun doute à l'origine de ce travail. Dans ses *leçons sur l'histoire* [176], Antoine Prost évoque l'implication personnelle de l'historien dans sa recherche, implication qu'il ne faut pas renier. Il relève avec justesse que « l'histoire est une pratique sociale tout autant que scientifique, et l'histoire que font les historiens, comme leur théorie de l'histoire, dépendent de la place qu'ils occupent dans ce double ensemble, social et professionnel [177]. » Le dire et le prendre en compte, dans une démarche de chercheur, permet d'interroger sa propre pratique. « C'est précisément pour atteindre une meilleure rationalité que l'historien doit élucider ses implications [178] » précise encore Antoine Prost. Elles sont donc ici dites et confirmées et les avoir eu à l'esprit, tout au long de ces années de recherche, nous a renforcé dans notre conviction de toujours avoir une approche réflexive sur son travail. La lecture des pages qui suivent est le meilleur moyen de mesurer si notre implication personnelle porte ses fruits.

176. Antoine Prost ajoute : « L'historien comprend les situations historiques à partir de l'expérience qu'il a des diverses pratiques sociales. » A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, *op. cit.*, p. 160.

177. *ibid.*, p. 53.

178. *ibid.*, p. 99.

Première partie .

La société finistérienne de l'entre-deux-guerres

Étudier le Finistère du Front populaire nécessite d'établir un bilan des années qui ont précédé 1936 dans le département, de la sortie de la Grande Guerre au Front populaire. La signature de l'armistice matérialise la fin d'un événement incommensurable et marque ainsi l'entrée dans un nouveau cycle qui s'achève tout aussi symboliquement le 6 février 1934, alors que la République donne l'impression de vaciller. À peine plus de 15 ans séparent ces deux événements et pourtant que de bouleversements !

Le 11 novembre 1918, c'est d'abord le soulagement qui domine, puis vient la fête. Le Finistère ne déroge pas à ces manifestations de consensus qui laissent accroire à un sentiment d'union nationale dans la victoire et la douleur : la « nouvelle de la conclusion de l'armistice a été magnifiquement fêtée à Brest, salves d'artillerie, sonnerie des cloches, revue des troupes américaines, proclamation du vice-amiral Moreau, préfet maritime, proclamation du maire, intérimaire, cortèges animés, foi unanime [179]. » Dans toutes les villes du département, les réactions publiques de joie sont partout identiques. Les cloches des églises sonnent à toute volée, les drapeaux tricolores apparaissent aux fenêtres, comme à Douarnenez, où une foule de 3 000 personnes assiste, le mardi 12 au matin, à une messe d'Action de grâce. À Morlaix, la musique municipale entraîne la foule dans les rues de la ville ; les cigarières de la manufacture de tabac arrêtent le travail et se joignent au cortège. Même « les parents de ceux qui ne sont plus, de ceux tombés face à l'ennemi, ou décédés en captivité, s'ils ne faisaient pas partie de ces cortèges en fête, participaient du fond du cœur à la joie générale [180]. » La concorde est à peine troublée par quelques voix discordantes : « L'intervention de quelques socialistes minoritaires qui ont crié "Vive la République allemande" a soulevé l'indignation générale dans toutes les classes de la population [181]. » Il faut cependant attendre longtemps pour que les soldats réintègrent le foyer, à l'exemple du 118e régiment d'infanterie de Quimper qui revient le 9 septembre 1919 [182].

179. *L'Ouest-Éclair*, 12 novembre 1918.

180. *La Dépêche de Brest*, 14 novembre 1918.

181. Rapport du commissaire spécial en novembre 1918 cité par Maurice Lucas. Maurice Lucas, « Les mutations politiques dans le Finistère de l'immédiat après-guerre (1918-1919) », *in* : *Charpiana. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy*, Bannalec, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 465–476.

182. La municipalité organise une réception à la gare le 14. La gare étant choisie, comme dans de nombreuses

Mais cette phase de soulagement et de cérémonies ne dure pas, pas plus que l'unanimisme de façade. La vie sociale reprend vite ses droits. Les antagonismes anciens resurgissent. De toute évidence, la « guerre n'a pas effacé d'un coup de baguette magique les différences de classe et les conflits sociaux [183]. » Avant même l'armistice, des grèves ont éclaté, comme à Concarneau où 400 femmes sur 1 500 à 1 600 ont cessé le travail le 22 juillet 1918, mécontentes de leur niveau de salaire [184]. Les grèves qui se multiplient en 1919 et en 1920, avant de décroître brutalement, rendent relative l'idée d'une totale union nationale. Cette agitation sociale a pour conséquence indirecte le retour de guerre dans la plus grande discrétion du 19e régiment d'infanterie de Brest qui ne connaîtra pas les honneurs, contrairement au 118e RI. Ce régiment est cantonné un premier temps à Landerneau, les américains occupant leur caserne. Les autorités les installent ensuite aux abords immédiats de Brest, par crainte de troubles sociaux [185]. Cette attitude est révélatrice des tensions qui parcourent le corps social. Les conséquences de la guerre, cet événement majeur, sont telles qu'elles produisent un véritable « bouleversement des sociétés [186] » souligne Antoine Prost. De nombreuses transformations s'opèrent en profondeur dans la période qui suit la fin de la Grande Guerre. Le bouleversement est d'abord et principalement lié au nombre inédit de personnes dont la vie quotidienne a été brutalement remise en cause. Ces changements profonds ont marqué le début de l'entre-deux-guerres avant que la crise ne vienne prendre le relais des préoccupations des populations. Ce sont ces différents moments qui vont être étudiés dans cette première partie où nous verrons que les questions religieuses et sociales se relaient l'une l'autre, interférant, mais de manière différente, avec les relations sociales dans la société urbaine et dans la société rurale.

Cette période d'une quinzaine d'années laisse entrevoir trois phases qui se succèdent. La première dure six ans. Elle est marquée par un moment de deuil à grande échelle offrant une unanimité de façade qui s'accompagne cependant de mouvements sociaux importants. En effet, le bilan économique et social de la guerre n'a pas été le même pour tous. La paysannerie a profité d'une période d'inflation des prix qui lui a permis de mieux valoriser son travail [187]

villes pour symboliser l'accueil des troupes à leur arrivée. Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 457.

183. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République*, *op. cit.*, p. 402.

184. ADF, 4M199, commandant de l'arrondissement de Quimper, 25 juillet 1918. Des ouvrières de l'usine Riom au Guilvinec s'étaient déjà mises en grève le 1er juin. Voir Jean-Christophe Fichou, « La grande guerre et les conserveurs de sardines », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol. 3, n° 219, 2005, p. 84.

185. B. Cabanes, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*, p. 430.

186. Antoine Prost, « Le bouleversement des sociétés », *in* : Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Vol. 2, Paris, Tempus, 2012 [2e éd.], p. 849–864.

187. Jean-Jacques Monnier qualifie même de « prospérité agricole » une période qui commence avec le siècle et se poursuit dans l'immédiat après guerre. Jean-Jacques Monnier, « 1919-1939. Un éveil qui reprend, malgré tout », *in* : Jean-Jacques Monnier et Jean-Christophe Cassard (coord.), *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 127–163. La césure est complète avec les années qui suivent. C'est ce que confirme René Musset, spécialiste de la statistique agricole et géographe attentif aux changements de conjoncture : « entre 1929 et les années qui sont venues ensuite, un abime s'est ouvert. Ce fut la dernière année d'une période de prospérité agricole ; après elle un retournement tragique a eu lieu. » R. Musset, « La statistique agricole de la France de 1929 », *art. cit.*, p. 70.

alors qu'au même moment, à Brest par exemple, des mouvements de contrôle des prix essaient de lutter contre cette même inflation [188]. La sortie de guerre est également marquée par des ruptures politiques : la naissance du Parti communiste à partir de la matrice SFIO, ainsi que celle d'un parti démocrate d'inspiration chrétienne, le PDP, mais aussi par la persistance de caractères politiques anciens : les élections de 1919 voient resurgir les comités républicains. La deuxième phase débute en 1924, avec l'irruption de la question religieuse. Les organisations catholiques, revigorées par des mobilisations remarquables contre le laïcisme du Cartel des gauches, occupent alors le devant de la scène et structurent autour de leurs actions le débat public. Cette mobilisation imprime son empreinte pendant plusieurs années sur la société finistérienne, jusqu'à être reléguée au second plan par la crise économique. Les diverses temporalités permettent des chevauchements chronologiques. En effet, cette seconde phase voit s'opérer une décrue des revendications ouvrières. Mais ce déclin n'est réel qu'après les grèves des conserveries bigoudènes de 1927 [189]. Lors de la troisième phase, la crise vient bousculer les hiérarchies et réintroduit la question sociale. Mais cette fois-ci la crise économique lui donne un autre aspect. Elle déstructure profondément tous les secteurs. Les tensions qu'elle génère vont bien au-delà de la très symptomatique révolte ouvrière de Brest en août 1935 dont les journées sanglantes ont marqué l'actualité nationale. Les positions d'équilibre ne sont plus de mise. Des reclassements s'opèrent ainsi dans le domaine politique laissant peu d'espace aux centres. La rupture entre chacune de ces trois phases n'est jamais totale ; les dynamiques, à l'exemple des mobilisations du cléricalisme, peuvent perdurer pendant toute la période, même si elles perdent en intensité.

Cette première partie est consacrée à tracer une synthèse de cette période et rendre compte de toutes les dimensions qui s'inscrivent dans notre problématique. Un tableau de la société finistérienne — dans une approche dynamique qui cherche à appréhender les tendances à l'œuvre — est indispensable pour comprendre les antagonismes entre groupes sociaux. Cette approche révèle des comportements atypiques qui pourraient s'apparenter à des singularités dans le département. Deux s'imposent à l'observateur d'entrée de jeu : le comportement démographique qui tranche très nettement avec ce qui peut s'observer ailleurs et l'attachement quasi unanime, dans de nombreuses paroisses, à une pratique religieuse dévote. La puissance numérique du monde paysan donne aussi au Finistère un profil particulier dont nous devons bien appréhender les enjeux.

188. *Le Libertaire*, 31 août 1919. D'après ce journal des manifestants auraient obtenu une baisse de 50 % des prix chez des commerçants qualifiés de « mercantis ». La cherté du coût de la vie est alors au cœur des préoccupations. Cité par Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 59.

189. Voir Anne Lebel, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *in* : *Charpiana. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy*, Bannalec, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 343–348.

CHAPITRE 1

Une originalité finistérienne ?

> Qu'on ne vienne donc pas chercher dans ce Finistère —- une des provinces les plus humanisées de la France —- les bruyères d'Ossian ou les solitudes de l'Écosse ou de la Cornouaille.
>
> *(Julien Gracq, Lettrines)*

L'approche de la société finistérienne passe par une analyse du substrat de la vie sociale, pour reprendre une expression d'Émile Durkheim [190]. Ici, la richesse, c'est d'abord l'humain. La vie déborde de partout comme l'évoque avec force Julien Gracq dans *Lettrines* [191]. La reconstruction de la société après la Grande Guerre pose en premier lieu le problème de la démographie, des pertes de guerre. Ici, pas de destructions de biens matériels, mais le prix humain a été lourd à payer.

Le Finistère est un *patchwork* de pays, aux caractéristiques suffisamment tranchées pour qu'ils apparaissent tels quels, qu'il faut analyser comme tels, sans verser dans une vision essentialiste comme a pu la pratiquer André Siegfried [192]. Les pays marquent profondément de leur empreinte la géographie humaine du Finistère. Ils sont au nombre de quatre : en plus du Léon,

190. « La vie sociale repose sur un substrat qui est déterminé dans sa forme comme dans sa grandeur. Ce qui le constitue, c'est la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives. Suivant que la population est plus ou moins considérable, suivant qu'elle est concentrée dans les villes ou dispersée dans la campagne, suivant la façon dont les villes et les maisons sont construites, suivant que l'espace occupé par la société est plus au moins étendu, suivant que ce sont les frontières qui la limitent, les voies de communication qui la sillonnent, etc., le substrat social est différent. » Rémi Lenoir, « Halbwachs : démographie ou morphologie sociale ? », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 129, 2004, p. 203.

191. Julien Gracq, « Lettrines », *in* : *Œuvres complètes*, Vol. 2, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, José Corti, 1995, p. 217.

192. Approche critiquée sur cet aspect avec justesse par Zeev Sternhell qui reproche à André Siegfried de se résoudre à évoquer « le mystère des personnalités ethniques » et les « tempéraments nationaux ». Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, [4e éd.], Folio histoire, Paris, Éditions Gallimard, 2013, p. 39-43.

de la Cornouaille et du Trégor, Yves Le Gallo relève une intrusion du Vannetais auquel se rattache le canton d'Arzano [193]. Le Léon est inséré en totalité dans les limites départementales, la Cornouaille l'est en grande partie, mais seuls trois cantons du Trégor ont été intégrés. Ces pays sont signifiants pour leurs habitants. Les comportements sociaux sont aisément repérables et surtout différenciés selon les pays, ce que l'approche cartographique permet de déceler ; le Léon tranchant particulièrement avec le reste du département. Yves Le Gallo y voit même « une discordance mentale éclatante » entre les deux principaux pays formant l'ossature du département, le Léon et la Cornouaille [194].

A. La population finistérienne

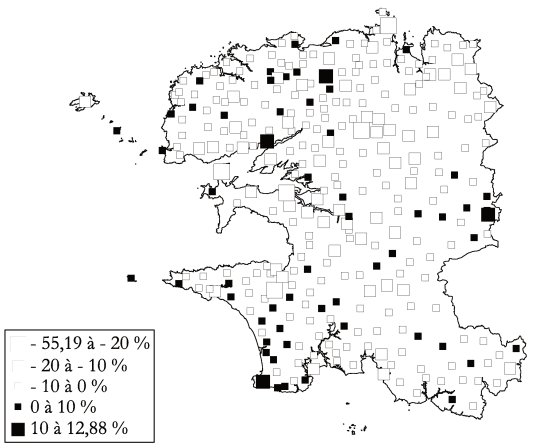

Figure 1.1. – Évolution de la population entre 1911 et 1921. Source : *Recensement général de la population*, 1911 et 1921.

L'étude de la population du département à la sortie du conflit ne peut se concevoir sans une évocation des conséquences de la Grande Guerre en terme démographique. Le choc a été considérable dans le département, comme partout ailleurs dans le pays : des dizaines de milliers d'hommes ont été mêlés au conflit. La carte ci-contre montre l'évolution démographique des communes finistériennes. Très peu d'entre elles progressent entre les deux recensements qui encadrent la guerre, ceux de 1911 et 1921 (figure 1.1). Certes, l'émigration a aussi pesé dans cette évolution. Mais ce sont surtout les pertes militaires qui produisent cette chute démographique dont les conséquences se feront sentir pendant de nombreuses années. 124 518 hommes ont été mobilisés pendant la guerre dans le Finistère [195]. Sur une population totale, en 1911, date du dernier recensement avant le déclenchement des hostilités, de 748 910 personnes [196],

193. Y. Le Gallo, « Le clergé et la danse en Basse-Bretagne finistérienne », *op. cit.*, p. 141.

194. *ibid.*, p. 147.

195. Maurice Perchet, *L'Armée de terre dans l'Ouest : 1873-1978*, s.l., 3e région militaire, 1978, 78 p.

196. Les données sont consultables à l'adresse suivante : `http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/bibliotheque/tableaux_sgf/tableaux.asp?domaine=rec`. Les données démographiques sont issues en général des tableaux publiés à l'occasion des recensements de population. Sauf indication contraire, comme ici. Les données des recensements sont publiées en plusieurs volumes. Par exemple, le recensement de 1936 : Direction de la Statistique Générale et de la Documentation, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 8 mars 1936*, Vol. I-III, Paris, Imprim. Nationale, 1938-1944. Afin d'alléger les références, nous indiquerons dans les pages suivantes : *Recensement général de la population*. Pour une présentation synthétique de la production des statistiques pendant l'entre-deux-guerres et de leur pu-

ce chiffre représente 16,62 % de la population totale et atteint le pourcentage impressionnant de 34,25 % de la population masculine totale (enfants et vieillards compris). Le tiers de la population masculine a donc vécu l'épreuve de la guerre pendant que les femmes connaissaient une expérience nouvelle de prise de responsabilité de travail dans tous les secteurs, remplaçant les hommes y compris dans les travaux les plus pénibles que ce soit dans les champs ou dans l'industrie de guerre. La période de la guerre a également influé sur l'évolution générale de la courbe des naissances de 1915 à 1918. Le solde des naissances et des décès est pour la première fois négatif en 1915 et il faut attendre 1919 pour qu'il redevienne positif (figure 1.5 page 72). Le chiffrage des hommes morts au front ou disparus est resté longtemps sujet à débat. Georges Callon avait avancé dès 1935 celui de 31 000 soldats tués [197] ; si l'on compare ce chiffre à celui des classes d'âge de 40 à 59 ans en 1936 — 68 555 personnes — le nombre de ceux qui ne sont pas revenus des tranchées représenterait plus de 45 % des hommes en âge d'être mobilisés en 1914 (ce qui ne tient bien sûr pas compte de l'émigration intervenue depuis la fin de la guerre). À ces pertes s'ajoutent les classes creuses dues à la chute des naissances pendant la guerre et les années qui suivirent. L'exemple de Scaër illustre combien le phénomène est important : le cumul des décès et du déficit des naissances a été estimé à 800 pour cette commune du sud du département [198].

Le sinistre décompte des morts a cessé aujourd'hui de susciter des controverses. Depuis l'estimation de Georges Callon, le chiffre déjà imposant de 30 000 soldats a été confirmé par des travaux plus récents [199]. L'estimation de l'ensemble des morts nés en Bretagne a été revue à la hausse par Henri Gilles, étudiant en histoire : il arrive à un total « hautement probable de : "138 000 morts" [200] ».

Par ailleurs, même si le sujet est périphérique, en apparence, par rapport à notre problématique, se pose la question du prix payé par le monde paysan lors la Grande Guerre. Le nombre de paysans morts ou disparus est, en réalité, symboliquement important pour perpé-

blication, voir Jacques Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française. De 1914 à nos jours*, Vol. IV, Paris, PUF, 1998, p. 30-39.

197. Georges Callon, « Le mouvement de la population du Finistère au cours de la période 1831-1920 et depuis cette période », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Vol. Tome LXII, 1935, p. 11–52.

198. « L'excédent annuel moyen des naissances sur les décès de + 101 se transforme en un déficit de – 47 ; le nombre moyen de décès annuels est passé de 102 à 165 le nombre moyen de naissances de 203 à 118. La population potentiellement perdue par Scaër du fait de la guerre peut donc être estimée à environ 800 habitants. » Henri Gilles, *1945-2000 : Le déclin de la commune de Scaër*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris IV, 2004, p. 44.

199. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e^ République*, *op. cit.*, p. 421-423. Jacqueline Sainclivier réfute le chiffre de 240 000 tués pour l'ensemble de la Bretagne. Elle se base sur les calculs de Maurice Perchet qui arrive au nombre déjà considérable de 130 000 morts. Dans son ouvrage, il confronte deux estimations pour chaque département. Pour le Finistère, cela donne 30 800 décès d'après une enquête des services de la préfecture et 28 913 d'après le décompte des noms inscrits sur les monuments aux morts. Ces deux approches différentes aboutissent à des totaux très proches ce qui en valide la fiabilité, du moins pour l'ordre de grandeur. M. Perchet, *L'Armée de terre dans l'Ouest : 1873-1978*, *op. cit.*

200. Yann Lagadec, Maître de conférences en histoire à l'Université de Rennes 2, estime ce chiffrage fiable « à 99 % ». `http://www.ouest-france.fr/region/bretagne_detail_-125-070-poilus-bretons-morts-pour-la-France_8619-742608_actu.html`.

tuer le sacrifice de la paysannerie. Sur ce sujet, la mesure est de rigueur et il faut interroger les sources pour questionner cette analyse largement partagée par ailleurs [201]. À Châteaulin, sur 126 morts, 47 sont agriculteurs et sur les 16 journaliers, 6 sont fils d'agriculteurs, c'est-à-dire qu'ils travaillaient vraisemblablement dans la ferme de leur père et leur auraient succédé. Cela porte à 63 le nombre d'agriculteurs, soit la moitié exactement des morts pour la France [202]. Ce pourcentage, déjà considérable, n'enlève rien à la contribution de ce groupe social qui a payé déjà très chèrement sa participation à la guerre cependant, *a contrario*, la moitié des soldats cités appartiennent à d'autres groupes sociaux. Le cas de Châteaulin n'a certes de valeur probatoire que pour lui même, mais invite à la prudence sur le sujet.

Malgré les conséquences de la Grande Guerre, le Finistère continue pendant l'entre-deux-guerres à être un département parmi les plus peuplés du pays et parmi les plus dynamiques quant à sa démographie. Les premières années après la guerre, il fait toujours preuve d'une vitalité qui détone dans « un pays dit de fils uniques, à la jeunesse déjà largement réduite par la faible natalité [203] ». Le département affiche une apparente bonne santé en chiffre absolu : c'est le neuvième département le plus peuplé en 1921, avec 762 514 personnes recensées. Pendant toute la période, il maintient un niveau élevé, quoique fléchissant, de vitalité démographique : la densité de peuplement atteint, en 1936, 107,7 habitants au kilomètre carré contre 76,1 pour la moyenne nationale [204].

Cependant cette population se répartit de manière très inégale dans le département et révèle ainsi des différences importantes selon les zones [205] (figure 1.3 page 71). Les trois cartes qui illustrent l'évolution contrastée du peuplement révèlent une toute autre tendance de l'évolution de la démographie finistérienne. La première carte permet de prendre la mesure des changements profonds qui se sont opérés en un quart de siècle, entre 1911 et 1936. Elle fait ressortir une vaste zone qui a perdu entre 10 et 56,03 % de sa population. Seules résistent les quelques marges maritimes — la ville de Concarneau qui perd des habitants fait figure d'exception — et le pourtour des villes ouvrières, à des rares exceptions près [206]. Saint-Pol-de-Léon au nord et Scaër au sud attirent les populations avec leurs besoins en main-d'œuvre agricole. Partout ailleurs, le solde reste négatif. « La ceinture dorée [207] » perd en moyenne 3 % ; les besoins

201. Voir par exemple : Y. Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit*., p. 183 ou Jean-Jacques Becker et Serge Berstein qui avancent que « les agriculteurs avaient été la fraction la plus touchée, environ les deux tiers des morts ». Jean-Jacques Becker et Serge Berstein, *Victoire et frustrations, 1914-1929*, Points Histoire, Vol. 12, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Éditions du Seuil, 1990, p. 150.

202. ADF, 1M358, Ville de Châteaulin, s. d.,« Liste d'appel des morts pour la France ».

203. Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Vol. II, Paris, Éditions Économica, 1984, p. 18.

204. *Recensement général de la population*, 1936, Tome 1.

205. *Idem*.

206. La commune de Lanvéoc, située au fond de la rade de Brest, connaît un doublement de sa population (50,8 % entre 1926 et 1936). Cette évolution atypique s'explique par l'installation de la base aéronavale des hydravions sur le territoire de la commune, au Poulmic, à partir de 1930.

207. Expression de Georges Perrault, Directeur des Services Agricoles du Finistère in *L'Illustration Économique et Financière*, numéro spécial sur le Finistère du 9 mars 29, p. 46 : « Véritable paradis terrestre qui, partant de la plage du Pouldu, fait le tour du département pour se terminer en apothéose à l'embouchure de la rivière de

importants en main-d'œuvre agricole y freinent malgré tout les départs. Le centre du département paye la pauvreté de son sol et son isolement. La seconde carte permet de voir que la guerre a certes joué un rôle et que l'effet cumulatif de cet épisode tragique et de l'émigration marquent profondément le territoire. Mais une fois la guerre terminée, l'émigration continue dans la majorité des communes du département.

TABLE 1.1. – Évolution de la population urbaine

Années	1846	1911	1921	1926	1931	1936
Pourcentages	20,5	27,9	26,5	26,9	28,8	30,1

Source : *Recensement général de la population*.

Pour autant, toutes les communes ne régressent pas. En effet, dans le Pays Bigouden, Martine Ségalen souligne l'impact du développement de la pêche et donc des industries connexes : « La crise de l'agriculture aurait dû entraîner un exode rural massif dès la fin du XIX^e^ siècle et le début du XX^e^ siècle ; celui-ci est retardé de trente ans par les activités de la pêche [208]. » Cette explication donne un éclairage aux cartes et permet de comprendre pourquoi les communes côtières du sud du Pays Bigouden mais également Audierne et leur périphérie proche résistent mieux que d'autres communes environnantes.

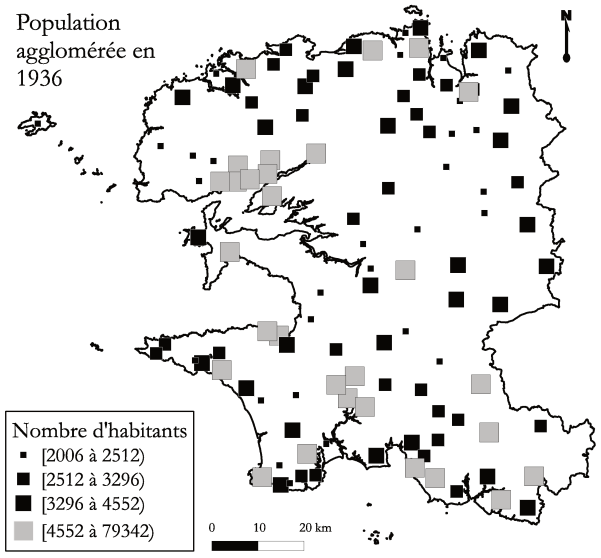

FIGURE 1.2. – Population des communes de plus de 2 000 habitants. Distribution par quartiles. Source : *Recensement général de la population*, 1936.

Une quinzaine de communes dans le Léon connaissent pendant cette période un solde positif. Les communes léonardes les moins pourvoyeuses de travail se dégarnissent et, dans les années trente, la crise n'offre pas de débouchés suffisants dans les grandes villes, bloquant en quelque sorte les migrants à mi-chemin [209]. Quant à la carte qui illustre la densité de population en 1936, elle synthétise les grandes tendances de peuplement. Le Finistère est bien découpé en trois parties. Les populations peuvent vivre en nombre là où elles trouvent de quoi assurer leur quotidien. C'est le cas de la zone de petite propriété du nord du département. Dans le sud, les besoins

Morlaix ».

208. Martine SÉGALEN, *Quinze générations de bas-bretons*, Les chemins de l'histoire, Paris, PUF, 1985, p. 303.

209. Cependant, cette situation n'est qu'une étape : « Avec une vie qui se déroule en raison des contingences du transport au sein d'un périmètre restreint, les bourgs ne représentent qu'une amorce immédiate et parfois temporaire du long processus de polarisation qui conduit aux villes. » Jean OLLIVRO, *Bretagne 150 ans d'évolution démographique*, Rennes, PUR, 2005, p. 76. André Burguière a fait le même constat à Plozévet pour l'entre-deux-guerres : « Carrefour routier important, le bourg tend à s'écarter de l'orbite communale qui n'a plus les moyens de le faire grandir davantage, pour devenir une petite capitale économique et scolaire régionale. Des commerces s'y installent qui doivent desservir les communes voisines. » André BURGUIÈRE, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1978, p. 141.

en main-d'œuvre agricole et dans les industries de transformation des produits de la pêche et de l'agriculture expliquent de la même manière la densité de population. Le centre est fort dégarni.

En effet, la densité de population varie du simple au triple entre l'arrondissement de Châteaulin, qui a perdu près de 14 000 habitants depuis le début du siècle, et celui de Brest [210]. Le centre finistérien reste largement au-dessous du taux national, contrairement aux trois autres arrondissements. La terre n'y nourrit plus toutes les bouches. Si la révolution agricole de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle [211] a permis à la population de continuer à se développer sur place, dès 1861 le dépeuplement affecte le Léon et le Trégor [212].

De la deuxième moitié du dix-neuvième siècle à la guerre, la population rurale réussit cependant à conserver sa très large suprématie [213] mais le recul amorcé s'amplifie et prend une dimension nouvelle que ne doit pas cacher le décalage important qui persiste par rapport à la moyenne nationale [214]. L'exode rural, parce qu'il touche une société majoritaire, et affecte son équilibre social en profondeur, fait remonter en surface les antagonismes entre villes et campagnes. Il convient de l'étudier en tant que tel pour en appréhender les conséquences sur l'histoire sociale du département. Un regard (table 1.2 page 72) sur la population agglomérée [215] offre également des renseignements intéressants sur l'importance relative de la population urbaine. La comparaison entre les recensements qui encadrent la crise économique permet d'en mesurer l'impact, même si l'interprétation doit être prudente. En effet, la population agglomérée augmente partout, sauf dans l'arrondissement de Quimper. Dans ceux de Châteaulin

210. La densité au kilomètre carré par arrondissements en 1936 : Brest : 167,2 ; Châteaulin : 58,8 ; Morlaix : 91,9 ; Quimper : 113,5. Source : *Recensement général de la population*.

211. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 42.

212. *ibid.*, p. 53 et suivantes.

213. Daniel Collet, en conclusion de son étude sur la population rurale au XIX^e siècle présente une synthèse des caractères principaux de la population rurale : « La population du Finistère présente donc en 1900 des traits qui avaient disparu ou grandement diminué dans beaucoup de régions de France au cours du XIX^e siècle : population rurale et agricole importante à fort accroissement naturel pouvant à la fois alimenter un puissant courant d'émigration et une considérable augmentation sur place. » Daniel Collet, « La population rurale du Finistère au XIX^e siècle (1821-1901) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, Vol. Rennes, 1982, p. 115.

214. Paul Claval, cité par Corentin Canévet explique ce décalage : « Mais il y a eu des types d'évolution différents avec persistance de vieilles formes d'économie autarcique. Ce phénomène est caractéristique de zones en quelque sorte étrangères à la nation dans laquelle elles se trouvent placées. De telles réactions sont fréquentes dans les zones de minorité linguistique. [...] La Bretagne voit au contraire les densités rurales croître jusqu'en plein XX^e siècle et la production se développer parallèlement. » Corentin Canévet, *Le modèle agricole breton*, Rennes, PUR, 1992, p. 88.

215. « La population municipale se décompose en population agglomérée au chef-lieu (population de l'agglomération qui comprend la mairie) et population éparse (qui est, en réalité, la population non agglomérée au chef-lieu). Cette notion de population agglomérée trouve son origine, comme celle de la population comptée à part, dans l'utilisation des chiffres de la population légale à des fins fiscales et administratives. C'est en effet une loi du 25 novembre 1808 qui l'introduisit pour l'application des tarifs fiscaux. C'est cette limite de 2 000 personnes qui départage les communes urbaines des communes rurales. » Maurice Vernet, « Population de la France : le nombre et la loi », *Économie et statistique*, n° 36, juil. 1972, p. 8. Seules les communes ayant plus de 2 000 habitants agglomérés dans leur chef-lieu sont considérées comme des communes urbaines.

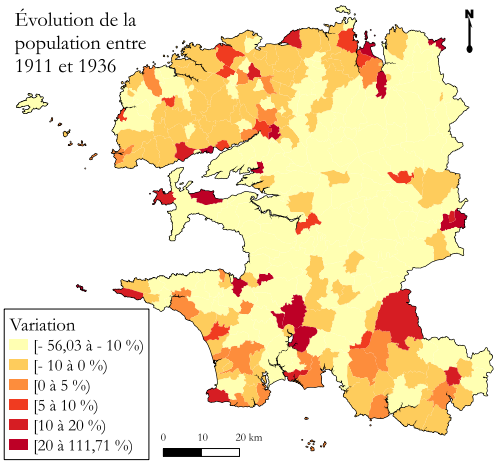

(a) Source : *Recensement général de la population*, 1911 et 1936.

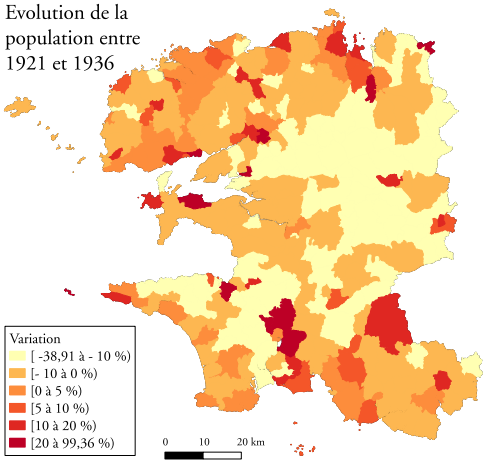

(b) Source : *Recensement général de la population*, 1921 et 1936.

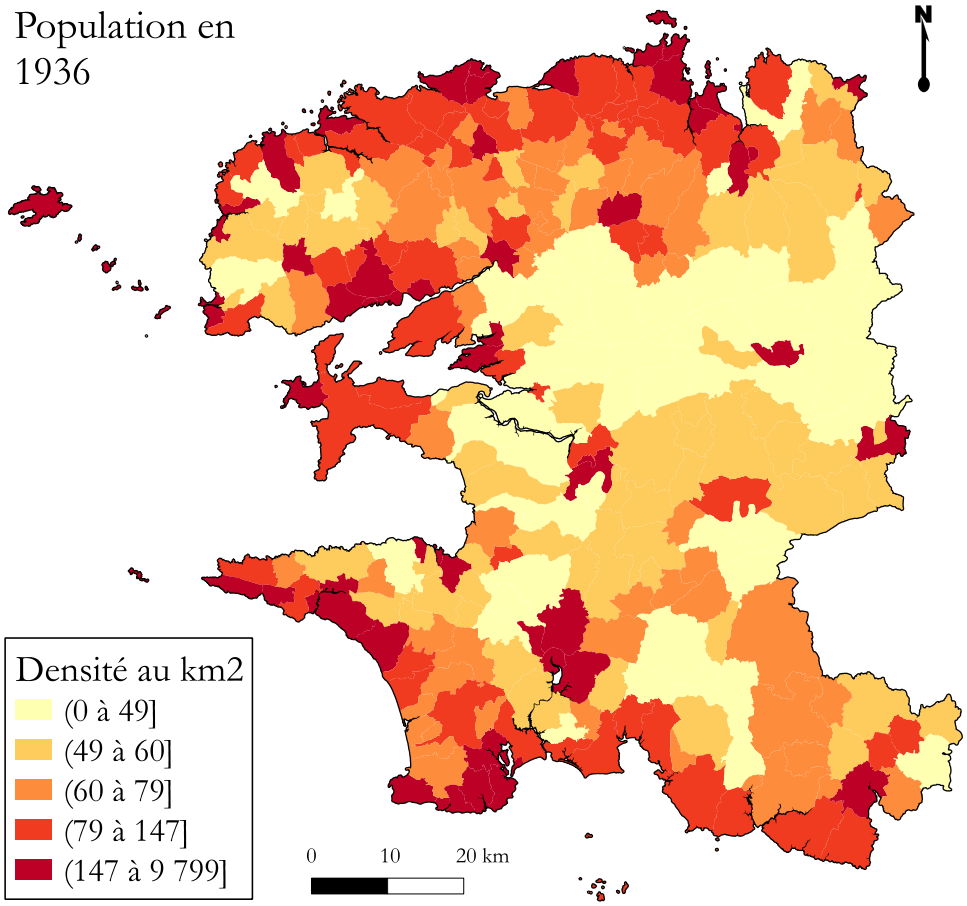

(c) Source : *Recensement général de la population*, 1936. Les communes sont distribuées en quantiles qui représentent chacun un cinquième du total des communes du département.

FIGURE 1.3. – La population finistérienne dans l'entre-deux-guerres.

et Morlaix, la progression est cependant relative, contrairement à l'arrondissement de Brest où l'augmentation frôle les 9 %.

Table 1.2. – Population agglomérée par arrondissement (en %).

Années	Brest	Châteaulin	Morlaix	Quimper	Total
1931	48,19	28,36	34,65	38,17	39,07
1936	52,39	30,31	35,38	38,72	41,23

Source : *Recensement général de la population*.

La progression de la population urbaine est donc lente, mais constante comme l'indique le graphique sur l'évolution comparée des populations urbaines et rurales dans un long terme qui va de 1831 à 1946. Là encore, la complexité des évolutions rend leur compréhension difficile pour les acteurs. La population urbaine du Finistère augmente, et même plus vite que dans les trois autres départements pour les dépasser dès 1846. Dans le même temps, la population rurale connaît un pareil développement et le Finistère devient le premier département en nombre d'habitants de communes rurales en 1901. Cependant, la population urbaine augmente plus vite et continue d'augmenter (table 1.1 page 69 et fig. 1.4(a), page 73). Au contraire, la population rurale régresse à partir de 1911, commençant ainsi à inverser les rapports (fig. 1.4(b), page 73). La dispersion du peuplement reste très forte, avec toujours l'exception de l'arrondissement brestois. Seules trois villes n'ont aucune population éparse : Brest, Quimper et Douarnenez. Les autres villes comprennent toutes, à un degré plus ou moins fort, des populations dispersées : Quimperlé : 30,64 ; Saint-Pol-de-Léon : 36,46 ; Landerneau : 10,64 [216]. L'importance de cette géographie de l'isolement, y compris dans les communes urbaines, agit sur les comportements sociaux.

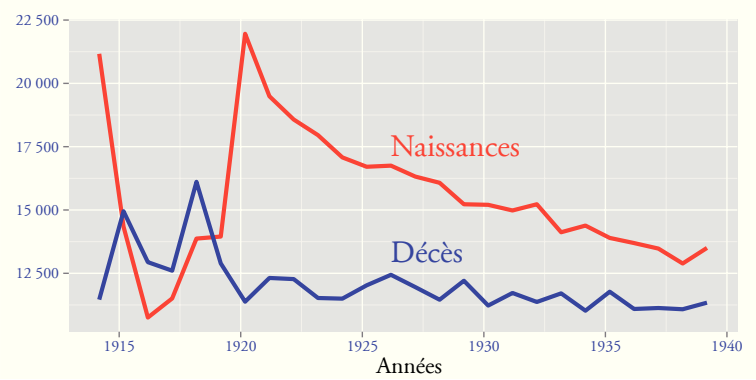

Figure 1.5. – Courbe des naissances et décès entre 1914 et 1939.

Seules les communes les plus petites et les plus grandes augmentent en nombre et en peuplement. Dans le bas de l'échelle, la perte de population fait passer quelques communes dans le groupe inférieur (table 1.3 page 74). Au-delà des 3 000 habitants, un phénomène inverse profite aux deux derniers groupes. Ces déplacements se font donc au bénéfice de la société urbaine, mais pas seulement : l'excédent d'émigration atteint 22 413 entre 1931 et 1936 (contre 29 202 pour 1926-1931) [217]. La crise économique a freiné l'émigration hors du département ; le chômage qui sévit dans tout le pays n'incite plus à s'expatrier.

Comparée au précédent recensement de 1931, la population a augmenté de 1,68 % ; cette situation, en apparence saine, cache donc un mouvement de déclin démographique sur le long

216. *Recensement général de la population*, 1931, Tome 1 et 1936, Tome 1.
217. *Recensement général de la population*, 1931, Tome 1 et 1936, Tome 1.

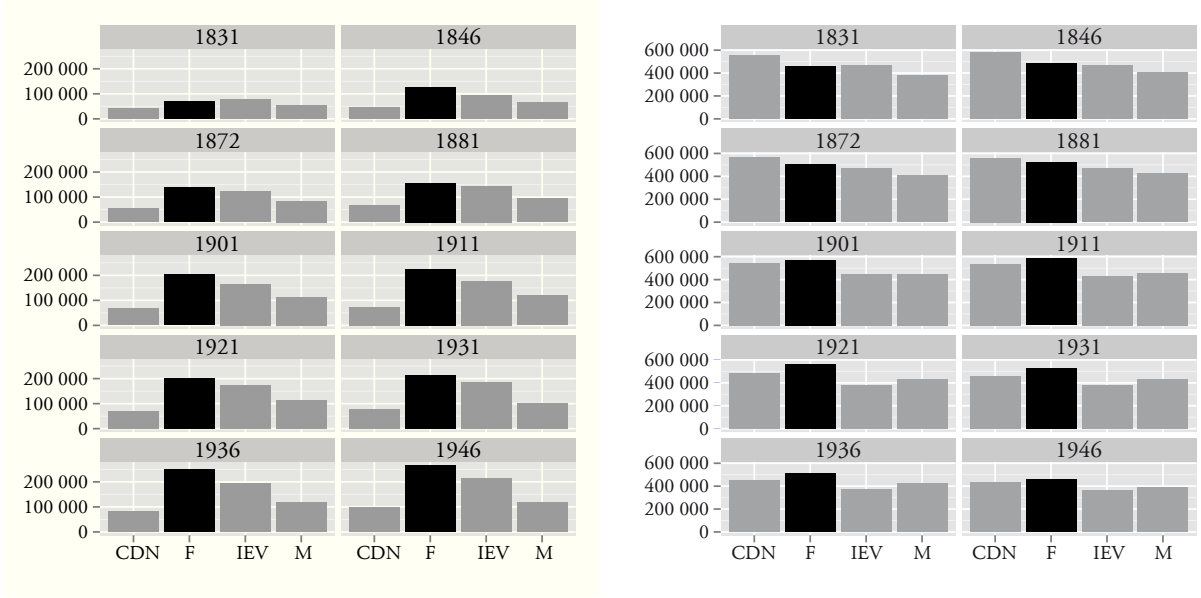

(a) Population urbaine.

(b) Population rurale.

FIGURE 1.4. – Évolution comparée des populations urbaines et rurales dans les départements bretons entre 1831 et 1946. CDN : Côtes-du-Nord, F : Finistère ; IEV : Ille-et-Vilaine ; M : Morbihan. Source : INSEE, DIRECTION GÉNÉRALE DE RENNES, *Annuaire statistique régional, Côtes du Nord, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan*, Rennes, juil. 1951, 347 p.

terme. Si depuis la fin de la guerre cette chute n'atteint que 0,75 %, l'effet cumulé donne la mesure de l'ampleur du dépeuplement : - 5,68 % depuis le recensement de 1911 qui avait donné le chiffre de population maximum.

La fragile pause apparue dans la longue phase de dégradation démographique, à la veille du Front populaire, n'est nullement un retournement de tendance et s'explique uniquement par un facteur conjoncturel : la baisse momentanée de l'émigration, liée au resserrement général du marché du travail éclaire à elle seule la situation démographique nouvelle. En effet, si l'on examine la courbe des naissances et celle des décès depuis 1914, le dépeuplement devrait se poursuivre sous la dynamique des mouvements naturels.

Le taux de natalité finistérien reste encore en 1936 le premier du pays, même s'il régresse rapidement : il chute de 25,56 pour mille en 1921 [218] (soit un taux supérieur de plus de 30 % au taux national) à 18,4 pour mille quinze ans plus tard [219]. Le Finistère est même le seul département à connaître un excédent de naissances en 1919 [220]. Cette natalité remarquablement

218. ADF, 1N 157, 1931 II.

219. ADF, 1N 168, 1936 II.

220. Statistique du mouvement de la population, 1919. En comparant deux périodes, celle de 1910 à 1914 inclus et celle de 1915 à 1919 inclus, le Comité d'hygiène sociale départemental comptabilise un déficit de 44 019 naissances. ADF, 1N 157, 1931 II.

forte « provient largement de la vitesse acquise [221] ». En effet le graphique des naissances et des décès (figure 1.5 page 72) fait apparaître un lent étiage du nombre des naissances : la résistance singulière du département correspond en réalité au même décrochage que les autres départements bretons, mais à partir d'une situation dominante (figure 1.7 page 77). D'où l'impression que le Finistère est toujours un département démographiquement fécond. Pendant la période du Front populaire, cinq départements ont un solde positif entre 1935 et 1937. Le Finistère en fait partie. « Seuls trois départements ont un excédent notable et régulier (le Nord, le Pas-de-Calais et la Moselle) et les deux autres un excédent moindre (le Finistère et la Seine-Inférieure) [222]. » Pourtant, et ce n'est pas contradictoire : le Finistère connaît le recul le plus important en France de la fécondité dans la période 1911-1945 [223]. En effet, il s'agit d'un comportement essentiellement rural et même paysan. Les frontières ne sont pas aussi marquées cependant. Des états intermédiaires persistent. Si André Burguière remarque qu'à Plozévet [224] les agriculteurs ont plus d'enfants que les tailleurs et les ouvriers, il ne faut pas oublier que les ruraux arrivant à la ville quittent leur monde d'origine, mais ne rompent pas pour autant avec les traditions natalistes qui s'y perpétuent.

Table 1.3. – Évolution de la taille des communes finistériennes.

	1931		1936		
Groupes	Nombre de communes	Population	Nombre de communes	Population	Différence
101 à 500	15	4 894	19	6 588	+ 3 461
501 à 1 000	60	43 684	62	45 606	+ 440
1 001 à 2 000	107	152 465	106	149 767	- 177
2 001 à 3 000	53	130 962	51	124 799	- 471
3 001 à 4 000	24	85 077	20	69 826	- 1 793
4 001 à 5 000	18	79 229	19	83 569	+ 548
5 001 et plus	22	247 984	24	276 638	+ 1 155

Source : *Recensement général de la population*, 1931, Tome 1 et 1936, Tome 1.

Les recensements successifs laissent par ailleurs apparaître une constante dans la répartition des familles par profession selon le nombre d'enfants : sur 5 chefs de familles de 8 enfants et plus, 4 sont agriculteurs. L'ancienne nécessité d'une main-d'œuvre agricole importante et l'encadrement religieux qui bloque l'évolution des mentalités et empêche en particulier toute tentative de développement de la limitation volontaire des naissances ont creusé un chemin suivi encore par les générations des années trente. Une photo remarquable paraît dans *La Dépêche de Brest* à la mi-décembre 1939 : une famille bigoudène est à l'honneur. Les parents ont

221. Yann Poupinot, *La Bretagne contemporaine : contribution à l'étude de son évolution. Histoire économique et sociale de 1789 à nos jours*, Paris, Ker Vreizh, 1955, p. 125.

222. Maurice Garden et Hervé Le Bras, « La population française entre les deux guerres », *in* : Jacques Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française. De 1914 à nos jours*, Vol. IV, Paris, PUF, 1998, p. 87.

223. *ibid.*, fig. 49 p. 125.

224. A. Burguière, *Bretons de Plozévet*, *op. cit.*, p. 67.

alors 13 enfants [225]. La publicité qui en est faite dans un quotidien non catholique démontre que la politique nataliste est une valeur largement partagée pendant la période [226].

Comme le taux des naissances, celui des décès n'explique pas la dégradation démographique. Il reste inférieur à la moyenne nationale : 14,66 pour mille contre 16,4 pour mille en France pour la période 1926-1935 [227]. Cette différence provient du plus faible taux de mortalité infantile : 60,88 pour mille contre 80 pour mille sur l'ensemble du territoire (entre 1929 et 1933) [228]. Malgré les coupes sombres dues à cette guerre meurtrière et invalidante, la vitalité de la natalité aurait pu permettre le redressement de la situation démographique. L'immigration, extrêmement faible dans le Finistère (1 290 étrangers, dont 407 femmes, soit 0,18 % en 1936 [229]), n'intervient pas non plus, sur cette question, de manière significative.

Avant d'aborder plus en détail l'émigration — qu'il serait plus juste d'appeler exode rural — soulignons simplement que cette situation ne manque pas d'accentuer les handicaps du monde rural qui connaît un trop-plein chronique de bras alors que l'industrie départementale, faible et disséminée, ne peut prendre le relais.

L'émigration a toujours existé, mais, comme nous l'avons indiqué, le rythme s'accélère après que la révolution agricole ait absorbé toute la main d'œuvre nécessaire. Culture intensive, défrichage, et rendements accrus ont permis de nourrir plus de bouches au milieu du dix-neuvième siècle. Suzanne Berger retrace les grandes lignes de cette histoire démographique :

> « En 1911, après cinquante ans de déclin démographique, le Léon restait la région la plus peuplée du Finistère. C'est là que la révolution agricole s'était d'abord introduite et la prospérité de la région, ses besoins en main-d'œuvre agricole, attirèrent des travailleurs de tout le Finistère et des autres départements bretons. En 1861, la région avait atteint le point de saturation. Le déclin de la population agricole y résulta donc d'une "émigration de la faim". Au sud et au centre du Finistère, la situation était exactement inverse. De 1861 à 1911, la population y augmenta rapidement. Dans la majorité des communes de Cornouaille l'accroissement dépassa les 25 % et dans un certain nombre atteignit 40 %. La Cornouaille ayant adopté l'agriculture nouvelle plus tard que le Léon, la population continua d'y augmenter au-delà de 1911. À cette date, les régions côtières restaient le plus densément peuplées, le déséquilibre entre le Nord et le Sud avait pratiquement disparu [230]. »

225. Un quatorzième enfant naît en 1941. Pierre Pérennou, *Marig et autres moments de la vie en Pays bigouden*, traduit du breton par Mikael ar Roue, Tréguennec, Coop Breizh, Per Perennou, 2009, 172 p.

226. Les prises de positions politiques critiques sur ce sujet sont très encadrées par la loi du 23 juillet 1920 qui condamne la propagande anticonceptionnelle de 6 mois à un an de prison et de 1 000 à 5 000 francs d'amende. En la matière, la période de l'entre-deux-guerres est qualifiée de « populationnisme patriotique » par Georges Minois. Georges Minois, *Le poids du nombre. L'obsession du surpeuplement dans l'histoire*, Paris, Perrin, 2011, p. 468.

227. M. Ségalen, *Quinze générations de bas-bretons*, *op. cit.*, p. 51.

228. *ibid.*, p. 52.

229. *Recensement général de la population*, 1936, Tome 1.

230. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 53-54.

L'EXODE
VERS L'ARSENAL

M. le Président de la Chambre d'Agriculture du Finistère a fait parvenir la lettre ci-après aux pouvoirs publics et aux parlementaires de la région de Brest.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la délibération ci-prise par la Chambre de Commerce Brest le 19 novembre 1936 :

« Considérant que les privilèges substantiels dont jouissent les ouvriers des Etablissements de l'Etat, attirent la main-d'œuvre la meilleure et la mieux douée au point de vue professionnel,

« Considérant que l'Industrie privée paie l'apprentissage pour former des ouvriers pour l'Etat,

« Emet le vœu :

« Que soit mis en application le décret du 1er avril 1920.

« Que cesse le débauchage de la main-d'œuvre qualifiée formée aux frais de l'industrie privée ».

La Chambre d'Agriculture du Finistère fait siens les motifs indiqués par la Chambre de Commerce de Brest.

L'embauchage à l'arsenal de cette ville de très nombreux agriculteurs est de nature à troubler profondément l'économie rurale de la région. Non seulement les ouvriers agricoles sont enlevés à la Terre, mais il n'est pas rare de voir des cultivateurs fermiers. — et même des propriétaires, — abandonner leurs exploitations pour venir travailler à l'arsenal.

Ils y sont attirés par de nombreux avantages et, notamment, par le privilège intolérable dont bénéficient les employés de l'Etat sous forme d'allocations très élevées aux familles nombreuses, par la semaine de quarante heures, les congés, etc...

Sous peine de dépeupler les campagnes, il faut de toute urgence enrayer cet exode et faire appel de préférence, pour les travaux de manœuvres à l'arsenal, à des chômeurs de la ville : les Finances publiques y trouveraient leur compte elles aussi.

Je vous demande instamment, M. le Président, de prendre en considération notre requête et de donner des ordres pour que cesse au plus vite l'embauchage des travailleurs de la Terre par l'Arsenal de Brest.

Une mesure est nécessaire simultanément : le réajustement des allocations pour familles nombreuses qu'il importe de répartir plus équitablement entre tous les foyers français et nous ne cessons de les réclamer des Pouvoirs Publics.

Veuillez agréer, etc...

FIGURE 1.6 – Hervé Budes de Guébriant, écrit, en tant que président de la Chambre d'agriculture du Finistère aux autorités et aux parlementaires pour dénoncer l'attrait du travail à l'arsenal de Brest et les conséquences sur le marché du travail dans les campagnes. Source : *Ar Vro Goz*, 27 décembre 1936.

Les élites agrariennes se gardent bien de chercher les raisons profondes de cette émigration. Juste avant la guerre, une enquête nationale est diligentée par le ministère du Travail. Dans le Finistère, la partie sur l'émigration est confiée au vétérinaire départemental, Cornic, qui constate que « les serviteurs à gages constituent la masse importante des émigrés ; cette catégorie de paysans est relativement peu payée, il sont mal nourris et mal logés en général. L'exode des jeunes filles est considérable depuis quelques années — fille de fermiers, domestiques de ferme — ; elles se placent en qualité de bonnes chez les fonctionnaires ou dans des restaurants-cafés-auberges, et de là, par étapes successives, elles gagnent les grandes villes [231] ». La société rurale intègre depuis longtemps la menace toujours présente de l'exode. Si celui-ci régresse légèrement dans les années trente, cela ne change pas fondamentalement les données de la crise sociale et humaine qui en découle. De véritables classes creuses commencent à apparaître. Le socle sur lequel elle s'appuie s'effrite. Si la famille agricole continue en 1936 à procréer plus que les autres, le nombre de familles diminue. La société rurale ressent effectivement la mise en cause de ses fondations. « La conscience de ce déclin de la population jeune, notamment l'exode féminin, est très vive durant l'entre-deux-guerres et l'émigration fréquemment

231. Cité par Daniel COLLET, « L'émigration sud-finistérienne à la veille de la Première Guerre Mondiale », *in* : *Chrétientés de Basse-Bretagne et d'ailleurs, les archives au risque de l'histoire*, Société archéologique du Finistère, 1998, p. 507.

dénoncée par les médias agricoles [232]. » Les notables s'en font effectivement l'expression. Le sujet reste d'actualité pendant toute la période ; « le dépeuplement des campagnes devient même la tarte à la crème des penseurs distingués » jugent sévèrement Jean-Pierre Azéma et Michel Winock [233]. Jean-Jacques Becker et Serge Berstein ne sont pas moins sévères en caractérisant les nombreux discours et écrits sur le sujet de « larmoyants ». À l'appui de leur jugement, le fait que l'exode rural ne touche, entre 1921 et 1931 que 600 000 personnes sur l'ensemble du pays [234]. Guébriant use d'une rhétorique qui accrédite ces jugements. Ainsi en 1924 lors de l'assemblée annuelle de son syndicat :

> « Peut-on nier surtout, qu'en dépit de cette prospérité apparente, la terre de France soit désertée par beaucoup de ses enfants ? Voilà le grand fléau dont l'avenir national est assombri et qu'à tout prix, il faut conjurer, ici, en Basse-Bretagne, le mal est moins profond qu'ailleurs, mais nous en sentons la menace et nous voudrions l'écarter alors qu'il en est temps encore peut-être [235]. »

Pourtant, même si la dynamique enclenchée est défavorable, le Finistère offre un profil plus solide à l'observateur. La Basse-Bretagne semble protégée par son poids relatif. Mais si Guébriant avait regardé de près les tendances et les ruptures, il y aurait vu deux profils. La France et, dans une moindre mesure, l'Ille-et-Vilaine continuent de progresser entre 1921 et 1931, au contraire de l'ensemble des trois autres départements. La crise, figeant les mouvements migratoires, inverse les courbes sauf pour les Côtes-du-Nord, seul département à poursuivre son dépeuplement.

Au-delà des discours de congrès, l'Office Central de Landerneau martèle une analyse suffisamment simple pour s'incruster dans l'inconscient collectif paysan : celui qui émigre vers la ville perd à la fois sa terre, son identité et son âme. « Les villes, les grandes surtout, regorgent de paysans anémiés et pervertis » explique une plaquette qui paraît en 1929. Son titre : « Au jeune paysan, reste au champ ! » est explicite [236].

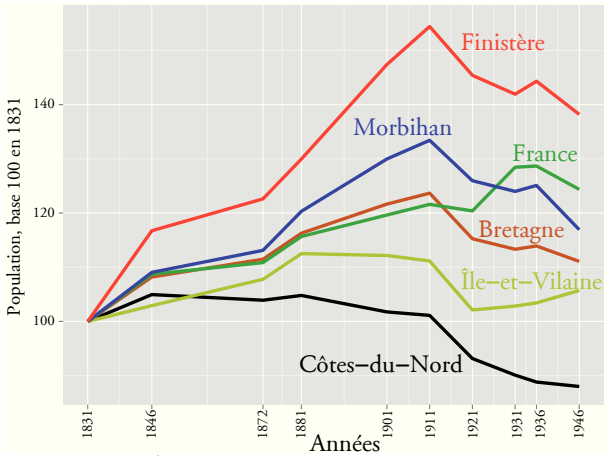

FIGURE 1.7. – Évolution comparée de la population en France et en Bretagne.

L'Office central tente régulièrement de retenir les ruraux à la terre, même si celle-ci n'est plus bretonne, en organisant des départs groupés vers les zones agricoles sous-peuplées d'Aquitaine. Plusieurs milliers de personnes partent ainsi entre 1921 et 1929 [237]. Comme nous le verrons, le choix a été fait d'accompagner les migrations, qu'elles soient saisonnières ou définitives [238]. Un autre aspect intervient dans cette

232. C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, p. 95-96.
233. Jean-Pierre Azéma et Michel Winock, *La troisième République*, Pluriel, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1976, p. 228.
234. J.-J. Becker et S. Berstein, *Victoire et frustrations*, *op. cit.*, p. 331.
235. *Compte-rendu du XII^e congrès national des syndicats agricoles tenu à Quimper le 12 octobre 24*, Brest, 1925.
236. Publiée en 1929. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 127.
237. *ibid.*, p. 141.
238. Voir notre article sur les ouvriers agricoles. J.-P. Sénéchal, « Les contours incertains d'un enjeu hégémo-

question des migrations : l'attrait des villes et l'espoir d'un meilleur niveau de vie. Les élites agrariennes reprochent au monde urbain une concurrence qui menace les équilibres et les hiérarchies sociales, à l'exemple de Guébriant, omniprésent sur ce terrain pendant toute la période, qui se plaint aux autorités, en fin d'année 1936 de la concurrence déloyale de l'arsenal, notamment en terme de salaires (figure 1.6 page 76). Un temps stoppé par la guerre, le développement des villes reprend vigueur à partir du milieu des années vingt, avec un gain proche des 10 % à chaque recensement (table 1.1 page 69).

Comme les agrariens, l'Église se préoccupe de ce qu'elle ressent comme une tendance dangereuse pouvant amener une déstructuration d'une société rurale qui lui est toujours largement acquise. M^gr Duparc écrit un mandement [239] en octobre 1909 sur l'émigration bretonne s'adressant « aux bons habitants de notre diocèse qui abandonnent imprudemment leur pays d'origine ». Dans ce texte il lie très clairement l'émigration et le détachement : « La plupart y perdent leurs habitudes chrétiennes et ne peuvent même pas se vanter d'avoir en retour conquis l'aisance que ne leur donnait plus la Bretagne. Ils sont devenus plus pauvres en même temps que moins croyants. Ils courent sans s'en douter du même pas à la misère et au péché mortel [240]. » Ce qui est intéressant dans ce texte, ce sont les consignes que donne l'évêque pour ralentir le phénomène ou au pire pour l'accompagner. M^gr Duparc a bien compris que les départs si nombreux désignent une émigration de la misère. Et il faut essayer d'y répondre, mais ses réflexions sont des vœux pieux et il le sait.

> « Si des industries plus variées et plus familiales s'établissaient sur les côtes et dans l'intérieur du pays, –– si les *penn-ti* se multipliaient de manière à donner aux journaliers le moyen de vivre économiquement en famille près des propriétés où on les emploie, –– si tous ceux qui possèdent s'imposaient l'effort voulu pour améliorer l'état du sol, — si le gouvernement facilitait cet effort, –– si la terre devenait plus rémunératrice pour ceux qui la travaillent, –– et si enfin les ouvriers agricoles comprenaient mieux l'avantage de vivre au grand air, soutenus par les traditions et les affections du foyer, en gagnant un peu moins, mais aussi en dépensant beaucoup moins que dans les villes, ce serait la meilleure solution de ce grave problème. Cette solution hélas ! Ne dépend pas de vous seul [241]. »

Cette option n'est pas viable, M^gr Duparc le sait [242]. Aussi exhorte-t-il les clercs à contrôler les départs, en conseillant fortement aux futurs migrants de se diriger vers « les centres d'émigration bretonne où ils ont le plus de chance de garder leur foi en gagnant leur pain ». La volonté de contrôle va loin puisqu'il impose aux curés de tenir un fichier des départs : « vous

nique : les ouvriers agricoles dans le Finistère du Front populaire », *art. cit.*, p. 133-134.

239. Un mandement est une lettre pastorale signé par un évêque à destination de ses fidèles ou à son clergé, pour éclairer un point de doctrine ou donner des consignes pratiques. Il est destiné à être lu et commenté en chaire.

240. Cité par D. Collet, « L'émigration sud-finistérienne à la veille de la Première Guerre Mondiale », *op. cit.*, p. 510.

241. Cité par *ibid.*, p. 510.

242. Michel Lagrée pense, que malgré tout, les clercs obtiennent quelques résultats dans les zones de forte pratique : « La corrélation avec les facteurs religieux paraît [...] très inégale : elle semble exister dans le Finistère, où le Léon s'oppose à la Cornouaille et au Trégor, où l'on est moins docile à l'injonction de ne pas partir ». M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*

devez dresser dans chaque paroisse une *statistique* de tous vos émigrés. Vous vous aiderez pour le faire des renseignements fournis par les mairies, les familles et les personnes de bonne volonté [243]. ». L'évêque invite les clercs à lire son mandement en chaire. L'Église du Finistère applique avec constance cette politique dans les décennies qui suivent.

Une enquête, menée par les Comités d'action catholique en 1938, confirme avec pessimisme cette évolution du monde rural. À Plouvorn, 160 personnes avaient plus de 66 ans en 1906, 245 atteignent cet âge en 1936. Dans le même temps, le nombre des enfants de moins de dix ans s'effondre de 416 à 282. Sur 12 mariages prononcés à Ploudaniel en 1937, seuls deux restent à la terre [244]. Le phénomène est donc bien réel et les familles quittent la terre par vagues successives, laissant au village les plus âgés. La majorité rejoint les villes et change de société en quittant la civilisation rurale [245].

Les différentes catégories sociales ne sont pas affectées de la même manière par l'exode. De 1931 à 1936, les chefs d'établissements agricoles voient leur effectif reculer de 8,33 % alors que celle des salariés perd elle 24,75 % [246]. Si la chute des salariés est spectaculaire, celle des chefs d'établissements doit également retenir notre attention. Ce phénomène récent touche le cœur de la société paysanne :

> « Tout se passe comme si dans le processus historique des transformations de l'agriculture les différentes catégories d'agriculteurs "décrochaient" les unes après les autres, la période d'amorce du déclin correspondant à chaque fois à des mutations importantes de l'économie agricole ou de la société rurale : journaliers dès 1850 avec la disparition de l'artisanat rural et la mise en place d'un nouveau système de production, ouvriers à partir de 1900 avec des modifications importantes dans l'organisation du système de polyculture-élevage, aide-familiaux entre les deux-guerres [247]. »

Ceux qui restent, prenant conscience du danger potentiel qui menace leur mode de vie, écoutent alors avec plus d'attention les chantres de la société paysanne. Dorgères et Guébriant leur donnent, dans des registres différents, l'espoir de pouvoir changer le cours des événements.

Deux sociétés cohabitent dans le département. Les comportements démographiques, analysés globalement, dévoilent des modes de vie, des automatismes acquis sur le long terme qui témoignent à la fois de la résistance de la société rurale et de son opposition à la ville, bien plus profonde qu'une simple opposition politique ou rivalité économique. La taille des familles, leur structure, l'âge au mariage, sont les reflets fidèles d'une conception du monde, d'une philosophie de vie, d'une nécessité économique. Le fossé qui sépare les deux sociétés ne peut que s'élargir et exacerber les tensions en temps de crise. Les structures démographiques rurales s'appuient pour perdurer sur des structures sociales qui, de manière visible, rentrent de plus en plus en discordance avec les nécessités nouvelles. En apparence donc, le Finistère maintient un

243. Cité par D. Collet, « L'émigration sud-finistérienne à la veille de la Première Guerre Mondiale », *op. cit*., p. 511.

244. *LACDQL*, n° 53, avril 1938.

245. « la civilisation rurale se définit d'abord par oppositions. Qui dit campagne dit villes : qui dit paysans dit citadins. » Emmanuel Le Roy Ladurie, *La Civilisation rurale*, Paris, Éditions Allia, 2012, p. 7.

246. *Recensement général de la population*.

247. Pierre Daucé, « L'évolution de la population agricole en Bretagne de 1850 à 1950. Quelques éclairages nouveaux », *Tud Ha Bro*, n° 5/6, p. 95–131.

dynamisme démographique, du moins quand son évolution est comparée à celles des autres départements. Mais, même s'il est évident qu'une partie de la population quitte le département, une autre partie, moins visible, est également déracinée, dans le cadre des mouvements de population internes au département. Ce sentiment d'arrachement d'une société rurale est en grande partie construit par les élites agrariennes et cléricales qui cherchent ainsi, pour des raisons idéologiques, mais aussi économiques pour les premières, à contrôler les départs pour la ville, symbole de toutes les perditions.

B. Une Église omniprésente

B. 1. Une pratique religieuse majoritaire

Une démographie décalée et forte est l'une des originalités finistériennes. L'autre trait marquant pourrait être une pratique religieuse unanime en apparence et, en corollaire, le rôle central de l'église catholique dans la vie sociale des paroisses. « L'Église au village [248] » donnerait ainsi corps à la prégnance de la religion. À regarder de trop loin, l'unanimisme paraît comme une évidence alors que l'analyse des pratiques au niveau des paroisses précise le paysage et introduit plus que de la nuance. Pour Yvon Tranvouez, la pratique majoritaire de la population est une caractéristique de la région, mais, confirme-t-il, « les différentiations internes » dessinent effectivement un paysage morcelé [249]. Cependant, cette caractéristique est observable, à des degrés divers, dans tous les départements bretons. Il n'existe pas, en la matière, une originalité particulière du Finistère par rapport au reste de la Bretagne.

Le travail fondateur de Michel Lagrée l'a confirmé avec rigueur. Le panorama est ici aussi contrasté que dans les autres départements de l'Ouest de la France. Dans ce que Michel Lagrée appelle les « années décisives » qui vont de 1914 à 1930, « le paysage paraît se transformer à une allure accélérée à partir de la césure décisive de la Première Guerre mondiale, qui introduit une profonde rupture culturelle, spécialement dans le pays bretonnant [250]. » C'est le Finistère, et plus précisément la paroisse de Bannalec, dans le sud du département, qui connaît le recul le plus sévère, « sans guère probablement d'équivalent en France », passant de 97,5 % de messalisants des deux sexes en 1912 à 10 % en 1936 [251]. André Siegfried, le premier, a souligné, pour

248. Selon l'expression de Yves Déloye, en résonance avec « La République au village » de Maurice Agulhon. Voir Yves Déloye, *Sociologie historique du politique*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2007, 121 p. L'Église s'est par ailleurs calée sur le découpage administratif des départements de la République en créant, en 1801 un diocèse de Quimper qui s'élargira en intégrant le Léon en 1853.

249. Yvon Tranvouez, « Un objet incertain, le catholicisme breton (XIXe siècle-XXe siècle) », *in* : Yvon Tranvouez (dir.), *Requiem pour le catholicisme breton ?*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 18.

250. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 75.

251. *ibid.*, p. 81.

la période qui précède la césure de la guerre, l'importance de la question religieuse en Bretagne qui opère un clivage net dans l'ensemble de la société même dans les zones médianes. Pour lui, le Léon, « est avant tout une société catholique, dont la vie politique, comme la vie spirituelle, est souverainement gouvernée par le clergé. Nous avons vu ailleurs la domination combinée du presbytère et du château. Ici, le presbytère domine seul, sans le château et au besoin contre lui [252]. » De l'autre coté de l'arc des possibles, la situation dans la Montagne d'Arrée, comme la dépeint l'auteur du *Tableau politique* : « Les maires surveillent de près les curés et savent les empêcher de sortir du cercle de leur fonction ; parfois même ils prennent des mesures ressemblant presque à des vexations. À Poullaouen, dans plusieurs autres communes, des arrêtés municipaux interdisent les quêtes. Les prêtres qui ne se sentent pas les maîtres, cèdent généralement : ils savent trop que leur insistance tournerait plutôt contre eux l'opinion [253]. » Ces deux situations bornent les possibles observables également pour la période de l'entre-deux-guerres.

Ceux qui vivent dans des zones de pratique quasi unanime ne peuvent imaginer une autre situation. À l'exemple de ces militants jacistes [254] de Lesneven qui perçoivent la société rurale dans laquelle ils vivent comme un « milieu particulièrement chrétien. Les prières du soir se font en commun – celles du matin individuellement. Par ici on a l'habitude d'avoir un chapelet dans sa poche en semaine. Dans certaines familles on lit tous les soirs une page d'évangile [255]. » Ce constat peut-il être généralisé à l'ensemble du département ? La vision qu'en ont les jeunes militants catholiques ne correspond pourtant pas, ou plus, au comptage des messalisants ou des pascalisants [256], en dehors de la société léonarde dans laquelle ils vivent. Pour mesurer de plus près la pratique religieuse, un passage par la cartographie des pratiques s'impose. En effet, la carte des pascalisants dans les années trente (figure 1.8 page 83) montre les zones de force et de faiblesse du catholicisme finistérien [257]. Les traits généraux sont connus. Le département est très contrasté entre le Léon, forteresse imprenable et le sud, beaucoup plus nuancé, avec une zone importante de désintérêt autour de Concarneau, Rosporden et Scaër. La frontière est du département, qui part du Trégor maritime et rejoint la capitale du Poher Finistérienne,

252. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 249.

253. *ibid.*, p. 243.

254. C'est-à-dire qui militent à la JAC.

255. ADQ, 22K3, rapport dactylographié, février 1939

256. Messalisant : participant à la messe dominicale ; pascalisant : personne qui communie au moment de Pâques.

257. Nous avons repris les calculs relevés par l'enquête menée par le chanoine Boulard à partir des pourcentages de participation indiqués pour les enquêtes diocésaines entre 1931 et 1939. Les pourcentages indiqués par les curés ou les vicaires dans le cadre des visites canoniques ont été rapprochés par les enquêteurs, pour la transmission des résultats au CNRS, d'une population de référence nettement plus faible que la population totale recensée. Nous avons choisi, pour cartographier le taux des pascalisants, de calculer le pourcentage des pascalisants, hommes et femmes, de la population recensée par commune en 1936.

Les sources utilisées : Archives diocésaines de Quimper, 3F10, 3F11/1, 3F11/2 et 3F11/3 et 4F20/1. Quelques blancs subsistent : dans le canton de Saint-Pol-de-Léon, seule la paroisse de Saint-Pol a été visitée en 1936. Nous avons pris pour les paroisses manquantes la moyenne indiquée par les cartes publiée dans l'enquête. Pas de rapport non plus pour 1936 à Ouessant.

se détache également. Plouigneau, Plougonven et Scrignac atteignent à peine 25 à 27 % de pascalisants et forment ainsi un point de fixation de la déchristianisation qui irradie autour de lui, pour trouver rapidement ses limites à l'ouest.

Trois secteurs géographiques se distinguent :

1/ le Léon : « La Terre des Prêtres » mérite son nom. Véritable société cléricale, elle ne connaît aucune déviance à cette religiosité qui imprègne le moindre moment de la vie, « dans ce petit royaume de Dieu qu'est le Léon noir [258] » ;

2/ à l'autre extrémité de la pratique religieuse, le Trégor, la région de Carhaix, la côte Sud qui se sont tôt détachés sous l'influence de multiples facteurs ;

3/ le reste du département évolue lui entre ces deux extrêmes. Le secteur entre Concarneau et Scaër forme l'extrémité la plus détachée, s'opposant avec netteté au croissant de pratique quasi unanime qui part de la région de Pleyben et s'épuise au nord de Quimper.

La représentation des données spatiales par carroyage offre une vue synthétique de la pratique dans le Finistère des années trente. Elle illustre parfaitement, par sa méthode de représentation, l'effet visuel de dégradé entre zones majoritaires et zones minoritaires. L'enquête de sociologie religieuse de 1958 évoque, à propos de la messe du dimanche des adultes : « les zones nettement bleues comme celles qui sont nettement rouges, sont comme des sommets auxquels on n'accède que par paliers [259]. » La représentation cartographique de la période précédant la guerre révèle déjà un zonage identique. La cartographie à l'échelle des paroisses n'est pas habituelle pour la représentation des pratiques religieuses en Bretagne. Les représentations restent toujours à un niveau cantonal. Mais cette focale cantonale limite l'expression des nuances. Nous voyons sur les deux cartes que le Léon n'est pas uniforme dans son attachement aux pratiques religieuses. Deux sous-ensembles apparaissent : même le Léon connaît la nuance.

Table 1.4. – Communiants le jour de l'adoration perpétuelle.

Année	Évaluation population adulte	Hommes	Femmes	Total	%
1921	821	315	439	754	92
1923	774	-	-	699	90
1929	767	269	385	654	85
1937	722	233	340	573	78

Source : Charles Pelras, *Goulien, commune rurale du Cap sizun (Finistère) : Etude d'ethnologie globale*, thèse de troisième cycle, Paris, Université, 1965, 470 p., p. 499, tableau xxxi.

La situation n'est nullement statique pendant l'entre-deux-guerres. La pratique religieuse connaît une baisse constante sur la durée de la période. Une série de chiffres sur la commune de Goulien illustre cette évolution (table 1.4). Le phénomène n'épargne pas les secteurs parmi les plus pratiquants à l'exemple de cette commune du Cap Sizun. Ces chiffres qui pourtant

258. François Menez, *Promenades dans le Léon*, Quimper, Calligrammes, 1985, p. 56.

259. Presse libérale du Finistère (éd.), *Finistère 1958, aspects religieux*, Brest, Secrétariat social, 1960, 82 p.

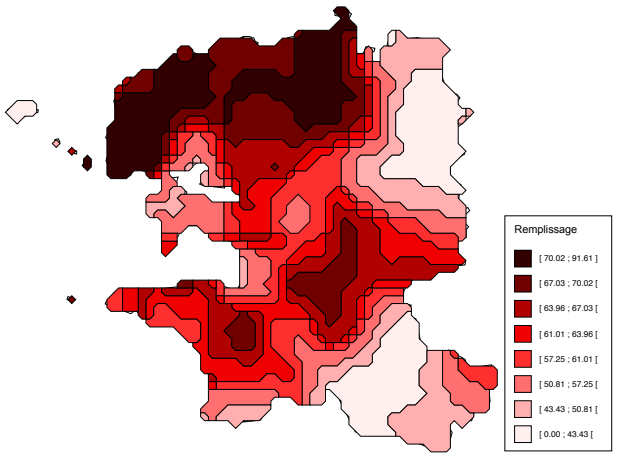

(a) Les pascalisants, représentation par carroyage.

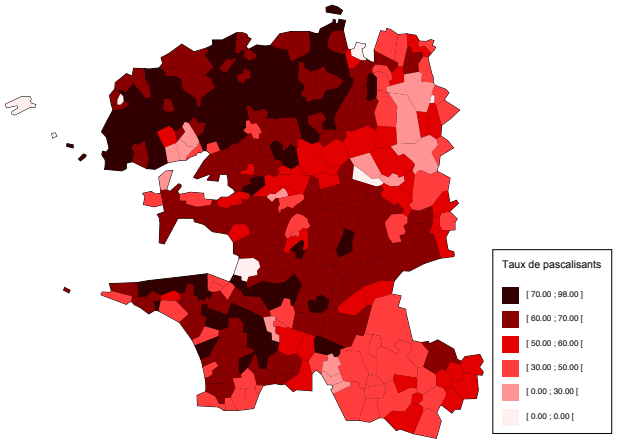

(b) Les pascalisants, par commune.

FIGURE 1.8. – La pratique religieuse dans le Finistère : les pascalisants par paroisse. Le carroyage est une technique qui permet de faire apparaître les grandes tendances par lissage, à partir d'un découpage par carreaux. La valeur de chaque carreau tient compte de la valeur des carreaux avoisinants. Carte produite avec le logiciel *Cartes & Données*. Sources : ADQ.

satisferaient n'importe quel curé dans la plupart des départements affolent un clergé qui, en Bretagne, a été habitué à une fréquentation des églises par la quasi-totalité de la population. Voulant arrêter l'hémorragie, la hiérarchie se crispe et s'enfonce dans des combats qui n'améliorent pas la situation, au contraire.

Dans les villes, le nombre de messalisantes reste élevé, mais le dimorphisme sexuel s'amplifie rapidement. Les ouvrières des conserveries de Douarnenez sont toujours aussi nombreuses à l'église le dimanche après la grève victorieuse de 1925, mais avec la carte de la CGTU glissée dans le missel, au grand étonnement de Charles Tillon [260]. La déchristianisation gagne cependant du terrain. Les villes en premier ont délaissé les églises, suivies par les ports de la côte sud. La vie en mer, l'éloignement distendent les liens, usent les habitudes et réduisent l'autorité pastorale. Dans son étude, Gérald Kamp note qu'à Plougasnou les marins ont ouvert la voie du détachement dès le début du siècle sous prétexte d'obligations professionnelles. 1 200 pascalisants en 1938 pour 3 630 habitants : les agriculteurs ont donc suivi le mouvement [261], contrairement au Cap Sizun où les deux camps, cléricaux et laïques, perpétuent leurs différences. À l'intérieur même des communes, des pratiques différentes coexistent [262]. À Plozévet, la frange côtière, sous christianisée, tranche ainsi sur le reste de la commune. Charles Pelras met à jour ce même type de pratique bipolaire dans son étude sur Goulien [263]. Dans une synthèse dactylographiée des pratiques en 1936, à partir d'enquêtes dans les paroisses, la hiérarchie catholique est bien consciente elle aussi de ces différences d'acceptation des rites, à l'exemple du canton de Plogastel-Saint-Germain, dans le Pays Bigouden : « dans ce canton, trois catégories de paroisses. Celles où la pratique dominicale est quasi-unanime : Gourlizon, Guilers, Lababan, Landudec, Plonéis, Tréogat. Réponse des recteurs : bien ou très bien. Deuxième catégorie : celles où existe un groupe assez faible cependant de non-pratiquants du dimanche : Plogastel, Pouldreuzic, Plovan. Dans la troisième catégorie, Plonéour, Plozévet, Pouldreuzic, il existe une abstention importante. Les clivages politico-religieux jouent beaucoup [264]. »

D'autres facteurs accélèrent également, mais dans de moindres proportions, ce processus. L'Église protestante organise des missions dans les ports bigoudens et connaît quelques succès à Lesconil ; elle s'implante également dans la région de Carhaix dans le Trégor et temporairement à Concarneau [265]. S'interrogeant sur une possible originalité de comportement des

260. Charles Tillon, *On chantait rouge*, Paris, Laffont, 1977, 581 p.

261. Gérard Kamp, *Les Elections législatives dans la première circonscription de Morlaix en 1932-1936*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1970, p. 48.

262. Jacques Delroeux, *Étude d'anthropologie sociale de trois sociétés occidentales : Goulien, Plogoff et Lescoff de 1800 à 1970 : recherche du principe de réciprocité*, thèse de Doctorat d'État, Paris, Université de Paris 5, 1979, p. 148 : « Au Cap Sizun, on observe ce même partage en deux pôles, d'un côté bien pensants, cléricaux, de l'autre mal pensants, laïques. Une sorte d'antagonisme de moins en moins motivé apparaît sous forme de rituel ponctuellement observé. Ainsi au Cap, le nord est plutôt "blanc", le sud "Rouge", mais à l'intérieur de chaque unité sociale, on observe une nouvelle bipartition [...]. Plutôt que de véritables luttes idéologiques, on a l'impression d'une structure bipartite qui se reproduit. ».

263. Charles Pelras, *Goulien, commune rurale du Cap sizun (Finistère) : Etude d'ethnologie globale*, thèse de troisième cycle, Paris, Université, 1965, p. 148.

264. ADQ, 4F20/1, rapport dactylographié, « Annotations des recteurs à propos de l'assistance à la messe dominicale et de l'observation du repos du dimanche », s.d., 7 p.

265. Selon Jean-Yves Carluer, le demi-siècle de prospérité s'étend de l'année 1875 à 1925. Un ensemble de facteurs concourent à offrir une situation favorable au développement du protestantisme en Bretagne. La liberté religieuse, le soutien des pouvoirs publics, l'appui des sociétés religieuses françaises et anglaises permettent ainsi un essor très conséquent des églises protestantes. L'œuvre méthodiste de Quimper réussit à implanter des « commu-

pêcheurs de Bretagne sud entre 1850 et 1950, Michel Lagrée répond « "sans doute" oui ». Il y voit « une évolution sensible vers la déchristianisation, à partir d'un état antérieur qu'on connaît toutefois assez mal » et une « tendance à la radicalisation idéologique et même vers des perspectives marxistes dans le Sud-Finistère [266]. »

En milieu rural, la pratique religieuse reste en général élevée. Yann Poupinot ne relève que quatre cantons où moins de la moitié de la population assiste régulièrement à la messe (Brest, Concarneau, Le Huelgoat, Plouigneau) ; et encore, le taux n'y descend pas en dessous de 30 %. Chaque commune a son histoire. La dimension départementale de l'étude ne doit pas atténuer la perception de cette diversité qui façonne aussi le paysage religieux : dans le Trégor, la commune de Garlan reste fidèle à l'Église (513 pascalisants en 1938 pour 690 habitants) au contraire de celle de Botsorhel, toute proche, pourtant l'une des plus pratiquantes du canton de Plouigneau jusqu'en 1920 [267]. Dans cette dernière, la châtelaine jetait ses fermiers et ouvriers à la porte s'ils n'assistaient pas à la messe. à sa mort, le carcan explose.

La déchristianisation se poursuit au moment du Front populaire. De nombreux travaux, s'appuyant sur l'évolution des pratiques religieuses, ne peuvent que constater le déclin [268]. Cependant, même dans le cadre d'une dynamique régressive, la pratique religieuse se maintient à un niveau très élevé. Il ne faudrait pas prendre la décélération parfois brutale pour un constat de faiblesse de la pratique religieuse. Dans la seconde moitié des années trente, dans le Finistère, la pratique religieuse reste forte, voire très forte. 48 communes ont un taux de moins de 50 % de pascalisants. 261 sont au-dessus. De plus, il semble, dans le cadre de ce mouvement général de reflux, que la fréquentation de l'église augmente par endroits juste avant la guerre. Dans plusieurs paroisses, les officiants notent une fréquentation plus forte. C'est le cas, par exemple à Daoulas où le nombre de communiants passe de 7 995 en 1937 à 8 900 l'année sui-

nautés durables à Douarnenez et dans les ports du Pays Bigouden, à Pont-L'Abbé, Lesconil, Léchiagat, Penmarc'h. L'impact sur les populations de pêcheurs fut considérable. La mission baptiste de Morlaix, outre l'évangélisation ouvrière parmi les employés de la manufacture des tabacs, créa des annexes sur la côte nord à Plougasnou et à Roscoff, et pénétra dans l'Argoat intérieur, où une école fut construite au Guilly en Poullaouen et des chapelles à Lannéanou, à Kerelcun en La Feuillée et au Huelgoat. » Jean-Yves Carluer, « Les protestants bretons du XVI[e] siècle à nos jours : éléments de problématique », *in* : *Kreiz, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, 1991-1992*, Vol. 2, CRBC/UBO, Brest, 1994, p. 39. Cependant, le déclin arrive vite malgré les quelques percées. En effet, Jean-Yves Carluer souligne bien que si une des caractéristiques du protestantisme breton fut son lien permanent avec les anticléricaux républicains, « voire francs-maçons ou socialistes », le déclin s'explique largement par les progrès du socialisme, qui est un concurrent redoutable pour les sympathisants du protestantisme *ibid.*, p. 42. L'étau, entre déchristianisation des milieux ouvriers et emprise du clergé dans le monde rural n'a laissé que peu d'espaces et pour peu de temps au protestantisme.

266. Michel Lagrée, « Les pêcheurs de Bretagne sud entre le noir et le rouge (1850-1950) », *in* : Travaux de la section religion de l'Institut Culturel de Bretagne (réunis par Georges Provost), *Bretagne et religion*, Vol. 3, Vannes, Institut Culturel de Bretagne, 2002, p. 134.

267. G. Kamp, *Les Elections législatives dans la première circonscription de Morlaix en 1932-1936*, *op. cit.*, p. 46.

268. Voir l'ouvrage collectif Jean-Marie Mayeur (dir.), *Histoire religieuse de la France, 19e-20e siècles. Problèmes et méthodes*, Paris, Bibliothèque Beauchesne, 1975, 290 p. et l'enquête collective animée par le chanoine Boulard publiée avec ses nombreuses statistiques et cartes : Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIX[e]-XX[e] siècle*, Vol. 2, Paris, 1987, 684 p. Voir également M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 59-85.

vante. Ce phénomène se constate dans toutes les paroisses du canton. Pareil retournement de tendance s'observe au Faou, à Guengat, Plabennec, au Folgoët, pour ne citer que quelques cas. Le nombre de paroisses concernées n'est pas anecdotique [269]. Ce sursaut de religiosité est intéressant à relever parce qu'il est un élément parmi d'autres qui permet de relever une montée des tensions et des angoisses à la fin de la période.

La société finistérienne reste fortement encadrée dans les années trente par une Église particulièrement militante. Le Léonard suit le recteur sur le terrain politique et dépose le bulletin de vote conseillé dans l'urne. C'est le vote *réservé*, selon l'expression d'Yvon Tranvouez [270]. Les démocrates-chrétiens y règnent en maîtres, personne ne voulant s'affronter à eux dans des combats électoraux perdus d'avance. La population est là cléricale, ailleurs simplement catholique. Les pratiques religieuses résistent ici avec une vigueur bien supérieure au reste du pays.

« Des phénomènes idéologiques aussi anciens et aussi profonds que la croyance et la pratique ne se modifient qu'avec lenteur [271] ». Comment expliquer les différences d'attachement à l'Église ? Les facteurs d'irréligion ne manquent pas. L'école laïque dont une cartographie donnerait, en négatif, la même disposition que celle de Siegfried, joue un rôle certain. L'attachement de la dynastie Le Bail, à Plozévet, à un système scolaire laïque, son refus de voir l'ouverture de collèges privés favorisent de manière évidente le maintien du sentiment laïque [272]. De son côté, l'école catholique vit sur un terreau préexistant, elle ne transforme pas l'intensité de la religiosité, elle la perpétue. Dans les faits se combinent facteurs historiques et zones de sous christianisation. Paroisse sans seigneur à la veille de la Révolution, Plozévet accepte un prêtre jureur, choix « qui engage profondément l'avenir [273] » ; le poids des redevances à l'Église, très lourd, engendre et mêle antifiscalisme et anticléricalisme. « C'est à partir de cette confusion originelle du religieux et du politique que s'est formée la personnalité politique de Plozévet [274] ». Cependant Plozévet reste, y compris dans le Pays Bigouden, un cas original, difficilement généralisable.

La compréhension de l'entre-deux-guerres nécessiterait un appel à l'histoire. Nous nous contenterons de quelques observations : le clergé constitutionnel se concentre dans la partie sud du département, les réfractaires étant particulièrement nombreux dans le Léon. Dans le district de Landerneau, se dessinent déjà des nuances qui se figent pour longtemps. Le clergé constitutionnel n'atteint pas les 8 % dans la zone léonarde contre 26 % dans le secteur cornouaillais et 40 % pour le Léon « montagnard », dans la région Sizun-Ploudiry [275].

Une noblesse bien présente a su se contenter d'une rente foncière moyenne (20 à 30 % du revenu annuel) et réussit à entraîner ses fermiers et métayers dans l'agitation contre-révolution-

269. ADQ, 3F11/1.
270. Voir la note 156, p. 52.
271. Paul Bois, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1978, p. 62.
272. A. Burguière, *Bretons de Plozévet*, *op. cit*., p. 251. L'école des jeunes filles n'ouvre qu'en 1928.
273. *ibid.*, p. 209.
274. *ibid.*, p. 210.
275. Commission « Histoire » de Skol Vreizh, *Histoire de la Bretagne de 1789 à 1914*, Morlaix, Skol Vreizh, 1980, p. 26.

naire dans le Léon qui est seul touché par l'insurrection paysanne de 1793 [276]. Ailleurs, soit, comme à Plozévet, l'aristocratie ne vit pas sur place et ne tient donc pas la population sous sa coupe, soit elle a tellement levé d'impôts qu'elle en a perdu toute autorité. La Révolution a laissé des marques profondes et, bien qu'il faille introduire de multiples nuances au tableau, on ne peut que constater la corrélation entre zones bleues de la Révolution française et zones de faible et moyenne pratique religieuse. Ronan Le Coadic conteste, au moins pour une partie du Trégor et de Haute Cornouaille, les explications de Paul Bois sur l'origine du détachement qui serait une conséquence de la Révolution française. Pour lui, les tempéraments politiques bretons dessinent « une carte bien antérieure qui, avec des modifications, bien sûr, réapparaît au fils des siècles [277]. » Trois facteurs principaux s'imposent dans la chaîne des raisons de ce détachement. En premier, la quévaise, mode d'exploitation agricole qui domine dans toutes les communes du Trégor qui appartiennent au bastion communiste, explique les sentiments égalitaires [278] ; en second l'échec de la contre-réforme dans le Trégor ; enfin des traditions de luttes agraires égalitaristes depuis le XVI^e^ siècle.

L'avenir n'incite pas le clergé à un grand optimisme. Des lézardes apparaissent et menacent son hégémonie ; la déchristianisation devient une réalité à combattre pas à pas. Le développement de tendances et d'attitudes nouvelles au sein de la société civile inquiète la hiérarchie catholique :

> « En Bretagne, comme ailleurs, nous constatons, pour être équitable, de profondes modifications depuis la guerre dans les esprits, les mœurs, les conditions de vie. Le service militaire avec son ambiance matérialisante, les idées laïques répandues par l'école et la presse, les théories sociales avancées que prônent des meneurs sans conscience, le besoin de se distraire, la soif de jouir, l'appât des gros salaires précipitant vers la ville l'exode des ouvriers agricoles et des fils de famille, par suite, le chef d'exploitation esclave de sa terre, la femme rivée au ménage, et cela sans aide, puisqu'on exclut de chez soi ses parents et beaux-parents : l'influence indéniable de toutes ces causes est funeste au point de vue religieux [279]. »

Le tableau dressé par ce jésuite quimpérois est lucide quant aux causes du recul de l'influence de la religion. Dans la même période, Antonio Gramsci, par une autre approche et

276. Y. Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 55.

277. Ronan Le Coadic, « Les campagnes rouges de Basse-Bretagne : aux origines d'un bastion communiste », *in* : Michel Vovelle (présidence), *Les Bleus de Bretagne de la révolution à nos jours, actes du colloque de Saint-Brieuc-Ploufragan, 3-5 octobre 1990*, Fédération « Côtes-du-Nord 1989 », 1991, p. 387.

278. « La propriété privée est absente du droit quévaisier, conçu pour attirer des défricheurs et, par conséquent plus avantageux que le mode d'exploitation environnant (le domaine congéable). » *ibid.*, p. 387. Ce mode d'exploitation tout à fait original dans le Finistère a été étudié par Jeanne Laurent qui en a donné une description précieuse : dans un système de quévaise, chacun se voit attribuer un lopin de terre de taille identique, avec interdiction de le clôturer. L'habitat est communautaire. Voir Jeanne Laurent, *Un monde rural en Bretagne au XV^e^ siècle. La quévaise*, École pratique des hautes études, VI^e^ section. Les hommes et la terre, XIV, Paris, S.E.V.P.E.N., 1972, 440 p. Ronan Le Coadic n'hésite pas à parler de communisme en évoquant la quévaise « un cas de communisme agraire qui a affecté pendant des siècles une région très localisée ». R. Le Coadic, *Campagnes rouges de Bretagne*, *op. cit.*, p. 9.

279. Joseph Le Jollec, *Un siècle de vie cachée et de labeur fécond. E Breizh Izel*, Quimper, Le Goaziou, 1939, p. 269–270.

ayant plus particulièrement en tête la situation italienne, constate lui aussi cette perte de terrain :

> « Ce n'est plus l'Église qui détermine le terrain et les moyens de la lutte ; mais, à l'inverse, elle doit accepter le terrain imposé par l'adversaire ou par l'indifférence, et se servir d'arme empruntée à l'arsenal de ses adversaires (l'organisation politique des masses). L'Église, en d'autres termes, est sur la défensive, a perdu l'autonomie des mouvements et de l'initiative, n'est plus une grande force idéologique mondiale, mais une force subalterne [280]. »

La situation nouvelle n'offre d'autres solutions que l'adaptation — ce sera le moment des mouvements spécialisés, en quelque sorte l'organisation politique des masses dont parle Antonio Gramsci, que nous abordons plus loin — ou la crispation pour tenter de renverser le cours du déclin en cherchant à figer les comportements sociaux. L'Église finistérienne choisit de s'immiscer plus encore dans les affaires publiques. Le prêtre — le recteur en Basse Bretagne — doit être à la fois un guide spirituel et temporel.

B. 2. Le cléricalisme en action

Qu'est-ce que le cléricalisme ? Il faut au préalable s'entendre sur la définition de ce qualificatif, en rappelant que ceux qui désignent les cléricaux sont d'abord leurs adversaires. C'est vrai pour la période que nous étudions et celle qui précède. L'usage du terme appartient au registre polémique au moment du Front populaire comme nous l'avons constaté dans l'ensemble des sources consultées. Pourtant, ce terme est polysémique. Olivier Charles, étudiant les chanoines bretons, l'introduit dans le titre de son travail : *Chanoines de Bretagne. Carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des lumières* [281]. L'usage se rattache ici à celui avancé en premier lieu par le dictionnaire *Les mots de la religion chrétienne* : « Ce qui concerne les clercs, et par extension ce qui reflète une opinion religieuse est dit Clérical [282]. » La frontière est ténue entre ce qui regarde les clercs et le monde temporel. L'auteur du dictionnaire poursuit : « L'opinion qui voudrait que les Églises aient un rôle à jouer dans la vie politique est le Cléricalisme, auquel s'oppose l'Anticléricalisme, qui refuse toute intrusion de la religion dans la vie publique. Il est cependant difficile de faire la part entre l'anticléricalisme qui refuse cette ingérence et sa forme d'action militante qui combat toute croyance religieuse qui s'exprime [283]. » La définition pourrait être discutée dans ses nuances, mais globalement, l'usage du mot clérical n'est pas connoté négativement. Ce sera bien évidemment notre usage du terme. En ce sens, l'analyse de l'emprise de la religion catholique dans le Finistère consiste à étudier l'évolution du cléricalisme. La religion comme croyance n'entre pas dans notre problématique. Par contre, l'Église comme organisation impliquée dans des mouvements sociaux est au cœur de notre démarche. Nous avons fait nôtres les définitions d'André Siegfried avant la Grande

280. Cité par Michael Löwy et Erwan Dianteill, « Marxisme et religion : Antonio Gramsci (1891–1937) », *in* : *Sociologie et religion. Tome 2, Approches dissidentes*, PUF, 2006, chap. 4, p. 66.

281. Olivier Charles, *Chanoines de Bretagne. Carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des lumières*, Rennes, PUR, 2004, 456 p.

282. Xavier Renard, *Les mots de la religion chrétienne*, Paris, Éditions Belin, 2008, p. 122.

283. *ibid.*, p. 122.

Guerre [284]. Ce qui renvoie à son pendant : l'anticléricalisme, qui marque de manière particulière et profonde le mouvement ouvrier dans le département. Jacqueline Lalouette, présentant une typologie des anticléricalismes définit le cléricalisme ainsi : « Au sens strict, étymologique, l'anticléricalisme traduit la volonté de s'opposer au cléricalisme, c'est-à-dire aux empiétements du spirituel sur le temporel [285]. » Pour cette spécialiste, la laïcité est, par définition, un anticléricalisme.

Pour le camp catholique, l'ennemi a un nom. M^gr^ Duparc montre du doigt les francs-maçons lors du rassemblement du Folgoët en décembre 1924 : « ce qu'ils veulent, c'est chasser Dieu de la société. [...] Ils essaieront de faire table rase de tout ce que nous croyons et de tout ce que nous aimons, comme ils l'ont fait en Russie. Ne vous y trompez pas. C'est l'idéal qu'ils conçoivent sous le nom de *laïcisme*. Voilà le danger. Ce n'est pas pour Dieu que le danger m'inquiète. C'est pour nous » [286]. Le terme *laïcisme*, utilisé à la place de laïcité, renforce les propos de l'évêque qui cherche à marquer les esprits en pointant du doigt les ennemis et leur pratique [287].

Le cléricalisme, tel qu'il s'observe dans le département, peut prêter à un essai de typologie. Trois champs d'intervention se distinguent. Le premier nous permet de constater combien les interventions sur la vie quotidienne sont au cœur de la tentative de tout contrôler, y compris le plus intime, pour interdire ce qui est perçu comme menaçant les croyances et les pratiques. Ces ingérences s'opèrent à deux niveaux. Le premier, celui des clercs est un combat quotidien pour essayer de chasser des foyers la moindre tentation, en s'arrogeant la fonction de police de mœurs. Ce cléricalisme, qui n'est pas expressément dirigé par la hiérarchie, tend à être porteur d'une violence symbolique certaine. Le second niveau tient du même registre, mais là c'est l'évêché qui donne le ton. Le mandement sur les salles de bal étant une sorte d'idéal type de cette démarche. Le second champ, avec les mêmes acteurs et les mêmes pratiques jusqu'au plus haut de la hiérarchie du diocèse, s'immisce directement, souvent de manière implicite, dans les débats politiques au moment des élections. Le dernier champ enfin, tient du registre de la mobilisation [288] et de l'organisation quand les seules forces de l'appareil clérical ne suffisent pas pour influencer le cours de la vie au-delà du cercle des fidèles.

La baisse de fréquentation des églises — très relative comme nous l'avons vu — ne peut

284. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 392 : « Une distinction s'impose ici entre le catholicisme et le cléricalisme. D'un côté il s'agit simplement d'une religion, de l'autre d'un état d'esprit et d'un système politique [...]. J'appellerai donc cléricalisme le système qui fait de l'autorité ecclésiastique une arme politique. »

285. Jacqueline Lalouette, *Dictionnaire des faits religieux*, dir. Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger, Paris, PUF, 2010, p. 46-50.

286. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et du Léon*, 12 décembre 1924.

287. La suffixation du terme laïcité est une « stratégie de rétorsion argumentative [qui] utilise les procédés rhétoriques classiques. [...] Il n'est plus alors question d'une institution et d'une pratique, mais d'une idéologie. » Simone Bonnafous, « Quand la presse catholique parle de "laïcité" », *Mots*, n° 27, juin 1991, p. 62.

288. Pour une présentation du répertoire d'action de Charles Tilly et de ses limites, notamment à propos de l'activité routinière : O. Fillieule, L. Mathieu et C. Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 454-462.

qu'inquiéter les clercs. L'explication d'un relâchement des mœurs, que ces derniers avancent et qu'ils pensent combattre, a le mérite de la simplicité. Mais la désaffection est également la conséquence de l'attitude même du clergé qui, dans son rigorisme, peut s'aliéner le soutien d'une partie des pratiquants, plus parfois que ne pourraient l'obtenir des menées anticléricales. La dilution du religieux s'exprime par touches insensibles dans la sphère de la vie quotidienne. Le clergé y répond parfois avec violence et s'oppose pas à pas à toutes transformations, même les plus tenues. Avant d'aborder l'attitude des dirigeants de l'évêché, une approche, certes fragmentaire et donc impressionniste, des pratiques de terrain des clercs permet de mesurer le degré d'implication de ces militants du cléricalisme dans les paroisses. Le cléricalisme est, en premier lieu, un cléricalisme de terrain qui s'exerce sur l'ensemble du territoire du diocèse, y compris en s'immisçant dans la vie privée.

Le domicile familial n'est pas à l'abri d'une intervention : le curé de Saint-Jean-Trolimon, visitant une maison, jette au feu le roman qui traîne sur la table. Il va jusqu'à excommunier de malheureux parents qui avaient habillé leur enfant de culottes taillées dans du drap rouge pour assister à la messe pascale [289]. Pierre-Jakez Hélias raconte comment sa mère, « surement une des meilleures catholiques du troupeau paroissial », subit six années d'excommunication pascale pour avoir scolarisé sa fille à l'école publique [290]. La privation des sacrements est la menace ultime. Yves Le Gallo relate un incident particulièrement révélateur des fractures culturelles qui traversent la société, y compris parfois jusque dans les rangs du clergé. Une lettre du préfet du Finistère, datée du 9 mai 1924, évoque un incident, dans la commune de Nizon : le prêtre de la paroisse demande au père d'une jeune fille mourante de renoncer à faire des bals, au son du piano mécanique, dans son café, sous peine de refus des derniers sacrements. Le père ne cède pas au chantage et malgré ses suppliques, le recteur reste sur sa position. Le père se retourne alors vers le curé de Pont-Aven qui finit par en accepter le principe, mais ne peut le faire parce qu'il n'a pas le droit d'officier en dehors des frontières de sa paroisse. Le cafetier se résout finalement à organiser des obsèques civiles un dimanche matin. 1 500 personnes y participent dont plusieurs élus locaux : le maire de Melgven, M. Yves-François Tanguy, conseiller général, le conseiller général et maire de Riec, M. François Cadoret qui d'après le préfet « dans un langage très élevé, a flétri la conduite du curé. » Le curé de Nizon est originaire de Pleyber-Christ, celui de Riec est né à Briec, dans le Pays de Quimper [291]. Le libraire de Landivisiau subit le même sort quand il meurt subitement. Le recteur refuse les obsèques religieuses et s'en explique ainsi à l'évêque : ce « dépositaire de mauvais romans, de brochures infâmes (anticonceptionnelles et autres), de cartes illustrées abominables, [est] l'homme qui a fait le plus de mal à Landivisiau et aux environs [292]. » Le journal des comités de défense laïque, *La Défense*

289. M. Ségalen, *Quinze générations de bas-bretons*, *op. cit.*, p. 312.

290. Cité par Thierry Glon, « Têtes rouges et culs blancs – Les *Rouges* et les *Blancs* dans les mémoires de Pierre-Jakez Hélias », *in* : Jean Balcou, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 307.

291. Y. Le Gallo, « Le clergé et la danse en Basse-Bretagne finistérienne », *op. cit.*, p. 171-173. Voir également l'hebdomadaire républicain de la région de Quimperlé, *L'Écho de Bretagne* du 9 mai 1924, qui relate l'événement et publie les déclarations des conseillers généraux Cadoret et Henry.

292. Jean Rohou, *Catholiques et Bretons toujours ?, Essai sur l'histoire du christianisme en Bretagne*, Brest,

laïque, consacre une page dans chaque numéro à relever les diverses manifestations du cléricalisme et ses incursions dans le temporel. Citons, à partir de cette source, quelques exemples significatifs de l'ambiance créée par la véritable guerre sainte menée par le clergé dans ses paroisses. À Ploudaniel, le 14 juillet 1926, un habitant met un drapeau tricolore à sa fenêtre pour célébrer la République ; le dimanche suivant, il est longuement stigmatisé par le prêtre lors de son sermon. La même année, une petite commerçante de Plouider se voit refuser l'hostie lors de la communion. Motif : elle a accepté un dépôt de *La Dépêche de Brest* journal pourtant bien modéré [293]. La multiplicité des exemples illustre la pratique courante de ce cléricalisme qu'on pourrait qualifier de populaire en parallèle avec la religion populaire qu'évoque Michel Lagrée.

L'influence du cléricalisme transparaît aussi dans les rapports sociaux dans l'entreprise. Le patronat local, quasi de droit divin, peut être un précieux auxiliaire dans cette lutte pied à pied contre l'athéisme. À Lestonan, Bolloré, propriétaire de la papeterie d'Odet, en 1930, fait « construire à ses frais, sur un terrain lui appartenant, deux écoles libres, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il mit en demeure ses ouvriers d'y inscrire leurs enfants pour la rentrée d'octobre. Un seul ouvrier refusa. Il était athée et, chose rare à l'époque, marié civilement. Il était sourd et muet. Malgré son infirmité et ses grandes qualités professionnelles, il fut licencié le jour même de la rentrée scolaire [294]. »

Cette volonté de maîtriser et de contrôler de manière drastique, y compris par la coercition, les vecteurs d'information et de culture n'est pas limitée aux intellectuels organiques de la société cléricale que sont les recteurs. Elle est partagée et assumée au plus haut niveau de la hiérarchie. Cela renforce le sentiment de bien agir des recteurs qui interviennent comme nous l'avons vu jusque dans les foyers, ce que ne ferait bien sûr pas la hiérarchie. L'Évêque donne lui-même l'exemple en lançant, au début des années trente, une campagne énergique contre les danses qui représentent pour lui « des occasions de désordres abominables, de véritables écoles de corruption [295] ». Tenanciers de cafés, propriétaires d'autocars, danseurs subissent la menace de refus d'absolution, de sacrement ou d'enterrement religieux. L'affaire finit par dépasser les frontières départementales, soulevant indignations ou sarcasmes. En janvier 1920, une première lettre circulaire est envoyée par l'évêque de Quimper dans toutes les paroisses pour attirer l'attention des fidèles sur la dangerosité des danses d'origine étrangère. Il constate, dans sa lettre, que le mal qui n'atteignait que les villes, y faisant « du mal à nos populations urbaines [296] », se propage maintenant dans les campagnes et risque de déstabiliser la société rurale tout entière.

Douze ans plus tard, le danger n'est pas écarté, au contraire. En 1932, M^gr^ Duparc fait la

Éditions Dialogues, 2012, p. 311.

293. *Défense Laïque*, novembre 1926.

294. Mathias Le Louët, *Je viens de la part de Fernand, récit de la Résistance et de prison, 1941-1944*, Saint-Évarzec, chez l'auteur, 2004, p. 19–20.

295. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et du Léon*, 18 mars 1932

296. Cité par Joël Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons, des lumières au XIX^e^ siècle*, Vol. 2, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 2008, p. 429.

Biographie 1 – Julien Le Goasguen

Julien Le Goasguen. Directeur diocésain des œuvres. Né à Brest le 25 avril 1878. Décédé le 8 mai 1954.

Nommé à la direction diocésaine des œuvres par M^gr^ Duparc en 1922, il est également aumônier régional de l'ACJF. Il organise la Fédération nationale d'action catholique dans le département, puis la Ligue féminine. Pendant la décennie qui précède la guerre, il s'occupe de la mise en place des mouvements spécialisés (JOC, JAC, ...). Au moment du Front populaire, Julien Le Goasguen prend en main le développement de la CFTC et des secrétariats sociaux qu'il cherche à transformer en maisons du peuple catholiques. Le projet, bien qu'avancé, n'aboutira pas. Il se retire en 1949.

Source : ADQ et Michel Lagrée (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, La Bretagne*, Vol. 3, Paris, Beauchesne/Institut culturel de Bretagne, 1990, p. 259, notice de Jean-Louis Le Floch.

une d'un hebdomadaire satirique national avec son mandatement sur la danse : il est pris pour cible dans *Le Canard Enchaîné* et acquiert ainsi une notoriété nationale bien malgré lui. L'ordonnance est publiée dans *La Semaine Religieuse de Quimper et du Léon* du 18 mars 1932. Cette ordonnance s'appuie sur l'enquête menée l'année précédente par les comités d'action catholique. Le mandatement distingue trois éléments : les tenanciers de salles, les danseurs et les promeneurs en autocars. Que dit-il exactement : « Les tenanciers doivent tous être tenus pour des pécheurs publics et traités comme tels, au point de vue des sacrements. Par conséquent l'absolution leur sera refusée, tant qu'ils n'auront pas fait amende honorable devant témoins, et pris par écrit et au moyen d'une formule à prévoir et à lire en chaire, l'engagement formel de fermer leurs salles à toutes les danses. » Sur son lit de mort, le tenancier doit se repentir et s'engager à supprimer la salle. Sinon, il ne peut recevoir les sacrements et être enterré religieusement. S'il refuse, la sanction est également transmise à ses enfants vivant sous son toit. Ils ne peuvent avoir le « droit aux honneurs pour les baptêmes, les mariages et les enterrements. » :

> « Comme ils s'exposent eux-mêmes à pécher gravement et que par leurs exemples ils encouragent un désordre qui entraîne d'autres âmes à des chûtes certaines et lamentables, on doit refuser l'absolution, après deux ou trois avertissements motivés, aux danseurs et aux danseuses qui s'obstinent à fréquenter les salles de danse dont nous avons parlé plus haut.
>
> Les joueurs d'accordéon ou autres instruments qui dirigent la danse dans ces salles doivent être traités comme les danseurs eux-mêmes. »

Seules sont autorisées les danses de mariages, exécutées de préférence dehors, et à l'exclusion « des danses appelées danses modernes, qui demeurent toujours prohibées, en raison de leur caractère absolument immodeste. »

L'enquête à l'origine du mandement est symbolique de la démarche qui est d'abord de prendre la mesure du phénomène. Mais pas seulement. Julien Le Goasguen, promoteur inlassable de la technique des enquêtes, est persuadé que l'enquête favorise la prise de conscience des enquêteurs qui font face à une accumulation de données qui ne peuvent que renforcer leur hypothèse de départ. Ce travail homogénéise les milieux militants et les pousse à agir dans

FIGURE 1.9. – *Le Canard Enchaîné* fait de la publicité pour le mandatement.

le sens souhaité par la hiérarchie catholique. 245 paroisses sur 316 ont répondu à l'enquête. Le bon taux de retour s'explique par l'ordre donné par M^gr^ Duparc : « Je considère l'enquête sur les danses et salles de danse absolument nécessaire, et j'ordonne à Messieurs les Curés et Recteurs de la faire, d'accord avec les Unions paroissiales [297]. » En seize questions [298], la hiérarchie catholique cherche à fois à comprendre ce qui se passe sur le terrain, mais aussi à suggérer fortement des attitudes offensives aux comités paroissiaux. Les questions sur l'attitude des autorités le laissent entendre. La quinzième question est également révélatrice : « Conséquences pour la vie de famille, l'amour de la maison, du village, de la terre, des traditions, le goût du travail, les pratiques religieuses. ». Ici sont mis en avant les repères essentiels au regard de l'Église. Repères mis à mal par la pénétration d'un mode de vie qui fait ressortir la dureté de la vie rurale, puisque c'est d'elle dont parle cette question [299].

Lors d'une tournée cantonale en début d'année 1931, alors que l'enquête n'est pas encore close, le C^dt^ Vannier, dirigeant départemental de la Fédération nationale catholique, intervient sur le thème du danger des salles de bal. Il en dresse un tableau terrifiant : « Le mal sévit partout et saisit dès l'âge de 13 ans un grand nombre de petites filles. Hélas, qu'est-ce que cette éducation nous prépare ? Il n'était pas utile de forcer le tableau pour voir en noir, car la santé des jeunes gens et jeunes filles, l'union dans la famille, le goût de la tempérance et de l'économie, l'avenir de la race, sans compter la moralité, l'amour du travail et de la religion, tout est compromis [300]. » La menace ronge les piliers de la société. Le constat est révélateur des inquiétudes qui se font jour face à des bouleversements des comportements.

Les résultats de l'enquête et le mandatement confortent le clergé qui se crispe d'autant

297. L'ordre est transmis par Le Goasguen qui précise dans son courrier que « ce sera le meilleur moyen d'éveiller l'attention de l'opinion et de préparer nos populations à recevoir les décisions qui suivront » ADQ, 4K15 lettre dactylographiée de J. Le Goasguen, 30 janvier 1931.

298. Voir le questionnaire en annexe : page 1133

299. ADQ, 4K15, questionnaire dactylographié, s.d.

300. *LDACDQL*, n° 26, 15 avril 1931

plus qu'il est décrié dans cette affaire. Yann Celton cite le cas du curé de Saint-Pol-de-Léon qui n'hésite pas à refuser de célébrer le mariage si la noce se poursuit dans une salle de danse [301]. Le comité des fêtes de Taulé souhaite faire un bal en décembre 1937, avec l'autorisation du maire. Le curé interdit le bal ; « et pour qui connaît le poids du clergé à Taulé, il n'y avait qu'à s'exécuter. C'est d'ailleurs ce que fit le propriétaire de la salle [302]. » À Landeda, le 13 mars 1932, le prêtre menace d'excommunication les propriétaires de salles de bal de sa paroisse [303]. Ces quelques exemples, qui pourraient être multipliés, permettent de mesurer à la fois l'obéissance au mandement des recteurs, mais également une quasi-unanimité de cette pratique. Ce mandement a pesé sur la conscience collective du corps des clercs et a renforcé le sentiment qu'il fallait s'opposer à toute libéralisation des mœurs. Il marque profondément les clercs et à un tel point qu'en 1950 un prêtre avance à huit heures du matin un mariage prévu à dix heures, « ayant appris qu'un bal dans un hôtel proche suivrait [304] ». Les *habitus* ont la vie dure. Cette crispation de l'appareil clérical, alors même que les dangers d'une politique anticléricale d'État sont écartés depuis plusieurs années, dénote d'une volonté, à tous les niveaux de la hiérarchie, d'imposer une conception « totalitaire » du monde, pour reprendre l'expression d'Yves Le Gallo [305] ou « hégémonique » pour reprendre un concept gramscien. Pour l'exprimer d'une autre manière, se dévoilent ici les soubassements d'un véritable « bloc clérical » qui entend régir la société finistérienne dans tous ses aspects. Mais, en même temps, ce bloc ne prend pas conscience des tendances en cours et se trouve en porte à faux, et surtout désynchronisé, par rapport aux dynamiques à l'œuvre. Les prêtres s'empressent cependant, pour la plupart, d'appliquer ce mandement de M^gr^ Duparc. Si un tel rigorisme peut impressionner les fidèles les plus cléricaux, l'effet reste souvent contraire aux objectifs chez nombre de pratiquants qui acceptent de plus en plus mal l'autorité temporelle du clergé. Ce que souligne le commissaire spécial de Quimper :

> « Dans la deuxième circonscription de Quimper [le Cap Sizun] comme un peu partout dans le département du Finistère, le mandement de l'Évêque de Quimper contre les journaux, la danse et les autocars, favorise les candidats de gauche par les protestations qu'il soulève dans les générations de la guerre et surtout de l'après-guerre qu'il atteint, moins malléables que les précédentes, et dont l'épiderme, à l'approche des élections, se révèle particulièrement sensible [306]. »

Daniel Le Flanchec, maire communiste de Douarnenez et candidat aux élections législatives, s'empresse d'en profiter lors de la campagne des législatives d'avril 1932. Il n'est pas tendre avec Jean Jadé, du Parti démocrate populaire, « l'élu des sacristies », qu'il somme de se positionner par rapport au contenu du texte de l'Évêque ; Le Flanchec joue sur les possibles conséquences économiques d'un tel mandement : « Qu'en pensent les hôteliers, les tenanciers de

301. Yann Celton, *L'Église et les Bretons - De La Révolution Au xx^e^ siècle*, Quimper, Éditions Palantines, 2008, p. 103.

302. *La Bretagne Ouvrière*, 18 décembre 1937.

303. *La Défense Laïque*, avril 1932.

304. Y. Celton, *L'Église et les Bretons*, *op. cit.*, p. 103.

305. Yves Le Gallo (dir.), *Le Finistère : de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1991, p. 464.

306. ADF, 3M324, commissaire spécial de Quimper, 16 avril 1932

Biographie 2 – Henri Vannier

Henri Vannier. Président de la Ligue de défense et d'action catholique. Né à Paris le 8 avril 1872. Décédé à Douarnenez le 22 mars 1941.

Chef de bataillon à la retraite, officier de la Légion d'Honneur et décoré de la croix de guerre avec palmes, il épouse en 1920 la nièce d'un dirigeant de l'Office Central de Landerneau et s'installe à Douarnenez.
Pendant la période de mobilisation cléricale de la fin de l'année 1924, il devient, sur demande de M^gr^ Duparc le président de la section départementale de la FNC. Pendant plusieurs années, il consacre son temps à construire l'organisation catholique avec le chanoine Le Goasguen. La LDAC devient une des plus importantes organisations départementales de la FNC.

Source : ADQ et Michel Lagrée (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, La Bretagne*, Vol. 3, Paris, Beauchesne/Institut culturel de Bretagne, 1990, 425 p., p. 409-410. Notice de Yvon Tranvouez.

salles de danse, les propriétaires de cars, les marchands de bière et de vin, les cordonniers, les marchands de tissus, les marchands de bonbons, les pâtissiers, etc. etc. ? » [307]. Pierre Trémintin, fin politique et bien placé, en tant que responsable du PDP, pour connaître toute la hiérarchie catholique, est sujet lui-même à une menace de sanction de l'Évêque pour un bal qu'il organise dans le foyer communal de Plouescat, en juin 1932. Le député-maire mesure bien le fossé qui sépare le recteur de la réalité d'une société qui bouge : il « désapprouve radicalement "la méthode de contrainte" choisie par un clergé "muré dans son presbytère" et incapable de "contact sincère" avec les gens qu'il pousse "uniquement à l'obéissance passive" [308]. » Effectivement, l'exacerbation des passions autour de cette question des salles de bal risque d'amplifier le détachement. Mais une telle campagne assumée dans toutes ses conséquences est bien le révélateur d'une volonté de diriger le monde temporel. En ce sens, il s'agit d'un bloc catholique qui a vocation, de par la mission qu'il s'attribue, à diriger la destinée des hommes.

L'évêché est évidemment sensible aux facteurs qui amplifient le détachement. Il n'échappe pas à la hiérarchie catholique que « La Bretagne décrite par Siegfried est infiniment plus diverse en matière politique qu'en matière de pratique religieuse, dont les formes élémentaires sont à peu près partout respectées. C'est dans un laps de temps assez court que la "génération du feu" fait basculer les choses, et que les régions de gauche deviennent aussi des régions de pratique faible, voire très faibles lorsque la gauche en question devient marxiste, ce qui différencie, parmi les héritiers des pays "bleus" du XIX^e^ siècle, les zones laïques modérées de Haute-Bretagne et les zones "rouges" de Basse-Bretagne intérieure ou littorale [309]. » D'où l'intérêt pour l'évêché de s'immiscer dans le débat politique tout en maintenant une distance permanente — en apparence du moins — avec les orientations partisanes. Ainsi il n'appelle pas à voter pour un quelconque candidat, mais toujours pour défendre l'Église. Pour autant,

307. Cité par Y. Le Gallo, *Le Finistère : de la préhistoire à nos jours*, *op. cit.*, p. 465.
308. J. Rohou, *Catholiques et Bretons toujours ?*, *op. cit.*, p. 314.
309. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 84.

l'évêché n'hésite pas à affirmer que cette règle souffre de deux exceptions. L'une est la communisme, l'autre est la concurrence entre deux candidats se réclamant de ses valeurs. Elle en soutiendrait un contre l'autre, s'immisçant en réalité dans la tactique électorale avec un argument particulièrement politicien :

> « Beaucoup de gens, voire beaucoup de catholiques, s'en vont répétant : l'Action catholique ne fait pas de politique ; l'Église n'a rien à dire en matière d'élection.
>
> Ici une distinction s'impose. Si par politique, on entend le choix entre divers partis qui se proposent également la défense et le maintien des principes catholiques, l'Église, en principe ne s'en préoccupe pas. [...]
>
> Entre Durand, catholique et Kosouline, communiste, l'Église pourra se prononcer au nom de ses principes propres, car elle juge que le second compromettrait, par son action politique le bien de la société et celui de la religion. [...]
>
> Remarquez que pour le premier cas cité, nous avons dit que l'Église ne se prononçait pas entre deux partis, *au nom de la politique* : il pourrait se faire cependant que, entre Durand et Dupont, la Hiérarchie intervienne pour empêcher que, les voix catholiques se dispersant sur ces deux candidats, un adversaire non catholique ne profite de leur désunion et ne soit élu. Dans ce cas, la question, purement temporelle *en elle-même*, deviendrait religieuse *accidentellement* : de ce fait l'Église pourrait intervenir pour demander aux catholiques de voter pour Durand [310]. »

Le clergé se borne donc en théorie à rappeler que le vote « doit être éclairé par des principes chrétiens [311]. » De fait, l'évêché est très clair dans ses choix, tout en respectant une neutralité de façade qui ne trompe personne, comme lors des premières élections législatives après la Grande Guerre. Une note, signée de l'évêque, est lue en chaire dans toutes les paroisses un peu avant les élections. Le texte signale sans aucune ambiguïté que la constitution de la bonne liste s'est faite avec l'aide et l'aval de M^gr^ Duparc qui donne, s'appuyant sur la puissance symbolique de sa fonction, une consigne politique claire :

> « Nous demandons aux électeurs catholiques de s'appliquer à faire triompher, le 16 novembre [1919], trois revendications principales : 1° la liberté des écoles chrétiennes et leur participation au budget de l'État et des communes ; 2° un statut légal pour l'Église et les biens d'église ; 3° le rétablissement des relations entre la France et le Saint-Siège.
>
> Nous croyons qu'en se groupant sur une seule liste, leurs candidats seront élus. Cette union s'impose pour le salut du Pays autant que pour le bien de l'Église. Dans les circonstances actuelles, toute division serait impardonnable. [...] C'est pourquoi nous exhortons les électeurs à voter avec ensemble, sans rayer aucun nom, pour la liste entière des candidats adoptés par nos délégués de la Cornouaille, du Léon et du Tréguier [312]. »

310. *LDACDQL*, 15 avril 1932

311. Corinne Bonafoux-Verrax revient sur les principes du vote catholique dans son ouvrage sur la FNC, en les resituant dans le contexte de la litanie de procès auxquelles elle eut à faire face de la part de différents gouvernements de la III^e^ République. En 1885, en raison de prières publiques avant les élections, 22 députés et 4 sénateurs furent invalidés et 200 prêtres privés de leur traitement. Corinne Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu, La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, p. 234-235.

312. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et du Léon*, 31 octobre 1919. Il faut relever dans cette intervention la primauté donnée à l'école. Cette question scolaire est structurante entre les deux guerres. L'école est un ferment indispensable à l'avenir de l'Église et elle s'en rend bien compte.

Le résultat des élections législatives rassure et satisfait la hiérarchie cléricale du diocèse qui craignait une victoire des partisans de la laïcité : « Attendue avec une certaine anxiété par tout ce que la France compte d'hommes d'ordre et de saine liberté, préparée par les conseils autorisés des membres de l'Épiscopat et les prières ardentes des fidèles, elle a réalisé en partie nos espérances. Les partis de désordre social et de haine religieuse sortent de la lutte considérablement amoindris. » Mais, la victoire ne règle pas tout. « De toute évidence, l'esprit de la nouvelle chambre sera sensiblement meilleur que celui de ses devancières de ces vingt dernières années. En espérer un redressement immédiat des erreurs accumulées et une prompte épuration des injustices commises serait assurément exagéré [313]. » Lors des élections suivantes, en 1924, il est simplement signifié aux fidèles : « Votez bien », mais pour que le message soit bien compris, « dans toutes les églises et chapelles du diocèse, pendant la neuvaine qui s'achèvera le jour de l'élection, le chapelet sera récité et le salut donné chaque jour à l'intention de la France [314] ». L'évêché est ainsi certain que son message passe bien et que les consignes de bien voter sont respectées. Là encore, sur le terrain — ici bulletin paroissial ou journal —, les cléricaux n'ont pas la même retenue que l'épiscopat et désignent clairement ce bon vote. *L'Écho Paroissial de Brest* appelle à voter « pour la liste libérale, c'est celle qui nous offre, à nous catholiques, le plus de garanties pour la défense des intérêts patriotiques et des intérêts religieux » ; quant au *Courrier du Finistère*, il donne la liste des noms de ses favoris [315].

Le Finistère ne connaît pas de poussée à gauche, bien au contraire. La démarche unitaire, avec la liste d'Union républicaine, fait gagner à la droite 5 000 voix et lui permet de conserver les six sièges sur les 11 en jeu [316]. L'Église accorde toute sa confiance aux élus du département qui savent à qui ils doivent leur élection. D'ailleurs, M^gr^ Duparc sait gré de leur soutien aux dirigeants politiques, dans le discours qu'il prononce au Folgoët le 8 décembre 1924 : « Vous avez déjà vos groupements politiques. Nous n'entendons pas nous substituer à eux. Ils ont, par leur union, rendu possibles des élections en majorité catholiques. Nous comptons sur nos représentants pour soutenir notre cause au Parlement, et nous les félicitons du dévouement et du talent qu'ils y apportent [317]. » Six sièges sur onze ont été remportés par des candidats favorables aux arguments cléricaux. La hiérarchie utilise également le biais de la revue de la FNC pour faire passer ses consignes aux électeurs qui doivent vérifier que le candidat est favorable à la fois au droit d'association et d'enseignement pour les religieux. « Tout candidat qui n'inscrirait pas ces 2 revendications dans son programme doit être regardé comme un indésirable qui sacrifie la justice à ses intérêts personnels et ne mérite pas le suffrage des vrais catholiques et des honnêtes gens. » L'évêché rappelle également aux candidats qui se représentent où se situe le risque pour eux s'ils défaillent : « *Du point de vue catholique*, nous n'avons rien à reprocher

313. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et du Léon*, 21 novembre 1919.

314. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et du Léon*, 25 avril 1924. Cette pratique aurait pu exposer les officiants à des conséquences judiciaires quarante ans plus tôt, mais l'évolution des mentalités rend une telle issue improbable en cette fin du premier quart du XX^e^ siècle.

315. Exemples cités par Denis Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon. 1924-1932.« Katoliked var zao ! » (catholiques debout !)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1994, p. 17-18.

316. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 31.

317. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et du Léon*, 12 décembre 1924.

aux 6 députés sortants qui n'appartiennent pas aux partis de gauche [...] nous n'avons pas à leur faire la moindre opposition, ni à leur susciter des candidatures rivales. [318] »

Aux discours policés de l'Évêque, répondent sur le terrain des pratiques plus percutantes des clercs, à l'image de ce que nous avons pu constater sur celui de la morale catholique. Les prêtres et les recteurs n'hésitent pas à donner un tour plus politique et plus intrusif à leurs interventions, surtout à l'approche des échéances électorales qui mobilisent l'appareil clérical. Le mauvais vote s'ajoute alors à une longue série de péchés. Le Père Rozec, ancien professeur et ancien missionnaire, met à profit sa parfaite connaissance du breton, pour renouveler la tradition des missions bretonnes. Comme « tableauteur [319] », il excelle à commenter des *Taolennou*, ou tableaux de mission. Ces tableaux ne font pas dans la nuance et sont destinés à frapper les esprits comme celui qui représente un homme qui vote, un autre se croisant les bras, signe d'oisiveté. Quant au troisième, il accepte de prendre une enveloppe électorale que lui tend le démon, ainsi qu'une bourse. Détail révélateur : de sa poche dépasse le goulot d'une bouteille. Qu'en dit le prêtre : « le mauvais vote. Électeurs paresseux fuyant leur devoir. Mauvais chrétiens votant contre leur conscience ». Le texte breton va plus loin : « Voterez digresten » [320]. L'intervention peut ne pas se limiter aux joutes électorales. Avant 1919, le maire de Combrit avait l'habitude de consulter le curé sur les questions à l'ordre du jour du conseil municipal « de telle sorte que celui-ci pouvait rayer ou maintenir celles qui avaient l'heur de lui plaire [321] ». L'arrivée d'une majorité républicaine fait cesser cette ingérence révélatrice du poids du clergé dans les affaires de la cité. On pourrait ainsi multiplier les interventions des clercs dans les affaires temporelles. Ils poursuivent inlassablement l'éducation politique de leurs ouailles, faisant feu de tout bois, comme le remarque le sous-préfet [322] de Morlaix en 1929 : « ce qui caractérise ces élections, comme toutes les autres, c'est la confusion absolue entre la religion et la politique, l'intervention sans mesure du clergé et l'ingérence illégitime des propriétaires fonciers. L'influence du clergé se manifeste par le confessionnal, par la chaire, par des injonctions, des conseils plus ou moins impératifs donnés à domicile, les refus de sacrement [323]. »

Les dernières élections de la période, les élections législatives de 1936, concentrent toutes les tensions, après les événements de 1934 et la montée en puissance du Rassemblement populaire qui produisent une nette « bipolarisation en deux blocs antagonistes [324] ». L'ensemble de la presse catholique fait passer un message : il faut écarter aussi bien le communisme que le so-

318. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et du Léon*, 15 janvier 1928.

319. Tableauteur : clerc qui commente les tableaux.

320. Traduction : « vote non chrétien » *in* Alain Croix et Fanch Roudaut, *Les Bretons, La Mort Et Dieu. De 1600 à nos jours.* Paris, Messidor/Temps Actuels, 1984, p. 203

321. ADF, 3M478, rapport du commissaire spécial du 10 avril 1923, cité par Laurent Paubert, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, Quimper, Hanterion, 1996, p. 60.

322. Le représentant de la République cherche là à afficher un républicanisme laïque indéfectible. Les rapports des autorités préfectorales sont bien sûr à lire en gardant en mémoire que le trait est souvent forcé pour répondre à l'avance aux attentes de la hiérarchie.

323. ADF, 3M31, sous-préfet de Morlaix, 1er mai 1929.

324. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 145.

cialisme. Le message est ressassé. Certains textes publiés dans les différentes revues catholiques du département sont souvent repris d'autres revues nationales. Quand ils paraissent dans les bulletins paroissiaux, ils irriguent en profondeur la société catholique. À l'exemple du journal de la paroisse des Carmes à Brest, *Le Celte*, qui diffuse un article du prêtre écrivain Pierre L'Ermite : « Aujourd'hui sonne l'heure fatidique où une grande nation comme la France va, sous l'œil attentif des autres, préciser sa route et faire sa destinée ? Quelle doit être l'attitude d'un catholique ? D'abord et avant tout il faut voter ...Ensuite, autant que possible, éviter les abîmes. Le premier est un abîme de sang. Il s'appelle le communisme ...Un autre abîme, c'est le socialisme. Ici le péril est plus grand, parce que ce parti se "camoufle". Il chemine méthodiquement, hypocritement, dans les milieux populaires...Dieu protège la France ! [325] » L'Évêque est moins incisif dans ses propos, mais tout aussi insistant : « Les fidèles qui sont électeurs ont une obligation de conscience de voter, et, dans l'expression de leur vote, de s'inspirer, avant tout, des intérêts supérieurs des âmes et de la Religion. » Pour que le message passe, il sera martelé : « Dans toutes les églises et chapelles du diocèse, pendant la neuvaine qui s'achèvera le jour de l'élection, le chapelet sera récité et le salut donné chaque jour à l'intention de la France [326]. »

Les incursions de l'Église dans le champ politique ont-elles été payantes à terme, pour la période qui précède le Front populaire ? Pour Denis Cloarec, la réponse est clairement non au regard des résultats. En effet, le décompte des députés élus entre les élections de 1919 et celles de 1932 paraît sans appel [327]. De six, le nombre de députés catholiques passe à trois. Faut-il cependant y voir uniquement les conséquences de « discours fracassants » des cléricaux qui auraient servi de repoussoirs ? La réalité est plus complexe. La situation politique de 1919 a favorisé les listes intégrant des catholiques, mais ne sollicitant pas expressément le vote catholique [328]. À la fin de la période précédant le Front populaire, la question de la laïcité commence à s'effacer devant la question sociale. De plus, comme nous allons le voir, même si les structures militantes du catholicisme agissant sont toujours très puissantes, les menaces contre l'Église, au niveau national, n'ont plus la même intensité. Il ne s'agit plus de se défendre, avec les autres diocèses, contre des attaques du « laïcisme », comme en 1924-1925, mais de déplacer le terrain de la mobilisation vers un autre objectif : la représentation proportionnelle scolaire.

Dans notre essai de typologie des modes d'intervention du cléricalisme, le dernier aspect regarde du côté de la sociologie des mouvements sociaux. Il y a là un « agir ensemble comme projet volontaire [329] » pour reprendre une expression d'Éric Neveu. L'expression de cette vo-

325. Y. Celton, *L'Église et les Bretons*, *op. cit.*, p. 100-102. Edmond Loutil, né en 1863, a été prêtre du diocèse de Paris et écrivain sous le pseudonyme de « Pierre l'Ermite ». Il a tenu une chronique hebdomadaire pour le quotidien *La Croix* durant soixante années et a publié vingt-sept romans.

326. *La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et du Léon*, 3 avril 1936.

327. D. Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.*, p. 204.

328. L'opinion publique de 1919 reste attachée à l'union nationale, peu favorable aux positions clivantes. Bruno Cabanes a relevé l'importance du thème de l'union sacrée lors des cérémonies des années 1919 et 1920. B. Cabanes, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*, p. 439. Le Bloc national cherche à bénéficier de cet état d'esprit, expliquent Jean-Jacques Becker et Serge Berstein. Les débats d'avant-guerre, notamment la laïcité, « paraissent désormais dépassés ». J.-J. Becker et S. Berstein, *Victoire et frustrations*, *op. cit.*, p. 186-187, 191.

329. É. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 6.

lonté s'inscrit dans le cadre d'un mouvement collectif et d'une action coordonnée qui ne peut se déployer que « contre ». Elle se concrétise dans la constitution de la Ligue d'action catholique, membre de la Fédération nationale catholique. Cette organisation est voulue par l'Évêque qui donne l'ordre aux fidèles finistériens de la mettre en place. Nous allons voir combien ce mouvement social a su s'implanter et se maintenir pendant toute la période. Avant d'évoquer l'action catholique ou plutôt l'action des catholiques jusqu'au Front populaire, il est indispensable de revenir sur les origines et les causes de la naissance de la FNC dans le Finistère.

La loi sur les associations de juillet 1901 qui interdit l'enseignement aux membres des ordres religieux non autorisés sert de détonateur à la première vague de mobilisation des catholiques au XX^e siècle. 64 écoles sont fermées dans le département, 363 religieux obligés de les quitter. La police doit alors affronter les catholiques mobilisés. À Saint-Méen [330], Ploudaniel et Le Folgoët (toujours le Léon), les bagarres furent même sérieuses [331]. En décembre 1902, un décret interdit de prêcher en chaire en breton, ce qui se pratique alors dans la quasi-totalité des églises. 110 prêtres refusent cette mesure et l'État, en représailles, arrête de leur verser leur salaire [332]. Puis l'application de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État achève de consommer le divorce. Pour autant, les évêques bretons ne se sont pas arcboutés contre les lois laïques [333]. En effet, les comportements sont loin d'être monolithiques. Yvon Tranvouez, étudiant le cas du Finistère, montre bien que les populations sont traversées de motivations différentes sur cette question de la séparation des Églises et de l'État. La pratique religieuse peut relever plus des *habitus* que d'une foi véritable. La fréquentation de l'église cohabite, par endroits comme dans la région de Châteaulin, avec un vote non clérical et une relative indifférence aux événements : « Il faut se rendre à l'évidence : si l'émotion provoquée en Bretagne par la Séparation est forte, elle n'est pas générale, et ses motivations sont diverses [334]. » Pour Joël Cornette, « nous sommes loin de la Vendée de 1793 [335] ». La hiérarchie catholique ne commet pas l'erreur de répudier la République et évite un intenable retour en arrière. La loi de 1905 est reconnue par la hiérarchie catholique. Elle adresse aux fidèles une lettre lue en chaire qui accepte le fait accompli du moment que « l'État reste toujours tenu de respecter les droits et

330. Louis Élégoët fait une description détaillée des incidents à Saint-Méen et qualifie la mobilisation des paysans accourus au son du tocsin de « spontanée ». Les religieuses qui gèrent l'école des filles accueillent 130 élèves. Louis Elégoët, « L'expulsion des religieuses à Saint-Méen, en août 1902 », *in* : Jean Balcou, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 179–186.

331. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 77.

332. Yvon Tranvouez, « Les catholiques bretons face à la séparation des Églises et de l'État », *in* : Jean Balcou, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 13–29.

333. Lors des opérations d'inventaire, l'évêque de Quimper « fait preuve d'une extrême modération. » Seuls les inventaires dans les paroisses de Saint-Pol-de-Léon, Quimperlé et Concarneau ne se passent pas comme prévu. Voir Dominique Beloeil, « L'acceptation des lois laïques par les évêques bretons (1902-1936) », *in* : Jean Balcou, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 326.

334. Y. Tranvouez, « Les catholiques bretons face à la séparation des Églises et de l'État », *op. cit.*, p. 19.

335. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, *op. cit.*, p. 390.

les libertés de l'Église [336]. » Elle concentre ses attaques uniquement sur l'État ; la République est désormais un cadre reconnu. Comme le remarque Suzanne Berger, à propos de ces années charnières :

> « Cela ne manqua pas d'influer profondément sur le cours ultérieur du développement politique de ce département. Plus d'un demi-siècle après la séparation de l'Église et de l'État, les problèmes issus de cet affrontement entre l'État laïque et l'Église catholique demeurent les principaux facteurs de la vie et des choix politiques du Finistère [337]. »

L'Église réussit à occulter le nécessaire débat sur les changements en marche dans la société contemporaine, grâce à l'aide involontaire de son adversaire qui lui fournit, lors des divers épisodes du début du siècle, les motifs pour resserrer les rangs. Derrière une agitation sur les libertés se cache une défense sans nuance de la société archaïque qu'elle continue à dominer ; elle réhabilite un mode de vie rural inadapté au lieu de chercher à comprendre les changements en cours pour les accompagner. Se faisant, elle verrouille la discussion. Qui ne se range pas derrière sa bannière, sans murmures, devient son adversaire ; son attitude ne prête pas place aux nuances de jugement. Conséquence de ces événements, des structures militantes se mettent progressivement en place. Il devient nécessaire pour l'Église de sortir de ses murs. Des ligues féminines et masculines se multiplient pour encadrer l'activité sur le terrain ; catéchismes, patronages, œuvres paroissiales fleurissent [338].

Le terrain est donc bien préparé en 1924 lorsque le Cartel des gauches amorce une politique poussée de laïcisation de l'État aux accents anticléricaux certains. Le Président du conseil, Édouard Herriot, a confié le ministère de l'instruction publique à François Albert, un laïc convaincu. Le ministre dépose un projet de loi sur la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et l'application des lois concernant les congrégations qui avaient été suspendues en 1914. Il y intègre surtout la fin du régime concordataire et de l'application des lois Falloux en Alsace et en Moselle. La tension née au moment des élections n'attendait qu'une étincelle pour embraser le monde catholique. C'est chose faite. La menace était donc sérieuse ; le mouvement de protestation qui aboutit à la création de la Fédération nationale catholique s'enclenche alors. La réaction des cléricaux est immédiate et, en partant de l'Est, gagne tout le pays [339]. La même année, le général de Castelnau lance la Fédération nationale catholique à partir de l'automne 1924, profitant de l'appel d'air rendu possible par le Cartel. Jacqueline Lalouette rapporte d'ailleurs avec humour que l« 'idée était alors commune que le véritable

336. D. Beloeil, « L'acceptation des lois laïques par les évêques bretons (1902-1936) », *op. cit.*, p. 328.

337. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 79.

338. Voir par exemple Gérard Cholvy et Yvon Tranvouez (dir.), *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Brest, CRBC-UBO, 1999, 383 p. et Yvon Tranvouez, « Pour une histoire des patronages catholiques de Brest et du Léon », *in* : *Regards étonnés... De l'expression de l'altérité... à la construction de l'identité. Mélanges offerts au Professeur Gaël Milin*, Brest, CRBC-UBO, 2003, p. 105–118.

339. Pour une synthèse sur la politique du Cartel des gauches en matière religieuse et sur les réactions à cette politique au niveau national : C. Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu*, *op. cit.*, p. 18-29. Pour une synthèse régionale : D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 78-89 et David Bensoussan, « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 57, jan. 1998, p. 57–75.

fondateur de la FNC était ...Édouard Herriot [340]. »

Comme le souligne Michel Lagrée [341], en quelques semaines — de la fin de l'année 1924 à la fin du premier semestre 1925 — la hiérarchie catholique réussit là où elle avait tant peiné avant guerre : la mobilisation en masse du peuple catholique. Quimper, ville évêché, inaugure le 7 décembre 1924 une série de manifestations et rassemblements bretons qui s'inscrivent pleinement dans la dynamique nationale de mobilisation et qui répondent parfaitement à l'objectif multitudinaire de l'épiscopat. Dans le Finistère, l'évêché organise en réalité deux manifestations avec, dans un premier, temps 20 000 catholiques à Quimper le 7 décembre 1924 [342]. *La Dépêche de Brest*, journal proche des radicaux, évalue à 18 000 la foule des hommes qui manifestent derrière l'évêque. Le nombre est inférieur, mais concorde, par l'ordre de grandeur, avec l'estimation de la FNC [343]. « De mémoire d'homme, jamais Quimper n'avait vu une pareille manifestation » conclut le quotidien brestois [344]. Le défilé a été préparé minutieusement, le parcours négocié avec les autorités a été largement raccourci ce qui évite des incidents avec les anticléricaux. Les organisateurs avaient sollicité une autorisation pour faire emprunter à la manifestation les quais de l'Odet, mais c'est le chemin le plus direct entre la cathédrale et l'évêché qui est imposé aux organisateurs. Pourtant il n'y a sans doute rien à craindre. La hiérarchie catholique n'aurait rien eu à gagner si des incidents survenaient ce jour-là. Cependant, le préfet était persuadé que les manifestants catholiques « n'hésiteraient pas à franchir [les] barrages établis ». Le maire de Quimper, le républicain Théodore Le Hars, avait demandé d'interdire la manifestation ce qui lui a été refusé parce qu'une telle interdiction « transformerait [les] catholiques en martyrs augmentant ainsi leur prestige [345] ». Partant de la cathédrale, la manifestation, silencieuse selon les consignes de l'évêché qui ne veut pas copier là les pratiques des manifestations des partisans du laïcisme, traverse donc très rapidement la ville pour rejoindre les jardins de l'évêché. Les organisateurs ont prévu des rangs de six hommes, classés par canton, les anciens combattants parés de leurs médailles ouvrant la voie [346]. Le meeting catholique permet à l'élite catholique de s'adresser à la foule. Sont présents, le sénateur-maire de Ploudalmézeau, Jules Fortin, les députés Jean Jadé, Victor Balanant et Jean-Louis Henry. Une partie des discours promet à l'ennemi un sort peu enviable, à l'image de celui de Jules Fortin qui prédit une lutte à mort avec la franc-maçonnerie, source de tous les maux [347].

340. Jacqueline Lalouette, « Enjeux et formes de la mobilisation catholique au XX^e siècle : manifestations et meetings (1906-1984) », *in* : Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, p. 308.

341. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 194.

342. G. Devailly (dir.), *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray-lès-Tours, Éditions CLD, 1980, p. 37 et D. Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.*

343. Jacqueline Lalouette estime que les chiffres avancés par les organisateurs sont fiables, au regard de l'organisation « remarquable » des cortèges. J. Lalouette, « Enjeux et formes de la mobilisation catholique au XX^e siècle : manifestations et meetings (1906-1984) », *op. cit.*, p. 309.

344. *La Dépêche de Brest*, 8 décembre 1924.

345. ADF, télégramme du préfet au ministre de l'Intérieur, 4 décembre 1924, cité par D. Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.*, p. 48.

346. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et du Léon*, 28 novembre 1924.

347. *La Dépêche de Brest*, 8 décembre 1924.

De leur côté, les anticléricaux ont commencé leur journée à 10 heures 30 au gymnase municipal trop petit pour accueillir les 3 000 participants [348]. L'assemblée, appelée par le Comité de défense laïque ainsi que par la LDH et la SFIO, est présidée par le maire de Brest, Léon Nardon, qui est également vice-président du Comité départemental de défense laïque. Lors de ce meeting, le député radical Georges Le Bail, ceint de son écharpe, prononce les propos les plus enflammés : « Nous sommes unis, déclare-t-il en substance, dans ce grand débat des bleus et des rouges contre les blancs, contre la chouannerie, contre le fascisme. [...] Les républicains ne capituleront pas [349] ». Quant à Hippolyte Masson, député socialiste, il constate que les « fascistes de droite » refusent les femmes dans leur action alors que les républicains sont « très heureux de voir un aussi grand nombre de citoyennes assister à la réunion ». Hippolyte Masson cherche également à ne pas laisser aux cléricaux le monopole du patriotisme. Les anciens combattants ne doivent pas être abandonnés à l'Église : « Ils disent, les cléricaux, qu'ils ont fait la guerre ; mais ils n'ont fait que comme les autres : le devoir. Ce n'est pas de nature à donner des droits d'exception [350]. » L'après-midi, un rassemblement se tient place du Champ-de-Bataille, près de la préfecture — de l'autre coté de l'Odet, la rivière qui traverse la ville — et est suivi d'une manifestation de plusieurs milliers d'anticléricaux. Les manifestants parcourent la ville pour revenir place du Champ-de-Bataille après un long périple. Les pancartes brandies permettent de prendre la mesure de la virulence des convictions anticléricales. Les slogans attaquent bien entendu les cléricaux de front : « Ils ont tué Jaurès », « Ils ont brulé Jeanne d'Arc », « Aujourd'hui, cléricaux = fascistes ». L'humour est également utilisé : « Les persécutés se portent bien », « Les martyrs ont bonne mine » [351]. Quelques groupes ont tenté sans succès de passer les barrages de police qui séparent la ville en deux. Les services de l'État craignaient des affrontements et estimaient à 9 000 le nombre probable de contre-manifestants [352]. Le jour même, ils sont en réalité 4 000 d'après *La Dépêche de Brest* [353]. Ce chiffre est bien sûr largement inférieur à celui de la manifestation catholique. C'est pourtant également un succès, au regard de ce que représente l'Église dans le département, au-delà de la stricte comparaison des chiffres. Les laïques réunissent plusieurs milliers de convaincus, hommes et femmes, alors que leur mobilisation n'est pas inscrite dans une dynamique nationale, contrairement aux cléricaux.

Que dire de cette contre-manifestation ? Deux éléments nous paraissent importants à sou-

348. *Le Finistère*, 13 décembre 1924.

349. *La Dépêche de Brest*, 8 décembre 1924.

350. *Idem.*

351. Une photographie conservée au Musée départemental breton à Quimper montre le kiosque du Champ-de-Bataille sur lequel se sont hissés les dirigeants des organisations qui appellent à la manifestation anticléricale. On peut distinguer quelques-unes des pancartes. Dans la foule quelques coiffes permettent de confirmer la présence de femmes au rassemblement. Y. Le Gallo, *Le Finistère : de la préhistoire à nos jours*, *op. cit.*, p. 467. Mais aucune femme n'apparaît pourtant dans la photographie de la tête du cortège anticlérical qui remonte le boulevard Kerguelen. Y. Celton, *L'Église et les Bretons*, *op. cit.*, p. 103.

352. D. Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.*, p. 48.

353. *La Dépêche de Brest*, 8 décembre 1924. Le commissaire de police chargé d'assurer la surveillance du secteur est de la ville pendant les manifestations estime à 3 000 le nombre d'anticléricaux à 17 heures. Cité par *ibid.*, p. 52.

ligner : les organisateurs font partie de l'élite républicaine radicale ou socialiste du département. Leur anticléricalisme est d'autant plus libre qu'ils ne sont pas contraints par des calculs électoraux et n'ont pas besoin de votes catholiques pour être élus. Cette hypothèse est renforcée, *a contrario*, par la remarque du maire de Brest qui s'étonne, lors de la réunion du gymnase, de l'absence de parlementaires finistériens qui ont envoyé des lettres d'excuses [354]. Le maire de Brest ou le radical Georges Le Bail tiennent leurs mandats respectifs du monde urbain ou de cette terre détachée qu'est le haut du Pays Bigouden [355], mais l'anticléricalisme n'est pas uniquement une posture de l'élite. Cette attitude est également populaire comme l'atteste en premier lieu le chiffre de la participation à la contre-manifestation. La présence de la gendarmerie, avec 140 cavaliers et 50 hommes à pied, assure que les deux groupes ne se rencontrent pas. Cependant, en fin d'après-midi, quelques incidents éclatent. Le premier a pour théâtre la gare de Quimper quand des manifestants catholiques cherchent à regagner leur train, des contre-manifestants « les invectivent et les conspuent », preuve de l'existence d'un anticléricalisme viscéral qui n'est pas que le fait d'une élite. Des incidents un peu plus sérieux se produisent le soir à Pont-L'Abbé. Un patron a offert à ses soixante ouvriers un banquet le dimanche 7 dans la capitale bigoudène. Après le repas, les ouvriers sortent du restaurant pour déambuler en ville au moment du retour des manifestants de Quimper. « Vers 18 heures, une groupe de 10 à 15 de ces ouvriers ou apprentis a parcouru les rues Jules Simon ou Lamartine en chantant l'Internationale, puis s'est rendu à la gare ; quelques-uns sont restés dans la rue Victor Hugo, à ce moment animée par le passage des automobiles ou camions rentrant de Quimper et ont invectivé les occupants de ces véhicules. Quelques pierres ont été lancées [...]. À la gare, quelques collisions se sont produites entre des manifestants catholiques et des ouvriers [...] sans autre dommage qu'un échange de coups de poing et de cannes [356] » L'anticléricalisme populaire est donc toujours vivace dans le monde ouvrier. La circonstance d'une sortie de repas n'atténue pas l'intérêt d'un tel épisode pour comprendre le caractère encore réellement clivant de la religion, au moins dans certaines zones du département.

354. Les parlementaires qui se sont excusés : Théodore Le Hars, sénateur-maire de Quimper qui est lui fort occupé à gérer la situation, Albert Louppe, sénateur-maire de Quimerc'h, et les sénateurs Ferdinand Lancien et Maurice Fenoux ainsi que Maurice Bouilloux-Lafont, député-maire de Bénodet et Charles Daniélou, député-maire de Locronan. *Le Finistère*, 13 décembre 1924. Dans un article sur les manifestations, David Bensoussan qualifie la mobilisation anticléricale de faible et estime que les radicaux restent très modérés face à la démonstration de force des cléricaux. Seuls socialistes et communistes se sont emparés du flambeau de la lutte contre les cléricaux. C'est certes un article de synthèse sur la Bretagne, mais la situation à Quimper n'est pas celle-là : les radicaux sont présents au contraire des communistes. En tout cas, ces derniers ne participent pas aux prises de parole et aucun militant communiste n'est cité par les différents organes de presse. L'absence d'une partie des radicaux est plus prosaïque comme nous l'avons analysé, et sans sans doute liée également aux inimitiés politiques qu'entretient Le Bail avec Bouilloux-Lafont et à leur désaccord qui s'est accentué lors de la préparation des élections législatives. D. Bensoussan, « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *art. cit.*, p. 64.

355. Voir Maurice Lucas, « À propos d'un cacique radical et bigouden : Georges Le Bail », *in* : *Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques, mélanges offerts à Yves Le Gallo*, Brest, CRBC/UBO-Institut culturel de Bretagne, 1987, p. 325–352, notamment p. 344-349.

356. ADF, 1M186, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 8 décembre 1924. Cité par L. Paubert, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 57.

La manifestation cléricale de Quimper est suivie le lendemain par un rassemblement encore plus imposant au Folgoët avec la participation de 50 000 personnes. Le quotidien national *La Croix* titre même, en première page, « La résistance s'organise. Au Folgoët 52 000 catholiques réclament la liberté religieuse » [357]. L'organisation quasi militaire est dans ses grandes lignes identique à celle de la veille. L'élite catholique du département est très présente à ce deuxième rendez-vous tout aussi incontournable. L'Évêque a pris soin de valoriser la présence des députés et sénateurs présents en marchant avec eux, ou plutôt juste devant eux, pressant ainsi ces élus à intervenir dans le champ politique pour combattre les velléités « laïcistes » du Cartel des gauches. En les menant à la tribune, M^gr^ Duparc les place devant leurs mandants et devant leurs responsabilités. Cette mobilisation sans précédent pousse à la radicalisation des catholiques et place les membres du PDP en porte à faux par rapport à leur positionnement habituel, mais comment pourraient-ils faire autrement. Dans un article sur le sujet, David Bensoussan montre bien comment l'évolution de la situation ne laisse pas d'autres choix aux dirigeants du PDP et les pousse à un accommodement avec leurs principes [358]. Le principe de neutralité de l'État dans les affaires religieuses comme définition acceptable de la laïcité se heurte aux déclarations de M^gr^ Duparc qui vilipende une « France en état d'apostasie nationale [359] ». L'Évêque place donc la barre très haut et signifie ainsi que la reconquête est ambitieuse.

Le bilan de ces deux journées ne peut que satisfaire la hiérarchie catholique. Aucun incident à relever, hormis la bagarre mineure de Pont-L'Abbé, et les hommes politiques proches de l'Église se sont tous déplacés. Positionnés derrière l'Évêque lors des déplacements de ces deux journées, ils ont marqué ainsi de manière très symbolique leur allégeance. Enfin, la foule a été au rendez-vous, importante et même historique à Quimper comme au Folgoët, à l'image du bastion léonard qui n'a pas démérité des espoirs que la hiérarchie plaçait en lui. La différence entre le 7 et le 8 décembre 1924, en terme de participation, dévoile les plus grandes difficultés à mobiliser autant dans le sud du diocèse que dans le nord, ce qui n'est pas étonnant au regard des pratiques religieuses [360]. Bien sûr, il ne s'agit pas de réduire la portée du 7 décembre, mais bien d'en mesurer la faiblesse relative qui confirme une bien meilleure assise du catholicisme dans le nord. Cette participation n'est cependant pas exceptionnelle pour l'Ouest. En effet, la Bretagne est la région, avec l'Est de la France, qui concentre les plus fortes mobilisations au niveau du pays. Le Folgoët regroupe 50 000 catholiques, Rennes parvient à 45 000 le 15 février. Nantes atteint les 80 000, chiffre qui représente l'acmé de la mobilisation pour cette première phase [361].

357. *La Croix*, 9 décembre 1924. Le journal publie également en première page trois photographies de la manifestation de Quimper, dont l'une de la foule des hommes serrés dans les jardins de l'évêché.

358. Voir l'analyse de David Bensoussan, « Les démocrates-chrétiens bretons et la laïcité dans le premier XX^e^ siècle : une accommodation ambiguë », *in* : Jean Balcou, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 333–344.

359. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 340.

360. La manifestation de Quimper est réservée aux Cornouaillais (Quimper, Quimperlé et Châteaulin), celle du Folgoët aux Léonards et aux Trégorois. D. Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.*, p. 36.

361. C. Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu*, *op. cit.*, p. 574, tableau de l'annexe 3.

Quatorze mois plus tard, la mobilisation est retombée. Depuis Nantes, la Bretagne n'a plus connu de rassemblements ou de manifestations d'importance [362]. La Ligue finistérienne d'action catholique récidive en 1926 et convoque une nouvelle manifestation le 28 février à Landerneau. Encore une fois le rassemblement comble ses organisateurs : 100 000 personnes y assistent d'après la presse catholique [363]. La hiérarchie catholique a eu maille à partir avec la préfecture qui a interdit l'usage du terrain mis gracieusement à la disposition des organisateurs par la mairie de Landerneau et a refusé que des trains spéciaux soient affrétés [364]. Les rapports avec les autorités de la République ne sont pas encore totalement pacifiées. Celles-ci ne favorisent pas la tâche des cléricaux. Comme une contre-manifestation a été annoncée, 300 gendarmes venus de toute la Bretagne et 250 soldats du bataillon d'infanterie coloniale stationné à Brest sont sur place, prêts à intervenir en cas de troubles [365]. Le préfet, accompagné du sous-préfet de Brest, s'est lui-même déplacé et dirige ce lourd dispositif à la mairie [366]. Cette journée aura un retentissement national et il est nécessaire de veiller à son bon déroulement. Au cours des prises de paroles, les propos sont passionnés. Les orateurs ne mâchent pas leurs mots, à l'image du commandant Vannier qui appelle les participants à ne pas céder le terrain, comme à Verdun. Cette phrase résume l'attitude qu'adopte le cléricalisme dans le département pendant la décennie qui suit la manifestation ; c'est — pour rester dans une terminologie guerrière — un appel à la guerre de position. Le général de Castelnau, selon le commissaire spécial de Brest, s'écrie même : « Nous sommes devenus des moutons enragés et nous voulons reconquérir le terrain perdu [367] ». Au final, le réel succès de cette journée est à mettre au bénéfice de l'Évêque qui a donné la ligne politique à suivre et a su profiter de son expérience d'avant la guerre pour lancer la ligue catholique sur la dynamique des mobilisations de décembre 1924. Il avait la volonté. Il a maintenant l'outil. L'organisation ainsi mise en place a déjà pu organiser ce grand rassemblement. L'élan va se poursuivre ainsi pendant plusieurs années.

Cette journée a marqué tout le Finistère. Il n'était pas nécessaire d'être sur place pour prendre conscience de la puissance mobilisatrice de l'Église. Il suffisait d'observer une activité très inhabituelle sur les routes et dans les gares du département. Dans le Finistère des années vingt, les véhicules automobiles sont encore rares et les routes sont peu fréquentées. La multitude qui converge vers Landerneau encombre ce jour-là les routes et frappe l'imagination de la population, selon un des rédacteurs du bulletin de la LDAC : « Depuis Landerneau jusqu'au Pont-de-Buis me disait un ami qui conduisait une auto rapide, c'était une suite ininterrompue de camions, d'autos, de voitures. Quel défilé impressionnant ! Les bonnes gens

362. Il faut attendre décembre 1925 pour que 4 000 catholiques se rassemblent à Fougères. En février 1926, ils sont encore 4 000 à Dinan et 9 000 personnes à Redon.

363. *La Croix*, 2 mars 1926.

364. *LDACDQL*, 15 avril 1926.

365. *La Croix*, 2 mars 1926.

366. *La Dépêche de Brest*, 1er mars 1926.

367. ADF, 1M192, commissaire spécial de Brest, 1er mars 1926. Les texte de son discours retranscrit dans la revue de la LDAC est moins belliqueux : « Nous avons été jusqu'ici un troupeau de moutons que l'on a tondu court, on nous a traités en quantité négligeable et négligé. Reprenons la place et les droits qui nous sont dus. » *LDACDQL*, 15 avril 1926.

des villages n'en revenaient pas. Ils étaient là, figés sur le bord de la route et roulaient des yeux ronds [368]. » Les journaux relatent le spectacle des véhicules qui rentrent le soir et empruntent les artères des villes comme à Brest au Petit-Paris ou le long de la rue Jean Jaurès où, selon les véhicules, « les camions automobiles portant catholiques et laïcs, chantant les uns des cantiques, les autres l'*Internationale*, commencèrent à défiler. Mais, là aussi, tout se passa dans le plus grand ordre [369]. » La taille de l'événement est telle qu'il a un impact sur la société finistérienne bien au-delà des participants directs.

Ce jour-là encore, les anticléricaux se mobilisent, avec une palette plus large d'organisations appelant à la contre-manifestation. Une nouvelle fois plusieurs milliers de militants anticléricaux se rassemblent et 3 à 4 000 laïques contre-manifestent le long des quais de Landerneau. Les organisations sont les mêmes qu'à Quimper en décembre 1924. S'y sont joints les anarchistes brestois. Deux des leurs, Jules Le Gall et René Martin, prennent la parole ainsi que le représentant du CDL, et les trois parlementaires qui sont présents : Émile Goude et Hippolyte Masson pour la SFIO et le radical Georges Le Bail. La mobilisation des anticléricaux a-t-elle été à la hauteur de l'événement clérical ? Certes, le camp catholique a regroupé 100 000 personnes, ce qui peut faire apparaître les différents décomptes du rassemblement laïque comme dérisoires. Ici, comme en 1924 à Quimper, il faut remettre les éléments en perspective. Denis Cloarec estime que ce n'est plus l'échec quimperois, mais un camouflet [370]. Le qualificatif paraît non seulement exagéré, mais inexact. La manifestation catholique s'est tenue à Landerneau, à la porte du Léon, vivier du catholicisme finistérien. En deux années, l'organisation militante de la Ligue catholique a ratissé le terrain, utilisé toutes les ressources à sa disposition et, forte de l'expérience des deux premières grosses mobilisations, a su gérer les innombrables problèmes d'intendance, notamment le transport [371]. De plus, la présence de Castelnau a attiré du monde. Enfin, le décompte du nombre des manifestants est toujours un exercice hasardeux. Il ne faut en tout cas pas le confier aux forces adverses. *Le courrier du Finistère* annonce ainsi une série de chiffres : 6 000 manifestants laïques d'après les anticléricaux eux-mêmes, 3 000 d'après le préfet et 1 500 d'après le décompte du *Courrier*, organe d'une presse catholique intransigeante [372]. Ce n'est certainement pas un camouflet de réunir plusieurs milliers de personnes dans un tel contexte. La vivacité de l'anticléricalisme dans le département et le rôle que le CDL va jouer

368. *LDACDQL*, 15 avril 1926.

369. *La Dépêche de Brest*, 1er mars 1926.

370. Dans son travail, il avance le chiffre de 3 500 contre-manifestants. D. Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit*., p. 256.

371. Danielle Tartakowsky évoque ce problème des véhicules et compare les moyens des catholiques et de leurs opposants. Alors que les premiers mobilisent trains et automobiles, sans que les ressources financières ne soient évoquées, les seconds ne sont même pas sûrs, pour certains, de pouvoir se payer un billet de train. Il est même proposé de se grouper à Brest pour aller à Landerneau à pied. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit*., p. 131.

372. Du côté des laïques, le mécanisme est identique. *Le Finistère* du 13 décembre 1924 publie un chiffrage précis à l'unité près du nombre de manifestants catholiques à Quimper. Un laïque, « l'un de nos amis », a compté les manifestants pendant plus d'une heure et est arrivé à 11 196 personnes. Certes, les consignes de l'évêché de faire des rangs de six facilitaient le travail, mais le journal préfère arrondir à 15 000.

dans différentes mobilisations, au cours de la décennie suivante, démontre une vigueur qui n'est pas amoindrie.

Les mobilisations organisées par la hiérarchie catholique finistérienne qui n'en a pas coutume — ou, pour le dire autrement, dont ce n'est pas le répertoire d'action habituel — offrent-elles un profil particulier ? Existe-t-il une manifestation catholique ? Oui, si l'on considère le donneur d'ordre, l'évêque qui imprime la marche à suivre. Non, et en cela nous serons en désaccord avec Frédéric Le Moigne, si l'on y voit une spécificité toute catholique dans l'organisation ou dans les défilés en rangs ordonnés par une rigueur toute militaire. La mise en place d'une organisation moderne, c'est-à-dire utilisant les techniques du moment ou la « scénographie martiale du défilé au pas cadencé [373] », ne constitue qu'un sous-répertoire du répertoire d'action des manifestations. De plus, seule la journée de Quimper donne lieu à un cortège dans les rues de la ville, ce qui réduit sensiblement toute tentative d'y apercevoir un changement de paradigme. Il faut y voir plutôt une tentative d'appropriation de la symbolique à forte charge de l'ancien combattant. Ce n'est par ailleurs paradoxal qu'en apparence puisque les anciens combattants font un usage mimétique des pratiques catholiques de la procession [374], dans un même type de rapport que le Comité départemental de Front populaire qui usera, quelques années plus tard, des symboles de la Révolution française avec l'usage du bonnet phrygien pour illustrer l'en-tête du comité [375]. L'Église, sur un terrain qui lui est à la fois imposé et étranger jusqu'à présent, celui d'un dépassement religieux du monde, se retrouve à emprunter le même répertoire de mobilisation que ses adversaires.

Par contre, le champ lexical utilisé par son évêque est bien celui d'un prélat de combat, intransigeant. Lors des mobilisations de 1924, il n'hésite pas de son côté à user d'une sémantique guerrière : « Voilà si longtemps que nous nous défendons mal ! Nous devrions mieux savoir depuis la guerre, comment on défend les positions menacées et conquiert celles de l'ennemi. Dans la bataille des idées, les moyens d'attaque et de défense ne sont pas si différents qu'on pourrait le croire de ceux qu'emploie la guerre : la prière d'abord, et, dans l'ordre humain, l'association, l'action, la discipline et surtout l'endurance et la persévérance. » M^{gr} Duparc s'adresse certes à une foule comprenant de très nombreux anciens combattants, mais ce n'est pas pour utiliser des métaphores adaptées à son public qu'il s'exprime ainsi. Il leur signifie que la mobilisation a commencé et que la guerre est en vue. Comme nous allons le voir, il ne tarde pas à

373. Frédéric Le Moigne, « La manifestation catholique (1902-1950) », *in* : Jean Balcou, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 349.

374. Antoine Prost fait le parallèle entre défilés d'anciens combattants et processions : « Le déplacement en cortège est une forme de procession [...]. Proche du convoi funèbre, il en garde la retenue, mais d'ordinaire la procession religieuse marque une fête et se déroule dans l'allégresse. » Paradoxalement, il faut sans doute voir dans les défilés cléricaux un usage en miroir de leur propre pratique des déplacements sur la voie publique. Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939, Sociologie*, Vol. 2, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 188.

375. J.-P. Sénéchal, *Images du Front populaire*, *op. cit.*, p. 81 et Jean Vigreux, *La faucille et le marteau, Le communisme aux champs dans l'entre-deux-guerres*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 181.

leur donner leur feuille de route [376].

B. 3. Le cléricalisme, un mouvement social

La hiérarchie a bien compris que, sans tarder, il faut savoir profiter de la ferveur populaire qui se dégage des rassemblements dans le département pour lancer, en profitant de l'élan, une véritable organisation. Ces rassemblements ont stimulé l'activité quotidienne des cléricaux qui était tombée en léthargie depuis la guerre. Maintenant une organisation doit charpenter cette mobilisation pour la porter sur le plus long terme. Dès son discours du Folgoët, M^gr^ Duparc en annonce la création et il en dresse immédiatement le mode de fonctionnement, tel un général qui s'adresse à ses troupes :

> « Il entrera dans le cadre que vient de créer le général de Castelnau sous le titre de Fédération Nationale Catholique pour la défense religieuse sociale et nationale. Ce sont les Cardinaux et Archevêques de France qui lui en ont confié la présidence. [...] En ce qui concerne notre organisation diocésaine, mon intention est de créer une Ligue d'Action Catholique. Nous en posons aujourd'hui les bases. C'est cette ligue qui adhérera à la Fédération Nationale.
>
> Cette Ligue aura son centre à Quimper sous la direction de l'Évêque et d'un Président laïque, ayant autour d'eux un comité diocésain. [...]
>
> Dans toutes les paroisses, une Ligue du même genre, rattachée au centre cantonal, sera créée par Messieurs les Curés et Recteurs, avec le concours d'un comité d'étude et d'action, où les pères de famille et les jeunes gens auront leur place.
>
> Cette Ligue englobera celles des œuvres sociales qui pourront légalement s'y rattacher. Tous les hommes seront invités à y entrer, à signer leur adhésion, et à payer une cotisation annuelle, dont le minimum est fixé à un franc. [...]
>
> Le Comité d'étude et d'action sera la cheville ouvrière de chaque groupe. Mais autour de ce noyau, il nous faut tout un peuple d'adhérents. Dans un diocèse croyant comme le nôtre, il en faudrait cent milles, inscrits, signants, cotisants et militants. C'est au recrutement de cette armée que je demande à mes prêtres, anciens soldats et autres, de donner tout leur concours. Ils sauront également former la conscience de leurs hommes et leur enseigner avec précision leurs droits et leurs devoirs de catholiques [377]. »

À la différence des autres départements bretons, après les manifestations de 1926, le cléricalisme finistérien ne baisse pas les bras. Dominique Beloeil remarque qu'après « la parenthèse » du Cartel des gauches, les évêques bretons s'abstiennent d'intervenir dans les débats politiques, à l'exception notable de M^gr^ Duparc [378]. Ici l'affrontement se poursuit, même si l'intensité des mobilisations n'est plus aussi forte. L'activité constante des anticléricaux, eux aussi bien structurés au sein des comités de défense laïque, aidés par des instituteurs fortement syndiqués et très sensibles à ce problème, nourrit le militantisme clérical qui n'hésite pas, en réponse, à user de sa force. Des affrontements physiques ponctuent le concours de gymnastique de Pont-L'Abbé pendant l'été 1930 et les tournées théâtrales de la pièce tirée du

376. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et du Léon*, 12 décembre 1924.
377. *Idem*.
378. D. Beloeil, « L'acceptation des lois laïques par les évêques bretons (1902-1936) », *op. cit.*, p. 331-332.

roman d'Yves Le Febvre *La terre des prêtres*, à la veille du Front populaire, deux événements symptomatiques sur lesquels nous allons revenir.

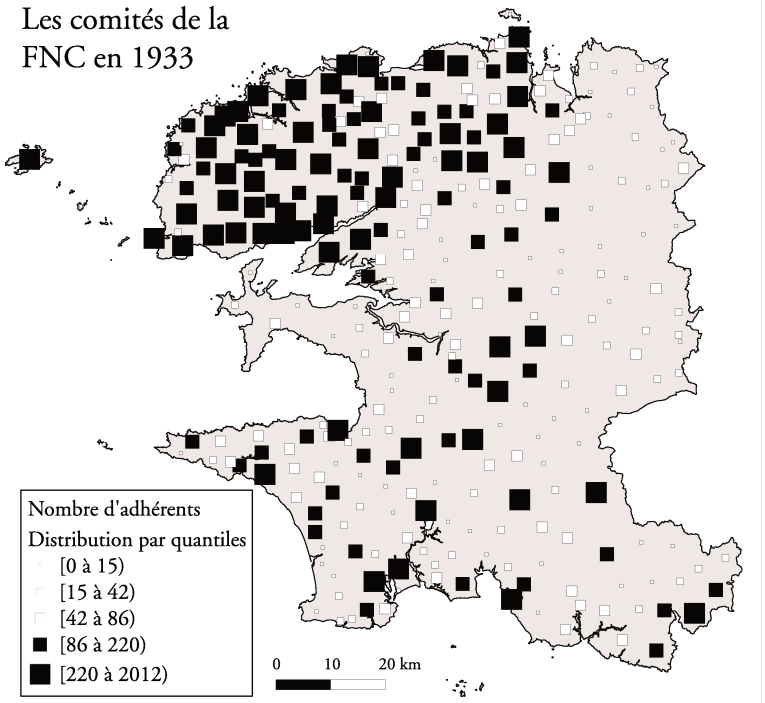

FIGURE 1.10. – La Ligue de défense et d'action catholique du Finistère en 1933.

Ce dynamisme et cette capacité de réaction s'appuient sur un recrutement en constante progression : 25 000 en 1925, 34 000 en 1926, 37 500 en 1927, 41 000 en 1931 et 42 000 en 1932. Ces adhésions concernent uniquement les hommes. [379]. Les cléricaux restent pendant toute cette période sur le pied de guerre et continuent de revendiquer un niveau élevé d'adhésion en 1934 en se maintenant au-dessus des 40 000. 40 401 personnes paient en 1934 une cotisation aux comités d'action catholique particulièrement actifs dans le nord du département (les Archiprêtrés de Brest et de Saint-Pol-de-Léon ayant à eux seuls 23 637 adhérents). Ce chiffre peut sembler en recul par rapport à ceux avancés pour les années précédentes par Denis Cloarec. Mais ces derniers sont des arrondis et l'imprécision que cela entraîne permet juste de constater un maintien global du recrutement [380].

Le Finistère, de tous points de vue, est effectivement le diocèse le plus dynamique. La LDAC n'organise-t-elle pas 480 réunions avec des conférenciers pour la seule année 1927 ? Le département se classe parmi les premières unions départementales de la FNC selon David Bensoussan [381], ce que confirment l'implantation et l'activité interne et publique de la FNC que nous avons constatées pour la période. La carte de l'implantation des comités paroissiaux de la LDAC (figure 1.10) montre bien combien le réseau des comités est dense dans le Léon. Chaque paroisse s'y est organisée en groupes importants. La fracture est là encore très nette avec le Trégor et la Cornouaille. Remarquable décalque des cartes sur les pascalisants (figure 1.8 page 83, notamment la représentation par carroyage), cette carte souligne une zone de force qui descend, en arc de cercle, de la région de Pleyben vers celle de Douarnenez. Les comités paroissiaux recrutent en proportion de la pratique. Cela lui permet par ailleurs d'organiser des comités d'importance dans les villes, par simple effet de masse. Dans le sud du département, rares sont les paroisses de communes rurales qui arrivent à un atteindre un bon niveau de recrutement. Combrit, dans l'est du Pays Bigouden mais également Elliant et Scaër qui ont comme caractéristique commune d'avoir une population très importante d'ouvriers agricoles.

379. D. CLOAREC, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.*, p. 252.
380. Pour les résultats de 1934 : *LACDQL*, janvier 1935.
381. D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 90.

La LDAC est une organisation qui se déploie sur le terrain, se structure, se forme et surtout — c'est là que le bât blesse aux yeux des contemporains — n'hésite pas à intervenir pour tenter d'imposer sa vision d'une société qui ne peut qu'être catholique. L'épisode des mobilisations massives a eu deux conséquences importantes pour les années suivantes : une radicalisation des positions et la mise en place d'une organisation forte et disciplinée, la LDAC. M^gr^ Duparc a clairement montré l'objectif lors de son discours de Landerneau : « nous sommes unis nous-mêmes pour reconquérir nos libertés et celles de l'Église » ; s'adressant à ses « prêtres-soldats », « C'est la liberté du *Christ* en France que vous avez à reconquérir » et pour cela il leur assigne la méthode : « Voilà qui est aussi beau que les croisades d'il y a 900 ans. Les croisés voulaient reconquérir le tombeau du Christ. C'était un but sublime. Vous vous voulez faire régner le Christ. C'est plus sublime encore. *Meulet ra vezo Jesus-Krist !*[382] » Devant de tels discours, il n'est pas étonnant que les autorités de la République se soient inquiétées et aient scruté le développement de la FNC dans le département.

Rapidement le Finistère finit par être quadrillé par un réseau serré de ces associations. Qu'un problème surgisse dans une commune et de 30 à 40 kilomètres à la ronde, en quelques heures, les cléricaux drainent leurs troupes sur place, comme lors du passage de la troupe de théâtre Sédillot en décembre 1934 :

> « Ce sont les "jeunesses catholiques" qui en forment la base, et à leur tête elles ont, dans quelque commune où existent des sections, le ou les vicaires et quelques fois le recteur. Elles n'ont aucuns frais à débourser, et selon l'heure elles ont le droit à un casse-croûte ou à un repas. Tous ces patronages sont constitués en sociétés de préparation militaire, agrées, bénéficiant d'exonération de taxes et d'impôt [...] et parfois de subventions[383]. »

Le préfet s'indigne et voit là une contre-société qui porte ombrage aux lois de la République. La gauche partage un tel sentiment et n'apprécie pas le développement de ces associations et le montre. Les 9 et 10 août 1930 un concours de l'Association catholique de gymnastique de Pont-L'Abbé occasionne ainsi une contre-manifestation dans les rues de la ville[384].

Les jeunesses catholiques dont parle le préfet sont essentiellement la JOC et la JAC. Crées à l'origine pour mettre en chantier la nouvelle orientation de l'Église, la réévangélisation des campagnes et surtout des villes, « fondée sur la reconnaissance et l'acceptation de la diversité sociale [qui plonge] l'individu dans son milieu de vie, en lui représentant que là est sa vocation et qu'il doit épouser les aspirations de son milieu et ses revendications[385]. », ces organisations sont loin de telles préoccupations dans le Finistère. Les mouvements de jeunesse n'ont à leur naissance aucune autonomie, la hiérarchie catholique les contrôle soigneusement. La JOC apparaît en 1929 dans le département ; le commissaire spécial de Quimper la perçoit comme un contre-feu, face à la montée de la gauche, construit « pour l'organisation syndicale anticommuniste de la jeunesse ouvrière[386] ». La section de Concarneau qui regroupe près de

382. Traduction : « Jésus Christ sera célébré ! » *LACDQL*, 15 avril 1926.
383. ADF, 1M133, préfet, rapport mensuel, décembre 1934
384. ADF, 1M187, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 12 août 1930.
385. G. Devailly, *Histoire religieuse de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 378.
386. ADF, 1M187, commissaire spécial de Quimper, 15 mars 1930

60 membres est même dirigée par un « jeune usinier du quai Péneroff ». Cette dépendance n'empêche pas le mouvement de recruter : la section de Pont-L'Abbé atteint rapidement la centaine d'adhérents [387]. Et quand en avril 1932, la JOC réunit 1 400 participants à Quimper pour son congrès annuel, personne ne peut nier sa force, trois ans après sa naissance [388]. Mais ce n'est pas la JOC qui porte la mobilisation cléricale dans le département. Les services de l'État, sans doute abusés par la jeunesse d'une partie des militants catholiques qui interviennent lors des actions mouvementées, attribuent à cette organisation une capacité d'agir qu'elle n'a vraisemblablement pas.

Le cléricalisme en tant que mouvement social a besoin de militants et d'une organisation structurée. La « tentation multitudinaire [389] » est assumée par la direction catholique. Cette orientation vers le travail de masse a un objectif fonctionnel très clair dans le Finistère, au-delà de l'objectif immédiat de s'opposer au Cartel des gauches, celui de d'organiser une force structurée qui a vocation à perdurer. En ce sens, l'image qu'en a Michel Lagrée qui y voit une foule strictement conjoncturelle nous semble limitative. En effet, l'organisation que nous observons pendant les années qui suivent reste très vivante, y compris en terme de mobilisations. Les effectifs qu'elle regroupe, comme nous le verrons se maintiennent à un niveau remarquable malgré l'apaisement des tensions religieuses. Le développement de l'action catholique et sa structuration s'appuient sur les mobilisations, mais le terrain n'est pas vierge ; l'expérience acquise avant la guerre n'a pas été perdue.

M^gr^ Duparc s'est lancé avant la guerre, dès sa nomination en 1908, dans la construction à marche forcée d'une union catholique diocésaine. Le mode d'organisation des œuvres que l'évêque met alors en place sert de *matrice* [390] à la renaissance de l'action catholique à la sortie de la guerre. Une décennie n'a pas alors effacé les bases qu'il avait dessinées. Cette action catholique se décline cependant différemment après 1931 avec les œuvres spécialisées. La diversité des mouvements mis alors en place, quant à leur objet, n'empêche pas que leurs modalités de fonctionnement soient très similaires, s'appuyant sur des techniques qui ont fait leur preuve.

À peine installé, le nouvel Évêque donne la tonalité de ce qu'il entend conduire comme action : dès sa première lettre pastorale il énonce le besoin de regrouper les catholiques et d'organiser les « œuvres spéciales [391] ». Fin 1911, l'Union catholique devient une réalité dans le

387. ADF, 1M187, commissaire spécial de Quimper, 5 mars 1930.

388. ADF, 1M187, commissaire spécial de Quimper, 4 avril 1932.

389. Michel Lagrée utilise cette expression en constatant dans les mobilisations un changement radical lié à l'expérience de la guerre : « À moins d'une génération de distance, la différence organisationnelle dans les réactions du catholicisme breton aux inventaires de 1906 et à la politique du Cartel des gauches en 1924-1925 est frappante. Cependant le système multitudinaire semble trouver sa pertinence maximale dans la défense politico-religieuse très conjoncturelle, plutôt que dans une perspective pastorale, au moins pour les hommes » M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 192.

390. Expression de Vincent Rogard, « Le premier grand chantier de M^gr^ Duparc : l'Union des catholiques (1911-1914) », *in* : *Chrétientés de Basse-Bretagne et d'ailleurs, les archives au risque de l'histoire*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1998, p. 365–376, La description de l'action catholique qui suit s'appuie sur cet article.

391. *ibid.*, p. 365.

diocèse. Vincent Rogard, dans son article sur la genèse de cette organisation, insiste sur l'intérêt de l'évêque pour cette question, « objectif majeur » de ses débuts dans le diocèse. Cet intérêt ne s'épuise pas, au contraire, après l'épreuve de la guerre. L'organisation se met peu à peu en place. Un comité diocésain voit le jour avec un bureau. Cependant, cette organisation n'est rien si, sur le terrain, des comités paroissiaux ne peuvent pas prendre le relais afin de faire vivre l'orientation diocésaine et organiser la défense catholique. M^gr^ Duparc veut que les 314 paroisses soient dotées, chacune, d'un comité. Au-dessus, servant d'échelons intermédiaires au rôle mal défini, des comités cantonaux sont mis en place. Le comité diocésain, la direction des œuvres plus précisément, dirige l'ensemble. Ses membres sont nommés par l'évêque. L'Union des catholiques n'est pas facile à installer et à faire vivre au quotidien : c'est une nouveauté qui peut heurter la mentalité du clergé. Une lettre pastorale en 1911, suivie de trois lettres circulaires, est nécessaire pour commencer à faire bouger les clercs qui doivent résoudre des difficultés techniques communes à toutes organisations collectives : les cotisations, les heures de réunions, etc. Les progrès sont lents. Au niveau de l'évêché, un bureau diocésain des œuvres a également été mis en place. Il édite, à partir de mars 1913, le *Bulletin mensuel des œuvres du diocèse*. Ce centre de coordination comprend quatre sections qui se spécialisent chacune dans un domaine pour animer les différentes œuvres [392]. M^gr^ Duparc, dans une lettre circulaire de mars 1914, constate, en le déplorant, que 200 paroisses seulement sur les 314 du diocèse ont constitué une union [393]. L'expérience est donc difficile à faire vivre, mais bénéficie quand même d'une assise non négligeable. Cependant, la guerre marque un coup d'arrêt à la construction des unions. Une période s'achève alors. Le développement de la FNC et de l'action catholique dans l'entre-deux-guerres ne peut se comprendre sans ce premier essai grandeur nature. C'est une base importante qui permet à l'action catholique de rebondir rapidement dès les mobilisations de 1924, en s'appuyant sur les acquis. La nouvelle action catholique se construit rapidement. Elle s'inspire directement des premières expériences de l'avant-guerre. La même structure pyramidale est mise en place. Chaque paroisse est censée créer un comité.

Le recrutement et l'organisation de cette armée, la Ligue de défense et d'action catholique est dénommée ainsi par M^gr^ Duparc, sont confiés aux prêtres. C'est en substance ce qu'a déclaré l'évêque s'adressant à la foule rassemblée à Landerneau, le 28 février 1926 : « Vous êtes une force semblable à celle des eaux des fleuves. Mais pour la canaliser je n'ai pas assez de prêtres. Il me faut un séminaire où l'on puisse instruire les jeunes clercs. Nous en avions un. Les pouvoirs publics nous l'ont pris. C'est une honte ! [394] » L'Église a sa propre hiérarchie et son développement repose sur les clercs. Ce corps homogène a été formé au grand séminaire de Quimper — et c'est pour cela que l'évêque cherche à récupérer le bâtiment repris par l'État — qui recrute

392. Les quatre sections sont les suivantes : œuvres de foi et de piété, œuvres scolaires et postscolaires, œuvres de presse et de propagande, œuvres charitables et sociales. *ibid.*, p. 370.

393. Cité par *ibid.*, p. 369.

394. *La Dépêche de Brest*, 1^er^ mars 1926. M^gr^ Duparc en profite pour demander de ne voter, lors des élections au Conseil général, que pour les candidats « qui prendront l'engagement de faire rendre à l'évêque son séminaire par les moyens légaux. »

majoritairement des Léonards [395].

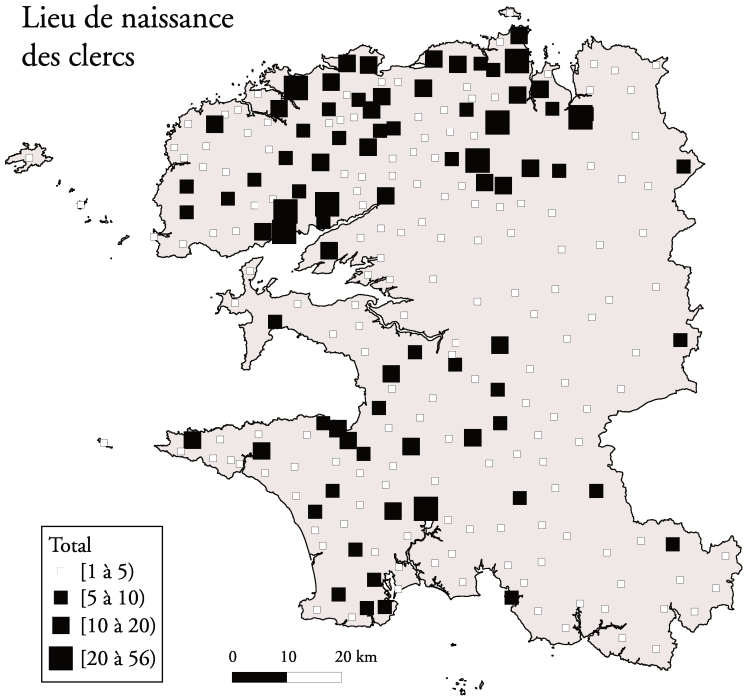

FIGURE 1.11. – Lieu de naissance des prêtres exerçant en 1936.

La question de l'origine n'est pas anecdotique comme nous l'avons déjà vu avec l'affaire de l'enterrement de Nizon. Ici encore, l'aide de la cartographie est précieux. Le Léon est une terre d'élection pour l'Église. En nous appuyant sur le fichier des prêtres décédés [396], nous avons construit une carte des lieux de naissance de tous les prêtres exerçant en 1936. Le résultat est parlant (figure 1.11). Certes Brest, avec 54 prêtres, et Quimper, avec 40, se distinguent, mais Saint-Pol-de-Léon, qui compte 38 prêtres nés dans la paroisse n'est pas loin derrière malgré un nombre d'habitants bien inférieur. Le recrutement se fait principalement dans le Léon. La carte a un profil très similaire à celle des pascalisants et à celle de l'implantation de la LDAC (voir figure 1.8 page 83 et figure 1.10 page 110). L'évêque sait qu'il peut compter sur ses clercs. Cette confiance en leur qualité est plus perceptible sans doute dans le Finistère que dans les autres départements bretons. Analysant la composition sociale des conférenciers de l'Union catholique du diocèse de Rennes, David Bensoussan relève que les clercs y représentent 25 % de l'ensemble des conférenciers. Les autres départements de la Bretagne historique doivent connaître des taux identiques, à l'exception notable du Finistère. En effet, plus de 50 % des conférenciers sont des clercs dans le Finistère. Soit deux fois plus [397].

M^gr Duparc a confié à ses « prêtres-soldats » la direction des comités paroissiaux qui forment donc l'ossature de la LDAC sur le terrain. Cette obligation ne souffre pas d'exception : « C'est le curé de la paroisse qui est responsable de l'Action catholique dans sa paroisse [398] ». Olivier Bobineau explique combien est stratégique la place du curé au cœur de la société paroissial, à l'issue d'un long processus. L'explication nous permet de comprendre que cet échelon

395. Sur 4 450 prêtres formés entre 1803 et 1964, 58 % en sont originaires. Louis ÉLÉGOËT, *Le Léon*, Quimper, Éditions Palantines, 2007, p. 188.

396. *Répertoire des prêtres décédés et ordonnés entre 1801 et nos jours dans le diocèse de Quimper et Léon*, Vol. 2, Archives diocésaines de Quimper et Léon, 2008, DVD-ROM.

397. D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 85. Il s'appuie notamment sur les travaux de D. CLOAREC, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.* pour le diocèse de Quimper et Léon et de Franck LE TALLEC, *Le réveil des catholiques en France : la manifestation de Rennes du 15 février 1925*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Haute Bretagne, 1990, 156 p., pour le diocèse de Rennes.

398. *LDACDQL*, 15 janvier 1927.

de la hiérarchie catholique est essentiel à sa reproduction en tant qu'organisation : « Au sein de la paroisse-territoire, l'encadrement des populations croyantes ou non est confié aux pouvoirs du curé qui dispose d'un outil majeur : le quadrillage territorial. On veut tendre vers le paradigme du cléricalisme monarchique *ad extra* et en ce sens enjoint aux évêques de faire coordonner communauté de chrétiens/territoire/un ou plusieurs curés, formés par des séminaires de qualité [...]. Après sa naissance au XII^e^ et XIII^e^ siècles, le curé va connaître une montée en puissance de son pouvoir. Sur le plan du gouvernement externe de la paroisse, concernant le contrôle et l'influence qu'elle exerce sur le reste de la société (chrétiens et non-chrétiens), le curé est non seulement l'unique représentant légitime de la "vraie religion" sur le territoire, mais devient également un personnage incontournable de la société locale. Il est *in fine* un notable, l'intermédiaire obligé, considéré comme porteur d'un pouvoir indispensable à la survie du village [...] Ainsi advient la "civilisation paroissiale", le régime de domination locale politico-religieuse [399]. » Olivier Bobineau fait reposer ce régime sur trois principes : la distanciation avec le sacré, celui-ci étant supérieur au profane ; le ritualisme des observances ; un fidéisme à toute épreuve envers leur église paroissiale et la hiérarchie catholique. C'est effectivement ce que l'on observe dans le département, avec un archétype léonard de cette « civilisation paroissiale ». Mais effectivement, nous sommes là dans une période de déclin, attestée par de nombreux faits qui ne peuvent qu'inquiéter les cléricaux.

La pratique déclinante les inquiète, mais le recrutement des « prêtres soldats » chers à M^gr^ Duparc connaît lui-même une chute préoccupante (figure 1.12). Le nombre d'ordinations était en augmentation constante — en tendance du moins — pendant tout le XIX^e^ siècle, pour décroître dès le début du XX^e^ siècle : cette inversion de la dynamique est donc bien antérieure à la Grande Guerre qui a, de fait, accentué le déficit. La situation s'améliore pendant l'entre-deux-guerres sans parvenir à rattraper le niveau des années les plus fertiles en recrutement. Le recteur est le pivot d'un système de gestion et de contrôle de l'appareil clérical. Dans un apparent paradoxe, l'évêque et les anticléricaux partagent une même vision des desservants, celle de soldats toujours au combat. Effectivement, le vocabulaire ici employé est volontairement militaire, il ne fait que traduire le sentiment éprouvé dans les rangs laïques et dans ceux de leurs adversaires. Voici comment les premiers jugent les seconds :

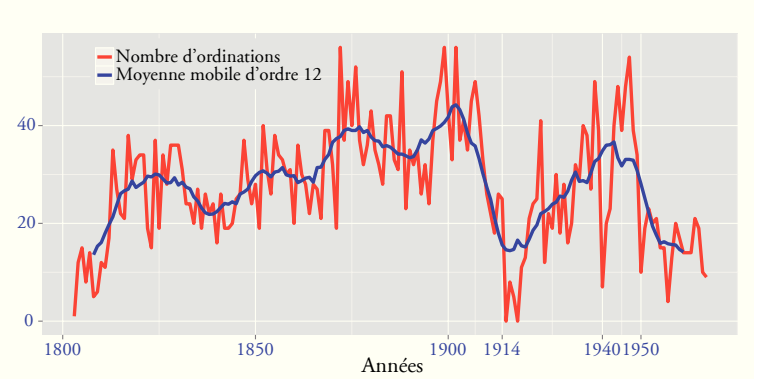

FIGURE 1.12. – Ordinations des prêtres dans le diocèse, par année. Source : supplément à *La Semaine Religieuse* du 29 novembre 1968, p. 43.

> « Les curés de Bretagne, et principalement ceux du Léon, n'ont pas les ventres aimables ni les figures réjouies de certains desservants de la campagne. Ce ne sont pas des prêtres de salon. Ce sont des militants solides, le visage rudement taillé, ils prennent possession du sol qu'ils foulent

399. Olivier BOBINEAU, *L'empire des papes. Une sociologie du pouvoir dans l'Église*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 178.

> d'une large semelle. Ce ne sont ni des curés mondains, ni des prêtres d'opérette. Ce sont des soldats. Ils en ont la discipline. Ils en ont la rudesse. Dans les villages, ce sont eux qui commandent. Il n'y a ni maire, ni juge de paix. Ou, plutôt, le maire et le juge de paix n'exercent leur charge que sous la surveillance du curé [400]. »

C'est un portrait sévère qui cependant concorde avec les multiples témoignages d'une autorité inflexible et insensible aux mutations de la société. Ce portrait des recteurs décrypte bien le rôle qu'ils s'assignent dans la société villageoise. Ils sont ici en position hégémonique qui ne souffre d'aucune concurrence au sortir de la guerre. Aucune autorité ne s'exerce à part la leur. Mais ces hommes ne sont pas en porte à faux avec leur hiérarchie. M^gr^ Duparc a instauré une politique diocésaine extrêmement rigoriste en matière de mœurs et a indiqué sa volonté de « faire régner le Christ [401] ». Il entend bien dicter à l'ensemble de ses ouailles une conduite à l'écart de la modernité culturelle qui envahit peu à peu la « civilisation paroissiale [402] ». Ses relais essentiels dans la société sont les clercs, véritables organisateurs de l'hégémonie. Pour Antonio Gramsci, trois types d'organisations composent ce qu'il appelle le « bloc catholique » : l'appareil ecclésiastique, véritable ossature du cléricalisme, l'Action catholique et les partis et syndicats catholiques [403]. Dans le Finistère, nous verrons que le parti du catholicisme est plus large que l'aire d'influence du PDP et que ce parti large a une autonomie relative que ne connaissent pas l'Action catholique et la CFTC.

L'Action catholique est sous contrôle étroit du recteur. Les structures pyramidales qui se mettent en place n'ont aucune autonomie. Le réseau de la LDAC cherche à couvrir l'évêché jusqu'au moindre des quartiers ou des hameaux, avec plus ou moins de succès. Dans les paroisses, le comité met en place des chefs de quartier, qui sont les relais sur le terrain, au plus près des adhérents. Leur nombre varie selon les forces de l'organisation. Les chiffres donnés par le canton de Daoulas révèlent une forte irrigation du tissu social : 3 à Daoulas, 65 à Plougastel, 4 à Irvillac, 9 à Logonna, 12 à Loperhet et 10 à Saint-Urbain [404]. Au-dessus du comité paroissial, un comité cantonal centralise l'activité. La vie de ces comités est organisée autour d'enquêtes, de discussions à propos des résultats au cours de réunions de formation et d'actions. Les animateurs de l'Action catholique utilisent systématiquement les enquêtes comme outil indispensable à l'apostolat. Toutes les organisations dépendant de la direction des œuvres en font usage. Le chanoine Le Goasguen est un des principaux promoteurs de cette technique de travail dans le département. Il a écrit dès 1924 une brochure dont le titre est un véritable programme : « Comment nous préparons l'avenir. De l'étude à l'action. Concours des cercles d'étude, d'organisation et de propagande ». Il est encouragé dans cette voie par M^gr^ Duparc qui lui écrit sa satisfaction du moyen utilisé : « Tout ce qui regarde les cercles d'étude a spécialement retenu mon attention, car on n'exerce une action profonde dans la société que par les idées et le premier de nos soucis doit être d'augmenter le bagage d'idées chrétiennes dans la

400. *La Défense Laïque*, novembre 1926.

401. Voir note 382 p. 111.

402. L'expression renvoie l'image d'une société dans tous les sens du terme. Voir par exemple : Louis Elégoët, *Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*, Paris, Éditions Anthropos, 1981, 397 p.

403. H. Portelli, *Gramsci et la question religieuse*, *op. cit.*, p. 188.

404. ADQ, 4K1, rapport manuscrit, « Canton de Daoulas, Action catholique », 4 pages, s. d.

société [405]. » Le but est évident : il faut armer idéologiquement les catholiques en les faisant participer à la construction des outils de leur formation. Cette technique forme le groupe, le soude et le prépare à l'action. Ces formations renforcent le sentiment d'appartenance à un bloc.

La FNC et plus largement l'action catholique se sont développées rapidement, sous le coup de l'adversité. Mais une fois cette vague passée, la tension, créatrice de mobilisations et génératrice d'adhésions, retombe. D'aucuns, dans les comités, s'en inquiètent. Dans le document dactylographié sur l'état des unions paroissiales en 1933, cette inquiétude est relevée ; l'auteur du texte, sans doute Le Goasguen, y répond sans détour, utilisant une métaphore frappante, pour engager les militants à ne pas regretter cette époque difficile pour le catholicisme. Le propos est sans ambiguïté : il faut inciter les militants à se tourner vers l'avenir, ce qui n'est sans doute pas facile [406].

> « Aux premiers jours de la guerre, j'ai connu des infirmières qui se morfondaient de n'avoir rien à faire. Elles attendaient, avec une certaine impatience, les premiers blessés, pour leur prodiguer les soins les plus maternels et les témoignages de leur estime et de leur admiration. Cette hâte nous paraissait même un peu cruelle, car elles semblaient regretter que le carnage n'eût pas déjà commencé.
>
> Eh bien, il semble qu'en ce moment, lorsque nous parlons d'Action Catholique, nous retrouvons cet état d'esprit chez quelques braves gens. Ils nous disent froidement : si seulement on était en état de persécution, ce serait facile et on saurait ce qu'il faut en faire, mais dans l'état d'apaisement où nous nous trouvons, puisqu'on ne renvoie plus de bonnes sœurs qu'on n'assaille pas nos églises, qu'on ne ferme pas nos écoles, à quoi peut bien servir l'Action Catholique ?
>
> Et, parce qu'il n'y a pas de luttes violentes, de passions surexcitées, nos Unions paroissiales ne savent plus comment s'employer. »

Pourtant, les catholiques finistériens ont eu l'occasion avant 1933 de montrer leur détermination et leur force et un an plus tard, leur capacité de mobilisation leur permet de réagir vertement aux tournées théâtrales des forces laïques. Dans le Finistère, le succès est rapidement au rendez-vous pour la LDAC. Une des mesures qui permette à une organisation de prendre conscience des progrès dans sa construction réside dans la force de ses apparitions publiques. Les catholiques finistériens réussissent l'exploit de réunir 100 000 personnes un an et demi après le lancement de la FNC dans le département en 1926. Cela en fait la plus importante manifestation au niveau national des catholiques. Ce n'est pas la manifestation de trop comme le sous-entend Denis Cloarec [407]. Bien au contraire, cela donne une force d'inertie au mouvement qui lui permet de résister au reflux général dans la décennie suivante.

La guerre entre le camp laïque et les cléricaux, avec ses grandes et ses petites batailles, ne se solde pas par la victoire définitive de l'un ou l'autre camp. Il s'agit d'une guerre de tranchées qui dure depuis plusieurs générations. Elle se poursuit après les deux mobilisations des 7 et 8 décembre 1924. Le maintien des effectifs démontre que cette réorientation arrive à se faire : la FNC parvient à vivre et à poursuivre ses actions sur le terrain, en fidélisant des adhérents en grand nombre. L'apostolat et la construction de mouvements spécialisés portent l'or-

405. ADQ, 1K1, lettre de M^gr^ Duparc, évêque de Quimper, 29 août 1924.
406. ADQ, 1K2, « État des Unions paroissiales en 1933 », p. 3, s. d.
407. D. Cloarec, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon*, *op. cit.*, p. 132-145.

ganisation dans les années trente. Cependant, toute tension n'a pas pour autant disparu. Depuis les grandes mobilisations, liées à la politique radicale en 1924, les mobilisations de masse n'ont plus été nombreuses. Pourtant l'organisation de la FNC se prête à des interventions à la fois massives et rapides. La structuration très hiérarchique et le sentiment des membres de la ligue d'appartenir à une communauté permettent des réactions immédiates. Deux événements prouvent que l'Église sait se servir de la FNC pour répondre à des situations de crise pour lesquelles il est nécessaire de montrer sa force. Un troisième événement, le centenaire de l'enseignement catholique, mobilise à son tour, dans tout le diocèse, les cléricaux.

Le 24 avril 1927, 15 000 catholiques [408] se réunissent une nouvelle fois au Folgoët pour l'assemblée générale des catholiques du Nord-Finistère. Les cléricaux revendiquent le chiffre de 60 000 participants [409]. Cette réunion est en réalité une réunion des comités paroissiaux, c'est-à-dire des comtés de base de la FNC. Au-delà de la divergence d'appréciation de la participation, il faut reconnaître que les cléricaux réussissent une nouvelle fois à déplacer une foule importante d'hommes.

Certes le chiffre est nettement moins important que celui du précédent rassemblement, mais les circonstances ne sont plus les mêmes. Les anticléricaux ont également repris le chemin de la mobilisation puisqu'ils organisent également une contre-manifestation et réunissent, d'après les cléricaux 1 200 personnes. La source nous incite à penser qu'ils devaient être plus nombreux, si nous nous référons aux diverses estimations qui avaient été faites en février 1924. Les cléricaux qui avaient envoyé quelques observateurs dans le rassemblement laïque ont repéré : Goude, Masson, Renaudel, Nardon, Blayau, Drapier, Duigou et Le Bec.

Les rassemblements organisés par l'Église catholique ne se déroulent pas tous dans des lieux accueillants pour eux, comme Le Folgoët. La hiérarchie catholique choisit parfois, sans doute par calcul, d'aller au contact avec ses opposants. Lors des grandes mobilisations de la fin de l'année 1924 et de mars 1926, il n'y eu aucun incident sérieux à relever dans le département, malgré les tensions importantes entre les cléricaux et les défenseurs de la laïcité. Sauf à Pont-L'Abbé comme nous l'avons déjà évoqué [410]. Pourtant, c'est bien dans la capitale bigoudène que l'évêché organise, en août 1930, le rassemblement annuel des patronages catholiques du département [411].

Pont-L'Abbé est, à plusieurs titres, un mauvais choix pour organiser une manifestation sportive paisible. Le sud du département et particulièrement le Pays Bigouden commencent à devenir des terres de mission et l'adversaire y est implanté depuis longtemps. L'anticléricalisme

408. *La Dépêche de Brest*, 25 avril 1927.

409. *LDACDQL*, 15 juillet 1927.

410. L'arrêté du maire du 4 août, réglementant très strictement la circulation dans la commune le temps du rassemblement catholique, paraît *in extenso* dans le numéro du 9 août de *La Bretagne Socialiste*. Dans ses considérants, il utilise justement ces incidents pour prendre sa décision : « Considérant que pour des manifestations analogues, organisées dans différentes villes du département, des contre-manifestations spontanées et violentes se sont produites, notamment à l'occasion du passage à Pont-L'Abbé de groupes se rendant ou rentrant des dites manifestations ».

411. Pour un compte-rendu détaillé de cet épisode de la lutte entre cléricaux et anticléricaux, voir L. Paubert, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 91-104.

populaire y a fait souche. Cela rend risquée l'organisation d'une manifestation sportive avec des enfants. De plus, la ville a, dans ce domaine, une histoire compliquée. Une union sportive Pont-L'Abbiste a été créée en juin 1909. Cette association n'était accessible qu'aux seuls anciens élèves de l'école publique [412]. En 1920, les catholiques constituent leur propre association, un club nommé « Jeanne d'Arc ». La ville est habituée à cette fracture qui se retrouve dans tous les domaines avec deux écoles, deux patronages, deux cinémas et deux clubs de football. Enfin, le nouveau maire, Auguste Coïc, a interdit, par un arrêté municipal, aux gymnastes catholiques de participer au défilé le 14 juillet 1929 [413].

C'est pourtant cette ville que choisissent les cléricaux pour leur rendez-vous annuel. L'événement doit se dérouler sur deux journées et une soirée, les 9 et 10 août. 35 patronages représentés par 2 500 gymnases y participent [414]. En y ajoutant les accompagnateurs et les spectateurs, cela représente une foule importante. Alors qu'Auguste Coïc avait accepté le principe d'un défilé dans un premier temps, il se rétracte, sans doute à la demande de Georges Le Bail, et signe le 4 août l'arrêté interdisant toute manifestation sur la voie publique. Cet arrêté est visé, sans aucune réticence, par les services de la préfecture. Le secrétaire général de la préfecture revient cependant sur la décision et annule l'arrêté municipal [415], après l'intervention de Jacques Queinnec, le député de la circonscription, fervent partisan de la FNC. Cela ne décourage pas le maire qui récidive avec un nouvel arrêté, le 8 août, la veille de l'événement sportif. Il impose deux parcours afin de scinder en deux le cortège des catholiques et les empêche ainsi de passer par la rue principale de la ville.

C'est une provocation aux yeux de ces derniers. Cette interdiction est d'autant plus mal reçue qu'une fête de gymnastique laïque s'est tenue le dimanche précédent sans difficulté avec l'Amicale scolaire de Pont-L'Abbé et la Société la Quimpéroise, deux associations laïques. Dès le premier soir, les cléricaux entraînent les jeunes sportifs à leur suite et cherchent à passer par cette rue qui leur est interdite. Un groupe important de contre-manifestants leur bloque l'accès de la rue, à côté de la mairie. Dans son ouvrage sur le Pays Bigouden entre les deux guerres, Laurent Paubert publie une image du groupe des anticléricaux qui occupent le bas de la rue prin-

Tous : Socialistes, syndicalistes, Républicains, Laïques, au

GRAND MEETING

demain, dimanche, 9 h. 30, sous les halles

A PONT-L'ABBÉ

pour s'élever
contre les menées cléricales
et protester
contre la mesure arbitraire et illégale
qui frappe notre camarade

COÏC

Halte-là ! Cléricaux, Fascistes, Militaristes et Chauvins

La RÉACTION ne PASSERA PAS

Laïques, tous debout !

PROGRAMME DES JOURNÉES LAIQUES

SAMEDI 13, A 20 h. 30
au patronage laïque
Grande Représentation théâtrale
par la troupe artistique de la Maison du Peuple de Brest
avec
LA PIEUVRE
pièce anticléricale
Chansons, Orchestre symphonique
Entrée : 3 et 5 francs

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE
à 9 heures 30
Meeting aux Halles
A midi
REPAS EN COMMUN
chez Goanec, place de la République
Prix : 12 francs
Prière de se faire inscrire à l'avance, soit à M. Louis Le Bastard, secrétaire du Comité, mairie de Pont-l'Abbé, soit à M. Goanec.

A 14 heures, Séance théâtrale, même salle
Même programme, mêmes prix
A 21 heures
GRAND BAL PUBLIC AUX HALLES
Entrée : 3 francs

FIGURE 1.13. – Publicité annonçant la journée de solidarité avec le maire de Pont-L'Abbé le 14 septembre 1930. Source : *Le Breton Socialiste* du 13 septembre 1930.

412. *ibid.*, p. 89.
413. *ibid.*, p. 90.
414. *La Dépêche de Brest*, 11 août 1930.
415. *L'Ouest-Éclair*, 11 août 1930.

cipale. Il est intéressant de remarquer le nombre relativement important de femmes qui participent à cette action, la plupart portant la coiffe. Le dimorphisme sexuel du détachement se révèle là un peu moins prononcé que ce qui est habituellement présenté [416]. Les cléricaux cherchent à forcer le passage et des bagarres éclatent. Des coups sont échangés. Un des adjoints au maire, ceint de son écharpe, est physiquement pris à partie en présence du député Queinnec, placé en tête du défilé des cléricaux. Un défilé est organisé le soir même pour protester contre les incidents et la violence ; il se termine par un charivari devant le domicile du député Queinnec. Le lendemain, les laïques tiennent un meeting pendant que la manifestation sportive se déroule en présence de M^gr^ Duparc. D'importantes forces, notamment des gendarmes à cheval, ont été déployées dans les endroits stratégiques afin que les incidents de la veille ne se reproduisent plus. Les groupes de gymnases peuvent défiler en ville — à l'exception notable de la rue principale — déclenchant au passage, devant le groupe d'anticléricaux, des quolibets et des chants révolutionnaires. La journée se termine ainsi sans confrontation physique entre les deux groupes.

René Lochu, militant anarchiste brestois, en racontant cette journée fait transparaître les liens, quasi fraternels, créés par un anticléricalisme de combat qui crée des relations fortes entre militants d'organisations très différentes, amenés à se retrouver très régulièrement depuis plusieurs années. La citation — un peu longue — rend compte également de l'importance du théâtre comme média dans l'activité militante. Les libertaires brestois s'adonnaient à cette pratique artistique au sein de la Maison de peuple.

> « C'était au cours des années vingt. Pour répondre à une manifestation cléricale qui avait provoqué de sérieux incidents, une contre-manifestation rassemblant de nombreux groupements et personnalités laïques de tout le département, fut organisée à Pont-L'Abbé. Pour nous y rendre nous avions, les copains du "Théâtre du peuple", emprunté la route, et arrivâmes à temps à la gare de Quimper pour y accueillir les édiles socialistes de Brest, dont, je me souviens : le maire Émile Goude, et Auguste Quiniou, conseiller municipal, qui nous saluèrent de leur habituelle : "Salut ! les anarchos !" –– "Salut ! les socialos !" Répondit l'écho. Ensemble nous fîmes route jusqu'à Pont-L'Abbé.
>
> Au meeting du matin, sous les halles archicombles, l'atmosphère était, faut-il le préciser, à la "surchauffe". On y chantait, sur l'air du chant du 17^e^, une chanson composée pour la circonstance par un copain brestois :
>
> > À bas ! à bas ! à bas !
> > Tous les curés et les despotes
> > À bas ! oui tous debout !
> > À bas ! à bas ! oui la calotte,
> > À bas ! à bas ! à bas !
> > Ces chevaliers d'obscurantisme
> > Qui voudraient en sonnant le glas,
> > Instaurer chez nous le fascisme.
>
> L'après-midi, au patro laïque, nous représentions "La pieuvre", pièce anticléricale. Un vieux député radical de renommée régionale, familièrement appelé : le père Le Bail, vint nous saluer. "Vous

416. L. Paubert, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 95.

m'avez fait pleurer." Nous dit, encore tout ému, le vieil anticlérical. [417] »

Cependant le maire de Pont-L'Abbé est suspendu de ses fonctions, à la suite des événements, par la préfecture qui, ironie du sort, a fait pour le moins preuve d'inconstance dans la gestion de ce dossier. La sanction tombe et les socialistes finistériens soupçonnent qu'elle ait été déclenchée à la suite d'une intervention de Jacques Queinnec auprès du président du conseil, André Tardieu [418]. *Le Breton Socialiste* du 23 août suivant en fait sa première page sur trois colonnes. Le titre de l'article s'adresse à la préfecture : « Au service de la réaction » et annonce qu'un recours a été déposé devant le Conseil d'État. Plusieurs municipalités, à la suite de celle de Pont-L'Abbé, soutiennent le maire : celles de Loctudy, Penmarc'h, Guilvinec, Tréffiagat, l'Île-Tudy et Plobannalec.

Cette manifestation a un retentissement national en faisant la première page du quotidien *La Croix* le 12 août. Ce journal reproche aux socialistes et communistes d'avoir provoqué des bagarres alors que les communistes ont été particulièrement discrets lors de cet événement [419]. La présence d'aucun de leurs dirigeants n'a été relevée [420]. Le traitement de l'information par la presse où la publication d'analyse des différentes organisations témoignent au moins de ce que chacun pense être la stratégie de son adversaire. Pour les laïques, il n'y a pas mystère : les cléricaux sont venus à Pont-L'Abbé dans l'optique d'aider Jacques Queinnec, le député, à consolider son implantation politique locale. C'est un fait qu'il prend la tête de tous les défilés pendant ces deux journées et se trouve au cœur de l'événement. Ce militant catholique, ancien conseiller d'arrondissement, a réussi à faire chuter Georges Le Bail aux élections législatives précédentes. C'est une victoire très importante et symboliquement forte pour l'épiscopat finistérien [421]. Georges Le Bail, qui a été de toutes les batailles anticléricales, respecté même par les anarchistes pour sa constance sur ce terrain, est la bête noire de l'évêché. Jacques Queinnec a failli remporter la mairie de Pont-L'Abbé en 1929, échouant de peu. Il n'est donc pas étonnant que le Comité de défense laïque le dénonce dans un communiqué : « M. Queinnec (une peau de renard sur le corps d'un loup blanc), flanqué de ses escouades de boys scouts, veut conquérir le pavé, puis la mairie de Pont-L'Abbé. Prêtres, évêques, généraux en uniforme sont là pour le soutenir [422]. » Un meeting de soutien au maire est organisé le 14 septembre suivant en présence des députés Hippolyte Masson et Émile Goude ainsi que du sénateur-maire

417. René Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, Quimperlé, Éditions La Digitale, 1983, p. 122-123.

418. *Le Breton Socialiste*,23 août 1930.

419. Le CDL précise, dans *Le Breton Socialiste* du 13 septembre 1930, qu'il a dans son conseil d'administration des radicaux-socialistes, des socialistes et des sans-parti, mais « aucun membre du parti communiste, qui est contre le comité ! »

420. Ce n'est pas étonnant. La lutte anticléricale est une lutte conduite par une organisation « de tendance bourgeoise » selon un dirigeant national du PC de passage dans le département qui demande à Alain Signor, jeune instituteur bigouden, de quitter cette organisation quelques mois après les événements. ADF, 1M223, commissaire spécial de Brest, 31 mars 1931.

421. Maurice Lucas parle, à son sujet, d'« engagement politique violemment anticlérical ». M. Lucas, « À propos d'un cacique radical et bigouden : Georges Le Bail », *op. cit.*, p. 329.

422. *Le Breton Socialiste*,23 août 1930.

de Quimperlé Jules Le Louédec et Georges Le Bail, sénateur depuis le 16 décembre 1928 et de nombreux élus locaux, maires et conseillers municipaux du Pays Bigouden. Le meeting qui se tient dès 9 heures du matin rassemble 3 000 laïques [423]. Dans son numéro d'octobre 1930, *La Ligue de Défense et d'Action Catholique* raille Georges Le Bail et le maire socialiste de Pont-L'Abbé, Auguste Coïc. Le journal souligne que depuis 25 ans, tous les étés, la direction diocésaine des œuvres organise ces festivités avec le concours des municipalités. L'année suivante, le concours départemental de gymnastique se tient à Landivisiau et passe ainsi inaperçu [424].

La capacité de mobilisation des organisations cléricales ne s'exerce pas uniquement lorsqu'il s'agit de contrer une attaque, même si elle a été provoquée, comme c'était vraisemblablement le cas à Pont-L'Abbé. Les réseaux de mobilisation de la FNC sont également mis à contribution lors des festivités du centième anniversaire de la naissance de l'enseignement catholique. L'Action catholique s'implique également dans la question de l'enseignement : « Sur les exhortations de M^{gr}, et pour répondre aux consignes de la Fédération Nationale Catholique, la Commission diocésaine d'Action catholique, d'accord avec Messieurs les Inspecteurs diocésains des Écoles, a décidé de donner un éclat tout particulier aux fêtes du Centenaire de la Liberté d'enseignement [425]. » L'enseignement est au cœur de l'appareil d'hégémonie de l'Église. Dans le département, les tenants de l'école catholique ont remarqué qu'à la veille de la guerre, dans les communes où les deux systèmes coexistent, l'école catholique rassemble 60 % de la population scolaire totale. L'enjeu de l'extension est donc primordial, voire vital [426]. Sur le terrain de la mobilisation, la capacité d'agir des comités d'action paroissiaux montre son efficacité et surtout dévoile un réseau qui pénètre par capillarité dans l'ensemble du corps social. Une centaine d'initiatives sont recensées par la hiérarchie catholique pour fêter l'événement. Des moyens de communication importants sont mis en œuvre : 42 000 cartes, plus de 12 000 tracts, 32 000 drapeaux et 50 000 images pieuses sont diffusés [427]. Le résultat est à la hauteur de l'engagement de l'appareil clérical, avec cette fois-ci encore une différence notable de résultat dans le nord et dans le sud. 12 000 hommes se rassemblent à Quimper au petit séminaire, sous la présidence de M^{gr} Duparc et du C^{dt} Vannier, votent une adresse demandant l'égalité de traitement avec l'école publique. Au Folgoët, décidément centre névralgique des mobilisations cléricales, une initiative identique regroupe 30 000 personnes venant de tout le nord du département, dans un même but de promotion de l'école catholique [428]. Plusieurs années après les mobilisations contre la politique du Cartel des gauches, la capacité de mobilisation reste à un niveau élevé dans l'évêché. Ce potentiel militant est largement mis à contribution lors des tournées théâtrales qui enflamment le département au moment même où la mobilisation de ligues alarme les organisations du mouvement ouvrier.

423. *Le Breton Socialiste*,20 septembre 1930.
424. *Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon*, n° 29, 17 juillet 1931.
425. *LDACDQL*, n° 26, 15 avril 1931
426. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et Léon*, 11 janvier 1918.
427. *LDACDQL*, n° 27, 15 juillet 1931.
428. *LDACDQL*, n° 28, 15 octobre 1931.

Un dernier événement marque la période : les passages en 1933 et 1934 dans les principales villes du Finistère de la troupe de théâtre Jules Sédillot, du Théâtre de la Porte-St-Martin, à Paris [429]. Cette troupe est connue pour son engagement politique — les membres de la troupe sont socialistes et francs-maçons — au travers du théâtre, et elle vient régulièrement dans le Finistère, à la demande du Comité de défense laïque. La troupe a inscrit à son répertoire une pièce écrite par un Finistérien déjà bien connu dans les milieux militants : Yves Le Febvre. Cet intellectuel a été engagé dans le parti socialiste, très anticlérical [430] puis il a évolué vers le radicalisme. Après avoir été militant actif, notamment dans la presse socialiste, il prend du recul et se consacre à une carrière de magistrat qu'il entame en devenant juge de paix à Plouescat [431]. Après différents postes, il rejoint Amiens comme conseiller à la Cour d'appel de cette ville en 1932. La même année, il réédite un de ses ouvrages épuisé, paru en 1924, *La Terre des prêtres*. Il adjoint dans la nouvelle édition les pièces du procès que lui ont intenté 22 recteurs léonards — qu'ils ont perdu [432] — et il tire une pièce de théâtre de son roman. C'est cette pièce qui déclenche une série d'affrontements pendant deux années dans le département lors des tournées de représentation.

La tournée de la troupe Sédillot, qui présente *La Terre des Prêtres*, donne l'occasion, en 1933, au Comité de défense laïque de remettre le combat pour la laïcité sur le devant de la scène. L'anticléricalisme populaire n'est décidément pas mort — le succès de la tournée l'atteste — alors que la situation politique nationale change. L'activisme des cléricaux, leur hostilité affichée envers les forces de gauche, rendent les militants laïcs peu enclins à des compromis, dans un département imprégné de catholicisme. La violence des affrontements entre les deux camps explique en grande partie qu'au-delà du cercle des anticléricaux, tous les laïcs se retrouvent ensemble pour défendre les valeurs communes qui les unissent : la République et la laïcité.

La terre des prêtres est un drame en trois actes. Cette pièce est jugée par la hiérarchie catholique comme une véritable provocation. Elle a pour cadre le Léon et met en scène une famille de riches paysans, les Abjean. Leur fille, Mac'harit, tombe malade ; le médecin appelé à son chevet découvre qu'elle attend un enfant. Son frère, l'abbé Yves Marie, arrive à lui faire avouer l'inavouable : le père est l'abbé Stephen. Pour étouffer le scandale qui dérange à la fois la fa-

429. Nicolas Offenstadt distingue trois vecteurs de propagande politique : la propagande traditionnelle, celle qui utilise les moyens habituels, comme les tracts, brochures, réunions ; la propagande festive, au travers de soirées ou par le biais de loisirs comme les pique-niques le dimanche à Quélern ou Camaret en presqu'île de Crozon relatés par René Lochu, membre de cette ligue et que cite N. Offenstatdt ; la propagande spectaculaire, au travers de tournées théâtrales qui rencontrent toujours du succès. Nicolas Offenstadt, « Le pacifisme extrême à la conquête des masses : la Ligue Internationale des Combattants de la Paix (1931- 1939) et la propagande. », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993, p. 35.

430. Yves Le Febvre a été adhérent de La Libre Pensée toute sa vie. Jean-Marc Chiappa, *Une histoire de la Libre-Pensée*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011, p. 197-198.

431. Yves Le Febvre a publié treize ouvrages, principalement des romans et quelques recueils de nouvelles.

432. Les 22 plaignants ont quand même obtenu le franc symbolique de dommage et intérêts, mais uniquement pour un article paru dans la revue *La Pensée Bretonne*. Serge Duigou, « Introduction à la "Terre des prêtres" », *in* : *La Terre des prêtres*, Le Guivinec, Signor, 1980, p. 23.

mille et l'Église, Yves Marie oblige sa soeur à épouser Lomick, le valet de la ferme, une brute alcoolique. « Lomik passera ainsi pour le père de l'enfant. Mac'harit l'accepte aussi dans son besoin mystique de sacrifice et d'expiation. Tous s'inclinent, même le Docteur Moreau, car c'est ici la terre des prêtres. Le clergé y est tout puissant et tout est subordonné aux intérêts de l'église et de la religion [433]. » Dramatique dénouement, le soir des noces, Lomik ivre tue sa belle-mère d'un coup de couteau. On imagine facilement la fureur du clergé, mis en cause pour son fanatisme et son intolérance.

La pièce, jouée pour la première fois dans le Finistère, à Brest, les 22 et 23 novembre 1932, fait salle comble. Les deux représentations se sont bien passées. La SFIO avait prévu une « police sévère, organisée par les camarades du parti [qui] veillait au bon ordre, mais elle n'eut guère à intervenir [434] ». L'évêque de Quimper et du Léon, en liaison avec l'Association des chefs de famille de la région brestoise, a reproché, *a posteriori*, au maire de ne pas avoir interdit les représentations, au nom des 4 672 membres de l'association [435]. En novembre 1933, une tournée départementale est organisée. Des représentations sont prévues à Châteaulin, Brest, Landerneau, Quimper, Bannalec, Pont-L'Abbé et Audierne [436]. La crainte d'une menace de l'Église — crainte justifiée par les incidents qui ponctuent la tournée de la troupe — pousse les laïques à la mobilisation [437]. La participation aux soirées s'avère devenir un acte militant et assure un énorme succès à la pièce. Les maires et conseillers municipaux radicaux et socialistes du Pays Bigouden se pressent à la séance de Pont-L'Abbé [438]. Des échauffourées, des jets de boules puantes animent les représentations d'Audierne, de Bannalec et de Quimperlé [439], mais ces quelques incidents n'arrêtent en rien l'ardeur des anticléricaux. Pour le CDL cette tournée est un triomphe — 1 200 personnes étaient présentes à Bannalec, dont 500 n'ont pu pénétrer dans la salle — qui pousse les militants laïques à réinviter l'année suivante la troupe Sédillot [440]. Entre 1932 et 1933, les réactions ont évolué et les réactions des cléricaux ont été plus marquées. Un an après, la tension est bien plus vive encore.

433. *La Défense Laïque*, mars 1933.

434. *Le Breton Socialiste*, 26 novembre 1932.

435. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et Léon*, 9 décembre 1932.

436. Une autre pièce anticléricale complète le programme de la troupe : « Malgré ceux qui tombent », de Paul Spaak. Cette violente critique de l'Inquisition n'a pas l'heur de plaire au clergé.

437. Cependant dans *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et Léon* du 17 décembre 1933 ne paraît qu'une protestation bien peu vindicative contre l'action de la Libre Pensée.

438. *Le Breton Socialiste* du 2 décembre 1933 relève la présence des maires de Plobannalec, Guilvinec, Loctudy, du maire et de la majorité laïque du conseil municipal de Pont-L'Abbé.

439. Une « centaine de jeunes des patronages, entraînés par quelques chefs de file » essayent, sans succès de perturber la séance à Quimperlé. *Le Breton Socialiste*, 2 décembre 1933. Les socialistes, comme le préfet, désignent à plusieurs reprises les patronages comme vivier des groupes de cléricaux qui interviennent pendant ces actions du début des années trente. Soit ils confondent les patronages avec la LDAC, soit ce sont effectivement les jeunes gens qui sont recrutés pour des actions plus militantes de ce type.

440. *Le Breton Socialiste*, 2 décembre 1933.

Du 18 novembre au 3 décembre 1934, 14 représentations sont programmées dans l'ensemble du département [441]. Le répertoire enrichi par *La Marche Héroïque* de Ch. Abadie et par *Mon royaume n'est pas de ce monde* d'André Lorulot, anarchiste individualiste, auteur franc-maçon et fondateur du journal *La Calotte*, provoque pour cette dernière tournée de la troupe parisienne une véritable guérilla cléricale. Ceux-ci, exaspérés, ont mis sur pied un système de mobilisation rapide et harcèlent soir après soir leurs adversaires. Ces attaques inspirent un article écrit au vitriol par le CDL que *Le Cri du Peuple* fait paraître le 9 décembre 1934 sous le titre : « La Dictature de la crosse épiscopale ». Ce texte mérite d'être cité parce qu'il restitue l'exaspération des organisateurs de la tournée face à l'accumulation des incidents :

> « Nous avions la candeur de croire que la liberté du théâtre continuerait à être respectée par nos adversaires. Avons-nous interrompu les représentations de "La Goutte d'eau" de René Benjamin, cette pièce où instituteurs et écoles laïques sont outrageusement diffamés ? Allons-nous dans les églises, où des prêtres batailleurs attaquent violemment les gens qui confient leurs enfants à la Laïque ? ...préfet et évêque ont essayé d'abattre le Comité de défense laïque.
>
> Le mauvais coup a manqué son but.
>
> Le préfet, poussé par un évêque et un clergé militants, qui n'osent pas se déclarer ardemment nationalistes, interdit les cinq représentations de "La Marche Héroïque", magnifique pièce pacifiste où il n'est question que de pays imaginaires, et où sans outrance est portée à la scène l'illustration de la pensée d'Anatole France : "On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels". On attend le soir de la première représentation pour nous signifier l'interdiction. Troupe engagée, scènes aménagées, publicité faite.
>
> Beau travail. Merci, monsieur le préfet ! Et d'une !
>
> "Et de deux !" voulut annoncer l'évêque. Le pourfendeur des autocars et des salles de danse, ses curés, ses vicaires et leurs fidèles fanatisés tentent d'achever le Comité de défense laïque. Campagne de mensonges, d'abord ; puis de voies de fait, l'action directe menée par les apôtres de la trêve.
>
> Il est supérieurement intelligent de mobiliser des gosses de patronage de quinze à dix-huit ans, de les chauffer à blanc et de les pousser au sac des salles louées par nous [...]
>
> Il est non moins intelligent de mobiliser les paysans de la terre des prêtres et de les traîner à Landerneau et, de là, ...de les pousser à l'assaut du patronage laïc défendu par deux personnes. La Chouannerie n'est pas morte ! Des prêtres ont consenti à faire cette sale besogne. Des faits ?
>
> À Huelgoat, une matraque est abandonnée par les agresseurs. Boules puantes dans la salle. Deux hommes ivres, abandonnés sur le terrain, avouent avoir reçu cinquante francs pour venir manifester.
>
> À Bannalec, des pavés sont lancés dans la salle à travers les vitres. Deux spectateurs sont blessés, dont un conseiller municipal. Des prêtres encadraient la meute. Les gendarmes interviennent pour empêcher les laïcs, excédés, de donner aux jeunes éphèbes et à leurs sergents recruteurs, la correction méritée.
>
> À Quimper, proximité du grand quartier général, arrosage plus soigné de boules puantes.
>
> À Landerneau [442], l'Office Central des syndicats agricoles a été le point de rassemblement des cléri-

441. Le 18 novembre à Morlaix, seule ville ayant deux représentations ; le 19 à Huelgoat ; le 21 à Quimper ; le 22 à Châteaulin ; le 24 à Fouesnant ; le 25 à Brest ; le 26 à Riec-sur-Belon ; le 27 à Douarnenez ; le 28 à Bannalec ; le 29 à Landerneau ; le 30 à Carhaix ; le 1er décembre à Pont-L'Abbé ; le 2 à Pont-L'Abbé et le 3 à Concarneau. *La Terre des Prêtres* n'est jouée qu'à Morlaix et à Huelgoat. Les autres villes ont déjà pu assister à une représentation de la pièce d'Yves Le Febvre. *Le Breton Socialiste*, 10, 17 et 24 novembre 1934.

442. Le commissaire spécial de Brest évalue à 3 000 les catholiques qui s'affrontent aux 300 spectateurs. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 décembre 1934.

> caux fascistes ; qu'on vienne encore nous soutenir que le syndicalisme chrétien n'est pas la chose du clergé ! ...Deux heures avant l'ouverture du patronage laïc, les portes sont enfoncées et la salle remplie d'une foule hurlante. Pour éviter d'autres violences, à 10h30, nos amis décident de renoncer à la représentation. L'église est pour les travailleurs ! Bravo ! [...]
>
> À Châteaulin, chahut bien orchestré, mais au-dehors.
>
> Courant coupé, menaces. La séance a eu lieu. Aucun incident à Riec, Pont-L'Abbé, Morlaix, Brest, Carhaix [443]. »

Les échos de la bataille ont retenti jusqu'à la Chambre des Députés [444]. L'élan donné par ces événements permet au camp laïque de reprendre des couleurs. Les analyses ne font pas dans la subtilité : dans le long extrait, le préfet est mis en accusation. En effet, la pièce antimilitariste devait être présentée à Fouesnant. D'anciens combattants ont annoncé leur intention de ne pas laisser jouer cette pièce qu'ils jugent, eux, antipatriotique. Le préfet, Charles Larquet, décide de l'annuler — de son propre gré, précise-t-il — et le justifie, lors d'un entretien publié dans *L'Ouest-Éclair*, en arguant de la situation du pays : « le ministre de l'Intérieur m'a, en effet, fait toute confiance, parce que la situation actuelle intérieure et surtout extérieure commande l'union de tous les Français [445]. » L'allusion à la confiance de son ministre de tutelle est sans doute un message envoyé à la hiérarchie catholique ; le préfet n'est pas sans savoir que des démarches ont été entreprises ou sont en cours pour faire annuler, par décision gouvernementale, l'ensemble de la tournée [446]. Des émissaires sont envoyés à Paris, des députés finistériens interviennent à la Chambre. Le général de Castelnau intervient directement, par courrier, auprès du Président du Conseil Pierre-Étienne Flandin. Il espère convaincre le président du Conseil de faire interdire la tournée théâtrale malgré « les tristes antécédents et le très mauvais état d'esprit » du préfet du Finistère [447]. Le préfet n'a donc pas complètement cédé aux injonctions du gouvernement, mais les anticléricaux ne peuvent l'admettre. Cela heurterait trop leur conviction. Pour eux, l'appareil d'État s'est rangé aux côtés de l'Église, ce qui n'est manifestement pas le cas ici.

Effectivement, au cours du même entretien, le préfet justifie de n'avoir pris aucune décision pour l'autre pièce : « en ce qui concerne la pièce *Mon royaume n'est pas de monde*, elle est seulement d'ordre intérieur et représente une question de tendance d'opinion. » Faire de la religion une affaire d'opinion ne peut que choquer les cléricaux. Le préfet sait parfaitement ce qu'il dit et assume là une position laïque très marquée, en prenant le risque de se mettre à dos une organisation puissante. Il poursuit dans le même sens, en soulignant qu'il craint plus les réactions des adversaires de la pièce que le contenu de celle-ci : « j'avais également — et j'ajouterai surtout — à envisager de ce côté la possibilité de représailles de la part des adversaires. » Le préfet laisse aux maires la responsabilité de laisser produire la pièce ou de l'interdire. La troupe

443. *Le Cri du Peuple*, 9 décembre 1934.
444. S. Duigou, « Introduction à la "Terre des prêtres" », *op. cit.*, p. 38-39.
445. *L'Ouest-Éclair*, 2 décembre 1934
446. ADQ, 2F, dossier anticléricalisme, lettre manuscrite du 18 novembre 1934.
447. ADQ, 2F, lettre dactylographiée de de Castelnau, 13 décembre 1934.

Sédillot se voit privé de représentations à Audierne et à Concarneau [448]. Les laïques vitupèrent le préfet : « Obéissant aux ordres des Jeunesses Patriotes, Croix de Feu, de tous les éberlués nationalards et de tous les crapauds de sacristie, le préfet républicain — qu'il dit — interdit la représentation de cette pièce dans toutes les communes du département [449]. »

Tous ces incidents permettent à la FNC, et plus largement à l'Action catholique, de maintenir un état d'esprit de mobilisation. Les adversaires de cléricaux y voient une force importante et menaçante ; sans doute, à l'image du préfet, les capacités d'intervention des cléricaux sont exagérées. Les adversaires voient dans les réactions des catholiques une attitude monolithique qui n'existe pas. Le monde catholique est traversé comme les autres de contradictions, d'antagonismes. *L'Ouest-Éclair* et *Le Courrier du Finistère* n'ont pas la même ligne éditoriale [450] ; cela n'empêche pas les deux titres de réagir très négativement, et dans un même registre, aux tournées de la troupe parisienne. Dans le champ politique, la situation est identique et depuis longtemps, l'épisode du Sillon est là pour le rappeler, mais les années trente ne sont pas exemptes de divergences [451]. Le préfet lui-même dans un de ses rapports mensuels leur attribue des capacités sans doute surestimées et unanimes, mais qui nous permettent de bien mesurer l'image qu'en avaient les contemporains :

> « À Landerneau, le 29 novembre, 3 000 personnes seulement ont été mobilisées ; mais il y a des plans prévoyant l'alerte de 5 000, 10 000, 20 000 manifestants et plus ...25 000 étaient prévus pour la manifestation du 23 courant à Landerneau.
>
> Il ne faut pas croire que ces "catholiques" ne sont appelés à marcher que pour la défense de la religion et des libertés religieuses. C'étaient les mêmes qui étaient mobilisés lors des manifestations agricoles de 1933 ; et ce sont eux qui demain répondront à l'appel de leurs chefs — sous quelques prétextes que ce soit. Je vous ai d'ailleurs signalé que le 29 novembre les catholiques s'étaient réunis dans les locaux de l'Union des syndicats agricoles [452]. »

Le passage de la troupe Sédillot confirme et renforce l'acuité et la profondeur de la fracture qui sépare deux mondes. Malgré la main tendue de Thorez aux catholiques, malgré le ralliement de la Jeune république au Front populaire, cet antagonisme reste vivace jusqu'à la guerre. Au congrès de la Défense laïque en mars 1935, le secrétaire annonce 800 nouvelles adhésions [453]. Le courant laïque s'est donc renforcé dans cette aventure ce qui était sans doute le but recherché au travers d'une tournée de théâtre de propagande. L'effet théâtre n'est pas mesurable, mais les attaques répétées ont certainement créé un appel d'air pour le CDL. Par delà les divisions, le camp des laïcs se ressoude et les réflexes de lutte commune va faciliter le travail

448. Pour contourner l'interdiction de la représentation publique décidée par le maire, les militants concarnois de la section locale du CDL organisent une séance privée, avec cartons d'invitation. L'interdiction du maire, comme celle du préfet, ne peuvent s'appliquer à des séances privées. *Le Breton Socialiste*, 1er décembre 1934.

449. *Le Breton Socialiste*, 1er décembre 1934.

450. Voir M. Lagrée, P. Harismendy et M. Denis, L'Ouest-Éclair. *Naissance et essor d'un grand quotidien régional*, *op. cit*.

451. Voir Laurent Laot, « L'impossible union des catholiques bretons en politique, des années 1870 à 1940 », *in* : Yvon Tranvouez (dir.), *Requiem pour le catholicisme breton ?*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 68–83.

452. ADF, 1M133, préfet, rapport mensuel, décembre 1934

453. *Le Cri du Peuple*, 2 mars 1935.

en commun dans le département, sur d'autres sujets d'actualité politique et sociale les années suivantes. Comme le souligne *La Défense Laïque* après les incidents de Bannalec : « Messieurs les cléricaux, merci. Vous avez reformé à Bannalec le vrai front antifasciste et laïc [454] ». Aucun groupe constitué ne peut mobiliser de troupes qui, de fait, n'hésitent pas à s'attaquer à des organisations du mouvement ouvrier ou proche de lui, si ce n'est le cléricalisme militant, d'où l'identification assez systématique que font les anticléricaux avec le fascisme.

Les rapports de force restent figés jusqu'à la guerre, mais les tensions s'atténuent fortement en apparente contradiction avec le constat que durant toute la période l'évêché organise des démonstrations de force. Cependant, déjà à la veille du Front populaire, un reflux des confrontations s'amorce. Deux raisons peuvent l'expliquer.

1° — La première est d'ordre conjoncturel. L'Église a reconstruit son influence en réaction à la montée de l'anticléricalisme d'État du Cartel des gauches et a continué à mobiliser dans le département face à des laïcs particulièrement combatifs. C'est d'ailleurs bien l'analyse que tire l'évêché de l'année charnière entre les années de sortie de la guerre et le Front populaire : « L'année 1934 s'est trouvée encadrée pour nous entre les événements du 6 février où la conscience nationale a protesté au nom de la morale contre les malhonnêtetés que la politique s'attachait depuis trop longtemps à couvrir, et les révoltes de la conscience bretonne, à Brest, à Quimper, à Châteaulin, au Huelgoat, à Bannalec, et surtout à Landerneau contre la campagne de mensonges et d'injures engagées pour la seconde fois par certains maîtres de l'enseignement public, avec la tolérance des représentants du Pouvoir, contre la religion et ses ministres [455]. » Ces événements sont, en quelque sorte, le dernier acte d'un combat qui envahissait l'espace public.

Une fois le Cartel des Gauches écarté du pouvoir, la menace étatique disparaît. Quant aux anticléricaux finistériens, ils abandonnent un temps le terrain après les dernières bagarres autour des tournées de *La terre des prêtres*. D'autres urgences les engagent quand ils apprennent que le 6 février 1934 les ligues factieuses ont cerné le parlement. Cette préoccupation ne disparaît cependant pas entièrement. La filiation entre antifascisme et anticléricalisme continue à être naturelle pour de nombreux militants, hors ceux du Parti communiste.

2° – La seconde s'explique par la réalité incontestable du recul de la pratique religieuse, bien qu'elle reste majoritaire. Recul et en même temps perte du contrôle temporel des pratiquants. À l'exception du Léon, le cléricalisme périclite ; les cléricaux sont devenus de simples croyants. La hiérarchie catholique a voulu pousser trop loin son désir de contrôle social [456].

454. Cité par S. Duigou, « Introduction à la "Terre des prêtres" », *op. cit.*, p. 41.

455. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon*, 4 janvier 1935. Cité par Yvon Tranvouez, *Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français, 1926-1956, trois approches*, doctorat de troisième cycle, Université de Paris IV, 1985, p. 373.

456. Pour Yves Le Gallo, c'est une période de recul pour une Église inadaptée aux transformations du monde : « Les vingt années (1919–1939) d'entre les guerres furent dommageables pour la religion dans le diocèse de Quimper et, de manière générale, dans la Basse-Bretagne. L'Église, déconcertée par l'irrésistible marée montante de l'impiété dans ce qu'elle avait considéré comme un bastion inexpugnable de la catholicité, dirigée par des prêtres de l'autre siècle, se défendit mal et à contresens de l'évolution des mentalités — et de l'esprit de charité. » Y. Le Gallo, « Le clergé et la danse en Basse-Bretagne finistérienne », *op. cit.*, p. 173.

Ce n'est pas notre opinion. Différents paramètres évoluent dans un sens positif, que ce soit, parmi d'autres critères, l'organisation des fidèles, le nombre d'ordinations, le développement des mouvements spécialisés. Cependant ce constat n'est valable qu'à l'échelle de temps de l'entre-deux-guerres.

Dans la période qui précède le Front populaire, une véritable société catholique existe et son organisation ainsi que son influence va bien au-delà de la « société paroissiale ». Il faudrait ici interroger l'affirmation d'Yvon Tranvouez : « le supposé modèle breton n'est rien d'autre qu'une expression particulièrement visible et zélée du catholicisme ultramontain, intransigeant et intégral : une application têtue, à la bretonne (*pennou kalet war hent an dever*), de principes conçus à l'italienne, tout en souplesse. Ne cherchons pas de modèle catholique breton, ce n'est que le modèle romain au carré [457]. » Ce modèle romain au carré a poussé loin sa détermination à diriger la société ou du moins à vouloir influencer ceux qui en ont la direction effective. Cette société catholique peine à maintenir une emprise dans la société urbaine traversée depuis longtemps par des dynamiques sociales et culturelles qui en font une société détachée, même si l'Église est loin d'y être réduite au silence. Elle y dispose encore d'une masse critique suffisante pour vouloir inverser le cours des transformations. La situation est bien meilleure dans les campagnes où elle exerce une hégémonie non concurrentielle sur la société rurale, avec le corps de ses intellectuels, les recteurs, dont nous avons vu la prégnance dans le tissu social. Au lancement de l'Action catholique de masse, l'Église est seule à occuper le terrain. Mais la situation va rapidement se dégrader de ce point de vue avec le développement rapide et impétueux de l'Office central des syndicats agricoles du Finistère. Un personnage clé de la période entre en scène à ce moment-là : Hervé Budes de Guébriant. Sous son action le syndicat agricole devient l'un des plus puissants de France. Catholique de conviction, il est également et surtout agrarien.

Du côté des laïques, le symbole d'une lutte sans concessions, Georges Le Bail, s'exclame : « Les laïques ne sauraient [...] rester indifférents à la menace cléricale et ils devront opposer un bloc à un autre bloc [458] ». De fait, la vision des cléricaux est une vision à portée hégémonique :

> « Le but de l'Action catholique est de faire pénétrer la vie catholique dans les moeurs, les institutions, les lois, et dans la société, à tous ses degrés : Famille, profession, cité, relations internationales même. Le travail est d'importance, surtout à une époque où les principes chrétiens sont combattus ou ignorés. [459] »

Antonio Gramsci analyse l'Église comme un bloc qu'il désigne de plusieurs façons : « bloc catholique », « bloc religieux » « bloc clérical ». Ce bloc se mobilise autour d'un ou de plusieurs objectifs et recourt à une stratégie pour tenter d'y arriver. Charles Tilly, avec le concept de *catnet* (*category network*) nous permet d'approcher l'organisation catholique comme regroupement de personnes partageant une même identité revendiquée, la *category*, justement

457. Y. Tranvouez, « Les catholiques bretons face à la séparation des Églises et de l'État », *op. cit.*, p. 29.

458. *Le Citoyen*, 18 septembre 1924. Cité par Maurice Lucas, « La politique religieuse du gouvernement Herriot dans le département du Finistère », *in* : *Chrétientés de Basse-Bretagne et d'ailleurs, les archives au risque de l'histoire*, Société archéologique du Finistère, 1998, p. 381.

459. Secrétariat diocésain, *Organisation de l'action catholique. Livret-guide pour les membres des comités*, 2e éd., Diocèse de Quimper et de Léon, Quimper, 1924, p. 14.

celle de catholiques qui n'est pas suffisante puisque pour faire bloc, il faut être littéralement à l'intérieur de. C'est là qu'interviennent les organisations catholiques qui se mettent en place autour de la colonne vertébrale des clercs. C'est la *netness* qu'Éric Neveu traduit par *résiliarité* [460]. Cette résiliarité n'était pas réellement existante avant le lancement de la FNC. En effet, l'existence des patronages, des œuvres en général, n'était pas suffisante pour constituer, par le biais d'une *catnet*, un bloc idéologique. Ce qui change alors, ce n'est pas seulement la masse critique des hommes et des femmes qui s'organisent, c'est également la mise en place d'outils pour former, éduquer et construire une identité catholique forte à tous les adhérents. Formations, enquêtes, réunions, se multiplient alors et homogénéisent le mouvement militant catholique. L'objectif est bien de se mêler des affaires de la cité sans en oublier un quelconque aspect. Dans un rapport dactylographié, dont il est indiqué qu'il a été écrit à destination de M^gr^ Lienart, en décembre 1933, le rédacteur détaille les secteurs dans lesquels un travail est en cours. Les domaines sont extrêmement variés : les habitations à bon marché, les mutuelles, des jardins ouvriers, des caisses urbaines et rurales de crédit, des syndicats ouvriers, quelques ébauches de bureaux de placement, une douzaine de caisses mutuelles familiales qui ont fondé la caisse primaire d'assurance sociale. « Cette Caisse primaire est la meilleure réalisation qui ait été faite jusqu'ici sur le terrain social dans les milieux urbains. Elle groupe 10 000 assurés et ses finances sont prospères ». Des coopératives existent également et une association des mutilés du travail fondée pour faire concurrence à « l'action socialiste » [461]. Toutes ses structures — qui peuvent s'appuyer maintenant sur le réseau (*network*) des comités d'action diocésains qui les impulsent — servent un objectif : renforcer la sociabilité interne à la société catholique et lui faire prendre conscience de son identité propre. Nous sommes là effectivement dans une configuration en *catnet*. Et, de facto, dans une logique de bloc qui va avoir fort à faire avec de Guébriant et son organisation.

460. É. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 57.

461. ADQ, 6K3, copie d'un rapport dactylographié annoté : « Rapport expédié à M^gr^ Lienart le 6 décembre 1933 », s. d. Ce rapport est expédié à l'évêque de Lille sans doute en relation avec la venue d'un abbé, missionnaire du travail du diocèse de Lille pour prêter son concours.

C. Une géographie politique immuable ?

> « L'Ouest perpétue des manières d'être et de sentir qui sont d'autrefois plus que d'aujourd'hui. De là son charme de vieille France et cette paresse d'évolution, qui fait que les changements ne s'y produisent ni de la même façon, ni avec la même rapidité qu'ailleurs. On s'y meut dans l'atmosphère du passé, et ce sont les luttes du passé qui y continuent, sans que les forces de résistance aient été jusqu'ici sérieusement entamées [462]. »

Les dernières phrases du livre d'André Siegfried tracent le cadre de l'évolution politique de la Bretagne juste avant la guerre 1914–1918. Il y relève, par rapport à la situation nationale, un décalage marqué par le sceau du passé. Il s'agit ici d'une vision d'ensemble : des fractures importantes apparaissent dès que l'observation se concentre sur le cadre départemental. De fait, André Siegfried définit le Finistère comme une terre de contraste. Les graphiques qu'il établit pour le Léon et la Cornouaille appuient et renforcent cette analyse : lors des dix législatives entre 1876 et 1910, les candidats des droites ne connaissent pas les mêmes succès dans le Sud et dans le Nord du département. Plus de trente ans séparent les deux limites de la période étudiée. Pourtant, le Léon reste un fief affirmé des droites, lui offrant toujours plus de 50 % des suffrages, parfois même 60 %. Les « républicains politiquement indépendants du presbytère [463] » n'y dépassent pas les 20 à 30 % des inscrits. À la frontière du Léon, le changement d'attitude frappe par sa brutalité [464]. Les Monts d'Arrée isolent, et avec quelle force, la démocratie cléricale. André Siegfried prend l'exemple du canton d'Huelgoat : les voix républicaines aux législatives y oscillent entre 58 et 61 % [465] ; cela avec une constance que ne manque pas de souligner notre auteur. Le sud du département, la Cornouaille, la partie nord du bassin de Châteaulin ainsi que le Trégor finistérien, témoignent d'une fidélité tranquille aux idées républicaines. Le paysage politique finistérien de l'entre-deux-guerres offre-t-il un profil identique à celui de la période analysée ? Dans chaque bloc se dessinent des changements.

Les élections et les évolutions politiques en Bretagne ont été largement défrichées par l'historiographie. Au-delà de l'ouvrage — issu de sa thèse — de Patrick Pierre [466] qui privilégie une histoire électorale, celui de Christian Bougeard fait une synthèse nécessaire de l'histoire politique de la Bretagne, élargie aux courants politiques et aux réseaux [467]. Notre perspective d'approche est différente. Nous nous situons dans une démarche de courants et de partis au sens large, comme nous l'avons explicité dans l'introduction. L'entre-deux-guerres est un moment d'incertitudes, de crise d'hégémonie auxquelles les organisations existantes cherchent avec plus ou moins de succès à s'adapter alors que d'autres apparaissent. Pour ce faire, il est nécessaire d'accomplir un travail de classement politique. Comme le disent Alexandre Dauphin et Xavier Landrin, « il est nécessaire de se garder d'une forme d'illusion rétrospective

462. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 514.
463. *ibid.*, p. 191.
464. Patrick Pierre a raison de parler d'« isolat léonard » P. Pierre, *Les Bretons et la République*, *op. cit.*, p. 226.
465. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 179.
466. P. Pierre, *Les Bretons et la République*, *op. cit.*
467. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*

et de retrouver, sous la stabilité nominale de ces catégories [la droite et la gauche], des sens et des usages différents dont on doit rendre compte dans une perspective diachronique [468]. » Mais cette approche ne permet cependant pas l'économie d'une analyse de la situation et des rapports de force électoraux ainsi que des tactiques des différentes tendances politiques et de leurs représentants politiques.

Avant d'aborder les questions de classement, il est indispensable de penser la typologie des partis et courants politiques qui se présentent devant les électeurs. Sous des appellations qui parfois prêtent à confusion, quelle est la position réelle de tel ou tel candidat ou organisation sur l'éventail des positionnements politiques ? Quelle terminologie utiliser pour les partis ou courants politiques qui ne se revendiquent ni d'un bord, ni de l'autre ? Modérés ? Centristes ? En statistique on utilise des bornes, des limites de classes pour ranger la population étudiée. Où placer les bornes de classe dans ce cas ? URD et Conservateurs ne posent, de ce point de vue, aucune difficulté. Ils se rangent à droite. Par contre, qu'en est-il des démocrates populaires ? Jean-Pierre Rioux les situe au centre gauche ; ce n'est pas notre analyse. Leur présence permanente au début de la période sur des listes de droite lors des élections législatives et le soutien que leur apporte — certes de manière contrainte, faute de mieux — la presse catholique départementale les rattache à la droite sans ambiguïté, même s'il s'agit ici d'une droite plus modérée et plus sociale [469]. À l'autre bout de l'échiquier politique, communistes et socialistes se classent à gauche. Mais entre les deux, les difficultés surgissent. Les radicaux socialistes se classent également à gauche, mais plus précisément au centre gauche. Jean Quellien, étudiant le Calvados, adopte une classification différente à propos de la gauche et la partitionne en deux groupes : la gauche modérée dans laquelle il range les républicains de gauche avec les radicaux d'un côté et l'extrême gauche qui comprend socialistes et communistes de l'autre [470]. Les républicains de gauche sont donc, pour lui, à gauche parmi les modérés — courant politique qui a fait l'objet d'un colloque en 2000 [471] —, Gilles Richard les range cependant à droite, également parmi les modérés [472]. Au regard de ce que nous avons pu observer dans le département, c'est également notre choix, mais en tenant compte de l'imprécision des étiquettes, notamment quand elles sont attribuées par l'administration, parfois sans précautions et vérifications.

Ces classements ne suffisent pas à eux seuls. En effet, ce serait attribuer aux étiquettes que se choisissent les candidats une authenticité qui demande parfois à être interrogée. Quelques exemples puisés dans la période incitent en effet à croiser les sources. François Bourgot se présente en 1928 comme socialiste contre l'avis de son parti face à un candidat radical socialiste

468. Alexandre Dauphin et Xavier Landrin, « Ni droite ni gauche ? La Ligue républicaine nationale et le travail de classement politique (1924-1927) », *in* : Jacques Le Bohec et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012, p. 73-74.

469. Jean-Pierre Rioux, « L'association en politique », *in* : René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 87.

470. Jean Quellien, *Bleus, blancs, rouges, politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Vol. 18, Caen, Cahiers des annales de Normandie, 1986, p. 308.

471. François Roth (dir.), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000, 534 p.

472. G. Richard, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans. », *op. cit.*, p. 67.

arrivé en tête au premier tour. Il est élu député et siège sous l'étiquette Républicain socialiste [473]. Son cheminement politique est assez atypique, comme le note l'administration préfectorale qui se perd dans les méandres de son cheminement politique : « Socialiste indépendant. Venu au socialisme S.F.I.O. de l'extrême droite ; semble sinon à droite, du moins vers le centre. Élu député par les réactionnaires. Est un peu leur prisonnier. A soutenu aux dernières élections cantonales les conservateurs contre les républicains. Pratique une politique personnelle, prenant son point d'appui à droite [474]. » François Bourgot vient en réalité du radicalisme et est adhérant de la SFIO entre 1919 et 1928, son maintien au second tour le rejetant définitivement du Parti socialiste [475]. Autre cas — certes moins complexe — d'un notable socialiste, celui d'Émile Goude, qui se présente et est élu en 1931 sous l'étiquette Républicain socialiste, après avoir rompu avec la SFIO. Il est alors membre du Parti socialiste français [476]. Maurice Bouilloux-Lafont, député-maire de Bénodet, représente un type d'opportunisme nourri de virages politiques majeurs dans une carrière qu'a retracé Laurent Caro [477]. Pour clore cet aperçu des parcours politiques atypiques et des conséquences sur les classements, il faut citer celui de Charles Daniélou, étudié par Patrick Gourlay. Élu en 1910, dans la première circonscription de Châteaulin, député sous l'étiquette de l'Action Libérale Populaire, parti de droite, il glisse peu à peu vers la gauche de l'échiquier en adhèrant en 1923 au parti Républicain démocratique et social, parti de centre gauche très modéré dont le dirigeant local est Maurice Bouilloux-Lafont [478].

Nous allons maintenant analyser les différents scrutins de la période de l'entre-deux-guerres qui précède l'année 1936, en commençant par aborder chacune des élections législatives [479].

473. Voici ce qu'en dit Yves Billard — auteur d'une thèse sur le Parti républicain-socialiste (1911-1934) — dans un article consacré à ce parti qui a laissé peu de traces dans l'histoire : « Le programme du Parti républicain-socialiste n'avait, à chaque fois, que quelques années d'avance sur les réformes. En cela il s'insérait, sans originalité, entre celui des radicaux et celui des socialistes-SFIO, un peu plus impatient que les premiers, un peu plus prudent que les seconds. » Yves Billard, « Un parti Républicain-socialiste a vraiment existé », *Vingtième Siècle*, n° 51, juil. 1996, p. 46.

474. ADF, 3M355 État du personnel du Conseil général. Tableau dressé le 7 décembre 1928.

475. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit*., p. 42-44.

476. ADF, 3M355 État du personnel du Conseil général. Renouvellement du 18 octobre 1931.

477. L. Caro, Le Finistère *et Maurice Bouilloux-Lafont député de Quimper*, *op. cit*.

478. Voir Patrick Gourlay, *Charles Daniélou, 1878-1953 : itinéraire politique d'un Finistérien*, Rennes, PUR, 1996, 212 p.

479. L'analyse des comportements électoraux — c'est à dire de l'attitude des électeurs et aussi des candidats — est un exercice complexe qui a suscité de nombreuses recherches et autant d'interrogations. Patrick Lehingue a publié en 2011 un manuel dont la lecture est indispensable pour notre travail. Toute explication monocausale est bien évidemment à rejeter. Nous avons choisi la commune comme unité territoriale d'analyse, en expliquant nos raisons dans l'introduction. Pour autant, même dans une unité géographique de cette taille, il faut se garder de faire des généralités. Comme l'explique Patrick Lehingue, à propos du paradoxe dit de Robinson, dont souffre l'approche d'André Siegfried : « qu'une commune côtière bretonne, peuplée de quelques milliers d'habitants vivant majoritairement de la pêche, vote majoritairement pour un candidat socialiste, on ne saurait logiquement en déduire que tous les pêcheurs votent socialiste, et pas même qu'une majorité d'entre eux le font. D'une liaison statistique observée à un niveau d'agrégation donné (ici une commune), on ne saurait inférer l'existence d'une liaison significative au niveau des individus. » P. Lehingue, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et*

Celles-ci seront ensuite remises en perspectives dans un cadre d'analyse déjà abordé, celui de l'adaptation des appareils et du personnel politique à une période de crise d'hégémonie. La question de l'existence d'un vote rural sera également abordée, au regard de l'importance du monde rural dans le département.

C. 1. Le paysage électoral de l'entre-deux-guerres

Les élections législatives de 1919

Les consultations électorales avaient été bien évidemment suspendues pendant toute la période de la guerre. La paix revenue, elles sont organisées en novembre et décembre 1919 pour renouveler la Chambre des députés et les conseils municipaux. Les élections sénatoriales se tiennent au début de l'année suivante, en janvier 1920. Les chambres se sont accordées sur un nouveau mode de scrutin pour les élections législatives : un système de proportionnelle de listes avec une prime majoritaire, laissant la possibilité de présenter des candidatures individuelles. Ce système a été adopté pour essayer « de récupérer politiquement la popularité chez les Français du thème de l'union nationale [480] ». L'analyse des élections législatives est donc l'occasion de faire un point sur l'état des rapports de force politiques et sur leur répartition dans l'espace géographique dans le département au sortir de la guerre et d'avoir ainsi une base de comparaison pour mesurer les évolutions ou les permanences pendant toute la période étudiée. C'est pour cette raison que nous étudierons plus particulièrement les élections législatives de 1919, par le biais de la géographie électorale.

La genèse de la constitution des listes a été particulièrement complexe dans le département pour aboutir finalement à trois listes [481]. En octobre 1919, Paul Simon et Pierre Trémintin, mandatés par les les Républicains démocrates, entament des négociations avec les Républicains de gauche et les Radicaux [482]. Le simple fait que les discussions puissent avoir lieu entre la droite et le centre gauche révèle effectivement la volonté des notables de tous bords — hormis la SFIO — de chercher à pérenniser l'« Union sacrée ». Le principe de l'alliance électorale ne pose pas de difficultés majeures lors de ces négociations [483].

La discussion achoppe pourtant sur la présence d'Alain de Guébriant, « représentant de ce parti conservateur et intransigeant de Bretagne [484] », dans la liste de droite. Pour Maurice Lucas, parlant de Georges Le Bail : « Hostile au scrutin de liste en 1919, il parvient à faire échouer la tentative de rapprochement entre le centre gauche et les conservateurs, initiée

des comportements électoraux, *op. cit.*

480. J.-J. Becker et S. Berstein, *Victoire et frustrations*, *op. cit.*, p. 187.

481. Pour être exhaustif sur le nombre de listes, il faut mentionner deux autres listes très marginales. La première est une liste régionaliste qui a présenté deux bardes qui recueillent 73 et 83 voix et la dernière une « liste antiparlementaire de dockers brestois », avec trois candidats qui obtiennent 17, 12 et 7 voix. *Le Courrier du Finistère*, 22 novembre 1919.

482. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 27-30.

483. ADF, 3M316, lettres du préfet, 20 et 27 octobre 1919.

484. ADF, 3M316, lettre du préfet, 4 novembre 1919.

par Albert Louppe, Président du Conseil Général du Finistère et Maurice Bouilloux-Lafont, Député-Maire de Bénodet [485]. » Il y a clairement deux stratégies chez les laïques. Georges Le Bail est favorable à des négociations avec la gauche socialiste au contraire d'Albert Louppe et de Maurice Bouilloux-Lafont. « Exaspéré par la politique religieuse du *Bloc National*, il est l'un des artisans — avec le socialiste Émile Goude, député de la 1re circonscription de Brest — du Cartel des Gauches dans le Finistère. Il doit y renoncer à cause de l'hostilité de la droite du parti radical, soutenue par *La Dépêche de Brest* de Louis Coudurier [486]. » Cette configuration n'est pas exceptionnelle, à l'exemple du département du Nord où trois listes s'affrontent : la droite, les socialistes et la liste de concentration républicaine [487].

Finalement, chacun part de son côté. La liste de droite, dénommée « Liste républicaine et démocratique d'union nationale » comprend des conservateurs, comme de Guébriant, des républicains-démocrates et des progressistes [488]. Chez leurs adversaires, les radicaux se sont alliés avec les Républicains de gauche et l'Alliance démocratique [489]. Georges Le Bail en est tête de liste. Le préfet n'ose faire de pronostic, « le parti réactionnaire est complètement organisé ; le clergé dans mon département se montre très actif. L'Évêque a donné le mot d'ordre. » « Le parti républicain a moins de cohésion [490]. » , complète-t-il en expliquant que cette liste n'a aucun relais dans le nord du département. Une violente campagne est menée par les réactionnaires contre Le Bail. Quant à la liste des socialistes, elle comprend Émile Goude, Hippolyte Masson, Jean-Charles Le Tréïs [491], plus l'adjoint au maire de Brest, Ernest Hervagault et Fernand Le Goïc [492]. La constitution de la liste ne laisse pas présager de bons scores. En

485. Maurice Lucas, « Hélias, Le Bail et le Radicalisme », *in* : *Hélias et les siens*, Vol. 15, Kreiz Etudes sur la Bretagne et les Pays Celtiques, UBO, 2001, p. 117.

486. *ibid.*, p. 117.

487. Jean-Pierre Florin, « Le radical-socialisme dans le département du Nord (1914-1936) : parti du "mouvement" ou de "l'ordre établi" ? », *Revue française de science politique*, Vol. 24, n° 2, 1974, p. 245.

488. ADF, 3M316, lettre du préfet, 4 novembre 1919. Le terme de « progressiste » indique clairement un positionnement à droite. Pour une mise en perspective des changements de sens de ce mot en politique, consulter : Maurice Tournier, « "Des mots en politique". Progressif, progressiste : évolutions et dévolutions », *Mots*, n° 20, sept. 1989, p. 95–100.

489. ADF, 3M316, lettre du préfet, 4 novembre 1919. Le préfet, dans ses rapports attribue l'étiquette « Alliance démocratique » aux candidats de l'ARD (Alliance républicaine démocratique) qui devient le PRDS (Parti républicain démocratique et sociale en 1920) pour revenir en 1926 à la dénomination d'Alliance démocratique. Voir la présentation de l'ARD : Pierre Lévêque, *Histoire des forces politiques en France. 1880-1940*, Vol. 2, Paris, A. Colin, 1994, p. 26-29.

490. ADF, 3M316, lettre du préfet, 14 novembre 1919.

491. Le Treis devient un des dirigeants régionaux de la SFIC et fut nommé délégué régional pour les cinq départements de l'Ouest en 1922. Eugène Kerbaul, *1270 militants du Finistère (1918-1945). Dictionnaire biographique de militants ouvriers du Finistère élargi à des combattants de mouvements populaires de Résistance*, Bagnolet, chez l'auteur, 1985, p. 192.

492. Fernand Le Goïc a été élu maire de Douarnenez le 7 décembre 1919. Un temps partisan de l'adhésion à la IIIe Internationale, il finit par rester à la SFIO. Face à la majorité communiste au conseil municipal de Douarnenez, il perdit son poste de maire en 1921. J. Raymond, notice : « Le Goïc Fernand », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*, Vol. 34.

effet, la SFIO est entrée dans une période de discussions internes autour de l'adhésion à l'Internationale communiste et deux tendances opposées s'affrontent. Dans le département, l'ensemble des candidats, à l'exception de Le Treis, appartiennent au groupe qui veut rester dans la « vieille maison » socialiste. Tous ces facteurs n'incitent pas les socialistes finistériens à mener de concert une campagne électorale dynamique.

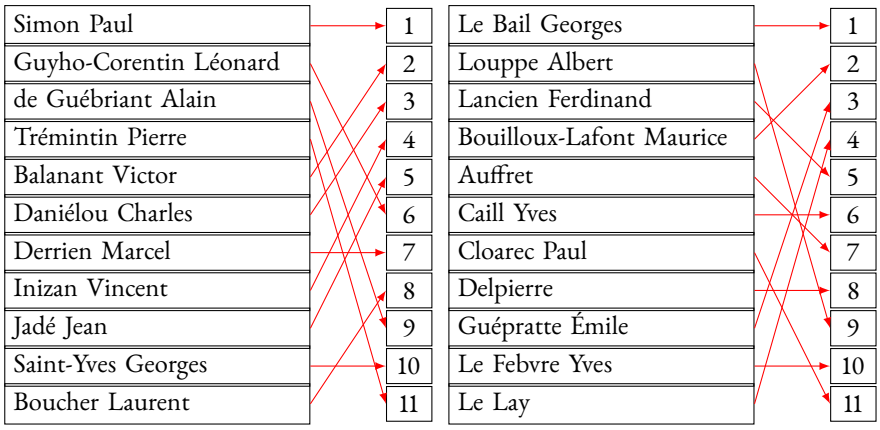

(a) La liste Républicaine et Démocratique d'Union Nationale.

(b) La liste de Concentration Républicaine.

FIGURE 1.14. – Le classement des candidats face au choix des électeurs lors des élections législatives du 16 novembre 1919. Source : ADF, 3M316.

Évoquant la campagne électorale, Édouard Bonnefous, historien de la Troisième République, aborde la question religieuse en la présentant comme un problème de second plan au niveau national : « Sur le plan religieux, les discussions furent moins vives qu'elles ne l'avaient été avant la guerre. L'importance des problèmes nouveaux à résoudre (application du Traité de paix, reconstruction des régions libérées, problème des réparations, difficultés financières, revendications sociales ...) fit passer au second plan la question religieuse. L'anticléricalisme s'était atténué, en particulier chez les anciens combattants qui avaient gardé le souvenir de la fraternité d'armes avec les prêtres et les religieux [493]. » La situation est bien plus contrastée dans le Finistère. La prégnance de cette question religieuse dans le champ politique a déjà été abordée dans la section précédente. Cette caractéristique ne se retrouve pas dans toutes les terres de pratique catholique majoritaire. Ce n'est pas le cas notamment dans le Calvados étudié par Jean Quellien qui constate, à l'unisson d'Édouard Bonnefous, que « les questions religieuses et scolaires ne paraissent plus diviser l'opinion calvadosienne, ni même la classe politique ». Le clergé lui aussi affiche une grande sobriété par rapport à ces sujets. Les évêques également, « aucun d'entre eux [ils sont trois à se succéder pendant l'entre-deux-guerres] ne donnera d'instruction [494]. » Dans le département de l'Ille-et-Vilaine, étudié par Jacqueline Sainclivier, deux

493. Édouard BONNEFOUS, *Histoire politique de la Troisième République, L'après-guerre (1919-1924)*, 2e éd., Vol. 3, PUF, 1968, p. 67.

494. J. QUELLIEN, *Bleus, blancs, rouges*, *op. cit.*, p. 359.

évêques se succèdent. Le premier, proche de l'Action française, n'hésite pas à prendre part aux débats électoraux — à l'image de ce que nous observons dans le Finistère avec M^gr Duparc — au contraire de son successeur qui, à partir de 1931, donne une orientation toute autre à l'attitude publique de l'Église dans le champ politique [495].

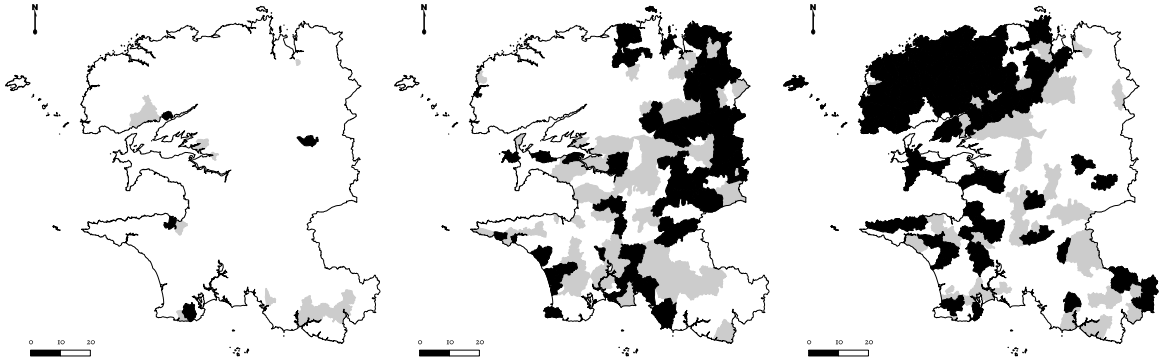

(a) Liste SFIO. (b) Liste Concentration Républicaine. (c) Liste Républicaine et Démocratique d'Union Nationale.

FIGURE 1.15. – Carte [496] des résultats de l'élection législative du 16 novembre 1919, par liste. Pour chaque liste figure en noir la commune où elle a obtenu la majorité absolue des voix exprimées et en grisé là où elle est arrivée en tête. Pour le calcul des voix, nous avons établi un résultat moyen en divisant le nombre de voix obtenu dans chaque commune par le nombre de candidats présentés par la liste, soit 5 pour la SFIO et 11 pour les deux autres listes. Source : ADF, 3M316.

Lors du vote, l'abstention — les listes électorales n'ont pas été révisées après la guerre ; les morts au combat y figurent toujours ainsi que les nombreux soldats encore mobilisés [497] — atteint un niveau très élevé : 28,9 % pour l'ensemble du pays [498]. Dans le département, nouvel indice de l'impact terrible de la guerre, cette abstention qui cette fois-ci mériterait une autre dénomination arrive à des sommets : seulement 45,39 % de votants à Loquirec, 49,67 % à Concarneau, 50,53 % à Quimperlé ou 52,15 % à Scrignac, pour ne donner que quelques exemples significatifs de la situation générale.

495. J. SAINCLIVIER, *L'Ille-et-Vilaine, 1918-1958. Vie politique et sociale*, *op. cit.*, p. 79.

496. Travaillant sur la géographie électorale de la France de l'Ouest, le géographe Michel Bussi explique ainsi ses choix de représentation cartographique : « Le choix de la carte choroplèthe comme base cartographique met exagérément en valeur le rôle de l'espace et des continuités et devient ainsi un instrument de ma démonstration. » Notre approche est exactement la même : une tentative de révéler les zones d'implantations électorales des forces en présence et de rendre compte de leurs continuités ou discontinuités spatiales. Michel BUSSI, *Éléments de géographie électorale à travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1998, p. 70.

497. Bruno Cabanes évoque dans son ouvrage cette démobilisation qui s'étale dans le temps. B. CABANES, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*

498. Alain LANCELOT, *L'abstentionnisme électoral en France*, Cahiers de la FNSP 162, Paris, Presses de la FNSP, Armand Colin, 290 p., tableau 2, p. 14. C'est le chiffre le plus élevé depuis les élections législatives de 1881.

La première élection législative de l'après-guerre voit une évolution vers le centre et la droite selon Jean-Marie Mayeur [499] ; c'est « la Chambre la plus à droite depuis l'Assemblée nationale élue en février 1871 [500] » alors même que la situation générale en Bretagne laisse transparaître une évolution opposée, surtout dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan [501]. Le Finistère, quant à lui, s'inscrit dans une dynamique favorable à la droite. « Dans le Finistère, l'alliance de républicains modérés et de républicains-démocrates avec les progressistes et les conservateurs est particulièrement payante puisque la liste Républicaine et Démocratique d'Union Nationale ratisse large du centre droit à la droite extrême enlevant six des onze sièges avec 41 % des voix [502]. » Toutes les personnalités de la droite ne sont cependant pas appréciées par leurs électeurs au même niveau. La loi électorale du 12 juillet 1919, qui organise le mode complexe de scrutin, précise que la liste doit indiquer l'ordre des candidats. Cette règle implique que chaque liste ait réfléchi à l'ordre pour placer en tête les candidats qu'elle souhaite mettre en avant. Dans ce cadre, il est intéressant de regarder comment les électeurs — le panachage était possible — ont classé par leur choix les candidats. Le graphique (figure 1.14 page 136) détaille les changements de classement. Nous y voyons qu'à droite, l'apport de Guébriant, pourtant personnage clé de la campagne électorale, à l'origine de l'échec d'une liste commune aux modérés, a été plus que faible ; présenté en troisième position, il est relégué à la neuvième place. Les électeurs ont par là signifié leur défiance face à un positionnement réactionnaire. Plus étonnant, Pierre Trémintin subit le même sort en chutant de la quatrième à la onzième place. Ses rapports compliqués avec la hiérarchie catholique — il a été président départemental de la FDRF à sa fondation en 1911 — ne l'ont sans doute pas favorisé dans cette élection [503]. Ce déclassement de Pierre Trémintin est un indicateur ténu, mais réel, des capacités de l'Église à intervenir dans le champ politique de manière concrète, y compris dans le secret de l'isoloir.

Dans le camp adverse, c'est Albert Louppe qui subit la plus forte régression. Son attitude n'a sans doute pas plu à l'ensemble de l'électorat de cette coalition qui par définition regroupe des sensibilités différentes et certaines plus réactives aux tentatives de rapprochements avec les droites : « Il pourrait bien se faire que M. Louppe que l'on sait être le promoteur de cette alliance avec la droite, paye cette alliance par un échec. Mais comme il est avéré qu'il est candidat aux élections sénatoriales prochaines, il est nécessaire pour lui de s'attirer les sympathies des maires et délégués réactionnaires [504]. » Entre les deux exemples sur ces deux listes adversaires, un même constat : un trop grand écart avec le centre d'équilibre d'une liste d'union n'est pas sans conséquence pour les personnalités un peu trop exposées.

Bien évidemment, les résultats ont également été influencés par la situation sociale. Des

499. J.-M. Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 257.

500. Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire de la France au xx^e siècle. 1900-1930*, 3^e éd., Bruxelles, Éditions Complexe, 2004, p. 483.

501. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 48.

502. *ibid.*, p. 23-24.

503. Armelle Caroff, qui a consacré son mémoire de maîtrise à Pierre Trémintin, décrit dans le détail les relations tendues entre l'ancien sillonniste Pierre Trémintin et M^gr Duparc. Armelle Caroff, *Pierre Tremintin (1876-1966)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1994, p. 9-13.

504. ADF, 1M316, commissaire spécial de Quimper, 2 novembre 1919.

grèves ont émaillé la fin de la guerre dans le département, mais c'est surtout la peur de l'extension de la révolution bolchevique qui peut marquer les esprits. Brest, notamment, est « une place particulièrement agitée [505] » en cette période électorale. Quelques semaines avant la date de l'élection, une grève contre la vie chère prend de l'ampleur dans cette ville aux traditions de lutte bien ancrées. Les ouvriers de l'arsenal, les métallurgistes, ceux du port de commerce ont cessé le travail et parcourent les rues de la ville pour essayer d'étendre le plus possible la grève [506]. Le 12 octobre, des affrontements éclatent entre grévistes et les soldats du 19e régiment d'infanterie que les grévistes essayent vainement de rallier à leur cause. De milliers de grévistes ripostent à des charges violentes par des jets de pierre. Plusieurs manifestants sont blessés après avoir reçu des coups de crosse [507]. La situation à Brest a de quoi inspirer l'inquiétude des élites politiques locales. Danielle Tartakowsky a calculé que Brest concentre 10 % des manifestations — qu'elle qualifie de violentes — de l'ensemble du pays. « Ces mouvements propres à nourrir tous les phantasmes » ne remplissent cependant pas les conditions propres à une extension de la grève [508].

Les résultats de ces élections législatives conviennent parfaitement aux cléricaux les plus intransigeants comme le laisse transparaître *Le Courrier du Finistère* : « Dans le Finistère notre situation est satisfaisante ; Le radicalisme sectaire est sérieusement touché ; L'ogre socialiste grandit [509]. » Les élus démocrates rejoignent à l'Assemblée le groupe des républicains de gauche [510] et Guyho-Corentin celui des non-inscrits. Les députés du centre gauche se partagent entre le groupe de la gauche républicaine et démocratique (Bouilloux-Lafont, et Guépratte) et le groupe républicain radical et radical-socialiste (Le Bail). Les socialistes s'inscrivent dans le groupe de leur parti [511].

Cette élection offre l'intérêt de repérer les implantations des différents courants politiques, par le biais de la représentation cartographique. Les cartes révèlent les zones de force des différents courants politiques. Dans la moitié nord du département, la coupure est nette ici aussi entre un Léon ancré à droite (fig. 1.15(c), page 137) et le Trégor républicain et social. La carte qui représente les communes acquises à la gauche radicale isole effectivement le Léon et descend jusqu'à la Cornouaille maritime (fig. 1.15(b), page 137). Si sa suprématie est incontestable au nord, le paysage est plus morcelé dans le sud où la droite se maintient bien dans de nom-

505. Claude Geslin, « Un soviet à Brest en 1918-1919 ? », *in* : Joëlle Deniot et Catherine Dutheil (dir.), *Métamorphoses ouvrières. Actes du colloque du LERSCO*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 269.

506. *L'Humanité*, 12 octobre 1919.

507. *L'Humanité*, 12 octobre 1919.

508. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 60.

509. *Le Courrier du Finistère*, 22 novembre 1919.

510. Jean-Charles Floch explique que cette démarche « correspond de la part de la F.R.D.F. à une volonté clairement affichée de réaliser le déclassement des partis ». Ce ralliement négocié — dans la déclaration du groupe la formule « maintien des lois laïques » devient « maintien de la laïcité de l'État », ce qui induit un changement d'importance de l'orientation du groupe — attire aux élus de nombreuses critiques dans la presse catholique qui n'a pas saisi l'option audacieuse choisie par ces militants. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 34.

511. Jean Pascal, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris, PUF, 1983, p. 445.

breuses communes. Le Cap Sizun et le nord du Pays Bigouden sont de ce fait des terres de fragilité pour le radicalisme bailliste. Quant aux socialistes, s'ils ne sont pas complètement absents du paysage, ils n'apparaissent que dans les zones urbaines (Brest et Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon, Lambézellec, Le Relecq-Kerhuon ; Ploaré, Pouldavid et Douarnenez ; Morlaix ; Lanriec et Concarneau ; Tréffiagat et Lesconil ; Riec-sur-Belon, Baye, Tréméven et Quimperlé) ou dans quelques communes à forte tradition ouvrière comme Huelgoat [512], Botmeur, Le Faou, L'Hôpital-Camfrout. (fig. 1.15(a), page 137).

Les élections législatives de 1924

La victoire du Bloc national en 1919 a permis « paradoxalement », selon Nicolas Beaupré, d'ancrer la droite dans la République. Cependant, sur les plans économique, social, politique et financier, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. La législature se termine avec le passage des radicaux à l'opposition. La campagne électorale s'empare de la question de la politique de rigueur menée par Poincaré et le Cartel des gauches réactive le débat sur la question laïque. Le problème des alliances n'est alors plus du tout le même. La question de l'intégration des socialistes dans une liste de Cartel peut alors se poser.

Pour le Finistère, dans un premier temps, chacun, dans le camp des républicains laïques, prend position pour l'union. Georges Le Bail donne le ton de la dynamique qu'il cherche à susciter : « Unissons-nous et restons nous-mêmes [513] ». « À la presqu'unanimité (320 voix contre 20) d'enthousiasme, les socialistes finistériens ont proclamé la nécessité du Cartel. Ils n'ont pas eu peur de paraître trop modérés. Nous souhaitons qu'à leur tour les modérés ne cèdent pas à la crainte de paraître trop avancés. » Exprimé par le dirigeant départemental des radicaux-socialistes le plus respecté, ce vœu — qui ne s'exaucera pas — invalide pour le département cette situation de blocage qu'évoque Jacques Julliard : « Drôle de gauche unie en vérité, tiraillée entre un Parti radical que son cœur, n'eût été la question religieuse, était depuis longtemps de centre droit, et un parti socialiste empêché tout à la fois de préparer la révolution et de pratiquer des réformes [514] ». Dans le Finistère, la SFIO a joué le jeu de l'unité.

Quatre candidats ont été désignés par la SFIO pour figurer sur la liste d'union : Émile Goude et Hippolyte Masson, les deux députés sortants, puis Fernand Le Goïc ancien maire de Douarnenez et Guillaume Châtel, maire de Morlaix [515]. Cependant les espoirs du député-maire de Plozévet sont rapidement contrariés par l'échec d'une liste de Cartel. Il doit donc admettre que « la concentration républicaine s'impose » une nouvelle fois. Les rancœurs des

512. Lors des municipales suivantes, le maire élu est un communiste Jean-Yves Michel, *Religion et politique en Bretagne de 1850 à 1960, le cas du Poher*, Gourin, Éditions Keltia Graphic, 2000, p. 129.

513. *Le Citoyen*, 3 avril 1924.

514. Jacques Julliard, *Les gauches françaises, 1762-2012 : histoire politique et imaginaire*, Paris, Flammarion, 2012, p. 499.

515. Contrairement à l'enthousiasme affiché par Georges Le Bail, quant à l'adhésion quasi unanime des socialistes au principe d'une liste d'union, des débats serrés se sont tenus à la SFIO sur ce sujet. Des militants d'importance comme Guillaume Messager se sont opposé aux listes d'union. ADF, 1M134, sous-préfet de Brest, 6 janvier 1923.

radicaux modérés envers les socialistes à Brest ont eu raison de l'unité [516]. Maurice Bouilloux-Lafont a réussi à éloigner les socialistes, tout en parvenant à rejeter sur eux la responsabilité de la rupture. Les scores faits par les socialistes unifiés en 1919 ont été trop faibles pour peser dans la balance en 1924. Pour essayer de dépasser les antagonismes, Le Bail en appelle aux fondamentaux : « C'est contre les sillonistes et cléricaux associés que nous devons diriger tous nos coups. La République est menacée. Si on n'y prend garde, elle entrera demain en agonie, il faut la sauver ! [517] ». Moins que des différends basés sur des orientations politiques, ce sont des tactiques individuelles et des rancœurs personnelles qui interdisent un quelconque accord.

Cinq listes se présentent finalement devant les électeurs dans le département [518]. La liste d'Union républicaine représente les intérêts de la droite, une liste d'Action économique et sociale qui, de par son opposition aux listes de gauche et de centre gauche, peut être classée à droite [519], la liste de Concentration républicaine emmenée par Georges Le Bail, la liste SFIO et la liste communiste.

La genèse des listes dans le camp républicain laïque a été difficile. Cependant, à droite, même si le conservatisme le plus marqué — de Guébriant en était l'incarnation — a été écarté, les Républicains-démocrates savent que leur marge de manœuvre est très étroite. Laurent Boucher, ancien candidat aux législatives de 1919 et conseiller général du canton de Ploudiry, décède en octobre 1921. Paul Simon se présente lors de l'élection partielle de janvier 1922. Mais il a en face de lui le propre fils de l'élu décédé, Marcel Boucher, conservateur comme son père. *Le Progrès du Finistère*, la voix de l'évêché pourrait-on dire, a fait son choix et défend le conservateur, tout en se livrant à un exercice de style assez complexe qui lui permet de désigner son favori sans rompre avec les Républicains-démocrates [520]. Cet épisode illustre les capacités de la hiérarchie catholique à limiter les velléités d'indépendance des Républicains-démocrates et en

516. *Le Courrier du Finistère* du 3 mai 1924 se fait un plaisir de citer *Le Cri du Peuple* du 24 avril 1924, l'organe socialiste qui rejette la responsabilité de l'échec sur les radicaux brestois : « C'est *La Dépêche* qui a, avec la complicité de ses candidats, l'entière responsabilité du sabotage du Cartel des Gauches ».

517. *Le Citoyen*, 17 avril 1924.

518. Au niveau national, le Cartel des gauches est effectif dans les trois quarts des circonscriptions. Soit avec des listes d'union radicaux-SFIO, soit avec des accords de non-concurrence. Seuls 23 départements ne connaissent aucun accord. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : la recherche de l'âge d'or*, *op. cit.*, p. 377 et 382. Voir également le tableau des résultats des radicaux-socialistes par départements, p. 378–381.

519. *Le Courrier du Finistère* la range dans le camp des droites : « Dans le groupe des adversaires du bloc des Gauches peuvent figurer les électeurs de la liste Février [c'est un candidat de la liste d'Action économique et sociale], puisque celle-ci s'est nettement présentée comme opposée à la liste Le Bail ». *Le Courrier du Finistère*, 17 mai 1924.

520. Par exemple, dans son numéro du 7 janvier 1922, *Le Progrès du Finistère* écrit à propos du fils Boucher : « l'on considère [le pronom indéfini désigne les Républicains-démocrates] aujourd'hui comme un adversaire à vaincre et à briser dans l'élan de sa verdeur politique un jeune homme qui brigue dans son pays la succession électorale de son père ! Il y a dans le parti nouveau qui a introduit chez nous ces méthodes un joli dédain de tous ceux qui ne lui demandent pas l'estampille. » La semaine suivante, une fois la victoire du conservateur acquise, le journal catholique est encore plus clair dans un article intitulé : « Pour quelle cause ? Question à M. Simon. » : « comme le dit M. Simon dans ses remerciements de "continuer le combat contre les Conservateurs (entendez les Libéraux et les catholiques non affiliés au parti), les Radicaux et les Radicaux Socialistes", c'est-à-dire, contre tout le monde. » *Le Progrès du Finistère*, 21 janvier 1922.

même temps son incapacité à se passer des notables de ce courant politique maintenant bien implanté dans le Léon. L'interdépendance est très forte et se renforce les années suivantes, après la victoire du Cartel des gauches.

La liste de droite s'adresse dans son programme à toutes les catégories sociales, promettant des améliorations à tous. La question religieuse n'est pas abordée. La neutralité de l'école publique et « le libre développement de l'école privée [521] » sont revendiqués, mais sans insistance. Les rédacteurs de l'influent hebdomadaire proche de l'évêché, *Le Courrier du Finistère*, acquis aux orientations de la liste de droite, axent leurs interventions dans les débats sur le soutien à Poincaré, à la fois sur sa politique extérieure et principalement sur la question épineuse de l'occupation de la Ruhr, et sa politique de défense du Franc. Ils cherchent également à tourner au ridicule les différentes tractations pour une liste de Cartel qui ne s'est jamais constituée à cause de la rivalité entre Le Bail et Bouilloux-Lafont : le premier favorisant Yves Le Febvre et le second l'amiral Guépratte et Daniélou, transfuge de la liste de droite de 1919, deux candidatures qui ne plaisaient pas aux socialistes [522].

Table 1.5. – Comparaison des résultats élections législatives de 1919 et 1924.

	1919		1924	
	Voix	Moyenne	Voix	Moyenne
Inscrits	215 959		210 271	
Exprimés	141 915		153 961	
SFIC			49 577	4 507
SFIO	147 304	29 460	345 015	31 365
Centre Gauche	546 909	49 719	493 427	44 857
Centre Droit			55 451	5 041
Droite	659 307	59 937	726 715	66 065

Source : ADF, 3M316 et 3M320.

Paradoxalement, face à la discrétion de la liste de droite sur ce sujet, la question de la religion vertèbre la campagne électorale de la liste de concentration républicaine. Les critiques s'adressent principalement aux héritiers du Sillon. Le dernier numéro de l'hebdomadaire *Le Citoyen* consacre ainsi la moitié de sa première page à essayer de discréditer les candidats Jean Jadé, Paul Simon, Victor Balanant et Pierre Trémintin, y compris en citant M^{gr} Duparc (Voir figure 1.16 page 146). Tous les moyens sont bons pour chercher à regagner le terrain perdu en 1919. De plus, la liste de concentration républicaine craint que les anciens du Sillon ne parviennent, avec ce type de scrutin, à s'enraciner dans l'ensemble du département, au-delà de « l'hermétique Léon [523] ». En position d'arbitres entre des tendances divergentes, les Républicains-démocrates peuvent incarner ce centre étudié par Laurent Paubert qui cite un rapport

521. *Le Courrier du Finistère*, 10 mai 1924.
522. *Le Courrier du Finistère*, 26 avril 1924.
523. *Le Citoyen*, 15 mai 1924.

du préfet juste avant la guerre : « Le sillonnisme répond à l'état d'esprit des Bretons. [...] Il pourrait devenir menaçant non seulement pour les catholiques traditionalistes, mais aussi pour les députés républicains [524]. »

Malgré une concurrence entre deux listes à droite, la principale liste — l'Union républicaine qui comprend tous les députés sortants de droite de 1919 —, entraînée par les démocrates populaires qui fondent la même année le PDP, sort grand vainqueur de la confrontation en augmentant ses scores (table 1.5 page 142) [525]. La progression de 8,89 % est d'autant plus forte que la liste partait d'un résultat antérieur déjà important. Pour la liste de concentration républicaine, c'est un échec à la hauteur des espoirs placés en début de campagne dans une liste unique des radicaux et des socialistes. Le ressentiment est fort chez Georges Le Bail, la très écoutée tête de liste de la concentration républicaine : « Le département du Finistère fait piètre figure dans l'ensemble du pays républicain. Il ne tenait qu'aux républicains et aux socialistes de s'accorder pour avoir raison des moustiques du Sillon [526] ». Et il pointe les responsabilités : « Le Cartel a échoué par la faute d'une conspiration dont les fils entrecroisés aboutissaient à Brest, d'une part, et aux marronniers du Parc quimpérois d'autre part. À dire vrai, ce sont les troupes républicaines et socialistes qui, en foule, voulaient le Cartel. Les chefs de l'un et de l'autre camp n'y tenaient pas et y étaient nettement opposés, *pour la plupart*. » Cependant, en voix, la liste de concentration républicaine a perdu l'équivalent de ce qu'obtient la liste de centre droit alors même que l'abstention a reculé. Les voix radicales se sont donc, en partie, reportées à droite [527].

La SFIO a connu une scission avec la création de la SFIC, section française de l'internationale communiste. Cette scission n'empêche pas la SFIO de progresser de près de 6 % comparé à sa moyenne de 1919 [528]. De son côté, le Parti communiste a obtenu 2,91 % des exprimés, le meilleur score de Bretagne [529].

Les cléricaux, qui font des comparaisons avisées, ont parfaitement analysé les modifications advenues depuis 1919. Premier constat : 12 000 suffrages de plus ont été exprimés. La mobilisation des électeurs a été plus forte [530]. La liste de droite a gagné 5 294 voix, soit presque le nombre de voix perdues par le centre gauche (5 038). La liste de centre droit a obtenu de son côté 5 014 voix ; « ces voix ne sont certainement pas socialistes ou communistes [531] ». Tandis

524. Laurent Paubert, « Électorat du "centre" et modération politique en Bretagne sous la IIIe République, l'exemple du Finistère et du Morbihan », *ABPO*, Vol. 111, n° 1, 2004, p. 80.

525. Nous n'avons pas cartographié les résultats : les procès-verbaux sont incomplets dans les archives départementales, série 3M322. Les résultats publiés dans la presse le sont trop : chaque candidat de chaque liste a un résultat qui peut être différent. Cela implique, pour chaque commune, 66 scores à saisir.

526. *Le Citoyen*, 15 mai 1924.

527. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, note 118, p. 68.

528. L'augmentation en voix est mécanique puisque les socialistes ont présenté cette fois-ci onze candidats contre cinq en 1919. La moyenne se calcule en divisant le nombre de voix recueillies par la liste par le nombre de candidats présentés. Il est alors possible de comparer les résultats.

529. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 118.

530. Même s'il faut minorer cette baisse de l'abstention en intégrant l'absence de nombreux soldats qui n'étaient pas tous revenus à la vie civile lors des précédentes élections, en 1919. Bruno Cabanes a éclairé ce long moment de sortie de la guerre qui a perduré bien au-delà de l'année 1919. B. Cabanes, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*

531. *Le Courrier de Finistère*, 17 mai 1924.

que les gauches socialiste et communiste gagnent 6 137 voix. Entre nouveaux électeurs et transferts de voix entre listes, il est difficile de cerner exactement les mouvements réels. Les rapports de force seraient donc en défaveur de la droite dans le département : 65 864 électeurs contre 80 367 de l'autre. Mais les observateurs favorables à la droite notent que l'écart s'est réduit de moitié entre les deux élections. Il est passé de 18 708 voix à 9 485 [532]. La situation nationale n'est cependant pas pour eux à la hauteur des résultats locaux : « Les espoirs que les excellents résultats obtenus dans le Finistère nous permettaient de concevoir dimanche soir [...] se sont fondus le lundi dans l'avalanche des succès obtenus par les Radicaux-Socialistes et les Socialistes dans les régions du Centre et du Sud [533] ».

Les résultats en terme d'élus sont identiques à ceux de 1919. De ce point de vue, les rapports de force n'ont pas évolué, mais ne doivent pas faire illusion. Georges Le Bail, Bouilloux-Lafont et Daniélou sont élus sur la liste de concentration républicaine ainsi que Goude et Masson sur la liste socialiste. À droite, tous les sortants sont réélus — Inizan, Jadé, Balanant et Paul Simon — ainsi que Pierre Trémintin et Jean-Louis Henry. Inizan et Henry rejoignent le groupe de l'URD, l'Union républicaine démocratique à l'Assemblée nationale et les quatre autres, républicains démocrates, celui de la FRDF, le groupe des démocrates [534]. Le nombre d'élus, comparé aux résultats électoraux navre les dirigeants radicaux. Pour eux, une seule explication : l'unité a manqué pour gagner : « Certains radicaux s'obstinent à voir en Goude et Masson des "chambardeurs". Certains socialistes gardent l'horreur du "bourgeois". Quand ces préjugés seront tombés, le Finistère aura 11 députés républicains [535]. » Mais dans le même temps, ils confondent arithmétique et traditions politiques. Laurent Paubert a montré que les électeurs ne s'accommodent pas forcément des arrangements politiques. Une liste commune, même sans les communistes, n'avait aucune garantie de battre la liste de droite. Des transferts de voix auraient pu alors se produire dans la frange la plus modérée de l'électorat [536].

L'équation personnelle joue également un rôle. Nous avons souligné dans l'introduction notre intérêt à scruter le rôle des individus dans l'histoire qui se fait. La place qu'occupe Georges Le Bail sur la scène politique départementale est révélatrice de sa notoriété incontestable auprès des électeurs. Paradoxalement, cette notoriété est largement nourrie de l'acharnement de ses adversaires. L'élu bigouden, laïque et social, est très régulièrement la cible privilégiée des rédacteurs des hebdomadaires cléricaux, *Le Progrès du Finistère* et *Le Courrier du Finistère*. Ceux-ci concourent à lui donner une stature de laïque intransigeant. Au final, Georges Le Bail arrive largement en tête des candidats présentés par sa liste, avec 1 518 voix de plus (en moyenne) que Maurice Bouilloux-Lafont, second en voix.

Cette élection est en quelque sorte une élection pivot. D'une part, ce scrutin de liste qui

532. *Le Courrier de Finistère*, 17 mai 1924.

533. *Le Progrès du Finistère*, 17 mai 1924.

534. J. Pascal, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, *op. cit.*, p. 459.

535. *Le Citoyen*, 15 mai 1924.

536. L. Paubert, « Électorat du "centre" et modération politique en Bretagne sous la III[e] République, l'exemple du Finistère et du Morbihan », *art. cit.*, Laurent Paubert évoque la « versatilité » d'un électorat qui peut être assez important.

réduit le paramètre de notoriété des candidats, cette « équation personnelle », permet de mesurer l'intérêt de l'électeur pour ce que représente la liste pour lui. Nous avons donc ici une vue de la répartition des choix partisans dans l'espace du département. D'autre part, le scrutin de liste donne une vue générale de l'attractivité de chaque parti [537], y compris dans les zones de faiblesse, d'absence de structures militantes. Dans ces zones, le scrutin d'arrondissement ne permet souvent pas de présenter de candidats par manque de notables à même de mener une campagne ou par crainte de mauvais résultats préjudiciables au-delà de la circonscription. Ce vote révèle dans le Finistère à la fois un tassement des formations de type concentration républicaine et un développement électoral significatif des partis se réclamant du socialisme face à une droite bien installée dans ses bastions. Une autre période s'ouvre alors avec le scrutin d'arrondissement à deux tours.

537. Là encore, nous utilisons le vocable « parti » au sens où l'entend Antonio Gramsci que cite Jean-Marc Piotte : « Dans le monde moderne, on peut observer que, dans de nombreux pays, les partis organiques et fondamentaux, pour des nécessités de lutte ou pour d'autres raisons, se sont divisés en fractions, dont chacune prend le nom de "parti" et même de parti indépendant. » J.-M. Piotte, *La pensée politique de Gramsci*, *op. cit.*, p. 73.

le Citoyen

Jeudi 1 Mai 1924

Le Numéro 15 Cent.

Organe de Concentration Républicaine

HEBDOMADAIRE — POLITIQUE, AGRICOLE, MARITIME, COMMERCIAL & D'INFORMATION

Bureaux et Imprimerie, 21, Rue du Sala, QUIMPER

Département du Finistère. — Elections Législatives du 11 Mai 1924

NOS CANDIDATS

Georges LE BAIL,
Maurice BOUILLOUX-LAFONT,
Charles DANIELOU,
Jules LE LOUEDEC,
docteur Yves GUILLEMOT,
docteur Victor LE GORGEU,
Anatole BELBOMMET,
Paul CLOAREC,
Henri CROISSANT,
Yves LE FERVRE,
Yves LE MORVAN,

Electeurs, dimanche, tous aux Urnes

Lisez et faites LIRE le journal LE CITOYEN

Les Démocrates-Sillonnistes jugés par les Catholiques & les Libéraux

Électeurs,

Condamnés par l'Église

L'arrêté Sol-Andrieux

Le Trois mars ou la vigne...

Qu'y a-t-il au fond du pot ?

Cumen à Huit

Les Catholiques méritent des chefs plus scrupuleux

L'argent enfants des autonomes

La banlieue de Pacific Tribunals

Concours d'assistes

Les conspirateurs malheureux

Personnes électorales

FIGURE 1.16. – En 1924, *Le Citoyen* axe sa campagne électorale contre les sillonnistes. Source : *Le Citoyen*, 1er mai 1924.

Les élections législatives de 1928

La législature ouverte par la victoire du Cartel de gauche s'achève par un retour de Raymond Poincaré à la présidence du Conseil. L'hostilité du « mur de l'argent » a eu raison du gouvernement Herriot fragilisé avec la non participation de la SFIO. Les gouvernements qui lui succèdent ne réussirent pas mieux à gérer la situation financière. Le Cartel des gauches échoue « dans une atmosphère de malaise et de défiance, comme le Bloc national en son temps [538] ».

LES CANDIDATS
de la Fédération Républicaine, Radicale et Radicale-Socialiste

La Fédération Républicaine, Radicale et Radicale-Socialiste, réunie lundi dernier, à Quimper, a pris la délibération suivante :

La Fédération Républicaine, Radicale et Radicale-socialiste du Finistère émet l'avis que les candidats de gauche se désistent au second tour en faveur de celui d'entre eux qui aura été le plus favorisé au premier tour. Sont considérés comme candidats de gauche ceux qui ont été combattus au premier tour par le parti de la réaction cléricale.
En conséquence, la Fédération recommande aux électeurs les candidatures des citoyens :

E. GOUDE — député sortant — dans la 1re circonscription de Brest
H. MASSON — député sortant — dans la 2e circonscription de Châteaulin
P. CLOAREC — maire de Plouyean — dans la 1re circonscription de Morlaix
M. BOUILLOUX-LAFONT — député sortant — dans la 1re circonscription de Quimper
CH. DANIELOU — député sortant — dans la 1re circonscription de Châteaulin
Albert LE BAIL — avocat — dans la 2e circonscription de Quimper
Georges LE BAIL — député sortant — dans la 3e circonscription de Quimper

FIGURE 1.17. – Les républicains contre le parti clérical. Source : *Le Citoyen*, 26 avril 1928.

Le mode de scrutin de liste à la proportionnelle est abandonné en 1928 pour un retour au scrutin majoritaire à deux tours qui se tient les 22 et 29 avril 1928 [539]. C'est le retour d'un système qui favorise les personnalités, mais qui comporte des risques certains. En effet, ce mode de scrutin permet au second tour des triangulaires qui peuvent s'avérer fatales. C'est ce qui se passe dans le Finistère, comme nous allons le voir, pour Victor Balanant et Georges Le Bail. De plus, le paysage politique est en train de changer. Deux nouveaux partis sont apparus dans le département depuis la fin de la guerre, le PC et le PDP, ce dernier fondé pendant la dernière législature, est particulièrement implanté dans le Finistère. Ces deux jeunes partis qui cherchent à se développer n'ont, dans leur camp respectif, pas la même pratique électorale. Il faut dire que les animateurs du PDP sont des notables enracinés dans leur territoire dans lequel ils ont constitué de solides réseaux. Ainsi, Pierre Trémintin, Paul Simon sont élus dès le premier tour et contrairement à ce qu'affirme Jean-Jacques Monnier [540], la hiérarchie catholique soutient publiquement ces démocrates populaires, notamment au travers de l'appel de la FNC qu'elle publie dans la presse catholique (voir figure 1.19 page 152).

Sur la gauche de l'échiquier politique, cette élection est la dernière pendant laquelle les candidats de différents partis s'allient dans un large parti des républicains contre les cléricaux. La question laïque, prise ici dans sa définition large, a été réactivée lors de l'épisode politique du Cartel des gauches. Pour les candidats qui se réclament de ce camp, elle est toujours d'actualité pour ces élections ainsi qu'ils le signifient de manière forte en publiant une déclaration sur le désistement réciproque des « candidats de gauche » (voir figure 1.17). Ils cherchent ainsi à maintenir un clivage entre deux blocs, se réclamant en ce qui les concerne du parti de

538. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 653.
539. Une onzième circonscription est alors créée à Quimper.
540. Certes les tensions sont toujours fortes, certes l'évêché peut dans certaines circonstances — ce qui a été le cas lors de l'élection cantonale partielle de Landerneau en 1922 — non pas favoriser le candidat le plus à droite, mais s'opposer au candidat catholique le plus social. Cependant ce n'est en aucun cas une attitude permanente. La hiérarchie catholique est pragmatique jusque dans son intransigeance. Jean-Jacques Monnier, « L'évolution politique », *in* : Jean-Jacques Monnier et Jean-Christophe Cassard (coord.), *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, chap. Vie religieuse, politique et culturelle de 1918 à 1945, p. 663.

la République. Les socialistes se retrouvent donc dans ce même parti de la République que Maurice Bouilloux-Lafont. Maurice Lucas a bien rappelé qu'en 1919 « Le moment semble propice à quelques pontifes du vieux parti républicain (Albert Louppe, président du conseil général, Maurice Bouilloux-Lafont, député-maire de Bénodet ...) pour tenter un renversement des alliances en entrant dans une liste d'Union nationale ("Bleu Horizon") par la passerelle sillonniste [541]. » Huit ans plus tard, le retournement est spectaculaire. Laurent Caro, qui a consacré son mémoire de maîtrise au député-maire de Bénodet et à la ligne politique du journal *Le Finistère*, doute de la sincérité du glissement vers la gauche de l'élu qui a publié une longue déclaration intitulée « Pourquoi j'ai quitté le Parti républicain démocrate et social », entérinant ainsi son évolution et celle du journal [542]. Nous avons ici l'exemple type de cette apparente contradiction que relève Jean-Marie Mayeur des hommes politiques qui ne veulent pas construire d'organisations de militants et pour qui seuls les hommes — c'est-à-dire les élus — comptent [543]. Ni la ligne politique, ni les idées, à part part quelques principes généraux — dans notre cas la République laïque —, n'encombrent l'homme politique qui peut se consacrer à maintenir et défendre ses positions électives.

De l'autre côté de l'éventail politique de ce large parti de la République laïque, la scission à la SFIO — avec le départ des communistes — a rendu les socialistes plus fréquentables et a bien aidé les radicaux même très tempérés à s'en rapprocher. De plus, le recul de la question sociale est sans doute un facteur d'explication à ce large rassemblement. Sur ce terrain, les éléments de clivage ont disparu ou plutôt se sont largement atténués. Le mouvement des grèves a nettement reculé au niveau national [544] comme au niveau local ainsi que le démontre la courbe des grèves sur le Finistère [545].

Quelques candidats sont élus dès le premier tour, le 22 avril. Le radical-socialiste Jules Le Louédec bat très nettement le démocrate populaire Victor Balanant à Quimperlé. Les démocrates populaires — que *Le Finistère* s'évertue à désigner comme « démocrates chrétiens » — Paul Simon et Pierre Trémintin l'emportent sans surprise puisque sans véritables adversaires dans la 2e circonscription de Brest et la 2e circonscription de Morlaix, ainsi que Vincent Inizan, URD, dans la 3e circonscription de Brest.

Au lendemain du premier tour, les membres du comité républicain et ceux du comité ra-

541. Maurice Lucas, « Le Finistère, d'une guerre à l'autre », *in* : Yves Le Gallo (dir.), *Le Finistère : de la préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1991, p. 461.

542. « Cette attitude nouvelle, impensable encore un an auparavant, constitue un moment essentiel pour *Le Finistère* qui, pour la première et unique fois de son existence, abandonne sa ligne politique modérée et centriste pour se positionner nettement à gauche. ». L. Caro, Le Finistère *et Maurice Bouilloux-Lafont député de Quimper*, *op. cit.*, p. 110.

543. J.-M. Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 301.

544. Stéphane Sirot comptabilise 1213 grèves entre 1919 et 1923, 977 entre 1924 et 1928 et 659 entre 1929 et 1933. Ces chiffres sont des moyennes quinquennales. S. Sirot, *La grève en France*, *op. cit.*, tableau p. 28. Voir également R. Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, *op. cit.*, tableau 1, p. 72. Robert Goetz-Girey dénombre 396 grèves pour l'ensemble du pays en 1927, année qui précède les élections, avec un nombre de journées perdues de loin le plus faible depuis la fin de la guerre.

545. Voir supra la courbe des grèves de 1919 à 1935314.

dical et radical-socialiste brestois sont convoqués dans la salle du conseil d'administration de *La Dépêche de Brest*[546] à Brest. Victor Le Gorgeu, qui a été dépassé par Goude, se désiste et publie un communiqué de remerciement à ses électeurs, mais sans donner de consignes pour le candidat républicain le mieux placé, le socialiste[547]. Cette attitude est jugée équivoque par le candidat des droites, Yves Le Goc, lors d'une réunion publique d'entre les deux tours. Il cherche à récupérer au moins une partie des voix de Le Gorgeu. Preuve que la laïcité est toujours un paramètre important pour les élections, il déclare, qu'il n'est pas pour l'abrogation des lois de 1901 et 1904, mais pour leur modification, cherchant ainsi l'approbation des modérés pour lesquels la question de la laïcité n'est plus la priorité[548]. Il est soutenu dans son meeting par Pierre Taittinger, député de Paris et fondateur des Jeunesses patriotes, organisation politique classée à l'extrême droite de l'échiquier politique. Si le candidat peut intervenir et présenter ses orientations, ce n'est pas le cas de Taittinger. Dès que ce dernier cherche à parler une partie de la salle — des libertaires, des socialistes et des communistes — entonne *l'Internationale*, l'empêchant d'intervenir. Le commissaire spécial repère même dans la foule quelques personnes qui arborent des insignes fascistes. Pour autant, même si la présence de Taittinger n'est pas fortuite et induit un positionnement très à droite du candidat, celui-ci n'en est pas moins soutenu par la FNC qui appelle à voter pour lui (voir figure 1.19 page 152).

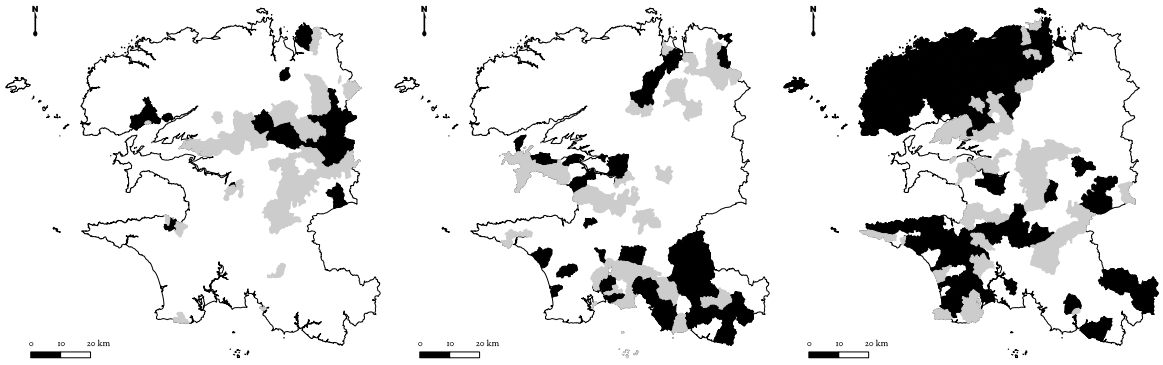

(a) Partis de gauche : SFIO et SFIC. (b) Centre gauche. (c) Droites.

FIGURE 1.18. – Carte des résultats du premier tour de l'élection législative du 22 avril 1928. Pour chaque liste figure en noir la commune où elle a obtenu la majorité absolue des voix exprimées et en grisé là où elle est arrivée en tête. Source : ADF, 3M322.

Les radicaux se sont réunis au niveau départemental à Quimper. Les résultats sont inquiétants pour les Le BailLe Bail, père et fils, avec le maintien assuré des communistes au second tour. L'appel à l'union est d'autant plus facilement adopté : « La Fédération Républicaine, Radicale et Radicale-socialiste du Finistère émet l'avis que les candidats de gauche se désistent

546. *La Dépêche de Brest*, 23 avril 1928.
547. *La Dépêche de Brest*, 24 avril 1928.
548. ADF, commissaire spécial de Brest, 28 avril 1928.

au second tour en faveur de celui d'entre eux qui aura été le plus favorisé au premier tour. Sont considérés comme candidats de gauche ceux qui ont été combattus au premier tour par le parti de la réaction cléricale [549]. » Tous les candidats se revendiquent donc du camp de la gauche, y compris Charles Daniélou et Maurice Bouilloux-Lafont. Le premier, par ailleurs écrivain confirmé, n'hésite pas à faire publier par l'hebdomadaire *Le Bas Breton* un mot de remerciement de Raymond Poincaré à propos d'un de ses ouvrages, consacré à la région de Locronan, « Finis terrae », lors de la campagne du premier tour [550].

Victor Balanant a donc été battu par Jules Le Louédec à Quimperlé. M^gr^ Duparc perd là un atout important [551]. Balanant était très investi comme orateur de la FNC. Deux candidats se présentaient à droite. Mais cette concurrence n'est pas à l'origine de sa défaite, malgré les 2 476 voix rassemblées sur le nom du candidat de l'URD, contre 4 392 pour Balanant. Même en cumulant leurs scores, les deux candidats de droite ont accusé un retard de 861 voix face au radical-socialiste. C'est une victoire nette dans cette circonscription où les communistes n'obtiennent même pas 300 voix. *Le Progrès du Finistère* ne s'explique pas cette défaite : « Malheureusement, par une de ces surprises qui se présentent avec un air de paradoxe et de défi au bon sens, le suffrage universel fait, à Quimperlé, au radical-socialiste Le Louédec un succès que rien n'explique [552]. » La comparaison entre les résultats des élections législatives de 1919 (fig. 1.15(b), page 137) et le premier tour de celles de 1928 (fig. 1.18(b), page 149), illustre les progrès du radical-socialisme dans cette circonscription ; l'absence de candidat socialiste amplifie la progression. Les zones d'influence de cette gauche radicale sont celles où se concentrent au sud le prolétariat urbain, autour des usines de transformation et au nord le prolétariat rural très nombreux dans des communes comme Scaër. Victor Balanant obtient lui ses meilleurs scores dans cette intrusion du Vannetais qu'évoque Yves Le Gallo [553]. Autre soucis pour la hiérarchie catholique, Marc Sangnier rend publique sa candidature pour le second tour dans la 1^re^ circonscription de Morlaix [554]. Au début du siècle, à peine une vingtaine d'années auparavant, l'évêque de Quimper avait mené un combat acharné contre le Sillon fondé par Marc

549. *Le Finistère*, 28 avril 1928. Les signataires sont Hippolyte Masson, Émile Goude, P. Cloarec, Charles Daniélou, Maurice Bouilloux-Lafont, Albert et Georges Le BailLe Bail.

550. P. Gourlay, *Charles Daniélou, 1878-1953*, *op. cit.*, p. 136.

551. Cette perte est d'autant plus ennuyeuse pour l'évêché que Victor Balanant imprimait sa marque dans le mouvement en lui donnant un fort ancrage à droite. René Le Minor, militant du Sillon dès 1909, puis de la Jeune République à sa création en 1912, donne son sentiment sur les positions politiques des uns et des autres : « Aux élections qui ont suivi la guerre 1914, nous avons soutenu les candidats de la Fédération des démocrates du Finistère. Trémintin et ses amis craignaient que la Jeune République attire les anciens sillonnistes ; ils nous prenaient pour des idéalistes trop détachés des contingences de la lutte politique. Il est dommage que les démocrates du Finistère aient subi l'influence d'un Balanant, ancien combattant, blessé de guerre, devenu très nationaliste, proche par certains côtés de l'extrême droite. Trémintin et lui appartenaient au même parti, mais alors que Trémintin était un homme de gauche, proche des idées de la J.R., Balanant était vraiment à droite. »René Le Minor, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne. Une traversée du siècle », *Cap Caval*, n° 9, sept. 1987, p. 15.

552. *Le Progrès du Finistère*, 28 avril 1928.

553. Y. Le Gallo, « Le clergé et la danse en Basse-Bretagne finistérienne », *op. cit.*, p. 141.

554. *Le Progrès du Finistère*, 28 avril 1928.

Sangnier [555]. Marc Sangnier se retire cependant très vite de la joute électorale par un courrier en date du 26 avril 1928. Il avait pris l'affaire suffisamment au sérieux pour s'être déplacé dans la circonscription [556]. Ce retrait reste inexpliqué, mais son choix premier de se présenter dans une circonscription du Nord du Finistère illustre son intérêt pour ce département qui est un des bastions des démocrates populaires.

Mais, par ailleurs, la situation de Quimperlé reste l'exception dans le département pour les radicaux-socialistes. Ici encore, la cartographie des zones de force, celles dans lesquelles les candidats arrivent en tête ou sont majoritaires, par rapport aux suffrages exprimés, montrent une contraction sévère du centre gauche au moment où ce courant politique retrouve, en moyenne, des scores comparables à ceux de 1914 sur l'ensemble de la Bretagne [557]. L'échec le plus symbolique est sans conteste celui de la famille Le Bail. Albert Le Bail qui se présentait dans la circonscription de Quimper 2 est battu par le démocrate-populaire Jean Jadé tandis que le père s'incline devant Jacques Queinnec, jeune dirigeant de l'URD à Pont-L'Abbé dans la circonscription de Quimper 3.

Le Parti communiste, entré dans une phase de replis sectaire et de turbulences depuis les années 1923-1924, poursuit dans cette direction avec sa politique de « classe contre classe [558] » adoptée en début d'année 1928. La ligne adoptée est claire : il n'y aura aucun désistement en faveur de candidats « bourgeois », qualificatif que le PC attribue également aux dirigeants socialistes au début de l'année 1928 [559]. Contrairement à l'élection de 1924, à un tour, et avec un PC électoralement très marginal, celle de 1928 lui permet dans certaines circonscriptions de présenter des militants connus qui rassemblent sur leur nom des scores assez importants pour faire échouer le candidat de gauche ou de centre gauche. Le maintien du PC ne joue pas dans des circonscriptions où il ne rassemble que peu de voix, Morlaix 1, Châteaulin 1 par exemple. Mais la situation est tout autre dans le sud du département. Le maintien au second tour d'un candidat n'est pas l'apanage exclusif du PC. Dans la 1re circonscription de Morlaix, c'est le socialiste Guillaume Châtel — pourtant arrivé en troisième position — qui favorise l'élection de François Bourgot arithmétiquement battu par le radical P. Cloarec.

555. Voir la synthèse de Michel Lagrée sur le Sillon et ses relations avec la hiérarchie catholique. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 183-192.

556. Le courrier a été rédigé par Marc Sangnier sur un papier à en-tête du Grand Hôtel d'Europe à Morlaix. ADF, 3M322, lettre autographe de Marc Sangnier, 26 avril 1928.

557. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 72.

558. La nouvelle orientation est présentée dans *L'Humanité* du 19 novembre 1927. Le comité central a adopté cette orientation qui présente deux blocs : le bloc ouvrier contre l'Union nationale qui constitue le bloc réactionnaire. Dans le bloc ouvrier : le PC bien sûr et la SFIO si elle accepte le maintien au second tour de tous ses candidats contre les candidats réactionnaires. C'est à dire y compris les radicaux-socialistes. Voir l'analyse de Boris Souvarine de ce changement de tactique du PC : Boris Souvarine, « La tactique communiste et les élections », *Bulletin Communiste*, n° 26, p. 413–417, url : `http://bibnumcermtri.fr/IMG/pdf/9e_annee_no_26_janvier-mars_1928.pdf`. Frantisĕk Jederman qui a étudié la période dite de « bolchevisation » a adopté un cadre chronologique qui va de janvier 1923, au moment ou l'Internationale communiste contraint au départ le secrétaire général du PC, Ludovic-Oscar Frossard, aux élections de 1928. Frantisĕk Jederman, *La bolchevisation du P.C.F. (1923-1928)*, Paris, Éditions François Maspéro, 1971, 118 p.

559. *L'Humanité*, 1er janvier 1928.

A TOUS LES LECTEURS
adhérents
à la Ligue d'Action Catholique

Pour qu'il n'y ait pas d'hésitation, pour que tous les électeurs soient éclairés, votent avec discipline pour leurs vrais amis et ne laissent pas une seule voix s'égarer sur un adversaire de leurs croyances et de leurs justes revendications, nous estimons indispensable de préciser dans les diverses circonscriptions du département, les Candidats qui donnent toutes garanties et s'engagent, quand viendra en discussion la question des religieux, à faire cesser le régime d'exception et de persécution appliqué aux congrégations, et à les faire rentrer dans le droit commun.

Dans l'état actuel des candidatures, voici les noms sur lesquels la Ligue d'Action Catholique invite tous les électeurs à se grouper avec discipline :

Quimper, 1re . . . Jean FEILLET
— 2e . . . Jean JADÉ
— 3e . . . Jacques QUÉINNEC
Quimperlé. . . . Victor BALANANT
Châteaulin, 1re . . Jean-Louis HENRY
— 2e . . Pierre LOHÉAC
Morlaix 2e. . . . Pierre TRÉMINTIN
Brest, 1re . . . Yves LE GOC
— 2e . . . . Paul SIMON
— 3e . . . . Vincent INIZAN

Nous supplions tous les électeurs de bien comprendre leur devoir et de l'accomplir avec discipline. C'est le seul moyen de faire triompher ces idées d'équité et de libertés religieuses qui leur sont chères et qui doivent passer avant les questions de personnes ou de partis.

C'est le seul moyen de sauver la famille et la Patrie.

COMMANDANT VANNIER,
Président diocésain de la Ligue d'Action Catholique.

FIGURE 1.19. – L'appel à voter à droite de la FNC. Source : *Le Progès du Finistère*, 21 avril 1928.

La fédération républicaine, radicale et radicale-socialiste du Finistère radie de ses rangs le 5 mai Pierre Pouchus, candidat malheureux du premier tour dans la circonscription de Quimper 1, qui a contesté les consignes de désistement. Pouchus, même s'il ne s'est pas maintenu, a pris contact avec le PC pour dénoncer le désistement qui lui était imposé en faveur du « gros banquier Bouilloux-Lafont ». Il lui est également reproché d'avoir critiqué « ce vieux bonze de Le Bail » devant les communistes qui auraient rendu publiques ces dissensions par voie d'affiche dans la circonscription où Le Bail menait au second tour un combat difficile. Les radicaux expliquent son éviction par la « trahison » de Pouchus ; « de ce fait, l'élection de M. Le Bail s'est trouvée compromise malgré l'appui apporté par le désistement du candidat socialiste [560]. » L'échec retentissant de Georges Le Bail ne peut s'expliquer par l'attitude de Pouchus, si ce n'est qu'à la marge. Les communistes n'ont pas eu besoin de cette intervention pour maintenir leur candidat dans la circonscription bigoudenne, comme dans les autres. Par contre, même si, comme nous avons souligné les grèves ont largement reflué, les ports bigoudens ont connu deux années d'agitation sociale [561]. Le préfet craint un moment que le climat économique n'ait un impact dans les résultats : « Il y a lieu de remarquer que dans les 3 circonscriptions de Quimper, un grand nombre d'électeurs sont des marins-pêcheurs et que la crise économique qui exerce une répercussion fâcheuse sur les produits de la pêche est de nature à plonger, cet hiver, une grande partie de la population dans la misère. Des grèves et des mouvements sociaux sont à prévoir avec intervention des communistes qui chercheront à en tirer profit [562]. ». Le candidat du PC, François Dubessy, est arrivé en tête au Guilvinec au premier tour, et, se maintenant au second, retient sur son nom 761 bulletins (dont 285 au Guilvinec [563], ce qui démontre l'enracinement du parti). Contrairement à ce que pensait le préfet, l'agitation ne s'est pas renouvelée en 1928, mais les mouvements passés ont permis aux communistes d'avoir une assise suffisamment importante pour rassembler sur leur candidat un nombre appréciable de bulletins de vote au

560. *L'Éclaireur du Finistère*, 26 mai 1928.

561. Anne Lebel a étudié ces mouvements dans le cadre d'un travail de recherche. Anne LEBEL, *Les luttes sociales dans la conserverie et le milieu maritime en 1926 et 1927 sur le littoral Bigouden*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 196 p. ; A. LEBEL, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *op. cit*.

562. ADC, 3M322, préfet, 2 août 1927.

563. Dubessy obtient également 125 voix à Penmarc'h, 156 à Pont-L'Abbé et 82 à Plobannalec. En dehors de ces quatre communes, les résultats sont très faibles. Le candidat, militant chevronné du parti, a une certaine notoriété. Emprisonné pour avoir dénoncé la guerre au Maroc, il a été libéré pour faire sa campagne électorale. Ce militant, concarnois d'origine, était très orthodoxe et s'opposait régulièrement à Pierre Guéguin. Voir E. KERBAUL, *1270 militants du Finistère*, *op. cit*., p. 77-79.

premier tour et maintenir ce vote au second tour.

La chute de Georges Le Bail est symptomatique d'une évolution qui se dessine dans le champ politique. L'édile bigouden est sans doute victime de l'usure politique engendrée par sa déjà longue carrière d'élu. Mais il n'est pas certain que ce soit là l'explication principale de son échec. Celui-ci est imputable en premier lieu au détachement d'une partie de son électorat, comme conséquence politique des mobilisations précédentes. Une radicalisation s'est opérée et a déplacé vers la gauche une frange suffisamment importante d'électeurs pour qu'il y ait un basculement. Ce phénomène ne s'est pas reproduit partout dans le département. La corrélation est parfaite entre les communes côtières qui ont connu des grèves et le maintien de scores communistes élevés. C'est moins un problème d'équation personnelle que l'irruption de la question sociale dans le paysage des attentes politiques qui fait trébucher Georges Le Bail. Ce dernier est élu sénateur un an après, lors d'une élection partielle le 16 décembre 1928 et réélu le 14 janvier 1930 [564].

Malgré la défaite de Victor Balanant, la hiérarchie catholique peut être satisfaite de la situation politique du diocèse. Une victoire emblématique a été obtenue contre la famille Le BailLe Bail. De plus, ces élections législatives leur donnent le sentiment que les réseaux catholiques ont parfaitement fonctionné. Ce résultat les encourage à poursuivre leur action de construction d'un mouvement de masse. Le C^{dt} Vannier, président diocésain de la FNC, se félicite des résultats et surtout relève combien les consignes de vote ont été suivies : « Dans toutes les circonscriptions, les électeurs catholiques ont magnifiquement voté et montré à leurs chefs une fidélité loyale et digne d'éloges [565]. » Ces élections législatives ont été effectivement un échec cuisant pour la gauche radicale.

564. Lors de sa première élection, il obtient 563 voix sur 1 344 votants au premier tour. Le candidat de la droite, le docteur Chauvel, maire de Combrit, 639, Messager 110 pour la SFIO, Marty 16 pour le PC et Goude une seul voix. Un catholique, Vallory, réunit 3 suffrages sur son nom. Georges Le Bail est élu au second tour avec 682 voix contre 646 pour Chauvel et 15 pour Marty. *Le Citoyen*, 20 décembre 1928.

565. *Le Progrès du Finistère*, 5 mai 1928.

Les élections législatives de 1932

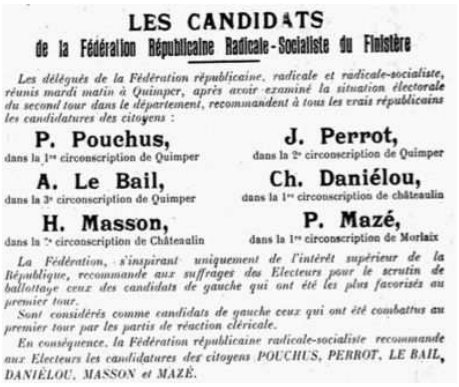

LES CANDIDATS
de la Fédération Républicaine Radicale-Socialiste du Finistère

Les délégués de la Fédération républicaine, radicale et radicale-socialiste, réunis mardi matin à Quimper, après avoir examiné la situation électorale du second tour dans le département, recommandent à tous les vrais républicains les candidatures des citoyens :

P. Pouchus, dans la 1re circonscription de Quimper
J. Perrot, dans la 2e circonscription de Quimper
A. Le Bail, dans la 3e circonscription de Quimper
Ch. Daniélou, dans la 1re circonscription de Châteaulin
H. Masson, dans la 2e circonscription de Châteaulin
P. Mazé, dans la 1re circonscription de Morlaix

La Fédération, s'inspirant uniquement de l'intérêt supérieur de la République, recommande aux suffrages des Electeurs pour le scrutin de ballottage ceux des candidats de gauche qui ont été les plus favorisés au premier tour.

Sont considérés comme candidats de gauche ceux qui ont été combattus au premier tour par les partis de réaction cléricale.

En conséquence, la Fédération républicaine radicale-socialiste recommande aux Electeurs les candidatures des citoyens POUCHUS, PERROT, LE BAIL, DANIÉLOU, MASSON et MAZÉ.

FIGURE 1.20. – Radicaux et socialistes se rassemblent au second tour en 1932. Source : *Le Citoyen*, 5 mai 1932.

Ces élections législatives clôturent la période que Serge Berstein qualifie d'« expérience » de l'Union nationale, entamée en 1926. Les radicaux s'en sont retirés dès 1928, laissant la droite gouverner seule. André Tardieu et Pierre Laval ont poursuivi dans la voie tracée par Raymond Poincaré qui, malade, a démissionné en juillet 1929. Cependant, depuis 1931, le pays est confronté à une situation de crise économique qui commence sérieusement à produire des effets, même s'ils sont décalés par rapport à d'autres pays [566]. La rétractation de la production industrielle est un véritable ouragan dans le monde, pour reprendre l'expression d'Alfred Sauvy [567]. Les conséquences économiques, financières et sociales s'enchaînent. Les élections législatives de 1932 s'ouvrent dans un climat politique en décalage par rapport à cette irruption de la crise. En effet, la droite continue de se revendiquer de la politique poincariste reprise et relayée par ses héritiers. Pour *Le Courrier du Finistère*, deux groupes et deux orientations vont s'affronter pendant la campagne électorale : les cartellistes dont l'hebdomadaire dénonce les « méfaits » et les députés d'Union nationale [568].

À droite, les candidats cherchent donc à exploiter l'image positive de Raymond Poincaré qui a réussi à équilibrer le budget, largement déficitaire auparavant, et à relever les finances du pays entre 1926 et 1928 : « Sans le redressement opéré par M. Poincaré, que le Cartel avait chassé en 1924, toutes vos petites économies fruit de tant de privations et de sacrifices, eussent été perdues [569]. » Le journal radical modéré *La Dépêche de Brest*, dont il ne faut pas oublier que Maurice Bouilloux-Lafont est le principal actionnaire [570], tient sur la politique de Poincaré des analyses qui ne sont pas éloignées de celles des droites. Pourtant, l'opinion publique a évolué avec ce début de crise mondiale, dans un environnement international qui se tend. La référence à Poincaré n'est plus aussi populaire que lors des élections législatives précédentes. Ce moment constitue un « incontestable tournant dans la vie politique de la troisième République » selon Jean-Marie Mayeur qui souligne qu'à une nouvelle période économique s'ajoute une situation de tensions internationales grandissantes autour de la question des réparations et des dettes interalliées [571].

Pour ces élections comme pour les précédentes se pose la question de l'usage des catégories « gauche » et « droite ». Le principal obstacle à éviter est d'accorder à ces catégories « un sens

566. Ce décalage est sérieusement remis en cause par l'historiographie récente. Nicolas Beaupré fait une synthèse précise de ces débats. N. BEAUPRÉ, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 672-693.

567. Alfred SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Vol. 1, Tournai, Éditions André Sauret, 1973, p. 139.

568. *Le Courrier du Finistère*, 7 mai 1932.

569. *Le Courrier du Finistère*, 7 mai 1932.

570. L. CARO, Le Finistère *et Maurice Bouilloux-Lafont député de Quimper*, *op. cit.*, p. 32.

571. J.-M. MAYEUR, *La vie politique sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 325.

identique quelles que soient les conjonctures historiques et académiques dans lesquelles elles sont employées [572] ». Comment se positionnent les différents candidats lors de cette élection et comment comptabiliser les voix des électeurs ? Un vote à la Chambre des députés pourrait nous éclairer. *Le Breton Socialiste* rapporte que celle-ci s'est prononcée, quelques semaines avant les élections, sur un ordre du jour de confiance déposé par Paul Simon, démocrate populaire finistérien, « se rapportant à la politique générale du gouvernement Laval-Tardieu ». La question de confiance a été favorable au gouvernement Laval-Tardieu par 312 voix contre 261. Cinq députés du département ont refusé la confiance : les socialistes Masson et Goude, le radical-socialiste Cadoret, le radical indépendant Daniélou et le socialiste indépendant Bourgot [573]. Ce vote qui intervient quelques semaines avant les élections législatives permet de repérer les députés s'opposant à une politique d'union nationale. Dans le même journal, un article ne manque pas de relever d'un ton sarcastique le vote de François Bourgot, socialiste qui est devenu un « renégat » pour ses anciens camarades de parti pour ne pas s'être désisté lors des précédentes législatives : « Que va dire le *Petit Breton* ? dont l'ex-représentant O. Berthou est venu, aux dernières élections, inviter les escouades hésitantes du P. D. [Parti démocrate] à marcher pour Bourgot parce qu'il votait généralement pour le Gouvernement ! » C'est *Le Courrier du Finistère*, pourtant beaucoup plus enclin à vouer aux gémonies ses adversaires que *Le Petit Breton*, qui répond à cette question quelques mois plus tard : « Des trois candidats, le plus acceptable (ou le moins rebutant, si l'on veut) était M. Bourgot [574] ».

Si la dissidence de François Bourgot n'a pas été facile à gérer pour la SFIO, la nouvelle affaire qui touche le parti quatre ans plus tard a une autre ampleur. Un changement majeur est intervenu dans la SFIO finistérienne qui est profondément affectée par le départ d'Émile Goude, exclu en 1929 avec 59 autres militants [575]. La fédération socialiste a rejeté sa demande de réintégration au congrès fédéral du 24 janvier 1932 par 167 mandats contre 70 et 5 abstentions. Cependant, dans la circonscription de Brest 1, la SFIO n'oppose pas de candidat à Goude « qui a fait amende honorable [576] ». Le langage de raison — il a accepté de défendre le programme socialiste — lui a évité une candidature officielle du Parti socialiste. Il faut souligner cependant que l'article de bilan du premier tour des élections qui paraît en première page de l'hebdomadaire socialiste ne mentionne ni la circonscription de Brest 1, ni le nom de Goude [577].

Au final, les radicaux socialistes obtiennent cinq sièges, sans compter, dans la 1re circons-

572. Christophe Le Digol, « L'amphithéâtre parlementaire idéal. Le clivage gauche-droite dans l'analyse politique », *in* : Jacques Le Bohec et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012, p. 337–364.

573. *Le Breton Socialiste*, 30 janvier 1932.

574. *Le Courrier du Finistère*, 7 mai 1932.

575. Pour une analyse détaillée de cette exclusion et de ses origines, voir Pierre Brigant, *La SFIO à Brest de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1991, 144 p.

576. Christian Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *in* : Christian Bougeard et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, chap. 3, p. 113.

577. *Le Breton Socialiste*, 7 mai 1932.

cription de Châteaulin, celui de Charles Daniélou qui se revendique du centre gauche. Les socialistes maintiennent leurs deux sortants, Émile Goude ayant été soutenu par les socialistes sous condition de défendre le programme. La droite est donc la grande perdante. Comme l'analyse Christian Bougeard, la « forte progression est acquise avec les voix de toute la gauche et de beaux succès dans le Finistère [578] ». Les communistes, même en se maintenant au second tour, n'ont pas empêché l'élection de plusieurs personnalités. Dans la 2e circonscription de Quimper, le score de Daniel Le Flanchec, qui a obtenu un bon résultat au premier tour, s'effondre en passant de 2 045 voix à 506 voix au second tour. À Douarnenez, commune dont il est le maire, il passe de 1 081 voix à 341, malgré sa notoriété. Jean Perrot, le radical-socialiste n'avait pas de candidat socialiste qui lui était opposé. Dans la circonscription voisine de Quimper 3, c'est le fils de Georges Le Bail, Albert Le Bail, qui bénéficie au second tour d'un report de voix socialistes et également communistes. Ici aussi, le score du PC s'est réduit au tiers des suffrages rassemblés au premier tour.

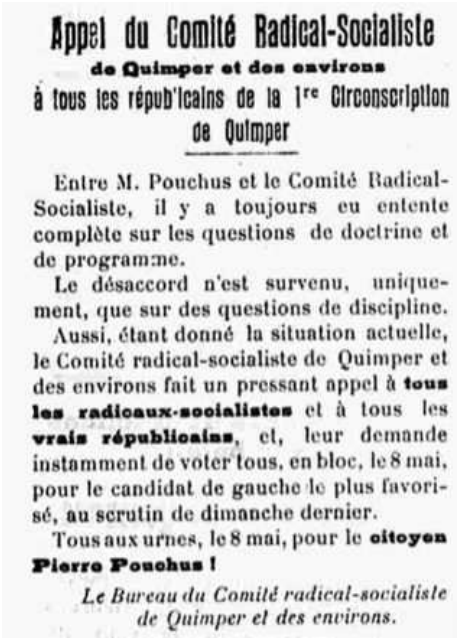

Appel du Comité Radical-Socialiste
de Quimper et des environs
à tous les républicains de la 1re Circonscription de Quimper

Entre M. Pouchus et le Comité Radical-Socialiste, il y a toujours eu entente complète sur les questions de doctrine et de programme.

Le désaccord n'est survenu, uniquement, que sur des questions de discipline.

Aussi, étant donné la situation actuelle, le Comité radical-socialiste de Quimper et des environs fait un pressant appel à **tous les radicaux-socialistes** et à tous les **vrais républicains**, et, leur demande instamment de voter tous, en bloc, le 8 mai, pour le candidat de gauche le plus favorisé, au scrutin de dimanche dernier.

Tous aux urnes, le 8 mai, pour le **citoyen Pierre Pouchus !**

Le Bureau du Comité radical-socialiste de Quimper et des environs.

Figure 1.21. – Pouchus pardonné. Source : *Le Citoyen*, 5 mai 1932.

Cette élection marque de manière très nette le recul de ce parti républicain aux contours flous, qui était réactivé à chaque élection, et confirme l'actualité des partis modernes, des partis de militants, même si la structuration est faible à l'image de celle du PRS. Les radicaux-socialistes obtiennent 5 sièges et les socialistes deux. Ce sont donc majoritairement des notables de partis politiques structurés qui l'emportent, à l'exception notable de Charles Daniélou qui parvient une dernière fois à être élu [579], malgré des signes en apparence contradictoires comme cet appel : « Citoyens, pour échapper à la tyrannie des prêtres, préparez-vous à voter rouge le dimanche 8 mai [580]. » paru dans l'hebdomadaire bailliste *Le Citoyen*. Le journal *Le Citoyen* se revendique de gauche, à la fois sur la fibre ancienne d'une République jeune, fragile et menacée, tout en revendiquant son appartenance au camp des « rouges ».

Les socialistes exultent à la lecture des résultats des deux tours. « La réaction écrasée » titre l'article qui tire le bilan de ces élections. Maurice Bouilloux-Lafont et François Bourgot ont été battu, la SFIO s'en attribue le mérite. Puisque le jour de l'élection correspondait à celui de la fête de Jeanne d'Arc, l'article s'empare du symbole : « Elle a

578. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 80.

579. Cette élection présente une épreuve particulièrement difficile pour Daniélou qui se voit opposer parmi ses concurrents un candidat surprise. Charles Daniélou affronte à la fois une candidature socialiste, François Mevel, le maire de Saint-Rivoal, qui mène une campagne peu dynamique et celle d'un ancien communiste, Jean Disarbois. Cette dernière candidature est qualifiée d'« étrange » par Patrick Gourlay pour qui elle aurait été suscitée afin de favoriser la victoire du candidat de droite, Louis Larvol, conseiller général URD. Jean Disarbois aurait été « une créature de Tardieu », comme en sont convaincus Charles Daniélou et son ami, le sous-préfet de Châteaulin, Jean Moulin. P. Gourlay, *Charles Daniélou, 1878-1953*, *op. cit.*, p. 150-157.

580. *Le Citoyen*, 5 mai 1932.

"bouté" hors du parlement tous ceux qui se réclamaient de Saint Tardieu, du bienheureux Poincaré (ressuscité pour la circonstance) et de M^gr Duparc, le jovial évêque de Quimper et Léon. La grâce de la Pucelle a été si efficace qu'elle a même gagné à sa cause la plupart des communistes qui, cette fois — espérons que ce n'est qu'un commencement — ont préféré le moindre mal [581]. »

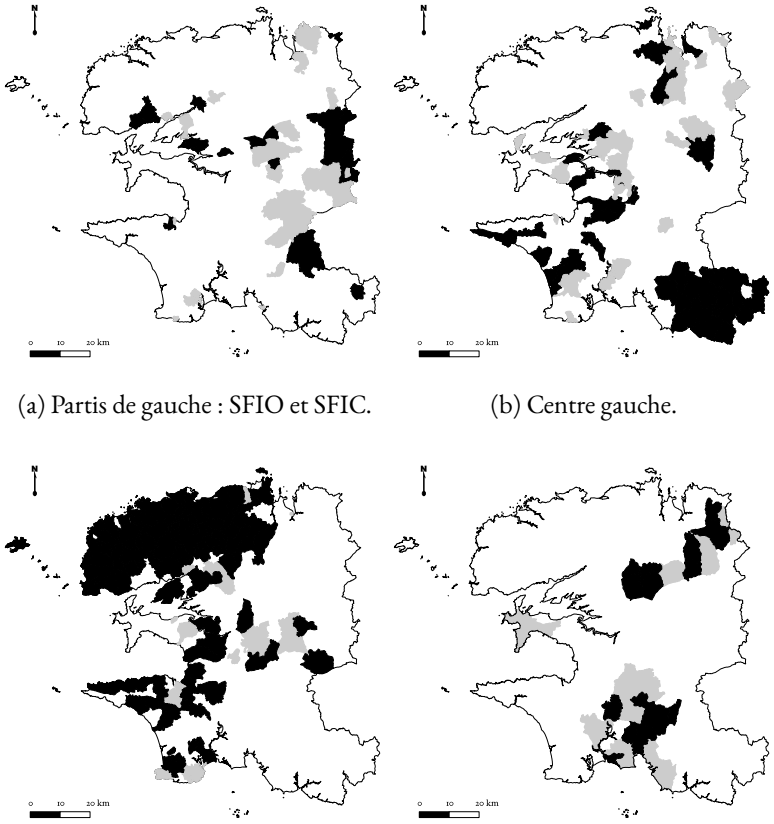

(a) Partis de gauche : SFIO et SFIC. (b) Centre gauche.

(c) Droites. (d) Centre droit.

FIGURE 1.22. – Carte des résultats du premier tour de l'élection législative des 1er et 8 mai 1932. Pour chaque carte figure en noir la commune où la famille politique représentée a obtenu la majorité absolue des voix exprimées et en grisé là où elle est arrivée en tête. Source : ADF, 3M324.

Comme nous l'avions déjà remarqué, le radicalisme est mieux implanté dans le sud du département où il fait de l'ombre à la SFIO. L'espace politique à gauche est configuré, dans l'ensemble de la Cornouaille, de façon très défavorable aux socialistes. Sur sa gauche, le Parti communiste fait de très bons scores dans les ports les plus peuplés et les plus industrieux, et arrive à pérenniser ses résultats des élections précédentes. Et sur sa droite, le Parti radical-socialiste parvient toujours à y retenir une frange de l'électorat à tendance socialiste.

581. *Le Breton Socialiste*, 14 mai 1932.

Par ailleurs, l'abstention est forte dans deux circonscriptions qui n'offrent aucune autre alternative aux électeurs. C'est le cas dans la 3e circonscription de Brest (1 167) pour les électeurs de gauche et dans celle de Quimperlé (1 598) pour ceux de droite. Le nombre de votes blancs ou nuls dans ces deux circonscriptions représente une importante proportion des 4 306 votes blancs ou nuls du département.

La cartographie des résultats du premier tour (figure 1.22 page 157) révèle la dynamique en cours depuis le début de la période. Le socialisme s'installe en profondeur dans le paysage politique finistérien, même s'il faut bien en mesurer les limites, repoussant ainsi, par la place qu'il occupe, les autres forces politiques vers la droite. Ce parti des Républicains s'est petit à petit largement lézardé, dépassé par les partis structurés et pérennes ; les comités républicains ne sont plus les outils adaptés à la période. À Quimper, le Parti radical-socialiste a soutenu un candidat, Pierre Pouchus, face à Maurice Bouilloux-Lafont qui cherche alors à gagner des voix sur sa droite puisque l'électorat modéré de gauche lui est disputé. Malgré cela, il est défait.

Cette cartographie des familles politiques est-elle pertinente ici ? Les acteurs la valident. Pour eux, il est indéniable qu'il existe des blocs qui transparaissent au-delà des différentes offres politiques : « Si nous totalisons d'une part les suffrages communistes, socialistes et radicaux, et de l'autre les suffrages non-cartellistes, — négligeant "les blancs et nuls" — nous arrivons aux deux blocs que voici (inutile de chicaner la valeur de cette formation en deux blocs : elle existe de par la volonté du Cartel, et il faut prendre les choses comme elles sont) [582] ».

Au final, les reports de voix se sont bien passés à gauche. Les résultats sont une revanche sur les précédentes élections.

582. *Le Courrier du Finistère*, 7 mai 1932.

C. 2. Les parlementaires finistériens

Au-delà des joutes électorales, il est intéressant de comparer les profils des différents parlementaires qui siègent après les élections de 1936. Nous avons constitué un corpus avec les députés et aussi les sénateurs. Nous avons donc pris le parti d'établir une comparaison de l'ensemble de leurs mandats électifs. Une étude prosopographique complète de ces élus aurait été certes intéressante, mais aurait dépassé les limites de notre sujet. De plus, Jacqueline Sainclivier a fait une étude prosopographique très complète de l'ensemble des députés bretons pendant toute la période de l'entre-deux-guerres — donc avec un corpus plus important, et plus significatif en terme de prosopographie — à laquelle nous renvoyons [583]. Nous nous sommes limité à établir un graphique diachronique des carrières électives des députés et sénateurs ayant un mandat en 1936 (figure 1.23 page 161). La représentation graphique des séquences superposées des différents mandats de ces élus permet d'embrasser d'un coup les parcours politiques ou plus exactement électifs de ces notables. Quelques enseignements intéressants peuvent être tirés de l'analyse d'un tel graphique.

Des méthodes et des outils existent déjà pour faire des analyses de séquence [584]. Pour aborder le profil des élus aux deux assemblées, nous pourrions penser à l'analyse de séquences qui permet l'analyse des parcours de vie individuels (*event history analysis*). Cependant, malgré tout l'intérêt de cette approche, cette technique ne convient pas ici. Il s'agit ici de visualiser le déroulé de la carrière politique d'un nombre restreint d'élus ayant un mandat national et qui cumulent, pour une partie ou pour la totalité d'entre eux, d'autres mandats électifs. L'analyse de séquences n'a d'intérêt et de signification que pour des populations plus importantes. Notre approche a donc nécessité l'écriture d'un script permettant d'afficher toutes ces informations [585].

Quatre mandats différents sont ici représentés : maire, conseiller général, député ou sénateur. Les élus sont classés par ordre chronologique de naissance. Ce qui est intéressant, c'est de voir si une chronologie particulière apparaît, comment jouent les phénomènes générationnels et également si les mandats nationaux sont précédés de mandats locaux. Une barre en grisé permet de visualiser la durée de vie des élus et facilite la recherche de ces différences. S'en dégage effectivement un net phénomène générationnel entre deux groupes. Ceux qui ont commencé leur carrière politique avant la Grande Guerre sont 8 sur 20. Un profil détone dans le groupe étudié, celui de Paul Simon. À part son mandat de député, il n'a eu qu'un mandat de conseiller municipal à Brest et à Landerneau après 1945. Il a bien tenté de devenir conseiller général [586], mais sans succès. Les élus plus anciens ont des mandats multiples : 7 sur 8 sont conseillers

583. Jacqueline Sainclivier, « La légitimité des députés bretons de l'entre-deux-guerres : approche prosopographique », *in* : Michel Lagrée et Jacqueline Sainclivier (textes réunis par), *L'Ouest et le politique, mélanges offerts à Michel Denis*, Rennes, PUR, 1996, p. 149–163.

584. Voir le chapitre « Étudier des parcours de vie » dans C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*, p. 93-102.

585. Nous avons utilisé le logiciel « R » et écrit avec différentes librairies statistiques le script qui est joint en annexe 1131.

586. Se reporter à la section « Les élections législatives de 1924 » page 141.

généraux et 6 ont été élus maires avant d'être parlementaires

Sur les onze parlementaires plus jeunes que Simon, seuls trois ont eu un mandat de conseiller général avant leur mandat national et 7 d'entre eux un mandat de maire. La césure est nette avec la génération politique précédente qui présente un profil de notable affirmé. Deux générations différentes occupent donc la scène politique au niveau des élus. Une génération qui a eu des mandats, pour partie d'entre elle avant la Grande Guerre et qui cumule les fonctions électives. Les années trente voient apparaître une génération politique nouvelle au niveau des élus. Ceux-ci ont un profil plus militant, avec une disponibilité plus grande pour les mandats nationaux. Hervé Nader, qui est dans le même cas de figure que Paul Simon, n'a aucun autre mandat [587]. Il représente l'exemple type d'élu pour lequel la notabilité n'entre pas ou peu en jeu. Il a bénéficié d'un effet de circonstance pendant une période de crispation où les discours exacerbés suppléent à la notabilité élective. Il a eu à affronter le premier communiste, Pierre Guéguin, qui pouvait être élu député dans le département et l'a battu dans le cadre d'une triangulaire au second tour, grâce au maintien de Pierre Pouchus, le radical-socialiste. L'apparition de cette nouvelle génération est à mettre en parallèle avec le développement de partis de militants qui concurrencent les partis de notables.

Autre élément, qui dépasse le cadre chronologique de notre travail, mais qui mérite au moins une mention : peu de parlementaires retrouvent un mandat après 1945. La coupure est très nette.

587. Il devient cependant maire de Concarneau en janvier 1941 et le reste jusqu'à sa déportation, à la suite de son arrestation par la Gestapo, le 17 février 1942. Bien qu'ayant voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, il s'est engagé dans la résistance et a été membre du réseau « Johnny ». Voir Loïc Cariou, *Hervé Nader, un entrepreneur en politique : le parcours d'un notable finistérien au xx^e siècle*, master 1, Brest, UBO, 2008, 128 p.

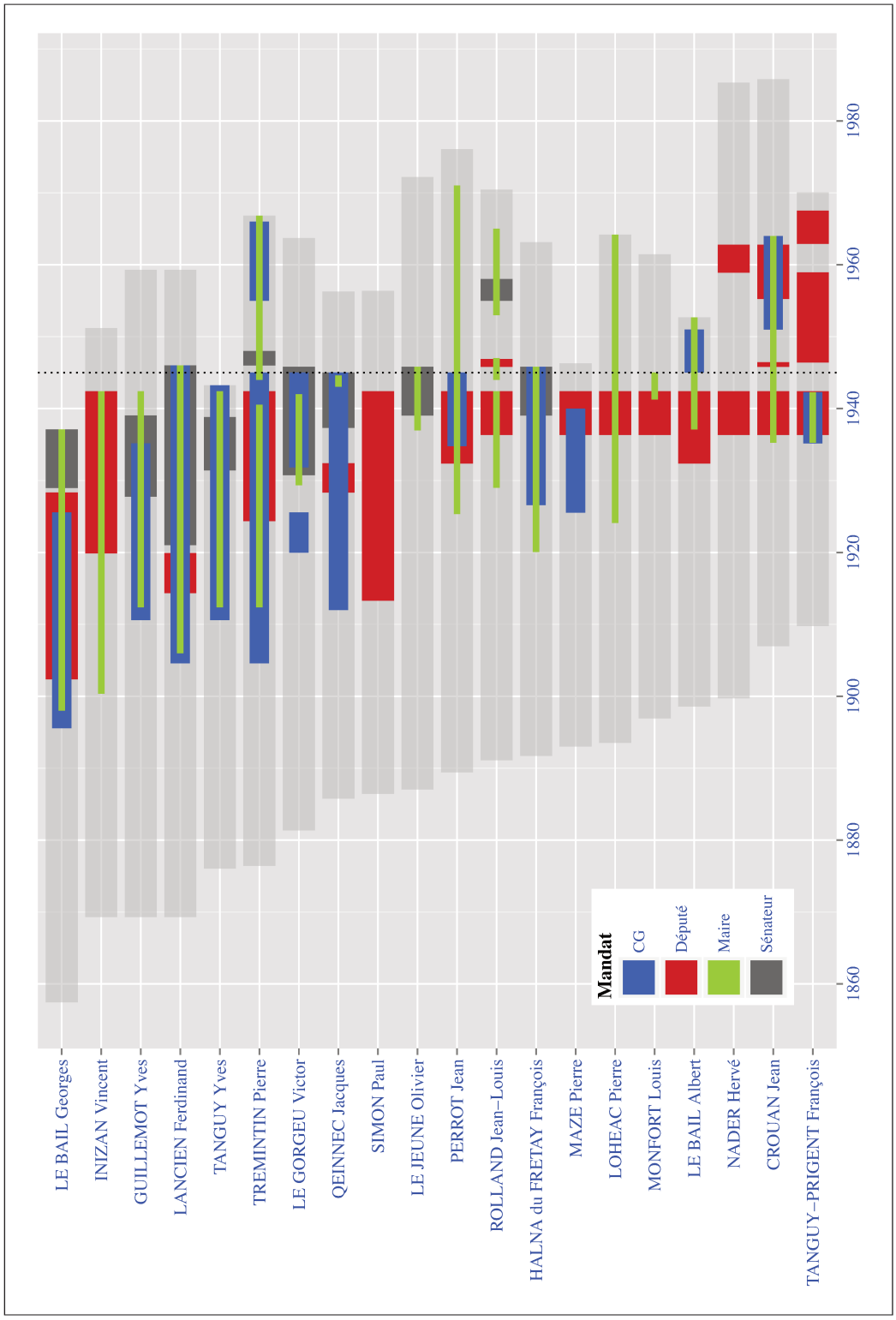

FIGURE 1.23. – Approche diachronique de la carrière politique des députés et sénateurs finistériens siégeant en 1936.

C. 3. Sur le temps long

Après avoir étudié chaque élection législative, l'une après l'autre, il est maintenant intéressant de regarder les dynamiques à l'œuvre. Le directeur des archives départementales du Finistère, à la demande du préfet, construit en juin 1943 un tableau récapitulatif des cinq élections législatives de l'entre-deux-guerres [588]. Pour ce faire, il regroupe les listes (pour 1919 et 1924) ou les candidats en cinq familles politiques : URD et Démocrates populaires, Républicains de gauche et Radicaux, SFIO, SFIC (à partir de 1924) et agraires (uniquement en 1936). Nous avons pris le parti de faire trois tableaux : un premier pour les gauches, un second pour les républicains divers, désignés aussi sous le terme de modérés [589] et un troisième pour les droites et les agrariens. Les élections à un seul tour de 1919 et 1924 présentent une difficulté : comment classer la liste « Concentration républicaine » ? Nous n'avons pas comptabilisé ses voix avec celles de la droite, considérant, malgré les reclassements idéologiques ultérieurs d'une partie de ses candidats, que la signification du vote pour cette liste reste un rejet de la droite cléricale et un mélange d'intérêts très larges.

Les questions de classement se posent avec acuité pendant cette période durant laquelle les frontières changent et les organisations également. L'évolution vers la droite de certains groupes politiques est patente. C'est le cas des Républicains de gauche et Radicaux entre 1919 et 1936. Le programme que certains d'entre eux défendent pendant la dernière législative de la période ne fait plus référence, ou de très loin, aux principes de progrès social affichés en 1919. Laïcité militante et penchants sociaux ont été abandonnés en chemin. Cette évolution accélère son rythme avec la poussée d'une gauche plus radicale qui s'affirme dans les grands conflits sociaux des années 1919-1920 et qui durcit encore ses positions avec la naissance du Parti communiste.

Table 1.6. – Élections législatives, résultats de la gauche.

	SFIC	SFIO	RS	Conc. Rép.	Total Gauche	Abs
1919*		29 460		49 719	79 179	72 496
% ins.		13,92		23,50	37,42	34,26
1924*	4 507	31 365		44 857	80 729	54 698
% ins.	2,18	15,19		21,72	39,09	26,48
1928	10 039	27 465	22 974		60 478	46 367
% ins.	4,88	13,35	10,96		29,40	22,54
1932	8 165	29 593	44 158		81 916	48 773
% ins.	3,84	13,93	20,49		38,56	22,96
1936	13 226	22 635	25 614		61 475	52 802
% ins.	6,03	10,32	11,43		28,02	24,07

* Moyennes - Source : ADF, série M supp.

Comme nous le voyons, les résultats généraux de ces élections laissent apparaître des mouvements importants d'électeurs de la gauche vers la droite qui gagne 14 % en 1928, en perd

588. ADF, M Supp.
589. F. Roth, *op. cit.*

Table 1.7. – Élections législatives, résultats de la droite.

	UN	DP	URD	LRAES**	Agraires	Total
1919*	59 937					59 937
% ins.	28,32					28,32
1924*	66 065			5 041		71 106
% ins	31,99			2,44		34,43
1928		27 518	38 003			65 521
% ins.		13,38	18,47			31,85
1932		24 315	37 027			61 342
% ins.		11,45	17,43			28,88
1936		24 990	45 298		14 588	84 876
% ins.		11,39	20,65		6,65	38,69

* Moyennes - Source : ADF, série M.
** Liste républicaine d'action économique et sociale.

Table 1.8. – Élections législatives, résultats du centre.

	RI	RG	Total
1919			
% ins.			
1924			
% ins			
1928	12 176	21 194	33 370
% ins.	5,92	10,30	16,22 %
1932	20 400		20 400
% ins.	9,60		9,60
1936	3 802	16 444	20 246
% ins.	1,73	7,50	9,23

Source : ADF. Série M.

10 % en 1932 pour les reprendre en 1936 (table 1.6 page 162). Pour reprendre l'expression de Jacqueline Sainclivier, « le balancier lors des deux "grandes peurs" : le Cartel des gauches et le Front populaire [590] » s'observe-t-il dans le Finistère ? Le Finistère connaît effectivement deux mouvements de balancier. Le premier se remarque en 1928 vers la droite, conséquence du développement de la FNC et de sa capacité à mobiliser ses réseaux. Les élections de 1924, prélude au Cartel des gauches, n'ont pas modifié les rapports de force antérieurs, contrairement à ce qui s'est observé au niveau national. Quant au mouvement de balancier du Front populaire, il a bien existé, mais, comme nous verrons, à contre courant de la dynamique nationale.

— la défection des radicaux et républicains de gauche fait éclater le Cartel « Concentration républicaine » et laisse les radicaux-socialistes avec des résultats oscillant autour des 10 %, sauf en 1932 (20,49 %) ;

590. J. Sainclivier, « La légitimité des députés bretons de l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 149.

— à partir de 1928, le scrutin change de nature. Les élections à un tour de listes départementales font place à un scrutin uninominal à deux tours. Un parti qui ne présente pas de candidats partout s'en trouve pénalisé. Le tableau des candidats par parti permet d'apprécier ce phénomène :

Table 1.9. – Nombre de candidats présentés par parti.

Parti	1928	1932	1936
PC	11	10	10
SFIO	9	9	6
RS	6	8	5
Total Gche	26	27	21
URD	6	6	7
PDP	4	3	4
R.I-R.G	9	5	7
Total Dte	19	14	18

Source : ADF. Série M.

La SFIO après avoir connu un pourcentage de voix autour de 13 à 14 %, tombe à 10 % en 1936, mais elle présente trois candidats de moins. Les scores des radicaux-socialistes, qui doublent en 1932 et retombent quatre ans après à leur niveau de 1928, suivent la courbe du nombre de candidats présentés. À Quimperlé, l'absence de listes SFIO et de droite, permet au PRS d'améliorer son taux départemental de 4,30 %. La situation n'est plus aussi favorable en 1936. Pour appréhender le mouvement réel de l'opinion des électeurs, il nous faut écarter les circonscriptions qui ne permettent pas une continuité de présence des familles politiques d'un vote à l'autre. Trois d'entre elles se prêtent à une observation des équilibres politiques : Quimper 3, Châteaulin 2 et Brest 1.

Table 1.10. – Quimper 3, résultats du premier tour (% inscrits).

	1928	1932	1936
PC	8,72	6,08	12,54
SFIO	7,17	7,93	3,16
RS	26,48	30,05	25,90
TotalGche	42,37	44,06	41,60
URD	37,52	37,64	39,14
Abs.	18,97	17,67	18,32

Source : ADF. Série M.

Une interprétation fine de ces résultats ne peut avoir de valeur qu'à l'échelle du bureau de vote surtout pour analyser les transferts de voix. Avançons cependant quelques appréciations générales.

Table 1.11. – Châteaulin 2, résultats du premier tour (% inscrits)

	1928	1932	1936
PC	3,70	1,28	4,86
SFIO	31,27	33,35	26,98
RS		23,00	
Total Gche	34,97	57,63	31,84
RI/Rép. S	21,28		12,79
URD	24,75	23,56	32,04
Abs.	18,23	18,44	21,63

Source : ADF. Série M.

Table 1.12. – Brest 1, résultats du premier tour (% inscrits)

	1928	1932	1936
PC	5,52	5,27	3,60
SFIO	28,16	38,45	31,08
Total Gche	33,68	43,72	34,68
RI	15,47		13,67
URD/PDP	16,60	21,52	20,27
Abs.	33,40	33,31	30,45

Source : ADF. Série M.

— Une fois éliminées les circonscriptions non représentatives (variation importante de candidatures, absence répétée de listes de droite ou de gauche), on ne peut que constater une réelle continuité des rapports de force électoraux. À Quimper 3, la situation reste, à quelques points près, identique d'une consultation à l'autre.

— Deuxième observation : la gauche large voit ses résultats varier quand les radicaux indépendants ou les républicains de gauche viennent troubler la confrontation électorale. Le problème ne se pose pas pour Quimper 3 contrairement aux deux autres circonscriptions. Pour Châteaulin 2, le vote SFIO-PC ne change que modérément. Les résultats du radical indépendant se retrouvent en 1932 pour le RS.

En 1936, un républicain socialiste se présente. Cette famille politique a perdu 10 % de ses voix alors que la droite augmente son score du même pourcentage. En 1932, le RS a pu capter les voix RI, mais à Brest 1, cette médiation n'existe pas ; quand les RI s'abstiennent de participer aux joutes de 1932, la SFIO gagne 10 % (le PC restant stable) et la droite 5 %. De nouveau, les RI sont présents en 1936 et nous constatons que la gauche chute de 9 %, la droite de 1 % (l'abstention se réduit elle de 3 %). La personnalité des candidats intervient certainement dans les résultats, mais elle ne peut bien évidemment prêter à quantification, même si elle joue notamment dans la 2e circonscription de Châteaulin où en trois élections, trois candidats différents, sous trois étiquettes (Radical indépendant puis Radical socialiste et en 1936 Républicain so-

cialiste [591]) s'adressent à la même frange d'électeurs.

La constance du vote dans le Finistère se trouve donc une nouvelle fois confirmée. Mais pour l'observateur, l'existence de ces républicains divers ou de radicaux dissidents complique l'analyse. Le partage des électeurs en deux camps ne s'en trouve pas facilité. Si nous faisions intervenir, entre la gauche et la droite, un centre, cela ne faciliterait pas plus la lecture des résultats électoraux. Au premier tour, l'électeur qui se situe dans un camp ou à ses franges se détermine par affinité avec un programme ou une idéologie à l'intérieur de son univers politique ou plutôt de sa culture politique (quand le choix est possible : il l'est presque toujours à gauche, rarement à droite). Au second tour, il ne choisit plus qu'entre la gauche et la droite.

À Quimper 3, la gauche d'un tour à l'autre reste stable, ne perdant que quelques dixièmes aux deux premières élections. Mais il ne faut pas oublier que le maintien du PC à chaque fois au second tour peut désorienter ses électeurs, dont une partie reporte sa voix sur le radical socialiste. Une minorité a sans doute refusé de choisir et donc de voter. La droite, quant à elle, améliore son score alors qu'à chaque fois, le taux d'abstention baisse. À Brest 1, à part en 1932 où la SFIO l'emporte dès le premier tour en l'absence de candidat radical indépendant, les résultats ne connaissent en huit ans aucune variation notable. La gauche gagne plus de 6 % au deuxième tour en 1928, la droite plus de 11 %. Les voix radicales se sont donc partagées comme au premier tour en 1932. Même phénomène à Châteaulin 2, mais dans cette circonscription la gauche récupère de moins en moins de voix au second tour : de 7,5 % à 6,3 % puis 3,6 %. Le Finistère est majoritairement composé d'une population rurale. Dans la plupart des circonscriptions, cette population est largement hégémonique. Dans quelques unes — celles du Sud du département et Brest — la classe ouvrière, importante sur la côte, permet un équilibre social différent, plus favorable à la gauche. Dans ces circonscriptions, les atouts de la gauche reposent sur le socle légué par les partis « bleus » : république et laïcité. Leur programme s'est enrichi et accompagne les mutations sociologiques. Les circonscriptions rurales acquises à la République modérée suivent les partis de gauche, mais que la crise économique et la crise sociale balaient le fragile équilibre économique du monde rural, et une frange significative de l'électorat se réfugie dans un vote plus droitier.

591. Jaffrennou qui se présente en 1936 sous l'étiquette "Républicain-socialiste" a visiblement fait un mauvais calcul en voulant récupérer des voix à gauche. Il n'a sans doute capté qu'une faible proportion d'électeurs de gauche alors que la droite lui prend des voix.

C. 4. Les mouvements de fond

Nous allons aborder maintenant cette question des ruptures et des reclassements dont une des caractéristiques est l'apparition d'organisations nouvelles cherchant à occuper le terrain laissé libre par le phénomène de « scissiparité » politique à l'œuvre, pour reprendre l'image utilisée fort à propos par André Siegfried [592]. La description et l'analyse de l'irruption de ces organisations seront abordées dans un chapitre ultérieur. Nous allons ici rechercher quelles sont les conséquences électorales des reclassements qui s'opèrent en période de crise d'hégémonie. Seront successives abordées les élections municipales, les cantonales et les législatives.

> « Pour l'Ouest, cette notion de culture politique plurielle est particulièrement appropriée. En effet, si on prend dans son ensemble la culture politique de l'Ouest pendant l'entre-deux-guerres, c'est bien à des cultures politiques plurielles que l'on a affaire ; il existe deux cultures politiques dominantes, pouvant conduire à l'affrontement entre elles, mais il en existe d'autres minoritaires qui s'emboîtent plus ou moins avec les précédentes. En effet, deux cultures sont fortement présentes dans l'Ouest avec des ancrages sociologiques et géographiques spécifiques : les Bleus, laïques et républicains, et les Blancs, conservateurs et catholiques. Ces deux grandes tendances sont en fait diversifiées et ont subi des infléchissements. En 1935, le courant républicain et laïque est toujours dominé par les radicaux-socialistes, mais il est fortement concurrencé par les socialistes et les communistes qu'il n'intègre que partiellement. Quant au courant conservateur, le royalisme y devient très minoritaire, la contestation de la République — désormais acceptée — n'est plus que marginale ; dans ce courant, le catholicisme reste la grande référence, mais il n'est plus aussi homogène y compris dans sa traduction politique [593]. »

De fait, cette acceptation de la République par la droite a brouillé les repères impliquant, pour les radicaux, une situation plus qu'inconfortable : « les radicaux y ont perdu un point de ralliement, et la gauche son critère distinctif » selon Jacques Julliard [594]. C'est moins vrai pour la gauche : la SFIO et le PC, à des degrés de doctrine et d'implication bien sûr différents, s'investissent toujours dans le terrain de la justice sociale. Le constat de Jacques Julliard doit être nuancé pour le Finistère. À la fois parce que la dimension sociale des préoccupations du PRS n'est pas négligeable dans le département, sous la pression de la famille Le Bail, et parce qu'ici la question laïque reste un ciment solide — le PC excepté — pour maintenir les bases d'une relation propice aux tentatives d'union. Que ce soit à travers l'analyse des élections municipales ou cantonales, un phénomène de poussée centrifuge vers la droite ou vers la gauche, au détriment des modérés, peut être relevé.

Les municipales

De 1920 à 1929, les droites perdent des communes dans le département selon David Bensoussan au profit des « forces républicaines [595] ». Il s'est basé sur le nombre de délégués séna-

592. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 368.

593. Jacqueline Sainclivier, « Culture politique et pouvoirs locaux en Bretagne (1935-1953) », *ABPO*, Vol. 103, n° 3, 1996, p. 14.

594. J. Julliard, *Les gauches françaises*, *op. cit.*, p. 530.

595. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 61.

toriaux pour bâtir sa comparaison dans un tableau qui évalue les situations en 1920 et 1929 [596]. Notre approche est différente. Nous avons pris en considération la couleur politique des maires, à partir des résultats conservés dans la série M des Archives départementales. Nous avons ainsi pu cartographier (les communes de gauche : figure 1.24, de droite : figure 1.25 page ci-contre, du centre : figure 1.26 page 170) ces données pour l'ensemble des élections municipales de l'entre-deux-guerres.

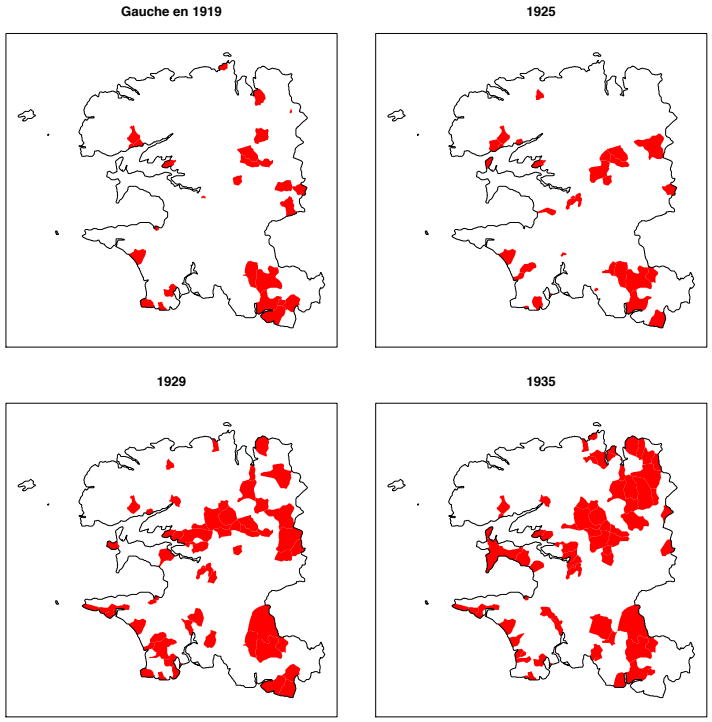

FIGURE 1.24. – Communes dont les maires sont classés à gauche. Source : ADF, série 3M430 et 3M431.

Ici aussi, les questions d'étiquettes politiques entraînent de nombreuses difficultés. Les élections communales ont un profil bien évidemment différent des élections cantonales ou législatives. La personnalité du candidat, son implication dans la vie de sa commune comptent parfois plus que son orientation politique ou que le parti dont il se revendique. De plus, des courants politiques s'effacent progressivement des élections nationales, sénatoriales ou législatives, tout en résistant au niveau des communes et des cantons. C'est le cas des conservateurs, un des sous-ensembles de la culture politique de droite fortement représenté par la noblesse rurale. Comme le note David Bensoussan, « L'aristocratie rurale dont le déclin politique paraît irrémédiable s'est certes repliée sur ses terres, mais elle n'en continue pas moins de jouer un rôle important dans cette région [597]. » L'implication, ici, peut être à la fois d'autorité ou plus

596. Cité par C. BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, Tableau publié dans sa thèse, p. 510.
597. D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 177.

trivialement économique : les grands propriétaires terriens ont quelques capacités à influer sur le vote, surtout s'ils sont candidats eux-mêmes [598].

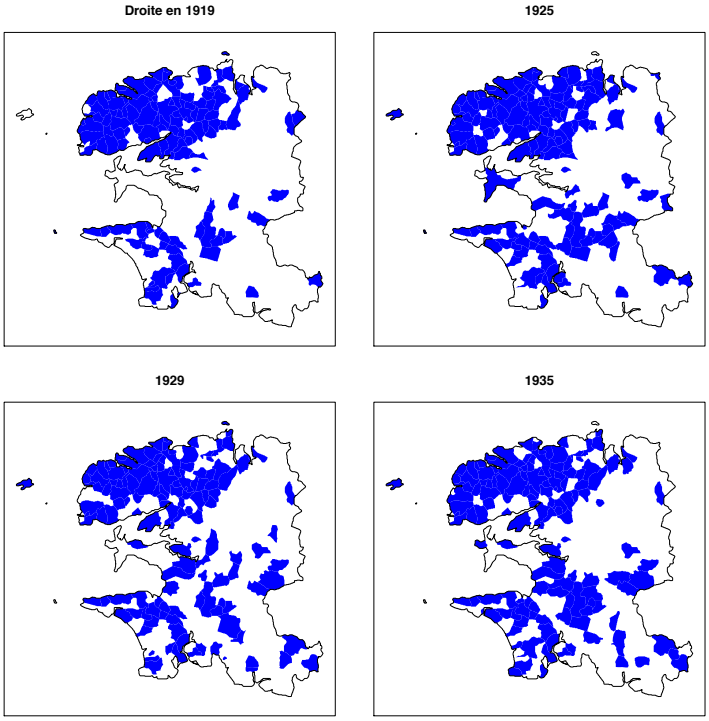

FIGURE 1.25. – Communes dont les maires sont classés à droite. Source : ADF, série 3M430 et 3M431.

Le choix a donc été fait de diviser les maires en trois groupes. Ceux de droite et de gauche [599] ne posent aucune difficulté à être dénombrés. Par contre, le fait de distinguer les élus se réclamant ou estampillés par les autorités des différentes dénominations du radicalisme ou du républicanisme, posent des problèmes insolubles. Le parti a été pris de les regrouper. Cela permet des observations qui confirment les enseignements des élections législatives. L'évolution, sur les quatre échéances, est en effet très intéressante et dévoile une redistribution des cartes sur l'ensemble de la période, y compris à l'échelon communal. Droite et gauche parviennent à consolider leur implantation de manière indéniable. La droite, en dehors de son bastion du Léon et d'une partie des communes du Pays Bigouden et du Cap Sizun, s'implante dans la région de Pleyben et, à partir de là vers l'est et vers les communes au nord de Quimper. La carte

598. En 1929, les communes suivantes ont un maire dont le nom est à particule : Langolen, Ploaré, Clohars-Fouesnant, Plomelin, Daoulas, Dirinon, Pencran, La Martyre, Tréflévénez, Cléden-Poher, Saint-Goazec, Plouézoch, Plourin, Botsorhel, Plouvorn, Saint-Pol-de-Léon, Locquénolé et Taulé. Cela représente 6 % de l'ensemble des communes du département. Source : ADF, Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Finistère, n° 3, juin 1929.

599. Nous avons regroupé sous cette appellation les maires estampillés par les autorités administratives comme socialistes ou communistes.

des municipalités dirigées par la droite en 1935 est à mettre en parallèle avec la représentation par carroyage de la la pratique religieuse (fig. 1.8(a), page 83). Les deux sont extrêmement similaires. L'implication du clergé dans les campagnes électorales a des effets dans les paroisses à forte pratique. Cette ingérence dans les affaires temporelles se reflète au niveau des élections communales.

En nous servant de la typologie suggérée de Jacqueline Sainclivier, nous avons séparé les maires se rattachant à une culture politique républicaine en deux groupes : les gauches communiste et socialiste et le centres. Cette césure permet d'observer ces tendances centrifuges vers la gauche. Les résultats montrent là également un développement non négligeable de la gauche socialiste, et, dans une moindre mesure, communiste, qui s'implante sur les terres de tradition républicaine. La droite se développe également, surtout dans le sud du département, tout en ne perdant pas son assise inébranlable du nord-ouest. Et si elle se développe, elle le fait exclusivement, pendant l'ensemble de la période au détriment du centre.

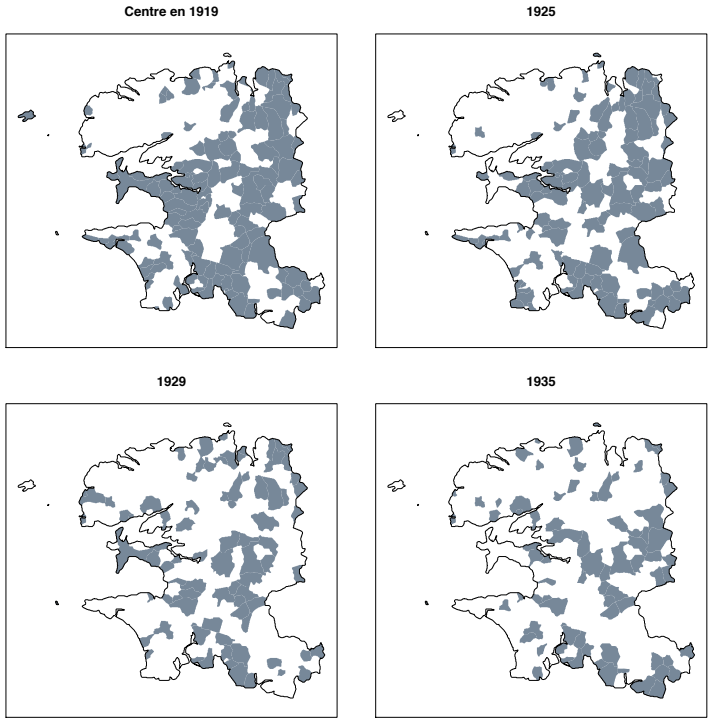

Figure 1.26. – Communes dont les maires sont classés au centre. Source : ADF, série 3M430 et 3M431.

Mais c'est la gauche, essentiellement socialiste en ce qui concerne l'implantation municipale, qui progresse de manière régulière et spectaculaire. En dehors de villes ouvrières se dessine une zone d'influence forte entre la presqu'île de Crozon et le Trégor Finistérien. Une véritable ligne, certes en pointillé et interrompue par des communes à tendance radicale, relie ces deux parties du département. Un autre point d'ancrage se remarque en Cornouaille, en plus des

villes et des communes côtières — plutôt favorables au communisme — dans les communes à forte population rurale de petite propriété, dans cette partie du Finistère où la culture du petit pois est reine. Là vivent également les plus fortes concentrations d'ouvriers agricoles du département.

Il est intéressant de comparer l'évolution de la couleur politique des maires du Finistère avec celle d'autres départements bretons. Jacqueline Sainclivier a étudié et cartographié les résultats des municipales de 1935. Elle remarque que les la situation n'est pas identique dans le Finistère et les Côtes-du-Nord où les campagnes, comme nous l'avons constaté, peuvent être socialistes ou radicales [600]. Cependant les cultures politiques changent comme l'a souligné Christophe Rivière à propos du Morbihan [601]. Il note, à droite, la disparition progressive du courant conservateur au profit de l'URD. Le constat est identique dans le Finistère. Deux mouvements, déjà perçus à d'autres niveaux, trouvent ici aussi une déclinaison indéniable : les réajustements s'organisent dans une dynamique centrifuge et, à l'intérieur des cultures politiques, en faveur des organisations les plus structurées, des partis de type moderne.

Les cantonales

Dans le dossier préfectoral sur les élus du Conseil général, un employé a joint un article de journal non daté qui revient sur les 20 années d'existence de cette assemblée. Lors du vote de 1871, l'ensemble des cantons était appelé à désigner leurs représentants. Sur 43 cantons, les réactionnaires détenaient une confortable majorité avec 26 sièges contre 17 pour les républicains [602]. Parmi les réactionnaires, 14 avaient des noms avec particule. Près d'un demi-siècle plus tard, à la sortie de la guerre, la composition de l'assemblée départementale n'est plus du tout la même.

Les rapports de force entre courants politiques continuent d'évoluer pendant l'entre-deux-guerres. Mais ici également, nous n'obtenons pas les mêmes résultats que David Bensoussan. L'explication est cependant différente pour les élections cantonales : la difficulté du classement entre « droite » et « gauche » dans cette longue période de consolidation de la République, pendant laquelle les conservateurs s'affrontent aux Républicains, les premiers étant généralement classés à droite, contrairement aux seconds. Nous l'avons déjà mentionné, cette période est une longue phase de transition pendant laquelle le terrain social agité et l'irruption du socialisme poussent certains républicains à des va-et-vient souvent de circonstance — parfois d'opportunités électoralistes — entre la République avec l'appartenance à gauche revendiquée et la crispation sociale. Pour autant, nous maintenons notre choix de ne pas classer à droite les républicains de gauche et les différents radicaux, y compris en 1919. Nous avons donc distingué les gauches — essentiellement ici aussi limitées aux élus socialistes, à l'exception notable du seul communiste élu, Pierre Guéguin —, les radicaux-socialistes, le centre et la droite. Pour relever les étiquettes politiques des conseillers généraux, nous avons croisé les indications mention-

600. J. Sainclivier, « Culture politique et pouvoirs locaux en Bretagne (1935-1953) », *art. cit.*, p. 15-18.
601. Christophe Rivière, « Les maires du Morbihan (1929-1959) », *ABPO*, Vol. 113, n° 2, 2006, p. 136-148.
602. ADF, 3M355, Coupures de presse : *Le Finistère*, août 1892.

nées dans les procès-verbaux des différentes élections ainsi que l'ouvrage publié par le Conseil général du Finistère en 1988 [603], ainsi que la presse hebdomadaire d'opinion [604]. Malgré le croisement des sources, la comptabilisation des rapports de force au sein du conseil général reste un exercice complexe. En effet, les étiquettes politiques attribuées aux élus le sont parfois à mauvais escient. À droite, des conseillers généraux se voient rattachés au PDP alors qu'ils sont à l'URD. C'est le cas de Jacques Queinnec, par exemple, en 1937. Mais ce n'est pas rédhibitoire pour comparer l'ensemble de la droite avec les centres et la gauche. Guy Le Normand, animateur reconnu du Parti socialiste, est étiqueté comme Républicain de gauche pour la même élection ce qui incite à la prudence.

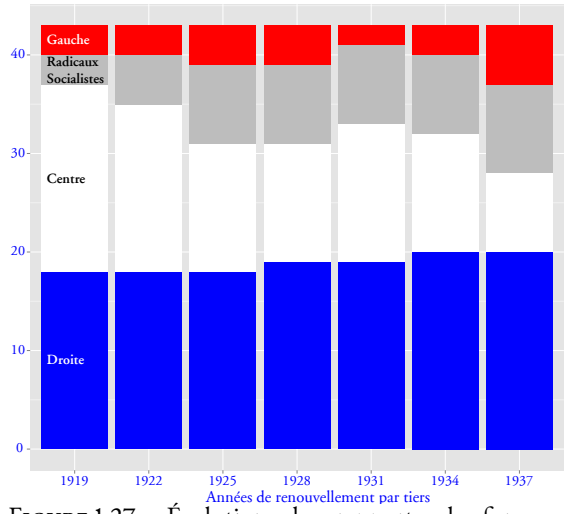

FIGURE 1.27. – Évolution des rapports de force au Conseil général du Finistère entre 1919 et 1937. Source : ADF, 3M55, registre des élus au Conseil Général.

Quels enseignements tirer de l'évolution de l'assemblée départementale sur la durée de l'entre-deux-guerres (figure 1.27) ? Le Parti républicain s'est fracturé. La culture politique qu'il incarne reste représentée, à quelques sièges près, au même niveau tout au long de la période. Cependant, les recompositions en cours sont flagrantes, à l'image de ce que nous avons observé pour les autres élections. La culture politique socialiste commence à se développer et s'ancrer dans la société finistérienne au détriment d'une culture républicaine plus modérée. Le PRS bénéficie également de cette évolution tout en restant attaché à cette culture républicaine et en jouant quand il le faut sur une dimension sociale.

Un épisode datant de la fin de la guerre illustre les tensions qui vont aller se développant dans la famille politique des républicains modérés, même si cet épisode concerne les élections sénatoriales. Le vice-amiral Guépratte, qui a été élu député en 1919 sur la liste de Concentration républicaine, a appelé à voter pour Albert Louppe au premier tour de l'élection sénatoriale du 11 janvier 1920. Mais Louppe, étant en mauvaise position pour le second tour, se retire. Entre le premier et le deuxième tour, les grands électeurs républicains se réunissent dans la salle du théatre de Quimper pour faire le point et essayer d'élaborer une tactique commune. Louppe et Le Louédec se désistent pour Théodore Le Hars devant la foule des grands jours. Mais de retour sur les lieux du vote, le Palais de Justice, une surprise de taille attend les électeurs : « Sous les arcades du Palais de Justice des affiches sont placardées, et, à l'entrée de la salle des Pas-Perdus, un homme tient une perche, au haut de laquelle, sur une plaque, s'étale l'affiche de trahison placardée depuis une demi-heure dans les cafés. Stupéfaits, indignés, les républicains lisent cette chose ahurissante qui déroute les consciences et fait monter le rouge au front. » Le vice-amiral fait état, sur cette affichette, de son changement de candidat pour le troisième tour. Il appelle les grands

603. Louis ORVOËN, Léon GUEGUEN et Claude FAGNEN, *Le Conseil Général de 1871 à 1988 : Finistère*, s.n., 1988, 217 p.

604. Principalement *Le Courrier du Finistère*, *Le Progrès du Finistère*, *Le Breton Socialiste* et *Le Citoyen*.

électeurs à porter leurs voix sur le candidat des droites, Henry. Et il explique sa position qui surprend tous les présents : « je me refuse à toute compromission avec les socialistes unifiés ou avec les candidats soutenus par eux [605]. » Malgré ce retournement remarqué, Théodore Le Hars est élu. Cet épisode, même s'il date des débuts de l'entre-deux-guerres est également, comme d'autres déjà évoqués, révélateurs des mouvements de fond en cours. Comme le dit Gilles Richard, « existe une pluralité des cultures politiques, mais également une pluralité des clivages droites/gauches [606]. » Au clivage premier de l'acceptation ou non de la République et de sa laïcisation, se pose une nouvelle question : « la République devrait-elle ou non devenir "sociale" [607] ? » et il constate que l'« irruption brutale et spectaculaire des tenants de "La Sociale" devint alors la préoccupation première des dirigeants, obnibulés jusque-là par la question laïque [608]. » Dans cette perspective, la position de Guépratte s'éclaire des tensions qui commencent à se faire jour parmi les notables.

Sur la droite de l'assemblée territoriale, les conservateurs résistent bien, mais ils ont, face à eux, une droite moderne et une droite sociale et catholique qui pèsent de plus en plus. L'empreinte de la noblesse s'est diluée en apparence, comme nous l'avons souligné, dans l'analyse des scrutins pour les municipales. Très peu d'édiles se rattachent à de vieilles familles. Cependant, la proportion des noms à particule est beaucoup plus importante au Conseil général qu'à la tête des municipalités. Les vieux antagonismes entre conservateurs et démocrates-populaires persistent encore suffisamment à la fin de la période pour que les autorités préfectorales le soulignent. Ainsi après l'élection de Louis de Blois, propriétaire, chef d'escadron de cavalerie à la retraite, chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre, le 23 février 1936, le commentaire de l'administration préfectorale insiste sur l'ambition de cet élu récent qui « recherchera sans doute un mandat législatif dans la 3e circonscription, en concurrence avec Mr Le Corre, conseiller général, démocrate populaire [609]. » Jean-Marie Mayeur constate, au niveau national, le faible impact du PDP face à l'Action catholique : « Sans doute la période qui va de 1919 à 1940 n'a-t-elle pas apporté de modifications appréciables à des réalités déjà évoquées : pluralisme politique des catholiques, absence de parti catholique. Certes, particulièrement avec le P.D.P. s'affirme une formation démocrate-chrétienne d'une certaine importance, et plus généralement la famille des démocrates d'inspiration chrétienne fait preuve de vitalité. Mais ce débouché politique paraît modeste au regard du rayonnement du catholicisme social et de l'Action catholique. Une nouvelle fois se retrouve la spécificité de la situation française [610]. » Là encore, le Finistère offre un profil différent, non pas parce que l'action catholique y serait plus faible, ce qui n'est pas le cas, mais parce que les démocrates populaires y sont solidement implantés, surtout dans le Léon et n'offrent aucun espace politique au sein de la démocratie

605. *Le Citoyen*, 16 janvier 1920.
606. G. Richard, « Droites et gauches dans la vie politique française », *art. cit.*, p. 159.
607. *ibid.*, p. 160.
608. *ibid.*, p. 160.
609. ADF, 3M55, Registre des élus au Conseil général.
610. Jean-Marie Mayeur, *Des Partis catholiques à la Démocratie Chrétienne XIXe-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, 1980, p. 122.

cléricale pour y permettre le développement d'organisations. Cependant, les élections législatives de 1936, comme nous le verrons, introduisent des diffractions dans l'électorat catholique.

C. 5. Un vote rural ?

Au-delà de ces transferts de voix de temps de crise, des situations de monopole existent dans certaines circonscriptions rurales. Examinons quatre cas particulièrement flagrants [611] :

Table 1.13. – Brest 2 (% inscrits)

	1928	1932	1936
PC	2,11	1,23	12,28
SFIO	15,12	17,45	
RI	22,34		
RS		18,30	
PDP	39,72	41,64	34,39
Agraires			27,27
Abs.	19,46	20,56	23,24

Source : ADF, série M.

Table 1.14. – Brest 3 (% inscrits)

	1928	1932	1936
PC	1,74	4,77	
SFIO	6,61		
RG	7,20		
URD	55,72	60,60	59,13
Abs.	25,11	28,71	32,16

Source : ADF, série M.

Table 1.15. – Morlaix 1 (% inscrits)

	1928	1932	1936
PC	3,60	1,35	0,79
SFIO	21,35	19,04	34,77
RS	23,67	31,40	30,99
Rep.S/RG	22,50	29,69	13,61
Abs.	20,64	17,62	19,01

Source : ADF, série M.

Brest 3 constitue l'exemple le plus extrême du monopole de vote. Au sortir de la guerre, deux scrutins de liste se sont succédé. Lors du premier scrutin d'arrondissement, la gauche a

611. Tous les résultats ont comme source : ADF, série M.

Table 1.16. – Morlaix 2 (% inscrits)

	1928	1932	1936
PC	0,94		2,89
SFIO	7,28	5,16	
RG	27,59	30,86	36,93
PDP	47,22	46,57	53,33
Agraires			11,97
Abs.	15,58	17,21	20,64

Source : ADF, série M.

tenté sa chance. Elle a vite compris l'inutilité d'y représenter quiconque ; seul le PC, en 1932, persévère une dernière fois, mais sans récupérer l'ensemble des voix de gauche de la consultation précédente. Le bulletin blanc ou nul attire plus d'électeurs (5,88 % en 1932). La droite y règne donc en maître comme à Brest 2 et Morlaix 2 où, seule nuance, les radicaux et républicains de gauche maintiennent une influence non négligeable. Leur positionnement modéré leur permet de maintenir le contact avec leur électorat en 1936, en pleine période de tensions sociales qui radicalisent les électeurs, y compris à droite. Dans ceux circonscriptions, la droite et l'extrême droite agrarienne améliorent leurs résultats, atteignant même un score historique. Maigre revanche pour la gauche, ses adversaires de la droite classique sont totalement absents dans la région morlaisienne pour l'ensemble des consultations d'arrondissement. Le radicalisme, dans ses diverses nuances, occupe fermement le terrain. Nombre de municipalités lui sont acquises. L'espace politique dont pourraient se prévaloir URD et PDP se trouve ici sérieusement limité. La crise sociale y profite à la SFIO.

Table 1.17. – Quimper III, en 1928, premier tour (% exp.)

	PDP	RS	PC	SFIO
Total	47,42	28,89	17,24	6,45
Pont-Croix	53,03	32,99	6,13	7,81
Douarnenez	41,81	24,81	24,32	5,09

Source : ADF, série M.

Deux éléments méritent d'être soulignés : ils témoignent de la nature profonde du fonctionnement de la société finistérienne et renforcent l'hypothèse de la confrontation de deux mondes nettement différenciés. Moins la circonscription rurale comprend d'implantations industrielles, plus elle tend à renforcer le courant politique majoritaire. Dans le Léon, la droite cléricale, dans le Trégor le radicalisme puis le socialisme. Face à une telle situation, le phénomène est perçu comme tel par les minoritaires qui, devant les blocages évidents de l'électorat, préfèrent s'abstenir de courir au-devant de défaites certaines. Cela amplifie l'hégémonie du courant majoritaire.

Le vote rural se partage entre candidats modérés et candidats réactionnaires. Dans les cir-

conscriptions aux résultats plus tempérés, l'analyse par canton atteste de cette orientation des campagnes. La droite est majoritaire dans le canton rural, mais chute de 11,22 points dans le second (table 1.17 page 175). Notons que le radical socialiste perd entre les deux cantons lui aussi (moins 8,18 %).

Table 1.18. – Quimper I, en 1928, premier tour (% exp.)

	RS	SFIO	PC	RI	URD
Total	17,05	6,94	12,47	29,05	34,27
Concarneau	10,12	10,49	19,81	34,78	24,15
Briec	11,36	2,07	10,69	23,75	52,13

Source : ADF, série M.

Les deux derniers exemples achèvent notre démonstration sur l'évidence d'un vote rural (table 1.18 et table 1.19). Entendons-nous seulement sur la définition de la ruralité : il ne s'agit pas du critère de seuil supérieur à 2 000 habitants agglomérés (définition démographique qui par ailleurs concerne les communes, pas les cantons), mais comme nous l'avons déjà dit la présence, et l'importance du salariat non agricole. Au-delà des généralités, il faudrait faire à l'échelle d'une circonscription une analyse des correspondances entre la composition socio-professionnelle des électeurs et leur vote, cela par bureau de vote. Qui sont les 11 électeurs qui ont voté communiste dans le canton de Scaër en 1928 ?

Table 1.19. – Quimperlé, en 1928, premier tour (% exp.)

	RS	PC	PDP	URD
Total	51,94	2,49	29,51	16,05
Quimperlé	63,06	0,92	22,42	13,57
Arzano	37,01	0,14	33,90	28,03
Scaër	44,27	0,39	22,01	33,33
Bannalec	56,71	4,01	31,16	8,09

Source : ADF, série M.

C. 6. Quelles ruptures ?

Au-delà d'une permanence apparente de ces deux pôles de la vie politique que sont le cléricalisme et l'idéologie républicaine, des failles s'insinuent dans cette remarquable continuité des comportements politiques du début du siècle. Le cléricalisme rectifie par touches successives sa fermeté antirépublicaine. Après avoir longtemps soutenu le château et appelé à voter pour ses candidats, l'Église comprend le risque de continuer à lier son sort avec celui des monarchistes. La République est enfin admise [612]. Le clergé n'hésite plus alors à se présenter contre les

612. Entre les deux guerres, la condamnation de l'Action française par Pie XI, le 20 décembre 1926, ne laisse de toute manière aucune autre issue. David Bensoussan a consacré le chapitre IV de son ouvrage aux répercussions

royalistes dans le Léon, renforçant le régime théocratique ; cela, il est vrai, malgré l'opposition de l'évêché. L'Église, puissant agent électoral, opère là une nécessaire mutation qui lui permet de maintenir son contrôle sur les consciences et les âmes. En parallèle, le contenu social évolue lui aussi. Marc Sangnier, fondateur du mouvement "Le Sillon" trouve enfin la récompense des efforts accumulés depuis 1898. Malgré sa brève existence [613], "Le Sillon" marque profondément par ses orientations le mouvement catholique en parachevant l'éloignement du château et du presbytère. Les sillonnistes veulent réconcilier le peuple et l'Église :

> « À partir de 1902, une évolution se dessine qui, aux yeux de beaucoup, ne va pas sans ambiguïtés : mystique à ses débuts, le Sillon devient l'organe du mouvement démocrate-chrétien. Certains l'accusent même de collusion avec le socialisme. Par ailleurs, il affiche une volonté d'autonomie par rapport au corps ecclésiastique [614]. »

Le Sillon sème pour l'avenir et forme une génération de jeunes militants qui retiennent le message et veillent à donner à leurs interventions politiques une dimension sociale prononcée. Ainsi, Paul Simon, ancien sillonniste, élu député en 1911, garde son siège pendant tout l'entre-deux-guerres. Il a gagné son mandat en remportant une victoire éclatante contre le candidat conservateur soutenu par la hiérarchie catholique [615]. Cette nouvelle génération d'élus s'appuie sur l'ancien réseau sillonniste et offre un profil plus modéré que celui de la vieille génération cléricale. Il n'est pas le seul. Dans le même génération, des noms apparaissent pour rester sur le devant de la scène politique locale pour toute la période : Pierre Trémintin, Paul Simon et Jean Jadé ; « un nombre important d'anciens sillonnistes se lancent dans l'aventure de la Fédération des républicains démocrates du Finistère (FDRF) fondée en 1911, avant même que Marc Sangnier ne crée la Ligue de Jeune République [616]. » La République est maintenant reconnue ; les Républicains démocrates la revendiquent clairement [617]. Ils se démarquent ainsi des milieux catholiques nouvellement républicains qui avaient accompli la mutation avec beaucoup plus de discrétion. Dans le département voisin du Morbihan, Christophe Rivière estime que la droite est en voie de républicanisation dans les années 1930 [618]. Les républicains démocrates du Finistère, par leur nombre et l'implantation de leurs dirigeants ont rendu effectif ce basculement dès les années vingt.

Cependant, pour la hiérarchie catholique, la République acceptée ne signifie pas une volonté d'entrer dans le jeu politique partidiaire : « en condamnant le "politique d'abord" de l'Action française, Rome a contribué au renforcement d'une tendance du catholicisme hexa-

---

de cette condamnation en Bretagne. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 103-142.

613. Le mouvement s'implante réellement vers 1903-1904 et se dissout en 1910. Pour une synthèse sur la mise au pas du Sillon, lire M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 183-192.

614. G. Devailly, *Histoire religieuse de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 376.

615. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 41.

616. *ibid.*, p. 41.

617. La Fédération des républicains démocrates du Finistère intègre dans son corpus idéologique la défense de la République dès 1911. Voir A. Caroff, *Pierre Tremintin (1876-1966)*, *op. cit.*, p. 8.

618. C. Rivière, « Les maires du Morbihan (1929-1959) », *art. cit.*, p. 136.

gonal, celle du contournement du politique par le social [619]. »

Dans le camp laïque, la situation évolue également en profondeur. Une partie de son électorat se radicalise et soutient dans le même temps une nouvelle formation politique qui répond mieux à cette nouvelle situation : le Parti socialiste. André Siegfried démonte le mécanisme de ce phénomène :

> « Avec le temps, les vieux problèmes s'usent ou se résolvent, tandis que des problèmes inédits se posent ; des classes sociales nouvelles apparaissent, ou bien se sont des groupes qui, jusqu'alors confondus dans la masse, prennent conscience d'un intérêt collectif spécial et se constituent à part, en marge des autres : c'est par ce procédé de véritable scissiparité que le parti radical s'est formé sur la gauche du parti républicain et le socialiste sur la gauche du radical. Il y a là une création perpétuelle qui surgit à mesure que le lendemain surgit de la veille [620]. »

Les villes sont les premières touchées par cette mutation. « Brest la rouge [621] » mérite bien son nom : elle élit un conseil municipal socialiste en 1904, date-phare dans l'histoire du socialisme finistérien. Auparavant, républicains modérés et radicaux se succédaient à la mairie. Après cette date, l'opposition bourgeois-ouvriers se substitue à celle ancienne entre républicains anticléricaux et antirépublicains ou républicains catholiques. En ce sens, l'évolution brestoise préfigure un déplacement plus profond des antagonismes. La ligne de fracture passe par la question sociale. Ce glissement progressif n'efface cependant pas la dimension anticléricale.

Le socialisme brestois se diffuse bientôt dans les autres villes du département. Les militants interviennent avec un succès variable, comme à Morlaix, Landerneau, Châteaulin, Huelgoat, Douarnenez, Audierne ou Concarneau, pour ne pas les citer toutes [622]. Une scission ébranle les fondements du radicalisme ; lente et souterraine, cette force centrifuge détache les radicaux modérés des radicaux-socialistes. Dans le premier camp, se retrouvent les politiciens proches de *La Dépêche de Brest* qui s'éloignent définitivement de la classe ouvrière. Tout autre est le chemin de la famille Le BailLe Bail qui, malgré des rapports conflictuels avec la gauche socialiste, maintient ses attaches dans le même camp, en partie en raison de son anticléricalisme affiché et sincère. Cette dimension de l'action politique s'est trouvée relativisée au point de ne plus définir les frontières du camp progressiste. Elle n'en a pas moins d'importance à l'intérieur même de ce camp, comme le prouvent les luttes anticléricales engagées par la gauche lors des manifestations catholiques autour de la question de la séparation de l'Église et de l'État. André Siegfried pense que ces mouvements de fond qui affectent le paysage républicain comme celui de ses adversaires se résument à un problème d'étiquettes qui changent, sans affecter le contenu politique auquel se réfère chaque famille : « Les vraies tendances de fond (réactionnaires, conservatrices, modérées, avancées, révolutionnaires), celles qui révèlent essen-

619. Denis Pelletier, « 1905-2005. Un siècle d'engagements catholiques », *in* : Bruno Duriez et Étienne Fouilloux (dir.), *Les catholiques dans la République (1905-2005)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001, chap. 1, p. 29.

620. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 368.

621. Voir Georges-Michel Thomas, *Brest la rouge*, Brest, Éditions de la Cité, 1989 [première éd. 1962], 211 p.

622. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 208. Voir également Maurice Lucas, *La Cornouaille politique1870-1914. Étude sur le berceau de la Bretagne républicaine*, Paris, Les Indes Savantes, 2014, p. 766

tiellement le tempérament d'un milieu, restent en somme, à travers les années, réparties de la même manière sur le territoire, et dans des proportions qui varient beaucoup moins qu'on le pense [623]. » Seules des fluctuations passagères, liées à des tensions provoquées par la question religieuse, modifient les rapports de force. Mais l'équilibre précèdent finit toujours par réapparaître ; l'évolution politique postérieure le confirme. À l'inverse, le camp radical évolue lui aussi notamment sur la position à adopter par rapport à l'Église. *La Dépêche de Brest*, présentée comme journal radical a une attitude remarquable, au sens premier du terme, dans ses comptes-rendus des mobilisations cléricales de la fin de l'année 1924, de 1926 ou des épisodes suivants, comme à Pont-L'Abbé et lors des tournées théâtrales de la troupe Sédillot, comme nous l'avons vu.

La droite, en tant que parti national, pour reprendre l'expression d'André Siegfried est parcourue de tensions. Les frontières ne sont pas rigides et cèdent parfois. Ces frontières sont effectivement en train de bouger. La supplique du journal catholique *Le Progrès du Finistère* aux électeurs radicaux-socialistes, lors du deuxième tour de l'élection cantonale de Concarneau en octobre 1934, est une illustration de ce tournant :

> « Le nombre de voix obtenues par le communiste Guéguin a étonné, sinon effrayé, quelques personnes d'humeur paisible... Il ne nous a pas surpris. M. Guéguin a travaillé, beaucoup travaillé. Il n'a ménagé ni son temps, ni sa voix, ni sa peine [...] Il a su, d'autre part, avec une adresse indéniable, adoucir pour les électeurs ruraux certaines parties de son programme.
>
> Dimanche prochain, le candidat républicain [...] doit obtenir *toutes* les voix des radicaux-socialistes raisonnables, à qui M. Le Bris, qu'on ne saurait trop féliciter, a donné, en se désistant, ces conseils pleins de sagesse : "Faites votre devoir républicain. Faites triompher *l'ordre contre le désordre*." [624] »

Peine perdue, Pierre Guéguin remporte le second tour et devient le premier conseiller général communiste du Finistère et de Bretagne [625]. Il est intéressant de noter que le candidat communiste gagne 231 voix alors que son adversaire républicain de gauche en gagne certes le double, 456 voix, mais n'arrive pour autant pas à rattraper son retard. Les voix radicales-socialistes ne se sont pas entièrement reportées sur le candidat soutenu par la presse cléricale. « Des radicaux ont-ils préféré le communisme à la France ? [626] »

Deux mondes cohabitent dans notre département. Les structures démographiques lourdes en portent la marque profonde. L'événementiel également ; ce moment privilégié que sont les élections laisse apparaître avec des nuances, des adaptations, l'ampleur du fossé qui sépare les villes des campagnes. Il serait hors de propos d'étudier et d'analyser les origines de cette césure, qui sans doute ne diffère pas par son existence de ce qui peut s'observer dans d'autres

623. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 369.
624. *Le Progrès du Finistère*, 13 octobre 1934.
625. C'est d'ailleursle seul communiste élu en Bretagne avant la guerre. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 63.
626. *Le Courrier du Finistère*, 20 octobre 1934.

départements, mais dont la force d'inertie mérite interrogation. Encore faut-il délimiter le terrain. La population rurale reste de loin majoritaire. Fortement encadrée par le clergé, peut-elle participer à l'élan du Front populaire ? Réagit-elle partout de manière identique et dans ce cas que penser de la percée socialiste dans le Trégor ? D'autres questions méritent le détour : les salariés ruraux se différencient-ils de leurs patrons dans leurs comportements politiques et sociaux, peut-on voir des grèves de salariés agricoles dans le Finistère de 1936 ?

Un premier chapitre était nécessaire pour cerner les antagonismes de la société finistérienne. Les deux suivants, avant de rentrer dans le vif du sujet, abordent la société rurale puis la société urbaine pour tenter d'en comprendre les dynamiques propres et les incidences de la vie de l'une sur celle de l'autre. Nous espérons ainsi placer le décor et les acteurs pour rendre plus compréhensible le déroulement de l'acte principal.

CHAPITRE 2

La société rurale toujours majoritaire

> La solide Bretagne n'a jamais eu à voir avec le pittoresque. La campagne fait peau neuve ; le bocage aux chemins creux de Jean Chouan s'en va par plaques.
>
> *(Julien Gracq, Lettrines)*

Nous venons de voir comment deux sociétés se dessinent dans une première approche, au travers de l'évolution politique du département et du rôle du clergé sur la société, y compris jusqu'aux comportements démographiques en apparence les plus intimes. Le poids idéologique de ce dernier intervient dans la perpétuation de comportements anciens et du dualisme entre villes et campagnes. Mais à eux seuls, les clercs — même s'ils le souhaitaient — seraient incapables de maintenir aussi fermement les barrières alors que les moyens de communication et les flux d'échange avec le monde urbain se développent. Interviennent d'autres acteurs, les agrariens [627]. L'approche de la société rurale [628] doit nous permettre, dans un même temps, de cerner les facteurs propices au contrôle de cette société. Ce Finistère, département si peuplé comme l'avait souligné le géographe Louis Poirier dit Julien Gracq, semble — paradoxe apparent ? — déstructuré dans son tissu social sous le poids de l'isolement des structures familiales de base. L'étude de cet isolement fournit une des clés pour accéder à la compréhension du monde rural. Cependant, là encore, il convient de ne pas se fier aux premières impressions.

De la « première révolution agricole », avec la diffusion progressive du système de polyculture-élevage qui caractérise la deuxième moitié du XIX^e^ siècle, jusqu'à « l'épanouissement de l'encadrement socioprofessionnel durant l'entre-deux-guerres [629] », les campagnes ne restent pas figées. Elles évoluent et même rapidement. Pourtant, l'affirmation d'une telle évolution apparaît comme contradictoire avec la perpétuation d'une forte autoconsommation. De

627. Voir la synthèse de Pierre Barral. P. Barral, *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, *op. cit.*

628. Nous nous appuierons, dans la description de la société rurale d'un document de travail publié par l'Inra. Pierre Daucé et Yves Léon, *L'évolution de l'agriculture en Bretagne de 1850 à nos jours*, Documents de travail, Rennes, Inra-station d'économie et sociologie rurales, fascicule 1, « La population », 1978, 60 p., fascicule 2,« Les structures de production », 1978, 58 p., fascicule 3,« Les systèmes de culture et d'élevage », 1979, 76 p.

629. C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, p. 83.

fait, le nœud du problème se situe dans les marges qui permettent, petit à petit, au monde paysan de dégager des surplus. Les agrariens s'imposent là comme incontournables en fournissant à la fois le matériel pour dégager ces surplus, la formation indispensable aux techniques agricoles qui permet de les générer et les moyens de les vendre. C'est ici qu'il faut rechercher le bond en avant de la société rurale. L'isolement permet le développement de cet encadrement, nous pourrions dire contrôle, que Corentin Canévet signale comme une des deux spécificités bretonnes [630]. Nous allons étudier comment ce monde paysan allie replis sur soi et ouverture aux circuits d'échange, sous la conduite des élites agrariennes qui cherchent à asseoir leur domination, et comment, dans le camp adverse, une réplique tente de s'organiser, elle-même chargée d'enjeux hégémoniques.

A. Géographie de l'isolement ?

Nous avons repris — sur le mode interrogatif — l'intitulé d'une section de l'ouvrage de Suzanne Berger dans laquelle elle décrit les caractéristiques de cette géographie de l'isolement fortement conditionnée par les caractéristiques géomorphologiques et climatiques du département. Le Finistère signifie *finis terrae*, « cul-de-sac du continent » précise même l'auteur qui en souligne la situation décentrée, périphérique [631].

Pour appréhender cette géographie humaine de l'isolement, il est indispensable de partir du moléculaire, de la base sur laquelle se construit et perdure la société rurale. La cellule de base regroupe la famille élargie dans la même ferme, elle-même isolée ou au plus s'intégrant dans un petit hameau. Sur l'ensemble du pays, la population éparse ne représente plus que 28 % de la population totale ; dans le Finistère elle atteint encore 61 %. Le bassin de Châteaulin détient le plus fort taux départemental [632] : 71,6 %. Cet élément constitutif de la société paysanne ne peut que renforcer un individualisme qui désespère même les pionniers du syndicalisme agricole [633].

L'enfermement sur soi des agriculteurs a perduré et s'est même renforcé en intégrant l'évolution des techniques et des échanges commerciaux. Maurice Le Lannou, dans sa *Géographie de la Bretagne*, remarque que, lors de sa mise en application, la « révolution agricole » n'a rien d'original. L'absence de répercussions sur la structure familiale, « cette lente et constante recherche d'un équilibre entre la famille paysanne et l'étendue des terres quelle vise à cultiver seule [634] », voilà une originalité bretonne. « En y regardant de plus près. On s'aperçoit que

630. L'autre étant un « net décalage historique au point de vue du peuplement ». Nous en avons abordé quelques aspects dans le chapitre précédent. *ibid.*, p. 88-89.
631. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 37-42.
632. Statistique générale de France, 1936.
633. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 92.
634. Maurice Le Lannou, *Géographie de la Bretagne*, Vol. 2, Rennes, Plihon, 1952, p. 65.

la révolution agricole est avant tout, en Bretagne, une révolution alimentaire [635] ». L'élévation du niveau de vie s'est faite sans toucher aux bases de la société rurale. Plus encore, cette transformation, « somme toute, a consolidé de vieux cadres [636]. » La multiplication des haies entourant les bocages a accentué cet isolement ; le morcellement des parcelles, le défrichement systématique des landes qui se poursuit jusqu'en 1940, tout concourt au cloisonnement [637].

Les mentalités, les caractères divergent d'un pays à l'autre et contribuent à renforcer ce quant-à-soi omniprésent. Le Léonard, avec « ce qu'il a dans son caractère de tendu et de volontaire, de hautain et de volontiers dédaigneux, le porte à juger sans indulgence ses voisins [638] ». Le Cornouaillais hérite du nom de *Kernevod zod* [639] et le Trégorois de celui de *Tregueriad Laer* [640]. Ces derniers méprisent de leur côté les hommes sévères du Léon. Les rivalités apparaissent même à des niveaux territoriaux inférieurs : Capistes [641] et Bigoudens se vouent une animosité réciproque [642]. Les modes vestimentaires portent témoignage de ces cloisonnements en pays qui ont connu un développement culturel autonome [643]. À l'opposé de l'uniformisation du vêtement urbain, le costume rural est porté par toutes les couches sociales. Vincent Inizan se présente aux électeurs sur sa profession de foi, lors de la campagne des élections législatives de 1932, avec le chapeau porté dans sa circonscription [644]. La sobriété vestimentaire du Léonard renvoie, comme un miroir, à cette « terre de pénitence qui proscrit avec une rigueur égale les pauvres plaisirs humains : la danse, la musique, la coquetterie, semeuse de désirs impurs, qui ouvrent grandes les portes du péché [645] ». Quel abîme le sépare des Bigoudens, fiers des couleurs de leur costume, joueurs, rieurs et friands de bals.

La vie quotidienne n'a pas connu de transformations notables depuis plusieurs décennies. Le rythme du travail se déroule comme au XIX^e^ siècle, tributaire des saisons ; la journée passée aux champs dépasse souvent les 10 heures, malgré une mécanisation qui gagne timidement du terrain [646]. L'hiver, le temps s'écoule plus lentement, les travaux de réfection des bâtiments, de réparation ou d'amélioration de l'outillage occupent les journées plus creuses. Mais l'été enchaîne l'homme aux champs. Levé vers quatre heures et demie, il ne peut se coucher qu'après

635. *ibid.*, p. 66.
636. *ibid.*, p. 68.
637. *ibid.*, p. 232.
638. F. Menez, *Promenades dans le Léon*, *op. cit.*, p. 41.
639. Cornouaillais fol.
640. Trégorois voleur. F. Menez, *Promenades dans le Léon*, *op. cit.*, p. 41
641. Habitants du Cap Sizun.
642. Pierre-Jakez Hélias, *Le cheval d'orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Terre humaine, Paris, Plon, 1975, 575 p.
643. Voir la synthèse sur les aires de modes, de danses dans : Philippe Jouët et Kilian Delorme, *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007, 164 p., p. 122-126 et notamment la carte des aires de modes, p. 123.
644. ADF, 3M324, profession de foi de Vincent Inizan pour les élections législatives du 1^er^ mai 1932.
645. F. Menez, *Promenades dans le Léon*, *op. cit.*, p. 55.
646. M. Ségalen, *Quinze générations de bas-bretons*, *op. cit.*, p. 293 : « Rien n'a changé brusquement en 1880, et l'organisation domestique de la production ... se prolonge jusqu'en 1950. »

minuit [647]. Une course de vitesse s'engage pendant quelques semaines et bannit l'oisiveté. Seul répit dans cette vie qui se reproduit immuable, année après année, le jour du Seigneur, le dimanche. Des fermes, tout le monde converge au bourg vers l'église. Dans l'ensemble donc, des conditions de vie très difficiles. Le confort du monde urbain est encore loin de pénétrer dans l'ensemble des habitations rurales. L'usage de l'électricité est un révélateur de cet état de fait : en 1934, le Finistère est parmi les dix départements français « où il restait le plus à faire au point de vue de l'électrification [648] ». Le travail humain reste encore la première richesse, reconnue comme telle. Le labeur rejoint l'amour de la famille et de la patrie dans l'échelle des valeurs de la société rurale que souhaitent transmettre les édiles ruraux :

> « Les Bretons ont asservi la terre ingrate sur laquelle ils sont nés. Pour triompher de la nature rebelle, ils ont puisé leur force morale dans l'amour du travail et le sentiment du devoir consciencieusement accompli. Voilà pourquoi ils ne craignent pas d'asseoir à leur table de nombreux enfants, car ils se rendent bien compte que c'est sur eux que repose l'avenir de la cité et qu'ils sont la meilleure sauvegarde de la patrie [649]. »

Le développement des routes d'accès vers les campagnes les plus retirées participe paradoxalement à cet isolement. Foires et marchés sont pour les paysans le lieu de passage obligé pour pouvoir vendre et acquérir du numéraire. Peu à peu, avec leurs véhicules automobiles, les marchands viennent chercher directement les produits agricoles « La création des moyens d'accès directs des produits du sol aux marchés citadins serait certainement une initiative heureuse, ou l'aurait surtout été, si le "ramassage" n'avait pas été organisé à la ferme même — œufs, beurre, lait, légumes, volaille, bêtes de boucherie même sont enlevés par des camions. Ce système plaît à l'agriculteur dispensé de se déplacer [650] » ne peut que constater le préfet en 1935. Bien que voies de communication et moyens de locomotion se soient bien développés, notamment les chemins de fer, le Finistère reste un grand département où végètent nombre de villages et hameaux enclavés dans un paysage de bocages denses, loin des axes de communication principaux [651]. La distance multiplie les obstacles à l'ouverture sur le monde extérieur. Aussi n'est-on pas étonné de lire dans *Germinal*, journal communiste, certes en 1921 — mais

647. Fanch Elégoët, « L'économie paysanne en Léon », *Tud Ha Bro*, n° 6, 1986, p. 120.

648. Le Morbihannais est celui qui consomme le moins d'électricité en France avec seulement 8 kWh suivi, en quatrième position après la Corse et la Vendée, par le Finistérien avec 11 kWh. Ce chiffre est à mettre en rapport avec la consommation dans le département de la Seine qui atteint au même moment 101 kWh. L'auteur précise que les chiffres départementaux cachent des inégalités importantes quand les lignes électriques n'arrivent qu'au bourg, sans alimenter l'habitat dispersé. Ce chiffre est à rapprocher du pourcentage très élevé de la population isolée dans le Finistère qui atteint, rappelons-le 61 %. Maurice Gautier, « L'électrification de la Bretagne », *Annales de Géographie*, Vol. 48, n° 275-276, 1939, p. 479.

649. Yves Caill, Président de l'Office Agricole, conseiller général et maire de Plouzévédé dans le numéro spécial de *L'Illustration Économique et Financière*, 9 mars 1929, p. 46.

650. ADF, 1M156, préfet, 9 août 1935.

651. En 1914, sur les 2 787 kilomètres du réseau breton en route nationale, 48,7 étaient pavées et le reste, c'est-à-dire la quasi-totalité était empierrée. Le goudronnage des routes ne commence timidement qu'en 1922. Patrick Harismendy, « Du caillou au bitume, le passage à la "route moderne" (1900-1936) », *ABPO*, Vol. 106, n° 3, 1999, p. 105–128. Dans ces conditions, les chemins de fer sont le moyen de transport le plus utilisé, d'autant plus que ce réseau quadrille le département comme le montre la carte du réseau ferré dans le Finistère page 1119. Et sur les chemins de fer : Claude Geslin, notice : « Chemins de fer », *in* : Jean-Christophe Cassard et al.

les progrès sont lents en la matière — que deux jours ne sont pas suffisants pour entreprendre un voyage de 80 à 100 kilomètres [652] ; c'est-à-dire la simple traversée du département entre ses zones les plus périphériques.

En grande partie autosuffisante, l'économie paysanne n'a souvent d'autre but que de permettre à la cellule familiale large de subsister, alors même que le quotidien ne s'améliore que lentement [653]. Pain blanc, veau rôti, légumes variés et gâteaux commencent à apparaître sur les tables ; cette révolution alimentaire témoigne de l'insertion grandissante dans les circuits d'échange [654]. Si les habitudes alimentaires changent rapidement, l'insertion dans les circuits d'échange reste minime, preuve supplémentaire de la résistance aux influences extérieures. Même dans les zones de cultures spécialisées, une partie des terres est réservée au blé, base de calcul des fermages [655]. Toutes les fermes pratiquent la polyculture-élevage. Le dégagement des surplus couvre les dépenses incompressibles : frais d'entretien et de réparation de l'outillage, vêtements ..., permet de mieux garnir la table et consolide l'épargne du groupe. En dehors de la famille, point de salut. L'isolement des campagnes renforce son principal agent, la famille. Y compris économiquement, comme on peut l'observer dans le Léon qui conserve une attitude originale dans son rapport à l'argent ; « un communisme familial très strict est de règle. L'autonomie monétaire de l'individu est nulle dans la société paysanne [656]. »

Comment cerner le volume de l'autoconsommation ? Les statistiques agricoles ne le permettent pas. Pourtant, sans risque de nous tromper, pouvons-nous affirmer que même dans les zones maraîchères ou de productions spécialisées, une portion non négligeable des terres de culture ou de pâturage sert pour la consommation immédiate du ménage. Ce fait est par ailleurs souligné dans toutes les monographies abordant la question de l'économie rurale dans le département. Quelques statistiques traitent en creux de l'ampleur du phénomène. Ainsi, la Direction départementale de l'Agriculture fournit en 1935 des chiffres révélateurs aux conseillers généraux : la consommation annuelle de viande atteint l'année précédente 30 kilos 99 par habitant ; en différenciant villes et campagnes, on obtiendrait 60 kilos 19 dans les centres urbains contre seulement 21 kilos 09 dans le reste du département [657]. Suzanne Berger chiffre, quant à elle, à moins du tiers la production agricole mise sur le marché en 1938 [658].

(dir.), *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, p. 157–159. Dès 1926, le chemin de fer est durement concurrencé par les autocars. Jean-Michel Spill, « L'évolution des transports de voyageurs dans le Finistère », *Norois*, Vol. 70, n° 70, 1971, p. 255–275.

652. *Germinal*, 17 décembre 1921.

653. La pluriactivité permet, même dans des exploitations de petite taille de maintenir un équilibre économique, certes instable, mais qui offre l'autosuffisance. Voir la synthèse de Jean-Luc Mayaud sur cette pluriactivité qui offre de nombreux visages dans le département : Jean-Luc Mayaud, « De la pluri-activité paysanne à une re-définition de la petite exploitation rurale », *ABPO*, Vol. 106, n° 1, 1999, p. 233-234.

654. « Il est peu d'exemples de civilisations rurales ayant transformé aussi brusquement ses habitudes alimentaires. » M. Le Lannou, *Géographie de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 67.

655. F. Elégoët, « L'économie paysanne en Léon », *art. cit.*, p. 129.

656. *ibid.*, p. 129.

657. ADF, 1N167, Conseil général, Rapports, 1935 II, p. 134-135.

658. En s'appuyant sur les recherches d'André Cambiaire, *L'autoconsommation agricole en France*, Paris, A. Colin, 1952, Suzanne Berger estime que si les 2/3 de la production agricole étaient consommés directement par

L'insertion minimale de l'agriculture dans la sphère de l'échange, telle que l'évoque Fanch Élégoët à propos du Léon [659], s'observe, à des degrés différents, mais dans une même dynamique économique, sur l'ensemble du département. Charles Pelras décrit la commune de Goulien comme constituée « d'unités économiques à demi indépendantes, produisant elles-mêmes la plus grande partie, non seulement des denrées qu'elles consommaient, mais encore des objets dont elles avaient besoin. Le paysan doit être à la fois un peu bûcheron, un peu charpentier, un peu menuisier, un peu maçon, un peu vannier, etc ... et il faisait appel aux artisans locaux que pour des travaux pour lesquels des techniques ou un outillage trop spécialisé étaient nécessaires [660]. » Le monde paysan finistérien ne reste cependant pas, dans sa totalité, attaché au marché élémentaire. Les différences sociales, la hiérarchie des revenus démontrent l'existence d'une couche qui s'est élevée au-dessus du commun et qui a, par besoin d'une consommation plus importante, franchi la frontière du marché. Mais cette couche est minoritaire, comme nous le verrons au chapitre suivant. Fernand Braudel définit ainsi cette frontière :

> « Le paysan qui lui-même commercialise régulièrement une part de sa récolte et achète régulièrement des outils, des vêtements fait déjà partie du marché. Celui qui ne vient au bourg que pour vendre quelques menues marchandises, des oeufs, une volaille, pour obtenir les quelques pièces de monnaie nécessaires au paiement de ses impôts ou à l'achat d'un soc de charrue. Celui-là touche seulement à la limite du marché. Il reste dans l'énorme masse de l'autoconsommation [661]. »

L'intérêt de la question dépasse la sphère de l'économique. L'extension du marché implique que la société qui bascule de l'autre côté de la frontière se fonde dans le moule uniformisant de la société de l'échange, dans lequel, pour utiliser un autre vocabulaire, la valeur d'usage se transforme en valeur d'échange. L'importance de l'autoconsommation dans le Finistère permet à la société rurale de surseoir à son intégration dans le moule national, ce qui conforte sa volonté d'isolement. L'élite rurale a bien compris les enjeux et met en place patiemment un système tampon entre l'extérieur et le monde agricole pour réduire plus encore les surfaces d'échange. Au niveau politique, cet isolement intervient pour renforcer sans le transformer le caractère des populations. Les terres arides perpétuent « chez le Léonard de l'Arrée cette impatience de toute tutelle et cet instinct de vie indépendante [662] », le mettant hors de portée de la noblesse locale ; mais c'est ici l'exception. La pauvreté des sols intervient pour une grande part dans la liberté laissée à ces paysans démunis. Dans l'ensemble, l'isolement renforce le pouvoir des notables locaux dans leur croisade pour la perpétuation des traditions sociales, économiques et religieuses :

> « Plutôt qu'une cause directe, écrit André Siegfried, déterminant de façon immédiate les idées et les tendances elles-mêmes, le mode de peuplement paraît être une condition circonstancielle qui

les paysans pour l'ensemble de la France, la proportion était nettement supérieure dans le Finistère. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 47 note 3.

659. F. Elégoët, « L'économie paysanne en Léon », *art. cit.*, p. 129.

660. C. Pelras, *Goulien, commune rurale du Cap sizun*, *op. cit.*, p. 314.

661. Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985, p. 23–24.

662. F. Menez, *Promenades dans le Léon*, *op. cit.*, p. 199.

favorise ou contrecarre, excite jusqu'à l'exaltation ou ralentit jusqu'à l'inexistence les mouvements collectifs de l'opinion [663]. »

Dans une Bretagne qui semble ne devoir jamais évoluer en apparence, rien n'est pérenne, même dans le monde agricole comme le démontre Corentin Canévet, dans sa synthèse sur le modèle agricole breton [664]. Le monde rural devient un « monde en profonde mutation » ; les rapports sociaux évoluent aussi tandis qu'apparaissent des modes d'expression collective. Les années trente, comme nous le constaterons, sont le théâtre de mouvements sociaux dans les campagnes. L'Église n'est pas étrangère à ces changements profonds. En effet, les mobilisations de la période de la séparation, puis celles des années 1924-1926 ont appris aux paysans à réagir collectivement et de ce fait préparé le terrain, au niveau des mentalités, à des mobilisations agrariennes qui usent alors d'un registre plus agressif comme mode d'expression.

Qu'en est-il finalement de l'isolement ? Si les éléments d'une géographie rurale, avec un pays de bocage et d'habitat dispersé, en dispensent les éléments essentiels, rien ne justifie le constat d'une population rurale moléculaire et atone. La question que pose Suzanne Berger mérite de réflexion : « Pourquoi une élite conservatrice décidait-elle de courir le risque d'organiser les masses dans une campagne paisible ? [665] » Elle y répond en partie : le progrès des techniques, les circuits économiques plus dynamiques et les flux migratoires réduisent considérablement la distance sociale entre villes et campagnes. Et ainsi, les fondements de la société rurale sont menacés et avec eux, la « hiérarchie acceptée ». La noblesse ne peut s'en accommoder et prend l'initiative d'accompagner le mouvement pour le contrôler à son bénéfice. Cette analyse n'est pas contestable. Cependant, elle nécessite d'être largement amendée : le rôle de l'Église en est ignoré ; ou plutôt, l'Église y est considérée comme un supplétif du Château. De plus, il est inexact de considérer le monde rural des débuts de l'entre-deux-guerres comme un monde paisible, sans expérience de l'action collective, ce que suggère l'image — peu appropriée ici — du sac de patates de Karl Marx [666].

À la fin de la période, qu'y a-t-il de réellement changé ? Si peu dans la vie quotidienne

663. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 381.

664. C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, Et plus particulièrement, pour la période qui nous intéresse, le second chapitre, « Les étapes de la croissance », p. 83-110.

665. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 37.

666. « Les petits paysans constituent une masse énorme, dont les membres vivent tous dans la même situation, mais sans avoir de contacts multiples les uns avec les autres. Leur mode de production les isole les uns des autres au lieu d'établir entre eux un commerce mutuel. L'isolement est encore augmenté par les médiocres moyens de communication français et par la pauvreté des paysans. [...] C'est ainsi que la grande masse de la nation française est constituée par simple addition de grandeurs équivalentes, à peu près comme des pommes de terres forment un sac de pommes de terre. [...] C'est pourquoi ils ne sont pas capables de faire valoir leur intérêt de classe en leur propre nom, soit par un parlement, soit par une convention. Ils ne peuvent se représenter eux-mêmes, ils doivent être représentés. Il faut que leur représentant apparaisse en même temps comme leur maître, comme une autorité supérieure, comme un pouvoir gouvernemental illimité qui les protège contre les autres classes et leur dispense d'en haut la pluie et le beau temps. » Karl Marx, « Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte », *in* : *Œuvres*, La Pleïade, Vol. iv, Paris, Gallimard, p. 533. Jean Vigreux, très critique par rapport à l'intérêt heuristique de cette image, développe une analyse de la complexité de l'approche de Karl Marx sur la question des paysans qui ne se résume pas à sa métaphore sur le sac de pommes de terre. J. Vigreux, *La faucille et le marteau*, *op. cit.*, p. 42-45.

au travail de la grande majorité des paysans et du monde rural en général. En cela, nous pourrions suivre l'analyse de Raymond de Sagazan si nous restions aux apparences : « En 1939, aucune rupture n'apparaît encore dans la lente évolution de l'agriculture bretonne. Dans le cadre de structures inchangées, elle se contente de croître lentement en intensivité, d'ajouter quelques cordes à son arc, d'améliorer son auto-consommation, et d'augmenter quelque peu la part commercialisable de sa production à laquelle contribuent surtout blé, pommes de terre, légumes, beurre et un élevage encore très artisanal [667]. » Cette lente évolution est de fait la réalité observable dans le périmètre de l'exploitation agricole, mais le changement est profond à l'extérieur de cette exploitation. Les coopératives et les syndicats agricoles, l'enseignement agricole — sous l'égide de l'Office central — ont permis d'introduire des techniques et des productions nouvelles dans les campagnes sans rompre l'équilibre précaire de l'isolement [668].

Avant d'aborder l'évolution syndicale du monde rural et l'apparition d'une paysannerie comme mouvement social, il convient de prendre la mesure des modes de faire-valoir et de la structure sociale dans les campagnes finistériennes.

B. Modes de faire-valoir, et groupe sociaux

Propriétaires et fermiers forment l'immense majorité des agriculteurs :

Table 2.1. – Modes de faire valoir en 1929.

	Nbre	%	Surface	%
Faire valoir direct	40 059	61,41 %	397 992	62,94 %
Fermage	24 121	36,97 %	223 200	35,30 %
Métayage	669	1,03 %	6 500	1,03 %
Autre	388	0,59 %	4 650	0,74 %

Source : Ministère de l'agriculture, *Monographie agricole départementale : le Finistère*, Paris, La Documentation Française, 1959, p. 7.

Le métayage a presque complètement disparu. « Lié à des cadres agraires rigides et à une société rurale hiérarchisée, [il] n'a pas résisté aux poussées égalitaires de l'Armorique bretonne [669]. » Dans quelques communes, cependant, cette catégorie survit encore. Les métayers se rencontrent surtout dans le sud du département et notamment dans le Pays Bigouden : 180

667. Raymond de Sagazan, *L'Office Central, Réflexions sur une histoire. Vers un idéal corporatif (1911-1944)*, document dactylographié, non publié, s. d., p. 26.

668. D. Bensoussan, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du xx^{e} siècle », *op. cit.*, p. 198.

669. 7M248 et M. Le Lannou, *Géographie de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 244.

à Plonéour-Lanvern, 271 à Plozévet, 100 à Pont-L'Abbé en 1929. Si localement les rapports sociaux peuvent en porter la marque, le métayage n'est plus que quantité négligeable à l'échelle du Finistère.

Le développement du mode de faire-valoir direct prend son essor au XIX^e^ siècle : 39 % de propriétaires en 1862, 48 en 1892 [670]. Défrichements et meilleure mise en valeur des terres ont permis leur morcellement et donc une diminution sensible du coût d'achat de la surface agricole minimale nécessaire à la survie de l'unité familiale. Dans le Pays Bigouden, en deux générations, il ne reste plus de fermes supérieures à 25 hectares [671]. Productivité et valeur marchande des cultures interviennent également sur la taille des exploitations. Dans la zone maraîchère de Saint-Pol-de-Léon, de petites surfaces sont d'un meilleur rapport que dans les Monts d'Arrée ; aussi leur prix de vente, qui approche et parfois dépasse les 100 000 francs l'hectare, rend nécessaire le morcellement. À Plougerneau la dispersion des terres crée une couche importante de petits propriétaires (Voir table 2.2).

TABLE 2.2. – Variation du nombre d'exploitations à Plougerneau, par taille, entre 1892 et 1929, en ha.

- de 1	1–5	6–10	11–20	21–50
+ 262 %	+ 525 %	- 25 %	- 44 %	- 91 %

Source : Fanch ELÉGOËT, « Plougerneau (Léon) une économie rurale à travers le XX^e^ siècle », *Norois*, n° 112, octobre-décembre 1981, p. 450.

Ce phénomène, accompli en moins de quarante ans de 1892 à 1929, voit apparaître 310 propriétaires nouveaux (+ 48,67 %). Il s'agit donc bien ici d'une véritable « reformulation de la stratification sociale [672]. » Le rapport démographique entre les groupes sociaux ne peut qu'être affecté par cette évolution. Les équilibres politiques et la domination des grands propriétaires n'en sont cependant que peu ou pas affectés : les nouveaux propriétaires ont acquis des parcelles très petites qui ne permettent pas une autonomie totale et un début d'accumulation nécessaire pour y parvenir. À l'exemple de Plougerneau où le nombre d'exploitations de moins d'un hectare augmente de 262 %. L'accroissement est de 525 % pour celles qui sont comprises entre un et cinq hectares au détriment des exploitations de plus grande taille dont le nombre diminue. Les exploitations de cinq hectares constituent, en quelque sorte, la frontière de la taille d'exploitation accessible aux paysans en voie d'émancipation par l'acquisition de terres [673]. « Cette commune ne connaît que le faire-valoir direct et le fermage et le plus sou-

670. S. BERGER, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 49.

671. Le partage égalitaire joue également un rôle important dans le morcellement des terres. M. SÉGALEN, *Quinze générations de bas-bretons*, *op. cit.*, p. 303.

672. Fanch ELÉGOËT, « Plougerneau (Léon) une économie rurale à travers le XX^e^ siècle », *Norois*, n° 112, octobre-décembre 1981, p. 450-451.

673. *ibid.*, p. 450.

vent d'ailleurs il s'agit de combinaisons entre propriété et fermage [674]. » en 1929. Le mode de faire valoir direct seul concerne 399 exploitations à Plougerneau. Le fermage seul est d'usage dans 548 autres exploitations. 400 autres exploitations pratiquent simultanément, dans des proportions diverses, les deux modes de faire-valoir [675]. Ces évolutions s'observent, avec des nuances, sur l'ensemble du département.

La paysannerie n'échappe pas, par le simple accès à la propriété, à la domination politique et économique directe du grand propriétaire qui continue à jouer un rôle dépassant de loin son poids économique, comme le constate Fanch Élégoët pour Plougerneau : « Les riches étaient les maîtres de la commune. S'il arrivait à quelqu'un de se fâcher avec les propriétaires, c'en était fini de lui. Il n'avait rien à attendre de nulle part, ni de la mairie, ni d'ailleurs [676]. » De toute manière, l'acceptation de l'ordre établi est un des fondements culturels d'une partie de la société paysanne ; dans le Léon, une prière particulièrement révélatrice de cette « terre des prêtres » est toujours récitée dans quelques familles pendant l'entre-deux-guerres : *evit da bep hini da chom en e renk*, « pour que chacun reste dans son rang » [677]. Alors que les grands propriétaires ne constituent plus qu'une minorité, même avant la Grande Guerre, leur position sociale n'est pas remise en cause. André Siegfried soulignait déjà leur effacement (à l'exception notable de la région pauvre des Montagnes Noires) [678]. Le critère de la seule superficie ne suffit cependant pas pour cerner le haut de la hiérarchie paysanne ; les revenus variant d'une région agricole à l'autre, l'accès à ce statut ne nécessite pas une exploitation de grande taille dans les zones légumières. Au sommet, le propriétaire d'une ferme manoir :

> « Il s'est institué de la sorte, de Plabennec à Landivisiau, une noblesse d'éleveurs qui fait pendant à celle des marchands de primeurs de Roscoff. C'est l'aristocratie paysanne des "julots" [...]. Dans la ferme manoir où il a pris la place du noble ruiné, employant jusqu'à cinq ou six valets, le "julot" est, comme le capitaine sur son navire, le seul maître après Dieu. [...] Le "julot" impose une égale soumission à la petite classe des laboureurs et convenanciers [679], qui le respectent sans trop l'aimer [680]. »

Ces paysans aisés n'oublient par ailleurs pas d'allier « puissance économique et pouvoir social [681]. » Beaucoup d'entre eux se sont emparé du pouvoir municipal. Louis Élégoët a dressé un tableau éclairant des conseillers municipaux de Saint-Méen en 1865, 1892 et 1926 qui dévoile un véritable accaparement par ce groupe de l'ensemble de la vie locale. Cette aristocratie paysanne prospère dans tous les cantons du département ; à l'exception, semble-t-il, du Pays Bi-

674. *ibid.*, p. 454.

675. *ibid.*, p. 455, tableau n° 4.

676. Témoignage cité par F. Elégoët, « L'économie paysanne en Léon », *art. cit.*, p. 199

677. L. Élégoët, *Le Léon*, *op. cit.*, p. 192.

678. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 230 et 243.

679. Mode de concession de la terre, le domaine congéable répandu en Basse Bretagne : un propriétaire cède une terre à un convenancier en échange d'une rente annuelle. Le convenancier est considéré comme propriétaire des "édifices et superficies" (bâtiments, fossés, plantations), préexistants ou créés par lui, et la valeur devra lui en être remboursée lors du "congément" récupéré sur l'Universalis.

680. F. Menez, *Promenades dans le Léon*, *op. cit.*, p. 74–75.

681. L. Elégoët, *Saint-Méen, vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*, *op. cit.*, p. 206–207.

gouden. Là, la noblesse, « la plèbe nobiliaire [682] », a disparu depuis longtemps ; les domaines se sont tôt démembrés, pour beaucoup avant la Révolution française. Ailleurs, les surnoms qui désignent cette élite rurale, par leur existence, attestent de leur poids dans la société et de leur influence dans les mentalités [683] : *Julots* dans le Haut Léon [684], *pinvidik koz* [685] à Plouzané, *pochou gwiniz* [686] à Goulien. Au-dessous, la situation des petits propriétaires (nous n'utiliserons que les critères de taille d'exploitation, en limitant la superficie supérieure à 20 hectares) qui recouvre une multitude de situations. Quelques chiffres, tirés de la statistique agricole de 1929, permettent de resituer, à l'échelle du département, la répartition des exploitations par taille (table 2.3).

Table 2.3. – Répartition des exploitations par taille.

Superficie en ha	Nombre d'exploitations	%	Surface totale	Surface moyenne
- de 1	14 011	21,30 %	12 437	0,88 ha
de 1 à 5	18 829	28,62 %	62 466	3,31 ha
de 5 à 10	13 275	20,18 %	108 832	8,19 ha
de 10 à 20	17 001	25,84 %	322 869	18,99 ha
de 20 à 50	2 332	3,54 %	322 869	39,19 ha
de 50 à 100	296	0,45 %	19 697	66,54 ha
de 100 à 200	29	0,04 %	3 697	127,41 ha
de 200 à 500	12	0,02 %	4 502	375,16 ha
Plus de 500	2	0,04 %	1 801	900,50 ha

Source : Ministère de l'agriculture, *Monographie agricole départementale : le Finistère*, Paris, La Documentation Française, 1959, p. 17.

Au bas de l'échelle, le paysan peut être à la fois fermier et propriétaire. La trop petite superficie de son exploitation ne lui permet de survivre qu'en y adjoignant des parcelles louées ou en louant leur propre force de travail. Une telle situation se rencontre partout. 49,9 % des exploitations du département ont une superficie moyenne de 2,28 hectares, ce qui fait peu pour vivre, y compris dans les zones maraîchères. Certains petits propriétaires exercent une autre profession. Restent-ils alors paysans ? Oui si leur autre métier est une occupation annexe ou saisonnière. Non dans le cas des marins-pêcheurs qui profitent des rigueurs du temps pour leur seconde activité, non également pour les meuniers qui tous, comme le souligne Charles Pelras pour Goulien, travaillent la terre « à l'exception de quelques salariés qu'entretenaient

682. M. Ségalen, *Quinze générations de bas-bretons*, *op. cit.*, p. 239.

683. Marine Ségalen remarque qu'en « Pays Bigouden, il n'existe pas de surnom semblable, signe que la catégorie était trop nombreuse ou trop vite disparue pour se constituer en véritable classe. » *ibid.*, p. 239.

684. Le mot breton est *julod* (son pluriel *juloded*) signifie paysan riche alors qu'il désignait à l'origine les paysans-marchands du Léon. Louis Élégoët, *Les Juloded, Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, Rennes, PUR, 1996, p. 17.

685. « Riche de vieille souche ». *Le Breton Socialiste*, 7 janvier 1933.

686. « Sacs de blé ». Charles Pelras, « Goulien, commune rurale du Cap Sizun (Finistère). Étude d'ethnologie globale », *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques*, Vol. 10, 1966, p. 532.

certains gros propriétaires possesseurs de moulins [687]. » Dans le Pays Haut-Bigouden, la mer transforme les hommes. Ces marins cultivateurs : « se distinguent des cultivateurs terriens par la propreté remarquable de leurs maisons [...] ont un caractère gai, ouvert, ils sont toujours d'opinions politiques plus "avancées" que leurs voisins des terres [688] ». La commune de Plozévet compte encore 130 inscrits maritimes et celle de Plouhinec, 30, en 1944 [689].

À part quelques professions comme celles que nous venons de citer, la frontière entre ouvrier et paysan n'apparaît jamais franchement, d'autant que l'activité principale d'une personne peut varier selon la conjoncture économique. Une chute du cours des produits agricoles peut obliger un paysan à privilégier sa seconde occupation. Au-dessus des petites propriétés, un ensemble important d'exploitations moyennes (entre 10 et 20 hectares) qui s'étendent sur plus de la moitié des terres cultivées du département (51,68 %). De plus, les cultures et l'élevage restent, en grande partie, des ressources vivrières [690]. Ici se rencontre l'agriculteur qui vient d'acquérir une indépendance économique fragile, ébranlée par la crise.

Le monde paysan est donc un monde complexe dont les frontières sont mouvantes, du moins pour les paysans pauvres, ceux qui n'ont pas les superficies assez grandes pour leur garantir un niveau de production suffisant. Ils doivent alors compléter leurs revenus par une activité annexe : fermier, ouvrier agricole ou ouvrier rural, voire pêcheur. Cependant, ces équilibres sont fragiles. Qu'ils se rompent dans une conjoncture exceptionnelle et la situation sociale peut devenir difficile à gérer. Dans ce cas, les élites rurales interviennent donc immédiatement.

À la fin de la Grande Guerre, Hervé Budes de Guébriant mène une action résolue afin de baisser la pression sur le marché du travail. En effet, quand la guerre se termine, les paysans reviennent dans leur commune et cherchent naturellement à acquérir un bail rural. La loi de l'offre et de la demande entraîne, face à une demande excédant largement l'offre, une hausse importante des baux ruraux en 1921, dès la fin du moratoire institué le 5 août 1914 [691] . L'augmentation atteint 40 % [692]. Cette situation crée une tension qui inquiète les élites rurales et en premier lieu le nouveau dirigeant de l'Office central. Comme l'explique Marcel Le Moal, il est impensable de toucher au statut du fermage ou d'envisager une réforme agraire. « D'ailleurs, la plupart des notables ayant en main les rênes de la société rurale (maires, conseillers généraux, députés, sénateurs, responsables les plus influents des syndicats agricoles, mais aussi commerçants, industriels, professions libérales) sont des propriétaires terriens auxquels il ne viendrait naturellement pas à l'idée de remettre en cause la source d'une part importante de leurs revenus [693]. »

687. C. Pelras, *Goulien, commune rurale du Cap sizun*, *op. cit*., p. 335.

688. « La Pays Nord-Bigouden », *ABPO*, n° 51, 1944, p. 186.

689. *ibid.*, p. 184.

690. C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit*.

691. Cette loi impose un moratoire sur les baux ruraux dans les campagnes pour que les échéances, qui tombent soit le 29 septembre ou le 1er novembre de chaque année, ne placent dans une situation ingérable les familles qui logent sur place. Les baux à loyer ont été ainsi gelés par le décret d'application de la loi, le 1er septembre 1914 ; les baux à ferme le sont par un décret du 19 septembre 1914. *Journal Officiel*, 20 septembre 1914, p. 7972.

692. Marcel Le Moal, *L'émigration bretonne*, Spézet, Coop Breizh, p. 279.

693. *ibid.*, p. 280.

C'est là un contexte potentiellement dangereux opposant les intérêts des élites-propriétaires et des paysans. Ces paysans, revenus du front, se retrouvent ainsi sans ressources. En apportant une solution qui désamorce tout risque de contestation sociale dans les campagnes, l'appareil hégémonique agrarien fournit la preuve de son efficacité et de sa puissance à utiliser les réseaux indispensables à la mise en œuvre de sa stratégie. Se faisant le relais des dirigeants agrariens finistériens, Vincent Inizan, député et lui-même propriétaire, intervient à la Chambre à ce sujet le 1er février 1921, pour éviter l'exode à l'étranger, mais également « le chemin des villes où il y a déjà pléthore et où sévit avec assez d'intensité la crise du logement et du chômage. Ils aiment la terre, ils veulent lui rester fidèles. Gardons-les dans notre pays pour notre terre à nous [694] ». De son côté, de Guébriant écrit à l'évêché le 10 février 1921 qu'il est nécessaire de se préoccuper des conditions sociales de l'accueil des migrants. Il suggère de rechercher des points de chute catholiques pour éviter ainsi les terres protestantes [695]. Il demande à l'Église de se concerter pour préparer la venue des paysans et l'encadrer. L'opération est un succès. L'émigration vers l'Aquitaine permet de réduire la pression démographique et le chômage et évite de voir se produire dans le Léon les incidents qui éclatent dans les Côtes-du-Nord au même moment, pour les mêmes motifs. Plus de 500 familles quittent ainsi le Léon [696]. Un service d'échanges est créé, avec le soutien du ministère de l'Agriculture, par l'Union centrale des agriculteurs de France.

Comme cette question risque d'être récurrente, l'Office central se dote dès la fin de la guerre d'un service dédié à la gestion des flux migratoires vers la Dordogne et y consacre un budget annuel spécifique [697]. Ce système permet aux agrariens de gérer au mieux de leurs intérêts la main d'œuvre paysanne. Le succès est-il au bout du chemin ? Très certainement pour contrôler la situation dans le Finistère et apaiser les tensions. La pression a largement diminué ; c'était là l'objectif premier. L'installation des Bretons en Dordogne a été par contre plus difficile. En effet, de nombreux exilés se sont vu proposer un statut de métayage, statut inconnu dans la plupart des communes du Finistère [698]. La caractéristique principale de ce mode d'exploitation est l'obligation faite au métayer d'obtenir l'accord du propriétaire pour toute modification dans le choix des cultures. Deux traditions se heurtent alors : celle des propriétaires dont les terres sont consacrées à la culture du tabac et de vigne et celle des arrivants habitués à

694. Sylvain Le Bail, *Cœurs de Breizh, aux bretons d'ici et d'ailleurs*, Collection en partage, Ploërmel, Les oiseaux en papier, 2009, p. 161.

695. Un premier convoi part vers le Périgord en juin 1921. Fait révélateur, les migrants sont accompagnés par trois « pilotes » et ils n'ont aucune autonomie. Une fois sur place trois groupes sont constitués pour être fermiers dans trois secteurs différents du département. Les Léonards d'un côté, les Cornouaillais, Bigoudens et Quimperlois de l'autre et enfin ceux de Châteaulin et Châteauneuf-du-Faou. *ibid.*, p. 174. Guébriant a confié la charge de cette affaire à trois personnes sûres, les « pilotes » : François Tivenez, administrateur de l'Office, Pierre Le Bihan, agriculteur de Scaër, officier de réserve, Chevalier de la Légion d'honneur et à l'abbé François Lanchès. M. Le Moal, *L'émigration bretonne*, *op. cit.*, p. 281-282.

696. L. Élégoët, *Le Léon*, *op. cit.*, p. 169.

697. R. de Sagazan, *L'Office Central*, *op. cit.*, p. 56.

698. Sur le métayage, voir l'étude de Georges Sévérac qui comprend une approche historique de ce domaine complexe : Georges Séverac, « Réflexions sur le métayage en France », *Études rurales*, Vol. 48, 1961, p. 3–25.

d'autres cultures, à travailler avec des chevaux et à exploiter des vaches laitières [699].

La stratification sociale que nous venons de décrire brièvement se caractérise par sa complexité, avec des groupes sociaux d'intérêts divergents, mais des frontières poreuses. La volonté des élites agrariennes de maintenir un ciment idéologique va se heurter à la crise qui arrive et dont les conséquences économiques mettent à mal l'ensemble du monde rural.

C. Productions agricoles, niveau de vie et crise

Avant de suivre l'évolution du niveau de vie du monde agricole, qui tient pour l'essentiel au type et au volume de production ainsi qu'au produit de la vente des excédents alimentaires, il est nécessaire de présenter les différentes zones agricoles ainsi que les principales productions végétales et animales du Finistère. Pour ce faire, nous reprendrons de larges extraits du tableau dressé de Georges Perrault, directeur des services agricoles du Finistère, et publié dans le numéro spécial du 9 mars 1929 de *L'Illustration Économique et Financière* consacré au département.

> « – Production végétale :
>
> *Les céréales : blé, seigle, avoine, orge et sarrasin couvrent, dans le Finistère, une superficie totale d'environ 180 000 hectares. soit un peu plus du double des étendues consacrées à la culture du froment* [...]. *Le seigle, peu à peu, s'est effacé devant le froment, et le sarrasin lui même, sous un climat et dans des sols qui sont les siens, est en constante régression. Parmi les plantes sarclées qui, en raison d'une main d'œuvre encore relativement nombreuse, occupent dans le département une place importante, il convient de signaler la pomme de terre, dont la culture a pris depuis quelques années un essor remarquable* [...]. *Les variétés cultivées sont relativement nombreuses. Roscoff et Pont-L'Abbé font de la « Fin de Siècle », de la « Flucke » et du « Duc d'Albany », comme primeurs à exporter vers l'Angleterre ; Châteaulin cultive de l'« Institut de Beauvais », Quimper la « Professeur Marker », tandis qu'à la « Saucisse de Bretagne » va la préférence des cultivateurs de l'ancien arrondissement de Quimperlé. Le nord fait en outre un peu de « Hollande » ; le centre et le sud un peu d'« Early rose » et d'« Industrie ».*
>
> *Le climat du Finistère, doux et humide, dans son ensemble est éminemment favorable à la pousse de l'herbe et justifie l'existence de 150 000 hectares de prairies* [...toutefois ...] *chaque année le département importe une quantité importante de fourrage.*
>
> *Les cultures maraîchères méritent une mention toute spéciale. Les petits pois occupent actuellement dans le sud, depuis Audierne jusqu'à Quimperlé, une superficie voisine de 3 000 hectares ; mais ce sont surtout les deux régions de Plougastel-Daoulas et de Saint-Pol-de-Léon qui présentent, à ce point de vue, une physionomie toute particulière. Tout le canton de Saint-Pol-de-Léon et les communes limitrophes, dont les terres de limon. légères, profondes et naturellement fertiles ont été, en outre, progressivement améliorées par des apports de goémons, de sables marins et d'engrais chimiques, constituent aujourd'hui un immense jardin où les pommes de terre primes, les oignons, les artichauts et les choux-fleurs se succèdent sans interruption* [...]. *Parallèlement la production est considérable. En 1926-1927, la récolte de choux-fleurs a dépassé 50 000 tonnes, les artichauts en ont*

699. M. Le Moal, *L'émigration bretonne*, *op. cit.*, p. 283.

fourni près de 18 000 et, de Roscoff sont partis pour l'Angleterre 95 000 quintaux d'oignons [...]. *La fraise groupe actuellement sur les communes de Plougastel et de Loperhet une superficie totale d'environ 600 hectares et donne une production qui, presque entièrement exportée sur l'Angleterre, dépasse généralement 20 000 quintaux* [700].

– Production animale :

Le Finistère, avec ses 130 000 chevaux, se place en tête des départements français, et la qualité de ses produits lui a valu une réputation mondiale. Des milliers de sujets : chevaux de trait ou postiers bretons, partent chaque année pour les destinations les plus diverses [...]. *Tour à tour l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Pologne, la Grèce, la Russie, la Belgique et plusieurs nations de l'Amérique du Sud sont venues s'approvisionner dans le Finistère.*

Sa production bovine est également très importante, puisque tout au plus trois ou quatre départements possèdent un nombre plus élevé dans cette espèce.. »

Le Finistère est donc un département agricole avec un haut niveau de production et une main-d'œuvre abondante, ce qui convient parfaitement, comme l'explique Georges Callon, aux secteurs de cultures intensives du département. La mécanisation n'a que peu d'intérêts pour ces différentes productions, liées à des exploitations agricoles de petite taille [701].

L'évolution du prix à la vente de ces produits de l'agriculture permet de suivre de près l'état d'esprit qui règne dans le monde rural. En période de mévente ou de baisse des prix, les conditions commencent à devenir favorables à des mouvements d'humeur, sans qu'il y ait de rapport mécanique entre baisse des revenus et mobilisations. Dans les rapports préfectoraux, l'état d'esprit des populations, aussi bien rurales qu'urbaines, est scruté avec attention et maintes fois rapporté. C'est la preuve d'une inquiétude permanente des autorités qui se renforce dans le département par la présence d'un syndicalisme agricole qui sait parfaitement jouer sur deux tableaux : la participation — notamment par le biais de la chambre d'agriculture — et la mobilisation contre les initiatives de l'État.

Si l'on se réfère aux mercuriales (figure 2.1 page suivante), les prix moyens des produits agricoles connaissent deux grandes périodes jusqu'au Front populaire. Entre 1919 et 1926, l'agriculteur voit son travail toujours mieux rémunéré ; mais brutalement la tendance s'inverse et les prix s'effondrent, à l'exception de l'année 1931, jusqu'en 1936. La situation a commencé à s'améliorer pendant la guerre [702]. La demande nationale s'est alors largement accrue ; la région

700. Ces productions nécessitent une main-d'œuvre abondante, notamment au moment des récoltes. Nous renvoyons à la carte des ouvriers agricoles, établie à partir du recensement effectué lors de l'enquête de 1929 : figure 2.3 page 204.

701. L'équipement mécanique simple a certes largement pénétré les exploitations (semoirs, faucheuses, écrémeuses), mais le nombre de tracteurs est totalement anecdotique. C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, p. 94. Cependant, là aussi, les progrès techniques commencent à menacer les fragiles équilibres du monde rural. Dans le sud du département, la mécanisation naissante attire l'attention des militants qui perçoivent immédiatement le potentiel de suppressions d'emplois induit par ce type de machines. En 1935, une écosseuse à petits pois est testée à Elliant. Une deuxième machine est installée l'année suivante, matérialisant une menace sur les emplois d'ouvriers agricoles, comme le signale *La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime* du 4 avril 1936.

702. La rareté des produits agricoles explique en partie cette amélioration. Cependant, le paysan n'est pas le seul à en profiter. Yves Pourcher raconte comment, à Coray, les commerçants sillonnent les routes pour acheter la livre de beurre à 2,50 francs aux paysannes, en chemin vers le bourg, avant qu'elles n'y arrivent. De retour en ville, ces commerçants n'hésitent pas à en doubler le prix. Yves Pourcher, *Les jours de guerre, la vie des Français*

nord de la France ne pouvant rien produire, les régions non occupées ont été alors très sollicitées. Pendant toute cette période, l'État paye bien les produits qu'il achète pour nourrir ses troupes alors que dans le même temps le prix des loyers se réduit, rogné par l'inflation [703]. Ayant rempli leur bas de laine, beaucoup de fermiers peuvent enfin investir, devenir propriétaires et améliorer leur statut social [704]. Au sortir de la guerre, le nombre des propriétaires augmente donc ; la productivité s'améliore comme le prouve l'augmentation considérable de la consommation d'engrais ; une partie de la production elle-même s'oriente vers les cultures spéculatives qui connaissent un succès rapide. Ainsi, la culture du plant sélectionné de pommes de terre, introduite dans la vallée de l'Aulne en 1924 sur 72 hectares, s'étale sur 1 230 hectares en 1932 [705]. Tout ceci entraîne malgré une persistance puissante de l'autoconsommation des échanges croissants avec les circuits économiques capitalistes. D'où deux conséquences :

— La circulation monétaire s'accélère, le machinisme agricole se développe, les conditions de travail et le niveau de vie s'améliorent progressivement.

— En retour, l'économie paysanne devient tributaire comme elle ne l'a jamais été de l'état de santé économique de la société française. Maintenant les mauvaises saisons ne sont plus le seul danger à craindre.

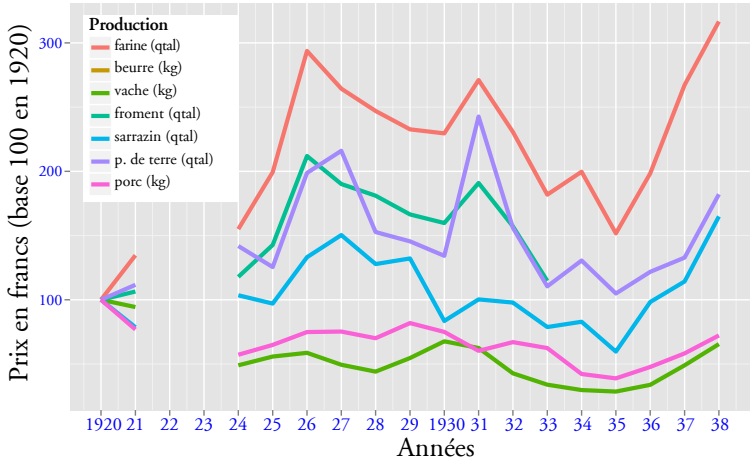

FIGURE 2.1. – Évolution des prix agricoles entre 1920 et 1938 dans le Finistère. Source : ADF, 6M885. Les chiffres de 1922 et 1923 manquent.

À partir de 1926, la prospérité n'est plus qu'un souvenir avec la chute des revenus agricoles. Pour prendre la mesure exacte de la crise, il ne faut pas perdre de vue que l'effondrement des prix de vente ne concerne que le surplus non consommé de la production. Ce rappel permet d'expliquer pourquoi, alors que les courbes des prix fléchissent depuis 1926, paysans et responsables agricoles ne commencent à parler de crise que trois ans plus tard ; d'autant que la récession des prix de 1931 est sans commune mesure avec la précédente. Le fossé se creuse alors entre baisse des revenus agricoles et augmentation des prix des engrais, machines, etc ... : « les paysans se plaignent également de la baisse de leur production, tandis que les frais généraux restent stationnaires [706] ». Au dynamisme et à la période d'ouverture vers le monde extérieur succède une phase de repli : la vente

au jour le jour 1914-1918, Paris, Librairie Plon, 1995, p. 155.

703. Les prix des denrées agricoles ont doublé entre le début de la guerre et 1916. En 1918, ils ont triplé. Une telle augmentation est sans précédent. Pierre BARRAL, « Les campagnes », *in* : Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Jean-Jacques BECKER (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Vol. 2, Paris, Tempus, 2012 [2e éd.], p. 171.

704. S. BERGER, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 141.

705. Y. POUPINOT, *La Bretagne contemporaine*, *op. cit.*, Tome II, p. 62.

706. ADF., 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 septembre 1935.

de semences et d'engrais s'effondre après 1931, les prêts à long terme accordés par la Caisse régionale du Crédit Agricole passent de 356 (9 792 000 francs) en 1932 à 60 (104 000 francs) en 1935 [707]. Les répercussions s'enchaînent : l'argent rentrant moins dans les ménages paysans, l'économie rurale en souffre dans sa totalité. Tous les corps de métier, artisans et ouvriers ruraux, commerçants subissent les contrecoups de cette crise [708]. La mévente de la récolte du blé de 1931 sonne provisoirement le glas de la période ouverte par l'après-guerre. Les producteurs de céréales sont les plus touchés. Le sous-préfet de Châteaulin souligne, en avril 1934, la « gêne proche de la misère [709] » dans le canton de Châteauneuf-du-Faou ; par contre, les prix de la pomme de terre se tiennent mieux : « Dans les cantons de Châteaulin et de Pleyben, les effets de la crise agricole semblent être atténués par la production assez abondante et rémunératrice de la pomme de terre de semence actuellement expédiée dans le midi de la France ainsi que dans le territoire de la Sarre [710]. »

Mais dès qu'un marché spécialisé fait défaut, ce qui est le cas pour toutes les productions réservées à la consommation, la crise est imparable : « Dans les campagnes [quimpéroises], à la mévente du blé sont venus s'ajouter celles des pommes de terre et des pommes à cidre ; ces dernières vendues 24 francs les 50 kilos l'an dernier sont difficilement vendues cette année [1934] au prix de 6 francs [711]. » La chute est donc très brutale.

La vente du bétail, autre richesse départementale, subit elle aussi le contrecoup du rétrécissement du marché [712]. Par ailleurs, la crise produit rapidement ses habituels effets pervers : la mévente gonfle les stocks et pousse les prix à la baisse. Les récoltes de blé de 1933 n'ont pas encore été écoulées en décembre 1934 [713]. Alors que les producteurs pensaient toucher 115 francs du quintal, la plupart restent avec leur blé sur les bras. « Seuls quelques privilégiés [714] » ont pu céder à 100 francs le quintal une partie de leur stock aux coopératives et syndicats agricoles. Alors que l'offre précède toujours plus la demande, les grands groupes d'achat interviennent pour imposer leurs exigences, quitte à accélérer le processus d'appauvrissement général : « Il ne faut pas oublier surtout combien sont vulnérables les producteurs, le plus souvent isolés, en face d'acheteurs puissamment organisés. On l'a vu, d'ailleurs, en 1936, lorsqu'au moment de la récolte le blé était descendu à 60 et même à 55 francs le quintal [715]. »

707. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 152-153.

708. Voir table table 3.13 page 302, « Variation de l'emploi par branches entre 1931 et 1936 » page 302.

709. ADF, 1M138, sous-préfet de Châteaulin, 21 avril 1934.

710. *Idem*.

711. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 6 octobre 1934. Dans un rapport daté du 5 décembre 1933, le commissaire spécial de Quimper explique : « un épicier détaillant de Quimper qui visite régulièrement avec son auto les grosses fermes isolées de la région m'a assuré que depuis quatre mois son chiffre d'affaires avait baissé de 40 %. » Cité par Alain Deniel, *Le mouvement Breton*, Rennes, Éditions François Maspéro, 1976, 450 p.

712. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 5 juin 1934.

713. Les tensions sur le prix du blé s'accroissent d'autant que la récolte est bonne A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 179.

714. ADF, 1M136, sous-préfet Morlaix, 19 décembre 1934.

715. ADF, 1N171, Conseil Général, 1937 II, p. 109.

Le Nord-Finistère n'est pas plus épargné, malgré ses spécificités. En 1931, plusieurs pays européens ont fermé leurs frontières aux exportations. L'arrêté Gilmour, en Angleterre, provoque une véritable catastrophe économique dans les campagnes léonardes [716]. Les *Johnnies*, ces vendeurs d'oignons qui partaient tous les ans de Roscoff pour sillonner les routes de la Cornouaille anglaise et écoulaient leur marchandise au porte-à-porte, se retrouvent pour la plupart au chômage. La prospérité de cette activité a permis jusqu'à la crise d'y employer plus de monde qu'avant la guerre : de 1 300 vendeurs en 1909 à 1 500 en 1929 ; ils ne sont plus que 1 000 trois ans après [717]. De même, les exportations de choux-fleurs, culture qui occupe une surface importante dans le Léon, s'effondrent littéralement pour plusieurs années (voir table 2.4).

Table 2.4. – Exportation de choux-fleurs 1930-1934.

Campagne	Tonnage
1930–1931	20 284
1931–1932	5 404
1932–1933	2 976
1933–1934	4 274

Source : ADF, 8M16.

Petits propriétaires et fermiers ont souffert plus que les autres de la crise. Les loyers ont considérablement été réévalués au cours des années vingt. Hippolyte Masson, député socialiste, lit à la tribune de la Chambre, en fin d'année 1931, une lettre révélatrice des difficultés auxquelles s'affronte souvent avec désespoir cette catégorie :

> « En 1930, j'ai loué une ferme d'une contenance de 30 hectares tout compris [...]. Avant la guerre, la ferme était louée 2 500 et maintenant je paye mon fermage 18 000 francs. Le cas n'est pas isolé. Comme nous avons eu deux années de mauvaise récolte, les denrées sont de qualité inférieure, les prix sont ridiculement bas et les bêtes sont vendues à un taux en dessous de leur valeur réelle. Je dépense 5 000 francs en engrais pour mes céréales. J'avais 14 hectares en blé et j'en ai récolté pour 16 000 francs en tout. Je n'ai même pas le bénéfice pour payer mes engrais [718]. »

Quand survient la chute brutale des revenus, les fermiers qui suffoquent sous le poids de l'endettement ne peuvent plus payer ; ils sont acculés à la ruine ce qui n'est pas sans conséquence pour leurs propriétaires qui réagissent en modifiant le prix du fermage. Les intérêts des uns et des autres sont divergents en la matière. Hippolyte Masson, qui est également conseiller général socialiste, en profite pour souligner l'égoïsme des élites rurales qui siègent à la Chambre

716. « Le prétexte fut l'apparition du doryphore dans l'Est de la France. L'Angleterre voulait se défendre contre la propagation de cet insecte dangereux et par le décret Gilmour du 15 décembre 1931, elle interdit l'entrée de pommes de terre en toute saison et l'entrée de choux-fleurs après le 14 mars ; le chou-fleur se développant en hiver ne peut être atteint par le doryphore. » `http://www.roscoff-quotidien.eu/Roskodatese.htm`.

717. Jean-Pierre Menez, *Johnnies du pays de Roscoff : hier et aujourd'hui*, n° 4, Morlaix, Skol Vreizh, 1986, p. 11.

718. *Le Breton Socialiste*, 2 janvier 1932.

d'agriculture lors de débats au sein du Conseil Général. Il fait porter la responsabilité de l'aggravation de la crise sur cette institution qui a demandé la hausse des prix des fermages alors que la période est difficile : « Les chambres d'agriculture ont demandé la modification des prix des petits fermages. La crise s'aggrave. Certains taux de fermage dépassent 7, 8 et 10 fois ceux d'avant-guerre. [719] ».

La gauche, par divers canaux, dénonce l'exploitation des plus démunis dans les campagnes. La crise dévoile les conflits d'intérêts et pourrait participer à fissurer l'unanimisme des campagnes, la « servitude volontaire » qui rend acceptables des conditions d'existence déjà difficiles avant la dépression économique. Pourtant le mécontentement qui s'installe et fournit le terreau de l'agitation sociale ne lui profite pas ou peu, à part l'exception Trégoroise. L'antériorité d'implantation des syndicats de Landerneau et leur hégémonie ruinent tout espoir de l'extension d'une contestation progressiste. La crise nourrit les mouvements de Guébriant et Dorgères, les développe grâce au recul de l'individualisme paysan. La métaphore du « sac de pommes de terre » chère à Karl Marx perd encore plus de sa pertinence dans ces années de crise économique et sociale.

Avant d'aborder les différentes étapes de l'irruption de la paysannerie — en tant que mouvement social — dans l'espace public, il est nécessaire de s'intéresser, dans le cadre de notre problématique, aux ouvriers dans les campagnes. Qui sont-ils exactement ? Et combien ? La place de ces ouvriers dans la société rurale est une question importante quand on souhaite interpréter le moment Front populaire dans un département rural comme le Finistère.

D. Qui sont les ouvriers dans le monde rural ?

Le préfet se félicite en 1931 des déboires d'un instituteur communiste qui, à Motreff, a tenté sans succès d'influencer les ouvriers carriers de la commune. L'intéressé s'est trouvé face à un milieu tout à fait hermétique « aux idées révolutionnaires qu'il professe » en conclut le représentant de la République [720]. Cette commune fait pourtant partie de ces secteurs qui constituent ce que Ronan Le Coadic appelle des « petites Russies » après la Seconde Guerre Mondiale, terres communistes qui se sont renforcées à partir d'une implantation remontant à l'entre-deux-guerres [721]. Nul déterminisme ne peut régir mécaniquement les comportements collectifs. L'appartenance à une classe sociale « en soi » — assertion qui reste par ailleurs à prouver tant les frontières entre statuts professionnels sont volatiles — n'implique aucunement que l'ensemble des individus ou des groupes qui la compose se fonde dans le modèle

719. ADF, 1N157, compte-rendu des séances du Conseil général 1931ii, p. 178.

720. ADF, 1T104, préfet, 9 mars 1931.

721. Ronan Le Coadic, « Les nouveaux Bonnets Rouges de Basse-Bretagne », *Études rurales*, n° 171-172, 2004, p. 99.

majoritaire ou, pour le dire autrement, dans une classe « pour soi » [722]. L'approche se complique quand, comme dans le cas du Finistère, aux antagonismes potentiels ou présumés de classe s'ajoute la confrontation — au regard de l'altérité construite du monde urbain — entre deux sociétés, deux modes de vie, deux traditions, avec l'omniprésence d'un encadrement religieux inflexible et la puissance syndicale de Landerneau.

Dans les villes du Finistère, la situation des salariés ne diffère pas de ce qui peut s'observer dans les grandes villes françaises, même si quelques comportements peuvent poser question, comme le constat du peu de grèves et d'entreprises occupées en 1936 [723], en opposition à l'image véhiculée par les légendes et les mythes, pour reprendre une expression de Jean Vigreux [724]. Qu'en est-il du monde ouvrier rural ? Celui-ci se décompose en deux grands groupes.

— Les ouvriers agricoles se louent tous les ans à la Saint-Michel pendant laquelle ont lieu rencontres, discussions, fixation des gages et accord. Les salaires subissent la contrainte de l'offre et de la demande : quand la crise s'approfondit, les bras ruinés des petits paysans leur font concurrence. Seul l'exode rural, véritable soupape de sécurité, soulage le marché de l'emploi. La misère s'installe périodiquement ; pourtant, la colère n'éclate jamais.

— Hors de la sphère de production agricole, de nombreux ouvriers ruraux travaillent dans les bourgs et villages dans tous les secteurs d'activité : bâtiment, conserveries, alimentations ... Ont-ils des comportements sociaux différents des ouvriers établis dans les villes ? Ils sont en tout cas employés dans de petites entreprises ou ateliers dont le dynamisme reste tributaire de la bonne santé de l'agriculture. Et ils vivent en contact avec la société paysanne, même s'ils y sont moins intimement intégrés *a priori* que les ouvriers agricoles.

Une approche de ces deux groupes demeure indispensable pour pouvoir mesurer si au sein de la société rurale des contre-sociétés minoritaires ont pu naître et se perpétuer. Ces deux catégories ouvrières sont-elles des vecteurs de pénétration de valeurs nouvelles dans le monde rural et servent-elles d'assise à la diffusion des idées républicaines puis socialistes ?

D. 1. Les ouvriers des champs

Parmi les ouvriers ruraux, certains vivent et travaillent dans les bourgs, dans des usines ou de petites unités de production, d'autres se déplacent dans les fermes à l'occasion de chantiers. Ils sont, en théorie, complètement détachés de la production agricole, sauf à pratiquer la pluriactivité [725]. Les ouvriers agricoles participent directement aux travaux agricoles et sont

722. G. Hoare et N. Sperber, *Introduction à Antonio Gramsci*, *op. cit.*, p. 32.

723. Georges Lefranc estime que trois usines sur quatre sont occupées en France pendant le mois de juin 1936. Nous en sommes loin, comme nous le verrons, dans le Finistère. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 144.

724. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 3.

725. Pour une première approche sur la pluriactivité dans le monde paysan, Ronald Hubscher, « La petite exploitation en France : reproduction et compétitivité (fin XIX^e siècle-début XX^e siècle) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 40, n° 1, 1985, p. 3–34.

permanents, logeant à la ferme, comme *penn-Ty* [726] ou louent épisodiquement leurs bras en tant que saisonniers. L'univers de l'ouvrier agricole épouse la taille de la ferme qui l'emploie. La vie est difficile et misérable pour ces hommes et ces femmes qui n'ont que leurs bras pour subsister et ne parviennent que très rarement à thésauriser pour, à leur tour, devenir propriétaires et s'émanciper. Quand la crise économique survient, ils sont les premiers à la subir de plein fouet (table 2.5).

Table 2.5. – L'impact de la crise sur l'emploi des ouvriers agricoles.

Année	population active totale	employés/ouvriers		sans-emploi		isolés [727]	
		H	F	H	F	H	F
1931	224 105	46 490	38 374	179	50	8 112	10 937
1936	184 572	39 961	23 907	456	78	8 013	7 245

Source : Statistique générale de France, recensement, 1931 et 1936.

Les salariés agricoles ayant un emploi représentent près de 38 % de l'ensemble des actifs en 1931 ; le pourcentage tombe à 34,61 % lors du recensement suivant alors que la catégorie des chefs d'établissements voit sa part augmenter (de 53,5 % à 58 %) bien qu'elle chute également en chiffres absolus. Près de 30 000 ouvriers agricoles quittent les campagnes entre les deux recensements alors que le nombre de chômeurs déclarés reste proportionnellement faible. À la misère des années de travail succèdent l'inconnu et le déracinement avec l'exode comme seule issue possible au rétrécissement du marché de l'emploi. Pourtant, malgré ces pertes, la catégorie des ouvriers agricoles représente encore 35,5 % de l'ensemble des emplois masculins et 46 % chez les femmes salariées. Il s'agit donc d'une population ouvrière, non négligeable — elle est même majoritaire en nombre — à laquelle il convient d'ajouter les temporaires, catégorie dans laquelle se retrouvent de nombreux petits propriétaires. Le recensement de la main-d'œuvre agricole effectué lors de l'enquête de 1929 en compte 6 449 sur un total de 11 349 journaliers (chez les femmes : 2 308 sur 7 033).

Pour bien prendre la mesure de l'importance de la population des ouvriers agricoles, il est nécessaire de la comparer avec les autres groupes professionnels (voir figure 2.2 page suivante). La population active totale se compose de trois catégories : les salariés, les isolés et les employeurs. Dans le groupe des salariés, les ouvriers agricoles dépassent de loin en 1936 les autres catégories avec 63 890 personnes. Ils représentent presque deux fois plus de monde que le groupe suivant, celui des « services publics », dans lequel sont comptabilisés 35 829 fonctionnaires. L'enjeu, en terme de politique hégémonique, est énorme. Ce chiffre est à rapprocher du nombre des employeurs qui surpasse celui des autres groupes avec 110 488 « chefs »,

726. Le *penn-ty* est un ouvrier agricole qui loue à un propriétaire ou un fermier une petite maison et un lopin de terre, comme des travaux. Cette location lui permet d'avoir un toit et de quoi s'assurer quelques moyens de subsistance. Par extension, le *penn-ty* est une petite maison, souvent en terre battue.

727. La rubrique des « isolés » a existé comme catégorie socioprofessionnelle de 1896 à 1936 pour désigner de petits artisans, marchands ou travailleurs à la tâche.

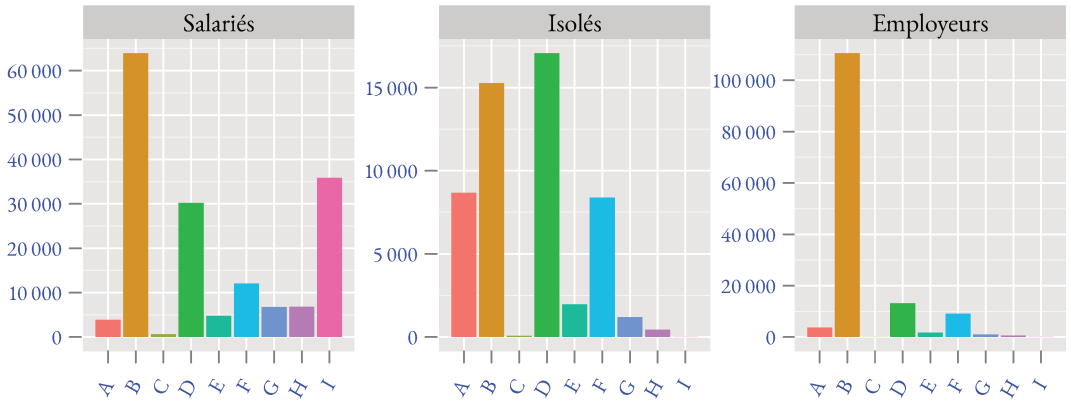

FIGURE 2.2. – Répartitions par industries ou professions en 1936.
A : Pêche, B : Agriculture, C : Industries extractives, D : Industries de transformation, E : Manutention et transports, F : Commerce, banque, G : Professions libérales, H : Soins personnels, domestiques, I : Services publics. Source : Statistique générale de France, 1936.

pour reprendre la terminologie de la Statistique générale de France. Ces entreprises emploient donc très peu de salariés. En effet, seule une entreprise dépasse les 20 salariés et 9 se situent entre 11 et 20 salariés. Cette situation crée une proximité entre ouvriers et employeurs qui rend plus complexe l'affirmation d'une identité de salarié et d'intérêts propres. Le morcellement des personnels permanents comme la nécessité de trouver un travail lors des foires aux gages pour les saisonniers empêchent toute velléité d'insubordination de se traduire en actes.

Quant au troisième groupe, celui des isolés agricoles, il est dépassé par la catégorie « industries de transformation ». Là encore la prédominance du monde rural s'impose au regard. L'explication est simple : ce groupe de travailleurs isolés des industries de transformation, qui comprend 17 056 personnes, englobe toutes sortes de métiers qui peuvent se rencontrer dans les centres urbains, mais également des métiers qui sont de véritables révélateurs non équivoques d'une économie archaïque, comme nous le verrons dans la section suivante. Ce qui est intéressant à retenir ici, c'est que ce groupe représente, dans une large proportion, des travailleurs ruraux qui ne peuvent pas être classés justement dans le groupe ouvrier, du fait de leur indépendance d'exercice. Les professions agricoles sont certes majoritaires, mais les autres professions occupent une place non négligeable dans la société, ce qui peut influer sur l'image que la société a d'elle-même [728].

La population des ouvriers agricoles ne se répartit pas de manière homogène sur l'ensemble des communes du département (figure 2.3 page 204). Une enquête, demandée par le ministre de l'Agriculture en 1930, permet de cartographier la répartition géographique de

728. Par exemple, le recensement de 1911 à Goulien comptabilise 462 personnes exerçant une profession agricole, dont 100 domestiques et ouvriers. Les autres professions, artisans et ouvriers confondus regroupent 115 personnes, des forgerons, maçons, couvreurs, menuisiers, meuniers, couturières, sabotiers, tisserands et cordonniers. C. PELRAS, « Goulien, commune rurale du Cap Sizun (Finistère). Étude d'ethnologie globale », *art. cit.*, tableau VIII, p. 219.

ces salariés [729]. Ils sont comptabilisés en distinguant deux groupes selon qu'ils travaillent plus ou moins de 120 jours. Chaque mairie a été sollicitée pour donner la répartition de ces deux groupes pour sa commune. La population recensée comprend l'ensemble des salariés agricoles des deux sexes, Français ou étrangers, de 13 à 60 ans. Les chiffres obtenus par cette enquête (35 367 ouvriers et ouvrières) sont à prendre avec les précautions d'usage [730]. Les chiffres varient considérablement selon les enquêtes. 54 781 hommes et 49 421 femmes sont recensés dans la catégorie ouvriers agricoles en mars 1931 [731]. Une grande différence donc avec l'enquête de 1930. Une autre estimation comptabilise, pour l'année 1929, 24 908 hommes et 15 705 femmes, soit 40 613 personnes en tout [732]. Ces fluctuations s'expliquent par la très grande perméabilité entre les différents statuts professionnels et le manque de rigueur des administrations chargées de la collecte des informations. L'exemple des ouvriers emballeurs de la région de Saint-Pol-de-Léon est révélateur de cette situation d'emplois multiples : ils cherchent à s'employer comme ouvriers agricoles à la fin de la saison des pommes de terre et des artichauts [733].

Les deux cartes révèlent une prédominance incontestable du sud du département dans l'emploi des ouvriers agricoles. Quelques communes se distinguent cependant dans le nord : Plougastel-Daoulas, avec des besoins en main-d'œuvre très limités dans le temps, pour la saison des fraises. La région de Saint-Pol-de-Léon, Plouescat et Ploudaniel emploie également en nombre des ouvriers pour des travaux saisonniers de récolte de pommes de terre, d'oignons, de choux-fleurs et artichauts. L'activité humaine dans les campagnes est débordante :

> « Ce qui frappe le voyageur quand il parcourt les régions légumières, c'est la vie qui s'en dégage. Des hommes partout, des femmes et des enfants travaillant aux champs et dans les cours des fermes, les routes sillonnées de charrettes et camions automobiles, les gares encombrées de marchandises, les fermes et les maisons se touchant presque sur les terres morcelées à l'extrême [734]. »

La répartition des ouvriers de plus de 120 jours dévoile un paysage encore plus contrasté. Le département est véritablement coupé en deux à partir d'une ligne Plomodiern-Carhaix. La prédominance de la moitié sud du Finistère est encore plus marquée pour les ouvriers agricoles permanents. Les besoins en main-d'œuvre y sont importants, y compris en dehors des périodes de cueillette ou de moisson. Ici les exploitations agricoles sont de taille plus importante que

729. ADF, 7M248, 30 janvier 1930. Un troisième groupe, celui des métayers, est également pris en compte par l'enquête, mais le statut du métayage n'est pas un statut de salariés. Nous n'en avons donc pas tenu compte dans nos cartes, d'autant plus que le nombre de personnes concernées est très faible comme le reconnait Guébriant, président de la Chambre d'agriculture et de l'Office central de Landerneau, « le métayage est pour ainsi dire inconnu dans le Finistère ». ADQ, 6K5, lettre de Guébriant au chanoine Le Goasguen, 29 juillet 1937.

730. En effet, pour une partie des communes, les relevés donnent certainement plus des ordres de grandeur qu'un compte exact. Ainsi Scaër, et ce n'est pas le seul exemple, compterait 900 ouvriers agricoles travaillant plus de 120 jours par an. L'arrondi à la centaine ne fait aucun doute. Il faut donc prendre ces chiffres pour ce qu'ils sont : une aide précieuse pour cartographier le nombre des ouvriers agricoles dans le Finistère. L'imprécision dans le détail ne nuit pas à cette approche cartographique des grandes tendances.

731. ADF, 7M248, préfet, 8 mars 1931.

732. Ministère de l'agriculture, *Monographie agricole départementale : le Finistère*, Paris, La Documentation Française, 1959, 61 p.

733. Voir `http://www.roscoff-quotidien.eu/Roskodatesg.htm`.

734. ADF, 6M990, dossier enquête de 1929, rapport dactylographié, s.d., p. 3.

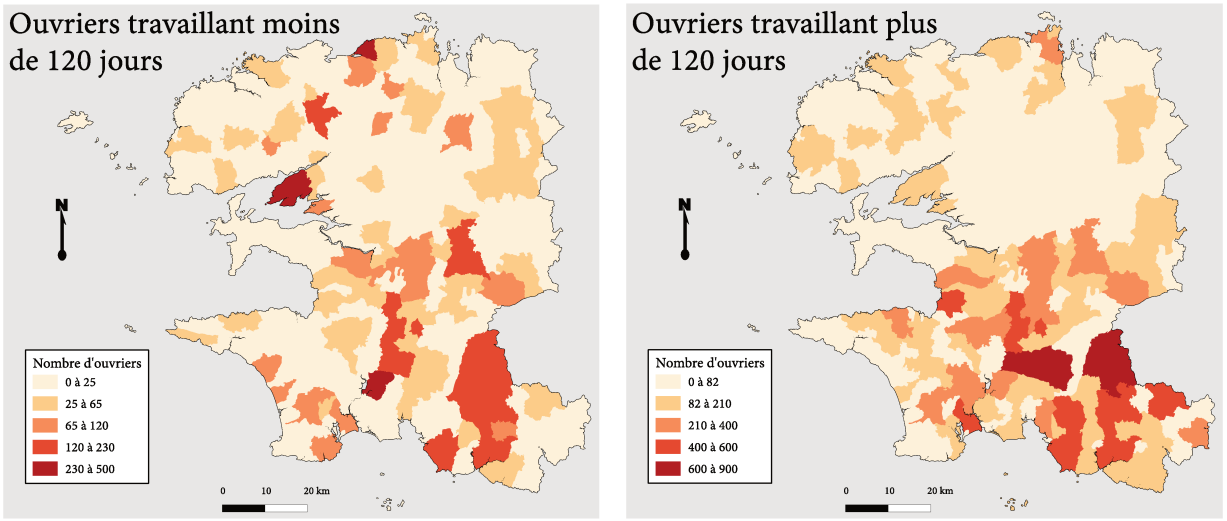

(a) (b)

FIGURE 2.3. – Les ouvriers et saisonniers agricoles du Finistère en 1929. Source : ADF, 7M248, main-d'œuvre agricole, rapport d'enquête du 30 janvier 1930.

dans les zones maraîchères du Nord Ouest du département. En effet, dans le Léon, les petites exploitations ne nécessitent en permanence qu'une main-d'œuvre familiale déjà abondante [735]. Dans le sud, les besoins dépassent largement les capacités familiales dans nombre d'exploitations. La zone légumière cornouaillaise concentre la plus grande partie des 4 200 hectares consacrés à la culture des petits pois [736]. Cette superficie exceptionnelle fait du Finistère, de très loin, le plus gros producteur du pays et explique, en partie, la présence d'ouvriers agricoles en très grand nombre.

Quelle vie mènent les ouvriers agricoles ? Les témoignages directs sont rares. Il faut s'appuyer sur des témoignages indirects, comme celui de la fille d'un employeur qui décrit la condition faite aux ouvriers permanents et aux journaliers. C'est un mélange de dureté des conditions d'existence qui évoluent très lentement et de violence symbolique qui rappelle à cette catégorie sa place dans la hiérarchie sociale :

> « Mon père n'avait qu'un commis et des journaliers. Il y avait trois ou quatre journaliers. Les journaliers ne couchaient pas à la maison, il y avait les "penty". Le propriétaire habitait une maison convenable habituellement avec étage et grenier au-dessus, tandis que les journaliers habitaient dans une petite maison bâtie à côté et ils travaillaient obligatoirement à la ferme et ils avaient un petit lopin de terre pour y mettre les légumes. Alors ils devaient des journées au patron pour tra-

735. Fanch Élégoët explique, pour Plougerneau, qu'une tendance au morcellement des propriétés s'amorce en 1892 et se poursuit jusqu'en 1929. Le nombre d'exploitations de moins de 1 ha a augmenté de 262 % et celui des exploitations de 1 à 5 ha de 525 %. Le nombre d'ouvriers agricoles se réduit alors mécaniquement. Entre ces deux dates, 310 exploitations ont été créées alors que l'effectif des salariés agricoles décroît avec moins 908 salariés. F. ELÉGOËT, « Plougerneau (Léon) une économie rurale à travers le XX^e siècle », *art. cit.*, p. 450.

736. ADF, 6M990, monographie du département, rapport dactylographié, s. d., p. 36.

> vailler à la ferme [...]. J'ai connu le temps où le commis couchait à l'écurie au-dessus des chevaux, [...] ça a été supprimé vers 1930 [737]. »

Cette description donne une image réaliste de la situation générale des salariés agricoles : pauvreté et dépendance très forte à l'employeur. Georges Dauphin, ancien maire d'Arzano, confirme cette vie difficile, en parlant de son père :

> « Il a vécu des conditions de classe, mais il a souffert même. [...] Il est devenu ouvrier de ferme à quinze ans, il n'avait pas le droit au café le matin. L'ouvrier et la bonne avaient des conditions différentes du patron ou des patrons. On lui faisait savoir qu'on ne fait pas partie de la même catégorie de gens [738]. »

Corentin Gouerou, pourtant vice-président de la section ouvrière du syndicat de Landerneau, ne dit pas autre chose sur les conditions d'hébergement des salariés agricoles, lors de l'unique grande réunion des sections ouvrières organisées par Landerneau au début de l'année 1938, ce qui montre que les conditions d'hébergement restent plus que précaires pendant toute la période de l'entre-deux-guerres :

> « En quoi consiste ce logement ? À quelques exceptions près, tous se ressemblent. Ce sera une pièce au-dessus de l'écurie, de l'étable ou de la grange directement sous le toit et où les fagots serviront de cloison pendant les trois quarts de l'année. De l'air, il n'en manque pas, il en vient de partout et on pourrait l'appeler "l'hôtel des courants d'air". La lumière vient par une lucarne ou un carreau dans le toit et où les toiles d'araignées remplacent les rideaux [739]. »

Cependant, il existe une condition plus difficile encore : celle de *plasennerien*. Ces ouvriers agricoles sont des journaliers qui forment un groupe de 250 à 400 hommes et femmes. Ils se présentent chaque jour devant la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon entre 2 et 4 heures du matin d'avril à août et entre 4 et 5 heures les sept autres mois, en espérant être embauchés et pouvoir gagner leur journée. Un érudit local, Yves Picard, qui a étudié cette population en 1905, parlait de bagne pour ces « véritables forçats [740] ». La situation de ces ouvriers n'évolue pas pendant l'entre-deux-guerres. Pour qu'ils ne soient pas contraints trop massivement à l'exil, des jardins ouvriers leur ont été installés, héritage des clos du pauvre de Saint Vincent de Paul. Le nombre de ces jardins — qui permettent de survivre en cas de chômage — augmente régulièrement, pour passer de 106 en 1906, année de leur création, à 197 en 1942. Le principe est simple : une association, la Section des jardins ouvriers, loue des terres à des propriétaires et les reloue, à un coût inférieur, à ces ouvriers agricoles. La différence est compensée par la cotisation des membres de l'association [741]. Cette association qui paraît de prime abord œuvre de charité a une utilité indéniable : elle permet de maintenir sur place des groupes d'ouvriers qui devraient émigrer autrement. Ainsi, la pression démographique sur le marché du travail est-elle ici aussi très contrôlée.

737. Jean-François Leduc, « Marie, Fille du Saint-Esprit », *Tud Ha Bro*, n° 2, 1979, p. 40-41.

738. Didier Hascoët, *De la J.A.C. à la politique, cinq itinéraires finistériens*, Quimper, Calligrammes, 1992, p. 44-45.

739. *Ar Vro Goz*, 13 février 1938.

740. Cité par L. Élégoët, *Le Léon*, *op. cit.*, p. 157.

741. Parmi les membres de l'association, tous notables de Saint-Pol-de-Léon, Guébriant père. `http://www.saintpoldeleon.fr`

Les conditions d'embauche des ouvriers agricoles varient selon la zone : le Finistère est ainsi découpé en trois secteurs jusqu'en 1936 [742]. La zone maraîchère de Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Santec et Plougoulm, forte consommatrice de main d'œuvre attire les ouvriers agricoles : les salaires y sont les plus élevés du département pour les hommes. Vient ensuite le reste de la région Brest-Morlaix puis le sud du département. Les salaires sont réexaminés tous les deux ans, mais leur fixation ne constitue, malgré le caractère officiel que lui donne la signature du préfet, qu'une moyenne. Les employeurs jouent sur la pression de l'exode pour embaucher au plus bas prix ; il ne faut donc prendre la courbe des salaires officiels que comme une tendance générale et, comme on le constate, la baisse des rémunérations intervient très tôt.

L'évolution des gages sur le long terme ne suffit pas pour mesurer la misère de ce prolétariat des champs. Les conditions de travail y participent aussi de manière importante. Une simple comparaison suffit à en montrer l'ampleur. En 1930, un valet de ferme reçoit en moyenne entre 17 et 20 francs par jour pour 300 jours de travail dans l'année [743], avec une durée quotidienne qui oscille de 9 à 14-15 heures selon la saison [744]. La même année, un terrassier quimpérois gagne lui 32 francs pour une journée de 8 heures [745]. Une telle situation pousse-t-elle l'ouvrier agricole à réagir, à fonder des syndicats pour améliorer sa situation ?

Avant le Front populaire, aucune organisation syndicale ne voit le jour. Quant aux grèves, elles sont inimaginables dans la société rurale finistérienne, d'autant que la crise pèse aussi ici. Nul signe de révolte ou de contestation, au moins dans la profondeur des zones agricoles. Cependant quelques éléments, bien rares, témoignent de transformations des mentalités. Ils ne se manifestent que dans les frontières périurbaines et uniquement dans le sud du département. Là, les propagandistes socialistes peuvent intervenir, comme à Concarneau :

> « Depuis 1928 au moins, les cellules travaillent efficacement le quartier du Lin et la campagne où elles drainent la masse inquiète des ouvriers agricoles. Du côté du Lochou on fait déjà les foins en chantant "L'Internationale". La foire aux gages de 1934, la célèbre foire des "pengossou" , a créé une certaine agitation autour des halles de Concarneau et personne ne s'y est finalement gagé, les gages du premier valet étant tombés de 3 800-4 500 francs à 2 800-3 000, nourriture, blanchissage et logement compris. Les passions se déchaînent : éberlués certains patrons se sont entendu dire qu'un jour leur terre leur serait enlevée et qu'on verrait bientôt les domestiques les remplacer [746]. »

Dans le cas cité, les ouvriers agricoles, au contact du monde urbain dans cette ville ouvrière, ne sont pas sensibles aux discours anti-urbains distillés par les notables ruraux : la réalité qu'ils ont sous les yeux ne ressemble en rien aux tableaux apocalyptiques qui leur ont été dressés. Dès que la ville s'éloigne, ces discours sont pris au pied de la lettre. La méfiance va très loin, même

742. *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*, les barèmes de salaires sont publiés tous les deux ans. Voir le graphique d'évolution des salaires ouvriers entre 1924 et 1941 : figure 7.14 page 695.

743. *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*, août 1930.

744. ADF, 7M78, réunion de la commission paritaire départementale du Finistère des patrons et ouvriers agricoles, 19 novembre 1936.

745. Bulletin du Ministère du Travail, 2e trimestre 1931, Treize professions figurent dans cette statistique. Nous avons choisi un des métiers les moins payés.

746. Pierre-Louis Le Maitre, *Les Sillons de Beuzec au Pays de Concarneau*, Concarneau, Le Maître, 1975, p. 307.

quand un emploi est en jeu, alors que le chômage s'étend. L'office départemental de placement gratuit parvient en 1934 à organiser des départs pour des travaux saisonniers dans le nord-est de la France, pour remplacer les ouvriers agricoles traditionnellement employés, des Polonais et des Belges. Seuls 60 ouvriers s'inscrivent sur les listes et la plupart se récusent au moment du départ [747]. Comment avancer une explication qui soit opérante pour l'ensemble du département sur le comportement des ouvriers agricoles ? Une hypothèse demande à être vérifiée : ces ouvriers se fonderaient-ils dans le moule dominant ? Et dans cette hypothèse, ont-ils les moyens de faire autrement ? La réponse à ces questions dépend des situations particulières. Et ici, les singularités de ce groupe social sont nombreuses.

Le travail de l'historien, au travers de l'analyse de ses sources, permet une approche statistique utile pour tenter d'appréhender ce groupe social aux contours imprécis. Le recours à la littérature peut apporter un éclairage utile à la compréhension des rapports sociaux. Parlant de la littérature de guerre, Nicolas Beaupré explique que « la "littérature de guerre" des "écrivains combattants" est donc une source nécessaire, mais non suffisante [748] ». D'où, pour notre approche, l'intérêt d'un texte de Louis Poirier dit Julien Gracq. Cet auteur est mobilisé en 1939 dans le régiment d'infanterie de Quimper. Dans les premiers temps, il participe au comité de réforme s'occupant des exemptés. Il raconte son expérience militaire de manière crue : « Il a fallu la guerre de 1939 [...] pour que je touche du doigt, très au-delà du peuple infiniment évolué qu'on coudoie dans les rues, dans les gares, une sorte de dépôt humain ténébreux, une couche nocturne, dont je n'avais encore nulle idée. » L'auteur du *Château d'Argol* se fait plus précis quelques lignes plus loin :

> « Plus tard, quand j'eus rejoint le régiment, qui cantonna çà et là pendant l'hiver entre Lorraine et Flandre, on me donna à commander une section de voltigeurs : journalier presque tous, ou garçons de ferme du Morbihan et du Finistère. Pendant les longues étapes de nuit, marchant à côté de la colonne, quand ils cessaient de parler en breton, j'écoutais le jargonnement guttural qui montait de la troupe invisible : ils parlaient de la manière de se procurer du vin rouge, de la consistance de leurs matières fécales, de leur dernière ou de leur prochaine masturbation, et je sentais, vaguement fasciné, se dénuder et bouger le tuf paléolithique sur lequel s'était figée la petite croute de la civilisation [749]. »

La description de cette humanité frustre choque ; l'effet est voulu. Ces lignes peuvent effectivement être lue comme un mépris de classe [750] de la part d'un intellectuel — Julien Gracq est agrégé d'histoire et vient d'écrire un premier roman à compte d'auteur chez José Corti : *Au*

747. ADF, 1N167, Conseil Général, 1935 II, p. 124.

748. Nicolas Beaupré, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 112, 2011, p. 55.

749. J. Gracq, « Lettrines », *op. cit.*, p. 169.

750. Dans cette perspective de la lutte des classes en temps de guerre, un ouvrage aborde les relations entre intellectuels et le peuple, sur le front, pendant la Grande Guerre. Il est issu d'une habilitation à diriger les recherches de Nicolas Mariot. À rebours d'une antienne présentant la Grande Guerre comme gommant les différences sociales, Nicolas Mariot tranche dans ses analyses : « Pour le dire brutalement, les classes sociales restent lisibles sous les uniformes ». Dans notre cas, la lecture est d'autant plus aisée que les comportements de ces voltigeurs les marquent sans ambiguïtés. Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ?, 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p. 65.

château d'Argol — face à un peuple méprisé. Ce serait faire une erreur à propos de l'auteur. Louis Poirier a été militant du Parti communiste de 1937 à 1939 et a quitté le parti au moment du pacte germano-soviétique. Les lignes qu'il consacre par ailleurs à la population laborieuse qu'il affectionne de côtoyer pendant ses promenades dans les ports du Pays Bigouden sont empreintes d'empathie [751]. Là encore, il ne faut pas généraliser, mais simplement prendre en compte qu'il existe, à l'intérieur de ce groupe social aux contours incertains, des populations extrêmement diverses. Il est important de bien mesurer que « chaque acteur historique participe, de façon proche ou lointaine, à des processus ». C'est ce qu'incite à faire Jacques Revel [752]. Entre ces ouvriers agricoles décrits par Julien Gracq et le père de Louis Le Pensec, ouvrier agricole, qui devient manœuvre aux papeteries Mauduit, adhérent de la CGT et lecteur de *La Vie Ouvrière* [753], la distance est grande. Guy Bajoit, reprenant la thèse d'Albert Hirschman, avec son triptyque d'attitudes : *exit*, *voice*, ou *loyalty*, l'enrichit d'une quatrième, l'*apathy* [754]. Les ouvriers agricoles n'ayant aucun capital symbolique — qu'il soit social ou culturel — négociable ne peuvent faire défection et ne peuvent parfois même y songer, à l'image de la description de ces garçons de ferme commandés par Louis Poirier. Il ne leur restait plus que l'*apathy*, contrairement au père de Louis Le Pensec qui a eu la possibilité de choisir l'*exit*. Mais de telles réponses ne suffisent pas à épuiser le sujet. La domination est complexe. C'est ce que rappelle Béatrice Hibou.

Au regard des conditions de vie, de travail, les ouvriers agricoles paraissent se comporter, *a priori*, en opposition à leurs intérêts propres. Cette attitude est soutendue par une conjonction de facteurs ou de « complications [755] » de la domination. Les raisons en sont multiples, complexes. Le désir de sécurité, l'instrumentalisation de la crainte de l'autre — c'est à dire de la société urbaine — sont des ressorts sur lesquels s'appuient les appareils hégémoniques. Les pratiques culturelles sont également au cœur du processus qui permet d'y parvenir, l'encadrement religieux a ici son importance. L'économie politique de la domination — les jardins ouvriers de Saint-Pol-de-Léon en sont une illustration — joue également un rôle important pour ce groupe subalterne dont une des caractéristiques est la plasticité : une partie des ouvriers agricoles se nourrit de l'espoir d'échapper à sa condition. Cette porosité entre les groupes sociaux permet l'espoir d'une ascension sociale et réduit d'autant les velléités d'émancipation. Mais, en période de crise sociale, les appareils hégémoniques savent que leur légitimité est « fluctuante et largement circonstancielle, sensible au temps [756] ».

751. Julien Gracq, « Carnets du grand chemin », *in* : *Œuvres complètes*, Vol. 2, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Éditions Gallimard, 1995, p. 1012.

752. Jacques Revel, « Micro-analyse et construction du social », *in* : Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles, la micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Le Seuil, 1996, p. 26.

753. Louis Le Pensec, « Intervention orale de Louis Le Pensec, sénateur du Finistère, enregistrée, transcrite et résumée par Christian Bougeard », *in* : Christian Bougeard (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 285.

754. Guy Bajoit, « *Exit*, *voice*, *loyalty*... *and apathy*. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, Vol. 29, n° 2, 1988, p. 325–345.

755. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, *op. cit.*, p. 31.

756. *ibid.*, p. 31.

Quand bien même l'observation d'un groupe social en dévoile toute la complexité lors des changements de focale, c'est à chaque fois « une modulation particulière de l'histoire globale [757] » qui transparaît dans la particularité objective des situations observées. Chacune de ces modulations participe à produire des comportements collectifs tout en conservant son identité propre. De ce point de vue, nous devons constater qu'aucune grève ne touche de près ou de loin la part la plus nombreuse de la catégorie ouvrière dans le Finistère entre la Grande Guerre et le Front populaire.

D. 2. Les ouvriers ruraux

Dans la majeure partie du département, la vocation agricole du Finistère s'accompagne de multiples petits ateliers et entreprises liés directement aux besoins du monde rural. Ces activités, véritable artisanat local [758], emploient de nombreux ouvriers. Quel pourcentage représentent ces ouvriers ruraux par rapport à l'ensemble de leur catégorie sociale ? Il est impossible de dégager des résultats des recensements une statistique : les catégories professionnelles sont trop générales. En effet, les résultats publiés ne tiennent pas compte de la taille des communes. Seule une étude commune par commune permettrait d'obtenir la photographie exacte de cette catégorie ouvrière et son évolution. Nous devrons nous contenter des résultats de la statistique agricole de 1929, unique document à isoler les ouvriers ruraux. Nous avons déjà signalé les approximations de la computation des chiffres communaux de cette statistique. Le tableau (table 2.6 page suivante) n'est vraisemblablement pas totalement le reflet fidèle de la réalité, mais permet au lecteur d'appréhender cette réalité de petites unités de production qui rappellent — par la proximité de l'ouvrier avec son patron — ce qui s'observe dans les exploitations agricoles.

Au total, 9 758 actifs : 4 662 artisans et 5 096 ouvriers ; à peine plus d'un salarié en moyenne par employeur. Le Finistère compte parmi les grands départements agricoles français, il n'est donc pas étonnant qu'il occupe le huitième rang par l'importance de ses artisans et salariés ruraux en 1929 [759]. Pour obtenir une vision plus précise du monde ouvrier dans les campagnes, il faudrait y ajouter les salariés des 1 068 entreprises classées parmi les industries agricoles dans la statistique de 1929 [760], ainsi que ceux des carrières, toutes exploitées dans les zones rurales. Les recensements de 1931 et 1936 isolent quelques-unes de ces activités. Les statistiques nous permettent de mesurer la taille de ces industries de l'alimentation, selon l'intitulé de la Statistique générale de France. Nous avons regroupé les industries rurales qui comprennent les industries de l'alimentation (hors conserveries) et l'exploitation des carrières dans un tableau (table 2.7 page 211). Ces industries emploient peu de monde. En dehors de la brasserie de Kérinou, qui

757. J. Revel, « Micro-analyse et construction du social », *op. cit.*, p. 26.

758. Bernard Zarca, « Constitution et organisation de l'artisanat dans la France contemporaine », *Économie rurale*, n° 169, 1985, p. 9–13.

759. ADF, 6M990, Statistique agricole de 1929.

760. La liste complète comprend 697 moulins à vent et minoteries, 7 distilleries, 20 cidreries, 3 brasseries, 3 confitureries, 100 conserveries, 13 beurreries, 4 fabriques de caséine et de lait concentré, 5 fromageries, 206 sucreries et 10 fours à chaux. Source : Statistique agricole de 1929.

Table 2.6. – Artisans et ouvriers ruraux en 1929.

Métier	Artisans	Ouvriers
Forgerons	737	610
Réparateurs d'outils	169	180
Tonneliers	63	22
Maçons	529	1 978
Sabotiers	411	236
Scieurs de long	41	16
Travaux agricoles	6	1
Distillation	57	9
Bourreliers	288	50
Charrons	593	445
Charp./menuis.	786	860
Couvreurs	466	487
Bûcherons	61	94
Élec./méca.	67	56
Battage	388	52
Total	4 662	5 096

Source : ADF, 7M248.

occupe plus de 200 personnes, l'ensemble de ces activités se fait dans de très petites unités. Pierre Flatrès, géographe, décrit le développement d'une petite entreprise de fabrication de chaussures de paille, fondée à Saint-Jean-Trolimon, par un soldat démobilisé en 1919. Vingt ans plus tard, cette entreprise occupe 3 hommes et 20 femmes en atelier et 20 autres femmes comme ouvrières à domicile. Elle a atteint alors son niveau maximal de développement [761]. Ces petits ateliers, qui s'insinuent jusqu'à l'intérieur des foyers, forment une « foule de petites industries, nées d'hier, [...] Chacune de ces industries, prise en elle-même, est bien mince, mais leur réunion au groupe puissant des conserveries suffit à créer des centres actifs [762] ».

Ces entreprises, à l'image de la fabrique de chaussures de paille, sont l'indice de la prégnance d'un artisanat rudimentaire et besogneux qui ne parvient pas à un degré de développement important. Autre signe de faiblesse, de nombreux moulins à vent et à eau sont encore exploités pendant l'entre-deux-guerres. 697 moulins et minoteries ont été dénombrés en 1929 [763] ! Comme dans l'ensemble de la Bretagne, des métiers archaïques persistent alors qu'émergent de nouvelles professions : les bûcherons et scieurs de long ont tendance à disparaître quand les électriciens mécaniciens voient leurs effectifs augmenter très fortement [764].

761. « La Pays Nord-Bigouden », *art. cit.*, p. 198.

762. *ibid.*, p. 199.

763. Les moulins à vent, ne convenant pas à la production de farine pour le pain blanc, sont peu à peu abandonnés au profit des moulins à eau. Le dernier moulin à vent de Goulien cesse, par exemple, d'être exploité en 1928. C. Pelras, « Goulien, commune rurale du Cap Sizun (Finistère). Étude d'ethnologie globale », *art. cit.*, p. 339.

764. Ce constat est également fait dans le département voisin du Morbihan : Ministère de l'Agriculture, *Mo-*

Plus anecdotique, mais reflet symptomatique d'un passé qui dure, cet artisan cordier, aperçu par Louis Poirier au passage de Rosporden alors qu'il rejoint son poste à Quimper, quand le train longe l'étang : « sur la rive, étirant sa marchandise, le long de l'eau au moyen de treuils et de chevalets de bois, un artisan cordier — le dernier de son espèce sans doute en France — fabriquait sa corde [765]. »

Table 2.7. – Emplois dans les industries de l'alimentation et les carrières en 1931 et 1936.

	1931				1936			
	Patrons	Ouvriers	Isolés	Total	Patrons	Ouvriers	Isolés	Total
Carrières	76	752	151	979	60	651	66	777
Minoteries	642	954	164	1 760	502	723	203	1 428
Beurreries	17	56	1	74	13	73		86
Cidreries-brasseries	36	385	1	422	22	375		397

Source : *Recensement général de la population*. Statistiques de 1931 et 1936.

La population ouvrière exerçant dans les communes rurales peut être estimée à un minimum de 7 000 salariés au début des années trente, soit plus de 18 % de l'ensemble des emplois dans les industries de transformation. D'autres activités devraient en augmenter les chiffres, mais elles restent difficilement repérables quand leur implantation géographique n'est pas connue. Ainsi les métiers classés, lors des recensements, dans la rubrique « confection de linge » s'exercent-ils aussi bien dans les villes que dans les campagnes. 14 077 personnes [766] (en 1936) y sont employées, dont 8 584 isolés qui travaillent en dehors de tout atelier, allant vendre leurs services de maison en maison, de ferme en ferme [767]. La large diffusion des micro ateliers dont 95 % emploient moins de cinq personnes rattache, en grande partie, cette catégorie à celle des ouvriers ruraux ; mais dans quelle proportion ? Par ailleurs, le travail de la dentelle représente une particularité à l'intérieur de la branche du travail de la confection. Lors de la crise de la sardine qui s'étend sur presque toute la première décennie du XX^e^ siècle, les femmes sont initiées à la dentelle qui se vend très bien [768]. Cette activité se répand rapidement dans l'ensemble des ports de la côte sud du Finistère. Elle commence cependant à sérieusement décliner

nographie agricole du département du Morbihan, statistique agricole de la France, annexe à l'enquête de 1929, Vannes, impr. de A. Chaumeron, 1937, p. 260.

765. Julien Gracq, « Lettrines 2 », *in* : *Œuvres complètes*, Vol. 2, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Éditions Gallimard, 1995, p. 261.

766. *Recensement général de la population*. Statistique générale de France, 1936.

767. Pour le travail à domicile, et l'application de la loi du 10 juillet 1915, consulter Colette Avrane, *Les ouvrières à domicile en France de la fin du XIX^e^ siècle à la Seconde Guerre mondiale : Genèse et application de la loi de 1915 sur le salaire minimum dans l'industrie du vêtement*, doctorat en histoire, Université d'Angers, 2010, 645 p., URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/04/77/PDF/Avrane1.pdf.

768. « La dentelle aussi, dans une large mesure, pare à la crise sardinière et plus de 4 000 ouvrières entre Camaret et le Pouldu s'adonnent à cette activité en 1911 alors qu'elle était inconnue dix ans plus tôt. [...] L'industrie dentellière devait procurer un gagne-pain complémentaire à la population féminine côtière durement éprouvée par la disparition des sardines, mais "la mode aidant, l'industrie dentellière prit en même temps qu'une extension considérable un caractère plus mercantile". » Jean-Christophe Fichou, « La crise sardinière de 1902-1913

au cours des années trente : la population active passe de 2 504 à 1 612 personnes. Cette activité circonstancielle occupe principalement les ouvrières pendant les périodes de crise. Seuls trois hommes — ils sont chefs d'établissement — sont comptabilisés dans ces professions [769]. Ces ouvrières reprennent le chemin de l'usine une fois la crise passée, et y font preuve de leur combativité à plusieurs reprises après la Grande Guerre. Ne restent à travailler la dentelle que des femmes qui n'ont pas trouvé d'activité autre ou qui cherchent un complément de revenu au foyer. Celles-ci sont particulièrement discrètes d'un point de vue social.

Les conserveries posent un problème identique, dans des communes de moins de 2 000 habitants agglomérés comme Camaret ou Lesconil, pour n'évoquer que deux des communes ayant des établissements d'au moins cinq salariés dans les principales industries connexes à la pêche. Nous avons pris le parti de ne pas considérer les ouvriers et ouvrières des entreprises liées au monde de la pêche comme des ouvriers ruraux. Pour reprendre l'exemple de Lesconil, deux usines y font travailler 150 personnes [770]. La taille de chacune de ces usines n'a rien à voir évidemment avec les micro ateliers ruraux. Des traditions de lutte ont inscrit depuis longtemps le milieu ouvrier en zone maritime dans l'espace du monde ouvrier urbain [771].

La situation ici décrite ne reste pas statique pendant les années de crise. La demande paysanne évolue insensiblement. Les habitudes anciennes, basées sur une grande part d'autoconsommation, ne laissaient de place qu'à un artisanat archaïque répondant aux rares besoins que ne pouvaient produire les paysans eux-mêmes. Les produits manufacturés n'avaient donc que peu de débouchés et ne menaçaient pas les corporations comme celles des sabotiers, tisserands, cordonniers dots Mais les mœurs et coutumes, en se transformant, commencent à saper les bases de survie de ces petits métiers. Un exemple significatif illustre ce phénomène : celui de la consommation de pain. Le secteur de la minoterie voit augmenter sa population active, entre 1931 et 1936, de 40,92 % parce que les petits moulins à vent puis à eau disparaissent peu à peu devant l'électrification de l'activité [772]. Le paysan n'a plus les outils pour moudre lui-même la farine correspondant à la consommation familiale. Le désir de pain blanc ne permet pour autant pas, en contrepartie, la création de boulangeries : le pain continue à être cuit à la maison et, avec les années de crise, le nombre de boulangeries diminue [773].

La société rurale perdure aussi grâce à ces multiples entreprises qui emploient une main-

au cœur des affrontements religieux en Bretagne », *ABPO*, Vol. 116, n° 4, 2009, p. 163-164.

769. *Recensement général de la population*. Statistiques de 1931 et 1936.

770. Ministère de la Marine Marchande, *Statistique des pêches maritimes, année 1938*, Paris, Imprimerie Nationale, 1929, p. 168.

771. Déjà, avant la Grande Guerre, André Siegfried souligne combien « l'atmosphère politique [y] est si différente » : « La pêche sardinière et l'industrie des conserves qui s'est greffée sur elle ne se pratiquent que sur la côte occidentale et méridionale de la Bretagne, entre Camaret et Quiberon. Les conditions de cette pêche et la manutention de la sardine ont eu pour conséquence d'introduire dans cette zone l'atmosphère de la grande industrie. » A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit*., p. 208.

772. C. Pelras, « Goulien, commune rurale du Cap Sizun (Finistère). Étude d'ethnologie globale », *art. cit*., p. 339.

773. Le nombre de boulangeries et pâtisseries passe de 1 110 en 1931 à 1 002 en 1936. *Recensement général de la population*. Statistiques de 1931 et 1936.

Table 2.8. – Les grèves en zone rurale.

Année	Corporation	Commune	Nombre de grévistes	Nombre total de grèves dans le département
1919	aucune			39
1920	aucune			30
1921	carriers	Huelgoat	60	3
1922	terrassiers	Plomodiern	105	4
1923	teillage de lin	Plourin	32	7
1924	charpentiers	Camaret	146	
	menuisiers	Fouesnant	8	16
1925	ardoisiers	Pleyben	120	
	carriers	Bannalec	60	30
1926	aucune			19
1927	mineurs	Ergué-Gabéric	42	4
1928	carriers	Huelgoat	50	8
1929	aucune			18
1930	galochiers	Rosporden	43	10
1931	conserve	Plonéour-Lanvern	120	
	tailleurs de pierre	Huelgoat	45	
	terrassiers	Lanvéoc	45	
	manœuvres	Roscoff	50	11
1932	aucune			3

Source : Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, Office du travail, *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage*, 1919-1932.

d'œuvre nombreuse et bon marché dont les conditions de travail restent difficiles, même pendant la période du Front populaire. Au début de l'année 1938, la CGT cherche à se renseigner, non sans mal, sur la situation des ouvriers minotiers. Le Front populaire a déjà deux ans et des avancées sociales indéniables ont fait progresser les avantages sociaux du monde du travail. Pourtant, évoquant un moulin produisant environ 100 quintaux de blé par jour à Plounévez-Lochrist le syndicat dénonce le fait que le patron « emploie deux ouvriers travaillant de 17 à 18 heures par jour, à raison de 1 franc de l'un et l'autre 0 franc 50, et travaillant toute la semaine, même le dimanche [774]. » Un monde sépare les ouvriers urbains de ces « petites gens sans terre ». L'absence de grèves et l'inexistence de structures syndicales en dehors des centres urbains, avant le Front populaire, attestent du peu de combativité des ouvriers ruraux, comme des ouvriers agricoles. Aucun mouvement revendicatif ne touche les établissements de très petite taille pendant la période. Seules sont touchées des structures qui dépassent la taille de l'atelier, à l'exception d'une grève de menuisiers en 1924 à Fouesnant [775].

774. *Le Travailleur Brestois*, n° 20, 18 mars 1938.

775. 8 grévistes, dépendants de 4 établissements arrêtent de travailler pendant 8 jours et obtiennent une partie de leur demande : ils passent de 22 à 23 francs par jour alors qu'ils en demandaient 25. Ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, *Statistique des grèves survenues pendant l'année 1924*, Paris,

Table 2.9. – Scores de la gauche dans les communes rurales ayant connu des grèves.

Commune	Résultat ville	Résultat circonscription
Ergué-Gabéric	32,30 %	37,00 %
Fouesnant	17,50 %	37,00 %
Plonéour-Lanvern	50,28 %	41,60 %
Plomodiern	3,48 %	11,40 %
Lanvéoc	1,48 %	11,40 %
Roscoff	8,08 %	2,80 %
Huelgoat	67,08 %	31,80 %
Pleyben	14,82 %	11,40 %
Bannalec	48,22 %	26,20 %
Rosporden	56,33 %	26,20 %
Camaret**	19,02 %	15,70 %
Plourin	76,27 %	66,60 %

* blancs et nuls : pas de candidat de gauche.
** % des exprimés, les marins sont en mer.
Source : Résultats des élections législatives de 1936, ADF, série M.

Nous avons supprimé de notre liste de grèves dans le monde rural les conserveries, avec là aussi une exception, Plonéour-Lanvern. Les grèves très dures qui ont éclaté dans le Sud-Finistère à la fin du dix-neuvième siècle induisent une combativité ouvrière déjà ancienne [776]. Ces entreprises, nous l'avons vu, sont plus perméables à l'action collective et à la remise en cause des hiérarchies sociales. Nous avons donc retenu une seule grève du secteur de la conserverie, au regard de son éloignement des zones ouvrières de la côte. Cette grève a paralysé deux usines pendant deux jours, en juin 1931, entraînant dans le mouvement 120 des 160 salariés qui ont obtenu satisfaction dans leur demande d'augmentation de salaire [777]. Au-delà de ces usines et du milieu maritime, il est nécessaire de faire le bilan des grèves dans l'ensemble du monde rural pour bien mesurer le degré de combativité des salariés. Quand nous comparons la combativité en milieu urbain à celle des ouvriers ruraux, la différence frappe immédiatement. Il suffit de relever les unes après les autres les grèves en milieu rural et d'en comparer le nombre avec le total annuel des grèves recensées dans le département (table 2.8 page 213).

Quelques enseignements peuvent être tirés de ce tableau. 14 conflits du travail ont touché les zones rurales sur un nombre total de 202 grèves entre 1919 et 1932. Nous en avons exclu les grèves se produisant dans la périphérie immédiate des grandes villes ouvrières du département ainsi que les grèves affectant les conserveries dans les communes côtières pour des

Imprimerie Nationale, 1926, p. 62-63.

776. Claude Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914*, doctorat d'histoire contemporaine, Paris, Université de Paris X, 1982, 1 288, Tome I, p. 246 et suivantes.

777. Ministère du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant les années 1930-1931*, Paris, Imprimerie Nationale, 1936, p. 10-11.

raisons que nous avons déjà expliquées [778]. Six autres grèves concernent le sous-sol et le travail de la pierre dont trois au Huelgoat [779]. La majorité des grèves implique donc des secteurs traditionnellement combatifs. De plus, la taille des entreprises est nettement plus élevée que la taille moyenne des entreprises rurales. Seules les concentrations ouvrières bougent en dehors des zones urbaines et ce d'autant plus que la commune est favorable à la gauche (table 2.9 page 214), comme à Plourin où la grève touche un établissement de teillage du lin, un secteur d'activité « à mi-chemin entre la campagne et l'usine [780] ». C'est là la seule grève affectant un secteur d'activité traditionnel. Même dans le canton de Saint-Pol-de-Léon, la grève qui éclate en 1931 concerne une entreprise de 75 salariés [781], dans une commune où la gauche fait de meilleurs scores — ils sont ici très relatifs — que dans la moyenne de la circonscription.

La comparaison effectuée dans le tableau indique bien que la gauche fait toujours de meilleurs scores dans les communes qui connaissent des grèves que sur l'ensemble de la circonscription. La relation n'est pas mécanique, mais participe, sans nul doute, à l'explication. Les quelques exceptions, comme les grèves de Lanvéoc, Plomodiern et Camaret se déroulent dans des communes dans lesquelles les votes de gauche sont très minoritaires. Le milieu social n'y est donc pas favorable. Il faut ici se préoccuper du type d'entreprise touchée par la grève : il s'agit pour tous ces cas de grands chantiers gérés par des entreprises extérieures. À Lanvéoc, c'est une seule entreprise de terrassement employant 80 salariés qui est touchée par une grève de trois jours, lors d'un chantier sur la base aéronavale [782]

Dans ce chapitre, nous avons commencé par mesurer l'importance de la population rurale et des différents groupes sociaux qui la composent. L'enjeu hégémonique est d'importance dans le Finistère. Après une longue gestation, le mouvement syndical agrarien se construit autour de la volonté de maintenir dans les campagnes les hiérarchies sociales, en s'ouvrant cependant aux élites paysannes qui comment à émerger . Cet objectif va être atteint pendant l'entre-deux-guerres. Le mouvement agrarien doit affronter la tendance à l'isolement du monde rural, tendance qu'il exploite à son profit, mais il doit aussi faire front contre les tentatives de lui disputer sa position hégémonique.

778. C'est le cas à Trégunc, Saint-Marc, Lambézellec.

779. Le sous-sol est exploité intensivement dans cette partie du Finistère depuis le début du XVIII[e] siècle. R. Le Coadic, *Campagnes rouges de Bretagne*, *op. cit.*, p. 35-37.

780. Jean-Yves Andrieux et Daniel Giraudon, *Teilleurs de lin du Trégor (1850-1950)*, Morlaix, Skol Vreizh, 1990, 84 p.

781. Ministère du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant les années 1930-1931*, Paris, Imprimerie Nationale, 1936, p. 50-51.

782. Sur les 80 salariés, 45 participent au mouvement. Ministère du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant les années 1930-1931*, *op. cit.*, p. 44-45.

E. Landerneau et Lanmeur

En France, le syndicalisme agricole, à l'instar du syndicalisme ouvrier, commence à se développer après l'adoption de la loi du 21 mars 1884 [783]. Ce n'est cependant que 22 ans plus tard, peu de temps avant la Grande Guerre [784], que sont posées les bases d'une structure syndicale dans le Finistère. Après bien des aléas, l'expérience aboutit [785].

À partir de ce premier socle, le syndicalisme agricole finistérien devient, entre les deux guerres, une organisation tentaculaire qui quadrille une grande partie du département [786]. Un nom s'attache à l'histoire réussie de l'Office central, conçu et construit comme une contre-société, celui d'Hervé Budes de Guébriant. Suzanne Berger a consacré de nombreuses pages de son livre, *Les paysans contre la politique*, à l'action de cet aristocrate, au travers du développement de l'union syndicale la plus puissante du pays avec l'Union du Sud-Est [787].

Guébriant n'est cependant pas la seule personnalité emblématique de la période dans les campagnes. En effet, ce sont en fait trois hommes qui ont particulièrement marqué l'histoire du monde rural dans le Finistère pendant les deux décennies de l'entre-deux-guerres. Le premier, par ordre d'apparition dans l'espace public, Guébriant prend les commandes de l'Office central dès la fin de la guerre. Il a — en apparence — le champ libre, mais il doit adapter sa stratégie à l'irruption, à la fin de cette première période, des « cultivateurs-cultivants [788] » qui remettent en cause la puissance hégémonique de l'Office central.

La deuxième décennie voit apparaître d'un coté Henri Dorgères étudié par Robert O. Paxton [789] et de l'autre François Tanguy Prigent auquel Christian Bougeard a consacré un ouvrage [790]. Ces deux hommes menacent la position hégémonique acquise par les élites agrariennes finistériennes dans la société rurale, mais pour des raisons bien sûr différentes. Le premier s'allie rapidement avec Guébriant, se partageant ainsi la tâche et ouvrant toutes les possibilités entre consentement et coercition. Tanguy Prigent symbolise lui la contestation des hiérarchies sociales dans les campagnes et, avec les organisations de gauche, affronte sur tous les terrains les différentes composantes de l'agrarisme.

783. « Conçu initialement pour les patrons et les ouvriers, le projet a été élargi au cours des débats à d'autres bénéficiaires, comme les agriculteurs. Ce n'est que tardivement (en février 1884), et de façon plus anodine, que la commission s'approprie d'un amendement du sénateur Oudet, ajoutant à l'article 3 la défense "d'intérêts agricoles". » Denis Barbet, « Retour sur la loi de 1884. La production des frontières du syndical et du politique », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 11.

784. François Mévellec, « Un exemple d'organisation paysanne en France, l'Office central de Landerneau », *in* : Vol. Le mémorial des bretons, s. l., s. d., p. 11.

785. « Les débuts du syndicalisme agricole dans le Finistère furent laborieux et peu prometteurs » constate Suzanne Berger. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 90.

786. Comme le montre la carte dressée par Corention Canévet. Voir figure 2.5 page 232.

787. Mélanie Atrux-Tallau, *Histoire sociale d'un corps intermédiaire : l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (1924-1974)*, doctorat en histoire, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2012, p. 31.

788. Pierre Barral, « Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants », *Le Mouvement Social*, Vol. Aspects régionaux de l'agrarisme français avant 1930, avr. 1969, p. 147–161.

789. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*

790. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*

Biographie 3 – Hervé Budes de Guébriant

Hervé Budes de Guébriant. Directeur de l'Office central des syndicats agricoles du Finistère. Né le 21 août 1880 à Saint-Pol-de-Léon. Décédé le 30 juin 1972.

Guébriant fait partie d'une famille puissante. Son père est maire et conseiller général de Saint-Pol-de-Léon, sa mère est dirigeante régionale de la Ligue patriotique des Françaises. Un de ses oncles est Archevêque de Marcianopolis. Ingénieur agronome de formation, il fonde à 31 ans, à Saint-Pol-de-Léon, la première mutuelle-accident agricole de France. Il participe à la guerre et obtient le grade de lieutenant, avant d'être fait prisonnier en septembre 1915. Il devient président de l'Office central le 9 juin 1919. Il accède également à la présidence de la Chambre d'agriculture du Finistère en 1927 et devient trésorier de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
Agrarien convaincu, il est nommé, le 22 janvier 1941, président de la Commission nationale d'Organisation de la Corporation agricole par le gouvernement de Vichy. Il a été arrêté et emprisonné en novembre 1944 et libéré en août 1945. Il obtint en 1952 des indemnités pour internement abusif.

Source : François Mévellec, « Un exemple d'organisation paysanne en France, l'Office central de Landerneau », *in* : Vol. Le mémorial des bretons, s. l., s. d., p. 209–221 et Mélanie Atrux-Tallau, *Histoire sociale d'un corps intermédiaire : l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (1924-1974)*, doctorat en histoire, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2012, 1304 p.

Il ne faut pas négliger, juste avant le Front populaire, les premiers indices d'une mésentente entre l'Office central et la hiérarchie catholique, sous peine de ne pas pouvoir comprendre les questions que cet antagonisme naissant pose à propos des contours du bloc rural.

Landerneau, puissance syndicale agrarienne

C'est Pierre Barral qui s'est attelé le premier à cerner les caractéristiques essentielles de l'agrarisme [791]. Son approche est cependant très extensive, incluant toutes les expressions collectives du monde rural. Cette définition, au-delà du caractère novateur de son ouvrage, a été critiquée comme trop peu précise pour cette raison [792]. En 2008, un colloque, dirigé par Pierre Cornu et Jean-Luc Mayaud, a participé à resserrer la définition en expliquant que : « c'est justement le postulat de l'agrarisme que cette identité interclassiste de "paysannerie", puis du "monde agricole", supposés avoir plus d'intérêts communs face à l'industrialisme urbain que d'éléments de division en leur sein ... Représentation puissamment inscrite dans la culture nationale depuis les débuts de la Troisième République, légitimée par tout un travail de produc-

791. Pour ce spécialiste du monde rural, l'agrarisme représente « une force sociale profonde, celle des agriculteurs luttant pour défendre leur place dans la société industrielle. » P. Barral, *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, *op. cit.*, p. 16.

792. Voir la recension de son ouvrage : Philippe Gratton, « *Barral (Pierre)*. Les agrariens français de Méline à Pisani », *Revue française de science politique*, Vol. 19, n° 4, 1969, p. 901. Il y est explicité ainsi la critique centrale : « L'inconvénient majeur de cette perspective est évidemment d'obscurcir quelque peu la diversité des oppositions à l'intérieur de la paysannerie française ».

tion discursive [793] ». Sur ces bases, l'agrarisme, qui est bâti sur un clivage, se construit donc avec la volonté des élites de faire bloc, sous leur autorité, autour d'un intérêt présenté comme commun au monde rural. Et par définition, l'agrarisme est d'abord et avant tout une pratique [794]. L'agrarisme en action se déploie ainsi avec vigueur dans le département pendant l'entre-deux-guerres parvenant à surmonter tous les obstacles.

Un développement rapide L'histoire de l'agrarisme, c'est-à-dire de l'élément moteur du bloc rural, en Bretagne a été étudiée en détail par David Bensoussan qui a plus particulièrement décrit les stratégies à l'œuvre dans le Finistère avec l'Office central de Landerneau, complétant ainsi le travail de Suzanne Berger. Il a porté avec raison un regard critique sur l'affirmation de l'universitaire américaine d'un refus du politique par l'organisation agrarienne landernéenne [795]. Les étapes du développement de l'Office central sont donc largement connues. Nous nous contenterons d'en rappeler les grandes lignes. Au-delà de la chronologie, il est indispensable de bien comprendre comment cette jeune organisation — avec un encadrement en partie décimé pendant la guerre — parvient à se construire avec l'aide de l'Église. Et comment les agrariens cherchent, lorsque le niveau de développement est suffisant, à se libérer de cette tutelle pour devenir le groupe dirigeant du bloc rural, y compris dans les aspects culturels — par le biais des appareils idéologiques — nécessaires à asseoir son hégémonie.

Les élites rurales ont tenté de perpétuer les hiérarchies anciennes dans les campagnes, mais ont rapidement constaté que le « politique d'abord [796] » ne fonctionne plus. L'élection de l'abbé Gayraud en 1897 contre le comte de Blois dans la 3e circonscription de Brest a sonné le glas de toute tentative politique de l'aristocratie pour perpétuer sa domination [797]. Alors l'aristocratie rurale se lance dans la construction d'un appareil hégémonique qui regroupe syndicat, mutuelles et coopératives, tout en s'inscrivant dans « un projet syndical éminemment conservateur [798] ». La prise de conscience des élites sociales du bloc agraire que le monde rural

793. Pierre Cornu et Jean-Luc Mayaud soulignent ici avec raison la dimension quasi essentialiste de l'agrarisme, relevant de l'ordre naturel du monde. Pierre Cornu et Jean-Luc Mayaud, « Le temps retrouvé de l'agrarisme ? Réflexion critique sur l'historicité et l'actualité d'un paradigme », *in* : Pierre Cornu et Jean-Luc Mayaud (dir.), *Au nom de la terre. Agrarisme et agriens en France et en Europe du XIXe siècle à nos jours*, Mondes ruraux contemporains, Paris, Boutique de l'histoire, 2008, p. 14.

794. Définition de l'agrarisme dans le Larousse : « Courant idéologique présentant l'agriculture et le monde rural comme des ensembles économiques et sociaux spécifiques et solidaires. » `http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/agrarisme/1741`. Jean Vigreux en propose une définition proche, mais il précise que cette idéologie s'affirme dans une praxis : « L'agrarisme doit être [...] compris comme l'idéologie, la pensée politique agrarienne, qui induit une pratique. » J. Vigreux, *La faucille et le marteau*, *op. cit.*, p. 107.

795. David Bensoussan évoque au contraire « une stratégie résolument politique ». Analyse que nous partageons. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 478.

796. L'expression est de Charles Maurras, en désaccord avec l'Église catholique. Voir Bruno Goyet, *Charles Maurras*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 135.

797. Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880/1930*, Vol. 2, Bibliothèque historique Privat, Toulouse, Éditions Privat, 1986, p. 188.

798. D. Bensoussan, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du XXe siècle », *op. cit.*, p. 196.

change date de la fin du XIX^e^ siècle. Ces changements menacent leur position dans la hiérarchie sociale [799]. L'Office central est né de cette inquiétude profonde explique Raymond de Sagazan. Son analyse est intéressante en ce qu'elle révèle ses représentations des rapports sociaux en tant qu'ancien dirigeant du syndicat. Derrière les républicains, les « rouges ». Il ne faut donc pas céder d'un pouce le terrain :

> « Face au monde extérieur, politique, urbain, industriel, affairiste, avec lequel le monde agricole et rural se trouve peu à peu confronté, apparaît le besoin plus global de se serrer les coudes. D'autant que le paysan Breton est profondément religieux, et que, à l'élimination progressive des notables conservateurs qui rassuraient, par ce que catholiques, parce que terriens, enfin parce que notables. [...], voici apparaître les "politiciens", bouffeurs de curés, anticléricaux, radicaux d'un "rose" au demeurant fort pâle. Mais derrière eux se profilent d'inquiétantes silhouettes d'un "rouge" plus accentué [800]. »

L'Office central de Landerneau est devenu une organisation dont les ramifications se déploient dans presque toutes les communes du Finistère au moment du Front populaire. Son président est l'une des personnalités les plus puissantes du département. Pourtant cette organisation est d'origine récente. À l'origine, onze syndicats se réunissent à Quimper en août 1906 pour créer une première union afin de mettre en place un bureau d'achat commun [801]. Elle se dote d'un nom qui exprime littéralement sa réalité : l'Union des onze syndicats réunis. Ce congrès de fondation désigne à la tête de l'Union trois nobles et huit notables paysans [802]. Le profil de cette union de syndicats communaux, présidée par un des trois nobles, Augustin de Boisanger, de la commune de Saint-Urbain, explique le succès ultérieur de l'Office central qui en reprend les deux principales caractéristiques. D'une part, l'union syndicale s'est bâtie à partir de syndicats locaux, comme cela s'est passé dans le Morbihan, au contraire des trois autres départements de la Bretagne historique qui s'appuient sur un syndicalisme départemental [803]. Le développement du syndicalisme agricole est de fait bien plus dynamique quand il est près du terrain et des acteurs. D'autre part, le syndicalisme finistérien est dès ses origines — et pour toute la période qui nous intéresse — dirigé par un noble. Dans le Finistère, les notables locaux roturiers, propriétaires ou agriculteurs eux-mêmes, participent à l'emprise hégémonique du syndicat, multipliant ainsi les relais de pouvoir. Cette option ne relève pas d'une volonté de contrôle absolu de la noblesse finistérienne à l'œuvre dans le syndicalisme paysan, mais au contraire d'intégration et de plasticité sociale à l'opposé d'un comportement de caste [804]. De

799. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 271.

800. R. de Sagazan, *L'Office Central*, *op. cit.*, p. 30.

801. *ibid.*, p. 47.

802. F. Mévellec, « Un exemple d'organisation paysanne en France, l'Office central de Landerneau », *op. cit.*, p. 210.

803. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 272.

804. C'est la grande force de Guébriant d'avoir compris que ce type de fonctionnement ne pouvait qu'inciter les notables roturiers à revendiquer leur part de responsabilité et donc à s'opposer à la classe dirigeante pour pouvoir intégrer la direction du bloc rural. C'est ce que constate Antonio Gramsci, évoquant l'incapacité de la noblesse à accepter une quelconque assimilation des élites grandies hors de son sein, pour d'autres conditions historiques : « Les classes dominantes précédentes étaient essentiellement conservatrices en ce sens qu'elles ne tendaient pas à mettre en place un passage organique des autres classes à la leur, et donc d'élargir "techniquement" et idéologi-

plus, les *habitus* de hiérarchie sont tellement ancrés dans les mentalités qu'ils paraît impossible aux élites paysannes de prendre la direction du syndicat, assurant de fait à la noblesse la direction effective des affaires. L'abbé François Mévellec, qui a été un des acteurs de la construction du syndicat [805], évoque ainsi les blocages mentaux à l'œuvre, au lendemain de la guerre, pour remplacer les dirigeants d'origine aristocratique, morts à la guerre : « aucun des notables paysans appelés à la réunion du Conseil le 19 mars 1919 n'envisageait de prendre la présidence. Tous jugeaient que l'heure n'était pas venue pour eux d'assurer pareille charge, tenue jusqu'ici par une main blanche. Les besoins de leur ferme et de leurs familles ne leur permettaient pas, faute de temps de sortir du rang pour s'imposer à des cultivateurs comme eux-mêmes [806]. » Nous retrouvons ici un des degrés de la « hiérarchie acceptée » de Pierre Barral [807]. La société rurale est composée de plusieurs strates différenciées selon le lien patrimonial à la terre [808]. Chaque catégorie sociale accepte comme évidente l'ascendant du groupe socialement supérieur. En haut, l'aristocratie agrarienne, aidée par les élites rurales — paysans aisés — domine la foule des petits propriétaires, fermiers et ouvriers agricoles, à laquelle Guébriant n'accorde aucune capacité à penser par elle-même son propre destin [809].

Le nombre de syndicats passe de 11 à l'origine, à 28 le 16 septembre 1911. La structure

quement leur sphère de classe : c'est la conception d'une caste fermée. » Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 8*, §2. Robert Paxton attribue à Henri Dorgères l'initiative du remplacement des notables ruraux par d'« authentiques paysans ». Il se trompe : dès 1919, c'est ce qui s'observe dans l'Office central. Cependant, ces authentiques paysans deviennent effectivement *ipso facto* des notables ruraux de par leur position dans l'organisation. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 14.

805. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, note 29, p. 539.

806. Les mains sont blanches parce qu'elles ne se salissent pas dans des travaux manuels ce qui rend disponible au commandement. F. Mévellec, « Un exemple d'organisation paysanne en France, l'Office central de Landerneau », *op. cit.*, p. 212.

807. Ce concept de « hiérarchie acceptée » rejoint les analyses de Yves Cohen sur la place des chefs, notamment son intérêt pour le charisme qui apporte une des clés de compréhension du phénomène hiérarchique. Dans *Le siècle des chefs*, Yves Cohen qui cherche à analyser le désir de chefs montre que le charisme joue un rôle important. Yves Cohen, *Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et d'autorité (1890-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2013, p. 151. Il le définit ainsi : « Ce qui désigne le charismatique, c'est que le choix porte sur la personne pas sur le programme ». Le chef tranche en dernier ressort. C'est bien ce que l'on observe dans le fonctionnement de l'Office central. En effet, les témoignages concordants rassemblés par Suzanne Berger confirment que personne ne se permettait de contredire Guébriant. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, note 2 p. 108.

808. Guébriant ne peut nier les différenciations de ressources : « Les uns apportent les capitaux qu'il faut faire fructifier, d'autres se font les agents techniques de l'utilisation de ces capitaux, il en est enfin qui mettent au service de la production le travail rémunéré de leurs bras ». Mais il place l'observation sur un simple terrain technique. Pour réfuter à l'avance l'existence de tensions sociales comme conséquence d'une stratification sociale génératrice d'inégalités, Guébriant explique que les différences entre propriétaires du sol, fermiers ou métayers, ouvriers agricoles, n'en sont en fait pas. Chacun pouvant appartenir à une ou plusieurs de ces catégories. C'est effectivement le cas, mais l'aristocrate agrarien ne précise pas que cette double ou triple appartenance n'a pas cours à un niveau d'accumulation du patrimoine. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 279.

809. Ses propos sur les capacités du peuple à s'organiser ne laissent aucun doute : voir la note section E page 234, 234.

change de nom et devient l'Office central des œuvres mutuelles du Finistère, pour peser d'un poids plus grand dans les diverses négociations. « L'O.C. est alors la coopérative des syndicats adhérents et de leurs membres. Elle leur est exclusivement réservée [810] ». Le syndicat se double d'une première coopérative régionale dont les statuts sont déposés en septembre 1911 [811]. C'est cette double fonction qui assure le succès de cette organisation après la guerre, quand vient le moment des « vingt glorieuses [812] ». Les nécessités financières poussent les organisations à regrouper, au-delà du département, certaines activités pour d'évidentes raisons de coût. C'est ainsi que les unions syndicales bretonnes créent la Caisse régionale d'assurances mutuelles-incendies de Bretagne dont le siège est à Landerneau à partir de 1910 [813]. L'habitude de travailler en commun, prise très tôt, s'accroît après la guerre — y compris au niveau national — facilitant les mobilisations régionales communes lors des mouvements contre les assurances sociales au début des années trente.

En octobre 1912, se tient à Landerneau le premier congrès de l'Office central [814]. L'immeuble qui abrite le siège est d'ailleurs inauguré et béni par M^gr^ Duparc, confirmant la bienveillance de la hiérarchie catholique à l'égard d'un syndicalisme corporatiste sous le contrôle d'une aristocratie agrarienne [815]. Le siège social de cette union est choisi pour des raisons de commodité à Landerneau, ville au carrefour des chemins de fer venant de Rennes d'un côté et de Nantes, en passant par Quimper, de l'autre. La période de la guerre marque un coup d'arrêt au développement des structures syndicales. Dès la fin du conflit, l'implantation de l'Office Central se poursuit (voir table 2.10 page suivante). Un premier congrès se tient le 30 octobre 1919 et réunit 350 délégués qui représentent 35 syndicats et 82 mutuelles [816]. Hervé Budes de Guébriant est élu pour la première fois à la tête de l'organisation agrarienne lors de ce congrès. L'activité est relancée très rapidement comme le montre l'évolution du chiffre d'affaires qui quadruple presque entre 1920 et 1924 et fait plus que doubler entre 1924 et 1936.

L'intérêt de M^gr^ Duparc pour le syndicat de Landerneau ne se dément pas au cours des années suivantes. Il participe ainsi au congrès national des syndicats agricoles qui se tient les 10, 11 et 12 octobre 1924 à Quimper [817]. La présence d'élus de droite fait dire au préfet que « ce congrès fut surtout une grande manifestation réactionnaire et cléricale [818] »

810. R. de Sagazan, *L'Office Central*, *op. cit.*, p. 48.

811. Cette matrice de l'action coopérative se dénomme : l'Office central des œuvres mutuelles agricoles du Finistère. F. Mévellec, « Un exemple d'organisation paysanne en France, l'Office central de Landerneau », *op. cit.*, p. 210.

812. R. de Sagazan, *L'Office Central*, *op. cit.*, p. 23.

813. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 273.

814. R. de Sagazan, *L'Office Central*, *op. cit.*, p. 47.

815. *ibid.*, p. 47.

816. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 274.

817. Thédore Le Hars, maire de Quimper, est à la tribune lors de la réunion d'ouverture, à côté de M^gr^ Duparc, le 10 octobre 1924. C'est à dire quelques semaines avant la première grande manifestation des cléricaux contre le Cartel des gauches, quand le maire tente d'interdire cette manifestation. La puissance du monde paysan lisse les difficultés. Union des syndicats des agriculteurs de France (éd.), *Compte rendu du XXII^e^ congrès national des syndicats agricoles, Tenu à Quimper les 10, 11 et 12 octobre 1924*, Paris, 1925, p. 47.

818. ADF, 7M78, préfet, 22 octobre 1924. Les élus sont Inizan, Simon, Henry et Trémintin.

Table 2.10. – Développement de l'Office central, 1919-1939.

Année	Syndicats locaux	Membres	Chiffre d'affaires en milliers de francs
1919	*44*	3 600	751
1920	66	6 800	3 583
1921	100	8 000	3 888
1922	112	9 500	5 743
1923	116		7 937
1924	137		12 600
1925	153	15 000	
1926	180	19 300	30 648
1927	292	29 171	32 433
1928	392	33 600	38 400
1929	435	36 401	59 158
1930	474	39 818	78 271
1931			76 934
1932	513	41 074	
1933	531	41 574	52 456
1934	538	42 703	60 698
1935			55 047
1936			85 076
1937	557	43 886	
1939	569	*60 000*	218 143

Source : Suzanne Berger, *Les paysans contre la politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 346 p., tableau III, p. 113. Le tableau est complété par les chiffres (en italique) tirés de : Raymond de Sagazan, *L'Office Central, Réflexions sur une histoire. Vers un idéal corporatif (1911-1944)*, document dactylographié, non publié, s. d., 204 p.

Guébriant est l'homme de la situation et il permet aux agrariens de réussir à accompagner les bouleversements socioéconomiques de l'entre-deux-guerres. Pour plusieurs raisons. Il a un intérêt personnel pour tout ce qui touche à l'agriculture et ce n'est pas par hasard s'il devient ingénieur agronome. Son catholicisme, que Suzanne Berger qualifie de social [819], le pousse à mettre en place la première mutuelle-accident agricole de France. Cependant, il ne faut pas

819. Suzanne Berger, dans son ouvrage consacre plusieurs pages à analyser l'intérêt affiché des élites aristocratiques rurales pour les écrits du marquis de la Tour du Pin, notamment *Vers un ordre social chrétien*. Guébriant revendique de toute évidence d'être imprégné par le catholicisme social. Mais sa pratique de dirigeant d'une organisation agrarienne et le manque d'intérêt qu'il affiche, sauf sous la contrainte des événements, pour les catégories les plus pauvres du monde paysan ne plaident pas pour une telle interprétation. L'attitude prise par l'Office central notamment sur la question des ouvriers agricoles est éclairante à ce sujet, comme nous le verrons lors de l'étude de cette catégorie sociale. Hervé Budes de Guébriant est est totale contradiction avec les principes qu'il énonce lors d'un entretien avec Suzanne Berger en 1964 : « En tant que chrétiens, notre devoir est de nous préoccuper du sort des autres ». S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 94.

oublier que cet intérêt personnel indéniable pour l'agriculture cohabite avec un intérêt économique et patrimonial non négligeable. En effet, il possède plus d'une centaine de fermes [820]. À ces divers intérêts personnels s'ajoutent des intérêts qu'il partage avec le groupe social auquel il appartient : l'aristocratie. Celle-ci peut mesurer, au sortir de la guerre, combien le terrain politique lui est défavorable [821]. Le choix de Guébriant est donc tout autre. Il ne cherche pas à défendre les intérêts de l'aristocratie sur le terrain du combat politique et de la démocratie parlementaire. Son agrarisme et son choix de passer par l'intermédiaire d'une élite s'accommodent parfaitement avec le terrain qu'il a choisi. Et il n'est pas étonnant que l'arrivée des mouvements spécialisés dans les années trente participe au renforcement des frictions avec la hiérarchie diocésaine.

Pour maintenir un cordon sanitaire autour des campagnes, l'Office central contrecarre ou anticipe toutes les initiatives de l'État qu'il considère comme l'élément organisateur de la déstructuration de la société rurale et du délitement de sa structure sociale. Les dirigeants du syndicat disent ne pas contester les réformes, mais exigent de les appliquer professionnellement, c'est-à-dire à en être les seuls maîtres d'œuvre [822]. C'est pour cette raison que l'Office central cherche à occuper tous les terrains. Des services d'achat et de vente, l'enseignement agricole, des associations de crédit, des fonds d'assurance et de retraite sont ainsi proposés au monde paysan ; il n'est donc pas nécessaire d'aller chercher ces services à la ville. D'autant plus qu'une partie d'entre eux fonctionnent au mépris de tout souci de rentabilité et proposent ces prestations aux adhérents du syndicat à des prix défiant une improbable concurrence :

> « Il faut voir que l'intérêt commercial du syndicat était en fait subordonné à son objectif politique principal : contrôler tous les points de contact stratégiques entre les campagnes et le marché. Les points à contrôler n'étaient pas choisis en fonction de leur rentabilité possible, mais à cause de leur situation critique dans l'ordre social [823]. »

Mais cette implication dans le circuit des échanges n'est pas suffisante en soi. Le monde rural, tout en évoluant, doit continuer à accepter les hiérarchies en place. Nous touchons là à une manifestation de l'hégémonie culturelle, de la lutte permanente qui passe par les appareils hégémoniques, école et presse. Pour que cet ordre soit accepté, malgré les conditions objectives d'existence et donc les zones de friction, il est nécessaire de revenir encore sur ces appareils hégémoniques. Dès sa naissance, la nouvelle Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord se dote d'un bulletin dont le premier numéro paraît le 1er janvier 1927 : *Ar Vro Goz*, « Le Vieux Pays », nom qui fait appel à une mystique des origines et à un enracinement à une terre qu'on ne doit pas quitter. Mais cela ne suffit pas. L'Office central se dote d'un poste à temps plein de directeur de la propagande à la fin de l'année 1923 [824]. Celui-ci sup-

820. Dans son estimation, Suzanne Berger évalue son patrimoine agricole entre cent et cinquante fermes. Ces possessions en font un des propriétaires les plus importants du département. *ibid.*, note 2, p. 107.

821. D. Bensoussan, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du xxe siècle », *op. cit.*, p. 194.

822. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 99.

823. *ibid.*, p. 100-101.

824. Union des syndicats des agriculteurs de France, *Compte rendu du xxiie congrès national des syndicats agricoles*, *op. cit.*, p. 201.

plée au manque de temps libre des agents de propagande bénévoles désignés par l'Office dans chaque arrondissement. Ce poste permet de parcourir le département pour susciter des créations de syndicats et des formations pour les structures existantes. Le résultat est immédiat : 150 conférences ont été tenues en 1924 contre 10 seulement en 1923 [825]. L'appareil hégémonique comprend également l'école qui est même au cœur de la fabrique du consentement. Pour retenir les hommes à le terre, il faut les préparer dès le plus jeune âge, les spécialiser dans cet unique domaine. Cette spécialisation n'est ni sans arrières pensés ni sans conséquence [826]. Voici ce qu'en dit Belbéoc'h dans son rapport sur l'enseignement présenté au congrès départemental de l'Office central en 1924 :

> « Dès l'école primaire, donner au fils d'agriculteur quelques notions sur le sol, l'assolement, l'emploi des engrais chimiques, la culture des plantes du pays, les machines, le bétail breton, la laiterie et la cidrerie : c'est lui faire entrevoir toute une science agricole qu'il peut ensuite perfectionner dans une école spéciale ; c'est lui donner le goût d'un métier, c'est le retenir à la terre. [...] Sous le haut patronage de la Société des Agriculteurs de France, l'Office Central s'est occupé de toutes ces questions.
>
> Une commission de l'enseignement a été nommée ; de concert avec les maîtres des meilleures écoles, un programme a été mis au point.
>
> Toutes les écoles sont sollicitées et tous les ans, les diverses écoles catholiques qui désirent participer à nos épreuves indiquent à l'Office Central le nombre d'élèves qu'elles désirent proposer à notre examen. Un numéro d'ordre est donné à chaque élève, numéro qui seul devra figurer sur la composition [827]. »

Un représentant de l'Office central passe dans les écoles apporter les sujets de l'examen composé d'une dictée, de deux problèmes ayant trait à la culture et et trois questions d'agricultures sur les engrais, la culture d'une plante et sur les animaux, laiterie ou cidrerie. Les compositions sont adressées à l'Office central qui les corrige. Un oral est organisé pour les 60 à 70 % qui ont réussi l'écrit et ceux qui réussissent à obtenir la moyenne finale se font remettre un diplôme [828]. Ce système est mis en place dès 1920. Ce système offre deux avantages. D'abord, il permet effectivement de former les enfants dès le plus jeune âge parce que les élites agrariennes ont constaté que « dans certaines régions, comme à Saint-Pol-de-Léon, où la main d'œuvre est particulièrement rare et chère, les parents gardent leurs enfants dès l'âge de 13 ans [829] ».

825. *ibid.*, p. 202.

826. En Italie, à la même période, en 1923, une réforme de l'enseignement portée par le ministre de l'Éducation du régime fasciste, Giovanni Gentile, introduit un enseignement technique et professionnel pour les enfants des milieux populaires. Comme le remarquent Georges Hoare et Nathan Sperber, nous sommes là dans la problématique du « capital culturel » de Pierre Bourdieu. Ils ajoutent que « dévaloriser la discipline intellectuelle à l'école comme le font les réformes Gentille, c'est empêcher les milieux populaires d'accéder à ces mêmes dispositions via le système scolaire. Cela revient donc à affaiblir la méritocratie, en lui ôtant ses outils. » G. Hoare et N. Sperber, *Introduction à Antonio Gramsci*, *op. cit.*, p. 37.

827. Union des syndicats des agriculteurs de France, *Compte rendu du xxii^e congrès national des syndicats agricoles*, *op. cit.*, p. 202-203.

828. À l'oral, en plus des questions d'agriculture, les enfants peuvent être interrogés sur le syndicat et les mutuelles. Le choix de ces sujets n'est pas sans arrières pensées.

829. Union des syndicats des agriculteurs de France, *Compte rendu du xxii^e congrès national des syndicats agricoles*, *op. cit.*, p. 204.

Ensuite — élément non négligeable — les enfants se trouvent de fait dans un lien de subordination avec l'Office central. Mais ces efforts ne suffisent pas à répondre aux besoins, pas plus que les cours dispensés dans les écoles catholiques dont certaines sont citées en exemple par Belbéoc'h [830]. Pour pallier aux manques, une école d'agriculture ouvre au Nivot en 1924, dans un domaine de 425 hectares, sur la commune de Lopérec [831]. « Cette école, destinée d'après les vœux des fondateurs à donner aux jeunes gens une formation religieuse, professionnelle et sociale, est placée sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France et de l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère » [832].

La capacité à lier l'ancien — comme cette dénomination de leur bulletin de liaison au nouveau — fait la force de l'Office central. En 1926, pour éviter une fracture irrémédiable entre fermiers et propriétaires, Guébriant parvient à imposer à ces derniers un bail type de neuf ans, avec un loyer payé par une part des récoltes. Il institue dans chaque arrondissement une commission, composée de deux propriétaires et de deux fermiers, chargée d'aplanir les conflits [833]. Le syndicat rassemble dans une même structure patrons et ouvriers, mais quand arrive le printemps 1936, Guébriant comprend vite la dynamique à l'œuvre avec les grèves d'ouvriers agricoles qui éclatent dans d'autres régions de France. Préventivement, il transforme le fonctionnement syndical. Des conventions collectives sont signées après un semblant de négociation. Dans un tout autre domaine, cette faculté d'adaptation permet à Landerneau d'aider Dorgères à lancer son mouvement et ainsi de le contrôler. Guébriant peut appeler le chef des chemises vertes son « ministre de la guerre [834] ». Même les Croix de Feu-PSF, mouvement pourtant plus urbain dans son recrutement, sont trop proches de Landerneau (leur secrétaire général pour le Finistère et les Côtes-du-Nord travaille à l'Office central en 1938) pour qu'il s'agisse d'une simple coïncidence [835]. Le syndicat est très politique, non dans son affichage, mais dans ses réseaux [836]. À la direction le directeur de l'Office central, Raoul Besson et Édouard de Rodellec du Porzic, cousin de Guébriant, sont maurassiens, « le premier étant un partisan no-

830. Le Likès à Quimper, « qui depuis longtemps a fourni toute une pléiade de bons cultivateurs dans la région », Saint-Louis de Châteaulin, Saint-Charles de Kerfeunteun et bien d'autres. Pour les filles, est remarquée l'école de laiterie à Hanvec, l'école de Bannalec qui organise des cours d'enseignement ménager. *ibid.*, p. 204.

831. La première pierre de l'école a été posée le 1er juin 1922, en présence de Mgr Duparc. Si les cours sont assurés par des professionnels, l'instruction religieuse est confiée à un aumônier. La cuisine, la lingerie et l'infirmerie sont confiées à trois religieuses. L'implication de l'évêché dans cette école est primordiale pour son fonctionnement. ADQ. Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Lopérec par M. H. Pérennez. `http://catholique-quimper.cef.fr/opac/doc_num.php?explnum_id=49`.

832. Union des syndicats des agriculteurs de France, *Compte rendu du xxiie congrès national des syndicats agricoles*, *op. cit.*, p. 205.

833. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 141.

834. *ibid.*, p. 146. David Bensoussan réfute cette perception d'un Dorgères supplétif de Guébriant proposée par Suzanne Berger — partagée par Robert O. Paxton — parce que ne rendant pas compte de la capacité de Dorgères à bâtir un rapport de force qui contraint les élites agrariennes bretonnes à lui accorder une attention à la hauteur des foules qu'il déplace. Pour Bensoussan, les deux chercheurs américains n'ont pas accordé assez d'importance à la période qui précède 1933.

835. Nous renvoyons pour le PSF à la section « Un développement logarithmique » page 859.

836. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 321-325.

toire de l'AF [837] ». Raoul Besson est de plus membre du bureau de la section landernéenne du syndicat des contribuables, association qui rassemble 173 adhérents sur Landerneau [838]. Le dirigeant de l'Office central, grâce à ses réseaux, ne néglige aucun secteur de la vie sociale dans le département et ne néglige aucun courant politique à droite des radicaux [839].

Les diverses assemblées locales, qu'elles soient socioprofessionnelles (Chambres de Commerce et d'Agriculture) ou politiques (Conseils municipaux, Conseil général) sont, dans les cantons ruraux, composées d'alliés ou de membres de l'Office central. Chaque grande manifestation paysanne est l'occasion pour les obligés de Landerneau de montrer leur attachement au contre-pouvoir rural. En fait, on pourrait résumer l'entre-deux-guerres, sur la question des centres effectifs de pouvoir, à deux pôles. D'un côté, Guébriant et l'Office central qui règnent en maîtres, avec l'aide de l'évêché, sur la majeure partie du territoire départemental. En face, le représentant de la République, le préfet, ne peut souvent que composer, sachant que le rapport de force n'a jamais été en sa faveur. Guébriant tire finalement profit pour son organisation de la crise économique, moment idéal pour montrer du doigt les boucs émissaires que sont l'État et les villes. D'autant que l'exode qu'il contrôle et accompagne en partie offre une soupape de sécurité, les catégories sociales les plus défavorisées, potentiellement plus perméables à la contestation, étant les premières touchées.

Organisation corporatiste, Landerneau réfute l'existence de rapports sociaux dans les campagnes. Fanch Élégoët explique que la société paysanne est régie par deux principes : la parenté et la hiérarchisation sociale. Les classes sociales y forment un substrat impensé. Dans la réalité observée, la « structure de classe repose sur une répartition inégale de la propriété et de la disposition des terres [840] ». Mieux vaut être fermier d'une surface importante que propriétaire d'un lopin de terre. Cependant, en dernier ressort, la propriété rend indépendant. Les agrariens promeuvent l'image d'une société sans classes qui vit par et pour la terre, loin des villes [841], sans antagonismes, mais dès que cette structure théorique est confrontée aux aspérités sociales de la réalité, le ton monte et les agrariens défendent avec vigueur leur pré carré. L'irruption des « cultivateurs-cultivants [842] » dans le champ syndical ne peut donc être ignoré par les élites rurales finistériennes.

837. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 166.

838. ADF, 1M250, commissaire de police de Landerneau, 31 mars 1935.

839. Guébriant et ses adjoints entretiennent des relations épistolaires régulières avec tous les députés de droite du département.

840. Cette stratification sociale repose strictement sur la répartition du foncier : « Elle répartit les paysans en propriétaires fonciers (*moc'heilh* ou *moundian*), paysans propriétaires (*en e leve*), fermiers (*merour* et *forsal*) » F. Elégoët, « L'économie paysanne en Léon », *art. cit.*, p. 117-118.

841. Cela n'empêche pas Hervé Budes de Guébriant d'avoir deux adresses à Paris, boulevard Montaigne et rue de Lübeck, comme nombre des membres de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture. M. Atrux-Tallau, *Histoire sociale d'un corps intermédiaire*, *op. cit.*, p. 1028.

842. De notre point de vue, les « cultivateurs-cultivants » ne sont pas, par définition, des agrariens puisqu'ils limitent le groupe social des paysans à ceux qui travaillent de leurs mains la terre et ne versent pas dans une mystique de l'unité du monde rural.

La menace des « cultivateurs-cultivants » Des abbés démocrates lancent après la guerre un syndicalisme qui s'oppose au syndicalisme corporatiste. La personnalité la plus engagée dans ce mouvement, l'abbé Mancel, crée en 1921 une modeste Union syndicale qui détonne dans le paysage syndical renaissant des campagnes bretonnes. En effet, ce syndicat ne regroupe que les cultivateurs qui cultivent eux-mêmes leur terre, les « cultivateurs-cultivants » qui refusent la tutelle « humiliante » de ceux qui ne produisent pas eux-mêmes [843]. Bien sûr, cette création mécontente fortement les élites traditionnelles ainsi que les autorités ecclésiastiques d'Ille-et-Vilaine. Le syndicat s'engage dans un service d'achat en commun, crée une mutuelle agricole et une caisse d'assurance. Il propose ainsi une grande variété de services, procédant à une offre de services comme les autres syndicats.

Le syndicat se revendique comme catholique — même s'il n'exige pas que chacun de ses membres « assiste à la messe tous les dimanches » — et se déclare sans ambiguïté syndicat républicain [844]. Ce syndicalisme ne peut que heurter les élites rurales et particulièrement l'aristocratie qui sent bien que les fondements de son pouvoir peuvent vaciller. Sur ces bases, le syndicat se développe très rapidement [845]. Les abbés démocrates poussent encore plus loin la logique de leur entreprise. Puisqu'ils n'ont, contrairement à l'Union régionale, aucun relais déjà acquis sur le terrain politique et aucun compte à rendre. Le soutien de *L'Ouest-Éclair* fondé par l'abbé Trochu, qui prend de plus en plus d'importance comme quotidien diffusé sur l'ensemble du grand Ouest [846], leur est acquis. De plus, ils font le constat que les paysans déjà engagés dans le syndicalisme agrarien ne les rejoindront pas et qu'il est difficile, voire impossible, de s'entendre avec l'Union régionale [847]. C'est dans de telles conditions qu'est créée la Ligue des paysans de l'Ouest [848]. La LPO voit le jour en 1927 et cherche rapidement à développer une dynamique unitaire qui ne soit pas strictement syndicale puisqu'elle a comme vocation d'unir les volontés des paysans qu'ils soient adhérents du syndicat des « cultivateurs-cultivants » ou non [849]. C'est là le début d'une dynamique inquiétante pour Landerneau que de voir cette nouvelle organisation venir recruter dans ses propres rangs, d'autant plus que la LPO met au premier plan les revendications des fermiers, donc propose d'agir au détriment des propriétaires.

843. P. Barral, « Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants », *art. cit.*, p. 148.

844. *ibid.*, p. 150.

845. La FSPO se développe à partir d'un syndicat créé à Bain-de-Bretagne en 1920, « sur l'initiative d'un homme énergique et avisé que connaissent bien nos paysans ». Il s'agit bien sûr de l'abbé Mancel. En 1922, ils sont 16 syndicats puis 29 en 1923 pour parvenir à 175 syndicats et 351 associations locales « indépendantes » en 1927. *L'Ouest-Éclair*, 19 septembre 1927.

846. M. Lagrée, P. Harismendy et M. Denis, L'Ouest-Éclair. *Naissance et essor d'un grand quotidien régional*, *op. cit*.

847. Des négociations sont cependant entamées, mais n'aboutiront pas. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit*.

848. P. Barral, « Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants », *art. cit.*, p. 152.

849. Voici comment la LPO explique l'intérêt d'une ligue qui agit sur d'autres terrains que les syndicats : « Dans le syndicat, ils trouveront tous les services commerciaux de mutualité ou de crédit auxquels ils sont accoutumés. Dans la ligue, ils pourront s'unir pour faire prévaloir leurs intérêts, tant à côté de l'administration publique que des corps élus ou des propriétaires. » *ibid.*, p. 152.

Bien avant les élections de 1927 à la Chambre d'agriculture, l'Office central a parfaitement compris le danger et redoute que la FSPO [850] — à partir de son développement dans les Côtes-du-Nord — ne commence à se développer dans le Trégor Finistérien, s'assurant ainsi d'une base territoriale qui pourrait lui permettre de s'enfoncer plus avant dans le département. La menace est prise au sérieux par les agrariens. Guébriant prend contact avec le comte de Kéranflec'h-Kernezne, président du Syndicat central des Côtes-du-Nord. Les négociations ne sont pas simples, cependant Landerneau est en position de force et parvient à concrétiser la fusion à son avantage. Les dirigeants du syndicat central ont bien conscience du danger [851]. « Quoi qu'il en soit, le danger fut perçu, de part et d'autre, et rapidement réalisée la fusion des deux Unions Syndicales [852] ». Le 2 décembre 1926, la fusion est effective et un premier congrès de l'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord se tient le 6 juin 1927 à Morlaix. À la suite de ce congrès, la nouvelle union revendique 300 syndicats et 30 000 adhérents [853].

L'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord est bien une première réponse à l'offensive démocrate-chrétienne dans le monde rural. Les agrariens réussissent dès l'année suivante à mettre en place six dépôts de la coopérative de Landerneau qui leur permettent de concurrencer les coopératives adverses [854]. De plus, en fin d'année 1926, la Fédération Lannionaise des syndicats agricoles adhère à son tour à l'Union, renforçant les positions de la nouvelle union. Par le biais du bulletin hebdomadaire de l'Office central, *Ar Vro Goz*, les élites agrariennes n'hésitent pas à mener de violentes campagnes de dénigrement contre les « cultivateurs-cultivant ». Bien évidemment, quand une loi du 3 janvier 1924 prévoit la mise en place d'une chambre d'agriculture par département, le syndicat s'inscrit totalement dans la mise en place de la chambre et présente des listes lors des premières élections, les 20 et 27 février 1927 dans l'arrondissement de Morlaix [855]. L'évêché, par l'intermédiaire de la presse catholique appelle sans hésiter les électeurs à voter pour le syndicat de Landerneau [856]. Mais, les résultats des élections de 1927 le prouvent, cette réorganisation et les appuis de la hiérarchie catholique ne suffisent pas pour réduire l'influence naissante des « cultivateurs-cultivants ».

Ces élections aux chambres d'agriculture sont l'occasion d'affrontements entre les agrariens et le syndicat d'inspiration démocrate-chrétien. Si les candidats présents sur les listes des agrariens passent tous, les résultats sont quand même notables pour les « cultivateurs-

850. *ibid.*

851. R. de Sagazan, *L'Office Central*, *op. cit.*, p. 63.

852. Sagazan fait même le lien entre « cultivateurs cultivants » et « Paysans-Travailleurs » ainsi qu'entre « abbés démocrates » et « vicaires socialisants ». *ibid.*, p. 63.

853. Les agrariens finistériens obtiennent 24 postes d'administrateurs contre six pour les administrateurs des Côtes-du-Nord, consacrant ainsi la puissance hégémonique de Landerneau. *ibid.*, p. 63.

854. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 300.

855. *Le Courrier du Finistère*, 5 et 12 février 1927. Le vote des agriculteurs a lieu le 20 et celui des associations le 27 février. Hervé Budes de Guébriant est candidat dans la seconde liste en tant que président des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord. Par ailleurs, trois des cinq candidats de la liste des associations sont des nobles.

856. *Le Courrier du Finistère*, 19 février 1927.

cultivants ». En effet, leur liste obtient sur l'ensemble de l'arrondissement 37 % des voix, ce qui est remarquable et remarqué par les agrariens [857]. Ce résultat est d'autant plus impressionnant que la campagne électorale a été mouvementée. Dans un article paru dans un hebdomadaire de la région de Morlaix, des paysans, favorables à la FSPO, se plaignent de l'apparition de fausses affiches de la LPO (Voir figure 2.4). La candidature de Louis Cueff, cultivateur à Plouénan, candidat des « cultivateurs-cultivants », a été remplacée par celle de Louis Caill, vétérinaire et maire de Plouzévédé. Ce candidat a, par ailleurs, déjà été élu en 1927 sur la liste des agrariens [858]. Il s'agit donc d'un faux grossier. Quel que soit l'impact de ces affiches sur le résultat final — ce qui ne peut être mesuré — elles nous renseignent sur les inquiétudes des dirigeants de la Chambre d'agriculture face à la montée d'une opposition. Toutes les manœuvres sont bonnes pour éviter un revers électoral.

Les abbés démocrates se hâtent d'en tirer les leçons dans le journal de l'abbé Trochu : « Certains propriétaires non exploitants, de ceux qu'on était accoutumé d'appeler la classe dirigeante à la campagne, viennent de faire une constatation douloureuse. Ayant perdu l'influence politique au village, du moins se flattaient-ils d'avoir su garder une position solide dans l'organisation syndicale et sociale de l'agriculture : sur ce point-là encore, les faits se sont chargés de leur enlever leurs dernières illusions [859]. » La prédiction des « cultivateurs-cultivants » semble commencer à se réaliser en février 1930. Ils réussissent à faire chuter une liste agrarienne dans l'arrondissement de Morlaix. Ce n'est pas du goût de l'Office central qui publie un texte vengeur dans les colonnes de *Ar Vro Goz*. Détail intéressant, le texte est reproduit dans un hebdomadaire proche de l'évêché : « L'élection du 2 février aura le regrettable effet de rendre incomplète la représentation des intérêts agricoles de l'arrondissement de Morlaix. [860] » Il n'est pas indifférent que ce mauvais score, qui amplifie les résultats de la liste des « cultivateurs-cultivant » de 1927, soit obtenu dans les terres d'élection de la gauche. Véritable chant du cygne de la FSPO, cette élection dessine dans le Finistère les contours d'une enclave qui échappe aux élites rurales. Alors que les scores de la FSPO sont très alarmants pour cette organisation dans le reste de la région, les résultats du Finistère infligent une défaite sévère aux agrariens. La liste de la FSPO a gagné 30 % des voix sur l'arrondissement pour arriver à 49,7 % des suffrages exprimés

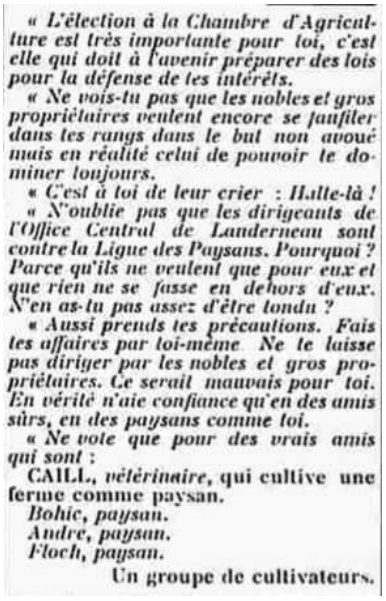

« L'élection à la Chambre d'Agriculture est très importante pour toi, c'est elle qui doit à l'avenir préparer des lois pour la défense de tes intérêts.

« Ne vois-tu pas que les nobles et gros propriétaires veulent encore se faufiler dans tes rangs dans le but non avoué mais en réalité celui de pouvoir te dominer toujours.

« C'est à toi de leur crier : Halte-là !

« N'oublie pas que les dirigeants de l'Office Central de Landerneau sont contre la Ligue des Paysans. Pourquoi ? Parce qu'ils ne veulent que pour eux et que rien ne se fasse en dehors d'eux. N'en as-tu pas assez d'être tondu ?

« Aussi prends tes précautions. Fais tes affaires par toi-même. Ne te laisse pas diriger par les nobles et gros propriétaires. Ce serait mauvais pour toi. En vérité n'aie confiance qu'en des amis sûrs, en des paysans comme toi.

« Ne vote que pour des vrais amis qui sont :

CAILL, vétérinaire, qui cultive une ferme comme paysan.

Bohic, paysan.
Andre, paysan.
Floch, paysan.

Un groupe de cultivateurs.

FIGURE 2.4. – Affiche détournée de la Ligue des paysans de l'Ouest de l'arrondissement de Morlaix en 1930. Source : *Le Phare de Morlaix*, 8 février 1930.

857. À Saint-Jean-du-Doigt, la liste parvient même à un score de 83 % des suffrages exprimés. Ce score souligne, dans la commune de Tanguy Prigent, l'imperméabilité du monde paysan Trégorois aux thèses agrariennes et la fragilité du consentement alors que des questions comme celle des assurances sociales agitent au même moment les campagnes avec des discours plus radicaux. D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 306.

858. Un tract électoral de la liste de la FSPO est reproduit en annexe page 1135.

859. *L'Ouest-Éclair*, 1er mars 1927.

860. *Le Courrier du Finistère*, 15 février 1930.

avec de véritables plébiscites, comme à Saint-Pol-de-Léon où la liste soutenue par Landerneau avec l'appui de l'évêché n'obtient que 30 % des suffrages [861]. C'est un revers pour Guébriant qui explique certainement sa constance dans la lutte — par tous les moyens — contre toute velléité d'autonomie dans les campagnes. Et il peut mesurer combien l'encadrement des populations par des clercs n'a pas que des avantages avec une Église traversée, elle aussi, par des contradictions et des antagonismes sociaux.

Henri Dorgères a, lui aussi, bien analysé l'origine du succès de développement des « cultivateurs-cultivants » et rend un hommage bien involontaire aux capacités d'analyse des abbés démocrates et plus particulièrement de l'Abbé Trochu qui avait compris les changements profonds qui commençaient à transformer les mentalités dans les campagnes [862] :

> « L'abbé Trochu avait saisi ce que n'avaient pas voulu comprendre les châtelains qui m'avaient fait venir en Ille-et-Vilaine. Et pourtant ils avaient sous les yeux l'exemple du Finistère, où M. de Guébriant s'était entouré de petits paysans et leur avait donné des postes de direction dans les groupements dépendant de l'Office des associations agricoles de Landerneau.
>
> Avec l'aide de quelques recteurs, de curés et de vicaires démocrates, l'abbé avait créé une Fédération des "cultivateurs-cultivants" qui s'implanta fortement en Ille-et-Vilaine, en Vendée et dans le Morbihan. Les dirigeants de cette association, qui finirent par me rejoindre, étaient en général d'anciens combattants n'admettant pas cette ségrégation. L'un deux, qui devint l'un de mes meilleurs amis, disait : "Avant la guerre on portait des sabots et on pouvait nous marcher sur les pieds sans que cela nous fasse mal. Ce n'est plus possible maintenant, car, depuis la guerre, on porte des godillots. Alors on réagit" [863]. »

Cependant la FSPO commence à se déliter sous les coups conjugués de la hiérarchie catholique bretonne [864], de ses ennuis financiers et de la contradiction dont le syndicat était porteur quand la question des assurances sociales s'est posée en 1930. La FSPO d'abord portée à demander des aménagements de la loi a fini par exiger son retrait. Mais c'est bien trop tard. La contestation est apparue en interne. Le moment n'est plus aux subtilités dans les prises de position. L'abbé Mancel s'est trouvé face à des oppositions importantes dans sa propre organisation. Il

861. Dans les Côtes-du-Nord, aucun candidat n'est présenté et en Ille-et-Vilaine, c'est une liste d'union avec les agrariens qui l'emporte. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 311.

862. L'abbé Trochu, 1868-1950, — véritable patron de presse qui avait parfaitement compris le rôle de la presse comme appareil hégémonique — a été le fondateur de *L'Ouest-Éclair* en 1899. Il en est exclu en juillet 1930, en partie à cause de son soutien affirmé pour le syndicat des « cultivateurs-cultivants ». Voir M. Lagrée, P. Harismendy et M. Denis, L'Ouest-Éclair. *Naissance et essor d'un grand quotidien régional*, *op. cit.*

863. Il est intéressant de relever la précision apportée Dorgères signalant que les paysans sont des hommes qui ont participé à la Grande Guerre. Des auteurs ont soulevé la demande de justice sociale pour ces hommes qui se sont battus et qui demandent à la Nation de ne pas les oublier. Mais se pose également la question de la violence, question qui concerne également les mobilisations ouvrières, et l'impact de la guerre sur les pratiques de mobilisation. H. Dorgères, *Au temps des fourches*, *op. cit.*, p. 89.

864. M^gr^ Serrand — l'évêque de Saint-Brieuc est soutenu par l'ensemble des évêques bretons — met en garde contre le syndicat des abbés démocrates, parce que « l'esprit dans lequel il est conçu et la manière dont il est conduit, au lieu d'en faire un instrument de union et de paix sociale, en font un principe de division. » Cité par : P. Barral, « Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants », *art. cit.*, p. 158. La lutte entre les deux courants s'est également jouée à Rome au détriment des abbés démocrates selon David Bensoussan. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 293-294.

démissionne en juillet 1930 [865]. Lors des élections suivantes à la Chambre d'agriculture, en 1933, aucune liste ne se met au travers du chemin des agrariens. Guébriant qui est renouvelé à son poste de président s'en félicite lors de son discours d'investiture le 29 mai 1933 [866]. Mancel n'a pas fait le poids devant Guébriant, pour reprendre une expression d'Emmanuel Le Roy Ladurie [867]. Pour nuancer cependant ces propos, en dehors du rôle de Guébriant, la FSPO a subi des revers économiques sévères : la Banque rurale fait faillite en 1933, entraînant le syndicat dans des difficultés insurmontables. Cette même année, la majorité de la direction du syndicat devenue proche de Dorgères prend les rènes, transfère les organismes commerciaux à l'URSA, enlevant à la FSPO toute raison d'être. Une partie des animateurs du syndicat, notamment Jean Bohuon, paysan d'Ille-et-Vilaine qui deviendra un des orateurs des Comités de défense paysanne, s'étaient d'ailleurs déjà rapprochés d'Henri Dorgères [868].

Le mouvement a vécu. Il disparaît non sans laisser cependant des traces de son existence éphémère. Ainsi, les commissions paritaires mises en place par Guébriant sont inspirées, selon Pierre Barral, par la crainte de ce mouvement [869]. De plus, le mouvement a éduqué de nombreux militants paysans et cette expérience douloureuse pour l'Office central entraîne, quelques années plus tard, une réaction rapide du syndicat agrarien contre toute perspective de voir s'implanter des syndicats d'ouvriers agricoles [870]. Cette organisation a été révélatrice de l'existence de tensions dans les campagnes entre les groupes sociaux, égratignant ainsi la mystique agrarienne et a démontré également que le soutien des clercs n'était pas totalement acquis.

Les mobilisations paysannes À la fin de la première période de l'après-guerre, le temps des mobilisations de masse et l'occupation de l'espace publique marquent la rupture avec les dix années qui ont suivi la guerre. C'est le moment de la rencontre entre des organisations agrariennes — qui se sont développées et qui ont construit des relais dans nombre de communes rurales — et une conjonction d'événements générateurs potentiels de mobilisations. En effet, la crise qui arrive avec un certain décalage commence à se faire sentir dans les campagnes et dans le même moment, la législation sur les assurances sociales obligatoires suscite un rejet immédiat et massif dans le monde agricole.

Le syndicat des « cultivateurs-cultivants », comme nous l'avons évoqué, est la première victime de ce changement de séquence. C'est sa position sur la loi sur les assurances sociales du 5 avril 1928, dite loi Loucheur, conjuguée à des soucis financiers internes qui a causé sa perte [871].

865. P. Barral, « Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants », *art. cit.*, p. 159.

866. ADF, 7M17, compte-rendu de la session du 29 mai 1933 de la Chambre d'agriculture du Finistère, p. 2.

867. Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire des régions de France*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 95.

868. C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, p. 103.

869. P. Barral, « Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants », *art. cit.*, p. 160.

870. Je renvoie à mon article sur ce sujet : J.-P. Sénéchal, « Les contours incertains d'un enjeu hégémonique : les ouvriers agricoles dans le Finistère du Front populaire », *art. cit.*

871. La loi distingue deux catégories d'assurés : les assurés obligatoires, les salariés, pour lesquels une cotisation de 5 % des revenus est imposée, l'employeur versant la même somme en complément, et les assurés facultatifs, tous ceux qui ne sont pas soumis à un contrat de travail. Cette première loi est complétée par une loi spécifique

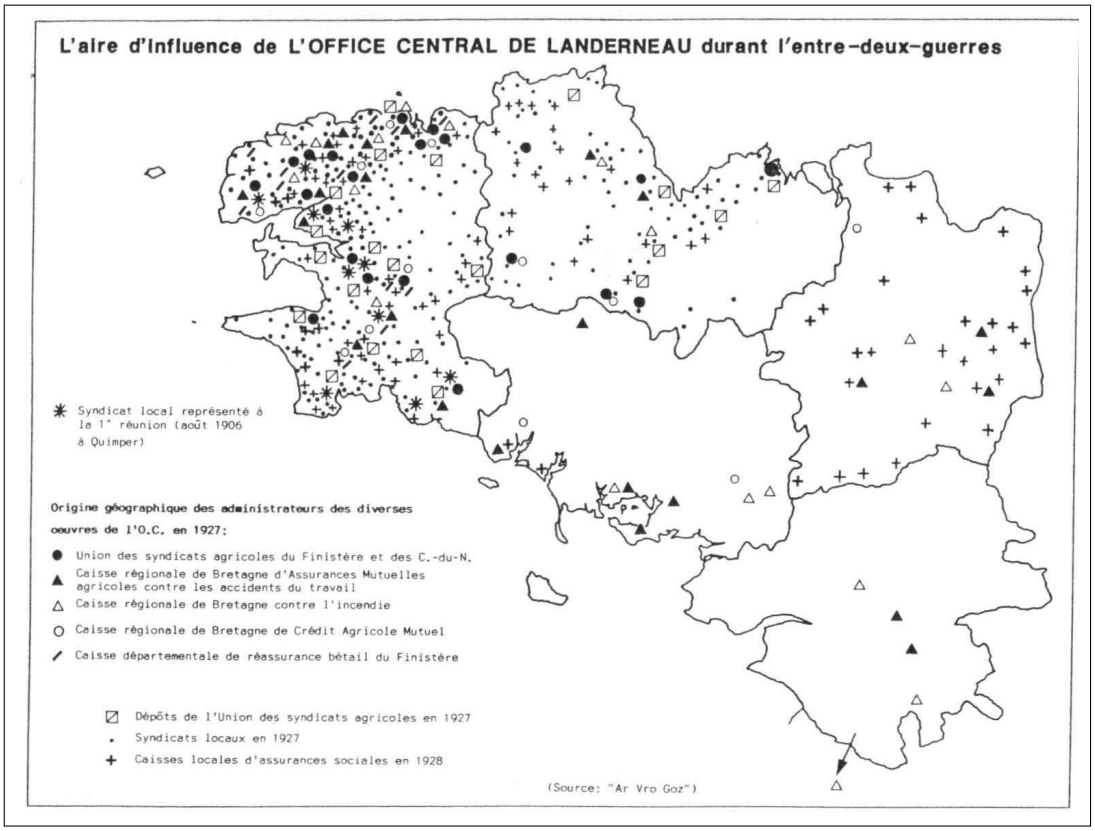

Figure 2.5. – L'aire d'influence de l'office central de Landerneau. Source : C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, p. 98.

En effet, cette loi n'est pas combattue, tant s'en faut, par la hiérarchie catholique bretonne qui n'est cependant pas disposée à soutenir la direction de la FSPO. C'est sans doute là que les abbés démocrates ont définitivement perdu la bataille. Ils sont pris entre deux dynamiques. Les clercs responsables du syndicat des « cultivateurs-cultivants » ne vont pas rejeter la loi dans un premier temps, mais en demander un aménagement. Paradoxalement, ils s'engagent dans une voie que ne comprend pas une partie importante de leurs militants quand ils partagent avec la hiérarchie catholique — qui leur est par ailleurs hostile — une position que les élites agrariennes combattent avec vigueur. C'est ainsi que la LDAC du diocèse de Quimper et de Léon publie un dossier de dix pages sur cette loi dont elle approuve sans ambiguïtés les principes. La loi est une nécessité impérieuse, « il ne faut pas oublier que les catholiques ont été les premiers à réclamer le remède nécessaire à cette insécurité [dans laquelle vivent la plupart

à l'agriculture le 30 avril 1930. Cette seconde loi est pourtant aménagée pour le monde agricole : les ouvriers agricoles cotisent, mais moins que les autres salariés et leur cotisation est plus faible, l'État prenant en charge une partie des sommes. Quant aux paysans, ils peuvent adhérer aux mutuelles déjà existantes, ce qui ne peut que rassurer les élites agrariennes. Pour une approche historique sur cette loi voir : Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la sécurité sociale (1850-1940)*, Paris, Librairie Armand Colin, 1989, 344 p.

des travailleurs] ». :

> « Ne devons-nous pas plutôt leur en montrer les avantages et les encourager à s'organiser en vue de l'application d'une loi qu'ils ne pourront pas éviter et qui marque un véritable progrès social en même temps qu'elle réalise les principes de prévoyance rappelés en particulier par le souverain pontife Léon XIII [872]. »

Pour autant, une partie du dossier est consacrée aux difficultés d'application de la loi dans l'agriculture, mais les arguments avancés par les responsables syndicaux ne sont pas tous recevables jugent les militants catholiques. La fracture s'agrandit entre élites rurales et élites catholiques menaçant une entente faisant bloc pour la première fois depuis la fin de la guerre. Les « cultivateurs-cultivants » sont ainsi isolés des deux côtés.

Les réactions en Bretagne sont rapides et les élites agrariennes organisent une série de rassemblements et de manifestations. Cependant, cette opposition à la loi n'est pas sans ambiguïtés. Dans le même moment où les résistances se développent dans le monde rural sur la base de l'inéquité de cette loi qui ferait peser sur les épaules des paysans un charge plus lourde que dans l'industrie, l'Office central lance sa propre mutuelle. En effet, sous son égide, une Caisse régionale de Bretagne d'assurances sociales agricoles est créée pour les cinq départements de la Bretagne historique [873]. La LDAC cherche à créer une mutuelle catholique dans le cadre de l'application de la loi et tente d'y rassembler le plus d'adhérents possible. Se pose la question de regrouper les mutualistes des villes et des campagnes, puisque l'Office central a fondé sa propre mutuelle. « Pourquoi tous les catholiques n'y entreraient pas ? Ce n'est pas nous qui ne voulons pas des agriculteurs, ce sont les agriculteurs qui ne veulent pas de nous et qui désirent s'organiser à part [874]. » Les dirigeants de Landerneau auraient été obligés de composer avec la hiérarchie catholique, ce qui ne leur convient pas, dans le cadre de leur projet social agrarien qui repose sur l'antonymie villes-campagnes. L'agacement finit par pointer dans les propos des cléricaux :

> « Les agriculteurs ne devront pas se contenter d'une attitude de critique et d'opposition à la loi. Elle ne leur plaît pas, ils n'en veulent pas, ils ont le droit de choisir, qu'ils choisissent. Mais surtout, qu'ils ne choisissent pas de ne rien faire.
>
> La loi des assurances sociales a été inspirée dès son origine, non, comme on l'a dit, par les socialistes ; mais bel et bien par des catholiques tels que M^gr^ Freppel et M. de Mun dont le Finistère peut être fier à juste raison [875]. »

Alors que les comités diocésains se mobilisent pour créer et développer la mutuelle catholique [876] — le sujet a été abordé dans 152 réunions catholiques en fin d'année 1928, preuve du

872. *Ligue de défense et d'action catholique du diocèse de Quimper et Léon*, n° 14, 15 avril 1928.

873. *Idem*.

874. *Ligue de défense et d'action catholique du diocèse de Quimper et Léon*, n° 16, 15 octobre 1928.

875. *Ligue de défense et d'action catholique du diocèse de Quimper et Léon*, n° 17, 15 janvier 1929. L'article évoque ces deux figures parce que l'un deux, l'évêque Charles-Émile Freppel a été député de Brest en 1880 et réélu en 1885. Le second, Adrien Albert Marie, comte de Mun, militant du corporatisme chrétien, a été député de Morlaix de 1894 à son décès en 1914.

876. 6 300 adhésions sont enregistrées en début d'année 1930 et 8 500 à la fin du premier trimestre de 1932. La progression est en deçà des espérances de la FNC. Les tergiversations du gouvernement et les campagnes

volontarisme de l'évêché en la matière — l'attitude de l'Office central est peu appréciée. Cependant la FNC, ne voulant pas rompre avec l'Office central, finit par conseiller aux agriculteurs, assurés facultatifs, et ouvriers agricoles, assurés obligatoires, à s'inscrire à la mutuelle de Landerneau, alors qu'est constituée « La Famille Bretonne », le 16 décembre 1928 [877]. Ce point de friction n'est pas le seul qui commence à émerger. Au regard de l'Église, l'Office central n'est bien sûr pas une œuvre catholique au sein de l'action catholique, au contraire de la CFTC. En réalité, deux conceptions de l'organisation s'opposent quand les cléricaux se lancent dans la construction de mouvements de masse. L'abbé Favé, suivant en cela les souhaits de Rome, argumente inlassablement pour convaincre de la nécessité de construire un mouvement de masse et de faire de chaque catholique un militant actif de l'apostolat. « Il faut qu'il y ait un mouvement parce que la masse ne sera jamais gagnée par la conviction, privilège d'une petite élite [878]. » C'est le point d'achoppement avec Hervé Guébriant qui au contraire, dans l'esprit de la fondation du syndicat, ne veut absolument pas faire de chaque paysan un militant formé et éclairé. Il craint que cela n'introduise dans le monde rural le ferment d'une rupture avec les élites auxquelles il assigne l'exclusivité de la tâche de direction de la masse [879]. D'ailleurs Guébriant exprime avec force son refus total d'un syndicalisme confessionnel, c'est-à-dire catholique en Bretagne. Cependant, il doit donner des garanties à la hiérarchie catholique. Alors il justifie régulièrement l'attitude de l'Office central : le syndicalisme que ses syndicats pratiquent est d'esprit chrétien. C'est le sens du discours qu'il a tenu à Ploërmel, lors de la semaine sociale d'août 1922 [880]. Le syndicat agricole et sa fédération nationale de la rue d'Athènes sont certes dirigés par des catholiques, mais « s'adressent surtout aux propriétaires et aux fermiers. Nous n'avons rien pour les ouvriers agricoles [881]. » L'Office central ne se préoccupe pas du salariat agricole pendant toute la période précédant le Front populaire. Et pour cause, comme l'a expliqué David Bensoussan, le projet agricole de l'Office peut se résumer à un combat constant pour maintenir intact le rôle de l'aristocratie rurale se présentant comme seule à défendre les valeurs de la société rurale [882].

d'information de l'Office central n'aident pas au recrutement. *Ligue de défense et d'action catholique du diocèse de Quimper et Léon*, n° 21, 15 janvier 1930 et n° 30, 15 avril 1932.

877. *Idem*.

878. Lettre de Antoine Favé à Julien Le Goasguen citée par Suzanne Berger. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit*., p. 124.

879. Dans une note dactylographiée, rédigée en 1956, Guébriant résume cette pensée qui oscille entre paternalisme et mépris social : « Il importe donc d'établir des liens solides avec les jeunes. Avec quels jeunes ? Avec la masse ? Non certes. L'action sur les masses ne s'exerce qu'en surface, non en profondeur. Elle ruisselle et ne pénètre pas ; elle n'a pas de durée. L'action sur les élites, bien conduite et poursuivie, est autrement efficace dans l'immédiat ». Guébriant n'est pas loin, dans ses propos, de la métaphore du sac de pommes de terre. Il considère la masse des paysans comme incapable de s'organiser. Cité par Suzanne Berger, *ibid.*, p. 128-129.

880. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit*., p. 281.

881. ADQ, 6K3, Rapport expédié à M^gr^ Liénart le 6 décembre 1933.

882. Pour Bensoussan, « l'aristocratie rurale est bien placée pour continuer à se placer en protecteur des communautés rurales face à des structures commerciales dont les valeurs mercantiles sont dénoncées comme antagonistes aux vertus chrétiennes et face à un État laïque répudié. » D. Bensoussan, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du XX^e^ siècle »,

Dans le camp des opposants à la loi, la mobilisation se construit peu à peu, en même temps que les discours se radicalisent. Une première manifestation régionale se tient à Vannes le 9 décembre 1928 et réunit plus de 10 000 paysans venus de toute la Bretagne, selon *L'Ouest-Éclair*. Les Finistériens se sont déplacés, avec à leur tête Guébriant qui préside le meeting. Deux députés y participent également : Vincent Inizan (URD) et Pierre Trémintin (PDP) [883]. L'ordre du jour adopté rejette clairement la loi sur les assurances sociales du 5 avril 1928, mais pas son principe : « Les agriculteurs bretons acceptent le principe des assurances sociales dont ils reconnaissent le caractère généreux, mais ils déclarent inapplicable, en ce qui concerne leur profession, la loi du 5 avril 1928 qui a été conçue sans tenir compte des particularités du travail agricole. » Les intervenants confirment, par leurs propos, l'attitude favorable des élites agrairiennes à l'aménagement de cette loi : « Nous ne pouvons ni la bouder, ni la saboter ni l'ignorer. » Mais à la condition que soit accordée une gestion autonome des risques agricoles. Les organisations agricoles exigent de gérer elles-mêmes les mutuelles, évitant ainsi l'intervention de l'État [884]. Cette condition est placée en tête des revendications [885]. Henri Dorgères, présent à cette manifestation, n'y intervient pas [886].

La menace pour Landerneau ne vient plus, après quelques années, exclusivement de l'État ou, pour le dire autrement, de la société urbaine ; le crédit de l'État est sérieusement entamé grâce au travail idéologique entrepris à grande échelle par le réseau étroit des syndicats locaux de l'Office central. Le risque pour l'Office central pourrait surgir de l'autre côté, celui des tenants d'un agrarisme plus musclé. Le mouvement de Dorgères commence à se développer en opposition totale aux assurances sociales obligatoires alors que Guébriant participe, quelque temps plus tard, à la création de la Caisse régionale de Bretagne d'assurances sociales, entièrement contrôlée par les élites rurales. Le rassemblement de Vannes est en quelque sorte un moment de basculement vers une mobilisation frontale contre la loi parce qu'après cette date, les paramètres ont changé : Dorgères a commencé à structurer un mouvement, le Comité de défense paysanne, et obtenu quelques succès en organisant à son tour des manifestations, comme nous allons le voir plus loin.

Dans le Finistère, l'Office central organise un premier rassemblement le dimanche 29 janvier 1933. Les dirigeants politiques de droite députés, conseillers généraux ou maires, se pressent auprès de Guébriant à la tribune ; parmi eux, Pierre Trémintin, Jean Jadé, Jacques Queinnec et Vincent Inizan [887]. Des milliers de paysans convergent ce jour-là sur la ville-préfecture. « La colère gronde de partout » souligne même *Le Breton Socialiste*, en rendant compte des manifestations qui, 15 jours avant Quimper, ont été organisées dans plusieurs autres villes comme à Lannion et à Chartres, le 14 janvier 1933. Dans cette dernière ville, les paysans ont

op. cit., p. 197

883. *L'Ouest-Éclair*, 10 décembre 1928.

884. *Idem*.

885. Viennent ensuite la question des familles pour lesquelles les manifestants demandent, « en vue de garantir l'intégrité des familles », que les membres de la famille vivant sous le même toit soient exonérés de cotisation.

886. Contrairement à ce qu'écrit Robert O. Paxton, ce n'est pas Henri Dorgères qui a organisé cette journée. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 100.

887. ADF, 1M170, commissaire spécial de Brest, 30 janvier 1933.

FIGURE 2.6. – Hervé Budes de Guébriant accompagné de Joseph Divanac'h lors de la manifestation de janvier 1933 à Quimper. Source : *Ar Vro Goz*, 1933.

envahi la préfecture de l'Eure et obligé le préfet à téléphoner au ministre de l'Intérieur pour lui transmettre l'ordre du jour adopté lors du meeting qui précédait. Les socialistes finistériens voient deux raisons à cette colère qui touche maintenant le Finistère. D'une part, la baisse des prix de vente des produits de la terre se poursuit alors que les engrais, semences et outillages voient leur prix très peu varier. Enfin, le projet concernant la limitation des baux à ferme suspendu pendant un an à la suite du blocage du Sénat entraîne, pour les socialistes, une multiplication des saisies [888].

Pour les agrariens, les motifs de mécontentement, en dehors de la baisse des revenus, conséquence de la crise, sont tout autres. En effet, ils désignent la trop grande intervention de l'État et condamnent fermement « l'office national des céréales panifiables qui serait un organisme de réquisition pur et simple [889]. » Pierre Belbéoc'h, président du syndicat du canton de Douarnenez et secrétaire de la Chambre d'agriculture, intervient après Hervé Budes de Guébriant avec des propos certes plus techniques [890], mais tout aussi offensifs. Jacques Leroy-Ladurie, secrétaire général de l'Union des syndicats agricoles du Calvados, clôt les interventions pour critiquer le nombre de fonctionnaires et le poids des impôts et exiger des barrières douanières face aux importations. Le contenu des discours est bien plus affirmé que ceux entendus à Vannes.

888. *Le Breton Socialiste*, 21 janvier 1933.
889. *L'Ouest-Éclair*, 30 janvier 1933.
890. Il est également ingénieur agronome. S. BERGER, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 105.

AR VRO GOZ

ORGANE HEBDOMADAIRE

DE L'UNION DES SYNDICATS AGRICOLES DU FINISTÈRE ET DES COTES-DU-NORD

La Grande Manifestation de 20.000 Cultivateurs Finistériens à QUIMPER

FIGURE 2.7. – La manifestation agrarienne de Quimper du 29 janvier 1933. Source : *Ar Vro Goz*, 1933.

La loi Loucheur n'est plus au centre des interventions qui se concentrent sur les trop grandes charges et cherchent à victimiser le monde agricole. Cependant, la radicalisation qui commence à percer dans les propos n'est pas un phénomène local. Nous avons évoqué quelques manifestations du même type. Les campagnes commencent à réagir à la crise qui se développe. Remarquons que là encore, Henri Dorgères n'a pas été sollicité pour intervenir, bien qu'il soit à la tribune et ait été désigné comme assesseur au président de séance, en l'occurrence Guébriant [891].

La manifestation n'est pas un répertoire d'action inconnu des paysans. *Le Breton Socialiste* souligne, avec justesse, le lien entre cette manifestation et celles des années 1924-1926, organisées par la hiérarchie catholique et la FNC. Le journal socialiste fait ce rapprochement en y voyant la concrétisation de l'alliance du sabre et du goupillon [892]. Nous y voyons plutôt, du point de vue de la sociologie des mouvements sociaux, comme un outil d'autant plus efficace qu'il a été déjà utilisé et a montré son utilité à la fois comme outil de renforcement des convictions et comme moyen de pression. Cette fois encore, la manifestation est un succès. Les organisateurs revendiquent 20 000 participants, les autorités en annoncent 12 000 [893]. Après le

891. *L'Union Agricole et Maritime*, 3 février 1933.

892. « C'était la réédition, mais sous un autre prétexte, des manifestations de 1924 sous la crosse de Mgr Duparc et le sabre du général de Castelnau. » *Le Breton Socialiste*, 4 février 1933.

893. 320 autocars et 270 voitures particulières ont été mobilisés pour transporter 9 500 des 12 000 manifestants. Il est à noter qu'un rapport annonce 8 000 participants. ADF, 1M170, commissaire spécial de Brest, 30 janvier 1933. D. TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, note 145, p. 270.

meeting, la foule part en manifestation rejoindre la préfecture pour qu'une délégation remette au préfet l'ordre du jour voté. Renforçant le sentiment de déjà-vu après les manifestations catholiques de 1924 et 1926, l'organisation du cortège est quasi militaire : « C'est vraiment un spectacle impressionnant que celui de ces milliers d'hommes jeunes et vieux, revêtus de tous les costumes de notre département, marchant en rang de six en silence, sans le moindre geste de provocation dans un ordre parfait et se rangeant ensuite docilement sur les indications des personnes sur la place [894] » du Champ de Bataille, près de la préfecture. Les personnalités ont pris la tête du cortège, des pancartes indiquent le nom des communes présentes. Tout concorde pour faire un rapprochement avec les manifestations catholiques de 1924 et 1926. Même le nombre de personnes par rang est identique. Danielle Tartakowsky a établi dans son monumental ouvrage sur les manifestations de rue une taxinomie des types de manifestations. Ironie de l'histoire, la « manifestation-pétition » préconisée par les guesdistes comme « mise en demeure » auprès des autorités, lors du premier 1er mai, offre des caractéristiques que l'on retrouve dans la manifestation de paysanne de Quimper [895].

La désapprobation de cette action est unanime dans l'ensemble de la gauche, que ce soient les socialistes ou les radicaux-socialistes. Guy Le Normand dans un article du *Breton Socialiste* relève que seuls les journaux de droite et d'extrême droite ont publié des appels. Il signale la présence d'Henri Dorgères : « Et là, plus encore qu'ailleurs, éclate la collusion très nette des dirigeants des syndicats de Landerneau avec les professionnels du chambardement ... réactionnaire, avec les partisans de l'émeute [896]. » Hippolyte Masson et Tanguy Prigent auraient voulu prendre la parole — mais Guébriant avait prévenu, à l'encontre des traditions et des pratiques en terme de réunions publiques — que seuls les organisateurs avaient le droit à la parole interdisant ainsi toute contradiction [897]. Quant aux radicaux-socialistes, ils sont proches de l'analyse de Le Normand et titrent : « La Manifestation Politico Cléricalo Agricole ». Ici aussi une impression de répétition : « Et on a revu défiler les troupes qui paradaient il y a six ans autour du général de Castelnau [898] ».

Cette manifestation paysanne, ou plutôt agrarienne, participe à la constitution d'une cul-

894. *L'Ouest-Éclair*, 30 janvier 1933.

895. Ce type de cortège « entend signaler à l'État les problèmes auxquels il convient de s'attaquer, le constitue en interlocuteur explicite et lui soumet effectivement, par motions et délégations, ou symboliquement, par slogans et pancartes, une exigence ou une requête ; de manière souvent réactive et défensive » D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 11.

896. *Le Breton Socialiste*, 4 février 1933.

897. Une grande partie des réunions publiques qui se tiennent dans le département, quelque soit leur objet, politique ou syndical, sont placées sous le régime de la contradiction. Des orateurs opposés aux idées des organisateurs peuvent intervenir. Un bureau est nommé pour assurer la tranquillité des débats. D'ailleurs, un bureau est formé par acclamation lors de ce meeting paysan. Guébriant en prend la présidence et ses assesseurs sont le vice-président de la Chambre d'agriculture, Thomas également maire de Plougastel-Daoulas et Henri Dorgères présenté comme le délégué du Comité de défense paysanne. Paula Cossard a travaillé sur le meeting politique et écrit quelques pages sur « L'attachement français à la contradiction en réunion : ». Paula Cossart, *Le meeting politique, de la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2010, p. 94-102.

898. *Le Citoyen*, 2 février 1933.

ture politique du monde paysan finistérien [899]. Elle s'inscrit donc dans une filiation d'occupation collective de l'espace public et participe à une politisation des participants. Cet événement, après d'autres, ouvre également une nouvelle phase dans la mobilisation des campagnes. Les paysans constatent qu'une réaction collective est possible dans deux directions. La première, dans la continuité totale de cette manifestation, inscrit la mobilisation paysanne dans un registre d'action collective qui continue de s'apparenter à la manifestation pétition. C'est le cas lors de la manifestation régionale de Rennes du 2 octobre 1934 qui rassemble, sous la direction des responsables agrariens de la Bretagne historique, une dizaine de milliers de participants [900]. De l'autre côté, ce début de politisation des campagnes peut déboucher sur l'usage d'un autre répertoire d'action, celui de la violence. L'épisode de l'envahissement de la maison de Jules Le Louédec, député de la circonscription de Quimperlé, le soir même de la manifestation de Quimper, par un groupe de manifestants dirigés par Henri Dorgères ainsi que les violences subies par la femme du député absent ce jour-là sont symptomatiques d'un tournant vers la confrontation physique comme mode d'expression politique [901].

Les agrariens, prenant ainsi le relais des mobilisations des cléricaux, font de la manifestation une pratique collective qui commencent à s'inscrire dans le répertoire d'action du monde rural. Même mise en scène, mêmes processions pourrait-on dire avec des techniques de défilé identiques [902]. L'arrivée du monde rural dans l'espace public urbain, même le temps d'une journée, représente un des vecteurs de politisation qui pénètre le plus profondément le tissu social des campagnes. C'est l'occasion de mesurer une force collective et d'en faire prendre conscience à chacun des participants. En cela, Laurent Le Gall sous-estime l'importance de l'accumulation des expériences de mobilisation des paysans pendant l'entre-deux-guerres quand il ne fait qu'évoquer le développement des syndicats communaux de l'Office central. « Pour autant, la vie de ces sections fut globalement atone, les paysans qui y adhéraient voyant en elles, avant tout, un cadre propice à certaines transactions. Que ces syndicats aient été enfin pris dans les mailles d'une concurrence proprement politique, cela est incontestable [903]. » La vie syndicale est effectivement peu propice à une politisation, fonctionnant sur le mode du « syndicat-boutique [904] ». Par contre, quand les élites agrariennes organisent des mobilisations pour créer

899. « La longue durée de l'historien permet de penser la manifestation en termes de culture politique et de s'interroger sur sa capacité à faire circuler et à relayer l'histoire dans la mémoire vive des participants comme dans la mémoire historique des organisations. » Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky, *La manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 2008, p. 24.

900. *Le Courrier du Finistère*, 6 octobre 1934. Hervé Budes de Guébriant, en tant que président de la Chambre d'agriculture y représente le Finistère.

901. *La Dépêche de Brest*, 31 janvier 1933. Nous ne voulons pas introduire ici le concept de brutalisation qui mérite pour le moins un usage prudent comme le rappellent Nicolas Loez et Nicolas Offenstadt, que ce soit au cours de la guerre ou dans l'entre-deux-guerres. `http://crid1418.org/espace_scientifique/textes/conceptsgg_01.htm`.

902. Ainsi, le rappel des troupes se fait à la sortie de la messe et au bistrot le dimanche, à l'image des pratiques de la FNC auparavant. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 256.

903. Laurent Le Gall, *Des processus de politisation dans les campagnes françaises (1830-1914) : esquisse pour un état des lieux*, `http://polcomp.free.fr/textes/seance5_laurentlegall.pdf`, p. 13.

904. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 233.

des rapports de force, elles poussent à la manifestation des hommes qui ont déjà usé collectivement de ce moyen d'action qui appartient au second répertoire d'action défini par Charles Tilly [905], en tant que catholiques puis en tant que paysans. L'expérience s'accumule ainsi.

Le dorgerisme s'installe Les années 1930-1933 sont en effet marquées par une radicalisation des mobilisations paysannes. C'est dans le cadre d'une logique agrarienne que se développe cette volonté d'affronter l'État, de décrier les fonctionnaires et d'afficher un antiparlementarisme virulent [906]. Au début des années trente, un autre acteur apparaît sur la place publique et est appelé à jouer un rôle important en Bretagne. Il s'agit d'Henri Dorgères, comte d'Halluin, noble désargenté qui s'établit à Rennes en 1922, vraisemblablement à la demande de M^gr^ Charost [907], archevêque de Rennes, pour tenter de contrecarrer les ambitions syndicales des abbés démocrates à l'origine du syndicat des « cultivateurs-cultivants » [908]. Dorgères commence par développer le journal qui deviendra la colonne vertébrale de son action dans le monde paysan : *Le Progrès Agricole de l'Ouest*. Cet hebdomadaire, fondé en 1925, lui permet de signer chaque semaine un éditorial très virulent et lui fait petit à petit gagner l'intérêt de ses lecteurs. Les ventes du journal atteignent 27 000 exemplaires dans la première moitié des années trente. Ce chiffre est important [909]. Le succès grandissant de Dorgères confirme combien la presse est un outil essentiel dans la lutte pour l'hégémonie culturelle. Cependant cette presse, aussi utile soit-elle, ne suffit pas. Privé d'organisation dans les premières années, il intervenait dans les réunions de la Ligue des contribuables [910], mais au fur et à mesure que son organisation se développe, il s'en éloigne, d'autant plus qu'il défend un agrarisme essentiel qui ne s'accommode pas d'une proximité avec quelques représentants que ce soit du monde urbain. Dans un second temps, Dorgères aide Fleurant Agricola à organiser des sections du PAPF, le Parti agraire et paysan français. Il obtient d'ailleurs un certain succès dans les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et le Maine-et-Loire [911]. Mais pendant l'été 1930, il s'en est déjà

905. Cécile Péchu, notice : « Répertoire d'action », *in* : Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p. 454–462.

906. « Le fonctionnaire, voilà l'ennemi » est une antienne en permanence ressassée pendant toute la période. La « tyrannie de la ville », le socialisme, etc. s'ajoutent également à la litanie des anathèmes relevées dans *Le Progrès Agricole de L'Ouest* par Pascal Ory. Pour un relevé exhaustif des thèmes abordés dans ce journal voir Pascal Ory, « Le dorgérisme, institution et discours d'une colère paysanne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avr. 1975, p. 177-179.

907. M^gr^ Charost est un prélat proche de l'Action française. G. Cholvy et Y.-M. Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880/1930*, *op. cit.*, p. 191.

908. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 89-90.

909. Estimation partagée par plusieurs historiens, dont Robert O. Paxton et Pascal Ory. Au même moment, *Ar Vro Goz* atteint un tirage, certes plus élevé de 80 000 exemplaires, mais ce journal s'appuie sur une organisation bien plus conséquente. *ibid.*, p. 93-95.

910. Cette organisation a été fondée en 1898-1899 à l'initiative du journal *Le Figaro* et de Jules Roche, ancien ministre. « La Ligue des contribuables a beaucoup fait pour imposer des thèmes de combat appelés à occuper une place centrale dans les polémiques électorales et dans la culture profonde des droites. » Gilles Le Béguec et Jacques Prévotat, « L'éveil à la modernité politique », *in* : Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites. Politique*, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2006 [première éd. 1992], chap. 4, p. 234-235.

911. H. Dorgères, *Au temps des fourches*, *op. cit.*, p. 93.

écarté et fait rapidement concurrence au PAPF [912]. Dorgères, ce « jeune publiciste d'un Parti agraire dont, en son adolescence politique, il s'astreignait à être depuis un an le dévoué prosélyte [913] », veut avoir sa propre organisation.

À l'image de ce qui s'est fait dans un autre département, l'Eure-et-Loire, Henri Dorgères réunit vingt à trente paysans à Rennes le 2 janvier 1929 pour créer un Comité de défense contre les assurances sociales [914]. Ce comité se transforme un peu plus tard en Comité de défense paysanne. Les comités de défense paysanne se développent vite, à partir du 3 janvier 1933, quand la décision est prise de construire une structure militante. Le Finistère s'organise le même mois ; il est précédé par les départements d'Ille-et-Vilaine (1928), de la Manche (1925 à 1930), du Calvados (1930 à 1935) et du Maine-et-Loire (1932 à 1935) [915]. Signe d'un développement rapide, en fin d'année 1934, le département arrive en tête d'une souscription nationale, avec 448 souscripteurs et 2 417 F recueillis [916].

Dorgères construit une structure partisane, mais dans quel but et à travers quelle pratique ? Robert O. Paxton a analysé des courriers de Dorgères écrits avant le Front populaire, entre novembre 1932 et mars 1934. S'y dessine l'image d'un dirigeant prêt à l'action directe, aux manifestations violentes dans l'optique affirmée d'une prise du pouvoir [917]. Certes, Paxton relativise cette revendication de la violence en rappelant que Dorgères n'a pas participé aux émeutes antiparlementaires du 6 février 1934, ni n'a été en contact avec ses organisateurs. L'action directe et violente est cependant le mode opératoire revendiqué et privilégié par Dorgères qui profite de la triple crise que connaît le monde paysan, crise économique, culturelle et politique [918]. Avant 1934, la violence préconisée n'a pas l'occasion de se concrétiser dans l'espace public. Cependant, Dorgères est mêlé de près à un incident révélateur de son comportement personnel et de celui de ses troupes, de « sa bande » écrit Paxton. Lors de la manifestation de Quimper du 29 janvier 1933, les députés radicaux ont fait apposer sur les murs de Quimper une affichette portant une déclaration sur leur action en faveur des paysans [919]. Au retour de la manifestation, un groupe conduit par Henri Dorgères décide d'aller déposer une motion de protestation au domicile de Cadoret, à Riec-sur-Belon. Les journaux évoquent un groupe éméché de 50 à 60 personnes qui agresse la bonne de la famille Cadoret. Mme Cadoret fait front et après échange de propos virulents, elle gifle Dorgères qui lui rend la pareille, d'après sa déposition à la gendarmerie [920]. Cette affaire provoque bien évidemment scandale et choque

912. Édouard Lynch, « Le Parti agraire et paysan français entre politique et manifestation », *Histoire et Société*, n° 13, 2005, p. 67.

913. P. Ory, « Le dorgérisme, institution et discours d'une colère paysanne », *art. cit.*, p. 176.

914. *ibid.*, p. 169.

915. *ibid.*, annexe 1, p. 188.

916. *ibid.*, annexe 2, p. 189.

917. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 106.

918. Robert O. Paxton analyse ainsi le substrat du développement du mouvement de Dorgères et consacre un chapitre de son ouvrage aux origines de ces trois crises dont les effets cumulés ouvrent le champ des possibilités pour les mouvements agrariens les plus offensifs. *ibid.*, p. 84.

919. L'affiche a été signée par Pierre Pouchus, Albert Le Bail, Jean Perrot, Mazé et Cadoret

920. *La Dépêche de Brest*, 31 janvier 1933.

une partie de l'opinion publique [921]. Les socialistes évoquent « de véritables chouans » en dénonçant, au passage, l'absence de réaction des organisateurs de la manifestation de Quimper et en constatant que *L'Ouest-Éclair* n'a pas signalé la présence d'Henri Dorgères [922]. L'affaire fait grand bruit dans les milieux politiques. C'est là le seul fait d'arme de Dorgères dans le Finistère du début des années trente. Il n'arrive pas à accéder à la parole publique pendant cette période, fermement tenu à l'écart par Guébriant.

En parallèle, Dorgères a continué à accumuler expérience de la conduite d'un mouvement de masse et notoriété en Ille-et-Vilaine. Deux ans après la première manifestation du 9 décembre 1928, la loi spécifique à l'agriculture est publiée le 30 avril 1930. Le 1er février, veille du jour où les agriculteurs doivent déclarer leurs ouvriers, Henri Dorgères réunit 7 à 8 000 paysans à Rennes [923]. Il est cette fois-ci le maître d'œuvre et a invité Fleurant Agricola [924] qui, à l'unisson de l'ensemble des intervenants invite « les cultivateurs à se refuser à l'application d'une loi qui [...] n'est appelée à profiter qu'aux employés de l'industrie [925]. » Pour Dorgères, le syndicalisme doit s'appuyer sur une structure politique. Il y voit un moyen de contrer le PC et la CGT , tout en jouant sur deux tableaux, comme il l'explique sans aucune gêne quelques années plus tard : « Cette position me permettait d'exercer une influence sur le plan électoral tout en me proclamant antiparlementaire [926]. » Il prépare donc cette journée de mobilisation en sillonnant les campagnes pendant 18 dimanches consécutifs. C'est dire que cette action a été préparée longtemps à l'avance [927]. Même si cette manifestation a été organisée au moment d'une foire agricole, le succès est incontestablement important pour Henri Dorgères. *L'Ouest-Éclair* n'y a consacré qu'un entrefilet, mais il n'aura pas échappé aux dirigeants agrariens que le nombre de paysans est loin d'être négligeable et que le développement d'un parti politique paysan en Bretagne est dangereux pour eux [928]. Henri Dorgères a gagné son pari

921. *Le Progrès du Finistère*, hebdomadaire proche de l'évêché, ne présente pas l'incident de la même manière. Il n'est pas fait mention d'échanges de coups et de vitres brisées dans l'article qui minimise fortement cette première action violente de Dorgères dans le Finistère. L'hebdomadaire laisse entendre que Dorgères et ses partisans sont entrés dans la maison de Cadoret à l'invitation de la bonne. Il n'est pas fait mention des coups portés. *Le Progrès du Finistère*, 4 février 1933.

922. *Le Breton Socialiste*, 4 février 1933.

923. *L'Ouest-Éclair*, 2 février 1930. La préfecture donne un chiffre moins élevé de participants : 5 ou 6 000 personnes, cultivateurs ou ouvriers agricoles venus des six départements de l'Ouest. Cité par R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 101.

924. Gabriel Fleurant, dit Fleurant Agricola, est un ancien professeur qui a travaillé dans le monde agricole et dirigé l'hebdomadaire des gros exploitants du Bassin parisien. Il vient de fonder le Parti agraire et paysan français, le PAPF. *ibid.*, p. 67.

925. *Idem.*

926. H. Dorgères, *Au temps des fourches*, *op. cit.*, p. 92.

927. *ibid.*, p. 94.

928. David Bensoussan évoque, autour de cette manifestation, les tensions qui parcourent les syndicats agricoles bretons regroupés dans l'URSA et la hiérarchie catholique. Il cite un extrait de courrier de l'ancien président de l'URSA, le comte de La Bourdonnaye, qui n'est pas favorable à la loi et qui regrette clairement la position prise publiquement à Vannes et craint pour l'avenir : « Son action risque d'annihiler nos efforts de trente ans en portant sur le terrain politique la défense des intérêts agricoles que nous avons tant de peine à maintenir sur le terrain professionnel. » Guébriant cherche lui à maintenir une apparence de cohésion à l'intérieur de l'Union régionale.

Biographie 4 – Henri Dorgères

Henri-Auguste d'Halluin, dit Henri Dorgères. Directeur du *Progrès Agricole de l'Ouest*. Né le 6 février 1897 à Wasquehal, dans le Nord. Décédé le 22 janvier 1985.

Henri Dorgères a créé les Comités de défense paysanne puis les Chemises vertes, mouvement qui revendique 420 000 adhérents à la veille de la guerre. Son mouvement participe au Front paysan. Combattant en Alsace il reçoit la Croix de guerre et est capturé. Il réussit à s'enfuir en zone libre. Il intègre l'appareil pétainiste en devenant délégué général à la propagande de la Corporation paysanne.
Il est arrêté par les Alliés en août 1944, condamné à 10 ans d'indignité nationale puis amnistié pour services rendus à la Résistance. Il a été député poujadiste d'Ille-et-Vilaine de 1956 à 1958. Décédé le 22 janvier 1985 à Yerres dans l'Essonne.

Source : Robert O. Paxton, *Le temps des chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 316 p.

de devenir un élément de plus en plus incontournable et il avait fait de sa reconnaissance un des enjeux de cette action : « Pour deux raisons essentielles j'ai besoin de réussir : d'abord pour m'affirmer ; ensuite parce que je considère l'objectif visé comme important [929] ». Pour Dorgères, l'objectif premier de cette manifestation est avant tout l'affirmation de sa notoriété. Une seconde manifestation atteint les mêmes chiffres de participation le 1er avril 1932. Cette initiative est appelée conjointement par le syndicat des contribuables et diverses organisations, dont le Comité de défense paysanne, et rassemble de nouveau 7 à 8 000 personnes, toujours à Rennes. Du Finistère ne s'est déplacé que le président du Syndicat agricole de Pont-Aven, Patrice Le Naour. Signe incontestable de l'importance que commence à prendre Henri Dorgères, *L'Ouest-Éclair* consacre une demi-page à l'événement, illustrée de trois photographies qui montrent une foule d'hommes rassemblés.

Le rejet de la loi sur les assurances sociales obligatoires est bâti sur deux arguments principaux par Dorgères et ses partisans : le coût de cette loi a impacté le prix de revient des produits manufacturés dans l'industrie et créé du chômage. Surtout, cette loi introduit de l'« étatisme », synonyme de parasitisme social. Le monde agricole s'arc-boute contre cette loi, même s'il peut paraître bien seul dans cette opposition comme le remarque le préfet d'Ille-et-Vilaine qui répond à la délégation qu'il reçoit que les industriels et commerçants ne protestent pas et « appliquent couramment la loi [930]. » Ces nouvelles organisations agrariennes ont bien perçu leur capacité de mobilisation et ne s'émeuvent pas de ce type d'argument. Une telle réussite de Dorgères — pour deux manifestations de suite — explique qu'ultérieurement les élites agrariennes régionales durcissent leur discours. Il n'est plus question d'accommoder la loi, mais de la rejeter. Cette évolution n'a plus rien à voir avec le vœu que Guébriant avait fait voter à Vannes.

D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 418-420.

929. H. Dorgères, *Au temps des fourches*, *op. cit.*, p. 94.

930. *L'Ouest-Éclair*, 2 avril 1932.

À l'aube des années trente, portée par le processus de mobilisation qui s'enclenche, la dynamique dorgériste porte en elle la menace d'un monde paysan en voie d'autonomisation. Le Finistère n'est pour le moment qu'une terre de mission pour Henri Dorgères qui n'anime que cinq réunions pendant les années 1928-1929, dont quatre dans la région de Quimperlé et une à Carhaix. Il n'est présent qu'une seule fois dans la période des trois années qui suivent [931].

Le discours d'Henri Dorgères n'est pas celui d'un dirigeant syndical. Une partie des thèmes abordés appartient au registre politique du corporatisme : « M. Dorgères réclame le remplacement de parlementaires incapables néfastes par des techniciens, le vote familial, l'organisation corporative, la restauration du chef de l'État [932]. » lit-on dans le compte-rendu d'une mobilisation paysanne. Le rapprochement avec Hervé Budes de Guébriant est d'autant plus facile qu'il se base à la fois sur une compréhension réciproque d'intérêts bien partagés et aussi sur une proximité idéologique qui a déjà été soulignée [933]. Cette alliance se dessine avant le Front populaire, pour donner ses pleins effets lors de la séquence politique et sociale suivante.

Cependant, les relations avec Landerneau ne sont peut-être pas aussi transparentes que ce qui apparaît extérieurement. L'Office central cherche à instrumentaliser Dorgères tout en mesurant bien qu'il ne faut pas lui laisser trop de liberté d'action sous peine de le voir prendre l'ascendant [934]. C'est donc un dirigeant très contrôlé [935].

---

931. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, figure 11, p. 414. D'après les données de Corentin Canévet.

932. *Le courrier du Finistère*, 6 octobre 1934.

933. Lors d'un discours prononcé en juin 1934 lors du Congrès du cinquantenaire du syndicalisme agricole, le président de l'Office central dénonce l'individualisme sur lequel est bâtie la société donnant le pouvoir « à l'homme isolé, au désœuvré, à l'ignare, au dégénéré » et ignorant les intérêts collectifs ou professionnels. Il dénonce la démocratie parlementaire, pour lui une véritable « aberration ». David Bensoussan, « Mystique paysanne, agrarisme et corporatisme : les droites radicales dans le monde rural en France au milieu des années trente », *in* : Philippe Vervaecke (éd.), *À droite de la droite. Droites radicales en France et en Grande-Bretagne au xx^e siècle*, Lille, Éditions Universitaires Septentrion, 2012, p. 100.

934. C'est ce que donne à penser un article du *Le Breton Socialiste* qui laisse entendre qu'en milieu d'année 1933, l'Office central refuse de prêter ses locaux pour des réunions de dorgéristes : « La semaine dernière, le fameux Dorgères a fait une réunion salle Gestin ; mais ce n'était pas sous les auspices du Syndicat agricole, car l'entrée des bâtiments du Syndicat lui fut poliment refusée. C'est qu'il y a légère brouille entre ce fasciste et la direction plus jésuite de Landerneau. Celle-ci veut opérer en sourdine pour amadouer les paysans et elle trouve que le vidame Dorgères préconise trop stupidement l'action directe. » *Le Breton Socialiste*, 5 mai 1933. Au Moyen-Âge, le vidame est le représentant d'une abbaye ou d'un évêché chargé de la justice temporelle.

935. C'est d'ailleurs avec le plein accord de Dorgères qu'un partage des rôles s'opère, si l'on en croit un extrait de la correspondance entre le comte de La Bourdonnaye et Hervé Budes de Guébriant, datée du 17 août 1933 : « J'ai vu hier Dorgères et l'ai entretenu dans le sens convenu la semaine dernière à Saint-Brieuc. Il m'a déclaré être complètement d'accord pour 1°) être notre auxiliaire pour faire à notre compte certaines *campagnes* d'un caractère ou à tendances trop *politiques* pour que nous puissions prendre carrément position sur ces questions 2°) faire dans son journal une *propagande discrète* en faveur de nos organisations et profiter de toutes les occasions pour faire ressortir leur *rôle utile, nécessaire*, efficace dans l'intérêt des cultivateurs, *ainsi que l'action désintéressée de leurs dirigeants*, tout cela bien entendu avec le *tact indispensable*. Je lui ai promis en contrepartie que nous prendrions part d'une façon ouverte à la souscription ouverte en sa faveur et que nous pourrions par la suite continuer à le soutenir. [...] Je pense qu'il serait bien que pour sanctionner cet accord moral, nos organisations lui versent dès à présent un à compte sur les subventions proposées. [...] En tout cas, sa campagne antiparlementaire est utile. »

Dorgères est un agrarien. De notre point de vue, la définition de l'agrarisme doit rester resserrée, comme nous l'avons discuté au début de cette section, autour de sa conception des rapports sociaux, pour en comprendre la dynamique. Pour David Bensoussan, « cultivateurs-cultivants » et corporatistes sont, de fait, deux aspects diamétralement opposés de l'agrarisme : « À l'idéal d'une démocratie de petits propriétaires indépendants professée par les cultivateurs-cultivants répond le projet corporatiste, fondé sur le respect des hiérarchies sociales, défendu par les notables agrariens. De chaque côté cependant, c'est bien une vision agrarienne qui prévaut [936]. » Cette assertion se heurte, de notre point de vue, à ce qui fait le cœur de l'agrarisme et que nous avons essayé de cerner : l'aversion pour toute approche de la société paysanne — et plus largement de la société rurale — en terme de rapports sociaux. À l'inverse, les écrits des « cultivateurs-cultivants » ne laissent aucun doute sur leur dénonciation des faux paysans qui jouissent des bénéfices de la terre par simple possession [937].

Les « cultivateurs-cultivants » ont été vaincus, Henri Dorgères n'a — à aucun moment — tenté la confrontation avec Landerneau alors que l'opposition est frontale avec les forces de gauche, politiques et syndicales. Seule ombre au tableau pour Guébriant : une organisation rivale, ne cache pas ses sympathies progressistes et commence à rayonner dans le Trégor avec à sa tête un jeune militant socialiste, Tanguy Prigent.

La gauche paysanne Quand le sous-préfet de Brest écrit en novembre 1933 : « l'action des propagandistes unitaires resterait sans effet, du fait que dans presque chaque localité les paysans sont affiliés à un syndicat agricole de Landerneau, dont on connaît les tendances anticommunistes [938] », il résume ainsi les difficultés de l'ensemble des forces du mouvement ouvrier dans leurs tentatives d'implantation dans le monde rural. Toute intervention extérieure paraît condamnée d'avance face au réseau serré de syndicats et de coopératives liés à l'Office central [939]. Pourtant, comme nous allons le voir, des brèches commencent à s'entrouvrir.

Quand on examine la reconnaissance obtenue dans le monde paysan par les forces hostiles à Landerneau, les résultats sont loin d'être probants, en terme d'efficacité à l'aube des années trente. Chacun intervient dans le registre qui lui est propre. Les radicaux et radicaux-socialistes limitent leur champ d'action au cadre de la démocratie représentative ; ils interviennent dans

Cité par D. Bensoussan, « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *art. cit.*

936. *ibid.*

937. Évoquant « les syndicats Mancel », du nom de l'abbé à l'origine de la création du syndicat des abbés démocrates, les auteurs, en désaccord avec Pierre Barral, expliquent : « Rejetant la conception du syndicat mixte, ils réunissent uniquement les "paysans-cultivants" eux-mêmes et qui sont chefs d'exploitation. Ils excluent de leurs rangs les "propriétaires aux mains blanches" et les salariés. Ainsi, de façon non explicite, ils considèrent que la rente foncière, d'une part, et le salariat, d'autre part déterminent des groupes sociaux dont les intérêts sont différents de ceux des paysans. » Michel Gervais, Marcel Jollivet et Yves Tavernier, *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne (de 1914 à nos jours)*, dir. Georges Duby et Armand Wallon, Vol. IV, Paris, Éditions du Seuil, 1976, p. 421.

938. ADF, 1M230, sous-préfet Brest, 18 novembre 1933.

939. Pour bien mesurer cette emprise territoriale, voir la carte de l'implantation des syndicats liés à l'Office central en 1930 : section H. 2 page 1136.

les assemblées locales ou nationales, comme au Parlement, à l'exemple d'Albert Le Bail le 9 mars 1933, qui pose une question au Ministre de l'Agriculture sur « la crise grave dont souffrent les agriculteurs, producteurs de pommes de terre » [940]. Ces interventions sont ensuite reproduites dans les journaux radicaux du département. Albert Le Bail est d'ailleurs en terrain connu quand il évoque la question agricole : il est l'auteur d'un ouvrage paru en 1925, *L'agriculture dans un département français* [941]. C'est donc en tant que spécialiste qu'il avait également pris la parole au congrès national du Parti radical en 1932 sur les difficultés de la culture de la pomme de terre, « faisant état [avec d'autres] du malaise des diverses productions [942] ». À l'occasion, les radicaux utilisent d'autres vecteurs d'information. C'est ainsi qu'ils placardent une affiche — que nous avons déjà évoquée — dans les rues de Quimper le 29 janvier 1933, pour répondre aux « allégations » du journal de Landerneau, *Ar Vro Goz*, qui a expliqué aux cultivateurs que les élus du département ne les avaient pas écoutés [943]. L'affiche évoque ainsi le vote de la loi sur la défense du marché du blé, « pour empêcher la spéculation » et poser le principe d'un Office du blé qui « n'aurait que le monopole des importations de blé étranger, en cas de besoin [944]. » Les députés radicaux mis en cause multiplient les exemples, mais en vain puisque leur affiche « niaise et pleurnicharde » attire les foudres des agrariens [945]. De plus, les radicaux ne sont pas en mesure d'affronter sur le terrain les militants agrariens. Ils ne bénéficient pas de structures partisanes avec des militants en capacité de construire un rapport de force dans l'espace public. L'espace d'intervention de ce courant politique est celui des lieux de représentation, congrès, parlement, *etc*. Ils espèrent ainsi réussir à inspirer, au moins en partie, des mesures à même d'améliorer la situation du monde agricole et bénéficier, par ricochet, des faveurs de l'électorat rural.

Les communistes, pour d'autres raisons, ne peuvent non plus faire front. Ce n'est pas ici la volonté politique qui manque. Le PC est un parti de type moderne, capable d'interventions partisanes. Ses militants sont formés et ont de l'expérience. Le seul frein qui les empêche de parvenir à construire une intervention en milieu rural est leur absence de ce terrain d'intervention. Ils n'y ont tout simplement pas ou peu de militants paysans.

La position des communistes n'est pas éloignée, dans ses principes généraux construits

940. *Le Citoyen*, 16 mars 1933.

941. Cet ouvrage est la version publiée de sa thèse de doctorat en droit. Albert Le Bail, *L'agriculture dans un département français, Le Finistère agricole (étude d'économie rurale)*, Angers, Société française d'imprimerie d'Angers, 1925, 340 p.

942. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit*., p. 221.

943. *Le Citoyen*, 2 février 1933.

944. Cet office prôné par les radicaux-socialistes est une version très édulcorée de l'Office du blé défendu par les socialistes, dont il ne fait que reprendre le nom. Cela explique les critiques de Tanguy Prigent, une fois la loi votée le 10 juillet 1933. Cette loi apparaît comme confiscatoire et intrusive aux agrariens et ne permet pas d'imposer un prix minimum du quintal aux négociants. La loi attise les colères plus qu'elle ne répond à une situation de crise. Voir les pages qu'y a consacré Édouard Lynch : Édouard Lynch, *Moissons rouges, Les socialistes français et la Société Paysanne durant l'entre-deux-guerres (1918-1940)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, p. 284-288

945. *Le Progrès de Cornouaille*, 4 février 1933.

à partir de la matrice socialiste, de celles de la SFIO [946]. En effet, le spécialiste des questions paysannes au PC, Renaud Jean, affirme dans une tonalité très socialiste : « la petite propriété est sacrée, nous voulons te la conserver [947] ». L'action politique des communistes en direction des paysans se construit au niveau national en 1924, avec la création de la branche française du Krestintern, le Conseil national paysan (CPF) [948]. L'échec, au niveau national, du CPF entraîne sa disparition en 1929 et son remplacement par une autre structure, la Confédération générale des paysans-travailleurs (CGPT) [949]. Cette nouvelle organisation qui s'adresse aux plus défavorisés dans les campagnes ne parvient à percer que dans les zones traditionnellement à gauche [950]. Le PC, au niveau de sa direction, n'en fait, de plus, pas une priorité jusqu'à un Comité central en 1933, c'est-à-dire presque à la veille du Front populaire. Jacques Duclos reconnaît, lors de cette réunion, une « négligence à l'égard des problèmes paysans dans ces derniers mois, dans ces dernières années [951] ». En Bretagne, la CGPT ne connaît de développement que dans les Côtes-du-Nord où une section est créée en 1932, se développant avec la lutte contre les ventes-saisies particulièrement nombreuses dans ce département [952].

Dans le Finistère, les difficultés sont effectivement énormes et le PC n'arrive pas à se construire dans le monde rural. Et cela malgré des tentatives régulières comme celle de Paul Valière, militant communiste, qui anime une réunion sur les problèmes paysans à Pont-L'Abbé en avril 1934 ; cinquante personnes y participent dont seulement dix cultivateurs [953]. Quelques distributions de tracts ou réunions, surtout dans la zone Carhaix-Huelgoat-La Feuillée [954], ne permettent pas au communisme de s'implanter. Dans son dictionnaire biographique, Eugène Kerbaul ne cite que dix militants communistes cultivateurs ayant adhéré avant le Front populaire et un seul ouvrier agricole ; trois d'entre eux militaient au parti socialiste avant la scission [955]. De plus l'éparpillement géographique de ces militants démontre *a contrario* l'inexis-

946. Jean Vigreux a écrit une synthèse des positions communistes à ce sujet et, au-delà de cette matrice commune, constate que « la ligne de rupture c'est la méthode employée ». Il cite par ailleurs Renaud Jean qui, en 1922, à la Chambre des députés, lors de la discussion du budget de l'Agriculture, se moque de Compère-Morel en affirmant que ses positions sont celles que Compère-Morel lui-même défendait dix ou vingt ans auparavant. Jean Vigreux, « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964. Bilan historiographique et perspectives de recherche », *Ruralia*, n° 3, 1998, url : `http://ruralia.revues.org/55`.

947. M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier, *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne (de 1914 à nos jours)*, *op. cit.*, p. 405.

948. Sur le Krestintern, c'est-à-dire l'Internationale paysanne affiliée à la Troisième internationale ou Kominform, et la naissance du Conseil paysan français, voir l'ouvrage de J. Vigreux, *La faucille et le marteau*, *op. cit.*, p. 135 sq.

949. *ibid.*, p. 153.

950. *ibid.*, p. 154.

951. *ibid.*, p. 158.

952. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 50.

953. ADF, 1M224, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 5 avril 1934.

954. ADF, 1M230, Gendarmerie Carhaix, 22 octobre 1933.

955. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit*. Une étude sur les paysans du « Maitron », à partir d'un corpus de 2 833 notices biographiques démontre par ailleurs la prédominance d'un « midi rouge » et laisse apparaître un très faible apport de la Bretagne au corpus, avec 43 notices. Yvan Bruneau et Emmanuel Le Dœuff, « Les paysans du "Maitron" », *Études rurales*, Vol. 171-172, n° 3, 2004, p. 159–174, carte, p. 167.

tence d'une assise locale ; l'adhésion se fait-elle par des détours familiaux ? Nombre d'actifs agricoles exilés dans les grandes villes y rencontrent le communisme – Eugène Kerbaul évoque souvent de tels itinéraires. Contrairement à d'autres départements agricoles [956], le communisme agraire n'est donc pas ici une réalité dans les campagnes. En 1935, deux cultivateurs, l'un de Landerneau, l'autre de Gouesnou, prennent leur carte [957]. Avant cette date, la grande région brestoise n'avait aucun lien avec le monde rural.

Le développement de l'organisation dépend également du profil des militants communistes impliqués dans la construction du parti en milieu rural. Comparant la situation de la Corrèze avec celle d'une région rurale allemande, la Franconie, deux régions aux caractéristiques socio-économiques similaires, mais dont les choix partisans s'opposent – l'une est un fief du Parti national-socialiste des travailleurs allemands, l'autre du Parti communiste français, Manfred Kittel souligne, pour la Corrèze, l'importance d'une approche militante adaptée au monde rural. Il qualifie les communistes corréziens de pragmatiques. « Ainsi, le communisme rural suscite-t-il l'adhésion, du moins dans les régions économiquement défavorisées, des petits exploitants agricoles et des artisans en tant que système de protection politiquement de gauche, mais sociologiquement conservateur, qui non seulement respecte leurs biens modestes, mais aussi promet de les augmenter au détriment des "gros". [958] » Ce constat avait d'ailleurs déjà été fait par Jacques Girault qui constate que « le rôle des traditions politiques [y] est fondamental », plus que pour le monde ouvrier [959]. En tout cas, dans le Finistère, le succès n'est pas au rendez-vous, malgré la variété des pays et des attitudes politiques que l'on y observe. Le peu de militants paysans encartés ne permet pas de créer ou de maintenir un milieu politique favorable. Mais cela tient également, même dans les zones de petite propriété, à l'action énergique des militants socialistes, avec à leur tête Tanguy Prigent. Le terrain est donc déjà occupé. En ce qui concerne l'implantation du PC dans le monde rural, force est de constater qu'il n'existe pas de « petites Russies [960] » dans le Finistère avant le Front populaire.

La gauche socialiste pourrait, de son côté, avoir des difficultés programmatiques dans le monde paysan, notamment sur la question sensible de la propriété. Mais ce n'est pas le cas : cette question avait été tranchée bien avant la guerre : la petite propriété est légitime [961]. Après

956. Voir par exemple C. Pennetier, *Le socialisme dans le Cher, 1851-1921*, *op. cit*. et François Guéguan, *Le PCF, la SFIO et le mouvement paysan et ouvrier de 1930 à 1939 dans les Côtes du Nord*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1974, 2 Tomes, 111 p. et 51 p.

957. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit*.

958. Manfred Kittel, « Milieu rural et radicalisme politique : l'évolution contrastée de la Corrèze et de la Franconie (de la fin du XIX[e] siècle siècle aux années 1930) », *Histoire, économie & société*, Vol. 25, n° 3, 2006, p. 404-405.

959. Il ajoute qu'« en milieu paysan, plus qu'ailleurs, nous ne pouvons parler d'implantation que s'il y a permanence durable de l'organisation confirmée par l'élection ou par d'autres pénétrations durables ». Jacques Girault, « L'implantation du PCF entre les deux guerres », *in* : Roger Bourderon, Jean Burles et Jacques Girault, *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 91.

960. Expression citée dans Rose-Marie Lagrave, « Le marteau contre la faucille. Introduction », *Études rurales*, n° 171-172, 2004, p. 16.

961. Jean Jaurès a une formule qui synthétise l'analyse socialiste sur travail de la terre lors d'un discours prononcé le 3 juillet 1897 à la tribune de l'Assemblée nationale : « Entre la grande propriété et la petite propriété

la guerre, Compère-Morel n'apporte pas de changements de fond au programme socialiste qu'il présente au printemps 1919. Même après la scission, aucune des deux branches séparées du socialisme ne remet en cause cette orientation [962]. Une divergence est cependant apparue à propos des grandes propriétés que Compère Morel estime moins productives que les petites [963]. Sur le même principe d'une terre plus productrice quand elle est travaillée par son propriétaire, le salariat agricole n'est pas souhaité [964]. Cette position peut participer à expliquer le silence des socialistes, même s'ils ne sont pas les seuls, à propos de cette catégorie de salariés. La crise survenant, les positions de la SFIO se radicalisent un peu. Compère-Morel signe ainsi un article en rupture avec ses propos habituellement plus modérées dans *Le Populaire*, avec un titre sans ambiguïtés : « Du socialisme, toujours du socialisme, rien que du socialisme » [965]. Les socialistes finistériens affichent une orientation aussi tranchée quand ils interpellent les participants à la manifestation agrarienne du 29 janvier 1933 : « Paysans de Quimper et d'ailleurs, les socialistes vous crient : En avant contre le capitalisme, unis à vos frères, les prolétaires des villes [966]. » Tanguy Prigent va même plus loin et rédige immédiatement après la manifestation de Quimper un article au titre sans ambiguïtés : « Pour un mouvement de classe » [967].

Édouard Lynch, qui a travaillé sur les socialistes et la société paysanne dans l'entre-deux-guerres, rappelle que la SFIO a une vision classiste des rapports sociaux dans les campagnes et qu'elle s'oppose de fait à l'approche « unitaire » des élites rurales [968]. Cependant, pour cet historien du socialisme paysan, la tentation agrarienne n'est pas exclusive de la réaction. Les socialistes ont eu des débats sur la position qu'ils devaient adopter sur la question de la propriété et sur celle des rapports sociaux dans les campagnes. L'augmentation de la petite propriété paysanne a des répercussions sur « les dirigeants du parti qui en viennent à considérer ce mode d'exploitation comme une fin en soi [969]. » La question de l'exploitation de la main-d'œuvre qui était la barrière infranchissable pour les socialistes s'estompe peu à peu pour disparaître des débats. La fin du salariat dans les campagnes n'est plus à l'ordre du jour vers la fin des années vingt

paysanne, il n'y a pas seulement une différence de degré, mais en quelque sorte une différence de nature, l'une étant une forme de capital, l'autre une forme de travail ». L'exploitation parcellaire n'est nullement menacée par le socialisme agraire, contrairement à ce que les agrariens répètent inlassablement. Cité par M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier, *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne (de 1914 à nos jours)*, *op. cit.*, p. 404.

962. Sur la relation entre socialistes et communistes autour de la question paysanne voir Édouard Lynch, « Socialistes et communistes dans l'entre-deux-guerres », *Ruralia*, n° 171-172, 2004, p. 45–59.

963. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 71-72.

964. « La terre ne supporte pas une exploitation désintéressée et irresponsable. [...] En agriculture, il n'en va pas de même qu'en industrie. Le salarié rural n'est pas contraint à produire par la machine comme dans l'usine. » Article de Compère-Morel, *L'Humanité*, 30 septembre 1919. Cité par *ibid.*, p. 88.

965. *ibid.*, p. 117.

966. *Le Breton Socialiste*, 28 janvier 1933.

967. *Le Breton Socialiste*, 11 février 1933.

968. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 116.

969. *ibid.*, p. 121.

à la SFIO [970]. L'évocation de discours à tonalité ruraliste sur les bancs de la Chambre des députés ne suffit cependant pas à tenir comme acquise une quelconque « attraction agrarienne des socialistes [971] ». Il y manque l'essence de l'agrarisme : l'unité du monde rural comme postulat et la pratique d'une politique hégémonique de domination soit par le biais d'une « hiérarchie acceptée », soit par la coercition. La tentation d'opposer certains traits des villes aux campagnes, illustrée par quelques exemples cités par Lynch [972], ne correspond pas du tout à ce qui se lit dans la presse socialiste finistérienne. Bien au contraire. Les militants socialistes finistériens rejettent une telle approche qui porte à la confrontation entre villes et des campagnes. Tanguy Prigent l'exprime sans fards dans l'hebdomadaire du parti :

> « Ces requins du capitalisme se sentent justement menacés par la perspective d'une politique résolument démocratique ; ils cherchent donc à ameuter l'opinion contre les hommes de gauche, en même temps qu'ils s'emploient à affaiblir la force de revendication des travailleurs en les divisant en catégories hostiles et particulièrement en dressant les paysans contre les ouvriers et les travailleurs intellectuels [973]. »

C'est également une question de génération. De jeunes militants paysans arrivent au Parti socialiste au moment de la montée en puissance de la crise — mais est-ce un hasard ? — et participent au renouvellement des pratiques et de la doctrine [974]. Dans le Finistère, c'est Tanguy Prigent qui incarne ce renouveau et en devient le porte-drapeau, bien au-delà des frontières départementales. Le parti n'a pas réussi jusque là à s'implanter réellement dans les campagnes finistériennes, faute de militants issus du monde paysan. Les tentatives socialistes de réunir des paysans dans une salle de réunion — et plus encore de les faire adhérer — échouent souvent. Ainsi le député Hippolyte Masson, s'il réussit à réunir une cinquantaine de personnes à Coray en 1929, ne recueille que quatre adhésions, celle du chef de gare, du cantonnier, de l'instituteur et du percepteur [975]. Aucun paysan donc. Pourtant, *Le Breton Socialiste* est dithyrambique à propos de l'avenir du socialisme dans les zones rurales : « Dans des circonscriptions telles que celles de Brest-2 et de Châteaulin-1, où le socialisme était inexistant avant la guerre, considérez les progrès extraordinaires accomplis en si peu de temps par nos idées ! [976] » Sur le terrain, la situation est très compliquée dans le département. En dehors des terres qui sont favorables

970. *Idem*.

971. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit*., p. 123.

972. *ibid.*, p. 123.

973. *Le Breton Socialiste*, 11 février 1933.

974. « Doit-on [...] nier toute originalité à la doctrine agraire socialiste et ne pas voir d'autre alternative au refus du collectivisme et à la défense de la petite exploitation paysanne que l'exaltation du retour à la terre ? Incontestablement non, car, notamment dans les années 1930, à la faveur du renouvellement des générations militantes et surtout à l'émergence, au sein du Parti socialiste, de véritables militants paysans, percent des aspirations nouvelles. » Édouard Lynch, « Le Parti socialiste et la paysannerie dans l'entre-deux-guerres : pour une histoire des doctrines agraires et de l'action politique au village », *Ruralia*, Vol. 03, 1998, URL : `http://ruralia.revues.org/54`.

975. Archives nationales, F7 13081, rapport du commissaire spécial de Quimper au préfet du Finistère, 28 juin 1926. Cité par *ibid.*

976. *Le Breton Socialiste*, 12 janvier 1929.

à la gauche, les intellectuels organiques de l'agrarisme veillent [977]. Dans ces conditions, il est difficile de pénétrer le monde rural, à quelques exceptions près.

Face à Landerneau, la seule tentative de concurrence a été celle des « cultivateurs-cultivants » sur le terrain syndical. Elle a échoué et cet échec a été causé, de l'intérieur de l'organisation, par des militants qui rejoignent les syndicats affiliés à la rue d'Athènes. Cependant, la page n'est pas définitivement tournée. Le passage, même éphémère du syndicat Mancel a laissé des traces. Ce n'est pas fortuit que ce syndicat se soit implanté en premier dans le Trégor finistérien et y ait obtenu des scores remarquables au regard de l'opposition conjuguée de Landerneau et de l'évêché. Le terrain y était propice [978]. Ce syndicat a marqué la population agricole. C'est là que la SFIO commence à s'implanter le plus solidement au début des années trente [979].

Le Parti socialiste est particulièrement sensible, dans le département, à la question paysanne. Le secrétaire départemental du parti, Guy Le Normand, a rédigé un long texte qui paraît sous forme de brochure au début de l'année 1930. La période n'est pas fortuite : les responsables socialistes ont parfaitement perçu qu'une nouvelle période s'ouvre avec la crise et l'agitation qui s'inscrit de plus en plus dans le paysage social des campagnes. Cette brochure est d'ailleurs remarquée par l'appareil socialiste : Paul Faure en fait une critique élogieuse, reproduite dans *Le Breton Socialiste* [980]. Quand Tanguy Prigent envoie un article au *Breton Socialiste* dont Le Normand est le rédacteur en chef, il s'adresse donc à un spécialiste des questions agricoles [981]. Une première rencontre entre les deux hommes le 17 janvier 1930 leur permet d'entamer une collaboration étroite qui apporte enfin à la SFIO finistérienne un dirigeant paysan [982].

Tanguy Prigent a alors déjà cinq années de militantisme derrière lui malgré son très jeune âge. Il a créé la section socialiste de Saint-Jean-du-Doigt à 15 ans et demi, en prenant l'initiative d'organiser une réunion qui attire vingt personnes en avril 1925 [983]. Son engagement au Parti

977. Les consignes de M^gr^ Duparc sont strictement respectées. L'une d'entre elles, publiée dans la partie dite officielle de *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon*, est particulièrement explicite et affecte les clercs à une fonction de recruteurs pour le syndicat de Guébriant « On nous signale qu'un prêtre d'Ille-et-Vilaine fait campagne dans Notre diocèse, en faveur d'une "Fédération des Syndicats paysans". Nous déclarons ces Syndicats indésirables dans notre diocèse, parce que, au lieu de favoriser l'union des classes, ils la compromettent. Nous engageons Nos prêtres à en détourner leurs paroissiens, qui ont à leur disposition les Syndicats agricoles groupés autour de l'Office central de Landerneau. » Cité en partie par S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 142.

978. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 16.

979. C'est également le cas dans le Trégor ce qui peut s'observer dans le département voisin des Côtes-du-Nord. Dans ce département, les socialistes ont des bases militantes suffisantes pour avoir pu y créer un syndicat et un journal, *La Charrue Rouge*. Voir François Prigent, « *La Charrue Rouge* : réseaux, identités et pratiques socialistes dans le Trégor des années 1930 », *in* : Annie Antoine et Julian Mischi (dir.), *Sociabilités et politique en milieu rural*, Rennes, PUR, 2008, p. 179–189.

980. *Le Breton Socialiste*, 30 janvier 1930.

981. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 31.

982. *ibid.*, p. 31.

983. Tous les participants prennent leur carte sauf un. *ibid.*, p. 24.

Biographie 5 – Tanguy Prigent

François Tanguy Prigent. Ancien ministre de l'Agriculture puis des Anciens combattants. Né 11 octobre 1909 à Saint-Jean-du-Doigt. Décédé le le 20 janvier 1970 à Morlaix.

Tanguy Prigent, fils d'agriculteur et agriculteur lui-même, crée la section socialiste de Saint-Jean-du-Doigt en 1927. Il écrit de nombreux articles sur la question paysanne dans *Le Breton Socialiste* et crée la Fédération paysanne du Finistère. Il en devient le secrétaire général et la fait adhérer à la Confédération nationale paysanne (CNP). Est élu conseiller général du canton de Lanmeur en 1934 sans avoir l'âge requis. Il est définitivement élu le 4 mars 1935 puis devient maire de sa commune en mai 1935 et ensuite député en 1936. Il est alors le plus jeune député élu et intervient sur les questions agricoles, notamment l'Office du blé. Tanguy Prigent s'est opposé à Henri Dorgères, y compris physiquement dans les années trente.

Il participe aux combats dans les Ardennes comme sous-lieutenant. Puis vote contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Résistant, il participe au mouvement Libération-Nord. ministre de l'Agriculture de septembre 1944 à octobre 1947 puis ministre des Anciens Combattants en 1956-1957. Adhère au Parti socialiste autonome en octobre 1959 après sa rupture avec le Parti socialiste. Porte-parole de la majorité du groupe socialiste refusant l'investiture au général de Gaulle, c'est sur ce refus qu'il quitte la SFIO. Tanguy Prigent participe à la création du Parti socialiste unifié et retrouve son siège de député en novembre 1962. Se retire de la politique, malade, en 1967.

Source : Christian Bougeard, *Tanguy Prigent, paysan ministre*, Rennes, PUR, 2002, 364 p.

socialiste est immédiat et total. Le jeune agriculteur le fait en agissant sur trois terrains : la politique, le syndicalisme et le mouvement coopératif [984]. Lui-même fils de petit agriculteur, Tanguy Prigent, au contact de Guy Le Normand [985] , réussit à acquérir très vite une culture politique solide, et surtout à affiner son sens de la situation. Paysan, il veut le rester et très vite, il décide de porter dans les exploitations agricoles le ferment de la lutte des classes qui peut briser l'unicité apparente des campagnes. Comme Guébriant, Tanguy Prigent comprend que le paysan ne se regroupe que lorsqu'un intérêt matériel l'incite à dépasser son horizon quotidien. Pour concurrencer l'Office central sur ce terrain, en 1928, il crée donc à Saint-Jean-du-Doigt une coopérative de battage avec 17 autres exploitants agricoles [986]. Ce premier succès l'encourage à poursuivre et le 4 juin 1933, il étend les domaines d'intervention de la coopérative au stock, à l'approvisionnement et à la vente des céréales [987].

En parallèle, le jeune militant prend une place de premier plan dans l'appareil du parti en devenant un de ses orateurs. Au début de sa vie militante, Tanguy Prigent limite ses interventions au nord du département, puis il commence à élargir sa zone d'intervention puisqu'il intervient à Scaër avec Masson et Guy Le Normand. Dans cette commune, il participe

984. Comme les communistes corrréziens, il a compris l'importance du mouvement coopératif pour la gauche alors que dans ce département les socialistes ne s'intéressent pas au monde paysan. Voir Philippe Gratton, « Le communisme rural en Corrèze », *Le Mouvement Social*, n° 67, avr. 1969, p. 131.

985. Le leader socialiste est morlaisien ce qui offre l'avantage de la proximité et permet de fréquentes rencontres.

986. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 45.

987. *Idem*.

à trois réunions. La première au lieu-dit Coadri rassemble 200 personnes, dont de nombreux agriculteurs. Le lendemain matin : « Devant cette assemblée où les cultivateurs sont moins nombreux que la veille à Coadri, Tanguy Prigent, au lieu de développer le programme agraire du Parti, montre par des exemples probants l'étroite union d'intérêts de tous les travailleurs et fustige de main de maître les partis qui essayent, par une politique hypocrite et mensongère, de dresser les paysans contre les autres prolétaires. Son exposé est à mainte reprise haché d'applaudissements, et il termine dans une véritable ovation [988]. » Enfin, 100 personnes l'après-midi dans une autre partie de la commune [989]. Tanguy Prigent devient également le spécialiste des questions agricoles sur lesquelles il écrit de nombreux articles dans *Le Breton Socialiste*. Il apporte sa contribution aux débats internes de la SFIO sur ce sujet. Au congrès fédéral du 1er juin 1930, les socialistes précisent leur programme qui comprend notamment des outils de régulation du marché comme l'Office du blé et des mesures visant à l'extension des assurances sociales et de la loi sur les accidents du travail aux ouvriers agricoles et petits exploitants. Ce programme offre une perspective collectiviste — posture de congrès plus que véritable programme destiné à être mis en avant — au monde paysan :

> « Affirme la nécessité, en ce qui concerne les travailleurs des champs, de leur remettre la terre, leur instrument de travail, soit, d'après les régions, les cultures et l'étendue des exploitations sous une forme collective, ou sous une forme individuelle, cette dernière n'étant qu'un stade que les intéressés franchiraient d'eux-mêmes, et de leur propre volonté, pour arriver à la précédente [990]. »

Pour cela, le parti « fait appel aux travailleurs des champs pour venir rejoindre dans leurs organisations de combat leurs frères les travailleurs de villes dont les intérêts sont solidaires [991] ». Le texte, qui a été soumis au vote et adopté par le congrès, émane de la section de Châteauneuf-du-Faou. Tanguy Prigent a proposé quelques amendements sur les assurances sociales et la retraite, intégrés après discussion avec Hippolyte Masson [992]. En 1933, Tanguy Prigent franchit une autre étape et prend des responsabilités publiques importantes dans le parti, en relation avec ses capacités d'orateur et sa qualité de paysan. Lors du congrès départemental du 22 janvier il est mandaté avec Masson pour prendre la parole au meeting des agrariens la semaine suivante, le 29, à Quimper, « au cas où un libre exposé des différents points de vue y sera accepté [993] ». L'organisation socialiste le juge suffisamment solide pour porter la contradiction aux agrariens dans des circonstances qui peuvent être difficiles.

Alors que la SFIO avait du mal à pénétrer dans les campagnes, à attirer les paysans dans ses réunions, la situation évolue vite autour de cette année 1933 sur la question des baux de

988. *Le Breton Socialiste*, 1er juillet 1933.

989. Il faut rappeler que Scaër est une commune agricole dans laquelle vivent de nombreux ouvriers agricoles.

990. *Le Breton Socialiste*, 7 juin 1930.

991. *Idem*.

992. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit*., p. 40 et *Le Breton Socialiste*, 7 juin 1930.

993. Le compte-rendu du journal socialiste parle d'une manifestation de paysans à Morlaix. Il s'agit certainement d'une erreur du rédacteur puisque Hippolyte Masson et Tanguy Prigent étaient le même jour à Quimper pour essayer de parler à la tribune. Rappelons que les meetings sont la plupart du temps contradictoires et permettent habituellement d'y exprimer des opinions différentes de celles des organisateurs. Les socialistes ont voulu faire de même à Quimper, lors du meeting organisé par Guébriant. Mais là, la parole leur a été refusée.

ferme. Pour la première fois, l'unanimité apparente des campagnes peut se fissurer sous la pression des intérêts divergents des fermiers et de leurs propriétaires. Une campagne à deux temps permet au Parti socialiste de se développer dans le monde paysan et d'inscrire dans le paysage syndical agraire une organisation rompant le consensus de l'unanimisme, avec la création de la CNP. Au préalable, la fédération départementale est informée sur ce sujet brulant par Tanguy Prigent qui en explique les enjeux et les conséquences en fin du congrès fédéral du 22 janvier 1933. « Il montre la carence des pouvoirs publics, qui n'ont pas su enrayer la chute du prix du blé, qui n'ont pas pu voter cette révision des baux à ferme tant attendus par les travailleurs des champs [994] ». Son intervention est « vigoureusement applaudie ».

Dans une première phase, lors du premier trimestre de l'année, la SFIO publie régulièrement des comptes-rendus de débats parlementaires sur cette question afin d'alerter ses militants et d'attirer de nouveaux lecteurs directement concernés. Hippolyte Masson intervient à la Chambre des députés — de même que le député socialiste morbihannais, Louis L'Hévéder — et décrit avec force détails la tournure que prend la crise dans les campagnes pour les fermiers soumis à l'arbitraire des propriétaires et signale des prix de baux qui ont subi des coefficients de 5, 6 ou 7 et même parfois de 12. Le fermier ne peut payer et la saisie le menace rapidement si le propriétaire reste intransigeant :

> « Qu'arrive-t-il alors ? C'est la saisie, puis la vente. On saisit le bétail, les instruments aratoires, la récolte et souvent hélas ! le pauvre mobilier. Le fermier est ainsi privé du fruit de quinze ou vingt ans de travail. Réduit à la misère, il est obligé de s'employer comme journalier, si même il trouve du travail [995]. »

Masson illustre son propos par le cas d'un fermier père de huit enfants de 17 à deux ans. Sous le coup d'une saisie, il a quand même vendu une bête, toutes ses affaires ayant été mises sous saisie il n'avait plus de moyens pour nourrir sa famille explique le député. Il commet là un délit que l'huissier lui signifie. Sa femme bouscule l'huissier. Tous les deux sont jugés et condamnés lui à trois mois de prison sans sursis et elle à six mois [996]. Ce cas d'espèce ne peut que faire craindre des drames aux socialistes qui redoutent que les propriétaires ne devancent l'application de la loi et ne révisent à la hausse les baux avant la promulgation. Ils obtiennent en partie satisfaction. La résiliation, en cas de désaccord, ne pourra produire son effet que trois années après le désaccord, outre l'année en cours [997]. En sens inverse, la Chambre d'agriculture du Finistère a voté un vœu pour demander la résiliation des baux, en cas de non-conciliation, ce qui rend les fermiers totalement dépendants de la volonté des propriétaires [998].

Le texte de la loi est publié le 8 avril 1933 [999]. « À partir de maintenant, les fermiers peuvent donc demander en Justice, la révision de leur bail. Comme les intéressés l'ont vu dans

994. *Le Breton Socialiste*, 28 janvier 1933.
995. *Le Breton Socialiste*, 21 janvier 1933.
996. Le Garde des Sceaux, qui assiste à l'intervention, prend ultérieurement une mesure de clémence et accorde le sursis aux époux. Ils obtiennent un sursis et la femme incarcérée depuis un mois est libérée.
997. *Le Breton Socialiste*, 28 janvier 1933.
998. *Le Breton Socialiste*, 7 janvier 1933.
999. *Journal Officiel* du 11 avril 1933, page 3719.

notre dernier numéro, la loi ne fixe aucun plafond pour le nouveau prix et n'a pas d'effets rétroactifs, ce qui est regrettable ; mais par contre, elle pourra amener dans de nombreux cas des réductions sensibles [1000]. » La seconde phase commence alors autour de l'application de cette loi et de la manière de se protéger de propriétaires indélicats. Des réunions d'explication sont organisées principalement dans le Trégor, réunions dans lesquelles les socialistes essayent de concilier les intérêts des uns et des autres :

> « Réunion de fermiers et de propriétaires. — Dimanche dernier, à 10 heures, une cinquantaine de propriétaires et de fermiers, réunis au Café de la Place, s'intéressèrent vivement à la causerie faite par un de nos camarades sur la nouvelle loi des baux à terme. Les propriétaires sont tous de petits paysans et, avant le vote de la loi, ils avaient déjà réduit le taux de leur fermage de 15 à 20 %. Les nouveaux prix fixés à l'amiable entre propriétaires et fermiers sont de 240 à 300 fr. l'hectare. (Nous recommandons à tous nos camarades de se familiariser avec le mot hectare, au lieu d'employer le mot journal comme cela se fait habituellement). C'est là un prix raisonnable qui représente à peu près le coefficient 3 d'avant-guerre et que nous serions heureux de voir appliquer par les propriétaires des cantons voisins [1001]. »

L'hebdomadaire socialiste sert de vecteur d'information en publiant régulièrement des articles pour rappeler l'importance de négocier avec les propriétaires. L'organe socialiste fait preuve d'une grande constance dans sa campagne de sensibilisation. Des exemples de décisions de justice en faveur de fermiers sont publiés et des prix de fermage à l'hectare sont publiés par commune et permettent de faire des comparaisons [1002]. La baisse des revenus agricoles liée à la crise qui s'installe explique en partie l'affluence grandissante aux réunions de la SFIO dans les campagnes. Le parti fait la preuve de son utilité dans la vie quotidienne en informant les fermiers.

L'ambiance dans le monde rural commence à changer de manière perceptible. Contrairement à ce qui était observable à la fin de la décennie précédente. La participation aux réunions publiques augmente. 150 personnes écoutent ainsi Tanguy Prigent et Guy Le Normand au Cloître-Saint-Thégonnec le dimanche 15 janvier 1933 [1003]. Plusieurs tournées de propagande sont organisées avec les mêmes orateurs. Et les paysans, selon les comptes-rendus qu'en font les organisateurs, se déplacent maintenant en plus grand nombre. Ainsi, Masson, Le Normand et Prigent interviennent à Spézet — 70 à 80 agriculteurs malgré la tempête — puis à Châteauneuf-du-Faou devant 250 auditeurs. Le lendemain dimanche, ce sont « au moins 300 personnes », des agriculteurs en majorité qui écoutent les trois orateurs le matin à Plonévez-du-Faou. Ensuite ils enchaînent les réunions ce dimanche : Locmaria où se sont jointes plusieurs femmes — « Les femmes viennent à nos réunions, c'est bon signe » ajoute le rédacteur — et enfin à Scrignac. La participation n'est pas indiquée pour les trois dernières réunions. Cependant une section est reformée à Locmaria et c'est un signe de renouveau certain [1004]. Le constat

1000. *Le Breton Socialiste*, 15 avril 1933.
1001. *Le Breton Socialiste*, 29 avril 1933.
1002. Par exemple, Châteauneuf-du-Faou dans *Le Breton Socialiste* du 20 mai 1933.
1003. *Le Breton Socialiste*, 7 et 21 janvier 1933.
1004. *Le Breton Socialiste*, 4 novembre 1933. Il faut noter qu'à Spézet, Paul Valière, militant du PC brestois a porté une contradiction « au nom de la C.G.T.U., apporta une contradiction fort courtoise. Son point de vue

est évident : l'ambiance est plus propice au développement du socialisme rural dans cette partie du département en cette année 1933. Cependant, Tanguy Prigent qui n'est pas étranger à cette évolution veut aller plus loin et cherche à créer une organisation, en dehors de la SFIO qui puisse accueillir les paysans et leur fournir un cadre d'action propre à leurs préoccupations.

L'étape suivante est donc la création d'une organisation syndicale paysanne indépendante des élites agrariennes et organiquement de la SFIO. En janvier 1933, *Le Breton Socialiste* relance l'idée d'une organisation paysanne qui fasse le lien entre les producteurs des champs : « le paysan est resté le paria qu'il a toujours été, c'est parce que, étranger à la transformation profonde qui s'est produite dans la structure économique de toutes les nations, il est resté le paysan individualiste d'hier, incapable de faire sa voix [1005]. » Le paysan n'est pas sans organisation, contrairement à l'affirmation de l'hebdomadaire socialiste, mais ici l'organisation est pour l'instant réactionnaire. Un mois plus tard, le journal socialiste annonce la création prochaine de la Confédération nationale paysanne. Une adresse aux travailleurs de la terre explique que « Il y a déjà plus d'un an, notre camarade Calvayrac, secrétaire de la Fédération des Syndicats Agricoles de la région Garonnaise, avait essayé de constituer une Fédération générale paysanne ... groupant la petite et moyenne propriété, les fermiers et les métayers, c'est-à-dire tous les véritables travailleurs de la terre. L'idée était encore prématurée ... aujourd'hui nous avons l'immense satisfaction de pouvoir dire que la Confédération générale paysanne est pour ainsi dire un fait accompli [1006]. » La crise est passé par là et s'est approfondie.

Après avoir participé 12 février 1933 au congrès de fondation de la Confédération nationale paysanne, à Limoges [1007], Tanguy Prigent cherche à créer un syndicat départemental. Il commence par mettre sur pied quelques sections communales. Dès juin 1933, plusieurs sections sont créées à Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Plougonven et Lanmeur [1008]. Le congrès constitutif du syndicat départemental, la Fédération paysanne du Finistère, se tient le 23 juillet 1933, lors d'une réunion à Morlaix, au cours de laquelle il est élu secrétaire général du nouveau syndicat paysan [1009]. Lors de ce congrès de formation, la question du fermage occupe une bonne partie des débats :

> « À Morlaix, nous avons parlé particulièrement de la question du blé et de celle des fermages. Tandis que les produits de la ferme ne se vendent plus, certains propriétaires continuent à exiger de leurs fermiers des sommes exagérées. La loi du 8 avril n'a produit que... des querelles. La Fédération du Finistère a décidé de préparer un projet de loi instituant le bail mobile avec interdiction des expulsions de fermiers [1010]. »

---

n'est pas toujours très éloigné de celui des socialistes. » Ce militant a été membre du Comité central du PC.

1005. *Le Breton Socialiste*, 7 janvier 1933.

1006. *Le Breton Socialiste*, 7 janvier 1933. Il s'agit de la Confédération nationale paysanne en réalité.

1007. Sur la naissance de la CNP, ses orientations et ses répertoires d'action, consulter : Édouard Lynch, « La fin des "Jacques" ? Conflits ruraux et atteintes à la propriété durant la Troisième-République », *in* : Caroline Le Mao et Corinne Marache, *Les élites et la terre, Du XVI^e siècle aux années 1930*, Recherches, Paris, Armand Colin, 2010, p. 257-278.

1008. *Le Breton Socialiste*, 17 juin 1933.

1009. *Le Breton Socialiste*, 2 décembre 1933.

1010. Ce texte est extrait d'un article de Tanguy Prigent publié dans l'organe public de la CNP, *La Défense Pay-*

Tanguy Prigent fait adhérer la Fédération paysanne du Finistère à la CNP le 11 février 1934. L'animateur infatigable du syndicalisme paysan non corporatiste devient en même temps membre du comité directeur du syndicat national [1011]. En janvier 1934, Tanguy Prigent peut annoncer que d'autres sections existent à Guimaëc, Plouegat-Guerrand, Plouigneau, Garlan, Ploujean et Commana [1012]. 4 à 500 paysans adhèrent en 1934 selon Yves Le Thoër [1013]. Mireille Prigent, fille de Tanguy Prigent, estime à 1 500 personnes — réparties dans le Finistère et les Côtes-du-Nord — l'acmé du syndicat en terme d'adhésion [1014]. Ce sont des chiffres qui se rapprochent de ceux avancés par Philippe Gratton : 826 pour le Finistère, 125 pour le Morbihan et 206 pour les Côtes-du-Nord [1015]. La Fédération prouve qu'elle a réussi à entamer le monopole de Landerneau. Mais l'entame est à prendre au sens littéral : il est nécessaire de relativiser la progression : l'Office central a dépassé les 40 000 adhérents au début des années trente [1016]. En même temps, la Fédération paysanne du Finistère n'a pas été détruite comme la FSPO, ce qui est déjà un succès pour le syndicat paysan. Cependant le nouveau syndicat ne déborde que peu des limites du Trégor, il ne réussit pas à s'implanter hors des terres d'influence de la gauche, si ce n'est à Carhaix et à Pleyben où deux sections de la Fédération paysanne du Finistère sont en voie de constitution en mars 1934 [1017]. Pourtant Tanguy Prigent a pris suffisamment de précautions pour que son syndicat ne puisse être assimilé à la SFIO :

> « Peu importe que vous soyez partisans pour demain d'une société socialiste, d'une société bourgeoise ou du corporatisme. Peu importe que vous alliez à la messe ou que vous n'y alliez pas. Ce qui importe c'est que vous êtes paysans et que vous souffrez comme nous. Voulez-vous vous unir à nos camarades [...], faire avec nous le serment solennel de rester au coude à coude dans le cadre de la République, chercher à utiliser le mouvement professionnel pour des politiques [1018]. »

Voilà tracé le cadre à l'intérieur duquel Tanguy Prigent propose aux paysans d'intervenir. Mais lui, contrairement à Landerneau, n'hésite cependant pas à montrer qu'entre le fermier et un propriétaire abusif, il choisit de défendre le premier. À Poullaouen, à la tête de 400 agriculteurs réunis en 48 heures, il s'oppose avec succès à une saisie-vente le 4 mars 1934 [1019]. Ce type d'action, utilisé aussi bien par la gauche paysanne que par l'extrême droite agrarienne, emporte

sanne. Des extraits en sont reproduits dans *Le Breton Socialiste* du 2 décembre 1933, et, consécration pour le jeune militant, dans *Le Populaire*, le même jour. Le militant socialiste finistérien y est présenté de manière extrêmement élogieuse : « un des jeunes espoirs de la Fédération du Finistère », une « voix intelligente et passionnée ».

1011. ADF, 1M230, sous-préfet de Morlaix, 1er mars 1934.

1012. *La Défense Paysanne*, 31 janvier 1934.

1013. Yves Le Thoer, *Tanguy Prigent (1929-1944) : un socialiste paysan*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 181 p. cité par C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 51.

1014. Mireille Prigent, *Tanguy Prigent, Ti-Kaled*, Paris, Club socialiste du livre, 1982, p. 288. Chiffres repris par J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 32.

1015. Philippe Gratton, *Les paysans français contre l'agrarisme*, collection Textes à l'Appui, Paris, Maspéro, 1972, p. 110. Cité par C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 51.

1016. Voir la table 2.10 page 222.

1017. ADF, 1M230, commissaire spécial de Quimper, 7 mars 1934.

1018. *Le Breton Socialiste*, 18 janvier 1936, Cité par S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 149 et M. Prigent, *Ti-Kaled*, *op. cit.*, p. 286.

1019. *Le Breton Socialiste*, 10 mars 1934

la sympathie et crée les conditions pour développer et enraciner le syndicat [1020]. Cependant, l'intervention syndicale à Poullaouen est délibérément non violente, ce qui la distingue des mobilisations agrariennes. Tanguy Prigent a réussi à imposer le silence comme arme : « l'effet moral produit par cette manifestation de la force invincible des paysans unis pour la défense d'une juste cause, fut considérable ». Les gendarmes préfèrent partir et le propriétaire accepte alors un paiement en blé [1021]. Tanguy Prigent récidive le 18 du même mois, de nouveau à Poullaouen. Mais cette fois-ci, il échoue et tous les instruments du fermier sont vendus à bas prix. Sa tactique d'action pacifique a atteint ses limites. Cependant, le secrétaire général de la Fédération paysanne du Finistère ne se départit jamais du calme qu'il garde en toutes circonstances et préfère les actions légalistes aux opérations violentes, même si ce n'est pas évident de contenir la colère des manifestants [1022]. En effet, la saisie-vente de Poullaouen a failli mal tourner : les paysans étaient prêts à en découdre face à un huissier arrogant. Tanguy Prigent a cependant réussi à calmer ses militants.

Le meilleur révélateur de l'impact naissant de cette nouvelle situation politique dans une partie des campagnes finistériennes est l'hommage indirect, bien que volontaire, que rend Guébriant lui-même aux socialistes, en se présentant à une de leurs réunions qui se tient dans son fief, à Saint-Pol-de-Léon. Le dirigeant landernéen, que les socialistes désignent comme « M. de Landerneau-Guébriant », n'hésite donc pas à participer à cette réunion animée par Guy Le Normand et Tanguy Prigent. Il se présente même pour être assesseur, ce qui est accepté par les organisateurs, les mêmes auxquels il avait refusé la parole lors de la manifestation agrarienne de Quimper un an auparavant. La foule est nombreuse à participer à la réunion : « À Saint-Pol-de-Léon, au marché couvert, foule nombreuse, ça sent la poudre ! 600 à 700 personnes malgré la tempête et la pluie battante. M. de Guébriant lui-même s'est dérangé, une mobilisation a été faite [1023]. » Et comme l'article le précise, les adversaires des socialistes ont battu le rappel pour pouvoir atténuer l'impact de cette réunion sur la population. Cette crainte visible est d'autant plus remarquée que ceux qui interviennent au nom des forces adverses, Berest et Le Guen, puissent leurs références dans le Panthéon des militants de gauche, en se référant à Jean Jaurès et plus accessoirement à Marc Sangnier. Au-delà du caractère étonnant du mode de participation des adversaires des socialistes, au premier rang desquels Hervé Budes de Guébriant, c'est un véritable aveu de la crainte de voir le socialisme prospérer dans le fief des élites agrariennes. Les socialistes ne manquent pas de le relever sur un ton moqueur : « Quand j'ai su par mon ami Le Normand que tant de gens huppés, propriétaires fonciers et messieurs "de" s'étaient dérangé pour lui et pour Tanguy Frigent, je l'ai vivement félicité [1024]. »

1020. Les mobilisations paysannes qui visent à bloquer les ventes-saisies se pratiquent par ailleurs bien plus dans la partie trégoroise des Côtes-du-Nord. F. Guéguan, *Le PCF, la SFIO et le mouvement paysan et ouvrier de 1930 à 1939 dans les Côtes du Nord*, *op. cit.*

1021. *Le Breton Socialiste*, 24 mars 1934

1022. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 53.

1023. *Le Breton Socialiste*, 20 janvier 1934.

1024. *Idem.*

Pour vérifier notre hypothèse de lutte de blocs, il était nécessaire d'analyser les rapports sociaux dans les campagnes et d'en dégager les mécanismes à l'œuvre. Un bloc agraire existait dès la fin du XIX^e^ siècle. Ce bloc, constitué de notables monarchistes peu enclins à s'incliner devant la République et d'une hiérarchie catholique toujours proche de l'Action française, commence à se transformer au XX^e^ siècle pour s'adapter aux évolutions à la fois techniques et sociétales d'un monde rural en pleine mutation. Ce n'est plus l'aristocratie, en tant que telle, qui dirige le bloc agraire, mais certains de ses rejetons jouant sur leurs capacités d'entrepreneurs, leur formation professionnelle et leur profil de dirigeants modernes. Ils s'allient avec l'Église par conviction comme catholiques, tout en profitant de l'aide précieuse des clercs quand la construction du syndicat exige un encadrement que l'Office central ne possède pas encore. La rapidité du développement s'explique également, dans l'immédiat après-guerre, par la sympathie active de l'évêché qui est l'organisation qui possède le réseau de relais de loin le plus complet. Cette participation des clercs, au-delà de la présence plus que symbolique de M^gr^ Duparc dans les congrès agricoles, passe par la gestion des syndicats, l'organisation des mobilisations et l'encadrement des manifestants [1025]. Landerneau cherche rapidement à restreindre l'influence des clercs pour les réduire à un rôle d'auxiliaires. Bien sûr, cette orientation se heurte aux convictions démocratiques des curés léonards comme aux ambitions multitudinaires de la hiérarchie. Les quelques années du moment Front populaire, alors que commencent à se développer les mouvements spécialisés ouvrent un espace de confrontation qui, même s'il est feutré et donne à l'extérieur une impression de connivence, tend les rapports à l'intérieur du bloc agraire. Cependant la défaite de l'abbé Mancel change la donne. « Est-ce l'effet d'une première décléricalisation ? » s'interroge Emmanuel Le Roy Ladurie, qui constate que le « château, une fois n'est pas coutume, va l'emporter sur le presbytère [1026]. »

Les agrariens ont eu à affronter différents acteurs du monde rural : les abbés démocrates liés à la Fédération des syndicats paysans de l'Ouest dès 1926, les dorgéristes à au début des années trente et ensuite la CNP de Tanguy Prigent. Même les cléricaux sur lesquels Guébriant s'est largement appuyé pour construire ses syndicats, avec le lancement des mouvements spécialisés, commencent à créer, au moment du Front populaire, une dynamique qui contrarie l'équilibre toujours instable de la domination des élites rurales dans les campagnes. Tous ces mouvements ont une caractéristique commune. Ils jouent « un rôle éducatif fondamental [1027] ».

La période qui s'achève quinze ans après la Grande Guerre a profondément transformé le monde paysan, au niveau de ses modes d'expression et de représentation. Le Front paysan,

1025. Lors du congrès national des syndicats agricoles de 1924 à Quimper, les agriculteurs du département sont amenés en camion accompagnés par des prêtres qui les dirigent vers la cathédrale pour une messe avant qu'ils ne rejoignent le congrès. ADF, 7M78, commissaire spécial de Quimper, 13 octobre 1924.

1026. E. Le Roy Ladurie, *Histoire des régions de France*, *op. cit.*, p. 95.

1027. C'est ainsi que Pierre Barral qualifie l'apport des « cultivateurs-cultivants ». P. Barral, *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, *op. cit.*, p. 207.

né le 22 juin 1934, officialisé le 28 novembre de la même année, salle Wagram à Paris, est un révélateur de la modification de la situation sociale et politique face aux prémisses du Front populaire. Nous y reviendrons dans un prochain chapitre [1028].

Alors que les organisations politiques peinaient à faire pénétrer leurs idées dans le monde rural, la SFIO, à la faveur de la crise, parvient à s'immiscer dans les interstices trégorrois qui échappent à l'Office central. Ce début d'implantation d'un socialisme rural est rendu possible par l'intermédiaire d'un paysan, Tanguy Prigent. La période qui commence représente, à son sujet, « l'affirmation d'un socialiste paysan [1029] », pour reprendre l'expression de Christian Bougeard. Par extension, également l'affirmation d'un socialisme paysan qui doit cependant faire encore ses preuves. Dorgères est aussi un produit de la crise économique et sociale qui ébranle les campagnes. Cet homme à l'ambition démesurée, appelé à jouer un rôle grandissant, aurait-il un écho aussi favorable dans une période de prospérité économique ? Rien n'est moins certain [1030].

Le monde rural vit une triple crise : crise économique avec la baisse des revenus et les ventes-saisies ; crise culturelle et même existentielle avec l'exode qui touche les familles les plus fragiles — renforcée par une crise d'identité enfin avec la question des assurances sociales qui est vécue comme une dénégation de l'identité rurale [1031]. S'y ajoute crise de représentation pour un monde rural qui ne s'estime pas représenté à la hauteur de son poids dans la société [1032]. Tous ces facteurs se conjuguent et favorisent une agitation qui cherche à amplifier le mécontentement et désigne l'ennemi : l'État, le fonctionnaire, la ville. Mais le monde urbain subit également une situation de crise.

1028. Sur la naissance du Front paysan, nous renvoyons à D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 429-432.

1029. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 39.

1030. Voir la section « Le dorgérisme à l'épreuve du Front populaire » page 661.

1031. Il faut souligner combien le fait de considérer les membres de sa propre famille comme des ouvriers aux yeux des assurances sociales est un concept inacceptable pour la structure familiale.

1032. Ce sont les trois crises étudiées par Robert O. Paxton dans le chapitre 1 de son ouvrage. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 23 *et sq.*

CHAPITRE 3

Le monde urbain

… au temps finissant où la masse des rejetés
n'est pas perçue encore comme une menace
et comme un jugement, mais seulement
comme un paysage.

(Julien Gracq, Carnets du grand chemin)

Face au monde rural très largement majoritaire dans le département, le monde urbain semble bien isolé. Comme nous l'avons vu, les élites rurales vouent aux gémonies les villes et cherchent ainsi à faire bloc. De fait, ils réussissent à maintenir une unité sociale et politique dans une partie importante des campagnes du département. Mais la bataille démographique est perdue. Est-ce qu'en face, en réponse, la bourgeoisie urbaine a mis également en place une stratégie identique ? La réalité observée tend à prouver que, si cela a été le cas notamment dans les moments de consolidation de la République, la situation a bien évolué [1033]. La République est maintenant solide [1034]. La lutte contre le cléricalisme tend à se dissoudre dans la question sociale qui commence à primer sur toute autre considération au niveau du pays [1035]. Dans le monde urbain, les tensions s'accroissent entre la bourgeoisie et le salariat, « classe dangereuse [1036] » qui devient majoritaire en nombre. En 1911, pour la première fois au niveau

1033. « Avec la fin du Bloc des Gauches en 1905, la République entra dans la voie de l'acceptation et du consensus ». Vincent Duclert, *La République imaginée, 1870-1914*, Histoire de France, Paris, Belin, 2012, p. 614.

1034. Joël Cornette situe la rupture entre les représentants des partis dynastiques et le clergé à la fin du XIX[e] siècle. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, *op. cit.*, p. 387. Les joutes électorales des années vingt montrent que le processus s'est effectivement achevé quelques années plus tard. À « l'issue de la guerre, la République se consolide en Bretagne », comme le constate Christian Bougeard. C. Bougeard, *La Bretagne d'une guerre à l'autre : 1914-1945*, *op. cit.*, p. 29.

1035. Les « collectivistes » dont l'audience progresse imposent un changement de priorités : « L'évolution des temps a imposé des choix à base économico-sociale qui font primer la défense de classe : c'est une menace pour le régime qui, jusqu'alors, avait su biaiser avec des problèmes qu'il ne peut plus éluder. » Jean-Pierre Azéma et Michel Winock relèvent ce glissement des priorités au niveau national dont les conséquences dans le Finistère, département aux convictions anticléricales remarquables, sont à analyser avec attention. J.-P. Azéma et M. Winock, *La troisième République*, *op. cit.*, p. 242.

1036. Pour reprendre le titre d'une étude sur le monde ouvrier parisien : Louis Chevalier, *Classes laborieuses*

national, les agriculteurs, « même si l'on y adjoint près de deux millions de salariés agricoles », sont dépassés par les six millions d'ouvriers que compte alors la France [1037]. Et le mouvement continue de s'amplifier, réduisant la société rurale à un rôle auxiliaire. Même si les proportions sont loin d'être identiques dans le Finistère, la dynamique y est tout à fait comparable.

Dans la société urbaine — archipel de cités côtoyant le monde rural — une ville se détache sans conteste : Brest. « Brest la rouge » a une réputation méritée de ville frondeuse dès le début du siècle [1038] et connaît de nouveau une agitation sociale suffisamment forte en 1919-1920 pour être remarquée au niveau national [1039]. Pour autant, il ne faut pas oublier le reste du département, même si cette ville mérite une attention particulière au regard de son histoire. D'autres concentrations ouvrières du Finistère apparaissent régulièrement dans la presse nationale, donnant l'image d'une classe ouvrière turbulente et radicale dans ses comportements collectifs. Les grèves de Douarnenez en 1924 assurent ainsi aux ouvrières des conserveries une publicité nationale de leur mouvement [1040]. Enfin, dix ans plus tard, les ouvriers des arsenaux transforment en émeute une mobilisation contre les décrets-lois Laval [1041]. Pourtant, il ne faudrait pas se limiter à ces événements, certes importants, sous peine d'appréhender le salariat du monde urbain en se limitant à une fraction de sa réalité et laisser accroire à une agitation ouvrière permanente dans le département.

Nous allons, après une description et un décompte indispensable de la société urbaine, nous attacher à replacer, sur l'ensemble de la période qui précède le Front populaire, les événements politiques et les tensions sociales qui traversent la société urbaine finistérienne en ramenant les pleins et les déliés des luttes ouvrières à leur juste proportion. La crise économique qui frappe le pays après au début des années trente [1042] ouvre une crise dans les rapports sociaux [1043]. Nous examinerons donc son impact sur le mouvement syndical et les partis politiques finistériens. Ainsi, nous pourrons clore cette mise en situation du moment Front populaire dans le temps plus long de l'entre-deux-guerres, pour, dans la deuxième partie, aborder comment

et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIX^e siècle, Paris, Perrin, 2002 [première éd. 1958], 566 p., « Les classes laborieuses » inspirent régulièrement de grandes inquiétudes à l'administration préfectorale. Les moindres signes de velléité, les plus petits mouvements d'humeur sont examinés de près et suscitent enquêtes et rapports. En ce sens, c'est une opportunité pour l'historien qui peut, à son tour, suivre les événements de près, y compris au sein des organisations politiques et syndicales. Cette fébrilité des services de l'État indique une forte crainte de voir le monde du travail faire irruption sur la scène publique. La révolution bolchevique est contemporaine au retour de milliers d'hommes — façonnés par l'expérience de la guerre — dans leurs villes et leurs villages.

1037. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 13.

1038. G.-M. Thomas, *Brest la rouge*, *op. cit.*, p. 120-142.

1039. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 58-59.

1040. Maurice Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, Douarnenez, Ville de Douarnenez, 1975, p. 184-247.

1041. Cet événement tragique — trois manifestants décèdent lors des émeutes — sera étudié en seconde partie. Voir la section section B page 451 « La longue lutte contre les décrets-lois », p. 451.

1042. Voir Bernard Rosier, *Les théories des crises économiques*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 1987, p. 49-51,56.

1043. Jean-Paul Scot, « La crise sociale des années trente en France, tendances et contre-tendances dans les rapports sociaux », *Le Mouvement Social*, n° 142, janvier-mars, 1988, p. 75–101.

le Front populaire affecte la société finistérienne dans une confrontation qui a opposé deux France [1044].

A. Le salariat dans le monde urbain

Pour prendre toute la mesure de la société urbaine et de ses activités économiques et industrielles [1045], il est nécessaire de la parcourir et d'en prendre, au sens premier, la mesure. Sans oublier d'essayer d'approcher, même très globalement, la vie quotidienne dans ce monde qui fonctionne comme un repoussoir dans le monde rural.

A. 1. Les villes du Finistère et leur activité

La ville ouvrière du Finistère, chargée déjà par l'histoire de ses grèves et de ses émeutes, est sans conteste Brest. Enclave française en terre du Léon, cette ville militaire a été volontairement greffée là par le pouvoir politique pour profiter d'une large baie propre à protéger ses navires de la mer et de l'ennemi. L'arsenal en rythme la vie au bruit du « claquement de centaines et de milliers de sabots [1046] » des ouvriers qui en franchissent les portes matin et soir. L'arsenal qui, en utilisant 6 000 paires de bras, mobilise la majeure partie de la population ouvrière. C'est le plus grand arsenal de France après celui de Toulon [1047]. Les chiffres ont varié considérablement selon les besoins de la Marine Nationale et l'évolution des techniques de construction. Le service des Constructions navales occupe, à lui seul, 4 498 ouvriers en 1923 contre 6 200 dans la période d'avant-guerre [1048].

Cette chute brutale des effectifs est pour beaucoup dans la crise qui secoue Brest en 1920 et 1921 [1049]. Quant à la marine proprement dite, elle fait vivre, déjà en 1929, 55 % de la po-

1044. G. Morin et G. Richard, *Les deux France du Front populaire*, *op. cit.*

1045. Un fort utile recensement des sources de l'histoire industrielle de Bretagne est maintenant disponible : Frédéric Ogé, *Eléments pour servir à l'histoire et à la géographie industrielles de la Région Bretagne, du début du XIX^e siècle à nos jours*, Inventaire, Paris, PRODIG UMR 8586 CNRS, 2012, 119 p.

1046. Auguste Dupouy, *Face au couchant*, Quimper, Calligrammes-Ar Vorenn, 1984, p. 97.

1047. Simone Castel, « Brest, étude de géographie urbaine », *Annales de Bretagne*, Vol. 41, n° 1-2, 1934, p. 9.

1048. Simone Castel publie une longue étude de géographie urbaine sur Brest dans plusieurs numéros des *Annales de Bretagne* entre 1930 et 1934. Cette étude est précieuse et de qualité pour bien prendre la mesure du tissu social et industriel de la ville. Elle publie notamment un tableau du nombre des agents du personnel ouvrier des Constructions navales par profession qui dévoile une diversité de métiers très importante. L'arsenal offre donc des opportunités de travail en nombre, mais également en variétés. *ibid.*, p. 9.

1049. « On savait depuis longtemps la conséquence de cette situation structurelle et, en quelque sorte, congénitale : la prospérité de Brest dépend de décisions politiques et budgétaires qui sont prises ailleurs en fonction de considérations nationales et internationales bien plus que des intérêts locaux. Peut-être s'en est-on convaincu plus que jamais depuis 1919. » Yvon Tranvouez, « Mythe et réalité du "vieux Brest" (1919-1944) », *in* : Marie-Thérèse Cloître (dir.), *Histoire de Brest*, Brest, CRBC-UBO, 2000, p. 211.

pulation brestoise [1050]. Si nous ajoutons les 14 666 militaires recensés en 1936, nous pouvons apprécier le caractère artificiel du développement de cette ville. Simone Castel estime à plus de 37 000 le nombre de personnes dépendant de l'armée, sans compter 11 000 marins, 2 036 élèves des écoles de la marine et les emplois indirects induits par cette présence (commerçants, etc.). Parmi les 37 000 personnes, 6 000 sont des retraités de la marine. Ce chiffre, très élevé, donne la dimension de l'impact économique et social de l'armée sur la plus importante ville du département [1051]. Seconde entreprise de la ville, la mairie emploie 500 personnes, y compris les agents de l'hospice ; un même nombre de salariés sont employés à la gare. Les plus grandes entreprises privées travaillent pour l'arsenal. Pour la plupart leur siège est à Nantes (pour les chantiers de Penhoët), à Paris ou à Lyon. La population ouvrière du secteur privé ne dépasse pas en 1935 les 2 000 salariés [1052], embauchés pour la plupart par des entreprises travaillant pour le compte de l'arsenal. Enfin au port de commerce, deux cents dockers professionnels et une cinquantaine de grutiers et camionneurs (en 1935) vivent du trafic portuaire. Ce trafic est faible comparé à d'autres ports bretons. Brest est devancé, en volume d'exportation par les ports de Lorient et de Saint-Malo [1053].

L'industrie de la guerre, si l'on peut utiliser une telle expression, est le poumon de Brest, bien au-delà des effectifs militaires. Comme le constate Jacques Néré (voir table 3.1), quand l'armée retire ses troupes, la perte totale de population est bien supérieure à l'effectif des militaires qui ont quitté la ville.

Table 3.1. – Évolution de la population brestoise (en milliers).

Année	Population légale (ville de Brest)	dont population municipale	dont comptés à part	Population du grand Brest (limites actuelles)
1911	90,5	72,6	17,9	125,9
1921	74,0	64,3	9,7	108,8
1926	68,2	59,2	9,0	100,4
1931	69,8	60,3	9,5	103,1
1936	79,3	62,8	16,5	118,7

Source : Jacques Néré, « D'une guerre à l'autre (1918-1945) », *in* : *Histoire de Brest*, Toulouse, Privat, 1976, p. 323.

Brest est une ville démunie de ce point de vue, qui, comme le constate Simone Castel,

1050. Alain Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris I, 1975, p. 3.

1051. Les chiffres ont été communiqués par la Trésorerie générale de Brest à Simone Castel. Sur les 6 000, 1 500 sont des veuves. 3 000 autres pensions sont versées dans la banlieue de Brest (dont 800 à des veuves). S. Castel, « Brest, étude de géographie urbaine », *art. cit.*, p. 59, note 5.

1052. ADF, 1M193, dossier août 1935.

1053. « Cette insuffisance des exportations est due à ce que Brest, n'étant pas alimenté par les marchés nationaux, est réduit à ses ressources locales fort restreintes, faute d'industrie. Aussi le tonnage des marchandises expédiées a l'étranger est-il très faible, 17.000 t. 20 en 1913, 51.044 t. en 1928. » S. Castel, « Brest, étude de géographie urbaine », *art. cit.*, p. 44.

« s'est développée uniquement en fonction du port de guerre [1054] ». Quelques industries sont venues s'installer sur les terre-pleins artificiels du port de commerce : des briqueteries, dont la plus importante, la Société des Houilles Delmas, Vielgeux et Graigola qui importe des combustibles anglais et fabrique des briquettes, emploie 200 personnes [1055] ; une meunerie (35 ouvriers) ; des entreprises de construction et de réparation de bateaux font travailler près de 130 ouvriers ; des entreprises de produits chimiques à Saint-Marc : la Société anonyme des Produits chimiques de l'Ouest (100 ouvriers) et les Usines Dior [1056] (43 ouvriers) ; la fonderie Bellion avec 55 ouvriers et enfin les établissements Lhermitte spécialisés dans la récupération du papier et des chiffons ainsi que dans la démolition de navires avec 115 ouvriers [1057]. À part ces entreprises, il faut mentionner une dernière grande entreprise : Les Grandes Brasseries de Kérinou [1058] (200 ouvriers). La conclusion s'impose d'elle-même : « la grande usine brestoise, vers laquelle tous les bras se tendent, c'est l'Arsenal maritime [1059]. » Dans la périphérie brestoise, seuls deux établissements importants emploient chacun plusieurs centaines de personnes : la Poudrerie du Moulin Blanc (355 emplois en 1935) et la Pyrotechnie de Saint-Nicolas (613 emplois en 1935). Ce sont également des établissements de l'État [1060].

La ville de Brest et les communes périphériques ont connu une période exceptionnelle pendant la Grande Guerre [1061]. Sa population a brusquement explosé et la ville dans son entier a été marquée par l'empreinte de l'organisation militaire. Alors que la ville compte, avec les communes satellites, près de 125 000 habitants [1062], 110 000 soldats sont hébergés dans le camp de Pontanézen [1063]. Très vite après la guerre, la ville connaît un mouvement dépressionnaire : la population régresse et retrouve un niveau antérieur à celui de 1912. Le départ de plusieurs régiments d'infanterie et d'artillerie et le repli de l'escadre du Nord vers Toulon au début de la guerre expliquent ce retournement de tendance démographique [1064]. L'activité économique subit logiquement le contrecoup de cette situation dès la fin de la guerre : le trafic portuaire

1054. Simone Castel, « Brest, étude de géographie urbaine », *Annales de Bretagne*, Vol. 40, n° 4, 1932, p. 616.
1055. *ibid.*, p. 618.
1056. Cette usine est la propriété d'une famille d'industriels de la Manche qui se sont également implantés à Saint-Marc. `http://www.wikimanche.fr/Usines_Dior`.
1057. S. Castel, « Brest, étude de géographie urbaine », *art. cit.*, p. 619-620.
1058. Cette structure a été créée en 1925 par la fusion de brasseries de Kérinou, de Lambézellec, de Morlaix et de Landerneau. L'usine de Lambézellec est exclusivement utilisée pour la fabrication de la bière et de la glace ; celle de Kérinou contient la malterie et la limonaderie ; les usines de Morlaix et de Landerneau sont devenues des centres d'embouteillage.
1059. S. Castel, « Brest, étude de géographie urbaine », *art. cit.*, p. 624.
1060. M. Le Lannou, *Géographie de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 325.
1061. La guerre inverse un moment la tendance à la stagnation relative. Alors que la population est passée en 60 ans de 61 000 habitants à 120 000, doublant pratiquement, Brest chute de la 10e place à la 14e au niveau national. Le grand Brest est alors distancé par des villes bien plus dynamiques. Georges Duby et Maurice Agulhon (dir.), *Histoire de la France urbaine, la ville de l'âge industriel*, Vol. IV, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 672 p., tableau p. 54.
1062. Les villes touchant Brest, Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon et Lambézellec regroupent avec elle 120 000 habitants.
1063. S. Castel, « Brest, étude de géographie urbaine », *art. cit.*, p. 611.
1064. *ibid.*, p. 611.

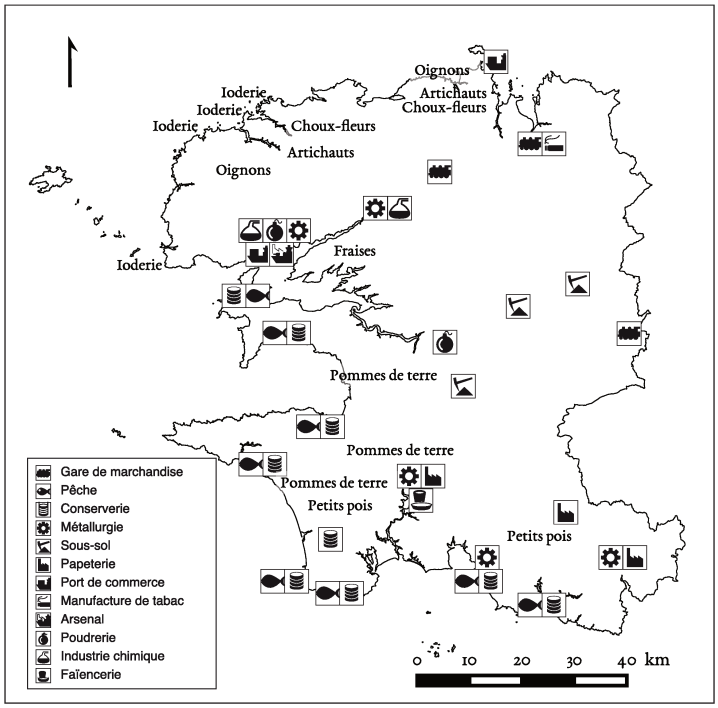

Figure 3.1. – Carte synthétique des industries et principales cultures du Finistère dans les années 30.

chute de moitié entre 1918 et 1920 et 800 dockers se retrouvent ainsi au chômage [1065].

De la région brestoise à Morlaix, les campagnes léonardes et trégoroises ne laissent place à aucune industrie. Quelques ioderies dans le Léon, en petits ateliers, traitent le goémon [1066]. Roscoff, port de commerce avec l'Angleterre, permet l'exportation pour les primeurs du Léon. En 1931, ce pays ralentit ses importations de primeurs pour répondre au contingentement de l'achat de son charbon par la France [1067]. Le trafic portuaire de Roscoff se réduit ainsi et menace l'emploi des 500 ouvriers qui travaillent à Saint-Pol-de-Léon pour les exportateurs [1068]. L'activité industrielle se résume donc à peu de chose dans cette zone très peuplée et tournée quasi exclusivement vers les activités de la terre.

Première ville d'importance après Brest dans le nord du département, Morlaix abrite la

1065. De 1 195 000 tonnes en 1918, le trafic passe à 770 000 tonnes en 1919 et 640 000 en 1920. Y. Tranvouez, « Mythe et réalité du "vieux Brest" (1919-1944) », *op. cit.*, p. 211.

1066. L'activité de récolte du goémon, dénommé « pain du pauvre », permet aux couches les plus défavorisées de subsister et d'éviter l'émigration. Des usines d'iode ont été ouvertes sur toute la côte nord : au Conquet en 1828, à Porsall en 1857, à l'Aber-Wrac'h en 1870, à Plouescat en 1919 et à Plougerneau en 1922. C'est donc une activité ancienne qui continue à se développer après la guerre. Cependant cette activité, qui occupe 1 200 goémoniers dans les années 1900-1930, périclite rapidement vers 1935. La concurrence de l'iode extrait du nitrate chilien lui est fatale. Louis Élégoët, *Le Pays pagan*, Quimper, Éditions Palantines, 2012, p. 94-95, 118-119.

1067. Jean-Jacques Monnier et Jean-Christophe Cassard (coord.), *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 602.

1068. ADF, 10M69.

Manufacture de Tabacs, ici aussi seule entreprise de taille avec près de 700 salariés. C'est la principale activité avec la gare qui emploie, elle, 215 cheminots en 1927, chiffre qui augmente jusqu'en 1937 [1069]. Gare de transport des produits agricoles, blé, chevaux, elle connaît un trafic important lié à la seule activité d'initiative privée de Morlaix : la Foire Haute, plus grande foire de chevaux de France, qui anime la ville avec la venue d'acheteurs étrangers. Landivisiau ne possède que sa gare, qui profite elle aussi du développement de l'élevage ; l'expédition de 30 000 chevaux tous les ans occupe une centaine de cheminots [1070]. À Landerneau, une usine de fabrication d'engrais fait travailler 170 salariés [1071]. Deuxième établissement en taille, l'Office central de Landerneau emploie plus d'une centaine d'employés [1072]. Voilà tracé à grands traits le paysage industriel du nord du département.

Le centre est en comparaison un vrai désert industriel et l'État y est encore, de fait, ici aussi un employeur incontournable. L'exode rural massif qui y sévit s'explique en partie par le vide industriel. Entre Landerneau et Quimper, une seule usine — la poudrerie de Pont-de-Buis — atteint le millier de salariés, sans que cela suffise à combler le vide [1073]. Quelques carrières et ardoisières subsistent ; 80 d'entre elles emploient 797 personnes dans le triangle Châteaulin-Carhaix-Huelgoat [1074]. La production maximum été atteinte en 1923 puis elle a diminué, affectée par la crise économique et par l'épuisement de certaines carrières. Des différents lieux d'exploitation de la Basse-Bretagne, dans la zone de contact entre Finistère, Côtes-du-Nord et Morbihan, ce sont les ardoisières du Finistère qui ont le plus souffert de cette situation [1075]. Trois conserveries de poisson, deux à Camaret et une à Morgat avec 224 salariés [1076], clôturent la liste des entreprises du centre du département. Quelques chantiers, embauchant le temps de leurs travaux une main-d'œuvre locale, comme la loi les y oblige, peuvent concentrer une population ouvrière. Mais cela ne dure que le temps du chantier. La construction de l'aéroport de Lanvéoc-Poulmic occupe ainsi 380 ouvriers embauchés par les entreprises Theg et Dayde [1077]. Un autre chantier de 110 ouvriers se tient en 1936 à Brennilis pour le barrage [1078].

1069. ADF, 1M240, commissaire spécial de Brest, 29 août 1927.

1070. *Le Finistère*, publié sous le patronage du Conseil Général, 1957.

1071. Claude Rioual, *Évolution des industries de Landerneau de la seconde moitié du XIXème à nos jours*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1979, p. 122.

1072. le Syndicat professionnel français des ouvriers et employés de l'Office central des associations agricoles du Finistère à Landerneau, créé le 20 juin 1936, revendique 148 adhérents en 1937. ADF, 10M2 - Conseil supérieur du travail, élections des représentants ouvriers : listes électorales, 1937.

1073. En 1914, la poudrerie emploie 736 ouvriers et 221 ouvrières. En 1917, ce sont 2 500 ouvriers et 3 000 ouvrières qui assurent la production. Bien évidemment, la fin de la guerre signifie une baisse importante des effectifs. `http://www.elucidari.fr/Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h#cite_ref-18`.

1074. Statistique générale de France, 1936.

1075. Dans le Finistère, l'exploitation se poursuit de plus en plus vers l'Est. Quelques ardoisières subsistent dans les années trente à Pleyben, Lennon, Saint-Goazec et Motreff. René Musset, « L'industrie de l'ardoise en Basse-Bretagne », *Annales de Géographie*, Vol. 49, n° 280, 1940, p. 236–238.

1076. Charles Robert-Muller, *Pêches et pêcheurs de la Bretagne Atlantique*, Ouvrage terminé et mis au point par M. Le Lannou, Paris, A. Colin, 1944, XIV-616, p. 119, note 1.

1077. *La Dépêche de Brest*, 12 juillet 1936.

1078. ADF, 10M67, commissaire spécial de Quimper, 18 novembre 1936.

Le Sud-Finistère bénéficie d'une implantation conséquente de conserveries. Bien que sur leur déclin, ces usines fournissent du travail à 5 686 personnes [1079], en majorité des femmes. Au nombre de 85, elles s'étendent de Douarnenez à Concarneau, dans chaque port qui puisse fournir des apports de poisson frais [1080]. Ces usines travaillent de plus en plus régulièrement les légumes, pour rompre le rythme saisonnier de la conserve de poisson. À l'inverse, les conserveries de légumes, toutes concentrées dans cette partie du département, grâce au développement des transports automobiles, viennent chercher du poisson dans les ports pour diversifier également leur activité : elles traitent 20 % de la sardine pêchée en Cornouaille. Une d'entre elles est installée à Pont-Croix, deux à Plonéour-Lanvern, une à Saint-Jean-Trolimon, deux à Pont-L'Abbé, trois à Rosporden et quatre à Quimper [1081]. Ces usines s'approvisionnent en boites métalliques chez les ferblantiers qui se sont installés sur les sites de production. Employant un millier d'ouvriers, elles se concentrent surtout à Quimper (Société Métallurgique de Douarnenez, Ramp), à Concarneau (Chatelard, Trellu) et à Quimperlé. Toutes dépassent la centaine ouvriers.

Table 3.2. – Évolution du nombre de landernéens travaillant à l'extérieur.

Ville	Établissement	1906	1911	1921	1926	1931	1936
Brest	Arsenal	2	38	70	63	127	159
Guipavas	Moulin Blanc	1	2	2	5	1	5
	Pyrotechnie	-	-	1	5	26	34

Source : Claude Rioual, *Évolution des industries de Landerneau de la seconde moitié du XIXème à nos jours*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1979, XIII-200 p.

Quimper, préfecture du Finistère, vit quasi exclusivement de son administration et des activités tertiaires [1082]. Seules quelques productions traditionnelles de biscuitiers et surtout les faïenceries Verlingue et Henriot avec leurs 350 ouvriers spécialisés [1083] s'ajoutent aux rares entreprises liées à l'industrie de la conserve que nous avons déjà cité [1084]. À part les imprimeries, une seule entreprise atteint une taille importante : la filature Fay et C^{ie} avec une centaine d'ouvriers [1085]. Les deux hôpitaux de la ville – l'hôpital Saint-Athanase, établissement psychiatrique, et l'hospice civil — n'emploient ensemble pas beaucoup plus de 200 agents [1086]. La

1079. C. Robert-Muller, *Pêches et pêcheurs de la Bretagne Atlantique*, *op. cit.*, p. 127, note 2.

1080. *ibid.*, p. 119, note 1 : nombre d'usines d'après la statistique des pêches maritimes de 1938 : Douarnenez : 18 ; Audierne : 20 ; Penmarc'h : 20 ; Le Guilvinec : 6 ; Lesconil : 2 ; Quimper : 4 ; Concarneau : 26.

1081. *ibid.*, p. 119.

1082. On compte 148 employés de banque en 1925. Alain Pennec, « D'une guerre à l'autre », *in* : Jean Kerhervé (dir.), *Histoire de Quimper*, Bordeaux, Éditions Privat, 1994, p. 268.

1083. *ibid.*, p. 269.

1084. La huitième conserverie de la société Chancerelle de Douarnenez est construite à Quimper en 1921. La Société Saupiquet, emploie 350 ouvriers et ouvrières. *ibid.*, p. 268-269.

1085. *ibid.*, p. 269.

1086. La CGT revendique 148 adhérents en 1937 à l'« asile d'aliénés », c'est-à-dire à Saint-Athanase et 23 à

ville-préfecture est toujours une ville de fonctionnaires et de petits métiers, avec un millier d'artisans et d'ouvriers occupés dans de multiples petites entreprises [1087].

Les deux grandes concentrations ouvrières du sud du département, les papeteries Bolloré, se sont installées à Lestonan en Ergué-Gabéric en 1822 puis à Cascadec près de Scaër en 1893 pour y produire au début du XX^e^ siècle du papier à cigarette qui connaît rapidement un grand succès [1088]. Elles emploient un millier de personnes à Scaër — dont des femmes à domicile pour la confection des cahiers — et 400 à Cascadec [1089]. S'y ajoutent les papeteries Mauduit à Quimperlé avec une centaine d'ouvriers [1090]. La ville de Quimperlé abrite également la Société Métallurgique Merrien (120 ouvriers) [1091].

Dans le cadre de ce paysage industriel et économique atone, le développement des villes continue de se faire au détriment des campagnes. Cette évolution déplait fortement aux élites agrariennes plus qu'agacées par la concurrence et surtout par l'appel d'air pour les salaires que représentent les activités urbaines. Ce phénomène se fait de plus au profit des lieux d'implantation des activités. Même les villes de taille moyenne peuvent en subir la contrainte. C'est le cas à Landerneau (voir table 3.2 page 268) qui se trouve dans l'aire d'attraction de la région brestoise. Ce ne sont là, pour Landerneau que les chiffres qui concernent les personnels des arsenaux, les plus gros employeurs de la région brestoise. Le phénomène est donc vraisemblablement plus important encore que les chiffres du tableau. Les migrations quotidiennes, facilitées par de nombreuses liaisons ferroviaires touchent une plus grande population que ces 200 travailleurs de l'État.

Table 3.3. – Répartition socioprofessionnelle, comparée avec la France, de la population active.

Catégorie	1931	%	1936	%	France 1936 milliers	%
Chefs d'établissement	26 374	15,07 %	23 696	14,11 %	5 921	29,98 %
Employés et Ouvriers	107 233	61,28 %	100 986	60,12 %	11 172	56,56 %
Salariés sans emploi	2 312	1,32 %	5 472	3,26 %	864	4,37 %
Isolés	39 058	22,32 %	37 814	22,51 %	1 795	9,09 %

Source : Statistique générale de France, recensement 1931 et 1936 et Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Vol. III, Paris, Éditions Économica, 1984, p. 295.

Après cette description du tissu industriel finistérien, il est important de cerner les traits

l'hospice civil. La CFTC annonce 41 adhérents à son syndicat des personnels des services de santé du Finistère pour Quimper. ADF, 10M2 - Conseil supérieur du travail, élections des représentants ouvriers : listes électorales, 1933.

1087. A. Pennec, « D'une guerre à l'autre », *op. cit.*, p. 268.

1088. H. Gilles, *1945-2000 : Le déclin de la commune de Scaër*, *op. cit.*, p. 65.

1089. *ibid.*, p. 65.

1090. Statistique générale de France 1936 et 10M68.

1091. ADF, 10M68, commissaire de police de Quimperlé, 13 mars 1937.

d'ensemble de la population active dans le département. Pour y arriver, nous utiliserons ici également les recensements de 1931 et 1936 afin d'obtenir une photographie de leurs principales caractéristiques ainsi que l'évolution à court terme et cerner les effets de la crise [1092].

Pendant la première moitié des années trente, le profil socioprofessionnel de la population active dévoile une configuration atypique par rapport à la situation nationale (table 3.3 page 269). En effet, le nombre de chefs d'établissement est proportionnellement deux fois moins important dans le Finistère. Et c'est l'inverse qui se constate dans le nombre des isolés et petits patrons, comme les désigne Alfred Sauvy. La structure socioprofessionnelle laisse transparaître, à travers ces comparaisons, des traits archaïques qui se maintiennent alors que la situation nationale a évolué. Le nombre d'ouvriers est légèrement supérieur dans le Finistère, mais nous avons pu mesurer l'importance du salariat agricole dans le chapitre précédent. Cela explique cette différence malgré l'absence d'industries de taille et réduit d'autant la part des emplois industriels. La crise économique n'a pas bouleversé les catégories socioprofessionnelles : si toutes perdent des effectifs, leur pourcentage respectif ne connaît que des variations minimes. Le relatif équilibre ne diffère pas de ce que l'on peut observer pour l'ensemble du pays [1093].

Table 3.4. – Structure de l'emploi en 1936 dans le Finistère, comparée avec celle de la France.

	France (milliers)	%	Finistère	%
Industrie et transports	7 415	59,09	43 501	54,83
Commerce	2 833	22,58	12 057	15,20
Professions libérales	731	5,83	6742	8,50
Services publics	810	6,46	10 200	12,86
Services domestiques	759	6,05	6837	8,62

Source : Statistique générale de France, recensement 1936 et A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, op. cit., Vol. II, p. 256.

La comparaison par grands secteurs confirme les faiblesses structurelles de l'économie finistérienne. La situation finistérienne tranche ici également avec ce que l'on peut observer au niveau national en 1936 (table 3.4). Au-delà des activités de l'industrie et du transport qui souffrent d'un déficit de 10 %, les activités commerciales sont proportionnellement encore plus en retard. Ce sont les trois autres branches et notamment les services publics qui se substi-

1092. Dans une même logique, il aurait été utile de confronter les chiffres du recensement de 1936 avec ceux du recensement suivant. Malheureusement, aucun recensement — et pour cause — n'a pu se faire après le Front populaire. Nous ne ferons donc pas de bilan global, sur cette dimension, du Front populaire, faute de sources tout en nous attachant dans la troisième partie, chaque fois que peut se faire, à mesurer les conséquences sociales et économiques de cette période dans le département. Les troisième et quatrième parties abordent donc, pour quelques secteurs professionnels, les évolutions entre 1936 et 1938-39.

1093. A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 23-46.

tuent à l'absence d'emplois industriels. Le pourcentage des services domestiques est également parlant, étant d'un tiers supérieur au pourcentage national.

Nous sommes là devant une situation originale qui ne peut cacher une faiblesse structurelle forte et un retard important comparativement à l'état des forces productives au niveau national.

— Situation originale : les traits principaux d'une société sous-industrialisée transparaissent dans le retard de près de cinq points de l'industrie et des transports. La faiblesse du commerce se comprend dans le cadre d'une société rurale fermée sur elle-même qui commence à peine à quitter le système de la quasi-autosubsistance. La puissance de l'Église lui permet de faire travailler 1 789 salariés dans l'enseignement privé. 2 384 autres personnes figurent dans le sous-groupe culte, soit en tout 62 % des salariés du groupe professions libérales. Cette puissance économique de l'Église révèle l'atonie du département.

— Situation de faiblesse : signe « non équivoque, de fort sous-emploi [1094] », l'importance de la domesticité confirme la crise structurelle de la société urbaine finistérienne qui n'a jamais su encore s'affirmer. L'intervention de l'État, avec un très fort service public autant administratif qu'industriel ne comble pas les manques et surtout ne change rien aux structures économiques. La part de l'industrie reste non seulement relativement faible, mais, de plus — nous l'avons analysé au chapitre précédent — dans sa composition, comprend une part non négligeable de secteurs archaïques en déclin ainsi que de secteurs liés au sort d'une agriculture à l'avenir incertain.

Table 3.5. – Nombre d'établissements par taille.

Salariés	1931	%	1936	%
1 à 5	15 678	89,08 %	13 327	89,03 %
6 à 10	1 049	5,96 %	862	5,76 %
11 à 20	482	2,74 %	431	2,88 %
21 à 100	342	1,94 %	308	2,06 %
101 à 500	43	0,24 %	36	0,24 %
Plus de 501	6	0,03 %	5	0,03 %
Total	20 539		18 048	

Source : Statistique générale de France, recensement, 1931 et 1936.

Paradoxalement, le phénomène de concentration des entreprises n'affecte pas le Finistère en apparence, laissant transparaître — pour les très petites entreprises — une capacité de résistance. Le nombre total des établissements diminue entre 1931 et 1936. Aucune catégorie n'est épargnée. Cependant, les pertes relatives sont plus ou moins importantes. Le tableau sur l'évolution du nombre d'établissements par taille (table 3.5) montre que les établissements de

1094. A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 28.

moins de cinq salariés ne reculent pas autant que ce qui se produit dans la catégorie immédiatement supérieure. Et ceux qui emploient plus de dix salariés résistent mieux. C'est le groupe de 6 à 10 salariés qui accumule le plus de fermetures d'établissements.

Cette évolution, le tableau du nombre des salariés par classe d'établissement le confirme. En effet, près de 5 000 emplois ont été perdus dans les établissements de moins de 11 salariés (table 3.6). C'est — relativement — beaucoup plus que pour chacun des autres groupes. Les petites structures ont souffert plus que les autres de la crise.

Table 3.6. – Nombre de salariés par taille d'établissement.

Établissement	1926	%	1931	%	1936	%
1 à 10 salariés	35 193	51,8	35 021	48,5	30 112	47,5
11 à 20	6 571	9,7	7 177	9,9	6 321	10,0
21 à 100	13 210	19,4	13 849	19,2	12 383	19,5
Plus de 100	12 978	19,1	16 164	22,4	14 531	22,9
Total	67 952		72 211		63 347	

Source : Source : Statistique générale de France, recensements 1921, 1931 et 1936.

Entre 1926 et 1931, les établissements de moins de dix salariés tombent en dessous de 50 %. Mais, même dans l'hypothèse d'une crise qui accélère les mutations, le Finistère accumule toujours du retard puisque la moyenne nationale est déjà de 40,4 % en 1931 [1095].

41 entreprises dépassent la centaine de salariés et seulement cinq d'entre elles en emploient plus de cinq cents. Ces chiffres attestent d'une sous-industrialisation dramatique qui confirme notre premier constat à la suite du tour du département entrepris en début de chapitre. Le capitalisme local ne brille pas par sa vitalité : sur ces cinq établissements, quatre appartiennent à l'État : l'arsenal de Brest, la manufacture des tabacs de Morlaix, les poudreries de Pont-de-Buis et du Moulin Blanc. La bourgeoisie finistérienne, rétrograde dans ses orientations économiques, préfère la thésaurisation ou la terre. La situation géographique du département, son éloignement des grands axes de communication entravent encore plus son développement. Le tableau reprenant l'ensemble des activités occupant plus de 1 000 actifs nous permet de cerner, avec plus de précisions, les principales activités consommatrices de main-d'œuvre du département (table 3.7 page suivante).

Hormis les quelques dizaines d'entreprises dépassant la centaine de salariés, l'activité économique repose sur les petits ateliers. La moyenne des ouvriers par établissements figurant dans le tableau n'en donne qu'une image déformée. À Concarneau, par exemple, parmi les conserveries et fabriques de boites métalliques, quatre sur vingt emploient plus de cent personnes sur un total de 1 600 salariés : ce qui réduit de fait la moyenne des autres [1096].

Quelques secteurs comme la minoterie ou la confection des vêtements conservent une place importante qu'explique le retard économique. L'archaïsme subsiste également, de par

1095. *ibid.*, p. 41.
1096. ADF, 1M224, commissaire spécial de Quimper, 3 juillet 1934.

Table 3.7. – La concentration des entreprises.

Activité	Actifs	Salariés	Nombre d'entreprises	Nombre moyen de salariés par entreprise
Minoterie	1 437	723	329	2,2
Boulangerie	4 491	2 298	973	2,4
Conserves poisson	2 090	1 717	57	30,1
Papier-carton	1 612	1 130	3	376,7
Dentelle-broderie	1 612	275	148	1,9
Conf. vêtements	11 673	2 914	1 221	2,4
Blanchissage	1 844	292	74	3,9
Chaussure	1 078	232	143	1,6
Charpente menuis.	3 725	1 658	541	3,1
Charronnage	1 150	364	185	2,0
Ustensiles en bois	1 311	634	219	2,9
Ebénisterie	1 099	575	185	3,1
Forges	1 672	647	433	1,5
Chaudronnerie	3 511	2 225	411	5,4
Travaux publics	1 098	1 024	24	2,7
Plomberie	1 557	781	264	3,0
Maçonnerie	5 483	3 622	446	8,11

Source : Statistique Générale de la France, recensement de 1936.

les méthodes de travail, dans l'ensemble des branches. Martine Ségalen cite ainsi le cas d'un forgeron bigouden à la tête d'une forge de six à sept ouvriers qui fabriquait des fers à cheval à partir de matériaux de récupération, de vieux fers [1097]. Ce type de comportement répandu correspond à une mentalité qui n'est pas loin de celle du paysan, qui souvent agit de même. Le prix de l'effort humain coûte moins cher que celui de matières premières neuves.

L'artisanat règne en maître dans la majorité de ces activités qui emploient, moins de salariés que de patrons ou d'isolés sauf quelques secteurs : conserveries, papier carton, chaudronnerie et travaux publics. Le manque de pôles industriels dynamisants, prêts à prendre la relève des industries de type ancien se fait sentir. Les conserveries ont joué un temps ce rôle. De Douarnenez à Concarneau, sur la côte sud, se sont développées ces usines qui ont stimulé l'ensemble de l'économie locale (transport, commerce, bâtiment ...) et freiné l'exode rural [1098]. Mais à partir de 1880, la concurrence de l'Espagne et du Portugal a entraîné ces usines vers un lent et inexorable déclin [1099]. Maurice Le Lannou pointe le manque de spécialisations agricoles « qui mettent sur le marché des contingents abondants et homogènes destinés à une

1097. M. Ségalen, *Quinze générations de bas-bretons*, *op. cit.*, p. 301.
1098. C. Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne*, *op. cit.*, p. XXVI.
1099. Sur les délocalisations de conserveries voir : Jean-Christophe Fichou, *Les conserveries de sardines et les conserveurs. Littoral atlantique français 1852-1969*, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches en histoire, Brest, UBO, 2006, 956 p.

transformation [1100] ». Cependant quelques conserveries de petits pois s'installent dans le Pays Bigouden pour diversifier la production, mais elles ne parviennent pas à endiguer le chômage qui s'y installe. Quand les conserveries de poisson perdent 1 500 emplois entre 1931 et 1936, celles de légumes n'en gagnent que 45 pour arriver à un total de 868 salariés [1101]. Le secteur des services comprend globalement la moitié moins de salariés que celui des industries de transformation. Pourtant onze branches professionnelles dépassent le millier de salariés, contre huit dans le secteur industriel.

Le monde du travail finistérien comprend un secteur dont l'horizon d'activité est la mer. Nous lui consacrons un traitement particulier, au regard de son poids numérique et de ses particularités qui en font une catégorie professionnelle singulière.

LE TRAGIQUE BILAN DE LA TEMPÊTE

DANS CONCARNEAU EN DEUIL

VINGT MORTS, DES VEUVES, DES ORPHELINS, PLUSIEURS MILLIONS DE DEGATS

150 THONNIERS DE LA COTE BRETONNE, DONT UNE VINGTAINE DE CONCARNEAU, MANQUENT ENCORE A L'APPEL

FIGURE 3.2. – Les ravages de la tempête de septembre 1930. Source : *L'Ouest-Éclair*, 24 septembre 1930.

Une activité à part, la mer Le monde des marins est un monde très dur et sans nuances à l'image des conditions de vie en mer qui sont souvent brutales et largement imprévisibles. Mais ce sont surtout les pêcheurs qui paient le plus lourd tribut à l'exercice de ces métiers difficiles. Les marins de la « Royale » ou de la marine marchande naviguent sur des bateaux de fort tonnage au contraire des pêcheurs qui confient leur vie à de fragiles dundees [1102] Dans les nuits du 18 au 19 et du 19 au 20 septembre 1930, une tempête balaye l'Atlantique, causant un désastre épouvantable. À la fin du mois, on compte 21 morts et disparus à Concarneau et 16 thoniers manquent encore à l'appel, dont six de Concarneau [1103]. Le bilan final, sur l'ensemble de la flotte est terrible : 27 bateaux sont perdus, 437 endommagés et surtout 207 marins n'en reviennent pas, laissant derrière eux 127 veuves et 191 orphelins [1104].

Il n'est pas étonnant que Julien Gracq ait perçu le caractère entier de ces hommes : « J'aimais ces hommes rugueux, ennemis de la nuance et qui se donnaient d'un seul coup ; leur univers était manichéen et pur, de couleurs tranchées : la mer comme horizon et comme véhicule, pour nourriture le *pesket* — à terre, et face à face, rien d'autre que leur peuple en sabots et son tourmenteur juré : le patron de la conserverie où travaillaient toutes les femmes et contre lequel périodiquement les pavés volaient [1105]. »

Les côtes finistériennes, par leur richesse et leurs refuges innombrables de Brest à Moëlan-sur-Mer, ont naturellement fourni un gagne-pain à une multitude de pêcheurs et de marins et

1100. M. Le Lannou, *Géographie de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 291.

1101. Statistique générale de France, 1931 et 1936.

1102. Les dundees sont des bateaux de pêche à la voile. Même si les dundees thoniers fabriqués à Concarneau étaient des navires plus solides que ceux d'autres ports, la tempête de 1930, en fit revoir la conception. Voir Hervé Gloux et Jean-Yves Manac'h, *Les bateaux de pêche de Bretagne : histoire et technique*, Paris, Fayard, 1976, p. 27.

1103. *La Dépêche de Brest*, 27 janvier 1930.

1104. A. Dupouy, *Face au couchant*, *op. cit.*, p. 54.

1105. Le *pesket* : le poisson. J. Gracq, « Carnets du grand chemin », *op. cit.*, p. 1012.

Table 3.8. – Les emplois dans le monde de la mer en 1937.

Quartier	Pêche	État	Commerce
Camaret	1 587	195	127
Concarneau	3 906	568	120
Guilvinec	4 000	394	-
Douarnenez	3 175	270	100
Total	12 668	1 427	347

Source : Charles Robert-Muller, *Pêches et pêcheurs de la Bretagne Atlantique*, Ouvrage terminé et mis au point par M. Le Lannou, Paris, A. Colin, 1944, p. 423–447.

ont servi de lieu de recrutement privilégié pour la « Royale » et le commerce (table 3.8). Un premier tableau montre l'importance de ce secteur, à l'intérieur duquel la pêche prend une part prépondérante. Sur les quatre premiers ports français, en nombre de marins, les trois premiers sont finistériens : Concarneau : 4 557 ; Douarnenez : 3 462, Audierne : 3 205 et Boulogne-sur-Mer : 2 775 [1106]. Une statistique, parue en 1948, permet, en distinguant différentes catégories professionnelles, de mesurer à la fois le peu de concentration des armements et la petite taille des équipages embarqués (table 3.9). La moyenne des marins est inférieure à 5 à Concarneau, y compris le capitaine.

Table 3.9. – Les marins-pêcheurs en 1939.

Port	Nombre d'armateurs	Nombre de patrons propriétaires	Personnel. Pêche en bateau		
			Total	Capitaines	Matelots
Morlaix	3	568	1 253	571	574
Brest	-	1 215	2 863	1 215	1 362
Camaret	10	383	1 573	397	1 000
Douarnenez	8	49	3 462	480	2 646
Audierne	3	464	3 205	467	2 438
Guilvinec	2	876	3 710	878	2 494
Concarneau	172	757	5 260	929	3 475

Source : INSEE, Direction générale de Rennes, *Annuaire statistique régional, Côtes du Nord, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan*, Rennes, juil. 1951, p. 184.

L'activité la plus importante est concentrée sur la côte sud du département et dans la baie de Douarnenez (figure 3.3 page 277). Les marins y sont de moins en moins nombreux à pratiquer la pluriactivité. Ils consacrent maintenant, pour la plupart, leur temps à la mer : l'obligation de naviguer au moins un jour sur trois sans interruption de plus de huit jours [1107] ne

1106. Ministère de la Marine Marchande, *Statistique des pêches maritimes, année 1938*, Paris, Imprim. Nationale, 1939, p. 76-94.

1107. La loi du 14 juillet 1908 concernant les pensions indique que « Lorsqu'il s'agit d'un armement à la pe-

permet pas ou plus à la quasi-totalité d'entre eux de redevenir agriculteurs, maçons l'hiver [1108]. Quand le temps est mauvais au large ou la saison du thon terminée, la petite pêche au casier ou à la ligne prend le relais ; à moins que le marin ne parte vers Boulogne-sur-Mer ou Arcachon pour un embarquement d'hiver, comme en ont coutume les Concarnois [1109]. Les activités de la mer ont transformé radicalement les campagnes proches : les villes côtières ont attiré les masses paysannes grâce aux emplois offerts sur les bateaux et dans les usines. Beuzec-Conq, Concarneau, Le Guilvinec et Penmarc'h doublent leur population en cinquante ans. Ici également, le rôle de l'État, par le biais de l'inscription maritime, reste économiquement primordial ; c'est « le seul régulateur social [1110] ». Yann Poupinot insiste avec raison sur l'omniprésence de l'État, en s'appuyant sur l'exemple d'une commune cornouaillaise où sur « 6 500 âmes, on dénombre 600 pêcheurs de cette catégorie sur les 730 immatriculés, cependant que 500 marins servent encore l'État contre 100 seulement au commerce. Les veuves, au nombre de 500, augmentent encore le nombre des pensionnés [1111]. »

Si l'État verse un salaire immédiat au marin d'État, une pension régulière pour le retraité ou la veuve, il n'en est pas de même pour le pêcheur en activité : que survienne une trop mauvaise saison ou une pêche trop abondante et l'équilibre est rompu. Les usiniers jouent sur les cours dans les différents ports, achetant là où le poisson est le moins cher, aggravent parfois la situation, ce qui amplifie la crise quand celle-ci advient. Le commissaire spécial de Quimper annonce une mauvaise saison de pêche au préfet en 1934 :

> « Sur la côte, la situation n'est pas plus brillante que dans les campagnes. La pêche de la sardine fut abondante, mais les usiniers ayant du limiter leur achat de poisson en raison de la mévente des conserves, les pêcheurs ne feront en fin de compte qu'une saison "très médiocre". Pendant les cinq mois de pêche, le salaire moyen d'un matelot ordinaire sardinier n'atteindra pas 100 francs par semaine [1112]. »

Le mois suivant, la situation ne s'est pas améliorée et, dans un contexte économique dépressif, toute la vie locale est menacée. Le même commissaire craint qu'en cas de non-intervention des pouvoirs publics, 6 000 pêcheurs, ouvriers et ouvrières risquent l'année suivante d'être « réduits à la misère [1113] ». Heureusement pour la population côtière, la dégradation de la si-

---

tite pêche, la navigation des intéressés n'est considérée comme active que si elle a été exercée au moins un jour sur trois, sans interruption de plus de huit jours consécutifs entre l'embarquement et le débarquement administratifs. », faute de quoi la période ne compte pas pour la pension. Par ailleurs, sur l'histoire de l'inscription maritime consulter : `http://www.unicaen.fr/ufr/histoire/cimarconet/inscription_maritime/historique6.php`.

1108. À l'Aberwrac'h, 245 inscrits maritimes déclarent être également agriculteurs ; ils sont 110 à Camaret et 218 à Crozon. À Plougastel, on trouve des manœuvres et au Faou des carriers. 40 Douarnenistes exercent aussi le métier de maçons ou de tailleurs de pierre et 460 Concarnois sont agriculteurs ou ostréiculteurs. Mais par rapport à l'ensemble des pêcheurs finistériens, il s'agit maintenant d'une minorité. Ministère de la Marine Marchande, *Statistique des pêches maritimes, année 1938*, *op. cit.*, p. 76-94.

1109. C. Robert-Muller, *Pêches et pêcheurs de la Bretagne Atlantique*, *op. cit.*, p. 427.

1110. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 147.

1111. Y. Poupinot, *La Bretagne contemporaine*, *op. cit.*, p. 46.

1112. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 6 novembre 1934.

1113. *Idem*.

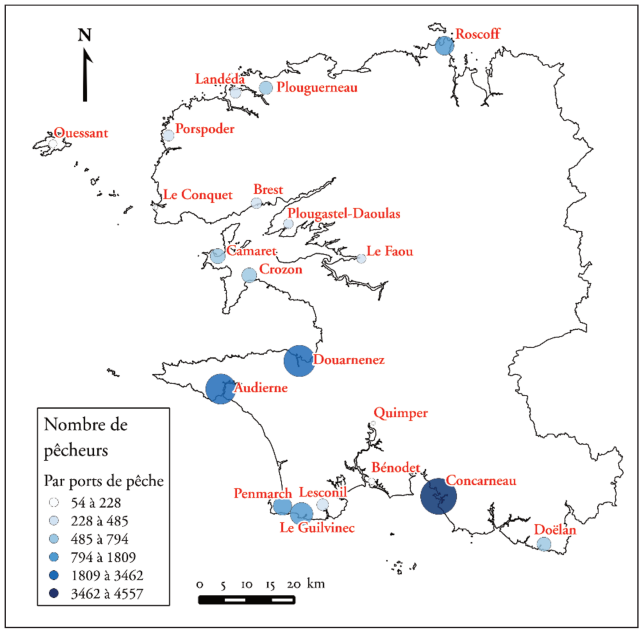

FIGURE 3.3. – Le nombre de marins pêcheurs par port dans le Finistère en 1938. Source : MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE, *Statistique des pêches maritimes, année 1938*, *op. cit.*, p. 82-85.

tuation économique n'entraîne pas pour autant de conséquences aussi importantes. De telles conditions d'existence, cette vie, succession de longs mois loin du foyer, ont fait du marin-pêcheur un personnage particulier, indépendant, grand amateur du *gwin ru* (vin rouge), encore catholique, mais de moins en moins pratiquant qui méprise le paysan et assume fièrement sa condition. Se rapproche-t-il alors de l'ouvrier urbain ou de l'ouvrier rural par ses comportements sociaux ?

Les marins-pêcheurs se sont dotés très tôt de syndicats et participé à des grèves massives [1114]. Les syndicats mixtes patrons-ouvriers qui existent [1115] inciteraient à faire le parallèle avec le syndicalisme corporatiste de l'Office de Landerneau. Effectivement, les patrons qui souvent dirigent les syndicats ont tendance à se préoccuper essentiellement de leurs intérêts [1116]. Une différence de taille ne permet cependant pas de faire le parallèle avec entre ces deux types de syndicalisme : la volonté hégémonique du syndicalisme landernéen n'a ici pas d'équivalent. Les

1114. En 1896-1897, la participation importante des marins-pêcheurs aux grèves est à souligner. Le milieu s'organise dès 1897 en constituant, pour réunir les syndicats de ports, une Union des syndicats de marins-pêcheurs bretons en 1897 à Douarnenez. C. GESLIN, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne*, *op. cit.*, p. 124,274.

1115. Lors du congrès de la CGT réunifiée en 1938, deux syndicats ont inscrit explicitement cette mixité sociale dans leur nom : le syndicat des patrons et matelots pêcheurs de Doëlan-Merrien et le syndicat des patrons et marins-pêcheurs de Léchiagat. CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, *Congrès confédéral de Nantes 1938. Rapports moral et financier, tenu à Nantes du 14 au 17 novembre 1938*, Compte rendu sténographié des débats du XXXI^e^ congrès national corporatif (XXV^e^ de la CGT), Paris, Confédération générale du travail, 1939, p. 488-489.

1116. Ronan VIAUD, « Les pêcheurs bretons et l'organisation syndicale (1900-1945) », *in* : Claude GESLIN (dir.), *La vie industrielle en Bretagne : une mémoire à conserver*, Rennes, PUR, 2001, p. 215–226. Charles Tillon souligne aussi les ambiguïtés inhérentes à ce type de syndicalisme : C. TILLON, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 91.

patrons pêcheurs sont des marins qui gèrent certes la coopérative du port. Rien d'organisé cependant au-delà de cet horizon, pas de mutuelle, d'école professionnelle. Les filets tournants — technique nouvelle poussant à la disparition des bateaux à voile et de leurs équipages — et l'industrialisation de la pêche viennent heurter l'intérêt de ces centaines de petits patrons pratiquant une pêche à la voile en déclin. De plus, les alliances familiales font que le marin-pêcheur — patron et ouvrier — est souvent marié et allié à l'ouvrière de la conserverie contre l'usinier [1117]. La lutte commune de l'équipage pour le maintien du prix de vente du poisson au meilleur cours s'explique par le système original de rémunération ; le partage des bénéfices est basé sur un principe égalitaire : une part pour chaque ouvrier, une part pour le patron et une pour le bateau [1118]. Mais ce n'est pas le seul élément : la dureté du métier et ses risques s'affrontent en commun, pas de privilégiés sur un bateau. Ainsi se perpétue une communauté soudée — même si les intérêts sont parfois divergents — qui est sensible aux courants d'opinion qui progressent dans les villes.

Malgré les conditions de vie professionnelle qui rendent difficile l'exercice d'une activité syndicale [1119] et plus précaires encore les structures syndicales, la CGT et la CGTU parviennent à construire et à maintenir en vie quelques syndicats pendant la période. Le syndicalisme unitaire des marins-pêcheurs apparaît après la grève de Douarnenez. Les liens de cause à effet sont indéniables. Au 3e congrès qui se tient à Paris en août 1925, Joséphine Pencalet représente les marins de Douarnenez et Théophile Kerdraon ceux du Guilvinec [1120]. Lors du 6e congrès national de la CGTU, à Paris, en octobre 1931 [1121], quatre syndicats de marins sont représentés par P. Cléach : Douarnenez, Pouldavid, Le Guilvinec et Saint-Guénolé [1122]. Il ne s'agit pas, comme l'écrit Ronan Viaud d'un « large échec [1123] ». Cependant, il est clair que l'organisation unitaire n'a pas véritablement percé, au regard de la population concernée, pas plus d'ailleurs que la CGT. Mais ce constat s'applique à l'ensemble des branches professionnelles des deux organisations syndicales au niveau national, avec une syndicalisation qui décroît pour l'une et stagne

1117. Charles Tillon, qui a passé des mois avec la population ouvrière et les marins de nombreux ports de l'Atlantique, et particulièrement à Douarnenez a su très bien rendre compte des ambiguïtés des relations sociales entre marins et aussi leur vie quotidienne partagée : « à terre comme en mer pour les pêcheurs même âcreté dans l'existence, mêmes tâches périlleuses marquées de deuils, mieux partagés que l'argent. Une vie de famille pareille pour tous, de la rue d'Enfer à la rue Monte-au-ciel. Partout, escaliers et parquets lavés à manger dessus. » *ibid.*, p. 69-70.

1118. Dans les années vingt, la part du patron est supérieure à celle des marins. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 142.

1119. Il faut faire crédit à Charles Tillon de son expérience d'organisateur des luttes sociales quand il constate que « La grande masse [des marins-pêcheurs] bénéficiait de notre action, mais son travail saisonnier la rendait presque inorganisable sauf à l'heure du conflit. De sorte que notre influence dépassait toujours de beaucoup notre organisation. » C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 91.

1120. Confédération générale du travail unitaire, *3e Congrès national ordinaire, Paris, 26 au 31 août 1925*, Compte-rendu, Paris, Confédération générale du travail unitaire, 560 p.

1121. Sur le congrès de 1931, consulter Romain Ducoulombier, *La CGTU, cette inconnue (3) : photo de famille syndicale en 1931*, url : `http://anrpaprika.hypotheses.org/844` (visité le 30/10/2013).

1122. Confédération générale du travail unitaire, *6e Congrès national ordinaire, Paris, 8 au 14 novembre 1931*, Compte-rendu, Paris, Confédération générale du travail unitaire, p. 547.

1123. R. Viaud, « Les pêcheurs bretons et l'organisation syndicale (1900-1945) », *op. cit.*, p. 220.

pour l'autre [1124]. La CGT reconstitue ses forces, mais avec moins de succès que les unitaires. Le travail des militants de la CGTU a payé, malgré toutes les difficultés. Leur syndicat occupe le terrain, porté par son succès à Douarnenez et l'agitation qu'il entretient dans les autres ports.

Marins-pêcheurs et patrons ne partagent pas totalement les mêmes intérêts. Le clivage est certain, quoique très fluctuant dans ses limites. Qu'en est-il de la position de cette population par rapport à l'Église et à la religion catholique, point de clivage dans la société urbaine finistérienne ? Il est vrai que les sources à interroger sont difficiles à trouver. Pour cela, un changement d'échelle est nécessaire et il nous faut nous intéresser à un objet *a priori* extérieur à notre problématique : les noms de bateaux. Un historien local s'est intéressé à ce sujet pour le port de Lesconil entre les deux guerres. Il a constaté que les propriétaires de bateaux n'hésitent pas à afficher leur couleur politique pour une partie d'entre eux. À Lesconil — comme dans d'autres ports de la côte sud — les marins rendent ainsi hommage à des militants connus, en baptisant — si l'on peut dire — leur bateau [1125]. Les noms cités par l'article sont sans ambiguïté l'indice d'une pénétration importante des idées communistes : « Karl Marx », « Rosa Luxembourg », « Karl Liebnecht », « Marcel Cachin », « Sadoul [1126] ». Les victimes du capitalisme ne sont pas oubliées : « Dreyfus », « Sacco et Venzetti », « Albin Koeb [1127] », « Badina [1128] », « Spartacus ». Les idées socialistes sont aussi affichées avec « Jean Jaurès ». Parfois ils expriment simplement leur opinion avec une naïveté et une sincérité absolues : « Prolétaire », « Le Petit Socialiste », « Exploité de la mer », « Honte aux indifférents », « Esclave des riches ». Au-delà de l'aspect anecdotique de ces appellations transparaît l'image que les marins-pêcheurs revendiquent dans la société [1129]. L'article de l'érudit local, qui s'il se focalise sur des noms atypiques pour des bateaux, ne peut donner, de ce fait, un éclairage sur la prédominance supposée de la gauche dans le milieu maritime. Nous avons fait un sondage du quartier maritime qui va de Penmarc'h à Bénodet. Un corpus de 157 bateaux de toutes

1124. La CGT et la CGTU pâtissent toutes deux de la scission. Même si les courbes sont différentes : la CGT stagne autour de 500 000 adhérents alors que la CGTU, après avoir atteint un peu plus de 430 000 adhérents en 1926, souffre d'une « désaffection » qui lui fait perdre près de la moitié de ses forces en 7 ans. Voir A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit*., p. 33-34 et tableau 7 p. 35.

1125. Raymond Cariou, « Les noms de bateaux à Lesconil autrefois », *Cap Caval*, janvier, 1985, p. 18–22.

1126. Pierre Durteste, « Faut-il oublier Georges Sadoul ? », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze* [En ligne], n° 44, 2004, mis en ligne le 15 janvier 2008, url : `http://http://1895.revues.org/299` (visité le 11/03/2013).

1127. Mutin de la Mer Noire, comme le suivant.

1128. Militant anarchiste marseillais. Ancien mutin de la Mer Noire. Voir : http ://militants-anarchistes.info/spip.php ?article1634

1129. Il n'existe que très peu de travaux sur les noms de bateaux. Hélène André-Bigot s'y est intéressée lors d'une étude sur les gommiers de Sainte-Lucie dans les Petites Antilles. Pour elle, « nommer l'embarcation, [c'est] se nommer ». Elle a relevé que « les noms des bateaux permettent de déceler plusieurs groupes nominatifs révélant les préoccupations particulières et répondant à des attentes individuelles de leurs auteurs. Les noms constituent, en ce sens, une "extension du moi" de leur propriétaire. » Nous nous sommes appuyé sur ce travail pour regarder de plus près cette question des noms de bateaux. Hélène André-Bigot, « L'embarcation, métaphore d'une inscription sociale chez les pêcheurs de Sainte-Lucie, » *Techniques & Culture* [En ligne], n° 38, 2002, mis en ligne le 30 juin 2006, url : `http://tc.revues.org/1609` (visité le 29/04/2012).

tailles a été ainsi construit, à partir du registre de l'inscription maritime de l'année 1931 [1130]. N'y ont pas été intégrés les bateaux ayant des noms de lieux, de prénom, etc. 79 noms indiquent une affirmation du catholicisme des propriétaires, 46 sont marqués à gauche, 3 affichent un penchant royaliste, un le bonapartisme et 10 évoquent la Grande Guerre. Treize autres sont sentencieux [1131]. Le constat est clair : dans le Finistère Sud, parmi les marins — plus exactement les propriétaires de bateaux — le groupe le plus important est celui des catholiques. Il faut d'ailleurs remarquer également que les noms de référence catholique sont d'autant plus nombreux que le bateau a un fort tonnage [1132].

Même dans les villages à majorité paysanne, comme ceux du Cap Sizun, marins et agriculteurs forment « deux types de population [...] correspondant à deux mentalités et deux formes d'existence sociale [1133] ». Cela voudrait dire que n'étant pas influencé par le milieu social qui l'entoure — contrairement aux ouvriers agricoles et ruraux, plus sensibles à l'idéologie qui domine localement — le marin-pêcheur est peut-être plus profondément attaché à la religion qu'il a choisie plus librement. Bien sûr, dans ces communes littorales, le détachement se constate au travers du relevé du nombre de pascalisants, comme nous l'avons observé plus haut, mais il est impossible d'en prendre la mesure pour une catégorie particulière. De plus, la fréquentation de l'Église, comme la fréquentation de la cellule communiste, est avant tout tributaire des campagnes de pêche. Cette réceptivité du milieu est confirmée par le rôle et l'influence du protestantisme dans les ports. La plus grande menace pour l'Église catholique ne vient peut-être pas totalement du bolchevisme. Ce milieu est réceptif aux missions. À l'exemple de ce qui s'observe à Lesconil, Auguste Dupouy dépeint avec finesse une population maritime portée à la révolte et à l'intempérance qui devient une poche protestante [1134] :

> « Tel quel, cet engageant Lesconil est une des forteresses bretonnes de la Révolution. On vit, du moins y vivait-on, entre 1926 et 1927, dans l'attente quotidienne du Grand Soir. Un évangélisme appuyé sur le travaillisme n'était pas pour déplaire à ces hommes simples. Les pasteurs de Quimper ou de Pont-L'Abbé s'interdisent toute politique : mais ils ne peuvent s'interdire toute sociologie. Un fléau notamment requérait leurs efforts : l'alcoolisme. La tempérance devint par eux la première étape sur le chemin de cette vie meilleure que leur petit public n'entendait pas seulement spirituelle. Non, pas la tempérance, mais l'abstinence. Le prêtre disait : "Buvez moins". Le pasteur dit : "Ne buvez plus". Avec des natures extrêmes, il fallait peut-être parler ainsi. D'ailleurs, le prêtre était à quatre kilomètres, dans son bourg paysan de Plobannalec, car la paroisse est presque toujours rurale, même quand le gros de la population est maritime. Au contraire, le pasteur venait à eux. [...]

1130. Le choix a été fait d'éviter les années de Front populaire ainsi que toute période de conflit social qui aurait pu avoir une influence immédiate sur les noms de bateaux.

1131. Quelques noms de ce dernier groupe laissent circonspect sur leur sens : « Tu ne sauras jamais », « Viens mon chéri » ou « Le volage ».

1132. Ainsi, parmi les vingt bateaux les plus grands, un seul porte un nom de militant de gauche « Jean Jaurès » alors que treize navires ont des noms d'origine catholique.

1133. J. Delroeux, *Étude d'anthropologie sociale de trois sociétés occidentales*, *op. cit.*, p. 89.

1134. Auguste Dupouy, né le 29 novembre 1872 à Concarneau et décédé à Quimper le 12 avril 1967, est un écrivain prolixe — plus de 50 ouvrages publiés — et agrégé de lettres de tendance républicaine. Écrivain régionaliste, il s'est attaché à écrire sur la Bretagne romans, ouvrages historiques et publications de géographie humaine.

> En réalité d'autres missionnaires leur apportaient un autre Évangile : celui de Karl Marx. Il a été, il reste le plus suivi. [1135]. »

Cette affirmation reste à coller au paysage réel. Les pêcheurs ne forment pas un bloc monolithique comme le montre notre sondage sur les noms de bateaux. Le témoignage de Julien Gracq le confirme : « le contact militant avec eux restait sans ancrage ferme et sans vraie solidité : plutôt celui d'un missionnaire avec sa peuplade [1136]. » Toutes les approches de ce milieu si particulier usent d'une sémantique religieuse à leur égard et c'est à souligner.

A. 2. La vie quotidienne

Quelle est la vie de l'ouvrier au travail et en dehors du travail pendant ces années ? Le monde ouvrier connaît une amélioration toute relative de sa situation et tire nettement moins profit de la prospérité économique des années vingt que les autres classes sociales [1137]. Le Finistère n'échappe pas à ce constat fait à l'échelle nationale. Les conditions de vie du monde ouvrier, comme de la petite bourgeoisie, s'améliorent très lentement, en partant d'une situation de grande précarité pour une partie importante du salariat. Quelques éléments vont nous permettre de tracer à très grands traits un portrait du salariat au travail et dans sa vie quotidienne.

Au travail Entre l'ouvrier de l'arsenal de Brest et l'ouvrière des conserveries de la côte Sud, deux corporations très symboliques dans le département, les différences de statut sont importantes. Entre les deux, une palette des situations et une multitude de statuts, de conditions de travail, de traditions que nous tenterons d'approcher par touches successives.

Les ouvriers de l'arsenal bénéficient d'un statut qui les protège. Remis en chantier en 1919-1920, ce statut améliore salaires et pensions et remplace les classifications multiples de l'avant-guerre. Ces ouvriers bénéficient des 8 heures très tôt, avant même la Grande Guerre [1138] et de 18 jours de congé payé par an, obtenus dans les années qui précèdent le Front populaire [1139]. La situation pourrait paraître satisfaisante. Et elle l'était avant la guerre, mais, après une période de stabilité des prix, les salaires n'ont pas suivi l'inflation. Pendant la guerre l'écart se creuse. Des suppléments de salaires sont accordés en juillet 1917 et en janvier 1918, date à laquelle commence à être versée une indemnité de charges de famille [1140].

1135. A. Dupouy, *Face au couchant*, *op. cit.*, p. 78-80.
1136. J. Gracq, « Carnets du grand chemin », *op. cit.*, p. 1012.
1137. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 304.
1138. La durée du travail a été réduite à 8 heures par jour et 48 heures par semaine dans le cadre d'une réduction continue des horaires. Avant 1895, les journées atteignaient 11 heures. Elles passent alors à 9 h 45 en moyenne puis à 9 h 35, également en moyenne, en 1901. L'année suivante, les personnels obtiennent les 8 heures, après une période d'essai de cette journée de 8 heures à Lorient et Toulon. Michel Floch, « La vie de l'ouvrier de l'arsenal », *Les Cahiers de l'Iroise*, Vol. 4, 1965, p. 278.
1139. Les congés payés passent de 12 jours par an en 1920 à 15 en 1926 puis à 18 en 1930. *ibid.*, p. 22.
1140. Cette indemnité est de 100 francs par an pour chacun des deux premiers enfants et se monte à 200 francs pour les autres. Entre 1919 et 1935, elle double pour les deux premiers enfants et quadruple pour les suivants. C'est un révélateur indirect de l'impact de l'inflation. *ibid.*, p. 279.

Les salaires sont régionaux et s'alignent donc — mais seulement en partie — sur ceux des industries locales. Malgré tout, dans les années vingt, ils accusent un retard de 15 à 20 % par rapport aux salaires des ouvriers du secteur privé [1141], même s'ils bénéficient d'une indemnité de vie chère ainsi que d'heures supplémentaires et, pour certains, d'allocations pour travaux pénibles et dangereux. Autres avantages sociaux : les retraites qui, bien que jugées nettement insuffisantes, sont largement exceptionnelles dans le monde du travail ainsi que le demi-salaire, en cas de maladie [1142]. Ces acquis, qui compensent les désavantages d'un salaire insuffisant, rendent l'établissement très attractif. Devenir ouvrier de l'arsenal est une promotion sociale dans la région brestoise. L'aire géographique de recrutement s'étend peu à peu. Touchant les communes limitrophes de Brest, ce phénomène atteint également Landerneau. Des trains, matin et soir, permettent aux Landernéens d'y aller travailler [1143].

L'arsenal de Brest innove également en cherchant à faire disparaître les gamelles apportées chaque jour par les ouvriers. Les autorités voudraient qu'elles soient abandonnées au profit de restaurants coopératifs. L'intempérance de nombreux ouvriers au moment du repas les a poussés à favoriser les restaurants ouvriers [1144]. C'est ainsi que *L'avenir des travailleurs*, restaurant coopératif fondé par Victor Pengam, accueille le midi les ouvriers de l'arsenal qui, très vite, délaissent la traditionnelle gamelle. Fixé à 2,75 francs en 1930, le repas comprend un potage, un hors-d'œuvre, un plat de viande garni, un dessert, du pain et 25 cl de vin. Cette restauration est suffisamment appréciée et fréquentée pour que deux autres restaurants puissent s'ouvrir, l'un à la Madeleine en 1932 et l'autre à Lanninon en 1936, deux bassins de l'arsenal [1145]. La gamelle disparaît alors progressivement ; l'arsenal est là très en avance sur les autres secteurs d'activité.

Comme les conditions et horaires de travail, les salaires offrent une grande disparité dans le Finistère de l'entre-deux-guerres [1146]. Le salaire journalier des professions masculines dans les chefs-lieux de canton est estimé à 29,70 francs en octobre 1934 [1147]. Ce salaire moyen cache des différences selon les branches et les zones géographiques. Surtout, il n'intègre pas les revenus de deux catégories de salariés particulièrement exposés à des salaires très faibles : les jeunes et les femmes. Dans toutes les entreprises, ces disparités se maintiennent. Les augmentations de salaire demandées lors de la grève de la fin de l'année 1924 à Douarnenez illustrent bien le sort fait aux ouvrières. Les « emboiteuses » sont payées 0,80 franc de l'heure — pourtant elles sont au cœur du système de production — alors que les « mousses » gagnent 0,60 franc et

1141. A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 21.

1142. *ibid.*, p. 23.

1143. Le nombre des Landernéens employés à l'arsenal augmente très rapidement en quelques décennies : 2 en 1906, 38 en 1911, 70 en 1921, 68 en 1926, 127 en 1931 et 159 en 1936. C. Rioual, *Évolution des industries de Landerneau de la seconde moitié du XIXème à nos jours*, *op. cit.*, p. 55.

1144. M. Floch, « La vie de l'ouvrier de l'arsenal », *art. cit.*, p. 281.

1145. A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 23.

1146. Au niveau national la part du budget consacrée à l'alimentation atteint encore 60 % de l'ensemble des dépenses en 1930. Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 150.

1147. *Statistique générale de France*, 1935. Parti de la base 100 en 1911, le salaire horaire atteint en 1934 l'indice 756.

que les manœuvres sont payés 1,30 franc [1148]. L'entreprise Dior de Landerneau paie en 1930 les hommes entre 24 et 33 francs par jour, selon la spécialité. Les femmes n'obtiennent que 16 francs par jour. Ce constat est général dans le département. Il serait hors de propos de faire un relevé exhaustif de tous les salaires féminins du département. Quelques exemples illustrent cette différence de rémunération des femmes. En 1929, les ouvrières de l'usine Chatelard à Quimper sont payées 1,35 franc de l'heure et font grève pour obtenir 2 francs, soit une augmentation très forte en pourcentage. La demande est là le reflet du retard que ces femmes estiment devoir combler [1149]. Lorsque le gouvernement Laval décide, par décrets-lois de baisser les salaires des fonctionnaires, les usiniers, sans vergogne, en profitent pour réduire les salaires des ouvriers et ouvrières et cette fois, la baisse est également appliquée à tous. Cependant, les salaires n'étant pas les mêmes, les femmes perdent beaucoup plus, en proportion, que les hommes : les salaires masculins passent de 2,70 à 2,50 francs, les salaires des femmes de 1,70 à 1,50 franc [1150]. Pourtant, cette égalité de traitement entre hommes et femmes est revendiquée. Lucie Colliard [1151] qui faisait partie de la délégation montée à Paris pour une réunion entre délégation ouvrière et délégation patronale le 16 décembre 1924, sous l'arbitrage du ministre du Travail, en plein conflit des sardinières de Douarnenez, rappelle cette revendication d'une égalité de traitement [1152].

Nous retrouvons dans ces chiffres du premier trimestre 1930 la hiérarchie professionnelle classique : les tourneurs sur métaux arrivent en tête et les salariés non qualifiés sont les plus mal payés. Cependant, dans le Finistère les écarts ne sont pas aussi importants que ceux relevés dans des régions industrielles, comme à Saint-Denis par Jean-Paul Brunet [1153]. La hiérarchie des salaires est très réduite dans le Finistère alors que dans les usines dyonisiennes de la métallurgie, ils varient en 1930 entre 4 et 10 francs de l'heure (moyenne générale : 5,80 francs). Même si les ouvriers de la métallurgie ont tenté régulièrement de défendre leurs salaires, l'importance des secteurs sous-payés et déqualifiés tire les salaires vers le bas. Dans la métallurgie quimperloise, les salaires varient cette même année de 3,25 francs pour le manœuvre spécialisé à 4,35 francs pour le monteur [1154]. La faiblesse numérique de la classe ouvrière urbaine a des conséquences évidentes sur les revenus qu'elle peut obtenir.

En règle générale, les salaires sont donc médiocres sur l'ensemble du département pendant l'entre-deux-guerres. Suffisent-ils pour vivre ? Les services préfectoraux ont établi une équivalence en heures travaillées pour acheter des produits de base. Ils sont partis du salaire d'une ouvrière d'usine. Le résultat est éloquent : 15 heures de travail sont nécessaires pour un kilo de bœuf, 8 pour une douzaine d'œufs, 19 pour un kilo de beurre, deux pour un litre de pétrole

1148. M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, p. 187.
1149. ADF, 10M62, commissaire spécial de Quimper, 23 avril 1929.
1150. ADF, 4S363, commissaire de police de Douarnenez, 21 juin 1935.
1151. Lucie Colliard est une militante, membre de la commission féminine de la CGTU et militante du PC, que la CGTU a envoyé à Douarnenez pour suivre la grève avec Charles Tillon.
1152. Anne-Dénès Martin, *Les ouvrières de la mer : histoire des sardinières du littoral breton*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 168-169.
1153. Jean-Paul Brunet, *Saint-Denis, la ville rouge 1890-1939*, Paris, Hachette littérature, 1980, p. 313.
1154. Statistique des grèves et ADF, 10M63.

ou encore une heure pour un litre de lait [1155]. Ce calcul est fait en 1924, au moment des grèves de Douarnenez. Quelques années plus tard, un salarié des tramways de Brest gagne chaque jour de 29,30 francs à 31,67 francs en 1931, un salaire moyen donc [1156]. Son budget est déjà largement grevé par les dépenses alimentaires : un litre de lait coûte 1 franc 50, une douzaine d'oeufs 10 francs, un kilo de viande de porc (la moins chère des viandes) de 10 à 12 francs, un kilo de pain 2,35 francs , un kilo de beurre 20 francs et un litre de vin rouge 2,60 francs [1157]. Aux dépenses alimentaires incompressibles, s'ajoutent celles de l'hygiène, du logement et, le cas échéant, des loisirs (une place de cinéma coûte entre 2,50 francs et 4 francs [1158]).

Les salaires sont faibles et quand ils augmentent, l'inflation finit par en grignoter le bénéfice. Cependant, les employeurs essayent aussi de jouer sur un autre paramètre : le temps de travail. Les ouvriers d'usine à Pouldreuzic, dans l'usine de Jean Hénaff, l'adversaire irréductible de la famille Le Bail, passent de longues journées à l'usine. Une dérogation permet au patron d'augmenter, chaque année, les horaires entre le 20 juin et le 31 juillet à 12 heures par jour. Les ouvriers et ouvrières travaillent pendant cette période de 7 à 20 heures avec une pose le midi d'une heure [1159]. Mais en 1919, la journée de huit heures s'impose légalement ainsi que des augmentations de salaire [1160]. La période de tensions sociales à la sortie de la guerre a permis une amélioration sensible des conditions de vie. Lors de la saison des haricots, les enfants de plus de treize ans sont également engagés [1161]. Ils ne sont pas les seuls. L'âge d'entrer dans la vie active est partout précoce.

Conditions de vie, logement et travail Les conditions de vie restent précaires dans l'ensemble du département ; le logement est le trait le plus frappant de l'archaïsme du développement urbain sur l'ensemble de la Bretagne [1162]. Une dizaine d'années avant la guerre, plus de la moitié des logements brestois n'ont qu'une seule pièce dans laquelle s'entasse toute la famille alors qu'au-delà de deux personnes par pièce, le surpeuplement est avéré [1163]. Le constat est le même pour d'autres villes comme Concarneau où le surpeuplement sévit en 1911 [1164]. La situation empire même à la veille de la guerre quand Brest se distingue avec plus des trois quarts des logements en état de surpeuplement, arrivant ainsi dans le groupe de tête des villes françaises [1165]. Au sortir de la guerre, les pouvoirs publics s'inquiètent de la situation et tentent d'y répondre avec la création d'offices municipaux d'habitations à bon marché (HBM) pour es-

1155. Cité par M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, p. 212.
1156. Ministère du Travail, Direction du travail, *Statistique des grèves survenues pendant les années 1931-1932*, Paris, Imprimerie nationale, 1933, p. 52-53.
1157. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 17 janvier 1938.
1158. A. Deniel, *Le mouvement Breton*, *op. cit.*, p. 50.
1159. Gérard Alle, *Hénaff, 100 ans d'histoire*, Douarnenez, Chasse-marée, 2007, p. 30.
1160. *ibid.*, p. 37.
1161. *ibid.*, p. 38.
1162. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e République*, *op. cit.*, p. 458.
1163. G. Duby et M. Agulhon, *Histoire de la France urbaine, la ville de l'âge industriel*, *op. cit.*, p. 325.
1164. *ibid.*, p. 325.
1165. *ibid.*, p. 325.

sayer d'enrayer une telle situation dont les conséquences sanitaires sont importantes. À Brest, l'office est créé en 1922 [1166]. Les logements sont souvent trop petits, insalubres et chers [1167]. Une loi du 1er avril 1926 encadre le prix des loyers pour qu'ils restent autour de 100 % du prix d'avant la guerre, mais les propriétaires cherchent toujours à la contourner [1168]. La crise du logement qui sévit induit le surpeuplement, mais également des pratiques de surenchères de la part des propriétaires comme le constate le syndicat des locataires brestois : « trop de familles sont contraintes, par annonces dans la presse, d'offrir de fortes récompenses à qui leur assurera un modeste appartement », certains propriétaires gèrent des garnis clandestins, au mépris des règles afin d'échapper aux obligations réglementaires, notamment au niveau du montant des loyers [1169].

À Saint-Pol-de-Léon, la municipalité – le maire est Guébriant père — loue deux baraques en bois à des familles d'ouvriers. « L'aspect en est sale. Les pièces sont insuffisantes ; les ménages séparés les uns des autres par de minces cloisons. Aucune règle d'hygiène n'a présidé l'édification de ces baraquements. Ce sont des foyers de tuberculose indignes de notre ville [1170]. » L'état du parc de logements entraîne des conséquences désastreuses sur l'état sanitaire de la population. L'ensemble du département est touché. Un médecin, le Dr Lemoyne, publie un rapport en 1930 dans le bulletin départemental de l'enseignement primaire et y décrit des situations sanitaires dans la région de Quimper qui rappellent les rapports des médecins hygiénistes du siècle précédent : « Dans l'ensemble, l'état général des enfants s'est révélé médiocre, surtout celui des enfants compris entre 6 et 9 ans. Le poids et la taille sont très insuffisants. 150 enquêtes sociales pour cause d'état général déficient ont surtout décelé : misère, alcoolisme des parents, taudis et logements surpeuplés, sous-alimentation [1171]. » Les situations sont donc très contrastées, mais globalement, même les ouvriers de l'arsenal, avec les conditions plus favorables que la moyenne des salariés, ne peuvent que difficilement échapper à des conditions d'hébergement difficiles et parfois insalubres. Pour bien prendre la mesure de l'état sanitaire de la population, il suffit d'évoquer un seul chiffre : avec 1710 décès dus à la tuberculose en 1935, le Finistère est, de loin, le département le plus touché par cette pathologie [1172]. En 1931, 14 207 personnes étaient inscrites dans les centres de consultation antituberculeuse du département, et parmi

1166. *ibid.*, p. 332.

1167. La situation ne s'est pas beaucoup améliorée quelques années après la guerre puisqu'en 1926, sur 19 754 logements, 3 513 sont surpeuplés, 5 407 insuffisants, 6 068 suffisants, 4 503 larges et 263 non déterminés. Les ratios sont encore plus mauvais en prenant en compte la population concernée : 27 % des Brestois habitent dans un logement surpeuplé et pour 30 % les conditions d'habitation sont insuffisantes. Près de 60 % de la population totale donc. INSEE, Direction générale de Rennes, *Annuaire statistique régional, Côtes du Nord, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan*, Rennes, juil. 1951, p. 300.

1168. *Le Breton Socialiste*, 2 février 1929.

1169. *Le Breton Socialiste*, 22 avril 1933.

1170. *Le Breton Socialiste*, 13 avril 1929.

1171. *Le Breton Socialiste*, 12 juillet 1930

1172. En rapportant ce chiffre à la population légale, le taux pour mille est de 2,29, loin devant la Seine (1,73), la Seine-et-Oise (1,62) et le Nord(1,01). Statistique générale de la France, *Annuaire statistique. 1935*, Vol. 51, Paris, 1936, p. 52-53.

elles, 6 831 cas avérés de tuberculose [1173].

La presse militante essaye de renseigner les locataires, comme *Le Breton Socialiste* qui publie une rubrique d'information intitulée « Le coin des locataires ». Un syndicat des locataires est même créé et se mobilise pour dénoncer des logements insalubres et pour que soient obtenus des prix de location abordables. La Chambre syndicale des locataires de Brest et environs revendique, après deux années d'existence 1 400 adhérents sur Brest en 1933, preuve d'une situation préoccupante. [1174]. Ce syndicat qui aide ses sociétaires et les indigents et chômeurs, à titre humanitaire, s'adresse le 30 mai de la même année à l'Assemblée départementale pour dénoncer le retour au droit commun [1175] dans des communes du sud du département :

> « Les locataires de Lambézellec donnent mandat au bureau de la Chambre Syndicale de mener une campagne active contre toutes tentatives de retour au droit commun et d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur le scandale impuni des meublés ;
>
> S'étonnent de l'étrange vote émis le 2 mai, par le Conseil général qui, à l'instigation des groupements de propriétaires, a décidé le retour au droit commun pour les communes de Penhars et Ergué-Armel [1176] »

Mais les propriétaires savent jouer de leurs réseaux pour obtenir plus de libertés dans la fixation des loyers. La question du logement reste une difficulté majeure, en ville — comme à la campagne — pendant toute la période de l'entre-deux-guerres. Cependant, la situation ne s'améliore que très lentement et de manière très périphérique, avec les HBM. De fait, rien ne pousse les hommes à rentrer au foyer et à y rester, le soir après le travail. Comme le constate également Xavier Vigna, « la modestie des logements explique aussi que les ouvriers les quittent pour s'adonner à différents loisirs [1177] ».

Les relations sociales ne se limitent pas aux activités professionnelles. Les loisirs sont non seulement un moment de détente, mais également un moyen de socialisation. D'ailleurs, les militants ne s'y trompent pas et cherchent à organiser les loisirs. Ce champ d'intervention devient régulièrement un lieu de concurrence, voire de confrontation. Cependant, tous les loisirs ne sont pas ainsi l'objet d'enjeux idéologiques. Après le travail, les hommes se précipitent au café [1178]. Le *p'tit zef* [1179] comme le marin de Lesconil, tous connaissent la tentation [1180]. À tel point que le pasteur protestant de Lesconil distribue avec ses bibles des cartes d'abstinence qu'il cherche à faire signer : « Je soussigné ...m'engage devant Dieu et devant ma conscience

1173. ADF, 1N157, Conseil général, 1931ii, p. 368.

1174. *Le Breton Socialiste*, 22 avril 1933.

1175. C'est-à-dire aux loyers non encadrés.

1176. *Le Breton Socialiste*, 10 juin 1933.

1177. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au xxe siècle*, *op. cit.*, p. 102.

1178. Sur l'évolution de l'alcoolisme en Bretagne, consulter Thierry Fillaut, *Les bretons et l'alcoolisme (xixe et xxe siècle)*, Rennes, ENSP, 1991.

1179. Ce surnom signifie familièrement le « petit brestois » et rappelle le vent qui y souffle souvent.

1180. L'alcoolisme est un fléau terrible, quasi exclusivement masculin. L'asile départemental, Saint-Athanase, fondé à Quimper en 1840, héberge, en 1934, 233 hommes pour alcoolisme chronique ou aigu. *Statistique annuelle des institutions d'assistance*, années 1934, 1935 et 1936, Paris, 1941. Ce chiffre en fait un des plus grands services accueillant des alcooliques en France.

à m'abstenir à partir de ce jour de toute boisson alcoolique de quelque nature que ce soit et à encourager mes citoyens à prendre le même engagement [1181]. »

À Brest, chacun a son café, tenu par un compatriote [1182]. Cols bleus et ouvriers du port conservent ainsi le fil ténu, mais vivace, qui les rattache au pays. « Ces petites patries fumeuses et poisseuses [1183] » portent un nom de ville du Léon, de Cornouaille ou du Trégor. Pendant les beaux jours, le dimanche — seul jour chômé de la semaine — les Brestois quittent la ville et s'oxygènent sur la presqu'île de Crozon [1184]. Un service de petits vapeurs assure la traversée. Loisirs familiaux et populaires, ces sorties connaissent un succès constant. Les organisations de gauche ne manquent pas d'organiser des pique-niques. Ainsi la section pacifiste de Brest passe un dimanche ensoleillé à Quelern en juin 1933 [1185].

Cinéma et théâtre connaissent une grande vogue pendant l'entre-deux-guerres, n'étant pas concurrencés ou si peu par la TSF [1186]. Cependant l'essentiel de ces activités ne dépasse pas les murs de Brest. En 1920, cinq grands établissements y présentent chansonniers, vaudevilles et sketches théâtraux. Au nouveau théâtre municipal, deux pièces attirent la foule : « Le crime de Bouif » de Cécile Sorel et « La dame aux camélias ». Ces salles accueillent les créations grand public, mais elles ne sont pas les seules. Des militants ouvriers ont compris très tôt le rôle éducatif et propagandiste que peuvent jouer les séances théâtrales. En 1933 et 1934, une troupe parisienne invitée par les CDL fait une tournée dans les principales villes du département, au grand dam des cléricaux. Les pièces qu'elles jouent, surtout « La terre des prêtres », sont ouvertement anticléricales et antimilitaristes. Un groupe théâtral est créé au milieu des années vingt à Brest ; animé par des libertaires, ce groupe se produit pendant l'hiver deux fois par mois à la maison du peuple [1187]. Aux beaux jours, décors et acteurs se déplacent dans de nombreuses localités, une représentation le samedi soir et une autre le dimanche après-midi. « Le théâtre du peuple » apporte ainsi quelques rares distractions dans des villages qui n'ont ni cinéma ni salle de spectacle.

On joue dans une école, sous une halle. Quelquefois, les cléricaux interrompent le spectacle. Il faut dire que l'engagement de la troupe est sans équivoque. René Martin écrit une pièce anticléricale « Retour des banques », Jules Le Gall, un drame social « L'interdit » et René Bouchut un drame contre la guerre « Son crime ». La CFTC elle-même organise des tournées théâtrales. La troupe théâtrale des syndicats professionnels de Brest organise une tournée à la fin août 1936 qui la porte jusqu'à Saint-Pol-de-Léon [1188]. Les cléricaux ne sont pas en reste

1181. A. Dupouy, *Face au couchant*, *op. cit.*, p. 79.

1182. Le Finistère comptabilise 10 320 débits de boisson en 1933. C'est le troisième département français avec près de 14 débits pour 1 000 habitants, juste derrière le Nord avec 20 débits et le Pas-de-Calais avec près de 18 débits pour 1 000. Statistique générale de la France, *Annuaire statistique. 1935*, *op. cit.*, p. 122.

1183. A. Dupouy, *Face au couchant*, *op. cit.*, p. 97.

1184. *ibid.*, p. 101.

1185. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, photographies hors texte.

1186. Seuls 4 998 postes TSF sont déclarés en fin d'année 1933. Statistique générale de la France, *Annuaire statistique. 1935*, *op. cit.*, p. 175.

1187. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*

1188. *Le Courrier du Finistère*, 29 août 1936. La pièce jouée n'a pas vocation à éduquer ou informer, mais sim-

et ont bien compris l'intérêt d'organiser des spectacles (cinéma, théâtre) dont se fait l'écho la presse catholique ou des loisirs sportifs dans le cadre de patronages. Les clercs en sont les animateurs en règle générale [1189].

Un autre volet de la culture ouvrière que Xavier Vigna qualifie à juste titre de « culture d'opposition » se manifeste en premier lieu dans l'usine, au travers notamment des chansons. Il prend l'exemple des ouvrières des conserveries de Douarnenez qui chantent en travaillant, cherchant à alléger les difficiles conditions dans une sorte de catharsis collective qui est bien loin du texte caché de James C. Scott [1190]. « Les chansons qu'elles chantent dans les usines, comme *Saluez, riches heureux*, en présence parfois de l'usinier et de ses clients révèlent des tempéraments déterminés, frondeurs [1191]. » Le refrain de cette chanson dénonce les responsables de l'exploitation dont elles sont l'objet :

> Saluez, riches heureux,
> Ces pauvres en haillons
> Saluez, ce sont eux
> Qui gagnent vos millions [1192].

Le cinéma commence à concurrencer le théâtre, son succès immédiat lui permet de se développer dans les villes : cinq cinémas existent à la fin de la guerre à Brest. Les salles se multiplient par quatre en quelques années [1193]. L'introduction du cinéma parlant à Brest en avril 1929 décuple l'enthousiasme populaire. « M. Le maudit » ou « Les lumières de la ville » intéressent moins le public que « Les trois lanciers du Bengale » ou « Cléopâtre ». Le cinéma, comme le théâtre, attire l'attention de militants, sensibles aux nouveaux modes de communication. Cependant, les moyens financiers à mettre en œuvre par leur importance freinent les projets. Face aux nombreux cinémas paroissiaux et à ceux des patronages catholiques, quelques cinémas laïcs peuvent ouvrir dans le Finistère : celui du patronage laïque de Recouvrance et celui de la Maison du peuple de Brest, le 6 septembre 1935. Ce cinéma laissé au libre usage des organisations ouvrières prend toute son importance au moment du Front populaire. Les films sur le Front populaire, sur l'Espagne, y connaissent un grand succès. En dehors de Brest, le parti communiste est l'organisation qui utilise le plus le film comme moyen de propagande. 600 personnes assistent ainsi le 6 juillet 1937 à une séance en faveur des réfugiés espagnols, salle Appolo. Deux courts-métrages, « La fête communiste de Garges » et « Espagne 1936 » précèdent « La fête est à nous ». 12 cinémas sont gérés par des patronages catholiques à Brest,

plement à divertir ; elle est basée sur une intrigue policière, autour du vol des plans d'un avion-prototype.

1189. Sur ce sujet, consulter Yvon Tranvouez, « Le sport catholique en France », *Vingtième Siècle*, Vol. 4, n° 61, 2006, p. 171–180 ; Y. Tranvouez, « Pour une histoire des patronages catholiques de Brest et du Léon », *op. cit.* ; G. Cholvy et Y. Tranvouez, *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, *op. cit.*

1190. J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, *op. cit.*

1191. Anne-Dénès Martin, « Les grèves de femmes dans les conserveries de pêche à Douarnenez (1924-1925) », *in* : Marie Rouzeau (dir.), *Conserveries en Bretagne, l'or bleu du littoral*, Spézet, Coop Breizh, 2007, p. 96.

1192. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 107.

1193. Jacques Deniel, *Histoire du spectacle cinématographique dans le Finistère : 1900-1984.* mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris VIII, 1985, p. 45.

contre un au patronage laïque de Recouvrance, un à la Maison du peuple, un au foyer du soldat et neuf cinémas commerciaux [1194].

À part ces spectacles filmés ou joués et quelques sorties aux bals, l'ouvrier n'a que peu de distractions. En dehors de Brest, d'importants déserts culturels poussent l'homme à la boisson et la femme à l'église. Mais les spectacles seraient plus nombreux ou mieux diffusés sur l'ensemble du département, il ne serait pas certain que les ouvriers s'y déplaceraient plus. Les ouvriers du bâtiment ou des conserveries, nombreux dans le sud, s'épuisent au travail. Quelques corporations — comme les ouvriers de l'arsenal de Brest, mieux lotis, quand ils n'effectuent pas d'heures supplémentaires — bénéficient de congés. Cependant ces avancées sociales restent très minoritaires avant le Front populaire. Les ouvriers du port de Brest chôment 10 jours par an en 1920 puis bénéficient de huit jours supplémentaires en 1930. Les ouvriers des tramways brestois en obtiennent huit également en 1930, après cinq jours de grève. Les ouvriers boulangers en gagnent 10 l'année suivante. Mais ce sont de rares exceptions qui confirment la règle dans le Finistère : point d'autres repos que le congé dominical.

B. Les possédants, dominants de la société urbaine

Le bourgeois par excellence, si l'on peut dire, ressemblerait à Maurice Bouilloux-Lafont dont nous avons déjà évoqué la carrière politique. En effet, celui-ci cumule plusieurs fonctions et charges ; il est à la fois banquier, principal actionnaire de *La Dépêche de Brest* [1195] et propriétaire de l'hebdomadaire *Le Finistère*, maire de Bénodet en 1912, conseiller général du canton de Concarneau jusqu'en 1934 et député de Quimper entre 1914 à 1932 [1196]. Il ne faut évidemment pas s'arrêter à ce type de profil.

La bourgeoisie tient une place centrale dans les rapports de force de la société urbaine. Cette bourgeoisie regroupe des catégories forts diverses, professions libérales, enseignants, fonctionnaires et patrons d'entreprises de toutes tailles. Comme le constate déjà au début du siècle André Siegfried, « autant la noblesse est rurale, autant la bourgeoisie est urbaine [1197]. » Il consacre plusieurs pages à la grande bourgeoisie qui, « partie de l'esprit de progrès », tend de plus en plus vers « le conservatisme le plus étroit [1198] ». Quant à la moyenne bourgeoisie, c'est « quand elle a vu se dessiner à l'horizon une vague sociale nouvelle , où il lui était permis de pressentir une menace qu'elle a commencé de marquer le pas [1199]. »

1194. 22 villes possèdent un cinéma. D'autres profitent de tournées régulières, sans abriter de structure permanente. Sur les 22 communes, 12 ont un seul cinéma, le cinéma paroissial. *ibid.*, p. 45.
1195. L. Caro, Le Finistère *et Maurice Bouilloux-Lafont député de Quimper*, *op. cit.*, p. 32.
1196. `http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=1041`.
1197. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 509.
1198. *ibid.*, p. 510.
1199. *ibid.*, p. 514.

Les frontières bougent. L'irruption de la question sociale qui s'installe à demeure dans le paysage social urbain relègue en arrière-plan la dimension laïque et même anticléricale, marqueur clivant entre société urbaine et société rurale dans la phase de consolidation de la République. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la bourgeoisie s'éloigne de plus en plus du peuple. L'approche de cette bourgeoisie est complexe à plusieurs titres, notamment quant à son périmètre. Au niveau national, l'exercice est tout aussi compliqué. Dans son ouvrage de synthèse sur la décennie qui clôt l'entre-deux-guerres, *La France des années 30*, Serge Berstein qui entoure le qualificatif de bourgeois par des guillemets, ce qu'il ne fait ni pour les ouvriers, ni pour les paysans [1200] estime le nombre de « bourgeois » à 14 millions sur les 42 millions de français recensés au début des années trente 1930 [1201]. Nous nous intéresserons spécifiquement au groupe des possédants [1202]. Cependant, « L'écheveau des possédants, donc des dominants de la société urbaine n'est pas facile à démêler » constate Yves Lequin [1203]. Alain Bihr propose une classification des hiérarchies à l'œuvre dans la société contemporaine. Sa taxinomie des classes sociales nous est utile pour approcher la bourgeoisie, dans ses différentes composantes : industrielle, commerçante, financière, d'État [1204]. Nous porterons notre regard plus particulièrement à la bourgeoisie industrielle, elle-même traversée de tensions et d'intérêts parfois divergents [1205]. En reprenant les catégories de la statistique publique, nous avons dressé un tableau des industries et activités qui comprennent au moins une entreprise de plus de 100 salariés (table 3.10 page suivante [1206]). Si 344 entreprises dépassent les 20 emplois, elles ne sont plus que 48 dans le groupe au-dessus — de 101 à 500 salariés — et seulement 6 établissements franchissent le seuil des 500 personnes. Dans ce dernier groupe, l'État reste seul avec la société Bolloré. Qu'ils soient gérants ou propriétaires, la catégorie de la grande bourgeoisie industrielle ne représente que quelques dizaines de personnes. Les usiniers des conserveries de la côte se retrouvent dans le haut de la première catégorie et dans le bas de la suivante. Les frontières statistiques donnent un ordre de grandeur qui ne correspond pas aux réalités sociales.

Dans le Finistère, l'industrie est d'abord étatique. Au regard de ses activités industrielles, l'État occupe, de ce point de vue, une position incontournable en tant que possédant. Mais, comme nous le constaterons, son rôle ne se limite pas à cela : l'État cumule les fonctions de possédant et d'arbitre. Nous l'aborderons en tant que tel ultérieurement.

1200. Serge Berstein, *La France des années 30*, Armand Colin, 1988, p. 11.

1201. *ibid.*, p. 11. Nicolas Beaupré se base sur les mêmes estimations : N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 307.

1202. Nous reprenons l'expression utilisée par Yves Lequin qui nous paraît porter une information essentielle, au-delà de l'aspect général et imprécis du terme : la possession des moyens de production. G. Duby et M. Agulhon, *Histoire de la France urbaine, la ville de l'âge industriel*, *op. cit.*, p. 475.

1203. *ibid.*, p. 475.

1204. Alain Bihr, *Les rapports sociaux de classe*, Lausanne, Éditions Page Deux, 2012, p. 45-47.

1205. C'est ainsi que lors des grèves de Douarnenez en fin d'année 1924, une partie des usiniers affiche des désaccords avec le responsable de leur syndicat, Béziers, partisan d'une ligne dure face aux grévistes. Cette situation se reproduite en 1927 à Penmarc'h. Voir M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.* et A. Lebel, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *op. cit.*

1206. Le tableau complet est consultable en section H. 2 page 1137 et suivante.

Table 3.10. – Nombre d'entreprises de plus de 101 salariés par groupes d'industries.

Industrie	de 21 à 100	de 101 à 500	Plus de 500
Carrières	6	1	
Bière, cidre	1	1	
Cons. de fruits, légumes	8	1	
Cons. de poissons	40	6	
Engrais	1	2	
Distillation : houille, pétrole	4	2	
Papier, carton		1	2
Impression et gravure	8	1	
Gros œuvre en tissu		1	
Confection de vêtements	12	1	
Lingerie	8	1	
Chaudronnerie	21	1	
Articles en fer blanc, étain, plomb	3	3	
Taille de pierre	1	1	
Travaux publics	8	3	
Distribution urbaine	3	1	
Maçonnerie, platrerie	54	3	
Céramique, poterie		1	
Faïencerie		2	
Produits agricoles		1	
Comestibles, épicerie	15	1	
Matières premières, outillage	2	3	
Tissus, habillement	2	1	
Professions médicales	9	3	
Services publics industriels	3	1	4
Total des entreprises	344	43	6

Source : *Statistique générale de France*, 1931, p. 30-32.

La définition du patronat n'est pas chose aisée : « comme toute classe sociale, ce qui le caractérise est d'abord son hétérogénéité [1207] ». C'est cette hétérogénéité que nous allons essayer d'appréhender [1208]. À l'intérieur cette bourgeoisie industrielle, la part la plus importante du patronat en est le petit patronat, groupe aux contours flous qui s'est extrait du prolétariat sans pour autant assurer le pérennité de son indépendance [1209]. Pour prendre la mesure des

1207. Gilles Richard, « Patronat et politique. Comment défendre les intérêts patronaux dans le cadre de la République ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 2, n° 114, 2012, p. 154.

1208. Pour une approche statistique à l'échelle nationale qui explique toutes les difficultés pour cerner le patronat, consulter Ingo Kolboom, *La revanche des patrons : le patronat français face au front populaire*, Paris, Éditions Flammarion, 1986, p. 67-77.

1209. « Durant l'entre-deux-guerres, la montée d'un mouvement ouvrier organisé lié à la progression numérique et symbolique de la condition salariale accroît un sentiment de malaise chez les petits patrons. Ce sentiment est issu de l'inconfort, croissant, d'un positionnement dans "l'entre-deux" de la société française. Chaque

stratégies patronales dans leur rapport avec les ouvriers et ouvrières, nous allons regarder de plus près l'attitude de ce grand patronat finistérien.

L'attitude patronale — c'est-à-dire de la bourgeoisie industrielle — face au monde ouvrier offre une palette de comportements dans département [1210]. Sans chercher à construire un idéal type, exercice qui serait déplacé dans le cadre de notre travail, il est cependant productif de dessiner un portrait de groupe du patronat finistérien. Comme nous l'avons analysé, l'industrie finistérienne — enserrée entre un État omniprésent et un artisanat archaïque — rassemble un nombre limité d'entreprises. Le portrait de groupe n'a d'intérêt pour notre problématique qu'avec une approche en terme de rapports de force, de production du consentement et quand cela devient nécessaire d'exercice de la coercition.

Les patrons finistériens d'entreprises familiales offrent des profils différents, comme Jean Hénaff, paysan qui a su créer sa propre usine, soit des fils de famille comme le patron de Cascadec. Le premier est un militant catholique de droite, qui se présente aux élections municipales et cantonales contre le radical-socialiste. C'est même un catholique très pratiquant : « Tous les dimanches, à la messe, je chante haut et fort. C'est aussi pour défendre les valeurs chrétiennes, que je finance la création de l'école libre Notre-Dame de Penhors, et que je paye la scolarité des plus déshérités, garçons ou filles. Auparavant, les familles modestes ne pouvaient espérer voir leur descendance échapper à l'école laïque [1211] ». Sa franchise politique est claire lorsqu'il évoque son combat contre Georges Le Bail. Sa victoire lui permet d'accéder enfin à un siège de conseiller général, après une bataille de plusieurs années devant les électeurs, mais aussi devant les tribunaux : « Après tant d'échecs électoraux, l'assemblée départementale m'accueille enfin. Mais que de temps passé à ferrailler contre ce coriace adversaire ! Il ne m'en reste plus beaucoup pour m'occuper de l'usine. Cependant, je n'ai pas de regrets, car je considère qu'il est de mon devoir de défendre les valeurs de l'ordre et de la morale contre la subversion communiste et les francs-maçons [1212]. » Jean Hénaff faisait partie de ces fabriciens de Lababan [1213] qui disposaient d'un siège de chaque côté de l'autel à l'église, dès lors la loi de séparation de l'Église et de l'État est vécue par ce patron comme une « spoliation et une humiliation [1214] ». Lorsqu'il se retire des affaires en 1935, il abandonne également son mandat de maire. « Des gens disent que je mets mon fils à ma place. Alors, un dimanche, après la grand-messe, je m'adresse aux habitants de Pouldreuzic, en leur disant que tout cela n'est pas vrai, que c'est à eux de l'élire,

avancée de la classe ouvrière, chaque réponse des grands patrons est vécue comme une menace pour l'avenir par les petits patrons de l'artisanat et du commerce. La conviction de la fragilité inhérente à leur situation les amène à considérer avec une grande méfiance tous ceux qui, à leurs yeux, sont susceptibles de remettre en cause leurs statuts et avantages acquis. » Claire Zalc, « Les petits patrons en France au XX^e siècle ou les atouts du flou », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 2, n° 114, 2012, p. 59.

1210. Pour une approche historiographique récente des patrons et du patronat, consulter Jean-Claude Daumas, « Regards sur l'histoire du patronat », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 2, n° 114, 2012, p. 3–14.

1211. G. Alle, *Hénaff, 100 ans d'histoire*, *op. cit.*, p. 29.

1212. *ibid.*, p. 43.

1213. Église située sur la commune de Pouldreuzic.

1214. G. Alle, *Hénaff, 100 ans d'histoire*, *op. cit.*, p. 44.

s'ils le considèrent digne de cette fonction. Il sera brillamment élu [1215]. » Cette victoire électorale est d'autant plus facile que tous les habitants de Pouldreuzic — non-propriétaires de leurs terres — ont travaillé à l'usine [1216]. Ici la domination passe par la maîtrise des appareils hégémoniques, dont l'école, mais pas seulement. Aucune contrainte ne s'exerce ; de plus, le consentement tient de la relation ambiguë [1217].

La Société Lebon et C^ie^ qui est concessionnaire de la distribution de l'électricité à Quimper et Morlaix fait partie de ces succursales d'entreprises qui cherchent à s'attacher un personnel qualifié. Pour cela, la direction a installé une cité-jardin dans l'enceinte de l'établissement dans le quartier de « L'Eau-Blanche » à Quimper [1218]. Cette société, dirigée localement par des gérants, pratique cette politique de paternalisme dans un secteur technologique. L'usine est décrite comme « une des plus modernes de Bretagne [...]. Elle est actuellement équipée avec des chaudières à grande vaporisation et haute surchauffe, munie de grilles automatiques, et avec des groupes turbo-alternateurs puissants, de type à double rotation [1219]. » C'est cette technicité qui nécessite de bien prendre garde à maintenir un personnel permanent au travers d'avantages sociaux qui tranchent avec l'attitude patronale dans les conserveries de poissons dans les ports. Dans ce cas, les usiniers ont une main-d'œuvre abondante. Faisant jouer « la loi de concurrence déterminée par l'existence d'une armée de réserve de chômeurs », ils peuvent faire pression sur les salaires. Dans des entreprises comme la Société Lebon et C^ie^, les ouvriers, par leur travail spécialisé, bénéficient d'un « salaire de monopole » et forment une aristocratie ouvrière privilégiée [1220]. Ces entreprises sont cependant rares dans le département.

De plus, selon le degré de technicité exigé par la production, le paternalisme se décline à différents degrés. Autre employeur, autre stratégie mise en place, Jules Verlingue propriétaire des faïenceries HB s'est placé « à l'avant-garde des œuvres sociales à Quimper ». Il a acheté 7 000 m^2 de terrain divisé en lots de 400 m^2. « Le terrain est d'ores et déjà cultivé par le personnel de l'usine, en attendant des conditions plus favorables que celles que nous connaissons actuellement pour faire édifier des maisonnettes à bon compte, et dès que l'État sera à même d'apporter une aide efficace à cet important problème des logements insalubres [1221]. » Cette

1215. *ibid.*, p. 46.

1216. *ibid.*, p. 51.

1217. « Le paternalisme est un système de rapports sociaux qui révèle le caractère parfois ambigu et contradictoire entre travailleurs et patrons ». Marianne Debouzy, « Permanence du paternalisme ? », *Le Mouvement Social*, n° 144, juil. 1988, p. 4.

1218. La société Lebon et C^ie^ a été fondée à Dieppe par Charles-Louis-André Lebon, négociant à Dieppe, et est installée dans douze villes française et dans les colonies d'Afrique du Nord. `http://ccsc.genealogie.free.fr/TH/societes-lebon.htm` et *L'Illustration Économique et Financière*, 9 mars 1929, p. 40.

1219. *Idem*.

1220. Ce phénomène est d'autant plus accentué que « chaque entreprise, dans une mesure plus ou moins grande, est "unique" et forme elle-même son personnel selon la qualification adaptée à l'entreprise en question : il y a des petits "secrets" de fabrication et de travail qui en eux-mêmes peuvent paraître négligeables, mais qui, répétés à l'infini, peuvent avoir une énorme portée économique. » Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 22*, Paris, Gallimard, 1991, §13, p. 207.

1221. *La Dépêche de Brest*, 8 mai 1928, citée par Philippe Théallet et Bernard Jules Verlingue, *Encyclopédie des céramiques de Quimper. Faïences - Grès - Terres vernissées*, Vol. III : le XX^e^ siècle, Éditions de la Reinette, p. 13.

volonté patronale de fournir aux ouvriers confine également ici au paternalisme, tout en assurant à l'employeur, dans cette branche nécessitant une main-d'œuvre spécialisée — c'est le cas aussi le cas de la faïencerie — une stabilité des effectifs [1222]. Une caisse de secours a été créée en juillet 1925, ainsi qu'un organisme d'arbitrage — nouvelle institution expérimentée pour la première fois à Quimper — susceptible de résoudre les difficultés d'ordre professionnel à l'intérieur de l'entreprise. « La question des retraites indépendantes de la caisse des retraites ouvrières est à l'étude [1223]. » Cependant, un des actionnaires, jugeant le projet de maisons ouvrières peu rentable, celui-ci ne voit pas le jour [1224]. Le projet de caisse de retraite est également abandonné. Le paternalisme trouve ici ses limites face à un actionnariat qui a d'autres objectifs que les industriels. Le paternalisme est un investissement, dans tous les sens du terme, rapidement oublié quand la recherche de consentement ne le rend pas indispensable.

Le paternalisme peut être intransigeant, comme nous l'avons déjà souligné dans le cas de Bolloré qui fit construire deux écoles libres, l'une de fille et l'autre de garçon, en contraignant — sous peine de licenciement — les ouvriers de son usine à y inscrire leurs enfants [1225]. C'est l'envers d'un décor en apparence idéal : « Au point de vue social, les usines des Papeteries d'Odet sont de véritables familles industrielles. Le métier, les emplois s'y transmettent de père en fils. Nombre d'ouvriers, d'employés ou de contremaîtres y comptent vingt, trente, quarante et plus encore d'années de bons et loyaux services. Les œuvres sociales y sont très nombreuses [1226]. » À l'entrée de l'usine, une cité ouvrière, l'école et des bâtiments de logement confirment la volonté de cette bourgeoisie industrielle de s'attacher les services de ses salariés quand cela lui est nécessaire. Dans les deux usines, le patron a fait construire une chapelle ce qui peut permettre de vérifier l'assiduité du personnel aux offices [1227]. Par ailleurs, la construction des différentes usines de Bolloré s'est faite par contrainte technique le long d'une rivière. Cette obligation lui offre également l'avantage d'éloigner ses unités de fabrication des centres urbains. L'industriel cherche ainsi à recruter une main-d'œuvre locale, d'origine paysanne, dont il peut espérer que les traditions de lutte lui sont étrangères [1228]. Ce sont là des méthodes d'encadrement et de contrainte plus fortes que celles utilisées dans les faïenceries ou à Pouldreuzic. Pour autant, les salariés concernés profitent d'avantages — logements, proximité de l'usine, protection sociale parfois — qui ne doivent pas nous cacher les « constellations d'intérêts » à l'œuvre et « de ne pas assimiler l'acceptation, le silence, ou la participation à de l'obéissance ou à de la soumission

1222. G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française*, *op. cit.*, p. 78.
1223. *Idem*.
1224. P. Théallet et B. J. Verlingue, *Encyclopédie des céramiques de Quimper. Faïences - Grès - Terres vernissées*, *op. cit.*, p. 12.
1225. Voir section B. 2 page 91.
1226. *L'illustration économique et financière*, Le Finistère, 1929, p. 109.
1227. *Idem*.
1228. C'est une telle préoccupation qui pousse la famille Peugeot à ne pas s'implanter en région parisienne par crainte des grèves. De plus, c'est également une mise à l'écart des villes « dont la diversité sociologique pourrait donner d'autres modèles aux ouvriers ». Le fait que Bolloré soit un patron catholique et prosélyte accentue ce sentiment. G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française*, *op. cit.*, p. 138 et 140.

et de ne pas comprendre la docilité comme de l'adhésion [1229]. » Pour preuve, ces papeteries participent quelques années plus tard, lors du Front populaire, au même élan de mobilisation que d'autres, moins encadrées.

Cependant, quand les différentes techniques du paternalisme ne parviennent pas à maintenir la population ouvrière dans une attitude de producteurs dociles, elles laissent place à la coercition. Il suffit que les tensions sociales atteignent un niveau de confrontation forte pour que cette réponse commence à s'exercer à différents niveaux. Les événements sociaux autour des grèves de Douarnenez, du Pays Bigouden et jusqu'à Concarneau dans les années 1924-1927 voient les usiniers utiliser des techniques de maintien de l'ordre. Ils agissent directement, en recourant à des hommes de main. Charles Tillon cite ainsi à plusieurs reprises dans ses mémoires le commissaire de police Dominici qui suit le conflit de 1924 à Douarnenez. Partant juste après le conflit à la retraite, le policier se fait embaucher par le syndicat des usiniers et intervient par la suite contre les grévistes des ports du Pays Bigouden [1230].

Soulignons, en passant, que dans cette période de reflux des luttes sociales, ce sont les catégories ouvrières — les ouvrières des conserveries — les plus éloignées d'un modèle paternaliste de gestion des rapports sociaux qui mènent des grèves dures. La grève de Douarnenez permet de mesurer comment s'exerce cette contrainte qui peut, lorsque les intérêts vitaux du patronat sont en jeu, devenir brutale. 16 hommes ont débarqué du train en fin d'année 1924, venant de Paris, payés par les usiniers, pour briser la grève [1231]. Ces hommes se répandent en ville avec des tracts contre la grève et en cherchant parfois ostensiblement la bagarre. Puis les événements prennent un tour bien plus violent. Le maire de Douarnenez, Le Flanchec est atteint d'un coup de pistolet ainsi que son neveu alors qu'ils se trouvaient dans un café [1232]. Le Flanchec sort bientôt de l'hôpital de Quimper. La tentative a échoué ; mais la volonté était bien là.

L'usage de la force publique par l'État a été pondéré pendant la grève de Douarnenez, malgré quelques incidents avec les forces de l'ordre. C'est une même attitude qui prévaut lors des conflits des années suivantes dans le Pays Bigouden [1233]. Pour autant, la contrainte ne disparaît pas, elle change de nature et s'impose à distance des conflits, pour éviter tout embrasement potentiel. C'est là que la justice peut prendre le relais, les passions apaisées.

Du 17 au 22 octobre 1925, les hommes de main des usiniers sont jugés pour leur agression armée, au tribunal de Quimper. Le procès dure une semaine [1234]. Le Flanchec a été blessé d'une balle à la gorge et ses cordes vocales ont été touchées. Son neveu, Quigner, a été atteint au cerveau et il en reste lourdement handicapé. Un autre homme a été blessé également par balle.

1229. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, *op. cit.*, p. 26.

1230. C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 90.

1231. Maurice Lucas fait état d'un rapport en date du 9 janvier 1925 confirmant qu'un chèque de 8 000 francs a été établi à l'ordre d'un des hommes arrêtés venant d'un compte du syndicat des fabricants de conserves de Douarnenez. M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, p. 249.

1232. *ibid.*, p. 234-244.

1233. Cela n'empêche pas, à chaque fois, le préfet de dépêcher la troupe sur place. En juin 1927, 120 gendarmes à pied et à cheval sont positionnés à Penmarc'h. A. Lebel, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *op. cit.*, p. 344.

1234. *L'Ouest-Éclair*, 23 octobre 1925.

Pourtant, à l'issue des plaidoiries,le jury, à l'unanimité, relaxe les prévenus [1235]. Dans son réquisitoire, le procureur a pourtant rappelé les faits : les agresseurs n'étaient pas menacés puisqu'ils étaient sept contre trois et de plus armés. Donc la légitime défense ne peut être justifiée. « Ils ont dû céder à une sorte de fureur collective homicide » conclut même le procureur qui pourtant se contredit lui même en demandant au jury de faire preuve de mansuétude et de prendre en considération les circonstances atténuantes. C'est pourtant la légitime défense que plaide l'avocat des hommes de main. Le procureur a affirmé, en préambule de sa plaidoirie qu'« il ne s'agit pas pour lui de faire œuvre de caste, mais d'examiner purement et simplement les faits. » Mais la question posée au jury — y répondre non revient à acquitter les tireurs — est habilement posée : « Les accusés sont-ils coupables d'avoir tenté de donner la mort à Le Flanchec, à Quigner, et n'y ont point réussi que par une cause indépendante de leur volonté ? [1236] » Les hommes de main ressortent alors libres du tribunal. Les briseurs de grève ont été embauchés avec l'argent des usiniers, comme l'a reconnu leur représentant Béziers qui s'est déplacé à Paris pour recruter un personnage trouble, Reynier, délégué à la propagande d'une organisation appelée l'Union des syndicats réformistes. C'est ce dernier qui a embauché le reste de l'équipe avec la somme de 4 000 francs fournie par Béziers [1237]. L'usinier, convoqué au procès comme témoin, n'est pas plus inquiété que les tireurs qu'il a embauchés. L'émoi est considérable à l'annonce de ce verdict d'une clémence incompréhensible pour les observateurs. Même *L'Ouest-Éclair* s'en émeut [1238].

Dans le second cas, c'est un militant déjà connu, Charles Tillon qui se voit convoqué également au tribunal de Quimper. Pendant l'été 1926, lors des grèves qui touchent les ports de Lesconil et du Guilvinec, l'ex-policier Dominici tente d'organiser des sorties nocturnes de camions pleins de conserves hors des usines en grève, pour les envoyer à la gare. La manœuvre est repérée à temps et le camion est bloqué par les grévistes. Une bousculade s'ensuit et l'ex-commissaire qui travaille maintenant pour les usiniers porte plainte contre Tillon [1239]. Là c'est la bourgeoisie de robe qui prend le relais et intervient pour tenter de briser la dynamique qui commence à se créer dans tout le sud du département avec les grèves [1240]. Trois juges du tribunal de Quimper condamnent Charles Tillon à un mois de prison ferme en fin d'année 1926. Il a été reconnu coupable d'avoir entravé le droit au travail en bloquant le camion du Guilvinec. Tillon fait appel, mais l'appel est confirmé à Rennes à la mi-avril 1927 et le militant de la CGTU effectue sa peine dans des conditions difficiles. Il a été placé dans le régime des droits communs et exige celui des politiques. Une grève de la faim ne lui permet pas d'obtenir ce

1235. *La Dépêche de Brest*, 23 octobre 1925.
1236. *Idem*.
1237. *La Dépêche de Brest*, 19 octobre 1925.
1238. Jean-Michel Boulanger, *Douarnenez de 1800 à nos jours, essai de géographie historique sur l'identité d'une ville*, Rennes, PUR, 2000, p. 236.
1239. C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit*., p. 94.
1240. Pour une analyse complète de cette seconde vague de grèves qui affecte les milieux des usines de la côte sud, consulter A. Lebel, *Les luttes sociales dans la conserverie et le milieu maritime en 1926 et 1927 sur le littoral Bigouden*, *op. cit*.

changement de statut [1241]. La peine apparaît comme d'autant plus disproportionnée que le procès d'octobre 1925 a connu une tout autre conclusion. La justice n'intervient que dans ces deux cas jusqu'aux émeutes de Brest d'août 1935. Il est bien évidemment impossible d'en retirer une règle, mais il faut se rappeler la précaution oratoire du procureur de la République lors du procès des agresseurs de Daniel Le Flanchec quand il dit ne pas officier dans un esprit de caste. Son réquisitoire démet cette assertion.

Les rapports sociaux ne peuvent se résoudre en permanence dans une situation de rapport de force. Des mécanismes de régulation des relations de travail sont mis en place progressivement. Un premier jalon est posé avec la loi sur la conciliation et l'arbitrage de 1892 [1242] dont le principe actif, pourrait-on dire, servira pleinement dans les années 1937-1939 [1243]. Cette loi, complétée par des décrets de Millerand en 1899, fait de l'État un arbitre [1244] qui ne peut imposer quoi que ce soit à aucune des deux parties, et ce, dans une relation par nature inégalitaire entre patron et ouvriers. Ces techniques de gestion des relations sociales au travail ne sont pas sollicitées à grande échelle avant le Front populaire dans le département. À part les grèves des conserveries, la conflictualité, comme nous allons le mesurer, est faible dans le département.

L'État intervient aussi en légiférant. Les décrets-lois du gouvernement de Pierre Laval qui ont un impact essentiel dans le déclenchement des émeutes de Brest en août 1935 permettent également — de manière beaucoup moins voyante — au patronat de revenir sur un certain nombre d'acquis sociaux. Dans la corporation ô combien symbolique des sardinières de Douarnenez, les industriels décident unilatéralement de réduire les salaires de 20 centimes, soit 12 % pour les femmes et de 7,4 % pour les hommes et de supprimer la majoration des heures supplémentaires au début du mois de juin 1935. La loi est un effet d'aubaine dont les usiniers tirent un profit que critique même le commissaire de police de la ville dans un rapport : « j'estime que les industriels ont un peu exagéré en appliquant une diminution aussi sensible d'un seul coup [1245] ».

Mais la bourgeoisie industrielle est également confrontée aux crises, notamment dans les ports. Les usiniers affrontent les difficultés liées à l'évolution des marchés, des techniques et des approvisionnements. De plus, ils subissent « de plein fouet les effets de la crise de 1929, et se relèvent difficilement de cette épreuve [1246] ». Autant Jean Hénaff a su diversifier sa pro-

1241. C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 101.

1242. G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française*, *op. cit.*, p. 117-118.

1243. Nous aborderons dans un autre chapitre son utilisation lors des conflits sociaux des années postérieures à 1936.

1244. La « conception des relations professionnelles qui se dégage de cette législation reflète la sensibilité politique de la plupart des républicains, leur objectif n'est pas que l'État intervienne directement dans les relations sociales. Celui-ci doit se borner à favoriser un libre développement des relations professionnelles organisées sur une base spontanée et autonome, et à faire respecter les libertés individuelles ». Laure Machu, *Les conventions collectives du Front populaire, Construction et pratiques du système français de relations professionnelles*, doctorat en histoire, Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2011, p. 81.

1245. ADF, 4S363, commissaire de police de Douarnenez, 21 juin 1935.

1246. Jean-Christophe Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *ABPO*, Vol. 111, n° 1, 2004, p. 111.

duction pour ne pas être dépendant de débouchés aléatoires, autant le monde patronal de la conserve de poissons subit une crise soulignée par Jean-Michel Boulanger. Les gérants qui dirigent la plupart des usines de la côte n'ont pas réussi à intégrer les innovations techniques indispensables dans un paysage de concurrence internationale très fort et s'enlisent dans une routine peu propice aux affaires. « Et puis, disons-le, car cette situation est très courante dans l'entre-deux-guerres, les propriétaires d'usine avaient d'autres, et de bien meilleures occupations... La chasse, par exemple, pour nombre d'entre eux [1247]. »

Ces quelques cas, certainement loin d'être représentatifs de l'attitude du patronat finistérien, laissent transparaître une palette de comportements dans ces entreprises d'une taille certaine. Une partie d'entre elles appartiennent à des sociétés dont le siège est extérieur au département, notamment dans les conserveries de poisson. Au-delà du patronat d'origine locale, les capitaux extérieurs commencent à s'investir dans le tissu industriel breton, plus particulièrement dans la région nantaise, mais également dans le Finistère. La société La Meuse a racheté ainsi la Brasserie de Kerinou à Brest. Les ouvriers métallurgistes brestois travaillent pour des sociétés dont les capitaux sont parisiens : les Chantiers de la Loire, les Chantiers de Penhoët, les Chantiers Dubigeon [1248].

C. Crise et réactions

La situation de crise que connaît la France dans les années trente a été longtemps expliquée par la crise boursière et financière qui éclate en octobre 1929, après le krach de Wall Street [1249]. Cet événement est un facteur parmi d'autres qui déclenchent une dépression économique avec les tensions sociales et politiques qui l'accompagnent, s'en nourrissent et la renforcent en même temps [1250]. Tous les auteurs s'accordent à reconnaître « le caractère atypique du déroulement de la crise en France [1251] ». La politique monétaire de Poincaré avec la stabilisation du franc a entraîné une perte de compétitivité des produits agricoles français et en contrecoup une crise de production dans les campagnes. Celle-ci se double d'une crise industrielle plus

1247. J.-M. Boulanger, *Douarnenez de 1800 à nos jours*, *op. cit.*, p. 317-318.

1248. ADF, 10M68, sous-préfet de Brest, 21 janvier 1937.

1249. Pour une synthèse sur le déroulement de la crise, consulter Jean-Charles Asselain, *Histoire économique de la France du XVIII^e siècle à nos jours*, Vol. 2. « De 1919 à la fin des années 1970 », Paris, Éditions du Seuil, 1984, 220 p.

1250. J.-P. Scot, « La crise sociale des années trente en France, tendances et contre-tendances dans les rapports sociaux », *art. cit.*

1251. Au travers d'un bilan historiographique des approches de cette crise, Robert Boyer interroge notamment la question de l'archaïsme de l'appareil productif français. Si cette appréciation peut être remise en cause au niveau national, les mutations dans le domaine industriel restent marginales dans le Finistère. Robert Boyer, « Le particularisme français revisité. La crise des années trente à la lumière de recherches récentes », *Le Mouvement Social*, n° 154, 1991, p. 3–40.

tardive. Autant l'industrie française, grâce à son archaïsme, entre plus tard en récession autant cet avantage n'en est plus un pour en sortir. La politique du gouvernement, qui cherche à faire baisser les prix, aggrave cette crise avec une politique déflationniste, notamment par la diminution des dépenses publiques. La réduction importante du pouvoir d'achat des ménages — ouvriers, fonctionnaires, indépendants — renforce la crise industrielle [1252]. Nous chercherons à mesurer comment cette période de « crises multiformes dont les fils ont fini par s'enchevêtrer [1253] » a affecté le Finistère au travers de ses activités agricoles, de son tissu industriel et de ses populations.

C. 1. Déflation et crise industrielle

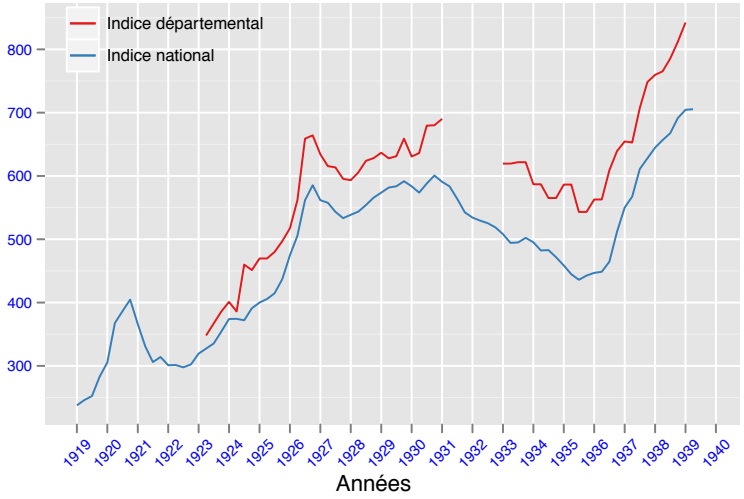

Source : Archives dép. du Finistère, 6M939, pour les indices départementaux du coût de la vie. Pour les indices nationaux : Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Vol. III, Paris, Éditions Économica, 1984, 476 p., p. 356, tableaux 12 et 13. Pour les deux courbes, nous avons utilisé deux séries. La première — base 100 en 1914 — va de début 1919 à fin 1930 et est incomplète pour le Finistère. La seconde, base 100 en 1930, va jusqu'au premier trimestre 1939. Les deux séries ont été raccordées sur la base 100 pour 1930.

Figure 3.4. – L'évolution du coût de la vie.

Une commission départementale se réunit chaque mois à la préfecture pour fixer un indice du coût de la vie. La valeur scientifique de cet indice mériterait une critique détaillée : il ne fournit pas une photographie fidèle du mouvement des prix (figure 3.4). Néanmoins, il peut servir comme indicateur de tendance. Une première flambée des prix survient en 1926.

1252. S. Berstein, *La France des années 30*, *op. cit.*, p. 27-38.
1253. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 671.

La hausse était auparavant certes régulière, mais là elle croît brutalement. L'indice passe de 517,38 (base 100 en 1914) à 664,14, du premier au dernier trimestre de l'année. Les prix baissent ensuite jusqu'au premier trimestre 1928 (593,36) pour se maintenir aux alentours de l'indice 630 en 1929 et au premier semestre 1930. Puis l'inflation reprend vite : 636,10 au second trimestre 1930, 690,16 au début de l'année suivante. Le sommet est atteint cette même année. Les prix redescendent alors jusqu'en fin d'année 1935. C'est cette période de baisse des prix qui engendre la dépression « et à partir de là, la baisse de production et la baisse des revenus s'entraînent réciproquement dans un mouvement cumulatif de contraction, à travers la baisse de la demande [1254] » . La courbe départementale épouse donc le tracé de la courbe nationale. L'évolution observée pendant les années de crise fait ressortir des mouvements de prix différents selon les postes. Entre 1931 et 1933, on observe un maintien des produits agricoles vendus sur les marchés, alors même que les cours baissent : les intermédiaires en ont profité pour améliorer leurs marges bénéficiaires, mais cela ne dure pas et la contraction des prix publics finit par atteindre des pourcentages importants jusqu'en 1935. Quelques prix relevés pour chacune des années à la même date à Brest en fournissent la preuve (table 3.11). Pour certains produits, la cause de la fluctuation des prix échappe au mécanisme général. Ainsi, petits pois et pommes de terre se vendent moins cher jusqu'en 1934 : l'Angleterre ayant sérieusement contingenté ses importations, ces légumes envahissent le marché régional et pèsent ainsi sur les prix de vente [1255].

Les décrets-loi de 1934, réduisant les prix et les salaires, semblent avoir porté un coup d'arrêt provisoire à l'inflation peut-être plus parce que les salaires ayant baissé, la demande s'est réduite face à l'offre. Un rapport du sous-préfet de Brest, en juin de la même année, confirmerait cette hypothèse [1256]. Le représentant de l'État, constatant une timide baisse de prix, avance deux explications : l'ouverture récente de grands magasins moins chers que les petits commerces de quartier et la baisse générale des revenus d'une majorité des Brestois (arsenal, militaires et retraités).

Table 3.11. – Évolution des prix à Brest, quelques produits de consommation courante.

Produit	Unité	1924	1931	1933	1935
Pain	1 Kg	1,45	2,35	2,0	1,55
Beurre fin	1 Kg	14,5	20,0	20,0	17,0
Œufs	douzaine	7,0	10,0	11,0	9,0
Vin rouge	1 l.	1,8	2,6	2,5	1,55

Source : ADF, 6M939.

Devant le resserrement du marché, les entreprises les plus fragiles ferment leurs portes. Le secteur de produits de consommation semble avoir payé le plus lourd tribut. Dans les conser-

1254. J.-C. Asselain, *Histoire économique de la France du xviii^e siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 30.
1255. ADF, 1M138, sous-préfet de Brest, 2 juin 1934.
1256. ADF, 1M138, sous-préfet Brest, 30 juin 1934.

veries, la chute de l'emploi atteint des proportions considérables. Yannick Guin estime même que la moitié des conserveries de la Bretagne atlantique disparaissent entre 1932 et 1935 [1257]. Les stocks de conserves emmagasinés entraînent, dans les conserveries importantes, des réductions du temps de travail, avec baisse des salaires, comme à Concarneau, dès 1931, où dans deux des plus grandes entreprises le travail est réduit de 50 % [1258]. Sur l'ensemble du département, le tableau des faillites recensées entre 1928 et 1935 (table 3.12) rend compte du poids de la crise et de sa durée. Là encore, le Finistère ne se distingue pas des rythmes observés au niveau national : paradoxalement le nombre de faillites régresse jusqu'en 1931, soit deux ans après le krach, puis repart à la hausse pour doubler en 1935.

Table 3.12. – Nombre de faillites entre 1928 et 1935.

Année	Brest	Morlaix	Quimper	Total
1928	22	16	44	82
1929	23	20	42	85
1930	19	21	37	77
1931	20	21	34	75
1932	25	23	47	95
1933	26	26	49	101
1934	33	28	61	122
1935	47	33	63	143

Source : Compte général de l'administration, de la justice civile et commerciale, Paris.

La crise industrielle démarre un an après celle de l'agriculture qui l'entraîne dans le marasme ; le nombre de faillites ne cesse alors d'augmenter. Il est significatif de constater si l'on compare l'évolution à Brest et à Morlaix de voir que la capitale trégoroise, malgré une couverture d'entreprises moins dense qu'à Brest, connaît un nombre équivalent de faillites jusqu'en 1934. Les entreprises sont dans le Trégor bien plus liées aux activités de l'agriculture et sensibles aux aléas de production.

Le tableau comparatif des emplois par branches (table 3.13 page suivante) fournit une vision d'ensemble sur l'évolution du chômage et souligne la fragilité des industries du département. La pêche cumule les difficultés inhérentes à sa profession — sur ou sous-production lui sont également néfastes — et celles des conserveries face à leurs stocks [1259]. Les services arrivent tous à des pertes d'emploi inférieures à la moyenne du département. Quant aux services publics, leur solde est positif [1260]. La contraction de l'emploi se produit avec une intensité beau-

1257. Sur un total de 124 usines en 1932. Y. Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 205.
1258. ADF, 1M156, commissaire de police de Concarneau, 27 octobre 1931.
1259. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 6 octobre 1934.
1260. Les services publics sont un « secteur refuge », pour reprendre l'expression de Jean-Charles Asselain, dans le département comme au niveau national. J.-C. Asselain, *Histoire économique de la France du xviii^e siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 45.

coup plus forte dans le département qu'au niveau national, où les chiffres oscillent entre 6,2 % et 6,3 % [1261].

Table 3.13. – Variation de l'emploi par branches entre 1931 et 1936.

	1931	1936	Différence	%
Pêche	5 018	3 856	−1 162	−23,2
Carrières	752	651	−101	−13,4
Ind. transformation	38 123	30 213	−7 910	−20,7
Manut/transport	5 506	4 779	−727	−13,2
Commerce/banque	13 048	12 057	−991	−7,6
Services public sauf armée	18 527	19 009	482	2,6
Total	80 974	70 565	−10 409	−12,9

Source : Statistique générale de France, recensement 1931 et 1936.

Des entreprises disparaissent sans que des créations nouvelles viennent en amortir les conséquences : le dynamisme des entrepreneurs accuse lui aussi le coup. Le nombre des sociétés nouvelles passe de 62 en 1929 à 38 en 1931 ; mais dès 1933, la tendance s'inverse : 54 sociétés se créent cette année-là [1262]. Malgré tout, le solde reste négatif. Autre indicateur de l'état de santé économique : les échanges commerciaux. Le trafic portuaire s'effondre lui aussi. Le syndicat des dockers brestois publie en fin d'année 1933 un tract pour annoncer que les ouvriers ont perdu en un an un tiers de leurs heures de travail. [1263]. Effectivement, après l'effondrement de l'activité portuaire des années 1920-1921, le trafic portuaire avait repris dès 1923 et ce, jusqu'en 1929 [1264].

L'année 1935 marque cependant une timide reprise des affaires, malgré un nombre encore élevé de faillites. Cette amélioration, le Président de la Chambre de Commerce de Brest la constate, sans optimisme, au vu des résultats médiocres, dus à un « manque de confiance général qui annihile la circulation des capitaux et pousse à la thésaurisation [1265]. » La balance entre les dépôts et les retraits à la Caisse d'Épargne de Brest semblent le contredire, à moins que la thésaurisation annoncée s'effectue ailleurs que dans les dépôts bancaires. L'excédent des dépôts sur les retraits connaît un record en 1931 avec 67 millions de francs puis chute à 52 millions en 1932 et 2 en 1933. Les années suivantes, la balance reste négative : 3,5 millions en

1261. J.-P. Scot, « La crise sociale des années trente en France, tendances et contre-tendances dans les rapports sociaux », *art. cit.*, p. 78.

1262. *Compte général de l'administration, de la justice civile et commerciale*, Paris, 1930-1934, Imprimerie Nationale.

1263. ADF, 10M63, tract CGT, s.d.

1264. De 625 000 tonnes en 1923, le volume passe à 750 000 tonnes en 1929 puis recule jusqu'à 600 000 tonnes en 1929. L'activité reprend alors et les volumes qui transitent à Brest augmentent de manière significative : : 950 000 tonnes en 1937 et 1 000 000 en 1939. Y. Tranvouez, « Mythe et réalité du "vieux Brest" (1919-1944) », *op. cit.*, p. 213.

1265. ADF, 1N169, Conseil Général, 1936, p. 240.

1934, 5 en 1935, 33 en 1936, 4 en 1937 et 24 en 1938. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes quant à la situation financière des épargnants [1266]. Cette récession n'est pas sans conséquence sur l'emploi. Le chômage devient un sujet de préoccupation central pendant cette période.

C. 2. Le chômage

Dénombrement Faute de statistiques sérieuses [1267], le dénombrement des chômeurs s'avère impossible ou extrêmement imprécis au niveau national [1268]. Il en est de même pour le Finistère. Tout au plus, les chiffres utilisés dans ce chapitre donnent-ils une indication de la tendance générale dans le département. Les contemporains eux-mêmes ne maîtrisaient pas la quantification du chômage. En mars 1933, pour la même ville de Morlaix, les estimations oscillent entre 135 sans emploi, pour le commissaire spécial de Brest — dont 30 inscrits, les autres étant qualifiés de « chômeurs professionnels » — et 300 pour la section locale du PCF [1269].

L'imprécision des statistiques apparaît clairement, à l'échelle du département, en comparant les chiffres des pertes d'emplois par groupes professionnels et le nombre de chômeurs dans ces groupes (table 3.13 page 302 et table 3.14 page suivante). L'augmentation du nombre de chômeurs intervenue en cinq ans (3 059) ne correspond pas à celle des emplois perdus. On ne peut qu'être frappé par la différence : les chômeurs sont deux fois et demie moins nombreux qu'attendu. Une explication globale peut être avancée : l'exode. Bien sûr, il faut également prendre en compte la très aléatoire comptabilisation du chômage réel par les autorités que ce soit par manque de moyens ou manque de convictions. Tous ces facteurs ne permettent pas de mesurer avec sérieux le phénomène du chômage, ce qui n'empêche pas de rendre compte des réalités locales quand les sources s'y prêtent.

En comptant l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, nous pouvons estimer qu'au minimum près de 5 000 chômeurs ont disparu des statistiques. Tous les secteurs économiques ne sont cependant pas touchés avec la même intensité (table 3.14 page suivante).

1266. Jacques Néré, « D'une guerre à l'autre (1918-1945) », *in* : *Histoire de Brest*, Toulouse, Privat, 1976, p. 331.

1267. Alfred Sauvy explique, en 1938, que « l'élasticité » du mot chômage est telle que, selon comment il est défini, le chiffrage peut varier de 200 000 à 1 million. Cité par J.-C. Asselain, « La loi des quarante heures de 1936 », *op. cit.*, p. 187.

1268. « Pour la France, le sujet de l'indemnisation du chômage semble, à notre connaissance, négligé par l'historiographie. Il est néanmoins frappant de constater la faible ampleur du chômage reconnu ou secouru si on se rapporte aux indices de l'emploi effectif : un maximum de 500 000 chômeurs secourus début 1935, alors que les effectifs occupés par les établissements de plus de 100 personnes ont baissé d'un quart depuis 1930. Ce que Sauvy en dit est de peu de secours, à moins de se contenter d'explications qui ne peuvent en être dans le court terme, comme le facteur démographique ou le facteur "réduction des taux d'activité". Lhomme estime à 16 % le taux général de chômage en 1935, avec une baisse du revenu global de la classe ouvrière de l'ordre de 11 à 18 %. » Gery Coomans, *1929, La crise en France, Belgique, Grande-Bretagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1989, p. 208-209.

1269. ADF, commissaire spécial de Brest, 29 mars 1933 et tract PC, mars 1933.

Table 3.14. – Évolution du chômage par branche entre 1931 et 1936.

	1931	1936	Taux de chômage en 1936
Pêche	244	321	8,3 %
Carrières	17	20	3,1 %
Ind. transformation	1 111	3 182	10,5 %
Manut/transport	581	1 244	26,0 %
Commerce/banque	146	291	2,4 %
Total	1 999	5 058	9,8 %

Source : Statistique générale de France 1931 et 1936.

Le secteur manutention/transport, à rebours des autres groupes professionnels, compte plus de chômeurs qu'il n'a perdu d'emplois en cinq ans. Soit des personnes en formation sont arrivées sur le marché du travail, soit c'est une nouvelle preuve de l'imprécision des statistiques comme le dénombrement d'à peine plus de 300 chômeurs parmi les marins-pêcheurs. Ce chiffre est étonnant alors que le secteur se concentre depuis plusieurs années et a perdu près d'un quart de ses effectifs (table 3.13 page 302).

Par contre, le chômage saisonnier — pas plus que le chômage partiel, avec les réductions imposées d'horaires hebdomadaires — n'apparaît pas dans les statistiques alors qu'il n'est pas négligeable dans plusieurs branches fortes consommatrices de main-d'œuvre : le bâtiment, les travaux publics et les conserveries. Régulièrement à la mauvaise saison, des milliers de maçons, plâtriers, etc. ne touchent plus de salaire pendant de longues semaines. *L'Humanité* annonce ainsi, au début de l'année 1927, 60 % de chômage temporaire pour le sud du département et les effets peuvent être cumulatifs : « Dans le Finistère, le chômage grandit rapidement. Les usines métallurgiques (fabriques de boites de conserve) travaillent 33 heures par semaine. Presque toute la conserve chôme et les patrons préparent des diminutions de salaire [1270]. » L'arrivée de la crise amplifie les difficultés que connaissent déjà ces secteurs d'activité que nous venons d'évoquer.

Les aides aux chômeurs Si l'exode diminue la pression du chômage, malgré tout, plusieurs milliers de salariés restent sur place, sans ressources [1271]. Trois types d'aides peuvent leur être offerts : des allocations en argent, en nature et des emplois sur des grands chantiers. À l'origine de ces aides, l'État et les communes. Ce sont des pratiques déjà anciennes : en 1927, des chômeurs sont embauchés, à 15 francs par jour, pour la construction des routes [1272].

Un office départemental de placement gratuit fonctionne pendant les années de crise. Il s'occupe particulièrement de proposer aux ouvriers qui s'y inscrivent des postes dans les grands

1270. *L'Humanité* du 28 janvier 1927.

1271. Le nombre maximum de chômeurs secourus est atteint, au niveau national, en février 1935, avec 504 000 personnes sur 544 600 demandes d'emploi non satisfaites. J.-C. Asselain, « La loi des quarante heures de 1936 », *op. cit.*, p. 189.

1272. *L'Humanité* du 28 janvier 1927.

chantiers en cours. Ainsi dans la région brestoise, au début de l'année 1936 :

> « La situation s'aggrave au mois de février à cause du licenciement massif d'ouvriers de l'arsenal [...]. Vers le mois de mai, d'importants travaux furent mis en chantier par les municipalités et les grandes administrations. Là les sans-travail inscrits à l'office, tandis que les métallurgistes retrouvaient un emploi sur le cuirassé Dunkerque et dans les ateliers civils de la Marine de guerre [1273]. »

Le commissaire spécial de Quimper dresse en avril 1935 un tableau de la situation dans quelques villes du Sud-Finistère. Toutes ne pratiquent pas la même politique en la matière [1274]. Certaines obligent les chômeurs à des travaux de voirie alors que d'autres versent des allocations (table 3.15), mais le nombre de communes à entreprendre des actions est faible : la prise en charge sociale du chômage est une pratique minoritaire.

Table 3.15. – Les fonds de chômage.

Ville	Chômeurs	Fond chômage	Type d'aide
Pont-L'Abbé	215	oui	16-21 ans : 3,50 F/jour chef de famille : 7 F femme : 3 F par enfant : 3,50 F
Quimper	84	oui	célibataire 4 F marié 7 F femme 4 F par enfant 3,50 F
Penhars	65	oui	idem
La Forêt-Fouesnant	50	oui	pas de secours
Plonéour-Lanvern	36	oui	employés à travaux de voirie
Pluguffan	12	non	employés momentanément au cylindrage des routes
Bénodet	3	non	
Kerfeunteun	12	non	

Source : ADF, 1M242, commissaire spécial de Quimper, 3 avril 1935.

La situation des sans-travail est d'autant moins enviable que les municipalités n'ouvrent pas leur fonds de chômage toute l'année. Beaucoup d'entre elles considèrent que seul le chômage saisonnier mérite un secours et donc n'accordent d'aides que pendant quelques mois d'hiver. Le maire de Quimper explique par courrier qu'il a affaire à deux catégories de chômeurs [1275] : « En avril [1935] il y a eu une baisse très sensible du nombre de chômeurs si bien qu'aujourd'hui nous n'avons plus que 56 inscrits ; la plupart de ceux-ci me paraissent être des

1273. ADF, 1N171, Conseil Général, 1937 II, Rapport mensuel de l'Office départemental de placement gratuit du Finistère, p. 93-98.

1274. Quelques chiffres peuvent donner une idée sur la durée du chômage : à Pont-L'Abbé, sur 336 chômeurs secourus entre fin 1934 et juin 1935, 118 ont atteint la limite des 120 jours et 61 mangent à la soupe populaire. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 6 juin 1936.

1275. ADF, 1M242, lettre au préfet, 30 avril 1935.

professionnels du chômage, je me propose d'ici un mois [...] de supprimer purement et simplement le fonds de chômage ». Et il précise qu'il souhaite fermer le fonds, ouvert le 5 décembre 1934, au plus tard fin mai. La municipalité radicale-socialiste n'apprécie pas les chômeurs de longue durée qui, de toute façon, ne peuvent être secourus que dans une limite maximum des 120 jours autorisés par la loi. De plus, seules quelques municipalités se préoccupent du sort de leurs chômeurs. La lettre du commissaire spécial prouve déjà qu'elles sont minoritaires dans le Pays Bigouden et le Pays Fouesnantais. La même année, sur l'ensemble du département ; seules huit d'entre elles distribuent des allocations en espèces en janvier, cinq en juillet et 7 en décembre. Le tableau sur le nombre de chômeurs secourus indique les limites de l'aide (table 3.16).

Table 3.16. – Nombre de chômeurs secourus en 1934 et 1935.

Ville	01/1934	01/1935	07/1935	12/1935
Pont-L'Abbé	157	208	62	86
Brest	117	199	24	42
Carhaix	76	33		
Quimper	52	97	8	45
Penhars	35	75		34
Douarnenez	14	55	16	53
Quimperlé	24	87		90
Morlaix	21	32	14	72

Source : ADF, Conseil Général, 1N167 et 1N169 II.

À l'automne 1936, malgré un chômage encore largement présent, seul s'ouvre à Scaër un fonds de chômage qui secourt dix ménages [1276]. Ces fonds dépendent des finances municipales, aussi certaines mairies préfèrent employer les chômeurs dans des chantiers, en les rémunérant [1277]. À Carhaix, ils travaillent dans une exploitation de silex. En février 1934, un contradicteur communiste intervient pendant un meeting de la SFIO pour dénoncer la faiblesse des sommes qui leur sont versées [1278] : « La municipalité radicale et SFIO paie 12 francs le mètre cube de silex cassé, au lieu de 18 francs antérieurement. De sorte que les chômeurs ne gagnent pas plus de 8 francs en moyenne par jour. Quant à ceux qui ne peuvent pas faire ce travail exténuant, ils ne reçoivent rien du tout. »

En fait les socialistes et les radicaux sont pris au piège. Seules les mairies qu'ils occupent (mais pas toutes) et les mairies communistes viennent en aide aux sans-travail. La municipalité communiste de Concarneau a ainsi voté un budget de 130 000 francs pour agrandir le cimetière en 1935, en y employant des chômeurs [1279].

1276. ADF, Conseil Général, 1N167, 1937 II.

1277. « Cette conception se répand très rapidement et dès 1932, la majorité des municipalités et des groupements de communes pratiquent la solution du travail obligatoire. » Agnès Colnet, *Le mouvement des chômeurs en France, 1930-1934*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 43.

1278. *L'Humanité*, 8 février 1934, article de Paul Valière.

1279. ADF, commissaire spécial de Quimper, 29 décembre 1935.

Les comités de chômeurs Communistes et anarchistes créent dans plusieurs villes des comités de chômeurs souvent efficaces et exerçant des pressions continues sur le maire ; pressions qui ne sont pas toujours sans arrière-pensées politiques. Nous avons souligné plus haut l'importante différence entre le nombre de chômeurs recensés et ceux qui s'inscrivent dans les fonds de chômage quand ils existent. Une partie importante des chômeurs ne fait pas la démarche de l'inscription. La honte de sa qualité de chômeur, le manque de confiance dans l'efficacité des offices de placement, le refus de travailler dans des chantiers municipaux pour ce qui est considéré comme une aumône, ces raisons interviennent à un plus ou moins grand degré pour expliquer les faibles nombres d'inscrits.

Des comités de chômeurs existent de manière régulière à Brest, Pont-L'Abbé et Quimper. Ils interviennent constamment pour que les chômeurs s'inscrivent dans les mairies. De beaux succès démontrent le peu de fiabilité des statistiques : fin février 1932, 400 d'entre eux se rendent à la mairie de Brest sur proposition de Garrigou, membre du PCF et animateur du comité. Cette action porte le total des inscrits de 230 à 630 [1280] ! Une centaine de chômeurs font de même en octobre de l'année suivante avec Tréguer alors que seules 50 personnes s'étaient déclaré ce mois-là [1281]. Ce sont donc les syndicats ouvriers qui y mènent campagne pour l'inscription. Les appels de la CGT et de la CGTU connaissent un certain écho puisqu'ils convainquent 70 personnes de se déclarer en mairie à Morlaix, 80 à Saint-Martin-des-Champs, 70 à Ploujean et 30 à Plourin [1282]. Ces campagnes visent à faire reconnaître par les mairies la nécessité d'ouvrir des fonds de chômage. Nous avons vu que peu d'entre elles cèdent à la pression et même si elles libèrent des crédits, elles ne sont pas toutes prêtes à reconnaître les chômeurs comme tels. L'adjoint au maire de Brest, Lullien, déclare en février 1934 qu'il n'y a plus de chômeurs dans sa ville. Le comité répond par voie d'affiche en citant l'*Ouest-Eclair* du 7 février qui en annonce 100 [1283]. « Cent sont sans argent pour leurs besoins et satisfaire leur "vautour", Monsieur Lullien ! Nos allocations ! » Le PCF, de son côté cherche également à organiser les chômeurs et à les recruter. Paul Valière organise une cellule de chômeurs en 1933 pour Morlaix la région proche où le chômage n'atteint pas l'importance de la situation brestoise ou pont-l'abbiste [1284].

La reconnaissance du statut de chômeur nécessite une bataille de tous les instants. Des frictions se produisent dans les rapports entre comités et municipalités. Les chômeurs brestois envahissent la salle du conseil pendant une réunion l'après-midi du 12 février 1934. Valière et un de ses camarades passent pour l'occasion quelques heures au poste de police. À Pont-L'Abbé, la violence des rapports atteint des sommets inconnus ailleurs. Le chômage approche constamment du seuil critique dans cette région où le bâtiment occupe un nombre très important des salariés [1285]. Très tôt, le Parti communiste aide à la mise en place du comité de chômeurs, dont

1280. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 30 février 1932 et 3 mars 1932.
1281. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 31 octobre 1933.
1282. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 7 janvier 1932.
1283. *L'Humanité*, 11 février 1934.
1284. ADF, 1M224, commissaire spécial de Brest, 29 mars 1933.
1285. L'Union patronale du bâtiment du Sud-Finistère revendique 168 adhérents regroupant 4 000 ouvriers et

Joseph Bellec assume la présidence. Celui-ci permet aux communistes de développer leur audience plus largement qu'auparavant. 600 personnes assistent à l'un des premiers meetings du comité en janvier 1933 et y entendent Valière et Signor [1286]. Pendant deux ans, le comité interpelle sans relâche le maire, Charles Le Bastard. Il lui reproche d'obéir aux ordres du préfet qui lui demande au début de l'été, chaque année, de fermer la caisse de chômage. La personnalité de Joseph Bellec, militant actif du PCF, au caractère réputé violent et emporté [1287], accroît la tension entre Le Bastard et son parti. Deux ans après la naissance du comité, en 1935, un conseil municipal extraordinaire se réunit en mars devant 200 chômeurs. Le maire y explique que 700 000 francs ont été versés à la caisse depuis 1932 et que dans l'année 160 000 francs seront dépensés pour l'aide aux sans-travail ; il indique que la semaine précédente 215 d'entre eux ont touché une allocation. Aucune des villes du département qui a ouvert une caisse de chômage n'a par ailleurs, ajoute le maire, dépensé pour elle plus de 137 000 francs en tout. Le comité qui demande la suppression des 120 jours et une augmentation de 3,50 à 7 francs pour les soutiens de famille se voit répondre que les caisses sont vides. Cependant le conseil vote un vœu pour demander la création d'un fonds national de chômage et l'élargissement de la durée de l'allocation à 180 jours [1288].

Quelques jours plus tard, le comité sort un tract à 10 000 exemplaires pour annoncer une marche sur Quimper [1289]. Cette « marche de la faim » s'inspire de celle de Saint-Nazaire-Nantes en juin 1933 [1290]. Depuis 1933, des marches ont eu lieu également dans le Nord à l'initiative de la CGTU, comme à Nantes et à celle du syndicat CGT des mineurs à l'échelle de quelques départements [1291]. Dans le Finistère, cette pratique est connue depuis quelques années. Une marche a déjà été organisée pendant l'été 1926, lors des grèves dans les ports bigoudens. Les femmes de Lesconil ont organisé une marche sur la préfecture. : « Une foule en cortège accompagna à pied une forte délégation jusqu'à Pont-L'Abbé. Mais là, une partie des manifestants décida d'aller à pied jusqu'à Quimper. [1292] ».

---

employés. Lors de son congrès, à Quimper, en octobre 1925, elle demande à ce que les propriétaires ne soient plus soumis à des loyers encadrés. Les loyers libres fourniraient, selon les patrons, plus de travail l'hiver, « pour permettre aussi à ses membres d'occuper leurs ouvriers pendant cet hiver et le début de l'année prochaine, qui s'annoncent sans grands travaux dans notre région, pour éviter le débauchage qui commence dans les chantiers et que le nombre de chômeurs augmente encore et obliger ainsi les municipalités à renforcer leurs fonds de chômage. » *L'Ouest-Éclair*, 22 octobre 1935.

1286. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 8 janvier 1933.

1287. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 16.

1288. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 30 mars 1935.

1289. Les marches appartiennent « au répertoire historique de l'action collective » Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky, « Les marches en France aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : récurrence et métamorphose d'une démonstration collective », *Le Mouvement Social*, n° 202, jan. 2003, p. 70.

1290. Voir Aremors (collec.) (éd.), *Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1920 à 1939*, Saint-Nazaire, Aremors, 1983, p. 137-139.

1291. M. Pigenet et D. Tartakowsky, « Les marches en France aux XIX^e^ et XX^e^ siècles », *art. cit.*, p. 85.

1292. Arrivée à la préfecture, les femmes refusent de s'en aller tant que les usiniers ne viennent pas négocier. Devant leur volonté inébranlable, le préfet cède et organise une réunion. Les femmes ont marché 30 km pour obtenir cette réunion et repartent le soir, par le petit train en emportant un accord signé par les patrons. C.

Le 7 avril 1935, 200 à 250 chômeurs rejoignent Quimper à pied ; à 11H30 ils sont bloqués par 70 gendarmes, le préfet ayant interdit la marche. Une délégation est cependant reçue à la préfecture ; le soir, de retour à Pont-L'Abbé, une partie des manifestants parcourt les rues de la capitale bigoudène en conspuant le maire de Pont-L'Abbé [1293]. Le maire, malgré tout, ferme la caisse de chômage. La fermeture entraîne une nouvelle manifestation, mais seulement 120 personnes défilent alors en demandant du pain et du travail [1294]. Une dernière manifestation ne rassemble que 100 chômeurs à la fin de l'année [1295]. La dissension entre SFIO et PCF qui émerge sans fard des positions des dirigeants du comité a fini par réduire son influence. D'autant que les rapports entre ces deux partis s'améliorent partout ailleurs, à tel point que même la municipalité communiste du Guilvinec fournit gratuitement du poisson à Le Bastard qui le fait distribuer sous les halles pendant la semaine [1296]. Difficilement mesurable dans son étendue, le chômage l'est encore moins dans ses conséquences sur les luttes sociales. Seule une minorité de sans-travail se mobilise alors que, dans le même temps, les actifs ont de moins en moins recours à l'action et à la grève.

D. Luttes ouvrières, résistance à la crise ?

Au sortir de la guerre, des luttes et des grèves éclatent, parfois avec violence, à Brest. 1919 et 1920 sont deux années de perpétuels conflits qui agitent le Finistère, comme, ponctuellement, le reste du pays [1297]. Même l'autorité militaire est malmenée. Les autorités craignent même un moment qu'un soviet de marins ne se mette en place [1298]. Un second épisode se produit à la mi-juin : des manifestations de marins se déroulent pendant trois jours les 17, 18 et 19, à partir de revendications liées aux permissions et à la solde. Une centaine de marins sortant de leur caserne, parcourant les rues en chantant « l'Internationale », brandissant « une sorte de pavillon rouge [1299] » a de quoi inquiéter la hiérarchie militaire quand les quotidiens, jour après jour, rendent compte de « la lutte contre les bolcheviks [1300] ». D'autant plus que la manifes-

Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 94.

1293. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 8 avril 1935 et Gendarmerie Quimper, 8 avril 1935.

1294. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 5 novembre 1935.

1295. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 1er avril 1936.

1296. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 6 juin 1936.

1297. D. Tartakowsky et M. Pigenet, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit.*, p. 58-61.

1298. 5 civils et 23 marins sont arrêtés. Si l'épisode ne prête pas à une surinterprétation de l'événement, il donne cependant une indication intéressante de l'état d'esprit qui règne dans certains milieux militants. La volonté de mettre en place un soviet n'est effectivement pas flagrante. Il s'agit d'évidence d'un regroupement de militants inspirés par ce qui se passe à ce moment-là en Russie. *Le Courrier du Finistère*, 7 juin 1919 et C. Geslin, « Un soviet à Brest en 1918-1919 ? », *op. cit.*

1299. *La Dépêche de Brest*, 18 juin 1919.

1300. C'est le titre d'une rubrique quotidienne de *La Dépêche de Brest*.

tation se reproduit le lendemain malgré une harangue des marins par le préfet maritime [1301], ainsi que le surlendemain. Le préfet maritime fait même publier dans la presse quotidienne un avis pour rappeler aux marins que la « Place de Brest est sous le régime de l'état de siège et que les marins doivent se conformer strictement aux consignes édictées [1302] ». Ce type de manifestation se produit également à la même période dans quelques autres villes de garnison [1303]. Pendant une brève période, un nouvel état d'esprit s'installe et rend possibles des comportements collectifs impensables auparavant. La puissance du mouvement gréviste qui se développe en ce printemps 1919, comme les « usages minoritaires de la rue [1304] » par les militaires chantant « l'Internationale » procèdent de ce moment éphémère pendant lequel l'appareil d'État hésite à faire preuve de sa force.

Dans le même temps, l'organisation syndicale se reconstruit. La CGT [1305], en sommeil pendant la guerre, reforme ses syndicats, attire à elle une nouvelle génération de militants. La confédération se renforce considérablement. L'essor démarre dès le mitan de la guerre : les effectifs doublent en 1916 puis triplent l'année suivante et doublent à nouveau en 1918, « *Dès cette date, la CGT est plus puissante que jamais* [1306] ». L'organisation double encore ses effectifs en 1919 et atteint un chiffre maximum de près d'1,6 million de cotisants entre juin 1919 et fin mai 1920, selon les calculs de Jean-Louis Robert [1307]. D'autres estimations ont été avancées, mais elles donnent une tendance globalement identique avec 650 000 adhérents en 1918 et 2,2 millions en 1920 [1308].

L'échec de la première vague de grèves, la scission syndicale, avec la création de la CGTU, font refluer la dynamique sociale. La crise économique accentue la régression du nombre des grèves et de l'implantation des deux syndicats. Le mouvement ouvrier organisé connaît ainsi une crise grave avant la réunification et surtout l'épisode des grèves de 1936. Désarmé, atomisé, il a perdu le contact avec les salariés. Pour pouvoir appréhender toute la dimension de ce recul dans le Finistère, nous examinerons tour à tour l'évolution des grèves [1309] et l'histoire syndicale

1301. *La Dépêche de Brest*, 19 juin 1919.

1302. *La Dépêche de Brest*, 21 juin 1919.

1303. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968, op. cit.*, p. 58-59.

1304. *ibid.*, p. 58.

1305. Pour une synthèse sur le CGT, consulter : René Mouriaux, *La CGT*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 251 p. ; Michel Dreyfus, *Histoire de la C.G.T.* Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 408 p.

1306. Nombre de timbres annuels divisés par 10 : 49 549 en 1915, 100 549 en 1916, 295 862 en 1917 et 598 528 en 1918. Jean-Louis Robert, *La scission syndicale de 1921, essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980, p. 159.

1307. Le nombre de timbres divisés par 10 donne 1 229 532 en 1919, 1 613 078 entre le 1er juin 1919 et le 31 mai 1920, 1 333 103 en 1920, 902 332 entre le 1er juin 1920 et le 31 mai 1921 et 699 248 en 1921. La chute est rapide et sévère. *ibid.*, p. 160.

1308. Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 147.

1309. Nous avons utilisé comme source principale la Statistique des grèves publiée annuellement par l'Office du Travail. Tous les chiffres mentionnés dans cette partie en sont issus. Pour consulter les volumes annuels de 1919 à 1933 : `http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32872718z/date`. Cette publication nous permet de connaître pour chaque grève : la corporation ; l'entreprise ; la ville ; le nombre d'établissements touchés par le

de ces années de crise.

Le mouvement général Xavier Vigna a proposé une chronologie des grèves de la sortie de la guerre. Cette période est marquée par une vague puissante de grèves qui touche toute l'Europe. Elle se décompose en trois temps, un premier à partir de la fin de l'année 1916 sur des questions salariales en forme la pente ascendante, avec des grèves en région parisienne en mai 1918 atteignant les 100 000 grévistes. Ces grèves au-delà des questions de salaire se teintent également de préoccupations pacifistes à un moment où l'effort de guerre commence à être perçu comme inégalement réparti. Les années 1919 et le premier semestre de 1920 en forment le deuxième temps et l'acmé en France, mais également dans d'autres pays comme l'Italie. « Dans le contexte international révolutionnaire qui prévaut au lendemain de la guerre, l'effervescence est à son comble », note Gérard Noiriel [1310]. L'explosion sociale impressionne par ses chiffres : entre 1 211 000 grévistes en 1919 et 1 462 000 l'année suivante [1311]. Pourtant, le gouvernement a accordé dès le printemps 1919 la loi sur les conventions collectives en mars et les huit heures en avril, mais l'application de ces concessions fait craindre des baisses de salaire, notamment dans les professions qui travaillent aux pièces.

Dès l'été 1920, le reflux s'amorce dans une situation politique qui s'est retournée, avec la perte des illusions sur une issue révolutionnaire et l'arrivée d'un épisode récessif. Les grèves, d'offensives deviennent défensives et après quelques échecs retentissants [1312], la combativité ouvrière reflue largement et ouvre une longue séquence de décrue tendancielle des grèves [1313]. Il est important de dessiner le cadre général de ces années de sortie de la guerre pour comprendre l'envolée des conflits sociaux dans le département. Nous avons tracé une courbe des grèves (figure 3.5 page 314) qui intègre ces années, cependant l'échelle générée par l'explosion du nombre de grèves en 1919 écrase littéralement les années suivantes. Nous avons donc construit, à l'intérieur du graphique — en médaillon — une seconde courbe n'intégrant pas l'année 1919 afin de bien faire ressortir les fluctuations au cours des années qui suivent.

Différentes phases se dégagent de la série chronologique des grèves par année. En 1919 et 1920, les ouvriers finistériens font preuve d'une forte combativité. 255 entreprises sont touchées par les arrêts de travail la première année, 280 la seconde [1314]. Le mouvement de propagation des grèves de l'année 1919 peut, pour une grande partie d'entre elles, être qualifié de

mouvement ; le nombre des salariés de ces établissements ; le nombre de grévistes ; les dates de début et de fin du conflit ; le chiffre des journées perdues ; les revendications ouvrières et les résultats de l'action.

1310. Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2006, p. 155.

1311. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 71-73.

1312. Une longue grève s'achève dans le textile, après deux mois de lutte, à la mi-octobre par un échec. *ibid.*, p. 76.

1313. Robert Goetz-Girey a calculé le trend de l'indice du nombre de grèves au niveau national. Alors qu'il est positif de 1890 à 1913 ($y = 100 + 15x$), il est négatif entre 1919 et 1935 ($y = 100 - 5,32x$). R. Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, *op. cit.*, p. 78.

1314. La grève qui paralyse une grande partie de l'industrie à Brest le 30 mai 1919 est censée avoir affecté 900 entreprises. Nous n'avons pas intégré ce chiffre qui nous paraît totalement exagéré à celui des 255 entreprises qui ont connu des grèves pendant le reste de l'année. Pour le déroulement des grèves des années 1919-1920, nous nous sommes servi de : Ministère du Travail, Direction du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant l'année 1919*,

concentrique. En effet, à partir de février, les dockers font grève à quatre reprises jusqu'en août. Ancrant, en quelque sorte, le mouvement gréviste dans la durée. Puis au mois de mai et surtout au mois de juin, des pics d'activité gréviste apparaissent quand la grève touche certaines corporations. Ainsi les ouvrières de conserveries entrent dans le mouvement, dans le sud du département du début juin à la mi-juillet. Les villes s'inscrivent dans la dynamique les unes après les autres. Les ouvriers ferblantiers les suivent à Douarnenez du 3 au 6 juin. Les ouvriers de tramways de Brest, Lambézellec et au Conquet agissent de même. Nous pouvons relever une autre caractéristique : l'étalement des grèves dans le temps. Le mouvement décline lentement après les mois de juin-juillet jusqu'à la fin octobre quand 200 ouvriers maçons et menuisiers de Concarneau arrêtent le travail 7 jours. L'année 1919 est la seule avant le Front populaire à connaître autant de grèves. Ces quelques éléments pourront être comparés aux grèves de 1936.

Une ville se distingue dans le département pendant l'année 1919 : Brest. L'agitation sociale y connaît un succès certain. La ville est le théâtre de deux mouvements grévistes aux caractères particuliers par rapport à ce que nous venons d'observer dans le reste du département. Le 30 mai, une très grande partie de la population ouvrière brestoise arrête le travail « dans le but d'intimider le conseil de guerre de Nantes qui devait juger des militants arrêtés à Brest le 5 janvier dernier, pour excitation de militaires à la désobéissance [1315] ». Le nombre d'entreprises touchées par le mouvement serait de 900, avec 15 000 journées de travail perdues, et donc 15 000 grévistes. Ce chiffre est bien évidemment largement exagéré par les services de l'État.

Le second épisode, qui dure quatre semaines à l'automne, atteint un niveau de violence élevé. L'agitation sociale frise même l'émeute [1316]. 450 mécaniciens constructeurs ont cessé le travail le 17 septembre pour réclamer une augmentation de salaire. Le conflit s'enlise semaine après semaine. Des listes de souscription circulent pour apporter une aide financière aux grévistes. Les patrons ne cèdent en rien trois semaines après le début du conflit. Le 8 octobre, toutes les corporations se croisent les bras ; la grève est générale à Brest, excepté la Compagnie du Gaz. Chaque jour, plusieurs milliers de grévistes sillonnent la ville pour empêcher les ouvriers non grévistes de travailler ou interdire le déchargement des bateaux [1317]. Si le 9 tout se passe dans le calme, les 10 et 11 octobre les manifestations dégénèrent. Le 10, deux voitures de police sont renversées, des jets de pierre répondent aux charges des forces de l'ordre. Un coup de révolver est tiré sans atteindre personne. Le lendemain, le même scénario se reproduit. Le préfet maritime, qui a toujours pouvoir de police en vertu de l'état de siège, interdit toute manifestation sur la place publique. La troupe occupe les abords de la Bourse du travail, lieu habi-

Paris, 1922, Imp. Nationale.

1315. Ministère du Travail, Direction du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant l'année 1919*, Paris, 1922, Imp. Nationale, p. 188-189.

1316. La « violence qui, de fait, s'exprime à Paris les premier mai 1919 et 1920 ou lors des grèves de Brest et de Vienne en particulier prend exclusivement pour cible ces agents de l'appareil d'État que sont les forces de l'ordre et évite toute autre incarnation, (fût-elle symbolique) plus centrale. » Danielle Tartakowsky, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », *Cultures & Conflits*, n° 09-10, 1993, URL : `http://conflits.revues.org/215`.

1317. *La Dépêche de Brest*, 12 octobre 1919.

tuel des assemblées générales [1318]. La gendarmerie à cheval charge à plusieurs reprises les manifestants qui par trois fois reforment les rangs pour bousculer la troupe. La dernière charge de la gendarmerie se fait au trot [1319]. L'infanterie est également engagée dans les affrontements. À la fin du conflit, deux ouvriers sont condamnés à de la prison ferme et les mécaniciens finissent par obtenir une partie de leur demande. Le 14, le comité de grève appelle à la reprise. Seuls les métallurgistes voient leur salaire augmenter de la moitié de ce qu'ils souhaitaient. Pour la grande majorité du monde ouvrier brestois, c'est l'échec. La défaite se produit au moment où les premières dissensions apparaissent dans les organisations ouvrières [1320]. Cette grève est la plus violente de l'année en Bretagne [1321]. Il est important de noter que l'habitude des manifestations violentes n'a pas été perdue à Brest même, malgré la guerre. Pourtant, presque quinze années sont passées depuis les manifestations violentes de 1904 et de 1905 [1322]. Un peu plus de quinze ans après les manifestations de 1919, les mêmes scènes se reproduisent à Brest, lors des manifestations contre les décrets-lois de Pierre Laval [1323]. Nous avons là une flambée de grèves qui a été rendue possible dans un cadre national favorable à cette poussée. Brest est la ville qui concentre le plus de manifestations pendant cette période. Danielle Tartakowsky a calculé que la ville a été le théâtre de 10 % des manifestations sur le territoire national, « ces manifestations se concentrent dans les seuls lieux où le rapport des forces l'autorise », ajoute-t-elle [1324].

L'année 1920 prend une autre tournure. L'ambiance générale est beaucoup plus tendue au niveau national [1325]. Alors que le 1er mai devait impulser l'action dans le pays [1326], dans le Finistère la journée est un échec ; les événements du mois d'octobre précédent ne sont sans doute pas étrangers à cet échec. *La Dépêche de Brest* se moque de l'absence de mobilisation : « "Rideaux tirés et portes closes..." Ce fut à peu près ça ce premier mai brestois, mais en moins folâtre [1327] ». Mais le quotidien brestois note tout de même un public assez dense au meeting, le matin. 3 000 personnes y assistent [1328]. Dans le reste du département, la situation n'est pas meilleure : 190 grévistes à Quimper et un cortège de 300 personnes avec une présence importante de cheminots. À Concarneau, les ouvriers n'ont pas arrêté le travail, mais, pour marquer le coup, ils se rendent au travail en cortège et en chansons [1329]. Bref, l'échec est flagrant alors que les journaux locaux annoncent l'échec au niveau national. *La Dépêche de Brest* titre ainsi :

1318. *La Dépêche de Brest*, 13 octobre 1919.

1319. Depuis le 11, quatre escadrons de cavalerie ont été dépêchés sur place pour garder les centres névralgiques comme le Bourse du travail. *L'Ouest-Éclair*, 13 octobre 1919

1320. Voir Sylvie Rocher, *Le mouvement ouvrier à Brest (1914-1923)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1982, 141 p.

1321. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République*, *op. cit.*, p. 543.

1322. G.-M. Thomas, *Brest la rouge*, *op. cit.*, p. 122-142.

1323. Voir la section « La longue lutte contre les décrets-lois » page 451.

1324. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 60.

1325. R. Mouriaux, *La CGT*, *op. cit.*, p. 56-59.

1326. La grève du 1er mai 1920 a été impulsée par les minorités révolutionnaires de la CGT, sans obtenir le soutien franc de la direction confédérale.

1327. *La Dépêche de Brest*, 1er et 2 mai 1920.

1328. Collectif, *La Bretagne au xxe siècle*, *op. cit.*, p. 78.

1329. Aucun mouvement n'est signalé à Morlaix. *La Dépêche de Brest*, 1er et 2 mai 1920.

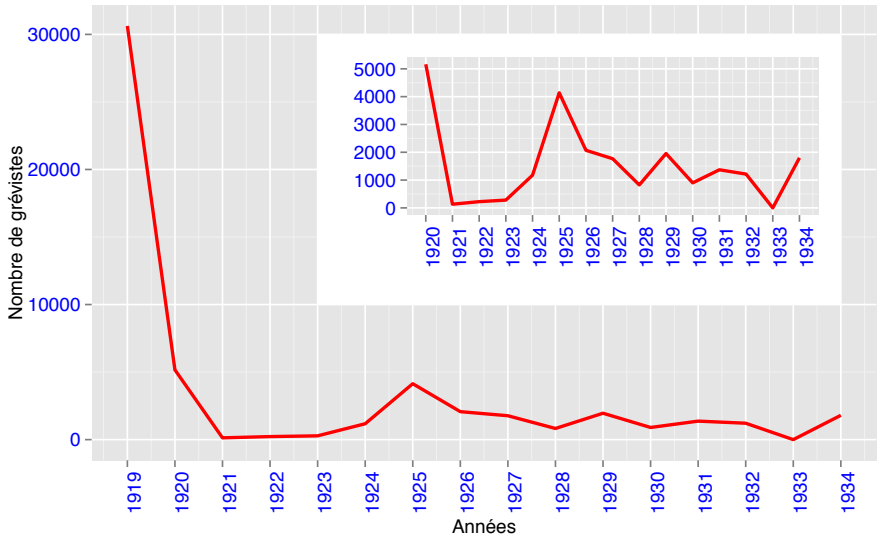

FIGURE 3.5. – Courbe des grèves de 1919 à 1934. Source : Ministère du travail, Direction du travail, *Statistique des grèves*, Paris, Imprimerie nationale, volumes des années 1919 à 1935. et ADF, 10M69.

« À part quelques bagarres à Paris, le 1er mai a été calme. Les cheminots n'ont pas obéi à l'ordre de grève du comité extrémiste [1330] ». La corporation des cheminots qui a engagé un bras de fer avec le gouvernement est en grève depuis un mois. Mais ici, seuls quelques grévistes ont répondu au mot d'ordre : si à Quimper les défections sont nombreuses parmi le personnel roulant, à Brest, les trains circulent normalement jusqu'à Paris. Le réseau secondaire, qui fait ainsi exception, est bloqué à partir de Landerneau [1331]. Sur l'ensemble de l'année, 30 grèves sont répertoriées qui portent presque toutes sur des questions de salaire [1332]. Dans seulement 7 cas, ces grèves aboutissent à un échec. Les militants, accaparés par les batailles internes, les ouvriers refroidis par le résultat des grèves, tout se conjugue pour que les grèves disparaissent pendant les trois années suivantes dans la région brestoise, et plus largement dans l'ensemble du département.

Le reflux est donc brutal en 1921 [1333] : 3 grèves recensées — le chiffre de l'année précédente divisé par dix — qui toutes se terminent par un échec ouvrier alors qu'auparavant les succès et transactions l'emportaient. Signe des temps, le 1er mai 1921 2 000 personnes — un

1330. *Idem*.

1331. *L'Ouest-Éclair*, 2 mai 1920.

1332. Ministère du Travail, Direction du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant l'année 1920*, Paris, 1922, Imp. Nationale.

1333. Alors que les années 1919 et 1920 forment la « seconde vague importante de grèves, plus haute cette fois que toutes les précédentes, [...] de 1920 à 1935, la baisse d'activité est nette et presque irréversible. » Edward SHORTER et Charles TILLY, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 28, n° 4, 1973, p. 867.

FIGURE 3.6. – Grève de Concarneau en 1929. La grève est soutenue par la seule CGTU. Pierre Guéguin assiste à la manifestation. C'est le seul à porter cravate et chapeau. Il s'agit vraisemblablement de la manifestation du 1er mai 1929, en plein cœur de la grève. En effet, les slogans « Vive la CGTU », « Vive les soviets » « Apprentissage payé », « Respectons les 8 heures » ne font pas référence explicitement à la grève. *Coll. Archives municipales de Concarneau.*

tiers en moins que l'année précédente — manifestent à Brest après une réunion publique [1334]. À Quimper un meeting du PC a attiré de 6 à 700 militants [1335], tandis qu'à Douarnenez, 80 à 100 personnes se sont mobilisées [1336]. Jusqu'en 1924, les ouvriers hésitent à reprendre le chemin de l'action (table 3.17 page suivante). L'échec des grèves de l'immédiat après-guerre et la résistance patronale ne les incitent pas à entamer des grèves longues à l'issue plus qu'incertaine : en 1922 : 2 échecs pour 5 revendications ; en 1923 : 6 échecs pour 8 et en 1924 : 9 pour 15. Le patronat a bien intégré le changement dans les rapports de force et les conséquences des divisions dans le mouvement ouvrier. Cette tendance s'infléchit pourtant en 1924. Pour la première fois depuis 4 ans des grèves éclatent à Brest dans la métallurgie (13 grévistes), dans 7 entreprises de couverture (55 grévistes pendant 10 jours) et surtout chez les dockers qui cessent le travail à deux reprises en août et octobre (200 la première fois, 50 la seconde) [1337]. La grève générale de Douarnenez, qui fait la une de la presse nationale pendant quelques semaines, inaugure une période d'agitation ouvrière dans le département. Cette grève marque toute la période de remontée des luttes jusqu'aux grèves de Concarneau de 1929.

1 606 ouvrières sur 2 101 cessent le travail le 20 novembre à Douarnenez et paralysent ainsi l'activité des 25 conserveries [1338]. Meetings, manifestations se succèdent jusqu'à la conclusion de l'accord le 6 janvier 1925. Quelques jours auparavant, le 1er, Daniel Le Flanchec maire communiste, est blessé par balle par un des briseurs de grève appointés par les patrons douarnenistes. Cet attentat les oblige à céder aux exigences des grévistes.

La victoire douarneniste stimule le monde ouvrier [1339] et fait fléchir le patronat : 24 ac-

1334. ADF, 1M249, préfet, 2 mai 1921.
1335. ADF, 1M249, commissaire de police de Quimper, 4 mai 1921.
1336. ADF, 1M249, commissaire de police de Douarnenez, 2 mai 1921.
1337. Ministère du Travail, Direction du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant l'année 1924*, Paris, 1926, Imp. Nationale.
1338. M. LUCAS, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, p. 185.
1339. De plus, la victoire du Cartel des gauches a changé l'atmosphère politique dans le pays, ce qui a pu jouer

cords pour 30 revendications en 1925, 18 l'année suivante pour seulement deux échecs. Les grands ports du sud du département connaissent à leur tour une série de grèves. Les conserveries de Lesconil, Léchiagat et Le Guilvinec sont touchées du 26 juillet au 10 août 1926 avec 630 grévistes [1340]. Les marins-pêcheurs restent à terre à Saint-Guénolé et Penmarc'h du 29 mai au 30 juillet 1927, entraînant le chômage forcé des conserveries [1341]. Les usines de conserve de Concarneau connaissent également une longue grève du 9 avril au 7 mai 1929 avec 577 grévistes [1342]. Entre 1924 et 1932, l'agitation sociale se maintient. La fréquence des grèves dépasse pendant cette période celle des années creuses de 1921 à 1923, le nombre de grévistes ne descend pas au-dessous du millier (table 3.17). Une typologie de ces grèves peut-elle être établie ?

Table 3.17. – Les grèves dans le Finistère entre 1919 et 1934.

Année	Fréquence (f)	Extension (e)	Intensité (i)	Ampleur (e/f)	Durée moyenne (i/e)
1919	255	30 626	82 081	120	3
1920	280	5 164	83 407	18	16
1921	8	132	534	17	4
1922	10	224	3 496	22	16
1923	16	280	2 783	18	10
1924	47	1 176	13 386	25	11
1925	186	4 139	35 892	22	9
1926	111	2 071	9 897	19	5
1927	5	1 769	56 071	354	32
1928	25	825	8 153	33	10
1929	101	1 954	41 395	19	21
1930	20	900	14 667	45	16
1931	117	1 370	7 018	12	5
1932	55	1 215	5 417	22	4
1933	1	840	420	840	420
1934	1	1 800	10 800	1 800	6

Source : ADF et Ministère du travail, Direction du travail, *Statistique des grèves*, Paris, Imprimerie nationale, volumes des années 1919 à 1935.
La *fréquence* représente le nombre de grèves ; l'*extension* : le nombre de grévistes ; l'*intensité* : le nombre de journées perdues. L'indice de l'*ampleur* est obtenu en divisant le nombre de grévistes par le nombre de grèves. Celui de la *durée moyenne* en divisant le nombre de journées perdues par le nombre de grèves. Robert Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, Paris, Sirey, 1963, p. 71.

dans le retournement passager de tendance.

1340. Voir A. Lebel, *Les luttes sociales dans la conserverie et le milieu maritime en 1926 et 1927 sur le littoral Bigouden*, *op. cit*.

1341. A. Lebel, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *op. cit*.

1342. Ministère du Travail, Direction du Travail, *Statistique des grèves survenues pendant l'année 1929.*, Paris, Imp. Nationale.

Le Finistère connaît trois vagues de grèves (figure 3.5 page 314) qui ont comme caractéristique commune de toucher le sud du département et le monde de la mer — marins-pêcheurs et ouvrières des conserveries — après Douarnenez viennent ensuite les ports bigoudens, mouvements que nous avons déjà évoqués, puis Concarneau [1343]. Nous pouvons relever un autre trait commun : la présence de syndicalistes CGTU. Nous avons déjà évoqué l'ensemble de ces grèves et souligné la présence des militants unitaires, comme Charles Tillon ou Lucie Colliard à Douarnenez [1344]. Lors de la grève des marins pêcheurs de la pointe du Pays Bigouden en 1927, les grévistes « désorientés, font appel à Charles Tillon [1345] ». Lors de la grève de Concarneau, Pierre Guéguin ,membre de la CGTU et du PC, prend une place importante dans l'accompagnement de la grève qui touche plusieurs corporations : « Les syndicats de la CGTU [sont] habilement dirigés par Guéguin professeur à l'EPS [école primaire supérieure] de Concarneau, groupant actuellement 350 ouvriers du bâtiment, 200 pêcheurs et environ 1 200 ouvriers et ouvrières des conserveries [1346] ». Cette grève qui a connu une publicité moins importante que celle de Douarnenez a affecté plus fortement le patronat local, mais qu'il y ait eu d'incidents notoires. Si la grève de Douarnenez a entraîné la perte de 8 100 journées de travail, celle de Concarneau double ce chiffre avec 16 896 journées perdues. La grève commence au début du mois d'avril 1929 [1347] et se termine par un compromis le 17 mai [1348].

Les entreprises que touchent les arrêts de travail sont, en moyenne, de petits établissements dont les effectifs oscillent entre 12 et 45 salariés. La faible taille des ateliers et usines concernés ne dénote pas dans le paysage industriel finistérien et explique que la durée moyenne des conflits soit longue. Le patronat des petites unités professe une hargne anti-ouvrière et un refus constant de négocier en l'absence de conflit. Il ne s'y résout que contraint et forcé. Pourtant, à l'exception de 1927, les résultats des grèves sont largement favorables aux ouvriers (table 3.18 page suivante).

Après 1929 s'ouvre une nouvelle et longue période de recul de la combativité ouvrière. La Statistique des grèves ne relève aucune grève en 1933 [1349] et 1935, et seulement une pour 1934. Elle ne prend donc en compte ni les grèves du 12 février 1934 ni celles d'août 1935 à Brest pendant les émeutes ni même les journées ou heures de grève lors de la lutte contre les décrets-lois. Ces grèves — sauf celle de février 1934 — ne concernent pas le secteur privé. Celui-ci courbe le dos entre le 20 juillet 1932, fin d'une grève de deux jours des dockers de Morlaix, et les grèves de début 1936. La crise économique permet aux patrons qui licencient de se dé-

1343. ADF, 10M62, dossier grève de Concarneau.

1344. M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, p. 191.

1345. A. Lebel, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *op. cit.*, p. 344.

1346. ADF, commissaire de police de Concarneau, 30 mai 1929.

1347. ADF, 10M62, commissaire de police de Concarneau, 2 avril 1929.

1348. ADF, 10M62, commissaire de police de Concarneau, 17 mai 1929.

1349. Nous avons pourtant retrouvé un rapport mentionnant une grève d'une demi-journée à la manufacture des tabacs de Morlaix. L'arrêt de travail concerne 840 ouvriers et ouvrières à propos d'une question de régime d'assurance et de retraite. Le mot d'ordre est national. ADF, 10M62, commissaire spécial de Brest, 6 octobre 1933.

Table 3.18. – Résultat des grèves entre 1919 et 1932.

Année	Succès	Transaction	Échec
1919	14	26	7
1920	8	12	10
1921	-	-	3
1922	2	1	2
1923	-	2	6
1924	1	5	9
1925	9	15	6
1926	7	11	2
1927	-	-	4
1928	1	6	1
1929	3	10	8
1930	-	9	3
1931	5	4	2
1932	-	1	1

Source : ADF et Ministère du Travail, Direction du travail, *Statistique des grèves*, Paris, Imprimerie nationale, volumes des années 1919 à 1935.

barrasser en premier lieu des militants, des contestataires. S'y ajoute la peur du chômage qui touche de nombreuses entreprises comme nous l'avons vu. La dynamique du mouvement social s'étouffe sous le poids de ces contraintes. Les mobilisations et grèves déjà faibles, bien que constantes depuis quelques années, n'y résistent pas. Le mouvement syndical subit de plein fouet cette chute de la combativité ouvrière.

Charles Tilly et Edward L. Shorter ont théorisé, dans un article, le déclin progressif de la grève violente en France [1350]. Cette analyse est aujourd'hui remise en cause par Xavier Vigna. Effectivement, la violence réapparaît en France pendant les grèves de 1919 et 1920. L'auteur met cependant en avant, « face à des grèves où la violence est récurrente [1351] », que les autorités restent fermes sans cependant verser dans une violence d'État aveugle. De fait, l'attitude du gouvernement ne pousse pas à la guerre civile, comme en Allemagne ou en Italie. La violence ne se nourrit pas de la violence. Pour autant, nous observons dans le Finistère — et sur toute la période qui précède l'arrivée de la gauche au pouvoir — un usage de la violence qui est un des constituants de la grève. Nous l'avons vu pour les mouvements sociaux dans les ports de pêche, qu'il s'agisse des ouvrières ou des marins-pêcheurs dans la phase qui va de 1924 à 1927. Certes, ces violences sont relatives, mais réelles. Et nous allons aborder, dans un prochain chapitre, sa plus forte expression en août 1935. La grève n'est toujours pas un répertoire d'action

1350. Charles Tilly, « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement Social*, n° 76, juil. 1971, p. 95–118.

1351. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 78.

« routinier et pacifié [1352] ».

Corporations et syndicats dans les grèves Nous avons regroupé les grévistes en 18 groupes professionnels ou corporations. Les marins-pêcheurs figurent dans le tableau simplement pour illustrer l'extension des grèves que connaît ce milieu. La Statistique des grèves fournit uniquement des chiffres globaux et comme leurs grèves touchent plusieurs départements, il ne nous a pas paru possible de les comptabiliser avec les autres. Les marins-pêcheurs exclus, le nombre total des grévistes sur l'ensemble de la période est de 31 579. Quelles corporations ont le plus participé aux arrêts de travail ? Dans un ordre décroissant [1353] : le bâtiment (20,36 % de l'ensemble des grévistes), les travailleurs de l'État (19,48 %), l'alimentation avec les conserveries (18,66 %), les ports et docks (15,02 %), la métallurgie (9,69 %), le livre (6,24 %) (table 3.19).

Table 3.19. – Grèves dans les conserveries entre 1919 et 1934.

Année	Ville	Nombre grévistes	Durée
1919	Douarnenez	500	3 jours en juin
	Quimper	190	20 jours en juin
	Guilvinec	35	un jour en juin
	Concarneau	1 900	10 jours en juillet
1920	Douarnenez	200	7 jours en février
	Plobannalec	90	37 jours en juillet-août
	Douarnenez	300	15 jours en juillet-août
	Audierne et Plouhinec	690	43 jours en septembre-octobre
1923	Concarneau	7	2 jours en mai
1924	Douarnenez	50	4 jours en juillet
		10	6 jours en novembre
		1 606	20 novembre au 6 janvier 1925
1926	Concarneau	80	2 jours en juillet
	Plobannalec, Lesconil et Le Guilvinec	630	14 jours en juillet-août
1927	Saint-Guénolé-Penmarc'h	590	61 jours en juillet-août
1929	Concarneau	577	29 jours en avril-mai
1931	Plonéour-Lanvern	120	2 jours en juin

Source : ADF et Ministère du Travail, Direction du travail, *Statistique des grèves*, Paris, Imprimerie nationale, volumes des années 1919 à 1935.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics arrive en tête des corporations. C'est la branche la plus consommatrice de main-d'œuvre, mais également une des moins concentrées. Rarement un établissement se met en grève seul. Les ouvriers s'arrangent pour engager dans le conflit toute une partie de la corporation d'une même ville. Une majorité de ces grèves entre 1919 et 1933 éclate dans le sud du département (46 grèves dans le sud contre 20 dans le nord).

1352. R. Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, *op. cit.*
1353. La corporation suivante, la chimie, atteint 1,74 %.

Autre caractéristique : le bâtiment et les travaux publics, contrairement aux autres groupes professionnels connaît tous les ans jusqu'en 1933 au moins une grève. Bien que la courbe des grévistes épouse l'évolution générale, les salariés de ce groupe maintiennent une combativité plus élevée que la moyenne dans les dernières années.

L'arsenal avec 5 252 grévistes en 1919 place les travailleurs de l'État en seconde position. À part leur participation à quelques « premier mai », les ouvriers de l'arsenal tournent le dos à l'action pour quinze ans. La division syndicale dans cette entreprise est très forte. La virulence des anathèmes qui s'échangent entre CGT et CGTU éloigne les ouvriers de l'action syndicale. Ce problème ne se pose pas dans les conserveries où la CGTU dirige seule les grandes grèves du Sud-Finistère. Les ouvrières de ces conserveries forment le contingent le plus important des grévistes de l'alimentation. Ce groupe professionnel est touché régulièrement au cours de ces années par les cessations de travail. Ainsi, 222 employés d'épicerie de Brest arrêtent le travail du 20 au 25 mars 1925, réclamant une augmentation de salaire qu'ils obtiennent en partie. 56 ouvriers boulangers brestois agissent de même en octobre 1931, mais ils restent beaucoup plus longtemps sans retourner au travail : 15 jours. Cependant se sont essentiellement les conserveries qui connaissent des conflits.

Autre corporation, les dockers font preuve d'une ténacité qui tranche avec le comportement des autres corps de métier. Malgré des effectifs sur le département bien inférieurs à ceux des conserveries, ils ne sont pas loin derrière en nombre de grévistes. Ce fief des anarcho-syndicalistes suit parfaitement les consignes syndicales, arrêtant le travail aussi bien sûr la question des salaires, de l'embauche syndicale que pour protester contre la guerre en Russie. Pourtant, après 1929, les dockers qui subissent le poids des contraintes comme les autres, n'arrêtent plus le travail. La chute du trafic du port de Brest les contraint à la paix sociale.

Quel rôle ont pu jouer les organisations syndicales pendant toute cette période ? Il semble (faute d'une étude détaillée, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses) que CGTU et syndicats autonomes aient eu à jouer un rôle important dans les conflits. Les grèves des conserveries, du bâtiment, de la métallurgie du Sud-Finistère sont animées par des militants de la CGTU qui, s'ils ne déclenchent pas toujours le mouvement, en prennent très vite la direction [1354]. Pour mieux appréhender la réalité de l'intervention du syndicalisme dans les luttes, nous avons opéré un sondage sur quatre années : 1928, 1929, 1930 et 1931. Les fiches remplies par l'Inspection du travail mentionnent (pas toujours malheureusement) la présence ou non de syndicats (table 3.20 page suivante).

Trois constatations s'imposent :

1 – La CGT n'est présente que dans deux conflits sur 45. Même si une partie ou la totalité des syndicats non classés appartiennent à la CGT, celle-ci serait à égalité avec la CGTU alors qu'elle accueille en son sein bien plus de cotisants que le syndicat unitaire.

2 – La CGTU comme les autonomes prend une part importante dans les conflits de ces quatre

1354. Voir M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.* et Jean Cornec et Josette Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs : de la hutte à la lutte 1886-1980*, Paris, Éditions Clacier Guénaud, 1981, 250 p.

Table 3.20. – Présence syndicale dans les grèves.

	1928	1929	1930	1931
CGT	0	1	1	0
CGTU	0	4	4	2
Autonomes	3	2	0	1
Synd. sans sigle	3	2	3	0
Aucun synd.	2	7	2	8
Total des grèves	8	16	10	11

Source : Source : ADF, 10M61, 10M62 et 10M63.

années. Alors que les autonomes ne sont implantés qu'à Brest, les unitaires ont des bases dans l'ensemble du département. Cette présence des syndicats unitaires dans les grèves révéle la volonté de leurs militants de pousser à l'action les salariés quand cela est possible.

3 – 42 % des grèves se déroulent sans syndicats. Phénomène de méfiance envers les organisations qui ne s'entendent pas entre elles ? Peur de la répression patronale ? Manque de militants qui puissent venir soutenir ces grèves ? Sans doute chacun de ces motifs a dû intervenir. Toujours est-il que ces 42 % éclairent la fragilité de l'implantation syndicale dans les entreprises du secteur privé.

La capacité de réaction du monde du travail peut être élevée. Mais il est nécessaire que certaines conditions soient réunies, notamment l'unité syndicale et une situation internationale qui envoie des signaux mobilisateurs. C'est le cas lors des années immédiates de sortie de la guerre. Les grèves sont toutes offensives, c'est-à-dire que les ouvriers demandent une amélioration de leur situation. Mais très vite, le basculement se fait jusqu'à la crise qui touche l'appareil productif au début des années trente. Dans la première décennie, le niveau des luttes reste bas malgré quelques grèves générales touchant ponctuellement une ville ou une corporation. La mobilisation sociale trop faible s'essouffle et disparaît étranglée par la crise. Les déserts syndicaux ont laissé les salariés seuls face à la grande dépression économique et sociale.

E. Renouveau et crise du syndicalisme

« Les défaites souvent renforcent les divisions, en même temps qu'elles font fuir les derniers arrivants [1355]. » Ce constat, dressé à l'échelle nationale se vérifie également dans le Finistère. Le mouvement des grèves, qui a marqué pendant deux années la sortie de la guerre dans l'ensemble du pays, ne sort pas victorieux de la confrontation avec l'État. De plus, les divisions sont amplifiées par les conséquences du congrès de Tours sur le terrain syndical. La CGT se

1355. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 78.

fracture et perd une partie de ses militants avec la création de la CGTU [1356].

Avec l'enterrement de Victor Pengam, le 5 mars 1920 à Brest [1357], une époque se clôt définitivement : le syndicalisme antimilitariste virulent s'est échoué sur les récifs de « l'Union sacrée ». Pour autant, 15 000 personnes participent à l'enterrement de ce militant, préférant oublier son ralliement à « l'Union sacrée » et son départ à la guerre [1358]. La foule témoigne, par sa présence, d'une empreinte encore très forte dans la population brestoise pour le courant syndicaliste révolutionnaire longtemps incarné, avant la guerre, par ce militant de tendance « libertaire [1359] ». La période qui s'ouvre est marquée par des facteurs extérieurs, au premier rang desquels la révolution bolchevique qui divise profondément un mouvement ouvrier en pleine mutation.

E. 1. Au sortir de la guerre

Avant même la fin de la guerre, l'activité syndicale reprend dans le Finistère alors même que la CGT doit affronter de nombreux défis. En premier lieu, la sortie de la guerre se fait dans une ambiance générale très revendicative face à la question de la vie chère. L'exaspération est d'autant plus forte que les sacrifices ont été importants. Le nombre de grèves qui éclatent en 1919 et 1920 en est la preuve flagrante. La période est tendue : quelle stratégie les dirigeants de la CGT doivent adopter pour répondre à cette montée en puissance du mouvement gréviste ? La révolution bolchevique attise les conflits entre les tenants d'un syndicalisme révolutionnaire et les partisans d'un syndicalisme « wilsonien », pour reprendre de René Mouriaux [1360]. À la fin de l'année 1918, le Comité confédéral national de la CGT ancre la confédération dans un syndicalisme réformiste tout à fait assumé en adoptant un programme revendiquant notamment une politique paritaire et un conseil économique du travail [1361]. Mais la situation internationale — avec la révolution russe comme horizon [1362] — favorise la tendance minoritaire de la CGT qui gagne de plus en plus de terrain grâce son activisme dans les entreprises, alors même qu'un afflux important d'adhérents renforce le poids du syndicat.

Le 3 octobre 1920, le comité central des CSR est constitué. Pierre Monatte en est le secré-

1356. Sur la scission syndicale, voir l'étude statistique : J.-L. Robert, *La scission syndicale de 1921, essai de reconnaissance des formes*, *op. cit.*

1357. *La Dépêche de Brest*, 6 mars 1920.

1358. Victor Pengam, fondateur à 20 ans de la première Jeunesse syndicaliste de France à Brest en 1903, avait été poursuivi, mais pas condamné, pour « excitation de militaires à la désobéissance et à la désertion ». René Lochu, qui n'a pas connu Pengam, préfère aussi évoquer ses actes militants antimilitaristes et passe sous silence le reste. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 109.

1359. Gérard Baal, « Victor Pengam et l'évolution du syndicalisme révolutionnaire à Brest (1904-1914) », *Le Mouvement Social*, n° 82, jan. 1973, p. 59.

1360. Lors de la conférence nationale de décembre 1918, la CGT approuve par une large majorité la politique de Léon Jouhaux et une motion d'accord avec la note du président Wilson en 14 points est adoptée à l'unanimité. R. Mouriaux, *La CGT*, *op. cit.*, p. 53.

1361. *ibid.*, p. 56.

1362. Pour Michel Deryfus, les clivages internationaux deviennent déterminants à partir de l'été 1920. M. Dreyfus, *Histoire de la C.G.T. op. cit.*, p. 113.

taire [1363]. Pierre Monatte participe d'ailleurs à une réunion de la CGT autour de cette question, à Brest, le 19 septembre 1921 [1364]. Les contestataires, malgré l'exclusion de plusieurs CSR dans diverses fédérations, progressent en influence à l'intérieur de la confédération. Le 16e congrès de la CGT se tient en juillet à Lille et se transforme en champ de bataille entre majoritaires — qui obtiennent 53 % des voix sur une motion condamnant les CSR — et les minoritaires [1365]. Bientôt la scission devient inéluctable pour la direction confédérale dont l'influence fléchit fortement [1366]. « La conjoncture était grosse de ce divorce [1367] » entre les partisans de la paix wilsonienne et ceux de la révolution russe, entre politique du compromis ou approfondissement de la lutte sociale. Mais les positions des uns et des autres ne sont pas les seuls points de friction. Dans un article de synthèse, Jean-Louis Robert s'intéresse au profil des militants exclus de la CGT, après l'épisode des CSR. Il souligne les pratiques confédérales « d'évitement des grèves » qui s'opposent, notamment en 1919 et 1920, à celles des fédérations les plus actives pendant la guerre. Au-delà des différences de ces orientations, la césure se renforce de l'opposition des pratiques militantes. En effet, les premiers s'investissent dans le paritarisme — la guerre a renforcé cette tendance — ce qui demande des compétences spécifiques et donc une permanence dans le militantisme. Celui-ci devient plus spécialisé et entraîne une rupture générationnelle avec les militants d'entreprise. « Nous sommes là aux origines d'une différenciation anthropologique des pratiques [1368] ».

Cette opposition entre les deux orientations s'est cristallisée avec la mise en place des comités syndicalistes révolutionnaires (CSR). Dans le Finistère, le comité départemental des CSR est créé en avril 1921 avec Cam, Kerdraon, Cadec et Le Trocquer [1369]. Les minoritaires cherchent ainsi à se structurer au niveau départemental pour peser sur l'Union départementale (UD). En effet, s'ils sont majoritaires dans le syndicat de l'arsenal qui est le cœur syndical dans le département, et à la Bourse du travail de Brest, l'UD est aux mains des majoritaires confédéraux. Puis, petit à petit, le rapport de force interne se modifie. Entre le congrès de Morlaix des 27 et 28 mars 1921 et celui de Brest le 25 septembre suivant, la situation bascule. À Morlaix, les majoritaires confédéraux obtiennent 23 voix contre 19 et 3 abstentions sur le vote du rapport moral, opposé aux thèses des minoritaires et à la IIIe Internationale. Le bureau de l'UD est élu avec 24 voix contre 20. Edmond Le Bris, militant anarchiste qui évolue vers le réformisme, en devient le secrétaire général. Déjà, lors de ce congrès qui réunit 48 syndicats, le nombre d'adhérents est en baisse : il est passé de 6 500 en 1920 à 5 500 [1370]. Six mois plus tard,

1363. Pierre Monatte est un militant syndicaliste révolutionnaire, fondateur en 1909 de *La Vie ouvrière* et en 1925 de *La Révolution prolétarienne*.

1364. Gérard Reynaud, « La CGT dans le Finistère (1921-1935) », *ABPO*, Vol. 102, n° 3, 1995, p. 66.

1365. R. Mouriaux, *La CGT*, *op. cit.*, p. 59.

1366. Sur la scission, consulter Gérard Reynaud, *La CGT dans le Finistère (1921-1935)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1991, 184 p. et Jean-Louis Robert, « 1921 : la scission fondatrice ? », *in* : Pierre Cours-Salies et René Mouriaux (dir.), Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 13–20.

1367. R. Mouriaux, *La CGT*, *op. cit.*, p. 61.

1368. J.-L. Robert, « 1921 : la scission fondatrice ? », *op. cit.*, p. 17.

1369. G. Reynaud, « La CGT dans le Finistère (1921-1935) », *art. cit.*, p. 66.

1370. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 30 mars 1921.

à Brest 36 syndicats sur les 55 de l'UD sont présents : c'est un nouvel indice d'un fort recul de l'organisation. Alors que le dernier Conseil national de la CGT a voté l'exclusion des minoritaires, le congrès de Brest émet deux votes assez éclairants sur le sentiment qui prévaut toujours dans la CGT finistérienne. Lors du premier vote sur les exclusions, les résultats sont très nets : 28 sont contre et 8 pour : la recherche d'unité est encore forte. Par contre, quand Jean Cornec soumet au vote une motion d'approbation des CSR, le vote coupe le congrès en deux : 18 pour et 18 contre [1371]. La minorité a progressé sans acquérir la majorité. Finalement, en septembre 1921 lors d'un congrès départemental extraordinaire, la majorité des syndicats CGT — 23 ou 24 syndicats sur 35 — donne son adhésion à la CGTU [1372]. Jean-Louis Robert a cartographié les différentes séquences de cette scission et a construit de nombreuses cartes à partir des traitements statistiques qu'il a appliqués à l'évolution des forces en présence. Dans ses cartes, le Finistère ressort, dans le Grand Ouest, comme un département de forte implantation des minoritaires avant la scission [1373]. La majorité confédérale finistérienne, réduite à ce moment-là à une dizaine de syndicats, se regroupe dans une CGT fort restreinte. Une époque s'achève ainsi dans la plus grande confusion. S'ouvre alors, pour reprendre l'expression de Georges Lefranc, « la première phase du pluralisme [1374] ».

En mai 1922, Jean Cornec écrit un texte de bilan, publié dans le bulletin du syndicat des instituteurs, de la scission syndicale intervenue quelque temps auparavant. Ce document ne donne que le point de vue des unitaires, mais il nous paraît intéressant d'en citer de larges extraits qui illustrent l'importance du facteur humain et les tensions de l'époque, tout en cadrant historiquement les événements :

> « C'est au début de la guerre que fut rompue cette belle réunion des travailleurs finistériens. Le désarroi gagna le rang des syndiqués à cause de l'attitude "union sacrée" prise par un certain nombre de militants (Jules Le Gall, Pengam [1375] ...). Cette attitude provoqua une vive opposition de la part des jeunes militants. La lutte des tendances devint vive, les effectifs syndicaux fondirent.
>
> Puis, après une période de flottement, le syndicalisme retrouve un renouveau de vie grâce à l'activité du syndicat de l'arsenal. Pour contrecarrer l'attitude union sacrée de quelques militants susnommés, des camarades (Martin, Le Duff, Babouot, Guéna ...) formèrent un groupe d'amis dont l'action fut efficace. Elle provoqua l'adhésion d'un grand nombre de syndicats du Finistère au "Comité de Défense Syndicaliste" créé à Paris dans le but d'enrayer la marche en arrière du syndicalisme [...].
>
> Une propagande pacifiste et révolutionnaire intense fut faite à l'époque par les militants de l'UD. La masse avait confiance en eux et le prouva. Plusieurs grèves pour question de salaire réussirent parfaitement. Il n'est pas inutile de rappeler celle d'avril-mai 1918 où 8 à 9 000 ouvriers et ouvrières cessèrent le travail et ne le reprirent que sur menace de Clémenceau [...]. L'UD, franchement minoritaire, tint son premier congrès d'après-guerre à Quimper en avril 1919. J'y représentais mon

1371. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 26 septembre 1921.

1372. *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs*, n° 33, mai 1922.

1373. Ce que dit Jean-Louis Robert sur les militants majoritaires enclins à des fonctions qui s'institutionnalisent fait écho à ce qu'explique Jean Cornec (voir page suivante) sur un militant minoritaire, René Guéna, un docker qui devient permanent syndical et passe dans le « camp de Jouhaux ». J.-L. Robert, *La scission syndicale de 1921, essai de reconnaissance des formes*, *op. cit.*, p. 99.

1374. Georges Lefranc, *Le syndicalisme en France*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1978, p. 54.

1375. G. Baal, « Victor Pengam et l'évolution du syndicalisme révolutionnaire à Brest (1904-1914) », *art. cit.*

syndicat. Dumoulin — qui évoluait déjà — y représentait la CGT. La belle affirmation révolutionnaire du prolétariat finistérien que fut ce congrès eut dû le retenir sur la pente où il s'était engagé.[...]

L'esprit de notre UD en 1919 et 1920 ne se modifia pas. À Carhaix, en avril 1920, nouvelle affirmation minoritaire (ce mot était déjà courant à l'époque). À remarquer que la CGT ne se fit pas représenter à ce congrès qui rassemblait les délégués de 57 syndicats. Guéna et moi — deux extrémistes — fûmes chargés de rédiger la résolution générale du congrès. L'élection du secrétaire porta Le Bris à la permanence de l'UD. Ce camarade était aussi un extrémiste qui réclamait même la scission quelques mois auparavant. "Nous ne devons plus collaborer, écrivait-il dans le *Finistère Syndicaliste*, avec les Jouhaux et Cie traîtres au syndicalisme." Le choix de notre camarade comme secrétaire de notre UD était donc un geste significatif. [...] Malheureusement, des reniements — qui me surprirent fort — se produisirent. Guéna, mon camarade de tendance dans nos congrès, permanent des dockers et inscrits de Brest, passa brusquement dans le camp Jouhaux où un poste de choix l'attendait : il fut nommé permanent de la subdivision fédérale de l'Atlantique. [...].

Puis ce fut le tour de Le Bris permanent, bon camarade, mais peu vivant. Le Bris s'est laissé aller insensiblement vers ceux pour qui il n'avait autrefois que du mépris. Après avoir hésité longtemps, il s'afficha carrément majoritaire (tout en étant anarchiste) et il passa dans la catégorie des suiveurs des comités confédéraux nationaux.

Ces reniements et quelques autres (parmi les anarchistes) jetèrent le trouble dans le mouvement ouvrier finistérien. L'entrée en ligne d'un autre arriviste (Le Trocquer), se prévalant d'une autre théorie, finit par semer la plus grande confusion dans le mouvement syndical. Ce fut alors le spectacle lamentable du congrès de Morlaix (1921) où les haines déchaînées contre le parti communiste et contre Le Trocquer firent qu'au point de vue des tendances la situation fut plus embrouillée que jamais.

Exclusions : Cependant, tous les camarades étaient d'accord pour s'élever contre les atteintes portées à l'unité ouvrière. À l'unanimité, les délégués à ce congrès de Morlaix se prononcèrent contre les exclusions "d'où qu'elles viennent..."

Quelques mois plus tard, en septembre 1921, au congrès extraordinaire de l'UD, convoqué à Brest pour procéder au remplacement de Le Bris, démissionné par son beau-frère Gourmelon, Martin, etc, j'entendis avec étonnement quelques-uns de ces mêmes délégués se réclamer partisans des exclusions ! Pour faire plaisir à Jouhaux, 10 camarades (je dis 10 camarades et non 10 syndicats) n'acceptèrent pas l'ordre du jour du syndicat de l'enseignement en faveur de l'unité. Celui-ci fut tout de même adopté par 28 voix contre 8 [...].

L'UD donna son adhésion au Congrès unitaire. 23 ou 24 syndicats (sur 35 présents à Brest) y furent représentés [...]. Dans le Finistère, un congrès extraordinaire fut convoqué sur l'ordre du Bureau confédéral qui chargea Le Bris et Guéna de l'organiser. Simple réunion d'une vingtaine d'hommes, la plupart sans mandat de leur organisation [1376]. »

Jean Cornec met en relief la dimension humaine de ces événements. Certains protagonistes ont été profondément marqués par l'expérience de la guerre. Plusieurs militants d'inspiration anarchiste basculent dans la majorité confédérale après cette expérience.

1376. *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs*, n° 33, mai 1922.

E. 2. Une percée unitaire ?

La CGTU, nouvelle organisation syndicale, n'a été que peu étudiée au niveau national, comme le constate Romain Ducoulombier [1377]. Il est important de mesurer comment cette organisation syndicale nouvelle parvient à se développer dans une période qui lui est peu favorable en période de recul de la combativité ouvrière. L'UD CGTU du Finistère tient son premier congrès à Landerneau les 16 et 17 avril 1922. 21 militants y participent [1378]. Sont présentes les unions locales de Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé, les deux groupes de jeunesse syndicale de Brest et Morlaix et 15 syndicats [1379]. La confédération unitaire est, quant à elle, fondée officiellement lors de son 1er congrès à Saint-Étienne, du 25 juin au 1er juillet 1922 [1380]. Au niveau national, « sous la direction de Gaston Monmousseau, la CGTU va s'avérer être un support de propagande et d'action revendicative, un vivier de recrutement militant, mais aussi, avec ses succès et ses limites, un instrument majeur d'implantation d'un parti communiste de masse en France [1381]. »

La CGTU a eu deux atouts pour se développer dans le département : son orientation la rendait plus disponible pour intervenir dans les conflits des ports de la fin des années vingt et elle pouvait bénéficier d'un réseau dense de militants avec le syndicat de l'enseignement [1382]. Mais, dans les deux cas, elle n'arrive pas à profiter de ces opportunités. Dans les premiers temps, l'union départementale continue de se développer [1383]. Les difficultés internes, nationales et locales, finissent cependant par devenir un véritable frein pour la CGTU.

En septembre 1924, le secrétaire de la Fédération des marins unitaire, Jean-Louis Cueff, et Charles Tillon en tournée sur la côte pour y fonder des syndicats, s'arrêtent à Douarnenez. Une cinquante de marins ainsi que des employés municipaux décident sous leur impulsion de se regrouper en sections au sein de la CGTU au cours d'une réunion organisée par Le Flanchec. Tillon en profite pour aider les soudeurs de boîtes et les sardinières à rédiger un cahier de revendications. À peine un mois plus tard, les agitateurs de la CGTU récoltent le fruit de leur travail. La grève démarre dans le port communiste. Tillon y retourne à plusieurs reprises pour

1377. Romain Ducoulombier, *La CGTU, cette inconnue (1)*, URL : `http://anrpaprika.hypotheses.org/837` (visité le 25/10/2013).

1378. ADF, commissaire spécial de Brest, 18 avril 1922.

1379. De Brest : arsenal, coiffeurs, cheminots d'État, municipaux, bâtiment, métallurgie. De Morlaix : boulangers, communaux, industrie, ameublement, voitures et tabac. Landivisiau : cheminots d'État. Quimperlé : bâtiment. Quimper : sous-agents PTT et cuirs et peaux. Le syndicat de l'enseignement est départemental. Par ailleurs, le Finistère a commandé 12 000 timbres entre le 1er janvier 1922 et le 30 avril. L'UD espère donc comptabiliser plus de 1 000 adhérents

1380. `http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_26_-_1922_-_Congres_CGTU_Saint_Etienne.pdf`.

1381. R. Ducoulombier, *La CGTU, cette inconnue (1)*, *op. cit.*

1382. Pour une première approche sur le Syndicat national des instituteurs qui forme la partie la plus importante du syndicat, voir André Kerguillec, *Le Syndicat National des Instituteurs, section du Finistère de ses origines à 1969*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 112 p. Pour une approche du syndicat de l'enseignement au niveau national : François Bernard et al., *Le syndicalisme dans l'enseignement. Histoire de la Fédération de l'enseignement des origines à la réunification de 1935*, Vol. III, Grenoble, IEP, 1966, 351 p.

1383. J.-L. Robert, *La scission syndicale de 1921, essai de reconnaissance des formes*, *op. cit.*, p. 116-117 et carte p. 116.

aider les ouvrières à conquérir de haute lutte leur dignité et en début d'année 1925, les usiniers acceptent une augmentation de salaire. Le résultat de la grève permet de multiplier les sections et les adhérents. Au mois de février 1925, un syndicat CGTU des travailleuses de la conserve et de la broderie est constitué à Pont-L'Abbé et regroupe 70 femmes et 6 hommes [1384]. Quelques jours plus tard, deux autres syndicats sont créés au Guilvinec : un syndicat unitaire des marins-pêcheurs avec 70 adhérents et un syndicat de l'alimentation avec 57 hommes et 250 femmes [1385]. Le syndicaliste unitaire, comme nous l'avons déjà vu (page 316), passe quatre ans sur la côte à intervenir lors des conflits suivants dans les ports. Pourtant les aléas sont nombreux, les résultats incertains [1386]. Le commissaire de police de Concarneau note les déplacements fréquents de Tillon dans sa ville en 1925 et 1926 sans que les résultats de son travail acharné soient des plus probants. Le 2 juin 1925, les statuts du syndicat de l'alimentation et de la conserve sont déposés, mais, « les ouvriers [...] sont toujours réfractaires au syndicat [1387]. » L'osmose entre organisation et ouvriers ne se produit pas toujours en dehors des périodes d'agitation sociale. De fait, c'est en 1929 que ce port connaît un mouvement de grève important qui apporte de nombreux adhérents à la CGTU. Mais dès qu'un mécontentement se dessine, les unitaires bénéficient seuls du travail de préparation qu'ils ont patiemment mené. Quatre ans après la création du syndicat de Concarneau, alors que le relais a été pris sur place par les dirigeants unitaires locaux, la majorité des ouvrières de la conserverie rentrent dans ses rangs. Le Sud-Finistère prend ainsi une place prépondérante entre 1925 et 1930 dans l'union départementale. Cette percée dans les milieux de la côte industrielle et maritime est à mettre au bénéfice de l'envoi sur place des permanents qui viennent régulièrement visiter les ports jusqu'au début des années trente [1388]. La CGT qui ne détache pas de militants professionnels ne s'implante pas dans les ports. Peut-être par choix organisationnel, ou par manque de militants motivés. Véritable terre de mission pour le syndicaliste qui veut construire des structures durables, la côte exige des militants pugnaces, de ces révolutionnaires professionnels prêts à tout sacrifier à la cause ouvrière. Ce type de convictions se retrouve beaucoup plus à l'intérieur de la CGTU que chez les confédérés. Grâce à cette richesse humaine, le développement des unitaires devient une réalité entre 1925 et 1930 dans les ports du sud du département. Mais ce retournement de tendance n'est que provisoire.

La situation de l'union départementale n'était guère brillante avant la grève de Douarne-

1384. L'appellation du syndicat peut surprendre, mais elle s'explique par le fait que les salariées travaillent en saison à la mise en conserve des haricots verts et des petits pois et, en période de chômage, font de la broderie. ADF, 1M239, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 13 février 1925.

1385. ADF, 1M239, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 28 février 1925.

1386. C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit*., p. 64-68.

1387. ADF, 1M141, commissaire de police de Concarneau, 8 juin 1925.

1388. Paul Valière, membre du Comité central du PC entre 1926 et 1929 et militant de la CGTU, s'installe lui aussi à Douarnenez en 1932 pendant deux ans puis retourne à Brest. Cette pratique, qui a duré une dizaine d'années s'éteint alors. ADF, 1M244, commissaire de police de Douarnenez, 3 mars 1934. Ce militant au passé militant déjà imposant joue en août 1935 un rôle de premier plan lors des émeutes. Voir Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule, notice : « Valière Paul », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

nez. La chute des effectifs a été importante en deux années : au premier trimestre 1924, l'UD CGTU ne regroupe plus que 1 479 syndiqués pour 14 790 timbres distribués [1389]. Au-delà des suites de l'échec des grèves de 1919 et 1920, la situation interne explique en partie l'état squelettique de l'organisation unitaire. En premier lieu, le sectarisme de certains militants rend l'ambiance lourde dans l'organisation. En mars 1923, un meeting doit permettre de lancer la CGT à l'arsenal. Les unitaires emportés par Kerdraon essaient sans succès de s'emparer du bureau et lorsque la réunion commence, couvrent par des cris et des injures la voix des orateurs. René Martin fait cesser le charivari en expliquant aux perturbateurs « que les conséquences en rejailliraient sur leur syndicat tant décrié [1390] ».

Entre 1922 et 1932, la bataille ne connaît aucune trêve entre les militants communistes et les minoritaires. René Martin démissionne de son poste de secrétaire général à la fin de 1924. Théophile Kerdraon prend sa place. Un exemple parmi d'autres des méthodes utilisées pour obtenir le contrôle de l'Union départementale : la confédération unitaire, à la demande de Kerdraon semble-t-il, envoie un orateur de la majorité confédérale faire une tournée de propagande sans en avertir le secrétaire de l'UD au début de l'année 1924 [1391]. Le congrès de l'UD d'avril n'accepte pas que la fraction communiste agisse dans son dos et condamne par 9 voix contre 2 ces tentatives de déstabilisation [1392].

Dès sa création, l'UD CGTU n'arrive pas à garder une équipe dirigeante stable. Son premier secrétaire, Le Trocquer, se révèle être un informateur de Coudurier, patron de *La Dépêche de Brest*. Ce personnage de roman disparaît, après quelques péripéties, de Brest [1393]. René Martin, militant libertaire, le remplace en mars 1922 pour quitter la CGTU en fin 1924 et se « réfugier [1394] » dans l'autonomie. Pierre Gouzien, le secrétaire des communaux brestois, lui aussi de tendance anarcho-syndicaliste, prend sa place au congrès d'avril 1923. Les partisans de Joseph Lartigue [1395], encore majoritaires à l'UD, élisent comme secrétaire Louis Brizec, des Tabacs de Morlaix, qui, bien que communiste, n'approuve pas les orientations de la majorité confédérale [1396]. Lors d'une réunion de l'UD, après cette élection, les partisans de la motion Semart cherchent à reconquérir le poste de secrétaire départemental. La Bourse du travail unitaire de Douarnenez souhaite que les votes au congrès soient proportionnels au nombre

1389. ADF, 1M249, préfet, 26 avril 1924.
1390. ADF, 1M238, commissaire spécial de Brest, 25 mai 1923.
1391. ADF, 1M249, préfet, 26 avril 1924.
1392. ADF, 1M249, commissaire spécial de Brest, 24 avril 1924.
1393. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 193 et J. Cornec et J. Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs*, *op. cit.*, p. 146-150
1394. Pour reprendre une expression du rapport moral du congrès de l'UD CGTU de Morlaix d'avril 1925 à l'encontre des militants ayant opté pour l'autonomie. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 16 avril 1925.
1395. Joseph Lartigue, dirigeant de la Fédération postale unitaire entre 1922 et 1924 est l'animateur de la tendance syndicaliste révolutionnaire au niveau national dans la CGTU. Les partisans de cette orientation sont majoritaires dans le Finistère, au bureau de l'UD CGTU en fin d'année 1924. Cette motion s'est opposée, en vain, à une motion des communistes présentées par Pierre Sémard au Comité confédéral national de la CGTU de juillet 1923. Voir la notice : « Lartigue Joseph », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.
1396. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 9 mars et 16 avril 1925.

d'adhérents des syndicats. Jean Cornec, trésorier de l'UD, se positionne contre cette proposition et menace de faire la même chose pour le vote des sections cantonales du syndicat des enseignants, favorable à la motion Lartigue. Le syndicat de la conserve s'est beaucoup étoffé et regroupe 2 000 adhérents [1397]. L'apport des voix des nouveaux syndicats du Sud et en particulier de ceux de Douarnenez entraînent l'éviction de Brizec et son remplacement par Théo Kerdraon à la tête de l'UD, quelques semaines plus tard, lors du congrès d' avril 1925 [1398].

La vague d'adhésions déclenchée après les grèves du Sud-Finistère a donc permis aux communistes de s'assurer la direction réelle de l'UD. Ils la gardent jusqu'à la réunification. Pourtant, la bataille entre tendances continue de plus belle. Après le départ d'une grande partie des anarcho-syndicalistes, les principaux opposants sont les enseignants dirigés par les Cornec et Allot. Ils sont d'autant plus gênants pour la direction de l'UD que leur syndicat, avec plus de 500 adhérents, représente une force incontournable. De plus, contrairement aux autres syndicats de fonctionnaires, les instituteurs unitaires défendent avec vigueur une ligne revendicative ne prêtant pas le flanc à une critique de gauche sérieuse. Un moment minoritaires à la suite des adhésions des ports, ils reprennent de l'importance au fur et à mesure que les sections syndicales de la côte s'étiolent. Mais la raison principale de la rupture et du départ de la grande majorité des enseignants tient principalement aux problèmes qui surgissent dans la confédération après le congrès de Magic City où la fraction communiste a poussé le plus loin possible pour s'assurer de l'orientation de la CGTU et de son allégeance au parti communiste [1399]. Jean Cornec s'en explique dans un article de *La Révolution Prolétarienne* :

> « Magic City est venu qui a tout anéanti. Dans un syndicat comme celui de l'Enseignement du Finistère, la répercussion du vote contre l'unité a été terrible. Pouvait-il en être autrement ? Voilà un syndicat unitaire d'environ 600 membres — les uns communistes, les autres socialistes, la plupart sans parti — qui, malgré de vives luttes de tendances, formait un bloc solide dressé contre l'administration et la bourgeoisie, bloc cimenté par la volonté de réaliser l'unité syndicale. Brutalement, la CGTU déclare : "Jamais l'unité par un congrès de fusion ! L'unité oui, mais par la lutte contre les chefs socialistes et les minoritaires." C'est à dire contre une fraction très importante de nos adhérents. Dès lors, l'unité de notre groupement était rompue [1400]. »

En septembre 1931, les trois quarts des syndiqués passent à la CGT. Un petit syndicat unitaire se maintient malgré tout avec comme secrétaire Daniel, de la minorité confédérale [1401]. C'est un coup dur pour la CGTU qui voit partir un fort contingent de militants dévoués. Les conséquences de l'orientation de la CGTU sont extrêmement graves au-delà des rangs du syndicat des enseignants. Jean Cornec donne des chiffres impressionnants pour la 16e Union régionale qui comprend le Finistère et le Mobihan : en 1926, 40 592 timbres avaient été payés,

1397. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 9 mars 1925.

1398. ADF, 1M249, commissaire spécial de Brest, 16 avril 1925.

1399. Le 6e congrès national de la CGTU s'est tenu à Paris, salle Magic City, du 8 au 14 novembre 1931.

1400. *La Révolution Prolétarienne*, n° 126, avril 1932, p. 13.

1401. Le bureau fédéral de la fédération unitaire a beau avoir envoyé des tracts aux syndiqués du département et participé aux assemblées générales pour empêcher un départ massif, mais le choix des dirigeants départementaux du syndicat est partagé par une très grande majorité des syndiqués. F. Bernard et al., *Le syndicalisme dans l'enseignement. Histoire de la Fédération de l'enseignement des origines à la réunification de 1935*, *op. cit*., p. 182.

en 1931 le chiffre est de 16 480. « En 1929, il y avait 48 syndicats. En 1931, à peine 30 syndicats sont debout et encore leur vie est peu brillante [1402]. »

La CGT bénéficie doublement de cette crise [1403]. Elle veut prouver que l'unité la plus efficace est encore l'adhésion pure et simple à sa centrale. L'argument porte. Daoulas, ancien secrétaire du syndicat unitaire de l'arsenal, intervient une dernière fois en janvier 1932 pendant une réunion pour critiquer le congrès confédéral : « Ce congrès, dit-il, au cours duquel les quelques camarades minoritaires présents furent littéralement insultés, a écœuré de nombreux unitaires qui sont aussitôt retournés à la CGT en vue de réaliser la véritable unité syndicale [1404]. » Quelques jours après cette réunion, Daoulas adhère au syndicat confédéré de l'arsenal. Il avait présenté à la mi-novembre la « motion des 22 » à une réunion du bureau CGTU de l'arsenal. Celle-ci ayant été adoptée, Daoulas avait pris le secrétariat du syndicat. Mais, à la réunion suivante, un représentant fédéral était descendu à Brest pour contrer cette prise de position. Ayant battu le rappel des militants favorables à la majorité confédérale, il avait pu mettre Daoulas en minorité [1405]. C'est sans doute cette reprise en main qui achève d'éloigner l'ancien secrétaire.

Ces départs créent une ambiance suffisamment favorable à la CGT pour qu'elle apparaisse vraiment comme l'organisation unitaire à peu de frais. Cela lui permet d'opérer une manœuvre chez les cheminots brestois. À la mi-janvier 1932, le secrétaire du syndicat des cheminots brestois confédérés, Belin, crée un syndicat unifié. Le syndicat unitaire se maintient malgré tout, mais l'opération connaît un succès suffisant pour que Berthelot le porte en exemple au congrès de l'UD CGT qui se tient en mars [1406].

Après avoir surmonté la crise de la scission, la CGTU a connu quelques années de développement dans le département. Sachant se lier à une population ouvrière surexploitée, elle l'a accompagné avec ses revendications concrètes et obtenu des avancées tangibles. Cette capacité à gérer des luttes lui a servi en retour à construire son organisation. Pourtant, rien n'était acquis définitivement. Une fois la vague de grèves du Sud-Finistère retombée, les ouvrières et les marins ont quitté l'organisation. Ce phénomène s'est accentué avec l'arrivée de la crise économique qui démultiplie les difficultés structurelles de l'industrie de la conserve. La perte d'influence des unitaires coïncide avec les difficultés dont est responsable leur orientation politique.

Les structures de la CGTU se sont transformées, au milieu des années vingt, sous l'impulsion des majoritaires confédéraux. En mai 1925, le congrès de l'UD CGTU décide, malgré l'opposition de plusieurs syndicats dont celui de l'enseignement, de dissoudre l'UD pour former la 16e union régionale, incluant le Finistère, le Morbihan et la partie trégoroise des Côtes-du-

1402. *La Révolution Prolétarienne*, n° 126, avril 1932, p. 19.

1403. René Mouriaux analyse ainsi cette période de crise : « Les unitaires auront gagné en homogénéité et la régression des effectifs s'arrêtera vers 1930 ». Ce n'est pas ce que nous pouvons observer dans le département. Si l'homogénéisation est effective, le coût est prohibitif pour l'organisation. R. Mouriaux, *La CGT*, *op. cit.*, p. 66.

1404. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 12 janvier 1932.

1405. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 16 novembre 1931 et 17 décembre 1931.

1406. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 23 janvier 1932 et 23 mars 1932.

Nord [1407]. Au moment où le PCF inaugure une nouvelle politique d'organisation territoriale dans le cadre de la bolchevisation du parti et crée en début 1925 27 régions [1408], les minoritaires de la CGTU ne peuvent que faire le lien avec ce qui se passe dans le syndicat. La création de la 16e région des syndicats unitaires de la région de Brest suit de peu la mise en place de la 16e région brestoise du PCF (qui, elle, inclut Finistère et Côtes du Nord). Au-delà de l'accentuation des liens avec le PCF que ces restructurations simultanées impliquent, se pose le problème de l'efficacité de la nouvelle organisation, de sa capacité à coller aux réalités sociales et améliorer le fonctionnement et la vie des syndicats unitaires.

L'augmentation des distances, à un moment où les transports sont difficiles, crée incontestablement un handicap. La première réunion de la direction de la nouvelle structure ne peut avoir lieu que quatre mois après le congrès [1409]. Les permanents de la région, Théo Kerdraon et Charles Tillon, éprouvent les plus grandes difficultés à faire rentrer les cotisations des sections et à organiser des tournées de propagande. De plus, le découpage territorial ne correspond pas à la réalité industrielle et sociale, à l'histoire du mouvement ouvrier. La suppression des petits syndicats et leur regroupement en gros syndicats régionaux se heurte, y compris dans ces trois secteurs, à des problèmes d'animation de l'activité syndicale quotidienne.

Le problème de la perte d'influence est d'autant plus grave pour la CGTU qu'il touche des militants de la première heure : Cornec avait défendu les CSR au congrès de l'UD de 1921, Daoulas avait animé une mobilisation en septembre 1930. Ces départs privent la CGTU de cadres formés et compétents et réduisent de plus en plus la prise des responsabilités aux seuls militants communistes. La CGT, avec à sa tête Berthelot, reprend ainsi l'initiative ; non sur le terrain des luttes où son organisation a été manifestement plus timorée, mais sur celui de l'unité. La question de l'unité qui agitait le mouvement ouvrier depuis la scission prend une ampleur considérable à l'aube des années trente, comme nous le verrons. La CGTU n'aborde pas cette période dans de bonnes conditions. Trop marquée par les coups qu'elle vient de subir, elle perd, avec la chute brutale, puis la disparition des grèves entre 1930 et 1936, le seul terrain qui lui était favorable : celui de l'action. Le repli de la CGTU traduit l'état de crise qu'elle ne parvient pas à dépasser, malgré sa remontée temporaire de la fin des années vingt. Le syndicat de l'arsenal connaît une évolution chaotique passant ainsi de 180 membres en 1927 à 500 à la fin de l'année 1929, pour tomber en 1931 à 120 adhérents [1410]. L'année suivante les chiffres sont identiques pour la CGTU, mais les rapports de force ont évolué : la CGT est toujours en tête avec 900 adhérents, la CFTC est maintenant seconde avec 300 adhérents et la CGTU ne syndique plus que 120 ouvriers [1411].L'union départementale unitaire subit une évolution identique et stagne dans les dernières années précédant le Front populaire autour du millier d'adhérents.

1407. *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs*, n° 77, novembre 1926.
1408. J. Girault, « L'implantation du PCF entre les deux guerres », *op. cit.*, p. 84-85.
1409. *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs*, n° 77, novembre 1926.
1410. A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 55 et ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest 12 janvier 1932.
1411. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 3 octobre 1932.

Biographie 6 – Charles Berthelot

Charles Berthelot. Secrétaire départemental de la CGT. Né à Lorient (Morbihan) le 29 janvier 1892. Mort en déportation le 17 avril 1945.

Ouvrier chaudronnier à l'Arsenal de Brest. Il adhère à la CGT de l'arsenal et en devient le secrétaire général en 1920 une première fois, puis en 1923. Il réussit après la scission à faire de la CGT le premier syndicat à l'arsenal pour toute la période. C'est un militant de tendance anarcho-syndicaliste qui évolue vers le réformisme.
Il est élu secrétaire de l'UD CGT en décembre 1935 jusqu'en 1939. Au moment du Front populaire, il intervient lors des conflits pour favoriser la conciliation.
Pendant la Seconde Guerre mondiale, Charles Berthelot assure à Brest la liaison avec le mouvement de résistance Libé-Nord. Il est arrêté en mars 1944 et incarcéré à la prison de Pontaniou, à Brest. Il meurt en déportation au camp de Schildau le 17 avril 1945.

Source : Jean Maitron et Georges-Michel Thomas, notice : « Berthelot Charles », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

E. 3. La CGT renforcée

Les syndicalistes confédérés se réunissent une première fois pour organiser à Brest une nouvelle bourse du travail, le 23 février 1922. Edmond Le Bris, le futur secrétaire de l'UD CGT y fait le point de la scission. Sur 44 organisations affiliées à l'ancienne UD, 30 ont choisi le camp confédéré : 10 à Brest, 10 à Morlaix et 10 dans le Sud-Finistère [1412]. Le bilan de la scission n'est à priori pourtant pas si favorable que cela pour les confédérés : le congrès de l'UD CGTU qui se tient en avril rassemble 15 syndicats dont celui de l'arsenal de Brest entièrement contrôlé par les unitaires et celui des instituteurs où se retrouve la majorité des syndiqués d'avant la scission [1413]. La perte d'influence des confédérés leur est grandement dommageable dans ces deux secteurs stratégiques pour le mouvement syndical finistérien. Très vite ils réagissent. Une tournée de propagande est organisée en avril 1922, sous la responsabilité d'Edmond Le Bris et René Guéna, et entraîne quelques résultats : sur 16 000 timbres achetés par l'UD, 14 000 ont été vendus, ce qui donne 1 400 adhérents [1414]. À ce moment précis, les deux UD ont quasiment le même nombre d'adhérents [1415]. Cependant, c'est à l'arsenal que se joue la suprématie syndicale dans le département.

Sous l'impulsion de Berthelot un syndicat confédéré apparaît à l'arsenal de Brest en 1923. Profitant des erreurs de la CGTU, la CGT devient rapidement la plus forte organisation syn-

1412. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 24 février 1922.
1413. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest 27 janvier 1922 et 18 avril 1922.
1414. ADF, 1M249, commissaire spécial de Brest, 25 avril 1922.
1415. L'autorité préfectorale donne un chiffre précis pour la CGTU : 1 232 syndiqués et 14 790 timbres distribués. ADF, 1M249, préfet, 26 avril 1922.

dicale et le reste jusqu'à la réunification [1416]. Les instituteurs reviennent eux à la CGT en 1932. La réaction ouvrière face à la scission est incontestablement celle du repli sur soi, de la désertion. Les chiffres d'adhérents déjà cités ne laissent aucun doute sur les conséquences de cette déchirure. Reprenons justement l'exemple de l'arsenal qui bénéficie d'un suivi particulier de la part du commissaire spécial de Brest. Celui-ci rédige en février 1922 un historique des syndicats de l'arsenal de 1900 à 1922. Seuls nous intéressent les chiffres de la période la plus récente (table 3.21). Le syndicat ne retrouve pas le nombre de cotisants d'avant-guerre. La tendance générale se trouve ici confirmée. Le commissaire spécial semble avoir un accès direct aux registres de la trésorerie du syndicat : le chiffrage évolue même en cours d'année. Ces mouvements révèlent une forte réactivité des adhérents. Le degré de violence du débat dans les syndicats influence directement la reprise des cartes. À l'arsenal la répercussion des menées sectaires et sonores de militants comme Kerdraon s'est rapidement fait sentir [1417]. La cotisation, qui est versée le jour de la paie, est — ou n'est pas — renouvelée suivant l'attitude immédiate du syndicat. Une situation de combativité ouvrière, comme celle des années 1919 et 1920, nourrit ainsi un flux important de renouvellement des cotisations.

Table 3.21. – Implantation de la CGT de 1914 à 1922 à l'arsenal.

Année	Nombre d'ouvriers	Nombre de syndiqués	Nombre de cotisants	% Taux de cotisants	Secrétaire
1914	7 528	1 500/600	1 200/400	15,94/5,31	Thoraval
1915	5 885	900	300	5,10	Guyader
1916	6 518	400	250	3,84	Salaun M.
1917	9 060	500 puis 3 000 fin juillet et 2000 fin 1917	250/300	2,76/3,31	Salaun M.
1918	10 221	2 500 à 800	2 200	21,52	Capitaine
1919	8 471	500 à 1 000	400 à 900	4,72/11,80	Cadec
1920	8 309	1 200 à 600	1 000 à 250	12,04/3,01	Berthelot
1921	6 801	650	350 en fin d'année	5,15	Kerdraon
1922	6 259	500	300	4,79	Cadec

Source : ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 4 février 1922.

Pourtant, cette situation ne se répète pas dans toutes les entreprises. À la Poudrerie de

1416. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 17 mai 1926 : En 1926, sur 5 285 ouvriers de l'État, 220 ont leur carte à la CGTU (100 cotisants), 1 400 à la CGT (1 200 cotisants) et 100 à la CFTC (100 cotisants).

1417. Eugène Kerbaul qui en a écrit une notice biographique le désigne comme un des plus importants militants des années 20 et 30 dans le Finistère. Pour autant, il en critique assez sévèrement le caractère en ces termes : « Kerdraon, à côté de beaucoup de qualités, possédait un défaut, le sectarisme, hérité d'un vieux fonds anarcho-syndicaliste. Il s'opposa souvent à d'autres militants communistes plus larges d'idées. » Ce genre de remarque est très rare dans les écrits de Kerbaul quand il parle de militants communistes. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 131.

Pont-de-Buis, les effectifs syndiqués passent de 83 en 1920 à 210 en 1921 et 200 en 1922 [1418]. Le léger tassement de la dernière année n'est en rien comparable à celui de l'exemple précédent. La très grande taille de l'établissement rend difficile la gestion au quotidien des affaires syndicales. Cependant, l'explication est à chercher ailleurs. L'arsenal est stratégique pour le syndicalisme dans le département. C'est la lutte pour la direction entre majoritaires et minoritaires confédéraux qui provoque une période de trouble propre à éloigner les ouvriers. Après la scission, le syndicat CGT de l'arsenal parvient assez rapidement à approcher du millier d'adhérents et le dépasse même en 1926. Un recensement est fait par les services de police en mai 1926. La CGT se voit attribuer 1 200 cotisants, la CGTU 220 et la CFTC 100 [1419]. Ici l'avantage a largement tourné en faveur des militants de la CGT. Ce n'est pas le cas dans toutes les corporations : chez les marins-pêcheurs, seul subsiste le syndicat CGT de Brest avec 220 adhérents [1420]. Le travail des unitaires dans les ports du sud a été, de ce point de vue, efficace.

Les partisans de la CGTU ont cherché partout à faire passer leur syndicat dans le camp unitaire. Cependant, ce n'est pas une règle absolue : comme lors du vote pour la réélection du bureau syndical à la poudrerie de Pont-de-Buis en mars 1922 quand ils sont largement minoritaires. Ils ne créent pas de conflits ouverts et restent à la CGT [1421]. Cas original, celui de la Poudrerie du Moulin Blanc : ce syndicat ne quitte pas la CGT et pourtant son secrétaire, Jean Autret, en accord avec le PCF, décide de rester à sa tête [1422]. Ici aussi, la baisse de syndicalisation est restée minime. La CGT résiste bien — ou se reconstitue rapidement — chez les travailleurs de l'État, et passe plus facilement que la CGTU le cap difficile du début des années trente [1423]. Son implantation qui est bien meilleure dès le départ lui a permis de sauvegarder ses bases. La situation est plus nuancée chez les cheminots où les unitaires conservent une bonne audience (table 3.22 page suivante), si l'on examine la syndicalisation en 1927. Les grèves de 1920 et le ressentiment d'une partie des militants contre la stratégie de la confédération sont certainement des éléments d'explication.

Son implantation chez les salariés du réseau breton mise à part, la CGT est partout minoritaire. Dans le secteur privé, la syndicalisation est bien sûr difficile. La CGT s'implante à l'usine Dior de Landerneau après un conflit, 115 salariés sur 120 y adhèrent. Mais, une fois le conflit oublié, la section disparaît [1424]. Une étude statistique reste à faire pour analyser l'implantation de la CGT pendant ces quelques années, mais il semble qu'elle parvient moins bien que la CGTU à organiser les salariés du secteur privé. Beaucoup de syndicats se créent autour des grèves ; les confédérés y sont peu mêlés et quand ils y participent, ces grèves n'ont pas les

1418. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 2 août 1922.

1419. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 17 mai 1926.

1420. Ronan Viaud, *Le syndicalisme maritime français : les organisations, les hommes, les luttes (1890-1950)*, Rennes, PUR, 2005, p. 93.

1421. 160 à 186 cotisants sur 190 reconduisent l'ancienne direction. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 29 mars 1922.

1422. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 11.

1423. Autre exemple, la Manufacture des tabacs à Morlaix : 650 à la CGT contre 80 à la CGTU en 1933. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 22 décembre 1933.

1424. ADF, 1M240, commissaire spécial de Brest, 5 août 1930.

Table 3.22. – Implantation des syndicats chez les cheminots en 1927.

Gare	Effectifs	CGT	CGTU	CFTC	Autonomes
Brest	485	20	170	20	-
Landerneau	100	formation	50	formation	-
Morlaix	214	60	100	-	-
St-Pol	50	-	20	-	-
Quimper	n.c.	100	100	50	50
Carhaix	n.c.	600	-	-	-

Source : ADF, 1M240, commissaire spécial de Brest, 29 août 1927.

répercussions qu'ont pu connaître celles animées par les unitaires dans le sud du département.

Pourtant l'UD confédérée développe son activité. La participation des sections syndicales à ses congrès le laisse clairement apparaître. Avant la scission, en mars et septembre 1921, respectivement 48 puis 36 syndicats assistaient aux travaux du congrès. Ils ne sont plus que 12 en avril 1923, leur nombre remonte à 30 en juin 1927 et à 42 en mars 1932 [1425]. L'explication de ce développement est à chercher sans doute en partie dans une meilleure ambiance interne que chez les unitaires. Les conflits entre militants défendant des orientations différentes y sont feutrés ou inexistants. De toute manière, Jacques Damoy — il devient en 1934, secrétaire de l'UD CGT — puis Charles Berthelot ne sont pas contestés. Si ce n'est par Jean Autret qui à chaque congrès fait voter son syndicat de la poudrerie du Moulin Blanc contre les rapports présentés par la direction de l'UD. Quand ils adhèrent à la CGT, les instituteurs ex-unitaires joignent régulièrement leurs voix à celle du syndicat dirigé par Autret [1426].

Une des principales différences entre CGTU et CGT est leur approche opposée des rapports de force dans les rapports sociaux. Les premiers pratiquent la grève avec une certaine efficacité. Ce n'est pas l'orientation des seconds, Gérard Reynaud parle de collaboration en évoquant l'attitude des militants CGT dans leurs rapports avec le patronat. « La CGT est, en effet, rarement partie prenante dans l'organisation d'une agitation. Si celle-ci se développe néanmoins, c'est le plus souvent en dehors de son influence, et les directions syndicales ont alors pour souci principal de rétablir le calme [1427]. » Il évoque ainsi le cas du secrétaire du syndicat de l'usine à gaz de Brest qui menace de démissionner, en juillet 1930, si les ouvriers font grève [1428].

La position par rapport au cléricalisme, à la religion et à la nécessité de les combattre partage également les conférés et les unitaires. Les partisans et les militants de la Défense laïque

1425. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 30 mars 1921 et 26 septembre 1921 ; ADF, 1M238, commissaire spécial de Brest, 3 avril 1923 ; ADF, 1M240, commissaire spécial de Brest, 16 juin 1927 ; ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 23 mars 1932.

1426. Au congrès confédéral de Paris, seuls ces deux syndicats finistériens votent contre le rapport moral. CGT, *Congrès confédéral, rapports moral et financier, Compte-rendu sténographié des débats du 28 Congrès National Corporatif tenu au Palais de la Mutualité, du 26 au 29 septembre 1933*, Paris, 1933, Éd. de la CGT, p. 399 et 401.

1427. G. Reynaud, « La CGT dans le Finistère (1921-1935) », *art. cit.*, p. 74-75.

1428. ADF, 10M63, Penduff, secrétaire du syndicat de l'usine à gaz de Brest, 22 juillet 1930. Cité par *ibid.*, p. 75.

se retrouvent tous chez les premiers. L'anticléricalisme est sans nuances et dessine des frontières tranchées dans le département [1429]. Le monde ouvrier y est sensible, imprégné par une longue tradition syndicale qui assimile encore après la guerre le syndicalisme chrétien à un syndicalisme de *jaunes*. Ils ne se retrouvent donc pas dans les positions unitaires d'autant que la CGTU n'a jamais adopté une attitude tranchée sur cette question. Les unitaires de l'arsenal de Brest s'allient un temps avec la CFTC, voulant isoler la CGT renaissante [1430]. Ailleurs dans le département, la CGTU se trouve concrètement confrontée à une classe ouvrière encore imprégnée des traditions catholiques. La CGTU, contrairement à la CGT, connaît pendant sa période de croissance dans le Sud-Finistère une féminisation importante, ce qui n'est pas sans conséquence : les femmes font preuve d'un conservatisme religieux plus résistant que les hommes [1431]. Des situations cocasses et révélatrices peuvent s'en suivre [1432]. Citons une nouvelle fois Tillon, acteur et témoin privilégié de la vie douarneniste de ces années brulantes : « Rien n'était changé dans les rites de la vie religieuse, ni dans l'affluence aux offices du dimanche. Mais ce qui faisait scandale à l'évêché, c'est que des centaines de femmes, pour témoigner leur attachement à la victoire sociale en même temps qu'à leurs croyances religieuses, s'en allaient à la messe en portant en guise de signet, leur carte rouge de la CGTU dans leurs paroissiens [1433]. »

Même s'ils interviennent dans un milieu social spécifique, le rejet de la lutte anticléricale (y compris leur abandon de la lutte sur le problème de la proportionnelle scolaire) coupe les unitaires d'une partie importante de la classe ouvrière des villes et laisse le terrain libre à la CGT. Le départ de la majorité des instituteurs, porteurs de cette thématique, en 1932 accentue la fracture. L'importance de cette question est d'autant moins à négliger que les syndicats de la côte connaissent une chute des effectifs très tôt alors que la CGT s'appuie sur des secteurs bien plus stables pour traverser la période noire de la crise économique. Cette différence d'implantation, par son ancienneté, permet aux confédérés de maintenir leurs effectifs. Au congrès de Paris en 1933 [1434], les confédérés finistériens sont représentés par trente et un syndicats. Le pourcentage des secteurs « non concurrentiels, peu tributaires de la conjoncture [...] :

1429. Nous avons cependant trouvé une exception. Les ouvriers de la Compagnie française des câbles se sont mis en grève pour leurs salaires, mais également pour dénoncer la vente de bateaux câbliers et l'affermage « antinational et illégal » des câbles transatlantiques. Une affiche est placardée dans les rues de Brest et est signée de la CGT et de la CFTC. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 20 février 1934.

1430. G. Reynaud, *La CGT dans le Finistère (1921-1935)*, *op. cit.*, p. 101-102.

1431. Julien Gracq l'exprime ainsi : « Le communisme des hommes était un doublet du catholicisme des femmes : fétichisme sentimental violent, gris-gris, sautes de vent de la Providence, dévotions brutales et capricieuses du péril de mer. » J. Gracq, « Carnets du grand chemin », *op. cit.*, p. 1012.

1432. Ainsi Le Fanchec se retrouve, à côté de Dieu, dans un cantique. « À Douarnenez, les femmes étaient croyantes, mais cela ne les empêchait pas de voter communiste. En défilant avec Flanchec, le maire communiste, elle chantaient des cantiques ; elles en avaient même composé un : "Nous voulons Dieu et Flanchec" ». Les ouvrières ne perdent pas le sens des hiérarchies et placent quand même Dieu en premier dans leur cantique. R. Le Minor, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne », *art. cit.*, p. 30.

1433. C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 87.

1434. A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 61. Nos calculs sont basés sur la méthode exposée au chapitre III.

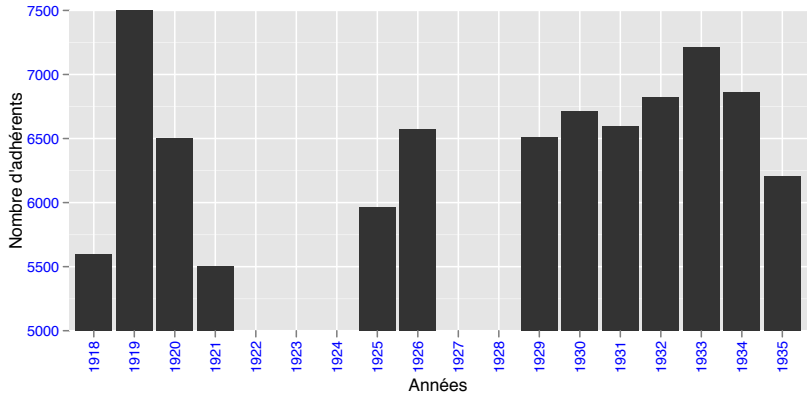

FIGURE 3.7. – Évolution du nombre des adhérents à la CGT entre 1919 et 1935. Les données au sortir de la guerre sont tirées de J.-L. ROBERT, *La scission syndicale de 1921, essai de reconnaissance des formes*, *op. cit.*, p. 206. Si les estimations de Jean-Louis Robert concordent avec celles avancées par le commissaire spécial de Brest pour 1921, par contre un écart important doit être signalé pour 1920 : le commissaire crédite la CGT de 6 500 adhérents, Jean-Louis Robert de 7 850. Les chiffres de 1929 à 1935 sont tirés du journal de la CGT, *Le Finistère Syndicaliste*. Pour 1929 et 1930 : dans le numéro du 20 juin 1931. Pour 1931 et 1932, dans celui du 20 mars 1933. Pour 1933 et 1934, dans celui du 13 mars 1935. Pour 1935 : celui du 11 mai 1936. Le nombre d'adhérents est égal aux timbres délivrés divisés par 10.

fonctionnaires, postiers, employés des communes ou des départements, cantonniers, ouvriers des arsenaux, infirmiers ... » atteint 86 % (5 273 des 6 203 syndiqués que ces 31 syndicats représentent). S'appuyant sur un socle suffisamment large, la CGT maintient ses ventes de timbres et parvient même à augmenter les rentrées de cotisations en 1932 et 1933. La crise économique vient briser cette évolution et entraîne une inversion de tendance [1435] (figure 3.7).

E. 4. Les autonomes

La CGTU n'a pu, à aucun moment de sa courte existence, construire un outil syndical qui lui permette de se mesurer d'égal à égal avec les confédérés. La ligne syndicale unitaire n'emporte pas l'adhésion des ouvriers parce que son orientation générale laisse trop souvent de côté les problèmes concrets qui se posent aux travailleurs : la CGTU adopte la ligne classe contre classe en 1929 lors de son 5e congrès [1436].

La désaffection qui contamine dangereusement la CGTU est amplifiée par les départs successifs de militants fatigués et démoralisés par les batailles de tendances menées tambour battant. Les rapports internes sont d'autant plus âpres que le secrétaire général de l'UD, élu

1435. Pour la période avant la guerre, Claude Geslin donne les chiffres suivants : 6 219 syndiqués au 1er janvier 1903, 10 205 au 1er janvier 1905, 4 510 au 1er janvier 1908, 8 540 au 1er janvier 1911, 8 908 au 1er janvier 1912 et 7 006 au 1er janvier 1914. C. GESLIN, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne*, *op. cit.*, p. 392.

1436. M. DREYFUS, *Histoire de la C.G.T. op. cit.*, p. 136.

au congrès en 1922 [1437], est un anarcho-syndicaliste, René Martin [1438]. Mais celui-ci, voulant garder le syndicalisme indépendant de toute tutelle politique, vote lors d'une réunion de la bourse du travail unitaire de Brest le 12 juillet de la même année contre l'adhésion de la confédération à l'Internationale syndicale rouge. Mis en minorité, il démissionne de son poste de secrétaire général [1439]. Pourtant, au congrès de mars 1923, une motion de Martin sur l'unité obtient une voix de majorité contre celle, alternative, de Kerdraon [1440]. En octobre encore, le délégué confédéral majoritaire se voit refuser la parole par 10 voix contre 3 au congrès départemental extraordinaire qui se tient à Brest [1441]. Ce chassé-croisé de majorité finit par faire éclater la CGTU. Les anarcho-syndicalistes la quittent à la fin de l'année 1924. Ils ont décidé de se lancer dans l'aventure de l'autonomie. Uniquement implantés dans la région brestoise, ils n'ont pu faire sortir une majorité de syndiqués des rangs de la CGTU . La liste des signataires de l'affiche expliquant leur position d'autonomie prouve cependant leur enracinement dans les entreprises et les administrations : Gouzien des municipaux, René Martin secrétaire du syndicat autonome du bâtiment, Grall des dockers, Le Lay des Travaux Maritimes, Fillou des houilles, Le Roux des Ponts-et-Chaussées, Le Hir des marbriers, Chauveau des métallurgistes, Le Roi des brasseurs, Le Borgne de l'alimentation, Hilly des camionneurs, et le syndicat des galochiers [1442]. Pourquoi ont-ils choisi de créer un troisième regroupement syndical ? Aucun des deux autres ne les satisfait. La CGT ? « Les chefs, corrompus par leur participation à l'Union Sacrée trahissent à nouveau. » La CGTU ? « Des politiciens sans scrupules mirent en œuvre toutes les machinations pour s'accaparer de cette CGT si pleine d'espoirs. Ces nouveaux frelons furent les communistes [1443]. »

L'année 1925 marque le tournant opéré dans de nombreux syndicats. Le commissaire spécial de Brest note dans les premiers mois l'importance apparente de la dynamique d'autonomisation en cours. Apparaissent ainsi [1444] :

— en février les syndicats de la métallurgie, des cuirs et peaux, des employés de l'alimentation et des vins, des employés des brasseries, du personnel des maisons de houille et des

1437. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 18 avril 1922.

1438. Pour Daniel Colson, « Contre tous les découpages historiques qui se sont imposés depuis, on peut affirmer que l'anarcho-syndicalisme, comme courant idéologique repérable, est postérieur au communisme censé prendre sa succession. Avant 1922 il n'est pas question d'anarcho-syndicalisme dans le mouvement ouvrier français. » Les militants désignés ainsi sont en fait des syndicalistes révolutionnaires. Dans le département le syndicalisme révolutionnaire rassemble aussi bien des militants comme le couple Cornec qui n'appartient pas au courant politique anarchiste et des militants de cette famille politique aux contours très lâches. La remarque est intéressante même si elle concerne une période antérieure aux bornes chronologiques de notre travail. Daniel Colson, *Anarcho-syndicalisme et communisme : Saint-Etienne 1920-1925*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, Atelier de création libertaire, 1986, p. 20.

1439. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest 13 juillet 1922. Théophile Kerdraon qui a lui aussi voté contre l'adhésion se fait traiter de « communiste honteux ».

1440. ADF, 1M238, préfet, 13 avril 1923.

1441. ADF, 1M238, commissaire spécial de Brest, 30 octobre 1923.

1442. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 26 mai 1925. Texte d'une affiche.

1443. *Idem*.

1444. ADF, 1M240, commissaire spécial de Brest, 4 mars 1925, 4 avril 1925 et 4 mai 1925.

agglomérés ;

— en mars ceux des travailleurs municipaux de la ville de Brest, des employés et ouvriers des Pont-et-Chaussées du Finistère ;

— en avril ceux des ouvriers de l'ameublement, des employés de banque, des ouvriers horlogers et celui des employés des corps de troupe.

La naissance de cette troisième famille syndicale issue de la CGTU irrite cette dernière. Son secrétaire général, élu en avril 1925, Théo Kerdraon n'hésite pas à traiter les scissionnistes de « renégats » et précise : « Qu'il me soit permis de souligner en passant et de flétrir le geste malheureux des anarcho-syndicalistes et libertaires brestois qui décidèrent de quitter la CGTU pour se réfugier où dans l'autonomie, c'est-à-dire dans la négation, dans une position hybride, renforçant ainsi les attaques de nos adversaires de classe [1445]. »

La bourse du travail brestoise unitaire ne compte plus alors que cinq sections syndicales — Morlaix en a six — ce qui explique en partie les attaques de Kerdraon qui craint de voir la CGTU se marginaliser à Brest. Pourtant, en dehors de leur bastion chez les dockers, les autonomes ne parviennent pas, semble-t-il, à créer de sections numériquement importantes. Les chiffres nous manquent pour pouvoir trancher ce problème. Les seuls éléments connus, les effectifs de syndiqués chez les communaux brestois, prouvent au moins que lorsque les autonomes sont confrontés aux autres syndicats, ils ne rallient pas à eux la majorité des ouvriers : la CGT y syndique 350 personnes, la CGTU 100 et les autonomes 50 [1446]. De fait, les rapports des services préfectoraux ne les mentionnent que pendant cette période. Cette volonté d'autonomie était difficilement viable, d'autant plus qu'une partie des militants de tendance anarchiste avaient opté pour la CGT dès la scission. Cette pratique de l'autonomie se heurte vraisemblablement à la réalité sociale et n'a pas pu atteindre une masse critique suffisamment pour perdurer. C'est vraisemblablement ce qui se produit pour le groupe de militants qui s'est lancé dans l'aventure de l'autonomie. René Martin, qui a été secrétaire de l'UD CGTU, est devenu le secrétaire de la Bourse du travail autonome. Il retourne cependant à la CGT dès 1927 [1447].

La Bourse du travail autonome de Brest a vécu deux années au mieux et est restée vraisemblablement une expérience unique en Bretagne [1448]. Mais l'autonomie syndicale ne se résume pas à cette tentative avortée. L'autonomie syndicale, la section départementale de la Fédération nationale des fonctionnaires la revendique elle aussi [1449]. Ses bases ne sont pas les mêmes

1445. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 16 avril 1925. Extrait du rapport moral du congrès de l'UD CGTU.

1446. ADF, 1M240, commissaire spécial de Brest, 28 octobre 1927.

1447. *Dictionnaire des militants anarchistes*, `militants-anarchistes.info/spip.php?article3713`, consulté le 28/02/2014.

1448. Claude Geslin note que la Bretagne est un « bastion » de l'anarcho-syndicalisme au sein de la CGTU à ses débuts. C'est ce courant qui dirige l'Union régionale jusqu'en 1924. Mais il n'évoque nulle part d'expérience d'autonomie. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e^ République*, *op. cit.*, p. 546-547.

1449. Au niveau national, la Fédération des fonctionnaires est devenue autonome en 1921. Et revient dans la CGT en 1927. Jeanne Siwek Pouydesseau, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide*, Lille,

que celles des anarcho-syndicalistes. Le 15 mars 1925, son congrès vote un ordre du jour qui nous éclaire sur ses raisons : « Le congrès exprime la volonté d'une entente entre la CGT et la CGTU, sous réserve qu'il ne sera pas porté atteinte à l'autonomie de la Fédération, imposée pour éviter la scission dans son sein, en attendant une CGT reconstituée [1450]. » Née en 1921, la section départementale sauve son indépendance par des déclarations officielles qui ménagent les deux confédérations. Pourtant, son cœur penche vers les positions des confédérés. Son secrétaire général, Huguen, s'illustre par la tiédeur de ses orientations qui, si elles ne se font pas trop remarquer pendant les dix premières années de la section — trou noir pour l'ensemble des syndicats — s'opposent dès les années trente à celles des instituteurs qui essayent sans succès de le destituer.

La section départementale pratique un syndicalisme très corporatiste, un langage de négociation et se préoccupe peu, comme en témoigne son bulletin trimestriel d'autres problèmes que ceux de la fonction publique. Peut-être pour ces raisons, elle connaît une audience non négligeable qui va croissant dans les premières années. Elle revendique 1 515 cotisants en 1923 et 2 279 en 1924 [1451]. Le nombre de syndicats qu'elle fédère passe lui de 12 en 1923 à 22 deux ans plus tard, et 25 en 1933 [1452], mais ceux-ci sont d'inégale importance ce qui entraine des tensions puisque chaque syndicat bénéficie, quel que soit le nombre d'adhérents, d'une voix lors des votes. En 1923, le plus petit d'entre eux ne compte que vingt cotisants : le syndicat des employés civils de l'artillerie et du génie ; pourtant il pèse le même poids que celui des douanes actives avec ses 450 membres. Les taux de syndicalisation témoignent de l'implantation de ces syndicats avec une exception chez les instituteurs (table 3.23 page suivante). Mais là il ne s'agit pas d'une faible syndicalisation des instituteurs, mais de la présence d'un syndicat CGTU deux fois plus puissant qui dès 1927 dépasse les 500 adhérents.

La section départementale n'a jamais gardé une autonomie de fait jusqu'à la réunification de 1936. Dès sa création en novembre 1922, elle adhère au Cartel des Services Publics qui regroupe également les sections de l'arsenal, des PTT, des poudreries, des tabacs et des municipaux de Brest [1453]. Il est reconstitué, toujours au niveau départemental en juillet 1927 [1454]. Les contacts sont donc permanents entre les diverses tendances.

Après la scission, l'Émancipatrice choisit tout en restant dans la FSF, de rentrer chez les confédérés [1455]. D'autres syndicats s'engagent quelques années plus tard dans la même voie. Les commis de perception en février 1927, les agents de trésorerie et de recette le mois suivant, et

Presses universitaires de Lille, 1989, p. 123,143.

1450. *Bulletin trimestriel de la section départementale du Finistère de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires*, n° 10, avril 1925.

1451. *Bulletin trimestriel de la section départementale du Finistère de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires*, n° 10, avril 1925. Le commissaire spécial de Brest confirme les chiffres de 1923 en lui attribuant 1 425 adhérents (ADF, 2M48, commissaire spécial de Brest, 31 janvier 1923).

1452. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 17 octobre 1933.

1453. ADF, 2M48, commissaire spécial de Brest, 17 octobre 1933.

1454. ADF, 1M240, commissaire spécial de Brest, 9 juillet 1927.

1455. J. Cornec et J. Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs*, *op. cit.*, p. 161–163.

Table 3.23. – Fédérations des Fonctionnaires en 1923.

Nom du syndicat	Nombre d'adhérents	Nombre de salariés	Taux de syndicalisation
Agents techniques de la marine	90	350	25,71 %
Commis de marine	130	200	65,0 %
Ecrivains administratifs	120	170	70,59 %
Agents des contributions indirectes	65	140	46,43 %
Douanes actives	450	500	90,0 %
Douanes sédentaires	55	60	91,67 %
L'Émancipatrice (instit.)	250	2 000	12,50 %
Commis de perception	45	50	90,0 %
Agents de trésorerie	90	100	90,0 %
Agents de l'enregistrement	50	60	83,33 %
Employés civils de l'artillerie et du génie	20	20	100,00 %
Gardiens de phare	60	100	60,00 %

Source : Source : ADF, 2M48, commissaire spécial de Brest, 31 janvier 1923.

les agents des douanes en mai de la même année [1456]. En 1932, les instituteurs ayant quitté la CGTU avec Allot et Cornec rejoignent la section départementale par le biais du SNI. Débute alors pour le secrétaire général, Huguen, une longue période de remise en cause de ses orientations ouvertement réformistes. Chaque année, la section départementale tient un congrès et immanquablement, les instituteurs critiquent sa mollesse et cherchent à le remplacer. En décembre 1933, Huguen est encore une fois largement réélu par 14 voix contre 4 (celles des instituteurs, des professeurs d'écoles primaires supérieures, des tabacs et du trésor) [1457]. Une majorité de ces syndicats, en tout cas de leurs directions syndicales, approuve donc tout au long des années trente la politique de la section départementale au point d'accepter le refus d'Huguen de relayer dans les sous-sections [1458] le mot d'ordre de grève pour le 12 février 1934.

Pourquoi l'autonomie a réussi dans le cadre de la Fédération nationale des fonctionnaires et pas dans celui de la Bourse du travail autonome de Brest ? Dans le premier cas, le syndicat regroupe un nombre important d'adhérents dans chacune de ses composantes. Le taux de syndicalisation ne laisse aucun doute sur la force du syndicat, ce qui n'a pas été le cas pour les anarcho-syndicalistes soumis à une forte concurrence qui ne leur a pas permis de dépasser le stade embryonnaire.

À l'issue de la guerre, la CGT pouvait espérer connaître un développement à la hauteur des enjeux de la période. Nous venons de voir comment les organisations de la CGT se sont déchirées entre elles. Cette situation n'est pas étrangère à une régression du niveau des conflits, même si elle n'en est pas la cause essentielle, et à des tendances centrifuges qui entraînent la

1456. *Bulletin trimestriel de la section départementale du Finistère de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires*, n° 18, avril 1927 et n° 19, juillet 1927.

1457. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 17 octobre 1933.

1458. La section départementale est divisée en sous-sections territoriales.

dispersion des forces militantes. Daniel Guérin, militant révolutionnaire, est passé par Brest en 1930 et y fréquente alors la Maison du peuple. Il en dresse un tableau sans concessions de l'animosité qui règne dans le camp ouvrier entre ses différentes composantes. Il a l'occasion de voir vivre ensemble à la fois les libertaires, les unitaires et les confédérés. Les relations qu'il relate dans ce paragraphe donnent une idée de l'étendue des dégâts bien plus évocatrice que les archives de police. Daniel Guérin, sans doute en pensant à son séjour à Brest, évoque plus loin dans son ouvrage l'état déprimant du mouvement ouvrier dans les années 30. Son texte résume bien la situation [1459] :

> « C'est au cours d'un trop bref séjour à Brest - où, au retour d'Indochine, je me suis fait embaucher sur le chantier du bâtiment - que j'ai eu une première vision de cette lutte intestine. Je n'avais pas encore franchi le seuil d'une Maison du peuple. Beau titre prometteur, pour qui vient de lire l'ouvrage classique de Pelloutier sur les Bourses du travail, mais cruellement démenti par la réalité. Je tombe d'abord sur le concierge, qui est un autonome : il déblatère contre le secrétaire confédéré, reste, avec encore plus d'acrimonie, contre le secrétaire unitaire. Dans le couloir, deux portes se font face : celles des frères ennemis. Ils passent chaque jour devant le portier sans lui adresser la parole. Ils se calfeutrent chacun dans un petit bureau, séparés par une mince cloison, pour y distiller l'un contre l'autre leur venin. Dans cette Maison du peuple, en conséquence, il n'y a plus de peuple. Je la trouve quasi morte. Les travailleurs, ayant perdu confiance en leurs institutions propres, les ont désertées. Dans la salle de réunion, les bancs sont, le plus souvent, vides. Les livres de la bibliothèque sommeillent, intouchés. »

E. 5. Une naissance tardive, la CFTC

Avant même que les grèves de 1936 n'offrent aux syndicats un développement important et ne produise chez certains observateurs une inquiétude forte, la hiérarchie catholique s'intéresse de très près au syndicalisme chrétien. En juillet 1931, la FNC publie un article sur l'encyclique *Quadragesimo anno* rendue publique le 15 mai précédent par le pape Pie XI [1460]. Cette encyclique est d'emblée rattachée à celle du 15 mai 1891, la célèbre encyclique *Rerum novarum* sur la condition ouvrière [1461]. Les bases de l'édifice social que l'Église entend consolider reposent sur deux piliers : la propriété et le salaire. Mais l'équilibre entre les deux est fragile : « nier le caractère individuel de la richesse, ce serait tomber dans le collectivisme, mais ignorer son caractère social serait verser dans l'individualisme égoïste [1462]. » Cet intérêt pour la question ouvrière est déjà ancien, même s'il est très périphérique dans le Finistère et n'est pas en cela un cas isolé. Des syndicats catholiques existent depuis la fin du XIX^e^ siècle dans le Finistère. L'influence du Sillon et de l'Abbé Madec en la matière est soulignée par Michel Lagrée. Cette situation dure jusqu'en 1910, année du désaveu pontifical [1463]. Un syndicalisme plus proche

1459. D. Guérin, *Front populaire révolution manquée*, *op. cit.*, p. 29-30.
1460. *LDACDQL*, n° 27, 15 juillet 1931.
1461. « Léon XIII en légitimant l'existence de syndicats séparés et l'intervention de l'État comme une autorité d'arbitrage, ouvrit la voie à des œuvres sociales conçues dans des perspectives nouvelles » G. Cholvy et Y.-M. Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880/1930*, *op. cit.*, p. 79.
1462. *Idem*.
1463. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 480-481.

des vues de l'ACJF prend alors le relais et c'est la naissance du syndicat de l'arsenal en 1913 qui inaugure une série de créations qui ont cependant du mal à devenir des réalités sur le terrain avant la guerre [1464].

Table 3.24. – Sections CFTC en 1933.

Ville	Syndicat	Annotation
Brest	arsenal	
	Employés du cable	« qui viennent de déclencher une grève de courte durée, mais dont les résultats ont été on ne peut plus heureux. »
	Cheminots	
	Féminin des PTT	
	Ouvrières confectionneuses d'effets militaires	
	Employés	« en sommeil »
	Ameublement	« ont passé de vie à trépas ces dernières années »
	Métallurgie	Idem.
Landerneau	Cheminots	
Saint-Pol-de-Léon	Cheminots	
Carhaix	Cheminots	« un groupe existe aussi à Morlaix. Il y a de grosses difficultés de recrutement, la C.G.T. groupant la majorité du personnel. »
Quimper	Cheminots	
	Métallurgie	« qui tiennent le coup malgré bien des difficultés. »
Pont-L'Abbé	Employés	« qui jusqu'à présent n'a pas fait d'étincelles. »
Concarneau	Employés	
	Bâtiment	
	Ouvriers métallurgistes	
Douarnenez	Marins	« de constitution récente »
Tréboul	Marins	« de constitution récente »
Île de Sein	Marins	« nouvellement constitué et qui n'est pas encore affilié. »

Source : *LDACDQL*, n° 36, janvier 1934.

Le congrès constitutif de la CFTC se tient les 1er et 2 novembre 1919. Un grand principe régit le syndicalisme selon Gaston Tessier : « défendre les intérêts professionnels de ses membres » et deux moyens pour y parvenir. « La méthode adoptée par le Syndicalisme Révolutionnaire [qui] implique l'axiome : la force crée le droit » et « la méthode du Syndicalisme

1464. Claude Geslin, « Le mouvement ouvrier en Bretagne. Essai bibliographique », *ABPO*, Vol. Tome 102, n° 3, 1995, p. 1163-1166.

Chrétien [qui] règle son action sur la notion supérieure de justice » permettent toutes les deux d'y parvenir, mais les chrétiens choisisse la seconde, « le syndicalisme contenu, le syndicalisme sérieux [1465] ».

Avant le Front populaire, les informations sur la réalité du syndicalisme catholique [1466] dans le Finistère sont parcellaires. Il se dégage cependant l'image d'un syndicat très faible dans sa géographie et dans ses effectifs, comme un rapide tour du département le fait apparaître. L'implantation du syndicat à Morlaix date de l'après-guerre. Morlaix compte 4 syndicats en fin d'année 1925 : celui des employés du commerce et de l'industrie, celui des Dames-employées, celui du bâtiment et celui des cheminots [1467]. Le syndicat des employés du commerce et de l'industrie y connaît quelques succès : le syndicat a réussi à placer 3 de ses représentants comme conseillers prud'hommaux pour le commerce sur les 4 postes de représentants des salariés du commerce. L'union locale brestoise de la CFTC dépose ses statuts très tard : le 30 novembre 1926. 8 syndicats s'y affilient [1468]. C'est à cette période que la hiérarchie catholique semble prendre en main le développement des syndicats catholiques. Une fête du travail est organisée le 1er mai 1927, pour la première fois, et réunit des syndiqués et leurs familles à Brest, seule ville du département où cette initiative a pu voir le jour. Cette manifestation est d'ailleurs la première mention du syndicalisme ouvrier dans la revue départementale de la FNC. Les auteurs de l'article veulent élargir le champ d'action de leur ligue, dont le syndicalisme est pour eux une des branches : « Il faut, en effet, que tous les catholiques comprennent bien que notre Ligue d'Action Catholique n'est pas formée seulement pour défendre nos religieux et nos écoles, mais pour rétablir la notion chrétienne dans toutes les relations sociales et restaurer l'ordre social chrétien tout entier [1469]. »

Cette approche dénie au syndicalisme toute liberté. De fait, le syndicalisme catholique reste pendant toute la période sous tutelle de la hiérarchie cléricale, à la demande même de ses animateurs. Quelques rares initiatives permettent d'illustrer à la fois la faiblesse du syndicat et l'implication des clercs dans son fonctionnement. L'UL CFTC de Brest organise le 6 octobre 1929 une journée d'étude et de propagande suivie par 200 personnes et animée à la fois par le chanoine Moënner, curé de Saint-Louis, un second clerc le R. P. Guitton ainsi que le président de l'Union régionale des syndicats professionnels de Bretagne et du Maine, l'UR CFTC. Mais la construction d'un syndicat ouvrier ne va pas de soi et après avoir rappelé pendant 5 pages de sa revue départementale, la FNC insiste sur l'importance de la question : « Notre Ligue se doit de les aider, en dissipant les préjugés, et en favorisant de tout son pouvoir la fondation et

1465. Michel Launay, *La C.F.T.C., origines et développement, 1919-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p. 42.

1466. Même si le syndicat se dénomme chrétien, il est ici exclusivement catholique.

1467. ADQ, 17Z3, Fonds Le Goasguen, Action sociale et ouvrière – syndicats, coupure de presse : *La Résistance de Morlaix*, 5 décembre 1925.

1468. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 14 décembre 1926. Les syndicats qui s'y affilient sont : les ouvriers de l'arsenal, les dames employées du commerce, de l'industrie et de la banque brestoise, les dames employées des PTT de Brest et du Finistère, le groupe professionnel des ouvriers du bois.

1469. *LDACDQL*, n° 11, 15 juillet 1927.

la propagande des syndicats professionnels chrétiens [1470]. » Lors d'une journée d'étude organisée par le diocèse le 11 décembre 1932, journée qui aborde divers sujets sociaux comme les Habitations à bon marché (HBM), Michel Floch [1471], le secrétaire de l'UL de Brest, demande à ce que les patronages se lancent dans « l'éducation syndicale des jeunes » parce que « le Finistère fait figure médiocre [1472]. » À la même période, les 27 et 28 novembre 1932, une congrès professionnel maritime, dont l'organisation reposait sur l'évêché, se tient à Quimper avec le R. P. Lebret [1473]. Pendant deux jours, usiniers — notamment Chancerelle de Douarnenez — et syndicalistes, dont Gaston Tessier, le secrétaire général de la CFTC, discutent ensemble en présence de M^gr^ Duparc [1474]. Le syndicat catholique qui peut alors difficilement faire preuve de son indépendance vis-à-vis des clercs et des patrons a beaucoup de mal à se développer à la veille du Front populaire. La domiciliation de l'UD, au 14 rue Laennec à Quimper, adresse du secrétariat social, au cœur de l'évêché, rappellerait, s'il le fallait, les liens puissants qui unissent l'action catholique et le syndicat chrétien.

Au congrès des délégués paroissiaux de 1933, Michel Floch, le secrétaire du syndicat chrétien de l'arsenal et secrétaire de l'UD, vient rendre compte des progrès réalisés dans la construction de la CFTC et fait part du peu d'influence de son organisation. Il énumère la liste des sections du département (table 3.24 page 343). Le tableau qu'il en brosse contraste singulièrement avec l'éclatante santé des autres organisations catholiques du département [1475]. Pour autant, il n'oublie pas de remercier la direction des œuvres dans son accompagnement du syndicat [1476].

Le seul syndicat à obtenir une base d'adhérents est celui de l'arsenal. Il fait un moment jeu égal avec la CGTU en regroupant, comme le syndicat unitaire une centaine d'adhérents alors que la CGT en rassemble 1 200 [1477]. Il réussit même à le dépasser à la fin de l'année 1932, quand la CGTU arrive dans les niveaux les plus faibles depuis sa création [1478]. Les résultats

1470. *LDACDQL*, n° 20, 15 octobre 1929.

1471. Voir sa biographie : Yvon Tranvouez, *Catholiques en Bretagne au xx^e^ siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 41-42.

1472. *LDACDQL*, n° 33, 15 janvier 1933.

1473. Pour l'action du R. P. Lebret dans le monde maritime, consulter M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit*., p. 494-501.

1474. *LDACDQL*, n° 33, 15 janvier 1933.

1475. *LDACDQL*, n° 36, 15 janvier 1934. Les Comités d'action, rappelons-le, revendiquent 40 401 adhérents en 1934 : *LDACDQL*, n° 40, janvier 1935.

1476. « Je dois dire ici toute reconnaissance à la Direction diocésaine des œuvres qui a depuis toujours compris l'importance de l'action que nous menons et nous a encouragés avec la plus grande bienveillance. Nous avons, en toutes circonstances, trouvé près de son aimable et éclairé directeur, l'appui moral dont nous avions besoin et tout particulièrement cette année quand l'Union régionale des Syndicats de Bretagne a fêté son 10^e^ anniversaire. Par un geste qui nous a été très sensible, il nous a aidés très efficacement dans l'organisation de cette fête de famille et nous a fait l'honneur de venir, accompagné de *M. le Commandant Vannier*, passer quelques trop courts instants au milieu de nous. » *LDACDQL*, n° 36, 15 janvier 1934.

1477. ADF, 1M239, commissaire spécial de Brest, 17 mai 1926.

1478. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 3 octobre 1932. Nous l'avons déjà mentionné, la CGTU regroupe 120 adhérents et la CFTC syndique 300 ouvriers, contre 900 à la CGT.

électoraux sont aussi intéressants pour elle. Lors des élections à la commission locale des salaires de l'arsenal en 1927, la CFTC obtient 516 voix, la CGTU, 532 et la CGT, 2 412 [1479]. Les mobilisations ouvrières liées à la question des salaires profitent dans les années qui suivent à la CGTU. La CFTC se retrouve en troisième position lors des élections de 1930, largement distancées par les deux autres syndicats : 460 pour le syndicat chrétien, 1 298 pour l'unitaire et 1724 pour le confédéré [1480]. Les deux autres organisations syndicales, la CGT et la CGTU, ne laissent aux chrétiens qu'un faible espace dans les entreprises et administrations du département et cet espace se réduit dès que des tensions sociales se font jour. Trop marqué du sceau confessionnel, trop enclin au compromis social à ses débuts, il a offert aux anticléricaux des armes pour le disqualifier aux yeux des ouvriers. Les organisations chrétiennes connaissent les mêmes problèmes pour s'enraciner dans les villes que le mouvement laïque dans les campagnes. La CFTC peine à s'implanter dans les entreprises. On pourrait conclure sur le bilan du syndicalisme catholique à la veille du Front populaire que cette période est, malgré de maigres résultats en terme d'adhérents, une progression importante par rapport à la situation d'avant la Grande Guerre. La CFTC se construit un appareil syndical horizontalement pour assurer un maillage territorial et verticalement par métiers. L'Union régionale se forme en 1921, avant même les UD : une UR permet quand les bras manquent pour construire des UD d'assurer malgré tout une couverture géographique. C'est d'ailleurs lors du deuxième congrès de l'UR de Bretagne, le 29 novembre 1924, qu'est fondée la Fédération des syndicats CFTC des ports et établissements de la Marine. Son siège social est à Brest [1481]. Il faut attendre 1936 pour que soit fondée l'UD CFTC du Finistère [1482]. Ainsi, les structures sont construites et prêtes à accueillir les adhérents quand arrive le Front populaire.

Cette approche du syndicalisme finistérien pendant les 15 premières années de l'entre-deux-guerres fait ressortir les facteurs expliquant la faiblesse de toutes les organisations départementales. La guerre n'a opéré aucune rupture dans la difficulté d'assurer une continuité d'organisation. Des syndicats se forment pendant ou après les luttes, pour disparaître quelques semaines ou quelques mois plus tard. Les analyses de Claude Geslin sur la période d'avant la guerre correspondent exactement à la situation que nous rencontrons dans les années qui suivent la fin des hostilités :

> « Tout au long de la période, les responsables usent leurs forces dans la création et la reconstitution des syndicats. En effet, en dehors des grands centres où des syndicats puissants se sont constitués une fois pour toutes dans les industries les plus importantes — [...] arsenaux et manufactures de l'État [...] — en dehors aussi de quelques professions caractéristiques qui savent maintenir le plus souvent leurs organisations même dans les petits centres — le livre [...] — rares sont les syndicats qui vont traverser toute la période ou même une partie importante de cette dernière [1483]. »

Une différence essentielle distingue cependant notre période de celle de l'avant-guerre :

1479. A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 55.
1480. *ibid.*, p. 56.
1481. Annie Jeffroy, *Le Syndicalisme chrétien dans le Finistère des origines à nos jours*, D.E.A. Brest, UBO, 1988, p. 104.
1482. *ibid.*, p. 106.
1483. C. Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne*, *op. cit.*, p. 700.

les syndicats de fonctionnaires qui n'existaient pas auparavant ont pris une importance considérable de par le manque de structures du secteur privé. Les militants de l'arsenal de Brest rayonnent certes dans le Nord-Finistère, à partir d'une base solide, mais ancrée à Brest et dans sa région proche. De ce fait, les militants de l'arsenal n'arrivent pas à intervenir dans le sud. Un syndicat fort joue ce rôle, celui des instituteurs. Puissant en nombre, dirigé par des animateurs formés, expérimentés et actifs, il intervient dans de nombreux conflits. Jean Cornec — exemple parmi d'autres — est envoyé par l'UD CGTU pour diriger la grève du bâtiment de Pont-L'Abbé où il est assisté par Charles Tillon en 1925 [1484]. Les militants aident régulièrement les grévistes qui se tournent vers eux pour leur demander des conseils ou la rédaction de cahiers de revendications. Pierre Guéguin, lui aussi enseignant, est ainsi sollicité pendant les grèves des conserveries de Concarneau en 1929.

Mais les unions départementales ne parviennent pas à pérenniser ces structures difficilement mises en place à la suite de conflits. La scission et l'éparpillement des forces ont accentué les problèmes et coûté cher au mouvement syndical. « C'est donc bien le syndicalisme confédéré qui va dominer la vie syndicale finistérienne entre les deux guerres » affirme Gérard Reynaud dans son étude de la CGT entre 1921 et 1935 [1485]. La réalité est plus complexe. Et surtout, il ne faudrait pas, pour faire un bilan de cette période, se poser une seule question. En effet, en terme d'adhérents, la réponse ne fait aucun doute. Ni la CGTU, ni la CFTC ne sont de taille à remettre en cause la suprématie de la CGT. Par contre, en terme de résultats, la réponse est moins évidente. La CGTU a obtenu dans les ports quelques résultats positifs que nous avons largement évoqués (table 3.20 page 321). Aucune des organisations que nous venons d'évoquer n'a vécu la période qui précède le Front populaire sans conséquence. Les syndicats sont très affaiblis au moment où la situation politique change brutalement au début de l'année 1934.

F. Dans le champ politique

Le champ syndical a été bouleversé à la sortie de la guerre. Le champ politique l'est tout autant, voire même beaucoup plus. En effet, la phase historique qui s'ouvre à la sortie de la guerre est un moment de remise en cause des appareils politiques anciens, ces comités républicains, ces organisations d'élus qui ne ressuscitaient qu'à l'occasion des joutes électorales. Le début de crise organique voit s'accélérer le développement des organisations politiques de militants, des partis qui ont comme ambition d'être des partis de masse. Ces changements brutaux, parce que ramassés dans le temps, affectent considérablement le champ politique.

Notre approche, explicitée dans l'introduction, sera celle de la présentation des partis et

1484. J. Cornec et J. Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs*, *op. cit.*, p. 184.
1485. G. Reynaud, *La CGT dans le Finistère (1921-1935)*, *op. cit.*, p. 70.

expressions politiques comme cristallisation des possibles. La période qui va de la fin de la guerre au début du Front populaire est le théâtre de la déchéance du royaliste, du lent engourdissement du courant anarchiste, de l'apparition d'un parti communiste qui se créée à partir de la matrice socialiste, et de la naissance d'un parti d'inspiration démocrate-chrétienne. Deux aspects synthétisent peut-être cette phase de montée des crispations : les partis d'électeurs sont maintenant en concurrence avec les organisations de militants et surtout les clivages sur la laïcité cèdent du terrain à la question sociale face à l'affirmation du communisme.

Cependant, les regroupements partisans compensent leur faiblesse organisationnelle en s'appuyant sur des groupes de pression qui apparaissent dans l'espace public : anciens combattants, militants d'action catholique, ligue des contribuables [1486]. Ce sont ces différents acteurs que nous allons dépeindre. Et, en premier lieu, les partis qui continuent d'opérer leur mue, à droite comme à gauche. « Les partis naissent et se constituent en organisation pour diriger la situation à des moments vitaux pour leurs classes ; mais ce n'est pas toujours qu'ils savent s'adapter aux nouvelles tâches et aux époques nouvelles, pas toujours qu'ils savent se développer au rythme où se développe l'ensemble des rapports de force [1487] ». C'est un point de vue proche que défendent les tenants de l'école « développementaliste » américaine que présente Serge Berstein en ces termes : « Pour que naisse un parti, il faut qu'au sein du mouvement évolutif constaté se produise une crise, une rupture assez profonde pour justifier l'émergence d'organisations qui, par rapport à celle-ci, traduisent une tendance de l'opinion suffisamment fondamentale pour durer et créer une tradition capable de traverser le temps [1488] ». Si la naissance du Parti communiste pèse sur la gauche dès le début de la période, la naissance du PSF, à l'extrême droite de l'échiquier, est également un révélateur de cette situation de crise.

F. 1. À droite

Dans le Finistère, la vie des partis politiques de droite se réduit, ou peu s'en faut, aux seules activités électorales. Deux organisations — en dehors des notables qui bénéficient d'un capital personnel les autorisant à l'indépendance — accaparent la scène électorale dans le département dans les années trente : le Parti démocrate populaire (PDP) et l'Union des Républicains Démocrates (URD). Le second n'est dans les faits qu'un parti de notables. À leurs franges, les Républicains de gauche, les radicaux indépendants et les Républicains socialistes s'inscrivent de plus en plus dans le camp de l'antiprogressisme ; mais nous n'en traiterons pas dans ce chapitre : en baisse constante, ils ne représentent plus, au moment du Front populaire, de courant d'opinion important dans le Finistère. Ce n'est bien sûr pas le cas des deux partis de la droite classique.

1486. « Cette configuration explique la précarité de ces formations [politiques] et l'ambiguïté de leurs relations avec des groupements d'intérêts catégoriels [...]. Tel est le cas de l'Alliance démocratique républicaine et surtout, à sa droite, de la Fédération républicaine ». Hervé Fayat, « La génèse de la concurrence pour la ratification : les partis politiques », *in* : Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Editions La Découverte, 2009, p. 132.

1487. Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 13*, Paris, Gallimard, 1978, p. 401.

1488. S. Berstein, « Les partis », *op. cit.*, p. 58-59.

Pour introduire cette section sur les forces politiques de droite, nous aborderons la place prise par certaines associations dans le département. La Ligue d'action catholique a déjà été présentée (p. 109 et suivantes), ce n'est cependant pas la seule association à intervenir dans le débat public [1489].

Les ligues

En dehors de la LDAC, les ligues n'ont pas constitué un milieu dynamique pendant les années vingt dans le Finistère, comme d'ailleurs dans le reste de la Bretagne, y compris dans le champ politique [1490]. Dans le département, le parti de l'extrême droite reste avant tout royaliste jusqu'à ce que la condamnation de l'Action française en 1926 ne brise cette organisation dans son développement qui restait, il est vrai, très laborieux.

Quelques velléités ligueuses Les organisations d'extrême droite, les ligues, connaissent quelques rares succès en Bretagne. S'y appuyant sur un milieu catholique favorable, des groupes comme les Jeunesses patriotes se développent dans quelques villes, notamment à Nantes au milieu dans les années 1925-1926, avant de décroître [1491]. Dans le Finistère, la présence des ligues n'est attestée que de manière très résiduelle dans les rapports de l'administration. Seule l'existence d'une section du Faisceau, présidée par le comte de Kerné, est signalée à Châteaulin [1492]. Ce groupe rassemble à Dinéault une centaine de personnes pour entendre deux orateurs des Jeunesses à la fin de l'année 1925, alors que l'activité des ligues connaît une recrudescence au niveau national en réaction à l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches [1493]. Mais ce sont surtout deux autres mouvements qui ont eu une plus grande importance — quoique très relative — dans le département. : la Ligue des contribuables et l'Action française.

La Ligue des contribuables se fait une spécialité d'intervenir publiquement pour dénoncer les choix d'investissement des communes, d'autant plus qu'elles ne sont pas de droite. Joseph Divanac'h, que l'on retrouve également dans l'entourage de Dorgères dont il est un des lieutenants, anime ainsi une réunion de la ligue en mars 1933 qui a pour objet de faire pression sur le conseil municipal de Penhars afin d'ajourner la construction d'une nouvelle école « en attendant la reprise des affaires » et mettre en doute la nécessité de cette construction [1494]. La Ligue des contribuables, qui se présente aussi sous le nom de syndicat des contribuables,

1489. Jean-Pierre Rioux classe les ligues comme des associations en politique et à côté des ligues d'extrême droite ou de la Ligue de la Jeune République, il inclut la FNC ou les associations d'anciens combattants. « Toutes ces associations en effet entendent influencer l'opinion publique » explique-t-il. J.-P. Rioux, « L'association en politique », *op. cit.*, p. 89-90.

1490. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e^ République*, *op. cit.*

1491. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 39-40.

1492. Le Faisceau est fondé en novembre 1925 par Georges Valois. C'est le résultat d'une scission avec l'Action française sur une volonté de faire une synthèse entre socialisme et nationalisme. « Si les ligues luttent contre des hommes temporairement en place, le Faisceau, lui, est en révolte aussi bien contre la démocratie libérale que contre la société bourgeoise. » Z. Sternhell, *Ni droite ni gauche*, *op. cit.*, p. 343.

1493. ADF, 1M230, commissaire de police de Quimper, 11 décembre 1925.

1494. *Le Progrès du Finistère*, 11 mars 1933.

se développe dans le sud autour de Quimper, du Cap Sizun, dans le Pays Bigouden et dans la région de Quimperlé. Dans la moitié nord, l'existence d'une seule section, à Landerneau, est mentionnée dans les rapports de police. L'activité de ces sections semble accompagner la montée en puissance de la crise économique, et plus particulièrement au cours de l'année 1933. Auparavant, l'activité a été très épisodique. En mars 1929, les services de police ont dressé un premier bilan de l'implantation de cette ligue qui se limitait alors à trois communes : Quimper, Quimperlé et Saint-Goazec [1495]. Dans cette dernière commune, le vice-président et le secrétaire de la ligue sont respectivement le fermier et le gérant de la mine du comte de Saint-Simon ; tous les membres de la section de Quimperlé « appartiennent aux partis politiques de la droite et de l'extrême droite [1496]. » Quatre ans plus tard, une nouvelle dynamique est lancée dans le département, vraisemblablement en s'appuyant sur une campagne d'agitation de la Ligue des contribuables qui débute, au niveau national, par un meeting à Paris dans la salle Magic City le 28 janvier 1933 [1497].

Une journée nationale d'action est organisée le 19 mars suivant avec des meetings dans 46 villes [1498]. Dans ce cadre, une réunion de la Ligue des contribuables est également organisée à Quimper [1499]. Dans l'ordre du jour remis par les représentants des manifestants au préfet, ceux-ci revendiquent la présence de 5 000 participants. La rhétorique de l'ordre du jour est clairement une remise en cause des contributions directes, du nombre de fonctionnaires dont ils demandent la réduction des effectifs, de leurs droits et la suppression de leur droit de grève. Ils exigent également la « désétatisation progressive de l'État par la suppression des monopoles qui devraient être restitués à l'initiative privée [1500] ». Une réunion de moindre importance s'est également tenue à Quimperlé [1501]. Dans la foulée de cette mobilisation, le développement semble relancé : une section voit le jour à Crozon [1502], la section de Quimper — dont l'existence était déjà signalée en 1929 et avait vraisemblablement périclité depuis — est en voie de reformation [1503].

Cette ligue n'a certes pas localement pour ambition de pousser à l'agitation de rue [1504],

1495. Les autorités ne prêtent pas à ces groupements une grande énergie. « À une courte période d'activité après leur création, succède pour chacune de ces sociétés un calme plat ». Elles prennent pour exemple la section de Douarnenez qui s'est créée pendant la mandature de Daniel Le Flanchec, à l'initiative d'un usinier pour lutter contre l'instauration de patentes, et qui a rapidement disparu. ADF, 1M250, commissaire de police de Quimper, 19 mars 1929.

1496. *Idem*.

1497. Ce sont d'ailleurs les camelots du roi qui sont chargés de la sécurité de cette réunion qui débouche sur des heurts et des appels à marcher vers l'Assemblée Nationale. D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit*., p. 258.

1498. *ibid*., p. 263.

1499. ADF, 1M250, commissaire de police de Quimper, 19 mars 1933.

1500. *Le Progrès du Finistère*, 25 mars 1933.

1501. ADF, 1M250, commissaire de police de Quimper, 20 mars 1933.

1502. ADF, 1M250, commissaire spécial de Brest, 29 mars 1933.

1503. ADF, 1M250, commissaire de police de Quimper, 20 mars 1933.

1504. La Ligue des contribuables s'est cependant associée aux manifestations de rue à Paris le 6 février 1934. Danielle Tartakowsky, *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence de 1880 à nos jours*, Paris, Éditions La

mais elle sert de passerelle entre des notables clairement à droite avec des militants qui, eux, appartiennent à des organisations d'extrême droite, à l'exemple de Divanac'h. On retrouve également des militants de l'AF comme Bigot d'Entente, avocat à Quimper qui est responsable de la section de Penhars [1505]. Ce type de structure est un outil de propagande, ayant un poids idéologique certain en temps de crise, qui permet, sous couvert de lutte contre une imposition trop lourde, de mettre en cause, à grande échelle, les fondements de l'État. Il est intéressant de relever que la presse catholique, en l'occurrence *Le Progrès du Finistère*, publie l'intégralité de l'ordre du jour de la manifestation de mars 1933, participant ainsi à cette mise en cause et en approuvant, de fait, la philosophie.

Cependant, la grande faiblesse de la Ligue des contribuables est son incapacité à maintenir une activité régulière, réduisant ainsi son efficacité dans la confrontation idéologique sur le rôle de l'État. Quelques rares comités font l'objet d'attention de la part des autorités dans les années qui suivent. À Landerneau, nous en avons déjà parlé, le comité local est toujours actif en 1935 et regroupe 173 adhérents [1506]. Il faut sans doute y voir la volonté de maintenir en vie une structure pour pouvoir l'utiliser le cas échéant. Une dernière apparition de cette ligue est signalée en 1939, quand la section des contribuables de Concarneau essaye de faire une réunion contre la politique municipale de Pierre Guéguin. Mais le maire n'hésite pas à se présenter pour apporter la contradiction, faisant se replier les ligueurs devant 300 personnes [1507].

Cette courte période d'agitation ligueuse, si elle ne change en rien le rapport de force, est révélatrice d'une montée progressive des tensions dans le pays. Une mobilisation lui a permis d'organiser une manifestation-pétition, pour reprendre la terminologie de Danielle Tartakowsky [1508]. Mais, n'investissant pas le champ politique, son efficacité est réduite quand la situation politique change brutalement après le 6 février 1934. D'autres ligues occupent alors le terrain parmi les organisations qui avaient commencé à se construire à la veille du Front populaire. Dans le Finistère, ce sont les Croix-de-feu du colonel de La Rocque qui jouent ce rôle. Cette ligue se crée en 1933 à Landerneau à l'initiative d'Eugène Leclerc, ancien commandant et ancien combattant, qui en devient le secrétaire régional [1509]. En deux ans les Croix-de-feu deviennent la seconde organisation politique en nombre de militants, derrière le PDP, parmi les adversaires des gauches, avec 400 adhésions [1510]. Nous développerons les différentes étapes de la croissance de cette ligue, puis du PSF et son influence sur la situation politique et sociale dans la seconde partie de notre travail [1511].

Découverte, 2014, p. 61.

1505. ADF, 1M250, commissaire spécial de Brest, 29 mars 1933 et ADF, 1M229, commissaire de police de Quimper, 15 janvier 1935.

1506. ADF, 1M250, commissaire de police de Landerneau, 31 mars 1935.

1507. ADF, 1M250, commissaire de police de Concarneau, 24 juin 1939.

1508. Voir la définition qu'en donne cette spécialiste des manifestations : D. Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 11.

1509. Sur le développement des Croix-de-feu, puis du PSF, consulter B. Le Roux, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, *op. cit.*

1510. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 5 juillet 1934.

1511. Voir « Les Croix de feu dans le Finistère », section C. 1 page 854.

Le déclin royaliste L'Action française, autre configuration ligueuse, intervient elle dans le champ politique. Ce sont les affrontements entre blocs en Bretagne qui ont rendu possible le développement de l'Action française jusqu'à la veille de la Grande Guerre et son maintien ensuite pendant quelques années. « C'est, du reste, la permanence des antagonismes entre le bloc des forces catholiques et le bloc des forces laïques qui leur permet de maintenir cette position au sein des droites tant elle oblige l'ensemble des milieux catholiques à laisser de côté leurs divergences, notamment sur la question du régime [1512]. » Cependant la bourgeoisie paysanne qui émerge après la Révolution française ne peut que se heurter à la noblesse lorsqu'il lui devient nécessaire d'affirmer politiquement sa nouvelle force économique. En fournissant des cadres à l'Église, elle rompt le lien privilégié entre l'aristocratie et le cléricalisme, vecteur essentiel de formation et de contrôle de l'opinion publique.

L'année 1897 scelle le début de cette rupture. Dans la troisième circonscription de Brest, l'Église léonarde, lors des législatives, oppose la candidature de l'Abbé Gayraud, qui remporte le siège, à celle du Comte de Blois. La page est alors tournée. L'évêché s'en rend compte à ses dépens aux élections suivantes lorsque son candidat, l'Abbé Stéphan, subit le même sort face à l'Abbé Gayraud qui conserve son siège en 1902. Ces épisodes marquent une double évolution. D'une part, l'influence électorale de la noblesse a vécu ; elle ne peut plus espérer représenter la population de manière directe lors des scrutins nationaux, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas des scrutins locaux dans les territoires où son ascendant hégémonique continue de s'exercer. Dans le même temps, l'Église est bien obligée d'accepter la République, pour ne pas se couper des courants d'opinions maintenant majoritaires chez ses fidèles. Il serait pourtant inexact de rayer définitivement l'influence de la noblesse. À la fin de la guerre, deux fractions, qui jouent des cartes différentes, apparaissent en son sein :

— « Une nouvelle génération de nobles [1513] » mise sur le syndicalisme agricole dans une optique hégémonique de la société rurale. Nous avons évoqué l'histoire et la réussite de Landerneau dans les pages précédentes. Soulignons simplement ici la position stratégique de l'aristocratie dans les organes dirigeants du syndicat. Cette orientation, véritable pari sur les centres réels du pouvoir, se révèle payante. Si Landerneau prend bien garde à ne pas se marquer politiquement notamment lors des élections, il n'empêche que rien ne se fait sans son aval.

— L'autre groupe a continué à s'investir dans l'Action française de Charles Maurras. Cette option atteint en quelques années ses limites : quand arrive le Front populaire, le déclin est presque achevé. Il ne reste plus que de rares places fortes.

À l'opposé des autres ligues (essentiellement les Croix de feu), l'AF n'a jamais connu de recrutement important. En 1907, se créent les sections de Brest, Concarneau, Landerneau, Mor-

1512. David Bensoussan, « L'Action française en Bretagne, entre renouveau et enterrement du royalisme », *in* : Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éds.), *L'Action française. Culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 311.

1513. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 93.

laix et Quimper. Celle de Dirinon apparaît en mars 1908 [1514]. En 1924, La section de Brest fait partie de la liste des sections publiée dans l'almanach qui bénéficient d'« un local spécialement aménagé pour les réunions, la bibliothèque, la propagande, etc [1515]. » L'organisation s'est structurée en région le 4 février 1923 en créant un secrétariat régional de Basse-Bretagne à Lorient puis à Brest en 1925 [1516]. Les ligueurs comptent sur ce regroupement des départements de la pointe de la Bretagne — Finistère, Morbihan et Côtes-du-Nord — pour implanter durablement l'Action française. L'installation d'un secrétariat régional, après une période d'atonie, semble leur redonner espoir : « Après la guerre, la propagande royaliste s'était montrée peu active dans l'ouest de la Bretagne. Elle a repris maintenant avec vigueur. Les sections de Vannes, Lorient, Brest, Morlaix et Saint-Brieuc ont manifesté leur vitalité par des conférences très suivies, de fréquents affichages, et une diffusion très nourrie de tracts et de brochures [1517]. »

En janvier 1928, une fédération départementale se met en place pour assurer une meilleure coordination. Mais un an après, les effectifs restent toujours aussi faibles selon un rapport préfectoral : 100 adhérents à Brest, 60 à Morlaix et Landerneau, une quarantaine à Saint-Pol-de-Léon et une quarantaine dans la région quimpéroise [1518]. La fédération départementale stagne plusieurs années puis la concurrence des Croix de feu lui enlève une bonne partie de ses membres. Pourtant, cette organisation avait commencé tôt à s'implanter. Le rapport du préfet de février 1929 contraste avec l'optimisme affiché par les monarchistes dans leur almanach. L'organisation ne parle plus de ses sections de Concarneau, Dirinon, Landerneau en 1930. Quimperlé a également disparu alors que cette section figure sur la carte publiée en 1928 (figure 3.8 page suivante). Les effectifs sont certainement resserrés et l'organisation s'adapte. La section de Quimper englobe toute la Cornouaille à partir de 1930 et se dénomme alors section de Cornouaille [1519]. L'année suivante, les sections de Concarneau et Châteaulin apparaissent dans l'organigramme [1520], marquant un sursaut d'activité qui se poursuit l'année suivante avec la création de deux autres sections à Carhaix et Châteauneuf-du-Faou [1521]. Mais Saint-Pol-de-Léon a disparu de la liste. 10 villes sont énumérées en 1933. Cependant, quatre ont des présidents (Brest, Concarneau, Morlaix et Quimper) les autres ont un correspondant [1522].

1514. *Almanach de l'Action Française*, 1910, p. 68. L'almanach de l'année suivante donne des dates différentes pour la création des sections : pour celle de Brest, la création est reculée à décembre 1909. Les dates sont donc à prendre avec précaution.

1515. La section brestoise est logée au 52, rue de Siam à partir de 1923. *Almanach de l'Action Française*, 1924, p. 194. La section de Morlaix se dote également d'un local en 1927. *Almanach de l'Action Française*, 1928, p. 495

1516. Le secrétaire régional reste le commandant Ariès. Vraisemblablement ce changement de siège est lié au déménagement du secrétaire régional.

1517. *Almanach de l'Action Française*, 1924, p. 202

1518. ADF, 1M254, préfet, 16 février 1929.

1519. Le président départemental, le vicomte de la Villemarqué, est domicilié à Pont-Aven. Les rédacteurs de l'almanach le domicile à « *Cornouaille*, par *Pont-Aven* » ignorant sans doute que la Cornouaille n'est pas une ville. Mais cette erreur montre bien que la section comprend tout le sud du département. *Almanach de l'Action Française*, 1930, p. 489.

1520. *Almanach de l'Action Française*, 1931, p. 470.

1521. *Almanach de l'Action Française*, 1932, p. 469.

1522. Sur les onze responsables cités, quatre ont des noms à particule et deux sont médecins. *Almanach de*

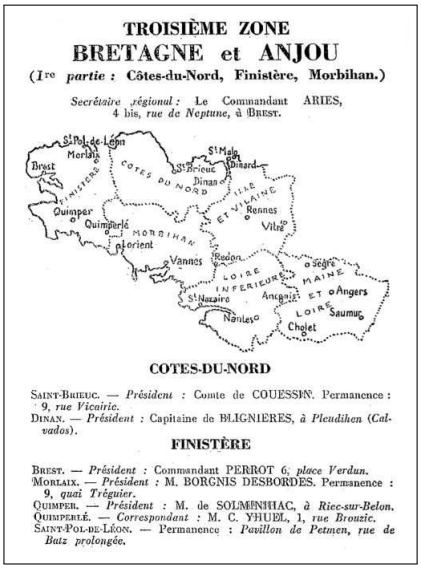

Figure 3.8. – Implantation de l'Action française en 1928, d'après *L'Almanach de l'Action française* 1929.

David Bensoussan situe l'apogée de l'organisation en 1926 quand elle regroupe de 1 500 à 2 000 adhérents sur l'ensemble de la Bretagne [1523]. L'Action française organise à la fin de l'été 1933 son dernier grand rassemblement. Une affiche placardée dans la région invite les populations à venir entendre « dans l'un des plus beaux sites de Bretagne, à Saint-Goazec », l'Amiral Schwerer, Paul Robain et Léon Daudet. Des cars amènent du monde de toutes les grandes villes bretonnes ; dans le canton de Saint-Goazec, l'aristocratie a menacé de renvoi ses fermiers et carriers s'il n'y participaient pas. Finalement, libres ou contraintes, 2 à 3 000 personnes assistent aux discours des chefs royalistes [1524]. Après ce chant du cygne, l'activité très sporadique de l'Action française se limite à des campagnes d'affichage pour faire connaître le portrait du prétendant au trône ; les Camelots du Roy (nom donné au service d'ordre de l'AF par la gauche ; les royalistes écrivent eux « roi » et non « roy ») interviennent épisodiquement pour troubler les réunions de la gauche [1525]. Et quand eux-mêmes en organisent, la participation oscille entre 80 et 100 personnes. Le banquet annuel de la section de Quimper, le dimanche 13 janvier 1935, regroupe 50 convives [1526]. C'est très peu, alors que la période de crise d'hégémonie s'accentue depuis février 1934 et que de nombreux groupes politiques et ligues d'extrême droite connaissent un développement certain. Cette éclipse ne s'explique pas seulement par le passage de nombreux militants chez les Croix-de-feu-PSF [1527]. L'Action française n'apparaît plus comme une organisation adaptée à la période. De plus, en 1926, l'AF est

l'Action Française, 1933, p. 243.

1523. D. Bensoussan, « L'Action française en Bretagne, entre renouveau et enterrement du royalisme », *op. cit.*, p. 317.

1524. M. Prigent, *Ti-Kaled*, *op. cit.*, p. 252–253.

1525. *Le Breton Socialiste*, 17 mars 1934.

1526. ADF, 1M229, commissaire spécial de Quimper, 15 janvier 1935.

1527. La section de Cornouaille éclate et disparaît au début de l'année 1936 quand son président passe aux Croix-de-Feu. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 7 mars 1936.

mise à l'index par le pape, avec interdiction au clergé de donner les derniers sacrements à ses membres ainsi que de les enterrer en terre bénie [1528]. Le clergé breton, surtout le haut clergé, a longtemps rechigné à appliquer cette mise à l'index [1529]. Puis, il s'y est résolu ; ainsi l'Évêque de Quimper a, par exemple, interdit à ses fidèles d'assister au rassemblement de Saint-Goazec [1530].

Dans le Finistère, cette ligue n'a jamais été une structure de masse si tant est qu'elle ait souhaité l'être. Elle a eu cependant un poids politique bien plus important que ses effectifs pourraient le laisser penser. Une partie de la hiérarchie catholique est favorable aux thèses de ce courant politique. Certains prélats sont ouvertement proches de l'Action française, y compris au sommet de la hiérarchie ecclésiastique ; l'archevêque de Rennes, M^gr^ Charost, ne cache pas ses sympathies pour les thèses maurrassiennes. D'où le coup de tonnerre de la décision papale. Il semble cependant que le Finistère ait été moins sensible et moins affecté que d'autres départements bretons. M^gr^ Duparc est le seul prélat à évoquer, en fin d'année 1926, la dimension doctrinale de la position papale : « Il ne faut pas oublier que l'Église, qui bénit le patriotisme, n'a jamais admis le nationalisme absolu, jamais permis que la foi et la morale fussent absents de la politique [...]. Comment s'étonner qu'elle condamne l'athéisme qui amène Maurras à méconnaître Jésus-Christ et l'Évangile [...] ? [1531] ». Au moins trois facteurs interviennent dans cette prise de position qui tranche dans la région et qui n'est pas sans conséquence pour le clergé finistérien. M^gr^ Duparc, bien que sensible aux thèses de l'AF comme une partie de son clergé, n'a pas de convictions aussi tranchées que les autres évêques bretons. Il n'a en face de lui, dans son diocèse, que peu d'aristocrates militants dans cette structure. Une partie d'entre eux s'est investie dans les œuvres et surtout dans le syndicalisme agricole. Enfin, la République n'est plus remise en cause et les droites catholiques, autour de l'URD, dans le Finistère, offrent un relais politique de poids.

Cette prise de distance de l'Église a lourdement pesé sur le déclin du royalisme. Finalement, ce déclin se conclut, pour reprendre une expression de David Bensoussan par l'enterrement de l'organisation royaliste pendant l'entre-deux-guerres. « C'est finalement le vieux bloc agraire, fondé sur l'union du clergé et de l'aristocratie, longtemps dominant dans une bonne partie des campagnes bretonnes, qui se désagrège [1532] ». L'aristocratie ne peut plus prétendre représenter, dans le seul champ politique, une société catholique et rurale. L'analyse de Gramsci sur la pérennité des partis politiques en temps de crise peut parfaitement correspondre à la déchéance que subit l'Action française — qui n'est pas la conséquence de la seule condamnation papale de 1926 — au milieu des années vingt : « À un certain point de leur vie historique, les groupes sociaux se détachent de leurs partis traditionnels, c'est-à-dire que les partis traditionnels, dans

1528. Pie XI exige des catholiques « une rupture définitive avec les dirigeants de l'Action française » le 20 décembre 1926. G. Cholvy et Y.-M. Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880/1930*, *op. cit.*, p. 30.

1529. David Bensoussan consacre un chapitre de son ouvrage à la condamnation de l'Action Française. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 103-142.

1530. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 6 octobre 1933.

1531. Cité par D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 125.

1532. D. Bensoussan, « L'Action française en Bretagne, entre renouveau et enterrement du royalisme », *op. cit.*, p. 322.

la forme d'organisation qu'ils présentent, avec les hommes bien déterminés qui les constituent, les représentent, et les dirigent, ne sont plus reconnus comme expression propre de leur classe ou fraction de classe [1533]. » Le choix de l'agrarisme reste le seul vecteur pour tenter d'imposer une nouvelle configuration du bloc rural.

Les droites se structurent

La répartition des droites dans le Finistère est d'abord une question de géographie. En effet, les candidats ne n'opposent que rarement entre eux, la répartition des circonscriptions permet une première approche de l'implantation de ces deux partis. Le PDP se présente toujours à Brest II, Morlaix II – circonscription qui englobe l'est du Léon – et à Quimper II, la région du Cap Sizun. L'URD couvre les autres circonscriptions à l'exception de Morlaix I où l'ensemble de la droite évite, semble-t-il, de courir le risque d'une défaite. Ce partage de circonscriptions entre les droites renvoie à la question sociale. Le PDP s'est construit sur les zones d'influence du mouvement sillonniste de Marc Sangnier. Le mouvement était ici le plus puissant de Bretagne. Son député le plus ancien, élu en 1913 dans la deuxième circonscription de Brest, Paul Simon, y a fait ses premières armes. Simon est parvenu à s'y imposer, non sans quelques peines [1534]. Le profil libéral, social et chrétien des démocrates populaires leur assure une stabilité dans les circonscriptions à grande pratique religieuse. Ailleurs, la place est laissée aux candidats ayant un profil nettement plus réactionnaire qui se présentent comme URD ou qui en rejoignent le groupe parlementaire, une fois élus.

À ces deux familles politiques correspondent des fonctionnements différents. Les démocrates populaires cherchent à construisent un véritable parti alors que la Fédération républicaine ne dépasse pas pendant l'ensemble de la période le rassemblement de notables, même si des velléités d'organisation la pousse à mettre en place une apparence de structuration. Pourtant le Finistère est le second département français en nombre de députés URD [1535] ou apparentés (hors Paris et région parisienne) [1536]. Les liens des députés avec l'URD sont en général distendus, la discipline inconnue, parce que ces députés ne sont pas redevables de leur siège à leur parti. Jean Crouan bat le radical indépendant Jean Daniélou à Châteaulin sous l'étiquette de républicain modéré en 1936. Il a payé sa campagne avec des fonds personnels et ce n'est qu'arrivé à la Chambre qu'il s'inscrit « un peu par hasard » au groupe URD [1537]. Il faut dire qu'au moment de la montée des crispations qui accompagnent le Front populaire, Jean Crouan se pensait « PSF de cœur et Fédération républicaine de raison [1538] ».

1533. A. Gramsci, *Cahier de prison n° 13*, *op. cit.*, § 23, p. 399.
1534. G. Devailly, *Histoire religieuse de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 382.
1535. L'Union républicaine démocratique (URD) est le groupe parlementaire de la Fédération républicaine de 1924 à 1932. L'URD devint en 1932 le groupe Fédération républicaine.
1536. Jean-Noël Jeanneney, « La Fédération républicaine », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (éds.), *La France et les français 1938-1939*, Paris, FNSP, 1978, p. 341–357, Carte 3 p. 343.
1537. *ibid.*, p. 345 et note 13 p. 346.
1538. Expression d'Erwan Crouan. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 195.

La Fédération républicaine Quand on souhaite faire la présentation d'une structure politique étrangère à toute intervention militante durable dans l'espace public, l'approche de la Fédération républicaine, comme organisation, est délicate [1539]. Ce courant politique aux frontières floues correspond, dans sa grande imprécision, à une demande politique portée par une partie conséquente de l'électorat et des clercs qui rejettent monarchisme et démocratie chrétienne aux idées sociales trop marquées [1540].

La Fédération républicaine a eu, certes, quelques velléités d'organisation dans la seconde moitié des années vingt [1541] : elle a mis en place un bureau dans le Sud-Finistère dont le président est Jacques Queinnec, conseiller d'arrondissement de Pont-L'Abbé [1542]. Les apparitions publiques de la Fédération républicaine restent rares voire exceptionnelles dans le département en dehors des campagnes électorales. En juin 1927, une réunion est organisée à Quimper, salle du Gymnase, en présence du vice-président de la Fédération républicaine de France de Louis Marin, le député de Seine-et-Oise, Georges Bonnefous [1543]. La ligne politique affichée est claire : d'un coté le parti « de l'ordre, de l'épargne, de la paix sociale », de l'autre celui « du désordre, du gaspillage et de la révolution [1544] ». La réunion, perturbée par les communistes, a attiré 900 « républicains nationaux » [1545]. Au bureau de la réunion siègent Henry, Queinnec et du Frétay. Trois conseillers généraux sont également présents — Gouérou, Hénaff et Richard — ainsi qu'une trentaine de maires [1546].

Les droites essayent de coordonner leurs efforts pour contrecarrer le développement du PDP en Bretagne alors que l'implantation des démocrates populaires se poursuit dans le Finistère et laisse craindre leur expansion hors des frontières du département, à l'image de ce

1539. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 370.

1540. La meilleure définition de cette organisation est sans doute celle d'André Siegfried : « L'Union républicaine démocratique (85 membres), souvent appelée par abréviation U.R.D., préférerait qu'on ne la classe pas à droite, pudeur qui lui est commune avec les neuf dixièmes des réactionnaires : elle voisine dans la *Fédération républicaine*, avec des éléments qui ont un pied dans le centre, et elle pourrait, à plus d'un égard, se réclamer de la tradition "progressiste", issue après tout de la République modérée. Mais ce ne sont là que de trompeuses apparences, car deux causes décisives décalent vers la droite son centre de gravité : en matière religieuse la tradition laïque lui fait entièrement défaut, et en matière sociale elle représente l'ordre s'exprimant par la hiérarchie. C'est en un mot un parti de défense sociale, où le grand patron (parfois presque féodal) coudoie le bourgeois catholique (disons clérical). » A. Siegfried, *Tableau des partis en France*, *op. cit.*, p. 182.

1541. Ce n'est pas une situation propre au département, mais une tendance nationale à la construction de structures partisanes plus pérennes : « Si on laisse de coté l'épineuse question des ligues et du regain de l'agitation ligueuse, l'entreprise de réorganisation des anciens partis modérés apparaît, en effet, comme l'autre grande caractéristique de la période 1924-1933. » Gilles Le Béguec, « Le parti », *in* : Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France. Cultures*, Vol. 2, Paris, Éditions Gallimard, 1992, chap. 1, p. 52.

1542. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 176.

1543. Sur cette organisation, « structure hybride entre le parti et l'association », qui a connu de nombreuses vicissitudes, voir Jean Vavasseur-Desperriers, notice : « Fédération républicaine », *in* : Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, p. 455–457.

1544. *Le Progrès du Finistère*, 11 juin 1927.

1545. *Le Progrès du Finistère*, 18 juin 1927.

1546. *Idem.* Il est mentionné dans l'article que Jadé et Inizan se sont fait excuser.

qui se passe dans le Finistère [1547]. Une réunion régionale des droites en cours de radicalisation se tient à Rennes du 28 au 30 mars 1930, à l'initiative d'Eugène Delahaye ancien directeur politique du *Nouvelliste de Bretagne* qui vient d'en être évincé et a fondé un nouveau journal *La Province* [1548]. Cette réunion tient lieu de congrès constitutif de l'Alliance nationale de l'Ouest qui rassemble « des monarchistes les plus convaincus à l'aile droite de la Fédération républicaine [1549] ».Halna du Frétay — conseiller général et secrétaire général de la Fédération républicaine du Sud-Finistère — y présente le rapport général, ce qui montre l'implication forte de Finistériens dans cette tentative de structuration des droites [1550]. Cet épisode ne débouche pas sur une la mise en place d'une structure politique pérenne. Cependant il révèle les tensions à l'œuvre qui se concrétisent, comme ici, par des tentatives de réponses politiques à la situation de crise. Gilles Le Béguec avance une estimation allant de 180 000 à 250 000 adhérents à la Fédération républicaine [1551]. Les rares interventions publiques de la Fédération dans le Finistère n'incitent pas à penser que les effectifs soient pléthoriques dans le département.

Dans le Finistère, l'URD poursuit sa structuration et crée des sections dans le nord du département à Brest et à Morlaix. Une fédération départementale finit par voir le jour en mai 1931. Cependant cette fédération n'est pas un parti comme peut l'être le PDP qui maintient une activité en dehors des campagnes électorales et s'appuie sur un organe de propagande. Le congrès constitutif de la fédération départementale se tient le dimanche 17 mai à Landerneau sous la présidence du député Jacques Queinnec [1552]. L'organisation s'appuie sur une représentation cantonale. Un bureau départemental est élu par les sections. Le président en est Yves Le Goc, avocat à Brest et le secrétaire général, du Frétay, conseiller général de Douarnenez. Cependant cette organisation malgré une structuration en dehors de toute dynamique électorale, au cours d'un processus relativement long, n'est pourtant qu'un regroupement de notables sans existence réelle, sans activité militante dans la sphère publique. Le seul rapport de force que ce type d'organisation construit est bâti sur la notabilité électorale, s'appuyant sur des réseaux catholiques et agrariens. La Fédération républicaine s'affirme bien de la droite, du parti de l'ordre. Ce n'est pas le cas du PDP et de la FRDF.

Les démocrates populaires Seconde formation politique structurée du département, plus ancienne et mieux organisée que la Fédération républicaine, le mouvement démocrate populaire finistérien prend ses assises sur un courant catholique social ancien [1553]. Dans le

1547. Voir la carte publiée par David Bensoussan sur l'implantation du PDP sur l'ensemble de la Bretagne. Cette carte correspond à celle de Jean-Charles Floch pour l'année 1928. En 1935, le PDP a encore accru le nombre de ses sections locales. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 318.

1548. *ibid.*, p. 366.

1549. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 175.

1550. *ibid.*, p. 175, note 12.

1551. G. Le Béguec, « Le parti », *op. cit.*, p. 55.

1552. *Le Courrier du Finistère*, 23 mai 1931.

1553. « On reconnaît, dans ces idées, une tradition catholique déjà séculaire, née au début du XIX^e siècle et qui s'est continuée avec persistance, sous la troisième République, dans la personne des Étienne Lamy, des de Mun, des Piou, des Marc Sangnier, dans le mouvement des démocrates-chrétiens, dans le Sillon, dans les Semaines

département, cette histoire est celle de tensions grandissantes entre l'ACJF et le Sillon, deux mouvements, deux branches de la « matrice de nombreuses réalisations ultérieures, dans les domaines religieux, social, politique [1554] ». Le Sillon connaît après 1906 et jusqu'à la lettre de Pie X à l'épiscopat français le 29 août 1910, une période de déchirement. La soumission des sillonnistes finistériens n'est cependant pas totale aux yeux de la hiérarchie cléricale puisque M^gr^ Duparc, en juin 1913, critique les anciens sillonnistes pour leur appétence du social [1555]. Et pour cause : le Finistère s'illustre cette année-là lors d'une élection législative partielle. Raymond Laurent [1556], dans son histoire du Parti démocrate populaire, insiste sur le dynamisme novateur de la Fédération des républicains démocrates du Finistère qui, comme celle de la région parisienne, réussit à envoyer un représentant à la chambre des députés en 1913, lors d'une élection partielle. Paul Simon fut, à l'occasion, le benjamin de la chambre. Son élection se fit « contre un hobereau d'extrême droite appuyé par toutes les autorités locales (et, disons-le, par l'évêché) [1557] ». Cette attitude de l'évêché ne doit pas laisser accroire à un positionnement centriste des démocrates populaires. André Siegfried les classe parmi les forces politiques de droite, tout en nuançant ses propos : « Le parti n'est certes pas un parti réactionnaire, mais il demeure jusqu'à présent un parti de droite, ouvert aux aspirations démocratiques, mais conservateur dans ses votes [1558]. » Tout au long de la période de l'entre-deux-guerres, cette analyse se révèle opératoire.

La Fédération des républicains démocrates du Finistère (FRDF) a été créée en 1911, soit deux années avant l'élection de Paul Simon [1559], par d'anciens sillonnistes et Pierre Trémintin en devient le premier président [1560]. Avec Jean Jadé, Paul Simon, un autre militant fait partie de l'équipe fondatrice : Henri Le Goasguen, jeune avocat qui s'est porté candidat à la députation à Châteaulin en 1914 [1561]. C'est un des frères de Julien Le Goasguen qui va devenir le directeur des œuvres [1562]. La FRDF est l'une des deux fédérations, avec celle de la Seine, à se reconstruire dès la fin de la guerre [1563]. En effet, le 17 août 1919 à Landerneau, une assemblée générale des délégués décide de relancer l'activité de la fédération sur la base de son programme d'avant-guerre

sociales ; on retrouve également là les directives de Léon XIII. » A. Siegfried, *Tableau des partis en France*, *op. cit.*, p. 184-185.

1554. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 183.

1555. *ibid.*, p. 192.

1556. Raymond Laurent, secrétaire général du parti dès sa formation est élu député de la 1re circonscription de Saint-Étienne lors d'une élection partielle en juin 1938 suite à l'élection d'Antoine Pinay au Sénat

1557. Raymond Laurent, *Le Parti démocrate populaire*, Le Mans, Imp. commerciale, 1965, p. 39.

1558. A. Siegfried, *Tableau des partis en France*, *op. cit.*, p. 187.

1559. Cette candidature victorieuse n'est donc pas une initiative isolée et individuelle, mais bien la première apparition dans le champ politique de cette organisation.

1560. A. Caroff, *Pierre Tremintin (1876-1966)*, *op. cit.*, p. 7.

1561. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 12.

1562. Julien Le Goasguen a été pendant deux ans surveillant et répétiter au collège Stanislas à Paris, « berceau du Sillon. De retour à Quimper, il devient aumônier du Sillon. » M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 186.

1563. Jean-Claude Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France : le Parti démocrate populaire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, p. 17.

actualisé par les réponses à apporter à la situation nouvelle. L'organisation se dote également d'un organe de presse *Le Petit Démocrate du Finistère* [1564]. Les préoccupations de la FRDF se focalisent sur quelques questions qui laissent transparaître une sensibilité sociale. Le congrès de 1921 se penche sur la question récurrente de la vie chère — avec une proposition de sursalaire familial — et évoque l'accession à la propriété pour lutter contre l'exode rural [1565]. L'année suivante, la FRDF se propose de promouvoir les assurances sociales dans le prolongement du projet de loi déposé le 22 mars 1921. C'est un sujet qui fait polémique dans les campagnes une dizaine d'années plus tard. « La préoccupation majeure des premiers congrès départementaux de la F.R.D.F. est donc avant tout d'ordre social » en conclut Jean-Charles Floch [1566].

Pour Jean-Claude Delbreil, il existe alors, dans le champ politique, deux tendances parmi les catholiques sociaux. L'une, « démocrate d'inspiration chrétienne », en constitue une gauche partagée entre les deux groupes, la Ligue de la Jeune République [1567] et les Républicains-démocrates. L'autre, aux contours plus flous, aucune structure ne l'incarnant, englobe la droite modérée, celle des catholiques sociaux et des catholiques libéraux démocrates [1568]. Au sortir de la guerre, une première tentative de rapprochement entre ces deux tendances échoue au bout de deux ans. La Ligue nationale de la démocratie qui vient d'être mise en place, après de nombreux aléas, cesse de fonctionner avec le départ de la Jeune République en juin 1922 [1569]. Les autres partenaires : la Fédération des républicains démocrates de la région parisienne et celle du Finistère ne réussissent pas à maintenir à flot la structure. Les Républicains-démocrates, tiraillés entre leur droite et leur gauche, finissent par pencher vers les modérés. C'est la naissance du Parti démocrate populaire qui sanctionne ce « rapprochement entre l'aile "modérée" des démocrates chrétiens et l'aile "avancée" des catholiques sociaux et libéraux [1570]. »

La victoire de Paul Simon en 1913 en préparaît d'autres dès la sortie de la guerre : le PDP put remporter d'autres sièges en 1919, puis en 1924. Malgré la défaite de plusieurs candidats républicains démocrates ou catholiques sociaux dans les autres départements, les démocrates réussissent à s'organiser en groupe parlementaire, avec treize députés, minimum requis pour former un groupe grâce à l'apport finistérien [1571]. Victor Balanant a impulsé la création de ce « Groupe des démocrates » ; les Finistériens y sont quatre. Outre Balanant, Jean Jadé, Pierre Trémintin et Paul Simon y adhérent [1572]. La naissance de ce groupe facilite, quelques mois plus tard, la création du parti. Le congrès se tient les 15 et 16 novembre à Paris [1573]. Là encore, les Finistériens s'impliquent fortement. Simon et Trémintin font partie de la commission exécutive.

1564. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 27.
1565. *ibid.*, p. 44-45.
1566. *ibid.*, p. 45.
1567. Nous abordons plus loin la question de la Jeune République.
1568. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 16.
1569. R. Laurent, *Le Parti démocrate populaire*, *op. cit.*, p. 38.
1570. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 16.
1571. « La F.R.D.F. enregistre l'élection de ses quatre candidats. C'est un résultat appréciable plus important qu'en 1919, le noyau finistérien pouvant jouer dès lors un rôle décisif » *ibid.*, p. 24.
1572. R. Laurent, *Le Parti démocrate populaire*, *op. cit.*, p. 41–42.
1573. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 31.

Simon devient un des cinq vice-présidents. C'est par ailleurs Paul Simon qui trouve le nom de PDP pour le parti [1574]. Pierre Trémintin assure également la direction de la Fédération des élus municipaux et cantonaux du PDP. Fonction qui lui revient logiquement : il est le président de l'Association des maires de France.

Le PDP, né d'un regroupement d'organisations variées, n'entraîne pas dans sa dynamique unitaire la Ligue de la Jeune République [1575]. Rapidement, la concurrence s'exacerbe. La Jeune République s'investit dans la jeunesse, ce qui est à priori sa raison d'être. Se pose donc la question de créer un groupe de Jeunes démocrates dans le Finistère, afin d'ouvrir un contre-feu rendu nécessaire aux yeux des responsables du PDP par les initiatives de la JR. « Dans notre atmosphère démocratique finistérienne, il y a un nuage : c'est l'offensive de la J.R. qui va probablement aboutir à une conférence à grand orchestre de Marc Sangnier à Brest qui aura un fort retentissement sur les âmes idéalistes de certains de nos camarades [1576]. » C'est à Morlaix que la JR obtient un beau succès d'estime quand elle organise un meeting avec Marc Sangnier auquel assistent 1 200 personnes, le 25 mai 1925 [1577]. Le succès de cette ligue est devenu une véritable menace pour la FRDF, notamment, dans un premier temps, auprès de la jeunesse sur laquelle les démocrates populaires comptent pour préparer la prochaine génération de militants. Effectivement, le PDP commence à organiser les jeunes juste après le meeting de Marc Sangnier, même si quelques timides initiatives s'étaient tenues auparavant. Un congrès du Groupe des jeunes démocrates du nord se tient à Plouescat le 6 septembre 1925 et celui du sud à Quimper les 19 et 20 septembre de la même année [1578].

Les militants craignent que l'influence de la Jeune République ne rende leur travail d'implantation plus compliqué, surtout dans les principales villes du département, Brest, Quimper et Morlaix. Par contre, ils ne se font aucun souci sur la confiance inébranlable que le courant politique rencontre chez « les camarades ruraux ». En fait, la JR ne fragilise pas, contrairement aux inquiétudes du PDP, son implantation. Mais, pour se prémunir de toute surprise, le PDP sort rapidement un journal en direction de la jeunesse, *Le Jeune Démocrate*, dont le premier numéro est publié dès novembre 1925 sur 8 pages. La presse fait effectivement l'objet d'une attention particulière de la part des démocrates populaires. Ce vecteur de propagande est essentiel à la construction de l'organisation. La vente de l'hebdomadaire a nettement progressé, suivant en cela l'évolution des effectifs. Les 20 000 exemplaires sont vraisemblablement dépassés à la fin du printemps 1931 et *Le Petit Breton* devient le second hebdomadaire après *Le*

1574. Jean-Luc Pinol, « 1919-1958. Le temps des droites ? », *in* : Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites. Politique*, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2006 [première éd. 1992], p. 304.

1575. « La Ligue de la Jeune-République voulait – et elle y a réussi en nombre de circonstances entre les deux guerres – porter témoignage dans les milieux de gauche. Le Parti démocratique populaire, lui, s'était donné pour tâche de pénétrer dans les milieux catholiques pour les libérer de l'entreprise réactionnaire et conservatrice. Jeune-République et P.D.P. n'entretenaient que des rapports épistolaires, mais, menant deux actions complémentaires, ils eurent la sagesse de ne pas s'opposer. » R. Laurent, *Le Parti démocrate populaire*, *op. cit.*, p. 46

1576. ADF du Finistère, 104J9, lettre dactylographiée non signée, Plouescat, 5 août 1925.

1577. ADF, 1M229, commissaire de police de Morlaix, 26 mai 1925.

1578. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 96-97.

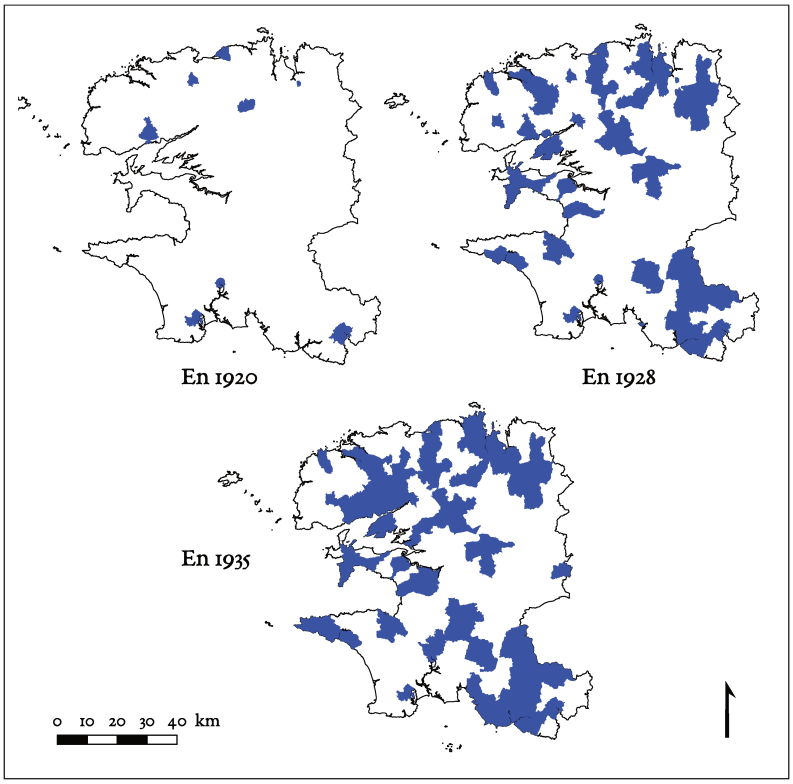

FIGURE 3.9. – Évolution de l'implantation des sections PDP entre 1920 et 1935. Source : Jean-Charles FLOCH, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 229 p., tableau p. 48, annexe n° 11, annexe n° 22.

Courrier du Finistère dans le département [1579]. Pour autant, la FRDF semble vivre de façon autonome par rapport au PDP puisque le journal national du PDP n'a que peu d'abonnés, 200 sur un total de 16 066 en 1931, dans le département au regard du nombre d'adhérents et de la place de ses responsables au niveau national. La concurrence de *L'Ouest-Éclair* et l'originalité de la fédération finistérienne expliquent certainement cette particularité [1580].

Le développement de la FRDF, qui est un critère important sur la capacité et la volonté politique des dirigeants à construire une organisation de militants, tranche avec ce que l'on observe jusque là dans le champ politique à droite. L'activité militante de la FRDF est centrée sur le développement du parti et il n'est pas étonnant qu'un des principaux aspects en soit la propagande qui se base sur la multiplication des réunions publiques. 160 sont organisées dans le département en 1926 [1581]. Le développement du parti est croissant, même si la dynamique du recrutement n'est pas constante et connaît quelques faiblesses. La première année douze

1579. *ibid.*, p. 161.
1580. *ibid.*, p. 162.
1581. J.-C. FLOCH, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 95.

sections locales fonctionnent [1582]. Lors du congrès des 16 et 17 octobre 1926, le PDP fait un bilan de ses progrès : 67 sections communales sont constituées et 70 communes sont dotées d'un correspondant « en liaison permanente avec le secrétariat général ». Le parti rassemble alors 1 200 adhérents [1583]. Cependant les progrès sont plus lents qu'espéré. En 1930, quatre-vingts sections participent à leur congrès départemental qui fixe comme objectifs : 100 sections, 2 500 adhérents et 20 000 exemplaires vendus du *Petit Breton* [1584]. Les congressistes espèrent bien faire du Finistère le « jardin de la démocratie chrétienne [1585] ». Ce sont des objectifs ambitieux, voire présomptueux, puisque selon d'autres sources, le PDP n'aurait que 1 000 encartés en 1932 et chute à 500 en 1934 [1586]. Est-ce l'effet de la crise économique ou les conséquences des crispations idéologiques qui freinent les adhésions ? En tout cas, la crise que traverse *L'Ouest-Éclair* n'est pas étrangère à l'essoufflement du PDP à l'entrée des années trente [1587]. Le chiffre remonte tout de même à 700 en 1935 [1588]. S'il reste un département de forte implantation au sein du PDP, le Finistère n'affiche pas moins une tendance décroissante observable comme partout ailleurs, à l'exception notable de la Seine-Inférieure. Jean-Charles Floch, à partir de données départementales, confirme cette évolution et note également une courbe ascendante du nombre d'adhérents jusqu'en 1932 [1589].

Les cartes de l'implantation des sections qui offrent une photographie de la FRDF à trois moments de l'entre-deux-guerres dévoilent une géographie liée principalement aux implantations électorales (voir figure 3.9 page 362). Elles révèlent même deux Léon. Il est intéressant de constater que la cartographie révèle deux zones très contrastées au nord de Brest. Ces zones recoupent de manière flagrante la carte électorale. Bien évidemment, dans l'équation complexe du vote, la dimension personnelle joue, cependant, il faut constater que peu de sections se sont créées dans la circonscription de Vincent Inizan, Brest 3. Ce député a été proche de la FRDF à la sortie de la guerre puis a rejoint le groupe parlementaire de l'URD en 1924 [1590]. Dans le sud du département, le développement de la FRDF est également concentré dans les zones d'influence de quelques notables, de Victor Balanant, autour de Quimperlé [1591], dans le Cap Sizun, fief de Jean Jadé ainsi qu'à Quimper et dans les communes limitrophes autour de Briec. Pour autant, ce maillage militant ne suffit pas à inverser des tendances électorales profondes. Victor Balanant a bien été battu par Jules Le Louédec à Quimperlé en 1928 ce qui n'empêche pas le parti de s'y consolider. De même, dans le Cap Sizun, Jean Jadé est battu aux législatives de 1932 par le radical-socialiste Jean Perrot alors que le nombre de sections a également progressé dans la circonscription. Autre cas de figure : le Trégor n'est, *a contrario*, pas un pays favorable aux

1582. *Le Petit Breton*, 4 mai 1930.
1583. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 94.
1584. ADF, 1M228, commissaire de police de Landerneau, 3 février 1930.
1585. G. Devailly, *Histoire religieuse de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 382.
1586. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 461.
1587. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 365-366.
1588. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 461.
1589. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 161.
1590. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 31.
1591. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 47.

démocrates populaires. Ceux-ci n'y présentent jamais de candidats comme d'ailleurs la Fédération républicaine. Pourtant la FRDF y développe une implantation sur une grande partie de la zone. Le Trégor abrite donc une sensibilité politique favorable qui n'a pas atteint un seuil suffisant pour mener des campagnes électorales. Cependant, il faut souligner que c'est dans cette partie ouest du Trégor que le syndicat des « cultivateurs-cultivants » a choisi de présenter une liste lors des élections à la Chambre d'agriculture et qu'ils y ont obtenu un excellent score [1592]. Consécration pour les démocrates populaires finistériens : le XI[e] congrès national du parti se tient à Brest les 8, 9 et 10 novembre 1935 [1593]. C'est à Pierre Trémintin qui fait maintenant figure de patriarche de la démocratie populaire — il est alors agé de 61 ans — de prononcer le discours lors du banquet de clôture [1594].

Les Démocrates populaires, au contraire de la Fédération républicaine, cherchent ouvertement à construire leur organisation avec la triple préoccupation de transcender les affrontements de blocs — en travaillant simultanément à leur renforcement dans la société rurale et à leur implantation dans le milieu ouvrier —, de dépasser les oppositions droite-gauche et enfin d'atténuer le clivage sur la laïcité. Cette orientation s'appuie sur une sémantique du renouveau face aux différents « conservatismes ». Lors de leur assemblée générale de novembre 1925, ils décident ainsi, au travers d'une propagande ciblée sur le programme, de faire « apparaître à l'opinion publique tout ce qui sépare les vrais démocrates des conservateurs de Droite et de Gauche [1595] ». L'exercice est complexe au moment où le PDP s'inscrit complètement dans les mobilisations autant cléricales que politiques contre le Cartel des gauches.

Cependant, l'affichage public d'une volonté d'approcher le monde ouvrier tranche considérablement dans le champ politique, à l'exception évidemment de la gauche. Cette approche est totalement opposée à l'option prise par les agrariens. Les villes ne sont pas ostracisées, mais doivent être conquises. Olivier Berthou, secrétaire général de la FRDF, quand il déclare souhaiter « l'encerclement de la ville rouge [1596] », en fait, expose une stratégie de conquête politique, à visée clairement hégémonique, du monde urbain. La FRDF souligne combien les comportements collectifs de la classe ouvrière s'apparentent — sans que les acteurs en soient conscients — à une solidarité chrétienne. La volonté des démocrates populaires est d'en rendre conscient le monde ouvrier :

> « L'esprit de corps si puissant qui anime tout le mouvement ouvrier, est-ce autre chose que cette fraternité qui subordonne impitoyablement l'intérêt personnel à l'intérêt de la classe ouvrière tout entière ? Au lieu de cribler de leurs sarcasmes cette manifestation de solidarité, les chrétiens appartenant à la bourgeoisie, si indifférents les uns aux autres, si divisés entre eux, feraient bien mieux d'y voir la mise en œuvre, inconsciente peut-être, du précepte angélique de l'entraide mutuelle et de la charité [1597]. »

1592. Voir la section que nous y avons consacré : section E page 226.
1593. R. Laurent, *Le Parti démocrate populaire*, *op. cit.*, p. 78.
1594. A. Caroff, *Pierre Tremintin (1876-1966)*, *op. cit.*, p. 32.
1595. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 93.
1596. C'est chose faite en 1926 quand des sections sont créées au Relecq-Kerhuon, à Guipavas et à Guilers. *ibid.*, p. 94.
1597. *Le Petit Breton*, 25 mars 1930. Éditorial dont le titre est symptomatique de l'orientation politique du PDP :

C'est là une volonté de rompre l'hermétisme du bloc rural dont les notables démocrates populaires ont sans doute mesuré combien sa puissance hégémonique est fragile. Cette puissance repose sur une société rurale puissante en Bretagne alors même que les mouvements de fond la fragilisent face au monde urbain. La lutte pour l'hégémonie doit changer de stratégie. Nous observerons d'ailleurs que la hiérarchie catholique, au travers du développement de l'action catholique, en est arrivé aux mêmes conclusions pratiques. Cette orientation va s'accélérer pendant la seconde moitié des années trente sous la pression des événements.

Le PDP revendique le refus de se positionner par rapport à l'opposition droite-gauche ainsi que par rapport à un axe laïques-catholiques. C'est de manière très symbolique que les députés républicains démocrates du Finistère, contrairement aux autres républicains démocrates, adhèrent au groupe des Républicains de gauche dès leur élection en novembre 1919 [1598]. Les élus finistériens brouillent ainsi les luttes de classement [1599] tout en cherchant à repousser les frontières du « laïcisme ». Les quatre élus ont obtenu que le groupe parlementaire des Républicains de gauche modifie la formule sur la laïcité — et donc en change le sens — dans la déclaration du groupe, le « maintien des lois laïques » laisse la place à une affirmation beaucoup plus floue : « maintien de la laïcité de l'État ». Alors que cette inscription fait polémique dans les milieux catholiques du Finistère, Paul Simon explique que lui et ses collègues, aux « convictions républicaines des plus fermes », n'ont « jamais accepté des formules de combat comme : "intangibilité des lois laïques", "la France laïque" [1600]. » Effectivement, la signification n'est pas du tout la même. Même si les républicains démocrates affirment leur originalité, ils n'oublient cependant pas de rappeler comme lors d'une réunion publique en décembre 1931 à Saint-Marc, que l'intérêt porté à la classe ouvrière n'inclut pas un revirement idéologique : « Nous ne sommes pas des hommes de gauche [...] parce que nous ne voulons pas que l'on recommence dans notre pays cette lutte de clochers [...] Le prolétariat attend plus de charité [1601]. » Pour autant, le PDP refuse d'être considéré comme un parti catholique. Jean-Claude Delbreil consacre un développement sur la problématique de la « confessionnalité » du PDP. Celui-ci ne veut pas se classer comme parti catholique, ce qui l'aurait amené à côtoyer des forces politiques dont il a toujours pris garde [1602]. Des animateurs du parti, comme Paul Simon, cherchent à atténuer la prégnance des références catholiques alors que la mobilisation

« En face du malaise social, comprendre ! »

1598. Il s'agit de Victor Balanant, de Vincent Inizan, de Jean Jadé et de Paul Simon. Un cinquième élu, l'abbé Jules-Auguste Lemire, député du Nord, fait de même. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 33.

1599. Sur un exemple de lutte de classement, voir A. Dauphin et X. Landrin, « Ni droite ni gauche ? La Ligue républicaine nationale et le travail de classement politique (1924-1927) », *op. cit*.

1600. *Le Progrès du Finistère*, 6 mars 1920.

1601. *Le Petit Breton*, 4 janvier 1931.

1602. « On sait comment il a toujours été impossible en France de créer un "parti catholique". Le PDP refusera donc toute forme de "parti catholique camouflé" qui aurait signifié l'union avec des tendances conservatrices, voire réactionnaires. S'il a été indéniablement dans la pratique un "parti de catholiques" et concrètement de "démocrates chrétiens", il a toujours affirmé être ouvert à tous par sa non-confessionnalité, et cela en rassemblant des non catholiques, des protestants, des juifs et même des libres-penseurs, s'ils furent peu nombreux. » J.-C. Delbreil, *Le PDP des origines au MRP*, *op. cit.*, p. 103

des élus républicains démocrates lors des mobilisations cléricales envoie des signaux contraires à l'opinion publique [1603].

Sont-ils des modérés ? Si leur inscription au groupe des Républicains de gauche en 1919 tendrait à le faire penser, dès 1924 ils reprennent leur liberté et fondent leur propre groupe. De fait, la FRDF n'est modérée que pendant les périodes qui ne poussent pas à la radicalisation [1604]. Pendant l'épisode du Cartel des gauches, les positions et décisions du gouvernement sont caricaturées pour mieux convaincre des foules qui participent aux réunions pour entendre de tels discours. Lors du rassemblement du Folgoët, les démocrates populaires qui interviennent à la tribune fustigent la franc-maçonnerie qui « travaille contre l'intérêt du pays [1605] ». Jean Jadé tient une telle réunion à Plomelin le lundi de Pâques de l'année 1925 devant 350 personnes. Il fustige le Cartel et ses « folles promesses », dont aucune n'a été tenue. Le tableau qu'il dresse des actes gouvernementaux en donne une image totalement négative : « amnistie aux déserteurs, aux traitres et aux spéculateurs, guerre religieuse, réquisition des blés, augmentation des impôts, évacuation de la Rhur, inflation, etc [1606] ... » Un tel type de discours qui pousse aux clivages est un discours de droite.

Avec la combinaison de la crise sociale et économique et de la pression de l'Épiscopat, le PDP durcit ses positions et évolue du centrisme social vers des positions plus classiquement de droite au début des années trente [1607]. En effet, sur le terrain, le discours des dirigeants du PDP est parfois rude [1608]. Les contradictions entre les intentions et la réalité sont tenaces. En période de crise, un effet centrifuge décentre l'espace politique vers la droite, entraînant les différentes forces politiques qui ne peuvent sur l'essentiel échapper aux contraintes.

F. 2. Les gauches

Le mouvement ouvrier s'est doté d'organisations politiques très tôt avec la naissance en septembre 1869 de la section brestoise de l'Internationale [1609]. En Bretagne, c'est toujours « à Brest, en particulier dans le milieu de l'arsenal, que le socialisme s'implante le plus durable-

1603. Lors du congrès de 1927, « Paul Simon montre que, qu'on le veuille ou non, la question religieuse reste l'axe de la politique française et que si le PDP n'est pas un parti clérical, il doit néanmoins prendre position sur certains problèmes. » *ibid.*, p. 104.

1604. Christian Bougeard, « Itinéraires et parlementaires modérés en Bretagne des années 1920 aux années 1960 », *in* : François Roth (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000, p. 211.

1605. évêché, Brochure « 75 mille bretons réclament justice et liberté pour tous », Quimper-Le Folgoat, 7-8 décembre 1924, Direction des œuvres, Quimper, p. 23.

1606. *L'Ouest-Éclair*, 18 avril 1925.

1607. Collectif, *La Bretagne au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 102–106.

1608. « Les élections législatives de 1928 posent la question du positionnement politique et de la perception du PDP. Au niveau national, le nouveau parti veut se présenter en force républicaine centriste transcendant le traditionnel clivage droite/gauche. Force est de constater qu'en Bretagne c'est rarement le cas ». C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 45.

1609. Gilbert Gramoullé, « Des origines à 1919 : une naissance difficile », *in* : Christian Bougeard et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, chap. 1, p. 19.

ment » ; lors des élections législatives de 1881, les socialistes font « bonne figure » à Brest, alors qu'ils sont laminés à Nantes et Rennes [1610]. Le PSU-SFIO se créé en avril 1905, au congrès du Globe, à Paris. Mais les socialistes du Finistère appartiennent à la Fédération socialiste de Bretagne depuis 1900. Cette fédération ne rejoint la SFIO qu'au 1er janvier 1908 [1611]. Nous étudierons l'impact, après la guerre, de la scission et de la création de la branche communiste. À gauche, Brest est également le bastion d'une mouvance anarchiste qui se satisfait d'une implantation limitée à la région brestoise. Ce courant politique pourrait paraître anecdotique, vu sa taille et l'imprécision de ses structures. Nous verrons qu'il n'en est rien, même si le temps qui passe nuance fortement ce constat.

La SFIO

L'entrée en guerre a bien évidemment réduit considérablement la vie interne du PSU. Après s'être interrompue pendant 18 mois, l'activité du parti reprend le 19 décembre 1915 par un congrès fédéral à Brest en prélude au congrès national des 25 et 26 décembre à Paris. C'est une période particulière dont la brièveté chronologique — elle s'achève en juillet 1918 avec la victoire de la minorité autour de Frossard, nouveau secrétaire du parti — ne doit pas cacher l'importance historique [1612]. Goude propose lors de ce congrès fédéral d'adresser un blâme à la CAP nationale [1613] sur sa position très critique envers une fédération départementale, celle de Haute-Vienne qui devient peu après le fer de lance des minoritaires [1614]. La proposition est adoptée à l'unanimité [1615].

Après la naissance de la révolution russe, les relations entre ceux qui la soutiennent fermement, comme Le Tréïs et Le Goïc, et ceux qui, autour de Goude, sont plus modérés, continuent d'être suffisamment pondérées pour ne pas « faire de vagues [1616] ». Jusqu'au printemps 1919, les uns et les autres se sont mis d'accord pour rester dans la IIe Internationale [1617]. Puis

1610. Claude Geslin, « Les premiers pas du PSU-SFIO en Bretagne (1905-1914) », *in* : Christian Bougeard (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 19.

1611. P. Brigant, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, *op. cit.*, p. 5.

1612. Romain Ducoulombier souligne qu'elle fut « Le caractère à la fois circonstanciel et momentané de cette division progressive du parti socialiste sous l'effet de la guerre rend très mal compte, cependant, de son importance historique par ses conséquences tant sur l'avenir du parti socialiste, que sur la compréhension rétrospective de son passé ». R. Ducoulombier, *Camarades*, *op. cit.*, p. 117.

1613. P. Brigant, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, *op. cit.*, p. 67. Pour autant, Émile Goude défend une rupture de l'Union sacrée qui ne signifie nullement une quelconque proximité idéologique avec les participants à la réunion de Zimmerwald.

1614. La CAP a adopté un manifeste le 14 juin 1915, « qui réaffirme la nécessité de la "guerre jusqu'au bout" et accuse la Fédération de la Haute-Vienne de "chercher la paix à tout prix" ». Romain Ducoulombier, « Les socialistes devant la guerre et la scission », *Cahiers Jaurès*, Vol. 3, n° 189, 2008, p. 42.

1615. « La Fédération du Finistère se situe en cette année 1915 parmi les fédérations les plus avancées, aux côtés de la Haute-Vienne ou de l'Isère par exemple ». P. Brigant, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, *op. cit.*, p. 68-69.

1616. *ibid.*, p. 91.

1617. Les socialistes Finistériens gardent une attitude très pragmatique qui va très vite disparaître : « oui à la IIe Internationale, non à la IIIe Internationale, avec d'ailleurs peut-être l'opposition plus marquée à l'encontre de la

la situation finit par se tendre sérieusement. La fédération est maintenant partagée : lors du congrès du 15 février 1920, 99 mandats se portent sur la motion Longuet-Faure contre 93 sur celle de Loriot [1618]. Les rapports se tendent entre les militants. Exemple significatif : Masson se fait conspuer par des militants des Jeunesses socialistes brestoises lors d'un meeting, pour avoir accepté de participer avec des conseillers municipaux aux manifestations du 14 juillet 1920 [1619].

Table 3.25. – Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1921 et 1925 dans les départements bretons et en France.

Année	1921	1922	1923	1924	1925
Finistère	1 100	1 400	1 600	1 500	1 698
Morbihan	230	140	120	180	550
Côtes-du-Nord	130	160	300	350	440
Ille-et-Vilaine	250	300	250	850	1 160
Loire-Inférieure	550	315	530	510	950
France	50 449	49 174	50 496	72 659	111 276

Source : Congrès SFIO.

Dernier acte avant la scission, le congrès départemental du 5 décembre 1920 qui devait être un congrès préparatoire à celui de Tours scelle le divorce entre les partisans de la IIIe Internationale et ses adversaires. Goude se fait le porte-parole de la motion Longuet-Faure, celle de la « Reconstruction », Jean Guiban et Joseph Le Meur défendent la motion Cachin-Frossard, favorable à l'adhésion. Le vote qui sanctionne les débats renverse complètement les rapports de force puisque 196 mandats approuvent le départ de « la vieille maison » contre 78 qui se prononcent pour sa reconstruction [1620]. La motion Blum n'avait, dans le Finistère, aucun défenseur [1621]. Le Finistère [1622], comme l'ensemble des départements bretons a adopté majoritairement l'adhésion à la IIIe Internationale [1623]. Lorsqu'il s'agit d'élire les membres des organes de direction, la nouvelle majorité refuse d'appliquer la proportionnelle. Les minoritaires finistériens font appel à la CAP qui leur donne raison, mais la nouvelle direction départementale n'en tient aucun compte. C'est la rupture : Émile Goude annonce le 18 décembre, en première page de l'hebdomadaire *Le Cri du Peuple*, que le scission est de fait dans le département, avant

IIIe Internationale dont on ignore tout plutôt qu'un plébiscite en faveur de la seconde. » *ibid.*, p. 85.

1618. Loriot est partisan d'une adhésion immédiate à la IIIe Internationale.

1619. ADF, 1M219, commissaire spécial de Brest, 1er août 1920.

1620. P. Abaléa, *Le Parti communiste à Brest. 1920-1934*, *op. cit.*, p. 11.

1621. Léon Blum représente au congrès de Tours la droite du courant reconstructeur et refuse, quelles qu'en soient les conditions, l'adhésion à la IIIe Internationale. Il a d'ailleurs créé un « Comité de résistance socialiste à l'adhésion ». J. Kergoat, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, *op. cit.*, p. 104.

1622. Le Finistère fait partie des 9 fédérations qui ont donné à la motion Cachin-Frossard un pourcentage de mandats supérieur à la moyenne nationale qui est de 67 %. Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français, Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*, Vol. I et II, Paris, Mouton, 1964, p. 833.

1623. Christian Bougeard, « La SFIO en Bretagne (1918-1969) », *in* : Christian Bougeard (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 70.

FIGURE 3.10 – Le drapeau de la section socialiste de Saint-Jean-du-Doigt. Source : J. GIRAULT, *Au-devant du bonheur : les Francais et le Front populaire*, *op. cit.*, p. 57.

même le congrès de Tours [1624]. Une page est alors tournée. À Tours, à l'issue du congrès les partisans de Blum et Longuet se sont réunis et ont décidé de maintenir la SFIO. Ils élisent une CAP et désignent Paul Faure comme secrétaire général [1625]. Les scissionnistes finistériens les y rejoignent.

La reconstruction Alors qu'elle avait accru ses effectifs passant de 400 adhérents en 1918 à 900 en 1919 [1626] puis à 1 500 en 1920, avant la scission [1627], la fédération finistérienne reçoit un rude coup à la suite du congrès fatidique de Quimper, le 5 décembre 1920, et perd dans la bataille la moitié de ses cotisants. Dès le 18 du même mois, Émile Goude, le député brestois, lance un nouveau comité fédéral [1628].

La première bataille engagée est celle de la reconstruction de l'organisation. La reconquête du terrain se fait plus vite que ne le laissait craindre le traumatisme de la séparation. Un pre-

1624. Le titre de l'article est sans ambiguïtés : « C'est la scission ! ». Émile Goude s'y explique : « En présence de la scission qui nous est imposée à Brest et que Tours rendra générale d'ici quelques jours, je prends publiquement mes responsabilités. ». *Le Cri du Peuple*, 18 décembre 1920. Il participe cependant au congrès de Tours et rend compte de ses interventions : « J'ai déclaré, vers le cinquième jour du Congrès à Tours, et je tiens à prendre publiquement ici, la responsabilité de mes propos, qu'étant donné l'étroitesse d'esprit, le cynisme, l'autocratisme des délégués de la III^e^, je n'irai pas à l'Internationale communiste, telle qu'elle est actuellement constituée, même si Longuet y adhérait. » Il termine son article en fixant deux perspectives, la seconde affichant une volonté tactique de ne pas s'aliéner tous les partisans de l'Internationale : « 1° Redresser le Parti socialiste en proclamant notre volonté de rester fidèles à notre tactique éprouvée de lutte des classes, en condamnant toute collaboration ministérielle, en renforçant notre discipline. [...] 2° Reconstruire l'Internationale avec Lénine et Trotsky bien entendu, mais sans le pistolet ni les injures de Zinoview et des sous-Zinoview finistériens. » *Le Cri du Peuple*, 8 janvier 1921.

1625. J. KERGOAT, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, *op. cit.*, p. 111.

1626. P. ABALÉA, *Le Parti communiste à Brest. 1920-1934*, *op. cit.*, p. 7.

1627. Annie KRIEGEL, *La croissance de la CGT, 1918-1921 : essai statistique*, Vol. 8, Paris, Mouton, 1966, p. 242.

1628. S. ROCHER, *Le mouvement ouvrier à Brest (1914-1923)*, *op. cit.*, p. 87.

mier congrès, convoqué le 6 février 1921, rassemble 35 délégués représentant 20 sections [1629]. À partir de cette première date, les différents congrès enregistrent des résultats encourageants en terme de développement territorial et en nombre d'adhérents pendant cinq ans (voir table 3.25 page 368). Les premiers effets de cette renaissance du Parti socialiste sont flagrants lors du congrès du 23 septembre 1921. Aux 24 sections locales regroupant 778 adhérents, juste après la scission, s'ajoutent 22 autres nouvellement créées et 1 100 cartes ont été distribuées au début de l'année [1630]. La SFIO revendique 89 sections et 1 319 membres un an plus tard, dont 103 dans la section brestoise [1631]. La SFIO a donc réussi en deux ans à doubler pratiquement ses effectifs et à dépasser le Parti communiste, pourtant sorti de la scission en position de vainqueur. Comment expliquer cette remontée ? Les communistes n'ont pas entraîné avec eux les élus du parti : Émile Goude et Hippolyte Masson bientôt remplacé à la mairie de Brest par Léon Nardon. La mairie de Lambézellec reste également fermement tenue par la SFIO. Le Finistère est bien une « terre fidèle », pour reprendre l'expression de Gilles Morin, pour les élus nationaux, départementaux comme locaux [1632]. Ces élus occupent une place centrale dans la reconstruction du parti, autour d'Émile Goude. Rares sont les défections [1633]. À notre connaissance, seul le maire d'Huelgoat, Jacques-Louis Lallouët, passe au PC en 1921 où il reste d'ailleurs peu de temps [1634]. En 1930, trois cantons, Brest I, II et III, ont élu des socialistes ; onze mairies ont été conquises [1635]. Deux députés, Masson pour Châteaulin I et Goude pour Brest II [1636] renforcent cette équipe d'élus. Les scores de la SFIO ne dépassent cependant pas la barre des 13-14 % pendant toute la période [1637]. Les élus apportent avec eux des moyens qui sont fort utiles. De plus, les partisans de la reconstruction ont réussi à conserver le contrôle de l'organe de presse du parti, l'hebdomadaire *Le Cri du Peuple* édité à Brest et il s'avère être un support efficace pour la reconstruction de la fédération.

Un développement contrarié Malgré un début de reconstruction prometteur, au congrès fédéral du 19 janvier 1930, seules 50 sections sont représentées alors qu'un vote important sur la participation est prévu [1638]. Elles étaient 71 sections présentes sur les 118 de la fédération, lors

1629. ADF, 1M219, commissaire spécial de Brest, 10 février 1921.
1630. S. Rocher, *Le mouvement ouvrier à Brest (1914-1923)*, *op. cit.*, p. 114.
1631. ADF, 1M221, commissaire spécial de Brest, 29 janvier 1923.
1632. Gilles Morin, « Les élus socialistes en Bretagne au temps de la SFIO », *in* : Christian Bougeard (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 85.
1633. Ces élus représentent un avantage essentiel pour la réorganisation, mais également un risque dans un parti de militant quand l'élu — ce qui advient quelques années plus tard avec Émile Goude — entre en conflit avec son organisation.
1634. Georges Cadiou, *Emsav dictionnaire critique, historique et biographique. Le mouvement breton de A à Z du xix^e siècle à nos jours*, Spézet, Éd. Coop Breizh, 2013, p. 239.
1635. ADF, 4M351 et 3M355. Audierne, Lambézellec, Landerneau, Le Guilvinec, Ploujean, Plounévézel, Pont-L'Abbé, Poullaouen, Primelin, Scrignac, Tréffiagat.
1636. Voir l'exclusion de Goude page 373.
1637. La SFIO chute à 10 % en 1936, mais présente moins de candidats.
1638. *Le Breton Socialiste*, 25 janvier 1930.

d'un précédent débat sur le même sujet, au congrès de Quimper du 19 janvier 1924 [1639]. Il faut donc relativiser la progression socialiste qui bien qu'incontestable à ses débuts n'a pas l'ampleur attendue sur la durée [1640]. Que s'est-il passé dans la fédération du Finistère pour qu'elle connaisse un tel revers de fortune ?

La SFIO s'est consolidée peu à peu, avant de connaître elle même des difficultés dans la seconde moitié des années vingt. Reconstruite en grande partie grâce à son réseau d'élus, c'est avec eux qu'elle rencontre des déboires importants dont les conséquences en terme de construction et de consolidation de l'organisation lui donnent un profil très différent des autres fédérations départementales bretonnes, comme du parti au niveau national (voir figure 9.13 page 849). La courbe représentant le nombre d'adhérents nous indique trois phases pendant la période [1641]. La première est une phase de reconstruction après la guerre et les contrecoups de la scission de 1921, comme nous venons de l'aborder plus haut. Cette phase ascendante se termine brutalement en 1926, en décalage d'une année avec les autres départements bretons et le reste du territoire. Vient alors une deuxième phase : une période de décrue constante jusqu'en 1929. Dans le Finistère, la décrue est plus profonde et longue que dans les autres départements. De même, lors de la troisième phase, le département est en décalage quand la reprise revient, par rapport au reste de la Bretagne et à la France. Le décalage est à la fois chronologique : la chute y marque un arrêt plus tardivement et tendanciel : contrairement aux autres courbes du graphique, le département stagne alors que les autres courbes se redressent. De fait, lors de la seconde rechute de 1933, les mauvais chiffres de 1929 sont dépassés, là encore à l'inverse de ce qui se constate ailleurs.

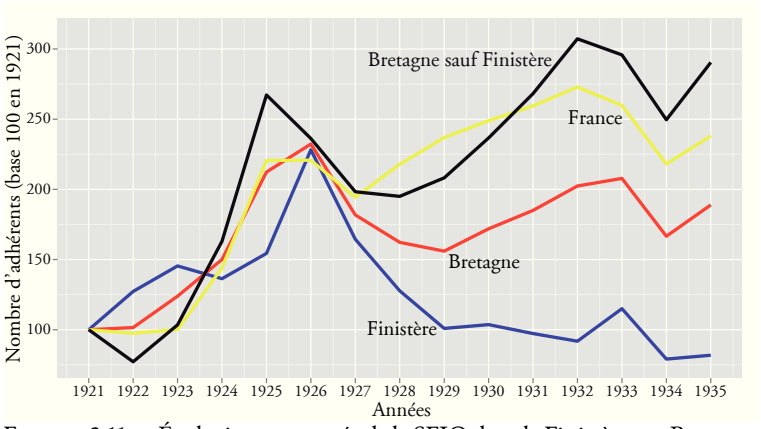

FIGURE 3.11. – Évolution comparée de la SFIO dans le Finistère, en Bretagne et en France de 1921 à 1935. Source : Comptes-rendus des congrès nationaux de la SFIO.

Les raisons de cette dégradation de la situation de la fédération sont internes. Des conflits successifs paralysent de plus en plus l'activité. Entraînant derrière lui une majorité de la section brestoise, Émile Goude a fait le choix politique de chercher systématiquement les alliances sur sa droite. En janvier 1923, il fait adopté par sa section, contre l'avis de Guillaume Messager, la proposition d'une liste commune avec les radicaux locaux, pourtant plus à droite que leur fédération départementale [1642]. La question de la participation envenime toute la période, plus

1639. *Le Cri du Peuple*, 25 janvier 1924.

1640. De plus, dans certaines sections à recrutement vraisemblablement plus ouvrier, les départs au Parti communiste ont pu être importants. Ainsi, la section SFIO du Relecq-Kerhuon qui comptait 60 membres avant la scission n'en regroupe que plus 10 juste après. ADF, 1M221, commissaire spécial de Brest, 29 janvier 1923.

1641. Nous avons construit le graphique sur une base 100 en 1921, ce qui permet de visualiser comparativement les tendances à l'œuvre et de repérer les comportements atypiques. Pour l'évolution en nombre d'adhérents, nous renvoyons aux trois tableaux insérés dans cette partie.

1642. ADF, 1M134, sous-préfet Brest, 6 janvier 1923.

particulièrement à partir de l'épisode du Cartel des gauches, et a une incidence sur l'évolution des effectifs (voir table 3.26) dans un cadre national déjà lourd de clivages [1643]. Ces tensions ne sont pas propres au Finistère, elle s'observent dans d'autres départements à l'image de la Fédération socialiste de l'Hérault décrite par Jean Sagnes, dans laquelle se retrouvent tous les ingrédients de la situation finistérienne de luttes de tendance autour du participationnisme [1644].

Table 3.26. – Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1926 et 1929 dans les départements bretons et en France.

Année	1926	1927	1928	1929
Finistère	2 510	1 809	1 405	1 110
Morbihan	650	600	450	460
Côtes-du-Nord	475	330	401	355
Ille-et-Vilaine	835	610	645	560
Loire-Inférieure	780	760	766	1 040
France	111 368	98 034	109 892	119 519

Source : Congrès SFIO.

Le premier épisode se produit lors de la préparation des élections législatives de 1924, à propos de la participation à un cartel. Le fossé se creuse entre Émile Goude qui est devenu un fervent partisan de la participation et Guillaume Messager, premier adjoint au maire de Brest et qui en est un opposant résolu [1645]. Cette question, portée par la section brestoise, est débattue au congrès fédéral du 20 janvier 1924. Trois positions s'affrontent : le refus de tout cartel défendu par Guillaume Messager n'obtient que 20 mandats. Les deux autres positions penchent vers le cartel : Émile Goude défend l'option d'un cartel sans confusion de programme alors qu'Auguste Quiniou propose un cartel avec des éléments du programme comme des nationalisations partielles. Hippolyte Masson présente alors une motion de synthèse que refuse Messager et qui, acceptée par les deux autres, remporte 267 mandats [1646]. Cependant la question de la participation continue d'agiter la fédération pendant cinq ans et les défenseurs de cette stratégie perdent peu à peu du terrain pendant qu'Émile Goude, insensiblement, « évolue vers l'aile droite » du parti [1647].

Cette question de la participation cache celle du désistement sur le terrain électoral. Lors

1643. C'est à cette période qu'au débat difficile sur le participationnisme, se greffe petit à petit celui sur la participation ministérielle. Selon Jacques Kergoat, la création de la tendance de gauche, *La Bataille Socialiste*, est étroitement liée à l'apparition de cette question. Guillaume Messager en sera l'un des animateurs dans le Finistère. J. Kergoat, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, *op. cit.*, p. 116-117.

1644. Consulter particulièrement les pages consacrées aux conflits internes jusqu'en 1932, dans le chapitre VIII sur la lutte des tendances : Jean Sagnes, *Politique et syndicalisme en Languedoc, L'Hérault durant l'entre-deux-guerres*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1986, p. 99-103.

1645. Les quatre cinquièmes de la section brestoise soutiennent le principe de la participation, « seul moyen que nous connaissions d'abattre le Bloc national ». *Le Cri du Peuple*, 5 janvier 1924.

1646. P. Brigant, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, *op. cit.*, p. 156.

1647. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 115.

du congrès de 1927 qui définit la tactique électorale pour l'échéance de 1928, les positions des sections sont très variées entre Auguste Duigou, proche de Goude qui affirme que la SFIO n'a rien à faire avec les communistes et que le désistement d'un socialiste, dans cette configuration ne pourrait se faire qu'en dernière limite, c'est-à-dire en cas de « péril clérical ». Joseph Le Meur annonce préférer Le Bail à Tillon. La position de la section de Rosporden, exprimée par Le Maigre, tend à une approche pragmatique « de gauche » de la question quand elle « craint qu'en soutenant trop les radicaux que nous ne devenions radicaux nous-mêmes » et que les voix communistes peuvent permettre de battre un républicain modéré [1648]. Malgré ces divergences, le Parti semble avoir retrouvé une certaine sérénité et le respect des opinions différentes. Pourtant, quelques mois plus tard, *Le Cri du Peuple* cesse d'être l'hebdomadaire de la fédération, à la suite des élections législatives de 1928. C'est par une manœuvre qu'Émile Goude s'empare du journal. Il explique que, Hippolyte Masson continuant la publication de sa feuille de campagne *L'Action Socialiste*, lui a obtenu de faire de même par le conseil d'administration de l'*Imprimerie Populaire*, éditrice du journal *Le Cri du Peuple* [1649].

La confrontation franchit un dernier palier lors de la préparation des élections sénatoriales de 1929. Émile Goude est partisan d'une liste de Cartel des gauches dès le premier tour dans le Finistère, contrairement à la majorité. Celle-ci a décidé, lors d'un vote majoritaire au congrès du 6 octobre 1929, de présenter une liste socialiste, dans laquelle figurent les deux députés socialistes [1650]. Émile Goude voit là s'échapper l'unique possibilité d'obtenir un siège de sénateur et il ne peut l'accepter. Ses ambitions, soutenues par une majorité de la section brestoise, se sont fracassées sur les choix de la fédération qui a largement évolué en quelques années. Le député brestois annonce dans *Le Cri du Peuple* qu'il quitte la fédération du Finistère en désignant les coupables, le couple Masson-Messager et il termine ainsi son annonce : « Mais en quittant la Fédération du Finistère, je crie bien fort : "Vive le cartel des gauches et la participation au pouvoir !" [1651] » Finalement, Goude est exclu en octobre 1929 de la SFIO sur la base de ses orientations et de son indiscipline [1652]. Malgré ses demandes, il n'est pas réintégré [1653]. Privée de moyen d'expression, la fédération fait sortir au début de l'année 1929 un autre hebdomadaire fédéral, *Le Breton Socialiste*, qui atteint en six mois les 1 700 abonnés [1654]. Ce choix lui permet de contrer les critiques du *Cri du Peuple* qui continue à paraître.

1648. *Le Cri du Peuple*, 25 décembre 1927.

1649. *Le Cri du Peuple*, 5 mai 1928.

1650. Le congrès fédéral a quand même proposé aux républicains d'envisager une liste commune au second tour. Proposition restée sans réponse. Un vote a été fait sur un éventuel candidat de coalition à proposer aux républicains. Hippolyte Masson recueille 59 voix, contre 10 à Émile Goude et 4 nuls. *Le Breton Socialiste*, 12 octobre 1929.

1651. *Le Cri du Peuple*, 17 octobre 1929. Il ne démissionne pour autant pas de la SFIO.

1652. La Commission administrative du Parti socialiste confirme rapidement cette exclusion : « le citoyen Goude s'est exclu lui-même du Parti et en a fait la déclaration publique, s'est livré, à l'occasion des élections sénatoriales, à des manœuvres contrecarrant les décisions de sa Fédération. » *Le Breton Socialiste*, 9 novembre 1929.

1653. Le congrès fédéral du 24 janvier 1932 le lui refuse par 120 voix contre 70, alors que la section brestoise s'était prononcée pour sa réintégration par 48 voix contre 3. ADF, 3M324, commissaire spécial de Quimper, 25 janvier 1932.

1654. *Le Breton Socialiste*, 4 janvier 1930.

Une autre affaire impliquant un élu a éclaté dans la région de Morlaix. François Bourgot, conseiller général de Morlaix, a peu apprécié de ne pas être désigné par sa section comme candidat aux élections législatives. Une conciliation a lieu lors du congrès fédéral du 18 décembre 1927 et devant les congressistes, François Bourgot et Guillaume Chatel, son concurrent pour le poste, se sont serré la main [1655]. Malgré tout, François Bourgot maintient sa candidature et est exclu par la commission des conflits de la fédération réunie le 25 mars 1928 [1656]. Il s'oppose victorieusement au candidat socialiste officiel aux législatives de 1928, sous le sigle de « Socialiste indépendant » et conquiert la mairie dans la foulée. Il ne conserve cependant son poste de député que pendant une législature [1657].

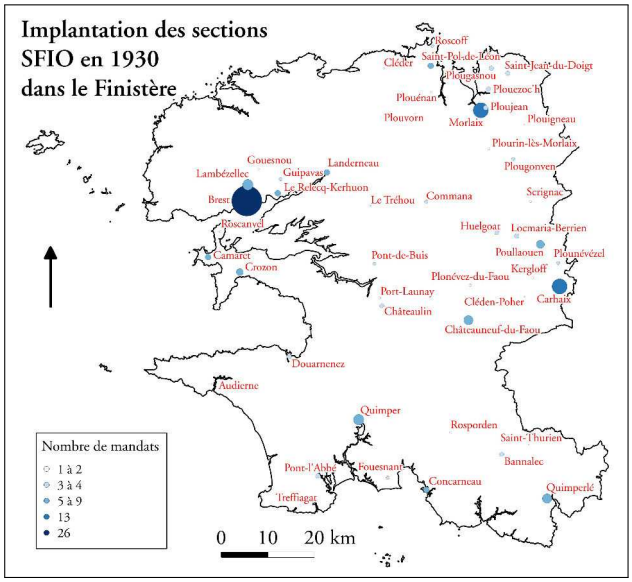

FIGURE 3.12. – L'implantation géographique de la SFIO, selon le vote par sections et par mandats sur la participation. Chaque section a un mandat de droit, un mandat par 5 cotisants et fraction supérieure à 2. Chaque feuille de cotisation est comptée à 12 timbres mensuels. Source : *Le Breton Socialiste*, 11 et 25 janvier 1930.

Les élections municipales de 1929 constituent un troisième revers pour les socialistes qui perdent la mairie de Brest. Il leur est reproché une gestion trop dispendieuse des affaires communales [1658]. Contrairement à leur attente, ils ne la reconquièrent pas aux élections suivantes, en 1935. Ainsi tombe ce symbole puissant ; « la perte de la ville de Brest, de Brest la rouge, de Brest longtemps citadelle du socialisme dans l'Ouest, nous fut douloureuse » reconnaissent

1655. *Le Cri du Peuple*, 25 décembre 1927.
1656. *Le Cri du Peuple*, 31 mars 1928.
1657. Georges-Michel THOMAS et J. RAYMOND, notice : « Bourgot François », *in* : Jean MAITRON et Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.
1658. Le coût élevé de la distribution de l'eau et une taxe spéciale sur les locaux à usage commercial ont achevé de faire perdre la liste socialiste. Y. TRANVOUEZ, « Mythe et réalité du "vieux Brest" (1919-1944) », *op. cit.*, p. 218.

les socialistes [1659]. Le constat fait par Joseph Le Meur au XXX[e] congrès du parti, à Paris, résume la situation catastrophique de la fédération après ces différents échecs :

> « Autrefois, nous avions dix-huit maires socialistes dans le Finistère ; aujourd'hui nous en avons six ou sept seulement. Autrefois, dans le Finistère, nous avions trois fois plus de sections, trois fois plus d'effectifs ; et aujourd'hui (triste honneur), la Fédération du Finistère est la première en tête parmi celles des fédérations qui ont éprouvé des pertes aux élections, nous en avons perdu 7.800 voix sur les élections de 1928 [1660]. »

En janvier 1930, en l'absence cette fois-ci d'Émile Goude, les débats au congrès fédéral connaissent toujours des moments animés quand est abordée la question de la participation socialiste au gouvernement. Les deux tendances s'affrontent ; les Brestois défendent seuls cette participation qui est rejetée par 161 voix contre 78 [1661]. La tension est telle que la délégation brestoise refuse de participer au repas qui clôt le congrès. L'opposition brestoise persiste dans sa contestation de la ligne majoritaire — la section n'a pas été dissoute — et, à chaque occasion, elle demande la réintégration de Goude. Le maintien d'une opposition à la majorité fédérale explique, en partie, pourquoi le Finistère, contrairement au reste de la Bretagne, ne parvient pas à progresser (voir table 3.27) jusqu'au départ définitif du champ politique d'Émile Goude. Ce dernier se retire de la vie politique en fin de l'année 1935, voyant qu'il n'a que peu de chance d'obtenir l'investiture socialiste pour les prochaines législatives. Il le fait d'autant plus facilement qu'il n'est toujours pas d'accord avec le rapprochement en cours depuis février 1934 entre le PCF et la SFIO. Par la même occasion, il ferme le journal qu'il dirigeait. *Le Cri du Peuple* cesse de paraître en septembre 1935.

Table 3.27. – Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1930 et 1935 dans les départements bretons et en France.

Année	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Finistère	1 140	1 070	1 010	1 265	870	900
Morbihan	525	935	960	920	810	811
Côtes-du-Nord	440	496	550	650	494	564
Ille-et-Vilaine	530	450	501	411	325	464
Loire-Inférieure	1 250	1 230	1 553	1 450	1 266	1 530
France	125 563	130 864	137 684	131 044	110 000	120 083

Source : Congrès SFIO.

La gauche a donc pris le dessus avec l'élimination de François Bourgot et d'Émile Goude. Mais les partisans de Goude, dont Joseph Le Meur qui a perdu la direction de la section brestoise, conservent un poids non négligeable dans la région brestoise. Ils réussissent à faire désigner un des leurs, Jean-Louis Rolland, comme candidat aux législatives de 1936 dans la première circonscription de Brest [1662].

1659. *Le Breton Socialiste*, 26 décembre 1929.
1660. Sfio, *xxx[e] congrès du parti tenu à Paris les 14, 15, 16 et 17 juillet 1933. Compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 556 p.
1661. ADF, 1M219, commissaire spécial de Brest, 21 janvier 1930.
1662. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 93.

Lors du congrès de février 1934, la SFIO se félicite de « la bonne santé de la Fédération » départementale, puisque les sections passent de 54 à 70 et que les mandats au Congrès national passent de 34 à 42 [1663]. Effectivement, l'année 1934, avec le plus faible nombre d'adhérents depuis vingt ans, marque le début d'un changement de tendance. Mais ce n'est que l'année suivante que le nombre d'adhérents déclarés augmente au moment où une nouvelle phase politique débute.

L'implantation socialiste Le Parti socialiste n'hésite pas à stigmatiser les Léonards — en tant que population — pour leur comportement « fasciste », comme lors des événements de Pont-L'Abbé en août 1930 (voir figure 3.13 page suivante). Les socialistes, dans leur combat pour la laïcité, ne font pas dans la dentelle et surtout, dévoilent par là leur incapacité à pénétrer des terres qu'ils rejettent donc en bloc. Ils ont une bonne connaissance des forces et des faiblesses de leur implantation, notamment au niveau électoral et, dans ce cas précis, n'hésitent pas à verser dans l'invective. Il est intéressant de voir comment cette implantation se déploie sur le terrain. Nous pouvons en donner une photographie au milieu de l'entre-deux-guerres, dans la période d'étiage, grâce au compte-rendu du congrès fédéral de janvier 1930 qui indique section par section les votes pour ou contre la participation gouvernementale [1664]. La carte, par des cercles proportionnels au nombre de mandats (figure 3.12 page 374), dévoile bien une couverture imparfaite de l'ensemble du département.

Les zones de force de l'implantation géographique du Parti socialiste se détachent clairement : la section brestoise qui se détache nettement des autres, est puissante tout en étant géographiquement isolée par le Léon, au-delà des sections satellites de Lambézellec ou du Relecq-Kerhuon. Par ailleurs, la circonscription de Châteaulin 2 ainsi que le Trégor finistérien sont très bien irrigués par des sections. La présence des socialistes est notablement moins assurée dans la Cornouaille du sud. Toutes les communes les plus importantes ont une section, mais au-delà, de rares communes rurales en sont dotées (Rosporden, Bannalec et Saint-Thurien). Il faut noter que la carte ne comprend pas toutes les sections déclarées : en effet, lors du XXXI^{e} congrès, le Finistère se voit attribuer 61 sections [1665]. Les sections non mentionnées dans *Le Breton Socialiste* ont-elles encore une activité ? Le doute est permis alors que ces sections sont absentes d'un congrès qui débat du sujet qui polarise les oppositions internes. Même en comptant ces sections « fantômes », la chute du nombre de sections reste très forte : le département en avait 117 à la fin de l'année 1928 [1666]. La régression est brutale. De même, le nombre de mandats du Finistère à chaque congrès national — reflet déformé des effectifs — n'évolue que très peu. Après quelques variations, il finit par chuter à l'approche du Front populaire [1667].

1663. *Le Breton Socialiste*, 10 février 1934.

1664. *Le Breton Socialiste*, 25 janvier 1930.

1665. Compte-rendu du XXXI^{e} congrès, p. 70-71. Le Morbihan en a 21 ; l'Ille-et-Vilaine : 19 ; les Côtes-du-Nord : 18 ainsi que la Loire-Inférieure.

1666. Compte-rendu du XXVI^{e} congrès, p. 58-59.

1667. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Tome 16. 36 mandats en 1920. 37 en 1930. 38 en 1931. 37 en 1932. 34 en 1933. 42 en 1934. 29 en 1935. 28 en 1936 : ▮▮▮▮▮ .

Le Breton Socialiste

Les Léonards à la conquête de la Cornouaille

Assaut clérical repoussé
Ni morts, ni blessés

Avec le recul du temps, émettons un avis motivé sur les événements qui marquèrent la journée du 10 août à Pont-l'Abbé.

Nous affirmons :

1° Que par leur attitude fanfaronne et provoquante, les organisateurs de cette manifestation cléricalo-sportive sont responsables de tout ce qui s'est passé ;

2° Que la presse — tout particulièrement celle de droite — a grossièrement et honteusement déformé les faits. Une fois de plus l'opinion publique a été faussée par la mauvaise foi des *valets de plume*.

Rappelons les faits :

Un festival de gymnastique et de mu-

De ci, de là

Comme toute chose a son côté comique, la journée du 10 août ne fit pas exception.

Nous avons saisi sur le vif quelques incidents, assez amusants, et sans gravité.

Un brave général. — Au milieu d'un groupe de jeunes fascistes provoquants, une tache rouge à la boutonnière, un général, un comte, paraît-il, plastronne. Est-ce de Kervenoaël ? Une collision a lieu ; la hampe d'un drapeau effleure la tête du pauvre vieux, qui, pris de peur, retrouve ses jambes de vingt ans et se trotte. Oh ! le courageux !! Et la foule de rire.

FIGURE 3.13 – Un article contre les manifestations sportives catholiques des 9 et 10 août 1930 à Pont-L'Abbé. L'anticléricalisme de la SFIO joue des oppositions de pays. Source : *Le Breton Socialiste*, 30 août 1930.

Cependant, remarquons sa quasi-absence en « terre des prêtres » et la faiblesse relative du Sud. Ce déséquilibre nuit dès qu'il s'agit d'assurer la conquête et le maintien d'un électorat. Dans le Léon, c'est une évidence de toujours ; mais, aux dernières législatives de la période, la SFIO paie son manque d'intégration dans d'autres zones comme le bassin de Châteaulin et le Sud-Finistère. Quand elle est bien présente dans un secteur, comme le canton de Carhaix, ses sections se concentrent dans un faible rayon, laissant vierge une grande partie de la circonscription. Autre remarque : la SFIO est forte dans la région brestoise, l'est du bassin de Châteaulin, les Montagnes et le Trégor alors que le PC y reste anémique jusqu'au Front populaire. Par contre, dans les ports et le Sud en général, nous observons un phénomène contraire. Tout se passe comme si les deux partis de gauche se disputaient la même frange d'adhérents potentiels et par extension le même électorat ; l'antériorité de l'implantation — au moment de la scission, celui qui remporte la majorité des voix [1668] — ou profite des difficultés internes des autres — c'est net à Brest où le PC accumule les problèmes et perd très vite son avantage — assurant le succès de l'un au détriment de l'autre. Mais ces hypothèses n'épuisent pas les questions. La dimension laïque apporte un autre éclairage.

Effectivement la question laïque intervient également pour une grande part dans la différenciation entre les deux partis. Contrairement au PCF, qui demande très tôt à ses militants de ne pas adhérer au Comité de défense laïque et qui ne s'investit pas dans les batailles anticléricales, à quelques exceptions près [1669], la SFIO, elle, ne manque jamais une occasion pour soutenir l'anticléricalisme. *Le Breton Socialiste*, dans chacun de ses numéros, publie communiqués ou articles du CDL et, sous la plume de ses rédacteurs, relate régulièrement les péripéties de cette guerre de tranchées. Le Parti socialiste participe activement aux actions anticléricales et

1668. Dans *Le cri du Peuple* du 18 décembre 1920, Goude s'étonne qu'il n'y ait aucun membre de sa tendance à Audierne, Carhaix, Douarnenez, Elliant, Lambézellec, La Feuillée, Landerneau, Pouldavid, Penmarc'h, Pont-L'Abbé, Quimperlé, et seulement un sur sept à Concarneau, un sur six au Huelgoat, un sur trois à Lesconil, deux sur neuf à Saint-Marc, un sur quatre à Saint-Pierre et trois sur huit à Brest. Déjà se dessinent les aires d'influence futures des deux partis de gauche au moment du Front populaire.

1669. Pierre Guéguin continue d'adhérer au CDL.

ses militants, surtout les instituteurs, animent les comités locaux [1670]. L'épisode le plus retentissant de ces activités reste celui de Pont-L'Abbé en août 1930 [1671]. Un défilé devait clôturer une fête sportive catholique. Cette manifestation est interdite officiellement par le maire socialiste Auguste Coïc : il craint que des incidents n'éclatent avec des anticléricaux. La décision est annulée par le préfet sous la pression des cléricaux. Le maire passe outre et interdit à nouveau la manifestation. Cela lui vaut une suspension d'un mois [1672]. Les anticléricaux réagissent et organise un rassemblement de protestation qui regroupe 3 000 personnes le 14 septembre à l'appel notamment de la SFIO, du CDL, et des RS [1673]. Le PCF est resté absent de cette mobilisation, témoin pourtant par son ampleur d'un sentiment anticlérical très partagé dans le monde urbain. Alors que l'anticléricalisme devient, par moments, l'unique type de mobilisation qui remue le monde ouvrier — du moins dans ses couches les plus anciennement intégrées au monde urbain — l'avantage politique en revient à la SFIO. Une explication sur la partition de l'espace entre les deux branches du socialisme repose au moins jusqu'au Front populaire sans doute — il faut être prudent dans les hypothèses — sur le détachement. Plus le détachement est grand dans le monde urbain comme dans le monde rural — le cas symbolique, mais non unique, de Tanguy Prigent est là pour le rappeler —, plus les militants avancés se tournent vers le socialisme et non vers le communiste.

Le parti communiste

Les partisans de la III[e] Internationale sortent satisfaits de la scission pour deux raisons qui leur font envisager l'avenir du nouveau parti avec confiance [1674]. Ils se sont débarrassés de la droite et ont entraîné derrière eux les forces vives et la jeunesse de l'ancienne fédération socialiste. Autre succès prometteur, la mairie de Douarnenez leur revient en 1921 ; le maire socialiste, Le Goïc, est resté le seul fidèle au Parti socialiste. Son invalidation pour non résidence entraîne une élection partielle, peu favorable au PC, mais qui n'empêche pas Sébastien Velly d'être élu

1670. Charles Drapier est président départemental du CDL.

1671. Voir section B. 3 page 119

1672. *Le Breton Socialiste*, 25 août 1930.

1673. *Le Breton Socialiste*, 20 septembre 1930.

1674. Le débat historiographique sur les origines du PCF a été réévalué depuis la thèse d'Annie Kriegel qui attribuait cette naissance à une conjoncture immédiate, celle de l'échec à la fois sur le plan électoral en 1919 et sur le plan revendicatif entre 1919 et la grève des cheminots de 1920. La SFIO, emportée par ses militants jeunes, ruraux et inexpérimentés a penché vers un solution qui lui est apparue efficace à court terme. C'est la thèse de la greffe du communisme. A. Kriegel, *Aux origines du communisme français*, *op. cit*. Cette analyse a depuis été très largement remise en cause. Jean-Louis Robert insère cette naissance dans un moment plus long de poussée à gauche du socialisme français depuis 1916. C'est également un vote de défiance par rapport aux élus, au socialisme de guerre et une volonté de rompre avec le réformisme. L'adhésion à la III[e] Internationale « n'est pas dissociable [...] du mouvement de la société française, qu'on ne peut réduire à un accident, mais qui est en même temps conjoncturel, comme c'est normal dans l'histoire ». Jean-Louis Robert, « Les origines du P.C.F. », *in* : *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 39. Depuis Romain Ducoulombier remet en cause également une chronologie serrée et ouvre la séquence d'explication en remontant en 1905. Il aspire également à montrer l'importance des engagements individuels dans la naissance du parti. R. Ducoulombier, *Camarades*, *op. cit*.

maire [1675]. Il devient ainsi le second maire communiste du Finistère et de France [1676]. Pourtant, à peine un an après, l'enthousiasme des débuts a fléchi. Dans un numéro de *Germinal* est fait le constat d'un net ralentissement dans le développement du parti [1677]. Très vite, les difficultés se sont accumulées.

Les premières difficultés Le « parti des gueux », comme se désignent les communistes eux-mêmes, tient son premier congrès départemental en tant que Fédération socialiste du Finistère (SFIC) à Quimper, en présence de Charles Rappoport [1678], le 20 février 1921 [1679]. La SFIC revendique alors 20 sections et près de 600 cartes. Le 11 décembre 1921, c'est sous la nouvelle dénomination de Fédération communiste du Finistère que le parti tient congrès à Landerneau, sous la présidence de Lucie Colliard. Jean Le Tréïs est alors réélu secrétaire fédéral et Daniel Le Flanchec, secrétaire général adjoint [1680]. Lucie Colliard profite de son passage dans la région pour entreprendre une tournée de propagande dans le Finistère. La presse communiste annonce 1 000 auditeurs à Pont-L'Abbé, 600 à Landerneau et des réunions sans chiffres de participation à Saint-Marc, Brest et Quimper [1681]. C'est ainsi qu'elle prend pour la première fois contact avec les ouvrières auxquelles elle consacre une brochure quelques années plus tard [1682]. Dans le meeting à Douarnenez, elle intervient devant 1 000 personnes pour y exposer avec quelques difficultés — « dans les halles malheureusement ouvertes à tous les vents et sur le pavé desquelles les sabots font un bruit fort gênant pour l'orateur » — la situation financière de la France et le programme du parti [1683].

La Fédération communiste a alors une audience incontestable dans certaines villes du département. C'est à ce moment-là pourtant que, très rapidement, les difficultés s'accumulent. Jean-Charles Le Tréïs, adhérent du Parti socialiste depuis 1902, a été la cheville ouvrière de la fondation du PC dans le département. Il est élu secrétaire général en 1921 et fonde le journal du parti, *Germinal*. Particulièrement actif, il devient la cible des autorités qui n'ont de cesse de le réduire au silence. Il y réussissent en 1922, en le suspendant de son poste de commis des postes et en le déplaçant hors de Bretagne [1684]. Ce départ affaiblit considérablement la fédéra-

1675. M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, p. 146–147.

1676. Le premier maire communiste du Finistère est Jacques-Louis Lallouët qui est maire depuis 1919 et adhère immédiatement à la IIIe Internationale. Il est exclu du PC en 1922 pour avoir reçu en sa mairie Georges Clemenceau. G. Cadiou, *Emsav dictionnaire critique, historique et biographique. Le mouvement breton de A à Z du XIXe siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 239.

1677. *Germinal*, 7 octobre 1922.

1678. Rappoport est membre du Comité directeur du parti quand il vient dans le Finistère. Voir notice : « Rappoport Charles », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

1679. *Germinal*, 19 février 1921

1680. *Germinal*, 17 décembre 1921.

1681. *Germinal*, 24 décembre 1921.

1682. La Librairie de l'Humanité publie en 1925 cette brochure : « Une belle grève de femmes : Douarnenez ».

1683. *Germinal*, 17 décembre 1921.

1684. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 192 et ADF, 1M134 sous-préfet Brest, 10 avril 1923 : « Nous avons à Brest le parti socialiste unifié dont les militants sont de 120 à 130 et qui paraît devoir supplanter

tion communiste, avec comme première conséquence la disparition du journal, porté à bout de bras par Le Tréïs. À ce départ s'ajoutent la défection de nombreux membres fondateurs qui soit quittent le parti, soit s'effacent. « L'hiver 1923 a marqué un tournant. Le PC agonise. Le Tréïs a quitté le Finistère à la fin de 1922, *Germinal* n'existe plus [1685]. » Sur les 9 membres du bureau fédéral de 1921, il n'en reste plus que 2 en 1924 [1686].

Les « briseurs de vitres »

à Monsieur Louis Coudurier

Nous vous avons accusé *de mouchardage* parce que comme un policier vous avez désigné assez clairement des hommes à la *vindicte judiciaire*.

CE N'EST PAS LA DU JOURNALISME

Aujourd'hui, vous jetez la suspission sur les 22 signataires de l'affiche.

Mais il y a un évènement heureux qui nous rassure : C'EST QUE LES 22 SIGNATAIRES, UNANIMEMENT, NOUS DÉCLARENT QUE VOUS EN AVEZ MENTI.

Vous ne possédez ni lettres, ni photographie, et vous avez ajouté une infâmie à votre saleté de la semaine dernière.

MONSIEUR COUDURIER, VOUS ETES UN MENTEUR.

Pour le comité d'action Sacco-Vanzetti :

Bourse du Travail : *Le secrétaire*, H. Cadec. — Union départementale : *Le secrétaire*, Le Trocquer. — A. R. A. C. : Moingn, Marchand, Appéré. — Parti communiste : Le Tréis, Le Rubrus, Derrien. — Groupe libertaire : R. Martin, Baron, P. Gourmelon, J. Le Gall, Berthelot. — Syndicat du port : Kerdraon. — Syndicat dockers : Cueff, Le Bris. — Syndicat inscrits maritimes : R. Guéna, J. Tréguier. — Jeunesse syndicaliste : Jean Le Gall, R. Mérour, Hergoualch, J. Gourmelin.

Figure 3.14. – Qui est l'indicateur ? Une affiche unitaire contre Le Coudurier. Source : *Germinal*, 5 novembre 1921.

Une autre affaire s'est révélée désastreuse pour le parti entre temps. Louis Le Trocquer, imposé par les communistes, devient secrétaire de l'Union départementale CGT au congrès de septembre 1921, mais quelques semaines plus tard, il s'avère être un informateur du directeur de *La Dépêche de Brest*, Coudurier [1687]. L'affaire fait scandale dans le milieu militant brestois qui ne connait pas encore l'identité du mouchard appointé. Une affiche — unitaire, il faut le souligner — est placardée à Brest et reproduite dans *Germinal* (voir figure 3.14). Parmi les signataires figure l'homme qui renseigne Coudurier, Le Troquer [1688]. Cette affaire sordide porte atteinte à l'image de la SFIC. La virulence des rapports entre organisations n'aide pas non plus à améliorer cette image. Entre le PC et la SFIO, les polémiques sont maintenant constantes et parfois violentes [1689] ; à l'occasion d'un meeting ou d'une réunion organisée par l'un d'eux, l'autre partie intervient systématiquement pour porter la contradiction [1690]. Au-delà des réunions proprement dites, la SFIO résiste mieux, en s'appuyant sur son réseau d'élus, face à la situation de replis des luttes sociales. Les socialistes bénéficient surtout des multiples ennuis qui troublent la progression communiste et nuisent à son image de parti révolutionnaire, d'autant que très tôt des militants le quittent pour revenir dans leur ancienne organisation. Ce qui est le cas de Jean-Marie Guiban et de Joseph Le Meur, tous deux signataires de la motion Cachin-Frossard [1691]. Le second, après

le parti communiste dont l'action a perdu beaucoup de sa vigueur depuis le départ de son chef Le Tréïs et la disparition de son organe de propagande "Germinal". »

1685. P. Brigant, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, *op. cit.*, p. 152.

1686. P. Abaléa, *Le Parti communiste à Brest. 1920-1934*, *op. cit.*, p. 67.

1687. J. Cornec et J. Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs*, *op. cit.*, p. 146–150.

1688. *Germinal*, 5 novembre 1921.

1689. C'est ainsi que lors d'un meeting de la SFIO, une rixe éclate entre un militant du PC, Le Marchand et un militant de la SFIO, Le Roux. Le premier est assommé après avoir tenté de donner un coup de poing au second. ADF, 1M219, commissaire spécial de Brest, 26 mai 1923.

1690. Au regard des sources, les militants du PC apparaissent comme plus virulents dans leurs interventions quand ils portent la contradiction. C'est également ce que constate : S. Rocher, *Le mouvement ouvrier à Brest (1914-1923)*, *op. cit.*, p. 113.

1691. Guiban le quitte dès 1921 et Joseph Le Meur en 1923. Collectif, *La Bretagne au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 72

avoir été secrétaire de la section communiste brestoise, passe dès 1923 à la SFIO où il devient secrétaire de la section en 1930 [1692].

La SFIC est confrontée, à cause de l'origine de certains militants, à une autre difficulté importante dans le cadre de son développement. En effet, le PC utilise régulièrement des militants professionnels qu'il envoie dans les régions pour y construire le parti et le syndicat. Si cette pratique ne pose peut-être pas problème dans d'autres régions, il n'en est pas de même en Bretagne et dans le Finistère. Charles Tillon s'est senti dans son élément à Douarnenez parce qu'il était breton. La langue et les coutumes sont un obstacle difficile à franchir. Valière a pu s'y adapter, son successeur, Havez, non. Il quitte la région brestoise un an seulement après son arrivée [1693] : « Son départ me paraît, [écrit le commissaire spécial de Brest], pouvoir être attribué à deux raisons. D'abord, ainsi que je l'avais annoncé l'an dernier, Havez, malgré ses talents d'agitateur n'a pu réussir en Bretagne parce qu'il n'était pas breton. D'autre part, il manquait de souplesse et les attaques qu'il mena autrefois contre les dirigeants socialistes régionaux ne lui permettent plus aujourd'hui de pactiser avec ces mêmes dirigeants [1694]. »

Le Parti communiste finistérien rebondit cependant, à l'issue d'une première série de crises, grâce à son implantation dans les communes portuaires du sud du département. Mais cette implantation, elle la doit principalement à deux facteurs : l'importance de la population ouvrière brestoise lui permet aux pires moments de conserver une base militante minimale. C'est un acquis en quelque sorte extérieur à la volonté politique du parti. Par contre, le second facteur est intimement lié au travail de terrain effectué par les militants dans le milieu maritime et l'industrie côtière. Pendant quelques années, le PC réussit à améliorer le sort des ouvrières et ouvriers du monde de la mer, grâce à l'intervention de militants dont les plus connus sont Charles Tillon et Daniel Le Flanchec, mais ils sont loin d'être les seuls. Il ne faut pas oublier que ce sont des femmes qui ont, sur le terrain, mené cette grève : des ouvrières comme Joséphine Pencalet qui est élue conseillère municipale en 1925 [1695] ou Catherine Gloaguen qui participe à un voyage à Moscou en 1927 et y est reçue par Kalinine, le président de la République des Soviets à l'occasion du 10e anniversaire de la Révolution d'Octobre [1696] et des militantes de la CGTU et du PC comme Lucie Colliard [1697]. La grève qui dure 47 jours est un succès, après bien des péripéties, dont une tentative au pistolet contre Le Fanchec et son neveu. Le maire de Douarnenez, blessé aux cordes vocales par une balle qui l'a atteint à la gorges, y gagne une aura telle qu'il en devient intouchable, malgré un comportement politique sujet à critiques [1698].

1692. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 175.

1693. Il remplace Valière en janvier 1935. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 janvier 1935.

1694. ADF, 1M144, commissaire spécial de Brest, 7 janvier 1936.

1695. Les femmes n'ayant pas le droit de vote, son élection est invalidée. Sur la place des femmes dans cette grève, lire A.-D. Martin, « Les grèves de femmes dans les conserveries de pêche à Douarnenez (1924-1925) », *op. cit.*

1696. C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 105.

1697. Jean Maitron et Claude Pennetier, notice : « Colliard Lucie », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

1698. Daniel Le Flanchec, mis en cause une première fois au printemps 1926, est même exclu en avril 1930. Après s'être amendé et avoir fait son autocritique, le maire de Douarnenez est finalement réintégré en août. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 12.

Une chanson lui sera même dédiée. Cette grève a un impact national pendant plusieurs semaines. Des débats à l'Assemblée nationale lui sont consacrés [1699]. La grève de Douarnenez sert de détonateur dans les autres ports. La CGTU, et de fait le PC, y consacrent beaucoup d'énergie et de moyens : Charles Tillon est détaché pour cela et sillonne la côte, de nombreux militants de la CGTU et du PC viennent à Douarnenez soutenir les grévistes. D'autres grèves éclatent alors entre 1926 et 1927 sur la côte sud entre Lesconil et Penmarc'h [1700]. Ces grèves assurent au PC une audience telle qu'il lui permet de construire des bases assez solides pour traverser la période et compenser en partie les pertes et départs enregistrés dans d'autres communes du département.

Le dernier mouvement d'importance qui clôt cette séquence de fortes mobilisations ouvrières est la grève de Concarneau au premier semestre 1929 [1701] qui, au printemps 1929, touche de nombreux établissements de la ville avec l'accompagnement et le soutien de Pierre Guéguin [1702]. Pierre Guéguin, comme Daniel Le Flanchec, bénéficient sur le terrain politique et électoral de leur implication dans ces mouvements et assurent, en même temps, des implantations solides au parti, du moins relativement aux autres implantations.

Par ailleurs, le PC s'investit dans l'action internationaliste tout azimut en plaquant les mobilisations sur des situations locales qui ne s'y prêtent pas. Les différentes campagnes, celle contre l'occupation de la Ruhr en 1923 ou celle contre la guerre du Rif au Maroc n'entraînent aucune mobilisation de masse, en dehors du cercle des militants [1703] Le 12 octobre 1925, une grève internationale est décidée contre la guerre au Maroc. Même à Douarnenez, bastion communiste, la mobilisation est un échec révélateur : Charles Tillon a pu constater le fossé existant entre les consignes centrales et la réalité du terrain [1704]. Cet activisme politique ne permet donc pas au parti de se développer. De plus, le cours sectaire du PC entraîne les derniers bastions

1699. Cette grève est maintenant bien connue et a fait l'objet de nombreuses études. Nous en avons déjà abordé quelques aspects. Pour une approche plus complète, nous renvoyons plus spécifiquement à M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.* et à Jean-Michel Le Boulanger, *Ni dieu ni maître ? Flanchec (1881-1944) ou l'étrange parcours d'un insoumis*, 28, Douarnenez, Mémoire de la ville, 1997, 308 p.

1700. Voir A. Lebel, *Les luttes sociales dans la conserverie et le milieu maritime en 1926 et 1927 sur le littoral Bigouden*, *op. cit.* et A. Lebel, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *op. cit.*

1701. La principale grève dure du 9 avril au 7 mai 1929 et touche 8 conserveries. 577 personnes arrêtent le travail pendant presqu'un mois sur les 588 salariés concernés. Une première grève avait affecté le secteur du bâtiment du 6 janvier au 2 février. 10 320 jours de grève ont été alors recensés pour 344 grévistes. En 1929, 41 395 journées de travail ont été perdues sur l'ensemble du département. Les grévistes de Concarneau ont été à l'origine de 65,78 % de ce total. Sur l'implication de Pierre Guéguin, voir la photographie des grévistes le 1er mai 1929 : figure 3.6 page 315.

1702. Le commissaire de police de la commune évoque « les syndicats de la CGTU habilement dirigés par Guéguin, professeur à l'EPS [École primaire supérieure] de Concarneau ». ADF, 10M62, commissaire de police de Concarneau, 30 mai 1929.

1703. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République*, *op. cit.*, p. 497.

1704. « Je dus forcer la mesure des mots, même à Douarnenez, en appelant à la grève. Seules, quelques usines s'arrêtèrent pendant une heure. Je n'avais pas réussi à entraîner la massse héroïque de la grande grève pour un objectif politique qui dépassait leur conception du syndicat. Un premier échec. » C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*, p. 89.

dans la tourmente. L'attitude par rapport aux syndicats est très mal ressentie y compris dans le parti. Même Théo Kerdraon s'abstient lors du congrès de la CGTU de Saint-Étienne lors du vote sur l'adhésion à l'I.S.R [1705]. Dans le syndicat de l'enseignement, les communistes ne votent pas tous de la même manière et s'affrontent entre eux sur cette question et sur les possibilités de critiquer l'URSS notamment [1706].

Le PC dans les années vingt : une décennie douloureuse Les vingt sections présentes au congrès de février 1921 nous permettent une approche de l'implantation géographique des communistes dans les premiers temps. Dans le nord du département, Brest, Kerhuon, Landerneau, Landivisiau, Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon, Lambézellec et Morlaix. Dans le centre : La Feuillée et Huelgoat. Dans le sud : Concarneau, Douarnenez, Elliant, Pont-L'Abbé, Quimper, Quimperlé, Lesconil, Penmarc'h, Pouldavid, Tréboul [1707]. D'autres sections se créent rapidement, surtout dans le sud : Audierne, Le Guilvinec, Trégunc [1708]. Les effectifs fondent rapidement après la scission. De 600 adhérents, la fédération tombe à 360 en septembre 1922 [1709]. La prédominance du sud s'accentue rapidement. Au congrès fédéral de 1924, Nardon fait le point de l'évolution des diverses sections : Lambézellec et Saint-Pierre-Quilbignon ont cessé de fonctionner, Landivisiau n'a plus qu'un membre, Morlaix seulement trois, les arrondissements de Brest et Morlaix ne dépassent pas la centaine d'adhérents alors que le reste du département en a le double. Douarnenez, bénéficiant de son implantation municipale est passé de 24 à 47 membres et Concarneau double également ses effectifs avec 15 adhérents [1710]. La géographie de l'implantation, à part Brest et les communes limitrophes ainsi que Morlaix, ne concerne plus que les ports du sud.

Les débats nationaux, souvent complexes, toujours tendus, ont des répercussions dans le Finistère sur le développement du parti. Ce phénomène est d'autant plus accentué que les communistes finistériens affichent des choix politiques, lors des congrès, proches des minorités successives. 43 mandats se portent ainsi sur la motion Frossard-Souvarine qui représente le centre et seulement 7 s'y opposent, au III^{e} congrès en 1922 [1711]. La démission de Frossard le 1er janvier 1923 jette un froid dans la fédération qui soutient massivement le centre du parti au IV^{e} congrès en 1924, quatre sections votent pour le comité directeur (motion Treint) et huit s'abstiennent ce qui confirme l'orientation générale de la fédération [1712]. L'arrivée d'Albert Treint et de Suzanne Girault à la tête du PC puis l'exclusion de Boris Souvarine en juillet 1924 accentuent les motifs de divergences. Daniel Le Flanchec, qui est secrétaire adjoint de la

1705. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 13 juillet 1922.
1706. Voir le mensuel du syndicat unitaire, le *Bulletin du Syndicat Unitaire de l'Enseignement Laïque du Finistère*, et notamment les comptes-rendus des assemblées générales.
1707. *Germinal*, 26 février 1921. ADF, 1M135, sous-préfet Châteaulin, 2 mars 1923.
1708. ADF, 1M220, commissaire spécial de Quimper, 1er février 1922.
1709. ADF, 1M220, commissaire spécial de Brest, 30/12/1921.
1710. ADF, 4M179 commissaire spécial de Brest, 22 décembre 1924.
1711. *Germinal*, 7 octobre 1922.
1712. P. Abaléa, *Le Parti communiste à Brest. 1920-1934*, *op. cit.*, p. 70.

fédération, est un proche des idées de Souvarine et de Trotsky [1713]. Ces tensions internes s'aggravent alors que se succèdent deux phases de crispation de l'appareil militant du parti lors de la mise en place de la « bolchevisation », puis pendant la période « classe contre classe » qui clôt la première décennie d'existence du parti.

La « bolchevisation » entraîne des réticences ouvertement affichées lors des débats internes [1714]. C'est Henri Nardon, directeur de l'hospice civil de Brest, qui présente ce qu'il estime être la philosophie de cette « bolchevisation ». Il faut nuancer en précisant que c'est en réalité ce qu'en a compris l'observateur qui en a rapporté la teneur. Elle se résume à une organisation du parti qui repose sur une obéissance :

> « Nardon rappela la débauche d'affiches et de tracts qui se fit aux élections, sans consulter la Fédération qui était cependant plus qualifiée dans chaque département pour en connaître le caractère et les besoins. Nardon prévint alors l'assistance que le Comité Directeur doit prochainement faire appliquer la méthode de bolchevisation dont le principe rigoureux est que chaque membre du Parti, quel qu'il soit, doit l'obéissance la plus absolue sous peine d'exclusion. Seront alors interdites les interprétations diverses, les résistances, les protestations, les négligences, l'inertie. Cette perspective fut accueillie par des protestations et Nardon en atténua la rigueur en faisant entrevoir qu'avant l'application du système, le Parti fera circuler des listes d'adhésion à travers les sections dont les membres actuels auront tout le temps de la réflexion soit pour se maintenir, soit pour se retirer [1715]. »

Cette nouvelle orientation qui s'applique les années suivantes, au travers d'une restructuration du parti, entraîne une nouvelle vague de départs. Cette véritable révolution culturelle clôt la période ouverte avec la scission. Après avoir rompu avec le réformisme idéologique, la rupture doit se poursuivre sur les comportements individuels et le terrain d'intervention maintenant privilégié : l'usine. La nouvelle fédération régionale brestoise nait le 11 janvier 1925, elle comprend le Finistère, les Côtes-du-Nord et le nord du Morbihan [1716]. Son siège est transféré à Quimper. Intégrant des réalités politiques différentes, elle perd en efficacité. Lors du congrès régional de 1926, Louis Béors souligne les traits caractéristiques de l'implantation sur le pointe de la Bretagne : les meilleurs « centres » restent Brest, Morlaix et quelques communes du Sud-Finistère [1717]. En terme électoral, le PC n'obtient d'élus que dans le sud du département (Beuzec-Conq, Concarneau, Douarnenez, Le Guilvinec, Lanriec, Tréffiagat), à deux exceptions près (Edern et Saint-Goazec).

Alors que la mise en place de cellules d'entreprise est devenue une priorité absolue dans l'organisation, son application connaît quelques difficultés sur le terrain, difficultés liées en grande partie à la structure de l'industrie finistérienne, éclatée en petites unités. Aucune cel-

1713. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 111.

1714. Voir le chapitre 3 sur les principes et enjeux de la « bolchevisation ». F. Jederman, *La bolchevisation du P.C.F. (1923-1928)*, *op. cit.*, p. 22 sq.

1715. ADF, 4M179, commissaire spécial de Brest, 22 décembre 1924.

1716. ADF, 1M222, commissaire spécial de Brest, 5 juin 1926.

1717. ADF, 1M222, commissaire spécial de Brest, 5 juin 1926. La politique de « bolchevisation » ne parvient pas à améliorer l'implantation du parti. Malgré ses difficultés, le Finistère arrive très loin devant les départements limitrophes, en terme de résultats. Sur 28 délégués au congrès de 1926, 26 représentent le Finistère. Côtes-du-Nord et Morbihan en ont chacun un. Les Finistériens ont organisé 13 des 15 rayons de la région brestoise.

lule d'entreprise n'a encore pu voir le jour en fin d'année 1924 [1718]. À Pont-L'Abbé, une cellule est créée à la scierie Le Moigne, vraisemblablement au retour du congrès fédéral, mais elle ne comprend que deux ouvriers alors que la cellule de ville compte onze membres. De telles structures, totalement artificielles, ne sont pas viables [1719]. En fait, dans les premières années, seul l'arsenal de Brest permet un début de mise en place réelle de la nouvelle ligne. Une feuille d'entreprise, *Le Travailleur de l'Arsenal de Brest*, est même publiée à partir de décembre 1925 [1720]. La cellule y regroupe une vingtaine d'adhérents en 1929 [1721].

La décrue des effectifs se poursuit pourtant : lors d'une réunion préparatoire au congrès régional de 1926, Louis Béors annonce que la fédération ne compte plus que 220 adhérents dont le tiers à Brest, précise-t-il [1722]. Effectivement le PC aurait encore 80 cotisants à Brest au début de l'année 1927 [1723].

La succession des permanents nuit également à son fonctionnement : leur instabilité ne leur permet pas de faire un travail de fond. Les réglements de compte politiques participent également à ces difficultés : Béors reste secrétaire fédéral de mai 1925 à mai 1927. Encensé en juillet 1926 pour son *Bulletin régional*, Béors, membre du comité central depuis juin 1926, participe activement à l'opposition interne, aux cotés de Suzanne Girault et de Treint. Il est rapidement exclu du parti [1724]. L'affaire Béors est publiée dans *L'Humanité* du 8 décembre 1927, ainsi que le signale *Le Cri du Peuple* en demandant « à qui le tour ? » [1725]

La région bretonne, remodelée en mai 1927 — Georges Carré devient secrétaire de la région Ouest — est également ébranlée par une affaire qui prend rapidement des proportions importantes. Accusé de « provocation de militaires à la désobéissance » dans le cadre de ses responsabilités politiques, Georges Carré se retourne contre son organisation qu'il met en cause dans une série d'articles publiés dans le quotidien *L'Ouest-Éclair* entre décembre 1928 et janvier 1929 [1726]. C'est un énorme scandale en Bretagne et une dernière épreuve qui frappe le PC à la fin de la première décennie de son existence tourmentée.

La tactique « classe contre classe [1727] », à partir de novembre 1927, tend les rapports à gauche, alors que ceux-ci n'étaient déjà pas très bons. Si elle reçoit un bon accueil parmi les

1718. ADF, 4M179, commissaire spécial de Brest, 22 décembre 1924.
1719. ADF, 1M221, commissaire spécial de Brest, 26 décembre 1924.
1720. ADF, 1M222, *Le Travailleur de l'Arsenal de Brest*, n° 1, décembre 1925.
1721. ADF, 1M223, commissaire spécial de Brest, 14 décembre 1929.
1722. ADF, 1M222, commissaire spécial de Brest, 26 mai 1926.
1723. ADF, 1M223, commissaire spécial de Brest, 16 février 1927.
1724. J.-M. Brabant, Jacques Girault et Jean Maitron, notice : « Béors Louis », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.
1725. *Le Cri du Peuple*, 7 janvier 1928.
1726. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 114.
1727. Le PCF a décidé de s'adresser à la SFIO pour lui proposer de former ensemble un « Bloc ouvrier et paysan » sur la base d'un programme à prendre tel quel. Cette stratégie implique également le maintien au second tour contre les candidats bourgeois, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas approuvé le programme proposé par le PC. Danielle Tartakowsky, « Le "tournant" des années trente », *in* : *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 50.

militants, les résultats qui en sortent sont extrêmement négatifs. Lors des élections législatives de 1928, le parti maintient ses candidats au second tour et inflige une défaite à Albert Le Bail, présenté comme « Union des gauches », qui perd face au démocrate populaire Jean Jadé dans la 2e circonscription de Quimper [1728]. C'est une configuration identique qui se rencontre dans la 3e circonscription de Quimper et c'est le père Le Bail qui en fait les frais face à Jacques Queinnec, ici la victoire lui échappe de 466 voix alors que le communiste François Dubessy en obtient au second tour 761 ; il en perd également la moitié entre les deux tours. Les électeurs communistes ne plébiscitent pas là l'orientation « classe contre classe ». Dans la 1re circonscription, la configuration au second tour est différente. Les candidats socialiste et radical-socialiste ont été dépassés par Maurice Bouilloux-Lafont, étiqueté « gauche radicale ». Ces deux candidats se retirent, et Bouilloux-Lafont reste seul face à Jean Feillet, représentant la droite. Dans cette situation, le candidat communiste augmente légèrement son score en passant de 2 222 voix à 2 291 [1729]. Ici, le manque de possibilité de voter pour des candidats classés à gauche par l'électorat leur fait choisir celui du PC.

Étiage du PC au début des années trente Les années 1927-1932 sont marquées, pour reprendre un titre de chapitre du mémoire de Philippe Abaléa, de « sectarisme et centralisation » [1730]. De fait, la crise s'aggrave au début des années trente, avec une différence notable cependant. Autant avant 1930, les désaccords débouchent systématiquement sur des départs, à l'entrée des années trente, les clivages politiques et personnels persistent durablement, au moins dans le sud du département. Deux sujets permettent d'en mesurer les conséquences pour le PC : le positionnement sur la laïcité et les tentatives d'élimination des oppositions politiques.

Le PC tend, peu à peu, à resserrer l'emprise de l'appareil central sur les militants. Nous avons vu que la question laïque occupe une place centrale dans le débat public finistérien. Dans ses premières années, le PC, sans en faire une priorité et un leitmotiv, évoque régulièrement la question laïque. À l'exemple de la publication du compte-rendu d'une tournée du CDL, avec Cornec qui anime la réunion de Landerneau avec Rolland et Le Meur. Le CDL est encore un lieu d'unité malgré la fracture politique. Le PC publie même une incitation à développer l'action dans ce domaine à Brest : « Nous espérons que Brest va enfin bouger et que nos camarades de là-bas vont grouper les milliers de laïques qui y attendent le ralliement [1731]. » Mais tous n'ont pas cette attitude. Pierre Gouzien, secrétaire de l'Union locale unitaire de Brest se rend à la réunion de constitution de la section cantonale du CDL à Brest, mandaté par son

1728. Entre les deux tours, le nombre de votants est pratiquement le même. Jadé obtient 6 093 voix, soit 7 voix de moins qu'au premier tour. Le Bail fils passe de 3 717 voix à 5 144. Il a récupéré les 830 voix socialistes et plus de la moitié des voix du PC. Le Flanchec recule de 2 218 voix à 978. Il a manqué 950 voix à Albert Le Bail pour être élu.

1729. *Le Citoyen*, 3 mai 1928.

1730. Dans une chronologie légèrement différente, Serge Wolikow évoque, au niveau international, « la fuite en avant sectaire entre 1929 et 1933. » Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Les Éditions de L'Atelier, 2010, p. 81.

1731. *Le Cri du Peuple*, 4 novembre 1922.

syndicat. Il y attaque vigoureusement Henri Nardon, le maire, pour son refus de reconnaître de syndicat des employés municipaux « pourtant légalement constitué ». Il se fait fortement critiquer par l'adjoint au maire, Guillaume Messager qui est plutôt proche de l'aile gauche de la SFIO. Pour cette raison, l'UL CGTU refuse d'intégrer le CDL « puisqu'à la tête de ce comité se trouvait un citoyen dont l'attitude était équivoque, un homme dont les travailleurs devaient se méfier » [1732]. La question de l'appartenance au CDL a fait l'objet d'un point particulier au congrès de septembre 1922. Daniel Le Flanchec fait part de ses craintes du risque d'y militer dans un « Bloc des gauches ». « Le secrétaire fédéral [Jean Le Tréïs] dit que le Parti ne peut adhérer au Comité de défense laïque, mais que nous ne saurions empêcher nos adhérents d'en faire partie. Là, comme partout ailleurs, ils ont simplement à se souvenir qu'ils sont communistes [1733]. » Cependant, avec la période de « bolchevisation », cette ouverture ne dure pas et seuls quelques militants persistent à faire partie du CDL [1734].

Dans le Sud, deux fortes personnalités s'affrontent dans les années trente, Signor, ayant appartenu à la minorité du parti rentre dans les rangs après l'épisode des « renégats trotskistes » en janvier 1932. L'autre militant important du sud, Pierre Guéguin, lui aussi instituteur et adhérent des Comités de défense laïque, manifeste une plus grande indépendance, y compris sur la laïcité. Mais c'est sur le terrain du débat interne que ces deux militants, un moment opposants, se séparent. Leurs divergences vont se renforcer au cours des années. Avec trois autres membres du parti et neuf sympathisants ils ont signé une pétition demandant la réintégration des centristes et de l'opposition de gauche exclus du PC, pétition qu'ils ont envoyé à *L'Humanité* et à *La Vérité*, journal trotskiste [1735]. *L'Humanité* du 20 décembre 1931 publie un texte cinglant à propos d'une résolution votée par ces cinq militants du syndicalistes enseignants. Les militants sont Alain Signor, Pierre Guéguin, René Nicolas, Bourligueux et Quéré. Que disent les cinq ?

> « Un groupe d'instituteurs et d'institutrices partisans de la majorité confédérale ou de la majorité fédérale (unitaires), réunis à Quimper, le jeudi 19 novembre 1931 :
>
> Considérant que les centristes et l'opposition communiste de gauche, sur le plan national comme sur le plan international, n'ont pas quitté les positions théoriques du communisme ;
>
> Qu'ils sont d'accord sur les problèmes théoriques fondamentaux du mouvement communiste : rôle du parti, dictature du Prolétariat, etc.. ;
>
> Demandent la réintégration des centristes et de l'opposition communiste de gauche dans le Parti communiste et dans l'Internationale et l'ouverture d'une large discussion à tous les échelons avec tous ces exclus. »

La réponse est sans appel : « C'est pourquoi le Parti a le devoir d'exiger de ses cinq adhérents du Finistère, la condamnation publique de cet ordre du jour anti-communiste. Quant à la direction du Parti, elle entend ne pas faire preuve à l'égard des trotskistes d'un libéralisme pourri qui, selon l'expression de Staline, serait une trahison envers la classe ouvrière. Elle ne

1732. *Le Cri du Peuple*, 11 novembre 1922.
1733. *Germinal*, 7 octobre 1922.
1734. C'est le cas de Pierre Guéguin à Concarneau.
1735. *Le Breton Socialiste*, 2 janvier 1932 et 13 février 1932.

manquera pas de prendre toutes mesures en conséquence [1736]. » Alain Signor obtempère alors que Pierre Guéguin entend conserver sa liberté d'expression. Les débats à l'intérieur du syndicat sont révélateurs des changements d'attitude. La lutte de tendances y est, comme dans de nombreux départements, « d'une rare intensité [1737] ». Alain Signor est le porte-parole de la MOR dans le Finistère et lors de l'assemblée générale du syndicat départemental de l'enseignement laïque, il critique vertement la majorité qui a failli sur tous les sujets : l'unité, la lutte contre la guerre, l'analyse de la situation économique, etc...Joseph Rollo [1738] qui y représente la fédération lui reproche un sectarisme inefficace et se prononce pour un syndicalisme de masse. Pierre Guéguin intervient lui aussi pour dénoncer les critiques de la MOR qui n'ont « aucune base sérieuse [1739]. Le rapport fédéral est adopté par 20 voix pour, 6 contre et 5 abstentions. La MOR est donc très minoritaire dans le Finistère. ». Cette position de Guéguin, membre du PC il faut le rappeler, un an après sa mise en cause dans *L'Humanité* est révélatrice de son attitude. Deux ans plus tard, une même configuration se reproduit lors de l'assemblée générale annuelle. Le rapport moral est adopté à l'unanimité — les circonstances politiques ont changé — pourtant Alain Signor met en cause le refus de la fédération de s'impliquer dans le mouvement Amsterdam-Pleyel. Il critique le sectarisme envers l'URSS et conclut en affirmant que le syndicat s'éloigne de la masse. C'est donc toujours une mise en cause générale de la ligne de conduite du syndicat. Une nouvelle fois Pierre Guéguin intervient en dénonçant l'attitude du mouvement Amsterdam-Pleyel resté dans l'ombre et surtout il revendique le droit à la liberté de parole sur l'URSS : « nous avons le droit de critiquer, tout de même ! [1740] »

Cet épisode est important pour comprendre la cassure entre les deux leaders du parti dans le sud du département. La virulence de la réaction a entraîné une marche arrière du dirigeant communiste bigouden, au contraire de son collègue concarnois. À cette époque, les deux hommes se séparent et, jusqu'à la guerre, une sourde bataille les oppose dans le parti et dans le syndicat. Le différend, qui était interne, finit par devenir de notoriété publique quand Guéguin n'assiste même pas à un meeting d'Alain Signor dans sa propre ville, à Concarneau [1741]. Cela n'échappe pas à La SFIO qui se pose peut-être la question de récupérer à un moment ou à un autre Pierre Guéguin. En tout cas, elle s'appuie sur ce qui est connu de tous pour déclarer se désister en faveur du communiste concarnois lors des élections cantonales s'il est le mieux placé. Deux éléments jouent en sa faveur : son indépendance de jugement et sa laïcité. La SFIO a bien retenu qu'il n'a pas voté la motion communiste à l'assemblée générale du syndicat de

1736. *L'Humanité*, 20 décembre 1931.

1737. La MOR est la minorité oppositionnelle révolutionnaire, dans laquelle se regroupent, à partir de 1930, les minoritaires du syndicat de l'enseignement — c'est-à-dire les militants communistes — qui font partie du groupe des majoritaires de la confédération CGTU. La MOR est favorable au rôle dirigeant du PC dans le syndicat et c'est là l'une des pierres d'achoppement avec la majorité fédérale. Sur la MOR, consulter Loïc Le Bars, *La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935)*, Paris, Éditions Syllepse, 2005, 556 p., p. 367 sq.

1738. Joseph Rollo est le secrétaire général de fédération CGTU de l'Enseignement depuis 1925 et a été membre du PC jusqu'à son exclusion en 1931.

1739. *Bulletin du Syndicat Unitaire de l'Enseignement Laïque du Finistère*, n° 4, septembre 1932.

1740. *Bulletin du Syndicat Unitaire de l'Enseignement Laïque du Finistère*, n° 23, octobre 1934.

1741. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 5 février 1935 et 6 avril 1935.

FIGURE 3.15. – Pierre Guéguin et François Tanguy Prigent à Saint-Jean-du-Doigt. Les deux hommes se connaissent bien, ils siègent ensemble au conseil général et se rencontrent souvent sur les estrades des meetings. La présence de Pierre Guéguin au sein de représentants de la section socialiste atteste de liens forts entre les deux hommes. *Coll. part.*

l'enseignement laïque et que, contrairement au PC, il ne met pas sur le même pied d'égalité une brochure de défense de l'école laïque et une brochure pour l'école catholique. De plus Pierre Guéguin adhère à la Défense laïque [1742].

Contrairement à Pierre Guéguin que son comportement met à l'écart [1743], Alain Signor prend de plus en plus de responsabilités. Secrétaire régional en 1934, il entre au comité central en 1937, comme suppléant [1744]. Pierre Guéguin, quant à lui, par ses qualités d'orateur et son ouverture d'esprit, poursuit avec succès sa carrière d'élu, un instant menacée [1745]. Conseiller municipal de Concarneau en 1929, il est élu conseiller général en 1934 et maire en 1935 et manque de peu la députation l'année suivante. Sans doute exclu quelque temps du parti en 1931, il est vite réintégré à sa demande, malgré le fait que Signor pense qu'il s'agisse d'une ma-

1742. ADF, 3M407, commissaire de police de Concarneau, 16 octobre 1931. Le commissaire de police explique qu'« il est de notoriété publique que le citoyen Guéguin est en désaccord avec la majorité de son parti sur un certain nombre de questions que nous considérons comme très importantes ».

1743. Eugène Kerbaul lui attribue des « tendances gauchisantes » et critique son « apathie » lors des grèves du bâtiment en 1929. L'analyse d'Eugène Kerbaul est totalement contradictoire avec les rapports de police. De plus, Guéguin est censé avoir été choisi comme tête de liste pour les élections communales parce qu'il serait rentré dans les rangs en 1935. Aucune autre source que les écrits d'Eugène Kerbaul ne viennent confirmer un tel revirement. Bien au contraire, le désaccord persiste pendant toute la période et la rupture de Pierre Guéguin en 1939 est dans la logique de son comportement constant. E. KERBAUL, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 101.

1744. *ibid.*, p. 267.

1745. *Le Breton Socialiste*, 12 mars 1932.

nœuvre du « clan minoritaire du parti [1746] ». Le poids personnel de Pierre Guéguin est tel — et, contrairement à Daniel Le Flanchec, ses positions et attitudes ne prêtent le flanc à aucune critique — qu'une exclusion définitive du parti serait une catastrophe alors que l'organisation est déjà au plus bas. Ces relations tendues entre les deux hommes dépassent l'anecdotique ; au travers de deux personnalités différentes, deux conceptions du communisme se traduisent sur le terrain en deux pratiques opposées dans les deux secteurs les plus solides du PC, la région de Concarneau et le Pays Bigouden. Guéguin reste fidèle à l'anticléricalisme. Cette attitude, qui tranche dans le parti, lui permet de plus d'avoir de bonnes relations avec les socialistes, bien meilleures qu'ailleurs dans le Finistère. Signor pousse lui le comité de chômeurs de Pont-L'Abbé à harceler le maire socialiste, Le Bastard. Et sur la question du cléricalisme il abandonne toute critique, ce qui lui est amèrement reproché par la SFIO au début du Front populaire. Le Flanchec n'est plus lui non plus en bons termes avec le parti. Devant le refus de la majorité de la cellule d'accepter une subvention au comité des fêtes, Le Flanchec, mis en minorité, démissionne du PC en avril 1936 (figure 3.16). Plusieurs cadres se déplacent en vain pour le faire revenir sur sa décision [1747]. Une autre page tourmentée du PC Finistérien est alors tournée.

DOUARNENEZ

M. Daniel Le Flanchec, maire de Douarnenez, démissionne du parti communiste

A la suite d'une très vive discussion, qui eut lieu samedi 21 mars dernier dans l'une des salles de la mairie, entre M. Le Flanchec, maire, et les membres de la cellule communiste, au sujet de l'attribution d'une subvention au comité des fêtes, discussion qui s'acheva sur le rejet par 8 voix contre 5 de la proposition du maire, favorable au comité, M. Daniel Le Flanchec n'a pas hésité à quitter le parti auquel il appartenait depuis une vingtaine d'années.

Sa démission est officielle.

FIGURE 3.16. – La démission de Daniel Le Flanchec est rendue publique. Source : *La Dépêche de Brest*, 4 avril 1936.

Le Parti communiste des années trente a su se construire quelques bases solides dans le sud du département, en s'appuyant sur les seules luttes d'importance dans la deuxième moitié de cette décennie. Le centre de gravité de l'agitation ouvrière s'est déplacé vers la côte et le PC actif et dévoué à la cause ouvrière s'y est renforcé suffisamment pour traverser les années noires de la crise. Cependant, nous sommes loin d'un PC bolchevique et ouvrier. Ses traits dominants sont ceux d'une organisation atypique que décrit Julien Gracq quelques années plus tard : « le communisme sud-finistérien gardait les aspects folkloriques qui m'attachaient ; il accentuait par son recrutement l'étrangeté du paysage humain breton qui me plaisait tant. Peu ou pas d'ouvriers, à peine quelques paysans, mais surtout, à Lesconil, à Léchiagat, au Guilvinec, à Douarnenez, à Concarneau, où étaient *nos* municipalités, une troupe de palangriers, thoniers, langoustiers et sardiniers en ciré et sabots [1748] ».

Le PC a connu un développement très faible pendant ces années, comparé à la SFIO. Cependant, nous avons vu que les zones d'implantation ne sont pas les mêmes. La SFIO ignore l'usine contrairement au PC. De fait, la population sur laquelle s'appuient les communistes est beaucoup plus fragile de par son statut social. L'évolution générale peut se décomposer, semble-t-il, en trois temps jusqu'au Front populaire. Les seules sources étant les rapports de police se basant sur leurs estimations ou sur des comptes-rendus de réunions du PC (grâce sans

1746. ADF, 1M223, commissaire spécial de Brest, 7 juillet 1931.

1747. J.-M. Le Boulanger, *Flanchec (1881-1944)*, *op. cit.*, p. 194-195.

1748. Le palangrier est un bateau qui pratique la pêche à la palangre : une longue ligne de fil de pêche sur laquelle sont fixés des hameçons. J. Gracq, « Carnets du grand chemin », *op. cit.*, p. 1011-1012.

doute à un ou plusieurs indicateurs), les chiffres sont sujets à caution, non dans le mouvement qu'ils suggèrent, mais dans leur précision [1749].

— Dans un premier temps, jusqu'en 1929 et après des débuts encourageants, l'organisation perd le tiers de ses membres. L'évolution n'est pourtant pas partout identique. Des villes ne sont plus représentées aux congrès, d'autres, comme Morlaix, ont bénéficié d'un redressement spectaculaire (de 3 militants à 30 entre 1924 et 1929). En fin d'année 1929, la cellule de l'arsenal de Brest regroupe encore 20 adhérents [1750].

— De 1930 à 1934, la chute s'accélère : le PC ne rassemble plus que 120 militants dans le Finistère en 1931. La cellule de Brest ne regroupe qu'une dizaine de fidèles contre 50, deux ans plus tôt. Celle de Landerneau (10 adhérents en 1929) disparaît [1751]. Le fond du précipice est maintenant atteint. Cette régression est la conséquence directe de la politique de « classe contre classe ». La « troisième période » aura été un moment de contraction sans équivalent du Parti communiste.

— Le PC se reconstruit un peu dès 1934 avec 300 membres pour le Finistère et le Morbihan et 500 l'année suivante [1752] ; il bénéficie vraisemblablement des mobilisations autour des journées de février.

Le PC cherche à devenir une organisation qui « ne relève pas du "parti de cadres", mais du "parti de militants" » [1753]. Il faut bien constater que jusqu'au Front populaire, après avoir épuisé plusieurs générations de cadres, la SFIC n'est pas parvenue à s'imposer en tant qu'« intellectuel collectif [1754] » ayant suffisamment de poids pour influer sur la société civile.

1749. De fait, la situation n'a pas été meilleure sur l'ensemble de l'hexagone. À partir de sources nouvelles, Roger Martelli a réexaminé la question des effectifs du PCF. Ces sources lui permettent de dessiner l'évolution au niveau national. En 1921, 60 % des militants sont passés dans la SFIC puis les effectifs se sont réduits « comme peau de chagrin », avec une perte du quart des adhérents dans les neuf mois suivants et un tiers de plus l'année suivante. Une légère remontée entre 1923 et 1926 fait alors place à une nouvelle perte de 50 % des adhérents de 1927 à 1930. 1933 est « la dernière année maigre pour le PCF » puis la courbe commence à s'inverser et les effectifs sont multipliés par deux en 1934 Roger Martelli, *Prendre sa carte 1920 -2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Pantin, Fondation Gabriel Péri/Département de la Seine-Saint-Denis, 2010, p. 17.

1750. ADF, 1M223, commissaire spécial de Brest, 14 décembre 1929.

1751. ADF, 1M223, commissaire spécial de Brest, 7 octobre 1931.

1752. Eugène Kerbaul, *Pages d'histoire du Parti à Brest*, paru dans *Bretagne nouvelle* du 6 décembre 1970 au 17 janvier 1971. L'augmentation serait de 276 % selon « Deux ans d'activités au service du peuple », cité par Jean-Jacques Becker, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, p. 70.

1753. Roger Martelli le classe, sans faire de distinguo chronologique, comme parti de militants. Il nous semble qu'au plus bas de sa décrue, ce ne soit pas le cas. R. Martelli, *Prendre sa carte 1920 -2009*, *op. cit.*, p. 4.

1754. Sur le concept d'intellectuel collectif, consulter C. Buci-Glucksmann, *Gramsci et l'État*, *op. cit.*, p. 47-49 et J.-M. Piotte, *La pensée politique de Gramsci*, *op. cit.*, p. 40-41.

Les anarchistes

L'anarchisme dans le Finistère est une culture politique [1755] portée par un courant politique aux frontières imprécises qui concentre l'essentiel de ses forces dans la région brestoise. La ville de Brest est-elle cependant une « enclave libertaire » comme le titre un mémoire universitaire [1756] ? La question mérite d'être posée. Pour tenter de décrire un tel courant politique, les nuances sont importantes. Le terme d'enclave nous paraît inadapté : bien évidemment, ce courant n'est pas le seul présent à Brest, même s'il s'y concentre la quasi-totalité des militants qui s'en réclament. Alors que l'anarchisme était encore d'importance avant la Grande Guerre, la période qui suit voit son déclin inexorable, en grande partie occulté par l'activisme du noyau libertaire brestois.

L'implication de ces militants dans le mouvement ouvrier est indéniable. Même si les à-côtés — notamment le travail autour du théâtre — pourraient laisser penser qu'il y a beaucoup de folklore. Ce n'est pas le cas. Prenons le cas de Jean Le Gall, ouvrier chaudronnier à l'arsenal. Il fonde la Fédération de l'Ouest des Jeunes Syndicalistes qui a son siège à la Bourse du travail de Brest et il édite un journal dont il devient le gérant, *Le Cri des Jeunes Syndicalistes*, édités à 1 000 exemplaires dont 200 sont distribués à Brest [1757]. Il est élu au Bureau national des Jeunesses syndicalistes en août 1924. Son investissement est donc important et en tout point le contraire d'un dilettantisme militant. Ses convictions sont profondes et il en assume les conséquences ; ainsi, ses engagements antimilitaristes le font condamner en juillet 1921 à quarante jours de prison pour provocation de militaires à la désobéissance [1758].

La mouvance libertaire reste attachée à la primauté du syndicalisme sur toute autre forme d'organisation. L'attitude de Jean Le Gall est symptomatique de ce choix politique. Lors du congrès de l'organisation de jeunesse syndicaliste, qui regroupe 50 adhérents sur Brest, il fait adopter une motion « selon laquelle les Jeunesses devaient toujours éviter de prendre position dans les tendances d'orientation syndicales ou politiques et se borner à conserver jalousement la méthode syndicaliste-révolutionnaire d'avant-guerre [1759] ». René Martin est dans le même registre quand il reproche aux communistes de Douarnenez de mettre tout en œuvre pour présenter le Parti communiste dans tous les meetings lors de la grève des conserveries, fin 1924, comme « l'organisme de classe des travailleurs » et d'éviter soigneusement de parler du syndicat [1760].

Quelles forces réelles représentent les anarchistes pendant l'entre-deux-guerres ? En 1914,

1755. En effet, « la culture politique apparaît comme un ensemble complexe, formé de strates hétérogènes, mais solidaires entre elles ». Tous ces éléments sont observables dans la mouvance anarchiste brestoise. Serge Berstein, « L'historien et la culture politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 35, 1992, p. 69.

1756. Marie-Noëlle Salaun, *Les anarchistes dans le Finistère entre les deux guerres : Brest, enclave libertaire (1918-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 144 p.

1757. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 10 janvier 1921.

1758. notice : « Le Gall Jean », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

1759. ADF, 1M237, commissaire spécial de Brest, 10 janvier 1921.

1760. *L'Éclaireur du Finistère*, 24 janvier 1925. Source mentionnée par J.-M. Le Boulanger, *Flanchec (1881-1944)*, *op. cit.*, p. 115.

au moment de la mobilisation, les inscrits au carnet B [1761], nombreux dans le Finistère, inquiètent les autorités, même s'il n'y a que 101 inscrits, parmi lesquels 66 sont ouvriers à l'Arsenal. Si les militants syndicalistes et cégétistes n'inspirent pas de craintes particulières, même s'ils doivent être surveillés discrètement [1762]. Même si l'ordre finit par être levé, les anarchistes constituent une menace largement fantasmée et totalement concentrée — à quelques exceptions près — sur la place de Brest. En 1923, le commissaire spécial de Brest dresse à son tour une liste des militants anarchistes du Finistère [1763]. Les résultats confirment le recrutement ouvrier des anarchistes. 150 noms y figurent, même si quelques anciens anarchistes passés au communisme n'en ont pas été rayés, cela représente une force importante. Une soixantaine d'entre eux travaillent à l'arsenal, 6 dans une poudrerie et 8 sont dockers, ce qui renforce le poids politique de ce courant. Mais, au-delà de la région brestoise, personne ne s'en revendique. Un seul militant est fiché comme tel dans le sud du département en 1935 [1764] ; dans le Trégor, nous ne retrouvons aucune mention de militants dans nos sources. Marie-Noëlle Salaun a construit deux cartes de l'implantation de ce courant politique dans le département : 46 à Brest et 2 au Relecq-Kerhuon en 1924. Le chiffre est un peu plus élevé en 1935 : 1 à Landerneau, 1 au Relecq-Kerhuon, 1 à Henvic, 2 à Morlaix et 42 à Brest [1765].

En 1941, les services de police brestois, dans un rapport sur les anarchistes, soulignent — au-delà de leur incompréhension du mouvement anarchiste — que leur activité n'a jamais été débordante ou inquiétante : « Avant la guerre, il existait un petit groupement anarchiste communiste dont l'activité se bornait à la vente, le dimanche sur la voie publique, du journal *Le Libertaire*, à la tenue de rares réunions d'information et à la participation aux réunions et manifestations politiques et syndicales [1766]. » Les anarchistes n'ont effectivement jamais été nombreux à s'organiser en temps que tels pendant l'entre-deux-guerres et n'ont connu d'influence que dans l'agglomération brestoise. Mais, et c'est là une erreur d'analyse des services de police, leur poids politique, leur influence et leur capacité à mobiliser de larges fractions de la population ouvrière en ont fait cependant un courant essentiel, du moins jusqu'au Front populaire, de la classe ouvrière brestoise et donc finistérienne. *L'Ouest-Éclair* décrit ainsi la manifestation du 1er octobre 1919 quand elle s'élance dans les rues de Brest : « Après avoir entendu plusieurs orateurs, les grévistes se forment en cortège précédé des bannières rouges et du

1761. Sur le carnet B lire : Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel, « Les inscrits au "carnet B", dimension, composition, physionomie politique et limite du pacifisme ouvrier », *Le Mouvement Social*, n° 65, oct. 1968, p. 109–120. Cet article est d'autant plus intéressant pour notre étude qu'il est construit sur le carnet B du Finistère.

1762. « En ce qui touche anarchistes inscrits, prenez dès l'ordre de mobilisation mesures individuelles qui vous paraîtraient absolument indispensables à l'égard de ceux qui vous semblent constituer un danger réel et immédiat et surveillez étroitement les autres. » Y. Pourcher, *Les jours de guerre*, *op. cit.*, p. 19.

1763. ADF, 4M335, commissaire spécial de Brest, 27 juin 1923.

1764. ADF, 4M336, commissaire spécial de Quimper, 19 avril 1932. Jean-Michel Le Boulanger évoque l'existence d'un anarchiste, qui est marin-pêcheur, à Douarnenez, en 1925. J.-M. Le Boulanger, *Flanchec (1881-1944)*, *op. cit.*, p. 118.

1765. M.-N. Salaun, *Les anarchistes dans le Finistère entre les deux guerres : Brest, enclave libertaire (1918-1939)*, *op. cit.*, p. 21.

1766. ADF, Msupp. 50, commissaire central de Brest, 4 juin 1941.

drapeau noir des dockers pour manifester en ville [1767] ». Les dockers sont une des corporations à connaître le plus grand nombre de mouvements de grève entre 1919 et 1934. Effectivement, les anarchistes brestois, bien représentés dans la corporation des dockers, mais également de l'arsenal, influencent largement le mouvement ouvrier dans son ensemble, et cela bien au-delà de leurs forces réelles.

La mise en place d'un groupe constitué s'est faite en 1925, semble-t-il, sous l'influence de René Lochu [1768]. Une dizaine de personnes se réunissent chaque semaine pour organiser des meetings ou vente de presse. Le soucis du recrutement épargne les anarchistes brestois qui ne voient aucun intérêt à étoffer leur groupe qui reste stable en nombre jusqu'à la guerre [1769]. Beaucoup d'entre eux ont des responsabilités dans le mouvement ouvrier local et développent leurs idées à partir de ces tribunes. René Martin est, jusqu'en 1924, secrétaire de l'UD CGTU ; Jean Tréguer secrétaire du syndicat des dockers, Jules Le Gall secrétaire de la Bourse du Travail. Quand se créent les syndicats autonomes après la scission, les anarchistes en dirigent plusieurs.

La mouvance anarchiste peut donner l'impression — fausse — d'être une juxtaposition d'individualités sans ciment organisationnel. Ce courant politique est doté d'un organe de presse ce qui nécessite à la fois des moyens financiers et une persévérance dans le travail militant. Ils publient un mensuel – preuve de la constance de leur intervention – de juin 1927 à juin 1934, soit 80 numéros publiés [1770]. *Le Flambeau* aurait compté un tirage de 3 500 exemplaires et 400 abonnés [1771]. Dirigé par René Martin et Jean Tréguer, se définissant comme « organe mensuel de "Libre-Pensée", d'action sociale, et de combat contre le militarisme et la guerre », il connaît un grand succès dans la région proche [1772]. De plus, le groupe brestois est en lien avec le mouvement anarchiste au niveau national par l'entremise de René Martin. Le militant brestois est en effet le secrétaire du groupe anarchiste de Brest. Il assiste à ce titre au congrès anarchiste de Toulouse, les 17 et 18 octobre 1931. Son investissement ne se relâche pas pendant toute la période : il participe également au congrès de l'Union anarchiste les 29, 30 octobre et 1er novembre 1937, à Paris. René Martin publie des contributions dans le journal national *Le Libertaire* en 1931 et de 1935 à 1939 [1773]. Jean Tréguer, qui est le concierge de la Maison du peuple signe lui des interventions en 1928 dans *Le Flambeau* au titre du « groupe anarchiste-communiste » [1774]. Quelques mois plus tard, un article paraît « contre les bate-

1767. *L'Ouest-Éclair*, 13 octobre 1919.

1768. D'autres sources situent la création d'un groupe libertaire en 1921, à l'initiative de Jules Le Gall. « Ce groupe libertaire regroupe peu à peu la plupart des anarchistes communistes de Brest, dont René Martin, Paul Gourmelon, René Lochu (à partir de 1923), Jean Tréguer, Jacques Damoy, Jean Soubigou, etc. » M.-N. Salaun, *Les anarchistes dans le Finistère entre les deux guerres : Brest, enclave libertaire (1918-1939)*, *op. cit.*, p. 51-53.

1769. Entretien avec René Lochu du 14 août 1985.

1770. *Dictionnaire des militants anarchistes*, `militants-anarchistes.info/spip.php?article3713`, consulté le 28/02/2014.

1771. J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, *op. cit.*, p. 298.

1772. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 117–118.

1773. Selon Jean Maitron, René Martin, qui quitte Brest en 1940, « aurait rejoint Doriot et rallié le PPF au cours de la Seconde Guerre mondiale. » Jean Maitron, notice : « Martin René », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

1774. Par exemple pour soutenir René Martin qui vient d'être emprisonné pour refuse de payer une amende

leurs d'extrême gauche et de gauche comme de droite » pour mettre en avant une organisation « s'appuyant sur la *commune* ». Et cette fois-ci l'article est signé du « groupe anarchiste-révolutionnaire [1775] » Le mois suivant, c'est une protestation du groupe libertaire de Brest contre l'arrestation de militants de Saint-Brieuc qui est publiée [1776]. La mouvance anarchiste est donc réellement insaisissable : le nombre de militants déclarés ne permettrait pas de faire vivre autant d'organisations différentes. En réalité, les appellations doivent fluctuer sans que les militants y accordent une attention soutenue dévoilant ainsi un faible intérêt pour une organisation collective de la vie militante.

L'activité des anarchistes est consacrée à l'action syndicale et à la propagande. La consultation de leur mensuel, *Le Flambeau*, révèle la prégnance de l'anticléricalisme. À titre d'exemple, le numéro d'octobre 1932 y consacre toute sa première page avec les articles suivants : « Le peuple espagnol est-il clérical ? », « La Pape a parlé... Taisons-nous ! », « Le livre d'or des curés » sous-titré « Les satyres en soutane » et trois encarts font de la publicité pour « Le livre secret des confesseurs », « Histoire populaire des religions » et « L'Église veut-elle la paix ou la guerre ? » [1777]. Les anarchistes soutiennent les actions du CDL et font régulièrement de la publicité pour ses réunions de propagande et pour les représentations théâtrales que le CDL organise, notamment avec la pièce d'Yves Le Febvre, « La terre des prêtres ». Par contre, ils n'hésitent pas à dénoncer les contradictions des édiles qui se revendiquent du combat contre le cléricalisme. À Quimper et Quimperlé en 1927, les maires, Théodore Le Hars et Jules Le Louédec refusent une salle pour une conférence « antireligeuse » ayant comme sujet : « À l'ombre du confessionnal » [1778]. Moins présent que l'anticléricalisme dans le mensuel anarchiste brestois, l'antifascisme est cependant un thème fort et récurent, au même titre que l'antimilitarisme et le refus de toute guerre. Lors des élections législatives de 1928, les anarchistes perturbent la réunion publique du « candidat fasciste Le Goc » qui a invité « l'un des chefs du fascisme français, l'odieux Taittinger ». Les anarchistes reprochent aux socialistes d'avoir voulu laisser parler le chef des Jeunesses patriotes et aux communistes de ne pas s'être déplacés en nombre [1779].

Les anarchistes brestois déploient également une activité originale tout au long de la période. Le groupe, en dehors des terrains d'intervention traditionnels (syndicalisme, antifascisme), s'investit dans d'autres activités. Les principaux dirigeants, comme nous l'avons vu plus haut, se sont lancés sur les planches. À la Maison du peuple ou en tournée dans le département, ils jouent les pièces qu'eux même écrivent le plus souvent. Le contenu est éminemment politique et s'attaque à l'Église et à l'armée principalement. Un article publié dans *Le Flambeau*, « La propagande par le théâtre », invite les Bourses du travail ou les Maisons du peuple à faire

après avoir été condamné pour diffamation envers M^gr^ Pasquet, l'évêque de Sées. René Martin reste deux mois en prison. *Le Flambeau*, novembre 1928.

1775. *Le Flambeau*, mai 1929.

1776. *Le Flambeau*, mai 1929.

1777. *Le Flambeau*, octobre 1932

1778. *Le Flambeau*, décembre 1927.

1779. *Le Flambeau*, mai 1928.

jouer la pièce de Jules Le Gall, « L'Interdit » par le groupe artistique de la Maison du peuple de Brest. L'article souligne l'intérêt éducatif de cette pièce en deux actes et trois tableaux dont l'intrigue « émeut les plus endurcis » :

> « Sans haine, mais avec impartialité, l'auteur — après des événements dont l'intrigue émeut les plus endurcis — étale, au grand jour, les effets déplorables d'un 'état d'esprit" trop commun dans les organisations ouvrières, et clame sa croyance en des possibilités de travail en harmonie, parmi des travailleurs conscients de leur rôle et de leur force [1780]. »

Alors que les autres formations politiques ne traitent dans leurs meetings que des questions de l'heure, les libertaires brestois n'hésitent pas à élargir le débat sur des sujets de société largement en avance sur les mœurs de l'époque. Ainsi, le 30 avril 1931, ils organisent une réunion qui attire 150 personnes sur l'union libre, le nudisme [1781]. L'oratrice, Jeanne Humbert parcourt le pays pour promouvoir son premier ouvrage, *En pleine vie*, qui plaide en faveur du contrôle des naissances et du pacifisme [1782]. En 1927, ils font venir Sébastien Faure, grande figure du mouvement anarchiste, et remplissent la salle avec un millier d'auditeurs [1783]. La mouvance anarchiste reste encore puissante, mais difficile à cerner en tant que mouvement structuré à l'orée du Front populaire. Eugène Kerbaul, lui-même et bien qu'il soit extrêmement critique dans l'ensemble de ses écrits envers ce courant, le reconnait en analysant la situation de Brest, très particulière de ce point de vue :

> « L'anarcho-syndicalisme influence encore une part notable des travailleurs brestois. La carriérisme de nombre d'élus socialistes avant la Première Guerre Mondiale et entre les deux guerres, leurs promesses non tenues, leurs collusions avec le régime, l'embourgeoisement du P.S. aux directions locales et départementales desquels aucun ouvrier ne jouait un rôle véritable, son électoralisme qui l'éloignait des luttes sur le terrain, l'abandon de la lutte de classe, firent que durant cette période beaucoup d'ouvriers voyaient dans l'anarcho-syndicalisme, par la primauté qu'il donnait aux syndicats de travailleurs, le porte-drapeau des idées et de l'action révolutionnaire, le maintien des traditions de lutte de classe. Et ce fut vrai durant quelques décennies. La faiblesse de l'organisation communiste au développement sans cesse entravé par la répression ne put, durant ce temps, disputer le terrain à l'idéologie anarcho-syndicaliste, d'autant plus que son sectarisme n'arrangeait pas les choses [1784]. »

Les temps ont changé depuis la guerre. Le courant anarchiste est devenu un courant politique qui comprend difficilement les évolutions en cours dans le champ politique et les fractures à l'œuvre dans le mouvement ouvrier [1785]. Une culture politique commune adossée à des

1780. *Le Flambeau*, juillet 1929.

1781. ADF, 1M201, commissaire spécial de Brest, 2 mai 1931.

1782. `http://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne_Humbert`.

1783. ADF, 1M223, commissaire spécial de Brest, 26 mars 1927.

1784. Eugène Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province, Brest, janvier 1935-janvier 1943*, Bagnolet, chez l'auteur, 1992, p. 11.

1785. « En définitive, les tentatives pour réviser l'anarchisme n'aboutissent pas, mais elles vont, au fil des années, se heurter de plus en plus ouvertement au dogmatisme et à l'intransigeance de nombreux militants fortement opposés à toute remise en cause de ce qu'ils considèrent être les "principes immuables" de ce courant. » À l'issue de la période, « l'échec de la riposte anarcho-syndicaliste » est patent. Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme au XX^e^ siècle : de la crise au renouveau », *in* : Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Vol. 2, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 139.

pratiques multiformes ne remplace pas ou plus une organisation politique structurée et hiérarchisée. La guerre a été une véritable fracture et le « court vingtième siècle » a consacré un changement de paradigme dans les mouvements révolutionnaires [1786]. Pour autant, comme l'atteste Eugène Kerbaul, ce courant politique bénéficie encore, pendant l'entre-deux-guerres d'une synergie militante qui lui perdure, en s'affaiblissant, jusqu'à la fin des années trente.

Le courant républicain

Nous avons pu constater combien la religion concentre dans la société finistérienne des antagonismes profonds. La République a cependant été acceptée par une large majorité des catholiques. Les républicains convaincus, à l'instar des démocrates populaires, ne sont pas tous anticléricaux ou laïcs intransigeants. Pour autant, ils ne se revendiquent pas de gauche. Et pourtant, une minorité de catholiques s'affichent républicains et n'hésitent pas à s'engager à gauche. Bien évidemment, ces militants politiques, très minoritaires, sont regroupés dans la ligue de la Jeune République qui est cette sensibilité tiraillée entre ses penchants républicains et progressistes et son attachement indéfectible au catholicisme. Il est donc indispensable de présenter ce courant, révélateur de changements profonds qui sont loin d'avoir produit tous leurs effets.

Un autre courant, bien plus important, celui du radicalisme, doit lui aussi faire l'objet d'une présentation, en terme de structure politique. Celle-ci hésité à émerger au début de la période entre les comités républicains et le Parti radical socialiste (PRS). Georges Le Bail explique pourquoi le radicalisme n'est pas structuré dans le Finistère : « le parti radical et le parti modéré ne sont pas organisés dans notre département. C'est de propos délibéré que, dans un but de concorde, on s'est de part et d'autre abstenu jusqu'à ce jour de créer des organisations distinctes [1787]. » L'unité du parti républicain est, selon lui, à ce prix. Nécessité faisant loi, ce courant finit par s'organiser, comprenant qu'après l'épreuve de la guerre, rien ne serait comme avant.

La Jeune République La ligue de la Jeune République est une organisation politique crée le 1er juillet 1912 par Marc Sangnier [1788]. Les membres fondateurs sont d'anciens sillonnistes et les premiers adhérents s'affirment, pour la plupart, comme catholiques. Cette organisation se positionne, dès sa création, « sur un terrain strictement politique et économique » [1789]. Les

1786. Éric Hobsbawm situe très précisément cette fracture en 1917 : « Ainsi, pour la génération d'après 1917, le bolchevisme absorba toutes les autres traditions révolutionnaires ou les rejeta en marge des mouvements radicaux. Avant 1914, l'anarchisme avait été, pour les militants révolutionnaires d'une grande partie du monde, une idéologie beaucoup plus mobilisatrice que le marxisme. [...] Dans les années 1930, l'anarchisme avait cessé d'être une force politique de poids, sauf en Espagne et même en Amérique Latine ». Éric J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes, Histoire du court xxe siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe/Le Monde Diplomatique, 1994, p. 109.

1787. *Le Citoyen*, 17 avril 1924.

1788. Cette organisation politique n'a fait l'objet de nombreux travaux. Une journée d'étude organisée par l'Institut Marc Sangnier et le Centre d'histoire du xixe siècle, « La Jeune République. Histoire et influence 1912-2012 », vient cependant de se tenir en octobre 2012.

1789. Jean-François Kesler, « La Jeune République 1912-1947 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 25, n° 1, jan. 1978, p. 62.

fondateurs sont profondément convaincus que les catholiques, non seulement peuvent s'affirmer républicains et démocrates, mais que leur foi les conduit à soumettre leur intérêt particulier à l'intérêt général [1790]. Leur conception du socialisme : « on peut dire que le socialisme de la Jeune République se rattachait au courant proudhonien. Mais il en rejetait l'anti-cléricalisme et il était inséparable d'un profond attachement à la démocratie politique, qui n'était pas forcement liée à la pensée proudhonienne [1791] ». Olivier Prat situe lui cette organisation au centre gauche de l'échiquier politique [1792].

C'est un militant bigouden qui anime ce courant catholique dans le Finistère dès 1912, puis pendant toute la période de l'entre-deux-guerres : René Le Minor, minotier à Pont-L'Abbé. Né en 1891 dans la capitale bigoudène, il adhère au Sillon de Marc Sangnier en 1909, l'année précédant la condamnation de cette organisation par le pape Pie X. L'animateur finistérien de l'organisation, ancien sillonniste, correspond parfaitement au profil des initiateurs de la JR. Cette adhésion place René Le Minor dans une position extrêmement inconfortable dans ce département empreint de luttes religieuses. Comme le soulignent André Péron et Serge Duigou, en présentant son témoignage [1793] : « Comment être de gauche sans être accusé de pactiser avec les anticléricaux, comment être catholique sans être considéré comme un suppôt de la réaction ? » Un temps, la JR tente un rapprochement avec les démocrates-populaires, mais les velléités de regroupement se heurtent à l'évolution des députés du PDP : « prisonniers de leur électorat, ils glissèrent peu à peu de plus en plus vers la droite [1794] », vouant à l'échec un regroupement de catholiques hors de la sphère de la réaction. Pourtant, le 4 août 1920, une tentative a abouti au niveau national avec la création, sous la présidence de Marc Sangnier, de la Ligue nationale de la démocratie, qui regroupe la JR avec 5 députés et les fédérations de républicains démocrates avec 6 députés. Mais rapidement, sur des problématiques internationales, c'est la rupture [1795].

Les apparitions publiques de la ligue de la Jeune République se limitent à quelques réunions dans le département : son activité reste embryonnaire pendant toute la période. Nous avons déjà évoqué la réunion avec Marc Sangnier en 1925 qui est un succès d'importance puisque 1 200 personnes y assistent (voir section F. 1 page 361). Les initiatives ultérieures gardent une dimension beaucoup plus modeste. Une réunion se tient à Morlaix le 11 juillet 1925 devant 150 personnes sur la crise financière avec Émile Giraud, professeur agrégé à la Faculté de

1790. *ibid.*, p. 62.

1791. *ibid.*, p. 66.

1792. Olivier Prat, « Un parti politique de centre gauche : La Jeune République (1932-1940) », *La Jeune République. Histoire et influence 1912-2012, journée d'étude organisée par l'Institut Marc Sangnier et le Centre d'histoire du XIX^e siècle*, Paris, 28 septembre 2012. `http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/CRHXIX/JOB.pdf`.

1793. R. Le Minor, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne », *art. cit.*, p. 14.

1794. *ibid.*, p. 15.

1795. Cependant le congrès démocratique international qui se tient à Paris en décembre 1921, et auquel participe la JR, entraîne la rupture. Sangnier donne la parole à un abbé allemand lors de la journée de clôturede ce congrès de fondation de l'Internationale démocratique. C'est le premier allemand à parler en public à Paris depuis 1914. Cette rupture n'est pas sans implications locales évidentes, face à un PDP bien implanté dans le Finistère. Voir J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 18.

droit de Rennes [1796]. La première campagne véritable intervention publique de la JR est l'organisation d'une exposition, sur un thème cher à Marc Sangnier [1797] : le « Musée "Guerre et Paix" » dans le cadre d'une campagne nationale de la JR [1798]. Cette exposition, réalisée par le groupe bigouden, n'est exposée, en dehors de Pont-L'Abbé, qu'à Morlaix et Carhaix. L'exposition n'aurait certainement pu se faire sans l'aide de relais locaux. Ce mouvement reste limité à quelques points de fixation, n'ayant aucune opportunité de développement dans la « Terre des prêtres » face à l'hostilité des clercs. Dans son fief de Pont-L'Abbé, la JR organise ainsi une réunion au cours de laquelle Romério, avocat à la cour d'appel de Paris, expose le soir devant 150 participants les raisons de vouloir la paix et de la préparer [1799].

L'exposition de Pont-L'Abbé est l'occasion de prendre contact avec la SFIO. En effet, les relations avec les forces de gauche ne sont pas totalement coupées avant le Front populaire. Pour autant, les militants socialistes locaux refusent d'adhérer au « Musée "Guerre et Paix" » : « pas question de travailler avec les calotins ». Par contre, Guy Le Normand, en tant que secrétaire départemental de la SFIO, insiste pour que les militants y adhérent, ce qu'ils font finalement, « du bout des lèvres » [1800]. Quant au PC, il se tient à l'écart de cette exposition. Mais ces contacts fragiles, s'ils ouvrent des possibilités pour l'avenir, ne peuvent empêcher certaines crispations. La tournée théâtrale de la troupe Sédillot des années 1933 et 1934 [1801] fait ainsi réagir la JR qui édite et distribue un tract pour dénoncer « la bêtise de ces laïques qui salissaient la cause même qu'ils souhaitaient, disaient-ils promouvoir » [1802].

Globalement, cette organisation n'a pas la masse critique pour faire bouger les partis de masse. Au niveau national, la Jeune République regroupe 2 000 adhérents en 1920 [1803] et seulement quelques militants dans le Finistère. Effectivement l'implantation locale ne suit pas et le développement reste laborieux. La section de Pont-L'Abbé se crée réellement en 1930 avec « trois ou quatre militants seulement [1804]. » Une section de sympathisants vient à peine étoffer cet ensemble très restreint. À Carhaix, René Le Minor évoque l'adhésion de beaucoup de cheminots à la JR, sans cependant en préciser l'importance [1805]. La JR ayant organisé à Morlaix plusieurs réunions, il semble probable qu'il y ait également eu un noyau militant dans cette ville. Face à des structures comme la FNC, la JR ne pèse pas beaucoup en terme de rapports de force.

1796. ADF, 1M228, commissaire de police de Morlaix, 12 juillet 1925.
1797. Voir Olivier Prat, « "La Paix par la jeunesse". Marc Sangnier et la réconciliation franco-allemande, 1921-1939 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 10, jan. 2010.
1798. Cette problématique de la paix est une activité essentielle de la JR. Ce que nous observons ici, se retrouve dans d'autres régions, à l'exemple de la Normandie : Nadine-Josette Chaline, *Des catholiques normands sous la Troisième République. Crises. Combats. Renouveau*, Le Coteau, Éditions Horvath, 1985, p. 196 sqq.
1799. ADF, 1M228, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 24 août 1931.
1800. R. Le Minor, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne », *art. cit.*, p. 19.
1801. Voir section B. 3 page 119.
1802. R. Le Minor, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne », *art. cit.*, p. 19.
1803. J.-F. Kesler, « La Jeune République 1912-1947 », *art. cit.*, p. 75.
1804. R. Le Minor, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne », *art. cit.*, p. 15.
1805. *ibid.*, p. 15.

Ce n'est donc pas au niveau de sa masse critique qu'elle devient le vecteur de changements profonds, mais bien parce que la « Jeune République a œuvré efficacement pour désolidariser l'Église catholique de la droite française [1806]. » Les frontières peuvent potentiellement bouger à la veille du Front populaire. Nous avons vu comment la fracture autour de la question laïque peu à peu perd de sa vigueur, bousculée par la dimension de plus en plus conflictuelle des rapports sociaux. La présence de la Jeune République dans le champ politique peut participer à réduire plus encore la primauté de la question religieuse. En tout cas, ses militants « étaient convaincus qu'une ère politique nouvelle était possible, délivrée des lourdes séquelles religieuses et antireligieuses [1807] ».

La gauche républicaine, les radicaux-socialistes Autant l'étude de la gauche républicaine ne pose aucune difficulté sur le terrain électoral, autant la rareté des sources rend difficile une recherche sur l'organisation qui en est la concrétion. Doctrine politique née à la fin de la première moitié du XIX^e^ siècle, le radicalisme se trouve en situation « paradoxale » à la fin du siècle, fort d'un enracinement dans la société civile et faible de liens organisationnels [1808]. La difficulté d'étudier l'organisation radicale n'apparaît toutefois qu'au milieu des années vingt. En effet, auparavant, la question de l'organisation ne se pose pas vraiment pour le parti — pris au sens où l'entend André Siegfried [1809] — de la gauche républicaine. Dans un premier temps, au sortir de la guerre, les réunions de comités électoraux, composés de notables, tiennent lieu de structure partisane [1810]. Les radicaux ne sont pas versés dans l'organisation. La forme parti ne constitue pas, pour eux, au sortir de la guerre, l'alpha et l'oméga de l'action politique [1811].

Dans le Finistère, les radicaux finistériens font alliance, lors des premières élections législatives, celles de 1919 avec d'autres courants républicains. En effet, ici, les radicaux participent à des listes de centre-droit, pour reprendre la terminologie de Serge Berstein [1812]. Les radicaux se sont alliés avec les Républicains de gauche et l'Alliance démocratique et forment ainsi ce

1806. J.-F. Kesler, « La Jeune République 1912-1947 », *art. cit.*, p. 85.

1807. R. Le Minor, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne », *art. cit.*, p. 18.

1808. La description minutieuse de Serge Berstein pour la fin du XIX^e^ siècle conviendrait parfaitement à l'état des forces radicales dans le département : « Il existe dans le pays un puissant courant radical formant une nébuleuse, un agrégat mal structuré, peu organisé, aux éléments dispersés, mais dont la force réside dans le fait qu'il est profondément enraciné dans la société civile et que tous ses membres se réclament de la même culture politique, défendent la même vision du monde, proclament les mêmes principes, se reconnaissent dans les mêmes dirigeants. Sans être encore un parti, il en possède tous les éléments auxquels ne manque encore que le lien organisationnel. » Serge Berstein, « Les radicaux », *in* : *Histoire des gauches en France*, Vol. 2 - XX^e^ siècle : à l'épreuve de l'histoire, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 12

1809. Nous considérons ici la gauche républicaine comme « parti national ». A. Siegfried, *Tableau des partis en France*, *op. cit.*, p. 179.

1810. C'est d'ailleurs le cas dans l'ensemble de la Bretagne. « Ce sont moins des partis avec un organigramme, des réunions régulières, une presse officielle que des comités d'élus qui bénéficient d'un soutien d'une presse non officiellement désignée comme organe de tel ou tel parti. » C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e^ République*, *op. cit.*, p. 498.

1811. Ce sont les hommes qui comptent, pas les organisations. J.-M. Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 301.

1812. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : la recherche de l'âge d'or*, *op. cit.*, Carte 3, p. 120 et p. 121. « Dans

que le préfet dénomme le « parti républicain [1813] ». Mais les alliances électorales apparaissent bien fragiles face aux appareils politiques qui s'installent de façon pérenne dans le champ politique. Un appel à l'organisation est bien lancé par la presse radicale : « Nos adversaires ont conservé des cadres permanents. À vous, Républicains de villes et des villages, de vous réunir sans perdre un jour, une minute. Groupez-vous, organisez la propagande, et la victoire électorale, qui sera ce que vous la ferez, ne manquera pas de couronner vos efforts. [1814] » Il ne s'agit cependant pas là de mettre en place une structure partisane, mais bien de préparer matériellement une campagne électorale. En effet, dans le même temps, les conseillers généraux et d'arrondissement, ainsi que les « maires républicains » sont convoqués à un Congrès républicain le 26 octobre 1919 [1815]. Ce qu'écrit Jacqueline Sainclivier à propos des comités d'Union nationale — qui sont le pendant à droite des comités républicains — pourrait s'appliquer ici aux notables républicains rassemblés en congrès : nous sommes quasiment en présence d'un vote censitaire [1816].

Le résultat des élections de 1919 défavorable à la liste de Concentration républicaine ainsi que les débuts de structuration des démocrates chrétiens ne peuvent que préoccuper les plus perspicaces des républicains. Les relais sur le terrain n'ont sans doute pas été à la hauteur des besoins et des voix s'élèvent pour « constituer dans chaque commune, un comité républicain [1817] ». Cependant, tous ne se satisfont pas d'un protoparti pour encadrer l'activité politique [1818]. Le titre d'un article publié par *Le Citoyen* en mai 1920 confirme l'inquiétude d'une partie au moins des élites républicaines et radicales : « Républicains du Finistère, dormez-vous ? » L'inertie et la négligence du camp républicain laissent le champ libre aux adversaires politiques qui ont pris le chemin de l'organisation :

> « Le journal *Le Progrès* nous apprend qu'un Comité d'*Entente Républicaine et démocratique* est fondé à Quimper et que le parti libéral marche vers l'organisation départementale de ses forces politiques.
>
> Le parti du *Sillon* est organisé avec MM. Simon et Trémintin en tête.
>
> Nous connaissons, d'autre part, l'organisation, déjà ancienne, du parti socialiste, dont les sections sont nombreuses dans le département.
>
> Seul le parti républicain s'abstient et ne bouge pas, malgré les exhortations de notre journal qui les appelle depuis plusieurs mois à l'organisation et à l'action. Cette abstention, si elle se prolongeait, tournerait à l'abdication [1819]. »

l'Ouest (Finistère, Calvados, Mayenne, Sarthe) et dans l'Est (Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Haute-Marne, Jura), on est en présence d'un radicalisme qui, parce que laïque, ne peut s'allier à la droite cléricale ou nationaliste, mais qui tient à apparaître rassurant et qui espère y parvenir par son entente avec les modérés. »

1813. ADF, 3M316, lettre du préfet, 14 novembre 1919.

1814. *Le Citoyen*, 24 octobre 1919.

1815. « À raison de l'urgence absolue de la convocation et de l'impossibilité où l'on était de rechercher et de convoquer les présidents des comités républicains du département, on a dû se borner à appeler les délégués ci-dessus, qui sont au nombre de deux cents environ. » *Le Citoyen*, 24 octobre 1919.

1816. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e^ République*, *op. cit.*, p. 499.

1817. *Le Citoyen*, 23 janvier 1920.

1818. Pour reprendre une expression de Serge Berstein dans S. Berstein, « Les radicaux », *op. cit.*, p. 13.

1819. *Le Citoyen*, 7 mai 1920.

Pour autant, le schéma appliqué reste le même lors de la campagne électorale suivante. Un comité républicain se réunit le 23 mars 1924 à Châteaulin. Si rien ne change, c'est en grande partie parce que les marqueurs politiques gardent des valeurs cardinales de type ancien pour une partie des délégués républicains : « À la sortie de la réunion de Châteaulin, les délégués républicains étaient ravis à l'idée que les *bleus* et les *rouges*, tous unis, allaient enfin lutter contre les *blancs* [1820]. » Les candidats sont ensuite élus lors des cinq congrès républicains d'arrondissements. En tout, 882 notables se sont déplacés pour l'occasion [1821].

Premier signe d'un changement en profondeur, un comité « républicain, radical et radical-socialiste », présidé par Pierre Pouchus, est fondé à Quimper le 16 janvier 1925 [1822]. Serge Berstein a comptabilisé cinq comités radicaux en 1927-1928 : les progrès sont très lents [1823]. Par ailleurs, les militants finistériens du PRS participent à la vie nationale du parti [1824]. Cette mise en place de structures indique que les radicaux ont perçu le danger de ne pas s'organiser de manière permanente. De plus, le mode de scrutin a changé en 1928. Ce mode de scrutin pousse à la concurrence les notables qui n'ont plus à passer par le barrage des comités républicains. Toutefois, il leur faut également bénéficier d'un appareil militant : il devient très difficile maintenant de faire campagne dans une circonscription sans appartenir à une formation politique constituée et implantée localement. À partir des comités locaux, une fédération départementale est officialisée. Georges Le Bail en devient le président. La vie interne de la fédération radicale-socialiste du Finistère n'est pas très dynamique avec quelques réunions de sections et une assemblée générale annuelle. Mais là encore, c'est un mode de fonctionnement souple et peu contraint : la réunion dure une matinée et se termine par « un excellent repas » après avoir rappelé dans un ordre du jour adopté à l'unanimité que « Rouges contre Blancs, tel doit être le mot d'ordre et de combats de tous les vrais républicains [1825] ». Cependant, le parti commence à essaimer dans le département : en 1930, la fédération regroupe vingt comités locaux [1826]. Lors du congrés national de Vichy en octobre 1933, les représentants bretons décident de créer une fédération de l'Ouest, notamment avec les militants de Mayenne et du Maine-et-Loire [1827].

Quelle activité militante déploie le PRS ? Nous avons dépouillé l'année 1933 du journal mensuel proche de la famille Le Bail pour y relever le lieu d'implantation des différentes sections. L'activité de quelques rares sections y est reportée : celles de Brest, Quimper, Douarnenez, Ploaré, Plozévet, Plogastel-Saint-Germain [1828]. Des sections viennent d'être créées à Plo-

1820. *Le Citoyen*, 27 mars 1924.
1821. *Le Citoyen*, 17 avril 1924.
1822. *Le Citoyen*, 22 janvier 1925.
1823. Les comités sont ceux de Quimper, Plozévet, Douarnenez, Morlaix et Brest. Le Morbihan en compte 9, les Côtes-du-Nord : 2, un seul en Ille-et-Vilaine et 3 en Loire-Inférieure. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : la recherche de l'âge d'or*, *op. cit.*, p. 185.
1824. Un militant, représentant le Finistère, Lauzon, est présent au Comité exécutif du PRS du 17 décembre 1924. *Bulletin du Parti radical et radical-socialiste*, 10 janvier 1925.
1825. *Le Citoyen*, 30 janvier 1930.
1826. *Idem*.
1827. *Le Citoyen*, 12 octobre 1933.
1828. *Le Citoyen*, février-novembre 1933.

meur, Moëlan, Lannedern, Roscoff et également à Briec où — et c'est le seul chiffre que nous ayons trouvé sur ses forces militantes — le PRS revendique une centaine d'adhésions [1829]. Cette mention est en soi l'indicateur d'un changement de mentalité dans le parti. La structuration du parti semble lui donner une vitalité nouvelle, confirmée lors de la tenue du congrès départemental du 3 décembre 1933. En effet, le congrès se tient devant 250 délégués alors qu'ils n'étaient qu'un centaine lors du congrès du 10 juin précédent [1830]. Le comité RS de Brest envisage ainsi de publier un bulletin et projette de créer un groupe des Jeunesses laïques et républicaines. Un jeune, Ory, en accepte la présidence et « s'occupera de recruter les premiers adhérents [1831] ». Le parti commence donc à essayer de se doter des différentes structures que l'on retrouve dans un parti de type moderne.

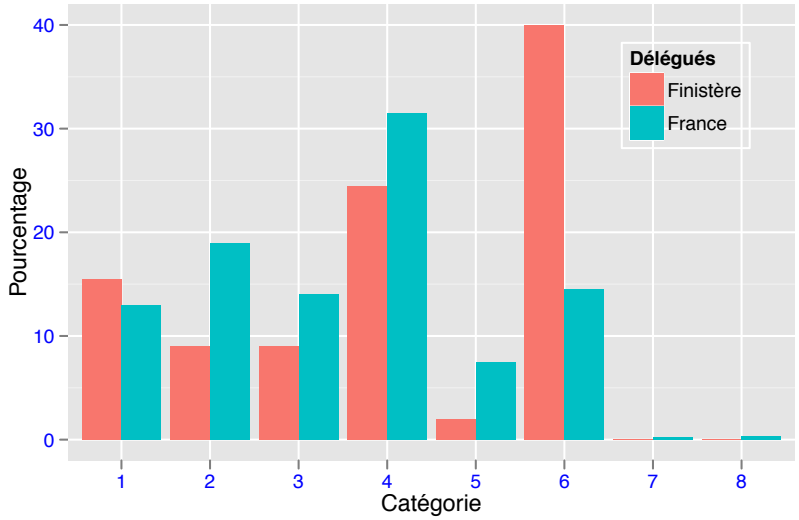

FIGURE 3.17. – Les délégués au comité exécutif du PRS de 1919 à 1939, profil socioprofessionnel des représentants finistériens comparés à la moyenne nationale. *Source :* S. BERSTEIN, *Histoire du Parti radical : la recherche de l'âge d'or*, *op. cit.*, p. 261 et 263.
Catégorie I : Agriculteurs ; *Catégorie II* : Artisans, commerçants, négociants ; *Catégorie III* : Entrepreneurs, industriels ; *Catégorie IV* : Professions libérales et journalistes ; *Catégorie V* : Cadres et employés du secteur privé ; *Catégorie VI* : Fonctionnaires ; *Catégorie VII* : Ouvriers ; *Catégorie VIII* : Retraités et divers.

Dans son développement, le PRS n'arrive pas, dans les années qui précèdent le Front populaire, à croitre de manière homogène sur l'ensemble du territoire départemental. Bien évidemment, il se heurte, comme tous les partis que rejettent les cléricaux, à une hostilité massive dans le Léon. Même en dehors de cette région inaccessible, nous ne pouvons que constater de nouveau, non plus en terme de résultats électoraux, mais du point de vue de l'organisation partisane, la prépondérance du sud du département. C'est une vraie dynastie familiale et politique, Georges et Albert Le Bail, qui occupe le terrain à un tel point qu'elle imprime sa marque

1829. *Le Citoyen*, 23 novembre 1933.
1830. *Le Citoyen*, 9 février 1933.
1831. *Le Citoyen*, 9 février 1933.

sur la vie du parti et en donne une déclinaison locale baptisée le « radical-bailisme » [1832]. Le parti est de fait nettement mieux implanté dans le sud que dans le nord du Finistère. C'est ce que constate, par exemple, le sénateur-maire de Lanmeur, Yves Guillemot lors du congrès de décembre 1933 [1833].

Le PRS, du Finistère fait preuve d'originalité quant à sa composition socioprofessionnelle. En effet, Serge Berstein a étudié la sociologie du Parti radical [1834] ce qui nous permet de comparer la composition socioprofessionnelle des militants du parti avec celle des délégués du Finistère. Le Finistère se distingue particulièrement en prenant la première place des départements français quant au nombre de fonctionnaires [1835]. Cette importance du nombre de fonctionnaires explique pourquoi le comité RS de Brest, en réunion le 25 février 1933, s'étonne « de la tiédeur du Sénat à l'égard des fonctionnaires » [1836]. Mais la contestation reste toujours feutrée et rend vite les armes. Cette question est reposée lors du congrès de 1933, dans les débats : « Les fonctionnaires nombreux dans la salle ont dressé des objections et fait des réserves sur les projets gouvernementaux. Mais conscients de la grandeur de leurs devoirs, ils ont proclamé qu'ils étaient disposés à consentir des sacrifices à l'intérêt public [1837]. »

Le PRS a beaucoup de mal, dans le Finistère, à se développer en tant que parti de militants pendant la période [1838]. Et quand il commence à prendre le virage en ce sens, il le fait avec un retard considérable par rapport aux partis de la gauche, la SFIO et le PCF, avec lesquels il s'allie peu de temps après. Ce retard est en partie lié à la culture politique radicale [1839]. L'urgence de la nécessité de se doter d'un parti fort est clairement ressentie. Malgré un optimisme de façade, il est nécessaire d'accélérer la construction du parti « La Fédération du Finistère est nombreuse et florissante. Toutefois nous faisons appel aux chefs de l'opinion et à nos amis du Parlement

1832. M. Lucas, « Hélias, Le Bail et le Radicalisme », *op. cit*.

1833. *Le Citoyen*, 7 décembre 1933.

1834. Son étude a porté sur un corpus important : le comité exécutif du Parti radical, composé de 6 982 cadres du parti. Pour 79,5 % d'entre eux, l'appartenance socioprofessionnelle est connue. Serge Berstein a regroupé les délégués en six catégories. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : la recherche de l'âge d'or*, *op. cit*., Tableau p. 261–263.

1835. Ayant souligné cette première place, Serge Berstein apporte un éclairage, en croisant le profil socioprofessionnel des militants avec la puissance du parti dans les départements : « On s'aperçoit que la proportion des fonctionnaires est faible ou insignifiante dans des régions où le radicalisme est fortement implanté. » Tous les départements bretons se situent au-dessus de la moyenne nationale. La présence forte de fonctionnaires signale deux dynamiques opposées, signe pour l'une d'une énergie offensive et pour l'autre, au contraire, d'un repli : « un radicalisme de conquête » ou « un radicalisme de défense » *ibid.*, p. 282. La forte proportion de fonctionnaires pour le Finistère n'indique pas ici une situation favorable.

1836. *Le Citoyen*, 2 mars 1933.

1837. *Le Citoyen*, 7 décembre 1933.

1838. Cependant les rythmes de développement sont globalement identiques à ceux qui s'observent nationalement. Voir G. Baal, *Histoire du radicalisme*, *op. cit*., p. 69 et P. Lévêque, *Histoire des forces politiques en France. 1880-1940*, *op. cit*., p. 101-102.

1839. Les cultures politiques structurent les comportements politiques et, de ce fait, ont le défaut de figer les grilles de lectures. La culture politique est alors tellement intériorisée que les remises en cause nécessitent « un traumatisme profond » Serge Berstein, « Introduction », *in* : Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 28-29.

pour constituer de nouvelles sections. », les habitudes du passé freinent les volontés. Ayant longtemps fonctionné avec un autre modèle d'action politique, au cœur de comités républicains réactivés autant que de besoin, dans un très large parti républicain arcbouté contre la réaction, les militants radicaux craignent de perdre en chemin leur alliés. « Les républicains radicaux ne peuvent se sentir atteints par un groupement plus avancé qui ne peut que servir la République et qui n'est nullement dirigé contre eux qui sont également des républicains très authentiques [1840]. »

1840. *Le Citoyen*, 23 novembre 1933.

Conclusion de la première partie

Une première partie était nécessaire pour dresser le tableau de la société finistérienne au sortir de la Grande Guerre jusqu'aux premiers événements qui marquent l'entrée dans une phase politique et sociale nouvelle. Alors que l'ombre portée de la guerre parvient toujours à marquer la société, la période de quinze années qui s'est écoulée a été riche en transformations de la société.

Un premier élément de bilan se dégage de ces années : l'aristocratie, groupe social autrefois dominant, commence à disparaître politiquement et cherche, avec succès pour certains de ses membres, à surmonter cette épreuve en transformant son rôle dans la société. Le projet syndical corporatiste devient rapidement porteur de capacités hégémoniques [1841]. Le principal ennemi de ce groupe social est cependant lui-même, affaibli par son incapacité à se renouveler et à s'ouvrir. André Siegfried, en pointant cette faiblesse organique, a dressé un portrait de la noblesse que n'aurait pas renié Antonio Gramsci. Ce tableau dit l'essentiel — dans tous les sens du terme — à propos de l'esprit de caste de ce groupe social :

> « On voit ainsi, dans nos provinces occidentales, des milieux politiques dont le ressort principal est l'esprit d'hégémonie d'une classe. [...], Mais il s'agit ici d'une véritable conception d'ensemble comportant la direction politique de la société par une classe donnée, nettement limitée et se fermant obstinément à toute intrusion. Je ne trouve semblable conception, ni dans la bourgeoisie ni dans aucune fraction du peuple [1842]. »

L'ouvrage est publié en 1913. La description de la domination du château se limite ici certes à l'échelle locale, mais l'auteur a parfaitement perçu ce qu'il pense être « une persistance lointaine et sans doute à peine consciente de la politique de droit divin [1843] » et une classe fermée sur elle-même, ce que ne sont ni la bourgeoisie ni le peuple.

Sur le plan social, le constat a été fait d'un calme que l'on pourrait qualifier de retentissant dans les dernières années. Au-delà de l'irruption ouvrière des années 1919-1920, l'agitation sociale s'est repliée sur quelques ports pour des moments de flambée sociale très conjoncturels. Paradoxalement, c'est la société la plus traditionnelle qui tient le haut du pavé. Quand on fait le bilan des manifestations dans le Finistère, il est évident que le peuple qui descend dans la rue ne le fait pas derrière un drapeau rouge. S'il faut garder une image qui symbolise la période traversée, ce n'est pas le tableau de Charles Tillon, peint en hommage aux femmes en grève de Lesconil [1844], mais plutôt celle de ces hommes qui marchent, en rangs par six, comme à la parade, en silence, derrière M^gr^ Duparc ou derrière Hervé Budes de Guébriant. Le Finistère de ces années-là est certes un Finistère de combat, mais d'un combat en réaction aux changements profonds qui parcourent la société. La litanie de manifestations, à la tête desquelles se retrouvent toujours les mêmes, un *triumvirat* alliant l'Église, les agrariens et les organisations

1841. Voir D. Bensoussan, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du XX^e^ siècle », *op. cit.*

1842. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 506-507.

1843. *ibid.*, p. 507.

1844. Le tableau a été peint en 1926. C. Tillon, *On chantait rouge*, *op. cit.*

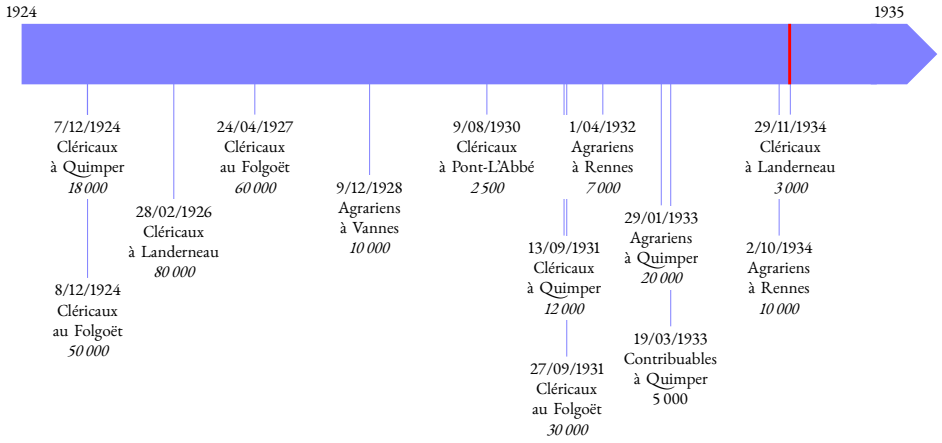

FIGURE 3.18. – Chronologie des manifestations des cléricaux et des agrariens finistériens sur la voie publique en Bretagne, avant le Front populaire.
Les appellations ont été utilisées pour simplifier le graphique. Cléricaux : manifestations organisées par la FNC ou rassemblements catholiques. Ce n'est pas la FNC qui organise toutes les manifestations ou les rassemblements cléricaux. Agrariens indique une manifestation qu'organise Landerneau ou à laquelle Landerneau participe. La zone rouge indique la période pendant laquelle s'est faite la tournée de la troupe Sédillot. Nous renvoyons aux chapitres concernés pour le détail de ces événements.

qui sont l'expression politique de ce bloc hégémonique rural. Mais, au-delà du cercle des élites, la pratique de la manifestation, celle qui en faisant nombre, permet aux participants — c'est-à-dire ceux sur lesquels s'exerce l'hégémonie — de « faire corps [1845] » : la manifestation n'est pas sans effets sur la mémoire collective des populations qui y participent. Danielle Tartakowsky évoque très bien comment les manifestations, en se succédant, construisent une mémoire collective : « La manifestation devient une des modalités du cheminement de l'histoire dans la politique et d'inscription de la conjoncture dans la longue durée [...]. Cette circulation de l'histoire s'opère par relais successifs. Elle permet à chaque manifestation de s'inscrire dans une longue chaîne signifiante intégrant chaque événement singulier dans l'histoire de toutes les manifestations antérieures. [1846] » Entre 1924 et 1934, la chaîne des manifestations ne s'est pas interrompue. Il n'y a pas eu de ruptures générationnelles en tout cas. Une culture politique du conflit s'inscrit ainsi strate après strate dans les campagnes finistériennes, par accumulation d'expériences.

Nous avons inclus les rassemblements catholiques à ces manifestations. En effet, ces initiatives cléricales, de par les foules qu'elles déplacent, sont de véritables événements au niveau du département — 60 000 personnes se retrouvent ainsi à Landerneau en avril 1927 — et influencent bien au-delà des participants [1847]. Ici les manifestations-processions deviennent,

1845. Selon l'expression d'Emmanuel Fureix cité par P. COSSART, *Le meeting politique*, *op. cit.*, p. 243.
1846. D. TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 20.
1847. Autour de M^gr^ Duparc, le 24 avril 1927 lors de l'Assemblée générale catholique au Folgoët, se pressent le sénateur Fortin, les députés Paul Simon, Inizan, Balanant, Trémintin, et Henry avec de nombreux conseillers généraux. Le C^dt^ Vannier est également présent. L'ordre du jour adopté lors de ce rassemblement catholique nous permet de le classer dans les manifestations politiques de droite : « 60 000 catholiques [...] expriment leur entière

pourrait-on dire, des processions-manifestations. On y retrouve les mêmes représentants des élites politiques départementales et les mêmes discours que dans les premières mobilisations cléricales. Nous les avons donc intégrés dans les manifestations des droites, élargissant ainsi le panel des situations que regroupe Danielle Tartakowsky dans les manifestations de droite, dans un récent ouvrage de synthèse sur le sujet [1848].

Cependant, l'on observe, au niveau du département ce que Jacques Delroeux constate dans son étude d'anthropologie sociale. Les anciennes fractures entre cléricaux et laïques perdurent, mais derrière elle se dessinent de nouveaux antagonismes à l'intérieur de chaque unité sociale, ce qu'il dénomme une nouvelle bipartition qui transforme de l'intérieur chaque bloc, le « blanc » au nord et le « rouge » au sud [1849]. Effectivement, la question sociale mûrit avec la crise et transmute les blocs avec cependant des intensités et des développements différents. Les élites sociales réactionnaires réussissent à maintenir leur hégémonie avec l'aide des clercs et de la hiérarchie catholique. Par contre, dans le monde urbain, les tensions, attisées par les organisations ouvrières, nuisent à la perpétuation d'un bloc bleu qui s'est largement fissuré et qui est fragilisé par des stratégies différentes des élites urbaines. La sentence prononcée par Albert Sarraut, en avril 1927 à Constantine, pourrait s'entendre ici, comme métaphore des changements de registre en cours. « Le communisme, voilà l'ennemi [1850] ! », passé à la postérité est un emprunt du ministre de l'Intérieur à Léon Gambetta qui avait lancé « Le cléricalisme, voilà l'ennemi [1851] ! ». Le changement de paradigme fait que commence à se déliter le ciment de la laïcité qui soudait les républicains au-delà des clivages de classe sociale alors transcendés. La crise sociale a accentué la diffraction de l'unité du monde urbain sur la surface des divergences d'intérêts matériels. Yannick Guin traduit ces changements en réorientation des différents groupes sociaux constituant les blocs. Nous avions déjà relevé l'inexistence du bloc urbain [1852]. Pour l'historien nantais, la grande propriété foncière opère un double recentrage vers « la bourgeoisie industrielle du bloc historique national » pour s'allier avec elle et vers la paysannerie pour maintenir son hégémonie. Le déroulé des événements tend à faire apparaître des dynamiques beaucoup plus complexes, notamment par l'existence de rapports sociaux à l'intérieur même de la paysannerie, mais également par l'interaction de tous ces acteurs avec les « intellectuels de type ancien » que sont les clercs.

L'entre-deux-guerres confirme également l'évolution de la forme parti. Pour autant, nous

et filiale soumission aux enseignements de Notre Saint-Père le Pape et leur indéfectible fidélité à la Fédération Nationale catholique et à son vénéré président le général de Castelnau ; protestent avec indignation contre les projets maçonniques et socialistes de l'école unique ; [...] prennent la résolution de n'accorder leurs suffrages qu'aux candidats qui s'engageront à obtenir les libertés religieuses ».

1848. D. Tartakowsky, *Les droites et la rue*, *op. cit.*

1849. J. Delroeux, *Étude d'anthropologie sociale de trois sociétés occidentales*, *op. cit.*, p. 148.

1850. Sur l'anticommunisme et les circonstance de ce discours, consulter : Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France, Tome 1 : 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987, p. 188-189.

1851. Voir son discours à la Chambre des députés, le 4 mai 1877 : `http://www.fnlp.fr/spip.php?article115`. Ces mots ont en fait été empruntés par Gambetta au Républicain Alphonse Peyrat qui en avait la paternité pour les avoir prononcés en 1863, paternité que rappelle Léon Gambetta dans son discours.

1852. Y. Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 191-192.

ne pourrions être d'accord avec l'affirmation de Roger Martelli « De façon générale, l'entre-deux-guerres confirme la spécialisation fonctionnelle du champ de la politisation : le déclin du syndicalisme révolutionnaire entérine la séparation définitive du syndicat et du parti, la distinction du "social" et du "politique" [1853]. » Si le syndicalisme révolutionnaire et l'anarcho-syndicalisme perdent du terrain, sans toutefois disparaître, ce n'est pas parce que parti et syndicat se séparent. La CGTU en est au même moment la preuve formelle. Il n'y a pas séparation, mais subordination. Ce n'est pas pareil.

Les tensions accumulées, dont nous avons essayé de cerner les principales forces dans cette première partie, vont se libérer dans les années suivantes. Le court vingtième siècle entre alors dans une phase de contraction des échelles de temps. Situation locale, nationale et internationales interagissent entre elles et sur le terrain, les acteurs attentifs ou non aux circonstances se retrouvent, dès le début de l'année 1934 dans une séquence nouvelle dont nous allons essayer de comprendre les répercussions sur la société finistérienne et sur les rapports sociaux qui la sous-tendent. Éric Hobsbawm, dans des pages très argumentées, réfute une thèse qui fait du fascisme une réponse à la révolution bolchevique qui s'inspire de celle-ci quant aux méthodes utilisées, renvoyant la responsabilité de la barbarie aux léninistes. Cependant, ce constat appelle selon lui des réserves de taille. La première est l'existence d'une génération ayant connu la guerre et, frustrée d'héroïsme, fournissant les gros bras des mouvements ultranationalistes. La seconde réserve est le constat d'une menace pour l'ordre établi venant de la « montée en puissance de la force, de l'assurance et du radicalisme de la classe ouvrière qui donnait aux vieux partis socialistes une force politique nouvelle et faisait d'eux, en fait, les indispensables piliers des États libéraux [1854]. » Lénine n'était, au bout du compte, que le symbole de la montée en puissance d'une classe sociale qu'il fallait contenir. La crainte fait alors revoir l'échelle des valeurs parmi les élites, comme l'écrit l'historien anglais : « C'est la menace explicite que recelait la montée en puissance du monde du travail qui glaça le sang des conservateurs [1855] ».

C'est dans une telle période que le Front populaire devient pour quelques mois un des éléments de ce débat et c'est sa déclinaison dans le Finistère que nous allons maintenant aborder.

1853. R. Martelli, *Prendre sa carte 1920 -2009*, *op. cit.*, p. 24.
1854. É. J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes*, *op. cit.*, p. 174.
1855. *ibid.*, p. 174.

Deuxième partie .

Naissance du Front populaire

L'année 1934 débute par une crise politique majeure, un véritable « coup de force », de la part de ligues désireuses d'en découdre [1856]. S'il est une rupture forte à relever par rapport à la période que nous venons d'étudier, c'est bien celle de l'exacerbation des rapports sociaux. Dans son sillage, la question de la violence apparaît à la fin de la période qui précède le Front populaire, ou plutôt réapparaît après une longue éclipse. En effet, si nous suivons Serge Berstein, cette violence, en voie de régression après la guerre dans une société qui se pacifie, connaît, au cours d'une deuxième phase, une résurgence importante dans les années trente [1857].

Cette chronologie se constate ici également. Elle se diffuse largement dans l'espace public. Les tournées théâtrales anticléricales, ainsi que la diffusion du dorgérisme et de ses méthodes d'action dans les campagnes attestent de ce revirement [1858]. Dans le Finistère, le basculement entre ces deux périodes atteint, un peu plus tard, un niveau exceptionnel [1859]. La violence y réapparaît très exactement en août 1935 comme cristallisation des rapports sociaux, dans « Brest très nerveux. Très violent [1860] ». Cette violence est éminemment politique [1861].

1856. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit*., p. 13.

1857. L'auteur parle de consolidation républicaine entre 1905 et 1914. Y succède une période de consensus, au-delà de la période de la guerre — l'Union Sacrée — qui marque une décennie entière. Puis, en 1930, jusqu'à bien au-delà des limites chronologiques de cette étude, le consensus fait place à la violence pour un long demi-siècle. « Avec le tournant des années 1930, cette phase d'apaisement qui semblait devoir conduire vers un système d'alternance démocratique à l'anglaise par la répudiation du modèle révolutionnaire français, s'achève pour un demi-siècle et le choc politique, voire physique, de l'adversaire redevient la règle du jeu politique français. » Serge Berstein, « Consensus politique et violences civiles dans la France du 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, jan. 2001, p. 55.

1858. Nous abordons la violence générée par l'irruption du dorgérisme dans le monde paysan supra : « Le dorgérisme à l'épreuve du Front populaire », section C. 2 page 661.

1859. Le département a déjà connu des événements violents. Les émeutes de Brest en 1905 ont laissé des traces dans la mémoire collective, sans cependant connaître le niveau de violence atteint trente ans plus tard. G.-M. Thomas, *Brest la rouge*, *op. cit*., p. 134-142.

1860. Paul Nizan, *Paul Nizan intellectuel communiste 1926-1940. Articles et correspondance inédite*, Vol. 2, Paris, FM/petite collection maspero, 1979, p. 97.

1861. L'historiographie française souffre de lacunes importantes pour l'étude de la violence politique qui ont

Mais n'est-ce pas plus que de la violence qui s'exprime ainsi ? Depuis quelques années l'historiographie s'est intéressée au concept de brutalisation, essentiellement à partir d'études sur la Première Guerre mondiale [1862]. La brutalisation sous-entend des pertes de repères culturels et sociaux qui ne sont pas eux consubstantielles à la violence politique des hommes et de la société. Ce concept n'est, ici, pas opératoire. Par contre la montée des violences est incontestable. Cette problématique est d'importance parce qu'elle n'est pas sans conséquence sur l'analyse des comportements collectifs en cours dans la société issue de cette guerre. La violence politique devient une réalité le 7 février, en province, et, pour ce qui nous préoccupe, dans le Finistère, à la lecture des journaux aux unes barrées de titres aux tailles de caractères réservées aux événements exceptionnels. C'est ainsi que nous pourrons vérifier l'hypothèse d'une exacerbation des rapports sociaux — et donc d'une fluctuation des rapports de force — de la société dans son entier. Est-ce que les rapports sociaux se sont tendus au point que l'on soit passé, dans la lutte pour l'hégémonie, d'une approche par le consentement à une approche uniquement possible en terme de coercition ? Ce ne peut être le cas. Consentement et coercition continuent à coexister, mais dans un rapport différent [1863].

Cette seconde partie de notre recherche s'ouvre sur une nouvelle séquence que l'expression « moment Front populaire » exprime bien de notre point de vue. Nous arrivons ici à un changement d'échelle chronologique, avec une contraction du temps qui correspond parfaitement à l'usage du mot « moment ». Dans un court laps de temps qui, au niveau national, comme local, débute avec les journées de février et plus précisément le 6 et se termine à la fin de l'année 1936. Pendant cette période, des événements en apparence contradictoires révèlent la césure entre montée en puissance d'une force sociale qui commence à s'affirmer et une société qui s'en inquiète. Sur le plan électoral, la poussée électorale de la gauche dans le Finistère, avec huit sièges sur onze en mai 1932, marque « l'apogée du radicalisme [1864] ». Le retour de balancier est d'autant plus fort en 1936 avec une victoire des droites sans conteste, à rebours

été récemment rappelées par François Audigier et Pascal Girard, « Introduction », *in* : François Audigier et Pascal Girard (dir.), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuves Éditions, 2011, p. 10-16.

1862. Ce concept a été sévèrement remis en cause : « de nombreux travaux empiriques montrent combien le terme de "brutalisation" est simplificateur, voire trompeur, s'agissant de la violence du premier conflit mondial. » André Loez avec la collaboration de Nicolas Offenstadt, décembre 2005. `http://crid1418.org/espace_scientifique/textes/conceptsgg_01.htm`. Voire également Antoine Prost, « Les limites de la brutalisation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 1, n° 81, 2004, p. 5–20.

1863. Il faut surtout appréhender l'évolution du rapport entre les deux termes de l'hégémonie politique, économique et sociale. « Elles ne sont pas deux instances séparées mobilisées alternativement par le pouvoir, dont l'une se manifesterait lorsque l'autre s'affaiblit. La part de l'une et de l'autre varie selon les circonstances et les formations sociales, mais les deux sont présentes dans tout acte de gouvernement. De même, l'hégémonie n'est pas un phénomène purement "culturel" ou "idéel". Gramsci le dit clairement au cahier 13, exercer une hégémonie sur un groupe suppose de prendre en considération, et même d'assouvir dans une certaine mesure ses intérêts matériels. » comme l'explique Razmig Keucheyan introduisant le cahier 13 des *Écrits de prison*. Antonio Gramsci, *Guerre de mouvement et guerre de position*, avec une préf. de Razmig Keucheyan, Paris, Éditions La Fabrique, 2011, p. 161-162.

1864. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 78.

des résultats nationaux. Ces élections démontrent que les tensions à l'œuvre radicalisent les votes et les comportements sociaux.

Repères idéologiques et comportements sociaux sont affectés par des événements qui se succèdent à un rythme rapide, au sein d'une configuration internationale inquiétante. L'antifascisme, en premier lieu, subit une mutation. L'antifascisme se vertèbre ici, pour partie, sur l'anticléricalisme. Cette assertion contredit en apparence ce que nous affirmons dans la conclusion de la première partie de notre recherche quand nous postulons qu'une nouvelle fracture, la confrontation sociale, tend à prendre la place de l'antagonisme entre laïques et cléricaux. Nous verrons que ce déplacement des frontières s'opère en partie pendant le Front populaire, au sein des comités antifascistes qui se mettent en place parfois avec difficulté et par le biais, non négligeable dans le département, de la « main tendue » aux catholiques. De fait, sur cette question, le Finistère est un département plutôt atypique au sens où il présente, sur cette question, des traits renforcés par rapport à d'autres situations locales.

Autre trait atypique [1865], Brest est le théâtre d'émeutes liées à l'application des décrets-lois de Laval au début du mois d'août 1935. Là encore, la question de la violence prédomine [1866]. Mais cette violence ne doit pas être examinée uniquement du côté des ouvriers de l'arsenal et de ceux et celles qui participaient avec eux aux manifestations sanglantes. Cet épisode permet de se poser plusieurs questions au cœur de notre problématique, en évacuant immédiatement ce qui ne fait plus polémique aujourd'hui : la question d'un complot communiste. De notre point de vue, il est beaucoup plus intéressant de replacer cet événement dans les différentes chronologies sur les grèves et les hypothèses de déclin de la violence ouvrière [1867]. Par ailleurs, il est nécessaire de s'interroger sur le rôle de l'État comme employeur et comment s'exerce sa force de coercition en temps de crise. La Front populaire renvoie aux grèves. Les grèves occupent une place importante dans les processus sociaux en cours.

Autre caractéristique : l'espace publique n'est plus mobilisé par les droites. La rue est maintenant régulièrement occupée par les organisations syndicales et politiques de gauche. Comme le constate Antoine Prost, à propos des manifestations du 12 février 1934, « l'explosion de manifestations atteste précisément que la vie politique entre dans une phase critique. Une manifestation, c'est en effet comme une brusque cristallisation des tendances politiques [1868] ». Sa remarque s'applique, de notre point de vue, à l'ensemble de la période. Là également la rupture avec la période précédente est nette.

1865. Le Finistère le partage avec le Var.

1866. C. Tilly, *La France conteste*, *op. cit*.

1867. Selon les calculs d'Edward L. Shorter et de Charles Tilly, le recul de la grève violente est patent. Entre 1890 et 1914, les grèves violentes représentent environ 1/60e de toutes les grèves enregistrées et entre 1915 et 1935, 1/520e. Cependant ces calculs ont été faits à partir d'un échantillon portant pour chaque année sur un seul trimestre. C. Tilly, « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *art. cit*., p. 103.

1868. Antoine Prost, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *Le Mouvement Social*, n° 54, janvier-mars, 1966, p. 5.

CHAPITRE 4

La montée des tensions

> Quand l'Histoire bande ses ressorts, comme elle fit, pratiquement sans un moment de répit, de 1929 à 1939, elle dispose sur l'ouïe intérieure de la même agressivité monitrice qu'a sur l'oreille, au bord de la mer, la marée montante.
>
> *(Julien Gracq, En Lisant en écrivant)*

Une nouvelle séquence s'ouvre au début de l'année 1934. Des manifestations d'extrême droite se succèdent à Paris en janvier, créant une ambiance d'autant plus délétère que le gouvernement est touché par un scandale financier ; le point culminant de la crise politique est alors atteint [1869]. L'affaire Stavisky, du nom d'un escroc d'origine russe, prend alors de l'ampleur en impliquant Joseph Garat, député-maire de Bayonne, compromis dans la gestion du Crédit municipal de Bayonne [1870]. Le scandale est énorme, d'autant que Stavisky, en fuite, est retrouvé suicidé.

Le temps semble alors s'accélérer. Les tensions qui s'accumulaient depuis plusieurs années avec la crise tardive qui touche la France se libèrent brusquement. Les manifestations répétées des ligues au cours du mois de janvier ont pu préparer l'opinion publique. À la menace fasciste, réelle ou supposée, répond un antifascisme de forte intensité [1871]. En quelques semaines, un front unique antifasciste apparaît, renforcé dans ses convictions par une situation internationale inquiétante. « Il est banal d'écrire que c'est de la conjonction du péril hitlérien et du développement des Ligues qu'est sortie en France la riposte antifasciste » explique Jacques Droz [1872]. Dans le Finistère, l'antifascisme se construit d'abord sur d'autres terrains et dès le

1869. S. Berstein, *La France des années 30*, *op. cit.*, p. 69.

1870. Maurice Chavardès, *Une campagne de presse : la droite française et le 6 février 1934*, questions d'histoire, Paris, Éditions Flammarion, 1970, 121 p.

1871. En opposition à un « antifascisme de basse intensité » qui caractérise une première phase de l'antifascisme en France entre 1922 et 1934, une sorte de « préhistoire de l'antifascisme ». Gilles Vergnon, *L'antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen*, Rennes, PUR, 2009, p. 21-22.

1872. Jacques Droz, *Histoire de l'antifascisme en Europe, 1923-1939*, Paris, Éditions La Découverte, 1985, p. 177.

début des années vingt. Il sera nécessaire de bien y appréhender la double transformation de l'antifascisme. Ici les acteurs, pour la plupart, associent anticléricalisme et antifascisme, tout en ne cantonnant pas l'antifascisme à cet unique objet. Nous analyserons les différentes formes que revêt l'antifascisme dans le Finistère et ses évolutions. Nous avons présenté, dans la partie précédente, les différentes ligues existant dans le département. Nous y renvoyons en complétant cependant cette analyse par une approche succincte des anciens combattants, dont une partie des associations, notamment l'Union nationale des combattants (UNC), est présentée par les antifascistes comme de leurs adversaires.

La réaction s'était emparée de la rue pendant les dix précédentes années, entre 1924 et 1934, nourrissant un antifascisme pluriel. L'inversion est remarquable à partir de février 1934 : ce sont les forces de gauche, syndicats et organisations politiques ainsi que les associations laïques qui s'emparent de la manifestation comme mode d'action du répertoire d'action collectif. Nous poursuivrons par le deuxième moment fort de ce prélude au Front populaire : les événements de Brest d'août 1935, à propos desquels une presse réactionnaire a vu la main d'un « fascisme rouge » [1873]. La politique déflationniste de Pierre Laval, même si elle est compensée en partie par des mesures pour faire baisser le prix de certains produits comme le pain ou le gaz, entraîne des protestations très vives dès le début de l'année 1935 [1874]. À la colère ouvrière, l'appareil d'État répond par la force puisque le consentement n'est plus totalement acquis. En analysant ces quelques jours, nous chercherons à voir comment l'hégémonie est alors littéralement hégémonie cuirassée de coercition. Il nous sera nécessaire de décrypter l'événement pour dépasser une problématique inadaptée à propos de ces journées : émeutes ou complot ? Y parvenir permettra de comprendre les dynamiques réellement à l'œuvre.

A. Antifascisme, combat laïque et ligues

Quand éclatent les émeutes parisiennes, la réaction antifasciste ne se fait pas attendre dans le Finistère. L'ampleur de la mobilisation se nourrit des traditions locales, de la tension immédiate d'une population inquiétée par le scandale de l'affaire Stavisky et du comportement visiblement factieux de l'extrême droite parisienne.

Dans le département, la lutte contre le fascisme a déjà une histoire. L'antifascisme recouvre dans le Finistère plusieurs réalités [1875]. La lutte contre les groupes que les militants locaux dé-

1873. C'est, par exemple, l'analyse d'un quotidien régional toulousain : *L'Express du Midi*, 9 août 1935.

1874. Une première série de décrets-lois est publiée le 16 juillet 1935. La violence sociale ressentie par les ouvriers de l'arsenal est causée par une des nombreuses mesures : la baisse des salaires de 3 à 10 %. A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 268-269.

1875. Quand nous parlons d'antifascisme, il s'agit de l'antifascisme des acteurs constitutif d'une identité politique comme le rappelle Gilles Vergnon, c'est-à-dire le combat contre l'activité politique que les militants désignent comme fasciste. G. Vergnon, *L'antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen*, *op. cit.*, p. 11.

noncent comme fascistes a pris trois formes qui, parfois, ont pu se mêler. Les cléricaux forment le premier de ces groupes, le plus puissant et le plus ancien. Particulièrement actifs pendant l'entre-deux-guerres, ils intensifient leur intervention publique dans les dernières années avant la victoire des gauches. Le second se rattache à une histoire plus récente ; il s'agit du corporatisme paysan, du dorgérisme. Né tard dans le département, il s'y développe vite, stimulant une réponse de la gauche, principalement autour de Tanguy Prigent. L'antidorgérisme se cantonne au monde paysan, contrairement à l'anticléricalisme qui mobilise aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Troisième aspect de l'antifascisme, le plus fragile avant 1934 : le combat antifactieux. L'Action française ne représentant pas une réelle force politique, et étant de plus sur son déclin, il devient essentiellement urbain et même brestois. L'absence d'implantation des groupes d'extrême droite ne le réveille que ponctuellement, à l'occasion de meetings. Cependant, le discours antifasciste continue de se manifester également par un souci d'éducation, au travers de la presse politique et syndicale.

Ces trois antifascismes connaissent des rythmes de développement différents dont nous devons prendre la mesure. Pour respecter le parti-pris chronologique, ne sont abordés dans ce chapitre ni l'antifascisme paysan, surtout sensible entre février 1934 et l'été 1936 [1876], ni les actions contre les Croix-de-Feu, organisation qui, pour le moment, ne rassemble qu'une poignée de militants. Leur heure de gloire arrive aussi plus tard, dans le sillage de la victoire des gauches.

A. 1. L'antifascisme, un souci constant

L'antifascisme, en tant que réflexe d'autodéfense, n'apparaît pas seulement au lendemain du 6 février 1934. La marche sur Rome de Benito Mussolini le 27 octobre 1922 et le rôle actif du Parti national fasciste italien lors de l'écrasement des grèves d'août de la même année ont fait réfléchir les militants de gauche [1877]. Ceux-ci craignent que « ces mœurs lâches et ignobles ne s'implantent en France [1878] ». En juin 1923, le président de la section brestoise de la Ligue des droits de l'homme, O. Kerjean lance l'idée de la création d'un comité de vigilance. Il organise déjà des réunions d'information sur la question du « fascisme en France » [1879]. Les libertaires brestois

Les Royalo-Fascistes et leurs complices

« Nous avons la certitude, par les perquisitions qui ont été faites, qu'une organisation qui englobe la France a été fondée.

réactionnaires est soutenu par eux comme l'indique M. Daudet.

Nous, qui n'avons jamais accordé notre confiance à M. Briand mais qui

FIGURE 4.1. – Dénonciation des Camelots du roy comme fascistes en 1923 dans la presse socialiste. Source : *Le Cri du Peuple*, 9 juin 1923.

1876. Nous renvoyons à la section qui traite du développement du dorgérisme et de l'action des militants antifascistes : « Le dorgérisme à l'épreuve du Front populaire », section C. 2 page 661.

1877. Pour une approche internationale du fascisme et de l'antifascisme, consulter : J. DROZ, *Histoire de l'antifascisme en Europe, 1923-1939*, *op. cit.*

1878. ADF, 1M226, Déclaration dactylographiée et non datée du Comité de vigilance et d'action contre les menées fascistes d'Action française et autres groupes réactionnaires.

1879. La Ligue des droits de l'homme a des sections dans plusieurs villes du département : Audierne, Bannalec, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Daoulas, Fouesnant, Landerneau, Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plougasnou, Quimper, Quimperlé et Rosporden. Mais pas de fédération départementale. *Le Cri du Peuple*, 16 juin 1923.

saisissent l'occasion pour organiser une réunion de lancement du comité le 6 juillet. Une déclaration en sort, signée « Comité de vigilance et d'action contre les menées fascistes d'Action française et autres groupes réactionnaires [1880] ». Les Camelots du Roy sont les seuls nommément visés : non seulement aucun autre groupe factieux n'est alors actif dans le département, mais, de plus, un incident très symbolique a soulevé l'indignation à la suite de l'agression de députés par des militants royalistes [1881]. Le comité se fixe comme but d'organiser un réseau de militants ouvriers facilement mobilisables pour perturber les réunions adverses ou, en cas d'attaque, pour « leur appliquer la loi du Talion, c'est-à-dire quand un des nôtres sera molesté, dix de ces crapules paieront la casse. »

Les libertaires réussissent à faire signer la déclaration du comité par les unions départementales des syndicats et les bourses du travail unitaires et confédérées, la Jeunesse syndicaliste, le Comité de défense sociale et la section brestoise du Parti communiste [1882]. Les socialistes s'en tiennent eux à l'écart ; leur section étant, avec Goude à sa tête, d'un anticommunisme intransigeant. Mais le 26 septembre, le secrétaire du comité, René Martin, fait, devant une maigre assistance, un constat d'échec : en trois réunions, rien n'a pu se construire, faute de participants. Jules Le Gall l'explique par la scission syndicale et exhorte les unitaires et les majoritaires à faire de l'unité leur préoccupation principale : « si nous n'arrivons pas à refaire l'unité, l'idée fasciste s'implantera vite en France [1883] ». Le Comité tombe en sommeil pour ne reparaître, sous un autre nom, qu'en février 1926. Le « Groupement d'action contre le fascisme » nait le 20 du mois [1884] pour préparer une contre-manifestation à Landerneau le 28 février à l'occasion du rassemblement « clérical et fasciste » [1885]. Cette fois-ci les communistes ne sont plus signataires de l'appel alors que la SFIO s'y associe. Les socialistes finistériens n'hésitent d'ailleurs pas à écrire que les cléricaux veulent « instaurer le fascisme en France [1886] ». Nous ne rencontrons pas dans le Finistère ce premier antifascisme communiste qu'évoque Gilles Vergnon et qui inaugurerait « tous les répertoires des antifascismes successifs [1887] ». Peut-être pour des problèmes de sources, nous ne retrouvons pas trace d'un antifascisme communiste. La SFIC s'associe ici à d'autres organisations, au moins au début de la période. Au niveau national, l'application des orientations dessinées par Zinoviev qui se concrétisent dans l'expression « social-fascisme », fait place à un second antifascisme moins « fermé », en 1926-1927.

1880. ADF, 1M226, commissaire spécial de Brest, 4 juillet 1923.

1881. *La Dépêche de Brest*, 2 juin 1923. Trois députés, dont Marc Sangnier, ont été agressés par des militants de l'Action française le 30 juin 1923 en sortant d'un immeuble. Les camelots du roy qui les attendaient et avaient préparé leur action les ont barbouillés de goudron et ont tenté de leur faire avaler de l'huile de ricin, comme à la même période les militants des faisceaux italiens le font avec leurs ennemis politiques. Cette affaire fait scandale. Voir le compte-rendu des débats à l'Assemblée nationale dans *L'Humanité* du 2 juin 1923.

1882. La Jeunesse syndicaliste et le Comité de défense sociale sont dirigés par les anarchistes qui militent également, pour une partie d'entre eux, à la CGTU.

1883. ADF, 1M226, commissaire spécial de Brest, 27 septembre 1923.

1884. ADF, 1M226, Tract sans date du Groupement d'action antifasciste.

1885. Nous avons évoqué cette manifestation cléricale dans le premier chapitre : « Le cléricalisme en action », section B. 2 page 105.

1886. *Le Cri du Peuple*, 20 février 1926.

1887. G. Vergnon, *L'antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen*, *op. cit.*, p. 25.

Celui-ci conjugue « défense républicaine et activisme de rue [et] coïncide avec la cristallisation d'autres antifascismes concurrents, socialistes et républicains [1888]. » Paradoxalement, le PC finistérien ne s'implique pas dans la mobilisation brestoise de 1926, alors que la SFIC participe à de nombreux comités antifascistes au même moment.

À Brest, l'activité antifasciste se réveille sporadiquement quand se présente l'occasion de perturber les réunions de l'extrême droite. C'est loin d'être un sujet délaissé. La CGT essaye, par exemple, de sensibiliser ses adhérents aux conséquences sociales du fascisme. Elle publie ainsi un article de réflexion sur la crise allemande, après la prise du pouvoir par Hitler. La CGT explique le danger mortel pour les organisations ouvrières et conclut l'article par : « Et les syndicats ne furent plus... ». Dans le même numéro du printemps 1933, le syndicat rend compte d'une manifestation de 200 militants devant une pâtisserie brestoise, rue Jean-Jaurès, où le consul d'Italie à Nantes est venu pour essayer de structurer un fascio, le 11 juin 1933. Les manifestants lancent des tomates pourries sur la vingtaine de participants, protégés par un cordon de police [1889]. Mais les occasions de mobilisation comme celle-ci étant rares, les militants élargissent à d'autres thèmes leur activité. Le pacifisme, l'antimilitarisme leur paraissent d'autant plus important comme sujet qu'ils se trouvent dans une ville de garnison (14 266 militaires recensés en 1936) et que, pour beaucoup, ils travaillent à l'arsenal sous le contrôle du vice-amiral, préfet maritime, commandant la deuxième région maritime. Dans le reste du département, ce problème ne se pose pas.

Dès l'année 1932, se développe la Ligue internationale des combattants de la paix [1890]. Le 6 janvier, une conférence organisée par le Comité Dupleix sur le thème « Le désarmement contre la paix » rassemble 150 invités, la plupart militants de l'Union nationale des combattants et de l'Action française, salle Luna Park à Brest. Vingt personnes munies de fausses cartes d'invitation avec, à leur tête, l'anarchiste Jules Le Gall, ouvrent toutes grandes les portes par lesquelles s'engouffrent 700 des 1 000 contre-manifestants. Un nouveau bureau de séance est élu et montent à la tribune : Tréguer, Le Meur, Berthelot, Valière, Podeur et Drapier. Les trois familles politiques brestoises de gauche (anarchistes, communistes et socialistes) ont donc réussi à mobiliser ensemble, contre la guerre, un nombre important d'ouvriers [1891]. L'antifasciste est une valeur partagée dans le mouvement ouvrier brestois. *Le Cri du Peuple* peut se féliciter : « Après Bordeaux, Brest a reçu, comme il convient, les missionnaires du fascisme français. On dit que les fascistes brestois sont marris. En tout cas, ils n'ont guère fait preuve d'énergie [1892]. » « Les fascistes délégués par le comité Dupleix n'ont pu prendre la parole, et se sont décidés à battre piteusement en retraite. Après quelques mots de notre camarade Podeur et d'un syn-

1888. *ibid.*, p. 28.

1889. *Le Finistère Syndicaliste*, 20 juin 1933.

1890. « Pendant presque dix ans, elle est restée un des pôles les plus stables et les plus intransigeants du pacifisme extrême, celui pour lequel aucune guerre ne saurait être légitime, pas même face à l'Allemagne nazie. » Voir l'étude que lui a consacrée Nicolas Offenstadt : N. Offenstadt, « Le pacifisme extrême à la conquête des masses », *art. cit.*, p. 35.

1891. ADF, 1M254, commissaire spécial de Brest, 7 janvier 1932.

1892. *Le Cri du Peuple*, 9 janvier 1932.

dicaliste, la salle a été évacuée au chant vainqueur de *Guerre à la Guerre* [1893]. » Le 19 février, toujours à Brest, les combattants de la paix tiennent meeting devant 1 000 personnes et le 21 à Quimper devant 450 sympathisants [1894]. Cette fois, le PC n'est pas parmi les organisateurs, mais il soutient la réunion par un tract appelant à venir y écouter l'oratrice Marcelle Capy analyser la montée du nazisme : « Hitler et ses bandes, subventionnées par la grosse industrie internationale, dont Schneider, du Creusot pour la France, doit s'opposer par la violence à tout mouvement révolutionnaire du prolétariat. Le succès de Hitler est dû à la spéculation de celui-ci sur la misère du peuple allemand [1895]. » En mars 1933, les militants pacifistes réunissent une nouvelle fois 1 000 participants pour le meeting qui marque la création effective de la section brestoise [1896]. Les 40 membres actifs appartiennent au groupe libertaire, au PC, à la SFIO, à la CGT et à la CGTU, à la veille des émeutes parisiennes, le 5 février 1934, la LDH et les radicaux-socialistes les rejoignent [1897]. L'antifascisme s'est construit progressivement en partie par le canal de l'antimilitarisme et du pacifisme [1898]. L'affluence aux réunions prouve que la sensibilité est assez forte dans la population ouvrière et dépasse le cercle des militants. Le PC s'est donc inséré à nouveau dans une pratique unitaire de l'antifascisme. Mais en dehors de ce cadre, il n'apparaît pas qu'il ait eu une activité autonome conséquente [1899].

Pendant cette période, les militants laïques se sont organisés et participent aussi à la lutte antifasciste — de leur point de vue — en intervenant sur ce sujet et en désignant ainsi leur adversaire. Les anticléricaux finistériens se regroupent dès juin 1922 en un Comité de défense laïque (CDL) [1900]. Le premier congrès se tient un an plus tard, le 11 février 1923 à Quimper, devant 400 participants. La défense de la laïcité ne s'arrête pas pour les organisateurs à la question scolaire : « la lutte à mener pour défendre non seulement l'école laïque, mais toutes les institutions laïques, voire même la République [1901] ». L'impulsion est venue des instituteurs : c'est au cours d'une réunion de l'Émancipatrice [1902] et du syndicat enseignant que les bases du

1893. *Le Breton Socialiste*,9 janvier 1932.

1894. ADF, 1M254, commissaire spécial de Brest, 20 février 1932 et commissaire spécial de Quimper, 21 février 1932.

1895. *Le Flambeau*, 19 mars 1932.

1896. ADF, 1M254, commissaire spécial de Brest, 24 et 26 mars 1933.

1897. ADF, 1M254, commissaire spécial de Brest, 5 février 1934.

1898. Serge Wolikow étudie les deux dans le cadre d'une approche comparée : « les deux histoires se croisent sans se confondre. » Serge Wolikow, « Les gauches, l'antifascisme et le pacifisme pendant les années 1930 », *in* : Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Vol. 2, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 357.

1899. Gilles Vergnon fait le constat inverse pour l'ensemble des acteurs au niveau national : « Une des spécificités de la période 1922-1923 réside dans le faible développement, voire l'inexistence d'antifascismes concurrents à l'antifascisme communiste. » G. Vergnon, *L'antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen*, *op. cit.*, p. 37.

1900. *La Défense Laïque*, n° 1, 25 mars 1923.

1901. *Le Cri du Peuple*, 10 mars 1923.

1902. l'Émancipatrice est une amicale qui permet aux instituteurs de se regrouper à une période pendant laquelle le syndicalisme est interdit aux fonctionnaires. Pour un rappel historique, consulter sur les associations enseignantes : J. Siwek Pouydesseau, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide*, *op. cit.*, p. 80-88.

CDL sont définies. Toutes les tendances républicaines y adhèrent : socialistes comme radicaux-socialistes [1903]. La lutte contre « la pieuvre cléricale [1904] » pour « opposer au bloc des cléricaux le bloc des laïques [1905] » nécessite la défense de l'école laïque menacée par la campagne de la représentation proportionnelle scolaire. La dénonciation de l'immixtion de l'Église dans la vie politique et sociale et le combat pour une société laïque, affranchie des tutelles religieuses, sont les bases qui fédèrent les différents courants dans cette opposition au cléricalisme. La lutte contre la représentation proportionnelle scolaire (RPS) stimule l'activité du CDL les premières années.

Puis une guerre de tranchées maintient les anticléricaux mobilisés plusieurs années, surtout à Brest et dans le Sud-Finistère. Les contre-manifestations de Quimper et Landerneau rassemblent en 1924 et 1926 de 3 000 à 4 000 personnes [1906], comme le rassemblement de soutien au maire de Pont-L'Abbé en septembre 1930 [1907]. Le CDL traque et dénonce dans son journal trimestriel toutes les facettes du cléricalisme, l'assimilant régulièrement au fascisme. C'est le « Groupement d'Action Antifasciste » brestois qui prend en charge dans cette ville l'organisation de la contre-manifestation de mars 1926 [1908].

Des prêtres, dans certaines églises du Finistère, ont déjà, apôtres de charité et de douceur, **préconisé l'effusion du sang** ; dans les patronages cléricaux, on procède fiévreusement à l'**organisation de centuries noires.**

C'est pour échapper aux menaces qui planent sur chacun et éviter d'être un jour **religieusement assommés** que les associations d'avant-garde se sont groupées à Brest en un ***COMITÉ DE VIGILANCE*** qui vous convie à vous rendre nombreux

LE MERCREDI 21 JANVIER, à 20 h. 30

au Théâtre Municipal au

GRAND MEETING

anti-Clérical & anti-Fasciste

Sous la présidence du citoyen NARDON, Maire de Brest

Les orateurs suivants prendront la parole :

Paul GOURMELON, *Bourse du Travail Confédérée.*
Charles BERTHELOT, *U. D. des Syndicats Confédérés.*
René MARTIN, *Syndicats autonomes.*
LE LANN, *Jeunesse Syndicaliste.*
Jules LE GALL, *Comité de Défense Sociale.*
Léon NARDON, *Comité de Défense Laïque.*
BOSCHER, *Parti Radical et Radical-Socialiste.*
Ernest HERVAGAULT, *Parti Socialiste (S. F. I. O.)*
O. KERJEAN, *Ligue des Droits de l'Homme.*

Entrée Gratuite

FIGURE 4.2. – Meeting antifasciste et anticlérical à Brest avec la gauche non communiste réunie. Source : *Le Cri du Peuple*, 17 janvier 1925.

Déjà un meeting a réuni 2 000 personnes à Brest à l'appel du Comité de vigilance antifasciste et anticlérical brestois en janvier 1925 (figure 4.2) [1909]. Le front unitaire est large : Bourse du travail confédérée ; Union départementale des syndicats confédérés ; Syndicats autonomes ; Jeunesse syndicaliste ; Comité de défense sociale ; Comité de défense laïque ; Parti radical et radical-socialiste ; Parti socialiste ; Ligue des droits de l'homme. Le comité en profite pour lancer un appel à poursuivre l'action et « invite également toutes autres organisations qui jugent nécessaire et urgente la lutte contre le fascisme, conséquence naturelle du cléricalisme exacerbé, ainsi que toutes individualités qui veulent manifester, de façon précise, leur attachement aux idées anticléricales et antifascistes [1910]. »

Jusqu'au Front populaire, la défense active de la laïcité mobilise les énergies. Le CDL qui regroupait 4 000 adhérents en 1927 en revendique 7 200 en 1934 et 8 000 en 1935 [1911]. L'affaire

1903. En font partie les députés SFIO Goude et Masson, le député radical-socialiste Le Bail et celui de l'Alliance républicaine démocratique Maurice Bouilloux-Lafont.
1904. *La Défense Laïque*, avril 1932.
1905. J. Cornec et J. Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs*, *op. cit.*, p. 174.
1906. ADF, 1M192, commissaire spécial de Brest, 1er mars 1926.
1907. Voir « Le cléricalisme, un mouvement social », section B. 3 page 119.
1908. ADF, 1M192, commissaire spécial de Brest, 1er mars 1926.
1909. *Le Cri du Peuple*, 24 janvier 1925.
1910. *Idem*.
1911. *La Défense Laïque*, juillet 1927 et juin 1935.

de « La Terre des Prêtres » lui donne l'occasion de renforcer sa puissance et de sortir vainqueur de cette nouvelle épreuve de force. L'anticléricalisme n'est décidément pas mort alors que la situation politique nationale change. L'activisme des cléricaux rend les militants de gauche très réactifs dans ce département imprégné de catholicisme. La violence des affrontements entre les deux camps explique en grande partie que les anticléricaux se retrouvent ensemble les premières années à défendre les valeurs communes qui les unissent : la République et la laïcité, cela malgré les divisions exacerbées depuis le congrès de Tours. Cette situation particulière du Finistère explique la place que le CDL occupe dans les instances régionales et nationales de la défense laïque. Au niveau national, une fédération, l'Association de défense laïque, fédère les sections départementales. Lors de son congrès de décembre 1931, à Paris, c'est Charles Drapier qui est chargé d'un rapport sur la constitution et le développement de sections départementales [1912]

Par delà les divisions, le camp des laïques se ressoude et les réflexes acquis en 1933 permettent le 12 février 1934 de donner une plus grande vigueur aux manifestations de défense de la République et de dénonciation des factieux parisiens. Comme le souligne *La Défense Laïque* après les incidents de Bannalec : « Messieurs les cléricaux, merci. Vous avez reformé à Bannalec le vrai front antifasciste et laïque [1913] ». Aucun groupe constitué ne peut mobiliser de troupes hostiles au mouvement ouvrier, si ce n'est le cléricalisme ; d'où l'identification avec le fascisme faite par la gauche. Les différents antifascismes dont nous avons dressé le portrait ici prouvent que dans le Finistère, l'antifascisme n'est pas, dans un premier moment, l'apanage de la SFIC, mais bien une pratique militante plurielle dans ses thèmes comme dans ses composantes. Ici, dans un même sens que l'approche proposée par Vincent Chambarlhac et Thierry Hohl [1914], notre recherche nous a permis de repérer un premier temps antifasciste suivi du second, celui-ci plus structuré, principalement autour des partis qui vertèbrent le futur Rassemblement populaire. Par contre, il ne nous semble pas que la conclusion de Gilles Vergnon puisse s'appliquer au Finistère. « Après 1926, jusqu'à 1933, [explique-t-il] l'antifascisme est à la baisse, dans les deux usages que le terme peut revêtir. L'absence d'adversaire adéquat gênant toute mobilisation effective, l'usage du mot se replie sur le sens initial et désigne principalement, à nouveau, l'activité des militants italiens en France [1915]. » L'activité antifasciste reste constante pendant toute la période dans le département, avec le niveau élevé des mobilisations cléricales qui sont vécues comme activités fascistes par une partie importante des militants syndicaux et politiques.

1912. *Le Cri du Peuple*, 9 janvier 1932. Cette fédération ne dure pas longtemps puisque Le CDL du Finistère prend l'initiative d'essayer d'en recréer une autre en 1935. Voir « Le Front laïque », section A page 488.

1913. S. Duigou, « Introduction à la "Terre des prêtres" », *op. cit.*, p. 41.

1914. Vincent Chambarlhac et Thierry Hohl, *1934-1936 Un moment antifasciste*, Montreuil, La ville brûle, 2014, 144 p.

1915. G. Vergnon, *L'antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen*, *op. cit.*, p. 42.

A. 2. L'affaire Stavisky

Puis survient le coup de tonnerre du suicide de Stavisky. L'affaire est évoquée en page deux de *La Dépêche de Brest* du jeudi 4 janvier 1934 pour la première fois. « Qu'est devenu Stavisky ? » Demande le journal alors que ce dernier reste introuvable après que « la gigantesque escroquerie » du Crédit Municipal de Bayonne ait éclaté. On apprend le lendemain que l'escroquerie porte sur cinq cents millions de francs. Plusieurs personnalités sont compromises ; le ministre des Finances se voit obligé de nier toute relation avec l'intéressé. Une enquête est ouverte « sur les remises successives du procès de l'escroc [1916] », alors que les épargnants finistériens s'inquiètent de l'avenir de leurs propres bons [1917]. Le journal du 9 annonce que Stavisky s'est tiré une balle dans la tête alors qu'il allait être arrêté dans sa cachette. Cette version officielle laisse incrédule la gauche qui conteste cette version ; mort, l'escroc ne peut plus entraîner dans sa chute les dirigeants du pays soupçonnés d'être compromis. « Non, mais sans blague, maintenant il ne parlera plus ! » s'indignent les socialistes dans *Le Breton Socialiste*. Le régime vacille, éclaboussé à sa tête. « Le scandale s'amplifie. À celui des vols, des faux, des escroqueries couvertes par la police, favorisés par les grands dignitaires de la Légion d'honneur, des hommes politiques, des juges et des ministres, s'ajoute celui du ... suicide [1918] ».

L'antiparlementarisme, se nourrissant de l'affaire, gagne du terrain. Les ligues — les militants agissant parfois contre l'avis de leurs chefs — s'engouffrent dans cet espace et cherchent à saturer l'espace public par la multiplication de leurs apparitions : « Ils contribuent donc, malgré leur apparent petit nombre, à une forme d'imprégnation fasciste ou, si l'on préfère, extrémiste de droite [1919] ». Le 10 janvier *La Dépêche* consacre un grand article à la manifestation de la veille organisée au Palais Bourbon par les Camelots du Roy et annonce des anicroches violentes qui se sont conclues par 200 arrestations [1920]. Deux jours après, une nouvelle manifestation de l'AF à Paris, aux cris de « À bas les députés » dégénère violemment [1921]. Le quotidien brestois reproduit le 13 sur toute sa seconde page le débat à la Chambre qui se clôt par un vote de confiance à Chautemps « pour liquider le scandale Stavisky ». Puis, pendant quelques jours l'affaire diminue en intensité dramatique. Elle reste bien présente dans la presse locale sans cependant laisser présager une quelconque aggravation. Les événements passent petit à petit au second plan. Les 13 et 14 janvier, la SFIO organise une tournée de propagande à Quimper, Brest, Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Plouénan et dans ses comptes-rendus ne fait mention ni de l'escroc ni du scandale [1922]. Le mardi 24, les Finistériens apprennent qu'une nouvelle manifestation de l'extrême droite ainsi que du PC a eu lieu la veille [1923]. Le lendemain, il devient évident que la tension se réinstalle à Paris : 258 personnes ont été arrêtées lors des affronte-

1916. *La Dépêche de Brest*, 6 janvier 1934.
1917. *La Dépêche de Brest*, 7 janvier 1934.
1918. *Le Breton Socialiste*, 13 janvier 1934.
1919. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 699.
1920. *La Dépêche de Brest*, 10 janvier 1934.
1921. *La Dépêche de Brest*, 12 janvier 1934.
1922. *Le Breton Socialiste*, 20 janvier 1934.
1923. *La Dépêche de Brest*, 24 janvier 1934.

ments [1924]. 400 arrestations marquent une nouvelle journée de manifestation le 27, alors que le gouvernement Chautemps démissionne [1925], remplacé le lendemain par celui de Daladier. Le nouveau Président du conseil fait déplacer Chiappe, préfet de police de Paris, accusé de connivence avec les manifestants d'extrême droite le 3 février [1926]. L'évolution de la situation inquiète la population ouvrière ; le PC brestois qui organise une réunion le 2 février sur l'affaire réussit à rassembler ce soir-là 250 personnes [1927]. Le 6 février, *La Dépêche* mentionne de son côté « l'agitation chez les partisans de M. Chiappe » [1928].

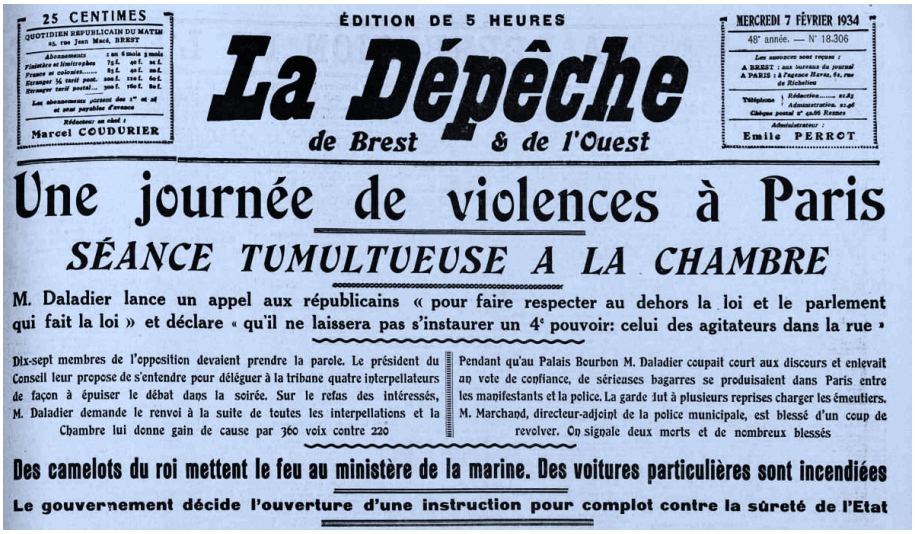

25 CENTIMES
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN DU MATIN
25, rue Jean Macé, BREST

ÉDITION DE 5 HEURES

La Dépêche
de Brest & de l'Ouest

MERCREDI 7 FÉVRIER 1934
48e année. — N° 18.306

Marcel COUDURIER — Emile PERROT

Une journée de violences à Paris

SÉANCE TUMULTUEUSE A LA CHAMBRE

M. Daladier lance un appel aux républicains « pour faire respecter au dehors la loi et le parlement qui fait la loi » et déclare « qu'il ne laissera pas s'instaurer un 4e pouvoir: celui des agitateurs dans la rue »

Dix-sept membres de l'opposition devaient prendre la parole. Le président du Conseil leur propose de s'entendre pour déléguer à la tribune quatre interpellateurs de façon à épuiser le débat dans la soirée. Sur le refus des intéressés, M. Daladier demande le renvoi à la suite de toutes les interpellations et la Chambre lui donne gain de cause par 360 voix contre 220

Pendant qu'au Palais Bourbon M. Daladier coupait court aux discours et enlevait au vote de confiance, de sérieuses bagarres se produisaient dans Paris entre les manifestants et la police. La garde fut à plusieurs reprises charger les émeutiers. M. Marchand, directeur-adjoint de la police municipale, est blessé d'un coup de revolver. On signale deux morts et de nombreux blessés

Des camelots du roi mettent le feu au ministère de la marine. Des voitures particulières sont incendiées

Le gouvernement décide l'ouverture d'une instruction pour complot contre la sûreté de l'Etat

FIGURE 4.3. – L'annonce des émeutes parisiennes du 6 février. Source : *La Dépêche de Brest*, 7 février 1934.

Le lendemain, les émeutes du 6 font l'effet d'un formidable coup de tonnerre. Toute la première (figure 4.3) et la seconde page de *La Dépêche* lui sont consacrées [1929]. On y apprend les détails de la soirée et de la nuit d'émeute. Les Camelots du roy ont même mis le feu au ministère de la Marine [1930]. Place de la Concorde, à deux reprises les manifestants tentent de percer les barrages de police, sans y parvenir. Le bilan de la nuit est très lourd : un mort et 1 664 blessés, dont 3 ou 4 par balle, du côté des forces de l'ordre et 16 morts et 665 blessés parmi les manifestants [1931]. La confusion politique est totale à la lecture de la presse le lendemain.

1924. *La Dépêche de Brest*, 25 janvier 1934.
1925. *La Dépêche de Brest*, 28 janvier 1934
1926. *La Dépêche de Brest*, 4 février 1934.
1927. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 2 février 1934.
1928. Sur le 6 février 1934 : S. BERSTEIN, *Le 6 février 1934*, *op. cit.* et M. CHAVARDÈS, *Une campagne de presse : la droite française et le 6 février 1934*, *op. cit.*
1929. *La Dépêche de Brest*, 7 février 1934.
1930. *L'Ouest-Éclair*, 7 février 1934.
1931. La plupart des manifestants blessés le sont par balle. G. LEFRANC, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 20.

L'Ouest-Éclair décrit dans le détail, également sur deux pages, les événements. Les lecteurs y apprennent non seulement que les Jeunesses patriotes ont cherché à atteindre la Chambre des députés alors que les Croix-de-Feu encerclent le quai d'Orsay, mais que les communistes ont manifesté eux aussi [1932].

Le quotidien catholique laisse transparaître une crainte de début de guerre civile face à des troubles aussi violents. C'est l'événement le plus sanglant qu'a connu la capitale depuis la Commune de Paris [1933]. Le lecteur finistérien ne peut penser qu'à une tentative de coup d'État en lisant la une de *L'Ouest-Éclair* : « Des manifestations d'une extrême violence se sont déroulées place de la Concorde. Les manifestants, marchant sur la Chambre, ont rompu les barrages du service d'ordre et une véritable bataille s'est engagée. Les gardes républicains ont tiré sur la foule [1934] ». Les ingrédients d'une crise d'hégémonie sont là [1935]. Tout concourt pour imposer l'impression du basculement en cours d'une République instable [1936]. L'état d'inquiétude qui règne à ce moment-là dans la gauche explique la rapidité et la hauteur de la riposte aux agissements factieux.

A. 3. La réaction ouvrière

Les préparatifs

La commission administrative de la CGT s'est réunie à Paris le 7 au matin et a décidé d'une journée d'action, au travers d'un mot d'ordre de grève générale de 24 heures, pour le 12 février [1937]. Le premier télégramme de la confédération CGT arrive le 7 février au soir dans les unions départementales [1938]. À Brest, la réaction est immédiate : une assemblée est convoquée à la Maison du Peuple pour le lendemain et une manifestation prévue pour le 9 à 18 heures [1939]. La soudaineté de la convocation n'empêche pas le peuple brestois d'assister en masse au meeting, à tel point que la salle se révèle trop petite pour y faire entrer tous les participants. Le

1932. Daniel Guérin raconte une scène un peu surréaliste de jeunes militants chantant *L'Internationale* encadrant des « messieurs d'aspect mûr et respectable » entonnant eux *La Marseillaise*. D. Guérin, *Front populaire révolution manquée*, *op. cit.*, p. 67.

1933. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 285.

1934. *L'Ouest-Éclair*, 7 février 1934.

1935. Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 3*, Paris, Gallimard, 1996, § 34, p. 282-283.

1936. « Il nous faut [...] souligner l'émotion qu'elles suscitèrent à gauche : on eut soudain l'impression d'être à la veille d'un coup d'État qui remplacerait la démocratie par la dictature. La menace était concrète, imminente et majeure. » A. Prost, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *art. cit.*, p. 9.

1937. La journée d'action, comme mode d'expression syndical, est maintenant devenue habituelle pour les confédérations. Voir S. Sirot, *La grève en France*, *op. cit.*, p. 102-103.

1938. Un premier télégramme très succinct est parti après cette réunion : « Gouvernement démissionnaire ; libertés publiques menacées. Organisez sans délai manifestations avec tous groupements de gauche. ». Même après que la CGT ait appris la démission de Daladier, le mot d'ordre est maintenu lors d'une nouvelle réunion de la commission administrative à 17 heures et un second télégramme plus complet le confirme dans les départements. A. Prost, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *art. cit.*, p. 10.

1939. ADF du Finistère, 10M64, Commissaire spécial de Brest, 8 février 1934.

commissaire spécial de Brest dénombre 2 500 participants [1940]. Tous les représentants des partis et syndicats de gauche se retrouvent à la tribune : Le Meur pour la SFIO, Valière pour le PC, Berthelot et Damoy pour la CGT, Drapier du CDL et également les libertaires Le Lann, Tréguer, Martin et Le Gall. René Lochu dans ses mémoires raconte ce meeting :

> « De vieux militants que nous ne voyions plus qu'en de rares occasions, étaient présents. Il me souvient du père Vibert, retrouvant l'ardeur de sa jeunesse et prenant la parole à la tribune de la salle "Sacco-Vanzetti". Et tel autre vieux compagnon évoquant les heures dramatiques de l'avènement du fascisme en Italie, rappelait les expéditions punitives au domicile des militants ouvriers par les "Chemises noires" de Mussolini, assassinant les compagnons sous le regard horrifié de leur famille [1941]. »

La Dépêche de Brest du lendemain annonce également 2 500 personnes. Chiffre incontestablement important compte tenu de la source d'information — le quotidien n'affiche en général aucune sympathie pour les organisations ouvrières — et de la rapidité de la convocation de cette réunion. Ce résultat s'explique par « l'électricité qu'il y a dans l'air [1942] » : les événements parisiens ont fait l'effet d'un électrochoc sur les masses ouvrières brestoises. La tension est telle que la foule amassée à la Maison du Peuple demande bruyamment aux orateurs de transformer celle-ci en manifestation et de parcourir les rues de Brest le soir même. Les dirigeants ouvriers tempèrent les ardeurs, le deuxième télégramme de la CGT étant arrivé entre temps. Ce jour du 8, Brest fait partie de la trentaine de villes en France à avoir immédiatement réagi [1943]. Le meeting de préparation de la manifestation du 12 est de bon augure et, fait remarquable, Valière représentant des communistes, par sa présence, assure le caractère unitaire des manifestations du 12 à Brest. Même si la gauche non communiste voudrait bien mettre le PC à l'écart, les circonstances l'en empêchent. Elle se borne à ne pas mettre son nom sur l'appel [1944].

Le lendemain, 9 février, 1 000 personnes se rassemblent à Pont-L'Abbé, selon *Le Breton Socialiste*. Là encore l'unité s'est réalisée, dépassant les désaccords et injures de la veille. Après la CGT, le PC et la CGTU interviennent à leur tour devant la foule pour expliquer la situation et battre le rappel des troupes pour le 12. Le rédacteur de l'hebdomadaire de la fédération socialiste résume ainsi le rassemblement : « Deux sentiments passionnés animaient la masse compacte des auditeurs : la volonté farouche de sauver à tout prix les libertés payées de tant de sang, la conviction du devoir de veiller sur ces libertés par une union plus étroite des forces prolétariennes [1945]. »

L'élan donné est d'autant plus fort que la position des communistes finistériens ne souffre d'aucune ambiguïté alors que le PC et la CGTU se rallient, au niveau national, le samedi 10

1940. ADF, 1T105, commissaire spécial de Brest, 9 février 1934.
1941. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 126.
1942. *La Dépêche de Brest*, 9 février 1934.
1943. A. Prost, « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *art. cit.*, p. 14.
1944. De la Chambre des Députés, Masson a envoyé un télégramme qui arrive le 8 au soir à l'imprimerie du *Breton Socialiste*, à Morlaix : « Ajouter article en gras être prêt grève générale lundi. Pas parler des communistes qui refusent front rouge. », ADF, 1M188, sous-préfet Morlaix, 8 février 1934.
1945. *Le Breton Socialiste*, 24 février 1934.

aux actions du lundi 12 [1946]. *La Dépêche de Brest* du jeudi 7 a évoqué des pourparlers engagés entre les différentes organisations de gauche et surtout du refus communiste de participer à Paris, côte à côte avec la SFIO, à des contre-manifestations de rue. Pourtant le Parti communiste, sur ce sujet, montre des dissensions internes importantes : « Toutefois, on prête à M.M Doriot, Capron et Renaud Jean, députés communistes, l'intention de ne pas tenir compte de la décision officielle et d'alerter leurs troupes pour manifester en commun avec les socialistes et les syndicalistes cégétistes le jour même où serait déclenchée la grève générale [1947]. » Les communistes finistériens ne pouvaient pas ignorer les consignes de leur parti sur les différentes manifestations. Leur participation aux meetings de Pont-L'Abbé, de Brest puis de Concarneau, avant l'appel du PC et de la CGTU à la manifestation du 12 est révélateur des tensions internes, ou du moins les divergences d'appréciation de la situation, qui subsistent malgré les nombreux départs. D'ailleurs, le Finistère n'est pas le seul exemple. *La Dépêche de Brest* rapporte que le 8 de nombreuses manifestations se sont déroulées et la plupart du temps dans l'unité : 10 000 à Bordeaux avec la LDH, le PC, la SFIO, la CGT et la CGTU ; plusieurs milliers à Toulouse, avec les seules SFIO et CGT ; plusieurs milliers à Nevers avec les quatre organisations, plusieurs milliers à Saint-Nazaire également là avec la CGT et le PC [1948].

Alors que le 9 est une « journée rouge » à Paris [1949], la manifestation prévue le même jour à Brest est annulée. Le samedi 10, 1 200 personnes se rassemblent aux Halles à Concarneau pour entendre Guéguin pour le PC, Daniel pour la SFIO, Allot pour la CGT et Cevaer de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme. Les trois premiers sont professeurs à l'École Primaire Supérieure de Concarneau. Tous lancent face à cette foule rarement rassemblée en si grand nombre, un appel « au Front Unique de toutes les organisations politiques et philosophiques de gauche, de tous les syndicats [1950] ». À Pont-L'Abbé, ce sont 60 personnes qui se déplacent pour écouter le socialiste Guillaume Leyer et Alain Signor, secrétaire départemental du PC depuis 1930 [1951]. Le même jour, *Le Breton Socialiste* appelle en première page à la grève générale et publie un communiqué qui bat le rappel des troupes : « Tous répondront

1946. L'appel au 12 n'est publié que le 11 dans *L'Humanité*. A. Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 55. Serge Wolikow avance lui la date du 9, qui est dans notre cas de toute façon postérieure à l'intervention de Paul Valière. Serge Wolikow, « Le P.C.F. et le Front populaire », *in* : *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 131. Effectivement *L'Humanité* du 9 février titre « Lundi, unité d'action pour la grève générale », mais comme l'écrit Roger Martelli, « les modalités mêmes de la participation » ne sont pas claires entre participation parallèle ou appel formel. « C'est dans la journée du 10 que la décision est prise de participer à la manifestation ». Roger Martelli, « Une introduction à l'année 1934. Le PCF, l'Internationale et la France », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 18, 1984, p. 11.

1947. *La Dépêche de Brest*, 7 février 1934. Le 11, lors d'une réunion du syndicat confédéré de l'enseignement, Drapier annonce la réalisation de l'unité d'action pour le lendemain entre PC, SFIO, CGT et CGTU. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 11 février 1934.

1948. *La Dépêche de Brest*, 9 février 1934.

1949. Voir Vincent Chambarlhac, « Le 9 février 1934, journée rouge, journée sans lendemain ? », `http://anrpaprika.hypotheses.org/1679`, visité le 11 février 2014.

1950. ADF, 1M188, commissaire de police de Concarneau, 11 février 1934.

1951. ADF, 10M64, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 11 février 1934.

à l'appel et feront leur devoir dans la défense des libertés publiques ». Ce communiqué est signé par Guy Le Normand, le secrétaire fédéral du Parti socialiste et par le député Hippolyte Masson [1952]. *Le Breton Socialiste* a donc bien suivi les consignes de Masson : aucune mention n'est faite du Parti communiste et de la CGTU :

> « Les organisations suivantes : Ligue des Droits de l'Homme, Parti Socialiste (SFIO), Parti socialiste de France, Parti Républicain Socialiste, Unité Prolétarienne, Union Anarchiste, Fédération ouvrière et paysanne, Combattants de la Paix, Ligue de la république, s'associent aux mesures prises par la CGT de grève générale et de manifestation en province.
> Tous debout ! »

Le dimanche, jour prévu par la Commission administrative de la CGT pour que les syndicats réunissent leurs corporations, les autres villes voient à leur tour des rassemblements s'organiser. C'est le gymnase qui accueille la foule à Quimper. 1 000 manifestants s'y regroupent selon *Le Breton Socialiste* : « un monde ouvrier sur lequel planait l'esprit d'unité dans la lutte nécessaire, proche et inévitable contre un fascisme menaçant, provocant, agressif [1953]. » Sans doute le chiffre avancé par l'hebdomadaire socialiste est-il gonflé ; *La Dépêche de Brest* annonce : « À Quimper, on constate un certain flottement dans le déclenchement de cette grève et on peut se demander si le mouvement sera suivi. » CGT confédérée, CGTU, SFIO coorganisent pourtant, dans l'unité, le rassemblement de Quimper [1954]. À Morlaix, CGT, CGTU, SFIO, PC, Parti radical-socialiste, Ligue des Droits de l'Homme, représentants des coopératives, se retrouvent devant 500 auditeurs qui partent ensuite en cortège déposer une motion à la sous-préfecture. Les dix syndicats de l'UL CGT, consultés sur l'opportunité de la grève, en ont approuvé le principe [1955]. Le dimanche à 10H, 700 personnes assistent à l'assemblée préparatoire de Pont-de-Buis [1956]. À Quimperlé, les foules ne se déplacent pas. La réunion se tient avec le directeur de l'école des garçons, l'adjoint au maire, le président de la section locale des droits de l'homme et un représentant du Syndicat national des instituteurs, « regroupant de nombreux fonctionnaires, ouvriers et travailleurs des services publics [1957] ». Aucune initiative ne voit le jour à Douarnenez. La réaction douarneniste n'est pas à la hauteur de sa place dans les mémoires. Dix ans se sont passés depuis la grande lutte des ouvrières, dix années pendant lesquels la cohésion politique de la première municipalité communiste de France s'est effritée. Alors que le monde ouvrier s'ébranle, les sardinières restent muettes et Daniel Le Flanchec brille par son silence.

Les responsables syndicaux et politiques de gauche ont donc en ces quelques jours rassemblés leurs troupes pour leur expliquer la situation découlant des émeutes parisiennes et les stimuler pour faire du 12 une grande journée d'affirmation et d'action du mouvement ouvrier.

1952. *Le Breton Socialiste*, 10 février 1934.
1953. *Le Breton Socialiste*, 17 février 1934. 400 selon le commissaire spécial de Quimper. ADF, 10M64, commissaire spécial de Quimper, 11 décembre 1934.
1954. *La Dépêche de Brest*, 12 février 1934.
1955. *Le Breton Socialiste*, 17 février 34 et *La Dépêche de Brest*, 12 février 1934.
1956. ADF, 10M64, commissaire spécial de Quimper, 12 février 1934.
1957. *Idem*. Le commissaire de police compte 350 participants. 10M64, commissaire de police de Quimperlé, 12 février 1934.

La montée de la mobilisation s'est fait de plus en plus nettement sentir dans les villes ouvrières du département. En effet, la situation nationale et internationale rend la population ouvrière très sensible et réactive à tout ce qui peut heurter ses sentiments antifascistes [1958]. Ainsi s'explique le refus de 40 dockers de Concarneau de décharger une goélette allemande qui arbore le pavillon national-socialiste. Les autorités portuaires veulent attendre que ce pavillon soit baissé pour imposer le déchargement de 140 tonnes de superphosphates, mais, vers 17 heures, 500 personnes se sont rassemblées et font échouer toute tentative de déchargement [1959].

Le 12 février arrive enfin et, tout au long de la journée, les rassemblements ouvriers des principales localités du département voient affluer une foule importante et motivée. Les organisateurs des manifestations n'ont pas voulu marquer la grève générale du seul sceau de la classe ouvrière. L'appel des organisateurs de la mobilisation à Pont-L'Abbé — il paraît le matin de la grève générale dans *La Dépêche de Brest* — s'adresse, au-delà du monde ouvrier, aux classes moyennes et résume bien la volonté d'élargir la base sociale de la protestation. Cet élargissement explicite contient en germe les orientations du futur Front populaire : « Le comité d'organisation de la grève du 12 février 1934 invite toute la population : ouvriers, petits patrons, petits commerçants, fonctionnaires à cesser le travail pendant la journée du 12 février et à prendre part à la manifestation [qui] sera toute de calme et de dignité et témoignera de la volonté unitaire de la classe ouvrière de briser les assauts des bandes fascistes [1960]. » Les catégories sociales sollicitées répondront-elles ? En tout cas, le communiqué du président du PRS brestois est sans ambiguïtés et s'engage aussi dans le sens d'un élargissement de la mobilisation : « À l'heure où le principe même de la République est mis en cause par le fascisme aux masques multiples, le président de la section brestoise, membre du bureau de la Fédération du Finistère, invite les républicains, les radicaux, les radicaux-socialistes sincères à oublier leurs catégories pour ne servir que les institutions démocratiques menacées [1961]. »

Les manifestations du 12 février

Le 12, la foule se presse à la Maison du peuple de Brest, pour écouter les trois orateurs : Damoy pour l'UD CGT, Drapier pour le cartel CGT et Valière pour la CGTU. La grève est de la responsabilité des syndicats et ce sont donc naturellement des syndicalistes qui s'expriment. Les discours sont brefs pour permettre à la manifestation, qui part de la place de la Liberté (tout un symbole) de parcourir les grandes artères de la ville [1962]. Drapeaux rouges et noirs flottent dans le cortège, accompagnés des chants ouvriers traditionnels : « Internationale »,

1958. L'arrivée au pouvoir d'Hitler en janvier 1933 puis le 6 février 1934 participent d'un processus cumulatif qui pousse à la mobilisation. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 7.

1959. ADF, 1M188, commissaire de police de Concarneau, 8 mars 1934. Cette action fait l'objet d'un entrefilet en première page de *L'Humanité* du 9 février 1934.

1960. *La Dépêche de Brest*, 12 février 1934.

1961. *Idem.*

1962. La CGT avait pourtant limité son mot d'ordre à la seule grève. La déclaration qui paraît le 12 au matin est clair : « La C.G.T. ne veut pas de manifestations dans les rues. Elle ne veut pas d'incidents regrettables. Notre manifestation consiste, en tout et pour tout, en un arrêt de travail. Si nous faisons la grève, c'est parce que la grève est le mouvement spécifique des travailleurs. Cette déclaration est publiée le 12 en première page de *La Dépêche*

« Carmagnole », « L'hymne au 17e ». On réclame la prison pour Chiappe sur l'air des lampions. L'antimilitarisme fait également recette : « Guerre à la guerre », « À bas la guerre », témoignant de l'influence libertaire et pacifiste. Combien sont-ils, défilant sagement entourés d'un service d'ordre attentif ? Cinq à six mille pour la presse hostile de *La Dépêche de Brest* qui n'est guère favorable à la réaction antifasciste ? Douze mille selon les organisateurs ? La participation est en tout cas énorme, Brest étant selon Antoine Prost une des villes où plus de 10 % de la population manifeste [1963]. L'unité d'action marque les commentateurs de la gauche ; pour la première fois, à une aussi grande échelle, les tensions issues de la scission du Congrès de Tours sont balayées par la gravité des événements :

> « La discipline fut rigoureusement observée, d'autant plus que pour la première fois depuis longtemps, l'accord complet existait entre les diverses tendances. Faisant trêve à leurs malheureuses querelles intestines, les deux CGT conjuguèrent harmonieusement leurs efforts et leurs troupes se fusionnèrent avec enthousiasme [1964]. »

La manifestation se termine dans le calme, les participants s'étant bornés à conspuer les ligueurs, Chiappe et les pouvoirs publics. Avant de se disperser, la foule vote à main levée l'ordre du jour comme il est traditionnel de le faire à chaque rassemblement :

> « Protestant plus que tous les autres contre la multiplicité des scandales, ne permettront pas qu'ils servent à une attaque contre nos libertés ; [...] constatant la carence des pouvoirs publics, proclament leur droit à la vie, exigent des modifications radicales dans la structure économique du pays et réclament immédiatement des mesures contre le chômage, avec l'aide matérielle assurée aux chômeurs et à leurs familles, ainsi que la mise en pratique de la semaine des 40 heures [1965]. »

L'appel pour le matin dans *La Dépêche de Brest* montrait la volonté d'élargir les bases sociales du rassemblement ; l'ordre du jour de la manifestation entend lui les lier à des problèmes économiques, notamment la réduction du temps de travail. En présentant leur rassemblement de cette manière, les organisations ouvrières entendent aussi montrer qu'elles n'oublient pas leurs revendications habituelles et qu'elles ne veulent pas faire de cette journée du 12 un événement sans lendemain.

Tout s'est passé dans le calme le matin, il n'en va pas de même l'après-midi. Valière, dirigeant communiste de la CGTU, manifeste avec 200 chômeurs avant d'envahir la salle du conseil municipal au moment où celui-ci tient une de ses réunions. Rapidement les forces de l'ordre sont requises et expulsent les chômeurs de la salle ; quelques échauffourées se produisent, des coups sont échangés [1966]. Deux manifestants sont arrêtés et conduits au poste. Ces arrestations sont les seules opérées dans tout le département le 12 février. La réaction ouvrière a été déterminée, mais calme. Morlaix, comme Brest, est envahie par la foule qui a répondu à l'appel unitaire ; ici aussi, au-delà de l'espérance des organisateurs. Même les chauffeurs de

de Brest. »

1963. A. Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au xxe siècle*, *op. cit.*, p. 56. Paul Valière, dans un article qu'il signe dans *L'Humanité* du 14 février avance les chiffres de 12 à 15 000 le matin et 3 000 chômeurs l'après-midi.

1964. *Le Breton Socialiste*, 17 février 1934.

1965. *Idem*.

1966. *La Dépêche de Brest*, 13 février 1934.

Figure 4.4 – Des manifestants à Brest le 12 février 1934 promènent les têtes de MM. Tardieu et Marquet. Le symbole des têtes sur les piques s'inspire de la Révolution française. Source : *La Dépêche de Brest*, 13 février 1934.

taxi sont de la partie, défilant dans leurs automobiles à grand renfort de coups de Klaxon. L'estimation du nombre des participants va de 2 000 pour *La Dépêche de Brest*, « comme on n'en avait jamais vu », à 3 000 pour *Le Breton Socialiste* [1967]. Si nous reprenons la méthode de calcul du nombre de participants par rapport au nombre d'habitants, d'Antoine Prost, nous arrivons également ici à un pourcentage important, variant de 15 % à plus de 20 %.

Les thèmes des interventions sont les mêmes qu'à Brest. « L'affaire Stavisky a été un prétexte pour les organisations de droite [...] Les travailleurs doivent défendre les libertés [...] Et aussi attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation économique actuelle beaucoup plus importante que quelques scandales financiers », déclare le représentant de la CGT confédérée. Pont-L'Abbé connaît également la foule des grands jours : 2 200 personnes sont rassemblées l'après-midi à 13 heures. À 14 heures arrive un cortège impressionnant de 300 personnes dont une majorité de femmes : les ouvrières des conserveries de Lesconil qui ont tenu à participer aux actions de ce jour de réveil de la classe ouvrière. Leur détermination est à la hauteur des 7 kilomètres qu'elles ont faits à pied ; elles arrivent au rassemblement, drapeaux rouges en tête, chantant *L'Internationale* [1968]. Alors la foule peut parcourir les rues de Pont-L'Abbé et lance des slogans qui retentissent ici comme partout en France ce jour-là : « À bas le fascisme » ou « En prison, Chiappe ». L'ordre du jour ne dénote pas du concert des proclamations votées ce 12 février. Tout au plus insiste-t-il vigoureusement sur les problèmes économiques :

1967. *La Dépêche de Brest*, 13 février 1934 et *Le Breton Socialiste*, 17 février 1934.

1968. Les ouvrières de Lesconil n'en sont pas à leur première marche. Rappelons qu'elles avaient déjà utilisé ce répertoire d'action lors de grèves de 1926. Charles Tillon en avait alors immortalisé la scène dans un tableau.

Figure 4.5. – La tête de la manifestation à Brest le 12 février 1934. Source : *La Dépêche de Brest*, 13 février 1934.

> « a) Pour la défense de leurs libertés politiques et syndicales si chèrement conquises par leurs aînés ; b) Pour la défense de leurs conditions d'existence ; c) Pour le travail pour tous et, en attendant, pour la création immédiate d'une caisse nationale de chômage ; d) Pour la marche résolue à la conquête des libertés nouvelles et pour l'instauration d'un régime basé sur le Travail Souverain [1969]. »

Autre constante, l'unité d'action ; elle se réalise de manière indiscutable. Il semble, de plus, que les ordres du jour traduisent à la fois la volonté unitaire des masses ouvrières qui n'apprécient pas les différends SFIO-PC, que la volonté nouvelle d'entente de ces organisations elles-mêmes. « Les manifestants se félicitent de l'accord unanime existant entre toutes les organisations prolétariennes qui ont cessé le travail pour des buts communs et déterminé le courant nécessaire de l'unité totale de la classe ouvrière [1970] ».

À Quimper, le rendez-vous du 12 février est en partie raté. *Le Breton Socialiste* annonce 1 000 personnes, mais parle de « succès relatif. Cela aurait pu être mieux [1971] ». La grève n'est suivie ni à la gare ni à la poste ni dans les écoles d'après *La Dépêche de Brest* qui ne voit, elle, que 300 manifestants, dans les rues, comme le capitaine de la gendarmerie [1972]. La situation est encore plus mauvaise à Quimperlé où seules ferment l'école primaire et l'usine Savary, Rivière et C^{ie} ; les directeurs de cette usine ont d'ailleurs ouvert leurs ateliers le lundi, jour habituel du chômage technique, pour que les ouvriers puissent se déclarer en grève. C'est un événement suffisamment rare de collaboration entre patronat et ouvriers visant à assurer le succès de cette

1969. *Le Breton Socialiste*, 17 février 1934.
1970. *Idem*.
1971. *Idem*.
1972. *La Dépêche de Brest*, 13 février 1934 et ADF, 10M64, gendarmerie de Quimper 12 février 1934.

journée, pour que nous le relevions [1973].

Par contre, aucune réaction ni manifestation ne sont signalées à Douarnenez, Audierne, Penmarc'h, Landerneau. À Pont-de-Buis, comme la veille, 700 ouvriers se rassemblent : ce sont essentiellement les grévistes de la Poudrerie nationale.

L'ampleur des grèves

Le pouvoir politique n'a mis aucune entrave à la préparation de la grève. Cela nous permet de voir l'impact réel de la réaction aux émeutes et de la sensibilité antifasciste. dans le monde du travail. À Brest, la réussite du mouvement semble incontestable :

— 2 373 permissionnaires à l'arsenal (dont 1 341 illégaux [1974]) sur 6 600 salariés, soit 36 % de l'effectif ;

— 311 sur 360 à la Poudrerie du Moulin Blanc ;

— 144 sur 279 aux PTT ;

— 20 sur 30 aux Contributions Indirectes ;

— 500 sur 600 dans le Bâtiment ;

— 250 sur 260 chez les Dockers ;

— 93 sur 100 dans les Tramways ;

— 230 sur 300 chez les ouvriers municipaux ;

— 18 sur 170 dans l'énergie.

Soit environ 4 000 grévistes sur l'ensemble de la ville de Brest [1975].

Les salariés morlaisiens ont également bien suivi les consignes syndicales : 2 000 d'entre eux n'ont pas été travailler [1976]. La Manufacture des Tabacs, la Poste, les écoles sont grévistes à 100 %, les autres corps de métiers à 50 % [1977]. En dehors de ces deux villes, nous n'avons aucune information complète par ville, seulement quelques données fragmentaires : grève totale chez les ouvriers des lignes de la région quimpéroise, ainsi qu'à la poudrerie de Pont-de-Buis [1978]. Les enseignants ont participé à l'action à 80 % sur l'ensemble du département. À Landerneau, seuls les instituteurs et institutrices ont fait grève, le reste de la population ouvrière n'a pas bougé [1979].

1973. *La Dépêche de Brest*, 13 février 1934.
1974. Les illégaux sont les véritables grévistes : contrairement aux permissionnaires qui ont posé un congé pour s'absenter, les grévistes ne demandent pas l'autorisation de ne pas venir au travail. Poser une permission permet de participer au mouvement tout en ne perdant pas d'argent. Il est difficile de savoir si les permissionnaires ont des difficultés financières tout en étant totalement solidaires du mouvement ou s'ils ménagent à la fois leur hiérarchie et leur direction syndicale en se montrant à la manifestation.
1975. ADF, 1T105, commissaire spécial de Brest, 12 février 1934.
1976. ADF, 1T105, commissaire spécial de Brest, 12 février 1934.
1977. ADF, 10M64, commissaire de police de Morlaix, 12 février 1934.
1978. ADF, 10M64, commissaire spécial de Quimper, 12 février 1934.
1979. ADF, 10M64, commissaire de police de Landerneau, 12 février 1934.

La statistique des grévistes de l'arsenal [1980] conforte notre opinion sur le caractère quasi exclusivement ouvrier des rassemblements antifascistes du 12 février :

Table 4.1. – Les grévistes à l'arsenal le 12 février.

Catégorie		Matin	Après-midi
Commis et employés	Effectifs	170	170
	Présents	162	160
	Permissionnaires	8	8
	Absents	0	0
Agents techniques	Effectifs	321	321
	Présents	304	301
	Permissionnaires	15	18
	Absents	2	2
Ouvriers et aides-ouvriers	Effectifs	5 545	5 545
	Présents	3 379	3 167
	Permissionnaires	832	1 332
	Absents	942	1 436
Ouvrières	Effectifs	181	181
	Présents	161	158
	Permissionnaires	20	21
	Absents	2	2
Apprentis	Effectifs	380	380
	Présents	212	184
	Permissionnaires	161	187
	Absents	7	9

Source : ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 12 février 1934.

Les chiffres sont éloquents. Pas un gréviste dans les bureaux, deux seulement chez les agents techniques. Dans ces deux catégories, très peu sont en absence légale. Chez les ouvrières également deux grévistes et aussi peu de permissionnaires. En revanche, les apprentis — dont une infime minorité est en grève — sont majoritairement en permission ce jour-là, ce qui s'explique par la crainte de la répression pour cette catégorie peu protégée. Les grévistes sont donc les ouvriers hommes (24 % le matin et 26 % l'après-midi). À l'arsenal de Brest, la grève a touché la catégorie au cœur des préoccupations des organisations syndicales : les ouvriers. Les particularités de l'arsenal n'en font pas un exemple représentatif des réactions des diverses couches sociales face à la riposte du 12 février, mais nous pouvons le prendre comme un indicateur de la tendance générale. Du moins, là où la grève a été effective, ce qui n'est pas le cas partout. À Pont-L'Abbé et Douarnenez, le lundi 12, veille du Mardi gras, est un jour chômé traditionnellement et rend une grève difficile.

Manifestement, il existe une relation entre la puissance syndicale et l'ampleur de la réaction ouvrière. Brest et Morlaix s'illustrent de ce point de vue. Le Pays bigouden également malgré le handicap du mardi-gras. Par contre Douarnenez se ressent des dissensions internes

1980. ADF, 1T105, s. d.

au PC et à la CGTU. L'exemple le plus flagrant reste celui du centre du département. Le seul syndicat de taille, celui de la poudrerie de Pont-de-Buis, y organise l'unique rassemblement notable [1981].

La grève a donc touché presque exclusivement les fonctionnaires ce que précise le rapport du préfet du 12 février résumé dans le rapport parlementaire rédigé par Pétrus Faure : « le chômage a été important dans les services publics, en particulier l'enseignement et les postes [1982] ». Aucun incident n'a été relevé en Bretagne par les autorités [1983]. Dans le Finistère cette grève est donc un succès, qui n'a été entaché par aucun incident. Mais c'est un succès limité : seul le monde urbain s'est, en partie, mobilisé. Le monde rural est resté pendant ces journées totalement extérieur à toutes les mobilisations en défense de la République. *Le Courrier du Finistère*, qui parle de carnaval à propos de la manifestation de Quimper a largement critiqué la journée et ses objectifs : « La C.G.T. et la C.G.T.U., aidés par les organisations politiques de gauche ont donc essayé de fomenter, lundi dernier, une grève générale de "protestation". Protestation contre qui ? Contre quoi ? Il semblait à tout le monde qu'en l'occurrence, seuls étaient fondés à protester les gens, groupements ou partis qui ont été fusillés mardi soir. [1984] ». Dans un autre article, l'hebdomadaire catholique va même plus loin en attaquant Charles Daniélou, à propos de son soutien à Daladier : « Nous le féliciterions presque de sa crânerie si les victimes tombées sous les balles des gardes mobiles n'avaient été que des "agitateurs bolchévisants" menaçant la sécurité du régime. Mais nous persistons à croire — et les lecteurs du *Finistère* penseront certainement comme nous — que les fusillés de mardi étaient au contraire de bons et honnêtes Français [1985]. » Ces propos virulents qui ne pourraient être publiés sans qu'ils correspondent, au moins dans leur essence, à l'état d'esprit de la hiérarchie catholique dévoilent une crispation des cléricaux face à une radicalisation du mouvement ouvrier. La virulence des propos permet également de comprendre comment les catholiques, particulièrement dans le monde rural, déjà hostiles aux forces de gauche, s'arcboutent pour défendre la mémoire des « fusillés », de ceux qui ont combattu les forces hostiles au catholicisme. Il s'agit bien ici d'une autre attitude qu'une « lecture essentiellement morale que font les milieux cléricaux de la crise politique [qui] les conduit évidemment à privilégier des solutions essentiellement catholiques pour y remédier [1986]. » Ici la charge n'est pas portée exclusivement par les droites catholiques les plus réactionnaires.

Au niveau national le bilan est également à la hauteur des espérances des organisateurs. Danielle Tartakowsky a recensé 248 manifestations de rue et 346 villes ont été le théâtre soit

1981. ADF, 1T105, s. d.

1982. *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de rechercher les causes et les origines des événements du 6 février 1934 et jours suivants... Les manifestations du 12 février 1934 - la grève générale*, par M. Pétrus Faure, député. Documents parlementaires, Chambre des Députés, 1934, n° 3393, in 40, 90 p. Ce rapport contient, un résumé des rapports des préfets et des commissaires de police pour chaque département. Pour le Finistère : p. 37.

1983. Sauf en Loire-Inférieure où 50 arrestations ont été opérées après des incidents. Plusieurs grévistes ainsi que 13 agents ont été blessés. *Idem*, p. 48.

1984. *Le Courrier du Finistère*, 17 février 1934.

1985. *Idem*.

1986. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 490.

d'une manifestation, soit d'un meeting [1987]. Cependant, en ce qui concerne le Finistère, tous les syndicats ne se sont pas prononcés pour la grève et ces refus, aux origines diverses, ont entraîné des réactions.

Du remue-ménage

Toutes les organisations syndicales n'ont effectivement pas appelé à 24 heures de grève le 12 février. Une fédération, ô combien symbolique, ne s'est pas jointe au mot d'ordre de grève : celle des cheminots. « Depuis les grandes grèves de 1920, et la répression qui avait suivi, révoquant nombre de militants », la fédération redoute les grèves générales et craint de n'être pas suivie par sa base [1988]. Le mot d'ordre de grève d'une minute pour les trains et d'un quart d'heure dans les services paraît être le maximum possible pour Jarrignon, secrétaire de la fédération qui « redoutait que ces minutes n'annihilassent dix ans de patients efforts [1989] ». Mais il se trompe, la base syndicale estime largement nécessaire une réaction à la hauteur du danger :

> « Vu l'ordre de la CGT, interprété par les réunions départementales, les fédérations (sauf celle des cheminots), pour une grève générale de 24 H lundi 12 février (cette dernière préconise un quart d'heure pour certains services, une minute pour le roulement, nous ne pouvons admettre ce dégonflage) [...]
>
> Blâmons la fédération pour son attitude platonique.
>
> Décidons de rester groupés au sein de notre syndicat.
>
> Mais nous ne prenons de timbres fédéraux, jusqu'à ce que des raisons nous soient données en ce qui concerne cette façon de faire, façon qui, à notre point de vue, ne constituerait qu'à maintenir l'ordre de la bourgeoisie et laisser venir s'instaurer chez nous le régime le plus abject, le fascisme assassin [1990]. »

La réaction de ce syndicat, très vigoureuse, illustre la volonté d'une base syndicale d'entrer en action. L'argent étant le moyen de pression le plus efficace, la volonté de ne plus payer les instances supérieures — fait habituellement considéré comme grave dans les syndicats — renforce le blâme adressé à la fédération puisqu'il pourrait la mettre en péril si le phénomène se généralisait. Nous ne saurons pas si la menace s'est concrétisée ni, si tel a été le cas, combien de temps les paiements ont été suspendus.

Le syndicat CGT des fonctionnaires du Finistère est lui aussi le théâtre de controverses sur l'attitude de son secrétaire. Ce syndicat, qui est un cartel de syndicats de fonctionnaires, est dirigé par Huguen, commis de la Marine à Brest. Lorsqu'il reçoit l'ordre de grève pour le transmettre et l'appliquer, celui-ci refuse de le faire [1991]. Le syndicat des fonctionnaires n'appellera pas à la grève le 12 et Huguen travaille ce jour-là. Cela provoque, on s'en doute, des tensions

1987. D. Tartakowsky et M. Pigenet, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit.*, p. 299.
1988. A. Kriegel, *Aux origines du communisme français*, *op. cit.*, p. 495 sqq.
1989. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 32.
1990. *Le Breton Socialiste*, 17 février 1934.
1991. La Fédération des fonctionnaires a pourtant appelé à la grève le 12 février. Le résultat fut même, pour ses dirigeants nationaux une « divine surprise » : « Jamais, nous pouvons bien l'avouer, nous n'avions escompté soulèvement aussi significatif ». L'attitude du secrétaire départemental de la Fédération est donc encore moins

dans le cartel. Le syndicat de l'enseignement décide d'appeler de son côté à la grève puisque le cartel ne prend pas ses responsabilités. Sur 1 200 enseignants syndiqués, une trentaine ne font pas grève, le syndicat est puissant et ses mots d'ordres bien suivis par sa base. Tellement fort par ailleurs qu'il se permet d'exclure une dizaine de non grévistes, les autres ayant signé un papier dans lequel ils s'engagent à suivre désormais les ordres de la CGT. Mais le syndicat des enseignants n'en reste pas là, il demande la convocation d'un congrès extraordinaire des fonctionnaires qui se tient le 26 avril 1934 à Landerneau. Huguen se défend des attaques ; écoutons Jean Cornec responsable départemental et national du syndicat des enseignants raconter la suite :

> « Cette déclaration provoque une vive intervention de ma part. Après avoir rappelé l'indiscipline de Huguen vis-à-vis de la Fédération des Fonctionnaires, son attitude de jaune le 12 février, son manque d'allant, son incapacité notoire pour être l'animateur d'une section de fonctionnaires, j'ai montré que sa présence au secrétariat départemental serait un désaveu pour les syndicats qui ont fait grève et pour la Fédération des Fonctionnaires. Pour notre part, nous refuserions d'accepter pareille décision et de travailler sous la direction d'un jaune [1992]. »

Ces propos très durs ne réussiront pas à convaincre le congrès. Bien que les enseignants aient plus de la moitié des syndiqués du cartel, les votes se font par syndicats. 8 voix se portent sur le candidat alternatif, celui des enseignants, 17 sur Huguen qui reçoit les voix des syndicats non grévistes. L'unanimité ne s'est donc pas faite dans la CGT pour la grève du 12 février 1934. Cela ne signifie pas pour autant que 17 syndicats n'ont pas pris part aux actions de la journée du 12 février : le syndicat des enseignants est oppositionnel depuis son retour dans la CGT et cela a pû jouer dans cette réélection.

Les comités antifascistes après 1934

Une semaine après la grève générale du 12 février se tient une assemblée du groupe SFIO de Brest ; le secrétaire après s'être félicité du succès obtenu par la CGT déclare « que la bataille est loin d'être finie. Que les camarades se tiennent près, qu'ils constituent immédiatement des comités de vigilance et que leur mot d'ordre soit "Unité d'Action !" ». « Restons alertés ! » titre un article du *Breton Socialiste* pour qui une des réponses au fascisme est le renforcement du parti :

> « La bataille n'est pas terminée. Le but des Camelots du Roy, des Croix de feu et autres fascistes était de s'emparer du Palais Bourbon, de l'Élysée, de renverser le régime et de le remplacer par une dictature à là Hitler ...
>
> Méfions-nous donc et continuons à veiller. Que partout nos amis créent et renforcent nos sections socialistes ...Que partout ils se mettent en rapport avec les autres organisations prolétariennes et d'avant-garde, et forment des comités de vigilance [1993]. »

compréhensible dans un milieu social mobilisé. J. Siwek Pouydesseau, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide*, *op. cit.*, p. 218.

1992. *Bulletin du Syndicat de l'Enseignement du Finistère*, mai 1934.

1993. *Le Breton Socialiste*, 17 février 1934.

Le traumatisme du 6 février réveille les consciences ouvrières. Des appels se multiplient et rapidement se mettent en place des comités de vigilance antifascistes. Poussés par la nécessité, les militants de Carhaix convoquent quelques jours après la grève générale une réunion de constitution d'un comité. L'annonce de la venue des amis de Dorgères à Carhaix le 24 mars les pousse à organiser la riposte. 150 à 200 personnes viennent à la réunion et élisent un bureau comprenant des militants de la CGT, du PC et de la SFIO [1994]. L'unité est ici immédiatement réalisée, comme dans toutes les autres villes du département, excepté à Brest. Les communistes y rejoignent le Comité antifasciste seulement quelques mois plus tard, en raison du blocage des autres composantes.

Charles Drapier dans le numéro de décembre 1934 du *Bulletin Mensuel du Syndicat de l'Enseignement Laïque du Finistère* explique que, même si individuellement certains membres du PC et de la CGTU ont adhéré au Comité antifasciste, ces organisations qualifiées « d'éléments dissociateurs » n'en ont pas le droit. « Puis vint le vent de l'unité [...] c'est la raison pour laquelle, me conformant à la volonté unitaire du Congrès de Nice, j'ai engagé mes camarades du Comité antifasciste à accepter, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous, le Parti communiste au Comité antifasciste. C'est chose faite depuis quelques jours. » Drapier appartenait au syndicat unitaire de l'enseignement qu'il a quitté avec Cornec en 1931 pour rejoindre la CGT, ne supportant plus les attaques de la fraction communiste. Lui et ses camarades en gardent une rancœur que seul, comme il le dit, « le vent de l'unité » parvient à relativiser. Mais ce changement de position n'intervient qu'en fin d'année, soit plus de dix mois après les émeutes parisiennes.

Des comités apparaissent à Carhaix, Brest, Morlaix, Elliant, Pont-L'Abbé, Concarneau, Lesconil et Quimper au cours de l'année 1934 [1995]. Encore ne s'agit-il que des comités nouvellement créés. Il est difficile de savoir si certains comités d'action et de défense laïque n'ont pas joué le rôle des comités antifascistes dans les villages et les bourgs, où le nombre des militants plus restreint que dans les villes ne permet pas de faire vivre en même temps plusieurs comités. Les comités de défense laïque accueillent toutes les familles de la gauche — excepté les communistes qui sont en désaccord avec le combat laïque — sur la base d'un combat pour la laïcité de l'État, de l'enseignement et d'un anticléricalisme militant. Cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable que, par exemple à Elliant, le comité se nomme Comité de défense laïque et antifasciste [1996]. Quand *Le Breton Socialiste* fait de la publicité pour le mensuel *La Défense Laïque*, il en vante « la page antifasciste, celle concernant l'action des cléricaux en France et dans le Finistère ». Le Comité de Front populaire de Moëlan-sur-Mer nait le 24 octobre 1935 à l'initiative de la section locale du CDL de même qu'à Riec-sur-Belon. Dans ces deux communes — c'est également le cas à Quimperlé et Rosporden — l'inexistence de structures antifascistes avant la création tardive de ces comités démontre que les CDL en tenaient

1994. *Le Breton Socialiste*, 24 mars 1934.

1995. Pour une ébauche de la chronologie des comités et de leur mutation, consulter Gilles Vergnon, « Processus de politisation et mobilisations politiques, expériences et territoires du Front populaire », *in* : Xavier Vigna, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté*, Paris, Éditions sociales, 2006, p. 29–42.

1996. *La Défense Laïque*, juin 1935.

lieu [1997]. Ainsi à Rosporden, la question du fascisme est elle tout naturellement abordée lors de la réunion que tient le CDL le 5 mai 1934 [1998].

L'accueil des antifascistes au sein des comités de défense laïque est favorisé par la modification des statuts de ces comités lors de leur congrès du 15 avril 1934 auxquels ils ajoutent : « la défense des libertés républicaines et le maintien du régime démocratique [1999] ». Drapier, secrétaire départemental des Comités de défense laïque, demande par ailleurs au congrès suivant « que l'on constitue dans chaque canton, ou réunion de canton, des groupes d'autodéfense contre des menaces analogues à celles de novembre dernier [2000]. Des groupes se sont constitués spontanément. Il s'agit de les organiser régulièrement [2001]. »

Quand ce ne sont pas les CDL qui assurent l'ossature de ces comités ce sont les comités antifascistes. À ces comités adhèrent selon l'existence ou non de l'organisation dans la commune : la Ligue des droits de l'homme, les Comités de défense laïque, la CGT, la CGTU, le PC, la SFIO, la Confédération nationale paysanne à Morlaix, le Secours rouge international, le Groupe libertaire. À Quimper adhèrent en plus de ces organisations : la section des travailleurs sans dieu, les blessés du poumon et le Parti radical-socialiste Camille Pelletan. À Brest, s'y ajoutent : la Bourse du travail confédérée, la Fédération ouvrière et paysanne, le Parti radical-socialiste, la Ligue internationale des combattants de la paix et la Fédération nationale des combattants républicains.

Les militants les plus avancés souhaiteraient que les comités antifascistes servent d'abord de groupes d'autodéfense du mouvement ouvrier. Charles Drapier l'a rappelé au congrès départemental des comités de défense laïque en 1935. Les comités cherchent en réalité principalement à intervenir en nombre dans les réunions des groupes d'extrême droite pour les perturber et ne pas leur laisser le terrain libre. Certains voudraient mettre en place une organisation plus structurée pour pouvoir répondre aux situations urgentes. L'analyse politique qui sous-tend cette orientation est bâtie sur l'hypothèse d'une radicalisation de l'ensemble des acteurs politiques. René Lochu raconte : « Un comité de vigilance fut constitué. Dans chaque quartier, des délégués avaient pour mission de battre le rappel des copains en cas d'urgence. Pour le quartier de Recouvrance, un compagnon du groupe libertaire et moi, nous partagions cette tâche. Chaque soir à la débauchée, nous nous présentions à la Maison du Peuple, où le comité se réunissait en permanence [2002]. » Ainsi un soir, à une quinzaine, ils interviennent contre les « Dorgèristes » route de Guipavas ; une autre fois à Kerhuon contre les Croix de feu. Dans la pratique, les militants ont échafaudé des méthodes de mobilisation quasi militaires :

> « Après examen de la question, l'organisation ci-après fut décidée : Nomination de quatre délégués par quartier, chargés de prévenir à toute heure de jour et de nuit, au moyen d'un signal

1997. Jacques Kergoat a relevé l'existence dans le Lot-et-Garonne d'un journal : *Le Réveil Miramontois*, dont le sous-titre indique bien la filiation entre défense de la laïcité et antifascisme : « organe antifasciste de défense laïque et d'intérêts communaux ». J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, note 31, p. 45.

1998. *Le Breton Socialiste*, 30 novembre 1935, 9 novembre 1935, 27 décembre 1935, 12 mai 1934.

1999. *La Défense Laïque*, mai 1934 et *Le Breton Socialiste*, 30 novembre 1935.

2000. Il s'agit de l'épisode de confrontation autour de la tournée théâtrale de la troupe Sédillot.

2001. *La Défense Laïque*, juin 1935.

2002. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 126.

convenu (trois coups frappés à la porte) et d'un mot d'ordre, les militants de leur section.

Désignation d'un secrétaire qui aurait pour fonctions de donner aux militants et délégués ce mot d'ordre qui serait changé aussi souvent qu'il le faudrait. Ce secrétaire ferait également connaître aux délégués les adresses des militants à aviser.

Pour l'exécution de ces mesures, les moyens de transport les plus rapides devraient être employés afin que tous puissent être prévenus dans le moindre délai. Les clacksons des voitures seraient utilisés comme signal d'appel et le lieu de rendez-vous fixé à la Maison du Peuple.

D'autre part, les noms et adresses des membres des Croix de feu seraient communiqués aux militants afin que, dès le début des opérations, ces Croix de feu fussent gardés comme otages. (Un seul nom a été prononcé au cours de cette réunion, celui du capitaine Leroux du 2e R.I.C, demeurant à Brest, 82 rue Jean Jaurès).

Puis, il a été décidé de rechercher l'avis et les conseils d'anciens sous-officiers, sur les batailles de rue et la possibilité de se procurer les armes nécessaires.

L'envahissement, par les Croix de feu, de la Maison du Peuple et du domicile des principaux militants étant prévu, il a été recommandé à ces militants de prendre leurs dispositions en conséquence et d'être armés. René Martin déclara à ce moment qu'en ce qui le concernait, son domicile serait une véritable forteresse.

Après nomination des délégués, on s'aperçut qu'ils n'étaient pas en nombre suffisant et que des nouvelles désignations devraient être faites.

Enfin il fut convenu, qu'à titre d'exercice préparatoire, une alerte aurait lieu sous peu ; il se pourrait que ce soit samedi prochain, 7 courant [2003]. »

Ce type de préoccupation ne se retrouve pas ailleurs dans le département. Il s'explique ici au moins par trois facteurs : la proximité des émeutes d'août — nous sommes en décembre 1935 — et par la crainte de réactions meurtrières ; la présence à Brest de plusieurs groupes étiquetés à l'extrême droite fasciste par les militants ; la perpétuation d'une tradition d'action directe particulièrement chez les libertaires. Dans la réalité, aucun incident sérieux n'a été constaté pendant la période du Front populaire. Les communistes qui sont l'objet d'interrogations sur leur usage politique de la violence dans l'historiographie de la période ne s'y préparent en tout cas pas dans le Finistère [2004]. Cette velléité d'autodéfense, pas plus dans le réseau des CDL qu'à Brest, n'a de suite dans le département.

Les comités antifascistes cherchent aussi à approfondir la prise de conscience leurs militants et sympathisants et à les mobiliser. Les meetings se succèdent au cours de l'année 1934 dans les villes du Finistère. Ainsi, une réunion à Elliant, le 5 mai. Pierre Guéguin, dirigeant du PC de Concarneau y parle des évènements de février, des décrets-lois du gouvernement Doumergue et conclut sur l'exemple à suivre de Karl Liebnecht et Rosa Luxembourg « qui jetèrent par-dessus les frontières le grand cri de fraternité prolétarienne, [...] face au Pape et aux évêques qui poussèrent les hommes à s'entretuer en 1914" [2005]. » Pour les militants de gauche, guerre et fascisme sont étroitement liés. À Brest, le comité antifasciste, alors rejoint par les communistes,

2003. ADF, 1M226, commissaire spécial de Brest, 4 décembre 1935.

2004. Georges Vidal, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, Vol. 4, n° 640, 2006, p. 901–922, Georges Vidal se pose la question d'une volonté des communistes d'user de la violence comme langage politique, au travers de débats historiographiques. La question, posée à partir du cas du Finistère entraîne une réponse négative pour l'ensemble de l'entre-deux-guerres.

2005. *Le Breton Socialiste*, 12 mai 1934.

commémore le vingtième anniversaire de la mort de Jaurès et du début des hostilités de 1914. 700 à 1 000 personnes écoutent le 31 juillet les orateurs rappeler l'action de Jaurès contre le militarisme et les dangers de guerre civile que font courir les ligues factieuses [2006]. À Pont-L'Abbé, à la fin du mois d'août, les halles sont pleines, 2 000 manifestants s'y serrent les uns contre les autres. Les mêmes thèmes sont évoqués par Signor, Le Bail et Blayau [2007]. Signor intervient de nouveau quelques jours plus tard à Concarneau où une foule nombreuse assiste au meeting du comité local antifasciste sous la présidence de Pierre Guéguin, assisté d'un communiste et d'un socialiste. Pour Signor, le fascisme est la dernière carte du capitalisme ; combattre le capitalisme c'est combattre les fascismes [2008].

L'unité entre communistes et socialistes est complète en cette fin d'été 1934. À Paris, le 27 juillet, les deux organisations ont conclu un pacte d'unité d'action. Mais il n'en allait pas de même juste après les journées de février. À Saint-Denis, Jacques Doriot, partisan farouche de l'unité d'action, a constitué avec des socialistes et des communistes un comité de vigilance antifasciste. Il entre en dissidence larvée. La direction du parti ne rend l'affaire publique qu'à partir du 6 avril avec un éditorial de Thorez dans *L'Humanité* qui s'en prend nommément à Doriot [2009]. Les communistes finistériens ne pouvaient donc ignorer la ligne de leur parti sur la question de l'unité et des comités antifascistes. Or, à part le cas de Brest et pour des raisons qui leur sont étrangères, les communistes finistériens rejoignent et participent même à la création de ces comités. Ce fait, que nous avons pu observer déjà pour la préparation de la grève générale, s'explique sans doute par le décalage entre les cadres locaux du parti et la direction nationale. L'unité d'action est un puissant moteur qui entraîne les hommes de terrain, mais pas forcément les responsables beaucoup plus sectaires, ou plus éloignés des réalités. Ce phénomène touche toutes les organisations, avec plus ou moins d'acuité selon les problèmes.

L'unité d'action est profondément ancrée dans l'esprit des populations ouvrières. Ainsi à Rosporden, le 5 mai 1934, à la réunion du Comité de défense laïque où l'on parle des mesures Doumergue-Tardieu, de l'école, et surtout du fascisme, « les auditeurs en grosse majorité socialistes et communistes, montrèrent par leurs applaudissements vigoureux que ce mot d'ordre de regroupement des forces ouvrières est celui qui trouve actuellement l'écho le plus profond dans les rangs de la classe ouvrière [2010] ». L'unité d'action doit être le premier pas vers la fusion comme le déclare Signor à Concarneau : « l'unité d'action des partis prolétariens, prélude de l'unité totale, de l'unité organique de partis ouvriers [2011] ».

Les comités de vigilance permettent, après quatorze années de séparation et d'opposition, aux deux partis de gauche de ne plus camper sur deux rives opposées. Ils se rencontrent maintenant régulièrement, agissent ensemble d'abord sur un programme minimum : l'antifascisme.

2006. *Le Breton Socialiste*, 11 août 1934, *Le Cri Du Peuple*, 4 août 1934 et ADF, 1M226, sous-préfet Brest, 1er août 1934.
2007. *Le Breton Socialiste*, 25 août 1934.
2008. *Le Cri du Peuple*, 1er septembre 1934.
2009. Jean-Paul Brunet, *Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Paris, Balland, 1986, p. 153–157.
2010. *Le Breton Socialiste*, 12 mai 1934.
2011. *Le Cri du Peuple*, 1er septembre 1934.

Peu à peu, les revendications habituelles, salaires ... s'y ajoutent. Mais dans un premier temps, l'unité reste surtout locale, même si un appel est paru rapidement, dès le mois de mai 1934, pour tenter de mettre en place un réseau départemental. Comme cette tentative s'est faite à l'initiative du comité brestois, cela explique qu'il n'y ait pas eu de suite immédiate [2012]. À la fin de 1935, il n'existe toujours pas de Comité départemental unitaire. C'est la conséquence du blocage des radicaux et des socialistes ; le positionnement des anarchistes brestois renforce cette situation. Dans d'autres départements, le mécanisme à l'œuvre a été différent, à l'exemple du Loiret — département intéressant en ce qu'il représente un département essentiel rural emblématique d'une France « moyenne » — dans lequel une structure départementale existe à laquelle adhère 6 000 personnes et qui est affiliée au Comité national Amsterdam-Pleyel [2013]. Ici ce sont les personnes et non les organisations qui se sont regroupées [2014]. Et la dimension anticléricale y est totalement absente.

A. 4. Les anciens combattants : menace pour les libertés ou appareil hégémonique ?

FIGURE 4.6. – Rassemblement de l'UNC pour son congrès départemental de 1936. Source : *Le Courrier du Finistère*, 11 juillet 1936.

Les forces de gauche pointent du doigt la responsabilité des ligues dans les événements du 6 février et dans les journées d'émeute du mois de janvier [2015]. Elles y associent également certains anciens combattants et particulièrement une de leurs associations, l'UNC, d'autant plus que les crispations politiques poussent un certain nombre d'anciens combattants à rejoindre les rangs des ligues. Les crispations entre certaines associations d'anciens combattants et militants de gauche ne datent pas de l'année 1934. Dès la fin de la guerre, les tensions sont parfois perceptibles. Ainsi, à Brest, l'Union des combattants organise un « pèlerinage patriotique au monument des victimes de la guerre » le dimanche 8 février 1920. Le maire socialiste, Léon Nardon, a interdit la manifestation. Des incidents et des bagarres éclatent [2016]. Le maire est révoqué et le sous-préfet déplacé à la suite de ces incidents [2017]. En 1934, les socialistes finistériens reprochent à l'UNC d'avoir joué les supplétifs des factieux dans les rues de Paris. Ils mettent également en doute la qualité d'anciens combattants de certains de ses membres :

2012. *Le Breton Socialiste*, 5 mai 1934.
2013. F. MARLIN, *Pour la République, la Paix, la laïcité. Le Front Populaire en terre radicale : le Loiret (1934-1939)*, *op. cit.*, p. 55.
2014. *ibid.*, p. 57.
2015. 10 manifestations violentes ont été dénombrées à Paris entre le 9 et le 28 janvier. J. KERGOAT, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 10.
2016. *Le Progrès du Finistère*, 14 février 1920.
2017. *Le Progrès du Finistère*, 21 février 1920.

> « Seule la nationaliste Union Nationale des combattants, pour montrer qu'elle était fidèle à sa devise : "Unis comme au front", a donné son appui aux pétroleurs d'Action Française, aux coupe-jarrets des Jeunesses Patriotes et aux incendiaires d'autobus et assassins de gardes mobiles. C'est sans doute pour montrer aussi "qu'on ne fait pas de politique à l'ombre de son drapeau", que l'U.N.C. marchait à l'assaut du Palais-Bourbon en compagnie d'anciens combattants qui sont nés après 1900, et d'autres qui ont vu le jour en Allemagne ou en Grèce.
> On est donc fixé sur les mobiles des dirigeants de l'U.N.C. qui n'ont eu qu'une pensée en créant leur association : rassembler des troupes de choc pour la défense du capitalisme [2018]. »

Cette appréciation est partagée par tous à gauche. Mais quelle est la réalité du mouvement des anciens combattants dans le Finistère ? Quelles sont ses forces et comment utilisent-elles l'espace public ? La rareté des sources rend difficile une présentation exhaustive de ces associations, l'UNC étant loin d'être la seule organisation dans le département. Cependant, nous allons pouvoir dresser un tableau qui en restitue les grands traits pour la période qui nous intéresse. Il nous faudra utiliser des comptes rendus de congrès parus dans la presse dans les années trente ainsi que le travail essentiel d'Antoine Prost sur le sujet [2019].

Les anciens combattants deviennent le centre de toutes les attentions pendant les événements parisiens de février. En effet, après la démission de Camille Chautemps, remplacé par Édouard Daladier, la fédération de la Seine de l'UNC annonce une manifestation pour le dimanche 4 février à Paris [2020]. Daladier demande au préfet de police d'intervenir auprès du président de la fédération de la Seine de l'UNC pour annuler cette manifestation. Chiappe tente sans succès d'obtenir cette annulation. Le préfet de police de Paris finit par le convaincre, en menaçant les anciens combattants de démissionner. Mais sa démission — il a été "promu" résident général au Maroc — remet l'UNC au centre de la scène et la participation de sa fédération de la Seine lors des émeutes est aujourd'hui bien connue [2021].

Les anciens combattants représentent une population numériquement très importante dans le département [2022]. 72 618 hommes sont titulaires de la carte du combattant, soit 68,9 % de la population masculine née entre 1871 et 1900 [2023]. Les plus motivés de ces anciens combattants, au travers des associations qui se sont créées, forment des groupes de pression dont la puissance n'est pas négligeable. La période de crispation sociale puis de crise des années 1930-1934, en favorise le développement. Ainsi, l'UNC et l'UF, les deux principales organisations, accentuent leur progression dans cette période charnière. Comme l'explique dans son travail Antoine Prost, il est difficile de suivre la progression de ces associations sur le long terme. L'UNC s'est bâtie très rapidement au niveau national et arrive alors à des résultats qui la placent en tête des organisations du mouvement combattant dès 1920. Cette évolution est due à « l'ap-

2018. *Le Breton Socialiste*, 17 février 1934.

2019. Sur les anciens combattants, la thèse d'Antoine Prost est primordiale pour appréhender à la fois la réalité des associations, leur sociologie et leur idéologie. A. Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, *op. cit*.

2020. M. Chavardès, *Une campagne de presse : la droite française et le 6 février 1934*, *op. cit*., p. 48-49.

2021. *ibid.*, p. 48-50.

2022. 124 518 hommes ont été mobilisés pendant la guerre dans le Finistère.

2023. Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, Vol. Sociologie, Paris, Presses de la FNSP, 1977, tableau 16, p. 66.

pui des autorités sociales, du gouvernement, de l'Église et des milieux d'affaires soucieux d'encadrer les démobilisés pour éviter qu'ils ne menacent l'ordre établi [2024]. » En 1919, deux villes du département sont dotées de section : Brest et Morlaix ce qui est peu par rapport à d'autres départements. Si l'Ouest breton et poitevin sont des zones de force de cette organisation, il faut en exclure les Côtes-du-Nord et le Finistère « qui manifestent ici comme souvent une originalité par rapport au reste de la Bretagne [2025] ». Nous avons quelques chiffres pour le département, confirmés par différentes sources, qui donnent un ordre de grandeur suffisamment fiable pour en faire état (table 4.2). Le congrès de l'UNC de 1933 qui se tient en mars à Brest réunit 500 participants [2026]. L'UNC revendique un an plus tard 14 145 membres, organisés en 155 sections ou sous-sections dans le département, lors du congrès de Pont-L'Abbé. L'union a progressé en une année de 1 200 nouveaux membres, soit un taux de 8,5 % [2027]. Et la tendance s'accélère dans les mois qui précèdent le congrès. Les événements du début de l'année ont un impact certain : « Depuis 1934 et particulièrement depuis février, notre progression s'est accentuée. Deux nouvelles sections ont été créées à Plouhinec et à Penhars [2028]. » Signalons que la ligue des Croix de Feu est présente, en tant que telle, parmi les organisations invitées lors de ces congrès.

Table 4.2. – Effectifs des associations de combattants.

Année	UF	UNC	AGMG	FNAPG	FOP	FNCR
1928	10 000	5 321	193	1 233	3 552	
1933-1935	18 016	14 000			oui	3 mandats

Source : Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, Vol. Sociologie, Paris, Presses de la FNSP, 1977, tableau 14, p. 61 et tableau 15, p. 63.
AGMG : Association générale des mutilés de guerre – FNAPG : Fédération nationale des anciens prisonniers de guerre – FOP : Fédération ouvrière et paysanne – FNCR : Fédération nationale des combattants républicains.

L'UNC a rassemblé 1 800 membres lors de son congrès départemental les 16 et 17 juin 1934 à Pont-L'Abbé. Le nombre de congressistes a plus que triplé en une année et fournit un autre bon indicateur sur l'état d'esprit des anciens combattants proches des droites et sur leur mobilisation croissante. Les sources policières estiment à 14 000 le nombre d'adhérents dans le département, ce qui confirmerait les chiffres avancés dans la presse catholique et par Antoine Prost [2029]. Lors de ce congrès, le bureau est reconduit et parmi les membres dont le mandat arrive à échéance, nous retrouvons Hervé Budes de Guébriant [2030].

2024. Antoine Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, Vol. Histoire, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 59.
2025. *ibid.*, p. 62.
2026. *Le Courrier du Finistère*, 18 mars 1933.
2027. *Le Progrès du Finistère*, 23 juin 1934.
2028. *Idem*.
2029. ADF, 1M188, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 19 juin 1934.
2030. *Le Progrès du Finistère*, 23 juin 1934.

Ces congrès sont l'occasion d'occuper l'espace public et de passer ainsi un message. Celui de Pont-L'Abbé ne déroge pas aux habitudes maintenant largement ancrées : le parcours — de l'église au cimetière — avec un défilé silencieux, drapeaux en tête. Après l'assemblée générale du matin qui s'est tenue à Saint-Gabriel — école catholique mise à disposition par l'évêché — le cortège se dirige vers l'église pour une messe avec M^gr^ Duparc puis la manifestation défile dans les rues, après un passage au cimetière et au monument aux morts. Ensuite, les anciens combattants, avec leurs 70 sections présentes, parcourent longuement les rues de Pont-L'Abbé. Les défilés d'anciens combattants s'apparentent en règle générale à de véritables processions [2031]. Le cortège se disloque dans le vaste hall de l'Office agricole « gracieusement mis à disposition du comité par le président du syndicat de Landerneau [2032] ». Un banquet clôt la journée. Les discours ont été très politiques le matin. Le système parlementaire a particulièrement été mis en cause et les orateurs ont demandé l'instauration d'une proportionnelle et exigé une la dissolution de la Chambre des députés. Le système de représentation est remis en cause très clairement et l'autorité de l'État est bien affaiblie aux yeux des différents orateurs. Le représentant du préfet qui est intervenu lors du banquet pour excuser l'absence de Larquet est ainsi chahuté. Son discours, et même sa simple présence, ne passe pas bien : « il est seul à regretter l'absence [du préfet], si l'on en juge les "mouvements divers" qui accueillent son allocution. » Cette journée est symbolique à un moment où la situation politique change. L'Église et l'Office central se retrouvent ainsi comme partenaires naturels de l'UNC.

En 1935, la ville de Brest est choisie pour le XVI^e^ siècle congrès national de l'UNC qui s'y tient des 6 au 9 juin. La ville accueille 20 000 anciens combattants pendant ces quelques jours. [2033]. Cette manifestation ne peut évidemment passer inaperçue surtout que l'espace public est là aussi occupé le samedi 8 juin au soir par un feu d'artifice et le dimanche 9 juin par une messe en extérieur et par un défilé des congressistes qui parcoure les rues de la ville dans un ordre tout militaire et avec une multitude de drapeaux (voir la photographie de ce défilé figure 4.7) [2034]. Le mouvement ouvrier local apprécie peu de voir « Brest la rouge » ainsi occupée par une organisation qui a eu un rôle important lors de émeutes de février, un peu plus d'un an auparavant. « Tout ce que la France compte d'anciens combattants nationalistes, militaristes, chauvins s'est réuni la semaine dernière à Brest » annoncent les socialistes qui poursuivent en présentant quelques participants connus et résume quelques propos : « On a vu dans ce fameux congrès : Rossignol, le brillant Rossignol de la

FIGURE 4.7. – Le défilé des anciens combattants lors du congrès national de l'UNC en juin 1935 à Brest. Source : *Le Courrier du Finistère*, 15 juin 1935.

2031. A. PROST, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, *op. cit.*, p. 188.
2032. *Le Progrès du Finistère*, 23 juin 1934.
2033. *Le Progrès du Finistère*, 15 juin 1935.
2034. Sur le déroulement du congrès : *La Dépêche de Brest* du 6 au 10 juin 1935.

Mutualité ; Jean Goy, le visiteur d'Hitler, qui s'est fait "chahuter" par des délégués écœurés d'une telle attitude ; le président général Lebecq, celui qui, le 6 février, conduisait les émeutiers, à côté des topazes parisiens. [...] On en a entendu de tout [...] dans ces interminables palabres. Les assurances sociales pourfendues ; la compression des dépenses publiques [...] . La franc-maçonnerie, les instituteurs, qui n'avaient rien à voir avec l'affaire y passèrent un mauvais quart d'heure. » [2035] Cet événement crispe les militants antifascistes brestois et participe à alimenter une ambiance délétère. Un meeting de protestation contre la présence de l'UNC à Brest est organisé dans l'unité par le comité antifasciste brestois. Paul Valière y intervient pour le PC, Guillaume Messager pour la SFIO et René Martin pour les libertaires devant 400 personnes à la Maison du peuple le 9 juin [2036]. Ce congrès « va rendre plus perceptible le danger fasciste à beaucoup de Brestois insouciants [2037] ».

Le 15e congrès annuel de la fédération départementale se tient à Châteauneuf-du-Faou, le 5 juillet 1936 [2038]. Un millier d'hommes suivent la messe du matin et, après une réunion plénière, un cortège de rend sur la place du village où se déroule une remise de la croix d'officier de la Légion d'honneur au président départemental de l'UNC, en présence du préfet Larquet et du général de Penfentenyo [2039]. La poussée de mobilisation est alors manifestement retombée, ce qui se constate également à l'échelle du pays.

L'UNC n'est cependant pas la seule organisation d'anciens combattants du Finistère. La liste du nombre de délégués prévus pour l'élection au Comité départemental des mutilés, réformés et veuves de la guerre du Finistère permet d'avoir une idée de l'importance — et de la variété — des associations d'anciens combattants et de veuves. L'élection de 1931 permet de prendre la mesure de l'importance de chaque organisation et ainsi de les comparer entre elles (table 4.3 page ci-contre). Ce tableau est une photographie et comme toute photographie elle est statique.

L'Union fédérale (UF) est une fédération d'associations départementales. Lors des événements de février 1934, elle affiche, au niveau national, une opposition totale aux débordements, « se désolidarise des batailles de rue » et « affirme son profond attachement à la République et sa ferme volonté de défendre les libertés démocratiques [2040] ». L'Union bretonne des combattants est une association discrète au niveau départemental, tout en réunissant un nombre plus important d'anciens combattants que l'UNC. Cette association est membre de l'UF, structure puissante puisqu'elle représente deux fois plus d'adhérents que l'UNC en 1928 (table 4.2 page 446). Même si l'UNC double ses effectifs en quelques années, elle ne dépasse pas l'UF qui dépasse les 18 000 adhérents en 1935. Ce qui rend compliquée la compréhension des différentes associations, c'est qu'une partie d'entre elles se regroupent pour former l'UF.

2035. *Le Breton Socialiste*, 15 juin 1935.
2036. *La Dépêche de Brest*, 10 juin 1935.
2037. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 20.
2038. *Le Courrier du Finistère*, 11 juillet 1936.
2039. *Idem*.
2040. Cité par A. Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, *op. cit.*, p. 160.

Table 4.3. – Les associations d'anciens combattants en 1930. Nombre de délégués pour l'élection au Comité départemental des mutilés, réformés et veuves de la guerre du Finistère.

Association	Ville	Nombre de délégués
Union bretonne des combattants	Quimper	25
Association des prêtres anciens combattants	Quimper	1
Association des mutilés et réformés	Douarnenez	5
Union départementale des blessés du poumon	Brest	29
Association fraternelle des mutilés de la guerre	Brest	22
Groupe départemental de l'UNC	Brest	23
Fédération départementale des APG	Brest	5
Association générale des mutilés de guerre	Ploudalmézeau	2
Association fraternelle des mutilés	Ploudalmézeau	2
Association des anciens combattants	Morlaix	21
Association des mutilés et réformés	Saint-Pol-de-Léon	1
Union finistérienne des mutilés	Châteaulin	16
Association des anciens combattants	Carhaix	4
Association des anciens combattants	Scrignac	4

Source : *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*, novembre 1930.

L'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre tient son 14e congrès départemental annuel sous la présidence de Le Bail [2041], à Morlaix, le dimanche 17 mai 1931. Le docteur Le Jeune, président départemental de l'UNC participe au banquet [2042]. Dans son discours, Le Bail annonce que l'association regroupe 5 000 adhérents [2043]. Le Bail qui est président de la section de Morlaix annonce que la section de l'UBC de Quimper vient de faire 150 nouveaux adhérents. La fédération départementale compterait 20 000 cotisants et sur les 5 000 adhérents de l'association de Morlaix arrive à 1 000 sociétaires [2044]. Autre organisation, la Fédération nationale des combattants républicains a deux sections dans le Nord Finistère, l'une à Morlaix et l'autre à Landerneau, avec une quinzaine d'adhérents chacune. Bourgot est le président du groupe départemental de cette association très minoritaire [2045].

Les anciens combattants ne se sont pas manifesté dans le département pendant les semaines d'agitation factieuse. La province n'est pas Paris. Cela ne veut pas dire que les membres de l'UNC finistérienne désapprouvent alors l'attitude de la fédération parisienne. Plusieurs d'entre eux sont à l'origine de la création de la section brestoise des Croix-de-Feu, au milieu du mois de janvier 1934, avec une quarantaine d'anciens combattants [2046].Le commandant Leclerc

2041. Il ne s'agit pas ici d'un membre de la famille Le Bail de Plozévet.
2042. *L'Ouest-Éclair*, 18 mai 1931.
2043. *La Dépêche de Brest*, 18 mai 1931.
2044. *L'Éclaireur du Finistère*, 9 mai 1931.
2045. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 4 juillet 1934.
2046. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 9 février 1934.

est lui même membre de l'UNC qu'il finit par quitter pour se consacrer à la construction de la ligue des Croix de feu [2047]. Dès que l'UNC organise une réunion publique, les réseaux antifascistes se mobilisent comme lors du premier anniversaire du 6 février 1934, une quarantaine de membres de l'UNC et une cinquantaine de Croix-de-Feu se sont réunis, chacun dans un lieu différent de Brest, pour commémorer l'événement [2048]. Devant les deux lieux de réunion, des groupes de militants socialistes, communistes et libertaires se sont rassemblés sans incident pour marquer leur hostilité à ces mouvements.

Dans le Finistère, les anciens combattants n'ont jamais été une menace pour les libertés publiques et n'ont nullement essayé d'occuper la rue. Nous assistons cependant, dans cette phase de montée des tensions, à une radicalisation certaine du camp conservateur, accompagné par la hiérarchie catholique et suivie de près par le dirigeant de l'Office central de Landerneau. Lors du congrès de juin 1934 de l'UNC à Brest, Jean Goy, député de Paris fait un discours virulent contre les gouvernements qui se sont succédé : « On nous a fait un procès de tendance. Nous avons le devoir de nous défendre. Qu'a été la journée du 6 février ? Tout simplement la révolte d'une opinion publique écœurée par les derniers scandales, écœurée surtout par les complicités politiques et administratives qui avaient permis le développement de ces scandales. Des escrocs, des voleurs, il y en aura toujours [...]. Mais ce qui est grave, ce qu'il y a d'effrayant, c'est que ces voleurs trouvent des hommes politiques pour les aider à voler et ces escrocs des magistrats pour couvrir leurs escroqueries [2049]. » Ce genre de diatribe pousse les auditeurs à remettre en cause les fondements de la République et le régime démocratique. L'UNC en se radicalisant, y compris dans les Finistère, joue également un autre rôle qui lui échappe en partie : cette organisation sert de vivier pour la Ligue des Croix de Feu puis pour le Parti social français, à sa suite. C'est ce que confirme Antoine Prost pour qui le développement des Croix de Feu « exercent une incontestable attraction sur l'UNC » en donnant un exemple : « Un Croix de Feu du Finistère résume bien la situation en disant "Nous sommes l'aile marchande ; l'UNC est le gros de la troupe" » [2050].

Cette première séquence autour des événements nationaux ouvre des nouvelles perspectives pour les organisations de gauche et a rapproché les syndicats. Mais, en attendant, les différents gouvernements commencent à appliquer une politique déflationniste qui écorne sérieusement les salaires. Pierre Laval impose ses décrets-lois avec leurs conséquences en terme de réduction de salaire. Une nouvelle séquence s'ouvre avant les élections législatives du printemps 1936. Cette séquence prend un tour violent dans le Finistère et dans le Var.

2047. Les Croix de feu du Finistère ont déjà une implantation importante à la date de sa démission, annoncée lors de l'assemblée générale de la section UNC de Landerneau devant 80 anciens combattants. Leclerc est alors déjà le président régional des Croix de feu, ce qui laisse supposer que son appartenance à cette ligue n'a pas suscité de rejet à l'intérieur de l'UNC. ADF, 1M188, commissaire de police de Landerneau, 19 janvier 1936.

2048. ADF, 1M227, commissaire spécial de Brest, 7 février 1935.

2049. *Le Progrès du Finistère*, 23 juin 1934.

2050. A. Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, *op. cit.*, p. 171.

B. La longue lutte contre les décrets-lois

Une obsession paralyse les gouvernements qui se succèdent depuis 1933 : la tenue du franc et le déficit budgétaire [2051]. En avril 1934, Gaston Doumergue, nouveau président du Conseil, prend des mesures draconiennes de réduction budgétaire. Il cherche à réduire de 10 % les effectifs des fonctionnaires et les salaires et pensions de 5 à 10 % ; les cumuls de traitements sont interdits [2052]. Le Président du Conseil obtient de gouverner par décrets-lois, sans passer par le vote des Chambres. Déjà cette menace de prélèvement avait été pressentie par les confédérés et unitaires brestois, sans que ceux-ci arrivent à convaincre les ouvriers de l'État de la menace. En février 1933, seules 200 personnes assistent à un meeting contre les décrets-lois annoncés au budget de 1934 [2053].

Cette orientation déflationniste se poursuit avec Laval en 1935. Les deux grandes vagues de décrets-lois touchent bien sûr le monde ouvrier et la fonction publique, mais elles atteignent également toutes les autres couches de la population. Le mot *décret-loi* connaît une grande vogue en 1934 et 1935 ; il est sur les lèvres de tous les orateurs dans les meetings qui se succèdent entre les journées de février 1934 et les élections de 1936. Ces décrets-lois réactivent les mobilisations et servent de relais à l'antifascisme en amplifiant le mouvement social renaissant [2054].

Le samedi 31 mars 1934, quelques jours après que Gaston Doumergue ait annoncé ses intentions, le Cartel confédéré des services publics du Finistère rassemble 800 personnes à la Maison du peuple [2055]. Le nombre de participants est faible : la menace sur les salaires doit sembler encore trop lointaine à la majorité des fonctionnaires et ouvriers de l'État. En moins de 15 jours, le message syndical parvient à passer. La presse commence à faire état des différentes mesures gouvernementales, confirmant les informations alarmantes que CGT et CGTU font circuler par tracts et affiches. L'ordre du jour adopté à l'issue de la réunion évoque lui aussi la réduction des traitements et les compressions de personnel. Les manifestants « protestent contre l'injustice de tels projets qui imposeraient de nouveaux et lourds sacrifices aux agents des services publics et aux retraités et plus particulièrement aux petits [2056]. »

La baisse des salaires n'est pas appréciée en 1934 ; elle devient insupportable en 1935 [2057].

2051. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 690.

2052. Deux décrets des 4 et 14 avril en détaillent les mesures. A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 194.

2053. A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 66.

2054. Nicolas Beaupré en a souligné l'effet cumulatif sur le plan politique : « L'échec des politiques économiques successives des gouvernements Doumergue, Flandin et Laval, la baisse du niveau de vie et le maintien du chômage à un niveau élevé fournissent, au-delà de la ligne antifasciste, insuffisante à mobiliser à elle seule le peuple de gauche, des munitions politiques aux forces de gauche et renforcent la dynamique unitaire. » C'est également vrai pour la dynamique des mobilisations ouvrières. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 713.

2055. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 31 mars 1934.

2056. *Le Cri du Peuple*, 7 avril 1934.

2057. Le ressenti des salariés concernés est d'autant plus fort qu'une « reprise paradoxale » commence à produire ses effets. Les prix à la consommation ne baissent pas ou plus. « *On voit au contraire, à partir de l'été 1935,*

Dans le secteur privé, quelques patrons, profitant de l'effet d'aubaine, se hâtent de réduire les salaires. Nous l'avons déjà signalé pour Douarnenez dans les conserveries. Les industriels concarnois tentent de faire de même à partir du 1er juillet, tout en se limitant à réduire le seul salaire des femmes. Les 100 kg de thon traité passent de 53 à 48 fr et les 100 kg de sardine de 50 à 45 fr ce qui entraîne une grève immédiate qui fait reculer les patrons [2058]. Ces réductions des revenus influent sur le niveau de vie de l'ensemble de la population ou du moins sur la perception qu'en ont les salariés. À Brest la réduction des revenus nourrit directement l'émeute. Contrairement à ce qui a été avancé dans la presse lors des événements d'août, la réaction des ouvriers de l'arsenal suscite une sympathie née des difficultés que les Brestois rencontrent dans leur vie quotidienne avec la baisse de leurs revenus. Le sous-préfet souligne cet aspect des répercussions des décrets-lois : « La question qui préoccupe actuellement la population est le problème de la cherté de la vie. Il ne faut pas oublier à ce sujet la situation particulière de Brest, ville de retraités, de fonctionnaires et d'ouvriers de l'État [2059] » qui constituent « la très grande majorité de la population [...] plus que partout ailleurs [2060]. »

Les meetings et réunions se succèdent pour mobiliser les fonctionnaires et agents de l'État contre la politique de Doumergue. La mobilisation de ces catégories est surtout sensible à Brest qui, bien que sous-préfecture, abrite les ouvriers de l'arsenal qui forment le noyau massif de ces actions. Le dimanche 15 avril 1934 se tient une nouvelle réunion appelée par les confédérés ; y sont invités Le Gorgeu, sénateur-maire radical et Goude, député socialiste pour qu'ils rendent compte de leur activité parlementaire contre les décrets-lois :

> « De bonne heure, la place Sadi Carnot est envahie par le flot des protestataires qui s'engouffrent de suite dans la salle de la Brestoise qui ne pourra bientôt plus recevoir de nouveaux arrivants.
> Interviennent Berthelot, Huguen secrétaire des fonctionnaires, Auguste Bergot des P.T.T, Jean Vibert, Drapier ...Berthelot donne la parole à M. Le Gorgeu qui a voté les décrets-lois.
> Blême, mal remis de l'accueil des retraités, le sénateur-maire s'avance à la tribune.
> Ah ! mes aïeux, quelle musique !!!
> De toutes parts, la réprobation fuse à l'adresse de l'ami des petits commerçants, des fonctionnaires, des retraités, etc ... etc ...
> En vain, Berthelot, Drapier et aussi Vibert, vont-ils tenter, en sa faveur, une action près du public. Il ne faut pas attendre longtemps pour être convaincu que l'homme ne parlera pas. "Démission !" "A la porte !" "Parlera pas !" "Stavisky !" et un certain nombre d'autres aménités partent à son adresse [2061]. »

La réaction de la foule ainsi décrite traduit la colère ouvrière face à un des responsables de ses baisses de revenus. Le meeting est un succès avec 6 000 salariés et retraités [2062]. Les confédérés en contrôlent fermement l'organisation et refusent aux unitaires la prise de parole demandée. Les travailleurs de l'arsenal n'admettent pas que l'État ampute leurs salaires déjà inférieurs

remonter à la fois les prix et la production. » A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 278 sq.

2058. ADF, 1M241, commissaire spécial de Quimper, 3 juillet 1935.

2059. ADF, 1M138, sous-préfet Brest, 16 juin 1934.

2060. ADF, 1M138, sous-préfet Brest, 30 juin 1934.

2061. *Le Cri du Peuple*, 21 avril 1934.

2062. Les organisateurs annoncent plus de 12 000 participants.

à ceux perçus par les ouvriers des autres arsenaux ou des manufactures de tabacs comme celle de Morlaix (table 4.4). En octobre 1934, le syndicat confédéré avait fait publier dans *Le Cri du Peuple* un tableau comparatif des salaires dans les différents établissements de l'État. Les ouvriers brestois ont des paies inférieures de 37,45 % pour les tourneurs sur métaux à ceux de la Manufacture des Tabacs de Morlaix.

Table 4.4. – Différence entre salaires de l'arsenal de Brest et de la manufacture des tabacs de Morlaix.

Qualification	Arsenal	Morlaix	Infériorité de l'arsenal à l'heure	Infériorité de l'arsenal à la journée
Manœuvre spé.	4,081	5,363	1,282	10,256
Ajusteur	4,763	7,576	2,813	22,504
Bourrelier	5,425	6,780	1,355	10,840
Chaudronnier	4,659	7,280	2,621	20,968
Tourneur	4,788	7,655	2,867	22,936

Source : *Le Cri du Peuple*, 27 octobre 1934.

Cette différence sensible de salaire mobilise effectivement l'arsenal. La question des décrets-lois a fait remonter la revendication du syndicat confédéré pour « l'unification de leurs salaires avec ceux accordés aux autres salariés de l'État exerçant un emploi identique [2063] », comme le demande Berthelot devant 2 000 ouvriers de l'arsenal réunis le 15 septembre 1934, à la Maison du Peuple, pour protester contre la décision du ministre des Finances qui, le 25 juillet, a ordonné la révision des bordereaux de salaires du personnel ouvrier des établissements militaires. Les manifestants refusent toute assimilation de leur statut et de leurs revenus avec les salariés de l'industrie privée. Les autres fonctionnaires ou agents de l'État échappent cependant à ce problème qui porte les ouvriers de l'arsenal à la tête de la mobilisation contre les décrets-lois.

Ils sont 3 500 le 18 janvier 1935, 3 000 toujours à la Maison du Peuple le 31 du même mois [2064]. Les syndicalistes comprennent que leur message passe. Cela est devenu évident depuis le 1er mai 1934. 2 140 grévistes à l'arsenal (32 %) contre 1 000 en 1933 [2065]. La situation, après ce travail syndical intense d'explication et de mobilisation, commence à se modifier. L'état d'esprit des ouvriers de l'arsenal a bien évolué depuis le meeting de février 1933.

Les premiers heurts

Le 31 janvier, la décision d'une heure de grève pour le lendemain est prise. Le ministre des Finances fait connaître sa décision : 4 % de réduction de salaire. Il a en partie cédé aux pressions syndicales : il prévoyait un pourcentage de 4,5 %. Ce résultat dérisoire ne convient pas aux

2063. *Le cri du Peuple*, 22/9 /1934.
2064. *Le Breton Socialiste*, 21/1 et 9 février 1935.
2065. Chiffres de Scoazec, 150 selon le commissaire de police (ADF, 1M195, commissaire de police de Brest, 1er février 1935).

ouvriers qui participent massivement à la grève de vendredi 1er février. Plus de 4 000 ouvriers prennent le travail à 9 heures au lieu de 8 heures habituellement. Tout se passe dans le calme jusqu'à ce que l'Ingénieur en chef chargé des secteurs torpille, bâtiments en fer et chantier du *Lorraine* refuse à 400 ouvriers l'entrée des chantiers, leur faisant perdre ainsi 4 heures de salaire [2066]. Une manifestation se forme dans l'arsenal à partir de ces chantiers, débauchant les autres ouvriers. L'arsenal est fermé à 11 heures. La foule ouvrière se dirige alors en cortège vers la Maison du Peuple tandis que Berthelot négocie la reprise du travail l'après-midi. L'accord se fait avec la préfecture maritime, mais quand les ouvriers se présentent de nouveau aux portes, ils les trouvent closes. Finalement les portes s'ouvrent à 16 heures, une partie des grévistes va chercher ses vêtements civils après un meeting improvisé à la Maison du peuple. Pendant ce temps, un autre groupe fort de 1 200 manifestants choisit de parcourir les rues de Brest entraîné par Auguste Le Lann, libertaire et militant actif de la CGT. Rue Algésiras, ils enfoncent un barrage de 80 policiers et prennent à partie un hôtelier, responsable brestois de la Solidarité française, ligue fasciste qui s'est illustrée en février 1934 [2067]. Des bagarres éclatent rue de Linois [2068] entre ouvriers et forces de l'ordre quand ces dernières empêchent les manifestants de pénétrer dans les locaux des bien peu nombreux Croix de Feu, au 8 de la rue Amiral Linois [2069]. L'incident le plus grave se produit un peu plus tard quand un camion de gardes mobiles est renversé, plusieurs occupants en ressortent légèrement blessés [2070]. À Pont-de-Buis, les ouvriers de la poudrerie ont également arrêté le travail pendant une heure le 2 février [2071].

Les rues se vident après 18 heures, les ouvriers rentrent chez eux. Ils viennent de vivre une première expérience d'action violente qui leur a permis de vider leur colère. Place Wilson, à la fin de la manifestation, Berthelot a pourtant appelé à la dispersion du cortège : « La manifestation, dit-il, est, dès à présent, terminée. Qu'après avoir repris ses vêtements, chacun rentre chez soi et que, demain, tout le monde soit au travail [2072] ». Il n'a pas été entendu par tous, le syndicalisme d'action directe encore vivace chez les ouvriers de l'arsenal et l'implantation anarcho-syndicaliste n'y sont pas étrangers.

Le syndicat confédéré continue à mener les actions en refusant l'unité d'action. Il préfère garder le contrôle de ses troupes ; son poids syndical le lui permet. Au début février, après la grève du 1er, il organise des réunions dans l'ensemble des ateliers. Le syndicat unitaire et le

2066. *La Dépêche de Brest*, 2 février 1935.

2067. C'est un « groupuscule fascisant, parlant de Révolution nationale, de dictature, et allant même jusqu'à proposer le modèle fasciste comme unique voie de salut. » Gilles Lahousse, « De la solidarité française au parti du faisceau français : un exemple de radicalisation politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 58, n° 58, 1998, p. 43.

2068. *La Dépêche de Brest*, 2 février 1935.

2069. Il s'agit bien du n° 8 et non du n° 6 de la rue Amiral Linois, et c'est bien de cet immeuble qu'un seau d'eau, renversé du 3e étage a déclenché l'assaut de l'immeuble par les manifestants, contrairement à ce qu'écrit Gérard Reynaud. Les militants Croix de Feu ont littéralement jeté de l'huile sur le feu. G. Reynaud, « La CGT dans le Finistère (1921-1935) », *art. cit.*, p. 81.

2070. ADF, 1M193, commissaire de police de Brest, 1er février 1935.

2071. ADF, 1M135, rapport du sous-préfet de Châteaulin, 10 février 1935.

2072. *Le Cri du Peuple*, 9 février 1935.

FIGURE 4.8. – Le rassemblement du 1er février 1935, place Wilson à Brest. Source : *La Dépêche de Brest*, 2 février 1935.

syndicat CFTC lui ont proposé la mise en place d'un comité d'entente contre les diminutions salariales. Une délégation de 4 membres de la CGTU les rencontre, mais reçoit une fin de non-recevoir. « À nouveau nous leur avons fait savoir que cette proposition ne pouvait être prise en considération et que malgré notre ardent désir de voir réaliser l'unité le plus rapidement possible, nous ne pouvions nous lancer dans cette situation, qui nous éloignerait de l'unité définitive, au lieu de nous en approcher [2073] », déclare le syndicat confédéré dans un communiqué.

La mobilisation s'essouffle cependant au printemps. Le 1er mai, le nombre des chômeurs à l'arsenal chute : 1 325 contre 2 140 l'année précédente [2074]. Les meetings du mois de juin trahissent un passage à vide. L'UL CGTU ne rassemble que 100 personnes le 18 juin et la CGT ne fait pas mieux — au regard de son implantation nettement supérieure — avec 450 participants à sa réunion du 23 juin [2075]. René Martin qui intervient au meeting de la CGT ne croit pas aux solutions proposées par les confédérés et les unitaires. Il résume la pensée des anarchistes brestois en prônant l'action révolutionnaire. Le jour où il parle, sa proposition paraît totalement décalée face à la démobilisation ouvrière. Ce ne sera plus le cas quelques semaines plus tard.

Le 17 juillet, la situation se renverse. Les décrets-lois Laval sont publiés la veille [2076]. Dou-

2073. *Le Cri du Peuple*, 2 février 1935.
2074. A. SCOAZEC, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 72.
2075. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 19 et 24 juin 1935.
2076. Débute ainsi ce qu'Alfred Sauvy appelle « la grande déflation ». Laval a volontairement laissé passer la manifestation du 14 juillet 1935 avant d'annoncer les mesures déflationnistes. A. SAUVY, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 267.

mergue avait démissionné le 8 novembre précédent, ayant échoué à la fois sur le redressement économique et sur la réforme constitutionnelle [2077]. Les radicaux ne voulaient pas de cette réforme. Pierre-Étienne Flandin constitue un nouveau cabinet qui ne tient que jusqu'au 31 mai 1935, le Parlement lui ayant refusé de gouverner par décrets-lois. Fernand Bouisson, ancien SFIO, forme un cabinet, mais est immédiatement renversé sur la même question des décrets-lois [2078]. Par contre, Pierre Laval réussit à obtenir du parlement, qui accepte de guerre lasse la possibilité de défendre le franc en réduisant le déficit budgétaire par l'utilisation de ces fameux décrets-lois. Il ne s'en prive pas. De juillet à octobre 1935, 400 à 500 décrets-lois, décidés en conseil des ministres, imposent une déflation brutale qui touche la plupart des secteurs économiques liés à l'État et aux collectivités. Les dépenses publiques — y compris salaires et pensions [2079] — sont réduites. Une baisse autoritaire des prix touche les loyers, les baux et fermages, le prix du gaz, de l'électricité et du charbon.

Deux jours après le serment du stade Buffalo à Paris, alors que des manifestations imposantes se sont tenues dans toutes les villes de France en soutien au Front populaire, Pierre Laval promulgue les 29 premiers décrets-lois qui entraînent une réduction générale de 10 % de toutes les dépenses publiques. En plus des baisses déjà mentionnées, le traitement des fonctionnaires est également impacté à des degrés différents. En dessous de 8 000 francs de traitement annuel net, la baisse est de 3 %, de 8 000 à 10 000, elle est de 5 % et au-dessous, c'est le lot commun des décrets-lois : 10 % [2080]. La riposte sociale ne tarde pas à se produire. Le 19 juillet, à Brest une première manifestation réunit de 2 500 à 5 000 personnes, parcourt la ville après un meeting à la Maison du Peuple [2081]. Un tract d'appel a été cosigné par les unitaires et les confédérés. Mais un incident casse cette unité fragile. À la fin du meeting, Berthelot a demandé à ce que ne soit pas organisé de cortège, le sous-préfet ayant interdit toute manifestation de rue. Il est hué par une majorité d'ouvriers qui outrepassent l'interdiction. Quelques incidents éclatent entre manifestants et forces de l'ordre. Entraînant les ouvriers, nous retrouvons l'anarchiste Auguste Le Lann et le responsable des JC de la région brestoise, Yves Gourtay. Ce débordement agace les confédérés, mais ceux-ci ne peuvent refuser l'unité d'action aux unitaires.

La mobilisation reprend alors nettement. Un nouvel appel des deux cartels des services publics réunit le 23 juillet de 6 000 à 12 000 manifestants. Malgré la nouvelle interdiction préfectorale, les ouvriers descendent dans la rue, mais cette fois-ci le calme règne [2082]. Le 1er août, par une information de bouche à oreille (aucun tract n'a été distribué), 4 500 à 5 000 personnes

2077. J.-M. Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 340-341.

2078. « La semaine qui suit la chute de Flandin est l'une des périodes les plus confuses sur le plan des alliances politiques de l'ère troublée inaugurée par le 6 février 1934. » S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 354.

2079. Notamment les allocations aux grands invalides, les intérêts de la dette flottante, les allocations d'assistance et de chômage, les budgets des collectivités locales. Les impôts sont augmentés de 25 à 50 %. A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 268-270.

2080. *ibid.*, p. 268.

2081. *Le Breton Socialiste*, 27 juillet 1935 et A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 75

2082. ADF, 1M193, commissaire spécial de Brest, 31 août 1935 et *Le Cri du Peuple*, 27 juillet 1935.

se retrouvent dans la rue une nouvelle fois [2083]. Les responsables politiques et syndicaux s'inquiètent : le jour de la paie approche pour les salariés de l'arsenal et ils pressentent qu'à la lecture de leur fiche de paie, les ouvriers risquent de réagir plus vigoureusement que le 1er février précédent.

Les événements

Le 6 août, tout bascule. Jusque là les organisations syndicales avaient utilisé les méthodes traditionnelles : meetings et manifestations se sont régulièrement succédé depuis le début de l'année. Quelques brefs incidents ont éclaté lors de ces actions ; sans gravité, ils n'ont pas participé à accroître la tension jusqu'à ce jour. Mais le 6 août, la conjonction de plusieurs faits mène les ouvriers de l'arsenal de Brest comme ceux de Toulon sur le devant de la scène politique française. En quelques jours, trois ouvriers tués lors des manifestations de Brest et on déplore deux morts à Toulon [2084]. L'événement devient national et exacerbe les tensions politiques entre droite et gauche à un moment où le Front populaire connaît sur tous les terrains une ascension irrésistible.

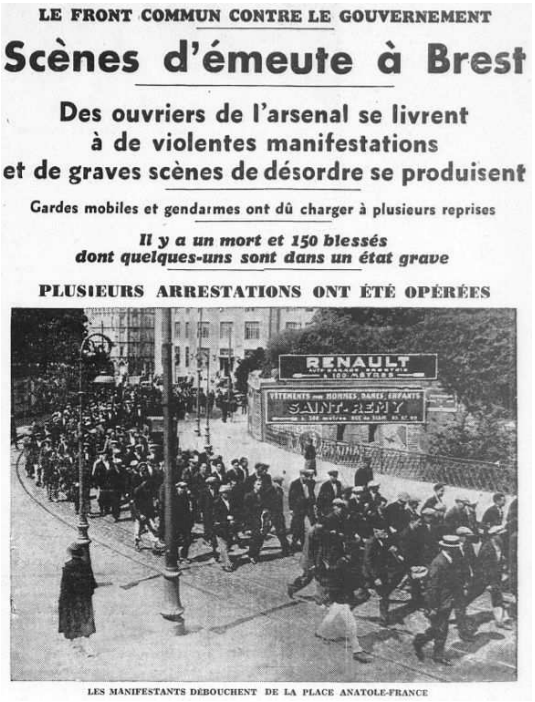
LE FRONT COMMUN CONTRE LE GOUVERNEMENT

Scènes d'émeute à Brest

Des ouvriers de l'arsenal se livrent à de violentes manifestations et de graves scènes de désordre se produisent

Gardes mobiles et gendarmes ont dû charger à plusieurs reprises

Il y a un mort et 150 blessés dont quelques-uns sont dans un état grave

PLUSIEURS ARRESTATIONS ONT ÉTÉ OPÉRÉES

LES MANIFESTANTS DÉBOUCHENT DE LA PLACE ANATOLE-FRANCE

FIGURE 4.9. – La journée du 6 août 1935 vue par la presse catholique. Source : *L'Ouest-Éclair*, 7 août 1935.

La paie est distribuée le 5 août [2085]. Les ouvriers mesurent maintenant ce que donnent concrètement les décrets-lois. L'état d'esprit n'est pas le même quand on manifeste contre de futures baisses de salaire et lorsqu'on a dans les mains le bulletin de salaire fatidique. La diminution de 5 à 10 % promulguée par Laval se cumule aux 4 % prélevés par Doumergue. Ainsi un manœuvre ordinaire célibataire qui gagnait 871 francs par mois en janvier 1935, ne touche plus que 841 francs en février, et sur son bordereau de salaire du 5 août la somme est tombée à 807,36 francs [2086]. De plus, « de nombreuses erreurs matérielles auraient été commises dans la fixation du quantum de retenue à effectuer, le personnel administratif chargé de ce travail n'ayant pas été en temps voulu mis en possession des instructions ministérielles qui leur étaient nécessaires. C'est ainsi que le taux de retenues aurait été de 10 % pour le plus grande partie des ouvriers [2087]. »

La tension s'installe dans les divers chantiers. À l'heure du repas, les ouvriers réunis au restaurant échangent impressions et commentaires. Sans doute les plus combatifs commencent-ils à pousser leurs camarades à réagir sans attendre. La moitié des ouvriers du Plateau des Ca-

2083. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 2 août 1935.
2084. *La Dépêche de Brest*, 11 août 1935.
2085. Les ouvriers sont payés par quinzaine le 5 et le 20 de chaque mois. Les indemnités pour charge de famille sont versées mensuellement.
2086. ADF, 1M193, Tableau des salaires.
2087. *L'Ouest-Éclair*, 6 février 1935.

pucins ne reprennent pas le travail et circulent dans les autres chantiers [2088]. À 13 H 40, Maudet [2089] actionne la sirène sur le *Lorraine* [2090]. La plupart des ouvriers quittent le bateau. À 14h45, une foule de 2 000 grévistes passe sur la rive droite, drapeaux rouges en tête. Pendant deux heures, ils sillonnent l'arsenal en criant [2091] : « Nos salaires, nos salaires ! A mort Laval ! » Puis ils quittent l'enceinte militaire sans incident. Les ouvriers de l'arsenal de Toulon ont eux aussi cessé le travail et défilé sur le port, en conspuant Laval, comme le relate *La Dépêche* qui paraît le lendemain [2092].

Qui est à l'origine de ce mouvement ? L'état-major affirme : « La plupart de ceux qui ont participé au désordre ont subi l'influence des éléments extrémistes et échappé même à l'action des dirigeants de leur syndicat [2093] ». Un seul élément est incontestable : les ateliers d'où part la grève étaient également à l'origine de la grève du 1er février. Anarchistes et communistes sont bien implantés à l'arsenal. Mais les communistes ne réagissent pas tous de la même manière. Déjà Henri Cadec a pris la parole dans l'après-midi pour calmer les manifestants et y est parvenu [2094].

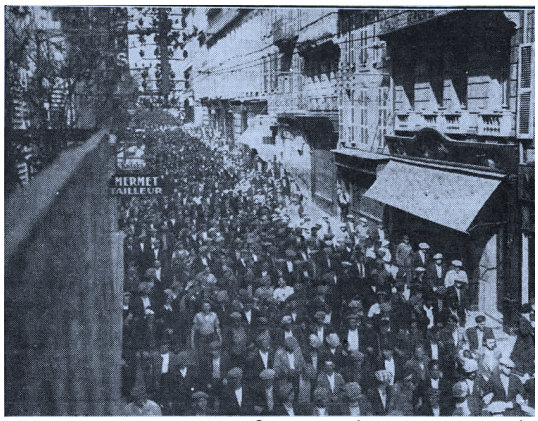

FIGURE 4.10. – La manifestation du 6 août, rue de Siam. Source : *La Dépêche de Brest*, 7 août 1935.

Le 6, les ouvriers rejoignent dans le calme leurs postes de travail, mais la direction, voulant contrôler l'arsenal et impressionner le personnel, a fait appel aux forces de l'ordre. Au total près d'un millier d'hommes en arme sillonne les chantiers : « Les ouvriers de l'arsenal étaient transformés en bagnards [2095] ». Les hommes sur le *Dunkerque* [2096] refusent de travailler dans ces conditions et se rassemblent sur le quai. Très vite, ils sont imités dans les ateliers du Plateau d'où un cortège part pour les rejoindre. Arrivés en haut d'une passerelle qui mène au *Dunkerque*, les manifestants se heurtent aux soldats du IIe Régiment d'Infanterie coloniale. Des délégués CGT et CGTU cherchent à dialoguer. Ils veulent quitter l'arsenal, expliquent-ils. Devant le refus de la troupe, des bousculades se produisent. Un ouvrier, jeté à terre, est frappé à coups de crosse . Grièvement blessé, Baraer meurt vers 16 heures d'une fracture du crâne [2097]. L'affrontement tourne à l'émeute. Les ouvriers bom-

2088. *L'Ouest-Éclair*, 6 février 1935.
2089. Maurice Maudet est un militant libertaire. R. LOCHU, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 135.
2090. ADF, 1M193, Rapport État Major, 28 août 1935.
2091. *La Dépêche de Brest*, 5 août 1935.
2092. *La dépêche de Brest*, 6 août 1935.
2093. ADF, 1M193, Rapport État Major, 28 août 1935.
2094. Henri Cadec est un militant chevronné : il a été secrétaire de la Bourse du travail de Brest en 1921 et secrétaire du syndicat de l'arsenal, CGT puis CGTU, de 1918 à 1934. E. KERBAUL, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 34.
2095. *Le Cri du Peuple*, 10 août 1935.
2096. Le *Dunkerque* est un cuirassé en cours de construction. Il est mis à flot le 2 octobre 1935. Voir `http://www.netmarine.net/g/bat/dunkerque/histoire.htm`.
2097. Cet ouvrier n'a rien d'un extrémiste. Le quotidien catholique *L'Ouest-Éclair* le décrit ainsi : « C'était,

bardent la troupe qui se retire [2098]. C'est ce premier incident, aux conséquences tragiques, qui sert de détonateur aux émeutes qui suivent.

Joseph Baraer et un autre ouvrier grièvement blessé sont évacués. Deux autres ont été arrêtés. Vers 10 H 40, les manifestants, au nombre de 2 000, quittent l'arsenal. Les autorités accusent toujours les mêmes : « Les ateliers contaminés sont ceux qui comprennent dans leur personnel un nombre même restreint d'affiliés à ces partis extrémistes [2099] ». Henri Cadec a cette fois-ci entraîné ses collègues à participer aux manifestations. Sans doute n'est-il pas le seul communiste à agir ainsi. À 14 heures, les grévistes se retrouvent à la Maison du peuple. Après un discours modérateur, Berthelot part à la tête d'une délégation de confédérés et d'unitaires pour négocier la reprise du travail le lendemain [2100].

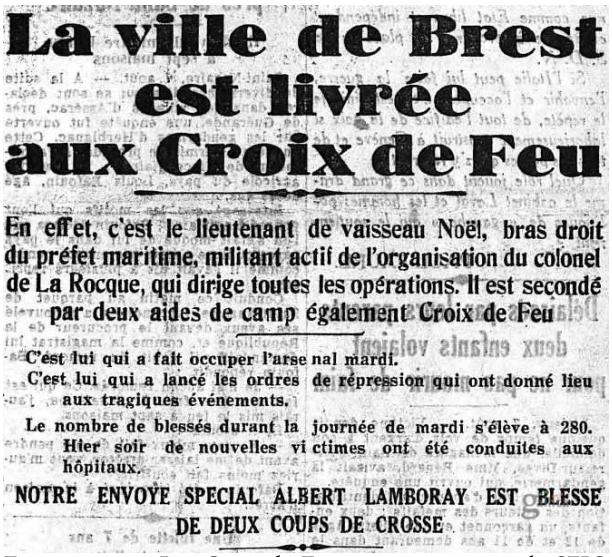

La ville de Brest est livrée aux Croix de Feu

En effet, c'est le lieutenant de vaisseau Noël, bras droit du préfet maritime, militant actif de l'organisation du colonel de La Rocque, qui dirige toutes les opérations. Il est secondé par deux aides de camp également Croix de Feu

C'est lui qui a fait occuper l'arsenal mardi.

C'est lui qui a lancé les ordres de répression qui ont donné lieu aux tragiques événements.

Le nombre de blessés durant la journée de mardi s'élève à 280. Hier soir de nouvelles victimes ont été conduites aux hôpitaux.

NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL ALBERT LAMBORAY EST BLESSÉ DE DEUX COUPS DE CROSSE

FIGURE 4.11. – Les Croix de Feu mis en cause par la SFIO dans le déclenchement des émeutes. Source : *Le Populaire*, 8 août 1935.

Une manifestation se forme ensuite et descend vers les rues de la ville. Elle prend un caractère offensif et violent dès qu'elle aperçoit les forces de l'ordre qu'elles rendent responsables de la mort de leur collègue. Un car de police est renversé rue Jean Jaurès. Une partie du cortège entraîné par René Martin se dirige vers la gare pour y bloquer le Paris-Brest [2101]. La violence des forces de l'ordre, attestée par le nombre de blessés parmi les manifestants, s'abat sans nuances. L'envoyé spécial du quotidien national de la SFIO, *Le Populaire*, est lui-même frappé de deux coups de crosse, bien qu'il ait décliné son statut de journaliste ; « notre collaborateur a eu à travailler dans des conditions bien difficiles, dans une ville en effervescence, livrée à un groupe d'officiers Croix de Feu, entre les mains desquels se trouvent tous les pouvoirs [2102]. »

Finalement, tous se retrouvent place Wilson où les rejoignent les ouvriers de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas et de la Poudrerie de Pont-de-Buis. Là, Berthelot et Miry annoncent que l'arsenal, vide de troupes, sera ouvert le lendemain et prononcent la dislocation de la manifestation [2103]. Tout serait rentré dans l'ordre, comme la veille, si n'avait pas annoncée la mort, à 16

paraît-il, un bon ouvrier qui, jusqu'à présent, ne s'était jamais signalé par son exaltation. » Cet homme était père de cinq enfants dont l'ainé avait neuf ans. *L'Ouest-Éclair*, 8 août 1935.

2098. La violence ouvrière « prend exclusivement pour cible ces agents de l'appareil d'État que sont les forces de l'ordre et évite toute autre incarnation ». D. TARTAKOWSKY, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », *art. cit.*

2099. ADF, 1M193, Rapport État Major, 28 août 1935.

2100. *L'Ouest-Éclair*, 7 août 1935.

2101. R. LOCHU, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 134 et ADF, 1M193, commissaire spécial de Brest, 6 août 1935.

2102. *Le Populaire*, 8 août 1935.

2103. ADF, 1M193, commissaire spécial de Brest, 31 août 1935. Les autorités ont compris, mais trop tard, le caractère provocateur — même sans intentions — de la présence d'hommes en arme sur le lieu de travail de ces

H, de Joseph Baraer [2104]. Aussitôt la foule se regroupe et part à l'assaut des symboles des forces de répression : la préfecture maritime et la caserne Fautras. Par deux fois, en fin d'après-midi et à 22 heures, la caserne est attaquée. Le tour pris par les événements transforme la nature des affrontements. Les ouvriers, par petits groupes, harcèlent les forces de l'ordre, édifient des barricades. Séparés par les gendarmes à cheval, ils reforment des groupes, quelques rues plus loin. Les scènes de colère laissent la place aux scènes d'émeute. Deux incidents particulièrement graves attestent de la violence des heurts entre forces de l'ordre et manifestants. À la préfecture maritime, en fin d'après-midi, un jeune ouvrier qui escaladait le mur d'enceinte pour décrocher le drapeau tricolore se fait tirer dessus par un officier. Blessé grièvement, il est emporté par ses camarades. Le Vice-Amiral est mis en cause :

> « Qui a tiré à blanc et en l'air ? Le vice-amiral, préfet Maritime, Laurent ...
>
> Quand, le 6 août, la porte de la préfecture maritime fut refermée, arrivèrent gardes mobiles et coloniaux, baïonnette au canon ...
>
> Ils tirent du fusil, à balle. Au moins un homme de plus que celui de tout à l'heure a été touché à l'épaule ; un autre a reçu le ricochet au pied », raconte un témoin quelques jours plus tard [2105]. »

Dans la nuit arrivent de nouveaux pelotons de gardes mobiles stationnés à Quimper et Pontivy. Au total, 1 400 hommes en arme sont prêts à intervenir le 7 au matin quand les ouvriers reprennent le travail. Conformément à ses engagements, le préfet Maritime ne fait plus occuper l'intérieur de l'arsenal ouvertement par la troupe. 15 marins gardent chaque porte et à l'intérieur de l'arsenal, cachés dans des bâtiments, 8 pelotons de gardes mobiles et une compagnie d'infanterie se tiennent toutefois prêts à intervenir [2106].

Le matin du 7 août, comme les y invite un tract, les ouvriers travaillent normalement, mais, après le repas, une grève simultanée bloque le chantier du *Dunkerque* et les ateliers de chaudronnerie et de machines. Le préfet Maritime fait évacuer l'arsenal, libérant ainsi dans les rues de la ville des milliers d'ouvriers en colère. 6 000 ouvriers rejoignent la Maison du Peuple pour un meeting [2107]. René Michaut, de la Commission administrative de la CGT, venu en toute urgence de Paris intervient. Il reprend la proposition de la CGTU d'une grève le lendemain, jour de l'enterrement de Joseph Baraer. Il exhorte également la foule au calme [2108]. Les dirigeants syndicaux s'inquiètent de la dynamique qui s'engage. Ils ont appris que des tentatives de grèves se sont produites dans l'entreprise de transport Satos et chez les dockers [2109]. L'extension du conflit qui n'était pas qu'une hypothèse devient de plus en plus probable. Les ouvriers de nombreuses entreprises brestoises ont effectivement commencé à se joindre au mouvement. Des entreprises du bâtiment, une scierie, plusieurs administrations ne travaillent

ouvriers aux traditions syndicales bien ancrées.

2104. *Bulletin mensuel du Syndicat de l'Enseignement du Finistère*, septembre 1935.

2105. *L'Union* ..., n° 4.

2106. ADF, 1M193, Tableau des réquisitions et Rapport État Major, 28 août 1935.

2107. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 31 août 1935.

2108. *La Dépêche de Brest*, 9 août 1935.

2109. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 31 août 1935. Les autorités prennent avec le plus grand sérieux cette menace d'extension de la grève aux autres corporations et font garder par la troupe les sept plus grandes entreprises de la ville.

pas le 8 août. Déjà, lors des manifestations précédentes, les ouvriers du bâtiment, travaillant sur des chantiers en ville, arrêtent le travail et rejoignent les cortèges quand ceux-ci passent à proximité [2110]. La plupart sont en grève et la très symbolique corporation des dockers s'est également associée à ce début de grève générale. De plus, les tramways ne circulent pas par ordre de la direction. Les PTT et les cheminots travaillent par contre [2111]. Toutefois, la grève ne dure qu'une journée.

Les appels à la raison n'ont que peu d'effet [2112]. Dès la fin du meeting, deux barricades sont dressées place de la Liberté. Les charges de gardes mobiles se succèdent sans parvenir à contrôler le terrain. Le soir, vers 20 heures, les mêmes escarmouches se reproduisent en de nombreux endroits de Brest ; des barricades s'élèvent pour être détruites immédiatement par les gardes mobiles. Femmes et enfants se joignent aux groupes d'ouvriers, mais vers minuit, les incidents s'arrêtent. Un nouvel incident grave a causé la mort d'un deuxième homme. Place Anatole France, des gendarmes ont pénétré en chargeant dans l'Hôtel des Postes et y blessent gravement un jeune ouvrier du bâtiment, Jean Le Deuffic [2113]. Le calme revient peu avant minuit. Le bilan commence à être très lourd : deux morts, deux cents blessés, dont cent cinquante manifestants [2114].

FIGURE 4.12. – Le service d'ordre dans le rue de Siam, le 7 août 1935. Source : *L'Ouest-Éclair*, 8 août 1935.

Des patrouilles armées sillonnent systématiquement toute la nuit les artères du centre-ville (figure 4.12). La gendarmerie départementale, les gardes mobiles de Brest, vingt pelotons de gardes mobiles à pied et à cheval venus de l'extérieur, les soldats du 48e et du 37e régiments d'infanterie et les soldats du 2e régiment d'infanterie coloniale, par leur présence transforment Brest en ville assiégée [2115]. Pourtant ils n'arrivent pas à empêcher la formation de manifestations. Le préfet du Finistère, Larquet, interdit le jour même toute manifestation et réunion sur la voie publique dans Brest et les communes limitrophes. Les bistrots et cafés doivent fermer à 22 heures. Au même moment, la phase judiciaire accompagne les interventions sur le terrain et le quadrillage de la ville par les forces de l'ordre. Le Tribunal correctionnel vient de commencer sa série de procès. Sept personnes ont été jugées et quarante autres, arrêtées dans

2110. R. LOCHU, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit*., p. 134.

2111. *L'Ouest-Éclair*, 9 août 1935.

2112. « À plusieurs reprises, les militants de toutes nuances mettent les ouvriers en garde contre les provocateurs et les exhortent très fortement à manifester avec fermeté, mais à ne se livrer à aucune violence. » *La Révolution Prolétarienne*, 10 septembre 1935, n° 206, p. 12.

2113. *L'Ouest-Éclair*, 9 août 1935. Jean Le Deuffic est admis à l'hospice civil dans un état grave pour une fracture du crane. Il y décède.

2114. Le décompte des blessés est complexe. La ville de Brest compte deux établissements hospitaliers : l'hospice civil et l'hôpital maritime. Tous les deux ont pris en charge des blessés pendant ces journées et ces nuits d'émeutes. D'autres blessés ont été soignés dans des pharmacies et vraisemblablement dans des cabinets médicaux. *L'Ouest-Éclair* du 9 août donne une liste nominative de blessés des forces de l'ordre comme des manifestants, en indiquant le diagnostic et chiffre à plus d'une centaine le nombre de blessés de 6 et 7 août.

2115. ADF, 1M193, Tableau des réquisitions et Rapport État Major, 28 août 1935.

la journée passeront le lendemain [2116]. Le 8, le même scénario que la veille se reproduit. Après une journée calme, les scènes d'émeute embrasent la ville. L'après-midi, les obsèques de Baraer rassemblent la totalité du peuple brestois. Magasins et bistrots ont fermé leurs portes. L'immense foule qui traverse Brest, par son nombre et son calme rend ainsi un dernier hommage à l'ouvrier assassiné pour ses idées [2117]. C'est en tout cas une manifestation d'ampleur exceptionnelle pour la ville de Brest dont la puissance démontre, au-delà de la sympathie pour la victime et sa famille, un soutien profond de la population au mouvement en cours [2118]. Les violences n'ont pas produit de rupture de ce point de vue.

Les événements de Brest sont devenus avec ceux de Toulon un problème national. Les organisations syndicales se sont fait représenter par leurs responsables nationaux Marty Rollan, secrétaire-adjoint de la CGT, Guiader membre du bureau de la Fédération Générale des Fonctionnaires et Michaut secrétaire général de la Fédération CGT des Travailleurs de l'État. Ce dernier, après l'enterrement, fait une déclaration à la presse :

> « Pour éviter toute équivoque, contrairement à de nombreux bruits colportés dans l'opinion publique, je tiens à vous déclarer que les représentants des organismes syndicaux n'ont rien fait pour que les manifestations de Brest sortent du caractère habituel laissé à la portée des ouvriers en cas de conflit.
>
> Les incidents de mercredi soir ont été, croyons-nous, en grande partie causés par des jeunes gens n'appartenant ni de près, ni de loin, à nos organisations [...]. En ce qui concerne la reprise du travail, les organisations du travail unitaires et confédérées ont demandé à tous les ouvriers que celle-ci soit effective aujourd'hui vendredi et dans le plus grand calme.
>
> Il reste entendu que les ouvriers seront appelés à joindre leurs protestations contre les décrets-lois à celle qui sera demandée à l'ensemble du pays [2119]. »

Mais le soir même, comme une marée nocturne, l'agitation ouvrière redémarre. Des barricades s'élèvent, les forces de l'ordre interviennent et tirent sur les ouvriers. L'accrochage le plus grave intervient vers 22 H 30 ; la foule assiège le poste de police de Recouvrance qu'un peloton de gardes mobiles à cheval a les plus grandes difficultés à dégager [2120]. Comme les deux autres jours, les rues se vident vers minuit après que l'on ait relevé une fois de plus de nombreux blessés de chaque côté.

Le 9, les ouvriers brestois travaillent. Le tract unitaire qui reprend l'argumentation de Michaut marque une volonté ferme des confédérations de déplacer sur un autre terrain la volonté revendicative des Brestois. De plus la violence des affrontements, le nombre de blessés et les morts pèsent certainement sur les comportements, d'autant plus que les ouvriers apprennent par la presse locale qu'à Toulon, alors que des grèves de solidarité avec la situation brestoise ont touché les arsenaux de Toulon, Cherbourg et Lorient, la situation a également dégénéré

2116. *La Dépêche de Brest*, 8 août 1935.

2117. La police annonce 6 000 manifestants, *Le Finistère Syndicaliste* : 15 à 20 000 et *L'Humanité* : 25 000.

2118. Le jeune André Calvès qui y a assisté décrit dans une grande économie de mots l'ambiance lourde qui a régné ce jour-là : « J'ai vu l'enterrement. Dix mille ouvriers en bleu de travail. Pas un mot. On sentait une colère terrible ». André Calvès, *Sans bottes ni médailles, un Trotskiste breton dans la guerre*, Paris, La Brèche, 1984, p. 19.

2119. *La Dépêche de Brest*, 9 août 1935.

2120. *L'Ouest-Éclair*, 9 août 1935.

et fait deux morts et 17 blessés [2121]. La grève terminée, tout ne rentre pas pour autant dans l'ordre. Les militaires en permission subissent le ressentiment des jeunes ouvriers brestois. Altercations, bagarres et injures font planer une tension permanente [2122]. Le samedi 10 août dans la soirée, un ouvrier travaillant sur le *Lorraine* reconnaît un gradé, le sergent Eslan. Ce soldat du 2e RIC s'est illustré à plusieurs reprises les jours précédents par sa haine des grévistes. Il commandait le 13 août la section bloquant le pont menant au *Dunkerque*, là où Joseph Baraer est mort. L'après-midi du même jour il a fait charger sa section contre un groupe de manifestants, « baïonnette au canon [2123] », rue de Siam. Le jeune ouvrier s'approche du sergent pour lui demander des comptes quand ce dernier tue Pierre Gautron, à bout portant, d'une balle de pistolet dans le ventre. La tension sociale fait craindre aux responsables syndicaux une nouvelle explosion de violence surtout après la mort de Pierre Gautron. Un tract CGT-CGTU demande avec insistance de ne pas attaquer les soldats du 2e RIC [2124]. Valière, le 14 août, prononce au cimetière l'éloge funèbre de Gautron, avec l'accord de la famille. Il va dans le sens de l'apaisement et adjure les ouvriers d'arrêter la « lutte fratricide » et de ne pas tenir rancune aux soldats [2125]. Brest finit désormais de panser ses cicatrices dans le calme.

Les retombées des émeutes

Les scènes d'émeutes brestoises résonnent comme un coup de tonnerre dans la ville ; la violence ouvrière a atteint des sommets oubliés depuis des décennies. En 1904, l'agitation couve à Brest. Divers corps de métiers se mettent en grève. Des bagarres éclatent régulièrement ; le 8 juillet, une quarantaine de soldats et gendarmes sont blessés. Un agent de police est frappé de coups de canif dans le dos en mars 1905 alors qu'une manifestation dégénère en affrontement. Cette même année, des grèves surgissent, disparaissent, entraînant avec elles des vagues de violence et la répression sans merci de l'ordre établi [2126]. Pour autant, lors de ces épisodes, aucune victime n'a été à déplorer. Les violences en 1935 atteignent un palier nettement supérieur. « Brest la Rouge » se réveille en août 1935 et renoue avec les traditions d'action directe des premières heures du syndicalisme. Mais l'addition à payer est très lourde ; trois morts, des

2121. *La Dépêche de Brest*, 9 août 1935.

2122. Paul Nizan dans un courrier à sa femme dans lequel il lui précise qu'il ne peut évidemment pas écrire dans *L'Humanité* tout ce qu'il entend. Il lui rapporte les propos suivants : « Et toute la ville rêvant de tuer des fayots de coloniale, les filles dans les bordels disant : attendez quinze jours, on leur dira : tu viens, mon chéri ? et on les emmènera dans les coins et ils se feront "piquer". Aucun meurtre de soldats de la coloniale n'a été perpétré dans les semaines suivantes. Mais c'est un élément, parmi d'autres, qui révèle l'état d'esprit brestois pendant ces journées. » P. Nizan, *Paul Nizan intellectuel communiste 1926-1940. Articles et correspondance inédite*, *op. cit.*, p. 97.

2123. *La Dépêche de Brest*, 11 août 1935. En décembre 1935, le Sergent Eslan bénéficie d'un non-lieu avec la Chambre de mise en accusation de Rennes (*La Bretagne Ouvrière, Maritime et Paysanne*, 28 décembre 1935).

2124. A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 80.

2125. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 14 août 1935 et *L'Humanité*, 15 août 1935.

2126. Voir G.-M. Thomas, *Brest la rouge*, *op. cit.*, p. 112–113 et C. Geslin, *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne*, *op. cit.*, p. 448–462.

ouvriers grièvement blessés [2127] :

— Vauche, ouvrier de l'arsenal, trépané (coups de crosse) ;
— Lechevalier, ouvrier de l'arsenal, blessé par balles ;
— Goualch, ouvrier de l'arsenal, coups de crosse ;
— Querné, ouvrier de l'arsenal, coups de baïonnette à la tête ;
— Floch, ouvrier de l'arsenal, blessé à la tête ;
— Colin, ouvrier de l'arsenal, fracture du crâne ;
— Peton, artisan, a reçu des coups de crosse.

À cette liste des blessés les plus gravement atteints, il conviendrait d'ajouter celle des centaines d'autres ouvriers ayant eu à souffrir de la violence des forces de l'ordre. Nous avons relevé le chiffre de 150 le 6 août au soir [2128] ; cela donne une idée, bien qu'approximative, du nombre total de blessés après quatre nuits d'émeutes [2129]. Les gardes mobiles, soldats et gendarmes ont également eu de leur côté des blessés, mais aucun mort ni vraisemblablement de blessés graves puisqu'il n'en est fait nulle part mention, y compris dans la presse hostile au mouvement ouvrier.

Le Comité de défense sociale brestois, dont le trésorier est René Lochu, mène une campagne intense dès le lendemain des émeutes pour soutenir les ouvriers arrêtés qui passent par groupes entiers devant le tribunal correctionnel. Les condamnations sont nombreuses et de plus en plus lourdes [2130]. Le secrétaire du comité de défense sociale dans un article que publie *Le Cri du Peuple* du 14 septembre 1935 annonce une soixantaine de condamnations en trois semaines. Le tribunal correctionnel a distribué à cette date 48 mois de prison ferme, 5 mois avec sursis et prononcé 6 acquittements. La liste n'est toutefois pas close, d'autres inculpations sont encore en cours. Nous avons retrouvé dans la presse (*Le Cri du Peuple* et *La Dépêche de Brest*) la trace de 48 procès. Deux personnes ont été acquittées, 24 mois et demi d'emprisonnement avec sursis ont été distribués à six personnes et 62 mois et 19 jours aux quarante autres. Entre le 17 septembre et le 28, date à laquelle la dernière liste paraît, le nombre de mois de prison ferme a augmenté de 14 [2131]. Le Tribunal de simple police juge et condamne, dans la deuxième semaine de septembre, onze syndicalistes confédérés, trois unitaires, deux commerçants et le président des associations de retraités. Il est reproché à Berthelot, Drapier, Eucat, Gouzien et Vibert — pour ne citer que les plus connus d'entre eux — d'avoir appelé à manifester les 19

2127. *Le Cri du Peuple*, 28/9 /1935.
2128. *L'Ouest-Éclair*, 7 août 1935.
2129. Nous avons essayé de retrouver les registres d'entrées de l'hôpital de Brest, mais l'archiviste du CHRU de Brest nous a confirmé la destruction de toutes les archives médicales à la suite des bombardements de la ville. *L'Ouest-Éclair* du 10 août 1935 indique que plus de 50 personnes ont reçu des soins, à cette date, à l'hospice de Brest.
2130. Une partie d'entre eux sont défendus par Louis Lalouet, avocat socialiste passé par le PC à sa création en 1920 et ancien pacifiste. Voir la notice rédigée par G-M Thomas dans le *Maitron* et aussi le texte de Benoit Kermoal : `http://enklask.hypotheses.org/550`.
2131. Voir liste des condamnés en annexe : section H. 2 page 1142.

et 23 juillet et le 1er août, se mettant ainsi en infraction avec l'arrêté du maire radical-socialiste Le Gorgeu, interdisant les manifestations sans autorisation sur la voie publique [2132]. Ils sont condamnés à payer de 3 à 8,50 francs d'amende [2133]. Le préfet maritime, le 15 août, annonce une série de sanctions qui frappent durement les ouvriers de l'arsenal : il congédie immédiatement deux ouvriers et promet de faire de même pour tous ceux qui seront passés au tribunal. Il réduit les salaires de deux autres ouvriers et inflige un blâme à tous les grévistes des 5 et 6 août.

La reprise rapide du travail sans négociations le 9 août n'a pas permis aux ouvriers d'avoir des garanties sur les risques pourtant prévisibles de répression accrue ; de nombreux exemples de l'histoire des grèves ouvrières sont là pour le leur rappeler. La responsabilité des dirigeants syndicaux unitaires et confédérés est engagée clairement dans ce repli de la mobilisation des ouvriers brestois. Mais, en même temps, la situation nationale n'est guère favorable à l'extension du mouvement : les différents arsenaux, à part celui de Toulon, n'ont pas bougé ou très peu. De plus, le rapprochement en cours au niveau politique n'incite ni les uns, ni les autres, à tout remettre en cause pour une stratégie aventurière.

Cependant, le Comité de défense sociale cherche à limiter les dégâts et pendant plusieurs semaines se démène pour assurer la défense des accusés. Il suscite des témoignages sur les événements pour étayer sa thèse que les ouvriers n'ont fait que réagir devant la provocation gouvernementale de diminution des traitements et face à des forces de l'ordre provocatrices et agressives. Un hebdomadaire est créé pour faire passer ces thèses : *L'Union, hebdomadaire de défense des injustes décrets-lois* qui paraît en août et septembre. Le tirage de *L'Union* passe de 3 500 exemplaires pour le numéro trois à 4 500 pour le numéro 4, l'intérêt qu'il dégage pour la population brestoise pendant sa courte existence nous est révélé par cette augmentation de tirage. Le Comité constitué par « les groupements syndicaux et d'avant-garde de Brest [2134] » ouvre début septembre une souscription pour venir en aide aux ouvriers emprisonnés ou licenciés ainsi qu'à leurs familles. Le monde ouvrier participe de bon cœur à cette collecte (table 4.5 page suivante) qui se poursuit plusieurs mois. Le montant de la souscription démontre que les bénéficiaires sont largement soutenus par la population.

Après les émeutes, les ouvriers de l'arsenal subissent les contrecoups de leurs actions de rue. Le mouvement ouvrier brestois panse ses blessures dans un premier temps, cherchant à défendre les emprisonnés et à limiter les mesures de répression. Mais les décrets-lois sont toujours là, comme peuvent le vérifier concrètement les ouvriers en recevant leur feuille de salaire de la quinzaine le 20 août. Ce jour-là les troupes, par ordre des pouvoirs publics qui craignent une nouvelle flambée de violence, se massent dans l'arsenal et dans la ville. Contrairement aux 5 et 6 août, elles se dissimulent soigneusement. Les autorités civiles et militaires peuvent en effet craindre des troubles : non seulement les salaires sont amputés de la diminution prévue par les décrets-lois, mais en plus, la direction de l'arsenal a opéré les retenues de salaire pour fait

2132. *Le Cri du Peuple*, 14 septembre 1935.
2133. Voir Jean Foucher et Georges-Michel Thomas, *La vie à Brest*, Vol. 1 - Les événements, Brest, Éditions de la Cité, 1976, 220 p.
2134. *Le Cri du Peuple*, 14 septembre 1935.

Table 4.5. – La solidarité financière après les émeutes de Brest.

Date	Somme récoltée	Somme versée
5 septembre	44 038,45 fr	11 514,45 fr
12 septembre	55 737,40 fr	21 911,15 fr
18 septembre	59 590,40 fr	23 002,90 fr
15 octobre	74 454,20 fr	23 002,90 fr
5 novembre	82 842,10 fr	44 054,55 fr

Source : *L'Union* ; *Le Cri du Peuple*, 9 novembre 1935 ; *La Bretagne Ouvrière*, 19 octobre 1935.

de grève. La majorité des travailleurs est concernée, à des degrés plus ou moins importants ; la seule concession de l'administration de l'arsenal a été de ne pas compter comme grève l'après-midi de l'enterrement de Baraer [2135].

La distribution du salaire de la quinzaine largement amputé n'entraîne pourtant aucune réaction des ouvriers. Il faut dire que les organisations syndicales se gardent bien de mettre de l'huile sur le feu. Avec le comité de défense sociale, elles vont déplacer maintenant le centre de leur activité à l'extérieur des murs de l'arsenal. Ainsi le Comité de défense sociale organise une réunion le 22 août. À la tribune, Charles Berthelot, Jules Le Gall du comité de défense social, Mamona du Secours rouge et René Martin du Comité antifasciste. La réunion est présidée par Paul Valière qui fait monter à la tribune Maudet et Henri Cadec, deux ouvriers de l'arsenal révoqués [2136]. L'ordre du jour se tient en deux points : l'action contre les mesures de répression et celle contre les décrets-lois. Les orateurs demandent aux 1 200 à 2 000 personnes présentes de poursuivre la lutte et ils insistent sur le calme et le sang-froid qui doivent régner dans les actions futures [2137].

Le Cri du Peuple du 2 novembre annonce que l'arrêté signé en avril 1934 par François Pietri [2138] n'est plus applicable par décision gouvernementale. Le salaire des ouvriers de l'arsenal ne sera plus ponctionné des fameux 4 %. Les décrets-lois Laval leur sont encore applicables et les prix à la consommation augmentent depuis août et annulent les effets du retrait de l'arrêté de Pietri [2139]. Les organisations syndicales finistériennes participent à la journée nationale contre les décrets-lois le 24 novembre, la dernière action syndicale de l'année dans le département. À Quimper, 1 000 personnes se retrouvent dans la salle du gymnase pour écouter Josette Cornec, Signor et Blayau. L'ordre du jour voté à la fin de la réunion qui se tient à La

2135. La plupart des ouvriers se voient retirer quatre heures de salaire, une bonne minorité entre six et douze heures, et enfin quelques-uns un retrait de 15 à 19 heures. Nous n'avons malheureusement pas le chiffrage de ces différents groupes qui aurait pu apporter un éclairage intéressant sur le pourcentage des ouvriers de l'arsenal ayant fait deux jours de grève ou plus.

2136. *La Dépêche de Brest*, 21 août 1935.

2137. *Le Cri du Peuple*, 24 août 1935.

2138. Ministre de la Marine du 9 février 1934 au 4 juin 1936 dans les différents gouvernements qui se sont succédé avant le gouvernement de Léon Blum.

2139. Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Vol. III, Paris, Éditions Économica, 1984, p. 378.

Brestoise le même jour déclare que les 6 000 présents « s'engagent à poursuivre l'action sans arrêt et sans défaillance jusqu'à l'abrogation des décrets-lois. Et réclament l'amnistie pour tous les condamnés victimes de la lutte contre les décrets-lois [2140]. » Le combat continue donc, mais par d'autres voies.

Analyses et réactions

Nous avons abordé les diverses raisons de l'explosion sociale du début août. Au-delà des origines et du déroulement des événements, il nous faut chercher à comprendre la dynamique de ces actions, les différentes stratégies qui jouent durant ces journées et brouillent les pistes. Nous le faisons en confrontant les analyses des différents groupements de gauche et leur influence sur la situation. Il est également intéressant de prendre la mesure des analyses des forces adverses.

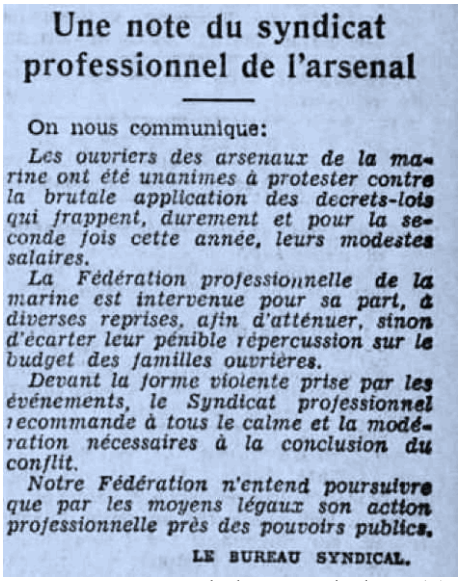

Une note du syndicat professionnel de l'arsenal

On nous communique:

Les ouvriers des arsenaux de la marine ont été unanimes à protester contre la brutale application des decrets-lois qui frappent, durement et pour la seconde fois cette année, leurs modestes salaires.

La Fédération professionnelle de la marine est intervenue pour sa part, à diverses reprises, afin d'atténuer, sinon d'écarter leur pénible répercussion sur le budget des familles ouvrières.

Devant la forme violente prise par les événements, le Syndicat professionnel recommande à tous le calme et la modération nécessaires à la conclusion du conflit.

Notre Fédération n'entend poursuivre que par les moyens légaux son action professionnelle près des pouvoirs publics.

LE BUREAU SYNDICAL.

FIGURE 4.13. – La déclaration de la CFTC pendant les émeutes d'août 1935. Source : *La Dépêche de Brest*, 9 août 1935.

Pour le quotidien *Le Figaro*, le doute n'est pas de mise quand il titre « Les désordres communistes à Toulon et à Brest [2141] ». Pour le journal qui analyse les événements affectant plusieurs villes, ceux-ci sont fomentés intentionnellement au moment où le gouvernement prépare la promulgation d'un nouveau train de 80 décrets-lois. Il y voit la volonté de meneurs de faire ainsi échouer la seule politique économique possible. À Toulon, « une brusque échauffourée s'est produite. Il y a eu deux morts et des blessés. À Brest, de même, dans la soirée, une bagarre violente a été provoquée sans motif, sans but explicable. Au Havre, tout était concilié, entendu ; tout est remis en cause. Il semble qu'un commandement occulté ranime et pousse au tragique tous les désordres et dans les centres choisis [2142]. » Depuis le début du conflit, ce sont les « émeutiers communistes [qui] provoquent à Brest de très graves incidents [2143]. » Le traitement du quotidien *Le Temps* est beaucoup plus modéré. Le journal signale qu'un commissaire divisionnaire a bien relevé le passage à Brest de trois militants communistes venus de Paris quelques jours avant le début des émeutes. Ces militants auraient bien laissé des consignes d'agitation. « Il semble cependant que ces consignes aient été en quelque sorte générales et n'aient pas visé plus particulièrement une manifestation dans l'arsenal de Brest [2144]. »

Pour les journaux catholiques du département, la politique de déflation est une nécessité de l'heure et de toute manière, les salaires baissent en même temps que le prix des marchan-

2140. *Le Breton Socialiste*, 30 novembre 1935.
2141. *Le Figaro*, 9 août 1935.
2142. *Idem*.
2143. *Le Figaro*, 7 août 1935.
2144. *Le Temps*, 11 août 1935.

dises. Le pouvoir d'achat n'est donc pas érodé [2145]. Dans ces conditions, toute contestation est excessive. Le « mandat de quinzaine amputé des 10 % » est certes reçu sans plaisir, mais que le paysan, le commerçant et le chômeur « involontaire » connaissent des situations encore plus difficiles. Des manipulateurs communistes, « l'élégant Vallière », des francs-maçons, Drapier manœuvrent les ouvriers et « loques rouges en tête », accompagnés de « la lie de la population » sèment la violence dans les rues de la ville. « Et maintenant quelles sanctions prises contre les chefs qui trompent le peuple ? Des ouvriers ont été coupables. Moins que les bandits qui se sont mêlés à eux. Mais les meneurs, ceux-là, n'ont droit à aucune indulgence [2146]. » La rhétorique sert à dissocier les ouvriers des animateurs de leurs organisations. C'est un discours qui permet de stigmatiser les ennemis certifiés : communisme et franc-maçonnerie et de rester ainsi en terrain connu. Mais cela ne suffit pas. Pour détacher les ouvriers des cadres du mouvement ouvrier, la presse catholique cherche à démontrer que le risque est disproportionné par rapport aux enjeux de départ. La sanction pourrait être forte. En effet, elle s'adresse à des ouvriers grévistes, : « Que pourraient-ils dire, en effet, si demain, l'autorité maritime licenciait tout le personnel de l'Arsenal et faisait appel pour remplacer les émeutiers, aux innombrables chômeurs de de la région ? Combien parmi ces derniers ne seraient-ils pas heureux de travailler à des conditions et à des prix intéressants [2147] ? » L'organisation syndicale catholique a du mal à exprimer une position qui ne lui ferme pas les portes d'un côté comme de l'autre. La CFTC s'astreint à une attitude d'une grande neutralité en demandant, sans condamner personne, calme et modération et en évoquant le caractère brutal des mesures à l'origine des émeutes (voir figure 4.13 page 467). Le syndicat ne pouvait faire moins sous peine de se couper de toute possibilité de poursuivre son activité une fois le conflit terminé. La position des catholiques n'a donc pas été unanime. La crainte de la subversion a été très forte et a justifié les mots très durs utilisés dans la presse hebdomadaire de l'évêché. Cependant, la fracture qui apparaît au cours de cet épisode de crispations sociales, même si elle est ténue, donne un aperçu des difficultés auxquelles doit faire face l'appareil clérical, dans sa construction de l'Action catholique de masse.

Dans le camp des gauches, la thèse de la provocation et de la pénétration des idées factieuses au sein du commandement des forces de l'ordre prédomine. Le 10 août, une commission d'enquête parlementaire arrive à Brest pour établir un rapport sur les événements. Cette commission, composée de représentants des différents groupes parlementaires de gauche [2148], fait rapidement connaître ses premières conclusions :

> « Il apparaît indiscutable que les autorités maritimes pour Brest ont par erreur psychologique et parfois par esprit de provocation évident pris une grosse responsabilité [...] La délégation peut

2145. *Le Progrès du Finistère*, 31 août 1935.

2146. *Le Courrier du Finistère*, 10 août 1936.

2147. *Le Progrès du Finistère*, 10 août 1935.

2148. Sous la présidence de Léon Blum, la délégation des gauches à la Chambre des députés se réunit le 9 août, et après discussion sur les événements de Brest et Toulon désigne deux commissions d'enquête pour se rendre dans chacun des deux ports afin d'analyser la situation et ses origines. La commission brestoise comprend Pierre Mazé, député radical-socialiste de Morlaix, et Hippolyte Masson, le député socialiste de la deuxième circonscription de Châteaulin. *L'Humanité*, 10 août 1935.

> affirmer que les déprédations, les excès commis, n'ont pas été le fait des travailleurs. L'enquête relève que de nombreux provocateurs se sont glissés parmi les manifestants [2149]. »

Cette thèse en deux points, la provocation et la violence des forces de l'ordre ainsi que l'activité des provocateurs étrangers au mouvement ouvrier, va être partagée par l'ensemble des forces de gauche proches des socialistes et des communistes. L'analyse est-elle conforme à la réalité des faits ? Il nous faut regarder à la fois du côté des forces de l'ordre et du côté des manifestants pour connaître les responsabilités des uns et des autres.

Le premier accrochage mortel a lieu le 6 lorsque les soldats du 2e RIC s'opposent à la jonction de groupes de manifestants qui veulent sortir de l'arsenal. Alors qu'il suffisait de laisser les ouvriers partir pour une manifestation traditionnelle dans les rues de Brest, les autorités ont cru pouvoir les intimider. C'est oublier les maladresses (volontaires ou non) de l'Ingénieur en chef Gisserot le 1er février précédent. C'est surtout oublier que cette baisse de salaire n'a pas surpris les ouvriers. Manifestation après manifestation, leur détermination s'est affermie. Un manque de lucidité ou comme le disent les parlementaires de gauche, « une erreur psychologique » peut expliquer les faux pas grossiers qu'accumulent la direction de l'arsenal et les autorités maritimes.

Seul l'enterrement de Baraer s'est passé dans le calme. L'émotion et le caractère recueilli de la manifestation de cet après-midi-là ne justifient pas à eux seuls qu'il n'y ait pas eu d'incidents. Après négociation les dirigeants ouvriers ont obtenu que police et armée se fassent discrètes. Les organisations ouvrières organisent elles-mêmes le service d'ordre, « mais on sent qu'une seule tête casquée mettrait le feu aux poudres [2150] ». Effectivement, le soir même, le contact avec les forces répressives déclenche des bagarres. Les ouvriers se battent pour « venger Baraer [2151] ». Les erreurs de jugement des autorités sont amplifiées et démultipliées sur le terrain par la manière dont leurs ordres sont exécutés. Vraisemblablement, comme le dénonce *Le Breton Socialiste*, les officiers outrepassent leur fonction de maintien de l'ordre. Les différents corps de l'armée et de la police, dans les années trente, fournissent de nombreux militants aux groupes d'extrême droite affirme l'hebdomadaire socialiste (voir le titre en première page du *Populaire*, figure 4.11 page 459). Le 6, la préfecture maritime est prise d'assaut par des manifestants :

> « Des faits révoltants se sont produits. Citons notamment les cas du lieutenant de Vaisseau Leguen, aide de camp du préfet, qui, de la cour de la préfecture maritime, arracha un mousqueton chargé — pourquoi chargé ? — des mains d'un marin et tira froidement, comme à la cible, sur le jeune Chevalier [...]. C'est un acte qui en dit long sur l'étrange mentalité des nombreux officiers Croix de feu dont la marine, encore plus que l'armée est infestée [2152]. »

Le 2e Régiment d'infanterie coloniale est également accusé d'outrepasser ses droits. Des ordres de massacre lui ont été donnés, accuse *L'Union*, par « la fraction fasciste des officiers du 2e RCI. En tout cas son chef, le colonel fasciste Sarraude [2153]. » Les soldats de ce régiment

2149. *Le Finistère Syndicaliste*, septembre 1935.
2150. *Bulletin du syndicat de l'enseignement du Finistère*, septembre 1935.
2151. *L'Union*, n° 4.
2152. *Le Breton Socialiste*, 24 août 1935.
2153. *L'Union*, n° 4.

attaquent à plusieurs reprises les manifestants « baïonnette au canon » comme le leur commande « de son propre aveu, le sergent rengagé Eslan, qui devait, peu après aller "exécuter Pierre Gautron" [2154]. ». La famille Baraer, le 6 au soir, passe devant la caserne de la porte Fautras où est cantonné le 2e RCI, pour aller veiller son mort, elle est copieusement arrosée de cailloux par les soldats. Les incidents et accrochages entre forces de l'ordre et ouvriers sont en règle générale très violents. Le nombre des tués et blessés atteste de la virulence de ces affrontements. Jean Le Deuffic est mortellement blessé sur les marches de l'hôtel des postes lors d'une charge. Alors que les condamnations pleuvent sur les manifestants arrêtés, en face les responsables des exactions les plus violentes ne sont pas inquiétés. L'officier Duplessis de Lesguen qui a tiré sur Chevalier à la préfecture maritime est couvert par le préfet maritime qui déclare que son aide de Camp a tiré « à blanc et en l'air [2155] ». Le sergent Eslan, lui a été arrêté, après avoir tué Gautron, mais peu après il est relâché et simplement muté alors qu'il a abattu de sang-froid un ouvrier de l'arsenal. Une telle inégalité devant le droit et la justice nourrit le sentiment d'injustice. Pour revenir aux conclusions de la commission d'enquête des groupes parlementaires de gauche, il ne fait aucun doute qu'erreurs d'analyse, soucis des officiers factieux de mater la rébellion, perte de sang-froid des autorités se sont additionnés pour transformer la colère légitime des ouvriers en révolte qui gronde.

L'autre partie de la thèse de la commission affirme que des provocateurs ont participé aux émeutes et que les ouvriers sont étrangers à tous les actes de violence. Les radicaux-socialistes finistériens accusent dans un premier temps « des extrémistes de gauche », « de jeunes anarchistes » d'être à l'origine des émeutes. L'analyse des radicaux-socialistes est très claire à propos de ces journées :

> « Le Front populaire a été formé dans l'unique dessein de réunir tous les partis vraiment de gauche pour la défense des institutions parlementaires et des libertés républicaines. Son but est de combattre le fascisme et de le tenir en échec dans le cas où, par un coup de force, il tenterait de renverser le régime. [...]
>
> À Brest, subitement, de jeunes anarchistes, donnant le branle à une foule moutonnière, ont tout attaqué, tout saccagé, ne respectant rien ni personne. Par escalade, ils ont donné assaut à l'emblème de la Patrie, au drapeau tricolore, celui de Valmy [...].
>
> Patience ! On ne peut juger l'œuvre gouvernementale que sur un ensemble et lorsqu'on aura pu en calculer les répercussions et les résultats certains. [...]
>
> Les insurrections de Brest et de Toulon ont créé un précédent redoutable et ouvert une voie dangereuse que les fascistes et les croix de feu vont se croire autorisés à suivre désormais. Nous comptons bien que le Front populaire aura le courage de dénoncer et de flétrir ces monstrueux attentats à la liberté[...]. [2156] »

L'hypothèse de « jeunes anarchistes » n'est pas invraisemblable en soi. Les militants libertaires brestois se sont retrouvés au cœur des manifestations. Pour autant, il paraît inadapté de dire que les manifestants n'ayant pas de sympathies partisanes particulières aient pu être une « foule moutonnière ». Les risques physiques sont connus et peuvent être particulièrement

2154. *Idem.*
2155. *Idem.*
2156. *Le Citoyen*, 15 août 1935.

sévères dens ces journées tragiques. Cela n'incite pas à suivre aveuglément de jeunes militants énervés ayant pour projet de conduire une « insurrection ». D'autant plus que les épithètes les plus diverses sont collées à ceux qui sont ainsi stigmatisés. Dans cette direction, le PC va plus loin et affirme que les émeutes sont l'œuvre de redoutables fascistes : « Ce sont les hommes du 6 février qui jouent à Brest et Toulon le rôle de provocateurs. Ils attaquent les soldats, les gardes mobiles, les agents de police et ils veulent faire croire que les travailleurs agressent de la sorte, alors que ces derniers, qui considèrent les soldats comme des frères, ne veulent nullement tenir les garde-mobiles, fils de paysans et d'ouvriers, pour des ennemis [2157]. »

Puis les radicaux-socialistes rectifient leurs accusations et évoquent la présence de provocateurs [2158]. Qu'en est-il de cette dernière thèse ? Des papiers ont circulé le 6 dans l'après-midi aux dires de René Lochu [2159]. *L'Union* révèle le contenu de ces billets dactylographiés : « Trois ouvriers de l'arsenal ont été tués par les gendarmes et les coloniaux. » L'un de ces papiers a été remis à un des membres de la commission, Mazé, député radical. L'hebdomadaire parisien d'extrême droite *Gringoire* publie lui aussi un texte de billet anonyme « L'occasion est actuellement propice pour assurer le triomphe de la dictature du prolétariat. Prends la tête de ton groupe. N'attends pas d'être désigné. Lénine, Staline se sont imposé. Fais de même [2160]. » Ce sont bien évidemment des faux grossiers diffusés lors de ce seul meeting. Ils sont très loin d'expliquer à eux seuls les événements de ces journées.

L'Union assure ses lecteurs que ce dernier texte n'a jamais existé. Cela paraît bien sûr totalement évident. Seul le Parti communiste se réclame à la fois de Lénine et de Staline et son cours politique en 1935 l'éloigne à grands pas des activités révolutionnaires de ses débuts ; même dans les années vingt, il n'a jamais été putschiste. Le fond du problème ne se résout pas à partir de ces billets. Qu'ils soient ou non l'œuvre de provocateurs comme dans le cas de celui publié par *Gringoire*, le feu est déjà mis aux poudres. Et s'ils peuvent prendre part aux émeutes, ils n'en sont en rien à l'origine. Au-delà de l'affaire des billets anonymes, tous les journaux de *La Dépêche de Brest* au *Cri du Peuple*, s'efforcent de prouver que la population ouvrière brestoise n'a pas pris part aux émeutes :

> « Le Mouvement qu'il serait pourtant difficile de confondre avec les manifestations premières allait prendre une autre tournure ...Cette œuvre de destruction s'accomplissait : méthodiquement, froidement. Il ne pouvait plus être question d'invoquer là l'excitation collective d'une foule de manifestants.
>
> ll est d'ailleurs réconfortant d'entendre la population brestoise faire une discrimination très nette entre les ouvriers de l'arsenal et les jeunes gamins apparaissant seulement le soir pour causer des

2157. *L'Humanité*, 10 août 1935.

2158. *Le Citoyen*, 22 août 1935.

2159. Le militant anarchiste est plus que critique sur l'origine de ces billets : « Au cours de ce meeting [place Wilson], des petits papiers mystérieusement distribués et annonçant plusieurs victimes, se mirent à circuler. Attention ! Provocation ! Pourquoi pas ? Le coup est classique. Quelques tristes sires, policiers et provocateurs, dont on ne se méfie pas pas tant qu'ils ont allure de braves gens, s'infiltrant insidieusement dans la foule pour accomplir leur sale boulot, et le tour est joué. » R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit*., p. 135.

2160. Cité par *L'Union*, n° 4.

> déprédations dans la ville alors que ces derniers n'ont rien de commun avec les travailleurs que chacun admire et estime dans cette ville ouvrière [2161]. »

Le Cri du Peuple fait une démonstration identique tout en accusant les dirigeants de l'État : « À chaque fois que les gouvernements se trouvent en face d'une manifestation [...] ils délèguent leurs agents provocateurs qui s'emploient à faire dégénérer les gestes revendicatifs [2162]. » D'autres, comme René Michaut, interviennent pourtant en utilisant quelques nuances : il déclare à la presse le 8 au soir : « Quelques camarades de l'arsenal ou de l'industrie privée ont pu se laisser prendre aux agissements de ces excitateurs. » Mais il s'en démarque, se contredisant lui-même, dans sa déclaration : « Les incidents de mercredi soir ont été, croyons-nous en grande partie causés par des jeunes gens n'appartenant ni de près, ni de loin, à nos organisations [2163]. »

La presse s'emballe un moment sur le cas d'un allemand, Karl Schmitt, arrêté en possession d'un couteau, au cœur des manifestations, le mercredi soir. Placé en garde à vue, l'homme n'avait aucun couteau : « Quant au prétendu poignard trouvé en sa possession, ce n'était qu'un instrument de travail : un poinçon. Enfin, les gardes qui l'avaient arrêté ont été confrontés avec lui et se sont montrés moins affirmatifs que dans leurs premières déclarations [2164]. » Au fur et à mesure, les différentes hypothèses — intervention étrangère, coup de main communiste — sont démenties par la réalité. Cependant, les autorités cherchent des explications uniquement dans le registre du complot. Ainsi, toutes les banques brestoises et la poste sont interrogées pour savoir si des « fonds importants » ne sont pas parvenus à Brest. Sans résultats, ce que publie *La Dépêche de Brest* qui rajoute toutefois : « Il est vrai que l'un des trois délégués communistes dont nous avons parlé plus haut a pu remettre ces fonds de la main à la main à l'un des meneurs brestois. Mais comment le vérifier ? [2165] » Aucune preuve ne peut s'imposer quand les autorités et les médias sont persuadés que la colère ouvrière ne peut exploser sans qu'une manipulation soit fomentée par quelque main invisible. Seulement, l'identité même des blessés et des personnes qui passent en jugement dont les listes sont publiées dans la presse quotidienne ne plaident pas pour de telles conclusions, comme nous allons le voir.

Une révolte ouvrière

Nous avons dressé une liste des personnes jugées pendant et après les émeutes à partir des listes publiées par *La Dépêche de Brest*, *L'Union* et *Le Cri du Peuple*. Par recoupement, nous avons retrouvé mention du métier de 39 condamnés. 17, près de la moitié, sont des ouvriers de l'arsenal. Baraer et Gautron travaillaient à l'arsenal. Sur les sept blessés graves cités plus haut, six

2161. *La Dépêche de Brest*, 9 août 1935.
2162. *Le Cri du Peuple*, 10 août 1935.
2163. *La Dépêche de Brest*, 9 août 1935.
2164. *La Dépêche de Brest*, 10 août 1935.
2165. Une enquête est ouverte par la police pour comprendre l'origine des émeutes dont le caractère révolutionnaire est indéniable à leurs yeux. Effectivement « Ils ont acquis la certitude que, la semaine dernière trois délégués à la propagande communiste ont, en effet, passé quelques jours dans notre ville. » *La Dépêche de Brest*, 10 août 1935.

viennent de l'arsenal. Ces listes ne sont sans doute pas complètes, pour autant, nous pensons qu'elles constituent un échantillonnage représentatif des catégories socioprofessionnelles. Les ouvriers de l'arsenal, comme ceux du secteur privé, combattent les décrets-lois avec la détermination de ceux qui refusent de plier échine. À la violence, ils répondent par la violence. Les « classes dangereuses » sont bien le moteur des émeutes brestoises. L'épouvantail brandi de la présence de provocateurs a donc d'abord une fonction politique et ne correspond pas à la réalité des événements. Un autre fait le confirme : alors que la presse de gauche accuse nommément les officiers et sergents factieux, elle ne trouve de preuves concrètes de l'activité des provocateurs qu'elle dénonce également que par la présence de billets alarmistes qui circulent dans la ville. Paul Nizan, correspondant spécial de *L'Humanité*, évoque des tournées payées dans des cafés rue Jean Jaurès par les « individus bien mis [2166] » dans le but d'exciter les ouvriers. Mais ce sont, bien les seuls éléments que ceux qui les apportent qualifient de preuves avancées sur le moment. Une des explications de la violence des affrontements doit sans doute être recherchée parmi les facteurs générationnels. Les ouvriers de l'arsenal, comme de nombreux hommes du département [2167], parmi ceux de la génération du front, ont connu les tranchées [2168]. La violence des affrontements doit leur apparaître comme toute relative. Certes, nous ne pouvons rejeter définitivement l'hypothèse de provocateurs. Même les rédacteurs de *L'Union* n'écartent pas cette possibilité, mais ne lui accordent aucune responsabilité dans les événements : « on a écrit que ces "troubles" avaient bien pu être suscités par des agents provocateurs fascistes... Les enquêteurs, sans adopter nettement ce point de vue, nous semblent l'avoir examiné un peu trop favorablement. Il faut tout ignorer de la manière dont naissent et se développent les troubles de ce genre, lorsqu'ils ont un mobile suffisant pour croire à cette fable de meneurs ou de provocateurs [2169] »

En tout cas, ce ne sont pas les partisans du Front populaire qui auraient eu le moindre intérêt à cette tension.

Le Parti communiste, ou une fraction de son organisation brestoise, fabrique de toute pièce un provocateur quelques semaines après les événements [2170]. Valière, dirigeant local du parti, profil même du militant révolutionnaire de type nouveau des années trente est exclu du parti [2171]. Très populaire dans les milieux ouvriers brestois, il incarne la révolte d'août. Va-

2166. *L'Humanité*, 10 août 1935.

2167. La proportion d'hommes titulaires de la carte du combattant est de 68,9 % en 1936 dans le Finistère, avec, selon les calculs d'Antoine Prost, 72 618 cartes pour 105 606 hommes nés entre 1871 et 1900 : A. Prost, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, *op. cit.*, p. 66, tableau 16. La FOP, Fédération ouvrière et paysanne des mutilés, est certes une petite fédération d'anciens combattants, mais elle a cependant une forte implantation dans le département, implantation centrée sur l'arsenal. Cette association est créditée de 3 552 adhérents en 1928. *ibid.*, p. 61, tableau 14.

2168. D'ailleurs, parmi les blessés du 7 août, il est fait mention d'anciens combattants : « Un autre ouvrier, blessé trois fois pendant la guerre par les Allemands, trépané, reçoit sa quatrième blessure : un coup de baïonnette française lui laboure fortement le cuir chevelu. ». *La Révolution Prolétarienne*, 10 septembre 1935, n° 206, p. 12.

2169. *L'Union*, n° 3.

2170. Valière est pris entre deux feux puisqu'il est dans le même temps soupçonné par les services de police de semer le trouble en payant ses compagnons de lutte. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 31 août 1935.

2171. Voir P. Broué et N. Dorey, « Critiques de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire

LE NUMÉRO : 30 CENTIMES

19e ANNEE
Nº 13.388
SAMEDI
10
AOUT
1935
DEUX ÉDITIONS

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE (S.F.I.C.)

FONDATEUR : Jean JAURES DIRECTEUR : Marcel CACHIN 138, rue Montmartre, PARIS-2e

« Au fond, les financiers ne sont que des voleurs, mais des voleurs qui ont acheté près du gouvernement le droit de voler. »
(JOURN AL DES GONCOURT).

Que les riches paient !

Nous accusons !

A Toulon comme à Brest la provocation de Laval et des fascistes de la haute police est clairement établie

TROIS BLESSÉS DE LA NUIT DERNIÈRE SONT EN DANGER DE MORT

Les hommes du 6 février recommencent.

Ils veulent vivre en travaillant

Il faut dénoncer ce complot contre la liberté

43 décrets-lois de bluff

Interdiction de compenser de façon quelconque, le prélèvement de 10 p. 100 sur les traitements. Les gardes mobiles et les agents n'auront pas leur « indemnité de fonction »

Figure 4.14. – *L'Humanité* dénonce un complot fasciste à Brest et Toulon. Source : *L'Humanité*, 10 août 1935.

lière s'est fait remarquer pendant ces journées au premier rang des insurgés. Trop remarqué. D'ailleurs, quelques jours après les événements de Brest, le PC exclut Valière jugé trop incontrôlable à ses yeux [2172]. Le Parti communiste ne peut plus supporter dans en son sein des meneurs trop radicaux. D'autant plus que Valière ne mâche pas ses mots à l'intérieur du parti à qui il reproche de vouloir circonscrire la révolte ouvrière à Brest et Toulon. Lui est partisan d'une extension et d'une coordination de la lutte contre les décrets-lois. Trois ans après, il n'a pas changé d'opinion :

> « Mais il nous souvient de certains courants de lutte contre les décrets-lois, auxquels le même Laval n'aurait pas résisté, si on l'avait laissé s'épanouir. Or le mouvement fut simplement liquidé par pur opportunisme pour ne pas effrayer les "amis radicaux" dont Herriot qui était aux côtés du même Laval au gouvernement. Notre classe ouvrière, luttant avec tant de résolution contre les décrets-lois de Laval, accomplissait ainsi une mission salutaire, nationale [...] persistons nous à penser ! Contre vents et marées [2173]. »

Un débat avait opposé Miry à Valière après les incidents des 19 et 23 juillet. Répondant à l'accusation d'aventurisme, ce dernier affirmait « qu'il ne faut pas briser l'élan créateur des masses quand elles sont lancées dans l'action [2174]. » Deux stratégies se sont affrontées pendant ces quelques jours, mais Valière a perdu la partie [2175]. Il n'est cependant pas le seul à vouloir

(1936-1938) », *art. cit*. Valière est qualifié de « cheville ouvrière du mouvement » par le commissaire central. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 31 août 1935.

2172. Eugène Kerbaul charge considérablement Paul Valière qu'il accuse d'accointances avec les forces de police de Brest. Il raconte que le 6 août, un membre de la cellule l'a suivi et l'a vu entrer à l'arrière de la mairie « Il le vit pénétrer dans la cour arrière de la mairie après avoir salué au passage un policier de garde. Or, dans cette cour, à cette heure, il n'y avait d'ouvert que la porte communiquant avec le commissariat central ». Valière est exclu du PC, puis de la CGTU et du Secours rouge à l'automne suivant. Ces accusations sont peu crédibles au regard de la source et du comportement public passé, mais également postérieur à l'exclusion de Valière. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 32.

2173. *Le Travailleur Brestois*, 6 mai 1938.

2174. Cité par A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 83.

2175. Ce sont également des considérants nationaux qui poussent le PC à l'exclusion de Paul Valière. Une « nou-

pousser la mobilisation ouvrière le plus loin possible. Le déclenchement des grèves à l'intérieur de l'arsenal et le déroulement des combats de rue laissent apparaître une coordination des groupes ouvriers. L'état-major y voit une conspiration communiste et l'application d'un plan préparé de guérilla urbaine.

Hypothèse absurde. Alors que le Parti communiste cherche à donner des gages de bonne volonté aux socialistes et surtout aux radicaux, il ne veut pas se lancer dans un mouvement insurrectionnel. Par contre, les adhérents ont pu participer aux manifestations comme des milliers d'autres ouvriers brestois. C'est ce qui trompe les autorités locales qui ne saisissent pas la fracture importante à l'intérieur du PC. Celui-ci a eu de quoi s'inquiéter avec la tournure prise par les événements. Nous avons vu les tentatives d'étendre la grève aux autres corporations brestoises. La tactique d'extension s'appuie sur une analyse politique des rapports de force qui place l'entreprise au cœur des enjeux. Le soir de la manifestation du 1er août, Paul Valière, prenant la parole, le rappelle aux ouvriers : « Les manifestations que vous avez faites ne sont que des promenades, elles ne servent à rien. C'est sur le lieu de travail qu'il faut porter votre action [2176]. » Tentatives avortées certes, mais les hommes politiques ont compris qu'il y avait là risque de voir s'enclencher une dynamique gréviste incontrôlable d'une ampleur bien plus grande. D'autant plus que l'armée n'a pas été épargnée par la radicalisation du combat ouvrier. Paul Nizan a pu interroger un garde mobile qui lui confirme des refus d'obéissance chez les coloniaux et les marins chargés d'attaquer les manifestants [2177]. D'autres marins ont collecté sur leur bâtiment de guerre 43 francs qu'ils ont remis au Secours rouge international pour aider les victimes et leurs familles [2178]. De tels gestes de solidarité ne sont pas anodins même s'ils sont très minoritaires : ils dévoilent une fracture entre une partie de la troupe et les officiers.

La situation aurait pu évoluer encore plus loin dans le sens voulu par Valière. La gauche a cependant réussi à éteindre l'incendie avant qu'il n'embrase la plaine. PC, SFIO, CGT et CGTU envoient à Brest des responsables nationaux qui, meeting après meeting, s'efforcent de convaincre les ouvriers de l'inefficacité de l'action gréviste. La gauche, sous la plume de Paul Vaillant-Couturier, propose aux grévistes brestois une action « ordonnée et disciplinée [2179] » pour préparer un rassemblement national des victimes des décrets-lois. Ces pressions politiques et syndicales, l'isolement du mouvement et la répression se conjuguent et font baisser la tension sociale. Mais l'alerte a été chaude pour les partisans du Front populaire. Le Parti communiste, surtout, a été quelques jours sur la sellette. particulièrement attaqué par la droite qui voit là un moyen de briser le rassemblement populaire dans l'œuf, il doit plus que les autres groupes adhérents au serment du 14 juillet, faire preuve de son attachement au drapeau

velle opposition communiste » se développe dans le parti contre le revirement imposé par Staline. Il fait partie d'un train d'exclusion qui dépasse son comportement lors des émeutes. En Bretagne, des exclusions concomitantes touchent le Morbihan. P. Broué et N. Dorey, « Critiques de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire (1936-1938) », *art. cit.*, p. 91.

2176. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 31 août 1935.

2177. *L'Humanité*, 15 août 1935.

2178. *L'Humanité*, 10 août 1935.

2179. *L'Humanité*, 8 août 1935.

Biographie 7 – Paul Valière

Valière Paul. Né le 4 août 1902 à Buenos-Aires (Argentine). Membre du comité central du PC de 1926 à 1929. Conseiller municipal de Saint-Denis entre 1929 et 1935. Responsable de la CGTU à Brest en 1932 ; oppositionnel, exclu du PC en 1935. Décédé le 2 mars 1962 à Paris.

Paul Valière militant révolutionnaire devient permanent syndical en 1926. A été ouvrier métallurgiste chez Panhard-Levassor. Il participe au Congrès international des jeunes et à celui de l'Internationale syndicale rouge en Russie en 1928.
Part travailler à Saint-Étienne en 1930 sous le nom de Henri Martineau. Condamné à un an de prison pour « excitation des militaires à la désobéissance » en qualité de gérant de *La Lorraine Ouvrière et Paysanne*. Sort de prison en novembre 1931. Il s'installe à Lorient puis à Douarnenez avant de se fixer à Brest en mars 1932 en tant que secrétaire de la 16e Union régionale unitaire. quand il vient dans le Finistère.
Il est exclu du PC pour son implication dans les émeutes de Brest d'août 1935. Valière se rapproche alors du groupe « Que Faire ? ». Valière crée avec les libertaires brestois le journal *L'Union*. Il reste à Brest jusqu'à la guerre comme ouvrier du bâtiment.

Source : ADF, 3M324 et Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule, notice : « Valière Paul », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

tricolore [2180]. Son rôle actif dans la reprise du travail le 9, achève de convaincre les réticences radicales [2181]. Alors que, dans tout le pays, les, décrets-lois permettent à un mouvement revendicatif puissant de, prendre le relais du sursaut antifasciste de février 1934, un choix est fait par les responsables politiques et syndicaux. Action oui, mais victoire électorale d'abord [2182].

Pendant les premiers jours des émeutes, une césure apparaît effectivement entre une partie de la base CGT et CGTU et l'orientation des directions locales et confédérales respectives. Plus exactement, les militants communistes et libertaires investis dans ces syndicats font leur possible pour étendre le mouvement, le coordonner. Deux ouvriers sont révoqués par l'administration, Henri Cadec et Maudet. Le premier, secrétaire de la CGTU de l'arsenal de 1921 à 1934, a conduit les manifestations grévistes du 6 à l'intérieur de l'arsenal. Ce sont des militants CGT et CGTU qui négocient avec les forces de l'ordre juste avant la mort de Baraer [2183]. Paul Valière, encore membre du parti et adhérent unitaire, court sur tous les fronts pendant ces journées. Non pour exciter les manifestants à des exactions gratuites, mais pour tenter de politiser le mouvement, de le transformer en force autonome et consciente.

2180. *L'Humanité*, 7 août 1935. Paul Vaillant-Couturier écrit : « Ni le Front populaire, ni les communistes, qui sont dans les premiers rangs, ne brisent de vitres, ne pillent les cafés, ni n'arrachent les drapeaux tricolores. »
2181. *Le Citoyen*, 15 août 1935.
2182. L'enjeu des journées de Brest et de Toulon a dépassé très largement les enjeux locaux, voire même les enjeux syndicaux d'une bataille sur le pouvoir d'achat des ouvriers de l'État et des fonctionnaires. « Il semble aujourd'hui indiscutable que Brest et Toulon servirent de terrain expérimental pour tester la solidité — ou plutôt la fragilité — des accords de Buffalo du 14 juillet. » A. Le Moigne, « Août 1935 : un souffle révolutionnaire aujourd'hui oublié », *art. cit.*, p. 212.
2183. *Le Finistère Syndicaliste*, 12 septembre 1935.

À côté de ces quelques militants communistes, les libertaires ont pu constater la persistance de leur influence politique. René Martin, Auguste Le Lann, entre autres, cherchent à pousser le mouvement dans le même sens. Le dernier quartier à connaître une résistance ouvrière est celui de Keravel où, comme le remarque justement Scoazec, « sont précisément bien implantés militants communistes venus de l'arsenal et surtout militants anarchistes toujours groupés chez les dockers fort nombreux dans ce quartier [2184]. » Incontestablement, on observe alors une volonté diffuse d'une minorité de la base ouvrière brestoise de contester l'autorité. Comment comprendre alors que les ouvriers qui se sont reconnus pendant quelques jours plutôt dans l'orientation de Valière ou de Le Lann, que dans celle des Berthelot ou Miry, ne quittent pas à ce moment-là les organisations syndicales qui ont tout fait pour calmer le mouvement ? En fait, plusieurs éléments agissent en interaction :

— Les ouvriers ont compris que leur coup de colère n'était pas relayé et épaulé par des grèves identiques dans les autres arsenaux, hormis celui de Toulon. À poursuivre en ce sens, ils se retrouveraient totalement isolés, le dos au mur.

— Les militants communistes et anarchistes qui favorisaient la poursuite et l'extension du mouvement ont sans doute abouti à la même analyse et s'emploient dans les derniers temps à calmer les esprits pour organiser un repli en bon ordre [2185]. Ces militants, Valière en tête, connaissent alors chez les ouvriers une popularité qui en font des hommes respectés et écoutés dans les années qui suivent.

— Parallèlement, Berthelot et Miry s'appuient sur le sentiment contradictoire (en apparence) chez les ouvriers brestois qui acceptent de reprendre le travail parce qu'une autre issue commence à gagner en crédibilité depuis le serment du Stade Buffalo. Le combat pourrait être gagné à moindre coût par la voie électorale. Ici joue la *loyalty* envers les représentants.

Ainsi les organisations syndicales ne perdent-elles pas leurs adhérents ; au contraire, un afflux de nouveaux cotisants les renforce. Les dirigeants syndicaux ayant prôné la voie de la réforme pacifique bénéficient par ricochet de cette situation nouvelle. Brest a donc connu quelques jours d'une émeute [2186], d'une révolte spontanée avec un début d'organisation plus

2184. A. Scoazec, *La vie politique à l'arsenal de Brest, 1919-1935*, *op. cit.*, p. 83.

2185. C'est Valière qui prononce l'éloge funèbre de Pierre Gautron et dans ses propos « a prêché et adjuré les ouvriers de cesser une lutte fratricide, disant qu'il n'y avait pas lieu de tenir rancune, ni aux soldats, ni aux marins, ouvriers ou employés de bureau et que les événements qui venaient de se dérouler étaient assez concluants puisque seuls des civils en avaient été victimes ». De tels propos auraient été surprenants dans la bouche d'un provocateur. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 14 août 1935.

2186. Cherchant à différencier les catégories émeute et révolution, Alain Brossat, philosophe dont un des champs de recherche est la violence et la politique, définit ainsi l'émeute : « L'émeute, au fond, vient clamer l'excès devenu insupportable entre les astreintes de l'Ordre et les conditions de la promotion et de la reconduction de l'autonomie. L'émeute énonce non pas la maturité des "conditions objectives", mais le franchissement de la cote d'alerte, du seuil de tolérance (subjectif) à l'intolérable. » Effectivement, les conditions propices à un soulèvement ouvrier conscient, qui n'aurait d'intérêt à se déclencher que pour être victorieux, ne sont pas réunies ici. Alain Brossat, *Fêtes sauvages de la démocratie*, Paris, Austral, 1996, p. 79–80.

rationnelle après les premières échauffourées. Mais a été sciemment combattue par l'ensemble des forces de gauche qui ne voulaient pas nuire à l'accord du 14 juillet [2187].

Pour l'extrême gauche et les libertaires, au-delà des divergences d'approche et programmatiques, la situation est incontestablement révolutionnaire [2188]. *Le Libertaire*, dans son éditorial du 9 août critique le cap « grandement illusoire et même criminel » fixé par le Front populaire et la CGT alors que les ouvriers brestois « ont démontré par leur action directe qu'une offensive révolutionnaire serait possible [2189]. » Pour Trotsky, la situation de Toulon et Brest, au-delà de la démonstration de l'opposition des organisations ouvrières, partis et syndicats, à étendre la lutte, critique classique, révèle un changement dans « l'état d'esprit des masses [2190] ».

Pour autant, il serait largement exagéré de donner une dimension révolutionnaire à ces journées. Ce sont les décrets-lois qui ont été visés. Il n'a jamais été question de renverser le régime ou le gouvernement. D'ailleurs, un article extrêmement instructif à ce sujet paraît dans *La Révolution Prolétarienne*, la revue de Pierre Monatte. Cet article, signé « un témoin » a vraisemblablement été écrit, nous semble-t-il, par Paul Valière qui commence alors à se détacher du PC.

> « Le 6 février 1934, à Paris, les manifestants armés de matraques et de lames de rasoir (Croix de Feu et Camelots du Roi) étaient des gens d'ordre ! Le 6 août 1935, à Brest, les manifestants sans armes (classe ouvrière) étaient des énergumènes !
>
> Les énergumènes ont eu de leur côté tous les morts, tous les blessés graves, ainsi que les quatre cinquièmes des autres blessés !
>
> On conclura aisément, surtout quand on saura qu'aucune arme n'a été signalée du côté des ouvriers. Soutiendra-t-on encore que les émeutes avaient été préparées de longue date ? [...]
>
> Il est indispensable de tirer de ces tragiques événements les enseignements utiles :
>
> 1° La bataille de rues ne s'improvise pas. Le courage, l'abnégation et le mépris de la mort ne pèsent pas lourd devant les forces gouvernementales ou fascistes. Les armes et la stratégie auront toujours raison de la multitude désarmée ;
>
> 2° Il faut éviter à tout prix, même au risque de se faire eng. par des camarades plus impulsifs, des chocs spontanés avec la force armée ; [...]
>
> 5° Comme cela fut fait à Brest, unanimement, constituer immédiatement le Front populaire. Syndicalistes de toutes tendances, libertaires, inorganisés, socialistes, communistes, tous d'un même cœur, au coude à coude contre l'ennemi commun. Jamais on ne vit une telle unanimité à Brest, et jamais on ne sentit autant battre la volonté de reconstituer l'unité ouvrière sur tous les terrains [2191]. »

L'auteur revient sur les incidents en détruisant l'accusation de fauteurs de troubles alors qu'aucune arme n'a été retrouvée, contrairement aux émeutes du 6 février. Surtout, il insiste

2187. « Le pari des organisations du Front populaire fut de privilégier l'action par les urnes, et donc d'attendre les élections de 1936, plutôt que de soutenir un mouvement dont l'issue leur semblait imprévisible. » B. Kermoal, « Colère ouvrière à la veille du Front populaire », *art. cit.*, p. 28.

2188. Sur les courants révolutionnaires au moment du Front populaire, consulter P. Broué et N. Dorey, « Critiques de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire (1936-1938) », *art. cit.* et également J.-P. Rioux, *Révolutionnaires du Front populaire*, *op. cit.*

2189. *ibid.*, p. 49-50.

2190. Léon Trotsky, *Œuvres. Juin 1935/Septembre 1935*, dir. Pierre Broué, avec une introd. de Pierre Broué et Michel Dreyfus, Vol. 6, EDI, p. 119.

2191. *La Révolution Prolétarienne*, 10 septembre 1935, n° 206, p. 12.

sur les responsabilités à prendre, au cœur de l'action, pour tempérer les ardeurs quand les conditions sont défavorables. Enfin, la conclusion politique qu'il en tire est de constituer un front populaire dans lequel il englobe les libertaires. C'est assez éloigné des vœux des minorités révolutionnaires, sauf sur le constat d'une situation politique inédite et ouverte [2192].

Charles Tilly a évoqué le déclin des grèves violentes qu'il rapproche de la mise en place d'organisations syndicales plus structurées et plus présentes [2193]. Cette hypothèse est vraisemblable, mais doit être tempérée par ce que nous observons à Brest en août 1935. Dans ce cas d'espèce, le syndicat est puissant, très puissant même. Toutes ses composantes travaillent pendant les jours d'émeute à calmer la foule, à endiguer la colère, sans succès pendant plusieurs jours [2194]. La cadre d'analyse proposé par Charles Tilly serait-il inopérant ? Certes non. Cependant, il est nécessaire d'y introduire un autre paramètre : la capacité du syndicalisme à contrôler les grèves s'exerce jusqu'à un certain point. Au-delà, du fait du sentiment d'injustice face aux attaques, la réponse peut être l'*apathy* ou la *voice* [2195]. C'est-à-dire que la foule des manifestants exprime un sentiment de rejet que ses représentants « institutionnalisés » n'ont pas été en capacité de traduire. Bref, pour employer ici une expression d'Éric Hobsbawm, les ouvriers, n'ayant pas été entendus par le relais de leurs représentants syndicaux, ont voulu entamer par eux-mêmes une « négociation collective par l'émeute [2196] ».

2192. Ce vœu de voir s'ouvrir un front populaire, par un acteur direct en capacité de théoriser à chaud à partir d'une situation complexe et dramatique, quel qu'il soit par ailleurs, montre bien que, même parmi les militants les plus politiques sur le terrain, l'heure n'est pas à la poussée révolutionnaire. Paul Valière évolue peu à peu vers la gauche. Il envoie en octobre une lettre signée de son nom à la revue *Que Faire ?*. La lettre paraît dans le numéro de novembre 1935. Il y appelle au « regroupement des forces révolutionnaires. C'est une banalité de dire qu'il s'agit là d'une question de vie ou de mort pour le prolétariat. » en dehors des partis du Front populaire. J.-P. Rioux, *Révolutionnaires du Front populaire*, *op. cit.*, p. 87.

2193. C. Tilly, « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *art. cit.*, p. 116.

2194. La puissance syndicale invalide, pour ce cas d'espèce touchant un milieu ouvrier organisé et ancien, une analyse reposant sur l'intensité des violences envers les forces de l'ordre proportionnelle à la marginalité des protagonistes. S. Sirot, *La grève en France*, *op. cit.*, p. 169.

2195. G. Bajoit, « *Exit*, *voice*, *loyalty*... *and apathy*. Les réactions individuelles au mécontentement », *art. cit.*

2196. Cette expression suggestive a été reprise par Charles Tilly et Edward L. Shorter. C. Tilly, « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *art. cit.*, p. 100.

CHAPITRE 5

Du pacte d'unité au Rassemblement populaire

> La montée de l'orage dura neuf ans, un orage si intolérablement lent à crever, tellement pesant, tellement livide à la fois et tellement sombre, que les cervelles s'hébétaient animalement et qu'on pressentait qu'une telle nuée d'apocalypse ne pouvait plus se résoudre en grêle, mais seulement en pluie de sang et en pluie de crapauds.
>
> *(Julien Gracq,* En lisant, en écrivant*)*

Les invectives, les critiques mettent beaucoup plus de temps à s'oublier entre militants de terrain qu'entre dirigeants nationaux qui comprennent vite quand leur attitude doit changer. À ce niveau-là, les ennemis d'hier deviennent les amis du jour, sans aucune hésitation quand l'intérêt s'en fait sentir. Pourtant, les relations unitaires, au niveau national, reviennent de loin. Jean Vigreux rappelle à ce sujet que *L'Humanité* titre le 31 janvier 1933 : « Hitler ? L'enfant du moindre mal cher à MM. Blum, Frossard et C^ie^ ». L'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933 affecte profondément les partis communistes et la direction du Komintern [2197]. La situation allemande inquiète également l'Internationale ouvrière socialiste qui contacte l'IC en vue d'actions communes. L'IC n'y répond pas, ne voulant pas ainsi, par un accord de sommet, remettre en cause ses orientations prises en 1928, se cantonnant à un front unique à la base [2198]. Le PC français finit par s'adresser le 6 mars 1933 à la SFIO pour lui proposer une rencontre [2199]. Ce rapprochement est brutalement stoppé par la déclaration de l'IC du 1^er^ avril qui n'opère aucun retour critique sur sa stratégie en Allemagne et continue de rendre les so-

2197. S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 84.
2198. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 9.
2199. S. Wolikow, « Le PCF : étapes et problèmes », *op. cit.*, p. 123-124.

cialistes allemands responsables de l'arrivée au pouvoir d'Hitler [2200]. Entre février 1934 et l'été 1935, avant de déboucher sur un premier accord, s'ouvre une longue période de discussions que Georges Lefranc qualifie de « dix-sept mois de gestation laborieuse » [2201].

Cette nouvelle donne politique n'est pas sans répercussions dans les départements, notamment dans les relations entre des militants qui se sont — au mieux — ignorés pendant des années. À la différence des directions nationales, les cadres départementaux vivent plus la politique comme une passion qui parfois se concilie mal avec les tournants et réorientions nationaux. Le Finistère n'échappe pas à cette règle comme le prouvent les relations mouvementées entre les organisations et leurs militants impliqués sur le terrain.

A. L'unité politique s'impose

Des rapports difficiles à gauche L'activité unitaire passe, dans le Finistère, par les comités antifascistes et par leur transformation en comités de Front populaire. Plusieurs initiatives, au niveau national, ont été lancées au cours des années trente pour tenter de développer et structurer un courant d'opinion antifasciste. Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes [2202] est, au niveau national, une première initiative qui mobilise l'opinion républicaine, sans bornes organisationnelles ou idéologiques, rompant ainsi avec les anathèmes antérieurs dans le camp des gauches. Cette initiative, dont les bases sont jetées dès le mois de mars 1934, n'a dans le département quasiment aucune répercussion [2203]. Le mouvement antifasciste a ici une histoire plurielle depuis plusieurs années et n'a demandé qu'à être réactivé. L'espace de l'antifascisme est déjà occupé et limite les possibilités pour de nouvelles initiatives.

Quant au mouvement Amsterdam-Pleyel [2204], fondé en 1932 à l'initiative du PC, il est loin de faire l'unanimité dans le Finistère, contrairement à ce qui s'observe dans d'autres départements [2205]. Les socialistes ne veulent pas en entendre parler dans un premier temps alors

2200. S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 84-85.

2201. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 36 sq.

2202. Pour une analyse du CVIA, consulter Nicole Racine-Furlaud, « Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939). Antifascisme et pacifisme. », *Le Mouvement Social*, n° 101, oct. 1977, p. 87–114. Jean-François Sirinelli insiste lui sur la césure entre intellectuels qui passent, dans les années trente, de la défense des valeurs du dreyfusisme au combat antifasciste et à droite qui s'engagent contre la décadence et sur les valeurs de l'anticommunisme. Jean-François Sirinelli, « Sur la scène et dans la coulisse : les intellectuels français à l'époque du Front populaire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Vol. 6, n° 6, 1986, p. 12.

2203. Nous retrouvons quelques mentions dans la presse socialiste départementale du matériel édité par ce CVIA, comme la brochure *Les Croix de Feu, leur Chef et leur Programme*. *Le Breton Socialiste*, 6 avril 1935.

2204. Jocelyne Prézeau, « Le mouvement Amsterdam-Pleyel (1932-1934). Un champ d'essai du Front unique », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 18, 1984, p. 85–99.

2205. Ainsi, dans le Loiret, c'est le comité départemental avec 6 000 adhérents, bien que l'on soit ici en terres radicales, qui est affilié au Comité national Amsterdam-Pleyel. François Marlin, « Le réflexe antifasciste. Les

que les rapports à gauche restent tendus : « Notre parti a condamné non le mouvement d'Amsterdam, mais la prétention de ses dirigeants de l'asservir à Moscou [2206] ». Un comité apparaît à Roscoff deux ans après les événements de février 1934. Il publie un communiqué en mai 1936 pour se féliciter de la victoire électorale dans le pays et demander la libération de Thaelmann [2207]. Le groupe organise une réunion en août 1936 à Saint-Pol-de-Léon. 500 personnes y assistent pour y entendre une causerie contre le fascisme et la guerre [2208]. Pendant l'été 1936, une tournée de propagande est entreprise dans le département avec des orateurs nationaux. Des meetings se tiennent au Huelgoat le 16 août, à Douarnenez le 20 [2209] et à Concarneau le 21 du même mois [2210]. À Pont-L'Abbé, la SFIO, qui a changé d'attitude par rapport à ce mouvement, « adresse un pressant appel » à tous les adhérents et sympathisants pour participer au meeting [2211]. Ce sont les seules initiatives de ce comité dans le département.

La lutte antifasciste a entraîné une structuration en comités, mais celle-ci a été — comme au niveau national — complexe, laborieuse et tendue dans les mois qui ont suivi les émeutes parisiennes. Même si toutes les gauches ont manifesté ensemble dans les rues de plusieurs villes du département le 12 février, une partie des communistes persiste à porter une contradiction parfois peu diplomate dans les réunions socialistes, au grand déplaisir de ces derniers. Les 17 et 18 mars 1934, la SFIO organise une tournée de propagande dans le canton de Pont-L'Abbé. Les communistes interviennent à chaque fois. Si à Pont-L'Abbé, les socialistes relèvent « la contradiction courtoise de Valière de la CGTU », par contre à Loctudy, ils déchantent quand ils laissent la parole à « l'appointé du parti communiste, Valière. Nous disons bien appointé, car pour mériter du PC ses sous, il est venu faire de la vilaine besogne, conformément sans doute, à des ordres reçus : besogne de division et non d'union. De nombreux camarades présents la veille à Pont-L'Abbé, où le même citoyen prit la parole, constatèrent avec tristesse que Valière a plusieurs faces selon les auditoires [2212]. » Même type d'intervention à l'Île-Tudy devant une centaine de personnes. « La contradiction communiste fut apportée par Signor. Contradiction, non, car Signor se contenta dans son interminable exposé de faire une étude historique du syndicalisme parmi les pêcheurs, en conclusion duquel, sans critiquer d'ailleurs un seul des points des exposés de nos camarades Le Normand ou Le Bastard, il laissa tomber de l'air détaché qu'on lui connaît quelques-unes des petites ... mettons attaques que le comité directeur

comités de lutte contre le fascisme et la guerre dans le Loiret (1934-1936) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 58, n° 58, 1998, p. 56. Dans le Loir-et-Cher, département agricole aux fortes traditions républicaines, le comité Amsterdam-Pleyel rassemble 3 000 adhérents en 1937 dans 21 sections. Didier Lemaire, « Le mouvement Amsterdam-Pleyel dans le Loir-et-Cher. Ou l'application à la base de la stratégie d'union antifasciste », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 18, 1984, p. 106. De tels développements montrent combien le Finistère connaît une situation différente.

2206. *Le Breton Socialiste*, 26 mai 1934.
2207. *Le Breton Socialiste*, 23 mai 1936.
2208. *Le Breton Socialiste*, 22 août 1936.
2209. ADF, 1M254, commissaire de police de Douarnenez, 20 août 1936. 400 personnes y participent.
2210. *Le Breton Socialiste*, 5 septembre 1936.
2211. *Le Breton Socialiste*, 22 août 1936.
2212. *Le Breton Socialiste*, 24 mars 1934.

du Parti communiste aime à faire afficher particulièrement dans les cabinets d'aisances [2213]. » Dans de telles circonstances, il n'est pas étonnant qu'au niveau national, comme local, la question de l'attitude des communistes envers les militants socialistes soit posée comme préalable à toute autre discussion [2214].

Cette attitude des militants communistes, nous la retrouvons en janvier 1936, toujours dans le pays bigouden, ce qui n'est peut-être pas qu'une simple coïncidence. Le 12 janvier, le secrétaire de la cellule communiste de Pont-L'Abbé, Bellec, prend la parole à la tribune d'un meeting socialiste. Ses propos, « toute une série d'erreurs volontaires, de vantardises et de ragots personnels, [...] paroles et attitude inadmissibles de la part d'un militant de la classe ouvrière [2215] » n'ont pas l'heur de plaire aux militants socialistes dans la salle. Cette attitude est cette fois-ci contradictoire avec les positions officielles du PC depuis le pacte de non-agression de juillet 1934. Le PC n'étant pas monolithique, les comportements de ses militants ne sont pas partout identiques. À Brest, Valière et la cellule brestoise cherchent à entretenir de bonnes relations avec les socialistes. Le dirigeant communiste intervient dans leurs meetings avec « la plus grande courtoisie pour faire l'apologie de l'unité d'action [2216] » .

À Morlaix également, les relations se sont détendues. Valière y parle en avril dans une réunion de la SFIO, invité par cette dernière, et termine son intervention en déclarant « s'être fait un plaisir de répondre à l'invitation [2217] ». Pierre Guéguin n'a lui non plus aucun problème de relations avec les socialistes et cela depuis des années. Est-il possible que l'attitude des militants communistes bigoudens soit due à des inimitiés personnelles trop fortes, à un sectarisme indépassable ou à une tactique de double langage ? Assurément, une partie importante d'entre eux n'a toujours pas, même au début de l'année 1936, assimilé l'ampleur du tournant ou voulu l'appliquer. Le comité des chômeurs de Pont-L'Abbé, dirigé par le PC, manifeste encore en janvier 1936 sous les fenêtres du maire, Le Bastard, en exigeant sa démission [2218]. Dans le fief de Signor, secrétaire, depuis 1934, de la région Finistère-Morbihan ! Les socialistes y ont vu une politique de douche écossaise [2219].

Ces attaques sont d'autant plus mal perçues par les militants de la SFIO que le Komintern, puis sa section française ont bien évolué sur la question de l'unité en deux ans. Dimitrov, qui vient d'accéder à la direction de l'IC, imprime rapidement sa marque en défendant un nouveau cap, plus gradualiste : la lutte antifasciste d'abord — ce qui nécessite de se rapprocher des autres partis de gauche —, la révolution plus tard [2220]. Des portes commencent à s'ouvrir.

2213. *Le Breton Socialiste*, 24 mars 1934.
2214. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 52.
2215. *Le Breton Socialiste*, 18 janvier 1936.
2216. *Le Breton Socialiste*, 23 février 1935 et ADF, 1M219, commissaire spécial de Brest, 18 février 1935
2217. ADF, 1M219, commissaire spécial de Brest, 1er avril 1935.
2218. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 6 janvier 1936.
2219. *Le Breton Socialiste*, 18 janvier 1936.
2220. Serge Wolikow insiste sur les limites de cette nouvelle orientation : Maurice Thorez et Dimitrov qui mettent l'accent tous deux sur la possible participation à des gouvernements de Front populaire se font critiquer, accusés d'avoir des tendances ministérialistes et opportunistes. S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 95.

Le 5 juin 1934, le PC écrit à la SFIO pour lui proposer un pacte d'action. Une première rencontre se tient le 11 juin, au cours de laquelle la SFIO pose comme préalable l'arrêt des attaques publiques et des polémiques [2221]. Ce point réglé, plus rien n'empêche l'accord qui est alors ratifié. Un pacte d'unité d'action est finalement signé le 27 juillet 1934 entre le PC et la SFIO. *Le Breton Socialiste* publie immédiatement « Le pacte entre les partis prolétariens », pacte de lancement de campagnes communes contre le fascisme et contre les décrets-lois qui est également un pacte de non-agression, pour des relations « sans injures ni outrages ». Les actions communes « doivent être exclusivement consacrées à l'objet commun et ne pas se transformer en débats contradictoires [2222] ». Puis, le 9 octobre, une nouvelle étape symbolique est franchie : Maurice Thorez lance le premier l'expression qui fera florès : « Front populaire » et il propose d'étendre ce front aux « radicaux hostiles à la réaction [2223] ». Le rapprochement entre les diverses composantes du Front populaire s'accélère les mois suivants et devient une réalité palpable en 1935.

Les socialistes dans l'ensemble se félicitent de l'accord signé à Paris. Seuls les militants brestois, du moins une majorité d'entre eux, renâclent et conservent leur attitude de boycott des communistes. Les rapports à gauche s'y compliquent par la présence de partisans de Goude, le député exclu. Celui-ci, dans un article paru dans *Le Cri du Peuple*, condamne sans nuances le rapprochement en cours [2224]. La direction de la section s'en inspire largement et y puise la ligne directrice de son attitude envers les communistes. Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire d'Émile Goude dénie même le droit au PC d'être partenaire à part entière dans le cadre du Front populaire : « Nous répétons une troisième fois que, dans le Finistère, où existent une Fédération socialiste S.F.I.O. et une Fédération radicale-socialiste, c'est autour de ces deux organisations que doit être créé le Front Populaire, ce sont ces deux organisations qui doivent prendre l'initiative du mouvement [2225]. »

Cela n'empêche pas qu'une nouvelle période s'ouvre à gauche, non sans difficultés sur le terrain.

L'attitude face au Front populaire naissant Lors du congrès de la fédération radical-socialiste du Finistère, réunie à Quimper le 13 octobre 1935, l'ordre du jour voté à l'unanimité des délégués présents — moins deux voix et une abstention — est sans équivoque [2226] :

2221. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 74.
2222. *Le Breton Socialiste*, 11 août 1934.
2223. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 51.
2224. *Le Cri du Peuple*, 19 janvier 1935.
2225. *Le Cri du Peuple*, 28 décembre 1935.
2226. L'adhésion des radicaux ne s'est pas faite sans débats dans un parti très divisé sur la question. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 79-81. Après les manifestations du 14 juillet 1935, l'enthousiasme a été douché chez une partie des radicaux par le risque de concurrence électorale symbolisé par leur défaite à une élection législative partielle à Clermond-Ferrand. Un candidat socialiste, arrivé en tête au premier tour, se voit opposer un radical au second, ce qui fait douter les socialistes quant à la sincérité de l'engagement des radicaux. Les émeutes de Brest provoquent également l'inquiétude des radicaux qui voient — ce qui n'est pas exact — PC et SFIO soutenir les manifestants. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 375.

> « Elle proclame son attachement au Front populaire, seul capable d'assurer la Défense républicaine contre les entreprises de plus en plus menaçantes du fascisme dont les formations paramilitaires ont été multipliées [...]. La Fédération est prête, d'autre part, à poursuivre en plein accord avec les autres partis de gauche, une politique résolue d'action républicaine économique et financière, faite à la fois d'audace, de justice sociale et de prudence [2227]. »

Avant de faire voter cet ordre du jour, le président de séance a pris la précaution de lire quelques ordres du jour votés dans d'autres fédérations pour montrer que les Finistériens ne sont pas isolés sur cette question. Cette approbation de la dynamique unitaire engendrée par le Front populaire a reçu l'aval des élus du parti, [2228] présents en nombre au congrès départemental. Les députés François Cadoret et Pierre Mazé, Albert Le Bail, Pierre Pouchus, le sénateur Yves Tanguy sont intervenus dans les discussions qui ont précédé le vote, de même que des membres du comité PRS de Brest. C'est donc bien toute l'organisation qui s'engage dans cette voie. Cependant, la participation des radicaux-socialistes au Front populaire ne passe pas toujours très bien parmi les militants du Parti communiste et de la SFIO. L'audace et la prudence — revendiquées par les militants finistériens du PRS — auront du mal à se concilier. C'est ce qui inquiète les militants des deux autres organisations qui craignent que la prudence ne l'emporte sur l'audace.

La main tendue aux radicaux-socialistes n'est ni appliquée ni comprise par une partie de la base communiste. Les radicaux n'ont pas de pratique militante de terrain avec les militants du PC. Leur répertoire d'action réciproque ne se chevauche que très peu. Tout juste le combat laïque leur a-t-il permis, par endroit, de militer ensemble à l'occasion des actions anticléricales avant 1930. Depuis quelques mois l'antifascisme a certes pris le relais, mais ce n'est sans doute pas suffisant aux yeux de certains militants. Le congrès départemental des radicaux-socialistes s'est bien prononcé pour la révision des décrets-lois et demandé la suppression des injustices flagrantes [2229]. Cela ne suffit pas à convaincre certains communistes locaux d'une virginité nouvelle du radicalisme. À tel point que dans le premier numéro du nouvel organe régional du PC, *La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime*, un article explique longuement la différence entre un cartel des gauches type 1924, et le Front populaire :

> « Il est regrettable que certains camarades persistent à considérer le Front populaire comme un cartel renouvelé. Il n'y a rien de commun entre ces deux formations politiques, Le cartel était en un temps où la bourgeoisie gouvernait normalement, l'expression de la confiance que nos camarades socialistes accordaient encore aux méthodes réformistes de transformation sociale. Nos camarades soutenaient les radicaux à condition que ceux-ci fissent une politique vraiment républicaine. L'échec du cartel, à deux reprises, a montré qu'une transformation sociale par paliers est une utopie. Sous la pression du gros capitalisme, les radicaux ont dû prendre des mesures antidémocratiques et nos camarades socialistes ont été contraints de cesser leur soutien.
>
> Le Front populaire est autre chose qu'un retour à ces méthodes que l'expérience a condamnées. Il est né d'un danger précis : le fascisme ; il a un but précis : la mort du fascisme [...].

2227. *Le Citoyen*, 17 octobre 1935.

2228. Le risque n'est pas grand : le congrès radical, réuni salle Wagram à Paris des 24 au 27 octobre 1935, adopte « pratiquement sans discussion » la tactique du Front populaire. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 377.

2229. *La Bretagne Ouvrière* , 29 octobre 1935.

> Les révolutionnaires ne collaborent plus avec des radicaux jugulés par la grosse finance et l'industrie lourde, mais avec des républicains libérés de la chaîne de l'argent [2230] »

De son côté, le comité fédéral socialiste, réuni en novembre 1935, n'en est pas non plus un partisan convaincu. La présence des radicaux le gène lui aussi : « les camarades se mettent d'accord pour regretter que le Front populaire s'oriente beaucoup trop à droite, principalement à la demande des radicaux [2231]. » S'ils acceptent du bout des lèvres d'approuver l'extension de l'accord aux radicaux, ils refusent de taire leurs divergences. À un article de Jacques Duclos, paru dans *L'Humanité* [2232], reprochant à Guy Le Normand d'avoir attaqué le député radical-socialiste de Morlaix, le Docteur Mazé, celui-ci réplique vertement : « les communistes s'allieraient volontiers à MM Flandin et Reynaud. Moi pas [2233] ! ». Pourtant, les partisans d'une critique plus radicale restent minoritaires. Au congrès départemental qui se tenait au printemps précédent, la motion de *La Bataille socialiste*, comme la motion « trotskiste » n'ont obtenu que quelques voix [2234].

Quant aux anarchistes, le Front populaire leur est étranger. Pour eux, les jeux sont faits d'avance : le rassemblement populaire est un accord électoral signé sur le dos de la classe ouvrière. C'est l'analyse qu'ils cherchent à populariser à chacun de leurs meetings. L'opposition des anarchistes au Front populaire n'admet aucune nuance. Les événements de Brest ont démontré à leurs yeux que la nouvelle coalition n'apporte aucun changement révolutionnaire de la société. Les militants brestois organisent ainsi un meeting le 26 mars 1936. À la tribune, devant 250 personnes, Martin, Lochu et R. Frémont de l'Union anarchiste. Ce dernier ne ménage pas le rassemblement populaire : « Le Front populaire n'a été formé que dans un but politique et en vue des élections prochaines [...] Une fois de plus, au lendemain des élections, le Front populaire se trouvera devant le mur de l'argent [...]. Alors le Front populaire capitulera comme ont capitulé dans le passé les gouvernements de gauche [2235]. » Même si le rapprochement des partis de gauche et la réunification syndicale — à laquelle ils se sont opposés en vain — fragilisent les libertaires, ceux-ci persistent dans leur dénonciation du Front populaire. Ils diffusent ainsi en janvier 1936 un tract dénonçant dans cette orientation « la trahison de la lutte des classes ». La cellule du PC répond par un article justifiant les rapprochements en cours, reconnaissant, ce faisant, l'importance du courant libertaire dans le mouvement ouvrier brestois en 1936 [2236].

2230. *La Bretagne Ouvrière*, 5 octobre 1935.
2231. *Le Breton Socialiste*, 16 novembre 1935.
2232. Dans un article intitulé « Vive le Front populaire ! », Jacques Duclos écrit, à propos du Conseil national de la SFIO qui vient de se tenir : « Point n'est besoin de souligner les mérites de notre Parti communiste dans la constitution du Front populaire et nous sommes convaincus qu'après la décision du Conseil national on ne verra plus se produire des manifestations d'hostilité contre les autres partis du Front populaire. Nous sommes sûrs que les attaques du camarade Guy Le Normand contre Mazé ne viendront plus par exemple créer des difficultés au Front populaire. » *L'Humanité*, 19 novembre 1935.
2233. *Le Breton Socialiste*, 30 novembre 1935.
2234. *Le Breton Socialiste*, 8 juin 1935.
2235. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 26 mars 1936.
2236. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 44.

Le Front laïque Les Comités de défense laïque, qui ont adhéré aux comités antifascistes, — ou en sont même l'ossature — profitent de la tenue de leur congrès le 17 mai 1936 à Landerneau, pour adopter une position claire. Drapier, à la tribune, rappelle les expériences de 1924 et 1932 et se méfie, pour le moins, de celle qui vient de débuter. Jean Cornec s'inscrit dans une même analyse et « demande que nous allions au Front populaire, non en suiveurs, mais pour pousser sans trêve à la réalisation des mesures laïques. Nous y aurons à lutter contre une extrême gauche, soucieuse d'alliance avec les catholiques, et peut-être tiède à cause de cette nouvelle attitude, contre la droite du Front populaire (catholiques de la Jeune république), contre les républicains modérés dont la mollesse politique nous a fait subir tant de capitulations laïques depuis la guerre [2237]. » Finalement, le congrès adopte une résolution rédigée par Jean Cornec, solution qui ne tranche pas pour ou contre le Front populaire. Le « oui, mais » fait l'unanimité. De plus, certains militants laïques craignent que les comités de Front populaire ne fassent concurrence à leurs sections locales. Celle de Lesconil ne réunit que 20 adhérents sur 60 en mars 1936, Les délégués s'en plaignent, incriminent la jeunesse qui se trompe de comité parce que, concluent-ils, « seul ce comité [de Défense Laïque] peut rallier tous les antifascistes et barrer la route au cléricalisme [2238]. » Les divers comités se feraient-ils concurrence ? C'est, semble-t-il, le cas à Lesconil. Au Relecq-Kerhuon où n'existe pas de comité de Front populaire déclaré en tant que tel, le CDL connaît un afflux régulier de nouveaux adhérents : de 59 membres en 1933, cette section passe à 131 en 1934, 185 en 1935 et 200 en 1936 [2239].

L'élément déterminant qui a provoqué cette position de défiance de la fédération départementale a été la constitution ratée d'un Front laïque. En novembre 1934, la Fédération de l'ouest des comités de défense et d'action laïque décide de lancer une fédération nationale pour fédérer l'ensemble des comités départementaux. La construction d'une précédente fédération nationale avait échoué devant l'hostilité de la Ligue française de l'enseignement [2240]. Le congrès constitutif se tient à Paris le 26 avril suivant et Charles Drapier est élu au bureau national [2241]. Malgré l'opposition des Finistériens, cette fédération nationale lance l'idée du Front laïque, à l'image du Front populaire, qui veillerait à la laïcisation complète de l'État, de l'assistance et de l'enseignement. Une réunion se tient en janvier à Paris à laquelle assistent la plupart des organisations signataires du serment du 14 juillet. Une commission est désignée pour sortir un programme d'action [2242]. Au cours de cette réunion, Drapier intervient :

2237. *La Défense Laïque*, juin 1936.
2238. *La Défense Laïque*, mars 1936.
2239. *La Défense Laïque*, avril 1936.
2240. *La Défense Laïque*, mars 1935.
2241. *La Défense Laïque*, mai et juin 1935.
2242. Les organisations du Front laïque sont les suivantes : Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen ; Fédération des jeunesses laïques et républicaines de France ; Fédération générale de l'enseignement ; Syndicat national des instituteurs et institutrices de France et des colonies ; Grand-Orient de France, Fédération nationale des libres penseurs de France et des colonies ; Les travailleurs sans-dieu ; Ligue française de l'enseignement ; Fédération des comités d'action et de défense laïque de France et des colonies ; Action démocratique et laïque des femmes ; Œuvre des patronages laïques de France. Un programme est diffusé pendant la campagne électorale de mai 1936. Les membres du Front laïque demandent aux candidats de prendre l'engagement de dé-

> « La réunion constitutive a été organisée par la Fédération du Comité de Défense et d'Action Laïque qui a donc une responsabilité dans ce mouvement. À titre de délégué du Comité de défense laïque le plus puissant et l'un des plus vivants de la Fédération, Drapier fait quelques réserves. Il ne voit pas l'utilité de la création de ce Front laïque dont tous les éléments peuvent et doivent adhérer à la Fédération nationale des Comités d'action et de défense laïques [...]. Il craint que le Front laïque ne devienne une forme trop purement électorale malgré la bonne volonté de ses dirigeants. Il s'agit de lutter contre le cléricalisme à l'occasion des élections, mais aussi et surtout entre les élections [2243]. »

Drapier, comme Cornec, se méfie des politiques et n'apprécie que les regroupements d'organisations dont ils savent que les centres de décisions sont ailleurs. La suite ne leur donne pas tort.

Leur méfiance à l'égard des partis politiques grandit quand, le 6 janvier, se réunit le Comité du Front laïque chargé de la rédaction du programme. Les représentants des partis politiques en sont absents, malgré leur accord verbal [2244]. Cette absence révèle l'ambiguïté de ces organisations sur la question laïque [2245]. Elles ne signent même pas le manifeste élaboré, au contraire des radicaux, tout en se déclarant acquis à la cause parce que PC et SFIO estiment l'anticléricalisme idéologiquement dépassé, moins populaire et qu'elles ne veulent pas s'aliéner une frange des catholiques sensibles à la présence de La Jeune république dans le Rassemblement populaire [2246]. Quelques mois plus tard, le 17 avril 1936, Maurice Thorez prononce, au micro de Radio-Paris, le fameux appel : « Nous te tendons la main, catholique, ouvrier, employé, artisan, paysan, nous qui sommes des laïcs, parce que tu es notre frère, et que tu es accablé par les mêmes soucis [2247]. » La prévention des militants laïques finistériens à l'égard des organisations politiques et particulièrement du PC ne peut alors que se renforcer.

Vers les Comités de Front populaire Au niveau local, le développement rapide des comités a entraîné de nombreuses frictions alors que les différentes composantes qui s'y retrouvent n'y viennent pas avec les mêmes objectifs. Dans un premier temps, la situation à Brest échappe aux organisations du Rassemblement populaire.

---

fendre les mesures laïques avancées par le Front. Ont adhéré au programme du Front, en tant que partis, le PRS, Le Parti radical Camille Pelletan, le PUP, l'Union sociale et républicaine. *La Croix*, 10 mai 1936.

2243. *La Défense Laïque*, janvier 1936.

2244. Liliane Matusiak, *Le Syndicat National des Instituteurs et le Front populaire*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1970, p. 99.

2245. Le quotidien *La Croix*, qui suit de près cette question, indique que le PC « chargeait M. Gabriel Péri d'apporter l'adhésion pleine et entière du parti » et que le Parti socialiste, sans engager sa signature, « lié par les décisions de ses congrès en matière de laïcité, il donnait par avance son adhésion à toutes les mesures susceptibles d'assurer et la laïcité de l'école et la laïcité de l'État ». *La Croix*, 10 mai 1936. Sur les relations entre la SFIO et les catholiques, consulter Nicole Brouder, *Les socialistes et les catholiques, 1933-1939*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, sous la direction de J. Droz, J. Girault, 1975, 164 p. + annexes.

2246. La Jeune république s'est prononcée pour son adhésion au Front populaire lors de son congrès de novembre 1935. Paul Christophe, *1936 : les catholiques et le Front populaire*, Paris, Les Éditions Ouvrières - Desclée, 1986, p. 24-25.

2247. *ibid.*, p. 14.

Pour s'opposer à la prise de la direction des comités antifascistes par le PC et la SFIO, les anarchistes brestois s'allient avec les syndicalistes pour en garder le contrôle. Le comité brestois est le seul à avoir refusé pendant plusieurs mois l'intégration du PC qui n'y a été admis finalement qu'en décembre 1934. Une fois cette question close par l'entrée du PC , une bataille s'est engagée pendant quelques semaines au début de l'année 1935 pour savoir d'où viendrait la formation d'un comité de coordination départemental. Socialistes et communistes convoquent fin décembre une réunion à Brest pour préparer un meeting départemental.

Les libertaires et les syndicalistes brestois acceptent de guerre lasse un comité provisoire dont le seul objectif reste la préparation du rassemblement quimpérois. Ils arrivent à faire traîner les préparatifs si bien qu'une deuxième réunion le 3 février 1935 n'aboutit pas [2248]. Le meeting est renvoyé aux calendes grecques. Les Brestois étaient absents. Le fond du débat, Charles Drapier qui est le président du comité antifasciste brestois [2249] le résume : « Chacun a compris que l'initiative de la lutte devait venir des groupements économiques, que les syndicats devaient en garder le contrôle, sous peine de voir l'édifice s'effondrer [2250] ». Le comité brestois a gagné la première manche. Anarchistes et syndicalistes le contrôlent et, par le poids du comité sur le département, ils ont fait échouer la tentative de contournement esquissée par les partis de gauche. Voulant pousser l'avantage plus loin, ils rédigent un appel publié dans *Le Cri du Peuple* et *Le Breton Socialiste* :

> « Le Comité Antifasciste Brestois, constitué au lendemain du 6 février 1934, à la suite d'un appel lancé par la CGT à toutes ses organisations constituantes, rappelle à tous les groupements de gauche du département :
>
> 1) que la lutte contre le fascisme doit être menée sur le plan économique et, qu'en conséquence les organisations syndicales sont qualifiées pour en prendre la tête.
>
> 2) que le comité brestois, créé pour grouper tous les groupements de gauche du département, comprend entre autres, syndicats confédérés et unitaires, partis socialiste et communiste, groupe libertaire, FNCR, LICP, Jeunesse syndicaliste.
>
> 3) lance un nouvel appel aux organisations départementales et aux comités antifascistes déjà constitués pour qu'ils donnent leur adhésion au mouvement brestois et créent, dans tous les centres, un foyer semblable d'action antifasciste [2251]. »

Cet appel ne reçoit aucun écho favorable. Et pour cause : tous les autres comités du département sont dirigés par des communistes et des socialistes. Les anarchistes bientôt se retrouvent seuls. Finalement SFIO, PC et CGT, fondent un comité de Front populaire à Brest le 20 janvier 1936 [2252]. Le PRS en est absent. Les syndicalistes — c'est la politique de la CGT en la matière — rentrent dans les comités de Front populaire au cours de l'année 1935 et l'UD CGT, à la suite du congrès de fusion, adhère au Comité départemental de Front populaire qui vient d'être créé [2253].

2248. *Bulletin du Syndicat de l'Enseignement*, mars 1935.
2249. *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1935.
2250. *Bulletin du Syndicat de l'Enseignement*, mars 1935.
2251. *Le Cri du Peuple*, 23 février 1935.
2252. *La Bretagne Ouvrière* , 1er février 1936.
2253. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 47.

Le Rassemblement populaire s'est doté, au niveau national, d'un règlement qui précise qu'il n'est « ni un Parti, ni un super-parti. Il est un centre de liaison entre les organisations et les groupements qui, tout en conservant leur autonomie, se sont réunis pour une action commune, en vue de procéder à la coordination des forces antifascistes de ce pays [2254]. » La limite est très claire : les organisations antifascistes se rassemblent, mais il n'est pas question d'en faire un parti, c'est-à-dire une structure partisane qui permette les adhésions individuelles. Un comité départemental coordonne les comités locaux auxquels participent de droit les organisations constituant le Comité national du rassemblement populaire. D'autres organisations locales peuvent adhérer dans les villes et communes à la double condition d'un accord unanime du comité et de la transmission de l'information au comité national [2255]. Ce règlement est très restrictif : comme l'explique Georges Lefranc, les radicaux craignent qu'ils ne se transforment en comités électoraux [2256]. Les socialistes ne souhaitent pas non plus laisser une telle structure ouverte.

Les comités qui se créent en 1935 prennent le nom de comités de Front populaire ou de rassemblement populaire. Lanmeur, Moëlan-sur-mer, Riec-sur-Belon, Concarneau, Trégunc, Huelgoat et Bannalec en sont dotés en 1935 ; Audierne au début de l'année 1936. Le comité de Lanmeur créé le 12 octobre 1935 se donne comme titre « Comité de Front populaire et antifasciste [2257] », ce qui confirme la mutation en cours : « Front populaire » est placé avant « antifasciste ». Les nouveaux comités ne font plus apparaître le terme antifasciste dans leur titre. Les premiers comités créés en 1934 dans le département se mettent au diapason et se transforment en Comité de Front populaire. Les 178 membres du comité antifasciste du Guilvinec décident à l'unanimité, le 21 février, de transformer leur comité en Comité de Front populaire [2258]. Les quelques chiffres que nous avons sur les adhérents de ces comités sont significatifs de l'importance qu'ils prennent dans la vie politique. 178 donc au Guilvinec début 1936, 80 membres au Huelgoat à la même date, 60 à Lanmeur en octobre 1935, 50 à Quimperlé fin 1935 et 118 en février 1936, 150 à Moélan-sur-mer en octobre 1935. À Audierne, le comité se fixe l'objectif d'obtenir cent adhérents. Leur rythme de fonctionnement est régulier. On tient réunion à Riec-sur-Belon

Figure 5.1. – La manifestation du 14 juillet 1935 à Brest. L'effigie pendue du colonel de la Rocque. Source : *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1935.

2254. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, annexe 7, p. 470.
2255. *ibid.*, annexe 7, p. 471.
2256. *ibid.*, p. 89.
2257. *Le Breton Socialiste*, 19 octobre 1935.
2258. *Le Breton Socialiste*, 29 février 1936. Les organisations ayant participé à la manifestation du 14 juillet en sont membres de fait. C'est ainsi, que PC, SFIO, SRI (Secours rouge international) et CDL ont un représentant qui siège au bureau.

le dernier vendredi du mois. Pour assister à ces réunions, chacun
doit acquitter la somme de 20 sous à Huelgoat, 1 franc à Audierne, et devenir ainsi adhérent du comité [2259]. Ces structures, leur vie régulière, favorisent le dialogue et l'activité commune des membres de toutes les organisations de gauche. Il est évident que ce lien solide facilite la fusion syndicale ; la fusion organique des partis communiste et socialiste, bien qu'elle échoue au niveau des états-majors, a dû susciter des débats dans ces comités. Notons que les adhésions individuelles contreviennent au règlement adopté par le Rassemblement populaire au niveau national puisque, de fait, les comités ne sont pas des cartels d'organisations.

GRAND RASSEMBLEMENT
A CHATEAULIN
Socialistes, Communistes, Radicaux et Radicaux-Socialistes, Syndicalistes, Laïques,
Pour les libertés démocratiques ! Pour le désarmement et la dissolution des ligues fascistes ! Pour libérer l'Etat de l'emprise des féodalités économiques ! Pour l'organisation de la Paix, le désarmement simultané, progressif et contrôlé ! Pour le pain à tous ; aux paysans le fruit de leurs peines ; aux jeunes du travail ! Pour la destruction de toutes les Bastilles !
Tous à Châteaulin le 14 Juillet, à 14 h.

FIGURE 5.2. – Appel au rassemblement de Châteaulin le 14 juillet 1935. Source : *Le Breton Socialiste*, 13 juillet 1935.

En juillet 1935, comme dans le reste de la France, les comités préparent des rassemblements populaires pour le 14. Chaque comité organise une manifestation et appelle à participer au rassemblement départemental à Châteaulin. À Brest, le rassemblement part le matin du Petit Paris, 5 000 personnes défilent rue Jean Jaurès et rue Anatole France. L'après-midi, le comité a prévu pour ceux qui ne peuvent aller à Châteaulin une « matinée artistique » avec une pièce pacifiste « La Grande Coupable » et un film d'après Anatole France, « Crainquebille ». Le rassemblement départemental de Châteaulin voit affluer « cinq, six mille, peut-être même davantage puisque le cortège, formé par rang de quatre et de six s'étendait sur une longueur de plus d'un kilomètre ». Le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti radical, le Parti radical-socialiste, le Syndicat confédéré, le syndicat unitaire, la Ligue des droits de l'homme et le Comité de défense laïque sont les organisateurs de ce rassemblement réussi, malgré le peu de moyens de transport, les voitures restant rares. 9 orateurs interviennent chacun cinq minutes avant le défilé. « Le professeur communiste Guéguin fut sans contredit l'orateur qui produisit la plus forte impression. Monsieur Le Bail père qui prononça une harangue enflammée eut aussi un certain succès. » Un incident mineur, mais bien révélateur du sentiment qui prévaut chez une partie des militants éclate à la fin de cette journée : « Au moment de la dislocation le groupe des radicaux chante "La Marseillaise", mais leur chant fut aussitôt couvert par celui de "L'Internationale", ce qui fit dire à un militant : "Nous ne sommes déjà plus d'accord" [2260]. » À quelques kilomètres de là, à Lothey, les Croix de feu sont en réunion au même moment, sans qu'il n' y ait d'incident, chacun restant prudemment de son côté [2261]. *Le Breton Socialiste* du 27 juillet publie un poème naïf et plein d'espoir de Mme B., inspiré du rassemblement de Châteaulin. Le contenu de ce poème, particulièrement le dernier quatrain, est révélateur de la

2259. *Le Breton Socialiste*, 9 et 30 novembre 1935, 22 février 1936 et *La Défense Laïque*, juin 1936.
2260. 1 200 selon les services de police (ADF, 1M226, commissaire spécial de Quimper 15 juillet 1935). *Le Breton Socialiste*, 27 juillet 1935.
2261. *Idem*.

volonté de poursuivre ici l'action entamée en 1789 :

> La Bretagne a parlé en ce jour mémorable
> Et veut se libérer des comtes et marquis
> Desquels elle a subi le joug intolérable
> Que ceux-ci pensent bien : « Notre règne est fini ! »

Le même jour, au stade vélodrome Buffalo à Paris [2262], la Bretagne est représentée par Josette Cornec qui intervient dans cet immense meeting au nom des femmes, de l'idée laïque et de l'Ouest [2263]. Les différentes régions interviennent lors de ce meeting. Parmi de nombreux autres orateurs, Renaud Jean, pour le Sud-Ouest, y apporte la dimension paysanne, Kléber Legay le soutien des mineurs [2264]. Josette Cornec évoque la première place tenue par les femmes dans les luttes en Bretagne et souligne l'importance du rôle réactionnaire des cléricaux et des « hobereaux » et en revient au combat entre « blancs » et « bleus » (voir son intervention en encadré). C'est la seule, et ce n'est pas un hasard, à avoir porté l'attention sur le rôle du clergé.

Intervention de Josette Cornec au stade vélodrome Buffalo

Les forces démocratiques de la Bretagne s'associent pleinement à cette grande fête de la liberté. Elles ne veulent point du fascisme, qu'il soit brutal et cynique à la mode hitlérienne, qu'il soit sournois et honteux comme le souhaitent les partisans — jamais abattus — de la traditionnelle réaction.

Nous connaissons depuis près de cent cinquante ans cette lutte rude contre les éléments rétrogrades. Aux pays chouan, ni les hobereaux ni l'église n'ont désarmé. Les privilèges détruits par la Révolution y renaissent sous des formes diverses dès que la noblesse arrogante et le clergé vindicatif sentent faiblir la vigilance des républicains.

C'est au prix d'efforts incessants que dans tout l'Ouest, peuvent être conservées et étendues les positions des forces de liberté. Le granit de nos rochers se laisse plus facilement entamer que l'entêtement farouche de nos éternels adversaires. Mais les efforts héroïques des « bleus » de chez nous battent en brèche la vieille forteresse cléricale comme la mer bretonne, par ses assauts sans cesse renouvelés, fait reculer les âpres falaises du Finistère.

Dans ce combat qui met les cœurs à l'épreuve et tend les volontés, les femmes de chez nous ne se montrent pas moins résolues que les hommes.

Elles font leur ce triple mot d'ordre du rassemblement d'aujourd'hui : « pour le pain, pour la liberté, pour la paix ».

Aux odieux trafiquants qui édifient leur fortune et leur puissance dans le sang et dans la douleur, elles entendent disputer leurs fils de vingt ans, fruits de leur chair et de leur tendresse.

C'est pourquoi les femmes du peuple représentées ici jurent de faire front contre l'ennemi commun.

C'est pourquoi elles mettent leur élan, leur enthousiasme et leur vie au service de la liberté et de la paix [a].

a. Source : *Le Populaire*, 15 juillet 1935.

Après cette journée réussie, des rassemblements, réunions, meetings se succèdent en 1935

2262. Le stade Vélodrome Buffalo accueille ce jour-là 10 000 délégués. *Le Populaire*, 15 juillet 1935.

2263. L. Matusiak, *Le Syndicat National des Instituteurs et le Front populaire*, *op. cit.*, p. 82–83.

2264. Source : *Le Populaire*, 15 juillet 1935. Renaud Jean est le député communiste chargé des questions paysannes. Kléber Legay est le président du syndicat CGT des mineurs du Nord et devient secrétaire général de la Fédération du sous-sol. Il est connu pour avoir écrit *Un mineur français chez les Russes*, un livre publié en 1937 et qui dénonce le stakhanovisme.

et début 1936 dans toutes les villes : 800 personnes à Quimperlé pour une réunion antifasciste le 9 février 1935, 4 à 5 000 à Brest manifestent pour la même raison le 20 juillet, 1 500 personnes à un meeting antifasciste au Guilvinec le 12 décembre [2265]. Le 7 du même mois, 2 000 personnes en réunion à Bannalec [2266]. Le 22 février 1936, 2 500 personnes manifestent pour protester contre l'attentat sur Léon Blum [2267]. 800 personnes en font de même à Landerneau [2268]. Toujours à Brest, le 29 mars, 1 000 manifestants contre la guerre alors qu'un même nombre de personnes s'étaient déjà rassemblées le 8 mars pour un meeting de Front populaire [2269]. Les comités deviennent l'épine dorsale de l'activité politique de la gauche. De fait, élargissant le cercle habituel de ses auditeurs, le Front populaire peut préparer activement et très tôt sa campagne électorale. L'unité d'action, le réflexe antifasciste, la baisse du niveau de vie enclenchent une dynamique sociale puissante dans les villes.

Cet élargissement, s'il permet un développement des comités et la construction d'une pratique unitaire, suscite, par contre, une opposition résolue du PRS. Quand le PC, sous la plume d'Alain Signor, adresse une lettre ouverte à Georges Le Bail, en tant que président de la Fédération radical-socialiste. « Au nom de la région communiste, permettez-moi d'insister très vivement auprès de vous pour que votre Fédération, qui a pris dans son dernier congrès de Quimper une position nette et dont les élus parlementaires mènent le bon combat contre les Ligues, ne se laisse pas davantage prier pour accorder toute sa collaboration au Comité Départemental [2270]. » L'absence, très significative, du PRS dans les réunions du comité départemental illustre la position délicate des radicaux. Ils doivent à la fois ne pas se couper de leur électorat — c'est la prudence dont ils se sont réclamés lors de leur congrès départemental — et ne pas rester sur le bord de la route alors qu'une dynamique politique s'esquisse. L'audace est alors complexe à mettre en pratique. Le PRS, dans le sud du département participe épisodiquement aux activités du Front populaire, mais ne s'engage pas dans les structures départementales, ce qui lui évite de se lier les mains. Albert Le Bail prend ainsi la parole, après Alain Signor, au meeting du comité antifasciste du Guilvinec le 1er décembre 1935 au cours duquel « il convie tous les hommes de gauche à former au coude à coude la solide muraille qui brisera les assauts du fascisme [2271] ». Le PRS participe le 16 février 1936 avec le PS,le PC et le syndicat CGT des marins-pêcheurs à la formation du comité de Front populaire d'Audierne [2272]. Georges Le Bail intervient, avec Pierre Guéguin et ses amis députés radicaux Pierre Pouchus et François Cadoret, devant 2 000 manifestants, lors d'un meeting du Front populaire organisé à Kernével pour protester contre l'agression de l'ancien maire par les « chemises vertes » [2273]. Dans le nord du département, le PRS participe également, mais plus rarement et uniquement dans

2265. *La Bretagne Ouvrière*, 12 octobre 1935 et *Le Breton Socialiste*, 22 février 1935 et 27 juillet 1935.
2266. *L'Union*, n° 4.
2267. *Le Breton Socialiste*, 29 février 1936.
2268. *Le Breton Socialiste*, 29 février 1936.
2269. *Le Breton Socialiste*, 4 avril 1936.
2270. *La Bretagne ouvrière*, décembre 1935
2271. *Le Citoyen*, 5 décembre 1935.
2272. *Le Citoyen*, 20 février 1936.
2273. *Le Citoyen*, 20 février 1936.

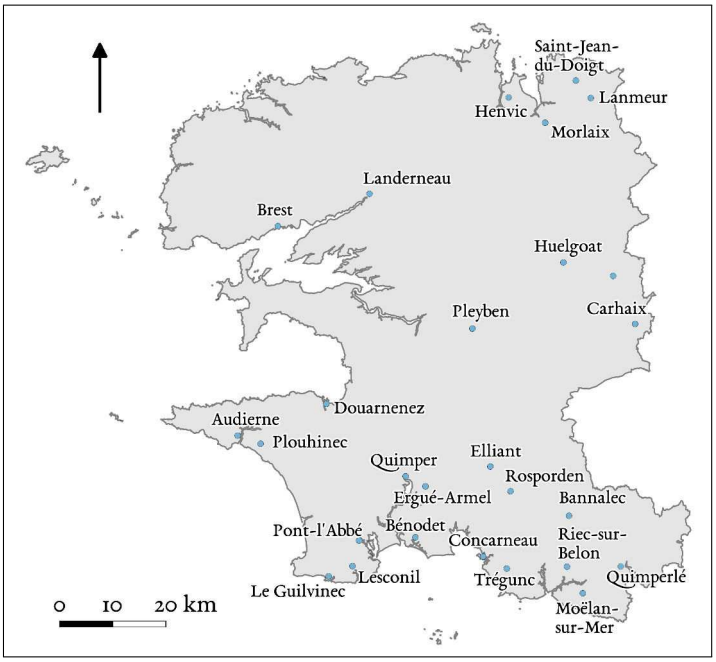

FIGURE 5.3. – L'implantation des comités de Front populaire. Source : ADF et presse militante.

le Trégor, aux activités publiques du Front populaire. Ainsi le 30 novembre 1935, à Lanmeur, sous la présidence du sénateur-maire radical Yves Guillemot, le député radical Pierre Mazé participe à un meeting avec le communiste Marcel Hamon et Tanguy Prigent. Le député radical se cantonne à la dénonciation des ligues factieuses alors que les deux autres orateurs situent leur intervention dans le cadre de la dynamique en cours [2274]. Le PRS apparaît unitaire dans les réunions publiques, face aux électeurs potentiels, mais ne s'engage pas dans la vie interne du comité départemental de Front populaire et ne participe qu'à l'animation de très peu de comités [2275]. Ce n'est pas de bon augure pour passer le cap difficile des élections législatives au cours desquelles plusieurs députés radicaux sortants remettent leur siège en jeu.

Quels comités ? La carte des comités montre une distribution dans l'espace qui n'est pas uniforme. Le Léon n'en héberge aucun et sur les 27 comités que nous avons recensés, 17 sont situés dans le sud du département (figure 5.3). Seuls quatre comités ont été créés dans le Trégor et quatre autres dans le centre du Finistère. Remarquons que les comités sont plus nombreux dans la partie du département où les communistes sont le mieux implantés. Quatre tendances coopèrent à la mise en place des comités de Front populaire : les syndicalistes, les communistes, les socialistes et les radicaux. L'investissement des uns et des autres n'est pas total et répond

2274. *Le Breton Socialiste*, 7 décembre 1935

2275. Le PRS, comme d'ailleurs la Jeune République adhèrent au comité de Front populaire de Morlaix, mais assez tardivement, au mois de décembre 1935. *La Bretagne Ouvrière*, 14 décembre 1935.

d'abord à des impératifs propres à chacun. De février 1934 à l'automne 1936, ces comités rassemblent une large frange d'hommes et de femmes dont le nombre dépasse celui des adhérents des organisations. Mais à l'automne 1936, la vague retombe. Les comités végètent, ne prenant plus autant d'initiatives qu'auparavant.

Les problèmes de fonctionnement découlent de l'ambiguïté du rôle de ces comités, chacun n'en espérant pas, dès le départ, la même dynamique. Des réticences apparaissent y compris pour créer ces comités. Havez, au début de décembre 1935, s'indigne de l'inexistence d'un comité à Brest, il faudra encore deux mois pour qu'il soit constitué, alors que celui de Quimper fonctionne [2276]. Le PC s'est trouvé confronté au comité antifasciste brestois, dans lequel il est minoritaire, et à l'attitude hostile des partisans brestois de Goude avant que ceux-ci ne perdent de l'influence au début de l'année 1936. Ces crispations n'ont pas facilité la mise en place d'un comité brestois. L'apparition tardive du comité de Front populaire y révèle les difficultés dans la pratique d'une politique unitaire.

Les socialistes finistériens ne veulent pas d'une structure floue, d'un cartel, dont la logique les déporte à droite, lui opposant le parti unique [2277]. Le Normand résume les critiques socialistes dans un article de mise au point : « Le parti unique, c'est le parti de la révolution, classe contre classe. Le Front populaire, lui, au contraire, nous entraîne à droite, souvent même sous la pression des communistes, beaucoup plus à droite que l'ancien cartel. C'est certes la défense des libertés, mais en même temps celle de la république bourgeoise [2278]. »

Deux conceptions s'opposent donc. Les communistes veulent des comités de masse qui permettraient de pousser les autres partis vers la direction souhaitée. Ayant bien compris le risque, la SFIO se cantonne à une position similaire à celle de la CGT sur le terrain syndical : une logique de fusion des partis, mais en aucun cas un regroupement qui serait un parti déguisé. Jean-Baptiste Severac, secrétaire général adjoint de la SFIO, a réaffirmé la position socialiste dans un article du *Populaire* du 11 juin 1936 : ni adhésions individuelles ni cotisations parce que les comités ne sont « ni parti, ni superparti ». Ils ne doivent comprendre que des délégués des organisations et prendre leurs décisions à l'unanimité. Pour la SFIO donc, des cartels, rien d'autre, avec un programme clairement marqué à gauche, et surtout un fonctionnement au consensus qui interdit des votes majoritaires. Dans ce cas précis, ils se méfient des rapprochements entre radicaux et communistes. La fédération socialiste partage ce point de vue et vote à son congrès départemental le 24 mai, à l'unanimité la motion Paul Faure, Severac, Lebas « qui [explique Le Normand] met précisément en garde les camarades contre la formation de groupes locaux, de comités permanents, nuisibles au recrutement et à l'unité [2279]. »

2276. *La Bretagne Ouvrière*, 9 novembre 1935.

2277. Le 26 avril, des discussions se sont ouvertes sur l'unité organique entre le PC, la SFIO et le Parti d'unité prolétarienne, petit groupe formé à partir d'exclus du PC en 1929. Cette option tombe en fin d'année sur des divergences d'appréciations et d'opportunités. Si la gauche de la SFIO en partage les objectifs, la majorité y voit sans doute plus un moyen de surenchère. Du côté du PC, la concrétisation du Front populaire rend cette option caduque pour ne pas effrayer la composante radicale. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 75-76.

2278. *La Bretagne Ouvrière*, 30 novembre 1935.

2279. *Le Breton Socialiste*, 30 mai 1936.

Les communistes se plaignent de cette conception stricte [2280]. Au Huelgoat, les frictions apparaissent au grand jour sur la définition des comités : « C'est donc un mouvement de masse qui doit et peut rassembler toutes les énergies antifascistes. C'est donc une erreur à notre avis de demander à tous les partisans du Front populaire d'être "laïcs" (Clemenceau l'était) ou sympathisants socialistes [2281]. » Ici, c'est une sorte de mise en pratique de la « main tendue » qui est souhaitée par les communistes. Pourtant, la SFIO — et même le PRS à Audierne par exemple — s'est retrouvée dans des comités pratiquant les adhésions individuelles. Il faudrait pouvoir établir une chronologie plus fine, difficile au regard des sources. Il semble cependant que l'enthousiasme des premiers temps, notamment pendant l'année 1935, a entraîné un peu loin les socialistes. Ceux-ci se ressaisissent au printemps 1936 et les directions mettent un coup de frein sérieux au développement des comités.

Cela n'empêche pas certains comités de faire adhérer les individus et de dépasser le cadre du simple cartel. Quimperlé, Le Guilvinec, Henvic et y compris Huelgoat, fonctionnent ainsi. Les socialistes sont plus réticents sur le fond politique que sur la forme. Signor fait en juin une mise au point : « Nous voulons que l'on applique le programme de Front populaire, mais pour cela nous pensons qu'au lieu d'écarter l'idée de larges comités de Front populaire, nos camarades socialistes feraient bien de travailler avec nous à en créer [2282]. » Le secrétaire de la région bretonne du PC n'est pourtant pas au bout de ses peines. Le comité de Pont-L'Abbé ne se constitue que le 29 mai 1936, le bon report de voix du PC au second tour des élections a sans doute fini par vaincre les résistances. De plus, la tendance syndicaliste et les socialistes montrent où va leur préférence parmi les responsables communistes lors du choix des villes accueillant les manifestations fêtant la victoire électorale. Le comité départemental a choisi Concarneau pour le Sud-Finistère et donc Guéguin contre Signor. Ce dernier refuse le choix et le PC organise le 14 juin son rassemblement à Pont-L'Abbé, une semaine après celui de Concarneau. Le secrétaire départemental, Marquet, accuse Signor d'indiscipline ce qui lui attire une réponse cinglante : « On n'essaie pas ainsi d'opérer des distinctions arbitraires et puériles entre militants de notre parti. Qu'on le sache bien. Signor a derrière lui les communistes de la région bretonne ; il a toute la confiance de son comité régional [2283]. »

Il existe vraisemblablement aussi un besoin de se mobiliser au-delà des cartels d'organisation. Le PC le comprend bien. Lors d'un meeting à Concarneau, dans le cadre d'une tournée du Comité national Amsterdam-Pleyel, l'ordre du jour voté en fin de réunion, devant 1 500 participants affirme l'engagement des présents « à développer leur Comité de Front Populaire de masse » pour soutenir le gouvernement et la République [2284].

Les socialistes cherchent à empêcher une dynamique à partir des comités ; pour cela ils essayent de les contrôler dans la mesure de leurs moyens. À Morlaix, pendant la fête du Ras-

2280. Serge Berstein donne en exemple le département de la Haute-Vienne étudié par Alain Corbin qui connaît les mêmes désaccords. S. Berstein et J.-J. Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France*, *op. cit.*, p. 89-90.
2281. *La Bretagne Ouvrière*, 7 décembre 1935.
2282. *La Bretagne Ouvrière*, 13 juin 1936.
2283. *La Bretagne Ouvrière*, 20 juin 1936.
2284. *Le Breton Socialiste*, 5 septembre 1936.

FIGURE 5.4. – La manifestation départementale du 14 juillet 1935 à Châteaulin. Source : J. GIRAULT, *Au-devant du bonheur : les Francais et le Front populaire*, op. cit., p. 79.

semblement populaire, la banderole du cortège ne comporte ni le sigle du PCF ni celui des Radicaux-socialistes [2285]. En juillet, la polémique rebondit. Signor fait état d'attaques contre lui-même et les militants communistes dans les localités du Pays bigouden. Le Normand, dans une longue lettre, lui répond, mais cette fois-ci sur le fond. L'anticléricalisme des socialistes ne se satisfait pas de l'application dans la gestion municipale de la ligne de main tendue aux catholiques. D'autant que Pierre Guéguin, à Concarneau, reste fidèle à ses convictions en la matière, ce qui ne fait qu'accentuer le virage idéologique des communistes bigoudens, Signor en tête. La SFIO accuse clairement les communistes bigoudens de rendre l'unité difficile :

> « Quand on nous attaque, nous avons plus que le droit, le devoir de répondre. Et c'est ce qui explique le présent article, la section du Guilvinec ayant été mise en cause par Signor. Comme ose-t-il écrire et souligner qu'à Guilvinec les militants communistes sont l'objet d'attaques d'un caractère qui devrait inquiéter Guy Le Normand ?
>
> Pourquoi mentir aussi cyniquement Signor alors que tu sais fort bien que si la coordination n'est encore qu'un vain mot dans le Finistère ceci est du à ton attitude et à celle de plusieurs de tes amis, notamment à Pont-L'Abbé, à Guilvinec et à Léchiagat, pour ne citer que les communes où ton influence se fait sentir ?
>
> Dis plutôt, et ce sera plus franc, que dans ces communes il y a une certaine résistance, car les socia-

2285. *La Bretagne Ouvrière*, 4 juillet 1936.

> listes du coin ne veulent pas être à la remorque de qui que ce soit, qui se poserait en "recordman" de ceci et en "champion" de cela [...]. Nous n'accepterons jamais la coordination avec des municipalités qui, sous le couvert d'une éthique trompeuse, trahissent les intérêts de certains travailleurs et sabotent notre bel idéal de laïcité.
>
> Et je pose ici la question à nos camarades communistes de la région bretonne : que diriez-vous d'une municipalité, mettons ...socialiste ...qui diminuerait de plus de 30 % le salaire de ses employés communaux ; qui voterait la goutte de lait pour l'école privée alors que l'école publique comprend trois classes enfantines ; qui désignerait pour faire partie de la commission scolaire et représenter la municipalité à la caisse des écoles, un élu ...mettons ...communiste ...ayant sa fillette chez les "bonnes sœurs" ? [...]
>
> Pour l'unité ? Oui ! Mais avec des communistes ...véritablement communistes [2286]. »

La critique est virulente. Les socialistes reprochent aux communistes d'appliquer dans le quotidien de la gestion municipale une politique qui n'est en rien de gauche, mais s'apparente à une politique conservatrice et cléricale.

Les radicaux ne facilitent pas, eux non plus, la vie des comités. La position qu'ils ont prise à leur congrès départemental en 1935 leur permet d'adhérer aux comités de base. Cependant, ils ne participent au comité départemental que quelques semaines avant les élections législatives.

B. La réunification syndicale

Les premières tentatives En mars 1936, la réunification syndicale devient une réalité au congrès d'unité de Toulouse [2287]. Nombreux étaient les militants des deux centrales à aspirer à ces retrouvailles dès la scission. Diverses tentatives locales ont été menées pour y parvenir pendant la période où coexistaient les deux syndicats. En 1924, à l'occasion de l'inauguration de la Maison du Peuple, tous les orateurs évoquent l'espoir d'une CGT unique « dans l'intérêt bien compris des travailleurs [2288] ». Trois jours après, le 13 février, le congrès de l'UD CGT vote une motion proposant la mise en place d'une commission mixte qui regroupe confédérés et unitaires [2289]. Le 24 mars, la réunion se tient ; une commission est créée et se fixe un programme : « Il est décidé de poursuivre une campagne de tous les syndicats en faveur de l'Unité Syndicale, de créer des commissions mixtes chargées d'entretenir la liaison constante, de faire pression auprès des organismes centraux respectifs pour l'aboutissement de l'unité [2290] ». Le meeting

2286. *Le Breton Socialiste*, 18 juillet 1936.

2287. Deux congrès CGT et CGTU se réunissent simultanément le 24 septembre 1935 pour approuver le processus de fusion, puis, lors d'une séance commune, préparent le congrès de fusion qui se tient du 2 au 5 mars 1936. Danielle Tartakowsky, « La réunification de 1936 », *in* : Pierre Cours-Salies et René Mouriaux (dir.), Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 79–95.

2288. ADF, 1M133, préfet, rapport mensuel, février 1924.

2289. ADF, 1M133, commissaire spécial de Brest, 12 mars 1924.

2290. ADF, 1M133, préfet, rapport mensuel, avril 1924.

destiné à populariser cette démarche connaît un échec retentissant : seules 40 personnes s'y sont déplacées [2291]. La démarche des promoteurs de cette opération s'est heurtée à un obstacle incontournable : les salariés se désintéressent alors des questions syndicales. Après la vague de grèves des lendemains de la guerre et le renforcement syndical qui l'a accompagnée, le reflux a été important, les effectifs ont fondu. La violence de la scission n'a pas amélioré l'image de marque des syndicats. Pour autant, il faut relever que les adversaires les plus farouches, nous pensons à Charles Berthelot et à Théophile Kerdraon, ont accepté une démarche d'unité et sont allé jusqu'au bout de cette démarche. Dans les services publics, des tentatives identiques voient le jour, avec un même insuccès. Un cartel des services publics est mis en place entre confédérés, unitaires et autonomes lors d'une réunion, le 26 avril 1925. Le principe d'une organisation souple est acté, mais quand une nouvelle réunion est convoquée le 31 janvier 1926, la CGT refuse d'y venir, condamnant ainsi le projet [2292].

Quand une partie de la classe ouvrière reprend le chemin de la lutte après la grève de Douarnenez, deux nouveaux obstacles se dressent. Entre temps, CGT et CGTU ont amorcé un changement d'orientation sur cette question qui bloque le débat pour une dizaine d'années. Le PC a modifié les termes de l'intervention de ses militants dans les syndicats [2293]. Cette nouvelle donne se traduit localement par le départ de la centrale unitaire des anarcho-syndicalistes, dont le secrétaire de l'UD, René Martin. Les tentatives esquissées en 1924 ont été en partie rendues possibles justement par la présence de ces militants à la tête des UD. Un pont essentiel s'est rompu et les attaques constantes des unitaires contre les confédérés fournissent à ceux-ci des arguments commodes pour évacuer le débat sur l'unité.

Au début des années trente, de nouvelles tentatives annoncent une remontée de cette préoccupation. Cette fois, l'initiative revient aux autonomes et unitaires minoritaires. À l'initiative du syndicat de l'enseignement, 60 militants se rencontrent en février 1931 et mettent en place un bureau provisoire d'unité avec Allot comme secrétaire départemental, l'autonome Le Lann secrétaire du comité brestois et l'unitaire Berthou, des communaux brestois, trésorier. En tout, 12 responsables syndicaux s'y investissent, mais aucun confédéré [2294]. La CGT y entre, semble-t-il, à la fin de l'année. Une réunion regroupe une centaine de personnes pourtant le comité ne réapparaît plus après [2295]. La majorité du syndicat de l'enseignement est passé à la CGT quelques mois plus tard [2296].

Cette tentative s'appuie sur la publication en novembre 1930 d'un appel en faveur de l'unité dit « Manifeste des 22 » [2297]. Il est significatif de constater que les promoteurs de cet appel sont les enseignants dans le département. Le syndicat du Finistère est dirigé par les

2291. ADF, 1M133, préfet, rapport mensuel, avril 1924.
2292. *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs*, n° 72, avril 1926.
2293. Voir R. Mouriaux, *La CGT*, *op. cit.*, p. 67.
2294. ADF, 1M104, commissaire spécial de Brest, 24 février 1931.
2295. *Idem*.
2296. F. Bernard et al., *Le syndicalisme dans l'enseignement. Histoire de la Fédération de l'enseignement des origines à la réunification de 1935*, *op. cit.*, p. 182.
2297. Vincent Présumey, « Un mouvement pour l'unité syndicale au début des années trente », *in* : Pierre Cours-Salies et René Mouriaux (dir.), Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 71.

membres de la Ligue syndicaliste qui allie anticommunisme et promotion du syndicalisme pur [2298]. Le retour à la Charte d'Amiens que sous-entend l'appel leur convient : il leur permet de rayer d'un trait définitif l'histoire récente du syndicalisme révolutionnaire. Cependant la tentative ainsi orientée n'accroche pas. Le congrès confédéral de la CGT répond de manière habile au manifeste. S'il l'écarte, il préconise l'unité par la rentrée pure et simple dans la CGT. La majorité du syndicat de l'enseignement derrière Allot et Cornec suit cette voie. Au congrès de l'UD CGT de mars 1932, Berthelot en fait toute la publicité nécessaire et « donne lecture du rapport moral consacré surtout aux progrès réalisés en faveur de l'unité syndicale à laquelle ont adhéré notamment les cheminots, les travailleurs municipaux et même les instituteurs [2299] ». L'opération a été payante pour les confédérés. Daoulas, devenu quelques semaines secrétaire du syndicat unitaire de l'arsenal après y avoir fait adopté le manifeste est mis en minorité. Il rejoint la CGT en janvier 1932. Le même mois, Belin du syndicat confédéré des cheminots brestois dissout sa section et crée un syndicat unifié qu'il fait adhérer à la CGT. À l'origine, les cheminots-État ont « constitué un comité comprenant 10 confédérés, 10 unitaires, 5 professionnels et 3 inorganisés [2300] ». L'expérience ne dure pas un mois. Ces péripéties tiennent plus de la manœuvre que d'un pas réel vers l'unité. Dans le même temps, l'état d'esprit change, semble-t-il, dans la classe ouvrière : la CGTU des cheminots perd, aux dires du secrétaire de la section Le Mignon, 100 adhérents au moment de la scission [2301]. Les salariés redeviennent sensibles à l'espoir d'une CGT unique et comme les confédérés ont une meilleure image de marque sur cette question, ils en bénéficient. La réaction du syndicat unitaire des employés communaux est symptomatique de cet état d'esprit alors que le congrès confédéral CGTU de Magic-city, « recul énorme et regrettable sur les positions antérieures de la CGTU [2302] », ne laisse que peu d'espoir aux minoritaires de cette centrale. Une partie de ce syndicat passe lui aussi à la CGT.

Au printemps 1934, la CGT refuse d'accorder le moindre espace aux unitaires : elle ne souhaite pas les mettre en contact avec ses propres adhérents et leur offrir une tribune. Le dimanche 15 avril 1934, la CGT refuse à la CGTU une prise de parole lors d'un meeting contre les décrets-lois [2303]. C'est en plein dans ce que Sylvain Boulouque désigne comme une première phase du rapprochement entre CGT et CGTU. Entre février et mai 1934, les unitaires proposent aux confédérés de faire « le front unique à la base » et ensuite « le front unique de lutte ». Des syndicats CGT et CGTU se regroupent alors dans des « syndicats uniques ». Quelques succès sont obtenus, notamment chez les cheminots [2304]. Dans le Finistère, les réac-

2298. La Ligue syndicaliste a été créée en 1926 par Maurice Chambelland, un des rédacteurs de *La Révolution Prolétarienne*. *ibid.*, p. 72.

2299. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 23 mars 1932.

2300. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 décembre 1931.

2301. 145 cartes avant, 45 après puis 80 en novembre 1933 in *Bulletin du Syndicat Unitaire de l'Enseignement*, novembre 1933.

2302. *Le Breton Socialiste*, 26 décembre 1931.

2303. *Le Cri du Peuple*, 21 avril 1934.

2304. Sylvain Boulouque, « Les unitaires, le Front populaire et l'unité syndicale : mutations sociales, actions collectives et pragmatisme partisan », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front*

Biographie 8 – Jean Cornec

Jean Cornec. Instituteur, ancien combattant, militant laïque et syndicaliste. Né le 16 septembre 1889 à Saint-Ségal. Mort le 10 décembre 1981.

Jean Cornec adhère en 1912 à « l'Émancipatrice » et participe à la création de la CGT des instituteurs en 1918. Rejoint avec son syndicat la CGTU lors de la scission en 1922. Ce syndicat devient rapidement l'un des plus importants de la fédération unitaire. Il quitte la CGTU, avec la majorité de son syndicat en 1932, pour revenir à la CGT.
Il est secrétaire adjoint, puis secrétaire du syndicat du Finistère de 1929 à 1930. Jean Cornec assumé également des responsabilités nationales en tant que membre du Bureau national du SNI en 1933 et que secrétaire à la propagande du syndicat entre 1935 et 1939. Très impliqué dans la vie nationale du syndicat, Jean Cornec assiste entre 1916 et 1939 aux congrès nationaux de la Fédération puis du SNI de 1916 à 1939 ainsi qu'à de nombreux congrès étrangers et internationaux.
Militant laïque, il participe en 1923 à la création du Comité de défense laïque du Finistère, l'un des plus puissants de France et assure plus de 200 meetings entre 1923 et 1925 pour le CDL.
Révoqué par Vichy en 1940, il est réintégré en 1945 pour être admis à la retraite. Il ne fut pas réintégré au SNI après la guerre, les militants communistes lui reprochant un pacifisme proche de celui de Marcel Déat.

Source : Jean Maitron et Georges-Michel Thomas, notice : « Cornec Jean », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939* et ADF.

tions des confédérés sont négatives, principalement chez les enseignants qui représentent un syndicat de poids dans l'union départementale :

> « Au comité national de Noël, nous avons voté pour la cessation de cette inutile expérience dite des syndicats uniques qui ne sont pas du tout, quoi qu'on veuille nous faire croire, un pas vers l'unité réelle. Actuellement, il constitue un danger pour le mouvement syndical tout entier.
>
> Plus que jamais, nous voulons que le S.N. [Syndicat national] ait la volonté de défendre sa propre unité.
>
> Pour cette raison, nous demeurons partisans du congrès de fusion votée à Nice [2305]. »

Jean Cornec a publié, près d'un an avant cette position du syndicat enseignant, une tribune dans *Le Breton Socialiste*, pour continuer de dénoncer cette tactique des syndicats uniques. Le fait qu'il fasse partie des militants les plus engagés dans l'action syndicale — il a, de plus, longtemps milité dans la CGTU — explique cette volonté de ne pas se retrouver dans une même organisation sans clarifications politiques. L'unité des travailleurs est une nécessité de l'heure, ardemment souhaitée par les travailleurs, explique-t-il. Mais les syndiqués veulent « une indépendance absolue des syndicats à l'égard de tous les partis politiques et de tous les gouvernements ». Cette fusion aurait pu se faire depuis des années, mais « les dirigeants communistes n'en voulaient pas ». Il relève l'ampleur du tournant qui s'opère : « Moscou ne semble guère gentil pour les chefs communistes français puisqu'il les contraint à exécuter de

populaire. Chocs et contre-chocs, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 160.
2305. *Bulletin Mensuel du Syndicat de l'Enseignement du Finistère*, n° 9, juin 1935.

pareilles pirouettes ». Jean Cornec qui a vécu de près toutes les péripéties de l'histoire syndicale depuis la guerre explique que cette formule a ceci d'original qu'elle propose de construire un nouveau syndicat au-dessus des syndicats existants. Cela revient pour lui à créer un troisième syndicat. « Nous avons déjà connu cette histoire en 1925 avec les *Comités mixtes*. Cela a duré deux ou trois mois. » Pour lui, l'unité doit se faire au sein de la CGT : « Unité donc au sein de la C.G.T. par la fusion immédiate des syndicats. Ensuite, fusion nationale dans chaque corporation. Enfin, Congrès national d'Unité [...] C'est là, à mon avis, le chemin qui nous conduira à l'Unité. Je souhaite que les unitaires l'empruntent au plus tôt [2306]. » Au regard de sa position dans la CGT départementale, Jean Cornec exprime là le point de vue de l'ensemble des dirigeants départementaux. Ils ont compris que l'unité se fera [2307]. Cependant, leur implantation leur donne les clés pour répondre à cette aspiration des salariés.

La CGTU propose, dans un deuxième temps l'unité organique à la CGT le 6 juin 1934, soit deux jours avant la proposition d'unité d'action adressée par le PC à la SFIO [2308].

La fusion organique Il ne reste plus qu'une seule CGT dans le Finistère le 8 décembre 1935. Une parenthèse de près de 15 ans est alors refermée. « L'opération ne se fit pas toujours sans difficulté [2309] », note le commissaire spécial de Quimper. Comme au plan national, les négociations ont connu des moments difficiles.

La fusion est partie de la base, des sections syndicales. Le syndicat de l'arsenal se réunifie en premier le 17 octobre 1935 [2310]. Les émeutes de l'été ne sont pas étrangères à cette précocité. Charles Berthelot est un personnage clé dans tout le processus de fusion syndicale, en tant que secrétaire départemental de la CGT et que responsable du syndicat de l'arsenal. Aussi, cherche-t-il à temporiser pour ne pas céder à la pression unitaire très forte à la base. Comme Jean Cornec, il est totalement hostile à toute autre formule que la fusion. Aussi, quand il annonce lors d'un meeting unitaire CGT-CGTU de l'arsenal sur les décrets-lois au début du mois de septembre 1934 que le projet d'union entre les syndicats confédérés et unitaires est en bonne voie. Il ajoute que, pour la prochaine réunion, le projet d'union « sera réalisé, ajoutant que les deux Fédérations étaient en pourparlers à ce sujet et que, si elles ne s'entendaient pas, les confédérés et unitaires de Brest feraient quand même l'union, laquelle serait régionale [2311]. » Par cette déclaration faite devant 600 personnes, le responsable CGT s'engage fortement alors que la fusion n'intervient qu'un an après. Il cherche là à gagner du temps. Il sait ce qu'il fait et quels sont les débats sur ce sujet à l'intérieur de la CGT. En responsabilité au sein de sa fé-

2306. *Le Breton Socialiste*, 11 août 1934.
2307. « Le syndicalisme démontre une véritable volonté unitaire qui fait fi des oppositions de sommet. » Morgan Poggioli, « Le syndicalisme précurseur de l'unité : politisation et recomposition interne », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 150.
2308. S. Boulouque, « Les deux France du Front populaire », *op. cit.*, p. 161.
2309. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 7 janvier 1936.
2310. G. Reynaud, « La CGT dans le Finistère (1921-1935) », *art. cit.*, p. 88.
2311. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 8 septembre 1934.

dération, il a été pressenti pour être secrétaire général de la fédération CGT des arsenaux [2312]. Quelques jours avant ce meeting, a été évoquée, lors d'une réunion du bureau syndical de la CGT de l'arsenal, la proposition de la CGTU de faire un syndicat unique. Berthelot a fait savoir aux unitaires, qui cherchent à capitaliser le besoin d'unité et d'action alors que la lutte contre les décrets-lois vient amplifier les mobilisations d'après février, que seule la fusion des deux syndicats sera possible [2313].

Le Finistère Syndicaliste

L'UNITÉ SYNDICALE EST RÉALISÉE

elle sera effective le 1er Janvier 1936

Le XXIIIe Congrès de la C.G.T.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE Fusion Syndicale

A BREST

Les Congrès Confédéraux décident l'unité

VOIX D'OUTRE-TOMBE

FIGURE 5.5. – La réunification syndicale est achevée. Source : *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1936.

Cette fusion est le prix à payer par les dirigeants pour pouvoir conserver leur audience parmi les travailleurs de l'État. Elle a valeur de symbole : ce syndicat reste le plus puissant du département et surtout il a à sa tête Berthelot pourtant peu enthousiaste à la perspective du syndicat unique comme le prouvent ses voltes-faces successives au cours des années précédentes. Pierre Guéguin a déjà mis le doigt sur les craintes du secrétaire de l'UD CGT : « Les masses confédérées boudent, expriment ça et la leur mécontentement. Il manque à ces masses la présence en son sein des militants unitaires qui seraient un ferment d'activité, polarisaient ce mécontentement en un grand courant de lutte [2314]. » Berthelot a vu sa marge de manœuvre se réduire avec le temps. En juillet 1933, un bureau « d'unité provisoire » est apparu chez les cheminots-État brestois, mais cette fois les confédérés n'en ont pas été à l'initiative [2315]. Des ouvriers PTT unitaires et confédérés décident le 20 mai 1934 « de former un comité d'entente pour l'Unité et sont prêts à arrêter toute cotisation auprès de leur organisation, s'il y a entrave à leur projet [2316] ». Cette tactique des unitaires qui souhaitent ainsi faire pression sur la CGT risque de leur profiter parce qu'après la vague d'adhésions de 1932, la CGT a systématiquement rejeté toute proposition d'unité des autres UD et perdu l'avantage acquis sur la question les années précédentes. Les confédérés se sont réfugiés un temps derrière le caractère incontournable de l'indépendance syndicale. Profitant d'un article paru dans *Les Cahiers du Bolchevisme* [2317] de novembre 1934, ils peuvent freiner la poussée en faveur de la fusion que stimulent les unitaires. La réponse de Berthelot à Havez qui lui propose l'unité lors d'une réunion à l'arsenal de Brest en février 1935 est provisoirement sans appel : « On ne peut donc réaliser cette unité tant qu'on ne saura pas exactement les intentions des dirigeants de la CGTU qui jusqu'à ce jour semblent marcher à la remorque du parti communiste [2318] ». Le renoncement des com-

2312. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 10 mars 1934. Il est prêt à en accepter la responsabilité, à condition que le siège de la fédération vienne à Brest, ce qui n'est pas possible.
2313. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 24 août 1934.
2314. *Bulletin du Syndicat Unitaire de l'Enseignement*, juin 1934.
2315. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 25 juillet 1933.
2316. *Bulletin du Syndicat Unitaire de l'Enseignement*, juin 1934. Ce type d'initiative est rare souligne Morgan Poggioli. M. POGGIOLI, « Les deux France du Front populaire », *op. cit.*, p. 149.
2317. R. MOURIAUX, *La CGT*, *op. cit.*, p. 71.
2318. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 15 février 1935.

munistes aux fractions dans les syndicats annoncé sous la plume de Gitton dans *L'Humanité* du 6 juin suivant rend caducs de tels arguments [2319].

Une fois l'arsenal réunifié, les autres corporations lui emboîtent le pas. La répartition des responsabilités dans la CGT réunifiée bénéficie aux anciens confédérés, au regard de leur poids en adhérents. Dans le syndicat de l'enseignement, ils proposent que le nouveau conseil comprenne 18 ex-confédérés et 2 ex-unitaires [2320]. Quelques syndicats causent de mauvaises surprises à Berthelot. Ainsi chez les cheminots brestois, l'ex-unitaire, Le Mignon est élu secrétaire contre le candidat confédéré Belin [2321] : « D'une manière générale, on peut dire que les anciens confédérés s'efforcèrent de prendre les principaux " leviers de commande " des organisations unifiées. Les unitaires faisant partie des nouveaux bureaux sont ainsi peu nombreux [2322] », précise le commissaire spécial de Quimper.

Le congrès de réunification se tient à Brest le matin du 8 décembre dans la salle d'escrime de la Brestoise, sous la présidence de René Michaut, de la fédération des travailleurs de l'État, délégué de la CGT. 56 délégués y représentent 36 syndicats [2323]. À l'issue des débats, quelques ex-unitaires sont élus à la commission administrative de la nouvelle UD : Auguste Havez qui en est le secrétaire adjoint, Jean Nicolas, trésorier adjoint et Rault, membre du bureau. Une seule UL est dirigée par un ex-unitaire, Yves Tanguy à Morlaix [2324]. Il ne faut pas oublier que le rapport des forces en présence au moment du congrès penche largement en faveur des amis de Berthelot. Les ex-confédérés l'emportent largement ce qui confirme l'implantation plus forte de la CGT à la veille du congrès. En moyenne, les ex-confédérés ont vendu 65 000 timbres en 1935 et les ex-unitaires 6 000 [2325]. Les rapports de force entre ex-confédérés et ex-unitaires, au moment de la fusion, peuvent également se mesurer dans l'apport financier des uns et des autres. La CGT a une encaisse de 18 151,70 fr. alors que la CGTU n'en a que 530,45. Les syndicats unitaires doivent remonter à leur Union régionale encore 3 481,45 fr [2326], indice d'une certaine désorganisation [2327]. La composition du bureau et la répartition des responsabilités reflètent également les rapports de force (table 5.1 page suivante).

Un point de désaccord se fait jour au moment de la discussion des statuts quand est abordée la question du non-cumul des fonctions politiques et syndicales [2328]. Ce débat a traversé

2319. « Il ne saurait y avoir de fractions, quelles qu'elles soient à l'intérieur des syndicats. Le mouvement syndical ne peut reconnaître d'autres organismes que ceux qu'il se donne lui-même pour assurer son fonctionnement et son libre développement. » écrit le dirigeant communiste dans un article au titre significatif : « Il faut ouvrir la voie à la C.G.T. unique ». *L'Humanité*, 6 juin 1935.

2320. *Le Breton Socialiste*, 19 octobre 1935.

2321. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 176.

2322. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 7 janvier 1936.

2323. Une centaine de syndiqués sont présents dans la salle de congrès. *Le Cri du Peuple*, 14 décembre 1935.

2324. *Le Cri du Peuple*, 14 décembre 1935.

2325. *Le Finistère Syndicaliste*, 20 novembre 1935.

2326. De plus, la somme apportée par l'UR CGTU doit être partagée entre le Finistère et le Morbihan.

2327. *Le Cri du Peuple*, 14 décembre 1935.

2328. Les statuts de la CGT, proposés au congrès par une commission mixte syndicale, « sont adoptés à l'unanimité, après quelques modifications proposées, en majeure partie, par le camarade Cornec ». Compte-rendu paru dans *Le Cri du Peuple* du 14 décembre 1935.

Table 5.1. – Répartition des responsabilités dans la nouvelle UD CGT.

Responsabilité	Nom	Syndicat
Secrétaire	Charles Berthelot	CGT
Secrétaire adjoint	Auguste Havez	CGTU
Trésorier	Goavec	CGT
Trésorier adjoint	Nicolas	CGTU
Achiviste	Eucat	CGT
Membre	Rault	CGTU
Membre	Charles Drapier	CGT
CA. UL de Brest	Soubigou	CGT
CA. UL de Quimper	Gustave Marquet	CGT
CA. UL de Morlaix	Yves Tanguy	CGTU
CA. UL de Carhaix	Piriou	?
CA. UL de Pont-de-Buis	Bronnec	CGT

Source : *Le Cri du Peuple*, 14 décembre 1935.

tous les niveaux des syndicats [2329]. Les unitaires sont les seuls à défendre la compatibilité et le vote qui s'ensuit permet de mesurer leur audience réelle (table 5.2).

Table 5.2. – Compatibilité des mandats politiques et syndicaux au congrès de réunification de la CGT.

Vote	Nombre de syndicats	Voix
Pour l'interdiction	23	45
Pour la compatibilité	9	18
Abstention	4	17

Source : *Le Cri du Peuple*, 14 décembre 1935.

Malgré les difficultés, les batailles pour s'emparer des centres de pouvoir, la réunification répond largement à une demande comme l'écrivait quelques mois plus tôt Jean Cornec : « Tous les syndiqués sentent l'urgence de cette unité [2330] ».

La réunification n'a pas soulevé partout le même enthousiasme. Une partie du mouvement ouvrier, certes minoritaire, s'y est opposée. Autour de quelques militants, dont René Martin, un noyau d'anarcho-syndicalistes n'a pas accepté la nouvelle situation. Eugène Ker-

2329. Lors du comité confédéral d'unité du 28 janvier 1936, les dirigeants communistes se défendent de rejeter l'incompatibilité alors qu'ils se maintiennent au Comité central du PC. Pour eux, l'incompatibilité doit se limiter aux mandats électifs. Benoit Frachon et Racamond furent nommés malgré cela au bureau confédéral pour ne pas briser l'élan unitaire puissant à la base. Il durent cependant démissionner du CC après le congrès deux mois plus tard. Le cumul de ce type de mandats a été rejeté par le congrès réuni à Toulouse. A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 134-135.

2330. *Le Breton Socialiste*, 11 août 1934.

Vingt-septième année. — N° 1539 Le Numéro : 25 centimes SAMEDI 5 OCTOBRE 1935

Directeur politique : E. GOUDE Député de Brest

LE CRI DU PEUPLE

L'Union des Travailleurs fera la Paix du Monde !

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS !

Hebdomadaire régional - Organe du Socialisme, du Syndicalisme, de la République et de la Démocratie

ABONNEMENTS : Finistère et limitrophes : Un an, 12 fr. — six mois, 7 fr. Autres départements : — 13 fr. — 6.25 PAYABLES D'AVANCE

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration : 69, RUE LOUIS PASTEUR - BREST Tél. 23-83 — Chèque postal : Rennes N° 16996

POUR TOUTE LA PUBLICITÉ DU JOURNAL, S'ADRESSER A LA Publicité CHOBLET Square Latour d'Auvergne, BREST — Tél. 23-87

VIVE L'UNITÉ !...

POLITIQUE

La PLATE-FORME d'ACTION COMMUNE du Parti Socialiste et Parti Communiste

Et l'Unité morale ?

I NOUS AVIONS l'enthousiasme facile, nous pourrio..s, aujourd'hui, nous en donner à cœur joie.

SYNDICALE

LES CONGRÈS DES DEUX C. G. T. viennent de sceller leur accord

FIGURE 5.6. – *Le Cri du Peuple* lui-même souligne la dynamique unitaire. Source : *Le Cri du Peuple*, 5 octobre 1935.

baul évoque dans ses souvenirs un meeting, quelque temps après les événements d'août, au cours duquel « ils accusent les dirigeants de la CGTU de trahison parce que pour mettre fin à la division syndicale ils veulent réaliser l'unité avec la CGT [2331] ». Il est plus vraisemblable que les anarcho-syndicalistes pensent que la grève des ouvriers brestois a été sacrifiée sur l'autel de l'unité et pour cela il la rejettent. Tous, cependant, ne font pas une analyse identique. Les anarcho-syndicalistes adhérents de la CGT avant la fusion y restent après. Au-delà de ce cercle de militants, une fraction de la base ouvrière s'est-elle méfiée de la réunification ? La question mérite interrogation. En effet, un mois avant le congrès de fusion, 400 personnes assistent à une réunion avec Paul Lapeyre, dirigeant bordelais de la CGT-SR, syndicat opposé au rapprochement en cours qui propose les 36 heures et le salaire unique [2332]. Pour autant, Charles Berthelot tire un bilan positif de cette fusion en constatant une augmentation sensible du nombre des d'adhésions [2333].

La une du *Cri du Peuple* (figure 5.6) peut apparaître paradoxale pour un hebdomadaire qui a toujours fidèlement suivi la ligne politique d'Émile Goude, adversaire résolu de tout rapprochement avec les communistes. Les élites politiques et syndicales ont bien senti cette aspiration soulignée également par les historiens. Dans le cas des radicaux, comme dans celui des partisans de Goude, il s'agit d'accompagner le mouvement dans son élan pour ne pas en être écarté, tout en tempérant les synergies à l'œuvre dans le champ politique et sur le terrain

2331. Eugène KERBAUL, « Pages d'histoire du Parti à Brest », *Bretagne Nouvelle*, 6 décembre 1970 au 17 janvier 1971.

2332. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 9 novembre 1935.

2333. *Le Finistère Syndicaliste*, 11 mai 1936.

social, tout cela dans le cadre d'une situation internationale tendue. Le syndicalisme a montré le chemin, comme le remarque Morgan Poggioli : « le syndicalisme démontre une véritable volonté unitaire qui fait fi des oppositions de sommet [2334] ». Dans la genèse de cette perspective nouvelle, ouverte par la phase unitaire, il faut prendre en compte également la dimension internationale. L'impact des directives successives de l'IC qui donne son aval à « l'hypothèque des fractions au sein des syndicats », rendant possible la réunification , « sans doute l'élément le plus déterminant pour comprendre la mise en œuvre du Front populaire » [2335].

Les appareils politiques et syndicaux ont été sensibles à cette demande d'unité qui s'est concrétisée au niveau syndical par la réunification et, dans le champ politique, par la mise en pratique du Front populaire. Un champ des possibles s'ouvre alors. Il est ressenti comme tel par tous, adversaires, comme partisans du Front populaire. Selon les configurations départementales et locales, la montée des tensions qui accompagne cette montée en puissance de la gauche et du mouvement ouvrier influe sur la société dans son ensemble. Les élections qui se succèdent de 1934 à 1936 permettent d'en mesurer l'impact dans un Finistère dont nous avons montré les antagonismes hérités de l'histoire.

C. Les conséquences électorales

Entre les journées de février 1934 et les élections législatives de mai 1936, les électeurs sont convoqués deux fois : d'abord pour les élections cantonales d'octobre 1934 — 21 cantons sont renouvelés dans le Finistère — et ensuite pour les municipales au printemps 1935. L'étude de ces trois élections nous permet de mesurer l'impact sur les électeurs des événements abordés dans les pages précédentes. Cependant, il faut faire usage de précaution quant à la comparaison entre des élections de type différent.

Les cantonales de 1934 Même si la situation politique évolue et entraîne une mobilisation plus grande du corps social, les élections municipales et cantonales conservent en effet leur aspect de consultation locale, en partie au moins. Cela se traduit par exemple, pour les cantonales, par un pourcentage d'exprimés nettement inférieur à celui des législatives précédentes : 67,9 % contre 74,6 % en 1932 (21 cantons) [2336]. Georges Dupeux constate également leur ambivalence : « Bien qu'assez particulières (les considérations d'ordre régional, l'influence des personnalités jouent un rôle important), ces élections donnent une idée de l'évolution de l'opinion publique entre deux élections générales [2337]. »

2334. M. Poggioli, « Les deux France du Front populaire », *op. cit.*, p. 150.
2335. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 29.
2336. Les résultats pour les élections cantonales, sauf indication contraire, sont calculés en pourcentage par rapport aux inscrits. Ils sont tirés de la série 3M409.
2337. G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 81.

Effectivement, dans le camp de la réaction comme à gauche, tous attribuent aux élections cantonales, en 1934, une signification clairement politique. *Le Progrès du Finistère* — qui est, rappelons-le, un hebdomadaire très proche de l'évêché — insiste pour rappeler à ses lecteurs qu'en cette période troublée, « les élections cantonales, qu'on le veuille ou non, ont pris, en raison des circonstances, une particulière importance [2338] ». Pour ce journal, chaque bon vote sera décompté comme soutien à la politique de Doumergue : « à droite, on ne doit pas s'abstenir. L'abstention est toujours une faute. L'abstention, aujourd'hui, deviendrait un crime. ». Les socialistes rappellent la résolution de leur congrès de Toulouse qui insiste aussi sur « l'importance exceptionnelle des élections cantonales d'octobre prochain en raison de la crise économique et politique [2339] ». Le résultat national, à l'issue des deux tours, révèle une progression communiste couplée à un progrès certain des partis de droite « au détriment des modérés, des radicaux et des socialistes : le corps électoral manifeste donc une nette tendance à se porter aux extrêmes [2340]. » Ce constat posé, il est intéressant de voir si le Finistère déroge ou non à la tendance nationale.

Pour faire une analyse de ces résultats des élections cantonales qui nous permette de les comparer aux élections législatives précédentes, celles de 1932, nous devons tenir compte de l'absence de candidatures de la gauche dans 9 des 21 cantons en jeu [2341]. Ces 9 cantons — Arzano, Crozon, Lannilis, Plabennec, Ploudalmézeau, Plouescat, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Thégonnec — appartiennent pour la plupart à « la Terre des Prêtres » ou sont des fiefs du centre droit. La comparaison avec la consultation précédente en serait largement faussée. D'où la nécessité, après une approche générale des résultats, de comparer uniquement les seuls cantons où la gauche s'est, à chaque fois, présentée.

Globalement, les résultats en sièges laissent apparaître une tendance identique à celle observée au niveau national. Le faible nombre de cantons concernés dans le Finistère rend cependant difficile le parallèle entre les deux niveaux. Les basculements de cantons se comptent à l'unité, en gain ou en perte, pour chaque parti. Constatons simplement que n'apparaît aucune tendance aberrante par rapport au reste du pays. Le centre est le grand perdant de ces élections. Le canton de Saint-Thégonnec, détenu par un Républicain de gauche, passe à l'URD qui l'emporte au premier tour avec une faible marge de 7 voix. Ce résultat n'est pas en soi révélateur d'un bouleversement à l'intérieur du corps électoral : les pourcentages par rapport aux inscrits restent identiques à quelques dixièmes près par rapport à 1932. Une frange de l'électorat a suffi pour changer le résultat. Le centre perd également le canton de Concarneau.

La perte de Concarneau, où Pierre Guéguin devient le premier communiste à siéger au Conseil général, prend une tout autre signification [2342]. Une formation politique jeune et peu

2338. *Le Progrès du Finistère*, 6 octobre 1934.
2339. *Le Breton Socialiste*, 8 septembre 1934.
2340. G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 81.
2341. Nous renvoyons à la section « », section C. 4 page 171 pour l'évolution des rapports de force pour l'entre-deux-guerres. Nous nous contentons ici de mesurer, sur le court terme les pertes et gains des différents courants politiques pour chercher à saisir les dynamiques en cours.
2342. Pierre Guéguin est également le premier et seul élu cantonal du PC en Bretagne avant la guerre et l'un des

Table 5.3. – Cantonales de 1934, Répartition des sièges.

	Effectif total	Sièges en jeu	Résultat
PC	0	0	1
SFIO	1	1	2
Radicaux-socialistes	11	3	3
Socialistes indépendants	1	1	0
Radicaux indépendants	3	6	4
RG	6		
Républicains socialistes Soc.	2		
DP	8	10	11
URD	6		
Conservateurs	5		

Source : ADF, 3M409.

implantée n'est guère favorisée dans une consultation qui avantage les partis de notables [2343]. La victoire du PC met à jour un comportement électoral nouveau du monde urbain finistérien. Le préfet l'explique lui par l'importance de la question laïque. Il n'a pas totalement tort, mais néglige deux autres points importants. Guéguin, « Candidat d'unité d'action [2344] », symbolise à la fois l'unité du monde ouvrier et de ses représentants politiques (sa profession de foi est cosignée par la SFIO et le PCF) et la solidarité active d'un élu aux luttes sociales (il est intervenu dans les grèves de 1929). La progression du PC, qui fait plus que doubler son score, atteste de l'importance de ces changements (table 5.4 page suivante) alors que le pourcentage des voix socialistes en 1932 n'était pas élevé.

La deuxième surprise de ces élections est l'élection du très jeune Tanguy Prigent. Dans le canton de Lanmeur, ce militant socialiste connaît lui aussi un succès remarquable face cette fois-ci à un radical-socialiste [2345]. La SFIO y passe de 22,2 % des inscrits (29,9 % des exprimés) à 38,4 % (52,9 %). L'activité syndicale du jeune militant, son origine paysanne lui valent ainsi le droit de devenir le plus jeune conseiller général de France. Cette élection est cependant annulée : Tanguy Prigent est trop jeune de quatre jours quand il est élu. La nouvelle confrontation, en mars 1935, amplifie son avance. Il obtient 41 % des voix du corps électoral (58,9 % des exprimés). Kamp note que les radicaux-socialistes, qui demeurent la force la plus importante du Trégor, y perdent des voix sur leur gauche, mais en récupèrent sur leur droite [2346]. Le pa-

seuls sept conseillers généraux au niveau national. Il a mené une campagne comme candidat unique de la gauche dès le premier tour et est élu avec un peu plus de 50 % des voix au second. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 164.

2343. C'est d'autant plus vrai que Pierre Guéguin bat Maurice Bouilloux-Lafont, le député-maire de Bénodet, notable classé lors de cette élection parmi les radicaux indépendants par les services préfectoraux. ADF, 3M409.

2344. ADF, 3M409, profession de foi de Pierre Guéguin.

2345. Pour une analyse précise de cette campagne électorale dans le canton de Lanmeur : C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 59-65. C'est là aussi un notable bien installé qui est battu : Yves Guillemot, le sénateur-maire de Lanmeur qui se représente au conseil général où il siège depuis 1910.

2346. G. Kamp, *Les Elections législatives dans la première circonscription de Morlaix en 1932-1936*, *op. cit.*

Table 5.4. – Comparaison en % des résultats de Concarneau, 1932 et 1934.

	1932		1934	
	% I	% E	% I	% E
PC	15,2 %	19,1 %	29,9 %	43,8 %
SFIO	5,7 %	7,1 %		
Rad.	11,2 %	14,1 %		
Rép.	8,1 %	10,2 %	24,5 %	35,9 %
RI	21,0 %	26,5 %		
Cons.	18,3 %	23,0 %	13,9 %	20,3 %

Source : ADF, 3M324 et 3M409.

rallèle entre les deux nouveaux élus ne peut manquer d'être fait. L'un et l'autre sont jeunes, Pierre Guéguin n'a pas quarante ans et Tanguy Prigent pas encore 25 ans. Ils se connaissent, commencent à se croiser régulièrement sur les estrades et offrent de nouveaux profils à leur électorat : ce sont des militants investis dans le travail syndical et politique de terrain.

Les radicaux-socialistes, dans le canton de Pont-Croix, avec Jean Perrot conservent l'avance acquise lors des dernières élections législatives, ils n'ont gagné que 0,9 % par rapport aux inscrits. Ce résultat leur permet de remporter le siège et de battre le démocrate populaire sortant, Jean Jadé qui a déjà perdu son siège de député en 1932, face au même adversaire. Les autres cantons ne changent pas d'élus. Les radicaux-socialistes se maintiennent à Rosporden et Bannalec.

Table 5.5. – Cantonales à Pont-L'Abbé, 1932 et 1934.

	1932	1934	Différences
URD	46,5 %	56,0 %	9,5 %
SFIO	23,8 %	24,0 %	0,2 %
PC	15,8 %	10,8 %	−5,0 %
RS	13,9 %	9,2 %	−4,7 %

Source : ADF, 3M324 et 3M409.

Les résultats de Pont-L'Abbé déçoivent par contre la gauche qui y perd 1 000 voix (464 votants en moins) par rapport aux élections cantonales partielles d'avril 1932 (table 5.5). La campagne de pêche, qui a vidé les ports, notamment celui du Guilvinec, n'explique pas tout. Les radicaux à eux seuls ont perdu 426 voix qui se sont vraisemblablement portées sur le candidat de droite. Le Parti communiste chute lui aussi [2347] ; son attitude sectaire en est-elle la cause ? En tout cas, les relations restent ici très tendues entre SFIO et PCF.

2347. C'est d'ailleurs son plus mauvais score depuis 1922 pour des élections cantonales ou législatives. L. Paubert, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 182.

Table 5.6. – Comparaison en % des résultats de Brest 2, 1932 et 1934.

Brest 2	1932		1934	
	% I	% E	% I	% E
Goude	36,6	58,4	27.9	43,7 %
RI			3,4	10,0 %
Droite	19,3	30,7	25,9	40,6 %

Source : ADF, 3M324 et 3M409.

La situation dans le canton de Brest 2 révèle elle aussi comment l'usure du temps commence à déstabiliser les plus anciens des élus. Émile Goude, se présentant maintenant comme socialiste indépendant, paie son éloignement de la SFIO, et voit par la même occasion planer une menace sur son siège de député. Battu par un démocrate populaire, Yves Jaouen, âgé de 34 ans. Ici aussi, l'usure des mandats a joué, permettant un renouvellement générationnel. Goude n'a pas l'excuse d'une moindre participation puisque son canton est le seul à avoir voté plus qu'aux élections législatives (+ 1,2 %). La présence d'un radical-socialiste lui a également retiré des voix, mais uniquement au premier tour. Émile Goude ne récupère au second tour qu'une petite partie des voix RS et de celles du PC, représenté par Valière. Goude a ainsi 4 908 voix potentielles à l'issue du premier tour, contre 3 343 pour son adversaire du PDP qui n'a lui aucune réserve. Yves Jaouen domine pourtant assez largement le second tour avec 4 462 voix contre 4 006 au socialiste indépendant.

Table 5.7. – Cantonales de 1934, comparaisons entre les 21 cantons et les 12 ayant duel gauche-droite.

	21 cantons			12 cantons		
	Voix	% I	% E	Voix	% I	% E
Cons.	13 585	12,1 %	17,9 %	5 043	6,8 %	9,9 %
URD	6 907	6,2 %	9,1 %	2 214	3,0 %	4,3 %
PDP	14 170	12,7 %	18,7 %	11 148	15,0 %	21,9 %
Rép. de G.	14 926	13,3 %	19,7 %	7 453	10,1 %	14,6 %
Rad.	3 937	3,5 %	5,2 %	2 753	3,7 %	5,4 %
RS	8 041	7,2 %	10,6 %	7 453	10,9 %	15,8 %
SFIO	11 032	9,9 %	14,5 %	11 032	14,9 %	21,6 %
PC	3 185	2,8 %	4,2 %	3 185	4,3 %	6,2 %

Source : ADF, 3M324 et 3M409.

Les résultats d'ensemble pour les 21 cantons ne sont guère brillants pour la gauche qui obtient 18,8 % des inscrits (27,7 % des suffrages exprimés). Pourtant, les socialistes en tirent un bilan positif : « À part Morlaix, où la lutte fut normale, tout le monde s'est acharné sur

nous [...]. Nos forces sont non seulement inébranlées, mais partout grandissantes [2348]. » La réalité laisse apparaître qu'il n'en est rien, même si la gauche est absente dans 9 des cantons, ce qui affaiblit sa moyenne. Elle perd des points y compris là où elle s'est présentée. Ce sont effectivement des « résultats mitigés », comme le constate Christian Bougeard [2349]. Le tableau suivant qui donne les résultats généraux et ceux des 12 cantons opposant droite et gauche en permet la constatation :

La dégradation des voix exprimées, en pourcentage, est très nette pour la gauche depuis les législatives (table 5.8). Les trois partis enregistrent ensemble une perte de 8,9 % des exprimés dans les 12 cantons qui leur sont *a priori* plus favorables.

Table 5.8. – Résultats de la gauche comparés à 1932.

	21 cantons	12 cantons
Législatives 1932	39,6 %	52,6 %
Cantonales 1934	29,3 %	43,7 %

Source : ADF, 3M324 et 3M409.

Les trois partis sont impactés par cette baisse (table 5.9). Mais c'est la SFIO qui perd, proportionnellement, le plus.

Table 5.9. – Comparaison 1932-1934 par parti de gauche.

	RS		SFIO		PC	
	1932	1934	1932	1934	1932	1934
21 cantons	14,2 %	10,6 %	19,1 %	14,5 %	6,3 %	4,2 %
12 cantons	18,0 %	15,8 %	27,2 %	21,2 %	7,4 %	6,2 %

Source : ADF, 3M324 et 3M409. En % des voix exprimées.

Deux éléments peuvent être retirés de ces élections, malgré la difficulté de l'interprétation, liée à la plus grande importance de la personnalité des candidats et à la faible couverture géographique des partis de gauche. La politisation du vote joue de plus en plus comme élément déterminant dans la motivation des électeurs. La répartition des zones d'influence des partis de gauche se précise : le Trégor, la côte Sud et la région brestoise.

Les municipales Quelques mois après les élections cantonales, l'élection municipale des 5 et 12 mai 1935 constitue une autre échéance attendue et même redoutée par l'ensemble des forces politiques [2350]. En effet, les radicaux qui ont remporté trois élections législatives partielles depuis le début de l'année 1935 grâce aux reports de voix communistes et socialistes,

2348. *Le Breton Socialiste*, 13 octobre 1934.
2349. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 122.
2350. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 89.

sont en porte à faux par rapport à leur pratique à la Chambre et au gouvernement [2351]. Finalement, le positionnement des radicaux, sur l'ensemble du pays, n'est absolument pas homogène et penche plus volontiers vers la droite. Le pragmatisme l'emporte cependant : des accords sont passés par endroit, lorsque cela s'avère nécessaire, avec les socialistes, voire avec les communistes, notamment à Paris où ces derniers influencent une portion non négligeable de l'électorat [2352]. De leur côté, les socialistes proposent sans succès aux communistes des listes communes dès le premier tour pour tenter d'empêcher là où c'est possible la victoire au premier tour des forces adverses [2353]. Finalement, chacun part de son côté au premier tour. Pour autant, entre les deux tours, PC et SFIO appellent à un désistement systématiquement pour battre les candidats de droite [2354].

À l'issue du second tour, les résultats révèlent une poussée communiste — le PC double le nombre de ses élus — tandis que la SFIO maintient globalement son influence [2355]. Les radicaux, comme les divers centres, perdent incontestablement du terrain, laissant transparaître une radicalisation de l'électorat dont profitent droites et gauches [2356].

En Bretagne, les résultats sont très variables d'un département à l'autre et apparaissent en décalage avec la situation nationale. Dans les Côtes-du-Nord, on observe un « léger glissement à gauche favorable au radicalisme » et un recul des conservateurs alors que, dans le Morbihan, le centre gauche laïque déjà très faible, essentiellement urbain, recule [2357]. En Ille-et-Vilaine, les équilibres précédents entre droite et gauche sont maintenus depuis la sortie de la guerre, comme l'illustrent les cartes publiées par Jacqueline Sainclivier. « Par rapport aux législatives et aux cantonales, on assiste à une "fossilisation" des attitudes politiques beaucoup plus nette à cet échelon puisque le tournant des années trente n'y est pas perceptible [2358]. » Nous verrons que ce n'est pas le cas — de manière plus tendancielle qu'abrupte — dans le Finistère qui offre un profil plus proche du profil national.

Les élections municipales, plus encore que les élections cantonales, fournissent des indications importantes sur le climat politique et l'état d'esprit de la population. Elles interviennent dans le cours même du processus de rapprochement des forces de gauche et du mouvement syndical. Ces élections participent à accentuer ainsi une synergie déjà en phase de maturation avec la multiplication des comités sur le terrain et les progrès unitaires dans le mouvement

2351. En février 1935 dans les Hautes-Pyrénées, en mars dans le Pas-de-Calais et en avril dans le Loire-et-Cher. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 348.

2352. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 90.

2353. *ibid.*, p. 89.

2354. S'ouvre ainsi un « développement possible de virtualités posées par les alliances municipales de mai 1935 ». S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 353.

2355. La « ceinture rouge » autour de Paris est devenue une réalité lors de ces élections et marque les observateurs. Le PC n'a pas augmenté considérablement le nombre de suffrages portés sur ses listes, mais a bénéficié d'un bon report de voix des électeurs de gauche. Une grande partie des 39 communes de plus de 5 000 habitants conquises l'ont été au détriment de la droite. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 98.

2356. Georges Lefranc, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1970, p. 71-72.

2357. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 140.

2358. J. Sainclivier, *L'Ille-et-Vilaine, 1918-1958. Vie politique et sociale*, *op. cit.*, p. 71.

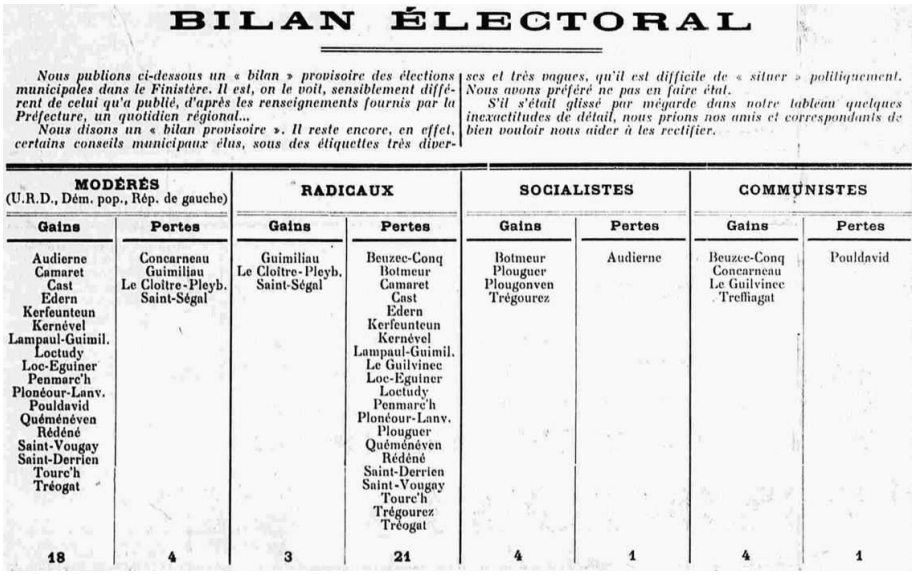

BILAN ÉLECTORAL

Nous publions ci-dessous un « bilan » provisoire des élections municipales dans le Finistère. Il est, on le voit, sensiblement différent de celui qu'a publié, d'après les renseignements fournis par la Préfecture, un quotidien régional...

Nous disons un « bilan provisoire ». Il reste encore, en effet, certains conseils municipaux élus, sous des étiquettes très diverses et très vagues, qu'il est difficile de « situer » politiquement. Nous avons préféré ne pas en faire état.

S'il s'était glissé par mégarde dans notre tableau quelques inexactitudes de détail, nous prions nos amis et correspondants de bien vouloir nous aider à les rectifier.

MODÉRÉS (U.R.D., Dém. pop., Rép. de gauche)		RADICAUX		SOCIALISTES		COMMUNISTES	
Gains	Pertes	Gains	Pertes	Gains	Pertes	Gains	Pertes
Audierne Camaret Cast Edern Kerfeunteun Kernével Lampaul-Guimil. Loctudy Loc-Eguiner Penmarc'h Plonéour-Lanv. Pouldavid Quéménéven Rédéné Saint-Vougay Saint-Derrien Tourc'h Tréogat	Concarneau Guimiliau Le Cloître-Pleyb. Saint-Ségal	Guimiliau Le Cloître-Pleyb. Saint-Ségal	Beuzec-Conq Botmeur Camaret Cast Edern Kerfeunteun Kernével Lampaul-Guimil. Le Guilvinec Loc-Eguiner Loctudy Penmarc'h Plonéour-Lanv. Plouguer Quéménéven Rédéné Saint-Derrien Saint-Vougay Tourc'h Trégourez Tréogat	Botmeur Plouguer Plougonven Trégourez	Audierne	Beuzec-Conq Concarneau Le Guilvinec Treffiagat	Pouldavid
18	4	3	21	4	1	4	1

FIGURE 5.7. – Les gains et pertes aux élections municipales de mai 1935, vus par la presse cléricale. *Source* : *Le Progrès du Finistère*, 18 mai 1935.

syndical.

Dans le Finistère, la tendance est identique à ce qui s'observe dans le reste du pays et confirme les orientations apparues lors des élections cantonales de l'année précédente. Les radicaux reculent et les socialistes stagnent alors que les communistes progressent, dans des proportions tout à fait limitées. Dans l'ensemble, les partis anti-« Front commun » sont les vainqueurs incontestables de ces élections. La presse catholique, se moquant des radicaux-socialistes, résume ainsi les résultats dans le Sud-Finistère, après le premier tour : « Pour employer la phraséologie chère à M. Le Bail, la Réaction triomphe et la Calotte relève la tête » et cite ainsi quelques communes qui viennent de basculer [2359]. Les élections des 5 et 12 mai 1935, quelques mois après les cantonales, n'affectent pas que la gauche. La régression du centre droit accompagne des gains importants à droite [2360]. Même le PDP, pourtant peu implanté au niveau communal — il n'en dirige que quatre dans le département — conquiert la mairie de Saint-Marc au détriment des socialistes [2361]. Notons par ailleurs que ce gain très symbolique n'est pas mentionné dans la presse cléricale (figure 5.7).

L'étude des élections municipales permet peut-être mieux de cerner l'évolution de cette implantation des partis de gauche. En effet, la conquête d'une mairie nécessite une infrastructure militante minimale : les candidats doivent y être électeurs. Au-delà de la question de l'implantation, cette élection permet de mesurer l'impact des évolutions politiques en cours sur

2359. *Le Progrès du Finistère*, 11 mai 1935.

2360. Pour un aperçu d'ensemble de la progression des droites lors des élections municipales, nous renvoyons à la carte de l'évolution de la couleur politique des maires entre les deux guerres : figure 1.25 page 169.

2361. C. BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 187.

l'opinion publique à un moment où le temps se contracte [2362]. Il devient important de mesurer le plus régulièrement possible les évolutions de l'électorat, tout en gardant en tête que toutes les élections ne se valent pas *a priori*. Les crises de nature différente qui se juxtaposent donnent pour cette période une tonalité tout autre aux consultations électorales de toute nature. En effet, plus qu'en d'autres périodes, « les élections municipales sont des élections politiques » comme le titre *Le Breton Socialiste* en insistant sur la spécificité de la période : « Il faut se bien mettre dans la tête que la bataille municipale qui est en train de se livrer, emprunte aux circonstances présentes un caractère politique très accusé [2363]. »

La lecture des résultats des deux tours est complexe et diamétralement opposée dans chaque camp. Au lendemain du premier tour, le PRS, prenant le risque d'être démenti par la réalité, affirme qu'il n'y a pas de changement dans le Finistère [2364]. Pour les forces adversaires, ces élections se traduisent, au contraire, par une défaite des radicaux, leurs ennemis de longue date. Quand ils dressent un bilan des gains et pertes, effectivement le résultat est sans appel (voir figure 5.7 page 515), même s'ils prennent la précaution de demander aux lecteurs de leur communiquer les erreurs dans leur tableau, difficile exercice d'affectation d'une couleur politique à un conseil municipal.

Les radicaux expliquent certaines défaites par la perpétuation des combats anciens entre bleus et blancs, ce qui n'est pas faux. La commune de Kerfeunteun est perdue alors qu'une « troupe de choc de 200 séminaristes [...] ont réussi à chasser de leurs positions, pour les occuper, les conseillers municipaux républicains [2365] ». Le nouveau séminaire vient de s'y ouvrir. Cet exemple ne parvient pas à cacher le repli certain des modérés de gauche comme de droite. En effet, les résultats ne sont guère favorables aux républicains et radicaux indépendants. Ceux-ci perdent 9 mairies.

Globalement la gauche gagne 7 mairies dont 3 pour le PC et les radicaux-socialistes et une pour la SFIO [2366]. Deux autres mairies passent à droite. L'exemple du Trégor illustre parfaitement ces changements. La gauche y progresse globalement plus nettement qu'aux cantonales. Sur 30 communes, deux sont conquises par la SFIO au détriment des radicaux modérés ; l'URD en gagne également deux qui s'ajoutent aux quatre qu'elle dirigeait déjà. Et le PC obtient pour la première fois des sièges de conseillers municipaux. Il en a deux sur treize à

2362. Toutefois, il ne faut pas non plus perdre de vue qu'il ne s'agit pas ici d'élections de « haute intensité ». Ces élections sont d'ailleurs très peu étudiées, y compris par les politistes, parce qu'elles sont appréhendées comme sans enjeux politiques réels. Dans le cadre de notre approche, ce sont plus les ruptures, c'est-à-dire les changements de majorité qui nous intéressent et qui sont vecteurs d'informations. Les progrès communistes ou les reculs des RS sont signifiants dans le cadre de notre approche. Pour autant, nous ne procéderons pas à une étude approfondie de cette élection qui dépasserait le cadre de notre problématique. Pour aller plus loin sur les élections communales, essentiellement dans les petites communes, consulter : Sylvain Barone et Aurélia Troupel, « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud*, Vol. 2, n° 29, 2008, p. 95–109.

2363. *Le Breton Socialiste*, 27 avril 1935.

2364. *Le Citoyen*, 9 mai 1935.

2365. *Le Citoyen*, 9 mai 1935.

2366. ADF, 3M431.

Lanmeur [2367].

Sur l'ensemble du département, on assiste à un progrès de la gauche très limité géographiquement. Les grandes villes lui échappent : Le Gorgeu reste maire de Brest. Pourtant, une « liste d'union socialiste » a été déposée, Émile Goude la conduit et Guillaume Messager qui représente l'aile gauche du socialisme brestois est le second de la liste, assurant ainsi la cohésion des socialistes sur la ville [2368]. La majorité des radicaux a préféré rejoindre la liste de Le Gorgeu, ce que dénonce un bureau provisoire du Comité radical-socialiste de la ville, s'appuyant sur les instructions nationales édictées par le Comité directeur du PRS qui interdisent « de faire cause commune avec les réactionnaires » [2369]. Émile Goude a voulu imprimer une ligne modérée à sa campagne, cherchant à gagner les élections au centre. Son attitude face aux communistes brestois a été sans équivoque : *Le Cri du Peuple* a publié en début d'année un éditorial rejetant toute possibilité d'alliance avec eux [2370]. Malgré cette orientation, la liste est battue. Suprême vexation, Guillaume Messager obtient plus de voix que Goude qui représente la droite socialiste. Jean Vibert, vieux militant, placé pourtant en dernier sur la liste obtient la seconde place en nombre de voix. Goude n'arrive qu'en quatrième position au premier tour [2371]. Messager et les deux autres candidats socialistes sont élus au second tour au grand dam de *La Dépêche de Brest* : « Le succès très relatif des socialistes est donc dû à la négligence de leurs adversaires. C'est assurément très regrettable [2372]. » François Bourgot, socialiste indépendant, garde la mairie de Morlaix [2373] et à Quimper la municipalité modérée est reconduite sans que la SFIO ne parvienne à y faire entrer un seul élu [2374]. Le cas de Quimper est intéressant à plusieurs titres. Ici se confirme le constat établi également à propos des villes dirigées par une gauche modérée en l'Ille-et-Vilaine : « 1935 marque un léger glissement vers le centre droit par rapport aux élections municipales précédentes [2375] ».

Le PC l'emporte à Beuzec-Conq, Concarneau, Le Guilvinec et Tréffiagat. Il perd Pouldavid reprise par l'URD. Douarnenez est un cas à part. La liste Le Flanchec a obtenu la majorité absolue face à une liste de droite et à une liste de gauche dissidente. La liste du maire sortant comprend seize nouveaux candidats, tous présentés par le PC, et dix sortants. La liste de Le

2367. G. Kamp, *Les Elections législatives dans la première circonscription de Morlaix en 1932-1936*, *op. cit.*, p. 149.
2368. *Le Cri du Peuple*, 13 avril 1935.
2369. *Le Cri du Peuple*, 6 avril 1935.
2370. Cité par E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 12.
2371. *La Dépêche de Brest*, 6 mai 1935.
2372. *La Dépêche de Brest*, 13 mai 1935.
2373. Bourgot est élu au premier tour, mais en dix-huitième position sur les vingt sièges pourvus dès le premier tour. La liste d'« Unité ouvrière » arrive assez loin derrière. Guy Le Normand est le premier de sa liste avec 885 voix alors que le dernier de la liste de Bourgot en obtient 1 366. La totalité des candidats de la « Liste républicaine et radicale-socialiste » arrive en dernière position. *L'Éclaireur du Finistère*, 11 mai 1935. L'accord ne s'est pas fait entre les deux tours entre les deux listes SFIO et radicale-socialiste. Ces derniers en rejettent la faute sur les socialistes qui auraient exigé d'eux des reniements inacceptables. De fait, la liste Bourgot passe en totalité. *L'Éclaireur du Finistère*, 18 mai 1935.
2374. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*
2375. J. Sainclivier, « Culture politique et pouvoirs locaux en Bretagne (1935-1953) », *art. cit.*

Flanchec passe dès le premier tour avec 1 175 voix en moyenne, contre 807 pour la droite et 248 pour la liste dissidente. Là aussi, l'usure du pouvoir se fait sentir et annonce la fin d'une période : Daniel Le Flanchec — parallèle signifiant avec la situation d'Émile Goude — arrive en avant dernière position sur la liste des élus avec 1149 suffrages [2376]. Cependant, Le Flanchec n'appartient bientôt plus au parti. Malgré ces revers, la poussée communiste est indéniable. Avec 48 élus, le parti dispose maintenant d'une assise qui lui manquait. Outre les villes déjà mentionnées, il obtient un siège à Lanriec, au Huelgoat, à Saint-Goazec et à Edern [2377]. À Concarneau, la progression de la tête de liste Pierre Guéguin qui passe de 447 voix (35,1 % des exprimés) au premier tour de 1929 à 701 voix en 1935 (53,7 % des exprimés) lui permet d'être le seul élu au premier tour de la liste unique de la gauche [2378]. Comme on peut le constater, le lieu d'implantation privilégié du PC reste largement le sud du département et plus particulièrement la frange côtière. Cette consolidation de l'implantation communale sur la côte n'est pas du goût des radicaux qui y voient une concurrence et une menace : « Dans les ports de pêche, les communistes ont augmenté leurs forces, au détriment des républicains et des socialistes. Ils ont exploité le mécontentement des masses. Tandis que les agriculteurs demeurent affermis dans leurs idées et font confiance à la République, les marins des grands ports ont tourné casaque et adopté de nouveaux maîtres qui leur bourreront le crâne sans apporter un changement efficace et appréciable à leur misérable condition [2379] »

Les socialistes s'y affaiblissent au contraire. Le centre de gravité de leur implantation communale se déplace vers le nord. Seules les mairies de Pont-L'Abbé et de Primelin sont conservées dans le sud. La droite leur prend Audierne et le PC, Le Guilvinec et Tréffiagat [2380]. Par contre, dans les cantons de Sizun, Huelgoat et Carhaix, une sourde bataille oppose républicains et radicaux d'un côté aux socialistes de l'autre. Ces derniers l'emportent dans cinq communes et même s'ils perdent trois mairies, le bilan est positif. Ils ont su capter une partie des voix paysannes. Une majorité des conseillers élus sont des agriculteurs : 11 sur 12 à Bolazec, 12 sur 12 à Botmeur, 10 sur 16 à Berrien, 19 sur 21 à Plounéour-Ménez et 6 sur 12 à Saint-Rivoal. Dans ce pays « de structure démocratique [2381] », qui s'est tôt attaché à la démocratie radicale, chaque parti cherche à incarner cette tradition. Le fait que la SFIO n'ait pas réussi à conserver les mairies conquises lors de la précédente consultation prouve que la bataille n'est pas encore gagnée. Dans le nord du Trégor, les forces en présence sont les mêmes. La SFIO y progresse également malgré la perte de Ploujean où triomphent les radicaux-socialistes [2382]. Globalement

2376. J.-M. Le Boulanger, *Flanchec (1881-1944)*, *op. cit.*, p. 189-191.

2377. ADF, 1M220, note à la presse en application de la loi du 20 janvier 1940.

2378. Le 10 avril 1935, une réunion PCF-SFIO se tient à Concarneau avec Guéguin, Tanguy Prigent et Le Normand pour préparer les municipales dans cette ville (ADF, 1M224, commissaire de police de Concarneau, 11 avril 1935).

2379. *Le Citoyen*, 16 mai 1935.

2380. La mairie du Guilvinec était détenue par la SFIO depuis 1925 et celle de Tréffiagat depuis 1924. L. Paubert, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 183.

2381. A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 249.

2382. En plus de la mairie de Ploujean, la SFIO perd dans les arrondissements de Morlaix et Châteaulin. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*,

Biographie 9 – Pierre Guéguin

Pierre, Jean François Guéguin. Professeur de mathématiques ; membre du Parti communiste depuis sa fondation et l'un de ses dirigeants en Bretagne ; maire de Concarneau et conseiller général ; rompt avec le PC en septembre 1939. Né le 18 août 1896 à Quimerch (Finistère) ; fusillé à Châteaubriant (Loire-Inférieure) le 22 octobre 1941.

Pierre Guéguin adhère à la SFIO en 1919, marqué par l'expérience de la guerre qu'il termine au grade de lieutenant en 1920. À la suite d'une action antimilitariste à Quimperlé où il enseigne, il est nommé, par sanction, à l'EPS de Concarneau. Il participe à la construction du PC ainsi qu'à la vie du syndicat de l'enseignement. Pierre Guéguin fait preuve d'une totale indépendance d'esprit qui le conduit en 1931 à signer un texte défendant des oppositionnels exclus du parti. *L'Humanité* y répondit par un article intitulé « Écrasons les renégats ». Alain Signor, co-signataire, finit par rentrer dans les rangs, ce que refuse Guéguin. Conseiller municipal depuis 1929 à Concarneau, il n'est pas désigné par le parti pour les élections législatives de 1932. Le parti le sanctionne ainsi, mais finit par le laisser se porter candidat aux élections suivantes.
Il est élu conseiller général en 1934 et maire en 1935. Il échoue de peu à la députation en mai 1936, le candidat radical-socialiste se maintenant au second tour. Au niveau interne, Pierre Guéguin est membre du comité régional du PC.
Pierre Guéguin rompt avec le PC après la signature du pacte germano-soviétique qu'il condamne (voir page 1139). Mobilisé en septembre 1939, il est déchu de ses mandats électifs en février 1940 puis révoqué de l'enseignement en mai 1940. Il est arrêté le 2 juillet 1941 et interné à Châteaubriant, avec son ami instituteur concarnois, militant trotskiste, Marc Bourhis. Pierre Guéguin est fusillé le 22 octobre 1941, en représailles à un attentat commis à Nantes, avec 26 autres prisonniers, dont Marc Bourhis.

les socialistes se maintiennent dans quelques grandes villes de la région brestoise, Lambézellec avec Hervé et Landerneau avec Jean-Louis Rolland et regagnent, comme nous venons de le voir, un peu du terrain perdu à Brest en 1929 en y obtenant 3 postes de conseillers municipaux [2383]. Les mairies de Botmeur, de La Feuillée et de Lannéanou sont également à majorité socialiste [2384]

Le Breton Socialiste titre au lendemain des élections « Le fascisme est battu », et évoquant les résultats du département conclut : « Nous devons être d'autant plus fiers que la bataille fût engagée dans un très grand nombre de communes et dans des conditions nouvelles. » Ils ont effectivement conscience que les communes accessibles ne peuvent être disputées que dans le camp républicain ; celles tenues par la droite, à quelques exceptions près, le restent : « nous avons ouvertement trouvé contre nous des gens en qui beaucoup d'électeurs voyaient nos alliés traditionnels [2385]. » L'opposition blancs-bleus se dilue au profit d'une confrontation nettement plus marquée par les rapports de classe. Mais elle ne disparaît pas. Ce rendez-vous devant les électeurs n'a pas été un triomphe pour les gauches, bien au contraire.

p. 125.
2383. *Le Breton Socialiste*, 18 mai 1935.
2384. *Idem*.
2385. *Le Breton Socialiste*, 18 mai 1935.

Comme le remarque Serge Berstein, à propos de ces municipales, là ou la victoire a été obtenue dans le cadre d'une alliance entre communistes, socialistes et radicaux, elle a créé « un climat d'enthousiasme unitaire chez les militants [2386] ». Cependant, à l'enthousiasme répond la crispation des forces adverses. Un an près, la tendance d'une crispation de la société se confirme avec les élections législatives. Et cela, d'autant plus que l'évolution politique de la Bretagne ne suit pas l'évolution générale : « La singularité de la région s'affirme encore nettement lorsque les représentations politiques des électeurs leur semblent remises en cause en profondeur [2387]. »

D. Les législatives à contre-courant

Le programme du Rassemblement populaire est signé le 11 janvier 1936 par les différentes organisations qui en sont adhérentes [2388]. Ce programme est en retrait par rapport à la plateforme signée par le PC et la SFIO le 23 septembre 1934. Des mesures symboliques sont abandonnées, comme celles visant à la réduction du temps de travail à 40 heures – une simple réduction non chiffrée du temps de travail est évoquée — ou à la nationalisation des grands groupes capitalistes. C'est « le plus petit dénominateur commun des dix organisations qui l'ont conçu [2389]. » Les socialistes ne veulent cependant en faire qu'un programme de second tour, celui de la SFIO leur servant de boussole au premier tour. Ils proposent, sous la plume de Léon Blum, que ce programme soit un programme de gouvernement ce qui permet d'enfermer les radicaux dans le texte adopté [2390].

Un peu plus de trois mois après cet accord programmatique, les élections législatives de mai 1936 se tiennent sur deux tours — le 26 avril et le 3 mai 1936 — avec un scrutin d'arrondissement uninominal à deux tours. La période des élections législatives focalise l'attention des contemporains et fait également transparaître toutes les tensions accumulées dans les deux camps, celui des partisans du Front populaire comme celui de leurs adversaires résolus [2391]. Deux France s'affrontent alors [2392]. À l'issue du second tour, ces élections se concluent, au niveau national, par une victoire du Front populaire [2393]. Ce n'est cependant pas le cas en Bre-

2386. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*

2387. C. Geslin et J. Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e République*, *op. cit.*, p. 566.

2388. Pour consulter la liste de la centaine d'organisations du Rassemblement populaire établie par Georges Lefranc : G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, annexe 11, p. 479.

2389. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 73.

2390. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 98.

2391. Même si ces élections restent en retrait dans la mémoire collective face aux grèves qui leur succèdent très rapidement. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 109.

2392. G. Morin et G. Richard, *Les deux France du Front populaire*, *op. cit.*

2393. L'ouvrage de synthèse sur ces élections reste, malgré le temps qui passe, celui de Georges Dupeux. L'auteur en fait une synthèse irremplaçable : G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*

tagne. Dans la région, la tendance est même inverse, même si elle demande à être nuancée. Le Front populaire recule certes, mais ce reflux est à imputer principalement au recul du centre gauche [2394]. L'étude de ces élections se fera à partir d'une analyse cartographique des résultats. Nous avons construit une carte qui représente les zones d'attraction forte du Rassemblement populaire. Ainsi, nous examinerons dans un premier temps comment est reçu le « parti » — au sens large — du Front populaire, face au « parti » de ses adversaires. C'est un premier niveau d'approche. D'autres cartes complètent ce premier moment, celui de la confrontation sans nuances. S'y arrêter serait réducteur. D'où l'intérêt, explicité plus loin, d'examiner de près la répartition des votes sur l'ensemble du département pour les différentes composantes, prises ensemble et séparément, de ces deux forces qui s'affrontent. Cette approche cartographique s'inscrit dans notre démarche d'interrogation de la pertinence d'une approche par les blocs. Ici, sous la pression des événements, la césure est nette. C'est un indice supplémentaire, mais non suffisant de l'existence d'un bloc urbain se détachant nettement dans ses choix politiques [2395]. Mais, en premier lieu, il est nécessaire de bien appréhender, avec toute la prudence nécessaire, l'identité politique des candidats, ce qu'ils disent d'eux-mêmes et ce qui est dit d'eux.

Taxinomie électorale

Quarante-six candidats se présentent devant les électeurs dans les onze circonscriptions du Finistère (figure 5.8). Leur âge moyen est de 43 ans. Les candidats du Front populaire sont en moyenne bien plus jeunes que ceux de droite : 38 ans et demi contre 47 ans et demi. Les différences professionnelles sont également sensibles. À droite : 4 avocats, 2 notaires. 2 ingénieurs, un hôtelier, un négociant, un publiciste, 6 cultivateurs, un agent d'assurances, un représentant de commerce, un mareyeur et un expert-comptable. Parmi les candidats qui se réclament du Front populaire, seuls les radicaux socialistes ont des métiers de notables (médecin, avocat) ; les socialistes et les communistes sont ouvriers, employés, paysans, ouvriers agricoles, marchand forain ou enseignants [2396].

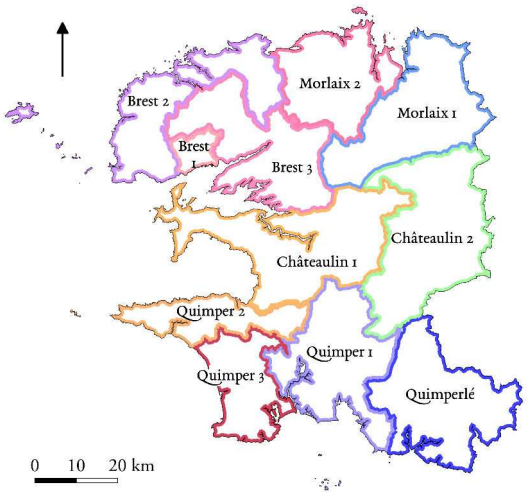

FIGURE 5.8. – Les onze circonscriptions du Finistère.

La première des difficultés consiste à classer les candidats.

2394. Jacqueline Sainclivier estime justement que ce recul est lié au mode de fonctionnement qui s'appuie sur des comités républicains ne correspondant plus, comme structures partisanes aux attentes des électeurs. Cette obsolescence des comités républicains face aux appareils militants de masse est amplifiée par le discours porté par les forces du centre inaudible dans un moment de crise systémique. C. GESLIN et J. SAINCLIVIER, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e République*, *op. cit.*, p. 564-565.

2395. C'est en tout cas l'analyse de Yannick Guin : « Le Front populaire revêt en Bretagne une importance exceptionnelle. Il représente en effet l'ultime combat de masse livré par le bloc agraire, qui croit encore à sa survie et à sa suprématie, contre le bloc urbain, qui lui-même se scinde peu à peu sous la poussée prolétarienne. » Cette analyse demande à être vérifiée et, le cas échéant, précisée. Y. GUIN, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 215.

2396. ADF, 3M325 et 3M326.

Pour les adversaires du Front populaire, aucune complication : ils le proclament, l'écrivent et se revendiquent d'une opposition claire au rapprochement en cours à gauche. Par contre, le centre n'affiche pas de manière aussi tranchée son positionnement, à l'exception du PDP — habituellement classé au centre droit — très clair dans son rejet du Front populaire. Nous avons intégré pour ces élections législatives le PDP dans les droites. De plus, le PDP présente des candidats en évitant les situations de concurrence à droite, même si aucun accord de répartition des circonscriptions n'a pu aboutir [2397]. Cette approche pragmatique ne connait qu'une seule fausse note dans la deuxième circonscription de Quimper où Jean Jadé, malade, n'a pu se présenter. Jules Schemitt décide de représenter le PDP alors que l'URD François du Frétay a déjà fait connaître sa propre candidature. Un congrès s'est pourtant tenu à Pont-Croix, le 26 janvier 1936, pour désigner un candidat unique [2398]. Le score obtenu par Schemitt fait dire à Jean-Charles Floch qui compare ses résultats à ceux obtenus par Jean Jadé aux précédentes élections que, « lorsque les Démocrates Populaires sont réduits à leurs seules forces et sans autre appui à droite, ils n'obtiennent que de faibles résultats [2399] ». C'est un argument supplémentaire pour comptabiliser les voix portées sur le PDP à droite dans ce moment de crise organique.

Le centre ne glisse pas dans son ensemble, à l'occasion de ces élections, vers la droite. Charles Daniélou, dans la circonscription de Châteaulin 1, se représente sous les couleurs de la gauche radicale, mais n'adhère pas au Rassemblement populaire. Il ne mène cependant pas une campagne de dénonciation des gauches. De plus, il se satisfait publiquement de la victoire du Front populaire, à l'issue du second tour [2400]. Cela ne l'empêche pas, dans la plupart des réunions qu'il tient, d'intervenir sans équivoque contre les ligues factieuses. Il ne participe pas non plus au dénigrement des partis de gauche, s'abstenant de commentaires critiques à leur égard, comme à Pont-de-Buis : « où se pressaient plus de quatre cents ouvriers auxquels il faisait un exposé impressionnant de la situation internationale et des difficultés intérieures provoquées par l'agitation des ligues, dont il condamnait les agissements, d'autant plus néfastes aujourd'hui que les entreprises hitlériennes nous commandent plus de sang-froid et plus de discipline devant le péril étranger [2401]. » Charles Daniélou avait été élu avec des voix de gauche en 1932 [2402]. Bien qu'étant modéré, il ne l'a pas oublié. Nous ne l'avons pas intégré dans le résultat des votes favorables au Front populaire, sans l'inclure dans le bloc des forces adverses.

2397. Lors d'une réunion à Quimper le 16 février 1936, en prévision des élections, le PDP commence à mettre au point sa stratégie départementale. Là où il ne présentera pas de candidat, il s'apprête à soutenir un autre candidat. Bourgot à Morlaix, Lohéac à Châteaulin 2, Queinnec à Quimper 3. ADF, 3M325, commissaire de police de Quimper, 17 février 1936.

2398. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 178.

2399. *ibid.*, p. 184.

2400. « La victoire de nos adversaires sera sans effet sur la politique générale du pays [...] Une seule chose importe aujourd'hui : c'est le triomphe dans tout le pays de la démocratie contre les entreprises fascistes. Ce triomphe est éclatant. Vive la République. » Cité par P. Gourlay, *Charles Daniélou, 1878-1953*, *op. cit.*, p. 170.

2401. *La Dépêche de Brest*, 6 avril 1936.

2402. Un appel à voter pour le candidat de la SFIO, Hippolyte Masson, pour Charles Daniélou et pour les quatre candidats du PRS a été publié par le PRS en mai 1932. *Le Citoyen*, 5 mai 1932.

Ce n'est pas le cas des autres républicains du centre dont nous cartographierons les résultats avec ceux des droites, pour mesurer l'ampleur du rejet du Front populaire dans l'électorat.

Pour autant, les candidats des partis du Rassemblement populaire ne font pas tous preuve d'une grande solidarité entre eux. Alors que les candidats du PC et de la SFIO se comportent de manière homogène et respectent les accords, la situation est plus complexe pour le PRS. Le député radical-socialiste sortant de la première circonscription de Morlaix, Pierre Mazé, a bien mesuré combien l'ascension politique de Tanguy Prigent est dangereuse pour sa propre réélection. Il passe sa campagne électorale — adossée à l'hebdomadaire *L'Éclaireur du Finistère* — à attaquer les militants socialistes et particulièrement Guy Le Normand [2403]. De l'autre côté du département, dans la troisième circonscription de Quimper, Albert Le Bail, lui aussi député radical-socialiste sortant, a une attitude tout à fait opposée vis-à-vis des partenaires socialistes et communistes. Les attaques sont ici portées à droite. Il n'a pas, en face de lui, d'outsider qui pourrait le menacer. Alain Signor, candidat communiste, n'a pas la même implantation que Tanguy Prigent. Cependant, les suffrages recueillis par l'un ou par l'autre s'intègrent dans les résultats à affecter au Front populaire : les électeurs ont bien compris qu'en votant pour le radical-socialiste Pierre Mazé, ils votent pour un candidat plutôt que pour un autre, mais également pour le Rassemblement populaire.

Une fois dressée la carte des résultats des forces en présence, il est évident qu'il est nécessaire de prendre en compte, à l'intérieur de chaque camp, le partage des voix des électeurs. Nous avons opté pour plusieurs classements concomitants afin d'analyser dans toute sa complexité le premier tour de ces élections qui sont fortement clivantes. Y participer, en tant qu'électeur, signifie, sans ambiguïté, approuver la dynamique de Front populaire ou s'y opposer. Nous avons donc opéré un premier classement pour mesurer la force de persuasion des uns et des autres. Nous sommes toujours là dans le cadre d'une approche en terme de rapports de force. Le résultat est sans appel. Le Finistère n'est pas une terre favorable au Front populaire lors des élections législatives de 1936. Il suffit de comparer les deux cartes dressées à partir des suffrages s'exprimant pour les partis signataires du programme du Front populaire face à l'ensemble des autres candidats (figure 5.13 page 539 et figure 5.14 page 539).

En dehors des candidats se réclamant du Front populaire — et à l'exception notoire de Daniélou — tous les autres candidats sont des adversaires du Front populaire, mais à des degrés très variables. Ils affichent des convictions différentes qui correspondent à des demandes parfois antagoniques du corps électoral. Gilles Richard note effectivement que les droites — le pluriel est important — ne s'accordent pas entre elles malgré plusieurs tentatives, comme les comités d'arbitrage de candidature : « des divergences de fond existaient entre elles, qui renvoyaient à des conceptions fort différentes de l'organisation partisane et, plus largement, de la vie politique [2404] ».

Trois sous-ensembles peuvent finalement se dégager parmi les candidats finistériens : le

2403. Tanguy Prigent est lui épargné. Mazé espère bien arriver en tête et récupérer les voix socialistes comme en 1932. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 73.

2404. G. Richard, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans. », *op. cit.*, p. 66.

courant de droite réactionnaire, les agrariens et le centre droit. Les deux premières composantes ne posent pas de difficultés particulières. La droite comprend des conservateurs et des candidats se revendiquant, dès le premier tour, de l'URD. Une nouvelle génération se présente devant les électeurs, en ayant la particularité d'être jeune et fortement ancrée à droite. Jean Crouan, notaire de profession et nouveau maire de Quéménéven à 29 ans, affronte Charles Daniélou, notable local qui a cumulé fonctions électives et fonctions ministérielles depuis 1910 [2405]. Une fois élu, Jean Crouan affiche un penchant vers les droites les plus radicales et, comme Hervé Nader, il se rapproche du PSF, par le biais du « Comité parlementaire de défense des libertés républicaines et de sympathie pour le PSF [2406] ». Hervé Nader appartient également à cette génération de trentenaires de droite — il a 32 ans quand il se lance dans sa première campagne électorale en 1932 [2407]. Tous les deux sont représentatifs de « cette droite musclée qui émerge [2408] » à laquelle il faut rattacher également Pierre Lohéac (43 ans). Jacques Queinnec qui se présente dans la troisième circonscription de Quimper, appartient à la génération précédente. Il a commencé sa carrière en 1919 comme conseiller municipal et a déjà été élu député en 1928. Il fait partie, à 51 ans, du second groupe des candidats de droite, notables entrés en politique avant la guerre, auquel se rattachent également Vincent Inizan et les candidats du centre droit du PDP.

Par contre, la question de la place des agrariens dans ces élections est plus complexe. Nous avons identifié cinq candidats qui se réclament, à des degrés divers — mais de manière centrale dans leur candidature — de l'agrarisme. C'est indiscutable dans le circonscription de Brest 2. Le Comité de défense paysanne de Dorgères y présente officiellement Pierre Uchard face au démocrate populaire sortant, Paul Simon [2409]. Cependant, s'il est le seul candidat officiel du dorgérisme, d'autres candidats se présentent comme représentants des intérêts paysans [2410]. Ils sont d'ailleurs tous paysans de profession, sauf Olivier Chevillotte [2411] qui est ingénieur agronome et se revendique du Parti national breton ; nous l'avons donc écarté de ce groupe [2412]. De même Pierre Lohéac, le maire de Spézet, cultivateur de métier, se présente comme candidat républicain de gauche et de redressement paysan [2413]. Sa présence, une fois élu, au banquet

2405. Voir E. Crouan, *Jean Crouan (1906-1985) : un notable finistérien dans la tourmente du xx^e siècle*, *op. cit.*

2406. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, note 95 p. 611.

2407. Voir L. Cariou, *Hervé Nader, un entrepreneur en politique : le parcours d'un notable finistérien au xx^e siècle*, *op. cit.*

2408. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 191.

2409. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 463 sq.

2410. Cependant, pour les services de police, Dorgères soutient trois candidats dans le département : Uchard, Larvol et Montfort. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 7 avril 1936.

2411. Olivier Chevillotte, dit Olier, milite avec son frère Emmanuel au PNB. Il s'est déjà présenté sous les couleurs du PNB en 1931 lors des élections cantonales. Lionel Henry, *Dictionnaire biographique du mouvement breton*, Fouesnant, Éditions Yoran Embanner, 2014, p. 80.

2412. Nous renvoyons à la synthèse de Christian Bougeard sur la « marginalité » du PNB pendant la période des années trente. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 203 sq.

2413. *L'Union Agricole et Maritime*, 10 avril 1936. Les socialistes le classent eux parmi les thuriféraires de Dorgères : « Il ne faut pas oublier que Lohéac était à Quimper lors de la manifestation Divanac'h. Que Lohéac est soutenu par Dorgères. » explique *Le Breton Socialiste* du 13 avril 1935.

des républicains nationaux [2414] justifie son classement dans le groupe des candidats opposés au Front populaire, sans que l'on puisse le rattacher au courant agrarien, puisque lors de cette réunion, et contrairement à Louis Montfort, il n'y use pas d'une rhétorique agrarienne.

D'autres candidats s'affirment également comme défenseurs des intérêts agrariens et affichent nettement une orientation nettement corporatiste au cours de la campagne électorale. Louis Larvol se présente comme candidat paysan à Châteaulin 1 [2415].

Jean-Louis Yvonnou est candidat de « L'union des paysans » à Quimper 1. Sa campagne s'inscrit clairement dans la dynamique instaurée par la montée en puissance du mouvement paysan. Joseph Divanac'h, dirigeant du Comité de défense paysanne de Quimper, écrit certes un communiqué pour annoncer que son organisation ne soutient aucun candidat dans la circonscription de Quimper 1 [2416]. Cependant, Yvonnou a, malgré cela, acquis un profil de candidat agrarien que lui reconnaît d'ailleurs la presse catholique quand il s'agit, au soir du premier tour, de lui demander de se désister pour Hervé Nader : « M. Yvonnou a recueilli, parce que paysan et parce que paysan national, un nombre de voix considérable. Les cultivateurs de la première circonscription ont fait sur son nom une magnifique démonstration de leur force et de leur discipline [2417]. » Les cléricaux reconnaissent ainsi que le candidat a acquis un nombre important de suffrages particulièrement dans les campagnes [2418], ce que confirme la carte des votes du premier tour (figure 5.18 page 541).

Les Membres des Conseils d'Administration des Filiales du Syndicat des Agriculteurs de l'arrondissement de Quimperlé,
Arrêtent comme suit le programme de la Paysannerie en vue des Elections législatives.
Nous voulons :
1° L'équilibre entre les dépenses budgétaires et les ressources des contribuables ; le maintien de la valeur actuelle du franc ;
2° Une politique économique mettant l'agriculture [illegible] avec le [illegible]
[illegible] moratoire pour les dettes agricoles.
Et c'est ainsi que seront mis à l'honneur : le Pays, la Famille, le Métier.
Pour défendre ce programme, nous présentons à vos suffrages, pour l'élection législative du 26 Avril prochain,
Louis MONTFORT,
Chevalier de la Légion d'honneur ; Croix de Guerre ; Président du Syndicat agricole de Scaër ; Secrétaire-adjoint de la Chambre d'Agriculture du Finistère.
CANDIDAT PAYSAN.

FIGURE 5.9. – Louis Montfort, candidat paysan à Quimperlé. Source : *L'Union Agricole et Maritime*, 3 avril 1936.

De son côté, Louis Montfort, à Quimperlé, est directement désigné par les instances professionnelles agricoles de son secteur pour représenter les intérêts paysans et propose un programme agrarien et corporatiste (figure 5.9). Qu'il s'inscrive ensuite au groupe URD ne change pas la question de la perception de sa candidature dans l'électorat de la circonscription de Quimperlé. Non seulement il se déclare candidat paysan — il l'est lui-même —, mais il est investi dans l'appareil agrarien, au travers de responsabilités syndicales. De plus, sa circonscription fait partie des

2414. *Le Progrès du Finistère*, 23 mai 1936.

2415. Le candidat développe une thématique corporatiste comme l'analyse Christian Bougeard. C. BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 189. Yannick Guin classe la candidature de Larvor parmi les candidatures du fascisme paysan. Y. GUIN, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 214. David Bensoussan le range également parmi les dorgéristes. D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 500

2416. *Le Progrès du Finistère*, 18 avril 1936. C'est Yvonnou qui est vraisemblablement visé par ce communiqué.

2417. *Le Progrès du Finistère*, 2 mai 1936.

2418. C'est, en tout cas, ce qui transparaît dans la relation d'incidents entre le maire de Pleuven (qui est dorgériste) et des chemises vertes de la commune. Ceux-ci — d'après un article de l'hebdomadaire communiste breton — l'ont conspué parce qu'un tract signé par Divanac'h appelait à voter Nader contre Yvonnou. Ces militants ont brulé leur chemise verte aux cris de « A bas Dorgères ! A bas Divanac'h ». Ces incidents révèlent des fractures dans le mouvement agrarien dont une partie supporte Yvonnou. *La Bretagne Ouvrière*, 10 mai 1936.

terres propices au dorgérisme. Même s'il ne l'est peut-être pas personnellement, il est évident que l'électeur paysan en voie de socialisation et, de fait, de politisation [2419], fera le choix de cette socialisation en construction et non plus celui de la servitude volontaire. Ici, contrairement à la circonscription de Brest 2, l'Église n'est pas en situation d'arbitrage, et soutient, au contraire, cette candidature agrarienne, mais non dorgériste.

Second sous-ensemble des droites, le centre se limite dans le département au PDP dont les candidats sont clairement identifiables et aux républicains et radicaux divers proclamant leur hostilité à la dynamique unitaire en cours à gauche. Le centre offre un profil protéiforme, brouillant parfois les repères, souvent avec des étiquettes politiques qui varient ou sont même usurpées. Ainsi Guillaume Jaffrennou se présente comme républicain socialiste dans la deuxième circonscription de Châteaulin, alors qu'il n'appartient pas à ce parti, comme le confirme le démenti que publie *Le Breton Socialiste*, démenti signé par le président du Groupe républicain socialiste, sénateur de l'Eure-et-Loire, Maurice Violette : « de la façon la plus catégorique, je déclare qu'il ne peut être candidat du Parti en répudiant le Front populaire et en ne prenant pas l'engagement absolu de la discipline républicaine pour le Front populaire [2420] ».

À Brest, Jules Lullien, soutenu par le sénateur-maire radical Le Gorgeu, ne fait pas mystère de sa préférence pour le parti de l'ordre : « J'estime que les transformations de la société doivent être obtenues dans l'ordre et le calme [...] et je réprouve la lutte des classes qui ne peut être que néfaste pour le pays. La prospérité du pays ne peut renaître que par la collaboration loyale du capital et du travail [2421]. » Il n'hésite pas à justifier les décrets-lois qui ont ensanglanté Brest, même s'il les estime trop durs : « La situation financière d'après-guerre a obligé le gouvernement à prendre des mesures législatives extraordinaires. Après des lois d'exception sont venus les décrets-lois. Faits hâtivement, ils contiennent beaucoup d'erreurs et beaucoup d'injustice. Déjà une révision partielle a permis de les rendre plus équitables, sans que cela soit encore suffisant. Une nouvelle étude s'impose [2422] ». Par ailleurs, pour Jules Lullien, il n'est pas question de faire le jeu des partis extrémistes en adhérant au Front populaire.

Dans la première circonscription de Quimper, Georges Chauvel se réclame des républicains de gauche [2423]. Chauvel est un anticommuniste convaincu qui se flatte d'avoir été le secrétaire de Pierre Laval. Alain Le Louédec se présente lui aussi comme républicain de gauche, mais indépendant, à Quimperlé [2424]. Il a demandé peu de temps avant les élections sa carte de membre du Comité de Front populaire de Quimperlé. Sa vocation tardive n'est pas récompen-

2419. Voir, par exemple, David Bensoussan, « Mobilisation paysanne et sociabilités rurales : le mouvement dorgériste en Bretagne », *in* : Annie Antoine et Julian Mischi (dir.), *Sociabilités et politique en milieu rural*, Rennes, PUR, 2008, p. 201–211.

2420. *Le Breton Socialiste*, 25 avril 1936.

2421. *La Dépêche de Brest*, 12 avril 1936.

2422. *La Dépêche de Brest*, 6 avril 1936

2423. André Siegfried analyse ainsi que les républicains de gauche font illusion avec un nom « qui devrait peut-être s'interpréter par antiphrase, ce qui du reste est conforme au génie du vocabulaire politique. Les républicains de gauche ne sont pas de gauche ». A. Siegfried, *Tableau des partis en France*, *op. cit.*, p. 175.

2424. *L'Écho de Bretagne*, 17 avril 1936.

sée : cette carte lui est refusée, il s'en plaint amèrement dans les meetings [2425].

Nous aurons donc à cartographier et à analyser les résultats de ces trois droites ainsi que ceux des candidats radicaux, communistes et socialistes. À partir de cette approche, nous pourrons mesurer leur importance relative et les modifications dans les rapports de force, en partant non pas du résultat final — qui est élu — mais de la distribution spatiale du vote lors du premier tour. Le résultat final ne vient que dans un second temps.

La campagne du premier tour

Avant l'ouverture de la campagne électorale et la publication des candidatures officielles des partis du Front populaire, des tentatives de listes uniques SFIC-SFIO ont vu le jour, sans aboutir. Le secrétaire fédéral SFIO, Guy Le Normand, écrit à Alain Signor le 6 février pour lui proposer un candidat unique dans chaque circonscription. Cette proposition s'inscrit dans « le plus confiant effort pour réaliser l'unité organique » que poursuit la SFIO. *Le Breton Socialiste* publie la réponse du secrétaire de la région bretonne communiste. Alain Signor ne lui laisse entrevoir aucune possibilité d'accord :

> « Je soumettrai votre lettre du 6 relative à d'éventuelles candidatures uniques à notre bureau régional le 12 février [...] Je ne pense pas, toutefois, que votre suggestion puisse être retenue, la politique de notre Parti [...] ayant été clairement définie dans les congrès et comités centraux ; au premier tour, un candidat communiste dans toutes les circonscriptions. Au deuxième tour, lutte pour le triomphe de la candidature de Front populaire. [Il ajoute comme justification à ce refus probable et pour renvoyer la balle dans le camp socialiste :] Je me permets, à cette occasion, d'exprimer de sincères regrets du fait que nos rapports restent accidentels. Le bon fonctionnement des comités de coordination à tous les moments aurait contribué puissamment à renforcer l'idée de l'unité à laquelle nous sommes ardemment attachés [2426]. »

Dans une nouvelle lettre, Guy Le Normand revient à la charge le 18 février, arguant d'expériences unitaires antérieures :

> « Et je crois que la candidature unique pour les élections législatives était d'une réalisation d'autant plus facile qu'elle n'aurait pas été une innovation dans notre département. Des candidats du Parti communiste et du Parti Socialiste n'ont-ils pas figuré dès le premier tour des élections municipales dans diverses localités (Morlaix, Concarneau par exemple) ? Et n'est-ce pas dans ces localités que quelqu'en ait été le résultat électoral les relations sont les plus cordiales entre nos deux organisations [2427] ? »

Une réunion est finalement organisée à Quimper le 23 février, mais aucun accord n'en sort. Les deux partis se présenteront chacun de leur côté au premier tour [2428]. De fait, la SFIO n'oppose pas de candidat contre le PC à Brest 2, Morlaix 2, Quimper 1 et Quimper 2. Pour autant, si la confrontation électorale entre les deux partis ne porte pas à conséquence quand chacun d'entre eux n'espère qu'un faible résultat, elle devient risquée si un des deux candidats peut avoir quelque espoir d'être élu. Dans le Finistère, chacun des deux partis est concerné :

2425. ADF, 3M325 et *L'Écho de Bretagne*, 24 avril 1936.
2426. *Le Breton Socialiste*, 22 février 1936.
2427. *Idem*.
2428. *Le Breton Socialiste*, 29 février 1936.

la SFIO avec Tanguy Prigent dans le nord et le PC avec Pierre Guéguin dans le sud. Même en l'absence d'un accord départemental, une entente implicite a abouti à ne pas gêner Tanguy Prigent et Pierre Guéguin, tous deux personnalités montantes des dernières élections. Ils sont devenus en même temps conseillers généraux et maires. Le PC, présentant habituellement des candidats partout, en choisissant Louis Nédélec, un candidat peu dangereux pour Tanguy Prigent [2429], permettait à ce dernier d'engranger un maximum de voix dès le premier tour. La SFIO finistérienne ne présente personne face à Pierre Guéguin. Deux paramètres peuvent permettre de comprendre cette situation atypique. D'une part, la SFIO ne présente pas de candidats partout, au contraire du PC. Ses scores sont mauvais dans plusieurs circonscriptions. C'est le cas ici avec 3,8 % en 1932 [2430]. D'autre part, Pierre Guéguin, personnalité non conformiste du PC, a pu bénéficier de relations très correctes avec les socialistes, face à un radical-socialiste peu fiable, comme le démontre son attitude au second tour. La bonne entente entre socialistes et communistes à Concarneau et dans l'ensemble de la circonscription, soulignée dans la lettre de Le Normand le 18 février, rend cette hypothèse plausible.

Parmi les autres candidats socialistes, la SFIO fonde de grands espoirs dans la candidature de Jean-Louis Rolland. Celui-ci quitte la deuxième circonscription de Brest pour la première afin de reprendre une circonscription perdue avec le départ d'Émile Goude. La désignation de Jean-Louis Rolland a créé quelques remous dans la section brestoise dont « les extrémistes du Parti disent couramment que c'est un non-sens que d'avoir désigné comme porte-drapeau le Maire de Landerneau, à leur avis trop modéré [2431] ». Ils lui préféreraient Hippolyte Masson dont la candidature ferait l'unanimité. Ne présentant personne en 1932 à Quimper 2 contre Perrot, la SFIO y est encore absente en 1936, vraisemblablement faute de relais militants sur place. Elle désigne tardivement, dans la première circonscription de Châteaulin, un candidat face à Daniélou, Yves Le Lann : celui-ci a décidé de ne pas soutenir officiellement le Front populaire [2432]. À Quimper 3, alors qu'elle n'obtenait que 7,9 % des voix, dans le fief d'Albert Le Bail, face à un Parti communiste bien implanté et qui se développe, elle se réinscrit en 1936 dans la course à la députation, avec le maire de Plobannalec, Hervé Guirriec [2433].

Le PC a présenté des candidats dans dix circonscriptions. Ce sont pour la plupart des candidatures de témoignage, avec des militants peu connus au niveau départemental. En dehors de Pierre Guéguin, Alain Signor est le seul à avoir une stature militante de par ses respon-

2429. Georges Lefranc avance une hypothèse pour expliquer un certain nombre de situations au niveau national : « le Parti communiste aurait essayé de pousser en avant à l'intérieur des autres partis, des hommes nouveaux connus pour leur attachement au Front populaire ». Le PC ne leur oppose à ce moment-là que des candidats de principe. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 112, note 1.

2430. Les résultats sont tirés de la série M des Archives départementales. Les pourcentages sont calculés par rapport aux inscrits sauf indication contraire.

2431. ADF, 3M325, commissaire central de Brest, 24 janvier 1936.

2432. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 131.

2433. C'est Charles Le Bastard qui a été préalablement désigné comme candidat. Mais il s'est désisté, arguant de la fatigue d'une campagne et d'un manque de moyens pour la mener dans de bonnes conditions. L. Paubert, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 226.

sabilités puisqu'il assure la direction de la région Finistère-Morbihan et intervient dans de nombreux meetings. Les autres candidats sont des militants ouvriers ayant des responsabilités syndicales pour la plupart comme André Le Roy qui est secrétaire de la cellule brestoise et ancien secrétaire de l'UL CGTU [2434] ou Pierre Tanguy, secrétaire de l'UL CGT réunifiée de Morlaix [2435]. Le PC a également mis en avant des militants du monde rural avec Jean Le Guen, cultivateur à Berrien [2436] et un jeune ouvrier agricole, Joseph Lancien, à Quimperlé [2437]. Un petit commerçant, Georges Goujon, est candidat dans la deuxième circonscription de Quimper [2438]. Quant aux radicaux, ils présentent leurs députés sortants. Les enjeux sont élevés pour le PRS avec cinq députés sortants : Pierre Mazé, Pierre Pouchus, Albert Le Bail, François Cadoret et Perrot.

Sur quelle base les électeurs peuvent-ils reconnaître les candidats se rangeant derrière la bannière du Front populaire ? Au niveau national, le Parti socialiste a demandé en février au comité national du rassemblement populaire que soit adoptée sa proposition : « Le Rassemblement populaire demandera à tous les candidats s'ils acceptent le programme et si, élus, ils s'engagent à le faire aboutir [2439] ». Mais cette proposition a été rejetée sous la pression de candidats du Parti radical et de l'Union socialiste républicaine qui préfèrent n'avoir pas les mains liées par un engagement trop contraignant afin de « mesurer leur potentiel d'attraction personnel [2440] ». Dans le Finistère, le comité départemental de Front populaire réuni en congrès le 15 mars 1936 à Quimper a quand même fixé quelques règles :

> « Le congrès décide que les candidats pouvant se réclamer du Front populaire au deuxième tour des élections législatives prochaines, devront, sur l'initiative du bureau du groupement départemental du Front populaire, et dès l'ouverture officielle de la campagne électorale, accepter de définir au moins comme programme minimum, par la parole, la presse, tracts, affiches et tous autres moyens de propagande dont ils disposent, le programme de Front populaire, et s'engager, le cas échéant, à le réaliser comme programme minimum s'ils parviennent au pouvoir [...]
>
> Les candidats du Front populaire s'engagent, au cas où ils ne seraient pas en tête des candidats du Front populaire au premier tour de scrutin, à se désister en faveur du candidat le plus favorisé qui, s'étant conformé aux obligations précisées ci-dessus, a reçu l'agrément du comité départemental [2441]. »

À priori, chaque parti engage les siens en signant cet accord. Pourtant, même pendant la campagne électorale du premier tour, certains candidats s'ingénient à brouiller les cartes. Pierre Pouchus, le député radical-socialiste sortant de la première circonscription de Quimper, alors qu'il est président du comité local de Quimper du Front populaire, se garde bien d'en

2434. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 184.
2435. *ibid.*, p. 274-275.
2436. *ibid.*, p. 170.
2437. Joseph Lancien s'engage dans les Brigades internationales fin 1936. Il est tué sur le front à Teruel en 1938. *ibid.*, p. 141.
2438. *ibid.*, p. 98.
2439. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 111.
2440. *ibid.*, p. 112.
2441. *Le Breton Socialiste*, 28 mars 1936.

parler dans sa profession de foi, n'abordant même que de très loin le problème des ligues [2442]. C'est exactement le même comportement que l'on peut observer avec Pierre Mazé à Morlaix alors qu'il est membre du comité local de Front populaire [2443]

La campagne électorale commence officiellement le 8 avril 1936. Meetings, réunions, tournées électorales se succèdent alors sans incident notoire [2444]. Hervé Nader et Georges Chauvel ont du mal à se faire entendre lors des réunions qu'ils organisent à Concarneau, fief communiste. Les chemises vertes portent la contradiction dans les réunions de Charles Daniélou [2445], mais ces manifestations sonores ne sont rien comparées aux violences physiques qui se développent depuis 1933 entre ligues et militants de gauche. Les réunions contradictoires qui rassemblent les candidats de droite et de gauche connaissent un succès certain, plus pour le charivari que pour la volonté de s'informer des promesses des candidats. Chaque camp fait le rappel de ses troupes dans le but de couvrir les interventions de l'adversaire. Ainsi cette réunion organisée par Rolland à Brest le 4 avril, où Lullien veut intervenir, mais, conspué par la salle, son message ne passe pas. Le délégué de Jaouen connaît, le même sort, quelques instants plus tard [2446]. Une circonscription, celle de Brest 2, connait un affrontement révélateur des tensions en cours depuis longtemps à l'intérieur des droites finistériennes. Pour la première fois de sa longue carrière d'élu — Il est député depuis 1913 —, Paul Simon affronte un agrarien dorgériste, Pierre Uchard. Celui-ci est, de plus, un notable local. Il fait partie de la direction de l'Office central de Landerneau et s'avère, par la puissance de son syndicat dans la circonscription, être un adversaire très dangereux [2447]. Le combat entre les deux adversaires est très virulent. Simon accuse Uchard d'œuvrer en réalité pour une dynamique antirépublicaine et l'accuse d'être, entre autres, un porte-voix de l'Action française [2448]. L'affrontement est dangereux pour les cléricaux : une victoire d'Uchard en terres finistériennes serait un véritable tremblement de terre qui remettrait en cause les hiérarchies sociales.

Après les meetings, la presse joue un rôle essentiel dans la campagne électorale. Presse cléricale, presse politique hebdomadaire et quotidiens en sont les vecteurs dans le département. Le poids des cléricaux, dans toutes leurs nuances politiques, se mesure également au maillage de leur presse et à son implication dans la campagne électorale. *Le Courrier du Finistère* comme *Le Progrès du Finistère* ne cachent pas leurs choix : les bons comme les mauvais candidats sont nommément désignés dans leurs colonnes. Les cléricaux ont pris très nettement parti pour Hervé Nader et cherchent à promouvoir, avant le premier tour, sa candidature, relatant ses réunions électorales dans des termes dithyrambiques [2449]. *Le Courrier du Finistère* est encore

2442. ADF, 3M326, Profession de Foi.

2443. Gérard Kamp relève effectivement que Pierre Mazé ne mentionne pas le Front populaire dans sa profession de foi. G. Kamp, *Les Elections législatives dans la première circonscription de Morlaix en 1932-1936*, *op. cit.*, p. 166.

2444. La campagne électorale a également été calme au niveau national. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 124.

2445. *La Dépêche de Brest*, 19 avril 1936.

2446. *La Dépêche de Brest*, 15 avril 1936.

2447. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 155-156.

2448. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*

2449. À l'exemple de celle de Quimper le 21 avril. *Le Progrès du Finistère*, 25 avril 1936.

plus direct :

> « Comme le *Courrier* l'avait dit dès le début, son principal souci est de soutenir les candidats catholiques. Parce que toute cité que Dieu ne garde pas, c'est en vain que travaillent ceux qui prétendent la garder. [...]
> Dans un article breton, la semaine dernière, le *Courrier* a recommandé de voter pour les trois députés catholiques sortants : MM. Inizan, Simon, Trémintin. À ces noms, nous espérons bien que les électeurs en joindront d'autres, lors des scrutins du 26 avril et du 3 mai, pour le bien du pays et pour la défaite du Front prétendu populaire, qui n'est autre que l'émanation de la Franc-Maçonnerie [2450]. »

Au-delà de ces trois candidats — rappelons que *Le Courrier du Finistère* est diffusé dans le nord du département, ce qui explique cette liste réduite à trois noms —, la presse cléricale montre clairement vers où vont ses choix et les noms qui s'imposent aux catholiques. La liste s'agrandit au fur et à mesure de la campagne, et, entre les deux tours, ces journaux font pression sur les candidats pour qu'il n'y ait plus qu'un seul nom à droite au second tour. *L'Ouest-Éclair* intervient également dans cette campagne sans être plus nuancé. À Morlaix 2 et Brest 2, les deux candidats les mieux placés sont des démocrates populaires, Trémintin et Simon. Ce dernier est directeur politique à *L'Ouest-Éclair*, concurrent de *La Dépêche de Brest*, ce qui explique les silences du journal brestois, par ailleurs ouvertement laïque. *L'Ouest-Éclair* lui rend bien la pareille en soutenant les démocrates populaires.

Tous les candidats d'importance bénéficient du soutien d'un hebdomadaire local ou d'un des deux quotidiens diffusés dans le département. Pour les électeurs, la lecture des comptes-rendus et reportages que fait *La Dépêche de Brest* lors de la campagne électorale n'est pas neutre. Ce journal fait ouvertement de la propagande pour quelques candidats : Jaffrennou et Lullien, hostiles au Front populaire, mais aussi pour les radicaux socialistes qui eux adhèrent au Front populaire (Cadoret, Mazé, Le Bail et Pouchus) et pour Daniélou qui s'est réfugié dans une prudente neutralité. Le soutien de *La Dépêche de Brest* est franc, comme le montrent ces quelques phrases sur la campagne de réunions de Daniélou : « Si nous en jugeons par l'accueil fait au député Daniélou dans toutes les communes où il se présente, ni l'un ni l'autre de ses adversaires n'auront, encore une fois, raison de sa ténacité et de son expérience politique [2451]. » Par contre, les lecteurs de *La Dépêche de Brest* ignorent qui sont les autres candidats, si ce n'est par de courtes mentions des interventions dans les réunions contradictoires. Certaines circonscriptions, Brest 2, Brest 3 et Morlaix 2 ne font l'objet d'aucun commentaire, à l'exception de Morlaix 2 par le biais d'un entrefilet lapidaire dont voici la conclusion : « Mais nous voici à huit jours des élections législatives et les candidats jusqu'ici en présence n'ont l'air de passionner personne [2452]. » Ce sont des circonscriptions sans grands enjeux et tout donne à croire que les jeux sont faits à l'avance.

L'hebdomadaire de Maurice Bouilloux-Lafont, *Le Finistère*, prend parti pour Chauvel dans la première circonscription de Quimper, promouvant ainsi un candidat qui peut déstabiliser le radical-socialiste Pierre Pouchus. Cette manœuvre lui est vertement reprochée par

2450. *Le Courrier du Finistère*, 4 avril 1936.
2451. *La Dépêche de Brest*, 6 avril 1936.
2452. *La Dépêche de Brest*, 19 avril 1936.

les radicaux-socialistes [2453]. Dans la région de Morlaix, *L'Éclaireur du Finistère*, se présentant comme journal d'union républicaine, est le relais radical-socialiste de la candidature de Pierre Mazé. À Quimperlé, deux hebdomadaires se font concurrence. *L'Union Agricole et Maritime* défend la candidature de Louis Montfort, tandis que *L'Écho de Bretagne* est le support de la campagne d'Alain Le Louédec, maire de Quimperlé, sous l'étiquette républicain de gauche indépendant. Son journal affiche une hostilité très marquée envers le Front populaire. Les socialistes et les communistes éditent chacun un hebdomadaire. Celui de la SFIO, *Le Breton Socialiste*, est départemental alors que l'hebdomadaire communiste, *La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime*, est régional. Pour autant, le meeting et la presse écrite ne sont plus les seuls supports de la propagande politique. Les moyens de diffusion de l'information ont connu de nombreux progrès dont certains partis s'emparent pour accroître leurs capacités de persuasion. Le PC utilise un véhicule (figure 5.10 page ci-contre) — c'est une première dans le département — pour exposer son programme sur les marchés dans le Pays bigouden [2454]. La radio est également utilisée pour la première fois pour une campagne électorale. Les partis du Front populaire s'en servent pour faire passer leur message et pallier en partie à la lutte inégale entre leurs journaux et ceux soutenant les candidats de droite. Mais la radio est encore un luxe peu répandu dans les familles, aussi des écoutes collectives sont organisées [2455]. Ces soirées permettent une propagande efficace et originale qui présente les programmes nationaux des partis du Front populaire. Le Comité de Front populaire de Concarneau fait ainsi apposer des affiches appelant à trois de ces réunions où les électeurs pourront entendre de 20h00 à 20h30, le 17 avril, Maurice Thorez, le 21, Léon Blum, et, le 24, Édouard Daladier [2456]. Le 17 à Pont-L'Abbé, 200 personnes écoutent le discours de Maurice Thorez sous les halles [2457]. Dans ce discours, le Secrétaire général du Parti communiste va loin dans sa politique de « la main tendue » :

> « Nous te tendons la main, catholique, ouvrier, employé, artisan, paysan, nous qui sommes des laïques, parce que tu es notre frère et que tu es, comme nous, accablé par les mêmes soucis [...]
>
> Nous te tendons la main, volontaire national, ancien combattant devenu Croix de feu, parce que tu es un fils de notre peuple, que tu souffres comme nous du désordre et de la corruption, parce que tu veux, comme nous éviter que le pays ne glisse à la ruine et à la catastrophe [2458]. »

Ce moyen de communication permet d'amplifier l'impact des messages et de populariser les programmes. Sur la question du programme, les divergences sont importantes à gauche.

2453. *Le Citoyen*, 30 avril 1936.

2454. Cette camionnette, prêtée par un sympathisant, sert à ramener du poisson des ports de la côte pour le comité de chômeurs. La distribution de poisson se fait près des halles quand le commissaire de police les verbalise pour avoir exposé des affiches en dehors des panneaux prévus par la municipalité. ADF, 3M325, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 21 avril 1936.

2455. Sur un échantillon de 133 personnes, nées entre 1890 et 1910, interrogées à Morlaix et dans la circonscription, seules 19 % possédaient une radio dans leur foyer. Voir : R Baron, *Prélude au Front Populaire : étude réalisée dans la région de Morlaix*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1971, 91 p.

2456. ADF, 3M325, commissaire de police de Concarneau, 16 avril 1936.

2457. ADF, 3M325, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 18 avril 1936.

2458. Jacques Delperrié de Bayac, *Histoire du Front populaire*, Paris, Marabout, 1984, p. 187.

C'est d'abord la position du PC qui frappe les observateurs avec cette main tendue. Maurice Thorez profite de ce discours radiodiffusé du 16 avril pour brosser à grands traits les propositions du PC. Il expose notamment son projet de prélèvement extraordinaire sur les grandes fortunes, projet repoussé par les autres partis du Front populaire. Il parle d'une mesure sociale indispensable aux yeux des communistes, les 40 heures, et s'efforce de convaincre que son parti est le fondateur et le plus ferme défenseur du rassemblement populaire [2459].

Les socialistes penchent, vers la nationalisation du crédit, des banques et de quelques industries clés. Ils se sont prononcés sur les contrats collectifs et les congés payés. Quant aux radicaux, aucun programme national nouveau n'ayant été conçu pour ces élections, le travail personnel des députés sortants est mis en avant dans la circonscription [2460]. Mazé et Pouchus s'adressent ainsi dans leur propagande à chaque catégorie socioprofessionnelle pour lui rappeler ce qu'ils lui ont obtenu et qu'ils lui obtiendraient au cours de la future législature, cela sans se référer même à l'existence du Front populaire.

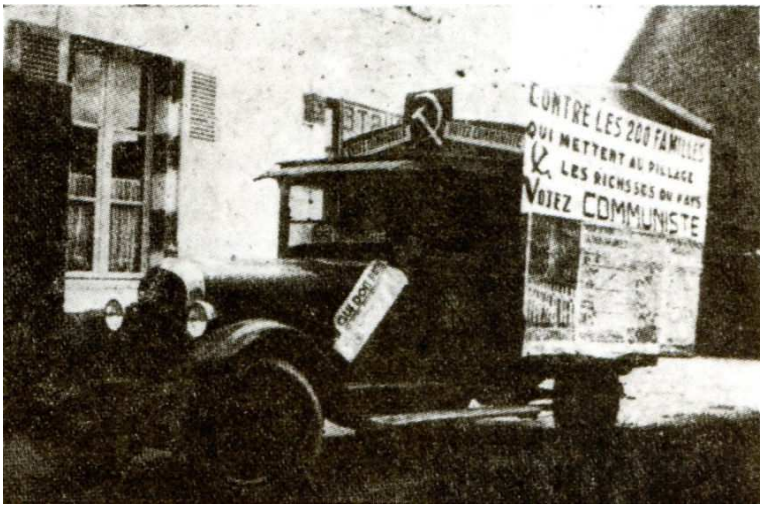

FIGURE 5.10. – Des moyens modernes pour la campagne électorale : le PC utilise une voiture électorale à Pont-L'Abbé. Source : *La Bretagne Ouvrière*, 17 mai 1936.

Les autres candidats du groupe, s'ils laissent une très grande place au programme local, expliquent l'importance du rassemblement populaire et les limites précises de l'entente entre les partis du rassemblement populaire. Ainsi, Le Bail justifie son adhésion : « contre ce danger mortel pour la liberté, les partis démocratiques se sont dressés et groupés dans un rassemblement populaire, sauvegarde de l'avenir de la république, et qui laisse à chaque parti son programme et les unit seulement dans une défense commune [2461]. » L'appréciation de l'accord est

2459. G. LEFRANC, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 112-113.
2460. C'est ce qui s'observe également au niveau national. G. DUPEUX, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 105 sq.
2461. *La Dépêche de Brest*, 17 avril 1936.

bien en deçà de la réalité du pacte du rassemblement populaire. Mais même inscrite dans ces limites, l'adhésion des radicaux leur vaut une attaque en règle des droites, aussi sont-ils obligés de se défendre. Jean Perrot explique que « le rassemblement populaire est loin d'être un mouvement révolutionnaire comme on essaie de vous le présenter [2462]. » François Cadoret, avec plus d'humour, répond aux attaques : « Sous le prétexte, s'écria l'orateur, que j'ai adhéré à une formation dont le mot d'ordre est défendre les institutions républicaines, lutter contre le chômage et assurer la paix extérieure, on me reproche d'être à la remorque de Moscou ! Eh bien, messieurs, j'ai été heureux de trouver des préoccupations analogues dans le programme de la Fédération nationale catholique [2463]. » Les deux autres partis du rassemblement populaire sont aussi l'objet d'attaques. Les communistes subissent les habituelles attaques anticommunistes. Ils inquiètent d'autant plus que leur changement de ligne laisse présager qu'ils peuvent cette fois-ci mordre au-delà de leur électorat traditionnel. La SFIO prend sa part des attaques des droites sur le Front populaire, mais subit en plus une critique plus insidieuse sur ses attitudes passées. Lui sont reprochées son immaturité et son incapacité à diriger les affaires du pays. Le Gorgeu, sénateur-maire de Brest, assène cet argument à chaque réunion pour soutenir son candidat Lullien :

> « Les socialistes, eux, ont entendu conserver la position toujours facile de critiques, mais n'ont jamais voulu assurer quelques responsabilités que ce soient en participant au pouvoir. Cependant en 1932, Monsieur Herriot leur offrit place au gouvernement. Ils y mirent des conditions telles que, pour le moment, elles étaient inacceptables. La Chambre avait alors une majorité de gauche, mais les socialistes firent tant qu'ils n'hésitèrent pas à allier leurs voix à celles de la droite pour renverser le gouvernement, permettant l'accès au pouvoir à ceux qu'ils critiquent aujourd'hui avec tant de violence [2464]. »

Quant aux droites, elles ne mettent pas en avant de progammes précis au niveau national, ni l'Alliance démocratique, ni la Fédération républicaine, ni le PDP n'ont de programme électoral [2465]. Jacques Queinnec, pour prendre un exemple, demande une réduction des droits de l'État pour donner plus de libertés au citoyen. Il souhaite qu'en matière économique, ce soient les chambres professionnelles, plutôt que l'État qui aient un pouvoir de consultation et de décision. Enfin, il propose un catalogue de promesses pour toutes les catégories socioprofessionnelles de sa circonscription. Certaines d'entre elles sont des vœux pieux qui n'engagent à rien : « Lutte contre le chômage en donnant du travail » [2466]. Jacques Queinnec, comme la plupart des candidats de droite à cette élection ainsi que le relève Georges Dupeux, ne parle pas de la crise économique ou des conséquences des décrets-lois [2467]. La tournée électorale d'Hervé Nader confirme cette attitude des candidats de droite : il fait lui aussi, à chaque réunion, une litanie de propositions qu'il expose selon les auditoires, exprimant par ailleurs des positions

2462. *La Dépêche de Brest*, 19 avril 1936.
2463. *La Dépêche de Brest*, 23 avril 1936.
2464. *La Dépêche de Brest*, 16 avril 1936.
2465. G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 112.
2466. *Le Progrès du Finistère*, 18 avril 1936.
2467. G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 114-117.

nettement corporatistes et une critique forte de l'État [2468].

Quand arrive le 26, jour du vote, chacun met son bulletin dans l'urne et répond à la question qui a agité toute la campagne électorale : Pour ou Contre le Front populaire ?

Les résultats du premier tour

Les résultats du 26 avril font apparaître sur l'ensemble de la France une avancée de la gauche qui gagne 300 000 voix par rapport à 1932. Les rapports de forces ont changé entre les gauches : pour la première fois, la SFIO passe devant les radicaux tandis que se produit une poussée du Parti communiste qui obtient 700 000 voix de plus qu'en 1932. 174 députés sont élus [2469]. L'importance des ballotages (424) s'explique par la dispersion des voix sur les nombreux candidats qui se présentent en 1936 [2470].

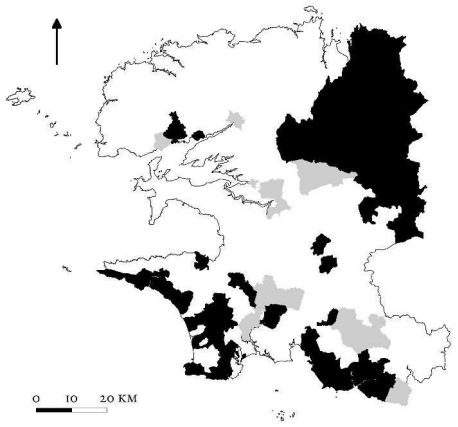

FIGURE 5.11. – Les zones de force du Front populaire au premier tour des législatives. En noir : majorité absolue des exprimés. En grisé : le Front populaire arrive en tête.

Dans le Finistère, Vincent Inizan est réélu sans surprise : il se présentait seul. Mais dans sa circonscription de Brest 3, les électeurs se sont beaucoup moins déplacés que dans les autres circonscriptions : 64,49 % contre 74,68 % — et près de 10 % des électeurs ont choisi de voter blanc ou nul (figure 5.12 page suivante). Dans neuf communes, le cumul des abstentions, des blancs et nuls dépasse les 50 % des inscrits ; l'abstention seule s'élève déjà à 35,51 % [2471]. Et à Plougonvelin, à l'entrée de la rade de Brest, ce refus de vote atteint même le taux de 79,84 %. Remarquons également que ces communes sont situées sur la côte, à l'exception de Lesneven. Le monde de la mer est sans doute plus rétif au vote à droite, même dans le Léon, comme le remarquait déjà André Siegfried [2472]. Deux autres candidats sont réélus : Trémintin, démocrate populaire à Morlaix 2, avec 53,3 % des voix (67,7 % des exprimés) dépasse largement le candidat du PC, seul à s'opposer à lui. Ici le PC obtient quelques scores importants : 25,96 % à Henvic et 20 % des exprimés à Locquénolé. Dans cette circonscription, le taux cumulé des blancs ou nuls et des abstentions atteint également des pourcentages élevés : 45,20 % à Carantec et 44,44 % à Locquénolé. Pourtant quatre candidats se sont présentés, le PDP, un autonomiste breton, le PC et un républicain de gauche. Mais une partie importante de l'électorat n'y a pas trouvé son compte soit par désintérêt devant un résultat prévisible, soit par des convictions le portant vers la gauche non communiste.

Les trois élus du premier tour [2473] sont tous des députés sortants ayant acquis une légiti-

2468. *Le Progrès du Finistère*, 11 avril 1936.
2469. J. VIGREUX, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 39.
2470. G. LEFRANC, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, *op. cit.*, p. 125.
2471. L'abstention moyenne culmine à 15,5 % pour l'élection du 26 avril, au niveau national. A. LANCELOT, *L'abstentionnisme électoral en France*, *op. cit.*
2472. A. SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 259.
2473. Cinq candidats avaient été élus dès le premier tour en 1932 : Goude, Inizan, Simon, Trémintin, Cadoret. *Le Progrès du Finistère*, 7 mai 1932.

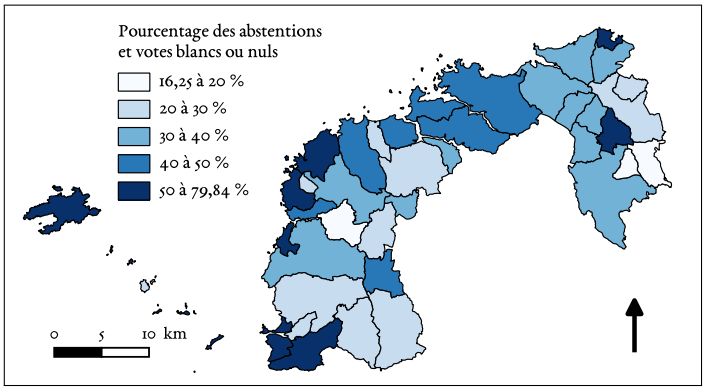

FIGURE 5.12. – Troisième circonscription de Brest : les refus de voter pour Vincent Inizan.

mité en cumulant à la fois une implantation locale, une expérience nationale, mais également ayant une circonscription soit acquise à l'avance, soit n'ayant pas d'adversaires dangereux [2474]. La deuxième circonscription de Quimper est hermétique aux propositions d'une droite dure incarnée par du Frétay et l'opposition démocrate populaire n'est pas assez forte maintenant que Jean Jadé s'est retiré. Cette configuration est favorable à Perrot qui gagne, avec 7 003 voix, 1 552 voix en quatre ans (table 5.12 page 550). Il obtient 37,7 % des voix par rapport aux inscrits (52,9 % des exprimés). C'est le seul représentant du Front populaire à passer au premier tour, mais c'est un signe favorable pour les candidats du Rassemblement populaire contraints à un second tour.

En effet, sur les huit autres circonscriptions, le Front populaire est arithmétiquement majoritaire dans trois d'entre elles : Brest 1, Morlaix 1 et Quimper 3. À Quimper 1, créant l'événement, Pierre Guéguin arrive en tête, battant le radical-socialiste sortant Pierre Pouchus, de près de 300 voix. Il peut être élu si le désistement se fait bien et si la droite se présente divisée au deuxième tour. À Châteaulin 2, Hippolyte Masson espère récupérer une partie des voix de Jaffrennou pour être réélu.

Six circonscriptions sont donc susceptibles de passer au Front populaire le 3 mai 1936. Pourtant les résultats sur l'ensemble du département ne sont pas favorables à la gauche. 66 788 voix se sont portées sur ses candidats contre 99 901 pour les candidats hostiles au rassemblement populaire. La gauche totalisait 81 916 voix en 1932. Ce recul de la gauche, à contre-courant de la tendance nationale, s'explique par deux phénomènes. Alors que la droite ne présentait que 13 candidats en 1932, ils sont 23 en 1936. La gauche, à l'inverse, en présente sept de moins en 1936 dont trois radicaux. La radicalisation en cours dans la société entraîne également une mobilisation plus forte de l'électorat de droite accompagné par un glissement d'une frange de l'électorat du centre gauche radical vers la droite. L'enjeu de l'analyse de ce premier tour réside dans la réponse à la question suivante : quelle est l'ampleur des basculements ?

À Quimperlé le 28 avril, les candidats de droite totalisent 10 362 voix alors qu'ils étaient totalement absents en 1932. Ils ont donc repris des voix à la gauche et ont permis à leurs élec-

2474. Pour un éclairage sur la légitimité des députés bretons, qui a bénéficié à ces trois élus, consulter : J. SAINCLIVIER, « La légitimité des députés bretons de l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 154-156.

teurs potentiels de voter [2475] : 3 032 bulletins exprimés en plus en 1936, quand le nombre des inscrits ne progresse que de 791 ; les blancs ou nuls passent de 1 598 à 246. Le cas de Quimperlé permet ainsi à la droite d'augmenter fortement ses scores départementaux. Cependant, la surprise du premier tour vient, pour la droite, de la circonscription de Brest 2. Pour la première fois depuis l'instauration du scrutin uninominal à deux tours, Paul Simon ne passe pas au premier tour. Le dorgériste Pierre Uchard l'a fait vaciller. Le dorgériste arrive en tête dans sept communes sur les 38 de la circonscription et dépasse les 40 % dans dix autres communes. Il obtient ainsi 72,22 % à Lanneufret et 60,14 % à Irvillac. Le deuxième tour n'est donc pas assuré pour Paul Simon qui rassemble 46,53 % des voix exprimées et son adversaire 36,85 %. Un second tour est donc nécessaire. La hiérarchie catholique se mobilise comme elle ne l'avait jamais fait auparavant pour assurer la réélection du candidat PDP [2476]. L'Évêque intervient avec autorité dans ce sens dans la *Semaine religieuse* [2477]. Cette intervention met ses troupes en ordre de bataille sans contestation possible. L'implication du clergé et de la FNC sont tels qu'un cultivateur se plaint des « coups de matraque qui sont portées à nos comités mêmes par les prêtres ; à ces coups, il nous est impossible de riposter, car il paraît que nos comités de Défense paysanne seraient contraires à la doctrine chrétienne [2478] ». « Pas de disputes » écrit le commandant Vannier en écho aux propos de M^gr^ Duparc : « les fidèles qui sont électeurs ont une obligation de conscience de voter, et, dans l'expression de leur vote, de s'inspirer, avant tout, des intérêts des âmes et de la religion. Nous regrettons qu'on ait cru devoir instituer des querelles dans les circonscriptions qui possédaient des députés dont le catholicisme ne peut être mis en doute [2479]. » Une lettre est envoyée à tous les présidents des comités d'action catholique. Le texte ainsi qu'un courrier très ferme du commandant Vannier adressé à de Guébriant sont diffusés largement au lendemain du premier tour [2480].

Ces deux circonscriptions, Quimperlé et Brest 2, influent sur le score général des droites dans le département. Le duel Simon-Uchard a fait passer au second plan la perte de 4 376 voix pour la gauche à Brest 2 malgré le résultat du candidat du PC, seul à représenter la gauche en

2475. En 1932, plusieurs centaines d'électeurs de la circonscription de Quimperlé font savoir leur mécontentement de n'avoir pas la possibilité de voter pour un candidat de droite : « Sur 1758 bulletins trouvés dans l'urne, il y en avait 269 qui portaient les noms les plus divers, Tardieu, Reynaud, Flandin, etc... Nombre de catholiques et de républicains ne pouvant donner leur voix à un radical, ni à un socialiste, encore moins à un communiste, ont tenu cependant à exprimer leur opinion. Il en fut de même dans presque toutes les communes de la circonscription : 54 à Scaër, 125 à Moëlan, 93 à Arzano, 71 à Melgven, 70 à Bannalec. Au total 1 598 électeurs qui ont tenu à montrer qu'aucun des candidats en présence ne leur donnait satisfaction. » *Union Agricole et Maritime*, 6 mai 1932. Ce phénomène est ici le même que celui que nous venons de décrire pour Brest 3.

2476. La roue de l'histoire a bien tourné depuis 1913, date de la première élection de Paul Simon. Il est à l'époque traité de « candidat de la désunion entre catholiques » par la presse cléricale qui a œuvré à sa défaite sans succès, malgré l'implication de M^gr^ Duparc. Y. Tranvouez, *Catholiques en Bretagne au xx^e^ siècle*, *op. cit.*, p. 39.

2477. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et de Léon*, 3 avril 1936.

2478. Extrait d'une lettre d'un cultivateur, archives de Guébriant, citée par David Bensoussan. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 464.

2479. *LDACDQL*, n° 45, avril 1936.

2480. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 465.

1936, qui multiplie par 10 fois son score précédent [2481]. Grâce à ces deux circonscriptions, la droite gagne 14 526 voix alors qu'il manque à la gauche près de 15 000 voix sur l'ensemble du Finistère pour arriver à son score de 1932. Cette première comparaison permet donc de relativiser les reculs observés depuis les dernières législatives : ils sont concentrés pour l'essentiel sur deux circonscriptions, même si des mouvements de voix peuvent s'annuler dans les neuf autres [2482]. Sur un plan plus général, il est donc intéressant de comparer les pourcentages de voix de gauche et de droite entre 1932 et 1936 pour toutes les circonscriptions qui présentent à chaque fois aux électeurs une offre politique similaire. Cela permet de mesurer, à proposition électorale équivalente pour l'électeur, l'évolution des rapports de force. Nous avons donc fait ces calculs sur l'ensemble des circonscriptions suivantes : Brest 1, Morlaix 1, Châteaulin 1 et 2 et les trois circonscriptions de Quimper. De 36,9 % en 1932, la gauche y passe à 38,2 % en 1936. Ces chiffres confirment que le recul des gauches est géographiquement limité. Effectivement, les résultats de l'ensemble du département cachent des inégalités entre les circonscriptions. La droite, tous candidats confondus, obtient d'excellents scores à Brest 2 (61,7 %), à Brest 3 (59,1 %) et à Morlaix 2 (72,2 %) ainsi qu'à Châteaulin 1 (44,8 %) et Quimperlé où elle obtient 64,8 % des voix. Dans le reste du département, elle ne dépasse les 50 % des voix exprimées de justesse qu'à Châteaulin 2, Quimper 1 et dans ces deux circonscriptions la gauche espère l'emporter grâce à un mauvais report de voix à droite.

La géographie des résultats des forces adverses (figure 5.14 page suivante) permet de mesurer qu'à l'inverse des partis favorables au Front populaire, celles-ci sont présentes, à des degrés divers, sur l'ensemble du territoire départemental. C'est le premier constat qui implique, de fait, de prendre en compte cette présence à la fois dans le monde urbain et dans le monde rural. Le second constat s'impose à la lecture de la carte : toutes forces cumulées, les adversaires déclarés du Front populaire obtiennent la majorité des suffrages exprimés au premier tour dans 209 communes. Le Léon leur est acquis ainsi que tout le centre du département jusqu'à la pointe sud-est du département. Quelques rares exceptions notables se distinguent à l'intérieur de cette large bande d'hégémonie des droites : Châteaulin et Port-Launay, Quimerc'h et Saint-Ségal qui la jouxtent au nord jusqu'au Faou. Ces communes abritent des populations ouvrières liées principalement à la poudrerie de Pont-de-Buis et aux activités annexes de transport des matériaux. Un deuxième groupe se distingue, un peu plus à l'est : les communes de

2481. En 1932, le candidat du PRS avait obtenu 3 318 voix, celui de la SFIO — représentée par Jean-Louis Rolland — 3 164 et celui du PC 223. *Le Progrès du Finistère*, 7 mai 1932.

2482. Un autre facteur entre en jeu dans l'appréciation des gains et des pertes de chacun des adversaires ou partisans du Front populaire : le nombre de candidatures dans la circonscription ainsi que le nombre d'électeurs inscrits. Dans une circonscription comme Brest 3, faute de candidats, les gauches n'y augmentent pas leur score départemental. Mais c'est de leur responsabilité de n'y présenter personne. Par contre le nombre d'inscrits dépend du découpage électoral et amplifie les gains des droites, comme à Brest 3. Faisons une comparaison pour deux circonscriptions qui se touchent. À Brest 1, sur 27 814 inscrits, Jean-Louis Rolland obtient 8 645 voix alors que Vincent Inizan, seul en lice, en obtient 12 113 à Brest 3 qui compte 21 535 électeurs inscrits. Ces paramètres ne jouent cependant qu'à la marge, mais participent aux gains des forces adverses, droites et extrême droite agrarienne.

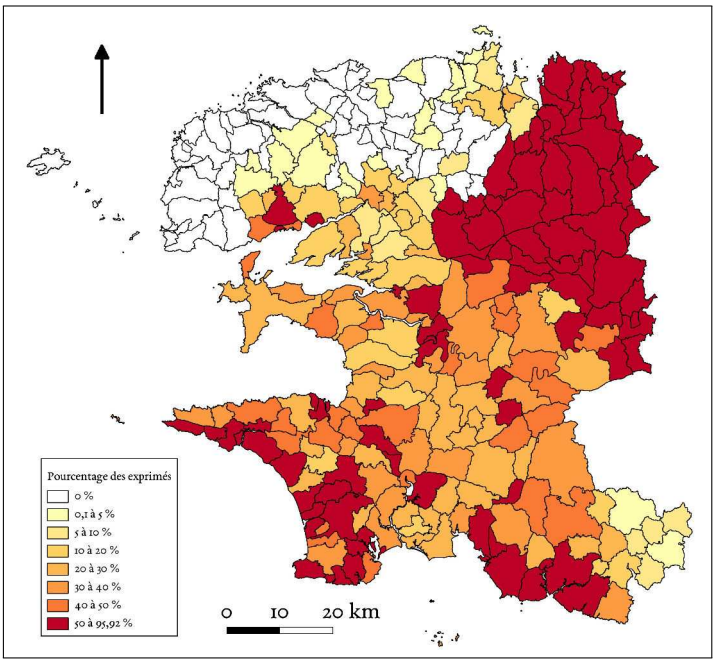

FIGURE 5.13. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du Front populaire.

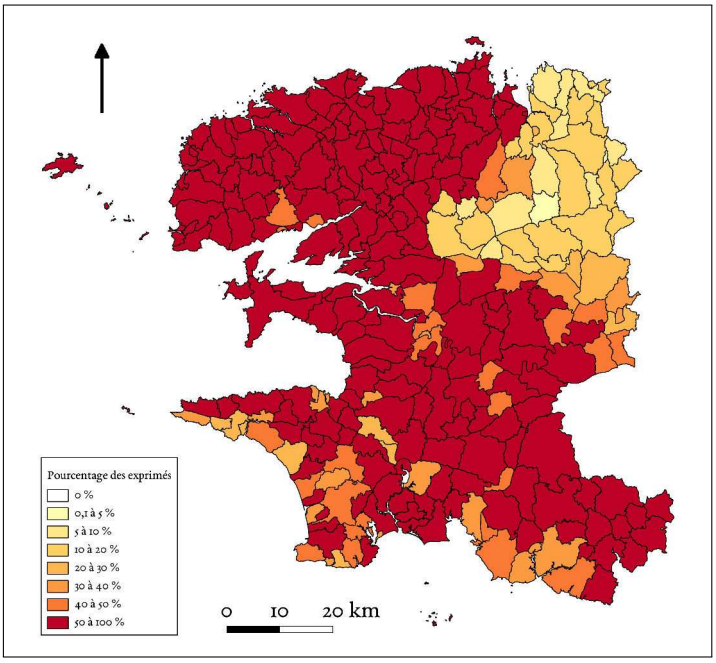

FIGURE 5.14. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des adversaires du Front populaire.

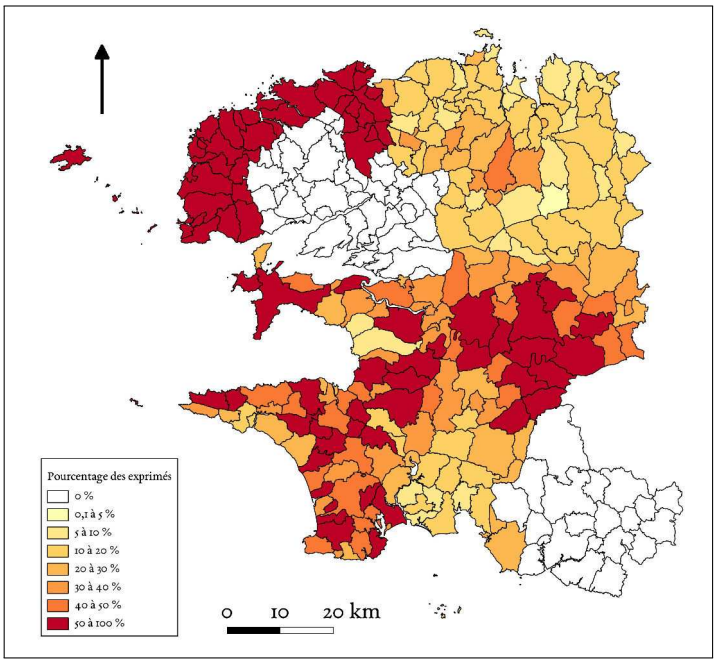

FIGURE 5.15. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des droites non agrariennes.

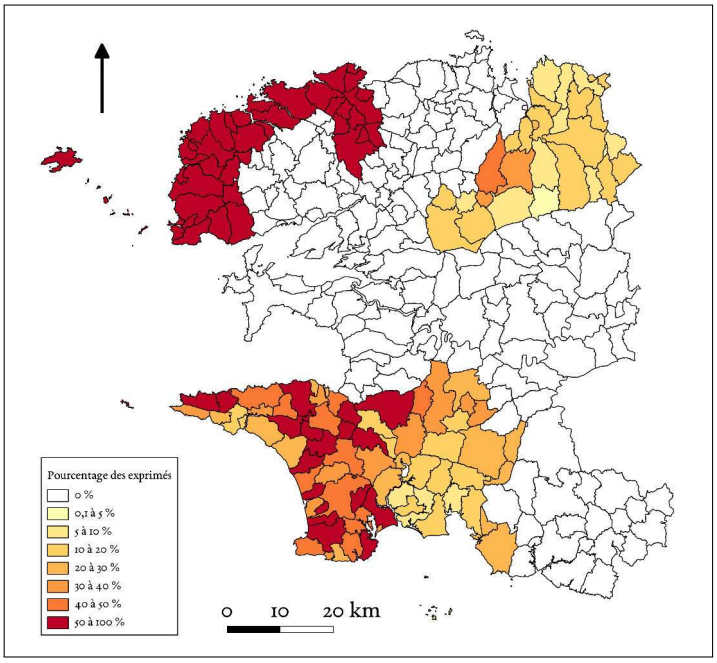

FIGURE 5.16. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats de l'URD.

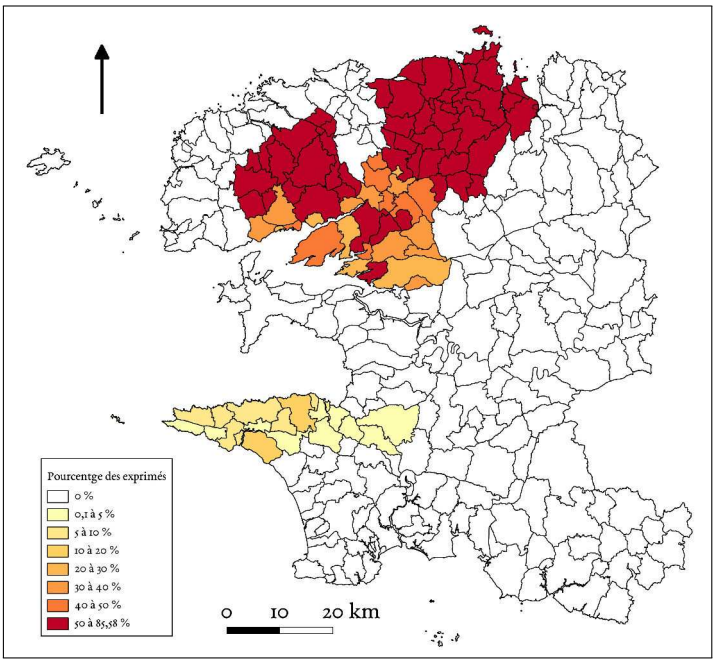

FIGURE 5.17. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du PDP.

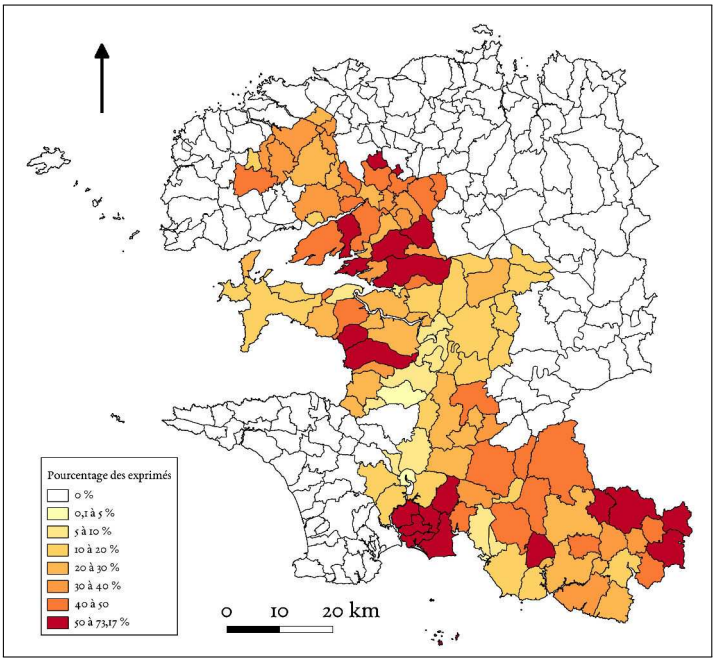

FIGURE 5.18. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des agrariens.

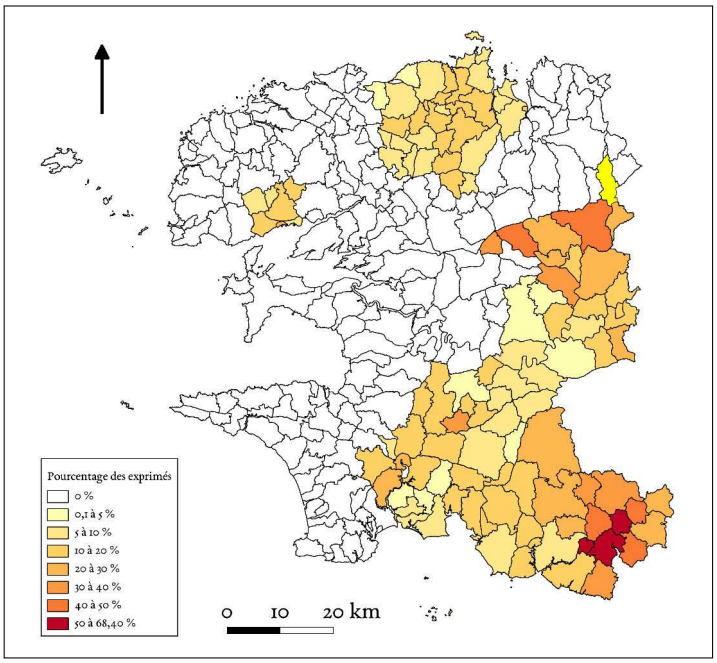

FIGURE 5.19. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des candidats de centre droite.

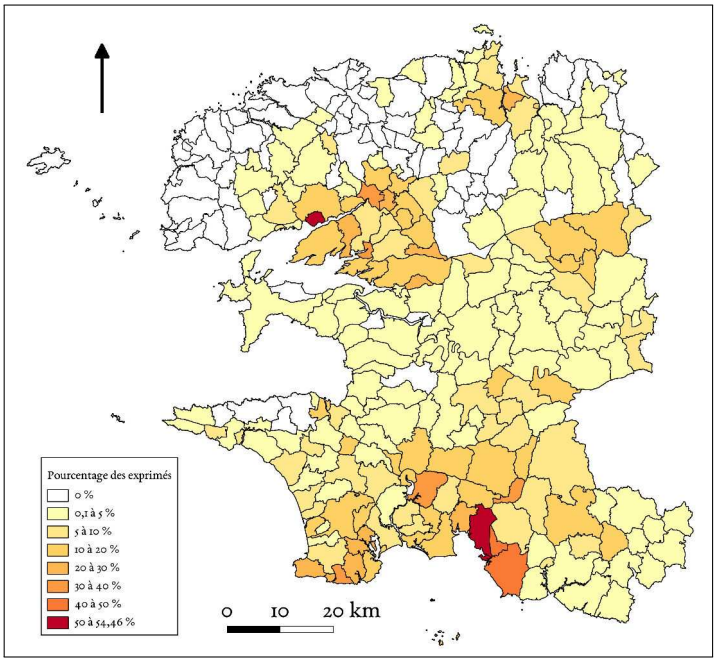

FIGURE 5.20. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du Parti communiste.

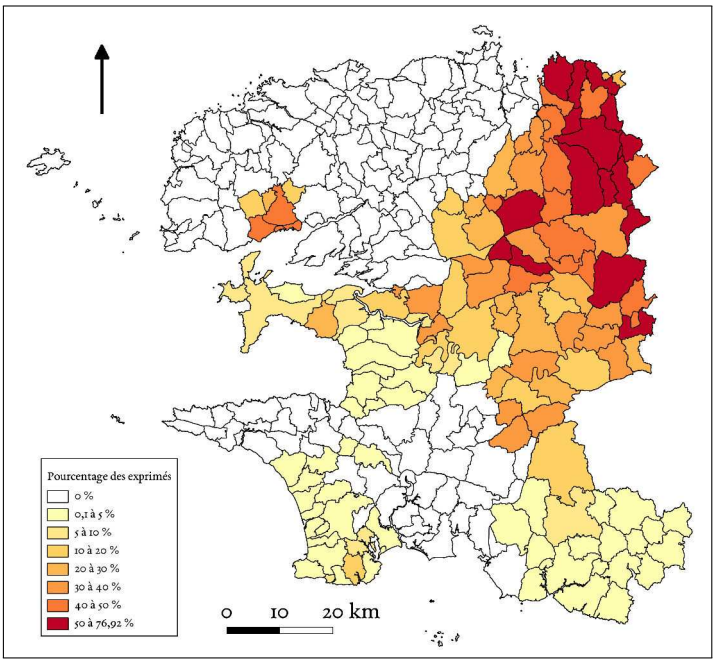

FIGURE 5.21. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats de la SFIO.

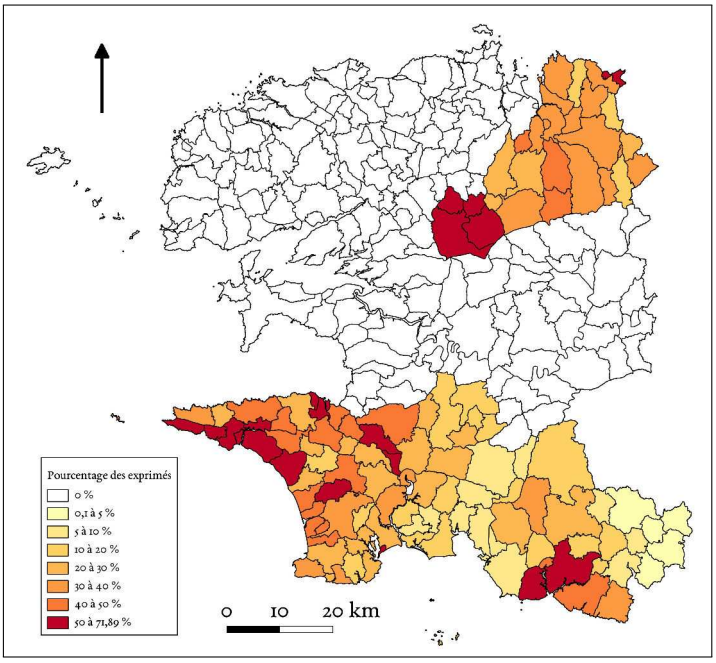

FIGURE 5.22. – Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du PRS.

Trégourez et de Saint-Thois [2483]. Seul le Trégor est inaccessible aux droites qui y obtiennent des scores ne dépassant pas les 20 % dans la plupart des communes. Mais, en dehors de ce bastion socialiste, l'impact est franc et massif, ne laissant ailleurs aux gauches que des zones de force autour des villes et sur la côte sud. Cependant, la lecture d'une carte choroplèthe ne doit pas faire oublier que les électeurs sont inégalement répartis sur le territoire. Et la force des gauches est justement d'être fortement implantées dans les zones de concentration humaine.

Quand on regarde de plus près chacune des trois composantes des droites, taxinomie pour laquelle nous avons explicité notre démarche, elles se complètent, à quelques exceptions près, sur le terrain. Le PDP est le parti le plus organisé à droite, et cela depuis la fin de la guerre. Pour autant, ses succès électoraux passés sont remis en cause de manière profonde. La carte des votes du PDP (figure 5.17 page 541) en révèle toutes les dimensions. En effet, le PDP atteint trois niveaux qui sont inquiétants pour ce qu'il dévoilent. Au préalable, pour bien mesurer les reculs successifs, il faut se rappeler que Victor Balanant a été battu à Quimperlé en 1928 puis Jean Jadé a connu le même sort dans la circonscription de Quimper 2 en 1932. La dynamique démocrate populaire continue de s'inverser en 1936. Et la carte en dévoile l'inquiétante démonstration. En premier lieu, le PDP se retire de ses anciennes terres du sud du département : les résultats de Quimper 2 sont vraiment résiduels. La droite a maintenant bien compris que le PDP n'y était puissant que faute de concurrence à droite. En second lieu, aucune personnalité suffisamment charismatique n'émerge dans le PDP, ce qui pose, et pas seulement dans le Sud-Finistère, la question du renouvellement des élus. Ce n'est pas le cas à l'URD, comme nous allons le voir. Il ne reste aux démocrates populaires que les deux circonscriptions de Morlaix 2 et Brest 2. Et encore, si à Morlaix 2 l'hégémonie politique est totale, ce n'est plus du tout le cas à Brest 2. La circonscription apparaît comme presque coupée en deux entre le nord acquis au PDP et le sud qui bascule vers une extrême droite agrarienne. À l'issue de ce premier tour, la réélection de Paul Simon n'est absolument pas garantie alors que le PDP, quelques mois auparavant l'estimait évidente [2484]. Les changements politiques en cours fragilisent le PDP contraint par la radicalisation en cours. Et c'est là le troisième niveau de fragilité. Les circonscriptions qui étaient pensées comme des fiefs ne le sont en fait pas. Dès le premier tour de ces élections législatives, le PDP est perdant, au regard de l'évolution de l'attraction qu'il exerce sur son électorat, quel que soit par ailleurs le nombre d'élus au second tour.

Les autres composantes des droites, pour utiliser un terme générique afin de cerner un groupe aux frontières floues, offrent d'autres profils, différents selon qu'il s'agit du centre droit ou de l'URD. Dans le premier groupe, nous avons quelques candidats, parfois guidés par des ambitions personnelles comme Le Louédec à Quimperlé qui devient vigoureusement anti Front populaire à partir du moment où le comité local lui a refusé sa carte. C'est ce candidat qui réussit à obtenir le plus de suffrages (figure 5.19 page 542) dans ce groupe. À Brest 1, Lullien, pourtant soutenu par *La Dépêche de Brest*, ne parvient à faire un bon score que dans la ville de Brest, avec 27 % des suffrages exprimés. Georges Chauvel obtient 12,58 % des suf-

2483. Ces communes ont des activités autour du bois, une population importante d'ouvriers agricoles et Trégourez abrite une gare du réseau secondaire qui ferme en 1936.

2484. ADF, 3M325, commissaire de police de Quimper, 17 février 1936.

frages exprimés à Quimper 1, loin derrière les quatre autres candidats [2485]. Cette candidature a eu pour effet de capter des voix de républicains qui n'ont pas voulu, puisqu'il y avait le choix, voter pour un radical-socialiste au premier tour. La candidature de Guillaume Jaffrennou dans la deuxième circonscription de Châteaulin participe d'une même logique. Hippolyte Masson, qui pouvait espérer voir les républicains porter leur vote sur sa candidature en subit les conséquences.

Les droites agrariennes, de leur côté, s'affirment principalement dans quatre secteurs du département (figure 5.18 page 541). : la région nord est de Quimperlé, Louis Montfort s'est appuyé sur son implantation syndicale et professionnelle locale. Il est de plus conseiller municipal de Scaër depuis un an et il y fait 42,47 % des exprimés le 26 avril. De plus, le secteur qui longe la frontière avec le Morbihan d'Arzano à Scaër vote depuis la fin de la guerre beaucoup plus à droite que le reste de circonscription [2486]. Les pourcentages obtenus par Montfort se réduisent au fur et à mesure que l'on se rapproche de la côte. À Quimper 1, le candidat agrarien, Jean-Louis Yvonnou, adjoint au maire de Bénodet et conseiller général depuis le renouvellement de 1934 [2487] affiche ses meilleurs résultats dans le pays fouesnantais, au sud de Quimper ; il y est majoritaire dans toutes les communes. C'est un secteur où les chemises vertes dirigées par le maire de Pleuven, Jean Chalony, ont trouvé un terreau favorable [2488]. Louis Larvol, dans la circonscription de Châteaulin 1, obtient la majorité des voix à Saint-Nic et Plomodiern, ville dont il est le maire [2489]. Sur l'ensemble de la circonscription, sa moyenne est de 18,09 % des suffrages exprimés. La carte montre qu'il fait ses meilleurs résultats autour de sa commune. Vers l'est, il se heurte à une zone où les populations ouvrières lui sont hostiles dans le secteur de Châteaulin-Quimerc'h. Ces trois candidats ont des profils identiques : ce sont des agrariens, des paysans, mais également des notables locaux ayant déjà des mandats électifs ou des responsabilités syndicales dans le milieu agricole comme Montfort. Le quatrième candidat agrarien, Pierre Uchard a un autre profil. En plus d'être dirigeant de l'Office central, il est proche des thèses de l'Action française dont il diffuse les matériels pendant sa campagne électorale [2490]. La

2485. Georges Chauvel, originaire de Quimper, est avocat à Paris et n'a donc pas de mandats électoraux dans le Finistère. Par contre, il s'est présenté à Creil sous l'étiquette républicain-socialiste en 1932. Il a été élu, mais son élection a été invalidée. Les radicaux socialistes, qui se moquent par ailleurs de ses revirements idéologiques, publient un extrait du journal *Le Petit Parisien*. Celui-ci donne des détails sur l'expérience politique passée de Chauvel et rajoute que ce candidat « aurait été suscité et serait soutenu par les amis de Bouilloux-Lafont ». *Le Citoyen*, 25 avril 1936.

2486. Il convient de noter que cette zone favorable à l'agrarisme a une population très importante, majoritaire même dans quelques communes, d'ouvriers agricoles. J.-P. Sénéchal, « Les contours incertains d'un enjeu hégémonique : les ouvriers agricoles dans le Finistère du Front populaire », *art. cit.*, p. 135.

2487. ADF, 3M355, état du personnel du Conseil général dressé le 20 décembre 1934. Étiqueté alors républicain de gauche, il a choisi cette fois-ci de se présenter comme Candidat paysan.

2488. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 180.

2489. Il est également conseiller général du canton de Châteaulin depuis 1931. ADF, 3M355, état du personnel du Conseil général dressé le 6 décembre 1931.

2490. Paul Simon dénonce la diffusion d'un journal, l'*Intérêt Français*, « rédigé par des hommes d'Action Française », dans la circonscription. Ce journal reprend des critiques virulentes déjà parues dans l'*Action Française* à l'encontre des démocrates populaires. *L'Ouest-Éclair*, 3 mai 1936.

bataille qui se joue à Brest 2 est d'une tout autre ampleur. Ici, les dissensions croissantes entre Landerneau et l'évêché deviennent publiques. Pierre Uchard s'affronte à Paul Simon avec l'assentiment évident de Guébriant. Le dirigeant de Landerneau ne goûte pas, c'est le moins qu'on puisse dire, les orientations sociales du PDP. L'Église non plus d'ailleurs, mais elle s'en est accommodée après avoir combattu vigoureusement Simon à plusieurs reprises. Mais la candidature de Uchard, et sa campagne agressive qui par moments use d'une rhétorique qui rappelle trop l'Action française [2491], est la marche de trop que les agrariens ont franchi. L'évêché ne peut tolérer que, dans les campagnes, une hiérarchie nouvelle ne s'installe.

Nous allons maintenant analyser de plus près les scores de chacun des trois partis de gauche, en les comparant à ceux des élections précédentes pour tenter d'appréhender les raisons des déperditions de voix. Sans surprise, les résultats des partis du Rassemblement populaire collent principalement à la géographie urbaine [2492]. Pour autant, les partis de gauche arrivent à opérer des percées dans les campagnes, comme le montre la carte des résultats électoraux du Front populaire par communes (figure 5.13 page 539). Mais si on se limite aux zones de force des candidats de Front populaire, elles sont cependant nettement plus limitées dans l'espace. En effet, la carte des communes où les candidats, tous scores cumulés, dépassent les 50 % (figure 5.11 page 535) se concentrent dans une zone triangulaire qui, du Trégor, déborde au sud sur le Poher jusqu'à la région de Carhaix. Ces « campagnes rouges [2493] » ont été sillonnées par Tanguy Prigent et Hippolyte Masson depuis 1934. Dans le sud, ce sont les franges côtières jusqu'au Cap Sizun qui donnent les meilleurs résultats à la gauche. Enfin, les zones urbaines et leur périphérie immédiate forment des isolats à l'intérieur de terres hostiles. Nous n'avons pas construit une carte identique pour les droites puisque celle-ci serait une stricte inversion de la première. Par déduction, les droites sont toujours maîtres chez elles dans le Léon et dans une vaste zone qui coupe le Finistère, partant de Plougastel-Daoulas, englobant la presqu'île de Crozon et traversant en diagonale le Finistère. Cependant une telle carte ne révèle que les zones majoritaires, pas les degrés de majorité. Il est donc important de les accompagner de cartes choroplèthes [2494].

C'est le PC qui, à gauche, parvient le moins à se construire un électorat dans les campagnes. Sa base électorale reste surtout ouvrière et maritime. Les communistes, comme cela se passe dans le reste de la France, arrivent cependant à doubler presque leur score de 1932 en recueillant 13 226 voix contre 8 169 quatre ans plus tôt. Mais cette progression n'est pas homogène (table 5.10 page suivante).

2491. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 463-464.

2492. C'est également ce qui peut s'observer dans d'autres départements ruraux et catholiques comme le calvados J. Quellien, *Bleus, blancs, rouges*, *op. cit.*, p. 339.

2493. Voir R. Le Coadic, *Campagnes rouges de Bretagne*, *op. cit.*

2494. Cartographier les votes reste un exercice difficile, comme le note Michel Bussi. Nous avons choisi pour la cartographie des résultats électoraux la technique de la carte choroplète avec des classes identiques pour toutes les cartes, permettant ainsi une comparaison entre chacune d'entre elles. Pour borner les classes, nous avons pris le parti de faire apparaître manuellement les communes dans lesquelles aucune voix n'a été obtenue pour faire ressortir les zones de faiblesse quand elles existent et également de montrer les zones où les candidats obtiennent la majorité des voix exprimées. M. Bussi, *Éléments de géographie électorale*, *op. cit.*, p. 63 sq.

Table 5.10. – Résultats du PC, législatives de 1936.

	1932		1936		
	Voix	% I	Voix	% I	Diff.
Brest 1	1 189	4,6 %	1 001	3,6 %	−188
Brest 2	223	1,2 %	2 328	12,3 %	2 105
Brest 3	911	4,6 %			−911
Morlaix 1	248	1,3 %	151	0,8 %	−97
Morlaix 2			646	2,9 %	646
Châteaulin 1	144	0,8 %	258	1,3 %	114
Châteaulin 2	202	1,3 %	778	4,9 %	576
Quimper 1	1 469	6,4 %	4 609	19,1 %	3 140
Quimper 2	2 052	11,4 %	531	2,9 %	−1 521
Quimper 3	1 017	6,1 %	2 186	12,5 %	1 169
Quimperlé	538	2,8 %	738	3,7 %	200
Total	7 993		13 226		5 233

Source : ADF, 3M324 et 3M325.

Paradoxalement, le score le plus important du PC n'est pas obtenu dans une ville du sud du département. C'est au Relecq-Kerhuon, avec 54,46 % des voix exprimées, que le PC obtient son meilleur score dans le Finistère. Ce résultat s'explique très bien par la conjugaison d'une implantation réelle du PC dans cette commune satellite de Brest et le fait que le PC s'y présente seul face au PDP et à une candidature du front paysan. La candidature du PC a permis aux républicains laïques d'exprimer ainsi un vote majoritaire dans la commune. Mais l'événement principal pour les communistes s'est bien passé dans ses terres d'implantation du sud. Pour la première fois en Bretagne, le PC arrive en tête d'une élection législative. Pierre Guéguin réussit à tripler les scores communistes en quatre ans. Il y fait progresser largement son parti ; au-delà même de l'augmentation moyenne nationale. Il est intéressant de comparer ses résultats avec ceux de Signor. Ce dernier double les voix communistes ; bien sûr, il est opposé à un socialiste, mais même en comparant les résultats PC-SFIO des deux circonscriptions entre 1932 et 1936, nous avons des différences notables : Quimper 1 passe de 10,2 % à 19,2 % et Quimper 2 de 14,0 % à 15,7 %. Signor récupère la moitié des voix socialistes de 1932, mais ne parvient, que faiblement, à mordre sur une nouvelle strate électorale, alors que Guéguin gagne près de 10 % d'électeurs nouveaux pour la gauche non radicale. Nous nous trouvons donc devant un comportement électoral différent à l'égard du PC. Nous ne pensons pas qu'il soit explicable par un tissu industriel dissemblable, d'autant plus que le pourcentage des électeurs communistes était le même en 1932 pour les deux circonscriptions. Les deux dirigeants communistes n'ont pas la même image de marque. Ils n'incarnent pas l'un et l'autre un type identique de militant communiste. Autant Signor se cantonne à un profil très orthodoxe, autant Guéguin s'en est démarqué à de nombreuses reprises et apparaît ouvert. L'absence de candidat socialiste lui a été favorable, comme le prédisait le commissaire spécial de Quimper qui ajoutait que cela lui donnerait « plus de voix au premier tour qu'à son concurrent radical Pouchus, président du

N° 1988 Trentième année Samedi 2 Mai 1936.

LE PROGRÈS
DU FINISTÈRE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : Rue des Gentilshommes QUIMPER
Téléphone 2.44 C/C n° 93.80 Nantes
Le Numéro : 25 Centimes Paraissant le SAMEDI
ABONNEMENTS :

"Le Communisme, voilà l'ennemi !"

FIGURE 5.23. – Législatives : « Le communisme, voilà l'ennemi ! ». Source : *Le Progrès du Finistère*, 2 mai 1936.

comité de Front populaire. Il en serait de même dans la troisième circonscription si le candidat communiste Signor était plus habile et mieux considéré [2495]. »

Les relations que Guéguin entretient depuis longtemps avec les socialistes, comme l'atteste la lettre de Le Normand du 18 février 1936 [2496], lui donnent une stature unitaire contrairement à Signor. Et quand on sait l'importance du sentiment unitaire dans la population laborieuse, surtout depuis les journées de février 1934, on imagine bien l'impact électoral que cette attitude apporte à Pierre Guéguin [2497]. Le candidat communiste de Brest 2 fait lui aussi un bon score ; il se présente seul comme candidat de gauche et n'arrive pas malgré cela à récupérer l'ensemble des voix PC-SFI0 de 1932. Le PC perd par contre 1 521 suffrages à Quimper 2, Daniel Le Flanchec ne se représente pas cette fois. Il est brouillé avec son parti depuis 1928 et exclu en 1936, peu avant le début de la campagne électorale [2498]. Sa place de dirigeant des grèves ouvrières de Douarnenez et son élection comme maire de la ville dans la première municipalité communiste de France lui ont apporté une grande notoriété. Le Flanchec exclu, le parti s'effondre, électoralement au moins. Le PC obtient donc des scores honorables dans quelques circonscriptions qui ont en commun le fait d'être des lieux de concentrations ouvrières, le cas de Brest 2 excepté, et d'être situées dans le sud du département. L'impact de la personnalité du candidat n'est pas non plus négligeable. Dans les villes du nord du département, le PC est largement distancé par la SFIO. Il ne parvient à dépasser les 10 % que dans très peu de communes. Ses meilleurs pourcentages, dans le centre, il les obtient à Saint-Goazec (9,2 %), Saint-Thois (11,2 %), Scrignac (8,3 %), Berrien (13,14 %), Huelgoat (15 %) et Locmaria-Berrien (10,3 %).

Dans les circonscriptions du sud, les rapports de force électoraux entre le PC et la SFIO sont inversés au profit du premier. La SFIO y est soit absente, soit dépassée par les candidats communistes. L'explication de ce découpage des zones d'influence entre les deux partis remonte à la scission. Les partisans finistériens de la Troisième internationale étant plus implantés dans le sud, ils ont conservé leur base électorale qui, même si elle a diminué depuis la période « classe contre classe », s'est maintenue, adossée au tissu industriel et aux ports de pêche, sauf à Quimperlé au début des années trente. Les socialistes sont implantés dans le

2495. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 7 mars 1936.
2496. Voir la lettre de Guy Le Normand page 527.
2497. Sa gestion de la municipalité et sa proximité avec le monde ouvrier et maritime lui ont apporté une solide reconnaissance de ses administrés. Voir Marc MORLEC, *Filets bleus et grèves rouges*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003, 83 p.
2498. J.-M. LE BOULANGER, *Flanchec (1881-1944)*, *op. cit.*, p. 191.

centre et surtout dans le nord du département [2499]. En quatre ans, la SFIO perd près de 6 500 voix sur le département (table 5.11). Son absence à Brest 2, Morlaix 2 et Quimper 1 lui coute déjà 5 168 voix. Pour autant, ces voix ne sont pas perdues pour le Front populaire : le PC y gagne 5 891 voix. Par contre la perte des 2 250 suffrages de Quimperlé n'est pas compensée.

Dans le Finistère, contrairement au communisme urbain [2500], les socialistes parviennent à de bons scores à la fois dans le monde paysan — dans le Trégor — et dans les villes, notamment grâce à leur nouveau dirigeant qui émerge, Tanguy Prigent.

Table 5.11. – Résultats de la SFIO, législatives de 1936.

	1932		1936		
	Voix	% I	Voix	% I	Diff.
Brest 1	9 456	36,7 %	8 645	31,1 %	-811
Brest 2	3 163	17,4 %			−3 163
Morlaix 1	3 508	19,0 %	6 605	34,8 %	3 097
Morlaix 2	1 126	5,2 %			−1 126
Châteaulin 1	1 577	8,4 %	1 928	10,0 %	351
Châteaulin 2	5 258	33,4 %	4 318	27,0 %	-940
Quimper 1	879	3,84 %			-879
Quimper 3	1 327	7,9 %	550	3,2 %	-777
Quimperlé	2 839	14,7 %	589	2,9 %	−2 250
Total	29 133		22 635		−6 498

Source : ADF, 3M324 et 3M325.

Cette affirmation doit cependant être nuancée. La pénétration dans le monde rural n'est pas la même dans la périphérie brestoise qu'elle ne l'est dans le Trégor : à Brest 1, Jean-Louis Rolland dépasse son score général à Brest, Saint-Pierre, Lambézellec et Saint-Marc, et chute dans les campagnes qui bordent la circonscription. Il ne fait que 8,6 % à Gouesnou, 14,1 % à Guilers et 18,8 % à Bohars ; nous approchons là de « La terre des prêtres ». La césure est nette. La question paysanne marque de fait les résultats de la SFIO de son empreinte. Si Tanguy Prigent en profite, ce n'est pas le cas d'Hippolyte Masson. Tanguy Prigent dépasse le radical-socialiste sortant Mazé et obtient ses meilleurs scores dans l'électorat paysan du Trégor finistérien [2501]. Il a su tirer avantage de ses activités syndicales face à la coopérative de Landerneau. Les opérations antifascistes contre les « chemises vertes » de Dorgères ainsi que le travail en profondeur opéré dans le milieu paysan par le canal du *Breton Socialiste* ont également largement contribué à lui assurer ce résultat. Cela lui permet de pratiquement doubler les suffrages obtenus

2499. Preuve du déséquilibre de sa base territoriale, la SFIO n'a aucun organe de presse dans le sud du département alors que le nord en abrite un temps deux, en 1934-1935, lors de la période de dissidence d'Émile Goude qui dirige *Le Cri du Peuple* imprimé à Brest. Ce journal disparaît à l'automne 1935, laissant la place libre au *Breton Socialiste*, nouvel organe officiel de la fédération départemental dont la rédaction est établie à Morlaix.

2500. En opposition au communisme rural. Voir par exemple : D. Danthieux, « Le communisme rural en Limousin : de l'héritage protestataire à la résistance sociale (de la fin du 19e siècle aux années 1960) », *art. cit.*

2501. Les scores de Tanguy Prigent sont plus élevés à l'est de la circonscription.

en 1932 par Guy Le Normand. Il a également involontairement bénéficié des attaques des cléricaux contre Mazé :

> « Tous les prêtres de la circonscription — sauf celui du doyenné de Lanmeur — ont cette haine de la gauche, et surtout des radicaux-socialistes accusés partout d'avoir vidé les églises. Il y a assez peu d'attaques contre les socialistes, sans doute parce que les prêtres sont surtout opposés aux radicaux qui ont longtemps détenu les mairies (en 1932 vingt municipalités sur vingt-neuf sont radicales). D'autre part, on ne pardonne pas aux radicaux la loi de séparation de l'Église et de l'État [2502]. »

Hippolyte Masson (Châteaulin 2) est confronté lui aussi au problème paysan. Ses adversaires lui font grief de sa profession de commis des postes alors qu'il doit affronter Pierre Loheac qui est lui paysan. Les fonctionnaires ne sont pas bien vus dans les campagnes, ils sont assimilés à des profiteurs et des parasites. Masson perd près de 600 électeurs qui votent PC ; la gauche gagnant moins de 1 % des voix depuis la dernière élection. Il reprochera aux communistes d'avoir présenté un candidat, ce dernier étant pour lui une des causes de sa défaite [2503]. Pourtant ses chances sont théoriquement identiques à celles des législatives précédentes. Dans les deux autres circonscriptions où la SFIO est en lice, ses scores sont ceux d'un groupuscule. Entre Quimper 3 et Quimperlé, les socialistes ne parviennent à franchir les 10 % qu'à Scaër (11,0 %) et Plobannalec (15,9 %).

Les radicaux-socialistes ne se présentent que dans cinq circonscriptions (8 en 1932). Cette réduction du nombre de candidats explique en grande partie, mais pas seulement, l'important reflux des votes radicaux-socialistes (table 5.12).

Table 5.12. – Résultats des RS, législatives de 1936.

	1932		1936		
	Voix	% I	Voix	% I	Diff.
Brest 2	3 318	18,3 %			−3 318
Morlaix 1	5 784	31,4 %	5 888	31,0 %	104
Morlaix 2	6 730	30,9 %			−6 730
Châteaulin 2	3 626	23,0 %			−3 626
Quimper 1	4 954	21,6 %	4 287	17,8 %	−667
Quimper 2	5 451	30,2 %	7 003	37,7 %	1 552
Quimper 3	5 029	30,0 %	4 514	25,9 %	−515
Quimperlé	9 259	48,0 %	3 922	19,5 %	−5 337
Total	44 151		25 614		−18 537

Source : ADF, 3M324 et 3M325.

Nous assistons pour les radicaux-socialistes à une dynamique identique à celle que subit le PDP : ils se retirent dans leurs places fortes. Le PRS limite ses candidatures à Morlaix

2502. G. Kamp, *Les Elections législatives dans la première circonscription de Morlaix en 1932-1936*, *op. cit.*, p. 53.
2503. « La présence d'un candidat communiste qui, après une campagne en règle d'affiches, de tracts, voire même de réunions dans la Montagne, lui a enlevé un nombre considérable de voix, l'a diminué au premier tour, a nui à la cause prolétarienne. » *Le Breton Socialiste*, 9 mai 1936.

1, et se concentre sur l'ensemble du Sud-Finistère. Les radicaux évitent ainsi la première circonscription de Brest : la présence d'un radical indépendant, bien installé comme Lullien, lui ôte de plus la possibilité d'accéder à une partie importante de l'électorat urbain et laïque. À Quimperlé, la concurrence du fils de l'ancien député radical, Jules Le Louédec, lui enlève également de nombreux suffrages. En 1936, les radicaux ne présentent pas de candidats dans les circonscriptions rurales : Brest 2, Morlaix 2, Châteaulin 2, Morlaix 2. Pourtant, leur candidat avait obtenu 3 318 voix à Brest 2. Même si l'on met à part la circonscription de Châteaulin 2 où ils ne veulent pas faire concurrence à Hippolyte Masson, les autres circonscriptions ont permis à des centristes d'obtenir des résultats importants en 1932. Deux hypothèses peuvent l'expliquer. Dans ces circonscriptions, l'appareil radical-socialiste est en situation de faiblesse ou même inexistant et les comités républicains qui pouvaient prendre le relais — ce qui se pratiquait auparavant — ne correspondent pas à une situation où chaque camp idéologique se crispe sur ses positions. Le parti n'est réellement structuré que dans le sud du département. Et encore, il faudrait limiter cette organisation à l'ouest de Quimper.

Même dans des circonscriptions plus hétérogènes socialement, les radicaux éprouvent des difficultés à conserver leur électorat. Écoutons Maurice Lucas parler des radicaux de la région de Douarnenez :

> « Lorsqu'il s'agit de combattre l'Église, ennemie de la république donc de toutes les libertés politiques qu'elle a apportées, en particulier la liberté de conscience et la liberté de pensée, les radicaux ne lésinent pas sur les moyens. Mais sur le plan social, leur comportement est beaucoup plus prudent. Hostiles à toute suppression de la propriété privée des moyens de production, leur méfiance est évidente à l'égard des mouvements sociaux de grande envergure. Aussi, cette timidité au point de vue social a-t-elle laissé le champ libre à la propagande socialiste [2504]. »

C'est effectivement un changement de paradigme, pourrions-nous dire, qui explique, en partie, la contraction du vote radical. Pour autant, la question sociale a été particulièrement absente de la campagne électorale. Certes les revendications des différentes catégories ont été l'objet de propositions de l'ensemble des candidats. Montfort fait appel au vote ouvrier, par exemple, en leur proposant une organisation corporatiste obligatoirement consultée par le parlement [2505]. Mais c'est dans une indifférence totale qu'une grève s'est déclenchée à Lanvéoc-Poulmic sur le chantier de la base d'aviation de la Marine nationale. Ce chantier emploie 600 ouvriers. Les ouvriers qui y travaillent en extérieur ne sont pas payés les jours d'intempéries. Alors qu'ils sont payés 4 francs de l'heure, ils demandent donc une augmentation de salaire de 0,50 franc, et essuient un refus des patrons. Une vingtaine d'ouvriers décide alors de faire grève le lundi 27 avril. Ils sont une soixantaine le lendemain puis 140 le 28, jour de la reprise sans avoir rien obtenu [2506]. Les manifestations syndicales du 1er mai n'ont pas focalisé non plus l'attention des forces adverses. Pourtant, ce 1er mai, le premier depuis la réunification syndicale, « revêt une allure différente des précédents [2507] ». À Brest, celui-ci rassemble 1 400 personnes

2504. M. Lucas, *Luttes politiques et sociales à Douarnenez, 1890-1925*, *op. cit.*, p. 107–108.
2505. *L'Union Agricole et Maritime*, 1er mai 1936.
2506. *L'Ouest-Éclair*, 1er mai 1936 et ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 mai 1936.
2507. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 143.

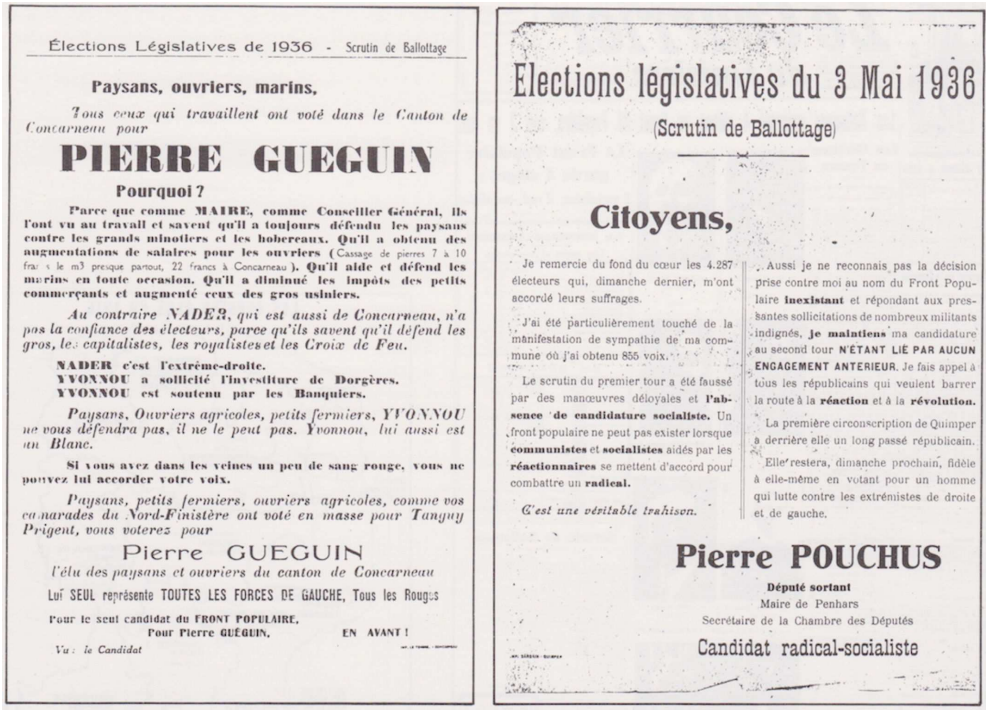

Élections Législatives de 1936 - Scrutin de Ballottage

Paysans, ouvriers, marins,

Tous ceux qui travaillent ont voté dans le Canton de Concarneau pour

PIERRE GUEGUIN

Pourquoi ?

Parce que comme MAIRE, comme Conseiller Général, ils l'ont vu au travail et savent qu'il a toujours défendu les paysans contre les grands minotiers et les boheceaux. Qu'il a obtenu des augmentations de salaires pour les ouvriers (Cassage de pierres 7 à 10 francs le m3 presque partout, 22 francs à Concarneau). **Qu'il aide et défend les marins en toute occasion. Qu'il a diminué les impôts des petits commerçants et augmenté ceux des gros usiniers.**

Au contraire NADER, qui est aussi de Concarneau, n'a pas la confiance des électeurs, parce qu'ils savent qu'il défend les gros, les capitalistes, les royalistes et les Croix de Feu.

NADER c'est l'extrême-droite.
YVONNOU a sollicité l'investiture de Dorgères.
YVONNOU est soutenu par les Banquiers.

Paysans, Ouvriers agricoles, petits fermiers, YVONNOU ne vous défendra pas, il ne le peut pas. Yvonnou, lui aussi est un Blanc.

Si vous avez dans les veines un peu de sang rouge, vous ne pouvez lui accorder votre voix.

Paysans, petits fermiers, ouvriers agricoles, comme vos camarades du Nord-Finistère ont voté en masse pour Tanguy Prigent, vous voterez pour

Pierre GUEGUIN

l'élu des paysans et ouvriers du canton de Concarneau

Lui SEUL représente TOUTES LES FORCES DE GAUCHE, Tous les Rouges

Pour le seul candidat du FRONT POPULAIRE,
Pour Pierre GUÉGUIN. EN AVANT !

Vu : le Candidat

Elections législatives du 3 Mai 1936

(Scrutin de Ballottage)

Citoyens,

Je remercie du fond du cœur les 4.287 électeurs qui, dimanche dernier, m'ont accordé leurs suffrages.

J'ai été particulièrement touché de la manifestation de sympathie de ma commune où j'ai obtenu 855 voix.

Le scrutin du premier tour a été faussé par des manœuvres déloyales et **l'absence de candidature socialiste.** Un front populaire ne peut pas exister lorsque **communistes** et **socialistes** aidés par les **réactionnaires** se mettent d'accord pour combattre un **radical.**

C'est une véritable trahison.

Aussi je ne reconnais pas la décision prise contre moi au nom du Front Populaire **inexistant** et répondant aux pressantes sollicitations de nombreux militants indignés, **je maintiens** ma candidature au second tour **N'ÉTANT LIÉ PAR AUCUN ENGAGEMENT ANTERIEUR.** Je fais appel à tous les républicains qui veulent barrer la route à la **réaction** et à la **révolution.**

La première circonscription de Quimper a derrière elle un long passé républicain.

Elle restera, dimanche prochain, fidèle à elle-même en votant pour un homme qui lutte contre les extrémistes de droite et de gauche.

Pierre POUCHUS

Député sortant
Maire de Penhars
Secrétaire de la Chambre des Députés

Candidat radical-socialiste

FIGURE 5.24. – Les professions de foi de Guéguin et de Pouchus pour le scrutin de ballotage. Source : ADF, 3M326.

lors d'un meeting présidé par Berthelot. *L'Ouest-Éclair* explique à ses lecteurs que le chômage a été moins important que l'année précédente. Pourtant les chiffres sont élevés, sachant que ce jour est un jour habituellement travaillé : 36 % d'« absence » dans les différents arsenaux, près de 100 % à la poste, 100 % à la brasserie Kérinou, 10 % dans le bâtiment et la métallurgie et 80 % chez les dockers et au port de commerce [2508]. Malgré l'affirmation du quotidien catholique, les chiffres sont importants, mais l'intérêt n'est clairement pas porté vers les mouvements sociaux [2509]. Les élections focalisent l'attention à l'approche du second tour.

Le deuxième tour

Le jeudi 30 avril, *L'Ouest-Éclair* titre en première page : « Pour ou contre le Front populaire ». Le quotidien catholique résume là les enjeux du second tour. Le lendemain, le journal donne ses consignes de vote. Toute la presse catholique fait de même, cherchant à peser sur les candidats des droites qui ne sont pas arrivés en tête. Par ailleurs, les droites, au vu des enjeux, en appellent aux électeurs sur la base des expériences présentes et passées du passage des gauches au pouvoir, en France et à l'étranger.

2508. *L'Ouest-Éclair*, 2 mai 1936.

2509. En réalité, les chiffres sont supérieurs et confirment l'appréciation de Serge Wolikow. Ils n'étaient que 7 à 800 à assister au meeting du matin le 1er mai 1935. *La Dépêche de Brest*, 2 mai 1935.

C'est le message passé dans la presse catholique (figure 5.25). Les épisodes du Cartel des gauches, mais aussi le travaillisme anglais, le socialisme allemand sont stigmatisés. La Grande Guerre est même présentée comme une conséquence de la campagne électorale socialiste de 1914. L'exploitation de la situation en Espagne, relevée par Georges Dupeux, achève de dramatiser l'enjeu électoral [2510].

PAS D'AVENTURES !

— En 1924 et en 1928, le Cartel avait promis aux Français le bonheur. Qu'en-t-il donné ? Des ruines, de la misère.

En 1936, le Cartel, élargi jusqu'aux communistes, sous la dénomination de « Front Populaire », promet le « Paradis » à la mode des Soviets.

Est-ce la peine de recommencer, en France, l'expérience ?

— Les Socialistes au pouvoir ont ruiné l'Angleterre (expérience travailliste de 1929) ; l'Allemagne (expérience socialiste de 1919 à 1930) ; l'Autriche, l'Australie, etc..., tous les pays, sans exception, où ils ont gouverné.

Est-ce la peine de recommencer, en France, l'expérience ?

— En 1914, les Socialistes et les gauches sont allés à la bataille électorale au cri de :

« Voter pour les gauches, c'est voter pour la paix ».

QUELQUES MOIS PLUS TARD, C'ÉTAIT LA GUERRE ET L'INVASION.

— En 1936, le Front Révolutionnaire, dit « Populaire », reprend la même antienne :

« Voter rouge, c'est voter pour la paix ».

Est-ce la peine de recommencer, en France, l'expérience ?

— Le Front Révolutionnaire vient de triompher en Espagne. Résultats : émeutes, pillages, assassinats, guerre civile, ruine générale.

Est-ce la peine de recommencer, en France, l'expérience ?

La folie consisterait à croire aux bobards du Front Révolutionnaire, dit « Populaire », et, au moment où, de tous côtés, la France et les Français sont menacés, *de se lancer dans une aventure qui ne peut que se terminer en catastrophe.*

Le bon sens, c'est d'assurer, d'abord, **la paix entre Français, l'ordre et la stabilité, POUR AVOIR LA PAIX A L'EXTÉRIEUR.**

ÉLECTEURS, CONSCIENTS DE LA GRAVITÉ DE L'HEURE ACTUELLE

Vous n'accorderez pas vos suffrages à ceux qui pactisent avec le Front Populaire.

FIGURE 5.25. – *Le Progrès du Finistère* appelle à voter contre le Front populaire. Source : *Le Progrès du Finistère*, 5 mai 1936.

> « Le Comité Départemental du Front populaire [...] réuni le 27 avril 1936, s'est abstenu au premier tour de toute intervention dans la bataille politique, chaque parti ayant l'obligation d'exposer son propre programme devant ses électeurs. Mais maintenant, à l'heure où le deuxième tour impose le regroupement de toutes les voix républicaines, alors que la bataille est engagée entre partisans du fascisme et défenseurs des libertés démocratiques, entre réacteurs [2511] et républicains, en un mot entre blancs et rouges, il faut se prononcer sans équivoque et en faisant parfois abstraction de ses préférences personnelles [2512]. »

À droite comme à gauche, des contacts se prennent entre états-majors et candidats pour que les mieux placés bénéficient des désistements de leur famille politique. Le mode de scrutin — la majorité relative au deuxième tour — rend les candidatures uniques indispensables dans plusieurs circonscriptions. Ainsi à gauche, les appels se succèdent :

Le Comité Départemental appelle, sur ces bases, à voter pour Jean-Louis Rolland, Pierre Guéguin, Albert Le Bail, François Cadoret, Hippolyte Masson et Tanguy Prigent. Le 2 mai, le Bureau de la Fédération Départementale du Parti Radical-Socialiste « décide d'accorder le patronage du Parti Radical-socialiste [...] à Guéguin, Le Bail, Tanguy Prigent [...]. La fédération décide en outre de recommander, au nom de l'union des gauches, Cadoret, Masson, Rolland [2513]. » Ces appels — ils ne sont pas les seuls — ont deux fonctions : persuader les électeurs de voter massivement en pratiquant le vote républicain, et exercer une pression sur les candidats radicaux qui ont fait connaître leur refus de se désister, Mazé et Pouchus. Sur 424 ballottages, 59 cas d'indiscipline [2514] ont été relevés sur l'ensemble du pays (14 %) ; dans le Finistère, avec deux indisciplines, le pourcentage monte à 25 %.

Dans la première circonscription de Morlaix, la situation se complique du fait du retrait du candidat républicain indépendant de gauche, Robert Debled, qui est remplacé par François

2510. La peur du communisme engendre des réactions plus ou moins nuancées à propos de la situation espagnole. Ici, la nuance n'a pas sa place avec un champ lexical particulièrement marqué : émeutes, pillages, assassinats, guerre civile, ruine générale. G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 121.

2511. Ce mot ne figure pas dans le dictionnaire. Il ne s'agit pas d'une erreur de transcription du journal socialiste puisque on le trouve également dans le communiqué publié par *Le Citoyen* du 30 avril 1936.

2512. *Le Breton Socialiste*, 2 mai 1936.

2513. *Le Breton Socialiste*, 2 mai 1936.

2514. G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 134.

Bourgot, ancien député battu par Pierre Mazé en 1932. Le radical-socialiste songe un moment à se retirer, puis change d'avis [2515]. Dans une lettre aux électeurs, il publie l'ordre du jour voté par les maires et adjoints de 24 communes et des représentants républicains des six autres l'adjurant de se maintenir. La dissidence est le fait des notables locaux du Parti radical-socialiste. Pierre Mazé explique la situation ainsi : « Le résultat du scrutin fait apparaître nettement la collusion des partis d'extrême droite et d'extrême gauche au bénéfice du candidat socialiste dont les voix passent de 3 508 en 1932 à 6 605 en 1936, alors que les voix du candidat de droite tombent de 6 069 à 2 586, les voix républicaines étant largement maintenues [2516]. » Bien évidemment un hypothétique vote de l'extrême droite pour Tanguy Prigent relève de la manipulation : ce courant politique est très faible dans le Trégor et, pour les électeurs de droite, les consignes de votes ont été clairement exprimées en opposition au « front révolutionnaire » incarné ici par Tanguy Prigent. Mazé ajoute : « L'éloquence des chiffres et le remplacement de M. Debled par M. Bourgot, me dispensent de toute autre démonstration ... Républicains, tous debout pour le triomphe de la loyauté contre l'intrigue et les combinaisons immorales [2517]. » Il aurait fallu pour cela une campagne active de la droite qui ne serait pas passée inaperçue et dont Mazé n'aurait pas manqué de faire mention.

C'est exactement la même rhétorique qui est utilisée à Quimper 1 par Pierre Pouchus pour justifier son maintien. Pouchus crie lui aussi à la manœuvre politique pour expliquer son insuccès. Il bénéficie du soutien des sections cantonales de Quimper du Parti radical-socialiste et du Parti socialiste français. Il refuse de se plier à la décision du comité local de Front populaire dont il est pourtant le président (figure 5.24 page 552) :

> « Le scrutin du premier tour a été faussé par des manœuvres déloyales et l'absence de candidature socialiste. Un Front populaire ne peut pas exister lorsque communistes et socialistes aidés par les réactionnaires se mettent d'accord pour combattre un radical. C'est une véritable trahison. Aussi je ne reconnais pas la décision prise contre moi au nom du Front populaire inexistant et [...] je maintiens ma candidature au second tour, n'étant lié par aucun engagement antérieur. Je fais appel à tous les républicains qui veulent barrer la route à la réaction et à la révolution [2518]. »

Les désistements se font bien à l'intérieur de la gauche dans les autres circonscriptions. Il faut dire que les candidats radicaux, Le Bail et Cadoret, se trouvent largement en tête de la gauche et n'ont donc pas ainsi l'occasion de rompre le pacte électoral. Chacun des partenaires du rassemblement populaire joue le jeu des candidats encore en lice. Des meetings unitaires sont organisés, comme celui de Pont-L'Abbé qui rassemble 1 500 personnes pour soutenir Le Bail avec la participation de Signor, Le Normand et Perrot [2519]. Ce dernier appelle également à voter pour Daniélou à Châteaulin 1, alors que celui-ci n'est pas soutenu par le Comité départemental du Front populaire. Daniélou sait qu'il ne peut gagner s'il ne récupère pas les suffrages de gauche et du candidat d'union nationale, Larvol. Il a sorti une affiche dans laquelle il se déclare candidat du rassemblement républicain et s'annexe toutes les voix sauf celles de Crouan :

2515. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 74.
2516. *La Dépêche de Brest*, 1er mai 1936.
2517. *Idem*.
2518. *Idem*.
2519. *Idem*.

« 7 208 de vos suffrages se sont prononcés contre les 6 153 voix recueillies par les candidats des Droites [2520] », Larvol lui répond en appelant les paysans à voter contre le Front populaire, pour « le respect de la famille, du métier et de la patrie [2521]. »

Les désistements posent aussi quelques problèmes à droite. Dans les circonscriptions de Brest 2 et Quimper 1, les candidats agraires se maintiennent. Paul Simon a cependant trouvé, en partie, la parade au maintien de la candidature dorgériste de Pierre Uchard. *L'Ouest-Éclair* publie en effet un communiqué signé de plusieurs responsables des comités de défense paysanne de la circonscription, notamment les présidents des comités de Plabennec, Guipronvel et Bourg-Blanc :

> « En adhérant à la Défense Paysanne, nous n'avions pour but que la défense des intérêts des paysans.
>
> Aujourd'hui, visiblement pour des fins uniquement politiques, on veut utiliser notre mouvement de protestation. [...] Paysans, tous unis pour la défense de nos droits, afin d'augmenter notre puissance de revendication, faisons bloc sur le nom de Paul Simon. [2522]. »

Cette prise de position ne peut que fragiliser Uchard et dévoile des divergences dans le mouvement dorgériste. La pression de l'Église est inefficace contre les notables à la tête du mouvement, mais elle parvient encore à influencer des dirigeants locaux. Ils ne sont cependant que six à signer cet appel et leurs communes sont situées dans la partie nord du département qui a été plus favorable dès le premier tour à Paul Simon. C'est donc aussi un signe de faiblesse du candidat démocrate populaire à qui la moitié de sa circonscription échappe. À Quimperlé, Alain Le Louédec, républicain de gauche indépendant, se représente, laissant ainsi quelques espoirs à Cadoret. Yvonnou à Quimper 1 se maintient également et explique son choix par le fait qu'il est le seul « à exclure les extrémistes, provocateurs de troubles (Front populaire ou réaction) [2523]. » La circonscription de Quimper 1, avec cette configuration au second tour, peut être gagnée par le PC. Nader bénéficie bien du désistement de Chauvel, mais ne peut compter que sur 35 % des suffrages exprimés. La campagne électorale du second tour, dans l'ensemble des circonscriptions, pas plus que celle du premier, ne sera marquée par des incidents. L'injure fleurit sur les murs, dans les tracts et journaux, mais cela ne va pas plus loin.

Au premier tour l'enjeu déclaré était le soutien ou non au Front populaire, au second le comité départemental du Front populaire lance un appel plus large et propose de choisir entre Blancs et Rouges. L'éditorial de *La Dépêche de Brest* du 30 avril, intitulé « Un coup de poker », analysant du premier tour des élections, concluait par : « Le 26 avril a été la journée du mécontentement, un coup de poker qui ne se renouvellera pas. Le 3 mai, l'électeur réfléchira et nous sommes intimement persuadés que ce jour-là la France ne se réveillera pas communiste [2524]. »

Le dépouillement des votes du second tour, au soir du 3 mai, offre la victoire à chacun

2520. ADF, 3M326, Profession de foi de Charles Daniélou.
2521. ADF, 3M326, Profession de foi de Louis Larvol.
2522. *L'Ouest-Éclair*, 3 mai 1936.
2523. ADF, 3M326, Profession de foi de Jean-Louis Yvonnou.
2524. *La Dépêche de Brest*, 30 avril 1936.

LA BRETAGNE

OUVRIER - PAYSANT - MARITIME

VICTOIRE DU FRONT POPULAIRE

72 ÉLUS COMMUNISTES, 146 socialistes, 116 radicaux
44 Union socialiste et divers contre 240 réactionnaires

DANS LA REGION : *Tanguy Prigent* (S.F.I.O.), *J.-L. Rolland* (S.F.I.O.), *Perrot* (rad. soc.), *A. Le Bail* (rad. soc.), *élus du* FRONT POPULAIRE.

GUÉGUIN n'est battu que de justesse
malgré la trahison de Pouchus

FIGURE 5.26. – Le PCF annonce les résultats du second tour. Source : *La Bretagne Ouvrière*, 9 mai 1936.

des deux camps. Victoire nationale pour les uns, victoire locale pour les autres. Le Front populaire, au niveau national, l'emporte et, avec 376 élus du Front populaire contre 222 pour les droites, devient majoritaire à la Chambre. Cependant, à l'intérieur de chaque camp, les rapports de force se sont modifiés : la SFIO devient le premier parti des gauches au parlement [2525]. Les partis qui ont défendu le plus clairement le Front populaire sont, à gauche, les véritables gagnants [2526]. À droite, il se passe un phénomène identique par lequel les courants et partis les plus hostiles au Front populaire gagnent des sièges [2527]. La presse catholique annonce qu'en Bretagne des gains importants pour la droite avec 8 sièges en plus aux dépens des radicaux-socialistes qui en perdent onze en tout — il en avaient 19 depuis 1932 — alors que les socialistes en gagnent trois [2528]. Les résultats sont proportionnellement plus catastrophiques encore pour les partisans du Front populaire dans le Finistère puisqu'ils perdent la moitié de leurs élus. La presse catholique s'en réjouit :

> « Parmi les départements qui ont résisté au raz-de-marée Front Populaire, le Finistère, peut-être parce qu'il a l'habitude des tempêtes, s'est particulièrement distingué. Les républicains nationaux du Finistère ne se sont pas contentés de "limiter les dégâts", ce qui est bien la pire des tactiques. Ils ont pris l'offensive et contre-attaqué. C'est encore le meilleur moyen de se défendre...
>
> Nous avions avant dimanche, sur 11 parlementaires, 8 députés de gauche ou d'extrême gauche. Quatre sont restés sur le carreau, battus par des nationaux : Masson, Pouchus, Daniélou et Cado-

2525. Voir G. LEFRANC, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, *op. cit.*, p. 131
2526. G. DUPEUX, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*
2527. Alors que la droite « nationale » gagne 7 sièges en Bretagne, le PDP n'en gagne qu'un à Saint-Brieuc 2. Les démocrates populaires ne bénéficient des crispations politiques en cours que de manière résiduelle. C. BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 190.
2528. *Le Courrier du Finistère*, 9 mai 1936

ret. On a beau dire, c'est un beau tableau de chasse... [2529] »

Dans le Finistère, la SFIO garde deux sièges, les démocrates populaires également, l'URD en obtient trois puisque Montfort décide, une fois élu, d'adhérer au groupe de la Fédération républicaine [2530]. Les radicaux-socialistes perdent trois sièges sur cinq ce qui représente un échec important pour ce courant politique. La gauche radicale perd son seul élu. Cela donne au Front populaire quatre élus sur onze. Pourtant, il pouvait espérer mieux (voir la carte des élus : figure 5.28 page 564). En effet, les résultats n'impliquent pas seulement un déplacement des voix vers la droite. Les dissensions entre partenaires du Front populaire, souvent sous les ambitions personnelles amplifiées par le refus de céder la place, ont entraîné la perte de deux circonscriptions dans le sud du département.

Il importe de bien séparer le nombre d'élus — la droite est largement gagnante pour ce critère — et le comportement de l'électorat dans les différents cas de figure qui se présentent dans le Finistère. Comment se sont partagés les électeurs ? La participation a augmenté dans toutes les circonscriptions aux résultats tangents. Elle a baissé dans la première circonscription de Brest où Jean-Louis Rolland est élu sans surprise (table 5.13 page suivante), même s'il faut souligner que le candidat démocrate populaire a vraisemblablement bénéficié du report d'un partie des voix radicales puisqu'il gagne un peu plus de 1 300 voix. Paul Simon sort gagnant de la confrontation avec le candidat dorgériste à Brest 2 (table 5.14 page suivante). Le sursaut de son électorat et l'efficacité de la mobilisation cléricale en sa faveur lui apportent 687 suffrages supplémentaires quand Pierre Uchard en perd 220.

Dans le centre, à Châteaulin 1, Jean Crouan l'emporte largement, symbolisant ainsi la victoire d'un jeune notable face à une personnalité politique usée et éloignée de la population (table 5.17 page suivante). Pourtant ici, les voix des listes du PC et de la SFIO se sont reportées au second tour sur Daniélou qui augmente même le cumul des voix du premier tour de 73 voix. Mais voix de droite et agrariennes, elles aussi très disciplinées, se reportent également sans perte sur Crouan au second tour. C'est ici une circonscription très nettement marquée par un glissement de l'électorat vers une droite très radicale. À Châteaulin 2, Hippolyte Masson gagne 588 suffrages en plus du bon report des voix communistes alors que son adversaire perd une soixantaine de voix par rapport au cumul des deux listes de droite. Cela n'empêche pas le député socialiste sortant de se faire battre : il a accumulé un trop important retard dès le premier tour et les voix de Jaffrennou se sont reportées dans leur quasi-totalité sur Lohéac (table 5.18 page suivante). Ici également, le glissement vers la droite d'une partie de l'électorat est incontestable. À Morlaix 1, Tanguy Prigent obtient 100 voix de plus. Mazé en perd 600 qui se reportent vraisemblablement sur Bourgot, qui récupère également les 278 suffrages exprimés supplémentaires (table 5.15 page suivante). La candidature de Bourgot a donc servi Tanguy Prigent en ôtant des électeurs au radical dissident. Tanguy Prigent devient au soir des résultats le plus jeune député de France.

2529. *Le Progrès du Finistère*, 9 mai 1936.

2530. Pour être précis, Louis Montfort ne rejoint pas l'URD, il fait une déclaration d'entente et se distingue ainsi de Jean Crouan et Vincent Inizan. *Le Courrier du Finistère*, 20 juin 1936.

Table 5.13. – Brest 1, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Rolland Jean-Louis	SFIO	10 913	39,2 %
Jaouen Yves	PDP	7 944	28,6 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Table 5.14. – Brest 2, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Simon Paul	PDP	7 215	38,1 %
Uchard Pierre	Agr.	4 949	26,1 %
Rannou Jean	PC	1 752	9,2 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Table 5.15. – Morlaix 1, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Prigent Tanguy	SFIO	6 705	35,3 %
Mazé Pierre	RS	5 299	27,9 %
Bourgot François	SI	3 504	18,5 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Table 5.16. – Morlaix 2, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Trémintin Pierre	PDP	11 939	53,3 %
Bohic Yves	Rép. de gauche	1 523	6,89 %
Chevillotte Olivier	PNB	2 671	18,5 %
Tanguy Pierre	PC	654	2,92 %

Source : ADF, 3M325, premier tour.

Table 5.17. – Châteaulin 1, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Crouan Jean	URD	8 617	44,8 %
Daniélou Charles	RG	5 358	27,8 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Table 5.18. – Châteaulin 2, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Lohéac Pierre	URD	7 099	44,4 %
Masson Hippolyte	SFIO	5 684	35,5 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Table 5.19. – Quimper 1, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Nader Hervé	URD	7 411	30,8 %
Guéguin Pierre	PC	6 822	28,4 %
Yvonnou Jean-Louis	Agr.	4 347	18,1 %
Pouchus Pierre	RS	1 980	8,2 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Table 5.20. – Quimper 2, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Perrot	RS	7 003	37,6 %
du Frétay	URD	4 771	25,2 %
Schemitt	PDP	893	4,8 %
Goujon	PC	522	2,8 %
Loxq	Soc. ind.	60	0,3 %

Source : ADF, 3M325, premier tour.

Table 5.21. – Quimper 3, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Le Bail Albert	RS	7 274	41,9 %
Queinnec Jacques	URD	7 260	41,8 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Table 5.22. – Quimperlé, législatives de 1936.

Candidat	Étiquette	Voix	% I
Montfort Louis	URD	6 092	30,4 %
Le Louédec Alain	RIG	5 670	28,3 %
Cadoret François	RS	4 301	21,4 %

Source : ADF, 3M325, second tour.

Les résultats de la première circonscription de Quimper sont intéressants à examiner de près, même si l'analyse est rendue difficile par la présence de quatre candidats au second tour. Cette circonscription aurait pu envoyer le premier député communiste breton à l'Assemblée nationale [2531]. Pierre Pouchus n'a pas réussi à effrayer les électeurs de Guéguin et à les faire voter pour lui. C'est le contraire qui se passe. 53,81 % de ses électeurs ont choisi le candidat communiste au second tour. Cela donne une indication, bien que limitée, de l'attrait qu'exerce le Front populaire sur une partie des électeurs radicaux puisqu'ils préfèrent dépasser leurs penchants personnels pour voir le Front populaire gagner. Il semble aussi également que si Pouchus s'était désisté cela aurait permis à Guéguin de trouver les 1 300 voix qui lui ont manqué. Quelques voix se sont portées sur un des deux candidats de droite. Yvonnou en a 139 de plus et Nader 310, alors qu'il y a 355 suffrages supplémentaires au second tour. Nader, qui ne se présentait pas sous une étiquette paysanne, n'hésite pas à remercier ceux qui ont participé à sa campagne électorale, et parmi eux, « MM. Briand et Divanach, les chefs paysans, qui n'ont pas hésité, en dépit des pressions que l'on devine, à prendre leurs responsabilités » [2532]. La droite s'inquiète des résultats du PC et cherche quelques explications à ce résultat exceptionnel dans le Finistère, comme dans le reste de la Bretagne : « Le parti communiste a bénéficié dans la première circonscription de Quimper de circonstances exceptionnellement favorables : l'appoint massif du canton de Concarneau, la dévaluation de M. Pouchus, la "cote" personnelle de M. Guéguin, le caractère équivoque de la candidature Yvonnou [2533]. »

Albert Le Bail a récupéré l'ensemble des voix de la gauche au second tour dans la circonscription de Quimper 3. Le désistement s'est bien appliqué et 24 électeurs supplémentaires ont voté pour lui. Comme il passe devant Queinnec avec 14 voix d'avance, celles-ci lui étaient indispensables (table 5.21 page 559). En effet, le candidat de droite de Quimper 3 a réussi à mobiliser une partie des abstentionnistes du premier tour puisqu'il augmente son score du premier tour de 438 voix supplémentaires le 3 mai.

La circonscription de Quimperlé présente un cas de figure original : les partis de Front populaire conduits par Cadoret chutent de 1 061 suffrages alors que Le Louédec qui, rappelons-le, s'était vu refuser sa carte au comité local de Front populaire, augmente ses scores de 1 061 voix (table 5.22 page 559). Cela voudrait dire que des électeurs radicaux, socialistes ou communistes ont préféré jouer Le Louédec gagnant. Pourtant Lancien pour le PC, Daëron pour la SFIO et même Tréguier pour les républicains socialistes se sont désistés en faveur de Cadoret et ont appelé à voter pour lui. Les abstentionnistes qui se sont déplacés au deuxième tour ont massivement voté à droite ; Montfort gagne 339 voix alors que 341 électeurs de plus se sont déplacés.

2531. Au niveau national, sept candidats radicaux se sont maintenus contre des communistes , mais il n'y a que dans le Finistère que ce maintien a coûté un siège au Front populaire. G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 133.

2532. *Le Progrès du Finistère*, 23 mai 1936.

2533. *Le Progrès du Finistère*, 9 mai 1936. Il faut noter que Yvonnou, contrairement à Guéguin comme Pouchus, ne bénéficie pas du « M. ». Le refus de se désister lui vaut les rancœurs des cléricaux.

Le Courrier du Finistère

Les Nationaux enlèvent 4 sièges au Front dit Populaire, soit 7 en tout

Les élections en France

Le Front Populaire garde 4 sièges :
2 socialistes, 2 rad.-socialistes

LA NOUVELLE CHAMBRE
Les gains et les pertes

EN BRETAGNE

Scrutin de Ballottage

Ar zizun a zeu

Courrier de la Semaine

FIGURE 5.27. – La droite triomphe après les législatives. Source : *Le Courrier du Finistère*, mai 1936.

D. 1. Quelle conclusion ?

Charles Daniélou avance une analyse du résultat des élections, en pointant l'importance des caractéristiques propres du département dans ces résultats atypiques à ses yeux. Il nous faut voir en conclusion si ce constat assez largement partagé par les animateurs du Front populaire permet de comprendre les résultats :

> « Dès les premiers jours de la campagne électorale, la coalition du dorgérisme agraire, des croix de feu ligueurs et du clergé nous était apparue dans sa volonté de favoriser toutes les combinaisons susceptibles d'abattre le radicalisme –– même le plus modéré –– au profit des extrémistes [...].
>
> Ainsi s'explique cette hécatombe de députés républicains sortants qui a tant surpris le reste du pays. Les seuls parmi eux qui aient échappé au complot clérico-agraire, sont ceux dont le collège électoral compte des marins-pêcheurs en assez grand nombre pour mettre en balance les suffrages des campagnes, surexcitées depuis de longs mois par des agitateurs qui ne leur laissaient aucun jour de répit et leur faisaient apparaître le régime comme la cause de toutes les difficultés [2534]. »

Pour faire le bilan de ces élections législatives, trois questions peuvent se poser au travers de ces élections : le recul en terme d'élus des forces de gauche dévoile-t-il un recul de même ampleur dans l'électorat ; quelle a été l'importance de la dimension paysanne dans les choix opérés par les électeurs ; enfin, dans cette région catholique et rurale, que peut-on dire de la dimension catholique du vote.

2534. P. GOURLAY, *Charles Daniélou, 1878-1953*, *op. cit.*, p. 170.

Si l'on suit Alain Garrigou, les déterminants stables du vote induisent une stabilité des résultats [2535]. Et logiquement, les instabilités conjoncturelles ouvrent la porte à des modifications des rapports de force électoraux. C'est ce qu'il nous faut vérifier dans les différents cas de basculement. Hervé Nader bat Pierre Guéguin de 589 voix. Louis Montfort gagne de 422 voix et les observateurs, y compris les cléricaux, reconnaissent que Montfort a gagné son siège grâce à une triangulaire au second tour. Par contre les victoires de Lohéac (1 415 voix d'avance) et de Crouan (3 259 voix d'avance) sont très clairement des reculs importants pour le Front populaire. La moitié des pertes sont relatives et ce constat permet de redonner une plus juste proportion au recul des gauches dans le département.

Quand nous évoquons la dimension paysanne, c'est dans toutes ses déclinaisons : agrarienne, dorgériste ou progressiste. Précisons que nous n'incluons dans l'agrarisme que cette posture qui fait du paysan le pivot de la société dans son ensemble dans un cadre corporatiste. La dimension progressiste intègre villes et campagnes dans une même dynamique de progrès social construit en commun. Dans l'une ou l'autre de ses déclinaisons, la dimension paysanne a fortement marqué la campagne électorale et a traversé l'ensemble des circonscriptions, à un degré ou à un autre, à l'exception de Brest 1 — circonscription urbaine dans sa grande majorité — et des deux circonscriptions, Brest 3 et Morlaix 2, le Léon est politiquement imperméable aux tentatives agrariennes. Et nous avons relevé comment la circonscription de Brest 2 s'est coupée en deux avec sa partie sud nettement favorable à Pierre Uchard. L'agitation dorgériste a permis à certains candidats de s'imposer. C'est le cas de Montfort qui a parfaitement perçu d'où lui venait sa victoire. Lors de la fête organisée pour fêter la victoire de Crouan, Lohéac, Montfort et Nader, chacun y va de son discours. Louis Montfort explique ainsi : « mon succès est celui des paysans finistériens [...] Je sais ce que je leur dois, toujours, et quoi qu'il arrive, je serai fidèle à leur cause, Famille, Métier, Patrie, c'est sur ce programme que j'ai été élu. C'est ce programme que je défendrai [2536]. »

Les cléricaux, de leur coté mesurent bien l'impact du mouvement paysan en évoquant l'élection de Montfort : « Son élection, facilitée il est vrai par la division de ses adversaires de gauche, montre combien était profond le mouvement paysan dans le Finistère et combien avaient été imprudents ceux qui en avaient méconnu l'élan et la puissance. La victoire de Montfort sur Le Louédec et Cadoret, comme celle de Lohéac sur Masson, est la victoire du paysan sur le politicien [2537]. » C'est effectivement le cas de Lohéac dans la circonscription de Châteaulin 2. La politisation des campagnes, en l'absence d'opposition, a rendu le monde paysan réceptif à ce discours corporatiste propagé par les comités de Défense paysanne. « Appuyé sur le métier et la famille c'est-à-dire sur les structures de socialisation les plus immédiates, le modèle corporatif prôné par Dorgères n'est pas sans pouvoir de séduction sur les masses paysannes tant

2535. Alain Garrigou, « Conjoncture politique et vote », *in* : Daniel Gaxie (dir.), *Explication de vote. Un bilan des études électorales en France*, 2e éd., Références, Paris, Presses de la FNSP, 1989, chap. 13, p. 358.
2536. *Le Progrès du Finistère*, 23 mai 1936.
2537. *Le Progrès du Finistère*, 9 mai 1936.

il pose l'appartenance professionnelle comme vecteur privilégié d'intégration politique [2538] ». Cette politisation des campagnes n'est pas de l'apanage exclusif des dorgéristes. Dans le Trégor, le mouvement paysan socialiste en est le vecteur sur lequel s'appuie un candidat, paysan lui-même et animateur de ce mouvement. Tanguy Prigent, au travers des actions contre les ventes-saisies, a construit une image de défenseur du monde paysan. Cependant, et en cela, nous rejoignons David Bensoussan, cette agitation n'est pas la seule cause des échecs des républicains qu'évoque Charles Daniélou. L'historien des droites bretonnes souligne que pour la première fois les cultivateurs forment la catégorie professionnelle la plus représentée parmi les députés bretons [2539]. Ces candidats ont recueilli vraisemblablement les voix paysannes parce qu'ils le sont eux-mêmes. Pierre Trémintin, Vincent Inizan et Paul Simon sont eux aussi élus sans être paysans. Mais ils le sont dans des terres de hiérarchie acceptée, avec un clergé qui a appliqué strictement les consignes de combattre les candidatures dorgéristes. La désunion à gauche conjuguée à l'agitation sociale dans les campagnes ont certainement été les causes de ces résultats atypiques. En tout cas, il est évident que l'agitation agrarienne que nous allons aborder plus loin a joué dans les résultats de ces élections [2540]. Elle a sans doute joué à la marge parce que les progrès réels de la droite ne sont pas aussi importants que le nombre de députés peut le laisser croire. Si les droites ont gagné la bataille électorale en avril-mai 1936, elles l'ont gagné de peu en terme d'électorat et leur victoire est noyée dans les résultats à l'échelle du pays.

Les lectures des contemporains ne rendent pas compte, dans leur complexité, des explications de ces résultats dissonants dans le Finistère. Nous avons à approcher, exercice difficile, « un corps électoral qu'on gagne toujours à décliner au pluriel [2541]. » Au regard des résultats, peut-on détacher des variables objectives qui différencient les électeurs ? Nous avons tenté de le faire sur une caractéristique dont la prégnance a été longuement abordée dans les pages qui précèdent : le catholicisme.

Un vote catholique ? Lors de la campagne des législatives de 1936, *Le Courrier du Finistère* exprime très clairement le point de vue des cléricaux : « Comme le *Courrier* l'avait dit dès le début, son principal souci est de soutenir les candidats catholiques. Parce que toute cité que Dieu ne garde pas, c'est en vain que travaillent ceux qui prétendent la garder [2542]. » La semaine précédente, le journal a invité, en breton, les électeurs à reconduire « les trois dépu-

2538. D. Bensoussan, « Mobilisation paysanne et sociabilités rurales : le mouvement dorgériste en Bretagne », *op. cit.*, p. 207.

2539. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 503.

2540. David Bensoussan estime que c'est même un « élément majeur d'explication », analyse que nous partageons. Après, il faut mesurer à quel niveau d'apports de voix ce basculement s'est produit dans plusieurs circonscriptions. C'est le cas à Quimperlé et à Châteaulin 1. Mais dans les autres circonscriptions, les agrariens se maintiennent au second tour. L'agitation agrarienne a pu également jouer en favorisant le transfert de voix habituellement portées à gauche qui cette fois choisissent l'agrarisme. Même si le candidat se maintient au second tour, il fixe ainsi des voix échappant à la gauche. *ibid.*, p. 503.

2541. Patrick Lehingue, « Les explications du vote », *in* : Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Editions La Découverte, 2009, p. 438.

2542. *Le Courrier du Finistère*, 4 avril 1936.

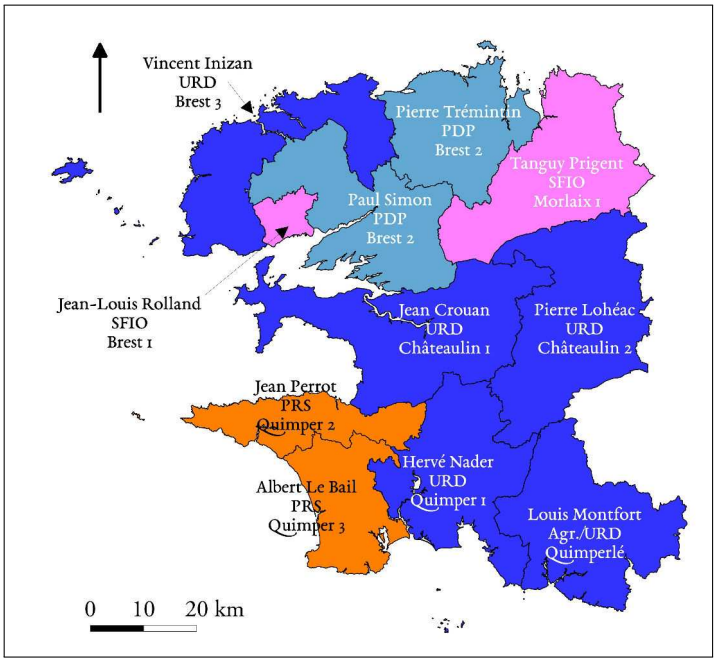

FIGURE 5.28. – Législatives : les élus en 1936.

tés catholiques sortants ; MM. Inizan, Simon, Trémintin. » Le journal fait le tour des autres circonscriptions pour donner aux lecteurs une liste des candidats qui méritent les voix des catholiques. Deux cas de figure se présentent : dans certaines circonscriptions, un seul candidat se présente contre le Front populaire et contre le laïcisme. Mais dans plusieurs autres, deux candidats sont en lice. Le journal les soutient tous les deux en précisant, comme à Quimperlé que « le moins favorisé des deux se désistera pour l'autre. » Sur Quimper 1, Nader, « républicain national » mérite « les suffrages des hommes d'ordre et de liberté. » comme Queinnec à Quimper 3, Crouan à Châteaulin 1. Sur Quimper 2, le *Courrier* désigne François du Frétay et Schemitt, l'un représentant l'Union républicaine démocratique, l'autre les démocrates populaires. Le journal n'hésite pas à promouvoir les candidatures de Défense paysanne, comme Montfort qui se présente sous cette étiquette à Quimperlé ou Larvol à Châteaulin 1.

Par contre aucun candidat n'est cité sur Châteaulin 2. Sur cette circonscription, Lohéac est présenté comme républicain de gauche qui s'oppose à Masson, le député sortant socialiste honni par le *Courrier*. Mais c'est la situation au début de la campagne électorale. Lohéac, quand il remporte le second tour, s'affiche alors candidat d'union nationale. Entre temps, il a obtenu le soutien du journal clérical. La circonscription de Morlaix 1 n'a aucun candidat susceptible d'attirer les votes catholiques. Mazé, radical-socialiste ou Prigent, présenté comme « socialiste Front révolutionnaire » sont à l'autre bout de l'échiquier politique pour le *Courrier*[2543]. Robert Debled, représentant l'URD, finit par se présenter offrant un choix aux cléri-

2543. *Le Courrier du Finistère*, 11 avril 1936

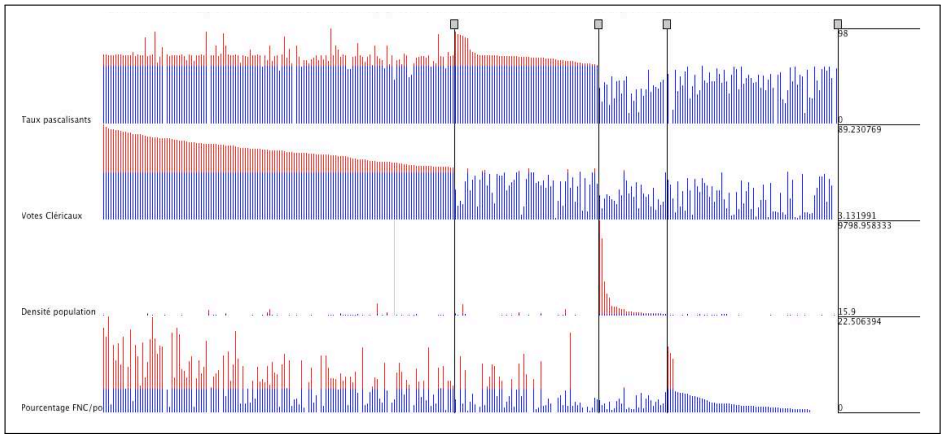

FIGURE 5.29. – Matrice de Bertin pour une typologie des comportements socioreligieux dans le Finistère au moment du Front populaire.

caux dans la circonscription.

Nous avons retenu les candidats soutenus par le journal porteur des valeurs cléricales. Il se permet de citer nommément les uns et les autres, distribuant les bons et les mauvais points ce que ne peuvent se permettre ni *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et du Léon* ni *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et du Léon*.

Nous avons essayé d'esquisser une typologie des comportements religieux dans le Finistère, en nous aidant de quatre critères : le vote catholique, le taux des pascalisants, la densité démographique et l'implantation de la FNC. Ces quatre critères nous ont permis de créer une matrice et de construire un diagramme de Bertin [2544]. Le graphique fait ressortir les comportements socioreligieux par le biais de matrices ordonnables dont le principe a été conçu et mis en œuvre par le sémiologue Jacques Bertin. Cette technique est maintenant assez ancienne, mais toujours pertinente pour effectuer des tentatives (toujours subjectives) de typologie de phénomènes sociaux. Les individus sont les communes et les variables les quatre données que nous avons construites [2545].

2544. Voir Jacques BERTIN, *La graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris, Flammarion, 1977 ; Jacques GIRAULT, « Une typologie socio-politique dans les années 1930 : l'exemple du département du Var », *Histoire & Mesure*, Vol. 7, n° 3, 1992, p. 281–296.

2545. Nous voulions voir si l'ensemble de ces critères permettait de construire des ensembles cohérents. Les diagrammes de Bertin sont des constructions intellectuelles puisque les permutations de lignes et de colonnes dépendent de l'opérateur. Nous avons utilisé les quatre critères comme suit :

— le vote catholique : nous avons pris le résultat du premier tour des élections législatives de 1936. Nous avons calculé le pourcentage de votes qui se sont portés sur des candidats appuyés par les forces cléricales. La lecture du *Courrier du Finistère* a permis de classer sans doute possible les candidats en deux groupes. En effet, l'hebdomadaire catholique mène en 1936 une campagne virulente contre les candidats du laïcisme et appuie sans la moindre équivoque les autres candidats. Les calculs ont été faits par rapport aux inscrits ;

— le taux des pascalisants : ce taux est calculé par rapport à la population totale, d'après les chiffres du recensement de 1936. Le nombre de pascalisants des deux sexes est celui des enquêtes des années 1936–1938.

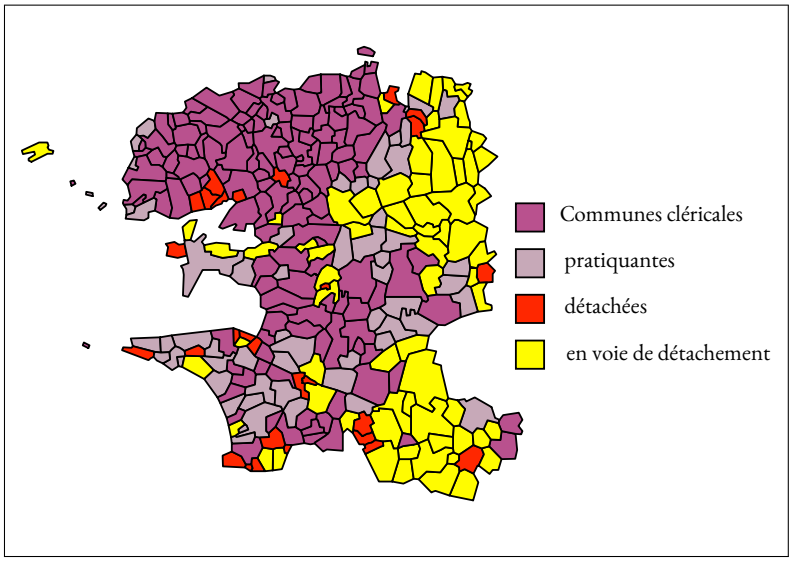

FIGURE 5.30. – Les comportements électoraux.

La matrice comporte des histogrammes bleus et rouge. La partie rouge qui apparaît sur certains d'entre eux signale une donnée qui dépasse la moyenne des données de la même ligne. Nous avons choisi comme premier facteur les votes cléricaux. Le bornage a été introduit pour les valeurs en deçà de 50 % (la moyenne étant à 46,51 %). On peut immédiatement constater que ce groupe important donne un taux de pascalisants supérieur à la moyenne sauf pour cinq paroisses : Nizon (45,45 %),Pouldreuzic (47,93 %), Saint-Nic (50,56 %), Saint-Eloi (58,43 %) et Hanvec (56,62 %). Le taux d'implantation de la FNC montre le lien avec le comportement électoral, même si la relation est d'évidence moins automatique. 20 paroisses arrivent à dépasser la moyenne dans les trois autres groupes. Ce groupe concentre 94 paroisses qui dépassent la moyenne. Nous sommes arrivé à construire quatre ensembles cohérents :

— les communes cléricales : ce sont les communes les plus pratiquantes et qui parallèlement votent fortement à droite ;

— les communes pratiquantes : ce sont des terres pratiquantes, encadrées, mais dont le vote n'est pas aussi assuré à droite ;

— les communes en voie de détachement : ces communes, bien qu'ayant une pratique pascale encore forte votent à gauche ou au cantre gauche sans hésitation ;

Pour quelques paroisses, les chiffres manquaient. Nous avons utilisé ceux de l'enquête précédente, du début des années trente. Quelques paroisses n'ayant pas été visitées pendant toute la période, elles ont été exclues des variables, pour ne pas fausser les résultats, sans que cela pèse sur l'ensemble des données ;

— la densité démographique : elle est également calculée sur la base des chiffres du recensement de 1936 ;

— l'implantation de la FNC : le chiffre des adhérents est celui de 1938. Quelques paroisses manquent. Nous avons utilisé le chiffre de 1933, la série la plus complète avec celle de 1938. Les paroisses absentes des deux listes ont été enlevées, pour ne pas influer sur les calculs.

— le monde urbain : ici les votes à droite sont minoritaires, l'encadrement religieux faible au regard de la population et la pratique pascale en décrue forte.

Nous l'avons vu, le renouvellement générationnel est important. Mais, dans le même temps, c'est un renouvellement des pratiques politiques qui apparaît, avec des notables qui n'hésitent pas à sillonner leur circonscription à l'heure des partis de masse. Les radicaux les plus attentifs aux changements en cours s'en sont aperçu : « Ce n'est qu'au prix de mille efforts sans cesse renouvelés, d'interventions et d'un dévouement inlassable, que les députés en exercice parviennent à résister dans notre région bretonne. Il ne faut plus escompter l'ascendant exercé sur les masses par la qualité d'ancien ministre ou par les dignités dont la vie parlementaire vous a revêtu [2546]. ». Ils citent en exemple les comités radicaux organisés dans la plupart des communes du Pays bigouden. Cependant, face à ces comités, aux sections socialistes et aux cellules communistes, les comités de la FNC ne se sont pas endormis après les dernières batailles autour de *La terre des prêtres*. Ils ont au contraire bien vivants et maintiennent, dans le monde catholique un réseau serré qui participent à l'hégémonie culturelle que souhaitent briser une partie des forces du Front populaire.

Même dans la célébration de la victoire, ce sont deux mondes différents dans leurs pratiques qui s'expriment. À gauche, les occasions de fêter un succès local ne sont de fait pas nombreuses. Un seul rassemblement spontané fête la victoire morlaisienne de Tanguy Prigent. Plusieurs milliers de personnes — des paysans venus des communes périphériques selon les sources policières — envahissent le centre de la capitale du Trégor en chantant l'*Internationale* [2547]. Dans un second temps, des manifestations plus encadrées sont organisées par les uns et les autres. Les fêtes de la victoire participent à l'affrontement idéologique. Qui a vraiment gagné ? Chaque camp cherche à prouver qu'il est le seul vainqueur. Il est intéressant de voir combien les droites s'enferment dans les limites du Finistère, comme dans un isolat, pour célébrer à cette occasion une victoire incontestable, bien qu'amoindrie par les résultats nationaux. Les pratiques ne sont pas les mêmes. Les « nationaux » organisent un banquet entre notables, banquet duquel sont absents, il faut le noter, les députés démocrates populaires (figure 5.31 page suivante). 700 personnes participent au banquet des républicains nationaux. Ce sont dans leur très grande majorité des notables venant de diverses communes du sud du département, des maires, des conseillers municipaux, des conseillers généraux ; Tous les élus URD sont présents [2548].

À gauche, les succès nationaux se célèbrent dans la rue [2549], en mobilisant la population

2546. *Le Citoyen*, 28 mai 1936.

2547. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 75.

2548. *Le Courrier du Finistère*, 23 mai 1936.

2549. Et quand les partisans du Front populaire organisent des banquets, ils sont organisés dans des petites communes et ouverts à tous, comme à Plounévézel où 130 convives partagent un repas organisé par le comité local de Front populaire. *Le Breton Socialiste*, 27 juin 1936.

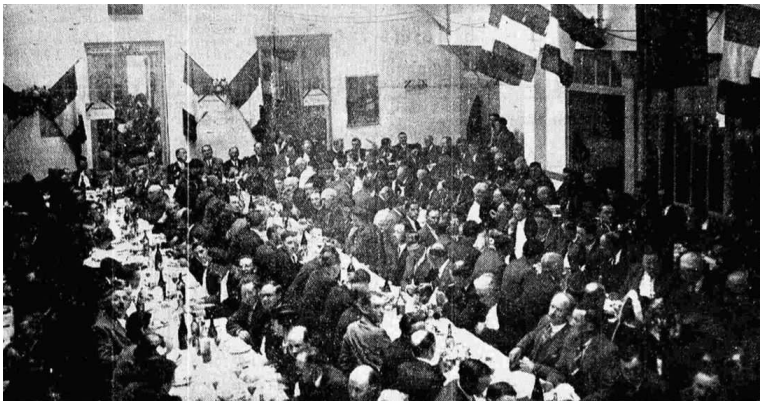

FIGURE 5.31. – Banquet des républicains nationaux pour fêter la victoire. Source : *Le Progrès du Finistère*, 23 mai 1936.

pour l'associer, dans un registre revendicatif, à la victoire qui amène au pouvoir un gouvernement dirigé par un socialiste, Léon Blum [2550]. Dans les rues de Concarneau, une des villes qui accueillent à cette occasion une manifestation, nous évoquerons les autres manifestations dans le chapitre suivant, ouvriers et marins affichent leurs doléances comme ce marin qui tient une pancarte disant : « Le pêcheur veut vivre dignement de sa pêche » dans cette fête qui tient également de la mobilisation revendicative.

FIGURE 5.32. – La manifestation du 6 juin 1936 à Concarneau. Source : Archives de la mairie de Concarneau, 14Fi17.

2550. « Les liens privilégiés unissant la droite au prince ou à l'Église la dispense d'user de la fête civique (ou populaire) quand elle est au pouvoir. Il en va différemment des formations de gauche ; en 1924 et, plus encore, en 1936. Celles-ci doivent à leur rapport aux masses et à leur éloignement constitutif du pouvoir d'intégrer la fête populaire à leur culture, de façon précoce et profonde. » D. TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 398.

Les manifestations pour fêter la victoire des gauches — et plus encore la manifestation spontanée de Morlaix — à la suite des mobilisations de rue répétées, comme des nombreuses réunions publiques depuis le 6 février 1934 sont des révélateurs d'une séquence originale. La victoire électorale s'accompagne ici d'une forte mobilisation qui la différencie d'une victoire de cartel comme en 1924. Cette élection a cependant révélé une lézarde, lourde de sens dans la cohésion du Front populaire avec les comportements de deux dirigeants radicaux, Mazé et Pouchus [2551]. Le déclenchement rapide des grèves qui matérialisent sous une autre forme cette irruption des masses dans la vie publique va entraîner des tensions autrement plus lourdes rapidement.

2551. Alors qu'à droite, au niveau national, les candidats de droite « ont reculé les limites de la discipline jusqu'au sacrifice ». G. Dupeux, *Le Front populaire et les élections de 1936*, *op. cit.*, p. 135. C'est également le constat dans le Finistère où seuls quelques candidats agrariens se maintiennent.

CHAPITRE 6

Le troisième tour, les grèves

> J'ai parlé tout à l'heure d'équilibre. Le rassurant de l'équilibre, c'est que rien ne bouge.
>
> *(Julien Gracq, Le rivage des Syrtes)*

Une fois les élections passées, le gouvernement Sarraut gère les affaires courantes en attendant l'installation du nouveau gouvernement issu de la majorité sortie des urnes. Le gouvernement dirigé par Léon Blum est présenté à la Chambre le 6 juin. L'investiture de ce premier gouvernement socialiste est très large puisqu'il recueille 348 voix contre 210 [2552]. Dans le Finistère, les droites votent unanimement contre le nouveau gouvernement. Albert Le Bail, Perrot, Tanguy Prigent et Jean-Louis Rolland ont voté pour [2553]. La population finistérienne s'intéresse de près aux tractations politiques qui précèdent la formation du gouvernement [2554] ainsi qu'aux grèves qui ont éclaté entre-temps. « Les pourparlers engagés par les partis de gauche pour la formation d'un nouveau ministère ainsi que le mouvement ouvrier dans la région parisienne qui s'étend de jour en jour sont suivi avec attention par la population qui attend avec un vif intérêt le résultat de l'expérience du Front populaire [2555] » note le commissaire spécial de Brest dans la première semaine de juin. La presse locale se fait d'ailleurs écho des grèves dès le début du mouvement.

Dans la mémoire collective, la mémoire du Front populaire est symbolisée par les grèves et les congés payés [2556]. Le Finistère connait lui aussi une vague de grèves et d'occupations d'usines. Cependant, la chronologie est ici en décalage. Les ouvriers sont attentifs à ce qu'ils lisent ou entendent. Les grèves parisiennes leur servent clairement d'exemple à suivre. Mais en préalable, il est nécessaire de porter un regard critique sur les sources qui connaissent de

2552. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 719.
2553. *Le Citoyen*, 11 juin 1936.
2554. G. Lefranc, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 132-136.
2555. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest 5 juin 1936.
2556. Pour une synthèse sur l'histoire des congés payés avant 1936 et sur la rapidité du vote et surtout de l'application de la loi, voir Francis Hordern, « Genèse et vote de la loi du 20 juin 1936 sur les congés payés », *Le Mouvement social*, n° 150, jan. 1990, p. 19–34.

nombreuses lacunes.

Les différents services appelés à surveiller une grève et à établir des rapports sur ses origines, sa durée, le nombre de grévistes et l'issue du conflit ont été submergés par le flot des informations à traiter au cours du printemps et de l'été [2557]. Comme ces services ont eu la plupart du temps à intervenir, à servir d'intermédiaires entre patrons et ouvriers pour hâter la reprise du travail, les rapports n'ont pu être que succincts ou tardifs [2558]. Or, rien qu'en juin, nous avons recensé 71 grèves, ce qui montre le peu de maîtrise de l'information par l'administration qui n'arrive pas à centraliser les renseignements possédés par les commissaires spéciaux, les inspecteurs du travail, les maires. Nous avons fait une première collecte de ces informations dispersées dans les séries 1 M et 10 M des archives départementales et nous les avons confrontés avec les renseignements parus dans la presse locale, principalement *La Dépêche de Brest* [2559] et les hebdomadaires politiques, *Le Breton Socialiste*, *La Bretagne ouvrière Maritime et Paysanne* ainsi qu'avec *Le Finistère Syndicaliste*. Nous avons également pratiqué des sondages dans la presse locale du sud du département : *Le Petit Breton*, de tendance démocrate-populaire et *Le Citoyen*, journal radical, *L'Union Agricole et Maritime* hebdomadaire des républicains nationaux de la région de Quimperlé. Cela nous a permis, par exemple, de connaître l'existence d'une grève dans une entreprise du bâtiment, mais pas le nombre de grévistes. La confrontation des résultats ainsi obtenus avec les statistiques officielles fait apparaître de grandes différentes.

Le nombre des entreprises en grève n'est pas toujours connu lorsque la même corporation a cessé le travail dans une ville [2560]. Les calculs sur la fréquence et l'ampleur moyenne des grèves sont donc faussés, essentiellement à cause des grèves du bâtiment, et peuvent donner une taille d'établissements grévistes plus importante que cela n'en a réellement été le cas. Chaque fois que le nombre des entreprises touchées dans une corporation est indiqué, c'est celui-là que nous utilisons. Sur 71 grèves en juin, nous connaissons le nombre de grévistes dans 70 d'entre elles. La durée des grèves n'est pas non plus toujours indiquée [2561].

Si nous avons pu reconstituer la durée des grèves et, le nombre des grévistes de façon satisfaisante, il n'en va pas de même pour les résultats obtenus en juin, juillet et août par les ouvriers grévistes. Dans les récapitulatifs ou rapports sur les grèves faits par l'administration, figurent

2557. R. Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, *op. cit.*, p. 65.

2558. Le préfet envoie ainsi au ministre du Travail, qui le lui a demandé, une liste des grèves entre juin 1936 et janvier 1937. Ce courrier, rédigé pendant l'été 1937, mentionne 46 grèves, en indique la durée, mais pas le nombre de grévistes, ni le résultat obtenu par les ouvriers. ADF, 10M64, préfet, 7 juillet 1937.

2559. *La Dépêche de Brest* a été systématiquement dépouillée pour l'année 1936.

2560. À Brest, par exemple, les entreprises de camionnage (170 grévistes), le bâtiment (130), l'ameublement (200) sont comptés chacun comme une entreprise alors qu'il s'agit, en règle générale de multiples petits établissements. L'exemple du bâtiment à Morlaix, 299 ouvriers pour 14 entreprises, le prouve *a contrario*.

2561. Le cas de la grève des 20 ouvriers des chantiers de La Loire qui travaillent à Brest est le plus important. La grève démarre le 20 juin, mais nous n'avons pas retrouvé la date de sa fin. Nous l'avons comptabilisée jusqu'au 30 juillet. Les Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire étant encore en grève le 22, et ceux de Penhoët, le dernier grand établissement en grève de cette ville reprenant le 4 août ; nous avons choisi une date comprise entre ces deux limites.

souvent uniquement les mentions « accord » ou « conciliation », sans autre précision. Et, quand nous connaissons les revendications ouvrières, nous ignorons les résultats.

Après avoir examiné les sources à notre disposition pour suivre le mouvement gréviste, nous en suivrons le déroulement chronologique, en cherchant à mesurer les convergences et différences avec le mouvement général à l'échelle du pays. Cette approche se doublera d'une analyse sur les causes de ces mouvements, les secteurs touchés et ainsi que sur les facteurs d'extension. Très rapidement, des théories du complot, en attribuant la responsabilité aux communistes, font leur apparition [2562], nous en analyserons les motivations pour très vite rejeter de telles hypothèses. Nous aborderons également la question des occupations qui ont focalisé l'attention des observateurs pour la signification qui leur a été prêtée pour finir sur une synthèse des acquis obtenus au cours de cette première vague de grèves.

A. Le long printemps des grèves

A. 1. Les grèves avant les grèves

Dans une première partie de notre travail, nous avons déjà étudié les grèves de l'entre-deux-guerres avant 1934 [2563]. Rappelons simplement combien, depuis le début de la crise, l'activité revendicative a reculé, particulièrement sous sa forme gréviste : 11 grèves en 1931, 2 en 1932, 1 en 1933 et 6 en 1934 (hors les grèves du 12 février). L'année 1934 laisse cependant présager d'un retournement de tendance que confirment les chiffres de 1935.

C'est un comité de grève composé de militants CGT et CFTC — cas exceptionnel dans le Finistère — de la Compagnie Française des Câbles, chargée de poser des câbles transatlantiques, sur une question de défense de l'entreprise pour des questions de sécurité nationale qui suscite la première grève de l'année 1934. Cependant ce mouvement de grève, qui touche peu de salariés, « passe totalement inaperçu de la majeure partie de la population brestoise [2564] ». C'est un établissement de l'État qui se met en grève un mois plus tard sur un mot d'ordre du syndicat autonome des ouvriers du cadre de la fabrication de la manufacture des tabacs de Morlaix, avec un arrêt de travail d'une heure le 4 avril « pour protester contre les mesures de redressement budgétaire envisagées par le Gouvernement [2565] ». Une seconde grève affecte cet établissement le mois suivant : 800 personnes font grève pendant une heure le 16 avril

2562. Stéphane Sirot qualifie avec raison ces analyses de « fantasmes susceptibles d'être produits par une époque agitée ». Stéphane Sirot, « La vague de grèves du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 53.

2563. Voir la section « Luttes ouvrières, résistance à la crise ? » page 309.

2564. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 20 février 1934.

2565. ADF, 10M64, sous préfet de Morlaix, 4 avril 1934.

1934 [2566]. La reprise de l'agitation sociale est timide d'autant plus que l'heure est toujours à la confrontation avec les ouvriers grévistes : en réaction au mouvement, et par mesure disciplinaire, la direction prive le lendemain les ouvriers de travail ; quant aux chefs d'ateliers, on leur supprime six jours de traitement [2567].

Au début du mois de juillet, une grève éclate à Douarnenez dans les conserveries. Les patrons ont voulu baisser les salaires de femmes de 53 à 48 francs les 100 kg de thon traités et de 50 à 45 francs les 100 kg de sardines. 1 600 salariés travaillent sur 20 usines. Devant la grève, les patrons cèdent et abandonnent leur projet [2568]. Au même moment, une courte grève éclate à Concarneau. Les patrons, profitant des décrets-lois, voulaient diminuer les salaires aux pièces de 5 francs pour les 100 kg de thon et de sardine travaillés. Devant la résistance ouvrière, les patrons reculent et les salaires ne bougent finalement pas [2569]. La population ouvrière a ici des traditions de lutte et s'est organisée syndicalement (la CGTU des conserveries date de 1925) et a affirmé son évolution politique en élisant un maire communiste, Pierre Guéguin. Ces conflits connaissent des issues différentes, le milieu maritime résistant mieux que les ouvriers de l'État.Une grève touche également le milieu des marins pêcheurs sardiniers à Douarnenez, Tréboul, Ploaré et Pouldavid. La grève est massive puisque 200 patrons pêcheurs se mettent en grève du 6 au 14 août 1934 inclus pour demander une hausse du prix d'achat des sardines par les usiniers. Les marins pêcheurs demandent 200 francs des 100 kg et 175 francs après 15 heures. Ils en obtiennent 180 francs toute la journée [2570]. C'est une nouvelle action gréviste qui débouche ici sur un compromis. Si l'on y inclut les grèves du 12 février, la configuration de l'année 1934 indique bien un début de situation sociale nouvelle qui demande cependant à être confirmé.

L'indicateur des grèves ne doit pas être le seul à mesurer la combativité ouvrière et ses fluctuations. Les manifestations et réunions sont également nombreuses en 1934 pour deux motifs ; la lutte antifasciste et la défense de la République bien sûr, mais également la lutte contre les décrets-lois. Pour préparer une tournée d'information de 200 réunions dans le département, comme elle l'a déjà fait, la CGT organise ainsi une réunion le 14 mai 1934, avec 50 responsables de syndicats [2571]. Le syndicat confédéré cherche à quadriller le territoire avec ses réunions. Celles-ci, si elles regroupent peu de monde à chaque fois, permettent de poser des jalons. Dans le sud du département quelques chiffres donnent une idée de la participation à ces réunions d'information : 30 à Rosporden, 35 à Bannalec, 40 à Audierne [2572]. Ils sont un peu plus nombreux le 23 juin à Pont-L'Abbé avec 300 participants [2573]. Chez les fonctionnaires,

2566. ADF, 1M140, commissaire de police de Brest, 3 mai 1934.
2567. ADF, 1M241, sous-préfet de Morlaix, 23 avril 1934.
2568. ADF, 1M241, commissaire de police de Quimper, 3 juillet 1934
2569. ADF, 1M241, commissaire de police de Concarneau, 3 juillet 1934
2570. ADF, 4S363, Fiche grève des marins pêcheurs.
2571. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 15 mai 1934. Nous n'avons pas pu vérifier que les 200 réunions se soient réellement tenues. Ce chiffre, rapporté au nombre de communes de ce département rural, nous paraît largement surévalué.
2572. ADF, 1M241, commissaire spécial de Quimper, 11 juin 1934.
2573. ADF, 1M241, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 24 juin 1934.

l'activité devient également importante avec des réunions qui se multiplient par rapport à la période précédente [2574]. L'activité syndicale participe alors à sensibiliser les salariés et à favoriser les mobilisations collectives.

L'année 1935 présente un tout autre profil. Dans la fonction publique et chez les travailleurs de l'État, après la grève du 1er février [2575], les journées d'août révèlent un accroissement indéniable de la combativité dans des conditions tout à fait exceptionnelles. De fait, les événements de Brest ont été concentrés sur quelques journées. Cependant, le nombre d'ouvriers de l'arsenal qui font grève, rejoints par des ouvriers de quelques entreprises du port et du bâtiment, n'est pas quantifiable et n'a d'ailleurs pas été quantifié par les services de l'État. On compte 2 000 manifestants sortant de l'arsenal le 5 août [2576] ; pareil le lendemain [2577]. Le 7, 6 000 personnes participent à un meeting [2578]. Le 8, le jour de l'enterrement de l'ouvrier Baraer, des milliers d'ouvriers de l'arsenal y assistent et d'autres corporations se sont joint au cortège. Des milliers de journées de travail ont été perdues au mois d'août sans que l'on puisse mieux en préciser le volume exact. De ce fait, cette année 1935 se caractérise par une inflexion importante de la courbe des grèves.

Le secteur privé connaît, de son côté, de rares grèves. Des ouvriers embauchés par une entreprise de travaux publics de Landivisiau travaillent sur le chantier de la route Pleuven-Fouesnant. Les 6 ouvriers de Landivisiau sont payés 2 francs de l'heure et leurs outils sont fournis alors que les 19 ouvriers locaux doivent apporter leurs outils et reçoivent 1,75 franc de l'heure. Le second groupe exige un même traitement pour tous et, devant le refus patronal, arrête le travail [2579]. La deuxième, très courte puisqu'elle dure moins de 3 heures, touche une entreprise de peinture travaillant dans l'arsenal de Brest. Les salariés obtiennent les 0,3 franc d'augmentation horaire demandés ; seule la rétroactivité de cette mesure leur est refusée [2580]. Une centaine de dockers brestois cessent pendant 24 heures le travail le 20 septembre pour protester contre le transport du vin par un bateau-citerne, *Le Bacchus* [2581]. Les dockers craignent que ce mode de transport par bateaux-citernes ne génère du chômage dans la corporation [2582]. Le secteur privé n'a donc été affecté que par trois arrêts de travail. Ce n'est pas étonnant : les décrets-lois pèsent fortement sur les esprits et seuls quelques secteurs syndiqués comme celui des arsenaux ou les travailleurs du port font grève et, nous l'avons vu, surtout quand les ouvriers constatent, bulletin de paie en main, les répercussions réelles de ces décrets-lois. Et parfois, aucune réaction ne se produit, même dans ce cas. Le secteur des conserveries, qui s'est mobilisé à Douarnenez

2574. 700 personnes assistent à une réunion du Cartel confédéré des services publics à Brest le 30 mars 1934. C'est un chiffre important au regard du nombre de personnes concernées sur la ville. ADF, 1M241, commissaire spécial de Brest, 1er avril 1934.
2575. Voir la section « Les premiers heurts » page 453.
2576. *La Dépêche de Brest*, 5 août 1935.
2577. ADF, 1M193, Rapport État Major, 28 août 1935.
2578. ADF, 1M193, commissaire central de Brest, 31 août 1935.
2579. ADF, 1M242, gendarmerie de Quimper, 1er février 1935. Nous ne connaissons pas l'issue du conflit.
2580. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 13 avril 1935.
2581. *La Dépêche de Brest*, 21 septembre 1936 et ADF, 1M140, commissaire de police de Brest, 3 octobre 1935.
2582. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 20 septembre 1935.

l'année précédente, ne bouge pas en 1935. Pourtant, la CGTU cherche à faire démarrer un mouvement et y organise une réunion en ce sens à la mi-juin devant 200 auditeurs [2583], mais cette tentative ne débouche pas sur une grève : « les femmes n'ont, paraît-il, pas protesté de trop à part certaines qui voulaient faire grève lorsque toutes les usines seraient en plein travail [2584] ». Le PC, de son côté, diffuse un tract appelant à « constituer sans délai des Comités de résistance » pour lutter contre les baisses de salaires sans plus de succès [2585].

La situation sociale reste donc très contradictoire dans ses expressions en 1935. Globalement, le nombre de grévistes dans l'année, tous secteurs confondus, est le plus important depuis la fin de la guerre, après celui de l'année 1919. L'intensité de ces grèves est par contre faible. Seule la grève de l'arsenal, en août, a dépassé la journée. D'où également une durée moyenne très faible alors que l'ampleur des grèves est la plus forte depuis 1919.

Les premiers mois de l'année 1936 confortent l'idée d'un changement perceptible de la combativité ouvrière ; même si celle-ci évolue encore timidement et si les capacités de refus des employeurs n'ont pas été entamées. Le 3 février, les ouvriers des chantiers de Penhoët, travaillant dans l'arsenal, cessent le travail après avoir reçu des consignes en ce sens de leurs camarades de Saint-Nazaire [2586]. La grève est votée dans l'après-midi au cours d'une assemblée générale pendant laquelle deux votes interviennent. En effet, sur 110 votants, 80 sont de Saint-Nazaire ; quelqu'un proteste et demande un vote séparé des Brestois. Ce second vote est lui aussi majoritairement favorable à la grève qui est donc immédiatement effective. Un vote montrant l'hostilité des ouvriers brestois aurait sans doute compromis la grève ; c'était certainement le but de la demande. La détermination des Brestois était aussi forte que celle des Nazairiens. L'initiative du mouvement bien qu'extérieure au département rencontre l'assentiment des salariés brestois. Le lendemain, les grévistes décident « de déléguer deux ouvriers aux portes d'entrée de l'arsenal, afin de pointer les non grévistes, et de tenir chaque jour, à la même heure, une réunion, jusqu'à la reprise du travail [2587]. » le travail reprend le 10, après une semaine de grève, au lendemain de la reprise à Saint-Nazaire [2588]. Une deuxième grève éclate le 21 avril sur le chantier de l'aérodrome de Lanvéoc-Poulmic [2589]. 150 ouvriers de l'entreprise Theg et 30 de l'entreprise Balmain s'y sont décidé après un refus patronal d'augmenter leur salaire horaire de 0,5 franc [2590]. Ils reprennent le 28 sans avoir rien obtenu [2591]. Il faut relever que cette défaite se produit sur une revendication offensive, l'augmentation de salaire, alors que jusqu'à présent, les luttes ont été très majoritairement défensives, contre les réductions de salaire. Le constat est identique dans le reste du pays. D'ailleurs, depuis janvier 1936, plusieurs indicateurs révèlent une dynamique nationale : le nombre de grévistes augmente régulière-

2583. ADF, 1M242, commissaire de police de Douarnenez, 19 juin 1935.
2584. ADF, 4S363, commissaire de police de Douarnenez, 21 juin 1935.
2585. ADF, 1M242, Tract du PC, s. d.
2586. ADF, 1M140, commissaire de police de Brest, 5 mars 1936. La maison mère est installée à Saint-Nazaire.
2587. ADF, 10M63, commissaire spécial de Brest, 3 et 4 février 1936.
2588. ADF, commissaire spécial de Brest, 5 mars 1936. Nous ne connaissons pas l'issue de la grève.
2589. ADF, 10M63, gendarmerie de Châteaulin, 29 avril 1936.
2590. *La Dépêche de Brest*, 25 avril 1936.
2591. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 mai 1936.

ment et surtout, le nombre de grèves double brusquement au mois de mai. Le taux d'échec des grèves est divisé par trois dans le même temps et chute à 6 % en mai [2592].

La participation aux manifestations du premier mai augmente et c'est un indicateur du renouveau de la combativité ouvrière. De 800 personnes assistant au meeting de 1934 à Brest, on passe à 1 500 en 1936 [2593]. Cette évolution correspond à l'évolution nationale : en moyenne, la participation est multipliée par deux ou trois selon les villes [2594].

Le mouvement de grève générale qui va marquer la mémoire collective débute le 11 mai à l'usine Bréguet du Havre parce que la direction de l'usine a congédié deux ouvriers, militants syndicaux qui ont chômé le 1er mai [2595]. Le 13, les usines Latécoère de Toulouse s'arrêtent également sur le même motif de répression syndicale [2596]. Si ces grèves présentent déjà des caractéristiques qui vont se retrouver partout sur le territoire dans les semaines qui suivent : occupation de l'usine sous contrôle des ouvriers et appui de la population, elles sont toujours défensives. De plus, elles restent confidentielles. Par contre, le 14 mai, la grève des usines Bloch à Courbevoie change la donne : ici l'augmentation des salaires et l'aménagement du temps de travail sont au cœur des demandes ouvrières. La victoire est obtenue le lendemain. Des conflits identiques aboutissent de la même manière à Vénissieux et aux aciéries de Longwy le 18 mai [2597]. Il faut attendre le 20 mai pour que *L'Humanité* fasse le lien entre ces différents conflits. Mais, pour Danos et Gibelin, c'est la traditionnelle manifestation du 24 mai au mur des Fédérés, en hommage aux morts de la Commune, qui sert de catalyseur à l'impatience ouvrière, trois semaines après la victoire électorale du Front populaire [2598]. Ces précisions chronologiques sur l'impulsion de départ du mouvement sont importantes puisque nous en retrouvons les mécanismes dans le Finistère.

Antoine Prost propose une chronologie de ces grèves en trois temps : une première phase affecte les usines d'aviation et d'automobile de la région parisienne après la manifestation du 24 mai au mur des Fédérés. Le 1er juin, seules dix usines restent occupées en région parisienne. C'est alors au tour de la province, dans un second temps, de connaître un niveau de grève inhabituel. Le 2, 66 usines sont occupées en milieu de journées. Elles sont plus du double le soir [2599]. Dès le lendemain du vote de la confiance au gouvernement Blum, des négociations sont entamées le 7 à l'hôtel Matignon [2600]. Les accords, connus le 8, n'empêchent pas une extension du mouvement et au milieu de la semaine le chiffre du million et demi de grévistes est dépassé [2601].

2592. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 98.
2593. *La Dépêche de Brest*, 2 mai 1936.
2594. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 98.
2595. Danos et Gibelin citent une première grève à Amiens le 10 mai, mais ils l'écartent au regard du motif de la grève faite avec l'appui du patron : il s'agissait de s'opposer à la saisie de l'usine par le fisc. Jacques Danos et Marcel Gibelin, *Juin 36*, Vol. 1, Petite collection maspero, Paris, Éditions François Maspéro, 1972, p. 40.
2596. *ibid.*, p. 40.
2597. *ibid.*, p. 41.
2598. *ibid.*, p. 42.
2599. A. Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au xxe siècle*, *op. cit.*, p. 72.
2600. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 48.
2601. Le ministère du Travail comptabilise 1 831 000 grévistes et 12 142 grèves en juin. A. Prost, *Autour du*

Une troisième vague de grèves prend le relais fin juin, avec comme caractéristique de toucher des entreprises de plus petite taille [2602].

La Bretagne s'inscrit principalement dans la seconde vague de grève qui démarre le 7 juin au moment des accords Matignon [2603]. Dans le département des Côtes-du-Nord, la grève débute le 8 juin à Saint-Brieuc [2604]. Les spécificités des pays introduisent d'ailleurs des décalages parfois importants pour chaque département dans cette chronologie : les grèves « tardives » du Trégor, zone habituellement peu conflictuelle, dans les Côtes-du-Nord, en sont l'illustration [2605].

A. 2. La dynamique générale

Après la semaine du 8 au 12 juin 1936, la courbe nationale des grèves, qui a alors atteint son acmé, connait un mouvement de décrue [2606]. La reprise du travail dans les grandes concentrations ouvrières fait chuter les chiffres, masquant ainsi des situations différentes dans beaucoup de départements.

Dans le Pays bigouden, des ouvriers maçons manifestent leur mécontentement au début du mois de mai, mais sans arrêter le travail dans un premier temps. Les ouvriers, désireux d'augmenter leur salaire, se réunissent à 80 le 5 mai, salle du Donjon à Pont-L'Abbé, et élaborent un cahier revendicatif qu'ils soumettent, aux patrons. Ils attendent là le délégué des patrons qui vient leur apporter une réponse qui ne leur convient pas. Ils décident de voter la grève, puis se dirigent vers Loctudy pour y interrompre un chantier sur lequel des ouvriers travaillent [2607]. Les ouvriers en sont venus à ce moyen de pression après plusieurs tentatives de négociations infructueuses avec leurs patrons respectifs. Ils ont décidé de se constituer en syndicat le 5 avril [2608] et donc d'agir tous ensemble plutôt qu'entreprise par entreprise. La grève dure du 5 au 9 mai. Les maçons organisent même une manifestation au Guilvinec de 120 grévistes venus de 9 communes, chantant *L'Internationale* et réclamant du pain [2609].

Front populaire. Aspects du mouvement social au XX^e siècle, *op. cit.*, p. 74.

2602. Antoine Prost illustre cette phase par plusieurs exemples dont celui du Finistère, tiré de notre premier travail : J.-P. Sénéchal, *Images du Front populaire*, *op. cit*. Cette troisième phase au niveau national correspond à une seconde phase dans le département. A. Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 74-75.

2603. Christian Bougeard, « Le Front populaire en Bretagne », *Recherche socialiste*, n° 35, juin 2006, p. 24.

2604. F. Guéguan, *Le PCF, la SFIO et le mouvement paysan et ouvrier de 1930 à 1939 dans les Côtes du Nord*, *op. cit.*, p. 95.

2605. François Prigent, « Le Front Populaire dans le Trégor : laboratoire, rupture, mobilisations », *Recherche socialiste*, n° 18-19, juin 2006, p. 88–96.

2606. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 50.

2607. ADF, 10M64, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 5 mai 1936.

2608. ADF, 10M64, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 22 avril 1936.

2609. *Le Breton Socialiste*, 9 mai 1936. Le texte publié dans l'hebdomadaire socialiste est également publié mot pour mot dans *Le Citoyen*.

N'étant pas connecté à un mouvement plus large, la mobilisation des maçons bigoudens attire la sympathie du maire du Guilvinec et du député radical-socialiste Albert Le Bail qui s'est déplacé pour recevoir les manifestants à la mairie. L'allusion à la « lutte pour le pain » est un rappel clair du mot d'ordre du Front populaire : « pour le pain, la paix et la liberté » et permet d'inscrire ce mouvement dans la dynamique du printemps 1936. C'est d'autant plus facile pour les notables partisans du Front populaire de l'accueillir avec sympathie, c'est parce qu'elle ne s'inscrit pas dans un mouvement général qui prendrait l'allure d'une déferlante.

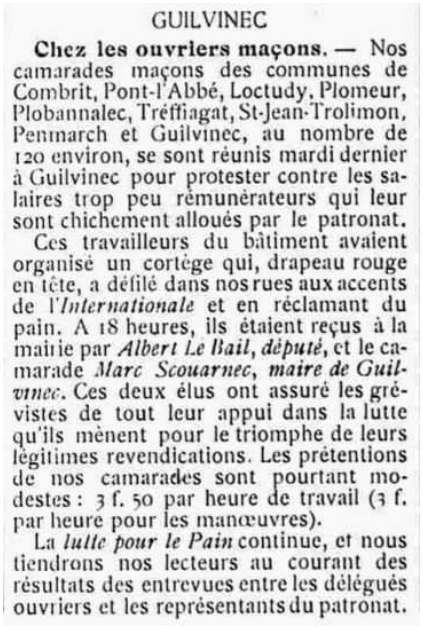

GUILVINEC

Chez les ouvriers maçons. — Nos camarades maçons des communes de Combrit, Pont-l'Abbé, Loctudy, Plomeur, Plobannalec, Tréffiagat, St-Jean-Trolimon, Penmarch et Guilvinec, au nombre de 120 environ, se sont réunis mardi dernier à Guilvinec pour protester contre les salaires trop peu rémunérateurs qui leur sont chichement alloués par le patronat.

Ces travailleurs du bâtiment avaient organisé un cortège qui, drapeau rouge en tête, a défilé dans nos rues aux accents de l'*Internationale* et en réclamant du pain. A 18 heures, ils étaient reçus à la mairie par *Albert Le Bail, député*, et le camarade *Marc Scouarnec, maire de Guilvinec*. Ces deux élus ont assuré les grévistes de tout leur appui dans la lutte qu'ils mènent pour le triomphe de leurs légitimes revendications. Les prétentions de nos camarades sont pourtant modestes : 3 f. 50 par heure de travail (3 f. par heure pour les manœuvres).

La *lutte pour le Pain* continue, et nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats des entrevues entre les délégués ouvriers et les représentants du patronat.

FIGURE 6.1. – Compte-rendu de la manifestation des maçons au Guilvinec le 5 mai 1936. Source : *Le Breton Socialiste*, 9 mai 1936

Les ouvriers obtiennent que les augmentations s'appliquent à partir du 5 mai et pour les chantiers ouverts depuis le 15 avril [2610]. Cette première grève est terminée depuis deux jours quand débute la grève à l'usine Bréguet du Havre le 11 mai [2611]. Malgré le décalage d'un mois avec le véritable départ du mouvement de grève dans le département, nous y avons rattaché l'action des maçons bigoudens qui est à la fois une grève offensive et victorieuse.

Dans le Finistère, le mouvement gréviste s'enclenche réellement le 9 juin pour se poursuivre jusqu'à l'automne. Cette première vague de grèves se propage de centre en centre pendant plus de deux mois. En octobre, lors d'une courte pause, aucune grève ne se déclenche. Une deuxième vague débute aussitôt après, maintenant la combativité ouvrière à un niveau jamais atteint dans le département et cela jusqu'aux premiers mois de 1938. Ces deux vagues de grève n'ayant pas les mêmes caractéristiques, nous les étudierons séparément. La courbe générale des grèves de juin à septembre a une allure fortement perturbée [2612] : une irruption courte de contestation ouvrière suivie de six répliques et à chaque hausse de l'intensité des grèves succède très vite une décrue aussi forte (figure 6.4 page 587).

Une première poussée de grèves touche les conserveries et la métallurgie du Sud-Finistère, notamment Concarneau et Penmarc'h. Les grèves y sont courtes : une à deux journées, les 12, 13, 14 et 15 juin. Puis le bâtiment concarnois se joint au mouvement pendant quatre jours. Le troisième temps fort est marqué par les grèves morlaisiennes à la fin juin-début juillet, quand toute la région proche de la capitale trégoroise s'inscrit, dans le mouvement du gouvernement des masses. Là les ouvriers cessent massivement le travail ; ils sont 515 sur un total de

2610. ADF, 10M64, commissaire spécial de Quimper, 11 mai 1936.

2611. A. PROST, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 72.

2612. Nous avons dénommé cette section « Le long printemps des grèves » pour en signifier à la fois ce qui est vécu comme l'heureuse arrivée après un long hiver social et sa durée. Le mouvement ne s'épuise qu'à la fin du mois de septembre comme nous l'avons vu. D'autres configurations montrent que le tempo finistérien contient sa propre dynamique. Ainsi, dans l'Hérault, la vague gréviste se concentre dans la seconde quinzaine du mois de juin pour s'éteindre complètement pendant l'été. Une poussée très forte, de courte durée, rompt le calme quelques jours à la mi-septembre, en lien avec les vendanges. J. SAGNES, *Politique et syndicalisme en Languedoc, L'Hérault durant l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, fig. 15, p. 365.

613 ouvriers. La courbe journalière du nombre de grévistes dans le département atteint son maximum très tôt le 19 juin [2613]. Ce jour-là, la part des ouvriers brestois est la plus forte, mais, dès le 25, elle diminue sensiblement. Le 26 juin, les 69 ouvriers des Chantiers de la Loire et de Penhoët arrêtent le travail. Mais leur grève est liée à celle qui touche les maisons mères de Saint-Nazaire ; elle n'obéit donc pas une logique purement locale [2614]. Les conflits brestois sont virtuellement terminés fin juin. L'agitation repart en août ; cette fois-ci les ouvriers réagissent à des blocages patronaux ce qui confère une autre dimension aux grèves.

Une autre phase intensive des grèves se détache à la mi-juillet avec la grève générale de la région douarneniste où, pendant quelques jours, 220 ouvriers du bâtiment cessent le travail. L'agitation se diffuse alors dans l'ensemble du département, touchant la plupart des corporations, mais en impliquant souvent des établissements de faible taille, particulièrement dans les communes les plus petites. Une certaine agitation règne également dans le milieu maritime. Les pêcheurs goémoniers, après avoir assisté à une réunion pour fixer le prix de vente à des usines de traitement de Penmarc'h et de Loctudy, décident de refuser de travailler. 91 rôles d'équipage sont déposés [2615]. En tout, la moitié des 500 pêcheurs concernés du quartier maritime suivent le mouvement [2616]. La grève dure du 24 mai au 23 juin, mais les grévistes reprendre le travail aux mêmes conditions qu'auparavant : 60 francs le quintal [2617].

Cette première approche permet de distinguer les temps forts et une chronologie des grèves du printemps et de l'été 36. Une première hypothèse, qui demande à être étayée, semble se dégager : les grèves touchent d'abord les centres ouvriers les mieux organisés et les plus concentrés pour atteindre ensuite les zones de plus faible implantation, par cercles concentriques. Il nous faut maintenant analyser dans le détail le déroulement des grèves et rechercher les facteurs de déclenchement.

A. 3. Approche chronologique et statistique des grèves

Après avoir dessiné le mouvement chronologique général, nous allons faire un portrait de ces grèves, pour en relever les principales caractéristiques géographiques et rechercher les contributions respectives des différentes branches d'activité. Mais auparavant, nous produisons le tableau exhaustif des différentes grèves :

Table 6.1. – Liste chronologique de la première vague de grèves.
Source : ADF.

Date	Ville	Entreprise	Nombre de grévistes	Fin du conflit
5 mai	Pays bigouden	maçons	120	09/05

suite du tableau sur la prochaine page

2613. Les chiffres les plus importants sont ceux du 18 juin avec 984 grévistes et ceux du lendemain, 19, avec 1 005 grévistes.
2614. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 juillet 1936.
2615. ADF, 10M63, gendarmerie de Pont-L'Abbé, 25 mai 1936.
2616. ADF, commissaire spécial de Brest, 25 mai 1936.
2617. ADF, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 23 juin 1936.

Table 6.1. – Liste chronologique de la première vague de grèves.
Source : ADF.

Date	Ville	Entreprise	Nombre de grévistes	Fin du conflit
9 juin	Rosporden	Ets Flatrès	13	?
10 juin	Brest	Dockers « au mois »	50	14/06
12 juin	Concarneau	Chancerelle	117	12/06
		Tirot	70	12/06
		Rio-Legall	50	12/06
		Chatelard	140	12/06
	Saint-Guénolé	Chancerelle	117	12/06
13 juin	Concarneau	Trellu	150	13/06
		Boite Métal. d'Arvor	117	13/06
		Chantier du quai	14	13/06
	Brest	Dockers	351	22/06
	Rosporden	grillagerie	13	?
15 juin	Concarneau	bâtiment	216	18/06
	Quimperlé	Merrien	130	16/06
	Brest	Camionnage	170	19/06
		Charbonnage	200	15/06
	Quimper	Galva. Quimpéroise	38	17/06
	Rosporden	Rivier	?	?
16 juin	Concarneau	bâtiment	26	18/06
	Brest	Chambre de commerce	20	17/06
		Ateliers Paimbœuf	17	24/06
		Ets Travaux maritimes	80	?
17 juin	Brest	bâtiment	130	18/06
	Cast	Delhommeau	85	18/06
18 juin	Brest	Bellion	38	22/06
		L'Égalitaire	21	23/06
		Gouriou	160	22/06
		Dubigeon	52	22/06
19 juin	Brest	Usine à Gaz France-Étranger	170	24/06
		Soc. d'Applic. Tech.	26	26/06
	Penmarc'h	Conserverie	80	19/06
22 juin	Quimper	Soc. Métal. Douarn.	112	29/06
		Bloch	12	22/06
24 juin	Brest	Schneider	170	24/06
		L' Hermitte	78	03/07
		St Chamond	142	24/06
		Le Monze	24	24/06
26 juin	Brest	La Loire	20	?
		Penhoët	49	04/08
	Quimerc'h	Renvoise	12	07/07
27 juin	Morlaix	Séréna	27	02/07
	Rosporden	Le Roy	104	?
		Madiec	75	30/06
28 juin	Brest	Et Pierre	69	29/06

suite du tableau sur la prochaine page

Table 6.1. – Liste chronologique de la première vague de grèves.
Source : ADF.

Date	Ville	Entreprise	Nombre de grévistes	Fin du conflit
29 juin	Concarneau	dockers	56	29/06
30 juin	Morlaix	LGM	36	02/07
		bâtiment	299	02/07
		travaux publics	216	02/07
	Pleyben	Maillard	35	05/07
1er juillet	Brest	transports	?	?
	Morlaix	bâtiment	83	02/07
3 juillet	Brest	Employées C de Fer	4	03/07
4 juillet	Landerneau	bâtiment	29	09/07
6 juillet	Kerfeunteun	Cosmao	37	06/07
	Morlaix	LGM	60	17/07
9 juillet	Lanvéoc	Daydé	85	19/07
	Brest	chauffeurs-livreurs	50	09/07
	Lambézellec	Brasserie de Kérinou	?	09/07
10 juillet	Brest	Soc.Appl.Tech.	28	11/07
13 juillet	Douarnenez	bâtiment	220	18/07
14 juillet	Camaret	Béziers	120	17/07
16 juillet	Brest	ameublement	200	16/07
18 juillet	Brest	Soc. Appl. Tech.	28	18/07
20 juillet	Saint-Pol-de-Léon	bâtiment	100	22/07
25 juillet	Morlaix	garages	56	02/08
27 juillet	Morlaix	boulangeries	35	28/07
29 juillet	Brest	Négoce en vin	75	09/08
30 juillet	Huelgoat	Loirat	63	07/08
1er août	Brest	Soc. Appl. Tech.	28	06/08
3 aout	Brest	Joya-Chabert	45	03/08
10 aout	Bannalec	Le Guillou	102	21/08
17 aout	Guipavas	Landrein	8	21/08
18 aout	Camaret	marins-pécheurs	72	?
19 aout	Brest	Peinture et Vernis	40	19/08
20 aout	Brest	Soc. Répurgation	60	20/08
21 aout	Châteaulin	Delhommeau	30	22/08
	Penmarc'h	Cassegrain	80	24/08
22 aout	Brest	Guitton	52	27/08
		Bossée	52	27/08
2 septembre	Morlaix	LGM	32	10/09
5 septembre	Brest	coiffeurs	50	18/09
7 septembre	Brest	Cie des eaux	40	07/09
8 septembre	Brest	Panz	148	08/09
		Jaya-Chabert	200	09/09
	Lambézellec	brasserie	200	09/09
14 septembre	Camaret	Béziers	120	17/09
16 septembre	Brest	Soc. Appl. Tech.	50	16/09
22 septembre	Douarnenez	ouvriers tailleurs	?	27/09

suite du tableau sur la prochaine page

Table 6.1. – Liste chronologique de la première vague de grèves.
Source : ADF.

Date	Ville	Entreprise	Nombre de grévistes	Fin du conflit
28 septembre	Quimper	ouvriers tailleurs	30	30/09

Les secteurs grévistes numériquement les plus importants (table 6.2 et figure 6.2 page 585) sont par ordre décroissant : le bâtiment (38,78 %), la métallurgie (15,26 %), la conserve (12,81 %) et les ports et docks (10,19 %). Nous retrouvons donc là les corporations les plus combatives de la période précédente [2618]. Seule différence, les travailleurs de l'État en sont absents, de même que les fonctionnaires [2619], alors qu'ils totalisaient près de 20 % des grèves auparavant. La propension des grèves est forte : le secteur des cuirs et peaux ne représente que 0,48 % de la population active, tout en atteignant 2,61 % de l'ensemble des salariés en grève. En dessous de 1, le rapport arithmétique indique une faible propension à la grève dans le secteur concerné. Bien évidemment, ne figurent sur ce tableau que les secteurs en grève ce qui implique que tous les autres secteurs ont une propension à la grève nulle.

Table 6.2. – Mobilisation relative des secteurs professionnels.

Secteur	Nombre de grévistes	A : % de grévistes	B : % de salariés	Propension A/B
Cuirs et peaux	179	2,61	0,48	5,43
Conserve	877	12,81	3,07	4,17
Energie	170	2,48	0,68	3,64
T.P.,bois	2 649	38,70	11,76	3,29
Métallurgie	1 045	15,26	5,54	2,75
Sous-sol	128	1,87	0,77	2,42
Transport	330	4,82	5,28	0,91
Commerce	184	2,68	11,18	0,23
Ports et Docks	698	10,19		
Divers	584	8,53		

Source : ADF, série 1M et 10M.

Autre comparaison intéressante, celle du pourcentage des grévistes par rapport au nombre d'ouvriers et d'employés travaillant dans le secteur professionnel. Le tableau (table 6.3 page suivante), calculé à partir du recensement de 1936, permet de mesurer l'importance du mouvement gréviste au sein du groupe professionnel concerné. La catégorie « Cuirs et peaux » se hisse en tête, suivie du secteur de l'Énergie. Le secteur des travaux publics, du bois et du bâtiment n'arrive qu'en troisième position. La hiérarchie s'est transformée. Les premiers groupes ont en commun une forte concentration des unités de production et une expérience de la

2618. Nous renvoyons à notre analyse des grèves précédant le Front populaire, période dans laquelle émergent tous les secteurs en pointe en 1936 : « Corporations et syndicats dans les grèves » page 319.

2619. C'est un constat général dans le pays. Voir par exemple M. Brot, *Le Front populaire dans les Alpes-Maritimes, 1934-1937*, *op. cit.*, p. 120.

grève et du syndicalisme. Deux galocheries de Rosporden constituent à elles seules presque la moitié du secteur des cuirs et peaux. Une section CGTU y a connu une brève existence et a mené une grève en 1930. Les conserveries ont connu également plusieurs périodes de grève et se sont organisées aussi à la CGTU. L'énergie — l'usine à gaz de Brest — a également une section syndicale, CGT ici, et a fait grève en 1929. À l'exception des travaux publics et du bâtiment, tous ces secteurs sont constitués d'unités de production concentrant à chaque fois plusieurs dizaines de salariés. Ce n'est pas le cas du bâtiment éclaté en toutes petites unités. Le nombre de grévistes travaillant dans des établissements de plus de 100 salariés représente 34,5 % de l'ensemble des grévistes finistériens. Ce pourcentage correspond presque à celui de la main-d'œuvre employée dans cette classe d'entreprises, hors agriculture et armée, par rapport à l'ensemble des salariés du département (35,7 %). Les salariés des entreprises de plus de 100 salariés se sont donc ici proportionnellement plus mobilisés que dans d'autres départements ruraux [2620].

Table 6.3. – Pourcentage des grévistes par secteur d'activité.

Catégorie	Pourcentage
Cuirs et peaux	44,09 %
Énergie	29,31 %
T.P., bois, bâtiment	26,77 %
Métallurgie	22,41 %
Sous-sol	19,66 %
Industries alimentation	17,02 %
Transport	7,41 %

Source : ADF, série 1M et 10M.

4,15 % de l'ensemble de la population active a participé au mouvement gréviste. Ce taux de participation faible est en partie faussé à cause de l'importance de l'agriculture dans l'économie départementale, d'autant que, comme nous l'avons vu, le contrôle de la société rurale par ses élites y rend les grèves difficiles sinon impossibles. En extrayant de cette population de référence les salariés agricoles ainsi que l'armée qui n'a pas le droit de grève, nous arrivons alors à 8,13 % de grévistes chez les salariés du secteur privé et public.

Le tableau sur la mobilisation relative des secteurs professionnels (table 6.2 page 583) permet de mesurer la mobilisation relative de chaque secteur professionnel en calculant le pourcentage des grévistes par rapport au total des grévistes, le pourcentage de la population salariée concernée par rapport à l'ensemble des salariés (sauf agriculture et armée).

2620. Voir par exemple Florence Regourd, *La Vendée ouvrière. Grèves et ouvriers vendéens de 1840 à 1940*, Les-Sables-d'Olonnes, Le cercle d'or, Jean Huguet, 1981, p. 193.

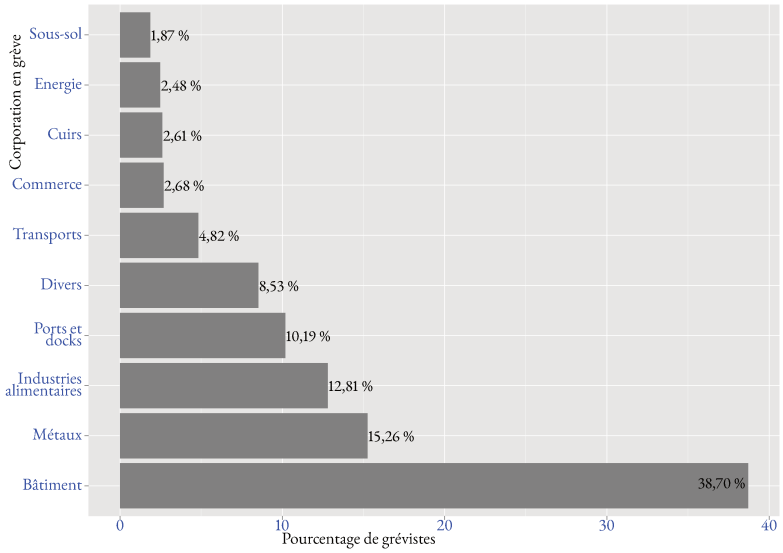

FIGURE 6.2. – Part relative des différentes corporations dans la grève. Source : ADF, série 1M et 10M.

A. 4. Le mouvement d'extension

Nous allons maintenant essayer de dégager des tendances dans le développement du mouvement en liant récit chronologique, géographique et catégoriel pour tenter d'en retirer des enseignements et en analyser la logique.

Le 9 juin, la première grève éclate dans une petite entreprise du bâtiment de Rosporden, chez Flatrès, Conan et Lamandé. Les 13 ouvriers demandent une augmentation du salaire horaire de 0,25 franc pour eux et de 0,40 pour les jeunes [2621]. Les patrons n'acceptent pas la discussion et font quérir des *jaunes* par annonce au tambour sur la place publique. L'opération est un échec : seule une personne s'est portée volontaire. Cela n'empêche pas les grévistes de bloquer la porte de l'établissement par mesure de précaution. Nous ne connaissons ni les résultats ni la date de la fin de cette grève ignorée par la statistique officielle. Paradoxalement, le mouvement commence donc dans une petite entreprise, loin des grands centres ouvriers. Le lendemain, 50 dockers « au mois » de Brest arrêtent eux aussi le travail. La véritable dimension de la vague de mai — les arrêts de production qui touchent en cascade une ville ou un secteur d'activité — n'est perceptible que le 12 avec le début des grèves concarnoises.

Concarneau est une ville à forte population ouvrière dont les activités industrielles sont tournées vers la transformation des produits de la mer : conserveries et métallurgie y occupent la majeure partie du prolétariat local, le second secteur ouvrier étant le bâtiment. La ville a connu en avril et mai 1929 une longue grève de 40 jours, avec une moyenne journalière de 650 à 700 grévistes. Les ouvrières des conserveries ont alors obtenu une augmentation de sa-

2621. *Le Petit Breton*, 21 juin 1936.

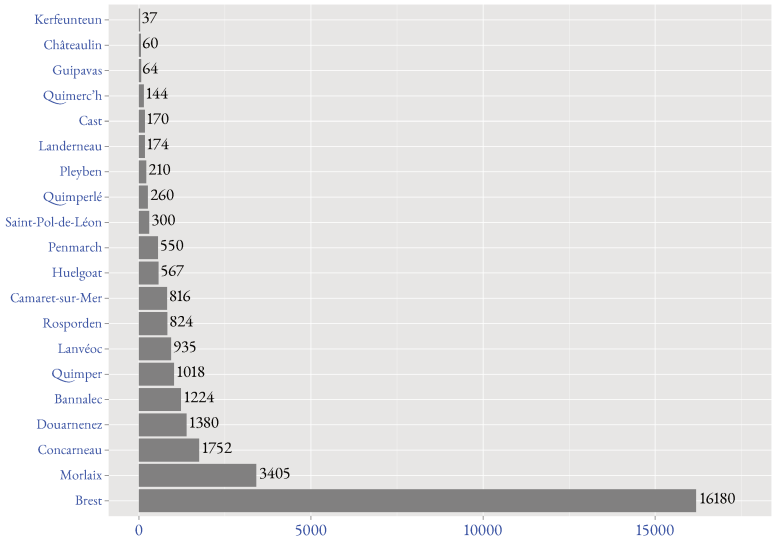

FIGURE 6.3. – Part relative des différentes villes dans la grève. Source : ADF, série 1M et 10M.

laire de 0,30 franc [2622]. Le bâtiment s'est joint au bout de quelques jours au mouvement, le transformant en grève générale. À la fin de la grève, la CGTU — selon le commissaire de police de Concarneau — comptait 350 ouvriers du bâtiment, 200 pêcheurs et 1 200 ouvriers et ouvrières de la conserve. Ce même commissaire soulignait le rôle actif de Pierre Guéguin qui avait préparé cette grève par une série de réunions les semaines précédentes [2623].

Le patronat concarnois cède immédiatement chez Provost-Barbe lors de la première demande des ouvriers qui déposent des cahiers de revendications sans arrêter le travail et attendent le soir le résultat de leur démarche qui aboutit à un compromis [2624]. Mais ce n'est pas le cas à chaque fois : la grève est souvent nécessaire pour ouvrir des négociations. Le 12 juin, jour du vote de la loi sur les 40 heures, chez Chancerelle et Chatelard, 257 personnes cessent le travail, obtiennent satisfaction et terminent le soir même leur grève [2625]. Le 15, c'est au tour des ouvriers du bâtiment d'entrer dans le mouvement, 238 d'entre eux font un jour de grève [2626]. *La Dépêche de Brest* du 13 juin indique que dans les ports voisins, les usiniers accordent d'office les augmentations de salaire prévues par les accords Matignon pour prévenir toute grève. Déjà le 12, trois usines de Penmarc'h ont été désertées une journée par 150 gré-

2622. ADF, 10M62, dossier grève générale de Concarneau. Voir un témoignage : Jean LE COZ, « La grève des ouvriers du bâtiment à Concarneau du 2 janvier au 6 fécvrier 1929 », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 21, 1985, p. 85–91.

2623. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 30 mai 1929.

2624. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 10 juin 1936 .

2625. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 12 juin 1936 et 12 juin 1936, 20H30.

2626. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 15 juin 1936. La grève touche deux groupes d'entreprises : 5 établissements employant respectivement 70, 58, 56, 17 et 14 ouvriers et 9 très petites entreprises occupant 23 ouvriers. Les revendications sont les mêmes pour tous.

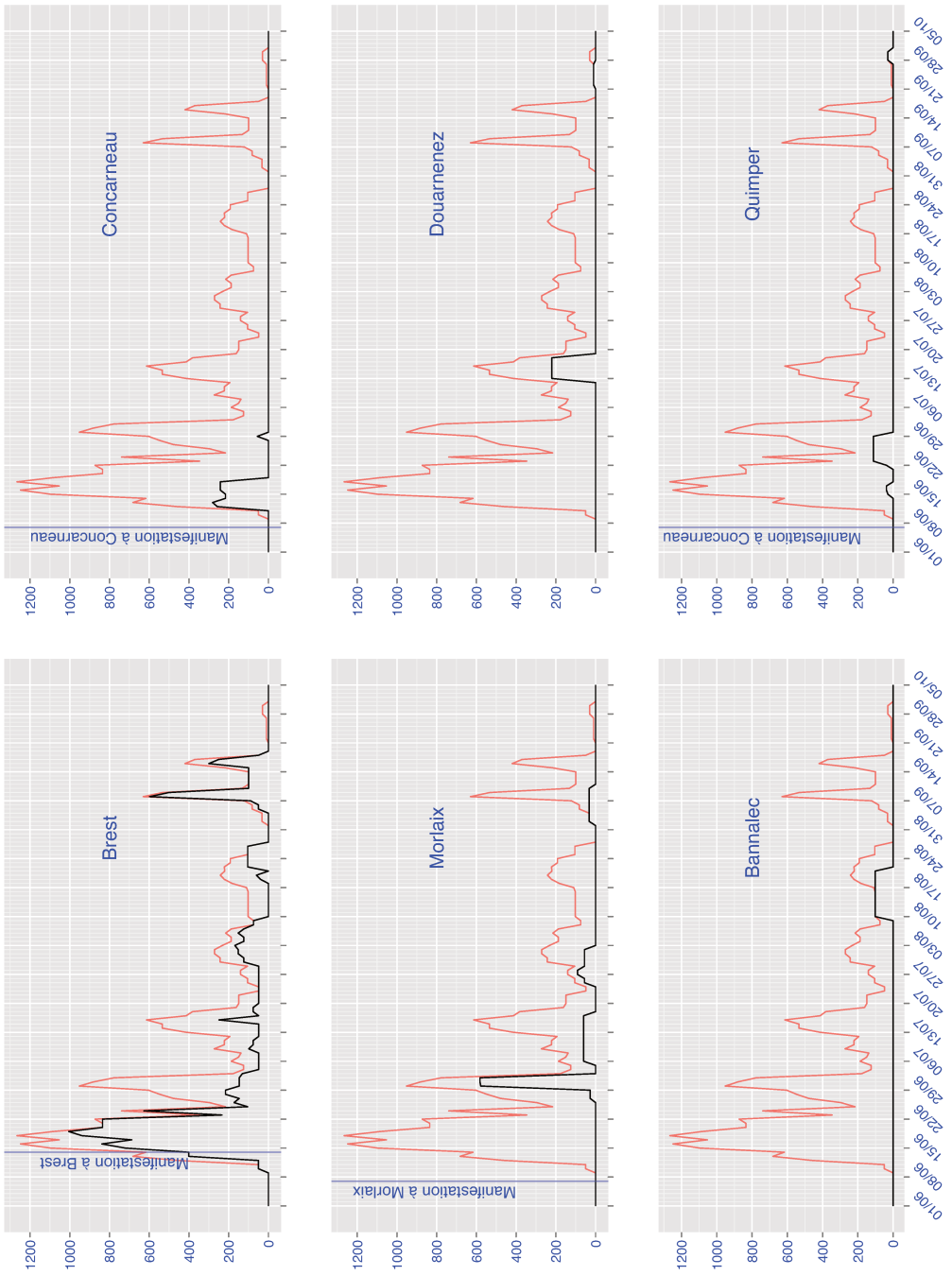

FIGURE 6.4. – Grèves de l'été 1936 et dates des célébrations de la victoire électorale. Courbe rouge : nombre journalier de grévistes dans le département. Courbe noire : nombre journalier de grévistes dans la ville indiquée en légende. Source : ADF, série 1M et 10M.

vistes. Penmarc'h a connu elle aussi des grèves agitées et difficiles en 1927 [2627]. La menace est donc prise au sérieux par les patrons qui craignent une grève généralisée de la conserverie et de la métallurgie du Sud-Finistère. Les ouvrières des conserveries de Penmarc'h n'acceptent pas de voir accorder une augmentation à Concarneau, dans une usine du même propriétaire, sans en profiter elles-mêmes. La grève démarre chez Chancerelle. Les femmes sortent en cortège de l'usine, déployant des fichus rouges en signe de ralliement. Au-delà du folklore, le choix de la couleur n'est sans doute pas fortuit ; il s'agit là vraisemblablement d'une référence au symbole des luttes passées. Elles vont ainsi d'usine en usine débaucher leurs camarades : « On ne peut appeler manifestation gréviste ce cortège de 150 femmes environ, réclamant l'augmentation promise, en chantant des refrains à la mode [2628] ». Très vite, l'activité s'arrête dans l'ensemble des conserveries du port. Les ouvrières de chez Rio-Legall, Hénaff et Tirot se joignent à elles. Deux heures après les salaires sont portés de 1,50 à 1,75 franc. *Le Petit Breton* explique ce mouvement par un défaut de transmission ; le gérant de Chancerelle et ceux des autres conserveries n'ont pas affiché l'accord obtenu à Concarneau et étendu à l'ensemble de la côte [2629]. Le Guilvinec ne connaît aucun conflit, les accords y sont immédiatement affichés et appliqués ; comme à Douarnenez où, à partir du 15 juin, les manœuvres gagnent 0,20 franc de plus par heure et les femmes 0,25 franc. De fait, la frange maritime sud, ayant obtenu satisfaction, ne bouge plus pendant l'été. Il faut cependant relever deux enseignements de cet épisode : les gérants des conserveries de Penmarc'h ont peut-être cherché à éviter d'appliquer cette augmentation, n'ayant pas mesuré le degré capacité de mobilisation créée par le changement d'état d'esprit dans le monde ouvrier. Ensuite, la grève est décrite de manière un peu condescendante par la presse locale qui cherche ainsi à désamorcer la conflictualité et à réduire la portée. Nous verrons comment le discours bascule plus tard. La presse a là un rôle de premier rang pour tenter de désamorcer la situation en la folklorisant [2630].

Les 130 ouvriers de l'usine Merrien, de la métallurgie quimperloise, cessent le travail un jour, le 15 juin [2631]. La Galvanisation Quimpéroise, trois jours, du 15 au 18. Du 23 au 29 on compte 122 grévistes à la Société Métallurgique de Douarnenez, établie à Quimper [2632]. En dix jours, à partir de Concarneau et Penmarc'h, la plupart des conserveries et usines de la métallurgie sont donc touchées par le mouvement là où elles se concentrent : dans le sud du département. L'extension du conflit par la branche professionnelle apparaît ici nettement. Puis, dans un deuxième temps, les conflits se propagent d'une corporation à l'autre dans les grands centres. 242 ouvriers du bâtiment se mettent en grève le 15 à Concarneau, avec un mois d'avance sur ceux de Douarnenez, et reprennent le travail le 20.

2627. Nous renvoyons à A. Lebel, « Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927 », *op. cit*.

2628. *La Dépêche de Brest*, 12 juin 1936.

2629. *Le Petit Breton*, 21 juin 1936.

2630. Voir l'article d'André Tosel — synthèse très accessible sur les apports d'Antonio Gramsci à l'analyse de la presse — notamment la partie sur la presse d'information. A. Tosel, « La presse comme appareil d'hégémonie selon Gramsci », *art. cit*., p. 64-65.

2631. *La Dépêche de Brest*, 17 juin 1936.

2632. *La Dépêche de Brest*, 23 juin 1936.

(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)
La grève sur « le tas ». Les dockers se sont assis sur les plateaux servant à charger les fraises de Plougastel sur les cargos anglais.

FIGURE 6.5. – Les dockers brestois bloquent le chargement des fraises de Plougastel. Source : *L'Ouest-Éclair*, 17 juin 1936.

Les entreprises traditionnellement à la pointe de l'action revendicative quand elles se mettent en grève et surtout quand elles obtiennent des avantages appréciables, stimulent les autres corporations. Le plein des grévistes est rapidement atteint à Concarneau. Mais il faut que le mouvement de grève qui touche une ville soit suffisamment important, pour entraîner les autres corporations ; surtout si le milieu politique n'est pas favorable. À Quimper et Quimperlé, les grèves de la métallurgie terminées, plus rien ne s'y passe. Si la ville n'est pas importante, l'information passe moins bien ; l'ambiance favorable aux grèves qu'ont soulignée de nombreux auteurs y pénètre moins, d'autant plus que les militants syndicaux départementaux sont pris par les grèves de leurs propres villes, notamment sur Brest. À Concarneau, au contraire, la présence d'une municipalité communiste, la personnalité du maire, ont certainement aidé au déclenchement des grèves. Pierre Guéguin, vers qui les ouvriers grévistes se sont tournés, leur a apporté toute l'aide nécessaire :« Je crois utile de noter que certains cahiers de revendications comme aux établissements Trellu étaient visés du Maire de Concarneau et signés par lui, d'où le mécontentement profond chez les usiniers qui, dans ces conditions, ne se prêteront pas facilement à la conciliation. À noter également que le personnel des Établissements Chatelard fut ravitaillé hier par la municipalité de Concarneau et aujourd'hui par celle de Beuzec-Conq et celle de Concarneau » note le commissaire de police [2633].

Nous retrouvons à Brest les caractéristiques de l'évolution des grèves de Concarneau et du Sud-Finistère. Les cinquante dockers « au mois » du port de commerce qui ont arrêté le travail le 10 sont rejoints par 351 dockers ordinaires le 13, par 170 camionneurs le 15 ainsi que

2633. ADF, 10M67, commissaire de police de Concarneau, 13 juin 1936.

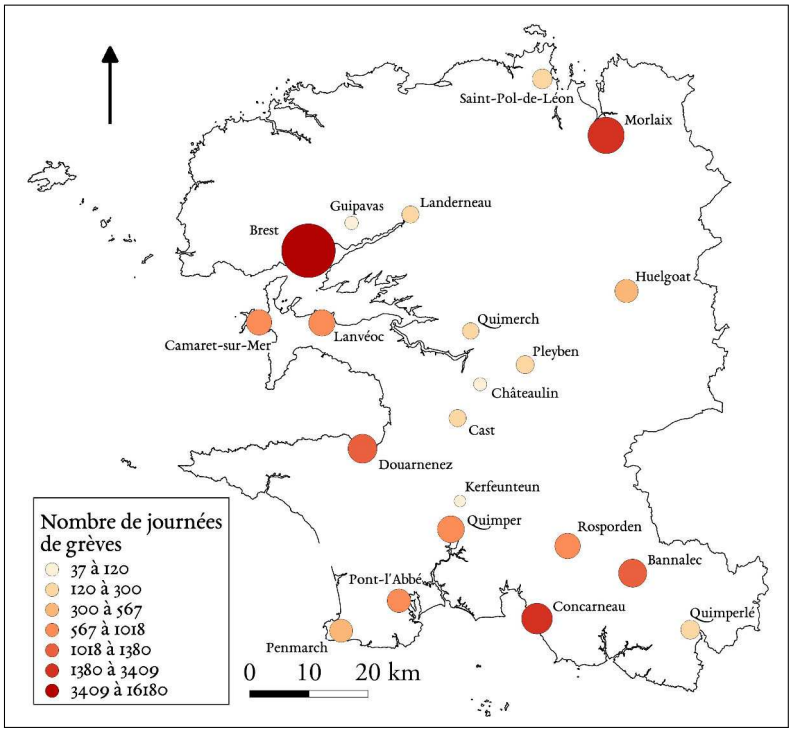

FIGURE 6.6. – Carte de l'intensité des grèves par commune du printemps et de l'été 1936. Source : ADF, série 1M et 10M.

par 200 dockers charbonniers le 16. Les dockers ont essayé de bloquer le chargement de plusieurs navires sans succès : 80 agents de police ont été positionnés tôt le matin sur le port. Cette présence n'empêche pas quelques échauffourées entre grévistes et non grévistes [2634]. Le même jour, 20 grutiers de la Chambre de Commerce, qui travaillent eux aussi sur le port, se joignent au mouvement, comme 17 ouvriers des Ateliers de Paimbœuf et 80 de la Société Brestoise des Travaux Maritimes. En six jours, le port de commerce est bloqué par la grève qui part d'un secteur aux traditions de lutte bien ancrées. Ici ce sont les anarchistes et anarcho-syndicalistes qui sont à l'origine du mouvement. Ils dirigent le syndicat des dockers et leur influence sur le monde ouvrier est déterminante [2635]. Le Parti communiste, surtout influent à l'arsenal, ne prend de l'importance que quelques mois plus tard, même si son rôle est important dans certains conflits comme celui de la Compagnie du Gaz. Une fois le port de commerce en grève, les conflits touchent tous les secteurs, plombiers le 17, entreprises privées travaillant pour l'arsenal à partir du 18. Le 19, Brest compte 1 005 grévistes. Tous les conflits n'aboutissent cependant pas à une grève. Onze d'entre eux se résolvent par la conciliation et concernent 3 972 ouvriers et employés du bâtiment (2 000), de la boulangerie (300), des brasseries (281), des transports (350), de la distribution d'électricité (354), du commerce (258), pour ne citer que les secteurs

2634. *L'Ouest-Éclair*, 17 juin 1936.
2635. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 août 1936.

les plus importants. Là encore, les patrons ont préféré négocier très vite pour ne pas risquer la grève. Ce sont les grévistes eux-mêmes qui parfois essayent de renforcer la dynamique collective en cherchant à déborder le cadre de leur établissement. Les ouvriers dockers brestois forment un cortège le 16 pour se rendre à l'usine électrique de Brest, aux établissements Lhermitte et à l'usine à gaz. Ils cherchent, en vain, à y débaucher le personnel, alors qu'ils avaient réussi le 15 à faire cesser le travail aux ouvriers charbonniers [2636].

Qu'il y ait grève ou pas, les ouvriers se réunissent pour discuter de leurs revendications. Des cahiers de revendications sont ainsi rédigés par les ouvriers charbonniers. Le 13, ils arrêtent le travail à 10 heures, passent la journée à la Maison du Peuple et une fois ce travail accompli, vers 17 heures se rendent chez leurs patrons respectifs pour leur soumettre leur cahier. Ce 13 juin, l'agitation et les discussions touchent de nombreux secteurs ouvriers. Les personnels de la Compagnie du Gaz nomment des délégués et rédigent eux aussi leur cahier [2637]. Les ouvriers boulangers, les employés de commerce, les ouvriers de la Brasserie de Kerinou, tous agissent de même. Soit ils reconstituent leur syndicat, comme les ouvriers brasseurs, soit ils forment un comité chargé de rédiger les demandes ouvrières, les « cahiers de réforme [2638] » . Tous, ou presque, s'adressent aux responsables syndicaux à la Maison du Peuple — qui devient de fait le centre névralgique de Brest pendant quelques jours — et ainsi reconnaissent l'expérience de ceux qui ont sauvegardé l'outil syndical pendant les années de traversée du désert. Après la côte sud et Brest, la région de Morlaix est atteinte à son tour par le mouvement à la fin juin. Le 29, les ouvriers de l'usine Serena se mettent en grève, le conflit s'étend dans le bâtiment et les travaux publics avec 515 grévistes répartis dans 20 établissements, le 30 juin. Le même jour l'usine de TSF LGM est occupée. *La Dépêche de Brest* du 3 juillet avance le chiffre de 900 à 1 000 grévistes dans la région proche de Morlaix et annonce que le mouvement syndical est en pleine expansion : en huit jours le syndicat du bâtiment a doublé ses effectifs, des sections se sont créées à l'hôpital et à la C^{ie} Lebon qui, elles, ne bougent pas.

Au moment où la grève s'installe à Morlaix, elle se diffuse dans l'ensemble du département, touchant des entreprises isolées. Les villes de moindre importance connaissent à leur tour, à la fin juin, quelques grèves. La désynchronisation de ces arrêts de travail d'avec le mouvement général s'explique par la faiblesse du mouvement ouvrier local. Le manque de confiance des ouvriers de ces entreprises de petite taille, où s'exerce le plus pur arbitraire patronal, met du temps à être surmonté. Beaucoup de ces entreprises appartiennent au secteur du bâtiment et des travaux publics. Elles emploient des ouvriers sans qualification recrutés sur place pour celles qui sont spécialisées dans les chantiers mobiles. L'origine rurale de ces ouvriers ne favorise pas l'émergence rapide de leur combativité. Une fois les conflits apaisés dans les grandes concentrations ouvrières, les syndicalistes trouvent plus de temps pour chercher à généraliser les acquis aux villes environnantes. Ainsi, à la briqueterie de Landerneau, les 180 ouvriers veulent eux aussi une augmentation de salaire. La cellule de Landerneau du PC l'apprenant fait appel à Miry pour qu'il organise une réunion le 19 juin avec les ouvriers de l'entreprise, au

2636. *L'Ouest-Éclair*, 17 juin 1936.
2637. Ils se mettent en grève le 19.
2638. *La Dépêche de Brest*, 14 juin 1936.

FIGURE 6.7. – Les grévistes de la société de TSF LGM à Morlaix. Source : *La Bretagne Ouvrière*, 10 septembre 1936.

nom de la CGT. La veille de la réunion, le patron accorde 10 % de salaire en plus. La grève n'a pas lieu, mais 60 ouvriers se déplacent quand même et fondent une section syndicale [2639].

L'inexpérience ralentit beaucoup les temps de passage d'une phase de l'action à l'autre. À Brest, Concarneau, les ouvriers déposent leurs cahiers de revendications juste après avoir formé leur comité ou leur syndicat et, dans de nombreux cas, arrêtent le travail dans les heures qui suivent. Constamment encadrés par des militants d'expérience, ils n'ont pas peur de faire de faux pas. Dans une agglomération comme Saint-Pol-de-Léon, les ouvriers, prudents, préparent le conflit qui est prévisible. Ils forment un syndicat du bâtiment le 2 juillet et cherchent à utiliser toutes les voies de la négociation [2640]. Devant l'échec, la grève est effective dans la corporation le 20. Les galochiers de Rosporden ont agi de même. Leur syndicat dépose ses statuts le 1er juin. La grève démarre le 26 du même mois. La conserverie Béziers de Camaret, un mois après celles du Sud-Finistère connaît sa grève le 14 juillet. Ici encore, l'environnement défavorable a joué sur la date du conflit [2641].

L'union locale CGT de Douarnenez fait apposer sur les murs de la ville des affiches détaillant les accords de Concarneau dans la conserve. Le salaire des femmes y est inférieur de 0,25 franc et celui des manœuvres de 0,55 franc. Le commissaire de Douarnenez croit pouvoir affirmer que l'agitation sociale prendra assez vite chez les femmes des usines [2642]. Mais le maire, communiste exclu du parti, Le Flanchec, devance la CGT et, après négociation avec les patrons, il obtient une augmentation de 0,20 franc pour les seuls manœuvres. Sans que ceux-

2639. *La Bretagne Ouvrière* ..., 27 juin 1936 et *Le Petit Breton*, 28 juin 1936.
2640. *La Dépêche de Brest*, les 5, 21 et 23 juillet 1936.
2641. Le cas de l'usine Cassegrain de Penmarc'h en grève le 21 août est différent : les ouvrières demandent une deuxième augmentation qu'elles n'obtiennent pas.
2642. ADF, 10M67, commissaire de police de Douarnenez, 13 et 16 juillet 1936.

ci lui aient demandé d'intervenir [2643]. Par la suite, aucune grève ne bloque les usines. Une dure bataille oppose depuis quelques années Le Flanchec à la cellule du PC. La polémique violente n'a pas été sans incidence sur le mouvement ouvrier local découragé par ces querelles. Rien ne s'est passé le 12 février et depuis, aucun comité antifasciste ou de Front populaire n'a vu le jour, faute d'enthousiasme. Il n'est donc pas étonnant que seule la corporation du bâtiment — qui n'a pas de lien affectif avec Le Flanchec — arrête le travail le 15 juillet, après une entrevue négative avec les patrons.

D'autres grèves éclatent dans les villes déjà touchées par les conflits. Elles sont en général dues à des négociations sans grève qui traînent ou à la non-application des accords par les employeurs.

Les employés des maisons de transport brestoises ont déposé un cahier de revendication le 17 juin. Les patrons refusent de recevoir les délégués et n'accordent qu'une augmentation de salaire de 10 %. Le 1er juillet les ouvriers se décident à faire grève et, dans un communiqué, expliquent leur situation : « Il est fréquent pour les camionneurs qui font la route de partir à 6 heures du matin et de rentrer à 23 ou 24 heures et même à 2 heures le lendemain matin. Cela représente pour les chauffeurs un salaire horaire qui n'atteint pas 2,50 francs, et pour les aides un salaire horaire de 1,80 franc. Le 30 juin, après 14 jours d'attente, les camionneurs et aides décidèrent d'arrêter le travail à partir du 1er juillet. Les patrons sont étonnés de cet arrêt de travail. Vraiment, il n'y a qu'eux qui puissent s'en étonner [...] Si les patrons pensent que leurs ouvriers peuvent continuer à accepter des salaires de misère, ils se trompent [2644]. » Un accord signé pour les maisons de vin de Brest par les représentants patronaux le 24 juin est rejeté par onze patrons sur vingt-quatre. De nouvelles négociations s'engagent du 4 au 11 juillet. Las d'attendre, les ouvriers arrêtent le travail du 29 juillet au 9 août [2645]. Ils le reprennent en attendant les résultats de la conciliation en cours. L'intransigeance patronale provoque la plupart de ces grèves. Pourtant les ouvriers de ces entreprises ne cherchent pas l'affrontement, mais le temps qui passe les convainc d'engager l'action. C'est ce qui se passe également dans la boulangerie et les garages de Morlaix. Chez les coiffeurs, dans l'ameublement à Brest. Le conflit des ouvriers tailleurs paralyse, pour des raisons identiques, la corporation à Douarnenez et Quimper à la fin septembre. Les patrons refusaient toute négociation parce que disaient-ils il n'y avait pas de conflit ; donc, pour eux, les ouvriers acceptaient leur salaire. Ces derniers cherchaient vainement à négocier depuis deux mois ; devant la réponse patronale, ils arrêtent le travail le lendemain. L'UL CGT de Quimper écrit au préfet pour lui reprocher de n'être pas intervenu pour débloquer les négociations engagées entre ouvriers et patrons tailleurs de la ville depuis deux mois [2646]. Le préfet répond à la demande ouvrière par une fin de non-recevoir et justifie son refus en se basant lui aussi sur l'absence de conflit. Le lendemain, les ouvriers arrêtent le travail pour apporter la preuve par l'absurde de l'existence d'un désaccord et d'un conflit. Les négo-

2643. ADF, 10M67, commissaire de police de Douarnenez, 15 juillet 1936.
2644. *La Dépêche de Brest*, 4 juillet 1936.
2645. ADF 10M67, Sous-préfet de Brest, 1er août 1936 et commissaire spécial de Brest, 11 août 1936 ; *La Dépêche de Brest*, 11 août 1936.
2646. ADF, 10M67, Lettre de l'UL CGT au préfet, 24 septembre 1936.

ciations, commencées le 21 septembre, s'enlisaient. Dès le début de la grève, les événements s'accélèrent : une première réunion se tient entre patrons et ouvriers. Ces derniers acceptent finalement de « couper la poire en deux » et, le 30, retournent dans leurs ateliers [2647].

Un problème identique se pose aux ouvriers de la Brasserie de Kérinou. Sans mouvement de grève, par le biais de leur syndicat reconstitué, ils réussissent le 20 juin à faire signer par leur direction des augmentations de 29 à 40 %. Mais rapidement, ils veulent à la fois augmenter leur salaire et obtenir une convention collective qui fixera sur le papier les avantages obtenus. Ce sera chose faite le 10 septembre, mais pour gagner la partie, cette fois la grève devient nécessaire. Elle dure deux jours ce qui permet de conclure d'autant plus vite le conflit que les négociations s'enlisaient depuis plusieurs semaines [2648]. Dès la mi-juillet, les ouvriers de la Société d'Application Technique déposent des revendications en ce sens et font grève par deux fois. Comme les 60 ouvriers de l'entreprise Bossée travaillant sur le *Dunkerque*, à l'intérieur de l'arsenal, ils n'obtiennent rien, après six jours de grève [2649]. Début août, les ouvriers charbonniers sont augmentés, à leur demande, sans avoir à faire grève [2650]. En septembre, chez Joya-Chabert, le travail reprend alors que le résultat n'est pas connu ; à Peintures et Vernis, un accord est intervenu sur les nouveaux salaires [2651].

En dehors de Brest, seules quelques entreprises sont touchées par les grèves sur les réajustements de salaire. Les 102 ouvriers de l'entreprise Le Guillou, chargée de la réfection des lignes de chemin de fer à Bannalec, gagnent entre 3 francs et 3,80 francs depuis la signature d'un contrat collectif le 24 juin. Au début août, ils demandent un salaire minimum de 3,50 francs et la fourniture d'outils. Ils font grève douze jours pour rien [2652]. Les ouvrières de la conserverie de petits pois Cassegrain à Penmarc'h perdent elles trois jours de salaire pour le même résultat.

Au milieu de l'été, une fois l'orage passé, le patronat commence à vouloir reprendre l'initiative. À Brest, quelques grèves ne donnent aucun résultat. Dans le reste du département, le blocage est total. Le patron de la société LGM (montage de postes TSF), qui a licencié des délégués ouvriers, n'hésite pas à fermer les portes de son entreprise le 10 septembre. Les rapports de force ne sont plus aussi favorables aux salariés qu'ils l'étaient quelques semaines plus tôt.

2647. ADF, 10M67, commissaire spécial de Quimper, 30 septembre 1936.
2648. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 6 octobre 1936.
2649. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 2 septembre 1936 et *Le Petit Breton*, 30 août 1936.
2650. ADF, 10M67, commissaire spécial de Brest, 4 et 11 août 1936.
2651. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 2 septembre 1936.
2652. *Le Petit Breton*, 23 août 1936.
2653. Notons en passant que les symboles parlent : les trois flèches qui apparaissent sur la banderole de tête du cortège de Front populaire, sont habituellement utilisées par la SFIO. Ce sigle d'origine antifasciste (voir `http://www.lours.org/default.asp?pid=212`) a été utilisé par les militants chargés de la propagande dans la fédération de la Seine, fief de Marceau Pivert. Ce signe figure également sur le drapeau de la section de Saint-Jean-du-Doigt (figure 3.15 page 389).

FIGURE 6.8. – La manifestation pour la victoire du Front populaire à Morlaix le 28 juin 1936 [2653]. Source : *La Dépêche de Brest*, 30 juin 1936.

B. Une grève au long cours

B. 1. Les facteurs d'extension

La victoire électorale du Front populaire est célébrée partout en France par des fêtes et des manifestations qui s'étalent sur tout le mois de juin et parfois même jusqu'au 14 juillet 1936. Comme le remarque Danielle Tartakowsky, ces défilés coïncident « dans certaines villes, avec la fin des grèves, mais accélérant, ailleurs, leur déclenchement [2654] ». Certes, les militants et ouvriers ont pu suivre dans la presse, notamment dans *La Dépêche de Brest*, l'évolution des grèves. Le numéro du 29 mai a annoncé le développement des occupations dans la métallurgie parisienne. Chaque jour depuis, les articles sur leur extension et les résultats des premières victoires ne peuvent que stimuler les salariés finistériens qui supportent des conditions de travail et des salaires déplorables. De plus, comme le relèvent les rapports de police, le gouvernement de gauche est attendu avec espoir par une partie de la population et l'opinion publique se rend compte que les grèves ouvrent une nouvelle période [2655].

Les fêtes organisées dans le département pour célébrer la victoire électorale connaissent une forte affluence qui atteste de l'importance accordée à cet événement par la population. Le premier de ces rassemblements se tient à Concarneau le 7 juin — 5 jours avant le début des grèves — avec 2 000 personnes, soit près de 20 % de la population [2656]. L'ordre du jour adopté à la fin de la manifestation témoigne de leurs préoccupations : « Les travailleurs du

2654. D. TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, *op. cit.*, p. 399.
2655. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest 5 juin 1936.
2656. ADF, 1M225, commissaire de police de Concarneau, 7 juin 1936.

DANS L'INTÉRIEUR DE L'USINE A GAZ, ON ORGANISE DES DISTRACTIONS IMPROVISÉES

FIGURE 6.9. – Occupation de l'usine à gaz. Source : *La Dépêche de Brest*, juin 1936.

Sud-Finistère, réunis à Concarneau le 7 juin au nombre de près de 10 000 à l'appel du Front populaire, se félicitent de la victoire électorale des 26 avril et 3 mai. S'engagent à renforcer les organisations politiques et syndicales [2657] ». La fête de la victoire électorale se tient le 14 juin conjointement à Brest et à Pont-L'Abbé. Le cortège brestois rassemble de 6 000 [2658] à 10 000 [2659] personnes, tandis qu'à Pont-L'Abbé 5 000 manifestants parcourent les rues de la ville au même moment [2660]. Enfin, à Morlaix le 28 (figure 6.8 page 595), avec « des milliers [2661] » de participants, elles obtiennent un succès identique. Ces manifestations sont de réels succès même si visiblement l'initiative de Morlaix [2662] a attiré beaucoup moins de monde alors qu'il s'agit d'un événement politique important. Seule la manifestation de Pont-L'Abbé n'a pas été suivie par un mouvement de grève dans le Pays Bigouden.

Il existe une relation chronologique étroite entre ces rassemblements et le début des grèves dans chacune de ces trois villes qui ne débutent qu'après ces fêtes. Jean Sagnes fait le même constat quand il examine les facteurs de déclenchement des grèves à Béziers [2663]. À Concarneau, cinq jours séparent les deux dates. À Brest, les dockers l'ont déjà commencé, mais la majorité du mouvement ne s'enclenche que le lendemain. La population ouvrière en liesse occupe la rue le

2657. *Le Breton Socialiste*, 13 juin 1936.
2658. ADF, 1M225, commissaire spécial de Brest, 14 juin 1936.
2659. *Le Breton Socialiste*, 20 juin 1936
2660. *La Dépêche de Brest*, 16 juin 1936.
2661. *Le Breton Socialiste*, 4 juillet 1936. 1 200 participants à la manifestation selon *La Dépêche de Brest* du 30 juin 1936.
2662. Cette moindre participation est sans doute à mettre au compte de la bataille électorale qui a introduit une fracture majeure entre socialistes et radicaux. Un autre facteur peut également intervenir : une première soirée de fête a spontanément eu lieu le soir du deuxième tour des élections.
2663. J. SAGNES, *Politique et syndicalisme en Languedoc, L'Hérault durant l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 364-366.

28 à Morlaix ; le lendemain apparaît chez Séréna la première grève. La relation de cause à effet, à l'évidence, prouve le rôle de ces fêtes dans la dynamique du déclenchement des grèves. Les ouvriers s'y rassemblent pour la première fois depuis le début des grèves en région parisienne. La forte participation à ces défilés, la victoire électorale et les acquis des grèves dans le reste de la France fortifient la volonté ouvrière d'en découdre. Ces fêtes, dans les villes où chacun connaît les militants, favorisent l'échange d'information sur l'état d'esprit dans les entreprises et sur les possibilités de commencer des grèves ; les uns et les autres doivent en être persuadés à la fin de ces journées puisqu'à chaque fois les grèves démarrent ou s'étendent très vite. Les différences de dates permettent de comprendre, en partie, le décalage d'une quinzaine de jours entre les grèves concarnoises et morlaisiennes. Intervient aussi le fait que la première ville a un maire communiste et une section PC bien implantée. Ce n'est pas le cas de la seconde.

La série de six graphiques qui illustrent chacun la courbe départementale du nombre de grévistes de début juin à la première semaine d'octobre et la courbe de la contribution d'une des six villes les plus grévistes, permettent de repérer trois groupes différents. Brest, Concarneau, et Quimper dans une moindre mesure [2664], forment un premier groupe de mouvement concomitant à ces événements festifs. Morlaix, décalé de trois semaines, en représente un second. Tandis que les deux autres villes, qui n'entrent que très tardivement dans le mouvement, forment le troisième groupe.

Le mouvement de grèves ne s'est pas propagé au hasard dans le Finistère. Plusieurs explications peuvent être avancées pour en comprendre les différentes phases : la personnalité des militants, la force syndicale, le secteur professionnel et son histoire, la taille des entreprises. Plus le milieu ouvrier est organisé et encadré par des militants, plus vite se déclenche la grève. La mobilisation et la combativité ouvrière sont une réalité sur laquelle s'appuient les militants pour concrétiser un mouvement qui cherche à entrer en action. Pour beaucoup d'entre eux, les ouvriers qui se mettent en grève, apprennent ou réapprennent en quelques semaines, au travers des exemples rapportés par la presse ou les militants, que leur force collective est une arme de poids dont ils se sont déjà servis dans le passé.

À cela s'ajoutent des facteurs évidents, mais qu'il est indispensable de rappeler : des lois viennent d'être votées à une très large majorité et le « résultat du vote témoigne de la panique qui règne alors dans l'opposition de droite [2665] » concernent des aspects essentiels de la vie au travail : les congés payés, les 40 heures, les conventions collectives, après que les accords Matignon aient été paraphés le 7 juin [2666].

Les grèves finistériennes débutent dans leur majeure partie après ces votes. Bien évidemment, les ouvriers et ouvrières veulent bénéficier de ces améliorations sensibles et poussent en plus à la revalorisation de leurs salaires. Et dans leur répertoire d'action, la grève paraît alors comme le meilleur outil par mimétisme puisqu'il démontre son efficacité ailleurs [2667].

2664. Nous avons confronté les dates des grèves de Quimper à celle de la manifestation de Concarneau puisque des moyens collectifs de déplacement ont été organisés pour faciliter le déplacement des militants quimpérois.
2665. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 123.
2666. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*
2667. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 48-49.

B. 2. Les occupations

La Dépêche de Brest, comme de nombreux autres journaux, publie des photographies d'ouvriers enfermés dans leurs usines, le sourire vainqueur. Les occupations — ces appropriations momentanées des moyens de production dont il est nécessaire d'interroger le sens — introduisent une dimension nouvelle pour les luttes du mouvement ouvrier. Trois usines sur quatre sont occupées en France pendant le mois de juin [2668]. Il s'agit donc bien là d'une caractéristique essentielle des grèves de juin 1936 et non pas d'un épiphénomène magnifié par l'imaginaire collectif. Le Finistère — comme les autres départements bretons [2669] — ne connaît pas un tel taux d'occupations et affiche un taux très faible de 28,57 %. En juin : 20 occupations pour 70 grèves, dont 3 pour 20 grèves à Brest. Ce particularisme appelle une première explication d'évidence : faute d'endroits à occuper, les ouvriers cessent simplement le travail. Exemple flagrant à Brest : les ouvriers des entreprises privées travaillant à l'intérieur de l'arsenal ne peuvent occuper le bâtiment de guerre qu'ils construisent. Les salariés des sociétés Schneider, Saint-Chamand, Les Chantiers de Penhoët et de la Loire sont dans ce cas. Les ouvriers du bâtiment peuvent difficilement occuper des chantiers dispersés alors que toutes les corporations n'ont pas arrêté le travail. Les dockers ne peuvent eux que bloquer les mouvements du port. Les ouvriers de l'établissement L'Hermitte, en prenant possession des murs, ne négligent pas les zones les plus difficiles à surveiller : « des sentinelles avaient été désignées pour "occuper" sur la grève du Gaz, le chantier de démolition de navires. Leur foi syndicale les a aidés à supporter stoïquement la pluie qui n'a cessé de tomber toute la nuit [2670]. »

Les entreprises morlaisiennes Séréna et LGM sont occupées ; par manque de lieux qui s'y prêtent, les ouvriers des vingt-deux établissements du bâtiment et des travaux publics ne peuvent par contre utiliser les mêmes moyens de pression. Les ouvrières des conserveries réagissent différemment à Saint-Guénolé et à Concarneau. Dans le pays bigouden, pas une seule occupation. Pourtant les grèves durent dans les deux cas un seul jour. Le rôle de la mairie communiste et la vieille implantation de la CGTU peuvent avoir favorisé les occupations concarnoises [2671]. La durée des conflits n'influe pas sur la méthode d'action. Une autre hypothèse peut être utile pour comprendre le peu d'occupations. Les ouvriers d'origine rurale, récemment prolétarisés, font-ils la même démarche que la partie la plus ancienne de la classe ouvrière ? Ce facteur semble jouer, mais demanderait à être vérifié cas par cas.

Les occupations varient de 4 à 9 jours pour Brest et de 1 à 4 jours pour Concarneau. Avec 8 entreprises occupées et 50,14 % des ouvriers occupants, la métallurgie arrive en tête, suivie par le bâtiment avec le même nombre d'entreprises et 23,53 % des ouvriers.

Peu nombreuses, ces occupations ne défraient pas la chronique. Deux journaux de la région quimperloise, pourtant opposés l'un à l'autre pendant les élections, *L'Union Agricole et*

2668. Georges Lefranc reprend les chiffres avancés par Jean Lhomme : 8 941 occupations pour 12 142 grèves en juin. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 144.
2669. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 128.
2670. *La Dépêche de Brest*, 1er juillet 1936. La grève du Gaz est un lieu-dit en bord de rade de Brest.
2671. Le secrétaire du syndicat de la Compagnie du gaz est communiste. Maudet travaille chez L'Hermitte.

FIGURE 6.10. – Occupation de l'usine à gaz de Brest. Les ouvriers s'enferment. Source : *La Dépêche de Brest*, juin 1936.

Maritime qui a soutenu Monfort (URD) et *L'Écho de Bretagne*, hebdomadaire de son adversaire Le Louédec (Républicain Indépendant de Gauche), évoquent la grève de l'usine Merrien, « la grève sur le tas » avec les mêmes termes [2672]. Ils en parlent à la fois comme d'une fatalité et d'une mode : il fallait que cela arrive. Mais on observe dans la presse de droite une différence de jugement selon qu'il s'agisse des occupations dans le département ou de l'analyse du mouvement à l'échelle du pays.

Seule la grève de la Compagnie du Gaz de Brest provoque quelques remous. Les ouvriers, installés dans l'usine, opèrent des coupures de gaz. Des usagers manifestent devant les locaux et la municipalité demande le 22 juin au préfet de réquisitionner l'usine pour la faire marcher avec du personnel de la marine [2673]. Le Ministère des Travaux Publics refuse de donner un tel ordre. Les autres occupations se font sous le signe de la bonne humeur. Aucune violence, aucune dégradation de matériel. Certains patrons le reconnaissent [2674]. Aucune d'entre eux ne cherche à faire appel aux forces de l'ordre pour évacuer les locaux.

Les occupations surprennent les patrons par leur nouveauté. Le calme des grévistes les impressionne ; ils étaient plutôt habitués aux flambées de colère (Douarnenez en 1924, Saint-Guénolé et Le Guilvinec en 1926, Concarneau en 1929 et Brest en 1935). Le rapport de force favorable aux salariés grâce à cette grève qui touche l'ensemble du pays, ne rend pas nécessaire le recours à la violence comme lors d'actions locales précédentes. Aucune agitation autour des usines occupées. Les portes de chez Merrien à Quimperlé sont closes. Un piquet de grève garde l'entrée et seule une pancarte annonce l'événement : « Aujourd'hui, on n'embauche pas ; grève générale [2675]. » Les grévistes se sentent responsables de leur outil de travail. Ils le

2672. « Quimperlé aura aussi connu la "grève sur le tas" » lit-on dans *L'Écho de Bretagne* du 19 juin 1936.
2673. *Le Breton Socialiste*, 4 juillet 1936.
2674. ADF, 10M67, lettre des Établissements Guilbaud au maire de Concarneau, 15 juin 1936.
2675. *L'Ouest-Éclair*, 16 juin 1936.

gardent, ils « nettoient les ateliers et la plus grande propreté règne partout [2676]. » Lorsque ces tâches sont achevées, cartes et dominos apparaissent. Des groupes de chanteurs s'improvisent.« Les chanteurs se font applaudir par leurs camarades qui reprennent en chœur les refrains en vogue [2677]. » Les délégués poussent ainsi leurs collègues de travail à s'occuper. Ils organisent des séances de cinéma gratuit à Morlaix, apportent un phono pour leur apprendre *L'Internationale* chez L'Hermitte à Brest [2678]. À midi des repas leur sont apportés par la famille à Quimperlé, par la Maison du Peuple à Brest, ou par la mairie à Concarneau et Beuzec [2679]. Le soir, tout le monde dort sur place. Souvent les femmes rentrent à la maison. Chez L'Hermitte, les hommes dorment au rez-de-chaussée, les femmes au premier étage [2680].

L'occupation semble traduire autant une prise en otage de l'outil de travail — ce qui empêche en plus le patron d'embaucher des jaunes — qu'une volonté ouvrière de contester l'absolutisme patronal. En soignant les ateliers qui les hébergent, ils marquent ainsi leur volonté de considérer l'usine comme étant aussi à eux. Cette contestation du droit divin dans les entreprises, y compris le droit de propriété, est déjà en soi un acte révolutionnaire en cela qu'il transforme la mentalité ouvrière. Les militants expérimentés comprennent rapidement quelle dynamique peut enclencher ce moyen d'action, qu'ils en bloquent l'extension ou pas. Certains patrons saisissent parfaitement toutes les données du problème. Ainsi le propriétaire de l'usine de fabrication de postes TSF LGM à Morlaix qui, après avoir subi plusieurs grèves avec occupation, propose à ses ouvriers de reprendre l'usine. Il veut, sans doute par une ultime provocation, les pousser de cette manière à assumer la logique de leur contestation du droit de propriété.

Les ouvriers n'ont pas fait le pas séparant l'occupation de l'usine de sa remise en marche sous leur contrôle, dans la France de mai et juin 1936. La dynamique des occupations pouvait y conduire, mais pour cela il aurait fallu au moins une volonté affirmée de la CGT ou des organisations politiques de gauche de proposer aux grévistes l'expérience italienne des années vingt [2681]. Pourtant, l'imagination et la réceptivité des grévistes sont grandes pendant ces quelques semaines de grève. À Brest, les ouvriers coiffeurs cessent le travail le 5 septembre. Les soixante ouvriers concernés ont retardé de plusieurs semaines le déclenchement des hostilités ; ils voulaient prendre le temps de former un syndicat et de mener des négociations avec le syndicat patronal, nouvellement créé lui aussi. Les deux parties se sont entendues sur les congés payés, les salaires, l'application des accords Matignon. Un seul point a bloqué la conclusion d'un accord : la réduction du temps de travail. Seule une demi-douzaine de patrons sur soixante l'ont acceptée [2682]. Le comité de grève demande une réduction de 5 à 6 heures pour arriver à 52 heures hebdomadaires de travail. L'intransigeance patronale fait durer la grève 14

2676. *La Dépêche de Brest*, 3 juillet 1936.
2677. *Idem*.
2678. *La Dépêche de Brest*, 1er juillet 1936.
2679. *La Dépêche de Brest*, 1er juillet 1936 et *L'Union Agricole et Maritime*, 19 juin 1936.
2680. *Idem*.
2681. Voir J. Danos et M. Gibelin, *Juin 36*, *op. cit.*, p. 32
2682. *La Dépêche de Brest*, 6 septembre 1936.

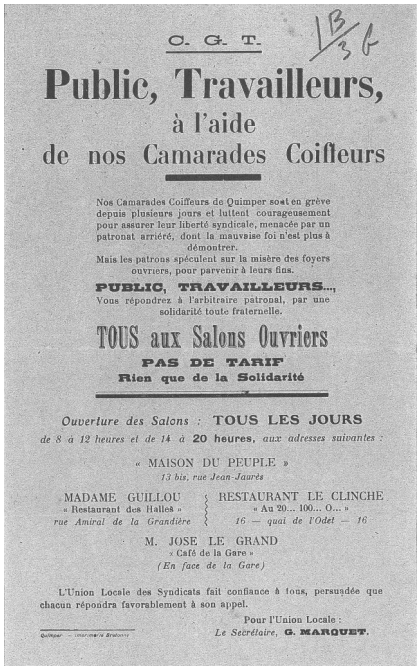

C. G. T.

Public, Travailleurs,

à l'aide

de nos Camarades Coiffeurs

Nos Camarades Coiffeurs de Quimper sont en grève depuis plusieurs jours et luttent courageusement pour assurer leur liberté syndicale, menacée par un patronat arriéré, dont la mauvaise foi n'est plus à démontrer.

Mais les patrons spéculent sur la misère des foyers ouvriers, pour parvenir à leurs fins.

PUBLIC, TRAVAILLEURS...,

Vous répondrez à l'arbitraire patronal, par une solidarité toute fraternelle.

TOUS aux Salons Ouvriers

PAS DE TARIF

Rien que de la Solidarité

Ouverture des Salons : **TOUS LES JOURS**

de 8 à 12 heures et de 14 à **20 heures**, *aux adresses suivantes :*

« MAISON DU PEUPLE »
13 bis, rue Jean-Jaurès

MADAME GUILLOU
« Restaurant des Halles »
rue Amiral de la Grandière

RESTAURANT LE CLINCHE
« Au 20... 100... O... »
16 — quai de l'Odet — 16

M. JOSE LE GRAND
« Café de la Gare »
(En face de la Gare)

L'Union Locale des Syndicats fait confiance à tous, persuadée que chacun répondra favorablement à son appel.

Pour l'Union Locale :
Le Secrétaire, **G. MARQUET.**

Quimper — Imprimerie Bretonne

FIGURE 6.11. – Les coiffeurs quimpérois font appel à la solidarité. Source : ADF, .

jours. La situation est d'autant plus difficile pour les ouvriers qu'ils sont souvent seuls avec leur employeur (70 ouvriers pour 60 patrons). Pas question pour eux d'occuper les salons de coiffure qui dès lors peuvent continuer à travailler. Le comité de grève décide rapidement de gêner les patrons par la mise en place de salons provisoires dans une quinzaine de cafés de la ville, et appelle par affiches les ouvriers à « délaisser les salons de coiffure durant la grève [2683]. » Ces salons improvisés fonctionnent du 9 au 18 septembre. Les ouvriers obtiennent un compromis de 3 à 4 heures de réduction hebdomadaire de la durée du travail.

Cette grève et l'originalité des méthodes employées ne permettent nullement de conclure à une quelconque volonté révolutionnaire. Le texte écrit par le comité de grève exprime une volonté de conciliation mise à mal devant le refus patronal. Ce n'est ni une occupation ni une remise en marche d'entreprise. Simplement un détournement de clientèle pour exercer une pression économique. Pourtant cette grève illustre, de notre point de vue, le bouleversement dans l'état d'esprit ouvrier et les potentialités qui s'en dégagent. Impensable avant juin, cette forme de lutte laisse apparaître un mouvement social à la croisée des chemins. Entre le « Tout est possible » de Marceau Pivert et le « Tout n'est pas possible » de Marcel Gitton [2684].

2683. *La Dépêche de Brest*, 19 septembre 1936. L'idée est reprise par les ouvriers coiffeurs de Quimper en mai 1937, lors d'une grève de quelques jours. Ils mettent en place des salons ouvriers dans trois cafés de la ville ainsi qu'à la Maison du peuple. *Le Breton Socialiste*, 1er mai 1937.

2684. Voir J.-P. RIOUX, *Révolutionnaires du Front populaire*, *op. cit.*, p. 154–161

B. 3. Revendications et résultats des conflits

Les accords Matignon sont signés au moment où les conflits se développent dans le Finistère. Ils servent ici de base de discussion. Les patrons des conserveries de Douarnenez les appliquent à la lettre : ils donnent 7 à 15 % d'augmentation de salaire à leurs employés, juste après les grèves de Concarneau. Mais ils oublient de faire jouer la clause sur les salaires anormalement bas qui prévoit un réajustement des salaires avant d'appliquer les pourcentages prévus. Les femmes gagnent maintenant 1,75 franc et les hommes 2,70 francs [2685]. *La Dépêche de Brest* signale même que les nouveaux salaires atteignent tout juste leur niveau de 1934, les décrets-lois les ayant sérieusement rognés [2686].

Il n'est pas étonnant que les accords Matignon ne satisfassent pas de nombreux grévistes, le désaccord persistant sur la définition des bas salaires. Dans les entreprises de charbon à Brest, la hausse demandée est de 40 % [2687], les ouvriers n'en auront que 12 %. Toujours à Brest, les camionneurs exigent 35 %, les agents de la Compagnie du Gaz veulent 25 % pour les bas salaires, 15 % pour les moyens et 10 % pour les plus élevés [2688]. À la Brasserie de Kerinou : 39 % pour les manœuvres, 33 % pour les ouvriers. Chez Merrien à Quimperlé, selon les catégories professionnelles, la demande ouvrière atteint jusqu'à 50 % de hausse. Plus prudents, les galochiers de Rosporden cherchent à revenir au niveau des salaires de 1934 avec une augmentation moyenne de 15 % [2689]. Les demandes ouvrières d'augmentations voient jouer contre elles les accords Matignon. Les secteurs les plus mal payés — commerce, bâtiment, conserveries, alimentation — ont tendance à demander ce que les patrons refusent, des taux d'augmentation très élevés. Cas exceptionnel : les employés des magasins à prix uniques de Brest obtiennent en juin, après deux jours de négociations, une augmentation de 20 %. Sans s'être mises en grève, les 230 employées de Priminime et Monoprix bénéficient d'une conciliation patronale étonnante, peut-être liée à l'occupation des grands magasins parisiens qui dure depuis onze jours à la date de l'accord [2690].

Les accords se font rapidement lorsque les salaires ne souffrent pas d'un trop grand retard. Même si les pourcentages revendiqués par la partie ouvrière dépassent ceux des accords Matignon, c'est sur la base de ces derniers que les nouveaux taux sont fixés. Dans les grandes villes, Brest, Quimper, Morlaix, dès la fin de juin, de nouveaux salaires sont appliqués dans le bâtiment. Des disparités importantes se perpétuent : le salaire du maçon de 4,20 francs à Quimper [2691] monte à 4,75 francs à Morlaix et à Brest [2692]. Cette différence est liée aux indices du coût de la vie, calculés par les commissions locales et départementales. D'après leurs résultats respectifs, la vie est plus chère dans le nord du département. À Saint-Pol-de-Léon, les ouvriers du bâtiment demandent des salaires minimums de 4,50 francs à 5 francs, l'accord se

2685. ADF, 10M68, commissaire de police de Douarnenez, 15 juin 1936.
2686. *La Dépêche de Brest*, 26 juillet 1936.
2687. *La Dépêche de Brest*, 16 juin 1936.
2688. *La Dépêche de Brest*, 19 et 20 juin 1936.
2689. *L'Union Maritime et Agricole*, 19 juin 1936 et 3 juillet 1936.
2690. ADF, 10M12, Inspecteur du travail, 21 octobre 1937.
2691. *La Dépêche de Brest*, 3 juillet 1936.
2692. ADF, 10M67, arrêté préfectoral du 2 juillet 1936.

conclut sur la proposition patronale de 4 francs [2693]. Les ouvriers carriers du canton d'Huelgoat exigent eux des minimas de 3,25 francs à 5,50 francs. Ils ne bénéficient que de salaires de 2,80 francs à 4,50 francs [2694].

L'application de la loi sur les 40 heures vient quelque peu embrouiller les esprits. Cette loi entraîne une augmentation du taux horaire (ainsi que les congés payés). Le salaire reste le même, mais le nombre d'heures travaillées diminue. Les salaires horaires doivent, donc être modifiés au moment du passage aux 40 heures. Cependant le pouvoir d'achat réel évolue à un niveau différent [2695]. Charles Berthelot fait passer un communiqué dans la presse locale le 30 juillet pour annoncer que la semaine de 40 heures entraîne la fermeture de l'arsenal le samedi. Le dirigeant syndical en profite pour rappeler que cette avancée sociale « est due à l'action incessante de notre Fédération des travailleurs de l'État et aussi, il faut le dire, à l'appui qu'elle a trouvé près du camarade Blancho, sous-secrétaire d'État à la Marine [2696] ». Les ouvriers de l'arsenal accueillent favorablement cette mise en application des 40 heures au 3 août. Ils n'en saisissent cependant pas toutes les implications : « De nombreux ouvriers n'ont pas compris que l'augmentation de 20 % du salaire horaire était accordée en compensation de la journée du samedi qui ne sera plus payée ; ils croient que les salaires actuels pour une semaine de six jours de travail majorée de 20 % seront les mêmes pour une semaine de cinq jours [2697] ». Malgré cela, le samedi chômé est particulièrement apprécié à l'arsenal, et donne aux ouvriers de l'État un avant-goût des congés payés : « Hier, l'arsenal chômait pour la première fois le samedi. Les autocars ont emmené, dès le matin, à la campagne, de nombreux ouvriers voulant profiter des deux jours de congé. La grève de Saint-Marc a été, dans l'après-midi, le rendez-vous de nombreuses familles. Seuls les tramways n'ont pas connu l'affluence habituelle des voyageurs aux heures d'entrée et de sortie des ouvriers. Ce premier double-dimanche a été accueilli avec joie par ses bénéficiaires. Ceux qui ont la chance de posséder un jardin en ont profité pour le cultiver [2698]. »

De fait, tous les accords conclus prévoient dans les entreprises du secteur privé, comme à l'arsenal, l'intégration des 40 heures et en calculent l'implication salariale. Avant juin 1936, les manœuvres de la carrière Delhommeau à Quéménéven gagnaient 2,50 francs de l'heure ; en juin ce salaire passe à 3,25 francs et le 17 décembre avec les 40 heures, à 3,90 francs [2699]. Les salaires féminins à la Brasserie de Kerinou gagnent 40 % (article 4 des accords Matignon) et montent de 2,10 à 2,90 francs pour les 40 heures [2700]. Dans un premier temps, la question des

2693. *La Dépêche de Brest*, 23 juillet 1936.
2694. ADF, 10M67, contrat collectif pour les carrières du canton d'Huelgoat.
2695. La CGT chiffre à 35 % la hausse réelle des salaires : 20 % pour les 40 heures, 4 % pour les congés payés et 11 % pour les augmentations de salaire. J. Danos et M. Gibelin, *Juin 36*, *op. cit.*, p. 87.
2696. *La Dépêche de Brest*, 30 juillet 1936.
2697. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 août 1936.
2698. *La Dépêche de Brest*, 9 août 1936.
2699. ADF, 10M70, dossier Delhommeau, surarbitrage du 17 novembre 1938.
2700. ADF, 10M68, dossier alimentation. Augmentations accordées : 0,60 franc pour salaires inférieurs à 3,20 francs ; entre 3,20 et 3,50 francs : 0,50 franc ; entre 3,50 et 4 francs : 0,40 franc ; entre 4 et 4,50 francs : 0,30 franc ; au-dessus : 0,20 franc.

salaires concentre sur elle tous les désaccords. Les autres points concernant les délégués, les droits syndicaux, les congés payés posent moins de difficultés en général lors des négociations. Des contrats ou conventions collectives sont signés peu à peu. Des délais de mise en application sont prévus pour les 40 heures selon les secteurs d'activité. Le patronat cède après des discussions âpres sur les salaires, mais se rattrape en faisant traîner le plus possible les autres points prévus dans les accords. Le dernier d'entre eux sur les 40 heures concerne les ouvriers coiffeurs de Quimperlé. Il devient effectif le 13 juillet 1939 [2701]. Dans de nombreux secteurs, cette loi n'est appliquée qu'en 1937. Le bénéfice immédiat des grèves de juin et de l'été 1936 touche surtout les salaires et les congés payés. Dès l'automne, les efforts du mouvement ouvrier pour concrétiser l'ensemble des avantages obtenus se heurtent à une résistance patronale très forte.

C. Grèves spontanées ou complot ?

D'un point de vue historiographique, cette question ne fait plus débat depuis longtemps. Différents auteurs ont rappelé les interventions des communistes pour arriver à une fin rapide des grèves, surtout après le fameux meeting de Maurice Thorez dès le 11 juin devant des cadres communistes de la région parisienne [2702]. Georges Lefranc est très clair à ce sujet : « Dans les jours qui suivent [la signature des accords Matignon] les leaders communistes multiplient les interventions qui ont pour but de mettre fin au conflit par la négociation. Il faut conclure qu'à une heure décisive, tout le poids de l'appareil communiste a pesé pour l'apaisement [2703]. »

La droite ne fait pas le détail : « Mouvement spontané ? Allons donc ! Un mouvement spontané ne se serait pas développé aussi subitement et n'aurait pas pris une telle extension. Les grèves parisiennes ont été provoquées par un mot d'ordre [2704]. » Qui aurait lancé un tel mot d'ordre ? L'instigateur du mouvement ne peut qu'être le Parti communiste aux yeux des tenants de la machination : « Les 10 et 11 juin, les élections de mai ayant donné le pouvoir au Front populaire, Moscou ordonna un coup de force. Mais le chef communiste Thorez hésita. Les rapports envoyés aux soviets furent assez défavorables. Le coup de force fut ajourné [2705]. » Le commissaire spécial de Brest dans son rapport mensuel daté du 4 août 1936 adressé au préfet, analyse longuement les grèves et en tire des enseignements similaires. Il désigne les responsables « Soit pendant les grèves, soit pendant l'évolution des pourparlers engagés entre les deux parties, il s'est produit des faits qui prouvent une participation évidente des partis com-

2701. ADF, 10M12, tableau des repos hebdomadaires.
2702. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 152.
2703. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 166.
2704. *L'Union Agricole et Maritime*, 5 juin 1936.
2705. *Idem*.

muniste et libertaire à l'extension et à la prolongation du mouvement ouvrier à Brest [2706]. »

L'aspect qui a le plus troublé les observateurs a été l'extension ressentie comme rapide et quasi généralisée du mouvement, en concordance avec l'installation du nouveau gouvernement, alors que nous venons de voir ce qu'il en est réellement dans le Finistère. Les critiques de droites se sont bien gardées d'intégrer à leur analyse le vécu ouvrier (niveau de vie, rapports de soumission dans l'entreprise ...) et de comprendre les frustrations qui s'étaient accumulées. Charles Berthelot, qui réfléchit en syndicaliste, souligne en novembre cet aspect : « quand on connaît certaines situations lamentables, on se demande comment des hommes ont pu, sans se révolter, accepter si longtemps de mener une pareille vie d'esclave [2707]. » Pour étayer ces affirmations, il cite quelques cas qui sont loin d'être exceptionnels. Des ouvriers carriers ne gagnaient avant juin que 19 francs par jour pour 10 heures de travail. Pire, des vendeuses de grands magasins brestois ne touchaient que 125 francs par mois soit autour de 4 francs par jour [2708]. De toute évidence, les raisons de se révolter contre l'absolutisme patronal ne manquaient pas. Là se trouve la véritable origine des grèves. Le fait que la province se mobilise avec retard le prouve à contrario. Dans le Finistère, les militants communistes ne sont pas les seuls à intervenir et l'on ne voit pas les libertaires obéir à une injonction de Maurice Thorez [2709]. De plus, un complot bien construit aurait intégré la fonction publique et les travailleurs de l'État ; or, les salariés de ce secteur ne manifestent pas la moindre velléité d'arrêter le travail. Deux facteurs peuvent l'expliquer. D'une part et c'est l'élément le plus important, ces ouvriers et employés font confiance à Léon Blum, pour abroger les décrets-lois et amnistier les ouvriers de l'arsenal sanctionnés en août 1935. D'autre part, l'échec des grèves de l'année précédente intervient certainement dans cette passivité. La CGT, pourtant bien implantée à l'arsenal ou chez les instituteurs — deux piliers du mouvement syndical finistérien — ne fait aucun pas vers la grève. Le mouvement de juin et des mois suivants apparaît donc bien comme non programmé.

L'affirmation d'un complot fait long feu dès que l'on confronte la réalité aux diverses analyses faites par les acteurs ou observateurs hostiles au mouvement ouvrier. Les grèves sont-elles pour autant spontanées ? Une ambiguïté s'est glissée dans la définition de ce mot [2710]. Un syndicaliste ou un ancien syndicaliste, comme tout autre salarié, qui propose la grève à ses camarades le fait spontanément sans avoir besoin de consigne. Or, de juin à septembre, les seules actions coordonnées de la CGT sont la manifestation de soutien à l'occupation de l'usine à gaz de Brest et celle de Morlaix au cours du second mouvement d'occupation à LGM. La présence

2706. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 4 août 1936.

2707. *Bulletin du Syndicat de l'Enseignement Laïque du Finistère*, novembre 1936.

2708. *Idem*.

2709. Pierre Monatte, cité par Pierre Broué, ne disconvient pas du rôle des militants communistes dans le déclenchement des grèves. Cependant, ajoute Pierre Broué, « le fait est que le mouvement a rapidement débordé ses initiateurs ». P. Broué et N. Dorey, « Critiques de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire (1936-1938) », *art. cit.*, p. 99.

2710. L'historiographie ne néglige pas, en utilisant ce qualificatif, le travail syndical qui sert de soubassement au déclenchement des grèves du printemps 1936. Les grèves ne sont simplement pas orchestrées et sciemment provoquées. S. Sirot, « Les deux France du Front populaire », *op. cit.*, p. 54.

de militants à la tête de quelques-unes des grèves ne change donc rien à l'appréciation qui peut en être faite. Il s'agit bien d'une explosion sociale, ni prévue, ni préparée.

Bertrand Badie propose une autre approche qui paradoxalement a remis au centre des débats le rôle du Parti communiste comme acteur collectif conscient dans le démarrage du mouvement de grèves. Pour cet auteur, il s'agit ici de la « réalisation de l'action de masse comme débouché politique de la grève [2711] ». Le PC opère selon lui un virage politique après février 1934, en prenant conscience que l'usage politique de la grève nécessite une masse critique nécessitant la conjonction de grèves corporatistes. Il semble un peu exorbitant de la logique politique d'en tirer, comme il le fait, l'analyse que cette réorientation potentielle se rapproche de la théorie léniniste de la grève politique de masse [2712]. L'explication est, de notre point de vue, un peu plus simple et et relève de l'*habitus* des militants communistes [2713] — et des autres militants — qui voient dans l'opportunité de la grève le moyen de rompre le cycle de reculs sociaux. C'est également un « répertoire fort [2714] » qui se propage rapidement des secteurs mobilisés vers ceux qui ne le sont pas encore, créant ainsi une intensité supérieure [2715] à laquelle les militants contribuent sous peine de perdre leur statut. Le PC n'a pas été instigateur de ce mouvement en juin et les mois suivants. Il l'a accompagné.

C. 1. Attitudes syndicales

Tous les syndicalistes ne sont pas des « agitateurs révolutionnaires » pour le commissaire spécial de Brest. Pour lui, différentes attitudes sont apparues au cours du printemps et de l'été 1936 : « Parmi ces agitateurs qui ont usé de leur influence les uns n'avaient qu'un but : la révolution, alors que les autres combattaient surtout les dirigeants confédérés et particulièrement Berthelot [...] qui n'a cessé de prêcher le calme. » Il tire ces conclusions après avoir examiné plusieurs conflits identiques à ses yeux. les ouvriers, manipulés par les extrémistes, suivent un moment leurs directives, mais finissent par retrouver leurs esprits et reprennent le travail :

> « Dans l'électricité, un accord intervenu le 19 juin aurait vraisemblablement été accepté par les ouvriers sans l'intervention de Damoy, de la Bourse du Travail, libertaire. Cet accord a été rejeté le lendemain au cours d'une réunion à la Maison du Peuple où les ouvriers furent harangués par Damoy. L'accord définitif n'a pu être conclu que grâce à la ténacité des délégués ouvriers qui n'ont pas voulu suivre cet agitateur.

2711. « L'organisation communiste cherchait ainsi à amorcer son action au niveau même de la dynamique revendicative, de façon à mieux contrôler son évolution, et à s'insérer le mieux possible au sein des masses. » Bernard Badie, *Stratégie de la grève*, Paris, Presses de la FNSP, 1976, p. 64.

2712. L'auteur justifie son analyse ne rappelant l'expression utilisée par Paul Vaillant-Couturier : le « ministère des masses ». « Le comportement du Parti communiste français lors du Front populaire ne peut se comprendre que par référence à cette découverte théorique et aux efforts accomplis pour favoriser sa mise en pratique. » *ibid.*, p. 65.

2713. Nous renvoyons à la note footnote 116 page 42 page 42.

2714. Charles Tilly et Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 42.

2715. *ibid.*, p. 159.

> Dans les transports, des accords particuliers furent conclus dans presque toutes les maisons. Mais plusieurs employés [...] dirigés par Tréguer, tentèrent de faire annuler les accords particuliers conclus précédemment pour obtenir un contrat collectif.
>
> Le 15 juin, les charbonniers avaient déposé leurs revendications et promis d'attendre jusqu'au lendemain à 17 heures la réponse patronale. Poussés par Valière, ex-délégué régional du parti communiste, ils se sont mis en grève le 16 à 13 heures. Le 21 juin, Valière rassemble une soixantaine d'ouvriers de cette corporation pour les engager à déposer de nouvelles revendications, il ne fut pas suivi [2716]. »

Dans ce long rapport, le commissaire spécial cite encore le cas des négociations dans l'alimentation, insiste sur le rôle joué par le secrétaire du syndicat de la Compagnie du Gaz et par Maudet, révoqué de l'arsenal, chez L'Hermitte, tous deux membres du PCF. S'il est juste de reconnaître le rôle dirigeant d'une génération de militants en qui les ouvriers ont confiance parce qu'ils les savent expérimentés, il n'empêche que Damoy, Tréguer, Valière, Maudet et les autres, n'auraient jamais pu déclencher des grèves par leur simple volonté. Ces hommes se sont assez souvent plaints, les années précédentes, de la démobilisation ouvrière malgré leurs tentatives incessantes ; pendant les grèves, ils mettent leurs compétences à la disposition des grévistes et les poussent à jeter le bouchon le plus loin possible. Ils ne sont visiblement pas toujours suivis, encore que les faits avancés dans le rapport au préfet visant à prouver le complot communiste soient à utiliser avec précaution. À Douarnenez, l'affiche apposée sur les murs par l'union locale CGT à la mi-juillet est sans effets [2717].

Les locaux syndicaux connaissent une période d'agitation intense, à lire les convocations publiées dans *La Dépêche* ou dans la presse syndicale. Chaque corporation en grève s'y réunit, les nouveaux délégués viennent y demander conseil pour la rédaction des cahiers de revendications. Dans la journée, les grévistes qui n'occupent pas leur atelier s'y retrouvent ; le soir, c'est au tour de ceux qui négocient avec leur patron sans avoir arrêté le travail. Le 18 juin 1936, un soir comme les autres, s'entassent à la Maison du Peuple de Brest, de nombreux groupements : tramways, services des autocars, corporations du bâtiment, ... [2718] Le secrétaire de l'union locale de Quimper en vient même à passer un communiqué dans la presse pour demander aux ouvriers de ne plus téléphoner chez son patron, visiblement submergé par les appels [2719].

L'occupation de la Compagnie du Gaz oblige la CGT à organiser le premier rassemblement interprofessionnel depuis le début des grèves. Les ouvriers ont arrêté l'approvisionnement en gaz de la ville de Brest. Des attroupements se sont produits devant les bureaux de la compagnie pour faire pression sur les employés du gaz, avec le risque de déclencher un mouvement d'opinion hostile à l'occupation. Voulant montrer que les grévistes ne se trouvent pas seuls et que la gêne est malgré tout acceptée par la population, la CGT appelle à un rassemblement. C'est un succès pour les grévistes : 2 000 personnes y sont présentes pour écouter

2716. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 août 1936.
2717. ADF, 10M67, commissaire de police de Douarnenez, 13 juillet 1936. et ADF, 10M67, commissaire de police de Douarnenez, 16 juillet 1936.
2718. *La Dépêche de Brest*, 19 juin 1936.
2719. *Le Citoyen*, 9 juillet 1936.

Berthelot et Damoy leur affirmer que la direction est seule responsable de la situation [2720].

L'attitude des dirigeants syndicaux ne se comprend qu'à condition de ne pas s'enfoncer dans le manichéisme du commissaire spécial brestois. Berthelot et Damoy, ensemble, interviennent également lors de la grève de l'entreprise Joya-Chabert en septembre. Les ouvriers y ont bénéficié d'une augmentation horaire de 0,50 franc en juin après un arbitrage du sous-préfet de Brest le 17 juin, mais le 2 juillet le préfet a signé un arrêté fixant les salaires dans le bâtiment à Brest et dans les localités proches, celui-ci, plus avantageux, entraîne les ouvriers de Joya-Chabert à en réclamer le bénéfice et le 8 septembre ils arrêtent le travail. La grève est suspendue durant les négociations, mais elle reprend lors de l'annonce des résultats, pendant deux jours, les 16 et 17 septembre. Berthelot et les délégués ouvriers se sont entendus le 16 avec les patrons sur un accord de principe ; à la réunion de compte-rendu organisée à la Maison du Peuple, ils affrontent une centaine d'ouvriers fort mécontents : « Aussitôt, de nombreux ouvriers s'élevèrent contre cet accord, désavouèrent leurs délégués et déclarèrent que cet arrangement ne leur donnait pas satisfaction, qu'ils continueraient la grève. Une discussion orageuse s'ensuivit, les délégués donnèrent leur démission, malgré les interventions de Berthelot et de Damoy qui insistaient pour que les ouvriers approuvent l'accord ». Malgré ce premier échec, Berthelot convoque une réunion le lendemain à 10h30. Décidé à faire passer l'accord, il met tout son poids personnel dans la balance et menace les ouvriers : « Berthelot leur reprocha d'avoir désavoué les délégués, élus par eux et dit qu'au cas où les ouvriers persisteraient dans leur intention de continuer la grève, lui pour sa part se désintéresserait totalement de leurs revendications ; ajoutant que les ouvriers doivent donner l'exemple, faire honneur à leurs engagements et respecter les signatures données en leur nom. Il rappela que les ouvriers eurent tort de se mettre en grève sans préavis et que le directeur leur reprochait à juste titre la rupture du contrat [2721]. » Le secrétaire de l'UD CGT réussit là à faire fléchir les grévistes ; quand, après cette intervention musclée, un ouvrier prend la parole pour soutenir la continuation de la grève, une faible minorité en vote le principe à main levée. La grève est bien terminée.

Charles Berthelot, vieux routier du syndicalisme, sait ce qu'il fait ; pour lui, homme de négociation avant tout, le respect de l'engagement donné prévaut. Seul compte le syndicalisme institutionnalisé. Ancien anarchiste, il symbolise maintenant l'entrée en jeu de ce que l'on peut appeler une politique contractuelle. Il n'est par ailleurs pas le seul, la présence de Damoy aux réunions, sans que celui-ci réagisse à de tels propos, le confirme. L'attitude de Damoy, qui a pris une part active aux grèves de juin, dévoile un comportement plus oscillant que celui du secrétaire de l'UD. Son penchant libertaire, sa capacité personnelle à sentir les mouvements de fond qui traversent le monde ouvrier expliquent que, face aux pressions de l'appareil syndical pour assoir un syndicalisme de négociation, Damoy tente d'assumer la contradiction évidente que cela implique.

Berthelot demande aussi aux patrons ce respect des engagements. Qu'ils reviennent sur un accord signé et le secrétaire de l'UD intervient pour sauvegarder cet accord, la plupart des patrons des maisons de vins de Brest refusent d'appliquer la nouvelle grille des salaires, pour-

2720. *La Dépêche de Brest*, 7 juillet 1936.
2721. ADF, 10M69, commissaire spécial de Brest, 17 septembre 1936.

tant acceptée le 24 juin par leurs représentants, et veulent en négocier une autre. Le 29 juillet, la grève se généralise dans la profession. Le 4 août, 39 ouvriers, sur les 580 que compte la profession [2722], votent sur les nouvelles propositions patronales, lors d'une réunion à la Maison du Peuple. 23 sont d'accord contre 12 pour accepter les nouvelles propositions. Lorsque Berthelot l'apprend le lendemain matin, il téléphone au sous-préfet pour lui dire qu'il ne reconnaît pas le nouveau contrat et qu'il refuse de le signer. Il avance deux arguments : la légalité incontestable de l'accord du 24 juin et le fait que le quorum n'ait pas été atteint pour prendre la décision de signer la veille [2723]. Toujours, il se réfère à la légalité, soit celle des décisions ministérielles, soit celles des accords signés par l'organisation syndicale. Le secrétaire de l'UD CGT glisse cependant de plus en plus vers une attitude de compromis lors des négociations. La nouvelle législation sur l'arbitrage des conflits favorise ce genre d'attitude comme nous le verrons dans la troisième partie de notre travail. Les anarchistes y sont hostiles et se retrouvent bien isolés puisque l'ensemble des dirigeants de l'UD adopte cette attitude, responsables communistes compris. La loi est vue dans les rangs des anarchistes comme une interdiction de fait du droit de grève [2724]. La lecture du *Libertaire* ne peut que pousser ses militants locaux à ne pas s'y conformer et à la combattre sur le terrain.

C. 2. La hiérarchie catholique et les grèves

Les catholiques ne pouvaient rester à l'écart de cette situation sociale exceptionnelle. Cependant il savent qu'ils ne peuvent rejeter une telle vague de fond. Leur stratégie sera basée sur l'approbation d'une grande partie des demandes qui émergent du mouvement et sur la condamnation de ses formes et de ses propagateurs. Dans les faits, les journaux catholiques attaquent les communistes pour essayer d'en détacher la foule. Ces attaques sont permanentes depuis longtemps et elles se sont accélérées depuis le début du mouvement gréviste.

La CFTC ne reste pas inactive [2725] ; bien implantée dans les banques où elle reste la seule organisation syndicale, elle y organise la désignation d'un délégué par succursale et les réunit pour vérifier si les accords Matignon y sont bien appliqués. Mais le syndicat confessionnel dès qu'il cohabite avec la CGT dans une même entreprise, perd tout pouvoir d'intervention et se trouve exclu des accords. La grève de la Société Métallurgique de Douarnenez, installée à Quimper, continue malgré les pressions de la CFTC pour arrêter ce conflit. Quand les négociations aboutissent, la CGT exige de signer seule l'accord et y parvient. Pourtant sa création date seulement du 24 juin, deux jours après le début du conflit, alors que la CFTC existe depuis 1932 [2726]. Quel que soit le jugement de ce syndicat sur les grèves et les occupations, il se garde

2722. ADF, 10M67, dossier conflit des vins et spiritueux. Les adhérents du syndicat patronal de Brest emploient 150 ouvriers et ceux du syndicat patronal du Nord-Finistère : 430.
2723. AD, 10M67, sous-préfet de Brest, 5 août 1936.
2724. J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, *op. cit.*, p. 71.
2725. Sur l'attitude de la CFTC à propos des grèves consulter : P. Christophe, *1936 : les catholiques et le Front populaire*, *op. cit.*, p. 96-97.
2726. *La Dépêche de Brest*, 2 juillet 1936 et *Le Breton Socialiste*, 11 juillet 1936, Lettre du syndicat CGT qui annonce que sur 115 salariés, 100 sont syndiqués à la CGT et une dizaine à la CFTC.

bien de se couper des ouvriers en action. À Concarneau, ses militants contribuent à soutenir les occupants des usines de conserverie et du bâtiment en y distribuant des repas [2727].

Dans le numéro de juillet 1936 de *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et du Léon*, le directeur des œuvres écrit un très long article de 21 pages sur les événements sociaux qui sont en cours [2728]. Y sont abordés les grèves, bien évidemment, mais également les revendications ouvrières, l'accord Matignon, les conventions collectives, le syndicalisme chrétien, l'organisation du patronat, etc ...

L'abbé Le Goasguen évoque tous les sujets avec prudence. Ses propos oscillent entre deux postures. Soit il indique simplement les arguments les plus communs sans prendre position. C'est le cas pour la semaine des quarante heures « depuis longtemps dans l'air. » La situation doit être ressentie comme très instables pour ne pas trancher dans un sens ou dans un autre sur un tel sujet d'actualité. Le directeur des œuvres ne fait que rapporter des opinions anonymes : « la semaine des quarante heures aurait pour effet, disait-on, de juguler la surproduction et, au cas où il faudrait produire davantage, on recourrait alors à un plus grand nombre de travailleurs et tout le monde y trouverait son compte. » Même attitude en retrait sur les congés payés : « les congés payés n'auraient-ils pas, dans l'industrie, un effet heureux, en obligeant encore à prendre un plus grand nombre d'ouvriers et par conséquent, à réduire le chômage ? »

Julien Le Goasguen, se positionne beaucoup plus clairement sur les contrats collectifs qu'il justifie, à condition que la liberté syndicale soit reconnue, condition *sine qua non* pour lui. Il dissèque parfaitement les mécanismes de la concurrence sauvage : « les patrons les mieux disposés envers leurs ouvriers se voyaient donc, par suite de la ladrerie et de l'égoïsme de leurs concurrents, obligés de mettre un frein à leur générosité s'ils voulaient lutter avec quelques chances de succès pour la conquête d'une clientèle qui se laisse toujours allécher par les plus bas prix. » Pour le directeur des œuvres, les grèves connaissent un deuxième temps, après la signature de l'accord Matignon. Il ne place pas sur le même plan le Parti communiste et les signataires de l'accord :

> « Dans la nuit du 7 juin avait été conclu l'Accord Matignon dont [...] *M. Blum* et *M. Jouhaux*, tous deux socialistes, espéraient retirer argument et profit contre l'agitation communiste, puisque, sans réprouver les procédés de grève dont ils se servaient au contraire comme un épouvantail, ils apportaient des satisfactions substantielles aux revendications des ouvriers [2729]. Mais les choses n'allèrent pas aussi bien qu'ils pouvaient le souhaiter. Les communistes avaient d'autres soucis que la solution des revendications. Ces arrangements, qui tendaient à mettre fin à l'agitation ouvrière, ne faisaient pas leur affaire. Leurs préoccupations étaient plus politiques que professionnelles. Les grèves continuèrent. »

Le Goasguen ne relève pas un instant que les ouvriers puissent continuer à utiliser l'arme

2727. *Le Petit Breton*, 26 juin 1936.

2728. *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et du Léon*, n° 46, juillet 1936.

2729. Cette analyse mesurée de la vague de grèves et de l'intérêt des avantages obtenus n'est pas partagée par toute la hiérarchie catholique. Dans *L'Écho Paroissial de Brest*, les 40 heures sont fortement critiquées : « prétendre qu'en ce moment il est possible d'abaisser la durée du travail tout en maintenant les salaires de 1932, c'est une utopie dont tout le monde — sauf les démagogues professionnels — comprend le danger. » Cité par E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 61.

de la grève parce qu'ils ne satisfont pas du contenu de l'accord ou même parce que la simple application de cet accord dans leur entreprise ou atelier se heurte à une mauvaise volonté patronale. Mais cette attitude n'est pas étonnante. Le Goasguen, reflet de l'opinion de la hiérarchie catholique, est très loin d'apprécier la grève comme moyen d'action. Pour lui, la grève n'est déclenchée qu'à l'instigation de militants communistes s'appuyant sur des « ouvriers, moitié confiants, moitié craintifs. » Évoquant *La Croix* du 13 juin, il reprend à son compte l'argumentaire sur l'illégitimité des grèves qui n'ont pas été précédées d'une mise à plat des revendications, de tentatives d'arbitrages notamment. Quant aux grèves avec occupation, la sentence est rapide : « le cas est encore aggravé par l'occupation des usines, ce qui constitue une méthode contraire, non seulement à l'ordre social, mais à l'exercice du droit de propriété. Cette occupation est totalement illégale et contraire à la morale. »

Pour autant, le choix officiel est clair : l'Église ne s'oppose pas aux demandes, mais uniquement à l'expression publique de cette demande. Le Goasguen conclut ainsi sa démonstration, avant de passer à l'autre sujet d'inquiétude des responsables diocésains, la reconnaissance syndicale de la CFTC :

> « Ainsi, donc, de toutes les revendications que nous venons d'examiner, il n'y en a pas une seule que nous ne puissions accepter du point de vue doctrinal. Elles sont toutes conformes aux enseignements de l'Église et concordent avec les revendications faites, depuis longtemps, par les catholiques sociaux et les syndicats chrétiens. Nous ne voyons là rien de révolutionnaire, si ce n'est dans la manière dont ces revendications ont été faites. Nous réprouvons les grèves déclenchées sans préavis, sans aucun essai de conciliation, nous les réprouvons surtout pour les vexations qu'elles ont apportées contre les patrons, les directeurs d'usine, les contraintes exercées contre les ouvriers, les ouvrières, les mères de famille, les syndicalistes chrétiens, pour tout le trouble qu'elles ont apporté à l'ordre social pour les injustices commises contre le droit de propriété, pour leur caractère politique.
>
> Quant aux revendications elles-mêmes, elles sont nôtres. »

Qu'en est-il des consignes internes, au sein du diocèse, sur les grèves ? La direction diocésaine a établi une typologie des grèves, reprenant les arguments développés dans la revue de la FNC. Certaines grèves sont respectables, d'autres non. Elle s'en explique en interne, sans ignorer l'incompréhension d'une partie importante des fidèles, perturbés par ce qui apparaît comme une véritable révolution : « En fait, les grèves qui affectent la région brestoise sont des grèves d'ordre professionnel. C'est pourquoi les autorités religieuses de Brest ont adhéré aux "Comités de soutien aux familles des grévistes" et recommandé la quête et les collectes destinées à assurer quelques ressources à des familles privées de salaires. L'attitude du clergé a pu étonner – voire choquer – certains chrétiens peu au courant des réalités ouvrières, et à qui il serait bon, en toute charité, d'expliquer le point de vue chrétien. » Les événements font pression sur l'Église qui cherche à ne pas perdre pied dans le monde urbain en voie de déchristianisation. Au contraire, elle voit là l'occasion de repartir à la conquête d'une société qui lui échappe. En effet, l'attitude du clergé « a aussi déterminé dans le milieu populaire un courant de sympathie et de reconnaissance pour l'Église, qui pourrait être l'amorce d'un rapprochement. Aussi le motif d'apostolat s'ajoute au devoir de charité pour rendre souhaitable la continuation d'un

effort plus que jamais nécessaire [2730]. »

Pour autant, il n'est pas question d'une union sacrée avec les forces laïques. La consigne n'est pas de rejeter toutes tentatives de rapprochement, mais d'y mettre des conditions telles qu'elles ne puissent se réaliser : « Dans les petites paroisses, où des organisations laïques prendraient l'initiative de la création d'un comité, il convient de se montrer très réservé et de tenir à peu près ce langage "S'il y a un jour un Comité Départemental auquel adhérent tous les syndicats et tous les organismes professionnels intéressés, nous acceptons d'entrer dans un Comité local qui serait rattaché à ce Comité Départemental". En attendant, nous nous efforcerons d'aider les familles brestoises qui sont dans la misère par les moyens dont nous disposons. » La crainte du rédacteur est claire : le risque est grand que des organisations catholiques se retrouvent intégrées dans une structure et entraînées dans une dynamique sans liens avec l'apostolat ou la charité. À Brest, le contrôle est facile, comme à Quimper. Par contre ailleurs, la hiérarchie craint d'être débordée. Alors, plutôt que d'attendre et de se rallier, avec tous les risques supposés, à des initiatives venues d'ailleurs, il vaut mieux anticiper : « Ainsi, sans attendre d'être sollicités par les organisations Laïques et par la C.G.T., vous pourriez prendre sur vous de grouper quelques hommes et femmes dévoués à la cause catholique (Unions Paroissiales, Ligue, M.F.R., dirigeants jacistes, Secours Catholiques) et d'organiser avec eux une collecte qui se ferait à la porte des églises ou à domicile et que vous recommanderiez en chaire par la formule suivante que M^gr^ l'évêque a approuvé et qui a déjà été lue à Brest et à Quimper [2731] » :

Adresse à faire en chaire sur les grèves

Depuis plusieurs semaines, des milliers d'ouvriers, notamment à Brest, sont en grève. Cette situation risque d'aggraver la pauvreté de leurs familles.
Nous n'avons pas à prendre parti pour les grèves elles-mêmes et nous prierons pour que tous les intéressés arrivent à une solution juste et au rétablissement de la paix sociale. Mais, en attendant, nous ne pouvons rester indifférents à la misère qui déjà frappe des femmes et des enfants.
Ainsi, au nom de la Charité chrétienne, nous recommandons à votre générosité la quête qui sera faite à la fin de la messe, à la porte de l'Église.

Le syndicat chrétien n'est vraiment pas à l'aise avec l'idée même de grève. La CFTC, en l'absence de toute concurrence,connaît un développement massif chez les exportateurs de légumes de Saint-Pol-de-Léon. Fin 1936, le syndicat prend contact avec la commission mixte paritaire pour avancer sur une convention collective. Un accord semble se dessiner en commission sur une augmentation de 4 %, pourcentage déjà réduit de moitié par rapport aux prétentions premières du syndicat. Les patrons refusent totalement cette proposition. Le syndicat annonce que 500 ouvriers sont prêts à faire grève, ce qui serait une première dans le département puisque la CFTC n'a jamais été à l'origine d'un arrêt de travail et n'a pas, sauf à l'arsenal

2730. ADQ, 6K3, feuille dactylographiée, s. d., feuille numéro 2 d'un courrier sans doute rédigé par Julien Le Goasguen pendant l'été 1936.

2731. ADQ, 1K2, feuille dactylographiée, s. d., feuille numéro 3 d'un courrier sans doute rédigé par Le Goasguen pendant l'été 1936.

de Brest, de capacités, en nombre d'adhérents, pour le faire ailleurs. Elle n'a pas non plus à souffrir de la concurrence de la CGT dans ce secteur d'activité.

La menace de la grève n'est cependant pas mise à exécution et le syndicat accepte la proposition patronale sans réagir [2732]. Le syndicat chrétien n'a pas intégré les modalités d'action qui se répandent dans le département et, ce faisant, se banalisent. Ce type d'action est totalement étranger à la culture du syndicat, d'autant plus qu'il est étroitement entouré par une hiérarchie cléricale qui ne peut que s'opposer à ce type de rapports de forces.

C. 3. Les réactions patronales

Les grèves ont surpris tous les groupes sociaux, les patrons les premiers, dont seule une minorité avait connu auparavant des situations de rapports de force mettant en cause leur autorité lors de quelques rares flambées de colère. Le printemps 1936 bouleverse le jeu traditionnel des rapports sociaux dans l'entreprise. D'une part, les ouvriers en occupant les usines et ateliers, mettent en question — sans le revendiquer et sans en avoir l'intention — le droit à la propriété des moyens de production [2733]. Même si cette transgression n'atteindra jamais un point de non-retour, elle n'en est pas moins insupportable au patronat qui craint ce précédent. D'autre part, les conventions collectives imposent l'organisation syndicale comme partenaire social et institutionnalisent les rapports sociaux en entreprise [2734]. Le temps des syndicats éphémères, cibles des attaques souvent réussies, appartient — en théorie — au passé. Maintenant il faut négocier, composer avec les jeunes et bouillantes organisations ouvrières ce qui est vécu par de nombreux patrons également comme une menace du droit absolu d'être maître chez soi.

L'autre conséquence a été la nécessité pour le patronat de s'organiser plus qu'il ne l'avait été jusque là [2735]. Les accords salariaux et les conventions collectives par corporation entraînent par obligation la création de syndicats patronaux [2736]. L'individualisme, surtout sensible chez les petits patrons et artisans, ainsi que la concurrence commerciale ne facilitent pas la mise en place de ces syndicats. Les patrons des entreprises brestoises de transport ne veulent à aucun prix se regrouper ; ils entendent mener leurs affaires à leur guise et ne supportent pas d'avoir

2732. ADF du Finistère, 10M69, dossier exportateurs de Saint-Pol-de-Léon.

2733. Plus inquiétant pour le patronat que l'occupation, la remise en route de la production, autrement plus inquiétante, n'a été qu'un épiphénomène dont de très rares exemples P. Broué et N. Dorey, « Critiques de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire (1936-1938) », *art. cit.*, p. 101-102.

2734. Laure Machu, « La convention collective, fondatrice de nouveaux rapports sociaux et politiques ? », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 199–209.

2735. Sur l'état des forces du patronat et ses réactions, consulter : I. Kolboom, *La revanche des patrons : le patronat français face au front populaire*, *op. cit.*, , spécialement le chapitre 3 « Crise du patronat, défaite et révolte ».

2736. Olivier Dard, « La réorganisation du patronat au temps du Front populaire », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 247–254, Pour une synthèse récente de l'adaptation du patronat à la période, consulter.

FIGURE 6.12. – S'assurer contre les grèves ? Source : *La Dépêche de Brest*, 14 juin 1936.

à négocier avec des grévistes [2737]. Pour la plupart, les syndicats patronaux finissent cependant par se constituer. À Quimper, le même jour, le 4 mai 1936, les syndicats CGT et patronal du commerce de la chaussure déposent leurs statuts [2738]. Le syndicat des négociants en vins et spiritueux du Sud-Finistère est créé le 25 juin, le syndicat des patrons de l'habillement le 29 juillet, la chambre syndicale de la boucherie et charcuterie le 2 août, le syndicat des maîtres tailleurs le 10 juillet, le syndicat patronal de la métallurgie quimpéroise le 22 décembre. En 1937, le mouvement se poursuit : le 2 février, création du groupement des importateurs de charbons du Sud-Finistère ; le 13 mai : syndicat départemental des artisans de la métallurgie ; en juin, création du syndicat de la bijouterie de Quimper, du syndicat des maîtres artisans cordonniers du Finistère, des maîtres artisans menuisiers du Finistère. À Douarnenez, une union patronale interprofessionnelle se structure à la fin juillet 1936 [2739].

Parfois le syndicat ne suffit pas : deux représentants patronaux des marchands de vin de la région brestoise signent un accord le 24 juin sans qu'il y ait eu d'arrêts de travail dans ces entreprises. Deux patrons absents au moment des négociations mettent en cause l'accord, réunissent 11 des 25 patrons et font savoir que les signataires ont outrepassé leurs droits. De nouvelles négociations s'ouvrent, sans succès, entre le 4 et le 11 juillet. Finalement, les ouvriers, insatisfaits font grève le 29 [2740]

La réponse patronale aux grèves et la rapidité ou non des négociations varient à la fois selon la taille de l'entreprise, la présence ou non de syndicat patronal et le comportement individuel du patron — cela surtout dans les petits ateliers — ainsi que de l'état de santé économique de la corporation. Certains patrons comprennent vite que l'ouvrier devient un partenaire social et qu'il est dans leur intérêt de céder sur quelques demandes plutôt que de risquer une radicalisation des rapports sociaux dans l'entreprise. Dans la conserverie du Sud-Finistère, après le déclenchement de quelques grèves, toute la corporation négocie. À Brest, des accords se concluent, sans qu'il y ait eu cessation de travail, entre autres dans les magasins à prix unique et dans le bâtiment. Il s'agit là de patrons qui ont compris que les rapports de force jouaient en leur défaveur. Réunis en assemblée générale le 24 juin, 80 patrons du bâtiment de la région quimpéroise décident « de devancer le mouvement ouvrier se manifestant dans le bâtiment [2741] ». Pour négocier, il leur faut un interlocuteur, ils demandent donc à leurs ouvriers

2737. *La Dépêche de Brest*, 3 juillet 1936.
2738. Pour la création des syndicats, voir ADF, 15U 25/4
2739. *La Dépêche de Brest*, 21 juillet 1936.
2740. ADF, 10M67, sous-préfet de Brest, 1er août 1936.
2741. *Le Citoyen*, 2 juillet 1936.

de former un syndicat. C'est chose faite le lendemain. Les négociations commencent le 27 juin et le soir même l'accord est signé.

Le propriétaire des Papeteries Mauduit à Quimperlé, de nationalité américaine, réussit à créer un climat exceptionnel dans son entreprise. Les ouvriers ont bénéficié très tôt d'une première augmentation de salaire puis, sur cette nouvelle base, des accords Matignon. Dès le vote de la loi sur les congés payés, ceux-ci sont programmés pour la deuxième moitié d'août et le premier jour des vacances un banquet de 200 couverts réunit ouvriers et direction, à l'initiative de cette dernière, au Pouldu, sur la côte, Un délégué ouvrier tient, pendant le repas, au nom du personnel « à faire remarquer l'entente parfaite [...] entre personnel et direction et rappelle toutes les décisions heureuses prises en leur faveur par une direction soucieuse du bien-être de ses compagnons [2742]. » La direction met même un véhicule gratuit à la disposition du personnel pour que celui-ci profite pendant les congés payés des plages du Pouldu.

En règle générale, les patrons cèdent immédiatement après quelques heures ou jours de grève. Les tentatives de briser les grèves ou de se venger a posteriori sont rares. Les dockers brestois se heurtent à des non grévistes qui cherchent à décharger les bateaux en attente, ils arrivent rapidement à s'en débarrasser [2743]. Une entreprise de transport avait renvoyé ses employés pour fait de grève ; sous la pression des autorités locales, ils sont réembauchés [2744]. Dans la même corporation, d'autres patrons ont recruté de nouveaux ouvriers pour casser la grève [2745].Les réactions patronales sont rares quand le mouvement est massif comme si l'état de l'opinion publique massivement acquise à la grève tétanisait les employeurs. Rapidement, dès la fin de l'été, apparaissent des crispations chez certains patrons qui n'hésitent pas à sanctionner des militants augurant ainsi de l'ouverture d'une nouvelle phase. À Landerneau un entrepreneur du bâtiment renvoie le délégué ouvrier cinq semaines après la fin du conflit, le 19 août [2746]. Tous les délégués de l'entreprise de travaux publics Dayde sont renvoyés le 1er septembre [2747].

L'entreprise LGM qui construit des postes de TSF a connu une première grève avec occupation du 30 juin au 3 juillet. Les ouvriers ont obtenu 4,50 et 5 francs de salaire et même s'ils n'ont pas réussi à faire supprimer le travail à domicile, ils reprennent le travail. À la fin août, le patron renvoie cinq ouvriers ; l'usine est réoccupée par les ouvriers du 2 au 11 septembre. Le 1er septembre, l'UL CGT organise une manifestation de soutien où se retrouvent 1 500 personnes ; tous les syndicats de la ville sont présents. Au même moment, des compressions de personnel exacerbent la colère des syndicalistes. À la société LGM, la situation ne se débloque pas dans les premiers jours de septembre ; le patron refuse de discuter tant que l'usine est occupée et a décidé de ne payer que 12 des 15 jours de congés payés. Une polémique s'engage dans la presse locale entre une partie du personnel qui soutient le patron d'une part et les gré-

2742. *L'Écho de Bretagne*, 21 août 1936. Remarquons que cet hebdomadaire de droite veut mettre en exergue la collaboration heureuse entre capital et travail.
2743. *La Dépêche de Brest*, 16 juin 1936.
2744. *La Dépêche de Brest*, 27 juin 1936.
2745. *La Dépêche de Brest*, 4 juillet 1936.
2746. ADF, 10M67, commissaire de police de Landerneau, 1er septembre 1936.
2747. ADF, 10M67, lettre du secrétaire CGT du syndicat du bâtiment de Brest, le 25 septembre 1936.

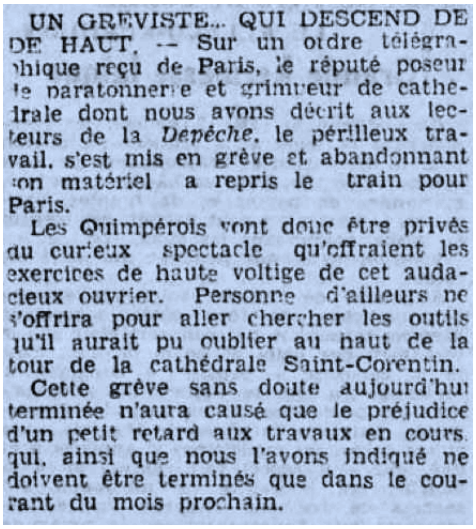

UN GRÉVISTE... QUI DESCEND DE DE HAUT. — Sur un ordre télégraphique reçu de Paris, le réputé poseur de paratonnerre et grimpeur de cathédrale dont nous avons décrit aux lecteurs de la *Dépêche*, le périlleux travail, s'est mis en grève et abandonnant son matériel a repris le train pour Paris.

Les Quimpérois vont donc être privés du curieux spectacle qu'offraient les exercices de haute voltige de cet audacieux ouvrier. Personne d'ailleurs ne s'offrira pour aller chercher les outils qu'il aurait pu oublier au haut de la tour de la cathédrale Saint-Corentin.

Cette grève sans doute aujourd'hui terminée n'aura causé que le préjudice d'un petit retard aux travaux en cours qui, ainsi que nous l'avons indiqué ne doivent être terminés que dans le courant du mois prochain.

FIGURE 6.13. – La cathédrale de Quimper touchée par la grève. Source : *La Dépêche de Brest*, 14 juin 1936.

vistes d'autre part. Les uns et les autres s'affirmant majoritaires. Le 10, pour la première fois depuis le début des grèves de 1936, le juge des référés ordonne l'expulsion des grévistes des locaux occupés. Ceux-ci, voulant prouver leur bonne foi, sortent de l'usine, mais cadenassent la grille et organisent un piquet de grève pour en interdire l'accès. *L'Ouest-Éclair* annonce qu'une réunion s'est tenue le 12 à l'Hôtel de Ville de Morlaix« dans une atmosphère de cordialité et de confiance réciproque [2748] ». Le lendemain paraît un communiqué, revendiquant la signature 40 ouvriers non-grévistes, qui fustige l'action de la CGT [2749]. Les grévistes n'obtiennent pas gain de cause ayant eu à affronter leur employeur et une partie des salariés qui se sont présentés comme des ouvriers, mais dont une forte proportion fait partie de l'encadrement et des représentants de commerce. Pour finir, le patron met la clé sous la porte et quitte Morlaix. Cet échec sonne comme un avertissement pour le mouvement ouvrier morlaisien. Même si le patron, par les mesures extrêmes qu'il a utilisées, perd aussi dans ce bras de fer — bien moins que les ouvriers, il avait déjà manifesté son intention de partir à Saint-Brieuc), il n'en reste pas moins vrai que le patronat va peu à peu se ressaisir à l'automne, comme nous le verrons dans la troisième partie. La grève de l'entreprise LGM ne ressort plus du même cadre que les autres grèves : il s'agit d'une première grève défensive qui en annonce d'autres.

C. 4. Les réactions politiques

À gauche, les analyses divergent quelque peu sur l'appréciation de ces grèves et occupations d'usines. Un point commun réunit malgré tout les trois grands partis du rassemblement populaire : ils sont très discrets sur les événements en cours dans le département. *Le Breton Socialiste* n'évoque dans ses colonnes que quelques grèves à partir du 20 juin et, essentiellement celles de Brest. *Le Citoyen* est lui encore plus discret. Ce journal consacre plus de place à

2748. *L'Ouest-Éclair*, 13 septembre 1936.
2749. *L'Ouest-Éclair*, 14 septembre 1936.

s'insurger contre les occupations qu'à donner des informations factuelles à ses lecteurs : « Les occupations d'usines constituent une illégalité [...]. La grève, aux mains des ouvriers, est une arme légale et efficace. Il faut s'en tenir à ce moyen légal de contrainte [2750]. » On est loin ici de l'attitude bienveillante observée en mai au Guilvinec. L'hebdomadaire régional communiste est celui des trois organes de presse qui fournit le plus de renseignements sur les grèves dès le 13 juin, avec celles des dockers brestois, du bâtiment à Rosporden et de la métallurgie quimperloise. Mais au mois de juillet, les informations s'y font plus rares.

Pourtant le mouvement n'est pas terminé. Un article intitulé « La ligne juste de notre parti » que signe A. Le Roy permet d'en comprendre les raisons :

> « Alors que Doriot dans les usines Renault tentait d'exciter les ouvriers, nous avons dit : calme, discipline ; nous avons ajouté : il faut savoir cesser une grève aussitôt les revendications essentielles obtenues [...]. Nous ne lancerons pas le peuple dans une aventure qui nous couperait de la paysannerie qui se méfie des succès des ouvriers des villes [2751]. »

Les dirigeants du PC finistérien sont en accord total avec les orientations nationales du parti. Ils reprennent la thématique du discours du 11 juin de Maurice Thorez et déclinent les orientations du parti en l'adaptant au terrain local. Deux idées ressortent de ce rappel à l'ordre : ceux qui font usage de l'arme de l'occupation prennent le risque de marcher sur les pas du dirigeant du PPF nouvellement créé [2752] et cela compromettrait l'alliance avec la paysannerie [2753]. Un temps surpris par la poussée revendicative, le PC n'offre pas de ligne politique homogène à ses militants. D'où une palette très variée de comportements dans les entreprises. Chacun exprimant au travers de ses actes sa propre sensibilité. De plus, la ligne fixée lors du discours de Thorez, pour l'apaisement des conflits et la reprise du travail, met du temps à être appliquée partout. Ce mot d'ordre n'apparaît explicitement dans la presse communiste en Bretagne qu'un mois et demi après.

À droite, la condamnation ou au mieux le silence règnent en maîtres, comme nous l'avons vu. *L'Union Agricole et Maritime*, hebdomadaire des Républicains nationaux diffusé entre Huelgoat et Quimperlé, ne cache pas son hostilité aux grèves et y voit une action plus qu'encouragée : « Mouvement spontané ? Allons donc ! Un mouvement spontané ne se serait pas développé aussi subitement et n'aurait pas pris une telle extension. Les grèves parisiennes ont été provoquées par un mot d'ordre [2754]. » Cette assertion apparaît en totale contradiction avec les propos du journal sur les occupations locales. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Si les ouvriers finistériens penchent vers de telles extrémités, c'est qu'il sont influençables.

La plupart des élus de droite ont voté les nouvelles lois sociales. Ces premiers votes révèlent par ailleurs l'instabilité des élus radicaux-socialistes. Si la confiance au gouvernement Blum n'est votée que par les quatre élus du Front populaire, les deux votes du 11 juin , « sur

2750. *Le Citoyen*, 16 juillet 1936.
2751. *La Bretagne Ouvrière*, 4 juillet 1936.
2752. J.-P. Brunet, *Saint-Denis, ville rouge*, *op. cit.*, p. 406.
2753. Cette mention de la paysannerie n'est pas propre aux militants locaux : Thorez mentionne bourgeoisie et paysans dans son discours. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 124.
2754. *L'Union Agricole et Maritime*, 5 juin 1936.

l'ensemble du projet de loi sur les congés payés » et « sur les contrats collectifs de travail » recueillent l'unanimité, ou presque. Seul l'URD Crouan n'a pris part au vote. Le lendemain, la loi sur les 40 heures ne reçoit les suffrages que des quatre députés socialistes et radicaux-socialistes. Les démocrates-populaires, Simon et Trémintin ne prennent pas part au vote, se démarquant ainsi des députés URD qui votent contre. Un autre vote intervenu dans la journée sur un amendement, au projet de loi sur les 40 heures qui demandait l'ajournement de la loi « tant que le niveau de vie à la campagne ne sera pas devenu normal » ne voit s'opposer lui que les deux voix socialistes [2755]. L'implication des radicaux-socialistes dans la traduction législative de leur engagement au sein du Front populaire marque donc le pas face à la montée des tensions au sein de la société.

Dans sa « Problématique des grèves françaises de mai-juin 1936 », parue dans son ouvrage *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Lefranc tire quelques enseignements d'intérêt à propos de ces grèves qui nous renvoient à nos propres observations sur les dynamiques enclenchées dans le Finistère : le mouvement a atteint « d'une *ampleur* inconnue », « il n'a été *ni souhaité ni prévu* par les dirigeants de la CGT » et il s'est révélé inquiétant *pour l'ordre établi* [2756].

L'historiographie récente des grèves a beaucoup insisté sur l'imbrication des temporalités qui éclaire les causes du mouvement gréviste. Antoine Prost a ainsi repéré trois temps qui se succèdent et se s'enchevêtrent. Le temps court du Front populaire est caractérisé par « un climat politique profondément original » lié au choc du 6 février 1934 [2757]. Par contre entre ce temps court et le temps long, s'insère un temps médian, celui de la crise économique [2758]. La crise a été présentée souvent comme facteur essentiel de dégradation du sort des populations ouvrières. Antoine Prost rappelle que les statistiques démentent ce constat puisque les salaires nominaux ont résisté alors que les prix des produits baissaient. Cependant il ajoute tout de suite que les moyennes cachent des réalités bien différentes. Ici, nous avons montré combien que le chômage a frappé et s'est cumulé avec un arrêt momentané du déclin démographique. La situation sociale, au-delà des statistiques, s'est bien dégradée dans les années trente et a servi de soubassement au mouvement. Mais cette dégradation des conditions de vie reste une cause insuffisante pour expliquer le déroulement des semaines qui suivent. S'y ajoute un troisième temps, lancé depuis le début du siècle, le temps long de la taylorisation qui intensifie les cadences, renforce les contraintes disciplinaires et entraîne, par conséquent, une surexploitation qui s'aggrave avec le temps [2759]. Cette dernière temporalité ne paraît pas pertinente dans

2755. *Le Courrier du Finistère*, 20 juin 1936.
2756. Pour autant, pour l'auteur, à la différence des grèves italiennes de 1920, la gestion ouvrière des usines n'est pas à l'ordre du jour. G. Lefranc, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, *op. cit.*, p. 128.
2757. A. Prost, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 79.
2758. *ibid.*, p. 82.
2759. *ibid.*, p. 89.

le Finistère pour expliquer en quoi le mouvement s'est produit. Le tableau des techniques de surexploitation qu'évoque Antoine Prost correspond à des entreprises de l'industrie qu'on ne retrouve pas dans le Finistère, hormis les usines des ports qui connaissent depuis la fin du siècle précédant des organisations de travail de plus en plus automatisées, même si l'habileté manuelle des sardinières reste primordiale. De plus, ces secteurs bougent peu ou pas du tout pendant la première longue vague de grèves qui touche le département.

Les grèves s'inscrivent, pour reprendre la terminologie de Charles Tilly [2760], dans un flux de conflits. Celui-ci s'insère, à un niveau supérieur dans la longue durée des rapports de force oscillants qui traverse la société urbaine de manière plus frontale. Le changement d'échelle [2761] est rendu possible parce que les acteurs « ont perçu et saisi les opportunités [2762] » qui s'offrent à eux. C'est ce « climat politique profondément original » dont parle Antoine Prost qui construit un « nous » unifié [2763] et donne confiance aux acteurs jusque là astreints par la contrainte ou le consentement. Aucun déterminisme économique ne peut déclencher une grève [2764]. Pour que puisse s'ouvrir un moment de vacillement de l'hégémonie et ouvrir le champ des possibles, un climat particulier est nécessaire.

Cette évolution a des conséquences sur l'ensemble de la société civile. En premier lieu, les organisations syndicales confirment leur évolution déjà perceptible avant la grève : la syndicalisation devient un élément central dans le monde ouvrier.

C'est également un moment de basculement du rapport de force qui dynamise et électrise les rapports sociaux. De ce fait, les organisations se reconnaissant dans le Front populaire ne sont pas les seules à chercher à s'implanter dans le monde du travail. C'est cet ensemble que nous allons aborder maintenant et en mesurer l'importance structurelle.

2760. C. Tilly et S. Tarrow, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit*., p. 336.

2761. « Il y a une combinaison de mécanismes décisive dans nos exemples, c'est le processus que nous avons appelé changement d'échelle ; c'est lui qui est en grande partie responsable de la plus ou moins grande capacité des acteurs à créer un mouvement social plus large à partir d'un épisode de conflit initial. Même un épisode tout simple peut se propager très loin [...]. Dans le cas italien, le conflit s'est diffusé à partir de quelques grandes universités et quelques grandes usines vers des universités moins importantes et des lycées ainsi que vers des entreprises plus modestes de tout le pays. » Nous retrouvons là les mécanismes de diffusion quasi capillaires du mouvement de grève que nous observons dans le département. *ibid.*, p. 185.

2762. *ibid.*, p. 184.

2763. *ibid.*, p. 124.

2764. S. Sirot, *La grève en France*, *op. cit*., p. 38-39.

CHAPITRE 7

Le printemps des syndicats ?

> Le vrai de l'équilibre, c'est qu'il suffit d'un souffle pour tout faire bouger.
>
> *(Julien Gracq, Le rivage des Syrtes)*

Les grèves ouvrières ont démontré l'efficacité de l'action collective et de l'intérêt du regroupement des forces. Il n'est donc pas étonnant que la conséquence la plus immédiate a été le renforcement du syndicalisme. La fusion syndicale a entraîné un afflux d'adhérents au niveau national, amplifié par l'effet des grèves qui produit une véritable « ruée nationale [2765] » puisque la confédération passe de 785 000 membres à près de 4 millions. Cette hausse est historique et tient dans le temps plus que les dirigeants ne l'espéraient [2766]. La structure syndicale est devenue indispensable pour plusieurs raisons : la nécessité d'un interlocuteur collectif face au patron et l'importance de se référer à un appareil syndical expérimenté qui puisse accompagner les demandes qui affluent dans les unions locales.

Dans le département, seul le syndicalisme agricole est puissant depuis la fin de la guerre. Il atteint près de 40 000 adhérents en 1937 [2767]. La hiérarchie des organisations devrait donc être affectée par cette nouvelle donne. Il n'en est cependant rien puisque la CGT finistérienne syndique 28 500 à la même période.

Mais cette séquence nouvelle ne manque pas d'inquiéter à la fois les milieux patronaux qui concèdent des libertés syndicales nouvelles malgré eux et les autres acteurs du monde urbain que sont les catholiques. La CFTC bénéficie également de ce développement [2768], bénéficiaire elle aussi du courant de sympathie qui renforce principalement la CGT. Le syndicat catholique est littéralement dirigé par la hiérarchie diocésaine qui y voit la double opportunité de

2765. Expression de Léon Jouhaux reprise par Antoine Prost. A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 37.
2766. *ibid.*, p. 43.
2767. Voir le tableau « Développement de l'Office central, 1919-1939 » page 222.
2768. Les progrès de la CFTC, en nombre d'adhérents, sont incontestables, en 1936 et 1937. Mais ils n'atteignent pas, selon Michel Launay les chiffres officiellement annoncés. Au niveau national, la CFTC revendique 500 000 membres alors qu'ils ne seraient que 380 000. M. Launay, *La C.F.T.C., origines et développement, 1919-1940*, *op. cit.*, p. 403.

l'apostolat dans le monde ouvrier jusque là difficilement accessible et du contre-feu à l'avancée du communisme.

Le patronat ne peut rester sans réagir face à l'arrivée ou au retour des structures syndicales dans les entreprises. Pour certains, le choc est grand. La palette des réponses est très large. Nous nous intéresserons ici uniquement à la stratégie syndicale du patronat. Les employeurs, dans plusieurs cas favorisent ou même suscitent l'apparition de syndicats autonomes, voire de syndicats professionnels français quand leur sympathie se porte vers le PSF.

Nous allons donc aborder successivement les conséquences des grèves sur les différentes organisations syndicales du monde urbain, comme du monde rural, en nous intéressant à la situation de la plus grande catégorie professionnelle du Finistère, celle des ouvriers agricoles pour tenter de mesurer l'effet des grèves sur ce groupe qui en a été remarquablement absent.

A. La CGT, transformation du paysage syndical

A. 1. De l'élite ouvrière au syndicat de masse, une approche chiffrée

Des hommes, des femmes ont porté à bout de bras pendant des années l'aventure du syndicalisme. À peine créées, les sections syndicales d'entreprise se dégarnissaient ou souvent disparaissaient. Toujours et toujours, s'appuyant sur les noyaux les plus forts — des syndicats de travailleurs de l'État ou enseignants la plupart du temps — les responsables repartaient sur les routes pour monter des sections, avec combien de difficultés. Ce dévouement à la classe ouvrière, ils en reçoivent le bénéfice en 1936. Leur expérience de la rédaction de revendications, de la négociation, de l'organisation et de l'usage des rapports de force, est sollicitée d'emblée par les grévistes. Une nouvelle couche ouvrière apprend ainsi sur le tas la nécessité du syndicalisme. L'état d'esprit du monde du travail compte pour beaucoup dans le développement sans précédent que revendique la CGT (table 7.2 page 625) [2769].

En deux ans, le nombre de syndicats se multiplie par 3 et celui des syndiqués par 4. La carte de l'implantation de la CGT rend compte de sa diffusion géographique (figure 7.1 page 627) . Elle reproduit assez exactement l'implantation industrielle : le monde paysan, et plus particulièrement les ouvriers agricoles, n'approche pas la CGT malgré, comme nous allons aborder, les tentatives répétées de celle-ci pour s'implanter dans les campagnes [2770]. L'hermétisme du monde agricole explique en partie la faiblesse relative du taux de syndicalisation global

2769. Morgan Poggioli publie des chiffres très proches : 179 779 timbres payés en 1936 par l'UD et 267 262 en 1938 (15 318 restant dus). M. Poggioli, *La CGT, du Front Populaire à l'État francais (1934-1940) : de la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, *op. cit.*, p. 227, annexe 29.

2770. Voir la section « La CGT et le monde paysan » page 676.

(table 7.1 page suivante).

Avec 18 % de la population industrielle (38 % pour l'ensemble de la France), le Finistère connaît un handicap important — un véritable frein au développement des organisations ouvrières — pour obtenir un taux de syndicalisation identique à la moyenne nationale. La faiblesse quantitative des ouvriers et fonctionnaires n'explique pas seule ce résultat. Dans le département, la CFTC profite elle aussi de l'explosion sociale de 1936. En 1938, le préfet la crédite de 6 800 adhérents [2771], soit le quart des effectifs de la CGT alors que sur l'ensemble du pays elle ne représenterait que le dixième [2772] de la centrale de Léon Jouhaux (nous analyserons plus loin les progrès du syndicat chrétien).

Malgré un décalage certain avec la moyenne Française, la CGT finistérienne connaît une transformation radicale. Émerge une génération nouvelle de militants assurant la direction de ces jeunes syndicats. 21 des 27 secrétaires de syndicats qui déposent leurs statuts au Tribunal de Quimper entre juin et septembre 1936, ont indiqué leur date de naissance, ce qui nous permet de connaître leur âge moyen : 32 ans [2773]. Ce sang neuf afflue en peu de temps. 73 syndicats se plient à l'obligation de déclaration légale d'avril à octobre 1936. Dix d'entre eux s'affilient aux SPF [2774], à la CFTC ou restent autonomes.

Sur les 63 sections CGT, trois apparaissent en avril, deux en mai, vingt et une en juin, dix-neuf en juillet, sept en août, neuf en septembre et deux en octobre [2775]. Quelques syndicats se sont créés assez tôt dans l'année [2776]. Le syndicat devient bien l'outil privilégié de la lutte et de l'action revendicative : la courbe des créations accompagne celle des grèves en 1936. Mais pour mieux comprendre la transformation de la CGT en organisation de masse, nous analyserons l'évolution d'ensemble entre 1935 et 1937, les modifications socioprofessionnelles, la répartition géographique et les différents taux de syndicalisation.

Auparavant, quelques mots sur les sources et la méthode. L'analyse des effectifs syndicaux nécessite quelques précautions et une critique serrée des sources. Les cahiers de trésorerie de l'UD et des UL auraient été le meilleur outil de travail, mais ceux-ci ayant disparu, nous devons nous contenter des autres documents à notre disposition. Nous avons écarté les rapports de police qui ne sont plus aussi fournis qu'avant le Front populaire en statistiques d'effectifs syndicaux. Restent deux sources importantes : les comptes-rendus des congrès confédéraux qui publient la liste des syndicats présents à ces congrès et indiquent le nombre de voix dont ils disposent. Grâce à la méthode mise au point par Antoine Prost, il est possible de connaître

2771. ADF, 4M197, préfet 11 octobre 1938.

2772. A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 50.

2773. ADF, 15U25/4. ces chiffres ne concernent que le sud du département.

2774. Nous vous renvoyons à la section consacrée au Syndicat professionnel français, voir « Des syndicats "autonomes" » page 636.

2775. ADF, 10M17 et 15U25/4.

2776. Ces chiffres corroborent localement ce qu'Antoine Prost a repéré dans son analyse au niveau des fédérations. Il a relevé un incontestable accroissement de la syndicalisation comme effet immédiat de la fusion syndicale. Il ajoute, avec raison de notre point de vue : « Ce relèvement des effectifs syndicaux n'est-il pas, d'ailleurs, l'un des signes avant-coureurs du grand mouvement social de juin 1936 ? » A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 38.

le nombre de salariés adhérant aux syndicats présents à ce congrès [2777]. Malheureusement, tous les syndicats n'y envoient pas de délégués ou ne s'y font pas représenter. Au congrès de Nantes, en novembre 1938, 69 syndicats finistériens participent au vote soit 43 % de ceux qui cotisent à l'UD en 1937. Ces listes de vote, au moins pour le Finistère, ne peuvent donner une vision exacte, tant s'en faut, de la réalité syndicale. Nous nous sommes principalement servis des statistiques de la série 10M2 des Archives départementales du Finistère.

Cette série renferme les listes des syndicats ouvriers pour l'élection de représentants ouvriers au Conseil supérieur du travail. Les organisations syndicales, classées en vingt-et-un groupes socioprofessionnels, bénéficient d'un nombre de voix proportionnel à leur effectif. Les tableaux font mention de ce chiffre ainsi que du nombre d'adhérents fourni par chaque syndicat. Un problème apparaît d'emblée : le syndicat peut déclarer plus de membres pour obtenir un nombre de voix supérieur. Ce phénomène ne semble pas s'être produit. D'une part, de nombreux syndicats déclarent si peu de cotisants qu'ils ne bénéficient d'aucune voix ; le syndicat du bâtiment de Pont-de-Buis avec 20 adhérents en 1937 n'obtient rien alors qu'il lui suffisait d'en revendiquer cinq de plus pour passer la barre comme le syndicat de l'habillement de Douarnenez ou celui de l'alimentation de Quimper.

Table 7.1. – Taux de syndicalisation comparé Finistère-France.

	Population présente		Ouvriers et fonctionnaires	
	1935–36	1937	1936	1937
Finistère	0,88 %	3,86 %	10,0 %	43,6 %
France	1,82 %	10,20 %	11,4 %	63,6 %

Source : A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 218-219.

Nous avons vérifié pour quelques syndicats si les chiffres qu'ils avancent correspondent à ceux que nous obtenons par la méthode de calcul mise au point par Antoine Prost à partir du congrès de 1938 [2778]. Nous n'avons relevé aucune déclaration exagérée. Cela nous entraîne à considérer cette source comme étant fiable. Une opportunité due à la conscience professionnelle du préfet fait qu'une liste électorale a également été établie au début de l'année 1935 alors qu'il ne s'agissait que d'élections partielles ne concernant que trois des vingt-et-un groupes [2779]. Nous utiliserons cette liste électorale ce qui permet de mesurer l'impact réel des grèves sur l'évolution de la CGT.

2777. Voir l'analyse que fait Antoine Prost sur l'utilisation des comptes-rendus de congrès et sa méthode de calcul : *ibid.*, p. 19–33.

2778. Syndicats vérifiés : arsenal de Brest ; alimentation de Concarneau ; brasseries et entrepôts de Brest ; céramique de Quimper ; tabacs de Morlaix ; cheminots de Brest, Carhaix et Morlaix ; dockers de Brest ; livre de Brest ; asile d'aliénés de Quimper. Ces syndicats donnent tous des chiffres inférieurs à ceux obtenus par la méthode d'Antoine Prost. C'est normal : le congrès de Nantes se tient en novembre 1938 alors que l'enquête du préfet s'est faite au début de 1937.

2779. ADF, 10M2, lettre du Ministre du Travail au préfet le 18 mars 1935.

Un problème subsiste cependant. Certaines catégories de salariés sont exclues de l'élection : « les groupements de personnels des administrations publiques (État, départements et communes) ne peuvent figurer sur la liste électorale [2780]. » Les fonctionnaires n'apparaissent effectivement pas sur nos listes ainsi que les marins-pêcheurs. Sur notre tableau, nous introduisons ces syndicats et leur nombre d'adhérents d'après les résultats du congrès de Nantes : sept d'entre eux sont des syndicats départementaux de fonctionnaires et huit autres des syndicats de marins-pécheurs [2781]. Avec ces quinze sections, nous arrivons à 116 syndicats dont nous connaissons les effectifs.

Table 7.2. – Évolution de la CGT de 1935 à 1937.

	1935	1936	1937
Timbres payés	65 730	175 000	270 826
Syndiqués	6 500	17 500	28 500
Syndicats	56	133	162

Source : *Le Finistère Syndicaliste*, mai 1938.

La méthode est la même pour le début de 1935. Nous avons complété la liste fournie par la série 10M2 grâce aux listes de vote du congrès de la CGT en 1935. Avec 29 syndicats de la série 10M2 et 8 autres obtenus par liste de vote, nous obtenons 37 sections dont les effectifs (6 997) sont proches de ceux donnés pour 1934 (6 858) et 1935 (6 500) [2782]. Par la même méthode, nous obtenons 853 adhérents pour 10 syndicats affiliés à la CGTU au début de 1935.

La réaction ouvrière de février 1934 n'a profité ni à la CGT ni à la CGTU. La CGT continue sa chute lente puisqu'elle passe de 7 210 cotisants en 1933 à 6 858 en 1934 [2784]. La CGTU stagne en dessous du millier de cartes vendues. Les événements de Brest d'août 1935 ne permettent pas à la CGT de renverser la vapeur : elle reconnaît avoir perdu 858 adhérents (12,5 %) de 1934 à 1935 [2785].

La CGT réunifiée au congrès de Toulouse, (2-5 mars 1936) retrouve les faveurs des salariés. *Le Finistère Syndicaliste* annonce fièrement que si l'UD n'a délivré que 65 000 timbres du 1er janvier au 31 décembre 1935, pour les 9 premiers mois de 1936, les timbres ventilés s'élèvent à 65 730 [2786]. La période sombre que connaît le syndicalisme depuis dix ans touche à sa fin. Le

2780. ADF, 10M2, lettre du Ministre du Travail au préfet le 14 janvier 1937.

2781. Les syndicats sont les suivants : instituteurs (1 500 adhérents) ; douanes actives (225) ; agents militaires (28) ; service vicinal (100). Pour les marins-pêcheurs : Brest (225 adhérents), Concarneau, Doëlan, Douarnenez, Lesconil, Léchiagat, Saint-Guénolé (100 adhérents chacun) et Plouezoch : 28 adhérents.

2782. *Le Finistère Syndicaliste, mars 1935 et avril 1938*. Nous avons compté 37 sections. Le congrès de l'UD CGT qui se réunit le 14 avril 1935 à Brest rassemble 40 syndicats [2783]. En général, les syndicats qui ont un minimum de vie et donc d'adhérents participent à ce type de congrès. Nous pensons donc avoir comptabilisé la quasi-totalité des syndicats confédérés du Finistère.

2784. *Le Finistère Syndicaliste*, mars 1935.

2785. *Le Finistère Syndicaliste*, avril 1938.

2786. *Le Finistère Syndicaliste*, décembre 1936.

renversement de tendance récompense enfin le dévouement des militants syndicaux. Malgré le scepticisme de certains dirigeants nationaux. L'afflux d'adhérents n'a pas les caractéristiques qu'ont connues les UD, entre autres celle du Finistère, depuis le début du syndicalisme : des luttes et grèves circonscrites à une ville ou à une corporation ; des ouvriers qui en profitent pour organiser des syndicats qui regroupent immédiatement un grand nombre de cotisants. Mais une fois la grève terminée, le syndicat dans la majorité des cas périclite, végète ou disparaît. En 1936, l'entrée en scène de milliers de salariés dans la plupart des villes du pays, portés par un même élan,avec des luttes aboutissant à une issue toujours favorable pour les grévistes, a rompu ce cercle vicieux [2787]. Les syndicats de 1936 tiennent et même se renforcent l'année suivante. Un flux continu de nouveaux adhérents crée une situation qui perdure au-delà de l'euphorie des premiers mois [2788]. En huit mois, l'UL de Brest a délivré 105 300 timbres en 1937, alors que sur toute l'année 1935, 65 730 timbres avaient été placés sur l'ensemble du département.

La CGT renforce également son emprise territoriale sur le département en multipliant les communes dans lesquelles des syndicats d'entreprise sont créés, mais aussi en organisant des unions locales qui permettent une vie collective de l'organisation et créent une synergie importante. CGT et CGTU n'ont de base organisée que dans neuf villes avant le Front populaire (non compris les syndicats départementaux). La CGT réunifiée est implantée dans 25 villes en 1937. Accompagnant le renforcement numérique de la CGT, le réseau des unions locales s'étoffe rapidement. En 1936, seules quatre UL fonctionnent : Brest, Quimper, Morlaix et Carhaix (table 7.3 page 628). Le 16 janvier 1937, l'union locale de Quimperlé est créée [2789] ; Concarneau dépose ses statuts le 28 janvier suivant [2790].

La création d'unions locales n'est pas possible partout, surtout si la commune n' abrite que quelques entreprises. Un « Comité intersyndical », structure plus légère qu'une union locale, est ainsi mis en place à Rosporden en 1937 [2791]. C'est parfois, le manque de recrutement et la faiblesse de l'appareil syndical qui pousse les militants à adapter les structures en élargissant l'aire géographique du syndicat pour lui permettre de survivre. Ainsi, le syndicat de la conserve de Concarneau se dissout le 10 mars 1938 et se transforme en section syndicale du syndicat de l'alimentation du Sud-Finistère [2792]. C'est une réponse au manque de pénétration de la CGT dans le milieu. En même temps cette structure peut lui permettre d'accueillir les syndiqués et de limiter les difficultés à trouver des délégués syndicaux. Le syndicat de l'alimentation d'Audierne et de Plouhinec, créé le 29 juin 1936 est sans doute trop faible pour peser

2787. Antoine Prost estime que les effectifs continuent de progresser et ce n'est qu'en 1938 qu'un certain tassement se fait sentir. A. Prost, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 46.

2788. C'est ce que confirme Léon Jouhaux lui-même lors de son passage à Brest le dimanche 14 mars 1937 : « Les travailleurs ont compris qu'il fallait abandonner leur individualisme, pour ne songer qu'au bien collectif, et sont venus en foule à la C.G.T. Leur nombre, qui s'était élevé en décembre 1936 à 4.700.000, est aujourd'hui de 4.900.000. Ceux qui sont venus hier y sont restés ; leur exemple est suivi. » *La Dépêche de Brest*, 15 mars 1937.

2789. *Le Breton Socialiste*, 23 janvier 1937.

2790. ADF, 15U25/4.

2791. *Le Finistère Syndicaliste*, n° 29, juillet 1937.

2792. ADF, 15U25/3.

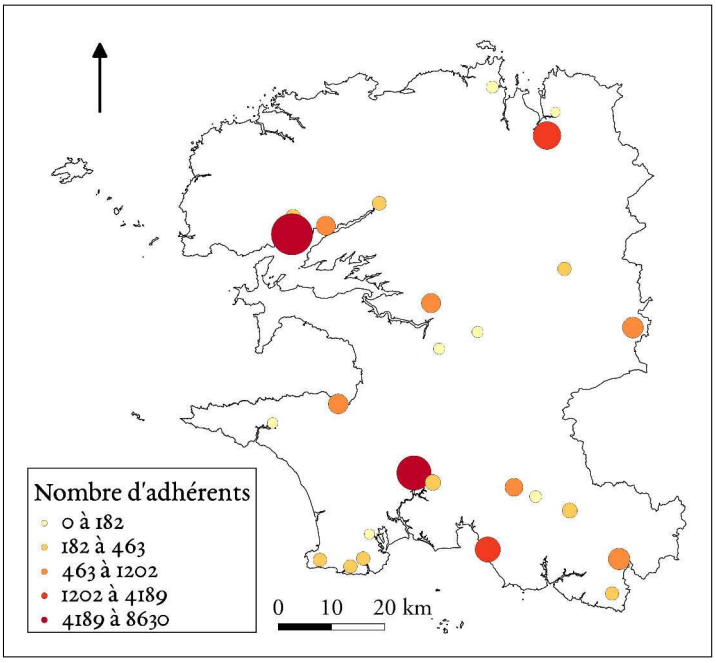

FIGURE 7.1. – Implantation de la CGT en 1937. Source : ADF, série 1M et 10M. Distribution par ruptures naturelles de Jenks. Les effectifs des syndicats départementaux ne sont pas intégrés dans cette carte.

d'un grand poids et maintenir une vie syndicale minimale. Il adhère à la nouvelle structure le 13 mars 1938 [2793]. Nous pouvons penser qu'une même démarche a motivé la transformation du syndicat du bâtiment de Bénodet en syndicat des travailleurs du bâtiment, des travaux publics et matériaux de construction du canton de Fouesnant le 27 avril 1937 [2794].

La répression patronale comme nous le verrons intervient également, de manière non négligeable, dans la difficulté de construire l'organisation syndicale.

A. 2. Une vie syndicale transformée

Déjà, face à l'importance des effectifs syndicaux, il est nécessaire de détacher de leur travail des militants. Dans le Finistère, Charles Berthelot, élu secrétaire général de l'UD au congrès de fusion, devient permanent au 1er juillet 1936 [2795]. Cette décision offre au syndicat le moyen en temps de se construire, en s'appuyant sur la vague des grèves. Le département est très étendu et les multiples demandes d'intervention nécessitent très vite de s'adapter. L'union départementale achète donc un véhicule automobile et le met à disposition de son secrétaire général qui

2793. ADF, 15U25/4.
2794. ADF, 15U25/4.
2795. *BMSELDF*, juin 1936.

Table 7.3. – Structuration de la CGT après les grèves de 1936.

Structure	Responsable	Adresse
UD Finistère	secrétaire : Charles Berthelot trésorier : François Goavec	
UL Brest	secrétaire : Jacques Damoy trésorier : Mathurin Rault	Maison du Peuple Bois de Boulogne
UL Morlaix	secrétaire : Eugène Gourier trésorier : Ferbiot	Maison du Peuple 1 quai de Tréguier
UL Quimper	secrétaire : Gustave Marquet trésorier : H. Le Roux	Gymnase municipal rue Jean Jaurès
UL Carhaix	secrétaire-trésorier : Henri Piriou	rue Henriet
UL Quimperlé		
UL Concarneau		

Source : *Le Finistère Syndicaliste* et *Recueil administratif sur la CGT*, 1936, BN, 4 F2176.

doit se faire accompagner systématiquement par un ou une militante puisqu'il n'a pas réussi à obtenir son permis de conduire [2796].

L'afflux des adhérents est, nous l'avons vu, sans précédent. Il nécessite un travail proportionnel de l'organisation syndicale pour former des cadres et permettre ainsi à une multitude de novices de l'organisation d'acquérir les bases minimales nécessaires au bon militant. Des cours sont organisés à la fin de l'année 1937 par le « collège du travail » à la Maison du Peuple de Brest [2797]. Leur but ? « Ces cours ne cherchent pas à imiter les classes de l'école ou du lycée [...ils] ne sont pas non plus des débats contradictoires [...], ils sont destinés à la formation et à la documentation. Formation théorique et pratique sont abordés le samedi après-midi ou le soir en semaine. On y apprend l'art de composer et d'exposer, l'histoire contemporaine (exposé sur l'Extrême-Orient) ainsi que les références historiques du mouvement ouvrier (la Commune) [2798]. »

Ces formations ne suffisent pas à faire face aux multiples difficultés de l'action syndicale en milieu hostile. Les difficultés n'ont effectivement pas disparu. La progression des effectifs, pour spectaculaire qu'elle soit, n'a pas touché tous les secteurs d'activité ni tous les secteurs géographiques. Au congrès de l'UD CGT du 28 février 1937, le premier depuis juin 1936, Berthelot, à la tribune, « explique qu'après plusieurs tentatives, on n'a pu créer que cinq ou six syndicats sur cent cinquante-six usines » dans la conserverie [2799]. Pourtant ces usines, au passé militant récent, ont été touchées par les grèves ou ont bénéficié d'avancées sociales cédées par un patronat provisoirement apathique [2800]. Le syndicat des ouvriers métallurgistes quimper-

2796. E. Kerbaul, « Pages d'histoire du Parti à Brest », *art. cit.*, p. 106.

2797. C'est ce que Morgan Poggioli désigne comme « la naissance d'un syndicalisme à base multiple ». Morgan Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy. De la réunification à la dissolution (1934-1941)*, Montreuil, Institut CGT d'histoire sociale, 2007, 253 p., p. 136 sq.

2798. *Le Breton Socialiste*, 11 décembre 1937.

2799. *Le Finistère Syndicaliste*, mai 1937.

2800. J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit.*, p. 115.

lois qui revendiquait 150 cotisants n'existe plus en février 1937 [2801]. En juin 1937 nait un syndicat du bâtiment ; « faute de militants, il ne tient que 2 mois [2802]. » Un travail permanent devient nécessaire pour permettre à des structures syndicales de perdurer dans des professions dispersées sur de nombreux chantiers. Malgré cela, les effectifs continuent de progresser et le travail des militants est évidemment impacté par ce développement. Un seul permanent ne suffit pas à la tâche. D'autant plus que Charles Berthelot est accaparé par le travail à Brest et dans la région proche. Il intervient également pour les personnels des arsenaux au ministère. Lors du congrès de février 1937, sous la pression des militants du sud du département, le débat porte sur la création d'un second poste de permanent. Cette demande n'entraîne pas une majorité dernière elle ; un compromis est quand même trouvé : l'union départementale s'engage à verser une subvention de 10 000 francs à l'union locale de Quimper. Marquet devient alors permanent, mais avec la participation financière des unions locales du sud du département. La question est abordée à nouveau au congrès départemental suivant, sans trouver de solution définitive malgré le fait que le permanent reçoive son salaire régulièrement avec retard.

La propagande se renforce pour essayer de construire le syndicat partout dans le département. Cette propagande s'appuie sur deux vecteurs essentiels : la presse et le meeting. La presse, elle-même, se transforme pour répondre aux besoins de la période [2803]. *Le Finistère Syndicaliste* devient mensuel en mai 1937 permettant ainsi une parole syndicale moins décalée par rapport aux événements. La Bourse du travail de Brest lance de son côté son organe de presse, *Le Travailleur Brestois*, en novembre 1937. Relais indispensable au renforcement de l'organisation syndicale, le meeting est maintenant largement utilisé. Au début de chaque année, dans la première quinzaine de janvier, en 1937 et 1938, des tournées de propagande sont organisées dans les principaux centres industriels du département. En 1937, la participation est faible : 250 personnes à Quimper, Rosporden et Douarnenez ; 200 à Carhaix, Châteauneuf et Concarneau 150 au Huelgoat et à Pont-L'Abbé ; 50 à Châteaulin [2804]. Ces meetings sont un vecteur essentiel pour le développement, surtout au moment où les grèves permettent, y compris aux secteurs qui ne sont pas eux-mêmes en grève, d'obtenir des améliorations dans leurs rémunérations et dans leurs conditions de travail. Le mercredi 24 juin, à Saint-Pol-de-Léon, fief de la famille de Guébriant, la CGT organise une réunion « constitutive d'un syndicat » devant 250 personnes. En soi, le nombre de participants est révélateur — surtout dans ces marges du Léon — d'un changement profond dans le monde ouvrier qui révèle ici une fracture dans la servitude volontaire. Les orateurs présentent les nouvelles lois, exposent le mécanisme des contrats collectifs et insistent « sur le fait que ces derniers seraient signés par les organisations ouvrières les plus représentatives » et mettent en garde « contre les manœuvres des syndicats jaunes ». Les participants viennent ainsi y entendre des explications parfois techniques sur les avancées sociales et sur les moyens de parvenir à améliorer le quotidien dans leurs entreprises.

2801. ADF, 10M2.
2802. *Le Finistère Syndicaliste*, mai 1937.
2803. Par ailleurs, la presse syndicale confédérale comprend plusieurs supports, *La Vie Ouvrière*, *Le Peuple* et chaque fédération diffuse sa propre presse professionnelle.
2804. ADF, 1M242, commissaire spécial de Quimper, 11 janvier 1937.

80 adhésions sont recueillies et un bureau du syndicat est constitué par des salariés de diverses activités : maçon, ferblantier, monteur de cageots, manœuvre et chauffeur [2805]. C'est donc un syndicat de secteur géographique et non d'industrie.

La situation sociale évolue après l'été et le début de l'automne 1936. Pierre Lefranc explique que la situation en septembre 1936, avec des grèves qui ne finissent pas de commencer, entraîne des débats au cœur de la CGT. Le 9 septembre 1936 la commission administrative du syndicat rappelle aux organisations syndicales que « la CGT est seulement mandatée pour décider de l'action générale des mouvements ouvriers ». Cela explique que la CGT se décide à réclamer des mesures nouvelles. Pour Pierre Lefranc, la CGT craint que les grèves répétées n'émoussent la combativité ouvrière [2806]. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette analyse en observant ce qui se passe dans le Finistère. En effet, au cours de l'été, et au début de l'automne, seules quelques rares usines connaissent un deuxième mouvement. Et il s'agit dans ce cas-là de demander à aligner des hausses de salaire qui avaient été obtenues sans combat. En aucun cas, nous ne nous trouvons face à des actions grévistes répétées.

Poussés par le maintien à un niveau élevé des actions grévistes, les responsables politiques et syndicaux nationaux envisagent un second accord Matignon qui consolide le premier et encadre mieux l'action syndicale dans les entreprises : « il s'agit d'essayer de trouver une procédure qui freine les grèves [2807]. ». De fait, au niveau central, la CGT, alors que Léon Blum dévalue le franc le 29 septembre, cherche quelles mesures permettraient de dépasser les blocages patronaux qui se multiplient et défendraient les acquis des mois précédents. Le syndicat propose la mise en place d'une démarche de conciliation. « L'intrusion de l'arbitrage obligatoire, qui bouleverse les traditions du syndicalisme français, est présentée comme un mal nécessaire et un choix responsable [2808]. » Nous allons voir que dans le département, cette évolution rencontre l'assentiment des dirigeants ex-unitaires et ex-confédérés, même si cette position commune n'a pas de racines identiques.

La fusion syndicale crée une situation nouvelle. Unitaires et confédérés ont pendant des années mené une vie séparée, acquis des réflexes et un mode de pensée différents. Comment assument-ils, les uns et les autres, la mise en commun d'expériences réellement divergentes ? Pendant la première phase des grèves, la confrontation des pratiques a montré quelques convergences sur l'attitude des uns et des autres par rapport aux grèves : les militants de l'union départementale ont souvent cherché des solutions qui permettent d'éviter les grèves ou de les conclure le plus vite possible. Parfois cette orientation s'oppose aux souhaits des salariés en grève. Ainsi, l'attitude de Charles Berthelot reste identique à ce qu'elle était pendant la période précédente. Il préfère la négociation à la grève. Quitte à s'opposer de front aux salariés prêts à se lancer dans un mouvement qu'il réprouve. Nous avons vu son intervention lors d'une assemblée générale des personnels de l'entreprise Joya-Chabert à Brest, dès la mi-septembre 1936 [2809].

2805. *La Dépêche de Brest*, 30 juin 1936.
2806. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 199.
2807. *ibid.*, p. 199.
2808. M. Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy*, *op. cit.*, p. 126.
2809. Voir la section « Attitudes syndicales » page 608

Le 29 janvier 1937, lors de la réunion avec les dockers, il est pris à partie par l'assemblée qui le juge « trop mou [2810] ». Une grève débute le 2 mars 1937 sur le chantier de construction d'un barrage à Brennilis. Le lendemain, Berthelot écrit au préfet : « je leur ai conseillé par téléphone de reprendre le travail étant entendu qu'ils demandaient à Monsieur le Préfet de convoquer, dans le plus bref délai la commission des conflits [2811]. » C'est sans doute dans son intervention à l'arsenal que Berthelot affiche avec la plus grande constance sa réticence aux mouvements sociaux [2812]. Peut-être faut-il y voir l'angoisse de dérapages potentiels qu'il craint après l'expérience mal vécue des émeutes de Brest en août 1935. Le secrétaire général de l'UD n'est cependant pas l'unique responsable syndical à agir ainsi : « la décision de faire grève, prise le 5 juin écoulé, par les ouvriers du bâtiment de Quimperlé a été rapportée à l'issue de la réunion tenue le 6 [...], et après une énergique intervention à ce sujet de Monsieur Marquet, délégué de la CGT à Quimper [2813] », note un rapport de police. Ces comportements posent question à un moment où l'efficacité de la grève est indéniable. Deux explications peuvent être avancées, tout en n'oubliant pas qu'il s'agit là d'attitudes qui ne sont pas systématiques ; par exemple, Allot, un instituteur, secrétaire de l'UL de Concarneau, préconise, lors d'un meeting de la CGT à Quimper, l'occupation d'usine comme meilleure arme dans la main des ouvriers [2814].

D'une part, la pratique de la négociation se trouve renforcée par la mise en place dès le début de l'année 1937 d'un système de conciliation obligatoire en cas de conflit entre salariés et employeurs [2815]. Le droit de grève est très sérieusement limité par les textes qui en régissent l'usage. Les anciens confédérés apprécient ce nouveau cadre de vie des rapports sociaux dans l'entreprise qui se rapproche de leur conception et de leurs pratiques passées ; cela d'autant plus que l'initiative en revient à la CGT [2816].

L'autre élément d'explication tient à la nature des rapports avec un gouvernement appelé des vœux de la CGT. Les ex-confédérés ne veulent pas se heurter de front au gouvernement ou déclencher une crise sociale, qui le mettrait en difficulté. Cette dimension de leur analyse est partagée par une partie des syndiqués et des salariés en général :

> « Bien que la hausse du coût de la vie fasse supporter à de nombreux salariés des charges supérieures aux avantages que l'ensemble des mesures prises en leur faveur a pu leur procurer, les fonctionnaires, de même que les ouvriers de l'arsenal, font confiance au gouvernement qui réclame "une pause dans la montée des prix". Par contre, il ne semble pas qu'il en soit de même chez les ouvriers des entreprises privées [...], diverses catégories de travailleurs ne semblent pas vouloir accorder au chef du gouvernement les quelques semaines d'attente qu'il leur demande [2817]. »

Cette différence de comportements que note le commissaire spécial brestois en mars 1937

2810. ADF, 10M68, sous-préfet Brest, 30 janvier 1937.
2811. ADF, 10M68, lettre du 3 mars 1937.
2812. Nous traitons spécifiquement l'impact du Front populaire sur les ouvriers de l'arsenal. Voir la section « Et l'arsenal ? » page 960.
2813. ADF, 10M68, commissaire de police de Quimperlé, 7 juin 1937.
2814. ADF, 1M242, commissaire de police de Quimper, 10 janvier 1937.
2815. Nous verrons plus loin les conséquences de cette loi sur la combativité ouvrière
2816. J.-P. Rioux, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », *op. cit.*, p. 112 sq.
2817. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 mars 1937.

FIGURE 7.2. – La sortie du meeting de Léon Jouhaux à Brest le 14 mars 1937. Source : E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 81.

est certainement plus complexe qu'il ne l'écrit. Elle n'est pas moins réelle et sert d'appui à l'orientation des confédérés. Pour preuve, des extraits des comptes-rendus de réunions de quelques-unes des 32 sections cantonales du syndicat de l'enseignement les 3 et 10 décembre 1936 qui indiquent que même chez les fonctionnaires, l'attitude face au gouvernement n'est pas forcement critique. Pour la section cantonale de Lannilis : « le gouvernement Blum a, en quelques mois, plus fait pour la classe ouvrière que les gouvernements précédents en vingt ans » ; celle d'Huelgoat reconnaît des « faiblesses » ; celle de Pleyben approuve, mais estime devoir formuler « quelques remarques » et la section de Concarneau « demande au gouvernement du Front populaire de continuer d'appliquer avec fermeté et rapidité le programme pour lequel on l'a porté au pouvoir [2818] ». Aussi, quand Léon Jouhaux se déplace à Brest pour y tenir un meeting le 14 mars 1937, et déclare à la tribune que « la CGT adhère à la pause et à l'expérience présente, mais ceci ne peut avoir qu'un temps », il est certain qu'une partie importante des 2 000 auditeurs partage son analyse [2819].

Comment réagissent les ex unitaires sur l'orientation du gouvernement, l'appréciation de l'opportunité des grèves ? Ernest Miry, le premier d'entre eux, condamne sans nuance un débrayage d'ouvriers de l'arsenal à la fin de l'année 1936 et pèse de tout son poids, en accord avec Berthelot et Benoit Frachon, en mai 1937, pour éviter une grève dans l'arsenal ; « pour ne pas créer de nouveaux ennuis au gouvernement [2820]. » Comme nombre d'anciens unitaires ayant des responsabilités dans la CGT, Ernest Miry ne peut être insensible à l'orientation du PC qui, malgré ses critiques de la « pause », exhorte les travailleurs au calme. C'est un des thèmes d'intervention d'un membre du comité central du parti, Albert Rigal, lors d'un meeting à Brest, le 29 avril 1937, devant 1 000 personnes. Celui-ci, selon le commissaire spécial, « a reconnu que la hausse du coût de la vie enlevait aux travailleurs une grosse partie des avantages acquis, il a accusé de cet état de choses les capitalistes et les industriels. Rigal a ajouté que, s'il compre-

2818. *BMSELDF*, janvier 1937.
2819. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 15 mars 1937.
2820. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 8 mai 1937.

nait parfaitement les mouvements de revendication des travailleurs, ceux-ci ne devaient pas se laisser griser et se lancer dans une agitation inconsidérée et dans des grèves dangereuses. Il a engagé plus particulièrement les ouvriers de l'arsenal à patienter [2821]. »

Cet infléchissement de la ligne de conduite antérieure des anciens unitaires, en raison de la défense du gouvernement Blum, n'est pas le seul point qui fasse consensus avec les anciens confédérés. Lors d'une assemblée générale de l'UL de Quimper, un ordre du jour qui reconnaît explicitement le besoin d'une pause sociale est voté à l'unanimité, donc y compris par les unitaires : « À l'heure où le monde du travail recherche dans la période de pause actuelle à s'adapter à l'évolution nécessitée par les nouvelles lois sociales, les consortiums bancaires et économiques, qui constituent le capitalisme de "Droit Divin", se livrent à des manœuvres qui prouvent leur volonté de ne rien abdiquer de leurs privilèges [2822]. » Le consensus, au niveau de l'appareil syndical, est total sur les questions essentielles de stratégie. Seule la question de la laïcité renvoie à d'anciens débats qui n'ont pas été tranchés et dont les frontières n'ont pas évolué.

L'union départementale ne s'est pas départie d'une ligne de conduite claire et tranchée : ignorer la CFTC et même plus, l'empêcher de signer des accords ou conventions collectives. Dans un article intitulé « L'action antiouvrière des syndicats chrétiens », Berthelot, en juillet 1937 ne laisse entrevoir aucune modification à cette ligne de conduite. Il affirme en effet : « Nous avons combattu ces formations rétrogrades et nous continuerons notre action [2823]. » Cette position si elle respire la fermeté, ne pousse cependant pas la CGT dans le camp de l'anticléricalisme. Le regain des mises en garde successives qui apparaissent dans la presse syndicale doit être interprété en regard de la poussée de la CFTC dans le département. Celle-ci, bien que faible face à la CGT, inspire une inquiétude réelle aux dirigeants de la CGT.

À l'intérieur de l'organisation, les positions sont très nuancées sur la question laïque et sur l'attitude de la CGT face à l'Église. L'entrée, lors de la fusion, des militants CGTU a compliqué le débat interne. À Charles Drapier qui demande pourquoi un article qu'il a écrit sur « les moyens de défense de l'UD contre le cléricalisme » n'est pas paru, Miry « répond qu'il y a de nombreux catholiques dans nos syndicats qui, à la lecture de cet article, auraient cru que la CGT était contre leur religion et nous auraient quittés pour renforcer la CFTC [2824]. » Certaines fractures n'arrivent pas à s'effacer surtout que le syndicalisme catholique se construit lui aussi.

2821. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 30 avril 1937.
2822. *Le Breton Socialiste*, 10 avril 1937.
2823. *Le Finistère Syndicaliste*, juillet 1937.
2824. *Le Finistère Syndicaliste*, septembre 1937.

B. Les autres syndicats

B. 1. Des syndicats « autonomes »

Dans un premier temps le patronat est déstabilisé par les grèves et les revendications ouvrières. Une grande partie des employeurs cède après quelques jours. Néanmoins quelques-uns cherchent à résister et à empêcher l'implantation du moindre contre-pouvoir dans l'entreprise. La grande revanche patronale viendra plus tard, mais déjà au plus fort de l'action revendicative ils s'emploient à désorienter les grévistes, à mettre en place des contre-feux. Pour ce faire, ils interviennent sur un terrain sensible : la structure syndicale. Quelle meilleure réponse à la fulgurante expansion de la CGT que de mettre soi-même en place, dans son entreprise, un syndicat bienveillant, qui limite l'espace pour toute tentative d'implantation de la CGT. Cependant, le période ne se prête guère à faire de cette stratégie une démarche de grande ampleur. Les quelques tentatives, qui empruntent des chemins variés, dans le département, ne remportent pas un succès flagrant principalement parce que l'ambiance ne favorise pas les consentements à la domination.

Cependant cette tactique n'est pas nouvelle. Un syndicat se met en place en février 1925 à la Brasserie de Kerinou à Lambézellec. Lors de son enregistrement officiel, il revendique 40 adhérents. Il est dissous le 15 janvier 1930 [2825]. Nous ne saurons pas pourquoi, mais l'attitude des patrons six ans plus tard peut nous éclairer rétrospectivement. Le commissaire spécial de Brest écrit ainsi le 11 août 1936 : « Un syndicat autonome a été formé vendredi dernier parmi le personnel de cet établissement et comprend la totalité des employés de bureau et des contremaîtres et une partie des ouvriers soit une centaine de membres sur un effectif de 180 environ [2826]. » Le syndicat autonome de la Brasserie de Kerinou a, en effet, été déclaré le 8 août 1936 avec 115 adhérents, dont 40 femmes. Sa mise en place répond à la création du syndicat affilié à la CGT créé le 1er juin précédent et qui a annoncé de son côté 125 syndiqués, dont 34 femmes [2827]. Passons sur le fait que les deux syndicats annoncent ensemble plus de syndiqués qu'il n'y a de salariés dans l'entreprise. Les catégories de personnel adhérant au syndicat autonome, employés et cadres, sont révélatrices de l'action patronale qui veut court-circuiter la CGT ; ce que nous confirme le commissaire spécial :

> « Ce groupement a été constitué à l'instigation des patrons pour faire échec au syndicat de la CGT [...] les dirigeants du syndicat autonome ont aussitôt fait savoir aux patrons qu'ils n'avaient pas de nouvelles revendications à formuler, étant satisfaits des avantages qui leur ont été accordés en juillet dernier [2828]. »

Le syndicat CGT a été reconstruit en juin quand les ouvriers ont décidé de déposer un « cahier de réforme » auprès de la direction. Un accord est intervenu, toutefois le patron a dû sentir que l'agitation ne s'arrêterait pas là, d'où la création du syndicat autonome. Peine

2825. ADF, 10M22.
2826. ADF, 10M65, commissaire spécial de Brest, 11 août 1936.
2827. ADF, 10M17.
2828. ADF, 10M65, commissaire spécial de Brest, 11 août 1936.

perdue, une grève éclate le 8 septembre pour la signature du contrat collectif. Les ouvriers n'occupent pas l'usine, ils gagnent cependant la partie et reprennent le travail le 11 à 14H [2829]. Cette tactique patronale de création de syndicats maison est rare dans le Finistère en 1936-1937. Le cas de la Brasserie de Kerinou est un des seuls qui apparaissent ouvertement. Dans la plupart des cas, le patronat pousse les non grévistes à se répandre dans la presse en attaques contre les grévistes comme c'est le cas aux établissements de TSF LGM à Morlaix, où l'usine est occupée en septembre 1936 après l'avoir été en juillet. Cette fois-ci les ouvriers protestent contre le licenciement de cinq d'entre eux, dont les délégués, pour « raison économique » : le patron veut prendre sa revanche sur l'accord intervenu début juillet. Pendant l'occupation de septembre, *La Dépêche de Brest* passe un communiqué signé des délégués des quarante non grévistes (l'UL CGT écrit une réponse le 18 et déclare qu'il n'y a en fait que onze non grévistes [2830]) qui se désolidarisent de l'occupation, ne voulant pas être rendus responsables par leur silence « d'un mouvement qui risque de nous réduire tous à la misère par la disparition d'un établissement [2831]. » Comment ne pas voir là la main du patron ?

À Douarnenez, un syndicat autonome se désolidarise de toute action qui pourrait faire croire à une situation conflictuelle dans une entreprise. En juillet, des ouvriers du bâtiment se sont mis en grève et *La Dépêche de Brest* annonce que les agents de la C^ie^ Lebon se sont joints à eux. Guéguel, président du syndicat professionnel des agents d'exploitation, créé le 16 juillet 1936 [2832], donne sa version des faits : « Cet article laisse supposer que les ouvriers de la C^ie^ Lebon ont quitté de leur plein gré leur travail. Il n'en est rien : les ouvriers du bâtiment au nombre de 200 environ sont venus samedi matin et nous ont donné l'ordre de cesser le travail. Afin d'éviter des incidents fâcheux et d'ailleurs ne pouvant faire mieux, vu notre petit nombre, nous avons quitté l'usine. En effet nous n'avions aucune raison de nous mettre en grève, notre compagnie nous ayant tous augmentés sans que nous ayons formulé aucune demande ; en outre, ayant tous beaucoup d'estime pour notre directeur, M. Chaugarnier, nous n'aurions pas voulu gâter ses derniers moments à l'usine, puisqu'il va quitter ses fonctions, par une grève même justifiée [2833]. » La conception qu'a le président du syndicat du rôle et des buts de son organisation détone, c'est le moins qu'on puisse dire, en cet été 1936. Pourtant les rapports de police évoquent eux aussi 150 grévistes ce jour-là [2834]. La C^ie^ Lebon semble user de toutes les possibilités pour limiter l'impact des grèves. La direction de l'usine de Quimper, touchée à son tour par un mouvement voté par 127 voix contre 7 , fait appel à des renforts extérieurs alors que le syndicat autonome refuse de soutenir la grève [2835]. Dans les deux cas, il semble que ces syndicats de la C^ie^ Lebon sont affiliés à la CFTC. Globalement, la menace ne vient pas pour la CGT de ce type d'organisation ou de la manipulation des grévistes qui procèdent d'une

2829. La convention collective est signée par la CGT et par le syndicat autonome le 10 septembre pour une application le 1^er^ octobre. ADF, 10M68, dossier alimentation.
2830. *La Dépêche de Brest*, 18 septembre 1936.
2831. *La Dépêche de Brest*, 14 septembre 1936.
2832. ADF, 10M17.
2833. *La Dépêche de Brest*, 22 juillet 1936.
2834. ADF, 10M68, commissaire de police de Douarnenez, 9 novembre 1936.
2835. ADF, 10M68, commissaire de police de Quimper, 9 et 11 novembre 1936.

volonté de défense individualiste du patronat. Aucun mot d'ordre ne vient relayer et étendre à l'ensemble des entreprises ces actions de contournement de la CGT.

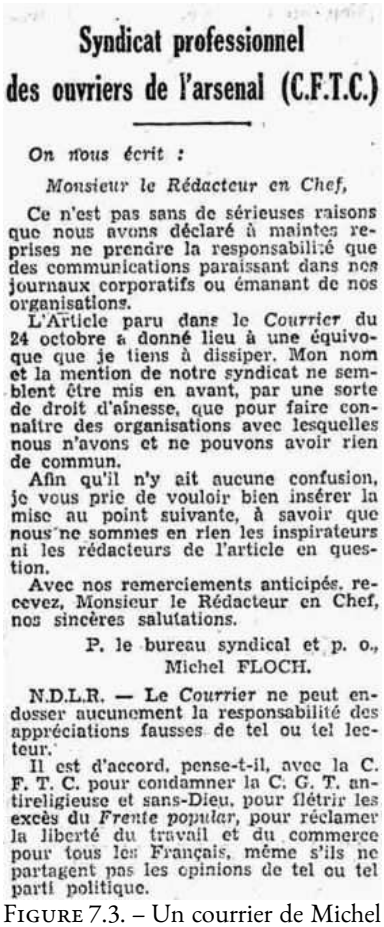

Syndicat professionnel des ouvriers de l'arsenal (C.F.T.C.)

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Ce n'est pas sans de sérieuses raisons que nous avons déclaré à maintes reprises ne prendre la responsabilité que des communications paraissant dans nos journaux corporatifs ou émanant de nos organisations.

L'Article paru dans le *Courrier* du 24 octobre a donné lieu à une équivoque que je tiens à dissiper. Mon nom et la mention de notre syndicat ne semblent être mis en avant, par une sorte de droit d'ainesse, que pour faire connaître des organisations avec lesquelles nous n'avons et ne pouvons avoir rien de commun.

Afin qu'il n'y ait aucune confusion, je vous prie de vouloir bien insérer la mise au point suivante, à savoir que nous ne sommes en rien les inspirateurs ni les rédacteurs de l'article en question.

Avec nos remerciements anticipés, recevez, Monsieur le Rédacteur en Chef, nos sincères salutations.

P. le bureau syndical et p. o.,
Michel FLOCH.

N.D.L.R. — Le *Courrier* ne peut endosser aucunement la responsabilité des appréciations fausses de tel ou tel lecteur.

Il est d'accord, pense-t-il, avec la C. F. T. C. pour condamner la C. G. T. antireligieuse et sans-Dieu, pour flétrir les excès du *Frente popular*, pour réclamer la liberté du travail et du commerce pour tous les Français, même s'ils ne partagent pas les opinions de tel ou tel parti politique.

FIGURE 7.3. – Un courrier de Michel Floch contre toute assimilation entre SFP et CFTC. Source : *Le Courrier du Finistère*, 31 octobre 1936.

Il n'en est pas de même quand l'initiative vient des rangs de l'extrême droite et tout particulièrement du parti que vient de fonder le Colonel de la Rocque, le Parti social français, après la dissolution de l'organisation des Croix de feu par le gouvernement Blum, le 18 juin 1936. Le PSF cherche dans les bureaux, usines et ateliers à concurrencer la CGT et crée donc son organisation syndicale, le Syndicat professionnel français (SPF) [2836].

La mise en place des syndicats professionnels français se concrétise en même temps que celle du PSF. Parmi les principes du PSF figure la nécessité de l'indépendance du syndicalisme par rapport au politique. C'est pourquoi le PSF ne revendique pas les SPF comme une de leurs organisations et souhaitent, en apparence, en limiter le champ d'action aux stricts intérêts professionnels : « Le but de ces syndicats est, à l'exclusion de toute question étrangère à la profession, de développer les relations amicales entre les membres, de rechercher toutes les mesures propres à l'amélioration morale et matérielle des adhérents et de leurs familles et d'assurer la défense de leurs intérêts professionnels. » [2837]. Le premier syndicat à être officiellement déclaré, le syndicat professionnel français des employés de bureau de Brest, voit le jour le 17 juin 1936, c'est-à-dire avant même la dissolution officielle des Croix de feu. Le 20 juin à Morlaix, le SPF des ouvriers et employés des E[ts] Alain Floch se met en place, suivi dans la même ville, le 4 juillet, par celui des employés de la S[té] Hôtelière Bretonne avec 24 femmes et 19 hommes comme premiers adhérents. Le même jour apparaît le SPF des ouvriers et employés de l'Office central des associations agricoles du Finistère à Landerneau, qui revendique 109 adhérents parmi lesquels 45 femmes. Il semble certain que ce syndicat est né avec l'accord et peut-être la bienveillance de Guébriant, qui voit là le moyen de bloquer les tentatives d'implantation cégétiste dans le monde agricole. Le Syndicat professionnel français des ouvriers et employés des établissements à prix uniques du Finistère naît le 8 juillet et regroupe 126 employés dont une forte majorité de femmes : 106 [2838].

2836. Conséquence indirecte de l'apparition de ce syndicat, certaines sections syndicales de la CFTC sont contraintes à changer de nom pour qu'il n'y ait aucun amalgame avec les nouveaux venus. Ainsi, le syndicat catholique de l'arsenal retire-t-il de son nom le terme « professionnel » le 13 janvier 1936. A. JEFFROY, *Le Syndicalisme chrétien dans le Finistère des origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 108.

2837. Cité par Pierre MACHEFER, « Les syndicats professionnels français, 1936-1939 », *Le Mouvement Social*, n° 119, 1982, p. 91.

2838. Sur l'implantation des SPF, voir B. LE ROUX, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, *op. cit.*

Les troupes du Colonel de la Rocque s'implantent même à l'arsenal de Brest avec le SPF des ouvriers et employés des arsenaux et poudreries de Brest, déclaré le 20 août, dont nous ne connaissons pas le nombre d'adhérents. Enfin, le 17 septembre 1936 apparaît le SPF des ouvriers et employés des Docks de l'Ouest avec 27 adhérents et 39 adhérentes. Dans le Finistère, malgré le développement important et rapide du PSF, les effectifs du syndicat professionnel français sont anecdotiques au regard du nombre d'adhérents de la CGT et ne font pas non plus concurrence à ceux de la CFTC. Ce n'est cependant pas le cas partout. Par exemple, cette structure partisane regroupe de 3 000 à 3 500 adhérents à l'échelle de l'Alsace [2839]. Pour autant, Brest est une des 14 Unions fédérales mises en place en 1937 [2840]. Au final, la création des quelques syndicats que nous avons relevés s'est réalisée sans parvenir à créer une dynamique. Dans le Finistère, le PSF n'en fait visiblement pas sa priorité [2841].

La presse catholique n'a pas d'a priori défavorables à l'encontre de SPF et n'hésite pas à en faire la publicité dans l'objectif de détourner les salariés de la CGT. Ainsi, l'hebdomadaire clérical *Le Courrier du Finistère* exhorte les travailleurs de l'État — c'est-à-dire les ouvriers de l'arsenal et des poudreries de la région brestoise — à s'éloigner du syndicat des « sans-Dieu » en adhérant soit à la CFTC, soit au SPF, attribuant ainsi un même statut, une valeur identique, à chacune de ces deux structures syndicales : « Mais si les syndicats rouges sont interdits aux catholiques, il ne faut pas conclure puérilement : "Donc, pas de syndicats du tout !" Bien au contraire. Il faut — et la nécessité presse — fortifier les syndicats chrétiens (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens : C.F.T.C.) ou, si le milieu n'est pas assez favorable, tout au moins les syndicats professionnels français. Face à la Révolution, l'Ordre chrétien ! [2842] ». Pourtant, sans même entrer dans un débat idéologique, les catholiques auraient dû être attachés à l'indépendance politique du syndicalisme, ce qui n'est manifestement pas le fait des SPF qui sont totalement dépendants du PSF. Le danger pour le syndicalisme chrétien est évident en cette période de tensions sociales et de dynamiques centrifuges. Michel Floch, secrétaire de l'union départementale CFTC et secrétaire du syndicat de l'arsenal, écrit immédiatement au journal pour se désolidariser de tels propos (figure 7.3 page 636). Cependant cette mise au point du responsable CFTC ne rend pas le journal plus circonspect [2843].

2839. Anne-Laure Troalen, *Le Parti social français en Alsace. 1936-1939*, mémoire de master, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2008, p. 51.

2840. P. Machefer, « Les syndicats professionnels français, 1936-1939 », *art. cit.*, p. 93.

2841. En dressant la liste des 7 syndicats déclarés, nous connaissons les effectifs de 4 d'entre eux. Nous arrivons à un chiffre de 344 adhérents. Nous arrivons à un ordre de grandeur identique à celui avancé par David Bensoussan qui estime à 350 le nombre total de syndiqués pour sept syndicats. Nous pensons que le chiffre des adhérents est supérieur puisqu'il n'inclut pas trois des quatre syndicats. Mais de toute manière, les chiffres restent extrêmement faibles au regard du développement du PSF et comparés aux deux autres syndicats. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 509.

2842. *Le Courrier du Finistère*, 26 septembre 1936.

2843. Philippe Machefer évoque « l'âpreté de la querelle » entre CFTC et SPF et cite un tract de la fédération des métaux CFTC qui ne laisse aucune équivoque sur son analyse des SPF : « Nous connaissons une telle forme de groupements prétendus ouvriers et ce sont ces communautés d'usines instituées en Allemagne par le régime hitlérien sur les débris du syndicalisme. » Par contre, la hiérarchie catholique est nettement plus modérée dans ses jugements, ce qui explique l'agacement de Michel Floch. P. Machefer, « Les syndicats professionnels français,

B. 2. La CFTC

« Depuis les derniers événements, les syndicats professionnels de la CFTC ont largement triplé leurs effectifs et leur nombre s'accroît tous les jours [2844] », annonce, dans sa presse officielle, l'Église finistérienne à l'automne 1936. Effectivement, le syndicat catholique bénéficie lui aussi d'un afflux de sang neuf à la suite du mouvement social du printemps et de l'été 1936 et multiplie par trois ses effectifs en quelques mois pour revendiquer le chiffre de 8 000 adhérents en 1938 [2845]. C'est un succès personnel — même s'il est relatif par rapport aux chiffres de la CGT — pour son futur secrétaire départemental Michel Floch, ouvrier à l'arsenal de Brest et cheville ouvrière de la CFTC dans le département.

Un contexte défavorable

Pour une partie importante d'entre eux, les salariés ressentent le besoin de s'organiser en 1936. Cependant les salariés catholiques peuvent légitimement se poser la question de l'adhésion à la CGT alors que les clercs, en chaire ou dans leur presse, critiquent vigoureusement cette même CGT. Pour les cléricaux, la dénonciation de la CGT se bâtit sur deux thématiques : ce syndicat est communiste et antireligieux puisque qu'il soutient les républicains espagnols. « Depuis que les Syndicats communistes ont fusionné avec la C.G.T., comme ils sont entrés dans le Front populaire, sur l'ordre de Moscou, suivant le même plan et dans le même but, la C.G.T. n'est plus, comme le Front populaire, qu'un instrument entre les mains de Moscou [2846]. » La guerre d'Espagne accroit les critiques cléricales envers les partisans du Front populaire. « On ne nous le dit pas, mais les abominations que commet, en Espagne, ce Front populaire auquel M. Jouhaux est allé, ces jours derniers, porter ses chaleureuses sympathies [2847]. » Cette visite de solidarité aux syndicats espagnols offre à la hiérarchie catholique le biais pour mêler, dans un amalgame sans nuances, l'adhésion à la C.G.T. et les événements sanglants d'Espagne [2848]. Le journal va très loin dans sa dénonciation de l'adhésion au syndicat laïque : « Non, les catholiques n'adhéreront pas à la C.G.T., dont les membres en Espagne chassent les religieuses des orphelinats, tuent et brûlent des prêtres, et vont jusqu'à profaner les tombes des carmélites au nom de l'humanité. Voilà les hommes vers qui vont toutes les sympathies du camarade Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T. [2849] ». Cependant, l'équilibre est complexe entre dénonciation de la CGT et soutien aux principales revendications ouvrières, dont les 40 heures et les congés payés.

1936-1939 », *art. cit.*, p. 97.

2844. *LACDQL*, n° 47, octobre 1936.

2845. À titre de comparaison, la Seine-Maritime en compte 5 000 en 1937, pour une population salariée plus importante (population totale en 1936 : 915 628 personnes). N.-J. Chaline, *Des catholiques normands sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 207.

2846. *Le Progrès du Finistère*, 4 juillet 1936.

2847. *Le Progrès du Finistère*, 20 août 1936.

2848. Léon Jouhaux a fait un voyage en Espagne le 15 août. *L'Humanité*, 18 août 1936.

2849. *Le Progrès du Finistère*, 20 aout 1936.

Biographie 10 – Michel Floch

Michel Floch. Secrétaire départemental de la CFTC et du syndicat de l'arsenal. Né le 25 février 1890 à Saint-Pierre-Quilbignon, mort le 13 juillet 1967 à Saint-Pierre-Quilbignon.

Michel Floch entre à l'arsenal 1905, comme apprenti. Michel Floch devient le premier président de l'Association catholique des apprentis et aide-ouvriers de l'Arsenal en 1908. Après la guerre — il est embarqué sur un patrouilleur — il adhère à la CFTC de l'arsenal en 1920 et en devient le secrétaire en 1922 et ce, jusqu'en 1949.
Il cumule ensuite les responsabilités : présidence de l'Union locale CFTC de la région brestoise en 1926 puis, de 1931 à 1949, dirige la Fédération « Air-Guerre-Marine » et devient le premier président de l'UD CFTC du Finistère lors du congrès du 16 août 1936. Il est également conseiller municipal de Saint-Pierre-Quilbignon puis de Brest à partir de 1929.
Après la guerre, il devient membre du bureau confédéral de la CFTC jusqu'à la retraite en 1949.

Source : Georges-Michel Thomas, notice : « Floch Michel », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

Pour cela, il ne faut pas s'opposer frontalement à la vague de mobilisation qui se développe dans le pays et dans le département. Par un communiqué, le syndicat chrétien fait savoir qu'il s'estime satisfait des accords du 7 juin 1936 [2850] et il appelle, par la même occasion, les travailleurs à prendre contact avec ses sections. Le syndicat espère ainsi bénéficier également de l'impact positif des accords Matignon. Son développement n'a pourtant pas les mêmes bases idéologiques que celui de la CGT. La prise de carte au syndicat de Berthelot est motivée par l'implication des militants de la CGT dans le déroulement des conflits. Les sections CGT se créent juste avant ou juste après les arrêts de travail ou l'obtention de convention collective. Les grands choix idéologiques n'interviennent pas — quoiqu'en dise la hiérarchie catholique — lors de l'adhésion au syndicat CGT. Il s'agit principalement de décisions individuelles pragmatiques ou motivées par l'élan collectif de la lutte. La CFTC ne bénéficie pas de cette dynamique, largement absente des grèves et nettement moins bien implantée sur le terrain.

De fait, le syndical chrétien subit deux handicaps de taille qui freinent considérablement son essor. À l'intérieur du camp catholique, la droite lui fait une contre-publicité involontaire en le présentant comme une officine anticommuniste : « Le devoir est clair et pressant : il faut au prix de sacrifices sans doute nécessaires, vaincre le communisme, ennemi de dieu et du peuple, par le syndicat catholique, pour le salut du peuple » comme l'écrit un journal morlaisien [2851]. Cela ne peut que heurter la majorité des salariés qui voient en la CGT toute autre chose qu'une organisation politique. De plus, la CFTC, portant les valeurs de l'Église catholique, affiche des positions rétrogrades qui rappellent, dans leur logique, le mandatement sur les salles de bal. Lors de son premier congrès départemental des 30 et 31 octobre 1937 à Brest,

2850. *Le Petit Breton*, 21 juin 1936.
2851. *La Résistance Croix de Morlaix*, 5 septembre 1936.

l'ordre du jour qui est voté en fin de congrès place en première position des priorités du moment le retour des mères au foyer. Les congressistes « demandent que soit étudié d'urgence un ensemble de mesures qui permettent aux foyers ouvriers de vivre sans le travail salarié de la mère de famille au-dehors [2852] ». Un tel choix éclaire la philosophie de la CFTC et explique en partie les difficultés qu'elle connaît : une telle demande n'est absolument pas en phase avec la période et s'explique, comme nous le mesurerons, par l'emprise totale du clergé sur la conduite quotidienne du syndicat qui ne bénéficie d'aucun espace de liberté, à de rares exceptions près.

La CFTC connaît d'autant plus de difficultés à se développer qu'elle doit très souvent se confronter à la CGT. Dans les entreprises où les deux syndicats se côtoient, la CFTC a visiblement beaucoup de difficultés à surmonter la concurrence de l'aveu même des cléricaux. Pourtant, le syndicat regroupe déjà un nombre non négligeable d'adhérents avant le Front populaire. Les services de police estiment, par exemple, les forces du syndicat chrétien à 300 à l'arsenal en 1932 contre 120 à la CGTU et 900 à la CGT [2853]. Cependant les conditions créées par les grèves et le monopole des négociations ont donné à la CGT une attractivité difficile à combattre. Ainsi les cléricaux exhortent-ils les « paysans-ouvriers », comme ceux du port et de Saint-Nicolas à Brest, à ne pas céder aux injonctions de la CGT. La hiérarchie catholique constate que même les ruraux — pourtant plus respectueux a priori des consignes de l'Église — se laissent trop facilement convaincre quand ils viennent à la ville : « à la poudrerie du Moulin Blanc, très nombreux sont aussi les cultivateurs des environs qui viennent d'être admis. Dès la rentrée, ils sont entrepris par les membres du syndicat communiste et la plupart du temps embrigadé sous leur bannière [2854]. » Le syndicat catholique de l'arsenal essaye de contourner la difficulté — preuve de la difficulté de se développer face à la CGT — en traitant le problème à la source et il organise des réunions dans les communes alentour, comme le 29 novembre 1936, à Plabennec et au Folgoët, « sur le syndicalisme en général et sur les questions particulières touchant de près les ouvriers de l'arsenal [2855] ».

À l'inverse, la création des sections se fait parfois en réaction aux tentatives de pénétration de la CGT : un syndicat professionnel des ouvriers papetiers de Scaër est formé aux papeteries Bolloré. Son secrétaire explique ainsi la mise en place du syndicat catholique : « notre syndicat a été formé sous la pression de la CGT qui voulait nous enrôler. N'étant pas assez nombreux au début pour former un syndicat nous avons adhéré à l'Union locale de Quimper CFTC, 14 rue Laënnec. À présent que notre groupement s'est accru, nous prenons notre indépendance tout en restant affiliés à l'union départementale du Finistère [2856]. » Le syndicat a été créé le 14 juillet 1937, mais sa déclaration officielle n'intervient qu'en début d'année 1938, le 21 janvier, soit un an et demi après. Le syndicat revendique 51 cartes dont 33 hommes et 18 femmes. Il faut rappeler que dans cette entreprise, au début des années trente, le patron a construit deux écoles privées pour ses ouvriers, séparant ainsi les garçons des filles. Il a licencié un ouvrier qui

2852. *Le Progrès du Finistère*, 6 novembre 1937.
2853. ADF du Finistère, 1M241, commissaire spécial de Brest, 3 octobre 1932.
2854. *Le Courrier du Finistère*, 21 novembre 1936.
2855. *Le Courrier du Finistère*, 28 novembre 1936
2856. ADF, 15U25/2.

MORLAIX

LA FÊTE DU TRAVAIL
organisée par le syndicat des employés (C.F.T.C.)
A OBTENU UN BEAU SUCCÈS

Au cimetière, M. l'abbé Le Goff et les syndiqurs devant la tombe du camarade Gueren.

FIGURE 7.4. – La CFTC rend hommage à un de ses militants décédé le 1er mai 1937. Source : *Le Petit Breton*, 9 mai 1937.

refusait d'y inscrire ses enfants [2857]. La création d'un syndicat catholique dans cette entreprise quelques années plus tard incite à penser qu'un patron qui fait preuve d'un tel ascendant sur ses ouvriers a certainement donné son approbation voire suscité la création d'un syndicat qui peut l'aider à contrer la progression de la CGT.

L'attitude de la CGT elle-même freine la progression de la CFTC. Partant du principe que son syndicat est ouvert à tous — y compris aux travailleurs chrétiens — la CGT a obtenu d'être le seul interlocuteur face aux patrons. À plusieurs reprises, la CFTC est écartée des négociations. Et quand les patrons préfèrent signer avec le syndicat catholique, les instances de conciliation des conflits du travail ne reconnaissent pas l'accord. La CFTC ne peut intervenir que dans les secteurs où elle a le monopole de la représentativité des salariés comme chez les exportateurs de Saint-Pol-de-Léon. D'où, lors de son congrès départemental d'octobre 1937, le vote d'un vœu demandant « le droit d'intervenir dans les conventions collectives actuellement en discussion dans le département [2858]. » La CFTC, au niveau national, craint pour sa pérennité si elle est laissée de côté dans les milliers de discussions qui s'engagent dans les entreprises. Elle redoute « même d'être à ce point maintenue en lisière et par la C.G.T. et par le

2857. Voir page 91.
2858. *L'Ouest-Éclair*, 1er novembre 1937.

Gouvernement qu'elle n'aura plus, à terme, d'autre solution que de se saborder ou de s'intégrer à la C.G.T. Dans l'un et l'autre cas, c'est la mort du Syndicalisme Chrétien » estime même Michel Launay [2859].

Dans la plupart des cas, la CGT refuse de voir la CFTC siéger lors des négociations dans le département [2860]. Les accords signés par le syndicat chrétien sont donc rares dans les premières semaines [2861]. Mais l'hégémonie de la CGT n'est pas totale : la CFTC du bâtiment parvient à conclure un accord avec le syndicat patronal le 28 juillet 1936 dans le Pays bigouden [2862]. Cependant, cette position de la CGT varie selon le positionnement des militants par rapport à la laïcité. Les communistes adoptent, dans la logique de la « main tendue », une attitude souvent beaucoup plus conciliante. Déjà, avant le Front populaire et la fusion avec la CGTU, la CGT n'était pas favorable à des actions unitaires avec les syndicats professionnels. En janvier 1935, Berthelot, en tant que secrétaire du syndicat CGT de l'Arsenal, oppose une fin de non-recevoir à une demande en ce sens de la CFTC, alors que monte la grogne contre les décrets-lois Laval [2863]. Pourtant, la CFTC parvient, dans certains endroits, à s'entendre avec la CGT, comme lors des réunions dans la métallurgie quimpéroise, en début d'année 1937 :

> « À noter que nos camarades du syndicat chrétien participent à la discussion ; la petite minorité qu'ils sont a reçu un accueil favorable lorsqu'elle est venue demander à la CGT de participer à la discussion du contrat. Ceux-ci ont accepté, faisant montre d'un esprit large et unitaire, car le sectarisme n'a pas cours à la CGT, les travailleurs de toutes opinions y ont leur place et s'y trouvent bien [2864]. »

La CGT n'est donc pas globalement sur une ligne de rejet de la CFTC, mais l'ouverture reste exceptionnelle. La fracture entre les tenants de « la main tendue » et les anticléricaux qui oppose le PCF et le reste de la gauche politique trouve ici aussi à s'exprimer. Le syndicat de la métallurgie quimpérois est vraisemblablement dirigé par des militants du parti communiste. Un second accord s'est fait entre les deux syndicats, à Concarneau, pour définir un même cahier de revendication pour les conserveries, lors d'une réunion le 24 mars [2865]. Relevons que l'hebdomadaire communiste est le seul à relayer ces rares cas d'entente entre les deux syndicats. Pour autant, le PC dénonce la CFTC quand un syndicat est manifestement créé par des manœuvres patronales : « La CFTC semble, à Pouldreuzic, vouloir s'imposer par la force et les adhésions obtenues sont [...] le résultat d'un odieux chantage : ou adhésion à la CFTC ou suppression du travail. Cette réunion a ouvert les yeux à beaucoup de travailleurs, qui commencent à connaître leurs vrais défenseurs et ne laisseront pas mener par les organisations des

2859. M. Launay, *La C.F.T.C., origines et développement, 1919-1940*, *op. cit.*, p. 317.

2860. La CFTC n'a pas eu le droit de participer aux discussions qui s'engagent dès que le gouvernement de Léon Blum s'installe. La centrale syndicale chrétienne ne peut donc participer le 7 juin à la réunion qui se tient à l'Hôtel Matignon, et, de fait, signer les accords qui s'ensuivent. *ibid.*, p. 317.

2861. Le Ministre du Travail, Jean-Baptiste Lebas, accorde de fait la représentativité au syndicat chrétien dans le cadre de l'application de la loi sur l'Office interprofessionnel du blé qui attribue un siège à la CFTC et trois à la CGT. P. Christophe, *1936 : les catholiques et le Front populaire*, *op. cit.*, p. 96.

2862. ADF du Finistère, 1M244, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 29 juillet 1936.

2863. ADF du Finistère, 1M242, commissaire spécial de Brest, 24 janvier 1935.

2864. *La Bretagne Ouvrière* ..., 30 janvier 1937.

2865. *La Bretagne Ouvrière* ..., 3 avril 1937.

patrons exploiteurs. » Ce texte signé par « Un groupe d'ouvriers » est publié par le journal du parti communiste à propos d'un réunion du syndicat chrétien [2866].

La dimension confessionnelle de la CFTC fait ressortir les réflexes anticléricaux. Lors de la tournée théâtrale de la troupe Sédillot, en 1934, une des pièces jouées, « Mon royaume n'est pas de ce monde » [2867], met en cause la CFTC qui est attaquée sur son indépendance vis-à-vis des patrons et de l'Église. L'impact que pourraient avoir ces accusations entraîne l'union locale CFTC de Brest à sortir un tract justifiant de sa qualité de syndicat, y compris dans les actions grévistes. Pour la CFTC, la pièce de Sédillot est une attaque contre l'unité des syndicats (figure 7.6 page 651). Les réflexes anticléricaux restent vivaces deux ans plus tard. Le camp laïque ne reste effectivement pas sans réactions face à la mise en place de structures syndicales catholiques, y compris à un niveau politique. La section de Saint-Pol-de-Léon de la SFIO réagit ainsi vigoureusement à la création d'un syndicat CFTC dans sa ville :

> « Il a fallu le succès du Front populaire pour que quelques modérés d'allure sociale s'aperçoivent qu'il existait une question ouvrière dans notre localité. Une sorte de syndicat dit chrétien vient de voir le jour. Y ont adhéré en vrac : emballeurs, employés de bureau, ouvriers agricoles, tailleurs, mécaniciens, ouvriers et employés de l'État, etc ...Cet amalgame de professions est dirigé par un fonctionnaire. Un gros effort est tenté pour embrigader ouvriers et employés dans cette formation hétéroclite.
>
> Nous ne saurions trop les mettre en garde contre cette action qui parfois n'hésite pas à s'étayer d'un programme social, socialiste même et anti-capitaliste, dans le but de neutraliser l'action de la démocratie et de conquérir le prolétariat pour le mieux soumettre à ses maîtres [2868]. »

Même parmi les communistes, certains militants ne considèrent pas la CFTC comme un syndicat et ne sont pas prêts à adopter une attitude conciliante. La municipalité communiste du Guilvinec refuse ainsi d'accorder une subvention demandée par la CFTC du port de pêche bigouden. Elle refuse également de donner comme fourniture 12 sacs de charbon pour l'école libre des filles. Par contre, dans le même temps, le syndicat CGT des marins-pêcheurs se voit attribuer une subvention de 500 francs [2869]. Le syndicat catholique continue donc, à la fin du Front populaire, à être considéré comme une officine de l'Église.

Nous venons d'exposer les contraintes qu'affronte la CFTC au moment du Front populaire. Et pourtant, ce syndicat se développe. L'investissement de la hiérarchie catholique dans sa construction — en tant qu'intellectuel collectif — est immédiat et toutes les structures de l'évêché sont sommées de se mettre en ordre de bataille pour la CFTC. La presse catholique finistérienne, indice de ce changement profond, multiplie les articles favorables au syndicat chrétien et les critiques sur la CGT pendant toute la période. Cette attention portée au syndicalisme n'est pour autant pas nouvelle. Avant même que les grèves de 1936 n'offrent aux syndicats un développement important, la hiérarchie catholique s'est intéressée de très près

2866. *La Bretagne Ouvrière* ..., 9 janvier 1937. Cet établissement est l'usine de la famille Hénaff, dont le père adversaire des Le Bail, est un catholique militant.
2867. Voir section B. 3 page 122
2868. *Le Breton Socialiste*, 30 mai 1937.
2869. *La Bretagne Ouvrière* ..., 28 janvier 1939.

au syndicalisme chrétien [2870]. En juillet 1931, la FNC publie un article sur l'encyclique *Quadragesimo anno* rendue publique le 15 mai précédent par le pape Pie XI [2871]. Cette encyclique actualise celle du 15 mai 1891, la fameuse *Rerum novarum* sur la condition ouvrière [2872]. Les bases de l'édifice social que l'Église entend consolider reposent sur deux piliers : la propriété et le salaire. Mais l'équilibre entre les deux est fragile : « nier le caractère individuel de la richesse, ce serait tomber dans le collectivisme, mais ignorer son caractère social serait verser dans l'individualisme égoïste [2873]. »

L'Église ne veut pas laisser le monopole de la représentation syndicale à la CGT. Elle doit cependant convaincre les travailleurs chrétiens de l'intérêt de fonder des syndicats CFTC ou d'adhérer aux sections existantes. Ce travail de conviction passe par un intense travail de persuasion et l'organisation de réunions. Ainsi, l'Abbé Favé, sous-directeur des œuvres diocésaines, fait une tournée de propagande en faveur du syndicalisme chrétien à partir d'août 1936, une réunion ouverte, précise-t-il, autant aux femmes qu'aux hommes, aux patrons comme aux ouvriers. « En face des événements actuels, il est important que vous soyez éclairé sur la pensée de l'Église en matière sociale et syndicale [2874]. » Le sous-directeur des œuvres annonce trois points à l'ordre du jour de ses conférences : l'Église et la question syndicale, les syndicats chrétiens et les devoirs actuels des catholiques. Ainsi, l'abbé Favé anime cette conférence les 27 et 29 septembre 1936 à Cléder et Plouescat, à l'invitation des curés de ces paroisses. Ces soirées se concluent sur la nécessité de former des sections CFTC : « il est à souhaiter que les paroisses qui ont vu la fondation ou le développement d'une section de syndicat chrétien (C.F.T.C.) fassent appel au talent et à la compétence de Monsieur L'Abbé Favé [2875] ». Il n'est cependant pas le seul à travailler au renforcement du syndicat. Le comité d'action catholique de Ploudalmézeau invite lui aussi les salariés à s'organiser dans un syndicat chrétien lors d'une assemblée le 18 octobre suivant [2876]. L'appareil catholique s'inscrit donc bien, à tous les niveaux, dans l'optique de construire une organisation syndicale qui fasse barrage à la CGT. Il ne me semble cependant pas que l'effort de développement ait été poussé dans les secteurs où l'absence de la CGT ne menaçait aucunement la hiérarchie sociale. Des réunions d'information se succèdent ainsi en 1936. La plupart sont prises en charge par les militants du syndicat, comme le 13 juillet 1936, en direction des ouvrières et employées de la région quimpéroise.

L'Église surveille de près le développement syndical. Il arrive même qu'une enquête soit diligentée par la hiérarchie catholique. Le Goasguen s'inquiète ainsi auprès de l'aumônier de l'hospice de Morlaix pour vérifier l'existence d'un syndicat dans l'établissement : « j'ai appris

2870. Sur les rapports entre appareil ecclésiastique, action catholique et syndicats et partis catholiques, consulter : H. Portelli, *Gramsci et la question religieuse*, *op. cit.*, p. 188-190.
2871. *LDACDQL*, n° 27, 15 juillet 1931, p. 164-168.
2872. L'encyclique, « quarante années plus tard », développe une condamnation ferme du socialisme et du communisme en cherchant à instaurer des relations codifiées entre capital et travail et introduit une notion dite de « subsidiarité » qui revient à demander à l'État de ne pas s'occuper de tout.
2873. *LDACDQL*, n° 27, 15 juillet 1931, p. 165.
2874. Archives de l'évêché de Quimper, 6K1, lettre dactylographiée de l'Abbé Favé, 3 août 1936.
2875. *Le Courrier du Finistère*, 10 octobre 1936.
2876. *Le Courrier du Finistère*, 24 octobre 1936.

Le 1er Congrés départemental de la C. F. T. C.
s'est déroulée hier à Brest

LES CONGRESSISTES DANS LA COUR DU PATRONAGE SAINT-MARTIN (Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)

Figure 7.5. – Les participants au premier congrès de l'UD CFTC du Finistère à Brest les 30 et 31 octobre 1937. Source : *L'Ouest-Éclair*, 1er novembre 1937.

qu'un syndicat CFTC avait été fondé à l'hospice de Morlaix. Je te serai très obligé de me donner les circonstances de cette fondation et de me faire connaître le nom des dirigeants, président et secrétaire. Nous devons avoir au courant du mois d'août une réunion des dirigeants CFTC à Brest et ces renseignements me sont indispensables [2877]. »

Le secrétariat social à Quimper peut se charger de régler tous les détails nécessaires « à la fondation d'un *Syndicat d'employés* dont il a établi les statuts et pour lequel il a rempli toutes les formalités nécessaires [2878]. » La hiérarchie catholique prend donc à cœur la construction de la CFTC et construit directement le syndicat ou suscite et organise sa structuration. À Quimper, le secrétariat social participe à la fondation de l'union locale de Quimper et de sa région en janvier 1936. Le mois suivant, le secrétariat social s'implique de nouveau dans les affaires syndicales pour accomplir les formalités nécessaires à la création de cette union locale [2879]. La création de syndicats chrétiens nécessite une structuration renforcée dans le département que l'Église ne souhaite pas voir lui échapper : « les derniers événements les ont multipliés [les syndicats] dans un assez grand nombre de localités. Nous essayons d'en faire le recensement et nous aurons le 16 août à Brest, une réunion des dirigeants pour former une Union Départementale et mettre plus de cohésion entre toutes ces organisations [2880]. »

La région brestoise, zone stratégique pour le syndicalisme ouvrier finistérien, se développe et l'Église considère qu'elle ne peut laisser cette situation sans l'encadrer. « Les syndicats chré-

2877. ADQ, 20K2, lettre dactylographiée du Chanoine Le Goasguen à l'Abbé Bodéré, aumônier à l'hospice de Morlaix, 30 juillet 1936.
2878. *LDACDQL*, n° 45, avril 1936, p. 19.
2879. *Idem*.
2880. ADQ, 20K2, lettre dactylographiée du Chanoine Le Goasguen à Madame de Taisne, 29 juillet 1936.

tiens, qui se sont multipliés dans la région brestoise, comme partout ailleurs, et, dont les effectifs ont considérablement augmenté, désiraient depuis longtemps avoir un aumônier-conseil qui se mettrait tout entier à leur disposition pour la formation des militants et des dirigeants dont le besoin se fait impérieusement sentir par l'afflux même des nouveaux adhérents [2881]. » Ce prêtre libéré de tout ministère paroissial doit consacrer une partie de son temps à encadrer et former les équipes syndicales. En 1938, quand se pose la question de l'amélioration de la formation syndicale, il est décidé de faire 4 journées par an (une par trimestre) dans chacun des trois secteurs du Finistère : Quimper, Brest et Morlaix. Cependant ces sessions de formation seront organisées avec l'aide du secrétariat social. Le syndicat n'a, là encore, aucune autonomie en la matière [2882].

La hiérarchie cléricale est souvent bien plus consciente des enjeux de la période que la majorité de catholiques, surtout quand ce ne sont pas des salariés. Elle doit alors vaincre des résistances d'autant plus fortes que la promotion du syndicalisme ouvrier doit se faire au moment même où le monde du travail connaît une vague de mobilisations sans précédent. L'argumentation avancée pour convaincre ceux qui s'opposent à ce type d'organisation qui risque d'exacerber les tensions sociales est le suivant :

> « Les catholiques vont-ils enfin, répondant à la voix de l'Église, se mettre de tout cœur, à l'organisation syndicale ?
>
> Plusieurs hésitent encore, non seulement à cause du virus infusé au syndicalisme par les socialistes, mais parce qu'ils continuent à avoir, sur le syndicalisme, des idées préconçues. Qu'on le veuille ou non, disent-ils, le syndicalisme, tel qu'il est pratiqué même par les catholiques, est un syndicalisme de classes, un syndicalisme d'opposition d'intérêts.
>
> Est-ce bien le syndicalisme qui a créé cette situation ?
>
> Qu'on le veuille ou non, il y a entre les hommes des intérêts qui ne sont pas exactement les mêmes et qui trop souvent s'opposent. Avec ou sans le syndicat, les choses sont ainsi et ne peuvent pas être autrement. [...]
>
> Le seul remède est de voir l'esprit de justice et de charité animer les parties en présence et de les faire causer ensemble pour tout régler dans cet esprit.
>
> C'est justement à quoi veulent s'employer les syndicats chrétiens.
>
> Pour les syndicats socialistes, il n'y a que des appétits en présence et c'est le plus fort qui doit l'emporter [2883]. »

Que donnent tous ces efforts en terme de construction du syndicat ? Les informations qui permettent de cerner la réalité de l'implantation de la CFTC restent fragmentaires pendant toute la période de l'entre-deux-guerres. Les quelques données chiffrées que nous avons viennent le plus souvent des animateurs de l'action catholique, mais nous pouvons avoir ainsi un ordre de grandeur de l'importance de la CFTC. Le 25 octobre 1933, devant 700 délégués venus de la quasi-totalité des paroisses du diocèse, se tient à Quimper le congrès annuel des délégués paroissiaux [2884]. Michel Floch y intervient pour présenter les syndicats chrétiens (table 3.24

2881. *LDACDQL*, n° 49, avril 1937, p. 14.
2882. ADQ, 6K1, Action syndicale, 1930–1950, CFTC, compte-rendu conseil départemental UD CFTC, 9 janvier 1938.
2883. *LDACDQL* n° 47, octobre 1936, p. 10.
2884. *LDACDQL* n° 36, 15 janvier 1934.

page 343). C'est la première fois que devant autant de monde, le syndicalisme salarié est présenté et promu. Quelques années plus tard, avant même l'épisode gréviste, en avril 1936, « la situation des syndicats chrétiens, dans le département, est prospère [2885]. » indique la revue d'Action catholique qui fait un panorama des implantations dans le département :

— Union locale de Brest avec les syndicats : confectionneuses militaires de la marine, agents de la Compagnie française des câbles télégraphiques, arsenal de Brest, livre , PTT (départemental), cheminots (départemental), employés de commerce, de l'industrie et de la banque (M. Josse Georges).

— Union locale de Quimper avec les syndicats : cheminots, métallurgie, employés du commerce, de l'industrie et de la banque.

— Union locale de Concarneau avec les syndicats : bâtiment, employés, métallurgie.

« L'action syndicale à Quimper ne remonte guère qu'à trois ou quatre ans et, malgré les difficultés inhérentes à tous débuts, cette action se continue avec une persévérance digne d'éloges et donne les plus grands espoirs. » explique l'article, démontrant ainsi le saut qualitatif. « D'autres localités comme Carhaix et Morlaix possèdent encore des syndicats, mais nous manquons de renseignements là-dessus [2886]. » L'implantation du syndicat à Morlaix date pourtant de l'après-guerre. Morlaix compte 4 syndicats en fin d'année 1925 : celui des employés du commerce et de l'industrie, celui des Dames-employées, celui du bâtiment et celui des cheminots [2887]. Le syndicat des employés du commerce et de l'industrie y connaît quelques succès : le syndicat a réussi à placer 3 de ses représentants comme conseillers prud'homaux dans le commerce sur les 4 postes de représentants des salariés du commerce. Des syndicats départementaux commencent également à voir le jour comme le syndicat des travailleurs de la pharmacie et de la droguerie et celui des travailleurs du livre, deux syndicats qui se structurent lors du congrès de fondation de l'UD CFTC en octobre 1937 [2888]. La comparaison de la liste des syndicats de 1933 avec celle de 1936 ne dévoile pas cependant de progrès sensibles en deux ans. Il faut attendre les grèves et l'action des cléricaux pour que la situation évolue sensiblement.

Une série de tableaux récapitulatifs, par paroisses avec une synthèse par cantons, qui indiquent, entre autres, le nombre d'adhérents à la CFTC pour l'année 1937 a été établie dans le cadre de l'Action catholique [2889]. Malheureusement, certains cantons manquent (tous les cantons de Cornouaille manquent ainsi que le canton de Morlaix). Ce sont, pour une grande partie d'entre eux, des lieux d'implantation d'industries et d'administrations. Donc, le tableau n'est pas complet, mais donne déjà un autre éclairage sur l'implantation du syndicat catholique (table 7.4 page suivante). Dans le Léon, zone pourtant rurale, la CFTC arrive à syndiquer souvent quelques dizaines de personnes par commune. Les 60 adhérents de Lesneven

2885. *LDACDQL*, n° 45, avril 1936.
2886. *Idem*.
2887. ADQ, 17Z3, Fonds Le Goasguen, Action sociale et ouvrière – syndicats, coupure de presse : *La Résistance de Morlaix*, 5 décembre 1925.
2888. ADQ, 6K1, Action syndicale, 1930–1950, CFTC, circulaire UD CFTC, s. d.
2889. ADQ, 4K1, L'action catholique en 1937, tableaux non datés.

représentent par exemple un chiffre tout à fait honorable. Ce n'est cependant pas un indicateur de la capacité de développement de l'appareil syndical qui reste pendant la période très faible. L'intervention du clergé est là évidente et montre en retour la volonté et la capacité de l'appareil clérical de structurer le monde ouvrier pour l'apostolat et aussi pour faire barrage aux syndicats « rouges ».

Table 7.4. – Effectifs de la CFTC dans plusieurs paroisses du Finistère en 1937.

Paroisse	Sections	Adhérents
St-Croix Quimperlé		30
Scaër		70
Carhaix		30
St Mathieu Morlaix		250
Plougonven		30
Pleyben		10
Châteaulin		40
Brest (arrondissement)	15	1 100
Landerneau		150
Guipavas		150
Lesneven		60
Ploudaniel		15
Plabennec		20
Plouescat	2	40
St-Pol-de-Léon	2	400
Mespaul	1	22
Roscoff	2	50
Landivisiau	2	30
Total	24	2 497

Source : ADQ.

Le préfet du Finistère estime les effectifs du syndicat à 6 400 adhérents pour l'union départementale en 1938 [2890]. Ce chiffrage paraît exagéré au regard des éléments que nous avons pu collecter. Se référant à la revue nationale de la CFTC *Syndicalisme CFTC* de décembre 1937, Michel Lagrée avance des chiffres encore plus élevés : 65 syndicats et 8 000 adhérents pour l'année 1937 [2891]. Ce sont également les chiffres annoncés à la tribune du premier congrès de l'UD CFTC à Brest le 31 octobre 1937, « en y comprenant les marins-pêcheurs appartenant au syndicat professionnel [2892]. »

Le développement de la CFTC est lent. Sa structuration, qui se conclut par la mise en place d'une union départementale en 1937, a débuté le 30 novembre 1926 par la création d'une union locale à Brest avec 8 syndicats [2893]. Deux unions locales existaient avant les grèves : Brest

2890. ADF du Finistère, 4M197, préfet, 11 octobre 1938.

2891. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 484.

2892. *L'Ouest-Éclair*, 1er novembre 1937.

2893. ADF, commissaire spécial de Brest, 14 décembre 1926. Les syndicats alors affiliés à l'union locale sont le

et Quimper qui sont par ailleurs les deux seules villes où sont implantés des secrétariats sociaux. Le développement de la CFTC lui permet de mettre en place peu à peu de nouvelles unions locales. Celle de Morlaix est constituée en clôture d'une assemblée générale des sections de la ville que tient le syndicat le 29 avril 1937. 250 délégués en approuvent la création [2894]. Une autre union locale se constitue à la fin du printemps à Saint-Pol-de-Léon [2895]. La presse catholique signale également l'existence d'une UL à Scaër [2896]. Quand une union locale n'est pas possible faute d'une implantation suffisante, la CFTC essaye de mettre sur pied un point de rendez-vous régulier. C'est le cas à Pont-L'Abbé où seuls deux syndicats existent. Malgré tout, les syndicalistes chrétiens organisent tous les dimanches une permanence de 9 à 11 heures [2897].

La structuration du département se poursuit, avec la mise en place progressive d'une structure départementale informelle qui publie sa première circulaire interne au début de l'année 1937 [2898] pour rendre compte des réunions du bureau de ce qui est devenu une véritable UD. Le premier congrès de l'Union départemental CFTC officialise cette nouvelle organisation. C'est un pas en avant certain puisqu'il signifie que les syndicats d'entreprises ont suffisamment de moyens pour dégager du temps à développer leur syndicat. Le congrès se tient à Brest les samedi 30 et dimanche 31 octobre 1937 [2899]. Gaston Tessier, secrétaire général de la confédération, y assiste comme invité d'honneur. La participation du clergé se limite à une messe dite le dimanche matin ; les orateurs prévus au programme sont tous des militants du syndicat. Le syndicat a réussi à rassembler 900 participants à ce premier congrès. L'ordre du jour qui est adopté lors de ce premier congrès demande, nous l'avons déjà souligné, en premier le retour des femmes au foyer et en second le droit d'intervenir dans les discussions des conventions collectives à l'étude dans le département [2900]. Julien Le Goasguen revendique une grande part dans la mise en place de cette union départementale et la structuration du syndicat, dans un courrier à Vincent Inizan : « je me suis employé depuis à organiser les Syndicats chrétiens et nous avons créé notamment une Union départementale avec un Secrétaire général qui n'a d'autre occupation que la propagande et l'organisation [2901]. »

Des liens inextricables

L'Évêque de Quimper demande aux curés et recteurs de lire en chaire le dimanche 5 juillet 1936 un communiqué exhortant les catholiques à se syndiquer à un moment où ils sont for-

syndicat des ouvriers de l'arsenal ; les dames employées du commerce, de l'industrie et de la banque brestoise ; les dames employées des PTT de Brest et du Finistère ; le groupe professionnel des ouvriers du bois ; les employés et ouvriers de la chaussure ; les cheminots d'état ; l'union professionnelle des ouvrières confectionneuses d'effets militaires du port de Brest et un syndicat agricole.

2894. *Le Petit Breton*, 9 mai 1937.

2895. *Le Petit Breton*, 4 juillet 1937.

2896. *Le Petit Breton*, 2 mai 1937.

2897. *Le Progrès du Finistère*, 23 janvier 1937.

2898. ADQ, 6K1, Action syndicale, 1930–1950, CFTC, circulaire UD CFTC, 31 janvier 1937.

2899. ADQ, 6K1, Action syndicale, 1930–1950, CFTC, circulaire UD CFTC, s. d.

2900. ADF du Finistère, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 novembre 1937.

2901. ADQ, 6K4, lettre de Le Goasguen à Inizan, député du Finistère, 28 mai 1937.

tement sollicités pour le faire. Le communiqué précise « que l'Église a maintes fois reconnu et affirmé le droit des travailleurs de se grouper en associations syndicales et qu'elle exhorte les chrétiens à constituer des syndicats professionnels ». L'adresse de M^gr^ Duparc donne en conclusion le contact de la CFTC à Paris [2902].

> « Je dois dire ici toute reconnaissance à la Direction diocésaine des œuvres qui a depuis toujours compris l'importance de l'action que nous menons et nous a encouragés avec la plus grande bienveillance. Nous avons, en toutes circonstances, trouvé près de son aimable et éclairé directeur, l'appui moral dont nous avions besoin et tout particulièrement cette année quand l'Union régionale des Syndicats de Bretagne a fêté son 10^e^ anniversaire. Par un geste qui nous a été très sensible, il nous a aidés très efficacement dans l'organisation de cette fête de famille et nous a fait l'honneur de venir, accompagné de *M. le Commandant Vannier*, passer quelques trop courts instants au milieu de nous [2903]. »

La domiciliation de l'UD, au 14 rue Laennec à Quimper, adresse du secrétariat social [2904], rappellerait, s'il le fallait, les liens puissants qui unissent l'action catholique et le syndicat chrétien. Ces secrétariats sociaux sont en passe de devenir la colonne vertébrale du syndicalisme catholique dans le Finistère. Cependant, ces lieux sont fortement connotés et leur dénomination peut être un frein. Julien Le Goasguen a compris que la période est dangereuse pour le syndicalisme catholique. Si la CGT a autant progressé, c'est que ce syndicat a su trouver des biais pour démultiplier ses capacités de développement. La question des maisons du peuple devient centrale. Le directeur des œuvres a parfaitement perçu que les maisons du peuple — celle de Brest et le siège de l'union locale CGT de Quimper notamment — sont devenues des centres névralgiques du mouvement ouvrier. Les secrétariats sociaux doivent être transformés en maisons du peuple catholique pour concurrencer la CGT sur son propre terrain. Cette question est alors portée par la hiérarchie catholique [2905]. Ce projet, véritable tentative de barrage au développement des organisations du Front populaire est également pris en charge par la CFTC qui en fait un des points à l'ordre du jour de la première réunion de l'ensemble des délégués des syndicats du Finistère du 29 mars 1937 [2906].

Lors du second congrès départemental, qui se tient le 20 novembre 1938 à Quimper, les liens de la CFTC avec la hiérarchie catholique sont largement affichés, contrairement à celui de l'année précédente [2907]. En effet, lors de cette journée, le chanoine Le Goasguen y prononce, pendant la messe du matin, une « allocution sur la dignité du travail et des travailleurs ». Montrant son intérêt pour la construction du syndicat chrétien, l'évêque de Quimper participe à la journée du dimanche. Y assiste également le C^dt^ Vannier, comme président diocésain de l'Action catholique. Sa brève allocution est saluée par des applaudissements « enthousiastes ». En

2902. *La Semaine Religieuse du Diocèse de Quimper et Léon*, 3 juillet 1936.
2903. *LDACDQL*, n° 36, 15 janvier 1934, p. 17.
2904. Michel Launay relève, à Lille une proximité du syndicat avec le secrétariat social de la paroisse. M. Launay, *La C.F.T.C., origines et développement, 1919-1940*, *op. cit.*, p. 146.
2905. Nous traitons cette orientation nouvelle de la hiérarchie catholique plus loin. Voir la section « L'enquête sur le communisme et les Maisons du peuple catholiques » page 893.
2906. ADQ, 6K1, Action syndicale, 1930–1950, CFTC, lettre dactylographiée de l'UD CFTC, 17 mars 1937.
2907. *LDACDQL* n° 56, 15 janvier 1939, p. 24–25.

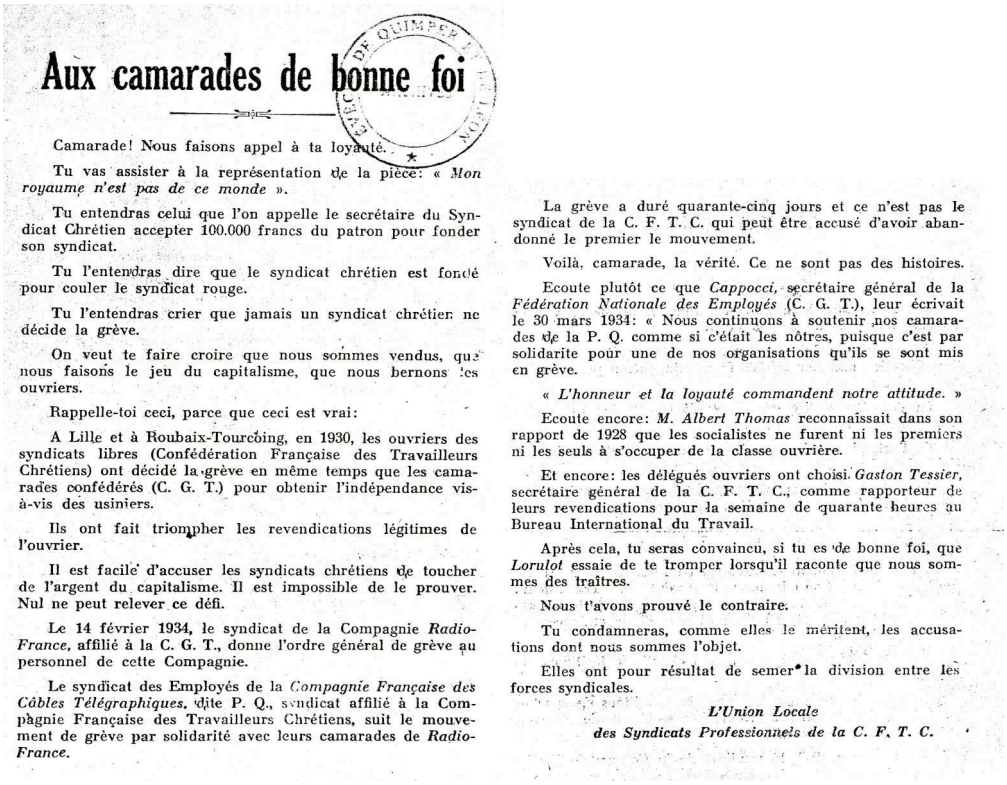

Aux camarades de bonne foi

Camarade! Nous faisons appel à ta loyauté.

Tu vas assister à la représentation de la pièce: « *Mon royaume n'est pas de ce monde* ».

Tu entendras celui que l'on appelle le secrétaire du Syndicat Chrétien accepter 100.000 francs du patron pour fonder son syndicat.

Tu l'entendras dire que le syndicat chrétien est fondé pour couler le syndicat rouge.

Tu l'entendras crier que jamais un syndicat chrétien ne décide la grève.

On veut te faire croire que nous sommes vendus, que nous faisons le jeu du capitalisme, que nous bernons les ouvriers.

Rappelle-toi ceci, parce que ceci est vrai:

A Lille et à Roubaix-Tourcoing, en 1930, les ouvriers des syndicats libres (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) ont décidé la grève en même temps que les camarades confédérés (C. G. T.) pour obtenir l'indépendance vis-à-vis des usiniers.

Ils ont fait triompher les revendications légitimes de l'ouvrier.

Il est facile d'accuser les syndicats chrétiens de toucher de l'argent du capitalisme. Il est impossible de le prouver. Nul ne peut relever ce défi.

Le 14 février 1934, le syndicat de la Compagnie *Radio-France*, affilié à la C. G. T., donne l'ordre général de grève au personnel de cette Compagnie.

Le syndicat des Employés de la *Compagnie Française des Câbles Télégraphiques*, dite P. Q., syndicat affilié à la Compagnie Française des Travailleurs Chrétiens, suit le mouvement de grève par solidarité avec leurs camarades de *Radio-France*.

La grève a duré quarante-cinq jours et ce n'est pas le syndicat de la C. F. T. C. qui peut être accusé d'avoir abandonné le premier le mouvement.

Voilà, camarade, la vérité. Ce ne sont pas des histoires.

Ecoute plutôt ce que *Cappocci*, secrétaire général de la *Fédération Nationale des Employés* (C. G. T.), leur écrivait le 30 mars 1934: « Nous continuons à soutenir nos camarades de la P. Q. comme si c'était les nôtres, puisque c'est par solidarite pour une de nos organisations qu'ils se sont mis en grève.

« *L'honneur et la loyauté commandent notre attitude.* »

Ecoute encore: *M. Albert Thomas* reconnaissait dans son rapport de 1928 que les socialistes ne furent ni les premiers ni les seuls à s'occuper de la classe ouvrière.

Et encore: les délégués ouvriers ont choisi *Gaston Tessier*, secrétaire général de la C. F. T. C., comme rapporteur de leurs revendications pour la semaine de quarante heures au Bureau International du Travail.

Après cela, tu seras convaincu, si tu es de bonne foi, que *Lorulot* essaie de te tromper lorsqu'il raconte que nous sommes des traîtres.

Nous t'avons prouvé le contraire.

Tu condamneras, comme elles le méritent, les accusations dont nous sommes l'objet.

Elles ont pour résultat de semer la division entre les forces syndicales.

L'Union Locale
des Syndicats Professionnels de la C. F. T. C.

(a) (b)

FIGURE 7.6. – Tract CFTC diffusé en 1934. Source : ADQ.

présence de Mr Huteux, vice-président national de la CFTC, Michel Le Floch, président départemental, reçoit des mains de M^gr Duparc la croix de Chevalier de Saint-Grégoire le Grand, « qu'il a si bien mérité par sa vie de dévouement dans toutes les œuvres et en particulier au service de ses frères ouvriers, dans les syndicats chrétiens [2908]. ».

Tirant le bilan de l'année passée, le syndicat annonce une augmentation de 10 % de ses cotisants depuis le congrès départemental de 1937. La revendication de la mère au foyer revient de nouveau dans les débats. Une intervention lui est spécialement consacrée : « La C.F.T.C., au contraire [de la CGT], s'est fait le champion de cette juste réforme parce qu'elle considère que le travail de la mère hors du foyer entraîne dans la société des répercussions de la plus haute gravité : dénatalité, mauvaise éducation des enfants, désorganisation du foyer, etc...et aussi le chômage de beaucoup d'hommes [2909]. » L'orateur signale un premier succès : la coopérative « L'Alliance des Travailleurs » accorde depuis le 1^er janvier 1938 une prime mensuelle de 75 francs aux employés dont l'épouse reste au foyer.

2908. *LDACDQL* n° 56, 15 janvier 1939, p. 24–25.
2909. *Le Progrès du Finistère*, 26 novembre 1936.

Le bilan, en terme d'organisation, est présenté comme très encourageant. Des délégués du personnel ont été élus à Brest, Quimper, Concarneau, Morlaix et Douarnenez. Des conventions collectives ont été conclues ou renouvelées dans ces communes et à Saint-Pol-de-Léon, Le Guilvinec et Saint-Guénolé. Des interventions pour les augmentations de salaire qui deviennent, comme nous le verrons, une pierre angulaire de l'intervention des syndicats après l'été 1936, ont été nombreuses et souvent couronnées de succès comme chez les employés communaux de Brest. Le rapport d'activité ainsi présenté dévoile une activité réelle syndicale qui commence à trouver une place et à écorner le quasi-monopole de fait de la CGT [2910].

L'Église cherche à légitimer le syndicalisme chrétien aux yeux des employeurs. Elle a bien mesuré que la puissance numérique de la CGT joue contre le développement de la CFTC, y compris dans les zones périurbaines où les ouvriers affiliés à la CGT sont nombreux, tout en étant catholiques. Des questionnaires [2911] sur le communisme ont renvoyé à la hiérarchie catholique cette réalité qui lui apparaît comme lourde de danger. Il est impensable que la CFTC puisse croître si elle est systématiquement écartée des négociations. Les difficultés qu'affronte la CFTC ne viennent donc pas seulement, aux yeux de Le Goasguen, de la CGT, mais également du patronat. En effet, il reproche à ce dernier de ne pas associer le syndicat chrétien aux différentes négociations. Le directeur des œuvres écrit un article très critique sur ce sujet. Il se voit reprocher cette attaque par courrier. Dans sa réponse, il évoque les différends qui l'opposent aux patrons peu sensibles à la prise en compte de la CFTC. À propos des papeteries Cascadec, il écrit ainsi :

> « J'avais eu avec M. Thubé, à l'occasion de ma dernière visite chez vous, une conversation où je lui disais que je me chargerais de trouver des hommes qui formeraient un syndicat chrétien, mais je tenais d'abord à être d'accord avec lui. M. Thubé m'a bien montré ses préférences pour la C.F.T.C., mais m'a dit qu'il ne voulait pas prendre de décision jusqu'à l'arrivée de son fils Gaston.
>
> Entre temps, comme il était à prévoir, les socialistes ont pris les devants. Or voici les faits qui nous ont été rapportés à Monseigneur et à moi.
>
> On ne s'est pas contenté de subir le délégué socialiste qui, n'ayant pas encore de syndicat cégétiste à l'usine, n'avait pas à être reçu, mais on l'aurait fait prendre à la gare et on l'aurait reconduit à Quimper.
>
> À la suite de cette visite, une véritable propagande de recrutement s'est faite dans les ateliers. Un ouvrier, qui avait déjà donné son nom à la C.F.T.C. s'est entendu dire : Non, c'est à la C.G.T. qu'il faut aller, le patron ne veut pas de la C.F.T.C. Quelques-uns ont été menacés, s'ils n'entraient pas à la C.G.T., d'être renvoyés de l'usine [2912]. »

La CFTC n'arrive pas, pendant toute la période, à acquérir une taille suffisante et donc à se faire réellement reconnaître. Elle ne peut pas se détacher de la tutelle de l'Église qui lui permet de se construire, mais l'empêche de se développer. Cette dépendance envers la hiérarchie cléricale n'est sans doute pas totale, même s'il est difficile d'en mesurer le degré d'autonomie.

2910. *Idem*.

2911. La FNC a lancé une grande enquête sur le communisme dans le département, demandant à ses sections locales de donner un relevé précis, paroisse par paroisse des forces communistes prises au sens large. Nous aborderons cette enquête plus en détail *supra*.

2912. ADQ, 1K1, lettre dactylographiée de Le Goasguen, 6 août 1936.

Les intrusions permanentes de la hiérarchie cléricale laissent percer de rares agacements des syndicalistes. Ainsi, l'Union locale CFTC de Concarneau, à la suite d'un article expliquant longuement l'activité du syndicat chrétien dans les entreprises du port lors des grèves, envoie un démenti qui est publié la semaine suivante : « le Bureau de l'Union Locale des Syndicats Professionnels de Concarneau (C.F.T.C.), dont le siège est 16, rue Bayard, tient à déclarer que cet article n'émane pas de lui et qu'il ne veut absolument pas en assumer la responsabilité ». Les syndicalistes précisent également qu'il ne reçoivent leurs consignes que de leur confédération [2913]. Il s'agit bien là d'une velléité d'autonomie. Et elle est d'autant plus remarquable — au sens premier du terme — que nous n'en avons pas rencontré d'autres.

Face à une CGT devenue puissante, il ne reste que peu d'espaces à la CFTC. D'autant plus que quelques syndicats professionnels apparaissent également dans le diocèse, sous l'impulsion de patrons viscéralement anti-cégétistes. Et le patronat ne perçoit pas forcément bien la CFTC. Il n'y a effectivement pas de nécessité pour le patronat de construire un syndicalisme chrétien et parfois celui-ci se montre aussi virulent envers les militants syndicaux catholiques qui ne le fait envers les cégétistes. Ainsi à Douarnenez le patron de la conserverie Béziers renvoie cinq membres du syndicat chrétien au printemps 1937. La CFTC n'hésite pas alors à entamer une action devant les prud'hommes [2914]. Les ouvriers ne sont pas réintégrés, mais obtiennent 3 mois d'indemnisation et 8 jours de congés payés [2915]. Le syndicat chrétien progresse cependant avec la mise en place progressive de structures territoriales et acquiert ainsi une ossature qui lui permet de résister aux aléas de la vie syndicale, sous l'impulsion de l'Action catholique.

2913. *Le Progrès du Finistère*, 27 juin et 4 juillet 1936.
2914. ADF, 10M72, lettre de l'inspecteur du travail, 12 avril 1939.
2915. *Idem*.

C. 1936, le monde paysan et ses syndicalismes

Les événements de l'année 1936 sonnent comme un véritable coup de tonnerre dans le monde agrarien. La victoire des gauches est vécue comme une réelle menace. D'ailleurs les grèves qui éclatent dans d'autres régions accréditent l'idée d'une menace collectiviste dans les campagnes. La menace pour les paysans vient des ouvriers qui par leurs mouvements vont « ruiner les paysans ». La grève de Toury, en Eure-et-Loire, en octobre 1936, est l'exemple type de ce rejet massif et virulent du monde ouvrier. Les paysans se heurtent, au cours d'incidents sérieux, aux ouvriers grévistes alors même que ceux-ci faisaient preuve de retenue et d'esprit de conciliation [2916]. L'état d'esprit dans les campagnes est alors radicalisé et toute information participant à cette évolution est bonne à prendre. L'affaire de Toury est ainsi expliquée dans la presse hebdomadaire cléricale : « Trente paysans furent blessés dont trois grièvement. L'un, M. Dargères, a eu le foie perforé d'un coup de couteau. Bien entendu, il n'y eut aucune arrestation, les grévistes faisant partie de la C.G.T. Et c'est ainsi que le Front populaire traite les paysans [2917]. » Ici, ce sont des ouvriers ruraux qui participent au mouvement. Les grèves d'ouvriers agricoles ont été nombreuses dans les campagnes, en Région parisienne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise [2918] ou chez les ouvriers vendangeurs [2919], pour ne prendre que deux exemples.

Au regard de telles situations, le Finistère se singularise par une absence complète de mouvement de grève dans les campagnes. Aucune remise en cause de l'unanimisme agrarien n'affecte les rapports sociaux et ne remet en cause les hiérarchies sociales. C'est cette singularité qu'il faut interroger. Nous le ferons au travers de l'étude du syndicalisme paysan et des organisations, les Comités de défense paysanne et les « chemises vertes », qui participent, à côté des agrariens, à maintenir une emprise hégémonique du syndicalisme corporatiste. La paysannerie et les populations ouvrières des campagnes sont alors l'enjeu d'une lutte de pouvoir qui fait entrer en conflit plusieurs logiques concurrentes y compris à l'intérieur du camp des forces hostiles au Front populaire, cléricaux et agrariens.

Nous regarderons de près, dans un premier temps, la montée des antagonismes. Avec la crise, les mécontentements se développent et produisent des courants d'opinions accompagnés du développement des organisations paysannes. Dans le Finistère, succédant à une longue période de monopole de l'Office central, des stratégies de contrôle social se mettent en place avec l'arrivée d'une extrême droite agrarienne qui forme, avec le syndicalisme des élites rurales les deux versants de l'agrarisme. Dans le même temps, la gauche paysanne commence, elle aussi, à s'inscrire dans le champ syndical. Quant aux cléricaux, s'ils soutiennent publiquement le syndicalisme des élites, leur logique est alors toute autre.

2916. Édouard Lynch, « Toury : une grève à la campagne sous le Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 67, n° 67, 2000, p. 81.
2917. *Le Courrier du Finistère*, 24 octobre 1936.
2918. Jean-Claude Farcy, « Les grèves agricoles de 1936-1937 dans le Bassin parisien », *in* : Ronald Hubscher et Jean-Claude Farcy (dir.), *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIXe-XXe siècles. Actes du colloque international de Royaumont*, Paris, Éditions Créaphis, 1996, p. 303–326.
2919. J. Sagnes, *Politique et syndicalisme en Languedoc, L'Hérault durant l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 366.

C. 1. Les syndicats paysans non agrariens

Le syndicalisme paysan n'est pas exclusivement agrarien. Ce qualificatif, de notre point de vue, doit être réservé à un type de syndicalisme qui fait concomitamment appel à une mystique paysanne et à une logique d'affrontement de blocs. Un autre type de syndicalisme apparaît dans les campagnes du Finistère au moment du Front populaire. C'est la deuxième tentative de briser le monopole syndical imposé par Landerneau. La première, celle des « cultivateurs-cultivants », n'a pas résisté à la concurrence et aux méthodes. Cette fois-ci, l'initiative s'appuie sur des forces sociales bien mieux implantées puisqu'elles sont accompagnées dans leur développement par le mouvement ouvrier local. Nous avons abordé dans une première approche (section « La gauche paysanne » page 245) les stratégies mises à l'œuvre à gauche, dans les années trente pour pénétrer le monde rural et les rares succès qui en ont découlé. Seuls les socialistes arrivent à obtenir quelques résultats politiques, en terme d'implantation, qui sont bientôt sanctionnés par les victoires successives de Tanguy Prigent. Ils réussissent également à écorner le monopole de Landerneau avec la construction d'un syndicat paysan de contestation de l'ordre établi dans les campagnes. Il est cependant utile de revenir sur ces années pour chercher à apprécier comment le développement du dorgérisme a eu une incidence sur la construction de la CNP et comment cette organisation s'est située dans les années de construction du Front populaire.

L'idée d'un syndicalisme paysan est publiquement lancée en première page du *Breton Socialiste* en début d'année 1933. Les socialistes finistériens publient une adresse de la Confédération nationale paysanne pour adhérer à un syndicat indépendant : « Les syndicats officiels dirigés par la féodalité terrienne et subventionnés par l'État ont fait faillite. Ils se montrent incapables d'apporter une solution efficace au malaise actuel. Ces groupements sont, vous le voyez, des instruments entre les mains des gens qui n'ont rien de commun avec les travailleurs de la terre, et servent trop souvent les intérêts électoraux des politiciens défaillants [2920]. » Cet appel, et ce n'est pas un hasard, est publié dans le même numéro que le compte rendu de la manifestation agrarienne de Quimper qui a rassemblé près de 20 000 paysans le 29 janvier 1933. C'est ce jour-là que Dorgères participe pour la première fois officiellement à une action à côté des dirigeants de Landerneau. Les socialistes se rendent compte de la capacité de mobilisation des corporatistes agrariens et de leur faiblesse concomitante dans le monde rural pourtant majoritaire dans le département. Ils cherchent donc à susciter le développement d'une organisation concurrente, proche du mouvement socialiste [2921]. C'est dans ce cadre que Tanguy Prigent prend l'initiative de convoquer une réunion, quelques semaines plus tard, pour lancer une organisation syndicale qui n'ait pas de comptes à rendre aux notables agrariens.

La ligne syndicale tracée par le jeune militant socialiste tranche nettement avec les discours corporatistes. D'un côté, il dénonce les grands propriétaires qui se servent du paysan : « Le paysan lui-même qui, jusqu'ici, restait réfractaire à l'idée syndicale, comprend enfin qu'il doit s'unir à ses camarades pour imposer ses légitimes revendications. Malheureusement, il se laisse

2920. *Le Breton Socialiste*, 4 février 1933.
2921. La CNP est créée le même mois, le 12 février 1933 à Limoges É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 258.

trop souvent embrigader par les grands féodaux terriens qui ne lui laissent aucune initiative au sein de "son" syndicat et profitent de son ignorance des questions économiques pour l'amener à manifester contre ses propres intérêts [2922]. » De l'autre, Tanguy Prigent explique que le véritable adversaire n'est pas l'ouvrier du monde urbain [2923] : « Au lieu de jalouser bassement les ouvriers de la ville et les fonctionnaires et de se laisser exciter contre des travailleurs qui ont su s'organiser pour défendre leur droit à la vie, les terriens doivent prendre exemple sur eux et s'unir contre leurs véritables ennemis, qui sont justement les hommes impudents qui se présentent à eux comme des sauveurs [2924]. » Les travailleurs des deux mondes ont des intérêts communs. Ces deux principes définissent un syndicalisme en rupture totale avec le conservatisme social ambiant. Un dernier aspect différencie le syndicalisme pratiqué par Tanguy Prigent : le combat des petits contre les puissants. L'affaire de l'expropriation de terres cultivées, en faveur de la Société Hydro-Électrique des Monts d'Arrée, en est l'expression (figure 7.7 page 660). Ces terres ont été conquises sur le marais par les paysans de cette région à force d'ingéniosité. Ils les cultivent de père en fils, et des tourbières fournissent le seul combustible, l'unique richesse de la région. Mais ces terres vont être enlevées à ces paysans. La CNP organise avec la SFIO une mobilisation contre cette expropriation :

> « Passant outre au récent décret-loi sur les rassemblements que l'on n'a tout de même pas osé appliquer à ces rudes travailleurs, un cortège se forme. Précédées de pancartes : "Compensation, oui ; spoliation, non !" "Donnez-vous du pain, du feu !" ; guidées par Masson, par Morvan et les maires de Botmeur, de Brennilis, voici plus de trois cents personnes, hommes, femmes en coiffes bretonnes, enfants, défilant en bon ordre, dans la dignité qui convient, le long des quais de Châteaulin, et se rendent à l'Hôtel de Ville où une salle a été mise aimablement à leur disposition par M. Lharidon, maire. [2925] »

Le syndicat est lancé après quelques réunions organisées par le Comité d'organisation d'une Fédération paysanne du Finistère. Vingt-trois cultivateurs ont immédiatement versé le montant de leur cotisation annuelle [2926]. Comme l'initiative vient d'un militant socialiste, il est indispensable d'offrir des garanties indiscutables pour que le syndicat ne soit pas accusé d'être un pseudopode de la SFIO [2927]. Aussi, les contraintes sont fortes :

> « 1° Notre organisation n'acceptera que les adhésions de camarades vivant réellement du travail effectif de la terre ; 2° Toute discussion politique ou religieuse est rigoureusement interdite. Nous sommes une grande famille. Le titre de paysan suffit ; 3° Toutes les décisions (établissement des statuts, des revendications, nomination des organismes directeurs, discipline, etc..) seront acquises par des votes a bulletins secrets. La souveraineté de chacun sera donc assurée ; 4° L'emploi des fonds provenant des cotisations sera très rigoureusement contrôlé. »

2922. *Le Breton Socialiste*, 20 mai 1933
2923. Sur ce point, la CNP prend le « contre-pied » des autres mouvements agrariens. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 260.
2924. *Le Breton Socialiste*, 27 mai 1933.
2925. *Le Breton Socialiste*, 23 novembre 1935.
2926. 10 francs par adhérent, répartis comme suit : 3 francs pour la C.N.P. ; 3 francs pour la Fédération départementale et 2 francs pour la Section locale. *Le Breton Socialiste*, 10 juin 1933.
2927. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 266-267.

Dès sa naissance, la CNP se rapproche de la CGT qui, en entretenant des relations fraternelles avec le syndicat paysan, lui reconnait de fait le statut d'organisation syndicale. Ainsi, la CGT est invitée lors du congrès de la Fédération paysanne du Finistère et de la Coopérative agricole de Saint-Jean-du-Doigt qui se tient à Poullaouen le dimanche 22 juillet 1934, en présence de Damoy de l'Union départementale CGT et de Huguen, secrétaire du syndicat des fonctionnaires [2928]. Les organisations de gauche poussent les paysans à la syndicalisation pour contrer les menées dorgéristes. En décembre 1935, une affiche du comité antifasciste quimperlois propose ainsi aux travailleurs de la terre de se syndiquer au CNP ou à la CGPT pour obtenir les 8 heures par jour [2929]. Comme pour les organisations syndicales de salariés, le syndicalisme paysan est rapidement confronté à la question de l'unité. La naissance de la CNP est récente et n'a pas été appréciée par les dirigeants de la CGPT qui réagit fortement à la création de ce syndicat directement concurrent [2930].

Comme les syndicats ouvriers, les centrales paysannes ont entamé un processus de fusion qui lui n'aboutit pas. Les premiers contacts au niveau national, à l'initiative de la CGPT en novembre 1934, ont lieu sur la base de l'unité d'action. Ils se virent opposer un refus du CNP qui se réfugiait derrière l'exigence de l'unité organique. En mars 1935, le projet est définitivement abandonné [2931] malgré des échanges de lettres et des rencontres qui se prolongent jusqu'en 1939 [2932]. Cette faillite n'a pas de répercussions dans le Finistère où la CGPT n'existe pas à ce moment-là. Cependant, la faiblesse d'implantation du syndicalisme progressiste paysan aurait peut-être gagné avec le regroupement, tel qu'il était prévu, des trois départements, Finistère, Morbihan et Côtes-du-Nord. Une ultime lettre de la CGPT à Tanguy Prigent paraît en fin décembre 1935 dans *La Bretagne Ouvrière, maritime et paysanne* :

> « Le 22 décembre dernier, nous avons discuté et nous sommes tombés d'accord à propos de la fusion de la fédération du Finistère de la CNP et des UD des Côtes-du-Nord et du Morbihan de la CGPT.
>
> Nous avons pensé que cette union devait se faire complètement sur des bases solides. Nous croyons en conséquence qu'il faut que nous nous réunissions et que nous discutions sérieusement les voies de cette fusion de façon à engager de suite une campagne, non plus comme dans le passé, chacun de son côté, dans son organisation, mais unis dans une seule et forte organisation.
>
> Suivons l'exemple de nos camarades ouvriers. Le temps passe. Dorgères perd ses troupes dans le Sud-Finistère. Les cultivateurs commencent à voir qui est Dorgères, à nous donc de lui porter le coup de grâce et de débarrasser la campagne bretonne du fascisme [2933]. »

Cette lettre reste sans réponse. Les blocages apparus lors des discussions entre les deux

2928. *Le Breton Socialiste*, 28 juillet 1934.
2929. ADF, 1M242, commissaire de police de Quimperlé, 10 décembre 1935.
2930. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit*., p. 268.
2931. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit*., p. 79.
2932. Des États généraux de la paysannerie sont même prévus au printemps 1936, mais ne voient jamais le jour. Philippe Gratton, « Le mouvement ouvrier et la question agraire de 1870 à 1947 », *in* : Yves Tavernier, Michel Gervais et Claude Servolin (dir.), *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Cahiers de la FNSP, Paris, FNSP, 1972, p. 183.
2933. Cité par F. Guéguan, *Le PCF, la SFIO et le mouvement paysan et ouvrier de 1930 à 1939 dans les Côtes du Nord*, *op. cit*., p. 57.

confédérations nationales se sont répercutés dans l'Ouest breton. La CNP s'est abritée derrière deux arguments. Elle reproche en premier à la CGPT sa trop grande dépendance envers le PCF. En second, la CNP critique vigoureusement les tentatives d'actions communes en 1935 proposées par la CGPT au Parti agraire et sa tentative d'adhérer au Front paysan juste créé par Dorgères [2934]. Mais cette question de l'unité n'empêche pas les militants de la CNP de retrouver régulièrement la CGPT dans des actions communes dans le Finistère et dans les Côtes-du-Nord où la CGPT est très bien implantée [2935].

Il faut souligner le manque total de patriotisme d'organisation de la part des militants socialistes. Dans *Le Breton Socialiste* la CGPT est évoquée régulièrement avec la CNP, comme si ces deux organisations syndicales étaient deux branches d'un même mouvement [2936]. Lorsque Tanguy Prigent assiste au congrès de Moulins de la CNP en décembre 1935, un débat sur l'unité syndicale des travailleurs de la l'agriculture doit être organisé. Ne pouvant y participer puisqu'il part dans le Morbihan porter la contradiction à Dorgères, il intervient le 7 décembre pour promouvoir l'idée de l'unité :

> « En Bretagne, nous faisons des réunions communes avec la C.G.P.T. Les représentants des deux organisations tiennent exactement le même langage à leurs camarades paysans. Comment voulez-vous qu'à la fin de ces réunions nous demandions aux paysans d'adhérer à une organisation plutôt qu'à l'autre. Ce ne serait pas sérieux. D'autre part, beaucoup de paysans affiliés à l'Office central et de paysans inorganisés approuvent nos revendications. Ils viendraient avec nous si nous leur donnions vraiment l'impression définitive que nous voulons sincèrement grouper tous les paysans travailleurs, dans un vaste et unique mouvement de défense professionnelle et d'action en faveur de nos justes revendications [2937]. »

Et il conclut : « Il faut donc que C.N.P. et C.G.P.T. se fondent au plus tôt en une confédération paysanne unique. C'est possible si on le veut sincèrement de part et d'autre. En province, d'autres organisations se joindront à nous ».

Une partie des interventions de la gauche en direction du monde rural s'appuie sur l'antifascisme. Dans le département, un homme incarne la lutte antifasciste et se retrouve à de nombreuses reprises à la tête des commandos qui perturbent les réunions factieuses et essaient d'en prendre le contrôle. Son combat contre Dorgères dépasse très largement les frontières du département : pour Édouard Lynch, « À la SFIO, c'est Tanguy Prigent qui incarne la résistance au fascisme vert et à ses méthodes [2938] ». Au-delà de la création du syndicat et de l'organisation d'une coopérative, le militant socialiste investit beaucoup de temps à combattre les agrariens

2934. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 268 et M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier, *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne (de 1914 à nos jours)*, *op. cit.*, p. 411.

2935. C'est d'ailleurs un militant socialiste, Philippe Le Maux, qui anime la CGPT dans les Côtes-du-Nord et qui est par ailleurs membre de la direction nationale du syndicat. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 52.

2936. Un exemple parmi d'autres : « Nous qui sommes groupés dans la C.N.P. et la C.G.P.T., nous demandons instamment à tous nos frères de s'unir, sans distinction d'opinion politique ou religieuse, sur notre programme de revendications immédiates, qui ne peut soulever aucune objection, sauf de paysans comme Dorgères, bien entendu. » *Le Breton Socialiste*, 4 janvier 1936.

2937. *Le Breton Socialiste*, 18 janvier 1936.

2938. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 244.

sur le plan des idées en intervenant dans leurs réunions et il s'oppose aux ventes-saisies qui se sont multipliées avec la crise.

Les actions contre le dorgérisme et le Parti agraire se font toujours de manière unitaire, avec la CGPT ou avec des militants communistes. Ainsi, en mars 1934, le Parti agraire, proche du mouvement de Dorgères, tient une réunion à Carhaix. Quand Fleurant Agricola veut y prendre la parole, son discours est couvert par les contre-manifestants. *Le Breton Socialiste* rapporte : « Qu'est-ce qu'il a dit pendant la dizaine de minutes qu'il tînt la tribune ? Personne n'a rien saisi ; toutes les fins de phrases se terminaient en "iste". Probablement parlait-il des chefs du Parti agraire qui sont de vrais fumistes [2939]. » Tanguy Prigent et Paul Valière lui succèdent à la tribune et retournent sans difficulté la salle à leur avantage. Fleurant Agricola préfère partir avec ses troupes ; les orateurs de gauche forment un autre bureau de meeting qui continue par des explications sur la nature du Parti agraire. Ce parti organise une autre réunion le 24 juin à Poullaouen ; mais, comme à Carhaix, les militants de gauche interviennent ; ils sont encore majoritaires dans la salle. Quand les orateurs du Parti agraire rentrent dans la salle, les antifascistes entament « Guerre à la Guerre », puis font élire Tanguy Prigent à la présidence, mais, bons seigneurs, laissent la place de deuxième assesseur aux « agraires ». Ils ont réussi à « mettre la pagaille [2940]. » Toutes les interventions de la gauche ne se passent pas ainsi sans heurts. Les partisans de Dorgères ont une base militante qui manque, dans le Finistère, au Parti de Fleurant Agricola et ont donc une autre conception du débat dans les réunions qu'ils organisent là où ils sont en nombre. Mais parfois, ils sont obligés de capituler. Dorgères ne tient qu'une seule réunion dans le fief de Tanguy Prigent. Il se fera expulser de Plouigneau et malgré ses vantardises dans *Le Progrès Agricole de l'Ouest* [2941], il ne remet plus les pieds dans le Trégor finistérien pendant toute la période. L'organisation de Tanguy Prigent, la Fédération paysanne du Finistère, a pu opposer la force de ses adhérents sur son propre territoire.

Par contre, dans le Sud-Finistère, les rapports de force s'inversent et à chaque fois que des contradicteurs interviennent dans une réunion de Dorgères, ils se font expulser et parfois corriger. Tanguy Prigent en fait à plusieurs reprises l'expérience. En mai 1935, il veut intervenir à la tribune d'un meeting du Comité de défense paysanne, devant 1 800 à 2 000 paysans à Quimperlé [2942]. La CGPT et la CNP ont annoncé par tract que des contradicteurs interviendraient à cette réunion, ce qui occasionne un filtrage des entrées. Si Marzin de la CGPT peut finir son intervention, par contre Tanguy Prigent ne réussit cependant qu'à prononcer quelques mots avant d'être roué de coups de poing par Dorgères qui lui saute dessus en s'entendant traité de salarié des capitalistes [2943]. Il n'a pas plus de chance dix jours plus tard quand, avec Pierre Guéguin, il récidive à Pont-Croix. Ils ne parviennent même pas à rentrer dans la salle [2944].

2939. *Le Breton Socialiste*, 31 mars 1934.
2940. *Le Breton Socialiste*, 30 juin 1934.
2941. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 19 janvier 1936.
2942. ADF, 1M230, commissaire de police de Quimperlé, 8 avril 1935.
2943. Cette réunion, organisée en commun par la Ligue des contribuables et par les syndicats agricoles se tient dans les locaux du syndicat agricole dont le dirigeant local, de Boisanger, est présent. *Le Breton Socialiste*, 13 avril 1935.
2944. ADF, 1M230, commissaire de police de Quimper, 18 avril 1935.

FIGURE 7.7. – Manifestation de la CNP contre une expropriation collective en faveur de la Société Hydro-Électrique des Monts d'Arrée. Source : *Le Breton Socialiste*, 23 novembre 1935.

Le 13 janvier 1936, Tanguy Prigent vient à une réunion de Dorgères à Plouigneau lui demande des comptes à propos d'un article paru sur lui dans *Le Progrès Agricole de l'Ouest*. Tanguy Prigent s'approche de Dorgères et l'apostrophe : « N'aies pas peur, ici on n'assassine pas. Nous ne sommes ni à Quimperlé, ni à Pont-Croix, ni à Querrien. Mais ose donc dire, vil menteur, ce que tu as écrit sur ton torchon que voici ; ose répéter devant ces paysans travailleurs que je n'ai pas eu des voix de paysans dans le canton de Lanmeur [2945]. » Tanguy Prigent agrippe Dorgères par le cache-col, mais celui-ci s'échappe et monte sur une plate-forme de camion, entouré de chemises vertes. Il jette des cailloux sur Prigent. « Pendant ce temps, quelques jeunes fascistes brutalisaient le maire de Tremel, un paysan de 40 ans. Ce fut le signal ; Prigent, Marzin et une dizaine de camarades, appuyés par la foule, enfoncèrent le barrage des chemises vertes et prirent la tribune d'assaut. Un des nôtres ayant été jeté à terre, une femme le dégagea en endommageant le nez d'un fasciste. Sur la tribune, c'était la mêlée. Dorgères, fou de rage, mordit un camarade, puis, craignant d'être jeté par la foule, il alla se tapir au fond du caniveau. Prigent, Marzin [...] d'autres encore occupèrent l'avant de la tribune, longuement acclamés par la foule [2946]. » La réunion est finalement dissoute par un commissaire spécial. Dorgères n'a pu parler dans le fief de Tanguy Prigent ; cela n'empêche pas *Le Progrès Agricole de L'Ouest* d'annoncer le contraire : « La vaillance de nos chemises vertes déjoue un guet-apens socialo-communiste et inflige un cruel échec à Tanguy Prigent qui ne peut parler dans son pays [2947]. »

Tanguy Prigent continue de construire le syndicat pendant les années 1934 et 1935, mais

2945. *Le Breton Socialiste*, 18 janvier 1936.
2946. *Le Breton Socialiste*, 18 janvier 1936.
2947. COLLECTIF, *La Bretagne au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 46.

s'il consolide le syndicat dans le Trégor finistérien et ses marges, il ne réussit pas à le faire déborder « des zones traditionnelles d'influence socialiste [2948] ». Il cumule les responsabilités puisqu'il devient membre du bureau national de la CNP au congrès de Toulouse les 4 et 5 novembre 1934 [2949]. Cependant son travail politique prend rapidement le dessus et la période électorale qui s'ouvre avec les cantonales de 1934 pour s'achever avec les élections législatives du printemps 1936 ne lui laissent plus beaucoup de temps pour animer syndicat et coopérative. Quand il est élu député, il a alors clairement fait le choix de prioriser l'action politique pour améliorer le sort des paysans. Il ne peut plus consacrer autant de temps à son syndicat, mais il continue à travailler sur le « bail mobile » qui prend en compte les améliorations apportées par le fermier à l'exploitation et qui oblige le propriétaire qui reprend son bien à cultiver la terre lui-même [2950]. Une page du syndicalisme paysan est de fait tournée dans le département jusqu'à la fin de la période.

C. 2. Le dorgérisme à l'épreuve du Front populaire

Pendant le Front populaire, l'Office central continue de se développer. En 1937, le syndicat agrarien fête ses vingt-cinq ans d'existence en organisant une journée commémorative précédée d'un congrès des jeunesses paysannes. Cet événement a un déroulement très solennel : la journée débute par un dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts puis par une messe en présence de M^{gr} Duparc. Les participants rejoignent ensuite en cortège, le drapeau tricolore en tête, les nouveaux bâtiments de l'Office central qui sont bénis par l'Évêque. Un meeting se tient alors devant 3 000 personnes avant un gigantesque banquet. Lors de son discours, de Guébriant rappelle la mission de son syndicat : « Rétablir la profession agricole à la place qu'elle doit occuper ; obtenir des pouvoirs publics qu'ils reconnaissent et fortifient l'autorité des organisations corporatives en leur octroyant le pouvoir de présider effectivement aux destinées du métier, sous le regard de l'État défenseur de l'intérêt public » [2951]. L'Office central offre ainsi une image respectable. Mais pendant ce temps, les crispations à l'œuvre font jouer à de Guébriant une autre partition, celle du dorgérisme qui commence à s'affirmer, face aux menaces d'implantation de syndicats adverses — CNP et CGPT — et au développement de la CGT dans d'autres départements chez les ouvriers agricoles.

Les élites sociales du monde rural ne sont pourtant pas promptes à ouvrir leurs rangs. Cependant elles intègrent le dorgérisme dès lors que celui-ci les aide à répondre aux exigences du moment. Henri Dorgères a été pour la première fois reconnu comme partenaire par les notables agrariens du Finistère lors de la manifestation du 29 janvier 1933 à Quimper. Il assiste au meeting à la tribune comme assesseur, mais n'intervient pas. Ainsi les dirigeants agrariens lui assignent sa position dans la hiérarchie des dirigeants agrariens. Le dorgérisme commence alors à peine à s'implanter dans les campagnes finistériennes, profitant de la crise et de la lutte

2948. P. Gratton, *Les paysans français contre l'agrarisme*, *op. cit.*, p. 109.
2949. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 263.
2950. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 52.
2951. *L'Ouest-Éclair*, 20 octobre 1937.

contre les assurances sociales. Le développement des Comités de défense paysanne est dynamisé par les conséquences de la crise économique qui pèsent lourdement et favorisent la mobilisation de la paysannerie alors que les cours des produits agricoles ont atteint leur plus bas niveau depuis 1924 [2952]. Une embellie économique s'entrevoit en 1936, mais ne contrarie pas le développement du dorgérisme : la victoire du Front populaire et les grèves dans les campagnes lui donnent un nouvel élan à ce moment-là [2953]. Le Finistère est alors le département breton dans lequel le mouvement « prend sa tournure la plus radicale » [2954]. Il n'est donc pas étonnant, presque trois ans après la manifestation de Quimper, que Dorgères ait acquis un poids politique important dans les campagnes. Ainsi, de Guébriant préside une réunion à Saint-Pol-de-Léon, la veille du congrès de fondation des « chemises vertes », le 9 décembre 1935 [2955]. Cette fois-ci, le principal orateur est le dirigeant de la Défense paysanne que le président de l'Office central accueille en ses terres. Henri Dorgères est alors au faîte de son influence [2956]. De fait, il est devenu l'une des expressions du syndicalisme agrarien dans le Finistère.

Dorgères, originaire du nord de la France, est venu à Rennes pour y travailler comme rédacteur au *Progrès Agricole* de Rennes. Il fait progresser les ventes du journal de quelques centaines d'exemplaires à 35 000 en une dizaine d'années. Homme talentueux, tribun hors pair, mégalomane, Dorgères sait vite mettre à profit ses capacités personnelles pour construire une organisation à la mesure de ses ambitions. Les comités de défense paysanne apparus en 1929, en opposition à la loi sur les assurances sociales, connaissent deux phases d'extension dans le Finistère. Jusqu'en 1932, Dorgères et ses lieutenants ne font que cinq apparitions qui se concentrent dans le sud, autour de Quimperlé. De 1933 à 1935, ils sillonnent chaque canton du centre et du sud (69 rassemblements et meetings). Ils ne tiennent que 8 réunions dans le reste du département et exclusivement dans « la terre des prêtres ». La cheville ouvrière de cet activisme dans le Finistère, les frères Divanac'h, qualifiés par *Le Progrès Agricole de l'Ouest* de « deux extra-durs [2957] » construisent un appareil militant extrêmement efficace.

Cependant Dorgères n'a pas tout à fait les mains libres dans le Finistère. Hervé Budes de Guébriant tient absolument à le contenir dans un registre de supplétif dès le début de leur collaboration. C'est ce qu'il explique au comte de La Bourdonnaye : « Je pense lui avoir fait comprendre que la situation n'est pas tout à fait la même dans mon département que dans le vôtre [l'Ille-et-Vilaine] et que ses groupements de défense paysanne ne pouvaient avoir la prétention de limiter l'action sociale et corporative de nos syndicats [2958]. » Lors de la réunion que de Guébriant tient avec Dorgères le 9 décembre 1935, le président de l'Office central présente les comités de défense paysanne « comme un instrument très utile, qui arrivait à l'appui

2952. Voir le graphique sur l'évolution des prix agricoles : figure 2.1 page 196.
2953. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 112.
2954. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 460.
2955. *Le Courrier du Finistère*, 25 décembre 1935.
2956. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 112.
2957. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 9 février 1936. Toutes les citations du *Progrès Agricole de l'Ouest* sont tirées de Régis Fricot et Pierre Genaity, *Dorgères et le mouvement paysan*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Haute Bretagne, 1972.
2958. Cité par D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 428.

FIGURE 7.8. – Une partie des congressistes et notamment Henri Dorgères et Jacques Le Roy Ladurie. Source : *Le Courrier du Finistère*, 21 décembre 1935.

de l'organisme syndical déjà installé dans ce pays depuis de longues années » et donc, dans sa logique, subordonné à l'Office central [2959]. Ces liens se sont renforcés alors que Dorgères accepte de mener des campagnes quand celles-ci sont trop politiques ou virulentes pour être conduites par l'URSA [2960]. C'est à ce moment-là que se créée le Front paysan, « l'expression d'une droite agrarienne en cours de radicalisation et qui témoigne clairement de son hostilité au modèle républicain » [2961]. L'UNSA, les Comités de défense paysanne et le Parti agraire [2962], en se regroupant, cherchent à trouver une réponse organisationnelle aux nécessités d'une période marquée par des tensions sociales fortes qui peuvent faire chanceler la hiérarchie sociale du monde rural. Une manifestation régionale est organisée à Rennes par ce nouveau front le 1er octobre 1934 (figure 7.9 page suivante). C'est un indéniable succès auquel participe une délégation finistérienne venue en nombre, reconnaissable au « costume régional avec le grand chapeau de feutre, dont le large ruban de velours s'orne par-derrière d'une boucle de métal, et le gilet brodé. » Les organisateurs revendiquent la participation de 10 000 paysans venus de toute la Bretagne [2963]. Aux côtés de Dorgères, les principaux dirigeants du syndicalisme agricole sont présents, dont de Guébriant. Les discours sont, pour certains, très virulents. Les députés sont menacés d'être jetés dans la Seine s'ils ne votent pas les lois que réclament les or-

2959. *Le Courrier du Finistère*, 25 décembre 1935.

2960. D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 429.

2961. *ibid.*, p. 429.

2962. Les trois composantes forment trois blocs selon Paxton : le « bloc professionnel » avec l'UNSA dirigée par Le Roy Ladurie, le « bloc de défense paysanne » avec l'organisation de Dorgères et le « bloc agraire » du Parti agraire et paysan français de Fleurant Agricola.

2963. *L'Ouest-Éclair*, 2 octobre 1934. Danielle Tartakowsky donne un chiffre de participation beaucoup plus important pour cette manifestation : de 15 000 à 20 000 participants. D. TARTAKOWSKY, *Les droites et la rue*, *op. cit.*, p. 69. Elle signale, en tête de cortège, la banderole portée par une agricultrice en coiffe et un maire cornouaillais que l'on remarque en effet dans le reportage photographique de *L'Ouest-Éclair*. figure 7.9 page suivante.

Les paysans bretons ont manifesté hier à Rennes dans le plus grand calme leur volonté de voir s'améliorer leur sort

Un cortège imposant a défilé dans les rues

Et le copieux service d'ordre qui avait été mis sur pied n'eut pour ainsi dire pas à intervenir

FIGURE 7.9. – La manifestation du Front paysan breton à Rennes le 1er octobre 1934. Source : *L'Ouest-Éclair*, 2 octobre 1934.

ganisations paysannes. Ce succès assoit la cohésion au sein du Front paysan breton et permet d'envisager des actions plus développées et plus vigoureuses. Le Front paysan met sur pied un Comité d'action paysanne [2964] qui lance à l'automne 1935 une campagne de signature de documents dans lesquels les signataires s'engagent, en cas de mot d'ordre, à cesser tout échange avec les services de l'État. C'est en fait un appel déguisé à la grève de l'impôt qui recueille 100 000 signatures au niveau national en dix jours, dont 70 000 dans le Finistère. Finalement cette campagne de sensibilisation à la grève de l'impôt s'éteint sans que la menace, sauf dans de très rares endroits, ne soit mise à exécution. L'Office central de Landerneau réussit quand même à récolter 92 209 signatures au final [2965].

Le 11 décembre 1935, se tient à Bannalec le congrès constitutif des « chemises vertes ». Le congrès de Bannalec — préparé par 22 meetings dans le Sud-Finistère organisés par les frères Divanac'h — est un succès : le matin, une réunion d'étude attire 800 auditeurs [2966]. L'après-midi, le meeting en plein air réunit 10 000 paysans [2967]. *La Dépêche de Brest* estime à 8 000 personnes les participants au meeting de l'après-midi. Quelles que soient les estimations, c'est une victoire pour le dorgérisme. Ce congrès est important pour le mouvement des « chemises vertes » qui réussit son objectif d'en faire une démonstration de force et d'installer le dorgé-

2964. R. O. PAXTON, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 215.
2965. *ibid.*, p. 217.
2966. *La Dépêche de Brest*, 12 décembre 1935.
2967. R. O. PAXTON, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 111.

risme comme véritable colonne vertébrale de la contestation paysanne. Ce congrès est également important parce qu'il est un outil d'éducation et de formation pour les participants — un appareil d'hégémonie pour reprendre un terme gramscien —, ce que relève le journaliste du *Progrès du Finistère* parlant de la réunion du matin : « Soudain le silence s'établit. La séance s'ouvre. On commence la lecture des rapports. Rapports sérieux, austères, qui donnent à ce Congrès de jeunesses les allures d'un cercle d'étude [2968]. » François-Marie Jacq y intervient pour faire une synthèse du problème corporatif [2969] : « Nous en avons assez d'un État qui repose uniquement sur la politique des partis politiques qui divise et qui corrompt. Les parlementaires sont les élus d'un suffrage basé non sur la défense des intérêts des producteurs, mais sur la politique la plus basse et la plus démagogique. [...] Le jour où le sort du pays dépendra d'une République basée à la fois sur la corporation et sur la famille, les élus n'auront plus qu'à se préoccuper des intérêts professionnels ou des intérêts familiaux [2970]. » Le contenu du discours clairement corporatiste, qui rejette la forme parlementaire, connaît donc une diffusion massive.

Autre orateur, Joseph Bilger [2971], chef des Jeunesses paysannes d'Alsace, affirme à la tribune : « Nous ferons la Révolution nationale et sociale [...] Nous sommes de ceux qui croient à la vertu de la civilisation chrétienne, à la nécessité du sacrifice et du perfectionnement moral [...] Nous repoussons avec une égale force l'anarchie individualiste, qui permet au plus fort d'écraser le plus faible, et la dictature du socialisme qui immole toutes les libertés aux intérêts d'une classe. Ce que nous voulons instaurer, c'est un régime de justice et de paix sociale, un régime corporatif [2972]. » Le corporatisme et l'antiparlementarisme forment un socle qui obtient un écho favorable dans le monde paysan bousculé par la crise et les bouleversements des rapports entre villes et campagnes [2973].

Les jeunesses paysannes seront utilisées « pour faire le service d'ordre dans les réunions », empêcher saisies et ventes, manifester. Elles pourront « exercer des représailles vis-à-vis des responsables de blessures, arrestations ou vexations éprouvées par nos camarades [2974] ». Pour autant, la mise sur pied de cette organisation — dont une des prérogatives est l'action violente — n'offre pas à Dorgères l'indépendance face aux notables agrariens. Aux seconds la conduite des affaires de la paysannerie et aux premiers la force pour en faire respecter l'application. D'ailleurs

2968. *Le Progrès du Finistère*, 14 décembre 1935.

2969. Jacq est un ingénieur agronome de l'Office central. Il assure la fonction de délégué général et c'est « le bras droit » de Guébriant. R. de Sagazan, *L'Office Central*, *op. cit.*, p. 113.

2970. Le discours de François Jacq est reproduit dans *La Lettre mensuelle*, bulletin de liaison de l'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord. Cité par D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 429-430.

2971. Robert Paxton classe à l'extrême droite l'organisation de Joseph Bilger. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 43.

2972. *Le Progrès du Finistère*, 14 décembre 1935.

2973. Ce sont les saillies les plus virulentes contre le parlementarisme qui accueillent le plus d'approbations de la foule : « ces diatribes antiparlementaires sont, de toutes les déclarations de Dorgères, les plus ardemment, les plus violemment applaudies ». *Le Progrès du Finistère*, 21 décembre 1935.

2974. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 29 décembre 1935. Cité par C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, p. 105.

le président de l'Office central reconnaît le partage des tâches quand il déclare « Dorgères est mon ministre de la guerre [2975] ». La formule maintenant largement popularisée, à partir de l'ouvrage de Suzanne Berger, révèle à la fois une hiérarchie et une conception du rôle de l'Office central, comme quasi-État ou contre-État, doté de tous les attributs de celui-ci. Guébriant l'utilise d'ailleurs, avec ses troupes, à des nombreuses occasions. Les « chemises vertes » servent même de service d'ordre lors du 25e anniversaire de l'Union des syndicats agricoles du Finistère [2976].

Les « chemises vertes » ne restent pas inactives après leur création. L'affaire la plus retentissante éclate à Quimper en février 1936 [2977]. Divanac'h, en litige avec sa municipalité sur le montant de ses impôts locaux, se voit saisir ses meubles et ses animaux par des huissiers. Les bêtes sont gardées dans des écuries pour être ensuite vendues. Le samedi 1er, 400 gardes mobiles sont dépêchés sur place pour garder les édifices publics. Dorgères est annoncé : il a annulé un meeting et vient, dans un avion privé, porter main-forte à son lieutenant finistérien [2978]. Dorgères et de Guébriant tiennent un meeting devant le local du syndicat agricole avec un millier de paysans. Puis un cortège rejoint le champ de foire, noire de monde. C'est là que des bagarres éclatent, des pierres volent [2979]. Les forces de l'ordre, à pied ou à cheval, ont en face d'elles une foule de 6 000 à 20 000 personnes [2980]. Des échauffourées se produisent jusqu'au milieu de l'après-midi. Il est intéressant de relever que les notables présents cherchent à calmer la foule et à lui faire quitter les lieux, mais sans succès. Sont présents : de Penfentenyo, maire de Plomelin, Lohéac, maire de Spézet, Queinnec, conseiller général [2981]. Un épisode, assez éclairant, intervient lors d'un moment de répit. Le président de l'Office central peut haranguer la foule pour lui expliquer que des négociations sont en cours et donc inciter les paysans à plus de modération. Immédiatement après lui, Divanac'h affirme « qu'il n'a pas été payé pour se retirer ». Il attend le camion promis pour récupérer ses vaches, contrariant ainsi les objectifs de Guébriant qui doit se rendre compte combien il est difficile de canaliser une foule et qui se retrouve là dans un élément qui n'est pas le sien. Les biens saisis seront finalement rendus à Divanac'h à 15H, clôturant ainsi la mobilisation. Ses arriérés d'impôts ont été payés par un bienfaiteur anonyme [2982]. Du côté des forces de gauche, les événements font l'objet de critiques sévères.

2975. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 146.

2976. ADF, 1M230, sous-préfet de Brest, 20 octobre 1937.

2977. *L'Ouest-Éclair*, 2 février 1936.

2978. Cet avion lui a été prêté par Jacques Lemaigre-Dubreuil, propriétaire de Lesieur. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 220.

2979. Des manifestants, malgré les mots d'ordre de dispersion, décident d'aller libérer les vaches eux-mêmes. *La Dépêche de Brest*, 2février 1936.

2980. La première estimation vient de source policière, la seconde de Joseph Divanac'h. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 144.

2981. *L'Ouest-Éclair*, 2 février 1936.

2982. *L'Ouest-Éclair* explique qu'il s'agit d'un proche du député radical, Pouchus, un industriel de Penhars. L'hebdomadaire de Landerneau joue le registre de la surprise, tout en connaissant l'origine des fonds : « Ce fut une surprise générale et le plus surpris fut, à coup sûr, M. Divanac'h lui-même. Pourquoi ce geste ? Pourquoi fut-il accompli à la dernière heure ? Et pourquoi certains ont insinué que M. Divanac'h avait payé par personne interposée ? *Ar Vro Goz*, 11 février 1936. » commente le journal de l'Office central sur ce paiement qui jette un

« En somme, ce fut une démonstration politico-corporative fasciste. » résume de son côté le *Le Breton Socialiste* [2983]. Après cet épisode dont elle tire profit en terme d'image, la Défense paysanne continue de progresser selon ses propres estimations (table 7.5) [2984]. Le développement des Comités de défense paysanne s'opère d'autant plus facilement que la création des sections peut être portée par la section locale du syndicat agricole. C'est le cas à Pouldreuzic quand la constitution du Comité de défense paysanne et de la section des Jeunesses paysannes (« chemises vertes ») se fait à la suite de l'assemblée générale statutaire du syndicat agricole et des caisses locales (accidents, incendie et caisse rurale de crédit) [2985].

Table 7.5. – Développement national des « chemises vertes » en 1937 et 1938 selon les dorgéristes

23/05/1937	08/08/1937	30/01/1938	27/03/1938	16/06/1938
300 000	320 000	400 000	420 000	500 000

Source : *Le Progrès Agricole de l'Ouest*.

Un an après l'affaire Divanac'h, une autre mobilisation a pour théâtre, à nouveau, les rues de Quimper. À l'origine de cette manifestation, un jugement est rendu au tribunal de Châteaulin qui condamne trois cultivateurs à 300 francs d'amende et le quatrième à 200 francs [2986]. Ces paysans ont augmenté de 20 % le prix de vente de leur lait. Cette condamnation trouve un grand écho chez les paysans qui peuvent constater que le prix de vente de leur production est encadré alors que les prix des engrais, de l'outillage ne le sont pas. C'est la goutte de lait, pour reprendre une expression de Divanac'h, qui fait déborder le vase. D'un commun accord, l'Union des syndicats agricoles du Finistère et les Comités de défense paysanne décident d'organiser une manifestation surprise dont le lieu n'est pas connu à l'avance des participants. « aussi peut-on juger de la surprise des Quimpérois — et tout particulièrement des "autorités officielles" — lorsque, dans la matinée de mardi, ils ont vu, sans bruit, mais sans arrêt, débarquer à Quimper d'innombrables cultivateurs venus, les uns par trains, les autres en voiture ou en autocars, tous dirigés au dernier moment vers le *Syndicat Agricole*, route de Rosporden, par un service d'ordre de "chemises vertes", minutieusement et scientifiquement organisé. [2987] » 10 000 participent à cette action selon les organisateurs.

doute sur le comportement de Divanac'h.

2983. *Le Breton Socialiste*, 8 février 1936.

2984. Pour Paxton, ces chiffres ne sont pas crédibles et l'effet de croissance cumulative ne reflète pas la réalité de la vie des comités de défense qui connaissent des hauts et des bas dans leur fonctionnement. Il estime que le maximum, en terme d'effectifs, a été atteint en 1935, sauf dans quelques endroits où « des drames locaux échauffaient les esprits ». Au regard de l'activité des comités finistériens — nombre de réunions, de manifestations — entre 1936 et 1938, nous pensons que les forces des comités de défense n'ont pas connu de décrue pendant la période dans le Finistère. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 203-204.

2985. *Ar Vro Goz*, 14 janvier 1936. Cette section n'est pas mentionnée dans le rapport établi en 1937 par les autorités préfectorales. Certaines sections ont sans doute eu une durée de vie très limitée, suscitées par l'enthousiasme du congrès de Bannalec.

2986. *Le Progrès du Finistère*, 23 janvier 1937.

2987. *Idem*.

Cette mobilisation est révélatrice — au-delà de l'usage renouvelé d'un répertoire d'action : la manifestation surprise — des transformations en cours dans les rangs des notables agrariens et de la politisation des campagnes. Ici, les troupes de Dorgères servent effectivement de forces de maintien de l'ordre, validant la formule de Guébriant à propos de son « ministre de la guerre ». Auprès des responsables dorgéristes présents à cette action, Bohuon, président du comité central de la Défense paysanne et Divanac'h, plusieurs responsables agricoles sont présents et interviennent au meeting : Bloas, président de la Fédération laitière, Belbéoc'h secrétaire de la Chambre d'agriculture, et de Guébriant. Ainsi, le président de l'Office central est-il partie prenante d'une action qui a pris par surprise des responsables de la sécurité publique. C'est plus qu'un indice qui révèle la radicalisation à l'œuvre chez les notables agrariens. Une délégation est finalement reçue en préfecture, un ordre du jour remis et un rendez-vous au ministère de l'Agriculture le mercredi suivant.

Tanguy Prigent prend à partie de Guébriant, en qui il voit l'organisateur de cette action pour le traiter de menteur. Il lui rappelle que la justice a condamné les quatre agriculteurs alors que le Comité de surveillance des prix, présidé par le préfet, avait considéré la hausse comme normale, ce qui a été confirmé par le ministre de l'Agriculture lui-même, Georges Monnet [2988]. La mobilisation a bien été provoquée pour dénoncer le gouvernement. C'est en tout cas ainsi que Joseph Divanac'h la justifie. Pour lui, cette affaire de lait n'est qu'un exemple « frappant, aveuglant, de l'injustice avec laquelle le Gouvernement traite ou plutôt maltraite l'Agriculture Française... Le Gouvernement veut à tout prix faire payer aux paysans la note... dont les autres ont profité [2989]. »

Le développement de ces actions et la construction de l'appareil dorgériste ne peuvent laisser les cléricaux indifférents. Le positionnement de l'Église catholique face au phénomène dorgériste est complexe à appréhender. Les cléricaux regardent de près le phénomène qui se développe dans les campagnes finistériennes et n'affichent publiquement aucune critique envers Dorgères et son mouvement. Lors de la sortie de son ouvrage, « Haut les fourches », l'hebdomadaire *Le Progrès du Finistère* lui fait une publicité importante en analysant l'ouvrage dans un très long article. Publiée en plusieurs parties tout au long du mois de juillet 1935, la critique est mesurée tout en soulignant l'intérêt d'une agitation dans les campagnes [2990]. En fin d'année 1935, un texte paru en première page encense du Front paysan nouvellement constitué et en évacue les aspects les plus virulents : « Mais il y a plus dans la mystique *Front Paysan* que l'antiparlementarisme et l'action directe. Il y a plus et il y a mieux. La mystique *Front Paysan* est faite surtout d'une *certaine conscience de classe*, d'une fierté professionnelle, d'un sentiment très vif et très noble de la dignité paysanne [2991] ». Le mouvement prospère dans les premiers temps d'autant plus qu'il ne rencontre pas officiellement d'hostilité de la part de l'Église. Cette sympathie affichée par les cléricaux explique, en partie, comment la Défense paysanne a réussi à s'implanter dans le Léon, ce qui aurait été difficile, sinon impossible sans l'accord tacite de

2988. *Le Breton Socialiste*, 6 février 1937.
2989. *Le Progrès du Finistère*, 23 janvier 1937.
2990. *Le Progrès du Finistère*, 6, 20 et 27 juillet 1935.
2991. *Le Progrès du Finistère*, 28 décembre 1935.

la hiérarchie catholique locale. Cependant, en 1936, la position des dirigeants catholiques devient nettement moins favorable au dorgérisme comme à l'attitude de l'Office central. Contrairement à ce qu'analyse David Bensoussan, cette situation révèle pour le moins des divergences dans l'appareil clérical qui exprime parfois tout haut le contraire de la position prise par l'évêché, au travers de sa direction des œuvres. Des sources différentes confirment l'opposition de la hiérarchie à la Défense paysanne. David Bensoussan cite un courrier de Guébriant qui se déclare « gravement préoccupé de l'attitude prise par certains membres du clergé à l'égard des comités de défense paysanne » [2992]. En effet, lors d'une réunion des responsables catholiques de Bretagne en 1936, le ton est tranché et les accusations portées sur l'attitude de Guébriant sont sans ambiguïtés :

> « Ces mouvements extra syndicaux tombent nécessairement sous la coupole des politiciens et prennent allure de ligne politique. Ils mettent une confiance exagérée dans l'agitation et toute leur activité pourrait en définitive, se traduire par la fameuse devise : Politique d'abord. [...]
>
> Il est assez étrange que le département où les Chemises Vertes ont pris le plus, c'est justement celui où il y a le plus de syndiqués. Nous savons pertinemment que les dirigeants des sections locales de ces syndicats ont été appelés eux-mêmes à préparer les voies à Dorgères et encourager la jeunesse à s'enrouler dans les Chemises Vertes. Même, après les avis formels de la Direction des Œuvres, le Président de l'office Central de Landerneau ne perd pas une occasion de chanter la louange des Chemises Vertes. [...]
>
> L'action catholique doit donc se tenir dans une très grande réserve vis-à-vis des Jeunesses paysannes, et prendre toutes mesures utiles pour empêcher les Jeunes de s'y égarer [2993]. »

Cependant, la carte de l'implantation de l'organisation dévoile que les Comités de défense paysanne se sont construits dans le Léon et permettent à l'organisation de bien y quadriller le terrain [2994]. Malgré les mises en garde de l'autorité ecclésiastique, si de nombreuses réunions se tiennent dans le Léon, c'est qu'elles ont trouvé un public : 12 réunions en 1937 et 26 en 1938. L'activité publique du dorgérisme y reste à un niveau conséquent, comme dans le reste du département. Corentin Canévet a recensé, au travers du journal *Le Progrès Agricole de l'Ouest* 53 réunions publiques sur l'ensemble du département en 1935-1937 et 62 en 1938-1939 [2995].

La situation est d'autant plus agaçante pour la hiérarchie catholique que les dorgéristes, après avoir pris pour cible l'État, commencent à vouloir régenter les relations socioprofessionnelles dans le monde rural, à mettre en pratique le corporatisme au travers de l'affaire des petits pois et de celle des « surgeons » un an plus tard. En juin 1938, la Défense paysanne inaugure une nouvelle déclinaison de la grève, version agrarienne du répertoire d'action collective [2996].

2992. Dans l'extrait publié, de Guébriant ne précise pas à quelle catégorie de clercs il pense. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 460.

2993. ADQ, 15Z5, compte-rendu dactylographié, s. d., p. 8.

2994. La carte démontre clairement que le nombre de sections dans le Léon n'est en rien inférieur à la configuration cornouaillaise et ne peut donc, à notre avis, être interprétée comme la conséquence d'un contrôle clérical sur les paysans qui reflèterait « l'hostilité qu'il rencontre de la part du clergé local ». D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 440.

2995. C. Canévet, *Le modèle agricole breton*, *op. cit.*, figure 59, p. 107.

2996. Robert O. Paxton décrit dans le détail ce mouvement, notamment sa genèse ainsi que l'histoire et les motivations des principaux acteurs. Notre approche s'appuie sur son travail, mais notre lecture est plus orientée

En effet, lors de la récolte des petits pois, dans le Sud-Finistère, les prix proposés par les usiniers s'avèrent tellement insuffisants [2997] que les tensions déjà perceptibles débouchent sur une action collective. Une assemblée générale se réunit à Quimperlé, à l'initiative de Joseph Divanac'h, et il est décidé d'exiger 150 francs au lieu des 100 francs et de faire une grève de trois jours pour le ramassage des petits pois. Les 600 participants (revendiqués dans l'ordre du jour) décident également de fixer à 0,40 franc au kilo le prix du ramassage des petits pois [2998] et de mettre en place une caisse de compensation pour le manque à gagner. Enfin, un « service de surveillance » est mis en place pour faire respecter le mot d'ordre de grève sur toute la zone concernée par la récolte des petits pois.

Dans le lancement de cette action, Divanac'h joue sur sa double appartenance puisqu'il est un des responsables de l'Office central et dirigeant dorgériste. Il intervient d'ailleurs à la tribune à côté du président du syndicat agricole de Quimperlé, de Boisanger [2999]. La réunion se tient dans les locaux du syndicat, mais l'ordre du jour précise bien que c'est le Comité de défense paysanne qui a proposé la grève. À partir de là, le syndicat fait intervenir les « chemises vertes », s'arrangeant pour que les groupes constitués n'interviennent pas dans leur propre canton. Le soir même, un groupe de 20 hommes, dirigé par Jean-Louis Divanac'h investit une ferme à Trégunc. Ce dernier se prépare à détruire deux charretées de petits pois en arrosant les sacs de pétrole quand le paysan revient, armé, et réussit à faire déguerpir les « chemises vertes ». Une même scène se produit à l'usine Hénaff à Pouldreuzic, un car venant de Gourlizon a transporté 30 membres de la défense paysanne pour faire irruption dans l'usine et détruire 4 tonnes de petits pois [3000], toujours avec du pétrole, sans que le patron, Corentin Le Hénaff, ne puisse intervenir [3001]. En repartant, les dorgéristes prennent à partie un paysan transportant des petits pois et détruisent son chargement. Malgré les interventions des gendarmes, les actions sont menées dans de nombreuses autres communes : Pleuven, Clohars-Fouesnant, Lanriec, ... Les « chemises vertes » se font chasser d'une ferme à Clohars-Fouesnant par les ouvriers agricoles [3002].

Les usiniers se sont réunis le 11 juin à la Chambre de commerce de Quimper pour adopter une attitude commune. Ils se trouvent alors en position de monopole collectif puisque les agriculteurs ne peuvent écouler leur production que chez eux. Les usiniers décident de camper

vers la dynamique créée par l'alliance entre Landerneau et les « chemises vertes ». R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 180-192.

2997. Les petits pois sont achetés 100 francs du quintal alors que ce prix revient à exiger des agriculteurs qu'ils travaillent à perte. Une commission paritaire s'est réunie à Quimper le 31 mai, mais les usiniers n'ont pas voulu céder.

2998. C'est-à-dire qu'ils utilisent les mêmes techniques que les usiniers — et qu'ils leur reprochent — pour contenir le coût du travail des ouvriers agricoles.

2999. C'est « encore un autre paysan aux mains calleuses » pour les socialistes. *Le Breton Socialiste*, 11 juin 1936.

3000. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 145.

3001. Les frères Divanac'h se sont évertué à présenter les ouvriers comme bénéficiaires d'avantages sociaux acquis sur le dos des paysans, construisant ainsi une opposition de blocs. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 187.

3002. *L'Ouest-Éclair*, 8 juin 1937.

sur leur position et de ne pas dépasser les 110 francs pour 100 kilos. Finalement, un compromis semble trouvé quand les agriculteurs acceptent de baisser de 30 francs les 100 kg. Mais les usiniers ne veulent pas toujours pas aller au-delà de 110 francs. Les négociations sont alors rompues et le comité de défense paysanne en revient à sa demande première de 150 francs et annonce le soir même trois réunions à Bannalec, Plonéour-Lanvern et Rosporden [3003]. Albert Le Bail écrit au ministre de l'Agriculture pour lui faire savoir que cette culture est primordiale pour les populations paysannes et ouvrières de la région. Il lui demande d'intervenir comme médiateur afin qu'un compromis soit trouvé avec les industriels [3004]. Finalement, les producteurs de petits pois finissent par obtenir 130 francs [3005].

C'est en mars 1939, à l'occasion de l'affaire des « drageons [3006] » d'artichauts, que cette alliance entre l'Office central fut la plus révélatrice des rapports entre les deux organisations, Comités de défense et Office central. Les drageons servent à produire des artichauts dans d'autres régions de France et permettent à de petits producteurs, notamment dans la région de Santec, d'améliorer leurs revenus. Cependant, cette vente crée une concurrence pour les producteurs locaux d'artichauts. Ces derniers, réunis en assemblée générale à Saint-Pol-de-Léon, décident d'interdire cette vente de « drageons ». Mais voyant qu'ils ne sont pas suivis par tous les cultivateurs, il décident, le 4 mars, de prendre des mesures plus radicales lors d'une seconde assemblée générale. Il est à noter que l'orateur de cette réunion est François-Marie Jacq. Ils adoptent un ordre du jour dont la conclusion est explicite :

> « Prennent acte du fait que quelques cultivateurs ont essayé de livrer des œilletons, malgré les démarches pressantes et répétées faites auprès d'eux ;
>
> Déplorent que les Syndicats agricoles ne disposent pas légalement des pouvoirs suffisants pour défendre sur ce terrain les intérêts de l'agriculture ;
>
> Regrettent de se trouver devant la nécessité de faire leur police par leurs propres moyens, et de prendre des sanctions contre les cultivateurs réfractaires [3007]. »

En fait, c'est une opposition entre cultivateurs aux intérêts opposés, les producteurs de « drageons » cultivant des terres morcelées et vivant plus pauvrement que les producteurs d'artichauts qui sont eux syndiqués. Les menaces sont mises à exécution et des groupes de « chemises vertes » sillonnent alors les routes et contrôlent les charrettes. La méthode est imitée de celle des « pétroleurs » de petits pois du Sud-Finistère. La gendarmerie dresse quelques procès-verbaux sans qu'il y ait d'incidents notables. Le mouvement s'éteint de lui-même, mais il révèle que les antagonismes sociaux traversent, y compris dans le Léon, les différentes couches d'agriculteurs.

Ce mouvement, puissant dans le département, ne peut être considéré comme un corps étranger au syndicalisme agricole. Il en est une extension, un bras armé. Et les dirigeants syndicaux qui sont membres des deux organisations peuvent occuper alternativement. Joseph

3003. *La Dépêche de Brest*, 11 juin 1938.
3004. *La Dépêche de Brest*, 12 juin 1938.
3005. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 189.
3006. Ce sont des plants de reproduction d'artichauts.
3007. *La Dépêche de Brest*, 9 mars 1939.

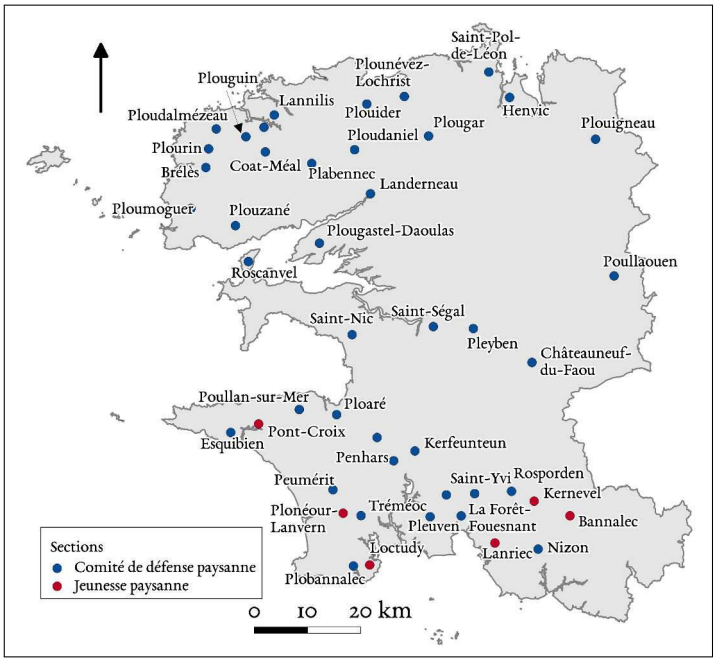

FIGURE 7.10. – L'implantation des comités de défense paysanne. Source : ADF, 1M228, cabinet du préfet, Liste des dirigeants des groupements de droite, *s. d.*.

Divanac'h doit ainsi préciser lors d'une commission paritaire avec les usiniers qu'il y siège au nom du syndicat puisque sans doute tout le monde pensait qu'il était là en tant que dirigeant dorgériste des opérations de pétrolage. Une fois sorti de la salle, il redevient dorgériste et signifie la fin de la commission.

Dorgères ne porte pas dans son cœur le monde ouvrier : « il n'y a pas de solidarité entre l'ouvrier des villes et le paysan, il y a exploitation du deuxième par le premier [3008]. » Il professe une véritable haine contre les militants de gauche, « le fascisme rouge ». Léon Blum, « le petit avocaillon juif [3009] » et Tanguy Prigent, accusé de posséder une limousine de 25 000 francs, sont ses cibles favorites. Tanguy Prigent a bien acquis un véhicule Citroën 5 CV pour la campagne des cantonales de 1934. Cet achat qui lui est reproché est justifié par la SFIO sur la base des très nombreux déplacements du jeune militant [3010]. Dans les campagnes, les instituteurs [3011], symboles de la république, des villes et de la gauche, sont particulièrement surveillés et au besoin, eux aussi, corrigés. Le directeur de l'école de Pleyben en mars 1934 et un instituteur de Pont-L'Abbé en janvier 1935 se font agresser pour avoir fait grève [3012]. Les méthodes uti-

3008. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 19 juillet 1936.
3009. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 16 septembre 1936.
3010. C. BOUGEARD, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 61 note 15.
3011. R. O. PAXTON, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 56-57.
3012. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 4 mars 1934 et 13 janvier 1935. L'instituteur est Alain Signor qui a voulu

lisées classent les partisans de Dorgères parmi les plus dangereux de l'extrême droite des années trente. Dorgères pratique depuis longtemps l'extrême droite factieuse et participe volontiers aux meetings des plus radicaux : Jeunesse patriotique, Solidarité française. Il ne dédaigne pas fréquenter Taittinger et Doriot [3013]. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'il partage les bases idéologiques de l'extrême droite. Quand il dit, pour démontrer sa conviction antiparlementarisme, qu' « un député malmené vaut mieux que cent réunions et que cent ordres du jour [3014] », il joint le geste à la parole. Après une manifestation à Quimpe en janvier 1933, Dorgères, mécontent de n'y avoir pas vu le député radical-socialiste de Quimperlé, se rend à son domicile pour lui demander des comptes. Avec plusieurs de ses lieutenants, constatant l'absence du député, il frappe sa femme et casse des carreaux, du mobilier [3015].

Sans hésitation, Dorgères dévoile les filiations idéologiques qu'il cherche à imiter. Il admire l'ascension d'Hitler et de Mussolini : « C'était des inconnus dans leur pays [...] Ces chefs ne se sont pas trouvés, ils se sont imposés. Pourquoi la France ne trouverait-elle pas aussi un chef ? [3016] » L'écrivant, le leader paysan pense bien évidemment à lui et, avec ses troupes de choc, imite, y compris dans le détail vestimentaire, les exemples qui lui sont chers. Raciste, il s'en prend aux « nègres » et aux juifs. Le but est toujours de fournir des boucs émissaires aux campagnes inquiètes. Adepte de la dictature paysanne, il cherche à offrir aux paysans une structure où ils peuvent s'exprimer. Son atout principal, le corporatisme et la défense professionnelle des paysans [3017], ou du moins d'une partie d'entre eux, lui permet de relier les intérêts des campagnes à ceux des groupes d'extrême droite urbains. Beaucoup de responsables locaux appartiennent à l'Action française et surtout au PSF [3018]. Dorgères réussit au cours de ces années à faire vivre son organisation malgré la contradiction entre la base sociologique du mouvement et le soutien dont il bénéficie de la part des notables qu'il ménage par la force des choses. Sa base sociologique : les petits cultivateurs, les ouvriers agricoles menacés dans leurs revenus et leur attachement à la terre, les artisans ruraux qui, par leur mentalité et les menaces sur leur avenir, partagent les inquiétudes des premiers. Cette population peut difficilement suivre un leader charismatique exaltant la pureté, l'apolitisme de son action, si celui-ci entretient des liens trop ouverts avec les puissants. *Le Progrès Agricole de l'Ouest* a pourtant été racheté par une société anonyme. Les actions sont entre les mains, dans leur majorité, de la vieille noblesse bretonne et de propriétaires aisés. La gauche d'ailleurs ne s'y trompe pas. Un des angles d'attaque le plus systématique consiste à dénoncer ce fil à la patte que traîne Dorgères : « Pour qui travaille Dorgères ? Pour le duc d'Harcourt, pour le marquis de la Bourdonnaye, pour le marquis de Kerouartz [3019]. »

porter la contradiction lors d'une réunion publique de Dorgères. *ibid.*, p. 56

3013. R. Fricot et P. Genaity, *Dorgères et le mouvement paysan*, *op. cit.*, p. 74.

3014. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 19 novembre 1933.

3015. ADF, 1M230, préfet, 30 janvier 1933.

3016. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 2 avril 1933.

3017. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 8 décembre 1936.

3018. ADF, 1M156, commissaire spécial de Quimper, 13 mars 1937 et ADF, 1M228, commissaire spécial de Brest, 15 juin 1937 et préfet, 13 février 1937.

3019. *La Défense Laïque*, février 1936.

La question du caractère du dorgérisme se pose et s'inscrit dans une controverse aux limites plus larges. Robert O. Paxton est très nuancé à ce propos. Évoquant le « champ magnétique » du fascisme, expression de Philippe Burrin, notre auteur explique que le leader dorgériste s'en réclame brièvement en 1934. Pour lui, le dorgérisme « aura été la version paysanne de l'extrême droite antirépublicaine dans la France de l'époque [3020] ». Pour l'historien américain puisque l'organisation n'a pas été jusqu'au bout de sa logique, elle ne peut être ainsi caractérisée, ce qui nous semble ne pas rendre compte des dynamiques à l'œuvre à trop se concentrer sur ce qui n'est pas advenu. Robert Paxton évoque à son propos un « fascisme incomplet [3021] ». Ce ne sont ni des questions de personnalité, de programme, d'action qui permettent de répondre positivement pour lui à cette question. « Il est bien possible que la différence la plus importante entre le dorgérisme et un fascisme rural ait moins tenu à la personnalité de son chef ou des militants en chemise verte qu'aux circonstances : celle de l'espace politique disponible, et la nature des alliés [3022]. » Cette notion « d'espace politique disponible » est intéressante et opératoire. Pour le dire autrement, les potentialités du moment ne se prêtent pas au développement d'un fascisme rural, tel que celui qui est observé en Italie au début des années vingt et en Allemagne à partir de 1928 quand les élites rurales traditionnelles cessent d'être l'autorité acceptée [3023].

Évoquant cette question, David Bensoussan en tire les mêmes conclusions que Robert O. Paxton en affirmant qu'il « semble bien que le dorgérisme ne soit pas devenu un mouvement fasciste tout d'abord parce qu'il n'a pas pu, historiquement, le devenir [3024]. » Pour autant, parmi les nombreuses caractéristiques qu'il partage avec le fascisme, cet inquiétant mouvement, qui ne cache pas ses velléités d'en découdre avec le communisme, se dote d'une culture du chef sans nuance [3025] :

> « "Croire en la France, obéir à ses chefs, servir la paysannerie", voilà la profession de foi de la jeunesse française et paysanne, son salut est à ce prix ; devoirs des chefs : plus que tous les autres, ils doivent croire, obéir, servir la cause, et c'est pour cela seulement que le plus grand respect leur sera dû. Leurs privilèges sont d'être suivis quand ils avancent, méprisés quand ils reculent, vengés quand ils succombent [...] Sans la discipline vous n'êtes qu'un troupeau [...] Il est indispensable que les chefs de section soient rigoureusement obéis, sans discussion et sans curiosité nuisible [3026]. »

3020. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 15.
3021. *ibid.*, p. 259.
3022. *ibid.*, p. 259.
3023. *ibid.*, p. 260-261. Il s'en est expliqué plus longuement lors d'une conférence : Robert O. Paxton, *Les fascismes. Essai d'histoire comparée*, XVI^e^, Conférence Marc-Bloch, 13 juin 1994, Sur la caractérisation des chemises vertes : `http://cmb.ehess.fr/51`.
3024. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 457.
3025. L'extrait qui suit correspond parfaitement aux propos d'Yves Cohen : « À la fin des années 1930, la culture du chef peut être définie comme une culture de masse sur laquelle le culte pétainiste pourra bientôt s'appuyer. La thématique du chef s'entrelace, parfois dans le même discours, dans le même manuel, avec celle de l'organisation » Y. Cohen, *Le siècle des chefs*, *op. cit.*, p. 331.
3026. *Le Progrès Agricole de l'Ouest*, 29 décembre 1935. Cité par Collectif, *La Bretagne au XX^e^ siècle*, *op. cit.*, p. 43

D'autres auteurs comme Michel Winock de le classer comme « fascisme paysan » en mettant notamment en avant son antiétatisme, son rejet du monde urbain, son antimarxisme et sa xénophobie [3027]. Le dorgérisme est potentiellement un fascisme rural, de fait, par la pensée, faute de pouvoir l'être par action.

C. 3. Et les ouvriers agricoles ?

Les ouvriers agricoles, population invisible, devient brusquement un enjeu entre différents acteurs — la CGT, Landerneau et l'évêché — qui ont bien mesuré l'intérêt de construire un outil syndical qui leur soit propre et leur permette de contrecarrer les velléités des deux autres protagonistes. Les dynamiques à l'œuvre sont là un enjeu hégémonique au regard de la population concernée.

La CGT et le monde paysan Dès le printemps 1934, la CGT s'adresse aux cultivateurs et cherche à les toucher par une campagne de réunions publiques « pour le bien-être et la liberté de tous les travailleurs des villes et des champs ». Une série de réunion sont programmées le dimanche 10 juin à Lesneven, Saint-Renan, Landivisiau, au Faou, à Crozon, à Bannalec, à Rosporden et à Audierne [3028]. Le syndicat cherche à dépasser l'antagonisme entre ville et campagne et désigne un adversaire commun aux ouvriers, fonctionnaires retraités et paysans : le « capitalisme spoliateur » qui les exploite comme les ouvriers. Cette campagne de propagande (figure 7.11) ne vise pas à organiser les cultivateurs puisqu'elle les incite à adhérer aux syndicats agricoles. En effet, d'autres organisations, la CNP et la CGPT, commencent à structurer le monde paysan, offrant une alternative à l'omniprésence de l'Office central. C'est une campagne d'opinion pour combattre les représentations alimentées par les agrariens de deux blocs antagonistes.

En terme d'organisation, ce sont exclusivement les ouvriers agricoles que cible la propagande du syndicat confédéré à partir de 1936. La CGT porte en effet ses efforts pendant le Front populaire sur la catégorie aux frontières mal définies des ouvriers agricoles. Quand la

Cartel Confédéré des Services Publics du Finistère

Cultivateurs, On vous vole !

La loi de 1933 a fixé le prix du quintal de blé à 115 francs. Mais le «Consortium du Blé» a trouvé le moyen de tourner la loi :
Il attend que vous ayez besoin d'argent et il achète au-dessous du cours — même à 70 francs — contre reçu à 115 francs !!
Et vous achetez le pain sur la base de 115 fr., plus la prime de mouture.
C'est un scandale dont vous êtes victimes.
Comme vous êtes victimes du Trust des Engrais, qui vend en France 40 francs plus cher qu'à l'étranger.
Comme vous êtes victimes de l'avilissement des prix du bétail sur pied, sans que la vente au détail baisse sensiblement.

Vous êtes les victimes du Capitalisme spoliateur.

Le Comité des Forges n'a-t-il pas déclaré : « Il faut un Gouvernement fort *pour faire baisser les prix agricoles.* »

Le Capitalisme vous exploite comme les ouvriers.

Défendez-vous ! Adhérez à vos syndicats agricoles que les paysans doivent diriger eux-mêmes.
Exigez un juste salaire et la suppression du profit capitaliste.
Syndicats agricoles et syndicats ouvriers,
Unissez-vous contre le Capitalisme, ses consortiums, ses trusts et ceux qui les soutiennent.

Pour le bien-être et la liberté de tous les travailleurs des villes et des champs,
Pour la propreté,

Tous pour la République syndicale !

RÉUNIONS. — *Paysans, ouvriers, fonctionnaires, anciens combattants, retraités, etc..., tous exploités, tous aux réunions organisées par l'Union Départementale Confédérée des Syndicats du Finistère (C.G.T.).*
Une série de nouvelles réunions aura lieu le **DIMANCHE 24 JUIN** dans de nombreux centres.
Ces réunions seront annoncées dans la Presse.

FIGURE 7.11. – La CGT s'adresse aux paysans. Source : *Le Breton Socialiste*, 16 juin 1934.

3027. Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, [2e éd.], Points Histoire, Paris, Éditions Gallimard, 2014, p. 251.
3028. *Le Breton Socialiste*, 9 juin 1934.

crise économique est survenue dans les campagnes, les ouvriers agricoles ont été les premiers touchés (table 2.5 page 201). Près de 30 000 ouvriers agricoles quittent les campagnes finistériennes, faute de travail. C'est en tout cas une population ouvrière que le syndicat confédéré cherche à pénétrer. Il se retrouve de fait en concurrence avec les agrariens qui ne peuvent le laisser faire. Landerneau cherche à mettre en place des structures syndicales pour accueillir les salariés du monde rural. Cette volonté nouvelle et très opportuniste, conséquence directe des grèves ouvrières, crée un obstacle quasi infranchissable pour la CGT.

L'urgence en fin d'année 1936 reste d'assurer la construction des syndicats qui se montent de tous côtés à la suite des grèves. Une fois les syndicats d'entreprises installés, les militants peuvent prendre du recul. Rapidement, se pose donc la question de la syndicalisation des travailleurs de la terre. Pendant toute l'année 1937, l'Union départementale CGT profite des foires aux gages ou organise des tournées syndicales ou des campagnes de propagande avec du matériel spécialement adapté au monde agricole. Lors de la foire aux gages de Scaër, le 4 janvier 1937, la CGT organise avec Marquet, le secrétaire de l'Union locale CGT, une réunion après laquelle 200 ouvriers agricoles se sont syndiqués [3029]. Elle poursuit l'action engagée les 9 et 10 janvier 1937 et organise une tournée départementale dans une série de communes dont certaines dénotent dans le cadre d'une campagne de développement et de renforcement de l'organisation syndicale ouvrière. La liste est longue, mais tout à fait intéressante : Huelgoat, Carhaix, Pont-de-Buis, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Quimper, Quimperlé, Rosporden, Douarnenez, Audierne, Pont-L'Abbé, Penmarc'h, Lesconil, Saint-Pol-de-Léon, Morlaix et Landivisiau. Les communes du Léon et celles du Poher n'abritent pas de concentrations ouvrières. Mais le choix est délibéré puisqu'il est prévu « qu'un camarade paysan prendra la parole dans la plupart des meetings [3030] ». C'est une première tentative d'approche systématique. Toute opportunité dans le cadre de cette tentative de pénétration est prise en compte. Un syndicat des meuniers se constitue dans la région brestoise et envoie une délégation au congrès de l'UD qui se tient en début d'année 1937. La direction de l'UD CGT y voit l'opportunité d'établir « un lien sérieux avec nos camarades paysans [3031] ».

Finalement, les résultats ne sont pas à la hauteur de l'investissement du syndicat. Le syndicat CGT des paysans travailleurs de Quimperlé dépose ses statuts le 6 octobre 1936 ; celui des ouvriers agricoles de Scaër fait de même le 21 décembre suivant [3032]. Mais Berthelot, quand il aborde la question de l'implantation du syndicat en milieu rural l'été suivant, n'évoque même pas l'existence de ces deux structures. Elles n'ont sans doute eu qu'une existence éphémère au regard de la difficulté de syndiquer des salariés disséminés dans de nombreuses exploitations. Et, de ce fait, ces syndicats n'ont sans doute pas été suffisamment soutenus au moment de leur création par l'Union départementale. Dans le numéro d'août 1937 du *Finistère Syndicaliste*, paraît un article de Berthelot intitulé « La question paysanne » qui lance le débat de la syndicalisation dans les campagnes :

3029. *La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime*, 30 janvier 1937.
3030. *Le Finistère syndicaliste*, n° 26, décembre 1936.
3031. *Le Finistère syndicaliste*, n° 28, juin 1937.
3032. ADF du Finistère, 15 U 25/3.

> « Les camarades de l'union départementale ont considéré qu'ils se devaient poursuivre la besogne d'éducation en pénétrant dans un milieu que les événements de ces derniers mois ne leur avaient pas permis de toucher : je veux parler, et chacun l'a compris, de nos camarades paysans. [...] Non l'organisation syndicale des paysans de notre département n'est pas impossible. Je me rappelle qu'en 1910, alors que j'assistais la première fois au congrès de l'UD, à Carhaix, il y avait un syndicat de garçons de ferme qui y était représenté par un paysan dont j'ai conservé le nom, tellement j'avais été frappé et qui s'appelait Logeat. Ce syndicat a vécu jusqu'au début de la guerre de 1914. Cela nous permet tous les espoirs, car ce qu'il a été possible de faire il y a 25 ans, doit être encore plus possible à l'heure actuelle [3033]. »

Le 15 d'août, la commission administrative de l'UD se réunit en présence de militants n'appartenant pas à cette instance, « venus spécialement pour la question paysanne [3034]. » Une grande partie de la matinée est consacrée à ce point puis Berthelot « énonce les résultats du débat : propagande individuelle du début, documentation, rubrique paysanne dans *Le Finistère Syndicaliste* à laquelle collaborent les camarades Coroller, Caraër, Daniel et Kerbaol. L'UD délivrera un millier de numéros supplémentaires de son journal et prendra en charge, au début, les tracts, affiches, etc ..., nécessaires à l'extension de la propagande [3035]. » En septembre « La chronique paysanne » débute. Les articles portent soit sur des questions concrètes — l'Office du blé, les coopératives, le montant des gages — à l'attention des petits paysans et des ouvriers agricoles, soit sur des aspects plus idéologiques de la question, comme la communauté d'intérêts entre les travailleurs des champs et les travailleurs des villes.

Tous les moyens de propagande sont utilisés. Pour vaincre la méfiance paysanne, il est fait appel à d'autres expériences : « dans son livre "La victoire en déroute", Marcel Sembat nous rappelle que "dans le Nord, avant la guerre, chaque dimanche, le groupe ouvrier de Lille quittait la ville et tombait sur un gros village de la région. Un cortège entraînait les villageois curieux. Tout le monde se rassemblait dans une auberge et trinquait tout en chantant. On chantait, pas n'importe quoi évidemment, et après les chansons, on parlait familièrement entre ouvriers et villageois. Enfin, un camarade du groupe ouvrier y allait de sa petite causerie." *Le Finistère Syndicaliste*, n° 33, octobre 1937. » L'article propose aussi l'organisation de tournois de boule à la campagne, au lieu de les cantonner aux citées ouvrières. C'est donc l'ensemble de la population ouvrière qui est ainsi sollicitée pour participer à l'effort d'implantation dans le monde paysan. La présence systématique d'un « camarade paysan » lors de chaque meeting du début de l'année 1937 vise à faire passer deux messages. L'un en direction des travailleurs des villes, pour leur faire comprendre l'importance de la question, l'autre, pour attirer les travailleurs des campagnes dans les réunions syndicales. La direction de l'UD mesure bien l'importance de la question et l'intérêt de son implantation au-delà des villes du Finistère. Mais la séparation entre les deux mondes est trop forte pour que les barrières tombent rapidement.

Une réunion de la CGT est organisée à Plougonvelin à la fin du mois de septembre 1937, Charles Berthelot et Charles Drapier sont les orateurs d'une réunion destinée aux paysans « pour dénoncer les menées réactionnaires qui cherchent à dresser les travailleurs des cam-

3033. *Le Finistère syndicaliste*, n° 30, août 1937.
3034. *Le Finistère Syndicaliste*, septembre 1937
3035. *Le Finistère Syndicaliste*, n° 31, septembre 1937.

pagnes contre ceux des villes [3036]. » Les militants cherchent à faire passer le message d'un intérêt commun et de la nécessité de refuser des fractures artificielles. Cependant, les difficultés de la tâche sont telles et les résultats si peu probants au regard de l'investissement militant que le volontarisme de l'UD CGT se heurte vite au découragement des militants. Berthelot regrette bientôt que les militants aient abandonné leur activité envers le monde paysan. Le rapport moral pour le congrès de l'union départementale CGT de 1939 évoque les actions passées et le manque de résultats. Le 1er mai 1938, 1 000 exemplaires du journal *Le Paysan* ont été commandés pour l'occasion, une affiche illustrée, éditée par la fédération CGT de l'agriculture a été distribuée aux unions locales. L'union départementale utilise tous les vecteurs pour essayer de faire pénétrer ses idées dans les campagnes : « Après le dernier congrès, le bureau de l'U.D. s'est mis en relation avec les camarades susceptibles de les aider à toucher les milieux paysans. Le bureau a constaté, avec regret, que ces relations cependant agissantes au début, se sont espacées pour disparaître complètement [3037]. »

Les instituteurs ruraux du département qui côtoient tous les jours le monde paysan ont fait le constat de départ : le paysan a trop souvent été éloigné de ses véritables intérêts. Et cet état de fait, particulièrement ici dans le Finistère, a des conséquences graves aux yeux de ces syndicalistes en terme de rapports de force : une page entière du bulletin du syndicat l'illustre, à partir d'un bilan des élections législatives en juin 1936. Le constat, sous la plume de Pierre L'Haridon, militant très investi dans le travail paysan, est amer :

> « Alors que dans le reste de la France, le Front Populaire a remporté de brillants succès, nous nous sentons humiliés de voir triompher chez nous l'Église et le Fascisme. Le Finistère n'est-il pas le seul département où un candidat patronné par le cléricalisme militant n'a pu trouver aucun concurrent pour le combattre [3038] ? »

Les instituteurs doivent être les propagandistes militants du détachement et de la fin du consentement. Cette corporation est parfaitement consciente de sa place stratégique, les tenants du bloc rural en ont d'ailleurs parfaitement conscience [3039]. Dans les tentatives de syndicalisation en milieu paysan, les instituteurs ont joué un rôle particulier ; leur atout étant d'être présents dans chaque village : « L'instituteur rural, a ici, en tant que syndicaliste, un rôle immense à jouer. Ce qui ne lui demandera que peu de bonne volonté. Le paysan a été trop longtemps livré à lui-même, sans soutien, sans défense ; il a été trop souvent la proie de spéculateurs sans scrupules. À nous, camarades instituteurs ruraux de lui donner les premières leçons de syndicalisme. » propose le syndicat des instituteurs en avril 1937. La tâche est facilitée par l'appui que leur offre un journal spécifique, *La Terre Libre*, dirigé par le syndicat national [3040]. André

3036. *Le Breton Socialiste*, 25 septembre 1937.

3037. *Le Finistère Syndicaliste*, avril 1939.

3038. *BMSELDF*, juin 1936.

3039. L'instituteur, « cet agent de l'impérialisme urbain » inspire la haine aux dorgéristes. Dans les campagnes, c'est le groupe qui suscite l'animosité la plus forte, avant même les créanciers, les intermédiaires ou les juifs. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 54. Cela rend plus difficile encore le travail de conviction venant des instituteurs.

3040. Voir le mémoire de maîtrise qui est consacré à cette tentative de pénétration des campagnes : Sylvie Darroux, *Le Syndicat national des instituteurs à la conquête des campagnes : un exemple « La terre Libre »*, mémoire

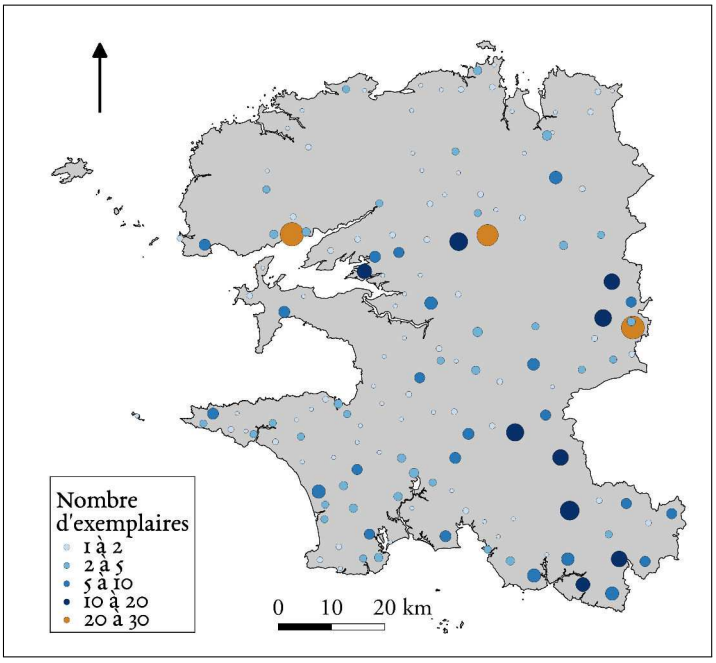

FIGURE 7.12. – Ventes de *La Terre Libre*. Source : *BMSELDF*, juin 1935.

Delmas, secrétaire général du syndicat, s'en attribue la paternité dans ses mémoires [3041].

Le Finistère est le septième département français en nombre d'abonnés avec 809 revues diffusées [3042]. Lancé en 1935, ce journal connaît donc une diffusion relativement importante au regard du sujet. Il a le mérite d'être le seul organe de presse paysanne, à gauche, qui peut s'appuyer sur un réseau militant solide, comme l'indique la carte des journaux vendus en 1935 (figure 7.12). Certaines communes n'ont qu'un seul abonné. Il est vraisemblable que les instituteurs se sont eux-mêmes abonnés au journal, mais cela montre qu'ils sont sensibles à la question et leur permet d'être informés et d'essayer de faire un travail d'explication autour d'eux. La « Terre des Prêtres » n'y est que très peu couverte.

La Terre Libre se consacre entièrement aux questions qui agitent le monde paysan.

Le Léon reste ainsi à l'écart de leur influence. Deux configurations, en apparence semblables, s'opposent : celle de la région de Saint-Pol-de-Léon-Roscoff et celle de la région de Scaër. Toutes les deux accueillent une très forte population d'ouvriers agricoles et de saisonniers. Les abonnements sont nombreux dans le sud du département, pas dans le nord. La

de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1979, 108 p.

3041. Voir André DELMAS, *Mémoires d'un instituteur syndicaliste*, Paris, Albatros, 1977, p. 242. Delmas, sans le savoir, paraphrase Antonio Gramsci quand il écrit, après avoir rappelé le risque de voir les campagnes basculer dans une voie totalitaire, qu' « en France, à cette époque, aucun régime ne pouvait triompher ou se maintenir sans l'appui de la majorité des ruraux ».

3042. *BMSELDF*, février 1937.

concentration d'ouvriers ne suffit pas à elle seule à créer un climat favorable aux idées sociales portées par la revue des instituteurs. Mais est-ce que le journal parvient, là où il est vendu, à s'attirer des lecteurs chez les paysans ? La réponse est oui : la répartition socioprofessionnelle des 75 renouvellements d'abonnements de février 1938 le montre clairement : 27 cultivateurs, 21 instituteurs et 27 artisans, commerçants [3043]. Effectivement des cultivateurs lisent le journal, mais aucun ouvrier agricole. Ainsi, même les instituteurs ruraux, pourtant proches du milieu, ne se tournent pas nécessairement vers les ouvriers agricoles et, peut-être même, ne les voient pas.

Cette intervention dans un milieu extérieur est compliquée, y compris en terme de perspectives d'organisation. La population ciblée n'est visiblement pas définie à l'avance. Dans les sources, paysan, ouvrier agricole, agriculteur sont souvent synonymes pour les syndicalistes enseignants de la CGT. Mais il n'est pas certain que l'objectif soit de structurer la catégorie des ouvriers agricoles. Argumentant pour répondre à des critiques sur la construction de syndicats dans les campagnes, un instituteur de Fouesnant, particulièrement actif sur la question, ne cite que les deux syndicats paysans :

> « Des camarades voudraient que nous laissions notre hebdomadaire pour épauler un organe syndical paysan. Ces camarades savent-ils qu'il y a deux syndicats paysans de gauche : la Confédération Nationale Paysanne (C.N.P.) et la Confédération Générale des Paysans Travailleurs (C.G.P.T.) ? Quelle organisation aiderions-nous [3044] ? »

Est-ce vraiment un malentendu, alors même que l'Union départementale interprofessionnelle CGT s'est lancée de son côté dans un travail de syndicalisation des ouvriers agricoles ? Vraisemblablement, la réponse est non. Les instituteurs ne pensent pas aux seuls salariés des champs, mais à ce groupe aux contours incertains de salariés agricoles, de petits propriétaires ou de fermiers, tous dans une situation sociale précaire. Ils participent ainsi, à leur corps défendant à perpétuer une vision agrarienne d'une société rurale dans laquelle ils souhaitent pourtant importer un ferment de classe. Cette propagande, au travers de la revue, connaît une fin rapide. La revue, *La Terre Libre*, connaît elle aussi des difficultés. Une souscription est lancée au niveau national par le syndicat national des instituteurs. Mais cette campagne pose problème dans le syndicat puisqu'elle est concomitante avec une souscription pour l'Espagne. Certains militants préfèrent privilégier l'action antifasciste de solidarité avec les militants espagnols à la survie d'un journal déficitaire. Le Finistère est l'un des trois seuls départements à avoir atteint l'objectif de ces deux souscriptions. Faut-il y voir un intérêt plus soutenu qu'ailleurs pour maintenir un moyen de propagande en direction des campagnes [3045] ? Ce ne sera pas suffisant. La revue cesse de paraître au printemps 1938, faute de moyens [3046].

3043. *BMSELDF*, février 1938.

3044. *Idem*.

3045. Jacques Girault, « Le syndicat national des instituteurs et les débuts de la guerre d'Espagne (1936-1937) », *in* : Jean-Charles Asselain et Jean Bouvier (dir.), *La France en mouvement, 1934-1938*, Époques, Seyssel, Champ Vallon, 1986, p. 329.

3046. *BMSELDF*, avril-mai 1938. Le Finistère a été une des 8 sections départementales à plaider au niveau national le maintien de *La Terre Libre*.

La tentative des instituteurs échoue donc à son tour, malgré leur compréhension des blocages engendrés dans la société rurale qui se répercutent sur l'ensemble de la société finistérienne [3047]. Cet échec tient certainement — en dehors des écueils qu'a rencontré l'ensemble des tentatives de pénétration — à ce que le journal a servi plus à former les couches sociales déjà acquises aux thèses qu'il propageait qu'à convertir les catégories visées.

L'échec est donc flagrant : les ouvriers agricoles finistériens n'ont pas bougé et ne se sont pas organisés dans le cadre d'un syndicalisme indépendant de leurs employeurs en 1936. Le département ne connaît pas la moindre grève sur toute la durée du Front populaire. Ces ouvriers sont trop fortement encadrés par un milieu social qui prône l'unicité du monde paysan et oppose cette société présentée comme homogène à la société urbaine déchirée par la lutte des classes.

Les tentatives catholiques La hiérarchie catholique s'inquiète aussi de la situation des ouvriers agricoles. Les dirigeants catholiques se positionnent en total désaccord avec l'Office central sur la question de l'organisation des ouvriers agricoles. La position officielle est très claire : « le syndicat des travailleurs des champs, aussi bien que le syndicat des travailleurs des villes, s'il veut produire tous ses fruits et persévérer dans l'œuvre gigantesque qui lui est confiée, ne peut pas être neutre, il doit être chrétien. [3048]. » Cette prise de position a d'autant plus de poids qu'elle émane d'un article rédigé et signé par Julien Le Goasguen. La conséquence en terme d'organisation est double : le syndicat doit obligatoirement s'affilier à la CFTC et, par conséquent, ne peut être mixte ni participer à un système corporatiste. Malgré son poids dans le département et ses nombreux relais — Action catholique, clercs, système scolaire, ... — l'Église ne peut parvenir à mettre sur pied, alors qu'elle y est parvenue dans le monde ouvrier des villes, de structure syndicale dans les champs, à une exception près. Le 13 septembre 1936, la CFTC crée un syndicat des Travailleurs de la terre à Saint-Pol-de-Léon lors d'une réunion à laquelle participent 100 ouvriers agricoles. Cette réunion se tient salle des mariages à l'hôtel de ville. Rappelons que c'est le fils d'Hervé Budes de Guébriant qui en est le maire. Celui-ci ne peut donc ignorer que la CFTC vient sur ses terres [3049]. Cet unique syndicat ne fait pas parler de lui autrement que par un entrefilet dans le presse catholique l'été suivant [3050]. C'est l'unique cas que nous ayant pu trouver de la concrétisation de la ligne officielle de l'Église finistérienne. Pourtant, les responsables catholiques n'ont pas ménagé leur peine.

Le 20 juillet 1936, une réunion régionale est organisée entre différents responsables catholiques pour faire le point sur la question du syndicalisme dans les campagnes. Neuf chanoines, abbés et vicaires venant de cinq diocèses – Rennes, Vannes, Saint-Brieuc, Nantes et Quim-

3047. Jacques Girault a montré que la démarche de ces instituteurs est illusoire. Les voies de la socialisation paysanne empruntent d'autres chemins, sans oublier les contingences économiques qui poussent le paysan ou l'ouvrier agricole vers ceux qu'il pense être les plus utiles à ses intérêts matériels. Voir J. Girault, *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 43.
3048. *LACDQL*, n° 46, juillet 1936.
3049. *L'Ouest-Éclair*, 16 septembre 1936.
3050. *Le Petit Breton*, 4 juillet 1937.

per – se rencontrent pour faire le point sur « l'Organisation agricole dans l'Ouest » dans le cadre d'une journée d'étude. Le chanoine Le Goasguen et l'abbé Favé représentent le diocèse de Quimper. [3051]. Ce texte offre un éclairage précieux à plusieurs niveaux. La préoccupation des événements sociaux qui continuent de secouer le pays est au centre des discussions et ceux-ci y apparaissent en filigrane. La vague de grève n'est pas évoquée, mais le syndicalisme chrétien l'est à plusieurs reprises. Les résistances des élites rurales aux changements qui s'opèrent sous ses yeux et ceux de l'Église sont également mises en avant, avec des nuances, des précautions de langage qui ne parviennent pas à cacher l'inquiétude des responsables religieux réunis pour réfléchir au futur du monde rural breton.

Le début de la rencontre est consacré à une description du paysage syndical dans les campagnes. Pour le Finistère, l'Office central de Landerneau est présenté comme la seule organisation syndicale [3052] avec un syndicat « de même esprit » dans l'arrondissement de Quimperlé, qui, comme Landerneau, est affiliée à l'« Union centrale des agriculteurs de France », 8 rue d'Athènes, à Paris. Il n'est donc fait aucune mention de la Confédération nationale paysanne [3053]. Pourtant, la Fédération paysanne du Finistère, qui s'est affilié à la CNP, s'est constituée en début d'année 1934 [3054] et s'est régulièrement développée depuis deux ans. Ses actions autour des ventes-saisies lui ont valu plus qu'un succès d'estime. Les hiérarques catholiques considèrent sans doute la CNP comme quantité négligeable dans le paysage syndical finistérien.

L'état des lieux fait également mention d'une « Union des Syndicats Paysans de Vendée, rattachée à la C.F.T.C., 40 syndicats, groupant 1 700 syndiqués, dont quelques-uns de la Loire Inférieure [3055]. » Comme nous le verrons plus loin, la construction d'une structure syndicale spécifique pose de sérieux problèmes aux uns et aux autres. La réunion s'achève sur deux questions : celle de l'intérêt d'une organisation spécifique des salariés et celle de la position de l'action catholique face aux Chemises Vertes.

> « L'Union centrale des syndicats agricoles [...] ne possède ni hommes, ni argent, ni principes.
>
> Ce manque de principes a provoqué les critiques des vrais syndicalistes chrétiens qui reprochent aux Unions départementales d'avoir absorbé toute leur activité dans des services annexes de coopération, de mutualités, de crédit et d'avoir négligé l'étude et la défense des intérêts professionnels, de l'éducation morale et sociale des syndiqués et l'organisation de la profession.
>
> À ce plaidoyer qui mérite notre attention, apportons un autre témoignage, celui d'un J.A.C. qui, dans une lettre également privée, donne ses impressions sur les préoccupations les plus ordinaires du journal de l'Office Central. "Ar Vro Goz se demande comment intéresser ses lecteurs, les sou-

3051. Un compte-rendu dactylographié de 9 pages en est ensuite rédigé, complété « par les notes et observations des Confrères présents ». ADQ, 17Z5, compte-rendu dactylographié, s. d., 9 pages. Ce document a donc été approuvé par l'ensemble des participants. Nous avons reproduit le compte-rendu de cette réunion dans son intégralité dans les annexes. section H. 2 page 1121.

3052. L'Office central est annoncé comme regroupant 42 000 familles, le Finistère détenant la première place en nombre d'adhérents au niveau national.

3053. Il est pourtant signalé « autour d'Erquy, quelques syndicats socialistes affiliés à Limoges ». ADQ, 17Z5, compte-rendu dactylographié, s. d., p. 1.

3054. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 49 sq.

3055. ADQ, 17Z5, compte-rendu dactylographié, s. d., p. 2.

> lever au besoin, et semble assez peu préoccupé de l'organisation de la profession. Elle enseigne aux propriétaires et aux fermiers la manière de soigner leur bétail, de traiter un champ de pommes de terre, de vendre leur blé, en un mot, la manière d'obtenir un rendement maximum du sol et de vendre au plus fort prix. Prudemment, la question des ouvriers agricoles, de la Caisse de compensation, de l'aménagement des allocations familiales, qu'à dessein on semble confondre avec l'encouragement aux familles nombreuses, tout cela est délaissé. Si bien que, lorsqu'on se pose la question : Le Syndicat a-t-il rempli sa mission ? La réponse ne peut être que négative."
>
> L'auteur de ces lignes ajoute : "Il ne faudrait pas trop attaquer les dirigeants, car la faiblesse vient des adhérents eux-mêmes."
>
> D'où vient cette opposition de jugements ? De quoi se plaignent au juste les paysans ? Ne traduiraient-ils pas, à leur manière, l'opinion du ministre socialiste : "Parmi vous, il y a trop de mains blanches [3056]." »

Certains participants à la réunion hésitent cependant à charger les dirigeants des syndicats agricoles, même s'ils ne peuvent que confirmer le constat d'une situation devenue difficile. Afin de ménager les susceptibilités, l'Église se met en cause « sans vouloir jeter la pierre à personne ni rechercher les responsabilités d'une situation plutôt tendue. Si nous avions à chercher ces responsabilités, on pourrait peut-être les trouver dans le clergé qui, vis-à-vis des organisations agricoles ne semble pas avoir toujours compris le rôle exact qui lui revient [3057] ».

La situation sociale est complexe et les attentes importantes. les propriétaires doivent commencer à prendre en considération les besoins des fermiers et des ouvriers agricoles. « Il nous a paru que, dans certains coins du Finistère, les paysans sont impatients de voir aborder ces questions et peut-être feraient-ils bon marché de l'Office Central s'ils trouvaient un syndicat qui entreprendrait de chercher la solution de ces problèmes [3058]. » Pour les cléricaux, les dirigeants des syndicats méconnaissent la doctrine sociale de l'Église même si les Unions affiliées à la rue d'Athènes pratiquent une neutralité bienveillante vis-à-vis de l'Église. Cependant, ces mêmes unions sollicitent l'aide des prêtres pour développer les mutuelles, les caisses agricoles, etc... Cette implication du clergé engage la responsabilité de l'Église toute entière, sans qu'il y ait de retours satisfaisants. Cela revient à dire que l'Église, dans le monde rural, par l'intermédiaire de ses desservants, cautionne les agissements une classe sociale aux dépens d'une autre : « Il ne s'agit pas d'incriminer la bonne volonté de la plupart des dirigeants, mais connaissent-ils le plus souvent, la doctrine sociale de l'Église ? Chrétiens de tradition et de pratique, ils apportent trop souvent, dans leur action, les préjugés de leur classe dont ils n'ont jamais appris à se défaire, par une étude approfondie des principes sociaux de l'Église [3059]. »

La réponse à apporter n'est pas simple, au regard de réalités de terrain différentes selon les diocèses. En Ille-et-Vilaine, un prêtre participe aux réunions les plus importantes d'un point de vue social et se charge de la rédaction du journal. À La Roche-sur-Yon, en Vendée, le prêtre chargé du secrétariat social est systématiquement consulté. Le responsable briochain du syndicat de Landerneau est « en rapports fréquents avec la Direction des œuvres ». Ces quelques exemples contrastent avec le tableau, bien plus nuancé, que présente le Finistère. La CFTC,

3056. *Idem*, p. 4.
3057. *Idem*, p. 4.
3058. *Idem*, p. 4.
3059. *Idem*, p. 5.

elle-même, hésite sur la position qu'elle doit adopter face à la question complexe de la syndicalisation des « fermiers ou propriétaires cultivant qui sont plutôt des patrons ». L'expérience des syndicats maritimes est évoquée. Dans ce cas, patrons et salariés se retrouvent dans la même structure. L'exemple de la Vendée et de la Loire-Inférieure donne des arguments supplémentaires à cette orientation. Le directeur des syndicats de l'Union agricole de Vendée (affiliés à la rue d'Athènes eux aussi) a estimé « que, normalement, les Syndicats C.F.T.C. devraient en quelques années, porter leurs effectifs de 1.700 à 10.000 syndiqués » avec une implication très forte des groupes jacistes dans leur construction.

Quelle issue trouver à la question de l'organisation de groupes sociaux aux intérêts matériels parfois opposés ? À l'intérieur de l'Église, les mouvements spécialisés — comme la JAC en Loire-Inférieure qui se rapproche fortement de la CFTC — seraient plutôt portés à créer des syndicats spécifiques : « Ne serons-nous pas amenés un jour, à constituer partout des syndicats agricoles d'inspiration nettement chrétienne, à l'image des syndicats C.F.T.C. ou de la C.F.P. ? » En attendant, le consensus finit par se faire sur une idée avancée par le représentant du diocèse de Rennes : accroître le rôle des commissions paritaires dans les syndicats, afin d'y faire prendre en compte les intérêts de tous.

Les signaux reçus des départements sont contradictoires. Un intervenant estime que les dirigeants de l'Union nationale des syndicats agricoles accepteraient d'abandonner ses prétentions à représenter les ouvriers agricoles. Il note cependant qu'un article récent paru dans *Ar Vro Goz* laisse penser, au contraire, à un refus total de laisser les mains libres à la CFTC. La doctrine corporatiste s'y oppose en effet. L'intrusion de Dorgères dans le champ syndical accroît la confusion. « Les Unions semblent beaucoup plus s'occuper de grouper les agriculteurs contre les ouvriers agricoles, sous la direction de Dorgères, que de les aider à s'organiser. » Les participants à la journée d'étude remarquent que cette démarche d'exclusion est antinomique d'une approche corporatiste de l'organisation des différentes parties concernées : « L'organisation corporatiste semble exiger que les différentes parties de la profession s'organisent sur leur terrain propre, pour ensuite, discuter de leurs intérêts spéciaux et mieux s'entendre. »

La question de la CFTC reste donc le point de clivage le plus fort. Pourtant, la menace cégétiste inquiète les responsables religieux bretons. Cependant, les oppositions internes débouchent sur la nécessité de ne rien faire d'autre qu'une étude, tout en minimisant le nombre des ouvriers concernés :

> « Dans nos départements bretons, les confrères présents à la réunion du 20 juillet, estiment que les ouvriers agricoles ne sont pas si nombreux qu'on doive envisager d'urgence, la fondation de ces syndicats d'ouvriers agricoles. C'est notamment l'avis de Saint-Brieuc.
>
> Cependant, une enquête s'impose, car le danger cégétiste pourrait se révéler beaucoup plus proche qu'on ne le croit. Dans le Finistère, Scaër compte plus de 500 ouvriers, Bannalec et les paroisses circonvoisines en comptent au moins autant. Le pays de St Pol compte un très grand nombre de *placenners*, qui, tous les jours, offrent leur travail sur le marché. Dans cette dernière région, en particulier, où il vient de se former un syndicat d'emballeurs, il semble qu'on pourrait former, dans un bon esprit, un syndicat d'ouvriers agricoles et obtenir, par l'action combinée de ces deux syndicats avec celui des producteurs, et des expéditeurs, une organisation professionnelle plus rationnelle et

mieux équilibrée [3060]. »

La hiérarchie catholique n'arrive pas à imprimer sa marque sur les choix et orientations dans le monde agricole. Alors même que des consignes strictes lui ont été communiquées, de Guébriant continue à soutenir Dorgères. Le dirigeant de Landerneau s'était dit « préoccupé de l'attitude d'hostilité prise par certains membres du clergé [3061] » envers le mouvement de Dorgères et toutes ses organisations satellites. Comme le note David Bensoussan, de Guébriant s'avance beaucoup en défendant la possibilité pour un jeune jaciste d'être également porteur d'une chemise verte. L'orientation de Dorgères – défense de la famille et du métier, approbation du corporatisme contre un parlementarisme honni – devrait plaider en faveur d'une bienveillance de l'Église. La position de Guébriant, qu'il exprime dans un courrier daté du 1er décembre 1935, est une réponse à l'article paru au mois d'octobre de la même année. Cet article, vraisemblablement rédigé par le chanoine Le Goasguen, met les blancs et les rouges dans le même panier. L'article est rédigé de manière à ne pas être lu comme une condamnation unilatérale du dorgérisme. Après avoir critiqué vertement les communistes et socialistes, l'article donne la parole à une femme, qui, elle, s'en prend au Parti agraire [3062].

La journée d'étude se conclut sur des vœux qui éclairent les compromis acceptables par tous. L'Église doit renforcer sa présence dans les lieux de décision du syndicalisme agricole. La ligue paysanne qui se développe doit être boycottée par les dirigeants et militants de l'Action catholique. Enfin, la construction d'un syndicalisme catholique est souhaitable face aux menaces. C'est le contraire de ce qui s'était dit peu de temps auparavant dans la réunion, preuve des hésitations des dirigeants catholiques qui ne savent plus quelle est la solution :

> « Attendu que toutes divisions dans les circonstances actuelles pourraient être désastreuses,
>
> Il semble sage, momentanément, de se rallier aux Unions existantes, malgré qu'elles fassent preuve de neutralité, à la condition toutefois qu'on prenne toutes les dispositions susdites, pour valoriser ces Unions, du point de vue chrétien, comme au point de vue professionnel.
>
> Attendu que les Unions existantes se sont montrées impuissantes à prendre en mains les intérêts des salariés de l'agriculture,
>
> Attendu que la C.G.T. menace d'embrigader tous les travailleurs salariés de l'agriculture,
>
> Il est désirable et, dans certaines régions il est urgent, suivant les directives données par la J.A.C. et l'U.F.C.A. de constituer dans chaque arrondissement des syndicats chrétiens de salariés de l'agriculture affiliés à l'Union des Syndicats Libres des Travailleurs de la Terre, 24 rue de la Pépinière, Paris 8e. [3063] »

Landerneau, faisant preuve d'une inertie totale face aux exigences de l'Église, reste fermement attaché à son autonomie d'action, tout en ménageant le plus possible les cléricaux. Les tergiversations de la hiérarchie catholique finistérienne, qui n'est pas confrontée à la même situation sur le terrain que les autres diocèses, ne sont pas nouvelles. De nombreux échanges ont

3060. Idem, p. 7.
3061. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 460.
3062. *LDACDQL* n° 43, octobre 1935, p. 8-9.
3063. ADQ, 17Z5, compte-rendu dactylographié, s. d., p. 9.

eu lieu sur la nécessité du développement et sur le rôle de la JAC au début des années trente [3064]. Cela n'empêche pas Le Goasguen de rester campé sur ses positions. Il n'hésite pas à l'écrire à Inizan, le député de la 3e circonscription de Brest, dans une correspondance privée, au début de l'année 1938. Le directeur des œuvres, qui travaille sous le contrôle direct de Mgr Duparc, n'a pas « confiance dans l'Office central, préoccupé des problèmes techniques, bien plus que de l'adaptation de l'apostolat dans un milieu donné [3065] ».

Dans le cercle des élites rurales et cléricales, ces divergences sont vraisemblablement connues. Elles restent cependant internes aux réseaux dirigeants. Le poids de l'Office central, la personnalité de son dirigeant, ses convictions profondes sont autant d'écueils qui ne peuvent être franchis. À l'intérieur du bloc agraire, une très forte concurrence s'exerce dans la lutte pour l'hégémonie. Les clercs les plus avisés cherchent à dépasser cette logique de blocs en travaillant à implanter des syndicats dans le monde rural comme dans le monde urbain.

La contre offensive de Landerneau Les dirigeants de l'Union des syndicats agricoles du Finistère mesurent rapidement, à la fin du printemps 1936, que les risques de contagion sont avérés avec la multiplication des grèves dans les exploitations agricoles et de la mise en place de structures syndicales dans les campagnes. Partout, dans le pays, les campagnes la lutte des classes vient mettre en péril l'édifice corporatiste. Plutôt que de s'opposer frontalement à un danger potentiel, Landerneau prend les devants et en profite pour achever ainsi la mise en place d'un syndicalisme mixte qui permet de contenir les ouvriers tout en leur offrant l'apparence d'un lieu d'organisation et d'expression propre. Landerneau accompagne donc le mouvement, preuve du sens politique affûté de ses dirigeants. Un tract très habile est distribué ainsi diffusé dans le monde rural, à l'adresse des ouvriers agricoles. Il détonne, de par son contenu, par rapport à la rhétorique habituelle des tracts syndicaux puisqu'il se réfère à un intérêt commun entre ouvriers et patrons, élément structurant du discours corporatiste des élites rurales :

> « Ouvriers agricoles ! Domestiques et servantes de ferme ! Syndiquez-vous !
> Inscrivez-vous à la Section Ouvrière du syndicat agricole de votre commune.
> À votre intention, elle a élaboré les grandes lignes d'un contrat type de travail qui rajuste vos salaires par une augmentation de 20 à 30 % environ [3066].
> Parce que vous avez les mêmes préoccupations que vos patrons.
> Parce que votre intérêt personnel est intimement lié aux intérêts des patrons qui vous paient. Vos gages ne sont-ils pas en rapport direct avec la réussite de leur exploitation ?
> Parce que plusieurs d'entre vous seraient, sans doute, des exploitants et peut-être même un jour des propriétaires [3067]. »

3064. Voir S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 122-134. Suzanne Berger cite une lettre de l'aumônier de la JAC pour les Côtes-du-Nord qui révèle parfaitement la différence d'appréciation avec Le Goasguen et Favé du côté finistérien : « Ce qui fait, je crois, que nos appréciations sur l'Office central ne sont pas tout à fait les mêmes, c'est que vous désirez, vous, qu'il fût *ouvertement* catholique, tandis que nous nous contenterions (jusqu'à ce que l'autorité ecclésiastique nous ait donné tort) qu'il le fût en fait, sans l'afficher, qu'il s'inspirât, dans tous les cas où la morale est intéressée, de la morale chrétienne, sans plus. », *op.cit.*, p. 131.

3065. ADQ, 22K2, lettre de Le Goasguen à Inizan, député du Finistère, 19 février 1938.

3066. Le tract conclut ensuite sur les liens qui unissent propriétaires et salariés.

3067. Cité par Hélène Hirrien, *Un syndicat des ouvriers agricoles : du syndicat des ouvriers agricoles d'Élliant*

François-Marie Jacq, ancien secrétaire général de l'Office central, avoue lors d'un entretien, des années plus tard, que ces structures sont mises en place « pour couper l'herbe sous le pied de la CGT avant qu'elle ne mette ses griffes sur les ouvriers [3068]. Contrairement à ce qu'affirme Suzanne Berger, la CGT a bien réussi à créer des syndicats d'ouvriers agricoles, mais nous l'avons vu, ces créations ne vont pas plus loin que les dépôts de statuts. » Les structures syndicales sont rapidement créées. Les effectifs revendiqués en 1939 sont importants : plus de 2 000 adhérents répartis sur l'ensemble du département.

De fait, dans le pays, des grèves éclatent dans les campagnes. *Ar Vro Goz* rend compte de ces grèves en s'attachant à démontrer qu'elles sont importées des villes, mouvement « fomenté toujours par des non-paysans ». Le journal use d'images-choc pour suggérer l'avènement du collectivisme et d'une nouvelle Révolution française : « Hier il était dangereux de circuler, les travailleurs étaient terrorisés ; chaque soir, autour de feux de joie, hommes et femmes dansaient la "Carmagnole" ; le drapeau rouge était hissé sur les fermes ... On se serait cru à Moscou » [3069]. Les dirigeants de Landerneau cherchent à déconsidérer les grévistes, mais, en même temps, ils mesurent la portée de ces événements. Il faut chercher à convaincre que les intérêts des paysans sont les mêmes, quelle que soit leur position sociale. Mais cela ne suffit pas. Pour éviter que les ouvriers s'organisent indépendamment des élites agrariennes, il faut aussi mettre sur pied une structure d'accueil, en leur ouvrant les syndicats déjà existants, pour ne laisser aucune place à toute autre organisation. Même la CFTC est à craindre dans cette stratégie de contrôle total. À la fin de l'année 1936, les ouvriers travaillant chez les exportateurs de Saint-Pol-de-Léon s'engagent avec l'Union départementale des syndicats CFTC dans une négociation pour obtenir une augmentation de salaire et une convention collective. 500 ouvriers menacent de faire grève [3070]. Celle-ci n'a pas lieu et les salariés reprennent le travail aux conditions accordées par les employeurs, mais l'alerte a été réelle. La menace de grève a certainement eu l'assentiment de la hiérarchie catholique et c'est un message à l'adresse des dirigeants agrariens.

Dans le même temps, il est indispensable de prendre quelques mesures afin de montrer que l'initiative de l'amélioration du niveau de vie dans le monde agricole provient des élites rurales soucieuses de garantir à tous des conditions d'existence acceptables. Ce sont de plus des mesures incontournables pour éviter la fuite des ouvriers vers les villes quand les salaires y augmentent. Malgré toutes les précautions, de Guébriant craint de devoir faire face à une fuite des ouvriers. Un argument revient souvent dans les articles publiés par le journal agrarien : « Le privilège intolérable dont bénéficient les employés de l'État sous forme d'allocations très élevées aux familles nombreuses, par la semaine des quarante heures, les congés, etc... » vide les campagnes. Le titre de l'article est évocateur : « L'exode vers l'arsenal » [3071].

à la Fédération générale agro-alimentaire de la Confédération française démocratique du travail (1936-1990), mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1997, p. 29.

3068. Entretien accordé par François-Marie Jacq à Suzanne Berger le 24 janvier 1964. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 102.

3069. *Ar Vro Goz*, 14 et 28 juillet 1936.

3070. ADF, 10M69, dossier expéditeurs de Saint-Pol-de-Léon et lettre de l'union départementale CFTC, 15 janvier 1937.

3071. *Ar Vro Goz*, 27 décembre 1936.

À certaines périodes, il est nécessaire de passer des compromis ; de Guébriant a parfaitement compris cet impératif. En cette période de déséquilibres, le compromis social doit être renégocié et il vaut mieux prendre l'initiative pour ne rien lâcher d'essentiel [3072]. La mise en place de commissions paritaires, à l'initiative de Landerneau, répond au vote par les députés de l'extension des conventions collectives à l'agriculture afin de ne pas avoir à appliquer ces lois dans les exploitations agricoles. Cette loi menace de rompre le dialogue bien inégal entre employeurs et ouvriers agricoles. Elle accorde au ministre de l'Agriculture « un pouvoir dictatorial [3073] ».

Ar Vro Goz entame une véritable campagne de communication envers les ouvriers agricoles avec son numéro du 4 août 1936. Dans un article, « Les actuels devoirs du syndicalisme agricole », trois devoirs sont énumérés. Le premier est « de se préoccuper avec une extrême attention *du sort des ouvriers agricoles* », dans des commissions paritaires mixtes parce que « l'intérêt économique commun favorise les rapprochements, d'autant plus que les catégories chevauchent les unes sur les autres » et que ces commissions empêchent « l'intrusion d'étrangers à la profession ». Le second, le développement du syndicat corporatiste répond à la volonté hégémonique de la CGT qui « entraînée par le communisme, joue une grosse partie dans les campagnes. Elle sait parfaitement que si elle n'arrive pas à entraîner la paysannerie, c'est celle-ci qui , finalement, aura le dernier mot ». Le dernier est un devoir de défense paysanne qui implique de fait la possibilité à un passage à la violence si les dirigeants de Landerneau l'estiment nécessaire. À la suite de cette déclaration qui recherche le consentement tout en évoquant la coercition, sept longs articles sont consacrés pendant l'automne et le début de l'hiver 1936 aux domestiques de ferme [3074]. En effet, un glissement sémantique se fait jour : les ouvriers agricoles se font appeler domestiques par les dirigeants du syndicat. L'explication est intéressante quand elle est confrontée à cette série d'articles tout à fait inhabituelle dans le journal agricole. La pression des événements fait nécessité, mais le rédacteur ne peut s'empêcher de signifier à l'ouvrier qu'il appartient à la maison : « Ce mot "domestique" [...] vient du latin "domus" (maison) pour désigner ceux que d'autres appellent tout simplement les ouvriers [...] Il en est même qui font corps, pour ainsi dire, avec la maison, avec la ferme ; ils y demeurent quand le maître change [3075]. » Ces articles préparent le terrain en justifiant le syndicat unique puis expliquent longuement le projet des agrariens de Landerneau en matière d'instances de discussions et de négociations : les commissions paritaires. L'Office central crée sa commission paritaire très tôt, concurrente de fait des commissions de conciliation mises en place par le gouvernement. Cette commission paritaire permet notamment d'éviter la négociation de conventions collectives. Une première réunion se tient le 29 octobre 1936 en présence de dix employeurs et de dix ouvriers venus de tout le département.

3072. « Sans doute, l'hégémonie présuppose-t-elle qu'on tienne compte des intérêts et des tendances des groupes sur lesquels s'exercera l'hégémonie, que l'on parvienne à un certain équilibre de compromis, en d'autres termes que le groupe dirigeant fasse des sacrifices d'ordre économico-corporatif, mais il est également hors de doute que ces sacrifices et ce compromis ne peuvent pas concerner l'essentiel. » Antonio Gramsci, *Cahiers de prison, cahiers 10, 11, 12 et 13*, Paris, Éditions Gallimard, 1978, p. 388.

3073. *Ar Vro Goz*, 7 mars 1937.

3074. *Ar Vro Goz*, 18 et 25 octobre, 8, 13 et 20 novembre, 13 et 20 décembre 1936.

3075. *Ar Vro Goz*, 18 octobre 1936.

> « C'est sans doute la première fois, en France, qu'employeurs et employés se réunissent, non pas en deux blocs opposés pour confronter leurs revendications, mais en une commission unique pour discuter froidement des intérêts réciproques de chacune des parties. Nous avons le droit d'en être fiers [3076]. »

Le dirigeant de l'Office central préside la première réunion. Les différents points d'actualité y sont traités. Le principe d'un contrat type de travail préparé par la commission est accepté, mais il ne définit que les lignes principales. Les parties au contrat devront s'entendre sur les points de détail, ce qui laisse une très grande latitude à l'employeur toujours en position de force dans ce type de négociation.

Les structures syndicales spécifiques sont rapidement créées. À la fin de l'année 1936, 75 sections regroupent 567 domestiques et ouvriers agricoles [3077]. Les *penn-ty*, qui jouissent d'une habitation moins sommaire que d'autres salariés agricoles, ont un intérêt matériel immédiat à se syndiquer au syndicat corporatiste, dans la même organisation que leurs employeurs. Ces *penn-ty* forment d'ailleurs la majorité du groupe des syndiqués ouvriers. La pression sociale est forte. Un exemple illustre bien les processus de domination à l'œuvre. Dans la commune de Pleuven, le maire, Jean Chalony, préside aux destinées de la section locale du syndicat. Il est en même temps responsable des Comités de défense paysanne. Lors d'une réunion, au début du mois de décembre 1936, il aborde la nécessité de syndiquer et d'organiser les ouvriers agricoles. Au cours de la même réunion est discutée la question des allocations familiales. Comment faire preuve d'indépendance alors que c'est Landerneau, avec sa caisse, la Caisse régionale de Bretagne d'allocations familiales mutuelles agricoles, qui gère ces allocations [3078] ? À la mi-juillet 1937, le président de l'Union des syndicats agricoles annonce au chanoine Le Goasguen que les résultats ont dépassé les espérances puisque les sections ouvrières regroupent 2 400 adhérents. Les effectifs ont été multipliés par quatre en six mois [3079]. Les ouvriers syndiqués fonctionnent en section :

> « Les syndicats affiliés à l'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord admettent comme membres des ouvriers agricoles au même titre que les exploitants.
>
> Quand les ouvriers syndiqués sont au nombre de cinq, ils se constituent en section, à l'intérieur du syndicat, section qui a son président et son secrétaire et qui s'occupe spécialement des questions intéressant les salaires.
>
> Dans le Finistère, nous comptons environ 103 sections ouvrières et 2 119 ouvriers syndiqués. Une grande partie de ces derniers est constituée par ce qu'on appelle les "Penn-Ty" c'est-à-dire les ouvriers mariés qui logent avec leurs familles dans une petite maison appartenant au propriétaire [3080]. »

Les résultats que l'organisation de Landerneau annonce sont en reculs par rapport à ce qui avait été communiqué à Le Goasguen. De plus, au regard de la population concernée, l'implantation ne correspond pas à la position hégémonique de Landerneau. Les résultats laissent

3076. *Ar Vro Goz*, 8 novembre 1936, Cité par H. Hirrien, *Un syndicat des ouvriers agricoles : du syndicat des ouvriers agricoles d'Élliant à la Fédération générale agro-alimentaire de la Confédération française démocratique du travail (1936-1990)*, *op. cit*., p. 28. Hélène Hirrien détaille la mise en place de cette commission paritaire.
3077. ADF, 7M68, Compte-rendu de la commission paritaire, 19 novembre 1936.
3078. *Ar Vro Goz*, 14 et 13 décembre 1936.
3079. ADQ, 6K5, lettre de de Guébriant au chanoine Le Goasguen, 29 juillet 1937.
3080. ADF, 7M78, lettre de l'Union des syndicats agricoles du Finistère au préfet, 17 juin 1939.

AR VRO GOZ

ORGANE HEBDOMADAIRE

DE L'UNION DES SYNDICATS AGRICOLES DU FINISTÈRE ET DES COTES-DU-NORD

L'Enquête sur la Production et l'Agriculture

Pour la première fois en France

Une journée d'ouvriers agricoles

organisée par eux et pour eux

réunit cent-cinquante délégués de sections ouvrières

Quatre morts pour 200 franc

FIGURE 7.13. – La réunion des ouvriers agricoles syndiqués à Pleyben. Source : *Ar Vro Goz*, janvier 1938.

apparaître des résistances. En effet, le recensement de 1936 comptabilise 63 868 ouvriers et employés de l'agriculture. Le taux de syndicalisation serait donc 3,32 %, en utilisant les chiffres annoncés par l'Union des syndicats agricoles en 1939. Cependant, la CGT, sur l'ensemble du territoire, arrive à un chiffre de 2,55 %. Plus faible, certes, mais dans le premier cas le taux syndicalisation de l'Union des syndicats agricoles porte sur son territoire alors que pour la CGT, le taux est calculé sur l'ensemble du pays, zones d'influences et déserts syndicaux mêlés [3081]. Ce relatif succès démontre-t-il une résistance passive à Landerneau, une démonstration de l'*apathy* définie par Guy Bajoit [3082] ? La prise d'une carte à la CGT serait un risque majeur pour le *pennty* qui pourrait tout y perdre.

La mise en place de structures syndicales a été rapide ce qui n'est pas le cas pour l'application des nouvelles lois sociales. Landerneau s'empare de ces sujets pour ne pas laisser l'État les gérer. « La volonté d'organiser de manière exclusive l'encadrement de la paysannerie oblige les dirigeants de l'Office central à s'emparer de toute avancée sociale afin d'en contrôler l'application et d'éviter l'ingérence de l'État ou de groupes rivaux [3083] » . Pour les congés payés, l'Office déploie de longs argumentaires techniques qui complexifient le problème rendant indispensable le statu quo : « Il semble bien qu'il soit de l'intérêt de l'employeur comme de l'employé que rien ne soit changé. Si le domestique s'absentait pendant un certain laps de temps, le patron de nos petites exploitations devrait faire seul le travail. De plus, quel serait l'emploi du temps des domestiques pendant quinze jours consécutifs [3084] ? »

Les dirigeants agrariens ne se limitent pas à intervenir dans le champ des rapports sociaux négociés. Ils maintiennent également la pression pendant toute la période, se servant des Comités de défense paysanne pour bien signifier que leur contrôle sur la société rurale est complet. La violence dans les campagnes finistériennes est réelle en 1936. Les chemises vertes de

3081. Le chiffre a été calculé par A. PROST, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939*, *op. cit.*, p. 67.
3082. G. BAJOIT, « *Exit*, *voice*, *loyalty*... *and apathy*. Les réactions individuelles au mécontentement », *art. cit.*
3083. D. BENSOUSSAN, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du XX^e siècle », *op. cit.*, p. 198.
3084. *Ar Vro Goz*, 4 août 1936.

Dorgères n'arrêtent pas d'organiser des réunions de propagande ou des actions auxquelles répondent les forces de gauche. Elles se vantent de regrouper dans le Finistère de nombreux jeunes paysans prêts à en découdre. Mais la Défense paysanne organise-t-elle uniquement les propriétaires ou plus largement l'ensemble de ceux qui travaillent la terre ? L'organisation factieuse s'enorgueillit de rassembler toutes les couches sociales et cite en exemple la commune de Trégunc, « en majorité communiste, [où] il y a aujourd'hui 47 chemises vertes parmi lesquelles de nombreux ouvriers agricoles [3085] ». La mention des ouvriers n'est pas anodine : les dorgéristes y attachent visiblement de l'importance, sans doute de manière symbolique, en montrant qu'ils arrivent à recruter en terre rouge même parmi les ouvriers agricoles, qui devraient pourtant être plus enclins à se rapprocher du Parti communiste, comme le sous-entend l'article du journal agrarien.

Cette situation que l'Office central laisse se développer et même encourage, exposerait tout ouvrier agricole qui chercherait à défendre ses intérêts par la grève. *Ar Vro Goz* publie ainsi le compte-rendu d'une réunion de 200 dirigeants agricoles représentant 50 syndicats de la région de Tréguier, théâtre de mouvements de grève parmi les ouvriers chargés du teillage de lin. Dans son intervention, de Guébriant est très clair : « À la force, s'il est besoin, il faut répondre par la force [3086]. » L'Office central n'a pas hésité à citer en exemple, en juillet 1936, les Comités de défense paysanne de Dorgères « qui ont volé au secours de leurs frères menacés » par les grèves [3087]. Les ouvriers agricoles savent ce qui les attend s'ils montrent la moindre velléité de mobilisation. Ainsi, sous la coupe de Landerneau, s'établit un subtil équilibre entre consentement et coercition dans les campagnes, dans le Nord-Finistère plutôt par le consentement alors que dans le sud et dans le Trégor, comme l'ont montré Christian Bougeard [3088] et Robert Paxton [3089] sur les chemises vertes, la force des chemises vertes est un de leurs arguments politiques.

La situation s'améliore dans les campagnes Alors que les populations ouvrières se battent pour que les salaires puissent suivre la hausse des prix à la consommation, le monde agricole échappe, lui, à ces problèmes de strict maintien du pouvoir d'achat. Comme le dit la direction des Services Agricoles du Finistère en 1938 : « La crise dont la campagne a tant souffert durant quelques années n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir [3090]. » Au cœur de la période noire de la crise, le monde rural a été sensible à l'agitation entretenue par les agrariens. Depuis, les mobilisations s'essoufflent. Plus que les arguments idéologiques des uns et des autres, c'est l'amélioration réelle des conditions de vie à la campagne qui ôte au chef des

3085. *Le Progrès agricole de l'Ouest*, 5 janvier 1936. Robert O. Paxton relève, quant à lui, que le mouvement dorgériste comporte très peu d'ouvriers. Dorgères prétendait au contraire que les Chemises vertes étaient composées essentiellement d'ouvriers alors qu'il s'agissait la plupart du temps de fils de paysans travaillant à la maison. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 199.
3086. *Ar Vro Goz*, 7 mars 1937.
3087. *Ar Vro Goz*, 28 juillet 1936.
3088. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*
3089. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*
3090. ADF, 7M10, direction des services agricoles du Finistère, bilan 1937-1938.

« chemises vertes » ses arguments les plus forts. Le lien n'est évidemment pas mécanique entre mobilisations et courbe des prix. Dans le Finistère, les mobilisations ouvrières n'ont pas affecté le monde agricole. Comme nous venons de le voir, les contrefeux mis en place par l'Office central ont été efficaces.

Table 7.6. – Évolution des prix de quelques denrées entre 1937 et 1938.

Production	Fin juillet 1936	Fin juillet 1937	Fin juillet 1938
Blé (quintal)	100	153	197
Avoine (quintal)	100	100	135
Orge	82	110	145
Sarrazin	105	115	195
Poulain de l'année	1 000 à 1 500	1 800 à 2 000	2 400
Poulain de 2 ans	1 500 à 2 000	2 500 à 3 000	3 200
Cheval adulte	3 500 à 4 000	6 000	6 000
Bœuf sur pied (kilo)	3,3	5,5	4,5
Veau (kilo)	4,5	6,0	5,0
Porc (kilo)	5,0	7,50	8,00
Porcelet (le couple)	300	350	450
Beurre (kilo)	10	16	18
Œufs (douzaine)	4,5	6	6

Source : ADF, 7M10, direction des services agricoles du Finistère, bilan 1937-1938.

L'Office du blé, en particulier, a permis de réguler le marché selon le rapport annuel du directeur des services agricoles du Finistère :

> « Du point de vue général, on peut dire que le prix du blé, fixé à 140 francs le quintal, pour le mois de septembre 1936, avec majorations mensuelles qui l'ont porté à 153 francs au mois de juillet 1937, a donné satisfaction aux producteurs. On n'a pas manqué de dire évidemment que l'année 1936 ayant été déficitaire, des cours supérieurs auraient été pratiqués si le commerce du blé avait été libre. Ce n'est pas certain du tout et ce n'est pas, en tout cas, notre avis. Il faut tenir compte, en effet, qu'il existait, au 31 août 1936, des reliquats importants provenant des exercices antérieurs, et il ne faut pas oublier combien sont vulnérables les producteurs, le plus souvent isolés, en face d'acheteurs puissamment organisés. On a vu, d'ailleurs, en 1936, lorsqu'au moment de la récolte, le blé était descendu à 60 et même 55 francs le quintal [3091]. »

De plus, ce retournement de tendance irrigue toutes les strates sociales dans les campagnes. 39 119 petits propriétaires qui produisent moins de 50 quintaux par an ont déclaré leur récolte en 1937 [3092]. Le président de l'Office central, de Guébriant, s'est tout de suite opposé à cet Office du blé, de même que les partis de droite et d'extrême droite [3093]. Socialistes et communistes en font un premier bilan au cours de l'été 1937. Pour eux, une année d'exercice a suffi à en établir le bien-fondé. C'est « Une des plus belles acquisitions de la paysannerie française [3094] »

3091. ADF, 1N171, 1937[ii], p. 109.
3092. Ils sont 4 699 à produire entre 51 et 100 quintaux, 368 entre 101 et 200 et un seul au-delà de 200 quintaux. ADF, 7M10, direction des services agricoles du Finistère, bilan 1937-1938.
3093. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 154.
3094. *La Bretagne Ouvrière*, 28 août 1937.

pour Marcel Hamon, spécialiste des questions agricoles dans *La Bretagne Ouvrière*. Après un bilan chiffré, *Le Breton Socialiste* écrit lui : « comme on le voit, dans le Finistère, département de petits producteurs, l'Office a pu rendre de grands services et, dans cette première année de fonctionnement, il a été un précieux auxiliaire aux paysans jusqu'alors victimes de la spéculation [3095]. » Alain Signor a noté, quelques mois auparavant, le lien entre l'amélioration de la situation et le recul du dorgérisme : « les paysans ont eu l'Office du blé ; la spéculation a été anéantie de ce côté, et il n'y a guère que les gens de mauvaise foi et les gens intéressés ou les gens ou mal intentionnés à nier l'évidence, c'est-à-dire le bien énorme que l'Office du blé a fait à la paysannerie. À ce propose il convient de souligner la baisse sensible du mouvement dorgériste dans dans nos campagnes [3096]. »

La hausse des revenus n'affecte cependant pas l'ensemble des producteurs. Ainsi, les exportations d'oignons ont subi une chute importante en passant de 4 500 tonnes en 1936 à 2 203 tonnes l'année suivante. Cette chute fait suite à une baisse « de la récolte en oignons de la région de Roscoff. Les agriculteurs ayant été déçus par les prix pratiqués en 1936 » [3097]. La production de blé, une des richesses du département (85 800 ha cultivés en 1937), n'évolue que très peu en volume entre le creux de la crise et la reprise (table 7.7). Le Finistère étant un département où la spécialisation n'est jamais totale pendant l'entre-deux-guerres, les agriculteurs arrivent, dans l'ensemble, à améliorer leurs revenus.

Table 7.7. – Production de blé entre 1933 et 1937.

Année	1933	1934	1937
Volume en quintaux	1 150 000	1 380 000	1 239 000

Source : ADF, 1M230, feuillet manuscrit, s.d.

Par contre sa valeur passe de 100-115 francs le quintal [3098] en 1934, à 197 francs en 1938 [3099]. La revalorisation des produits agricoles (table 7.6 page 692), entamée en 1936, se poursuit entre 1937 et 1938.

Le retournement de conjoncture de l'économie agricole ne profite pas qu'aux paysans. Les intermédiaires prennent leur part et quand les produits arrivent dans les marchés citadins, leurs prix ont gonflé de manière substantielle : le beurre acheté 16 francs le kilo est vendu 18 francs ; le porc passe de 6 à 16 francs ; le bœuf de 5 francs 50 à 24 francs. Ce retournement de tendance a des conséquences sur les mobilisations paysannes. Le dorgérisme « n'a plus le vent en poupe » et les « chemises vertes » ne représentent presque plus aucune force, seules subsistent des poches de mobilisation liées à des difficultés spécifiques, là où des dirigeants charismatiques réussissent à maintenir le lien de l'organisation [3100]. C'est le cas dans le Finistère-

3095. *Le Breton Socialiste*, 31 juillet 1937.
3096. *La Bretagne Ouvrière*, 8 mai 1937.
3097. ADF, 1N173, 1938[ii], rapport annuel de la Chambre de commerce de Morlaix, p. 143.
3098. ADF, 1M136, sous-préfet Morlaix, 19 décembre 1934.
3099. ADF, 7M10, direction des services agricoles du Finistère.
3100. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 225.

Sud : en 1938, les « chemises vertes » s'y mobilisent dans le cadre de l'affaire du pétrolage des petits pois. L'amélioration du prix de vente des productions agricoles permet de réévaluer les salaires des ouvriers agricoles.

Pour fixer les salaires, la commission paritaire départementale, après de longs débats techniques, s'est prononcée pour un système complexe intégrant les différents types de productions agricoles et leur part relative par région, les prix de ces produits à la vente ainsi que du coût de la vie. 9 régions agricoles et 4 productions différentes rentrent ainsi en ligne de compte. Par exemple pour deux régions :

Table 7.8. – Base de calcul pour la fixation des salaires des ouvriers agricoles.

	Saint-Pol	Montagne
Blé	30 %	30 %
Bœuf	30 %	40 %
Porc	20 %	20 %
Beurre	20 %	10 %

Source : ADF, *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*. Les barèmes de salaire sont publiés tous les deux ans.

Les conditions d'embauche varient selon la zone : le Finistère est ainsi découpé en trois secteurs jusqu'en 1936 [3101]. La zone maraîchère de Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Santec et Plougoulm, forte consommatrice de main d'œuvre attire les ouvriers agricoles : les salaires y sont les plus élevés du département pour les hommes. Les salaires sont ceux des ouvriers permanents qu'il faut retenir pour qu'ils n'aillent pas chercher ailleurs de meilleurs revenus. Les conditions sont bien différentes pour les journaliers qui forment un *lumpenprolétariat* des champs, au sens premier du terme. Viennent ensuite la région Brest-Morlaix, c'est-à-dire le reste du Nord-Finistère puis le sud du département. Les salaires sont réexaminés tous les deux ans, mais leur fixation ne constitue, malgré le caractère officiel que lui donne la signature du préfet, qu'une moyenne. Il ne faut donc prendre la courbe des salaires officiels que comme une tendance générale.

Les salaires baissent dans les faits de manière sensible, accompagnant la crise du début des années trente (figure 7.14 page suivante). Cette crise perdure jusqu'en 1936, cumulant dans ses effets baisse du travail et faiblesse des revenus. Ainsi, à Pont-L'Abbé, la presse dresse un état des lieux peu optimiste :

> « De nombreux domestiques n'ayant pu se placer le jour de la foire des Innocents, dernier jeudi du mois de décembre, se sont de nouveau réunis jeudi dernier place Gambetta. Certains ont pu s'entendre avec les cultivateurs, mais beaucoup d'entre eux n'ont pas réussi à s'engager. Comme nous l'avions déjà relaté, le montant des gages a baissé sensiblement. Voici maintenant que de

3101. *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*.

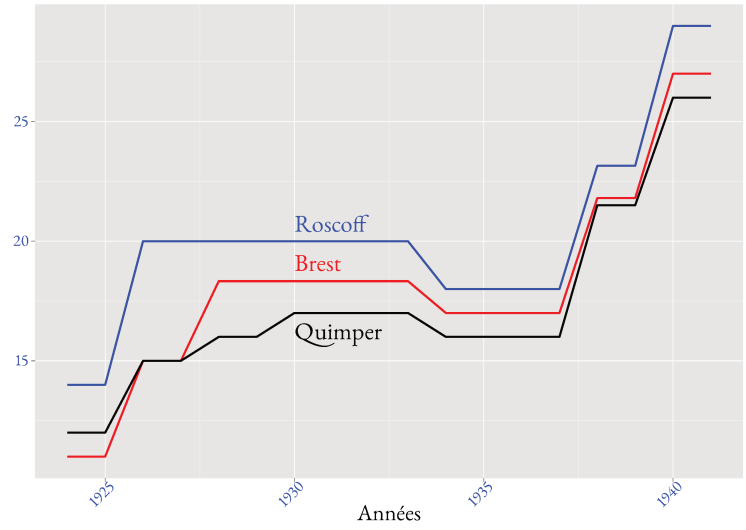

FIGURE 7.14. – Évolution des salaires des ouvriers agricoles entre 1924 et 1941. Source : *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*. Les barèmes de salaire sont publiés tous les deux ans..

jeunes cultivateurs vont être sans travail. Ce n'est certes plus le moment de prêcher le retour à la terre [3102]. »

Le prix de vente de produits agricoles est au cœur du problème, comme le relèvent les agriculteurs de Scaër qui demandent, lors d'une réunion un relèvement de ces prix. Le motif qu'ils exposent est exceptionnel de la part d'employeurs et mérite d'être souligné comme révélateur d'une profonde misère qui s'est installée dans les campagnes : « Nous, patrons, nous avons le désir de servir à nos ouvriers agricoles et aux journaliers, des gages honorables leur permettant de vivre et d'élever leur famille [3103]. » Puis ces salaires montent fortement pendant tout le Front populaire. À cela deux raisons : la peur d'une contagion de l'agitation gréviste dans les campagnes a certainement facilité les hausses de salaire des ouvriers agricoles. De plus, la situation dans les campagnes est nettement meilleure ; les revenus agricoles connaissent une embellie incontestable pendant toute la période du Front populaire [3104]. Toutes les catégories professionnelles en profitent, les salariés permanents voient ainsi augmenter leurs revenus dans des proportions importantes (table 7.9 page suivante).

Le salaire moyen des ouvriers employés temporairement, des saisonniers moins qualifiés, est évidemment plus faible, même quand il augmente en saison, lors de la période des gros be-

3102. *La Dépêche de Brest*, 5 janvier 1935. Le rédacteur de cet article utilise lui aussi le mot agriculteur comme terme générique pour désigner les travailleurs de la terre, qu'ils soient salariés ou non.

3103. *La Dépêche de Brest*, 2 janvier 1935.

3104. La direction des services agricoles du Finistère en fait le constat : « La campagne agricole 1937–1938 a été caractérisée surtout par une nouvelle et très nette revalorisation des produits agricoles. [...] La crise dont la campagne a tant souffert n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir. » ADF, 7M10.

Table 7.9. – Salaire annuel moyen de quelques professions.

Profession	1914	1936	1937	1938	1939
Charretier	350	3 200	4 000	6 000	6 000
Domestique	350	3 100	3 900	5 000	5 000
Servante de ferme	250	3 200	4 000	4 000	4 000

Source : ADF, 7M248, préfet, 1er août 1937 et Direction des services agricoles du Finistère, 4 juillet 1939.

soins en main-d'œuvre (table 7.10). Seulement ces salaires de référence ne sont pas les sommes réellement versées par les paysans à leurs salariés. Un valet de ferme de la région de Morlaix reçoit, en 1934, 15,12 francs par jour si son employeur respecte le barème départemental. Mais ce salaire comprend les parties du salaire en nature que le document préfectoral estime à 6 francs par jour pour la nourriture, 0,25 franc pour le logement et également 0,25 franc pour les accessoires du logement [3105].

Table 7.10. – Salaire journalier moyen de quelques professions.

Période		1914	1936	1937	1938
mars-avril	Homme	1,10	11	13	15
	Femme	0,60	8	10	12
de fenaison	Homme	2,10	16	20	25
et de moisson	Femme	1,30	12	14	16

Source : ADF, 7M248, préfet, 1er août 1937 et Direction des services agricoles du Finistère, 10 septembre 1938.

L'évolution des revenus ne suffit pas pour mesurer la misère de ce prolétariat des champs. Il faut les comparer à ceux des ouvriers des villes. En 1930, un valet de ferme reçoit en moyenne entre 17 et 20 francs par jour pour 300 jours de travail dans l'année [3106], avec une durée quotidienne qui oscille de 9 à 14-15 heures selon la saison [3107]. La même année, un terrassier quimpérois gagne lui 32 francs pour une journée de 8 heures [3108]. C'est là la crainte des élites rurales agrariennes qui dénoncent au moment du Front populaire les revalorisations de salaires obtenues au cours de la vague des grèves qui les oblige, même en l'absence de mouvement dans les campagnes à pratiquer des hausses de salaire chez leurs ouvriers.

3105. *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*, octobre 1934.
3106. *Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère*, août 1930.
3107. ADF, 7M78, réunion de la commission paritaire départementale du Finistère des patrons et ouvriers agricoles, 19 novembre 1936.
3108. Bulletin du Ministère du Travail, 2e trimestre 1931. Treize professions figurent dans cette statistique. Nous avons choisi un des métiers les moins payés.

La durée du travail dans les exploitations agricoles ne s'est pas mise au diapason de la loi des 40 heures. En moyenne, dans le nord du département, les ouvriers travaillent 10 heures en hiver, 12 heures l'été et jusqu'à 14 ou 15 heures pendant les gros travaux ; dans le sud, les horaires changent également selon la période de l'année : 9 heures de novembre à janvier, 11 heures de février à octobre avec une pointe à 13 heures en juin, juillet et août. Ces horaires sont fixés en commission paritaire et peuvent très bien être dépassés. Ils constituent cependant des minimums imposables aux salariés [3109]. La stratégie mise en place par l'Office central a été payante puisqu'elle continue de légiférer sur les relations contractuelles dans les exploitations agricoles, faisant fi de la législation. Il n'y a donc pas de conflits ouverts d'autant plus que l'amélioration des revenus laisse une marge de discussion

À partir du Front populaire, la situation s'améliore donc en terme de revenus et l'emploi connaît également une embellie. Le rapport de l'Office départemental de placement gratuit analyse la situation du Finistère rural comme privilégiée, notamment pour les ouvriers agricoles. Une émigration temporaire et contrôlée permet à cette catégorie de ne pas connaître de chômage. Seuls dix ménages ont été secourus à Scaër à partir de novembre [3110]. Cependant le Finistère n'est pas le département breton qui offre les meilleures conditions. Le salaire annuel de l'ouvrier agricole logé et nourri est bien plus élevé dans les Côtes-du-Nord 4 680 francs, contre 3 980 francs dans le Finistère. Pour les servantes de ferme, le Finistère se place en quatrième position avec 2 260 francs contre 3 400 francs dans le Morbihan [3111].

3109. ADF, 7M68, Compte-rendu de la commission paritaire, 19 novembre 1936.

3110. ADF, 1N171, 1937[ii], p. 93–98.

3111. Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale de Bretagne, *Annuaire statistique régionale, année 1959*, juillet 1951, p. 302.

Conclusion de la deuxième partie

Dans cette seconde partie, nous avons abordé la succession des événements de ce premier Front populaire qui, à partir du 6 février 1934, est scandé par trois phases. Le moment antifasciste, la séquence électorale avec ses conséquences politiques et enfin la période des grèves qui s'étalent dans un long mouvement estival redynamisé par leur reprise à l'automne. Chacune de ces phases suscite dans la société urbaine, mais aussi dans le monde rural, des réactions et des stratégies d'adaptation et de résistance.

Les rapports de force parlementaires n'étaient plus en faveur des droites depuis 1932. Une partie d'entre elles contourne l'obstacle par l'appel à la rue en 1934 — prenant appui sur l'ambiance délétère du début de l'année 1934 — et met en cause la probité des gouvernants, alors même que les radicaux n'ont pas tenté d'étouffer les scandales [3112]. Pour bien mesurer combien une fraction des droites, au-delà même des franges d'extrême droite, n'hésite pas à s'affranchir des règles du débat républicain, il n'est pas inutile de revenir sur les forces qui ont participé aux événements parisiens.

Trois composantes ont envahi la rue le 6 février. Le premier ensemble est composé des ligues d'extrême droite qui, espérant créer une vacance du pouvoir, n'ont pas eu les moyens de leurs ambitions. Le second, plus anecdotique, comprend des anciens combattants communistes de l'ARAC n'affichant aucune velléité de mettre le régime à bas ce soir-là. Enfin, une dernière composante, « la plus intéressante », est dirigée par les politiques de la majorité de droite du conseil municipal de Paris « qui constituent en cette journée le cerveau de l'opération et entendent se servir à leurs propres fins de l'émeute provoquée par les ligues. Des conseillers municipaux prennent la tête des manifestations et tentent de les canaliser à leur profit [3113]. » Le président de l'UNC, Georges Lebecq, cherche ainsi à forcer le passage vers la Chambre des députés pendant que des députés de droite jouent la montre pour retarder le vote de confiance au cabinet Daladier. Comme le constate Serge Berstein, Pierre Laval et André Tardieu, qui ont encouragé le peuple à descendre dans la rue, restent dans l'ombre le 6 février, attendant que l'émeute leur rende un pouvoir qu'ils ont perdu [3114]. Nous avons là l'expression inachevée de véritables manifestations-insurrections, pour reprendre la terminologie proposée par Danielle Tartakowsky [3115]. Ici la tentative de coercition ne se matérialise pas par un usage de la force contre la société civile. Au contraire, c'est une partie de cette société civile qui en est le vecteur, au profit des élites voulant récupérer un pouvoir perdu. Ces mobilisations parisiennes de haute intensité n'ont pas effrayé les adversaires locaux du gouvernement.

Il est vain de rechercher dans le Finistère une critique de ces événements par les droites qui s'en approprient et en donnent une lecture partisane qui exclue toute nuance. Cette approche positive des émeutes est partagée jusqu'aux cléricaux. Le centre de gravité, à droite, dans le

3112. Serge Berstein a longuement analysé l'attitude des radicaux et en conclut qu'ils n'ont effectivement pas joué cette carte. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 279.
3113. *ibid.*, p. 284-285.
3114. *ibid.*, p. 286.
3115. D. Tartakowsky et M. Pigenet, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit.*, p. 277 sqq.

département, s'est déporté vers des positions nettement réactionnaires que ne contrebalance pas la présence d'un PDP bien implanté. Tous les appareils idéologiques portent cette radicalisation aussi bien dans le monde urbain que dans les campagnes. L'agitation des ligues ne fait pas peur et est même encouragée dans les campagnes — où se concentrent leurs apparitions publiques pour le Finistère — tout en restant sous le contrôle des élites rurales [3116]. La Fédération républicaine glisse vers un antiparlementarisme « qui devient très virulent au lendemain du 6 février 1934 et face au Rassemblement populaire [3117] ». C'est tout à fait ce que nous retrouvons dans le Finistère [3118], en y adjoignant l'irruption d'une composante agrarienne qui amplifie le glissement vers la droite.

Dans le département, les agrariens ont récolté électoralement le fruit de l'agitation dans les campagnes, sans doute bien plus que les historiens ne l'ont relevé jusqu'à présent. Leurs scores, même en des terres radicales comme dans la circonscription de Quimperlé, montrent une réelle montée en puissance des thématiques du corporatisme agrarien. Le travail de terrain des dorgéristes et de l'Office central, relayé au moment des élections par la presse catholique, a été payant. Avec pour seule réponse la violence, le mouvement de Dorgères puise ses forces dans un malaise rural profond, en partie existentiel pour un monde paysan qui voit se déliter les solidarités et s'insinuer le machinisme [3119].

La conjoncture économique transforme cependant peu à peu les données du problème. Les mesures économiques et sociales prises par le Front populaire améliorent sensiblement les revenus agricoles [3120]. Phénomènes que *Le Progrès Agricole de l'Ouest* reconnaît lui-même en février 1939. Cette amélioration des conditions de vie, du pouvoir d'achat coupe l'herbe sous les pieds de Dorgères. La démobilisation paysanne s'étend en 1938 et 1939 et la Défense Paysanne y perd de sa force, de sa virulence. Mais peu importe, l'acmé du mouvement a coïncidé avec la période de formation et de consolidation — très temporaire — du Front populaire. Les « chemises vertes » ont joué leur rôle en isolant les campagnes au bénéfice des agrariens. La menace s'épuisant, l'intérêt de ce mouvement, instrumentalisé par l'Office central, s'éteint peu à peu. L'objectif a été atteint : les campagnes n'ont pas versé dans le camp adverse. Seule exception, de taille certes, mais qui ne remet pas en cause la hiérarchie acceptée : le Trégor avec une implantation du socialisme dans les campagnes qui résiste mieux que n'a pu le faire le mouvement des « cultivateurs-cultivants ».

3116. Le Finistère n'est pas, en la matière, un cas particulier. Une partie des élites politiques et économiques s'accommode « de la rhétorique antiparlementaire, voire de la contestation assumée du modèle républicain », comme le souligne Mathias Bernard, « L'antiparlementarisme de droite dans la France des années 1930 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, Vol. 3, n° 9 Hors série, 2013, p. 101.

3117. *ibid.*, p. 102.

3118. Jean Crouan et Hervé Nader se sont inscrits avec 52 autres députés au « Comité parlementaire de défense des libertés républicaines et de sympathie pour le PSF ». L. Cariou, *Hervé Nader, un entrepreneur en politique : le parcours d'un notable finistérien au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 31.

3119. On a « désenchanté la terre », pourrions-nous dire, en reprenant une expression citée dans M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier, *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne (de 1914 à nos jours)*, *op. cit.*, p. 342.

3120. A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 405.

Cette translation vers la droite radicale s'affirme et s'affiche d'autant plus que des signaux à forte charge symbolique s'amoncèlent. Les forces regroupées dans le Rassemblement populaire, comme l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier, se sont approprié de la rue à leur tour. L'espace public est ainsi occupé par des mobilisations qui ne peuvent que confirmer aux forces de la réaction qu'une dynamique nouvelle est en cours. Ces manifestations sont urbaines, offensives et attirent un nombre important de participants. Mais la période est aussi celle des symboles. La fête parisienne qui célèbre le serment du 14 juillet et prend des airs de Fête de la Fédération [3121] en est un signe parmi d'autres. Signe d'autant plus fort, pour les opposants finistériens au Rassemblement populaire, que c'est une femme du Finistère — qui plus est, une institutrice syndicaliste et laïque — qui a parlé au nom de la Bretagne au stade Buffalo. Les émeutes de Brest et Toulon viennent également à point nommé pour conforter les droites dans leurs analyses. Dans leur camp, le mouvement est centripète.

Dans la conclusion de notre première partie, nous avons souligné la fragmentation d'un hypothétique bloc « bleu » déjà observable dans les années qui suivent la guerre. La première phase du Front populaire confirme que, dans le monde urbain, la montée en puissance du mouvement ouvrier redistribue les cartes. Cependant, le moment antifasciste génère une poussée unitaire à laquelle ne peuvent échapper aucune des familles politiques s'inscrivant à gauche du champ politique.

Dans le même temps, les radicaux-socialistes ont également bien compris que les crispations radicalisent les positions aux dépens des centres. Ils s'engagent donc du côté des « rouges » contre les « blancs ». Ce faisant, les radicaux font preuve d'un opportunisme électoral conséquent. Leur défense de la République et leur participation aux mobilisations antifascistes ne sont pas à mettre en cause. Cependant les convictions unitaires qu'ils affichent se heurtent rapidement à leurs ambitions personnelles. Aucun des candidats radicaux battus au premier tour ne se désiste. L'ambiguïté des radicaux, symptomatique de ce point de vue, transparaît dans l'attitude de Pierre Mazé, secrétaire général du Parti radical-socialiste et ami d'Édouard Daladier. Il a certes joué un rôle certain dans la gauche du parti en étant à l'origine du vote de défiance au gouvernement le 16 janvier 1936 afin de pousser les ministres radicaux à quitter ce gouvernement [3122]. Malgré cela, il se maintient contre Tanguy Prigent au second tour des élections législatives, en dépit de l'accord électoral. Contrairement aux forces adverses, le camp du Front populaire est donc soumis à une dynamique nettement centrifuge.

Comme nous allons le voir, les événements successifs nourrissent le développement des appareils partisans, à l'image de ce que nous venons d'observer pour les organisations syndicales. Nous allons également regarder comment, dans le champ politique puis dans l'espace social, les dynamiques à l'œuvre interagissent, sous des pressions contradictoires alors que se tend la situation internationale.

3121. V. Chambarlhac et T. Hohl, *1934-1936 Un moment antifasciste*, *op. cit.*, p. 107.
3122. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 141-142.

Troisième partie .

Déclin et mort du Front populaire

La première partie de notre travail couvre une quinzaine années, la seconde moins de trois années et s'achève quand se termine la première vague de grèves à la fin du mois de septembre 1936. Le temps s'accélère encore dans la dernière partie puisque la grève générale du 30 novembre 1938 intervient à peine deux ans plus tard.

Nous abordons ici cette dernière phase qui clôt le « moment Front populaire » dans des échelles de temps différentes, parallèles et interdépendantes. Les luttes sociales continuent de s'y dérouler jusqu'à la fin de l'année 1938 alors que le temps politique du « moment Front populaire » bascule beaucoup plus tôt, à l'échelle de cette phase très courte, quand le gouvernement Daladier est investi par le parlement le 12 avril 1938. Le 3 décembre 1938, *Le Temps*, journal des milieux d'affaires, peut se réjouir que « le Front populaire ait définitivement vécu » : le rapport de force entre les défenseurs de l'ordre et les partisans du mouvement s'est alors définitivement inversé [3123]. C'est donc, une nouvelle fois, sur la problématique du rapport de force qu'il est nécessaire de s'interroger en confrontant cette question centrale à l'enchaînement des événements jusqu'à cet échec final. Le Front populaire n'a pas su convaincre la majorité de la société finistérienne qui a exprimé plus que des doutes sur les dynamiques en cours depuis février 1934. Les élections ont donné ici, comme dans le reste de la Bretagne, une majorité de défiance très forte envers les candidats des partis de gauche et du centre gauche. Le poids des campagnes, la lutte idéologique portée un temps par la question religieuse, puis, en partie, par l'agitation agrarienne, ont cristallisé les comportements politiques.

Une fois les élections passées, les grèves ont pris le relais. Nous allons nous intéresser aux suites et aux conséquences de ces deux événements dans la société finistérienne. Pour autant, la phase politique en cours ainsi créée n'est pas bipolaire. Les premières prises de position des députés nouvellement élus ou reconduits en révèlent la complexité. Certains votes — c'est le cas de celui du 11 juin 1936 — font l'objet d'une belle unanimité puisque tous les députés finistériens approuvent le bénéfice des congés payés pour les ouvriers agricoles. Cette très courte séquence révèle symboliquement la puissance du mouvement social. Seul Pierre Lohéac s'abstient. « Voilà un homme courageux » se moque alors *Le Breton Socialiste* qui relève que le

3123. Guy Bourdé, *La défaite du Front populaire*, Paris, Éditions François Maspéro, 1977, p. 253.

député de la deuxième circonscription de Châteaulin s'est abstenu 7 fois sur les 14 premiers votes de la Chambre [3124].

Mais les grèves crispent les positions. De fait, l'interprétation par les droites, partagée par l'ensemble des forces adverses, d'une agitation voulue et préparée par les éléments les plus extrémistes du Front populaire, a pu trouver un écho largement exploité. Cet écho a un impact d'autant plus fort qu'à l'intérieur même du Front populaire ces thèmes trouvent un relais de plus en plus important. La contre-offensive s'exprime alors avec énergie, sans se limiter aux structures partisanes de droite ou d'extrême droite agissant dans le champ politique. La politisation de masse, « élargie », pour reprendre un qualificatif de Serge Wolikow [3125], s'observe autant à droite qu'à gauche et emprunte alors différents chemins en touchant tous les milieux sociaux.

Nous regarderons notamment à quel niveau l'Église parvient à faire perdurer les structures militantes qui ont réuni des dizaines de milliers de personnes dans une autre période. Nous pourrons mesurer sa capacité d'adaptation au travers de l'expansion des mouvements spécialisés. La politisation passe aussi par le vecteur culturel dont nous savons quel impact il a, particulièrement par le biais de la presse dont Jean Vigreux nous dit qu'elle « ose tous les dérapages » [3126]. Les journaux cléricaux du département adoptent un ton virulent, à la hauteur du traumatisme vécu par les adversaires du Front populaire. La lutte pour l'hégémonie est aussi et surtout une bataille des idées.

De l'autre bord, la politisation emprunte également différents canaux et recouvre de multiples degrés d'implication. Les comités divers — comités antifascistes, comités de Front populaire, comités de défense laïque, etc. — ne sont pas les seuls vecteurs de la politisation qui se développe également grâce aux réunions, aux rassemblements ou aux manifestations [3127]. De nouvelles thématiques surgissent ou plutôt réapparaissent. La question laïque, un moment passée au second plan, resurgit et prend de l'importance principalement sur la question de l'école, face à l'offensive de l'enseignement catholique et à un gouvernement dont les réalisations tardent sur la question.

La politisation [3128] échappe donc de plus en plus à son statut ancien qui la réservait au jeu politique des élites. Mais les expressions de cette politisation sont fragiles et très vite le nombre de participants aux activités clivantes diminue. C'est le cas pour les manifestations par exemple.

3124. *Le Breton Socialiste*, 20 juin 1936.

3125. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 220.

3126. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 78.

3127. G. Vergnon, « Processus de politisation et mobilisations politiques », *op. cit.*

3128. Définir la politisation n'est pas aisé. Nous reprendrons la définition proposée par Camille Hamidi : il faut « retenir deux éléments permettant de repérer la politisation à l'œuvre dans les discours profanes : la référence aux principes généraux devant régir une société, ou, dans les termes de Luc Boltanski, la montée en généralité, et la reconnaissance de la dimension conflictuelle des positions adoptées (au sens où le locuteur admet l'existence de clivages sur la question en jeu et non pas au sens où il mobiliserait nécessairement un registre discursif revendicatif ou contestataire). On considérera qu'il y a politisation du discours dès lors que ces deux éléments sont réunis. » Camille Hamidi, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, Vol. 56, n° 1, 2006, p. 10.

Effectivement, les rapports de forces ont évolué, les frontières ont changé. La contre-offensive protéiforme contre le mouvement ouvrier — pourtant bien minoritaire dans le département — a été rapide. L'usure s'empare de la population ouvrière qui se heurte à de trop nombreux obstacles pour réussir à généraliser ou à maintenir les nouveaux acquis sociaux. La dimension internationale s'impose de plus en plus — que ce soit au travers de la question de l'intervention en Espagne ou, par la suite, sur la nécessité du réarmement — et rend la situation encore plus complexe.

Avant le « second round de juin 1936 [3129] », le Finistère connait deux « répliques » aux vagues de grèves du printemps et de l'été 1936. Puis vient le temps du reflux dont les aspérités cachent la dynamique tendancielle de démobilisation. C'est cette démobilisation qu'il est intéressant d'analyser parce qu'elle porte en elle la remise en cause des acquis puis leur rétrocession progressive. Cependant la question n'est pas évidente à traiter. Un des aspects de l'étude des mobilisations sociales le moins étudié est justement celui de la démobilisation comme le constatent Charles Tilly et Sidney Starrow. Les deux auteurs se posent une série de questions qui correspondent tout à fait avec la problématique de cette décrue de l'agir ensemble qui éteint progressivement la dynamique engendrée par le mouvement du printemps et de l'été 1936 :

> « Est-ce qu'ils se contentent de se disperser lorsque leur lutte a pris fin, soit parce qu'ils ont obtenu ce qu'ils voulaient, soit par déception ? L'État les ramène-t-il au calme par la répression ou par l'intégration ? Ou bien est-ce que leurs divisions internes amènent fractionnement et polarisation ? La démobilisation est-elle inéluctable ? Les acteurs abandonnent-ils nécessairement le combat lorsque l'enthousiasme ou les opportunités politiques s'évanouissent ? Ou bien se portent-ils alors vers des formes plus institutionnalisées de participation [3130] ? »

C'est aussi en cela que les études locales permettent de préciser la situation nationale. La décrue des grèves n'a pas été brutale. Nous pourrions dire que la guerre a été perdue à la suite de nombreuses batailles, mais également à cause des batailles qui n'ont pas été menées. Les rapports de force se sont détériorés pour le mouvement ouvrier et syndical. Les mécanismes de conciliation mis en place méritent d'être analysés pour bien mesurer l'impact qu'ils ont pu avoir sur la satisfaction des revendications et également sur la combativité des salariés. C'est cette problématique qui parcourt ces deux années. L'irruption des masses a été traumatique pour les élites.

Deux France s'affrontent dans cette dernière période. Nous étudierons en premier comment, à gauche et au centre gauche, sont vécues les questions de l'unité au travers des difficultés qui jalonnent ces moments difficiles : l'impossible unité organique, la laïcité mise à mal, l'Espagne, la situation économique et la guerre qui menace. Dans le chapitre suivant, nous aborderons les forces hostiles, partis politiques et organisations catholiques. Enfin, nous ferons le bilan des mobilisations ouvrières, avant de conclure sur le 30 novembre 1938 et ses suites immédiates qui scellent la mort du Front populaire.

3129. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 31 sqq.
3130. C. Tilly et S. Tarrow, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, *op. cit.*, p. 167.

CHAPITRE 8

Dans le camp du Front populaire après 1936

> Les conversations politiques allaient chaudement : les grèves de 36, le Front populaire, passaient dans la salle basse avec le bruit de la Grande Armée dans les souvenirs des demi-solde ; on eut dit que la guerre n'était qu'un *incident technique* comme à la radio, un rideau lâché par un machiniste farfelu sur l'instant le plus passionnant de la pièce.
>
> *(Julien Gracq, Un balcon en forêt)*

La victoire électorale de la gauche et, en parallèle, le mouvement gréviste, ont contribué à susciter un besoin de politique qui change radicalement de ce qui s'observait auparavant. Dans le passé, les élections étaient, de manière quasi métronomique, l'occasion de réactiver des comités électoraux qui, de plus, n'attiraient qu'une faible proportion de l'électorat de fait masculin. La politisation, relevé par Serge Wolikow [3131], ouvre en grand des espaces d'expression et fait apparaître des changements qui s'apparentent à des ruptures dans le lien avec la politique.

La situation produit effectivement des modifications profondes des systèmes partisans [3132]. À gauche, les partis politiques ont, un moment, été accompagnés par des comités antifascistes qui se transforment en comités de Front populaire. Ce sont des vecteurs unitaires qui connaissent un certain succès dans le département. Nous verrons comment, la victoire acquise, ils parviennent à subsister alors que les partis politiques connaissent un développement important, quoique différencié, pour les trois composantes du Rassemblement populaire. Les partis de masse le deviennent réellement. Le PC est le premier à bénéficier de cet engouement pour l'activité militante. Ce n'est pas tout à fait le cas, à des degrés divers, pour la SFIO et surtout

3131. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 221.
3132. *ibid.*, p. 225.

pour les radicaux socialistes. Cet afflux de militants a permis un développement de ces partis qui, en atteignant une masse critique suffisante, peuvent diversifier leurs structures et s'ouvrir plus largement, notamment à la jeunesse. Nous tenterons, dans ce chapitre, d'en prendre la mesure pour les trois partis du Rassemblement populaire.

Nous aborderons également l'évolution de la situation nationale et internationale qui ont des conséquences sur la vie publique départementale. Les menaces contre la République en Espagne dès le 17 juillet 1936 introduisent des divisions dans le camp du Front populaire. La SFIO en est elle-même profondément troublée, de l'appareil central aux fédérations départementales [3133]. Localement, cette question prend trois dimensions qui plongent les militants dans la réalité d'une guerre : l'aspect politique, mais également la question humanitaire avec l'accueil des réfugiés et le soutien militaire avec des départs pour les Brigades internationales. D'autres questions resurgissent, l'unité des organisations qui emprunte divers chemins avant de disparaître face aux divergences qui s'amplifient. La laïcité retrouve également dès 1936 l'importance un moment perdue. Cette dimension revêt une importance particulière dans le Finistère face à une Église militante et structurée.

Rares sont les opportunités d'afficher publiquement une concorde totale entre les organisations du Front populaire. Une initiative des droites radicales leur permet en février 1937 de se retrouver le temps d'une manifestation à Pleyben. C'est le dernier grand rendez-vous commun du Front populaire dans le Finistère, même pas un an après avoir conquis la majorité de la Chambre. Cette unité, comme nous allons le voir, s'est difficilement maintenue pendant la période.

A. L'unité à gauche

A. 1. Les comités de Front populaire

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions [3134], certains comités antifascistes, et surtout le plus ancien d'entre eux, celui de Brest, ne se revendiquent d'aucune organisation nationale jusqu'en 1936. Cette situation change avec la constitution d'un premier Comité Amsterdam-Pleyel (voir page 482) sous l'impulsion de Jean-Louis Henry, un militant communiste, en février 1936 à Roscoff et modifie alors rapidement la situation [3135]. Henry est la cheville ouvrière d'une tournée de 21 meetings du mouvement dans les grandes villes du Finistère entre le 18 et 23 août 1936 [3136]. Après cette tournée, des sections nouvelles se forment à Concarneau, Carhaix, Landerneau et Brest. À Brest, un comité « Paix et Liberté » se crée en octobre

3133. J. Kergoat, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, *op. cit.*, p. 139.
3134. Voir par exemple M. Caron, *Le Front populaire dans le Bas-Languedoc et le Roussillon*, *op. cit.*, p. 200 sq.
3135. *La Bretagne Ouvrière*, 22 février 1936.
3136. *La Bretagne Ouvrière*, 8 août 1936.

1936 — concurrençant le comité antifasciste animé par les libertaires — alors que les autres villes mettent en place des structures qui n'existaient pas auparavant et qui servent de comité antifasciste et parfois de comité de Front populaire. La mise en place de ces comités permet de contourner, à l'initiative des communistes, la règle de la non-adhésion dans les comités locaux de Front populaire : « Puisque le Comité de Front Populaire ne peut recevoir d'adhésions individuelles on pense que ces comités "Paix et Liberté" le feront eux [3137]. » Celui de Landerneau prend un nom explicite : « Rassemblement populaire et groupe Amsterdam-Pleyel ». Ces comités, qui connaissent alors un développement somme toute modeste, changent d'ailleurs de nom à la fin de l'année 1936, pour s'appeler « Paix et Liberté ». Cette évolution du mouvement antifasciste, et la nouvelle situation politique, finissent par peser fortement sur une des composantes de l'antifascisme, le groupe anarchiste brestois, irrémédiablement opposé au Front populaire et qui se trouve, de fait, en porte à faux par rapport au monde ouvrier, face à un Parti communiste qui occupe de plus en plus l'espace public [3138]. Les libertaires organisent d'ailleurs en mars 1936, un meeting pour dénoncer l'accord des partis de gauche [3139].

Mais les comités antifascistes, quelles que soient leur appellation et leur structuration, vivent parallèlement aux comités de Front populaire et n'ont plus que des apparitions sporadiques dans la suite de la période. Ils laissent la place aux comités de Front populaire. Ces derniers sont, nous l'avons vu, l'expression la plus achevée de l'unité des organisations du Rassemblement populaire dans le département. L'épreuve des faits — la victoire de la gauche et le gouvernement Blum — en a-t-elle modifié le fonctionnement ? Les quelques comités nouveaux qui apparaissent après les élections : Audierne en juillet [3140], Plouhinec en février 1937 [3141] et Bénodet en février 1938, tendraient à prouver que non. Or, il n'en est rien.

Dans les derniers mois de l'année 1936, les comités continuent — comme avant l'été — à avoir une activité qui transparaît dans les colonnes des journaux militants. Ils se réunissent et participent à la vie politique du département autour des sujets d'actualité. Dès la fin de l'été 1936, la question de l'aide militaire à l'Espagne républicaine monopolise les débats. Les différents ordres du jour parus dans la presse de gauche, révèlent, en filigrane, les rapports de force propres à chaque comité. Celui de Lesconil, où une puissante cellule communiste pèse de tout son poids, demande « au gouvernement, au cas où les fascistes d'Italie et d'Allemagne continueraient à armer les rebelles, d'user des mêmes moyens pour défendre la République espagnole menacée [3142]. », à peine un mois après le début de la guerre civile. En septembre, le comité d'Audierne s'engage plus loin et propose de « reconsidérer la politique de neutralité

3137. Le secrétaire du comité brestois est Eugène Kerbaul. Sur la règle de la non-adhésion individuelle, il semble qu'elle réponde aux rapports de force locaux. Au Guilvinec, pour prendre un exemple, ces adhésions individuelles sont acceptées. Les socialistes brestois n'ont sans doute pas voulu que le comité local de Front populaire serve de vivier au PC. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 73.

3138. *ibid.*

3139. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 avril 1936.

3140. *Le Breton Socialiste*, 18 juillet 1936.

3141. *Le Citoyen*, 27 février 1937.

3142. *Le Breton Socialiste*, 22 août 1936.

vis-à-vis du gouvernement régulier d'Espagne [3143] », comme celui de Pont-L'Abbé qui « fait confiance au gouvernement présidé par notre camarade Léon Blum pour reconsidérer le problème de la neutralité ». À Quimper, la position affichée est sans ambiguïtés : le comité demande, au cours d'un meeting qui rassemble 400 participants, « que le gouvernement légal d'Espagne puisse — ainsi que les fascistes [c'est-à-dire que les fascistes le font déjà] — acheter des armes pour mater la révolte militaro-fasciste [3144]. » Cette réunion, au cours de laquelle interviennent Pierre Guéguin pour le PC et Louis Blayau pour la SFIO, est pourtant présidée par un radical-socialiste, Juste Boulais, responsable radical [3145], et de Louis Blayau, dirigeant local du Parti socialiste. Le vote d'un ordre du jour interventionniste montre combien les positions ne sont pas figées à ce moment-là dans les organisations du Rassemblement populaire. Ces postures tranchent avec la volonté affirmée des dirigeants finistériens de la SFIO qui, dans le même temps, approuvent avec force la « non-intervention ».

Ensuite, jusqu'à la fin du premier gouvernement Blum, les comités s'installent dans un silence public qui tranche avec les prises de position multiples les mois précédents. Deux hypothèses permettent de comprendre ce changement. Les militants socialistes, dans leur grande majorité, finissent par approuver la politique gouvernementale quand la question de l'intervention ou de la non-intervention n'est plus objet de débat et devient, à l'extérieur du parti, le vecteur d'une critique générale des orientations du gouvernement Blum. Ils n'acceptent pas de participer à des mises en cause publique de l'action de leur gouvernement, quel que soit d'ailleurs le sujet. Il peut également s'agir d'une consigne forte des dirigeants fédéraux pour ne pas offrir, dans les structures unitaires, d'espace d'expression aux communistes qui permettrait à ces derniers d'élargir leur audience. En tout cas, lors de la première réunion, après l'été 1936, du comité départemental de Front populaire, et malgré la présence de communistes comme Pierre Guéguin qui en est le secrétaire adjoint, aucune allusion directe à l'Espagne n'est faite dans le compte-rendu public [3146]. Le comité départemental se limite à afficher son soutien à la lutte contre la vie chère et à demander de lui signaler les abus sur les prix.

Toujours est-il que les ordres du jour ne réapparaissent que pour stigmatiser le Sénat comme ceux, entre autres, de Brest, Rosporden, Quimperlé pendant le mois de juillet 1937 [3147]. Puis, durant l'hiver 1937–1938, quelques comités de Front populaire, dont celui d'Huelgoat, expliquent : « la France du Front populaire ne doit pas avoir d'autre gouvernement qu'un gouvernement fait à l'image du Front populaire [3148]. » Les déclarations prennent maintenant une tonalité défensive qui dévoile que l'inversion des rapports de force a été intégrée par les militants de ce comité. Les prises de position, déjà moins nombreuses en 1937, se font extrême-

3143. *Le Breton Socialiste*, 3 octobre 1936.

3144. *Le Breton Socialiste*, 17 octobre 1936.

3145. Boulais est président du comité radical-socialiste de Quimper et vice-président de la fédération départementale.

3146. *Le Breton Socialiste*, 31 octobre 1936. Le comité départemental attire cependant l'attention du gouvernement « sur le danger des menées des fauteurs de guerre civile et en particulier des officiers fascistes qui poussent l'audace jusqu'à participer ouvertement à des souscriptions en faveur des généraux félons d'Espagne ».

3147. *Le Breton Socialiste*, 24 juillet 1937.

3148. *La Bretagne Ouvrière*, 29 janvier 1938.

ment rares en 1938. Nombre de comités, dynamisés par l'effervescence de 1936, n'ont plus alors d'existence publique décelable. Pourtant, un comité de Front populaire voit encore le jour en février 1938 à Bénodet. Le maire radical s'y affilie. Cette création tardive masque toutefois le retournement de conjoncture. L'élan n'est plus là. Le comité de Bénodet a été mis en place à l'initiative du Parti communiste. L'initiative en est d'ailleurs revendiquée dans l'hebdomadaire régional du parti [3149]. Cette création est la dernière mentionnée — et aussi vraisemblablement l'ultime constitution d'un comité dans le département — dans le journal communiste et représente clairement une création très volontariste.

Le comité départemental n'a pas porté la construction de comités locaux nouveaux. Bien au contraire. Cette structure est apparue longtemps après la création de nombre d'entre eux. L'existence du comité départemental est de fait totalement virtuelle à de rares initiatives près. Les rapports entre organisations ne se sont détendus que superficiellement, face aux événements ou en faveur d'intérêts électoraux. Sur la durée, le comité départemental n'est en réalité qu'un simple cartel d'organisations, sans vie. Le sigle est là, mais ne représente rien en terme d'organisation. Alain Signor publie une lettre ouverte adressée au secrétaire départemental du comité de Front populaire — il s'agit d'Hippolyte Masson — au début du mois de juin 1937 dans laquelle il regrette que le comité ne se soit pas réuni depuis le 25 septembre 1936, soit 8 mois plus tôt [3150].

Les comités ne se limitent cependant pas à produire des déclarations sur des sujets d'actualité qui font consensus. Ils interviennent dans l'espace public. Cependant, il faut bien remarquer que ce sont essentiellement les comités locaux qui organisent ainsi des réunions ou des manifestations. Le comité départemental n'est pour autant pas inactif, mais il n'est à l'initiative que de deux apparitions collectives pour l'ensemble de la période qui va des élections législatives à la fin de l'année 1938.

La première de ces initiatives est une réplique à la mobilisation des républicains nationaux qui inaugure la réapparition des droites dans l'espace publique. Cette réaction des forces de gauche est clairement placée sous le signe de l'antifascisme. C'est même le dernier grand moment antifasciste du Front populaire dans le Finistère avant la guerre. Le rassemblement se tient le 14 février 1937 à Pleyben, dans la commune où se rassemblent les adversaires du gouvernement. Le réflexe antifasciste reste toujours vivace et une campagne de propagande soutenue (figure 8.2 page 714) a permis de mobiliser très largement contre l'extrême droite. *Le Breton Socialiste* annonce 6 à 10 000 manifestants, à l'appel du Comité départemental [3151]. C'est en même temps la première véritable manifestation de masse des forces adverses depuis la victoire électorale des gauches et les personnalités invitées ne peuvent que susciter des réactions d'hostilité à gauche. En effet, la réunion des droites se tient ce jour-là avec Xavier Vallat et Philippe Henriot hérauts d'une extrême droite antisémite [3152]. C'est une journée sous ten-

3149. *La Bretagne Ouvrière*, 5 mars 1938.
3150. *La Bretagne Ouvrière*, 5 juin 1937.
3151. *Le Breton Socialiste*, 6 et 13 février 1937.
3152. Ces deux députés n'hésitent pas à tenir des propos antisémites au sein même de l'Assemblée nationale. Voir Laurent Joly, « Antisémites et antisémitismes sous la III^e^ République », *Revue d'histoire moderne et*

sion : « Deux meetings de ce genre dans la même ville, au cours de la même matinée, précédés d'une propagande active dans tout le département méritaient attention [3153] ». Vingt pelotons de gardes mobiles ainsi que de nombreuses brigades de gendarmerie ont été dépêchés sur place pour éviter toute confrontation entre les deux rassemblements. Après que de nombreux orateurs soient intervenus [3154], un cortège se forme pour un court défilé dans les rues du bourg « qui jusqu'à ce jour ne vit pareille animation ». Les organisations du Front populaire ont réussi leur mobilisation sans qu'aucun incident n'éclate. Les actions antifascistes continuent après cette démonstration de force. Mais elles sont moins nombreuses et ne mobilisent plus autant.

Front Populaire

Le Comité Départemental du Front Populaire rappelle que des Réunions auront lieu ce soir, SAMEDI 12 FÉVRIER, à 20 heures 30, à :

Audierne, *salle des Papillons* ; **Douarnenez** ; **Concarneau** ; **Châteauneuf-du-Faou** *(Salle Jam)* ; **Châteaulin** *(Hôtel de Ville)* ; **Le Faou** *(Salle Kerlann)* ; **Pont-l'Abbé** *(sous les Halles)* ; **Quimperlé** ; **Scaër** *(Salle Boëdec)* ; **Saint-Pol-de-Léon.** *(Consulter les affiches.)*

La réunion de **Bannalec** *a eu lieu hier vendredi.*

Orateurs inscrits :

Les citoyens ALLOT, DRAPIER, LANNE, MARQUET *et plusieurs autres orateurs, pour la* **C. G. T.** ;

A. LE BAIL, PERROT, TANGUY *et* JEAN RIOU, *pour le* **Parti Radical-Socialiste** ;

BOUTET, GUÉGUIN, Dr JACQ, JAOUEN, LEGOUET, LE LAY, MOALIC, RABARDEL *et* TANNIOU, *pour le* **Parti Communiste** ;

BLAYAU, DANIEL, DUPOUX, FOULON, GOASDOUÉ, GUYADER, LE NORMAND, LEYER, MARZIN, MASSON *et* J.-L. ROLLAND, *pour le* **Parti Socialiste.**

Le Comité informe les Orateurs de ces Réunions, qu'ils recevront des Cartes « Serment du 14 Juillet » à vendre **un franc,** *au profit du Comité Départemental et du Comité Local.*

Il les prie instamment de faire voter :

1° Un ordre du jour affirmant que seul un Gouvernement du Front Populaire, émanation du Rassemblement, peut répondre à la volonté clairement manifestée par le pays ;

2° Un ordre du jour demandant la convocation des Etats généraux du Rassemblement, en vue de s'entendre sur un nouveau programme de réformes.

Il les prie également de faire renouveler le Serment du 14 Juillet : « Nous jurons de rester unis... », et d'organiser une collecte au profit des malheureux enfants d'Espagne.

LE SECRÉTAIRE : **H. MASSON.**

FIGURE 8.1. – La dernière campagne commune du comité départemental de Front populaire le 12 février 1938. Source : *Le Breton Socialiste*, 12 février 1938.

La dernière initiative coordonnée au niveau du Finistère par le comité départemental de Front populaire est une série de meetings de commémoration du 12 février 1934 (figure 8.1). La participation à ces réunions — plus ou moins importante selon les situations locales — n'ont pas le même impact que la manifestation de Pleyben un an auparavant. Des rassemblements sont organisés le 12 février à Roscoff avec seulement 25 participants, à Scaër [3155] ; réunions également à Bannalec, Rosporden. Les résultats ne sont guère à la hauteur des enjeux, mais la situation est très variable selon les villes. Là où l'unité s'est faite, la participation suit : 2 000 à Douarnenez ; 1 000 à Pont-L'Abbé ; 500 à Concarneau ; 400 à Audierne ; 300 à Quimperlé et 200 à Châteaulin [3156]. Par contre, à Brest, c'est le PC seul qui prend l'initiative de la commémoration — l'accord n'ayant pu se faire au sein du comité de Front populaire — et rassemble 200 personnes [3157]. Les radicaux-socialistes brestois étant franchement anticommunistes, l'unité n'a pu se réaliser [3158]. Ces meetings, à l'exception de celui de Brest, ont été programmés lors de l'assemblée générale du comité départemental à laquelle ont assisté la CGT (Unions départementale et locales), la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité de défense

contemporaine, Vol. 3, n° 54, 2007, p. 63–90.

3153. *La Dépêche de Brest*, 15 février 1937.

3154. Prennent successivement la parole : Marquet pour la CGT ; Drapier pour le comité de défense laïque ; Tanniou pour le Secours populaire ; Signor pour le PC ; Tanguy Prigent et Jean-Louis Rolland. Hippolyte Masson préside la meeting. Tanguy Prigent intervient ce jour-là au nom de la CNP. Par ailleurs, il faut souligner l'absence d'orateur radical. *Le Citoyen* a pourtant appelé très clairement à participer à la manifestation.

3155. ADF, 1M225, commissaire spécial de Brest, 14 février 1938 ; Gendarmerie de Quimperlé, 11 février 1938 .

3156. *La Bretagne Ouvrière*, 19 février 1938. Pour Pont-L'Abbé, les services de police ont comptabilisé 700 personnes. ADF, 1M225, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 13 février 1938.

3157. *La Bretagne Ouvrière*, 19 février 1938.

3158. Les radicaux brestois ne participent à aucune des manifestations du 14 juillet organisées par le comité local de Front populaire entre 1936 et 1938. E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 52.

laïque, les Partis communiste, socialiste, radical-socialiste, ainsi que tous les comités locaux sauf deux [3159]. Cette réunion est d'ailleurs la dernière à se tenir pour ce comité départemental.

À de rares occasions, le comité de Front populaire peut se mobiliser pour une action antifasciste, généralement quand le PSF est soupçonné de vouloir préparer une initiative. Le 2 février 1937, un meeting est organisé à Pont-L'Abbé par le comité de Front populaire pour préparer une manifestation contre une réunion annoncée par le PSF du Guilvinec. Seules 300 personnes se déplacent. Le lendemain, les routes d'accès au port de pêche sont bloquées, mais en vain. Le PSF ne vient pas. Une manifestation, avec 750 à 800 participants, s'organise alors pour clamer victoire [3160].

Enfin, les comités s'emparent — et c'est une exception dans le département — de la question sociale autour du long conflit des galocheries de Rosporden. Les conditions locales peuvent expliquer cette singularité : un comité de Front populaire, une concentration ouvrière syndiquée et combative, un PC dynamique et un patronat très dur dont plusieurs membres sont proches du PSF. Les comités de Front populaire n'interviennent plus beaucoup dans l'espace public après les premiers temps d'enthousiasme. Une dynamique peut parfois s'enclencher et permettre des interventions diverses qui dépassent le lot commun des réunions et meetings plus classiques. Le soutien aux grévistes reste exceptionnel. Les galocheries de Rosporden, avec un patronat très dur face à un syndicat dynamique, sont régulièrement touchées par des grèves. Fin janvier 1937, le comité de Front populaire de la ville, un des plus actifs du département, organise un meeting de soutien à l'action ouvrière qui dure depuis décembre. Le 29 s'est ouverte une soupe populaire qui sert une centaine de repas par jour. Pour la financer, une tombola est organisée. Un meeting de solidarité, où interviennent Marquet, Guéguin et Blayau, rassemble 800 personnes [3161].

La dynamique provoquée par les événements de février 1934 n'a pu permettre de faire vivre des structures militantes, en dehors des partis. SFIO et PCF se sont engagés, plus ou moins volontairement dans des discussions ayant pour objectif, ou plutôt pour idéal, de revenir sur la scission de 1920, à l'image de ce qui s'est passé dans le mouvement syndical. Nous allons mesurer maintenant combien cet objectif est irréalisable dans le moment, étant trop chargé de l'histoire locale et de divergences politiques importantes.

Le faible nombre d'initiatives départementales s'explique également par les tensions qui continuent d'opposer SFIO et PCF. Au début du mois de juin 1937, une manifestation publique du Front populaire se prépare à Landerneau, mais le cadre de cette échéance est fortement ambigu : s'agit-il d'une initiative commune ou simplement de la SFIO ? Signor écrit à Masson, le secrétaire du Comité départemental, à propos de ce rassemblement prévu le 27 du même mois. Il s'inquiète de ce que les orateurs n'ont que quelques minutes pour s'exprimer alors que la SFIO bénéficie d'une demi-heure [3162]. Alain Signor dénonce la forte distorsion dans l'expression des uns et des autres. Mais l'initiative n'est pas du tout présentée comme uni-

3159. *Le Breton Socialiste*, 19 février 1938.
3160. ADF, 1M225, Gendarmerie de Pont-L'Abbé, 3 février 1936.
3161. *La Bretagne Ouvrière*, 6 février 1937 et *Le Breton Socialiste*, 30 janvier 1937.
3162. *La Bretagne Ouvrière*, 5 juin 1937.

Alerte contre le Fascisme !

Les camelots du roy et autres fascistes veulent se livrer, le dimanche 14 février, à **PLEYBEN**, *à un exercice de* **GUERRE CIVILE.** *Ils ont appelé MM. Philippe Henriot et Xavier Vallat, députés d'extrême droite.*

Leur manifestation en pleine Cornouaille républicaine est un véritable défi.

Les masses populaires relèvent la provocation.

Elles seront là aussi, compactes, disciplinées, ardentes, décidées à manifester dans l'ordre, le calme, la dignité, et à signifier aux partisans de la dictature leur indéfectible volonté de défendre la cause sacrée de la **Paix,** *de la* **Liberté.**

Que les hommes du colonel de la Rocque le sachent : la Bretagne n'est plus la terre des « chouans ». Elle est républicaine ; elle entend le demeurer. Elle ne veut à aucun prix revenir en arrière, vers un régime de violence, de tyrannie.

Philippe Henriot, le courageux ancien combattant de Bordeaux, et le Croix de Feu Xavier Vallat, l'ami de Franco, retour de Burgos, en seront pour leurs excitations.

Camarades socialistes, communistes, républicains, syndicalistes, sympathisants, tous fraternellement unis face à la réaction, vous vous dresserez avec nous, en nombre imposant, **CONTRE LES FACTIEUX.**

Pas un de vous ne manquera à l'appel.

L'abstention serait une défection.

DEBOUT, LES HOMMES LIBRES ! *Tous, le dimanche 14 février, à 10 heures, à Pleyben, face aux* **admirateurs d'Hitler,** *face aux* **prêcheurs de guerre civile !**

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FRONT POPULAIRE.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons des détails sur l'organisation de notre manifestation ; mais nous prions nos Comités, nos militants de s'y préparer dès aujourd'hui.

Nous recommandons de ne pas oublier les drapeaux, les panneaux et de se conformer strictement aux instructions qui seront données.

D'accord avec le Comité local de Pleyben, qui s'est mis résolument au travail, la vente des églantines et autres insignes sera réservée au Front Populaire.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL.

FIGURE 8.2. – Appel à une manifestation contre les droites en février 1937. Source : *Le Breton Socialiste*, 6 février 1937.

taire par les socialistes. *Le Breton Socialiste* publie en effet le 12 juin un encart signalant une fête socialiste avec remise des drapeaux à la section et au groupe des jeunes socialistes de la ville, en présence de Blancho, le sous-secrétaire d'État à la Marine [3163]. Signor écrit de nouveau à Masson, toujours sur le même sujet le 19 juin : « Nous constatons avec regret que la manifestation de Landerneau conçue d'abord comme une manifestation de Front populaire d'où étaient bannies, il est vrai, les pancartes portant nos mots d'ordre communs, prend un caractère purement socialiste, rendant difficile la collaboration de tous [3164]. » La SFIO a, semble-t-il, détourné de son objet premier une initiative départementale. Les rapports entre les deux principales forces du Rassemblement populaire dans le département ne sont toujours pas apaisés.

Le manque de dynamisme du comité départemental de Front populaire n'empêche pas les comités locaux de prendre des initiatives au travers de trois types différents de manifestations publiques : les commémorations, les actions antifascistes et les tournées de propagande. La commémoration la plus chargée de symboles est bien sûr le 14 juillet, date qui permet de célébrer à la fois la Révolution française et le serment du stade Buffalo en 1935. Ce serment est d'ailleurs lu à chaque fois. À Brest, 6 000 personnes y participent en 1936 [3165]. L'ordre du jour qui est voté à l'issue de la mobilisation est entièrement consacré au soutien au gouvernement. À Landerneau, se retrouvent 3 à 400 « sympathisants du Front, portant l'insigne du

3163. *Le Breton Socialiste*, 12 juin 1936.

3164. *La Bretagne Ouvrière*, 26 juin 1937

3165. ADF, 1M225, commissaire spécial de Brest, 14 juillet 1936.

bonnet phrygien rouge et petite cocarde tricolore. Des poings tendus, une seule pancarte portant cette mention : "À la porte les officiers factieux", ainsi que le marteau et la faucille [3166] ». Dans le centre du département, c'est au Huelgoat que 1 500 personnes ont répondu à l'appel du comité de Front populaire [3167]. Une autre manifestation est organisée à Rosporden avec 120 personnes [3168].

Dès l'année suivante, la participation diminue [3169]. Le rendez-vous ne rassemble plus que 3 000 participants à Brest en 1937, c'est-à-dire la moitié moins que l'année précédente, si nous nous appuyons sur la même source [3170]. De même, à Landerneau, ils sont 150 contre au moins le double l'année précédente et à Quimper, le défilé qui traverse la ville est « moins représentatif que l'an dernier [3171] ». L'année suivante, le 14 juillet 1938, seule la manifestation de Brest est mentionnée dans *La Dépêche* qui évoque « un nombreux public ». Nous n'avons trouvé trace d'aucune autre manifestation dans nos sources ce jour-là. Les autorités ont comptabilisé 2 500 personnes au rassemblement brestois, suivi par un défilé après que se soient exprimés Jean-Louis Rolland pour la SFIO, Roger Chaigneau pour le PC et Charles Berthelot pour la CGT [3172]. Eugène Kerbaul chiffre lui la participation entre 10 000 et 12 000 personnes [3173]. Donc, très rapidement, cette journée qui était construite pour s'inscrire dans les traditions du mouvement ouvrier, dans le sens proposé par Éric Hobsbawm [3174], ne parvient pas à susciter l'enthousiasme populaire. Il en est de même pour les autres dates du calendrier militant qui cherche à s'élargir à d'autres références.

La commémoration du 11 novembre offre également l'opportunité de devenir une journée de mobilisation à l'initiative des comités locaux. Cependant, les manifestations sont rares dans le Finistère, se concentrant principalement à Quimper comme en 1935 où les anciens combattants partisans du Front populaire s'organisent à cet effet pour la première fois. Ils se rassemblent au Gymnase municipal pour y écouter, sous la présidence de Juste Boulais, maire radical-socialiste de l'Île-Tudy, Louis Blayau de la SFIO, Auguste Havez du PC et Gustave

3166. *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1936.
3167. ADF, 1M135, sous-préfet de Châteaulin, 18 juillet 1936. L'hebdomadaire socialiste annonce 2 000 manifestants. *Le Breton Socialiste*, 18 juillet 1936.
3168. *Idem*.
3169. C'est le constat que fait *L'Ouest-Éclair* du 15 juillet 1937.
3170. ADF, 1M225, commissaire spécial de Brest, 14 juillet 1937.
3171. *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1937.
3172. ADF, 1M333, préfet, 15 juillet 1938.
3173. Le militant communiste parle de 15 000 participants à la manifestation de l'année précédente, ce qui représente cinq fois plus que les estimations des services de police. En tout cas, même en suivant Eugène Kerbaul, il constate lui aussi une baisse de la participation. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit*., p. 93,122.
3174. « Les "traditions inventées" désignent un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. » Éric J. Hobsbawm et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Nouvelle édition augmentée, Paris, Éditions Amsterdam, 2012 [1re éd. 2006], p. 28.

Marquet pour la CGT. Les thèmes abordés relèvent de l'« ambivalence [3175] » entre honorer leur sacrifice pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre — « nos frères de combat sont morts en haïssant la guerre » — et l'anxiété face à la montée des tensions internationales. *Le Breton Socialiste* attribue 400 participants au cortège des officiels et 1 500 à celui du Front populaire [3176]. L'année suivante, le comité de Front populaire de Quimper appelle, sur la même thématique, les anciens combattants à rejoindre ses rangs : « Nous estimons qu'en l'occurrence les autres groupements, qui font souvent de la politique — et la pire — tout en déclarant ne pas en faire, doivent céder le pas au Peuple ce jour : la mémoire des morts de la guerre appartient au peuple de la France [3177]. » L'appel est encore un succès, même si le chiffre annoncé par la même source est en baisse, puisque 1 000 personnes participent au défilé du Front populaire selon *Le Breton Socialiste*. Ce défilé s'achève devant le monument aux morts où une gerbe est déposée [3178]. Il s'agit cependant d'une dernière tentative pour tenter de susciter la naissance d'une tradition. Mais c'est l'échec : l'année suivante, les officiels se retrouvent de nouveau entre eux, en l'absence de groupes de militants de gauche. La rapide démobilisation n'a pas permis aux organisations de gauche d'imposer une lecture critique du 11 novembre.

Les campagnes électorales permettent également, pour un temps, comme une parenthèse, de retrouver une réelle dynamique unitaire. C'est ainsi que le 6 février 1937, à l'occasion d'une élection municipale partielle à Douarnenez, la gauche se retrouve unie pour contrer la réélection probable de Le Flanchec. Jean Perrot pour les radicaux-socialistes, Guéguin pour le PC, Leyer et Rolland parlent devant 2 000 personnes à Douarnenez [3179]. « Au dernier moment, émus de la composition de la liste de M. Le Flanchec, maire sortant, à laquelle on avait ajouté des éléments par trop de droite, les différents groupements des gauches avaient décidé la formation d'une liste de Front Populaire pour les élections municipales [3180] ». Cette liste était composée de douze communistes, onze radicaux et trois socialistes. Au premier tour, treize candidats de la liste de Le Flanchec — dont le maire qui est arrivé en tête de tous les candidats — ont été élus et il y a treize ballottages. Finalement, la liste du Front populaire n'obtient qu'un seul élu [3181]. La question électorale revient en force au début de l'année 1938 avec la préparation des élections sénatoriales. Cette perspective explique sans doute en partie que le comité départemental de Front populaire se soit réuni en février. Mais les circonstances nationales empêchent assez rapidement d'aller plus en avant dans la préparation de ces élections. Les radicaux-socialistes, comme nous le verrons, font alors un autre choix que celui de l'unité à gauche.

3175. Terme utilisé par Rémi Dalisson dans un entretien au journal *Le Monde* du 10 novembre 2014. Rémi Dalisson, spécialiste des commémorations a publié un ouvrage sur celles du 11 novembre : Rémi Dalisson, *11 Novembre, Du souvenir à la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2013, 258 p.

3176. *Le Breton Socialiste*, 16 novembre 1935.

3177. *Le Breton Socialiste*, 31 octobre 1936.

3178. *Le Breton Socialiste*, 21 novembre 1936.

3179. ADF, 1M225, commissaire de police de Douarnenez, 8 février 1937.

3180. *Le Citoyen*, 6 février 1937.

3181. *Le Citoyen*, 13 février 1937.

A. 2. L'unité organique

Les comités de Front populaire, structures unitaires des organisations du Rassemblement populaire, ne peuvent apporter de réponses à la question de l'unité organique. Ces comités rassemblent de nombreuses organisations de caractère différent. L'unité organique, qui a irrigué sans interruption les discussions entre PCF et SFIO pendant toute la période, s'impose à la discussion. Cette problématique ne peut échapper au profond sentiment unitaire qui s'est développé depuis 1934 dans la population d'autant plus que l'unité retrouvée du syndicalisme a fait les preuves de son efficacité. Les discussions se sont engagées au niveau national à l'initiative revendiquée des socialistes le 16 mars 1935 [3182]. Quelques hypothèques, liées à des relations conflictuelles, doivent au préalable être levées pour rendre possible le rapprochement entre organisations dans le département.

Le 2 octobre 1936, la section SFIO et la cellule PC de Pont-L'Abbé se sont rencontrées, clôturant ainsi de longues années de mésentente et d'hostilité réciproque, dont l'ampleur dépassait de loin la situation dans les autres villes du Finistère. Un ordre du jour commun, adopté à l'issue de cette réunion, demande au PC et à la SFIO la création d'un comité de coordination régional [3183]. Ce comité de coordination doit surtout servir à limiter les zones de friction entre socialistes et communistes, ce qui est déjà un objectif ambitieux au regard des relations très tendues de la période précédente :

> « Il est entendu que ce comité ne constitue pas un super-parti et que son rôle est de rechercher les bases d'une coordination des efforts sur des points d'action déterminés, d'éviter les frictions, de dissiper les malentendus, d'apaiser des conflits entre militants des organisations professionnelles [3184]. »

C'est chose faite le 25 octobre : un comité de coordination est mis en place après accord entre PC et SFIO. L'obstacle des rapports tendus entre les militants de ces deux partis, dans le Pays bigouden, est franchi. Guy Le Normand peut alors écrire :

> « Il y a quelques semaines, la constitution du comité de coordination de Pont-L'Abbé levait les derniers obstacles [...]. Nous en sommes persuadés, cette constitution du Comité départemental marque la fin — définitive — de faits regrettables pour l'union des deux partis, dont sections et cellules s'entendaient d'ailleurs très bien dans presque tout le département [3185]. »

Le 18 décembre, c'est au tour des deux organisations de jeunesse de conclure un accord, et d'organiser leur propre comité de coordination. Les jeunes socialistes et communistes s'engagent à mener des campagnes antifascistes communes et à diffuser ensemble le matériel de propagande du Front populaire. Ils s'accordent également sur un pacte de non-agression et sur l'interdiction de recruter un membre ayant appartenant à l'autre organisation [3186]. À la fin de l'année 1936, le premier pas a été fait vers des relations moins polémiques. Mais il y a loin de

3182. G. Lefranc, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, *op. cit.*, p. 90.
3183. *La Bretagne Ouvrière*, 10 octobre 1936.
3184. *Le Breton Socialiste*, 17 octobre 1936.
3185. *Le Breton Socialiste*, 31 octobre 1936.
3186. *Le Breton Socialiste*, 26 décembre 1936.

la coupe aux lèvres et l'obstacle franchi n'élimine pas les difficultés, comme le souligne Alain Signor qui, lui, en espère beaucoup plus :

> « Au moment où par la voie du Comité d'entente, les deux grands partis de la classe ouvrière s'acheminent vers l'unité organique, il n'est pas inutile de jeter un coup d'oeil sur la situation dans la région bretonne [...] Dans le Finistère, après bien des hésitations et des tentatives infructueuses communistes et socialistes sont parvenus à sceller une entente dont ils connaissent trop le prix pour la laisser péricliter [3187]. »

Au début de l'année suivante, quelques réunions communes, exceptions qui confirment le peu de motivations dans les rangs socialistes, se tiennent comme à Braspart ou à Audierne [3188]. À Audierne, le 21 mars 1937, les représentants des deux partis décident d'aller plus loin et de se revoir tous les deux mois [3189]. Toutes les sections socialistes ne semblent cependant pas apprécier cette démarche et les communistes peuvent tenter de forcer le destin en publiant des informations sur des comités d'entente qui n'existent pas. La section d'Ergué-Armel fait ainsi un rectificatif au ton très sec dans lequel elle déclare qu'elle « serait heureuse de connaitre où, quand, par qui et comment a pu se créer ce comité d'entente [d'Ergué-Armel], car le bureau de la section ignore jusqu'à la composition du bureau de la cellule d'Ergué [3190] ». De fait, PC et SFIO n'ont pas la même approche de l'« entente ». La SFIO en circonscrit le sens dans un périmètre très réduit. L'entente consiste pour elle à un accord de non-agression, c'est-à-dire qu'elle en espère une solidarité politique plus conciliante de la part du Parti communiste. Alors que pour ce dernier, l'objectif affiché est celui d'un congrès de 1920 à l'envers. L'unité organique est affichée clairement comme but à atteindre. Ce n'est donc qu'exceptionnellement que des initiatives communes voient le jour. Le comité local de coordination de Quimperlé organise ainsi, le 27 juin 1937, un bal au profit des enfants espagnols [3191].

L'ordre du jour d'une réunion tenue à Braspart en avril 1937 montre que ce désir d'unité organique n'est pas totalement absent et répond à une demande, y compris dans les rangs socialistes, même si elle y est très minoritaire :

> « Après discussion sur la formation du parti unique du prolétariat en France, les camarades de la section socialiste et de la cellule communiste de Braspart [...] réunis en commun, demandent qu'il soit ouvert dans *L'Humanité* et dans *Le Populaire*, une tribune libre de discussion sur la formation du Parti unique, afin qu'il se crée dans tout le pays un fort courant en faveur de l'unité politique voulue par tous [3192] »

Une telle déclaration est unique dans le département. En fait, la lune de miel a été très courte. Dès l'été 1937, les polémiques reprennent le dessus. Au cours d'un banquet organisé à Carhaix le 25 juillet, en présence du Ministre de l'Agriculture, Georges Monnet, Pierre Guéguin intervient vigoureusement contre la politique menée par le gouvernement Blum sur l'Es-

3187. *La Bretagne Ouvrière*, 13 février 1937
3188. *La Bretagne Ouvrière*, 6 février 1937 et 27 mars 1937.
3189. *Le Breton Socialiste*, 27 mars 1937.
3190. *Le Breton Socialiste*, 22 mai 1937.
3191. *Le Breton Socialiste*, 24 juillet 1937.
3192. *La Bretagne Ouvrière*, 17 avril 1937.

FIGURE 8.3. – Le 1er mai 1937 à Brest, place Wilson. Source : E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 106.

pagne [3193]. Guy Le Normand, dans un article intitulé : « Nous ne répondons plus », fait le point sur l'attitude générale du PC avant de répondre plus précisément à Pierre Guéguin [3194]. Il qualifie l'intervention du maire de Concarneau, et plus généralement celle des communistes, de « critiques acerbes et déplacées. »

Un tel jugement marque une prise de distance sérieuse. Guy Le Normand noircit peut-être le tableau pour éviter un engagement plus profond dans l'unité organique. Cette attitude correspondrait avec le raidissement observé à la direction de la SFIO [3195]. Au début de l'année 1938, un communiqué rappelle dans *Le Breton Socialiste* que la constitution de « Comités d'Entente pour le Parti unique du prolétariat » est interdite à toute section, à tout militant socialiste [3196].

Le PC maintient sa pression unitaire et a proposé, quelques semaines auparavant, pour les élections cantonales de 1937, « des candidatures uniques, premier pas vers l'unité des deux partis prolétariens [3197]. » Éconduits, les communistes jugent sévèrement la réponse socialiste :

> « Le Parti Socialiste, en faisant comme le dit *La Dépêche* "un enterrement de première classe" aux propositions communistes, paraît être la gauche de la réaction, le dernier retranchement du Capital ; tant que cette réserve demeurera, intacte, elle constituera un gros obstacle à la marche vers le pouvoir. Le Capital pourra encore dormir sur ses briquettes d'or [3198]. »

L'attitude du PC est offensive, directe dans son expression. Ses militants profitent de la

3193. *Le Breton Socialiste*, 31 juillet 1937.
3194. *Le Breton Socialiste*, 31 juillet 1937. Deuxième numéro.
3195. Voir Jean-François GELLY, « À la recherche de l'unité organique : la démarche du Parti communiste français (1934-1938) », *Le Mouvement Social*, Vol. 158, n° 121, avril-juin, 1982, p. 97–116.
3196. *Le Breton Socialiste*, 29 janvier 1938.
3197. *La Bretagne Ouvrière*, 4 septembre 1937.
3198. *Idem*.

moindre occasion pour souligner l'écart entre le programme du Rassemblement populaire et la manière dont il a été appliqué. Les socialistes craignent à la fois que l'argumentation porte dans ses rangs et que l'unité organique ne se réduise à un simple tentative de phagocyter ses forces dans un parti unique. En effet, les rapports de force — au niveau national [3199] plus encore que dans le Finistère — sont maintenant inversées. Les craintes des socialistes apparaissent avec une transparence absolue dans un compte-rendu de réunion publique tenue le 10 mars 1938 à Léchiagat, devant 500 personnes :

> « La réunion fut des plus houleuses. Les communistes, en majorité dans la salle, ne ménagèrent pas à l'orateur leurs lazzis, voire leurs plus grossières insultes. Cette attitude s'explique fort bien. Depuis l'avènement du Front populaire, le Parti communiste a travaillé intensément notre région et fait beaucoup d'adeptes dans nos ports de pêche. Mais l'apologie du Parti communiste se fit rarement sans égratignures au « Parti frère » et beaucoup de nos camarades marins-pêcheurs, n'entendent depuis de longs mois qu'un son de cloche pensant sincèrement que le Parti socialiste ne s'est pas montré à la hauteur de la tâche. Comme les communistes évaluent leurs effectifs à 350 000 membres contre 250 000 socialistes, les jeux sont faits d'avance. Vous nous demandez, camarades communistes de nous faire Hara-kiri, mais nous ne sommes pas des Japonais [3200] ! »

Comme le souligne Jean-François Gelly, plus les socialistes reculent en se montrant intraitables sur les bases minimales d'un accord, plus les communistes, sûrs de leur force, acceptent les nouvelles exigences [3201]. La Région bretonne du PC publie en mars 1938, une résolution sur l'urgence de l'unité politique de la classe ouvrière :

> « La fusion rapide [...] se pose devant tous comme la tâche la plus urgente des temps présents [...] Les communistes de la région bretonne, entièrement d'accord avec les décisions du congrès de Marseille du Parti socialiste, sont prêts à la fusion [...] et à organiser en commun, à tous les échelons, le travail des deux partis [...] regrettent que dans les organes socialistes du Finistère et du Morbihan, on ne semble pas partager le même souci et que sous la plume de militants responsables de nombreuses et malveillantes attaques y soient dirigées contre leurs organisations [3202]. »

Alors même que la fusion organique est évoquée, les critiques communistes n'épargnent pas les dirigeants socialistes. Sans doute cette rhétorique cherche à montrer aux militants la duplicité de leurs dirigeants afin de les convaincre de rejoindre les rangs communistes. La position du Parti communiste est d'autant plus confortable que la SFIO est contrainte de suivre une même voie et de revendiquer également l'unité organique. Ce que traduit une motion adoptée à l'unanimité lors du congrès fédéral de Saint-Pol-de-Léon, le 26 mai 1938 :

3199. Sans conteste, « l'espoir suscité par la victoire électorale donne alors une nouvelle jeunesse aux partis politiques, un véritable coup de fouet aux organisations partisanes, comme si un verrou avait sauté. » Cependant cette envolée des effectifs profite en premier lieu au PCF qui passe de 30 000 adhérents en 1933 à 290 000 en 1937. La SFIO, pourtant mieux implantée ne connaît pas une progression aussi remarquable : elle parvient à 280 000 adhérents en 1937 contre 110 000 en 1934. Quant au PRS, il « reste en marge de ce mouvement », ce que nous constatons également dans le Finistère, comme nous le verrons. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 103-105.

3200. *Le Breton Socialiste*, 14 mars 1938.

3201. J.-F. Gelly, « À la recherche de l'unité organique : la démarche du Parti communiste français (1934-1938) », *art. cit.*

3202. *La Bretagne Ouvrière*, 16 avril 1938.

> « Considérant que les deux partis prolétariens ont les mêmes principes et les mêmes buts, et n'ont jusqu'ici différé que dans la méthode à employer pour y parvenir ; [...]
>
> Considérant que si certaines tactiques du Parti communiste nous paraissent difficilement soutenables comme la politique de la main tendue, l'union de la jeunesse française, la défense de la loi des 2 ans, les organismes supérieurs des deux partis ont été d'accord sur les positions les plus importantes du Front populaire ;[...]
>
> Demande que les pourparlers reprennent avec le Parti communiste pour la réalisation de l'unité organique, sur les bases d'une organisation démocratique du parti prolétarien, en sauvegardant l'indépendance souveraine des sections nationales du Parti socialiste [3203]. »

Ce sont des déclarations qui n'ont pas vocation, sur le terrain, à aboutir à un début de réalisation. L'accord ne pourrait être conclu qu'au niveau le plus élevé. Les partisans de l'unité organique sont, de fait, satisfaits et ses adversaires peuvent ainsi, de leur côté, opposer localement un refus au PC sans se contredire. À une proposition du PC, écrite le 12 juillet, d'organiser un meeting pour « exiger le retour à une véritable politique de Front populaire et l'ouverture de la frontière du côté espagnol », Goasdoué, secrétaire de la section fédérale socialiste brestoise, répond par une fin de non-recevoir :

> « J'ai le regret de te faire savoir qu'ayant posé moi-même la question précise devant le congrès de Saint-Pol, il m'a été répondu par le secrétaire fédéral que les dernières instructions reçues du Parti déconseillaient fortement ces meetings en commun à la base tant que ne serait pas trouvé un terrain d'entente du point de vue national [3204]. »

Au même moment, Louis Poirier, responsable communiste de Quimper, écrit à Louis Blayau, secrétaire de la section socialiste pour proposer « une réunion commune des bureaux de nos deux sections ». La réponse est là aussi négative, Blayau se réfugiant également derrière la nécessité que se conclue d'abord un accord « au sommet [3205]. »

La politique socialiste, en la matière, s'avère fluctuante pendant les années de Front populaire. La direction fédérale ne semble pourtant pas aller contre la volonté des sections. Quelques semaines avant de voter avec les autres sections la motion de Saint-Pol-de-Léon, la section de Botmeur n'adopte-t-elle pas un ordre du jour expliquant, entre autres, que « l'union avec le Parti communiste est rendue impossible par la politique de la "main tendue" [3206] » ? Déjà en février, celle de Plougonven a condamné « "la main tendue" du PC aux catholiques, l'unité ne pouvant se faire sur de pareilles attitudes [3207]. » Ces sections, hostiles à la politique du PC en matière de laïcité, ont bien compris que l'ouverture votée au congrès de Saint-Pol-de-Léon est en réalité l'enterrement de toute possibilité de fusion organique entre les deux organisations. Les divergences l'emportent finalement sur les points d'accord.

3203. *Le Breton Socialiste*, 4 juin 1938.
3204. *La Bretagne Ouvrière*, 20 août 1938.
3205. *Le Breton Socialiste*, 9 juillet 1938.
3206. *Le Breton Socialiste*, 14 mars 1938.
3207. *Le Breton Socialiste*, 26 février 1938.

A. 3. Les divergences s'accumulent

Dans les faits, les désaccords ne cessent de se révéler, au fur et à mesure que les mois passent. Les trois grands partis signataires du Programme de Rassemblement populaire ont à faire face à une succession d'événements sociaux, économiques et politiques, des élections de 1936 à la fin de l'année 1938 qui bousculent les positions des uns et des autres. Très vite, les points de vue s'opposent. L'accumulation des désaccords conduit à la désagrégation du Front populaire, après deux années et demie d'épreuve des faits. Quelles en sont les répercussions dans le Finistère ?

Le mot d'ordre, lancé le 6 août par Maurice Thorez, le « Front français », donne lieu à une première passe d'armes au travers des réactions indignées des socialistes. Même si cette proposition communiste est rapidement abandonnée, elle entraîne une réaction très sèche des dirigeants socialistes parce qu'elle réintroduit de fait la question de la laïcité dans le débat politique, sujet particulièrement sensible dans le Finistère [3208]. Le 29 septembre, le gouvernement Blum dévalue le franc après avoir affirmé ne pas vouloir le faire. C'est l'occasion d'un second désaccord. Tanguy Prigent justifie immédiatement cette mesure : « nous considérons cette opération monétaire, non comme la consécration de l'échec de notre politique de rénovation économique, mais comme un épisode nouveau de cette politique et un pas décisif vers le succès [3209]. » Ce n'est pas l'avis des communistes, pour qui « la dévaluation était évitable, il fallait faire payer les riches [3210]. » Pour autant, leurs députés l'approuvent à la Chambre, au scrutin du 28 septembre. Les députés radicaux du département ont joint leurs voix à celles des élus socialistes.

Le 13 février 1937, Blum annonce « la pause [3211] ». Le PCF n'est pas du tout d'accord. Pourquoi faire une pause alors que pour de nombreuses catégories de salariés, le retard est encore important :

> « Nous avons maintes fois souligné les effets néfastes de la vie chère, surtout en cette région où les augmentations de salaire pour l'ensemble des ouvriers ont, en somme été relativement faibles, où d'autres catégories importantes de la population, tel que les marins-pêcheurs par exemple, n'ont en rien bénéficié des réformes sociales réalisées par le Front populaire [3212]. »

« La pause » jette le trouble dans les rangs mêmes de la SFIO. Alain Signor en fait largement état pour ajouter un élément supplémentaire à la campagne que mène le PCF contre cette orientation gouvernementale :

> « Même dans les rangs de nos amis socialistes, la politique financière du gouvernement Blum a jeté un certain trouble. Tanguy Prigent n'exprime-t-il pas son inquiétude à ce sujet dans le dernier

3208. Nous développons plus particulièrement ce point supra. Voir « Sur "la main tendue" », page 753.
3209. *Le Breton Socialiste*, 3 octobre 1936.
3210. *La Bretagne Ouvrière*, 3 octobre 1936.
3211. « Un temps de pause est nécessaire [...] L'économie privée se trouve dans un état de convalescence encore fragile, parce que la coïncidence de grandes réformes sociales introduites en peu de mois avec l'alignement monétaire l'a placée dans des conditions toutes nouvelles dont l'équilibre n'est pas encore consolidé. » cité par G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 229.
3212. *La Bretagne Ouvrière*, 17 février 1937.

> numéro du "Breton" ? Assez de concessions ! dit-il. "Pas ça ou pas nous" [...] Nous ne cesserons de répéter : Réalisons le programme du Front populaire, rien que ce programme, mais tout ce programme. Après, nous verrons [3213] !. »

Le député Jean-Louis Rolland n'est pas de cet avis. Le blocage des revendications ouvrières provoqué par la « pause » — qu'il justifie — entraîne en réaction une remontée de l'agitation sociale qui, selon les députés socialistes, menace à terme l'expérience Blum :

> « Je considère que le moment est venu de parler clair et de signaler le danger que ferait courir au gouvernement de Front populaire une atmosphère d'agitation. L'ébullition provoquée par la présentation tumultueuse des revendications même les plus légitimes, déterminerait à coup sûr, la chute du gouvernement Léon Blum, l'impossibilité de réaliser le programme du Rassemblement populaire. Tout n'est pas possible dans le présent et nous ne devons pas oublier que le gouvernement est obligé d'adapter les lois sociales aux conditions économiques du moment, envisagées en fonction de la situation internationale [...] La Pause dont on parle tant parfois, même avec ironie malveillante, va permettre de digérer et d'assimiler cet ensemble de réformes. Elle facilitera la reprise économique : on peut constater dès à présent un réel accroissement de la production [3214]. »

Les radicaux-socialistes sont eux aussi plus qu'agacés par l'agitation sociale rampante. Cependant ils perçoivent les mesures mises en place par Blum comme des gages allant dans le sens qu'ils souhaitent donner au Rassemblement populaire. De leur côté, les communistes continuent, par leur vote, de soutenir également le gouvernement. Malgré les critiques de plus en plus fortes qu'ils expriment sans relâche, ils veulent maintenir le plus longtemps possible la cohésion du Front populaire [3215]. Cependant ce choix les pousse à adopter une position très ambiguë sur la problématique des grèves. Certes, ils ne s'attaquent pas aux grévistes dans la presse régionale, mais, au travers de circonvolutions *a priori* favorables aux revendications, expriment leur souhait de ne pas voir les grèves perdurer. André Le Roy écrit un compte-rendu d'un meeting de Benoit Frachon en mai 1937 :

> « Frachon notamment montra l'importance pour les travailleurs de maintenir plus fort que jamais le Front populaire, car, dit-il, les travailleurs posent des revendications justifiées, surtout en ce qui concerne les salaires, mais une grève est aujourd'hui exploitée à fond par les fascistes [...]. Il faut se plier aux exigences du moment pour maintenir la cohésion du Front populaire [3216]. »

Pierre Guéguin intervient lui-même, lors d'un meeting à Concarneau le 8 mai [3217], devant 600 personnes, pour rappeler les propos de Thorez, un an auparavant, et affirmer que « les grèves ne doivent pas être éternelles. » Albert Rigal, membre du comité central du Parti communiste, intervient également dans ce sens fin avril, devant 1 000 personnes à Brest. Il a ajouté que « s'il comprenait parfaitement les mouvements de revendications des travailleurs, ceux-ci ne devaient pas se laisser griser et se lancer dans une agitation inconsidérée et dans des grèves dangereuses [3218]. »

3213. *La Bretagne Ouvrière*, 20 mars 1937.
3214. *Le Breton Socialiste*, 24 avril 1937.
3215. Voir citation dans S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*
3216. *La Bretagne Ouvrière*, 15 mai 1937.
3217. ADF, 1M224, commissaire de police de Concarneau, 9 mai 1937.
3218. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 30 avril 1937.

Le 21 juin 1937, Léon Blum démissionne après que le Sénat lui ait refusé les pleins pouvoirs temporaires en matière financière. Le PCF critique cette attitude dans sa presse et les meetings ; comme celui tenu le 30 juin à Brest, où l'orateur dénonce « la faiblesse de Blum qui a démissionné sans poser la question de confiance alors qu'il avait derrière lui pour le soutenir la totalité des masses ouvrières [3219]. » Les critiques du PC se succèdent alors à un tel point que *Le Breton Socialiste* se sent obligé de publier une mise en garde : « Nos camarades communistes se livrent depuis quelque temps à des attaques répétées contre le gouvernement de Front populaire, contre notre parti, nos élus, nos militants. *La Bretagne Communiste* ne nous ménage pas. Ce ne sont notamment que critiques acerbes et déplacées [3220]. »

Mais, du coup, les socialistes sont soulagés de n'avoir plus un chef de gouvernement issu de leurs rangs et se trouvent un terrain d'entente avec leurs partenaires communistes, au sein des comités de Front populaire, pour fustiger le Sénat et condamner « les sénateurs du Finistère — qui se disent de gauche — d'avoir refusé au gouvernement Blum les pouvoirs nécessaires pour faire échec au mur d'argent, alors qu'ils les accordent au gouvernement Chautemps [3221]. »

Léon Blum forme le 13 mars 1938 un second gouvernement identique à celui de juin 1936 [3222]. Celui-ci ne dure pas ; il tombe une seconde fois devant l'hostilité du Sénat qui lui refuse les pouvoirs spéciaux en matière économique le 8 avril. De plus, pendant ce court moment, une importante grève a éclaté dans la métallurgie parisienne. Guy Le Normand ne croit pas un instant à une action innocente et accuse les communistes :

> « Notre pays vient de vivre quelques journées qui compteront, sans doute, dans la vie de la nation. En effet, ainsi que *Le Breton Socialiste* le laissait prévoir dans son dernier numéro, le Sénat, ayant refusé d'examiner le projet de réforme financière présenté par Léon Blum, il ne restait à celui-ci qu'à démissionner. La situation n'était, en effet, plus la même qu'en juin. À ce moment, toute la majorité du Front populaire de la Chambre suivait le chef du gouvernement. On pouvait donc accentuer la résistance contre la politique réactionnaire du Sénat. Mais deux faits extrêmement importants avaient marqué le vote des projets financiers à la Chambre.
>
> D'une part — tout en les votant — le groupe communiste les avait accueillis avec une froideur calculée et décidée, et, en outre, le Parti communiste avait refusé de prendre part à la campagne de presse menée contre le Sénat [...] En outre, personne ne pouvait se faire d'illusions sur certaines causes de cette éclosion spontanée de grèves dans la région parisienne dès que Léon Blum vint au pouvoir [3223]. »

Guy Le Normand indique pour finir que « le Parti radical à la Chambre n'avait point apporté à Léon Blum la totalité de ses votes, loin de là [3224]. » Édouard Daladier, avec le soutien

3219. ADF, 1M224, commissaire spécial de Brest, 1er juillet 1937.

3220. *Le Breton Socialiste*, 31 juillet 1937. deuxième numéro.

3221. Comité de Front populaire de Quimperlé. *Le Breton Socialiste*, 24 juillet 1937.

3222. G. Lefranc, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, *op. cit*., p. 273.

3223. *Le Breton Socialiste*, 16 avril 1938.

3224. Pour ne mentionner que le cas d'Yves Tanguy, sénateur-maire de Bannalec, celui-ci préside un meeting du Front populaire le 11 février 1938 à Bannalec, puis s'abstient le 24 mars lors d'un premier vote hostile au second gouvernement Blum. Le 8 avril, il est rentré dans le Finistère et n'est donc pas présent au Sénat pour défendre le gouvernement Blum par son vote, ce que lui reproche la section socialiste de Bannalec. *Le Breton Socialiste*, 16 avril 1938.

du PC [3225] et de la SFIO à la Chambre, dirige le nouveau gouvernement, à partir du 10 avril. Au début mai sortent des décrets assouplissant le régime de 40 heures ; mais c'est surtout lors du discours radiodiffusé le 21 août que Daladier annonce qu'il faut « remettre la France au travail ». Le régime des 40 heures est désormais agonisant et l'épreuve de force s'engage entre les forces de gauche et les partisans de la revanche qui veulent porter le coup de grâce au Front populaire. Dès lors, les prises de position à l'intérieur même du Rassemblement populaire créent un fossé entre les partisans de Daladier — les radicaux-socialistes — et les deux autres partis.

Pour Yves Lefebvre, qui signe des chroniques politiques dans *Le Citoyen*, « ce langage [celui de Daladier] est juste, courageux, digne d'un chef de gouvernement. Il ne constitue pas une atteinte à la loi des 40 heures, mais une adaptation de la loi des nécessités de la situation internationale et de la défense nationale [3226]. » Alain Signor porte un jugement tout autre :

> « Le glissement à droite du gouvernement Daladier, cédant, comme ses prédécesseurs, à la pression de la haute industrie et de la banque, avait accru considérablement, ces derniers mois, l'inquiétude des travailleurs[...]. C'est net, la semaine de 40 heures [...] est menacée, [...] menacée au moment où le chômage s'amplifie [...] menacée alors que dans de nombreuses entreprises le patronat limite volontairement la production, se refuse même à employer les ouvriers plus de trente heures par semaine.[...] Après les 40 heures, il tenterait de détruire tout ce qui subsisterait des conquêtes sociales : contrats collectifs, congés payés [3227]. »

Du 27 au 29 octobre, les radicaux tiennent leur congrès à Marseille. Daladier y prononce un discours virulent contre le PCF, et il en profite pour mettre en cause le droit de grève. « Il s'agit là d'une déclaration de guerre au mouvement ouvrier [3228]. » Puis sont publiés trente-deux décrets-lois, présentés par Paul Reynaud à la mi-novembre. Un d'entre eux remet définitivement en cause les 40 heures ; « la semaine des deux dimanches a cessé d'exister ». Le ministre des Finances annonce la couleur en tenant de tels propos. La grève de protestation qui en découle, le 30 novembre, sonne le glas du Front populaire.

Dans le Finistère, les radicaux hésitent encore sur l'attitude à tenir. Le PCF qui tient à ce qu'ils restent fidèles au serment du Front populaire, publie à la fin octobre un article d'Albert Le Bail paru dans *Ce soir*, à la veille du congrès radical-socialiste. Le dirigeant radical finistérien y affirme encore son attachement à l'alliance, y compris — c'est sous-entendu dans ses propos — avec les communistes :

> « Le Breton que je suis est habitué à parler avec franchise et netteté. On critique le Front populaire. On veut le remplacer par une autre formation. S'agirait-il d'une alliance avec la réaction ? Nous sommes beaucoup dans notre Parti qui refusons d'en entendre parler [...], nous ne pouvons admettre que certains veuillent mettre à l'index une partie importante du pays [...]. C'est seulement

3225. « Le Parti communiste apporte sans hésiter ses voix à Daladier, et y joint même, si l'on en croit le compte rendu des débats, de fougueux applaudissements. Sans doute est-ce pour l'essentiel la politique extérieure qui motive son attitude : il croit Daladier peu sensible aux sirènes pacifistes ». J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 255-256.

3226. *Le Citoyen*, 2 septembre 1938.

3227. *La Bretagne Ouvrière*, 27 août 1938.

3228. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 81.

> de l'union des masses populaires (qu'il s'agisse de paysans ou d'ouvriers) avec les classes moyennes que sortira le salut de la patrie [3229]. »

Pourtant, dans le même temps, les radicaux-socialistes participent à un congrès républicain pour désigner les candidats aux élections sénatoriales avec les radicaux de droite, constants dans leur opposition au Front populaire les années précédentes. 609 votants se prononcent sur la liste qui leur est soumise le 25 septembre. Cinq candidats atteignent la majorité absolue. Les députés Le Bail et Pouchus n'obtiennent respectivement que 213 et 93 voix. Seul Perrot est désigné : peut-être ses grands électeurs veulent-ils le remercier d'avoir voté les décrets-lois [3230] ? Et encore ! Toute la droite radicale et républicaine obtient un bien meilleur score : Le Gorgeu : 587 voix ; Lancien : 586 ; Tanguy : 570 ; Guillemot : 451 et enfin Perrot : 389 [3231]. Les radicaux-socialistes préfèrent donc jouer la carte des adversaires du Front populaire, des « radicaux marrons », « des mauvais républicains » comme les caractérisent les socialistes [3232]. Mais comme ils ne se résolvent pas à couper encore tous les ponts avec leurs alliés de 1935, ils perdent sur les deux tableaux.

À l'intérieur même de la fédération départementale radical-socialiste, le Rassemblement populaire n'a semble-t-il plus autant de partisans. Après un article de Séverac intitulé « Le Parti radical veut-il se suicider ? », Guy Le Normand ajoute un commentaire sur la situation locale :

> « Des militants radicaux connus, tel que Le Bail, ont pris nettement position et cherchent à sauver leur parti, en cherchant à lui faire reprendre sa place au sein du Rassemblement populaire. D'autres se sont tus, notamment ceux de la région de Morlaix, car nous ne pouvons prendre pour une réponse celle de M. Le Page, qui n'a aucune qualité pour répondre et qui n'engage que lui-même. Avons-nous une réponse , ou devrons-nous conclure de leur silence qu'ils approuvent la politique Daladier-Reynaud et celle des Lancien-Le Gorgeu [3233] ? »

Après la grève du 30 novembre, les cartes politiques sont définitivement redistribuées. Jean Perrot vote l'amnistie des grévistes du 30. Puis, lui et Albert Le Bail, approuvent en début d'année 1939, la reconnaissance officielle de l'Espagne de Franco [3234].

La vague d'anticommunisme qui déferle après le 30 novembre, entraîne une réaction indignée de Jean-Louis Rolland dans *Le Breton Socialiste* sous le titre : « Malheureux hommes ! Malheureux peuple ! » :

> « Ne nous laissons pas réduire par la croisade anticommuniste, à la mode depuis longtemps déjà, et d'une façon plus accentuée depuis les accords de Munich. On a le droit de ne pas partager leur point de vue, mais il n'est pas honnête de laisser croire à l'opinion, dupée à dessein par les plumitifs de la grande presse, dite d'information, que les communistes désirent la guerre. C'est précisément au moment où ils lançaient leur appel à l'union des Français, où ils tendaient la main à

3229. *La Bretagne Ouvrière*, 29 octobre 1938.
3230. *La Bretagne Ouvrière*, 18 février 1939.
3231. *Le Citoyen*, 30 septembre 1938.
3232. *Le Breton Socialiste*, 29 octobre 1938.
3233. *Le Breton Socialiste*, 26 novembre 1938.
3234. *La Bretagne Ouvrière*, 22 avril 1939.

> leurs frères catholiques, c'est depuis qu'ils ne défient plus la Patrie, l'ordre et la morale, que les dirigeants s'acharnent à présenter les communistes comme étant responsables de tous les maux dont nous souffrons [3235]. »

Seulement en cette fin d'année 1938, le Front populaire est bien mort. Nous allons aborder plus particulièrement, comment, avant ce naufrage, les désaccords se sont exprimés sur deux questions centrales : l'affaire espagnole et la laïcité mise à mal. Sur ces deux thèmes, les clivages tracent paradoxalement les mêmes frontières.

B. La guerre d'Espagne

La question de l'Espagne concentre l'attention à partir de la fin de l'été 1936 : c'est un conflit armé qui touche un pays démocratique, ayant un gouvernement légitime qui est menacé par un soulèvement militaire. Ce n'est cependant pas la seule raison. En effet, ce pays, offrant dans le champ politique une configuration originale en Europe, s'est doté d'une majorité de gauche et est devenu un enjeu stratégique au niveau mondial :

> « Ce n'est pas un hasard que la politique intérieure de ce pays notoirement hors-norme et replié sur lui-même devint dans les années 1930 le symbole d'un affrontement mondial. Elle posa en effet les problèmes politiques fondamentaux de l'heure : d'un côté, la démocratie et la révolution sociale, l'Espagne étant le seul pays d'Europe où celle-ci était prête à éclater ; de l'autre, un camp extraordinairement intraitable, contre-révolutionnaire ou réactionnaire, inspiré par une Église catholique qui rejetait tout ce qui s'état produit dans le monde depuis Martin Luther [3236]. »

Éric Hobsbawm précise ce qu'il entend par « hors norme » quand il évoque une voie « excentrique propre » c'est-à-dire une configuration politique originale de par la faiblesse du PC, la présence d'une extrême gauche développée, d'un mouvement anarchiste puissant et d'une extrême droite carliste. Quand le Front populaire — dont la formation a été encouragée par l'expérience en cours en France depuis 1934 — gagne les élections, alors, pour reprendre la belle expression dÉric Hobsbawm, la « victoire n'engendra pas tant un gouvernement de gauche efficace qu'une fissure à travers laquelle la lave accumulée du malaise social put commencer à jaillir [3237]. »

Au-delà de la configuration particulière du champ politique de l'autre côté des Pyrénées, « le miroir espagnol » donne à penser les dynamiques à l'œuvre à l'opinion publique française [3238]. C'est ce qu'ont parfaitement compris les appareils partisans et c'est ce qui explique

3235. *Le Breton Socialiste*, 10 décembre 1938.
3236. É. J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes*, *op. cit.*, p. 213.
3237. *ibid.*, p. 214.
3238. « C'est avec la certitude et la crainte de lire leur avenir dans le miroir espagnol qu'une majorité de Français interprètent le présent et évoluent dans leurs jugements. » peut affirmer Pierre Laborie qui évoque la construction des opinions publiques. Pierre Laborie, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 18, avr. 1988, p. 109.

l'importance prise par cette question jusqu'à l'issue finale de cette confrontation.

B. 1. Les réactions au coup d'État de Franco

Le 18 juillet, la nouvelle du coup d'État militaire en Espagne est connue en France [3239]. À gauche, c'est l'unanimité pour condamner cet acte et soutenir la république espagnole. Par contre, très tôt se pose la question de l'aide matérielle, surtout militaire [3240]. Les radicaux-socialistes y sont profondément hostiles et exigent une stricte neutralité. Le 25 juillet, sous la pression britannique et devant les hésitations des radicaux, le gouvernement français décide de ne pas répondre aux demandes du gouvernement républicain espagnol qui a besoin de vivres, d'armes, d'avions, de munitions [3241]. La politique de « non-intervention » commence alors et crée immédiatement, comme à Brest, des clivages à gauche : « L'ombre de ce conflit devient vite pesante sur la vie politique brestoise où elle fait naître des césures nouvelles [3242] ». Les partenaires du Rassemblement populaires ne sont pas d'accord entre eux et des divergences apparaissent parfois même au sein des organisations. C'est le cas principalement — à des degrés divers qui varient dans le temps — de la SFIO et de la CGT.

À l'opposé, le PRS finistérien fait preuve, dès le début, d'une complète cohésion interne sur le sujet et adopte une position de stricte neutralité qu'il défend avec force, même s'il déclare son attachement à la république espagnole. « Nous ne cacherons pas notre sympathie pour le gouvernement régulier espagnol. Il est l'émanation de la volonté populaire et il lutte contre notre vieil ennemi, le fascisme » écrit Albert Le Bail à la fin du mois d'août, dans une première prise de position sur le sujet [3243]. Pour autant, « le Gouvernement français a agi sagement en demandant aux états européens de proclamer leur neutralité, car c'est le seul moyen de limiter le conflit. Nous espérons que l'Allemagne et l'Italie sauront comprendre et cesseront d'apporter leur aide sournoise aux rebelles [3244]. » Pour les radicaux-socialistes, l'aide à l'Espagne républicaine serait une erreur grave et entraînerait l'Europe dans la guerre. Mais, à la même période, l'hebdomadaire radical morlaisien, *L'Éclaireur du Finistère*, publie un article qui met en relief la campagne idéologique en cours dans la presse de droite. L'article souligne que la livraison par l'Italie de 20 avions à la fin du mois de juillet à Franco n'offusque pas cette presse de droite. L'article, très virulent dans la dénonciation de cette dissymétrie, n'évoque cependant

3239. Pour une synthèse de l'histoire du Front populaire espagnol et de la montée des tensions qui aboutissent au début du soulèvement militaire dans la nuit du 17 au 18 juillet 1936, consulter Pierre Broué, *La révolution espagnole*, Champ historique, Paris, Flammarion, 1977, 190 p., Et notamment les chapitres V et VI.

3240. Une demande d'aide en armes et en avions parvient au gouvernement français le 20 juillet. Léon Blum accepte dans un premier temps. Mais une campagne de presse de l'Action française, à la suite de fuites organisées à l'intérieur de l'ambassade d'Espagne par des sympathisants des insurgés, remet tout en question. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 186.

3241. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 210 sq.

3242. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 66.

3243. *Le Citoyen*, 27 août 1936.

3244. *Idem*.

FIGURE 8.4. – Des réfugiés espagnols dans la manifestation du 14 juillet 1937 à Brest. Source : *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1937.

jamais la moindre entraide [3245]. En cela, les radicaux finistériens sont en accord total avec leur parti [3246]. Le gouvernement de Léon Blum a tranché et donc le peuple doit s'incliner. La grève de solidarité avec le peuple espagnol lancée dans la métallurgie parisienne fait — dans cette configuration — réagir vigoureusement les radicaux [3247]. Albert Le Bail fulmine : « La grève des métallurgistes de la région parisienne, cessant le travail pendant une heure pour protester contre la neutralité de la France dans les événements d'Espagne, est très grave par le précédent qu'elle créée [3248]. » Le député bigouden en appelle même à la répression et à la restauration de l'autorité de l'État. Les radicaux-socialistes craignent la contagion à la France de la situation espagnole. C'est une crise d'hégémonie, au sens gramscien du terme, qui éclate après en juillet 1936. Le parti des classes moyennes, effrayé, bascule dans un « néoradicalisme fondamentalement antimarxiste [3249] ». Ce n'est pas la présence de réfugiés espagnols le poing tendu, lors de la manifestation du 14 juillet 1937 à Brest, qui peut les rassurer (figure 8.4).

Les libertaires brestois ont déjà eu — contrairement aux autres forces de gauche — l'occasion d'être confrontés avec les conséquences de la révolte des Asturies, écrasée violemment en

3245. *L'Éclaireur du Finistère*, 8 août 1936.

3246. Le dyptique défense nationale et « attachement à la paix négociée » ne peut qu'entraîner les radicaux-socialistes à refuser un engagement, fut-il matériel dans la question espagnole. Seule une minorité de dirigeants radicaux est favorable à une politique de fourniture d'armes. S. BERSTEIN, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 451-453.

3247. Pour Jacques Kergoat, les radicaux ne veulent pas que se tissent de liens trop forts avec le Front populaire espagnol qui est beaucoup plus orienté à gauche et qui doit composer avec une extrême gauche puissante et des anarchistes bien implantés. La peur de la contagion est un des paramètres de cette crispation sur la non-intervention. J. KERGOAT, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 191.

3248. *Le Citoyen*, 17 septembre 1936.

3249. S. BERSTEIN, « Les radicaux », *op. cit.*, p. 21.

octobre 1934 [3250]. Des militants de la CNT ayant participé au mouvement insurrectionnel arrivent à Brest en novembre de la même année et sont hébergés à la Maison du peuple jusqu'en février 1936. Ils repartent alors en Espagne à la demande de la CNT [3251]. Ce premier contact avec des militants espagnols n'empêche pas que, deux ans plus tard, les libertaires soient hésitants dans un premier temps sur l'attitude à adopter. Ce n'est d'ailleurs que le reflet de débats qui parcourent l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier [3252], y compris l'extrême gauche pas ou peu présente dans le département. Pour tenter de comprendre les enjeux de ce qui se passe de l'autre coté des Pyrénées, les libertaires organisent, le 18 octobre devant 400 personnes, une réunion contradictoire entre Roger Monclin de « La Patrie Humaine » qui défend la non-intervention et Jules Chazoff de « L'Union Anarchiste » qui, lui, appelle à un soutien total et immédiat des républicains espagnols [3253]. Finalement, à l'image de René Lochu, les libertaires brestois s'engagent dans la création d'une section locale du « Comité pour l'Espagne libre » afin de pouvoir organiser à grande échelle la solidarité matérielle avec les républicains espagnols [3254]. Ce comité s'est transformé, à la demande de la CNT espagnole, en section française de la Solidarité internationale antifasciste (SIA) en novembre 1937 [3255]. De fait, les anarchistes se satisfont de la politique de non-intervention du gouvernement Blum [3256].

Cela n'empêche pas les anarchistes de multiplier les réunions de propagande. C'est dans ce cadre que Sébastien Faure, figure nationale du communisme libertaire, anime une réunion en février 1937 [3257]. Le meeting reste pendant toute la période le moyen le plus utilisé par les anarchistes pour sensibiliser la population ouvrière. Les réfugiés espagnols sont régulièrement conviés à y prendre la parole pour exposer la situation sur le terrain et leur point de vue sur les enjeux internationaux. Les anarchistes invitent ainsi 4 réfugiés à intervenir devant 700 personnes lors d'une « conférence filmée » en mars 1937 [3258].

Lors du premier semestre de l'année 1937, les divergences croissantes à l'intérieur du mouvement ouvrier espagnol se concluent en affrontements armés, sous la direction de plus en plus omniprésente de cadres de l'IC. Les affrontements font plus de 500 morts à Barcelone autour de l'affaire du central téléphonique le 3 mai 1937 et sonnent le « glas de la révolution » [3259].

3250. La défaite de la Commune asturienne a été lourde : 3 000 morts, 7 000 blessés et plus de 40 000 prisonniers parmi les ouvriers en grève. P. Broué, *La révolution espagnole*, *op. cit.*, p. 47-48.
3251. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 131.
3252. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 192.
3253. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 novembre 1936.
3254. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 142.
3255. J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France*, *op. cit.*, p. 30.
3256. Comme l'explique Jean Maitron, la question de la nature de la guerre ne s'est pas posée pour les anarchistes, opposés à toutes les guerres, à l'exception de la guerre sociale, ce qu'est pour eux la guerre d'Espagne. Par contre, les anarchistes restent attachés à leur ligne pacifiste et se pose alors la question de l'intervention qu'ils ne veulent pas, souhaitant se limiter à la solidarité. Maitron précise : les anarchistes « jugèrent que Blum, chef de gouvernement, agissait "de façon honorable" en se ralliant, début août, à la non-intervention, tout en fermant les yeux sur les contrebandes d'armes et en facilitant l'aide directe entre classes ouvrières des deux pays. » *ibid.*, p. 31-32.
3257. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 143.
3258. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 18 mars 1937.
3259. P. Broué, *La révolution espagnole*, *op. cit.*, p. 92.

En juin 1937, une affiche de l'Union anarchiste a été placardée sur les murs de la cité brestoise. Elle s'en prend au PCUC, le PC de Catalogne, pour l'attaque des militants anarchistes défendant le central téléphonique de Barcelone, le 3 mai précédent [3260]. Ces événements sanglants crispent plus encore les relations entre libertaires et communistes. Dontreau, représentant de l'Union anarchiste de l'Ouest, critique ainsi violemment l'ingérence de Staline dans les affaires espagnoles, au cours d'un débat qui rassemble une centaine de personnes en mars 1939 [3261]. Chaigneau, lui apporte la contradiction au nom du Parti communiste, mais les oppositions sont telles que la réunion se termine dans la confusion la plus totale. Les confrontations verbales font ici écho aux règlements de compte entre le PCE et l'IC d'un côté et les anarchistes et militants du POUM de l'autre.

Dans le camp socialiste, nous l'avons déjà rapidement abordé, les avis sont partagés et, surtout, évoluent avec le temps. Le 8 août, *Le Breton Socialiste* publie un texte qui laisse penser que la SFIO est favorable à reconsidérer la neutralité :

> « Tout en leur réservant notre ardente sympathie, nous sommes restés neutres. Mais maintenant, Hitler et Mussolini, violant les conventions internationales, arment les factieux ; pouvons-nous, dès lors nous confiner plus longtemps dans notre attitude en restant sourds aux demandes de nos amis ? La solidarité qui nous unit l'intérêt de la Nation, nous commande notre devoir. Le droit international qui n'autorise aucune aide matérielle à des rebelles, le permet à l'égard d'un gouvernement légal [3262]. »

Le danger est grand, poursuit l'article, que les factieux espagnols l'emportent alors que les fascistes en France « seraient prêts, s'ils le pouvaient, à déclencher, comme leurs amis d'outre Pyrénées, une atroce guerre civile ! Enlevons-leur toute chance en aidant nos frères d'Espagne moralement, pécuniairement, matériellement. » La nuance semble importante entre les positions de Blum et celles du *Breton Socialiste* et explique que dans nombre de comités de Front populaire ou Amsterdam-Pleyel, la liberté du commerce des armes ne rencontre aucune réticence des socialistes. Le comité de Concarneau, par exemple, vote un ordre du jour allant dans ce sens, le 21 août 1936, lors d'une réunion qui a rassemblé 1 500 personnes : « écartant toute idée d'intervention, les travailleurs de Concarneau demandent avec force le droit pour le gouvernement républicain et de Front populaire d'Espagne, d'acheter librement en France, les armes (mitrailleuses, canons, avions) et les munitions dont il a besoin pour sa défense [3263]. » Les ordres du jour de différents comités se succèdent jusqu'à la fin de l'année demandent « au gouvernement français de Front populaire de prendre d'urgence l'initiative d'une proposition en vue de reconsidérer la question du blocus appliquée à l'Espagne du Front populaire [3264]. » Pourtant, au même moment, Guy Le Normand justifie la position gouvernementale : « la politique de non-intervention était la seule possible [3265]. » Guillaume Messager, qui avance

3260. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 3 juin 1937.
3261. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 17 mars 1939.
3262. *Le Breton Socialiste*, 8 août 1936.
3263. *Le Breton Socialiste*, 5 septembre 1936.
3264. Comité de Front populaire de Brest, le 8 octobre 1936. Les ordres du jour votés dans les différents comités ont tous une teneur identique. *Le Breton Socialiste*, 17 octobre 1936.
3265. *Le Breton Socialiste*, 17 octobre 1936.

un point de vue identique en février 1937, « approuve pleinement la sage politique suivie par Léon Blum. L'intervention en Espagne eût fatalement déclenché la guerre mondiale [3266]. » Les deux sensibilités coexistent à l'intérieur de la SFIO dans les premiers mois qui suivent le début du conflit. Puis, très vite, disparaissent les ordres du jour « interventionnistes ». La direction départementale a fait jouer la discipline et la solidarité avec le gouvernement Blum à l'intérieur du parti.

Tanguy Prigent semble changer de position à la fin du printemps 1937 — et affirmer ainsi un point de vue dissonant — quand il déclare : « il est temps d'arrêter ces vieux fous [3267] ». Éric Youinou pense qu'il s'agit là d'une nouvelle orientation du député socialiste sur la non-intervention. Cela dénote surtout l'expression du trouble entre le cri du cœur et le soutien sans états d'âme au gouvernement. En effet, en juillet 1937, Tanguy Prigent assume toujours la politique de Blum : « Certes, je suis plus que jamais persuadé — je l'écris une fois de plus — que Blum a eu raison, il y a un an de ne pas engager la France, seule et isolée, contre tous les fascismes. C'était la bagarre et l'écrasement et c'est ce qui allait arriver quand notre ami, le cœur meurtri, mais l'esprit lucide, a proposé la non-intervention. » Il assorti cette approbation d'une limite dans le temps qu'il pense atteinte en cet été 1937 : « Mais je pense que l'heure est venue de tirer bénéfice de nos humiliations et de nos sacrifices. Il ne faut pas que nous ayons tout fait, tout accepté pour avoir la paix et que nous ne soyons pas compris. La France doit maintenant élever la voix [3268]. » De fait, la contrainte d'un gouvernement à direction socialiste a sauté et permet la remise en cause de la « non-intervention ».

Le texte de Tanguy Prigent montre que les portes commencent à s'ouvrir : le changement d'attitude est sensible, même si d'un point de vue militaire la situation sur le terrain n'est plus la même qu'en juillet 1936. La section de Botmeur « demande une politique ferme pour la défense de la paix, le rejet des exigences des Hitler et Franco et la liberté du commerce des armes avec l'Espagne républicaine » en mars 1938 [3269]. Celle de Carhaix-Plouguer fait de même le mois suivant [3270]. Puis celle de Quimper en mai [3271]. La fédération vote à la quasi-unanimité lors du congrès départemental du 26 mai un texte qui demande une autre politique :

> « Dénonce la politique de non-intervention, qui pouvait se justifier à l'origine, mais dont l'observation a été unilatérale et qui, à la lumière des faits, s'est ainsi révélée comme une vaste duperie [...] Demande au contraire, la pleine liberté commerciale pour la République espagnole, afin de lui permettre le ravitaillement en armes et munitions qui lui font défaut [3272]. »

Quant au PCF, il adopte rapidement une attitude de soutien à la république et aux républicains espagnols alors même que l'IC hésite dans ses orientations. En effet, dans un premier temps, Staline reste partisan d'une « prudente neutralité, et fait adhérer l'URSS au comité de

3266. *Le Breton Socialiste*, 6 février 1937.
3267. *Le Breton Socialiste*, 26 juin 1937. Cité par Éric Youinou, *L'opinion publique et politique dans le Finistère devant la guerre d'Espagne 1936–1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1989, p. 131.
3268. *Le Breton Socialiste*, 31 juillet 1937.
3269. *Le Breton Socialiste*, 26 mars 1938.
3270. *Le Breton Socialiste*, 16 avril 1938.
3271. *Le Breton Socialiste*, 14 mai 1938
3272. *Le Breton Socialiste*, 4 juin 1938.

non-intervention [3273] ». L'implication évidente de l'Allemagne et de l'Italie change bientôt la donne. Serge Wolikow note d'ailleurs que le PCF a une approche beaucoup plus critique de la « non-intervention » que celle de l'URSS. Certes, dès le soulèvement des généraux factieux connu, le Komintern s'est adressé au parti français pour « mobiliser masses et opinion publique contre putsch contre-révolutionnaire des fascistes en Espagne », mais il a circonscrit le champ d'intervention uniquement sur le plan politique [3274]. Ce n'est que le 18 septembre 1936, lors d'une réunion du présidium de IC que la création des Brigades internationales est décidée, libérant ainsi toutes énergies pour faire de la question espagnole un point clé du militantisme communiste. C'est dans ce cadre que le PCF finistérien exige l'ouverture de la frontière et popularise son mot d'ordre « Des avions, des canons pour l'Espagne ! » Les communistes demandent de mettre fin à la « non-intervention » et le rappellent dans toutes les manifestations, comme à Brest le 1er mai 1938 (figure 8.5 page 735).

Le PC s'attelle également à l'organisation de meetings pour combattre la position du gouvernement sur la « non-intervention ». Pour toucher plus de monde, les militants communistes se servent de comités, à l'exemple du comité Paix et Liberté, dont le secrétaire à Brest est Eugène Kerbaul. Ce comité organise ainsi deux réunions en octobre 1936 sur la question espagnole avec Octave Rabaté, dirigeant communiste et secrétaire national du Mouvement Amsterdam-Pleyel. La première rassemble 500 personnes à Brest et la seconde 200 au Relecq-Kerhuon [3275].

Les militants prennent rapidement conscience de la réalité de la situation en Espagne en recevant des lettres de communistes finistériens combattant dans les Brigades internationales. En novembre 1937, *La Bretagne Ouvrière* publie ainsi une lettre d'Albert Rannou expédiée le 25 octobre, ancien secrétaire de la cellule de Saint-Marc à Brest, dans laquelle il raconte son combat sur le front d'Albacète [3276]. Cette lettre est lue et commentée dans toutes les cellules du parti [3277]. Et un premier militant, Michel Morvan, meurt le 11 février 1937, sur le front de Jarama [3278]. Une délégation du PCF se rend au domicile familial, à Brest, pour soutenir la famille et rendre hommage au militant tombé au combat [3279]. La guerre d'Espagne n'est plus alors une abstraction pour les militants.

Les communistes sont d'autant plus remontés contre la fermeté du gouvernement sur la politique de « non-intervention » qu'ils apprennent que des officiers observateurs internationaux de la « non-intervention » sont arrivés à Brest le 20 avril 1937 et se sont installés dans les bureaux de l'Inscription maritime. Leur rôle est de monter à bord de tous les navires fai-

3273. Rémi Skoutelsky, « Brigadistes internationaux et résistants », *in* : Michel Dreyfus et al. (dir.), *Le siècle des communistes*, Paris, Les Éditions de L'Atelier, 2000, p. 443.
3274. Cité par S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 106.
3275. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 73.
3276. *La Bretagne Ouvrière*, 20 novembre 1937.
3277. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 85.
3278. La bataille du Jarama, à l'est de Madrid, s'est déroulée entre le 6 et le 27 février 1937. Les insurgés voulaient couper les communications entre Madrid assiégée et l'est du pays. Bartolomé Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, p. 161-163.
3279. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 85.

sant route vers l'Espagne pour y vérifier qu'ils ne transportent pas d'armes [3280]. Ce contrôle exacerbe la volonté des communistes à combattre cette politique en s'impliquant fortement dans les actions de soutien et de propagande sur ces questions dans l'ensemble du département. Ils interviennent dans les comités de Front populaire pour chercher à y faire passer leur ligne politique et abordent cette question dans chacun des meetings auxquels ils participent. Cependant, du fait du rôle particulier du port de Brest, l'activité d'aide à l'Espagne s'y concentre pour ce qui est des interventions plus militantes. Au niveau local, le PC et les JC s'impliquent, à quelques reprises, dans la défense de navires républicains. Au début du mois de mars 1937, le *Conde de Zubiria*, un cargo républicain qui transportait du cuivre et du nickel, est bombardé près de l'île d'Ouessant, au large de Brest, par un chalutier rebelle, l'*Alcazar de Tolède*, qui le canonne [3281]. Le chalutier, armé de deux canons et de deux mitrailleuses, a tiré soixante obus, dont plusieurs ont touché, sans mal irréparable, le cargo républicain [3282]. L'affaire fait scandale dans la presse locale : les nationalistes ont attaqué le cargo dans les eaux territoriales, sous les yeux des Ouessantins pendant plus d'une heure. Le cargo trouve finalement refuge, à la faveur de la brume, dans le port de commerce de Brest. Le PC distribue alors des tracts pour appeler à une manifestation de soutien aux marins à qui les autorités ont interdit de descendre à terre. Le navire est gardé par des marins français en arme. André Le Roy, secrétaire de rayon, fait un discours de soutien aux marins devant un millier de manifestants selon Eugène Kerbaul [3283]. La presse locale annonce de son côté 200 à 250 participants [3284]. Quelques semaines plus tard, les communistes assurent la garde d'un cargo, le *Zurriola*, équipés de « pistolets disparates » [3285]. PC et anarchistes, sur Brest, s'activent sur les mêmes terrains d'intervention, mais seuls les premiers dénoncent le refus d'une aide militaire directe.

À l'intérieur du mouvement syndical, un important débat anime les réunions, non sur la cause républicaine qui fait l'unanimité, mais sur la nécessité de l'aide militaire [3286]. Le syndicat finistérien des instituteurs — même s'il n'est pas le reflet exact de l'ensemble du syndicat — permet, à la lecture sa revue, de prendre la mesure des différentes positions. Le syndicat de l'enseignement est pacifiste dans sa grande majorité [3287]. La guerre civile espagnole — pour cette sensibilité — est lourde de menaces d'extension vers un conflit généralisé. Une motion condamnant toute guerre a été approuvée dans les assemblées régionales de Brest (1 voix contre, 6 abstentions), Quimper (1 voix contre), Morlaix (unanimité), quelques jours seulement avant le déclenchement du conflit espagnol :

3280. *ibid.*, p. 90.
3281. *La Bretagne Ouvrière*, 20 mars 1937
3282. *La Dépêche de Brest*, 12 mars 1937.
3283. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 86.
3284. *La Dépêche de Brest*, 13 mars 1937. Les marins répondent par l'*Internationale* à la manifestation de soutien, appréciant, par ce geste, la démonstration de solidarité. L'interdiction de descendre à terre est bientôt levée.
3285. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 95.
3286. Sur la position de la confédération consulter : Morgan Poggioli, « La CGT et la guerre d'Espagne (1936-1939) », *Cahiers d'Histoire de l'Institut CGT d'Histoire Sociale*, n° 102, juin 2007, p. 6–11.
3287. Sur le syndicat des instituteurs : J. Girault, « Le syndicat national des instituteurs et les débuts de la guerre d'Espagne (1936-1937) », *op. cit.*

FIGURE 8.5. – « Des vivres, c'est bien... Des armes, c'est mieux ! » Banderole du PCF le 1er mai 1938 à Brest pour une aide militaire à l'Espagne. Source : E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 107.

> « considérant que toute guerre est avant tout une défaite du prolétariat, puisqu'en tout pays il est appelé à en faire les frais et qu'en premier lieu, elle postule son union nécessaire avec la classe bourgeoise [...], déclarent qu'en aucun cas, pour quelques raisons et en vertu de quelque pacte que se soit, la classe ouvrière ne donnera son adhésion ni matérielle ni morale à la guerre ; Qu'elle lui opposera toute sa force par la grève générale [3288]. »

Le conseil syndical réuni le 8 septembre proclame, dans le même sens, que « rien, pas même l'antifascisme, ne justifie la guerre [3289]. » L'UD se positionne d'une manière identique sur la question du pacifisme en septembre 1938 et par 4 voix contre 3 s'est prononcé pour la motion du Syndicat national des instituteurs [3290]. La tradition pacifiste est donc forte dans le syndicat et la part de plus en plus grande prise par les militants communistes dans l'appareil syndical ne leur a pas permis, sur ce point, de modifier les rapports de force internes. Le secrétaire général de l'UD, Charles Berthelot, reconnait que cette question qui dépasse la situation en Espagne crée un « certain malaise » dans la CGT.

Dans un premier temps, quelques voix isolées s'opposent à cette orientation — les communistes bien sûr —, mais également des militants comme Marc Bourhis qui demande que des armes soient livrées dans le numéro en fin d'année 1936 [3291]. La majorité évolue cependant et écrit dans le rapport moral voté en juillet 1938 : « si, pendant quelques mois, les avis ont pu être divergents sur le bien-fondé de la non-intervention, il nous apparaît qu'aujourd'hui

3288. *BMSELDF*, octobre 1936.
3289. *Idem*.
3290. *Le Finistère Syndicaliste*, octobre 1938.
3291. *BMSELDF*, novembre 1936.

il n'est plus possible d'hésiter [...]. L'Espagne républicaine doit avoir le droit et la possibilité d'acheter les vivres et les armes dont elle a besoin pour se défendre [3292]. »

Les Comités de défense laïque prennent eux aussi une position très nette dès l'éclatement du conflit. Pour eux, l'affaire espagnole est l'illustration malheureuse du danger clérical insuffisamment mesuré et dans le même temps, un avertissement au regard de la remobilisation de ce courant en France même. En octobre et novembre 1936, leur journal consacre sa première page à des articles d'analyse. Repris dans d'autres journaux, dont *La Lumière*, ces textes — comme celui d'Albert Blayet — reflètent le sentiment des laïques finistériens :

> « Les mêmes hommes qui s'indignent bruyamment quand les républicains attaquent une église d'où l'on tire sur le peuple sont muets quand Franco fait piller des églises sans armes par les musulmans du Riff, quand Hitler jette en prison prêtres catholiques et pasteurs protestants. La campagne des cléricaux en France n'a donc rien d'une campagne religieuse : c'est une campagne politique [3293]. »

Pour les instituteurs également, aucun doute n'est possible : « l'église s'accommode du fascisme et du franquisme [3294]. » L'attitude et les positions de la droite ne font qu'exacerber ce sentiment. *Le courrier du Finistère* publie chaque semaine, en première page sur une colonne cernée de noir au titre évocateur de « *Frente Crapular* », des nouvelles brèves dont la plupart sont consacrées à des massacres de religieux attribués aux républicains.

B. 2. Les combattants finistériens

En septembre 1936, l'Internationale communiste décide de former les Brigades internationales [3295]. La France devient « une plaque tournante du communisme international » et le PCF un « rouage essentiel » de ce système qui permet de 32 000 à 40 000 combattants étrangers — dont un tiers de Français — de se battre en Espagne [3296]. Les premiers militants à partir du Finistère pour se battre en Espagne sont des réfugiés sarrois, exilés politiques. 9 des 13 Sarrois de la cellule allemande de Brest quittent la ville fin octobre. 7 autres, résidant à Quimper, font de même un mois après [3297]. Un rapport de police résume le parcours d'un de ces combattants qui ont quitté l'Allemagne en 1935, après le plébiscite : « suivant ses déclarations, serait un antifasciste de longue date et aurait décidé de s'engager au service de la République espagnole, estimant que c'était son devoir. Ayant quitté Brest le 30 septembre 1936, il a contracté un engagement le 15 octobre suivant à Valence et aurait été affecté à la II[e] Brigade internationale à Madrid, Front de l'Ouest. Blessé d'une balle à l'avant-bras gauche et atteint au pied droit par un éclat de grenade, il a quitté Port-Bou le 9 décembre dernier pour rentrer en France [3298]. » Les Allemands ne sont pas les seuls réfugiés à s'engager ainsi. Le com-

3292. *BMSELDF*, juin 1938.
3293. *La Défense Laïque*, octobre 1936.
3294. *BMSELDF*, mars 1938.
3295. S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943), op. cit.*, p. 104.
3296. Romain Ducoulombier, *Histoire du communisme*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2014, p. 47.
3297. ADF, 1M314, préfet, 23 novembre 1936.
3298. ADF, 1M314, commissaire spécial de Brest, 13 décembre 1936.

missaire spécial de Quimper signale également le retour d'un Italien et d'un Polonais en janvier 1939.

Le premier Français à faire de même est un ouvrier électricien au chômage de Landerneau, Alain Jacq. Il part le 24 décembre 1936. Blessé sur le Front de l'Ebre, il est rapatrié. D'autres militants du PCF s'engagent dans les Brigades Internationales, à des dates qui s'échelonnent jusqu'au printemps 1938. Dans son dictionnaire biographique, Eugène Kerbaul mentionne l'engagement dans les Brigades internationales de 35 militants finistériens [3299]. La violence des combats, l'inexpérience de la lutte armée entraînent un taux de mortalité important. Sur les 35 engagés, 10 meurent lors d'affrontements avec les nationalistes espagnols et 11 reviennent blessés [3300]. Morvan Michel, docker au port de Brest et adhérent du PCF en 1936, à peine un mois après son engagement, tombe ainsi au combat, en février 1937 à Jarama [3301].

Le PCF n'est pas la seule organisation politique du Finistère à envoyer ses militants en Espagne. Les libertaires, bien qu'à un moindre niveau, participent eux aussi à cette solidarité active avec les républicains espagnols. D'ailleurs Eugène Kerbaul, qui ne s'embarrasse pas de nuances quand il évoque les militants n'appartenant pas au PCF, le reconnait lui-même, tout en enveloppant son propos dans une tonalité de suspicion marquée : « Chose curieuse, on ne connut jamais les noms de ces hommes, dont certains auraient participé à des actions dans des milices mises sur pied par ces organisations [la CNT et la FAI], ils étaient trois ou quatre dans ce cas. Les autres, peu nombreux, ne combattirent point. Tous revinrent vite dans le département, toujours aussi anonymes [3302] ». Il ajoute qu'aucune trace d'engagement dans les Brigades internationales de militants socialistes n'a été trouvée. Ce que Kerbaul estime normal puisque la politique de « non-intervention » n'a pas été remise en cause dans le Finistère.

Les libertaires sont invités « à se rendre soit au siège du *Libertaire*, soit dans une agence qui serait installée aux abords de la Porte Saint Denis, à Paris [3303]. » Le 27 novembre, un ouvrier peintre, Louis Maguet, prend le chemin de la capitale. Le 4 décembre, c'est au tour d'un ouvrier italien d'agir de même. À la mi-janvier 1937, 4 ouvriers de chez Mege et Joya-Chabert à Lanninon s'engagent eux aussi vraisemblablement par la même filière [3304]. Deux d'entre eux reviennent à Brest cinq jours plus tard : ils ont été déclarés inaptes physiques. Combien de militants ou de sympathisants libertaires se sont-ils engagés ? Il est impossible effectivement de le savoir : l'absence d'organe de presse locale, des démarches plus individuelles que celles des militants communistes en empêchent le dénombrement. Il est néanmoins incontestable qu'il existe au moins un engagement ayant une valeur symbolique aussi forte du côté des militants libertaires qui rejoignent les colonnes de la CNT, que des membres du PCF dans les Brigades internationales.

3299. Les Brigadistes sont en tout 54, mais les autres ont émigré hors du département avant leur engagement.
3300. Au niveau national, les chiffres sont également élevés : un quart des Brigadistes ont été tués et plus de la moitié des rapatriés sont blessés. R. Skoutelsky, « Brigadistes internationaux et résistants », *op. cit.*, p. 447.
3301. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 221-222.
3302. Eugène Kerbaul, *1640 militants du Finistère, 1918-1945. Dictionnaire biographique de militants ouvriers. Cahier de mise à jour no 2*, Bagnolet, chez l'auteur, 1988, p. 45.
3303. ADF, 1M303, commissaire spécial de Brest, 17 décembre 1936.
3304. ADF, 1M303, commissaire spécial de Brest, 17 décembre 1936, 15 janvier 1937 et 20 janvier 1937.

FIGURE 8.6. – Près de 800 réfugiés arrivent le 3 juin 1937 en gare de Quimper.
Source : *L'Ouest-Éclair*, 4 juin 1937.

B. 3. La solidarité matérielle

S'il existe un clivage important sur la question de la « non-intervention », toutes les composantes partagent le même souci de venir en aide aux républicains espagnols, si ce n'est à des degrés d'implication différents, y compris les radicaux-socialistes. Ces derniers se contentent cependant de relayer les appels du comité départemental de Front populaire pour une aide matérielle aux réfugiés qui arrivent dans le département ou de faire connaitre les appels du préfet qui demande aux Finistériens de faire faire don de vêtements de femmes et d'enfants, mais de ne « pas envoyer du linge ou des vêtements pour homme » [3305]. Les socialistes ne s'impliquent pas beaucoup plus dans la solidarité, même s'ils font appel à des dons. Par contre, libertaires et communistes dépensent beaucoup d'énergie à impulser des actions de solidarité matérielle et financière, y compris à destination de l'Espagne. Ensemble ou séparées, les organisations de gauche investissent du temps et des militants dans une multitude d'initiatives pendant toute la période de la guerre civile.

Les libertaires ont réussi — comme cela s'est produit à l'échelle nationale — à élargir les bases de leur comité d'aide à l'Espagne libre : le communiste dissident, Paul Valière, est le secrétaire adjoint de la section brestoise, seule section finistérienne [3306]. Tous les samedis matins, les membres du comité partent collecter soit dans la rue, soit en faisant du porte-à-porte. Un

3305. *Le Citoyen*, 19 juin 1937.
3306. *Le Travailleur Brestois*, 7 janvier 1938.

marchand-primeur du Léon se charge ensuite d'acheminer les objets collectés à Paris [3307]. Il arrive qu'un convoi parte directement en Espagne. René Martin en accompagne un en février 1937 [3308]. Le travail de collectage donne des résultats significatifs : en janvier 1938, le comité a ainsi rapporté dix caisses de vêtements [3309]. Une permanence quotidienne est ouverte par le comité à la Maison du peuple, pendant deux heures [3310]. Des collectes d'argent sont organisées à l'entrée des réunions publiques.

Les communistes mènent eux aussi une campagne permanente de solidarité matérielle [3311]. L'activité des militants est largement consacrée, sur cette question, à des collectes matérielles. Des convois composés de plusieurs camions peuvent partir ainsi de Bretagne, avec des vivres et des vêtements. L'un d'eux est dirigé par le responsable du Comité départemental de Front populaire du Finistère, le communiste Louis Rabardel [3312]. Des journées de solidarité sont également mises sur pied. Le 31 octobre 1937, des collectes d'argent rapportent 1 750 francs à Quimper, 555 à Douarnenez, 800 à Morlaix et 630 à Lesconil [3313]. Pour élargir le cadre de la solidarité, des journées de collectage sont organisées sous le couvert du Secours populaire de France, comme celle du 6 novembre 1938, qui se fixe un objectif de 2 millions de francs sur l'ensemble du pays [3314]. Le parti profite également de ses meetings pour organiser des collectes. Lors d'une tournée cinématographique, de mai à septembre 1938, 2 656,65 francs sont versés à l'entrée des salles au profit de l'Espagne [3315]. Quant aux socialistes, ils ne participent à ces activités que dans un cadre unitaire, comme à Quimperlé où un bal au profit des enfants espagnols est organisé en juillet 1937 [3316]. *Le Breton Socialiste* ne laisse pas beaucoup passer d'informations sur ce sujet. Un texte d'appel à l'adhésion au Comité socialiste de secours pour Bilbao y paraît, sans donner aucune adresse dans le département.

Dans le mouvement syndical, la CGT s'investit également dans la solidarité avec l'Espagne républicaine et est à l'initiative de journées d'action sur ce thème, comme le 1er mai 1937, pour les enfants espagnols réfugiés à Audierne. Le Syndicat de l'enseignement verse 1 000 francs en août et 2 000 francs en septembre : la liste de souscription a recueilli 60 916 francs au 14 octobre [3317]. Le Syndicat de l'enseignement a pris une initiative rare en ouvrant une souscription permanente. Mais celle-ci concerne également le sauvetage du journal *La Terre Libre*, destiné aux paysans, ce qui entraîne des équivoques.

Le second aspect important de la solidarité est l'accueil des réfugiés, que ce soit des popu-

3307. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 142-143.
3308. *ibid.*, p. 144.
3309. ADF, 1M254, commissaire spécial de Brest, 24 janvier 1938.
3310. ADF., 1M254, commissaire spécial de Brest, 22 janvier 1938.
3311. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 68.
3312. E. Kerbaul, *1640 militants du Finistère, 1918-1945. Dictionnaire biographique de militants ouvriers. Cahier de mise à jour no 2*, *op. cit.*, p. 44.
3313. *La Bretagne Ouvrière*, 6 novembre 1937.
3314. *La Bretagne Ouvrière*, 5 novembre 1938.
3315. Du congrès d'Arles ..., *op. cit.*, p. 261.
3316. *Le Breton Socialiste*, 24 juillet 1937.
3317. *BMSELDF*, novembre 1936.

lations civiles ou des combattants [3318]. Déjà en 1935, 16 militants espagnols s'étaient réfugiés chez des libertaires et des communistes. Mais il s'agissait là de cas isolés [3319].

La question des réfugiés devient, malgré la distance avec l'Espagne, une question importante à partir de mai 1937 pour deux raisons. En premier lieu, les opérations humanitaires nécessitent sur mer une présence militaire. En effet, deux cuirassés le « Bretagne » et le « Lorraine » ont quitté Brest le 7 mai 1937 pour protéger les navires chargés d'évacuer Bilbao dans une action conjointe avec les forces navales anglaises [3320]. Comme le signale Patrick Gourlay, en raison de la présence de la flotte, Brest est un « nid d'espions » [3321] et il n'est pas étonnant que des bruits circulent au même moment pour affirmer qu'un contre-torpilleur, le « Terrible », a coulé sur une mine, provoquant des appels de nombres familles à la préfecture maritime [3322]. La guerre d'Espagne emprunte les chemins de la désinformation.

En second lieu, la prise en charge des réfugiés — au regard du nombre élevé de personnes accueillies — préoccupe les organisations du Front populaire comme les autorités. De nombreux réfugiés arrivent dans le département en deux vagues successives : la première est liée à la perte du nord de l'Espagne par les républicains. Plus de 1 000 personnes, en grande majorité des femmes, des enfants et des vieillards, doit être prise en charge dans le département entre le 3 juin et le 7 juillet 1937, en provenance des Asturies ou du Pays Basque [3323]. Ensuite, le nombre de réfugiés ne cessant d'augmenter, le gouvernement porte au début du mois d'août à 1 700 le quota d'hébergements du Finistère en prévoyant de devoir rapidement le réévaluer. Le préfet le communique à l'ensemble des maires du département en insistant sur l'aspect humanitaire de l'accueil : « je vous confirme qu'il s'agit de malheureux, femmes et enfants, victimes depuis plus d'un an des atrocités de la guerre civile [3324] ». Sur l'année 1937, plus de 2 000 réfugiés trouvent un asile dans le Finistère. Ce sont les services de l'État qui gèrent ce dossier, mais ils le font en collaboration avec les municipalités qui acceptent d'accueillir ces réfugiés. Le préfet a beau écrire dans sa missive aux maires qu'il ne peut « pas concevoir qu'au moins une famille ne soit recueillie dans chaque commune », dans les faits, de nombreuses communes ne répondent pas à son appel alors même que la prise en charge financière est assurée par l'État (9 francs par réfugié au-dessus de 2 ans, 6 francs pour les enfants de 1 jour à 2 ans). Certaines sont mises devant le fait accompli et font savoir au préfet leur désaccord. Le 2 juin, des centaines de personnes débarquent à La Pallice et sur les 13 wagons du convoi formés par les rescapés, 9 arrivent en gare de Quimper. Le préfet Larquet les y attend entouré des services d'hygiène et des forces de sécurité. Des autocars envoient 100 personnes à Concarneau, 50 à Quimperlé, 53

3318. Pour une synthèse sur cette question, nous renvoyons à Éric Le Maître, *L'immigration espagnole dans le Finistère. 1936-1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2000, 151 p.

3319. ADF, 1M303, commissaire spécial de Brest, 21 janvier 1935 ; sous-préfet de Brest, 26 janvier 1935 et commissaire de police de Concarneau, 23 février 1935.

3320. *La Dépêche de Brest*, 8 mai 1937.

3321. Patrick Gourlay, *Nuit franquiste sur Brest. L'attaque du sous-marine républicain C2, 1937*, Spézet, Coop Breizh, 2014, 147 p., C'est le titre du chapitre II.

3322. *La Dépêche de Brest*, 8 mai 1937.

3323. ADF, 1M304.

3324. ADF, 1M303, préfet, 4 août 1937.

FIGURE 8.7. – Pierre Guéguin accueille des réfugiés basques. Source : *La Bretagne Ouvrière*, 26 juin 1937.

à Landerneau, 150 à Roscoff et 60 à Lambézellec. Le plus gros contingent — 383 réfugiés qui vont y retrouver un précédent groupe — se dirige vers Poulgoazec, quartier de la commune de Plouhinec dont la colonie de vacances a d'importantes capacités d'accueil [3325].

Cependant, le maire de Poulgoazec émet de vives protestations auprès du préfet à propos de l'arrivée de ces populations [3326]. D'autres municipalités, dont les maires sont des partisans du Rassemblement populaire, se démènent pour assurer des conditions d'accueil acceptable à ces réfugiés. C'est par exemple le cas de celle de Landerneau, qui prend en charge 150 personnes qui restent près de six mois avant de repartir en Espagne [3327]. Effectivement, bien avant la *Retirada* de 1939, un premier exode de masse a emprunté les voies maritimes en 1937. Des milliers de personnes voyagent dans des bateaux de toutes sortes qui trouvent refuge dans de nombreux ports français de l'Atlantique [3328].

Les conditions d'hébergement sont souvent difficiles et les organisations ouvrières interviennent régulièrement pour les dénoncer et faire pression sur les autorités municipales ou préfectorales. Le Comité antifasciste de Brest sort ainsi une affiche sur le manque flagrant d'hygiène dans les centre d'accueil de Poulgouazec et de Roscoff [3329]. Dans une lettre, le poète Max Jacob, décrit effectivement une situation difficile, tout en apportant un autre point de vue sur les conditions d'accueil et l'implication des autorités :

> « Ici arrivent des réfugiés espagnols, pauvres paquets de douleur : vieillards silencieux, enfants sans lait, pauvres femmes qui se mettent à bavarder brusquement. On les abrite dans des hangars qui servent aux colonies de vacances. Les hôtesses de ces colonies n'ont ni draps ni bains et essaient

3325. *La Dépêche de Brest*, 4 juin 1937.
3326. *Le Citoyen*, 29 mai 1937.
3327. Benoit KERMOAL, « *Quand quelqu'un frappe à la porte » : la mairie socialiste de Landerneau et les réfugiés espagnols (1937-1939)*, URL : `http://enklask.hypotheses.org/769` (visité le 19/10/2013), Une deuxième vague, comptant 200 autres réfugiés, est hébergée dans la commune lors de la *Retirada*.
3328. B. BENNASSAR, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, *op. cit.*, p. 356.
3329. ADF, 1M303. Affiche, s. d.

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
(Section de Brest)

Les Réfugiés antifascistes espagnols ne sont pas des prisonniers !

Les trente-cinq réfugiés espagnols hébergés au Patronage Laïque du Pilier-Rouge viennent d'être arrachés, de force, du local qu'ils occupaient, et transportés dans un camp, à Quélern. Nous apprenons que d'autres groupes, de Lannilis, St-Renan, etc., rejoignent aussi ce lieu. Bientôt, sans doute, le groupe de Kérinou aubira le même sort. C'est, là, un procédé qui n'est digne que des méthodes hitlériennes et mussoliniennes.

Les réfugiés républicains espagnols ne sont ni des prisonniers ni des pestiférés ; le but des autorités locales et départementales est, certainement, de rassembler les réfugiés de la région dans ce que l'on appelle clairement un **CAMP DE CONCENTRATION.**

Or, à 11 heures, afin de devancer notre intervention, la police, accompagnée du Sous-Préfet et d'un représentant de la Mairie de Lambézellec, procédait à l'enlèvement de la Colonie.

Sans avertissement, malgré la résistance énergique de certaines femmes, les trente-cinq réfugiés, dont dix-neuf enfants, furent brutalement arrachés par les policiers et jetés dans un car qui les conduisit directement à Quélern.

Nous nous étonnons que le Maire de Lambézellec ait laissé s'accomplir de tels actes.

Les travailleurs brestois s'indignent de telles méthodes vis-à-vis des malheureuses victimes du fascisme, qui n'ont déjà que trop souffert.

Ils sauront prendre en main la protection des réfugiés espagnols de notre région. Ceux-ci ne demandent qu'un local pour être logés, le Gouvernement de Valence et les Comités d'accueil subventionnent à tous les frais : nourriture, etc.

Ces victimes du fascisme, dont les hommes défendent avec acharnement les libertés du monde et la sécurité de la France, ne doivent pas être exilées et entassées sur des terrains vagues de la presqu'île, sans aide ni protection des travailleurs français.

Mais un scandale plus révoltant s'est passé au Pilier-Rouge, lors du départ ou, plutôt, **de l'enlèvement, par la police,** des trente-cinq réfugiés du Patronage, dimanche matin.

Le Parti Communiste de Brest avait transmis, au Commissaire de police de Lambézellec, les désirs des réfugiés et demandé de surseoir à leur transfert à Quélern, qui devait avoir lieu à 15 heures, dimanche.

D'autre part, Franco fait envoyer des lettres imprimées aux autorités françaises pour attirer les femmes réfugiées des prisonniers républicains dans les villes conquises par les fascistes.

Assez de brimades ! Que les autorités françaises n'oublient pas que nous sommes en France de Front Populaire, et non en Allemagne, en Italie ou chez Franco !

Les travailleurs français ne laisseront pas appliquer à leurs frères d'Espagne les méthodes hitlériennes : brutalités policières, brimades, **camps de concentration !**

Nous espérons que toutes les Municipalités antifascistes interviendront pour reprendre, dans leurs locaux, les réfugiés transportés de force dans le Camp de concentration de Quélern.

Imp. Coopérative Ouvrière - Brest

FIGURE 8.8. – Le PCF proteste contre le déplacement de réfugiés. Source : ADF, 1M303, tact du PCF, 2 octobre 1937.

de spéculer sur l'argent alloué par les ministères. Dieu merci ! Le Préfet est intelligent et il est admirablement secondé par le médecin hygiéniste du département. J'assiste à tout cela en retenant mes larmes inutiles [3330]. »

Des comités d'accueil des réfugiés se créent dans quelques villes. Cette situation se retrouve vraisemblablement dans les villes où le comité de Front populaire n'intervient plus comme à Douarnenez. Les responsabilités sont partagées par les militants socialistes et communistes [3331]. La CGT met sur pied son propre comité pour pouvoir accueillir des enfants dans les familles de ses militants ou dans des structures d'hébergement. C'est ainsi que le syndicat prend en charge 500 enfants qui sont accueillis à Roscoff entre août et décembre 1937 [3332].

Les autorités ne souhaitent cependant pas que les réfugiés s'installent dans le département et organisent dès que possible le retour en Espagne. La plupart d'entre eux ont quitté le Finistère en octobre 1937. Une seconde vague de réfugiés arrive à partir de février 1939, comprenant de 5000 à 6000 personnes ayant franchi la frontière à l'occasion de la *retirada* [3333].

La section brestoise de la SIA organise le 10 novembre 1938 une soirée conférence-cinéma, qui attire 350 personnes [3334]. Le lendemain, le PC, à Quimper, regroupe 400 personnes sur

3330. Lettre de Max Jacob à Mme Georges-Day, 4 juin 1937. Collection bibliothèque municipale de Quimper, Fonds Max Jacob, manuscrit 23. COLLECTIF, *Il y a 60 ans... les réfugiés espagnols dans le Finistère*, Quimper, Ville de Quimper, 1996, p. 4.
3331. ADF, 1M303, commissaire de police de Douarnenez, 7 avril 1939.
3332. É. LE MAÎTRE, *L'immigration espagnole dans le Finistère. 1936-1939*, *op. cit.*, p. 24.
3333. *ibid.*, p. 3-4.
3334. ADF, 1M189, commissaire spécial de Brest, 10 novembre 1938.

l'Espagne [3335] ; le comité de Front populaire avait attiré autant de monde en juin [3336]. L'intérêt pour l'Espagne est grand dans la population des villes finistériennes. Les réunions sont toujours suivies quelqu'en soit l'organisateur par des centaines de personnes. La SFIO est, avec les radicaux-socialistes, le seul parti à ne pas s'être engagé dans une campagne soutenue d'explications politiques sur les conséquences possibles de la guerre civile espagnole. Il n'y participe qu'en tant que composante du Front populaire quand un comité organise une action. Il laisse ainsi le terrain libre au PCF et aux anarchistes. Les anarchistes n'interviennent cependant qu'à Brest ou dans les villes proches. Les communistes ont donc le monopole de fait dans le reste du département où ils occupent le terrain de manière continue, multipliant les initiatives, pendant toute la période du Front populaire.

L'afflux de population venant des zones de combat fait prendre conscience de la réalité de la guerre dans le département. Et les responsables de la sécurité publique suivent de très près ces arrivées massives de militants ayant l'expérience du combat et cherchent dans certains cas à les isoler, comme ce groupe déplacé de force à Quélern (figure 8.8 page 742). Si les groupes de réfugiés transitant par voie terrestre, composés de femmes, d'enfants et de vieillards, ne représentent pas de menace, les arrivées par voie maritime sont d'une tout autre nature. En effet, nombre de républicains ont fui leur pays à bord de toutes sortes d'embarcations : bateaux de plaisance, cargos, chalutiers. Un chalutier à vapeur s'est même échoué à la pointe de Penmarc'h le 30 octobre 1937, avec 120 hommes à bord, dans des conditions très difficiles, le navire ayant une voie d'eau [3337]. Le même mois, cinq bateaux espagnols mouillent dans le port de Concarneau. Le port de Brest reçoit lui aussi régulièrement des navires chargés à raz bord de réfugiés partis dans la précipitation. *La Dépêche de Brest*, publie régulièrement des photos de ces hommes et ces femmes dénués de tout, mettant le pied à terre dans la cité brestoise. Régulièrement les autorités saisissent des armes comme à Douarnenez où, en octobre 1937 des chalutiers débarquent 145 personnes — dont le président du Conseil des Asturies — armées pour la plupart. Les autorités ont d'ailleurs un peu de mal avec les miliciens républicains : quand on leur demande où se trouvent leurs officiers, les miliciens répondent qu'il « n'y a ni officiers ni soldats chez nous. Il n'y a que des camarades [3338] ».

Autre forme de solidarité, Les anarchistes brestois participent à la mesure de leurs moyens à la guerre sans merci entre franquistes et républicains. René Lochu raconte ainsi comment, à la demande d'un groupe de matelots espagnols, deux militants ont saboté des bateaux de pêche dont les équipages s'étaient réfugiés à Brest afin qu'ils ne puissent être récupérés [3339]. Le groupe participe également, à l'intérieur de l'arsenal, au vol de batteries nécessaires au sous-marin de classe C-2 [3340]. Le PC est également intervenu pour faire un piquet de garde et fournir des

3335. ADF, 4M176, préfet, 11 novembre 1938.
3336. ADF, 4M176, 13 juin 1938.
3337. P. Gourlay, *Nuit franquiste sur Brest*, *op. cit.*, p. 21.
3338. *L'union Agricole*, 29 octobre 1937. Cité par Collectif, *Il y a 60 ans... les réfugiés espagnols dans le Finistère*, *op. cit.*, p. 11.
3339. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 148.
3340. P. Gourlay, *Nuit franquiste sur Brest*, *op. cit.*, p. 46.

armes aux sous-mariniers républicains, mais cette intervention a été désavouée par la direction générale du parti qui l'a jugée aventuriste [3341]. Effectivement, ce type d'action va largement au-delà de la manifestation de solidarité faite au port de Brest en mars 1937 pour protester contre la canonnade contre un cargo républicain.

C. Encore et toujours la question laïque

Le conseil municipal de Plouguerneau écrit en novembre 1935 au préfet du Finistère pour lui demander d'ajourner les travaux d'agrandissement de l'école publique de Lilia, un village de Plougerneau. Ces travaux se montent à 250 000 francs, dont 52 % sont à la charge de la commune. Ils sont d'autant plus inutiles aux yeux du maire qu'un projet d'école privée réduira l'intérêt d'une école publique. Le préfet Larquet répond vertement au conseil municipal, en expliquant que le ministre de l'Éducation a déjà pris sa décision et qu'il ne convient pas de revenir dessus. Le représentant de l'État réprimande le conseil municipal : « Il a pensé [le ministre] — *et c'est entièrement ma manière de voir* — que la création d'écoles privées ne pouvait pas avoir pour conséquence de laisser les locaux des écoles laïques dans l'état d'*inconfort* et d'*insalubrité* dans lesquels ils se trouvent — situation à laquelle vous n'avez pas cru devoir remédier [3342]. » Le conseil municipal, se prévalant d'une décision prise par la Commission sénatoriale des finances du 27 juillet 1936 qui prévoit de pouvoir sursoir aux projets de constructions sans caractère d'urgence, décide, sans démordre de sa position initiale, de remettre à plus tard la construction de l'école publique [3343]. L'école de Lilia devient le symbole de cette confrontation incessante dont les échos remontent jusqu'à Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. La lutte est véritablement permanente et se déploie sur tous les fronts. L'école étant le plus symbolique d'entre tous. Cette attitude constante des cléricaux continue de nourrir l'action des anticléricaux pendant la période. Lors du congrès de la Fédération des Comités d'Action et de Défense Laïque de France et des Colonies dont le Finistère est une des sections motrices, en août 1938, le secrétaire général insiste sur la centralité de la question scolaire dans le combat pour la laïcité : « Si l'école publique tombait, le peuple de ce pays perdrait bientôt non seulement ses libertés, mais encore les conditions de vie meilleures si difficilement acquises [3344] ». Tous les acteurs ont bien compris l'importance de l'école dans la lutte pour l'hégémonie culturelle.

De fait, le Comité de défense Laïque du Finistère a bien progressé dans son recrutement. Les chiffres manquent pour suivre l'évolution des adhésions sur l'ensemble de la période et

3341. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 96.
3342. Le courrier est reproduit dans *Le Courrier du Finistère*, 15 août 1936.
3343. *Idem*.
3344. *L'Action Laïque*, n° 20, septembre 1938.

avoir une indication précise de la géographie départementale de l'anticléricalisme militant. Les quelques données publiées dans la presse militante dessinent une tendance au renforcement du CDL dans les années trente. Lors de son congrès de 1927, c'est à dire peu de temps après la réaction des réseaux catholiques dans le département et l'organisation des grandes manifestations cléricales, le comité revendique 4 000 adhérents [3345]. Quatre ans plus tard, le comité départemental annonce 7 200 cartes pour 1934 et 8 000 pour 1935 lors du congrès qu'il tient à Landerneau le 26 mai 1935 [3346]. C'est donc d'un doublement des effectifs qu'il s'agit. Cette hausse très significative — qui ne peut certes être vérifiée — doit être considérée au moins comme un indicateur de la persistance, voire du renforcement du CDL. Le recrutement s'amplifie en 1934 pour deux raisons qui se renforcent mutuellement. Les tournées de la troupe Sédillot ont généré les événements que nous avons déjà évoqués (voir page 122) et stimulé, en réaction aux heurts provoqués par les cléricaux, un afflux d'adhérents. Ces événements se produisent au moment même où la République semble vaciller. Une partie de la population urbaine et laïque assimile les cléricaux aux factieux de février 1934. Nous avons vu que, dans un premier temps, les mobilisations antifascistes s'appuient dans de nombreuses communes sur le réseau des CDL, à l'exception notable de Brest et du Pays bigouden, pour des raisons d'ailleurs opposées [3347]. Pourtant la dynamique ascendante est brisée : la lutte antifasciste remplace progressivement la lutte anticléricale alors même que les comités antifascistes se transforment en comités de Front populaire n'ayant d'activités propres que quelques mois pour nombre d'entre eux. Et dans le camp des gauches, l'anticléricalisme n'est plus porté avec autant d'enthousiasme par le courant socialiste et, du côté des communistes — à part quelques militants enseignants comme Pierre Guéguin — cette préoccupation est étrangère aux militants, et même parfois combattue. *L'Humanité*, en décembre 1936, ne laisse aucun espoir aux militants laïques : « Nous constatons, comme un fait, que, dans l'état de nos mœurs, le maintien du libre choix de l'enseignement est voulu par une fraction importante des travailleurs de France [3348]. »

Dans une première phase, c'est le sentiment d'être écoutés par le nouveau gouvernement, mais sans être entendus qui domine parmi les militants laïques. L'espoir de faire avancer la cause laïque, suscité par la victoire électorale du Rassemblement populaire puis par l'installation du gouvernement Blum, est sérieusement réduit à peine deux années plus tard. Les laïques ont pourtant très tôt entamé une campagne de sensibilisation auprès du ministre de l'Éducation nationale, le radical Jean Zay. Proposée au congrès du Syndicat de l'enseignement « cette délégation, après entente des délégués de tous les départements où sévit la lutte laïque,

3345. *La Défense Laïque*, n° 13, juillet 1927. Les chiffres sont tirés du compte-rendu du congrès départemental du Comité de défense laïque qui s'est tenu le 8 mai 1927.

3346. *La Défense Laïque*, n° 70, juin 1935. Le compte-rendu de ce congrès dans la presse socialiste indique un chiffre plus élevé : 8 500 adhérents dans le Finistère. *Le Breton Socialiste*, 8 juin 1935.

3347. À Brest, les libertaires, bien qu'anticléricaux, ont constitué un comité intervenant strictement sur le terrain antifasciste qui réactive des réflexes militants. Dans le Pays bigouden, les communistes, autour d'Alain Signor sont hostiles à toute pratique anticléricale avant même la politique de la « main tendue ».

3348. *L'Humanité*, 21 décembre 1936. Cité par Christine Mayet, *Le PC et les catholiques, 1933-1939*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 84.

comprenait : Girou, du SN, et un délégué de chaque département de l'Ouest [3349]. » Reçus le 8 août 1936, les représentants proposent un catalogue de mesures concrètes avec, entre autres, une demande d'augmentation des projets de constructions scolaires, un relèvement des bourses et subventions pour les enfants fréquentant les écoles publiques, la nomination exclusive « dans ces régions de l'Ouest que des inspecteurs d'Académie et des inspecteurs primaire vraiment laïques ». L'objectif est donc encore uniquement d'intervenir en tant que force de proposition. Dans le compte-rendu de cette réunion publié par le mensuel du syndicat de l'enseignement laïque du Finistère, la bonne volonté du ministre n'est pas mise en cause : « Les faits précis donnés par nos camarades impressionnent fortement M. Jean Zay qui bien qu'au courant de la lutte contre l'École Laïque, n'en connaissait peut-être pas toute la violence [3350]. » Quant au délégué finistérien, Campion, il évoque alors le cas de Plougerneau-Lilia ; « Le conseil municipal ce cette localité tient l'administration préfectorale et académique en échec depuis des années. »

Les premiers doutes, assortis de précautions oratoires, surgissent dès l'année suivante. Le 30 janvier 1937, lors du congrès d'Action laïque de la région de l'Ouest, qui se tient à Rennes, Perceau, le secrétaire du Front laïque lance un premier cri d'alarme en pointant le manque de soutien à l'idéal laïque au sein du Rassemblement populaire : « Tous les journaux de gauche, sauf *La Lumière* [3351], sont fermés plus ou moins à la propagande anticléricale ; et Jacques Kayser, du Parti Radical, déclare : "Le Parti Radical n'est pas anticlérical". Puis l'orateur parle du groupement Jeune république qu'il estime très dangereux et qu'il regrette de voir au Rassemblement populaire [3352]. » Cette remise en cause de deux composantes du Front populaire fait écho aux craintes exprimées par Jean Cornec, au moment de sa constitution, en 1935 [3353]. Le sentiment de trahison, qui peu à peu prend forme, n'expose encore le pouvoir qu'à sa périphérie. Et quand le président du Conseil est nommément cité, les circonstances atténuantes suivent rapidement. Lors de la réunion du comité fédéral de la fédération des Comités de défense et d'action laïque de France et des colonies, le 18 mai 1937 à Paris, les 15 membres de cette instance — dont fait partie Charles Drapier — discutent de l'attitude gouvernementale en matière scolaire. La présidence du Conseil a ordonné l'arrêt des poursuites engagées contre des membres de l'enseignement libre. Le président de la Fédération, résumant le sentiment général, « attribue cette attitude à la volonté de Blum de tout subordonner au programme économique, ou peut-être de jouer la carte du Vatican dans la politique internationale. Il regrette cette attitude [3354]. »

Au-delà de la question scolaire, la volonté laïque du gouvernement est également mise en

3349. *La Défense Laïque*, octobre 1936 (bis).
3350. *BMSELDF*, octobre 1936.
3351. Le journal *La Lumière* est un « hebdomadaire d'éducation civique et d'action républicaine », de nuance radicale-socialiste, fondé par Georges Boris. C'est un journaliste qui devient directeur du second cabinet de Léon Blum en 1938.
3352. *BMSELDF*, mars 1937.
3353. La constitution d'un Front laïque a notamment suscité des réactions hostiles de la part de Jean Cornec et de Charles Drapier. Voir « Le Front laïque », page 488.
3354. *La Défense laïque*, juin 1937.

Biographie 11 – Charles Drapier

Charles Drapier. Instituteur, militant socialiste et syndical, créateur du CDL. Né le 28 décembre 1890 à Saint-Jean-Trolimon. Décédé le 8 octobre 1965.

Ancien combattant, Charles Drapier, après avoir enseigné dans plusieurs écoles de la région de Daoulas est nommé directeur d'École à Brest. Il adhère après guerre au Parti socialiste et au syndicat des instituteurs. En 1923, il devient trésorier adjoint de la Fédération unitaire de l'enseignement alors que Jean Cornec en assure le secrétariat, dans le cadre d'une direction tournante de cette fédération. Il quitte la CGTU pour la CGT avec la majorité du syndicat de l'enseignement en septembre 1931.
La même année, il participe à la création du Comité de défense laïque du Finistère et parvient à en faire le comité départemental le plus puissant du pays. Pendant toute la période de l'entre-deux-guerres, il l'anime tout en participant à la construction de la Fédération nationale des comités de défense et d'action laïque de France et des colonies et siège à son comité fédéral .
Lorsqu'en 1945, le Comité se réorganise sous le nom de Comité d'action laïque (CAL), Charles Drapier s'investit à nouveau dans le combat laïque en participant au bureau du CAL. Charles Drapier préside la Fédération des œuvres laïques du Finistère à la Libération. Lors de sa retraite, il consacre son temps aux patronages laïques brestois qu'il arrive à fédérer.
Charles Drapier est l'époux de Léontine Cadec, institutrice et auteure de romans régionaux et de nombreux articles de souvenirs.

Source : Georges-Michel Thomas, notice : « Drapier Charles », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

cause lors du congrès national des CDL, où les comités bretons sont présents en force. L'ordre du jour voté déclare : « Tous les républicains laïques ont été émus qu'aussi bien dans la déclaration ministérielle que depuis, le gouvernement de Front populaire ait passé sous silence la laïcité, et n'ait pas manifesté ses intentions à cet égard. *Il n'est pas trop tard pour le faire* [3355]. » Là encore, le doute est volontairement mesuré. Il en est de même au congrès départemental du Comité de défense laïque, le 11 avril suivant à Quimper. Louis Blayau propose aux 25 sections cantonales présentes un vœu qui est adopté :

> « Tenant compte du travail effectif déjà réalisé par le gouvernement de Front populaire, favorable à l'École Laïque et au développement de l'instruction générale dans un sens favorable au peuple ;
> Fait confiance au gouvernement Léon Blum pour poursuivre son œuvre de développement de l'École Publique et lui demande de renoncer à toute manifestation d'allure gouvernementale officielle qui puisse être interprétée comme une complaisance vis-à-vis des cléricaux [3356]. »

Louis Blayau est un militant socialiste. Cette précision permet de comprendre l'extrême pudeur de la mise en garde précédée d'un éloge appuyée au gouvernement Blum. L'arrivée d'un parti laïque à la direction des affaires du pays a rassuré ses propres militants et l'ensemble

3355. *La Défense laïque*, février 1937.
3356. *La Défense Laïque*, avril 1937. Ce texte fait vraisemblablement référence à la visite de Léon Blum à la Nonciature (ambassade pontificale) en février et l'interview pour la revue *Sept*, paru le 19 février. Voir P. Christophe, *1936 : les catholiques et le Front populaire*, *op. cit.*, p. 180 et 208.

La Défense et l'Action Laïques

Organe du Comité de Défense Laïque du Finistère

PARAIT MENSUELLEMENT — RÉDACTION & ADMINISTRATION : 18, RUE DE PARIS, MORLAIX — PARAIT MENSUELLEMENT

POUR la DÉFENSE de la LAÏCITÉ, DEBOUT !

LANDERNEAU, 10 JUILLET 1938

Fédération des Œuvres Laïques du Finistère

FÊTE de la JEUNESSE

avec le concours de la Municipalité, du Comité des Fêtes et de la Caisse des Écoles de la Ville

SAMEDI 6 AOUT 1938, A NANTES

Syndicat de l'Enseignement Laïque du Finistère
Comité d'Action et de Défense Laïques du Finistère

FIGURE 8.9. – Les comités de défense laïque mobilisent en 1938.

des laïques. Mais, en contrepartie, la démobilisation a été réelle sur ce terrain au profit de la question sociale alors que les aléas de la situation internationale complexifient les positionnements. La déception est donc grande au printemps 1937, alors que dans le camp adverse, les énergies se sont mobilisées très tôt. L'agitation se développe à ce moment dans le camp laïque, oscillant entre la volonté de rattraper le temps perdu et celle, bien réelle, de ne pas gêner le gouvernement Blum malgré ses manquements, jugés graves par les acteurs.

Le verrou saute lors de la démission de Léon Blum. Le congrès de Marseille de la SFIO, du 10 au 13 juillet 1937, est le théâtre — pour reprendre l'expression de Nicole Brouder — d' « un brusque raidissement » sur cette question de l'école publique. Le terrain avait été préparé depuis quelques mois par une série d'articles dans *Le Populaire*, alertant les lecteurs. Une enquête est publiée en décembre 1936 et janvier 1937 — sous un titre dépourvu d'ambiguïté : « Au pays des Chouans » — qui traite du « fléchissement récent des effectifs de l'école publique [3357]. » Les chiffres évoquant l'incontestable recul de l'école laïque apparaissent peu à peu dans la presse militante, hormis dans l'hebdomadaire communiste régional, *La Bretagne Ouvrière*. L'appel, « Républicains, réveillez-vous ! » lancé par le CDL en mars est-il entendu ?

Les positions des partis politiques de gauche sont, en ce domaine, aussi différenciées que sur la question des relations avec les catholiques et l'Église. La SFIO défend sans nuance l'École publique et reproche au PCF de ne pas faire de même : « Fermement attachés à notre École, à la laïcité, au lieu de demander comme nos camarades communistes, l'abrogation des lois de défense républicaine, nous en réclamons le maintien et le renforcement [3358]. » Les socialistes réclament même la nationalisation de l'enseignement primaire ainsi que « des œuvres péri et

3357. N. BROUDER, *Les socialistes et les catholiques, 1933-1939*, *op. cit.*, p. 96.
3358. *Le Breton Socialiste*, 1er janvier 1938.

postscolaires [3359] » contrairement aux communistes qui prônent maintenant le respect de la diversité scolaire.

Guy Le Normand écrit un article en avril 1937 dans *Le Populaire*. Il y souligne la virulence de l'offensive cléricale dans le département. Cependant, le secrétaire de la Fédération du Finistère introduit dans ses propos des nuances sérieuses quant à la tactique à adopter, nuances qui tranchent avec la tonalité des articles parus dans le même journal. Il y affiche la conviction de l'existence d'une fracture chez les catholiques, élément dont, pour lui, il faut tenir compte, malgré les risques qu'encourt de ce fait l'école laïque. Il critique alors, en toute logique, la dynamique anticléricale qu'il pressent dans les textes parus dans la presse du parti. « Il convie la SFIO à rester modérée dans son anticléricalisme, à réprimer son impatience de mener de pair la bataille socialiste et la bataille laïque [3360]. » Il s'agit là d'une variante de la politique de la « main tendue » :

> « Il est indéniable, que depuis le 6 février, les partis du Front populaire ont tenu à abandonner tout ce qui pourrait heurter, à tort ou à raison, les susceptibilités des catholiques adversaires du fascisme.
>
> Sans aller jusqu'à tendre la main aux catholiques égarés, ni à en appeler au Pape comme les communistes notre Parti appliquant la formule : "La religion est une affaire privée", a quelque peu atténué une propagande anticléricale jusque là habituelle à la presse socialiste [3361]. »

De fait, Guy Le Normand essaye de prouver que la position à adopter est celle du juste milieux pour ne pas faire basculer les catholiques dans le camp de la réaction :

> « Et d'un autre coté, on a vu des journaux et des revues strictement catholiques ou dirigés exclusivement par des catholiques, rendre hommage à l'action de ces "athées" qui composent le gouvernement du Front populaire. [...]
>
> Mais aussi il [le gouvernement] a renoncé à l'application de certaines mesures qui auraient réjoui grandement nos militants [...]
>
> Il s'en est suivi dans certains milieux laïques une émotion réelle [...] et dans certains milieux catholiques conservateurs, une véritable fureur contre ceux qui soutiennent "l'entreprise de démolition sociale et religieuse du gouvernement" [...], Mais ces accusations (d'un clergé plus souvent conservateur que chrétien, qui cherche à créer des troubles analogues à ceux de 1925) ont laissé indifférents une foule qui s'apercevait de leur énormité et qui voyait aussi que le Front populaire ramenait au foyer un peu de bien-être.
>
> Mais l'école laïque ne fera-t-elle pas les frais de cette grève qui pourrait bien n'être que passagère, si l'on en croit certains passages de la dernière encyclique. Il semble bien que oui.
>
> Tout cela pourrait permettre une lutte efficace contre les bonnes œuvres cléricales. Mais de grâce, par une attaque de fond ne repoussons pas, dans le camp fasciste, beaucoup de catholiques qui veulent des améliorations sociales et la paix. Nos difficultés sont assez grandes, ne les augmentons pas volontairement [3362]. »

Guy Le Normand poursuit ce raisonnement lorsqu'il intervient à la tribune du congrès de Marseille, en critiquant la proposition d'obliger les fonctionnaires à envoyer leurs enfants à

3359. *Le Breton Socialiste*, 10 juillet 1937.
3360. Cité par N. Brouder, *Les socialistes et les catholiques, 1933-1939*, *op. cit*., p. 100.
3361. *Idem*.
3362. *Idem*.

l'école laïque. Une voix discordante s'élève donc dans le parti, pour la première fois, mettant en cause l'obligation pour les fonctionnaires d'être laïques, comme le propose l'orientation adoptée. Guy le Normand, bien isolé, s'y attaque, non sur le strict terrain laïque, mais en élargissant le débat aux libertés :

> « Limiter la liberté du fonctionnaire, admettre que le fonctionnaire, son service terminé, reste toujours soumis à l'État, même dans sa famille, même dans l'éducation de ses enfants, quel magnifique précédent, le cas échéant, pour ceux qui, à travers la liberté des fonctionnaires, rêvent de frapper la liberté de tous les citoyens [3363]. »

C'est en ces termes qu'il est intervenu à la tribune du congrès de Marseille, s'attirant les sifflements et autres réactions de colère des deux tiers de la salle [3364]. *La Défense Laïque* d'octobre 1937 en reprenant l'article paru dans le journal *La Lumière*, s'en inquiète : « Le Normand, parlant en son nom propre — du moins je veux le croire pour la Fédération du Finistère — s'est élevé contre le passage de la motion de l'Ouest, réclamant des fonctionnaires de la République, un loyalisme laïc, en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants ». Au cours du congrès, Le Normand participe à la réaction d'une motion de synthèse qui évite les aspects polémiques de la question laïque et se concentre sur le bilan du gouvernement — jugé positif — et une liste de revendications, dont un plan de nationalisation de l'enseignement [3365]. Dans le numéro suivant, Le Normand se défend d'être passé dans le camp opposé et proclame sa fidélité à l'idée laïque [3366]. Malgré cette fausse note qui trouble l'image d'un congrès socialiste clairement laïque, les partisans de *La Défense Laïque* applaudissent à la lecture de la motion votée à l'unanimité au congrès. Ils ne reviennent pas sur les propos de Le Normand, préférant visiblement ce qui unit plutôt que ce qui divise. Ils publient la motion socialiste en titrant : « Bravo, les socialistes » [3367]. Le Normand est loin d'être soutenu dans son parti sur cette question qui y a pris de l'ampleur dès le mois de février. Lors de son congrès départemental du 7 février, la Fédération finistérienne, « considérant que les lois laïques sont l'un des principaux soutiens de l'idée républicaine et socialiste, demande aux camarades de la rédaction du *Populaire* et des journaux socialistes de ne pas arrêter la publication de tous les articles concernant la défense et l'action laïque, même pour faire plaisir à nos excellents camarades de la Jeune République [3368]. » Au mois de juillet suivant, Masson soumet une motion sur l'école laïque au

3363. *Le Breton Socialiste*, 24 juillet 1937.

3364. Parti socialiste (Section Française de l'Internationale Socialiste), *XXXIV^e congrès national tenu à Marseille les 10, 11, 12 et 13 juillet 1937, Compte-rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, 1937, p. 185-186.

3365. *ibid.*, p. 536-539. Cette motion est rédigée conjointement par Guy Le Normand, Marceau Pivert et Marcel Naegelen, un militant alsacien. Un amendement demandant la limitation de liberté de choix aux fonctionnaires est rejeté et retiré du document final.

3366. Le Normand explique qu'il est intervenu au congrès parce que les interventions à la tribune pour défendre la motion de l'Ouest ont critiqué le gouvernement, ce qui est pour lui une interprétation abusive de cette motion. Le congrès finistérien a d'ailleurs voté une motion qui approuve longuement l'action gouvernementale en matière laïque. Il se justifie ensuite sur la liberté pour les fonctionnaires de choisir l'école de leurs enfants.*Le Breton Socialiste*, 24 juillet 1937.

3367. *La Défense Laïque*, juillet 1937.

3368. *Le Breton Socialiste*, 13 février 1937.

congrès. Le texte demande au gouvernement de Front populaire d'affirmer sa politique et sa conduite en la matière :

> « 1/ Pour qu'il veille à ce que les chefs de l'École laïque soient des laïques intégraux ;
> 2/ Pour qu'il ne participe directement ou indirectement à aucune manifestation qui ne soit pas strictement neutre et ne commette aucun acte qui puisse être interprété comme une complaisance vis-à-vis des cléricaux ;
> 3/ Pour qu'il envisage dès qu'il sera possible, le retour de l'École Laïque à une neutralité complète à l'égard des différents cultes ;
> 4/ Pour qu'il ses penche avec sollicitude sur la situation angoissante des écoles publiques dans divers départements de l'Ouest où elles sont âprement combattues et boycottées par un cléricalisme de combat, particulièrement agressif, qui ne néglige aucun moyen pour abattre l'Enseignement Laïque [3369]. »

La renaissance de l'activité laïque est aussi sensible à l'intérieur du Parti socialiste que dans le Comité de défense laïque. La mise en sommeil de la question laïque n'a donc duré que l'espace d'une année. Les positions se durcissent en début d'année 1938. L'ordre du jour adopté par le congrès du 20 février dénote un raidissement qui n'épargne pas le gouvernement [3370] :

> « La Fédération socialiste du Finistère constate le redoublement de l'activité cléricale dans la région de l'Ouest, dans le Finistère en particulier ;
> – S'émeut du noyautage clérical s'effectuant dans l'enseignement laïque du deuxième degré dans le département : lycées de Brest, lycée Brizeux, Collège de Morlaix ;
> – Constate avec regret que les Pouvoirs Publics ne réagissent pas avec toute la vigueur nécessaire contre le cléricalisme forcené ;
> – Déclare que devant cette demi-carence des Pouvoirs Publics, l'action laïque, ferme et virulente, est plus nécessaire que jamais ;
> – Affirme sa volonté de défendre la laïcité [3371] »

De son côté, le PC n'est pas prêt dans le Finistère à faire de la question scolaire un préalable à l'intérieur du Comité départemental de Front populaire, bien qu'il défende avec constance la ligne de la « main tendue » comme nous allons le voir. Le Comité départemental, qui tient son congrès le 13 février 1938, vote un ordre du jour clair en la matière, tout en faisant silence sur la progression des effectifs dans les écoles catholiques :

> « Le congrès, rappelant la partie du programme relative à la défense de la laïcité, insiste pour le maintien de la neutralité de l'État en matière religieuse, pour la défense résolue des lois républicaines, pour la laïcisation complète de l'Assistance et de l'École publique. En ce qui concerne la dernière, il demande l'action la plus énergique particulièrement dans la région de l'Ouest [3372]. »

Quel a été l'impact de l'arrivée des gauches au pouvoir, malgré les désillusions que nous venons d'évoquer, sur le mouvement laïque finistérien ? Nous avons déjà abordé le développement du CDL avant l'installation du gouvernement Blum. Nous allons maintenant tenter d'en suivre l'évolution pendant les années suivantes. Quelques informations parues entre 1936

3369. *Le Breton Socialiste*, 10 juillet 1937.
3370. Les socialistes ont quitté le gouvernement le 13 janvier 1938 ce qui facilite l'expression critique.
3371. *Le Breton Socialiste*, 26 février 1938.
3372. *Le Breton Socialiste*, 19 février 1938.

et 1938 dans la presse laïque du Finistère et du Morbihan, où un comité départemental commence à se développer, permettent d'en apprécier les évolutions. Nous pouvons ainsi croiser les chiffres annoncés dans les congrès nationaux aux chiffres locaux. Pour autant, le bilan ne peut être qu'impressionniste, au-delà du chiffrage au niveau départemental, faute de sources suffisantes. Nous ne disposons en effet que de données très fragmentaires. Si le congrès départemental de 1936, qui se réunit à Landerneau le 17 mai avec 150 participants, annonce qu'il existe à cette date au moins 40 sections cantonales, le nombre des adhérents n'est pas connu [3373]. Le nombre de sections cantonales n'a pas évolué depuis l'année 1933, ce qui n'est pas étonnant : le Finistère comprend 42 cantons. Le CDL couvre donc déjà la quasi totalité du département, y compris au moins une partie des cantons de « La terre des prêtres. » [3374]. Par contre, lors du congrès national qui se tient à Paris, salle de la Mutualité, le 26 décembre 1936, la vitalité du militantisme laïque finistérien semble marquer le pas. Le Finistère garde toujours la première place au niveau national, mais annonce un nombre d'adhérents inférieur d'un millier à celui de l'année 1935. Les trois premiers comités sont ceux du Finistère, avec 7 000 membres, puis celui de la Manche avec 2 700 cartes et celui du Morbihan. « Laissant loin derrière lui les Comités de départements comme la Seine, la Seine-Inférieure, les Bouches-du-Rhône moins touchés il est vrai par l'emprise du cléricalisme [3375] ».

Au congrès départemental suivant, le 11 avril 1937 à Quimper, seules 25 sections cantonales participent ce qui confirme une inversion de la courbe de développement de l'organisation. Au-delà, nous ne connaissons que quelques rares chiffres d'adhérents. Encore faut-il nuancer. Ces chiffres sont des ordres de grandeur et les rares comités cantonaux qui publient des chiffres affichent plutôt une progression de leurs adhésions. La section du Relecq-Kerhuon progresse régulièrement, passant de 59 adhérents en 1933, 131 en 1934, 187 en 1935, 219 en 1936 à 273 en 1937 [3376]. Si tel est le profil général des sections finistériennes, alors nous pourrions affirmer que le développement de l'organisation laïque se poursuit pendant le Front populaire. C'est la seule série annuelle que nous ayons sur le département. La section de Carhaix qui a déjà placé 240 cartes en avril 1937 sur les 296 de l'année précédente semble également progresser sans que l'on puisse l'affirmer avec certitude [3377]. Il faut quand même relever le nombre important d'adhérents dans la capitale du Poher finistérien. Un an après le rapporteur de la question financière, au congrès départemental du 3 avril 1938 « regrette l'inaction des sections de Concarneau, Pont-L'Abbé et Carhaix [3378]. » La section de Concarneau existe cependant toujours puisqu'elle intervient encore au cours de l'été suivant.

Au niveau national, le développement des CDL n'est pas au rendez-vous. La période n'a pas permis de renforcer la fédération, contrairement à ce qui s'observe pour les partis ou la

3373. *La Défense Laïque*, juin 1936.
3374. En effet, 40 sections participent au congrès annuel du 30 avril 1933 à Châteaulin *Le Breton Socialiste*, 6 mai 1933.
3375. *L'action Laïque*,n° 6, janvier 1937.
3376. *La Défense Laïque*, avril 1937.
3377. *Idem*.
3378. *La Défense Laïque*, avril 1938.

CGT. En août 1938, lors du congrès de la Fédération des comités d'action et de défense laïque de France et des colonies, Charles Drapier annonce que 20 comités départementaux sont structurés, ce qui est peu à l'échelle du pays [3379]. Cette implantation est de plus fortement limitée à une zone géographique : le grand Ouest dans lequel se concentre la lutte contre le cléricalisme. Pour autant, les structures bretonnes ne sont pas en synergie. Le CDL du Morbihan reproche un manque de dynamisme aussi bien à la Fédération de l'Ouest qu'à la Fédération nationale [3380]. Charles Drapier, secrétaire de la Fédération de l'Ouest, écrit alors à la section morbihannaise pour lui proposer de prendre en charge la Fédération de l'Ouest. Il n'a pas apprécié de se voir reprocher l'inertie de la région [3381] ; il en est par ailleurs de même pour la « pause ».

Au sein du syndicat des instituteurs, quelques militants reprochent aux directions départementale et nationale leur inertie : « Rien n'a été fait qui puisse gêner le gouvernement. Le bureau n'a pas protesté contre les complaisances à l'égard de l'Église [3382]. » déclare R. Prat lors de l'Assemblée régionale du 14 juillet 1937 à Brest. De l'automne 1937 à l'été 1938, la mobilisation s'intensifie et les prises de position se multiplient. Trois éléments s'en distinguent : « la main tendue » des communistes, l'épuration de l'administration et la défense de l'école Laïque.

Sur « la main tendue » Dans cette section, nous abordons uniquement les réactions des militants laïques face à la politique de la « main tendue ». L'évolution de la position du PC sur cet aspect de son orientation est abordée plus loin dans le chapitre. En pleine phase de mobilisation laïque, l'intervention d'Alain Signor à la tribune du congrès d'Arles, apparaît comme une hérésie pour les militants de la Défense Laïque :

> « Nous étions convaincus qu'au congrès du Parti communiste, les délégués de la région Terre des Prêtres, ne manqueraient pas de faire des réserves sur la nouvelle politique inaugurée par le Comité Central, de "la main tendue aux catholiques". Quel fut notre étonnement de constater que, au contraire, le délégué de la région bretonne apporta l'approbation complète des communistes de notre région à cette même politique. Il n'est pourtant pas si loin le temps où ces mêmes camarades, trouvant trop tiède ou trop timorée l'action des Comités de défense laïque de l'Ouest, essayaient de créer un peu partout des sections de "Travailleurs sans dieu", à tendance nettement antireligieuse [3383]. »

L'offensive contre le PC prend, sur ce terrain, une ampleur extrême au cours de l'année 1938, principalement au travers d'articles dans le journal du Syndicat de l'enseignement et dans celui des Comités de défense laïque. En novembre est reproduit, dans *La Défense Laïque*, un article de Joseph Rollo [3384] extrait de *L'École Libératrice*. Celui-ci cite un passage d'une conférence prononcée le 26 octobre en région parisienne par Maurice Thorez : « La liberté de

3379. *L'action Laïque*,n° 20, septembre-octobre 1938
3380. *L'action Laïque*,n° 25, mars 1939.
3381. *L'action Laïque*,n° 26, avril-mai 1939.
3382. *BMSELDF*, octobre 1937.
3383. *La Défense Laïque*, février 1938.
3384. Joseph Rollo est à ce moment secrétaire départemental du syndicat des instituteurs.

conscience suppose, exige le libre choix du culte, *le libre choix de l'enseignement*. Les communistes sont *contre toute législation d'exception visant une catégorie de citoyens à raison de leurs opinions, de leurs croyances*, lorsqu'elles sont professées dans le respect de la légalité républicaine. » Joseph Rollo la commente ainsi :

> « En d'autres temps, de telles affirmations fussent passées inaperçues et nous eussent laissés froids. Comme elles font partie d'une politique de large envergure, qui vise à réaliser, sous le nom générique de "la France aux Français", une vaste Union nationale, elles ne nous trouvent pas insensibles, car elles alimentent une offensive de grand style de la réaction cléricale en faveur de la liberté de l'enseignement et de l'abrogation des lois d'exception [3385]. »

Dans le bulletin du Syndicat de l'enseignement, la campagne d'isolement du PC s'accentue après le congrès d'Arles. Les instituteurs n'ont plus l'espoir de voir revenir le PCF vers des positions plus favorables à l'École laïque. Faisant feu de tout bois, les instituteurs introduisent dans le débat, leur analyse de l'URSS, de son évolution interne et ses interventions extérieures. Répondant à un compte-rendu de voyage de Quéré, Paul L'Haridon affirme voir dans ce pays un recul de la démocratie et s'en inquiète : « Mais alors, que feraient alors chez nous, s'ils devenaient les maitres, ceux qui, la main tendue, aux accents de la Marseillaise et de l'Internationale, nous promettent chaque jour une France forte, libre et heureuse [3386]. » Duéré lui répond le mois suivant :

> « Le Parti communiste offre la liberté dans le cadre de la "légalité républicaine" — ce qui veut dire qu'il reconnaît aux catholiques la liberté de culte et d'enseignement, se réservant, naturellement, le droit de critique, non de suppression, et sa propre liberté d'enseignement. Il ne fermera ni les églises ni les écoles libres, mais dans ses écoles, il agira à sa guise. La liberté religieuse reste mentionnée dans la nouvelle Constitution soviétique, sur les conseils de Staline ; il existe, en face, des musées antireligieux [3387] ! »

Les militants communistes du syndicat, voulant convaincre du bien-fondé de leurs positions sur la liberté de l'enseignement, ont cherché le biais des réalisations soviétiques pour apporter la preuve de l'efficacité de leur orientation. Là, pas plus que précédemment, ils n'emportent l'adhésion à leurs thèses. Des textes se succèdent dans le bulletin jusqu'à l'été pour condamner la réduction des libertés, au travers des « Procès de Moscou » et du sort de Léon Trotsky.

Les reclassements sur la question laïque ne touchent pas seulement le PCF. Chez les socialistes et les radicaux-socialistes, les positions ne sont plus aussi globalement anticléricales ; la main est parfois tendue par d'autres que les seuls communistes. Les écarts de Guy Le Normand — du moins aux yeux des laïques — ont été vigoureusement soulignés et les déclarations de dirigeants radicaux-socialistes ne manquent pas d'inquiéter les anticléricaux. Charles Drapier « se rappelle la déclaration de M. Campinchi, Ministre de la Marine : "Nous ne sommes plus anticléricaux." » Il s'en inquiète et ajoute : « C'est un programme [3388] ». Depuis l'installation

3385. *La Défense Laïque*, novembre 1937.
3386. *BMSELDF*, janvier 1938.
3387. *BMSELDF*, février 1938.
3388. *BMSELDF*, décembre 1937.

du gouvernement Blum, la mobilisation a diminué et des fissures sont apparues à l'intérieur même du camp laïque. La remobilisation n'est pas suffisante, il faut convaincre les militants à l'intérieur des organisations politiques de revenir à des positions plus affirmées. Drapier écrit un texte en ce sens à la fin de l'année 1937, à partir du noyau des plus convaincus, les instituteurs :

> « C'est dans notre organisation que nous retrouvons ou retrouverons les forces vives de l'indispensable lutte anticléricale. Le congrès de Rennes et l'action de défense et d'action laïque en sont les vivantes preuves. Mais dans des groupements voisins, on semble laisser choir tout à fait ce qui nous dressait naguère, et uniquement contre l'Église, acharnée dans sa lutte contre la laïcité. Il faudra bien que nous revenions longuement sur ce point, non pour dresser des accusations, mais pour éclairer de nombreux camarades et les aider à opérer dans leurs organisations les redressements nécessaires [3389]. »

Dans le cadre d'une telle optique, il ne faut pas s'étonner de la force des attaques contre le PCF, jugé irrécupérable pour le combat laïque. La municipalité communiste du Guilvinec n'a-t-elle pas voté « un secours pour un syndicat libre [3390] » ?

L'épuration de l'administration Les militants laïques craignent également les attaques des cléricaux à l'intérieur des rouages de l'État, de l'administration et de l'École. À tel point qu'ils demandent à Jean Zay, le Ministre de l'Enseignement, de « ne nommer dans ces régions de l'Ouest que des inspecteurs d'Académie et des inspecteurs primaire vraiment laïques [3391] ». Sur les fonctionnaires, « il faudrait inscrire dans la loi ceci : "Nul ne pourra postuler un emploi dans l'Administration s'il n'a été élevé dans une école publique" [3392]. » Les instituteurs sont également les promoteurs de cette campagne. Une motion votée à leur congrès national de 1936, lance leur intervention « contre le maintien dans l'enseignement public primaire et primaire supérieur et dans les cadres de l'Administration d'un personnel dont l'activité antilaïque tend à ruiner l'École [3393] ». Le congrès départemental du Comité de défense laïque, le 3 avril 1938, est en grande partie consacré au travail de sape des instituteurs et enseignants cléricaux dans le public [3394]. Ce sujet sert d'ossature à l'intervention de Drapier au congrès du Syndicat National des Instituteurs en août.

La campagne de défense de l'École laïque La dernière grande échéance avant la guerre se tient en août 1938, lors du congrès du SNI, à l'occasion duquel est prévu un meeting de défense laïque. Parallèlement à ces initiatives, une exposition avec photos, cartes, graphiques et chiffres doit illustrer le recul de l'École publique. À cette fin, dès le mois de mars, les instituteurs du département sont sollicités par la presse syndicale pour collecter les informations [3395].

3389. *BMESLDF*, décembre 1937.
3390. *Le Breton Socialiste*, 19 février 1938.
3391. *La Défense Laïque*, octobre 1936.
3392. *La Défense Laïque*, juin 1937.
3393. *BMSELDF*, octobre 1936.
3394. *La Défense Laïque*, avril 1938.
3395. *BMSELDF*, mars 1938.

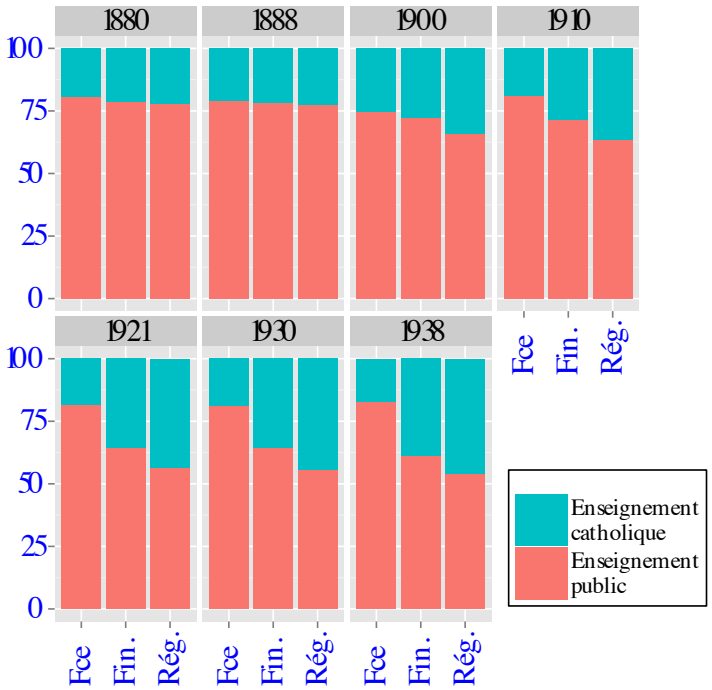

FIGURE 8.10 – Évolution du pourcentage d'enfants scolarisés dans les écoles publiques (rouge) et dans les écoles catholiques (bleu). Fin. : Finistère, Rég. : Bretagne, Fce : France. *Source* : *Annuaire statistique régional*, INSEE, DIRECTION GÉNÉRALE DE RENNES, *op. cit.*, p. 99-101.

Le 3 mars se tient une réunion à Nantes avec Delmas, Cornec, Rollo et M^elle^ Robert pour préparer la manifestation qui est — du moins dans le Finistère — organisée conjointement avec le Comité de défense laïque et soutenue par la SFIO [3396].

Le congrès du SNI commence le 3 août, à Nantes. les congressistes peuvent visiter l'exposition qui met l'en lumière « l'Âpre lutte engagée par l'Église contre la Laïcité ». Un des objectifs de ces actions, est de convaincre — c'était l'idée précédemment émise par Drapier — les groupements de gauche : « Formons le vœu, écrit le rédacteur du compte-rendu, que les partis et organisations de gauche et d'extrême gauche, comprennent les tragiques erreurs qu'ils ont commises en mettant en sommeil la lutte laïque et qu'ils reprennent un combat qu'ils n'auraient jamais dû cesser de mener. » Au cours du congrès, les instituteurs finistériens sont particulièrement contents de l'importance donnée, lors des débats, à leur activité sur ce terrain : alors que le temps de parole est limité à 5 minutes par intervenant, Drapier parle 27 minutes.

> « À la tribune, Drapier a exposé les faits que nous connaissons tous. Les affaires de Lilia, de Kerlouan, de Pleyben, le scandale de Gouezec, l'investiture officielle donnée aux parades cléricales de Concarneau et de Saint-Pol, une rétrospective de l'histoire des singes nus de Dirinon, etc ..., ont été exposés devant le congrès et ont mis en relief les mille péripéties de la lutte en Basse Bretagne, au pays des harmoniums et des pianos mécaniques. »

Ce congrès et le meeting qui a suivi redonnent le moral aux laïques, et particulièrement aux instituteurs :

3396. *BMSELDF*, mars 1938 et *Le Breton Socialiste*, 26 février 1938.

> « Nous avons rapporté de Nantes la certitude que l'action et la défense laïque allaient prendre une ampleur qui, avant longtemps, obligera l'opinion, les partis politiques et les gouvernements plus ou moins coupables, à se pencher sur le problème scolaire et d'une manière plus précise, à assurer, sous l'impulsion de nos organisations, la défense de l'État, de l'Assistance et de l'École publique contre les prétentions du cléricalisme. Quant à nous, dans le Finistère, notre voie reste fortement tracée. Que chacun dans son coin, au sein des sections du Comité d'Action et de Défense Laïque, prenne sa place dans le bon combat que menaient tous les républicains de l'autre siècle [3397]. »

L'actualité empêche le mouvement laïque de reprendre force dans un deuxième souffle. Dès l'été, la tension internationale s'est aggravée. Le 30 septembre, avec l'accord de Munich, s'ouvre une période de discussions agitées au sein même du syndicat des instituteurs, particulièrement pacifiste. La lutte laïque s'essouffle et n'apparaît que de manière résiduelle jusqu'à la guerre.

Dans le camp laïque, l'inquiétude grandit. Le syndicat des instituteurs lance un cri d'alarme à la fin de l'année 1938. Pour lui, le combat pour la laïcité est menacé dans ses fondements mêmes :

> « Dans de nombreuses régions de France, mais plus particulièrement dans l'Ouest, l'École Laïque est très sérieusement menacée. Quelques chiffres, puisés aux sources officielles, attestent l'étendue du péril [...] Dans le Finistère, par suite d'une diminution de la population scolaire globale, l'effectif des écoles publiques a perdu de 1921 à 1936, 9 211 unités. Celui des écoles privées s'est pourtant accru, durant cette même période, de 2 096. 6 communes n'ont plus d'école publique. Dans la partie nord du département, les écoles laïques se vident [...] Dans l'Ouest et c'est le sentiment unanime des instituteurs - l'école laïque est perdue si ne volent pas à son secours les partis, les organisations et les hommes, qui, jusqu'alors, l'avaient considérée comme l'assise fondamentale de la démocratie [3398]. »

L'écart entre les deux systèmes d'enseignement s'est effectivement réduit de manière importante. La scolarisation des filles dans le privé a rapidement évolué : l'égalité entre les deux systèmes est quasiment atteinte en 1936. Puis, deux années plus tard, le privé devient le premier système d'enseignement pour les filles (table 8.1 page suivante). Cette rapide perte d'influence de l'école publique est concomitante avec le Front populaire.

La dégradation des rapports de force en faveur de l'enseignement catholique n'atteint cependant pas la même acuité dans l'ensemble des départements bretons. L'enseignement laïque, dans le Finistère, recule, mais moins que la moyenne régionale sur le long terme comme le confirment les comparaisons de l'année scolaire 1880–1881 à l'année scolaire 1938–1939 (figure 8.10 page 756).

L'idée laïque reste pourtant bien ancrée chez les populations urbaines, si l'on en croit un communiqué du CDL de Concarneau, publié à propos de la « Fête de la mer ». Cette fête folklorique est présidée par l'Évêque de Quimper et se tient en été sur le port. Une procession parcourt les rues et des bateaux reçoivent la bénédiction. Les bateaux doivent, en théorie, être pavoisés pour l'occasion. Le Comité de défense laïque « félicite les pêcheurs de Concarneau qui, par une abstention presque totale, (trois bateaux de pavoisés sur plus de cent thoniers

3397. *BMSELDF*, octobre 1938.
3398. *Le Breton Socialiste*, 3 décembre 1938.

Table 8.1. – Évolution du nombre d'élèves scolarisés dans le public et le privé.

	Année	Public	Privé	Diff.
garçons	1921	79 099	44 024	+ 35 075
	1936	69 878	42 120	+ 27 758
	1938	67 789	42 954	+ 24 835
filles	1919	33 461	28 482	+ 4 979
	1936	28 671	28 571	+ 100
	1938	27 727	29 114	- 1 387

Source : INSEE, Direction générale de Rennes, *Annuaire statistique régional, Côtes du Nord, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan*, Rennes, juil. 1951, 347 p.

ancrés au port) ont donné l'exemple de la fermeté et de la dignité, et en refusant de s'associer à une manifestation de propagande religieuse, ont montré leur profond attachement aux idées laïques [3399]. » La situation varie dans le temps et selon les zones géographiques. À Concarneau la très grande majorité des marins-pêcheurs ne suit pas les consignes religieuses. Ils affichent ainsi un détachement qui se remarque. Pour autant, le militantisme anticlérical donne des signes de faiblesse. Le constat d'un instituteur, Georges Marc, sur le manque de vigueur des comités locaux ne peut qu'inciter les anticléricaux au pessimiste. La situation qu'il décrit est plus celle d'une amicale que d'une organisation militante :

> « Autrefois, dans un grand nombre de bourgades, on trouvait au moins un commerçant laïc ; aujourd'hui, vous ne le trouvez plus, ou, s'il existe, il doit composer avec le prêtre qui le menace de boycottage. La plupart des paysans, s'ils ne sont pas franchement réactionnaires, aiment à conserver une strict neutralité. Alors, périodiquement, on voit se réunir dans une salle de classe, le comité de défense laïque local, composé des instituteurs, du cantonnier, de quelques maçons, tous hommes de bonnes volonté assurément, mais dont l'action est si limitée [3400]. »

La question laïque, véritable clivage séparant la société finistérienne en deux, tend donc à s'estomper pour des raisons conjoncturelles et d'autres, plus structurelles, dans une société en profonde transformation. Il est évident que, comme les comités de Front populaire, les comités de Défense laïque se sont retrouvés en porte à faux par rapport aux options gouvernementales, même les plus symboliques comme la non-abrogation de la loi Falloux de 1851 ou la remise de la Légion d'honneur à l'évêque d'Angers [3401]. Pour reprendre le constat de Jacqueline Lalouette, durant « toutes ces années, les libres-penseurs furent en proie à l'amertume et au désenchantement [3402] ».

3399. *Le Breton Socialiste*, 30 juillet 1938.
3400. *BMSELDF*, novembre 1938.
3401. *La Défense Laïque*, février et juin 1937.
3402. J. Lalouette, « Anticléricalisme et laïcité », *op. cit.*, p. 659.

D. La SFIO

D. 1. L'évolution politique

Lors des élections législatives, la SFIO perd 6 498 voix dans le Finistère par rapport aux résultats de 1932 [3403]. Ce recul passe presque inaperçu avec l'élection emblématique de Tanguy Prigent, celle de Jean-Louis Rolland et également la victoire au niveau national qui permet d'oublier ce recul. Le parti socialiste accède rapidement aux affaires et l'activité publique de la fédération tourne alors beaucoup autour de la promotion de ses orientations et de l'activité des deux parlementaires socialistes. Tanguy Prigent déploie alors une activité intense en devenant un des orateurs les plus dynamiques du Parti socialiste [3404]. Il continue de sillonner le département, tout en publiant de nombreux articles dans *Le Breton Socialiste*. Aussi son nom apparaît-il fréquemment quand on évoque l'activité socialiste finistérienne pendant cette législature.

Dans une première phase, l'enthousiasme domine quand une série de lois sont votées en un temps record. Nous avons déjà évoqué les changements de fond que ces textes introduisent dans le domaine social et qui s'adressent plus particulièrement au monde urbain [3405]. Une autre mesure, la loi sur l'Onib (Office National Interprofessionnel du Blé), tient à cœur au plus jeune député de France [3406]. Elle est définitivement promulguée le 15 août 1936 [3407]. « C'est l'une des réalisations du Front populaire qui a le plus marqué les campagnes [3408] ». Cet office fixe le prix du blé dont la gestion des stocks est confiée aux coopératives agricoles [3409]. Pour ces raisons, Tanguy Prigent pousse les paysans à s'organiser entre eux et à s'emparer des dispositions de cette loi pour travailler avec des coopératives et non avec des entreprises capitalistes. Son objectif, au moins pour les départements couverts par le syndicat agrarien, est d'ouvrir une brèche dans la position hégémonique de Landerneau. Il écrit ainsi : « En ce qui concerne le Finistère et les Côtes-du-Nord, nous invitons à nouveau, avec insistance, les cultivateurs, les

3403. La SFIO présentait 8 candidats en 1932 contre 6 en 1936. Sur le total des pertes, 4 289 proviennent des deux circonscriptions où la SFIO ne présente plus de candidat, les deuxièmes circonscriptions de Brest et Morlaix.

3404. Tanguy Prigent a animé 79 réunions dans la fédération et 23 en dehors entre juin 1936 et mai 1937. Jean-Louis Rolland en déclare 22 et 23 pour la même période. Tanguy Prigent obtient le 9e plus fort nombre de réunions au niveau de la SFIO. Parti Socialiste, *XXXIVe Congrès national : 15, 16, 17 et 18 mai 1937. Marseille. Rapports*, Paris, 1937, p. 132.

3405. D'un point de vue législatif, les avancées sociales votées ne sont pas exclusivement pensées pour les salariés de l'industrie ou du commerce. Le 11 juin 1936, un amendement qui proposait d'exclure les ouvriers agricoles du bénéfice des congés payés est rejeté. Notons que l'ensemble des députés finistériens approuve ce rejet, à l'exception de Pierre Lohéac qui s'abstient. Mais comme c'est le vote le plus fréquent de ce député au début de la législature, il n'est pas certain que ce soit un vote d'opposition aux congés payés. *Le Breton Socialiste*, 20 juin 1936.

3406. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 84-86.

3407. Parmi les députés finistériens, seuls les deux députés socialistes votent pour. Tous les autres s'y opposent par un votre contre, y compris les deux députés radicaux socialistes.

3408. J. Vigreux, *La faucille et le marteau*, *op. cit.*, p. 195.

3409. Pour comprendre les débats économiques et surtout politiques autour de cet Office du blé, consulter : É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 349 sqq.

LE BRETON SOCIALISTE

Travailleurs, défendez-vous !
Groupez-vous dans nos sections.

Organe Hebdomadaire
sous le contrôle du Parti Socialiste
(S. F. I. O.)

13, Rue des Fontaines, Morlaix

VIVE LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE !

FIGURE 8.11. – Un soutien socialiste de principe à la République Espagnole. Source : *Le Breton Socialiste*, 8 août 1937.

commerçants et les meuniers à se mettre en relation avec nous "pour collaborer à l'application de la loi dans le sens le plus favorable à tout le monde du travail". Prière d'écrire : Coopérative de Défense Paysanne, Morlaix, Finistère [3410]. » Tanguy Prigent mêle là son travail de député avec celui de syndicaliste. C'est là une partie de l'intervention de la SFIO qui peut, pour la première fois, produire du changement dans les campagnes, au-delà de la création de l'ONIB.

La lecture de la presse socialiste révèle qu'il existe un intérêt réel à apporter une vision non clivée de la société finistérienne. Les articles évoquant le monde rural ne manquent pas de montrer la communauté d'intérêts entre travailleurs ruraux, petits propriétaires, fermiers et ouvriers des villes. La période des grèves — du moins dans un premier temps — est l'occasion de rappeler que les conditions d'existence n'y sont pas forcément meilleures qu'à la campagne. Les socialistes, tout en étant au gouvernement, affichent un soutien public aux mouvements de grève qui touchent, au fur et à mesure, les principales communes du département. Des articles emphatiques sont ainsi régulièrement publiés, comme lors de la première série de grèves à Morlaix :

> « Nous nous en voudrions d'intervenir dans un conflit dont la direction incombe aux organisations syndicales. Mais nous ne pouvons cependant ne pas souligner que dans notre ville les salaires étaient tombés au plus bas et que les conditions de travail étaient si dures que l'Inspecteur du Travail a dû récemment dresser de nombreux procès-verbaux. Nous faisons tous nos vœux pour que tous les travailleurs obtiennent satisfaction, mettant, s'il était nécessaire, nos colonnes à leur disposition [3411]. »

Les quelques semaines qui ont suivi les élections ont été riches en événements importants : mise en place du gouvernement Blum, vote de textes hautement symboliques, coup d'État en Espagne. Cependant, ce sont surtout les pratiques des forces adverses qui inquiètent et menacent la politique du gouvernement qui tente de renverser la tendance déflationniste par une politique du salaire. À la fin de la session parlementaire, Tanguy Prigent fait un premier

3410. *Le Breton Socialiste*, 4 juillet 1936.
3411. *Le Breton Socialiste*, 4 juillet 1936.

bilan qui pointe du doigt les choix économiques des adversaires, les « possédants [3412] » :

> « Ils provoquent une hausse des prix de gros absolument injustifiée pour annuler l'effet de l'augmentation du total des salaires sur le commerce et sur la vente des produits agricoles. Ils se refusent à embaucher des ouvriers malgré les 40 heures. Quelquefois ils arrivent même à en mettre de nouveaux à la porte. Ils essayent de dresser les classes moyennes et les paysans contre les ouvriers. [...] Et par-dessus tout, il y a chez nous des professeurs de patriotisme qui osent appuyer les assassins qui, en Espagne, tuent sauvagement les hommes, les femmes et les enfants coupables de rester fidèles à un gouvernement que le peuple espagnol s'est librement donné [3413]. »

Des écueils apparaissent cependant très rapidement : la guerre d'Espagne éclate le 18 juillet et produit les premières fractures à gauche comme nous venons de le voir. Dans un premier temps, la sédition militaire suscite indignations et colère dans les colonnes du journal socialiste. Hippolyte Masson écrit rapidement un article sur les leçons à tirer de l'événement. Il retient notamment de ce coup d'État qu'il ne faut pas confier de postes de responsabilités dans les armées et les administrations à des personnes dont la loyauté républicaine n'est pas éprouvée [3414]. Se pose bientôt la question de la fourniture d'armes et d'avions au gouvernement espagnol qui en est demandeur [3415]. Le gouvernement français décide le 8 août de stopper toute livraison directe d'armes. Dans le département, aucune critique de cette position ne se fait jour. *Le Breton Socialiste* est d'ailleurs très discret sur cette question, si ce n'est dans un cadre humanitaire en publiant des appels aux dons. Cette posture morale — qui se limite à une pétition de principe comme le montre la une du *Le Breton Socialiste* (figure 8.11 page 760) — ne résiste pas aux pressions politiques après l'été. Il devient nécessaire de se positionner. Une première mention de la neutralité est faite dans l'organe socialiste à propos d'une intervention d'Alain Signor lors d'un meeting à Morlaix. Celui-ci reproche au gouvernement le choix de la neutralité. Deux contradicteurs socialistes lui répondent pour l'un qu'armer les républicains reviendrait à pousser l'Allemagne et l'Italie à leur fournir des armes et risquer ainsi une guerre mondiale et pour l'autre que le gouvernement soviétique a également choisi la neutralité [3416]. La non-intervention, ainsi que plus tard la « pause », commencent à poser question, y compris dans les rangs socialistes. Sur l'affaire espagnole, aucun commentaire direct ne demande, venant des rangs socialistes, à fournir des armes. Cependant, *Le Breton Socialiste* publie des appels au gouvernement. Ainsi, dans le numéro du 3 octobre, un texte signé « Un groupe d'officiers et de soldats antifascistes d'active et de réserve » paraît en première page. Ces soldats disent appartenir aux 48e, 65e, 137e R.I. et 19e Dragons au camp de Coëtquidan. Ils réclament la suppression de la loi des 2 ans et les périodes de réserve et ajoutent : « Nous envoyons notre salut fraternel à nos frères d'Espagne et demandons que l'embargo criminel soit levé immédiatement en faveur du gouvernement régulier nommé par le peuple aux dernières élections ». Ce texte — vraisemblablement à l'initiative de militants communistes — déplore l'interdiction à la ca-

3412. Terme qu'il utilise dans un autre article en les accusant de sabotage de l'économie.
3413. *Le Breton Socialiste*, 4 juillet 1936.
3414. *Le Breton Socialiste*, 25 juillet 1936.
3415. Le Président du Conseil espagnol le demande expressément par télégramme le 20 juillet. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 185.
3416. *Le Breton Socialiste*, 19 septembre 1936.

serne de *L'Humanité*, de la *Défense* et de l'*Avant-Garde*. Pour autant, sur une telle question, le placement en première page de ce texte n'est sans doute pas un hasard et laisse transparaître des discordances internes. Deux autres appels en ce sens sont insérés dans le même numéro : celui du Secours rouge de Concarneau et celui du comité de Front populaire d'Audierne.

Mais les critiques à l'intérieur du Front populaire ne s'adressent pas qu'au gouvernement et à sa politique. Les socialistes, de leur côté, dénoncent après l'été une nouvelle proposition du PC. Le 6 août, Maurice Thorez a lancé l'idée d'un « Front français » sur lequel nous allons revenir (voir page 778). Puis vient le temps de la dévaluation qui intervient le 26 septembre 1936. Le PC a proposé que l'on fasse payer les grosses fortunes et qu'un impôt unique et progressif soit institué [3417]. Les communistes approuvent malgré tout cette dévaluation.Tanguy Prigent présente la dévaluation comme une nécessité :

« Cette dévaluation est faite par nous, c'est-à-dire qu'au lieu de profiter aux gros industriels et aux gros propriétaires fonciers comme par le passé, nous entendons qu'elle profite à toutes les catégories de travailleurs du prolétariat urbain, de la campagne, ou des classes moyennes, par une lutte implacable contre la hausse des prix de gros, par la mise en train rapide de grands travaux désormais dotés de crédits et par un début de coopération internationale qui apaisera les inquiétudes que la situation extérieure a légitimement fait naître [3418]. »

Au début de l'année 1937, une tournée de propagande rassemble plusieurs centaines de personnes dans la Montagne et le Pays Bigouden [3419]. Dans le même temps, les militants du Trégor sont mobilisés par l'élection cantonale partielle à Morlaix. Le parti attire certes du monde dans ses meetings, mais l'assistance ne paraît pas importante pour un parti de gouvernement. L'année 1937 est encore une année électorale puisque les élections cantonales se tiennent au mois d'octobre et vont mobiliser l'appareil militant du parti pendant quelques semaines. Une élection partielle se tient au mois de janvier dans le canton de Morlaix. Guy Le Normand est élu au second tour. La SFIO en fait, dès le premier tour passé, « une magnifique victoire » [3420]. Nous verrons dans la partie de ce chapitre consacrée aux élections cantonales que les résultats ne sont pas aussi brillants que ce que proclament les socialistes.

À la même période, Tanguy Prigent fait part, dans un article sur la rentrée parlementaire de l'année 1937, de son attachement à l'évolution du statut du fermage [3421]. Il affiche ainsi une fidélité à ses origines et une constance dans ses engagements. Il a déjà écrit un long article dans *Le Populaire* du 26 juillet 1936 pour argumenter sur l'amélioration du statut du fermage afin d'éviter les dettes agricoles, questions qui lui tiennent particulièrement à cœur puisqu'il est lui même fermier [3422]. Il a proposé au groupe socialiste des mesures d'urgence pour éviter les expulsions et, dans un second temps, pour contrebalancer les rapports de force en défaveur

3417. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit*., p. 201.
3418. *Le Breton Socialiste*, 3 octobre 1936.
3419. Une centaine de personnes à Scrignac, 300 au Huelgoat, 500 à Quimper, 200 paysans à Plonéour-Lanvern, à Kérity, 3 à 400 à Concarneau. *Le Breton Socialiste*, 23 janvier 1937.
3420. *Le Breton Socialiste*, 30 janvier 1937.
3421. *Le Breton Socialiste*, 16 janvier 1937.
3422. *Le Breton Socialiste*, 8 août 1936.

LE BRETON SOCIALISTE

Organe Hebdomadaire sous le contrôle du Parti Socialiste (S. F. I. O.)

Camarades ! Tous au travail pour le plus grand "Breton Socialiste" !

Le Numéro : 30 centimes — Samedi 8 mai 1937

REDACTION ET ADMINISTRATION 13, Rue des Fontaines, Morlaix

La Coopération espagnole dans les conjonctures actuelles

Les Fermages à la Chambre

Les débats

Si vous voulez une loi efficace, soutenez nos élus ruraux

Les débats

Sur le bombardement de Guernica

FIGURE 8.12. – Tanguy Prigent défend à la Chambre le statut du fermage. Source : *Le Breton Socialiste*, 8 mai 1937.

des fermiers. Ce sera pour lui un combat de longue haleine qui cependant ne parvient pas à aboutir parce que ces propres camarades n'en mesurent pas l'intérêt [3423]. Tanguy Prigent inlassablement tente de limiter les attaques contre ce statut. En avril 1937, il intervient longuement à la Chambre pour essayer, en vain malgré l'appui de Valdeck Rochet, d'empêcher l'adoption d'un amendement (amendement Duval) qui propose de faire varier le prix du fermage avec le prix des produits agricoles (figure 8.12). Celui-ci est malgré tout adopté par 492 voix contre 92 [3424].

Par ailleurs, le jeune député socialiste appuie sans réserve le gouvernement : « Le gouvernement et sa majorité doivent donc continuer le sincère et magnifique effort qu'ils fournissent depuis le mois de juin. De leur côté, les travailleurs doivent continuer à leur apporter un soutien et une collaboration sans cesse plus actifs et plus vigilants [3425]. » Cet appel à la mobilisation se heurte à la politique du gouvernement un mois plus tard quand l'annonce de la « pause » vient mettre Tanguy Prigent en contradiction avec ses propos antérieurs. Entre temps, Guy Le Normand a rappelé que, si l'expérience gouvernementale est historique, elle n'est pour autant pas une expérience socialiste. Le gouvernement administre « la société capitaliste avec les règlements, lois et rouages de la société capitaliste » écrit-il, légitimant ainsi la non-application du programme socialiste. De plus, alors que les critiques commencent à prendre de l'ampleur,

3423. C. BOUGEARD, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 134.

3424. Cela signifie que des députés socialistes ont également rejeté la proposition de Tanguy Prigent. C'est ce qu'il essaye d'expliquer, avec beaucoup de précautions : « le malheur, c'est que plusieurs membres de la majorité, et même du Gouvernement, ont mal compris les intérêts de nos petits fermiers. Cela tient à deux raisons. La première, c'est que les élus qui ne connaissent pas la vie paysanne, ou qui ne connaissent que la grande culture, ne se rendent pas exactement compte de notre situation et n'attachent pas assez d'importance aux améliorations que nous demandons. La seconde raison, c'est le désir qu'ont plusieurs hommes de la majorité et du gouvernement de faire un projet de loi assez modéré pour qu'il puisse passer au Sénat sans difficulté. » *Le Breton Socialiste*, 8 mai 1937.

3425. *Le Breton Socialiste*, 16 janvier 1937.

il veut circonscrire les critiques à l'intérieur du parti : « Est-ce le moment d'affaiblir le gouvernement Léon Blum, aux applaudissements du grand patronat et à la stupeur des Républicains qui ne comprendraient plus ? [3426] ». De fait, dans le Finistère, aucune voix ne s'exprime publiquement contre la politique gouvernementale. Au contraire, la fédération adopte une position de soutien sans faille à la politique menée [3427]. Seul Tanguy Prigent se lance dans une analyse sur la nécessité du socialisme — contradiction qui n'en est pas une face à la position fédérale — puisque le socialisme apparaîtra comme une nécessité quand l'application loyale des règles du système actuel aura prouvé l'inefficacité de ce même système.

Rendant compte du Conseil national de la SFIO, Guy Le Normand justifie la « pause » comme un tremplin pour l'avenir : « Nous allons connaître la "pause", oui, mais pour préparer, puisque le programme du Front populaire est déjà presqu'entièrement réalisé, un nouveau programme plus hardi de réalisations sociales [3428] ».

Le 4 juillet 1937 se tient le congrès départemental qui prépare celui de Marseille, une semaine plus tard. Une seule section défend et vote la motion Pivert, celle de Pont-de-Buis. 42 mandats se portent sur la motion Blum-Faure amendée notamment sur le constat qu' « aucune action n'est possible tant que l'on n'aura pas procédé à la nationalisation des grands monopoles [3429]. » La quasi-totalité de la Fédération finistérienne approuve donc l'action gouvernementale accomplie par le premier gouvernement Chautemps qui lui succède. L'accord semble se faire dans le Finistère sur la position qu'a exprimé Tanguy Prigent quelques jours avant le congrès, dans une tribune libre publiée par *Le Breton Socialiste* :

> « Nous ne voulons pas suivre les camarades qui jouent aux hommes avancés en brandissant des ordres du jour violents, qui ne tiennent aucun compte des possibilités de l'heure présente et de la gravité de la situation extérieure. Mais nous n'acceptons pas, non plus, de tromper le Peuple en lui disant qu'on peut appliquer "tout le programme de Front populaire et rien que ce programme". Cela n'est pas possible. Appliquer d'urgence tout le programme de Front populaire, oui, d'accord. Mais cela entraînera des résistances très grandes de la part des tenants du capitalisme, surtout sur le plan financier. Et on ne pourra vaincre ces résistances que par des mesures, non pas seulement de contrôle et de coercition, mais de nationalisation, qu'il est urgent de mettre dans le programme de Front populaire. Certes nous comprenons bien que nous ne pouvons faire cela qu'en accord avec les autres groupements du Front populaire. Mais il nous appartient justement, à Marseille, de poser la question et de mettre chacun devant ses responsabilités [3430]. »

Tanguy Prigent récidive à la fin du mois d'octobre dans un article tirant le bilan politique des élections cantonales. La nationalisation du « marché des matières premières et du marché de l'argent [3431] » devient urgente pour parachever la République. Le congrès départemental du Front populaire reprend lui-même cette revendication en février 1938 : « Le congrès exprime

3426. *Le Breton Socialiste*, 6 février 1937.
3427. C'est une motion dite Boulogne-Billancourt qui est votée après les interventions de tous les dirigeants et députés du parti en ce sens. *Le Breton Socialiste*, 13 février 1937.
3428. *Le Breton Socialiste*, 20 février 1936.
3429. *Le Breton Socialiste*, 10 juillet 1937.
3430. *Le Breton Socialiste*, 12 juin 1937.
3431. *Le Breton Socialiste*, 30 octobre 1937.

FIGURE 8.13. – La manifestation du 14 juillet 1937 à Brest. Les femmes porteuses de drapeaux. Remarquez le bonnet phrygien sur le drapeau tricolore au centre de la photographie. Source : *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1937.

le vœu que soient organisés le plus tôt possible les États généraux du Rassemblement populaire, en vue d'examiner les moyens concrets à mettre en œuvre pour permettre la réalisation complète du programme agréé en 1936 par le Peuple de France, notamment la lutte contre la vie chère et pour la retraite des vieux, en y adjoignant les réformes de structure (nationalisation des banques et des grandes industries) [3432]. »

La démission de Blum entraîne, après quelque temps, un durcissement perceptible à la fois sous la plume des dirigeants départementaux et dans les ordres du jour votés par les sections. Celle de Sizun estime, à la fin de l'année, « que la "pause" qui risque de se transformer en recul, n'a que trop durée [3433] ». Tanguy Prigent revendique lui-même cette position dans un de ses articles — « La "pause" a bien assez duré » — publié au début du mois de janvier 1938. Dans ce texte, il fait un bilan des 4 années qui se sont écoulées depuis les événements de février 1934. Il énumère les avancées obtenues : la suppression des « décrets-lois de famine », la législation sociale nouvelle et l'Office du blé. Mais, de nouveau, il pointe la responsabilité des « puissances capitalistes » dans la dégradation du climat politique. Il leur attribue également la responsabilité de la « pause ». Le discours révèle un basculement vers la gauche de Tanguy Prigent. Celui-ci revendique des réformes de structure comme la maîtrise du marché des capitaux et la nationalisation « des grandes entreprises capitalistes qui organisent la vie chère et créent le chômage » et met en avant une réforme de structure aboutie avec l'aide du Parti communiste : l'Office du blé. Il conclut en martelant qu'en « ce qui concerne le Parti socialiste, il n'est pas possible qu'il continue la pause dans les conditions actuelles. Il n'est pas possible que ses ministres restent au gouvernement si les réformes ci-dessus ne sont pas votées et si le Sénat continue à saboter l'action du front populaire et à refuser de voter les lois sur le fermage et sur les conventions collectives de vente [3434]. » Cette position tranchée est rapidement partagée par la fédération finistérienne.

3432. *Le Breton Socialiste*, 19 février 1938.

3433. *Le Breton Socialiste*, 25 décembre 1937.

3434. *Le Breton Socialiste*, 8 janvier 1938. Les réformes que revendique Tanguy Prigent sont la retraite « aux vieux », les allocations familiales, la réglementation de l'embauchage et du débauchage, une caisse nationale du chômage et d'une dotation à la caisse du crédit aux communes pour « faire des travaux utiles et lutter contre la chômage ».

Le 13 janvier 1938, Chautemps démissionne et reforme aussitôt un nouveau gouvernement. Les socialistes finistériens ne soutiennent plus Léon Blum dans sa tactique de soutien sans participation [3435]. Lors du vote interne du groupe parlementaire socialiste, à qui le conseil national a laissé le choix, Tanguy Prigent et Jean-Louis Rolland se rangent dans le camp des opposants à Léon Blum :

> « A-t-on oublié, d'autre part, les interventions conjugués de M.M Flandin, Paul Reynaud et G. Bonnet, en faveur du maintien des privilèges des banques ! C'est contre cette attitude, que nous avons estimée peu conforme à l'esprit du Rassemblement populaire, que nous avons pris position, Tanguy Prigent et moi-même, en votant, au sein du groupe, contre la conception de Léon Blum. La discipline, qui n'est pas pour nous une vaine formule, nous a fait une obligation de voter pour le gouvernement Chautemps, deuxième manière, au scrutin public de la Chambre [3436]. »

Lors du congrès départemental extraordinaire dit « d'information », le 20 février, une motion est votée à l'unanimité qui proclame :

> « La fédération du Finistère répudie tout gouvernement d'union nationale qui serait pour la classe ouvrière une duperie. Les congressistes exigent un gouvernement avec la participation de toutes les tendances du Rassemblement populaire, bien décidé à mettre en application un nouveau programme de Front populaire, élargi et accepté sans réticences par tous ses constituants [3437]. »

Les désaccords exprimés font bientôt voler en éclat l'unanimité régnant dans la Fédération. Après la chute du second gouvernement Blum, le débat qui porte sur le soutien à Daladier est tranché, lors du Conseil National du 9 avril, laissant au groupe parlementaire le soin de prendre position selon les circonstances. Sur les 61 mandants dont dispose le Finistère, 26 se portent contre un soutien, même déguisé [3438]. La section de Quimperlé et celle de Quimper réagissent en termes très durs :

> « Constatant que les conseils nationaux appelés en hâte ne peuvent que délibérer sous le coup d'émotions provoquées par les crises ministérielles, la section de Quimper déclare d'ores et déjà qu'elle condamne toute collaboration socialiste à un gouvernement radical, qu'elle ne tolère pas le soutien promis à un gouvernement de ce genre et qu'elle souhaite la chute la plus rapide possible du gouvernement actuel [3439]. »

Le congrès de Royan, en juin 1938, et sa préparation, transforment un peu plus les rapports de force entre les tendances : 11 mandats se rangent du côté de la motion Blum ; contre 50 qui soutiennent celle de Zyromski. Une faible majorité (31 contre 30) s'est même dégagée pour s'opposer à l'exclusion de la Fédération de la Seine que dirige Marceau Pivert. Sur ce dernier point, lors du congrès fédéral de préparation de ce congrès national, la section de Brest a présenté une motion déclarant « irrecevable l'appel des délinquants devant le congrès de

3435. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 239.
3436. *Le Breton Socialiste*, 29 janvier 1938.
3437. *Le Breton Socialiste*, 26 février 1938. Gouasdoué qualifie en mars de « recul très grave qui engagerait fort dangereusement et la Démocratie et le Socialisme lui-même devant les masses populaires du pays » la constitution d'un gouvernement d'union nationale « allant de Thorez à Reynaud. » *Le Breton Socialiste*, 12 mars 1938.
3438. *Le Breton Socialiste*, 19 avril 1938.
3439. *Le Breton Socialiste*, 14 mai 1938.

Royan », tout en souhaitant l'amnistie pour ceux qui s'inclineraient devant l'obligation de signer un engagement de fidélité au parti pour être réintégrés. Cette motion reçoit l'appui de 164 mandats (soit 30 mandats pour le congrès national). Tanguy Prigent propose lui une amnistie générale sans contre partie de la part des militants de la Seine. Sa position est majoritaire avec 178 mandats (soit 31 mandats pour Royan) [3440]. Sur la question de la politique générale, une motion présentée par la section brestoise obtient la quasi-unanimité. Elle « réclame un gouvernement de combat, sous la direction du Parti Socialiste, fermement décidé, en s'appuyant sur la CGT et les masses populaires, à lutter énergiquement contre le Sénat, à briser toutes les résistances [3441]. » Mais ce consensus apparent se fracture au congrès de Royan, principalement sur les problèmes internationaux qui — à part la question espagnole — n'ont jusque là soulevé que peu de débats dans la fédération [3442].

La fédération socialiste ressort affaiblie de ces années de confrontation à l'exercice gouvernemental. Le désir de ne pas fragiliser la participation socialiste aux différents gouvernements a atténué l'expression publique des divergences ou désaccords qui se sont exprimés à l'issue de cette expérience gouvernementale. Nous avons limité notre analyse de l'évolution de la fédération du Finistère à sa vie interne et notamment au travers de l'évolution des rapports de force entre courants. Les interventions publiques de la fédération et ses rapports avec les autres organisations ont déjà été abordés dans les pages consacrées aux rapports unitaires avec les autres composantes du Rassemblement populaire. Observons maintenant l'évolution chiffrée du développement de la fédération départementale pour appréhender l'impact des événements sur le recrutement.

D. 2. Le développement

Quand on regarde la courbe des effectifs des fédérations départementales socialistes de la Bretagne historique (hors Finistère) face à la situation nationale, des différences minimes apparaissent. Par contre la SFIO finistérienne se distingue par une forte atonie et affiche en comparaison un développement atypique. Nous renvoyons à notre graphique comparatif de l'évolution du nombre des adhérents socialistes entre 1921 et 1939 (figure 9.13 page 849) qui démontre que le décrochage opéré en 1926 n'a jamais été récupéré avant la fin de la période. Au moment où le nombre d'adhésions repart réellement à la hausse, le parti est tellement en situation d'étiage que les gains, s'ils sont réels et importants en chiffres absolus — la fédération fait plus que doubler son nombre d'adhérentes entre 1935 et 1937 — ne compensent pas. Les

3440. Le congrès de Royan exclut les partisans de Marceau Pivert. Ceux-ci forment immédiatement une nouvelle organisation, le Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP). Que ce soit dans le Finistère ou sur l'ensemble de la Bretagne, le PSOP n'a pas réussi à s'implanter. Quelques militants le rejoignent cependant en 1939 : Alain Le Dem et Marc Bourhis. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 137-138.

3441. *Le Breton Socialiste*, 4 juin 1938.

3442. Jean-Louis Rolland défend les positions pacifistes de Paul Faure, contrairement à Hippolyte Masson. Au congrès de Montrouge en décembre 1938, la position pacifiste ne regroupe que 24,6 %. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 139-140.

résultats sont moins encourageants quand ils sont rapportés aux effectifs de 1921. Cette année-là, la fédération représente à elle seule la moitié des adhérents bretons (Bretagne historique). Cependant, quinze ans plus tard, les rapports de taille entre fédérations départementales ne sont plus les mêmes dans l'ensemble régional. Le tableau (table 8.2) offre une approche complémentaire au graphique.

Table 8.2. – Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1934 et 1939 dans les départements bretons et en France.

Année	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Finistère	870	900	1 403	1 935	1 730	1 123
Morbihan	810	811	1 565	2 450	2 200	2 700
Côtes-du-Nord	494	564	1 157	1 695	1 565	1 156
Ille-et-Vilaine	325	464	651	900	787	695
Loire-Inférieure	1 266	1 530	2 090	3 260	3 255	1 700
France	110 000	120 083	202 000	286 604	275 373	180 279

Source : Congrès SFIO.

Quand le trésorier fédéral, au congrès du 7 février 1937, annonce « une large augmentation dans le nombre des sections et dans le nombre des adhérents [3443] », le redressement est effectivement remarquable si l'on se limite au le court terme. Les chiffres sont publiés près d'un an plus tard avec le compte-rendu du congrès du 26 mai 1938 qui se tient à Saint-Pol-de-Léon. Dans *Le Breton Socialiste*, la fédération annonce 1 403 cotisants (12 550 timbres) pour 1936 et 1 935 cotisants (18 025 timbres) pour 1937 [3444]. Les effectifs ont augmenté donc de 38 %, proportion qui se rapproche de l'évolution nationale. En effet, dans le même laps de temps, le parti est passé de 202 000 adhérents à 286 604 (+41,9 %) sur l'ensemble de l'hexagone [3445]. La SFIO a profité sans doute plus de la victoire électorale que des grèves, à la différence du PCF. Sur six sections socialistes dont *Le Breton Socialiste* évoque la création en 1936, après les législatives, quatre voient le jour dans la circonscription de Tanguy Prigent. C'est la seule circonscription à avoir élu un député socialiste avec la première circonscription de Brest, déjà couverte d'un réseau de sections dans sa partie urbaine. Le travail de Tanguy Prigent, qui a sillonné la circonscription comme militant paysan, puis comme candidat socialiste, porte là ses fruits en terme d'organisation.

Les documents publiés chaque année pour le congrès national de la SFIO donnent des chiffres très précis sur l'état de santé des fédérations départementales. Le tableau de l'évolution de la fédération (table 8.3 page ci-contre) nous permet d'appréhender, sur les effectifs, l'impact du Front populaire et de la ligne politique suive par la SFIO à la fois au niveau local et national. La capacité de recrutement de la fédération finistérienne n'est pas en cause. À chaque congrès, un tableau récapitule les adhésions enregistrées depuis l'année de référence

3443. *Le Breton Socialiste*, 13 février 1937.

3444. C'est une des rares mentions aux effectifs de la fédération. Des chiffres de nouvelles adhésions sont régulièrement annoncés

3445. J. Kergoat, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, *op. cit.*, p. 367.

pour l'entre-deux-guerre, l'année 1923. En 15 ans (en 1938) la SFIO a enregistré 5 634 adhésions dans le département, mais ne dépasse que de 130 cartes les résultats de l'année de référence. 3 904 adhérents l'ont quitté pendant ces années. Ces chiffres la placent très loin devant les autres fédérations bretonnes en terme de pertes. Nous avons vu comment les différentes luttes intestines ont joué un rôle essentiel dans cette évolution.

Table 8.3. – Évolution de la SFIO finistérienne entre 1934 et 1938.

Année	Nombre de sections	Nombre d'adhérents	Nouvelles adhésions	Départs
1934	44	870	202	625
1935	52	900	152	92
1936	66	1403	530	27
1937	73	1935	600	68
1938	73	1730	300	505

Source : Congrès SFIO.

L'année 1934 a été celle du plus grand recul pour la SFIO dans le Finistère puisqu'elle perd plus de 30 % de ses adhérents en une seule année. La baisse est consécutive à une hausse presque aussi forte à la suite de l'année électorale de 1932 qui avait été une bonne surprise pour la SFIO [3446]. Puis après une reprise timide l'année suivante — reprise qui tient plus à une meilleure stabilité des adhérents qu'à une amélioration du recrutement bien que l'on comptabilise plus de 10 % de départs — les années du Front populaire apportent un sang neuf au parti. Les adhésions se multiplient alors que les départs régressent. 530 personnes prennent leur carte en 1936 quand, dans le même temps, seulement 27 le quittent. Le maillage du territoire s'améliore également. 14 sections sont créées sur la totalité de l'année 1936, sept en 1937. En 1938, la fédération accuse cependant une perte de 205 cartes qui cache, grâce aux 300 nouvelles adhésions le départ de 505 adhérents. Cette fois-ci, l'évolution est proche de la moyenne nationale puisque le Finistère maintient son rang au sein de la SFIO, et même l'améliore légèrement en passant de la 42e place à la 40e. Le nombre des adhérents y régresse relativement moins que dans d'autres départements.

Le développement du parti, analysé sur ces seules années, est positif. L'amélioration est sensible, quels que soient les critères et les chiffres choisis. Mais mis en perspective, sur l'ensemble de la période, le bilan est nettement plus nuancé. Les effectifs du parti n'atteignent pas dans le Finistère, et de loin, la moyenne des années 1923-1927. C'est un comportement à contre-courant de l'évolution générale de la SFIO. La comparaison avec les autres fédérations de Bretagne confirme cet état de fait. La remontée des dernières années ne permet pas de compenser les pertes. La première explication est d'ordre politique. C'est à la lecture de ces chiffres et en suivant la courbe des effectifs que l'on mesure combien la fédération a payé cher

3446. La concordance de la hausse des adhésions et des victoires électorales est une constante dans le département. C'est le cas en 1925 et 1926 puis en 1933 et en 1936. Par contre, la fédération perd des cartes après les élections législatives de 1928.

le départ de l'un de ses « continuateurs ». La fédération pâtit, dès sa reconstruction, d'un handicap important : la prédominance du socialisme brestois dans la fédération après la scission [3447]. Émile Goude a su se servir de ce déséquilibre pendant de nombreuses années, tentant d'imposer sa conviction participationniste et générant ainsi dans le parti des relations tendues. Son exclusion, avec 59 autres militants [3448], ne règle pas la crise puisqu'il conserve des partisans dans l'appareil socialiste et un organe de presse qu'il s'empresse d'utiliser pour dénigrer la ligne de son ancien parti. Ces confrontations sont responsables de la courbe désynchronisée de l'évolution des adhérents. Une première crise a déjà affecté en 1928 — à un moindre degré — la seconde place forte du département, Morlaix, avec l'exclusion de François Bourgot qui s'est présenté contre l'avis du parti aux législatives. Une dernière crise secoue la SFIO en 1933, avec la scission néo-socialiste. Cet épisode national n'a eu aucune conséquence majeure dans le département, comme le relève Christian Bougeard : la scission n'a pas entraîné de départs [3449]. Par contre, en terme d'image, la SFIO connait là une troisième crise publique qui ne peut qu'aggraver la situation.

Table 8.4. – Nombre de sections socialistes dans les fédérations bretonnes.

Année	Finistère	Morbihan	Ille-et-Vilaine	Côtes-du-Nord
1922	78	7	3	11
1928	117	14	15	13
1929	96	18	19	20
1930	61	21	19	18
1931	65	24	13	21
1932	61	26	16	23
1933	70	27	14	28
1934	44	26	15	28
1935	52	28	14	31
1936	66	38	18	32
1937	73	41	19	69
1938	73	39	21	67

Source : congrès de la SFIO.

Les crises importantes ne sont pas l'unique explication du développement atypique des forces socialistes dans le Finistère. Quand on examine le développement de l'ensemble des départements bretons, en terme de sections (table 8.4). Il est frappant de voir combien là également le département se distingue très clairement du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, et, dans une moindre mesure, des Côtes-du-Nord dans les deux dernières années. Entre janvier 1936 et décembre 1937, *Le Breton Socialiste* mentionne l'existence de 73 sections qui, au moins une

3447. Maurice Lucas, « Les années 1920 : crise et reconstruction », *in* : Christian Bougeard et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, chap. 2, p. 80-81.

3448. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 110.

3449. *ibid.*, p. 118.

fois, publient une convocation à une réunion ou un compte-rendu d'activité. C'est à partir de ce relevé que nous avons cartographié l'implantation de la SFIO (figure 8.14 page suivante). Observons en premier que la répartition géographique de ces sections, comparée à celle de l'année 1929, révèle les grands traits de l'implantation socialiste et l'impact réel du Front populaire sur les structures du parti. L'évolution quantitative est indéniable entre les deux périodes. La Fédération du Finistère compte vingt sections de plus. Mais, elle n'a malgré tout pas réussi à déborder ses zones d'influences habituelles. Les nouvelles sections étoffent l'implantation ancienne, laissant vierges de vastes territoires dans les campagnes. Le Léon est toujours aussi réfractaire au socialisme, à l'exception notable de Plourin et Porspoder où deux sections ont réussi à se constituer. Cette dernière section, créée en janvier 1938, ne compte cependant que 9 adhérents [3450]. Quelques sections annoncent le nombre de leurs adhérents ou leur progression. Ce sont les seules indications — trop parcellaires pour en faire l'analyse — que nous possédions. À sa création, la section de Garlan a 20 adhérents [3451], celle de Guerlesquin de même, celle d'Ergué-Armel : 45 [3452]. La section de Plouénan a 15 nouvelles adhésions [3453]. Celle de Plouegat-Moysan est créée avec 45 cotisants [3454]. À Saint-Jean-du-Doigt, de 12 membres en 1928, la section vient de passer à 42 en juin 1936 [3455].

Cette caractéristique du Finistère — un grand nombre de sections souvent de très petite taille [3456] — rend leur pérennité fragile et souvent à la merci du départ du militant le plus investi. L'étendue du département, impliquant une plus grande fragilité, isole les sections. Celle-ci est alors menacée dans son existence. La comparaison avec la situation dans les autres départements montre que le Finistère, avec le plus de sections, est soumis à des variations spécifiques. Lors du congrès fédéral de janvier 1936, la SFIO reconnaît le phénomène. Avec 45 sections « régulièrement représentées ; si quelques-unes disparaissent ou sommeillent, l'effort des militants en fait naître chaque jour de nouvelles dans tous les coins du département [3457]. »

La presse socialiste a connu également un fort recul après l'éclatement de la section brestoise et le départ d'Émile Goude qui dirigeait *Le Cri du Peuple*. Ce journal, qui paraissait depuis 1908 disparaît en décembre 1935. *Le Breton Socialiste*, dont la rédaction est basée à Morlaix, a bien du mal à se vendre et à équilibrer ses comptes comme le reconnait Hippolyte Masson dans un article qu'il consacre à l'hebdomadaire socialiste finistérien. Avec 2 200 abonnés, le journal est de santé fragile alors qu'il en faudrait 3 000 pour lui assurer suffisamment de ressources [3458]. Au début de l'année 1937, le parti crée un supplément spécial pour la région brestoise afin d'augmenter son lectorat : « Depuis la disparition du *Cri du Peuple*, *Brest la*

3450. *Le Breton Socialiste*, 29 janvier 1938.
3451. *Le Breton Socialiste*, 23 mai 1936.
3452. *Le Breton Socialiste*, 6 juin 1936.
3453. *Le Breton Socialiste*, 27 juin 1936.
3454. *Le Breton Socialiste*, 4 juillet 1936.
3455. *Le Breton Socialiste*, 6 juin 1936.
3456. La moyenne du nombre d'adhérents et de 26,50 en 1937, elle était de moins de 20 adhérents par section en 1934.
3457. *Le Breton Socialiste*, 1er février 1936.
3458. *Le Breton Socialiste*, 23 janvier 1937.

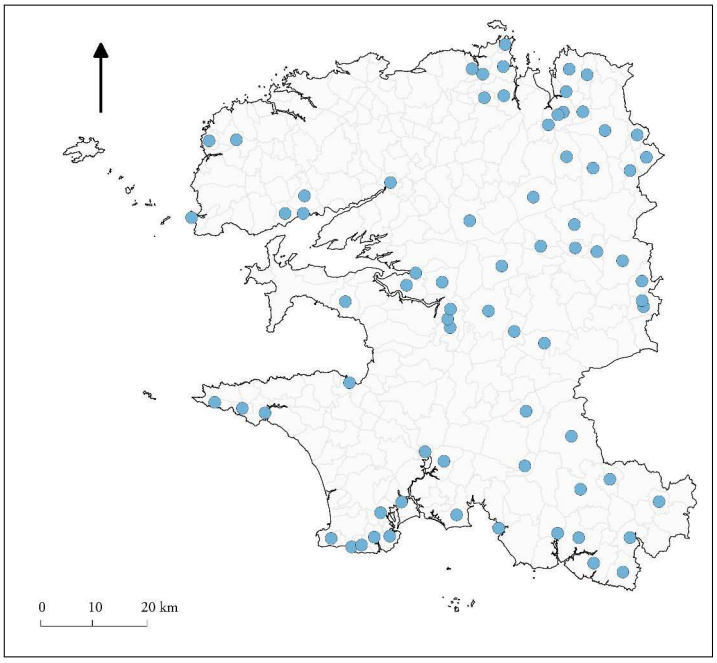

FIGURE 8.14. – L'implantation de la SFIO dans le Finistère en 1936.
Source : *Le Breton Socialiste*, année 1936.

Rouge, Brest la ville des 11 000 électeurs du Front Populaire, n'a plus de journal de gauche [3459]. » Le but affiché est d'offrir un contrepoint aux lecteurs de gauche face au quasi-monopole de *La Dépêche de Brest*. Mais cette augmentation notable de la pagination n'a pas d'effets notables sur les ventes.

Le développement de la SFIO dans le département n'est pas à la hauteur des attentes des dirigeants et surtout apparaît en décalage avec ce qui s'observe dans les départements voisins et au niveau national. Le départ d'Émile Goude a été bien plus lourd de conséquences que cela n'apparaît au premier regard. La dispersion de très petites sections n'a vraisemblablement pas permis de créer de dynamique pour le recrutement. De plus, les divergences entre pacifistes et bellicistes accélèrent le phénomène de désengagement [3460]. Une nouveauté notable, en rupture avec la période précédente, dévoile un saut qualitatif dans la construction du Parti socialiste pendant le Front populaire : le développement d'une organisation de Jeunesse et la tentative — avortée — de construire une structure militante dans l'entreprise pour y contester le monopole du PCF sont des nouveautés qu'il convient d'examiner de près.

3459. *Le Breton Socialiste Édition de la Région Brestoise*, n° 1, 23 janvier 1937.
3460. C. BOUGEARD, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 135.

D. 3. Des structures nouvelles

Les jeunesses socialistes

L'organisation de jeunesse de la SFIO, créée sous pression de l'Internationale socialiste, existe au niveau national de manière continue depuis 1912 [3461]. Cette structure militante n'est absolument pas indépendante : d'une part tous les membres de la JS deviennent automatiquement membres de la SFIO, d'autre part, aucune action ne leur est autorisée sans l'accord de la structure correspondante du parti. Dans le Finistère, l'organisation de jeunesse n'a pas été la priorité de l'organisation pendant des années malgré le fait que la première conférence nationale statutaire des JS ait eu lieu avant la guerre à Brest [3462]. Le moment Front populaire change la donne.

Une première section apparaît à Brest en avril 1936, puis le développement des Jeunesses socialistes s'accélère avec la création de la section de Saint-Marc [3463]. La région brestoise compte 80 membres au cours de l'été 1936 quand se met en place la section de Saint-Pierre-Quilbignon. En novembre est fondée la fédération départementale alors que vient de se constituer un groupe à Quimperlé [3464]. Trois autres sections apparaissent en janvier 1937 à Morlaix, Ergué-Armel et Landerneau [3465]. Au congrès des JS, le 10 avril 1938, à Ergué-Armel, la direction fédérale annonce que de 9 sections en 1937, on est passé à 14 sections au début de l'année 1938. Mais seules douze y sont présentes [3466].

Le développement des JS dans les principales villes du département est à mettre à l'actif de leur secrétaire fédéral, Charles Foulon, enseignant au lycée de Brest. « Un des plus unitaires de tous les militants socialistes brestois et finistériens », dit de lui le secrétaire des JC, Eugène Kerbaul, qui ajoute : « À de nombreuses reprises, il intervint pour une union plus étroite des JS et des JC, pour le respect du programme du Front populaire par les gouvernements Blum et Chautemps, pour l'union dans la lutte antifasciste, pour les revendications sociales, pour la paix [3467]. » Foulon ne partage pas l'extrême prudence de la direction fédérale de la SFIO sur la question de l'unité d'action. De même, ses positions le placent dans l'aile gauche du parti dont il est également l'un des animateurs [3468]. C'est un des rares socialistes du département à

3461. Pour une synthèse de l'histoire des JS depuis leur création, consulter : Jacques Kergoat, « Sur le mouvement de la Jeunesse socialiste », *Recherche socialiste*, n° 24, sept. 200, p. 45–64 et Christian Delporte, « Les jeunesses socialistes dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n° 157, oct. 1991, p. 33–66.

3462. Cette première conférence statutaire des JS s'est tenue à Brest en 1913 à l'occasion du congrès national de la SFIO. La participation des jeunes y a été très faible. J. Kergoat, « Sur le mouvement de la Jeunesse socialiste », *art. cit.*, p. 47.

3463. *Le Breton Socialiste*, 8 août 1936

3464. *Le Breton Socialiste*, 14 et 21 novembre 1936

3465. *Le Breton Socialiste*, 9 janvier 1937

3466. Ergué-Armel, Brest, Saint-Martin-des-Champs, Rosporden, Landerneau, Saint-Marc, Morlaix, Penhars, Pont-de-Buis, Saint-Pol-de-Léon, Carhaix, Saint-Pierre-Quilbignon. *Le Breton Socialiste*, 16 avril 1938.

3467. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 85–86.

3468. Pour autant, les JS du Finistère ne sont pas affectés par la crise liée à l'exclusion de jeunes pivertistes en avril 1937. C. Delporte, « Les jeunesses socialistes dans l'entre-deux-guerres », *art. cit.*, p. 59.

FIGURE 8.15 – Les jeunesses socialistes manifestent le 14 juillet 1936 à Brest. Source : *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1936.

susciter des commentaires positifs de la part des communistes. Commentant le congrès de la Fédération SFIO, en mai 1939, Alain Signor, dans *La Bretagne Ouvrière*, souligne que Foulon y a défendu « avec une force particulière des conceptions qui se rapprochent beaucoup des nôtres [3469]. » Charles Foulon imprime à l'organisation de jeunesse une orientation que nul ne conteste alors qu'elle tranche fortement de celle de la fédération des adultes.

S'il n'y a aucun conflit, c'est vraisemblablement que d'une part les différences de sensibilités sont restées latentes chez les jeunes et que d'autre part, les JS, en tant que structure, se cantonnent à être un vivier de futurs militants s'investissant plutôt dans les secteurs de loisirs (ils sont actifs dans le mouvement des auberges de jeunesse, les sports et loisirs ouvriers) que dans des activités plus politiques [3470]. Le seul terrain politique sur lequel leurs congrès départementaux prennent des positions fermes est celui de la défense de la laïcité. Les JS du Finistère présentent régulièrement des motions lors des conférences nationales sur cette question. C'est le cas à Creil, les 27 et 28 mars 1937 [3471], et à Limoges, en avril 1938. Pour Pierre Brigant qui cite la motion présentée à Creil, « cette motion est un véritable baril de poudre [3472] ». Effectivement le texte est incisif :

> « Considérant que la néfaste propagande cléricale est un auxiliaire du fascisme et du capitalisme ;
> Considérant que les lois laïques doivent être défendues par tous les partisans sincères de la démocratie et de la liberté ;
> Demande l'adoption du programme de Front Laïque comportant notamment :
> — L'abrogation de la loi Falloux ;
> — L'application des lois laïques aux départements d'Alsace-Lorraine ;
> — L'expulsion des congrégations non autorisées et la fermeture de leurs écoles ;
> — La défense énergique de l'école laïque ;
> Et remercient le gouvernement de Front Populaire à direction socialiste d'avoir préparé l'avènement de l'école laïque. »

Sur cette question, l'accord est total avec la Fédération adulte. C'est un des points, particu-

3469. *La Bretagne Ouvrière, Maritime et Paysanne*, 3 juin 1939.

3470. Les débats dans l'organisation de jeunesse sont très limités : « Strictement contrôlés par les adultes, les jeunes s'interdisaient de discuter des orientations du Parti. Exclusivement définies comme "des groupes d'éducation socialiste de la jeunesse", les JS prépareraient les cadres de demain, rompus dès l'adolescence à la doctrine socialiste et élargiraient l'audience de la SFIO chez les jeunes, en leur proposant des activités distractives comme le sport ou le théâtre. » C. DELPORTE, « Les jeunesses socialistes dans l'entre-deux-guerres », *art. cit.*, p. 39.

3471. *Le Breton Socialiste*, 10 avril 1937.

3472. P. BRIGANT, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, *op. cit.*, p. 310–311.

lièrement dans le Finistère, qui trace une solide frontière entre les appréciations des socialistes sur la question et les analyse des communistes, comme nous le verrons plus en détail dans les pages qui suivent, y compris dans leurs organisations de jeunesse respectives.

Les amicales socialistes

La SFIO a longtemps refusé de pénétrer les entreprises. Elle n'a connu qu'une structuration géographique, à l'opposé du PC qui voit dans le lieu de travail le centre stratégique de l'organisation de la lutte des classes. Après les grèves de 1936 et les bénéfices qu'en a retirés le PCF, la SFIO commence à réexaminer ses positions de principe. Les socialistes sont, pendant des années, restés sur une position totalement à l'opposé de la démarche nouvelle entamée avec la création des amicales socialistes. Cette conception du parti omniprésent n'est pas la leur. Comme le rappelle Jean-Pierre Rioux, le contexte des années 1920, a rendu particulièrement sensible la séparation des zones d'intervention qui laisse au syndicat l'entreprise et réserve au parti la politique [3473]. Le respect scrupuleux par la SFIO de l'autonomie syndicale permettait de renvoyer, en négatif, l'image d'un parti communiste qui ne la respectait pas en s'arrogeant petit à petit la direction de la CGTU et en lui subordonnant ses intérêts propres. Certes, cette stratégie du PC a échoué à court terme, mais a permis, malgré les difficultés principalement liées à la répression et à la crise économique, de construire un appareil politique au cœur de l'appareil de production.

Amicales Socialistes d'Entreprises

Les adhérents aux Amicales Socialistes d'Entreprises de Brest et banlieue sont informés que la prochaine réunion générale se tiendra à la Maison du Peuple, salle Sacco-Vaujetti, le jeudi 29 juillet, à 18 h.

Ordre du jour :

Causerie par le camarade Goasdoué, secrétaire de la section socialiste de Brest.

Les sympathisants sont fraternellement invités à y assister.

Le secrétaire : TUAL.

FIGURE 8.16. – Les amicales socialistes brestoises. Source : *Le Breton Socialiste*, 24 juillet 1937.

Pour les socialistes, « l'entreprise n'est pas un lieu politique » : ils se retrouvent fort dépourvus d'expériences et de réflexions sur la question alors qu'éclatent les grèves [3474]. Cette conception socialiste de l'autonomie syndicale est donc mise à mal au moment du Front populaire quand la SFIO se rend compte que les cellules du PCF se développent et recrutent à un rythme inconnu jusque là [3475]. Le lancement des Amicales socialistes, à l'automne 1936, formalise la réflexion en cours.

Dans le Finistère, la mise en place n'est pas immédiate. Ce n'est qu'en mai 1937 que la section brestoise adopte le principe d'une « Amicale d'usine » à l'arsenal. Celle-ci se forme au cours de l'été. Les conditions d'adhésion sont peu contraignantes : « 1° / Avoir sa carte syndicale CGT ; 2° / Être sympathisant socialiste ; 3° / Verser une cotisation de 3 francs [3476]. » Le 7 mai, un groupe de liaison de 7 membres s'est constitué pour lancer l'amicale. Des diffusions de

3473. Jean-Pierre RIOUX, « Les socialistes dans l'entreprise au temps du Front populaire : quelques remarques sur les Amicales socialistes (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, n° 106, janvier-mars 1979, p. 4.

3474. *ibid.*, p. 6.

3475. La vague de grève qui marque les débuts du Front populaire confirme pour le PC « une vieille conception du rapport syndicat-parti, installe durablement le parti dans son rôle de représentant exclusif de la classe ouvrière. Du même coup, son organisation interne prioritairement appuyée sur la cellule d'entreprise reçoit au feu des grèves toute à la fois son baptême et sa confirmation ». *ibid.*, p. 3-4.

3476. *Le Breton Socialiste*, 26 juin 1937.

tracts dans les différents chantiers de l'arsenal officialisent la naissance de la première structure socialiste dans une entreprise du département. En deux mois, l'amicale revendique 120 adhérents [3477]. La cible choisie ne l'a pas été au hasard. L'arsenal offre un large vivier et un terrain de recrutement exceptionnel pour les organisations ouvrières. Une réunion des amicalistes rassemble une soixantaine de cotisants à la fin du mois de juillet, ce qui représente un bon taux de participation [3478]. C'est certes une « organisation politique, mais sous le contrôle du parti », a averti Gouasdoué [3479]. Après l'été 1937, l'amicale de l'arsenal n'est cependant plus mentionnée qu'exceptionnellement dans la presse du parti, malgré le groupe de liaison mis en place entre la section socialiste et l'amicale. Le dernier compte-rendu d'une réunion de l'amicale, publié en octobre 1937, montre combien les dirigeants socialistes ne mesurent pas la spécificité des organisations ouvrières. La réunion débute par une information sur « l'avenant au programme de Front Populaire proposé par le Parti Socialiste, et de la question du Sénat. ». Ensuite, Leyer, candidat aux élections cantonales vient présenter son programme et faire une quête pour financer sa campagne. La réunion se termine sans qu'aucune question professionnelle — pourtant elles sont nombreuses — ne soit abordée [3480]. Cette expérience éphémère d'amicale socialiste reste unique dans le département, par manque de volonté et par manque d'expérience face à l'hégémonie des communistes dans les entreprises.

Les socialistes finistériens ne se sont pas sentis motivés et le tissu industriel ne se prête guère — à quelques exceptions près surtout dans le secteur public industriel — à poursuivre dans cette voie. Le rôle et le statut des amicales ne peuvent, par ailleurs, pas favoriser leur extension. D'autant plus que les amicales ont eu comme impératif de défendre dans les entreprises la politique du gouvernement du Front populaire. Ce qui ne pouvait s'avérer que comme un exercice délicat face aux difficultés quotidiennes rencontrées par le monde ouvrier dès le début de l'année 1937. Simple caisse de résonance, l'amicale n'a, de plus, aucune autonomie [3481]. Cette orientation n'est pas viable face au travail des cellules communistes qui se multiplient dans les entreprises. Le PC en a d'ailleurs fait un objectif prioritaire. Aussi l'affiche signée : « Amicales socialistes de la région brestoise », appelant à trois meetings, en avril 1938, avec Just, du Comité national des amicales socialistes, apparaît-elle comme prolongeant artificiellement une

3477. *Le Breton Socialiste*, 31 juillet 1937.

3478. Cette réunion est destinée aux adhérents des « Amicales Socialistes d'Entreprises de Brest et banlieue » (figure 8.16 page 775). De fait, n'y participent que le personnel de l'arsenal. *Le Breton Socialiste*, 14 août 1937. Les socialistes, craignant que les dirigeants syndicaux de la CGT ne se méprennent sur leurs intentions, les ont rencontrés : « les dirigeants syndicalistes de l'Arsenal avaient été mis au courant de nos intentions et prévenus contre les interprétations tendancieuses qui tendraient à les déformer. Ils ont compris la loyauté de nos déclarations et nous sommes persuadés que l'avenir ne pourra que confirmer dans leurs esprits notre sincère désir de féconde collaboration dans le respect formel de l'indépendance totale des organisations syndicales et amicalistes. »

3479. *Le Breton Socialiste*, 26 juin 1937.

3480. *Le Breton Socialiste*, 2 octobre 1937.

3481. « Nées de l'explosion de mai-juin, les Amicales ne sont lancées publiquement qu'en septembre [1936], lorsqu'elles peuvent être directement engagées pour soutenir l'action gouvernementale : ce refus d'une autonomie de l'expression politique issue des entreprises et cette volonté de canaliser l'action de ces groupes vers des rivages connus obère dès l'origine la tentative. » J.-P. Rioux, « Les socialistes dans l'entreprise au temps du Front populaire : quelques remarques sur les Amicales socialistes (1936-1939) », *art. cit.*, p. 7.

structure qui n'a pas réussi à se greffer dans le paysage modelé par le mouvement ouvrier local, héritier d'autres traditions militantes [3482].

La greffe du socialisme dans l'entreprise n'a pas réussi à prendre à partir de cette timide tentative. C'est la seconde grande différence que l'on peut observer en faisant la comparaison entre la SFIO et le PC finistériens. Cela ne signifie pas que la SFIO ne fédère aucun salarié, mais les milieux professionnels ne sont certainement pas identiques. L'échec de l'amicale de l'arsenal matérialise le peu d'appétences pour l'organisation spécifique dans le monde ouvrier. La SFIO recrute plus facilement dans la fonction publique que dans le secteur privé. La culture politique, ainsi que le profil des dirigeants de la fédération départementale, dans la SFIO ne favorisent pas un quelconque changement de paradigme. Sans faire d'étude prosopographique, remarquons simplement que Guy Le Normand est enseignant ainsi que Guillaume Messager ou Louis Blayau. Émile Goude et Jean-Louis Rolland sont commis de la marine. Pierre-Marie Blanchard, qui devient conseiller général en octobre 1937 dans le canton du Huelgoat est lui agriculteur, comme Tanguy Prigent [3483]. Cet état de fait explique également que la culture politique socialiste soit nourrie de laïcité ce qui n'est pas forcement un avantage quand la question sociale balaie toutes les autres. Nous ne retrouvons pas dans le Finistère ce renouvellement des pratiques militantes qu'a décrit Éric Nadaud, bien conscient de la césure entre Paris et la province [3484].

3482. ADF, 1M229, commissaire spécial de Brest, 22 avril 1938.

3483. Il suffit de regarder, en comparaison, la composition des participants à la conférence régionale du PC en 1936, pour mesurer combien l'implantation en milieu ouvrier est une priorité pour les uns et pas pour les autres : table 8.5 page 787.

3484. Certes, le changement générationnel se remarque dans le département, les vénérables militants barbus, à l'image d'Hippolyte Masson, laissent la place à des jeunes socialistes rasés de près. Mais les apparitions publiques de la SFIO, à l'exception des trois flèches qui ornent les drapeaux, comme celui de Saint-Jean-du-Doigt (figure 3.10 page 369), n'usent pas « des techniques modernes de communication de masse ». Éric Nadaud, « Le renouvellement des pratiques militantes de la S.F.I.O. au début du Front populaire (1934–936) », *Le Mouvement Social*, n° 153, oct. 1990, p. 9. Quant à l'éducation par le théâtre, ce média est déjà — et depuis longtemps — exploité par les libertaires brestois. Et quand la troupe Sédillot, citée dans l'article d'Éric Nadaud, s'est déplacée dans le département, c'est dans un registre anticlérical et non socialiste que ses tournées ont été organisées. Les socialistes finistériens, y compris les JS, n'ont pas adopté d'uniforme ni organisé de groupes d'autodéfense. Sur cette dernière question, consulter une synthèse récente : Matthias Bouchenot, *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste 1929-1938*, Paris, Libertalia, 2014, 302 p.

E. Le PCF

E. 1. Le « Front français » et la « main tendue »

FIGURE 8.17. – Le cortège du PC à Brest le 14 juillet 1936. Source : *La Dépêche de Brest*, 15 juillet 1936.

Parti-groupuscule au début des années trente, le PCF se transforme rapidement, au moment du Front populaire, en organisation politique importante et incontournable. Ce parti exerce une forte attraction qui lui permet de rattraper rapidement son retard face à la SFIO et de faire jeu égal dans le département en terme de forces militantes. Il est intéressant de souligner que le développement de l'organisation communiste tient en partie à son image de parti de militants ayant été très impliqué dans les grèves. Eugène Kerbaul, responsable brestois des JC puis du PC, explique que les communistes ont été sur la brèche pendant ces journées de grève, aidant les ouvriers inexpérimentés :

> « On voit se lever de nouveaux militants qui le plus souvent ne sont même pas encore syndiqués ! Ils seront vite dans la CGT et certains d'entre eux dans le Parti dont ils viennent renforcer les rangs. À Brest, sur le plan politique, le parti est le grand bénéficiaire de ces mouvements sociaux de juin et de ceux qui suivront. Des mouvements où les socialistes sont absents pratiquement et où les libertaires paient en ces journées leurs campagnes dérisoires contre l'unité syndicale et le Front populaire [3485]. »

Pour autant, ce qui est une réalité au niveau local se produit alors que la direction du PC a une autre analyse des grèves. Maurice Thorez a, par deux fois, intimé l'ordre de repli, une première fois avec la célèbre intervention du 11 juin : « Il faut savoir terminer une grève » [3486] et la seconde, le 17 octobre suivant, sur un ton plus catégorique : « maintenant il faut cesser les grèves » [3487]. Mais ce que retiennent les ouvriers, c'est le travail quotidien des militants, notamment communistes, mais pas exclusivement. D'ailleurs, contrairement à ce qu'affirme Eugène Kerbaul, les libertaires, principalement sur le port de Brest, puis à l'automne à l'arsenal, animent également des grèves et sont reconnus comme tels par leur milieu professionnel.

Par ailleurs, les questions de politique nationale qui se posent aux communistes finistériens sont les mêmes évidemment que celles auxquelles doivent répondre les militants socialistes, à ceci près que les communistes ne sont pas représentés au gouvernement [3488]. Nous aborderons les débats entre les différentes organisations du Rassemblement populaire dans une autre partie de ce chapitre. Nous nous limitons ici à prendre la mesure des conséquences du mot d'ordre de la « main tendue » qui n'est que l'expression d'une partie de ce que signifie

3485. E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 63.
3486. J. KERGOAT, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 124.
3487. S. WOLIKOW, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 239.
3488. Pour une vue synthétique sur l'analyse et les orientations du PC — du « Front français », à la dévaluation, la guerre d'Espagne et à la « pause » —, nous renvoyons à l'ouvrage collectif publié en 1981 aux Éditions Sociales par des historiens proches du PCF : S. WOLIKOW, « Le PCF : étapes et problèmes », *op. cit.*, p. 178-181.

dans la pratique le concept de « Front français ». Nous analyserons les pratiques qui en découlent et les réactions des partenaires politiques et des anticléricaux dont nous avons mesuré précédemment l'influence dans le département. Quant aux principaux intéressés : les catholiques, nous développerons leur stratégie face au Front populaire et à ces propositions dans le chapitre suivant sur les forces adverses.

En effet, cette image de parti des travailleurs, qui se construit sur les terrains d'intervention, se conjugue avec la volonté obstinée de la direction fédérale de pratiquer une politique d'ouverture aussi bien en s'adressant aux socialistes qu'en cherchant à séduire parmi les forces adversaires. C'est en somme une déclinaison locale, très orientée vers les catholiques — ouailles comme clercs — de ce « Front français » que nous avons déjà évoqué. Les militants communistes expliquent qu'ils s'adressent non pas aux dirigeants des partis réactionnaires ou de l'Église catholique, mais à la population que ceux-ci influencent. Le 6 août, Maurice Thorez a lancé l'idée d'un « Front français [3489] » qui reçoit un accueil glaciale à la SFIO. La CAP (Commission administrative permanente) reproche à cette proposition d'être une forme d'union nationale déguisée [3490].

En lançant : « Faisons le Front français » le 6 août 1936, Maurice Thorez déclenche la première polémique [3491]. Pour les socialistes, sous la plume de Guy Le Normand, sous cette formule s'en cache une autre. Guy Le Normand fustige immédiatement cette proposition :

> « Au lendemain des élections législatives, en même temps qu'ils refusaient d'entrer au gouvernement de Front populaire, les communistes publiaient leur volonté de faire une "France forte, heureuse et libre".
>
> Nous comprenons fort bien depuis quelque temps la signification de cette formule patriotarde,

3489. Serge Wolikow, à partir de sources nouvelles, a écrit que le PC se fait ramener à la raison — aux yeux de l'IC — et tempère rapidement son discours, en tordant le bâton dans l'autre sens. Ceci explique cette ouverture vers la droite : « Rapidement, le PCF dénonce avec vigueur le putsch et appelle à la solidarité avec la république espagnole. La direction de l'IC, dans le sillage de la diplomatie soviétique, s'inquiète d'une déstabilisation de la situation en France et incite le PCF à limiter le champ de son discours politique, l'appelant à bien circonscrire l'enjeu politique du moment en le cantonnant à la défense de la démocratie et de la légalité républicaine. [...] Directives importantes qui engagent le PCF à préciser son attachement à la démocratie politique, à limiter explicitement ses objectifs en affirmant la nécessité d'aller vers un front français [...]. Cette inflexion, mal comprise par une partie des militants, contestée par les alliés socialistes et finalement critiquée par l'IC, sera abandonnée explicitement au mois de septembre par Thorez qui reconnait être allé trop loin. Pour autant, cet épisode resté longtemps obscur et difficile à interpréter s'explique en grande partie par les directives parfois contradictoires du Komintern. » Cette position du PCF dévoile également son assujettissement à la politique internationale de la diplomatie soviétique. S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit*., p. 106.

3490. Georges Lefranc souligne la poussée à droite que propose d'impulser le PC poursuivant « Alors que l'unité d'action venait à peine d'être acceptée par le Parti socialiste, le Parti communiste avait lancé l'idée d'un Front populaire englobant les radicaux et les classes moyennes. Alors que le Front populaire n'a pas encore achevé de réaliser son programme, le Parti communiste semble vouloir passer du Front populaire à un Front national englobant certains éléments de droite. » G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit*., p. 195.

3491. « Nous craignons qu'il ne se forme en France deux groupes de plus en plus hostiles. Rappelons-nous qu'aux élections, si un peu plus de 5 millions de Français ont voté pour le Front populaire, près de 5 millions ont voté contre. Il ne convient pas de nous aliéner à tout jamais les catholiques et les Croix-de-Feu qui ont mal voté. Faisons le Front français. » Cité par J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit*., p. 203.

> qui parut tout d'abord un peu étrange, et nous confessons que sur ce point les communistes poursuivent une action logique : à la formule "France forte" succédait celle du "Front National".
>
> Il est fort douteux que les stipulations du pacte d'unité d'action, que les engagements du Front populaire permettent à un parti contractant de lancer un pareil mot d'ordre sans consulter les autres [...].
>
> Le Front national ne peut être un élargissement du Front populaire, il en serait une dislocation [...].
>
> Mais les communistes prétendent mener une action, non point parlementaire ni gouvernementale, mais vouloir créer un vaste mouvement dans les masses, et enlever au fascisme un grand nombre de braves bougres, notamment de travailleurs catholiques égarés dans les rangs des partis réactionnaires.
>
> Comme si l'entrée du Front populaire avait été refusée aux catholiques — comme tels. Les chrétiens révolutionnaires de Terres nouvelles n'en font-ils pas partie ; ainsi que la Jeune république qui se recrute presqu'exclusivement parmi les catholiques ?
>
> Il est vrai que ces derniers en furent longtemps exclus — dans notre région du moins — par l'opposition des communistes !!!
>
> Quoi qu'il en soit, les communistes offrent une alliance aux partis que nous persistons à considérer comme réactionnaires.
>
> Or, une alliance — qu'elle soit conclue entre des pays, des groupements ou des citoyens — a toujours un but précis : ici il s'agirait d'une vaste croisade contre le fascisme.
>
> Or, quel est le premier parti que, géographiquement parlant, on trouve à la droite du Front Populaire : c'est le parti démocrate populaire, qui se prétend aussi éloigné de la droite monarchiste que des communistes et occuper le "juste milieu" Or, les démocrates populaires ont "marché" pour les gens du 6 février [3492]. »

Guy Le Normand analyse ainsi la proposition de Thorez, à la lumière de la situation départementale et donc de la configuration locale des forces adverses qui peuvent, en simplifiant, recouvrir exactement l'influence des clercs. Alain Signor répond à l'attaque dans le numéro suivant de *La Bretagne Ouvrière*, en mêlant dans sa critique socialistes et syndicalistes de l'enseignement, c'est-à-dire les membres du syndicat auquel lui-même appartient :

> « Ce ne serait rien s'il y avait toujours la volonté de nous comprendre. Or il ne semble pas que cette volonté existe à la direction de la Fédération socialiste, où l'on feint de croire à une analogie entre le "Front français" et l'union sacrée. Elle ne semble pas non plus exister au Syndicat de l'enseignement du Finistère dont nous constatons la concordance de l'attaque avec celle de la Fédération socialiste. le Front français [...] c'est l'élargissement du Front populaire non aux partis réactionnaires, mais aux millions de travailleurs qu'ils influencent encore [3493]. »

Pour les dirigeants communistes finistériens, le « Front français » va au-delà de la « main tendue ». Ce désaccord est évoqué ensuite régulièrement dans la presse socialiste qui n'a pas fait siennes les explications des communistes.

La forme la plus achevée de cette orientation, Alain Signor la défend lors du congrès d'Arles, en décembre 1937. À la tribune, approuvant « la main tendue » au nom des communistes bretons, il fait un tour d'horizon historique des révoltes paysannes de l'ancien régime à la Révolution française en interprétant les événements qui ont suivis 1789 : « Il est permis de

3492. *Le Breton Socialiste*, 19 septembre 1936.
3493. *La Bretagne Ouvrière*, 26 septembre 1936.

penser que si la Législative et par la suite la Convention avaient mieux discerné les véritables sentiments des Bretons et leur avait garanti leur pleine liberté de conscience, la noblesse n'aurait jamais pu déchaîner dans nos malheureuses provinces de l'Ouest une guerre civile atroce qui les couvrit de ruines et conduisit à deux doigts de sa perte, notre République. » Alain Signor poursuit : « "Il faut séparer la cause des prêtres et la cause des nobles", disait Hoche, déjà en 1795 quand il fut chargé de pacifier la Vendée. À 142 ans d'intervalle, notre grand Parti déclare : il faut séparer la cause du fascisme de la cause religieuse. » La Bretagne, terre de la religion par excellence, est un symbole pour l'application de la « main tendue ». Le résumé de l'intervention de Signor, qui paraît dans *L'Humanité* du 28 décembre, met cette caractéristique en exergue pour mieux souligner les résultats de la ligne du PCF au travers de l'exemple donné par le représentant breton :

> « Avec clarté, l'orateur expose les conditions de la lutte contre le fascisme dans cette vieille province de France attachée à la liberté, mais demeurée fidèle à ses traditions religieuses. Aussi notre politique de la "main tendue" aux travailleurs catholiques développe-t-elle considérablement notre influence en Bretagne [...]. Nos efforts, malgré les attaques de certains organes socialistes, nous ont valu d'heureux résultats. C'est ainsi qu'à Pont-L'Abbé, un comité d'entraide aux chômeurs avec les autorités religieuses, catholiques et protestants et les organisations du Front populaire, a été constitué.. »

C'est donc sous l'impulsion du PC et principalement d'Alain Signor qu'un comité d'entr'aide aux chômeurs constitué pendant l'été 1936 à Pont-L'Abbé : la liste des membres de ce comité est impressionnante au regard du contexte : des personnalités : le maire de Pont-L'Abbé, le conseiller général [3494], le curé et le pasteur de Pont-L'Abbé ; des partis : le PC, la SFIO, le PR, Jeune république, le Parti républicain social ; des associations : la CGT, la Jeanne d'Arc [3495], l'Action catholique, la conférence Saint-Vincent-de-Paul, le Secours rouge international, l'UBC, l'UNC, la CFTC, la JOC, le CFP. Le comité qui s'interdit « toutes discussions politiques, philosophiques ou religieuses » lance des listes de souscription pour pouvoir distribuer des secours en espèce ou sous forme de bons d'alimentation ou de vêtements [3496].

Entre la théorie et la pratique — du moins celle qui est officiellement mise en avant — un glissement s'est opéré. Il ne s'agit plus de distraire le travailleur catholique de l'influence des Églises, en liant pédagogiquement ses problèmes à ceux des autres salariés, pour le détacher de l'influence de la hiérarchie religieuse. Mais il s'agit de travailler directement avec cette hiérarchie, pourtant liée à la fois par l'intérêt et parfois l'origine familiale à la classe dominante. C'est à ce niveau que l'on peut observer des divergences d'analyse au sein même du Parti communiste. Un article paru dans *La Bretagne Ouvrière* du 12 février 1937, donc après le congrès d'Arles, garde cette vision « classiste », comme le dit avec justesse Jacques Kergoat. La section de Concarneau n'a pas fait le pas annoncé à Pont-L'Abbé : « Oui, nous tendons la main aux ouvriers catholiques de M. Bonduelle, bien qu'ils aillent à la messe comme M. Bonduelle. Nous ne tendons pas la main à M. Bonduelle. Nous tendons la main aux maçons catholiques

3494. Le maire est Charles Le Bastard, SFIO et le conseiller général est l'URD Jacques Queinnec.
3495. La Jeanne d'Arc est une association sportive de Pont-L'Abbé.
3496. *La Dépêche de Brest*, 30 juillet 1936.

de M. Guilbaud, mais non à M. Guilbaud. Les travailleurs catholiques de MM. Bonduelle et Guilbaud tendent-ils la main à MM. Bonduelle et Guilbaud ? Non. » Les patrons catholiques ne sont pas appréciés, la hiérarchie non plus. Le maire de Concarneau, le communiste Pierre Guéguin, demande au commissaire de police de sa ville de dresser des procès-verbaux « aux personnes qui ont contribué à l'édification de deux reposoirs sur la voie publique » lors d'une procession en juin 1937. Dix procès-verbaux sont ainsi dressés [3497].

La position des communistes bretons n'est donc pas aussi homogène que le déclare Signor à Arles. Même si, dans certains secteurs, les remises en cause sont profondes. Dans la cellule de Brest, par exemple, une discussion s'engage fin décembre 1935. Il y est décidé que les militants peuvent assister aux obsèques, aux baptêmes religieux sans s'attirer, comme auparavant, d'ennuis politiques :

> « Chez les communistes de notre région continuaient certaines pratiques dont la persistance avait pour résultat de barrer la route à l'entrée au Parti à bien des candidats à l'adhésion, comme l'interdit lancé sur la présence à la cérémonie religieuse lors d'un enterrement, fût-il celui d'un parent très proche, celui de se marier à l'église même si la fiancée, croyante, l'exige. Or à cette époque rares étaient les filles qui consentaient à se marier sans passer devant le curé.
>
> Au terme de vives discussions, il fut considéré au cours de cette réunion de cellule qu'en Basse-Bretagne peu de cérémonies familiales se déroulaient alors sans que la majorité très chrétienne de la plupart des familles n'impose la marque de l'Église à un moment quelconque. Par conséquent l'attitude des communistes ne pouvait être ni l'hypocrisie ni tout refus. La tolérance, la compréhension devaient succéder aux sectarismes. Cette simple présence d'un militant aux obsèques religieuses de sa mère ou au baptême d'un neveu ne pouvait être prise pour un reniement de notre athéisme, puisque la simple présence à l'église n'impliquait pas la participation aux rites de la cérémonie religieuse.
>
> De jeunes travailleurs pouvaient donc adhérer au Parti et se marier à des fiancées croyantes. À eux d'entraîner leur épouse dans nos luttes [3498]. »

Ils peuvent même se marier à l'église. la municipalité communiste du Guilvinec a voté un secours pour un syndicat libre en 1937, comme elle a voté une subvention pour la « goutte » de lait à l'école privée [3499]. La question scolaire reste pourtant un point sensible dans le département où les deux systèmes scolaires se livrent une guerre de tranchées : l'école publique, majoritaire, voit ses positions grignotées par l'enseignement catholique. Mais cet élément ne préoccupe pas le PC, d'où l'attitude de certains de ses maires.

Eugène Kerbaul, dans *Les Cahiers d'histoire de l'institut de recherche marxiste*, revue d'histoire proche du PCF qui consacre un numéro au Front populaire, émet des regrets autour de la politique la « main tendue » par le parti. Mais il ne remet pas en cause cette orientation, il considère qu'elle n'a pas été au bout de sa logique :

> « Je pense aujourd'hui que nous aurions pu, que nous aurions dû, nous expliquer directement devant les travailleurs, aussi bien avec ceux, nombreux, influencés par l'Église à des degrés divers au demeurant qu'avec ceux chez qui subsistait encore un héritage anticlérical. Leur faire mieux

3497. ADF, 1M201, commissaire de police de Concarneau, 19 juin 1937.
3498. Eugène Kerbaul, « Communistes, catholiques et "main tendue" », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° n° 24, 1986, p. 98.
3499. *Le Breton Socialiste*, 19 février 1938.

> comprendre que la ligne de démarcation vraie ne passait pas entre les travailleurs croyants et les autres, mais entre tous les travailleurs et leurs exploiteurs. Des tracts auraient dû être multipliés en ce sens, tenant compte des particularités objectives propres à notre région. En fait nous avons laissé trop le terrain aux ennemis de cette politique qui, des socialistes à la hiérarchie catholique, l'ont défigurée sans une réponse suffisante de notre part [3500]. »

En terme de bilan critique sur la politique de la « main tendue », nous pouvons constater que paradoxalement elle n'a pas produit de sentiment de rejet — la courbe des adhésions notamment en atteste — dans les populations ouvrières et, dans une moindre mesure, paysannes qui se tournent vers le communisme. Le PC fait là preuve d'une sorte de quasi-syncrétisme qui ne demande pas de rupture avec les pratiques anciennes, tout en laissant suffisamment de libertés doctrinales pour que les adeptes de la laïcité puissent trouver leur compte dans le registre de l'anticapitalisme, comme à Concarneau.

Le PCF produit un film *Breizh Nevez* sur la fête organisée par la Région Bretagne à Pont-L'Abbé le 7 août 1938, en présence de Marcel Cachin. La caméra s'attarde assez longuement sur quelques églises du Sud-Finistère. Ce film révèle les centres d'intérêt du Parti communiste. La présence de l'église est suggérée dans le paysage. De même, le monde paysan est longuement évoqué, au travers de ses trois groupes, le hobereau, mais il est éclipsé par le journalier et le fermier [3501]. Ce film révèle comment les communistes revendiquent leur inscription dans l'histoire locale, notamment dans cette petite patrie bretonne. À ce titre, le discours de Marcel Cachin est très explicite :

> « Votre foule ardente prouve que le Front populaire et le Parti communiste comptent dans notre BZH des adhérents passionnés. En mai 36 d'importantes améliorations furent conquises par les travailleurs. Vous ne permettrez pas qu'on touche à ces conquêtes, vous voulez même la réalisation complète du programme du Front populaire. En adhérant au FP, les Bretons restent fidèles à la démocratie française et au passé de leur petite patrie. Toujours la Bretagne compta de grands lutteurs dans l'histoire de ses paysans, de ses marins, de ses savants et de ses penseurs. Nous sommes nous les communistes, leurs fils authentiques, nous travaillons pour le progrès, pour la vraie paix, pour l'émancipation humaine. Et en défendant le peuple d'aujourd'hui, nous restons fidèles aux traditions de nos aïeuls qui ont tant souffert et qui nous ont légué leurs cœurs robustes [3502]. »

C'est une antithèse de la greffe du communisme que présente ainsi le dirigeant communiste devant les milliers de spectateurs de cette fête.

3500. E. Kerbaul, « Communistes, catholiques et "main tendue" », *art. cit.*, p. 106.
3501. *Breiz Nevez* (*Bretagne nouvelle*). Le film, qui dure 11 minutes, est réalisé par l'équipe technique de « La Marseillaise ». `http://www.cinearchives.org/Catalogue_general-62-61-0-2.html?`.
3502. *Idem*.

E. 2. Un développement fulgurant rapidement contrarié

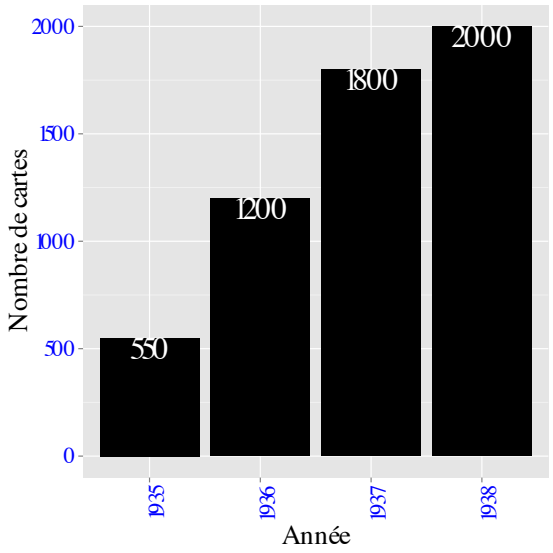

FIGURE 8.18. – Évolution des cartes expédiées par le PC entre 1935 et 1938. Source : Congrès de Gennevilliers et E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*

Les « fluctuations des effectifs sont un indicateur de l'influence politique d'un parti [3503]. » Il est effectivement important de mesurer l'attraction du PC dans le Finistère, à l'épreuve des années de Front populaire. Nous sommes ici dans ce que Roger Martelli appelle « Le premier élargissement » qui débute en 1934 et s'achève en 1937 [3504]. Le PC connait un développement considérable de ses effectifs au regard de son histoire, au niveau local comme national. Cependant, après l'été 1938 la décrue semble s'amorcer [3505]. Il est donc nécessaire de regarder de près l'implantation du PC. L'évaluation précise de son poids en adhérents pour le Finistère s'est longtemps heurtée à une difficulté : le PCF ne calque pas ses structures sur les limites départementales. La région bretonne englobe en effet Finistère et Morbihan [3506]. Le Finistère a cependant toujours été un terrain plus favorable au recrutement : en 1937, il totalise 72,4 % des cellules. Ce chiffre donne un ordre de grandeur des forces présentes dans chacun des deux départements. L'exploitation de sources jusqu'à récemment inaccessible permet de donner quelques repères. Le PC passe de 650 cartes en 1935 à 1 800 en 1936 et 1937, selon les chiffres publiés par Roger Martelli [3507].

L'importance de cette progression (plus 285 % entre 1935 et 1938) et la continuité de la progression jusqu'à fin 1938 témoignent du changement de nature du parti. Pour obtenir une vision plus précise de l'évolution du recrutement, le cas brestois est riche d'enseignements : 10 à 12 militants au début de l'année 1936. Le recrutement stagne depuis des années. Les événements d'août 1935 n'ont pas eu d'impact de ce point de vue, ce qui nous incite à penser que le rôle des militants communistes, et l'exclusion de Valière, n'ont pas été vraiment appréciés. Les adhésions se multiplient en début 1936 puisque le groupe passe à 40 en mai. La période électorale et la politique unitaire du PC s'avèrent positives. Les grèves contribuent elles aussi au redressement : le nombre d'adhérents atteint 60-70 personnes en juillet, 140 fin août et 153

3503. Romain DUCOULOMBIER, *Compte-moi si tu peux : la question des effectifs du PCF*, URL : `http://anrpaprika.hypotheses.org/844` (visité le 20/09/2014).

3504. R. MARTELLI, *Prendre sa carte 1920 -2009*, *op. cit.*, p. 35.

3505. Effectivement, les chiffres publiés en 1984 par Philippe Buton, dans une étude sur les effectifs du PC, donnent le mois de septembre 1937 comme le point culminant de la courbe nationale des adhésions au PCF. Le parti regroupe alors 328 547 adhérents contre 288 483 en décembre 1936. Le nombre des adhérents tombe à 318 549 en septembre 1938. Philippe BUTON, « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *Communisme*, n° 7, 1984, p. 8, tableau n° 1.

3506. En 1936, les Côtes-du-Nord ne font plus partie de la région bretonne.

3507. R. MARTELLI, *Prendre sa carte 1920 -2009*, *op. cit.*, document n° 7, p. 78-79.

fin octobre. Il s'est donc produit, après une phase qui dure jusqu'à l'été, une accélération. Son orientation et maintenant sa force (le seuil minimum de crédibilité a été dépassé) attirent de plus en plus de monde. Cette évolution dure encore quelques mois : 176 adhérents en janvier 1937 et à peu près 200 au premier trimestre de l'année 1938. Les effectifs restent stables jusqu'à la guerre, si l'on en croit les articles d'Eugène Kerbaul [3508]. Les dirigeants locaux du Parti communiste affichent un optimisme compréhensible. Dans le cadre de la nouvelle situation politique, ils se fixent des objectifs de recrutement impensable quelques mois auparavant. C'est également le cas pour le bureau du rayon de Concarneau, mis en place en août 1936, qui annonce 135 adhérents et se propose d'atteindre les 300 en août 1937 [3509]. Cette progression des effectifs s'est appuyée sur une réorganisation territoriale. Lors de la conférence régionale du PC qui s'est tenue le 29 décembre 1935, il a été décidé de mettre en application des rayons, structure qui englobe plusieurs cellules au sein d'une zone géographique [3510].

Autre indicateur de la nouvelle influence du PCF : la presse. *La Bretagne Ouvrière* annonce un tirage de 3 400 exemplaires en janvier 1936, 4 825 en avril, 5 400 en juillet et 5 850 en décembre [3511]. 90 % des journaux imprimés sont vendus, selon Eugène Kerbaul. Le tirage se maintient, au niveau atteint en décembre 1936, jusqu'à l'interdiction du journal en août 1939, toujours selon Eugène Kerbaul. Cependant, alors que celui-ci parle d'un maintien des forces pour cette année 1938, les chiffres de *La Bretagne Ouvrière* fléchissement et passent à 4 000 exemplaires. Cette baisse traduit pour le moins un réajustement à une demande vraisemblablement en baisse. Si l'on compare au tirage moyen pour l'année précédente, 5 000 exemplaires, la chute est importante. La baisse du tirage de l'hebdomadaire révèle un rétrécissement de l'intervention, traduction vraisemblable de la baisse des adhésions. La vente de la presse nationale évolue en parallèle de la même manière. À Brest, 50 *Humanité Dimanche* sont vendues en moyenne chaque semaine en mars-avril pour 400 en 1936 [3512].

La répartition des cellules par rayons indique la tendance générale de développement. La hiérarchie entre zones d'implantation forte et zones plus faibles se maintient à deux exceptions près. Douarnenez, un des fiefs du PCF après les grèves de 1924, ne s'est pas remis du départ-exclusion de Le Flanchec. Au contraire, le rayon d'Huelgoat fait maintenant jeu égal avec le rayon de Pont-L'Abbé. La faiblesse numérique de la population ouvrière, quasi inexistante en dehors des carrières et des cheminots, implique nécessairement une percée dans le monde paysan. Percée que le PCF revendique pour l'ensemble du département. L'implantation d'un tel nombre de cellules dans la région de Carhaix n'est pas non plus étrangère à ce qui se passe dans le département voisin : « Des noyaux actifs existent dans les cantons de Callac, Bourbriac et Maël-Carhaix » note Christian Bougeard [3513]. Il en existe également dans la partie occiden-

3508. E. Kerbaul, « Communistes, catholiques et "main tendue" », *art. cit.*, p. 101.
3509. *La Bretagne Ouvrière* ..., 6 février 1937.
3510. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 38.
3511. *La Bretagne Ouvrière*, 16 janvier 1937.
3512. La renaissance, en mai, du Comité de défense de *l'Humanité* a permis de mieux structurer la vente.
3513. C. Bougeard, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 à 1950*, *op. cit.*, T. II, p. 507.

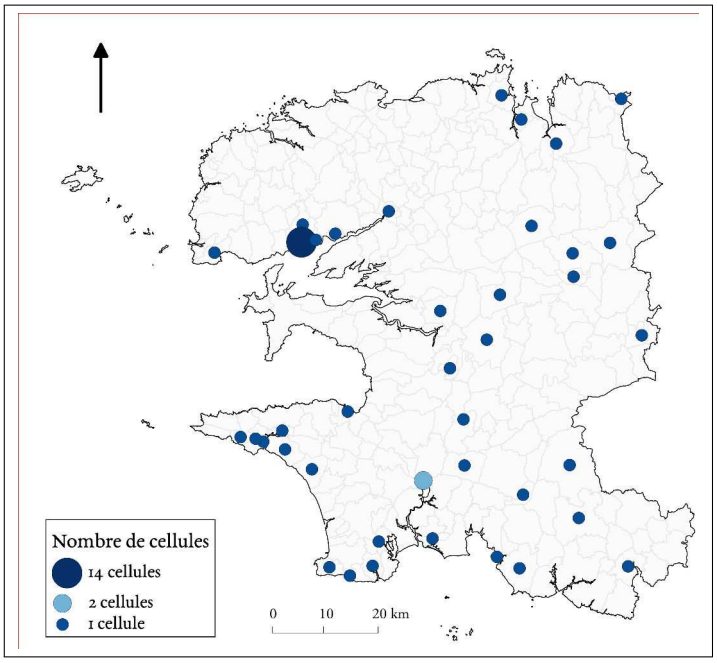

FIGURE 8.19. – L'implantation du PC au moment du Front populaire. Source : E. KERBAUL, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*.

tale du Trégor, mais l'antériorité de l'implantation socialiste et son dynamisme dans le Trégor finistérien contrarient le développement du PCF dans cette zone.

Le PCF annonce, en effet, l'existence de cellules paysannes, comme celle de Scaër avec près de cent cotisants [3514]. Il reste cependant difficile de cerner la réalité de ce phénomène nouveau qui est un des principaux axes d'une politique volontariste du parti pour s'implanter dans toutes les couches sociales. Pour autant, la CGT ne bénéficie pas d'une implantation même minimale chez les ouvriers agricoles. Le PCF regagne également le terrain perdu dans le milieu maritime. 70 personnes, dont une majorité de marins-pêcheurs, participent, selon *La Bretagne Ouvrière*, à la vie de la cellule de Léchiagat.

Même si l'analyse socioprofessionnelle des délégués aux conférences régionales de fin 1935 et fin 1936 ne peut prétendre donner un aperçu exact de l'appartenance sociale des simples adhérents, elle offre des indications utiles : la part relative des ouvriers gagne près de 17 % au détriment des paysans, marins-pêcheurs, catégories auxquelles le PCF accorde pourtant une attention particulière. Les grèves, comme la progression de la CGT, ont donc été particulièrement favorables au PCF [3515] :

Le Front populaire permet au Parti communiste de faire un bain de jouvence, avec des militants jeunes autant par leur âge que par leur expérience politique. Sur les 147 délégués à la

3514. *La Bretagne Ouvrière*, 26 décembre 1936.
3515. *La Bretagne Ouvrière*, 4 janvier 1936 et 2 janvier 1937.

Table 8.5. – Profil socioprofessionnel des délégués du PCF aux conférences régionales en 1935 et 1936.

Profession	Fin 1935	% 35	Fin 1936	% 36
Ouvriers (privé-État)	27	31,40	86	48,31
Cultivateurs	6	6,98	11	6,18
Marins-pêcheurs	24	27,91	30	16,85
Artisans	6	6,98	5	2,81
Employés	3	3,49	12	6,74
Fonctionnaires	13	15,12	19	10,67
Retraités	3	3,49	3	1,69
Pro. libérales	2	2,33	2	1,12
Petits commerçants	2	2,33	7	3,93
Divers			3	1,69
Total	86		178	

Source : Eugène Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province, Brest, janvier 1935-janvier 1943*, Bagnolet, chez l'auteur, 1992, p. 39.

conférence régionale de décembre 1938, 55,10 % ont moins de trente ans et près de 67 % n'ont pas deux ans de parti [3516].

Le PCF ne ménage pas sa peine pour accentuer le recrutement. Le nombre des réunions se multiplie pendant les années du Front populaire. Des tournées sont ainsi organisées avec des députés ou membres du comité central par exemple. Les 14 et 15 novembre 1936, 24 meetings sont assurés dans les principales villes. 20 000 personnes y auraient assisté selon le PC, pour entendre des députés de la région parisienne [3517]. Le cinéma, qui connaît une vogue croissante, est mis aussi à contribution. En janvier 1937, la section brestoise organise 4 séances privées (avec carte d'invitation) pour présenter « Les marins de Cronstadt ». 600 personnes assistent le 6 juillet 1937 à Quimper à la projection de « La vie est à nous », « La fête communiste de Garches », « Espagne 1936 ». « La terre sans pain » est projetée à Rosporden en décembre de la même année [3518]. 2 séances sont organisées en août 1938, lors d'une tournée nationale (7 106 spectateurs y compris 10 séances dans le Morbihan [3519]). Les communistes ont parfaitement compris le formidable canal que représente le cinéma pour la propagande. La radiodiffusion n'est pas oubliée. Une section brestoise de « Radio Liberté », association proche du PCF, est lancée au cours du dernier trimestre de 1937. Les trois responsables sont tous adhérents du Parti communiste [3520].

Le PCF a incontestablement fourni un énorme travail de propagande pour se construire.

3516. *La Bretagne Ouvrière*, 31 décembre 1938.

3517. PCF, Deux ans d'activité au service du peuple - Rapports du comité central pour le IX[e] congrès national du PCF (Arles, 12/1937), Paris, PCF, 1938, 272 p.

3518. ADF, 1M224, commissaire de police de Quimper, 11 juillet 1937 ; sous-préfet de Brest, 31 janvier 1937 ; Gendarmerie de Quimperlé, 9 décembre 1937.

3519. Un an de lutte pour le pain, p. 261.

3520. C. Jégou, *Le Parti communiste à Brest de 1934 à 1939*, *op. cit.*, p. 69.

FIGURE 8.20 – Les participants au congrès des JC à Quimper, le 20 mars 1938. Source : E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 108.

C'est pendant toute la période du Front populaire, l'organisation qui a utilisé le plus le meeting comme élément principal pour se faire connaître.

L'afflux d'adhérents nouveaux l'a obligé à organiser, pour homogénéiser le parti, des stages de formation, comme à Brest : « Il a donc fallu former, et vite, des cadres pour ce parti en expansion galopante. Tout au long de l'année 1936 des cours ont été donnés aux nouveaux militants ; deux écoles de section d'un mois (en novembre et en décembre) ont perfectionné la formation accélérée de ces jeunes cadres. Le secrétaire de "Rayon" est désigné pour l'école centrale du Parti et le secrétaire des JC envoyé à l'école d'un mois du C.C des jeunesses communistes [3521]. » Le PC reçoit régulièrement des « délégations des instructeurs du comité central » : 8 jours en avril 36 (du 10 au 18) ; 23 jours en janvier 37 (du 5 au 20 et du 22 au 30) ; puis des « délégués permanents à la propagande » : Mazin du 27 mars au 17 avril (22 jours) 1938 et Lougle du 2 au 10 juillet 1938 (9 jours). Cette série de visites sert à homogénéiser les cadres du parti. C'est la raison qui pousse le PC à en tenir un relevé scrupuleux et à en assurer la publication dans des documents nationaux, pour susciter une émulation entre les différentes structures de l'organisation [3522].

E. 3. De nouveaux terrains d'intervention

La JC, qui est apparue dès 1921 au niveau national, connait un développement limité avant le Front populaire [3523]. En tant qu'organisation de jeunesse, la JC ne craint pas tant une concurrence venue de la SFIO que la présence de la JOC et son dynamisme dans le monde du travail. Cécile Sanchez cite ainsi « nous devons dire que notre jeunesse n'est pas encore orientée vers un véritable travail de rassemblement des jeunesses ouvrières pendant que les chrétiens, eux, font un grand travail [3524] ».

Dans le Finistère, l'organisation des Jeunesses communistes ne voit réellement le jour qu'avec le Front populaire. D'éphémères sections s'étaient constituées auparavant sans pou-

3521. E. KERBAUL, « Pages d'histoire du Parti à Brest », *art. cit.*

3522. *Deux ans d'activité*..., p. 211 et *Une année de luttes*..., p. 217.

3523. La JC ne dépasse pas 4 000 adhérents sur l'ensemble du territoire en 1932. Cécile SANCHEZ, « Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? La jeunesse communiste sous le Front populaire », *Histoire@Politique*, Vol. 1, n° 4, 2008, p. 3.

3524. *ibid.*, p. 6.

voir assurer une continuité des structures. Le mouvement démarre en 1936, au début de l'année, à Brest où sept jeunes demandent à intégrer l'organisation, ce qui est accepté à condition « de suivre au préalable une école de formation politique révolutionnaire [3525] ». Le 28 février 1937 se tient le premier congrès régional (Finistère et Morbihan) des JC. 50 personnes y représentent les groupes de Brest, Landerneau, Quimper, Lorient et Hennebont [3526]. Un groupe de la JC est créé en 1937 à l'École normale de Quimper [3527]. Le mouvement des effectifs croit très vite jusqu'en 1937 pour chuter l'année suivante pratiquement à son niveau de la première année : les cartes placées évoluent de 395 en 1936 à 600 en 1937 pour retomber à 410 l'année suivante [3528].

De fait, les JC partagent leur activité entre vente des journaux du parti, protection des colleurs d'affiches et organisation de loisirs. Sur le plan politique, ils ne font preuve d'aucune originalité, plaquant leurs interventions sur l'orientation défendue par le parti. Ainsi, s'emparent-ils de la proposition du « Front français » et publient un article dans *La Bretagne Ouvrière* intitulé : « Il faut réaliser l'union de la jeunesse française » :

> « Les jeunes communistes déclarent ne nourrir aucune haine envers es étudiants des Jeunesses patriotes, qui ne peuvent utiliser leurs diplômes ou envers les employés membres des Volontaires Nationaux, travaillant souvent à des traitements inférieurs aux salaires des jeunes ouvriers.
> Ces jeunes chrétiens, ces jeunes patriotes, ces volontaires nationaux, ces jeunes agraires ont raison de condamner le vieux monde incapable d'assurer le droit à la vie de la jeune génération [3529]. »

Parallèlement, se met en place l'Union des jeunes filles de France, avec cependant plus de difficultés. Un seul groupe existe en 1936, celui de Lambézellec avec 5 cartes, depuis le mois de septembre [3530]. Le mouvement réussit cependant à placer 136 cartes à la fin d'octobre 1938 [3531]. L'Union des jeunesses agricoles de France revendique, elle, 50 cartes à la fin septembre de la même année [3532]. Des cercles existent au moins à Brest et Quimper.

Le mouvement des JC opère, entre 1934 et 1938 — à l'image de ce qui se fait dans la JOC et d'ailleurs également chez les JS — un recentrage important vers l'organisation de masse et vers les loisirs. L'éducation politique de la jeunesse n'est plus prioritaire : « les préoccupations d'ordre culturel, relevant de l'associatif plus que du politique, revêtent dans la JC une importance inédite au point de prendre le pas sur l'idéologie bien plus que les adhérents de la JOC [3533] ».

Un autre terrain d'intervention apparaît à la suite du renforcement du parti : le travail d'entreprise. Le terrain de la pratique politique quotidienne atteste de l'écart existant entre

3525. E. Kerbaul, « Pages d'histoire du Parti à Brest », *art. cit.*
3526. ADF, 1M224, commissaire de police de Landerneau, 1er mars 1937
3527. Eugène Kerbaul, *1485 militants du Finistère, 1918-1956. Dictionnaire biographique de militants ouvriers. Cahier de mise à jour no 1*, Bagnolet, chez l'auteur, 1988, p. 59.
3528. *Deux ans d'activité*..., p. 258-259 et *Une année de luttes*..., p. 271-273.
3529. E. Kerbaul, « Communistes, catholiques et "main tendue" », *art. cit.*, p. 101.
3530. *Deux ans d'activité* ..., p. 263-268.
3531. *Une année de luttes* ..., p. 277-278.
3532. *Idem*, p. 274.
3533. C. Sanchez, « Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? La jeunesse communiste sous le Front populaire », *art. cit.*, p. 10.

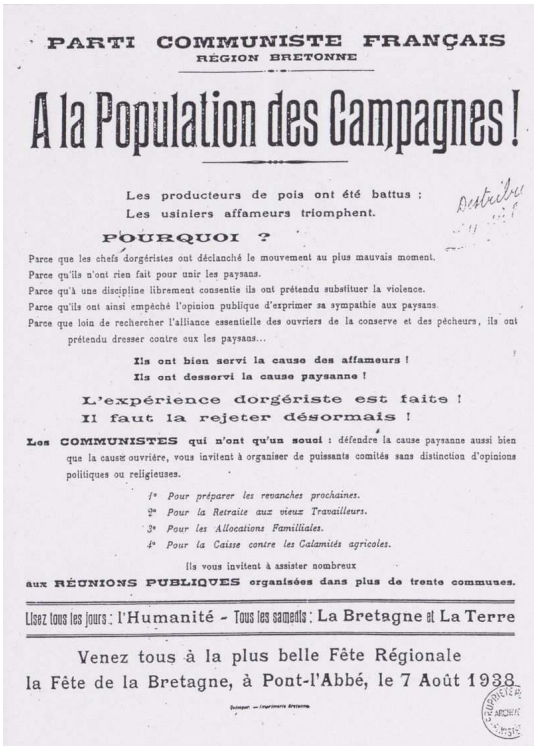

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
RÉGION BRETONNE

A la Population des Campagnes !

Les producteurs de pois ont été battus :
Les usiniers affameurs triomphent.

POURQUOI ?

Parce que les chefs dorgéristes ont déclanché le mouvement au plus mauvais moment.
Parce qu'ils n'ont rien fait pour unir les paysans.
Parce qu'à une discipline librement consentie ils ont prétendu substituer la violence.
Parce qu'ils ont ainsi empêché l'opinion publique d'exprimer sa sympathie aux paysans.
Parce que loin de rechercher l'alliance essentielle des ouvriers de la conserve et des pêcheurs, ils ont prétendu dresser contre eux les paysans...

Ils ont bien servi la cause des affameurs !
Ils ont desservi la cause paysanne !

L'expérience dorgériste est faite !
Il faut la rejeter désormais !

Les COMMUNISTES qui n'ont qu'un souci : défendre la cause paysanne aussi bien que la cause ouvrière, vous invitent à organiser de puissants comités sans distinction d'opinions politiques ou religieuses.

1° Pour préparer les revanches prochaines.
2° Pour la Retraite aux vieux Travailleurs.
3° Pour les Allocations Familiales.
4° Pour la Caisse contre les Calamités agricoles.

Ils vous invitent à assister nombreux
aux RÉUNIONS PUBLIQUES organisées dans plus de trente communes.

Lisez tous les jours : l'Humanité - Tous les samedis : La Bretagne et La Terre

Venez tous à la plus belle Fête Régionale
la Fête de la Bretagne, à Pont-l'Abbé, le 7 Août 1938

FIGURE 8.21. – Tract du PC de propagande dans le milieu paysan. Source : ADF, 1M224.

militants socialistes et communistes. Même si es premiers ont bien tenté de faire de même, le fossé, en terme de culture politique, n'e leur a pas permis de rivaliser avec les militants communistes tout à fait à l'aise d'un point de vue idéologique sur cette question. Il n'est pas utile de revenir sur la conception de l'importance stratégique de l'entreprise pour le PC. Il faut souligner simplement que la période du Front populaire leur permet enfin de concrétiser le mot d'ordre de création de cellules d'entreprise lancé — sans succès dans le Finistère — lors de la période dite de « bolchévisation ». Sur les 55 cellules du département, 6 sont rattachées à une entreprise ; toutes à Brest (arsenal, PTT, cheminots, transport, bâtiment et cellule paysanne dite de « corporation [3534] »).

Par ailleurs existe une cellule du PC allemand, créée par des réfugiés sarrois en 1936. Le combat laïque fait appel, lui, à une culture qui n'est pas portée par l'appareil communiste. Chantal Jégou, étudiant le PCF à Brest entre 1934 et 1939, constate que « les communistes sont pratiquement absents du mouvement associatif laïque brestois qui se compose pour l'essentiel de militants socialistes et réformistes [...]. Un seul adhérent est membre du patronage laïque de Saint Marc et quelques sympathisants sont également des militants laïques [3535]. »

3534. C. MAYET, *Le PC et les catholiques, 1933-1939*, *op. cit.*, p. 52.
3535. C. JÉGOU, *Le Parti communiste à Brest de 1934 à 1939*, *op. cit.*, p. 62.

Cet état de fait résulte d'une combinaison de deux éléments complémentaires. Les nouveaux adhérents, non syndiqués, politiquement vierges, faisant partie de cette couche de la classe ouvrière récemment venue du monde rural. Ils n'ont donc pas intégré la culture laïque, anticléricale même, du monde ouvrier brestois. Ces hommes et ces femmes, venus au PCF sur la base de son rôle entre les élections législatives et les grèves, rencontrent un parti qui ouvre la main aux catholiques. Le PCF ne leur fournit donc pas un cadre qui les pousserait à intégrer les associations laïques et à assimiler la tradition laïque, pas plus que la ligne du PCF ne heurte le vécu de cette couche de la population ouvrière [3536].

Le monde paysan devient également une priorité : le journal régional le signifie bien dans son titre : *La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime*. Lors de l'affaire des petits pois, le parti s'attaque aux dorgéristes, non en critiquant le fond idéologique de leur organisation, mais en pointant l'inefficacité de leurs méthodes (figure 8.21 page 790). Ils proposent donc de ne plus leur accorder de crédit et d'organiser avec les communistes des comités apolitiques (sous-entendu non communistes). Le parti intervient également pour protester — ce qui ne peut qu'être apprécié par les ouvriers agricoles — contre l'introduction du machinisme dans les campagnes. Ce phénomène de modernisation de l'outillage agricole a des conséquences lourdes dans certaines communes du Sud-Finistère comme Scaër et Elliant qui abritent de fortes populations de ces ouvriers des champs. C'est d'ailleurs à Elliant qu'est utilisée en 1935 une écosseuse de petit pois sur une surface de 100 journaux de cultures. Un second contrat est signé en 1936, alimentant l'inquiétude puisque l'usage de ces machines entraine une baisse conséquente des besoins en main-d'œuvre et donc une baisse importante du prix de revient des petits pois « au grand bénéfice des usiniers et du paysan ayant contrat, mais au détriment des petits producteurs [3537]. » Toute la région, un des centres les plus importants de production de ce légume en France, est concernée, suscitant partout la colère. « Envoyons les écosseuses à domicile rejoindre Bacchus » peut-on lire à propos de celle qui est installée à Pleuven au printemps 1936 [3538].

Figure 8.22. – Les musiciens de Scaër, en costume traditionnel avec le portrait de Thorez, le 1er août 1937 à la fête du PC à Concarneau. Source : *La Bretagne Ouvrière*, 14 août 1937.

Petit à petit, le PC obtient quelques résultats, certes dérisoires par rapport à la population paysanne, mais remarquable s'agissant d'une organisation communiste en terre catholique.

3536. Eugène Kerbaul insiste sur cet aspect en analysant l'origine des adhérents brestois : « cela a renforcé la constatation que la majorité des membres de la section brestoise du PCF sont originaires de localités semi-rurales ou rurales situées à proximité de la ville, ou de part et d'autre de l'axe routier et ferroviaire dans la partie Nord-Finistère et Ouest-Côtes-du-Nord. » Archives E. Kerbaul.

3537. *La Bretagne Ouvrière*, 4 avril 1936.

3538. *La Bretagne Ouvrière*, 25 avril 1936.

Deux faits sont symboliques de ces progrès : une cellule est constituée en 1936 à Plougonvelin dans la ceinture rurale de Brest, autour d'un militant, François Menou [3539]. Le PC, dans un autre secteur du département, la montagne — c'est-à-dire la région entre Carhaix et Scrignac — parvient à faire élire un conseiller d'arrondissement. Par ailleurs, la commune de Scaër regroupe de nombreux ouvriers agricoles.

Grâce à l'afflux militant, l'activité se diversifie ; mais là encore, exclusivement, ou presque, à Brest. Le PCF s'y investit dans le Comité de défense du quartier de Kéravel, en cours de rénovation, alors que les anciens habitants sont menacés d'expulsion [3540]. Le rayon mis en place le 7 mai, travaille à « l'élaboration du programme local du Parti. On y note l'accent mis sur le logement social, sur les équipements socioculturels, problèmes totalement négligés par la municipalité Le Gorgeu, qui ne créera que plus tard, un office d'HLM sous la pression des communistes brestois [3541]. »

Avec ce potentiel militant, le PCF organise maintenant de grands rassemblements à la fois pour faire une démonstration de sa force et pour aider son journal régional, *La Bretagne Ouvrière*. La première de ces fêtes se tient à Concarneau le 1er août 1937. Marcel Cachin, invité d'honneur, y assiste. Défilé de chars, fanfares en costume traditionnel portant un immense portrait de Maurice Thorez. Le spectacle attire 5 000 personnes [3542]. Ce succès est largement dépassé l'année suivante à Pont-L'Abbé. Le 6 août, plusieurs centaines de militants et sympathisants participent, à vingt-deux heures, à une retraite aux flambeaux ; le 7, entre 3 000 et 12 000 entrées sont comptabilisées à la fête champêtre qui se clôture avec les discours de Signor et Cachin [3543]. Le PCF est seul, à gauche, à organiser ainsi des rassemblements dans le département. Un film en a été tiré et est visible sur le site de « Ciné-archives » [3544].

Ce film montre une manifestation festive avec des chars et des saynètes très évocatrice. Il est important d'analyser ce type de source qui parle aussi bien de la ligne politique que de la socialisation. Jean Vigreux a d'ailleurs souligné l'intérêt d'une telle approche [3545]. Le monde paysan est particulièrement mis en scène, ainsi que les activités autour de la pêche. Ce sont des secteurs professionnels de première importance et leur mise en avant par le PCF dépeint parfaitement les objectifs fixés.

Le PC s'est adressé à des populations très diverses, aux assises culturelles parfois profondément opposées. Une des explications tient au fait que le Parti communiste ne s'intéresse pas à la laïcité comme champ idéologique. Il est d'autant moins poussé à le faire que les populations

3539. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 209-210.
3540. ADF, 1M188, commissaire spécial de Brest, 18 mars 1937.
3541. E. Kerbaul, « Pages d'histoire du Parti à Brest », *art. cit.*
3542. *La Bretagne Ouvrière*, 7 août 1937.
3543. *La Bretagne Ouvrière*, 13 août 1938.
3544. http ://www.cinearchives.org/.
3545. « on pourrait plaider pour une histoire culturelle du communisme rural : sociabilité communiste et sociabilité villageoise. Les foires, les fêtes, les marchés doivent être revisités, en empruntant à l'ethnographie. Il y a véritablement des rites politiques communistes à la campagne, qui s'appuient sur le folklore local et les traditions culturelles. ». J. Vigreux, « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964. Bilan historiographique et perspectives de recherche », *art. cit.*

FIGURE 8.23. – Les JC du Guilvinec lors de la fête communiste de Pont-L'Abbé. Source : *Breiz Nevez (Bretagne nouvelle), op. cit.*

ouvrières auxquelles il s'adresse ne sont pas sensibilisées à cette problématique. Deux mondes composent la société urbaine de ce point de vue.

F. Les radicaux socialistes après 1936

Évoquer l'évolution des partis politiques qui — comme le PRS — n'ont que peu d'interventions dans la sphère publique en dehors des périodes électorales n'est pas aisé. C'est d'autant plus difficile que les sources policières sont particulièrement ténues en la matière. De plus ou de fait, le PRS, en tant que tel, n'a pas fait l'objet de travaux universitaires dans le département. Pour tracer l'évolution de la fédération départementale, la consultation de la presse est alors essentielle [3546]. La vie du PRS repose en effet sur quelques comités et est rythmée par des congrès annuels qui empruntent plus aux us et coutumes des comités républicains — réunions courtes suivies de banquets, votes par acclamation, etc — qu'au fonctionnement de partis de type moderne. D'ailleurs, le PRS se dissout dans un congrès républicain au moment des élections sénatoriales d'octobre 1938, abdiquant ainsi provisoirement et sans sourciller de son autonomie politique, le temps de l'élection [3547].

En terme de répertoire d'action, le champ des possibles est plus que limité et se réduit aux actions unitaires. Pendant le Front populaire, les seules interventions politiques publiques des radicaux-socialistes consistent à participer à quelques tournées de meetings, dans le cadre de l'activité du comité départemental de Front populaire, principalement dans le sud du département avec les deux députés, Albert Le Bail et Jean Perrot, comme orateurs ainsi que Yves

3546. *Le Citoyen* a été consulté ainsi que plus ponctuellement *L'Éclaireur du Finistère*, hebdomadaire radical de la région de Morlaix. Les deux hebdomadaires publient régulièrement les mêmes articles. C'est notamment le cas des comptes-rendus d'assemblées générales.

3547. Un congrès républicain est convoqué le dimanche 25 septembre 1938 à Châteaulin pour désigner les candidats. La presse radicale se félicite de l'entente des républicains sans pouvoir mesurer l'inadéquation de la forme politique empruntée. « Le congrès de dimanche, à Châteaulin, malgré les événements de l'Europe centrale, pleins d'inquiétudes, fut une réunion de concorde républicaine qui, par sa haute tenue, est digne du grand parti républicain chargé de veiller aux destinées de la France. » *Le Citoyen*, 16 et 30 septembre 1938.

Tanguy, le sénateur-maire de Bannalec auxquels se joint Jean Riou, président de la fédération radicale-socialiste du Finistère. C'est une dernière fois le cas en février 1938 lors d'une tournée dans dix villes du département. Cet attachement à une politique unitaire s'est poursuivi sans faillir jusqu'au début de l'hiver 1938. L'occasion ne se représentera plus après dans le Finistère. La rupture, comme nous allons le constater, est alors consommée quand bien même la fédération départementale, dans sa majorité, a longtemps joué le jeux de l'unité des partis de Front populaire.

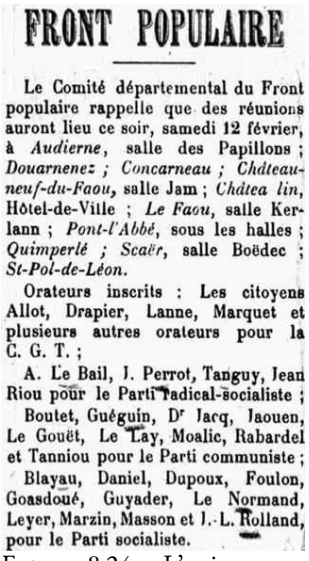

FRONT POPULAIRE

Le Comité départemental du Front populaire rappelle que des réunions auront lieu ce soir, samedi 12 février, à *Audierne*, salle des Papillons ; *Douarnenez ; Concarneau ; Châteauneuf-du-Faou*, salle Jam ; *Châtea lin*, Hôtel-de-Ville ; *Le Faou*, salle Kerlann ; *Pont-l'Abbé*, sous les halles ; *Quimperlé ; Scaër*, salle Boëdec ; *St-Pol-de-Léon*.

Orateurs inscrits : Les citoyens Allot, Drapier, Lanne, Marquet et plusieurs autres orateurs pour la C. G. T. ;

A. Le Bail, J. Perrot, Tanguy, Jean Riou pour le Parti radical-socialiste ;

Boutet, Guéguin, Dr Jacq, Jaouen, Le Gouët, Le Lay, Moalic, Rabardel et Tanniou pour le Parti communiste ;

Blayau, Daniel, Dupoux, Foulon, Goasdoué, Guyader, Le Normand, Leyer, Marzin, Masson et J.-L. Rolland, pour le Parti socialiste.

FIGURE 8.24. – L'unique activité publique des radicaux en 1938. Source : *Le Citoyen*, 12 fév. 1938.

De fait, une partie des radicaux reste fidèle à l'engagement pris en juillet 1935 pendant près de trois ans. C'est du moins le cas de ceux qui ont été élus en bénéficiant de reports de voix socialistes et communistes, malgré une campagne électorale du second tour des élections législatives difficile notamment à Morlaix. Ainsi, avant même cet épisode, le parti s'inscrit complètement dans la dynamique unitaire puisque l'assemblée générale du 1er mars 1936 rend hommage, dans un ordre du jour qu'elle adopte, « à l'influence décisive du Front populaire qui a paralysé les entreprises de la Force et tenu en respect les agissements criminels des conservateurs de la droite ameutés contre la République [3548]. ». C'est un parti sûr de sa force et de son attractivité qui se réunit ce jour-là, avec cinq députés et un sénateur qui portent ses couleurs dans le département. La longue litanie des conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires, conseillers municipaux qui participent à l'apéritif servi pour honorer Mazé, sous-secrétaire d'État au Café-Restaurant du Commerce, près des Halles en atteste. Trois mois plus tard, cette Bretagne radicale est fortement commotionnée : seuls deux députés ont réussi a être élus. C'est une remise en cause de ce parti qui supporte les conséquences de cette période et des forces centrifuges qui éloignent une partie de l'électorat vers la droite ou vers la gauche. Le lent délitement du parti radical n'est pour autant pas marqué par un repli identitaire après l'échec des élections, malgré l'épisode des grèves qui marque profondément les radicaux qui s'y réfèrent ensuite constamment.

Le Finistère s'inscrit dans la gauche du parti, à l'exception notable des sections brestoises et morlaisiennes. La première soutient Victor Le Gorgeu dès le premier tour des élections cantonales d'octobre 1937 [3549]. La seconde publie un bilan extrêmement critique de l'action des socialistes au pouvoir au même moment dans un article titré : « Leur doctrine — Leurs reniements — Leur faillite [3550] ». Pour autant, même les représentants de la majorité de la fédération n'accordent pas un soutien entier à la politique du gouvernement, comme nous allons le voir à propos du vote de la loi des 40 heures.

La participation crée rapidement des tensions au niveau national. La direction finistérienne semble vouloir éviter toute répercussion locale et s'abstient de participer au congrès

3548. *Le Citoyen*, 5 mars 1936
3549. *Le Breton Socialiste*, 2 octobre 1937.
3550. *L'Éclaireur du Finistère*, 2 octobre 1937.

national de Biarritz en octobre 1936. Les dirigeants craignent un éclatement du parti. Il faut dire qu'il existe plus que des nuances de jugement à propos du Front populaire au niveau national comme au niveau local [3551] : « La Fédération du Parti Radical-Socialiste du Finistère, si nombreuse et si puissante, ne sera pas représentée au Congrès de Biarritz. C'est un lourd sacrifice momentané que nous prions nos amis d'accepter pour éviter un mal plus grand qui pourrait jeter la désunion dans le parti radical de France [3552]. » De fait, les dirigeants de la fédération ont craint des empoignades à propos des relations unitaires, ce qu'explique Le Bail dans un éditorial de son hebdomadaire :

> « On devait s'attendre à des réactions vigoureuses. Les occupations d'usines avaient fait un mal considérable dans le pays, contribuant à développer un mépris de la loi né des menées fascistes antérieures aux élections et répandant à l'extérieur l'idée que la France était en pleine déliquescence. Il était donc certain que la question serait nettement posée, d'autant plus que certaines fédérations s'opposent sur le plan de la politique locale aux communistes et aux socialistes.
> Aussi, les premières séances furent-elles agitées. À vrai dire, les vieux routiers de la politique ne s'en inquiétèrent pas beaucoup. Une agitation peut être grave lorsqu'elle se déclenche le dernier jour d'un congrès. Toutes les surprises sont alors possibles. Le premier jour, au contraire, on a le temps de négocier, et la discussion émousse les angles des positions les mieux arrêtées [3553]. »

Les Finistériens, même s'ils sont en désaccord avec les grèves, ou plutôt avec leur reprise à l'automne, n'en viennent cependant pas à mettre en cause les relations unitaires au sein du Rassemblement populaire. Les radicaux-socialistes revendiquent cette relation au sein du Front populaire :

> « *Le Citoyen* et ses amis radicaux-socialistes ont été les observateurs fidèles du pacte qui les unit aux autres partis du Front populaire. Ils ont voté toutes les lois de progrès social accéléré qui leur étaient proposées par le Gouvernement. Cette législation était au surplus, pour une large part, préconisée par eux et faisait partie de leur programme ancien. Ce qu'ils ont fait, ils l'ont réalisé loyalement, fidèlement, sans l'ombre d'une arrière-pensée politique [3554]. »

L'agacement commence à apparaître en début d'année quand Albert Le Bail revient sur les grèves de 1936 :

> « Pourquoi faut-il qu'un mouvement, qui ne fut nullement spontané, mais au contraire provoqué par des éléments troubles et irresponsables, soit venu inquiéter la majorité du peuple français, profondément épris certes de progrès social, mais désireux que celui-ci soit accompli dans l'ordre et dans la justice. Les occupations d'usines, de fermes, de magasins, ont jeté dans la conscience française un trouble profond et qui pourrait être très dangereux pour le Front populaire si de pareils errements ne cessaient au plus tôt [3555]. »

La courbe des grèves n'a pas chuté à l'automne, autant dans le département qu'au niveau national. La dévaluation du franc sans contrôle des prix et sans échelle mobile des salaires a

3551. Effectivement le congrès, qui se tient du 22 au 25 octobre 1936, est le théâtre d'affrontements inédits par leur ampleur, surtout par l'entremise des jeunesses qui manifestent bruyamment leur hostilité au Front populaire. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 474-485.
3552. *Le Citoyen*, 15 octobre 1936.
3553. *Le Citoyen*, 5 novembre 1936.
3554. *Le Citoyen*, 7 janvier 1937.
3555. *Le Citoyen*, 7 janvier 1937.

attisé la grogne sociale. S'y ajoute la volonté de revanche du patronat qui cherche, après avoir ployé pendant la tempête sociale de l'été, à reprendre l'avantage. C'est sur ce point qu'insiste Tanguy Prigent en novembre — pointant la responsabilité du patronat que le PRS a cherché à évacuer — pour évoquer les grèves :

> « Il est temps que cela cesse. Oui, nous désirons qu'on en finisse. Mais il ne faudrait tout de même pas déplacer les responsabilités. Si de nouvelles grèves surgissent c'est parce que le Haut-patronat — violant sa signature — refuse trop souvent de respecter les contrats collectifs, les accords Matignon et les nouvelles lois sociales. C'est ce même patronat qui provoque la hausse exagérée des prix et refuse de faire certaines livraisons [3556]. »

C'est cette vision plus équilibrée des responsabilités qui le différencie des radicaux qui ne veulent pas chercher plus loin que la simple dénonciation des désordres. Lors de l'assemblée générale suivante, en janvier 1937, le soutien clair des radicaux au Front populaire est de fait assorti de l'exigence d'une paix sociale indispensable à leurs yeux :

> « L'unanimité s'y est manifestée en faveur de la confiance à accorder au Gouvernement du Front Populaire. Mais en même temps, l'assemblée témoignait de sa ferme volonté de voir cesser les occupations d'usines et toute tentative ayant les apparences de procédés révolutionnaires. Pour son relèvement économique et son redressement financier le pays a besoin d'ordre, de calme, et d'apaisement, seuls de nature à ranimer la confiance [3557]. »

Ce vote ne fait que corroborer le vote de la motion Kayser, en faveur du Front populaire, signé en tout par 37 fédérations radicales — le Finistère est la seule fédération bretonne à l'avoir voté — lors du congrès national de Biarritz au mois d'octobre précédent [3558]. Soulignons que cette assemblée générale se tient une nouvelle fois à Quimper ce qui confirme que le centre de gravité du parti se situe au sud du département. Les délégués votent un ordre du jour qui « proclame sa fidélité au gouvernement de Front populaire et à son programme. » Cette fidélité revendiquée au Front populaire n'est pour autant qu'un moment, dans une dynamique de translation vers la droite. Parlant du gouvernement Daladier, Serge Berstein en souligne l'importance dans le parcours du PRS : c'est « en effet le terme d'une évolution qui affecte l'ensemble des années de l'entre-deux-guerres et qui a pour effet de le reclasser à droite de l'échiquier politique [3559]. »

L'Espagne est le second point de tension, après les grèves, pour le PRS départemental. Sur cette question, les radicaux finistériens entendent montrer que s'ils compatissent au sort des républicains espagnols, ils refusent de rompre la politique de non-intervention. Georges Le Bail consacre un article aux « événements d'Espagne » dans lequel la prudence domine « Soyons sages, soyons prudents et résolus à la fois. Tâchons, tout en contenant les factieux, d'avoir raison aux yeux de l'opinion de la France et du monde. Pas de bêtises. Il n'y a pas de fautes à commettre [3560] ». Ce faisant, il tire un trait d'égalité entre les deux protagonistes : « C'est le

3556. *Le Breton Socialiste*, 28 novembre 1936.
3557. *Le Citoyen*, 14 janvier 1937.
3558. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 482.
3559. Serge Berstein, « Le Parti radical-socialiste arbitre du jeu politique français », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 275.
3560. *Le Citoyen*, 8 octobre 1936.

massacre général. Les deux camps ont imaginé, pour dompter l'adversaire, les pires supplices », sans pour autant offrir de perspectives politiques. C'est un peu le même discours que tient un autre radical, Yves Le Febvre, qui publie une analyse des responsabilités dans le déclenchement de la situation espagnole :

> « La faiblesse appelle l'orage. Ce sont les hésitations et les incertitudes de la France et de l'Angleterre qui ont créé pour partie la situation où se débat l'Espagne. Si la France avait empêché le recrutement de troupes marocaines par les généraux insurgés et leur transport en Espagne, si l'Angleterre avait opposé son veto impérial à toute intervention étrangère, —- qu'elle fût russe où italienne, —- nous n'en serions pas où nous en sommes [3561]. »

Lui également reste muet sur les conséquences à tirer de la situation d'un État attaqué par une sédition militaire. Les radicaux ne dévient pas d'une politique de non-intervention. Mais ce sujet perd rapidement de l'actualité face à la persistance des arrêts de travail. Effectivement, sur le front des grèves, la situation s'aggrave aux yeux des radicaux. Avec les nouvelles grèves de l'hiver 1937, par la voix d'Albert Le Bail, ils affichent leur hantise d'une instabilité politique qu'ils craignent par-dessus tout : « Il est bien certain que les grèves multipliées et l'impossibilité d'arriver à une paix sociale véritable éloignent de l'actuelle forme de gouvernement un grand nombre d'hommes soucieux d'ordre et de tranquillité [...]. En voulant aller trop vite on risque de casser la machine [3562]. »

Pour autant, les radicaux-socialistes ne sont pas encore prêts à se retirer du Front populaire. La fédération du Finistère qui a, rappelons-le, voté l'ordre du jour Kayser, suit Léon Blum dans sa tentative de constituer « un rassemblement national autour du Front populaire », formule jumelle du « Front national » proposé par Thorez en août 1936. En janvier 1938, la préparation du second gouvernement Chautemps, en cours de constitution, inspire à Albert Le Bail un même propos unitaire : « Il devra aussi être appuyé par une majorité résolument Front populaire, sans aucune compromission avec une Droite, qui n'a rien oublié et ne pense qu'à la revanche future de ses échecs électoraux [3563]. » En mars, la droite du parti pose ses conditions : pas de communistes au gouvernement. Albert Le Bail continue de désapprouver cette attitude :

> « Léon Blum essayait de réaliser l'union des Français. la droite lui répondait par un refus dédaigneux : "nous ne marcherons jamais tant que vous aurez les communistes à vos côtés !" Comme si les communistes seraient exclus de l'armée qui, demain, devrait partir à la frontière [3564] ! »

Il montre par là qu'il reste — du moins publiquement — partisan d'un Front populaire ouvert parce qu'il a compris que les communistes sont indispensables pour poursuivre l'expérience. Visiblement, alors même qu'il se focalise sur les grèves depuis la fin de l'année 1936, il n'en rend pas les communistes responsables. Cependant le centre de gravité du PRS continue de se déplacer vers la droite et même les radicaux les plus unitaires ne peuvent plus tenir longtemps cette position. Au regard de ces évolutions, le PRS est-il pendant cette période un

3561. *Le Citoyen*, 3 juillet 1937.
3562. *Le Citoyen*, 23 janvier 1938.
3563. *Le Citoyen*, 22 janvier 1938.
3564. *Le Citoyen*, 19 mars 1938.

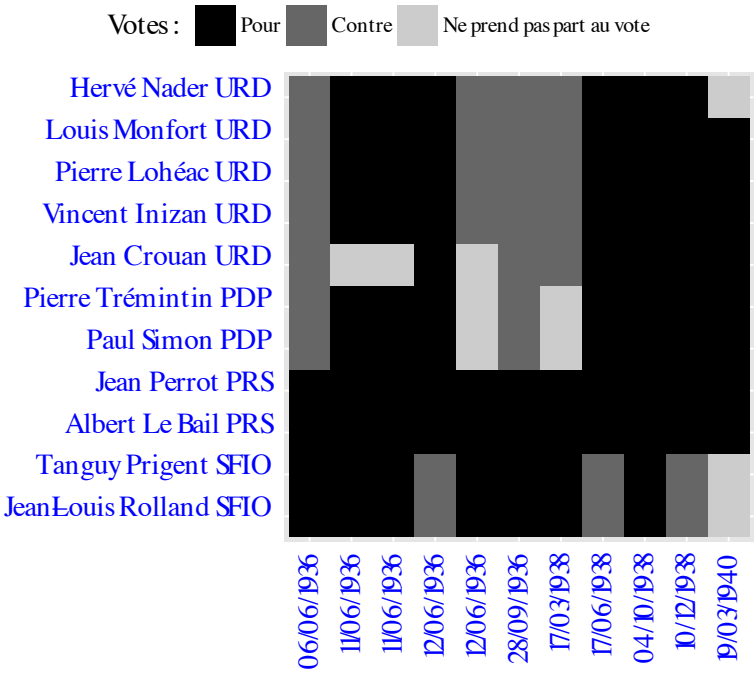

FIGURE 8.25 – Matrice des principaux votes entre 1936 et 1940. Source : J. PASCAL, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, op. cit., p. 517–519.
06/06/1936 : sur la politique générale du Gouvernement ; 11/06/1936 : loi sur les congés payés ; 11/06/1936 : loi sur les contrats collectifs de travail ; 12/06/1936 : amendement Cadic sur les 40 heures ; 28/09/1936 : dévaluation du franc ; 17/03/1938 : confiance au second gouvernement Blum ; 17/06/1938 : sur l'organisation de la Nation en temps de guerre ; 04/10/1938 : Accords de Munich ; 10/12/1938 : Confiance à Daladier ; 19/03/1940 : Confiance à Daladier.

parti du mouvement ou un parti de l'ordre pour reprendre une question posée à propos de la fédération du Nord [3565] ? Ici, la réponse doit être plus nuancée. Le radical-socialisme y évolue pas vers le conservatisme. Dans le Trégor, ce sont clairement des ambitions électorales anéanties qui éloignent les radicaux du Rassemblement populaire. Dans le sud, puisqu'il y a nette dichotomie, le décrochage vient plutôt de l'effet d'entrainement. Il faut s'intéresser, pour appréhender la réalité des orientations de ce parti de notables, à l'attitude des élus, et notamment des deux députés, au travers de leurs votes.

Nous avons construit une matrice des principaux votes de la législature, entre le 6 juin 1936, jour du vote de la confiance au gouvernement de Léon Blum jusqu'au vote de la confiance à Édouard Daladier, le 19 mars 1940. Le vote des deux députés radicaux-socialistes se distingue de celui de l'ensemble des neuf autres élus du département : sur ces dix votes, tous sont positifs, quel que soit le gouvernement. Cela dénote pour le moins d'un glissement, accompagnant d'ailleurs celui de leur parti. Serge Berstein date de juin 1937 le reclassement à droite et la rupture avec le Front populaire des radicaux-socialistes [3566].

3565. J.-P. FLORIN, « Le radical-socialisme dans le département du Nord (1914-1936) : parti du "mouvement" ou de "l'ordre établi" ? », *art. cit.*

3566. L'historien du Parti radical intitule ainsi le chapitre VIII du second tome de la version publiée de sa thèse : « La rupture du Front populaire et le reclassement à droite du Parti radical ». S. BERSTEIN, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 505. De notre point de vue, cette rupture, qui n'est officiellement effective qu'au mois de décembre suivant, n'implique pas la défaite immédiate du mouvement ouvrier. C'est l'échec de la grève générale de la fin de l'année qui la matérialise.

Deux votes permettent de mesurer la fragilité de l'union et de la solidarité politique à gauche [3567]. Les deux députés radicaux-socialistes votent avec l'ensemble des forces de droite l'amendement Cadic qui cherche à limiter l'application des 40 heures dans l'agriculture [3568]. Ce vote est d'autant plus remarquable — au sens premier du terme — que le député à l'origine de cet amendement est un agrarien notoire dont les deux députés radicaux-socialistes ne peuvent ignorer les orientations politiques [3569]. Le débat autour de cet amendement devient pourtant houleux quand Joseph Cadic demande la suspension de l'application des 40 heures à l'agriculture tant que les denrées de la terre n'auront pas été revalorisées. Il déclare à la tribune qu'il ne faut pas que les paysans soient les esclaves nécessaires à l'entretien des grandes villes. L'amendement est repoussé par 382 voix, celles d'une grande partie de la gauche, contre 182, dont font partie les deux députés radicaux finistériens.

Radicaux-socialistes élus en 1936 avec l'appiu des voix socialistes et communistes

A la suite de nombreuses demandes de renseignements de nos lecteurs, nous publions à nouveau la liste complète des députés radicaux élus avec les voix du Front populaire (socialistes et communistes).

Hanet, Vervins (Aisne) ; **Ledoux**, Rethel (Ardennes) ; **Delattre**, Sedan (Ardennes).

Brachard, Arcis-sur-Aube (Aube) ; **Robert**, Bar-sur-Aube (Aube) ; **Gentin**, Troyes (2e) (Aube).

Gout, Carcassonne (Aude) ; **Mistler**, Castelnaudary (Aude) ; **Bastid**, Aurillac (Cantal) ; **Rethoré**, Barbezieux (Charente) ; **Menier**, Cognac (Charente).

Longuet, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure) ; **Jaubert**, Brive (2e) (Corrèze) ; **Séraudour**, Guingamp (2e) (Côtes-du-Nord) ; **Michel**, Saint-Brieuc (1er) (Côtes-du-Nord) ; **Chambonnet**, Aubusson (Creuse) ; **Delbos**, Sarlat (Dordogne) ; **Briquet**, Evreux (2e) (Eure) ; **Mendès-France**, Louviers (Eure) ; **Le Bail**, Quimper (3e) (Finistère) ;

Catalan, Auch-Lombez (Gers) ; **Roy**, Libourne (1er) (Gironde) ; **Thorps**, La Réole (Gironde) ; **Badie**, Lodève (Hérault ; **Chichery**, Le Blanc (Indre) ;

(SUITE EN 2e PAGE, 6e COLONNE)

FIGURE 8.26. – Le PC rappelle à Le Bail sa dette. Source : *L'Humanité*, 9 décembre 1938.

Ils n'ont sans doute pas voulu payer le prix politique de cette position dans leur circonscription à forte composante rurale. La solidarité politique se heurte là à des calculs électoraux. En tout cas, le PC et la SFIO, ne voulant pas ternir l'image du rassemblement, n'y font aucune allusion. Le second coup d'accroc à la politique unitaire survient deux ans plus tard avec le vote sur l'organisation de la Nation en temps de guerre, le 17 juin 1938. Les deux députés socialistes se retrouvent une seconde fois bien isolés. Cependant, cette fois-ci, il ne s'agit plus d'un accroc passager. Le rupture définitive se prépare.

Le vote de la confiance à Daladier, le 10 décembre 1938, est partagé par l'ensemble des députés du département, à l'exception des deux élus socialistes. 29 radicaux se sont cependant abstenus et deux autres ont voté contre. Albert Le Bail et Jean Perrot se positionnent donc dans la majorité. Le député bigouden s'est mis à dos une partie de son électorat. Il n'est pas sans le savoir : son nom figure en première page de *L'Humanité* (figure 8.26) pour lui rappeler, à la veille du vote de confiance au gouvernement dirigé par Daladier, sa dette envers les électeurs

3567. Une analyse factorielle des scrutins permet de nuancer ce qui pourrait apparaître comme une concorde entre socialistes et communistes. Entre avril 1938 et juin 1939, le deux groupes se distinguent parfaitement l'un de l'autre, ce qui n'apparaît effectivement pas dans le Finistère, faute de députés communistes. Voir Antoine PROST, « L'éclatement du Front populaire. Analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés de juin 1936 à juin 1939 », *in* : René RÉMOND et Janine BOURDIN (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 25–44, graphe IV, p. 31.

3568. Joseph-Marie Cadic est député URD du Morbihan J. PASCAL, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, *op. cit.*, p. 464.

3569. Joseph Cadic dirige en effet une ligue paysanne qui s'oppose certes aux dorgéristes, mais essentiellement par intérêt électoral, les jugeant coupables, à ses yeux, d'une virulence trop importante envers le PDP et les républicains modérés. Par ailleurs, il est un des animateurs du Front paysan en 1937. C. BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 183,192.

communistes et socialistes de sa circonscription [3570]. Un second vote sur la loi de finances le 22 décembre confirme l'existence de ces deux blocs. Les mesures fiscales, d'inspiration nettement libérales, ne passent pourtant pas parmi un certain nombre de députés radicaux-socialistes. L'opposition s'élargit dans le parti, même si elle reste très minoritaire, puisque 25 radicaux ont voté contre le projet alors que 89 l'adoptent, en mêlant leur voix à celle des droites [3571]. Les députés radicaux du département reproduisent là les mêmes votes, entérinant à un niveau local la fin du Rassemblement populaire. D'ailleurs *Le Breton Socialiste*, en rapportant le résultat des votes du 10 décembre, titre : « Majorité de droite » [3572]. Cette position des radicaux est dans la droite ligne du congrès de Marseille. En effet, le raidissement des radicaux confine à cette occasion à la déclaration de guerre : ils ont décidé de ne plus s'assoir à la même table que les communistes. Ils préviennent donc le Comité national du Rassemblement populaire, le 10 novembre 1938, qu'ils cessent de participer à ses réunions [3573].

En décembre 1938, Albert Le Bail est particulièrement silencieux sur les difficultés politiques et économiques ne justifiant ni n'amoindrissant ses positions diamétralement opposées à son positionnement antérieur. Par contre, Yves Le Febvre revient sur la « défaite ouvrière » pour s'en féliciter au nom de différents intérêts supérieurs :

> « Le pays y était hostile. Le sang-froid et la résolution du Gouvernement ont eu raison aisément d'un mouvement aussi inopportun que possible et qui comportait des risques de troubles, sinon d'émeutes. [...]
>
> Ce n'est pas que nous approuvions les décrets-lois de M. Paul Reynaud. Ils comportent bien des erreurs et bien des injustices. Ils peuvent être corrigés, amendés, complétés. La situation financière nécessite de lourds sacrifices. Ces sacrifices devront être supportés par toutes les classes. Nous sommes d'accord sur ce point et aussi sur cet autre point que les solutions dites libérales, consistant essentiellement à augmenter les impôts indirects, sont insuffisantes et manquent d'imagination. Mais il n'appartient pas à une fraction de la classe ouvrière d'en entreprendre la destruction par une action concertée de rue ou d'occupations d'usines. [...]
>
> Même si les protestations de la classe ouvrière contre les décrets-loi se justifient, il est incontestable que la grève générale, à l'heure où elle était déclenchée et dans l'état tragique du monde, ne se pouvait en rien justifier. [3574]. »

Le PRS a-t-il pu se développer pendant cette période en apparence favorable, d'un côté comme de l'autre, à la politisation et à l'afflux des adhésions ? Ici encore, les sources manquent en dehors de la presse radicale. Ce qui en transparaît donne malgré ces limites une indication assez nuancée de son développement. L'assemblée générale annuelle de 1936 se tient à Quimper avec 120 délégués, le 1er mars, à raison d'un délégué pour 10 cartes, cela fait 1 200 adhérents. Notons que l'assistance à cette assemblée générale est composée, selon la presse radicale, de trois cinquièmes d'agriculteurs. L'implantation du parti est très déséquilibrée : les participants viennent « surtout du Sud-Finistère [3575] ». Le parti ne bénéficie pas de l'engouement

3570. Signalé par G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, note 11, p. 257.
3571. *ibid.*, p. 258.
3572. *Le Breton Socialiste*, 17 décembre 1938.
3573. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 558.
3574. *Le Citoyen*, 9 décembre 1938.
3575. *Le Citoyen*, 5 mars 1936.

FIGURE 8.27. – La liste de Concentration républicaine en octobre 1938. Source : *Le Citoyen*, 30 septembre 1938.

militant suscité par l'avènement du Front populaire. Les habitudes anciennes n'arrivent pas à être dépassées. Les radicaux-socialistes n'affichent pas partout un dynamisme identique à celui des quelques sections du sud du département : « Dans certaines régions du département nos amis manquent d'initiative et parfois même de courage. Il en est qui, pour ne pas se compromettre ou par indolence, reculent devant la constitution de comités [3576]. »

Un an plus tard, le PRS revendique alors 1 500 adhérents au début de l'année 1937 : les « près de cent cinquante » délégués qui assistent à ce premier congrès départemental depuis l'installation du gouvernement Blum représentent chacun dix adhérents si nous nous basons sur les règles annoncées au congrès précédent [3577]. Cela signifie que le parti a progressé, mais sans commune mesure avec ce que nous pouvons constater pour les autres partis du Rassemblement populaire et notamment pour le PC. Le bénéfice ne serait, d'après les déclarations du PRS lui-même, que de 200 adhérents en plus en une année. Pour l'année 1938, le compte rendu de l'assemblée générale n'indique pas le niveau de la participation, ce qui, en soi, peut laisser entendre que la fédération n'a pas connu de développement significatif ou même a subi une perte d'adhérents. Le PRS, comme les deux autres partis du Rassemblement populaire cherche également sa marque pendant la période et essaye de s'implanter dans certains milieux professionnels. Les choix de chacun de ces partis nous renseignement sur la volonté de prioriser le recrutement dans une catégorie plutôt qu'une autre. Les radicaux-socialistes préfèrent se concentrer sur la fonction publique et créent quelques sections professionnelles : des sections fonctionnent à Quimper, Brest et Douarnenez. Ces efforts sont clairement clientélistes :

> « Amicale radical-socialiste des fonctionnaires et des retraités dont le but est de lutter pour sauvegarder et améliorer la situation matérielle et morale de tous les fonctionnaires ou agents des services publics et concédés en activité ou en retraite. Ses efforts tendront à proposer et à faire aboutir toutes les réformes susceptibles d'améliorer et de perfectionner l'organisation et le fonctionnement de nos institutions administratives [3578]. »

Le moment Front populaire a marqué une déconvenue pour le PRS, en perdant plusieurs

3576. *Le Citoyen*, 14 janvier 1937.
3577. *L'Éclaireur du Finistère*, 7 mars 1936.
3578. *Le Citoyen*, 19 mars 1938.

députés dans le département, parmi ses représentants les plus en vue comme l'ancien sous-secrétaire d'État Pierre Mazé. En 1937 et 1938, le PRS, qui est un parti d'élus, n'est pas à la fin de ses peines. Les cantonales — nous les traiterons dans la section suivante — ne lui sont pas favorables. Quand les élections sénatoriales arrivent, la mécanique ancienne des comités républicains réapparaît dans le champ politique pour désigner les candidats qui affrontent les « réactionnaires ». La sémantique retrouve ses accents anciens des bleus contre les blancs. Tout se passe comme si les alliances nouées pendant le Front populaire ont été une parenthèse. Mais le constat ne laisse aucune autre interprétation que celle d'un échec d'une force politique du centre qui a cherché sa voie à gauche tout en y étant fortement concurrencée. Le monde urbain et laïque, sur lequel elle s'appuyait fortement, a intégré d'autres dynamiques. Lors des élections législatives, l'élan du Front populaire a profité aux deux autres forces politiques du Rassemblement populaire. Par contre, quand ce sont les grands électeurs, les candidats du « Parti républicain » soutenus par le PRS [3579], perdent sur leur droite, notamment, pour reprendre un qualificatif d'Albert Le Bail, les plus « avancés » de la liste, à savoir les radicaux-socialistes, Guillemot, Perrot et Tanguy. « C'est une défaite ! Il ne servirait à rien de discuter les chiffres et d'accuser les circonstances. Il faut remonter aux causes du mal. » explique Albert Le Bail qui remonte jusqu'aux municipales pour en chercher l'origine et dresse un tableau désabusé de la situation réelle du parti :

> « La réponse est simple : Nous avons eu de mauvaises élections municipales parce que dans le Finistère le parti républicain n'est pas organisé. Nous avons un embryon d'organisation dans l'arrondissement de Quimper, notamment dans le Pays bigouden, où des comités existent depuis longtemps, mais vivent trop souvent au ralenti, ne se réunissant guère que lorsque leur député vient les voir.
>
> Notons à ce sujet que des comités puissants se sont formés récemment dans la première circonscription de Quimper, autour de personnalités énergiques, et montrent bien, par le succès remporté, combien une propagande rationnellement menée pourrait donner de résultats.
>
> Ailleurs, sauf quelques comités isolés, c'est à peu près partout le néant. L'arrondissement de Brest n'en compte guère qu'un dans la ville même. Celui de Châteaulin, aucun.
>
> Le parti républicain laïque n'a à peu près aucune organisation. On se réunit autour de personnalités sympathiques et c'est tout [3580]. »

C'est un peu le même constat que fait la SFIO en commentant les résultats : un manque d'organisation, de discipline et de clarté. L'échec de la liste de « Concentration républicaine » est relevé par les socialistes, sous la plume de Guy Le Normand : « Un parti qui fut le chef incontesté de deux départements limitrophes ne perd pas à peu près toutes ses positions en deux ans (élections législatives de mai 1936 et élections sénatoriales d'octobre 1938) sans de profondes et graves raisons. ». Le responsable socialiste en pointe les causes : « Il est grand temps qu'ils organisent leur parti pour que cesse la politique des combines personnelles, il est grand

3579. Victor Le Gorgeu (sénateur sortant, conseiller général et maire de Brest), Fernand Lancien (sénateur sortant, président du Conseil général et maire de Carhaix), Yves Tanguy (sénateur sortant, vice-président du Conseil général, maire de Bannalec), Yves Guillemot (sénateur sortant, maire de Lanmeur) et Jean Perrot (député, conseiller général et maire d'Esquibien).

3580. *Le Citoyen*, 28 octobre 1938.

temps qu'*un minimum* de discipline soit imposé, il est grand temps qu'il y ait un "responsable" à qui l'on puisse s'adresser et qui ait l'autorité nécessaire pour prendre des décisions [3581] ». Un PRS mieux organisé n'aurait pas maintenu ses positions antérieures. La période ayant changé la donne, l'électorat s'est radicalisé dans une dynamique centripète.

Le parti radical-socialiste n'a pas réussi à se construire et à mettre en place une organisation structurée et vivante. Il reste à la fin de la période, comme le dévoile le constat désabusé de Le Bail, une des branches d'un parti républicain en perte de vitesse à un moment de radicalisation qui lui enlève au fur et à mesure son socle et ses forces vives : son réseau d'élus. Le Bail ne se réfère plus au Front populaire qui semble alors comme une parenthèse vite oubliée dans la vie du parti républicain auquel il se rattache avec ses amis radicaux-socialistes. Mais seuls les républicains les plus modérés ont réussi à convaincre les grands électeurs, marquant ainsi l'échec total du PRS qui perd sur sa droite et sur sa gauche. Jusqu'à la fin de la période, le parti entre en « léthargie, anesthésié par le soutien systématique de ses dirigeants à Édouard Daladier et par le fait que la plupart de ses instances ne se réunissent plus qu'épisodiquement [3582] ».

G. La Franc-Maçonnerie

L'étude de la franc-maçonnerie dans le Finistère, à l'aune de la problématique de notre recherche, peut paraître annexe ou périphérique, d'autant plus que se pose également la question des sources. Nous avons cependant bénéficié de l'opportunité de la publication d'un ouvrage très complet sur la loge brestoise, *Les amis de Sully*, ouvrage écrit par Jean-Yves Guéguant [3583]. Cet ouvrage couvre de fait la totalité de la franc-maçonnerie finistérienne puisque, en dehors de la scission de la loge brestoise, il n'en existe aucune autre dans le département pendant la période qui nous intéresse. Plusieurs de ses membres, appartenant à des courants politiques très différents voire hostiles, jouent un rôle de premier plan dans la ville et au-delà, dans le département [3584]. Yves Le Febvre, Émile Goude ou Hippolyte Masson en sont les plus connus dès avant la guerre. Les élites politiques républicaines ou socialistes brestoises s'y croisent et rendent donc utile une approche de ce réseau très formel ayant porté à sa tête dans les années trente un militant anarchiste de premier plan, Jules Le Gall. Il n'est pas dans notre ambition

3581. *Le Breton Socialiste*, 5 novembre 1938.

3582. Serge Berstein, « Les radicaux : il existe désormais un ennemi à gauche », *in* : Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 54.

3583. J.-Y. Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*

3584. Déjà avant la guerre, la loge est très hétéroclite : « Ainsi dans un même temple, à partir de 1905, coexistent les radicaux dont l'alliance avec les socialistes a été décevante, au point de perdre la mairie et les socialistes, qui ne vont pas tarder à s'entredéchirer. On y trouve aussi les ténors du syndicalisme brestois, dont Hippolyte Masson, qui en mars 1908 est suspendu un an, après la grève qu'il dirige aux PTT ». Le sous-préfet, des officiers ainsi que des républicains modérés fréquentent également le temple. *ibid.*, p. 153.

ici de développer une analyse statistique, mais de nous limiter à une approche descriptive de ce réseau. Nous consacrons ainsi quelques pages à décrire l'évolution de la loge soumise au poids des tensions politiques locales ainsi qu'à faire le recensement de différentes personnalités politiques qui ont été initiées. Nous pourrons alors poser quelques hypothèses pour tenter de mieux appréhender la situation politique brestoise. L'importance de Brest dans la vie politique et sociale finistérienne, justifie largement l'intérêt d'un regard attentif sur la franc-maçonnerie.

Au préalable, précisons — même si la Franc-maçonnerie nourrit un imaginaire souvent hostile qui puise sa source dans le secret sur la vie interne des loges — que le secret reste cependant « très relatif », pour reprendre la formule de Alain Bauer [3585]. Dans le cadre de notre approche, nous n'abordons cette association que pour les relations qu'elle permet de tisser. Durant la période qui nous intéresse, aucune affaire n'éclate comme celle des fiches qui, en novembre 1904, a ravivé l'animosité et alimenté le climat général de suspicion [3586]. Pour autant, la franc-maçonnerie fait l'objet d'une détestation sans limites, essentiellement de la part des cléricaux. L'hostilité de l'Église est totale et la presse catholique évoque de manière récurrente l'appartenance supposée à la franc-maçonnerie de socialistes et de radicaux-socialistes, comme entre les deux tours des élections municipales de Brest en 1935 quand elle appelle à battre la liste socialiste : « Dimanche, les bolchévisants francs-maçons : Messager, Lalouet (avocat, ancien communiste), Vibert doivent être battus [3587] ». C'est même un tableau apocalyptique que dresse *Le Courrier du Finistère*, expliquant l'origine du Front populaire :

> « La Ligue des Droits de l'Homme et la Franc-Maçonnerie se sont abouchées avec Moscou pour la création du Front dit populaire. Moscou a marché, parce que les buts sont identiques de part et d'autre. Et nous savons que les Soviets comme la Franc-Maçonnerie promeuvent l'athéisme dans le monde, par le fer, le feu et le sang, et que leur dessein essentiel est bien d'établir le matérialisme total, le règne de la Bête détruisant tout ce qui s'oppose à elle [3588]. »

L'adhésion à la franc-maçonnerie est toujours considérée comme un péché grave, après avoir été entre 1801 et 1917 motif d'excommunication. Quant au Parti communiste, dès sa création, il doit accepter les 21 conditions pour adhérer à la III[e] Internationale. Alors que de nombreux francs-maçons ont adhéré au PCF, une vingt-deuxième condition s'ajoute en 1922 : l'incompatibilité d'une double appartenance [3589]. Jean Le Tréïs, bien que secrétaire de l'atelier,

3585. Voir Alain Bauer, « Les secrets maçonniques », *Pouvoirs*, Vol. 2, n° 97, 2001, p. 91–97.

3586. Des loges fournissent au ministre de la guerre, le général André, à sa demande, des informations — sous forme de fiches — sur les opinions religieuses des officiers. L'objectif du ministre était d'épurer l'armée, en favorisant les militaires républicains. Le scandale conduit le ministre à démissionner. Certaines loges, comme celle de Brest, n'ont cependant pas donné suite à cette demande. Pour autant, les réactions hostiles se multiplient. Le vénérable de la loge brestoise fait l'objet de menaces de mort et doit se défendre « révolver à la main » contre quatre hommes mal intentionnés, à la suite d'une campagne de presse virulente. J.-Y. Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*, p. 151–152.

3587. *Le Courrier du Finistère*, 11 mai 1935.

3588. *Le Courrier du Finistère*, 9 mai 1936.

3589. La III[e] internationale, lors de son quatrième congrès en 1922, donne aux militants français jusqu'au 1[er] janvier 1923 pour quitter la franc-maçonnerie et le dire publiquement. La résolution sur la question française ne laisse pas d'autre choix : « La dissimulation par quiconque de son appartenance à la franc-maçonnerie sera considérée comme pénétration dans le Parti d'un agent de l'ennemi et flétrira l'individu en cause d'une tache

Table 8.6. – *Les Amis de Sully* : les engagements politiques connus

Nom	Date d'initiation	Profession	Responsabilités
Masson Hippolyte	1904	commis des postes	maire SFIO de Brest et député
Goude Émile	1905	commis de la marine	député SFIO
Aubert Victor	1905	ouvrier horloger	maire SFIO de Brest
Vibert Jean	1907	ouvrier au port	SFIO
Hervagault Ernest	1911	commis principal de la marine	maire SFIO de Brest puis conseiller municipal
Le Tréïs Jean-Charles	1914	commis des postes	ancien secrétaire fédéral SFIO passé au PC
Hamon Louis	1919	Secrétaire général de la mairie de Brest	SFIO
Hervé Michel	1919	Chef de bureau	maire de Lambézellec
Nardon Léon	1919	percepteur	maire SFIO de Brest, non réélu en 1929
Quéran Guillaume	1919	instituteur	SFIO, ancien conseiller municipal de Brest (1912)
Le Gall Jules	1921	commerçant	militant anarchiste
Quiniou Auguste	1921	commis d'intendance	conseiller municipal SFIO brestois
Goasdoué Joseph	1922	instituteur	secrétaire de la section brestoise de la SFIO après août 1935
Le Goïc Fernand	1922	professeur d'enseignement technique	secrétaire fédéral SFIO jusqu'en 1924, ancien maire de Douarnenez, conseil municipal de Brest
Messager Guillaume	1922	professeur de lycée	élu SFIO (CG 1925)
Julien Jean	1923	instituteur	coopérateur et élu SFIO (CG 1934)
Madec Louis	1924	ouvrier à L'arsenal	maire de Saint-Marc de 1919 à 1929
Mérour René	1926	représentant de commerce	administrateur de coopérative à Brest
Foulon Charles	1936	professeur	secrétaire fédéral des JS du Finistère

Source : J.-Y. Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*, p. 367–386 et Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*, Paris, Les Éditions de L'Atelier-Les Éditions Ouvrières, 1981-1993.

quitte ainsi la loge en novembre 1920 [3590].

L'étude de la franc-maçonnerie permet une approche des réseaux qui se construisent au sein des loges et éclairent des situations ultérieures. La première implantation remonte à 1783 [3591]. Elle prend pour nom Les *Élus de Sully* et adopte le rite français, jusqu'en 1855, année où la loge se détache du Grand Orient de France et adopte son appellation définitive. La loge brestoise

d'ignominie devant tout le prolétariat. » Dans un article ayant expliqué les motifs de cette interdiction, paru dans *Les Cahiers Communistes* de novembre 1992, Léon Trotsky conclut avec deux phrases très virulentes : « La franc-maçonnerie est une plaie mauvaise sur le corps du communisme français. Il faut la brûler au fer rouge. »

3590. L'atelier est une assemblée de maçons.

3591. Pour les détails de la chronologie des loges brestoises et finistériennes nous renvoyons à la chronologie de Jean-Yves Guengant J.-Y. Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*, p. 387-398.

entend ainsi marquer, selon Guengant, « ses distances avec le régime autoritaire de Napoléon III et rompt avec un Grand Orient, jugé trop proche du régime [3592]. »

Au début du siècle, la loge est traversée par des débats parfois houleux. La franc-maçonnerie n'est pas à l'abri des tensions qui traversent la société. La question sociale et l'antimilitarisme commencent à générer des clivages dans la loge à la veille de la guerre. Le débat politique s'invite alors bruyamment. Une scission advient, avec la création d'une seconde loge, *L'Heureuse Rencontre*, le 27 août 1913 [3593]. Le clivage est principalement politique, plus en terme de concurrence électorale que de divergences programmatiques. La rupture est advenue après les élections municipales de 1912. Émile Goude a accusé, lors d'une tenue, des frères figurant sur la liste républicaine d'être soutenus par *L'Écho paroissial de Brest* face à la liste socialiste. Il leur reproche violemment de pactiser ainsi avec l'ennemi : l'Église. Il poursuit ses attaques publiquement dans les colonnes du *Cri du peuple*, l'hebdomadaire socialiste qu'il dirige [3594]. Guengant explique que cette séparation s'est faite sur des orientations politiques différentes : la loge républicaine où se retrouvent républicains et radicaux et la loge socialiste à laquelle participent également des anarchistes. Cependant, là encore, les cartes se brouillent. En effet, Alexis Boscher qui est, dans les années vingt, à la tête de *L'Heureuse Rencontre* occupe le poste d'adjoint au maire dans la municipalité radicale. Il est également le président de la section du PRS de Brest [3595]. Cela confirmerait l'hypothèse d'une base idéologique à la scission. Cependant, il est remplacé, comme vénérable de la loge, par Louis Lalouet, présent sur les listes SFIO lors des municipales de 1935 [3596]. Jean-Louis Rolland est lui également membre de la loge *L'Heureuse Rencontre*. Dans l'autre loge, les militants sont nombreux, nous en avons repéré 19. La liste des initiés, publiée en annexe de l'ouvrage de Guengant révèle les noms de militants actifs de la SFIO, des anarchistes et des radicaux. Nous avons listé dans un tableau (table 8.6 page 805) les militants qui figurent à la fois dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier [3597] et dans cette liste. Les principaux dirigeants socialistes de Brest de différentes générations politiques y figurent.

À la même période, c'est un libertaire qui devient donc le vénérable de la loge *Les amis*

3592. L'auteur s'attache, dans son avertissement, à opposer la loge à *L'Heureuse rencontre* (1745–1827) ; cette dernière « ne voulait pas d'eux, car sûrement trop modestes pour s'assoir sur ses colonnes ». Les deux loges finissent pourtant par fusionner et revenir ensemble dans le giron du Grand Orient en 1900. Entre temps, la loge refuse de soutenir la Commune de Paris, lors d'une réunion extraordinaire le 5 mai 1871. Pourtant, la loge s'inscrit, si nous suivons l'analyse de Jean-Yves Guengant, dans une tradition révolutionnaire « Les *Élus* se transforment en *Amis*. Amis liés par une histoire et une affection communes, celles nées du souvenir de la révolution de 1789 (*Les amis de la Constitution* brestois étaient à l'origine des membres des loges de la ville) et des luttes pour la République en 1848 » *ibid.*, p. 11-12.

3593. *ibid.*, p. 160.

3594. *ibid.*, p. 159–160.

3595. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 79.

3596. Louis Lalouet a été le maire communiste d'Huelgoat. Lalouet connait bien Le Gall puisqu'il a été, en tant qu'avocat, le défenseur du journal libertaire *Le Flambeau*, dirigé justement par Le Gall. Louis Lalouet a également été le défenseur de plusieurs des inculpés des émeutes d'août 1935.

3597. Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*, Paris, Les Éditions de L'Atelier-Les Éditions Ouvrières, 1964-1993.

de Sully de 1930 à 1937. Jules Le Gall œuvre rapidement au rapprochement des deux loges et obtient d'ailleurs quelques résultats puisqu'il parvient à un accord avec *L'Heureuse Rencontre* pour faire acquérir par les deux loges un même temple qu'elles se partagent. Sous sa direction le climat s'améliore ainsi très sensiblement comme le reconnait d'ailleurs Jean-Yves Guengant quand il constate que les deux loges organisent ensemble la fête solsticiale puis créent en 1933 un club philosophique qui va gérer les locaux communs. « Les années vingt sont également marquées par l'affaiblissement progressif du rôle joué par les deux personnages emblématiques de la loge Émile Goude et Hippolyte Masson. La loge va retrouver progressivement une autonomie qu'elle avait perdue, en identifiant trop ses engagements avec ceux des socialiste. [3598] » C'est plutôt là l'explication de cette nouvelle entente qui dure jusqu'à la guerre et au-delà. Les dirigeants socialistes avaient tenté, dans le cadre du combat municipal, de se servir de la loge pour attaquer leurs adversaires. Les chances de regagner la mairie diminuant ajoutées aux difficultés internes de la fédération socialiste avec la dissidence de Goude ont eu raison de cette ingérence [3599]. C'est donc paradoxalement un militant anarchiste qui œuvre à la réconciliation.

Par contre, durant son mandat, le nombre d'initiations diminue. En effet, les années 1918–1930 seront la période la plus faste avec 80 % des initiations de l'entre-deux-guerres. La chute est sensible ensuite et est sans doute liée à la survenue de la crise économique et au départ pour Toulon d'une partie de la flotte. En février 1938, 84 membres participent encore à l'atelier [3600].

Jules Le Gall, militant libertaire, n'a jamais rendu public son engagement maçonnique et ses responsabilités, dans le respect des rites. Cependant, la rumeur circule dans les milieux militants, reflétant une certaine perplexité face à un tel investissement dans une organisation réservée à des initiés [3601]. Le Gall reste attaché à ces engagements pendant toute la période, affichant une fidélité indéfectible à ses choix de jeunesse. En 1939, dans le cadre d'une de ses dernières apparitions publiques, il tient ainsi une librairie militante à la sortie d'une réunion anarchiste organisée par l'Union anarchiste de l'Ouest [3602].

L'histoire des deux loges brestoises nous révèle des aspects fort surprenants sur les liens maçonniques qui existent pendant toute la période entre certains anarchistes brestois et des courants politiques forts éloignés du monde libertaire. Nous avons rapidement relevé que ces relations ne se limitent pas aux socialistes puisque Jules Le Gall travaille de concert avec Alexis Boscher, l'adjoint au maire radical sous la magistrature de Victor Le Gorgeu. Sa fréquentation de la loge, à ses débuts, lui permet de faire aboutir, sous la municipalité Nardon, le projet de

3598. J.-Y. Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*, p. 168.

3599. Sur la perte de la mairie par les socialistes en 1929 et sur « l'affaire Goude », consulter : C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 106-111.

3600. J.-Y. Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*, p. 175.

3601. Eugène Kerbaul n'est jamais tendre avec les militants des autres courants et notamment les anarchistes. Pourtant, il n'est cette fois-ci pas catégorique ou péremptoire comme il sait l'être à d'autres occasions quand il évoque la possible appartenance de Le Gall : « Le plus curieux est que ce si méfiant Jules Le Gall passait pour être de la loge maçonnique "Les Amis de Sully", où il pouvait rencontrer la plupart des dirigeants socialistes locaux. » E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 10. Kerbaul doute visiblement de cette appartenance.

3602. ADF, 1M242, commissaire divisionnaire de Brest, 17 mars 1939.

Maison du peuple quand la mairie cède des baraquements pour cet usage à Jules Le Gall, en tant que président de la société « Les amis de la Maison du Peuple » [3603]. La fréquentation commune de la loge facile les rapports entre ces militants à priori si opposés [3604].

Les autres libertaires, comme le raconte René Lochu que nous avons déjà cité, ont eux aussi des rapports cordiaux avec les socialistes avec qui ils se retrouvent lors des mobilisations anticléricales (voir page 120). Il fait même preuve de respect envers le cacique radical bigouden, « le père Le Bail » [3605]. Jules Le Gall et ses amis libertaires ont eu une intense activité théâtrale, notamment dans le registre de l'anticléricalisme. La loge *Les Amis de Sully* est de son côté également très impliquée dans le combat pour la laïcité. Certains de ses membres ont un rôle central dans les associations qui travaillent sur ce terrain. C'est le cas des socialistes Nardon et Julien, comme dirigeant du Comité de défense laïque. Nous retrouvons Jean Julien en 1939 comme président de la Fédération des œuvres laïques du Finistère, fondée le 25 mai 1930 à Brest [3606]. C'est bien cette dimension, au-delà des désaccords politique qui cimente les relations. À cela s'ajoute une deuxième dimension : un rejet du communisme qui est très clair autant chez les radicaux que chez les socialistes brestois, même si chez ces derniers une nouvelle génération se détache de cette posture avec des militants comme Guillaume Messager. Les libertaires ont eux eu l'occasion de croiser les communistes lors des émeutes de Brest et n'ont pas beaucoup apprécié leur comportement envers Paul Valière.

Le Comité de Front populaire de Brest parvient très tardivement à être créé, le 20 janvier 1936, comme nous l'avons vu. Ceci s'explique bien sur par la conjonction d'une section socialiste qui se situe à la droite du parti, ce qui est également le cas pour les radicaux. Eugène Kerbaul attribue d'ailleurs, et avec raison, la constitution de ce comité à la persévérance des communistes. « Les radicaux font toujours la sourde oreille et les socialistes ne sont pas pressés ». Et ajoute-t-il, « Le premier acte officiel de ce comité de Front Populaire est de saluer avec satisfaction l'adhésion de l'Union Départementale de la CGT réunifiée au Comité Départemental de Front Populaire, obtenue d'ailleurs en dépit de l'opposition d'éléments anarchisants [3607]. » Alors que les premières tentatives de créer une structure unitaire intégrant le PC ont pratiquement une année. De fait, s'il ne faut surtout pas avoir une approche en terme de complot, il convient de considérer que les loges ont joué un rôle non négligeable dans cette chronologie décalée, même s'il s'est sans doute limité en mettre en relation les principaux acteurs concernés, à l'exception des communistes.

L'exercice du pouvoir par un gouvernement à direction socialiste a été une rude épreuve

3603. Arch. mairie de Brest, 6F/L1/4, contrat signé entre Léon Nardon et Jules Le Gall, 16 juillet 1924.
3604. Jules Le Gall, est ainsi présenté dans la presse socialiste comme un « sympathique président » de meeting, lors de la venue de Marcelle Capy pour un meeting pacifiste. *Le Breton Socialiste*, 27 février 1932.
3605. R. Lochu, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, *op. cit.*, p. 122-123.
3606. J.-Y. Guengant, *Brest et la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*, p. 174.
3607. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 46-47.

pour les forces s'en réclamant. Un an après l'installation du gouvernement Blum, la désillusion traverse toutes les organisations à des degrés divers. De manière très symbolique, Tanguy Prigent fait part de son amertume face aux renoncements liés à la « pause ». Il les justifie par les risques encourus si le gouvernement avait choisi l'épreuve de force. Mais le ton de son texte dévoile une forte désillusion.

> « À partir de ce moment, il n'y avait plus pour le Gouvernement de Front populaire que deux attitudes possibles.
>
> 1° Dire qu'il ne lâcherait pas un pouce et qu'il décréterait le contrôle des changes et nationaliserait le crédit, même si une cassure du Front Populaire et une révolution s'ensuivait, ce qui était probable. 2° Ou bien céder en partie et rester au pouvoir afin de conserver les lois utiles votées et d'en faire voter d'autres.
>
> Le Gouvernement a choisi la deuxième solution, qui ne me satisfait guère, mais que je comprends, parce que la situation extérieure — c'est-à-dire le danger fasciste —– est telle qu'une dictature monétaire pouvait provoquer une guerre mondiale dans un monde troublé au plus haut point, particulièrement en Europe.
>
> Je sais que le Peuple le comprend aussi. Mais cela ne l'empêche pas d'approvisionner une forte dose de colère[...] et de conviction marxiste. Avec lui, je dis que notre Gouvernement ne doit pas aller plus loin dans la voie de concessions.
>
> Il n'est pas possible de revenir sur les lois sociales votées. Il n'est pas possible de renoncer à la retraite aux vieux travailleurs et à la loi sur les fermages. Je dis d'avance : Pas ça ou pas nous [3608]. »

Dans les rangs du PCF, la posture par rapport à la politique gouvernementale oscille entre soutien — la voie parlementaire — et critique publique, principalement autour de la question sociale et de la solidarité avec les républicains espagnols.

Du côté des radicaux, la question sociale est toute aussi importante, mais pour des raisons diamétralement opposées. Seulement, les radicaux, si nous suivons Serge Berstein, ont estimé que la culture républicaine — basée sur un invariant sacré : le respect de la propriété privée — risquait d'ouvrir le champ des possibles, dans le cadre de l'exercice du pouvoir, à « une tentative de révolution marxiste ». Ce tournant déterminant a conduit les radicaux à déplacer vers leur gauche la frontière entre les républicains et les autres. « Désormais, le terme même de gauche change d'acceptation et se trouve fondé sur les projets sociaux du socialisme marxiste et non plus sur les valeurs républicaines, considérées comme timides et dépassées, et renvoyées à droite [3609]. »

Ces différents positionnements confirment notre hypothèse de départ de l'inexistence d'un bloc urbain lié à une communauté d'intérêts. Cette communauté s'est tarie et s'efface dès que la question sociale devient prégnante. Le Front populaire ne fait qu'accélérer la mise à mal du seul vecteur apparent d'unité : l'anticléricalisme. Celui-ci est peu à peu abandonné,

3608. *Le Breton Socialiste*, 13 mars 1937. L'expression « Pas ça ou pas nous » que le PCF a mise en avant dans son hebdomadaire a déjà été reproduite en début de chapitre. Nous la citons à nouveau, mais cette fois en conclusion de l'article d'origine dans lequel se déploie l'argumentaire de Tanguy Prigent, dévoilant par la même occasion le malaise du jeune député.

3609. Serge Berstein, « Le modèle républicain et le marxisme », *in* : Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 334.

surtout d'ailleurs par ses défenseurs les plus anciens. Quand Camille Chautemps, président du Conseil, a estimé que l'anticléricalisme relevait du passé [3610], il clôt ainsi une période. Quelle réalité alors pour un bloc urbain ? Et peut-on conclure à la disparition du bloc rural, sur ses propres marqueurs ?

C'est ce que nous allons tenter d'apprécier dans le chapitre sur les forces adverses.

3610. J. Lalouette, « Anticléricalisme et laïcité », *op. cit.*, p. 659.

CHAPITRE 9

Les forces adverses

Il y a dans notre vie des matins privilégiés où l'*avertissement* nous parvient, où dès l'éveil résonne pour nous, à travers une flânerie désœuvrée qui se prolonge, une note plus grave, comme on s'attarde, le cœur brouillé, à manier un à un les objets familiers de sa chambre à l'instant du grand départ.

(Julien Gracq, Le Rivage des Syrtes*)*

Un article récent pose une question que nous avons déjà en partie abordée dans la première partie de notre travail : comment les dominants contestent. Les auteurs partent de l'hypothèse que la mobilisation des dominants leur est indispensable en permanence afin de « réassurer constamment leur propre hauteur sociale ». Les élites concernées agissent cependant « sous des formes et avec des ressources différentes de celles qui ont été mises en avant pour les groupes dominés ». Mais pour bien appréhender cette dimension particulière de la contestation, il est indispensable d'accepter « l'idée qu'il peut y avoir des contestations sans protestations publiques ou sans "*voice*" affichée » [3611]. Cette hypothèse nous paraît effectivement intéressante, même si nous y apportons immédiatement ce qui pourrait apparaître comme un contre-exemple finistérien : les agrariens, les cléricaux ou les dominés du monde du travail y ont eu recours aux mêmes usages du répertoire d'action, notamment les meetings, les manifestations. Les groupes dominants ont cependant d'autres moyens d'action qui n'ont pas besoin d'être explicites pour avoir une réalité comme tels [3612]. Ceci étant dit, alors que l'occupation de l'espace public était plutôt l'outil des dominants et que cette pratique disparaît dans la seconde moitié des années trente, sans que les motifs de mécontentement des élites conservatrices s'effacent, l'hypothèse peut nous aider à mieux appréhender la période suivante.

3611. Éric Agrikoliansky et Annie Collovald, « Mobilisations conservatrices : comment les dominants contestent ? », *Politix*, Vol. 2, n° 106, 2014, p. 10.

3612. Entre autre, « On peut dès lors se demander s'il ne conviendrait pas de faire entrer dans l'analyse des mobilisations conservatrices et plus précisément *dans leur répertoire d'action* ces *stratégies de coordination sans relations orchestrées* que constitue le "laisser-faire" des habitus. » *ibid.*, p. 26.

Les droites, dans la palette de leurs différences, ont vécu le résultat des élections législatives de 1936 comme un cauchemar d'autant plus effrayant qu'elles ont eu le sentiment d'avoir été à la hauteur dans le Finistère puisqu'elles ont réussi à y dresser un barrage assez solide pour faire reculer les gauches. La hantise du communisme cimente les énergies à droite et crée des synergies. Une partie des droites est en symbiose avec l'analyse que fait, en fin d'année 1936, l'hebdomadaire catholique *Le Courrier du Finistère*, avec un titre sans ambiguïtés : « Le complot communiste en France » :

> « Le 10 et 11 juin, les élections de mai ayant donné le pouvoir au Front populaire, Moscou ordonna le coup de force. Mais le chef communiste français Thorez hésita. Les rapports envoyés aux Soviets furent assez défavorables. Le coup de force fut ajourné.
>
> Mais dès le 30 août, les Soviets déclenchèrent une nouvelle explosion de grèves politiques, qui se sont décorées du nom de "mouvement ouvrier". Je vous le demande, crier "Castelnau au poteau", comme on l'a fait à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) quel rapport cette idiotie criminelle peut-elle avoir avec un mouvement professionnel ? D'autre part employer "les congés payés de 15 jours" à organiser des estafettes motocyclistes et à former 4 000 militants communistes, organiser 500 dépôts d'armes et munitions communistes en France, n'est ce pas préparer la guerre civile ? [3613] »

Bien évidemment, ces assertions ressortent du fantasme. De telles idées sont cependant le reflet d'un sentiment partagé par une partie des droites et de la population. Les périodes d'exacerbation des tensions sociales sont les plus propices aux exagérations. Elles renseignent l'observateur sur la violence de la confrontation entre les deux France, voire même la haine que peut inspirer le mouvement gréviste dans une frange des opposants au Front populaire. Un tableau des forces qui composent l'opposition dans toutes ses nuances est indispensable pour comprendre la période.

Après avoir examiné l'évolution de l'électorat entre les élections législatives et les élections cantonales et constaté que le succès des forces adverses, indiscutable en 1936, ne l'est plus autant en octobre 1937, il est utile de mesurer de près comment les forces politiques hostiles au Rassemblement populaire évoluent. Nous regarderons en premier du côté des droites parlementaires puis du côté du nouveau venu sur la scène politique, le PSF. Il faudra évoquer, même pour n'en constater que la fragilité, l'ensemble des autres forces d'extrême droite, toutes résiduelles. Si l'activité des antifascistes diminue, l'apparition publique de leurs adversaires uniformément traités de « fascistes » a également régressé. Les dorgéristes — dont nous avons déjà évoqué l'activité sur laquelle nous ne reviendrons pas — ne bénéficient plus d'une conjoncture de crise et leur mouvement s'essouffle. Quant au PSF, il multiplie les réunions non publiques, avec cartes d'invitation, évitant d'offrir aux organisations de gauche l'occasion de perturber ses rassemblements.

Le périmètre des forces adverses dépasse largement le champ politique et empiète sur d'autres secteurs de la société civile. Le panorama des forces adverses ne serait pas complet sans une analyse de l'appareil hégémonique le plus ancien : l'Église catholique. Effectivement, de son côté, l'organisation catholique poursuit son combat contre des évolutions — la dynamique introduite avec le Front populaire notamment — qu'elle juge dangereuses. La puis-

3613. *Le Courrier du Finistère*, 14 novembre 1936.

sance des forces adverses leur vient, en partie, des relais puissants dont dispose l'Église dans la société civile. L'Église, comme organisation, a l'avantage inestimable d'avoir des structures aussi bien dans la société rurale que dans la société urbaine. L'historiographie évoque moins, parlant par exemple de la FNC, du maintien de sa puissance militante [3614]. Nous regarderons de près, grâce à des sources précises, l'évolution de cette organisation, la première en importance au début des années trente dans le Finistère. Les radicaux-socialistes analysent ainsi le bloc des droites, faisant, dans le même temps, une description gramscienne des outils d'hégémonie culturelle et de leur usage :

> « Les réactionnaires ne demeurent pas inactifs. Leur propagande se fait parfois ouvertement. Le plus souvent elle a recours à des voies souterraines et détournées, tout a été prévu.
>
> La mobilisation de 15.000, de 25.000, de 40.000 hommes peut se faire en un clin d'œil. Les moyens de transport sont prévus d'avance. La subsistance des troupes est assurée en y ajoutant au besoin ce qui donne du cœur au ventre.
>
> Les missions religieuses sont un moyen de propagande et d'embrigadement.
>
> La presse cléricale hebdomadaire est un précieux auxiliaire politique. Certain journal, dirigé et rédigé par des prêtres, comme le *Courrier du Finistère*, a un tirage important.
>
> Des organisations agricoles viennent à la rescousse et favorisent de leur côté, sans en avoir l'air, les desseins cachés de l'Église. [3615]. »

Nous nous proposons de voir si cette approche, à propos des forces adverses, correspond à une réalité identifiable du triptyque Église, Landerneau et forces politiques de droite. Les élections cantonales offrent l'opportunité, avec toutes les précautions d'usage, de mesurer comment l'électorat approuve ou non la politique menée ou les résistances à celle-ci.

A. La sanction des élections : les cantonales de 1937

Les événements survenus depuis les législatives du printemps de l'année précédente ont-ils eu un impact suffisant pour modifier les rapports de force politiques ? Les résultats des élections des conseillers généraux et d'arrondissements les 10 et 17 octobre 1937, nous permettent d'apprécier l'impact des premiers moments du Front populaire. Certes, le caractère différent des élections législatives et des cantonales peut poser problème pour les comparer. La politisation du scrutin en atténue cependant la dimension locale alors que chaque candidat se positionne face au Front populaire. Les désistements en vue du second tour se font uniquement à l'intérieur de chaque camp. À droite comme au centre, aucune primaire ne gêne les candidats. Dans le camp du Front populaire, chaque parti s'est engagé à se désister au second tour pour favoriser l'élection du mieux placé. Ainsi la fédération radicale-socialiste, qui a eu

3614. C. Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu*, *op. cit.*
3615. *Le Citoyen*, 14 janvier 1937.

quelques problèmes avec ses propres candidats lors des dernières législatives, prend position dans ce sens.

A. 1. Un premier test : l'élection cantonale de Morlaix en janvier 1937

En raison du décès du maire et conseiller général de Morlaix, François Bourgot, une élection cantonale partielle a lieu en janvier 1937. Cette élection est d'importance pour la SFIO dans la circonscription de Tanguy Prigent. De plus, c'est le secrétaire de la fédération départementale, Guy Le Normand, qui se présente comme candidat, donnant ainsi à cette élection une dimension politique nette. Les socialistes affirment très vite que « dès le premier tour ce sera la lutte pour ou contre le Front Populaire » [3616]. Guy Le Normand part favori puisque, dans ce canton favorable à la gauche, il n'est pas menacé par une candidature radicale de poids : « le citoyen Bellec qui, s'il est sympathiquement connu dans sa commune, a peu milité jusqu'ici, et, malgré son affabilité, ne peut arriver — même de loin — au nombre de voix de notre ami Le Normand » [3617]. À droite, c'est un démocrate populaire qui s'affronte aux trois candidats de gauche, dont un communiste [3618]. Pour autant, la campagne électorale n'est troublée par aucun incident notable, à part quelques charivaris lors de réunions publiques et contradictoires. Pierre Trémintin, venu porter la contradiction lors d'un meeting de la SFIO à Morlaix, « fut l'objet de quelques interruptions de la part d'éléments communistes qui le traitèrent de calotin, de co... et l'invitèrent à faire couper sa barbe » [3619]. La presse catholique proche des démocrates populaires, *L'Ouest-Éclair*, adopte cependant un ton très neutre quand elle évoque la campagne électorale.

La magnifique victoire de Morlaix

Le premier tour de l'élection au Conseil Général a été un magnifique succès pour notre Parti et pour notre ami Guy Le Normand qui a approché la majorité absolue bien qu'il y ait eu quatre candidats.

Voici les résultats généraux : Guy Le Normand, 2.045 voix ; Bellec, radical, 922 ; Tanguy, communiste, 113 ; Salou, démocrate populaire, 1.079.

Résultats par commune :

COMMUNES	LE NORMAND	BELLEC	TANGUY	SALOU
Morlaix	1.333	376	69	553
Saint-Martin-des-Champs	253	89	15	130
Ploujean	294	63	15	322
Plourin	136	338	10	36
Sainte-Sève	29	56	4	38
	2.045	922	113	1.079

D'où on voit que Guy Le Normand a, lui seul, presque autant de voix que les trois autres candidats réunis. Et qu'en outre, les trois candidats de gauche totalisent *3.080 voix* contre seulement *1.079* à M. Salou, candidat des droites !

La victoire est certaine.

Bravo, les amis, et vive le canton de Morlaix !

FIGURE 9.1. – Cantonales de janvier 1937 à Morlaix : les socialistes satisfaits. Source : *Le Breton Socialiste*, 30 janvier 1937.

À l'issue du premier tour, Guy Le Normand arrive largement en tête. Les trois candidats se réclamant du Rassemblement populaire cumulent 3 080 voix contre 1 079 pour la droite. Les résultats du premier tour confirment la dynamique favorable aux socialistes dans le Trégor après l'élection de Tanguy Prigent (table 9.1 page ci-contre). La gauche est solidement implantée dans ce canton. La SFIO reconquiert ainsi ce siège perdu lorsque son ancien titulaire fut exclu du parti.

Le pourcentage des abstentionnistes a beaucoup augmenté depuis les législatives. En effet, avec 32,24 %, ce taux gagne 12,47 %. Deux explications peuvent être avancées. Premièrement, une élection partielle, à caractère local, ne motive pas autant les électeurs qu'une élection comme les législatives aux enjeux po-

3616. *Le Breton Socialiste*, 16 janvier 1937.

3617. *Le Breton Socialiste*, 16 janvier 1937

3618. C'est Pierre Tanguy, ouvrier du bâtiment, qui représente le Parti communiste. ADF, 3M410, sous-préfet de Morlaix, 21 janvier 1937.

3619. ADF, 3M410, commissaire de police de Morlaix, 23 janvier 1937.

litiques aussi considérables que ceux du mois d'avril de l'année précédente. Le phénomène s'amplifie dans le cas d'une élection partielle. Intervient certainement l'absence de candidat radical-socialiste, alors que le score obtenu par ce parti aux législatives atteignait 38,10 % des voix.

L'analyse des rapports de force entre partisans et adversaires du Front populaire se heurte à l'absence d'un choix radical, d'autant que la droite était absente aux législatives. Trois éléments apparaissent malgré la difficulté de la comparaison. La SFIO et le PC, bien qu'ils améliorent leur score, n'ont pas pu ou su capter les voix radicales. Aux précédentes législatives, l'attitude du candidat radical, pour le second tour, n'avait pas été conforme aux consignes données par sa fédération. Sans doute espérait-il être suivi par l'ensemble de ses électeurs. Que nous ne retrouvions pas les voix radicales pour appuyer les deux autres partis du rassemblement populaire semblerait prouver que le Docteur Mazé représentait bien une sensibilité en se maintenant au second tour.

Table 9.1. – Résultats de l'élection cantonale partielle de Morlaix de 1937.

		1937			Par rapport à 1936	
Candidat	Étiquette	Voix	% I	% E	% I	% E
Le Normand	SFIO	2 045	33,21	49,17	+ 1,31	+ 9,09
Tanguy	PC	113	1,84	2,72	+ 0,25	+ 0,72
Bellec	RI	922	14,97	22,17	- 0,80	- 2,35
Salou	DP	1 079	17,52	25,94	+ 17,52	+ 25,94

Source : ADF, 3M325 et 3M410.

Le recul du centre est plus étonnant. Soit les électeurs de Mazé font maintenant partie des abstentionnistes, soit nous assistons ici à un double transfert de voix. Cette dynamique traduirait une radicalisation à droite de l'électorat radical pris dans son sens large, donc en incluant les radicaux indépendants. En effet, la droite n'a pu trouver de voix que parmi les voix radicales ou chez les abstentionnistes. Peut-être les électeurs radicaux-socialistes ont-ils choisi de voter radical-indépendant alors que d'anciens électeurs de ce parti se réfugiaient dans un vote de droite. Cette hypothèse apparaît cependant fragile : le candidat de la droite est le représentant de la démocratie-chrétienne. Les traditions électorales rendent ce genre de transfert de voix difficiles. En tout cas, le score du candidat de droite est à relever : c'est le premier représentant de ce courant à tenter sa chance dans la capitale du Trégor finistérien depuis les législatives de 1924.

Malgré toutes les difficultés d'interprétation, semble se dessiner — ce qui confirmerait quelques hypothèses que nous avions émises à propos des législatives de 1936 — une amélioration des scores de la gauche là où elle est bien implantée et dynamique. Par contre, l'usure des positions radicales se révèle également à travers l'absence de candidat. Cette cantonale partielle nous offre quelques pistes de recherche pour le renouvellement de l'automne suivant.

A. 2. La campagne électorale d'octobre 1937

Les élections cantonales de l'automne 1937 présentant un intérêt indéniable pour l'ensemble des acteurs politique, les tensions à l'œuvre transparaissent très rapidement lors de la campagne électorale. La situation politique et sociale est d'évidence exceptionnelle. Partis et appareils hégémoniques se positionnent donc pour en faire une élection très politique, laissant largement de côté les enjeux cantonaux. C'est le cas des socialistes qui en appellent à la confirmation du vote de 1936. Sous-entendant que ces élections leur donneront un mandat sur la politique nationale à appliquer, ils mettent ainsi en exergue un programme précis : la retraite pour les vieux travailleurs ; un système d'assurance contre les calamités agricoles ; le statut de travailleurs de la terre ; un fonds national de chômage. Les socialistes n'oublient pas qu'ils sollicitent les suffrages d'électeurs dont une grande partie vit dans des zones rurales. Mais la SFIO demande aussi à ce que ce vote soit un vote de défiance envers le Sénat : « le corps électoral doit également se prononcer sur l'attitude du Sénat qui, pour la troisième fois, s'est dressé contre la volonté populaire ! Il faut que le *dernier mot* appartienne aux représentants directement élus par le peuple ». De fait, « la consultation actuelle n'est pas de caractère purement administratif, mais essentiellement politique, en raison surtout des grands événements qui se sont déroulés depuis mai 1936, qui a marqué la déroute de la réaction et du fascisme [3620]. » Les socialistes souhaitent transformer le résultat des élections en un désaveu de l'attitude du Sénat, et notamment des radicaux qui « constituent l'ossature de l'assemblée du Luxembourg » [3621].

Le PCF en fait également une élection de circonstance. Alain Signor écrit dans l'hebdomadaire régional communiste que « jamais élections n'ont été attendues avec autant de confiance par nos amis et avec autant d'inquiétudes par les ennemis fascistes de la nation [3622]. » Dans le sud du département, les radicaux, sous la plume d'Albert Le Bail, affirment accepter de leur côté que ces élections « surtout économiques » deviennent des élections politiques, tout en évitant soigneusement de parler de leurs alliés [3623].

Face aux socialistes, les attaques les plus virulentes viennent d'abord de l'intérieur même du camp du Front populaire. L'hebdomadaire radical de Pierre Mazé, *L'Éclaireur du Finistère* a lancé une attaque contre la politique du premier gouvernement Blum. Le journal publie en première page, sur trois des six colonnes, un texte au titre sans la moindre équivoque : « Examen de l'action des socialistes au pouvoir. Leur doctrine — Leurs reniements — Leur faillite ». Cet acte d'accusation qui se poursuit sur la moitié de la seconde page est signé par le Comité républicain du canton de Morlaix [3624]. Un second texte, également en première page, attaque nommément Guy Le Normand et Tanguy Prigent et illustre parfaitement la dégradation des relations intervenue entre les deux partis dans la moitié nord du département : « Conduits par des chefs qui ont la haine des radicaux-socialistes plus que de tout autre parti, nos S.F.I.O.

3620. *Le Breton Socialiste*, 2 octobre 1937.
3621. S. Berstein, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 509.
3622. *La Bretagne Ouvrière*, 11 septembre 1937.
3623. *Le Citoyen*, 2 octobre 1937.
3624. *L'Éclaireur du Finistère*, 2 octobre 1937.

n'ont cessé de combattre méchamment, férocement nos amis ». Le premier de ces écrits est d'ailleurs repris dans *La Dépêche de Brest* du lundi suivant [3625]. Ce n'est pas étonnant puisque le quotidien brestois soutient la campagne de Victor Le Gorgeu à Brest.

Le lancement de ces accusations est doublement significatif. D'une part, Pierre Mazé est secrétaire du Parti radical-socialiste et ami personnel de Daladier et donc mesure bien, à ce niveau de responsabilité, les enjeux et les conséquences des attaques [3626]. D'autre part, cette campagne de dénigrement à la veille d'élections — alors qu'un pacte signé deux ans auparavant lie les uns aux autres — montre que le ressentiment du notable morlaisien ne s'est pas dissipé, bien au contraire. Les socialistes y répondent la semaine suivante et constatent que les masques sont tombés depuis la mort de Georges Le Bail, « le père Le Bail », beaucoup plus attaché aux principes et aux engagements. « Ils ne veulent que conquérir coûte que coûte et avec n'importe qui des mandats, ils ne veulent même souvent qu'assouvir des haines » [3627]. Le ton employé par les radicaux est suffisamment agressif pour indiquer clairement que la rupture est consommée.

À droite, la volonté de politisation est aussi forte et fait écho aux positions de la gauche. Le PDP, dans une adresse aux paysans, souhaite transformer l'élection cantonale en référendum et annonce qu'il faudra voter pour ou contre le Front populaire [3628]. Pour ce parti, les élections cantonales ont un profil bien particulier : le Rassemblement populaire soutient des candidats. C'est donc le Front populaire qu'il faut attaquer. Les antagonismes sociaux génèrent une radicalisation, y compris chez les catholiques sociaux [3629]. Nous sommes là très loin des enjeux locaux d'aménagement du territoire ou des discussions sur la prise en charge sanitaire des indigents.

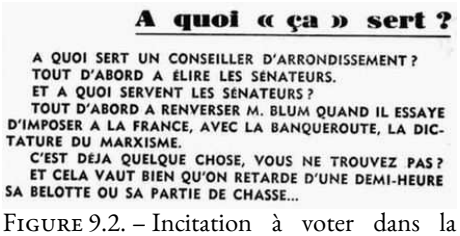
A quoi « ça » sert ?

A QUOI SERT UN CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT ?
TOUT D'ABORD A ÉLIRE LES SÉNATEURS.
ET A QUOI SERVENT LES SÉNATEURS ?
TOUT D'ABORD A RENVERSER M. BLUM QUAND IL ESSAYE D'IMPOSER A LA FRANCE, AVEC LA BANQUEROUTE, LA DICTATURE DU MARXISME.
C'EST DÉJA QUELQUE CHOSE, VOUS NE TROUVEZ PAS ?
ET CELA VAUT BIEN QU'ON RETARDE D'UNE DEMI-HEURE SA BELOTTE OU SA PARTIE DE CHASSE...

FIGURE 9.2. – Incitation à voter dans la presse cléricale. Source :*Le Progrès du Finistère*, 9 octobre 1937.

Mais c'est *de facto* une véritable campagne, coordonnées dans les faits, qui s'engage et à laquelle les cléricaux essaient d'apporter leur contribution. Effectivement, la presse catholique s'empare également de la question pour tenter d'enfoncer plus encore le coin dans l'unité de façade des partis du Rassemblement populaire. Dans un article intitulé « La seule question », *Le Progrès du Finistère* interpelle les radicaux :

> « Les radicaux-socialistes — et les événements — ont imposé aux marxistes la pause, c'est-à-dire l'abandon provisoire de la politique marxiste. Cette pause vont-ils la continuer comme le demandent M. Bonnet et M. Chautemps, ou y renoncer comme le désirent M. Blum et M. Paul Faure ? Aux radicaux-socialistes de répondre. [...] Rien ne servira à un radical de se déclarer anticommu-

3625. *La Dépêche de Brest*, 4 octobre 1937.

3626. Pierre Mazé joue un rôle important, au niveau national, en tant que secrétaire du parti dans les polémiques entre socialistes et radicaux. Les premiers annonçant ne pas vouloir se maintenir au second tour face à la droite valoisienne. S. BERSTEIN, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, *op. cit.*, p. 510.

3627. *Le Breton Socialiste*, 9 octobre 1937.

3628. *Le Petit Breton*, 10 octobre 1937.

3629. De plus, Pie XI a condamné fermement le communisme dans l'encyclique *Divini Redemptoris* promulguée le 19 mars 1937. Yves DÉLOYE, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote : XIX^e siècle - XX^e siècle*, Paris, Éditions Fayard, 2006, p. 263.

> niste ou anti-marxiste, s'il doit, au deuxième tour, se désister pour un communiste ou se faire élire par des communistes. "QUE FEREZ-VOUS AU DEUXIÈME TOUR ? " Voilà la seule question à poser aux radicaux [3630] »

Le biais tactique est bien amené. Les cléricaux, bien que professant une prévention forte envers les radicaux jugés trop anticléricaux, sentent bien que leur engagement dans le Rassemblement populaire est fragile, surtout dans le nord. Ils cherchent par le biais d'une argumentation basée sur le rejet des communistes à briser les liens bâtis par le serment du 14 juillet 1935. Au regard des critiques publiées par les radicaux du Trégor, la tâche n'est plus insurmontable. Quant à l'autre hebdomadaire catholique, il use d'un registre plus virulent, ne s'embarrassant pas de subtilités quand il fait le bilan du Front populaire, en expliquant aux populations rurales du Léon : « Contre le paysan, l'Office du blé : déclaration, taxation, réquisition, — tout ce dont le Cartel nous avait menacé, contre quoi nous nous étions soulevés, et que la Franc-Maçonnerie toute puissante alliée des Soviets (massacreurs de 30 millions de paysans) a fini par nous imposer [3631]. » La CGT est « abjecte », étant dirigée « selon le caprice de l'étranger sanglant ». La campagne est donc clairement et vigoureusement anticommuniste, même s'il faut y voir des degrés différents selon les intervenants. De nombreux candidats s'inscrivent très clairement dans cette rhétorique et bâtissent leur campagne sur un rejet global du Front populaire. Quelques candidats mènent une campagne essentiellement anticommuniste comme Aubert (voir figure 9.3 page suivante) qui se présente en tant que candidat anti-marxiste et avec l'étiquette URD. Ce n'est pas étonnant que ce soit le cas à Concarneau où la probabilité d'avoir un communiste élu comme conseiller d'arrondissement est forte depuis que le PC a gagné la mairie et le siège de conseiller général avec Pierre Guéguin. Le discours d'Aubert est totalement manipulateur puisqu'il évoque une « expropriation des fermes sans indemnité » ou « réquisition impayée » des récoltes et du bétail. Peine perdue, l'argument n'est pas retenu par l'électorat. Par ailleurs, l'extrême droite ne présente pas de candidats. Le PSF fait cependant savoir qu'il soutient quelques candidatures comme celle de Jean-Louis Tanguy, cultivateur à Ergué-Gabéric, sous l'étiquette URD dans le canton de Quimper. Ce soutien est clairement accordé parce que le candidat « a pris en effet une position nettement ANTI-MARXISTE » précise le communiqué signé du président de la section PSF de Quimper [3632]. Ce communiqué est, soulignons-le, publié sans commentaires dans la presse cléricale.

En l'absence d'une possibilité de victoire communiste, le discours s'adapte, voire même se fait totalement apolitique. C'est en effet le cas pour François du Frétay qui se présente sous l'étiquette « Républicain indépendant ». Celui-ci n'évoque dans sa profession de foi que ses interventions sur les chemins de fer départementaux, sur les dossiers d'assistance qu'il a eu à traiter ou sur le projet d'agrandissement du port de Douarnenez. Il insiste sur la concorde régnant à ce sujet : « Mon collègue du canton de Pont-Croix, M. Perrot, député de la circonscription, s'est d'ailleurs trouvé d'accord avec moi à ce sujet dès sa nomination au Conseil

3630. *Le Progrès du Finistère*, 2 octobre 1937.
3631. *Le Courrier du Finistère*, 2 octobre 1937.
3632. *Le Progrès du Finistère*, 9 octobre 1937.

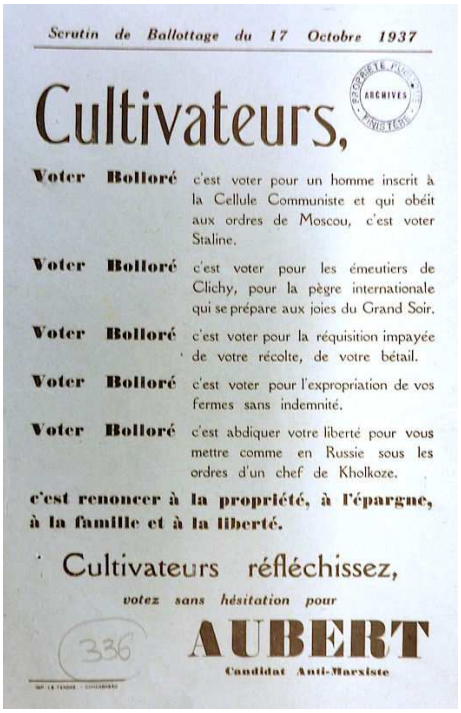
Scrutin de Ballottage du 17 Octobre 1937

Cultivateurs,

Voter Bolloré c'est voter pour un homme inscrit à la Cellule Communiste et qui obéit aux ordres de Moscou, c'est voter Staline.

Voter Bolloré c'est voter pour les émeutiers de Clichy, pour la pègre internationale qui se prépare aux joies du Grand Soir.

Voter Bolloré c'est voter pour la réquisition impayée de votre récolte, de votre bétail.

Voter Bolloré c'est voter pour l'expropriation de vos fermes sans indemnité.

Voter Bolloré c'est abdiquer votre liberté pour vous mettre comme en Russie sous les ordres d'un chef de Kholkoze.

c'est renoncer à la propriété, à l'épargne, à la famille et à la liberté.

Cultivateurs réfléchissez,

votez sans hésitation pour

AUBERT

Candidat Anti-Marxiste

FIGURE 9.3. – Tract anticommuniste pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement à Concarneau. Source : ADF, série 3M411.

général en 1934 [3633] ». Quand il aborde l'actualité, il le fait sur un ton consensuel, en marquant toutefois sa différence, mais sans chercher de clivage :

> « J'approuve entièrement la lettre des réformes sociales de M. Blum (faisant certaines réserves sur les modalités d'emploi de la loi des quarante heures.), regrettant qu'elles n'aient pas été tentées plus tôt et espérant qu'elles seront complétées par la retraite des vieux travailleurs, y compris ceux de la terre, mais je n'en accepte pas l'esprit tout imprégné de l'idée de la lutte des classes [3634]. »

François Halna du Frétay sait qu'il doit obtenir les suffrages de ruraux, comme de marins ou d'ouvriers des communes les plus importantes du canton. Il agit là avec un opportunisme électoral aiguisé. Les crispations sont tellement fortes que peu de candidats de droite empruntent un tel chemin. De plus, cette attitude n'est pas partagée à droite pour une simple question de stratégie électorale. Les élections sénatoriales se tiennent en 1938 et les conseillers généraux, comme les conseillers d'arrondissement, sont de grands électeurs. « L'année prochaine auront lieu dans le Finistère des élections sénatoriales pour pourvoir au remplacement des sénateurs actuels. Ceci donne à la consultation du 10 octobre une grande importance politique [3635] ». Même si le rôle des conseillers d'arrondissement est majoritairement consultatif, leur élection n'est pas pour autant à négliger et les forces adverses le répètent tout au long de la campagne (voir figure 9.2 page 817).

À la veille du premier tour, alors que la situation sociale et politique a tendu les rapports sociaux dans le pays, quel impact ces événements ont-ils sur les rapports de force électoraux

3633. ADF, 3M411, tract, s.d.

3634. François Halna du Frétay a été candidat URD contre Jean Perrot lors des élections législatives de 1936.

3635. *L'Union Agricole et Maritime*, 1er octobre 1937.

et avec quelle amplitude ? Le Rassemblement populaire engrange-t-il sur le plan électoral les bénéfices du gouvernement de Léon Blum ?

C'est dans cette optique que les résultats des élections cantonales de 1937 sont abordés dans les pages suivantes. Nous allons mesurer comment les différentes composantes du Rassemblement populaire parviennent à convaincre les électeurs après un peu plus d'une année d'exercice du pouvoir. Bien évidemment, cela nécessite de cerner les résistances des forces adverses et de regarder si les zones de forces des uns et des autres révèlent des permanences ou des ruptures.

A. 3. Les résultats du 10 octobre 1937

La campagne électorale a été marquée par une politisation très forte de cette élection à caractère local. Aussi les résultats du premier tour sont-ils scrutés avec attention pour mesurer l'approbation ou le rejet de la politique menée jusque là par le Front populaire. Il ne faut cependant pas nier que les électeurs se déterminent aussi par rapport à la personnalité des candidats. Ici, le phénomène est largement atténué, mais n'est pour autant pas complètement éliminé.

Premier élément pour apprécier l'état des forces politiques : le nombre des candidats présentés en 1937, comparé au nombre de cantons où, en 1936, les électeurs ont pu voter pour ces partis (table 9.2) [3636].

Table 9.2. – Nombres de candidats présentés le 10 octobre 1937.

	URD	PDP	Dte	Centre	RS	SFIO	PC
1936	26	14	17	21	19	28	33
1937	19	6	4	15	15	23	40

Source : ADF, 3M411 et 3M413. Nous avons cumulé ici les candidats pour le Conseil général et pour le Conseil d'arrondisement.

Les droites sont présentes dans 27 cantons contre 57 l'année précédente, les candidats du centre dans 15 cantons contre 21 en 1936. Seules les organisations du Rassemblement populaire parviennent à se maintenir avec 78 candidats contre 80 lors des élections législatives. Les gauches sont absentes du canton d'Ouessant. C'est la seule exception dont l'explication peut être recherchée dans le caractère insulaire du canton et dans la très petite taille de l'électorat qui ne comprend que 695 électeurs inscrits. La droite et l'extrême droite, ainsi que le centre, ne parviennent pas à assurer une couverture aussi importante que l'année précédente. L'exercice est en effet plus difficile. Un seul candidat, lors d'une élection législative, couvre plusieurs cantons.

3636. Nous analysons les résultats de cette élection en ne différentiant pas le type d'élection, conseillers généraux ou conseillers d'arrondissement. En effet, nous cherchons à mesurer l'impact d'une année de Rassemblement populaire sur l'électorat. Même si ces deux élections peuvent, en théorie, générer des attitudes différentes — par exemple une sensibilité moins importante au vote pour le poste de conseiller d'arrondissement — la volonté de politisation de l'ensemble des acteurs valide, de notre point de vue, une vision globale de ces élections.

La chute assez nette du nombre de cantons couverts est un indice qui révèle, pour le moins, des zones d'implantation plus réduites que ce que laisserait penser la seule étude des élections législatives. L'absence de candidats nous éclaire d'abord sur les faiblesses dans l'implantation du courant politique concerné [3637]. Ensuite, les variations du nombre de candidats donnent un éclairage sur l'évolution de cette implantation sur une courte période, sauf si l'absence est motivée par un accord électoral de partage des circonscriptions.

Les trois partis du Front populaire maintiennent pratiquement — à deux près — le même nombre de candidats. Mais même cette évolution assez faible tranche nettement avec ce que l'on observe dans le camp d'en face. Les résultats d'ensemble s'en ressentent (voir table 9.3 page 825).

Ce premier tour marque d'abord l'échec de quelques personnalités. Deux députés nouvellement élus sombrent dès le premier tour. Le député-maire socialiste de Landerneau, Jean-Louis Rolland, est battu par Gaston de L'Hôpital, le conseiller général URD sortant, avec plus de 1 000 voix d'avance. C'est un échec pour le député socialiste qui n'arrive même pas en tête dans sa propre commune. Il ne parvient à dépasser le représentant local de l'aristocratie rurale [3638] que dans la ville ouvrière du Relecq-Kerhuon et à Trémaouézan, petite commune où il domine largement le candidat réactionnaire avec 120 voix contre 10. C'est un même sort qui attend Louis Monfort à Scaër où — revanche de la troisième composante du Rassemblement populaire sur les élections législatives — le député agrarien est dépassé dès le premier tour par le conseiller général sortant, Henri Croissant, un radical-socialiste. Le député se retire alors, laissant Croissant seul en lice le 17 octobre. À Plogastel-Saint-Germain, c'est également une grosse déception pour Albert Le Bail, troisième député à être battu, qui est éliminé dès le premier tour face à un conseiller d'arrondissement conservateur qui l'emporte — avec 2 772 voix contre 2 621 — malgré la notoriété du radical député depuis 1932 et le soutien de son hebdomadaire *Le Citoyen*. Ici également, le PRS a eu les coudées franches grâce à l'absence de candidatures sur sa gauche. Mais il faut préciser que le canton était précédemment détenu par Jean Hénaff, l'usinier URD de Pouldreuzic.

30 cantons donnent la majorité absolue à un candidat le 10 octobre. Les droites hors PDP l'emportent dans 12 d'entre eux, les démocrates populaires prennent trois sièges, le centre regroupant républicains et radicaux indépendants cinq, les radicaux-socialistes en obtiennent six et les socialistes quatre. Dans plusieurs cantons, essentiellement dans le Léon, seul un candidat du PC affronte le candidat des droites. Ainsi, le conseiller général sortant PDP de Lesneven est réélu face à un candidat communiste qui ne recueille que 121 voix. C'est le même cas de figure à Ploudiry, Saint-Renan et Landivisiau. Nous retrouvons cette configuration à Lannilis, Plabennec, Ploudalmézeau, Plouescat, Plouzévédé, Saint-Thégonnec pour les conseillers d'arrondissement. Ces candidatures, sans autre opposition qu'une opposition de principe des

3637. Le PDP explique le peu de candidats défendant ses couleurs par un manque de moyens : « il n'a pas les millions du parti communiste », *Le Petit Breton*, 31 octobre 1937.

3638. Gaston de L'Hôpital, candidat contre Jean Jadé aux élections législatives de 1913, représente son canton pendant toute la période. Sur le déclin électoral de l'aristocratie rurale confinée dans ses bastions, lire D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 175-177.

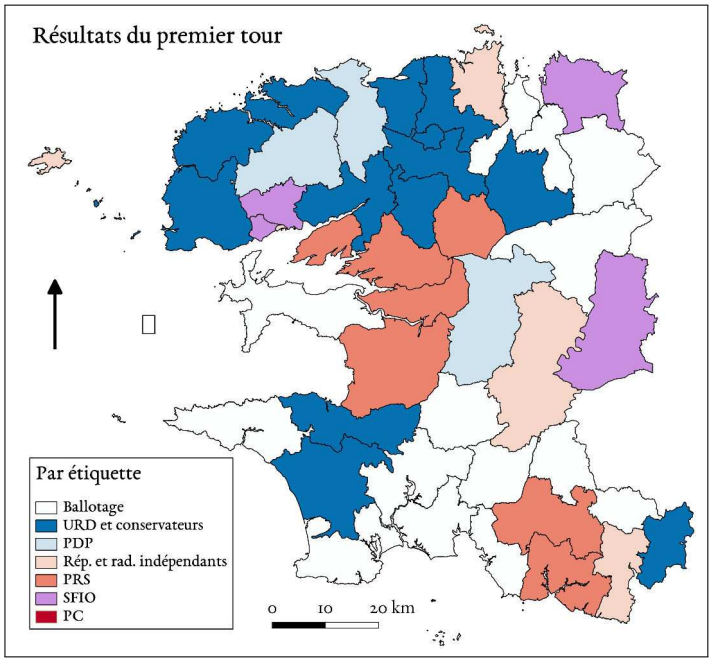

FIGURE 9.4. – Cantons gagnés dès le premier tour des cantonales le 10 octobre 1937. Source : ADF.

communistes, révèlent une volonté des droites de ne pas éparpiller les suffrages. Tous ces candidats sont d'ailleurs élus le 10 au soir. En face, cette configuration est beaucoup plus rare. Nous la retrouvons à Brest 2 et 3 où le PC se retrouve face à des candidats SFIO où à Daoulas où un radical-socialiste l'emporte lui aussi facilement dès le premier tour. Victor Le Gorgeu, malgré des candidatures SFIO et PC, est facilement réélu à Brest. Il a bénéficié du soutien très actif de *La Dépêche de Brest*.

La géographie électorale des différents partis n'évolue globalement pas par rapport aux élections législatives précédentes. À la suite de ce premier tour apparaissent les terres d'élection des uns et des autres. En effet, la victoire immédiate indique bien une implantation forte qui génère un électorat nombreux et rend plus difficiles, voire impossibles, des candidatures d'opposition. La carte (figure 9.4) montre bien que l'isolat Léonard se maintient fermement, avec une primauté des conservateurs et de l'URD. Le centre Finistère échappe aux droites, à un canton près, celui de Pleyben où un démocrate populaire gagne un siège détenu auparavant par un républicain, face à un socialiste. C'est dans cette partie du département que les radicaux font de bons scores consolidant ainsi leur base électorale. Le PRS a un conseiller sortant réélu à Sizun, seul face au PC. Les radicaux-socialistes l'emportent également à Châteaulin. Le maire, L'Haridon, bat ainsi le conseiller sortant URD dès le premier tour, aidé en cela par l'absence de la SFIO et celle plus remarquable du PC. C'est également un conseiller sortant PRS qui garde son siège au Faou. Les radicaux-socialistes sont donc bien implantés localement autour de la vallée de l'Aulne. Par contre le conseiller général sortant de Quimper arrive en troisième

position. Dans la région autour de Quimperlé, les radicaux obtiennent quelques résultats satisfaisants : Le Louédec, radical indépendant qu'ils classent dans la majorité des gauches, est élu le 10 à Quimperlé. À Pont-Aven, c'est le radical-socialiste Cadoret qui l'emporte. Dans la moitié sud du département, la droite a emporté trois cantons. Celui d'Arzano constitue en quelque sorte une exception en terre radicale, véritable incursion du conservatisme morbihannais. Les deux autres, celui de Douarnenez et celui du nord du Pays bigouden, dévoilent plutôt un phénomène de balancier dans cette Cornouaille qui a élu deux radicaux-socialistes en 1936, dont l'un, Jean Perrot, dès le premier tour dans la circonscription qui inclut le canton de Douarnenez. Ce canton constitue d'ailleurs la moitié de la circonscription. Enfin, signalons que c'est un républicain qui gagne le siège d'Ouessant au détriment du PDP. *Le Citoyen* qui classe tous les candidats du PRS comme ceux de Concentration républicaine dans un même groupe, s'empresse d'en revendiquer le bénéfice.

La carte ne fait apparaître que les zones de forces des différents courants politiques quand celles-ci permettent une victoire dès le premier tour. Un autre enseignement immédiat peut être tiré des résultats : les ballotages concernent tous des sièges occupés par des républicains, à trois exceptions près [3639]. C'est un indicateur évident de perte d'influence de ce courant, y compris dans des élections théoriquement à caractère local. Les républicains sont de fait les grands perdants de cette politisation. Par contre, ce que la carte ne peut dévoiler, ce sont les résultats en hausse des partis se réclamant du Front populaire.

Effectivement,les zones électoralement favorables à la SFIO sont trégoroises et urbaines. Le Parti socialiste arrive largement en tête de la gauche à Brest — et gagne même les sièges de conseillers d'arrondissement de Brest 2 et 3 le 10 —, Morlaix et Quimper. Dans la ville préfecture, le candidat socialiste, Louis Blayau, est parvenu à dépasser pour ce premier tour le conseiller républicain sortant. La SFIO arrive largement en tête dans deux communes de la périphérie de Quimper, à Ergué-Armel et Penhars. Jean-Louis Rolland, même défait au premier tour, obtient 816 voix à Landerneau, soit 44,86 % des suffrages exprimés. Le Trégor lui est largement acquis avec de bons résultats à Lanmeur et Plouigneau. La SFIO perce même à Carhaix y enlevant le siège au détriment du conseiller sortant, classé comme Concentration républicaine. Guy Le Normand a confirmé son succès du mois de janvier précédent en augmentant ses résultats dans chacune des communes du canton de Morlaix et manque de 3 voix seulement la victoire dès le premier tour [3640]. Mais au-delà de ces secteurs, la SFIO ne parvient pas à présenter de candidats ou, quand elle y arrive, ne recueille que peu de suffrages.

Le PC, quant à lui, n'apparaît pas du tout dans cette cartographie des résultats du premier tour. Pourtant, ce parti continue sa progression, en ayant, comme les autres courants politiques des secteurs plus favorables électoralement. Le PC réussit à obtenir de bons résultats à Quimper avec 1 238 voix et au Huelgoat où, avec 761 voix, il n'est pas très loin du candidat socialiste qui a obtenu 781 voix. L'écart se resserre. Dans ce canton, le conseiller sortant, un

3639. Il s'agit des cantons de Briec, Concarneau, Crozon, Fouesnant, Le Huelgoat, Plouigneau, Quimper, Rosporden et Taulé pour les républicains, de Pont-Croix pour l'URD et de Pont-L'Abbé pour la SFIO et de Scaër pour les radicaux-socialistes.

3640. *Le Breton Socialiste*, 16 octobre 1937.

républicain, est certain d'être réélu puisque seuls trois candidats se sont présentés, mais il peut constater que les voix cumulées des socialistes et des communistes dépassent assez largement ses propres résultats. La côte du Sud-Finistère continue d'être favorable au vote communiste. En effet, le PC arrive largement en tête de la gauche à Concarneau avec 1 082 voix juste après le candidat URD qui en a obtenu 1 321. Dans le canton de Scaër, se dessine peu à peu une zone d'implantation rurale du PC puisque le candidat communiste obtient 420 voix — soit 14,57 % des exprimés — contre 229 à la SFIO dans un secteur de tradition plutôt radicale. Rappelons que c'est un secteur qui comporte une forte population d'ouvriers agricoles. Par contre, la région de Douarnenez reste un terrain à reconquérir puisque l'URD du Frétay y est réélu dès le 10 octobre. Dans ce canton, le PC a souffert de la dissidence de Daniel Le Flanchec. Pour autant, le PC se retrouve en troisième position derrière l'URD et le PRS, mais reste devant la SFIO avec trois fois plus de suffrages que les socialistes. Le résultat le plus intéressant pour le parti communiste est celui de Pont-L'Abbé. Alain Signor y dépasse largement le socialiste sortant Le Bastard ainsi que le candidat radical-socialiste qui y fait de la figuration. Il se retrouve donc au second tour avec une élection arithmétiquement acquise : Albert Gléhen, le candidat URD, seul à représenter les droites, a rassemblé 3 221 voix, contre 4 191 pour le Front populaire [3641]. Cette élection — il s'agit ici de pouvoir à l'élection d'un conseiller d'arrondissement — est très symbolique à plusieurs niveaux. La SFIO vient d'être reléguée à un second rang et les radicaux-socialistes n'y représentent plus une force attractive. Les électeurs y ont placé le secrétaire régional du Parti communiste en tête des gauches. Il devient ainsi très clairement l'homme à battre du second tour pour les adversaires du Front populaire.

Le Parti communiste progresse dans des cantons au profil sociologique très différent, que ceux-ci soient urbains ou ruraux et dans ce dernier cas même s'ils se situent dans les terres de monopole de la droite. Le pourcentage moyen de sa progression (0,65 % des inscrits et 1,96 % des exprimés) masque des situations très diverses. Le PC opère une percée notable dans treize cantons avec 5 % de plus qu'aux législatives. Dans dix autres cantons, il obtient entre 1,96 % et 5 % de plus.

Dans les cantons ruraux, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour les communistes au moment du Front populaire. Les résultats obtenus dans certains cantons le confirment. Jacques Duclos, évoquant le « succès communiste dans les campagnes », au congrès de la Paix, cite pour l'illustrer l'exemple du Finistère. Il évoque plus précisément les cantons de Sizun et Saint-Thégonnec [3642]. Ce ne sont pas les seuls cantons du département qui connaissent un développement important de l'influence du PCF. Prenons quelques exemples pour illustrer l'évolution de la géographie électorale. Dans la circonscription de Brest 2, mis à part les cantons de Daoulas et Landerneau où RS et PS se présentent en 1937, le PC améliore partout ses scores. La circonscription de Brest 3 a été laissée à la droite au printemps 1936. Le PC y tente sa chance pour la première fois en octobre 1937. C'est le seul parti de gauche à s'y présenter. Il réussit à obtenir 3,13 % des voix à Lesneven, 4,36 % à Ploudalmezeau et 6,96 % à Saint-Renan. Le PC s'étonne ouvertement de certains de ses résultats : « le camarade Herry, pour le canton de

3641. Ces voix se répartissent ainsi : Signor : 2 101, Le Bastard : 1 522 et Fravallo : 568 pour le PRS.
3642. P. Gratton, *Les paysans français contre l'agrarisme*, *op. cit.*, p. 201.

Saint-Pol, a obtenu 122 voix ! Considéré le nombre d'électeurs, c'est relativement peu ; mais considéré l'ambiance du canton, c'est considérable. Pensez donc, 122 communistes en terre d'élection de la plus noire des réactions [3643]. » En réalité, la satisfaction du rédacteur de cet article devrait être tempérée par la comparaison avec les résultats des législatives précédentes : en effet, Herry perd 4,06 % des voix exprimées. En 1937, les voix socialistes font défaut au PC. Cependant, cette fois-ci ses scores lui appartiennent en propre puisque la concurrence socialiste lui a repris les voix qui s'étaient portées sur son candidat en 1936. Ses progrès sont sensibles dans d'autres cantons de la circonscription de Morlaix : Landivisiau + 5,60 % ; Plouescat + 6,91 % ; Plouzévédé + 8,41 %.

Globalement, la progression du PC est remarquable : les communistes triplent le nombre de leurs voix sur trois élections — suffrages cumulés entre élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement — en passant de 4 976 voix en 1931 à 6 214 en 1934 pour parvenir à 15 032 voix en 1937 [3644].

La faiblesse observée en 1936 de la gauche finistérienne, en décalage avec ce qui s'observe au niveau du pays, n'est plus du point de vue électoral d'actualité en 1937. En un an et demi, les résultats ont nettement évolué. Cela est d'autant plus remarquable que les difficultés engendrées par l'existence d'une société rurale très structurée ne laissaient pas augurer d'une inversion de tendance. La politisation de la campagne électorale, à droite comme à gauche, ne laisse que peu de place à l'équation habituelle de ce type d'élection locale qui permet aux notables locaux de peser sur les résultats.

Table 9.3. – Comparaison entre le premier tour des élections législatives et cantonales.

	Législatives 1936 (43 cantons)	Élection 1937 (43 cantons)	Différence
Socialistes	22 635	28 702	6 067
Communistes	13 226	15 032	1 806
Rad.-soc.	25 727	23 834	−1 893
Indépendants	21 868	23 378	1 510
Réactionnaires	73 259	56 887	−16 372

Source : *Le Breton Socialiste*, 16 octobre 1937. Pour l'élection de 1937, nous avons cumulé les résultats des élections pour le Conseil général et pour le Conseil d'arrondissement.

Le tableau des résultats montre que les candidats de la droite subissent des pertes importantes par rapport aux législatives. Le cumul de l'ensemble des voix de la droite affiche un solde négatif. Certes, le déficit de candidatures explique assez largement ce résultat. L'absence de candidats est elle-même symptomatique d'une faiblesse en terme d'organisation pour les droites. Les droites présentes dans la moitié des cantons où elles sollicitaient les suffrages des électeurs un an plus tôt ne perdent pas la moitié de ses voix, loin de là. C'est un indicateur qui

3643. *La Bretagne Ouvrière*, 16 octobre 1937.
3644. ADF, 3M355, tableau récapitulatif, s. d. et *Le Breton Socialiste*, 16 octobre 1937.

confirme en fait sa faiblesse structurelle à l'échelle du département. Elle ne s'est présentée que dans les cantons où elle bénéficie d'une quasi-unanimité de fait. Mais ce constat ne permet pas de conclure à une évolution de l'électorat dans les cantons où elle est absente. Les chiffres prouvent que, même s'il n'est pas possible de conclure à un recul des droites, les deux partis de gauche les plus favorables au Rassemblement populaire progressent sans conteste.

L'extrême droite agrarienne se revendiquant explicitement du dorgérisme a disparu à une exception près. Jean Chalony, maire de Pleuven et dirigeant des « chemises vertes » dans sa commune, arrive en tête dans l'ensemble du canton avec 1 096 voix contre le conseiller sortant, de concentration républicaine, qui a obtenu 937 voix et le candidat communiste qui arrive à 481 voix. Au second tour le dorgériste est d'ailleurs éliminé par 1 380 voix contre 1 170. Chalony a très peu augmenté son score au second tour tandis que le candidat républicain a bénéficié vraisemblablement de la totalité des voix qui s'étaient portées sur le communiste. Avec une candidature que dans un seul canton, ce courant d'opinion ne peut afficher qu'un résultat globalement décevant pour les prosélytes de ce courant. Ce résultat contraste avec la vigueur des forces organisées dans le département, même si celles-ci régressent à la fin de la période.

De plus, certains cantons assurent au parti majoritaire une hégémonie difficilement contestable. La gauche n'hésite pourtant pas à se présenter même dans ce cas de figure. La droite fait l'économie de ce genre de candidatures qui ont vocation à n'être que des candidatures de témoignage. La gauche est également seule à présenter plusieurs candidats, y compris dans les cantons qui sont favorables à l'une de ses composantes. La droite ne se retrouve pas dans une telle configuration. Quand elle présente un candidat, il n'a pas de concurrent issu de son propre camp. À cela une explication : les traditions politiques sont tellement tranchées entre la démocratie chrétienne et la droite laïque que la question du partage se règle d'elle-même.

Comment se sont passées les élections au sein du Front populaire ? Au soir du 10 octobre, un premier constat confirme ce que nous avions observé lors des élections législatives : le PCF ne bénéficie pas automatiquement dans tous les cantons des voix obtenues par les autres composantes du Rassemblement populaire en mai 1936. Ainsi, à Saint-Thégonnec, le PCF, seul parti à briguer les voix du Front populaire, n'augmente son score que de 11,93 % du total des inscrits alors que la SFIO atteignait 32,94 % et le candidat radical-socialiste 27,98 % dans le canton lors des législatives. La perte est importante et certainement à l'image de la défiance d'une grande partie de l'électorat du Rassemblement populaire envers sa composante la plus à gauche. La situation est identique à Châteauneuf-du-Faou. Le PCF n'obtient que 7,18 % de voix en plus — toujours par rapport aux élections législatives —alors que la SFIO avait rassemblé sur le nom de son candidat 22,87 % des voix au printemps 1936. Ces scores contredisent les assertions de socialistes qui affirment que les communistes ont bénéficié de la plupart des voix obtenues par leur candidat de 1936 là où ils ne présentent personne pour les élections cantonales [3645].

En fait, les pertes du PCF sont d'autant plus importantes que le parti est peu implanté et que sa candidature ressort plutôt du registre du témoignage. Ses scores sont non seulement

3645. *Le Breton Socialiste*, 16 octobre 1937.

LE SOCIALISME ATTRAPE-ELECTEURS... ET L'AUTRE

Il y a deux socialismes.

Le **SOCIALISME ELECTORAL**, tel que vous le présentent MM. Blayau et Cie, le socialisme attrape-électeurs, c'est-à-dire
la Lutte contre le « fascisme » et la spéculation ;
la Défense des lois sociales (dont la plupart ont d'ailleurs été votées par les antimarxistes) ;
l'Amélioration du sort des petits et des déshérités ;
la Défense des petits propriétaires, des petits locataires, des petits rentiers, des petits fermiers, des petits commerçants, etc...

CELA DU SOCIALISME ?

Allons donc ! Tout au plus un vague « travaillisme », dont les revendications raisonnables sont communes à tous les partis, quels qu'ils soient, et dont certaines ont été empruntées aux antimarxistes.

Et puis, après ce socialisme à l'eau de rose, pour personnes pâles et électeurs timides, après ce faux socialisme,

IL Y A LE VRAI SOCIALISME,

le socialisme dont ne vous parlent jamais M. Blayau et ses amis, le socialisme que vous chercheriez en vain dans les professions de foi des candidats S.F.I.O.,
le socialisme qui s'est habilement camouflé pour dissimuler sa véritable physionomie et surprendre la bonne foi des électeurs.

CE SOCIALISME-LA, C'EST LE COLLECTIVISME REVOLUTIONNAIRE, LA DICTATURE DU PROLETARIAT, LA SOCIALISATION DES MOYENS DE PRODUCTION.

C'est POUR LES PAYSANS la suppression de la propriété privée, LA PETITE COMME LA GRANDE.

« Les petits propriétaires, exploitant eux-mêmes, seront écrasés sous la concurrence que leur feront les puissantes exploitations agricoles nationales...
« Après la production commune, la propriété commune, c'est là l'évolution fatale.
« Du reste, il ne peut en être autrement. »

(COMPERE-MOREL, Député socialiste.
La Question agraire et le Socialisme en France, p. 129.)

« La petite propriété est une monstruosité technique. La petite propriété est aussi une monstruosité sociale.
« PROGRESSIVEMENT, IL FAUDRA MARCHER VERS LA SOCIALISATION ET LA COLLECTIVISATION DE LA PETITE PROPRIETE.
« Ainsi, la petite propriété disparaîtra pour faire place au socialisme intégral à la campagne. »

(Gilbert SERRET.
Le Problème agraire et paysan devant le corps enseignant, pp. 33 et suivantes.)

Rapport déposé au Congrès d'Angers de 1935 et adopté à l'unanimité par la Fédération Unitaire de l'Enseignement.

M. Blayau est donc parfaitement d'accord avec la pure doctrine socialiste et avec son confrère de « l'Enseignement », quand il se déclare partisan de la socialisation des fermes occupant du personnel salarié. (Réunion socialiste de la salle Pernez, du 30 Septembre.)

C'est POUR LES COMMERÇANTS, la suppression du commerce privé, du petit comme du grand.

« Il est certain qu'avec un régime socialiste complètement organisé, le ROLE DU COMMERÇANT SERAIT TERMINE. Il y aurait, en régime socialiste, des OFFICES PUBLICS de répartition des produits.
« Quant au petit commerçant, qui pleure tant le Fascliionnaire, pourquoi le plaindrions-nous ? »

(SIXTE-QUENIN, Député S.F.I.O. **Populaire** du 5 Juin 1934.)

« Les petits commerçants sont des incapables.
« Ils sont condamnés à disparaître et il est heureux qu'ils disparaissent.
« ON EST OBLIGE DE LEUR DIRE QU'ILS DOIVENT ETRE MANGES A UNE SAUCE OU A L'AUTRE, mais qu'en tous cas, ils seront mangés ; c'est la vérité qui ne doit point leur être cachée. »

(E. POISSON, **Populaire,** 20 Décembre 1932.)

C'est POUR LES REPUBLICAINS la suppression des libertés démocratiques et la dictature d'une classe.

« La démocratisme ordinaire est une illusion et une duperie que le prolétariat doit régler. »

(ZYROMSKY, **Bataille Socialiste** du 17 Novembre 1930.)

« NOUS SOMMES REVOLUTIONNAIRES.
« Toute révolution a presque toujours comporté ce que j'appellerai une VACANCE DE LA LEGALITE.
« Ces périodes de vacances de la légalité sont, par définition, des périodes de dictature...
« Nous voyons dans la dictature du prolétariat un corollaire presque inévitable de la Révolution prolétarienne... »

(Léon BLUM, **Radicalisme et Socialisme,** pp. 18 et 19.)

Électeurs,

Voilà, exprimées par les chefs les plus autorisés du parti, les vraies doctrines du socialisme révolutionnaire.
Voilà ce qu'on vous cache, parce qu'on sait que vous n'en voulez pas.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER !
C'est pour mieux vous « opérer » qu'on vous chloroforme.

Sans HÉSITATION, sans ABSTENTION,
votez CONTRE LE
Socialisme révolutionnaire !

FIGURE 9.5. – Dénonciation du socialisme révolutionnaire pour le second tour des élections cantonales. Source : *Le Progrès du Finistère*, 16 octobre 1937.

meilleurs dans les cantons de forte implantation, mais, comme nous l'avons vu le parti y progresse parfois aux dépens de la SFIO. Dans ce cas, l'augmentation des voix communistes s'explique vraisemblablement plus par une évolution générale de son aire d'influence que par un report des voix de l'électorat des autres partis du Rassemblement populaire.

Globalement, les résultats électoraux des partis du Front populaire ne peuvent cependant que satisfaire les dirigeants départementaux. Les rapports de force évoluent favorablement pour eux — corollaire d'une implantation très localisée des droites au regard des candidatures qu'elles présentent — dans le Finistère depuis les dernières législatives.

A. 4. Le second tour

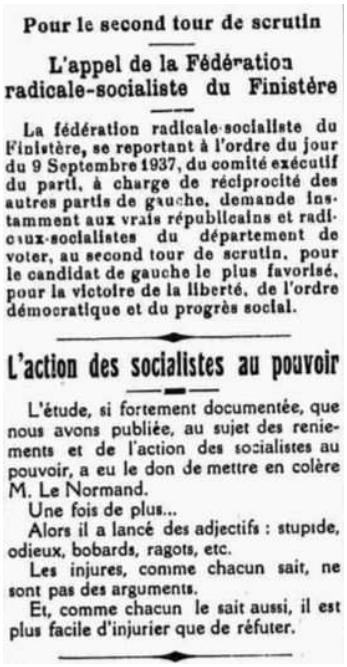

Pour le second tour de scrutin

L'appel de la Fédération radicale-socialiste du Finistère

La fédération radicale-socialiste du Finistère, se reportant à l'ordre du jour du 9 Septembre 1937, du comité exécutif du parti, à charge de réciprocité des autres partis de gauche, demande instamment aux vrais républicains et radicaux-socialistes du département de voter, au second tour de scrutin, pour le candidat de gauche le plus favorisé, pour la victoire de la liberté, de l'ordre démocratique et du progrès social.

L'action des socialistes au pouvoir

L'étude, si fortement documentée, que nous avons publiée, au sujet des reniements et de l'action des socialistes au pouvoir, a eu le don de mettre en colère M. Le Normand.

Une fois de plus...

Alors il a lancé des adjectifs : stupide, odieux, bobards, ragots, etc.

Les injures, comme chacun sait, ne sont pas des arguments.

Et, comme chacun le sait aussi, il est plus facile d'injurier que de réfuter.

FIGURE 9.6. – Le désistement du PRS pour les élections cantonales de 1937. Source : *L'Éclaireur du Finistère*, 16 octobre 1937.

Les appels au désistement sont publiés après le premier tour. Ils ne concernent de fait aucun candidat des droites, les candidatures multiples se concentrant exclusivement à gauche. Les radicaux-socialistes ont pris la décision d'appeler à voter pour le candidat de gauche « le plus favorisé », au niveau national, dès le 9 septembre 1937, lors d'un comité exécutif du parti. Les radicaux du Sud-Finistère publient cet appel sans commentaire, même si l'appel est relégué en page deux [3646]. Par contre les radicaux du Trégor assortissent le même appel, en page une, d'un petit entrefilet mettant en cause Guy Le Normand pour lequel ils se retirent en théorie [3647].

Les radicaux-socialistes s'adressent « aux vrais républicains », élargissant ainsi sur leur droite le principe du désistement en contradiction avec leur engagement au sein du Rassemblement populaire. SFIO et PC publient eux des appels au désistement clairement au sein du Front populaire.

À droite, les appels à voter placent les enjeux dans le cadre d'un affrontement entre marxistes et républicains. C'est le paradigme dans le cadre duquel s'inscrit Jean-Louis Tanguy à Quimper face au candidat de la SFIO Guillaume Messager. Remerciant les électeurs qui lui ont permis d'arriver en tête des candidats antimarxistes, il explique les enjeux du second tour : « La lutte continue, mais elle a changé d'aspect et d'enjeu. Ce n'est plus une bataille —infiniment regrettable — entre républicains. C'est *la lutte entre la démocratie et la dictature marxiste, entre l'ordre républicain et la révolution marxiste*. » Par ailleurs, il rajoute, voulant désolidariser les républicains laïques du candidat SFIO : « *Rouges contre blancs* ? Non ! Vous savez maintenant à quoi sert ce vieux truc : à faire élire des socialo-communistes par des républicains [3648]. »

Les résultats montrent que ces exhortations à la mobilisation des forces adverses peuvent payer. Le Front populaire perd des voix le 17 octobre, par rapport au premier tour, sur le total des résultats des treize cantons concernés par ce second tour (table 9.4 page ci-contre). Il lui manque en effet 2 875 voix. Le centre pâtit également d'une plus faible mobilisation de son électorat avec 1 095 votants en moins. Par contre, les droites ont su rallier à elles un électorat qui ne s'était pas déplacé ou qui ont choisi un candidat radical ou du centre au premier tour. Elles gagnent ainsi 3 444 voix. Pourtant, ces treize cantons ont été favorables le 10 octobre au Front populaire qui y a recueilli 52,49 % des suffrages exprimés.

Dans trois de ces cantons, le Rassemblement populaire ne participe plus au second tour. Pour analyser le mécanisme des reports de voix, nous avons retiré ces cantons de nos calculs [3649].

3646. *Le Citoyen*, 16 octobre 1936.
3647. *L'Éclaireur du Finistère*, 16 octobre 1937.
3648. *Le Progrès du Finistère*, 16 octobre 1937.
3649. Sont conservés : Briec, Concarneau, Huelgoat, Morlaix, Plouigneau, Pont-Croix, Quimper, Rosporden, Scaër.

Table 9.4. – Second tour des cantonales d'octobre 1937.

	1er tour 1937			2e tour 1937		
	Voix	% inscrits	% exp.	Voix	% inscrits	% exp.
Droite	16 757	23,84	34,62	18 970	26,98	40,6
Centre	6 237	8,87	12,89	5 142	7,31	11,0
FP	25 405	36,14	52,49	22 530	32,05	48,3

Source : ADF, série 3M411.

Le déficit des voix est important pour le Rassemblement populaire. L'appel de la fédération départementale du Parti Radical-socialiste n'a clairement pas convaincu ses électeurs dans le sud du département. Dans le nord, bien au contraire, à partir du même appel, les électeurs radicaux ont bien compris le message et le rejet implicite de la SFIO — et accessoirement du PC — qu'il sous-entendait. Globalement, les reports de voix se font sans difficulté dans l'autre sens. Quand le candidat le mieux placé est radical-socialiste, il récupère les voix du Rassemblement populaire ainsi qu'on le constate à Pont-Croix et Scaër.

Le PC connait les mêmes difficultés que la SFIO. C'est notamment le cas dans le canton de Pont-L'Abbé où les communistes ont de plus à affronter des forces adverses pour lesquelles ce canton est hautement symbolique. Attribuant les excellents résultats d'Alain Signor lors du premier tour à une « propagande effrénée », les cléricaux cherchent à attirer des électeurs y compris dans les rangs du Rassemblement populaire : « Albert Gléhen, qui doit bénéficier au deuxième tour d'un grand nombre de voix radicales, nationales et ... raisonnables, doit battre le communiste Signor à qui certains socialistes pardonneront difficilement une campagne particulièrement haineuse [3650]. » Si les partisans du radicalisme et des droites sont nommément désignés, les « raisonnables » sont bien évidemment les socialistes à qui les cléricaux ne peuvent directement demander de voter contre Signor. Les résultats du second tour créent la surprise : le candidat des droites est passé de 3 231 à 4 215 voix tandis que le Rassemblement populaire perd 557 suffrages entre les deux tours. Le candidat radical-socialiste en avait rassemblé 568 sur son nom. Des voix radicales ont certainement manqué à Alain Signor. Mais l'explication avancée par ses adversaires est un peu courte. Albert Le Bail, conscient que le canton de Pont-L'Abbé représente la moitié de sa circonscription, a accompagné le candidat communiste pendant toute la campagne du deuxième tour. L'explication de l'échec est donc plus complexe. Des voix radicales ont certainement fait défaut ainsi que des voix socialistes, au regard des rapports difficiles entre la SFIO et le PC dans le Pays bigouden. Les droites, face à la quasi-certitude d'une victoire communiste, ont sans doute bénéficié d'un sursaut décisif de leur électorat. Cette élection est d'ailleurs riche d'enseignements quant à l'évolution des rapports de force entre les différents groupes poli-

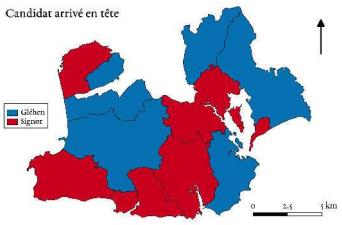

Figure 9.7. – Élection cantonale de Pont-L'Abbé en octobre 1937, choix au second tour. Source : *Le Citoyen*, 23 octobre 1937.

3650. *Le Progrès du Finistère*, 16 octobre 1937.

tiques qu'ils soient adversaires ou partisans du Rassemblement populaire. Nous sommes, de plus, ici dans une terre radicale ouverte. Le rejet du communisme est loin d'y être aussi marqué que dans d'autres parties du département cependant la personnalité du candidat communiste a peut-être également joué en sa défaveur [3651]. Albert Le Bail reste longtemps partisan d'un Front populaire à trois. Pour autant, les chiffres sont sans appel, il n'est pas suivi dans cette direction par les électeurs de son courant politique. Au début du mois de novembre paraît un communiqué commun des sections SFIO et PCF de Pont-L'Abbé qui « déplorent l'échec du candidat de Front populaire et l'attribuent en bloc à un relâchement de la discipline du Front populaire qui n'a pas joué avec une rigueur suffisante [3652]. »

Comme le PC, la SFIO a des difficultés à récupérer au second tour les voix radicales qui ont profité le 10 octobre à un candidat républicain. C'est le cas pour le candidat socialiste qui ne récupère à Quimper qu'une faible partie des suffrages qui se sont portés sur le conseiller sortant, de concentration républicaine. Le candidat URD gagne 1 309 voix avec seulement 208 votants de plus au second tour. Le PRS tente une explication : « À Quimper, M. Blayau, candidat du Front populaire, échoue de justesse devant un pur réactionnaire. Quimper n'est pas socialiste, le parti radical-socialiste est fort, mais non prépondérant. Ceux qui donnent la victoire à la gauche sont la masse des républicains laïques pour laquelle le nom d'Hémon est toujours un drapeau. Certains d'entre eux hésitent à voter pour un candidat avancé. Leur carence a donné ce canton à un réactionnaire [3653]. » Celle-ci est tout à fait juste sur le fond, mais évite de relever qu'une partie de ces républicains a voté pour le candidat de l'URD au second tour. À l'inverse, la droite a bénéficié d'un sursaut très net de son électorat entre les deux tours. Par contre, les reports de voix entre candidats socialistes et communistes ne connaissent aucune exception. Cela permet quelques victoires. La SFIO gagne un nouveau siège dans le canton d'Huelgoat, au second tour, avec Pierre Blanchard, agriculteur. Celui-ci ne possédait que 20 voix d'avance sur le PC le 10 octobre et réussit à doubler le nombre de suffrages lors du second tour. Ailleurs la victoire est également acquise avec les voix communistes, mais sans que celles-ci, résiduelles, ne soient indispensables. C'est le cas dans les cantons de Plouigneau et de Morlaix. De plus, les socialistes obtiennent plusieurs sièges de conseillers d'arrondissement. C'est « Une belle moisson rouge » peut titrer *Le Breton Socialiste* en remportant dès le premier tour quatre sièges de conseillers d'arrondissement [3654]. Cependant, la brisure entre socialistes et radicaux est devenue une évidence lors de ces élections. Dans un article, la SFIO attaque avec violence quelques-uns des radicaux du département :

> « Mais dans quelle catégorie se range Mazé, secrétaire du Parti radical, qui encourageait à l'indisci-

3651. À Concarneau, Joseph Bolloré, candidat du PC, est élu conseiller d'arrondissement en regroupant sur son nom les suffrages socialistes, mais également une grande partie des voix du candidat républicain. L'équation personnelle a toujours une place dans les élections.

3652. *La Bretagne Ouvrière*, 6 novembre 1937.

3653. *Le Citoyen*, 23 octobre 1937. Louis Hémon (1844-1914) a été élu député républicain à Quimper en 1876 puis Sénateur en 1812. Il a acquis une certaine célébrité à la suite d'un discours contre les ingérences du clergé dans les élections en 1897. Voir le contexte lors de l'élection de l'Abbé Gayraud : M. Lucas, *La Cornouaille politique1870-1914. Étude sur le berceau de la Bretagne républicaine*, *op. cit*., p. 248-249.

3654. *Le Breton Socialiste*, 16 octobre 1937

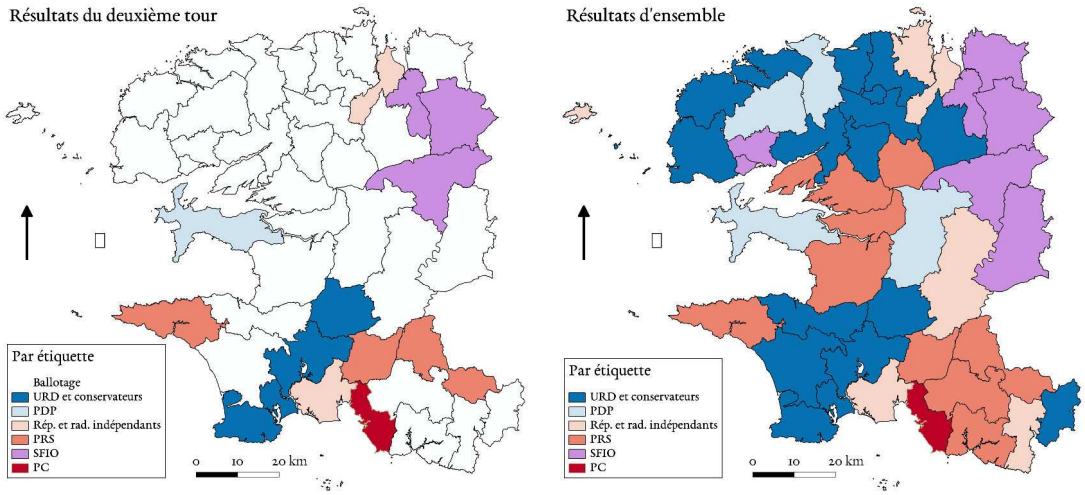

(a) Les résultats du second tour.

(b) La carte finale après les deux tours.

FIGURE 9.8. – Résultats des élections pour les sièges de conseillers généraux et conseillers d'arrondissement. Source : ADF, 3M411 et 3M413.

> pline le citoyen Meyer lors de la dernière consultation électorale ? Non seulement ils n'ont pas eu le courage de présenter un candidat dans l'un quelconque des trois cantons brestois, mais ils ont, dès le premier tour donné leur investiture à M. Le Gorgeu, qui n'est pas radical et qu'ils savaient a priori devoir être soutenu par tous les clans réactionnaires du cru [...] La question reste entière. Sont-ils radicaux de droite ? Sont-ils même radicaux tout simplement [3655] ? »

Dans l'ensemble, les gauches, comme les droites, progressent [3656]. Les rapports de force au Conseil général confirment une tendance déjà observée lors des élections précédentes : droites et gauches se renforcent au détriment d'un centre qui se distinguait du radical-socialisme par son refus du Rassemblement populaire. Frontière qui est en train de s'estomper dans la moitié nord du département. Et à l'intérieur du groupe des gauches, SFIO et PC obtiennent lors de cette élection leur meilleur score. Les radicaux-socialistes gagnent deux sièges, mais ils ne les gagnent qu'au dépens des républicains. *Le Citoyen* cherche à montrer que les rapports de force sont restés identiques au Conseil général en classant ensemble l'élu communiste, les 5 socialistes, les 8 radicaux-socialistes « ayant leur carte au parti » et 9 républicains [3657]. Cela permet aux radicaux de compter 23 conseillers généraux à gauche et 20 à droite, comme en 1934. Ils essayent également de se rassurer de résultats peu encourageants pour l'avenir en publiant une statistique nationale parue dans *Le Temps* sur la base des résultats du premier tour dans les cantons appelés à élire des conseillers généraux. De tous les courants politiques, seul le PRS gagne des suffrages entre le premier tour des élections législatives de 1936 et celui des élec-

3655. *Le Breton Socialiste*, 6 novembre 1937.

3656. Voir l'évolution des rapports de force au conseil général : figure 1.27 page 172.

3657. *Le Citoyen*, 23 octobre 1937. La précision des cartes prises leur permet d'englober dans leur courant politique un ensemble plus important.

tions cantonales de 1937 [3658]. Ce n'est pourtant pas la tendance observée en nombre de sièges par rapport aux cantonales précédentes [3659].

De leur côté, les démocrates populaires, comme les radicaux-socialistes cherchent également à se consoler de leurs pertes. Les résultats ne traduisent pour eux « aucun changement notable dans le département » comme il est écrit dans le compte-rendu du congrès du Parti démocrate populaire qui se tient le 24 octobre 1937 [3660]. Cette opinion n'est bien évidemment pas partagée à gauche. Les socialistes portent une tout autre appréciation des résultats. Ils évoquent une poussée socialiste en expliquant qu'en une année le nombre total de suffrages qui se sont portés sur des candidats du parti est passé de 22 635 à 28 702. Ils rapprochent ces chiffres de ceux de la participation qui a, elle, baissé en passant de 156 715 voix à 147 854. Les socialistes relèvent également qu'ils ne présentaient de candidats que dans 23 cantons sur 43. La conclusion s'impose donc pour eux : « les progrès réalisés sont donc considérables et nous pouvons nous féliciter hautement de cet heureux résultat [3661]. » Satisfaction chez les socialistes, comme chez les communistes qui concluent également leur analyse du scrutin par une conclusion optimiste : « dans notre région, le Front populaire a lui aussi marqué un pas en avant [3662] » La semaine précédente, analysant les scores dans la région brestoise, ils avaient relevé la progression de leur parti qui à leurs yeux « sort grandi de cette consultation électorale [3663]. »

Ces élections cantonales ont également été marquées par un renouvellement important des élus, accélérant ainsi le changement générationnel observé en 1934 quand près de la moitié des cantons, 42,8 %, avaient élu de nouvelles personnalités [3664]. Cependant, le Finistère ne bascule pas à droite contrairement au Morbihan et à l'Ille-et-Vilaine [3665]. *L'Ouest-Éclair* a beau titrer en première page qu'au niveau national la stabilité demeure après le second tour et rajouter que les « extrémistes de gauche, en dépit d'une campagne déchainée, n'ont pas atteint leur but », la réalité est cependant plus nuancée. C'est certes une réalité apparente également dans le Finistère, mais d'un point de vue dynamique, le radicalisme continue de perdre à la fois sur sa droite et sur sa gauche alors que la droite la plus hostile au Front populaire ne progresse pas et n'arrive pas à capitaliser le mécontentement qu'elle cherche à développer [3666].

3658. *L'Éclaireur du Finistère*, 16 octobre 1937.

3659. En effet, le PC qui ne présente que 2 222 candidats pour 3 500 sièges, gagne 74 sièges. La SFIO progresse également avec 71 sièges de plus alors que le PRS en perd 79. « Globalement, le PCF continue à mordre sur l'électorat de la SFIO, qui mord elle-même sur l'électorat radical ». J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 226.

3660. *Le Petit Breton*, 31 octobre 1937.

3661. *Le Breton Socialiste*, 16 octobre 1936.

3662. *La Bretagne Ouvrière*, 23 octobre 1937.

3663. *La Bretagne Ouvrière*, 16 octobre 1937.

3664. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 135.

3665. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 527.

3666. Au niveau national, Olivier Dard estime, reprenant en cela l'analyse de Jean-Marie Mayeur, que le courant d'idée favorable au Front populaire persiste, marqué par le succès des socialistes et communistes et un échec relatif des droites. O. Dard, « La réorganisation du patronat au temps du Front populaire », *op. cit.*, p. 162.

B. Les forces adverses dans le champ politique. Les partis parlementaires

Deux France s'affrontent pendant le moment Front populaire [3667], les organisations politiques formant — en quelque sorte — la colonne vertébrale de la France des forces adverses. Les élections législatives ont effectivement créé « un climat de bipolarisation intense et produit » ainsi une « déchirure nationale » [3668], marquant la vie publique jusqu'à la fin de la période. Ce climat est perceptible dans le Finistère alors que le Front populaire y est sorti électoralement minoritaire des élections législatives. D'où l'importance de ne pas négliger la vie politique, moins en terme d'orientation — même si cette dimension est centrale, elle est déjà connue par des travaux déjà cités [3669] — que d'organisation, de développement et d'activités publiques.

Le champ politique, malgré un phénomène de radicalisation des positions, ne se résume pas à l'affrontement de la droite en tant que parti national — pour reprendre l'expression d'André Siegfried [3670] — faisant, en quelque sorte miroir avec les organisations de gauche. Dans ce cadre, il pourrait paraître étonnant qu'il n'y ait pas eu en France de parti conservateur comme cela peut s'observer ailleurs [3671]. Ici, plusieurs partis prétendent à cet objectif alors même que les notables de droite s'inscrivent souvent dans les compétitions électorales en dehors des appareils militants. À droite, le paysage politique ne peut être décliné qu'au pluriel [3672] et les circonstances du Front populaire n'y changent rien. Le Finistère, avec une implantation forte des démocrates populaires, en est une illustration incontestable. Nous avons vu également que les élus qui se réclament de l'URD représentent des sensibilités politiques différentes allant jusqu'aux frontières entre les droites et les extrêmes droites.Qu'en est-il des droites dans le Finistère après la victoire électorale du Front populaire ?

3667. Gilles Morin et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, 440 p.

3668. J. Vavasseur-Desperriers, *Les droites en France*, *op. cit.*, p. 85.

3669. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.* et D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*

3670. A. Siegfried, *Tableau des partis en France*, *op. cit.*, p. 179.

3671. À l'image du parti conservateur britannique comme le souligne Kevin Passmore pour qui cette absence du parti de droite n'est en rien signe d'arriération politique. Kevin Passmore, « La droite entre les deux guerres : psychologie des foules, sciences de l'organisation et publicité moderne », *Politix*, Vol. 2, n° 106, 2014, p. 32.

3672. « Le pluriel s'impose donc lorsque l'on traite des partis et des cultures politiques, deux notions étroitement liées et cependant clairement distinctes ». G. Richard, « Droites et gauches dans la vie politique française », *art. cit.*, p. 156.

Le Courrier du Finistère

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1936

A Mulhouse : 60.000 Alsaciens acclament le Christ-Roi.

A Nancy : 35.000 Lorrains applaudissent les orateurs patriotes.

A Rennes : 12.000 patriotes de l'Ouest condamnent le Front populaire.

Ar zizun a zeu

FIGURE 9.9. – Les mobilisations hostiles de l'automne 1936. Source : *Le Courrier du Finistère*, 24 octobre 1936.

B. 1. Les droites nationalistes

La sidération des adversaires du Front populaire est de courte durée et ne dure que l'espace du premier été des congés payés. Une série de réunions, au niveau national, attire un nombre important de participants dans quelques grandes villes dès la fin du mois d'octobre 1936. Encore une fois — quasi-décalque de la montée en puissance du mouvement catholique en réaction à la politique du Cartel des gauches — les terres catholiques rassemblent des milliers d'opposants à Strasbourg, Nancy et Rennes. Bien que les organisateurs ne soient pas les mêmes, tous participent à une dynamique identique de mobilisation. La presse catholique départementale s'empresse d'en signifier la synergie de fait . Cette presse cléricale annonce d'ailleurs des chiffres de participation énormes qui doivent être considérés avec d'autant plus de précautions qu'ils varient selon les sources du simple au double. *Le Courrier du Finistère* annonce ainsi 12 000 participants à Rennes (figure 9.9) alors que *L'Ouest-Éclair* en a comptabilisé 6 000 [3673]. Cette même presse catholique fait là feu de tout bois puisque les différentes initiatives sont de nature totalement différente. La réunion de Rennes est clairement d'origine politique et fait d'ailleurs la part belle à l'aristocratie régionale et l'Action française y est acclamée. Les Alsaciens participent eux à une mobilisation de la Ligue catholique d'Alsace, en présence de l'évêque de Strasbourg, afin de lutter contre le communisme et la franc-maçonnerie [3674]. Mais une telle initiative ne trouve pas de relais cette fois-ci dans le Finistère.

Le 25 octobre 1936 se tient donc à Rennes une réunion régionale des droites organisée par l'ANO (Alliance nationale de l'Ouest) [3675]. Plusieurs dirigeants des droites finistériennes y participent. Ainsi Jean Crouan figure à la tribune aux côtés de Philippe Henriot [3676], d'Eugène

3673. *L'Ouest-Éclair*, 26 octobre 1936.

3674. *Le Temps*, 27 octobre 1937.

3675. Ce regroupement politique « s'étend des monarchistes à l'aile droite de la Fédération républicaine ». Le rapporteur lors du congrès de constitution en mars 1930 a été Halna du Frétay. C. BOUGEARD, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 175.

3676. Philippe Henriot, député de la 4e circonscription de Bordeaux est un des collaborateurs de *Gringoire*, le journal qui a mené une campagne haineuse contre Roger Salengro, le ministre de l'intérieur socialiste, qui se

Delahaye [3677] ou de Léon Pierrat dirigeant du PSF. Un second député finistérien, Louis Monfort, y assiste également, sans cependant prendre la parole. Les droites nationales n'hésitent pas à se rapprocher assez largement et de manière publique de l'extrême droite et des ligues interdites depuis juin. Des élus de la République participent donc à une initiative avec des organisations dont la caractéristique principale — et un des rares points communs — est le rejet de la République parlementaire. En effet, le service d'ordre lui-même affiche un éclectisme remarquable quant à l'appartenance politique de ses membres. « Plus de 400 jeunes gens appartenant à différents partis et notamment au Parti Social Français, au Parti Social National [3678], et, pourquoi ne pas le dire, à différentes organisations officiellement dissoutes, telles les Jeunesses Patriotes et l'*Action Française* [3679], assurèrent à la manifestation [...] un service d'ordre absolument impeccable [3680] ». De fait, cette réunion du « Front national » [3681] rassemble une partie importante de l'arc des droites, hormis les démocrates populaires. Il faut souligner que le ton de *L'Ouest-Éclair* est très explicitement amical tout au long de la page qui est entièrement consacrée à l'événement alors que le directeur politique en est Paul Simon [3682].

suicide après cette campagne. M. Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, *op. cit.*, p. 245.

3677. Eugène Delahaye, après avoir été directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, journal conservateur soutenu par l'épiscopat breton, le quitte en 1928 pour fonder un nouveau journal *La Province*, « un hebdomadaire indépendant — de la hiérarchie catholique — qui s'émancipe de la tutelle épiscopale pour défendre sans retenue les thèses des milieux aristocratiques les plus réactionnaires en collaborant avec l'Action française. » C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 310.

3678. Le Parti social national est une organisation politique fondée par Jean Hennessy en 1933. Ce notable fortuné, élu député dans les Alpes-Maritimes siège en 1936 dans le groupe de la Gauche indépendante et fait partie des 80 parlementaires qui ne votent pas les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Il devient cependant pétainiste. La présence de ce parti ici pourrait étonner, mais le PSN, au travers de son dirigeant s'engage au cours des années trente dans un cours chaotique. « Au début des années 1930, il est marginalisé et radicalise dès lors son discours et ses projets de réforme en créant le parti social-national. Il effectue ainsi un nouveau glissement politique, achevant de brouiller la lisibilité de son action politique. ». François Dubasque, *Jean Hennessy (1874–1944). Argent et réseaux au service d'une nouvelle république*, Rennes, PUR, 2008, p. 15. Dans son chapitre 10, « Le temps des rancœurs ou la dérive autoritaire », l'auteur se pose la question de la caractérisation du PSN, parti ou ligue d'extrême droite. « Des relations sont successivement nouées avec des associations d'anciens combattants, les Jeunesses patriotes de Pierre Taittinger, les néo-socialistes, le Parti Agraire de Fleurant Agricola, et quelques anciens Croix de Feu comme Paul de Cassagnac. Jean Hennessy prononce à leur contact des discours très antiparlementaires où reviennent fréquemment les notions d'autorité et d'ordre. Il faut néanmoins s'interroger sur la sincérité de ce nouvel engagement : ses déclarations cadrent mal avec ses tentatives de retrouver son siège de député. Son succès aux élections de 1936 apporte une réponse à la question dans la mesure où il entraîne la dissolution immédiate de son Parti social-national. » François Dubasque, « Jean Hennessy (1874-1944). Itinéraire militant d'un politique entre milieux réformateurs et réseaux d'influence », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, Vol. 1, n° 7, 2007, p. 30. Informations bibliographiques communiquées par Christian Bougeard.

3679. Ces organisations ont pris l'habitude de travailler ensuite dans le cadre du Front national. J. Vavasseur-Desperriers, « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *art. cit.*, p. 65,67.

3680. *L'Ouest-Éclair*, 26 octobre 1936. Il s'agit de l'édition d'Ille-et-Vilaine. Dans l'édition du Finistère, la réunion est résumée sur une colonne.

3681. Le « Front national » dont il s'agit ici est une formule du journaliste, mais n'a rien à voir avec le Front national fondé entre plusieurs ligues en 1934. Voir à ce sujet J. Vavasseur-Desperriers, « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *art. cit.*, p. 65 sqq.

3682. Jean-Claude Delbreil estime qu'à partir de 1936 « l'histoire des relations entre le premier parti démocrate

Des applaudissements ponctuent certaines interventions qui appellent sans fard au soulèvement. À l'exemple de Léon Pierrat qui ne limite pas son intervention à faire applaudir le nom de La Rocque dont il apporte « les consignes ». « Si, dit-il en substance, le Front Populaire qui ruine le pays descend dans la rue, ceux qui ont conservé l'esprit Croix de Feu descendront dix minutes après dans la rue et prendront le pouvoir par la force ». L'anticommunisme et le nationalisme rassemblent sans conteste les milliers de participants à cette initiative. La question de la République ne fait, par contre, pas l'objet d'un consensus. Et c'est un député finistérien qui en fait les frais, peu habitué dans son département à des remises en cause publiques et aussi fortes de la République.

Une intervention de Chastres, au nom du Comité de défense anticommuniste [3683], dénonce ceux « qui se sont livrés pieds et poings liés à la politique de Moscou ». L'orateur est présenté comme un homme « appartenant à une école où la violence — fut-elle seulement une violence de langage — est élevée à la dignité de principe [3684] ». Il est vigoureusement applaudi par une partie de la salle qui scande alors « Vive l'A... F... ». *L'Ouest-Éclair* écrit, comme nous le transcrivons, le nom de l'Action française avec des pointillés. Là figure le point de rupture suggéré par une remarque sibylline : « Est-ce là le moyen de réaliser l'Union ? » Face à une telle assemblée, Jean Crouan touche effectivement aux limites de l'exercice de la fréquentation d'un public très sensible à l'attrait des idées politiques de l'extrême droite. Lorsqu'il intervient ensuite, en portant un toast, sur le thème de la République corrompue et la nécessité d'une République « honnête », une partie de la foule — suffisamment importante pour que cela soit rapporté — affiche bruyamment son opposition à cet objectif. Le quotidien catholique *L'Ouest-Éclair* s'en inquiète :

> « L'Union ? Est-elle possible ? Nous voulons le croire encore, bien que nous ayons éprouvé quelque peine à enregistrer le brouhaha qui accueillit ce passage du discours de M. Crouan, dans lequel le jeune et ardent député du Finistère affirmait sa volonté d'arriver à créer une "République honnête..." [3685]. »

Nous nous retrouvons ici dans cette dynamique ouverte pendant la période du Cartel des gauches, jamais refermée depuis, et même très fortement amplifié avec l'arrivée des gauches au pouvoir [3686]. Alors que la période cristallise les antagonismes autour de la question sociale après les grèves du printemps et de l'été 1936, les gauches connaissent une dynamique centrifuge avec

d'inspiration chrétienne en France et le journal de Rennes devenu grand quotidien s'achève dans cette conjoncture un peu nouvelle, après une époque de relations plus étroites qui commençait à être dépassée. » Jean-Claude Delbreil, « *L'Ouest-Éclair* et le Parti démocrate populaire », *in* : Michel Lagrée, Patrick Harismendy et Michel Denis (dir.), L'Ouest-Éclair. *Naissance et essor d'un grand quotidien régional*, Rennes, PUR, 2000, p. 100.

3683. S. Berstein et J.-J. Becker n'évoquent pas cette organisation dans leur ouvrage *Histoire de l'anticommunisme en France*. Ce comité est vraisemblablement lié à l'Action française.

3684. *L'Ouest-Éclair*, 26 octobre 1937.

3685. *Idem*

3686. Mathias Bernard explique comment cette deuxième vague ligueuse, issue d'une tradition politique nationaliste et autoritaire qui s'est construite pendant la période du boulangisme et autour de l'affaire Dreyfus, se renouvelle avec l'arrivée du Cartel des gauches. C'est « dans les années 1920, autour du Bloc national et de la lutte contre le Cartel des gauches, que se constitue un réseau de ligues attractives et dynamiques : c'est le moment de la création de la Légion d'Antoine Rédier, du Faisceau de Georges Valois et surtout des Jeunesses patriotes,

l'éloignement progressif des radicaux. À l'inverse, les droites s'accommodent assez largement de leur proximité avec les ligues et autres organisations d'extrême droite, même si apparaissent comme ici des fractures et des lignes de tension.

À gauche, cette mobilisation ne passe pas inaperçue. Les radicaux-socialistes qualifient l'initiative de Rennes de « grande journée fasciste » et pointent la présence de Crouan et Monfort. L'initiative est fortement marquée par la présence de militants royalistes, ce que les commentateurs radicaux ne manquent pas eux aussi de relever [3687]. Cet épisode n'empêche cependant pas Crouan et Monfort de retrouver plusieurs intervenants de la réunion régionale de Rennes lors de la grande manifestation des droites à Pleyben quelques semaines plus tard.

Une nouvelle génération de députés de droite arrive en responsabilité en 1936 [3688]. Ce sont tous des représentants d'une droite nationaliste qui manquent d'expérience et cherchent également à acquérir des compétences notamment sur les méthodes de propagande et l'art de discourir. Un certain nombre d'élus, dont tous les députés proches de l'URD dans le sud du département, se sont organisés à cet effet en groupement des Républicains nationaux du Sud-Finistère. Leur premier congrès se tient à Quimper le 10 janvier 1937, dix mois après la création de ce groupement [3689]. Ce groupement n'est pas un parti politique, mais une coordination souple et sans armature et rassemble les droites nationalistes dans toute leur diversité. Certains d'entre eux ont d'ailleurs fait la synthèse entre raison et attirance personnelle : Jean Crouan, qui y participe, s'est par exemple déclaré « PSF de cœur et Fédération républicaine de raison [3690] ». Victor Donval, le président du groupement, explique au cours de ce congrès la position de cette organisation face aux partis politiques comme le PSF, le PDP et la Fédération républicaine :

> « D'autres partis existent déjà dans la région, des partis amis, des partis parents. Ils ont leurs troupes, leurs cadres, leurs organisations. Comme nous ne sommes pas, comme nous ne voulons pas devenir un parti politique, il est évident que nous ne voulons ni nous substituer à eux, ni leur faire concurrence. Nous voulons simplement leur apporter l'appui de notre organisation quand cet appui leur sera nécessaire et nous voulons également obtenir leur concours quand nous en aurons besoin. Nous voulons aussi servir entre eux d'agents de liaison. Indépendance et collaboration, telles sont les deux préoccupations qui inspireront notre activité [3691]. »

Jean Legendre, du Centre de propagande des républicains nationaux fondé par Henri de Kérillis [3692], présent au congrès, intervient également pour défendre l'union des droites, seule

fer de lance de la mobilisation anticartelliste. Ce nouvel essor des ligues se distingue du précédent (sous l'affaire Dreyfus) par le caractère relativement massif de son recrutement, ainsi que par le soutien d'une fraction des élites politiques et économiques. Celles-ci s'accommodent de la rhétorique antiparlementaire, voire de la contestation assumée du modèle républicain qui s'exprime dans la presse et les réunions publiques de ces ligues, notamment des Jeunesses patriotes. » M. Bernard, « L'antiparlementarisme de droite dans la France des années 1930 », *art. cit.*, p. 100.

3687. *Le Citoyen*, 5 novembre 1936.

3688. Voir le tableau diachronique des députés finistériens siégeant en 1936 : figure 1.23 page 161.

3689. *Le Progrès du Finistère*, 16 janvier 1937.

3690. E. Crouan, *Jean Crouan (1906-1985) : un notable finistérien dans la tourmente du XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 41.

3691. *Idem*.

3692. Le Centre de propagande des républicains nationaux est un outil de propagande qui vient en aide

FIGURE 9.10. – La manifestation nationale de Pleyben le 14 février 1937. « Paysans, ouvriers et bourgeois, unis comme au front ». Source : *Le Courrier du Finistère*, 20 février 1937.

garante du succès : « Il serait déplorable que des raisons de vanité personnelle, des questions de boutique empêchent les nationaux de s'unir, alors que seuls quelques mots, quelques nuances les séparent : Union, union partout, union toujours. C'est la condition du succès » [3693]. De fait, la nouvelle génération d'élus cherche, au travers de ce groupement, à acquérir une formation et des outils qui lui permettent de conjuguer, pour reprendre une expression de Kevin Passmore, « une pratique notabiliaire et militantisme politique professionnel » [3694]. Participent à cette réunion les députés Crouan, Nader, Monfort ainsi que Queinnec, du Frétay, Le Hénaff, de Flers. Lohéac s'est fait excuser.

Conséquence de cette attention très forte à la propagande et comme mise en pratique — en quelque sorte — de la réunion de janvier à Quimper, les droites organisent un grand rassemblement à Pleyben le 14 février 1937. Le Comité des républicains nationaux publie un appel dans la presse amie présentant cette journée comme destinée à « *Témoigner à nos élus finistériens*, qui seront à leurs côtés, votre confiance et votre *fidélité*. *Rappeler* à tous les partis d'ordre, trop souvent divisés par de mesquines querelles, votre désir pressant *d'union, d'organisation, de discipline* [3695] ». Le premier objectif est donc d'ordre interne pour les droites : s'affirmer, se compter et se rassembler. Ce premier rassemblement à droite dans le département marque le renouveau de la combativité dans les rangs des adversaires du Front populaire. Le profil politique des invités est en lui-même un message clair sur le type d'opposition qui cherche à se construire : une droite nationaliste, réactionnaire socialement et qui n'hésite pas

aux candidats de droite. Des cours de prise de parole y sont donnés, un service de documentation y est hébergé ainsi qu'un service d'édition chargé de la confection de tracts, de brochures et d'affiches et un service de presse à destination des périodiques de province. Pour une présentation de ce centre de propagande, écouter l'enregistrement de la présentation qui en est faite par Julien Hage (Université de Bourgogne) dans : « Le centre de propagande des républicains nationaux, matrice de l'hégémonie culturelle de la droite des années 1930 ? », intervention faite lors du séminaire « Un siècle de formes brèves de l'imprimé politique, 1880-1980 ». `http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/manifestations/12_13/13_03_29.html`. Voir également K. PASSMORE, « La droite entre les deux guerres... », *art. cit.*, p. 43-47.

3693. *Le Progrès du Finistère*, 16 janvier 1936.

3694. K. PASSMORE, « La droite entre les deux guerres... », *art. cit.*, p. 32.

3695. *Le Courrier du Finistère*, 13 février 1937.

à accueillir des antisémites assumés comme Xavier Vallat. Cette participation classe les organisateurs parmi les franges les plus à droite de l'arc politique du moment. En effet, la présence de Xavier Vallat quelques mois après son dérapage volontaire à l'Assemblée nationale n'est pas innocente. C'est lors de la séance de présentation du gouvernement Blum, le 6 juin 1936, que survient l'incident antisémite provoqué par Xavier Vallat en plein hémicycle [3696]. L'attaque du nouveau Président du Conseil Léon Blum — en rupture avec toutes les traditions républicaines — éclaire d'une lumière crue les antagonismes en cours [3697] et surtout le peu d'intérêt pour les règles de la démocratie parlementaire de la part d'une fraction importante des droites. À Pleyben, pendant son discours devant la foule exclusivement composée d'hommes (figure 9.10 page 838), Xavier Vallat fustige le collectivisme comme « le capitalisme agressif des puissances d'argent condamné par les Papes. "Je ne connais que quatre milliardaires : de Rothschild, Dreyfus, Stern, Patenôtre : trois juifs et un mauvais chrétien qui soutient à bloc le Front Populaire" [3698]. » Deux autres orateurs ont également été invités : Philippe Henriot, appartenant lui aussi à la droite autoritaire la plus virulente et Emmanuel Temple, député de l'Aveyron, qui entonne une diatribe contre « l'invasion étrangère » après avoir fustigé le Front populaire.

L'événement obtient un succès incontestable. La presse partisane revendique 15 000 participants [3699] à ce rassemblement de « Manifestation nationale » [3700] alors que les autorités en ont dénombré 6 000 [3701]. Les députés Crouan, Lohéac, Inizan, Montfort et Nader sont présents. C'est la plus grosse mobilisation de la droite partisane finistérienne depuis la fin de la guerre [3702]. Le département a certes connu de nombreuses manifestations, mais à l'initiative des cléricaux ou des agrariens. C'est un signe indéniable d'une mobilisation importante dans le camp des droites. La radicalisation des positions s'affirme avec force à Pleyben. Mais cette fois-ci, les élites aristocratiques sont absentes. Elles n'ont pas réussi à développer dans le département un appareil politique et des réseaux susceptibles de réitérer leurs ovations bruyantes comme à Rennes.

Il n'est pas étonnant — dans une telle configuration — de voir les socialistes ne pas s'em-

3696. C'est Xavier Vallat qui est l'auteur de l'attaque de Léon Blum à propos de ses origines juives. « La chose est nouvelle et particulièrement significative : l'antisémitisme transcende désormais les clivages partisans. » L. Joly, « Antisémites et antisémitismes sous la III^e^ République », *art. cit.*, p. 84.

3697. Jean Vigreux, « Le Front populaire (1934–1938) : Histoire et Mémoires socialistes », *La Revue Socialiste*, n° 55, juil. 2014, p. 68.

3698. *Le Courrier du Finistère*, 20 février 1937.

3699. *La Résistance Croix de Morlaix*, 20 février 1937.

3700. Effectivement, la manifestation est signalée dans la presse nationale. Le quotidien *Le Temps* du lendemain y consacre un article.

3701. Les contre-manifestants sont estimés à 4 000. ADF, 1M188, sous-préfet de Châteaulin, 19 février 1937.

3702. Le même jour, des manifestations et rassemblements se tiennent en Alsace-Lorraine. L'action catholique y rassemble des milliers de personnes. « Cette agitation, qui se couvre du prétexte de la réforme de la scolarité, est en réalité une machination contre le gouvernement du Front populaire. » *L'Humanité*, 15 février 1937. Le quotidien communiste accuse le clergé et « les élus réactionnaires » de dresser la population contre la « France du Front populaire ». Notons la simultanéité des initiatives qui rappelle celle des mobilisations du 25 octobre 1936 à Rennes.

barrasser de nuance quand ils parlent des parlementaires des droites nationalistes qu'ils désignent comme « admirateurs d'Hitler » : « nos nationaux — lisez fascistes — du Sud-Finistère se sont réunis l'autre dimanche, à Quimper [3703] », écrivent-ils à propos de la première réunion du groupement des Républicains nationaux du Sud-Finistère.

Les droites maintiennent fermement le cap de l'unité. Celle-ci se renforce de manière symbolique par l'arrivée de militants du centre et de l'extrême droite à l'occasion de la deuxième assemblée générale du groupement des Républicains nationaux du Sud-Finistère le 22 mai 1938, toujours à Quimper. Un militant du PDP, le conseiller municipal quimpérois Bédéric, y participe cette fois-ci, ainsi que des membres du PSF devenu une force incontournable [3704]. Des militants du PPF sont également présents alors que ce parti ne connait dans le département qu'un développement de groupuscule. Il est décidé lors de cette assemblée générale « de créer une commission qui se mettra en rapport avec les différents partis nationaux pour décider d'une action commune en vue des élections sénatoriales » [3705]. La présence d'un élu du PDP est révélatrice du déplacement du centre d'équilibre vers les droites nationalistes et de l'extrême droite. Ce type de rapprochement, même si les dirigeants du PDP en reconnaissent l'existence, s'avère exceptionnel. Et pour cause : les rapports entre PDP et droites restent difficiles [3706]. Nous verrons qu'ils se tendent encore plus à l'occasion des élections sénatoriales de l'automne 1938.

Le groupement des Républicains nationaux a deux vertus cardinales pour ses initiateurs. Alors que la Fédération républicaine n'a plus de structure digne de ce nom dans le département et confine à l'inexistence [3707], ce groupement fait office d'organisation politique. Contrairement au début des années trente, lors du Front populaire, la Fédération n'a aucune activité relayée par la presse partisane [3708]. Ce choix des députés n'exprime-t-il pas la volonté des députés et des élus en général d'avoir la plus grande liberté possible, liberté incompatible à un certain degré avec l'existence d'une fédération portée fatalement à porter des jugements sur l'action des parlementaires et à choisir ses candidats ?

De plus, le groupement étant ouvert, il permet d'y retrouver d'autres forces politiques que soude un anticommuniste viscéral et partageant une même vision réactionnaire des ques-

3703. *Le Breton Socialiste*, 23 janvier 1937

3704. Rappelons que Jean Crouan et Hervé Nader se sont inscrits avec 52 autres députés au « Comité parlementaire de défense des libertés républicaines et de sympathie pour le PSF ». Sur la constitution de ce comité, consulter Jacques Nobécourt, *Le Colonel de La Rocque (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, p. 643-644.

3705. *Le Progrès du Finistère*, 28 mai 1938.

3706. Jean-Claude Delbreil rappelle qu'en dehors des affrontements politiques violents avec l'Action française, le PDP, au début des années trente a eu maille à partir avec la Fédération républicaine. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit*., p. 209 sqq.

3707. Le Finistère est le seul département de Bretagne à n'avoir que des correspondants et donc plus de fédération. Même si la situation n'est pas forcément brillante en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord, le Finistère apparaît bien dépourvu de ce point de vue. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit*., p. 524.

3708. Voir J.-N. Jeanneney, « La Fédération républicaine », *op. cit*. La carte n° 1, p. 341 classe le Finistère comme étant « sans organisation ».

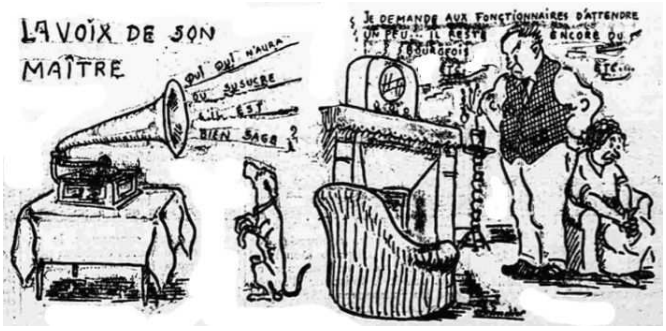

FIGURE 9.11. – La réaction se moque des fonctionnaires en 1937. « Qui qui aura son susucre s'il est bien sage ? » Source : *Le Courrier du Finistère*, 13 février 1937.

tions sociales et de société. Cette proximité, créée de fait par un phénomène de capillarité, à la suite de l'arrivée de militants nationalistes, a imprimé sa marque dans la Fédération au niveau national [3709]. Les élus finistériens portent sans hésitations ces orientations avant même d'être élus et de rejoindre les rangs de la Fédération républicaine. Ils se sont positionnés, lors de la campagne électorale, dans une dynamique d'affrontements sans nuances. Cependant, le « discours antiparlementaire de la droite ne dépasse pas vraiment le stade de la protestation diffuse, sans doute parce qu'il n'y a pas de convergence sur l'alternative à opposer au système parlementaire [3710]. »

La Fédération républicaine est particulièrement soutenue par la presse cléricale, *Le Progrès du Finistère* et *Le Courrier du Finistère*. Ce dernier publie, comme 400 autres journaux « nationaux » français, un bilan très noir de « Quatre mois de Front populaire [3711] ». Ces hebdomadaires consacrent presque exclusivement leurs comptes-rendus de la vie politique départementale aux élus des droites nationalistes et au PSF. *Le Courrier du Finistère* renvoie au lecteur l'image qu'il se fait de la vie politique locale en sélectionnant — comme tout journal d'opinion selon ses choix partisans — les événements supposés intéresser et renforcer le courant qu'il incarne [3712]. L'absence dans ses colonnes d'informations sur le PDP ne peut s'expliquer uniquement par le faible nombre d'interventions publiques de cette organisation. Le PDP reste marqué par des orientations sociales encore trop prononcées pour la ligne éditoriale du journal et cela malgré sa nette réorientation pendant les premiers mois du Front populaire. Par contre, les initiatives du PSF bénéficient toujours de publicité et les comptes-rendus, très favorables, n'oublient jamais de mentionner la présence d'élus locaux venus témoigner de leur sympathie au parti du colonel de La Rocque et lui offrir du même coup une caution supplémentaire.

En dehors de la manifestation de Pleyben, et auparavant de la journée de célébration de la

3709. « La tradition nationaliste et autoritaire ne s'exprime pas seulement par le phénomène ligueur. Elle est aussi portée au sein même des partis modérés par d'anciens militants nationalistes qui ont choisi de rallier des formations mieux intégrées au jeu politique. » M. BERNARD, « L'antiparlementarisme de droite dans la France des années 1930 », *art. cit.*, p. 101.

3710. *ibid.*, p. 110-111.

3711. *Le Courrier du Finistère*, 24 octobre 1936.

3712. Rappelons que *Le Courrier du Finistère* exhorte les ouvriers-paysans à rejeter la CGT et les invite à renforcer la CFTC, mais également le SPF.

victoire électorale, les activités publiques de la Fédération républicaine sont donc totalement inexistantes. La Fédération est la seule organisation politique du département — en dehors de l'extrême droite — à n'avoir pas d'organisation de jeunesse. Et pourtant, véritable paradoxe, c'est Jean Crouan qui est chargé lors du congrès national de novembre 1938, en tant que vice-président des jeunesses au niveau national, d'intervenir pour présenter le rapport introductif [3713]. *Le Progrès du Finistère* publie l'intégralité de son intervention quelques semaines plus tard [3714].

Profitant de leur statut d'élu, les députés de l'URD s'investissent dans un travail de sape contre leurs adversaires. Hervé Nader intervient en tant que député auprès de la municipalité de Concarneau pour que les affiches de Front populaire disparaissent afin de ne pas gêner le tourisme. L'opération échoue. Par contre, il est à l'initiative de la fête des « Filets bleus » qui est organisée le 20 juin 1937, avec bénédiction de la mer par M^gr^ Duparc. Cette fête est immédiatement perçue, et pas seulement par les les partisans du Front populaire, comme une manifestation politique de la réaction. Victor Dronval, responsable départemental du PSF, y participe d'ailleurs. Le préfet rend compte de cette manifestation — présentée par ses initiateurs comme *a priori* touristique — ainsi : « M. le maire et conseiller général communiste, M. Guéguin, considère que la fête de la mer organisée par des éléments de droite et le clergé est purement politique et religieuse. Je dois reconnaitre que ces affirmations sont en partie exactes [3715] ». Cette fête montre comment, dans la pratique, la Fédération républicaine, armée sans troupes, arrive à susciter des manifestations sur la voie publique, grâce à une complémentarité avec d'autres organisations de la société civile, ici l'Église.

La Fédération républicaine-URD du Finistère dérive de plus en plus vers une attitude droitière au cours de la période, ce qui n'est pas le cas dans tous les départements bretons [3716]. La nouvelle génération de députés ne s'embarrasse pas de précautions dans ses relations politiques en assumant ses fréquentations à l'extrême droite. Cela ne l'empêche pas de profiter du soutien de la hiérarchie catholique. Mais le bloc catholique continue d'évoluer et s'avère être lui aussi pluriel comme nous allons le confirmer en suivant le PDP pendant les années Front populaire.

B. 2. Le PDP

Depuis sa création, la fédération finistérienne du PDP affiche une indépendance politique érigée en principe. Ce cap continue à être maintenu alors que le moment Front populaire est favorable aux initiatives unitaires visant à contrer le Front populaire [3717]. De fait, le PDP refuse

3713. J.-N. Jeanneney, « La Fédération républicaine », *op. cit.*, p. 347.

3714. *Le Progrès du Finistère*, 25 février 1939.

3715. ADF, 1M188, lettre du préfet au ministre de la Marine, 11 juin 1937. Cité par L. Cariou, *Hervé Nader, un entrepreneur en politique : le parcours d'un notable finistérien au XX^e^ siècle*, *op. cit.*, p. 25.

3716. En Ille-et-Vilaine, les députés de la Fédération ne veulent pas se rapprocher des milieux monarchistes et de l'ANO. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 524.

3717. « 1934, puis 1937 voient successivement la constitution de "fronts" destinés à contrer (en particulier le second) le Front populaire. Toutefois, dans les deux cas, ce sont des confédérations où chaque organisation veille ja-

d'entrer dans ces regroupements de « bloc contre bloc » que ce soit la proposition, en juillet 1936, de Louis Marin au nom de la Fédération républicaine d'une délégation permanente et d'un intergroupe à la Chambre et au Sénat [3718] ou le Front de la liberté initié par Jacques Doriot le 8 mai 1937 [3719]. *Le Petit Breton* publie une mise au point à propos du Front de la liberté. Les démocrates populaires se méfient des conceptions doriotistes : « Quant à la défense des libertés républicaines du travail, de la pensée, de la presse et des réunions, nous pensons qu'elle gagnerait à avoir d'autres parrainages que ceux qu'on nous propose aujourd'hui [3720] ».

Les démocrates populaires se tiennent donc éloignés des fronts de circonstance, répétant à l'envi leur volonté de se garder des sollicitations qu'elles viennent de leur gauche ou de leur droite. L'analyse que fait Paul Simon, quelques jours après le second tour des élections législatives, nous renseigne sur la ligne politique vers laquelle tendent alors les démocrates contre vents et marées :

> « Cette majorité sera-t-elle très homogène ? Résistera-t-elle à l'épreuve du pouvoir ? Et pendant combien de temps ? A ces questions qui sont sur toutes les lèvres, les événements se chargeront de répondre dans un proche avenir. [...] La vie politique est fertile en paradoxes, et cette législature, plus que toute autre, peut nous réserver bien des surprises. [...]
>
> Dans le désir légitime de recouvrer leur ancienne puissance, les radicaux ne seront-ils pas amenés, quelque jour, à constituer avec les républicains modérés une majorité, excluant les socialistes et les communistes, et dans laquelle leur groupe redeviendrait le groupe le plus nombreux ? Ce n'est pas impossible. Et ce serait souhaitable, car il est de l'intérêt du pays qu'un grand parti de gouvernement comme le parti radical ne marche pas à la remorque des marxistes de toutes catégories [3721]. »

Nous verrons que la stratégie mise en place au niveau du département par les dirigeants démocrates populaires, dont l'auteur de ce texte, Paul Simon, par ailleurs dirigeant national du PDP, vise à détacher les radicaux-socialistes du Rassemblement populaire. Une telle ligne de conduite ne s'accommode pas d'un bipolarisation de la vie politique et rejette donc une lutte front contre front dans le champ politique. Il a d'ailleurs clairement annoncé cet objectif dans *L'Ouest-Éclair* : « Les modérés ont la mission historique de réparer les porcelaines cassées par les extrémistes. Il leur appartient de se préparer dès maintenant à remplir la lourde tâche

---

lousement à son autonomie. » avec une introd. de Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier, Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier (dir.), *ABPO*, Vol. 109, n° 3, 2002, *La recomposition des droites en France entre 1936 et 1940*, p. 59.

3718. Olivier Dard, *Les années 30*, La France contemporaine, Paris, Le livre de poche, 1999, p. 128. Dans le même temps, l'irruption des ligues a rendu le PDP moins distant qu'il ne l'était à l'égard de la Fédération républicaine depuis 1934-1935. « La poussée des Ligues et des mouvements autoritaires de Droite pouvait conduire à voir davantage dans la Fédération un mouvement "démocratique" par comparaison, à un moment où la poussée de la gauche ne pouvait qu'inciter à la recherche des alliances électorales pour 1936. ». J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 294.

3719. Jacques Doriot et le PPF lancent à cette date des propositions écrites à neuf partis : le PSF, le PDP, l'Alliance démocratique, le Parti agraire, l'Union socialiste républicaine, le Parti radical français, le PRS, le Parti républicain national et social de Pierre Taittinger et la Fédération républicaine. Seuls les deux derniers acceptent de faire partie du Front de la liberté. J.-P. Brunet, *Jacques Doriot*, *op. cit.*, p. 273 sqq.

3720. *Le Petit Breton*, 30 mai 1937.

3721. *Le Petit Breton*, 17 mai 1936.

qui leur sera réservée. Qu'ils se gardent d'élargir le fossé qui peut les séparer des radicaux avec lesquels il leur faudra collaborer [3722] ! »

Mais cette analyse n'est pas facile à partager au moment où les autres forces adverses — politiques, religieuses ou syndicat agricole — participent activement à la crispation des rapports sociaux. La FRDF est effectivement bien isolée, mais parvient quand même à trouver un équilibre instable dans cette période dont nous avons vu, à gauche, les conséquences centrifuges. Les conditions objectives ne lui permettent cependant qu'« une position "centriste" précaire » [3723]. Pierre Trémintin déclare à la Chambre que « le Parti démocrate populaire ne s'est rangé ni du côté du Front populaire ni dans le bloc des droites [...]. Nos votes se rencontreront plusieurs fois avec ceux du Front populaire sur les projets sociaux précis, alors que nous sommes des adversaires déclarés du collectivisme [3724]. » Par ailleurs, même si Simon affirme le refus de participer à « l'aventure » du Front populaire, il exclut de vouloir « changer leur échec probable en catastrophe ». Paul Simon explique que les démocrates populaires respecteront le suffrage universel tel qu'il s'est exprimé lors des élections législatives. C'est ainsi que Simon et Trémintin — ainsi que trois autres députés démocrates populaires — s'abstiennent lors de la confiance et ne mêlent pas ainsi leurs voix à celles des droites [3725].

Cette orientation est largement partagée dans le parti, au-delà du cercle des élus comme cela se vérifie lors du premier congrès fédéral du PDP après les élections législatives, le 25 octobre 1936. Malgré la victoire du Front populaire et l'installation d'un gouvernement des gauches, la ligne politique est confirmée dans la motion de fin de congrès : « La Fédération du Finistère du Parti Démocrate Populaire, rappelant une fois de plus son opposition constante à la politique des blocs qui divisent les Français et les mènent infailliblement au désastre économique, à la guerre civile et à la guerre étrangère. [3726]. » Aux yeux des démocrates populaires, l'élection de Paul Simon a confirmé ce refus des blocs, « élection caractéristique qui a démontré qu'entre les deux blocs il y a place pour une politique intermédiaire de reclassement et de salut ». Pourtant cette attitude ferme induit quelques déconvenues. Jean Tournellec, le secrétaire général de la Fédération du Finistère, dans son rapport moral, note que le parti a subi « quelques abandons : abandons impatients qui se tournent vers des associations aux idées chimériques » [3727]. Le PDP qui est un parti de conviction, d'autant plus qu'il applique une ligne politique à contre-courant, subit lui aussi la dynamique de la période qui génère un pôle magnétique à droite.

Le positionnement original du PDP s'exprime également en politique étrangère quand éclate la guerre civile en Espagne. Son attitude tranche au début avec celle observée ailleurs à droite et dans les organisations catholiques. *Le Petit Breton* publie à la mi-août 1936 un

3722. *L'Ouest-Éclair*, 10 mai 1936.
3723. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 177.
3724. *Le Petit Breton*, 14 juin 1936. Jean-Charles Floch introduit une nuance entre la FRDF et le PDP, la première étant plus critique idéologiquement par rapport au gouvernement Blum que la seconde. *ibid.*, p. 187.
3725. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 326-327.
3726. *Le Petit Breton*, 1er novembre 1936.
3727. *Le Petit Breton*, 8 novembre 1936.

LA VIE POLITIQUE

LES DÉMOCRATES POPULAIRES AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

Pour des conditions de vie plus humaines des travailleurs

DES PRINCIPES — DES ACTES — Des réalisations

L'application effective de la loi sur le repos hebdomadaire

Des logements sains et bon marché

Le salaire minimum vital

Le salaire familial

FIGURE 9.12. – Le programme ouvrier du PDP, un simple outil de propagande. Source : *Le Petit Breton*, 28 mars 1937.

article où l'ont peut lire : « C'est le hideux cortège de toute guerre civile. Mais ne sont-ce pas les généraux rebelles qui ont allumé la guerre civile en Espagne ? Ne portent-ils pas, les premiers, la responsabilité du sang versé [3728] ? » Mais les anathèmes sans nuances des droites et les campagnes d'opinion de l'Église catholique ont poussé très rapidement le PDP à durcir ses analyses en la matière. Sa position sur l'Espagne bascule dès l'automne 1936 — *Le Petit Breton* parle maintenant des « hordes rouges » — et exprime la fin des nuances à ce sujet. Ce recadrage n'affecte cependant pas par ailleurs l'orientation générale du parti qui continue de cultiver sa différence en politique intérieure.

Au niveau de la vie locale du parti, le PDP ne goûte guère les grands rassemblements et l'agitation. Les mobilisations de masse comme celle de Pleyben organisée par les droites nationalistes lui sont étrangères. Les interventions dans l'espace public sont peu nombreuses. Le PDP n'y semble pas favorable. Ainsi peut-on lire dans le rapport moral de son assemblée générale du 25 octobre 1936 :

> « Les élections législatives sont terminées, mais la campagne électorale de 1940 ou de 1937 com-

3728. *Le Petit Breton* 16 août 1936.

> mence. Pour nous, Démocrates, organisateurs méthodiques et tenaces, les campagnes électorales ne durent pas trois semaines ou un mois, mais quatre ans. [...] Nos moyens financiers nous interdisent donc d'envisager de grosses manifestations ; mais nous y auraient-ils autorisés que nous n'aurions pas eu recours à cette propagande. La réunion de masse n'est utile que comme couronnement. »

Le parti organise certes des tournées annuelles de « journées démocratiques rurales » dans le département. La vocation agricole du Finistère et la poussée des agrariens dont la puissance de conviction n'a pas échappé à Paul Simon lors des élections législatives expliquent en grande partie cet intérêt. Le PDP s'adresse plus particulièrement au monde rural, multipliant les interventions à ce sujet à la Chambre des députés et complétant ce travail sur le terrain. De fait, les seules réunions publiques que tient ce parti sont ces assemblées axées sur les problèmes agricoles comme cette « journée rurale et banquet démocratique [3729] » le 21 juin 1936 à Guipavas, avec 500 participants. Ce succès, très relatif quand on le compare aux autres rassemblements paysans qu'a connus le Finistère, incite les dirigeants à multiplier les initiatives de ce type les années suivantes. Après l'assemblée générale de l'année suivante et en dehors des réunions électorales pour les élections cantonales, le PDP commence donc à changer de tactique en organisant des réunions publiques dans l'ensemble du département. Devant les 150 participants du congrès du 25 octobre 1936, il est décidé d'organiser des journées démocratiques rurales dans 5 communes du département [3730]. Ces journées ne connaissent pas un succès à la hauteur au regard de l'importance d'un parti ayant des parlementaires, des conseillers généraux et de nombreux maires et qui revendique une proportion de deux tiers de paysans parmi ses adhérents. 250 personnes participent à la réunion de Plozévet [3731]. Les autres réunions n'attirent pas plus de monde. Celle de Saint-Pol-de-Léon en comptabilise 150 [3732].

Le PDP réitère cette expérience avec une nouvelle journée démocratique et rurale le 18 avril 1937 à Morlaix [3733]. Les démocrates populaires en profitent pour justifier leur position sur les questions agricoles en débat et adresser des critiques aux forces de droite et de gauche, ainsi qu'à Landerneau. Dans son discours, Pierre Trémintin l'illustre à propos de la plus-value. Il « note qu'une sourde opposition à cette mesure si juste apparaît surtout dans les milieux dirigeants des syndicats agricoles à tendance "paternaliste". La propriété culturale doit s'identifier avec le fonds exploité. M. Trémintin rappelle que les élus démocrates se sont opposés au contre-projet Vallat et dit que le parti est aussi nettement opposé à la thèse de droite, qui s'oppose au renouvellement, qu'à celle d'extrême gauche, qui assimile le paysan à un commerçant ordinaire [3734] ».

3729. *Le Petit Breton*, 28 juin 1936.

3730. Il s'agit de Plozévet le 8 novembre. Les autres journées se tiennent toutes le 29 novembre : Saint-Pol-de-Léon, Daoulas, Quimperlé et Plomodiern.

3731. *Le Petit Breton*, 15 novembre 1936. « Le banquet monstre qui devait réunir sept cents convives en comptait moins d'une centaine. » peut-on lire dans *Le Citoyen* du 15 novembre 1936.

3732. *L'Ouest-Éclair*, 13 décembre 1936.

3733. *Le Petit Breton*, 25 avril 1937.

3734. Il s'agit du débat sur le fermage qui se heurte à une opposition forte. Tanguy Prigent intervient à ce sujet à de nombreuses reprises pendant les discussions qui durent jusqu'au printemps. Un article, particulièrement im-

Les partis socialiste et communiste ont constitué des organisations de jeunesse, « ces faux jeunes qui, sous des apparences alléchantes et nombreuses, poursuivent un embrigadement autour de formules périmées ». Il est nécessaire de leur opposer une organisation de jeunes démocrates populaires. Le PDP se lance donc dans sa construction. Mais là aussi, le constat est le même pour son organisation de jeunesse, les Jeunes démocrates, qui se maintient à des niveaux d'organisation et de propagande modestes. Les grands rassemblements sont là également soigneusement évitées : les tournées de propagande par petits groupes sont privilégiées. Une première tournée de propagande est organisée au début du mois de décembre 1937 dans une vingtaine de communes du Nord-Finistère, en présence de responsables nationaux [3735]. De fait, la foule n'est pas là non plus au rendez-vous.

Avec beaucoup moins d'énergie, les démocrates populaires affichent un intérêt circonstanciel aux conditions de travail et de vie des salariés (figure 9.12 page 845). Aucune tentative de propagande dans le monde ouvrier n'est cependant rapportée dans la presse démocrate. Les différentes poussées revendicatives expliquent ces prises de positions sur la question sociale dans les entreprises. Mais, à la lecture de leur hebdomadaire, *Le Petit Breton*, il apparaît rapidement que cet intérêt est conjoncturel et ne dure que le temps des mobilisations ouvrières. Il faut cependant noter que les élus du PDP au Parlement approuvent un certain nombre d'avancées sociales comme les contrats collectifs ou les congés payés. Le programme du PDP inclut par ailleurs le salaire familial à son programme. L'implication des démocrates populaires dans ce domaine ne va pas jusqu'à organiser, comme dans le monde rural, des journées démocratiques spécifiques dans le monde ouvrier. Par contre leur presse relaie les nombreuses remises en cause des 40 heures dans les milieux patronaux.

Au bout du compte, les démocrates populaires construisent-ils une force capable de faire entrer ce petit parti, qui n'est déjà plus dans son fonctionnement un parti de notables, dans le groupe des partis de masse ? Il semble que le PDP soit déjà, au niveau national, entré dans une crise pendant la période de gestation du Front populaire [3736]. Dans le Finistère, l'année 1938 marque le début d'un retournement de tendance : les effectifs stagnent, l'activité des sections adultes et jeunes régresse et les tournées de propagande se raréfient. Ce constat, dressé par le secrétaire général de la fédération départementale lors du conseil départemental du 6 mars 1938, évoque un parti en perte de vitesse [3737].

Un débat instructif a lieu pendant ce conseil départemental sur l'influence des ligues dans le développement du PDP. L'état du parti n'est guère brillant, mais l'affaiblissement des ligues, ressenti par les dirigeants du PDP, laisse quelques espoirs aux dirigeants départementaux du

portant obligerait le propriétaire qui se séparerait de son fermier à lui verser une indemnité d'éviction, « contrepartie pour les améliorations qu'il a pu apporter au domaine ». É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 369. Voir un extrait de la retranscription des débats dans *Le Breton Socialiste* du 1er mai 1937.

3735. *Le Petit Breton*, 19 décembre 1937.

3736. « On peut bien parler déjà d'une "crise" du Parti Démocrate Populaire en 1935–1936, à la veille du Front populaire. Elle se combine à un début de déclin sensible des effectifs, pouvant faire penser à la limite à un début d'éclatement du Parti entre des tendances de plus en plus nettement opposées et se dénonçant réciproquement » J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 308.

3737. A. Caroff, *Pierre Tremintin (1876-1966)*, *op. cit.*, p. 23.

PDP :

> « Notre parti est celui qui a la propagande la moins active. Ne devons-nous pas craindre, dans ces conditions, de voir nos troupes nous échapper et aller aux autres formations [...]. Le mouvement des Jeunes démocrates était bien parti l'an dernier, mais le concours des dirigeants leur a bien manqué [....] Nos adversaires travaillent plus que nous et se livrent à la vente des journaux, à la distribution des tracts de propagande [...]
>
> Trémintin : Nous avons commis l'erreur de penser que nous pourrions être l'aile marchante des droites ; mais nous avons constaté que lorsque des ligues de droite, disposant de ressources financières importantes, se sont fondées et ont fait leur propagande, elles ont été suivies ; comme de tout temps ceux qui ne veulent pas penser ont suivi un homme ou un groupe d'hommes qui pensaient pour eux. [...] Notre idéal est celui des classes moyennes et celui de la classe paysanne et nous pouvons avoir confiance en ces classes.
>
> Simon : Nous sommes dans une époque de mue. Quand nous avons lancé notre mouvement, nous avons fait figure d'originalité ; l'après-guerre, en nous obligeant à faire des accords avec la droite nous a desservis. Mais la situation est meilleure pour nous qu'il y a deux ans quand le PSF et la Défense paysanne avaient le vent en poupe.
>
> Trémintin a dit que l'heure de compromission avec la droite est finie. La rupture n'est pas complète, mais il faut qu'elle le soit [3738]. »

Les interventions des deux dirigeants confirment le passage à vide du parti et conforte les dirigeants du PDP dans leur volonté d'avoir un regard fortement critique sur leur orientation des années précédentes. Paul Simon va chercher très loin l'origine de la faiblesse actuelle du PDP. Ce sont les listes communes avec les droites qui ont causé ces reculs. Puisque les droites ne peuvent être influencées par une politique qui s'adresse à la raison dans cette période favorable aux chefs, le PDP doit en tenir compte. Ayant perdu sur sa droite, le PDF en vient donc à revoir ses orientations politiques et à envisager un retour aux sources. Celui-ci doit paraître d'autant plus inéluctable dans la période que le PSF bouche de toute manière une partie de l'horizon. S'il existe une issue à l'essoufflement, c'est au centre qu'elle se trouve. L'analyse de l'évolution du PSF que font les deux députés ne peut que les conforter dans leur opinion.

Le débat entre Simon et Trémintin laisse effectivement transparaître la perception et le sentiment d'un affaiblissement des forces d'extrême droite, PSF et Défense paysanne après deux années d'expansion. Pour autant, il appelle des réserves : ces organisations sont loin d'avoir disparu. Si la Défense paysanne a effectivement subi une décrue de ses effectifs et un ralentissement de ses actions, la place du PSF semble toute autre dans le paysage politique finistérien.

Le poids du PSF n'empêche pas le PDP de le tenir à l'écart. Contrairement à la Fédération républicaine, les démocrates populaires ne cherchent pas à attirer les bonnes grâces du parti de François de La Rocque, au contraire. Ainsi, Pierre Trémintin refuse-t-il de mettre à disposition du PSF une salle municipale que celui-ci a sollicitée pour une réunion à Plouescat, commune dont il est le maire. Jean Richard, dirigeant du PSF, ne manque pas de le signaler lors de réunions de son parti [3739]. David Bensoussan note que l'opposition du PDP au PSF reste constante pendant la période sur l'ensemble de la région ce que nous constatons effec-

3738. ADF, Fonds Trémintin, 104J10, conseil départemental du 6 mars 1938.
3739. ADF, 1M229, commissaire de police de Quimper, 11 octobre 1936.

tivement sur le Finistère [3740]. Publiquement, les « Démocrates populaires n'attaquent pas le P.S.F., mais ils n'ont aucune illusion sur l'avenir d'un parti qui n'est pas démocratiquement organisé, qui garde l'esprit d'une ligue ». Ils en critiquent les démonstrations de force motorisées, cette illusion d'être « une gendarmerie supplémentaire ». Pour le PDP, le parti de la Rocque se compose de trois groupes qu'il faut bien différencier. L'immense majorité appartient à celui des « braves gens » encadrés par un second groupe plus restreint et plus politisé, les états-majors provinciaux « rescapés des anciennes formations d'extrême droite, et dont le républicanisme, l'esprit social et le sens politique n'inspirent aucune confiance aux républicains ». Le chef domine l'ensemble dans une posture plus militaire que politique [3741]. Cet intérêt pour le PSF s'explique bien évidemment par la volonté de soustraire « les braves gens » à l'influence du PSF. En effet le PDP commence à s'inquiéter de l'influence grandissante du parti d'extrême droite. De ce point de vue, ils ne veulent pas être assimilés de près ou de loin au Front populaire et c'est là que leur position devient inconfortable dans une situation de tensions et de crise d'hégémonie.

Le groupe PDP a adopté une attitude complexe vis-à-vis du premier gouvernement Chautemps, se scindant sur des questions intérieures comme l'arbitrage ou la politique agricole et Paul Simon s'en explique à plusieurs reprises dans *L'Ouest-Eclair* [3742]. Mais il vote la confiance au second gouvernement Chautemps dans une dynamique d'union nationale. La formation du second gouvernement Blum, à la mi-mars 1938, est l'occasion pour le groupe démocrate de prendre « une des initiatives les plus "audacieuses" de son histoire » [3743]. Ils se battent, avec Paul Simon parmi les intervenants les plus impliqués, pour un gouvernement d'union nationale qui ne fasse pas de la présence des communistes un obstacle. Pierre Trémintin, qui appelle de ses vœux un gouvernement de salut public, partage la même analyse et écrit dans la presse du parti :

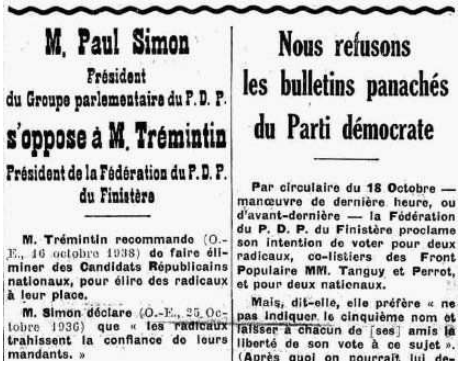

M. Paul Simon
Président
du Groupe parlementaire du P. D. P.
s'oppose à M. Trémintin
Président de la Fédération du P. D. P.
du Finistère

M. Trémintin recommande (O.-E., 16 octobre 1938) de faire éliminer des Candidats Républicains nationaux, pour élire des radicaux à leur place.

M. Simon déclare (O.-E., 25 Octobre 1936) que « les radicaux trahissent la confiance de leurs mandants. »

Nous refusons les bulletins panachés du Parti démocrate

Par circulaire du 18 Octobre — manœuvre de dernière heure, ou d'avant-dernière — la Fédération du P. D. P. du Finistère proclame son intention de voter pour deux radicaux, co-listiers des Front Populaire MM. Tanguy et Perrot, et pour deux nationaux.

Mais, dit-elle, elle préfère « ne pas indiquer le cinquième nom et laisser à chacun de [ses] amis la liberté de son vote à ce sujet ». (Après quoi on pouvait lui de-

FIGURE 9.13. – La stratégie du PDP critiquée. Source : *Le Courrier du Finistère*, 29 octobre 1938.

> « Seuls un front patriotique, un bloc de toutes les énergies françaises, peuvent montrer au monde la force morale et matérielle de notre pays. Seuls doivent s'en exclure ceux qui doutent de l'avenir et de la mission traditionnelle de la France ; mais il n'appartient à personne de rejeter a priori qui que ce soit de cette communauté de devoir et de responsabilités [3744]. »

Mais ces orientations crispent les droites. Ce n'est cependant qu'à l'automne 1938 que les rapports, avec les droites, au niveau du Finistère, se raidissent sérieusement. Le PDP subit alors

3740. C'est une attitude observable dans l'ensemble de la Bretagne. Lors d'une élection législative partielle à Saint-Brieuc, en avril 1939, le candidat PDP se retire au profit du radical ce qui contribue à faire battre le candidat PSF au second tour. D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 522-523.
3741. *Le Petit Breton*, 16 mai 1937.
3742. J.-C. DELBREIL, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 324.
3743. *ibid.*, p. 325.
3744. *Le Petit Breton*, 20 mars 1938.

des attaques en règle à l'occasion des élections sénatoriales de 1938. Deux lignes politiques s'affrontent à droite entre défenseurs d'une union des républicains en pleine crise internationale et partisans d'un regroupement des droites. Dans un premier temps, le PDP a participé, avec les autres composantes des droites à l'élaboration d'une liste de candidats. Jacques Queinnec, sénateur sortant, y figure en tête, suivi par Vincent Inizan et Lejeune, le maire républicain national de Morlaix et deux conseillers généraux, Danguy des Déserts et du Frétay [3745]. La fédération PDP du Finistère s'adresse aux délégués sénatoriaux pour les convaincre que « le péril que court notre pays en ce moment est si grave qu'il est urgent de *tout sacrifier au salut de la France* ». « Depuis longtemps, les Démocrates populaires ont préconisé *l'union des Français et la trêve des partis*. [...] C'est cette trêve que nous avons voulu et que nous voulons, malgré tous les obstacles, réaliser aux prochaines élections sénatoriales du Finistère [3746]. » Le PDP a proposé sans succès la constitution d'une liste d'« Union des Républicains ». Leur but, expliquent-ils aux délégués sénatoriaux, est de sortir, en cette période de crise, de la routine électorale. Mais cet appel ne peut qu'exaspérer à droite, comme à gauche, puisque le but est clairement affiché et vise à faire élire les candidats des centres :

> « C'est pourquoi nous croyons nécessaire de passer par-dessus les états-majors politiques de ce département et de nous adresser directement aux électeurs sénatoriaux.
>
> Sans être guidés par aucune considération de personne, nous pensons qu'une liste de candidats peut être établie en prenant de part et d'autre de la barricade, des hommes susceptibles d'entendre l'appel de la concorde nationale et aussi de défendre avec autorité, au Sénat, les intérêts de notre département [3747]. »

Un tract signé Jacques Queinnec et Vincent Inizan, accuse les démocrates populaires de participer à une liste d'union et d'appeler dans le même temps à voter pour les deux premiers candidats de leur liste et les deux premiers d'une des listes concurrentes, celle des « Candidats du Congrès Républicain », à savoir celle où figurent les républicains Ferdinand Lancien et Victor Le Gorgeu [3748]. *Le Courrier du Finistère* n'hésite pas, confirmant ainsi son statut de journal d'assaut, à critiquer vivement l'attitude des démocrates populaires. Le journal clérical tente, dans un premier temps, d'opposer les deux dirigeants du PDP, Pierre Trémintin et Paul Simon, à propos de l'appel au panachage des listes. L'un appelant à voter pour les radicaux, l'autre les critiquant vertement [3749]. Il s'avère que deux années séparent les positions présentées dans l'article qui ne sont pas — comme le sous-entend le titre de leur article — concomitants. La manœuvre échoue.

Queinnec est réélu dès le premier tour. Puis au troisième tour, ce sont Lejeune, Le Gorgeu, du Frétay et Lancien qui sont élus. Le résultat satisfait pleinement les démocrates populaires. Le PDP analyse les résultats de cette élection comme une confirmation de la sagesse des républicains qui, par leur vote, ont constitué ont reconduit ceux qui, des deux côtés, ont prôné la

3745. *Le Petit Breton*, octobre 1937.
3746. *Le Petit Breton*, 23 octobre 1938.
3747. *Idem*.
3748. Ferdinand Lancien est sénateur sortant, président du Conseil général et maire de Carhaix. Victor Le Gorgeu est lui sénateur sortant, conseiller général et maire de Brest.
3749. *Le Courrier du Finistère*, 22 octobre 1938.

concorde nationale ; « si la position prise par nos amis, qui ne manquait ni de netteté, ni de courage désintéressé, a pu provoquer certains remous et s'est heurtée à certaines incompréhensions, c'est en définitive à cette position que s'est rallié le corps électoral [3750]. »

La stratégie du PDP — tenter d'opérer une rupture au sein du Rassemblement populaire — est clairement revendiquée dans une lettre cosignée par Paul Simon et Pierre Trémintin, en réponse aux attaques de l'hebdomadaire clérical brestois. Cette stratégie leur a permis localement d'agrandir le fossé et ils l'expriment sans détour :

> « Nous tenons à vous apporter un démenti formel et à vous dire que MM. Trémintin et Paul Simon ont toujours été, l'un et l'autre, entièrement d'accord avec le Comité directeur de la Fédération des Républicains Démocrates du Finistère, qui, à l'unanimité, a fixé l'attitude de notre Parti dans la récente élection sénatoriale.
>
> Permettez-nous d'ajouter que cette attitude a brisé le Front Populaire, et, en isolant les socialistes et leurs alliés, a mis ceux-ci dans l'impuissance à diriger désormais la politique dans le Finistère.
>
> Ce n'est pas un résultat négligeable, notamment pour Brest, où un échec de M. Le Gorgeu aurait eu sur le terrain municipal les conséquences les plus graves [3751]. »

Les démocrates populaires ont constaté le fossé grandissant entre les radicaux — soumis à des pressions fortes et poussés par leurs alliés républicains — et les deux autres composantes du Front populaire. De fait, les radicaux ont bien compris que seuls les deux candidats les plus modérés ont réussi à être élus. « C'est une défaite ! Il ne servirait à rien de discuter les chiffres et d'accuser les circonstances [3752] ». Yves Guillemot, et Tanguy, sénateurs sortants ont été battus ainsi que le député Jean Perrot.

Les dirigeants du PDP espéraient depuis longtemps arriver à une telle situation. Ils avaient repéré la grande fragilité de l'union des gauches dans le Finistère d'autant plus que le PRS pratique des politiques diamétralement opposées dans le nord et dans le sud du département. Certes la situation nationale et les tensions internationales amplifient les tensions, mais les ferments de désunion locaux ont fortement contribué à ce résultat. L'appel des deux dirigeants démocrates populaires a rencontré en tout cas un courant d'opinion certain parmi les édiles locaux. De ce point de vue, le PDP a marqué des points, alors même que son organisation montre des signes de faiblesse. De plus, ce résultat a également permis de consolider la position politique du centre à Brest avec l'élection de Victor Le Gorgeu. La volonté de reconquête de la mairie par les socialistes en devient d'autant plus compliquée.

L'Ouest-Éclair joue un rôle important dans le paysage politique breton. Le rôle de la presse est essentiel comme appareil hégémonique dans la diffusion d'une idéologie. *L'Ouest-Éclair* ne se concentre d'ailleurs pas uniquement sur la bataille des idées. Le journal catholique aide de manière importante le PDP puisqu'il imprime gratuitement *Le Petit Breton* puis, à partir de 1932, l'impression se faisant au Mans lui alloue une subvention de 35 000 francs par an. *L'Ouest-Éclair* rétribue également les secrétaires départementaux du Finistère et des Côtes-du-Nord [3753]. À la mort de Paul Desgrées, Paul Simon devient directeur politique du

3750. *Le Petit Breton*, 30 octobre 1938.
3751. *Le Courrier du Finistère*, 29 octobre 1938.
3752. *Le Citoyen*, 28 octobre 1938.
3753. J.-C. Delbreil, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France*, *op. cit.*, p. 68.

Figure 9.14. – La journée rurale du PDP à Plozévet. Source : *Le Petit Breton*, 22 novembre 1936.

journal. Mais cette arrivée n'empêche pas le quotidien de glisser vers la droite traditionnelle au cours de la période précédant le Front populaire. « Tout s'est passé comme si de 1933 à 1940 la tendance sympathisante du PDP avait dû coexister avec d'autres [3754] ». Nous l'avons d'ailleurs remarqué à la lecture du compte-rendu de la réunion des droites à Rennes le 25 octobre 1936, publié dans le quotidien sur toute une page agrémentée de plusieurs photographies. Les compliments à la qualité de l'organisation et au contenu des interventions y sont nombreux, malgré les *vivats* scandés sur le nom de l'Action française. Ce type de compte-rendu ne correspond évidemment pas à la sensibilité politique d'un dirigeant du PDP, d'autant plus que le parti démocrate populaire subit des attaques violentes de la part des royalistes, de l'Action française et de ses organisations satellites durant de nombreuses années [3755].

« Le PDP, s'il a toujours été une petite force politique, plus importante en cadres qu'en troupes avait une armature théorique assez solide, pouvant convenir à une force politique moyenne » [3756]. Pourtant, en tirant un bilan général des années Front populaire, nous ne pouvons que constater que le PDP a échoué à être un parti de masse, tout en parvenant, en fin de période — les circonstances l'ayant bien aidé — à participer à un décrochage des centres.

En dehors des périodes de joutes électorales, seuls le PSF et les groupes d'action catholique interviennent et occupent le terrain. PDP et Républicains nationaux se consacrent aux activités électorales et à leurs mandats. À de rares occasions, les uns comme les autres participent et animent des rassemblements, comme nous l'avons vu. Nous pouvons constater que ces initiatives sont bien rares. Le partage des rôles est évident et explique aussi, en partie, l'absence de structure organisée des partis politiques représentant la droite parlementaire. Paradoxalement, alors que le PDP cherche à se développer, il rejette les vecteurs de mobilisation qui empruntent

3754. *ibid.*, p. 92.
3755. *ibid.*, p. 204-208.
3756. *ibid.*, p. 54.

au registre de la foule. Alors que les droites nationalistes perpétuent en quelque sorte les mobilisations de masse de la période précédente en rassemblant des milliers d'opposants au camp du changement à Pleyben. Ces réseaux de notables ont su s'adjoindre des renforts ...

Mais pour les partis de gauche et pour le mouvement ouvrier, l'action sur le terrain de ces relais des droites nourrit l'antifascisme et l'anticléricalisme. L'un et l'autre perdurent en réaction aux campagnes ou aux positions du camp d'en face.

C. Renforcement à l'extrême droite du champ politique

À l'extrême droite, le pluriel est autant de mise qu'ailleurs à l'intérieur du champ politique. Cependant, ici, une organisation se détache à un tel niveau et avec une telle promptitude qu'elle devient l'organisation politique la plus importante du département après avoir subi une dissolution. L'essentiel de cette section consacre la première place du groupement Croix de feu-PSF dirigé par François de La Rocque. Le simple fait de placer ce parti dans le cadre de l'étude des extrêmes droites nécessite une explication sur sa caractérisation, au regard de l'historiographie du sujet.

Les organisations Croix de Feu-PSF interrogent les historiens quant à leur nature, autour de la question récurrente de leur appartenance ou pas à la galaxie fasciste. Ce qui aurait dû rester une controverse historique a parfois glissé vers l'affrontement entre deux positions aussi opposées qu'inconciliables [3757]. Cette controverse de trente ans a récemment rebondi après la parution de deux ouvrages [3758]. C'est également sur l'historiographie de la controverse que revient un historien anglais, Kevin Passmore qui, si elle est intéressante en soi, reste périphérique par rapport à notre sujet.

Pour autant, il faut bien nommer l'objet de son étude et le mettre en contexte, c'est-à-dire évoquer ses actes, comme ses discours, ce qu'il dit de lui et ce qu'en disent les autres, ses adversaires [3759]. Nous abordons l'extrême droite par le biais des rapports de forces et en examinant

3757. Pour une mise en perspective historiographique de ces débats, nous renvoyons à la synthèse d'Olivier Forlin et notamment à son dixième chapitre : Olivier Forlin, *Le fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, Éditions La Découverte, 2013, p. 297 sqq.

3758. D'un côté, Zeev Sternhell, persiste et signe dans un livre d'entretiens en continuant de défendre l'idée d'une France « berceau » d'un fascisme repérable notamment chez les Croix de feu-PSF : Zeev Sternhell, *Histoire et Lumières. Changer le monde par la raison. Entretiens avec Nicolas Weill*, itinéraires du savoir, Paris, Albin Michel, 2014, 367 p. De l'autre, Serge Berstein et Pierre Mizla critiquent son approche basée sur l'histoire des idées politiques et défendent la thèse d'une « allergie » française au fascisme : Serge Berstein et Michel Winock, *Fascisme français ? La controverse*, avec une préf. de Jean-Noël Jeanneney, Paris, CNRS Éditions, 2014, 253 p.

3759. Kevin Passmore, avec une prudence épistémologique bien compréhensible, propose d'éviter l'usage du

les potentialités à l'œuvre. L'extrême droite finistérienne, notamment la ligue des Croix de Feu puis le PSF, a bénéficié d'études très complètes [3760].

Deux organisations d'extrême droite se développent le Finistère, les Croix de feu-PSF et les dorgéristes. Leur dynamisme qui profite de la crise sociale leur assure un développement rapide [3761]. Elles occupent très vite le terrain. Analyser leurs développements, leurs clientèles, leurs méthodes de travail, nous permet de mieux appréhender les craintes des antifascistes.

C. 1. Les Croix de feu-PSF dans le Finistère

La première des caractéristiques qui frappe l'observateur à l'étude du groupement des Croix de feu-PSF est sans conteste son développement sans équivalent dans le champ politique de l'entre-deux-guerres.

Un développement logarithmique Les premières sections Croix de feu apparaissent en tant que telles en 1933 dans le département [3762]. Sous l'impulsion d'un militaire à la retraite, Eugène Leclerc [3763], une section se crée à Landerneau, ville qui devient ainsi le centre de l'activité du mouvement jusqu'à la guerre.

Une seconde section qui regroupe l'ensemble des militants du Sud-Finistère voit le jour la même année à Quimper. En 1934, deux autres sections se constituent à Morlaix et Brest. Des sous-sections autonomes — signe d'un développement certain — apparaissent en 1935 à Quimperlé, Châteaulin et Pont-L'Abbé. Dans le nord du département, Lannilis et Lesneven deviennent également des sous-sections autonomes. Les Croix de feu ont donc, à l'aube du Front populaire, un réseau de structures qui couvre globalement l'ensemble du département, avec cependant une zone centrale encore à conquérir. C'est sur ce substrat que la ligue des Croix de Feu, bientôt remplacée par le PSF, bâtit une organisation de masse qui devient en

qualificatif « fasciste », sauf exception : « Personnellement, je préfère réserver le label "fasciste" pour ceux qui l'acceptait. Pour les autres, le label "extrême droite" convient, car il était d'usage assez courant dans les années trente et aussi parce qu'on s'est habitué à l'idée qu'il peut recouvrir une réalité très diverse. » Les adversaires des Croix de Feu puis du PSF n'hésitent pas à les qualifier de fascistes, usant même de cette étiquette à l'encontre d'une partie des députés réactionnaires finistériens. Il est nécessaire de le mentionner sans pour autant s'approprier le terme. Kevin Passmore, « L'historiographie du "fascisme" en France », *French Historical Studies*, Vol. 37, n° 3, 2014, p. 499.

3760. B. Le Roux, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, *op. cit.* et D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 507-520.

3761. Antonio Gramsci a souligné que certains moments du rapport de force produisent des instabilités liées à la crise d'hégémonie : « À un certain moment de leur vie historique, les groupes sociaux se détachent de leurs partis traditionnels [...]. Quand ces crises se produisent, la situation immédiate devient délicate et dangereuse, parce que la voie est libre pour des solutions de force, pour l'activité de puissances obscures représentées par les hommes providentiels ou charismatiques. » A. Gramsci, *Cahier de prison n° 13*, *op. cit.*, § 23, p. 399–400.

3762. ADF, 1M227, commissaire spécial de Quimper, 1er avril 1936.

3763. Eugène Leclerc est né à Besançon en 1886. Il se déclare propriétaire-cultivateur à Landerneau et a le grade de chef de bataillon d'infanterie de réserve. ADF, sous-préfet de Brest, 30 octobre 1935. Délégué régional des Croix de feux, il devient rapidement après la dissolution et le lancement du PSF responsable régional et national du Parti social français. Il le reste jusqu'à la fin de la période.

peu de temps le premier parti politique du département en terme d'adhérents. Les rapports de police nous apprennent que dans le Sud-Finistère, en 1936-1937, des groupes de partisans du Colonel de La Rocque existent à Concarneau, Douarnenez, Pont-L'Abbé et Le Guilvinec. Un de leurs objectifs — opposer une section Croix de feu à chaque cellule communiste — est donc atteint dès 1936 dans le Finistère. Le développement des effectifs, du moins jusqu'à la fin de l'année 1936, répond également à l'attente des dirigeants locaux et leur vaudra à plusieurs reprises les félicitations de François de la Rocque. Le Finistère n'est d'ailleurs pas une exception en Bretagne comme le souligne David Bensoussan [3764].

Les modalités de recrutement ne sont sans doute pas étrangères à ce remarquable essor. En effet, l'adhésion se fait par relation. C'est ce que décrit, rendant compte au gouvernement des méthodes employées par cette organisation, Larquet, le préfet du Finistère : « les membres des Croix de feu recherchent les personnes susceptibles de partager leurs idées et établissent pour chacune d'elles une fiche indiquant le nom, l'adresse, les opinions politiques et la mention "à visiter" ou "à convoquer par invitation à la prochaine réunion". Par la suite, les intéressés sont invités à donner leur adhésion au groupement [3765]. » Mais rapidement cette méthode de travail, alors qu'ils ont sans doute fait le plein dans leur propre milieu social et que l'opinion publique ne voit pas forcément « d'un très bon œil les rassemblements clandestins et importants opérés un peu partout [3766] », les entraîne à diversifier leur activité à la fin de l'année 1935. « Les Croix de feu veulent la réconciliation des Français » comme l'indique la banderole exposée à l'arbre de Noël qu'ils organisent le 19 janvier 1936. L'action d'œuvre sociale devient l'activité annexe qu'ils développent le plus maintenant pour élargir leur recrutement [3767]. L'arbre de Noël de Quimper connaît un grand succès : 900 adultes et enfants y participent, transportés par cars de tous les cantons du Sud-Finistère. Jouets, vêtements y sont distribués. « L'Association féminine d'action sociale » est créée le même mois à Quimper. Les familles dans le besoin sont dès lors visitées. En trois mois d'existence, l'association a rencontré 144 familles sur les 372 qui se sont inscrites à sa permanence et a ainsi distribué 200 kilos de pommes de terre, 650 de charbon, 250 boites de conserves alimentaires, 450 vêtements [3768]. Des associations comme celle de Quimper (50 adhérentes) se créent à Brest (500 adhérentes) et à Landerneau (40 adhérentes) [3769]. Les Croix de feu trouvent ainsi le biais pour faire pénétrer leurs idées dans la partie de la population la plus défavorisée, y compris en fournissant du travail à quelques chômeurs dans les entreprises dirigées par leurs adhérents. Les Croix de feu pensent bénéficier ainsi de l'apport de nombreux obligés.

Comme le note le commissaire de police de Quimper : « Il est certain que se montrant sous un tel angle, le mouvement Croix de feu est susceptible d'un nouveau et prochain dé-

3764. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 508.
3765. ADF, 1M227, préfet, 23 avril 1934.
3766. ADF, 1M227, commissaire spécial de Quimper, 1er avril 1936.
3767. Sur le travail social du PSF, consulter Laura Lee Downs, « "Nous plantions les trois couleurs". Action sociale féminine et recomposition des politiques de la droite française : Le mouvement Croix-de-Feu et le Parti social français, 1934-1947 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 3, n° 58-3, 2011, p. 118–163.
3768. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, 1er avril 1936.
3769. ADF, 1M227, sous-préfet de Brest, 6 avril 1936.

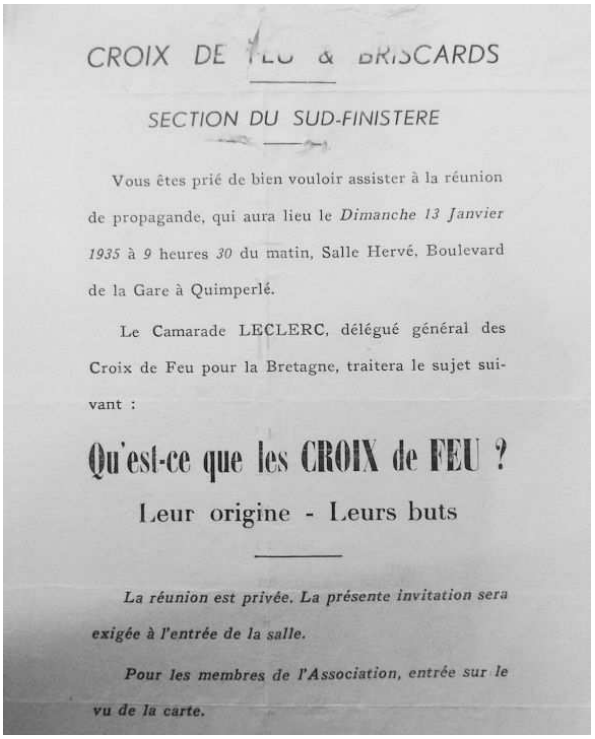

CROIX DE FEU & BRISCARDS

SECTION DU SUD-FINISTERE

Vous êtes prié de bien vouloir assister à la réunion de propagande, qui aura lieu le *Dimanche 13 Janvier 1935* à *9* heures *30* du matin, Salle Hervé, Boulevard de la Gare à Quimperlé.

Le Camarade LECLERC, délégué général des Croix de Feu pour la Bretagne, traitera le sujet suivant :

Qu'est-ce que les CROIX de FEU ?

Leur origine - Leurs buts

La réunion est privée. La présente invitation sera exigée à l'entrée de la salle.

Pour les membres de l'Association, entrée sur le vu de la carte.

FIGURE 9.15. – Invitation à une réunion privée des Croix de feu. Source : ADF, 1M227.

veloppement. Il pourra même recueillir des adhésions parmi les ouvriers. Il est vrai que ces adhésions étant plus ou moins intéressées ne seront probablement que momentanées et même de courte durée. » Les associations féminines veulent aussi encadrer les enfants pour en faire de futurs adhérents. Des regroupements par âge sont prévus. Mixtes jusqu'à 13 ans dans un groupe A, les garçons rejoindront jusqu'à 16 ans un groupe B qui en fera de futurs Volontaires nationaux tandis que les filles de 13 à 20 ans « seront initiées aux travaux de ménage et recevront des notions de morale, d'hygiène, de puériculture, etc [3770][...] ». Cependant ces moyens, l'invitation personnelle ou la prise en charge des familles dans le besoin, n'expliquent pas à eux seuls le développement successif des deux organisations de La Rocque. Ces organisations sont d'abord des organisations de rupture, comme nous allons l'expliciter comme conclusion à cette section. Et c'est pour cette raison que ce parti parvient à un aussi haut niveau de recrutement comme nous allons le mesurer.

Quelques chiffres permettent de bien appréhender la rapidité du développement de la ligue des Croix de Feu puis du PSF. Suivons l'évolution de la section de Quimper sur laquelle nous avons la série de chiffres la plus complète. Apparus publiquement pour la première fois lors des cérémonies du 14 juillet 1933, les Croix de feu de Quimper sont six (12 pour l'ensemble du Sud-Finistère). Ils passent à 24 membres en novembre 1933, 40 en février 1934, 120 fin 1934 et 450 en mars 1936 [3771]. La section de Morlaix, quant à elle, est passée de 150 membres au 31

3770. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, 1er avril 1936. Idem.

3771. ADF, 1M227, commissaire spécial de Quimper, 1er avril 1936. Les chiffres des services de police sont ceux

décembre 1935 à 400 le 10 avril suivant [3772]. La même progression fulgurante s'observe au niveau du département : 360 en 1934, 1 000 en 1935, 3 000 en début d'année 1936 puis 3 500 en juin. Les Croix de Feu regroupent déjà un nombre significatif d'adhérents au printemps 1936 : 1 200 dans la région brestoise [3773], 350 à Landerneau, 200 à Lesneven, une cinquantaine à Lannilis [3774]. C'est dans le Nord Finistère que la ligue des Croix de feu rassemble le plus d'adhérents et le plus grand nombre de sections.

La dissolution du mouvement des Croix de feu au début de l'été 1936 et sa transformation immédiate en PSF ne gêne aucunement son développement, au contraire. Il ne semble pas qu'il y ait eu dans le Finistère de déperdition au moment de la création du parti qui reprend les mêmes locaux et garde ses dirigeants, au contraire de ce qui se passe dans d'autres départements comme l'Alsace où seulement 40 % des Croix de Feu s'inscrivent au PSF [3775]. L'importance des effectifs crée un appel d'air et attire même des adhérents d'autres groupes d'extrême droite comme les militants de l'Action française de Morlaix à l'automne 1936 [3776]. À Concarneau, les effectifs sont d'un quart plus important après la dissolution [3777]. Le PSF compterait 200 adhérents à Quimperlé en octobre 1936 [3778]. Sur l'ensemble du Finistère, le PSF devient une organisation puissante qui a donc grandi très vite — le Part social français est fondé le 12 juin 1936 à Paris [3779] — et atteint 12 000 adhérents au début de l'année 1937, soit une progression de 340 % au cours du dernier semestre de l'année 1936 [3780].

La conquête des esprits ne peut se faire de manière efficace sans appareil hégémonique. Le PSF ne tarde pas à lancer un organe de presse, *La Volonté Bretonne*, dont le premier numéro paraît le 5 octobre 1936, confirmant ainsi avoir déjà atteint une masse critique suffisante pour se lancer ainsi dans cette entreprise. Les ventes de ce journal progressent pendant toute la période puisque le premier numéro est titré à 17 000 exemplaires puis à 25 000 exemplaires entre 1937 et 1939 [3781]. Le PSF, maintenant débarrassé des oripeaux ligueurs bénéficie également d'un soutien public de la presse catholique. Cet hebdomadaire qui paraît sans discontinuer jusqu'en

de l'ensemble du sud du département et comprennent les « sous-sections » de Pont-L'Abbé, Châteaulin, Douarnenez, Concarneau et Quimperlé.

3772. ADF, 1M227, commissaire de police de Morlaix, 18 avril 1936.

3773. Cet ensemble comprend Brest, Le Conquet, Le Relecq-Kerhuon, Saint-Marc, Lambézellec et Saint-Pierre-Quilbignon.

3774. ADF, 1M227, sous-préfet de Brest, 6 avril 1936.

3775. A.-L. Troalen, *Le Parti social français en Alsace. 1936-1939*, *op. cit.*, p. 21.

3776. ADF, 1M227, commissaire de police de Morlaix, 12 décembre 1936.

3777. ADF, 1M227, commissaire de police de Concarneau, 14 octobre 1936.

3778. ADF, 1M227, commissaire spécial de Quimperlé, 16 octobre 1936.

3779. Jean-Paul Thomas, « Les effectifs du Parti social français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 62, 1999, p. 61–84.

3780. Chiffres avancés par Bruno Le Roux qui se base sur les procès-verbaux établis dans le cadre de l'enquête sur la reconstitution de ligue dissoute. Voir B. Le Roux, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, *op. cit.*, p. 27. La carte publiée par Jean-Paul Thomas indique également un chiffre supérieur à 10 000. J.-P. Thomas, « Les effectifs du Parti social français », *art. cit.*, p. 77. C'est d'ailleurs le seul département du grand Ouest à dépasser ce chiffre avec la Loire-Inférieure.

3781. B. Le Roux, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, *op. cit.*, p. 45.

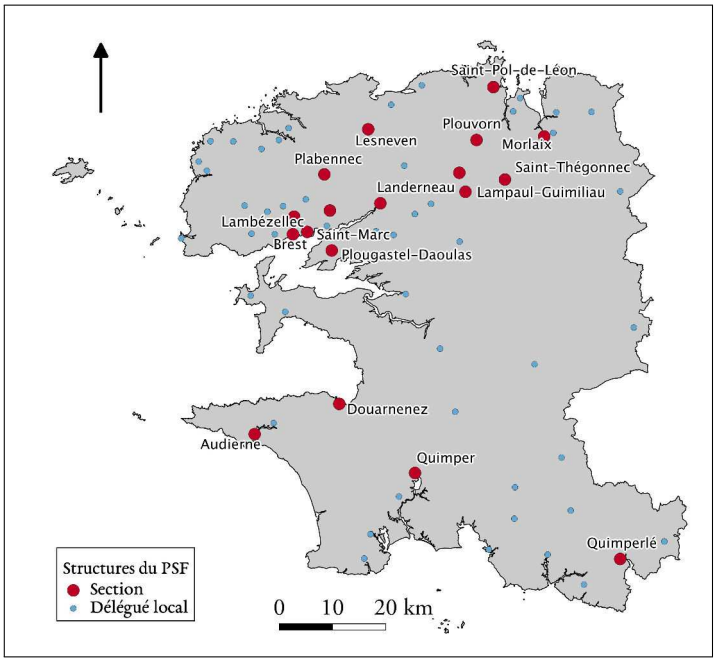

FIGURE 9.16. – L'implantation du PSF dans le Finistère. Source : ADF, 1M228, cabinet du préfet, Liste des dirigeants des groupements de droite, *s. d.*, p. 1-3.

mai 1940 est secondé par la presse catholique qui s'avère être un relais d'autant plus fructueux que sa diffusion est beaucoup plus large. De plus, la fréquence des articles dans les deux hebdomadaires vaut adoubement de l'Église finistérienne. Le PDP, de ce point de vue, ne bénéficie pas d'une telle attention en terme de couverture. Seuls les républicains nationaux bénéficient d'un traitement identique, notamment Hervé Nader dont les questions à la Chambre ou les comptes-rendus de mandats font l'objet d'articles réguliers.

L'implantation géographique du PSF n'a pas été affectée par la dissolution des Croix de feu. Le nord du département connaît un développement plus marqué que le sud et accroit sa prépondérance après l'été 1936. Nous avons construit une carte de l'implantation du PSF (figure 9.16) à partir de relevés des services de l'État. Ceux-ci ont établi une liste de l'ensemble des structures du PSF. Le parti est organisé en deux niveaux : les sections en sont le plus important. La section de Brest compte par exemple plusieurs centaines d'adhérents. Au niveau inférieur, les communes dotées d'un délégué local ne sont pas pour autant dépourvues d'adhérents. À Lannilis, par exemple, 50 personnes adhèrent au PSF et pourtant il n'existe pas de section formalisée, seulement un délégué local. La répartition des structures du PSF dévoile un développement géographique important dans les zones les plus peuplées, notamment, et ce n'est pas un hasard, dans le Léon. La carte permet de mesurer comme cette terre catholique par excellence est particulièrement quadrillée. Deux caractéristiques apparaissent également à la lecture de la carte : le centre du Finistère est nettement à l'écart de ce qui s'observe ailleurs.

C'est le cas également du haut du Pays bigouden.

Quelques explications peuvent être avancées pour comprendre les raisons d'une meilleure implantation dans le Finistère-Nord. De toute évidence, la présence des principaux dirigeants du PSF dans la partie nord du département joue un rôle important dans cette situation. La sympathie d'une partie au moins du clergé y participe également dans ce secteur qui s'affirme toujours comme « la terre des prêtres », alors que la presse catholique, dans son ensemble, ne se prive pas d'afficher ses sympathies pour le PSF. De leur côté, l'Office central de Landerneau et de Guébriant ont su tisser des liens avec Dorgères. Il s'en crée également avec les Croix de feu puis avec le PSF. Armand Bolou, secrétaire administratif du syndicat du syndicat agricole, prend des responsabilités dans la section PSF de Landerneau et devient en février 1938 secrétaire général du PSF pour le Finistère et les Côtes-du-Nord. Rappelons également que les employés administratifs de l'Office central adhèrent massivement au syndicat professionnel français quand un syndicat s'y crée, ce qui aurait été inimaginable sans l'accord express du président de l'Office central. Ce syndicat devient même le plus important des syndicats SPF du département avec 154 adhérents. Les liens sont donc particulièrement étroits au moins pendant la seconde moitié de l'année 1936 et le début de l'année 1937. Nous nous retrouvons là au cœur de la logique de bloc défendue par cette aristocratie agrarienne qui a su maintenir sa position dominante en quittant le champ politique pour investir le syndicalisme agricole en lui imprimant fortement une orientation corporatiste. De Guébriant réussit tour à tour à suivre de très près l'impact du dorgérisme dans les campagnes puis l'arrivée du parti politique de masse, le PSF. Nous verrons plus loin que cette capacité à être au centre d'un vaste réseau — et donc d'en être l'animateur — se poursuit avec l'arrivée du PPF dans le département. Même si celui-ci reste confidentiel, la logique à l'œuvre reste la même. Par contre, nous constaterons également que la partie est plus serrée avec la hiérarchie catholique autour du développement des mouvements spécialisés. Ici, de Guébriant se heurte à un projet hégémonique puissant et fortement concurrentiel.

Quant aux chemises vertes de Dorgères, c'est le seul groupe d'extrême droite à pouvoir, de par sa taille, faire concurrence aux Croix de feu dans les campagnes. Les dirigeants de la ligue agrarienne ne s'opposent pas [3782], bien au contraire, à l'émergence d'une force politique dont ils partagent à ce point les valeurs que certains d'entre eux sont membres de l'une et de l'autre. C'est le cas des frères Divanac'h [3783]. De fait, les chemises vertes sont plus solidement implantées dans le sud d'où est parti leur mouvement en 1933. Mais c'est une organisation sur le déclin, même si elle mène encore quelques opérations comme l'affaire des petits pois dans le sud ou celle des drageons dans le nord. Les courbes d'activité des deux organisations se croisent l'une toujours en pleine expansion ne subit pas la concurrence de l'autre qui s'éclipse irrémédiablement.

3782. Cette proximité s'observe aussi dans les Côtes-du-Nord. En Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, le dynamisme des dorgéristes a quelque peu bridé l'essor du PSF. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 193–194.

3783. Robert O. Paxton explique qu'à partir de l'appel du PSF aux paysans en 1937 de plus en plus de militants sont tentés par l'organisation de La Rocque. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 230.

Le développement du PSF n'est cependant pas continu. À la fin de l'année 1937, l'horizon s'assombrit un peu. En effet, bien qu'affichant une bonne santé apparente, le parti semble alors, pour les observateurs, en déclin relatif :

> « La condamnation du colonel de La Rocque à la suite des procès en diffamation [3784] qui lui ont été intenté a eu de profondes répercussions dans les organisations régionales du Parti social français dont l'activité est actuellement réduite à tenter d'enrayer une complète dissociation de leurs sections [3785]. »

Une série de déconvenue affecte le développement du PSF dans les derniers mois de l'année 1937. Un procès oppose un ancien responsable des Croix de feu, le duc Pozzo di Borgo à La Rocque, le premier ayant porté plainte contre le second.

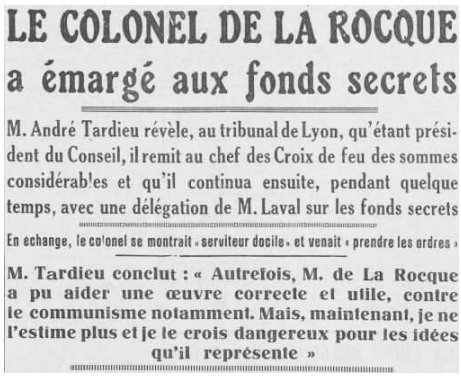

LE COLONEL DE LA ROCQUE
a émargé aux fonds secrets

M. André Tardieu révèle, au tribunal de Lyon, qu'étant président du Conseil, il remit au chef des Croix de feu des sommes considérables et qu'il continua ensuite, pendant quelque temps, avec une délégation de M. Laval sur les fonds secrets

En échange, le colonel se montrait « serviteur docile » et venait « prendre les ordres »

M. Tardieu conclut : « Autrefois, M. de La Rocque a pu aider une œuvre correcte et utile, contre le communisme notamment. Mais, maintenant, je ne l'estime plus et je le crois dangereux pour les idées qu'il représente »

FIGURE 9.17. – Des accusations contre La Rocque en première page. Source : *La Dépêche de Brest*, 27 octobre 1937.

Au cours du procès, un ancien président du Conseil, André Tardieu, vient à la barre déclarer que le chef du PSF avait été appointé par son gouvernement [3786]. La une de *La Dépêche de Brest* comme celle de *L'Ouest-Éclair* — qui annonce que, « sous la foi du serment », Tardieu confirme avoir « subventionné La Rocque » — portent un coup sévère à l'image de ce parti [3787].

Une telle annonce ne peut que déstabiliser le PSF ici comme ailleurs. La courbe de progression du parti s'en ressent, d'autant plus que d'autres déconvenues interviennent pendant cette période. Maurice Gayet « dont l'attitude a porté au groupement un préjudice certain », président de la section brestoise, la plus importante du Finistère, vient de quitter au même moment le PSF [3788]. Une série d'articles très critiques envers le PSF paraissent au début du mois de novembre dans *La Dépêche de Brest* et amplifie alors le malaise dans le parti [3789].

De plus, le PSF connait au même moment une scission très symbolique avec le départ de 25 adhérents de Landerneau au Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot, parti dont le penchant fasciste est indiscutable [3790]. Même si ces défections n'affectent pas profondément le fonctionnement du PSF local et départemental en terme d'effectifs, elles représentent cependant un revers personnel indiscutable pour Leclerc, dans son propre fief. La baisse du nombre des adhérents est également confirmée avec les chiffres donnés par le document Barrachin [3791] :

3784. Il s'agit d'un procès en diffamation intenté par Pozzo di Borgo.

3785. ADF, 1M227, commissaire spécial de Brest, 10 novembre 1937.

3786. Albert Kéchichian doute de la véracité des propos de Tardieu, mais sa démonstration n'est nullement convaincante. A. KÉCHICHIAN, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit.*, p. 88-93.

3787. *La Dépêche de Brest*, 27 octobre 1937.

3788. Il est remplacé par un conseiller municipal de Saint-Pierre-Quilbignon, Désiré Montel. Ce nouveau président de la section brestoise du parti est agent administratif à l'arsenal de Brest. C'est un des rares cas de responsable qui soit salarié. ADF, 1M227, commissaire spécial de Brest, 24 novembre 1937.

3789. *La Dépêche de Brest*, 3 et 4 novembre 1937.

3790. ADF, 1M227, commissaire de police de Landerneau, 4 février 1938.

3791. Ce document écrit par le directeur du bureau politique du PSF donne les chiffres des adhérents par dépar-

le PSF n'aurait plus que 10 165 adhérents en octobre 1937. Le recul est important avec une perte de 15 % de ses effectifs, mais il faut garder à l'esprit que ce parti rassemble toujours plus de 10 000 personnes, ce qui est considérable. Paul Simon et Pierre Trémintin, dirigeants du PDP, ont également évoqué ce retournement de tendance lors d'un conseil départemental de leur parti en mars 1938 [3792].

La mention, dans le rapport de police cité plus haut, d'un refroidissement des relations entre le PSF et l'Office central de Landerneau paraît contradictoire avec la nomination du secrétaire administratif du syndicat de Landerneau en février 1938 comme secrétaire général du PSF pour le Finistère et les Côtes-du-Nord. Ces tensions et leur conclusion avec la prise de responsabilité d'Armand Bolou qui dépend directement de Guébriant à l'Office central pourrait s'expliquer par une bataille interne pour le contrôle du PSF par les dirigeants de Landerneau. C'est possible, mais rien ne permet au vu des documents disponibles de l'affirmer. Une telle orientation ne serait pas contradictoire avec la volonté du président de l'Office central d'imposer une direction hégémonique, sous sa gouverne, à l'ensemble des structures intervenant dans le monde rural.

L'impression de reflux doit être relativisée, au regard du nombre d'adhérents. À titre de comparaison, la SFIO — parti de masse et de gouvernement — revendique 1 935 adhérents en 1937. Nous n'avons pas retrouvé d'indication sur les effectifs du PSF après 1936. Si ce n'est la revendication par le responsable PSF du Guilvinec de 120 adhérents en mars 1939, ce qui indiquerait une progression du mouvement [3793]. Le parti continue cependant, et de loin, à rester le parti qui regroupe le plus grand nombre d'adhérents jusqu'à la guerre. Le PSF fait une démonstration de force qui donne la dimension de son implantation avec une dernière apparition publique pendant l'été 1939. Il organise une fête à Clohars-Fouesnant les 6 et 7 août, en présence de La Rocque. Le parti annonce, à cette occasion, que 32 000 entrées auraient été enregistrées. Le commissaire spécial de Quimper estime que « la densité moyenne de la foule sur le terrain pouvait être évaluée entre 4 et 5 000 personnes dans le cours de l'après-midi [3794] ». C'est le chant du cygne de ce parti à l'identité très controversée.

L'influence d'un acteur dans le champ politique se mesure également à son poids électoral. Le PSF ne s'est présenté à aucune élection dans le département, mais cela ne l'empêche pas d'avoir dans ses rangs ou parmi ses sympathisants un noyau d'élus. Pendant la période Croix de feu, la doctrine a été de ne pas intervenir dans le champ politique. Avec le PSF, le discours et la pratique changent. Un certain nombre d'élus locaux participent aux activités, essentiellement aux réunions, du PSF. Par opportunisme, le PSF étant un relais non négligeable, ou par conviction, des élus locaux se rapprochent du parti d'extrême droite. Les maires de Plomelin, Dirinon, Pencran, Plouezoch, Botsorhel, Lampaul-Guimilliau, le maire conseiller général de Plouzané sont des responsables locaux du parti. Aucun d'entre eux ne s'est revendiqué

tement. Voir J.-P. Thomas, « Les effectifs du Parti social français », *art. cit.* et D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 610.

3792. ADF, Fonds Trémintin, 104J10, conseil départemental du 6 mars 1938.

3793. ADF, 1M227, Gendarmerie, Le Guilvinec, 1er mars 1939.

3794. ADF, 1M227, commissaire spécial de Quimper, 7 août 1939.

Croix de feu lors des dernières élections. Nous retrouvons également des parlementaires, élus pourtant sous d'autres étiquettes, ce qui rend bien compte de l'attractivité du PSF. Les parlementaires s'obligent à tisser des liens avec l'organisation politique d'opposition au Front populaire numériquement la plus importante. Trois députés Louis Monfort, Hervé Nader et Jean Crouan sont très proches du PSF [3795]. Ils participent également à des réunions du parti et ne cachent pas leur proximité avec cette organisation. Les deux derniers sont d'ailleurs membres du Comité parlementaire de défense des libertés républicaines et de sympathie pour le PSF [3796]. Le sénateur Jacques Queinnec est, de son côté, aperçu à une réunion à Quimper le 25 juin 1938 [3797] puis à une autre le 26 février 1939 à Pont-L'Abbé [3798]. Nous avons également pu noter que le groupement des républicains nationaux du Sud-Finistère, proche du Centre de propagande des républicains nationaux fondé par Henri de Kérillis, permet également de renforcer les liens.

Qui sont les Les Croix de feu-PSF ? Les Croix de feu élargissent leur assise en 1933, année pendant laquelle La Rocque théorise une nouvelle forme d'organisation, le « mouvement ». Cette modification sémantique permet d'intégrer leurs sympathisants au-delà et d'éviter la forme-parti synonyme à ce moment-là de « combinaison artificielle d'intérêts catégoriels » divisant la nation [3799]. Eugène Leclerc s'inscrit dans cette évolution lors des réunions qu'il anime en déclarant que les Croix de feu ne sont pas un parti, ce qui permet d'accepter des adhérents, quelles que soient leurs convictions politiques et qu'ils soient encartés à un parti ou pas [3800]. Il rejette par ailleurs le qualificatif de fasciste apposé à son organisation par les forces de gauche. Le mot d'ordre est propreté et honnêteté : propreté politique, restauration du culte de la famille, du travail et de la patrie. L'essentiel du discours rapporté par les fonctionnaires de police est un discours du refus. Aucun programme n'est présenté si ce n'est la désignation de boucs émissaires : parlementaires de droite et de gauche, partis « extrémistes ». Ce type de registre obtient du succès parmi les classes moyennes victimes de la crise économique qui ne pensent pouvoir compter sur une force politique existante pour les défendre. Petits et moyens commerçants, artisans, membres des professions libérales et petits industriels sont des déçus du radicalisme et de la droite modérée, ils trouvent dans le mouvement de La Rocque l'expression organisée de leur rancœur. Nous verrons que le monde rural n'est pas non plus indifférent à ce discours proche de celui des « chemises vertes ».

Pour les services de l'État, sociologiquement, le groupement des Croix de feu — c'est également le cas du PSF — « est composé, en majeure partie, de commerçants, d'employés de commerce et de personnes exerçant des professions libérales. Peu de fonctionnaires et d'ou-

3795. Jean Crouan est signalé dans une des réunions des Croix de feu en mars 1935. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, 25 mars 1935.
3796. J. Nobécourt, *Le Colonel de La Rocque (1885-1946)*, *op. cit.*, p. 643–644.
3797. ADF, 1M227, préfet, 26 juin 1938.
3798. ADF, 1M227, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 26 février 1939.
3799. A. Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit.*, p. 108.
3800. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, 25 mars 1935.

vriers [3801]. » Cette analyse empirique est confortée — mais uniquement en ce qui concerne les dirigeants seuls concernés ici — un an après par une enquête sur le PSF. Effectivement, en février 1937, le préfet recense les responsables du PSF pour répondre à une demande ministérielle. La profession des militants qui figurent sur cette liste nous donne de précieuses indications sociologiques sur ce parti. Bruno Le Roux a calculé la répartition professionnelle des 72 responsables locaux du PSF : 8,5 % pour les propriétaires exploitants, 35 % pour les professions libérales et les cadres supérieurs ; 36,5 % pour les commerçants, artisans et chefs d'entreprise ; 6 % pour les professions intermédiaires ; 8,5 % pour les officiers en retraite, 4 % pour les agriculteurs ; 1,5 % pour les ouvriers [3802]. Se trouvent rassemblés sur cette liste — à quelques exceptions près — uniquement des membres de la petite ou moyenne bourgeoisie. Deux cultivateurs y sont mentionnés. Quelques élus ruraux, des maires et un conseiller général, y figurent également comme nous l'avons relevé [3803]. Les liens de de Guébriant avec le PSF sont confirmés par la présence sur la liste du premier adjoint au maire de Saint-Pol-de-Léon. Le maire, Alain Budes de Guébriant est le fils d'Hervé Budes de Guébriant.

Le PSF peut donc apparaître en première lecture comme un mouvement urbain, il réussit cependant à regrouper des paysans dans différentes zones du département. Cette dimension de la composition socioprofessionnelle des adhérents du PSF — et non plus des dirigeants locaux — ne peut être faite que par déduction et de manière indirecte des sources. *La Volonté Bretonne* donne, premier indice, une place très importante aux questions agricoles. Sur l'ensemble de l'année 1937, des articles — occupant souvent la moitié de la première page — sont consacrés au monde paysan tous les mois, à l'exception des mois d'août, de septembre et d'octobre. Pour ces deux derniers mois, les élections cantonales et le procès de Lyon qui bénéficient d'un traitement important expliquent cette absence. Le numéro de septembre publie quand même une photographie d'un groupe en costume traditionnel : « Des cultivateurs bretons se rendant à nos réunions » [3804]. Les rapports de police laissent également entendre que le développement dans les campagnes s'avère positif. Les troupes de La Rocque cherchent activement à recruter dans les campagnes, comme cela est souligné dans les rapports de police. Le commissaire de police de Landerneau constate qu' « en ce moment la campagne est particulièrement travaillée et l'augmentation des effectifs n'est un doute pour personne. ». L'Office central n'y voit certainement pas une mauvaise intention puisque presque tout son personnel assiste à un rassemblement organisé par les Croix de feu pour commémorer la victoire de la Marne [3805]. Lors d'une réunion à Pencran, commune limitrophe de Landerneau, ce sont une cinquantaine d'agriculteurs qui forment la quasi-totalité de l'assistance [3806]. Les efforts portés sur la campagne s'expliquent également par ce que le mouvement qui est clairement d'origine urbaine dans le Finistère s'en affranchit dans un second temps pour toucher d'autres

3801. ADF, 1M227, sous-préfet de Morlaix, 18 avril 1936.
3802. B. Le Roux, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, *op. cit.*, p. 29.
3803. ADF, 1M228, préfet, 13 février 1937.
3804. *La Volonté Bretonne*, 15 septembre 1937.
3805. ADF, 1M227, commissaire de police de Landerneau, 24 septembre 1935.
3806. ADF, 1M227, commissaire de police de Landerneau, 23 juin 1936.

populations. C'est caractéristique à Morlaix. Dans cette ville, l'organisation ne parvient plus à progresser. Elle a sans doute fait le plein dans les groupes sociaux qui forment le noyau de son recrutement urbain : les bourgeoisies et les classes moyennes. Elle n'obtient de fait aucun résultat probant dans le monde ouvrier ou dans les administrations. Aussi les efforts sont-ils portés hors de la ville : « L'effort des dirigeants du parti Social Français se fait surtout sentir dans les campagnes de l'arrondissement de Morlaix où le recrutement des adhérents est en recrudescence marquée [3807]. » À Kerfeunteun, les frères Dorval, cultivateurs, organisent les réunions du PSF. Ils sont par ailleurs membres actifs des « chemises vertes ». « La présence à cette réunion des membres les plus marquants du parti social français de Quimper souligne de façon péremptoire l'entente qui existe entre les deux groupements [3808]. » Les frères Divanac'h font de même à Penhars ainsi que Jacques Morvan, délégué local du PSF au Relecq-Kerhuon et du Comité de défense paysanne [3809]. Il paraît vraisemblable, au regard de ces indices, que le PSF n'a pu obtenir plus d'une dizaine de milliers d'adhérents sans avoir réussi à percer de manière significative dans les campagnes finistériennes [3810].

La sociologie du PSF a notamment fait l'objet d'un article de Jean-Paul Thomas à partir de sources nouvelles. Ses résultats posent problème quant à la généralisation des caractères du PSF à l'ensemble du pays. En effet, nos sources — Bruno Le Roux en tire les mêmes résultats — nous indiquent que les noms qui ressortent des rapports des autorités n'appartiennent pas à toutes les catégories sociales. Nous n'avons pas retrouvé trace d'ouvriers ou de paysans parmi les cadres du PSF, sauf, en ce qui concerne ces derniers, s'ils exercent une responsabilité dans le mouvement agrarien. Ce sont tous d'anciens militaires plutôt haut gradés, des professions libérales ou des commerçants. Jean-Paul Thomas cite la configuration du parti dans le département du Nord pour illustrer la conclusion que « l'implantation populaire du PSF est attestée par la sociologie et la géographie ». Les ouvriers, sur un corpus de 6 228 fiches, y représentent 36,2 % des adhérents et le groupe élargi aux contremaîtres et employés arrive à un taux de 55,7 % [3811]. Que le PSF soit un parti de masse ne soulève aucune interrogation. Par contre qu'il soit populaire mérite discussion. Ce n'est en tout cas pas la configuration que nous observons dans le Finistère où le PSF n'est pas une organisation qui soit populaire à tous les niveaux et la faiblesse de ses syndicats n'incite pas à penser qu'elle le soit y compris au niveau de la base de ses adhérents. Anne-Laure Troalen fait le même constat d'une quasi-absence de responsables d'origine ouvrière ou paysanne sur la sociologie des dirigeants locaux à partir de

3807. ADF, 1M227, commissaire de police de Morlaix, 26 octobre 1936.

3808. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, 15 novembre 1936.

3809. ADF, 1M228, liste des dirigeantsdes partis de droite, 18 mars 1937.

3810. Citant des chiffres de David Bensoussan, Albert Kéchichian explique que le PSF du Finistère, pas plus que dans de nombreux autres départements ruraux, ne réussit à percer dans les campagnes. À l'appui de cette conclusion, il cite le chiffre des adhérents de Brest : 1 200 membres en 1936. Au même moment, Lesneven, commune rurale du Léon agricole et clérical, regroupe 200 adhérents. A. Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit.*, p. 202.

3811. La fédération du Nord compte 40 000 adhérents, soit un douzième de l'électorat. J.-P. Thomas, « Les effectifs du Parti social français », *art. cit.*, p. 64.

FIGURE 9.18. – *La volonté Bretonne*, journal du PSF.

la situation professionnelle de 150 militants [3812].

Le PSF et le Front populaire Croix de feu et PSF se placent sans aucune ambiguïté dans une position d'affrontement face au Front populaire. Alors que le 6 février symbolise pour les gauches une journée de péril pour la République et les libertés, les Croix de feu — comme l'UNC — en célèbrent l'anniversaire en rendant hommage aux émeutiers morts à Paris pendant les événements. Le 6 février 1936, une délégation de six Croix de feu dépose une couronne sur le monument aux morts à Brest [3813]. Les Croix de feu rendent hommage aux émeutiers morts le 6 février à Paris. Quelles que soient les analyses portées sur l'implication centrale ou périphérique des Croix de feu lors des événements parisiens, localement, le fait politique à retenir est celui d'un hommage à l'ensemble des émeutiers tués ce jour-là dans les rues de la capitale.

Cet acte s'insère dans une rhétorique — et une pratique — de l'intervention paramilitaire pour « réduire au silence les fauteurs de désordre » [3814]. Les discours d'Eugène Leclerc, en totale concordance avec cette stratégie, sont très ambigus quant à leur respect de la vie démocratique. Il lance, lors d'une réunion des Croix de Feu à Quimper, un ordre de mobilisation des militants « afin d'être prêt au jour J et à l'heure H, dans quelques mois peut-être, à saisir

3812. Voic les chiffres pour l'Alsace : 3 % d'ouvriers et 2 % de paysans contre 32 % d'artisans et de petits commerçants, 24 % d'employés, 14 % d'industriels et 14 % également de professions libérales. A.-L. TROALEN, *Le Parti social français en Alsace. 1936-1939*, *op. cit.*, p. 78.

3813. ADF, 1M227, commissaire central de Brest, 6 février 1936.

3814. Albert Kéchichian limite dans un temps très court cet état d'alerte des troupes de La Rocque : « Le souffle messianique donne un horizon au registre guerrier et entretient la mobilisation militante de 1932 à 1934 ». La symbolique de « l'heure H » est évoquée dans le Finistère au-delà du 6 février, date présentée comme pivot par l'auteur, et nous relaterons plusieurs épisodes d'étalage de la force en plein Front populaire pendant la phase PSF ainsi que deux tentatives de briser par la force des initiatives politiques et syndicales d'organisations du Rassemblement populaire. A. KÉCHICHIAN, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit.*, p. 162-163.

le pouvoir que les dirigeants défaillants ne peuvent conserver plus longtemps avec le mécontentement général qui ne fait que grandir » [3815]. Cet objectif est totalement partagé par son organisation qui suit les directives de La Rocque. Ce dernier mesure certes les risques de débordement de ses troupes, mais ne veut pas modifier l'image que renvoient les Croix de feu. L'équilibre est problématique : « comment apaiser les outrances activistes tout en embrasant les engagements militants ? Il doit contrôler la véhémence de ses remontrances et doser subtilement ses manœuvres d'intimidation [3816]. »

Le respect des règles de la République n'est certes pas remis en cause dans le discours public comme dans les interventions lors des réunions privées. Pour autant, certains propos rapportés par les services de l'État — tout en mesurant bien le biais induit par le filtre des rapports de police — ressortent du discours à double sens [3817] : « M. Leclerc a déclaré que tous les parlementaires, qu'ils soient de droite ou de gauche étaient tous bons à mettre dans le même sac. Il ajouta : ce sont pour la plupart des pourris et le jour n'est pas loin où nous les chasserons du Palais Bourbon [3818]. » Discours ambigus et culte du secret alimentent certes les interrogations des forces opposées aux Croix de feu, mais participent également à cultiver, avec plus ou moins de succès selon les milieux, une ambiance de mobilisation permanente. Certaines réunions sont parfois convoquées dans le plus grand secret. C'est ainsi qu'à Pencran, un bourg agricole qui jouxte la commune de Landerneau, les Croix de feu organisent le 21 juin une réunion « secrète, les adhérents ayant été convoqués verbalement et la salle de M. Corbé demandée seulement environ un quart d'heure avant la réunion ». Les animateurs de la réunion, un militaire en retraite, Jean Léost et Armand Bolou, présenté ici comme le chef du personnel de l'Office central, ont réuni une cinquante de cultivateurs. Le rapport de gendarmerie explique ainsi la suite de la réunion : « Le capitaine de frégate en retraite Léost a demandé également aux assistants de faire partie du groupe d'assaut au cas où l'association des Croix de feu serait appelée à marcher de l'avant » [3819]. Un seul agriculteur franchit le pas. Dans un autre rapport, le commissaire spécial de Brest explique que la réunion « avait pour but la constitution d'une section de Volontaires locaux pour la défense de la France contre l'emprise révolutionnaire. Les deux orateurs ont fait le procès du gouvernement et de ses méthodes et prôné l'organisation de Sections de défense [3820]. »

Pour autant, dans les réunions publiques, les déclarations ne sont pas moins enflammées. Le même jour que celle de Pencran, une réunion contradictoire publique se tient à Concarneau avec Paul Chopine, ancien délégué à la propagande des Croix de feu [3821]. La gauche, majoritaire dans la salle, désigne Pierre Guéguin comme président ainsi qu'Allot et Duot comme

3815. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, 20 juillet 1935.

3816. A. Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit.*, p. 83.

3817. Sur l'usage du double sens du discours politique, voir un cas d'étude basé sur la lexicométrie, notamment la section intitulée « Silences et mises en sourdine » : Cécile Alduy et Stéphane Wahnich, *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste*, Paris, Le Seuil, 2014, p. 55 sqq.

3818. ADF, 1M227, commissaire de police de Morlaix, 7 avril 1936.

3819. ADF, 1M227, commandant de la brigade de gendarmerie de Landerneau, 23 juin 1936.

3820. ADF, 1M227, commissaire spécial de Brest, 22 juin 1936.

3821. La dissolution des Croix de feu date du 18 juin 1936 et a été promulguée par décret.

assesseurs [3822]. « L'orateur affirme que les Croix de feu n'ont pas abandonné l'idée "d'essayer un dimanche matin une prise de pouvoir et un coup de main sur Paris". » Dans plusieurs réunions des Croix de feu, un tel discours se reproduit.

Eugène Leclerc n'est pas un démocrate et il lui arrive de mettre en pratique sa vision du monde. Il n'hésite pas à intervenir personnellement à plusieurs reprises par la force — et donc, pléonasme, par la violence — pour interdire des spectacles qui contreviennent à ses valeurs. C'est ainsi qu'il mobilise ses Croix de feu pour empêcher que la troupe Sédillot joue son spectacle anticlérical à Landerneau [3823]. Selon Bruno Le Roux, il serait également intervenu à Landerneau et Quimper pour empêcher, en juillet 1935, la projection du film d'Ernst Lubitsch, « L'homme que j'ai tué ». Les Croix de feu ont été la seule organisation dans le département à agir ainsi. À gauche, les manifestations contre l'expression publique des forces adverses ont parfois dégénéré. Mais nous n'avons pas d'exemple de coup de force visant à interdire une initiative organisée dans un cadre privé. Étonnamment, l'Église — pourtant initiatrice de son côté de mobilisations usant de coercition contre la troupe Sédillot — a critiqué cette intervention des Croix de feu [3824].

Dans le Finistère, comme dans d'autres départements, les Croix de feu se sont dotées d'un service d'ordre, les Volontaires nationaux, appareil au fonctionnement quasi militaire. Ceux-ci sont connus pour participer à des exercices à grand renfort de manœuvres automobiles, véhicules suffisamment rares à ce moment-là pour impressionner [3825]. Le but est de déplacer un grand nombre de militants, très rapidement, pour être en capacité d'intervenir n'importe où. Parfois, ces exercices débouchent sur une action de terrain de grande ampleur. Les lecteurs de *La Dépêche de Brest* apprennent ainsi que le 4 octobre 1936 s'est tenu un meeting communiste au Parc des Princes à Paris. Les troupes de La Rocque ont eu pour mission d'investir avant l'heure le stade pour interdire ce meeting. Des milliers d'hommes convergent par moyens automobiles vers le stade à 10 heures du matin, le meeting étant prévu l'après-midi. Pas de chance pour eux, les communistes, ayant subodoré l'affaire, se sont retrouvés à 3 heures du matin à 3 000 [3826]. *La Dépêche de Brest* du lendemain relate l'affaire avec une tonalité un peu ironique [3827].

Les Volontaires nationaux pratiquent également ici des exercices collectifs. Ces opérations

3822. ADF, 1M227, commissaire de police de Concarneau, 21 juin 1936. Le premier assesseur est socialiste, le second communiste.

3823. C'est le 12e fils d'Eugène Leclerc, Guy, qui raconte à Bruno Le Roux que son père est intervenu avec un groupe de Croix de feu au Family, une salle de Landerneau, pour empêcher la troupe de théâtre de jouer la pièce. B. Le Roux, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, *op. cit.*, p. 52.

3824. « Bien qu'auréolé de son succès, Leclerc garda un sentiment d'amertume de cette expérience, car son attitude fut critiquée par le clergé » explique son fils. *ibid.*, p. 52.

3825. Voir pour quelques exemples : A. Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit.*, p. 199.

3826. *La Dépêche de Brest*, 5 octobre 1936

3827. Michel Winock, relatant l'événement n'évoque pas cette volonté du PSF d'envahir le stade pour interdire de fait le rassemblement. Il présente l'action du PSF comme une simple contremanifestation à la sortie de l'initiative communiste. Ce qui change complètement la signification de cette action certes ratée, mais totalement orientée par une volonté de réduire la liberté d'expression. C'est un échec pour La Rocque. Voir M. Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, *op. cit.*, p. 308.

impressionnent, à l'image de ce groupe de cavaliers au garde-à-vous pris en photo au polygone de la Marine à Brest que les communistes dénoncent dans leur presse [3828]. Les autorités très attentives aux manifestations des ligues et à l'organisation de mobilisations paramilitaires n'ont cependant relevé que très peu d'événements de ce genre dans le Finistère. Il y en a sans doute eu très peu, mais le goût des initiatives secrètes a pu rendre difficile un relevé exhaustif de tels agissements. L'un d'entre eux n'est en tout cas pas passé inaperçu. Il s'est déroulé à Landerneau le 22 septembre 1935. 800 militants de plusieurs cantons, ignorant leur destination, embarquent par cars et voitures individuelles pour se retrouver à 17h15 place de la gare. Là, ils se positionnent en formation, « rangés en arc de cercle et au garde-à-vous », pour être inspectés par Leclerc, revenant en train de Pontivy. La foule encadrée par des « commissaires porteurs de brassards tricolores » est conduite dans une salle pour y chanter la Marseillaise [3829]. De telles mobilisations entrainent les hommes à se mobiliser en peu de temps et entre en résonance avec les discours tenus par Leclerc et les différents dirigeants départementaux sur la nécessité de s'opposer à la « dictature communiste ».

À la lecture des rapports de police, il apparaît clairement que le mouvement de La Rocque connait deux périodes distinctes, avec la dissolution comme moment de bascule. Cette rupture n'a cependant pas entrainé de changements fondamentaux dans l'organigramme pas plus que dans le fonctionnement : les dirigeants, les locaux sont restés les mêmes. Nous venons de voir que le développement de l'organisation connait une accélération à partir du moment où son nom change et que la ligue devient parti. Les ligues n'ont pas forcément bonne presse parmi les catégories inquiètes des développements en cours dans la société. D'autant plus que le discours y est moins policé. C'est là une des ruptures de fait : les rapports de police ne relèvent plus de discours virulents ou d'appels à l'auto-organisation dans les réunions internes. Effectivement, le ton change. Les troupes de La Rocque veulent éviter une nouvelle dissolution. Pour autant, l'anticommunisme offensif reste d'actualité. Lors d'une réunion à Quimperlé en octobre 1936, le délégué départemental à la propagande Richard, après avoir critiqué l'action gouvernementale, réclame « le pouvoir pour son parti, pouvoir qu'il ne veut obtenir que par les moyens légaux prévus par la constitution, car le PSF n'aura recours à la force qu'au cas où le communisme voudrait imposer sa dictature » [3830].

Par contre, côté cour, le PSF continue de se préparer à des affrontements violents. Son anticommunisme viscéral l'empêche d'analyser le rôle exact du Parti communiste. Au moment où les ouvriers repartent au travail, la vague des grèves s'épuisant, François de La Rocque prévoit lui un mouvement contraire. Les services de police du département ont récupéré un document en complet décalage avec la réalité de la situation politique, mais qui participe à maintenir une tension certaine. Il alerte ses troupes par une note envoyée en septembre 1936 à tous les présidents de section qui laisse accroire que la situation politique se tend violemment :

> « Nous entrons dans la période où des tentatives de violences révolutionnaires peuvent intervenir du jour au lendemain [...]. Le salut de la France dépendra de l'activité, de l'ardeur avec lesquelles

3828. *La Bretagne Communiste*, 27 juin 1936.
3829. ADF, 1M227, commissaire de police de Landerneau, 24 septembre 1935.
3830. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimperlé, 15 octobre 1936.

> vous vous tiendrez prêts à alerter tous les éléments patriotiques de la population, à compter par nos amis, [...] que, suivant les prévisions déjà faites, toutes dispositions soient prises afin de protéger contre la vague rouge : 1° Le drapeau tricolore ; 2° Tous les édifices et établissements nécessaires à la vie de la cité ; 3° Vos familles ... Là où la force publique sera absente ou défaillante sachez défendre vous-même la patrie et vos foyers [3831]. »

Il n'est donc pas étonnant, malgré une inflexion dans les propos publics, que des dérapages se produisent avec une telle dramatisation dans les propos du leader charismatique. Les organisations antifascistes et les partis de gauche ont eu maille à partir avec le PSF à l'automne 1936. *Le Breton Socialiste* relate ainsi deux incidents en octobre en accusant le PSF d'en être à l'origine. La première affaire intervient à Pleyben. Des ouvriers du bâtiment, réunis dans une local pour y former un syndicat, sont attaqués par un groupe qui ne parvient pas lors d'un assaut du local à y pénétrer pour empêcher la réunion. Les agresseurs n'hésitent pas à lancer des projectiles sans parvenir à déloger les syndicalistes [3832]. Quelques jours plus tard, Tanguy Prigent et Guy Lenormand sont empêché de tenir une réunion d'information à Saint-Pol-de-Léon le 24 octobre 1936. Le maire, Alain de Guébriant, a pris un arrêté interdisant toutes réunions dans la salle du Marché couvert. Il avait donné son accord à la section locale de la SFIO dans un premier temps, mais les Croix de feu ont averti le maire qu'il y aurait du « sport » si les socialistes maintenaient leur réunion. Le soir même 3 000 contre-manifestants se sont massés à l'appel d'Eugène Leclerc, le dirigeant du PSF [3833]. Quelques coups sont échangés, malgré la présence d'une trentaine de gendarmes. La réunion socialiste ne peut de fait se tenir.

Quelques semaines après l'incident de Saint-Pol-de-Léon, le PSF tente d'organiser une tournée de propagande de La Rocque. Les organisations antifascistes infligent au PSF le même sort que celui qu'elles ont subit quelques semaines auparavant. Le comité local de Front populaire de Morlaix diffuse des tracts dans les rues de la ville dès que la nouvelle de la venue de La Rocque est connue [3834].

Cette attitude belliqueuse d'Eugène Leclerc et de ses troupes s'estompe à partir de 1937. Pour autant, il serait certainement approximatif d'en déduire que cela peut matérialiser une orientation nouvelle sur le fond. Il s'agit là d'une modération liée à une volonté du PSF d'offrir un profil plus policé. De plus, l'effritement de l'union des gauches ainsi que la fin de la première vague des grèves ne rendent plus aussi urgente une stratégie d'affrontement direct.

Les Croix de feu puis le PSF connaissent bien plus de difficultés avec le mouvement ouvrier et les organisations de gauche dans le sud que dans le nord (Brest mis à part). Les rares réunions publiques qu'ils organisent se retournent contre eux. En général, lors des réunions publiques des partisans de La Rocque, les militants de gauche viennent en nombre suffisamment important pour avoir la majorité lors de la désignation du président de séance et des assesseurs. Ils prennent donc la direction de la réunion, même si parfois, ils laissent un des organisateurs comme assesseur. Pendant une longue période, le PSF ne fait plus de réunions

3831. ADF, 1M227, CP Landerneau, 10 septembre 1936.
3832. *Le Breton Socialiste*, 31 octobre 1936.
3833. *Le Petit Breton*, 1er novembre 1936. *Le Breton Socialiste* évoque de son côté la participation d'un millier de Croix de feu venu en cars et en autos de Brest, Landerneau ou Morlaix.
3834. *Le Breton Socialiste*, 19 décembre 1936

publiques, puis il les recommence en 1939. Mais, nous allons le voir, il continue de s'exposer aux mêmes désagréments. Le 18 décembre 1936, 2 500 personnes assistent au meeting du PSF à Douarnenez. Quand le premier orateur se déclare fasciste, la salle ne le laisse pas finir. Seul Signor, du PC, sera écouté. L'extrême droite abandonne le terrain et va finir sa réunion avec 200 personnes dans un hôtel [3835]. On comprend mieux ainsi la préférence des responsables du PSF pour les réunions avec carte d'invitation. Ils peuvent, là au moins, contrôler les entrées. Après la défaite du mouvement syndical, à la suite du 30 novembre 1938, le PSF s'enhardit et se lance dans une tournée de propagande en abandonnant les réunions sur invitation pour les réunions publiques contradictoires. Mais le sentiment antifasciste est toujours aussi fort. Le 26 février 1939, 1 200 personnes se pressent à une réunion du PSF à Pont-L'Abbé ; chiffre exceptionnel de participation pour la capitale bigoudène : le comité de Front populaire a battu le rappel de ses troupes. L'assemblée élit dans le bureau de la réunion un membre du PSF, un socialiste et un communiste. L'orateur du PSF va même jusqu'à se réjouir du nombre de communistes présents. Et pour cause, il peut difficilement les attaquer de front. Suprême vexation : une quête pour les réfugiés espagnols clôt la réunion [3836]. L'initiative publique du PSF s'est donc retournée contre ses organisateurs qui ont dû subir, sans broncher, les interventions de leurs ennemis politiques.

Aux réactions de la gauche s'ajoute dans le sud, au moins au début de la période, un sentiment de rejet d'une grande partie de la population, note le commissaire de police de Quimperlé pour expliquer le peu de succès d'une réunion Croix de feu, convoquée sur invitation : « La population quimperloise très mécontente de cette initiative avait fait autour de cette réunion la conspiration du silence et s'est abstenue en grande partie de répondre aux initiatives [3837]. »

Le PSF ne reste pas inactif face à ce profond mouvement de la classe ouvrière. Dans la pratique, il cherche à endiguer l'influence des organisations de gauche en s'intéressant aux chômeurs par une aide matérielle. Il cherche aussi à concurrencer la CGT en créant ses propres sections syndicales. La vague d'espoir qui a soulevé le monde ouvrier, les dirigeants du PSF l'ont parfaitement analysée ; aussi, pour ne pas se mettre à dos l'ensemble des ouvriers, ils n'attaquent pas de front les espérances de juin 1936. Devant 150 personnes, Jean Richard, président départemental du PSF et industriel à Morlaix, expose ainsi les positions du PSF le 10 octobre 1936 : « le paiement d'un salaire correspondant au moins aux besoins des travailleurs ; les congés payés ; une collaboration parfaite entre le patron et l'ouvrier, ce dernier devant être intéressé par une organisation appropriée de la profession. L'orateur se déclare contre la semaine des 40 heures qui risque si elle n'est pas conditionnée par des accords internationaux de nuire à notre économie au profit des pays étrangers [3838]. »

Cette orientation, éloge apparent de la collaboration capital-travail, résume la position publique du PSF face aux revendications ouvrières. Ce parti distingue toujours les chefs de la

3835. ADF, 1M227, commissaire de police de Douarnenez, 19 décembre 1936.
3836. ADF, 1M227, CP Pont-L'Abbé, 26 février 1939.
3837. ADF, 1M227, CP Quimperlé, 14 janvier 1935.
3838. ADF, 1M229, CP Quimper, 11 octobre 1936.

FIGURE 9.19. – François de la Rocque avec Pierre Branellec à Clohars-Fouesnant pour la fête du PSF. Source : *Le Progrès du Finistère*, 19 août 1939.

gauche de leurs troupes ; il veut les séparer en se donnant une image ouverte.

Malgré leurs discours et leurs tentatives de s'implanter en milieu ouvrier soit par l'action sociale, soit par l'action syndicale — tentatives qui échouent —, les membres du PSF retrouvent toujours leurs réflexes anti-ouvriers face aux grèves et revendications ouvrières. L'intense propagande antifasciste des mouvements de gauche et la faiblesse d'un lumpenprolétariat (l'exode constant limite considérablement le nombre de chômeurs) contraignent le PSF à ne recruter que dans les classes moyennes. Le mouvement de de La Rocque en tant que tel ne représente pas un danger réel pour le mouvement ouvrier. Sa timidité, le peu d'apparitions publiques qu'il organise et son manque de troupes de choc n'en font pas un mouvement de combat, une arme anti-ouvrière dans le département.

L'autorité incontestable du chef est centrale dans cette organisation [3839]. Albert Kéchichian sous-titre d'ailleurs ainsi un des chapitres de son ouvrage ainsi : « Le mépris pour la démocratie : le salut par un "guide" » [3840]. Le « chef » est l'objet d'une véritable dévotion à tous les niveaux des deux organisations qui se succèdent. À chaque meeting, à chaque réunion, sa personne est longuement évoquée et les superlatifs s'enchaînent. Le commissaire de police de Quimper transcrit ainsi le panégyrique entamé par Albert Le Moing, président de la section des Croix de feu de Quimper : « L'orateur fait ensuite les plus grands éloges du colonel La Rocque, homme d'action, au cœur débordant de bonté, personnifiant le dévouement, etc

3839. Il convient d'avoir une approche nuancée de la figure du chef et de ne pas accoler cette problématique à un seul sous-espace du champ politique : « la promotion du chef comme salut face aux crises de toute nature n'est pas consubstantiellement une attaque niant la démocratie ». Y. COHEN, *Le siècle des chefs*, *op. cit.*, p. 340.

3840. A. KÉCHICHIAN, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit.*, p. 151.

... qui a combattu glorieusement sur tous les fronts de la guerre [3841] ». Le même soir, une oratrice évoque le « sublime » du comportement du colonel. François de La Rocque lui-même n'apprécie visiblement pas d'être interpellé sur ses ordres. Lors d'une réunion des cadres du parti à Landerneau, en sa présence, le responsable des Croix de feu de Douarnenez nouvellement promu à cette responsabilité essaye de « s'entretenir avec le colonel de la Rocque pour se faire une opinion sur le mouvement Croix de feu, le colonel lui aurait répondu "qu'il lui aurait donné des ordres qu'il devait exécuter sans les discuter". [3842] »

Les militants doivent donc obéissance au chef et cela, quel que soit le niveau hiérarchique dans l'organisation [3843]. Cette obligation Eugène Leclerc y tient lui aussi. Il passe en revue régulièrement ses troupes comme à Landerneau en septembre 1935 [3844], mais il organise un rassemblement du PSF à l'occasion du baptême de son quatorzième enfant. Un des motifs de l'organisation de ce baptême très politique renvoie pour partie vraisemblablement à cette situation de relative stagnation de l'organisation. En tout cas, il ne fait aucun doute pour le préfet que le déplacement de La Rocque n'est que le prétexte à une opération de communication politique [3845]. Même impression du commissaire spécial de Brest qui y voit un déplacement du chef du PSF « principalement pour relever son prestige aux yeux des adhérents régionaux [3846]. »

La journée se tient le 24 janvier 1938 à Landerneau, fief de Leclerc. Le commandant Leclerc a prévu une cérémonie religieuse suivie d'un banquet à l'hôtel de Bretagne pour y célébrer non pas le baptême de sa fille, mais le parti dont il est le dirigeant. Le PSF a voulu que la présence de La Rocque soit gardée secrète le plus longtemps possible : le sous-préfet de Brest n'a été prévenu que le matin même de sa venue. Eugène Leclerc a voulu que cette cérémonie prenne un tour très politique : La Rocque est le parrain de l'enfant. Mais cette présence n'est pas suffisante à l'historien pour lui attribuer une caractéristique de manifestation à caractère politique. Leclerc, qui participe à un niveau national à l'organisation du PSF, peut avoir des liens d'amitié avec le dirigeant national de son parti. Par contre, le fait qu'il y invite, non seulement des militants locaux, de Brest, Morlaix ou Quimper, mais également du reste de la Bretagne : Côtes-du-Nord, Morbihan et Ille-et-Vilaine, nous autorise à caractériser ce baptême comme manifestation politique du PSF. Selon le préfet, tous les participants à la cérémonie appartiennent au PSF. 350 couverts sont prévus dans la vaste salle à manger de l'hôtel. La couverture médiatique de l'événement par le PSF plaide aussi en ce sens.

Dans l'après-midi, le sous-préfet apprend par ses informateurs que l'événement n'était plus secret et « était connu dans les milieux ouvriers de Brest et que des ouvriers de l'arsenal avaient décidé de se rendre à Landerneau ». Il préfère se rendre sur place avec 60 gendarmes

3841. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, le 25 mars 1936.

3842. ADF, 1M227, commissaire de police de Douarnenez, 15 novembre 1935. Le nouveau responsable est lui-même commandant aviateur à la retraite et par ailleurs beau-frère du conseiller général URD, du Frétay.

3843. Yves Cohen rapporte comment les colonies de vacances du PSF sont conçues avec l'objectif de former des chefs. Par définition, ils se font obéir, mais, avant tout, ils obéissent. Y. Cohen, *Le siècle des chefs*, *op. cit.*, p. 342.

3844. ADF, 1M227, commissaire spécial de Brest, 23 septembre 1937.

3845. ADF, 1M227, préfet, 25 janvier 1938.

3846. ADF, 1M227, commissaire spécial de Brest, 25 janvier 1938.

et gardes mobiles afin de prévenir tout incident [3847].

La venue de La Rocque ne peut laisser le mouvement ouvrier local indifférent. Surtout qu'il y a un affront à laver. Quelques semaines auparavant, le PSF a tenté d'organiser une réunion à Saint-Pol-de-Léon, le 14 décembre 1937, avec La Rocque. Mais les réactions d'hostilité ont été tellement fortes que le préfet a interdit la réunion. Le PSF s'en est offusqué : « Les dirigeants du P.S.F. apprirent sans surprise et la manœuvre du Front Populaire, et la décision des Pouvoirs publics. Ils commencent à être habitués à ce genre d'opération. Ne voulant pas jeter leurs camarades sur la force armée, répugnant au désordre et encore plus à la bagarre, ils s'inclinèrent. Il est des spectacles qu'ils n e veulent pas donner et... des pièges où ils ne veulent pas tomber [3848]. » Les organisateurs, ne baissant pas les bras, récidivent et organisent, huit jours plus tard, une série de réunions sans publicité dans lesquelles La Rocque intervient sans que sa présence ait été connue à l'avance. Le chef du PSF s'exprime ainsi à Saint-Pol-de-Léon, à Morlaix, à Brest et enfin à Landerneau « devant plusieurs centaines d'auditeurs » selon les sources policières [3849]. Les antifascistes n'ont pas apprécié ce véritable camouflet. Alors un mois plus tard, quand les ouvriers apprennent le retour de La Rocque, la réaction est aussi immédiate, spontanée que prévisible.

À 18H30, un premier train du soir arrive en gare, charriant des ouvriers qui rentrent de leur journée de travail. Un second train le suit plus tard dans la soirée. Vers 20h30, des groupes se forment devant l'Hôtel de Bretagne à l'annonce de l'arrivée de militants brestois. Le car du Cinéma de la Maison du peuple a été mobilisé pour l'occasion ainsi que plusieurs voitures individuelles. De 400 à 1 000 personnes, selon les sources, participent à ces actions [3850]. Les responsables des organisations ouvrières prennent la parole à tour de rôle pour fustiger le fascisme et l'extrême droite. La manifestation, composée « presque exclusivement des ouvriers de l'arsenal » est soutenue par le PC et l'union départementale CGT, mais aussi par les anarchistes brestois. Ce sont les responsables de ces organisations qui interviennent : André Le Roy, secrétaire du rayon communiste brestois depuis 1936 ; Louis Rabardel de Paix et Liberté ; Charles Berthelot, secrétaire de l'union départementale CGT. Mais il ne sont pas les seuls, l'hebdomadaire communiste *La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime* oublie de citer quelques noms, parmi les intervenants. Paul Valière, exclu du PC après les émeutes d'août 1935 et proche du mouvement *Que Faire ?* est également présent, ainsi que les anarchistes, avec René Lochu et René Martin. Par contre, une seule source fait mention de la présence de responsables socialistes à cette manifestation, il s'agit de *La Volonté Bretonne* qui mentionne Kerbrat, adjoint au maire. Les dirigeants socialistes locaux n'ont vraisemblablement pas voulu y participer. Pourtant, c'est la ville que dirige Jean-Louis Rolland, maire depuis 1929 et député depuis 1936.

À l'intérieur de la salle, les 350 convives essayent de festoyer en écoutant les discours de Leclerc et La Rocque qui remercie Leclerc d'avoir donné son propre prénom à sa fille. Dehors, à la fin du meeting improvisé, des manifestants commencent à bombarder la façade de l'hô-

3847. ADF, préfet au ministre de l'Intérieur, 25 janvier 1938.
3848. *La Volonté Bretonne*, 5 janvier 1937.
3849. ADF, 1M140, Commissaire spécial de Brest, 5 janvier 1937.
3850. *La Bretagne Ouvrière, Paysanne et Maritime*, 29 janvier 1938.

tel avec des cailloux. Des vitres sont brisées et des projectiles sont lancés en représailles sur les contre-manifestants par des militants du PSF, de l'intérieur de l'hôtel [3851]. Ces échanges occasionnent quelques blessures légères de part et d'autre. Le PSF reproche au sous-préfet qui s'est rendu sur place de laisser-faire. Vers 21 h 30, La Rocque est exfiltré par un groupe de 30 à 50 militants qui l'emmènent vers la gare. Des heurts se produisent et les vitres de la porte d'ente de la gare sont brisées. *La Volonté Bretonne* essaye de transformer en geste héroïque le départ du chef du PSF. Le PSF stigmatise une nouvelle fois la neutralité des forces de l'ordre : « le détachement de gendarmes dut rester l'arme au pied, spectateur immobile, derrière les vitres d'une salle d'attente. » Le transfert de La Rocque à la gare est particulièrement agité.

Leclerc a instrumentalisé clairement cette journée au profit de son chef, de son parti, mais également au sien. Il l'a fait de plusieurs manières. Trois pages entières du journal régional, *La Volonté Bretonne*, sont consacrées à l'événement soigneusement préparé et à ses conséquences prévisibles. Leclerc, dans de nombreuses photographies, en dehors des clichés de la cérémonie ou du repas, met en scène sa famille et ses nombreux enfants. Le baptême tombe bien puisque quelques jours plus tard, dans un meeting national, au Vélodrome d'Hiver, Eugène Leclerc intervient sur la politique familiale et la nécessité de faire de nombreux enfants pour la patrie. Ce meeting est encore une réunion privée à l'attention des cinq fédérations parisiennes du PSF [3852]. Eugène Leclerc y prononce un discours plutôt d'actualité en ce qui le concerne puisqu'il y défend une politique nataliste forte stimulée par un aménagement des allocations familiales en faveur des familles nombreuses. Mais la motivation est particulièrement spécieuse : « On fait des canons, des avions, des navires, et pas un sou pour avoir des enfants qui soient un jour des artilleurs, des pilotes, des marins. Une conception logique de la défense nationale devrait prévoir les besoins en personnel autant qu'en matériel. Une nation sans enfants n'a nul besoin d'armement, sa fin est assurée. » C'est une vision très particulière de la natalité : des enfants pour pouvoir faire la guerre. Il aborde ensuite le sort des femmes dans un registre particulièrement réactionnaire en leur réservant une place de reproductrices :

> « Subventions, encouragements, honneurs même ne peuvent suffire à faire admettre par les femmes d'aujourd'hui une maternité répétée.
>
> Il faut rompre avec la mentalité répandue qu'une vie ne vaut que par les jouissances qu'elle procure.
>
> Une âme humaine n'est grande que par les services qu'elle rend, par les sacrifices qu'elle consent. Une femme n'atteint à la majesté que lorsqu'elle veut être mère. C'est là son rôle. Ce doit être sa fierté et sa joie. [3853]. »

En mars 1939, le PSF organise une tournée de propagande dans le Sud-Finistère qui a « permis de toucher plus de 9 000 auditeurs [3854] ». Le dernier de ses rares meetings se tient à Quimper en mars 1939. Le PSF y rassemble un millier de participants. Dès le début de la réunion, 300 militants venus à l'appel du comité local de Front populaire, réclament à grands cris des places au bureau, alors qu'un dirigeant national du PSF traite les socialistes et commu-

3851. ADF, 1M227, préfet, 25 janvier 1938.
3852. Leclerc est dénommé Levet-Lecler par *Le Figaro*. *Le Figaro*, 29 janvier 1938.
3853. *La Volonté Bretonne*, 5 février 1938.
3854. *Le Progrès du Finistère*, 11 mars 1939.

nistes d'assassins. Deux militants de gauche parviennent à intervenir, Louis Blayau et Jean Poirier [3855]. Quand Nader, le député URD — qui s'est rapproché du PSF — veut intervenir, l'opposition entonne « Et voici l'agneau si doux, le vrai pain des anges [3856]. » La réunion s'achève dans la confusion générale, le comité local de Front populaire a atteint son objectif.

Les partis de droite n'offrent pas, au regard de certaines catégories, l'espace pour entendre les discours que l'on attend en tant que catégorie sociale qui se sent menacée. C'est pour cela que le PSF recrute dans la bourgeoisie, parmi les classes moyennes et dans le monde paysan, sans que cette apparente contradiction ne gêne sa progression, chacun y trouvant ce qu'il vient y chercher et le besoin d'autorité cimentant le tout. Les antagonismes sociaux et les pertes de repères dans un monde en grande instabilité sont suffisamment exacerbés pour que ce parti refuge offre un discours qui porte. Ce discours est à double sens sur de nombreuses questions qui sont loin d'être anodines, à l'exemple de l'antisémitisme : « Appeler un chien un chien et un Juif international, Français d'occasion, un intrus et un exploiteur des Français. Aimer comme un frère, comme un Français de vieille souche bretonne, un Français de sang Juif qui a fait la guerre en première ligne dans l'infanterie avec vous, mais rire au nez des tartuffes qui vous traitent d'infâme antisémite, quand vous traitez en "ennemi public" tel ou tel naturalisé français de sang Juif collé au sol de France pour y revendiquer tous les droits du citoyen français, toutes les faveurs en sus, pour y fuir les devoirs militaires et pour faire envahir de parasites de sa tribu les fauteuils des ministères, des sous-ministères, des chefs et cheffesses de Cabinet et des sous-secrétaires d'État [3857]. » Le distinguo entre juifs de souche et juifs « parasites » est une antienne maintenant bien connue du PSF [3858]. Dans *La Volonté Bretonne*, le sujet n'est pas abordé en 1936, il commence à l'être en 1937 et à se banaliser en 1938. Les mots ne laissent aucun doute sur la profondeur des convictions du journal en la matière : « des juifs jaillis de la crasse des ghettos de Pologne [3859] ». Léon Blum est traité de « juif antinational [3860] ». Certes, l'antisémitisme n'apparaît pas central dans le Finistère contrairement à d'autres départements, notamment l'Alsace ou dans les colonies. C'est un racisme latent que les discours sur le bon juif ne peuvent annuler [3861].

Nous avons caractérisé le PSF comme parti de rupture ou plus précisément de temps de ruptures. C'est l'un des aspects qui peut caractériser les crises d'hégémonie, longues périodes pendant lesquelles le groupe social au pouvoir domine sans diriger réellement, c'est-à-dire sans parvenir au consentement. Dans les interstices, des organisations peuvent se glisser, élargissant ainsi le champ des possibles. De notre point de vue, le PSF est un parti de crise qui dépasse le

3855. Jean Poirier est, rappelons-le le nom de l'écrivain Julien Gracq. Il intervient au nom du PC, tandis que Louis Blayau parle pour la SFIO.
3856. ADF, 4M176, préfet, 3 mars 1939.
3857. *La Volonté Bretonne*, 5 juillet 1937.
3858. A. Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. op. cit*., p. 93 sqq.
3859. *La Volonté Bretonne*, 20 avril 1938.
3860. *La Volonté Bretonne*, 20 avril 1938.
3861. Dans le Calvados, le constat est identique. Les partisans de La Rocque y tiennent des propos « ouvertement racistes » notamment en évoquant le gouvernement Blum. Jean Quellien, *Le Calvados au temps du Front populaire*, Caen, Éditions du Lys, 1996, p. 188.

parti de masse en ceci qu'il cumule diverses caractéristiques qui lui permettent de pouvoir répondre à de nombreux cas de figure. La guerre qui se rapproche, ainsi que la personnalité apparemment hésitante de son chef, lui ôtent cependant toutes perspectives.

C. 2. Les extrêmes droites radicales

Quelques autres organisations d'extrême droite, celles qui peuvent être classées parmi les organisations fascistes, ont laissé des traces ténues dans les archives départementales.

Nous rangeons dans cette catégorie notamment le Parti populaire français de Jacques Doriot pour lequel l'historiographie ne revient pas sur le caractère fasciste du PPF, tout juste est-il discuté le moment où cette organisation bascule dans le fascisme [3862].

Le PPF apparaît dans le paysage politique départemental tardivement, en 1938 quand une réunion se tient au début du mois de février en vue de la constitution d'une section de ce parti. Un noyau de 25 militants se regroupe alors. Les adhérents se connaissent déjà : ils viennent du PSF. « La naissance de cette section va porter un gros préjudice au P.S.F. local, car ces 25 adhérents sont à peu près tous des dissidents du groupement La Rocque » [3863]. La naissance du parti de Doriot est riche d'enseignements. Cette scission s'est produite à Landerneau dans le fief d'Eugène Leclerc sur la base de dissensions politiques dans la section. Les dirigeants en sont deux employés de l'Office central : de Penanros et Radiguet. La proximité professionnelle avec l'Office central, dirigée d'une main de fer par de Guébriant, n'est pas un hasard. Il est plus que vraisemblable que la naissance de ce parti fasciste ait été faite avec l'aval du dirigeant agricole. Cela explique que les relations soient mauvaises entre les deux organisations — au point qu'elles aient été remarquées — dont les dirigeants sont l'un et l'autre peu enclin à admettre une quelconque tutelle. « À Landerneau, l'efficacité de la propagande qui était activement menée par le commandant Leclerc est maintenant très réduite et les rapports de ce militant avec les organisations agricoles sont tendus [3864]. »

Cette naissance montre bien que la radicalisation en cours, liée à cet « interrègne » [3865], traduit une volonté de parer à toutes les hypothèses politiques et d'en garder le contrôle. Cela permet à de Guébriant d'intégrer dans son réseau relationnel les dirigeants de ce parti qui sont en même temps ses subordonnés. Il continue ainsi à maintenir une dynamique hégémonique, même dans le cadre où la situation se tendrait plus encore.

3862. Pour Nicolas Beaupré, deux thèses sont en présence : celle de Philippe Burrin qui considère que le PPF dérive vers le fascisme alors que Jean-Paul Brunet défend au contraire un glissement d'un fascisme originel vers la droite de l'échiquier. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 729. Dans un article, Jean-Paul Brunet est beaucoup plus explicite : « Malgré la dérive opportuniste qui l'affecta à partir de 1937, au total il nous semble fondé de considérer que le PPF, dans sa doctrine, dans son comportement, dans sa sociologie, a bien constitué, en 1936-1939, un véritable parti fasciste ». Jean-Paul Brunet, « Un fascisme français : le Parti populaire français de Doriot (1936-1939) », *Revue française de science politique*, Vol. 33, n° 2, 1983, p. 279.

3863. ADF, 1M227, commissaire de police de Landerneau, 4 février 1938.

3864. ADF, 1M227, commissaire spécial de Brest, 10 novembre 1937.

3865. Cela « signifie que les grandes masses se sont détachées des idéologies traditionnelles, qu'elles ne croient plus à ce en quoi elles croyaient auparavant ». Des organisations naissent et se développent plus ou moins selon les circonstances historiques. A. Gramsci, *Cahier de prison n° 3*, *op. cit.*, p. 283.

Quelques mois plus tard, le PPF a commencé à se développer et attire quelques notables locaux qui n'y sont pas venus par curiosité : les cartes d'invitation sont exigées à l'entrée de la salle. La réunion est présidée par le maire de Dirinon, de Dieuleveult. Le délégué régional du parti, Louis Raison, quand il prend la parole, se félicite du « rapide progrès » du PPF à Landerneau. Le parti aurait quintuplé ses effectifs et attendrait donc sur la commune la centaine d'adhérents selon les intervenants, ce qui semble exagéré puisque seules 150 personnes participent à cette réunion qui n'aurait alors attiré que très peu de sympathisants. Henri Barbé, dirigeant national du parti, est également présent et tient le même discours anticommuniste que ses prédécesseurs à la tribune. Il fustige les 40 heures et dénonce les grèves, tout en indiquant que le PPF n'est pas hostile aux revendications sociales. [3866]. Ce sont les seuls indices de présence du PPF, à l'exception d'un conseiller général élu dans le Sud-Finistère qui se révèle être membre du PPF.

Effectivement, lors des élections cantonales d'octobre 1937, Albert Le Bail est battu sur ses propres terres par un candidat d'origine aristocratique, le baron Foy qui s'est présenté sous l'étiquette de conservateur. Or, le journal du PPF, *L'Émancipation Nationale*, le présente comme un des trois élus PPF sur l'ensemble du territoire. « Plus d'un brave agriculteur de Landudec ou de Pouldreuzic, trompé un fois de plus par une campagne hypocrite, sera un peu ahuri d'apprendre qu'il a voté pour Doriot... sans s'en douter » explique l'hebdomadaire dirigé par Albert Le Bail [3867]. Ces deux points de fixation, dont le second paraît très anecdotique, n'offrent pas d'opportunités de développement dans les années qui suivent [3868]. C'est une nouvelle greffe qui n'a pas trouvé de terreau propice à son enracinement, le terrain et la situation politique ne lui étant pas favorables.

FIGURE 9.20. – Un doriotiste élu à Plogastel-Saint-Germain. Source : *Le Citoyen*, 23 octobre 1937.

L'Action française continue également d'avoir une activité publique, malgré un faible réseau militant qui a subi la concurrence du PSF et dans une ambiance de condamnation par l'Église dont les effets perdurent. Régulièrement l'organisation royaliste s'exprime par voie d'affiches sur les murs des deux principales villes du Finistère, dans une tonalité violente et systématiquement raciste. À Quimper, une affiche titrée « Français. Le "Front populaire" vous insulte », à caractère clairement antisémite, « Patriotes, originaires de toutes les nobles provinces françaises, vous laisserez-vous ainsi insulter par les plats valets des juifs, détrousseurs de l'épargne » [3869]. À Brest également, l'Action française fait une campagne d'affichage après l'emprisonnement de Charles Maurras, mais cet affichage se fait sous le sigle des anciens combattants de l'Association Marius Plateau qui se réfèrent à « l'esprit Action française » et usent

3866. ADF, 1M227, commissaire de police de Landerneau, 9 mai 1938.
3867. *Le Citoyen*, 23 octobre 1937.
3868. 140 militants sont recensés par l'autorité préfectorale en 1942. Christian BOUGEARD, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940–1945*, Rennes, PUR, 2014, p. 102.
3869. ADF, 1M229, transcription du commissaire de police de Quimper, 13 mai 1936.

également d'une rhétorique antisémite et foncièrement raciste [3870].

Enfin, quelques organisations apparaissent dans les sources, certaines sont implantées dans le département sans que les structures ne dépassent le regroupement anecdotique. Le Rassemblement national, nouvelle appellation de la Solidarité française a une section, la seule de la région, à Brest [3871].

La Cagoule, organisation clandestine versée dans le terrorisme, formée d'anciens militants de l'Action française, a joué un rôle très périphérique dans le Finistère. Patrick Gourlay la mentionne autour de la sombre affaire du sous-marin espagnol C-2 à Brest. Il évoque la participation à cette tentative de vol du sous-marin de militants du PSF, du PPF et Luc Robert, un cagoulard de 24 ans, originaire de Douarnenez, ancien de l'Action française qui a fondé un groupe nommé « Les Compagnons de Cadoudal » [3872].

Le Parti franciste de Marcel Bucard — qui se revendique du fascisme — fait partie de ces organisations qui n'arrivent pas à s'implanter dans le Finistère. Les autorités s'inquiètent de voir des papillons de cette organisation collés à Brest et 4 personnes ont été interrogées par le procureur de la République et le dossier transmis à Paris [3873]. Le Parti franciste a été interdit lui aussi en juin 1936. Ce parti ne parviendra pas à s'enraciner même dans une période plus favorable. En effet, aucune section n'est recensée dans le Finistère au début des années quarante [3874].

C. 3. Le nationalisme breton

La marge nationaliste bretonne est ici citée essentiellement pour mémoire afin de dresser un tableau complet des forces politiques en présence, d'autant que le PNB a présenté des candidatures à différentes élections, législatives et cantonales dans le Finistère. Le mouvement reste « marginal [3875] » pendant toute la période et ne prend d'importance qu'après l'armistice, grâce au soutien des forces occupantes.

La naissance du PNB a été officialisée le 27 décembre 1931 lors du congrès de fondation à Landerneau. La nouvelle organisation se construit à partir des éléments nationalistes du Parti autonomiste breton. L'autre groupe, de tendance fédéraliste, se rassemble dans la Ligue fédéraliste de Bretagne [3876]. L'évolution du mouvement et sa scission sont largement conjoncturelles, au sens où la crise que traverse la Bretagne dans les années trente, comme nous l'avons large-

3870. Le texte de cette affiche se conclut ainsi : « Français de France en avant ! Tous ensemble et d'un même cœur ! Grâce à vos efforts, la France sera débarrassée des francs-maçons, des juifs et des métèques qui la conduisent à la révolution et à la guerre ». ADF, 1M229, transcription du commissaire de police de Brest, 10 novembre 1936.

3871. C'est un tailleur qui en est le président et un gérant d'hôtel le secrétaire. ADF, 1M228, cabinet du préfet, Liste des dirigeants des groupements de droite, s. d., p. 3.

3872. P. Gourlay, *Nuit franquiste sur Brest*, *op. cit.*, p. 39.

3873. ADF, 1M227, sous-préfet de Brest, 3 août 1936.

3874. C. Bougeard, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940–1945*, *op. cit.*, p. 102.

3875. Nous renvoyons, pour un tableau de l'évolution de cette mouvance à la synthèse régionale publiée par Christian Bougeard. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 203-207.

3876. A. Deniel, *Le mouvement Breton*, *op. cit.*, p. 134.

ment décrit pour le Finistère, ouvre des perspectives pour le mouvement breton qui cherche à exploiter les difficultés sociales et économiques. Olivier Mordrel parie sur la crise pour développer l'organisation : « Bientôt la crise mondiale créera en Bretagne l'ambiance d'inquiétude, de mécontentement et de vaillance nécessaire au succès d'une doctrine comme la nôtre [3877]. »

Dans une première période, le PNB s'inscrit dans les joutes électorales soit en présentant un candidat, soit en menant campagne contre le ou les candidats affichant une hostilité marquée à la langue bretonne. Le 13 décembre 1931, Olivier Chevillotte obtient un score non négligeable de 22 % lors d'une élection partielle pour un siège de conseiller d'arrondissement dans le canton de Saint-Renan. Ce score s'explique en grande partie parce que la joute électorale, dans un canton acquis à la droite, n'a opposé que Chevillotte et Larreur, le maire démocrate populaire de Plouzané [3878]. Le PNB a alors recueilli ses voix dans la frange la plus réactionnaire des électeurs du canton. Lors des élections législatives de 1932, le PNB se déchaîne contre Maurice Bouilloux-Lafont quand ce dernier a interpelé le candidat de droite Hervé Nader à propos d'une affiche en breton sortie selon lui pour plaire à « l'état-major heureusement sans troupes du Breiz Atao » [3879]. Le PNB fait alors une campagne d'affichage contre le député sortant. Le député est effectivement battu. En réalité, le PNB a joué sur l'origine de Bouilloux-Lafont, né à La Ferté-Alais en Seine-et-Oise, pour appeler à voter pour un candidat breton. C'est-à-dire que le PNB appelle à voter par affiche pour tous les autres candidats : Nader, Damalix, Pouchus et Le Coz. Nous avons vu que les résultats des élections législatives de 1932 sont la résultante cumulée d'une réelle poussée à gauche et d'une usure de quelques notables dont Maurice Bouilloux-Lafont. Le PNB n'y est vraisemblablement pour rien et ce résultat n'est pas le signe d'une installation durable et reconnue de ce parti dans le paysage politique breton. Alain Deniel, sur la base de ce résultat et des 22 % de Chevillotte à Saint-Renan en tire une conclusion un peu hâtive quand il explique que « le mouvement breton n'est plus impopulaire au point de jouer le rôle de "repoussoir" » [3880]. Effectivement le score de Saint-Renan n'est pas négligeable, mais il est largement circonstanciel, faute de candidatures des Républicains nationaux.

Pendant la période de montée des tensions, l'idée du Front breton, comme alternative à l'antagonisme Front populaire contre Front national, apparue en septembre 1934 dans la revue *Breiz Atao*, fait son chemin [3881]. Mais face à la polarisation qui se renforce, les agitations du PNB sont totalement inaudibles. Lors des élections législatives de mai 1936, un programme élaboré par un grand nombre d'organisations régionalistes et culturelles bretonnes — le PNB n'en fait pas partie — est proposé à tous les candidats. Ce programme comprend des propositions comme l'instauration d'un groupe parlementaire breton à l'Assemblée nationale, l'institution de la proportionnelle intégrale, de la régionalisation, de l'enseignement du breton.

Dans le même temps, le tendance fascisante se renforce autour d'une revue *Stur* — le

3877. Cité par *ibid.*, p. 134.
3878. *La Dépêche de Brest*, 14 décembre 1931.
3879. A. Deniel, *Le mouvement Breton*, *op. cit.*, p. 140.
3880. *ibid.*, p. 141.
3881. *ibid.*, p. 183-184.

gouvernail — qui publie dans son premier numéro l'extrait d'un discours de Goebbels sur l'art et une traduction en breton d'un texte d'Adolf Hitler [3882].

Le PNB s'est doté d'un groupe clandestin *Gwenn ha du* qui perpètre une série d'attentats à partir de 1932. L'arrivée d'Hitler au pouvoir renforce les convictions racistes et et fascistes que développe notamment Olivier Mordrel dans différentes revues. « Il s'agit bien là d'une rupture politique et idéologique au sein du mouvement breton et le début d'une dérive qui va conduire ses tenants vers le collaborationnisme le plus extrême sous l'Occupation [3883] ». Le PNB devient une organisation clairement fasciste [3884]. Pour acquérir de la notoriété et chercher à se développer sur cette base, le PNB cherche à s'illustrer dans des actions d'éclat. L'incendie de la préfecture de Quimper le 13 avril 1936, jour de commémoration des Pâques irlandaises de 1916, par André Geffroy, comme celui des autres préfectures bretonnes, est un échec [3885]. D'ailleurs, les deux quotidiens locaux n'évoquent cet attentat que par un entrefilet, soulignant le peu de dégâts et le fait que rien n'a été touché par les visiteurs « qui avaient semble-t-il la plus grande hâte de repartir [3886] ». L'affaire n'est visiblement pas prise au sérieux.

Le PNB a été clairement une organisation de type fasciste, l'historiographie est unanime sur ce groupuscule, par contre, la dimension bretonne de son idéologie est aujourd'hui remise en cause par des travaux récents [3887].

3882. Georges Cadiou, *L'hermine et la croix, le mouvement breton et la collaboration*, Paris, Mango documents, 2001, p. 40.

3883. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 204.

3884. « *Firstly, the party's origins as part of a politically eclectic movement, as well as its trajectory toward the right of the spectrum, shared similar characteristics with Hitler's NSDAP and Mussolini's Partito Nazionale Fascista (PNF). Secondly, such organizations as the Bagadoù stourm and the Kadervenn unarguably imitated other fascist paramilitary groups. Thirdly, the large majority of the autonomists rejected communism, and did not show much enthusiasm for liberalism either. Moreover, the recourse to racist language and neo-pagan/Celtic symbolism, combined with an ambivalence in the party's attitude toward the Church, differentiated the PNB from the conservative Right.* » Alban Bargain, « An Ideological Goulash : The Breton Extreme Rights, 1920–1940 », *Proceedings of the Western Society for French History*, n° 38, 2010, p. 232.

3885. Sébastien Carney, *Les promesses de la Bretagne. Mordel, Delaporte, Lainé, Fouéré. Génération de l'apocalypse et mystique nationale (1901-1948)*, thèse pour le doctorat d'histoire contemporaine, Brest, UBO, 2014, p. 572-573.

3886. *La Dépêche de Brest*, 14 avril 1936.

3887. Pour Sébastien Carney, « il apparaît clairement que le combat breton tel qu'il fut mené dans l'entre-deux-guerres n'a rien de spécifiquement breton : il est l'expression locale de mouvements de pensée européens, autant que la projection d'angoisses et de préoccupations personnelles de quelques meneurs plus ou moins charismatiques. » Sébastien Carney, *Les promesses de la Bretagne. Mordel, Delaporte, Lainé, Fouéré. Génération de l'apocalypse et mystique nationale (1901-1948)*, Résumé de thèse, nov. 2014, p. 1.

D. Les cléricaux face au Front populaire

Comment évolue l'adhésion au catholicisme dans le Finistère, du point de vue des cléricaux, au moment du Front populaire ? En apparence, tout va bien. Le socle de pratiquants donne une impression de solidité inébranlable :

> « Dans son ensemble, la population est chrétienne de traditions et de pratiques. Certaines régions sont plus ferventes, d'autres plus négligentes. Le nombre des écoles libres y est considérable. On compte plus de 50.000 enfants et jeunes gens dans les écoles libres dirigées par des religieux et des religieuses et dans les cinq collèges dirigés par des ecclésiastiques [3888]. »

Pour la hiérarchie catholique, au moment du Front populaire, la cause devrait être entendue après un tel constat. Pourtant, au-delà d'une analyse de surface, la menace est bien là : « Il semble donc que le département dont nous allons parler, soit à l'abri de la pénétration communiste, socialiste et antireligieuse. Hélas ! il n'en est rien, comme nous allons le voir [3889]. » Face à cette inquiétude, il faut travailler le terrain. L'Action catholique dont l'activité a été suspendue par la guerre reconstruit un appareil et retravaille sur le terrain avec une orientation qui peut se résumer ainsi : « La foi sans les œuvres est une foi morte [3890] ». Nous avons vu comment l'Église s'est dotée d'un appareil militant pendant les conflits suscités par la politique du Cartel des gauches. Cette phase est maintenue achevée, même si, dans le Finistère, les mobilisations ont perduré jusqu'aux premiers temps du moment Front populaire.

Une page s'est tournée pour l'Église en tant que mouvement social au mitan des années trente. Elle ne mobilise plus au travers de manifestations imposantes et offensives — dans le sens où l'occupation de l'espace public crée du rapport de force — comme lors de la précédente période. L'organisation catholique a changé de répertoire d'action, délaissant la rue et les démonstrations de masse. Elle s'investit maintenant dans le travail éducatif et de quadrillage de la société par le développement des mouvements spécialisés. L'objectif visé est de produire du sens commun indispensable à l'hégémonie culturelle nécessaire à la « dimension totalisante de l'emprise du clergé » [3891], pour reprendre une expression d'Yves Déloye.

Ce changement de méthode ne modifie en rien l'ambition totalitaire — qui veut embrasser la totalité comme l'a si justement noté Yves Le Gallo [3892] — et multitudinaire. Le développement des mouvements spécialisés entre en résonance avec l'époque et renforce la conviction de la hiérarchie catholique de la nécessité de l'implication des masses. Nous regarderons de près les ajustements idéologiques à la période. Puis nous analyserons l'évolution chiffrée des organisations catholiques liées à la FNC dont l'historiographie nous dit qu'elles connaissent alors une décroissance certaine. Il sera également intéressant de relever les différentes expériences lancées pour combattre le communisme sur son terrain.

3888. Collectif, « Propagande communiste, socialiste et antireligieuse dans un département de l'Ouest », *op. cit.*, p. 41.
3889. *Idem*.
3890. *LACDQL*, n° 48, janvier 1937, p. 20.
3891. Y. Déloye, *Les voix de Dieu*, *op. cit.*, p. 184.
3892. Y. Le Gallo, *Le Finistère : de la préhistoire à nos jours*, *op. cit.*, p. 464.

D. 1. L'évolution idéologique

L'Église catholique est ailleurs traversée par des courants d'opinion [3893]. Ici, règne l'unanimisme dans l'expression publique. Parfois même, la presse cléricale s'instaure parti des droites et s'approprie les victoires électorales obtenues. L'exemple de l'hebdomadaire *Le Courrier du Finistère* (figure 9.21), en mai 1937, montre à quel point l'Église finistérienne se distingue de ce point de vue de ce qui s'observe ailleurs [3894].

Le Courrier du Finistère

M. Jacques QUÉINNEC par 715 voix est élu sénateur du Finistère,
M. Jacques QUÉINNEC obtient 300 voix de plus que le radical,
M. Jacques QUÉINNEC obtient 600 voix de plus que le socialiste.

Nous remportons trois victoires en trois ans :
aux élections municipales 1935, législatives 1936, sénatoriales 1937.

Ar zizun a zeu

FIGURE 9.21. – « Nous remportons trois victoires en trois ans » : les cléricaux dans l'arène politique. Source : *Le Courrier du Finistère*, 1er mai 1937.

La nuance n'a que peu d'espace dans tous les vecteurs d'expression du monde catholique. Les cléricaux sont rapidement encouragés à agir en ce sens par la politique romaine avec la publication par le pape Pie XI, le 19 mars 1937, de l'encyclique *Divini Redemptoris*, marquée par un anticommunisme de combat [3895]. Sans attendre cela, l'Église affiche une proximité doctrinale avec les milieux conservateurs et mène en parallèle une lutte incessante contre le Front populaire, au-delà même de la chute du gouvernement Blum, en juin 1937 [3896]. Les cléricaux n'hésitent pas, au travers de leur presse, à s'immiscer dans le champ politique, poursuivant ainsi une pratique devenue coutumière dans le département.

Quels que soient les vecteurs, la presse ou l'Action catholique, l'expectative est de rigueur dans les premières semaines, à l'identique de ce qui s'observe parmi les autres forces adverses. La FNC, au niveau national, adopte un ton plutôt nuancé à l'égard du gouvernement Blum dans les premiers temps, nous dit Corinne Bonafoux-Verrax. Le propos finit cependant par se durcir avec les grèves et les occupations d'usine [3897]. Dans le Finistère, le ton n'est pas non plus vindicatif à ce moment-là. Le premier discours de Léon Bum, en tant que président du

3893. René RÉMOND, « Les catholiques et le Front Populaire (1936-1937) », *Archives des sciences sociales des religions*, n° 10, 1960, p. 63–69.
3894. Par exemple : J. QUELLIEN, *Bleus, blancs, rouges*, *op. cit.*, p. 359.
3895. Sur cette question, consulter P. CHRISTOPHE, *1936 : les catholiques et le Front populaire*, *op. cit.*, plus particulièrement le chapitre 10 : « Non à la main tendue ».
3896. Voir à ce sujet D. BENSOUSSAN, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 527.
3897. C. BONAFOUX-VERRAX, *À la droite de Dieu*, *op. cit.*, p. 323.

Conseil, suscite une analyse au ton plutôt modéré, au regard du registre habituel, dans la presse cléricale :

> « Il s'agissait donc, avant toute chose, de rassurer l'épargne, et comme rien n'est plus propre à l'effaroucher qu'un rappel de la doctrine collectiviste, M. Léon Blum s'est soigneusement gardé de cette imprudence. [...] Ou M. Blum fera ce qu'il a dit, comme il l'a dit, et donc ce sera sur d'autres que les communistes qu'il lui faudra s'appuyer tôt ou tard. Ou il ne le fera pas, ou il gouvernera pour et avec les communistes, et alors il ne pourra que faire œuvre de destruction, de ruine et de mort [3898]. »

Les propos des la hiérarchie catholique finistérienne sont également mesurés : « d'une manière générale, les dernières élections ont été bonnes dans l'Ouest. Dans le reste de la France, on n'a pu en dire autant. Comme on le pressentait, ce fut un triomphe du Front populaire [3899]. » Il faut sans doute mettre cette pondération toute provisoire sur le compte de la sidération qui trouble pendant un court moment l'ensemble des forces adverses. En effet, l'évêché n'a pas fait mystère de ses orientations lors des élections législatives pour lesquelles l'évêque a distribué des consignes très claires : « Les fidèles qui sont électeurs ont une obligation de conscience de voter, et, dans l'expression de leur vote, de s'inspirer, avant tout, des intérêts supérieurs des âmes et de la religion. » Pourtant, l'entente n'a pas été cordiale dans le camp catholique, comme l'a relevé, fort déçu, M^gr^ Duparc : « Nous regrettons qu'on ait cru devoir instituer des querelles dans les circonscriptions qui possédaient des députés dont le catholicisme ne peut être mis en doute. L'heure n'est pas aux divisions, mais à l'union entre tous les hommes qui veulent sauver l'ordre social et le Pays. Dans les circonscriptions qui jusqu'ici ne possédaient pas de député catholique, nous aurions préféré un accord, même dès le premier tour, pour qu'il n'y ait qu'une seule candidature. » Le même texte paraît à la fois dans *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et du Léon* et dans *La Semaine Religieuse* [3900]. Cette diffusion est accompagnée par des indications aux prêtres qui doivent, du 16 au 26 avril dire à la messe l'oraison *pro quacumque necessitate* selon le rite *pro re gravi* ce qui donne une indication de l'inquiétude de la hiérarchie cléricale face à des élections particulièrement inquiétantes [3901]. La note de l'évêque doit être lue à toutes les messes le dimanche suivant la parution. Cette pratique n'est pas commune dans l'ensemble des évêchés.

En effet, les résolutions de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques intitulées « Attitude du clergé, des catholiques et de leurs groupements à l'endroit des ligues et des partis politiques » qui paraissent dans *La Semaine Religieuse* du 24 juillet 1936 impriment une orientation nettement moins partisane dans les prises de positions de l'Église par rapport à l'activité politique [3902]. Ces résolutions s'adressent en premier lieu au clergé pour lui rappeler le respect du devoir civique et le rejet de tout investissement dans un parti politique. Quant aux catholiques, au-delà de la consigne très générale de veiller « à maintenir l'Église et l'Action Catho-

3898. *Le Progrès du Finistère*, 16 mai 1936.
3899. *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et du Léon*, n° 46, juillet 1936.
3900. *LACDQL* n° 45, avril 1936, p. 2-3 et *SRDQL*, n° 14, p. 215-216, 3 avril 1936.
3901. C'est une messe « pour demander le retour *en unité* de l'Église déchirée par le schisme ». Robert Amiet, « La messe pour l'unité des chrétiens », *Revue des Sciences Religieuses*, Vol. 28, n° 1, 1954, p. 33.
3902. *SRDQL*, n° 30, p. 475-476, 24 juillet 1936.

lique en dehors et au-dessus des partis », il leur est également demandé de bien séparer les responsabilités quand ils en ont : « Les dirigeants et militants d'Action Catholique ne seront pas en même temps directeurs, représentants ou propagandistes d'un parti politique. » Un second volet est consacré aux ligues. Pour le clergé, les recommandations prévoient deux cas de figure : les membres du clergé déjà membres des Croix de Feu comme anciens combattants ne sont pas obligés de quitter l'organisation. Mais il ne leur faut pas y avoir de responsabilité. Pour le reste, les prêtres ne peuvent adhérer à aucune ligue politique. Cette consigne est très stricte. Il en est de même pour les « groupes et œuvres, les dirigeants et militants de l'Action Catholique, les mouvements de Jeunesse Catholique, se tiendront en dehors et au-dessus des Ligues. » La condamnation est large : « Ils s'abstiendront d'adhérer à toute organisation qui serait en collusion avec un mouvement formellement condamné, qui se signalerait par une absence de principes chrétiens, qui s'appuierait sur des doctrines de violence ou d'irrespect vis-à-vis de l'Église » [3903].

Cela n'empêche pas la presse hebdomadaire sous contrôle de l'évêché de s'affranchir de ces règles de neutralité politique. Un exemple permet de mesurer le degré de cette immixtion dans le champ politique, souvent d'ailleurs de manière ironique. Nous avons vu que le PRS est traversé par des oppositions de comportement entre le nord et le sud du département. *Le Progrès du Finistère* se délecte à souligner les antagonismes qui fragilisent la fédération départementale radicale. Un long article paraît à propos de l'absence — que nous avons évoquée dans le chapitre précédent — de la fédération au congrès radical de Biarritz :

> « Ce n'est un secret pour personne que depuis longtemps le torchon brule chez les radicaux finistériens. Deux tendances les partagent, deux conceptions (si l'on peut dire) les opposent. Il y a, d'un côté, les radicaux qui ont été élus par le Front populaire et grâce à lui. Il y a, de l'autre, les radicaux qui ont voulu se faire élire malgré lui et contre lui. Il y a Le Bail et il y a Mazé. Il y a Perrot et il y a Pouchus. Il y a les Baillistes et les Mazéistes, les durs et les mous, ceux qui ont besoin des bulletins de vote communistes et socialistes et ceux qui sont résignés à ne jamais plus les obtenir [...]
>
> Dans le Finistère, comme partout ailleurs, *plus que partout ailleurs peut-être*, les radicaux sont mortellement divisés. Tôt ou tard, il leur faudra choisir. [...] Tout ce qu'ils peuvent espérer de leur réserve actuelle, c'est de gagner du temps. C'est de voir de quel côté soufflera le vent et quelle position il conviendra de prendre pour se tourner du côté du manche. Ce n'est peut-être pas très courageux, mais c'est extrêmement prudent [3904]. »

Au-delà de cette configuration strictement locale, les catholiques prennent très rapidement la mesure des débats qui traversent le gouvernement et les partis du Rassemblement populaire. Le maillon faible reste le centre incarné par les radicaux-socialistes. Dans une tribune intitulée « Pour sauver la France », le commandant Vannier s'adresse à eux, non pas aux dirigeants qu'il accuse d'être trop liés à la franc-maçonnerie, mais aux électeurs. Les chefs radicaux ne dérogeront pas à leur refus : « Se tourner vers nous serait aller à Canossa. Incliner à droite serait exécuter le même "mea culpa" que MM. Gustave Hervé et Doriot. À cela s'oppose l'orgueil des radicaux-socialistes, la consigne des loges ; plus encore le bâton du chef

3903. En 1933, M^gr^ Duparc a interdit aux fidèles de participer à la réunion de Saint-Goazec avec Léon Daudet. ADF, 1M144, commissaire spécial de Quimper, 6 octobre 1933.
3904. *Le Progrès du Finistère*, 24 octobre 1936.

FIGURE 9.22. – L'anticommunisme de la presse catholique. Le terroriste russe en costume de moujik, bombe à la main, détruit un village. Le clocher de l'église vacille. Source : *Le Courrier du Finistère*, 2 octobre 1937.

d'orchestre invisible. La laïcité tuera la France, on l'a inventée à cet effet [3905]. » Le dirigeant départemental de la FNC se situe ainsi clairement à « la droite de Dieu » pour reprendre le titre de l'étude de Corinne Bonafoux-Verrax.

La presse cléricale porte un intérêt constant au développement du PSF et fait état de ses activités publiques de manière permanente. Ainsi le congrès du PSF qui se tient le 3 janvier 1937 à Nantes bénéficie d'un article dithyrambique puis, la semaine suivante, d'une photographie en première page [3906]. *Le Progrès du Finistère* rend compte régulièrement de ses réunions en affichant une grande proximité avec les dirigeants du PSF. Ainsi peut-on lire dans le compte-rendu d'une des réunions de ce parti : « Notre camarade Richard, organisateur du P.S.F. dans le Finistère, commence par dénoncer l'échec du Front Populaire, que les mensonges quotidiens du gouvernement n'arrivent plus à masquer ». L'article se termine par un chaleureux constat : « Beau succès pour le P.S.F. qui se développe chaque jour dans notre ville [3907]. » Mais le développement de ce parti, dont nous avons pu mesurer l'ampleur, contrarie la hiérarchie catholique qui y voit, malgré tout, une dynamique concurrençant son projet hégémonique. C'est ce qui transparaît, au détour d'une correspondance de Julien Le Goasguen, directeur des œuvres, à l'abbé Abguillerm, vicaire à Saint-Pol-de-Léon : « je sais que nous n'avons pas que des amis et je me doute bien du mérite de ceux qui restent fidèles à l'Action Catholique. Mes réflexions au sujet du P.S.F. n'avaient pas d'autre objet que de souligner combien plus facilement on se porte vers les organisations politiques, plus ou moins bruyantes, plutôt que vers une Action Catholique qui fait d'abord œuvre d'éducation, de formation des esprits, qui vise à la conciliation et à œuvre profonde. Souvent, lorsque je rencontre des amis dont je connais la valeur et qui, par tempérament plus ou moins bouillant ont opté pour le P.S.F., je leur dis simplement : vous auriez pu mieux faire. M^{gr} [Duparc], qui ne voudrait certainement pas gêner la liberté de mouvement du P.S.F., d'une manière ordinaire, est aussi de cet avis [3908]. »

Cependant, les hebdomadaires catholiques se cantonnent à un travail de conviction et d'agitation. Le combat strictement politique est délégué à la FNC qui ne s'embarrasse pas d'au-

3905. *Le Progrès du Finistère*, 24 octobre 1937.
3906. *Le Courrier du Finistère*, 9 et 16 janvier 1937.
3907. *Le Progrès du Finistère*, 17 octobre 1936.
3908. ADQ, 6K4, lettre de l'abbé Le Goasguen à l'abbé Abguillerm, le 10 juin 1937.

tant de précautions, à l'image de ce que constate Jean Quellien pour le Calvados [3909]. Le Finistère s'illustre, lors d'une réunion au niveau national, par des positions tellement virulentes que Jean Le Cour Grandmaison, vice-président de la FNC, est obligé d'intervenir :

> « ... tout un courant de la FNC envisage de barrer la route au communisme par la violence si nécessaire. Le C^dt Vannier, président de l'UD du Finistère, explique qu'il a fait préparer dans son diocèse la liste de tous les militants communistes, anarchistes et sans-Dieu et de tous les étrangers. Il donne son plan d'attaque : "En cas de révolution, on s'emparera tout de suite de ces personnes, on les tiendra à la mairie. Dès que la révolution aura éclaté, on fait savoir aux chefs communistes du département que pour chaque chapelle, couvent, école libre brûlés, on détruira immédiatement une de leurs loges ou une école laïque. Pour un outrage commis envers un prêtre ou une religieuse, nous fusillerons immédiatement un ou deux instituteurs laïques. C'est un avertissement que de montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir." [3910] »

Ces propos sont tenus en octobre 1936 par le C^dt Vannier lors de la première journée d'étude nationale de la FNC consacrée aux mesures à prendre pour empêcher le communisme de s'imposer par la force. L'animateur de la FNC finistérienne se positionne ainsi contre le Front populaire, avec un degré de violence verbale très fort. Cependant, son intervention est décalée, y compris à l'intérieur de la FNC. Pour autant, c'est un éclairage important pour comprendre l'état d'esprit de certains dirigeants. De fait, le communisme devient une obsession omniprésente. Lorsque les militants cléricaux se posent la question : que penser des grèves qui paralysent l'activité économique au cours de l'été 1936 ? S'ils évoquent des ouvriers sincères, mais abusés, pour eux « le véritable but de la grève n'est pas professionnel, mais politique et révolutionnaire sinon dans la pensée des masses ouvrières, certainement dans l'intention des meneurs communistes » [3911]. La FNC ne se cache pas d'essayer d'endiguer la montée des forces de gauche qui préparent le terrain au communisme. Les interventions sur le terrain électoral se poursuivent pendant les années 1937 et 1938, lors des élections cantonales puis sénatoriales. Nous avons vu comment la presse catholique se félicite des résultats successifs de Queinnec dans le Pays bigouden. Les comités d'action catholique jouent également un rôle dans le travail de conviction, à l'image du canton de Crozon au moment du renouvellement des conseillers généraux en 1937 :

> « Les dernières élections nous ont montré que notre travail, quelque minime qu'il soit, portait cependant ses fruits. Il y a six ans le canton de Crozon élisait un candidat radical avec 300 voix de majorité. Il y a trois ans, le résultat était le même. Or cette année, nous avons eu le plaisir de voir un candidat catholique battre, par 360 voix de majorité, un radical appuyé par les socialistes et les communistes [3912]. »

Cette tâche qui nécessite une intervention par capillarité pour irriguer tout le tissu social se poursuit pendant toute la période, y compris alors que la défaite du Rassemblement populaire est patente. Pour ce faire l'armature de la FNC finistérienne se prête parfaitement à une telle nécessité. Les relais existent dans la société : ce sont les Comités d'action catholiques dont

3909. J. Quellien, *Bleus, blancs, rouges*, *op. cit.*, p. 359.
3910. C. Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu*, *op. cit.*, p. 323.
3911. *LACDQL*, n° 46, juillet 1936.
3912. ADQ, 4K1, rapport manuscrit, Action catholique – Canton de Crozon – Année 1937.

nous allons prendre la mesure pour ensuite comprendre son fonctionnement comme outil de combat pour l'hégémonie.

D. 2. Le développement de la FNC

L'Église finistérienne a construit et patiemment consolidé une troupe — véritable « organisation de masse permanente » [3913] — entièrement à sa disposition : la Ligue de défense et d'action catholique (LDAC), créée le 25 décembre 1925 [3914]. Cette organisation s'est mise en marche avec force, dès sa création, lors de rassemblements qui ont regroupé des milliers de personnes dont le rappel permet de donner la mesure de la mobilisation : 20 000 et 50 000 manifestants à Quimper et au Folgoët les 7 et 8 décembre 1924 puis 80 000 à Landerneau le 28 février 1926. La mobilisation finistérienne a concouru à faire reculer le gouvernement, au moment même où M^gr Duparc annonce la création de la ligue de défense dans le cadre offert par la Fédération nationale catholique du général de Castelnau, que l'évêque qualifie de « Maréchal de la foi [3915]. » Nous avons tenté une typologie du cléricalisme, en distinguant trois champs d'intervention [3916]. Les deux premiers sont dans l'ordre l'implication quotidienne et locale des clercs dans la conduite du peuple catholique et le second, plus politique et stratégique est sous la coupe directe de l'évêché. Le troisième — celui qui nous intéresse ici — englobe le cléricalisme en action, celui de ses organisations et de ses initiatives qu'elles soient publiques ou non. Ce cléricalisme a-t-il continué à se développer dans un contexte différent ?

David Bensoussan évoque une baisse prononcée des effectifs de la Ligue de défense et d'action catholique et avance le chiffre de 10 000 adhérents en moins entre 1926 et 1933 [3917]. Alors que nous comptabilisons 40 319 adhérents en 1933 [3918], les paroisses ont effectivement commandé 51 704 cartes pour les hommes — 16 787 pour les femmes pour lesquelles aucune comparaison n'est possible entre 1926 et 1933 — en début d'année 1926 [3919]. Cependant, le nombre de cartes demandées n'implique pas qu'elles soient toutes placées, contrairement aux cartes payées. Les effectifs des années trente tournent en effet autour de 40 000. Le recul des adhésions avant le Front populaire peut prêter à interrogation alors que la progression est constante entre 1931 et 1934 (table 9.5 page suivante).

Pour bien prendre la mesure de l'Action catholique qui se déploie dans presque toutes les communes du département, il est indispensable de l'aborder dans sa totalité, groupes masculins et féminins confondus. Il n'existe pas d'état des effectifs sur l'ensemble de la période. Cependant, le bulletin d'Action catholique publie pendant quelques années, avant le début

3913. H. Portelli, *Gramsci et la question religieuse*, *op. cit.*, p. 188.
3914. Nous renvoyons à la section qui traite de la naissance et du développement de cette organisation avant le Front populaire : « Le cléricalisme, un mouvement social », page 109.
3915. M. Lucas, « La politique religieuse du gouvernement Herriot dans le département du Finistère », *op. cit.*, p. 401.
3916. Voir la section « Le cléricalisme en action », page 88.
3917. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 394 et note 56 p. 593.
3918. *LACDQL*, n° 36, janvier 1934.
3919. *LDACDQL*, n° 5, 15 janvier 1926.

Table 9.5. – Évolution des effectifs de la FNC dans le Finistère dans les années trente.

Année	1931	1932	1933	1934	1938
Total général	34 491	39 028	40 319	40 401	32 375
Nombre de communes	182	266	283	259	276

Source : *LDACDQL*. Ces chiffres n'intègrent pas la ligue féminine.

du Front populaire, le nombre de cotisations versées par paroisse. Entre 1931 et 1934, la publication de ces chiffres est annuelle. Ensuite, il faut attendre 1938 pour avoir un dernier bilan avant la guerre. Ces récapitulatifs permettent de mesurer l'impact du Front populaire sur l'organisation d'action catholique. Les effectifs des hommes baissent effectivement de près de 20 %, mais cette évolution ne peut s'assimiler à une chute qui affecte la dynamique en cours. Les reculs ne sont pas partout la règle. Dans certaines paroisses, les effectifs se sont stabilisés. C'est le constat que fait, pour le canton de Daoulas, le rapport annuel de l'action catholique en 1937 [3920] : « bien que le recrutement devienne plus difficile avec la disparition des aînés, et la vie chère, les effectifs des adhérents et adhérentes se maintiennent. » La carte de l'évolution des effectifs masculins montre bien qu'entre 1933 et 1938, si certains comités régressent, d'autres, au contraire, se développent. La carte (figure 9.23(b), page 890) révèle que les comités ont plus tendance à accroitre leurs effectifs dans des zones *a priori* plus réfractaires. Le Trégor, ainsi que le Poher, autour de Carhaix, sont dans ce cas. Les zones d'implantation forte du début des années trente cèdent du terrain alors que des comités moins dynamiques dans un premier temps parviennent à améliorer leur enracinement, sans toute fois compenser les départs. L'analyse cartographique est confirmée par le nuage de points des effectifs des paroisses avec l'année 1933 en abscisse et 1938 en ordonnée (figure 9.24 page 891). La droite qui coupe symétriquement le graphique permet de le vérifier.

Lors de l'assemblée annuelle des délégués paroissiaux du 27 novembre 1934 à Quimper, l'action catholique est sûre de sa force. Répondant aux souhaits du Pape et aux directives de l'évêque, les femmes ont commencé à s'organiser en groupe autonome. Le chanoine Le Goasguen, chargé du rapport sur l'état de l'Action catholique dans le diocèse, constate que le « travail est déjà bien commencé et donne les meilleurs espoirs. » Le recrutement au sein de la ligue féminine progresse. La FNC représente alors, sans contestation possible, la plus grande organisation qui ait existé dans le département. La hiérarchie catholique en est assurée : « Quel groupement pourrait présenter de tels effectifs dans le département [3921] ? » Effectivement, à côté de la FNC, la Ligue féminine d'action catholique revendique également des effectifs importants [3922]. Lors du conseil diocésain annuel de la ligue féminine, qui se tient dans les locaux

3920. ADQ, 4K1, rapport manuscrit, Canton de Daoulas, Action catholique, s.d.

3921. *LACDQL*, n° 40, 15 janvier 1935.

3922. La Ligue féminine d'action catholique est dirigée la comtesse de Guébriant, présidente départementale et la baronne de Taisne la vice-présidente. Soulignons au passage l'implication de la famille de Guébriant dans l'organigramme départemental de l'action catholique à un niveau aussi stratégique. L'historiographie contemporaine fait de plus en plus appel à l'analyse des réseaux. Le poids des réseaux, ici familiaux, est souvent négligé, mais,

de l'évêché à Quimper le 27 octobre 1936, les « 6 rapports présentés par les arrondissements montrent le progrès général du diocèse, qui compte 8 000 ligueuses de plus que l'année précédente, soit un total qui dépasse 35 000 [3923]. » Poursuivant sa progression, la ligue féminine augmente même ses effectifs pendant le moment Front populaire, contrairement aux comités masculins : un rapport interne fait mention de 40 000 ligueuses au début de l'année 1938. C'est le même nombre que celui annoncé pour l'Action catholique des hommes [3924]. Il ne s'agit donc pas — d'après les sources — d'une décroissance des effectifs. D'ailleurs l'évêché annonce publiquement que le nombre des adhérents de l'Action catholique en 1938 atteint ce chiffre de 80 000 personnes, hommes et femmes confondus [3925]. La baisse est incontestable s'agissant des groupes masculins, mais ne peut de notre point de vue être qualifiée de déclin. La Ligue féminine poursuit son développement et approche des 42 000 adhérentes en 1939, mais, les hommes ayant été mobilisés, toute comparaison globale est devenue impossible. En considérant l'Action catholique dans son ensemble, en dehors de toute considération dimorphique, ce constat est encore plus évident. La théorisation du déclin induirait une inversion de la dynamique du bloc catholique. C'est ce que nous regarderons en examinant le changement de paradigme en cours et l'attention portée aux mouvements spécialisés.

La carte d'implantation des comités paroissiaux de la LDAC en 1933 a fait apparaître le haut niveau de développement de l'organisation avec, par contre, une répartition inégale sur l'ensemble de l'évêché [3926]. La situation, de ce point de vue, n'a pas changé depuis. Les zones de faiblesse perdurent à la fin du Front populaire dans la partie la plus à l'est du département — à part quelques isolats comme le canton d'Arzano — ainsi que dans le centre du département (figure 9.23(a) page suivante). Cependant, la fragilité du réseau des comités dans les paroisses concernées renvoie également à une démographie déclinante avec des densités de population parmi les plus faibles du Finistère.

Les chiffres restent donc bons, mais la hiérarchie maintient une pression permanente pour obtenir des résultats toujours plus importants. Quand 800 délégués se réunissent en assemblée annuelle, ce n'est pas assez pour les organisateurs : « L'Action Catholique ne doit pas se faire selon les fantaisies de chacun, si nous voulons qu'elle donne des résultats. C'est un apostolat collectif, organisé, coordonné qui réclame des chefs et des directives [3927]. » Là encore le souci — voire l'obsession — multitudinaire revient sans fin. Les assemblées des délégués paroissiaux sont l'occasion de faire le point sur l'implantation de la FNC. C'est à chaque fois le directeur

comme ici, il peut être au moins souligné parce qu'il apporte un éclairage sur certains comportements, certains rapports de force. Les débats sur l'organisation du syndicalisme agricole voient s'affronter deux visions : celle de Guébriant pour qui Landerneau doit être catholique sans être cléricale et celle de Le Goasguen qui n'envisage pas d'autre solution qu'un gouvernement de l'Église. Le poids de la famille de Guébriant a dû peser lourd dans ce débat.

3923. *SRDQL*, n° 45, 6 novembre 1936.

3924. ADQ, 22K2, rapport dactylographié, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », p. 11.

3925. ADQ, tract sur l'Action catholique, voir figure 9.26 page 904.

3926. Voir figure 1.10 page 110.

3927. *LACDQL*, n° 40, 15 janvier 1935.

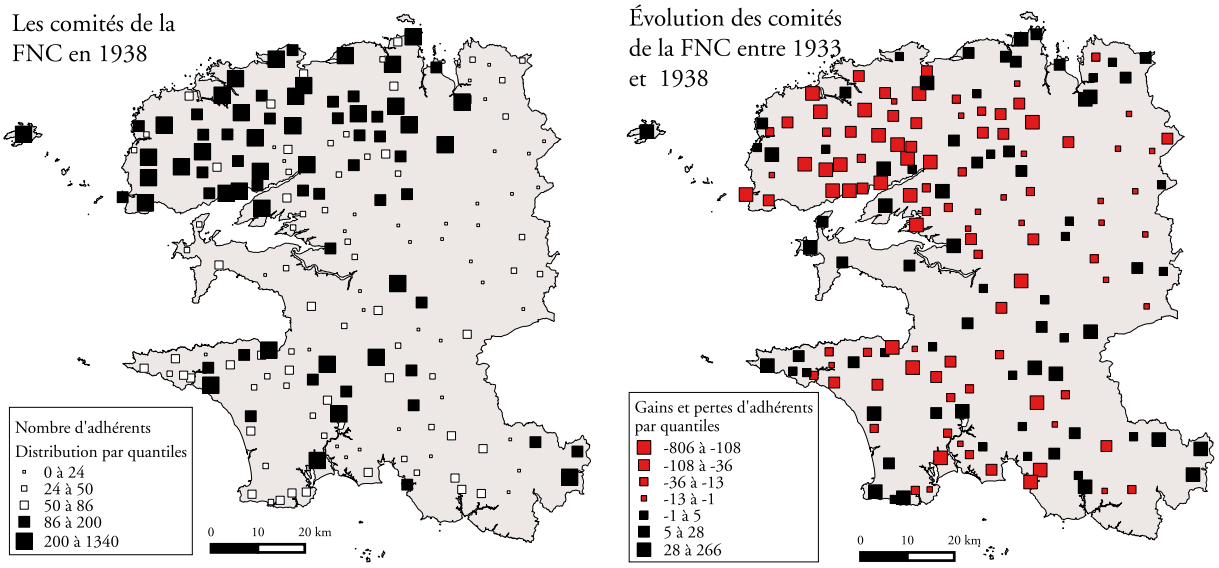

(a) La Ligue de défense et d'action catholique du Finistère en 1938.

(b) Cartographie des pertes et gains de la FNC entre 1933 et 1938.

FIGURE 9.23. – Le développement de la FNC au moment du Front populaire. Source : *LDACQL*.

des œuvres qui analyse les résultats de l'année écoulée. La puissance de l'organisation est systématiquement mise en avant. L'inégalité du recrutement révèle cependant à ses yeux qu'il est possible de progresser et de construire une organisation plus puissante encore. Puisque certaines paroisses arrivent à des résultats pourquoi pas les autres ? L'émulation est instituée en principe et la publication régulière du nombre d'adhérents par paroisse dans la revue de la FNC départementale y participe grandement. L'analyse fait ressortir globalement que les archiprêtrés de Brest et de Saint-Pol-de-Léon, avec 117 paroisses, ont recruté 23 637 adhérents en 1934 contre 13 764 pour les 199 paroisses dans les archiprêtrés de Quimper, Châteaulin, Morlaix et Quimperlé qui sont ainsi désignés comme des zones de faiblesse.

Julien Le Goasguen, souligne également les paradoxes qui apparaissent, à l'exemple de la première ville communiste du département, Douarnenez, pour insister sur les possibilités ouvertes. La ville arrive au septième rang en nombre d'adhérents, « ce qui pourrait étonner plusieurs à cause de la réputation qui lui est faite d'être très travaillée par les communistes. » Le travail de terrain paye et bouscule les *a priori* que les acteurs peuvent avoir sur les potentialités de développement. « Brest la rouge » arrive en tête des comités avec 4 078 adhérents, renforçant la démonstration de Le Goasguen qui veut convaincre que le travail paie, y compris en milieu urbain, *a priori* plus hostile [3928]. Mais ces avancées en milieu plus hostile sont difficiles à maintenir dans le temps, Douarnenez est une des paroisses à perdre proportionnellement le plus d'adhérents entre 1933 et 1938 comme cela ressort du graphique 9.24, page ci-contre.

3928. *La Croix*, 1er février 1935. Coupure de presse conservée aux archives diocésaines de Quimper, 17Z5.

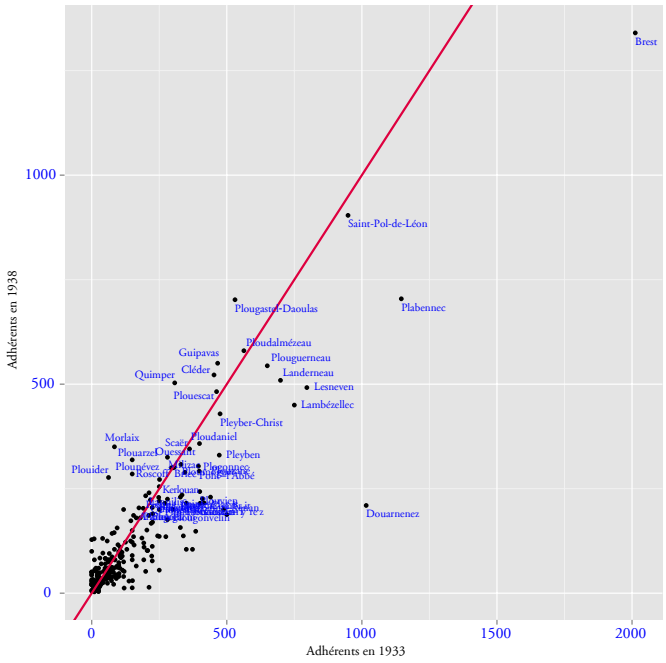

FIGURE 9.24. – L'évolution des adhésions à la FNC, par communes, entre 1933 et 1938. Source : *LACDQL*.

La puissance d'une organisation est relative, notamment par rapport à ses adversaires quand elle intervient sur un terrain conflictuel. Mais ici, quelles organisations peuvent faire front ? Il n'existe pas d'organisation de masse pouvant se prévaloir d'une telle taille. Pour prendre la mesure des adversaires des cléricaux, il est nécessaire de faire le comptage des forces laïques. Gérald Moënner crédite la FNC d'un effectif cinq fois supérieur à celui des Comités de défense laïque au milieu des années trente [3929]. Le CDL qui regroupait 4 000 adhérents en 1927 en revendique 7 200 en 1934 et 8 000 en 1935 [3930]. La proportion est donc la bonne : les cléricaux rassemblent cinq fois plus de monde que les laïcs dans leur organisation. Et encore, si on y intègre les effectifs féminins, le ratio double : 1 à 10 ! Cependant, une approche simplement comptable n'aurait pas beaucoup de valeur pour comparer deux organisations aussi différentes dans leur fonctionnement et la sociologie de leurs adhérents. L'engagement au sein de la défense laïque est une démarche beaucoup moins mimétique que l'intégration dans les comités locaux d'action catholique. Les militants laïques installés en zone rurale, par exemple, affichent leur laïcité au sein d'un milieu extrêmement hostile, qui les montre du doigt [3931]. Les

3929. G. MOËNNER, *La querelle scolaire en Finistère dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 280.
3930. *La Défense Laïque*, juillet 1927 et juin 1935.
3931. L'évêché a, à l'occasion des visites dans les paroisses, fait remplir des questionnaires par les curés en 1936. Les visites précédentes avaient eu lieu en 1914 dans une partie importante de l'évêché et permettent ainsi la comparaison. À cette occasion, les curés soulignent encore en 1936 l'abstention des instituteurs de l'école publique, et parfois aussi de quelques fonctionnaires. C'est ainsi que, par exemple, le curé de Lesneven indique que l'on

niveaux d'engagement ne sont pas non plus les mêmes, mais la multitude que représente la FNC constitue de toute manière une masse critique qui lui permet, en cas de mobilisation, d'entraîner des foules immenses que les défenseurs de la laïcité n'arriveraient pas à mobiliser.

La FNC ne correspond pas, ou plus maintenant, au profil d'une association de « riposte immédiate [3932] ». Sa constitution rapide et durable, son enracinement profond, prouvent qu'elle a su, contre la politique laïque du cartel des gauches, s'engager dans une démonstration de force — effectivement une riposte immédiate — pour ensuite, sur le substrat de la réaction défensive et de la colère, muter et développer une dynamique d'apostolat sur le long terme. L'épisode de 1924 a été un formidable coup d'accélérateur pour la FNC. Mais elle n'aurait pas réussi à maintenir à un niveau aussi élevé son activité si elle n'avait pas eu une organisation aussi rigoureuse et des organisateurs aussi investis.

Le C[dt] Vannier pousse continuellement à une organisation très pyramidale des comités d'action catholique. Ce thème de l'organisation revient périodiquement dans les articles qu'il écrit dans la revue d'Action catholique. En 1937, il entreprend une tournée d'inspection et d'organisation avec le chanoine Le Goasguen. Il constate sur le terrain que les instructions du Livret-Guide, sorte de *vade-mecum* de l'organisation de l'action catholique, ne sont pas respectées à la lettre. Notamment, le bureau cantonal est souvent le même que le bureau paroissial du chef-lieu de canton. « Nous avons demandé que désormais le Bureau cantonal ne soit chargé d'aucune autre fonction avec les Bureaux paroissiaux du canton et avec le Centre diocésain [3933]. » Ce rappel à l'ordre est lancé parce que la circulation des consignes et les retours ont du mal à se concrétiser. Cet échelon intermédiaire est nécessaire au suivi des initiatives départementales. Le choix du canton comme périmètre offre aux yeux de Vannier l'intérêt de dépasser le clivage de la ville et de la campagne : « Le canton, c'est la petite patrie dans la grande ; la sphère ordinaire d'action ; il est un tout qui cherche à se suffire à lui-même. Moitié rural, moitié urbain, son chef-lieu est le point d'attraction , le centre d'affaires de toute la contrée. Là, une fois par semaine se tient le marché et, plusieurs fois par an, des Comices, des Concours, des fêtes, y amènent en foule les habitants de la région [3934]. » Prenons l'exemple des sections d'Action catholique du canton de Daoulas et de Crozon. Les rapports qu'elles rédigent en 1937 laissent apparaître une organisation qui vit et est très structurée. Les comités paroissiaux (un par paroisse) sont supervisés par un comité cantonal. Celui de Crozon s'est réuni une fois, regroupant ainsi les six paroisses concernées [3935].

Par ailleurs, les rassemblements continuent pendant le Front populaire, à l'exemple du congrès eucharistique diocésain, à Brest du 24 au 28 juin 1936. Il réunit, selon la presse catholique, 10 000 enfants et 20 000 hommes et femmes ensemble le dimanche soir pour clore les

ne note que « l'abstention de quelques bourgeois et fonctionnaires ». ADQ, 4F20/1, « Annotations des recteurs [c-à-d le curé de la paroisse] à propos de l'assistance à la messe dominicale et de l'observation du repos du dimanche », document dactylographié, s. d.

3932. Expression utilisée par Pierre Cours-Salies in Pierre Cours-Salies et Michel Vakaloulis, *Les mobilisations collectives : une controverse sociologique*, Paris, PUF, 2003, 113 p.

3933. *LACDQL*, n° 49, avril 1937, p. 9

3934. *Idem*.

3935. ADQ, 4K1, rapport manuscrit,« Canton de Crozon, Action catholique, Année 1937 », 3 pages, s.d.

trois journées [3936].

Les cléricaux comprennent que la FNC — de par sa composition sociale, sa structuration basée sur la paroisse — ne répond plus entièrement aux conditions de l'époque. La montée du mouvement ouvrier a introduit un nouveau paramètre. Il est indispensable d'y répondre. L'activité des catholiques, passée la première vague de grèves, se concentre sur trois fronts : l'intervention syndicale autour de la construction de la CFTC, les tentatives de mise en place de structures d'accueil des salariés dans les villes les plus importantes, politique mimétique liée aux enseignements tirés de l'enquête sur le communisme et enfin l'essor des mouvements spécialisés. Nous allons maintenant voir pourquoi et comment sont menées ces enquêtes et les conséquences qu'en tire la hiérarchie catholique.

D. 3. L'enquête sur le communisme et les Maisons du peuple catholiques

Dans une situation aussi mouvante que la période du Front populaire sur les terrains sociaux, politiques et même sociétaux, il est d'une importance évidente de bien connaître la réalité du terrain. « Nous avons quelquefois des exemples à pendre chez nos adversaires » explique Julien Le Goasguen à Vincent Inizan dans un courrier en mai 1937, à propos de l'impact — totalement néfaste à ses yeux — des Maisons du peuple auprès des populations ouvrières [3937]. Le recours à l'enquête s'impose donc [3938]. Ces enquêtes ont non seulement l'avantage de faire remonter des informations, mais servent également de support à des retours dans les réunions de chacun des archiprêtrés, en fabriquant du « sens commun » et en confortant le sentiment d'appartenance au bloc catholique. L'évêché, coutumier de cette technique de travail dans le cadre du développement des œuvres et des mouvements spécialisés, lance donc deux d'enquêtes, l'une sur la presse et l'autre sur le communisme en 1936. La première de ces deux enquêtes évalue la diffusion des revues et journaux dans les paroisses. L'initiative de l'enquête sur la presse est extrêmement intéressante à analyser. Nous avons ainsi une indication claire de l'importance que les cléricaux accordent à la presse comme appareil d'hégémonie produisant du « consensus irréfléchi » [3939]. Michel Lagrée consacre un chapitre à ce qu'il appelle les vecteurs, l'école et la presse [3940]. Il s'en explique : « La diffusion de la nouvelle culture s'opère par de multiples canaux, et l'historien du changement culturel ne doit pas négliger les phénomènes de capillarité qui sont, par nature, difficiles à isoler et à mesurer. Le cas de la diffusion de nouveaux mots le long des axes de circulation en est une preuve parmi d'autres. Il est pourtant deux institutions, aisément repérables, qui focalise l'attention du clergé breton entre 1850

3936. *Le Courrier du Finistère*, 4 juillet 1936. Cette manifestation est à caractère dimorphique : les femmes sont réunies le vendredi et le samedi et les hommes le dimanche. Le jeudi étant la journée des enfants.
3937. ADQ, 6K4, lettre du 28 mai 1937.
3938. Les citations des sources concernant les enquêtes sont tirées du dossier « Enquêtes 1936-40, Communisme - Laïcisme - Auberges de jeunesse - Presse » des Archives diocésaines de Quimper.
3939. A. Tosel, « La presse comme appareil d'hégémonie selon Gramsci », *art. cit.*, p. 64.
3940. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 359-404.

1950 : l'école et la presse, qui sont d'autant plus liés que l'une est nécessaire à l'autre [3941]. » Le constat est effectivement d'autant plus d'actualité pendant le Front populaire que la hiérarchie catholique finistérienne craint que l'adversaire, le communisme et plus largement l'athéisme, n'ait fait des progrès considérables en un temps très court.

C'est un sujet d'autant plus important pour l'Église finistérienne qui possède son propre réseau de presse [3942]. La hiérarchie catholique a déjà diligenté une enquête sur le sujet. Elle a ainsi acquis une expérience en la matière en 1925 et une base de connaissance suffisante pour juger des développements récents. Même la méthode de recueil des informations est précisée : « Le mal n'aime pas à s'afficher devant qui le condamne. Résultat : le prêtre nous fait connaitre à peu près les bons journaux, rarement les mauvais. Là où les laïques ont participé à l'enquête, on a mieux su qui sème l'ivraie, où et comment elle est semée [3943]. »

Les retours de nombreuses paroisses lui renvoient une image assez complète de l'état de la presse dans le Finistère. Prenons l'exemple de Carhaix où l'on apprend qu' « il existe 4 dépôts de journaux. 2 d'entre eux exposent toute la gamme des journaux politiques, tels que *Gringoire*, *L'Écho de Paris*, *Le Populaire* et *L'Humanité*. 1 autre dépôt est exclusivement réservé à *L'Ouest-Éclair* et à ses publications. L'autre expose toutes sortes de magazines et journaux politiques exceptés : *Ouest-Journal*, *Populaire* et *Humanité*. » Le décompte des ventes de la presse est transmis à l'évêché. La presse quotidienne est diffusée à hauteur de 50 exemplaires pour *La Dépêche de Brest*, 350 à 400 pour *L'Ouest-Éclair*, 250 à 300 pour *L'Ouest Journal*. La presse d'opinion atteint en moyenne les ventes suivantes : 50 *La Jeunesse Ouvrière* (JOC) par quinzaine, 210 *Le Breton Socialiste*, 3 *Sept*, 20 *Union Agricole de l'Ouest*, 350 *La Défense Laïque* et 4 *Cahiers d'Action Religieuse et Sociale*. Le rapport va même jusqu'à donner le compte de revues syndicales diffusées parmi les nombreux cheminots qui travaillent dans la gare de triage de la commune : 300 pour la revue de la CGT, *La Tribune des Cheminots* contre *25 Cheminots de France* et 35 *La Voix des Travailleurs*, deux revues CFTC. L'évêché reçoit ainsi une description très précise de l'essor de la presse afin de mesurer les progrès des forces favorables au Front populaire. Nous pourrions multiplier les exemples. Celui de Carhaix permet de se rendre compte — si les chiffres sont correctement relevés — combien le taux de pénétration de *L'Ouest-Éclair* est important, mais également de souligner la force de l'organisation anticléricale qui arrive à vendre plusieurs centaines d'exemplaires de *La Défense Laïque*.

Mais l'enquête la plus importante aux yeux des responsables de l'Action catholique est bien évidemment celle sur le communisme [3944]. Celle-ci est lancée pendant l'été 1936, toujours

3941. *ibid.*, p. 359.

3942. Dans un rapport adressé à M^gr^ Liénart en 1933, la presse catholique départementale est présentée ainsi : « Il y a une presse catholique, mais plus d'information et d'Action religieuse que d'Action Sociale. Nous avons 5 journaux hebdomadaires de cette sorte : *Le Courrier du Finistère* (breton et français) qui tire à 20.000, le *Progrès du Finistère*, la *Résistance de Morlaix*, l'*Union Agricole*, la *Chronique brestoise* ». ADQ, 6K3, rapport dactylographié, 6 décembre 1933. Le cardinal Liénart est le spécialiste français de l'Action catholique.

3943. *LACDQL*, n° 4, 15 octobre 1925.

3944. C'est une enquête lancée à l'initiative des jésuites de l'Action populaire. Pour une présentation générale de cette enquête : Yvon Tranvouez, « Les catholiques : séparer le bon grain de l'ivraie », *in* : Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-*

à partir d'un questionnaire (voir page suivante). Le but reste le même : connaître l'adversaire ce qui permet de bien en mesurer la force pour pouvoir le combattre en toute connaissance de cause :

> « Il y a une campagne communiste, socialiste et antireligieuse, ce n'est pas douteux. Il y a des complots qui se trament dans l'ombre, des réunions secrètes, des excitations, des machinations. À quoi cela se réduit-il et devons-nous nous effrayer de ces fantômes qui frôlent les murs et tiennent conseil dans la nuit ? Une simple lanterne de poche suffirait à les disperser. Faisons donc la lumière [3945]. »

Finalement, l'enquête est un succès puisque la quasi-totalité des comités d'Action catholique y répond. Les résultats des deux enquêtes sont présentés et discutés lors des assemblées d'archiprêtrés qui se tiennent du 22 au 30 novembre 1936 à Lesneven, Morlaix, Quimperlé, Saint-Pol-de-Léon, Quimper et Châteaulin [3946]. 5 000 militants catholiques ont participé à ces différentes assemblées pour se former sur ses premières conclusions [3947]. Une première présentation synthétique des enquêtes est publiée sur 17 pages en janvier 1937 dans le trimestriel d'Action catholique [3948]. Puis, l'enquête est publiée comme contribution dans un livre collectif, « Propagande communiste, socialiste et antireligieuse dans un département de l'Ouest » dans *Une enquête sur le communisme* publié à Paris aux Éditions Spes en 1937.

Quelle synthèse a été faite à partir de ces nombreux questionnaires ? Les cléricaux cherchent ce qu'ils appellent des « indices de pénétration ». 35 000 personnes ont voté pour les socialistes et les communistes. Ce chiffre est en soi effrayant pour les militants catholiques qui précisent cependant que tous les électeurs ne sont pas des militants. La situation des syndicats CGT confirme qu'il y a là pourtant une évolution également inquiétante :

> « Les syndicats cégétistes nous fournissent une autre indication. En ces derniers mois, ils se sont multipliés et le nombre de leurs adhérents est, en gros, et en leur faisant la part large, de 15.000 environ. Parmi ces syndiqués, plusieurs ont adhéré par surprise, par ignorance, par respect humain et sous la pression du milieu. Les organisations professionnelles chrétiennes ont été prises au dépourvu et commencent seulement à se ressaisir. Jusqu'ici, les campagnes ont échappé aux organisations professionnelles cégétistes, mais nous voyons se dessiner certains assauts, dans les milieux ouvriers agricoles [3949]. »

Les professions les plus sensibles aux sirènes socialistes et communistes appartiennent à la « masse des petites gens besogneux » :

> « À cette question : Quelles sont les professions atteintes par le socialisme et le communisme, on nous répond : Ce sont des journaliers sans profession très déterminée, des carriers, des cheminots, des ouvriers du bâtiment, des marchands ambulants, des ouvriers d'usines et d'industries d'État, des cantonniers, des facteurs, des marins pêcheurs, des fonctionnaires, des retraités, parmi lesquels on nous signale, comme un comble, quelques gendarmes et un ou deux officiers en retraite [3950]. »

1941, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 76-78.

3945. *LACDQL*, n° 47, octobre 1937.

3946. *LACDQL*, n° 48, janvier 1937.

3947. *La Croix*, 5 décembre 1936.

3948. *LACDQL*, n° 48, janvier 1937.

3949. Collectif, « Propagande communiste, socialiste et antireligieuse dans un département de l'Ouest », *op. cit.*, p. 42.

3950. *ibid.*, p. 43.

La poussée communiste, socialiste et antireligieuse dans les paroisses
1°- Y a-t-il dans votre paroisse des anarchistes, des communistes, des socialistes, des francs-maçons ? Sont-ils nombreux ?
2°- Quelles professions exercent-ils ?
3°- Ont-ils des réunions ? Où se tiennent-elles - Pouvez-vous nous dire ce qui s'y passe - Sont-elles nombreuses - Connaissez-vous des cellules de quartiers ou d'ateliers - Combien - Ceux qui les fréquentent sont-ils nombreux ?
4°- Font-ils de la propagande, par quels moyens ? Conversations, conférences, tracts, journaux - Veuillez nous procurer tracts et journaux qu'ils distribuent - Avez-vous dans la paroisse une librairie ou une bibliothèque où l'on trouve des publications communistes, socialistes ou antireligieuses. À défaut des publications elles-mêmes, donnez-nous des titres de ces publications.
5°- Y a-t-il dans votre paroisse des syndicats cégétistes ? Qui les a fondés ? Quels en sont les meneurs et les militants ? Des catholiques en font-ils partie, pourquoi ? Quelles ont été leurs revendications ? Depuis l'avènement du Front Populaire, ont-ils passé des contrats collectifs ? ont-ils fait grève ? Sur le tas ? Que dit-on, que fait-on dans les ateliers ? Ont-ils fait des manifestations ? Quel a été le caractère de ces manifestations ? Ont-ils quêté pour la guerre d'Espagne ? - Quelles raisons ont-ils données ?
6°- A l'occasion des congés payés, n'y a-t-il pas eu propagande communiste, socialiste ou antireligieuse dans vos paroisses ? Comment s'est manifestée cette propagande ?
7°- Y a-t-il beaucoup d'étrangers dans votre paroisse ? De quels pays sont-ils ? Comment se comportent-ils au milieu des événements que nous traversons ? Avez-vous remarqué que des marchands de pacotille, des colporteurs, font de la propagande communiste, antireligieuse ou immorale ?
Donnez toutes autres indications non prévues dans ce questionnaire et qui pourraient éclairer sur la propagande communiste, socialiste ou antireligieuse.

L'enquête sur le communisme. Source : ADQ.

Pour conclure, les agitateurs ne sont pas si nombreux. Les catholiques partent du principe que les milliers d'électeurs ou d'adhérents des organisations du Rassemblement populaire ne jouissent pas du libre arbitre. « Il est vrai, comme on nous l'a fait remarquer de diverses paroisses qui ont participé à cette enquête, qu'il ne faut pas confondre électeurs communistes ou socialistes avec adhérents au parti. » Le rapport fait la différence entre la masse des électeurs de gauche comme les adhérents au syndicat CGT et « les doctrinaires » qui entraînent ces masses : « Quels sont ces hommes, partisans des extrémistes de gauche aux jours d'élections, ou adhérents aux syndicats cégétistes ? Ce ne sont certainement pas des philosophes qui ont bien réfléchi à la doctrine dont ils vont inconsciemment aider la propagande. Les raisons qui les font agir ne sont pas dans leur esprit, mais plutôt dans leur appétit [3951]. » L'ennemi principal, c'est l'enseignant, « laïc acharné », qui bâtit un réseau serré dans tous les villages. Les rédacteurs de l'article voient même une hiérarchie interne entre instituteur et professeur de lycée.

> « Peu nombreux, oui ; mais ils sont très actifs et très au courant des manœuvres à faire. Des corps entiers de fonctionnaires se classent, dans leur très grande majorité dans les partis extrêmes, tels, par exemple, les instituteurs qui sont d'acharnés propagandistes et dont le réseau d'influence s'étend jusqu'aux moindres villages.
>
> Depuis longtemps, ils ont été dressés à l'anticléricalisme dans un département où l'école libre leur fait une concurrence légitime, mais qui leur paraît désagréable. Ne croient-ils pas défendre leur situation et leur gagne-pain, en combattant l'influence du prêtre ? Dès l'École Normale, on leur

3951. *ibid.*, p. 42.

> a appris, s'ils voulaient avoir quelque avancement, à se montrer laïcs et laïcs agressifs, dans le plus mauvais sens du mot. [...] À côté d'eux, on trouve quelques professeurs de lycée qui agissent ordinairement avec plus de discrétion, mais aussi avec plus de talent. Ils pensent, ils écrivent, ils parlent. Les instituteurs essaient d'en faire autant et surtout recrutent et organisent [3952]. »

Dans une section intitulée « la coalition des puissances des ténèbres », les auteurs analysent, à partir des questionnaires, l'implantation des forces politiques sur Brest. Malgré leur hantise de la pénétration communiste, ils pointent du doigt d'autres forces politiques. Le PCF est même présenté comme peu menaçant :

> « Nous avons déjà montré comment la Maison du Peuple était devenue le centre de ralliement de toutes les puissances mauvaises. Or, d'après des renseignements très précis, le Parti communiste n'y serait guère agissant. Il y est représenté seulement par quelques jeunes sans envergure, surtout depuis la révocation d'un propagandiste [3953] qui n'était pas sans talent de parole. Ce représentant du Parti communiste fut cassé aux gages, parce qu'on l'accusait d'avoir manqué de cran et d'avoir fait avorter une émeute en août 1935. [...]
>
> Ce n'est donc pas le Parti communiste qui s'agite le plus dans cette ville, ni même le Parti socialiste qui doit son triomphe aux radicaux bourgeois, mais un Comité de Défense antifasciste, composé de quelques individus appartenant aux groupements anarchistes, pupistes, socialistes de gauche, communistes. On y voit notamment des instituteurs connus pour leur anticléricalisme farouche. C'est ce Comité qui se trouve à la base de toute manifestation de rues. Chaque fois qu'il s'agit d'un coup de main ou d'une manifestation tapageuse, c'est la Centrale d'extrême gauche, constituée par les éléments que nous venons de dire, qui donne le mot d'ordre et lance le mouvement [3954]. »

Plus globalement, les militants catholiques n'accordent dans les faits pas grande importance aux militants du PCF. Rendant compte des journées d'archiprêtrés de la fin de l'année 1936, le quotidien *La Croix* reprend à son compte cette analyse locale : « en réalité, le *communisme* ne compte que très peu d'adeptes dans le diocèse, et si on retire quelques étrangers et quelques fonctionnaires, il s'agit plutôt de mécontents que de véritables disciples de Karl Marx ou de Engels [3955]. » Ils se focalisent surtout sur les enseignants et principalement les instituteurs ainsi que sur le groupe de militants que l'on retrouve à la Maison du peuple de Brest.

Cette Maison du peuple, outil de formation, d'éducation populaire et de culture, devient rapidement le modèle et la cible des cléricaux. La question est posée dans la presse cléricale : « Pourquoi n'aurions-nous pas, comme ils ont eux-mêmes, nos maisons du Peuple catholiques où se retrouveraient tous nos dirigeants d'Action Professionnelle et sociale ? [3956] » La hiérarchie catholique qui a observé de près les chemins de l'agitation sociale s'est rendu compte de l'importance stratégique des maisons du peuple dans le développement des syndicats. En complément de son implication dans la construction de la CFTC, la direction des œuvres, sous la direction de Julien Le Goasguen, s'attache donc — solution audacieuse et originale [3957] — à l'édification de maisons du peuple catholiques dans le département.

3952. *ibid.*, p. 43-44.

3953. Il s'agit de Paul Valière qui a été exclu du PC après les événements de Brest en août 1935.

3954. Collectif, « Propagande communiste, socialiste et antireligieuse dans un département de l'Ouest », *op. cit.*, p. 52-53.

3955. *La Croix*, 5 décembre 1936.

3956. *LACDQL*, n° 48, janvier 1937.

3957. Une recherche sur les sites `http://cairn.info` et `http://www.persée.fr` ne donne qu'une occur-

L'analyse des méthodes et pratiques des organisations du mouvement ouvrier incite les mouvements d'action catholique à emprunter les mêmes chemins, en copiant, y compris dans les termes employés, les organisations mises en place depuis fort longtemps à gauche. Mais cette orientation nouvelle s'est faite, là aussi, à partir d'une observation quasi sociologique du fonctionnement des maisons du peuple, celle de Brest servant de champ d'observation idéal pour sa résonance dans le milieu ouvrier :

> « Les propagandistes, en effet, s'efforcent de rendre des services. Auprès des administrations publiques, ils se montrent hardis pour débattre les intérêts des pauvres gens. Ils utilisent, le plus possible, les lois d'assistance, établissent des dossiers, écrivent, font des démarches. Ils entrent dans les Conseils d'administration, se poussent les uns les autres, sans aucun égard pour leur incompétence, parfois notoire, et là, ils feront tout au moins la mouche du coche et s'attribueront facilement le mérite de tout ce qui sera fait en faveur de la classe ouvrière.
>
> Dans les petites localités, ceux qui se livrent à ce genre de travail ne seront pas nombreux, mais dans les grandes agglomérations ils organisent de véritables services d'entr'aide et nous allons les voir à l'œuvre dans la ville principale de notre département [3958]. »

C'est la synergie créée par la présence au même endroit d'associations et groupes divers qui fait également de la Maison du peuple de Brest un point nodal pour le mouvement ouvrier :

> « Dans cette ville, la Maison du Peuple est devenue, pour l'agglomération et sa banlieue, le centre de toutes les organisations de propagande, des services de renseignement et d'entr'aide, d'unions et d'associations professionnelles. Les communistes, les socialistes, les anarchistes, les promoteurs de la Défense laïque, les Syndicats cégétistes ou unitaires, le Syndicat des locataires, le Syndicat des mutilés du travail, la Caisse d'Assurances Sociales "Le Travail", la Société coopérative d'achats, le Cinéma du peuple, etc..., toutes ces organisations se trouvent groupées sous le même toit et s'entendent à merveille pour mener, dans un même esprit, la lutte anticapitaliste et aussi la lutte anticléricale. [...]
>
> Parmi les fonctionnaires, ils ont des partisans qui se font démarcheurs et orientent vers les organisations de la Maison du Peuple, ceux qui ont recours aux services de leur administration. D'un air détaché, l'homme du guichet dira à la pauvre femme qui se présente : Vos pièces ne sont pas en règle, allez donc à la Maison du Peuple qui vous débrouillera votre affaire. [...]
>
> On lui rendra service, mais en échange, on le retiendra captif dans l'organisation qui s'est occupée de lui, il paiera une cotisation, il s'abonnera à un journal, il est pris [3959]. »

Il devient important de se pencher sur une préoccupation exprimée lors des grèves : celle d'une reconnaissance du monde ouvrier. La direction des œuvres diocésaines fait son *mea culpa* en reconnaissant ne s'être pas intéressée à la question avec suffisamment de clairvoyance auparavant : « Depuis le mois d'octobre, en présence des crises qui se sont déclenchées et du malaise social qui s'en est suivi, les Catholiques ont mieux senti en général, le besoin de s'intéresser aux questions professionnelles [3960]. »

---

rence pour une recherche en plein texte avec les termes « maison du peuple » et « action catholique ». Le 22 septembre 1912, M^gr^ Luçon, archevêque de Reims, « a béni, à Saint-Hilaire-le-Petit, une maison du peuple, créée comme bourse du travail pour les petits cultivateurs et ouvriers de la région. » « Chronique », *Revue d'histoire de l'Église de France*, Vol. 3, n° 18, 1912, p. 739.

3958. Collectif, « Propagande communiste, socialiste et antireligieuse dans un département de l'Ouest », *op. cit.*, p. 50.

3959. *ibid.*, p. 51-52.

3960. ADQ, 6K4, lettre dactylographiée adressée à Paul Simon, député du Finistère, 28 mai 1937.

Le choix des lieux d'implantation se porte dans un premier temps sur les deux principaux centres : Quimper et Brest. Morlaix est évoqué comme lieu d'implantation non prioritaire dans un premier temps. Brest est à la fois la ville ouvrière du département, le lieu d'implantation de la maison du peuple des forces anticléricales et, contrairement à une vision trop simpliste des zones de forces du catholicisme, une ville regroupant un nombre considérable de pratiquants. Brest est certes une ville rouge, mais également une ville noire si l'on oppose le drapeau des rouges et l'habit des clercs. La vitalité des associations catholiques y révèle une implantation solide. L'Association catholique des chefs de famille de la région brestoise regroupe 5 325 hommes en 1936 [3961]. Cette force n'est pas négligeable. Mais face aux contingences financières de ces projets, la ville de Quimper, bien qu'elle soit sans concentration ouvrière, est finalement priorisée dans un premier temps. C'est la présence de l'évêché et de la direction des œuvres qui expliquent vraisemblablement ce choix.

La campagne publique pour une maison du peuple catholique est lancée dans le numéro du mois d'avril 1937 de *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et du Léon*. Elle s'accompagne d'une souscription destinée à l'achat des locaux. Là encore, le chanoine Le Goasguen est le maître d'œuvre et donne la ligne : « j'ai indiqué qu'il fallait nous adresser plus tôt d'abord à ceux de nos amis qui ont un peu d'aisance et qui peuvent mieux comprendre, à cause de leur formation, l'intérêt d'un tel projet destiné à tenir en échec les Maisons du Peuple [3962]. » Les objectifs ne peuvent être plus clairs. Dans le numéro de la revue catholique qui paraît en juillet 1937, le Chanoine Le Goasguen consacre 10 pages à ce projet. Ce travail de lancement n'est pas facile, le directeur des œuvres sait bien qu'une telle approche n'est pas spontanément comprise par la masse des catholiques, « ce sont des enseignements qui heurtent si violemment les habitudes prises, les mœurs contemporaines, les pratiques de tous les jours, qu'un trop grand nombre de catholiques effrayés des discussions et des embarras où l'étude de ces questions pourrait les entraîner préfèrent se boucher les yeux et les oreilles plutôt que de s'y mettre un bon coup [3963]. » Pour entraîner l'adhésion, Le Goasguen n'hésite pas à forcer le trait en évoquant les Maisons du Peuple comme des « foyers de pestilence d'où partait la contagion ». Il concentre ses attaques sur la situation dans la Maison du peuple brestoise. Un premier article la stigmatise comme matrice de toute action des forces anti-religieuses et anti-sociales, bien au-delà de la région brestoise. « Si l'on devait écrire l'histoire de cette Maison on verrait que de là est parti tout mot d'ordre destiné à révolutionner le département. » La terminologie utilisée par les rédacteurs de l'article joue du registre guerrier. Il s'agit, est-il affirmé, d'un combat livré selon des plans de campagne. Pire, le fléau s'étend et touche Quimper : « grâce aux nombreuses cotisations, peut-être aussi à quelques fonds secrets, les syndicalistes cégétistes viennent de s'offrir dans un quartier populaire, un immeuble qui leur servira de Maison du

3961. Dans Brest même, le nombre des adhérents de l'Association catholique des chefs de famille démontre que l'Église catholique fait toujours preuve d'une belle vitalité : 1 189 à Saint-Martin, 167 au Pilier-Rouge, 507 à Saint-Marc, 457 à Saint-Michel, 585 à Saint-Louis, 296 à Saint-Sauveur, 263 à Kerbonne, 99 à Saint-Pierre et 156 aux Carmes. *L'Écho paroissial de Brest*, 26 décembre 1937.

3962. Archives diocésaines de Quimper, 6K4, lettre de l'abbé Le Goasguen à l'abbé Abguillerm, le 10 juin 1937.

3963. *LACDQL*, juillet 1937.

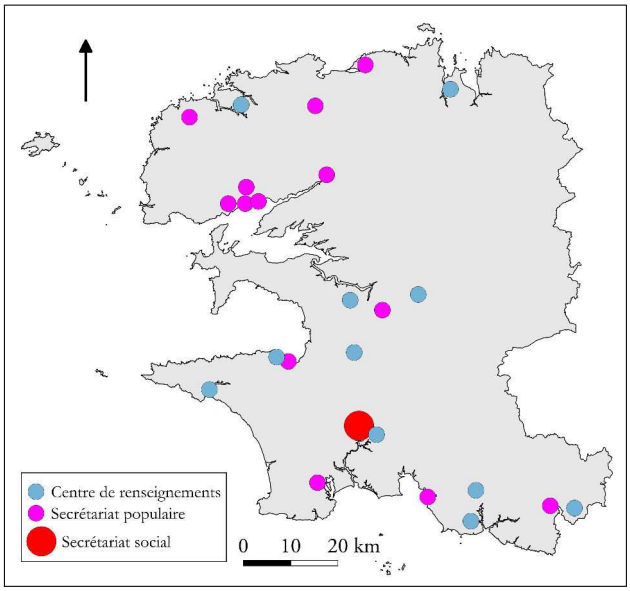

FIGURE 9.25. – Les secrétariats sociaux de l'action catholique dans le Finistère en 1936. Source : ADQ.

Peuple. » L'urgence d'une contre-attaque s'impose donc, pour rester dans le registre de la métaphore militaire.

La démarche de la hiérarchie catholique s'oriente à la fois vers les élites qui sont approchées individuellement, et vers la masse des ouailles, cette fois par le biais des unions paroissiales. Un courrier type, qui doit servir de support à destination des donateurs, en explicite et motive les axes. Quimper viendra en premier, « d'autant qu'une opportunité se présente ». Le directeur des œuvres lance une campagne qu'il souhaite très courte puisqu'il demande, sous 8 jours, que soient trouvés 3 500 donateurs d'une somme d'au moins 100 francs [3964]. Une circulaire dactylographiée et numérotée appuie la démarche auprès des unions paroissiales et permet de maintenir une dynamique. Mais les résultats ne sont sans doute pas à la hauteur des espérances. Dans le second numéro, daté de juin 1937, le compte des paroisses ayant répondu sous les huit jours demandés atteint à peine les 10 %. En dehors de versements spontanés, seules 32 paroisses sur les 316 du diocèse ont renvoyé leur collecte pour un montant total de 28 881 francs. C'est loin des sommes nécessaires à l'achat d'un édifice. Visiblement, les unions paroissiales ne partagent pas le sentiment d'urgence de la direction diocésaine pourtant répété dans la circulaire. « C'est l'occasion de montrer de quelle manière l'Action Catholique veut combattre le communisme et la propagande révolutionnaire [3965]. »

Les parlementaires sont contactés les uns après les autres. Jacques Queinnec, à peine élu sénateur [3966], reçoit un courrier de Le Goasguen qui le félicite de son élection et lui expose

3964. ADQ, 6K4, lettre dactylographiée, 24 mai 1937, signée par Julien Le Goasguen et le C^{dt} Vannier.
3965. ADQ, 6K4, Circulaire n° 2, juin 1937, dactylographiée.
3966. Jacques Queinnec vient de succéder à Georges Le Bail, décédé, lors d'une élection partielle, le 25 avril 1937

aussitôt l'objet de sa démarche. « Vous avez pu lire dans le dernier Bulletin, les projets que nous avons de créer des Centres d'action sociale, sortes de Maisons du Peuple, catholiques, à Quimper et à Brest [3967]. » le directeur des œuvres insiste sur l'intérêt d'une telle démarche qui a permis depuis peu de pénétrer des milieux auparavant « étrangers » à la parole de l'Église. Une grande maison donc a été trouvée à Quimper, avec un prix de mise en vente de 350 000 francs qui pourrait être négociée à 330 000. Mais n'ayant que 50 000 francs en caisse, il ne peut attendre de lancer une campagne de souscription, l'affaire devant se conclure rapidement. Il cherche des bailleurs de fonds qui accepteraient des taux très faibles. La réponse du sénateur, le 24 mai, n'est pas très enthousiaste. Queinnec se justifie par son manque de disponibilités lié aux avances faites à de nombreuses œuvres à Pont-L'Abbé [3968]. Le 28 mai, c'est au tour de Vincent Inizan d'être sollicité par Julien Le Goasguen qui lui présente les maisons du peuple comme des foyers plus antireligieux et antisociaux que les loges maçonniques. « Vous êtes un vieux lutteur et je suis sûr que vous appréciez les services rendus déjà par l'Action catholique pour maintenir l'union et orienter les esprits [3969]. »

Sans attendre la création d'une Maison du peuple, un début de concrétisation de ces projets se fait jour, en s'appuyant sur le réseau déjà existant des secrétariats sociaux du département. Des centres supplémentaires sont ouverts au fur et à mesure. La hiérarchie catholique met en place une organisation qui tente de ressembler fortement à l'organisation de la Maison du peuple de Brest :

> « Le diocèse de Quimper possède un secrétariat social qui fait en même temps fonction de Centre d'Action Sociale et de secrétariat populaire pour tout le département. C'est le secrétariat social de Quimper, 14 rue Laennec, dirigé par M. Dupesseau, licencié en droit. Il est le centre de liaison des secrétariats populaires, le siège de l'Union des Artisans du Finistère, le centre d'étude et d'organisation du syndicalisme chrétien, le siège, pour Quimper et sa région, de la Mutuelle la Famille Bretonne et de la caisse d'Assurances Sociales l'Union Finistérienne Mutualiste dont le siège principal est à Brest. [3970]. »

En effet, le secrétariat social de Quimper a été ouvert sans doute symboliquement le 1er mai 1935. Il devient opérationnel quinze jours plus tard quand les locaux sont aménagés et les statuts déposés en préfecture. 757 consultations ont été faites entre cette ouverture et le 25 mars 1936. Ce qui était une structure d'appellation catholique doit se transformer pour attirer d'autres populations. La carte des secrétariats sociaux du département (figure 9.25 page 900) montre l'effort de développement dont fait preuve la hiérarchie catholique. Ces secrétariats sociaux sont secondés par des centres de renseignements, de simples permanences ne nécessitant pas de structures lourdes et reposant sur des volontaires en nombre réduit. Un secrétariat social, celui de Poulgoazec détonne parmi l'ensemble des secrétariats : il a été fondé par la ligue féminine [3971]. Ce secrétariat social, après une année d'existence, a donné, selon ses fondatrices,

et il est élu dès le premier tour.

3967. ADQ, 6K4, lettre à M Jacques Queinnec, sénateur du Finistère, 19 mai 1937.

3968. ADQ, 6K4, lettre de M. Jacques Queinnec, sénateur du Finistère, 24 mai 1937.

3969. ADQ, 6K4, lettre de Le Goasguen à Inizan, député du Finistère, 28 mai 1937.

3970. ADQ, 20K2, lettre dactylographiée à Mme de Taisne, 29 juillet 1936.

3971. *LACDQL*, n° 44, janvier 1936.

Dans ce groupement, nous avons trouvé des compétences qui nous ont rendu les plus signalés services en prenant en main certaines initiatives sociales que nous dictaient les circonstances. Au milieu des inquiétudes provoquées par l'agitation révolutionnaire, au milieu des luttes partisanes, nous avons pu maintenir dans le diocèse, grâce à notre Action Catholique, une grande unanimité d'esprit, diffuser les idées chrétiennes dans tous les milieux, aider à l'apaisement des passions et réaliser un progrès sensible dans des organisations sociales, comme celles des syndicats chrétiens, des artisans, des secrétariats populaires, des secrétariats sociaux, des assurances sociales, des mutuelles, etc. [...]

Le secret de la réussite ? Grâce au groupement des hommes, on trouvait toujours dans nos paroisses et cantons, quelques-uns d'entre eux capables de comprendre la situation et de répondre aux consignes.

Prenons par exemple la campagne menée en faveur des syndicats chrétiens pour répondre à celle déclenchée par les communistes et socialistes en faveur de la C.G.T.. Si les ouvriers avaient été seuls à entreprendre ce travail de recrutement et d'organisation, ils n'auraient pu certainement aboutir comme nous l'avons fait. Les ouvriers ont travaillé dans leur milieu, mais notre Action Catholique des hommes a créé l'ambiance favorable dans toutes les classes sociales, elle a procuré les moyens financiers indispensables, elle est intervenue pour la création d'une Union départementale et la création d'Unions locales. Grâce au groupement paroissial, nous avons pu rejoindre dans nos campagnes quelques-uns de nos paysans d'hier qui travaillent nombreux à la ville voisine et qui rentrent chaque soir chez eux. À l'atelier ils étaient vaincus d'avance ; le groupement paroissial les sauvait en leur rappelant leurs devoirs et en les orientant vers les syndicats chrétiens.

Notre groupe des hommes a compris que le problème syndicaliste n'est pas seulement ouvrier, que c'est un problème social auquel il devait s'intéresser pour assurer la conquête et l' apostolat des masses. [...] Prenons encore l'exemple de l'Artisanat. Problème ouvrier, il semblerait à première vue n'être qu'un problème urbain. Or, à l'expérience, nous avons constaté qu'il est surtout un problème rural. Nos groupements d'Action Catholique ont beaucoup mieux réussi à la campagne qu'à la ville en cette affaire. Grâce à eux nous avons créé une Union artisanale qui compte parmi les plus florissantes de la Région de l'Ouest.

Les rapports des Unions [...] avec les mouvements spécialisés. Source : ADQ. 1K2 ; rapport dactylographié ; 7 janvier 1938 ; p.~12-14.

plus de 1 500 consultations, « fondé l'Union des Artisans et plusieurs syndicats, organisé des sessions d'étude » [3972].

Ces structures tentent de se rapprocher du modèle qui fascine la hiérarchie catholique, mais il devient vite évident que le projet n'aboutira pas. L'argent n'est pas rentré assez vite pour acquérir un immeuble qui soit un peu indépendant de l'évêché et de plus les événements, avec la baisse de la combativité ouvrière puis la répression qui suit le 30 novembre 1938, rendent un tel projet beaucoup moins pressant. Des locaux finissent par être trouvés après l'été 1938. M^gr^ Duparc met finalement à la disposition des Centres d'action sociale une maison à Quimper qui doit ouvrir le 1^er^ octobre. Une maison va être acquise à Morlaix [3973]. Dans le même temps, la menace du syndicalisme laïque reculant, le terme « Maison du peuple » disparaît du vocabulaire clérical et la hiérarchie catholique en revient à des expressions plus audibles dans le monde de l'Église.

Ce projet, qui n'a pas aboutit en tant que tel, a mobilisé une grande énergie qui dévoile cette volonté d'une partie des cléricaux de vouloir par une Action catholique empruntant à

3972. Ce secrétariat lancé par la ligue féminine nuance un peu l'analyse de David Bensoussan sur la main mise de l'aristocratie rurale sur cette organisation. Cette dernière n'est évidemment pas sensible à la question syndicale en milieu ouvrier urbain. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 393.

3973. *LACDQL*, n° 55, octobre 1938.

ses adversaires leur vocabulaire et leurs méthodes tenter de renverser le cours du temps [3974].

D. 4. Le changement de cap, les mouvements spécialisés

L'initiative de lancer et de promouvoir l'Action catholique spécialisée vient de Rome, sous l'impulsion de Pie XI. L'Église cherche à rechristianiser la société afin de reprendre l'initiative pour tenter de retrouver une place centrale dans la société.

Dans ces temps troublés — la condamnation de l'Action française et la montée du totalitarisme en étant les révélateurs —, le pape « veut dégager l'apostolat des catholiques des vicissitudes de la politique » [3975]. De fait, il vise également à reconstruire l'hégémonie perdue. La hiérarchie catholique finistérienne s'empare de cette nouvelle orientation sur la base de l'expérience des mouvements de masse qu'elle a su développer depuis le milieu des années vingt avec la FNC et au travers de l'expérience locale du syndicalisme chrétien.

La CFTC a été le premier mouvement à s'être adressé de manière spécifique dans le monde du travail aux salariés et aux fonctionnaires dès la fin de la guerre, pratiquant ainsi un apostolat du milieu par le milieu. Certes, le syndicat chrétien a commencé à se développer bien avant qu'une impulsion soit donnée aux mouvements spécialisés, cependant, la construction de la CFTC s'intègre parfaitement dans cette volonté de ne laisser aucun pan de la société dépourvu de mouvement apostolique. La CFTC a patiemment bâti un appareil syndical dont nous avons suivi la croissance dès sa création dans le Finistère [3976]. Nous avons vu comment la hiérarchie catholique s'empare rapidement, dès les premières grèves, du contrôle de l'évolution de cette organisation. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour souligner à nouveau combien le syndicat n'apparaît que très peu dans la période qui part de juin 1936 pour s'achever en novembre 1938. Son implication dans les mobilisations ouvrières est faible et même inexistante dans une grande partie du département. Il ne faut pas s'en étonner. L'objectif n'est pas là. Ses interventions se limitent souvent à chercher à capter l'attention de la frange de la population salariée qui penche vers la modération. Le prosélytisme syndical n'a jamais été une priorité pour la hiérarchie catholique avant l'été 1936. Mais devant l'attrait nouveau du syndicalisme, il devient urgent de mettre en place des structures qui répondent à la demande ouvrière qui s'insère alors au cœur même de l'Action catholique.

Dans un premier temps, l'ensemble de la hiérarchie catholique dans le monde urbain s'emploie, « vu les circonstances actuelles et la période difficile que traversent les Syndicats Chrétiens » d'entreprendre de les aider. Ainsi nous voyons l'ensemble des mouvements spécialisés mis à contribution pour renforcer le bloc catholique. À Brest, un Centre d'action sociale de la région brestoise est mis sur pied dès le début du mois de juillet 1936. Le curé de l'église de Saint-Louis est présent ainsi que divers militants et militantes catholiques dont Michel Floch,

3974. L'Église doit « se servir des armes empruntées à l'arsenal de ses adversaires ». Antonio Gramsci cité par H. Portelli, *Gramsci et la question religieuse*, *op. cit.*, p. 131.

3975. Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1930/1988*, Vol. 3, Bibliothèque historique Privat, Toulouse, Éditions Privat, 1998, p. 29.

3976. Nous renvoyons à la section « La CFTC » page 638.

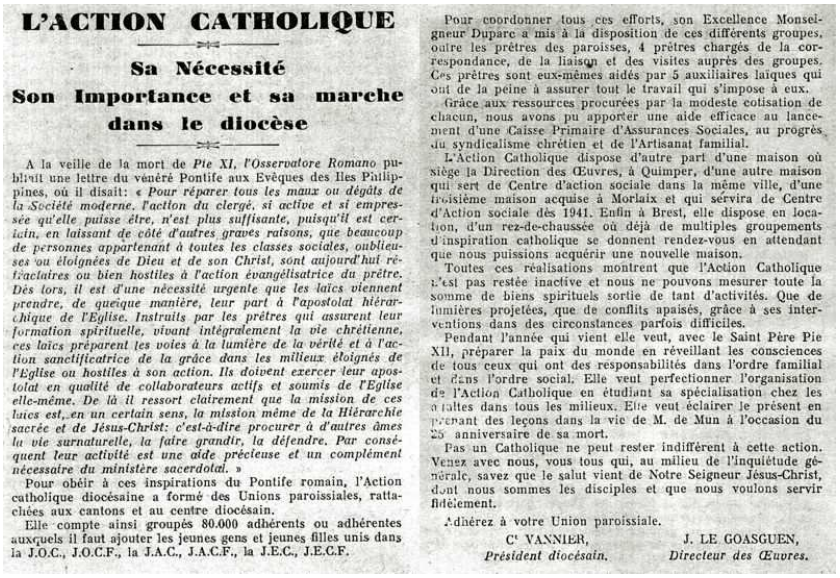

L'ACTION CATHOLIQUE

Sa Nécessité
Son Importance et sa marche dans le diocèse

A la veille de la mort de *Pie XI, l'Osservatore Romano* publiait une lettre du vénéré Pontife aux Evêques des Iles Philippines, où il disait: « *Pour réparer tous les maux ou dégâts de la Société moderne, l'action du clergé, si active et si empressée qu'elle puisse être, n'est plus suffisante, puisqu'il est certain, en laissant de côté d'autres graves raisons, que beaucoup de personnes appartenant à toutes les classes sociales, oublieuses ou éloignées de Dieu et de son Christ, sont aujourd'hui réfractaires ou bien hostiles à l'action évangélisatrice du prêtre. Dès lors, il est d'une nécessité urgente que les laïcs viennent prendre, de quelque manière, leur part à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise. Instruits par les prêtres qui assurent leur formation spirituelle, vivant intégralement la vie chrétienne, ces laïcs préparent les voies à la lumière de la vérité et à l'action sanctificatrice de la grâce dans les milieux éloignés de l'Eglise ou hostiles à son action. Ils doivent exercer leur apostolat en qualité de collaborateurs actifs et soumis de l'Eglise elle-même. De là il ressort clairement que la mission de ces laïcs est, en un certain sens, la mission même de la Hiérarchie sacrée et de Jésus-Christ: c'est-à-dire procurer à d'autres âmes la vie surnaturelle, la faire grandir, la défendre. Par conséquent leur activité est une aide précieuse et un complément nécessaire du ministère sacerdotal.* »

Pour obéir à ces inspirations du Pontife romain, l'Action catholique diocésaine a formé des Unions paroissiales, rattachées aux cantons et au centre diocésain.

Elle compte ainsi groupés 80.000 adhérents ou adhérentes auxquels il faut ajouter les jeunes gens et jeunes filles unis dans la J.O.C., J.O.C.F., la J.A.C., J.A.C.F., la J.E.C., J.E.C.F.

Pour coordonner tous ces efforts, son Excellence Monseigneur Duparc a mis à la disposition de ces différents groupes, outre les prêtres des paroisses, 4 prêtres chargés de la correspondance, de la liaison et des visites auprès des groupes. Ces prêtres sont eux-mêmes aidés par 5 auxiliaires laïques qui ont de la peine à assurer tout le travail qui s'impose à eux.

Grâce aux ressources procurées par la modeste cotisation de chacun, nous avons pu apporter une aide efficace au lancement d'une Caisse Primaire d'Assurances Sociales, au progrès du syndicalisme chrétien et de l'Artisanat familial.

L'Action Catholique dispose d'autre part d'une maison où siège la Direction des Œuvres, à Quimper, d'une autre maison qui sert de Centre d'action sociale dans la même ville, d'une troisième maison acquise à Morlaix et qui servira de Centre d'Action sociale dès 1941. Enfin à Brest, elle dispose en location, d'un rez-de-chaussée où déjà de multiples groupements d'inspiration catholique se donnent rendez-vous en attendant que nous puissions acquérir une nouvelle maison.

Toutes ces réalisations montrent que l'Action Catholique n'est pas restée inactive et nous ne pouvons mesurer toute la somme de biens spirituels sortie de tant d'activités. Que de lumières projetées, que de conflits apaisés, grâce à ses interventions dans des circonstances parfois difficiles.

Pendant l'année qui vient elle veut, avec le Saint Père Pie XII, préparer la paix du monde en réveillant les consciences de tous ceux qui ont des responsabilités dans l'ordre familial et dans l'ordre social. Elle veut perfectionner l'organisation de l'Action Catholique en étudiant sa spécialisation chez les adultes dans tous les milieux. Elle veut éclairer le présent en prenant des leçons dans la vie de M. de Mun à l'occasion du 25e anniversaire de sa mort.

Pas un Catholique ne peut rester indifférent à cette action. Venez avec nous, vous tous qui, au milieu de l'inquiétude générale, savez que le salut vient de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont nous sommes les disciples et que nous voulons servir fidèlement.

Adhérez à votre Union paroissiale.

C^t VANNIER, *Président diocésain.* — J. LE GOASGUEN, *Directeur des Œuvres.*

FIGURE 9.26. – Tract présentant l'action catholique diocésaine. Source : ADQ.

le responsable de la CFTC. La création d'un poste de permanent est d'abord évoquée puis abandonnée pour des raisons financières. Par contre, il est décidé de faire un tract de propagande en faveur du syndicat et d'y adjoindre un bulletin d'adhésion. Ce n'est pas le syndicaliste qui est chargé de le rédiger, mais Ogée, le président du Centre d'action [3977]. Sur conseil du curé, la diffusion de ce tract est confiée aux militants masculins et féminins de la JOC [3978]. Toutes les structures de l'organisation catholique sont donc mobilisées dans l'urgence. À ce moment-là, les militants catholiques ont déjà accumulé une expérience du travail de masse. Et l'on peut constater qu'une partie importante du travail syndical — écriture et diffusion de tracts — se fait hors de la sphère syndicale. Lors de la fête du Travail organisée à Quimper le 22 mai 1938 conjointement par la CFTC, la JOC et la JOCF, le programme de la journée comprend, en dehors de la messe traditionnelle, plusieurs causeries des militants de la jeunesse et des syndicalistes lors de la réunion générale [3979]. La CFTC est bien immergée dans un ensemble plus vaste visant au développement des mouvements spécialisés, même si elle n'est pas citée comme telle dans la communication publique de l'évêché (figure 9.26).

L'apostolat par l'Action catholique a déjà une longue histoire quand les mouvements de

3977. ADQ, 1K2, Compte-rendu de la réunion du 7 juillet 1936 du Centre d'action sociale de la région brestoise, s. d.

3978. Les rapports entre CFTC et JOC ont été difficiles pendant plusieurs années. Ils s'améliorent nettement à partir de 1933. Puis, les grèves ayant éclaté et le développement de la CGT menacent l'existence même du syndicalisme chrétien. Celui-ci a alors peur d'être avalé par la puissance confédération laïque selon l'expression de Michel Launay. la JOC prend dans cette période difficile « fait et cause pour la CFTC » et ses militants s'investissent dans le syndicat pour en devenir « de fidèles militants ». M. LAUNAY, *La C.F.T.C., origines et développement, 1919-1940, op. cit.*, p. 287-300.

3979. ADQ, 23K1, tract dactylographié, s. d.

jeunesse commencent à vraiment se développer [3980]. Au militantisme commun — et donc indistinct — succèdent les mouvements spécialisés qui ont l'avantage de coller de plus près aux préoccupations des groupes sociaux concernés. Les premiers ont atteint leur acmé et même s'ils parviennent à maintenir un niveau d'activité important et une forte attractivité voient leur rôle central décliner avec l'apaisement des combats sur la question laïque [3981].

C'est le changement de dénomination du bulletin trimestriel d'Action catholique du diocèse qui formalise et accompagne ce tournant essentiel dont les bases sont jetées dès l'année 1933 dans le Finistère. Le titre, *Ligue de Défense et d'Action Catholique du Diocèse de Quimper et de Léon*, change et devient *L'Action Catholique du Diocèse de Quimper et de Léon* à partir de l'année 1933 à la suite de l'assemblée générale du Comité diocésain d'Action catholique [3982]. Le contenu n'est certes pas critiqué, mais « pour mieux entrer dans la terminologie le plus souvent employée par le Souverain Pontife, et pour mieux mettre l'accent sur le travail positif et profond que nous devons accomplir », le sous-entendu conflictuel du nom du bulletin doit disparaître. Au-delà d'un problème de sémantique, c'est d'une réorientation des comités d'Action catholique rattachés à la FNC dont il est ici question [3983].

L'assemblée générale du comité diocésain marque le changement d'orientation des cléricaux qui vont peu à peu accentuer leurs efforts vers les mouvements spécialisés dans le département [3984]. Cette réorientation ne s'est pas faite sans tiraillements avec la FNC au niveau national [3985], ce qui n'est pas le cas dans le Finistère [3986]. Le C^{dt} Vannier et Julien Le Goasguen

3980. Michel Lagrée date de 1876 la première apparition du terme « Action catholique ». M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 181 sqq.

3981. Michel Lagrée avance une autre explication qui est complémentaire à notre approche : « Le type de mobilisation unanimiste, accentuant jusqu'à la caricature les écarts dans la ferveur et dans l'influence du clergé, fait ressortir d'autant plus cruellement les zones de faiblesse, et pousse par là même à d'autres expériences. » *ibid.*, p. 199.

3982. *LACDQL*, n° 33, janvier 1933.

3983. La fédération nationale voit dans les mouvements spécialisés une concurrence, d'autant plus qu'en 1934 la Commission permanente des cardinaux et archevêques cherche, sans y parvenir, à restreindre la sphère d'activité de la FNC à la seule action civique. C. Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu*, *op. cit.*, p. 89.

3984. L'inflexion vers les mouvements spécialisés transforme le fonctionnement interne de l'Action catholique des adultes comme le constate, au niveau national, Corinne Bonafoux-Verrax : « Une fois passé le douloureux moment de naissance des mouvements spécialisés, qui a amené des angoisses et des crispations dans le mouvement général des hommes, la FNC se laisse peu à peu "contaminer" par les méthodes de la jeunesse catholique. La formation religieuse des cadres prend beaucoup plus d'ampleur, les grands rassemblements sont le plus souvent délaissés au profit de réunions restreintes et ciblées. » *ibid.*, p. 91.

3985. Corinne Bonafoux-Verrax conclut sur la question de la FNC et des mouvements spécialisés que ce « n'est qu'à partir du début des années 1930, lorsque Pie XI et la hiérarchie ecclésiastique accordent leur préférence à l'Action catholique spécialisée, que le soutien de l'épiscopat devient moins assuré. » *ibid.*, p. 93.

3986. Dans un document intitulé « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », il est clairement indiqué que « Notre groupement d'hommes, bien qu'affilié à la Fédération Nationale Catholique, ne s'est pas spécialisé dans l'action civique. Ses attaches sont plus diocésaines que nationales et l'impulsion qui lui est donnée lui vient beaucoup plus du Centre diocésain que de Paris. [...] Tous ceux qui auraient prétendu le faire dévier de la pure Action Catholique ont été éliminés ou se sont éliminés eux-mêmes. » ADQ, 1K2, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », dactylographié, 7 janvier 1938.

continuent à participer ensemble aux congrès nationaux de la FNC pendant toute la période, comme ils l'ont fait depuis sa création, tout en séparant bien la structure nationale de l'Action catholique locale, eux seuls servant d'interface. D'ailleurs, le bilan de la coexistence des mouvements spécialisés et des Unions catholiques des hommes dans le département montre que la hiérarchie catholique s'appuie ici sur ces derniers pour construire les mouvements ou développer le syndicalisme ouvrier (voir insert page 902). Les deux dynamiques ne s'opposent pas, bien au contraire, dans l'évêché.

Même au sein de l'Église finistérienne, l'apostolat spécialisé, qui est d'origine récente, n'a pas été bien compris par l'ensemble des clercs. Évoquant, dans un courrier à Pierre Trémintin, le développement de la JACF, Le Goasguen doute de la capacité de certaines religieuses, les sœurs de la Sagesse, à organiser ce mouvement : « je redoute même que, comme la plupart des bonnes sœurs, elles n'y entendent rien et veuillent faire une A.C.J.F. à la couleur de leur esprit [3987]. » Suzanne Berger a également relevé, à propos de la construction de la JAC, l'incompréhension d'un nombre important de prêtres sur la nécessité de construire et d'organiser des œuvres spécialisées [3988]. Dans un manuscrit postérieur à la période du Front populaire, le chanoine Le Goasguen aborde l'action catholique spécialisée en ces termes :

> « Que craignent donc ceux qui hésitent à admettre l'apostolat spécialisé ? Sinon qu'il conduise nécessairement à la lutte des classes, du moins qu'ils entretiennent une regrettable opposition de classe en dressant des barrières contre elles ? C'est là, il est vrai, l'écueil contre lequel la spécialisation doit prendre garde de se heurter. Il n'est pas chimérique, mais il n'est pas la conséquence nécessaire de la spécialisation [3989]. »

De fait, le développement des mouvements spécialisés n'a pas été aussi rapide que ne le voulaient ses promoteurs, le chanoine Le Goasguen en tête. En début d'année 1938, les différents mouvements spécialisés ne comptent que peu de monde comme il le relève dans un long rapport (table 9.6 page ci-contre). Pourtant, tout a bien commencé, puisque le 3 avril 1932, l'Action catholique organise un congrès de jeunes qui réunit, selon le compte-rendu publié dans la revue de l'Action catholique, 6 000 jeunes [3990]. Le C^{dt} Vannier espère bien que cette journée permettra d'enraciner dans le diocèse JAC, JOC et JMC. La participation est effectivement forte avec défilé en 4 colonnes, drapeaux en tête pour aller à la cathédrale qui ne peut accueillir tout le monde. Cependant, l'apostolat des jeunes ne parvient pas à se hisser, en terme de résultats, au niveau de l'action catholique des adultes.

Nous allons mesurer les dynamiques à l'œuvre dans cette évolution vers les mouvements spécialisés en analysant l'évolution de chacun d'entre eux. Parmi l'ensemble de ces mouvements, la JAC se distingue par une construction plus affirmée et plus rapide que les autres.

3987. ADQ, 1K2, lettre de Le Goasguen à Inizan, député du Finistère, 19 février 1938.
3988. Voir S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 124-125.
3989. ADQ, 17Z11, Fonds Le Goasguen, s. d., document manuscrit, p. 85. Ce long manuscrit est vraisemblablement rédigé pendant la période de la guerre.
3990. *LDACDQL*, n° 30, 15 avril 1932. Le commissaire spécial de Quimper donne un chiffre nettement inférieur puisqu'il y a vu 1 200 participants, ce qui est déjà important pour une réunion de mouvements de jeunesse. ADF, 1M187, commissaire spécial de Quimper, 4 avril 1932.

Table 9.6. – Effectif des mouvements de jeunesses en 1938.

Mouvement	Adhérents	sympathisants
JOC	150 affiliés	150 sympathisants
JOCF	331 cotisantes	118 sympathisantes
JAC	250 affiliés	
JACF	en formation	
JMC	cols bleus : nombre variable marins-pêcheurs : quelques unités	
JEC	à ses débuts	pas de groupe affilié
JECF	un groupe affilié	plusieurs en formation

Source : ADQ, 22K2, rapport dactylographié, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », 32 pages.

Les cléricaux ont une analyse très précise de la dynamique des mouvements sociaux et des flux de population à l'œuvre :

> « De tous les mouvements spécialisés, la J.A.C. nous apparaît comme le plus important dans le diocèse. Nos campagnes débordent dans les villes. Plus ce mouvement se développera et plus nous avons de chance de voir se développer dans nos villes les autres mouvements spécialisés. Depuis 2 ans nous avons voulu nous occuper d'une manière très spéciale de ce mouvement en y consacrant un prêtre qui s'y donne tout entier [3991]. »

Ici pas d'approche de bloc bâtie sur une opposition villes-campagnes : il n'y a pas de césure puisque « les campagnes débordent dans les villes ». La visée hégémonique embrasse ainsi l'ensemble de la société civile à partir du vecteur le plus à même de faire aboutir cet objectif. La JAC est née en 1930 dans le Finistère [3992]. Sous l'impulsion de l'abbé Visant Favé, vicaire à Scaër, une première section se monte dans sa paroisse. Devenu aumônier diocésain, il accélère le rythme de la construction [3993]. À l'automne 1930, 8 sections existent déjà [3994]. Les responsables de ces sections lancent un appel à la jeunesse agricole catholique et plus particulièrement aux « fils de ferme, domestiques et artisans ruraux [3995]. » Dans leur appel, les responsables de ces huit sections constatent : « trop souvent on nous compte pour rien, comme si nous étions des êtres inférieurs et arriérés [3996] » et, comme le note Robert Fort, ils souhaitent la modernisation de

3991. ADQ, 1K2, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », rapport dactylographié, 7 janvier 1938, p. 7.

3992. Robert Fort, *Ils ont révolutionné le monde rural, l'aventure de la JAC en Bretagne, 1930-1970*, Brest, Éditions Le Télégramme, 2001, p. 11.

3993. René Cardaliaguet écrit un article en 1942 sur la jeune histoire de la JAC dans le Finistère. Il en donne une toute autre chronologie puisqu'il situe la naissance de la JAC en 1936 avec la création de la section de Cléder. D'après Cardaliaguet, prêtre rédacteur au « Courrier du Finistère », le rythme des affiliations est ensuite le suivant : 10 affiliations en 1937-38 ; 15 en 1938-39 ; 3 en 1939-40. En 1942-43, ce sont 59 sections et 1 500 membres qui forment alors la JAC finistérienne. *Le Courrier du Finistère*, 11 décembre 1943.

3994. L'adhésion à la JAC nationale se fait en 1934.

3995. Les huit sections sont : Bannalec, Briec, Fouesnant, Landudal, Mahalon, Penhars, Plouguer et Scaër. Toutes sont assez éloignées de Landerneaù R. Fort, *Ils ont révolutionné le monde rural, l'aventure de la JAC en Bretagne, 1930-1970*, *op. cit.*, p. 11.

3996. *ibid.*, p. 11.

leur travail « dans des conditions appropriées au progrès ».

Dès ses premiers pas, la JAC est considérée comme un mouvement de dirigeants [3997]. Il s'agit de construire, non pas un mouvement de masse, à l'image d'une ligue d'Action catholique pour la jeunesse agricole, mais de préparer une élite paysanne [3998] à l'apostolat sous la direction de l'Église, ce que ne peut prétendre être l'Office central de Landerneau. Là se situe la grande différence qui peut se résumer à un conflit larvé pour prendre la direction effective de la masse paysanne. C'est en fait toute la chaine des organisations qui composent l'Action catholique qu'il est nécessaire de former. Cette orientation revient constamment dans les sources :

> « Au Centre diocésain, nous devons commencer par reconnaitre qu'aucun progrès sensible n'est possible que, si dans chaque paroisse, les prêtres se mettent de tout cœur à la formation de leurs hommes. Dès le début on a répondu à nos instances en disant : Nous n'avons pas d'hommes, c'est-à-dire pas d'hommes qui s'y entendent et qui soient préparés à l'Apostolat. Nous répondons : Formez-les ! [3999] »

Il en est de même pour préparer les jeunes catholiques à cette tâche. Julien Le Goasguen mise tout sur la formation de cette future élite. C'est, par exemple, dans ce cadre, que sont organisées six journées-congrès pendant l'été 1936 à l'attention de « la jeunesse agricole du diocèse » [4000]. Le rythme des réunions et formations s'accroît avec le temps. Entre novembre 1937 et février 1938, 33 réunions de militants jacistes sont organisées dans le département. 558 jeunes y ont participé, venant de 173 paroisses, accompagnés de 130 prêtres qui sont ensuite autant de relais dans les paroisses pour la JAC. Un an plus tard, à la même période, 535 jacistes sont de nouveau réunis dans des assemblées organisées au cours des 37 réunions sur l'ensemble du département [4001].

En fin d'année 1938, l'abbé Favé, lors des journées d'archiprêtrés, fait un rapport sur son action de construction de la JAC. Il y annonce que le nombre des adhérents augmente comme le nombre de groupes organisés [4002]. Les états internes à l'organisation indiquent également que la progression est importante. C'est dans cet esprit qu'est rédigée une note, au printemps 1938 : « Il y a 18 mois le Finistère en était encore au stade où "ça se prépare" et nous voilà au "ça accélère". Et de fait, nous avons plus de 300 jacistes affiliés alors qu'en 1937 nous ne comptions que 75. Avec l'affiliation de Plouarzel nous avons lancé la promotion du Congrès Jubilatoire. Dans un an nous pourrons et nous devons atteindre le chiffre de 1.000 cotisants [4003]. » En

3997. ADQ, 22K1, lettre dactylographiée de Julien Le Goasguen à Visant Favé, 11 novembre 1930.

3998. Yvon Tranvouez, « Élite militante et système religieux : aux origines de l'Action catholique en France », *in* : Christian Bougeard et Philippe Jarnoux (dir.), *Élites et notables en Bretagne de l'ancien régime à nos jours*, Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999, p. 271.

3999. ADQ, 1K2, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », rapport dactylographié, 7 janvier 1938, p. 27.

4000. « Les événements actuels disent assez combien le travail d'éducation spirituelle de la masse ouvrière ou paysanne est pressant ; nous comptons sur MM. les Curés et Recteurs pour exhorter leurs jeunes gens à participer à ces journées-congrès ». *SRDQL*, n° 26, 26 juin 1936.

4001. ADQ, 22K3, registres dactylographiés des réunions de militants par secteurs, sd.

4002. *LDACDQL* n° 56, 15 janvier 1939.

4003. ADQ, 22K2, rapport « Le coin du jaciste », mai 1938.

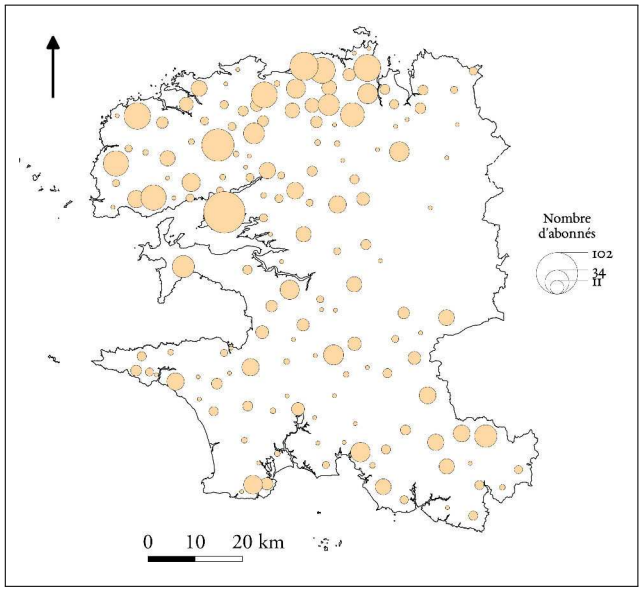

FIGURE 9.27. – Les abonnés par paroisse à la revue de la JAC, *Jeunesse Agricole*, en 1938. Source : ADQ, 22K3.

1939, au congrès national de la JAC, à Paris, la délégation finistérienne compte 350 jeunes [4004]. Ce développement apparaît également dans la carte des abonnements à la revue nationale de la JAC, *Jeunesse Agricole* (figure 9.27). Ce n'est certes qu'un reflet de l'implantation, mais nous pouvons constater que les abonnements, avec une très forte prépondérance du Léon, sont géographiquement répartis sur l'ensemble du département, à l'exception du Trégor et du Poher. Mais ce n'est là encore pas une surprise. La paroisse de Plougastel-Daoulas se distingue avec 103 abonnements, ce qui est à rapprocher du nombre important d'ouvriers agricoles qui y travaillent. L'Abbé Favé, qui est devenu aumônier diocésain, revient en 1940 sur le développement de l'organisation dans le diocèse l'année précédente. Il annonce que la JAC a regroupé 669 cotisants, ce qui la mettait au troisième rang national, derrière le Nord et la Loire-Inférieure [4005]. La JAC a dépassé la JOC et la JOCF en 1939, ce qui n'est pas étonnant au regard des populations concernées dans le Finistère.

Une rencontre des anciens de la JAC, organisée le 5 juillet 2004, confirme l'importance d'un encadrement clérical dans cette évolution : « Il fallut l'obstination du chanoine Le Goasguen et le dynamisme de Visant Favé pour construire peu à peu le mouvement de la jeunesse agricole catholique dans notre diocèse. [4006] ». Certes, les chiffres parcellaires indiquent que la JAC n'a pas atteint le millier d'adhérents, ce qui paraît peu par rapport à d'autres organisations

4004. *Bulletin diocésain Quimper et Léon*, septembre 2004, p. 366.
4005. ADQ, 22K3, lettre dactylographiée de V. Favé, 14 décembre 1940. Il indique également que 31 sections sont affiliées et 5 en cours d'affiliation. L'aumônier diocésain avance le chiffre important de 70 sections en préparation.
4006. *Bulletin diocésain Quimper et Léon*, septembre 2004, p. 366.

du monde paysan. Il faut effectivement en relativiser le développement, mais ne pas oublier que cette organisation de jeunesse est devenue la plus puissante organisation de jeunesse du département [4007].

La JOC est, en importance, la seconde organisation de jeunesse cléricale dans le Finistère. Dans le département, la JOC, créée en 1929, selon les renseignements des services de l'État, « pour la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres et surtout pour l'organisation syndicale anticommuniste de la jeunesse ouvrière a réussi à constituer sous la direction de l'abbé Goasguen, de Quimper, divers groupements dans le Sud-Finistère [4008]. » Pour l'appareil d'État, la JOC sert à contenir la poussée communiste dans les entreprises, ce qui n'est qu'une partie la réalité. Les mouvements spécialisés ne répondent pas qu'à une tentative de résistance à la pénétration des idées laïques, mais sont également pensés par les cléricaux comme des outils essentiels de conquête. Les services de l'État, au travers d'une incompréhension de la dynamique en cours, attribuent à ces mouvements une puissance qu'ils n'ont pas. Ainsi est-il estimé que 60 adhérents se regrouperaient autour d'un usinier à Concarneau [4009]. Une section se constitue à Pont-L'Abbé en 1933 et compterait immédiatement une centaine d'adhérents [4010]. La réalité est assez différente quand ces chiffres sont croisés avec les archives des mouvements en question.

C'est en fait en 1928 qu'une première réunion s'est tenue devant 200 jeunes à Recouvrance. En 1929, les progrès sont tellement lents que l'aumônier national de la JOC, l'abbé Guérin, refuse toute affiliation. Il faut attendre le 12 janvier 1930 pour que la première section soit créée à Quimper, suivie par celle de Brest le 27 juillet 1930, mais l'audience est faible [4011]. La JOC, entrant en concurrence avec les patronages auprès des jeunes urbains dès sa constitution, rencontre là un obstacle majeur pour son développement [4012]. Dans un premier temps, grâce à quelques campagnes d'action, dont une pétition contre le chômage en lien avec la CFTC, son développement se poursuit jusqu'à lui permettre de regrouper 200 jeunes. Mais la JOC régresse fortement puisqu'en 1936 — année où le monde ouvrier s'affirme — elle ne regroupe plus que 80 adhérents [4013]. Puis le mouvement s'inverse au travers de mobilisations à vocation interne, comme l'organisation de la montée en nombre de militants au congrès jubilatoire de juillet 1937 à Paris. La JOC remonte alors à 150 adhérents en 1938. Ce n'est cependant pas la seule explication de ce retournement dans l'évolution des effectifs.

4007. La JC, la plus importante organisation de jeunesse chez les laïques, ne dépasse pas les 600 cartes placées en 1937 pour régresser ensuite.

4008. ADF, 1M187, commissaire spécial de Quimper, 15 mars 1930.

4009. ADF, 1M187, commissaire spécial de Quimper, 15 mars 1930.

4010. ADF, 1M187, commissaire spécial de Quimper, 5 mars 1933.

4011. Jacques Huard, « La Jeunesse ouvrière chrétienne dans le Finistère de 1928 à 1939 », *ABPO*, Vol. 101, n° 3, 1994, p. 127.

4012. Les patronages « s'opposent dès les années 1930 à la JOC, qui prône l'action directement au cœur des masses, un "apostolat du semblable vers le semblable" : aux yeux des jocistes, les membres du patronage ne sont pas des militants, ils n'investissent pas directement le terrain, l'usine ou l'école, mais évoluent entre eux, dans un vivier préservé. » Voir Y. Celton, *L'Église et les Bretons*, *op. cit.*, p. 117.

4013. J. Huard, « La Jeunesse ouvrière chrétienne dans le Finistère de 1928 à 1939 », *art. cit.*, p. 129.

En effet, l'organisation — notons le parallèle avec la JC — investit avec succès le secteur des loisirs. En 1939, le bilan atteste de ce renouveau : 230 adhérents, dont 150 dans le nord du département et 80 dans le sud [4014]. Pour autant, le développement sur l'ensemble de la période n'atteint pas ce qui s'observe en moyenne au niveau national. La JOC passe en effet de 10 259 adhérents en 1931 à 45 000 en 1939 pour les garçons ; un peu plus pour les filles de la JOCF, d'après les estimations de Françoise Richou [4015]. La JOC quadruple ses effectifs en France alors que le Finistère passe de 200 personnes au début des années trente à 300 adhérents, au mieux, avant la guerre. Le bilan est donc très contrasté à la fin de la période de l'entre-deux-guerres.

> « La J.O.C. a eu quelque peine à s'établir chez nous. Comme nous l'avons dit, nous avons peu d'industries ; à part les constructions navales à Brest, les fabriques de poudre, les manufactures des tabacs, nous n'avons guère que des industries saisonnières et des métiers artisanaux. Ce mouvement méritait cependant un meilleur succès que celui que nous constatons. S'il n'a pas mieux réussi, c'est qu'il est né, le plus souvent, dans l'encombrement des patronages. Il eut mieux valu qu'il apparût comme un mouvement autonome et indépendant des patronages. Cette conception ne pouvait guère venir à l'esprit des directeurs paroissiaux d'œuvres de jeunes gens qui étaient pris dans l'engrenage et trouvaient déjà bien difficile de faire une place il la J.O.C., au milieu de tant d'activités qui les sollicitaient. Les jeunes gens eux-mêmes, très pris par le sport, ne facilitaient pas la tâche des directeurs sur ce point et regardaient comme des troubles fête, les quelques jeunes, désireux de faire de la J.O.C [4016]. »

Le terrain n'est guère favorable pour les deux raisons exposées. La première est exogène : le terrain d'implantation potentiel est extrêmement réduit. Le tissu industriel, peu développé, n'offre que de faibles possibilités de construction à une organisation de jeunesse ouvrière. Cela explique également l'échec total de construction d'une Ligue ouvrière catholique. Le second obstacle est endogène. La concurrence des patronages apparaît comme redoutable à la mise en place d'une organisation de jeunesses ouvrière catholique. Faute d'une mise à disposition d'un prêtre pour prendre en main l'organisation et l'animation, le développement repose sur les curés des paroisses dont on a vu qu'ils ne perçoivent parfois pas les différences entre patronages et mouvements d'apostolat spécialisés.

Les jeunes filles catholiques, ne profitant pas des patronages, trouvent dans l'organisation spécifique des jeunes filles catholiques des villes un lieu de rencontre. Cours collectifs de couture, déplacements dans des congrès régionaux ou à Lourdes et une orientation exclusivement portée vers les loisirs entrainent un développement important. Le recrutement à la JOCF est deux fois supérieur à celui de l'organisation des garçons, confirmant *a posteriori* le rôle de frein au recrutement des patronages. Le premier congrès départemental de la JOCF se tient à Quimper le 3 février 1929 et la fédération féminine est affiliée le 15 juin 1929, avant celle des garçons [4017]. La fédération finistérienne est la neuvième plus importante en France dès 1931

4014. Jacques Huard y ajoute 1 052 sympathisants (694 dans le nord et 358 en Cornouaille), ainsi que 70 dirigeants. *ibid.*, p. 130.

4015. Françoise Richou, *La jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.), génèse d'une jeunesse militante*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 34-35.

4016. ADQ, 1K2, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », rapport dactylographié, 7 janvier 1938, p. 6.

4017. J. Huard, « La Jeunesse ouvrière chrétienne dans le Finistère de 1928 à 1939 », *art. cit.*, p. 127.

et la onzième en 1939 et elle se place comme fédération la plus dynamique de Bretagne [4018]. La JOCF ne connait pas, contrairement à son homologue masculin, de baisse de ses effectifs dans les années qui précèdent 1936. Ayant privilégié les loisirs dans son développement, elle accrédite en quelque sorte l'idée que les mauvais résultats de la JOC seraient imputables à son ouvriérisme. Ce faisant, la dimension sociale de l'investissement dans ces organisations a été abandonnée en chemin.

Yvon Tranvouez donne un éclairage sur les difficultés qu'a rencontré la JOC : « L'imaginaire conquérant de l'Action catholique, forgé par les pionniers de la JOC, a fonctionné en porte-à-faux dans les zones où la JAC a connu ses plus grands succès. La JOC avait été conçue pour des territoires déchristianisés, la JAC finistérienne a prospéré sur une terre de chrétienté [4019] ». De plus, la JOC « est toujours restée peu ou prou le canard dans la couvée [4020] », ne se débarrassant jamais des interrogations sur les risques de lutte des classes évoqués par Julien Le Goasguen. La hiérarchie veut sans doute lutter contre cet échec et prend des mesures organisationnelles. L'abbé Combot, prêtre sans affectation paroissiale, est désigné par M^gr^ Duparc au printemps 1937, pour coordonner les œuvres à Brest. Ce vicaire à Recouvrance était aumônier de la fédération jociste. Il a principalement la charge « d'activer les groupes jocistes et d'en créer de nouveaux [4021]. » Le résultat ne s'en fait pas encore sentir un an après. La JOC compte 150 adhérents et autant de sympathisants alors que la JOCF arrive à 331 cotisantes et 118 sympathisantes [4022].

D'autres structures ont été mises en place dans l'optique d'occuper le plus possible de terrains touchant le monde de la jeunesse. La création des Jeunesses maritimes chrétiennes constitue une « contribution originale » de la Bretagne à l'apostolat du « semblable par le semblable » [4023]. La JMC du Finistère devient même la plus importante fédération de France pendant l'entre-deux-guerres, ce qui est remarquable dans un milieu qui perd depuis longtemps le lien avec une pratique religieuse forte. Les sections de Moëlan et celle de Tréboul se distinguent particulièrement [4024].

À la différence des comités de la FNC, les œuvres spécialisées doivent solliciter l'accord des fédérations nationales pour pouvoir publiquement se réclamer du mouvement de jeunesse. Cette obligation est très lourde et nécessite parfois des échanges de courrier entre la direction nationale et la direction des œuvres diocésaines qui se renseigne sur l'état d'avancement de la procédure de validation. Cette nécessité, de devoir *mériter* l'appartenance à l'organisation

4018. Lors d'un congrès régional à Rennes en 1932, le Finistère a réussi à constituer une délégation de 190 jeunes filles contre 130 de Loire-Inférieure et 55 d'Ille-et-Vilaine. J. Rohou, *Catholiques et Bretons toujours ?*, *op. cit.*, p. 318-319.

4019. Y. Tranvouez, *Catholiques en Bretagne au xx^e^ siècle*, *op. cit.*, p. 144.

4020. Y. Tranvouez, « Élite militante et système religieux : aux origines de l'Action catholique en France », *op. cit.*, p. 275.

4021. *LACDQL*, n° 49, avril 1937, p. 14.

4022. ADQ, 1K2, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », rapport dactylographié, 7 janvier 1938, p. 2.

4023. M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 200.

4024. Y. Celton, *L'Église et les Bretons*, *op. cit.*, p. 67.

peut apparaître inutile voire brider les enthousiasmes. Au contraire, une telle procédure d'affiliation, véritable parcours initiatique, renforce en retour la loyauté et l'attachement à l'organisation, comme l'a démontré Alfred Hirschman [4025]. Quand une section se crée, elle établit un dossier qui est transmis à la fédération nationale concernée et c'est celle-ci qui valide ou non la demande d'affiliation. La JEC écrit ainsi en mai 1938 au directeur des œuvres pour faire le point avec lui des demandes venant du diocèse. La section du lycée N. D. de Bon-Secours, à Brest, est officiellement reconnue, ce qui n'est pas le cas pour la section du collègue de même établissement : « nous ne croyons pas, — vous étiez d'ailleurs, si je me souviens bien de notre avis, — qu'il soit indiqué d'affilier encore cette section ; nous nous contenterons donc d'accorder l'affiliation individuelle des militants les plus ardents afin de les encourager, de leur prouver que leurs efforts sont reconnus officiellement par le S.G. [secrétariat général], mais de ne pas consacrer comme idéal un état de choses qui n'est pas encore au point où nous désirons qu'il soit arrivé au moment de l'affiliation [4026]. » De ce fait, la jeunesse étudiante chrétienne n'a de son côté qu'une existence très limitée dans le Finistère. Mais elle existe. C'est là également le résultat d'un suivi de la construction par Le Goasguen. La fédération nationale revendique 150 sections affiliées en 1934 et 50 en formation. 480 sont affiliées en 1938 et 400 en voie de l'être 4 ans plus tard [4027]. Dans le Finistère, les effectifs sont plus que réduits.

Au-delà de la jeunesse, aucun champ d'intervention n'est laissé de côté. La hiérarchie catholique a œuvré à construire ou à soutenir de multiples associations professionnelles. Une Union des artisans du Finistère est ainsi créée lors d'une assemblée constitutive le 7 avril 1935. Le secrétariat social s'emploie alors à diffuser un journal aux adhérents, les aide dans les démarches à faire auprès de la Chambre des métiers pour l'inscription obligatoire et les conseille face au fisc [4028]. Ce travail paie puisque l'Union regroupe 2 500 adhérents en 1937 [4029]. Cette Union des artisans du Finistère, dont le siège local est celui du secrétariat social à Quimper, est affiliée à la Fédération des artisans de l'Ouest qui regroupe dix départements [4030].

Les dirigeants de l'Action catholique ont même veillé à regrouper quelques secteurs professionnels chez les salariés, pour y discuter des aspects spécifiques de différents métiers, en dehors des préoccupations syndicales de conditions de travail ou de rémunérations. Un groupement a réussi particulièrement bien à fédérer les professionnelles : l'Union catholique des services de santé et des services sociaux, avec 150 femmes, infirmières, sages-femmes, assistantes sociales. Cette Union se réunit, à l'occasion de journées de récollection [4031], quatre fois par an et organise une retraite annuelle. Peut-être son succès lui vient-il des discussions, en son sein, sur les différents aspects de la vie professionnelle. Ces discussions sont utiles aux pro-

4025. É. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 33.
4026. ADQ, 1K2, lettre dactylographiée du secrétariat de la JEC au chanoine Le Goasguen, 10 mai 1938.
4027. *J.E.C., 15 ans d'histoire*, Issoudun, 1943, p. 42.
4028. *LACDQL*, n° 54, juillet 1938.
4029. ADQ, 6K4, lettre de Le Goasguen à Inizan, député du Finistère, 28 mai 1937.
4030. *SRDQL*, n° 28, 10 juillet 1936.
4031. Terme qui vient du latin *recolligere* : revenir à soi. C'est une retraite d'une ou deux jours. « Faire une récollection c'est prendre du temps, s'arrêter et se mettre à l'écoute de Dieu. » Source : `http://www.eglise.catholique.fr/glossaire/recollection/`

fessionnelles pour leur permettre de prendre distance avec les « problèmes professionnels d'une importance capitale, puisqu'il s'agit de problèmes de vie et de mort, de vie corporelle et de vie spirituelle, de vie temporelle et de vie éternelle, de problèmes familiaux et de problèmes sociaux [4032]. » Il n'existe pas d'autre lieu pour les évoquer. Aussi, n'est-il pas étonnant que presque toutes les professionnelles du département en fassent partie, le milieu hospitalier étant, de plus, malgré la loi de séparation de l'Église et de l'État, un milieu particulièrement empreint de la marque de l'église, au travers des religieuses omniprésentes et des aumôniers des hospices civils du département.

En dehors du secteur de la santé, se sont créées d'autres unions : l'Union catholique des fonctionnaires, à Brest : 50 membres environ ; l'Union sociale des ingénieurs catholiques : 120 à 130 membres ; l'Union catholique des cheminots dans 2 ou 3 localités : nombre inconnu ; l'Union catholique des P.T.T. en formation, quelques membres épars dans le département. Ces unions professionnelles se sont constituées avant la nouvelle orientation vers les groupements spécialisés d'Action catholique. La hiérarchie catholique ne les considère pas comme tels. Elle y voit des « refuges » et des « instruments de protection » pour des professionnels isolés dans des milieux hostiles. Pour autant, avec le développement des mouvements spécialisés, les directives de l'Église, la hiérarchie pense pouvoir transformer ces groupements en véritables instruments d'apostolat, offensifs et tournés vers l'extérieur. Enfin, la Ligue ouvrière catholique existe ici aussi, mais ne dépasse pas la dizaine d'adhérents, anciens de la JOC, « désireux de garder l'ambiance dans laquelle ils ont grandi ». Les responsables diocésains n'ont pas accordé la priorité à la construction de cette organisation qui n'était pas pour eux « un groupement de première urgence dans un département qui comprend assez peu d'industries et où la J.O.C. elle-même n'a pas pris, jusqu'ici, de très grand développement. Les ouvriers qui militant dans les syndicats chrétiens ont trouvé, la plupart d'entre eux, leur vision apostolique dans les patronages et les Unions paroissiales et ne semblent pas avoir ressenti jusqu'ici le besoin d'un groupement nouveau [4033]. »

Malgré la construction de ces nombreux mouvements qui offrent aux cléricaux des outils pour l'apostolat dans le cadre de leur volonté hégémonique, le bloc catholique se heurte, dans le monde rural, à la puissance de Landerneau. Les agrariens ne souhaitent pas partager leur pouvoir avec l'Église. Cet affrontement feutré a notamment pour champ l'éducation des jeunes ruraux comme nous allons le voir.

D. 5. Dans le champ du syndicalisme agricole

L'Église n'hésite pas à s'immiscer dans le champ du syndicalisme agricole et ambitionne plus largement d'encadrer le monde paysan, notamment en s'intéressant au salariat des champs et en promouvant la construction d'un mouvement de jeunesse paysanne catholique. De plus,

4032. ADQ, 1K2, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », rapport dactylographié, 7 janvier 1938, p. 3.
4033. ADQ, 1K2, « Les rapports des unions diocésaines ou paroissiales avec les mouvements spécialisés », rapport dactylographié, 7 janvier 1938, p. 2.

FIGURE 9.28. – M^gr Duparc et de Guébriant lors du 25^e anniversaire de l'Office central. Source : `http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emissions/doc-24-bretagne`.

la pratique de l'Office central lui semble clairement s'éloigner d'un syndicalisme d'orientation catholique. L'Église prend alors le risque d'entrer en concurrence avec le syndicat de Landerneau. Cependant, les pressions de part et d'autre n'apparaissent jamais dans la sphère publique. La présence de M^gr Duparc lors de la cérémonie du 25^e anniversaire de l'Office central ne doit pas cacher que les cléricaux sont très critiques et le font savoir aux dirigeants de l'Office, sans jamais lâcher prise (figure 9.28).

Les cléricaux font grief aux notables agrariens de n'avoir justement plus l'amour de la terre et d'être devenus des dirigeants d'entreprises qui n'apportent plus le travail et la foi. Parlant de l'Union centrale des agriculteurs de France, la centrale de la rue d'Athènes dont le vice-président est justement de Guébriant, la hiérarchie catholique juge que ses dirigeants ont déserté « la terre, pour passer au capitalisme industriel [4034] ». Certes les Unions affiliées à la rue d'Athènes observent une bienveillante neutralité envers l'Église, mais les rapports sont déséquilibrés :

> « Elles acceptent que, sur le terrain local, les prêtres engagent, aux yeux des populations, leur responsabilité en rendant des services qui, bien que bénévoles, les compromettent trop souvent. En somme ces Unions se servent de l'Église en se servant de ses prêtres, mais servent-elles l'Église en appliquant ses doctrines ? [4035] »

La réponse est bien évidemment non. Les cléricaux se posent alors la question d'encadrer le syndicalisme agricole parce que celui-ci ne comprend pas la doctrine sociale de l'Église. Ses dirigeants « apportent trop souvent, dans leur action, les préjugés de leur classe dont ils n'ont jamais appris à se défaire, par une étude approfondie des principes sociaux de l'Église ». Le syndicalisme doit être chrétien dans le monde rural. Le directeur des œuvres a un avis très tranché sur le type de syndicalisme nécessaire à la défense des intérêts matériels et moraux du

4034. ADQ, 17Z5, Rapport dactylographié, « Journée d'étude – Rennes – 20 juillet 1936 ».
4035. *Idem*.

monde paysan :

> « On a parlé de neutralité, on a eu peur d'apparaître trop chrétien et de vivre pleinement sa vie. Je dis donc, le syndicat des travailleurs des champs aussi bien que le syndicat des travailleurs des villes, s'il veut produire tous ses fruits et persévérer dans l'œuvre gigantesque qui lui est confiée, ne peut être neutre, il doit être chrétien [4036]. »

En fait, la direction des œuvres, forte de l'expérience acquise dans l'accompagnement du syndicalisme ouvrier, craint que la rigidité de classe des élites agrariennes ne pousse les paysans à se détacher. L'Église s'interroge de manière symétrique — la période y est favorable et les succès du syndicalisme paysan de gauche l'attestent — sur les risques d'irruption de la lutte des classes dans les campagnes, alors que Landerneau ne s'active pas assez pour réduire les antagonismes entre propriétaires, fermiers et ouvriers agricoles. Il vaut mieux concéder que tout perdre. La gestion des intérêts opposés de ces différentes catégories sociales est rendue plus compliquée par la puissance de l'Office central qui n'entend pas laisser à d'autres la gestion et le contrôle social des campagnes finistériennes. Les cléricaux pointent deux priorités à affronter : la question du fermage et celle de la plus-value. Le syndicalisme socialiste n'est pas loin et peut progresser face à l'attitude hermétique des agrariens. « Il nous est apparu que, dans certains coins du Finistère, les paysans sont impatients de voir aborder ces questions et peut-être feraient-ils bon marché de l'Office Central s'ils trouvaient un syndicat qui entreprendrait de chercher la solution à ces problèmes [4037]. »

De plus, Landerneau — aux yeux de la hiérarchie catholique — déserte le terrain syndical pour le champ politique, facteur de lutte des classes. Reprochant à de Guébriant d'avoir maintenu son soutien à Dorgères malgré « les avis formels de la Direction des Œuvres », la hiérarchie catholique craint notamment que la politique du conflit pratiquée par les dorgéristes ne soit attractive pour la jeunesse catholique. « L'Action Catholique doit donc se tenir dans une très grande réserve vis-à-vis des Jeunesses paysannes, et prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les Jeunes de s'y égarer [4038]. » Les désaccords par rapport à la politique ne se limitent pas à cet aspect de concurrence qui inquiète les cléricaux. Pourtant les cléricaux n'ont pas lieu d'être inquiets. Le magnétisme du dorgérisme est largement déclinant. La période n'est plus propice aux grandes mobilisations, même pour le fascisme vert. Une dernière initiative de masse se tient à Pleyben. Dorgères et ses lieutenants sont parvenus à rassembler encore 12 000 paysans selon leur propre estimation. Ils le font d'ailleurs sous une étiquette moins clivante, celle du SDIPF [4039]. Robert O. Paxton situe à Paris dans le cadre du Congrès de l'unité paysanne la dernière initiative de masse du dorgérisme en France. Le rassemblement de Pleyben, qui lui est postérieur, montre bien que des velléités de mobilisations persistent à la pointe de la Bretagne en 1938, mais la dynamique n'est plus là [4040].

4036. *LACDQL*, n° 46, juillet 1936.

4037. ADQ, 17Z5, Rapport dactylographié, « Journée d'étude – Rennes – 20 juillet 1936 ».

4038. *Idem*.

4039. À côté des Comités de défense paysanne, Dorgères met en place à l'automne 1935 une autre organisation, la Ligue des paysans de France. Puis, en mai 1936, il en change le nom pour celui de syndicats agricoles de défense paysanne. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 103.

4040. La manifestation de Quimper en janvier 1937 aurait regroupé 10 000 paysans selon les organisateurs (voir

Les divergences sont donc nombreuses entre les deux partenaires et peuvent se résumer à une lutte permanente autour de la posture hégémonique du syndicalisme agricole. Nous avons déjà abordé la question des ouvriers agricoles, premier objet de tensions avec les agrariens. Le syndicalisme CFTC des travailleurs de la terre, un moment évoqué, ne voit pas le jour — de toute manière Landerneau a été plus rapide — et limite ainsi ce sujet de discorde. Il reste la question de la JAC sur laquelle les cléricaux n'envisagent pas de céder.La confrontation entre apostolat du bloc catholique et volonté d'encadrement technique et idéologique du bloc agrarien sert de toile de fond à la période. Nous allons le voir au travers de l'exemple de l'éducation de la jeunesse agricole au moment où commencent à s'organiser les mouvements spécialisés. Face à cette orientation nouvelle de l'Église, il n'est pas certain que l'Office central apprécie de voir une organisation, fût-elle cléricale, la concurrencer sur ses propres terres. En effet, l'Église met de plus en plus de moyens dans le développement de la JAC et commence à obtenir quelques résultats. Les frictions immanquablement engendrées avec Landerneau autour de la JAC compliquent les relations entre les cléricaux et l'Office central pendant toute la période du Front populaire. Une partie du travail de formation se fait avec l'aide indispensable de Landerneau [4041]. Il paraît difficile d'intéresser des jeunes paysans à des formations sans aborder également des questions propres à leur milieu professionnel. Cependant, cet aspect de la formation des jacistes devient très conflictuel entre la direction des œuvres et les agrariens. Les cléricaux refusent de transformer les sessions de formation ou les journées rurales en journées de propagande pour le corporatisme. Dès 1930, Julien Le Goasguen donne le ton en interpellant la direction de l'Office central pour lui demander expressément de mettre les journées rurales — elles sont en général organisées avec l'aide d'un prêtre, dans un patronage — sous la direction effective de l'évêché :

> « J'aimerai donc que vous demandiez aux organisateurs de vouloir bien se mettre d'accord avec la Direction des Œuvres, sur la date, le programme et les paroisses à inviter.
>
> Vous n'ignorez pas, en effet, qu'au titre de Directeur des Œuvres de Jeunesse, j'essaie en ce moment d'organiser dans le diocèse un mouvement de Jeunesse Rurale. [...] Je vous demande donc, à vous laïque, de vous mettre d'accord avec votre ami M. Hyacinthe Belbéoch Président de la Jeunesse Catholique Rurale et aux organisateurs prêtres, vous voudrez bien leur dire de commencer à se mettre d'accord avec moi, avant de rien décider [4042]. »

Le ton est péremptoire. L'ascendant revient donc au clerc en matière de formation de la jeunesse rurale, sans aucun doute, aux yeux du directeur des œuvres. Il ne se départit pas de ce

p. 667). Nous avons donc deux mobilisations avec celle de Pleyben qui attestent que le Finistère reste un département où les dorgéristes ont encore quelques capacités de mobilisation. Cinq réunions ont dépassé en France les 5 000 participants selon Paxton : deux dans le Pas-de-Calais et une en Loire-Inférieure, Loir-et-Cher et Loire. Nous pouvons vraisemblablement ajouter à cette liste les deux initiatives finistériennes. *ibid.*, p. 225.

4041. Le cours agricole par correspondance (CAPC) a fonctionné pendant 16 ans, de 1927 à 1943 et a permis de former plusieurs centaines de jeunes. 1 245 garçons et 904 jeunes filles en ont bénéficié en 1936-1937. Sur l'importance stratégique de la formation pour l'Office central, consulter : Marie-Christine Garapon, « L'enseignement agricole par correspondance en Bretagne (1921-1943) », *in* : Michel Boulet (dir.), *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture 1760-1945. Actes du colloque ENESAD, 19-21 janvier 1999*, Dijon, Éducagri éditions, 2000, p. 67–74.

4042. ADQ, 22K1, lettre de Julien Le Goasguen à François-Marie Jacq, 9 mai 1930.

AR VRO GOZ

ORGANE HEBDOMADAIRE

DE L'UNION DES SYNDICATS AGRICOLES DU FINISTÈRE ET DES COTES-DU-NORD

A l'occasion du 25e anniversaire de l'O. C.

Cinq cents jeunes paysans du Finistère et des Côtes-du-Nord tiennent un magnifique congrès

FIGURE 9.29. – Le congrès des jeunes paysans à Landerneau le 18 octobre 1937. Source : *Ar Vro Goz*, 31 octobre 1937.

point de vue dominant jusqu'à la fin de la période. Pour autant, son correspondant ne se range pas à cet avis en forme d'injonction. Pour lui, les cours sont professionnels avant tout et pour cela, il n'a d'accord à demander à personne. François-Marie Jacq explique également au directeur des œuvres que les deux dynamiques ne sont pas contradictoires, mais complémentaires : « De même qu'à côté des corporations d'autrefois il y avait des confréries, nous estimons qu'il y a place, à côté de nos syndicats professionnels, de nos cours professionnels, à des sortes de confréries, à des groupements religieux, à une J.A.C. [4043] ». Nous retrouvons la même orientation de François-Marie Jacq quand il essaye de faire supprimer sur le programme des journées rurales qui doivent se tenir en novembre 1937 toute mention de la JAC. Le dimanche la direction des œuvres a prévu une assemblée générale des militants jacistes. « C'est très bien mais nous y convions [aux journées rurales] tous les ruraux » objecte Jacq. Celui-ci espère de plus que lors des interventions il soit affirmé par les clercs « le parfait accord de la J.A.C. avec la doctrine corporative que nos associations ont fait leur. Rien ne serait plus pénible que de voir s'ouvrir une discussion sur ce sujet » [4044]. Dans sa réponse, Visant Favé lui précise que les jacistes ne peuvent être en « parfait accord » avec la doctrine corporative des agrariens :

> « La J.A.C. mouvement d'Action Catholique ne peut s'inféoder à telle ou telle forme d'organisation professionnelle, à telle ou telle tactique, lorsqu'elle se trouve en présence de plusieurs théories légitimes, elle les approuve toutes, et c'est pourquoi je ne voyais aucun inconvénient à voir exposer votre théorie des sections ouvrières de vos syndicats pourvu qu'il ne soit pas dit que c'est la seule légitime, la seule raisonnable. Voilà pour la question de principe [4045]. »

Les cléricaux montrent là qu'il n'est pas question d'être inféodé à Landerneau et Favé rappelle en passant, et sans insister, le désaccord sur les sections ouvrières. Finalement la XIe semaine rurale masculine du Finistère, destinée à « La formation sociale des élites rurales, ba-

4043. ADQ, 22K1, lettre de François-Marie Jacq à Julien Le Goasguen, 19 mai 1930.
4044. ADQ, 22K1, lettre de François-Marie Jacq à l'abbé Favé, 22 octobre 1937.
4045. ADQ, 22K2, lettre dactylographiée de Visant Favé à François-Marie Jacq, 25 octobre 1937.

sée sur les principes chrétiens de la doctrine sociale de l'Église », ne cède en rien aux élites agrariennes. Il est même écrit sur le courrier d'invitation cosigné par la direction des œuvres et par l'Office central que « la Semaine rurale de Quimper prendra une physionomie particulière, du fait du développement de la J.A.C. » [4046]. L'Église ne se situe pas sur le même plan qu'un syndicat agricole qui ne peut prétendre imposer une théorie au cléricalisme. Les agrariens cherchent pourtant avec constance à pousser l'avantage le plus loin possible. Ils ont réussi à organiser un congrès de jeunes paysans lors des fêtes du 25e anniversaire. En revendiquant la participation de 500 jeunes, les dirigeants de l'Office central tentent, expérience sans lendemain, d'en disputer la direction de la jeunesse agricole (figure 9.29 page 918).

Julien Le Goasguen persévère jusqu'à la fin de la période dans cette ligne sans l'infléchir. En 1938, il écrit dans un courrier à Pierre Trémintin, évoquant les difficultés de compréhension de ce que signifie l'apostolat, qu'il n'a pas « de confiance dans l'Office Central préoccupé des problèmes techniques, bien plus que d'adaptation de l'apostolat dans un milieu donné » [4047]. Pour résumer cette situation, nous pouvons citer Suzanne Berger qui remarque avec justesse que dans « cet affrontement, aucun des deux adversaires ne pouvait se permettre de porter à l'autre un coup mortel [4048]. » C'est la seule faiblesse de l'Office central dans sa relation symbiotique avec l'Église finistérienne. Comment expliquer ce refus de l'élite rurale de laisser à l'Église le contrôle clérical de la société rurale ? David Bensoussan émet une hypothèse à laquelle nous souscrivons volontiers : « On peut d'ailleurs se demander si ce qui est en jeu alors n'est pas fondamentalement la question de la direction du bloc agraire entre ses deux piliers que sont l'aristocratie rurale et le clergé breton [4049]. » Apportons cependant une précision : les uns cherchent à perpétuer un système de domination, en l'adaptant à l'évolution de la société, et en accompagnant les progrès techniques. L'élite cléricale cherche, elle, notamment par le biais des mouvements spécialisés, à mettre en œuvre un apostolat qui, de fait, ne participe pas du même registre que celui de l'élite rurale. La lutte pour l'hégémonie s'inscrit parfaitement dans ce rapport.

Sinon, dans tous les autres domaines, y compris les loisirs, l'évêché impose une vision et une ligne de conduite, sans partage. Ce faisant, la géographie de l'influence cléricale continue de perpétuer les zones de déclin, sans parvenir à inverser la courbe. Elles se calquent, de manière mimétique sur la géographie de la pratique religieuse — le Sud s'oppose globalement au Nord — avec des nuances à ne pas négliger. En effet, les zones, *a priori* les moins favorables — dans le monde urbain — sont pourvues de structures d'action catholique. Les adhérents de la FNC à Quimper, Morlaix ou Brest, par exemple, valent en nombre les adhérents des organisations favorables au Front populaire. Voici une société qui se veut totale. Le système de *catnet* se transforme, s'adapte pour passer d'une société indifférenciée à la prise en compte de la complexité du tissu social et à l'acceptation de l'existence de différentes strates qui le composent. Rogers Brubaker étend le concept utilement en ce qui concerne l'objet de notre étude

4046. ADQ, 22K2, invitation dactylographiée, s. d.
4047. ADQ, 22K2, lettre de Julien Le Goasguen à Pierre Trémintin, 19 février 1938.
4048. S. Berger, *Les paysans contre la politique*, *op. cit.*, p. 132.
4049. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 461.

Syndicat de Défense
des Interêts Paysans du Finistère

Douze mille Paysans à Pleyben

On nous communique :

L'assemblée générale du Syndicat de défense des intérêts paysans du Finistère s'est tenue à Pleyben, le 1er Mai, devant un auditoire très enthousiaste. Les paysans du Finistère ont voulu prouver une fois de plus leurs idées défensives, dans un cadre de justice et d'équité. Aujourd'hui, les paysans ne veulent se borner à émettre des vœux, mais exigent d'être traités en Français. Si toutefois persistait l'hostilité des pouvoirs publics, de rendre justice aux paysans, ceux-ci sauront prendre leurs droits, comme ils savent s'acquitter de leurs devoirs.

Inutile aux Pouvoirs Publics de continuer à prêcher l'union des Français, tant qu'ils ne donneront eux-mêmes l'exemple, en traitant tous les Français sur le même pied d'égalité.

Après avoir entendu les discours très documentés de Dorgères, Fiche, Bohuon et Jacques Eynaud, qu'ont salués des applaudissements répétés, le président a fait adopter, à l'unanimité, les décisions suivantes :

Douze mille paysans du Finistère réunis en assemblée générale de leur S.D.I.P.F. exigent d'urgence :

1° Des allocations familiales égales pour tous les pères de familles de France. Si satisfaction ne leur est pas donnée à brève échéance, les paysans retiendront sur leurs impôts des sommes égales à celles accordées aux employés de l'Etat.

2° La suppression des offices étatistes, principalement celui du blé et son remplacement par l'organisation professionnelle.

3° L'égalité de tous les Français devant les devoirs comme devant les droits.

4° La paix par la neutralité dans toutes les guerres d'idéologie et par l'expulsion de tous les perturbateurs étrangers.

5° La revalorisation réelle des produits agricoles par des actes et non par des discours.

6° Qu'il soit accordé des subventions ou la remise de leurs impôts aux exploitants qui ont à supporter le désastre de la fièvre aphteuse, de la sécheresse et de la gelée sur diverses récoltes, principalement sur les petits pois et les pommes de terre.

7° Que les organisations paysannes soient pourvues de droits réels égaux à ceux de la C. G. T.

Ils attirent l'attention de tous les Français sur le fait que la paysannerie est à bout de souffle à force de lui « serrer la vis » : on a voulu la mort de la paysannerie. Attention !

S.D.I.P.F.

FIGURE 9.30. – La réunion agricole du 1er mai 1938 à Pleyben.
Source : *Le Progrès du Finistère*, 7 mai 1938.

de *catnet* ou plutôt lui adjoint un troisième critère : « il convient d'ajouter à la communalité catégorielle et à la connexité relationnelle un troisième élément, ce que Max Weber appelle [...] un sentiment d'appartenance commune [4050]. »

Dans le Finistère, les droites ont été les grands vainqueurs des élections législatives de 1936, à rebours de la situation nationale. Un an après, les élections cantonales laissent apparaître une situation bien plus complexe. Les gauches résistent bien mieux qu'attendu. Nous avons pu voir combien règne un tropisme unitaire dans le camp des forces adverses, à l'inverse de ce qui se constate au sein même du Rassemblement populaire. C'est la première conclusion que nous pouvons tirer de l'examen des rapports internes dans le camp des opposants au changement.

Un des apports du Front populaire a été sans doute et paradoxalement la compréhension par les élites agrariennes, cléricales et politiques de la nécessité d'encadrer et donc de quadriller la société civile par le biais d'organisations spécifiques. Que ce soit en terme de partis de masse dans le champ politique, ou de mouvements spécialisés pour les cléricaux et les agrariens spécialisés dans le champ syndical. Dans le champ politique, les partis qui représentent les droites sont écartelés de plus en plus entre deux options : celle des regroupements de notables et l'option de masse. C'est cette mutation, ainsi que le soutien des deux colonnes vertébrales des forces adverses que sont l'Église et Landerneau, qui leur ont permis de résister sur le plan électoral en 1936. Les résultats des cantonales, même s'il n'est pas possible de conclure à un recul

4050. R. BRUBAKER, « Au-delà de l' "identité" », *art. cit.*

des droites, dévoilent un déficit de développement, notamment territorial, que la survenue de la guerre n'a pas permis de modifier, faute de temps, alors que les évolutions sont en cours.

Les démocrates populaires, se confrontant à la radicalisation en cours et à des forces centrifuges, ne parviennent pas à dépasser le parti de militants. Par contre, l'extrême droite, avec le PSF, trouve le chemin des masses. Ce faisant, ce parti attire une partie non négligeable des notables qui repèrent là le relais qui leur manque dans cette nouvelle phase d'avènement des partis politiques de masse [4051].

Du côté de la société civile, les cléricaux ont également bien mesuré les transformations à l'œuvre dans la société. Usant de stratégies mimétiques, ils s'approprient systématiquement des outils organisationnels déployés en face [4052]. Le cléricalisme n'y est pas puissant par essence. Il doit constamment renouveler ses pratiques et s'inscrit bien, contre toute vision intemporelle, dans une configuration historique donnée. C'est en ce sens qu'il faut observer l'évolution rapide du cléricalisme en marche. Il sort de la guerre sans mouvement de masse et parvient à en construire un en quelques années. Cependant cette structure solide en apparence ne peut se prévaloir d'être la colonne vertébrale d'un encadrement de la société civile. La jeunesse risque de perdre le lien alors que les patronages se fourvoient dans le registre de l'occupationnel [4053]. Les mouvements de jeunesse catholique répondent à ce moment de transition et prennent en quelque sorte le relais de la Ligue d'action catholique dans le but de l'apostolat multitudinaire. Le projet corporatiste agrarien s'oppose de fait à la volonté totalitaire des représentants de l'Église dont nous avons mesuré l'obstination à en être les maîtres d'œuvre.

Cependant, en terme de rapport de force, la situation politique, peu à peu, rend les mobilisations moins nécessaires. En effet, le Front populaire se désagrège alors que la situation internationale se tend au point qu'une première mobilisation générale ponctue la gravité de l'escalade. Dans un dernier chapitre, avant d'évoquer la guerre qui apparaît de plus en plus inévitable et l'actualité du pacifisme, nous évoquerons les mobilisations ouvrières défensives et la grève du 30 novembre 1938.

4051. « le Front de la liberté, misérable marché de dupes, n'en laissait pas moins apparaître le rôle des partis, par ce curieux dialogue qui s'établit entre le PPF, parti "moderne" — ou qui se présentait comme tel — et la vieille association de notables qui tentait, non sans habileté, de perpétuer son organisation à base notabiliaire et parlementaire. » J. Vavasseur-Desperriers, « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *art. cit.*, p. 76.

4052. Analysant la relation cléricale, Yves Deloye explique que « Loin d'être le reflet d'une domination allant de soi, cette dernière repose certes sur une économie de la pratique religieuse qui lui est favorable, mais aussi et peut-être tout autant sur la capacité de mobilisation politique, plus ou moins encouragée par la hiérarchie ecclésiastique concordataire, du bas clergé et des réseaux d'action catholiques qui lui sont proches. » C'est tout à fait la conclusion que nous pouvons tirer de l'examen de la situation dans le Finistère du Front populaire. Y. Déloye, *Les voix de Dieu*, *op. cit.*, p. 188.

4053. Le mouvement a essayé de se développer « dans l'encombrement des patronages » comme le souligne Julien Le Goasguen, cité par M. Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, *op. cit.*, p. 201.

CHAPITRE 10

Des désillusions au rêve perdu

> Tout, autour de lui, était trouble et vacillement, prise incertaine ; on eût dit que le monde tissé par les hommes se défaisait maille à maille.
>
> *(Julien Gracq, Un balcon en forêt)*

Après quelques mois d'exercice du pouvoir par le gouvernement de Front populaire, la situation économique générale ne s'est pas dégradée dans le département, malgré les craintes des opposants qui reprochent notamment à la loi sur les 40 heures de renchérir le coût du travail [4054]. En 1937, le nombre de faillites et de liquidations judiciaires est en recul [4055]. Les indicateurs concernant l'emploi reflètent également une amélioration de la situation : « La situation du marché du travail s'est améliorée au cours de l'année 1937 dans l'ensemble du département. Dans la région brestoise notamment l'activité qui a régné dans les chantiers travaillant pour la Défense nationale et les travaux de construction du nouvel hôpital civil ont évité le recours au fond de chômage pendant la période critique de l'hiver [4056]. » Une partie de cette reprise est consécutive à la politique de réarmement, mais ceci n'est vrai qu'à Brest. La période du Front populaire est même une période florissante pour les conserveurs du Sud-Finistère selon Jean-Christophe Fichou [4057]. Par ailleurs, l'embellie se constate partout dans le département

4054. Alfred Sauvy a synthétisé les critiques — qu'il partage — sur les mesures phares, et notamment l'augmentation du pouvoir d'achat et les 40 heures qui ne créeraient pas plus de richesses. De ce fait, ces mesures transféreraient les capacités d'investissement et de modernisation de la production vers la consommation des ménages. Quant aux 40 heures, elles rigidifieraient le marché du travail alors que de nombreux postes ne sont pas pourvus. A. Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, *op. cit.*, p. 305 sqq. De sérieuses nuances ont été apportées à ces analyses, notamment le fait que les 40 heures ne se sont appliquées que très progressivement et n'ont, pour une part importante de l'appareil de production, pas précédé le redémarrage de l'inflation. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 348.

4055. ADF, 1N173, Conseil général, 1938ii, rapport du directeur des contributions indirectes, p. 15.

4056. ADF, 1N173, Conseil général, 1938ii, rapport du directeur de l'office de placement gratuit, p. 98.

4057. « Si l'on se réfère aux statistiques de l'Union des Syndicats français de Fabricants de Conserves de Poissons on constate d'ailleurs que les années du Front populaire sont loin d'être mauvaises pour les industriels ; il existe 142 usines ouvertes en 1935, mais on en compte 151 en 1938. La production ne cesse de s'accroître au cours de

et joue positivement sur l'emploi. Seules deux communes ont ouvert un fond de chômage : Douarnenez avec 52 allocataires et Penhars, pour deux périodes, avec respectivement 22 et 26 allocataires [4058].

Nous allons donc étudier comment réagissent les salariés. Nous suivrons les grèves et les mouvements revendicatifs de l'automne 1936 à la fin de l'année 1938 en étant particulièrement attentif à l'impact des mécanismes de conciliation pour mesurer si la négociation continue de passer par l'arrêt de travail ou non. Dans l'entreprise, le rapport de force favorable aux salariés s'est peu à peu affaibli au niveau national. Nous verrons si et comment ce renversement rapide s'est opéré dans le Finistère et à quelle hauteur. Nous examinerons le comportement des différents acteurs : employeurs, salariés et militants au travers d'une analyse générale puis par un jeu de changement d'échelle au niveau de l'entreprise à partir d'un exemple ou d'une corporation, le bâtiment qui connait des mouvements puissants. Dans cette thématique se pose la question des fonctionnaires et plus particulièrement des instituteurs qui mérite, au regard de leur absence sur le front des grèves, quelques explications. Puis arrive la fin du rêve à laquelle nous consacrons un chapitre sur la coercition de l'État qui répond à une grève générale mal préparée et qui, ainsi, décapite le mouvement syndical. La grève du 30 novembre 1938 fait l'objet d'un traitement spécifique, avec les « répliques » qui en sont la conséquence, au regard de ses spécificités et de son statut de grève ultime. Enfin, nous aborderons la guerre qui se prépare, notamment au travers de la montée du pacifisme et des derniers soubresauts du mouvement ouvrier.

A. Les acquis de 36 à l'épreuve

A. 1. Les grèves de l'hiver 1936 et de l'année 1937

La loi sur les congés payés, emblématique du Front populaire, est votée le 20 juin 1936, bien que ne faisant pas partie du programme du Rassemblement populaire [4059]. La loi sur les 40 heures sans diminution de salaire est votée le 21 juin [4060]. Le 24 juin, la loi sur les conventions collectives est adoptée en s'inspirant de la loi de 1919, tout en la rendant obligatoire dans les

la période malgré les cris d'alarme de la profession. Les exportations de sardines à l'huile connaissent le même mouvement, passant de 1 280 tonnes en 1936 à 1 760 tonnes en 1937 et 1 850 tonnes en 1938. » J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit.*, p. 123-124.

4058. *Idem*. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu de sans-emploi ailleurs dans le Finistère.

4059. La CGT défend cette revendication depuis 1925. M. Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy*, *op. cit.*, p. 123.

4060. Sur cette loi et sur son impact sur l'économie voir Jean-Charles Asselain, « La semaine de 40 heures, le chômage et l'emploi », *Le Mouvement Social*, n° 54, jan. 1966, p. 183–204 et Jean-Charles Asselain, « La loi des quarante heures de 1936 », *in* : Jean-Charles Asselain et Jean Bouvier (dir.), *La France en mouvement, 1934-1938*, Époques, Seyssel, Champ Vallon, 1986, p. 164–192.

établissements de plus de dix salariés [4061]. Ces lois suscitent un intérêt populaire extrêmement important et en même temps une impatience dans l'attente de leur concrétisation. Les conflits de l'été attestent de l'impatience ouvrière puisque, à part quelques jours au mois d'août, les grèves se poursuivent tout l'été sans interruption. Le mois d'octobre 1936 n'est troublé par aucun conflit dans les entreprises du département. La dernière grève, celle des ouvriers tailleurs de Quimper, s'est achevée le 30 septembre [4062]. Un premier cycle s'est achevé. Mais c'est une pause trompeuse : le 3 novembre, les ouvriers d'une entreprise de travaux publics arrêtent le travail à Châteaulin un jour. D'autres grèves suivent et donnent aux mois de novembre et de décembre un profil — en terme de niveau de mobilisation — identique à la période précédente (table 10.1).

Table 10.1. – Liste des grèves de novembre et décembre 1936.

Date	Ville	Entreprise	Nombre de grévistes	Fin du conflit
2 novembre	Châteaulin	Cornec (TP)	30	3 novembre
3	Brennilis	Ballot (TP)	110	17 novembre
6	Morlaix	C^ie^ Lebon (Énergie)	105	16 novembre
8	Quimper	C^ie^ Lebon (Énergie)	134	16 novembre
17	Brest	Arsenal (2 heures)	200	17 novembre
24	Rosnoën	Ponts-et-Chaussées	23	25 novembre
1^er^ décembre	Concarneau	Cassegrain (conserve)	140	19 décembre
14	Finistère	C^ie^ Armoricaine de transport	228	16 décembre
18	Rosporden	Le Roy (cuirs et peaux)	103	26 janvier 1937
19	Pont-de-Buis	Delhommeau (bâtiment)	93	4 janvier 1937
21	Quimperlé	Garages	33	24 décembre
28	Quimperlé	La Sanitaire (bâtiment)	6	2 janvier 1937
31	Concarneau	Chatelard	120	6 janvier 1937

Source : ADF, 1M et 10M.

Pendant ces deux derniers mois de l'année, les grèves sont dispersées géographiquement et aucun facteur déclenchant n'apparaît quant aux catégories professionnelles. Un seul élément nouveau tranche par rapport à la première vague des grèves finistériennes : des ouvriers de l'arsenal participent à un arrêt de travail dans un atelier. C'est le premier mouvement de protestation des ouvriers de l'État dans le département depuis l'avènement du Front populaire [4063]. Il faut également souligner que la taille moyenne des entreprises affectées par un mouvement est plus importante que lors de la vague précédente. Certes, la grève vient d'acquérir le statut de méthode d'action la plus rapide pour obtenir un résultat, mais cela n'explique pas les mouvements de cette fin d'année. À y regarder de plus près, il en ressort globalement trois raisons que nous illustrons de cas de figure avant de développer l'ensemble de ces éléments.

1° – La riposte à des remises en cause des représentants syndicaux : les ouvriers de la C^ie^

4061. M. Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy*, *op. cit.*, p. 123.
4062. ADF, 10M67, commissaire spécial de Quimper, 30 septembre 1936.
4063. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 17 novembre 1936.

Armoricaine de transport des centres de Brest, Morlaix et Quimper arrêtent le travail pour protester contre les quatre jours de mise à pied infligés à un délégué ouvrier du dépôt brestois. Après deux jours de grève, la victoire est acquise et la sanction levée. Le délégué est réintégré et les deux jours de grève sont payés [4064]. La solidarité des salariés révèle un rapport de force toujours favorable aux salariés prêt à agir pour défendre l'outil syndical et celui qui en a la charge. Comme nous le constaterons, ce cas de figure devient de plus en plus rare.

2° – L'exaspération face aux tentatives de temporisation du patronat : le C^ie^ Lebon a signé une convention collective le 23 septembre 1936 [4065]. Le 7 novembre, cette convention n'est toujours pas appliquée ce qui exaspère les salariés qui décident, lors d'une assemblée générale, d'employer les grands moyens et de cesser le travail. La grève s'étend alors à plusieurs sites : Saint-Brieuc et Lannion. Un comité intersyndical est mis en place pour coordonner l'action de ces différents centres pendant toute la durée de l'action [4066].

3° – La hausse des prix : la volonté de ne pas accepter que le pouvoir d'achat soit rogné marque déjà les conflits de cette fin d'année avant de devenir le leitmotiv des années suivantes [4067]. Les ouvriers de l'entreprise du bâtiment Cornec réclament à la fois les 15 jours de congé payé qu'ils n'ont pas encore pu obtenir et une augmentation des salaires. Concurrence oblige, les patrons ne veulent accepter qu'à la condition que l'ensemble des employeurs du canton de Châteaulin s'y plie aussi. Une réunion de tous les patrons et des délégués ouvriers aboutit le jour même à un accord sur la base des demandes ouvrières [4068]. À l'origine du maintien d'un niveau élevé de l'action gréviste, la revendication salariale occupe donc sans conteste une place privilégiée, comme le soulignent les services de l'État : « la vie chère fait l'objet de nombreux commentaires dans les milieux ouvriers, fonctionnaires et retraités. Devant la courbe ascendante de l'indice du coût de la vie, ces diverses catégories de salariés attendent avec impatience les décisions gouvernementales concernant l'échelle mobile [4069]. »

Deux de ces caractéristiques des grèves des derniers mois de l'année 1936 portent en germe les conflits futurs autour de la question de la revanche patronale et de la course sans fin entre inflation et maintien du pouvoir d'achat. Ces derniers mois sont, en quelque sorte, une période de transition, mélangeant caractères du printemps 1936 et situations d'inversion des rapports de force.

Si les 40 heures, les droits syndicaux et les congés payés obtenus avec les accords Matignon s'installent théoriquement dans la durée (nous verrons plus loin qu'eux aussi sont bien-

4064. ADF, 10M67, commissaire spécial de Brest, 17 décembre 1936.
4065. ADF, 10M68, commissaire spécial de Quimper, 9 novembre 1936.
4066. *La Dépêche de Brest*, 8 et 11 novembre 1936.
4067. C'est un constat national : « À la mauvaise volonté patronale s'ajoute une rapide hausse des prix qui entraîne la déception et ne facilite pas le retour au calme. La rentrée de septembre 1936 s'accompagne d'une recrudescence des grèves que la CGT a du mal à contenir. » M. Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy*, *op. cit.*, p. 125.
4068. *La Dépêche de Brest*, 4 novembre 1936.
4069. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 décembre 1936. La CGT a demandé au gouvernement l'instauration d'une échelle mobile des salaires dans une déclaration du bureau confédéral publiée par *Le Peuple* du 1^er^ novembre 1936. Cité par M. Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy*, *op. cit.*, p. 125.

tôt remis en cause), il n'en va pas de même pour les salaires et le pouvoir d'achat. Très tôt, une course de vitesse s'engage pour maintenir un pouvoir d'achat qui s'effrite. Ce problème devient l'obsession de la population salariée et du mouvement syndical. La courbe des prix — la tendance est identique dans le département à ce qui s'observe au niveau national — affiche une croissance extrêmement rapide à partir de la fin du premier trimestre 1936 [4070]. Les chiffres publiés par la préfecture doivent être utilisés avec précaution, leur rigueur scientifique prête certainement à contestation [4071] ; ils nous sont utiles parce qu'ils donnent une indication de l'évolution des prix, une tendance générale dont l'évolution sert de base de réflexion aux acteurs et surtout parce qu'ils servent de base chiffrée lors des négociations. Systématiquement les arbitres et surarbitres y font référence pour mesurer la légitimité ou non des revendications ouvrières [4072]. Les prix montent depuis l'hiver 1935 ; un an après, la tendance s'accélère. La dévaluation Blum-Auriol du 26 septembre, qui aligne le franc sur la livre et le dollar, alimente l'inflation renaissante, et amorce la spirale prix-salaires [4073].

Dans le Finistère, la situation se complique du fait de l'existence de deux indices. Le premier, nous l'avons dit, couvre le département, le second concerne la région brestoise. Cette dernière, subissant sa situation de grande ville fermée à l'échange avec les campagnes, connaît une hausse du coût de la vie beaucoup plus élevée. De juin 1936 à septembre 1937, l'indice municipal est passé de 5,282 à 7,628 soit 33,57 % d'augmentation [4074] alors que l'indice départemental de 85,723 en mai 1936 passe à 107,719 début septembre 1937 soit 25,66 % pour la même période [4075]. Déjà fin décembre 1936, l'ensemble du monde du travail s'inquiète de voir rogné un des acquis des grèves [4076]. L'échelle mobile permettrait certainement de régler le problème. Mais les blocages gouvernementaux et patronaux rendent très vite vaines les attentes des ouvriers qui espéraient une telle mesure. Une seule entreprise à notre connaissance obtient l'échelle mobile. Les papeteries Bolloré signent avec la CGT, le 8 décembre 1936, une convention collective qui permet d'augmenter le salaire moyen de 4 % à chaque variation d'au moins 4 points de l'indice économique [4077]. En mars 1937, il devient évident que la situation tourne au désavantage du monde du travail, ouvriers comme fonctionnaires. La « pause » demandée par Léon Blum paraît un trop lourd sacrifice à beaucoup, même si les réactions ne sont pas homogènes :

4070. Nous renvoyons à la figure 3.4 page 299.

4071. Les indices calculés aujourd'hui, malgré un échantillon de prix plus important, prêtent également à critique. Voir Jacques Klazmann, *Attention statistiques !*, Paris, Éditions La Découverte, 1985, p. 70 sq. Cependant, la concordance de la courbe départementale avec la courbe nationale nous incite à penser que les relevés au niveau finistériens reflètent assez fidèlement l'évolution tendancielle de l'inflation.

4072. Sur l'arbitrage et le surarbitrage, voir la section consacrée à l'évolution des négociations avec l'application de la loi du 31 décembre 1936 sur la conciliation et l'arbitrage : « La logique arbitrale », page 939.

4073. Georges Lefranc attribue cette hausse des prix à l'attitude patronale, à la dévaluation et au 40 heures et estime que la hausse sensible du pouvoir d'achat est annihilée dès le mois d'avril 1937. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 323-324.

4074. *Le Travailleur Brestois*, n° 1, 5 novembre 1937.

4075. ADF, 10M68, Liasse bâtiment, les chiffres sont calculés en base 100, par rapport à l'année 1930.

4076. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 décembre 1936.

4077. ADF, 10M69, dossier papeterie Bolloré, convention collective du 8 décembre 1936.

> « Bien que la hausse du coût de vie fasse supporter à de nombreux salariés des charges supérieures aux avantages que l'ensemble des mesures prises en leur faveur a pu leur procurer, les fonctionnaires de même que les ouvriers de l'arsenal font confiance au gouvernement [4078] qui réclame "une pause dans la montée des dépenses publiques" et "une pause dans la montée des prix". Par contre, il ne semble pas qu'il en soit de même chez les ouvriers des entreprises privées [...], diverses catégories de travailleurs ne semblent pas vouloir accorder au chef du gouvernement, les quelques semaines d'attente qu'il demande et ont déposé des revendications tendant à harmoniser leurs salaires avec le coût de la vie. [4079] »

De fait, l'écart se creuse en pourcentage à Brest (table 10.2). Les salaires se maintiennent, les plus bas au moins, et seulement jusqu'en octobre 1937. De juin 1936 à octobre 1937, le salaire horaire d'un maçon brestois perd 6 % sur l'inflation. La perte cumulée entre 1936 et janvier 1939 atteint 9 %. Mais ces chiffres n'intègrent pas deux facteurs qui accentuent la baisse ressentie du pouvoir d'achat. La loi des quarante heures a permis mécaniquement une hausse du salaire horaire, mais pas du pouvoir d'achat. De plus, l'attente souvent longue entre l'accumulation des hausses de prix et l'augmentation salariale provoque un phénomène d'escalier désynchronisé. C'est le cas dans le bâtiment brestois où les ouvriers demandent 25 % de hausse de salaire le 6 janvier 1939. La dernière augmentation est intervenue 11 mois plus tôt [4080] ! Autre exemple — nous pourrions les multiplier —, les métaux brestois obtiennent entre 2,91 % et 3,60 % de plus au bout d'un an, ce qui ne fait pas le compte face à une inflation de 13 % entre le 1er trimestre 1938 et le 1er trimestre 1939 [4081].

Table 10.2. – Évolution du salaire horaire ouvrier à Brest entre 1936 et 1939.

	Maçon	Terrassier	Ouvrier sans spé.
30/06/1936	4,50	3,75	3,50
07/10/1936	4,75	4,00	3,75
29/05/1937	5,25	4,50	
19/10/1937	5,75	5,00	4,25
01/01/1939	7,05	6,10	5,80
% au 19/10/1937	+ 27,78 %	+ 33,33 %	+ 35,71 %
% au 01/01/1939	+ 56,69 %	+ 62,67 %	+ 65,71 %

Source : ADF. 10M.

Dès janvier 1937 [4082], de nombreuses corporations demandent des réajustements de 15 à 44 %. L'année 1937 se distingue d'emblée par son profil de la situation observée les années précédentes, y compris 1936. Chaque mois éclatent une ou plusieurs grèves dont, globalement la fréquence, l'extension et l'intensité atteignent des sommets par rapport à l'ensemble de la période de l'entre-deux-guerres (table 10.3 page ci-contre). Avec 88 031 journées perdues, le mois

4078. En fait, il n'en est rien, au moins pour les ouvriers de l'arsenal.
4079. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 mars 1937.
4080. ADF, 10M72, sentence surarbitrale du 4 mars 1939.
4081. Le manque à gagner dû à l'attente du nouveau salaire, amplifie la perte réelle de pouvoir d'achat. ADF, 10M72, sentence surarbitrale du 1er mars 1939, dossier métaux Brest.
4082. ADF, 10M68, commissaire spécial de Brest, 21 janvier 1937

d'octobre de l'année 1937 dépasse les records des années 1919 et 1920 qui ont connu respectivement 82 081 et 83 407 journées perdues. L'année 1937 est la seconde année la plus forte en nombre d'établissements touchés : 11 752 contre 30 626 en 1919.

Table 10.3. – Statistique mensuelle des grèves de l'année 1937.

Mois	Fréquence (f)	Extension (e)	Intensité (i)	Ampleur (e/f)	Durée moyenne (i/e)
Janvier	6	476	3 493	79,33	7,34
Février	4	722	2 360	180,50	3,27
Mars	7	484	929	69,14	1,92
Avril	6	1 529	1 529	254,83	1
Mai	5	471	1 297	94,2	2,75
Juin	10	1 764	4 984	176,4	2,83
Juillet	5	291	1 863	58,2	6,40
Août	2	255	205	127,5	0,80
Septembre	1	23		23	
Octobre	?	5 297	88 031		16,62
Novembre	4	330	800	82,5	2,42
Décembre	2	110	420	55	3,82

Source : ADF, série 1M et 10M.
La *fréquence* représente le nombre de grèves ; l'*extension* : le nombre de grévistes ; l'*intensité* : le nombre de journées perdues. L'indice de l'*ampleur* est obtenu en divisant le nombre de grévistes par le nombre de grèves. Celui de la *durée moyenne* en divisant le nombre de journées perdues par le nombre de grèves. Robert Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, Paris, Sirey, 1963, p. 71.

Les actions grévistes atteignent donc des niveaux très élevés et témoignent ainsi d'une combativité ouvrière très forte en apparence. Cependant, dès que l'on examine les secteurs touchés, il devient nécessaire de nuancer le propos. Les corporations qui se sont mobilisées sont les mêmes qu'en 1936, avec cependant une part bien plus prépondérante du bâtiment et des travaux publics (table 10.4 page suivante). Ce secteur, que nous aborderons de manière plus spécifique, est à l'origine de 91,39 % sur l'ensemble de l'année, avec près de 97 000 journées de grève. Comme lors de la première vague de grèves de 1936, ce secteur d'activité reste en tête, mais cette fois-ci de manière écrasante. En dehors de cette corporation, les chiffres dévoilent un recul de la combativité et de l'usage de la grève comme répertoire d'action. C'est une situation que l'on retrouve, au moins au second semestre, au niveau national [4083].

4083. Jacques Kergoat, pourtant attentif au paramètre de la combativité ouvrière, n'aborde pas dans son ouvrage le niveau des grèves du début de l'année 1937. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 235-238. Il n'est pas le seul. De nombreux historiens se focalisent sur les différentes phases politiques qui se succèdent entre la « pause » décrétée par Léon Blum et sa démission, suivie par l'installation du ministère Chautemps le 22 juin 1937. Serge Wolikow note cependant que la combativité demeure très élevée après l'été 1936, et cela jusqu'au printemps 1937. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 222.

Table 10.4. – Les corporations en grève pendant l'année 1937.

Corporation	Extension		Intensité		Durée
	Nombre	%	Nombre	%	moyenne
BTP	8 628	74,40 %	96 264	91,39 %	11,16
Papier carton	640	5,52 %	1 840	1,75 %	2,88
Ports et docks	568	4,90 %	818	0,78 %	1,44
Métallurgie	531	4,58 %	876	0,83 %	1,65
Cuirs et peaux	324	2,79 %	2 796	2,65 %	8,63
Énergie	187	1,61 %	1 133	1,08 %	6,06
Alimentation	165	1,42 %	460	0,44 %	2,79
Conserve	108	0,93 %	138	0,13 %	1,28
Tabac	80	0,69 %	240	0,23 %	3
Divers	320	2,76 %	763	0,72 %	2,38

Source : ADF, série 1M et 10M.

L'ordre est cependant changé quand on compare la nouvelle hiérarchie des secteurs les plus combatifs en 1937 et celle du printemps et de l'été de l'année précédente (figure 6.2 page 585). Les papetiers, en fait les ouvriers des usines de Scaër et de Quimperlé, n'ont pas arrêté le travail au printemps 1936, ayant obtenu une convention collective satisfaisante. Cette grève n'a d'ailleurs pas un objectif économique, mais — fait intéressant — exprime très fortement la volonté d'avoir un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. En effet, plus de 600 ouvriers arrêtent trois jours le travail pour dénoncer l'embauche de deux personnes liées au chef du personnel. La CGT obtient satisfaction contre le chef du personnel : les indésirables ne sont finalement pas engagés [4084]. Les ouvriers ne voulaient pas risquer de voir arriver des salariés proches de la direction.

Pour autant, les principaux motifs de grève reflètent d'abord des préoccupations salariales. Les dockers-charbonniers brestois arrêtent le travail à deux reprises pendant cette année. Une première grève, suivie par 235 ouvriers, débute le 6 janvier pour accélérer une procédure de conciliation sur les salaires. Les grévistes obtiennent 8,74 % d'augmentation alors que leurs patrons ne proposaient que 7 % [4085]. Par contre, en fin d'année, les rapports de force ont évolué dans le secteur et le patronat, pourtant face à une profession habituellement syndiquée et combative, parvient à ses fins et débauche des saisonniers que les permanents voulaient voir maintenus au travail. Une grève de quatre jours n'arrive pas à faire flancher les employeurs. Cinq militants, dont le secrétaire du syndicat CGT, sont même sévèrement sanctionnés et perdent leur travail [4086]. Le sous-préfet a refusé de négocier avec les ouvriers tant que le travail n'aurait pas repris, jugeant illégale la grève alors qu'il estime les ouvriers liés par leur convention collective. Effectivement, de nouvelles modalités de gestion des conflits sociaux sont alors en application et déstabilisent fortement les capacités les syndicats les plus combatifs. Nous

4084. ADF, 10M69, commissaire de police de Concarneau, 16 février 1937.
4085. ADF, 10M69, commission paritaire de conciliation, 27 janvier 1937.
4086. ADF, 10M64, dossier dockers-charbonniers.

analyserons, à partir des situations locales, l'impact de l'arbitrage dans les conflits sociaux [4087].

La durée moyenne des grèves est courte. Seuls deux mois se distinguent : celui de janvier avec la grève des galochiers de Rosporden qui dure encore 25 jours en janvier et celle du bâtiment en octobre qui se poursuit 17 jours. En dehors de ces deux cas, seules deux grèves durent plus de cinq jours. Le déroulement des grèves sur l'année permet d'en appréhender la dynamique. À l'attente fait rapidement place l'impatience, comme le relève le sous-préfet de Brest en janvier 1937 :

> « De nombreuses corporations : dockers, dockers-charbonniers, ouvriers métallurgistes des Chantiers de la Loire, des Chantiers de Penhoët, Dubigeon, grutiers de la Chambre de commerce, garages, etc ., ont l'intention de présenter des augmentations de salaire de quotité variable (15 à 44 selon les corporations) [...]. Il y a bien lieu de prévoir la naissance de nombreux différends [4088]. »

Des pourparlers s'engagent de fait dans la plupart des corporations sur le rattrapage du pouvoir d'achat. La grève n'en est pas toujours, loin de là, l'issue. À Brest et dans la région brestoise, en dehors des corporations évoquées par le sous-préfet, le bâtiment, la Société Armoricaine de Transport, la Société Brestoise de Travaux Maritimes (ex-Joya-Chabert) négocient avec les syndicats dès janvier 1937. De cette liste, seuls les dockers-charbonniers arrêtent le travail, ainsi que sept ouvriers d'une entreprise de peinture et dans l'un et l'autre cas, l'action ne dure qu'une journée [4089]. En février, 60 salariés de la Société des Produits Chimiques de l'Ouest arrêtent le travail pendant cinq jours alors que les négociations se poursuivent dans d'autres corporations de la région brestoise [4090]. Le mois suivant, seuls les ouvriers des garages utilisent ce moyen de pression ; cette fois-ci pour protester contre le licenciement de deux des leurs. La région brestoise ne représente pas, au cours de ce premier trimestre, et malgré le ressentiment constaté, le point central de l'activité gréviste départementale. En effet, l'activité gréviste s'est maintenant diffusée dans le département, touchant Brennilis, Concarneau, Ergué-Armel, Plouigneau, Quimper, Quimperlé, Rosporden et Scaër. La question du relèvement des salaires est à l'origine de ces grèves, à deux exceptions près. Pour autant, le nombre d'entreprises touchées reste relativement faible, au regard de l'importance de plus en plus grande prise par la question du pouvoir d'achat. L'introduction de l'arbitrage obligatoire peut constituer une explication à cette relative faiblesse du nombre des grèves, mode de gestion des conflits qui n'est pas compatible avec les nouvelles règles.

Ce sont les dirigeants départementaux de la CGT qui, souvent, tentent de convaincre les salariés de surseoir aux arrêts de travail pour privilégier, en première intention, la négociation. C'est ainsi qu'une grève est annulée à Quimperlé : « La décision de faire grève, prise le 5 juin écoulé par les ouvriers du bâtiment de Quimperlé a été reportée à l'issue de la réunion tenue le 6 [...] et après une énergique intervention de Monsieur Marquet, délégué de la CGT à Quimper [4091] ». Les rapports de police signalent souvent de telles interventions syndicales.

4087. Voir *supra* la section « La logique arbitrale » page 939.
4088. ADF, 10M68, sous-préfet de Brest, 21 janvier 1937.
4089. ADF, 10M68.
4090. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 3 mars 1937.
4091. ADF, 10M68, commissaire de police de Quimperlé, 7 juin 1937.

Cependant les déplacements des dirigeants syndicaux prennent du temps et ce qui peut expliquer que des conflits éclatent dans des communes éloignées des villes ayant un appareil syndical apte à intervenir, principalement Brest et Quimper. Dans les villes, les grèves touchent des secteurs traditionnellement combattifs que les dirigeants de l'UD CGT auraient du mal à réfréner. Pourtant, le sujet est régulièrement abordé. Charles Berthelot a assisté au Comité national confédéral de la CGT (CCN) les 12 et 13 avril 1937 et il rapporte :

> « Sur la situation nouvelle, notre ami Jouhaux a fait un long exposé dans lequel il a surtout demandé aux travailleurs d'observer la discipline syndicale. Il a tenu à rappeler qu'un mot d'ordre de grève ne peut être donné que par le Syndicat ou la Fédération, mais qu'en aucune circonstance un délégué d'atelier ou un camarade ayant une autre fonction ne pourrait prendre sur lui de décréter la grève [4092]. »

Il termine son article en précisant qu'une motion reprenant l'appel à la discipline syndicale a été votée à l'unanimité. Il veut signifier par là que la tendance communiste de la CGT l'a approuvé. La remarque est cependant superflue : Ernest Miry a déjà fait la preuve de son accord avec cette position lors de la première grève de l'arsenal. Même quand il est évident que l'usage de la grève a été utile pour faire céder le patronat, cette modalité du répertoire d'action collective n'est pas approuvée sans réserve. Lors de la réunion de la Commission administrative de l'UD CGT du 25 juillet 1937, « une longue discussion s'engage sur l'opportunité de la grève du bâtiment de Brest qui a été victorieuse [4093] ».

La ligne que s'est fixée la CGT se heurte régulièrement à la volonté des salariés d'en découdre [4094]. Les dirigeants du syndicat — qui sont sur la même ligne que leur direction nationale — cherchent à éviter des conflits qui nuiraient à la reprise économique et limitent les demandes lors des négociations. Berthelot — arbitre représentant les ouvriers du port de Brest lors de la réunion de la commission paritaire de conciliation — est pris à partie en janvier 1937 par les dockers qui le jugent « trop mou » dans les négociations qu'il mène en leur nom [4095]. La « pause » amplifie cette pratique de la part de la direction du syndicat départemental qui multiplie les interventions pour privilégier la conciliation.

Mais ces attitudes conciliantes des dirigeants syndicaux apparaissent à contresens des demandes ouvrières et peuvent au contraire nourrir l'exaspération. Sentant se développer une nouvelle vague de mécontentement, le sous-préfet de Brest mesure bien les contradictions de l'appareil syndical face à l'intransigeance des employeurs et s'inquiète :

> « Ces lenteurs [le sous-préfet évoque ici le peu d'empressement patronal à répondre aux demandes syndicales] peuvent avoir de graves conséquences à Brest, où les ouvriers, à quelques catégories qu'ils appartiennent, sont "travaillés" par des éléments extrémistes [...]. L'agitation à l'arsenal, voici

4092. *Le Finistère Syndicaliste*, mai 1937.

4093. *Le Finistère Syndicaliste*, septembre 1937.

4094. La CGT a cherché un moyen de canaliser les mécontentements qui se maintiennent à un niveau élevé. « Afin de mettre un terme aux conflits, le CCN [Comité confédéral national] convient, pour la première fois de son histoire, de rendre obligatoire la discussion entre les organisations ouvrières et patronales par l'institution d'une procédure de conciliation. Cette concession est faite par la CGT pour garantir la stabilité nécessaire à la reprise économique. ». M. Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy*, *op. cit.*, p. 126

4095. ADF, 10M68, sous-préfet de Brest, 30 janvier 1937.

> quinze jours, la grève du gaz cette semaine montrent combien est sapée l'autorité des dirigeants qualifiés des syndicats [4096]. »

Pour autant, toutes les corporations ne sont pas favorables, même à Brest, au recours systématique à la grève. Quand Paul Valière la propose lors d'une réunion des délégués de l'alimentation, estimant les 12 % consentis par les patrons insuffisants, il se voit opposer un refus ferme des 60 participants à la réunion [4097].

Aux mois de mai et de juin 1937, l'activité syndicale se développe « non seulement en vue d'obtenir le réajustement des salaires au coût de la vie, mais surtout pour l'application de la semaine des 40 heures et contre la récupération des jours fériés [4098]. » C'est le cas pour les tramways, l'arsenal, les employés du commerce et de l'alimentation à Brest. Les employeurs utilisent tous les moyens pour récupérer ce qu'ils ont concédé, notamment autour de la question de la durée du travail. Les 70 employés de l'Union des Docks et de l'Économie Bretonne arrêtent ainsi le travail une journée pour protester contre la récupération d'un lundi férié [4099]. Toutes les entreprises n'ont pas bénéficié encore des 40 heures comme cette petite conserverie brestoise qui doit cesser le travail trois jours pour enfin les obtenir [4100].

Parmi les motifs de grève, nous l'avons déjà aperçu, la réintégration d'ouvriers licenciés commence à apparaître de plus en plus. Plusieurs conflits sont ainsi déclenchés à Brest. 300 salariés font grève une matinée à la Société Brestoise de Travaux Maritimes pour obtenir la réintégration de 4 de leurs camarades [4101]. 70 livreurs de bière font de même pour la réintégration d'un des leurs et ajoutent à leur revendication l'élaboration d'un nouveau contrat collectif et une augmentation de salaire. Ils reprennent le travail dans l'attente du résultat de l'arbitrage [4102].

Au cours du troisième trimestre, les conflits avec arrêt de travail s'enclenchent encore sur la question des salaires et du pouvoir d'achat. La grève la plus longue de la période touche trois entreprises à Pont-de-Buis pendant onze jours. Les ouvriers exigent au début du mouvement la réintégration d'un des leurs. Mais très vite, ils revendiquent également une hausse de 30 % de leurs salaires. Cependant quand les 75 grévistes reprennent le travail, ils n'ont rien obtenu [4103]. Les ouvriers boulangers brestois demandent un relèvement de 20 % de leur salaire à l'automne 1937 [4104]. Comme eux, la quasi-totalité des corporations de la ville en fait de même sans toutefois se mettre systématiquement en grève [4105]. Dans le sud du département,

4096. ADF, 10M68, sous-préfet de Brest, 11 avril 1937.
4097. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 2 avril 1937.
4098. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 juin 1937.
4099. *Idem*.
4100. *Idem*.
4101. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 21 mai 1937.
4102. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 16 juin 1937.
4103. ADF, 10M69, commissaire de police de Quimper, 12 juillet 1937.
4104. ADF, 10M70, lettre du syndicat CGT au préfet, 16 octobre 1937. La CGT demande également l'application des 40 heures.
4105. Alimentation, gaz, électricité, tramways, bâtiment, employés communaux, ameublement et métallurgie. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 novembre 1937.

c'est la grève du bâtiment, sur laquelle nous reviendrons, qui occupe les autorités en octobre : elle s'étend jusqu'à Châteaulin, Pont-de-Buis et Quéménéven. Également en octobre, 40 des 60 ouvriers d'une entreprise chargée de l'électrification à Daoulas obtiennent une hausse de leur salaire horaire de 0,70 franc après une demi-journée de grève [4106], ainsi que la suppression d'une prime de rendement et l'instauration des 5 x 8 [4107]. À la même période, à Commana, 23 des 25 ouvriers d'une entreprise de travaux publics demandent un salaire horaire de 5 francs au lieu des 3,90 francs versés. L'ingénieur en chef chargé du chantier les licencie sur-le-champ, dès le début de la grève [4108]. Les réactions patronales sont donc à chaque fois différentes, mais il devient de plus en plus fréquent que les conflits se soldent par des licenciements, souvent, mais pas exclusivement, limités aux animateurs des mouvements.

L'année se termine par une grève chez les ouvriers de l'État : 80 chefs d'atelier de la Manufacture de Tabacs de Morlaix se mettent en grève le 21 décembre 1937 pour demander une augmentation des salaires [4109]. Cette grève, l'une des très rares qui adviennent en dehors du secteur privé, est révélatrice des impatiences qui fracturent très timidement l'attitude bienveillante des agents de l'État envers les dirigeants politiques, pour ne pas mettre le gouvernement en difficulté.

A. 2. Les attitudes patronales

Le patronat finistérien a été totalement pris au dépourvu quand les grèves se sont enchaînées dans le département. Une fois l'effet de surprise passé, diverses stratégies ont commencé à être mises en place. Nous venons de présenter les caractéristiques des grèves de la fin de l'année 1936 et de l'année 1937. Nous avons pu déjà identifier des attitudes patronales qui portent au conflit ainsi que quelques réactions de ceux-ci à des mobilisations qui touchent leur entreprise. Il est nécessaire de dresser une typologie de ces comportements et de mesurer combien le patronat, qui ne peut s'appuyer sur le gouvernement, se radicalise dans ses options managériales et dans ses investissements politiques. De manière symptomatique, 500 ouvriers du bâtiment se réunissent en début d'année 1938 à Brest, et la réunion tourne, les ouvriers en ayant fait le constat, « au procès du syndicat patronal dont l'activité paraît tendre à battre ne brèche les avantages obtenus par la classe ouvrière et en particulier les 40 heures [4110] ». En moins d'un an et demi, le patronat a retrouvé une partie de ses réflexes et même mieux, s'est réorganisé pour pouvoir disputer aux ouvriers — de manière collective ce qui est nouveau dans de nombreuses corporations — les acquis sociaux nouvellement obtenus.

Les réactions patronales dévoilent divers comportements et stratégies. La plus simple étant le recours à l'épuisement des demandes en cherchant à reculer sans s'affronter, mais sans donner satisfaction non plus. Cette attitude est répandue dans cette partie du patronat qui

4106. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 novembre 1937.
4107. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 21 octobre 1937.
4108. ADF, 10M69, dossier travaux publics.
4109. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 janvier 1938.
4110. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 janvier 1938.

a compris que l'affrontement serait improductif alors que le rapport de force créé devient de plus en plus défavorable aux employeurs. Le cas des garages et de l'entreprise La Sanitaire à Quimperlé est typique de cette situation. La métallurgie quimperloise a certes bougé en juin, sans entraîner d'autres corporations. De fait, sans création d'un rapport de force, dans plusieurs d'entre elles, les négociations n'avancent pas. Dans le cas des garages, les ouvriers perdent patience à la fin du mois de décembre à propos de l'application des 40 heures et arrêtent alors le travail, suivis quelques jours plus tard des 6 ouvriers de La Sanitaire. Les négociations reprennent alors, après les trois jours d'arrêt de travail nécessaires pour convaincre les patrons de reprendre les négociations. C'est une même situation que l'on observe à Brennilis, dans l'entreprise Ballot, chargée de la construction du barrage. La grève dure ici 14 jours dans la première quinzaine de novembre. Satisfaction leur est donnée, même si les augmentations n'atteignent pas les pourcentages demandés [4111]. Fin décembre, le scénario est identique à Pont-de-Buis. Il s'agit là d'une autre entreprise de travaux publics, l'entreprise Delhommeau. Cependant, malgré 16 jours de grèves, les ouvriers n'obtiennent rien [4112].

Une autre attitude consiste à pratiquer la politique de la chaise vide. Lors des réunions de la commission paritaire de conciliation, les patrons doivent siéger avec les représentants syndicaux. Ces derniers se retrouvent régulièrement seuls, la procédure ne peut donc que se poursuivre et rencontrer aux niveaux supérieurs d'autres manœuvres d'évitement du patronat. Il serait trop long de citer tous les cas de ce type retrouvés dans les liasses de la série 10M des Archives départementales. Quelques exemples permettent cependant d'en comprendre l'ampleur. Les patrons boulangers du Sud-Finistère le 23 novembre 1937 ; ceux de l'alimentation brestoise le 6 novembre 1937 ; ceux des marchands de vin de Quimper, le 28 décembre 1937 ; le bâtiment de Morlaix le 5 juillet 1938 [4113]. Cette attitude est quasi constante dans le secteur de l'alimentation ce qui incite à penser qu'il s'agit là d'une consigne des syndicats patronaux. Mais pour autant, dans le bâtiment, par exemple, ces commissions paritaires de conciliation se tiennent, mais n'aboutissent jamais à un accord. L'arbitrage est systématiquement nécessaire.

Un secteur du patronat, celui des conserveries, mérite un regard plus précis parce qu'il révèle la stratégie d'un patronat plus politique et plus expérimenté face aux réactions ouvrières. C'est également un secteur intéressant à deux niveaux. D'une part, cette branche des industries alimentaires emploie plus de 10 000 personnes sur la côte Atlantique, entre Camaret et Saint-Jean-de-Luz. D'autre part, ce milieu est chargé d'histoire, avec des vagues de grèves entrées dans la mémoire ouvrière et particulièrement la grève de Douarnenez en 1924. Il est donc intéressant de comprendre les réactions de ce patronat face au Front populaire auquel Jean-Christophe Fichou a consacré un article [4114]. Les patrons de cette branche se radicalisent rapidement, y

4111. Ils obtiennent 3,10 francs par heure pour les manœuvres (+ 0,10 franc) ; 3,60 francs pour les manœuvres spécialisés (+ 0,60 franc) ; et 4 francs pour le charpentier (+ 0,50 franc). Ils demandaient 50 % de hausse horaire. ADF, 10M67, commissaire spécial de Quimper, 18 novembre 1936.

4112. ADF, 10M70, sous-préfet de Châteaulin, 19 janvier 1937.

4113. ADF, 10M70.

4114. Il évoque, par exemple, la réaction des présidents des 114 Chambres de commerce et leur assemblée réunie à Paris le 9 juin 1936 qui « constate que le principe de la propriété privée et celui de la liberté individuelle ont

compris sur le plan politique, puisqu'une partie de ses dirigeants s'engage et milite ce qui est le signe d'un manque de confiance dans l'appareil politique censé représenter ses intérêts. Marcel Chacun est ainsi présent à la réunion du PSF de Quimper du 10 octobre 1936 [4115]. Paul Paulet, usinier à Douarnenez, participe au baptême très politique du seizième enfant du commandant Leclerc à Landerneau [4116]. Cette proximité partisane se constate également dans d'autres branches. Certains patrons s'intéressent depuis longtemps aux mouvements d'extrême droite. Plusieurs membres de la famille Bolloré sont suffisamment proches de l'Action française pour participer à ses réunions en fin d'année 1924 [4117]. En mars 1935, une réunion des Croix de feu attire une partie de la bourgeoisie quimpéroise — les autorités en font, dans un rapport, une liste détaillée — dont Schang [4118], « fabriquant de conserves » [4119]. Ce ne sont pas là des apparitions liées à une curiosité passagère, la répétition faisant preuve. Schang et Marcel Chacun, autre usinier, de Douarnenez, se retrouvent ensemble à une réunion du PSF en octobre 1936.

Peu à peu les rapports de force s'inversent de manière variable selon les secteurs, les implantations syndicales et les traditions militantes. Certes, tous les patrons ne sont pas favorables aux thèses de ce parti, mais, comme nous l'avions souligné, le groupe des usines de taille moyenne est relativement restreint dans le département. L'impact du PSF parmi les employeurs, surtout au regard des responsabilités professionnelles de certains d'entre eux, est de fait indéniable et favorise la radicalisation du milieu patronal. En tout cas, la solidarité devant les syndicats s'est renforcée dans le monde des conserveurs. Quand l'un d'entre eux, Marcel Provost, propose que lorsqu'une usine est bloquée par une grève parce que le patron ne veut pas céder, les autres usiniers — qui, eux, travaillent — débloquent des fonds pour l'aider à faire front [4120].

L'attitude ferme du patron de la LGM de Morlaix qui préfère fermer son entreprise (voir page 615) est exceptionnelle pour les premiers mois du Front populaire et après la première vague de grèves. Ces derniers se ressaisissent cependant vite. Dès novembre 1936, les employeurs reprennent peu à peu leurs anciennes méthodes de gestion des conflits du travail. Une grève paralyse l'usine de la Compagnie Lebon à Quimper, le 9 novembre. Le lendemain se présente une équipe de 21 personnes venues des Côtes-du-Nord pour remplacer les grévistes. Leur responsable n'hésite pas à présenter une carte des Volontaires nationaux [4121] au commissaire de police qui s'inquiète des conséquences de leur présence.

été violés ouvertement ». Le vice-président de cette assemblée, Pierre Lemy est propriétaire, entre autres, d'une conserverie à Lesconil. J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit.*, p. 112.

4115. ADF, 1M229, commissaire de police de Quimper, 11 octobre 1936.

4116. ADF, 1M227, « Réponse à la note de Monsieur le Chef de cabinet du 27 janvier », 1938.

4117. ADF, 1M229, commissaire de police de Quimper, 22 décembre 1924.

4118. Schang est le président du Syndicat des Conserveurs bretons. J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit.*, p. 113.

4119. ADF, 1M227, commissaire de police de Quimper, 25 mars 1935.

4120. J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit.*, p. 120.

4121. Pourtant, les Volontaires nationaux ont été dissous par décret le 23 juin 1936. Le responsable de ce groupe veut sans doute rassurer les agents de l'État sur ses intentions. J. Nobécourt, *Le Colonel de La Rocque (1885-1946)*, *op. cit.*, p. 412.

Les renvois de délégués ne sont plus rares. Le premier intervient au début du mois de septembre 1936 à l'entreprise de travaux publics Daydé qui construit l'aérodrome du Poulmic [4122]. Tous les délégués sont mis à la porte en même temps. En novembre, deux délégués CGT de l'alimentation brestoise connaissent un même sort pour avoir collé une affiche « Tout est hors de prix » près des magasins de leurs employeurs respectifs. Le syndicat demande un arbitrage. Quatre mois plus tard, le surarbitre se déclare incompétent et renvoie les protagonistes devant le Tribunal des Prud'hommes [4123]. Cette tactique de la table rase réduit efficacement les prétentions ouvrières. Les employeurs qui en avaient une longue pratique avant le Front populaire ne l'ont pas oublié. Celui de l'entreprise Rivière (cuirs et peaux) à Brest licencie en pleine négociation, le 15 janvier 1938, cinq de ses salariés, dont le secrétaire du syndicat CGT et un délégué. La méthode est payante : les ouvriers décident le 29 de ne demander que 0,25 franc d'augmentation contre 0,43 franc avant les licenciements. C'est la stratégie également utilisée par les patrons aux usines Merrien et Jehanno de Quimperlé puisque le délégué CGT y est licencié pour avoir persuadé ses collègues de ne pas travailler un samedi en remplacement du lundi suivant [4124]. Sur 120 salariés, 110 arrêtent le travail dès le lendemain, démontrant ainsi leur solidarité avec le délégué. Le 18 mars, deux autres usines de plus petite taille arrêtent le travail, mais le mouvement s'arrête le 22, et les ouvrières et ouvriers reprennent le travail alors que le délégué qui a reçu 6 jours de salaire et 6 jours de congés payés est définitivement licencié [4125]. Un article de *La Bretagne Communiste* fait le point, au début du printemps 1937, sur la situation à Lesconil qui est pourtant une commune dans laquelle le mouvement ouvrier est très bien implanté. L'article, intitulé « Prenons garde ! » décrit effectivement une situation préoccupante pour l'encadrement syndical :

> « Le patronat, momentanément tenu en échec, ne se tient pas pour battu et nous avons malheureusement à enregistrer actuellement une recrudescence de répression.
>
> Comment se fait-il qu'à la Galvanisation, les meilleurs militants syndicaux furent mis à pied ; qu'à l'entreprise Ramps, seuls des non-syndiqués furent réembauchés ; que dans d'autres boites que nous ne voulons pas citer, toujours ce sont nos meilleurs camarades qui sont renvoyés. Espère-t-on ainsi décapiter notre mouvement syndical, en lassant les copains d'être délégués ou membres actifs de nos organisations ? [4126]. »

Quand les réactions ouvrières sont limitées, le sort des licenciés est entendu. Quelques rares exceptions à cette issue fatale viennent confirmer cette règle qui veut que les employeurs avancent tant qu'ils ne rencontrent pas de résistance. Un autre mouvement du même type éclate à la galocherie Le Roy à Rosporden. 30 ouvriers y sont licenciés au cours d'un conflit qui s'étale sur cinq semaines. Les grévistes tiennent bon jusqu'à la fin du mois de janvier et le patron est obligé de reprendre 27 d'entre eux [4127]. Cette grève est devenue un véritable symbole dans l'ensemble du Sud-Finistère autant pour les forces du Rassemblement populaire

4122. ADF, 10M67, lettre du secrétaire général du syndicat CGT du bâtiment, 25 septembre 1936.
4123. ADF, 10M70, commissaire spécial de Brest, 4 novembre 1937.
4124. ADF, 10M69, commissaire de police de Quimperlé, 17 mars 1937.
4125. ADF, 10M69, commissaire de police de Quimperlé, 18, 19 et 22 mars 1937.
4126. *La Bretagne Communiste*, 17 avril 1937.
4127. ADF, 10M67, lettre de l'UL CGT au préfet, 25 décembre 1936 et sentence arbitrale du 26 janvier 1937.

que pour l'extrême droite. À gauche, une intense activité se déploie pour soutenir les ouvriers dans ce conflit qui, dans la durée, acquiert une sympathie de plus en plus large. Des dons et des collectes de solidarité permettent de mettre en place à partir du 29 décembre une soupe populaire qui distribue une centaine de repas par jour [4128]. Les marins-pêcheurs de Concarneau, avec l'aide de la municipalité, expédient 100 kg de poissons aux grévistes [4129]. La réaction est bien évidemment opposée à l'extrême droite : Victor Donval, éphémère président départemental du PSF — il passe à la mi-janvier chez les Républicains nationaux — n'hésite pas à venir insulter les grévistes qui se tiennent à la porte de l'usine [4130]. Il est lui-même patron d'une galocherie [4131].

À la mi-mars de la même année, les salariés du garage Renault de Brest arrêtent le travail après le renvoi de 30 des leurs. Le patron a ainsi voulu faire avorter un mouvement de grève qui se dessinait dans la corporation à la suite du refus par les représentants patronaux d'accepter une convention collective. Le conflit est court : quatre jours. Le sous-préfet est certes intervenu, mais la mobilisation ouvrière a été plus utile et permet de revenir sur ces licenciements. L'UD CGT a distribué dans toutes les entreprises, les chantiers et à l'arsenal un tract appelant à manifester devant le garage Renault le 18 mars. La tension est grande au jour de la manifestation. L'attitude patronale exaspère les ouvriers profondément attachés aux libertés arrachées quelques mois auparavant. S'y ajoute le choc de l'annonce de la manifestation de Clichy contre un rassemblement des troupes du colonel de la Rocque qui s'est achevée dans un bain de sang [4132]. Le sous-préfet convoque les responsables de l'UD CGT le jour de la mobilisation pour leur demander d'y renoncer « en raison de l'appel au calme lancé ce matin par Monsieur le Président du Conseil. » Il se voit opposer un refus des syndicalistes qui promettent cependant de diriger la manifestation vers la Maison du Peuple pour éviter que le garage Renault soit pris pour cible par les manifestants. Le maire a demandé, pour contrôler l'événement, de renforcer la police municipale par 150 gardes mobiles ; il prend le ressentiment ouvrier très au sérieux. Il n'obtient que 88 gendarmes départementaux. Le 18, 3 à 4 000 personnes répondent au mot d'ordre de la CGT [4133]. Un cortège se forme et se dirige vers la Maison du peuple où les orateurs interviennent pour annoncer que les ouvriers du garage viennent juste d'être réintégrés. Le patron a donc préféré céder. La solidarité a été précieuse dans ce cas. Mais il faut souligner que c'est l'unique fois où elle s'exerce face à la répression patronale depuis la grève de l'usine à gaz lors de la première vague des grèves. L'unique et dernière fois, malgré la multiplication des actes de répression. Nous avons également rencontré le cas, anecdotique par sa singularité, mais révélateur de l'état d'esprit patronal : 40 ouvriers de « La Peinture Navale », entreprise qui travaille à l'intérieur de l'arsenal, sont obligés d'élire un nouveau délégué, le

4128. *La Bretagne Ouvrière*, 6 février 1937.

4129. *Le Breton Socialiste*, 9 janvier 1937.

4130. ADF, 1067, lettre de l'UL CGT au préfet, 25 décembre 1936.

4131. ADF, 10M67, commissaire de police de Quimper, 20 septembre 1937.

4132. L'organisation du meeting dans la banlieue parisienne prend « l'allure d'une provocation réussie » et se solde par la mort de 5 personnes et 200 blessés. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*, p. 246.

4133. *La Dépêche de Brest*, 19 mars 1937 et ADF, 10M72, commissaire spécial de Brest, 15 mars 1937 et ADF, 10M66, sous-préfet de Brest, 18 mars 1937.

premier ayant été refusé par le patron [4134].

Une autre tactique est mise à contribution par le monde patronal : dresser les ouvriers les uns contre les autres et isoler les délégués. La grève des ouvriers charbonniers de novembre 1937 en est l'exemple type. Deux des employeurs font signer à leurs salariés une pétition : « Nous reconnaissons [...] avoir refusé d'obéir à l'ordre de grève qui nous a été notifié par le secrétaire du syndicat des charbonniers le mardi 2 novembre dans l'après-midi et n'ayant aucune raison de refuser de travailler, nous n'avons pas pris le travail le trois au matin que par peur de représailles de la part de certains dirigeants dudit syndicat. » 113 ouvriers de l'établissement des houilles Delmas ainsi que 36 autres — soit la totalité sauf trois délégués — de l'Agence Houillère de l'Ouest acceptent de signer [4135]. La mise en place des syndicats professionnels (SPF) ou de syndicats autonomes, situation que nous avons retrouvée dans plusieurs entreprises ou établissements du département [4136], participe également de cette tactique de mettre en place des contre-feux. De même que la CFTC peut localement jouer ce rôle. C'est le cas pour les conserveries de Douarnenez où le syndicat est très minoritaire, mais cela ne l'a pas empêché de signer une convention collective avec les patrons, leur évitant ainsi de répondre aux demandes de la CGT [4137].

Xavier Vigna évoque « de vives tensions qui ont pu opposer les ouvriers à l'encadrement et au patronat » [4138]. C'est effectivement ce que nous avons constaté dans le Finistère. Le patronat use d'un très grand nombre de stratagèmes de son propre chef. Le gouvernement a décidé de légiférer pour tenter de réguler les rapports sociaux dans les entreprises. Très rapidement, les dirigeants d'entreprises s'adaptent à la loi.

A. 3. La logique arbitrale

La loi votée le 31 décembre 1936, introduit une dimension nouvelle dans les rapports conflictuels employeurs-salariés. Ce texte règlemente de manière précise le chemin obligé de toute négociation et réduit dans les faits le droit de grève. Un point est important pour comprendre la dynamique à l'œuvre : aucune sanction n'est prévue en cas de non-application d'une sentence. C'est-à-dire, en réalité, lors du refus patronal d'accepter la décision. Les salariés ne sont pas, de leur côté, en mesure de refuser l'application d'une sentence.

Quels sont la logique et l'impact sur les rapports sociaux dans les entreprises de la loi du 31 décembre 1936 sur la conciliation et l'arbitrage ? Cette loi est modifiée à deux reprises, le 14 mars 1938 puis par décret-loi le 12 novembre 1938, pour accompagner l'évolution des rapports de force. La simultanéité de la première de ces lois avec la vague des grèves du printemps et de l'été 1936 n'est bien sûr pas fortuite. Le but des législateurs, conforme en cela avec le souhait

4134. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 2 novembre 1937.
4135. ADF, 10M64, dossier ouvriers-charbonniers, lettre du président du syndicat des importateurs de charbon du port de Brest au sous-préfet, le 12 novembre 1937
4136. Voir la section « Des syndicats "autonomes" », page 634.
4137. J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit.*, p. 119.
4138. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 125.

des dirigeants de la CGT, est de réguler les conflits sociaux pour prévenir une nouvelle vague de grèves.

La loi du 31 décembre 1936 entérine en partie les dispositions prévues par la loi sur les conventions collectives et l'article 15 de la loi monétaire du 1er octobre 1936. Cependant, la loi sur les conventions collectives prévoyait la mise en place d'une échelle mobile des salaires dans le secteur privé et des traitements des fonctionnaires. Le Sénat a rejeté l'article de la loi qui introduisait cette révision automatique. Le gouvernement a voulu quand même intégrer un mécanisme de substitution. L'introduction de la conciliation et de l'arbitrage obligatoire est discutée par la CGT et la CGPF, représentant le patronat français, le 19 novembre 1936, en pleine recrudescence des grèves. Le patronat refuse de négocier tant que les grèves — et surtout les occupations — ne s'arrêtent pas et le fait savoir le 26 novembre au chef du gouvernement. Léon Blum se passe de l'accord des représentants patronaux et dépose le projet de loi au parlement. Le texte prévoit trois niveaux :

— la conciliation entre les parties qui doit se faire en quatre jours maximum ;

— l'arbitrage : un arbitre commun est choisi par l'employeur et les salariés. En cas de désaccord sur le choix, les ouvriers désignent un représentant sur une liste de la CGT et le patron fait de même avec la CGPF ;

— si l'arbitrage échoue, les arbitres s'accordent sur le nom d'un surarbitre à partir d'une liste de membres des grands corps de l'État, actifs ou retraités. Le Président du Conseil ou le ministre concerné peuvent le désigner si les arbitres ne s'entendent pas. La sentence surarbitrale clôt le processus d'arbitrage.

Le Sénat saisit l'occasion du passage de la loi pour en réduire la portée à de nombreux niveaux : le monopole de représentation de la CGT est supprimé. La loi n'est pas étendue à l'agriculture, ce qui rassure les dirigeants des syndicats agricoles [4139]. Enfin, le Sénat judiciarise le processus, favorisant ainsi ceux qui peuvent s'offrir les services d'hommes de loi. La complexité du système peut décourager les salariés peu habitués aux arcanes juridiques et pour qui il est difficile de comprendre les mécanismes à l'œuvre. Ainsi 45 manœuvres de la Société des Produits Chimiques de l'Ouest, à Saint-Marc, ne veulent pas cesser un mouvement de grève le temps de l'arbitrage, au grand dam du commissaire spécial de Brest, et malgré des interventions syndicales en ce sens : « Aux conseils qui leur sont donnés, ils répondent invariablement : "Nous ne connaissons pas la loi sur l'arbitrage ; si la direction nous accorde nos 4,50 francs, nous reprendrons immédiatement le travail" [4140]. » Et si jamais les employeurs, en bout de procédure, n'obtiennent pas le rejet de la demande ouvrière, aucune contrainte ne s'exerce contre l'employeur, comme nous l'avons précisé.

Entre janvier 1937 et fin mars 1938, 9 631 conflits sociaux sont répertoriés par les services de l'État au niveau national. 35 % sont réglés sans intervention d'une conciliation extérieure, 27 %

4139. Nous avons abordé au chapitre « Le printemps des syndicats ? », page 621 et suivantes, la syndicalisation des ouvriers agricoles pendant le Front populaire dans le Finistère lorsque de Guébriant et son syndicat ont déployé en 1936 une énergie considérable pour maintenir un cordon de sécurité entre les villes et le bloc rural.

4140. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 24 février 1937.

dans les quatre jours impartis à la conciliation et 37 % après que les conflits aient été examinés dans le cadre de l'arbitrage ou du surarbitrage. Le système fonctionne, note Jean-Pierre Rioux, qui constate que ce succès n'est pas aussi franc dans les entreprises de grande taille, là où les syndicats sont plus puissants [4141]. C'est là que le bât blesse en terme de rapports de force : la procédure rend toute résistance difficile à tenir sur le long terme dans les petites et moyennes entreprises qui forment l'essentiel du tissu industriel du département.

Jean-Pierre Rioux a bien décrit le mécanisme à l'œuvre ainsi que son déroulé chronologique. Le système mis en place n'est pas anodin : « la CGT a laissé fonctionner un mécanisme dangereux sous le label de Front populaire et se contente d'accuser le successeur d'en détourner l'usage : le raisonnement n'a pas résisté à l'affrontement de classe. » Et il ajoute, bien conscient que la majorité politique inédite qui gouverne le pays ne peut que dicter la loi, laissant à d'autres le soin de l'appliquer avec souvent plus que des nuances par rapport à l'esprit du législateur : « en décembre 1936, une majorité a décidé, un gouvernement appuyé sur les masses organisées a garanti, mais c'est l'appareil d'État, si sensible aux plus faibles variations du rapport de forces social, qui a fait fonctionner jusqu'à la guerre une machine dont il a continûment contrôlé les mécanismes et les effets. » Pour ce spécialiste de la période, l'effet désastreux de ces lois sur les rapports de force les a définitivement disqualifiées aux yeux des organisations syndicales. Mais bien trop tard, pourrions-nous rajouter, les rapports de force étant déjà inversés. Le rôle de l'État, mis en lumière par Jean-Pierre Rioux, est ici important à souligner dans son exercice de coercition juridique.

Pourtant, lors de l'automne 1936, la CGT, par crainte de jouer contre son propre camp, n'a pas esquissé — du moins pour ses dirigeants — de velléités de mise en cause du processus législatif. Joe Colton, qui a écrit le seul ouvrage sur la question, explique que la CGT avait également intérêt à un système qui puisse sortir les salariés d'un engrenage grève-hausse des prix. Et ses dirigeants ne souhaitaient pas que l'agitation ouvrière rende la situation politique instable et périlleuse — à ses yeux — pour les intérêts ouvriers : « L'inquiétude du gouvernement a été partagée par la CGT. Les dirigeants syndicaux, aussi, se rendaient compte qu'une suite des grèves pourrait entraîner l'échec du programme social et économique du gouvernement, et pourraient avoir comme conséquence l'effondrement du Front populaire [4142]. » Cependant, en décembre 1937, *Le Peuple*, journal confédéral de la CGT, publie un commentaire très critique :

> « La loi sur la conciliation et l'arbitrage, qui devait diminuer et qui a, en fait, diminué le nombre de conflits ouverts a été un champ d'action pour procédés dilatoires et procéduriers destinés à retarder au maximum la décision à intervenir. Et cela jusqu'au moment où les sentences arbitrales elles-mêmes ont cessé d'être respectées [4143]. »

Effectivement, le patronat, après avoir refusé d'approuver le système de la conciliation, s'en

4141. J.-P. Rioux, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », *op. cit.*, p. 114.

4142. Joel Colton, *Compulsary labor arbitration in France, 1936-1939*, New York, King's Crown Press, Columbia University, 1951, p. 34.

4143. *Le Peuple*, 12 décembre 37, cité par Michel Collinet dans *Les Cahiers Rouges*, décembre 1937. http ://batailleSocialiste.files.wordpress.com/2007/07/collinet37.pdf.

est emparé pour porter toute la puissance procédurière de la loi à son paroxysme. Les critiques de la CGT sont de plus en plus fortes, mais le résultat est là. Quand la législation se modifie, en mars 1938, elle entérine le reflux sensible des mobilisations ouvrières.

La conciliation et l'arbitrage ont été des outils efficaces non pour prévenir les conflits grévistes dans le cadre d'une régulation des rapports sociaux dans l'entreprise, mais pour les empêcher. Dans le Finistère, de nombreux exemples montrent que les arbitrages répondent rarement aux demandes ouvrières. De plus, le parcours est tellement long et peu contraignant pour l'employeur que le temps épuise et éteint la volonté des syndicalistes et de leurs mandants. En ce sens, on ne peut suivre l'analyse de Stéphane Sirot qui voit dans la Troisième République, « à partir du moment où elle perçoit la grève autrement que comme un simple geste de sédition sociale », l'origine d'une politique de régulation dont « la grève paraît [...] tenir, sur la longue durée, cette dernière fonction [4144]. » Il est difficile de déceler dans les différentes politiques mises à l'œuvre les prémices d'une vision moins manichéenne de la grève.

Nous nous sommes intéressé à la dynamique concrète de l'application de cette loi en regardant plus précisément une entreprise : les faïenceries Henriot de Quimper. C'est un secteur d'activité qui ne se fait pas beaucoup remarquer pendant toute la période du Front populaire. Une convention collective est signée le 24 novembre 1936, sans qu'il ne soit fait mention dans les archives publiques d'un mouvement de grève [4145]. Mais ce n'est pas en soi étonnant : de nombreux patrons ont accepté d'en signer une préventivement, par crainte d'une contagion dans leur établissement du mouvement de grève qui apparaissait comme puissant et dévastateur pour leurs intérêts. Le syndicat CGT des faïenceries a déposé ses statuts en juillet 1936, en plein cœur de la vague de créations de syndicats d'entreprises [4146]. Une ambiance de grève générale et la création d'un syndicat sont alors suffisantes. Les patrons ont sans doute en mémoire la longue grève de 1925. En effet, du 2 au 21 avril de cette année-là, les ouvriers et ouvrières font une des plus longues grèves de l'histoire des faïenceries quimpéroises. Les deux principales usines sont touchées. Les 350 ouvrières et ouvriers sont tous grévistes et la grève occasionne 5 250 journées de perdues. Les ouvriers demandent une augmentation du salaire journalier et les 8 heures. Un compromis est obtenu sur les salaires et la journée de travail passe de 10 heures à 9 heures au lieu des 8 heures demandées [4147]. Cette grève a été précédée quelques jours auparavant de la création d'un syndicat CGTU, le syndicat unitaire de la céramique de Quimper, regroupant alors 101 hommes et 90 femmes [4148].

Deux ans plus tard, en 1938, les ouvriers, dont le pouvoir d'achat est largement entamé par une hausse importante des prix, demandent au patronat une augmentation des salaires uniforme de 0,40 franc [4149], comme cela est prévu dans la convention collective qui inclut un

4144. S. Sirot, *La grève en France*, *op. cit.*, p. 244.
4145. ADF, 10M71, dossier céramique Quimper, convention collective du 24 novembre 1936.
4146. Source : ADF, 10M17.
4147. *L'Ouest-Éclair*, 3 au 22 avril 1925.
4148. ADF, 10M23. Un premier syndicat, dénommé : syndicat des ouvriers potiers et faïenciers de Quimper, avait été dissous en 1911, sans doute faute de militants.
4149. ADF, 10M71, dossier céramique Quimper.

système de calcul basé sur l'indice des prix. Le refus est net. La demande passe alors devant la commission paritaire de conciliation, le 13 avril 1938. Remarquons au passage combien il est frappant de voir que la demande ouvrière s'autolimite. En effet, l'augmentation maximale possible est calculée à partir de l'indice des prix établi par la préfecture. Mécaniquement, le personnel des faïenceries serait dans son bon droit en exigeant 0,85 franc de plus par heure. Les ouvriers ne revendiquent même pas la moitié de l'augmentation possible. De plus, ils acceptent de faire des heures supplémentaires, à hauteur de 5 sur les 70 autorisées, sans réclamer la bonification de 25 % qui leur est due, au regard de la convention collective.

Vraisemblablement, les représentants du personnel ont anticipé une attitude patronale revancharde. Ils craignent un refus de principe, sinon ils ne partiraient pas sur une base aussi faible. La suite de la procédure leur donne raison au moins sur ce point : aucun accord ne s'est dégagé de la commission paritaire du 13 avril. Une décision arbitrale est rendue le 30 du même mois. Cette décision, vraisemblablement favorable aux ouvriers, est contestée et nécessite un surarbitrage. Peine perdue : la position surarbitrale est également refusée et doit donc passer devant la cour supérieure d'arbitrage. La Cour supérieure rejette alors la requête présentée par les patrons. Pour autant, pas de sanctions : cela n'est tout simplement pas prévu.

Les employeurs ont donc opposé systématiquement un front du refus aux demandes ouvrières. L'autolimitation n'a pas été une stratégie payante. Mais le maintien de demandes compatibles avec la convention collective aurait sans doute eu le même sort, malgré la présence d'un syndicat de la céramique et produits similaires qui déclare syndiquer 180 ouvriers et ouvrières en 1937 [4150], chiffre important pour une corporation numériquement faible. En effet, lors du recensement de 1936, le groupe « faïencerie, porcelainerie » ne compte que 2 établissements dans le tranche de 101 et 500 salariés. 4 chefs d'établissements dirigent 129 hommes et 116 femmes, plus 2 employés [4151]. Le taux de syndicalisation atteint donc un chiffre assez exceptionnel de 72,87 %. Et pourtant, la puissance apparente du syndicat n'en est plus une quand il deviendrait nécessaire de s'en servir puisqu'aucun mouvement, même de mauvaise humeur, n'éclate dans les entreprises concernées par le refus patronal. Plusieurs explications peuvent être avancées :

— Le reflux du Front populaire marque les esprits et joue sur les capacités de mobilisation. Les lendemains ne chantent plus. La « pause » a été annoncée en février 1937 par Léon Blum qui démissionne en juin 1937. Deux gouvernements Chautemps se succèdent dans une période d'instabilité gouvernementale. Un second gouvernement Blum essaye ensuite de reprendre la main, mais le dirigeant socialiste remet la démission de son gouvernement le 7 avril 1938. Soit quelques jours avant que ne soit rendue la décision du commission de conciliation qui examine le contentieux entre employeurs et salariés des faïenceries quimpéroises. Le reste de la procédure se déroule alors que Daladier a pris les rênes du pouvoir. La bascule des rapports de force est devenue patente.

— Le secteur d'activité concerne une population féminine proportionnellement impor-

4150. Source : ADF, 10M2.

4151. *Statistique générale de la France*, 1936, p. 32.

tante qui n'a pas de traditions de lutte, contrairement aux ouvrières des conserveries. Les personnels des faïenceries ont participé à un mouvement de grève en 1905 et à un autre en 1925. C'est trop peu pour faire naître des réflexes de mobilisation, d'autant plus que moins de 250 personnes sont concernées. En terme numérique, dans une ville qui n'offre pas un environnement politique et social propice aux mouvements sociaux, la différence avec Douarnenez ou d'autres ports dans le Sud-Finistère explique également cette absence de contestation.

Alors pourquoi un syndicat — certes dirigé par des militants actifs [4152] — a réussi à s'implanter dans un milieu professionnel qui apparaît de fait comme passif ? Sans doute faut-il y voir la conséquence d'un afflux d'adhésions lié à l'ambiance générale des jours heureux, sans que cette syndicalisation soit mécaniquement liée à une montée de la combativité ouvrière du secteur. L'adhésion a pu paraître comme allant de soi, conférant un statut d'ouvrier et d'ouvrière fier de lui et revendiquant, par une appartenance à un collectif, une identité de classe. Mais la nouvelle génération des adhérents n'est pas blanchie sous le harnais. Les rapports de forces du printemps et de l'été 1936 sont maintenant loin. La crainte d'une revanche des patrons, reflet de l'air du temps, a bien tempéré les ardeurs revendicatives.

Quelques exemples supplémentaires éclairent et précisent le phénomène d'enfermement de la mobilisation sociale induit par cette nouvelle règle du jeu. La CGT du bâtiment à Morlaix demande une revalorisation salariale de 24 % le 22 avril 1938 [4153]. Lors de la réunion de la commission paritaire de conciliation du 5 juillet, les patrons sont absents. L'arbitrage du six août ne donne rien et le surarbitrage du 30 septembre rejette la demande ouvrière. Les salariés ont donc attendu cinq mois pour rien, les employeurs ayant usé de tous les stratagèmes possibles pour faire échouer le processus. De plus, les ouvriers subissent cette tactique patronale pour la deuxième fois. En effet, ils ont déjà fait le 20 septembre 1937 une demande de réévaluation des salaires de 22 %. Celle-ci n'a pas abouti lors de l'arbitrage du 2 décembre 1937 [4154]. L'effet ciseau entre demande ouvrière et hausse des prix ne fait alors que s'accentuer.

Ce type de situation se reproduit régulièrement : la logique intrinsèque de ce type de procédure de négociation entre employeurs et les salariés permet ces manœuvres dilatoires. Les contemporains en arrivent également à cette conclusion. Les militants du parti communiste expriment ainsi un sentiment largement partagé : « si nous nous basons sur son utilisation dans notre région, nous ne pouvons pas considérer autrement que comme une arme puissante entre les mains du patronat. Car par une utilisation adroite, cette loi permet de renvoyer aux calendes les augmentations de salaires réclamés par les ouvriers [4155]. » Mais les patrons ne sont pas les seuls intervenants dans cette chaîne de décisions. Le rôle des arbitres et surarbitres est

4152. Nous avons retrouvé deux noms de militants de la CGT des ouvriers de la céramique. Un dénommé Pasquier qui est délégué au congrès confédéral de la CGT à Nantes en 1938. Il dispose de 3 voix, ce qui correspond à un syndicat ayant entre 151 et 300 adhérents. Le second militant est René Cariou, cité dans le dictionnaire biographique d'Eugène Kerbaul. Cariou adhère à la CGT en 1936 et un an après au PC quimpérois.

4153. ADF, 10M70, dossier bâtiment et travaux publics.

4154. ADF, 10M68, procès-verbal d'arbitrage, 2 décembre 1937.

4155. *La Bretagne ouvrière*, février 1938

essentiel.

Le surarbitre n'est pas qu'un « aimable compositeur [4156] », il est, comme chacun, influencé par son milieu social. Ce corps est, rappelons-le, constitué de la « noblesse d'État » — pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu — choisie sur une liste de membres en activité ou en retraite des grands corps de l'État [4157]. De très nombreuses sentences sont défavorables aux demandes ouvrières. Une seule, que nous citons comme exception, accorde 15 % d'augmentation pour répondre à une demande de la CGT du bâtiment du Sud-Finistère, alors que le syndicat en demandait 10 % [4158]. L'autre extrême est une sentence surarbitrale concernant la Compagnie du Gaz dont le personnel s'est fait remarquer en bloquant un moment la production pendant l'été 1936 à Brest. Le syndicat CGT de l'entreprise écrit au préfet pour s'élever contre cette sentence qui leur accorde une indemnité de vie chère moins importante que celle déjà versée par la Compagnie du Gaz [4159]. Entre ces deux sentences, rares sont celles qui donnent satisfaction aux ouvriers.

Comment s'étonner que les décisions surarbitrales soient défavorables aux salariés quand même les grands corps de l'État remettent en cause de leur propre chef les sentences qui concernent les ouvriers dont ils ont la charge ? L'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées écrit ainsi au préfet pour lui annoncer qu'il refuse d'appliquer une sentence arbitrale qui accorde une augmentation de salaire qui dépasse la variation du coût de la vie et qui, de plus, donne aux ouvriers de Douarnenez des salaires plus élevés que ceux versés à leurs collègues de Quimper. Il cite le cas des manœuvres qui gagneraient ainsi 4,85 francs de l'heure à Douarnenez contre 4,60 francs à Quimper [4160].

Lorsque le résultat du processus d'arbitrage est défavorable aux salariés, se pose la question du recours à la grève [4161]. Mais maintenant, l'arme de la grève ne peut plus être utilisée n'importe comment [4162]. Et quand les procédures sont closes, la grève n'apparaît pas plus comme légitime aux yeux de certains patrons, comme ceux de la Société d'Entreprise Générale qui la dénoncent avec virulence comme nous le mesurerons lors de l'étude de l'année 1938 [4163]. Les

4156. J.-P. Rioux, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », *op. cit.*, p. 113.

4157. Il serait intéressant par ailleurs d'analyser le corps des surarbitres et de le confronter aux décisions qu'il rend pour comprendre les proximités univoques de ses décisions.

4158. ADF, 10M68, commissaire spécial de Quimper, 15 décembre 1937.

4159. ADF, 10M70.

4160. ADF, 10M70, lettre de l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées au préfet, 18 août 1938.

4161. Parmi les textes déposés par le gouvernement Chautemps, le 28 janvier 1938, un texte — qui ne sera finalement jamais adopté — permettait de sanctionner les grèves contre une sentence arbitrale. D. Guérin, *Front populaire révolution manquée*, *op. cit.*, p. 181.

4162. La CGT, après le démantèlement du projet initial par le Sénat, pour reprendre un qualificatif de Jean-Pierre Rioux, a pourtant annoncé qu'elle ne tolèrerait aucune attaque contre le droit de grève. Mais sur le terrain, les pressions sont très fortes. *Le Temps*, journal du Comité des forges, annonce même : « Désormais pour nous,les grèves sont illégales. » J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 210. Jean-Pierre Rioux note également que le patronat campe sur une position dure : « aucune grève n'est désormais licite si auparavant les procédures d'arbitrage n'ont pas été engagées : bien épaulé par la Cour de cassation, il développe l'argument avec force ». J.-P. Rioux, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », *op. cit.*, p. 113.

4163. Voir la section « 1938, une nouvelle année d'agitation sociale ? », page 983.

employeurs ne se sentent jamais contraints par les sentences, mais — quand elles leur sont favorables, ce qui est souvent le cas — ils n'hésitent pas à sanctionner le moindre arrêt de travail, à leurs yeux devenu illégal, et à se débarrasser ainsi des syndicalistes.

A. 4. Que sont les acquis devenus ?

Au moment de faire un premier bilan des acquis sociaux du moment Front populaire, nous devons examiner tour à tour chacune des mesures phares adoptées à la fin du mois de juin 1936 après avoir été négociées entre patronat, syndicat ouvrier et gouvernement, avec les accords Matignon signés le 7 juin. Nous regarderons successivement comment se sont appliqués la loi sur les 40 heures, les conventions collectives et les congés payés, obtenus par la grève et sanctuarisés, dans leur principe, par la loi.

Au-delà de la loi sur les 40 heures, ce sont surtout les combats du patronat pour annihiler toute tentative de réduction du temps de travail qui ont été le révélateur de la place essentielle de cette dimension dans les rapports sociaux et économiques. La question du temps de travail apparaît encore plus véritablement comme « un enjeu majeur d'économie et de société [4164] ». Comme nous l'avons rencontré dans plusieurs situations, la loi doit s'appliquer, mais, comme l'analyse Alain Chatriot, « le patronat n'ayant pu empêcher le vote de la loi, retrouve des marges de manœuvre dans les possibilités d'application. C'est ainsi que ces négociations vont durer assez longtemps : de l'automne 1936 au début de l'année 1937 [4165]. » Dans le Finistère, c'est jusqu'en 1938, quelques mois avant leur remise en cause, que des entreprises ou des secteurs d'activité, comme les boulangers ou les garages dans quelques villes, n'ont pas encore appliqué la loi, sans qu'il n'y ait de conséquences pour les employeurs. L'État, en premier ne s'applique pas les 40 heures puisque les fonctionnaires [4166], pour des raisons budgétaires et malgré les demandes de la CGT, n'y ont pas eu le droit [4167]. De fait, l'application des 40 heures n'a été ni générale, ni immédiate et constante. Dans les pages que nous avons consacrées aux luttes ouvrières à partir de juin 1936, cette dimension de la réduction du temps de travail revient de manière récurrente.

Dans le Finistère se pose également la question des ouvriers ruraux, groupe dont nous avons souligné l'importance numérique. La situation de ces ouvriers ruraux contraste de manière saisissante avec l'image d'un Front populaire synonyme d'une amélioration consistante

4164. Patrick Fridenson et Bénédicte Reynaud, *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 9.

4165. `http://www.humanite.fr/node/304624`, visité le 26 août 2014.

4166. La lettre du ministre du Travail au président du Conseil éclaire la logique gouvernementale à l'œuvre qui fait un distinguo entre les services publics ayant un caractère industriel et commercial et les services administratifs. Les premiers devront être mis en harmonie avec le secteur privé quant aux seconds, leur sort est renvoyé à une commission consultative des fonctionnaires instituée auprès de la présidence du Conseil. Mais aucune modification des horaires des administrations ne voit le jour. Alain Chatriot, « Les 40 heures au Conseil national économique : négocier pour construire le droit du travail », *Cahiers Jaurès*, Vol. 2, n° 165-166, 2002, p. 47-48.

4167. René Bidouze, *Les fonctionnaires sujets ou citoyens ? Le syndicalisme des origines à la scission de 1947-1948*, Paris, Éditions Sociales, 1979, p. 263.

des conditions de vie des salariés. Les éléments d'informations sont très rares, cependant, un exemple — de source syndicale — illustre celles des ouvriers minotiers. Un syndicat CGT est créé dans la région brestoise en 1937. C'est d'ailleurs l'unique cas de syndicat réussissant à se structurer dans cette corporation plutôt implantée en zone rurale. Le syndicat publie une étude sur le temps moyen de travail hebdomadaire dans dix moulins employant 62 salariés. Dans 5 de ces moulins, la durée hebdomadaire est de 50 heures, dans deux autres de 60 et dans les trois derniers elle atteint 70 heures par semaine. Les accords Matignon datent de près d'une année et demie pourtant les quarante heures sont encore loin [4168].

Sans parler de son application dans la fonction publique, cette avancée sociale n'a vraisemblablement bénéficié en définitive qu'à une minorité de salariés dans le département, en y incluant le salariat agricole, premier groupe en importance dans le Finistère.

Autre avancée sociale, les conventions collectives sont, dans leur essence, un progrès considérable au moment du Front populaire, sans pour autant constituer une nouveauté juridique. En effet, les conventions collectives ont été créées par une loi du 23 avril 1919 [4169]. Ces relations contractuelles offrent déjà un cadre légal aux relations sociales collectives et individuelles dans l'entreprise [4170]. Si nous avons précisé que l'avancée est réelle, c'est parce qu'elle n'est à la fois que potentielle et souvent négligée par les acteurs. La convention collective souffre, pendant le moment Front populaire, d'un tempo désynchronisé si l'on prend en compte l'évolution des rapports de force. En effet, en dehors de l'unique convention collective qui intègre dans le département une échelle mobile des salaires, la signature des conventions est réclamée par le syndicat et les salariés, parce qu'elle contient en toute logique une amélioration des grilles de salaire. Cette convention, dans son principe, est révisable. Puisque le Sénat a refusé l'instauration d'une échelle mobile, les salariés doivent en demander la révision quelques mois plus tard, face à la hausse du coût de la vie. Cependant, les rapports de force ont largement évolué au début de l'hiver 1936 et au fur et à mesure que s'écoule l'année 1937. Les patrons, dans leur grande majorité, hostiles à ce nouvel encadrement des relations dans l'entreprise, se saisissent rapidement de la convention comme outil de coercition passive. Et, dans cette configuration, la convention existante peut rapidement devenir un frein puisqu'elle conduit au processus de conciliation dont nous avons aperçu les conséquences sur les demandes ouvrières. De plus, le patronat s'est abrité, dans plusieurs entreprises du département, derrière la convention collective qui induit une relation contractuelle pour mettre en cause la légalité des grèves dans leur entreprise. En second point, il est frappant de voir que cette dimension de la vie sociale et syndicale, qui renforce théoriquement l'activité syndicale en protégeant ses acteurs, est loin

4168. *Le Finistère Syndicaliste* n° 33, novembre 1937.

4169. La loi de 1919 étant à durée indéterminée permet à chacun de se dégager individuellement de la convention, à son gré. La loi de 1936, en imposant la technique nouvelle dite d'extension, donne « à la convention collective un caractère de généralité et une force qu'elle n'avait pas auparavant ». Jacques Le Goff, *Du silence à la parole, Droit du travail, société, État (1830-1985)*, 1re éd., Quimper, Éditions Calligramme - La Digitale, 1985, p. 163.

4170. La convention collective régit les « salaires, mais aussi aux conditions d'embauchage et de licenciement de la main-d'œuvre, et les règles de procédures qui définissent, par exemple, les modes de résolution des conflits ou les mécanismes de dénonciation de l'accord. Enfin elles contribuent à l'émergence de droits collectifs, mais aussi de droits individuels ». L. Machu, *Les conventions collectives du Front populaire*, *op. cit.*, p. 6.

d'être portée par ces mêmes acteurs. De fait, peu de revendications portent sur ce sujet parce que, même quand la demande initiale porte sur les salaires, le règlement de la demande passe en premier par la rédaction de la convention puis ultérieurement par son extension. La discussion des conventions reste donc implicite. Un dernier point, sur lequel nous suivrons Xavier Vigna, mérite largement d'être mentionné : le principe syndical du « à travail égal, salaire égal » est passé aux oubliettes. De fait, nous constatons effectivement le maintien d'une différence de salaire importante entre hommes et femmes qui perdure au travers des conventions collectives [4171]. L'auteur souligne même que les conventions collectives « marquent bel et bien une régression dans la gestion des classifications [4172] », point que nous n'avons pu, faute de source, appréhender dans le département. Laure Machu tire des conclusions qui confortent notre regard sur cette avancée sociale qui reste toujours aussi potentielle quand s'achève le moment Front populaire :

> « La révision des conventions ne parvient ni à garantir la pérennité des acquis obtenus dans la foulée des grèves ni à approfondir les engagements contractuels noués à l'été 1936. D'abord, peu de conventions sont renouvelées et beaucoup de clauses ne sont pas modifiées. Ensuite, la révision des barèmes de salaires par l'arbitrage aboutit à une diminution continue du pouvoir d'achat tandis que les écarts de salaires ne sont pas résorbés. Enfin, les clauses sur les délégués d'atelier tout autant que les articles relatifs à l'embauchage ou les grilles de classification montrent que le patronat parvient dans une certaine mesure à reprendre la main sur la définition des conditions de travail [4173]. »

L'autre avancée sociale majeure est celle des congés payés dont l'application a été immédiatement visible et appréciée. Nous lui accordons un traitement détaillé pour une raison géographique qui fait du Finistère, y compris pour ses habitants, un lieu de vacances apprécié. Les congés payés — qui ne figuraient pas dans le programme du Rassemblement populaire — sont instaurés par une loi votée le 11 juin 1936 avec seulement deux voix contre. Cette autre réduction du temps de travail est loin de susciter un même rejet que les 40 heures auprès des patrons dont Jacques Kergoat rappelle qu'une partie y est favorable. La question divise pareillement la droite et l'extrême droite [4174]. Cette avancée qui reste un des marqueurs du moment Front populaire connaît un succès immédiat puisque 560 000 « billets Lagrange » seront vendus la première année, 700 000 [4175] et 900000 en 1938 [4176]. Le temps libre ouvre alors des horizons inattendus. La géographie humaine des villes s'en trouve affectée pour un court moment. Le Front populaire évoque les plages, les bains de mer, mais l'afflux de touristes a pour conséquence de vider en partie les villes. *La Dépêche de Brest* rend bien compte des multiples

4171. L'arbitrage rendu le 5 juillet 1938 dans les conserveries de Concarneau accorde 4,35 francs aux manœuvres spécialisés hommes contre 2,95 francs aux femmes de même qualification. Les hommes manœuvres ordinaires touchent 4,05 francs, les femmes : 2,70 francs. La CGT demandait plus, tout en maintenant le même dimorphisme sexuel. ADF, 10M65, dossier alimentation.

4172. X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 134.

4173. L. Machu, *Les conventions collectives du Front populaire*, *op. cit.*, p. 736.

4174. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 336.

4175. *ibid.*, p. 337-338.

4176. J. Vigreux, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 64.

FIGURE 10.1. – Les congés payés caricaturés. Source : *La Dépêche de Brest*, 16 juillet 1936.

conséquences sur la vie ouvrière des congés payés et la pratique des loisirs, en ce début du mois d'août 1936 :

> « Hier, l'arsenal chômait pour la première fois le samedi. Les autocars ont emmené, dès le matin, à la campagne, de nombreux ouvriers voulant profiter des deux jours de congé. La grève de Saint-Marc a été, dans l'après-midi, le rendez-vous de nombreuses familles. Seuls les tramways n'ont pas connu l'affluence habituelle des voyageurs aux heures d'entrée et de sortie des ouvriers. Ce premier double dimanche a été accueilli avec joie par les bénéficiaires [4177]. »

Brusquement, la vie brestoise, rythmée depuis si longtemps par les horaires de l'arsenal, se trouve sans ses repères habituels. Ceux qui désertent la ville pour rejoindre la côte ou ceux qui profitent alors de leurs jardins, comme l'a observé le journaliste de *La Dépêche*, ne s'en rendent pas compte. Ils sont ailleurs. Ceux qui restent, même s'ils vaquent à leurs occupations habituelles, ne peuvent manquer de remarquer la ville en partie désertée. Le Front populaire transforme ainsi une partie de la vie quotidienne dans les villes et rend immédiatement concret le bénéfice du mouvement social, bien au-delà de ceux qui y ont réellement participé. Ici encore, l'opposition monde urbain, monde rural s'impose. Les élites du monde rural ne veulent pas voir ce qu'ils qualifient d'oisiveté s'insinuer dans les campagnes et les bourgs ruraux.

L'influence des congés payés se remarque tout au long de la ceinture côtière. À l'autre bout du département, dans le Pays Bigouden, Albert Le Bail donne quelques exemples de l'importance de cet afflux inhabituel et de l'intérêt que peut y trouver le commerce local. Le Front populaire a des conséquences positives, même pour le petit commerce :

4177. *La Dépêche de Brest*, 9 août 1936.

(a) Une plage surpeuplée.

(b) Une activité nautique populaire, la balade en périssoire.

FIGURE 10.2. – La plage de galet de Saint-Marc le 16 août 1936. C'est la seule plage à proximité de Brest où il soit possible de se baigner. « La grève de Saint-Marc n'est ni une plage de sable fin, ni une plage mondaine mise à la mode par le snobisme. Sur ses galets se donne rendez-vous toute une population bon enfant, venant joyeusement s'ébattre ». Le périssoire est un petit canot. Source : *La Dépêche de Brest*, 18 août 1936.

> « J'ai pu constater dans mon pays breton et notamment dans le petit village de Plozévet, que j'administre, les conséquences économiques des congés payés. Elles sont considérables [...]. Eh bien cette année le pays a été littéralement envahi [...]. Toutes les chambres vides dans le bourg ont été réquisitionnées par les hôteliers [...] refusant vingt à trente personnes par jour. À proximité, Lesconil, petit port à peu près inconnu jusque là, recevait plus de quinze cents baigneurs, chiffre très supérieur à sa population. Ceux-ci couchaient dans les caves, dans les greniers, en dortoirs [4178]. »

La description d'Albert Le Bail correspond à une réalité que les autorités observent elle-même pendant tout le Front populaire. L'impact des congés payés est incontestable dès 1936. Le mauvais temps de juillet, constate le sous-préfet de Brest n'a pas démotivé les touristes d'août : « on attribue cet afflux de touristes aux congés payés et bien que la clientèle ne soit pas la même que les années précédentes, les hôteliers se déclarent satisfaits, parce que, disent-ils, la clientèle des "congés payés" n'hésite pas à dépenser [4179]. » Les gains en pouvoir d'achat ont donc eu des retombées économiques pour le secteur du tourisme. En 1937, la fréquentation augmente de 40 % par rapport à 1935 et 1936. Le préfet, dans un rapport daté de septembre 1937, annonce le chiffre de 6 304 touristes à Quimper entre le 1er juin et le 27 juillet. Le nombre de touristes étrangers est passé de 240 en 1935 à 250 en 1936 puis il a plus que doublé l'année suivante avec 586 personnes décomptées [4180]. Les statistiques ne sont certainement pas fiables puisqu'un autre rapport du préfet, un an plus tard, comptabilise seulement 458 étrangers entre le 1er janvier et le 1er octobre 1937. Le même rapport indique une progression très nette du nombre de touristes français : 10 288 contre 5 811 l'année précédente [4181].

4178. Albert Le Bail, revue *Bretagne*, 1937. Cité dans COLLECTIF, *La Bretagne au XXe siècle*, *op. cit.*, p. 254.
4179. ADF, 4M167, sous-préfet Brest, 9 octobre 1936.
4180. ADF, 4M167, préfet, 27 septembre 1937.
4181. ADF, 4M167, préfet, 17 octobre 1938.

Le Parti communiste s'appuie sur cette ruée estivale pour chercher à accroître l'influence de son hebdomadaire régional, *La Bretagne Ouvrière*, en offrant des informations pratiques sur les loisirs accessibles à tous. En 1937, à partir du numéro du 8 mai et pendant tout l'été, chaque semaine, paraît un article décrivant les charmes et les attraits de la région. Y figure également la liste d'hôtels et de restaurant ainsi que les prix pratiqués pendant la saison. Le PC cherche à promouvoir le tourisme. Alain Signor signe un article intitulé « Au service du tourisme populaire » qui évoque l'intérêt de passer ses congés dans le Pays Bigouden [4182]. Le PC veut ainsi faire le lien — même si ces articles n'abordent jamais la condition ouvrière ou paysanne — entre les loisirs et l'activité politique. Ce n'est sans doute pas un hasard que les fêtes de *La Bretagne Ouvrière* soient organisées l'été dans des villes touristiques, Concarneau puis Pont-L'Abbé, avec une place importante réservée aux groupes folkloriques. L'affluence à ces fêtes est la preuve du succès de la formule.

Les hôtels ne sont pas les seuls à bénéficier de l'afflux estival. De nouvelles formes d'accueil voient le jour et se développent très rapidement en direction de la jeunesse, dans des hébergements plus collectifs : les auberges de jeunesse. Parlant des Auberges de Jeunesse, *Le Breton Socialiste* n'hésite pas à écrire : « Le Finistère détient – et de loin – le record, non seulement de la région occidentale, mais encore de toute la France. Le bilan de l'année 1938, établi lors du congrès départemental des AJ le 18 décembre, est en effet encourageant : 12 auberges ont fonctionné, recevant 7 000 personnes, dont 800 étrangers [4183]. Les 12 auberges sont celles de Morlaix, Brignogan, Kerjean, Landerneau, Brest, Rocaille, Huelgoat, Quimper, Pont-L'Abbé, Plozévet, Plogoff, Quimperlé. ». Un comité régional s'est mis en place l'année précédente [4184]. Ce brassage de nombreux jeunes sensibles aux avantages obtenus depuis le début du Front populaire — les congés payés étant un des aspects les plus visibles — entraîne des discussions animées dans les auberges et participe à former la jeunesse ouvrière qui les fréquente. Un ajiste brestois, André Calvès, explique ainsi comment les militants ajistes les plus politisés cherchent à faire le lien entre la situation politique et sociale du pays avec le développement du mouvement des auberges de jeunesse :

> « Nous cherchons à organiser des débats à l'auberge de jeunesse, et nous nous heurtons au clan des "Pas de politique à l'A.J." Nous sommes d'accord s'il faut entendre par là que le mouvement ajiste ne doit s'aligner sur aucun parti. Mais nous sommes contre ceux qui veulent oublier que le mouvement ajiste ne serait rien sans la lutte du mouvement ouvrier pour les congés payés et autres lois sociales [4185]. »

Le courant ajiste est traversé de courants, notamment autour de la question de la guerre. Le courant ultrapacifiste incarné par Jean Giono [4186] est vertement critiqué dans la presse syndicale départementale. Marcel Le Gouet, un ajiste instituteur, publie un article « À propos d'un "message" de Giono aux ajistes » dans lequel il critique l'aboutissement « logique de sa

4182. *La Bretagne Ouvrière*, 8 mai 1937.
4183. *Le Breton Socialiste*, 24 décembre 1938.
4184. *Bulletin Mensuel du Syndicat de l'Enseignement Laïque du Finistère*, avril 1937.
4185. A. Calvès, *Sans bottes ni médailles, un Trotskiste breton dans la guerre*, *op. cit.*, p. 30.
4186. Bénigno Cacérès, *Allons au devant de la vie : la naissance du temps des loisirs en 1936*, Petite collection maspero, Paris, Éditions François Maspéro, 1981, p. 62–65.

AUBERGES DE LA JEUNESSE

L'Auberge de la jeunesse s'est ouverte à Brest au patronage laïque de Recouvrance; prix d'hébergement, 3 fr. 50 par jour; nombre de lits, 20; cuisine, gaz, avec les ustensiles nécessaires pour la préparation des repas en commun, salle de lecture, eau, terrain de camping et jeux.

Le but de l' « auberge » est de distraire sainement et à peu de frais la jeunesse, sur présentation de la carte du centre, coût : 10 francs, que l'on peut se procurer à l' « auberge » même.

De nouvelles « auberges » sont en formation à Landerneau, Morlaix, Quimper, Roscanvel, Telgruc, etc... Pour cette année, celle de Brest est réservée aux jeunes gens seulement, âgés de 16 à 30 ans.

Mais, que les jeunes filles se rassurent, le comité est à la recherche d'un local qui leur serait réservé à proximité du patronage. Pour tous renseignements concernant l' « auberge », s'adresser à M. des Essarts, 9, rue de la Source, Brest.

L'AUBERGE DE RECOUVRANCE

FIGURE 10.3. – L'auberge de jeunesse de Brest. Source : *La Dépêche de Brest*, 4 juillet 1936.

politique *individualiste* du retour à la nature » et conclue à propos de ce message : « je n'y ai trouvé qu'un défaitisme antisyndical, antirévolutionnaire, défaitisme réactionnaire, qui remplace le mot sublime de la Révolution Française : "la liberté ou la mort !" par un principe de peur : "plutôt la servitude que la mort !" qui est celui d'une humanité dégénérée où l'esclavage reprendrait une place prépondérante [4187]. »

Dans le Finistère, le Centre laïque des auberges de jeunesse représente seul le mouvement [4188]. Le syndicat des instituteurs s'implique particulièrement dans son développement et favorise son implantation. « Le mouvement des Auberges de jeunesse, animé par beaucoup de nos camarades, est à accentuer encore. 12 AJ fonctionnent bientôt à plein ; c'est là de l'excellente propagande laïque en action. » est-il écrit dans son rapport moral pour l'année scolaire 1937-1938 [4189]. Sur le bulletin d'adhésion, le court texte d'accroche est significatif : « Jeunes camarades que ne retient pas encore la vie de famille, qu'attendez-vous pour adhérer aux Auberges de jeunesse ? C'est de la laïcité en action, c'est de la joie, la vie saine dans un milieu de jeunes où l'entraide et la solidarité font loi [4190]. » Ce lien entre laïcité et loisirs explique les silences de *La Bretagne Ouvrière* à ce propos. *Le Citoyen*, hebdomadaire radical-socialiste, *Le Breton Socialiste* et *La Défense Laïque* en parlent eux avec régularité. Charles Drapier étant le

4187. *BMSELDF*, janvier 1938.

4188. Pour une typologie des organisations existant au niveau national et pour un bref historique de leur genèse, consulter B. CACÉRÈS, *Allons au devant de la vie : la naissance du temps des loisirs en 1936*, *op. cit.*, p. 58 sqq.

4189. *BMSELDF*, juin 1938.

4190. *BMSELDF*, juillet 1938.

secrétaire du comité départemental ne peut manquer de chercher à renforcer cette dimension laïque des loisirs.

La hiérarchie catholique est attentive à toutes les fissures potentielles susceptibles d'attirer la population ouvrière. Le rôle central de la Maison du peuple de Brest pendant les grèves a suscité une tentative de réponse mimétique du directeur des œuvres. Il en est de même, au sujet des jeunes, à propos des auberges de jeunesse qui commencent à connaître un certain succès dans le département, comme dans tout le pays [4191]. *Le Citoyen*, hebdomadaire radical bigouden, publie dans son édition du 22 janvier 1938 une liste d'auberges de jeunesse pour en faire la publicité. Julien Le Goasguen sollicite expressément les militants de l'Action catholique de chacune des 12 paroisses concernées afin d'enquêter sur ces auberges pour savoir « ce qui se passe dans un centre de ce genre ». La requête, est accompagnée d'une incitation à ouvrir, comme contre-feux, une auberge catholique : « Vous voudrez bien [...] me faire connaître si dans votre paroisse on ne pourrait indiquer aux jeunes catholiques désireux d'en profiter, quelque maison favorable à la constitution d'un gite d'étape » [4192] C'est ainsi que l'évêché reçoit une lettre de Morlaix décrivant dans le menu les installations de l'auberge laïque installée dans la Maison du peuple. Elle bénéficie d'un lavabo et d'un réchaud à gaz. Deux dortoirs, l'un de 35 lits réservés aux garçons sert de salle de répétition de musique en hiver, l'autre, d'une capacité de 15 lits, abrite les jeunes filles. « Le deuxième dortoir [est] très éloigné du premier puisqu'il faut traverser une coursive et monter un long escalier extérieur ». Si le commentaire n'est pas incisif ici, par contre, il n'en va pas de même pour Plozévet. L'auberge de 14 lits est hébergée par l'Hôtel Riou. Ce sont de simples lits de camp. Par ailleurs, une « simple toile sépare le local des garçons et des filles. Les promenades se font en groupes mixtes, dans une tenue plutôt débraillée et légère, tenue de grève, bien qu'on soit à plusieurs km de la mer [4193] ». La politique mimétique se reproduit donc ici et effectivement, en 1938, une liste de 9 gites d'étape féminins est publiée dans le catalogue des gites d'étape édité par la Ligue française pour les auberges de la jeunesse et les gites d'étape [4194].

La politisation des loisirs, notamment des congés payés, n'est pas le seul fait des partis, syndicats ou associations liées au Front populaire. La conquête des loisirs suscite parfois une hostilité virulente des adversaires du Front populaire. À l'exemple de cette sortie d'une journée organisée à la fin du mois d'août 1936 par le patronage laïque du Pilier Rouge de Brest, à la plage de Brignogan. « Quelques papas, un plus grand nombre de mamans et toute une bande de gosses de 2 à 12 ans » subissent une contre-manifestation de jeunes adversaires sur la plage même ; puis le soir une vingtaine de personnes « vite dispersées » les agresse sur le quai de la

4191. Il est utile de rappeler que la première auberge de jeunesse a été lancée par Marc Sangnier en 1930 et il a fondé à cette occasion la Ligue française pour les auberges de jeunesse. Le succès est loin d'être immédiat : le principe des auberges est sans doute en avance sur son temps comme l'explique Benigno Cacérès. Le Centre laïque des auberges de jeunesse est fondé en 1933. B. Cacérès, *Allons au devant de la vie : la naissance du temps des loisirs en 1936*, *op. cit*., p. 57.

4192. ADQ, dossier enquêtes 1936-40, 28 janvier 1938.

4193. ADQ, dossier enquêtes 1936-40, fiche dactylographiée, s. d.

4194. Ligue française pour les auberges de la jeunesse et les gites, *Guide 1938. Gites d'étape*, T. 2, Paris, 1938, p. 13-19.

gare [4195]. Incident significatif d'une atmosphère dans laquelle les antagonismes exacerbés ne se dissolvent nulle part.

La culture fait partie intégrante des loisirs pour l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier [4196]. Plusieurs tentatives sont menées pendant le Front populaire pour permettre aux milieux populaires d'accéder à plus de libertés par la connaissance. La période est propice. L'intérêt du monde du travail est éveillé. Les organisations de gauche fondent ainsi à Rosporden, à l'initiative du comité local de Front populaire un « Cercle d'études populaire » en décembre 1936. Ce cercle, essentiellement une bibliothèque de prêt, fonctionne jusqu'à la guerre et est subventionné par le Comité intersyndical, le Comité local de Front populaire et la commune. Une adhésion de 2 francs est cependant nécessaire pour bénéficier de prêts. Le succès n'est cependant pas au rendez-vous : 409 livres, seulement, sont empruntés en 1937 [4197]. À Brest, le mouvement ouvrier se préoccupe également de cette question. Une bibliothèque fonctionnait déjà à la Maison du peuple, avant le Front populaire. Fin 1937 s'y ouvre un collège du travail. Ses promoteurs expliquent ainsi sa finalité : « Ces cours ne cherchent pas à imiter les classes de l'école ou du lycée [...], ne sont pas non plus des débats contradictoires [...] ils sont destinés à la formation et à la documentation [4198]. » Le contenu des premiers cours illustre cette volonté d'offrir aux auditeurs à la fois les bases d'une culture générale et des outils pour leur action militante : le samedi 11 décembre de 14 h 30 à 15 h 30 : « Histoire du travail et du mouvement ouvrier » par Foulon ; de 16 à 17 heures « français, l'art de composer et d'exposer (comment rédiger un rapport, exposer des revendications, composer une allocution, etc. ...) » par Drapier ; le mercredi 15 de 20 à 21 heures : « Histoire contemporaine : l'Extrême-Orient » par Muzet [4199]. Le mois suivant, trois cours abordent successivement les thèmes suivants : « Géographie économique, problèmes contemporains : le pétrole » ; « Histoire des doctrines sociales : Rousseau, Babœuf » ; « Géographie régionale : la Bretagne [4200]. » Le contenu des cours montre un niveau d'exigence très élevé alors que ces cours s'adressent à des ouvriers et salariés. Le désir de culture transparaît là de manière évidente. Les congés payés ont ouvert l'intérêt pour d'autres activités que le travail. De plus, cette conquête a constitué l'acquis social le plus immédiat et le plus résistant aux contre-attaques de plus en plus vives à l'origine du maintien d'une forte combativité ouvrière.

4195. *La Défense Laïque*, novembre 1936.

4196. Sur la politique culturelle des gouvernements de Front populaire consulter Pascal Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, 1033 p.

4197. *Le Breton Socialiste*, 8 octobre 1938.

4198. *Le Breton Socialiste*, 11 décembre 1937.

4199. *Le Breton Socialiste*, 11 décembre 1937. Les intellectuels s'investissent fortement dans ces cours du soir, à l'exemple de Charles Foulon, agrégé de grammaire, professeur de première au lycée de Brest

4200. *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1938.

B. Une agitation sociale persistante

Avant d'analyser l'année 1938, nous allons changer d'échelle et aborder plus en détail l'évolution dans trois branches professionnelles et tenter d'en appréhender les évolutions dissonantes par rapport à la situation générale que nous venons de décrire pour le Finistère. Le secteur du bâtiment et des travaux publics se distingue par une combativité extrêmement forte. Il est intéressant pour notre analyse d'aborder les différentes étapes des mobilisations qui en sont le vecteur. L'arsenal de Brest appelle également à des commentaires comme établissement qui a occupé une place si particulière en août 1935 alors que les ouvriers de l'État ne se mobilisent pas pendant le Front populaire. Les conditions objectives d'existence pourraient pourtant laisser penser à la construction de mobilisations. Enfin, nous nous intéresserons aux fonctionnaires — et plus particulièrement aux instituteurs — fortement syndiqués, au travers de leurs débats internes pour tenter de comprendre leur absence totale dans l'action gréviste depuis février 1934.

B. 1. Le bâtiment, fer de lance

L'arsenal de Brest a fait la une de la presse en 1935, lors des émeutes d'août. En 1936, c'est au tour des autres corporations, à quelques exceptions près, d'être touchées par des grèves comme dans l'ensemble du pays. En 1937, le secteur du bâtiment et des travaux publics, plus encore qu'en 1936, occupe une place prépondérante dans les grèves. Deux périodes de pointe — deux grèves générales — se distinguent, l'une à Brest au printemps, l'autre dans le Sud-Finistère en octobre. Plus de 900 entreprises du bâtiment et des travaux publics sont touchées par des arrêts de travail en 1937. Tous les conflits portent principalement sur la question des salaires, sauf un : la grève de 4 heures le 21 mai à la Société Brestoise des Travaux Maritimes où 300 grévistes exigent et obtiennent que soient repris quatre licenciés [4201]. Mais au préalable, examinons la liste des grèves de 1936 qui fait ressortir quelques caractéristiques déjà vues dans les autres corporations (table 10.5 page suivante).

2 127 ouvriers du bâtiment ont participé aux grèves du deuxième semestre de l'année, soit 32,33 % des ouvriers du secteur. Dans les villes, comme Brest où la forte présence syndicale a sûrement joué un rôle dans leur démarrage, nous constatons par exemple que la corporation des plombiers a arrêté le travail. Ce sont vraisemblablement là plusieurs entreprises de petite taille dont les ouvriers décident de partir en grève en même temps pour exercer une pression plus forte sur leurs patrons. Ailleurs, les grèves ont donc plutôt affecté les entreprises les plus importantes qui sont, de fait, plutôt des entreprises de travaux publics. Cela révèle le faible taux de pénétration de l'agitation sociale dans les établissements les plus petits de la profession. Le tableau du nombre d'entreprises par taille nous montre que l'écrasante majorité d'entre elles n'emploie que de un à cinq salariés (table 10.6 page 957). Au cours de cette première vague de grève, ces petites structures restent à l'écart du mouvement. Elles y participent à Brest et dans le

4201. ADF, 1M222, commissaire spécial de Brest 21 mai 1937.

Table 10.5. – Les grèves dans le bâtiment en 1936.

Ville	Entreprise	Nombre de grévistes	Durée en jours	Mois
Brest	Et Pierre	69	2	juin
	Société de Travaux Maritime	80	1	
	plombiers	130	2	
Concarneau	chantier du quai	14	1	
	5 ets	242	4	
Quimper	Bloch	38	0,5	
Morlaix		216	3	juin et juillet
	TP	299	3	
	Serena	27	6	
Quimerc'h	Renvoise	12	12	
Douarnenez		220	6	juillet
Landerneau	Et Guermeur	29	6	
Lanvéoc	Dayde	85	11	
Quimper	Cosmao	37	0,5	
Saint-Pol-de-Léon	3 ets	100	3	
Bannalec	Le Guillou	102	12	août
Guipavas	Landrein	8	8	
Brest	Joya-Chabert	200	2	septembre
Brennilis	Ballot	110	14	novembre
Châteaulin	Cornec	30	1	
Pont-de-Buis	Delhommeau	93	16	décembre
Quimperlé	La Sanitaire	6	5	

Source : ADF, 1M et 10M .

Sud-Finistère dans un second temps l'année suivante (table 10.7 page 958) alors qu'une partie importante des arrêts de travail touche de nouveau certaines des entreprises ayant déjà été en grève. Par contre, et c'est une nouveauté, trois mouvements de grande ampleur, deux à Brest et un dans le sud du département, donnent à l'année 1937 un tout autre profit comme nous allons le voir.

Le nombre total des grévistes pour l'année 1937 — 8 083 — excède de loin la totalité des salariés des branches professionnelles concernées : 6 579 ouvriers et employés sont recensés en 1936 dans le sous-groupe « terrassements, construction en pierre [4202]. » Les grèves générales ont poussé les commissaires spéciaux et l'inspecteur du travail à faire des évaluations hasardeuses et à produire des arrondis approximatifs. Même en tant que tels, les chiffres nous révèlent qu'en cette année 1937 les salariés du bâtiment participent aux actions grévistes dans leur grande majorité.

Dans la région brestoise, un arrêté préfectoral a fixé les salaires le 30 juin 1936. En octobre de la même année, les ouvriers demandent de 15 à 20 % d'augmentation. Un second arrêté

4202. Aux 8 083 grévistes, il faudrait retrancher ceux d'une des deux grèves générales de la région brestoise. Mais même ainsi, alors que le Trégor et le Léon ne sont pas touchés par le mouvement, le nombre de grévistes est supérieur au nombre de salariés. Le calcul du pourcentage des grévistes devient inutile.

Table 10.6. – Établissements par taille.

Taille	Nombre de salariés
Aucun salarié	48
1 à 5	721
6 à 10	94
11 à 20	71
21 à 100	58
101 à 500	4
Ensemble	996

Source : Statistique générale de France, recensement 1936.

leur donne la moitié, soit 8 à 10 %. Après la sentence de la commission départementale de conciliation du 12 mars 1937, un accord se conclue sur 5 % au 1er mars et le reste à voir ultérieurement [4203]. Mais le patronat qui a relevé la tête cherche à ce que le dernier réajustement intervienne le plus tard possible ainsi que la signature de la convention collective. Réunis à Châteaulin le 24 mars, les patrons mettent au point un projet de convention collective qu'ils envoient à Charles Berthelot le 2 avril et lui proposent une réunion le 22 mai. Le secrétaire de l'UD, sentant l'exaspération ouvrière, tente d'en rapprocher l'échéance et exige, sans succès, que celle-ci se tienne le 24 avril.

Le 14 avril, à la Maison du Peuple, 750 ouvriers votent une grève d'une heure pour le lendemain : ils veulent réagir contre les huit mois d'attente [4204]. La grève est suivie par un millier de personnes qui se retrouvent le soir pour écouter Jacques Damoy, l'ancien secrétaire général de l'UD CGT, leur faire un compte-rendu des négociations [4205]. La CGT revient sur sa décision d'accepter la sentence du 12 mars. Entre le 31 décembre 1936 et le 31 mars 1937, le coût de la vie a fait un bond de 10 % et à la commission d'arbitrage du 19 avril, elle redemande les 15 à 20 % exigés en octobre [4206]. La décision du surarbitre intervient le 29 mai : il accorde 0,50 franc aux salaires inférieurs à 5,80 francs et 0,40 franc aux autres. Le 1ier juin, les ouvriers, de guerre lasse, ne contestent pas les 9 à 11 % d'augmentation concédée par le surarbitre [4207]. Les réticences patronales à appliquer les hausses de salaire poussent cependant les ouvriers à refaire grève, un peu plus nombreux cette fois-là : 1 200 ouvriers sur les 2 500 de la région brestoise [4208], soit 40 %, du 22 au 25 juin au matin. Le 24, la convention collective, attendue depuis un an, voit le jour et clôt ainsi définitivement le conflit [4209].

4203. ADF, 10M68, compte-rendu de la commission de conciliation, 12 mars 1937.
4204. ADF, 10M68, commissaire spécial de Brest, 15 avril 1937.
4205. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 16 avril 1937.
4206. ADF, 10M68, procès-verbal d'arbitrage, 19 avril 1937.
4207. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 2 juillet 1937.
4208. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 23 juin 1937.
4209. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 24 juin 1937.

Table 10.7. – Les grèves dans le bâtiment en 1937.

Ville	Entreprise	Nombre de grévistes	Durée en jours	Mois
Brest	Aristidi	7	1	janvier
Ergué-Armel	Mévellec	8	1	mars
Brennilis	Ballot	110	2	
Rosporden	-	60	1	
Brest	-	1 000	1	avril
	Société Travaux Maritimes	300	1	mai
	-	1 200	3	juin
Pont-de-Buis	3	75	14	juin et juillet
Huelgoat	1	43	5	juillet
Brest	Société Travaux Maritimes	-	-	
Commana	SIESP	23	ouvriers licenciés	septembre
Châteaulin	Cornec	45	14	octobre
Plougastel-Daoulas	Énergie Industrielle	45	1	
Pont-de-Buis	4	87	14	
Quemeneven	Delhommeau	80	14	
Sud-Finistère	850	5 000	17	

Source : ADF.

Le Sud-Finistère bouge à son tour en octobre 1937. La rupture tactique des négociations par l'Union patronale qui veut éviter un réajustement des salaires en juillet 1937 entraîne la désignation d'un surarbitre. Celui-ci rend sa sentence le 8 septembre : exceptionnellement, il accorde aux ouvriers une augmentation de 15 % — 7,5 % au 1er août avec effet rétroactif et 7,5 % au 1er octobre — alors que ceux-ci ne demandaient que 10 %. Les employeurs refusent de respecter le surarbitrage. Le 3 octobre, la grève est immédiatement votée. 5 000 salariés suivent le mot d'ordre de la CGT. Le 5, la CFTC apporte également son soutien au mouvement qui touche 850 établissements [4210]. Le même jour, 250 ouvriers de 6 entreprises du bassin de Châteaulin arrêtent aussi le travail [4211]. Cette fois, la corporation tout entière participe à l'action. L'épreuve de force s'engage alors entre les deux parties. L'Union patronale ne concède que 5 % d'augmentation dans un premier temps [4212]. La CGT rassemble de 1 200 [4213] à 2 000 personnes à Quimper, le 12 octobre 1937, lors d'une manifestation « régionale » [4214]. À l'issue

4210. ADF, 10M68, commissaire spécial de Quimper, 15 décembre 1937 et ADF, 10M68, relevé des grèves de 1937.

4211. ADF, 10M68, gendarmerie de Châteaulin, 6 octobre 1937.

4212. Les employeurs évoquent une situation économique tendue pour accepter plus. *L'Ouest-Éclair*, 13 octobre 1937.

4213. *La Dépêche de Brest*, 13 octobre 1937.

4214. *Le Finistère Syndicaliste*, novembre 1937. Le Pays Bigouden n'est pas touché par la grève pourtant des pan-

de la manifestation, un ordre du jour est voté pour faire connaître la détermination ouvrière. Les présents y affirment leur « accord complet avec le comité de grève et s'engagent à appuyer toute action qu'il conviendra d'entreprendre [4215]. » La forte combativité ouvrière s'explique par leur situation matérielle : même avec les 15 %, leurs salaires seraient encore très en dessous de ceux de la région brestoise. De plus, les 40 heures et les congés payés n'existent pas dans de nombreuses entreprises. Le 16, les patrons qui ont eu le temps de mesurer la détermination ouvrière, font une partie du chemin, et proposent 9 % [4216]. La CGT accepte et le travail reprend le 21 octobre. Gustave Marquet, secrétaire de l'UL de Quimper, analyse les résultats comme : « un demi-échec matériel, mais ce dernier est largement compensé par une victoire morale qui place l'Union patronale dans une position d'autant plus difficile qu'elle est condamnée par l'opinion publique [4217]. »

Les grèves du bâtiment ne sont pas en phase avec le mouvement général des grèves du Front populaire. Cette désynchronisation appelle quelques explications. Alors qu'en 1937 et plus encore en 1938, le facteur géographique et corporatiste n'est plus une explication de la propagation des grèves — paradoxe apparent — le conflit du bâtiment confirme les hypothèses que nous avons avancées sur l'extension des grèves pour 1936. La corporation, dans le Sud-Finistère, n'a pas eu à arrêter le travail à la fin du printemps et pendant l'été 1936 pour obtenir une augmentation salariale, sauf à Douarnenez. Dans la région brestoise, les grosses entreprises de travaux publics ont conclu des accords particuliers : l'ensemble des ouvriers comme dans le sud, après une courte négociation, y a vu leurs salaires s'élever. Mais dans la quasi-totalité des cas, seule la question des salaires a pu être tranchée, et encore, de manière provisoire. La syndicalisation très faible avant le Front populaire n'a pas permis une pénétration réelle du milieu et ne l'a pas préparé à intervenir en 1936. Seuls deux syndicats subsistent encore en 1935 : celui de Brest avec 150 adhérents et celui de Morlaix qui en déclare 122 [4218]. Porté par la vague collective, le bâtiment commence aussi à se structurer. Des syndicats se forment au fur et à mesure dans toutes les villes du Sud-Finistère [4219] :

Les dates de dépôt des statuts sont révélatrices de la lenteur de la mise en place d'infrastructures syndicales et du travail patient nécessaire à les implanter dans les petites villes éloignées des unions locales. Ce travail a seul permis d'homogénéiser et d'unir les forces ouvrières pour présenter face à l'Union Patronale du bâtiment, des revendications communes et faire profiter les petites sections de la force du syndicat quimpérois avec ses 600 syndiqués. La mise en place des syndicats a donc été nécessaire pour engager la bataille [4220]. Quand le patronat refuse d'ap-

cartes signalent dans la manifestation la présence d'ouvriers de ce secteur. Les ouvriers du bâtiment ont obtenu une augmentation le 28 juillet. ADF, 1M214, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 29 juillet 1937.

4215. *L'Ouest-Éclair*, 13 octobre 1937.

4216. ADF, 10M68, commissaire spécial de Quimper, 15 décembre 1937.

4217. *Le Finistère Syndicaliste*, novembre 1937.

4218. ADF, 10M2, liste pour les élections au conseil supérieur du travail.

4219. Le tableau a été construit à partir des séries 15U25/4 et 10M17 des archives départementales du Finistère.

4220. Pour répondre à la question que pose Stéphane Sirot avec quelque humour, qui de la poule ou de l'œuf donne naissance à l'autre, entre le syndicat ou la grève ? Ici — mais ce n'est jamais une règle immuable — c'est clairement le syndicat qui permet la grève en centralisant et en unifiant les revendications. Stéphane Sirot, *Le*

Table 10.8. – Les syndicats CGT du bâtiment.

Date	ville	Nbre adh.	secrétaire
16/07/1936	Douarnenez	320	—
18/07/1936	Concarneau	37	Lijeour René
27/07/1936	Quimper	600/647	Jaouen Albert-Marie
01/08/1936	Quimperlé		—
20/08/1936	Bannalec	60/150	—
01/09/1936	Pont-Croix	40	—
02/09/1936	Scaër	?	Le Beux François
14/09/1936	Rosporden	60/70	—
14/10/1936	Pleyben	50	—
13/04/1937	Pont-Aven		Bourhis Alphonse
14/04/1937	Moëlan-sur-Mer		Le Bail François
27/04/1937	canton de Fouesnant		Guillermou Jean
s. d.	Pont-L'Abbé	36	—

Source : ADF, 10M.

pliquer la sentence surarbitrale, la réaction est immédiate. Toute la profession est bloquée en une journée. Une nouvelle fois, intéressons-nous aux promoteurs de l'action, dont le rôle dans l'organisation, la mise en place des syndicats et le démarrage de la grève : Gustave Marquet et Albert Jaouen. Le premier, secrétaire de l'UL de Quimper, s'est dépensé sans compter pour construire la CGT, organisant des réunions dans de nombreuses villes du Finistère. Son rôle est à tel point reconnu qu'il doit passer un communiqué de presse demandant aux ouvriers de ne plus l'appeler au téléphone ou venir le voir à son travail. Le second, ouvrier plombier de formation, est membre du PC depuis 1925 et secrétaire du syndicat du Bâtiment CGTU du Sud-Finistère, et est resté, lors de la réunification, secrétaire du syndicat du Bâtiment de Quimper et de ses environs [4221]. Dans des secteurs peu encadrés, le travail militant est prépondérant et rapidement efficace pour regrouper les ouvriers dans le syndicat. Une condition préalable est néanmoins indispensable : le sens commun doit avoir évolué sur la question de l'intérêt de se regrouper et de se défendre collectivement avec l'organisation syndicale. C'est donc le cas dans le secteur du bâtiment et des travaux publics où les ouvriers n'ont, pour la plupart connu aucune expérience préalable. Par contre, dans le cas des ouvriers de l'arsenal, les paramètres sont tout à fait différents.

B. 2. Et l'arsenal ?

L'histoire de l'arsenal témoigne qu'il s'agit là d'une concentration ouvrière particulièrement apte à se mobiliser. Cependant, depuis les événements d'août 1935, les ouvriers se sont

syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIXe-XXIe siècles, Le corps social, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011, p. 193.

4221. Georges-Michel Thomas, notice : « Jaouen Albert », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

démobilisés. La défaite, les blessés et les morts ainsi que les nombreuses condamnations l'expliquent en grande partie. Mais les suppressions de postes ont sans doute également joué : les effectifs des constructions navales tombent de 4 961 en août 1935 à 4 750 au début de l'année 1936. L'embauche liée à l'application des 40 heures permet de remonter à 5 500 postes en août 1936 [4222].

C'est un milieu particulièrement riche en potentialités militantes, qui n'a pas oublié ses dernières colères : 1 000 personnes participent à un dépôt de gerbe en mémoire des ouvriers morts en août 1935, le 2 août 1936 [4223]. Comment réagit l'arsenal, et avec lui ses dirigeants, pendant le Front populaire ? Les ouvriers de l'arsenal recueillent les fruits de leur lutte de l'été précédent avec l'arrivée du gouvernement Blum. Le 20 juin 1936, les prélèvements liés aux décrets-lois sont supprimés, les salaires reviennent au niveau de 1935. Quelques semaines passent et les 40 heures et les congés payés deviennent une réalité. Les membres du nouveau gouvernement ont pu mesurer alors qu'ils étaient dans l'opposition les potentialités de mobilisation et la détermination des ouvriers des arsenaux. Grâce aux mesures prises, les risques sont désamorcés, au moins dans un premier temps.

Il est donc intéressant de suivre à la fois les réactions collectives des personnels et l'attitude de quelques-uns des dirigeants syndicaux pour apprécier leur ligne de conduite pendant toute la période du Front populaire. L'arsenal de Brest présente de nombreux intérêts dans cette optique. Cœur ouvrier du département, l'arsenal abrite toutes les tendances de la gauche syndicale et politique. En premier lieu, Charles Berthelot cumule les fonctions de secrétaire général de la CGT de l'arsenal, secrétaire de l'UD CGT [4224] et de secrétaire adjoint de la Fédération des travailleurs de l'État, section marine [4225]. Ernest Miry est secrétaire adjoint du syndicat de l'arsenal et également secrétaire adjoint de l'UD CGT. Le premier, anarchiste d'avant la guerre, appartient à la majorité confédérale et partage les analyses de Léon Jouhaux. Miry, lui, est communiste depuis 1931, année où il adhère également à la CGTU de l'arsenal [4226]. Jouant systématiquement l'apaisement en août 1935, secrétaire depuis 1934 de la section CGTU de l'arsenal, il est propulsé à la direction de la nouvelle CGT réunifiée en octobre 1935. Berthelot pris par ses responsabilités départementales, lui laisse de fait la direction de l'important syndicat de l'arsenal, le syndicat « le plus puissant de Bretagne alors » [4227]. Des militants d'autres sensibilités politiques participent également à la direction du syndicat et obligent chacun à composer : Henri Beler socialiste [4228], Jacques Damoy ancien secrétaire des Jeunesses syndicalistes de Brest mouvement proche des anarchistes, mais également des anarchistes comme Au-

4222. ADF, 1M193, préfet maritime, 30 août 1935 et *Le Travailleur de l'Arsenal*, n° 92, février 1937.
4223. ADF, commissaire spécial de Brest, 2 août 1936.
4224. Berthelot assume de manière identique chacune de ses responsabilités : ce qu'il fait ou dit comme secrétaire du syndicat de l'arsenal éclaire en retour son attitude de secrétaire départemental de la CGT
4225. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 4 juin 1937.
4226. E. Kerbaul, *1640 militants du Finistère, 1918-1945. Dictionnaire biographique de militants ouvriers. Cahier de mise à jour no 2*, *op. cit.*, p. 213.
4227. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 214.
4228. *ibid.*, p. 16.

guste Le Lann [4229]. La vie et les débats syndicaux de l'arsenal bénéficient d'une transparence qui nous est utile : le journal mensuel du syndicat, *L'ouvrier de l'arsenal*, révèle par les articles qu'ils y écrivent, l'évolution des dirigeants et les problèmes qu'ils rencontrent [4230].

Août 1935, défaite totale de la lutte contre les décrets-lois, entraîne un repli ouvrier, mais, paradoxalement, ne nuit pas à l'organisation syndicale. La CGT, après la fusion d'octobre 1935, voit le nombre de ses cotisants augmenter avec régularité et dans des proportions jusque là inconnues. La CGT qui ne dépassait pas le millier d'adhérents au début de 1935, en revendique 3 500 dès juin 1936, 4 500 en octobre, 5 000 en janvier 1937 et 5 500 en juin 1937 [4231]. La CGT de l'arsenal a bénéficié, en terme d'adhésions, de la dynamique liée à l'unification syndicale puis à l'ambiance générale dans le monde ouvrier pendant l'été 1936, d'autant plus que les avancées obtenues sont palpables. À la fin de l'année 1936, le nombre des adhérents est tel que le statut de syndiqué devient de fait la norme sociale à l'arsenal.

Le syndicat, transformé en quelques mois en une énorme structure omniprésente, joue la carte de la négociation et de la paix sociale. Berthelot et Miry interviennent régulièrement auprès de François Blancho le sous-secrétaire d'État à la Marine, par courriers systématiquement publiés dans le journal syndical et par de nombreuses réunions au ministère. Le syndicat pousse d'ailleurs très loin ses bonnes relations avec « notre camarade et ami Blancho [4232] ». Le 13 octobre 1936, il est décidé à une réunion rassemblant 1 000 ouvriers de l'accueillir le 21 du mois comme un camarade lors de sa venue à Brest et de lui offrir un vin d'honneur [4233]. Une quête est même organisée dans l'arsenal, pour offrir à Blancho un cadeau lors du vin d'honneur à la Maison du peuple. Le compte-rendu de la réunion publié dans *La Dépêche de Brest*, quotidien habituellement hostile aux organisations ouvrières, traduit en termes chaleureux l'accueil réservé au représentant du gouvernement Blum. La réunion se termine avec la remise d'un bouquet par deux fillettes et d'un « objet d'art en souvenir et en reconnaissance de ses bienfaits », offert en main propre, au nom des 4 500 syndiqués, par Charles Berthelot [4234].

Pour ne pas gêner le gouvernement — la CGT est partie prenante du Rassemblement populaire — pas question de faire grève. Au cours du premier gouvernement Blum, un seul arrêt de travail éclate le 17 novembre 1936 sur le *Dunkerque* : 200 ouvriers protestent ainsi contre le retard du règlement d'une prime d'essai [4235]. L'implantation des libertaires brestois à l'arsenal n'est vraisemblablement pas étrangère à cette mobilisation qui, vu les conditions politiques du moment, a dû requérir l'intervention de militants chevronnés [4236]. Les communistes ne

4229. Auguste Le Lann est membre de la commission administrative de la CGT de l'arsenal.

4230. Une autre source, particulièrement utile, les rapports réguliers du commissaire spécial de Brest, nous permet d'éclairer les non-dits du discours syndical.

4231. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, juin 1936, janvier et juin 1937. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 14 octobre 1936. Entre le 20 octobre 1936 et le 20 octobre 1937, 5 592 cartes et 47 972 timbres ont été payés selon *L'Ouvrier de l'Arsenal* d'octobre 1937.

4232. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, janvier 1937.

4233. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 14 octobre 1936.

4234. *La Dépêche de Brest*, 22 octobre 1936.

4235. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 17 novembre 1936.

4236. Sur ce sujet voir Alain Le Moigne, « Le mouvement "anarchiste" au sein du monde ouvrier brestois

Table 10.9. – Comparaison des salaires horaires entre ouvriers de l'arsenal et du privé dans la région brestoise.

Catégorie	Salaire moyen horaire à l'arsenal	Salaires moyen horaire dans le privé	Différence	Différence en %
Spécialiste	7,197	7,520	0,323	4,30 %
Manœuvre spécialisé	6,480	6,908	0,428	6,20 %
Manœuvre	6,053	6,070	0,017	0,30 %

Source : *L'Ouvrier de l'Arsenal*, juin 1939.

se seraient pas permis de le faire, au regard de la position de leur organisation et de l'attitude des dirigeants communistes du syndicat. Effectivement, Ernest Miry écrit aussitôt un article intitulé « La discipline et le mouvement syndical » :

> « Le mouvement d'humeur de nos camarades du *Dunkerque* aurait pu être évité ou ne pas être connu. Mais certains individus ont cru devoir lui faire une large publicité. Pourquoi ? Et, ici, j'accuse : qui a prévenu le journal pro-fasciste *La Dépêche* de cet incident ? Et pourquoi l'a-t-on fait ? Pour exploiter simplement cet incident, demander une punition pour les ouvriers et pousser ceux-ci à se révolter [4237]. »

Le responsable syndical ne peut s'opposer frontalement à cette grève qu'il refuse de reconnaître d'ailleurs comme telle — « mouvement d'humeur » — aussi attaque-t-il sur la publicité qui l'entoure. Une grève, à la rigueur, mais que cela ne se sache pas. Cette réaction extrêmement ferme d'Ernest Miry délimite en creux la nouvelle orientation du syndicat de l'arsenal. Pourtant la tactique de la négociation montre rapidement ses limites : l'inflation, que rien ne vient compenser, ampute le pouvoir d'achat ouvrier. Dans les entreprises du secteur privé, une course de vitesse s'est engagée entre hausse des prix et revendications salariales avec ou sans grève. Mais rejetant l'arme de la grève, la CGT de l'arsenal connaît bientôt des difficultés face à sa base, la négociation seule ne payant plus. Fin 1936, une augmentation de 0,50 franc a été accordée [4238]. En juin 1937 une nouvelle hausse salariale intervient, mais ces 0,40 et 0,45 franc ne réduisent pas la baisse du pouvoir d'achat des ouvriers de l'arsenal dont les salaires sont maintenant inférieurs à ceux accordés par les conventions collectives brestoises du bâtiment, de la métallurgie ou de l'électricité [4239]. En juin 1939, le syndicat publie une moyenne des salaires de l'arsenal comparée à ceux du secteur privé, depuis le dernier relèvement du taux horaire d'octobre 1937 (table 10.9), l'écart s'est encore accentué.

Comment ont réagi les adhérents à ce recul important de leur pouvoir d'achat ? La réaction ne s'exprime pas immédiatement par un rejet de l'organisation syndicale. Le désappointement apparaît cependant, quant à la confiance que lui accordent les syndiqués lors des élec-

de la fin du XIXe à la Seconde Guerre Mondiale », *in* : *Actes du colloque « Des fiches aux fichiers. Les enjeux de la méthode prosopographique : élites politiques et sociales, notables, mondes militants en Bretagne (XVIIIe-XXe siècles) », [à paraître]*, p. 12.

4237. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, novembre 1936.

4238. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 18 janvier 1937.

4239. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, octobre 1937.

tions. Alors que le syndicat dépasse les 5 000 adhérents au début de l'année 1937, il n'obtient que 4 312 voix aux élections de janvier. Les adhérents ne votent pas tous pour leur organisation et cela malgré un gain de 545 voix en trois mois [4240]. La sanction électorale s'amplifie à tel point que Miry reconnaît publiquement dans le journal du syndicat le phénomène en octobre 1938, après l'élection des délégués à la commission locale des salaires. Le secrétaire adjoint du syndicat regrette les abstentions et le vote contre la CGT : « Ils nous rendent responsables des lenteurs apportées à nous accorder certaines revendications promises depuis un moment [4241]. » La dégradation de l'image du syndicat est certes lente, mais constante jusqu'à la fin de la période.

Un phénomène similaire s'observe à la lecture des résultats des élections internes du syndicat et confirme le décrochage. Pour la première fois, au début de l'hiver 1937, se tient le renouvellement de la commission administrative ; le vote se déroule à bulletin secret. Les dirigeants syndicaux craignent une remise en cause publique de l'orientation qu'ils personnalisent. Charles Berthelot arrive cependant en tête, son charisme, son expérience reconnue lui permettent de conserver sa position. Il ne s'expose plus directement pour faire passer les décisions du C.A., consacrant le plus clair de son temps à l'activité interprofessionnelle qui lui offre de plus une certaine notoriété. Malgré tout, seules 1 620 voix se portent sur son nom. C'est aussi un jugement négatif porté sur l'action syndicale qui s'exprime au travers de cet *exit*. Moins d'un syndiqué sur trois s'est déplacé pour voter [4242]. Ernest Miry n'arrive qu'en sixième position avec 1 501 voix. Placé en première ligne dans l'activité syndicale quotidienne, il joue ici le rôle de bouc émissaire. Mais Charles Berthelot est bientôt atteint lui aussi par les critiques.

En début d'année 1937, donc quelques mois avant ces élections, la contestation augmente, les problèmes devenant aigus, le secrétaire général reprend alors partiellement la direction du syndicat. Le 30 mars, le gouvernement veut obliger les ouvriers à prendre un congé forcé. La CGT sort un tract, mais après discussion sur l'appel à une heure de grève, décide de ne pas la faire. Le 28, 1 500 à 2 000 ouvriers ont assisté à une réunion de protestation. Un ordre du jour est adopté et adressé à la fédération pour lui demander de préparer une heure de grève dans les arsenaux et le retour à l'ancienne législation salariale. Charles Berthelot consacre la plus grande partie de son intervention à s'élever « contre les éléments les plus turbulents et trop actifs du syndicat qui trouvent toujours [...] que leurs dirigeants ne marchent pas assez vite [4243]. » S'adressant aux contestataires, il affirme n'être pas un vendu. La mise en cause de son attitude de dirigeant syndical doit atteindre une ampleur non négligeable pour justifier une telle mise au point publique. Mais Berthelot, fin manœuvrier, reprend vite la situation en main. Le 1ier avril, la direction syndicale présente à 2 500 syndiqués un ordre du jour de confiance aux délégués sur leur attitude lors des négociations avec le sous-secrétaire d'État à la Marine portant sur les heures supplémentaires nécessaires à l'achèvement du *Dunkerque* pour

4240. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 30 octobre 37.
4241. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, octobre 1938.
4242. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, novembre 1937.
4243. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 27 mars 1937.

le 15 avril [4244]. Cet ordre du jour adopté à l'unanimité ne calme cependant la contestation que de quelques semaines. Le 23 avril, Berthelot rapporte les résultats d'une entrevue avec le Président du conseil, à Paris, où lui a été promis une augmentation rétrospective au 1ier avril et l'instauration d'un salaire national au 1ier janvier 1938. Parmi les 1 500 présents, des auditeurs protestent ouvertement et réclament une grève en criant « Dans la rue ! Dans la rue ! » Berthelot et Miry assurent leurs auditeurs de la sollicitude du gouvernement et leur demandent de ne pas s'engager dans des actions intempestives.

Quelques jours plus tard, le ministère de la Marine rend publique une circulaire concernant les récupérations de jours fériés : s'ils tombent un jour habituellement travaillé, ils seront récupérés le samedi suivant. Le 4 mai, les délégués d'atelier décident de ne tenir aucun compte de cette circulaire et donc de ne pas travailler le 8 [4245]. La direction syndicale n'accepte pas cette attitude et convoque une assemblée générale le 7 mai 1937 en faisant appel à Benoit Frachon qui se déplace à Brest pour appuyer la direction locale du syndicat [4246]. Deux positions s'affrontent au cours de la réunion. Miry et Berthelot appellent à travailler le lendemain « pour ne pas créer de nouveaux ennuis au gouvernement en particulier à Mr. Blancho [4247]. » Le mardi précédent, les délégués de la CGT ont accepté, en négociation, le point de vue gouvernemental. Blancho menace de démissionner si les ouvriers ne travaillent pas le samedi [4248]. Jacques Damoy, qui défend l'idée de la grève, propose de lui donner comme objet, les revendications salariales, afin de ne pas pousser Blancho à démissionner. Frachon intervient au nom de la confédération en tant que secrétaire. Pour lui, une grève à Brest, alors que tous les autres ports travailleront, serait une indiscipline syndicale grave qui serait sûrement exploitée par les ennemis de la classe ouvrière.

La direction syndicale est si peu sûre du résultat, qu'Ernest Miry annonce que celui-ci sera communiqué le lendemain aux ouvriers, aux portes de l'arsenal. En effet, 1 412 syndiqués suivent leur direction, 1 374 s'opposent à la récupération avec 24 voix nulles. La faible différence de voix, et surtout le fait que les résultats n'aient été connus que le lendemain, jettent le doute sur la régularité du vote. De nombreux ouvriers qualifient de « belle représentation » la réunion de la veille et mettent en doute l'honnêteté de Berthelot et Miry.

Le 11 juin, les deux secrétaires se retrouvent l'un pour parler du dernier congrès fédéral, l'autre des congés payés. La réunion n'a attiré que 250 personnes et dès le début de l'exposé de Berthelot, des syndiqués quittent ostensiblement la salle, et le secrétaire général n'arrive pas à se faire entendre dans le bruit des allées et venues [4249]. Miry essaye de limiter les responsabilités du secrétariat en écrivant qu'il a voté à la fédération contre la récupération du 8 mai et que le

4244. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 2 avril 1937.

4245. Le 1ier mai est devenu férié.

4246. Benoit Frachon, militant communiste est dirigeant confédéral de la CGT. Il a fait partie de la délégation confédérale lors des négociations à Matignon. Jacques Girault, *Benoit Frachon communiste et syndicaliste*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 172.

4247. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 8 mai 1937.

4248. Cette menace est assez surprenante de la part d'un membre du gouvernement pour une question, en apparence, relativement annexe.

4249. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 12 juin 1937.

syndicat brestois, étant minoritaire, a dû suivre l'orientation décidée [4250]. La chute du gouvernement Blum, à qui succède le radical Chautemps, le 21 juin, va progressivement séparer Miry de Berthelot. Le syndicaliste communiste affirme : « Nous estimons que nous avons assez attendu, d'autant plus que le gouvernement ne s'est pas de son côté, suffisamment efforcé de continuer son expérience [4251]. »

Charles Berthelot, fidèle à sa conduite de syndicaliste de négociation, demande aux ouvriers de ne pas suivre « certains camarades [... qui ...] parleraient de passer par dessus la tête des délégués d'ateliers et du conseil d'administration, pour mener une action qui, de ce fait, ne serait dirigée par personne [4252]. » Il oppose aux arrêts de travail de plus en plus populaires, l'expédition de courrier au ministère. La pression des partisans d'une action plus radicale oblige cependant le secrétariat à lâcher du lest, d'autant plus que l'attitude critique de Miry risque d'isoler Berthelot qui ne peut se le permettre au sein de son groupe syndical. Le samedi 25 septembre 1937, il annonce une augmentation de salaire horaire de 0,30 à 0,40 franc. Miry exprime l'insatisfaction de la salle et une grève d'une heure est votée par la majorité des 1 200 ouvriers présents pour la journée du 27. La forme adoptée est celle d'une grève sur la tas [4253].

Berthelot est encore plus direct en décembre 1937, quand devant 1 000 personnes, alors que l'augmentation de salaire obtenue est dérisoire, il se déclare ennemi de la grève en répliquant à Henri Beler, le responsable syndical, militant socialiste, qui critique la fédération qui vient de signer l'accord salarial [4254]. Mais Charles Berthelot tient bon malgré les attaques sur tous les fronts menées par le gouvernement qui veut réduire les avantages obtenus en 1936. Le problème des heures supplémentaires passe au premier plan des préoccupations en 1938. Dès le début de l'année, les ouvriers de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas, travaillent en moyenne cinquante heures par semaine. Les nouveaux décrets-lois vont généraliser cette pratique : le réarmement de la France gonfle en effet le carnet de commandes de l'arsenal. La dynamique sociale est maintenant largement entamée et la CGT commence à en payer le prix. Lors de l'élection à la commission des salaires de l'arsenal de Brest en octobre 1938, la CFTC voit de nouveau ses scores progresser au détriment de la CGT. L'hebdomadaire du PC, ne revenant pas sur les causes profondes de ce score, se focalise sur la baisse des voix « due aux défaitistes et ennemis déguisés de la CGT, qui sacrifient leur intérêt de classe et leur conscience à de stériles haines partisanes [4255] ». L'hebdomadaire communiste est d'autant plus virulent que le résultat de cette élection porte atteinte à l'image d'un de ses militants les plus en vue à Brest, Ernest Miry, qui paie, en tant que secrétaire du syndicat, l'orientation prise depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Charles Berthelot finit par s'engager à travailler à la préparation d'une grève, celle du 30 novembre 1938. Mais agit-il par conviction personnelle ou simplement pour obéir au mot

4250. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, juin 1937.
4251. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, juillet 1937.
4252. *L'Ouvrier de l'Arsenal*, septembre 1937.
4253. ADF, 10M68, commissaire spécial de Brest, 25 septembre 1937.
4254. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 17 décembre 1937
4255. *La Bretagne Ouvrière*, 15 octobre 1938.

d'ordre voté au congrès confédéral de Nantes ? Son histoire antérieure plaide pour la seconde hypothèse. Le secrétaire général de l'arsenal, suivi et appuyé une majeure partie du temps par Ernest Miry, a tenu d'une main de fer son syndicat malgré les multiples pressions. Nous avons donc là une configuration différente de celle rencontrée dans la corporation du bâtiment et des travaux publics. Ici, le réveil des revendications ouvrières est plus tardif, mais tout aussi incontestable. Par contre, autant les militants syndicaux ont pu participer à créer un rapport de force dans le secteur du bâtiment, autant les dirigeants syndicaux de l'arsenal ont cherché à tempérer les ardeurs revendicatives des ouvriers. Nous allons voir ce qu'il en est dans un autre bastion syndical, celui des enseignants et plus particulièrement des instituteurs où nous rencontrons un autre cas de figure.

B. 3. Les instituteurs, un syndicat en débats

L'étude du mouvement ouvrier après les grèves de 1936 ne peut faire l'économie de l'analyse du comportement des instituteurs, au travers de leur syndicat. La tâche nous est facilitée par l'existence d'un journal mensuel de la section syndicale du Finistère, qui est seule, avec celle de l'arsenal, à pouvoir assurer une publication spécifique. *Le Bulletin Mensuel du Syndicat de l'Enseignement laïque du Finistère*, se distingue nettement de *L'Ouvrier de l'Arsenal* par son contenu. Ce dernier n'aborde que les aspects corporatifs de sa profession. Le mensuel des instituteurs, lui, évoque bien plus largement l'ensemble des débats qui traversent la société. La situation internationale, la laïcité, la nature de l'URSS, la paix, y occupent une place importante. Ces points, comme les aspects plus corporatifs, sont l'objet de polémiques et débats qui lui donnent une richesse de réflexion introuvable dans le reste des publications syndicales. Que la direction syndicale — autour de Couïc, le secrétaire, Cornec, Drapier — soit très largement majoritaire, l'explique sans doute en partie. Ici, contrairement à l'arsenal, les rapports de force entre les diverses composantes ne nécessitent ni compromis ni mise en sommeil des divergences.

La structure même du syndicat, éclaté en sections cantonales, nécessite des comptes-rendus exhaustifs des réunions de bureau, du conseil syndical et des assemblées régionales d'été. Ces comptes-rendus offrent un éclairage utile à la compréhension de l'évolution du syndicat. Enfin, le syndicat joue un rôle prépondérant, le nombre de ses syndiqués lui donne un poids considérable dans la section départementale de la Fédération générale des fonctionnaires. De plus, le syndicat en assume le secrétariat depuis que Huguen, qui faisait preuve à l'égard des instituteurs d'une hostilité tenace, a démissionné avec fracas à l'automne 1936. La position de la FGF nous donner des indications précieuses pour comprendre l'évolution du syndicat des instituteurs qui les inspire.

Les réunions des sections départementales organisées à la fin de l'année 1936, les 3 et 10 novembre, permettent d'avoir une première analyse de l'attitude des instituteurs face à la phase politique et sociale nouvelle ouverte depuis le mois de juin précédent [4256]. Le journal syndical

4256. Pour suivre les débats au niveau fédéral, consulter Jacques Girault, « Le syndicat des instituteurs », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978,

en publie des extraits de comptes-rendus, tous favorables au gouvernement Blum. En effet, les décrets-lois ont été en partie abrogés en juillet [4257]. Ainsi disparaît un sujet de mécontentement profond qui ne se traduisait pas exclusivement par d'importantes baisses des revenus. Ces jugements positifs interviennent quelques semaines après la dévaluation qui ne semble pas les influencer. L'ordre du jour voté lors du congrès de la FGF, le 18 octobre à Landerneau, apporte quelques explications : la FGF « regrette l'hostilité systématique du Sénat, renforcée par les manœuvres de certains députés soi-disant républicains à la Chambre, ont empêché l'insertion, dans le texte voté, de dispositions précises relatives à l'échelle mobile [...]. Les fonctionnaires et agents des services publics ne peuvent être les victimes d'une dévaluation rendue inévitable par la politique de déflation [4258]. » La responsabilité est exclusivement rejetée sur les sénateurs. Ce positionnement est en phase avec celui de la confédération qui a adressé le 31 octobre un message de remerciement à Léon Blum [4259].

Le syndicat de l'enseignement apprécie, quelques mois plus tard, les améliorations apportées par la loi du 26 mars 1937, dont une indemnité spéciale temporaire de 100 francs par mois, 75 francs pour les salaires ne dépassant pas 9 000 francs [4260]. Mais, ajoute-t-il, « il nous faut aussi constater que la hausse du coût de la vie en a contrebalancé sérieusement les heureux effets [4261]. » Au conseil syndical du 27 mai, les responsables sont toujours partisans de l'adhésion au Front populaire, à l'exception de Marc Bourhis de Trégunc [4262]. Une opposition commence à se dessiner peu après. René Daniel dénonce au début de l'été la passivité du syndicat : « Notre conseil syndical s'applique donc à ne pas "gêner" le gouvernement soutenu par le bureau du SN » [4263]. Cependant quand arrive l'été 1937, la situation salariale est telle que le mécontentement grandit et ne peut plus être ignoré [4264]. La question du soutien au gouvernement et de l'opportunité d'appeler à la grève polarise les débats, lors des assemblées régionales de la mi-juillet. Roger Prat à Brest, « regrette que le syndicat n'ait pas protesté contre la non-application du programme du Rassemblement populaire et contre la pause ». Daniel, à Quimper, déclare dans un même sens que « ni départementalement ni nationalement, aucun effort sérieux n'a été fait pour la revalorisation de nos traitements. » Le secrétaire du syndicat, Couïc, en le reconnaissant, demande « qu'on comprenne cependant les graves raisons qui ont suspendu le déclenchement d'une campagne énergique dans ce but ; il y allait du sort du Front populaire. » Les votes du rapport moral du syndicat national traduisent le mécontentement

p. 189–208.

4257. Cependant les prélèvements continuent. R. Bidouze, *Les fonctionnaires sujets ou citoyens ?*, *op. cit.*, p262.

4258. *BMSELDF*, décembre 1936.

4259. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 210.

4260. Pour les détails des mesures, voir R. Bidouze, *Les fonctionnaires sujets ou citoyens ?*, *op. cit.*, p. 265.

4261. *BMSELDF*, juillet 1937.

4262. Marc Bourhis est un militant proche des trotskistes. Il est le fils de l'adjoint au maire communiste de Concarneau et entretient des liens d'amitié avec Pierre Guéguin. Marc Bourhis a adhéré au PC en 1930 et le quitte en 1933 et il incarne le courant révolutionnaire de l'École Émancipée. Il meurt fusillé comme otage avec Pierre Guéguin à Châteaubriant le 22 octobre 1941.

4263. *BMSELDF*, juillet 1937.

4264. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 9 octobre 1937.

d'une minorité d'instituteurs : à Brest, 50 pour et 8 contre ; à Quimper, 71 pour, 18 contre et 6 abstentions [4265]. Ici, contrairement aux deux secteurs précédemment étudiés, la direction syndicale qui a voulu laisser du temps au gouvernement emporte l'assentiment de la grande majorité des adhérents qui se sont déplacés dans les assemblées générales du syndicat. Un ordre du jour est cependant voté à l'unanimité. Il exige « que les traitements des fonctionnaires soient revalorisés en fonction du coût de la vie par l'institution d'un salaire minimum vital de 12 000 francs et d'une indemnité mobile de cherté de vie égale pour tous. » Jusqu'en juillet 1937, la pause ne fait pas problème, si ce n'est sur la durée de son application comme l'exprime le rapport moral voté ce mois-là : « Nous approuvons la CGT d'avoir accepté la "pause", par souci d'adaptation aux circonstances exceptionnelles, mais en affirmant sa volonté de la voir cesser rapidement [4266]. »

La chute du premier gouvernement Blum lève l'obstacle de la mobilisation. Le 3 octobre se tient le premier meeting des fonctionnaires depuis les élections législatives. De 1 500 à 3 000 personnes se rassemblent à Brest pour demander une indemnité mensuelle de 150 francs à compter du 1er octobre, au lieu des 66 francs proposés par le gouvernement [4267]. *Le Finistère Syndicaliste*, en appelant à participer à cette action — qui se tient, il faut le souligner, un dimanche — en limite d'emblée la dynamique en expliquant qu'il s'agit d'un meeting de protestation « qui ne signifie nullement que fonctionnaires et assimilés vont quitter le Front populaire et combattre le gouvernement [4268]. » Le contentieux est pourtant important, les syndicats de fonctionnaires critiquent l'augmentation du coût de la vie de 30 %, le droit syndical encore faible et l'application des 40 heures restée « lettre morte ».

Charles Drapier, dans un article, donne son point de vue sur l'année et demie pendant laquelle aucun mouvement d'humeur n'a été perceptible : « Ils n'ont rien demandé pour eux à un gouvernement de Rassemblement populaire qui était beaucoup de la chair et du sang de la plupart d'entre eux. Ils ne lui avaient rien demandé, non par esprit de soumission, non par veulerie, mais parce qu'ils estimaient qu'il y avait des tâches plus urgentes [4269]. » L'écart entre le niveau de vie des fonctionnaires et celui des salariés du secteur privé était certes important avant les accords Matignon, mais il n'explique pas la passivité des premiers, qui auraient fait le choix de ne pas voir les traitements augmenter en 1936. Le meeting d'octobre est le seul organisé pour défendre les agents de services publics alors que dans le secteur privé les ouvriers — pour certains d'entre eux — ont déjà observé un deuxième mouvement de grève au printemps pour sauvegarder leur pouvoir d'achat entamé par l'inflation. Un article non signé, paru en novembre 1937 dans *Le Travailleur Brestois*, exprime un ressenti identique à celui de Charles Drapier :

> « Tout le monde s'accorde pour dire que, depuis l'avènement du Front populaire, les fonctionnaires n'ont créé aucun ennui au gouvernement. On peut le regretter ; mais le fait est indiscutable

4265. *BMSELDF*, octobre 1937.
4266. *BMSELDF*, juillet 1937.
4267. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 octobre 1937.
4268. *Le Finistère Syndicaliste*, octobre 1937.
4269. *BMSELDF*, novembre 1937.

> et, dans leur quasi-unanimité, les syndicats de fonctionnaires ont agi en connaissance de cause. Ils ont estimé que le gouvernement devait, avant toute chose, donner le pain à ceux qui n'en avaient pas [...]. Se refusant le plus longtemps possible d'user, à l'égard du gouvernement de Front populaire, des moyens dont ils s'étaient servis pour lutter contre Laval l'affameur [4270]. »

Les dirigeants syndicaux ne souhaitent nullement enclencher une dynamique gréviste. Au contraire d'un grand nombre de responsables du secteur privé, ces dirigeants ne sont pas issus du mouvement de l'été 1936. La plupart des membres du bureau syndical ont déjà une longue expérience politique et syndicale. À part quelques militants proches de l'extrême gauche, comme Marc Bourhis ou des syndicalistes moins enclins à la patience comme Daniel et Prat, aucun d'entre eux ne pousse à la mobilisation. La majorité des syndicalistes sans affinités partisanes, à l'exemple de la famille Cornec, d'Allot ou de Couïc, s'inscrivent dans une dynamique de soutien critique au Front populaire. Les militants communistes du syndicat ne cherchent pas, au moins jusqu'au 12 avril 1938, date de l'installation du gouvernement de Daladier, à pousser à la grève. Nous l'avons déjà constaté à l'arsenal. Des dirigeants influents du syndicat sont des membres de la SFIO. C'est le cas pour Charles Drapier ou Paul L'Haridon, ce qui ne peut inciter à recourir à la grève contre le gouvernement de Léon Blum.

Loïc Le Bars date de la fin de l'année 1936 la désillusion qui s'empare des militants enseignants, nous pensons que dans le Finistère l'évolution entre inquiétude et désillusion a pris plus de temps. Même au début de l'année 1938, n'apparaît aucune velléité de mobilisation dans ce secteur [4271]. Le congrès départemental de la Fédération générale des fonctionnaires qui se tient le 30 janvier 1938 n'aborde, dans le compte-rendu qui en est publié, la question du pouvoir d'achat qu'en déplorant l'insuffisance de l'indemnité de cherté de vie [4272]. Pour des raisons parfois totalement opposées, de nombreux animateurs du syndicat ne souhaitent pas s'engager dans un rapport de force avec le gouvernement. Au bout d'un an et demi, les premières critiques finissent par se faire jour, sans qu'il y ait pour autant passage à l'acte.

Lors du conseil syndical de février 1938, Couïc lance le débat sur la mobilisation pour les traitements. « Il constate amèrement la dérobade des partis de Front populaire et la trahison de certains dirigeants confédérés actuellement parlementaires. » Le secrétaire départemental aborde alors la question de l'action, y compris la grève :

> « La grève des services publics était-elle possible ? Le syndicat national était favorable à cette action. Au congrès de la Fédération des fonctionnaires, seul le délégué du Finistère, notre camarade Allot, se porte garant de l'acceptation de l'ordre de grève par les syndiqués. Dans ce cas, la grève ne paraissait pas possible [4273]. »

Cela signifie que les dirigeants syndicaux finistériens ont *a priori* conscience de l'intérêt de l'action gréviste devant les blocages et qu'ils pensent être suivis, le cas échéant, par les syndiqués dans le département. Mais cela n'aurait aucun intérêt puisque, d'après Couïc, le Finistère serait

4270. *Le Travailleur Brestois*, 19 novembre 1937.
4271. Loïc Le Bars, « Le monde enseignant et le Front populaire », *in* : Daniel Grason, René Mouriaux et Patrick Pochet (dir.), *Éclats du Front populaire*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, p. 180.
4272. *BMSELDF*, février 1938.
4273. *BMSELDF*, mars 1938.

le seul département à donner la garantie que les personnels suivraient le mot d'ordre de grève. L'argument est étonnant alors qu'une grève a éclaté le 28 décembre dans les services publics de la Seine [4274]. Le moins qu'on puisse dire c'est que les personnels des services publics, en étant en grève en même temps que des salariés du secteur privé, y font la preuve de « la persistance d'une forte combativité » [4275]. *L'Humanité*, titrant en première page : « Ce matin arrêt de travail dans les services publics parisiens », explique que les personnels communaux, ceux des hôpitaux, dans le métro, les transports, etc., ont votée la grève à l'unanimité [4276]. Les militants finistériens de l'enseignement ne peuvent l'ignorer, même si cette grève n'a duré que quelques jours.

Rendant compte du congrès national de la FGF quelques semaines plus tard, Allot qui y a participé en tant que secrétaire départemental de la FGF annonce effectivement : « pour ma part, ainsi que je l'ai déclaré au congrès départemental, j'estime que le bureau ne pouvait pas, en décembre dernier, engager la Fédération dans un mouvement d'action directe ». Les syndicalistes n'ont visiblement pas souhaité s'associer au mouvement et chercher à l'amplifier.

La situation a continué néanmoins à se dégrader, une seconde indemnité « illusoire » a été obtenue en novembre 1937 [4277]. Cette indemnité de cherté de la vie (100 francs par mois) est la dernière mesure salariale dont bénéficient les fonctionnaires. Daladier a opposé une fin de non-recevoir à la Fédération des fonctionnaires et clôt le débat en affirmant que les traitements ont conservé « leur valeur or » lors de son discours radiodiffusé du 21 août suivant [4278]. S'engage alors la bataille contre les décrets-lois qui se conclut avec la grève générale du 30 novembre 1938, première grève des services publics dans le Finistère depuis le 12 février 1934. Le bilan de ces années de Front populaire est largement négatif pour les intérêts catégoriels des instituteurs qui sont représentatifs, de ce point de vue, de ce qui s'est passé dans l'ensemble de la fonction publique [4279].

L'analyse de l'évolution des effectifs, des votes lors des assemblées régionales ainsi que les résultats de l'élection au conseil départemental peuvent nous permettre de mieux cerner la réaction ambivalente des syndiqués. Les sources, à part quelques indications parcellaires, ne nous permettent cependant pas de mesurer l'évolution des cotisants au syndicat d'un point de vue global pour le Finistère [4280]. « Le syndicat est fier de grouper près des ¾ des institu-

4274. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit*., p. 236.
4275. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit*., p. 259.
4276. *L'Humanité*, 29 décembre 1937.
4277. *BMSELDF*, juin 1938.
4278. R. Bidouze, *Les fonctionnaires sujets ou citoyens ?*, *op. cit*., p. 275.
4279. Sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires, nous renvoyons à l'ouvrage de J. Siwek Pouydesseau, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide*, *op. cit*., p. 231–233 : « Si l'on compare le traitement des fonctionnaires à l'indice 185 (niveau des instituteurs) avec celui des ouvriers de la métallurgie (assez comparable en 1930), on constate que, de 1930 à 1934, les traitements ont beaucoup mieux résisté que les salaires ; en revanche de 1934 à 1936, ils ont beaucoup plus diminué, et ne connurent pas, après 1936 une augmentation comparable. Le niveau de vie culmina en 1936, mais allait rapidement se dégrader jusqu'à la guerre. »
4280. Au niveau national, l'évolution des effectifs est la suivante : 85 000 en 1936, 95 000 en 1937, 108 000 en 1938 et 110 000 en 1939. *ibid.*, p. 172.

trices et instituteurs de ce département », annonce en fin d'année 1936 le *Bulletin Mensuel*, qui poursuit : « Nous ne pouvons certes pas espérer une poussée d'effectifs comparable à celle qui s'est produite dans les syndicats ouvriers de ce pays, mais nous devons recruter 200 à 300 nouveaux adhérents [4281]. » Signe d'une progression qui se poursuit, une fête est organisée le 16 mai 1937 pour célébrer la 1 500e adhésion [4282]. Cette évolution positive permet à Jean Cornec de répondre aux minoritaires en juillet 1937 que les personnels ont approuvé la ligne syndicale « puisque les adhésions affluent [4283] ». Il s'appuie ainsi sur des faits réels, mais qui ne traduisent pas forcément l'analyse que lui en tire. Les adhésions ne se font pas sur la base d'une approbation dans le détail de la ligne syndicale dont les subtilités ne peuvent qu'échapper aux nouveaux encartés. C'est l'image que donne à voir le syndicat dans une période qui lui est favorable qui produit l'adhésion. Celle-ci est facilitée par le sens commun pour lequel l'intérêt pour le syndicalisme a largement évolué [4284].

Les chiffres des nouvelles adhésions sont connus [4285] et nous renseignent clairement sur l'attractivité du syndicat semestre par semestre. Une chronologie sinusoïdale de son développement se dessine ainsi (figure 10.4 page ci-contre). Alors que le nombre de nouveaux adhérents se réduit au début des années trente, la courbe repart à la hausse après la fusion syndicale, ce qui confirme ici aussi la force du sentiment unitaire. Les chiffres progressent jusqu'à tripler au premier semestre 1937, par rapport au second semestre 1935. Puis le retournement est brutal puisque le début de l'année 1938 représente, à trois unités près, le plus faible résultat de la période. Le syndicat est rejoint par 276 personnes en 1937 et 102 autres l'année suivante. L'évolution de l'adhésion à un syndicat est un indicateur fiable pour mesurer l'adéquation entre attente des personnels et positionnement syndical. Ici, les résultats révèlent pour le moins un décrochage certain et qui permet de se poser la question de l'influence du syndicat des instituteurs. La courbe des effectifs nouveaux dessine le profil d'une organisation attractive jusqu'en 1938. Cependant, la chute de plus de 50 % des adhésions nouvelles en 1938 traduit un recul de l'image de marque du syndicat, phénomène qui va de pair avec la dégradation du niveau de vie et la faiblesse des résultats obtenus par l'organisation syndicale. La dynamique de progression est donc largement ralentie, ce qui n'empêche pas le syndicat d'afficher un nombre total d'adhérents en hausse. Le rapport moral qui couvre l'année scolaire 1937-1938 annonce que « Les 1 650 syndiqués du Finistère forment l'une des sections les plus actives » du syndicat national [4286].

Les suffrages obtenus pour les élections au Conseil départemental du 11 avril 1938 sont

4281. *BMSELDF*, décembre 1936.
4282. *BMSELDF*, avril 1937.
4283. *BMSELDF*, octobre 1937.
4284. En le formulant autrement, Jean Bruhat évoque cette période particulière pendant laquelle la nécessité du syndicat s'impose comme une évidence : « On va au syndicat comme on va "au-devant de la vie" ». Jean Bruhat, « La CGT », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 160.
4285. La revue syndicale publie dans chaque numéro — à quelques exceptions près — la liste des nouveaux adhérents, avec, dans la plupart des cas, le nom et la commune. Dans quelques rares cas, l'adhésion reste anonyme.
4286. *BMSELDF*, juin 1938.

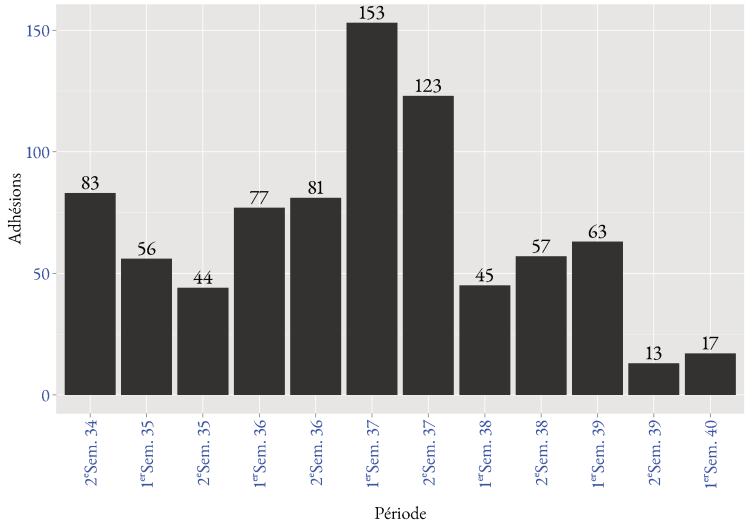

FIGURE 10.4. – Les nouveaux adhérents au syndicat de l'enseignement laïque, par semestre. Source : *BMSELDF*.

eux en nette progression. Ces élections sont les premières depuis la réunification. Les anciens unitaires votent donc maintenant pour les mêmes candidats que les confédérés, ce qui augmente mécaniquement le résultat final. C'est une première explication de cette progression : 1 927 voix contre 1 784 en 1935 et 1 419 en 1932. Sur les questions purement professionnelles, le syndicat est considéré comme un outil indispensable par l'électorat [4287]. Au vote de conviction s'ajoute un vote plus enclin à l'intérêt corporatiste du scrutin. La direction du syndicat s'appuie sur ces résultats pour justifier de sa ligne d'action. Lors des assemblées régionales qui clôturent l'année scolaire, le rapport moral est voté avec une majorité plus que confortable. Cependant la constance de l'opposition interne fait craindre au bureau que la majorité lui échappe. En effet, les assemblées sont « squelettiques », comparées à l'effectif total des syndiqués avec moins d'un participant pour dix adhérents. C'est un signe au moment où la CGT a acquis un prestige important auprès des salariés. Pour réduire le risque d'un coup de théâtre, un membre de la majorité propose, fin 1937, de remplacer les assemblées régionales par un conseil syndical élargi aux secrétaires des sections cantonales. Il expose sans fard ses préoccupations : « N'est-il pas aisé de grouper dans de telles assemblées une opposition résolue à faire triompher son point de vue contre le conseil syndical en fonction, même quand on n'a pas de critiques à formuler contre celui-ci [4288] ? » Seule la première de ses propositions est retenue, les assemblées générales sont maintenues après les vives réactions de la minorité. En 1938, la participation augmente légèrement : les précautions indispensables ont été prises par la direction syndicale.

4287. Le conseil départemental est composé d'une représentation des personnels élus sur listes syndicales. Cette instance a été créée pour « assister le Préfet » et est pourvue « d'un grand nombre d'attributions pédagogiques, administratives, contentieuses, disciplinaires ». *BMSELDF*, février 1938.
4288. *BMSELDF*, janvier 1938.

Table 10.10. – Résultats des votes pour les trois motions sur l'orientation du syndicat de l'enseignement en 1938.

	Conseil syndical	Prat-Daniel	Moalic-Signor
Quimper	79	11	11
Brest	57	11	0
Total	136	22	11

Source : *BMSELDF*, janvier 1938.

L'opposition à la direction n'est de toute manière pas homogène et ne constitue pas — au-delà de sa faiblesse numérique — un danger réel. Lors du vote sur l'orientation du syndicat pour l'année scolaire 1938-1939, trois motions sont en concurrence : la motion de la majorité, dite du conseil syndical ; celle des communistes Moalic-Signor ; celle de Prat et Daniel qui se distingue de la précédente par leur militantisme laïque et leurs critiques de la direction qu'ils estiment trop tiède [4289]. La motion majoritaire recueille plus de 80 % des suffrages (table 10.10). Il est intéressant de noter l'absence d'instituteurs communistes dans le nord du département où la motion Moalic-Signor ne recueille aucune voix. En fait, le PC n'a pas réussi à se développer dans ce milieu et les zones d'influence n'ont pas évolué depuis le début des années trente et restent limitées au sud du département.

À comparer les réactions des ouvriers du secteur privé et même des travailleurs de l'État à celles des instituteurs, la différence saute aux yeux. Les instituteurs n'ont, à aucun moment, été tentés par la grève ou n'ont remis en cause une direction syndicale qui y est hostile. Il faut souligner que la seule grève qu'ait connue la profession depuis des années, celle du 12 février 1934, était une grève démocratique de défense de la République. Le parallèle est frappant avec les motivations avancées par le bulletin du syndicat après la grève du 30 novembre 1938 : « Les instituteurs ont fait grève aussi pour protester contre la désorganisation de l'école laïque [4290]. » À chaque fois, ils auraient donc franchi le pas non sur des revendications salariales ou de statut, mais, en totalité ou en partie, sur des thèmes de société qui les touchent de près. L'explication en est multiple :

1 – Les instituteurs n'ont pas l'habitude ou le réflexe de la grève, comme par ailleurs l'ensemble des fonctionnaires. Les conditions d'exercice de la profession ne favorisent objectivement pas ce type d'action. La majorité d'entre eux enseigne dans des communes rurales, milieu peu favorable. La dispersion ajoute à la difficulté.

2 – Nous l'avons souligné, les enseignants ne s'estiment pas être prioritaires en ce qui concerne

4289. Daniel et Prat sont proches des « Amis de *L'École Émancipée* » dont ils défendent les orientations avec Bourhis et Carer quelques mois plus tard. *BMSELDF*, juillet 1939. Depuis la fusion syndicale de 1935, des groupes des « Amis de *L'École Émancipée* » s'emploient, dans le cadre d'une « tendance de fait sinon de droit » à promouvoir un syndicalisme révolutionnaire. Leur motion remporte 18 % des suffrages au congrès national de 1938. L. Le Bars, *La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935)*, *op. cit.*, p. 507.

4290. *BMSELDF*, numéro spécial sur la grève du 30 novembre 1938, décembre 1938.

l'amélioration de leur pouvoir d'achat [4291]., à la différence de ce qui se passe à l'arsenal ou dans le bâtiment, où les réactions sont plus fortes.

3 – Le milieu est mieux organisé que le secteur privé, plus politisé aussi, comme le prouve le contenu du bulletin syndical. Il est donc plus sensible à l'arrivée d'un gouvernement de Front populaire et par là même moins enclin — pour ceux qui sont politiquement proches des partis qui soutiennent le gouvernement — à déclencher une grève dont il craint les conséquences pour la stabilité gouvernementale. Même après la chute du gouvernement Blum, la mobilisation se réduit à un meeting, un dimanche [4292].

4 – S'ajoute un dernier élément, à notre avis déterminant. Les instituteurs concentrent leurs forces sur la défense de la laïcité [4293]. Le recul de l'école publique est réel et nécessite une mobilisation en profondeur. La revalorisation des traitements, pour nécessaire qu'elle soit jugée par les syndiqués, est passé au second plan. Un texte de Drapier, paru en novembre 1937, présente le syndicat comme la « source vive » de la lutte anticléricale [4294], comme le dernier rempart qui puisse redresser la situation. L'accélération de la campagne de défense de l'École publique coïncide avec la chute du premier gouvernement Blum et se renforce jusqu'à l'été 1938. Là est touchée la corde la plus sensible chez l'instituteur et cette campagne est, à leurs yeux, un autre aspect de la défense de la République pour laquelle il s'est mobilisé le 12 février 1934.

B. 4. 1938, une nouvelle année d'agitation sociale ?

Après avoir analysé les attitudes de ces trois secteurs et essayé de cerner leurs particularités qui confirment la complexité des rapports sociaux, nous allons aborder l'analyse des grèves de 1938 dans leur ensemble et voir en quoi l'année se distingue ou non des précédentes.

La situation économique n'est guère brillante au niveau national à la suite d'une forte hausse des prix au cours du second semestre de l'année 1937. Antoine Prost souligne ainsi que la « hausse des prix sévit en effet et justifie d'importantes revendications salariales » [4295]. C'est ce que nous constatons également dans le Finistère, pour la première partie au moins de cet état des lieux. L'année débute par une aggravation des conditions d'existence qui rend la situation des ménages difficile à ce que relèvent les services de l'État : « L'augmentation des loyers de 250 % de leurs prix d'avant-guerre, les paliers successifs de 15 %, l'augmentation des

4291. En janvier 1937, Vincent Auriol, ministre des Finances explique à une délégation des services publics accompagnée par Léon Jouhaux que la situation des finances publiques ne peut permettre d'envisager une hausse des traitements. À ce refus ne répond aucune campagne de mobilisation des fonctionnaires. J. Siwek Pouydesseau, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide*, *op. cit.*, p. 231.

4292. Les syndicalistes fonctionnaires, rappelons-le, ont longtemps maintenu à leur tête Huguen, tenant d'un réformisme syndical assumé.

4293. C'est ce que constate également Jacques Girault au niveau national : J. Girault, « Le syndicat des instituteurs », *op. cit.*, p. 205 sqq.

4294. *BMSELDF*, novembre 1937.

4295. Antoine Prost, « Le climat social », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 100.

billets de chemin de fer, la mise en application des taxes nouvelles sur l'essence sont autant de sujets qui préoccupent la population en cette fin d'année [4296]. » Les militants syndicalistes en sont eux-mêmes bien conscients, chiffres à l'appui. Dans un article, titré « La vie chère », paru dans le journal *Le Travailleur Brestois*, organe de la Bourse du travail brestoise, il est souligné que le coût de la vie a augmenté de 33,57 % entre le 30 juin 1936 et le 30 septembre 1937. Pour l'affirmer, les syndicalistes se basent sur les chiffres officiels publiés par la commission chargée d'établir l'évolution de l'indice du coût de la vie à Brest qui passe de 5,282 à 7,028 : « cette hausse de 33,57 % correspond à une diminution de 25,14 % du pouvoir d'achat des personnes dont les moyens financiers n'ont pas augmenté depuis le 30 juin 1936 [4297] ».

Il peut paraître dès lors évident, si l'on s'en tient à une approche strictement mécaniste des mouvements sociaux, que l'agitation sociale ne peut se réduire dans cette nouvelle année qui commence. Les conditions objectives sont réunies pour maintenir *a minima* un niveau de combativité au moins égal à celui de l'année 1937. Pourtant, le dynamisme antérieur s'est largement atténué, face à « une véritable guérilla sociale du patronat » [4298].

Les réunions syndicales — la CGT organise une tournée des principales communes ouvrières du département en janvier [4299] — ne reçoivent pas un écho très important en terme de participation. La réunion de Douarnenez rassemble 250 personnes le 8, celle de Quimperlé 200 le 15 [4300]. 250 personnes participent à cette réunion à Concarneau le 17 [4301]. La veille, à Pont-L'Abbé [4302], la CGT n'a rassemblé que 50 personnes. Ces chiffres traduisent une désaffection certaine par rapport à la tournée de réunions de l'année précédente. Et surtout, l'ambiance est morose, même quand la participation n'a pas fléchi — comme à Concarneau — selon le rapport du commissaire de police de la ville : « Salle peu enthousiaste. Apathie générale. Les ouvriers et pêcheurs semblent fatigués, et les différents appels des orateurs n'ont produit sur eux aucun effet apparent [4303] ». Ces éléments permettent de comprendre qu'un tournant s'est opéré dans l'opinion publique ouvrière et que l'usure commence à gagner le monde du travail, écornant sérieusement la combativité. Le secrétaire du syndicat des instituteurs, Couïc, a déjà tiré un bilan sombre et pessimiste de l'année écoulée :

> « Qu'a donc été 1937 ? Si l'on prend la peine de comparer cette année écoulée à celle qui l'a précédée, 1936, la réflexion qui s'impose est que 1937 a été une période de profonde déception pour la classe ouvrière.

4296. ADF, 1M140, commissaire spécial de Brest, 4 janvier 1938.
4297. *Le Travailleur Brestois*, 5 novembre 1937.
4298. Relevant qu'une série de conventions collectives sont renouvelées au printemps 1938, Guy Bourdé constate que cette « fois, à la différence du printemps 1936, le mouvement ouvrier n'obtient pas la victoire ; il doit admettre un compromis qui laisse présager une défaite ultérieure ». Dans le Finistère, d'ores et déjà, rares sont les demandes qui finissent par un compromis, c'est-à-dire par une conciliation acceptée par le patronat. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 15.
4299. *La Bretagne Ouvrière*, 15 janvier 1938.
4300. ADF, 1M242, commissaire de police de Quimperlé, 16 janvier 1938.
4301. ADF, 1M242, commissaire de police de Concarneau, 17 janvier 1938.
4302. ADF, 1M242, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 16 janvier 1938.
4303. ADF, 1M242, commissaire de police de Concarneau, 17 janvier 1938.

> À la marche "Au-devant de la vie", aux prémisses de la révolution pacifique, aux enthousiasmes ardents, aux si belles conquêtes sociales de 1936, ont succédé la stagnation, la lutte d'arrache-pied pour le maintien des avantages acquis, le recul, hélas ! bien souvent et l'angoisse devant la hausse verticale du coût de la vie.
> Le patronat apeuré de 1936 a relevé la tête et mené l'offensive [4304]. »

L'appréciation de la situation et des réponses à y apporter n'est pas unanime dans le mouvement ouvrier. Ces réflexions de Couïc ne correspondent pas, chez les enseignants dont il est le secrétaire de syndicat, à une volonté de répondre à cette offensive. Même chez les militants politiques, y compris certains membres du PC, persiste l'idée de défendre avant tout la pérennité du Front populaire. La Bourse du travail de Brest organise une réunion à la mi-février 1938. Y participent notamment des anarchistes et des militants communistes. Dans cette réunion qui se tient sous la présidence de Jean Tréguer, militant anarchiste qui est par ailleurs le concierge de la Bourse du travail, tous les orateurs, Autret, Miry, Valière et Berthelot interviennent pour critiquer les atteintes aux 40 heures et les heures supplémentaires [4305]. Si tous les militants syndicalistes présents — quelles que soient leurs préférences partisanes — sont pour une fois en accord, par contre leurs interventions sont jugées trop critiques par Louis Rabardel, militant communiste. Il intervient comme secrétaire du mouvement « Paix et Liberté » [4306] et tient alors un discours de rupture par rapport à la tonalité ambiante. Il reproche aux orateurs « de ne pas avoir rendu justice aux députés du Rassemblement populaire qui ont fait obtenir à la classe ouvrière les avantages dont elle se prévaut actuellement ». Jean Tréguer lui répond que les avantages qui ont été acquis ont été obtenus par les ouvriers en grève de la région parisienne en 1936, pas par les députés [4307].

La suite des événements donne entièrement raison à Couïc sur la réalité du recul des avantages acquis. De plus, la dynamique de reconquête du patronat influe sur l'évolution des mouvements sociaux pendant l'année 1938, essentiellement sur la courbe des grèves. Une première différence apparaît clairement : le bâtiment et les travaux publics ne sont plus le moteur des mobilisations (table 10.11 page suivante). Le cumul du nombre de grévistes est de 457 pour l'année entière. Ils étaient 2 649 lors de la première vague de grèves en 1936 et 8 628 en 1937. La chute est brutale pour ce secteur plutôt combatif.

Avant d'aborder les grèves, il convient de constater que de nombreux conflits n'aboutissent pas à des arrêts de travail comme l'indiquent les quelques exemples qui suivent. Au mois de mars, les salariés de quelques entreprises commencent à demander un réajustement de leurs salaires par rapport à la hausse des prix.

Dans le Finistère, de nombreux résultats de sentences arbitrales ou surarbitrales sont rendus publics pendant le premier trimestre. Le 28 janvier, 30 salariés des tramways brestois se réunissent pour connaître la sentence surarbitrale les concernant. Le lendemain, 100 ouvriers

4304. *BMSELDF*, janvier 1938

4305. Sur l'introduction des heures supplémentaires, consulter J. Siwek Pouydesseau, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide*, *op. cit.*, p. 131-142.

4306. Cette intervention montre que des appréciations divergentes sur la situation coexistent au sein du PC puisqu'Ernest Miry prend lui une position diamétralement opposée.

4307. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 18 février 1938.

Table 10.11. – Les grèves du bâtiment et des travaux publics pour l'année 1938.

Mois	Entreprise	Villes	Extension	Intensité
Mars	Soneru	Brest	205	205
Mai	E[t] Routière	Scaër	20	140
Mai	Charpentiers	Le Guilvinec	60	60
Juillet	T.P.	Brest	70	350
Octobre	T.P.	Brest	32	64
Novembre	T.P.	Douarnenez	70	420

Source : ADF, série 1M et 10M.

charbonniers font de même pour une sentence arbitrale. Les uns et les autres obtiennent des augmentations de salaire sous diverses formes. Pour les premiers, un rappel de 2 % leur est accordé. Les seconds voient leur indemnité de vie chère passer de 126 francs à 212 francs [4308]. Le 1[er] février, 1 200 ouvriers du bâtiment se retrouvent pour entendre les résultats de la sentence arbitrale. Pierre Autret, secrétaire du syndicat du Bâtiment CGT de Brest, en rend compte en annonçant que les ouvriers ont obtenu une augmentation de 0,50 franc par heure et une prime pour charge de famille qui va de 40 francs pour un enfant à 100 francs pour 3, même si les demandes n'ont été qu'en partie satisfaites, ce secteur auparavant remuant en reste là [4309]. La CGT organise une nouvelle réunion du syndicat du bâtiment brestois en avril. Ils ne sont plus que 350 à y participer à la mi-avril — nous avons ici la concrétisation d'une situation collective d'*exit* [4310] — pour s'entendre dire que la situation n'a pas évolué [4311]. Le syndicat est dirigé depuis 1936 par Pierre Autret qu'Eugène Kerbaul présente comme un militant très actif qui a dirigé les grèves « très dures dans cette corporation » [4312]. Pourtant, la situation continuant de s'aggraver dans ce secteur, une nouvelle réunion syndicale voit remonter l'intérêt des ouvriers pour la question du pouvoir d'achat. 600 personnes sont présentes pour entendre le secrétaire annoncer le refus strict du patronat d'accorder la moindre augmentation. S'ensuit une discussion sur l'opportunité de déclencher une grève. Pierre Autret « s'est attaché à convaincre ses camarades de l'inefficacité totale de tout recours à la grève. Il a indiqué que la plupart des chantiers sont abandonnés en hiver en raison du mauvais temps et qu'un geste de grève de la part des ouvriers n'aurait aucune signification avant l'été prochain. ». L'ambiance n'est pas à la mobilisation, surtout après un tel discours : seule une quinzaine d'ouvriers votent la grève [4313]. En

4308. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 29 janvier 1938.

4309. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 2 février 1938.

4310. Albert Hirschman explique effectivement que dans le cadre de la prise de parole, « le client (ou l'adhérent d'une organisation) doit se sentir capable d'exercer une certaine influence, seul ou en collaboration avec d'autres ». Pour lui, « comparée à la défection, la prise de parole est donc coûteuse ; son efficacité est en outre conditionnée par l'influence et le pouvoir de négociation dont disposent ceux qui l'exercent ». Albert Hirschman, *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, [2[e] éd.], Paris, Fayard, 1995, p. 68-69.

4311. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 17 février et 16 avril 1938.

4312. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 12.

4313. ADF, 10M64, préfet, 29 octobre 1938.

réalité, la période hivernale n'est pas en soi un obstacle puisque les deux années précédentes des grèves ont réussi à faire avancer les revendications ouvrières au cœur de l'hiver.

Autre situation, le syndicat CGT des ouvriers boulangers brestois avait écrit au préfet le 16 octobre 1937 pour lui signaler l'obstruction patronale sur la question des 40 heures et pour demander une hausse de 20 % des salaires [4314]. La commission de conciliation prévue le 6 novembre a été reportée. Le 20 décembre, l'arbitrage bute sur un échec. Le 10 janvier 1938, les ouvriers exigent un surarbitrage avant le 15 du mois sinon la grève démarre le 16. Les démarches ouvrières ont commencé 3 mois avant et rien n'avance si ce n'est la hausse du coût de la vie. La menace n'est pas prise au sérieux et le surarbitrage n'est connu que le 11 février sans qu'un mouvement ne se déclenche. Le résultat rend les ouvriers mécontents : l'augmentation ne touche pas les deux fournées normales, mais les seules fournées supplémentaires qui passent de 10 à 15 francs [4315]. Cette option prise par le surarbitre va par ailleurs à l'encontre des 40 heures puisqu'elle incite le salarié à faire des fournées supplémentaires pour augmenter son pouvoir d'achat. Parmi les ouvriers, quelques mécontents veulent arrêter le travail. La majorité accepte là également, contrainte et forcée, le surarbitrage [4316]. Un surarbitrage du 16 mars 1938 aboutit à un résultat identique pour les ouvriers boulangers quimpérois [4317]. Un autre exemple confirme cette évolution : 30 ouvriers de l'ameublement de la région brestoise se sont déplacés à la réunion du syndicat où il leur est expliqué que le 9 mars les patrons ont accepté une hausse de 0,30 franc bien plus faible que l'augmentation de 0,75 franc demandée [4318]. Aucune mobilisation n'est alors envisagée pour créer un rapport de force. Ces résultats — fort éloignés des demandes ouvrières initiales — s'égrènent tout au long du premier semestre de l'année 1938 et jouent un rôle certain dans le renforcement du calme social. De plus en plus, les ouvriers se réunissent et constatent, sans agir, la chute de leur pouvoir d'achat. 300 ouvriers de la Société Brestoise des Travaux Maritimes se réunissent à la mi-mars 1938 pour demander une augmentation de 15 % de leurs salaires [4319]. En juin, la nouvelle convention collective de la métallurgie brestoise est signée, malgré une augmentation des salaires nettement inférieure à la demande syndicale : les patrons ont accepté 0,40 franc de l'heure alors que le syndicat demandait entre 0, 75 et 1 franc. Lors d'une première négociation, la demande ouvrière était plus importante. Un rattrapage du salaire horaire de 1,25 franc était exigé par les délégués ainsi qu'une majoration des heures supplémentaires de 20 %. Les patrons ont répondu « que les marchés en cours ne permettent pas d'accorder ces augmentations » [4320]. Malgré ce résultat qui ne répond pas à la demande initiale, le travail se poursuit normalement sans velléité de réaction chez les salariés [4321]. Nous pourrions ainsi multiplier les exemples. Les ouvriers peuvent se concerter, mais ils font le choix de ne rien faire et n'utilisent plus l'arme de la grève comme

4314. ADF, 10M70, lettre du syndicat CGT au préfet, 16 octobre 1937.
4315. ADF, 10M70, surarbitrage du 11 février 1938.
4316. ADF, 10M70, commissaire spécial de Brest, 11 janvier et 18 février 1938.
4317. ADF, 10M70, dossiers boulangerie.
4318. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 2 avril 1938.
4319. ADF, 1M242, commissaire spécial de Brest, 12 mars 1938.
4320. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 6 mai 1938.
4321. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 11 juin 1938.

Table 10.12. – Statistique mensuelle des grèves de l'année 1938.

Mois	Fréquence (f)	Extension (e)	Intensité (i)	Durée moyenne (i/e)
Janvier	4	322	980	3,04
Février	1	22	378	18,00
Mars	2	226	604	2,67
Avril	–	0	0	–
Mai	7	137	839	6,12
Juin	15	1 764	4 984	2,81
Juillet	1	70	350	5,00
Août	–	0	0	–
Septembre	1	30	30	1,00
Octobre	2	332	364	1,09
Novembre	?	140 (8 140)	490 (8 490)	3,50
Décembre	?	0 (1 133)	0 (10 213)	

Source : ADF, série 1M et 10M.
La *fréquence* représente le nombre de grèves ; l'*extension* : le nombre de grévistes ; l'*intensité* : le nombre de journées perdues. L'indice de l'*ampleur* est obtenu en divisant le nombre de grévistes par le nombre de grèves. Celui de la *durée moyenne* en divisant le nombre de journées perdues par le nombre de grèves. Robert Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, Paris, Sirey, 1963, p. 71.
Pour novembre et décembre, les chiffres inscrits entre parenthèses indiquent la totalité des grévistes et jours de grève en incluant la journée du 30 novembre et les grèves qui en sont la conséquence.

outil de lutte.

De même, la répression patronale commence à peser sérieusement sur la motivation des salariés. Antoine Prost évoque la figure de la « grande gueule » du délégué d'atelier qui a un rôle important dans la cohésion du groupe [4322]. Mais si cette forte personnalité s'en va, la situation n'est plus du tout la même. Cela explique l'usage de la coercition pour tenter de décapiter le mouvement syndical. C'est ce qui se passe aux Charbonnages de Brest : « depuis le congédiement de Louarn François, ex-secrétaire du syndicat ouvrier, le calme semble revenu sur le chantier Son successeur Gerbe jouit de la considération des patrons et de ce fait régularise paisiblement les rapports entre les deux syndicats [4323] » constate le commissaire spécial de Brest.

4322. A. Prost, « Le climat social », *op. cit.*, p. 102. Plutôt qu'une « grande gueule », qui est effectivement une figure possible du représentant syndical, mais qui a l'inconvénient de laisser imaginer une personne dont le niveau de persuasion est corrélé au timbre de la voix, nous y voyons une « autorité personnelle ». C'est-à-dire que la capacité à représenter ses mandants lui est reconnue grâce à des qualités morales, intellectuelles bien plus efficaces devant le patron qu'une gouaille colorée. Voir à propos de cette expression qui se rapproche là du qualificatif de *leadership* utilisé aux États-Unis : Y. Cohen, *Le siècle des chefs*, *op. cit.*, p. 48-49.
4323. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 25 mai 1938.

Le tableau mensuel des arrêts de travail (table 10.12 page 980) confirme le retournement de tendance de manière incontestable. L'activité gréviste — hormis la grève générale du 30 novembre 1938 lancée sur un mot d'ordre confédéral — tranche sensiblement avec la situation observée les deux années précédentes. Cet effondrement démontre l'efficacité de la procédure d'arbitrage. Les grèves portent toujours, en cette nouvelle année, et dans leur quasi-totalité, sur l'érosion du pouvoir d'achat et la nécessité de revalorisations de salaires, mais la plupart ne connaissent pas d'issue favorable.

Parmi les corporations les plus combatives les années précédentes, les dockers du port de Brest font deux jours de grève les 11 et 14 janvier 1938, avec 250 participants à chaque fois [4324]. Ces deux journées n'aboutissent pas à un accord, mais à une procédure d'arbitrage. La brièveté de ces deux grèves est un indicateur de cette combativité de plus en plus en berne, y compris au cœur du mouvement ouvrier le plus traditionnellement attaché à la défense des intérêts ouvriers. Le même mois, une grève éclate dans un secteur jusque là à l'écart des mouvements sociaux, la corporation des sabotiers. 20 ouvriers sabotiers de Quimper entament une grève de 11 jours à partir du 10 janvier 1938 et réussissent à obtenir un accord sur les augmentations de salaire demandées. C'est une des grèves les plus longues de l'année 1938 [4325]. La solidarité est à l'origine d'un mouvement à la grillagerie Quéré de Rosporden où 22 ouvriers arrêtent le travail le 11 février pour protester contre la sanction infligée à l'un de leurs camarades par la direction de l'entreprise [4326]. Le mois suivant, 205 ouvriers qui travaillent sur le chantier du nouvel hôpital de Brest stoppent le travail un jour, le temps que des pourparlers s'engagent. Puis la principale concentration ouvrière du département connait un calme relatif jusqu'à la fin de l'année : une grève en juillet et en août, trois en novembre et une en décembre. Paradoxalement, la grève du bâtiment s'explique par l'application des règles d'arbitrage. En effet, les ouvriers de ce secteur ont attendu huit mois que les patrons répondent à leurs propositions avant d'engager cette grève d'avertissement d'une journée [4327]. La durée des arrêts de travail est effectivement révélatrice de l'état des négociations. Quand elle dure plus d'une journée, c'est qu'il y a désaccord, sinon, il s'agit la plupart du temps de matérialiser l'impatience ouvrière.

C'est pour la question récurrente du pouvoir d'achat que 60 ouvriers charpentiers et calfats du port du Guilvinec arrêtent le travail le 1er juin. Celle-ci ne dure qu'une seule journée. Les patrons renvoient 20 d'entre eux et la grève s'arrête [4328]. Mais c'est principalement avec l'activité gréviste d'un autre port, celui de Concarneau, que ce mois de juin offre un profil atypique — hormis bien évidemment le 30 novembre — pour l'année 1938. Le mois de juin, avec 1 764 grévistes et 4 984 journées perdues constitue l'acmé de ce premier semestre et s'explique par le mouvement qui touche plusieurs conserveries à Concarneau [4329]. Cette grève débute le 7 juin

4324. ADF, 10M64, dossier dockers.
4325. ADF, 10M70, liste des arrêts de travail, s. d.
4326. ADF, 10M64, commissaire de police de Quimper, 11 février 1938.
4327. ADF, 10M70, dossier bâtiment.
4328. ADF, 10M64, commissaire de police de Quimper, 2 juin 1938.
4329. Pour une mise en perspective de l'attitude des conserveurs pendant l'ensemble de la période, consulter J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit*. Par ailleurs, une faute de

et touche les conserveries de la ville à l'appel du syndicat CGT. Les patrons ne veulent pas céder et en cela respectent les consignes du président des Chambres de commerce de France [4330]. De plus, les employeurs envoient dès le début du conflit une lettre à chaque gréviste pour lui signifier son renvoi : « Vous avez rompu personnellement le contrat de travail [...]. en conséquence vous ne faites plus partie de notre personnel à partir de ce jour 7 juin [4331] ». La menace a certainement joué dans la décision de reprise du travail. Le commissaire de police de Concarneau écrit le 11 juin au préfet pour lui annoncer que des piquets de grève ont interdit aux ouvriers et ouvrières l'accès à 8 usines : Rodel, Provost-Barbe, Teysonneau, Pennanros, Compagnie Générale des Conserves et Cassegrain au Passage Lanriec [4332]. Les syndicalistes ont bien choisi leur jour puisque la grève éclate au premier jour de la campagne de mise en conserve des petits pois qui sont très fragiles et doivent être traités rapidement. La grève a été déclenchée « afin de provoquer la décision surarbitrale le plus tôt possible » et à 16 heures, le même jour, ce sont 15 usines qui sont touchées. Même si certaines d'entre elles n'emploient que quelques ouvriers [4333], des saisonnières, « 1 000 femmes environ », qui devaient commencer à travailler n'ont pu le faire [4334]. Une réunion est organisée par la CGT le lendemain matin aux halles en présence de Launay, de la fédération régionale et de Paul Valière, qui représente l'UD CGT. La grève est alors revotée à la majorité des présents [4335]. Finalement, elle est arrêtée le 10, dans l'attente de la décision surarbitrale [4336]. Les menaces de licenciement sont levées et le travail reprend « sous réserve qu'aucune sanction ne soit prise pour fait de grève [4337] ». Les patrons l'acceptent après une entrevue avec les syndicats. C'est là aussi l'un des effets de cette procédure : le patronat s'est, en quelque sorte, retiré du processus de négociation et la grève se trouve suspendue en l'air, faute d'interlocuteur sur place.

Cette grève est symptomatique des relations sociales dissymétriques qui tendent à assurer au patronat la maîtrise du calendrier puisqu'il n'est jamais demandeur. Le syndicat CGT de l'alimentation du Sud-Finistère a communiqué son cahier de revendications au syndicat des fabricants de conserves de Bretagne. Les patrons ne répondant pas, c'est au préfet qu'une demande syndicale de conciliation est adressée, mais le 22 avril il n'en ressort aucun accord [4338]. Le 13 mai, un surarbitre est désigné par le ministère du Travail et rien ne se passe pendant un mois alors que le syndicat a clairement annoncé qu'il fallait que le différend soit réglé avant l'ouverture des usines. *L'Ouest-Éclair* fait état « de nombreuses et vaines démarches faites dans le but de hâter la solution » et s'étonne du retard pris dans le règlement des demandes ouvrières : « Au dernier moment nous apprenons que les arbitres viennent d'être convoqués au Palais de

frappe, dans l'article cité, situe la grève de Concarneau en 1937 et non en 1938.

4330. *ibid.*, p. 118.

4331. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 8 juin 1938.

4332. Le Passage Lanriec est le nom d'un quartier de Concarneau.

4333. Par exemple l'usine Azéma n'a que 6 hommes, Bezier : 5, etc.

4334. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 7 juin 1938.

4335. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 8 juin 1938.

4336. ADF, 10M64, commissaire de police de Concarneau, 10 juin 1938.

4337. *L'Ouest-Éclair*, 10 juin 1938.

4338. *L'Ouest-Éclair*, 8 juin 1938.

Justice de Quimper pour le vendredi 10 juin. Mais pourquoi avoir attendu si longtemps [4339] ? » Quant à la CFTC de Concarneau, elle intervient en publiant un point de vue qui fragilise la grève en déclarant que « la sentence arbitrale n'ayant pas été rendue, toute cessation de travail constitue une violation de la loi » et juge la grève « inopportune et illégitime [4340] ». La grève ne s'est pas propagée dans les autres ports finistériens. Comme l'explique Jean-Christophe Fichou, le patronat a pris de vitesse la CGT de Douarnenez, en concluant avec la CFTC une convention collective en mai 1937. Quand la CGT veut intervenir pour demander une hausse des salaires, les patrons la renvoient à la CFTC « dont une branche syndicale de l'alimentation est créée cette année-là bien que son implantation ne réponde à aucune réelle demande ouvrière locale [4341] ».

La grève de Concarneau est la dernière de la période à offrir un profil maintenant familier de mouvement se propageant à une ville ou à une corporation. C'est d'ailleurs le seul qui ait cette caractéristique en 1938. Le reste des grèves, qui sont finalement peu nombreuses, ne ressort d'aucune logique apparente, en dehors du même motif de mécontentement. Le mois de mai, par exemple, est le mois où le plus d'entreprises différentes se sont mises en grève en dehors de Concarneau. Ces mouvements ont concerné des dockers charbonniers de Morlaix, des carriers de Saint-Goazec, des ouvriers construisant une route à Scaër et les charpentiers du Guilvinec. Ce sont des corporations différentes, des actions concernant des effectifs jamais supérieurs à 50 ouvriers. Sans doute, se rejoignent-ils aussi sur le fait qu'ils se produisent dans des secteurs sans encadrement syndical, comme une grande partie des secteurs concernés en 1938. Là est peut-être l'explication de ces grèves. Les syndicalistes prônant dans de nombreux cas une attitude plutôt circonspecte face à la grève. Il faut dire que les réactions patronales sont de plus en plus vives. 70 ouvriers du chantier de la grande rivière de la Société d'Entreprise Générale se mettent en grève le 15 juillet en apprenant la décision du surarbitre qui ne leur accorde que 0,30 et 0,40 franc alors qu'ils demandaient 2 francs de plus de l'heure [4342]. Le jour même la société écrit au préfet : « il nous apparaît comme inadmissible et complètement illégal de la part des ouvriers de ne pas se soumettre à une sentence surarbitrale régulièrement rendue. Nous ne pouvons que considérer la grève qui vient de se déclencher comme injustifiée et constituant une rupture du contrat de travail [4343]. »

Entre l'été et le mois de novembre, nous n'avons trouvé trace que de trois arrêts de travail : 30 dockers à Concarneau les 20 et 21 septembre ; une grève dans une petite entreprise de travaux publics à Saint-Pierre-Quilbignon avec 32 grévistes du 25 au 27 septembre ; l'arrêt de travail le 10 octobre de 300 ouvriers des Chantiers de Penhoët, travaillant dans l'arsenal et dont la maison-mère a son siège à Saint-Nazaire [4344]. Une dernière grève se produit à Douarnenez dans le chantier de construction de la digue de l'île Tristan. 70 ouvriers demandent des

4339. *Idem*.
4340. *L'Ouest-Éclair*, 9 juin 1938.
4341. J.-C. Fichou, « Le Front populaire et les conserveurs de sardines de Bretagne. », *art. cit*., p. 119-120.
4342. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 16 juillet 1938.
4343. ADF, 10M64, lettre de la direction de la Société d'Entreprise Générale au préfet, 15 juillet 1937.
4344. ADF, 10M70, liste des arrêts de travail, s. d.

augmentations de salaire là aussi ainsi que la prise en compte du temps de transport pour se rendre sur l'île. Ils demandent également « à être traités moins durement par leurs chefs et à pouvoir obtenir un certain confort à l'heure du repas » [4345]. La grève dure jusqu'au 28 novembre et les demandes ne sont qu'en partie satisfaites au mois de mai suivant à la suite d'une décision arbitrale [4346].

En août, le PC, sous la plume d'Alain Signor, fait le constat que les attaques, avec le gouvernement Daladier, continuent de plus belle :

> « Le glissement à droite du gouvernement Daladier, cédant, comme ses prédécesseurs, à la pression de la haute industrie et de la banque, avait accru considérablement, ces derniers mois, l'inquiétude des travailleurs [...] C'est net, la semaine des 40 heures, [...] est menacée, [...] menacée au moment où le chômage s'amplifie [...] menacée alors que dans de nombreuses entreprises le patronat limite volontairement la production, se refuse même à employer les ouvriers plus de trente heures par semaine [...]. Après les 40 heures, il tenterait de détruire tout ce qui subsisterait des conquêtes sociales : contrats collectifs, congés payés, etc. [4347]. »

Un autre élément commence à apparaître de manière marginale : la situation internationale de plus en plus tendue. Le syndicat CGT des tramways brestois écrit au préfet, en fin de mois de septembre, pour lui annoncer qu'il ne se lance dans aucune action, au regard des tensions internationales, malgré le manque de résultat des procédures de conciliation et d'arbitrage les concernant :

> « Le personnel des tramways de Brest prévient les pouvoirs responsables que nous rejetons purement et simplement ces deux surarbitrages n'ayant aucune loyauté. Vu l'état actuel des négociations internationales, le personnel des tramways se résigne, mais compte reprendre par la suite et faire respecter ses légitimes revendications dans un moment meilleur [4348]. »

L'automne est marqué par les attaques sur les 40 heures, les négociations internationales et les ruptures politiques qui en découlent. Le gouvernement prend ensuite des mesures qui reviennent sur toute une série d'acquis sociaux. Puis, la fin du mois de novembre et, à sa suite, le mois de décembre, sont totalement obscurcis par la préparation de la grève générale et par ses conséquences sur la vie syndicale et la situation politique.

C. Le 30 novembre 1938

Sur le front social, le mois d'août est calme dans le Finistère. Le mois de septembre ne déroge pas à ce constat : les services de l'État ne relèvent qu'une seule grève concernant 30 salariés.

4345. ADF, 10M72, commissaire de police de Douarnenez, 21 novembre 1938.
4346. ADF, 10M72, commissaire de police de Douarnenez,décision arbitrale du 5 mai 1939.
4347. *La Bretagne Ouvrière*, 27 août 1938.
4348. ADF, 10M69, lettre de la CGT des Tramways brestois au préfet, 26 septembre 1938.

Dans le même temps, la situation s'est bien tendue que ce soit au niveau national ou international. À la fin de l'été 1938, les tensions internationales autour des Sudètes peuvent, à tout moment, faire basculer l'Europe dans la guerre [4349]. Les quotidiens finistériens s'en font largement écho (figure 10.7 page 989). Mais dans un premier temps, c'est sur le front économique que le gouvernement commence à sérieusement infléchir sa politique. Édouard Daladier prononce un discours radiodiffusé le 21 août 1938 « pour remettre la France au travail », portant un coup d'arrêt aux 40 heures [4350].

Dans ce discours, le Président du Conseil évoque en premier un décret qui est paraphé quelques jours plus tard [4351]. Ce texte « laisse toute latitude au gouvernement pour fixer les heures supplémentaires dans les entreprises travaillant pour la Défense nationale » [4352]. La gauche proteste et deux ministres USR, Frossard et Ramadier démissionnent. La réaction syndicale ne tarde pas, d'autant plus que les attaques sur les 40 heures sont autant politiques qu'économiques [4353]. Cette mesure symbolique de réduction du temps de travail est devenue une cible pour le patronat qui n'a de cesse de la remettre en cause. Le comité de Front populaire de Quimperlé, un des rares qui soit encore actif, s'il approuve lors de sa réunion du 28 août les dérogations dans le domaine de la Défense nationale, critique l'extension de ces dérogations « alors que dans plusieurs corporations il n'y a même pas 40 heures de travail à donner aux ouvriers » [4354]. Dès le 6 septembre, la CGT organise à Brest un meeting dans lequel intervient, aux côtés de Charles Berthelot, René Michaut secrétaire de la Fédération des Travailleurs de l'État. Cette première mobilisation n'est pas une initiative locale, mais s'inscrit dans une campagne de la confédération qui vient de lancer une série de rassemblements dans tout le pays pour protester contre les annonces de Daladier. *L'Humanité* en fait sa première page en annonçant quelques chiffres sur la participation aux premières initiatives (figure 10.5 page suivante). Un ordre du jour est voté à la fin de cette réunion brestoise qui a regroupé à la fois des ouvriers de l'arsenal, mais également des ouvriers des plus importantes corporations de la ville. Le ton de l'ordre du jour, qui dénie au gouvernement le droit de procéder ainsi, est plutôt revendicatif :

> « Les travailleurs de l'agglomération de Brest, réunis à l'appel de la Bourse du Travail et du Syndicat de l'arsenal (C.G.T.),
>
> Expriment leur mécontentement devant la persistance de la vie chère, due aux spéculateurs et profiteurs des dévaluations successives ;
>
> Protestent contre les décisions du Conseil des ministres, qui sont une violation illégale de la loi des 40 heures ;

4349. N. Beaupré, *Les grandes guerres*, *op. cit.*, p. 756 sqq.
4350. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 93.
4351. Le décret publié le 31 août 1938 au *Journal Officiel* modifie la majoration des heures supplémentaires A. Chatriot, « Les 40 heures au Conseil national économique : négocier pour construire le droit du travail », *art. cit.*, p. 51.
4352. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 262.
4353. Cette mesure des 40 heures a fait l'objet de critiques sévères. Pour une synthèse des débats sur la question et un bilan moins univoque, consulter *ibid.*, p. 348 sqq.
4354. *Le Breton Socialiste*, 10 septembre 1938.

5 HEURES DU MATIN — ÉDITION PARISIENNE

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (S.F.I.C.)

Fondateur : Jean JAURÈS
Paul VAILLANT-COUTURIER
Directeur : Marcel CACHIN

35e ANNÉE N° 14.500
JEUDI
1er septembre 1938
QUATRE ÉDITIONS

LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

Un peuple uni contre l'offensive des oligarchies

LA C. G. T. DÉCLARE NUL ET NON AVENU LE DÉCRET VIOLANT LA LOI DE 40 HEURES

Elle appelle ses unions départementales à organiser des manifestations dans tout le pays

8.000 manifestants à Marseille ; 3.000 dans le 13e ; 3.000 dans le 20e ; 2.000 à Villeneuve-Saint-Georges

Dans toutes les usines la protestation est unanime

FIGURE 10.5. – La CGT appelle à manifester pour défendre les 40 heures. Source : *L'Humanité*, 1er septembre 1938.

> Considèrent, en conséquence, comme nuls et non avenus les décrets récents et ceux proposés concernant les 40 heures, et s'engagent à œuvrer de toutes leurs forces pour que soient respectées les lois établies par la constitution démocratique française [...] [4355]. »

Un cortège de plusieurs milliers de manifestants parcourt ensuite les rues de la ville aux cris de « Bas les pattes devant les 40 heures » et « À bas les fauteurs de vie chère » [4356]. La mobilisation semble repartir sous le coup des annonces gouvernementales, mais également grâce à l'implication des dirigeants syndicaux qui impriment maintenant une nouvelle orientation à leur politique revendicative, à l'opposé des pratiques des 24 mois précédents.

Deux jours plus tard, le 8 septembre, l'armée est requise pour briser la grève des dockers de Marseille. Ceux-ci sont réquisitionnés par décret et risquent, en cas de refus, un jugement qualifié de « sommaire » par la presse locale, ce qui fait échouer cette grève. Les lecteurs des quotidiens peuvent ainsi prendre connaissance des mesures de coercition mises préventivement en place à Marseille : 250 gardiens de la paix, trente pelotons de gardes mobiles ainsi que des agents cyclistes et des inspecteurs de la sureté pour un effectif de 1 500 dockers [4357]. Cette opération sert non seulement à empêcher un mouvement social, mais également à signifier la fermeté du gouvernement alors que se sont multipliées les manifestations pour défendre les 40 heures dans tout le pays.

Un nouveau paramètre tend à rendre plus complexe la situation politique et sociale et influe de plus en plus sur l'opinion publique. Les menaces de guerre commencent à préoccuper sérieusement l'opinion publique [4358]. Dans la « hiérarchie des préoccupations » [4359], la menace de guerre devient prioritaire aux yeux de l'opinion publique quelle que soit par ailleurs

4355. *La Dépêche de Brest*, 7 septembre 1938.
4356. 2 000 personnes selon *L'Ouest-Éclair* du 7 septembre et 3 000 selon *L'Humanité* du même jour.
4357. *La Dépêche de Brest*, 9 septembre 1938.
4358. Nous développons *supra* cet aspect de la préparation de l'opinion : section D. 1 page 1010.
4359. Pierre LABORIE, *L'opinion française sous Vichy*, L'univers historique, Paris, Seuil, 1990, p. 52-53.

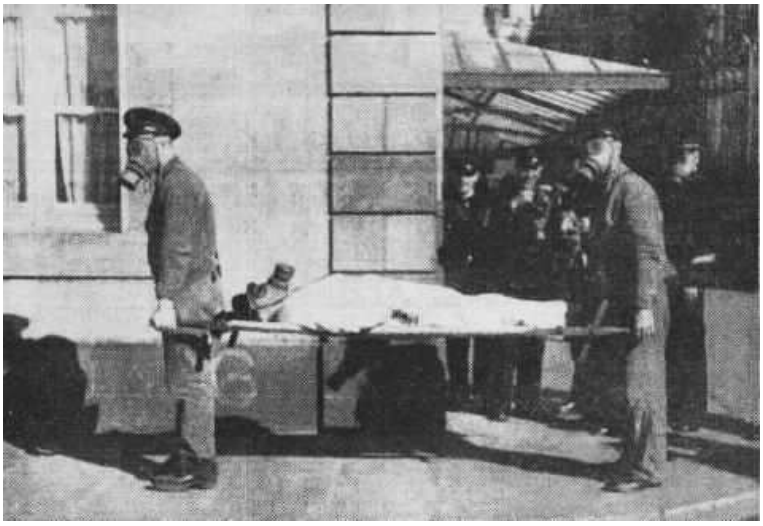

Figure 10.6. – Un exercice de défense civile à l'arsenal de Brest en mars 1938.
Source : *La Dépêche de Brest*, 5 mars 1938.

l'appréciation portée sur les mouvements sociaux en cours.

À la mi-novembre, bénéficiant des retombées politiques des accords de Munich et s'appuyant sur la rupture du PRS lors de son comité national, Paul Reynaud, ministre des Finances, précise, s'il le fallait, les objectifs du gouvernement dans un discours radiodiffusé le 12 novembre :

> « Si la France veut gagner la partie, il faut que notre production s'élève de 30 à 40 %. Or, tous les chômeurs réunis, même s'ils étaient embauchés demain, ne permettraient d'augmenter notre production que de 7 à 8 % ...Croyez-vous que, dans l'Europe d'aujourd'hui, la France puisse à la fois maintenir son train de vie, dépenser 25 milliards d'armements et se reposer deux jours par semaine ? Je vous entends dire : non. Alors ? Ce sont des actes que vous voulez ... ; ils sont accomplis. Devant les étrangers qui nous écoutent, je vous annonce qu'en France la semaine des deux dimanches a cessé d'exister [4360]. »

L'intégralité du discours qui paraît dans *La Dépêche de Brest* du lendemain suscite immédiatement des réactions au sein du Rassemblement populaire. PC, SFIO et CGT rejettent immédiatement les décrets-lois Reynaud dans leur principe même. Les socialistes relèvent que les différentes taxes touchent les produits de consommation courante comme le café et le sucre, qu'une contribution nationale ponctionne les revenus professionnels , mais que rien n'affecte fraude et évasion fiscale. « En résumé, c'est comme dans la chanson : *Paix aux châteaux, Guerre aux chaumières* ». L'hebdomadaire socialiste affirme que l'objectif est moins économique que politique : « le monde du travail et les classes moyennes vont être durement frappés. Qu'importe, pourvu que l'assaut donné aux 40 heures et aux autres réformes sociales inspirent confiance au capital [4361] ! » Seuls les radicaux gênés par le contenu des décrets et le

4360. *La Dépêche de Brest*, 13 novembre 1936.
4361. *Le Breton Socialiste*, 19 novembre 1938.

choix gouvernemental du libéralisme adoptent une attitude fort discrète ne publiant, pour prendre l'exemple de l'hebdomadaire *Le Citoyen*, aucun commentaire à ce sujet. Ils déclinent simplement dans un article l'intitulé de 34 décrets pris par le ministère des Finances [4362].

Après l'adoption de la loi du 4 octobre, accordant les pleins pouvoirs au gouvernement « pour réaliser le redressement immédiat de la situation économique et financière » [4363], et avec les conséquences immédiates que nous venons d'évoquer, la CGT ne peut pas rester sans réagir. L'acquis des 40 heures, devenu maintenant emblématique du Front populaire, est remis en cause. Mais au travers des attaques sur les gains obtenus par les grèves du printemps et de l'été 1936, c'est le mouvement ouvrier organisé qui est visé.

De plus, la confédération est traversée de débats qui la fragilisent. Le premier est porté avec virulence par une tendance née de la réunification et de la coexistence avec les communistes dans le syndicat. Autour de la publication *Syndicats*, lancée en octobre 1936, s'est constituée dans la CGT une tendance interne à l'initiative de René Belin, secrétaire adjoint de la CGT. Cette tendance foncièrement anticommuniste s'est bâtie autour de trois valeurs : indépendance syndicale, réformisme et pacifisme [4364]. Ce courant, particulièrement porté dans le syndicat de l'enseignement, se focalise de plus en plus sur « la colonisation » de la CGT [4365]. Sans tenir compte du fait que le rôle joué par les ex-unitaires lors des grèves leur a fait prendre un poids conséquent dans le syndicat. Même s'il n'existe dans le département aucune divergence quant à la tactique des luttes — nous avons pu voir que les communistes n'y jettent jamais d'huile sur le feu en cas de grève, bien au contraire — la posture des partisans de *Syndicats* est idéologique et ne s'embarrasse pas du réel. Dans le Finistère, ces militants ne font, de fait, jamais état d'un seul cas concret. Cependant, ils évoquent régulièrement la question dans la presse syndicale, notamment celle du syndicat de l'enseignement. En octobre 1937, un article du *Finistère Syndicaliste*, intitulé, « Casse-cou ! », met en garde les militants : « Attention camarades ! Certains partis politiques ont créé dans nos organisations des fractions syndicales qui risquent de nourrir les luttes de tendance. » Quelques mois plus tard, sous la plume de L'Haridon, le mensuel des instituteurs publie une longue liste de cas où les communistes sont accusés de « colonisation » de la CGT : « L'indépendance du syndicalisme menacée » titre l'article qui s'appuie sur des exemples tirés de la revue *Syndicats* sans qu'un seul cas ne concerne le Finistère [4366].

À notre connaissance, une seule fois le PC s'est immiscé dans les affaires de la CGT par le canal de son hebdomadaire régional. Valière, exclu — ou démissionnaire — du PC après les

4362. *Le Citoyen*, 18 novembre 1938.

4363. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 83.

4364. M. Poggioli, *La CGT, du Front Populaire à l'État francais (1934-1940) : de la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, *op. cit.*, p. 186-187.

4365. Morgan Poggioli démontre que si les communistes progressent dans la CGT et deviennent majoritaires en 1938, par contre, ils restent largement minoritaires à la commission administrative avec 32 % des sièges. Mais en face, la création de *Syndicats* a généré deux « familles confédérées » et Léon Jouhaux, qui occupe une position centriste ne peut plus compter que sur 25 % des membres de la CA. *Syndicats* y représente la plus grande « tendance ». *ibid.*, p. 188-189.

4366. *BMSELF*, avril-mai 1938.

L'Ouest-Eclair

JOURNAL REPUBLICAIN DU MATIN

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1938

50 CENTIMES

SITUATION GRAVE MAIS NON DESESPEREE

LE GOUVERNEMENT FRANCAIS RENFORCE SES MESURES DE PRECAUTION

Certaines catégories de réservistes ont été rappelées d'urgence

LES NÉGOCIATIONS NE SONT PAS ROMPUES

Hitler accorde à la Tchécoslovaquie jusqu'au 1er Octobre pour évacuer les territoires sudètes

Il n'est pas trop tard pour se ressaisir et sauver la paix

MM. Daladier et Bonnet se rendent à Londres ce matin

FIGURE 10.7. – La situation internationale se tend considérablement à la fin du mois de septembre 1938. Source : *L'Ouest-Éclair*, 25 septembre 1938.

émeutes d'août 1935, joue un rôle important dans le mouvement syndical. Le PC, qui a lancé des accusations graves contre lui, publie un article dont le but est d'isoler sa cible. *Le Finistère Syndicaliste* lui répond alors par une mise au point très sèche en octobre 1937 :

> « En date du 26 juin dernier, sous le titre "Une brochette de traîtres", paraissait dans le journal *La Bretagne Communiste*, un entrefilet dans lequel le camarade Paul Valière était traité de suspect et de malhonnête. Valière étant secrétaire adjoint de la Bourse du travail de Brest, le bureau et les syndicats composant celle-ci décidèrent de demander à la région bretonne du Parti communiste des preuves sur les accusations portées.
>
> En différentes fois, nous écrivîmes à cet organisme et les réponses furent toujours les mêmes : seul le comité central du Parti communiste peut nous renseigner sur lesdites accusations. Depuis, trois mois se sont écoulés, et nous attendons toujours des preuves. Devant cette carence, les syndicats brestois, réunis le 10 septembre, ont affirmé à l'unanimité, moins deux abstentions, leur solidarité avec leur camarade Paul Valière et demandent aux travailleurs de considérer celui-ci comme ce qu'il a toujours été : un camarade digne de la confiance de tous [4367]. »

La question de l'indépendance syndicale fait justement l'objet d'un des deux débats contradictoires lors du 31e congrès confédéral de la CGT qui s'ouvre dans une ambiance tendue, à Nantes du 14 au 17 novembre [4368]. Dans le cadre de la préparation de ce congrès les partisans de la tendance *Syndicats* ont rédigé un appel à voter deux motions qu'ils publient avec la liste des dirigeants de la CGT qui les soutiennent [4369]. Face à ces deux motions, deux autres ensembles

4367. *Le Finistère Syndicaliste*, octobre 1937.

4368. Pour une synthèse des débats de ce congrès — notamment les critiques sur la politique du Front populaire, les interventions sur l'indépendance et sur la paix et aussi les discussions sur les décrets-lois — nous renvoyons à G. BOURDÉ, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 112-121.

4369. La première de ces motions est un « Projet de résolution sur l'indépendance syndicale » et le second un

de textes sont également en concurrence, celui dénommé « Vivien-Merle », les motions centristes soutenues par les ex-unitaires sur l'indépendance et sur la paix, ainsi que les motions « Serret », présentées par le courant syndicaliste révolutionnaire.

Le vote de la première motion sur l'indépendance montre que le Finistère se distingue très nettement du profil général du congrès confédéral. En effet, la motion Delmas obtient 86 mandats (47,51 %) alors que celle de Vivien ne la dépasse que de peu avec 89 mandats (49,17 %) et n'obtient même pas la majorité puisque 6 des mandats (3,31 %) se portent sur l'abstention [4370]. Au niveau du congrès confédéral, la motion Delmas atteint le score de 28,65 % et celle de Vivien-Merle 65,79 % [4371]. Le décalage est important. Mais ce qui est particulièrement remarquable, c'est le vote du syndicat de l'arsenal qui se porte, avec ses 10 mandats, sur la motion Delmas [4372]. C'est d'autant plus surprenant, à première vue, que le représentant du syndicat à Nantes en est le secrétaire adjoint Ernest Miry. Charles Berthelot, avec les militants de tradition anarcho-syndicaliste de son syndicat [4373], a su peser pour que le syndicat de l'arsenal adopte cette motion. Ce positionnement de l'arsenal sur ce premier vote explique le résultat très serré pour le département. Par contre, les 10 voix de l'arsenal se portent sur la motion Vivien-Merle dans le cadre du débat sur la paix. C'est la discussion sur la paix qui concentre le plus les antagonismes. Une ultime commission tente de mettre sur pied, à la fin du congrès une motion de synthèse. Les communistes l'acceptent avec quelques modifications du texte, mais les amis de *Syndicats* refusent tout compromis alors que, sur le fond, les nuances sont mineures [4374]. Là, les choix des syndicats du département se rapprochent des résultats nationaux. Le déplacement de voix donne comme résultat pour les 181 mandats du Finistère : 73 mandats pour la motion Delmas (40,33 %) ; 100 mandats pour la motion Vivien-Merle (55,25 %) ; 8 mandats pour l'abstention (4,42 %).

La résolution sur les décrets-lois « confirme l'opposition absolue de la CGT aux décisions prises par le gouvernement sous prétexte de redressement économique et financier [...] ; clame sa protestation indignée contre leur caractère de régression sociale qui se manifeste notamment par la violation de la loi des 40 heures et par de graves atteintes aux conventions collectives [4375]. » Le congrès se contente de donner « mandat au bureau et à la commission administrative [...], de préparer sans retard, toute l'action nécessaire, y compris la cessation collective de travail, dans le cas où celle-ci s'avérerait indispensable à la défense des réformes

« Projet de résolution contre la guerre ». Ce texte paraît dans *Le Breton Socialiste* du 23 octobre 1938. La SFIO se range, de fait, du côté des militants de *Syndicats*. Ceux-ci ont vraisemblablement sollicité la publication de cet appel par l'hebdomadaire socialiste ce qui est contradiction avec l'ambition affichée de l'indépendance.

4370. La motion Serret n'obtient aucun mandat dans le Finistère et seulement 121 au congrès.

4371. Calculs effectués à partir du tableau publié par Guy Bourdé : G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 123.

4372. *Congrès confédéral de Nantes*, compte-rendu sténographié, Paris, Éditions de la CGT, 1938, p. 541.

4373. Les syndicats de dockers de Brest — celui des ouvriers charbonniers et celui des dockers — votent eux aussi la motion Delmas sur l'indépendance, alors que le syndicat des dockers de Concarneau, fief du PC, choisit la motion Vivien-Merle.

4374. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 123.

4375. *ibid.*, p. 124.

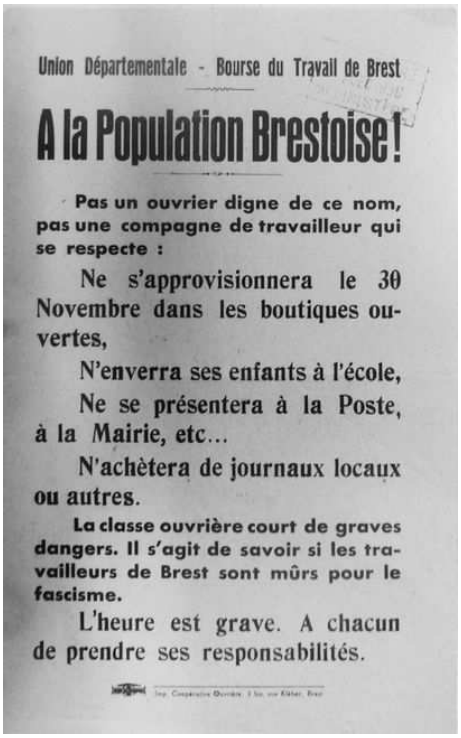

Union Départementale - Bourse du Travail de Brest

A la Population Brestoise !

Pas un ouvrier digne de ce nom, pas une compagne de travailleur qui se respecte :

Ne s'approvisionnera le 30 Novembre dans les boutiques ouvertes,

N'enverra ses enfants à l'école,

Ne se présentera à la Poste, à la Mairie, etc...

N'achètera de journaux locaux ou autres.

La classe ouvrière court de graves dangers. Il s'agit de savoir si les travailleurs de Brest sont mûrs pour le fascisme.

L'heure est grave. A chacun de prendre ses responsabilités.

FIGURE 10.8. – Affichette de la CGT pour soutenir la grève générale. Source : ADF, 10M64.

sociales [4376]. » La fragile entente entre les tendances sur les décrets-lois, n'a pas permis aux exunitaires de faire un appel du congrès à la grève générale. Pour autant, au moins une partie des participants au congrès en sont repartis avec la certitude qu'il a adopté le principe de cette grève. Le représentant du syndicat finistérien de l'enseignement, dans un compte-rendu écrit daté du 22 novembre, note : « c'est par exclamations que furent adoptées les décisions d'action : manifestation nationale du 26 novembre puis grève générale » [4377].

La décision de cette grève est prise effectivement huit jours plus tard, lors de la commission administrative du 25 novembre. Déjà, ce délai a laissé les militants de la CGT flotter dans l'incertitude. Face à une volonté réelle du monde ouvrier, qui comprend très bien que les décrets-lois seront appliqués avec zèle par un patronat avide d'en découdre, de se battre, la CGT n'a pu, ou n'a voulu fournir les moyens d'étendre immédiatement le mouvement. Une action rapide aurait surpris le gouvernement et largement réduit la répression. Pourtant, même là où aucun mouvement ne s'est déclenché, la volonté de descendre dans la rue est manifeste. Les préparatifs de la grève du 30 novembre dans le Finistère montrent un niveau de combativité important.

4376. *ibid.*, p. 125.
4377. BMSELDF, janvier 1939

C. 1. La préparation de la grève générale

Au congrès confédéral de Nantes, la CGT a quand même décidé d'une journée d'action contre les décrets-lois qu'elle a fixée au 26 novembre, un samedi. Une réunion se tient à la Maison du peuple le 23 à Brest, pour préparer cette journée ; les délégués en ressortent avec un tract pour le meeting du 26 : « Pour sauver notre semaine de 40 heures, nos 5-8 ; pour sauver nos conquêtes sociales (congés payés, conventions collectives, délégués) ; pour détruire le plan Reynaud, qui fait payer les pauvres [4378]. » Des affiches reprenant l'appel du congrès de Nantes apparaissent sur les murs du département. La CGT prépare ainsi les différents meetings qui vont se tenir dans les principales villes du département.

Le préfet du Finistère rappelle le 25 aux sous-préfets que toutes manifestations et cortèges sont interdits le lendemain, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur. Pourtant, à Brest, le samedi, dès 9 h 30, 4 000 ouvriers se rassemblent à la Maison du peuple, la foule, « surtout des ouvriers du bâtiment et des industries métallurgiques, comprenait peu d'ouvriers de l'arsenal [4379]. » C'est-à-dire que ce sont les corporations qui ont fait globalement preuve de la plus grande combativité qui se retrouvent une nouvelle fois à la tête de la mobilisation. Paul Valière y prend la parole au nom de la Bourse du travail, Charles Berthelot pour la CGT ainsi que Charles Foulon pour les Jeunesses socialistes. Notons qu'aucun militant connu du PC n'y intervient [4380]. Un ordre du jour est voté à la fin de la réunion :

> « Les travailleurs brestois réunis [...] sur l'appel de la Bourse du travail saluent les camarades de la métallurgie et des mines pour leur action contre les décrets-lois de misère et de régression sociale du gouvernement Reynaud-Daladier. Ils s'engagent à réaliser la grève générale le 30 novembre et demandent à tous les travailleurs de se rallier à l'appel de la CGT contre les décrets-lois [4381]. »

Bravant l'interdiction, les ouvriers sortent de la Maison du peuple en cortège et manifestent, drapeaux rouges et noirs en tête, dans les rues de Brest en criant « Daladier au poteau ». Au même moment, 2 500 personnes assistent au meeting à Quimper. Si, à Brest, les manifestants sont moins nombreux que le 12 février 1934, à Quimper, par contre, la réunion a une autre ampleur que quatre ans auparavant : « Les derniers mots de Marquet ont galvanisé les auditeurs et une vibrante internationale, chantée le poing levé, par plus de deux mille personnes, a terminé cette imposante manifestation [4382]. » Des réunions se tiennent le même jour à Concarneau (900 personnes), Douarnenez (1 500 personnes), Quimperlé (300 personnes), Plougonven (350 personnes), Landerneau (190 personnes), ainsi qu'à Carhaix, Rosporden deux villes pour lesquelles nous n'avons pas les chiffres de participation [4383].

Paul Valière, intervenant à la commission administrative de l'UD CGT, le 11 décembre 1938, estime que la manifestation du 26 novembre a obtenu un plus grand succès que celle

4378. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 23 novembre 1938.
4379. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 25 novembre 1938.
4380. *La Dépêche de Brest*, 27 novembre 1938.
4381. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 26 novembre 1938.
4382. ADF, 10M64, commissaire de police de Quimper, 26 novembre 1938.
4383. Tous les chiffres de participants sont tirés de la série 10M64 des Archives départementales du Finistère.

FIGURE 10.9. – La manifestation brestoise du 26 novembre 1938. Source : *La Dépêche de Brest*, 27 novembre 1938.

du 12 février 1934 [4384]. On peut, en effet, comparer les deux manifestations, qui ont vu toutes les deux des rassemblements dans diverses localités. Cette fois-ci, les réunions sont plus nombreuses. Mais, si cela prouve que la CGT a réussi à agrandir son aire d'influence, les participants n'en sont pas pour autant plus nombreux. À Morlaix, seuls 55 cheminots se sont manifestés en portant une lettre de protestation au maire et au préfet, alors qu'ils étaient 3 000 en 1934 [4385]. À Pont-L'Abbé, rien n'est organisé le 26 novembre ; ils étaient pourtant 3 500 à manifester contre les ligues factieuses quatre ans plus tôt. Le nombre d'adhérents à la CGT a pourtant été multiplié par quatre entre les deux dates. La participation aux rassemblements, au contraire de ce que dit Valière, n'atteint pas celle du 12 février 1934. Mais cette fois-ci, l'objet de la mobilisation intéresse au premier chef les ouvriers ; cela réduit de fait la population concernée. De plus, l'appel est cette fois-ci uniquement syndical.

Entre ces deux moments clés de l'histoire du Front populaire, les déceptions se sont accumulées après les quelques mois d'espérance du début de l'été 1936 et les tensions internationales ont largement commencé à peser. Malgré cela, il reste à la CGT suffisamment de répondant dans la classe ouvrière — qui elle n'a pas encore perdu toute motivation à défendre ses acquis — pour pouvoir rassembler 10 000 personnes sur l'ensemble du département.

4384. *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1939.
4385. *La Dépêche de Brest*, 27 novembre 1938.

C. 2. Le gouvernement prépare la riposte

En 1920, le mouvement de grèves des cheminots a permis aux autorités d'y acquérir une expérience de contre-mesures à opposer à un mouvement gréviste de grande ampleur. Lors de son étude sur la séquence de mobilisation des cheminots du premier semestre 1920, Annie Kriegel a remarquablement analysé les mécanismes à l'œuvre dans la préparation et l'accomplissement de la grève générale du 1er mai [4386]. Le gouvernement, prévenu à l'avance et ayant mesuré la capacité de mobilisation des salariés, met en place des mesures qui ont brisé la mobilisation dans l'œuf. René Mouriaux souligne de son côté le parallèle entre les deux actions à propos de la préparation de cette grève générale qui « témoigne d'une légèreté qui rappelle le comportement des majoritaires en mai 1920 » [4387].

C'est effectivement le même scénario qui se rejoue 18 ans plus tard. L'annonce de la grève laisse le temps au gouvernement Daladier de l'interdire et d'organiser la répression [4388]. L'opinion publique est de son côté préparée [4389]. Cette préparation de l'opinion passe par l'affichage de la force publique, l'outil de la coercition, et par le travail idéologique de la partie de la presse favorable au raidissement social. La tension est entretenue depuis quelques jours : les journaux commencent à publier des articles sur différentes grèves qui échouent dans des bastions syndicaux. Le phénomène de démoralisation a débuté dès le 23 novembre. Ce jour-là, les quotidiens *La Dépêche de Brest*, journal radical hostile au Rassemblement populaire rappelons-le, et *L'Ouest-Éclair* publient chacun en première page un article sur l'arrêt de la grève à l'usine Hutchinson à Puteaux. Les photographies illustrant l'article montrent l'usine envahie par les gardes mobiles en arme [4390]. Le 24, 10 000 ouvriers des usines Renault ont été mis en échec et 450 d'entre eux arrêtés. Au même moment, 12 000 ouvriers du Nord ont été évacués de 25

4386. « Les préparatifs du syndicalisme ouvrier : combien ils ont été lents, difficiles, hésitants, marqués par des tâtonnements renouvelés pour trouver un terrain d'entente, pour dégager une ligne unanime entre les différentes tendances [...]. Par contre, à la même date, la clarté est totale du côté des Compagnies : non seulement elles ont pris toutes dispositions techniques pour diriger contre les cheminots leur propre appareil interne administratif et répressif ; non seulement elles ont pris toutes dispositions politiques pour s'assurer que le gouvernement les soutiendra efficacement et mettra à leur service son appareil militaire, répressif et administratif ; mais encore elles ont pris toutes dispositions politiques, financières et d'organisation pour ranger à leur côté et de manière active, les forces sociales qui identifient la patrie à l'Ordre et au Capital. » A. Kriegel, *Aux origines du communisme français*, *op. cit.*, p. 440-441.

4387. R. Mouriaux, *La CGT*, *op. cit.*, p. 78.

4388. Dans ses mémoires, Paul Reynaud écrit : « Faire échouer la grève générale est vital ». Le gouvernement a pris conscience des enjeux en cours. G. Lefranc, *Histoire du Front populaire*, *op. cit.*, p. 280.

4389. « Ce que l'on appelle "opinion publique" est en rapport étroit avec l'hégémonie politique ; c'est le point de contact entre la "société civile" et la "société politique", entre le consensus et la force. Lorsque l'État veut entreprendre une action peu populaire, il commence par créer de manière préventive l'opinion publique adéquate. » Antonio Gramsci, *Cahier de prison n° 7*, Paris, Gallimard, 1983, § 83, p. 228.

4390. Pour un rappel de l'enchaînement de ces grèves dites « sauvages », se reporter à J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 277-279. Ces grèves, comme l'explique Jacques Kergoat, ont été déclenchées à la suite de mesures patronales plus que provocatrices avec une remise en cause des quarante heures ce qui entraîne des arrêts de travail dans nombre d'usines.

usines [4391]. Systématiquement les deux quotidiens locaux se font l'écho des défaites ouvrières.

Le Lendemain, 25, à la fois sous la pression des grèves, face aux provocations du patronat et à l'intransigeance du gouvernement, la commission administrative de la CGT décide de lancer le mot d'ordre de grève générale pour le 30 novembre [4392]. L'annonce paraît dans la presse locale le 26 novembre. Le gouvernement n'est pas pris au dépourvu : les journaux annoncent dans le même article la parution rapide de mesures de réquisition pour de nombreuses catégories de salariés et de fonctionnaires. Le 26, un décret mobilise effectivement l'ensemble des cheminots du réseau ferroviaire français (figure 10.10 page suivante). Deux jours plus tard, un autre décret place « en état de réquisition l'ensemble des agents et ouvriers des services publics [...] et l'ensemble du personnel des services concédés de l'État, des départements et des communes [4393]. » Ces réquisitions, qui touchent la totalité des fonctionnaires et des catégories assimilées, sont assorties de menaces de révocation : « en se mettant en grève, les agents préposés au service public ne commettent pas seulement une faute individuelle ; ils se placent par un acte collectif, en dehors des lois et des règlements [...] Leur révocation, en pareil cas n'est donc que la constatation du fait qu'ils se sont exclus eux-mêmes [4394]. »

La menace est une arme efficace. Dans les derniers jours de la préparation de la grève, un vent de défaite commence à souffler et affecte une partie du mouvement ouvrier. Des syndicats reculent ouvertement. Ainsi la section CGT de l'usine Lebon de Morlaix vote un ordre du jour représentatif de l'état d'esprit qui commence à changer face aux menaces : « le syndicat, réuni en assemblée générale le 29, décide à l'unanimité de surseoir à l'ordre de grève du 30 devant les procédés du gouvernement qui vient de prendre un décret de réquisition illégal et immoral [4395]. » La direction de l'usine a annoncé que les grévistes seraient licenciés [4396].

Des réunions de sections syndicales se tiennent les 28 et 29 dans une morosité générale qui transparaît dans une grande partie des rapports de police. Même s'il faut tenir compte de l'origine de la source, ce constat est partagé par les comptes-rendus qu'en font les militants syndicaux eux-mêmes. Le 28, une centaine de syndiqués de la Compagnie des Tramways brestois donne, « après plusieurs essais, un assentiment timide en faveur de la grève [4397]. » Le secrétaire du syndicat a réussi à faire voter la participation au 30, mais avec quel mal, aux dires du commissaire spécial. Le 29, toujours à Brest, se tient une dernière réunion à la Maison du peuple à 20 h 30 à l'attention des fonctionnaires. 50 personnes y participent, c'est peu. Pourtant à 17 h 30, 3 500 à 4 000 ouvriers de l'arsenal s'étaient retrouvés pour préparer la grève du lendemain [4398]. Le maintien de la grève a été décidé. À la réunion de 20 h 30, Berthelot tente

4391. *La Dépêche de Brest*, 25 novembre 1938. 3 000 gardes mobiles et 1 500 agents de police sont intervenus le 24 novembre aux usines Renault. Voir Jean-Paul Depretto et Sylvie V. Schweiter, *Le communisme à l'usine*, Roubaix, Éd. Edires, 1984, p. 264–271.
4392. S. Wolikow, *Le Front populaire en France*, *op. cit.*
4393. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 169.
4394. *ibid.*, p. 169.
4395. ADF, 10M64, 1938.
4396. *La Dépêche de Brest*, 30 novembre 1938.
4397. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 29 novembre 1938.
4398. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 30 novembre 1938.

53e année

La Dépêche
de Brest & de l'Ouest

Édition de 5 heures

DIMANCHE 27 NOVEMBRE 1938

LE GOUVERNEMENT RÉAGIT CONTRE L'AGITATION SOCIALE

LES CHEMINS DE FER SONT RÉQUISITIONNÉS

LE DÉCRET ENTRE EN VIGUEUR DÈS AUJOURD'HUI

DANS UN ÉNERGIQUE APPEL RADIODIFFUSÉ M. REYNAUD DÉFEND LES DÉCRETS-LOIS

« ...IL SERAIT RIDICULE DE MOBILISER LE MONDE DU TRAVAIL PAR DES CHIFFRES FAUX... »

« ...Je n'admets pas que les lois françaises méritent moins de respect que celles de Mussolini, Hitler ou Staline... »

« ...MALGRÉ TOUS LES OBSTACLES, TOUTES LES EMBUCHES, NOUS SAUVERONS LE PAYS ! »

FIGURE 10.10. – Le gouvernement prépare la grève du 30 novembre 1938. Source : *La Dépêche de Brest*, 27 novembre 1938.

une dernière fois de convaincre les fonctionnaires de faire grève. La faible participation des militants ne doit pas l'inciter à beaucoup d'optimisme, même si selon lui, le 30, seuls « 2 000 ouvriers sur 8 000 travailleront vraisemblablement à l'arsenal comme dans toutes les autres branches [4399]. » Les autres orateurs ne donnent pas de bonnes nouvelles. Jean Cornec « a déclaré que les instituteurs de campagne étaient favorables à la grève, mais qu'ils avaient entendu dire que leurs collègues de Brest travailleraient comme d'ordinaire et que cette décision les gênait énormément dans leur action [4400]. » Foulon, lui, a mis aux voix quatre fois la grève, dans son école, mais aucune décision n'a été prise. Rabardel, professeur, n'a pu convaincre que seize de ses collègues sur trente-six à faire grève le 30.

La pression des décrets gouvernementaux est donc énorme. Cette pression se renforce des rumeurs et bruits qui se répandent dans les corporations. Les plus timorés guettant, sans doute, l'information leur permettant de ne pas être grévistes, si tel ou tel secteur de leur corporation est déclaré non gréviste par la rumeur. L'ordre de réquisition gouvernementale rend d'autant plus difficile la parade syndicale qu'il permet aux syndiqués, le cas échéant, de se donner bonne conscience comme le note assez justement le commissaire spécial de Brest : « Pour les chemins de fer il semble que la plupart des employés ont envisagé la réquisition avec satisfaction ; cette solution qui leur est imposée par le gouvernement, les forçant à s'incliner tout en ayant l'air de le faire à leur corps défendant, leur permet de prendre une attitude nette vis-à-vis de la CGT, tout en sauvegardant leur situation personnelle de toute sanction ultérieure possible [4401]. »

Les feuilles individuelles de réquisition ont été distribuées le 29 aux employés des chemins de fer du département, les quarante cheminots de Douarnenez décident par un vote à bulletin secret, le jour même, de ne pas faire grève [4402]. Les employés communaux brestois ont pris

4399. *La Dépêche de Brest*, 30 novembre 1938.
4400. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 30 novembre 1938.
4401. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 28 novembre 1938.
4402. *La Dépêche de Brest*, 30 novembre 1938.

(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair »).
Une vue du service d'ordre à la porte Tourville dans l'arsenal

(a) L'armée garde les portes de l'arsenal.

(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair »).
Un groupe de grévistes massés au bas de la rue Louis-Pasteur à proximité de la porte Tourville

(b) Les ouvriers de l'arsenal en grève, impuissants.

FIGURE 10.11. – L'armée bloque l'arsenal de Brest. Source : *L'Ouest-Éclair*, 1er décembre 1938.

la même décision par 101 voix contre 66 et 4 abstentions [4403]. Entre le 26 et le 30 novembre, le gouvernement a su utiliser toutes les ressources à sa disposition pour briser la dynamique enclenchée lors des réunions du 26. C'est ce que reconnaît un des membres quimpérois de la commission administrative de l'Union départementale CGT, à sa réunion du 11 décembre 1938 : « Dans les réunions qui précédèrent le 30, les organisations syndicales ont procédé à des votes et c'est de ce fait que le mouvement n'a pas eu un grand succès [4404]. »

Contrairement à la grève générale du 12 février 1934, soutenue implicitement alors par le gouvernement, celle du 30 novembre est l'occasion, autre élément d'intimidation, d'un mouvement impressionnant de troupes. Deux pelotons de gardes mobiles se rendent à Brest le 26. La poudrerie de Pont-de-Buis est gardée militairement ; la voie ferrée Quimperlé-Quimerc'h est surveillée par 95 soldats du 137e régiment d'infanterie [4405]. 35 hommes du 48e régiment d'infanterie occupent la gare de Morlaix [4406]. C'est dans ces conditions que débute la grève générale.

C. 3. Le 30 novembre 1938 : une journée de défaite

Une grève générale doit paralyser la vie économique du pays et se vivre comme telle pour être efficace. Le commissaire spécial de Brest rend compte d'une tout autre réalité en décrivant ainsi l'ambiance de la ville en cette journée :

4403. *Idem*.
4404. *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1938.
4405. ADF, 10M64.
4406. *La Dépêche de Brest*, 1er décembre 1938.

> « La journée de grève du mercredi 30 novembre s'est déroulée à Brest dans le calme le plus complet. En très grande majorité, les ouvriers brestois n'ont pas obéi aux ordres de la CGT [...] Dès le matin, des observateurs ouvriers sont venus roder aux alentours de la gare de l'État, pour s'assurer de la conduite des cheminots. Voyant qu'à partir de 4 heures (heure fixée pour le début de la grève des Chemins de fer) le travail continuait normalement, et que les relèves de service avaient lieu sans incident, que les équipes étaient au complet et que les trains de 5 heures et de 6 heures étaient attelés, et sous pression, ces observateurs se sont dispersés.
>
> À l'heure de l'embauche principale, entre 6 et 7 heures, les équipes se sont présentées au complet. Le train ouvrier de 7 h 15, arrivé avec 20 minutes de retard en raison de l'état de la voie, amenait l'effectif habituel et ses occupants rejoignaient l'arsenal dans le plus grand calme. Pendant ce temps, le personnel des tramways, des autobus SATOS et Régie, des Transports privés et divers services publics ou concédés de transports, prenaient leur service sans aucune défection et le trafic habituel ne subissait aucune modification.
>
> À 8 h 15, l'entrée de l'arsenal s'étant effectuée sans incident, on signalait la présence au travail de 80 % environ des ouvriers. Les grévistes, paraissant déçus, montaient par petits groupes à la Maison du Peuple et se dispersaient en ville, après avoir constaté que les portes de cet immeuble étaient soigneusement fermées. Ils devaient errer par deux ou trois, à travers la ville, toute la journée.
>
> Sur les différents chantiers du bâtiment, un certain nombre d'ouvriers avaient pris le travail, le secrétaire du syndicat du bâtiment, Pierre Autret, paraissait suivre un plan préconçu, parcourait en automobile les chantiers pour obliger les ouvriers à faire grève en cherchant à les intimider par des menaces du genre de celle-ci : « Cessez immédiatement de travailler, c'est un conseil que je vous donne, car il y a 250 ou 300 derrière moi ». [...] De maigres piquets de grève stationnaient depuis le matin aux abords des portes de l'arsenal. L'après-midi s'est écoulé dans le calme, sans incident notable. À la sortie de l'arsenal, à 17 h 30, quelques centaines de curieux, groupés rue Thiers et rue Pasteur, attendaient les incidents possibles. Lorsque les grilles s'ouvrirent et que les travailleurs évacuèrent l'arsenal par petits paquets sous la protection du service d'ordre, des cris s'élevèrent dans la nuit, proférés par deux ou trois cents jeunes grévistes qui profitèrent de l'obscurité pour interpeller et injurier leurs camarades. [...] L'échec de la grève générale visible à tous les yeux a été commenté par la population avec un soulagement et une satisfaction non dissimulés [4407]. »

Ce rapport, même s'il minore complètement les effets de la grève dans la région brestoise — nous avons comptabilisé près de 700 grévistes sur ce secteur géographique —, décrit bien, à notre avis, l'ambiance et le vécu des ouvriers grévistes : ils sont livrés à eux-mêmes. Les consignes syndicales ont été précises : pas de rassemblements, pas de manifestations. À Brest, la Maison du peuple est volontairement et exceptionnellement fermée tandis qu'à Quimper, le secrétaire de l'UL avait, le 26, appelé à une grève « sans bruit, sans manifestation, sans meeting, suivant la décision de la CGT. » La CGT paiera cette consigne, les grévistes qui vont être pour une partie d'entre eux sanctionnés, lui reprocheront de n'avoir pas joué son rôle ce jour du 30 novembre.

La situation brestoise représente parfaitement celle de l'ensemble du département. Les services et la fonction publique sont peu touchés. Le courrier est distribué comme à l'habitude. Seuls, aux PTT, 21 ouvriers et chefs d'équipe et 4 ouvriers auxiliaires dépendant de Brest, n'ont pas travaillé, même s'ils ont rejoint leur poste de travail. Et à Morlaix, 8 agents, dont trois auxiliaires, ont agi de même [4408]. Tramway à Brest ou autobus et chemin de fer : les transports

4407. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest,1er décembre 1938.
4408. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 5 décembre 1938.

fonctionnent normalement dans l'ensemble du Finistère. Bien isolé, le centre des chemins de fer secondaires de Carhaix répond à l'appel à la grève. 163 cheminots font grève à 4 heures, mais tous reprennent le travail à 10 heures [4409]. Dans le secteur de l'eau, du gaz et de l'électricité, 30 % du personnel sont en grève. Chez les instituteurs, 20 % et les enseignants, 5 % selon la préfecture. La CGT revendique chez les instituteurs 769 « grévistes intégraux » et 800 autres qui, bien que faisant grève, assurent dans les écoles la garde des enfants [4410]. Dans les administrations communales, les quelques grévistes recensés sont bien isolés : 1 % du personnel communal a fait grève. Selon la CGT, ce sont les 23 employés communaux de la mairie communiste de Concarneau. Le maire, Pierre Guéguin, professeur à l'EPS, est lui aussi gréviste. Les services de santé sont également touchés : 4 personnes de l'hôpital-hospice de Concarneau et 260 des 265 agents de l'hôpital-hospice de Brest font grève.

Les arrêts de travail affectent donc très peu les services essentiels et l'administration. La menace de sanctions a révélé son efficacité et aussi le fait que les fonctionnaires sont trop « attachés aux questions de mutations et d'avancement » selon le syndicat de l'enseignement [4411]. Par contre, le mouvement atteint une plus grande importance chez les personnels ouvriers de l'État. Sur les 9 388 ouvriers de l'arsenal, 2 160 ne sont pas allés au travail selon les statistiques officielles ; 4 500 ont fait grève, selon la CGT [4412]. Sans doute la CGT inclue-t-elle les ouvriers qui ont fait grève sur le tas, « les bras croisés » selon le mot d'ordre officiel. La comptabilisation des effectifs grévistes est difficile, comme le prouve le cas des Poudreries du Moulin Blanc où la CGT annonce une grève sur le tas et l'administration, deux grévistes sur 915. La grève sur le tas est-elle un moyen commode pour la CGT, qui la revendique après coup, pour donner l'illusion d'un minimum de réaction ouvrière alors qu'il ne se serait rien passé ? Rien n'est moins sûr. Si nous n'avons retrouvé aucun document sur la quasi-totalité des grèves sur le tas revendiquées par la CGT, au moins l'exemple de la Manufacture des Tabacs de Morlaix nous démontre la complexité de la réalité *La Dépêche de Brest* avance le chiffre de 630 grévistes sur 700 ouvriers, la CGT : 360 grévistes sur le tas et l'administration a comptabilisé 31 hommes et 52 femmes qui auraient travaillé normalement sur 570. Les 70 temporaires auraient tous travaillé.

Le rapport de l'ingénieur en chef au sous-préfet de Morlaix ne peut que constater la baisse de production sans que les responsabilités de cette situation soient clairement attribuables : « Très peu d'ateliers sont en marche, certains en raison de ce que les ouvriers ajusteurs ou conducteurs d'autos ne travaillent pas. À ma connaissance, les délégués du personnel n'ont pas donné l'ordre de cessation de travail ou de "grève sur le tas". Ils ont déclaré que la liberté du travail de chacun devait être respectée. J'ai toutefois l'impression qu'au fond ce sont eux qui sont à la source du mouvement d'inertie [4413]. » L'ingénieur en chef n'est pas loin de la réalité puisque la fédération des tabacs-allumettes a donné comme consigne à ses adhérents de

4409. ADF, 10M64.
4410. *BMSELDF*, janvier 1939.
4411. *Idem*.
4412. *BMSELDF*, janvier 1939.
4413. ADF,10M64, lettre du 30/11.1938.

DANS LA RÉGION

LA TENTATIVE DE GRÈVE GÉNÉRALE A ÉCHOUÉ

Partout, les services publics ou concédés ont été assurés normalement et, dans l'industrie privée, les défections ont été peu nombreuses

ON NE SIGNALE, ICI ET LA, QUE QUELQUES INCIDENTS PEU GRAVES

L'ordre de grève générale lancé par la C.G.T. n'a guère été suivi dans notre région de l'Ouest.

Partout, à quelques très rares exceptions, les Services publics ou concédés ont été assurés sans défaillance et les défections ont été très peu nombreuses dans l'industrie privée. Voici les dépêches que nous adressent à ce sujet nos principaux correspondants.

à la tête desquels se trouvaient MM. Massoni et Devocelle, commissaires 1er et 2e arrondissements. Les manifestants réclamaient la démission d'un agent qui, disaient-ils, s'était rendu coupable de brutalités. M. Joulin, commissaire spécial, montrant son écharpe, demanda aux manifestants de se retirer. Comme cet avis restait sans effet, des renforts de police arrivèrent et déblayèrent la place, arrêtant deux indi-

l'usine Tanvez, dans les administrations, etc.

On signale cependant que les cheminots du réseau breton de la ligne Carhaix à Guingamp ont fait grève.

On a compté 180 grévistes à la Société des ardoisieres Andre et Henry, à Maël-Carhaix ; 45 à Saint-Conan ; grève également aux carrières de Plélérel, à la Société des Carrières de l'Ouest.

FIGURE 10.12. – L'échec de la grève du 30 novembre 1938 soulignée par la presse catholique. Source : *L'Ouest-Éclair*, 1er décembre 1938.

se rendre au travail et d'y croiser les bras [4414]. Cette incertitude de la direction de la « Manu » explique que les chiffres officiels des grévistes soient plus importants que ceux de la CGT et nous entraînent en retour à nous interroger sur la réalité de la grève sur le tas dans d'autres secteurs importants comme l'arsenal et les poudreries. Sans qu'il soit possible de régler ce problème. Autre poudrerie, celle de Pont-de-Buis ; là la grève se traduit par l'absence au travail et est très suivie. La quasi-totalité des 1 050 agents ne rentrent pas dans l'usine où une équipe réduite assure la sécurité.

À Quimper, les syndicats de la ville ont organisé une réunion le 28 novembre au soir pour sonder les militants et adhérents et organiser la journée de grève générale. L'ambiance est à la morosité. Les postiers annoncent leur refus de suivre le mouvement. Les cheminots, pourtant exhortés par un militant venu spécialement de Rennes à s'engager, refusent également de participer à la grève. Par contre, les salariés de la compagnie de transport SATOS ont décidé de faire grève le 30. Quant aux faïenceries de Locmaria à Quimper, « aucune décision n'a été prise à ce jour. Les faïenciers ont obtenu une augmentation de salaire de 7 % depuis le 25 novembre dernier et la majeure partie est décidée à continuer le travail sans tenir compte de la volonté de certains meneurs qui veulent se mettre en grève [4415]. » Cela confirme que certains ouvriers, vraisemblablement les dirigeants du syndicat, ont souhaité que le personnel participe à cette grève. Mais ils ne sont pas suivis. Les quelques velléités d'insubordination ont été calmées par les patrons grâce à l'augmentation refusée avec fracas quelques mois plus tôt. L'attitude des employeurs des faïenceries dénote une fermeté toute relative pendant les années de Front populaire. Lorsque les salariés demandent une augmentation dans le cadre de procédure de

4414. G. BOURDÉ, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 203.

4415. ADF, 4M200, rapport du brigadier L. au commissaire de police de Quimper, 29 novembre 1938.

53e année

50 centimes — N° 19.962

La Dépêche de Brest & de l'Ouest

Édition de 5 heures

JEUDI 1er DÉCEMBRE 1938

« LE 30 NOVEMBRE RESTERA UNE DATE HISTORIQUE PAR L'ÉCHEC TOTAL DE LA GRÈVE GÉNÉRALE »

Le service a été normal sur les chemins de fer et aux P. T. T.

1.000 grévistes sur 250.000 postiers

DANS L'INDUSTRIE LA GRÈVE N'A ÉTÉ QUE PARTIELLE

« EN FRANCE CE N'EST PAS LA RUE MAIS LE PEUPLE QUI DOIT ÊTRE SOUVERAIN »

« LA FRANCE EST PLUS FORTE AUJOURD'HUI QU'ELLE NE L'ÉTAIT HIER »

déclare M. Edouard DALADIER

A Paris, les services publics ont fonctionné normalement

A la S. T. C. R. P. on a noté 250 absences sur 22.000 employés

DANS LA MÉTALLURGIE 30 % DES OUVRIERS ONT SUIVI L'ORDRE DE GRÈVE

FIGURE 10.13. – L'échec de la grève du 30 novembre 1938 soulignée par *La Dépêche de Brest*. Source : *La Dépêche de Brest*, 1er décembre 1938.

négociations encadrées, leur refus est tranché et ils sont prêts à y passer du temps et de l'énergie. *A contrario*, en 1936, puis fin novembre 1938, les patrons lâchent des augmentations dans les moments de tensions sociales très fortes, quand bien même leurs propres employés et ouvriers n'y sont pas mêlés. Les augmentations sont certes accordées et en conséquence aucune grève n'éclate.

Les ouvriers faïenciers sont tous présents au travail le 30. Dans le rapport au commissaire de police de Quimper, le brigadier chargé du suivi de la grève note même que « les ouvriers ayant l'habitude d'arriver en retard au travail se sont présentés à l'heure d'ouverture [4416]. » Ce détail peut faire sourire. Il révèle surtout la peur diffuse des conséquences en une telle journée. Le brigadier a dû en être informé par les patrons savourant la reprise en main du monde du travail, y compris dans les petits détails de la vie quotidienne de l'entreprise [4417].

Globalement dans le Finistère, le secteur privé a répondu bien mieux que les administrations, services publics ou ouvriers de l'État à l'appel de la CGT. Il faut y voir certainement l'appropriation par les salariés du secteur privé de l'outil de la grève, à un niveau de masse. L'usage de la grève a été régulier depuis 1936, souvent après avoir épuisé les autres moyens de concertation avec l'employeur. Le 30 novembre 1938, les agents des services publics ne se sont pas emparés de cet outil. L'explication n'est pas à rechercher simplement dans les mises en garde du gouvernement et dans l'application des techniques d'intimidation que nous avons détaillées. Ces éléments sont certes essentiels, mais ne doivent pas cacher cette dimension quasi culturelle face à la grève. Cet outil de lutte n'entre pas dans les traditions et surtout dans les pratiques des syndicats de fonctionnaires.

4416. ADF, 4M200, rapport du brigadier H. R. au commissaire de police de Quimper, le 30 novembre 1938.

4417. Peut-être faut-il aussi relever la satisfaction des employeurs dans cette restauration d'une « discipline quasi militaire » pour reprendre une expression de Michel SEIDMAN, *Ouvriers contre le travail, Barcelone et Paris pendant les fronts populaires*, Marseille, Senonevero, 2010, 362 p., cité par J. VIGREUX, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 61 : « bien des travailleurs profitèrent d'un relâchement de la discipline quasi militaire qui avait caractérisé la vie d'usine au début des années 1930 pour arriver en retard, partir en avance, s'absenter, ralentir le travail. »

C. 4. La répression

Les conséquences de cette grève sont terribles pour la CGT au niveau national : 15 000 « meneurs » perdent leur travail et la CGT se trouve littéralement décapitée dans de nombreuses entreprises [4418]. C'est une telle situation que nous rencontrons dans le Finistère. Dans un premier temps, l'ensemble des grévistes est soumis à des mesures de rétorsion. Le lendemain, les menaces de licenciement deviennent réalité et sont appliquées avec virulence. Une affiche placardée à la porte de l'arsenal annonce aux grévistes de la veille qu'ils ne sont pas admis à pénétrer dans l'enceinte militaire. Le 1er décembre, le préfet expédie un télégramme au ministre de l'Intérieur :

> « À Brest, les ouvriers des entreprises privées et ceux de l'arsenal qui avaient fait grève hier n'ont pas été réembauchés pour le moment [...]. À Pont-de-Buis, les 680 ouvriers qui n'avaient pas travaillé hier se sont présentés ce matin à la poudrerie, mais n'ont pas été admis [...]. De même à Morlaix les ouvriers grévistes de la Manufacture des Tabacs n'ont pas été réembauchés [...]. À Scaër la direction de la papeterie Bolloré a fermé momentanément les portes de l'usine [...]. Situation normale dans l'ensemble du département pour les entreprises privées et les services publics [...]. Aucun incident à signaler [4419]. »

La réaction des autorités départementales et du patronat est donc immédiate. Le syndicat des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de la région brestoise se réunit dans l'après-midi du 30 novembre. Les 40 patrons qui assistent à cette réunion emploient 1 950 ouvriers. Ils constatent que 650 n'ont pas abandonné le travail. Une cinquantaine seulement étaient absents le matin, « le reste ayant abandonné le travail sous la menace et par crainte de représailles. » À partir de ce constat, les patrons décident de publier un communiqué de presse. Ils font endosser la responsabilité des arrêts de travail, et donc de la rupture du contrat collectif que cette grève constitue à leurs yeux, aux seuls dirigeants du syndicat :

> « Tenant compte de la bonne volonté de la presque unanimité de leurs ouvriers, les entrepreneurs n'ont pas voulu rompre le contrat collectif, se réservant néanmoins tous les droits que cette violation leur donne, en particulier les sanctions envers les coupables. Ils constatent que les dirigeants du syndicat ouvrier ont été les auteurs de la violation du contrat qu'ils ont signé, puisqu'ils se sont rendus de chantier en chantier pour débaucher les ouvriers. À ce sujet des plaintes ont été déposées [4420]. »

Le patronat dans ces deux exemples cherche à séparer la masse des ouvriers des responsables syndicaux, tout en sachant bien que les adhérents ne sont pas des individus qui obéissent à des mots d'ordre syndicaux par crainte. Ils plaident pourtant « la crainte des représailles » de la part des syndicalistes envers les non grévistes pour expliquer que dans leur corporation une grande majorité des ouvriers ont cessé le travail. L'argument est très spécieux : l'assurance d'une réaction patronale sévère était certainement plus forte que l'influence de « meneurs » sans pouvoir. Cette volonté de séparer le bon grain de l'ivraie s'explique aussi par la nécessité

4418. M. Dreyfus, *Histoire de la C.G.T. op. cit.*, p. 187.
4419. ADF, 10M64, télégramme du préfet, 1er décembre 1938.
4420. *La Dépêche de Brest*, 1er décembre 1938.

économique de ne pas se séparer de l'ensemble des ouvriers d'un seul coup. Les patrons savent que sans personnel qualifié il leur est impossible de faire tourner leurs entreprises.

La presse locale continue de jouer également un rôle important dans la période suivant le 30 novembre. Après la grève, la troupe en arme sert d'illustration de nouveau dans *La Dépêche de Brest*. Cette fois-ci, le service d'ordre est pris en photo dans les rues de Brest, casqué et armé, comme pour une véritable guerre. *L'Ouest-Éclair* montre le même jour un groupe de gréviste et la troupe en faction à la Porte Tourville, une des entrées de l'arsenal (figure 10.11 page 997). *La Dépêche de Brest* récidive le 8 décembre dans un article sur la grève des papeteries Bolloré qui se poursuit depuis le 30. Le commentaire joue du registre du mépris à un niveau assez exceptionnel pour ce quotidien :

> « La plus grande partie du personnel est en grève uniquement dans un but, on pourrait dire un entêtement incompréhensible de solidarité avec les meneurs du mouvement [...] N'est-il pas lamentable de voir près de 800 ouvriers gagnant largement, très largement des salaires auxquels peu de nos travailleurs sont habitués préfèrent mendier [...] plutôt que de reprendre le travail qu'ils ont quitté pour protester contre des décrets-lois qu'ils ignorent le plus souvent et pour faire acte de solidarité avec une poignée de meneurs. »

Plusieurs milliers de salariés subissent l'interdiction d'accéder à leur lieu de travail le lendemain de la grève. Même si pour la très grande majorité d'entre eux l'interdiction reste limitée à une journée, la leçon est vite retenue. Les grévistes comprennent immédiatement que cette interdiction pourrait, le cas échéant, se transformer en une sanction beaucoup plus sévère, voire la perte définitive de l'emploi. Ainsi, ne note-t-on aucune réaction à la Poudrerie de Pont-de-Buis le 2 décembre quand l'entrée de l'usine est toujours interdite aux secrétaire et secrétaire adjoint de la CGT [4421].

La répression, méthodiquement organisée, se fait en deux temps. L'intimidation que nous venons d'évoquer ne dure qu'une journée, le lendemain de la grève. Elle touche de très nombreux salariés, essentiellement dans les centres actifs du mouvement ouvrier finistérien. Une deuxième phase se prépare, plus sélective qui cherche à couper les animateurs du mouvement syndical de leur base. La base vient d'être punie et de recevoir un avertissement à peu de frais. Cela permet aux autorités d'espérer un abattement tel que la deuxième phase puisse se passer sans heurts. Cependant, ces sanctions passent mal dans les bastions syndicaux, ce que nous venons de voir aux papeteries se reproduit à plus grande échelle à l'arsenal de Brest.

À Brest, le 1er décembre, le vice-amiral commandant l'arsenal fait placarder aux portes de l'établissement un ordre infligeant un jour de mise à pied pour tous les grévistes, en attendant de trancher définitivement sur leur sort [4422]. C'est le lot réservé à la plupart de ceux qui ont suivi les consignes syndicales. 2 500 à 3 000 ouvriers de l'arsenal sont ainsi refoulés lorsqu'ils se présentent aux portes pour leur prise de poste. Ils se retrouvent à 9 heures à la Maison du peuple. Berthelot intervient pour annoncer que des démarches sont en cours « auprès de divers ministres, en vue de la reprise du travail par les grévistes. » Il les invite à garder leur calme « en présence de mesures vexatoires prises par le gouvernement et surtout à ne pas s'attarder

4421. ADF, 10M64, Ingénieur en chef au ministre de la Guerre, 2 décembre 1938.
4422. *La Dépêche de Brest*, 1er décembre 1938.

dans les cafés [4423]. » La rumeur de sanctions se répand à Brest dans le monde ouvrier au cours de la journée. Berthelot intervient à nouveau dans l'après-midi pour calmer les esprits et apaiser les craintes [4424]. Pourtant, les sanctions se préparent. La deuxième phase de la répression est en route. Tous les grévistes sont sanctionnés au-delà de la journée du 1er pendant laquelle ils ne peuvent travailler. *La Dépêche de Brest* annonce à la mi-décembre que « hier, ont été affichées les sanctions prises contre les 2 000 grévistes de l'arsenal. Tous les ouvriers n'ayant pas pris le travail le 30 novembre subiront pendant trois mois une retenue horaire de 0,10 franc soit 0,80 franc par jour [4425]. » Aucune mobilisation ne se produit alors.

Sur l'ensemble du département, un cercle plus restreint est particulièrement visé : les adhérents et militants de la CGT. Un barème de sanctions a été établi par le ministère de l'Intérieur et communiqué aux préfets [4426]. Ces instructions, à destination des maires pour sanctionner le personnel municipal gréviste, sont reçues à la mi-décembre. Il établit une hiérarchie dans les responsabilités à chercher parmi les grévistes du 30 novembre (table 10.13) et ne laisse aucune place à interprétation..

Table 10.13. – Tableau des sanctions contre les grévistes du 30 novembre 1938

Situation	Sanction
Gréviste ayant rejoint son poste avant la fin de la grève	Blâme ou avertissement.
Gréviste total	Exclu de ses fonctions 8 jours ; pour un agent gradé : 15 jours. Les deux sans traitement.
Agent actif	Variable. Exclusion un mois à mise à disposition . Ou déplacement d'office.
Agent qui a poussé à la grève avec violence	Variable. Déplacement d'office à exclusion.

Source : ADF, 10M64, instructions du ministre de l'Intérieur, 14 décembre 1938.

Dans cette ambiance de règlement de compte, les maires communistes de Concarneau et du Guilvinec ne suivent pas ces consignes de répression ou ont couvert préventivement les employés municipaux de leur commune. Pierre Guéguin n'a demandé aucune sanction et Marc Scouarnec a, lui, donné congé aux deux employés municipaux le jour de la grève. « Y-a-t-il lieu de prendre une sanction administrative contre lui ? » s'interroge le préfet, en écrivant au ministre de l'Intérieur. « Je ne crois pas d'autant que le maire du Guilvinec est une personnalité

4423. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest,1er décembre 1938.
4424. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest,1er décembre 1938.
4425. *La Dépêche de Brest*, 14 décembre 1938.
4426. ADF, 10M64, instructions du ministre de l'Intérieur aux préfets, 14 décembre 1938.

de second plan du parti communiste dont le chef est précisément le maire de Concarneau [4427]. » Bien évidemment le maire de Concarneau n'est pas dirigeant du PC, loin de là. Le préfet ne cherche là que des preuves à charge contre Pierre Guéguin.

La direction des PTT du Nord-Finistère propose à son ministre de suspendre pour 15 jours les chefs d'équipe et pour 8 jours les ouvriers de ligne qui, bien qu'ayant rejoint leur poste, n'ont pas travaillé. La hiérarchie locale règle là également des comptes. Les sanctions proposées sont lourdes et laissent sous-entendre de très mauvaises relations sociales. L'encadrement, qui doit montrer l'exemple, est deux fois plus lourdement condamnable que les simples salariés aux yeux de la direction locale. Le ministre leur répond que ces personnes sont effectivement suspendues en attendant une décision ultérieure, mais sans entrer dans des considérations de hiérarchie [4428]. Exception, l'ingénieur en chef de la Manufacture des Tabacs de Morlaix refuse que les sept membres du bureau syndical travaillent le lendemain de la grève. Mais il pense cependant que la peine est suffisante et il l'écrit : « J'ai du reste l'impression que si même il y avait révocation, ce que je ne crois pas désirable, il n'y aurait pas non plus de mouvement à redouter. Du moment que le gouvernement a été sans discussion possible maître de la situation, je me permets à nouveau de faire appel à une politique de clémence, persuadé d'une part que le milieu syndical a compris la leçon, de l'autre qu'il serait très sensible à des mesures de bienveillance [4429]. »

Dans tous les autres cas, la tactique adoptée pour briser la CGT est appliquée jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la révocation ou au licenciement des responsables du syndicat. Tous les secrétaires de syndicats ne sont pas licenciés ou révoqués, mais le choix se porte la plupart du temps sur des personnalités du mouvement syndical pour faire des exemples et briser toute volonté de sursaut.

Le 22 décembre 1938, le préfet maritime porte plainte contre les responsables du syndicat de l'arsenal pour entrave à la liberté du travail [4430]. La dernière phase de répression est désormais engagée. À l'arsenal, 15 syndicalistes passent devant une commission d'enquête [4431] ; trois sont définitivement révoqués : Berthelot, Miry et Béler. Les deux premiers, sont également secrétaire et secrétaire adjoint de l'union départementale, rappelons-le. La tête de la CGT est visée et atteinte. Le message est clair. « Nous venons d'apprendre que le ministre de la Marine, trois mois après la grève, vient de décider froidement la révocation de trois de nos bons camarades du syndicat de l'arsenal [...]. La volonté de briser durement les meilleurs, de briser le syndicat en frappant à sa tête est trop visible. Voilà l'apaisement tel que l'entendent ces messieurs ! » s'indigne le secrétaire du syndicat de l'enseignement laïque [4432]. Nous avons retrouvé trace de 145 révocations sur l'ensemble du département (table 10.14 page suivante).

4427. ADF, 10M64, préfet du Finistère, 19 décembre 1938. Le préfet confond dans son courrier la notoriété de Pierre Guéguin avec ses responsabilités réelles dans le parti communiste.
4428. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, décembre 1938.
4429. ADF, 10M64, Ingénieur en chef de la Manufacture de Tabacs de Morlaix, 1er décembre 1938.
4430. ADF, 10M64, préfet, 22 décembre 1938.
4431. *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1939.
4432. *BMSELDF*, mars 1939.

Il s'agit bien de décapiter le mouvement ouvrier et ses organisations. Les sanctions interviennent un trimestre après la journée de grève. Chacun peut constater que les syndicats sont largement désarmés et aucunement en capacité d'organiser une autre action d'ampleur. Le bureau du syndicat de la Poudrerie de Pont-de-Buis subit un même sort avec la révocation de quatre de ses dirigeants [4433]. Le secrétaire du syndicat du bâtiment de Concarneau perd également son emploi [4434].

Table 10.14. – Tableau des révoqués par ville.

Ville	Nombre de révoqués
Brest	41
Lambézellec	35
Landerneau	6
St-Pierre-Quilbignon	8
Pont-de-Buis	4
Carhaix	5
Quimper	22
Scaër	16
Rosporden	8
Total	145

Source : ADF, 10M64.

En réaction aux poursuites contre ses militants, la CGT tente d'organiser une riposte. La Bourse du Travail de Brest sort une affiche intitulée : « Tableau de chasse » pour appeler à la solidarité envers ceux qui viennent de perdre leur emploi : « vous répondrez comme il convient en versant votre obole (la plus forte possible) au bénéfice des cent camarades de Brest frappés par la vindicte patronale, sans compter ceux de l'arsenal, dont nous serons bientôt fixés sur leur sort. N'hésitez pas à économiser sur la bière, ou, du moins, à penser quand vous en commandez, au sort que ces messieurs ont fait à trente des vôtres chassés des brasseries de Kérinou ou Lambézellec [4435]. » Le syndicat de l'enseignement organise lui aussi une souscription interne pour ses membres sanctionnés. Le syndicat de l'arsenal décide d'une collecte mensuelle les 16 ou 21 de chaque mois, également en faveur des licenciés.

Quelques meetings politiques et syndicaux se tiennent dans les semaines qui suivent la grève. Mais la machine répressive a suffisamment bien fonctionné pour qu'ils soient de moins en moins fréquentés. Il est remarquable que ces réunions ne se tiennent qu'à Brest. Dans nulle autre ville du département ne sont organisées d'initiatives publiques de solidarité. La ville a été la plus frappée, mais les militants d'autres villes du Finistère subissent les mêmes sanctions. Seuls quelques rares communiqués comme celui du Comité de Front populaire de Quimperlé

4433. *Le Finistère Syndicaliste*, décembre 1938.
4434. *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1939.
4435. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 16 décembre 1938.

demandent des « mesures d'apaisement vis-à-vis des grévistes [4436]. » Le 4 décembre la SFIO réussit à attirer 2 000 personnes à la Maison du Peuple, soit le triple de l'auditoire rassemblé par le PC, au même endroit, le 1er décembre [4437]. Le 16 décembre la CGT, par le biais du syndicat de l'arsenal, réunit 1 500 personnes. Mais le constat est sans appel : la fréquentation diminue de meeting en meeting depuis le 26 novembre [4438]. À l'annonce des révocations des trois responsables du syndicat de l'arsenal qui viennent d'être connues à la mi-février 1939, l'union locale de Brest tente de faire réagir la population brestoise en joignant leur cas à celui des salariés du secteur privé qui ne sont pas encore réembauchés. Valière, le secrétaire de la Bourse du Travail, constate ce soir-là à la tribune :

> « Que malgré la grâce amnistiante récemment votée, des ouvriers sont encore l'objet de sanctions graves ; et ceci, dit-il, deux mois et demi après la journée mémorable du 30 novembre. Il rappelle le cas de 55 ouvriers de la brasserie de Kérinou qui ont été congédiés à la suite de la grève, ce qui amène à plus de cent le nombre de camarades qui ont été frappés [...] À cette liste déjà trop longue, se sont rajoutés depuis le 15 février, les noms de Berthelot, Miry et Béler [4439]. »

1 200 personnes se sont déplacées à cette assemblée. Une seconde regroupe un même nombre de participants le 21 février suivant [4440]. Les intimidations continuent. Malgré un nombre de participants en baisse par rapport à la situation précédant le 30 novembre, la décrue de la combativité ouvrière ne va sans doute pas assez vite pour les autorités. La réunion du 21 février est ainsi entourée de dispositions dissuasives : dix pelotons de gardes républicains, à pied et à cheval, sont déployés. Le 24 février, lors de la réunion suivante de la CGT, sept pelotons patrouillent dans les rues de Brest, à proximité immédiate du lieu de rassemblement. Il n'est pas étonnant alors que la participation chute de manière considérable : 3 à 500 ouvriers de l'arsenal y prennent part [4441]. Les intervenants ne peuvent s'empêcher de dévoiler leur amertume. Berthelot, lui-même touché par les mesures de révocation, manifeste « son désappointement en raison du petit nombre des auditeurs alors qu'il comptait sur la présence de trois mille ouvriers. » Il se plaint « que la CGT ne soit pas suffisamment soutenue par ses adhérents, dont les cotisations sont versées avec beaucoup de retard, alors que d'autres syndicats se créent pour lui faire échec. » Ernest Miry déplore lui aussi la faible participation à la réunion et ajoute qu'il « faut redoubler d'ardeur dans la propagande parmi les ouvriers dont l'union est plus que jamais nécessaire, surtout si l'on tient compte que beaucoup de syndicats chrétiens cherchent actuellement à se former, pour combattre la CGT. » Damoy, quant à lui critique vertement « les camarades timorés qui ont abandonné la CGT [4442]. » L'échec est flagrant et démoralise participants et dirigeants syndicaux qui laissent sous-entendre que les effectifs du syndicat fondent alors que le syndicat catholique cherche à occuper la place vide.

4436. *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1939.
4437. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 2 et 5 décembre 1938.
4438. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 17 décembre 1938.
4439. ADF, 10M64, commissaire de police de Brest, 17 février 1939.
4440. ADF, 10M64, sous-préfet de Brest, 21 février 1939.
4441. ADF, 10M64, sous-préfet de Brest, 24 février 1939.
4442. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 25 février 1939.

Pour autant, la direction syndicale n'a pas perdu son autorité. Les dirigeants sont réélus sans difficulté en mars 1939 [4443].

Les forces de l'ordre apparaissent pour toutes les initiatives publiques qu'elles soient politiques ou syndicales. Ainsi, comme le raconte *Le Breton Socialiste*, le 26 mars 1939, « devait venir M^me^ Andrée Marty-Capras pour participer à une réunion de l'Union populaire italienne. Notre "service d'ordre" confondant la conférencière avec le député André Marty, vit rouge, lacera les affiches et pris toutes mesures préventives. L'oratrice ne peut finalement pas se déplacer, mais quatre pelotons ont été malgré tout mobilisés pour l'occasion [4444]. » Les autorités restent l'arme aux pieds depuis le 30 novembre et ne sont pas décidées à relâcher la pression.

La répression va même plus loin. Pour achever de refroidir les velléités d'action ouvrière, les révoqués sont menacés de ne plus même pouvoir trouver de travail dans d'autres entreprises. Louis Rabardel, militant communiste et secrétaire du comité brestois de Front populaire, fait part le 17 février, lors d'une réunion du cas Béler qui, embauché la veille chez Dubigeon, a été averti qu'il ne devait pas se présenter au travail le lundi suivant. Rabardel précise même qu'Henri Béler maintenant qu'il est révoqué, fait l'objet d'une enquête de la police spéciale de Brest [4445]. Toute la panoplie des mesures répressives et préventives est utilisée. Par des sanctions que les autorités veulent exemplaires, elles espèrent briser le mouvement ouvrier. Elles poursuivent même les révoqués au-delà de leur révocation [4446].

Les conséquences immédiates du 30 novembre sur les luttes sont plus que négatives. Cette date est charnière en terme de tendance. Plus rien ou presque ne se produit après. Les seuls mouvements qui perdurent sont directement liés au 30 novembre. Deux grèves sont à signaler en décembre. À Brest, les ouvriers des Chantiers de Penhoët qui travaillent sur les croiseurs *Strasbourg* et *Richelieu* ne reprennent pas le travail le 1^er^, en soutien à l'action que mènent leurs camarades de la maison-mère à Saint-Nazaire [4447]. Ils sont 383 à croiser les bras pendant onze jours, jusqu'à ce que le mouvement cesse à Saint-Nazaire [4448].

De l'autre côté du département, les grévistes de Scaër sont bien isolés. La grève du 30 a été un succès pour le syndicat de la papeterie de Scaër. 783 ouvriers sur 800 ont suivi le mot d'ordre confédéral. Depuis 1936, la CGT est reconnue et appréciée dans cette entreprise. Le 30, seul un petit groupe se présente à l'usine à 13 heures pour travailler. Dans l'après-midi, la rumeur laisse entendre que l'équipe du soir veut occuper l'usine. Le préfet envoie immédiatement des gendarmes pour garder les portes [4449]. Le lendemain, la direction refuse l'entrée au personnel « défaillant » ; seules vingt personnes sont réembauchées pour assurer la sécurité

4443. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 16 mars 1939.

4444. *Le Breton Socialiste*, 4 mars 1939.

4445. ADF, 10M64, commissaire de police de Brest, 17 février 1939.

4446. Henri Béler, révoqué, demande sa réintégration qu'il obtient le 26 avril. Le ministre de la guerre lui refuse par contre qu'il puisse revenir à Brest par décision du 5 août 1939. Jacques Girault, notice : « Béler Henri », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

4447. A. (collec.), *Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1920 à 1939*, *op. cit.*, p. 261-264.

4448. ADF, 10M64, commissaire spécial de Brest, 3 décembre 1938 et ADF, 10M70.

4449. *La Dépêche de Brest*, 1^er^ décembre 1938.

et l'entretien des machines. Le patron de la papeterie de Scaër n'a jamais supporté de voir un syndicat CGT s'implanter dans son entreprise. Il préfère perdre de l'argent dans un premier temps, en fermant momentanément l'usine pour éradiquer toute présence syndicale qu'il juge inopportune. La résistance ouvrière s'avère cependant plus forte que prévu. Après le lock-out patronal, la grève se prolonge. Dans la plupart des cas, ce sont les « meneurs » que les employeurs cherchent à isoler, faute de pouvoir se séparer de tous les ouvriers grévistes. À Scaër, la direction cherche ainsi à couper la direction du syndicat et à charger les leaders présumés pour exonérer de tout libre arbitre le reste des salariés :

> « Les responsabilités prises par certains dans le déclenchement de la grève du 30 novembre étant établies, nous nous conformerons aux directives qui ont été données aussi bien par le ministre du Travail que par le Président du Conseil. Nous saurons discerner quelques meneurs dont l'ascendance sur leurs camarades a entraîné ces derniers dans une grève qui n'était motivée par aucune réclamation d'ordre professionnel et le reste du personnel qui a subi cet entraînement sans comprendre [4450]. »

Le 4 décembre, l'usine marche partiellement, mais des bagarres éclatent entre les grévistes et les non grévistes qui exigent l'accès au travail pour tous [4451]. Dans l'ambiance de répression générale, ils tiennent quand même jusqu'au 9 décembre. Le travail reprend alors sans que les dirigeants syndicaux soient repris. Sept sont licenciés et une quarantaine d'ouvriers sont inculpés pour entrave à la liberté du travail. L'union locale de Scaër, dynamisée par l'équipe syndicale des papeteries pendant quelques années, a réussi un fort mouvement gréviste, mais paie un lourd tribut. *Le Finistère Syndicaliste* annonce qu'approximativement 80 personnes ont été licenciées dans cette union locale et constate en corollaire une perte d'adhérents importante. Constat qui rejoint celui qu'a fait Berthelot à propos de l'arsenal de Brest [4452].

La répression dirigée sans équivoque contre l'appareil syndical de la CGT n'a engendré que ces deux grèves. Une dynamique qui s'effilochait au fil des mois en 1937 et 1938 est là définitivement brisée, comme nous pouvons le constater après cette journée fatidique : aucune grève ne se déclenche jusqu'à la fin de l'année. Le gouvernement Daladier voulait casser la mobilisation ouvrière. La répression de la grève du 30 novembre remplit parfaitement l'objectif fixé : les grèves s'arrêtent brutalement dans le Finistère. Les quelques arrêts de travail qui suivent ne peuvent cacher la situation nouvelle.

D. La fin du rêve

Parlant du ressenti du danger extérieur à partir de l'automne 1938, Pierre Laborie évoque une propagation lente de l'inquiétude dans la société française qui ne perçoit que de manière

4450. *La Dépêche de Brest*, 7 décembre 1938.
4451. *La Dépêche de Brest*, 7 décembre 1938.
4452. *Le Finistère Syndicaliste*, janvier 1939.

déformée les dangers potentiels de la situation au travers du prisme hexagonal [4453].

Le quotidien national *Le Temps* peut écrire le 10 décembre 1938 : « En fait, le Front populaire n'existe plus, et il est facile de voir qu'il s'est tué lui-même. Il n'a pas pu tenir devant les conséquences économiques, financières, morales, de sa politique [4454]. » L'ouverture d'une séquence nouvelle en fin d'année 1938 ne fait pas débat. Pour Jacques Kergoat, le vote du Parlement le 10 décembre 1938 sanctionne la fin du Front populaire, cependant « ce n'est pas le vote du Parlement qui clôt la période, mais bel et bien la défaite ouvrière du 30 novembre [4455]. » Étudiant le cas de l'Isère, Pierre Guilen note que la répression du 30 novembre 1938 ne justifie pas à elle seule — même si elle a été particulièrement sévère — le retour à la paix sociale, paix qui n'est de fait que le synonyme de l'arrêt brutal des grèves ouvrières. Pour lui, le rétablissement d'une situation économique moins inflationniste, accompagnée d'une régression du chômage, explique également ce reflux [4456]. La situation qu'il observe en Isère, est-elle pertinente pour comprendre celle du Finistère ? Il est indéniable que la situation économique s'est améliorée dans le département et que le chômage y a baissé. Pour autant, sur le fond, il faut déjà observer que le mouvement syndical a été littéralement décapité. L'« exemplarité » des licenciements dans les administrations, les écoles, mais également dans les entreprises du secteur privé, est évidente. Les militants les plus expérimentés du département se sont lancés — à corps perdu pourrions-nous dire — dans cette grève. Ils n'y auraient pas appelé, pour une partie d'entre eux nous semble-t-il, si le substrat de combativité n'avait pas été un minimum favorable quelques jours avant la grève. La coercition est l'élément déterminant dans cette affaire, pas la situation économique.

La combativité ouvrière se fige ensuite littéralement dans une *apathy* suscitée par cette ambiance générale de répression du mouvement ouvrier. Nous allons mesurer exactement la chute des mobilisations qui marque le premier semestre de l'année 1939, puis nous évoquerons les dernières apparitions du Rassemblement populaire dans le département. Auparavant, nous regarderons de plus près les motivations des partisans de l'apaisement et la montée en puissance du pacifisme à gauche.

D. 1. Le pacifisme face à la guerre qui vient

Au printemps 1938, l'ancien Président du Conseil, Pierre-Émile Flandin révèle l'existence d'un projet de mobilisation générale dans la presse. Celui-ci n'aboutit pas au dernier moment. De telles initiatives, venant de personnalités politiques de premier plan, ne peuvent qu'accréditer l'idée d'une situation qui devient de plus en plus instable. *La Dépêche de Brest*, dans un éditorial, analyse cette information — en citant Proudhon : « l'humanité ne veut plus la

4453. En « travaillant sur une périodisation stricte, on s'aperçoit que cette conscience paraît longtemps diffuse, lente à s'installer, qu'elle reste incertaine et partagée ». P. Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, *op. cit.*, p. 167.
4454. Cité par G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 253.
4455. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 294.
4456. Pierre Guillen, « La situation sociale en province : l'Isère », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 167.

guerre » — et évoque le mémorandum du 17 mai 1930 sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne. Le quotidien conclut : « Et tout ceci aboutit à quoi ? À un ordre de mobilisation que M. Daladier [...] aurait gardé devant lui, toute la journée du 21 mai, pour le cas où, la Tchécoslovaquie étant envahie, il aurait été nécessaire de nous ranger à ses côtés. Tel est d'ailleurs l'état actuel de l'Europe, que ce décret est peut-être bien encore, sinon sur la table du président du Conseil, du moins à proximité [...]. Car cette Europe [...] reste soumise à la pression de deux peuples : l'Italie et l'Allemagne, acharnées à vouloir la dominer et la ruiner [4457]. »

À la fin du mois de septembre, un degré supplémentaire est franchi : les réservistes commencent à être rappelés après que Daladier ait décidé, au moment de la crise des Sudètes, d'en mobiliser un million le 24 septembre 1938 (figure 10.7 page 989 et figure 10.15 page suivante). Les organisations du mouvement ouvrier voient ainsi une partie des salariés, dont évidemment des adhérents et des militants, quitter leur entreprise. Cet état de fait — ajouté à la lecture de la presse qui consacre ses unes à la montée des tensions — pèse sur le climat social et surtout met le pays dans une situation de préparation de guerre [4458].

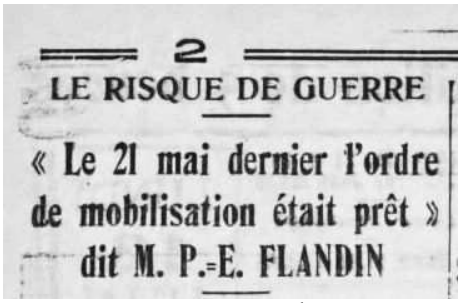
2

LE RISQUE DE GUERRE

« Le 21 mai dernier l'ordre de mobilisation était prêt » dit M. P.-E. FLANDIN

FIGURE 10.14. – Le risque de guerre réapparaît au printemps 1938. Source : *La Dépêche de Brest*, 13 juin 1938.

Guy Bourdé évoque un « climat de panique » qui ne peut que peser lourdement sur l'état d'esprit général dans le pays : « Les boutiques et les ateliers se vident de leurs travailleurs ; les gares s'emplissent de militaires [4459]. » Le témoignage à chaud de Tanguy Prigent corrobore la réalité de ce climat particulier. Mobilisé à Pontoise, le député socialiste écrit une lettre en date du 28 septembre : « Enfin on respire ! Je reviens de Paris, où j'ai été autorisé à me rendre à une réunion de la Délégation exécutive du Groupe socialiste. J'en apporte une nouvelle qui vient rafraichir l'atmosphère et atténuer les angoisses des centaines de réservistes le plus souvent pères de famille, qui sont arrivés ces derniers jours au 1er R.D.P. » [4460]. Dans ce régiment, les véhicules sont armés et prêts à partir. Les réservistes sont alors soulagés d'apprendre l'ouverture d'une nouvelle conférence.

Cette situation n'est bien sûr pas sans rappeler d'autres scènes vécues un quart de siècle plus tôt et qui sont certainement encore dans beaucoup d'esprits [4461]. Cette atmosphère de

4457. *La Dépêche de Brest*, 15 juin 1938.

4458. La situation politique nouvelle après les accords de Munich a pu faciliter un retournement d'opinion de la population, plus encline alors au sacrifice de la semaine des deux dimanches, au regard des urgences analyse Antoine Prost. A. PROST, « Le climat social », *op. cit.*, p. 105.

4459. L'auteur cite notamment le témoignage d'André Delmas qui décrit les flots de véhicules abandonnant le Nord et l'Est. Ce phénomène ne s'observe pas dans le Finistère pour des raisons géographiques évidentes. Cependant, un tel événement qui vient brouiller les repères habituels n'est sans doute pas sans conséquence sur les comportements collectifs quelques semaines plus tard. G. BOURDÉ, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 70.

4460. *Le Breton Socialiste*, 1er octobre 1938. Le RDP est un régiment de Dragons portés, composé de chars et d'automitrailleuses.

4461. « Le 1er août 1914, la guerre fit irruption dans la vie de millions de Français. Les hommes partirent avec la certitude d'une guerre juste. » Ce n'est plus le cas en 1938. Chacun sait ce qu'il est advenu de cette guerre courte.

mobilisation s'est peu à peu installée tout au long de l'année. La population a pu assister à des exercices de sécurité civile ou en lire des comptes-rendus dans la presse.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPEL IMMÉDIAT
DE
CERTAINES CATÉGORIES DE RÉSERVISTES

Par ordre du Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre et du Ministre de l'Air, les officiers, sous-officiers et hommes de troupe des réserves porteurs d'un ordre ou fascicule de mobilisation de couleur blanche portant en surcharge le chiffre « 3 » (voir modèle au bas de cette affiche) se mettront en route immédiatement et sans délai sans attendre une notification individuelle.

Ils rejoindront le lieu de convocation indiqué sur leur ordre ou fascicule de mobilisation dans les conditions précisées par ce document.

Le ... · 19 ... 10 heures. 30

Les Ministres de la Défense Nationale et de la Guerre, et de l'Air.

3

UNE DES DEUX AFFICHES CONVOQUANT LES RÉSERVISTES PLACARDÉES HIER DANS TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE

FIGURE 10.15. – L'appel d'une partie des réservistes en septembre 1938. Source : *L'Ouest-Éclair*, 25 septembre 1938.

Ça a été notamment le cas en mars 1938 (figure 10.6 page 987) à l'arsenal de Brest. Un nouvel exercice — de défense passive cette fois-ci — y est organisé le 25 novembre, en pleine montée des tensions sociales. Toute la ville est plongée dans le noir, les lampes sont masquées et les véhicules circulent tous feux éteints. Pour l'occasion, les 8 000 ouvriers de l'arsenal ont terminé leur journée une heure plus tôt. Indice du degré d'adhésion de la population à ce type d'exercice, un incident éclate devant un café dont le patron refuse d'éteindre ses lumières. Plus de 500 personnes se retrouvent rapidement devant le café « pour conspuer le récalcitrant » [4462]. Autre indice, au début du mois d'octobre 1938, *La Bretagne Ouvrière* annonce sans commentaires, dans un entrefilet, que le sucre est devenu introuvable dans les commerces de Concarneau dès le 24 septembre [4463]. Geste significatif d'une population qui, à sa manière, a commencé à préparer une guerre reportée. L'angoisse de ces semaines peut se mesurer à ce réflexe collectif. La guerre n'a jamais été aussi proche depuis une vingtaine d'années. L'évolution de l'opinion publique est peut-être moins lente et diffuse que ne le suppose Pierre Laborie que nous venons de citer en introduction à cette section. Il nous semble que la question de la guerre forme un arrière-plan tenace de la vie sociale à partir de Munich.

Ces accords divisent munichois et antimunichois. Les premiers préfèrent rechercher le compromis avec le maître de l'Allemagne nazie, les seconds estiment que les accords renforcent Hitler et affaiblit les démocraties occidentales. Dans ce second groupe, la défense de l'État soviétique est un élément essentiel pour les communistes. Quant aux députés finistériens, ils ont tous, sans exception et quelles que soient leurs motivations, approuvé la signature des accords de Munich lors du vote du 4 octobre. Pour autant, le vote du Parlement n'est vraisemblablement pas un reflet fidèle de l'opinion publique [4464]. Au-delà d'un positionnement en apparence identique, « il y a munichois et munichois » comme le note Jean-Pierre Azéma. Il en retient quatre sous-ensembles : les munichois d'occasion, les munichois « d'attente », les

Bruno CABANES, *Août 14 la France entre en guerre*, Paris, Gallimard, 2014, p. 9.

4462. *La Dépêche de Brest*, 25 novembre 1938.

4463. *La Bretagne Ouvrière*, 8 octobre 1938.

4464. En effet, si la foule nombreuse manifeste son enthousiasme au retour de Daladier, un sondage d'opinion — nous sommes à la naissance de cet outil — laisse entrevoir une réalité plus nuancée. Même si ces données ne constituent pas plus qu'une indication, comme le précise Christelle Peyrefitte, 57 % ont répondu oui à la question « Approuvez-vous les accords de Munich ? », contre 37 % et 6 % d'abstention. Nous sommes loin de l'unanimité. Christelle PEYREFITTE, « Les premiers sondages d'opinion », *in* : René RÉMOND et Janine BOURDIN (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 266.

munichois « de conviction » et enfin les ultra-munichois [4465].

À droite, aucune hésitation pourrions-nous résumer. La signature des accords ne fait l'objet que de satisfaction [4466]. L'origine de la crise est attribuée à la création de la Tchécoslovaquie, pays artificiel dont l'idée d'origine est reprochée à son président de la République, Edvard Benĕs, aux yeux des munichois. Les droites profitent de la crise de Munich, puis du 30 novembre pour tenter de pousser l'avantage à son terme en menant une campagne d'opinion, avec la publication dans 432 journaux d'un appel qui exige l'interdiction du Parti communiste [4467]. L'appel est relayé dans le Finistère par *Le Courrier du Finistère* du 17 décembre et *L'Union Agricole et Maritime de Quimperlé* du 23 décembre. Les parlementaires démocrates populaires ont approuvé le pacte franco-soviétique en mai 1935 [4468]. Paul Simon se rattache à la tendance munichoise du parti, justifiant sa position notamment par l'impréparation militaire de la France à l'automne 1938. Pierre Trémintin met en exergue une entente nationale plus forte que les divergences des années passées en évoquant le vote des députés et les réactions de la population : « Une fois de plus, notre unité patriotique et morale s'est ressoudée, toutes les fractions de l'opinion, toutes les classes se sont retrouvées d'accord sur le fond du problème : sauver la Paix, mais seulement dans la sécurité et la dignité [4469]. »

À gauche, la palette des positions est plus large. Les militants du PC se rangent dans le camp des antimunichois ; leur parti est le seul dont les députés votent en bloc contre ces accords. Leurs motivations mêlent antifascisme et défense de l'URSS [4470]. La réaction locale du PC aux accords de Munich est virulente. C'est André Le Roy qui, sous le titre « Servir le fascisme n'est pas sauver la paix », exprime le rejet de ces accords dans la presse communiste :

> « Daladier et Chamberlain ont vendu, en véritables maquignons, la Tchécoslovaquie à Hitler ! [...] Nous l'avons toujours dit « Résister au fascisme c'est travailler pour la paix, céder au fascisme, c'est conduire à la guerre ». Nous avons été les seuls à voter contre les accords de Rome qui ont déclenché la guerre en Éthiopie, nous avons lutté contre la dite non-intervention blocus en Espagne, de même lorsqu'un silence complice se fit quand Hitler occupa l'Autriche [4471]. »

4465. Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération : 1938-1944*, Points Histoire, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 20-21.

4466. L'étude de l'attitude des droites est univoque à l'exception notable d'Henri de Kerillis qui a voté, seul à droite, contre les accords. Jean-François Eck précise bien que les nuances entre Fédération républicaine et Alliance démocratique n'apparaissent guère. Jean-François Eck, « Les droites : sus aux moscoutaires ! », *in* : Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 50.

4467. *ibid.*, p. 47.

4468. J.-C. Floch, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, *op. cit.*, p. 200-201.

4469. *Le Petit Breton*, 2 octobre 1938.

4470. C'est notamment l'orientation imprimée par Dimitrov en tant que secrétaire général du Comité exécutif du Komintern que cite Serge Wolikow : « il faut mobiliser les masses de tous les pays contre le bloc noir en constitution entre le fascisme allemand et italien d'une part et la réaction impérialiste en Angleterre et en France d'autre part. Car en fin de compte les accords de Munich conclus par ce bloc sont dirigés contre le prolétariat international, contre le mouvement populaire antifasciste, contre une démocratie active et progressive et contre leur solide soutien, l'Union soviétique ». S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 110.

4471. *La Bretagne Ouvrière*, 8 octobre 1938.

Le Courrier du Finistère

UN APPEL DE LA PRESSE FRANÇAISE

Elle demande au Parlement de mettre fin aux menées étrangères sur notre territoire

Courrier de la Semaine

FIGURE 10.16. – La campagne de presse pour la dissolution du PC. Source : *Le Courrier du Finistère*, 17 décembre 1938.

Le PC s'engage donc sans hésitations ni ambiguïtés dans le camp des antimunichois [4472]. Mais de ce fait, le parti se trouve bien isolé à la fois au sein du Rassemblement populaire et dans l'organisation syndicale commune. Ses militants s'y trouvent confrontés à de très fortes implantations du pacifisme le plus entier, principalement comme nous allons le mesurer plus loin, dans le syndicat de l'enseignement laïque.

De son côté, la SFIO, au travers des débats de tendances, est traversée par le débat sur le pacifisme qui prend une nouvelle dimension à l'automne. Les thèses « pacifistes » sont défendues dans le parti par Paul Faure, face aux partisans de l'intransigeance, autour de Zyromski auquel Léon Blum se rallie peu à peu [4473]. La pression des événements participe à brouiller les cartes ou du moins les esprits. Il n'est donc pas étonnant que même des tenants de la politique d'intransigeance soient partisans du compromis à la fin du mois de septembre. Tanguy Prigent qui est proche de la tendance Zyromski, et a été partisan de *La Bataille Socialiste* au congrès de Royan [4474], écrit : « j'estime qu'il vaut mieux ce mauvais arrangement et ce répit que la guerre. D'ailleurs, il me suffit de voir la satisfaction unanime de mes camarades réservistes — y compris des lecteurs assidus de *L'Humanité* — pour me convaincre que tel est le sentiment général du Peuple [4475]. »

À partir d'octobre, des positions de plus en plus divergentes s'expriment dans les colonnes

4472. « Une réunion du Comité régional Finistère-Morbihan du Parti confirme que le Parti tout entier est resté solide sous l'orage ». E. KERBAUL, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 127.

4473. Jacques Kergoat explique que le parti est profondément divisé sur cette question, « mais cette division ne sera jamais aisément déchiffrable de l'extérieur, tant les hésitations des uns et des autres se multiplient ». Il évoque la motion commune de Paul Faure et de Léon Blum contre Jean Zyromski au congrès de Nantes le 27 juin 1939, motion qu'il qualifie de synthèse « qui restera un des plus beaux exemples de motion "nègre-blanc" votée par un congrès S.F.I.O. ». J. KERGOAT, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, *op. cit.*, p. 147-149.

4474. C. BOUGEARD, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 93.

4475. *Le Breton Socialiste*, 1er octobre 1938.

du *Le Breton Socialiste*. Foulon, des Jeunesses socialistes, dans une longue analyse intitulée « Interprétation marxiste des événements internationaux », insiste sur l'aide internationale :

> « Aidons l'Espagne, la Chine et la Tchécoslovaquie. [...] Ouvrons la frontière de la République espagnole ! Elle n'a besoin que d'armes et de vivres. Il faut empêcher l'écrasement. Il est nécessaire d'avertir le Japon, de le menacer de sanctions économiques. [...]
> Mais pas de bloc anticommuniste ; l'U.R.S.S. doit être aux côtés des autres nations. [...] Ensuite, il faut le désarmement simultané et contrôlé. Et si les États fascistes refusent d'obéir [...] ? Alors sachons faire comprendre aux gouvernements que l'embargo sur les matières premières est la seule mesure efficace. Et si les gouvernements continuent la politique capitaliste ? Montrons-leur que la démocratie n'est pas un vain mot [4476]. »

Charles Foulon déploie là un argumentaire de fermeté. Tanguy Prigent s'est lancé de son côté dans l'animation d'un journal dont il est membre du comité de rédaction, *Agir Pour La Paix, Agir Pour Le Socialisme*, défendant les thèses du camp de la fermeté. Il y retrouve Jean Monnet, ancien ministre de l'Agriculture et proche de Léon Blum, ainsi que Jean Bouthey, seul député socialiste à avoir voté contre les accords de Munich [4477]. Cette ligne n'est évidemment pas partagée par tous dans le parti. C'est le cas de Guillaume Leyer et de Jean-Louis Rolland [4478]. Ce dernier a négocié et obtenu, lors du congrès extraordinaire qui s'est tenu à Montrouge en décembre 1938, que 15 des 61 mandats de la fédération se portent sur la motion Paul Faure-L'Hévéder. Il explique son vote parce que la seule réponse à « la course à l'abîme » est pour lui la révision de tous les traités « afin de les adapter aux conditions d'existence de tous les peuples » [4479]. Ce partage des mandats indique que les partisans de la fermeté sont majoritaires dans la SFIO. Ils n'ont été que des munichois de circonstance.

Lors du congrès fédéral de Châteaulin du 21 mai 1939 qui précède le congrès national de Nantes, la motion Blum obtient 102 voix, celle de Faure 43 et une troisième, la motion Zoretti-Deixonne, 20 [4480]. Indice du trouble qui parcourt la fédération, 32 mandats se portent sur l'abstention [4481]. Finalement, le congrès, à l'unanimité, donne mandat aux délégués désignés pour le congrès national « de se rallier à toute motion de synthèse qu'accepteraient les leaders des diverses tendances ». Cela ne se produit pas puisque si Blum et Faure se mettent d'accord sur une motion, Zyromski maintient la sienne. Pour autant, les délégués finistériens adoptent, comme une très large majorité du congrès de Nantes, la motion Blum-Faure [4482].

4476. *Le Breton Socialiste*, 15 octobre 1938.
4477. É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 420.
4478. C. Bougeard, « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *op. cit.*, p. 139.
4479. *Le Breton Socialiste*, 7 janvier 1939.
4480. Cette dernière motion est défendue par des militants socialistes pacifistes qui se distinguent de Paul Faure par l'analyse qu'ils font de l'Allemagne et de l'Italie, pays qui cherchent selon eux à répondre à leurs besoins économiques face à des pays nantis comme la France. « Minime par son ampleur (au Congrès de Nantes, sa résolution n'obtint que 276 mandats sur 5 000 au total), elle est d'intérêt en raison de l'évolution largement collaborationniste de ses chefs de file et de l'illustration qu'elle fournit de l'aimantation exercée par le fascisme sur certaines minorités socialistes ». Philippe Burrin, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery (1933-1945)*, L'univers historique, Paris, Seuil, 1986, p. 268.
4481. *Le Breton Socialiste*, 27 mai 1939.
4482. *Le Breton Socialiste*, 3 juin 1939.

Derrière ces positions sur l'actualité resurgit un débat déjà ancien, celui du pacifisme, « objet éclaté » [4483]. Le pacifisme, « tributaire des rythmes extérieurs », est d'évidence un désir de paix partagé par la majorité de la population pendant l'entre-deux-guerres. La palette des attitudes se décline jusqu'au pacifisme intégral. Le pacifisme peut aussi servir de paravent à un défaitisme calculé, comme celui du PNB qui entame une campagne d'affichage en septembre 1938 sur « Pas de guerre pour les Tchèques ! Le sang Breton appartient à la Bretagne ! » [4484]. Dans le Finistère, le syndicat de l'enseignement est le creuset des débats sur le pacifisme, ravivé par les tensions internationales.

De toute la presse de la gauche politique et syndicale, le bulletin du syndicat de l'enseignement est le plus constant à évoquer la guerre et surtout à afficher ses positions de principe fermes sur le pacifisme [4485]. Son poids dans la CGT et dans la vie politique le met au premier plan. Pour Jacques Girault, ce syndicat conserve depuis des années une attitude identique sur la question, après avoir adopté en 1933 une doctrine pacifiste [4486]. Ainsi, il réagit à chaque occasion à l'aune de cette position, comme à propos du service militaire à deux ans : « M. Staline approuve. Le Parti communiste approuve M. Staline. Vive donc les deux ans, les préparatifs militaires inouïs de ces dernières années ! Désormais finie la lutte contre le militarisme » ironise un instituteur dans le bulletin de juin 1935 à propos du Pacte Laval-Staline. Au congrès du Syndicat national des instituteurs à Lille en août 1936, la motion Vivès [4487] recueille les 14 mandats de la délégation du Finistère [4488].

Au vu des résultats de ce vote, le syndicat est donc très largement d'accord sur des positions de principe fermes. Lors de sa réunion du 18 septembre suivant, le Conseil Syndical adopte (une abstention) un ordre du jour s'inspirant de la motion adoptée à Lille et qui résume parfaitement tous les tenants de la ligne du syndicat départemental en la matière : « Le SN ne saurait sous aucun prétexte s'associer à des efforts risquant de développer dans ce pays l'esprit belliciste et qui pourrait nous conduire à une nouvelle "Union Sacrée" en vue d'une nouvelle guerre dont nous repoussons les perspectives. » Le syndicat craint que l'« Union Sacrée » ne soit favorisée par le mot d'ordre lancé par Maurice Thorez : « regrette la campagne tendant

4483. Les tentatives de typologie du pacifisme, même au travers d'une approche chronologique, sont hasardeuses selon Nicolas Offenstadt et Philippe Olivera qui leur préfèrent une approche comme enjeu et objet de concurrence porté par des organisations : « On peut donc dire que l'on se trouve pendant l'entre-deux-guerres face à une population pacifique, potentiellement pacifiste, sollicitée par des pacifismes variés. » Nicolas Offenstadt et Olivera Philippe, « L'engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres : un ou des pacifismes ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Vol. 30, n° 30, 1993, p. 53. Cette approche nous paraît pertinente pour l'analyse des débats au sein du syndicat de l'enseignement laïque du Finistère.

4484. C. Bougeard, *Les forces politiques en Bretagne*, *op. cit.*, p. 205.

4485. « Avec l'élaboration du programme du Rassemblement populaire et l'unification syndicale, le syndicalisme enseignant présente un échantillonnage complet de toutes les attitudes possibles pour la lutte contre la guerre ». Jacques Girault, « Le Syndicat national des instituteurs et le pacifisme dans les années 1930 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993, p. 45.

4486. J. Girault, « Le syndicat des instituteurs », *op. cit.*, p. 200.

4487. Pour les débats autour de cette motion largement majoritaire au congrès de Lille, voir J. Girault, « Le Syndicat national des instituteurs et le pacifisme dans les années 1930 », *art. cit.*, p. 45.

4488. *BMSELDF*, octobre 1936.

Biographie 12 – Josette Cornec

Joséphine Cornec, dite Josette, née Mazé. Institutrice, syndicaliste, féministe et pacifiste. Née à Saint-Ségal le 27 décembre 1886. Décédée en juin 1972 à Daoulas.

Josette Cornec commence à travailler comme institutrice en 1904 et est titularisée le 1er janvier 1908. Un an plus tard, elle adhère à l'Émancipatrice et en devient secrétaire départementale puis à la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs. Pendant la guerre elle devient pacifiste et est sanctionnée en 1918 pour avoir refusé d'utiliser des documents officiels de propagande dans sa classe. Elle est membre du Parti socialiste depuis 1915.
Joséphine Mazé épouse Jean Cornec en 1917 et participe avec lui à de multiples activités syndicales, féministes et pacifistes. En 1918, elle est la première secrétaire du syndicat CGT de l'enseignement et est condamnée en 1920 pour constitution illégale de syndicat. Elle occupe à plusieurs reprises des postes de secrétaire départementale et prend des responsabilités dans le secrétariat national du syndicat des instituteurs. En plein accord avec son conjoint, elle milite d'abord à la CGTU puis rejoint la CGT en 1932.
Elle a écrit de nombreux articles dans *La Vie Ouvrière*, *Le Cri du Peuple*, *La Révolution Prolétarienne*, *L'action Syndicaliste*, *L'École Libératrice*.
Pendant le Front populaire, Josette Cornec intervient dans de nombreux meetings syndicaux pour prôner l'unité des organisations ouvrières. Elle représente la Bretagne au rassemblement du 14 juillet à Paris et prononce un discours lors du rassemblement lors duquel elle place les femmes au premier plan de la lutte contre « l'ennemi commun ». Elle mène à la fin du Front populaire un dernier combat contre la guerre qui vient. Elle est déplacée d'office à Motreff le 31 octobre 1940 et est mise d'office à la retraite le 1er janvier 1941 pendant que son mari est révoqué. Elle cesse alors de militer.

Source : Jean Cornec et Cornec Claudie, *Joséphine Phine Fine..., La vie passionnante de Josette Cornec (1886-1972)*, s. l., Éditions Les Monédières, 2002, 585 p.

à transformer le Front populaire en un Front français comprenant M.M. Maurice Pestche et Paul Reynaud. » Le SN évoque également le rôle spécifique des instituteurs : « Rappelant la tâche entreprise après la guerre pour chasser de l'école les livres chauvins et l'esprit de guerre, le Conseil syndical déclare que les instituteurs sont résolus à ne favoriser aucune propagande chauvine ». Et il conclut : « Rien, pas même l'antifascisme, ne justifie la guerre [4489]. » Ce pacifisme peut être catégorisé comme intégral et se conjugue d'ailleurs très vite sur le mode de l'anticommunisme virulent.

L'épreuve d'un gouvernement de Front populaire semble émousser les velléités pacifistes de la direction syndicale. C'est en tout cas ce que reproche, dès décembre 1936, Roger Prat à propos de la déclaration du ministre de la Guerre devant la commission de l'armée de la Chambre. Sont proposés une augmentation des crédits budgétaires, l'institution de la préparation militaire obligatoire et le remplacement de la période de 21 jours par deux périodes de 15 jours. S'y ajoute le développement des exercices de défense passive. Et Prat de s'étonner : « Les organisations syndicales, en prêtant leur concours aux exercices de défense passive, ne se sont-elles pas associées à des efforts risquant de développer sinon un esprit belliciste, du moins

4489. *BMSELDF*, octobre 1936.

une psychose de guerre [...] Quelle est l'attitude du syndicat ? [...] Que sont devenues les résolutions votées au congrès de Lille et sur lesquelles nous sommes tous d'accord [4490] ? » Pour Prat, l'unique moyen d'arrêter la guerre c'est « la grève générale avec occupation des lieux de travail [4491]. »

Le pacifisme n'est cependant pas au centre des priorités dans les sections cantonales. 34 sections se réunissent le 4 mars 1937 et envoient des comptes-rendus à la direction syndicale. Seule la section de Bannalec « proteste énergiquement contre les projets gouvernementaux » et demande que le syndicat national « organise l'action contre les exercices de défense passive et pour le retour à la loi d'un an [4492]. » Le manque de sensibilisation de la base syndicale sur ces questions permet à la direction de s'en tenir à des déclarations de principes, sans réagir vigoureusement — comme elle le faisait immanquablement auparavant — à chacune des mesures gouvernementales qui heurtent ses convictions pacifistes. Nous retrouvons sur ce terrain une attitude déjà observée à propos de la question laïque. L'écriture des quelques lignes consacrées à la paix dans le rapport moral pour l'année scolaire 1936-1937 soumis au vote des adhérents est révélatrice des ambiguïtés entre le vouloir et le dire : « Nous maintenons notre point de vue sur la question de la paix : irréductiblement opposés à la guerre nous dénonçons le réarmement massif que nous croyons dangereux et la tendance à l'Union Sacrée qui s'est manifestée à l'occasion de l'Emprunt de Défense nationale. Malgré cela, nous voulons considérer la politique du gouvernement français comme un facteur de paix [4493]. » Soumis au vote préalable du Conseil Syndical, ce texte est désapprouvé par deux de ses membres : L'Haridon qui ne veut pas « dénoncer le réarmement massif » et Marc Bourhis qui vote contre l'ensemble du texte ne voulant sur ce point, comme sur les autres, rester « partisan de l'adhésion au Front populaire » . Des tribunes libres appellent à voter contre le rapport moral. Il est reproché, sur cette question, au conseil syndical son « suivisme » qui « subordonne toute son action aux "possibilités" du Gouvernement Léon Blum-Daladier » comme l'écrit Daniel ancien secrétaire du syndicat unitaire. « Souscrire à l'emprunt de défense nationale, est-ce là une manière syndicaliste de lutter contre la guerre ? A quoi bon les ordres du jour votés périodiquement par nos syndicats pour en arriver là [4494] ? » Marc Bourhis intervient dans le même bulletin sur un même registre, évoquant un climat intérieur désastreux pour la paix : « On a écrasé le pays sous un formidable budget de guerre, on a développé la psychose de guerre en favorisant sous toutes les formes les manifestations bellicistes. Pendant ce temps, on a bâillonné les voix qui s'élevaient en faveur du désarmement et de la réduction du temps de service : la "Lutte Ouvrière" et la "Patrie Humaine" ont été suspendues. »

À l'épreuve des faits, les positions à l'intérieur du syndicat évoluent en se fragmentant et se radicalisent. Les risques de conflit se multipliant dès le début de l'année 1938, Alfred Couïc, secrétaire général, n'hésite pas à introduire dans le débat la nécessité d'un compromis

4490. *BMSELDF*, décembre 1936.
4491. *BMSELDF*, mars 1937.
4492. *BMSELDF*, avril 1937.
4493. *BMSELDF*, juillet 1937.
4494. *BMSELDF*, juillet 1937.

Biographie 13 – Alain Signor

Alain Signor Instituteur, syndicaliste, Secrétaire régional du PC, membre du comité central et député. Né à Pont-L'Abbé le 28 septembre 1905. Décédé le 6 février 1970 à Menton (Alpes-Maritimes).

Alain Signor devient instituteur en 1924 et enseigne à Pont-L'Abbé jusqu'en 1940. En 1924, il adhère à la CGTU et aux JC, dont il devient secrétaire départemental la même année. Membre du PC en 1927, il en est successivement le secrétaire départemental (1930) puis régional (1934). Alain Signor acquiert une stature de dirigeant du parti en intervenant à la tribune du congrès d'Arles en 1937 sur la question de la « main tendue » et devient membre suppléant du comité central.
Malgré une progression en apparence sans accroc dans l'appareil communiste, Alain Signor s'est distingué en 1931 comme opposant. Avec notamment Pierre Guéguin, il a signé un texte en défense de l'opposition. Il se déjuge rapidement contrairement à Guéguin. Les rapports entre les deux militants resteront marqués par cet épisode.
Alain Signor s'occupe de la réorganisation du PC après son interdiction en 1939. Il est suspendu en 1940 pour avoir refusé de condamner le Pacte germano-soviétique, détenu à l'île d'Yeu puis dans le Cantal. Après s'être évadé, il rejoint la Résistance en zone sud. Devenu dirigeant de la région marseillaise du PC, il finit la guerre avec le grade de lieutenant-colonel dans les FTP.
Après guerre, il rejoint le comité central comme titulaire de 1945 à 1949 et devient également député le 10 novembre 1946 et garde son siège jusqu'en 1955. Il reprend l'enseignement jusqu'à sa retraite en 1960 puis se retire à Menton pour des raisons de santé.

Source : Georges-Michel Thomas, notice : « Signor Alain », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939* ; Eugène Kerbaul, *1270 militants du Finistère (1918-1945). Dictionnaire biographique de militants ouvriers du Finistère élargi à des combattants de mouvements populaires de Résistance*, Bagnolet, chez l'auteur, 1985, 288 p.

en Espagne : « Quant à moi, je suis entièrement d'accord avec notre camarade Froideval, un bon militant parisien, qui s'est courageusement attelé à cette œuvre de pacification, lorsqu'il estime nécessaire de "faire régner la paix en Espagne en la créant même par un compromis, car cela vaut mieux pour les Espagnols et pour tous les Européens que de continuer une guerre épuisante et meurtrière" [4495]. » Au cours de l'année 1938, les différentes analyses, soumises à des forces centrifuges, font apparaître plusieurs tendances irréconciliables.

Sur les questions internationales, trois positions se dégagent. Une nouvelle opposition à la ligne majoritaire apparaît, menée par les militants communistes qui étaient restés muets depuis la fusion syndicale sur ce terrain, y compris à propos de la guerre d'Espagne. Pierre Moalic écrit une première fois en juillet 1938 prenant exemple sur ce pays pour illustrer son propos. Il critique le pacifisme du syndicat national et le refus d'armer les républicains : « Qu'ont valu les poitrines nues de nos camarades espagnols, pourtant résolus et convaincus, contre les bombes d'Hitler et de Mussolini ? » Pierre Moalic et Alain Signor proposent au vote des assemblées ré-

4495. *BMSELDF*, mars 1938. La contribution de Raymond Froideval a été publiée dans le numéro de février.

gionales des 23 juin à Brest et 30 juin à Quimper une motion qui recueille 6,51 % des voix [4496]. Ce vote leur permet d'obtenir un mandat lors du congrès du syndicat national à Nantes. Ce mandat se porte sur la motion du Loir-et-Cher qui « ne critique pas l'activité intérieure du SN, mais préconise dans le domaine extérieur une attitude similaire à celle de la CGT [4497] ». La seconde position est celle des militants proches de l'École Émancipée. Prat et Daniel ont eux aussi présenté une motion qui recueille le double de suffrages soit 13,02 %. Leur orientation est connue, mais c'est la première fois qu'ils veulent compter leurs voix. La direction peut se targuer d'être très confortablement majoritaire, elle ne peut néanmoins oublier qu'une opposition à sa conception du pacifisme se développe face aux événements internationaux.

En octobre, après la signature des accords de Munich, le conseil syndical départemental adopte une motion protestant contre « le consentement officiel de la C.A. de la C.G.T. à l'union sacrée » et réclamant la révision du traité de Versailles parce que « les maux que l'on veut éviter par la guerre sont toujours moindres que la guerre elle-même » [4498]. En début d'année 1939, Josette Cornec annonce la création de « La Ligue des femmes pour la paix : Septembre 1938 » [4499] dans la revue syndicale en précisant que les secrétaires cantonaux du syndicat diffuseront les circulaires et les cartes de cette ligue [4500]. Répondant à un slogan de la ligue, « Des négociations, toujours ! », Pierre Moalic, prenant en exemple l'Espagne, explique que négocier c'est « accepter le fascisme » [4501].

Un dernier débat secoue le syndicat à propos de la défense passive. Des militants veulent pouvoir discuter de la note de service qui annonce que les inspecteurs d'académie désigneront un instituteur sur 10 pour recevoir une formation à la défense passive délivrée par l'autorité militaire. Ces enseignants devront alors faire des cours sur ce sujet dans les écoles primaires. Bien évidemment, les instituteurs renâclent, mais la discussion est difficile entre les antimunichois qui prônent, à l'image de Marc Bourhis, la lutte contre cette obligation et les pacifistes : « Mme Cornec vient, au nom de la Ligue des Femmes pour la Paix, me dire qu'on ne peut refuser, car la *loi*, si'l vous plaît nous oblige à obéir [...]. Je répondrai à Mme Cornec que la loi dont elle parle, et elle le sait, est la loi bourgeoise, et que notre devoir de syndiqués est de lutter par tous les moyens en notre pouvoir » [4502]. La période se termine sans que les frontières entre les différentes tendances ne bougent, la majorité du syndicat restant adepte d'un pacifisme intégral [4503].

4496. *BMSELDF*, octobre 1938.

4497. J. Girault, « Le syndicat des instituteurs », *op. cit.*, p. 195.

4498. *BMSELDF*, octobre 1938.

4499. Cette ligue a été créée à partir d'une scission de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté lors de son assemblée générale annuelle en juillet 1938. C'est une rupture entre antifascistes et pacifistes. Michel Dreyfus, « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993, p. 34.

4500. *BMSELDF*, janvier 1939.

4501. *BMSELDF*, mars 1939.

4502. *BMSELDF*, mai 1939.

4503. Lors du congrès du syndicat national à Montrouge du 18 au 20 juillet, les votes se répartissent ainsi : rapport moral : 12 pour, 3 contre et 2 abstentions ; orientation : synthèse : 13 , Ardèche : 2 et Manche 2. La motion

L'étude des discussions et des débats qui agitent un des plus puissants syndicats du département illustre bien comment la guerre pressentie participe à fracturer et à affaiblir le mouvement ouvrier. Dans le champ politique, le paysage n'est guère différent, si ce n'est qu'entre PC antimunichois et PRS munichois, la SFIO reste au milieu du gué, ses militants se retrouvant sur chacune des rives. Par contre, la concorde règne — à quelques nuances près — dans le bloc des forces adverses qui ne rechignent pas à l'occasion à attaquer le PRS pour consolider la revanche sur ce premier terrain. Sur le terrain social, le même constat s'impose.

D. 2. Les derniers soubresauts du mouvement ouvrier

Michel Dreyfus, soulignant les répercussions de la répression qui suit le 30 novembre et les dissensions entre tendances de la CGT qui se renvoient la responsabilité de l'échec la grève, constate que les « mois qui suivent se caractérisent par un calme presque absolu sur le front social [4504] ». Effectivement, dans le Finistère, de janvier à juin 1939, quelques rares arrêts de travail perturbent à peine un calme social remarquable au sens premier du terme. Autant l'année 1938 a été une année de chute de la combativité, autant, après l'électrochoc du 30 novembre, nous sommes maintenant dans une configuration de queue de comète. Malgré tout, il est intéressant de relever que tous les conflits de ce semestre — sauf un — touchent des entreprises du bâtiment, confirmant ainsi ce que nous avions observé à propos de ce secteur professionnel, à savoir une forte combativité.

Le premier de ces conflits est victorieux. Les ouvriers de l'entreprise de travaux publics Soneru à Brest refusent de travailler 42 heures par semaine, en 6 journées de 7 heures, horaires souvent vexatoires et rarement justifiés par des raisons économiques ou techniques. Ils obtiennent le retour aux 40 heures sur cinq jours [4505] Les 250 salariés n'ont eu à faire qu'une demi-journée de grève, dans les premiers jours de l'année 1939, pour avoir gain de cause. Par contre, les cinquante salariés de l'Établissement de Travaux Publics et d'Exploitation, là encore à Brest, cessent le travail le 23 janvier à 15 heures. Leur mouvement dure deux jours et nous n'en connaissons pas l'issue. Ils protestent contre le versement irrégulier de leur salaire [4506]. Ces deux conflits qui se déroulent au mois de janvier sont les derniers arrêts de travail de 1939 que connaît « Brest la Rouge », après une longue période d'agitation sociale sporadique.

Les deux autres conflits qui touchent le secteur du bâtiment, le premier à Roscoff, le second à Quimper, conduisent les grévistes à des échecs relatifs. Les ouvriers qui travaillent à l'agrandissement de la station biologique de Roscoff arrêtent le travail parce qu'un des leurs a été licencié sous le prétexte « qu'il discutait de questions syndicales pendant les heures de travail [4507]. » La volonté de briser le mouvement syndical continue ici aussi. La répression ne peut être plus claire : les ouvriers, profitant du mouvement, joignent également une demande

de l'Ardèche est celle des amis de *L'École Émancipée* et celle de la Manche des communistes. *BMSELDF*, octobre 1939.

4504. M. Dreyfus, *Histoire de la C.G.T. op. cit.*, p. 188.

4505. ADF, 10M72, commissaire central de Brest, 9 janvier 1939.

4506. ADF, 10M72, sous-préfet de Brest, 24 janvier 1939.

4507. ADF, 10M72, sous-préfet de Morlaix, 17 janvier 1939.

d'augmentation des salaires à l'exigence de réembauche de leur collègue. Ils obtiennent satisfaction pour la revalorisation de leur salaire qui passe de 3,75 francs par heure à 4,25 francs. Par contre, leur collègue n'est pas réembauché [4508]. L'employeur a refusé de céder à ce qui ne lui coûte rien, mais qui est certainement symbolique de l'état d'esprit du patronat : la revanche sur le Front populaire. La solidarité ouvrière n'a pas suffi à empêcher le licenciement d'un des leurs. Dans le même temps, l'employeur satisfait l'augmentation des salaires pour obtenir un retour à la normale. Le choix est révélateur.

Cette attitude d'intransigeance n'est pas isolée. Le dernier conflit du bâtiment, celui de Quimper, en offre un exemple quasi parfait : l'application d'une décision arbitraire. Le 14 mars dans l'après-midi, un ouvrier de l'entreprise Bloch sort acheter pendant son temps de travail une bouteille de vin rouge. Le patron le surprend à son retour. Il lui confisque la bouteille. L'ouvrier, mécontent, part chercher un collègue, « meneur notoire » qui entraîne les 24 salariés dans une grève immédiate. Dix ouvriers sont immédiatement licenciés. Le lendemain, le patron revient en partie sur sa décision. Peut-être a-t-il besoin des compétences techniques des ouvriers licenciés ? En tout cas, il accepte de réembaucher tous les licenciés, y compris la personne à l'origine du conflit, celle qui avait quitté son poste de travail, acheté un litre de vin rouge et sollicité l'aide du « meneur notoire ». Ce dernier n'est par contre pas repris. Le licenciement est maintenu pour lui [4509]. Il n'est pas étonnant que ces exemples servent de leçon à l'ensemble des ouvriers et participent à la compréhension du reflux de la combativité ouvrière. Les patrons ne craignent pas d'utiliser tous les moyens pour se débarrasser des syndicalistes.

En dehors du bâtiment et des travaux publics, seul le secteur des conserveries connaît une grève à la fin du premier semestre. Il s'agit là encore d'une corporation qui a été à la pointe de la combativité ouvrière pendant plusieurs années de l'entre-deux-guerres. À Pont-L'Abbé, les ouvrières d'une conserverie obtiennent une augmentation de leur salaire horaire de 0,30 franc [4510].

Dans le même temps, les mauvaises nouvelles s'accumulent. La durée du travail augmente encore dans certains secteurs. Un décret du 20 mars 1939 prévoit de faire passer la durée hebdomadaire du travail à 60 heures dans les usines œuvrant pour la Défense nationale. Dans la plupart des autres entreprises, les 48 heures sont devenues la norme. Ces heures travaillées servent alors de prétextes aux employeurs pour bloquer toute nouvelle demande d'augmentation de salaire. Les ouvriers de la société de travaux publics Offret et Theg ont revendiqué une hausse du salaire horaire de 25 % à la fin du mois de janvier 1939. Les employeurs « pensant qu'ayant porté à 48 heures par semaine la durée du travail, ils ont, par un supplément de salaire correspondant à 8 heures de travail supplémentaires par semaine, donné la possibilité à l'ouvrier de faire face à l'augmentation du coût de la vie » [4511]. C'est même parfois le surarbitre qui utilise cet argument pour justifier de son refus d'accorder une augmentation. Si « le personnel de-

4508. ADF, 10M72, sous-préfet de Morlaix, 24 janvier 1939.

4509. ADF, 10M72, commissaire de police de Quimper, 14 et 15 mars 1939.

4510. Le salaire passe de 2,20 francs à 2,50 francs, soit une augmentation de plus de 10 %. Les ouvrières demandaient beaucoup plus : 0,75 franc de l'heure. ADF, 10M72, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 17 juin 1939.

4511. ADF, 10M72, commission de conciliation, 23 janvier 1939.

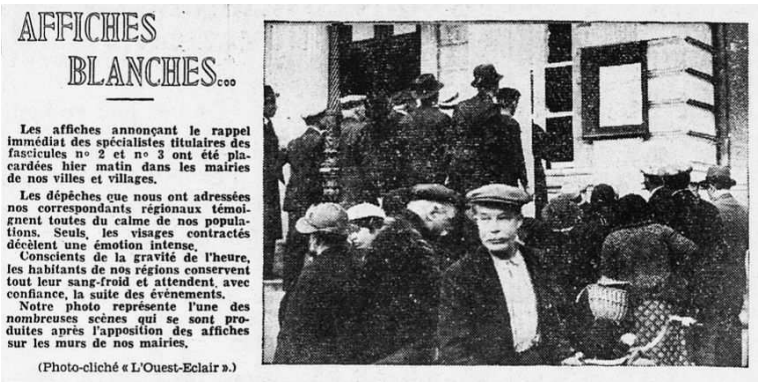

AFFICHES BLANCHES...

Les affiches annonçant le rappel immédiat des spécialistes titulaires des fascicules n° 2 et n° 3 ont été placardées hier matin dans les mairies de nos villes et villages.

Les dépêches que nous ont adressées nos correspondants régionaux témoignent toutes du calme de nos populations. Seuls, les visages contractés décèlent une émotion intense.

Conscients de la gravité de l'heure, les habitants de nos régions conservent tout leur sang-froid et attendent, avec confiance, la suite des événements.

Notre photo représente l'une des nombreuses scènes qui se sont produites après l'apposition des affiches sur les murs de nos mairies.

(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)

Figure 10.17. – L'ordre de mobilisation placardé dans les mairies le 25 septembre 1938. Source : *L'Ouest-Éclair*, 25 septembre 1938.

mandeur est en droit d'invoquer une hausse du coût de la vie de 10 % environ, les employeurs sont en droit de faire état [...] du supplément de rétribution touché par le personnel du fait de l'exécution d'heures supplémentaires » [4512]. La cause est donc maintenant entendue et si les salaires sont revalorisés dans certaines entreprises, le pouvoir d'achat continue de se dégrader.

La désaffection du terrain des luttes ouvrières touche également les mobilisations traditionnelles du mouvement ouvrier qui connaissent une éclipse presque totale. Le 1er mai 1939, aucun rassemblement, aucune manifestation ne sont organisés dans le Finistère [4513]. Même à Brest le mouvement ouvrier ne célèbre pas la fête du Travail. C'est la première fois depuis la fin de la guerre [4514]. Charles Berthelot a décidé de respecter les consignes données par le bureau confédéral de la CGT. Cependant quelques velléités de mobilisation pointent principalement une fois encore dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics. 20 ouvriers sur 65 sont absents du chantier de construction Serena, 20 sur 300 à la Soneru. Le chantier Guérif et Moreau à Saint-Pierre-Quilbignon n'a pas ouvert faute d'ouvriers. À la Société bretonne de construction, 59 ouvriers sont portés manquants et aux Chantiers Dubigeon, 34 manquent sur un effectif de 160 [4515]. Danielle Tartakowsky, dans son étude sur le 1er mai, note que le PC ne peut donner directement de directives pour respecter l'indépendance syndicale, mais que ses militants, dans leurs syndicats, ont pu pousser à la grève [4516]. C'est vraisemblablement ce qui s'est passé ici. Le résultat peut paraître dérisoire, mais il est à rapporter aux pressions du

4512. ADF, 10M72, surarbitrage Société Brestoise de Travaux Maritime, 12 septembre 1939.

4513. Un meeting « assez terne » s'est tenu la veille à la Maison du peuple devant une assistance clairsemée. E. Kerbaul, *Chronique d'une section communiste de province*, *op. cit.*, p. 144.

4514. Danielle Tartakowsky précise même que c'est la première fois depuis 1915 que la CGT n'appelle pas à cesser le travail. Le manifeste publié à cette occasion par la confédération « s'attaque aux décrets-lois mais prend soin de désigner le patronat comme adversaire principal pour ainsi minorer la responsabilité gouvernementale et laisser ouvertes les portes qui pourraient l'être encore. » Danielle Tartakowsky, *La part du rêve. Histoire du 1er mai en France*, Paris, Hachette littératures, 2005, p. 122.

4515. *La Dépêche de Brest*, 2 mai 1939.

4516. D. Tartakowsky, *La part du rêve*, *op. cit.*, p. 122-123.

moment, pressions qui transparaissent parfaitement dans les commentaires de la presse locale : « On voit bien là combien la masse des travailleurs a su se faire une nette conscience des nécessités imposées par des événements qui ne dépendent pas de nous. Ce 1er mai silencieux et calme aura été, sans doute, la plus belle manifestation qui ait été faite pour la défense de la liberté [4517]. »

Seule la ville de Brest est touchée par ces mouvements de grève. Dans le reste du département, cette journée pourtant hautement symbolique n'a nulle part été célébrée, attestant ainsi d'une défaite majeure pour le mouvement ouvrier. Dans le champ politique, la situation n'est pas meilleure : la rupture entre les partis qui l'ont construit consomme la fin du Front populaire.

D. 3. La dislocation du Rassemblement populaire

La rupture du Font populaire politique s'est réellement concrétisée au travers du vote de confiance à Daladier qui scelle le destin de cette phase politique aussi courte qu'intense. Le président du Conseil l'obtient le 11 décembre 1938 avec le soutien des droites [4518]. Parmi les députés finistériens, seul Tanguy Prigent et Jean-Louis Rolland ont refusé cette confiance [4519]. Les radicaux finistériens — extrêmement discrets depuis le début de l'automne sur leur attitude en matière de politique générale — expliquent le vote de la confiance comme un simple à côté de la procédure parlementaire : « Dans la nuit de vendredi à samedi, la Chambre a adopté l'ordre du jour pur et simple qui impliquait la confiance, par 315 voix contre 241 » [4520]. Les revirements des radicaux ne les empêchent pas d'être l'objet de critiques des forces adverses. La presse cléricale dénonce leur inconstance en matière d'alliance :

> « Soyez persuadé qu'au prochain renouvellement législatif, si d'ici là le mode de scrutin n'a pas été réformé, nous verrons une fois de plus les radicaux-socialistes, nullement rebutés par une expérience constante, s'efforcer de réintroduire au Parlement des alliés dont ils savent cependant que toute collaboration avec eux est impossible et qu'ils devront s'en séparer un jour, sous peine de conduire la France à l'abime.
>
> Et l'on verra ensuite ce que nous voyons aujourd'hui : dans la première partie de la législature, les radicaux-socialistes, avec la collaboration des marxistes, accumuleront les ruines ; dans la seconde partie, ils s'efforceront de les relever avec la collaboration des droites [4521]. »

Le désarroi est important à gauche. Malgré ce vote qui signe la mort du Front populaire au niveau national, les militants essaient encore de donner du souffle au Rassemblement populaire localement. Le comité départemental publie ainsi un appel « Le Front Populaire doit continuer » signé par le secrétaire départemental Hippolyte Masson (figure 10.18). Cet appel

4517. *La Dépêche de Brest*, 2 mai 1939.
4518. Guy Bourdé peut écrire : « Le parti radical, prisonnier de la gauche après juin 1936, devient l'otage de la droite après novembre 1938. » G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 253.
4519. *Le Breton Socialiste*, 17 décembre 1938.
4520. *Le Citoyen*, 17 décembre 1938.
4521. *Le Progrès du Finistère*, 17 décembre 1938

Le Front Populaire doit continuer

Le Comité départemental, réuni dimanche dernier à Quimper, a pris, à l'unanimité, après une longue et fraternelle discussion, l'ordre du jour suivant :

Le Comité départemental déclare que le Rassemblement populaire n'a pas terminé sa mission qui est de défendre la paix, les libertés républicaines et les réformes sociales.

Le pays de France, fidèle à son idéal, lui ressent profondément attaché et désire un maintien qui s'impose devant les dangers que font courir au pays le réveil d'un fascisme de plus en plus menaçant, qui puise ses forces dans l'attitude d'un gouvernement auteur des pires attentats contre la masse laborieuse.

En conséquence, le Comité départemental donne mandat à ses membres de demander aux organisations qu'ils représentent d'intervenir au sein du Comité National du Rassemblement Populaire en vue D'UN MAINTIEN plus impérieux que jamais.

Le Comité condamne sévèrement les DÉCRETS-LOIS qui, sous une forme détournée et sournoise, ont pour but de restreindre et même de supprimer les justes améliorations sociales dont bénéficient les travailleurs, et qui font payer à la classe ouvrière et paysanne les frais d'un prétendu redressement financier, tout en évitant de demander aux privilégiés de la fortune des sacrifices équivalents.

Il s'élève avec force contre l'emploi de l'armée dans les grèves, contre l'usage abusif de la radio aux communiqués tendancieux et mensongers, et contre toutes les mesures iniques et illégales prises à l'égard des travailleurs coupables de défendre leur droit à la vie.

Il proteste avec indignation contre les représailles du gouvernement et du patronat de droit divin, et il espère que le Parlement, enfin convoqué, saura prendre toutes décisions utiles en vue de l'amnistie et des réintégrations qui s'imposent urgentes.

Il exprime sa confiance aux dirigeants de la C.G.T. et il est certain que le prolétariat tout entier aura à cœur de témoigner sa plus étroite solidarité à ceux qui ont été frappés pour la cause commune.

Le Comité départemental clame son horreur des PERSÉCUTIONS RACISTES et religieuses qui déshonorent les maîtres de l'Allemagne.

Il regrette que seul des gouvernements démocratiques, celui de la France n'ait pas encore émis la moindre protestation.

Il s'élève par avance contre toute RESTRICTION DE LA LIBERTÉ de réunion, d'expression ou de presse qui, prise sous la pression de l'étranger, porterait atteinte à l'indépendance morale et matérielle du pays et le conduirait à un état de vassalité vis-à-vis des puissances totalitaires.

Il met en garde les républicains de toutes nuances contre la PROPAGANDE HITLÉRIENNE qui, sous prétexte d'anti-communisme, d'anti-marxisme, ne vise à rien moins qu'à supprimer les libertés.

Le Conseil départemental met également en garde les partis de gauche contre LE DESSAISISSEMENT DU PARLEMENT DES POUVOIRS qu'il détient de la volonté du suffrage universel, dessaisissement qui conduit le fascisme à provoquer un anti-parlementarisme dont il cherche à tirer profit et qui permet des attentats contre le monde du travail.

Le Comité départemental salue les COMBATTANTS ESPAGNOLS et les anciens volontaires internationaux, héros de la liberté.

Il s'incline avec une douloureuse sympathie devant la malheureuse population espagnole qui, avec un courage admirable, subit toutes les souffrances de la faim, du froid, toutes les affres de la guerre.

Il réclame l'OUVERTURE DE LA FRONTIÈRE franco-espagnole ; s'élève contre l'octroi à Franco de la qualité de belligérant, et souhaite ardemment le triomphe des républicains sur les troupes des états fascistes, au service de l'insurrection.

Le Comité départemental lance un pressant appel à la population et demande à ses Comités locaux de continuer d'intensifier leur AIDE AUX RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS, ainsi qu'aux victimes des progromes, qu'aux proscrits TCHÉCOSLOVAQUES, et qu'aux démocrates allemands, persécutés, traqués et chassés de leur pays.

Le Comité, devant les dangers de guerre toujours très graves, réclame une VÉRITABLE POLITIQUE DE PAIX s'appuyant sur l'union des forces ouvrières, sur l'entente des démocraties et sur le réveil de la conscience universelle.

Certain que le Front Populaire retrouvera son UNITÉ D'ACTION, qu'il se mettra d'accord sur un programme nouveau exigé par des circonstances nouvelles, programme qu'il voudra appliquer avec l'énergie nécessaire en brisant toutes les résistances, même celles du SÉNAT s'il le faut, le Comité départemental s'engage à lui prêter sa collaboration la plus active et à travailler de toutes ses forces à la sauvegarde, au développement des réformes sociales, à la défense de la paix, de la République, à la marche en avant vers plus de justice et d'humanité.

ooo

En conséquence de cet ordre du jour, le Comité départemental demande à ses Comités locaux :

De se RÉUNIR et de prendre toutes dispositions utiles pour maintenir leur cohésion et développer leur action.

D'INTERVENIR près de leurs élus respectifs dans le sens de la motion.

De CONTINUER leur action de solidarité en faveur des victimes du fascisme.

ooo

En outre, les Comités locaux sont priés :

De RENSEIGNER le secrétaire départemental — rue du Créac'h-Joly, Morlaix — sur leur activité, sur la composition de leur bureau.

De FAIRE CONNAITRE au trésorier départemental — rue Jean-Jaurès, Quimper — s'il n'y aurait pas dans leur région des familles d'anciens volontaires internationaux se trouvant dans le besoin, et d'envoyer leurs cotisations au camarade Guyader, chèque postal 24.551 Rennes, qui les centralisera et les répartira au prorata des charges des familles signalées.

De commander au trésorier des CARTES ANNUELLES vendues 1 franc au minimum.

Les camarades des localités où n'existent pas encore de Comités sont priés d'en former et de renseigner le secrétaire.

Tous unis contre le fascisme, pour le PAIN, la PAIX, la LIBERTÉ.

Le Secrétaire départemental,
H. MASSON.

FIGURE 10.18. – Le Front populaire doit continuer. Une tentative désespérée pour poursuivre l'expérience du Front populaire à partir de ses comités. Source : *Le Breton Socialiste*, 10 décembre 1938.

n'a aucune chance d'être entendu en dehors du PC, de la SFIO et de la CGT : il critique les décrets-lois et apporte sa confiance à la CGT.

Au même moment, le PC, en tant que tel, se trouve alors dans une impasse avec l'échec patent de la politique unitaire et les conséquences internationales de la capitulation de Munich [4522]. Il cherche alors désespérément à maintenir une activité unitaire sur le terrain, en ce concentrant sur ses zones d'implantation forte, autour de militants chevronnés. Le PC a remis à l'ordre du jour la nécessité des comités de Front populaire au printemps précédent par la voix de Maurice Thorez qui s'est exprimé en ce sens dans *L'Humanité* [4523]. L'antifascisme a été un moteur puissant pour la création des comités de Front populaire. Ces comités ont quasiment

4522. G. BOURDÉ, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 263.
4523. J. KERGOAT, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 257.

disparu de l'espace public après une courte existence. La rupture du PRS, au niveau national, a sonné la fin de l'expérience unitaire. Pourtant, en février 1939, les partis ayant constitué le comité de Front populaire de Pont-L'Abbé demandent au maire d'annuler le prêt d'une salle pour une réunion du PSF qui s'inscrit dans le cadre d'une tournée de propagande départementale. Le maire ayant refusé, une affiche signée du comité de Front populaire du canton de Pont-L'Abbé appelle à porter la contradiction à la « ligue de guerre civile des Croix de Feu camouflée en Parti pour égarer le peuple ». L'affiche est signée conjointement par le PRS, la SFIO, le PC, la CGT et la JC [4524]. C'est la dernière apparition publique du Front populaire dans le Finistère avec l'ensemble de ses composantes politiques. À la même période, le comité de Front populaire d'Huelgoat organise deux réunions le dimanche 5 février à Berrien devant une centaine de personnes et à Scrignac où aucun chiffre de participation n'est avancé [4525]. La réunion est animée par Hippolyte Masson pour la SFIO et par le Docteur Jacq pour le PC [4526]. La concorde est totale : « Pas une note discordante ; la correction la plus parfaite, la cordialité la plus grande chez les deux orateurs, l'un, socialiste, l'autre, communiste ; des auditoires qui vibraient à l'unisson, clamant leur foi dans la devise du Front Populaire : "Pour le Pain, la Paix, la Liberté". Bel exemple à suivre » [4527].

En avril, le comité départemental de Front populaire se réunit à Quimper pour préparer le 150e anniversaire de la fondation de la République le 5 mai suivant. Lors de la réunion, le comité départemental en profite pour critiquer l'attitude des radicaux-socialistes :

> « Le comité départemental s'élève contre l'attitude de ces deux représentants [Le Bail et Perrot] qui, bien qu'élus sous le signe du Front populaire, et bien qu'appartenant à cette formation, ont soutenu la politique antidémocratique du gouvernement Daladier-Bonnet-Reynaud. Il condamne notamment les votes émis, malgré des engagements publics, sur l'abandon de la République espagnole et la reconnaissance du Général Franco [4528]. »

Mais le poids politique des deux partis, SFIO et PC, s'est affaibli progressivement et ne leur permet plus d'exercer une pression forte sur les radicaux. Le Parti socialiste a dû faire face au printemps 1938 à la crise liée au départ de Marceau Pivert à la suite du congrès de Royan. Cependant, les tendances centrifuges liées à la crise internationale tendent à approfondir les divergences en interne, comme nous l'avons relevé. Le débat sur la situation politique et les réponses à y apporter ont un effet identique. Le congrès de Châteaulin de mai 1939 débute par une intervention de Le Normand qui souhaite faire adopter une motion en défense de Paul Faure. La CAP de la SFIO ne veut pas que le rapport moral sur l'activité du parti, établi par Paul Faure, soit présenté au congrès national. Plusieurs militants de premier plan dont Mes-

4524. ADF, 1M227, commissaire de police de Pont-L'Abbé, 23 février 1939.

4525. Le PC, isolé, tente coûte que coûte de « perpétuer le Front populaire ». Les communistes multiplient au niveau national les réunions unitaires en y invitant des radicaux et des socialistes. Nous nous trouvons ici dans un tel cas de figure. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 263.

4526. Le Docteur Jacq installé à Carhaix comme médecin depuis 1934 est conseiller municipal. Membre du comité régional du PC, il est arrêté le 3 décembre 1941 et fusillé le 15 décembre 1941 à Châteaubriant. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 119.

4527. *Le Breton Socialiste*, 11 février 1939.

4528. *La Bretagne Ouvrière*, 22 avril 1939.

sager se joignent à cette demande. En face, Masson défend la position contraire : « la C.A.P. ayant décidé, le secrétaire général ne pouvait que s'incliner. Discipline avant tout. ». 88 mandats se portent sur cette dernière position alors que l'ordre du jour proposé par Le Normand n'en obtient que 70 [4529]. Cependant, ce vote montre une fracture inédite et qui s'aggrave dans la fédération, sous le poids des événements. Ces divergences internes ne favorisent pas l'ouverture.

Le comité départemental n'ayant plus vocation d'être après la défection des radicaux, c'est donc un comité d'entente qui prend le relais, entérinant dans les faits la rupture au niveau local. Le 8 mai, le comité d'entente se réunit à la Maison du peuple à Brest. Participent à la réunion pour la SFIO, Foulon et Gouyon. La délégation du PC comprend Le Roy, Rabardel et Kerbaul. Ils se mettent d'accord sur le principe d'un meeting contre les décrets-lois et pour la paix [4530]. Mais le Parti socialiste revient sur sa décision quelques jours plus tard et se désiste de sa participation à un meeting commun [4531]. Cette réaction n'est pas étonnante. En effet, la SFIO craint que le PC ne finisse par gagner ses militants les plus avancés. Effectivement, le PC rappelle régulièrement aux lecteurs de sa presse que la SFIO est plurielle et souligne la proximité de vue des militants socialistes les plus avancés avec la ligne du PC. C'est le cas dans un article de bilan du congrès socialiste de Nantes :

> « Grande est donc la déception des travailleurs en présence du bilan négatif du congrès de Nantes en ce qui concerne l'unité. Les partisans du « splendide isolement », pour employer une expression entendue au congrès de la fédération socialiste de Châteaulin, l'ont emporté.
>
> Il nous plait de souligner qu'au congrès fédéral socialiste de Châteaulin des militants comme Masson, Foulon, Blayau ont défendu avec une force particulière des conceptions qui se rapprochent beaucoup des nôtres [4532]. »

Le dernier rassemblement du Front populaire se tient le 14 juillet à Brest. Seules 200 personnes se déplacent. La manifestation qui suit parcourt une partie de la ville et finit par regrouper 7 à 800 personnes, selon le témoignage d'Eugène Kerbaul [4533]. Ces manifestants participent ce jour-là, sans le savoir, à l'enterrement d'un court moment d'espoir. Pour autant, l'enterrement ne se fait pas dans le silence. Une polémique, très vive si l'on en croit le militant communiste qui la rapporte, s'engage sur l'opportunité de poursuivre le rassemblement par une manifestation. Charles Berthelot, soutenu par le secrétaire de la section socialiste brestoise, propose la dissolution pure et simple de la réunion. Sa proposition est qualifiée de « lâcheté » par Louis Rabardel. Rabardel a organisé le rassemblement du 14 juillet comme secrétaire du comité local de Front populaire. Il s'exprime cependant lors de ce rassemblement comme dirigeant du PCF. Il soumet au vote le principe d'une manifestation. Le PC, ayant mobilisé ses troupes pour l'occasion, se savait majoritaire. « C'était couru d'avance, car les présents sont surtout des militants et sympathisants communistes, qui plus motivés que les autres étaient

4529. *Le Breton Socialiste*, 27 mai 1939.
4530. *La Bretagne Ouvrière*, 13 mai 1939.
4531. *La Bretagne Ouvrière*, 20 mai 1939.
4532. *La Bretagne Ouvrière*, 3 juin 1939.
4533. E. Kerbaul, *1270 militants du Finistère*, *op. cit.*, p. 250.

là [4534]. » Une partie des syndicalistes et les représentants de la SFIO quittent alors le rassemblement [4535]. Cette dernière action s'achève ainsi dans la désunion la plus totale.

Quelques jours plus tard, le 23 août 1939, le pacte germano-soviétique est rendu public. Le PC est alors mis au ban et traverse à son tour une période difficile. Allemagne et URSS se sont engagées entre elles à s'abstenir de toute agression pour une période de dix ans [4536]. La stupeur est immense et les événements s'emballent pour aboutir à la déclaration de guerre du 1er septembre. Dans le Finistère, comme ailleurs, ce revirement de la politique internationale antifasciste des soviétiques crée un choc. Le PC, par la voix de Maurice Thorez, tente de rassurer en s'engageant à défendre le pays en cas de guerre [4537]. Dans le département, quelques rares démissions s'ensuivent. Parmi elles, celle de Pierre Guéguin retient l'attention de par la personnalité du militant et de son poids politique dans le sud du département [4538].

1936 reste dans les mémoires d'abord comme le mouvement de grève du mois de juin. Dans ce dernier chapitre, nous avons montré que la geste gréviste a occulté combien la politique des bras croisés a perduré au-delà de l'été. La grève s'est installée dans la durée. Nous avons voulu appréhender les caractéristiques de ces mobilisations ouvrières jusqu'au délitement final. La conjonction de la victoire électorale et des grèves de 1936 a permis d'ouvrir une brèche, d'opérer un retournement de conjoncture et de concrétiser des demandes ouvrières longtemps ignorées. Congés payés, meilleurs salaires, droits sociaux dans l'entreprise et baisse du temps de travail ont concrétisé ces avancées comme nous l'avons effectivement constaté. Elles ont été obtenues par l'action simultanée — mais non coordonnée — des ouvriers. Les grèves au niveau national ont ouvert un champ des possibles et balisé le chemin. Les ouvriers finistériens se sont emparés des revendications popularisées par les premières grèves puis validées par les accords Matignon.

4534. *ibid.*, p. 250.

4535. Le regard que jette l'acteur et le témoin communiste, Eugène Kerbaul, est extrêmement dur. La description de la scène de départ montre le ressentiment qu'il garde, malgré la distance des années, envers les autres forces politiques et syndicales : « les manifestants peuvent voir, les policiers aussi, Ch. Berthelot et les quelques dirigeants locaux du P.S. qui s'étaient déplacé, s'en aller le dos rond, en un petit groupe resserré et silencieux. » *ibid.*, p. 250

4536. Serge Wolikow rapporte dans le détail la chronologie de ce virage à 180° qui repose sur la seule initiative de Joseph Staline laissant longtemps dans l'ignorance les dirigeants du Komintern. S. Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943)*, *op. cit.*, p. 112-118.

4537. Thorez répond, comme les autres membres de la direction du parti, à l'ordre de mobilisation. Mais le 20 septembre, Staline ordonne aux Français de cesser toute attaque contre les hitlériens et les oblige aux défaitisme révolutionnaire. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, p. 278-279.

4538. Voir en annexe la délibération du conseil municipal de Concarneau qui rend compte du dernier combat politique de Pierre Guéguin contre le pacte germano-soviétique : section H. 2 page 1139. Le maire de Concarneau est d'ailleurs en butte à une mise sous tutelle du PC et contrôlé par un militant orthodoxe, Alain Le Lay, depuis quelques mois. M. Morlec, *Filets bleus et grèves rouges*, *op. cit.*, p. 70.

L'agitation sociale se poursuit jusqu'en 1938, permettant au fur et à mesure la propagation des acquis des accords Matignon. L'analyse des grèves a nécessité, pour en dégager les caractéristiques principales, d'en dresser un panorama complet. En émerge particulièrement la combativité d'un secteur — le bâtiment et les travaux publics — aidé par un appareil syndical se construisant en accompagnant le mouvement qui doit faire face à un patronat intransigeant. À l'inverse, l'arsenal et les fonctionnaires se sont montrés plus que discrets sur le front des grèves, faisant, comme nous l'avons évoqué, crédit au gouvernement de Front populaire. Ces secteurs ont payé cher la crainte de déstabiliser leur gouvernement. Ils s'en sont rendu compte en faisant le bilan des résultats obtenus, non seulement sur les questions corporatistes, mais également sur des problématiques plus idéologiques comme la laïcité.

Les arrêts de travail, passage obligé pour forcer la main aux patrons dans de nombreuses entreprises, d'offensifs deviennent de plus en plus souvent défensifs au cours de l'année 1937 et en 1938. Très rapidement en effet, la revanche patronale gagne en efficacité en s'organisant. De plus, l'inflation rogne les avancées salariales et enclenche une course au pouvoir d'achat épuisante. Peu à peu, en deux ans, les collectifs se désagrègent par deux voies tout à fait différentes. Dans l'une, les ouvriers de l'État et les fonctionnaires sont défaits, sans combat, par inertie. Dans l'autre, les patrons sont largement soutenus par l'instauration d'une procédure de conciliation dont nous avons illustré les conséquences pratiques à la fois sur les demandes ouvrières et sur la combativité. Ces procédures d'arbitrage acceptées par la CGT produisent de fait un enlisement dont la confédération se rend compte bien trop tard.

Les conflits sociaux qui perdurent, portés par les secteurs les plus combatifs, s'épuisent alors jusqu'à échouer sur le coup fatal du 30 novembre 1938. Les possédants n'ont eu de cesse de revenir sur tous les acquis de 1936. L'outil syndical constitue toujours une menace potentielle. La force de coercition de l'État est entrée en scène et produit rapidement l'effet escompté. Le mouvement syndical finit par être décapité par la répression.

La situation internationale vient en plus fragiliser les partisans du Front populaire, les radicaux étant maintenant ailleurs. La question munichoise crée une véritable césure à gauche alors que règne la concorde parmi les forces adverses à ce sujet, à quelques nuances près. S'ouvre alors une autre période historique.

Conclusion de la troisième partie

Dans cette dernière partie, nous avons observé comment, dans le département, une situation favorable au Rassemblement populaire, malgré un recul électoral, se transforme en déroute politique et sociale. En deux années et demie, l'enthousiasme populaire suscité par la victoire électorale, les grèves et surtout les améliorations concrètes de la vie quotidienne a laissé place dans le monde urbain finistérien à un profond désengagement collectif. L'irruption des masses dans l'espace social a donc été passagère. Pourtant, dans l'enthousiasme apparent des premiers temps, les gauches finistériennes ont travaillé ensemble à construire des comités de Front populaire, héritiers directs des comités antifascistes. Ces comités dont une partie a constitué le noyau virtuel de véritables organisations de masse préfigurant l'unité organique un moment discutée ne survivent cependant pas aux événements. Les nombreuses initiatives unitaires ne permettent pas de dépasser les divergences qui se sont accumulées.

Le PC poursuit sa politique unitaire tout en maintenant des critiques de fond sur des dossiers importants, notamment la guerre d'Espagne et la « pause ». Alors qu'à l'opposé les radicaux, même l'aile la plus favorable au Rassemblement populaire autour d'Albert Le Bail, dénoncent grèves et occupations quand ils ne se situent pas dans l'opposition systématique. L'équilibre ne peut qu'être instable. Quant à la SFIO, ses militants affichent, toutes tendances confondues, un soutien sans faille au gouvernement pendant les 24 premiers mois. Quelques critiques commencent cependant à apparaître en janvier 1938. Quelques mois plus tard, la fédération a basculé dans l'opposition et affiche dans sa grande majorité une hostilité à tout nouveau compromis avec les radicaux. Malgré cela, les élections intermédiaires, les cantonales de 1937, sont plutôt favorables à la gauche socialiste et communiste qui progresse aux dépens des radicaux, alimentant ainsi le contentieux. La politique concrète du gouvernement a eu des conséquences favorables sur le plan électoral.

En terme de développement, le PC a été le principal bénéficiaire de la période. La SFIO double ses effectifs ce qui est peu comparé aux autres départements bretons, alors que le PC les quadruple et devient le premier parti à gauche en 1938. Ce dernier arrive également à élargir son implantation géographique. Quant au PRS, il a souffert des élections législatives et n'est plus qu'une branche vieillissante du parti républicain. D'autant plus qu'il est écartelé entre le sud du département longtemps favorable au Front populaire et le nord totalement hostile depuis que Tanguy Prigent a défait à Morlaix un de ses dirigeants. Les divergences entre les trois partis ont eu du mal à s'éteindre et ne résistent que fort peu à la confrontation des événements.

De leur côté, les forces adverses s'inscrivent dans une dynamique centripète, créant une synergie de fait, au-delà des désaccords ponctuels. Dans le champ politique, les droites nationalistes poussées par les circonstances se modernisent, rajeunissent leur personnel politique et cherchent à entrer de plain-pied dans le système des partis de masse. Si les Républicains nationaux n'hésitent pas à recourir en début de période à des mobilisations de masse, ils ne parviennent pour autant pas à dépasser le stade de la notabilité. Le PDP, bien mieux structuré, avec une ligne politique différente rejetant les logiques de blocs, n'y arrive pas plus. C'est à l'extrême droite qu'un nouveau venu, s'appuyant sur les ressources des Croix de feu, arrive

à bâtir le plus puissant parti du Finistère. Pourtant, même si ce parti croît à un rythme quasi exponentiel, il ne parvient pas à se construire un appareil d'élus, si ce n'est par aimantation. Même si le PSF limite ses interventions sur le terrain public à quelques rodomontades, copies de parades paramilitaires et à des réunions publiques souvent troublées par ses adversaires antifascistes, il présente malgré tout un potentiel de radicalisation au moment ou, en face, tout s'effondre.

Dans le Finistère, l'Église se pose en parti des forces adverses. Elle a réussi le tournant vers les mouvements spécialisés — même s'ils n'en sont qu'à leur début, la greffe a pris — les faisant vivre en parallèle avec les comités d'action catholiques. L'Église est restée dans les faits l'organisation la plus puissante du département. Elle a montré qu'elle entend occuper une place centrale, dans les villes comme dans les campagnes, contestant même le rôle que la direction de l'aristocratie rurale revendique dans le monde rural. Dans les villes, les cléricaux ont concurrencé l'influence de la CGT, en dirigeant la construction du syndicalisme chrétien. Cependant le parrainage étroit de la hiérarchie catholique a été un frein certain à son développement par son omniprésence [4539]. S'inspirant du camp adverse, dans une dynamique mimétique, l'évêché tente également, sans succès, de mettre en place des maisons du peuple. L'initiative est audacieuse, mais bouscule trop la société catholique qui ne comprend pas les enjeux hégémoniques à l'œuvre. Les mouvements spécialisés connaissent un début de succès plus encourageant tout en nécessitant de la part de leurs promoteurs une grande fermeté face aux prétentions agrariennes. Ce faisant, l'Église se pose en direction d'un bloc catholique unissant monde urbain et monde rural, mais a fort à faire avec un Office central solidement implanté.

Mais c'est par rapport au mouvement ouvrier que se sont focalisées toutes les attentions. Les grèves ont inquiété les possédants. Mais cela a également suscité de l'inquiétude du côté des gouvernements qui se sont succédé et donc des partis qui les soutenaient comme du côté syndical [4540]. Une majorité des syndicalistes a souhaité accompagner le gouvernement de Front populaire. Une partie des dirigeants locaux de la CGT, à l'image de Gustave Marquet, tient, en 1938, un discours nettement plus radical que leurs interventions syndicales ne pouvaient le laisser supposer au début du mois de juin 1937. Rappelons que le secrétaire de l'UL CGT de Quimper est intervenu à Quimperlé pour dissuader, de manière vigoureuse, des ouvriers du bâtiment de faire grève. En tant que secrétaire du Comité départemental de Front populaire, Marquet a sans doute été porté à vouloir faire crédit au gouvernement de Léon Blum. De plus, Marquet est socialiste [4541]. Néanmoins, la veille du 1er mai 1938, devant 250 personnes, Gustave Marquet devient nettement plus combattif, tout en attribuant la responsabilité du manque d'actions grévistes aux salariés : « Marquet voit la cause de la situation intérieure dans

4539. L'indépendance de la CFTC devient un sujet de débats au sein de l'Église et certains clercs ont bien compris que cette question devient centrale pour le développement du syndicat chrétien. Ce n'est pas le cas dans le Finistère. M. Launay, *La C.F.T.C., origines et développement, 1919-1940, op. cit.*, p. 363-364.

4540. Cette « conflictualité qui ressortit à une "guérilla sociale chaque jour renaissante" va largement à l'encontre des souhaits des partis de gauche et du mouvement syndical ». X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au xx^e siècle*, *op. cit.*, p. 134.

4541. Jean Maitron, notice : « Marquet Gustave », *in* : Jean Maitron et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*.

un manque de psychologie des masses ouvrières en 1936 et 1937. Il ne fallait pas s'arrêter en route, il ne fallait "ni pause ni trève" [4542]. » Nous avons rencontré ce changement d'attitude chez plusieurs responsables syndicaux.

Après l'agitation sociale de 1936, la décrue est constatée partout. La pratique syndicale joue un rôle, mais également les mécanismes mis en place. La coercition pure n'a pas eu lieu de s'exprimer dans un premier temps avec la loi sur la conciliation et l'arbitrage, « expérience unique dans l'histoire du droit français [4543] ». Cependant, l'intervention de l'État accentue la relation dissymétrique entre patrons et ouvriers en imposant aux uns — les salariés — des arbitrages que ceux-ci contestent sans faire de même — dans les rares cas où la question se pose — pour les seconds. Le patronat a cherché à défendre ses intérêts propres au cours d'une « guérilla tout terrain [4544] » face à la CGT. La revanche des patrons [4545] a entraîné le mouvement ouvrier dans une logique d'épuisement.

Presque imperceptible en 1937, parce que masquée par les grèves du bâtiment et des travaux publics, la baisse de la combativité ouvrière devient évidente en 1938, au fur et à mesure que les mois passent. Nous pourrions reprendre à notre compte cette belle formule de Michelle Perrot de la « conscience ouvrière de conjoncture [4546] », pour en renverser l'usage. L'historienne l'utilise pour dénommer la capacité ouvrière à déterminer le moment opportun de faire la grève, nous y voyons également cette conscience de l'inopportunité de la grève qui se diffuse, pour ce qui nous concerne, de plus en plus dans le salariat finistérien, même parmi les secteurs les plus combatifs. Sans nier sur la fin de la période le poids de la situation internationale, notons que les mécanismes de conciliation et le sursaut patronal ont largement entamé la confiance en soi comme force autonome des collectifs ouvriers.

Le 30 novembre 1938 achève le processus, à l'aide d'une violence symbolique forte. Si la crainte de la répression a joué, la grève a quand même été suivie bien plus que ne le laissaient entrevoir les mesures préventives prises par l'appareil d'État. Nous avons rencontré des attitudes de résistance dans les ateliers qui, sans aller jusqu'à la grève, dévoilent une volonté de dire non d'une autre manière. Il ne s'agit pas ici de ce que propose James C. Scott, un « texte caché [4547] » comme acte de résistance à la domination, mais plus vraisemblablement une configuration d'esquive, attitude réinterprétée à partir des typologies de comportements définies par Albert Hirschman [4548]. De leur côté, les secteurs les plus favorables à un gouvernement de Front po-

4542. ADF, 1M242, commissaire de police de Concarneau, 1er mai 1938.

4543. M. Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy*, *op. cit.*, p. 127.

4544. Patrick Fridenson, « Le patronat français », *in* : René Rémond et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 145.

4545. Les patrons ont eu les moyens d'influer y compris sur le contenu des lois : « Le grand patronat exerçait une influence politique considérable. Ses membres siégeaient au Parlement ou au Sénat (il y avait déjà 2 Wendel au Sénat), ils dirigeaient ou finançaient des partis bourgeois ». I. Kolboom, *La revanche des patrons : le patronat français face au front populaire*, *op. cit.*, p. 77.

4546. Michelle Perrot, « Grèves, grévistes et conjonture. Vieux problème, travaux neufs », *Le Mouvement Social*, n° 63, avr. 1966, p. 120.

4547. J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance*, *op. cit.*, p. 12.

4548. C'est le cas quand l'on reçoit « un ordre auquel il est difficile à la fois de se soumettre et de s'opposer

pulaire — fonctionnaires principalement et agents de l'État dans une moindre mesure comme nous l'avons relevé — n'ont pas cherché à construire de rapport de force dans leur milieu professionnel, estimant que l'issue électorale de 1936 leur permettrait de faire l'économie de la confrontation avec leur employeur. Les résultats, à la fin de l'année 1938, sont pourtant sans appel pour un certain nombre d'acquis qui n'ont connu qu'une éphémère application dans de nombreux secteurs, à l'exception notable des congés payés. Le constat, notamment sur le pouvoir d'achat, n'appelle pas de réserves : « le pouvoir d'achat de l'ouvrier demeuré au travail ne s'est guère accru, entre 1935 et 1938 [4549] ». Celui sur les 40 heures, à peine appliqué, est en cours de basculement progressif jusqu'à la publication des décrets-lois Reynaud au *Journal Officiel* des 12 et 13 novembre 1938 qui annoncent que « La semaine de six jours ouvrables constitue la base de la durée hebdomadaire du travail en France [4550] ».

L'année 1939 confirme la fin du rêve. Le Front populaire n'est plus, le mouvement syndical a été littéralement mis à terre avec la pluie de sanctions qui s'abat sur ses dirigeants et les grèves sont devenues totalement inaudibles. Et pour finir, la mobilisation — en plus de déstructurer toutes les organisations dans les deux camps — assèche le tissu militant et plante le décor pour une guerre qui a déjà commencé ailleurs.

frontalement » explique Philippe Salson à partir de ses observations sur le comportement des maires en zone occupée pendant la Première Guerre Mondiale. Philippe Salson, *1914–1918 les années grises : L'expérience des civils dans l'Aisne occupée*, doctorat d'histoire, Montpellier, Université de Montpellier III, 2013, p. 395.

4549. Jean Lhomme, « Le pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours d'un siècle : 1840-1940 », *Le Mouvement Social*, n° 63, avr. 1966, p. 64.

4550. G. Bourdé, *La défaite du Front populaire*, *op. cit.*, annexe III, p. 306.

Conclusion générale

Conclusion

Entre les nouvelles de l'évènement et la conscience qu'il pouvait nous concerner tous à brève échéance de la manière la plus préoccupante, il y avait comme une vitre.

(Julien Gracq, Les terres du *couchant)*

Nous avions indiqué en introduction qu'en première intention nous voulions concentrer notre attention sur le Front populaire et les organisations ouvrières. La fréquentation des sources nous a laissé entrevoir qu'il serait bien plus fructueux de dépasser ces limites pour envisager par une autre approche comment une société donnée réagit à un tel évènement. Il est temps de défendre l'intérêt cette optique au regard de notre travail pour clore notre recherche. Mais auparavant, il est nécessaire de confronter notre postulat de départ — le choix du cadre départemental — à nos résultats pour en mesurer la pertinence. L'étude des rapports de force dans ce périmètre est de notre point de vue validée par nos travaux. Deux éléments nous sont apparus comme essentiels : la prise en compte de la complexité sociale à l'intérieur d'une entité qui fait alors sens et certaines spécificités du département qui facilitent la lecture des évènements grâce aux traits fortement marqués de certains acteurs collectifs.

Ce cadre nous a permis d'appréhender à un niveau de complexité important une typologie des comportements sociaux et d'y repérer les fractures fortes. Les isolats urbains apparaissent ainsi de manière particulièrement frappante. C'est cette nécessité de la précision qui a rendu possible de dégager des lignes de force et d'éviter une généralisation et donc une simplification non argumentée. En contrepartie, l'étude de la complexité du réel a impliqué effectivement deux conséquences : une description précise des nuances observées et ce que nous pourrions appeler un état des lieux, c'est-à-dire une présentation du substrat démographique, économique, social et politique à partir duquel se construit le temps présent. Ici, le moment Front populaire. C'est ce qui explique le volume important de la première partie consacrée à planter le décor de notre recherche. Une focale plus resserrée aurait sûrement réduit le travail d'approche, mais en aurait considérablement appauvri les résultats. En effet, nous avons pu constater, notamment au travers de la représentation cartographique, combien les comportements politiques et sociaux sont divers et souvent antagoniques dans le département. Comment alors comprendre les tensions qui s'expriment ou les blocages si nous avions limité notre étude à un seul sous ensemble du Finistère. Une première conclusion conforte notre choix préalable : l'étude des rapports de force est de fait riche de ses contrastes qui, pour la plupart,

influent sur les luttes pour l'hégémonie dans le cadre départemental.

Le second avantage de ce choix préalable nous est apparu à mesure de l'avancement de notre travail : le Finistère a quelques caractéristiques remarquables pour la période étudiée et qui en font un terrain d'observation particulièrement intéressant. Dans un certain nombre de domaines, le Finistère tranche par rapport à beaucoup de départements ruraux de l'entre-deux-guerres. Les traits pourraient paraître communs en s'en tenant à une approche trop synthétique. Ici, certains d'entre eux ont cependant la propriété d'être accentués, rendant l'observation et l'analyse plus riches. Département atypique au niveau démographique à la sortie de la guerre, le Finistère le reste pendant toute la période. Dans le monde catholique, le Finistère se singularise — ce qui n'est pas sans lien avec la structure démographique — par une organisation qui produit un cléricalisme remarqué [4551]. Autre acteur central, l'Office central de Landerneau devient très vite après la guerre l'un des syndicats agricoles les plus puissants de France et qui offre des caractéristiques spécifiques [4552]. Son organisation ainsi que ses relations avec le reste de la société nous ont offert ainsi un champ d'observation privilégié pour aborder la question de l'agrarisme, de la « hiérarchie acceptée » et des luttes pour l'hégémonie. De son côté, le dorgérisme a marqué de son empreinte le monde paysan : les « chemises vertes » ont eu leur premier congrès à Rosporden et Robert O. Paxton a consacré de nombreuses pages de son ouvrage sur le fascisme paysan à la situation finistérienne [4553]. En face, les tentatives des « cultivateurs-cultivants » et surtout celles du futur plus jeune député de France, Tanguy Prigent, sont également particulièrement éclairantes pour notre analyse des enjeux hégémoniques et des luttes qu'elles entraînent. Nous avons donc, dans la société rurale finistérienne, des facteurs particulièrement puissants qui génèrent des comportements plus facilement observables.

Dans la société urbaine, les spécificités sont nettement moins prononcées. Ici, les caractéristiques se rapprochent beaucoup plus de ce qui s'observe ailleurs. Notons quand même que ce constat mérite quelques nuances. Les journées d'émeutes de Brest d'août 1935, évènement national, marquent par leur violence la fragilité de la politique du consentement en période de crise lors des remises en cause des conditions de vie ouvrières. Cette révolte ouvrière, bien loin des vues fantasmatiques d'une partie des forces adverses les qualifiant de révolutionnaires, nous a permis de mesurer le fossé séparant « Brest la rouge » du Léon clérical quelques kilomètres plus au nord [4554]. Enfin, notre terrain d'observation a été particulièrement riche à

4551. Un chapitre de l'ouvrage publié par les Éditions SPES, *Une enquête sur le communisme*, vraisemblablement écrit par Julien Le Goasguen est consacré à la situation de la Bretagne au travers de l'exemple du Finistère.

4552. Comparé au reste de la Bretagne, « le recul de l'aristocratie est plus précoce et bien plus prononcé, le syndicalisme agricole se présente comme une voie privilégiée pour la notabilité traditionnelle ». Par ailleurs, « la spécificité de l'Office central tient au fait qu'il se développe à partir du Léon, dans une région où la petite et la moyenne propriété sont importantes ». David Bensoussan, « Des notables bien vivants. La pérennité de la notabilité traditionnelle en Bretagne dans l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 25, jan. 2015, URL : http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=25&rub=dossier&item=237 (visité le 16/06/2015).

4553. R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*

4554. Certes, des émeutes violentes ont également et de manière concomitante éclaté à Toulon, mais dans une

propos de la question laïque. Le Comité de défense laïque du Finistère maintient une activité permanente — remarquable au regard de la situation nationale — pendant l'ensemble de la période. Même si l'anticléricalisme décline dans la seconde moitié des années trente, il a su créer à plusieurs reprises l'évènement. Le syndicat des instituteurs, l'un des plus dynamiques de France, a également défendu une dimension profondément laïque dans le mouvement syndical. Nous pouvons dire que nous avions des marqueurs forts pour entreprendre l'analyse des luttes pour l'hégémonie en cours au moment du Front populaire et pour confronter le concept de blocs à un cadre départemental stimulant.

Au-delà de la discussion sur les choix méthodologiques, nous nous proposons de dégager les conclusions principales de notre travail et d'en préciser les apports face aux problématiques exposées. En premier, nous allons discuter de notre tentative de réappropriation de l'histoire ouvrière et évaluer la pertinence d'une approche au pluriel de cette question en l'insérant justement dans cette problématique de la confrontation. Nous allons montrer comment les résultats obtenus nous portent à valider cette démarche. Nous ferons dans un deuxième temps une analyse plus particulière du moment Front populaire en confrontant quelques débats historiographiques à nos propres observations. Nous établirons alors un bilan du moment Front populaire à l'échelle de nos sources à partir du regard des acteurs. Nous reviendrons également sur le concept de blocs et les rapports de force dans un cadre instable d'affrontements pour l'hégémonie. Enfin, nous terminerons sur les dynamiques à l'œuvre, c'est-à-dire sur les potentialités qui se sont fait jour, notamment en évoquant l'intérêt d'analyses en terme de champ des possibles. Ce travail, en s'achevant, nous a suggéré quelques pistes de recherche que nous évoquerons rapidement en guise de conclusion provisoire — l'histoire n'est jamais définitivement écrite — de cette approche du Finistère du Front populaire.

Une tentative d'approche des mondes ouvriers

Un certain nombre d'auteurs ont constaté et souligné la régression des études sur les mondes ouvriers [4555]. Nous nous sommes pourtant intéressé, peut-être à contre-courant, à ces mondes ouvriers tout en soulignant constamment, au contact des sources, la très grande variété sociale de ses composantes.

configuration départementale totalement différente. Dans l'ouvrage publié à partir de sa thèse, Jacques Girault a décrit un département rural et laïque. J. Girault, *Le Var rouge : les Varois et le socialisme de la fin de la Première guerre mondiale au milieu des années 1930*, *op. cit.*

4555. Nous avions déjà cité les propos de Xavier Vigna à propos des causes de cette rapide décrue. François Jarrige a souligné de manière complémentaire d'autres facteurs d'explication : « Si l'étude des mondes ouvriers représentait une part importante de l'histoire sociale de l'après-guerre, les critiques adressées au concept de classe et la découverte de l'hétérogénéité fondamentale, jusque tardivement au XX^e^ siècle, des mondes ouvriers ont amené à un désintérêt global pour ce qu'on appelait "l'histoire ouvrière". » François Jarrige, « Discontinue et fragmentée ? Un état des lieux de l'histoire sociale de la France contemporaine », *Histoire, économie & société*, Vol. 31, n° 2, 2012, p. 53. Dans notre travail nous avons cité des travaux qui continuent de questionner l'histoire ouvrière comme la synthèse de Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XX^e^ siècle* ou le recueil d'articles de Stéphane Sirot, S. Sirot, *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIX^e^-XXI^e^ siècles*, *op. cit.*

Notre approche ne s'est pas limitée à une étude purement politique du mouvement ouvrier, au travers d'une analyse pointilleuse de ses diverses organisations. Cette option n'aurait eu qu'un intérêt périphérique dans le cadre de notre problématique sur les blocs et les rapports de force. Nous avons d'abord voulu connaître la réalité démographique, sociale et culturelle des mondes ouvriers, en ayant « le souci d'une histoire globale [4556] ». Nous avons trouvé un premier intérêt à une étude exhaustive du Finistère au travail et donc particulièrement du salariat : il existait un vide dans l'historiographie du Finistère de l'entre-deux-guerres sur ce sujet abordé souvent de façon synthétique ou local. Nécessaire à notre problématique, la description des mondes ouvriers finistériens nous a donc permis de tenter de combler ce manque.

C'était également le point de passage obligatoire pour établir ce qui peut paraître comme une évidence : la conjugaison au pluriel de ce groupe social. Le bilan de ce parti-pris d'une étude attentive des mondes ouvriers est à nos yeux positif ne serait-ce qu'en nous ayant obligé à tenter de décrire l'objet de notre attention. Il fallait partir d'un état des lieux, en travaillant sur les ouvriers des villes et ceux des champs pour en relever la diversité. À rebours d'une « histoire borgne [4557] », nous avons voulu comprendre les mécanismes en cours dans le monde ouvrier pris dans son ensemble et étudié au travers de ses différences les plus marquantes. Xavier Vigna reproche avec raison à une histoire trop exclusivement centrée sur les organisations ouvrières de ne pas prendre en considération notamment le rôle du catholicisme. Qui sont les ouvriers catholiques, qui sont également les ouvriers de droite, s'interroge-t-il. Pour ce qui nous concerne, une partie de la réponse s'est trouvée dans l'analyse des oppositions ville-campagne, catholique-laïque qui fragmentent toutes les couches de la société finistérienne. Ainsi avons-nous observé un Finistère ouvrier — terme ici générique qui regroupe plus largement l'ensemble du salariat — extrêmement divers dans ses conditions d'existence du *penn-ty* en terre battue au logement urbain, dans ses conditions de travail, dans ses croyances comme dans ses expressions collectives ou ses intérêts culturels.

Les ouvriers s'inscrivent dans des rapports de production. Les apports des travaux sur la domination nous ont donné des outils nous permettant de mesurer la complexité des dynamiques à l'œuvre dans cette situation. Celle des ouvriers agricoles est de ce point de vue riche d'enseignements par la diversité des situations de l'économie politique de la domination qui s'exerce sur ce groupe. Les mécanismes qu'on y observe, même s'ils ne sont pas transposables tels quels à d'autres catégories ouvrières, permettent de mettre en exergue les principes de fonctionnement de cette domination. « Les dispositifs économiques les plus banals et le fonctionnement quotidien » [4558] lient le dominé à celui qui peut lui apporter les ressources matérielles indispensables à son existence ou arrive à le lui faire croire. Cette grille de lecture rend compte de l'ambivalence des relations de pouvoir qui ne peuvent se bâtir sur une permanence de la coercition. Le maintien de la domination oblige à une participation active des dominés à leur domination, en dehors des périodes de remise en cause du statu quo. À partir

4556. A. Prost, « L'histoire ouvrière en France aujourd'hui », *art. cit.*, p. 203.

4557. Formule utilisée par Xavier Vigna lors d'une conférence : « E. P. Thompson, le marxisme et l'écriture de l'histoire ouvrière », `http://vimeo.com/62285302`, consulté le 25/05/2015.

4558. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, *op. cit.*, p. 14.

de nos observations, nous avons tenté d'établir les multiples chemins de la subordination pour chercher à comprendre les tentatives d'insubordination d'une partie minoritaire du salariat — ici exclusivement urbain — quand il devient acteur collectif.

C'est ce que nous avons relevé dans notre travail et c'est ce qui participe à expliquer que les mobilisations ouvrières se heurtent à une incompréhension dans les campagnes et de fait n'arrivent jamais à être majoritaires dans ce département rural. Une fois le constat fait d'une pluralité de la condition ouvrière, nous avons pu travailler sur le terrain des affrontements, dans le cadre de notre approche par les rapports de force. Comment pourrait-on tenter d'analyser la pertinence de concepts comme celui de l'hégémonie sans prendre en considération l'ensemble des acteurs ?

Mais, au bout du compte, notre recherche prise dans son ensemble relève-t-elle vraiment d'une histoire ouvrière ? Nous la revendiquons effectivement comme telle, mais pas seulement. Parce que c'est une histoire ouvrière, pourrions-nous dire, c'est, de fait, une histoire de la société dans son ensemble [4559]. La question ouvrière, longtemps éclipsée, devient centrale dans la société finistérienne au moment du Front populaire. Les dynamiques à l'œuvre partout dans le pays au moment de la première vague de grèves ont ouvert un champ des possibles qui a parfaitement été perçu par les forces adverses. Les stratégies élaborées à ce moment-là par les agrariens ou les cléricaux, que ce soit la syndicalisation des ouvriers agricoles pour les uns ou le renforcement des outils syndicaux et des mouvements spécialisés pour les autres, valident de notre point de vue la centralité de la question ouvrière au moment du Front populaire. Landerneau et l'Église, ce faisant, confirment l'importance de ce groupe social et cherchent à empêcher que les secteurs ouvriers sous leur influence ne deviennent sujets de leur histoire. La crainte de la contagion a fait bouger des frontières grâce à une politique mimétique des élites cléricales et agrariennes. L'importance des moyens mis en place par l'appareil d'État, en fin d'année 1938, avec l'usage immodéré de la coercition après l'expérimentation de la conciliation, est également la preuve de l'importance de la question ouvrière. Nous nous trouvons bien dans un moment ouvrier.

Une histoire surplombante des groupes sociaux en appauvrit la compréhension. C'est un élément important de notre travail et un choix méthodologique : nous avons porté une attention particulière au rôle des individus dans les structures auxquelles ils participent. Nous avons pris au sérieux les acteurs par un recours à la citation qui permet mieux que ne le ferait une paraphrase anachronique de restituer le discours en respectant sa charge émotionnelle et ses aspérités [4560]. Nous avons également matérialisé cet intérêt en insérant dans notre texte de courtes biographies et un index de l'ensemble des acteurs. Paul Valière, Charles Berthelot ou

4559. L'histoire sociale continue de susciter des débats qui ne sont pas près de s'épuiser. Pour une synthèse des positions historiographiques dans le monde occidental, consulter : Christian Delacroix, « Histoire sociale », *in* : Christian Delacroix et al. (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, Folio histoire, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2010, p. 651–663, Même si la sphère économique ne détermine par mécaniquement le social, elle constitue cependant un substrat qu'il est indispensable de ne pas négliger. Ce substrat influe évidemment sur le social.

4560. C'est également le choix méthodologique de Vincent Chambarlhac et de Thierry Hohl de « prendre les acteurs au(x) mot(s) ». V. Chambarlhac et T. Hohl, *1934-1936 Un moment antifasciste*, *op. cit.*, p. 10.

Alain Signor, pour en citer quelques-uns, ont imprimé de leur marque les évènements auxquels ils participaient et les organisations dans lesquels ils intervenaient. Une telle attention ne s'est pas limitée aux militants des mondes ouvriers. Il a donc été nécessaire et utile de saisir la dynamique entre acteurs et groupes. Nous avons cherché à approcher le moment Front populaire, à la fois par l'analyse des organisations, mais également par une grande attention aux artisans de cette histoire. C'est la rencontre des deux qui permet une dynamique et la construction de l'histoire, ce que Erhard Friedberg désigne comme des processus d'action et d'organisation. Pour reprendre une citation de cet auteur qui illustre la démarche qui a sous-tendu notre recherche : « Sans l'observation de l'action de ses membres, la connaissance d'un système reste la connaissance d'une forme inerte, dont on ne peut apprécier l'impact véritable [4561]. » Comment comprendre par exemple l'évolution de la CFTC sans saisir l'implication constante de Julien Le Goasguen dans le développement de ce syndicat et ce faisant mieux appréhender les liens forts entre les cléricaux et le syndicat. Une histoire sociale des mouvements sociaux, mouvement ouvrier compris, ne peut être déconnectée d'une prise en compte de ses acteurs.

Sur le moment Front populaire

Le Front populaire a été un épisode clivant de notre histoire autour de l'irruption de la question ouvrière et de l'accession d'un socialiste au poste de président du Conseil. Nous avons rendu compte de la confrontation avec les forces adverses qui s'en est suivie et comment, le cas échéant, certains pans de la société se sont défendus. C'est le moment de tirer un bilan des résultats des grèves et de la politique des gouvernements se réclamant du Rassemblement populaire. Notre optique était de pouvoir apporter des réponses par le biais d'une « histoire vue d'en bas et non d'en haut [4562] » — donc à l'échelle départementale — à plusieurs débats et questionnements historiographiques sur les acquis du Front populaire.

Ce bilan contraint dans les limites chronologiques de notre étude ne peut qu'être celui que les contemporains ont pu constater, même s'il est nécessaire d'élargir le propos. Michel Winock a analysé cette période dans *La Gauche au pouvoir, l'héritage du Front populaire*. Il évoque avec justesse les « mythologies de droite et de gauche [4563] » qui parsèment les approches partisanes. C'est évidemment l'écueil à éviter en se confrontant constamment aux sources.

Le Front populaire des premiers mois qui voit une synergie de fait entre travail parlementaire et mouvement gréviste a permis des avancées importantes pour le monde ouvrier

4561. Erhard Friedberg, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993, p. 29. Cité par P. Salson, *1914–1918 les années grises : L'expérience des civils dans l'Aisne occupée*, *op. cit.*, p. 38.

4562. Lucien Febvre, « Albert Mathiez : un tempérament, une éducation », *Annales d'histoire économique et sociale*, Vol. 4, n° 18, 1932, p. 575.

4563. Michel Winock et Nikel Séverine, *La Gauche au pouvoir, l'héritage du Front populaire*, Paris, Bayard, 2006, p. 15.

et beaucoup plus relatives pour le monde paysan [4564]. Les lois sociales obtenues constituent un progrès indéniable au moment où elles sont actées [4565]. Dans le même temps, les droits syndicaux se sont diffusés petit à petit à travers l'extension des conventions collectives devenues obligatoires [4566].

Le legs immédiat est-il substantiel ? Vu du Finistère et pour la période étudiée ici, la réponse est clairement non en terme d'acquis sociaux, à l'exception notable — mais partielle — des congés payés. Toutes les lois votées, y compris les congés payés, n'ont pas eu de début d'exécution pour une partie démographiquement majoritaire du monde ouvrier dans le département : les ouvriers agricoles et une partie des ouvriers ruraux. C'est également le cas pour la réduction du temps de travail. Quant à celles et ceux qui l'ont obtenu, ils n'en ont bénéficié que deux années au grand maximum. De même, nous avons vu comment le pouvoir d'achat, avec des salaires largement revalorisés, a été grignoté par l'inflation alors que les règles de conciliation ont très largement fait échouer les tentatives de rattrapage des pertes de revenus. Dans le Finistère, il ne reste en 1939 que peu des avancées sociales obtenues trois ans plus tôt. C'est d'ailleurs le constat fait par de nombreux militants du département aux jugements desquels nous renvoyons [4567].

Doit-on s'arrêter là ? Bien évidemment non. Cette analyse des acquis du Front populaire ne peut être appréciée à la seule échelle de temps des acteurs. Un moment historique, quel qu'il soit, conditionne l'avenir et porte loin, d'autant plus qu'il a suscité des transformations profondes dans les mentalités et permis de franchir des paliers, même momentanément, même incomplètement. La réduction du temps de travail a été un échec pour la partie du monde du

4564. Même dans le monde paysan, malgré quelques députés très investis comme Tanguy Prigent, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances et ne sont par parvenus à ébranler les forteresses agrariennes. Christian Bougeard juge ce bilan bien modeste — hormis l'Office du blé — avec des « mesures conjoncturelles limitées ». C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit.*, p. 91. Édouard Lynch constate également « un trop maigre bilan agricole du Front populaire. L'essentiel des propos socialistes destinés aux paysans consiste à célébrer, sur tous les tons, les mérites de l'Office du blé ». É. Lynch, *Moissons rouges*, *op. cit.*, p. 393.

4565. Nous nous sommes concentré sur les textes marquants du début de la mandature. Nous n'avons en effet pas évoqué d'autres avancées incontestables, à l'instar de la loi du 9 août 1936 prolongeant la scolarité obligatoire d'un an dans l'enseignement primaire. Jean-Paul Brunet, *Histoire du Front populaire, (1934-1938)*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1991, p. 114.

4566. Morgan Poggioli remarque avec raison que « le Front populaire contribue à homogénéiser la classe ouvrière ». Cependant, cette homogénéisation n'est que très partielle sur le moment, dans le Finistère. M. Poggioli, *La CGT, du Front Populaire à l'État francais (1934-1940) : de la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, *op. cit.*, p. 131.

4567. Au niveau national, les critiques les plus fortes à gauche sur la politique des gouvernements de Front populaire viennent des minorités révolutionnaires qui insistent sur la « trahison » plutôt que sur les acquis. Leur problématique est celle d'une prise de pouvoir qui en espère bien plus qu'une amélioration des conditions objectives d'existence. Jacques Danos et Marcel Gibelin portent cependant un jugement positif sur les acquis du moment : « Il ne faut pas sous-estimer l'importance des conquêtes sociales de juin 1936 qui constituent un ensemble de réformes comme la classe ouvrière n'en a jamais obtenu dans son histoire et qui, en raison des conditions dans lesquelles il a été arraché au patronat, ne pourra pas être remis en cause ». Les auteurs évoquent les avancées sociales qui se sont pérennisées avec l'ombre portée du Front populaire sur laquelle nous reviendrons. J. Danos et M. Gibelin, *Juin 36*, *op. cit.*, p. 159.

travail qui en a eu l'usage quelques mois. Mais cette avancée sociale essentielle qui introduit l'idée que la vie n'est pas que labeur est revenue sur le devant de la scène quelques années plus tard, propulsée par une puissance symbolique héritée du Front populaire [4568]. Le Front populaire a semé là également pour l'avenir [4569]. D'autres avancées, débattues au moment du Front populaire, n'arrivent pas à s'imposer à l'exemple du statut du fermage défendu par Tanguy Prigent au printemps 1937, y compris contre le gouvernement et une partie de ses propres camarades. C'est Tanguy Prigent devenu ministre de l'Agriculture qui fait adopter cette loi quelques années plus tard [4570].

Comme pour tout mouvement social, l'expérience acquise en terme d'organisation, de compréhension des rapports de force ne pouvait, elle, se perdre et a permis d'enrichir ultérieurement les comportements collectifs. Pour le dire autrement, la « classe ouvrière a pris conscience d'elle-même [4571] » et cette prise de conscience a perduré au-delà des épreuves. L'appareil syndical conforté par les évolutions législatives de 1936 sort pourtant laminé après la vague de répression qui suit le 30 novembre 1938.

Cependant, ce recul n'est que momentané. Après la guerre, là également, l'expérience acquise permet aux militants syndicaux de repartir sur la base de l'expérience acquise [4572]. Évoquant justement cette transmission, Serge Wolikow explique, parlant du programme du Comité national de la Résistance adopté en mars 1944, « que le réalisme des propositions tenait également à leur ancrage dans les revendications et les expériences des luttes conduites depuis le Front populaire [4573]. » Le désir d'organisation a également permis un saut quantitatif en terme de recrutement. Là aussi, même si les revers de la fin de la période se paient par une désertion importante dans toutes organisations avant la guerre, l'expérience collective acquise n'est pas perdue [4574].

L'Église a bénéficié là elle aussi de l'état d'esprit propice à l'adhésion au moment du Front populaire, au travers du renforcement des mouvements spécialisés ou de la CFTC. Le succès est plutôt d'estime dans un premier temps, mais permettra des réussites importantes après

4568. Sur cette question du temps de travail, nous renvoyons à P. Fridenson et B. Reynaud, *La France et le temps de travail (1814-2004)*, *op. cit*.

4569. La bataille sur la réduction du temps de travail continue à susciter des tensions sociales fortes et à être remise en cause encore de nos jours. Voir par exemple l'article du quotidien *Le Monde* du 15 mai 2015 : « Le chantier explosif du temps de travail à l'hôpital ».

4570. C. Bougeard, *Tanguy Prigent*, *op. cit*., p. 90,185.

4571. J. Quellien, *Le Calvados au temps du Front populaire*, *op. cit*., p. 204.

4572. En 1950, « les acteurs mobilisent l'héritage du Front populaire pour demander un rééquilibrage des rapports entre l'État et les organisations syndicales ». Ils n'obtiennent qu'en partie satisfaction. Par contre, la procédure d'arbitrage, si elle subsiste, se vide de son carcan d'interdiction de grève ou de look out et devient facultative. L. Machu, *Les conventions collectives du Front populaire*, *op. cit*., p. 775,783.

4573. Serge Wolikow, « L'esprit de la Résistance toujours d'actualité », *Le Monde Diplomatique*, mars 2004.

4574. L'engagement collectif est un marqueur important qui se retrouve quelques années pendant la Résistance. Christian Bougeard en souligne l'importance quand il relève que la Bretagne et le Finistère en particulier se classent en tête du « palmarès patriotique ». La ville de Douarnenez, largement première au niveau national, fournit plus de volontaires à la France libre que Toulouse, Marseille et Lyon réunis. C. Bougeard, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940–1945*, *op. cit*., p. 112-113.

guerre. Pour autant, les résultats sont à rebours des objectifs de ses initiateurs. C'est moins flagrant pour la JAC à propos de laquelle Joël Cornette évoque une « révolution », en fait une autonomisation [4575]. Par contre, la JOC essaime à gauche ce qui n'était pas dans les projets de Julien Le Goasguen [4576].

Mais l'avancée la plus importante est peut-être d'ordre symbolique. Marc Bloch, qui a écrit en contemporain sur cette période, soulève un point sans doute essentiel qui a permis à l'ombre portée du Front populaire de s'étendre au-delà des évènements tragiques qui lui succèdent. Le Front populaire a ouvert, dans la lignée de la Révolution française, le champ des possibles et a installé pendant un temps une « atmosphère » particulière : « Dans le Front populaire — le vrai, celui des foules, pas celui des politiciens — [...] revivait quelque chose de l'atmosphère du Champ de Mars, au grand soleil du 14 juillet 1790 [4577]. » C'est, en soi, peut-être un des plus grands acquis dont peuvent se féliciter les acteurs : ces foules en marche évoquées par Marc Bloch ont produit une mémoire d'une geste collective [4578]. Frédéric Monier estime cependant que cet élan mémoriel s'est épuisé, effacé par la victoire électorale des gauches en 1981 [4579]. Ce n'est pas certain. La question des apports de ces deux années reste encore aujourd'hui en débat parce qu'au fond, c'est certes la question de la gauche au pouvoir qui persiste, cependant c'est aussi celle de ses liens avec le peuple et de la place de ce dernier dans le processus démocratique qui se pose. Les enjeux politiques existent toujours, même de manière périphérique. En effet, le PCF a déposé le nom « Front populaire de gauche » en mars 2010, appellation dont la précision cardinale peut par ailleurs surprendre [4580].

La problématique de l'origine des grèves a elle aussi été régulièrement interrogée. Cette question est essentielle puisque ce sont les grèves qui ont permis l'instauration d'un rapport de force favorable et l'adoption d'avancées sociales dont quelques-unes n'étaient pas dans le programme de la SFIO [4581]. Le rôle des communistes a d'abord été mis en avant en août 1935 puis pendant la vague de grèves de 1936 dans le Finistère comme nous l'avons vu. Ce n'est pas totalement faux parce qu'effectivement certains de ses militants ont agi au niveau de leur entreprise pour que le mouvement s'inscrive dans une dynamique collective. Mais nous avons également pu observer que des dirigeants ouvriers, y compris communistes, cherchent à éteindre

4575. « C'est bien à une révolution souterraine et fondatrice qu'on assiste alors : la rupture décisive avec des siècles de superstition, de ritualisme résigné, de vérités assénées d'en haut, de hiérarchie sociale sacralisée. » L'aristocratie agrarienne a disparu progressivement du paysage social des campagnes : la lutte pour l'hégémonie s'est conclue sur une victoire à tempérament des cléricaux. J. Cornette, *Histoire de la Bretagne et des Bretons*, *op. cit.*, p. 542.

4576. Pour un aperçu de ces engagements qui passent également par la CFTC, puis la CFDT, consulter Pierre Le Goïc, « Catholiques de gauche et socialismes dans le Finistère : quelques itinéraires », *in* : Christian Bougeard (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 237–254.

4577. Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto, Paris, Gallimard, 2006, p. 646.

4578. Voir la quatrième partie, intitulée justement « Usages mémoriels » du colloque de Dijon : X. Vigna, J. Vigreux et S. Wolikow, *Le pain, la paix, la liberté*, *op. cit.*, p. 313 sqq.

4579. Frédéric Monier, « Le Front populaire », *in* : *Histoire des gauches en France*, Vol. 2 - XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 253.

4580. http ://www.mediapart.fr/journal/france/060913, visité le 05/05/2015.

4581. C'est le cas des congés payés et des 40 heures. J. Kergoat, *La France du Front populaire*, *op. cit.*, p. 335.

des incendies sociaux, allant jusqu'à morigéner les grévistes. D'autres interprétations tendent à attribuer à la victoire électorale des gauches la paternité des grèves. En quelque sorte, celles-ci n'auraient pas été sans celle-là. Jacques Julliard l'écrit clairement : « L'évènement du Front populaire est un évènement double : victoire électorale en mai, grèves en juin. L'ordre de succession est ici essentiel. Contrairement aux interprétations les plus révolutionnaires, le mouvement populaire est resté profondément légaliste : la victoire sociale est une conséquence de la victoire politique, et non l'inverse [4582]. »

Même du strict abord chronologique et factuel, les grèves n'ont ni succédé aux élections ni été motivées essentiellement par la victoire électorale du 3 mai 1936. Les deux épisodes sont à la fois liés et déconnectés. Si les grèves avaient été réellement déclenchées par les résultats électoraux, elles auraient affecté également fonction publique et travailleurs de l'État. Cela n'a pas été le cas. De plus se produit un télescopage chronologique : les premières grèves, au niveau national, éclatent le 11 mai, à la suite de licenciements liés à des grèves le 1er mai. La propagation du mouvement dans le département, comme dans le reste du pays, est facilitée par les rassemblements de la victoire. C'est indéniable. Cependant, une victoire électorale des gauches ne provoque pas une irruption de grèves ouvrières de manière mécanique. Les grèves de 1936 sont le produit de circonstances particulières et d'une période historique donnée. Cette période se caractérise par une dégradation objective des conditions de vie qui est loin de se suffire à elle même pour expliquer les grèves. Les émeutes de Brest sont l'illustration *a contrario* que la combativité ouvrière se brise quand elle est historiquement et géographiquement isolée, hors d'une temporalité propice. Ces journées ont été un signe précurseur qui doit attirer l'attention de l'historien : les grèves de 1936 ne se produisent pas *ex nihilo*. Cette dégradation de la situation économique des familles ouvrières survient au moment même où la République apparaît fragilisée et les libertés menacées.

Une des explications est à chercher ailleurs, dans l'état d'esprit du moment. L'« émotion antifasciste [4583] » crée une dynamique, un carrefour de politisation dans l'espace public qui permet de reprendre la rue aux extrêmes droites. Un phénomène n'a pas été intégré dans l'équation de Vincent Chambarlhac et Thierry Hohl : le bouillonnement créé par la réaction antifasciste a généré, bien au-delà des systèmes partisans, une mobilisation populaire. Celle-ci a fait prendre, par ricochet, conscience aux foules périodiquement rassemblées de leur force

4582. J. Julliard, *Les gauches françaises*, *op. cit.*, p. 534. En cela, il reste dans la logique de l'explication avancée par Léon Blum lui-même du XXXIIIe congrès national en 1936 : « À un progrès de l'action politique correspond toujours, à peu près nécessairement, une recrudescence de l'action directe de la classe ouvrière et il est parfaitement explicable, surtout au sortir d'une longue période de misère et de souffrance, que la victoire remportée sur le terrain politique, crée dans la classe ouvrière une impatience de voir réalisées les réformes mêmes que la victoire lui permet d'escompter. » Cité par Thierry Hohl, « Du réformisme aux blumistes : socialistes au temps du Front populaire, expériences et territoires du Front populaire », *in* : Xavier Vigna, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté*, Paris, Éditions sociales, 2006, chap. 2, p. 45

4583. L'émotion « est alors, au revers des interprétations en manipulation, l'investissement de l'espace public, des rues et des places pour donner une visibilité à ce qui n'est pas immédiatement normé, à savoir l'émotion devant le danger, l'émotion devant l'inacceptable, fusse celui-ci dédiabolisé. » V. Chambarlhac et T. Hohl, *1934-1936 Un moment antifasciste*, *op. cit.*, p. 128.

collective. C'est cette conjonction de potentialités grandissantes qui participe à l'éclosion d'un mouvement gréviste lui-même le produit d'un enchaînement d'une grande complexité dans lequel le local, le national et bientôt l'international se mêlent.

Sur les confrontations, les logiques de bloc, la validité d'une approche hégémonique

Pour appréhender les dynamiques à l'œuvre dans le Finistère de l'entre-deux-guerres, l'approche en terme de blocs a été de notre point de vue fructueuse. Encore faut-il en préciser les contours. En premier lieu, il a été nécessaire d'appréhender comment se construisent dans la confrontation les mobilisations et contre-mobilisations et comment la société évolue sous ces mouvements permanents, dans le cadre d'une « perspective relationnelle ». L'analyse de la relation qui se crée enrichit la connaissance des parties en présence et permet de mieux comprendre en retour chacune d'entre elles : « on gagnerait à s'engager plus systématiquement dans la perspective relationnelle que propose par exemple Lilian Mathieu pour penser un espace des mouvements sociaux qui ne se réduise pas aux mouvements progressistes, mais intègre également les groupes conservateurs, contre-mouvements qui constituent aussi l'espace d'interdépendance dans lequel les stratégies et les revendications des uns et des autres sont produites [4584]. » Notre optique de départ du choix du terrain des confrontations lors du Front populaire s'explique aussi pour cette raison : c'est un moment au cours duquel les rapports sociaux se tendent permettant ainsi de mieux voir apparaître les tendances lourdes. Tenter de les sérier et de les comprendre nous semble dans ce cadre profitable.

Ces flux d'évènements sont produits par des blocs lors de leurs affrontements. Deux blocs semblent en apparence se faire face alors que les dynamiques internes à chacun d'entre eux sont plus complexes. En réalité, nous avons observé que la période est plastique, que les frontières se modifient sous la pression des forces sociales.

Dans la théorie des blocs, un « bloc historique » domine au niveau national. Dans le cadre de la France de la IIIe République, il s'agit bien évidemment de la bourgeoisie. Cela n'empêche pas de se trouver confronté à des configurations différentes à d'autres niveaux géographiques [4585]. Dans notre cas, une lutte hégémonique est clairement engagée, à la sortie de la guerre entre une bourgeoisie laïque — enrôlant le salariat des villes dans un bloc urbain sur la base d'un combat des bleus contre les blancs — et un bloc rural cimenté autour de Landerneau. Dans ce dernier, le rôle de l'Église est essentiel pour l'encadrement idéologique des populations. L'Église joue ici le rôle d'intellectuel organique tout en montrant, au fur et à mesure, des velléités d'autonomie. Certes, le bloc rural dirige le « bloc historique » au niveau

4584. É. Agrikoliansky et A. Collovald, « Mobilisations conservatrices : comment les dominants contestent ? », *art. cit.*, p. 20.
4585. H. Portelli, *Gramsci et le bloc historique*, *op. cit.*, p. 87.

du département, mais c'est un perdant qui s'ignore comme l'a effectivement relevé Yannick Guin [4586]. Le monde urbain est en phase ascendante économiquement, démographiquement, même s'il est parcouru de tensions souvent extrêmement vives. Le marqueur de la laïcité qui a alimenté en partie le combat antifasciste ne sert plus de ciment idéologique. Le consentement s'est épuisé face aux crises multiples qui obèrent l'avenir.

L'intérêt d'une analyse basée sur les blocs pour appréhender une situation concrète apparaît clairement dans ce contexte mouvant. Des deux côtés, les frontières changent, mais la domination demeure. Pourtant, il faut regarder de près les critiques faites à cette approche. David Bensoussan, tout en soulignant l'intérêt heuristique d'une telle approche, la critique finalement au travers d'une grande interrogation autour du concept d'hégémonie. Pour lui, ce concept souffre « de placer la paysannerie dans une situation subalterne totalement univoque. Or la réalité est évidemment plus complexe. Ce dernier groupe social ne peut être perçu de manière réductrice comme une donnée passive écrasée par l'autorité conjointe des élites rurales, aristocratiques et cléricales [4587]. » Ce n'est pas ce que sous-tend le concept de bloc rural. S'il y a hégémonie, elle ne peut qu'être un équilibre instable entre consentement et coercition. Certes, nous ne pouvons que partager le constat de départ : la paysannerie — comme d'ailleurs le clergé — n'est pas univoque, mais composée de strates sociales. La difficulté de cerner le monde des ouvriers agricoles en est l'illustration. Nous avons montré comment le monde paysan fait preuve de consentement notamment parce qu'il trouve dans l'acceptation de la domination des intérêts qui servent ses propres desseins. C'est ici qu'interviennent les analyses de Béatrice Hibou pour nous éclairer sur les complexités de la domination, les dominés ayant, à divers titres intérêt à accepter — voire négocier — leur position subalterne [4588].

Quand le fragile équilibre est menacé, de l'intérieur — comme nous l'avons vu avec les « cultivateurs-cultivants », avec la CNP de Tanguy Prigent ou la problématique du syndicalisme ouvrier — Landerneau réagit et vite. Lorsque la menace est extérieure, le conflit avec l'État étant consubstantiel de l'agrarisme, l'appel à la force peut être utile et là les « chemises vertes » ne sont jamais loin. Tout ceci s'opère sous la houlette de Guébriant doté d'un sens politique aiguisé qui permet à l'Office central de s'assurer en temps de crise les services du fascisme vert, tout en épuisant sa dynamique et en participant à son étouffement progressif. Robert O. Paxton, évoquant le dorgérisme en action et plus particulièrement l'affaire des petits pois souligne fort justement que l'affrontement avec la République, même si c'est au travers d'une autre organisation et par délégation, n'effraie pas les notables agrariens [4589].

Le consentement s'acquiert également par l'ascension sociale. En effet, le monde rural a produit une élite rurale qui n'est ni cléricale, ni d'extraction aristocratique. Elle s'intègre dans

4586. Y. Guin, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours*, *op. cit.*

4587. D. Bensoussan, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale*, *op. cit.*, p. 21.

4588. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, *op. cit.*

4589. « L'affaire montre à quel point les élites rurales de Bretagne s'étaient laissé gagner à l'idée de l'action directe, promue par un groupe qui se déclarait ouvertement favorable au remplacement de la République par un régime autoritaire et corporatiste. » R. O. Paxton, *Le temps des chemises vertes*, *op. cit.*, p. 190.

le bloc rural comme partie du groupe sorti des rangs pour appartenir au groupe dirigeant [4590]. C'est un phénomène qui rend d'autant plus intéressante le parallèle que nous ne pouvons nous empêcher de faire entre cette élite paysanne en cours d'ascension sociale qui pérennise les hiérarchies à l'œuvre. Les subalternes acceptent cet *ordre des choses* comme naturel, *doxa* commode, en même temps englobante et ouverte à la promotion sociale. L'horizon de la petite propriété empêche de se penser collectivement en tant qu'ouvrier pour ce qui concerne les ouvriers agricoles.

Nous pourrions nous poser la question de l'importance stratégique de l'Office central dans le département. Comment une organisation syndicale, même extrêmement développée, peut-elle obtenir une place aussi centrale dans la société finistérienne ? L'aristocratie agrarienne a su opérer le virage de la modernité tout en conservant ses réseaux, au sein des appareils politiques comme dans les différentes strates de l'Église catholique finistérienne. Le bloc rural a aussi acquis cette position centrale par défaut : « dans les campagnes, tous les éléments de la production agricole se sont maintenus comme bloc, bloc qui est souvent guidé par la partie la plus rétrograde de ces éléments, alors que dans les villes ou dans les populations de type urbain, depuis plusieurs générations déjà, un tel bloc s'est dissous, si tant est qu'il n'ait jamais existé [4591]. » Parfois, il faut préparer l'avenir et s'offrir toutes les possibilités de rebondir, quelles que soient les circonstances. En ce sens, il est remarquable que de Guébriant ait laissé se développer tout l'arc politique au sein du personnel de l'Office central qui abrite toute la palette politique des droites jusqu'aux droites extrêmes à propension fasciste. La personnalité du dirigeant de Landerneau ne laisse aucune autre interprétation possible : PSF et SPF, puis PPF n'ont pu s'implanter aussi bien à la direction de l'Office que parmi le personnel sans son aval.

Et face à cette puissance syndicale, quelle est la place de l'Église ? Pierre Barral évoque à son sujet une démocratie cléricale, dans une partie au moins du département, le Léon [4592]. Cette explication ne correspond pas à nos observations sur l'organisation pyramidale de l'Église. Que les clercs, encadrement culturel de la population, soient issus du peuple ressort plutôt d'un même mécanisme que celui que nous avons observé à propos des élites paysannes.

Mais l'Église catholique n'est-elle pas en équilibre entre société rurale et société urbaine ? De fait oui. Elle forme elle-même un bloc catholique ou pour reprendre l'expression de Charles Tilly un *catnet*. Une société en réseau autour d'une identité forte qui, nous l'avons longuement décrit, cherche à faire système. Cette société se renforce d'ailleurs pendant la période, cherchant à imposer sans succès son *leadership* dans les campagnes tout en renforçant son implantation dans les différentes couches de la société urbaine. Les cléricaux sont en concurrence feutrée, mais constante, avec Landerneau, notamment sur des questions d'hégémonie culturelle au-

4590. « Les groupes auxiliaires qui servent de base sociale à l'hégémonie et de pépinière pour son personnel ». H. Portelli, *Gramsci et le bloc historique*, *op. cit.*, p. 94.

4591. A. Gramsci, *Cahier de prison n° 14*, *op. cit.*, p. 68.

4592. Il explique que « certaines démocraties rurales sont "cléricales", c'est-à-dire suivent l'influence d'un clergé issu lui-même du milieu paysan et chargé d'une direction à la fois spirituelle et temporelle : l'exemple classique en est le Léon, au nord du Finistère. » Pierre Barral, « Aspects régionaux de l'agrarisme français avant 1930 », *Le Mouvement Social*, n° 67, avr. 1969, p. 7.

tour de l'éducation principalement. Pour nous, l'approche par les blocs a permis de restituer dans sa complexité le jeu des rapports sociaux et de pointer les appétences hégémoniques de l'Église, souvent considérée comme supplétive de Landerneau.

Dans le monde urbain, nous avons pu constater que sous la pression des éléments, et face à de puissantes dynamiques sociales à l'œuvre, les radicaux-socialistes ont peu à peu rompu les ponts. La remarque d'Éric Hobsbawm est de ce point de vue tout à fait pertinente pour la situation que nous avons constatée dans le Finistère : « le fait essentiel était que ceux qui contrôlaient l'image, le symbolisme et les traditions de la république étaient des centristes qui se faisaient passer pour des hommes d'extrême gauche : les radicaux-socialistes étaient, selon la formule proverbiale, "comme les radis, rouge à l'extérieur, blanc à l'intérieur, mais toujours du côté où le pain est beurré". Quand le sort de la république échappa à leur contrôle ––– au moment du Front populaire ––– les jours de la III[e] République furent comptés [4593]. » Les radicaux-socialistes ne sont qu'une expression de cette volatilité d'un pseudo bloc urbain. La bourgeoisie, face à une classe subalterne, a utilisé pendant la période tout le champ des possibles en matière de consentement. À la fin de la période, avec l'irruption des masses à un niveau historique, la coercition a fini par l'emporter. Là également, l'observation de notre terrain d'étude est éclairante. Quand la passivité collective du salariat est de mise, l'intervention de l'État ne se justifie pas. L'exemple du 30 novembre 1938 montre que certaines limites cristallisant les enjeux hégémoniques ne peuvent être franchies sans crise.

Au final, la lutte pour l'hégémonie s'est peu à peu transformée dans le département. Le moment Front populaire est une période clé pour en comprendre les étapes, un moment de passage. Les élites urbaines ont longtemps fait le choix du combat laïque — voire de l'anticléricalisme — pour s'émanciper de la tutelle du château et de l'Église. L'école a été, avec la presse et les appareils partisans, un vecteur de cette émancipation. Ce faisant, au sein du monde urbain, une classe sociale s'est cherchée et s'est construit un début d'identité collective. La présupposée communauté d'intérêts s'est alors fendue.

Des perspectives ouvertes

La thèse s'achevant laisse apparaître, à propos de certains objets étudiés, l'impression d'un inachèvement ou ouvre des perspectives pour d'autres recherches. Nous terminerons donc par l'évocation de deux sujets — l'un local, l'autre plus général — qui nous semblent intéressants à traiter pour poursuivre le plaisir et l'intérêt de la recherche.

En restant dans le cadre de notre problématique bâtie sur l'approche des rapports de force, la notion de classe « en soi » mérite que nous y regardions de plus près. La lutte pour l'hégémonie est essentiellement culturelle et s'attache à construire un sens commun qui acquiesce à la

4593. É. J. Hobsbawm, « Production de masse des traditions et traditions productrices de masses », *op. cit.*, p. 293.

perpétuation des rapports sociaux . C'est à cela que tentent d'échapper, dans la classe ouvrière, les partisans d'une émancipation. Celle-ci ne se gagne pas uniquement sur le front des luttes. Même de façon non programmée, l'identité ouvrière cherche en permanence à se construire. Une approche par les traditions nous paraît *a priori* fructueuse en la plaçant dans la lignée des travaux d'Éric Hobsbawm qui estime que les « "traditions inventées" ont des fonctions politiques et sociales importantes et elles ne pourraient ni apparaître ni se maintenir si elles ne pouvaient acquérir ces fonctions [4594] ». Nous avons trop rapidement évoqué dans notre travail un épisode qui nous paraît symptomatique de cette démarche qui cherche à ancrer le mouvement ouvrier dans une histoire qui lui permet de revendiquer une identité propre. Une étude de la fête des « gueux » à Quimper pourrait éclairer un aspect périphérique — à première vue — de la lutte pour l'hégémonie. Nous pensons que cette activité récréative pourrait en dire plus qu'une rapide lecture de ces quelques jours de fête le laisse entendre. Le débat sur « la classe en soi » et « la classe pour soi » passe par une revendication d'une fierté et d'une « image de soi » qui nous paraît intéressante à défricher. L'étude de la fête des « gueux » serait en fait l'analyse d'une tradition naissante, avec un intérêt supplémentaire puisque cette fête, qui parcourt donc toute la ville de Quimper avant de rejoindre une plage des bords de l'Odet en aval de la ville, a été créée après la Grande Guerre par les élites radicales de la ville. Elle renaît au moment du Front populaire, puis à nouveau après la Libération. C'est un objet s'apparentant à de la micro histoire, sans doute riche d'enseignements sur la fierté assumée et revendiquée d'appartenir au monde ouvrier.

À un tout autre niveau, la question des grèves, ou plus précisément de leur expansion et de leur réussite à un niveau national, nous intéresse à plusieurs titres. L'approche du Front populaire dans le Finistère nous a permis d'analyser les grèves de 1936 en cherchant à en déborder les frontières chronologiques strictes. Nous avons pu mesurer à l'échelle du département la fluctuation des grèves sur une vingtaine d'années. Nous avons également constaté que ces grèves n'ont pas surgi dans un ciel serein, mais dans des conditions économiques politiques et sociales particulières. Si l'on se réfère à des grèves de grande ampleur — nous ne parlons pas ici de grève générale d'une journée — Xavier Vigna parle avec raison de cycle d'insubordination à partir de 1968 [4595]. Il n'est pas question de faire ici un parallèle avec ce mouvement de grève, mais de s'interroger sur cette notion de cycle et plus particulièrement sur les circonstances d'ouverture de ces cycles. Le cycle nécessite la reproduction d'un mouvement perpétuant systématiquement les mêmes phases. À une phase d'expansion du cycle et un acmé succède un retournement de tendance et un repli sévère. Il serait cependant vain de rechercher un quelconque cycle Kondratiev des mouvements de grève. Les facteurs déclenchants de la phase de retournement de

4594. *ibid.*, p. 325.

4595. « Les échecs des grèves de l'automne 1947 et 1948 avaient mis un terme aux espoirs de la Libération et inauguré un recul ouvrier qui s'était poursuivi jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. La grève des mineurs de 1963 en revanche qui a triomphé de l'autoritarisme gaullien a initié un réveil ouvrier. Avec le mouvement de mai-juin 1968, l'initiative bascule dans le camp ouvrier et ouvre au niveau national un cycle d'insubordination. » Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, PUR, 2007, p. 325.

tendance sont multiples, que ce soit les mouvements de hausse ou de baisse. Pendant le moment Front populaire, le départ a été une conjonction de facteurs aucunement déterministes : la crise, la crise politique, les effets des politiques déflationnistes. Les mobilisations collectives ont été un liant évident, en participant à la politisation de la période. En amont des grèves, les émeutes de Brest font partie de ce cycle, de ce moment Front populaire qui a été brutalement interrompu. Des travaux ont déjà abordé la question des grèves sur le long terme [4596]. C'est un autre angle de vue qui nous intéresse. L'histoire est aussi la mesure des potentialités du moment. Certains auteurs ont relevé que des circonstances particulières, au croisement d'évènements, tendent à ouvrir une « fenêtre d'opportunité [4597] » que la « conscience ouvrière de conjoncture [4598] » saisit alors. Nous pensons qu'il serait intéressant de travailler sur les principales vagues de grèves à partir de cette focale. De fait, les mobilisations pendant le moment Front populaire sont un facteur de politisation qui participe à l'éclosion des grèves. Une comparaison avec le moment 68 peut enrichir notre compréhension des grèves générales. Le travail n'est donc pas achevé.

4596. Parmi ceux-ci : R. Goetz-Girey, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, *op. cit.* ; E. Shorter et C. Tilly, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », *art. cit*.

4597. Par cette expression, Antoine Prost explique que cette fenêtre s'est ouverte grâce aux élections : « pour la première fois, les ouvriers ont l'intuition que les nouveaux dirigeants sont de leur côté ». Il est cependant beaucoup plus nuancé que Jacques Julliard sur l'importance des élections : « le mouvement social de 1936 s'explique ainsi par la conscience d'une fenêtre d'opportunité, et par une culture de Front populaire qui valorise la mobilisation du peuple contre les factieux ». La nuance est de taille. Antoine Prost, « Les grèves de 1936 », *in* : Danielle Tartakowsky et Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, p. 406.

4598. M. Perrot, « Grèves, grévistes et conjonture. Vieux problème, travaux neufs », *art. cit*., p. 120.

Annexes

E. Archives départementales du Finistère

E. 1. Série M

Série 1M - Administration générale

— 1M133 Rapports des préfets - 1910 (janvier-août) ; 1917 (août-décembre) ; 1918 ; 1923 ; 1924 (janvier-avril, décembre) ; 1926 (février) ; 1934 (février, juin, août, décembre) ; 1935 (janvier, avril, mai, juin, décembre) ;

— 1M134 Rapports des sous-préfets - Brest : 1830–1935

— 1M135 Rapports des sous-préfets - Châteaulin : 1831–1936

— 1M136 Rapports des sous-préfets - Morlaix : 1831–1936

— 1M137 Rapports des sous-préfets - Quimperlé : 1830–1924. Rien sur le sujet.

— 1M138 Rapports des sous-prêfets - Rapports divers, rapports hebdomadaires du préfet et des sous-préfets (mars-décembre 1934)

— 1M140 Rapports mensuels des commissaires de police - Brest : 1861–1938

— 1M141 Rapports mensuels des commissaires de police - Concarneau : 1880–1928

— 1M142 Rapports mensuels des commissaires de police - Douarnenez : 1862–1924

— 1M143 Rapports mensuels des commissaires de police - Pont-L'Abbé : 1862–1924

— 1M144 Rapports mensuels des commissaires de police - Quimper : 1889–1936

— 1M151 Rapports hebdomadaires des commissaires : Quimperlé (1901–1906 ; 1916–1917 ; 1932-1938) ; Saint-Pol-de-Léon (1901–1905 ; 1916) - Rien pour le sujet.

— 1M153 Rapports journaliers des commissaires de police : Quimper : 1880–1917 - Rien pour le sujet.

— 1M152 - Rapports journaliers des commissaires de police : Brest : 1925–1926

— 1M154 - Rapports journaliers des commissaires de police : Quimper : 1918–1932

— 1M156 - Économie : Activité économique, chômage : correspondance, rapports (An XIII-1939)

— 1M170 - Surveillance de l'opposition royaliste et divers - enquêtes sur les fonctionnaires, parlementaires et personnes diverses (1857-1940)

— 1M187 - Surveillance de l'opinion - Troisième République (1929–1933)

— 1M188 - Surveillance de l'opinion - Troisième République (1934–1937)

— 1M189 - Surveillance de l'opinion - Troisième République (1938–1940)

— 1M192 - Surveillance de l'opinion - manifestation catholique du 28 février 1926, Landerneau 1926

— 1M193 - Surveillance de l'opinion - manifestation contre les décrets-lois (juillet-août 1935). Brest 1935

— 1M195 - sans doute une erreur : Surveillance du littoral . Tentatives anglaises de débarquement, surveillance des individus, saisies de bateaux... débarquement d'armes 195 - 1811-1840

— 1M198 - Surveillance de la presse - Correspondance, rapports, télégrammes, journaux, tracts saisis concernant la presse, chansons, tracts en breton 1919–1940

— 1M199 - Surveillance de la radiodiffusion - Correspondance, rapports 1926-1939

— 1M201 - Surveillance des cultes - Correspondance, rapports sur les prêtres, les religieux, les missions, les manifestations religieuses et antireligieuses, les partis catholiques : 1910-1939

— 1M219 - Parti socialiste et Parti socialiste unifié - Rapports, tracts : 1920–1939

— 1M220 - Parti communiste - Rapports, tracts, propagande : 1919–1922

— 1M221 - Parti communiste - Rapports, tracts, propagande : 1923–1924. Rien sur le sujet.

— 1M222 - Parti communiste - Rapports, tracts, propagande : 1925–1926

— 1M223 - Parti communiste - Rapports, tracts, propagande : 1921–1932

— 1M224 - Parti communiste - Rapports, tracts, propagande : 1933–1939

— 1M225 - Front populaire - Rapports, tracts sur les manifestations de Poullaouen, Concarneau, Quimperlé, Pont-l'Abbé, Brest, Roscoff : 1936–1938

— 1M226 - Antifascisme - Rapports, tracts : 1923–1939

— 1M227 - Partis de droite - Rapports, tracts, journaux - Croix de feu (1934-1936) ; Parti Social Français (1931-1939) ; Parti populaire français (1937–1938)

— 1M228 - Partis de droite - Rapports, tracts, journaux - Parti démocrate populaire : rapports (1921-1939) ; Affaire des « Cagoulards » (1937–1938) ; Parti « démocratie nouvelle » : rapports, tracts (1920–1923) : 1887–1939

— 1M229 - Parti royaliste et Action française - Correspondance, rapports, tracts : 1884–1938

— 1M230 - Mouvements paysans - Rapports, tracts, affiches : 1925–1939

— 1M231 - Partis et menées autonomistes - Rapports, tracts : 1911–1939 - Rien sur le sujet.

— 1M237 - Mouvement ouvrier et syndical - Rapports, tracts, affiches, journaux : 1921–1922

— 1M238 - Mouvement ouvrier et syndical - Rapports, tracts, affiches, journaux : 1923–1924

— 1M239 - Mouvement ouvrier et syndical - Rapports, tracts, affiches, journaux : 1925–1926

— 1M240 - Mouvement ouvrier et syndical - Rapports, tracts, affiches, journaux : 1927–1930

— 1M241 - Mouvement ouvrier et syndical - Rapports, tracts, affiches, journaux : 1931–1934

— 1M242 - Mouvement ouvrier et syndical - Rapports, tracts, affiches, journaux : 1935–1939

— 1M244 - Mouvement et syndicat des marins-pêcheurs - Rapports, tracts, renseignements sur la pêche, les salaires, les prix : 1817-1938

— 1M249 - Premier mai - Instructions, rapports, tracts : 1921–1924 ; 1934

— 1M250 - Syndicats des contribuables - Manifestations : 1922–1939

— 1M253 - Antimilitarisme - Pacifisme - Correspondance, rapports, notices individuelles de suspects : 1920–1927

— 1M254 - Antimilitarisme - Pacifisme - Correspondance, rapports, notices individuelles de suspects : 1928–1939

— 1M255 - Dossiers individuels de suspects inscrits au carnet B : 1909–1923

— 1M303 - Réfugiés politiques - réfugiés espagnols (guerre civile d'Espagne)

— 1M304 - Réfugiés politiques - réfugiés espagnols (guerre civile d'Espagne)

— 1M314 - Réfugiés politiques - réfugiés espagnols (guerre civile d'Espagne)

— 1M333 - Fête nationale du 14 juillet (loi du 6 juillet 1880) : 1880–1940

— 1M358 - Monument aux morts de la guerre 1914-1918 ; correspondance, rapports (1918–1938)

Série 2M - Personnel administratif

— 2M48 - Syndicats, fédération des fonctionnaires, délégués du personnel : 1910–1939

Série 3M - Élections

— 3M316 - Élections du 16 novembre 1919 : instructions, service d'ordre, candidatures, professions de foi, rapports, résultats, notice des élus : 1919

— 3M319 - Élections de 1924 : prévisions, rapports, journaux, congrès républicain de Châteaulin : 1924

— 3M320 - Élections de 1924 : résultats, notice des élus : 1924

— 3M322 - Élection du 22 avril 1928 : instructions, candidatures, professions de foi, prévisions, rapports, résultats, notice des élus : 1928

— 3M324 - Élections du 1er mai 1932 : instructions, candidatures, professions de foi, prévisions, rapports, résultats : 1932

— 3M325 - Élections du 26 avril 1936 : instructions, candidatures, prévisions, rapports, résultats, notices des élus : 1936

— 3M326 - Élections de 1936 : professions de foi, placards, tracts affiches : 1936

— 3M355 - Conseil général - listes et notes sur les conseillers généraux à chaque renouvellement (1871–1938)

— 3M407 - Renouvellement triennal de 1931 : instructions, rapports, procès-verbaux, résultats, protestations, journaux, 1931

— 3M408 - Élections partielles dans les cantons de Saint-Pol-de-léon, Pont-L'Abbé, Plouigneau (1932), Landerneau (1933) : instructions 1932–1933

— 3M409 - Renouvellement triennal de 1934 : instructions, correspondance, rapports, procès-verbaux, résultats, protestations, tracts, affiches : 1934

— 3M410 - Élections partielles dans les cantons de Lanmeur (1935), Plabennec (1936), Morlaix (1937) : instructions, correspondance, procès-verbaux, résultats 1935–1937

— 3M411 - Renouvellement triennal de 1937 : instructions, correspondance, rapports, procès-verbaux, résultats, tracts, affiches, placards : 1934

— 3M413 - Conseil d'arrondissement - État du personnel des conseils d'arrondissement. Statistique morale. Observations des sous-préfets et préfet 1910–1939

— 3M423 - Conseil d'arrondissement - Renouvellement triennal de 1931 : procés verbaux, protestations. Élections partielles. 1931–1939

— 3M430 - Élections municipales : enquêtes, statistiques, correspondance, rapports, états des mutations, prévisions : 1919–1927

— 3M431 - Maires, adjoints. conseillers municipaux - Élections municipales : enquêtes, statistiques, listes nominatives, correspondance, rapports, états des mutations, prévisions : 1929–1940

— 3M481 - Important dossier sur Pierre Guéguin, maire de Concarneau.

— 3M355 - Conseil général - personnel : listes et notes sur les conseillers généraux à chaque élection (1871–1938).

Série 4M - Police

— 4M162 - Commissariat de police de Quimper - Manifestations : 1er mai (1905–1938).

— 4M163 - Commissariat de police de Quimper - Associations.

— 4M167 - Commissariat de police de Quimper - Camping, tourisme, protection des sites : instructions, correspondance

— 4M176 - Commissariat de police de Quimper - surveillance des réunions publiques politiques 1907-1939 (demande de dérogation obligatoire)

— 4M177 - Commissariat de police de Quimper - surveillance des réunions privées politiques 1919-1939 (idem)

— 4M179 - Commissariat de police de Quimper - Parti communiste (1920-1935)

— 4M185 - Commissariat de police de Quimper - Comité de répartition proportionnelle scolaire (1922–1923)

— 4M190 - Commissariat de police de Quimper - Surveillance de l'affichage public (1938–1939). Rien sur le sujet.

— 4M197 - Commissariat de police de Quimper - Surveillance de l'activité syndicale (1909–1939)

— 4M200 - Commissariat de police de Quimper - Grèves - grève générale du 30 novembre 1938 - (1905–1939)

— 4M201 - Lois sur le travail : correspondance, application 1906–1939

— 4M335 - Anarchistes et suspects - Anarchistes : instructions, correspondance, enquêtes, états, groupe d'études scientifiques 1879–1935

— 4M336 - Anarchistes et suspects - Anarchistes originaires ou de passage dans le Finistère, dossiers individuels 1893–1935 (A-H)

— 4M337 - Anarchistes et suspects - Anarchistes originaires ou de passage dans

le Finistère, dossiers individuels 1893–1935 (J-M)

— 4M338 - Anarchistes et suspects - Anarchistes originaires ou de passage dans le Finistère, dossiers individuels 1893–1935 (N-Y)

Série 6M - Population, économie, statistiques

— 6M938 - Coût de la vie - Commission départementale d'évaluation du coût de la vie : instructions, création, correspondance, procès-verbaux des séances (décret du 19 février 1920) 1920–1923

— 6M939 - Coût de la vie - Commission départementale d'évaluation du coût de la vie : instructions, création, correspondance, procès-verbaux des séances (décret du 19 février 1920) 1924–1934

— 6M990 - Statistiques agricoles

Série 7M - Agriculture, eaux et forêt

— 7M10 - Généralités - Rapports - Rapports du préfet et des sous-préfets sur la situation de l'agriculture et des récoltes. Etats prévisionnels et définitif du produit et de la consommation 1937–1940

— 7M17 - Chambre d'agriculture départementale - procès verbaux des séances - 1927–1940

— 7M78 - Syndicats agricoles - Union des syndicats agricoles du Finistère (1936-1939) ; syndicats agricoles par commune A. T. (1886–1936) - 1886–1939

— 7M248 - main d'œuvre agricole - Émigration intérieure, travailleurs étrangers, salariat agricole, allocations familiales, commission départementale 1856–1940

Série 8M - Commerce

— 8M16 - Chambre de commerce de Morlaix - Procès-verbal des délibération 1924–1940 (voir quelles notes prises - zorglub)

Série 10M - Travail

— 10M2 - Conseil supérieur du travail, élections des représentants ouvriers : instructions, correspondance, listes électorales 1933–1937

— 10M17 - Syndicats professionnels - Répertoire des syndicats (1891–1935, 1891–1936)

— 10M19 - Syndicats professionnels - Statistiques analytiques et correspondance 1904–1937

— 10M22 - Syndicats professionnels - Création, statuts, feuilles signalétiques, correspondance : Audierne, Brest (1893–1924)

— 10M23 - Idem - Camaret, Carhaix, Châteaulin, Concarneau. Douarnenez, Ergué-Gabéric, Guilvinec, L'Hôpital-Camfrout, Huelgoat, Ile-de-Sein, Landerneau, Lanildut, Lesneven, Morlaix, Penmarc'h, Pleyben, Plougastel-Daoulas, Plouhinec, Plourin, Pont-L'Abbé, Port-Launay, Quimper, Quimperlé, le Relech-Kerhuon, Rosporden, Scaër (1893–1931)

— 10M25 - Bourses du travail - Brest : correspondance, enquête, rapports (1893–1921) ; Quimper : correspondance, enquête (1907–1911)

— 10M61 - Grèves, conflits du travail, 1928

— 10M62 - Grèves, conflits du travail, 1929

— 10M63 - Grèves, conflits du travail, 1930–1931

— 10M64 - Grèves, conflits du travail, 1932–1938

— 10M65 - Grèves : dispositif de protection, 1920–1939

— 10M66 - Conflits du travail, conventions collectives, 1893–1938

— 10M67 - Instructions, statistiques, correspondance, rapports, procès-verbaux d'arbitrage, contrats collectifs du travail, 1936

— 10M68 - Instructions, etc., 1937, alimentation, électricité, coiffure

— 10M69 - Instructions, etc., 1937, exportation, travaux publics, etc.

— 10M70 - Instructions, etc., 1938, alimentation, bâtiment, etc.

— 10M71 - Instructions, etc., 1938, conserves, travaux publics, garages

— 10M72 - Instructions, etc., 1939

Série Msupp.

— Msupp. 50 - Parti communiste 1940–1941.

— Msupp. 267 - Instituteurs, dossiers des révoqués.

E. 2. Série N

— 1N167 - Conseil général et commission départementale - Rapports et procès-verbaux des séances (collection imprimée) - Sessions de 1935 : 13 septembre, 14–15 octobre 1935 T (+ table du volume précédent)

— A voir 1N168 - Conseil général et commission départementale - Rapports et procès-verbaux des séances (collection imprimée) - sessions de 1936 : 5-7 mai (T), 19 octobre, 16—19 novembre 1936 (R) T

— 1N169 - Conseil général et commission départementale - Rapports et procès-verbaux des séances (collection imprimée) - - Session de 1936 : 19 octobre 1936 (R, idem) T

— A voir : 1N170 - Conseil général et commission départementale - Rapports et procès-verbaux des séances (collection imprimée) - - Sessions de 1937 : 3-5 mai . 13 novembre 1937 (R) T

— 1N171 - Conseil général et commission départementale - Rapports et procès-verbaux des séances (collection imprimée) - Sessions de 1937 : 20-22 octobre (T), 13 novembre 1937 (R, idem) T

E. 3. Série S

— 4S363 - Versement de l'équipement - Domaine maritime et littoral - Pêche et crise sardinière : correspondance, rapports, statistiques 1932–1940

— 4S370 - Versement de l'équipement - Domaine maritime et littoral - Syndicats d'armateurs, mareyeurs, marins-pêcheurs : correspondance, rapports 1811–1939

E. 4. Série T

— 1T69 - Enseignement - Mesures laïques - attaques contre l'enseignement laïque 1905–1937

E. 5. Série U

— 14U13/13 affaire Divanac'h et pétrolage des petits pois

— 15U25/1 - Tribunal civil de Quimper - Dépôts de statuts de syndicats - 1919–1922

— 15U25/2 - Tribunal civil de Quimper - Dépôts de statuts de syndicats - 1935–1936

— 15U25/3 - Tribunal civil de Quimper - Dépôts de statuts de syndicats - 1937

— 15U25/4 - Tribunal civil de Quimper - Dépôts de statuts de syndicats - 1938–1943

Fonds Trémintin - 104J

— 104J9 - *Le Petit Breton*, correspondances (1922–1926)

— 104J10 - Parti démocrate du Finistère. Activités 1925-1928

— à consulter : 104J12 *L'Avenir de Plouescat* et *L'Avenir*, correspondance et journaux, (1935–1936)

— 104J13 *Le petit Démocrate*, correspondance (1936)

— 104J19 Politique intérieure française (1933–1936)

— 104J20 Politique intérieure française (1937–1938)

— 104J26 à 104J40 élections de 1928 à 1938

F. Service historique des armées

F. 1. Archives de la marine conservées à Brest

Série P - Administration générale

— Sous-série 3 P : Inscription maritime : pêches, navigation commerciale et recrutement des équipages. Répertoire numérique. Quartiers de Quimper et Le Guilvinec.

G. Archives diocésaines de Quimper

Série F – Discipline diocésaine

— 2F2 : Danse

— 2F3 : Anticléricalisme dans le Finistère

— 3F10 : Enquêtes diocésaines entre 1931 et 1939

— 3F11/1 : Enquêtes diocésaines entre 1931 et 1939 (suite)

— 3F11/2 : Enquêtes diocésaines entre 1931 et 1939 (suite)

— 3F11/3 : Enquêtes diocésaines entre 1931 et 1939 (suite)

— 4F7/1 : Rapports annuels sur les paroisses

— 4F15 : Enquêtes sur les salles de danse

— 4F20/1 : Enquêtes et visites canoniques (matériaux pour le CNRS) 1909-1939

— 4F21 : Tableaux des pascalisants 1930-1936

Série J – Monde scolaire et enseignement

— 3J1/2 : Enquêtes sur l'enseignement

Série K – Apostolat et œuvres

— 1K1 : Direction des œuvres

— 1K2 : Direction des œuvres

— 4K1 : Action catholique en 1937

— 4K7 : Rapports annuels sur les paroisses

— 4K15 : Enquêtes sur la danse

— 6K1 :

— 6K2 : Artisanat dans le Finistère

— 6K3 : Œuvres sociales

— 6K4 : Œuvres sociales

— 6K5 : Syndicalisme agricole

— 20K1 : Ligue féminine d'action catholique

— 20K2 : Ligue féminine d'action catholique

— 21K1 : FNC. Documents 1930-1933

— 21K2 : FNC. Documents 1925-1946

— 22K1 : JAC-JACF

— 22K2 : JAC-JACF

— 22K3 : JAC-JACF

— 22K4 : JAC-JACF

— 22K5 : JAC-JACF

— 22K6 : JAC-JACF

— 23K1 : JOC

— 25K1 : JEC

Série Z – Fonds particuliers

— 17Z11 : Fonds Julien Le Goasguen

H. Sources imprimées

H. 1. Journaux et revues

- *L'Action Catholique du diocèse de Quimper et Léon*
- *Ar Vro Goz*
- *Le Breton Socialiste*
- *Bulletin Mensuel du Syndicat de l'Enseignement*
- *Bulletin du Syndicat Unitaire de l'Enseignement*
- *Bulletin trimestriel de la section départementale du Finistère de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires*
- *Le Citoyen*
- *Le Courrier du Finistère*
- *Le Cri du Peuple*
- *L'Éclaireur du Finistère*
- *L'Écho de Bretagne*
- *L'Écho Paroissial de Brest*
- *La Défense Laïque*
- *La Dépêche de Brest*
- *Le Flambeau*
- *Germinal*
- *L'Humanité*
- *L'Ouest-Éclair*
- *L'Ouvrier de l'Arsenal*
- *Le Progrès du Finistère*
- *Le Petit Breton*
- *La Résistance*
- *Le Travailleur Brestois*
- *Le Travailleur de l'Arsenal*
- *La Vie Syndicale de la Région Bretonne*
- *La Volonté Paysanne*
- *L'Union Agricole et Maritime*

H. 2. Sources imprimées

- Recueil des actes administratifs, Préfecture du Finistère 1935, 1936, 1937, 1938.
- Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (31 ; 1934 ; Toulouse) ; XXXIe Congrès national [Texte imprimé] : 20, 21, 22, 23 mai 1934 : rapports / Parti socialiste ; Paris : Librairie du Parti, 1934 ; 199 p. ; in-16
- Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (31 ; 1934 ; Toulouse) ; XXXIe congrès national [Texte imprimé] : tenu à Toulouse les 20, 21, 22 et 23 mai 1934 : compte-rendu sténographique / Parti socialiste (Section française de l'internationale ouvrière) ; Paris : Librairie populaire, [1935] ; 424 p. ; in-8
- Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (32 ; 1935 ; Mulhouse) ; XXXIIe Congrès national [Texte imprimé] : 9, 10, 11, 12 juin 1935 : rapports / Parti socialiste ; Paris : Librairie du Parti, 1935 ; 206 p. ; in-16
- Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (32 ; 1935 ; Mulhouse) ;

XXXIIe congrès national [Texte imprimé] : tenu à Mulhouse les 9, 10, 11 et 12 juin 1935 : compte-rendu sténographique / Parti socialiste (Section française de l'internationale ouvrière) ; Paris : Librairie populaire, [1935] ; 599 p. ; in-8

— Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (33 ; 1936 ; Paris) ; XXXIIIe congrès national [Texte imprimé] : tenu à Paris les 30, 31 mai et 1er juin 1936 : compte-rendu sténographique / Parti socialiste (Section française de l'internationale ouvrière) ; Paris : Librairie populaire, [1937] ; 288 p. ; in-8

— Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (33 ; 1936 ; Paris). Auteur du texte Titre(s) : XXXIIIe Congrès national [Texte imprimé] : 30, 31 mai, 1er et 2 juin 1936 : rapports / Parti socialiste ; Paris : Librairie du Parti, 1936 ; 280 p. ; in-16

— Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (34 ; 1937 ; Marseille) ; XXXIVe congrès national [Texte imprimé] : tenu à Marseille, les 10, 11, 12 et 13 juillet 1937 : compte-rendu sténographique / Parti socialiste (Section française de l'internationale ouvrière) ; Paris : Librairie populaire, [1938] ; 622 p. ; in-8

— Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (34 ; 1937 ; Marseille) ; XXXIVe Congrès national [Texte imprimé] : 15, 16, 17 et 18 mai 1937 : rapports / Parti socialiste ; Paris : Librairie du Parti, 1937 Description matérielle : 310 p. ; in-16

— Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (35 ; 1938 ; Royan, Charente-Maritime) ; XXXVe congrès national [Texte imprimé] : tenu à Royan, les 4, 5, 6 et 7 juin 1938 : compte-rendu sténographique / Parti socialiste (Section française de l'internationale ouvrière) ; Paris : Librairie populaire, [1939] Description matérielle : 630 p. ; in-8

— Parti socialiste SFIO (France). Congrès national (35 ; 1938 ; Royan) ; XXXVe Congrès national [Texte imprimé] : 4, 5, 6 et 7 juin 1938 : rapports / Parti socialiste ; Paris : Librairie du Parti, 1938 ; 333 p. ; in-16

— Confédération générale du travail (France). Congrès national (25 ; 1938 ; Nantes) ; Congrès confédéral de Nantes, 1938 [Texte imprimé] : rapports moral et financier : compte rendu sténographié des débats du XXXIe Congrès national corporatif (XXVe de la C.G.T.) tenu à Nantes du 14 au 17 novembre 1939 / Confédération générale du travail ; Paris : éd. de la Confédération générale du travail, DL 1939 ; 1 vol. (557 p.) ; in-4

— Parti communiste français. Congrès national (09 ; 1937 ; Arles, Bouches-du-Rhône) Titre(s) : Le Congrès d'Arles [Texte imprimé] / [9e Congrès du Parti communiste français, Arles, 25-29 décembre 1937] ; préf. de Florimond Bonte,.. ; Paris : La Brochure populaire, 1938 ; 32 p. ; 20 cm ; La brochure populaire, mensuel. 2e année, no 7, janvier 1938

— Confédération générale du travail (France). Congrès (23 ; 1935 ; Paris) Titre(s) : Congrès confédéral de Paris, 1935, rapports moral et financier [Texte imprimé] : compte rendu sténographié

des débats du XXIXe Congrès national corporatif (XXIIIe de la C.G.T.), tenu au palais de la Mutualité, du 24 au 27 septembre 1935 / Confédération générale du travail Publication : Paris : Confédération générale du travail, 1936 ; 368 p. ; gr. in-8

— Confédération générale du travail (France). Congrès confédéral d'unité (1936 ; Toulouse) Titre(s) : Congrès confédéral d'unité à Toulouse du 2 au 5 mars 1936 [Texte imprimé] : compte rendu sténographié des débats / Confédération générale du travail ; Versailles : impr. la Gutenberg ; Paris : Confédération générale du travail, DL 1936 ; 1 vol. (277 p.) ; gr. in-8

— Confédération générale du travail unitaire (France). Congrès (8 ; 1935-09-24 / 1935-09-27 ; Issy les Moulineaux) ; Congrès national ordinaire, VIIIe congrès de la C.G.T.U. Issy-les-Moulineaux du 24 au 27 septembre 1935... [Texte imprimé] / Confédération générale du travail unitaire (Section française de l'Internationale syndicale rouge) ; Paris] Maison des syndicats, [1935] ; 342 p. ; in-8

— CGT. Congrès (15 ; 27 septembre -2 octobre 1920 ; Orléans). Rapports moral et financier pour l'exercice 1919-1920 présentés au 21e Congrès corporatif (15e de la CGT). Orléans, 27 septembre-2octobre 1920

— Confédération générale du travail. Congrès (13 ; 1918-07-15 / 1918-07-18 ; Paris). Rapports des Comités et des Commissions pour l'exercice 1914-1918, présentés au XIXe Congrès corporatif, XIIIe de la C.G.T., tenu à Versailles, du 15 au 18 juillet 1918.

— Confédération générale du travail. Congrès (22 ; 1933-09-26 / 1933-09-29 ; Paris). Rapports moral et financier. Compte rendu sténographié des débats du XXVIIIe Congrès national corporatif (XXIIe de la C.G.T.) tenu au Palais de la Mutualité, du 26 au 29 septembre 1933.

— Confédération générale du travail. Congrès (21 ; 1931-09-15 / 1931-09-18 ; Paris). Rapports moral et financier. Compte rendu sténographié des débats du XXVIIe Congrès national corporatif (XXIe de la C.G.T.) tenu à la Salle Japy du 15 au 18 septembre 1931.

— Bulletin du Ministère du Travail

— Compte général de l'administration, de la justice civile et commerciale, Paris.

— Recueil des actes administratifs de la préfecture du Finistère

— Statistique Agricole de 1929

— Statistique générale de France de 1931 et 1936

Bibliographie thématique

Ouvrages méthodologiques

Alduy, Cécile et Stéphane Wahnich, *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste*, Paris, Le Seuil, 2014, 192 p.

Anderson, Perry, *Sur Gramsci*, Paris, FM/petite collection maspero, 1978, 144 p.

Antoine, Annie, « Histoires d'espace, Jalons historiographiques d'un objet », *ABPO*, Vol. 1, n° 110-1, 2003, p. 13–35.

Aprile, Thierry, « Marxisme et histoire », *in* : Delacroix, Christian et al. (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, Folio histoire, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2010, p. 503–517.

Audigier, François, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, oct. 2007, p. 123–136.

Badie, Bernard, *Stratégie de la grève*, Paris, Presses de la FNSP, 1976, 263 p.

Bajoit, Guy, « *Exit*, *voice*, *loyalty*... *and apathy*. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, Vol. 29, n° 2, 1988, p. 325–345.

Béaud, Michel, *L'art de la thèse*, Paris, Éditions La Découverte, 2006, 202 p.

Berstein, Serge, « Introduction », *in* : Berstein, Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 7–31.

– (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 412 p.

– « L'historien et la culture politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 35, 1992, p. 67–77.

Bertin, Jacques, *La graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris, Flammarion, 1977.

Bihr, Alain, *Les rapports sociaux de classe*, Lausanne, Éditions Page Deux, 2012, 142 p.

Bloch, Marc, « Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien », *in* : *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Quarto, Paris, Gallimard, 2006, p. 843–985.

– *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto, Paris, Gallimard, 2006, 1095 p.

Bourdieu, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Liber, Paris, Éditions du Seuil, 1997, 318 p.

– *Sur l'État*, Raisons d'agir, Cours et travaux, Paris, Le Seuil, 663 p.

Bourdieu, Pierre et Roger Chartier, *Le sociologue et l'historien*, Marseille, Agone, 2010, 105 p.

Braudel, Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985.

Brossat, Alain, *Fêtes sauvages de la démocratie*, Paris, Austral, 1996, 171 p.

Brubaker, Rogers, « Au-delà de l' "identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 3, n° 139, 2001, p. 66–85.

Burawoy, Michael, « La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci », *Actuel Marx,* Vol. 2, n° 50, 2011, p. 166–190.

Burguière, André dir., *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, 693 p.

Bussi, Michel, *Éléments de géographie électorale à travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1998, 399 p.

Camard, Sophie, « Comment interpréter les statistiques des grèves ? », *Genèse*, Vol. 2, n° 47, juil. 2002, p. 107–122.

Charpy, Jacques, *Guide des archives du Finistère*, Quimper, Archives départementales du Finistère, 1973, 516 p.

Cohen, Antonin, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Editions La Découverte, 2009, 792 p.

Coisel, Nicole, Alexis Le Bihan et Marie-Pierre Omnès, *Bibliographie de la pressse française politique et d'information générale (1865-1944), 29 — Finistère*, avec une préf. d'Yves Le Gallo, Paris, Bibliothèque Nationale, 1973, 80 p.

Collectif des centres de documentation en histoire sociale, *Les congrès du monde ouvrier. France : 1870 à 1940*, Paris, Codhos, 2002, 169 p.

Cox, Robert W., « Au-delà de l'Empire et de la terreur : réflexions sur l'économie politique de l'ordre mondial », *A Contrario*, Vol. 2, 2004, p. 167–188.

Delacroix, Christian, « Acteurs », *in* : Delacroix, Christian et al. (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, Folio histoire, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2010, p. 651–663.

– « Histoire sociale », *in* : Delacroix, Christian et al. (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, Folio histoire, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2010, p. 651–663.

Delacroix, Christian et al. (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, Folio histoire, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2010, 1325 p.

– (dir.), *Historiographies, II, Concepts et débats*, Folio histoire, Vol. 2, Paris, Gallimard, 2010, 1325 p.

Déloye, Yves, *Sociologie historique du politique*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2007, 121 p.

Dreyfus, Michel, *Guide des centres en histoire ouvrière et sociale*, Paris, Les éditions ouvrières, 1983, 238 p.

Fayat, Hervé, « La génèse de la concurrence pour la ratification : les partis politiques », *in* : Cohen, Antonin, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Editions La Découverte, 2009, p. 120–133.

Febvre, Lucien, « Albert Mathiez : un tempérament, une éducation », *Annales d'histoire économique et sociale*, Vol. 4, n° 18, 1932, p. 573–576.

Friedberg, Erhard, *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993.

Girault, Jacques, *Le Var rouge : les Varois et le socialisme de la fin de la Première guerre mondiale au milieu des années 1930*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 861 p.

– « Une typologie socio-politique dans les années 1930 : l'exemple du département du Var », *Histoire & Mesure*, Vol. 7, n° 3, 1992, p. 281–296.

Goetz-Girey, Robert, *Le mouvement des grèves en France (1919-1962)*, Paris, Sirey, 1963, 220 p.

Gramsci, Antonio, *Cahiers de prison, cahiers 1 à 29*, Paris, Éditions Gallimard, 1978-1991, 5 vol., 711 p., 717 p., 549 p., 425 p., 587 p.

Groux, Guy et Jean Marie Pernot, *La grève*, Paris, Les Presses SciencesPo., 2008, 150 p.

Hamidi, Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, Vol. 56, n° 1, 2006, p. 5–25.

Heffer, Jean, Jean-Louis Robert et Pierre Saly, *Outils statistiques pour les historiens*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, 280 p.

Hirschman, Albert, *Défection et prise de parole. Théorie et applications*, [2e éd.], Paris, Fayard, 1995, 213 p.

Hobsbawm, Éric J., « Production de masse des traditions et traditions productrices de masses : Europe, 1870-1914 », *in* : Hobsbawm, Éric J. et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Nouvelle édition augmentée, Paris, Éditions Amsterdam, 2012 [1re éd. 2006], chap. VI, p. 285–328.

Hobsbawm, Éric J. et Terence Ranger (dir.), *L'invention de la tradition*, Nouvelle édition augmentée, Paris, Éditions Amsterdam, 2012 [1re éd. 2006], 381 p.

Klazmann, Jacques, *Attention statistiques !*, Paris, Éditions La Découverte, 1985.

Lalouette, Jacqueline, *Dictionnaire des faits religieux*, dir. Régine Azria et Danièle Hervieu-Léger, Paris, PUF, 2010, 1360 p.

Le Goff, Jacques et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire, Nouveaux Problèmes*, Vol. 1, Paris, Éditions Gallimard, 1974, 231 p.

– (dir.), *Faire de l'histoire, Nouvelles approches*, Vol. 2, Paris, Éditions Gallimard, 1974, 253 p.

– (éds.), *Faire de l'histoire, Nouveaux objets*, Vol. 3, Paris, Éditions Gallimard, 1974, zorglub.

Lehingue, Patrick, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, p. 287.

– « Les explications du vote », *in* : Cohen, Antonin, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, Editions La Découverte, 2009, p. 424–443.

Lemercier, Claire et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2008, 120 p.

Marx, Karl, « Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte », *in* : *Œuvres*, La Pleïade, Vol. iv, Paris, Gallimard.

Neveu, Érick, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 1996, 122 p.

Noiriel, Gérard, *Introduction à la sociohistoire*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2006, 121 p.

Offenstadt, Nicolas, *L'historiographie*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2012, 127 p.

Offerlé, Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (xviiie siècle – xxie siècle) », *Politix*, Vol. 1, n° 81, 2008, p. 181–202.

Péchu, Cécile, notice : « Répertoire d'action », *in* : Fillieule, Olivier, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p. 454–462.

Portelli, Hugues, *Gramsci et le bloc historique*, Paris, PUF, 1972, 175 p.

Prost, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 341 p.

Rosier, Bernard, *Les théories des crises économiques*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 1987, 128 p.

Rougerie, Jacques, « Faut-il départementaliser l'histoire de France », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Vol. 21, n° 1, 1966, p. 178–193.

Salson, Philippe, *1914–1918 les années grises : L'expérience des civils dans l'Aisne occupée*, doctorat d'histoire, Montpellier, Université de Montpellier III, 2013, 1103 p.

Scott, James C., *La domination et les arts de la résistance, Fragments d'un discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 270.

Tartakowsky, Danielle, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », *Cultures & Conflits*, n° 09-10, 1993, URL : http://conflits.revues.org/215.

Tartakowsky, Danielle et Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, 750 p.

Tilly, Charles, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 4, 1984, p. 89–108.

Vernant, Jean-Pierre, *La traversée des frontières*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 194 p.

Willaime, Jean-Paul, *Sociologie des religions*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2010, 128 p.

Wolikow, Serge, « Introduction », *in* : Wolikow, Serge (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives, de Moscou et d'ailleurs*, Paris, Éditions universitaires de Dijon, 1996, p. 13–23.

– (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives, de Moscou et d'ailleurs*, Paris, Éditions universitaires de Dijon, 1996, 315 p.

Ouvrages source

Calvès, André, *Sans bottes ni médailles, un Trotskiste breton dans la guerre*, Paris, La Brèche, 1984, 158 p.

Celton, Yann (dir.), *Archives de l'Église catholique de Bretagne, Guide des sources privées de l'histoire du catholicisme*, Rennes, PUR, 2010, 343 p.

Combe, Sonia et Grégory Cingal (dir.), *Retour de Moscou, Les archives de la Ligue des droits de l'Homme (1898-1940)*, Paris, Éditions La Découverte, 2004, 190 p.

Compte-rendu du XII^e^ congrès national des syndicats agricoles tenu à Quimper le 12 octobre 24, Brest, 1925.

Cordillot, Michel, Claude Pennetier et Jean Risacher (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Compléments aux tomes 1 à 43 : 1789-1939. Biographies nouvelles*, Vol. 44, Paris, Les Éditions de L'Atelier, 1997.

Cornec, Jean et Josette Cornec, *Josette et Jean Cornec instituteurs : de la hutte à la*

lutte 1886-1980, Paris, Éditions Clacier Guénaud, 1981, 250 p.

Delmas, André, *Mémoires d'un instituteur syndicaliste*, Paris, Albatros, 1977, 478 p.

Guérin, Daniel, *Front populaire révolution manquée, témoignage militant*, Paris, Éditions François Maspéro, 1976, 316 p.

INSEE, Direction générale de Rennes, *Annuaire statistique régional, Côtes du Nord, Finistère, Ille et Vilaine, Morbihan*, Rennes, juil. 1951, 347 p.

Kerbaul, Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945). Dictionnaire biographique de militants ouvriers du Finistère élargi à des combattants de mouvements populaires de Résistance*, Bagnolet, chez l'auteur, 1985, 288 p.

– *1485 militants du Finistère, 1918-1956. Dictionnaire biographique de militants ouvriers. Cahier de mise à jour no 1*, Bagnolet, chez l'auteur, 1988, 64 p.

– *1640 militants du Finistère, 1918-1945. Dictionnaire biographique de militants ouvriers. Cahier de mise à jour no 2*, Bagnolet, chez l'auteur, 1988, 64 p.

– *Chronique d'une section communiste de province, Brest, janvier 1935-janvier 1943*, Bagnolet, chez l'auteur, 1992, 288 p.

– « Pages d'histoire du Parti à Brest », *Bretagne Nouvelle*, 6 décembre 1970 au 17 janvier 1971.

Le Jollec, Joseph, *Un siècle de vie cachée et de labeur fécond. E Breizh Izel*, Quimper, Le Goaziou, 1939, 320 p.

Le Louët, Mathias, *Je viens de la part de Fernand, récit de la Résistance et de prison, 1941-1944*, Saint-Évarzec, chez l'auteur, 2004, 209 p.

Maitron, Jean et Claude Pennetier (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : Quatrième partie : 1914-1939*, Paris, Les Éditions de L'Atelier-Les Éditions Ouvrières, 1964-1993.

Ministère de la Marine Marchande, *Statistique des pêches maritimes, année 1938*, Paris, Imprim. Nationale, 1939, 178 p.

Ministère de l'agriculture, *Monographie agricole départementale : le Finistère*, Paris, La Documentation Française, 1959, 61 p.

Musset, René, « La statistique agricole de la France de 1929 », *Annales de Géographie*, Vol. 47, n° 265, 1938, p. 67–70.

– « L'industrie de l'ardoise en Basse-Bretagne », *Annales de Géographie*, Vol. 49, n° 280, 1940, p. 236–238.

Orvoën, Louis, Léon Gueguen et Claude Fagnen, *Le Conseil Général de 1871 à 1988 : Finistère*, s.n., 1988, 217 p.

Répertoire des prêtres décédés et ordonnés entre 1801 et nos jours dans le diocèse de Quimper et Léon, Vol. 2, Archives diocésaines de Quimper et Léon, 2008, DVD-ROM.

Sauvy, Alfred, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, Vol. I à III, Paris, Éditions André Sauret, 1973-1984 [1re éd. 1963], 485 p., 439 p. et 476 p.

Secrétariat diocésain, *Organisation de l'action catholique. Livret-guide pour les membres des comités*, 2e éd., Diocèse de Quimper et de Léon, Quimper, 1924, 34 p.

Tillon, Charles, *On chantait rouge*, Paris, Laffont, 1977, 581 p.

Union des syndicats des agriculteurs de France (éd.), *Compte rendu du xxiie congrès national des syndicats agricoles, Tenu à Quimper les 10, 11 et 12 octobre 1924*, Paris, 1925, 240 p.

Études sur la France

Ariès, Philippe, *Histoire des populations françaises*, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 413 p.

Asselain, Jean-Charles, *Histoire économique de la France du XVIII^e siècle à nos jours*, Vol. 2. « De 1919 à la fin des années 1970 », Paris, Éditions du Seuil, 1984, 220 p.

Audigier, François et Pascal Girard, « Introduction », *in* : Audigier, François et Pascal Girard (dir.), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuves Éditions, 2011, p. 7–20.

– (dir.), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuves Éditions, 2011, 244 p.

Beaupré, Nicolas, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 112, 2011, p. 41–55.

Becker, Jean-Jacques et Serge Berstein, *Victoire et frustrations, 1914-1929*, Points Histoire, Vol. 12, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Éditions du Seuil, 1990, 461 p.

Berstein, Serge, « Consensus politique et violences civiles dans la France du 20e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, jan. 2001, p. 51–60.

– *La France des années 30*, Armand Colin, 1988, 187 p.

Boyer, Robert, « Le particularisme français revisité. La crise des années trente à la lumière de recherches récentes », *Le Mouvement Social*, n° 154, 1991, p. 3–40.

Cabanes, Bruno, *Août 14 la France entre en guerre*, Paris, Gallimard, 2014, 244 p.

– *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 555 p.

Chiappa, Jean-Marc, *Une histoire de la Libre-Pensée*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011, 378 p.

Dreyfus-Armand, Geneviève et al. (dir.), *Les années 68, Le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe, 2008, 525 p.

Laborie, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, L'univers historique, Paris, Seuil, 1990, 410 p.

Lhomme, Jean, « Le pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours d'un siècle : 1840-1940 », *Le Mouvement Social*, n° 63, avr. 1966, p. 41–71.

Lynch, Édouard, « La violence paysanne : entre construction identitaire et réalité militante (1930-1970 », *in* : Audigier, François et Pascal Girard (dir.), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuves Éditions, 2011, p. 155–168.

Tartakowsky, Danielle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p.

Tilly, Charles, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.

Vergnon, Gilles, *L'antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen*, Rennes, PUR, 2009, 234 p.

Vernet, Maurice, « Population de la France : le nombre et la loi », *Économie et statistique*, n° 36, juil. 1972, p. 3–19.

Vigna, Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, PUR, 2007, 378 p.

Études sur l'entre-deux-guerres

Azéma, Jean-Pierre, *De Munich à la Libération : 1938-1944*, Points Histoire, Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Éditions du Seuil, 1979, 416 p.

Azéma, Jean-Pierre et Michel Winock, *La troisième République*, Pluriel, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1976, 510 p.

Baverez, Nicolas, « Chômage des années 1930, chômage des années 1980 », *Le Mouvement Social*, Vol. Paradoxes français de la crise des années 1930, n° 154, janvier-mars, 1991, p. 103–130.

Beaupré, Nicolas, *Les grandes guerres, 1914-1945*, Histoire de France, Paris, Belin, 2012, 1146 p.

Bernard, Philippe, *La fin d'un monde, 1914-1924*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 255 p.

Berstein, Serge et Pierre Milza, *Histoire de la France au xx^e^ siècle. 1900-1930*, 3^e^ éd., Bruxelles, Éditions Complexe, 2004, 575 p.

Bidouze, René, *Les fonctionnaires sujets ou citoyens ? Le syndicalisme des origines à la scission de 1947-1948*, Paris, Éditions Sociales, 1979, 375 p.

Bonafoux-Verrax, Corinne, *À la droite de Dieu, La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, 658 p.

Coomans, Gery, *1929, La crise en France, Belgique, Grande-Bretagne*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1989, 251 p.

Dard, Olivier, *Les années 30*, La France contemporaine, Paris, Le livre de poche, 1999, 278 p.

Droz, Jacques, *Histoire de l'antifascisme en Europe, 1923-1939*, Paris, Éditions La Découverte, 1985, 318 p.

Duby, Georges et Maurice Agulhon (dir.), *Histoire de la France urbaine, la ville de l'âge industriel*, Vol. IV, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 672 p.

Fridenson, Patrick et Bénédicte Reynaud, *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, 2004, 237 p.

Gervais, Michel, Marcel Jollivet et Yves Tavernier, *Histoire de la France rurale. La fin de la France paysanne (de 1914 à nos jours)*, dir. Georges Duby et Armand Wallon, Vol. IV, Paris, Éditions du Seuil, 1976, 672 p.

Hobsbawm, Éric J., *L'âge des extrêmes, Histoire du court xx^e^ siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe/Le Monde Diplomatique, 1994, p. 810.

Lalouette, Jacqueline, *La libre pensée en France, 1848-1940*, Bibliothèque Evolution Humanité, Paris, Albin Michel, 2001, 636 p.

Mayeur, Jean-Marie, *La vie politique sous la Troisième République, 1870-1940*, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 449 p.

Naville, Pierre, *L'entre-deux-guerres : la lutte des classes en France 1926-1939*, Paris, Études et documentation internationales, 1975, 624 p.

Prézeau, Jocelyne, « Le mouvement Amsterdam-Pleyel (1932-1934). Un champ d'essai du Front unique », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 18, 1984, p. 85–99.

Prost, Antoine, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939, Sociologie*, Vol. 2, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 261 p.

– *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, Vol. Histoire, Paris, Presses de la FNSP, 1977, 261 p.

– *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, Vol. Sociologie, Paris, Presses de la FNSP, 1977.

Rémond, René, *L'anticléricalisme en France*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1985, 388 p.

Scot, Jean-Paul, « La crise sociale des années trente en France, tendances et contre-tendances dans les rapports sociaux », *Le Mouvement Social*, n° 142, janvier-mars, 1988, p. 75–101.

Siegfried, André, *Tableau des partis en France*, Paris, Bernard Grasset Éditeur, 1931, 245 p.

Winock, Michel, *La fièvre hexagonale : les grandes crises politiques 1871-1968*, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 470 p.

Études sur la guerre d'Espagne

Bennassar, Bartolomé, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, 548 p.

Broué, Pierre, *La révolution espagnole*, Champ historique, Paris, Flammarion, 1977, 190 p.

Collectif, *Il y a 60 ans... les réfugiés espagnols dans le Finistère*, Quimper, Ville de Quimper, 1996, 36 p.

Girault, Jacques, « Le syndicat national des instituteurs et les débuts de la guerre d'Espagne (1936-1937) », *in* : Asselain, Jean-Charles et Jean Bouvier (dir.), *La France en mouvement, 1934-1938*, Époques, Seyssel, Champ Vallon, 1986, p. 323–344.

Gourlay, Patrick, *Nuit franquiste sur Brest. L'attaque du sous-marine républicain C2, 1937*, Spézet, Coop Breizh, 2014, 147 p.

Kermoal, Benoit, *« Quand quelqu'un frappe à la porte » : la mairie socialiste de Landerneau et les réfugiés espagnols (1937-1939)*, URL : `http://enklask.hypotheses.org/769` (visité le 19/10/2013).

Laborie, Pierre, « De l'opinion publique à l'imaginaire social », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 18, avr. 1988, p. 101–117.

Le Maître, Éric, *L'immigration espagnole dans le Finistère. 1936-1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2000, 151 p.

Poggioli, Morgan, « La CGT et la guerre d'Espagne (1936-1939) », *Cahiers d'Histoire de l'Institut CGT d'Histoire Sociale*, n° 102, juin 2007, p. 6–11.

Skoutelsky, Rémi, « Brigadistes internationaux et résistants », *in* : Dreyfus, Michel et al. (dir.), *Le siècle des communistes*, Paris, Les Éditions de L'Atelier, 2000, p. 441–453.

Youinou, Éric, *L'opinion publique et politique dans le Finistère devant la guerre d'Espagne 1936–1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1989, 244 p.

Études sur la période du Front populaire

Asselain, Jean-Charles, « La loi des quarante heures de 1936 », *in* : Asselain, Jean-Charles et Jean Bouvier (dir.), *La France en mouvement, 1934-1938*, Époques, Seyssel, Champ Vallon, 1986, p. 164–192.

Asselain, Jean-Charles et Jean Bouvier (dir.), *La France en mouvement, 1934-1938*, Époques, Seyssel, Champ Vallon, 1986, 350 p.

Avignon, Dominique, *La répression de la grève générale du 30 novembre 1938 à travers la presse*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris VII, 1975, 336 p.

Azéma, Jean-Pierre, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, 321 p.

Badie, Bernard et Richard Dubreuil, « Analyse systémique d'une crise : l'exemple du Front populaire », *Revue française de science politique*, Vol. 24, n° 1, 1974, p. 80–112.

Baverez, Nicolas et al., « Forum des recherches sur le Front populaire », *Le Mouvement Social*, n° 135, avril-juin, 1986, p. 101–110.

Berstein, Serge, *Le 6 février 1934*, Archives, Paris, Gallimard, 1976, 257 p.

– « Le modèle républicain et le marxisme », *in* : Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 325–334.

– « Le Parti radical-socialiste arbitre du jeu politique français », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 275–295.

– « Les radicaux : il existe désormais un ennemi à gauche », *in* : Azéma, Jean-Pierre, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 54–61.

Bodin, Louis et Jean Touchard, *Front populaire 1936*, Paris, A. Colin, 1985, 235 p.

Bougeard, Christian, « Le Front populaire en Bretagne », *Recherche socialiste*, n° 35, juin 2006, p. 15–28.

Boulouque, Sylvain, « Les unitaires, le Front populaire et l'unité syndicale : mutations sociales, actions collectives et pragmatisme partisan », *in* : Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 157–165.

Bourdé, Guy, *La défaite du Front populaire*, Paris, Éditions François Maspéro, 1977, 359 p.

Bruhat, Jean, « La CGT », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 159–188.

Brunet, Jean-Paul, *Histoire du Front populaire, (1934-1938)*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1991, 127 p.

Burrin, Philippe, « Poings levés et bras tendus : la contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle*, Vol. 11, n° 11, 1986, p. 5–20.

Cacérès, Bénigno, *Allons au devant de la vie : la naissance du temps des loisirs en 1936*, Petite collection maspero, Paris, Éditions François Maspéro, 1981, 287 p.

Chambarlhac, Vincent, *Commémorer le 12 février ? L'historiographie de l'antifascisme aujourd'hui...*, URL : http : / / dissidences . hypotheses.org/4298 (visité le 11/02/2014).

– *Le Front Populaire. Remarques bibliographiques autour d'une commémoration*, URL : http : / / www . dissidences . net / documents / HistorioFP.pdf (visité le 01/06/2012).

Chambarlhac, Vincent et Thierry Hohl, *1934-1936 Un moment antifasciste*, Montreuil, La ville brûle, 2014, 144 p.

Chambaz, Jacques, *Le Front populaire pour le pain, la liberté et la paix*, Paris, Les Éditions Sociales, 1961, 223 p.

Chavardès, Maurice, *Une campagne de presse : la droite française et le 6 février 1934*, questions d'histoire, Paris, Éditions Flammarion, 1970, 121 p.

Christophe, Paul, *1936 : les catholiques et le Front populaire*, Paris, Les Éditions Ouvrières - Desclée, 1986, 308 p.

Cœuré, Sophie, « Les archives de Moscou : histoire de l'État à la fin des années trente et naissance d'une source pour l'histoire du Front populaire », *in* : Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 73–77.

Courtois, Stéphane, *Le PCF dans la guerre : De Gaulle, la Résistance, Staline ...*, Paris, Éditions Ramsay, 1980, 585 p.

Danos, Jacques et Marcel Gibelin, *Juin 36*, Vol. 1, Petite collection maspero, Paris, Éditions François Maspéro, 1972, 123 p.

– *Juin 36*, Vol. 2, Petite collection maspero, Paris, Éditions François Maspéro, 1972, 172 p.

Delperrié de Bayac, Jacques, *Histoire du Front populaire*, Paris, Marabout, 1984, 542 p.

Dupeux, Georges, *Le Front populaire et les élections de 1936*, Paris, A. Colin, 1959, 183 p.

Eck, Jean-François, « Les droites : sus aux moscoutaires ! », *in* : Azéma, Jean-Pierre, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 45–53.

Girault, Jacques, *Au-devant du bonheur : les Francais et le Front populaire*, Paris, CIDE, Compagnie internationale pour le developpement de l'edition, 2006, 192 p.

Goguel, François, *Géographie des élections françaises sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, Presses de la FNSP, 1970, 185 p.

Grandmougin, Jean, *Histoire vivante du Front populaire 1934-1939*, (Histoire du xx^e siècle), Paris, Michel, 1966, 477 p.

Grason, Daniel, René Mouriaux et Patrick Pochet (dir.), *Éclats du Front populaire*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, 230 p.

Hohl, Thierry, « Du réformisme aux blumistes : socialistes au temps du Front populaire, expériences et territoires du Front populaire », *in* : Vigna, Xavier, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté*, Paris, Éditions sociales, 2006, chap. 2, p. 43–52.

Honti, François, *Histoire du Front populaire*, URL : http://www.monde-diplomatique.fr/1966/07/HONTI/27343 (visité le 20/07/2012).

Hordern, Francis, « Genèse et vote de la loi du 20 juin 1936 sur les congés payés », *Le Mouvement social*, n° 150, jan. 1990, p. 19–34.

Jolly, Jean, *Dictionnaire des parlementaires français, notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1960-1977, 8 vol.

Kergoat, Jacques, *La France du Front populaire*, Paris, La Découverte, 2006, 414 p.

Kolboom, Ingo, *La revanche des patrons : le patronat français face au front populaire*, Paris, Éditions Flammarion, 1986, 385 p.

Laborie, Pierre, *Les français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Points Histoire, Paris, Seuil, 2003, 288 p.

Le Bars, Loïc, « Le monde enseignant et le Front populaire », *in* : Grason, Daniel, René Mouriaux et Patrick Pochet (dir.), *Éclats du Front populaire*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, p. 167–181.

CRHMSS (éd.), *Le Front Populaire et la Vie Quotidienne des Français*, Paris, 1986.

Lefranc, Georges, *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot, 1974 [1re éd. 1965], 559 p.

– *Juin 1936, L'explosion sociale du Front populaire*, Archives, Paris, Gallimard, 1976, 370 p.

– *Le Front populaire*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1965, 128 p.

Levisse-Touzé, Christine, « Le Front Populaire en Maine-et-Loire avant, pendant, après 1934-1938 », *ABPO*, Vol. 85, n° 1, 1978, p. 95–113.

Machu, Laure, *Les conventions collectives du Front populaire, Construction et pratiques du système français de relations professionnelles*, doctorat en histoire, Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2011, 943 p.

Marlin, François, « Le réflexe antifasciste. Les comités de lutte contre le fascisme et la guerre dans le Loiret (1934-1936) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 58, n° 58, 1998, p. 55–69.

– *Pour la République, la Paix, la laïcité. Le Front Populaire en terre radicale : le Loiret (1934-1939)*, doctorat d'histoire, Paris, Université de Paris 8, 1994, 1148 p.

Monier, Frédéric, *Le Front populaire*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 2002, 124 p.

Monier, Frédéric, « Le Front populaire », *in* : *Histoire des gauches en France*, Vol. 2 - XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 238–254.

Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, 440 p.

Noguères, Henri, *La vie quotidienne au temps du Front populaire*, Le Livre de poche, Paris, Éditions Hachette, 1977, 320 p.

Ory, Pascal, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, 1033 p.

Paxton, Robert O., *Le temps des chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural, 1929-1939*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, 316 p.

Penissat, Étienne, « "Occuper les lieux de travail" en 1936. Usages et enjeux sociaux et politiques », *Mots. Les langages du politique*, n° 79, nov. 2005, p. 131–142.

Poggioli, Morgan, « Le syndicalisme précurseur de l'unité : politisation et recomposition interne », *in* : Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 147–155.

Prigent, François, « Le Front Populaire dans le Trégor : laboratoire, rupture, mobilisations », *Recherche socialiste*, n° 18-19, juin 2006, p. 88–96.

Prost, Antoine, *Autour du Front populaire. Aspects du mouvement social au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2006, 350 p.

– « Les grèves de juin 1936, essai d'interprétation », *in* : Renouvin, Pierre et René Rémond (dir.), *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Paris, Presses de la FNSP, 1981 [première éd. 1967], p. 69–87.

– « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *Le Mouvement Social*, n° 54, janvier-mars, 1966.

Racine-Furlaud, Nicole, « Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939). Antifascisme et pacifisme. », *Le Mouvement Social*, n° 101, oct. 1977, p. 87–114.

Rebérioux, Madeleine (dir.), *Culture et militantisme en France de la belle époque au Front-Populaire* n° 91 avr. 1975.

Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, 365 p.

– « Les forces adverses », *in* : Renouvin, Pierre et René Rémond (dir.), *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Paris, Presses de la FNSP, 1981 [première éd. 1967], p. 137–159.

Renouvin, Pierre et René Rémond (dir.), *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Paris, Presses de la FNSP, 1981 [première éd. 1967], 439 p.

Richard, Gilles, « Les droites contre le Front populaire. Essai de bilan des recherches depuis dix ans. », *in* : Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 63–72.

Rioux, Jean-Pierre, « La conciliation et l'arbitrage obligatoire des conflits du travail », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 112–128.

– « La France en mouvement, 1934-1938 », *in* : Paris, Champ Vallon, 1986, chap. Les

amicales socialistes dans les entreprises, p. 213–233.

– *Le Front populaire*, Paris, 2006, 159 p.

– « Les socialistes dans l'entreprise au temps du Front populaire : quelques remarques sur les Amicales socialistes (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, n° 106, janvier-mars 1979, p. 3–24.

Rodriguez, Michel, « Le premier mai 1936 entre deux tours et deux époques », *Vingtième siècle*, Vol. 27, n° 55-60, 1990.

Sirinelli, Jean-François, « Sur la scène et dans la coulisse : les intellectuels français à l'époque du Front populaire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Vol. 6, n° 6, 1986, p. 11–13.

Sirot, Stéphane, « La vague de grèves du Front populaire : des interprétations divergentes et incertaines », *in* : Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 51–62.

Tartakowsky, Danielle, « Des grèves de juin à la pause, « le ministère des masses » au cœur des contradictions », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 24, 1986, p. 36–53.

– « Front populaire et renouvellement des cultures politiques », *Le Mouvement social*, n° 153, octobre-décembre, 1990, p. 3–8.

– *Le Front populaire : La vie est à nous*, Paris, Éditions Gallimard, 2004, 144 p.

– « Stratégie de la rue 1934-1936 », *Le Mouvement Social*, n° 135, avril-juin, 1986, p. 31–62.

Tartakowsky, Danielle et Claude Willard, *Des lendemains qui chantent ?*, Paris, Éditions sociales-Messidor, 1986, 270 p.

Touchard, Jean, « L'opinion publique », *in* : Renouvin, Pierre et René Rémond (dir.), *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Paris, Presses de la FNSP, 1981 [première éd. 1967], p. 49–68.

Vergnon, Gilles, « Processus de politisation et mobilisations politiques, expériences et territoires du Front populaire », *in* : Vigna, Xavier, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté*, Paris, Éditions sociales, 2006, p. 29–42.

Vidal, Georges, « Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, Vol. 4, n° 640, 2006, p. 901–922.

Vigna, Xavier, « Les mémoires du Front populaire dans les années 68 », *in* : Vigna, Xavier, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006, chap. 22, p. 337–347.

Vigna, Xavier, Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006, 373 p.

Vigreux, Jean, *1936 et les années du Front populaire*, Paris, Institut CGT d'histoire sociale, 2006, 78 p.

– *Le Front populaire*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2011, 128 p.

Willard, Claude et al., *Le Front populaire, (la France de 1934 à 1939)*, Notre temps/Histoire, Paris, Les Éditions Sociales, 1972, 173 p.

Wolikow, Serge, *Le Front populaire en France*, Questions au XX^e^ siècle, Bruxelles, Éd. Complexe, 1996, 320 p.

– « Le Front populaire : Quel événement ? Historiographie et actualité des recherches sur le Front populaire », *in* : Vigna, Xavier,

Jean Vigreux et Serge Wolikow (dir.), *Le pain, la paix, la liberté, expériences et territoires du Front populaire*, Paris, Éditions sociales, 2006, p. 11–24.

Le Finistère du Front populaire

Baron, R, *Prélude au Front Populaire : étude réalisée dans la région de Morlaix*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1971, 91 p.

Bécam, Marc, *La Dépêche de Brest et la montée du nazisme*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1998, 124 p.

Le Moigne, Alain, « Août 1935 : un souffle révolutionnaire aujourd'hui oublié », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'archéologie de Bretagne*, Vol. XC, 2012, p. 191–213.

Sénéchal, Jean-Paul, *Images du Front populaire : Finistère 1934-1938*, Morlaix, Skol Vreizh, 1987, 87 p.

– « Les contours incertains d'un enjeu hégémonique : les ouvriers agricoles dans le Finistère du Front populaire », *ABPO*, Vol. 119, n° 4, déc. 2012, p. 115–136.

Le monde ouvrier

Asselain, Jean-Charles, « La semaine de 40 heures, le chômage et l'emploi », *Le Mouvement Social*, n° 54, jan. 1966, p. 183–204.

Avrane, Colette, *Les ouvrières à domicile en France de la fin du XIX^e^ siècle à la Seconde Guerre mondiale : Genèse et application de la loi de 1915 sur le salaire minimum dans l'industrie du vêtement*, doctorat en histoire, Université d'Angers, 2010, 645 p., URL : `http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/04/77/PDF/Avrane1.pdf`.

Becker, Jean-Jacques et Annie Kriegel, « Les inscrits au "carnet B", dimension, composition, physionomie politique et limite du pacifisme ouvrier », *Le Mouvement Social*, n° 65, oct. 1968, p. 109–120.

Bougeard, Christian, « Le syndicalisme ouvrier en Bretagne du Front populaire à la Seconde Guerre mondiale », *Le Mouvement Social*, n° 158, Janvier-Mars, 1992, p. 59–85.

Colnet, Agnès, *Le mouvement des chômeurs en France, 1930-1934*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1975, 186 p.

Kergoat, Jacques, « Combativité, organisation et niveau de conscience dans la classe ouvrière », *Revue Française des Affaires Sociales*, avril-juin, 1982, p. 87–102.

Kermoal, Benoit, « Colère ouvrière à la veille du Front populaire », *Le Monde Diplomatique*, juin, 2006, p. 28.

Le Coz, Jean, « La grève des ouvriers du bâtiment à Concarneau du 2 janvier au 6 février 1929 », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 21, 1985, p. 85–91.

Noiriel, Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIX^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Le Seuil, 1986, 321 p.

Prost, Antoine, « L'histoire ouvrière en France aujourd'hui », *Historiens et géographes*, n° 350, oct. 1995, p. 201–212.

Seidman, Michel, *Ouvriers contre le travail, Barcelone et Paris pendant les fronts populaires*, Marseille, Senonevero, 2010, 362 p.

Shorter, Edward et Charles Tilly, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 28, n° 4, 1973, p. 857–887.

Tartakowsky, Danielle, *La part du rêve. Histoire du 1^er^ mai en France*, Paris, Hachette littératures, 2005, 334 p.

Tilly, Charles, « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement Social*, n° 76, juil. 1971, p. 95–118.

Vigna, Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX^e^ siècle*, Pour l'histoire, Paris, Perrin, 2012, 404 p.

Le monde ouvrier dans le Finistère

Baal, Gérard, « Victor Pengam et l'évolution du syndicalisme révolutionnaire à Brest (1904-1914) », *Le Mouvement Social*, n° 82, jan. 1973, p. 55–82.

Cornec, Jean et Cornec Claudie, *Joséphine Phine Fine..., La vie passionnante de Josette Cornec (1886-1972)*, s. l., Éditions Les Monédières, 2002, 585 p.

Floch, Michel, « La vie de l'ouvrier de l'arsenal », *Les Cahiers de l'Iroise*, Vol. 4, 1965, p. 265–283.

Geslin, Claude, « Un soviet à Brest en 1918-1919 ? », *in* : Deniot, Joëlle et Catherine Dutheil (dir.), *Métamorphoses ouvrières. Actes du colloque du LERSCO*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 269–278.

Jeffroy, Annie, *Le Syndicalisme chrétien dans le Finistère des origines à nos jours*, D.E.A. Brest, UBO, 1988, 88 p.

Kerguillec, André, *Le Syndicat National des Instituteurs, section du Finistère de ses origines à 1969*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 112 p.

Lebel, Anne, *Les luttes sociales dans la conserverie et le milieu maritime en 1926 et 1927 sur le littoral Bigouden*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 196 p.

Martin, Anne-Dénès, « Les grèves de femmes dans les conserveries de pêche à Douarnenez (1924-1925) », *in* : Rouzeau, Marie (dir.), *Conserveries en Bretagne, l'or bleu du littoral*, Spézet, Coop Breizh, 2007, p. 86–93.

Reynaud, Gérard, *La CGT dans le Finistère (1921-1935)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1991, 184 p.

– « La CGT dans le Finistère (1921-1935) », *ABPO*, Vol. 102, n° 3, 1995, p. 63–90.

Rocher, Sylvie, *Le mouvement ouvrier à Brest (1914-1923)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1982, 141 p.

Tanguy, Fanch, *La C.G.T. dans le Finistère, La bataille commence*, Vol. 1, Brest, Union départmentale C.G.T. du Finistère, 1986, 298 p.

Le syndicalisme

Adam, Gérard, *Histoire des grèves*, Paris, Éditions Borbas, 1981, 127 p.

Andolfatto, Dominique et Dominique Labbé, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Le Seuil, 2006, 382 p.

– *Sociologie des syndicats*, Paris, Éditions La Découverte, 2000, 123 p.

Barbet, Denis, « Retour sur la loi de 1884. La production des frontières du syndical et du politique », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 5–30.

Bernard, François et al., *Le syndicalisme dans l'enseignement. Histoire de la Fédération de l'enseignement des origines à la réunification de 1935*, Vol. III, Grenoble, IEP, 1966, 351 p.

Chatriot, Alain, « Les 40 heures au Conseil national économique : négocier pour construire le droit du travail », *Cahiers Jaurès*, Vol. 2, n° 165-166, 2002, p. 39–56.

Cours-Salies, Pierre et René Mouriaux (dir.), *L'unité syndicale en France, 1895-1995, impasses et chemins*, Paris, Éditions Syllepse, 1996, 256 p.

Cours-Salies, Pierre et Michel Vakaloulis, *Les mobilisations collectives : une controverse sociologique*, Paris, PUF, 2003, 113 p.

Dreyfus, Michel, *Histoire de la C.G.T.* Bruxelles, Éditions Complexe, 1995, 408 p.

Dubief, Henri, *Le syndicalisme révolutionnaire*, Collection U, Paris, Librairie Armand Colin, 1969, 316 p.

Ducoulombier, Romain, *La CGTU, cette inconnue (1)*, URL : `http://anrpaprika.hypotheses.org/837` (visité le 25/10/2013).

– *La CGTU, cette inconnue (3) : photo de famille syndicale en 1931*, URL : `http://anrpaprika.hypotheses.org/844` (visité le 30/10/2013).

Fridenson, Patrick, « Le patronat français », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 139–157.

Girault, Jacques, « Le syndicat des instituteurs », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 189–208.

– « Le Syndicat national des instituteurs et le pacifisme dans les années 1930 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993, p. 45–47.

Guérin, Daniel, « Une tentative de réunification syndicale 1930-1931 », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, Vol. XLVI, n° 1, 1966, p. 107–121.

Jacquier, Maya, *L'organisation des salariés agricoles à la CFTC-CFDT, 1936-1968*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1997, 147 p.

Kriegel, Annie, *La croissance de la CGT, 1918-1921 : essai statistique*, Vol. 8, Paris, Mouton, 1966, 254 p.

La Croix-Riz, Annie, « Unitaires et confédérés d'une réunification à l'autre (1934-1943) », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 15, 1983, p. 31–58.

Launay, Michel, *La C.F.T.C., origines et développement, 1919-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, 487 p.

Le Bars, Loïc, *La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935)*, Paris, Éditions Syllepse, 2005, 556 p.

– « Le syndicalisme enseignant du primaire et la grève en France : une difficile appropriation (1905-1934) », *Éducation et Sociétés*, Vol. 2, n° 20, 2007, p. 19–29.

Le Goff, Jacques, *Du silence à la parole, Droit du travail, société, État (1830-1985)*, 1re éd., Quimper, Éditions Calligramme - La Digitale, 1985, 374 p.

Lefranc, Georges, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1970, 264 p.

– *Le syndicalisme en France*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1978, 128 p.

Matusiak, Liliane, *Le Syndicat National des Instituteurs et le Front populaire*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1970, 154 + XX p.

Mouriaux, René, *La CGT*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 251 p.

Park, Danh, *Les pratiques unitaires entre les syndicats, les fédérations et les unions départementales, CGT-CGTU de 1929 à la réunification syndicale de 1936*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Université de Paris 1, 1995, 3 vol., 851 p.

Perrot, Michelle, « Grèves, grévistes et conjonture. Vieux problème, travaux neufs », *Le Mouvement Social*, n° 63, avr. 1966, p. 109–124.

– *Jeunesse de la grève, France, 1871-1890*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1984, 350 p.

Poggioli, Morgan, *La CGT, du Front Populaire à l'État francais (1934-1940) : de la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, vol. 2, thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 2005.

– *La CGT, du Front Populaire à l'État francais (1934-1940) : de la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, thèse de doctorat d'histoire, Dijon, Université de Bourgogne, 2005, Tome 1, 611 pages et Tome 2, 348 pages.

– *La CGT du Front populaire à Vichy. De la réunification à la dissolution (1934-1941)*, Montreuil, Institut CGT d'histoire sociale, 2007, 253 p.

– *Les sources pour faire l'histoire du syndicalisme. Le cas de la CGT : le fonds rapatrié de Moscou pour l'entre-deux-guerres*, sept. 2010, URL : `http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=12&rub=sources&item=15` (visité le 17/09/2012).

Présumey, Vincent, « Un mouvement pour l'unité syndicale au début des années trente », *in* : Cours-Salies, Pierre et René Mouriaux (dir.), Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 71–78.

Prodhomme, Gérard, *La Jeunesse ouvrière chrétienne et l'action syndicale : Une pratique sociale militante chez les jeunes ouvriers chrétiens, 1927-1939*, mémoire de maîtrise, Paris, Univ. Paris 1, 1975, 162 p.

Prost, Antoine, *La C.G.T. à l'époque du Front populaire 1934-1939, essai de description numérique*, Cahiers de la FNSP 129, Paris, Armand Colin, 1964, 251 p.

Robert, Jean-Louis, « 1921 : la scission fondatrice ? », *in* : Cours-Salies, Pierre et René Mouriaux (dir.), Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 13–20.

– *La scission syndicale de 1921, essai de reconnaissance des formes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980, 235 p.

Rogliano, Marie-France, « L'anticommunisme dans la CGT : "Syndicats" », *Le Mouvement Social*, Vol. 87, n° 87, avr. 1974, p. 63–84.

Sirot, Stéphane, *La grève en France, une histoire sociale (XIXe siècle - XXe siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, 302 p.

– *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIXe-XXIe siècles*, Le corps social, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011, 357 p.

Siwek Pouydesseau, Jeanne, *Le syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1989, 342 p.

Siwek-Pouydesseau, Jeanne, *Les syndicats des fonctions publiques au XXe siècle*, Bordeaux, Berger-Levrault, 2001, 312 p.

Tartakowsky, Danielle, « La réunification de 1936 », *in* : Cours-Salies, Pierre et René Mouriaux (dir.), Paris, Éditions Syllepse, 1996, p. 79–95.

Viaud, Ronan, *Le syndicalisme maritime français : les organisations, les hommes, les luttes (1890-1950)*, Rennes, PUR, 2005, 278 p.

– « Les pêcheurs bretons et l'organisation syndicale (1900-1945) », *in* : Geslin, Claude (dir.), *La vie industrielle en Bretagne : une mémoire à conserver*, Rennes, PUR, 2001, p. 215–226.

Visier, Laurent, *Racines d'avenir. Une histoire de la Fédération Cfdt des syndicats des services de santé et des services sociaux, 1935-1985*, Multiple, 1995, 147 p.

Le pacifisme

Dreyfus, Michel, « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993, p. 32–34.

Martin, Roger, « Les instituteurs, la guerre et la paix, 1880-1940 », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 15, 1983, p. 59–87.

Offenstadt, Nicolas, « Le pacifisme extrême à la conquête des masses : la Ligue Internationale des Combattants de la Paix (1931- 1939) et la propagande. », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993, p. 35–39.

Offenstadt, Nicolas et Olivera Philippe, « L'engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres : un ou des pacifismes ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Vol. 30, n° 30, 1993, p. 53–56.

L'Église

Bensoussan, David, *Combats pour une Bretagne catholique et rurale, Les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006, 682 p.

– « Le réveil des catholiques bretons (1924-1926) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 57, jan. 1998, p. 57–75.

Bobineau, Olivier, *L'empire des papes. Une sociologie du pouvoir dans l'Église*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 256 p.

Bonnafous, Simone, « Quand la presse catholique parle de "laïcité" », *Mots*, n° 27, juin 1991, p. 59–72.

Boulard, Fernand et Yves-Marie Hilaire (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIXe-XXe siècle*, Vol. 2, Paris, 1987, 684 p.

Brouder, Nicole, *Les socialistes et les catholiques, 1933-1939*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, sous la direction de J. Droz, J. Girault, 1975, 164 p. + annexes.

Carluer, Jean-Yves, « Les protestants bretons du XVIe siècle à nos jours : éléments de problématique », *in* : *Kreiz, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, 1991-1992*, Vol. 2, CRBC/UBO, Brest, 1994, p. 23–43.

Celton, Yann, *L'Église et les Bretons - De La Révolution Au XXe siècle*, Quimper, Éditions Palantines, 2008, 192 p.

Chaline, Nadine-Josette, *Des catholiques normands sous la Troisième République. Crises. Combats. Renouveau*, Le Coteau, Éditions Horvath, 1985.

Charles, Olivier, *Chanoines de Bretagne. Carrières et cultures d'une élite cléricale au siècle des lumières*, Rennes, PUR, 2004, 456 p.

Cholvy, Gérard et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880/1930*, Vol. 2, Bibliothèque historique Privat, Toulouse, Éditions Privat, 1986, 457 p.

– *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1930/1988*, Vol. 3, Bibliothèque historique Privat, Toulouse, Éditions Privat, 1998, 569 p.

« Chronique », *Revue d'histoire de l'Église de France*, Vol. 3, n° 18, 1912, p. 735–740.

Clément, Jean-Louis, *Les évêques au temps de Vichy : loyalisme sans inféodation : les relations entre l'Eglise et l'Etat de 1940 à 1944*, Paris, Éditions Beauchesne, 1999, 279 p.

Croix, Alain et Fanch Roudaut, *Les Bretons, La Mort Et Dieu. De 1600 à nos jours*. Paris, Messidor/Temps Actuels, 1984, 264 p.

Déloye, Yves, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote : XIXe siècle - XXe siècle*, Paris, Éditions Fayard, 2006, 410 p.

– « L'invention d'une expertise électorale catholique : discours et pratiques politiques du bas clergé français sous la IIIe République », *Parlement[s]*, Vol. 3, n° HS 6, 2010, p. 135–146.

Duriez, Bruno et Étienne Fouilloux (dir.), Paris, Éditions de l'Atelier, 2001, 352 p.

Fort, Robert, *Ils ont révolutionné le monde rural, l'aventure de la JAC en Bretagne, 1930-1970*, Brest, Éditions Le Télégramme, 2001, 284 p.

Fouilloux, Étienne, « Chrétiens et ouvriers en France 1937-1970 », *in* : Duriez, Bruno et Étienne Fouilloux (dir.), *Les catholiques dans la République (1905-2005)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001, p. 15–30.

Lagrée, Michel (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, La Bretagne*, Vol. 3, Paris, Beauchesne/Institut culturel de Bretagne, 1990, 425 p.

– « Religion et chocs révolutionnaires en Bretagne », *in* : Lagrée, Michel (éd.), *Chocs et ruptures en histoire religieuse, fin XVIIIe siècle - XIXe siècle*, Rennes, PUR, 1998, p. 167–182.

– *Religion et cultures en Bretagne 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, 601 p.

Lalouette, Jacqueline, « Enjeux et formes de la mobilisation catholique au XXe siècle : manifestations et meetings (1906-1984) », *in* : Tartakowsky, Danielle et Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, p. 305–315.

Laot, Laurent, « L'impossible union des catholiques bretons en politique, des années 1870 à 1940 », *in* : Tranvouez, Yvon (dir.), *Requiem pour le catholicisme breton ?*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 68–83.

Le Moigne, Frédéric, « La manifestation catholique (1902-1950) », *in* : Balcou, Jean, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 345–355.

Le Tallec, Franck, *Le réveil des catholiques en France : la manifestation de Rennes du 15 février 1925*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Haute Bretagne, 1990, 156 p.

Mayet, Christine, *Le PC et les catholiques, 1933-1939*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1975, 166 p.

Mayeur, Jean-Marie (dir.), *Histoire religieuse de la France, 19e-20e siècles. Problèmes et méthodes*, Paris, Bibliothèque Beauchesne, 1975, 290 p.

Pelletier, Denis, « 1905-2005. Un siècle d'engagements catholiques », *in* : Duriez, Bruno et Étienne Fouilloux (dir.), *Les catholiques dans la République (1905-2005)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001, chap. 1, p. 19–50.

– *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, Éditions La Découverte, 1997, 125 p.

Portelli, Hugues, *Gramsci et la question religieuse*, Paris, Anthropos, 1974, 321 p.

Prat, Olivier, « "La Paix par la jeunesse". Marc Sangnier et la réconciliation franco-allemande, 1921- 1939 », *His-*

toire@Politique. Politique, culture, société, n° 10, jan. 2010.

Prost, Antoine, « Les grèves de 1936 », *in* : Tartakowsky, Danielle et Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, p. 404–414.

Renard, Xavier, *Les mots de la religion chrétienne*, Paris, Éditions Belin, 2008, 566 p.

Richou, Françoise, *La jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.), génèse d'une jeunesse militante*, Paris, L'Harmattan, 1997, 240 p.

Rohou, Jean, *Catholiques et Bretons toujours ?, Essai sur l'histoire du christianisme en Bretagne*, Brest, Éditions Dialogues, 2012, 532 p.

Roudaut, Fañch, « Les recteurs des campagnes bretonnes au xviii^e siècle : des notables ? », *in* : Bougeard, Christian et Philippe Jarnoux (dir.), *Élites et notables en Bretagne de l'ancien régime à nos jours*, Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999, p. 83–95.

Tranvouez, Yvon, *Catholicisme et société dans la France du xx^e siècle siècle : apostolat, progressisme et tradition*, Signes des temps / Robert Dumont, Paris, Karthala, 2011, 327 p.

– *Catholiques en Bretagne au xx^e siècle*, Rennes, PUR, 2006, 240 p.

– « Élite militante et système religieux : aux origines de l'Action catholique en France », *in* : Bougeard, Christian et Philippe Jarnoux (dir.), *Élites et notables en Bretagne de l'ancien régime à nos jours*, Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999, p. 269–278.

– « Le sport catholique en France », *Vingtième Siècle*, Vol. 4, n° 61, 2006, p. 171–180.

– « Les catholiques bretons face à la séparation des Églises et de l'État », *in* : Balcou, Jean, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 13–29.

– « Les catholiques : séparer le bon grain de l'ivraie », *in* : Azéma, Jean-Pierre, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (éds.), *Le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 73–85.

– *Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français, 1926-1956, trois approches*, doctorat de troisième cycle, Université de Paris IV, 1985.

– (dir.), *Requiem pour le catholicisme breton ?*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, 296 p.

– « Un objet incertain, le catholicisme breton (xix^e siècle-xx^e siècle) », *in* : Tranvouez, Yvon (dir.), *Requiem pour le catholicisme breton ?*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 15–33.

Waché, Brigitte, « L'ACJF dans l'Ouest : entre conservatisme et progressisme », *in* : Pitou, Frédérique (éd.), *Élites et notables de l'Ouest xvi^e siècle - xx^e siècle, Entre conservatisme et modernité*, Rennes, PUR, 2003, p. 203–214.

L'Église dans le Finistère

Aude, Daniel, *Un hebdomadaire catholique départemental :* Le Courrier du Finistère *de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris II, 1990, 157 p.

Cloarec, Denis, *La défense religieuse dans le diocèse de Quimper et de Léon. 1924-1932. « Katoliked var zao ! » (catholiques debout !)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1994, 282 p.

Collectif, « Propagande communiste, socialiste et antireligieuse dans un département de l'Ouest », *in* : *Une enquête sur le communisme*, Paris, Spes, 1937, p. 41–56.

Derriennic, Fabrice, Le Courrier du Finistère*, un hebdomadaire catholique dans les années 1930*, mémoire de maîtrise, UBO, 1991, 178 p.

Duigou, Serge, « Introduction à la "Terre des prêtres" », *in* : *La Terre des prêtres*, Le Guivinec, Signor, 1980.

Duparc, Adolphe, *Statuts synodaux publiés par Monseigneur Duparc, Évêque de Quimper et du Léon*, éd. de Diocèse de Quimper et du Léon, Quimper, Évêché de Quimper, 1928, 134 p.

– *Suppléments au statuts synodaux de 1927 publiés par Monseigneur Duparc, Évêque de Quimper et du Léon*, éd. de Diocèse de Quimper et du Léon, Quimper, Évêché de Quimper, 1938, 35 p.

Finistère, Presse libérale du (éd.), *Finistère 1958, aspects religieux*, Brest, Secrétariat social, 1960, 82 p.

Hamon, Hélène, La Chronique Brestoise *un journal catholique, 1932-1937*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1992, 96 p.

Hascoët, Didier, *De la J.A.C. à la politique, cinq itinéraires finistériens*, Quimper, Calligrammes, 1992, 279 p.

Huard, Jacques, « La Jeunesse ouvrière chrétienne dans le Finistère de 1928 à 1939 », *ABPO*, Vol. 101, n° 3, 1994, p. 125–140.

– *La jeunesse ouvrière chrétienne dans le Finistère des origines à 1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 139 p.

Le Gallo, Yves, « Le clergé et la danse en Basse-Bretagne finistérienne », *in* : *Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, 1994-1995*, Kreiz 05, Brest, CRBC/UBO, 1996, p. 141–177.

Lucas, Maurice, « La politique religieuse du gouvernement Herriot dans le département du Finistère », *in* : *Chrétientés de Basse-Bretagne et d'ailleurs, les archives au risque de l'histoire*, Société archéologique du Finistère, 1998, p. 377–401.

Moënner, Gérald, *La querelle scolaire en Finistère dans l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1992, 360 p.

Rogard, Vincent, « Le premier grand chantier de M^gr^ Duparc : l'Union des catholiques (1911-1914) », *in* : *Chrétientés de Basse-Bretagne et d'ailleurs, les archives au risque de l'histoire*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1998, p. 365–376.

Tranvouez, Yvon, « Brest 1944-1958 : pays de mission ? », *in* : Duriez, Bruno et Étienne Fouilloux (dir.), *Les catholiques dans la République (1905-2005)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001, p. 33–46.

– « Pour une histoire des patronages catholiques de Brest et du Léon », *in* : *Regards*

étonnés... De l'expression de l'altérité... à la construction de l'identité. Mélanges offerts au Professeur Gaël Milin, Brest, CRBC-UBO, 2003, p. 105–118.

– *Un curé d'avant-hier. Le chanoine Chapalain à Lambézellec (1932-1956)*, Brest, Éditions de la Cité, 1989, p. 228.

Études sur le monde paysan

Atrux-Tallau, Mélanie, *Histoire sociale d'un corps intermédiaire : l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (1924-1974)*, doctorat en histoire, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2012, 1304 p.

Barral, Pierre, « Aspects régionaux de l'agrarisme français avant 1930 », *Le Mouvement Social*, n° 67, avr. 1969, p. 3–16.

– *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, Vol. 164, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, A. Colin, 1968, 386 p.

– « Les campagnes », *in* : Audoin-Rouzeau, Stéphane et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Vol. 2, Paris, Tempus, 2012 [2e éd.], p. 161–176.

– « Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants », *Le Mouvement Social*, Vol. Aspects régionaux de l'agrarisme français avant 1930, avr. 1969, p. 147–161.

Bensoussan, David, « Le syndicalisme agricole entre conservatisme et progressisme : le projet syndical du comte de Guébriant dans la première moitié du xxe siècle », *in* : Pitou, Frédérique (dir.), *Élites et notables de l'Ouest xvie siècle - xxe siècle, Entre conservatisme et modernité*, Rennes, PUR, 2003, p. 193–202.

– « Mobilisation paysanne et sociabilités rurales : le mouvement dorgériste en Bretagne », *in* : Antoine, Annie et Julian Mischi (dir.), *Sociabilités et politique en milieu rural*, Rennes, PUR, 2008, p. 201–211.

– « Pour une analyse socio-politique du dorgérisme : l'exemple de la Bretagne », *Ruralia* [En ligne], n° 16/17, 2005, mis en ligne le 19 juillet 2006, consulté le 25 septembre 2013. URL : http ://ruralia.revues.org/1076.

Berger, Suzanne, *Les paysans contre la politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 346 p.

Bougeard, Christian, *Tanguy Prigent, paysan ministre*, Rennes, PUR, 2002, 364 p.

Bruneau, Yvan et Emmanuel Le Dœuff, « Les paysans du "Maitron" », *Études rurales*, Vol. 171-172, n° 3, 2004, p. 159–174.

Cambiaire, André, *L'autoconsommation agricole en France*, Paris, A. Colin, 1952.

Canévet, Corentin, *Le modèle agricole breton*, Rennes, PUR, 1992, 397 p.

Cornu, Pierre et Jean-Luc Mayaud, « Le temps retrouvé de l'agrarisme ? Réflexion critique sur l'historicité et l'actualité d'un paradigme », *in* : Cornu, Pierre et Jean-Luc Mayaud (dir.), *Au nom de la terre. Agrarisme et agriens en France et en Europe du xixe siècle à nos jours*, Mondes

ruraux contemporains, Paris, Boutique de l'histoire, 2008, p. 7–48.

Danthieux, Dominique, « Le communisme rural en Limousin : de l'héritage protestataire à la résistance sociale (de la fin du 19e siècle aux années 1960) », *Ruralia* [En ligne], n° 16-17, 2005, URL : http://ruralia.revues.org/1077 (visité le 12/06/2014).

Darroux, Sylvie, *Le Syndicat national des instituteurs à la conquête des campagnes : un exemple « La terre Libre »*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1979, 108 p.

Daucé, Pierre et Yves Léon, *L'évolution de l'agriculture en Bretagne de 1850 à nos jours*, Documents de travail, Rennes, Inra-station d'économie et sociologie rurales, fascicule 1, « La population », 1978, 60 p., fascicule 2,« Les structures de production », 1978, 58 p., fascicule 3,« Les systèmes de culture et d'élevage », 1979, 76 p.

Dorgères, Henri, *Au temps des fourches*, Paris, Éditions France-Empire, 1975, 283 p.

Elégoët, Fanch, « L'économie paysanne en Léon », *Tud Ha Bro*, n° 6, 1986.

– « Plougerneau (Léon) une économie rurale à travers le XXe siècle », *Norois*, n° 112, octobre-décembre 1981, p. 447–464.

Farcy, Jean-Claude, « Les grèves agricoles de 1936-1937 dans le Bassin parisien », *in* : Hubscher, Ronald et Jean-Claude Farcy (dir.), *La moisson des autres. Les salariés agricoles aux XIXe-XXe siècles. Actes du colloque international de Royaumont*, Paris, Éditions Créaphis, 1996, p. 303–326.

Fricot, Régis et Pierre Genaity, *Dorgères et le mouvement paysan*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Haute Bretagne, 1972.

Garapon, Marie-Christine, « L'enseignement agricole par correspondance en Bretagne (1921-1943) », *in* : Boulet, Michel (dir.), *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture 1760-1945. Actes du colloque ENESAD, 19-21 janvier 1999*, Dijon, Éducagri éditions, 2000, p. 67–74.

Gratton, Philippe, « *Barral (Pierre)*. Les agrariens français de Méline à Pisani », *Revue française de science politique*, Vol. 19, n° 4, 1969, p. 899–901.

– « Le communisme rural en Corrèze », *Le Mouvement Social*, n° 67, avr. 1969, p. 123–145.

– « Le mouvement ouvrier et la question agraire de 1870 à 1947 », *in* : Tavernier, Yves, Michel Gervais et Claude Servolin (dir.), *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Cahiers de la FNSP, Paris, FNSP, 1972, p. 163–195.

– *Les paysans français contre l'agrarisme*, collection Textes à l'Appui, Paris, Maspéro, 1972, 223 p.

Hirrien, Hélène, *Un syndicat des ouvriers agricoles : du syndicat des ouvriers agricoles d'Élliant à la Fédération générale agro-alimentaire de la Confédération française démocratique du travail (1936-1990)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1997, 144 p.

Hubscher, Ronald, « La petite exploitation en France : reproduction et compétitivité (fin XIXe siècle-début XXe siècle) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 40, n° 1, 1985, p. 3–34.

– « Unité et pluralisme dans le syndicalisme agricole français. Un faux débat », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 48, n° 1, 1993, p. 109–134.

Lagrave, Rose-Marie, « Le marteau contre la faucille. Introduction », *Études rurales*, n° 171-172, 2004, p. 9–25.

Landerneau, Office central de, *L'Office Central de Landerneau. Un siècle d'action coopérative et mutualiste en terre bretonne*, Landerneau, 2006, 140 p.

Laurent, Jeanne, *Un monde rural en Bretagne au XV^e siècle. La quévaise*, École pratique des hautes études, VI^e section. Les hommes et la terre, XIV, Paris, S.E.V.P.E.N., 1972, 440 p.

Leduc, Jean-François, « Marie, Fille du Saint-Esprit », *Tud Ha Bro*, n° 2, 1979.

Lynch, Édouard, « La fin des "Jacques" ? Conflits ruraux et atteintes à la propriété durant la Troisième-République », *in* : Le Mao, Caroline et Corinne Marache, *Les élites et la terre, Du XVI^e siècle aux années 1930*, Recherches, Paris, Armand Colin, 2010, p. 110–119.

– « Le Parti agraire et paysan français entre politique et manifestation », *Histoire et Société*, n° 13, 2005, p. 56–68.

– « Le Parti socialiste et la paysannerie dans l'entre-deux-guerres : pour une histoire des doctrines agraires et de l'action politique au village », *Ruralia*, Vol. 03, 1998, URL : http://ruralia.revues.org/54.

– *Moissons rouges, Les socialistes français et la Société Paysanne durant l'entre-deux-guerres (1918-1940)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, 484 p.

– « Toury : une grève à la campagne sous le Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 67, n° 67, 2000, p. 79–93.

Mayaud, Jean-Luc, « De la pluri-activité paysanne à une re-définition de la petite exploitation rurale », *ABPO*, Vol. 106, n° 1, 1999, p. 231–248.

Mévellec, François, « Un exemple d'organisation paysanne en France, l'Office central de Landerneau », *in* : Vol. Le mémorial des bretons, s. l., s. d., p. 209–221.

Ory, Pascal, « Le dorgérisme, institution et discours d'une colère paysanne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avr. 1975, p. 168–190.

Person, Hervé, *Conditions de vie et migrations des ouvriers agricoles dans le Finistère*, Quimper, Calligrammes, 1990, 56 p.

Prigent, Mireille, *Les maîtres de la vanité*, Nantes, Éditions Marcel André, 1985, 191 p.

– *Tanguy Prigent, Ti-Kaled*, Paris, Club socialiste du livre, 1982, 315 p.

Sagazan, Raymond de, *L'Office Central, Réflexions sur une histoire. Vers un idéal corporatif (1911-1944)*, document dactylographié, non publié, s. d., 204 p.

Séverac, Georges, « Réflexions sur le métayage en France », *Études rurales*, Vol. 48, 1961, p. 3–25.

Vigreux, Jean, *La faucille et le marteau, Le communisme aux champs dans l'entre-deux-guerres*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, 347 p.

– « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964. Bilan historiographique et perspectives de recherche », *Ruralia*, n° 3, 1998, URL : http://ruralia.revues.org/55.

– « Les élites kominteriennes et la terre », *in* : Le Mao, Caroline et Corinne Marache, *Les élites et la terre, Du XVI^e siècle aux années 1930*, Recherches, Paris, Armand Colin, 2010, p. 135–146.

Les droites

Agrikoliansky, Éric et Annie Collovald, « Mobilisations conservatrices : comment les dominants contestent ? », *Politix*, Vol. 2, n° 106, 2014, p. 7–29.

Bensoussan, David, « L'Action française en Bretagne, entre renouveau et enterrement du royalisme », *in* : Leymarie, Michel et Jacques Prévotat (éds.), *L'Action française. Culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 311–325.

– « Mystique paysanne, agrarisme et corporatisme : les droites radicales dans le monde rural en France au milieu des années trente », *in* : Vervaecke, Philippe (éd.), *À droite de la droite. Droites radicales en France et en Grande-Bretagne au xx^e siècle*, Lille, Éditions Universitaires Septentrion, 2012, p. 87–105.

Bernard, Mathias, « L'antiparlementarisme de droite dans la France des années 1930 », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, Vol. 3, n° 9 Hors série, 2013, p. 99–111.

Bougeard, Christian, « Les notables et les forces politiques de droite en Bretagne dans les années 1930 », *ABPO*, Vol. 109, n° 3, 2002, p. 121–139.

Delbreil, Jean-Claude, *Centrisme et démocratie-chrétienne en France : le Parti démocrate populaire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1990, 490 p.

Dubasque, François, *Jean Hennessy (1874–1944). Argent et réseaux au service d'une nouvelle république*, Rennes, PUR, 2008, 382 p.

Dubois, Jean-Étienne, *Leçon d'histoire pour une droite dans l'opposition ? Les mobilisations de droite contre le Cartel des gauches dans la France des années Vingt.* doctorat d'histoire contemporaine, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2013, 1067 p.

Jeanneney, Jean-Noël, « La Fédération républicaine », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (éds.), *La France et les français 1938-1939*, Paris, FNSP, 1978, p. 341–357.

Le Béguec, Gilles, « Le parti », *in* : Sirinelli, Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France. Cultures*, Vol. 2, Paris, Éditions Gallimard, 1992, chap. 1, p. 13–59.

Mayeur, Jean-Marie, *Des Partis catholiques à la Démocratie Chrétienne xix^e-xx^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1980, 247 p.

Passmore, Kevin, « La droite entre les deux guerres : psychologie des foules, sciences de l'organisation et publicité moderne », *Politix*, Vol. 2, n° 106, 2014, p. 31–57.

Pinol, Jean-Luc, « 1919-1958. Le temps des droites ? », *in* : Sirinelli, Jean-François (dir.), *Histoire des droites. Politique*, Vol. 1, Paris, Gallimard, 2006 [première éd. 1992], p. 291–390.

Rémond, René, *Les droites en France*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982 [première éd. 1954], 544 p.

Sanson, Rosemonde, « L'Alliance démocratique et la recomposition des droites », *ABPO*, Vol. 3, 2002, p. 95–108.

– *L'alliance républicaine démocratique : une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, PUR, 2003, 562 p.

Sirinelli, Jean-François (dir.), *Histoire des droites, Cultures*, Vol. 2, Paris, Gallimard, 2006 [première éd. 1992], 782 p.

– (dir.), *Histoire des droites, Sensibilités*, Vol. 3, Paris, Gallimard, 2006 [première éd. 1992], 961 p.

Tartakowsky, Danielle, *Les droites et la rue. Histoire d'une ambivalence de 1880 à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2014, 221 p.

Vavasseur-Desperriers, Jean, *Culture, structures, stratégie d'une organisation de la Droite parlementaire entre les deux guerres, la Fédération républicaine de 1919 à 1940*, thèse de doctorat d'État en histoire, Lille, Université de Lille III, 1999, 914 p.

– notice : « Fédération républicaine », *in* : Sirinelli, Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au xx^e siècle*, p. 455–457.

– *Les droites en France*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2006, 128 p.

– « Les tentatives de regroupement des droites dans les années trente », *ABPO*, Vol. 109, n° 3, 2002, p. 61–77.

Les gauches

Becker, Jean-Jacques et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France, L'héritage du xix^e siècle*, Vol. 1, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, 586 p.

– (éds.), *Histoire des gauches en France, xx^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Vol. 2, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, 778 p.

Julliard, Jacques, *Les gauches françaises, 1762-2012 : histoire politique et imaginaire*, Paris, Flammarion, 2012, 943 p.

Lynch, Édouard, « Socialistes et communistes dans l'entre-deux-guerres », *Ruralia*, n° 171-172, 2004, p. 45–59.

Winock, Michel et Nikel Séverine, *La Gauche au pouvoir, l'héritage du Front populaire*, Paris, Bayard, 2006, 192 p.

Les radicaux

Baal, Gérard, *Histoire du radicalisme*, Repères, Paris, Éditions La Découverte, 1994, 122 p.

Berstein, Serge, *Histoire du Parti radical : crise du radicalisme*, Vol. 2, Paris, Presses de la FNSP, 1980, 667 p.

– *Histoire du Parti radical : la recherche de l'âge d'or*, Vol. 1, Paris, Presses de la FNSP, 1980, 487 p.

– « Les radicaux », *in* : *Histoire des gauches en France*, Vol. 2 - xx^e^ siècle : à l'épreuve de l'histoire, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 9–26.

Florin, Jean-Pierre, « Le radical-socialisme dans le département du Nord (1914-1936) : parti du "mouvement" ou de "l'ordre établi" ? », *Revue française de science politique*, Vol. 24, n° 2, 1974, p. 236–277.

Le socialisme

Bouchenot, Matthias, *Tenir la rue. L'autodéfense socialiste 1929-1938*, Paris, Libertalia, 2014, 302 p.

Bougeard, Christian (dir.), Rennes, PUR, 2008, 328 p.

– « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *in* : Bougeard, Christian et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, chap. 3, p. 105–141.

– « La fédération socialiste du Finistère dans les années 1930 : de la crise à une relative embellie », *in* : Bougeard, Christian et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, chap. 3, p. 105–141.

– « La SFIO en Bretagne (1918-1969) », *in* : Bougeard, Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 69–82.

– « Tanguy Prigent (1909-1970) : repères de la carrière politique d'un socialiste breton », *in* : *Saint-Jean-du-Doigt, des origines à Tanguy Prigent*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2001, p. 387–404.

– (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, 328 p.

Bougeard, Christian et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, 255 p.

Brigant, Pierre, *La fédération socialiste SFIO du Finistère (1908-1969)*, doctorat d'histoire, Rennes, Université de Rennes 2, 2000-2001, 794 p.

– *La SFIO à Brest de 1919 à 1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1991, 144 p.

Delporte, Christian, « Les jeunesses socialistes dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n° 157, oct. 1991, p. 33–66.

Ducoulombier, Romain, « Les socialistes devant la guerre et la scission », *Cahiers Jaurès*, Vol. 3, n° 189, 2008, p. 33–55.

Georgi, Frank, « Les Amicales socialistes d'entreprise en province : le cas de la Fédération du Nord (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, n° 153, oct. 1990, p. 47–61.

Geslin, Claude, « Les premiers pas du PSU-SFIO en Bretagne (1905-1914) », *in* : Bougeard, Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 19–38.

Girault, Jacques (dir.), *L'implantation du socialisme en France au xx^e siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, 312 p.

Gramoullé, Gilbert, « Des origines à 1919 : une naissance difficile », *in* : Bougeard, Christian et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, chap. 1.

Kergoat, Jacques, *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, Paris, Éditions le Sycomore, 1983, 367 p.

– « Sur le mouvement de la Jeunesse socialiste », *Recherche socialiste*, n° 24, sept. 200, p. 45–64.

Le Goïc, Pierre, « Catholiques de gauche et socialismes dans le Finistère : quelques itinéraires », *in* : Bougeard, Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 237–254.

Le Pensec, Louis, « Intervention orale de Louis Le Pensec, sénateur du Finistère, enregistrée, transcrite et résumée par Christian Bougeard », *in* : Bougeard, Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 285–287.

Le Thoer, Yves, *Tanguy Prigent (1929-1944) : un socialiste paysan*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 181 p.

Lefranc, Georges, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République : 1875-1940*, Bibliothèque historique, Paris, Payot, 1963, 444 p.

Lucas, Maurice, « Les années 1920 : crise et reconstruction », *in* : Bougeard, Christian et al. (dir.), *Les Socialistes dans le Finistère (1905-2005)*, Rennes, Apogée, 2005, chap. 2.

Morin, Gilles, « Les élus socialistes en Bretagne au temps de la SFIO », *in* : Bougeard, Christian (dir.), *Un siècle de socialismes en Bretagne de la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, PUR, 2008, p. 83–93.

Nadaud, Éric, « Le renouvellement des pratiques militantes de la S.F.I.O. au début du Front populaire (1934–936) », *Le Mouvement Social*, n° 153, oct. 1990, p. 9–32.

Prigent, François, « *La Charrue Rouge* : réseaux, identités et pratiques socialistes dans le Trégor des années 1930 », *in* : Antoine, Annie et Julian Mischi (dir.), *Sociabilités et politique en milieu rural*, Rennes, PUR, 2008, p. 179–189.

– *Les réseaux socialistes en Bretagne des années 1930 aux années 1980*, doctorat d'histoire contemporaine, Rennes, Université de Rennes 2, 2011, 813 p.

Sawicki, Frédéric, « L'apport des monographies à l'étude du socialisme français », *in* : Girault, Jacques (dir.), *L'implantation du socialisme en France au xx^e siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 24–34.

Vigreux, Jean, « Le Front populaire (1934–1938) : Histoire et Mémoires socialistes »,

La Revue Socialiste, n° 55, juil. 2014, p. 65–70.

Wahl, Alfred, « Les députés SFIO de 1924 à 1940 : essai de sociologie », *Le Mouvement social*, n° 106, janvier-mars, 1979, p. 25–44.

Le PC

Abaléa, Philippe, *Le Parti communiste à Brest. 1920-1934*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1981, 144 p.

Becker, Jean-Jacques, *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du PCF de 1930 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1981, 333 p.

Berstein, Serge et Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France, Tome 1 : 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987, 407 p.

Boulouque, Sylvain et Franck Liaigre, *Les listes noires du PCF*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, 261 p.

Buton, Philippe, « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *Communisme*, n° 7, 1984, p. 5–30.

Depretto, Jean-Paul et Sylvie V. Schweiter, *Le communisme à l'usine*, Roubaix, Éd. Edires, 1984, 285 p.

Ducoulombier, Romain, *Camarades, La naissance du parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, 429 p.

– *Compte-moi si tu peux : la question des effectifs du PCF*, URL : `http://anrpaprika.hypotheses.org/844` (visité le 20/09/2014).

– *Histoire du communisme*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2014, 127 p.

Gelly, Jean-François, « À la recherche de l'unité organique : la démarche du Parti communiste français (1934-1938) », *Le Mouvement Social*, Vol. 158, n° 121, avril-juin, 1982, p. 97–116.

Girault, Jacques, « L'implantation du PCF entre les deux guerres », *in* : Bourderon, Roger, Jean Burles et Jacques Girault, *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981.

– *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Éditions Sociales, 1977, 348 p.

Heldman, Henri, « Lutte politique et action syndicale : élaboration d'une stratégie. Le tournant obscur de l'Internationale communiste et de sa section française (1931-1934) », *Communisme*, n° n1, 1982, p. 47–74.

Jederman, Frantisěk, *La bolchevisation du P.C.F. (1923-1928)*, Paris, Éditions François Maspéro, 1971, 118 p.

Jégou, Chantal, *Le Parti communiste à Brest de 1934 à 1939*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1984, 213 p.

Kerbaul, Eugène, « Communistes, catholiques et "main tendue" », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° n° 24, 1986, p. 95–106.

Kriegel, Annie, *Aux origines du communisme français, Contribution à l'histoire du*

mouvement ouvrier français, Vol. I et II, Paris, Mouton, 1964, 995 p.

– *Aux origines du communisme français*, Paris, Flammarion, 1978, 442 p.

– *Les communistes français, 1920-1970*, L'univers historique, Paris, Éditions du Seuil, 1985, 404 p.

Le Boulanger, Jean-Michel, *Ni dieu ni maître ? Flanchec (1881-1944) ou l'étrange parcours d'un insoumis*, 28, Douarnenez, Mémoire de la ville, 1997, 308 p.

Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972, Paris, Éditions sociales, 1981, 639 p.

Margairaz, Michel, « Le Parti communiste, l'économie, les finances et la monnaie en 1935-1936 », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 24, 1986, p. 6–35.

Martelli, Roger, *Prendre sa carte 1920 -2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Pantin, Fondation Gabriel Péri/Département de la Seine-Saint-Denis, 2010, 100 p.

– « Une introduction à l'année 1934 : le PCF, l'Internationale et la France », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 18, 1984, p. 5–23.

Morancy, E, *Le Communisme dans le quartier maritime du Guilvinec dans la période d'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 13, 1999.

Morancy, Elsa, *Le communisme au Guilvinec pendant l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris XIII, 1999, 184 p.

Morlec, Marc, *Filets bleus et grèves rouges*, Morlaix, Skol Vreizh, 2003, 83 p.

Nizan, Paul, *Paul Nizan intellectuel communiste 1926-1940. Articles et correspondance inédite*, Vol. 2, Paris, FM/petite collection maspero, 1979, 143 p.

Panné, Jean-Louis, « Le P.C.F. , l'unité et la question syndicale janvier 1936 », *Communisme*, n° 35-37, 1994, p. 19–30.

Robert, Jean-Louis, « Les origines du P.C.F. », *in* : *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 13–44.

Sanchez, Cécile, « Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? La jeunesse communiste sous le Front populaire », *Histoire@Politique*, Vol. 1, n° 4, 2008, p. 5.

Souvarine, Boris, « La tactique communiste et les élections », *Bulletin Communiste*, n° 26, p. 413–417, URL : http://bibnumcermtri.fr/IMG/pdf/9e_annee_no_26_janvier-mars_1928.pdf.

Tartakowsky, Danielle, « Le "tournant" des années trente », *in* : *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 45–74.

Trotsky, Léon, *Le mouvement communiste en France (1919-1939)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1967, 723 p.

Vigreux, Jean, « 1990-2010 : archives et écriture(s) de l'histoire du PCF », *in* : Poirrier, Philippe et Julie Lauvernier (dir.), *Historiographie & archivistique. Ecriture et méthodes de l'histoire à l'aune de la mise en archives*, Vol. 2, Territoires contemporains, nouvelle série, mis en ligne le 12 janvier 2011, URL : http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/historiographie/J_Vigreux.html.

– « Renaud Jean ou la figure d'un communisme rural », *Histoire@Politique. Politique, culture, société – Rubrique : Comptes rendus – colloques*, Mis en ligne le 16 janvier 2012, URL : http://www.histoire-politique.fr/

index.php?numero=1&rub=comptes-rendus&item=337 (visité le 03/12/2012).

Wolikow, Serge, « Le P.C.F. et le Front populaire », *in* : *Le PCF : étapes et problèmes, 1920-1972*, Paris, Éditions sociales, 1981, p. 103–197.

– *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Les Éditions de L'Atelier, 2010, 287 p.

L'extrême gauche

Broué, Pierre et Nicole Dorey, « Critiques de gauche et opposition révolutionnaire au Front populaire (1936-1938) », *Le Mouvement Social*, n° 54, jan. 1966, p. 91–134.

Rioux, Jean-Pierre, *Révolutionnaires du Front populaire. Choix de documents (1935-1938)*, 10-18, Paris, Union Générale d'Édition, 1973, 444 p.

Trotsky, Léon, *Œuvres. Juin 1935/Septembre 1935*, dir. Pierre Broué, avec une introd. de Pierre Broué et Michel Dreyfus, Vol. 6, EDI, 298 p.

Les anarchistes

Le Moigne, Alain, « Le mouvement "anarchiste" au sein du monde ouvrier brestois de la fin du XIX^e^ à la Seconde Guerre Mondiale », *in* : *Actes du colloque « Des fiches aux fichiers. Les enjeux de la méthode prosopographique : élites politiques et sociales, notables, mondes militants en Bretagne (XVIIIe-XXe siècles) », [à paraître]*, p. 12.

Lochu, René, *Libertaires, mes compagnons de Brest et d'ailleurs*, Quimperlé, Éditions La Digitale, 1983, 210 p.

Maitron, Jean, *Le mouvement anarchiste en France, Des origines à 1914*, Vol. 1, Paris, Maspéro, 1983, 486 p.

– *Le mouvement anarchiste en France, De 1914 à nos jours*, Vol. 2, Paris, Maspéro, 1983, 440 p.

Manfredonia, Gaetano, « L'anarchisme au XX^e^ siècle : de la crise au renouveau », *in* : Becker, Jean-Jacques et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Vol. 2, Paris, Éditions La Découverte/Poche, 2005, p. 135–145.

Rémond, Jean-Luc, *Discours et propagande anarchistes en Bretagne (1920-1929) : présen-*

tation de quelques aspects, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Rennes 2, 1994, 120 p.

Salaun, Marie-Noëlle, *Les anarchistes dans le Finistère entre les deux guerres : Brest, enclave libertaire (1918-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 144 p.

Le mouvement breton

Carney, Sébastien, *Les promesses de la Bretagne. Mordel, Delaporte, Lainé, Fouéré. Génération de l'apocalypse et mystique nationale (1901-1948)*, thèse pour le doctorat d'histoire contemporaine, Brest, UBO, 2014.

Deniel, Alain, *Le mouvement Breton*, Rennes, Éditions François Maspéro, 1976, 450 p.

L'extrême droite

Bargain, Alban, « An Ideological Goulash : The Breton Extreme Rights, 1920–1940 », *Proceedings of the Western Society for French History*, n° 38, 2010, p. 217–233.

Berstein, Serge, « La France des années Trente allergique au fascisme : à propos d'un livre de Zeev Sternhell », *Vingtième Siècle*, Vol. 2, n° 2, 1984, p. 83–94.

Berstein, Serge et Michel Winock, *Fascisme français ? La controverse*, avec une préf. de Jean-Noël Jeanneney, Paris, CNRS Éditions, 2014, 253 p.

Brunet, Jean-Paul, *Jacques Doriot. Du communisme au fascisme*, Paris, Balland, 1986, 562 p.

– « Un fascisme français : le Parti populaire français de Doriot (1936-1939) », *Revue française de science politique*, Vol. 33, n° 2, 1983, p. 255–280.

Downs, Laura Lee, « "Nous plantions les trois couleurs". Action sociale féminine et recomposition des politiques de la droite française : Le mouvement Croix-de-Feu et le Parti social français, 1934-1947 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 3, n° 58-3, 2011, p. 118–163.

Forlin, Olivier, *Le fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, Éditions La Découverte, 2013, 405 p.

Joly, Laurent, « Antisémites et antisémitismes sous la III^e^ République », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 3, n° 54, 2007, p. 63–90.

Kéchichian, Albert, *Les Croix-de-Feu à l'âge du fascisme. Travail, Famille, Patrie*, Paris, Champ Vallon, 2006, 410 p.

Kestel, Laurent, *La Conversion politique. Doriot, le PPF et la question du fascisme français*, Paris, Raisons d'agir, 2012, 200 p.

Lahousse, Gilles, « De la solidarité française au parti du faisceau français : un exemple de radicalisation politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol. 58, n° 58, 1998, p. 43–54.

Machefer, Pierre, « Les syndicats professionnels français, 1936-1939 », *Le Mouvement Social*, n° 119, 1982, p. 91–112.

Nobécourt, Jacques, *Le Colonel de La Rocque (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, 1194 p.

Passmore, Kevin, « L'historiographie du "fascisme" en France », *French Historical Studies*, Vol. 37, n° 3, 2014, p. 469–499.

Paxton, Robert O., *Le fascisme en action*, Paris, Le Seuil, 2004, 439 p.

Soucy, Robert, *Fascismes français ? 1933-1939, Mouvements antidémocratiques*, Paris, Autrement, 2004, 481 p.

Sternhell, Zeev, *Histoire et Lumières. Changer le monde par la raison. Entretiens avec Nicolas Weill*, itinéraires du savoir, Paris, Albin Michel, 2014, 367 p.

– *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, [4e éd.], Folio histoire, Paris, Éditions Gallimard, 2013, 1075 p.

Thomas, Jean-Paul, « Le Parti social français (1936-1945) Une expérience de parti de masses et la préparation d'une relève », *ABPO*, Vol. 109, n° 3, 2002, p. 109–120.

– « Le Parti social français, élément majeur d'une refonte du système de contrôle politique des droites à la fin des années trente ? », *in* : Morin, Gilles et Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, coll. Des poings et des roses, Paris, L'Harmattan, 2008.

– « Les effectifs du Parti social français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 62, 1999, p. 61–84.

Troalen, Anne-Laure, *Le Parti social français en Alsace. 1936-1939*, mémoire de master, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2008, 150 p.

Winock, Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, [2e éd.], Points Histoire, Paris, Éditions Gallimard, 2014, 506 p.

La politique

Berstein, Serge, « Les partis », *in* : Rémond, René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 49–85.

Billard, Yves, « Un parti Républicain-socialiste a vraiment existé », *Vingtième Siècle*, n° 51, juil. 1996, p. 43–55.

Bonnefous, Édouard, *Histoire politique de la Troisième République, L'après-guerre (1919-1924)*, 2e éd., Vol. 3, PUF, 1968, 479 p.

Bougeard, Christian, « Itinéraires et parlementaires modérés en Bretagne des années 1920 aux années 1960 », *in* : Roth, François (dir.), *Les modérés dans la vie politique française (1870-1965)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000, p. 209–223.

– *Les forces politiques en Bretagne. Notables, élus et militants (1914-1946)*, Rennes, PUR, 2011, 386 p.

– « Regards sur les réseaux de notables en Bretagne (des années 1930 aux années 1950) », *ABPO*, Vol. 103, n° 3, 1996, p. 31–51.

Bougeard, Christian et Philippe Jarnoux, « Avant-propos », *in* : Bougeard, Christian et Philippe Jarnoux (dir.), *Élites et notables en Bretagne, de l'ancien régime à nos jours*, Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999.

– (dir.), *Élites et notables en Bretagne de l'ancien régime à nos jours*, Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999, 334 p.

« Les notables de l'Ouest breton (Finistère-Côtes-du Nord) des années 1930 aux années 1950 », *in* : Bougeard, Christian et Philippe Jarnoux (dir.), *Élites et notables en Bretagne, de l'ancien régime à nos jours*, Kreiz 10, Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, Brest, CRBC/UBO, 1999, p. 243–255.

Crapez, Marc, « De quand date le clivage gauche/droite en France ? », *Revue française de science politique*, Vol. 48, n° 1, 1998, p. 42–75.

Dauphin, Alexandre et Xavier Landrin, « Ni droite ni gauche ? La Ligue républicaine nationale et le travail de classement politique (1924-1927) », *in* : Le Bohec, Jacques et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012, p. 73–98.

Laurent, Raymond, *Le Parti démocrate populaire*, Le Mans, Imp. commerciale, 1965, 190 p.

Le Béguec, Gilles et Denis Peschanski (dir.), *Les élites locales dans la tourmente*, Paris, CNRS Éditions, 2000, 460 p.

Le Bohec, Jacques et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012, 498 p.

Le Digol, Christophe, « Comment penser le clivage gauche-droite ?, Introduction générale », *in* : Le Bohec, Jacques et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012, p. 1–17.

– « L'amphithéâtre parlementaire idéal. Le clivage gauche-droite dans l'analyse politique », *in* : Le Bohec, Jacques et Christophe Le Digol (dir.), *Gauche droite. Genèse d'un clivage politique*, Paris, PUF, 2012, p. 337–364.

Lévêque, Pierre, *Histoire des forces politiques en France. 1880-1940*, Vol. 2, Paris, A. Colin, 1994, 311 p.

Paubert, Laurent, « Électorat du "centre" et modération politique en Bretagne sous la IIIe République, l'exemple du Finistère et du Morbihan », *ABPO*, Vol. 111, n° 1, 2004, p. 65–90.

Rémond, René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 403 p.

Richard, Gilles, « Droites et gauches dans la vie politique française, Réflexions sur un affrontement pluriel », *Vingtième Siècle.*

Revue d'histoire, Vol. 2, n° 90, 2006, p. 155–167.

Rioux, Jean-Pierre, « L'association en politique », *in* : Rémond, René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 87–120.

Roth, François (dir.), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2000, 534 p.

Sainclivier, Jacqueline, « Culture politique et pouvoirs locaux en Bretagne (1935-1953) », *ABPO*, Vol. 103, n° 3, 1996, p. 11–30.

Le Finistère politique

Cariou, Loïc, *Hervé Nader, un entrepreneur en politique : le parcours d'un notable finistérien au xx^e siècle*, master 1, Brest, UBO, 2008, 128 p.

Caro, Laurent, Le Finistère *et Maurice Bouilloux-Lafont député de Quimper (1914-1932), Ligne politique (1914-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1996, 310 p.

Caroff, Armelle, *Pierre Tremintin (1876-1966)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1994, 131 p.

Crouan, Erwan, *Jean Crouan (1906-1985) : un notable finistérien dans la tourmente du xx^e siècle*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2001, 254 p.

Floch, Jean-Charles, *Les Républicains démocrates du Finistère 1911-1940*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 229 p.

Gourlay, Patrick, *Charles Daniélou, 1878-1953 : itinéraire politique d'un Finistérien*, Rennes, PUR, 1996, 212 p.

– « Charles Daniélou (1878-1958). La brillante et atypique carrière d'un Finistérien sous la Troisième république », *ABPO*, Vol. 103, n° 4, 1996, p. 99.

Kermoal, Benoit, *La carrière politique de Jean-Louis Rolland de 1919 à 1946*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1995, 175 p.

Le Guevel, Hugues, *La Carrière politique de Victor Le Gorgeu (1919-1947)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1989, 190 p.

Le Minor, René, « M. René Le Minor, 96 ans, témoigne. Une traversée du siècle », *Cap Caval*, n° 9, sept. 1987, p. 14–22.

Le Roux, Bruno, *Le Mouvement Croix de Feu et le PSF dans le Finistère*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1996, 127 p.

Lollier, Ronan, *Élites politiques locales dans l'arrondissement de Châteaulin, 1929-1953*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2007, 216 p.

Lucas, Maurice, « À propos d'un cacique radical et bigouden : Georges Le Bail », *in* : *Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques, mélanges offerts à Yves Le Gallo*, Brest, CRBC/UBO-Institut culturel de Bretagne, 1987, p. 325–352.

– « Hélias, Le Bail et le Radicalisme », *in* : *Hélias et les siens*, Vol. 15, Kreiz Etudes sur la Bretagne et les Pays Celtiques, UBO, 2001, p. 115–124.

– *La Cornouaille politique1870-1914. Étude sur le berceau de la Bretagne républicaine*, Paris, Les Indes Savantes, 2014, 542 p.

Menesguen, Kristell, *La Municipalité Nardon (1919-1929)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1999, 122 p.

Moal, Pierre-Yves, *Paul Simon (1886-1956)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1994, 158 p.

Morlec, Marc, *La Vie municipale à Concarneau (1918-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1990, 247 p.

Paubert, Laurent, *La vie politique en Pays bigouden entre les deux guerres*, Quimper, Hanterion, 1996, 314 p.

Perennes, Marianne, *La Vie municipale à Quimperlé (1918-1939)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1993, 246 p.

Péron, Ludovic, *Les Conseillers généraux sous la Troisième République dans le Finistère (1871-1940)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 2000, 122 p.

Quintin, Virginie, *Élus municipaux et cantonaux de l'arrondissement de Brest (1934-1951)*, mémoire de maîtrise, Brest, UBO, 1999, 150 p.

Études sur la Bretagne

Balcou, Jean, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), Rennes, PUR, 2006, 448 p.

Beloeil, Dominique, « L'acceptation des lois laïques par les évêques bretons (1902-1936) », *in* : Balcou, Jean, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 323–332.

Bensoussan, David, « Des notables bien vivants. La pérennité de la notabilité traditionnelle en Bretagne dans l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 25, jan. 2015, URL : `http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=25&rub=dossier&item=237` (visité le 16/06/2015).

– « Les démocrates-chrétiens bretons et la laïcité dans le premier XX^e^ siècle : une accommodation ambiguë », *in* : Balcou, Jean, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 333–344.

Bougeard, Christian, *La Bretagne de l'Occupation à la Libération 1940–1945*, Rennes, PUR, 2014, 255 p.

– *La Bretagne d'une guerre à l'autre : 1914-1945*, Les universels Gisserot, Paris, Éditions Gisserot, 1999, 128 p.

– *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 à 1950*, doctorat d'État en histoire, Rennes, Université de Haute Bretagne, 1986, 2 077 p., 5 vol.

Cassard, Jean-Christophe et al. (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008, 960 p.

Collectif, *La Bretagne au xx^e siècle*, Morlaix, Skol Vreizh, 1983, 288 p.

Cornette, Joël, *Histoire de la Bretagne et des Bretons, des lumières au xix^e siècle*, Vol. 2, Points Histoire, Paris, Éditions du Seuil, 2008, 749 p.

Cornou, François, *Dans la mélée laïque*, Brest, Éditions de la presse libérale, 1927, 192 p.

Couliou, Jean-René, *La pêche bretonne : les ports de Bretagne-Sud face à leur avenir*, Rennes, PUR, 1998, 446 p.

Daucé, Pierre, « L'évolution de la population agricole en Bretagne de 1850 à 1950. Quelques éclairages nouveaux », *Tud Ha Bro*, n° 5/6, p. 95–131.

Denis, Michel et Claude Geslin, *La Bretagne des Blancs et des Bleus : 1815-1880*, Rennes, Éditions Ouest-France Université, 2003, 719 p.

Devailly, G. (dir.), *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray-lès-Tours, Éditions CLD, 1980, 395 p.

Dupuy, Roger, *De la Révolution à la chouannerie*, Paris, Flammarion, 1988, 365 p.

– *La politique du peuple : racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002, 255 p.

Elégoët, Louis, « L'expulsion des religieuses à Saint-Méen, en août 1902 », *in* : Balcou, Jean, Georges Provost et Yvon Tranvouez (dir.), *Les Bretons et la Séparation. 1795-2005*, Rennes, PUR, 2006, p. 179–186.

Études sur la Bretagne et les Pays Celtiques, 1994-1995, Kreiz 05, Brest, CRBC/UBO, 1996.

Fillaut, Thierry, *Les bretons et l'alcoolisme (xix^e et xx^e siècle)*, Rennes, ENSP, 1991.

Geslin, Claude, notice : « Chemins de fer », *in* : Cassard, Jean-Christophe et al. (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, p. 157–159.

– « Le mouvement ouvrier en Bretagne. Essai bibliographique », *ABPO*, Vol. Tome 102, n° 3, 1995, p. 189.

– *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914*, doctorat d'histoire contemporaine, Paris, Université de Paris X, 1982, 1 288.

Geslin, Claude et Jacqueline Sainclivier, *La Bretagne dans l'ombre de la III^e République (1880-1939)*, Rennes, Éditions Ouest-France Université, 2005, 678 p.

Guéguan, François, *Le PCF, la SFIO et le mouvement paysan et ouvrier de 1930 à 1939 dans les Côtes du Nord*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris 1, 1974, 2 Tomes, 111 p. et 51 p.

Guin, Yannick, *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours : contribution à une critique de l'idéologie nationaliste*, Paris, Éditions François Maspéro, 1977, 345 p.

Hervé, Roger et Yann Poupinot, *Atlas historique de Bretagne*, Rennes, Éditions historiques de Bretagne, 1986, XVII planches.

Jouët, Philippe et Kilian Delorme, *Atlas historique des pays et terroirs de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007, 164 p.

Le Bail, Sylvain, *Cœurs de Breizh, aux bretons d'ici et d'ailleurs*, Collection en partage, Ploërmel, Les oiseaux en papier, 2009, 287 p.

Le Coadic, Ronan, *Campagnes rouges de Bretagne*, 22, Morlaix, Skol Vreizh, 1991, 83 p.

Le Crom, Jean-Pierre, « La vie industrielle en Bretagne : une mémoire à conserver », *in* : *La vie industrielle en Bretagne : une mémoire à conserver*, Rennes, PUR,

2001, chap. Le syndicalisme breton face à la Charte du travail, p. 227–237.

Le Lannou, Maurice, *Géographie de la Bretagne*, Vol. 2, Rennes, Plihon, 1952, 464 p.

Le Moal, Marcel, *L'émigration bretonne*, Spézet, Coop Breizh, 530 p.

Michel, Jean-Yves, *Religion et politique en Bretagne de 1850 à 1960, le cas du Poher*, Gourin, Éditions Keltia Graphic, 2000, 240 p.

Monnier, Jean-Jacques, « 1919-1939. Un éveil qui reprend, malgré tout », *in* : Monnier, Jean-Jacques et Jean-Christophe Cassard (coord.), *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 127–163.

– « L'évolution politique », *in* : Monnier, Jean-Jacques et Jean-Christophe Cassard (coord.), *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, chap. Vie religieuse, politique et culturelle de 1918 à 1945, p. 660–664.

Monnier, Jean-Jacques et Jean-Christophe Cassard (coord.), *Toute l'histoire de la Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, 800 p.

Ogé, Frédéric, *Eléments pour servir à l'histoire et à la géographie industrielles de la Région Bretagne, du début du XIXe siècle à nos jours*, Inventaire, Paris, PRODIG UMR 8586 CNRS, 2012, 119 p.

Ollivro, Jean, *Bretagne 150 ans d'évolution démographique*, Rennes, PUR, 2005, 366 p.

Pascal, Jean, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris, PUF, 1983, 809 p.

Pierre, Patrick, *Les Bretons et la République. La construction de l'identité bretonne sous la Troisième République*, Rennes, PUR, 2001, 427 p.

Poupinot, Yann, *La Bretagne contemporaine : contribution à l'étude de son évolution. Histoire économique et sociale de 1789 à nos jours*, Paris, Ker Vreizh, 1955, 225 p.

Prigent, François, « Pour une prosopographie des militants politiques et syndicaux en Bretagne (1940-1968) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Vol. 4, n° 104-105, 2011, p. 49–56.

Rivière, Christophe, « Les maires du Morbihan (1929-1959) », *ABPO*, Vol. 113, n° 2, 2006, p. 135–183.

Robert-Muller, Charles, *Pêches et pêcheurs de la Bretagne Atlantique*, Ouvrage terminé et mis au point par M. Le Lannou, Paris, A. Colin, 1944, XIV-616.

Sainclivier, Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine, 1918-1958. Vie politique et sociale*, Rennes, PUR, 1996, 479 p.

Ségalen, Martine, *Quinze générations de bas-bretons*, Les chemins de l'histoire, Paris, PUF, 1985, 405 p.

Siegfried, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième république*, Paris, Impr. nationale éditions, 1995 [première éd. 1913], 636 p. 102 cartes et croquis, une carte hors texte.

Skol Vreizh, Commission « Histoire » de, *Histoire de la Bretagne de 1789 à 1914*, Morlaix, Skol Vreizh, 1980, 280 p.

Tripier, Yves, *La laïcité, ses prémices et son évolution depuis 1905 : le cas breton*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Études sur d'autres régions ou départements

Barral, Pierre, *Le département de l'Isère sous la Troisième république, 1870-1940*, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques 115, Paris, A. Colin, 1962, 597 p.

Besnard, Brigitte, *Les Grèves et le Front Populaire dans les Côtes-du-Nord*, mémoire de maîtrise, Rennes, Université de Rennes 2, 1988, 112 p.

Bois, Paul, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1978.

Bréemersch, Pascale et Jean-Michel Decelle, *1936 : le Front populaire dans le Pas-de-Calais*, Arras, Archives départementales du Pas-de-Calais, Service Educatif, 1997, 199 p.

Brot, Michel, *Le Front populaire dans les Alpes-Maritimes, 1934-1937*, Nice, Éditions Serre, 1988, 207 p.

Brunet, Jean-Paul, *Saint-Denis, la ville rouge 1890-1939*, Paris, Hachette littérature, 1980, 462 p.

Caron, Marianne, *Le Front populaire dans le Bas-Languedoc et le Roussillon*, thèse de troisième cycle, Université de Montpellier III, 1972.

(collec.), Aremors (éd.), *Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1920 à 1939*, Saint-Nazaire, Aremors, 1983, 288 p.

Collectif, *Géographie sociale : l'Ouest politique 75 ans après Siegfried*, Caen, Centre de publication de l'université de Caen, 1987, 312 p.

Colson, Daniel, *Anarcho-syndicalisme et communisme : Saint-Etienne 1920-1925*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, Atelier de création libertaire, 1986, 222 p.

Dauger, Georges, *Aux origines du Front populaire dans la Creuse : contribution à une ethnohistoire des comportements politiques*, Vol. 7, Guéret, Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1986, 200 p.

Fourcaut, Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les éditions ouvrières - Presses de la FNSP, 1986, 215 p.

Guillen, Pierre, « La situation sociale en province : l'Isère », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 156–168.

Kittel, Manfred, « Milieu rural et radicalisme politique : l'évolution contrastée de la Corrèze et de la Franconie (de la fin du XIX^e^ siècle siècle aux années 1930) », *Histoire, économie & société*, Vol. 25, n° 3, 2006, p. 401–410.

Lemaire, Didier, « Le mouvement Amsterdam-Pleyel dans le Loir-et-Cher. Ou l'application à la base de la stratégie d'union antifasciste », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n° 18, 1984, p. 101–121.

Marlin, François, *Pour la République, la Paix, la laïcité. Le Front Populaire en terre radicale : le Loiret (1934-1939)*, doctorat d'histoire, Paris, Université de Paris 8, 1994, 1148 p.

Pennetier, Claude, *Le socialisme dans le Cher, 1851-1921*, Paris, Éditions Delayance - Éditions de la maison des sciences de l'homme, 1982, 306 p.

Prost, Antoine, « Le climat social », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.),

Edouard Daladier, chef de gouvernement, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 99–111.

– « L'éclatement du Front populaire. Analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés de juin 1936 à juin 1939 », *in* : Rémond, René et Janine Bourdin (dir.), *Edouard Daladier, chef de gouvernement*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, p. 25–44.

Quellien, Jean, *Bleus, blancs, rouges, politique et élections dans le Calvados, 1870-1939*, Vol. 18, Caen, Cahiers des annales de Normandie, 1986, 424 p.

– *Le Calvados au temps du Front populaire*, Caen, Éditions du Lys, 1996, 208 p.

Regourd, Florence, *La Vendée ouvrière. Grèves et ouvriers vendéens de 1840 à 1940*, Les-Sables-d'Olonnes, Le cercle d'or, Jean Huguet, 1981, 353 p.

Sagnes, Jean, *Politique et syndicalisme en Languedoc, L'Hérault durant l'entre-deux-guerres*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1986, 524 p.

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 : Carte des communes finistériennes pendant l'entre-deux-guerres 1112
Annexe 2 : Liste des communes finistériennes pendant l'entre-deux-guerres 1113
Annexe 3 : Les cantons en 1936 1117
Annexe 4 : Les pays en Bretagne 1118
Annexe 5 : La carte du réseau ferré dans le Finistère 1119
Annexe 6 : Une famille de 19 enfants a les honneurs de la presse catholique en avril 1936 1120
Annexe 7 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 1 . 1121
Annexe 8 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 2 1122
Annexe 9 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 3 1123
Annexe 10 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 41124
Annexe 11 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 51125
Annexe 12 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 61126
Annexe 13 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 71127
Annexe 14 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 81128
Annexe 15 : Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 91129
Annexe 16 : Script R pour le graphique sur les carrières politiques des députés et sénateurs1131
Annexe 17 : Une chanson contre le Sillon en 1924 1132
Annexe 18 : Enquête sur les salles de danse et les bals publics 1133
Annexe 19 : Le mandatement distribué dans tout le diocèse 1134
Annexe 20 : Tract des « cultivateurs-cultivants » en 1930 1135
Annexe 21 : Implantation des syndicats agricoles en 1930 1136
Annexe 22 : Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés par groupes d'industries. 1137
Annexe 23 : Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés par groupes d'industries. 1138
Annexe 24 : En-tête du Comité départemental de Front populaire du Finistère 1139
Annexe 25 : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Concarneau . . 1139
Annexe 26 : L'unité encore d'actualité en février 1938 1140
Annexe 27 : La grève des coiffeurs quimpérois en 1937 1141
Annexe 28 : Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. 1142
Annexe 29 : Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. Suite 1143
Annexe 30 : Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. Fin 1144

Carte des communes finistériennes pendant l'entre-deux-guerres

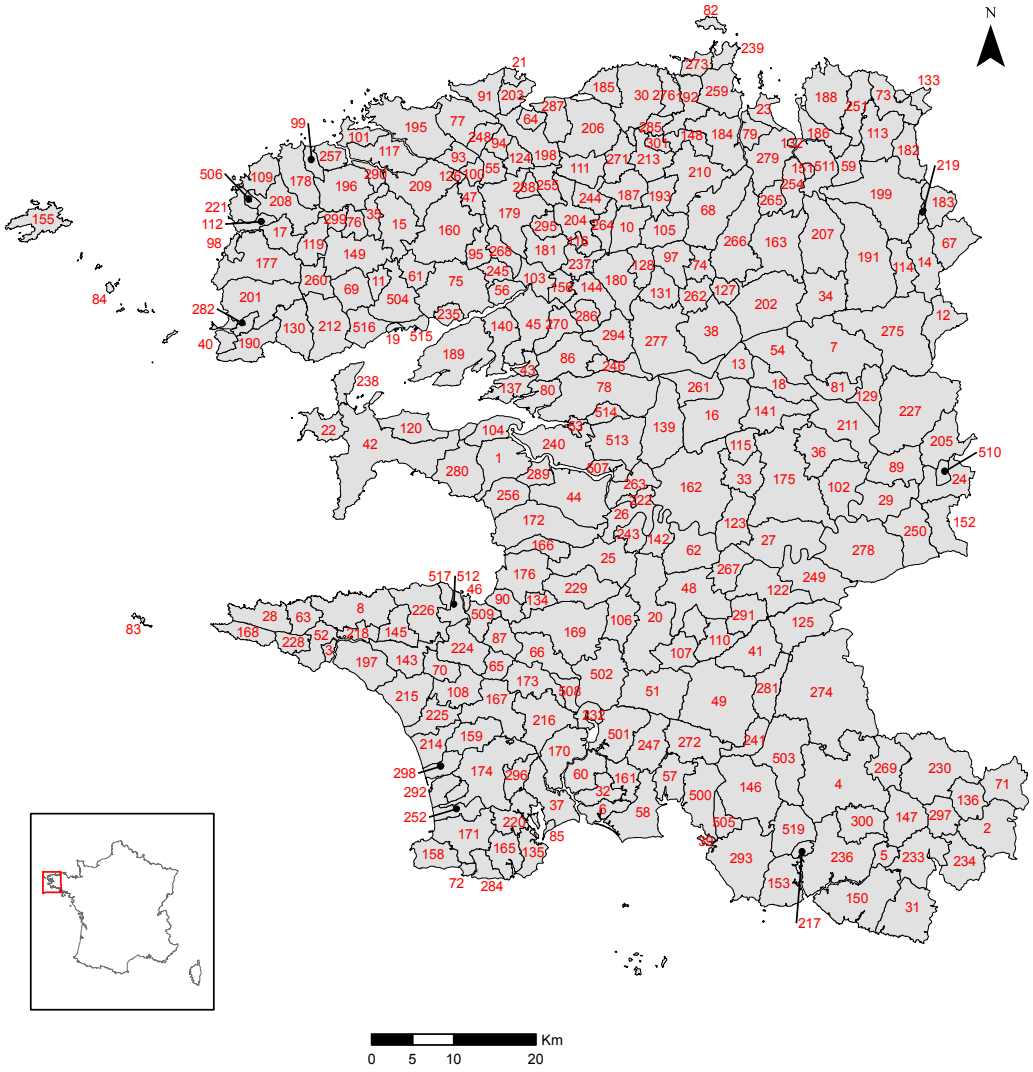

Les numéros qui figurent sur la carte des communes renvoient à la liste des communes, page suivante.

Liste des communes finistériennes pendant l'entre-deux-guerres

1 Argol ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
2 Arzano ; canton : Arzano ; circons. : Quimperlé
3 Audierne ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
4 Bannalec ; canton : Bannalec ; circons. : Quimperlé
5 Baye ; canton : Quimperlé ; circons. : Quimperlé
6 Bénodet ; canton : Fouesnant ; circons. : Quimper 1
7 Berrien ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
8 Beuzec-Cap-Sizun ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
10 Bodilis ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
11 Bohars ; canton : Brest 2 ; circons. : Brest 1
12 Bolazec ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
13 Botmeur ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
14 Botsorhel ; canton : Plouigneau ; circons. : Morlaix 1
15 Bourg-Blanc ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
16 Brasparts ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
17 Brélès ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
18 Brennilis ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
19 Brest ; canton : Brest 1 ; circons. : Brest 1
20 Briec ; canton : Briec ; circons. : Quimper 1
21 Brignogan-Plage ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
22 Camaret-sur-Mer ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
23 Carantec ; canton : Taulé ; circons. : Morlaix 2
24 Carhaix ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
25 Cast ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
26 Châteaulin ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
27 Châteauneuf-du-Faou ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
28 Cléden-Cap-Sizun ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
29 Cléden-Poher ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
30 Cléder ; canton : Plouzévédé ; circons. : Morlaix 2
31 Clohars-Carnoët ; canton : Quimperlé ; circons. : Quimperlé
32 Clohars-Fouesnant ; canton : Fouesnant ; circons. : Quimper 1
33 Le Cloître-Pleyben ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
34 Le Cloître-Saint-Thégonnec ; canton : Saint-Thégonnec ; circons. : Morlaix 1
35 Coat-Méal ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
36 Collorec ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
37 Combrit ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
38 Commana ; canton : Sizun ; circons. : Morlaix 1
39 Concarneau ; canton : Concarneau ; circons. : Quimper 1
40 Le Conquet ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
41 Coray ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
42 Crozon ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
43 Daoulas ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
44 Dinéault ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
45 Dirinon ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
46 Douarnenez ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
47 Le Drennec ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
48 Edern ; canton : Briec ; circons. : Quimper 1
49 Elliant ; canton : Rosporden ; circons. : Quimper 1
51 Ergué-Gabéric ; canton : Quimper ; circons. : Quimper 1
52 Esquibien ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
53 Le Faou ; canton : Le Faou ; circons. : Châteaulin 1
54 La Feuillée ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
55 Le Folgoët ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
56 La Forest-Landerneau ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
57 La Forêt-Fouesnant ; canton : Fouesnant ; circons. : Quimper 1
58 Fouesnant ; canton : Fouesnant ; circons. : Quimper 1
59 Garlan ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
60 Gouesnach ; canton : Fouesnant ; circons. : Quimper 1
61 Gouesnou ; canton : Brest 2 ; circons. : Brest 1
62 Gouézec ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
63 Goulien ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
64 Goulven ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
65 Gourlizon ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
66 Guengat ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
67 Guerlesquin ; canton : Plouigneau ; circons. : Morlaix 1
68 Guiclan ; canton : Taulé ; circons. : Morlaix 2
69 Guilers ; canton : Brest 2 ; circons. : Brest 1
70 Guiler-sur-Goyen ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
71 Guilligomarc'h ; canton : Arzano ; circons. : Quimperlé
72 Guilvinec ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
73 Guimaëc ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
74 Guimiliau ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
75 Guipavas ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
76 Guipronvel ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
77 Guissény ; canton : Lannilis ; circons. : Brest 3
78 Hanvec ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
79 Henvic ; canton : Taulé ; circons. : Morlaix 2
80 Hôpital-Camfrout ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
81 Huelgoat ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
82 Île-de-Batz ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
83 Île-de-Sein ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
84 Île-Molène ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
85 Île-Tudy ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
86 Irvillac ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
87 Le Juch ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
89 Kergloff ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
90 Kerlaz ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
91 Kerlouan ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3

93 Kernilis ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
94 Kernouës ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
95 Kersaint-Plabennec ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
97 Lampaul-Guimiliau ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
98 Lampaul-Plouarzel ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
99 Lampaul-Ploudalmézeau ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
100 Lanarvily ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
101 Landéda ; canton : Lannilis ; circons. : Brest 3
102 Landeleau ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
103 Landerneau ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
104 Landévennec ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
105 Landivisiau ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
106 Landrévarzec ; canton : Briec ; circons. : Quimper 1
107 Landudal ; canton : Briec ; circons. : Quimper 1
108 Landudec ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
109 Landunvez ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
110 Langolen ; canton : Briec ; circons. : Quimper 1
111 Lanhouarneau ; canton : Plouescat ; circons. : Morlaix 2
112 Lanildut ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
113 Lanmeur ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
114 Lannéanou ; canton : Plouigneau ; circons. : Morlaix 1
115 Lannédern ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
116 Lanneuffret ; canton : Ploudiry ; circons. : Brest 2
117 Lannilis ; canton : Lannilis ; circons. : Brest 3
119 Lanrivoaré ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
120 Lanvéoc ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
122 Laz ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
123 Lennon ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
124 Lesneven ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
125 Leuhan ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
126 Loc-Brévalaire ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
127 Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec ; canton : Saint-Thégonnec ; circons. : Morlaix 1
128 Loc-Eguiner ; canton : Ploudiry ; circons. : Brest 2
129 Locmaria-Berrien ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
130 Locmaria-Plouzané ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
131 Locmélar ; canton : Sizun ; circons. : Morlaix 1
132 Locquénolé ; canton : Taulé ; circons. : Morlaix 2
133 Locquirec ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
134 Locronan ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
135 Loctudy ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
136 Locunolé ; canton : Arzano ; circons. : Quimperlé
137 Logonna-Daoulas ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
139 Lopérec ; canton : Le Faou ; circons. : Châteaulin 1
140 Loperhet ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
141 Loqueffret ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
142 Lothey ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
143 Mahalon ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
144 La Martyre ; canton : Ploudiry ; circons. : Brest 2
145 Confort-Meilars ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
146 Melgven ; canton : Bannalec ; circons. : Quimperlé
147 Mellac ; canton : Quimperlé ; circons. : Quimperlé
148 Mespaul ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
149 Milizac ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
150 Moëlan-sur-Mer ; canton : Pont-Aven ; circons. : Quimperlé
151 Morlaix ; canton : Morlaix ; circons. : Morlaix 1
152 Motreff ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
153 Névez ; canton : Pont-Aven ; circons. : Quimperlé
155 Ouessant ; canton : Ouessant ; circons. : Brest 3
156 Pencran ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
158 Penmarch ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
159 Peumérit ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
160 Plabennec ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
161 Pleuven ; canton : Fouesnant ; circons. : Quimper 1
162 Pleyben ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
163 Pleyber-Christ ; canton : Saint-Thégonnec ; circons. : Morlaix 1
165 Plobannalec-Lesconil ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
166 Ploéven ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
167 Plogastel-Saint-Germain ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
168 Plogoff ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
169 Plogonnec ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
170 Plomelin ; canton : Quimper ; circons. : Quimper 1
171 Plomeur ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
172 Plomodiern ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
173 Plonéis ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
174 Plonéour-Lanvern ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
175 Plonévez-du-Faou ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
176 Plonévez-Porzay ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
177 Plouarzel ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
178 Ploudalmézeau ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
179 Ploudaniel ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
180 Ploudiry ; canton : Ploudiry ; circons. : Brest 2
181 Plouédern ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
182 Plouégat-Guérand ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
183 Plouégat-Moysan ; canton : Plouigneau ; circons. : Morlaix 1
184 Plouénan ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
185 Plouescat ; canton : Plouescat ; circons. : Morlaix 2
186 Plouezoc'h ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
187 Plougar ; canton : Plouescat ; circons. : Morlaix 2
188 Plougasnou ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
189 Plougastel-Daoulas ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
190 Plougonvelin ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
191 Plougonven ; canton : Plouigneau ; circons. : Morlaix 1

192 Plougoulm ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
193 Plougourvest ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
195 Plouguerneau ; canton : Lannilis ; circons. : Brest 3
196 Plouguin ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
197 Plouhinec ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
198 Plouider ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
199 Plouigneau ; canton : Plouigneau ; circons. : Morlaix 1
201 Ploumoguer ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
202 Plounéour-Ménez ; canton : Saint-Thégonnec ; circons. : Morlaix 1
203 Plounéour-Trez ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
204 Plounéventer ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
205 Plounévézel ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
206 Plounévez-Lochrist ; canton : Plouescat ; circons. : Morlaix 2
207 Plourin-lès-Morlaix ; canton : Morlaix ; circons. : Morlaix 1
208 Plourin ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
209 Plouvien ; canton : Plabennec ; circons. : Brest 2
210 Plouvorn ; canton : Plouzévédé ; circons. : Morlaix 2
211 Plouyé ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
212 Plouzané ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
213 Plouzévédé ; canton : Plouzévédé ; circons. : Morlaix 2
214 Plovan ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
215 Plozévet ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
216 Pluguffan ; canton : Quimper ; circons. : Quimper 1
217 Pont-Aven ; canton : Pont-Aven ; circons. : Quimperlé
218 Pont-Croix ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
219 Le Ponthou ; canton : Plouigneau ; circons. : Morlaix 1
220 Pont-l'Abbé ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
221 Porspoder ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
222 Port-Launay ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
224 Pouldergat ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
225 Pouldreuzic ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
226 Poullan-sur-Mer ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
227 Poullaouen ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
228 Primelin ; canton : Pont-Croix ; circons. : Quimper 2
229 Quéménéven ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
230 Querrien ; canton : Scaër ; circons. : Quimperlé
232 Quimper ; canton : Quimper ; circons. : Quimper 1
233 Quimperlé ; canton : Quimperlé ; circons. : Quimperlé
234 Rédené ; canton : Arzano ; circons. : Quimperlé
235 Le Relecq-Kerhuon ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
236 Riec-sur-Belon ; canton : Pont-Aven ; circons. : Quimperlé
237 La Roche-Maurice ; canton : Ploudiry ; circons. : Brest 2
238 Roscanvel ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
239 Roscoff ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
240 Rosnoën ; canton : Le Faou ; circons. : Châteaulin 1
241 Rosporden ; canton : Rosporden ; circons. : Quimper 1
243 Saint-Coulitz ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
244 Saint-Derrien ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
245 Saint-Divy ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
246 Saint-Eloy ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
247 Saint-Évarzec ; canton : Fouesnant ; circons. : Quimper 1
248 Saint-Frégant ; canton : Lannilis ; circons. : Brest 3
249 Saint-Goazec ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
250 Saint-Hernin ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
251 Saint-Jean-du-Doigt ; canton : Lanmeur ; circons. : Morlaix 1
252 Saint-Jean-Trolimon ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
254 Saint-Martin-des-Champs ; canton : Morlaix ; circons. : Morlaix 1
255 Saint-Méen ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
256 Saint-Nic ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
257 Saint-Pabu ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
259 Saint-Pol-de-Léon ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
260 Saint-Renan ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
261 Saint-Rivoal ; canton : Pleyben ; circons. : Châteaulin 1
262 Saint-Sauveur ; canton : Sizun ; circons. : Morlaix 1
263 Saint-Ségal ; canton : Châteaulin ; circons. : Châteaulin 1
264 Saint-Servais ; canton : Landivisiau ; circons. : Morlaix 2
265 Sainte-Sève ; canton : Morlaix ; circons. : Morlaix 1
266 Saint-Thégonnec ; canton : Saint-Thégonnec ; circons. : Morlaix 1
267 Saint-Thois ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
268 Saint-Thonan ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
269 Saint-Thurien ; canton : Scaër ; circons. : Quimperlé
270 Saint-Urbain ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
271 Saint-Vougay ; canton : Plouzévédé ; circons. : Morlaix 2
272 Saint-Yvi ; canton : Rosporden ; circons. : Quimper 1
273 Santec ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
274 Scaër ; canton : Scaër ; circons. : Quimperlé
275 Scrignac ; canton : Huelgoat ; circons. : Châteaulin 2
276 Sibiril ; canton : Saint-Pol-de-Léon ; circons. : Morlaix 2
277 Sizun ; canton : Sizun ; circons. : Morlaix 1
278 Spézet ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
279 Taulé ; canton : Taulé ; circons. : Morlaix 2
280 Telgruc-sur-Mer ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
281 Tourch ; canton : Rosporden ; circons. : Quimper 1
282 Trébabu ; canton : Saint-Renan ; circons. : Brest 3
284 Treffiagat ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
285 Tréflaouénan ; canton : Plouzévédé ; circons. : Morlaix 2
286 Tréflévénez ; canton : Ploudiry ; circons. : Brest 2
287 Tréflez ; canton : Plouescat ; circons. : Morlaix 2
288 Trégarantec ; canton : Lesneven ; circons. : Brest 3
289 Trégarvan ; canton : Crozon ; circons. : Châteaulin 1
290 Tréglonou ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
291 Trégourez ; canton : Châteauneuf-du-Faou ; circons. : Châteaulin 2
292 Tréguennec ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3

293 Trégunc ; canton : Concarneau ; circons. : Quimper 1
294 Le Tréhou ; canton : Ploudiry ; circons. : Brest 2
295 Trémaouézan ; canton : Landerneau ; circons. : Brest 2
296 Tréméoc ; canton : Pont-L'Abbé ; circons. : Quimper 3
297 Tréméven ; canton : Quimperlé ; circons. : Quimperlé
298 Tréogat ; canton : Plogastel-Saint-Germain ; circons. : Quimper 3
299 Tréouergat ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
300 Le Trévoux ; canton : Bannalec ; circons. : Quimperlé
301 Trézilidé ; canton : Plouzévédé ; circons. : Morlaix 2
500 Beuzec-Conq ; canton : Concarneau ; circons. : Quimper 1
501 Ergué-Armel ; canton : Quimper ; circons. : Quimper 1
502 Kergfeunteun ; canton : Quimper ; circons. : Quimper 1
503 Kernevel ; canton : Bannalec ; circons. : Quimperlé
504 Lambézellec ; canton : Brest 2 ; circons. : Brest 1
505 Lanriec ; canton : Concarneau ; circons. : Quimper 1
506 Larret ; canton : Ploudalmézeau ; circons. : Brest 3
507 Logonna-Quimerch ; canton : Le Faou ; circons. : Châteaulin 1
508 Penhars ; canton : Quimper ; circons. : Quimper 1
509 Ploaré ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
510 Plouguer ; canton : Carhaix ; circons. : Châteaulin 2
511 Ploujean ; canton : Morlaix ; circons. : Morlaix 1
512 Pouldavid ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
513 Quimerch ; canton : Le Faou ; circons. : Châteaulin 1
514 Rumengol ; canton : Daoulas ; circons. : Brest 2
515 Saint-Marc ; canton : Brest 2 ; circons. : Brest 1
516 Saint-Pierre-Quilbignon ; canton : Brest 3 ; circons. : Brest 1
517 Tréboul ; canton : Douarnenez ; circons. : Quimper 2
519 Nizon ; canton : Pont-Aven ; circons. : Quimperlé

Les cantons du Finistère

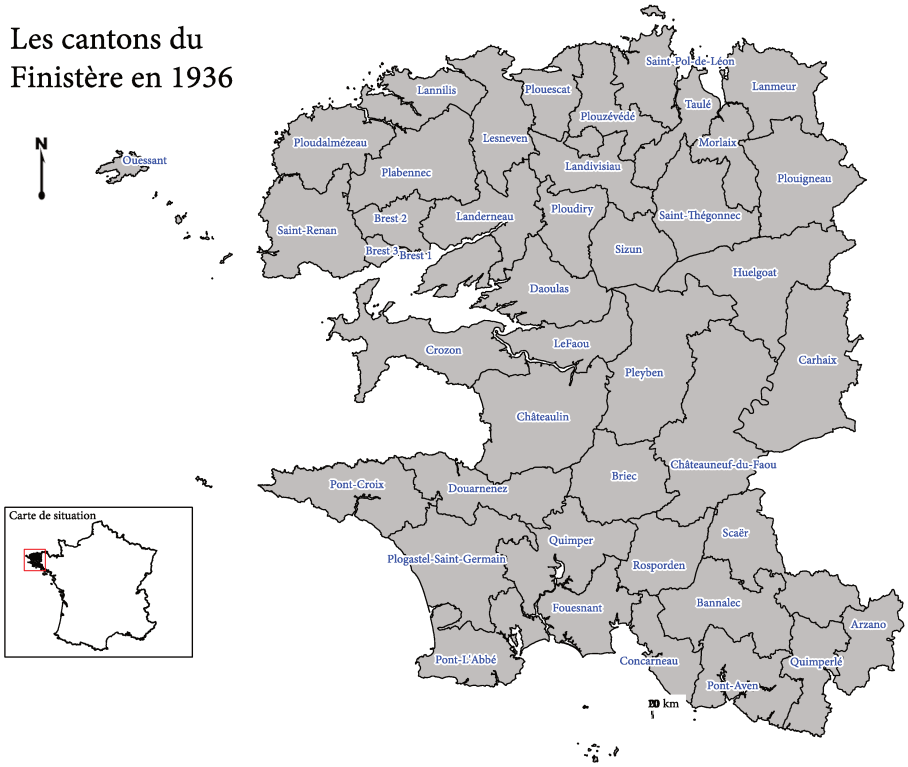

Les pays en Bretagne

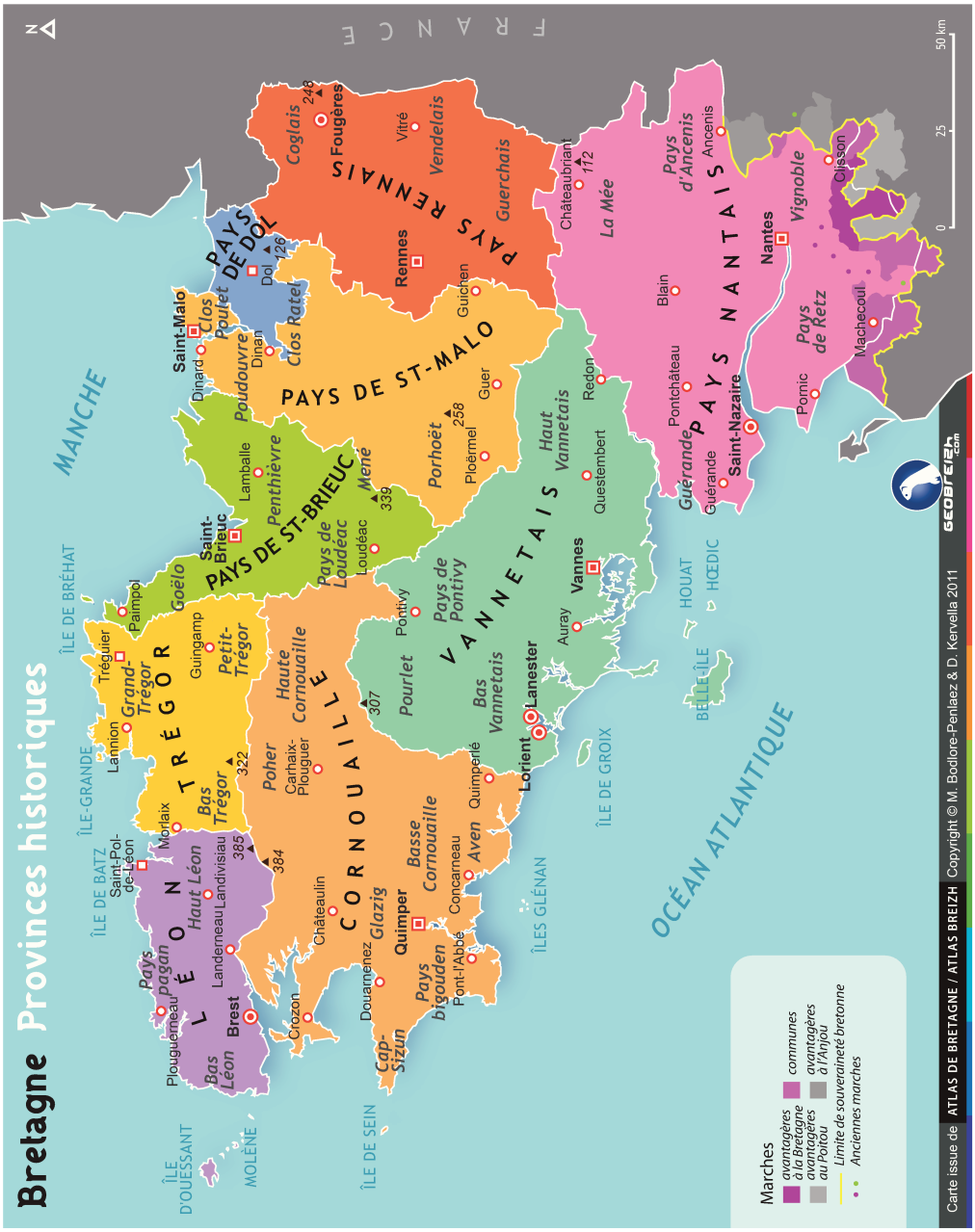

Source : M. Bodlore-Penlaez & D. Kervella 2011.

La carte du réseau ferré dans le Finistère

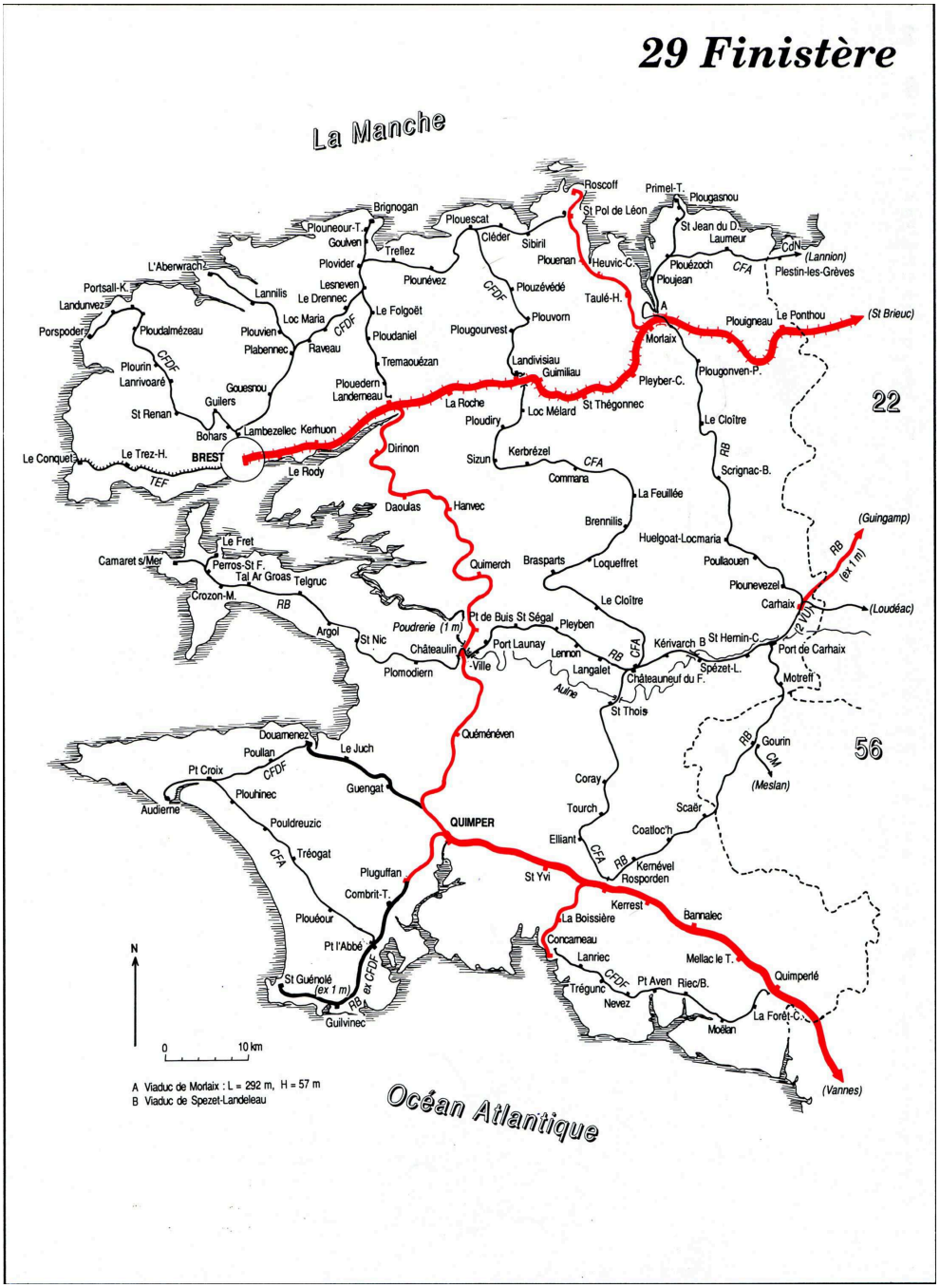

Une famille de 19 enfants a les honneurs de la presse catholique en avril 1936

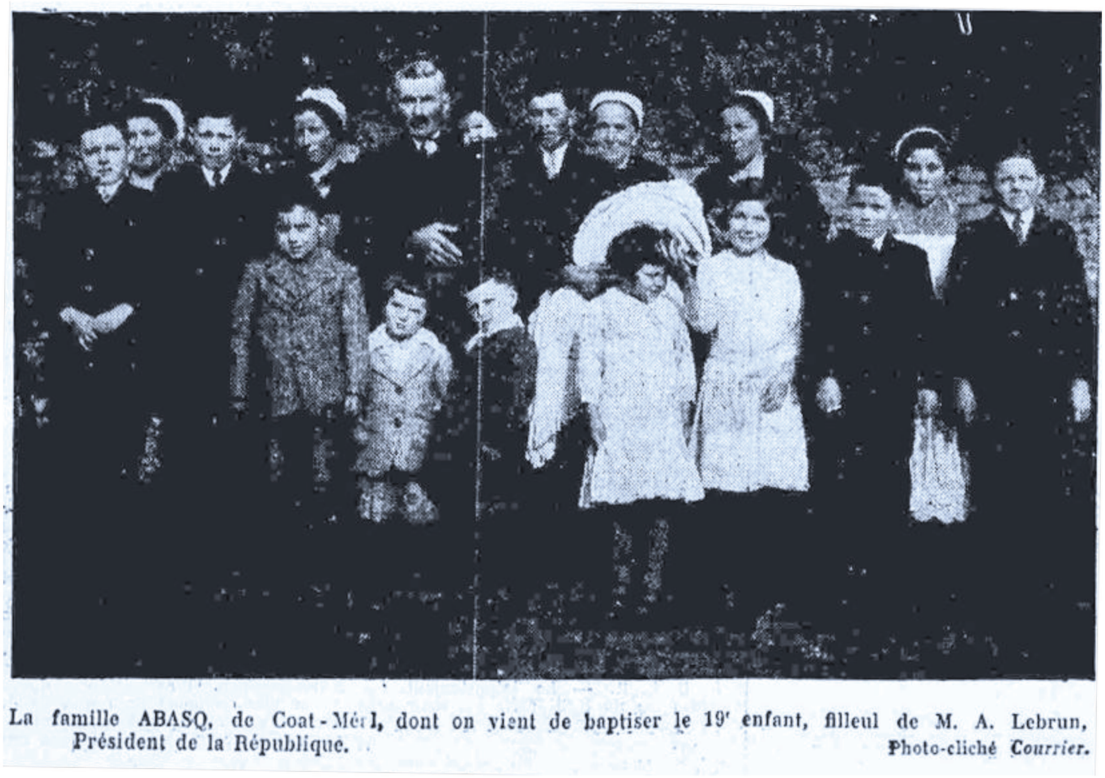

La famille ABASQ, de Coat-Méal, dont on vient de baptiser le 19e enfant, filleul de M. A. Lebrun, Président de la République. Photo-cliché *Courrier*.

Source : *Le Courrier du Finistère*, 18 avril 1936.

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 1

Pour une présentation de ce texte de 9 pages, nous renvoyons aux explications données page 681.

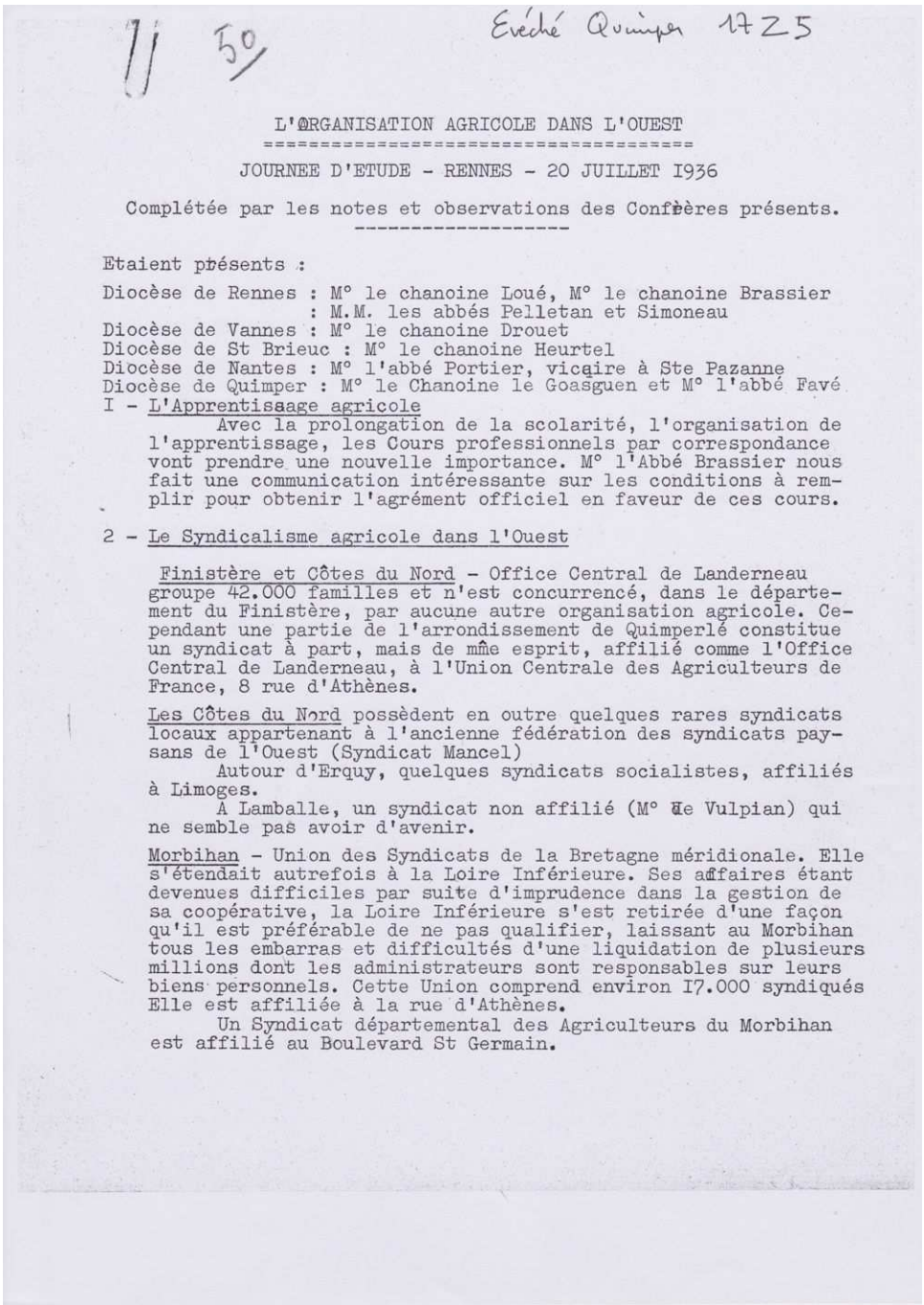

Evêché Quimper 1725

11 30

L'ORGANISATION AGRICOLE DANS L'OUEST

JOURNEE D'ETUDE - RENNES - 20 JUILLET 1936

Complétée par les notes et observations des Confrères présents.

Etaient présents :

Diocèse de Rennes : M° le chanoine Loué, M° le chanoine Brassier
: M.M. les abbés Pelletan et Simoneau
Diocèse de Vannes : M° le chanoine Drouet
Diocèse de St Brieuc : M° le chanoine Heurtel
Diocèse de Nantes : M° l'abbé Portier, vicaire à Ste Pazanne
Diocèse de Quimper : M° le Chanoine le Goasguen et M° l'abbé Favé

I - L'Apprentissage agricole

Avec la prolongation de la scolarité, l'organisation de l'apprentissage, les Cours professionnels par correspondance vont prendre une nouvelle importance. M° l'Abbé Brassier nous fait une communication intéressante sur les conditions à remplir pour obtenir l'agrément officiel en faveur de ces cours.

2 - Le Syndicalisme agricole dans l'Ouest

Finistère et Côtes du Nord - Office Central de Landerneau groupe 42.000 familles et n'est concurrencé, dans le département du Finistère, par aucune autre organisation agricole. Cependant une partie de l'arrondissement de Quimperlé constitue un syndicat à part, mais de même esprit, affilié comme l'Office Central de Landerneau, à l'Union Centrale des Agriculteurs de France, 8 rue d'Athènes.

Les Côtes du Nord possèdent en outre quelques rares syndicats locaux appartenant à l'ancienne fédération des syndicats paysans de l'Ouest (Syndicat Mancel)

Autour d'Erquy, quelques syndicats socialistes, affiliés à Limoges.

A Lamballe, un syndicat non affilié (M° de Vulpian) qui ne semble pas avoir d'avenir.

Morbihan - Union des Syndicats de la Bretagne méridionale. Elle s'étendait autrefois à la Loire Inférieure. Ses affaires étant devenues difficiles par suite d'imprudence dans la gestion de sa coopérative, la Loire Inférieure s'est retirée d'une façon qu'il est préférable de ne pas qualifier, laissant au Morbihan tous les embarras et difficultés d'une liquidation de plusieurs millions dont les administrateurs sont responsables sur leurs biens personnels. Cette Union comprend environ 17.000 syndiqués Elle est affiliée à la rue d'Athènes.

Un Syndicat départemental des Agriculteurs du Morbihan est affilié au Boulevard St Germain.

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 2

Ille et Vilaine - L'Union régionale, rattachée à la rue d'Athènes, groupe I2.000 familles.

Le syndicat départemental des Lices, compte IO.000 syndiqués environ.

La Fédération des syndicats paysans compte environ I00 syndicats qui se fournissent d'engrais, ou vendent leurs produits par l'intermédiaire de la coopérative et de l'Office syndical de l'Union Régionale.

Loire Inférieure comprend

I° - Un syndicat central qui compte I2.000 adhérents.
2° - La TerreNantaise, qui en compte 8.000. En janvier il y en avait IO.000. Avant sa séparation d'avec la Bretagne Méridionale, il y en avait I8.000 en Loire Inférieure.
3° - Quelques rares syndicats de la Bretagne Méridionale subsistent.
4° - Quelques syndicats des Paysans de Vendée affiliés à la C.F.T.C.

Vendée - Union des Syndicats agricoles de Vendée, rattachée à la rue d'Athènes, 24.000 membres.

Un autre Syndicat départemental 9.000 membres, affilié au Boulevard St Germain.

Une Union des Syndicats Paysans de Vendée, rattachée à la C.F.T.C., 40 syndicats, groupant I.700 syndiqués dont quelques uns de la Loire Inférieure.

3° - Orientation de ces différents syndicats

En règle générale, les Syndicats de la rue d'Athènes sont classés comme syndicats de droite. Ceux de la Fédération de la Mutualité et de la coopération agricole, I29 Bd St Germain, sont considérés comme syndicats de gauche. C'est donc plutôt par l'étiquette politique qu'ils se classent.

A la réunion annuelle de la Fédération Nationale Catholique à Paris le 8 juin, M° Coquelle Viance, approuvé par la grande majorité de l'Assemblée, a pu dire que la Fédération de la Mutualité et de la Coopération agricole, I29 Bd St Germain, a versé dans le syndicalisme politique et que l'Union Centrale des Agriculteurs de France, 8 rue d'Athènes, "a vu ses dirigeants déserter la terre, pour passer au capitalisme industriel."

Ce capitalisme industriel a joué, à l'Union de la rue d'Athènes un si mauvais tour, qu'à la suite de mauvaises affaires, voilà bientôt deux ans, elle a dû subir des transformations profondes qui se sont traduites notamment par le départ du Marquis de Vogüe.

M° Roger Grand l'a remplacé comme président, mais à la condition qu'il ne prendrait pas à son compte, le lourd passé de la rue d'Athènes.

C'est peut-être ici qu'il faudrait placer la distinction faite par M° Brassier, entre l'Union Centrale des Agriculteurs de France qui a toujours eu une tendance capitaliste et l'Union Nationale des Syndicats agricoles dont les tendances sont mutualistes. Cette dernière, dit-il, née de l'Union Centrale, affirmant de plus en plus nettement ses idées mutualistes et corporatives, a fini par se séparer d'elle. Elle a un président différent et elle aura bientôt ses locaux séparés.

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 3

Quoi qu'il en soit, pour briser avec le passé de la rue d'Athènes, M° Roger Grand a cherché dans toute la France, auprès des Unions départementales les 45.000 francs nécessaires pour changer de local, et et il semble qu'aujourd'hui il les ait enfin trouvés.

En dehors de M° Roger Grand, les autres membres du Conseil d'Administration ne comptent guère, nous disait-on. Or, depuis, l'un de nous, ayant eu l'occasion d'entendre M° Ambroise Rendu et M° Toussainn à la Semaine Sociale, leur rend ce témoignage qu'à propos de l'Office du Blé, ces messieurs donnèrent l'impression d'être très compétents et, qu'en ces questions difficiles, les chefs de Vendée ne feraient pas même figure. Il faut craindre cependant que, malgré leur compétence, ces messieurs n'aient pas grande autorité auprès du Gouvernement. Le Ministre leur aurait dit sans ambage : "Très heureux de votre visite, mais je suis socialiste et je vous le dis franchement, parmi vous il y a trop de mains blanches."

La liaison avec les différentes Unions départementales et Régionales n'est pas très solide, les principes qui dirigent l'Union Centrale sont mal définis, si bien qu'on a pu dire que, pour le moment, l'Union Centrale des Syndicats agricoles (ne faut-il pas dire plutôt l'Union Nationale?) ne possède ni hommes, ni argent, ni principes.

Ce manque de principes a provoqué les critiques des vrais syndicalistes chrétiens qui reprochent aux Unions départementales d'avoir absorbé toute leur activité dans des services annexes de coopération, de mutualités, de crédit et d'avoir négligé l'étude et la défense des intérêts professionnels, l'éducation morale et sociale des syndiqués et l'organisation de la profession.

A ce reproche, M° de Guébriant, dans le Finistère, répond : "Avoir institué, alors que tant d'autres se contentent de discourir, des Commissions d'arbitrage pour règler les conflits entre propriétaires et fermiers, réalisé leur accord au sein de Commissions paritaires sur le texte d'un bail type dont l'application a toujours écarté les difficultés; avoir entrepris, dirigé, mené à bien l'installation dans le Sud Ouest d'une colonie de I.000 familles bretonnes perdues sans cela pour la terre et pour le pays peut-être, assuré encore le maintien à Périgueux d'un aumônier chargé de les soutenir spirituellement et moralement; avoir organisé l'enseignement professionnel dans nombre d'écoles, l'enseignement par correspondance dont ont profité des milliers de jeunes gens et de jeunes filles, des cours ambulants d'enseignement ménager; tenté, infructueusement, il est vrai, d'acclimater, dans nos campagnes le principe équitable du sursalaire familial, tout cela, et ce n'est pas tout, est-ce ou non de l'action sociale dont cependant on proclame la faillite."

"Et je ne parle pas de nos interventions anciennes ou récentes, réclamant notamment une législation sur les accidents du travail agricole, le remaniement des assurances sociales et tant d'autres interventions dont la prise en considération aurait épargné au Gouvernement bien des erreurs et des malfaçons."

(Texte extrait d'une lettre privée qui nous a été communiquée.)

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 4

A ce plaidoyer qui mérite notre attention, apportons un autre témoignage, celui d'un J.A.C. qui, dans une lettre également privée, donne ses impressions sur les préoccupations les plus ordinaires du journal de l'Office Central.

"Ar Vro Goz se demande comment intéresser ses lecteurs, les soulever au besoin, et semble assez peu préoccupé de l'organisation de la profession. Elle enseigne aux propriétaires et aux fermiers la manière de soigner leur bétail, de traiter un champ de pommes de terre, de vendre leur blé, en un mot, la manière d'obtenir un rendement maximum du sol et de vendre au plus fort prix. Prudemment, la question des ouvriers agricoles, de la Caisse de compensation, de l'aménagement des allocations familiales, qu'à dessein on semble confondre avec l'encouragement aux familles nombreuses, tout cela est délaissé. Si bien que, lorsqu'on se pose la question : Le Syndicat a-t-il rempli sa mission? La réponse ne peut être que négative."

L'auteur de ces lignes ajoute :"Il ne faudrait pas trop attaquer les dirigeants, car la faiblesse du syndicat vient des adhérents eux-mêmes."

D'où vient cette opposition de jugements ? De quoi se plaignent au juste les paysans ? Ne traduiraient-ils pas, à leur manière, l'opinion du ministre socialiste : "Parmi vous, il y a trop de mains blanches".

Ne pourrait-on rapprocher ce sentiment qui s'exprime mal, de celui de l'ouvrier d'usine qui ne veut pas s'en remettre à d'autres qu'à lui-même de débattre ses intérêts. " Quel est l'être humain qui ne chercherait pas à obtenir la reconnaissance de ses qualités, dit le P. Guitton (Pour Collaborer, p. 66) à conquérir le droit d'être entendu et d'être traité comme tel et non comme un instrument passif ?"

Il y a là certainement un mal entendu que nous signalons, sans vouloir jeter la pierre à personne, ni rechercher les responsabilités d'une situation plutôt tendue.

Si nous avions à chercher ces responsabilités, on pourrait peut-être les trouver dans le clergé qui, vis à vis des organisations agricoles ne semble pas avoir toujours compris le rôle exact qui lui revient.

Cependant Mº Brassier pense que la désaffection syndicale vient surtout de ce que la plupart des Unions régionales ne veulent pas s'occuper de ce qui passionne le plus les agriculteurs : Les questions de fermage et la question de plus value.

Il nous a paru que, dans certains coins du Finistère, les paysans sont impatients de voir aborder ces questions et peut-être feraient-ils bon marché de l'Office Central s'ils trouvaient un syndicat qui entreprendrait de chercher la solution de ces problèmes.

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 5

Du point de vue chrétien, les Unions affiliées à la rue d'Athènes sont constituées sur la base de la neutralité bienveillante vis à vis de l'Eglise. Elles acceptent que, sur le terrain local, les prêtres engagent, aux yeux des populations, leur responsabilité en rendant des services qui, bien que bénévoles, les compromettent trop souvent. En somme, ces Unions se servent de l'Eglise en se servant de ses prêtres mais servent-elles l'Eglise, en appliquant ses doctrines ?

Il ne s'agit pas d'incriminer la bonne volonté de la plupart des dirigeants, mais connaissent-ils le plus souvent, la doctrine sociale de l'Eglise ? Chrétiens de tradition et de pratiques, ils apportent trop souvent, dans leur action, les préjugés de leur classe dont ils n'ont jamais appris à se défaire, par une étude approfondie des principes sociaux de l'Eglise.

Un aumônier Conseil pourrait les en instruire et les mettre en garde contre des déviations toujours possibles. Ne conviendrait-il pas que, dans nos pays chrétiens, ces Unions acceptent d'avoir près d'elles un Aumônier Conseil ?

M° Ambroise Rendu aurait affirmé à la Semaine Sociale de Versailles, que la grande chose était d'avoir une mentalité chrétienne. Malheureusement, par les temps qui courent, cette mentalité ne se trouve pas toujours au berceau. Le Père Foreau ne croit pas qu'en Bretagne les Unions acceptent le principe d'un aumônier au Centre, car ce serait, en fait, devenir syndicat chrétien.

En Ille et Vilaine, le prêtre assiste aux réunions les plus importantes du point de vue social et jusqu'ici, rédige le journal.

En Vendée, le prêtre chargé du Secrétariat Social à la Roche sur Yon, est toujours consulté.

Dans la Manche et dans l'Union du Dunois (Chartres), il y a des aumôniers conseils.

Si Landerneau ne sollicite guère l'avis du clergé, il faut reconnaître que plusieurs fois les avis de M° le chanoine Bonniec et , plus récemment encore, de M° le Mée, ont été pris au sérieux. De plus, le représentant de Landerneau à St Brieuc, M° Lemoine, est en rapports fréquents avec la Direction des Oeuvres.

Dans le Finistère, M° de Guébriant a exprimé le désir de voir un prêtre spécialement détaché pour s'occuper du monde paysan et en particulier de la jeunesse. Pratiquement, M° l'Abbé Favé remplit cette fonction, mais sans aucune liaison avec l'Office Central dont les directives sont loin de concorder avec celles de M° le Sous-Directeur des Oeuvres.

Les Syndicats C.F.T.C. ont eu d'abord quelque peine à se définir. La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens comprenant plutôt des syndicats ouvriers, ne voyait pas bien la place des fermiers

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 6

ou propriétaires cultivants, qui sont plutôt des patrons.

L'entrée des Syndicats maritimes composés de patrons de barques et de matelots dans la C.F.T.C. a encouragé celle-ci à s'agréger aussi les syndicats agricoles composés de patrons de fermes, véritables travailleurs de la terre.

Les Syndicats C.F.T.C. de Vendée et de Loire Inférieure, auraient de l'avenir, de l'avis même de M° Desrochettes, directeur des Syndicats de l'Union agricole de Vendée, affiliée à la rue d'Athènes. Il estime que, normalement, les Syndicats C.F.T.C. devraient en quelques années, porter leurs effectifs de I.700 à IO.000 syndiqués.

En Loire Inférieure, les groupes Jacistes leur sont très sympathiques et opèrent vers eux, une poussée très forte. La question coopérative les intéresse moins, ils veulent avoir de vrais syndicats,des syndicats vraiment professionnels et paysans et des syndicats chrétiens.

Ne serons-nous pas amenés un jour, à constituer partout des syndicats agricoles d'inspiration nettement chrétienne, à l'image des syndicats C.F.T.C. ou de la C.F.P. ? L' lan Jaciste semble s'orienter de ce côté.

Le Père Foreau aurait exprimé l'avis que les syndicats agricoles pourraient s'organiser nettement un jour, en syndicats chrétiens, mais sans affiliation à la C.F.T.C. M° Zirnheld y aurait pratiquement renoncé.

N'y aurait-il pas lieu de constituer des syndicats de fermiers ? Vu la marche des évènements, il serait sage de prévenir l'action de la C.G.T. en cette matière. Il semblait, à Versailles, que ce fut l'avis du Père Foreau. Les deux vice-présidents de la rue d'Athènes M.M. A. Rendu et Toussaint, se sont élevés contre cette conception. On s'est rallié à l'idée de M° le chanoine Brassier : Accentuer les Commissions paritaires dans les syndicats.
Le Père Foreau a ajouté que c'était là un minimum et semblait désireux d'obtenir davantage.

Pour le moment, à cause de la crise profonde subie par notre économie nationale, il semble sage, conformément aux instructions reçues de la J.A.C. et de l'U.C.F.A., de se rallier aux Unions existantes et de demander à des militants bien formés, de les pénétrer d'esprit chrétien et de les revaloriser, tant au point de vue professionnel qu'au point de vue chrétien.

Les salariés agricoles

Malgré un article récent de M° Toussaint dans l'Ar Vro Goz, qui semble dire le contraire, les dirigeants de l'Union Nationale des syndicats agricoles accepteraient d'abandonner l'organisation syndicale des ouvriers agricoles, à la C.F.T.C.

L'Ille et Vilaine n'en a pas l'impression :"Malheureusement les

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 7

Unions semblent beaucoup plus s'occuper de grouper les agriculteurs contre les ouvriers agricoles, sous la direction de Dorgères, que de les aider à s'organiser. Et pourtant, l'organisation corporative semble exiger que les différentes parties de la profession s'organisent sur leur terrain propre, pour ensuite, discuter de leurs intérêts spéciaux et mieux s'entendre.

Déjà le Père Guitton, dans son livre "Pour Collaborer" p.57, avait dit qu'il ne faudrait pas prétendre "qu'il ne sera jamais opportun, dans l'agriculture, d'organiser des syndicats séparés d'ouvriers". "Surtout dans les régions de grande monoculture industrialisée, un prolétariat agricole existe.

Depuis lors, en face des formations cégétistes, il semble opportun et urgent, de grouper les ouvriers agricoles dans les syndicats libres des Travailleurs de la Terre, rattachés à la C.F.T.C. Plusieurs diocèses particulièrement menacés, sont déjà entrés dans cette voie . Par exemple : Lille, Cambrai, Arras, Soissons, Versailles, etc....

Dans nos départements bretons, les Confrères présents à la réunion du 20 juillet, estiment que les ouvriers agricoles ne sont pas si nombreux qu'on doive envisager d'urgence, la fondation de ces syndicats d'ouvriers agricoles. C'est notamment l'avis de St Brieuc.

Cependant, une enquête s'impose car le danger cégétiste pourrait se révéler beaucoup plus proche qu'on ne le croit. Dans le Finistère, Scaër compte plus de 500 ouvriers agricoles, Bannalec et les paroisses circonvoisines en comptent au moins autant. Le pays de St Pol compte un très grand nombre de placenners qui, tous les jours, offrent leur travail sur le marché. Dans cette dernière région, en particulier, où il vient de se former un syndicat d'emballeurs, il semble qu'on pourrait former, dans un bon esprit, un syndicat d'ouvriers agricoles et obtenir, par l'action combinée de ces deux syndicats avec celui des producteurs, et des expéditeurs, une organisation professionnelle plus rationnelle et mieux équilibrée.

5 - Les Mouvements extra-syndicaux

Les tenants du vrai syndicalisme reprochent en particulier à la rue d'Athènes, la collusion de l'Union Centrale avec des formations politiques, telles que le Front paysan.

Certaines Unions départementales en effet, n'ont pas su, semble-t-il, se libérer de l'emprise politique et des agitations qu'elle comporte. Elles ont cru y trouver un regain de vie, et n'y ont gagné qu'une plus grande suspicion de la part des syndicalistes. Ceux-ci les ont accusés d'oublier les principes du véritable syndicalisme et d'avoir négligé le recours à la doctrine sociale de l'Eglise qui leur aurait donné une mystique et un dynamisme qu'elle chercherait en vain dans l'agitation et la violence.

La Défense Paysanne, les Jeunesses Paysannes, dites Chemises Vertes, n'auraient pas eu leur raison d'être, si les syndicats avaient

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 8

pris en main tous les intérêts professionnels de leurs membres. La défense de la profession appartient en propre aux syndicats professionnels, ils sont constitués pour cela et en dehors d'eux, tout autre mouvement apparaît comme parasitaire.

Ces mouvements extra-syndicaux tombent nécessairement sous la coupe de politiciens et prennent allure de Ligues politiques. Ils mettent une confiance exagérée dans l'agitation et toute leur activité pourrait en définitive, se traduire par la fameuse devise : Politique d'abord. Des renseignements qui nous ont été donnés, on peut affirmer que les principaux dirigeants de ces mouvements, sont au moins cousins germains du parti politique qui a mis en honneur cette devise.

St Brieuc nous fait remarquer que, si nos oeuvres de jeunesse avaient été mieux organisées, peut-être les Chemises vertes auraient - elles eu moins de succès. C'est une explication, mais il y en a d'autres.

Nous pouvons répondre, en effet, qu'il est assez étrange que le département où les Chemises Vertes ont pris le plus, c'est justement celui où il y a le plus de syndiqués. Nous savons pertinemment que les dirigeants des sections locales de ces syndicats ont été appelés eux-mêmes à préparer les voies à Dorgères et à encourager la jeunesse à s'enrôler dans les Chemises Vertes. Même, après les avis formels de la Direction des Oeuvres, le Président de l'office Central de Landerneau ne perd pas une occasion de chanter la louange des Chemises Vertes.

Tout récemment, Mº Roger Grand, accompagné du Président diocésain de la J.A.C., faisait une démarche près du Directeur des Oeuvres de Vannes, pour obtenir que le dit président, prenne la tête des Jeunesses Paysannes. La réponse fut celle qu'avait déjà donné le président diocésain de la J.A.C. : Il est impossible de confondre le mouvement d'Action Catholique, avec une organisation qui ne reculerait pas, le cas échéant, devant la violence.

L'Action Catholique doit donc se tenir dans une très grande réserve vis à vis des Jeunesses paysannes, et prendre toutes mesures utiles pour empêcher les Jeunes de s'y égarer.

NOTA - Nous nous excusons de n'avoir pu vous envoyer plus tôt ce compte-rendu, à cause de quelques quiproquos qui sont intervenus. Nous pensions d'ailleurs, qu'après correction, le premier travail aurait été précisé. Il semble au contraire, que d'autres questions se posent et qu'il faudra nous revoir vers la fin de septembre, par exemple, pour essayer de les élucider.

Ce rapport reste confidentiel, il peut être soumis à Nos Seigneurs les Evêques et aux prêtres qui, par leur fonction même, ont à connaître ces questions, mais il nous semble préférable de ne pas le jeter dans le public, jusqu'à ce que nous y ayons vu plus clair. Nous avons cru devoir garder les mêmes voeux que précédemment, les corrections apportées au rapport n'ayant guère modifié les conclusions.

Journée d'étude des cinq diocèses bretons, à Rennes le 20 juillet 1936. Page 9

VOEUX

I° - Attendu que, dans beaucoup de paroisses les prêtres s'occupent activement de mutuelles, de caisses agricoles, que, par conséquent le clergé porte, sinon légalement, du moins pratiquement, la responsabilité morale des organisations agricoles.

Attendu que, si l'on veut revaloriser les syndicats agricoles, il faut que des prêtres avertis puissent se faire entendre au Conseil d'Administration pour interpréter la doctrine sociale chrétienne,

Il serait désirable :

I) Qu'auprès de chaque Union départementale, un prêtre nommé par l'Ordinaire fasse office d'Aumônier Conseil et soit appelé à donner son avis sur les questions d'ordre moral, social ou religieux,

2) Qu'auprès de chaque Syndicat local un prêtre fasse office d'aumônier conseil des associations agricoles de la localité, en groupant par exemple les responsables et militants de chaque association en un Comité U.C.F.A. en vue de leur formation sociale et religieuse.

3) Les prêtres ainsi désignés seraient eux-mêmes convoqués par l'aumônier diocésain, pour achever leur propre formation et recevoir les consignes d'activité.

2° - Attendu que les mouvements dénommés Défense Paysanne et Jeunesses Paysannes sont de véritables Ligues et tombent ainsi sous le coup des décisions prises en mars I936 par les Cardinaux et Archevêques de France,

Il est désirable que, par l'Autorité diocésaine, soit portée à la connaissance des groupes d'Action Catholique d'adultes ou de jeunes la décision qui interdit aux dirigeants et militants d'adhérer à ces mouvements.

3° - Attendu que toutes divisions dans les circonstances actuelles pourraient être désastreuses,

Il semble sage, momentanément, de se rallier aux Unions existantes, malgré qu'elles fassent profession de neutralité,

à la condition toutefois qu'on prenne toutes dispositions susdites, pour revaloriser ces Unions, du point de vue chrétien, comme du point de vue professionnel.

4° - Attendu que les Unions existantes se sont montrées impuissantes à prendre en mains les intérêts des salariés de l'agriculture,

Attendu que la C.G.T. menace d'embrigader tous les travailleurs salariés de l'agriculture,

Il est désirable et, dans certaines régions il est urgent, suivant les directives données par la J.A.C. et l'U.C.F.A., de constituer dans chaque arrondissement des syndicats chrétiens de salariés de l'agriculture, affiliés à l'Union des Syndicats Libres

des travailleurs de la Terre, 24 rue de la Pépinière, Paris 8°

Le comité diocésain de l'Évéché de Quimper et du Léon.

COMITE DIOCESAIN DES CENTRES D'ACTION SOCIALE

I - Ct Vannier, président diocésain de l'Action Catholique
2 - Chanoine le Goasguen, Directeur des Oeuvres
3 - Abbé Favé, sous Directeur des Oeuvres
4 - Abbé Combot, chargé du centre social de Brest
5 - M° Alexandre le Goasguen administrateur de la Caisse Primaire : l'Union Finistérienne mutualiste
6 - M° Peube Locou, Directeur de la Caisse Primaire
7 - M° Dupesseau, Directeur du Secrétariat Social de Quimper
8 - M° le Friant, Secrétaire général de l'Union départementale des syndicats chrétiens
9 - M° Michel Floch, Président de l'Union départementale des Syndicats chrétiens
10 - M° Cabioch, officier mécanicien de la marine en retraite, Directeur du Secrétariat populaire de Landerneau
11 - M° Poënot président de l'Union des Artisans du Finistère
12 - M° Kerlann, président de la section Nord de l'Union des Artisans du Finistère
13 - M° le Bihan président du syndicat des artisans de la métallurgie
14 - M° Creignou, secrétaire de la section Nord de l'Union des Artisans du Finistère
15 - M° Poste pharmacien, président de la Confédération Française des professions de Quimper
16 - M° Mondot, Président de l'Union locale des syndicats chrétiens de Brest
17 - M° Raffin, présidentde l'U.SI.C
18 M° Staelen, président de l'Union locale des syndicats chrétiens de Quimper
19 - M° le Marchant de Trigon, secrétaire cantonal de l'A.C. de Morlaix
20 - M° Henri le Goasguen avocat, ancien président de l'Association Catholique des Chefs de Famille de la région brestoise.

FIGURE .19. – Le comité diocésain de l'Évéché de Quimper et du Léon. Source : Arch. diocésaines.

Script R pour le graphique sur les carrières politiques des députés et sénateurs

listing

```
library("ggplot2")
library("reshape2")
library("lubridate")
library("RColorBrewer")
couleursjps <- c("royalblue3","red3","olivedrab3","grey41")
setwd('/Users/JPS/Documents/TravauxJPS/THESEV2/statR/')

liste1 <- read.csv("elusfinistere2.csv", header=T, sep=";")
head(liste1) # on contruit data.frame avec date reconnue
liste2 <- data.frame(Nomcomp = liste1$Nomcomp, Mandat = liste1$Mandat,
                     Date_debut = as.Date(liste1$Date_debut,
                                          format= "%d/%m/%Y"),
                                        Date_fin = as.Date(liste1$Date_fin,
                                        format= "%d/%m/%Y"))
listedepsenat <- subset(liste1, Mandat=="Député" | Mandat=="Sénateur")
listedepmaire <- subset(liste1, Mandat=="Maire")
listedepCG <- subset(liste1, Mandat=="CG")
# Les dates de naissance par ordre chronologique
listedepCV <- subset(liste2,
                 Mandat=="CV")
listedepCV$Nomcomp <- reorder(listedepCV$Nomcomp,
                 listedepCV$Date_debut)
listedepCV$Nomcomp <- factor(listedepCV$Nomcomp,
                 levels=rev(levels(listedepCV$Nomcomp)))

a <- ggplot() + geom_segment(data=listedepCV,
                     aes(x=as.Date(Date_debut, "%d/%m/%Y"), y=Nomcomp,
                     xend=as.Date(Date_fin, "%d/%m/%Y"),
                     yend=Nomcomp), colour = "grey", alpha = .5, size=10) +
          geom_segment(data=listedepsenat, aes(x=as.Date(Date_debut, "%d/%m/%Y"),
                     y=Nomcomp,
                     xend=as.Date(Date_fin, "%d/%m/%Y"),
                     yend=Nomcomp, colour = Mandat), size=10) +
          geom_segment(data=listedepCG, aes(x=as.Date(Date_debut, "%d/%m/%Y"),
                     y=Nomcomp,
                     xend=as.Date(Date_fin, "%d/%m/%Y"),
                     yend=Nomcomp, colour = Mandat), size=6) +
          geom_segment(data=listedepmaire, aes(x=as.Date(Date_debut, "%d/%m/%Y"),
                     y=Nomcomp,
                     xend=as.Date(Date_fin, "%d/%m/%Y"),
                     yend=Nomcomp, colour = Mandat), size=2) +
          geom_vline(xintercept=as.numeric(as.Date("01/01/1945", "%d/%m/%Y")),
                                linetype=3) +
                              scale_colour_manual(values=couleursjps)
final <- a + theme_grey(base_size = 16, base_family = "serif") +
          theme(axis.title.x = element_blank(), axis.title.y = element_blank(),
                axis.text.x = element_text(colour="blue", size = rel(.9)),
                axis.text.y = element_text(colour="blue", size = rel(.9)),
                legend.position = c(.1, .18),
                legend.background = element_rect(),
                legend.text = element_text(colour="blue",
                                       size = rel(.7)))
ggsave("CarriereElus.pdf", plot=final, width=12, height=8)
dev.off()
```

listing

Une chanson contre le Sillon en 1924

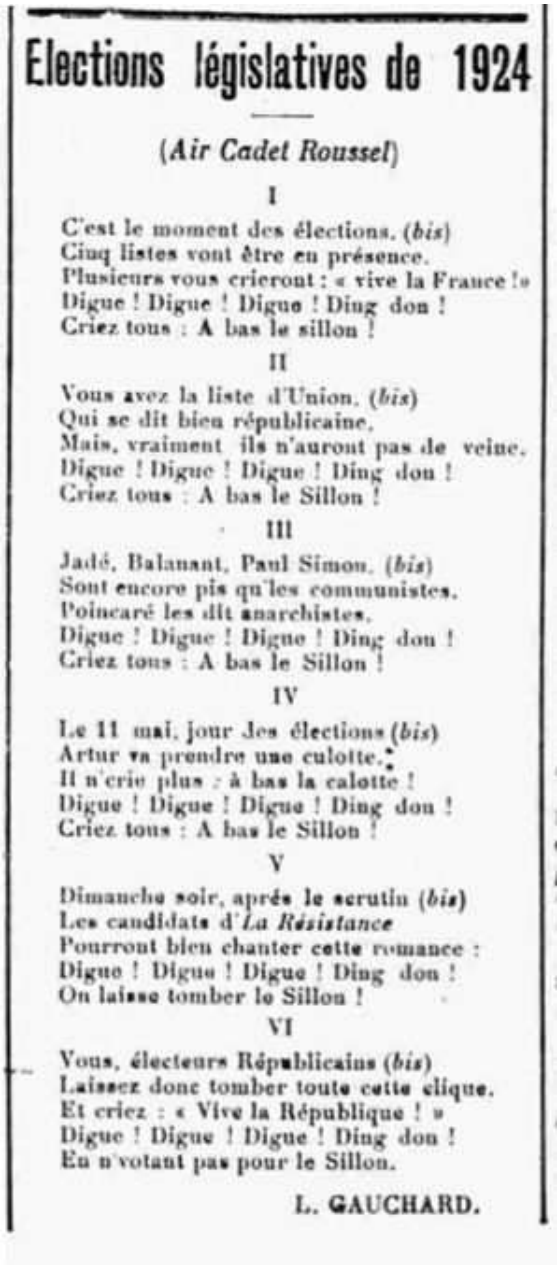

Elections législatives de 1924

(*Air Cadet Roussel*)

I

C'est le moment des élections. (*bis*)
Cinq listes vont être en présence.
Plusieurs vous crieront : « vive la France !»
Digue ! Digue ! Digue ! Ding don !
Criez tous : A bas le sillon !

II

Vous avez la liste d'Union. (*bis*)
Qui se dit bien républicaine,
Mais, vraiment ils n'auront pas de veine.
Digue ! Digue ! Digue ! Ding don !
Criez tous : A bas le Sillon !

III

Jadé, Balanant, Paul Simon. (*bis*)
Sont encore pis qu'les communistes.
Poincaré les dit anarchistes.
Digue ! Digue ! Digue ! Ding don !
Criez tous : A bas le Sillon !

IV

Le 11 mai, jour des élections (*bis*)
Artur va prendre une culotte.
Il n'crie plus : à bas la calotte !
Digue ! Digue ! Digue ! Ding don !
Criez tous : A bas le Sillon !

V

Dimanche soir, après le scrutin (*bis*)
Les candidats d'*La Résistance*
Pourront bien chanter cette romance :
Digue ! Digue ! Digue ! Ding don !
On laisse tomber le Sillon !

VI

Vous, électeurs Républicains (*bis*)
Laissez donc tomber toute cette clique.
Et criez : « Vive la République ! »
Digue ! Digue ! Digue ! Ding don !
En n'votant pas pour le Sillon.

L. GAUCHARD.

Source : *L'Éclaireur du Finistère*, 10 mai 1924.

Enquête sur les salles de danse et les bals publics

Enquête sur les salles de danse et les bals publics.

1°- Nombre de salles dans chaque paroisse.
2°- Leur fréquentation : assidue, rare ? Par qui ? Jeunes gens, jeunes filles ? Dans quelle proportion ? Fils ou filles de famille, garçons ou servantes de fermes ?
3°- Jours et heures d'ouverture et de fermeture des salles.
4°- Manière dont jeunes gens et jeunes filles se comportent Avant Pendant Après
5°- Dépenses approximatives faites par le jeune homme ou la jeune fille en ces occasions ?
6°- Inspirateurs et propagateurs de ces plaisirs
7°- Circonstances et occasions qu'ils invoquent pour organiser des bals publics ?
8°- Attitude et profit des tenanciers ou autres exploiteurs des passions de la jeunesse.
9°- Attitude des autorités municipales. Mesures prises par les maires ? Résultats de ces mesures ?
10°- Avis des médecins et services d'hygiène.
11°- Jugement des hommes de loi ou de police : juges, avocats, gendarmes
12°- Conséquences pour la santé physique et morale des jeunes gens et jeunes filles qui fréquentent ces lieux de plaisir.
13°- Sentiment des pères et mères de famille.
14°- Démarches faites par les associations de Chefs de famille. Résultats obtenus ?
15°- Conséquences pour la vie de famille, l'amour de la maison, du village, de la terre, des traditions, le goût du travail, les pratiques religieuses.
16°- Remèdes à proposer : règlements diocésains ou paroissiaux, intervention de l'autorité préfectorale – intervention des maires. Dans quelle mesure et sous quelle forme ?

Le mandatement distribué dans tout le diocèse

SUR LES DANSES

Directives à publier en Chaire

Depuis quelques années, les salles de danse se sont multipliées dans toutes les parties du diocèse, et sont devenues des occasions de désordres abominables, de véritables écoles de corruption.

Non seulement le genre de danses qui y est adopté est absolument immodeste, mais encore les jeunes gens et les jeunes filles s'y habituent à une familiarité et à une promiscuité révoltantes.

Il est urgent de prendre quelques mesures pour essayer d'enrayer ce mal qui menace de se généraliser.

Dans cette question, il faut distinguer : 1° les tenanciers de salles de danse, 2° les danseurs et danseuses, 3° les promenades en auto-cars.

1° Les tenanciers de salles de danse.

Les salles que nous avons eu vue sont celles où sont organisées d'une manière habituelle des danses de nuit, des danses de dimanche et toutes autres danses, en dehors des mariages.

Les tenanciers de ces salles doivent tous être tenus pour des pécheurs publics et traités comme tels, au point de vue des sacrements.

Par conséquent : *a)* L'absolution leur sera refusée, tant qu'ils n'auront pas fait amende honorable devant témoins, et pris par écrit et au moyen d'une formule à prévoir et à lire en chaire, l'engagement formel de fermer leurs salles à toutes les danses signalées plus haut.

b) Si au lit de la mort, le tenancier déclare se repentir et s'engage devant témoins à supprimer désormais chez lui toutes les danses indiquées précédemment, il pourra recevoir les sacrements et être enterré religieusement, mais avec des honneurs restreints.

c) Si le tenancier meurt sans aucune rétractation, il sera enterré sans les prières de l'Eglise.

d) Quant aux enfants des tenanciers, habitant chez eux, ils n'auront pas droit aux honneurs pour les baptêmes, les mariages et les enterrements.

2° Les danseurs et les danseuses.

Comme ils s'exposent eux-mêmes à pécher gravement et que par leurs exemples ils encouragent un désordre qui entraîne d'autres âmes à des chutes certaines et lamentables, on doit refuser l'absolution, après deux ou trois avertissements motivés, aux danseurs et aux danseuses qui s'obstinent à fréquenter les salles de danse dont nous avons parlé plus haut.

Si une paroisse, en raison de circonstances spéciales, sollicitait une dérogation au règlement approuvé pour le canton, on voudra bien Nous en référer.

D'autre part, Nous croyons qu'il est utile d'agir auprès des Municipalités qui semblent bien disposées, pour qu'elles interdisent les bals publics ou du moins qu'elles les réglementent dans le sens que nous indiquons.

a) Que les bals publics soient surveillés par la police ;

b) Que l'entrée en soit interdite aux jeunes gens et aux jeunes filles au-dessous de 18 ans ;

c) Que la clôture en soit fixée à une heure déterminée, et pas plus tard que minuit.

Note concernant les Registres.

Le Droit Canonique (can. 470) et les Statuts du diocèse (art. 68) font un devoir aux chefs de paroisses de rédiger et de conserver avec soin les registres de catholicité et d'en envoyer à la fin de chaque année un exemplaire à l'Evêché.

Or, nous constatons :

1° Qu'un certain nombre de curés et de recteurs ont omis depuis plusieurs années, de nous faire parvenir leurs registres paroissiaux.

2° Que parmi les registres qui nous parviennent :

a) Bon nombre d'entre eux n'ont pas de tables récapitulatives ;

b) Certains actes ne sont suivis d'aucune signature ;

c) Des actes de mariages ne portent aucune mention de baptêmes.

Nous demandons à MM. les Curés et Recteurs de se conformer aux prescriptions canoniques, de nous faire parvenir au plus tôt les registres qui nous manquent et de veiller à ce que leurs registres paroissiaux soient rédigés et tenus avec le plus grand soin.

† **ADOLPHE,**

Evêque de Quimper et de Leon.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

Tract des « cultivateurs-cultivants » pour les élections à la Chambre d'agricluture du Finistère du 2 février 1930

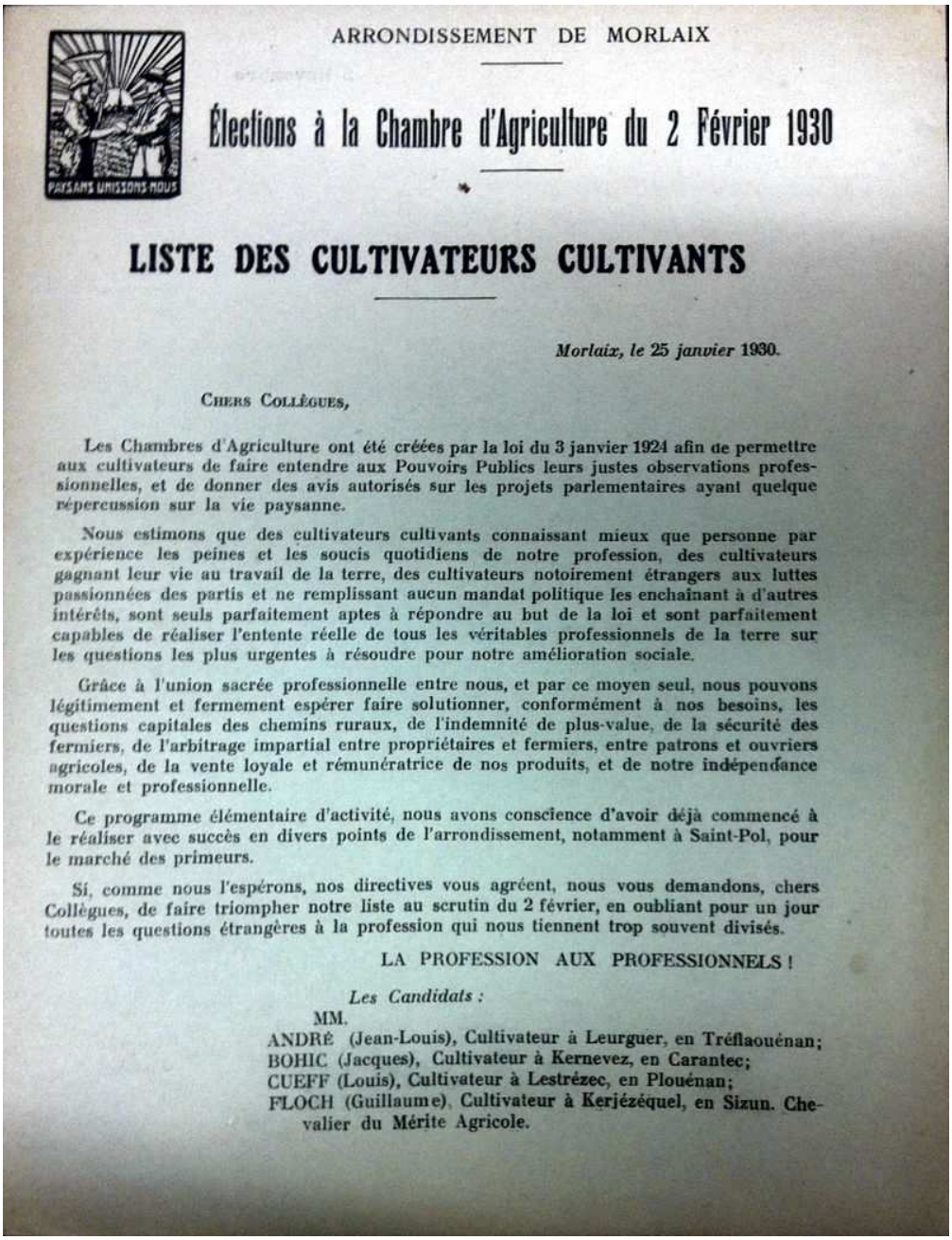

ARRONDISSEMENT DE MORLAIX

Élections à la Chambre d'Agriculture du 2 Février 1930

LISTE DES CULTIVATEURS CULTIVANTS

Morlaix, le 25 janvier 1930.

CHERS COLLÈGUES,

Les Chambres d'Agriculture ont été créées par la loi du 3 janvier 1924 afin de permettre aux cultivateurs de faire entendre aux Pouvoirs Publics leurs justes observations professionnelles, et de donner des avis autorisés sur les projets parlementaires ayant quelque répercussion sur la vie paysanne.

Nous estimons que des cultivateurs cultivants connaissant mieux que personne par expérience les peines et les soucis quotidiens de notre profession, des cultivateurs gagnant leur vie au travail de la terre, des cultivateurs notoirement étrangers aux luttes passionnées des partis et ne remplissant aucun mandat politique les enchaînant à d'autres intérêts, sont seuls parfaitement aptes à répondre au but de la loi et sont parfaitement capables de réaliser l'entente réelle de tous les véritables professionnels de la terre sur les questions les plus urgentes à résoudre pour notre amélioration sociale.

Grâce à l'union sacrée professionnelle entre nous, et par ce moyen seul, nous pouvons légitimement et fermement espérer faire solutionner, conformément à nos besoins, les questions capitales des chemins ruraux, de l'indemnité de plus-value, de la sécurité des fermiers, de l'arbitrage impartial entre propriétaires et fermiers, entre patrons et ouvriers agricoles, de la vente loyale et rémunératrice de nos produits, et de notre indépendance morale et professionnelle.

Ce programme élémentaire d'activité, nous avons conscience d'avoir déjà commencé à le réaliser avec succès en divers points de l'arrondissement, notamment à Saint-Pol, pour le marché des primeurs.

Si, comme nous l'espérons, nos directives vous agréent, nous vous demandons, chers Collègues, de faire triompher notre liste au scrutin du 2 février, en oubliant pour un jour toutes les questions étrangères à la profession qui nous tiennent trop souvent divisés.

LA PROFESSION AUX PROFESSIONNELS !

Les Candidats :

MM.

ANDRÉ (Jean-Louis), Cultivateur à Leurguer, en Tréflaouénan;
BOHIC (Jacques), Cultivateur à Kernevez, en Carantec;
CUEFF (Louis), Cultivateur à Lestrézec, en Plouénan;
FLOCH (Guillaume), Cultivateur à Kerjézéquel, en Sizun. Chevalier du Mérite Agricole.

Implantation des syndicats agricoles en 1930

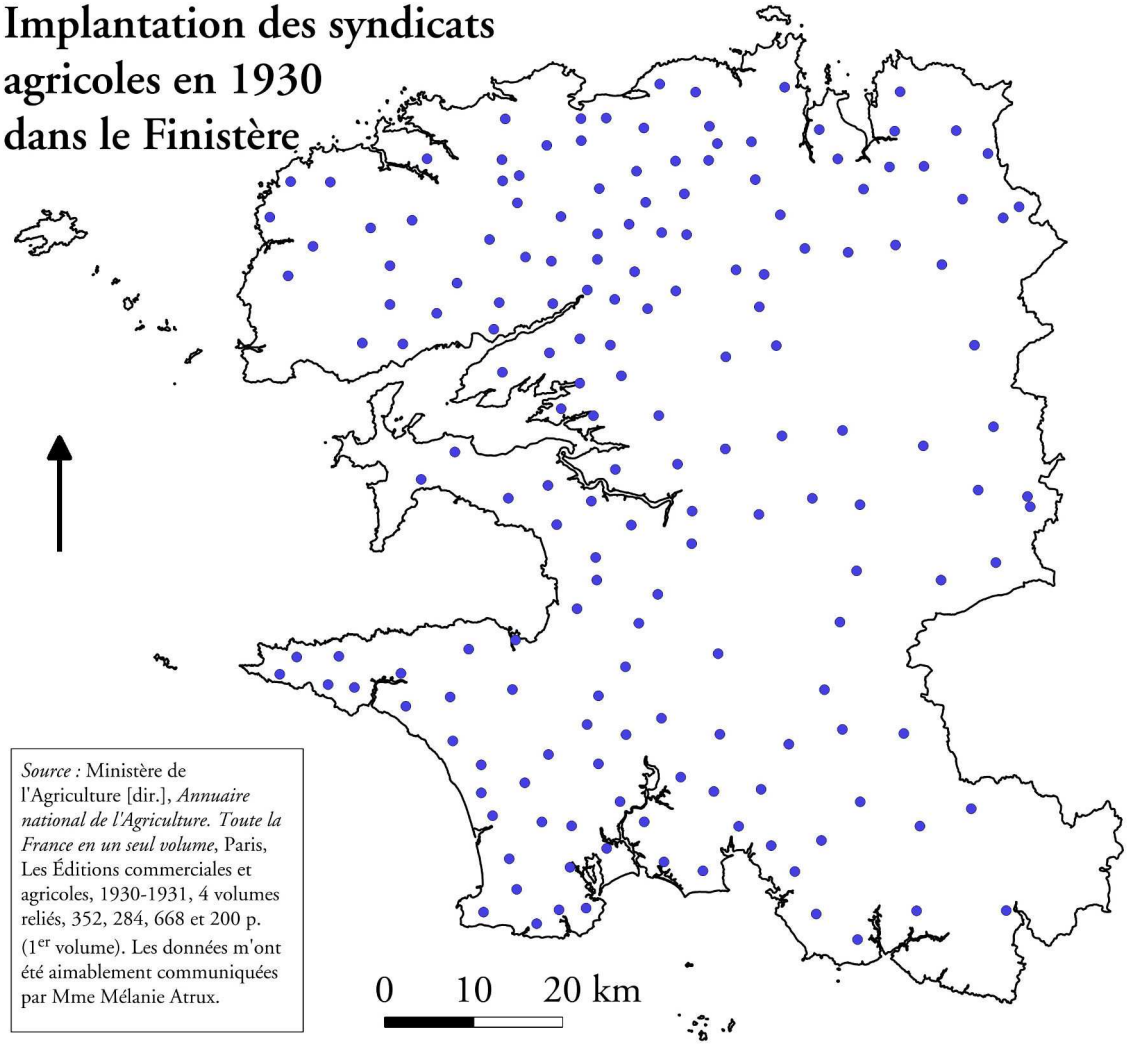

Source : Ministère de l'Agriculture [dir.], *Annuaire national de l'Agriculture. Toute la France en un seul volume*, Paris, Les Éditions commerciales et agricoles, 1930-1931, 4 volumes reliés, 352, 284, 668 et 200 p. (1er volume). Les données m'ont été aimablement communiquées par Mme Mélanie Atrux.

Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés par groupes d'industries dans le Finistère.

Table .15. – Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés par groupes d'industries.

Industrie	de 21 à 100	de 101 à 500	Plus de 500
Pêche	1		
Agriculture	2		
Carrières	6	1	
Minoterie	1		
Bière, cidre	1	1	
Boulangerie	3		
Cons. de fruits, légumes	8	1	
Cons. de poissons	40	6	
Cons. de viande, charcuterie	1		
Huile végétale, bougies, savon	1		
Engrais	1	2	
Acides, sel, produits divers	8		
Distillation : houille, pétrole	4	2	
Papier, carton		1	2
Impression et gravure	8	1	
Filature de lin	4		
Blanchiment, teinture	1		
Gros œuvre en tissu		1	
Confection de vêtements	12	1	
Lingerie	8	1	
Parapluies	1		
Blanchissage	2		
Crins et plumes	1		
Objets en cuir	1		
Chaussures	1		
Sciage, charpente, menuiserie	18		
Charronage	1		
Ustensiles en bois	5		
Ébénisterie	4		
Tablerie, brosserie	2		
Clouterie	1		
Charpente en fer, serrurerie	2		
Tôlerie	2		
Chaudronnerie	21	1	
Appareils électriques	1		
Articles en cuivre, bronze	2		
Articles en fer blanc, étain, plomb	3	3	

Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés par groupes d'industries.

Table .15. – Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés par groupes d'industries. (Suite de la table.)

Industrie	de 21 à 100	de 101 à 500	Plus de 500
Taille de pierre	1	1	
Travaux publics	8	3	
Distribution urbaine	3	1	
Plomberie	3		
Maçonnerie, platrerie	54	3	
Peinture, vitrerie	5		
Céramique, poterie		1	
Faïencerie		2	
Transport par terre	6		
Manutention	5		
Produits agricoles		1	
Liquides	7		
Comestibles, épicerie	15	1	
Restaurants, hôtels	7		
Combustibles, produits chimiques	2		
Matières premières, outillage	2	3	
Tissus, habillement	2	1	
Objets pour usage domestique	3		
Commissionnaires, courtiers	1		
Location d'objets divers	2		
Banques, assurances	8		
Enseignement privé	19		
Cultes	6		
Sociétés, experts, techniciens	2		
Professions médicales	9	3	
Services publics industriels	3	1	4
Total	344	43	6

Source : *Statistique générale de France*, 1931, p. 30-32.

En-tête du Comité départemental de Front populaire du Finistère

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Concarneau

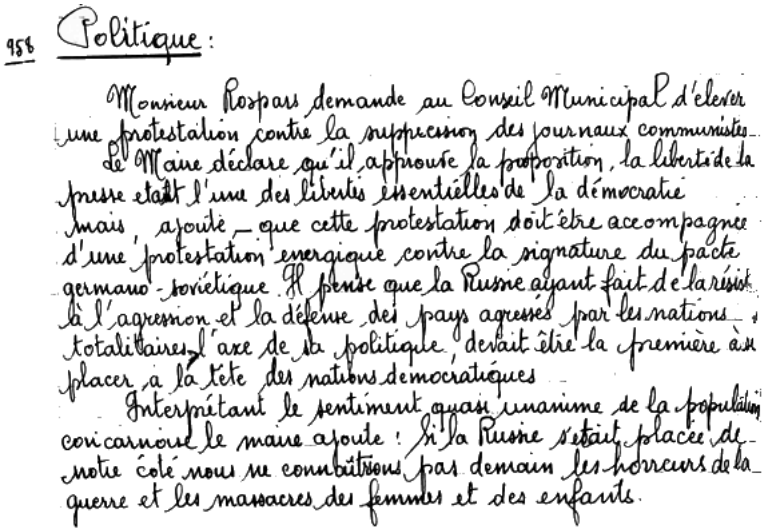

958 Politique :

Monsieur Rospars demande au Conseil Municipal d'élever une protestation contre la suppression des journaux communistes.

Le Maire déclare qu'il approuve la proposition, la liberté de la presse étant l'une des libertés essentielles de la démocratie mais, ajoute – que cette protestation doit être accompagnée d'une protestation énergique contre la signature du pacte germano-soviétique. Il pense que la Russie ayant fait de la résistance à l'agression et la défense des pays agressés par les nations totalitaires l'axe de sa politique, devait être la première à se placer à la tête des nations démocratiques.

Interprétant le sentiment quasi unanime de la population concarnoise le maire ajoute : Si la Russie s'était placée de notre côté nous ne connaîtrions pas demain les horreurs de la guerre et les massacres des femmes et des enfants.

L'unité encore d'actualité en février 1938

Front Populaire

GRANDES RÉUNIONS PUBLIQUES

Le VENDREDI 11 FÉVRIER, 20 h. 30 ; **à Bannalec ;**

Le SAMEDI 12 FÉVRIER, 20 heures 30 : **à Audierne, Douarnenez, Concarneau, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Scaër, Saint-Pol-de-Léon et Le Faou,**

avec le concours des citoyens **A. LE BAIL, PERROT** *et* **J.-L. ROLLAND,** *députés ;* **TANGUY,** *sénateur, et de nombreux orateurs, dont nous donnerons la liste samedi,* **de la C.G.T.,** *des* **Partis communiste, socialiste, radical-socialiste** *et des différentes Organisations adhérentes au Front Populaire.*

(Pour les salles de réunions, consulter les affiches).

Républicains, Socialistes, Communistes, vous tous indignés des crimes du terrorisme, vous voudrez renouveler à nos réunions, « le serment du 14 juillet » :

« Nous faisons le serment de rester unis pour défendre la démocratie, pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses, pour mettre nos libertés hors d'atteinte du fascisme,

« Nous jurons, en cette journée qui fait revivre la première victoire de la République, de défendre les libertés démocratiques conquises par le peuple de France, de donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse, et, au au monde, la grande Paix humaine ».

LE COMITÉ FÉDÉRAL DU FRONT POPULAIRE.

Prière aux Secrétaires des Comités locaux qui ne m'ont pas encore répondu, de me renseigner, de toute urgence, sur l'organisation de leur réunion, en m'indiquant la salle et le nombre d'affiches.

LE SECRÉTAIRE : H. MASSON.

La grève des coiffeurs quimpérois en 1937

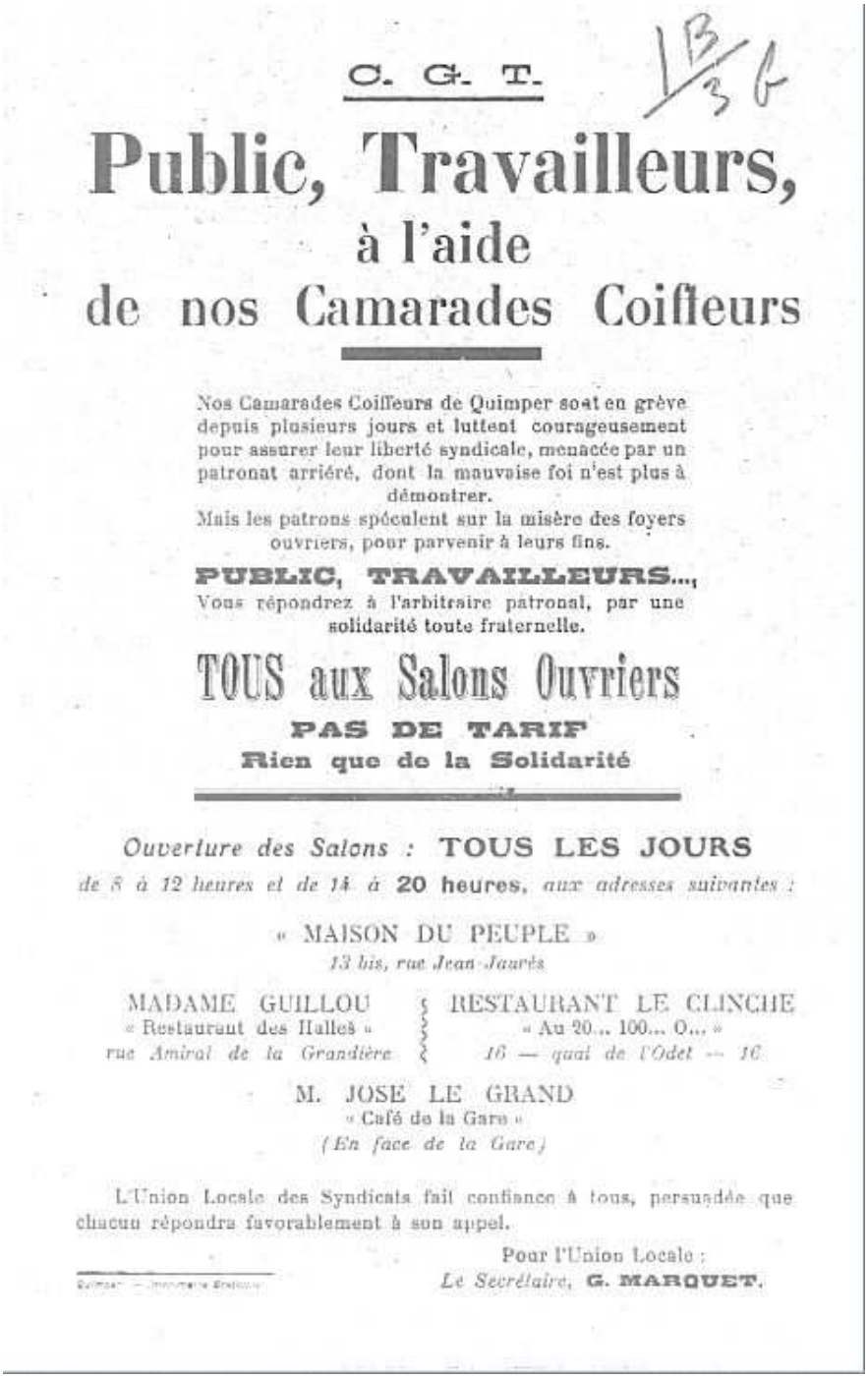

C. G. T.

1B/3 6

Public, Travailleurs,

à l'aide

de nos Camarades Coiffeurs

Nos Camarades Coiffeurs de Quimper sont en grève depuis plusieurs jours et luttent courageusement pour assurer leur liberté syndicale, menacée par un patronat arriéré, dont la mauvaise foi n'est plus à démontrer.

Mais les patrons spéculent sur la misère des foyers ouvriers, pour parvenir à leurs fins.

PUBLIC, TRAVAILLEURS...,

Vous répondrez à l'arbitraire patronal, par une solidarité toute fraternelle.

TOUS aux Salons Ouvriers

PAS DE TARIF

Rien que de la Solidarité

Ouverture des Salons : **TOUS LES JOURS**

de 8 à 12 heures et de 14 à **20 heures**, *aux adresses suivantes :*

« MAISON DU PEUPLE »
13 bis, rue Jean-Jaurès

MADAME GUILLOU
« Restaurant des Halles »
rue Amiral de la Grandière

RESTAURANT LE CLINCHE
« Au 20... 100... 0... »
16 — quai de l'Odet — 16

M. JOSE LE GRAND
« Café de la Gare »
(En face de la Gare)

L'Union Locale des Syndicats fait confiance à tous, persuadée que chacun répondra favorablement à son appel.

Pour l'Union Locale :
Le Secrétaire, **G. MARQUET.**

Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935

Table .16. – Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935.

Nom	Date	Métier	Objet	Peine	Âge
Le Drenn J.-M.	7/8	ouvrier chaudronnier	outrage à garde mobile	10 jours avec sursis 25 F	34
Le Rouzic C.	7/8	ouvrier à l'arsenal	violences	6 mois avec sursis et 100 F	34
Savin P.	7/8	ouvrier à l'arsenal	outrage et violence à agent	15 jours	18
Amiel Stanislas	8/8	menuisier	outrage et violence	3 mois avec sursis	35
Le Breton L.	8/8	manœuvre porteur aux halles	blessure à agent	3 mois 500 F	28
Anniel S.	9/8	menuisier	cailloux lancés	1 mois	25
Boulaire H.	9/8	peintre	pierres dans la poche	20 jours	20
Departout Charles	9/8	ajusteur	outrage à agent	6 jours	23
Derrien P.	9/8	charpentier	outrage et violence	2 mois	42
Gourlaouen G.	9/8	ouvrier zingueur	pierres sur agent cycliste	3 mois	23
Guinamand A.	9/8	couvreur	bris d'une plaque de fonte	40 jours	20
Leroux A.	9/8	terrassier	outrage et violence	2 mois	30
Pem P.	9/8	docker	cailloux dans la poche	3 mois	32
Piriou G.	9/8	menuisier	port d'armes prohibées	40 jours	29
Roudaut J.	9/8	ajusteur arsenal	bris d'ampoules	40 jours	27
Vaillant J.	9/8	chauffeur		acquitté	34
Billon Y.	14/8	manœuvre à l'arsenal	insulte à capitaine garde-mobile	acquitté	23
Le Lann A.	14/8	ouvrier à l'arsenal	violences et voies de fait, meneur	6 mois et 100 F acquitté le 4/9	31
Le Quéré A.	14/8	chaudronnier à l'arsenal	rébellion et injure	renvois devant tribunal maritime	35
Lemaitre J.	14/8	ajusteur arsenal	rébellion et injure	renvois devant tribunal maritime	30
Maguer A.	14/8	chef d'équipe à l'arsenal	a lancé des cailloux	4 mois avec sursis	52
Maudire J.	14/8	ajusteur à l'arsenal	injures et cailloux dans les poches	3 mois	20
Le Lann A.	14/8	ouvrier à l'arsenal	violences et voies de fait, meneur	6 mois et 100 F acquitté le 4/9	31
Le Quéré A.	14/8	chaudronnier à l'arsenal	rébellion et injure	renvois devant tribunal maritime	35

Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. Suite

Table .16. – Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. *(suite du tableau précédent)*

Nom	Date	Métier	Objet	Peine	Âge
Lemaitre J.	14/8	ajusteur arsenal	rébellion et injure	renvois devant tribunal maritime	30
Maguer A.	14/8	chef d'équipe à l'arsenal	a lancé des cailloux	4 mois avec sursis	52
Maudire J.	14/8	ajusteur à l'arsenal	injures et cailloux dans les poches	3 mois	20
Pelois A.	14/8	manœuvre à l'arsenal	jet de pierres	6 semaines	34
Schmitt Karl	14/8	monteur allemand	port d'armes prohibées (un stylet)	15 jours	?
Burel R.	16/8	ouvrier à l'arsenal	outrage à agent	15 jours avec sursis et 25 F	27
Beuzen J.	23/8	teinturier à l'arsenal	violences à l'agent	2 mois	23
Bohorel J.	23/8	ouvrier à l'arsenal	violences à l'agent	renvoi de l'affaire	25
Cloarec A.	23/8	cantonnier	jet de pierres	6 semaines	42
Goavec A.	23/8	dessinateur à l'arsenal	a renversé un étalage - libertaire	8 jours avec sursis	34
Goavec A.	23/8	dessinateur à l'arsenal	coups à agent	2 mois	34
Jaffrennou P.	23/8	cordonnier	cailloux dans la poche	6 semaines	59
Jaouen G.	23/8	ouvrier à l'arsenal	violences	2 mois	25
Jaouen P.	23/8	chaudronnier à l'arsenal	jet de pierres	2 mois	23
Le Bolloch J.	23/8	ouvrier horloger	insultes	1 mois	23
Martin R.	23/8	?	retarde un train	renvoi de l'affaire	?
Parnet J.	23/8	ajusteur chez Bossée	insultes et jets de pierre	2 mois	26
Queinnec L.	23/8	ouvrier à l'arsenal	jet de pierres	renvoi de l'affaire	24
Spire N.	23/8	électricien	bris d'objets	2 mois	23
Droguet P.	24/8	employé pompes funèbres	violences à l'agent	1 mois	29
Hamon J.	24/8	apprenti à l'arsenal	violences à l'agent	1 mois avec sursis	17
Peru	24/8	docker	jet de pierres	3 mois	32
Abhervé J.	30/8	ouvrier à l'arsenal	jet de pierres	2 mois	31
Le Guen F.	30/8	bonne	jet de pierres	2 mois	22
Renault R.	30/8	employé municipal	jet de pierres	2 mois	25
Le Fur J.M.	4/9	aide cuisinier	violences à l'agent	remis à ses parents	15
Denis E.	6/9	ouvrier à l'arsenal	?	3 semaines avec sursis	28
Feuillet G.	6/9	employé aux P.T.T.	?	acquitté	31
Guffroy	6/9	employé aux P.T.T.	?	8 jours avec sursis	27
Le Quéré A.	12/10	chaudronnier à l'arsenal	rébellion et injure	15 jours avec sursis	35

Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. Fin

Table .16. – Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. *(suite du tableau précédent)*

Nom	Date	Métier	Objet	Peine	Âge
Lemaitre J.	12/10	ajusteur arsenal	rébellion et injure	15 jours avec sursis	30
Guillerm P.	?	ouvrier à l'arsenal	violences	3 mois	37
Guillou R.	?	?	?	?	?
Le Beul J.	?	ouvrier à l'arsenal	?	renvoi de l'affaire	27
Minoc J.	?	employé de bureau	port d'armes prohibées	remis à ses parents	15
Pradin	?	sabotier	port d'armes	8 jours	32
Queinnec L.	?	ouvrier à l'arsenal	jet de pierres	2 mois	24
Tardin R.	?	?	?	?	32
Perros Y.	?	cordonnier	?	acquitté	23
Toullec F.	?	monteur CFO	?	25 F	33
Le Bris J.	?	chef d'équipe à l'arsenal	?	renvoi de l'affaire	33
Creff J.-H.	?	employé municipal	?	?	34
Le Chevalier	?	ouvrier	?	?	?

Source : ADF, *La Dépêche de Brest*, *L'Ouest-Éclair*.

Table des biographies

1 Julien Le Goasguen 92
2 Henri Vannier 95

3 Hervé Budes de Guébriant 217
4 Henri Dorgères 243
5 Tanguy Prigent 252

6 Charles Berthelot 332

7 Paul Valière 476

8 Jean Cornec 502
9 Pierre Guéguin 519

10 Michel Floch 639

11 Charles Drapier 747

12 Josette Cornec 1017
13 Alain Signor 1019

Table des figures

0.1 Ngram des expressions « Front populaire » et « Mai 68 » 20

1.1 Évolution de la population entre 1911 et 1921. 66
1.2 Population des communes de plus de 2 000 habitants 69
1.3 La population finistérienne dans l'entre-deux-guerres. 71
1.5 Courbe des naissances et décès entre 1914 et 1939. 72
1.4 Évolution comparée des populations urbaines et rurales dans les départements bretons entre 1831 et 1946 73
1.6 Guébriant dénonce le « débauchage de la main-d'œuvre qualifiée. » 76
1.7 Évolution comparée de la population en France et en Bretagne. 77
1.8 La pratique religieuse dans le Finistère : les pascalisants par paroisse 83
1.9 *Le Canard Enchaîné* fait de la publicité pour le mandatement. 93
1.10 La Ligue de défense et d'action catholique du Finistère en 1933. 110
1.11 Lieu de naissance des prêtres exerçant en 1936. 114
1.12 Ordinations des prêtres dans le diocèse, par année 115
1.13 Publicité annonçant la journée de solidarité avec le maire de Pont-L'Abbé le 14 septembre 1930 119
1.14 Le classement des candidats face au choix des électeurs lors des législatives de novembre 1919 136
1.15 Carte des résultats de l'élection législative du 16 novembre 1919 137
1.16 En 1924, *Le Citoyen* axe sa campagne électorale contre les sillonnistes 146
1.17 Les républicains contre le parti clérical en 1928 147
1.18 Carte des résultats du premier tour de l'élection législative du 22 avril 1928. . 149
1.19 L'appel à voter à droite de la FNC 152
1.20 Radicaux et socialistes se rassemblent au second tour en 1932 154
1.21 Pouchus pardonné. 156
1.22 Carte des résultats du premier tour de l'élection législative des 1er et 8 mai 1932 157
1.23 Approche diachronique de la carrière politique des députés et sénateurs finistériens siégeant en 1936. 161
1.24 Communes dont les maires sont classés à gauche. 168
1.25 Communes dont les maires sont classés à droite. 169
1.26 Communes dont les maires sont classés au centre. 170
1.27 Évolution des rapports de force au Conseil général du Finistère 172

2.1 Évolution des prix agricoles entre 1920 et 1938. 196

2.2 Répartitions par industries ou professions en 1936. 202
2.3 Les ouvriers et saisonniers agricoles du Finistère en 1929. 204
2.4 Texte d'une affiche détournée de la Ligue des paysans de l'Ouest de l'arrondissement de Morlaix lors de l'élection à la Chambre d'agriculture en 1930. . 229
2.5 L'aire d'influence de l'office central de Landerneau. 232
2.6 Guébriant et Joseph Divanac'h, un des lieutenants de Henri Dorgères, lors de la manifestation de janvier 1933 à Quimper. 236
2.7 La manifestation agrarienne de Quimper du 29 janvier 1933 237

3.1 Les industries du Finistère dans les années 30. 266
3.2 Les ravages de la tempête de septembre 1930. 274
3.3 Le nombre de marins pêcheurs par port dans le Finistère en 1938. 277
3.4 L'évolution du coût de la vie. 299
3.5 Courbe des grèves de 1919 à 1934. 314
3.6 Grève de Concarneau en 1929 315
3.7 Évolution du nombre des adhérents à la CGT entre 1919 et 1935. 337
3.8 Implantation de l'Action française en 1928 354
3.9 Évolution de l'implantation des sections PDP entre 1920 et 1935. 362
3.10 Le drapeau de la section socialiste de Saint-Jean-du-Doigt. 369
3.11 Évolution comparée de la SFIO dans le Finistère, en Bretagne et en France de 1921 à 1935. 371
3.12 L'implantation de la SFIO dans le Finistère en 1930. 374
3.13 L'anticléricalisme de la SFIO joue des oppositions de pays. 377
3.14 Qui est l'indicateur ? Une affiche unitaire contre Le Coudurier. 380
3.15 Pierre Guéguin et François Tanguy Prigent à Saint-Jean-du-Doigt. 389
3.16 La démission de Daniel Le Flanchec est rendue publique. 390
3.17 Les délégués au comité exécutif du PRS de 1919 à 1939, profil socioprofessionnel des représentants finistériens 403
3.18 Manifestations des agrariens et cléricaux avant le Front populaire 407

4.1 Dénonciation des Camelots du roy comme fascistes en 1923. 419
4.2 Affiche pour un meeting antifasciste et anticlérical à Brest 423
4.3 L'annonce des émeutes parisiennes du 6 février. 426
4.4 Des manifestants à Brest le 12 février 1934. 433
4.5 La tête de la manifestation à Brest le 12 février 1934. 434
4.6 Rassemblement de l'UNC pour son congrès départemental de 1936. 444
4.7 Le défilé des anciens combattants lors du congrès national de l'UNC en juin 1935 à Brest. 447
4.8 Le rassemblement du 1er février 1935, place Wilson à Brest. 455
4.9 La journée du 6 août 1935 vue par la presse catholique. 457
4.10 La manifestation du 6 août, rue de Siam. 458

4.11 La mise en cause des Croix de Feu par la SFIO. 459
4.12 Le service d'ordre dans le rue de Siam, le 7 août 1935. 461
4.13 La déclaration de la CFTC pendant les émeutes d'août 1935. 467
4.14 *L'Humanité* dénonce un complot fasciste à Brest et Toulon. 474

5.1 L'effigie pendue du colonel de la Rocque, le 14 juillet 1935 à Brest. 491
5.2 Appel au rassemblement de Châteaulin le 14 juillet 1935. 492
5.3 L'implantation des comités de Front populaire 495
5.4 La manifestation départementale du 14 juillet 1935 à Châteaulin. 498
5.5 La réunification syndicale est achevée. 504
5.6 *Le Cri du Peuple* lui-même souligne la dynamique unitaire. 507
5.7 Les gains et pertes aux élections municipales de mai 1935, vus par la presse cléricale. 515
5.8 Les onze circonscriptions du Finistère. 521
5.9 Louis Montfort, candidat paysan à Quimperlé. 525
5.10 Des moyens modernes pour la campagne électorale : le PC utilise une voiture électorale à Pont-L'Abbé. 533
5.11 Les zones de force du Front populaire au premier tour des législatives. . . . 535
5.12 Troisième circonscription de Brest : les refus de voter pour Vincent Inizan. . 536
5.13 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du Front populaire. 539
5.14 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des adversaires du Front populaire. 539
5.15 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des droites non agrariennes. 540
5.16 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats de l'URD. . . . 540
5.17 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du PDP. 541
5.18 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des agrariens. . . 541
5.19 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats des candidats de centre droite. 542
5.20 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du Parti communiste. 542
5.21 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats de la SFIO. . . . 543
5.22 Premier tour des élections législatives en 1936 : les résultats du PRS. 543
5.23 Législatives : « Le communisme, voilà l'ennemi ! ». 548
5.24 Les professions de foi de Guéguin et de Pouchus pour le scrutin de ballotage. 552
5.25 *Le Progrès du Finistère* appelle à voter contre le Front populaire. 553
5.26 Le PCF annonce les résultats du second tour. 556
5.27 La droite triomphe après les législatives. 561
5.28 Législatives : les élus en 1936. 564
5.29 Matrice de bertin pour une typologie des choix électoraux au moment du Front populaire. 565
5.30 Les comportements électoraux. 566

5.31 Banquet des républicains nationaux pour fêter la victoire. 568
5.32 La manifestation du 6 juin 1936 à Concarneau. 568

6.1 Compte-rendu de la manifestation des maçons au Guilvinec le 5 mai 1936. . 579
6.2 Part relative des différentes corporations dans la grève. 585
6.3 Part relative des différentes villes dans la grève. 586
6.4 Grèves de l'été 1936 et dates des célébrations de la victoire électorale. 587
6.5 Les dockers brestois bloquent le chargement des fraises de Plougastel. . . . 589
6.6 Carte de l'intensité des grèves par commune du printemps et de l'été 1936. . 590
6.7 Les grévistes de la société de TSF LGM à Morlaix. 592
6.8 La manifestation pour la victoire du Front populaire à Morlaix le 28 juin 1936. 595
6.9 Occupation de l'usine à gaz. Source : *La Dépêche de Brest*, juin 1936. 596
6.10 Occupation de l'usine à gaz de Brest. Les ouvriers s'enferment. 599
6.11 Les coiffeurs quimpérois font appel à la solidarité. Source : ADF, ... 601
6.12 S'assurer contre les grèves ? Source : *La Dépêche de Brest*, 14 juin 1936. . . . 614
6.13 La cathédrale de Quimper touchée par la grève. 616

7.1 Implantation de la CGT en 1937. 627
7.2 La sortie du meeting de Léon Jouhaux à Brest le 14 mars 1937. 632
7.3 Un courrier de Michel Floch contre toute assimilation entre SFP et CFTC. . 636
7.4 La CFTC rend hommage à un de ses militants décédé le 1er mai 1937. 641
7.5 Les participants au premier congrès de l'UD CFTC du Finistère à Brest les 30 et 31 octobre 1937 645
7.6 Tract CFTC diffusé en 1934. 651
7.7 Manifestation de la CNP contre une expropriation collective 660
7.8 Une partie des congressistes et notamment Henri Dorgères et Jacques Le Roy Ladurie 663
7.9 La manifestation du Front paysan breton à Rennes le 1er octobre 1934. . . . 664
7.10 L'implantation des comités de défense paysanne. 672
7.11 La CGT s'adresse aux paysans en juin 1934. 675
7.12 Ventes de *La Terre Libre* 679
7.13 La réunion des ouvriers agricoles syndiqués à Pleyben. 690
7.14 Évolution des salaires des ouvriers agricoles entre 1924 et 1941. 695

8.1 La dernière campagne commune du comité départemental de Front populaire. 712
8.2 Appel à une manifestation contre les droites en février 1937. 714
8.3 Le 1er mai 1937 à Brest, place Wilson. 719
8.4 Des réfugiés espagnols dans la manifestation du 14 juillet 1937 à Brest. . . . 729
8.5 Manifestation du PCF à Brest pour demander l'envoi d'armes en Espagne. . 735
8.6 Près de 800 réfugiés arrivent le 3 juin 1937 en gare de Quimper. 738
8.7 Pierre Guéguin accueille des réfugiés basques. 741
8.8 Le PCF proteste contre le déplacement de réfugiés. 742

8.9 Les comités de défense laïque mobilisent en 1938. 748
8.10 Évolution du pourcentage d'enfants scolarisés dans les écoles publiques et dans les écoles catholiques. 756
8.11 Un soutien socialiste de principe à la République Espagnole 760
8.12 Tanguy Prigent défend à la Chambre le statut du fermage 763
8.13 La manifestation du 14 juillet 1937 à Brest. 765
8.14 L'implantation de la SFIO dans le Finistère en 1936. 772
8.15 Les jeunesses socialistes manifestent le 14 juillet 1936 à Brest. 774
8.16 Les amicales socialistes brestoises 775
8.17 Le cortège du PC à Brest le 14 juillet 1936 778
8.18 Évolution des cartes expédiées par le PC entre 1935 et 1938 784
8.19 L'implantation du PC au moment du Front populaire. 786
8.20 Les participants au congrès des JC à Quimper 788
8.21 Tract du PC de propagande dans le milieu paysan. 790
8.22 Les musiciens de Scaër, en costume traditionnel avec le portrait de Thorez . 791
8.23 Les JC du Guilvinec lors de la fête communiste de Pont-L'Abbé 793
8.24 L'unique activité publique des radicaux en 1938 794
8.25 Les principaux votes entre 1936 et 1940 798
8.26 Le PC rappelle à Le Bail sa dette 799
8.27 La liste de Concentration républicaine en octobre 1938. 801

9.1 Cantonales de janvier 1937 à Morlaix. Les résultats. 814
9.2 Incitation à voter dans la presse cléricale. 817
9.3 Tract anticommuniste pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement à Concarneau 819
9.4 Cantons gagnés dès le premier tour des cantonales le 10 octobre 1937. 822
9.5 Dénonciation du socialisme révolutionnaire pour le second tour des élections cantonales. 827
9.6 Le désistement du PRS pour les élections cantonales de 1937. 828
9.7 Élection cantonale de Pont-L'Abbé en octobre 1937, choix au second tour. . 829
9.8 Résultats des élections pour les sièges de conseillers généraux et conseillers d'arrondissement 831
9.9 Les mobilisations hostiles de l'automne 1936. 834
9.10 La manifestation nationale de Pleyben le 14 février 1937. 838
9.11 La réaction se moque la passivité des fonctionnaires en 1937. 841
9.12 Le programme ouvrier du PDP. 845
9.13 La stratégie du PDP critiquée 849
9.14 La journée rurale du PDP à Plozévet. 852
9.15 Invitation à une réunion privée des Croix de feu. 856
9.16 L'implantation du PSF dans le Finistère. 858
9.17 Des accusations contre La Rocque en première page. 860

9.18 *La volonté Bretonne*, journal du PSF 865
9.19 François de la Rocque à Clohars-Fouesnant. 871
9.20 Un doriotiste élu à Plogastel-Saint-Germain. 877
9.21 « Nous remportons trois victoires en trois ans » : les cléricaux dans l'arène politique. 882
9.22 L'anticommunisme de la presse catholique. 885
9.23 Le développement de la FNC au moment du Front populaire. 890
9.24 L'évolution des adhésions masculines à la FNC, par communes, entre 1933 et 1938. 891
9.25 Les secrétariats sociaux de l'action catholique dans le Finistère en 1936. . . . 900
9.26 Tract présentant l'action catholique diocésaine 904
9.27 Les abonnés par paroisse à la revue de la JAC, *Jeunesse Agricole*, en 1938. . . 909
9.28 M^{gr} Duparc et de Guébriant lors du 25^{e} anniversaire de l'Office central. . . . 915
9.29 Le congrès des jeunes paysans à Landerneau en 1937. 918
9.30 La réunion agricole du 1er mai 1938 à Pleyben. 920

10.1 Les congés payés caricaturés. 949
10.2 La plage de Saint-Marc à Brest le 16 août 1936. 950
10.3 L'auberge de jeunesse de Brest 952
10.4 Les nouveaux adhérents au syndicat de l'enseignement laïque, par semestre. 973
10.5 La CGT appelle à manifester pour défendre les 40 heures. 986
10.6 Un exercice de défense civile à l'arsenal de Brest en mars 1938. 987
10.7 La situation internationale se tend considérablement 989
10.8 Affichette de la CGT pour soutenir la grève générale. Source : ADF, 10M64. 991
10.9 La manifestation brestoise du 26 novembre 1938. 993
10.10 Le gouvernement prépare la grève du 30 novembre 1938. 996
10.11 L'armée bloque l'arsenal de Brest. 997
10.12 L'échec de la grève du 30 novembre 1938 soulignée par la presse catholique. . 1000
10.13 L'échec de la grève du 30 novembre 1938 soulignée par *La Dépêche de Brest*. 1001
10.14 Le risque de guerre réapparaît au printemps 1938 1011
10.15 L'appel d'une partie des réservistes en septembre 1938 1012
10.16 La campagne de presse pour la dissolution du PC. 1014
10.17 L'ordre de mobilisation placardé dans les mairies le 25 septembre 1938 . . . 1023
10.18 Le Front populaire doit continuer 1025

.19 Le comité diocésain de l'Évêché de Quimper et du Léon. 1130

Liste des tableaux

1.1 Évolution de la population urbaine . . . 69
1.2 Population agglomérée par arrondissement (en %). . . . 72
1.3 Évolution de la taille des communes finistériennes. . . . 74
1.4 Communiants le jour de l'adoration perpétuelle. . . . 82
1.5 Comparaison des résultats élections législatives de 1919 et 1924. . . . 142
1.6 Élections législatives, résultats de la gauche. . . . 162
1.7 Élections législatives, résultats de la droite. . . . 163
1.8 Élections législatives, résultats du centre. . . . 163
1.9 Nombre de candidats présentés par parti. . . . 164
1.10 Quimper 3, résultats du premier tour (% inscrits). . . . 164
1.11 Châteaulin 2, résultats du premier tour (% inscrits) . . . 165
1.12 Brest 1, résultats du premier tour (% inscrits) . . . 165
1.13 Brest 2 (% inscrits) . . . 174
1.14 Brest 3 (% inscrits) . . . 174
1.15 Morlaix 1 (% inscrits) . . . 174
1.16 Morlaix 2 (% inscrits) . . . 175
1.17 Quimper III, en 1928, premier tour (% exp.) . . . 175
1.18 Quimper I, en 1928, premier tour (% exp.) . . . 176
1.19 Quimperlé, en 1928, premier tour (% exp.) . . . 176

2.1 Modes de faire valoir en 1929. . . . 188
2.2 Variation du nombre d'exploitations à Plougerneau, par taille, entre 1892 et 1929, en ha. . . . 189
2.3 Répartition des exploitations par taille. . . . 191
2.4 Exportation de choux-fleurs 1930-1934. . . . 198
2.5 L'impact de la crise sur l'emploi des ouvriers agricoles. . . . 201
2.6 Artisans et ouvriers ruraux en 1929. . . . 210
2.7 Emplois dans les industries de l'alimentation et les carrières en 1931 et 1936. . . . 211
2.8 Les grèves en zone rurale. . . . 213
2.9 Scores de la gauche dans les communes rurales ayant connu des grèves. . . . 214
2.10 Développement de l'Office central, 1919-1939. . . . 222

3.1 Évolution de la population brestoise. . . . 264
3.2 Évolution du nombre de landernéens travaillant à l'extérieur. . . . 268

3.3 Répartition socioprofessionnelle de la population active. 269
3.4 Structure de l'emploi. 270
3.5 Nombre d'établissements par taille. 271
3.6 Nombre de salariés par taille d'établissement. 272
3.7 La concentration des entreprises. 273
3.8 Les emplois dans le monde de la mer en 1937. 275
3.9 Les marins-pêcheurs en 1939. 275
3.10 Nombre d'entreprises de plus de 101 salariés. 291
3.11 Évolution des prix à Brest, quelques produits. 300
3.12 Nombre de faillites entre 1928 et 1935. 301
3.13 Variation de l'emploi par branches entre 1931 et 1936. 302
3.14 Évolution du chômage par branche entre 1931 et 1936. 304
3.15 Les fonds de chômage. 305
3.16 Nombre de chômeurs secourus en 1934 et 1935. 306
3.17 Les grèves dans le Finistère entre 1919 et 1934. 316
3.18 Résultat des grèves entre 1919 et 1932. 318
3.19 Grèves dans les conserveries entre 1919 et 1934. 319
3.20 Présence syndicale dans les grèves. 321
3.21 Implantation de la CGT de 1914 à 1922 à l'arsenal. 333
3.22 Implantation des syndicats chez les cheminots en 1927. 335
3.23 Fédérations des Fonctionnaires en 1923. 341
3.24 Sections CFTC en 1933. 343
3.25 Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1921 et 1925. 368
3.26 Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1926 et 1929. 372
3.27 Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1930 et 1935. 375

4.1 Les grévistes à l'arsenal le 12 février. 436
4.2 Effectifs des associations de combattants. 446
4.3 Les associations d'anciens combattants en 1930. 449
4.4 Différence entre salaires de l'arsenal de Brest et de la manufacture des tabacs de Morlaix. 453
4.5 La solidarité financière après les émeutes de Brest. 466

5.1 Répartition des responsabilités dans la nouvelle UD CGT. 506
5.2 Votes sur la compatibilité des mandats politiques et syndicaux au congrès de réunification de la CGT. 506
5.3 Cantonales de 1934, Répartition des sièges. 510
5.4 Comparaison en % des résultats de Concarneau, 1932 et 1934. 511
5.5 Comparaison en % des résultats de Pont-L'Abbé, 1932 et 1934. 511
5.6 Comparaison en % des résultats de Brest 2, 1932 et 1934. 512

5.7 Cantonales de 1934, comparaisons entre les 21 cantons et les 12 ayant un duel gauche-droite. . . . 512
5.8 Résultats de la gauche comparés à 1932. . . . 513
5.9 Comparaison 1932-1934 par parti de gauche. . . . 513
5.10 Résultats du PC, législatives de 1936. . . . 547
5.11 Résultats de la SFIO, législatives de 1936. . . . 549
5.12 Résultats des RS, législatives de 1936. . . . 550
5.13 Brest 1, législatives de 1936. . . . 558
5.14 Brest 2, législatives de 1936. . . . 558
5.15 Morlaix 1, législatives de 1936. . . . 558
5.16 Morlaix 2, législatives de 1936. . . . 558
5.17 Châteaulin 1, législatives de 1936. . . . 558
5.18 Châteaulin 2, législatives de 1936. . . . 558
5.19 Quimper 1, législatives de 1936. . . . 559
5.20 Quimper 2, législatives de 1936. . . . 559
5.21 Quimper 3, législatives de 1936. . . . 559
5.22 Quimperlé, législatives de 1936. . . . 559

6.1 Liste chronologique de la première vague de grèves. Source : ADF. . . . 580
6.1 Liste chronologique de la première vague de grèves. Source : ADF. . . . 581
6.1 Liste chronologique de la première vague de grèves. Source : ADF. . . . 582
6.1 Liste chronologique de la première vague de grèves. Source : ADF. . . . 583
6.2 Mobilisation relative des secteurs professionnels. . . . 583
6.3 Pourcentage des grévistes par secteur d'activité. . . . 584

7.1 Taux de syndicalisation comparé Finistère-France. . . . 624
7.2 Évolution de la CGT de 1935 à 1937. . . . 625
7.3 Structuration de la CGT après les grèves de 1936. . . . 628
7.4 Effectifs de la CFTC dans plusieurs paroisses du Finistère en 1937. . . . 648
7.5 Développement national des « chemises vertes » en 1937 et 1938 selon les dorgéristes . . . 667
7.6 Évolution des prix de quelques denrées entre 1937 et 1938. . . . 692
7.7 Production de blé entre 1933 et 1937. . . . 693
7.8 Base de calcul pour la fixation des salaires des ouvriers agricoles. . . . 694
7.9 Salaire annuel moyen de quelques professions . . . 696
7.10 Salaire journalier moyen de quelques professions. . . . 696

8.1 Évolution du nombre d'élèves scolarisés dans le public et le privé. . . . 758
8.2 Le nombre d'adhérents de la SFIO entre 1934 et 1939. . . . 768
8.3 Évolution de la SFIO finistérienne entre 1934 et 1938. . . . 769
8.4 Nombre de sections socialistes dans les fédérations bretonnes. . . . 770

8.5 Profil socioprofessionnel des délégués du PCF aux conférences régionales en 1935 et 1936. 787
8.6 *Les Amis de Sully* : les engagements politiques connus 805

9.1 Résultats de l'élection cantonale partielle de Morlaix de 1937. 815
9.2 Nombres de candidats présentés le 10 octobre 1937. 820
9.3 Comparaison entre le premier tour des élections législatives et cantonales. . 825
9.4 Second tour des cantonales d'octobre 1937. 829
9.5 Évolution des effectifs de la FNC dans le Finistère dans les années trente. . . 888
9.6 Effectif des mouvements de jeunesses en 1938. 907

10.1 Liste des grèves de novembre et décembre 1936. 925
10.2 Évolution du salaire horaire ouvrier à Brest entre 1936 et 1939. 928
10.3 Statistique mensuelle des grèves de l'année 1937. 929
10.4 Les corporations en grève pendant l'année 1937. 930
10.5 Les grèves dans le bâtiment en 1936. 956
10.6 Établissements par taille. 957
10.7 Les grèves dans le bâtiment en 1937. 958
10.8 Les syndicats CGT du bâtiment. 960
10.9 Comparaison des salaires horaires entre ouvriers de l'arsenal et du privé dans la région brestoise. 963
10.10 Résultats des votes sur l'orientation du syndicat de l'enseignement en 1938. . 974
10.11 Les grèves du bâtiment et des travaux publics pour l'année 1938. 978
10.12 Statistique mensuelle des grèves de l'année 1938. 980
10.13 Tableau des sanctions contre les grévistes du 30 novembre 1938 1004
10.14 Tableau des révoqués par ville. 1006

.15 Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés. 1137
.15 Nombre d'entreprises de plus de 21 salariés par groupes d'industries. 1138
.16 Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. 1142
.16 Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. 1143
.16 Liste des condamnés lors des émeutes de Brest en août 1935. 1144

Index des personnes

Les noms en italique sont ceux des auteurs d'ouvrages.

A

Abadie, Ch. 125
Abaléa, Philippe 386
Abguillerm, René 885
Agricola, Fleurant 240, 242, 659, 835
Agulhon, Maurice 80
Albert, François 101
Allot, Emmanuel ... 329, 341, 429, 500–501, 631, 866, 970–971
André-Bigot, Hélène 279
Antoine, Annie 28
Ariès, commandant 353
Asselain, Jean-Charles 23, 301
Aubert 818
Aubert, Victor 805
Auffret 136
Auriol, Vincent 975
Autret, Jean 334–335, 977
Autret, Pierre 978, 998
Azéma, Jean-Pierre 77, 261, 1012

B

Baal, Gérard 32
Babouot, Émile 324
Badie, Bertrand 606
Badina, Louis-Philippe 31, 279
Bajoit, Guy 208
Balanant, Victor . 102, 136, 142, 144, 147–148, 150, 153, 360, 363, 365, 407, 544
Baraer, Joseph . 458–460, 462–463, 466, 469, 472, 575
Barbé, Henri 877
Barrachin, Edmond 860
Barral, Pierre 181, 217, 231, 245, 259, 1049
Beaupré, Nicolas ... 30, 34–35, 140, 154, 290, 876
Becker, Jean-Jacques 68, 77, 99
Belbéoch, Hyacinthe 917
Belbéoc'h, Pierre 224, 236, 668
Beler, Henri 961, 966
Belin 330, 501, 505
Belin, René 988
Bellec, Joseph 308, 484
Beloeil, Dominique 109
Benjamin, René 125
Bensoussan, David 30, 45–47, 104–105, 110, 114, 167–168, 171, 176, 218, 225, 234, 242, 245, 355, 358, 537, 563, 637, 669, 685, 848, 864, 887, 919, 1048
Berest 258
Berger, Suzanne 46–47, 75, 101, 182, 185, 216, 218, 222, 225, 687, 906, 919
Bergot, Auguste 452
Berstein, Serge 24, 32–34, 36, 68, 77, 99, 154, 290, 348, 400–402, 404, 413, 497, 520, 698, 796, 798, 809, 853
Berthelot, Charles 330–333, 335, 421, 428, 452, 454, 456, 459, 464, 466, 477, 500–501, 503–507, 552, 605–606, 608–609, 627–633, 639, 642, 676–677, 715, 735, 932, 957, 961–962, 964–966, 977, 985, 990, 992, 1005, 1007, 1009, 1023, 1041
Berthou 500
Berthou, Olivier 155, 364
Bertin, Jacques 565
Besson, Raoul 225
Bigot d'Entente 351
Bihr, Alain 290
Bilger, Joseph 665
Billard, Yves 133
Blanchard, Pierre-Marie 777, 830
Blancho, François 962, 965
Blayau, Louis ... 118, 443, 466, 710, 713, 715, 721, 747, 777, 823, 875, 1027
Blayet, Albert 736
Bloas, ... 668
Bloch, Marc 1045
Blois, Louis de 173, 218, 352
Blum, Léon 22–23, 368–369, 466, 468, 481,

494, 520, 532, 605, 618, 636, 672, 724, 729, 732, 746–747, 765–766, 773, 797–798, 875, 966, 968, 1014–1015
Blum, Mme Léon 21
Bobineau, Olivier 114–115
Bohic, Yves 558
Bohuon, Jean 231, 668
Bois, Paul 87
Boisanger, Augustin de 219, 659, 670
Bédéric 840
Béler, Henri 1005, 1007–1008
Béors, Louis 384–385
Béziers 290, 296
Bolloré 91, 294, 936
Bolloré, Joseph 830
Bolou, Armand 859, 861, 866
Boltanski, Luc 704
Bonafoux-Verrax, Corinne 96, 882, 885, 905
Bonduelle 781
Bonnefous, Édouard 136
Bonnefous, Georges 357
Bonnet, Georges 766, 1026
Borgo, Pozzo di 860
Boris, Georges 746
Boscher, Alexis 806–807
Boucher, Laurent 136, 141
Boucher, Marcel 141
Bouchut, René 287
Bougeard, Christian 40, 131, 156, 216, 260–261, 513, 525, 691, 770, 785, 835, 878, 1043–1044
Bouilloux-Lafont, Maurice . 41, 104, 133, 135–136, 139, 141–142, 144, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 289, 386, 423, 510, 531, 545, 879
Bouisson, Fernand 456
Boulais, Juste 710, 715
Boulanger, Jean-Michel 298
Boulard, Fernand 81, 85
Boulouque, Sylvain 501
Bourdieu, Pierre 35, 37, 39, 42–43, 50, 224
Bourdé, Guy 976, 990, 1011
Bourgot, François 132–133, 151, 155–156, 374–375, 449, 517, 522, 553, 557, 770, 814
Bourhis, Marc 519, 735, 767, 968, 974, 1018, 1020
Bourligueux 387
Bouthey, Jean 1015
Braudel, Fernand 186
Brigant, Pierre 33, 774
Brizec, Louis 328–329
Bronnec 506
Brossat, Alain 477
Brouder, Nicole 748
Broué, Pierre 21, 605
Brubaker, Rogers 39, 919
Bruhat, Jean 972
Brunet, Jean-Paul 283, 876
Bucard, Marcel 878
Burguière, André 69, 74
Burrin, Philippe 674, 876
Bussi, Michel 546
Buton, Philippe 784

C

Cabanes, Bruno 99, 137, 143
Cachin, Marcel 279, 368, 380, 783, 792
Cacérès, Bénigno 953
Cadec, Henri 323, 333, 458–459, 466, 476
Cadec, Léontine 747
Cadic, Joseph-Marie 799
Cadoret, François 90, 155, 241, 486, 494, 529, 531, 534–535, 553–555, 557, 559–560, 562, 823
Cadoret, Mme 241
Caill, Louis 229
Caill, Yves 136, 184
Callon, Georges 67, 195
Calvayrac, Élie 256
Calvès, André 462, 951
Cam 323
Camard, Sophie 53
Campinchi, César 754
Campion 746
Canévet, Corentin 70, 182, 187, 216, 244, 669
Capitaine, Léon 333
Capy, Marcelle 422, 808
Caraër, ... 677
Cardaliaguet, René 907
Carer, Fr. 974
Cariou, René 944
Carluer, Jean-Yves 84–85
Carney, Sébastien 880
Caro, Laurent 133, 148
Caroff, Armelle 138
Carré, Georges 385
Cassagnac, Paul de 835
Castel, Simone 263–264
Castelnau général Édouard de . 101, 106–107, 109, 126

Castelnau, général Édouard de 237–238, 408, 887
Celton, Yann 54
Cevaer 429
Chacun, Marcel 936
Chaigneau, Roger 715, 731
Chalony, Jean 545, 826
Chambarlhac, Vincent 24, 424, 1041, 1046
Chambaz, Jacques 24
Chambelland, Maurice 501
Chancerelle 345
Charles, Olivier 88
Charost, Alexis-Armand 240
Chastres 836
Chatel, Guillaume 374
Chatriot, Alain 946
Chaugarnier, ... 635
Chautemps, Camille . 425, 445, 764, 766, 773, 810, 929, 943, 966
Chauveau 338
Chauvel, Fernand 153
Chauvel, Georges 526, 530–531, 544, 555
Chazoff, Jules 730
Chevalier 469
Chevillotte, Olivier 524, 558, 879
Chiappe, Jean 426, 432, 445
Châtel, Guillaume 140, 151
Claval, Paul 70
Clemenceau, Georges 497
Cloarec, Denis 99, 107, 110, 117
Cloarec, Paul 136, 150–151
Cléach, C. 278
Clémenceau, Georges 324
Cohen, Yves 220, 674, 872
Colin 464
Collet, Daniel 70
Colliard, Lucie 283, 317, 379, 381
Collinet, Michel 941
Colson, Daniel 338
Colton, Joel 941
Combot, abbé 912
Compère-Morel, Adéodat 247, 249
Coïc, Auguste 119, 378
Coïc, Georges 122
Corbin, Alain 497
Corbé 866
Cornec, Jean ... 324–325, 329, 331, 341, 347, 386, 439–440, 488–489, 501–503, 506, 746–747, 756, 967, 972, 996
Cornec, Jean et Josette 329
Cornec, Josette 466, 493, 1020
Cornette, Joël 100, 261, 1045
Cornic 76
Cornu, Pierre 217
Coroller, ... 677
Corti, José 207
Cossard, Paula 238
Cot, Pierre 24
Coudurier, Louis 135, 328, 380
Couïc, Alfred 967–968, 970, 976–977, 1018
Cours-Salies, Pierre 892
Croissant, Henri 821
Crouan, Erwan 356
Crouan, Jean 41, 356, 524, 554, 557–558, 562, 564, 618, 699, 834, 836–840, 842, 862
Cueff, Jean-Louis 326
Cueff, Louis 229

D

Daladier, Édouard ... 22, 425, 427, 437, 445, 532, 698, 700, 724–725, 766, 798–799, 803, 817, 943, 971, 984–985, 992, 994, 1009, 1011–1012, 1024, 1026
Dalisson, Rémi 716
Damoy, Jacques 335, 394, 428, 431, 606–608, 628, 657, 957, 961, 965, 1007
Danguy des Déserts, Charles 850
Daniel, René 329, 429, 677, 968, 974
Daniélou, Charles 104, 133, 136, 142, 144, 150, 155–156, 437, 522–524, 528, 530–531, 554, 556–558, 561, 563
Daniélou, Jean 356
Danos, Jacques 21, 577, 1043
Daëron, Louis 560
Daoulas, Émile 330–331, 501
Dard, Olivier 832
Dargères, ... 654
Daudet, Léon 354
Dauphin, Alexandre 131
Dauphin, Georges 205
Debled, Robert 553, 564
Delacroix, Christian 42
Delahaye, Eugène 358, 835
Delbreil, Jean-Claude 360, 835, 840
Delmas, André 756, 1011
Deloye, Yves 921
Delpierre 136
Delroeux, Jacques 408
Deniel, Alain 879
Deniel, René 974

Derrien, Marcel 136
Desgrées, Paul 851
Dieuleveult, de 877
Dimitrov, Géorgi 484, 1013
Disarbois, Jean 156
Divanac'h, ... 662, 664
Divanac'h, Jean-Louis 670
Divanac'h, Joseph . . 236, 349, 351, 524–525, 560, 666–668, 670
Déat, Marcel 502
Déloye, Yves 80, 881
Dominici, commissaire 295–296
Dontreau 731
Donval, Victor 837, 938
Dorey, Nicole 21
Dorgères, Henri 42, 79, 199, 216, 220, 225, 230, 235, 238–245, 260, 349, 440, 524–525, 655, 658–663, 666, 668, 672–673, 685, 699, 859
Doriot, Jacques . 34, 443, 617, 673, 843, 876–877, 884
Dorval 864
Doumergue, Gaston 442–443, 451–452, 456, 509
Drapier, Charles 118, 378, 421, 424, 428, 431, 440–441, 452, 464, 488–490, 506, 633, 677, 712, 746–747, 753–754, 756, 952, 954, 967, 969–970, 975
Dreyfus, Alfred 279
Dreyfus, Michel 52, 1021
Dronval, Victor 842
Droz, Jacques 417
Dubessy, François 152
Duclos, Jacques 247, 487, 824
Ducoulombier, Romain 326, 367, 378
Duigou, Auguste 373
Duigou, Joseph 118
Duigou, Serge 398
Dumoulin, Georges 325
Duéré 754
Duot, Alphonse 866
Duparc, Adolphe 78, 89, 91–97, 105, 108–109, 111–116, 120, 122, 137–138, 142, 150, 157, 221, 225, 237, 251, 259, 355, 359, 406, 447, 537, 650, 661, 842, 887, 902, 912, 915
Dupesseau 901
Dupeux, Georges 22, 508, 553
Dupouy, Auguste 280
Durkheim, Émile 65

E

Eck, Jean-François 1013
Edward L. 479
Élégoët, Fanch 186, 190, 204, 226
Élégoët, Louis 100, 190
Eslan 463, 470
Eucat 464

F

Faure, Paul . . . 251, 368–369, 496, 767, 1014–1015
Faure, Pétrus 437
Faure, Sébastien 396, 730
Favé, Visant 644, 682, 686, 907–909, 918
Febvre, Lucien 24
Feillet, Jean 386
Fenoux, Maurice 104
Ferbiot, ... 628
Fichou, Jean-Christophe 923, 935, 983
Fillou 338
Flandin, Pierre-Étienne . . 126, 456, 487, 537, 766, 1010
Flatrès, Pierre 210
Flers, de 838
Fleurant Agricola 659, 663
Fleurant Agricola, ... 659
Floch 464
Floch, Jean-Charles . . 139, 358, 360, 363, 522, 844
Floch, Michel 345, 636–638, 646, 903
Forlin, Olivier 853
Fort, Robert 907
Fortin, Jules 102, 407
Foulon, Charles 773–774, 805, 954, 992, 996, 1015, 1027
Frachon, Benoit 506, 632, 723, 965
France, Anatole 125
Franco, Francisco 726, 728, 736
Fravallo 824
Freppel, Charles-Émile, M^{gr} 233
Friedberg, Erhard 1042
Froideval, Raymond 1019
Frémont, R. 487
Frétay, François Halna du 357–358, 522, 536, 559, 564, 818–819, 824, 834, 838, 850, 872
Frossard, Ludovic-Oscar . 151, 367–368, 380, 383, 481, 985
Fureix, Emmanuel 407

G

Gambetta, Léon 408
Garat, Joseph 417

Garrigou, Alain 562
Garrigou, Albert 307
Gautron, Pierre 463, 470, 472, 477
Gayet, Maurice 860
Gayraud, Hippolyte 218, 352, 830
Geffroy, André 880
Gelly, Jean-François 720
Gentile, Giovanni 224
Gerbe, ... 980
Geslin, Claude 337, 346
Gibelin, Marcel 21, 577, 1043
Gilles, Henri 67
Gilmour 198
Giono, Jean 951
Girault, Jacques 248, 975, 1016, 1039
Girault, Suzanne 383, 385
Gitton, Marcel 505, 601
Gloaguen, Catherine 381
Gléhen, Albert 824, 829
Goasdoué, Joseph 721, 805
Goavec, François 628
Goebbels, Joseph 880
Goetz-Girey, Robert 148, 311
Goualch, ... 464
Gouasdoué 766, 776
Goude, Émile 107, 118, 120–121, 133, 135, 140, 144, 149–150, 153, 155–156, 367–373, 375, 377, 420, 423, 452, 485, 496, 507, 512, 517, 528, 535, 549, 771–772, 777, 803, 805–807
Gouerou, Corentin 205
Goujon, Georges 529, 559
Gouérou, Corentin 357
Gourier, Eugène 628
Gourlay, Patrick 133, 156, 878
Gourmelon, Paul 325, 394
Gourtay, Yves 456
Gouyon, R. 1027
Gouzien, Pierre 328, 338, 386, 464
Goy, Jean 450
Gracq, Julien 65, 207, 274, 390
Grall 338
Gramsci, Antonio 18, 35, 43–46, 48–49, 51, 87–88, 116, 129, 145, 219, 406, 588, 903
Gratton, Philippe 257
Guengant, Jean-Yves 806–807
Guiader, Émile 462
Guiban, Jean-Marie 368, 380
Guilbaud 782
Guilen, Pierre 1010
Guillemot, Yves 404, 495, 726, 802, 851
Guin, Yannick 44, 48, 301, 521, 525, 1048
Guirriec, Hervé 528
Guitton 344
Guébriant, Alain Budes de . 134, 136, 138, 141, 863
Guébriant, Alain Casimir Budes de 205
Guébriant, Alain de 869
Guébriant, de (comtesse) 888
Guébriant, Hervé Budes de 40, 76–79, 129–130, 192–193, 199, 216–217, 219–222, 225–226, 228, 230–231, 234–236, 238–239, 242, 244–245, 252–253, 258–259, 406, 446, 537, 546, 629, 636, 662–663, 666, 668, 681, 685, 688, 692, 859, 861, 863, 876, 1049
Guéguant, Jean-Yves 803
Guéguel, ... 635
Guéguin, Pierre ... 54, 152, 160, 171, 179, 317, 347, 351, 382, 387–390, 429, 442–443, 484, 492, 494, 497–498, 504, 509–511, 518–519, 528, 536, 547–548, 553, 559–560, 562, 574, 586, 589, 659, 710, 713, 716, 718–719, 723, 745, 818, 842, 866, 968, 999, 1004–1005, 1019, 1028
Guéna, René 324–325, 332
Guépratte, Émile 136, 139, 142, 172–173
Guérin, abbé 910
Guérin, Daniel 342, 427
Guyader 333
Guyho-Corentin, Léonard 136, 139

H

Hage, Julien 838
Hamidi, Camille 704
Hamon, Louis 805
Hamon, Marcel 495, 693
Havez, Auguste 381, 496, 504–506, 715
Hennessy, Jean 835
Henriot, Philippe 711, 834, 839
Henry, Jean-Louis ... 102, 144, 221, 357, 407, 708
Herriot, Édouard 101–102, 147, 534
Herry, François-Marie 824
Hervagault, Ernest 135, 805
Hervé 519, 562
Hervé, Gustave 884
Hervé, Michel 805
Hibou, Béatrice 51, 208, 1048
Hilly 338

Hirschman, Albert 208, 913, 978, 1032
Hitler, Adolf . 421, 481–482, 673, 880, 1012, 1019
Hoare, Georges 224
Hobsbawm, Éric 397, 409, 479, 715, 1050
Hohl, Thierry 424, 1041, 1046
Hélias, Pierre-Jakez 90
Hénaff, Jean 292, 297, 357, 821
Horeau, Louis-Marie 17
Huguen, .. 340–341, 438–439, 452, 657, 967, 975
Humbert, Jeanne 396
Huteux, Albert 650

I

Inizan, Vincent .. 136, 144, 148, 183, 193, 221, 235, 357, 363, 365, 407, 535, 538, 557, 563–564, 649, 686, 839, 850, 893, 901

J

Jacob, Max 741
Jacq, Alain 737
Jacq, Fernand 1026
Jacq, François-Marie 665, 671, 687, 918
Jadé, Jean 94, 102, 136, 142, 144, 151, 177, 235, 357, 359–360, 363, 365–366, 386, 511, 522, 536, 544, 821
Jaffrennou, Guillaume 166, 526, 531, 536, 545, 557
Jaouen, Albert 960
Jaouen, Yves 512, 530
Jarnoux, Philippe 40
Jarrige, François 1039
Jaurès, Jean 248, 258, 279
Jean, Renaud 493
Jederman, Frantisëk 151
Jégou, Chantal 790
Josse, Georges 647
Jouhaux, Léon . 322, 324–325, 621, 623, 632, 638, 932, 961, 975
Judt, Tony 29
Julien, Jean 805, 808
Julliard, Jacques 140, 167, 1046, 1052
Just, Claude 776

K

Kamp, Gérard 84, 510
Kausky, Karl 38
Kayser, Jacques 746, 796
Kerbaol, ... 677
Kerbaul, Eugène 247, 389, 396, 474, 507, 709, 715, 733, 737, 773, 778, 782, 785, 807, 944, 1027
Kerdraon, Théophile 278, 323, 328–329, 331, 333, 338–339, 383, 500
Kergoat, Jacques . 372, 441, 729, 781, 929, 948, 985, 1010, 1014
Kerillis, Henri de 1013
Kerjean, O. 419
Kermoal, Benoit 464
Kerné, comte de 349
Kérillis, Henri de 862
Keucheyan, Razmig 414
Kittel, Manfred 248
Koeb, Albin 279
Kéchichian, Albert 864–865, 871
Kéranflec'h-Kernezne, Comte de 228
Kérillis, Henri de 837
Kondratiev, Nikolaï 1051
Kriegel, Annie 378, 994

L

La Bourdonnaye, Roger de 242, 244, 662
La Rocque, François de 836, 841, 848–849, 853, 855–856, 859–863, 866, 868–869, 871–876
la Tour du Pin, Marquis de 222
Laborie, Pierre 727, 1009, 1012
Labrousse, Ernest 24
Lagadec, Yann 67
Lagrée, Michel ... 30, 78, 80, 85, 91, 102, 112, 151, 342, 648, 893
Lallouët, Jacques-Louis 370, 379
Lalouet, Louis 464, 804, 806
Lalouette, Jacqueline 31, 89, 101–102, 758
Lamy, Étienne 358
Lanchès, François 193
Lancien, Ferdinand 104, 136, 726, 802, 850
Lancien, Joseph 529, 560
Landrin, Xavier 131
Lapeyre, Paul 507
Larquet, Charles-Marie-Étienne 17, 126, 447–448, 461, 740, 744, 855
Larreur 879
Lartigue, Joseph 328–329
Larvol, Louis 156, 524–525, 545, 555, 564
Launay, ... 982
Launay, Michel 621, 650, 904
Laurent, Jeanne 87
Laurent, Raymond 359
Lauzon 402
Laval, Pierre ... 154–155, 313, 418, 450, 455–456, 526, 698

Lazarsfeld, Paul-Félix 36–37
Le Bail 449
Le Bail, Albert 149–151, 153, 156, 178, 241, 246, 386, 403, 443, 486, 494, 523, 528–529, 531, 533, 553–554, 559–560, 571, 579, 671, 725–726, 728–729, 793, 795, 797, 799, 802–803, 821, 829–830, 877, 884, 949–950, 1026, 1030
Le Bail, Georges 86, 103–104, 107, 119, 121–122, 129, 134–136, 139–144, 147, 149–153, 156, 178, 284, 292, 373, 386, 397, 402–403, 423, 492, 494, 515, 796, 817, 900
Le Bastard, Charles . 308–309, 390, 483–484, 528, 781, 824
Le Bec 118
Le Bihan, Pierre 193
Le Béguec, Gilles 358
Le Borgne 338
Le Boulanger, Jean-Michel 393
Le Bris 179
Le Bris, Edmond 323, 325, 332
Le Coadic, Ronan 87
Le Corre 173
Le Cour Grandmaison, Jean 886
Le Dem, Alain 767
Le Deuffic, Jean 461, 470
Le Duff, Alain 324
Le Febvre, Yves ... 37, 110, 123, 125, 136, 142, 797, 800, 803
Le Flanchec, Daniel 94, 156, 295–297, 315, 326, 350, 379, 381–383, 387, 390, 518, 548, 592–593, 716, 785, 824
Le Floch, Michel 650
Le Gall, Jean 392
Le Gall, Jules 43, 107, 287, 324, 394, 396, 420–421, 428, 466, 803, 805, 807–808
Le Gall, Laurent 239
Le Gallo, Yves 66, 90, 94, 128, 150, 881
Le Goasguen, Henri 359
Le Goasguen, Julien 92–93, 116–117, 359, 610–611, 649–650, 652, 681–682, 685–686, 689, 885, 888, 890, 892–893, 899–901, 905–906, 908–909, 912–913, 917, 919, 921, 1038, 1042
Le Goc, Yves 149, 358
Le Goïc, Fernand 135, 140, 367, 378, 805
Le Gorgeu, Victor 149, 452, 465, 517, 526, 534, 726, 792, 794, 802, 807, 817, 822, 850–851
Le Gouet, Marcel 951
Le Guen 258
Le Guen, Jean 529
Le Hars, Théodore .. 102, 104, 172–173, 221, 395
Le Hir 338
Le Hénaff, Corentin 670, 838
Le Jeune 449
Le Lann, Auguste 428, 456, 477, 500, 962
Le Lann, Yves 528
Le Lannou, Maurice 182, 273
Le Lay 136, 338
Le Lay, Alain 1028
Le Louédec, Alain .. 526, 532, 544, 555, 559–560, 562
Le Louédec, Jules 122, 150, 172, 239, 363, 395, 551
Le Maigre 373
Le Marchand 380
Le Maux, Philippe 658
Le Meur, Jean 386
Le Meur, Joseph 368, 373, 375, 380, 421, 428
Le Mignon, Yves-Louis 501, 505
Le Minor, René 150, 398–399
Le Moal, Marcel 192
Le Moigne, Frédéric 108
Le Moing, Albert 871
Le Naour, Patrice 243
Le Normand, Guy .. 172, 238, 251–252, 255, 258, 430, 483, 487, 496, 498, 517–518, 523, 527–528, 550, 554, 717, 719, 724, 726, 731, 749–750, 754, 762–763, 777, 779, 814, 816, 823
Le Pensec, Louis 208
Le Roi 338
Le Roux 338, 380
Le Roux, Bruno 857, 863–864, 867
Le Roux, H. 628
Le Roy Ladurie, Emmanuel 231
Le Roy Ladurie, Jacques 663
Le Roy, A. 617
Le Roy, André 529, 723, 734, 873, 1013, 1027
Le Thoër, Yves 257
Le Treis, Jean-Charles 136
Le Trocquer, Louis 323, 325, 328, 380
Le Tréïs, Jean-Charles 135, 367, 379–380, 387, 804–805
Le Troquer, Louis 380
Lebas, Jean-Baptiste 496, 642
Lebecq, Georges 698

Lebel, Anne 152
Lebon, Charles-Louis-André 293
Lebret, Louis-Joseph 345
Lechevalier 464
Leclerc, Eugène 854, 862, 865, 867, 869, 872, 874, 876, 936
Leclerc, Guy 867
Lefebvre, Yves 725
Lefranc, Georges . 23–24, 482, 491, 520, 604, 618, 779, 927
Lefranc, Pierre 630
Legay, Kléber 493
Legendre, Jean 837
Leguen 469
Lehingue, Patrick 36–37, 133
Lemaigre-Dubreuil, Jacques 666
Lemercier, Claire 40
Lemire, Jules-Auguste 365
Lemoyne, D[r] 285
Lemy, Pierre 935
Lenormand, Guy 869
Lepetit, Bernard 24, 30
Lequin, Yves 290
L'Ermite, Pierre 99
Leroy-Ladurie, Jacques 236
Lesguen, Duplessis de 470
Leyer, Guillaume 429, 716, 776, 1015
L'Haridon 822
Lharidon 656
L'Haridon, Paul 754, 970, 988
L'Hévéder, Louis 254, 1015
L'Hôpital, de 821
Lhomme, Jean 598
Liebnecht, Karl 279, 442
Lienart, Achille 130
Liénart, cardinal 894
Lochu, René ... 120, 123, 322, 394, 428, 441, 464, 471, 487, 730, 743, 808, 873
Loez, Nicolas 239
Logeat, ... 677
Lohéac, Pierre . 522, 524, 550, 557–558, 562, 564, 666, 703, 759, 838–839
Léost, Jean 866
Longuet, Jean 368–369
Loriot, Fernand 368
Lorulot, André 125
Louarn, François 980
Lougle 788
Louppe, Albert 104, 135–136, 138, 148, 172
Loutil, Edmond 99
Loxq 559
Lubitsch, Ernst 867
Lucas, Maurice 134, 148, 295, 551
Lullien, Jules ... 307, 526, 530–531, 534, 544, 551
Luçon (archevêque de Reims) 898
Luther, Martin 727
Luxembourg, Rosa 279, 442
Lynch, Édouard 246, 1043

M

Machu, Laure 948
Madec, François-Marie 342
Madec, Louis 805
Maguet, Louis 737
Maitron, Jean 33, 394, 730
Mamona 466
Mancel, abbé 227, 230–231, 259
Marc, Georges 758
Marin, Louis 357, 843
Mariot, Nicolas 207
Marquet, Gustave 497, 506, 628–629, 631, 712–713, 716, 931, 959–960, 992, 1031
Martelli, Roger 391, 409, 429, 784
Martin, René .. 107, 287, 324–325, 328, 338–339, 392, 394, 420, 428, 448, 455, 459, 466, 477, 487, 500, 506, 739, 873
Martineau, Henri 476
Marty 153
Marty-Capras, Andrée 1008
Marx, Karl 187, 199, 279, 281
Marzin, ... 660
Masson, Hippolyte 103, 107, 118, 121, 135, 140, 144, 150, 155, 198, 238, 250, 252–255, 368, 370, 372–373, 423, 428, 430, 468, 522, 536, 545–546, 549–551, 553, 556–558, 562, 564, 712–714, 761, 767, 771, 803, 805, 807, 1024, 1026–1027
Mathieu, Lilian 1047
Maudet, Maurice 458, 466, 476, 607
Maurras, Charles 352, 877
Mayaud, Jean-Luc 185, 217
Mayeur, Jean-Marie 34, 138, 154, 173, 832
Mazin 788
Mazé, Pierre ... 241, 468, 471, 486–487, 495, 523, 529–533, 549, 553, 557, 569, 700, 794, 802, 817, 884
Menou, François 792

Messager, Guillaume 140, 153, 371–373, 387, 448, 517, 731, 777, 804–805, 828
Mevel, François 156
Michaut, René 460, 462, 472, 505, 985
Millerand, Alexandre 297
Minois, Georges 75
Miry, Ernest ... 459, 474, 477, 591, 632–633, 932, 961–967, 977, 990, 1005, 1007
Mizla, Pierre 853
Moalic, Pierre 974, 1019–1020
Mérour, René 805
Mévellec, François 220
Monatte, Pierre 322, 478, 605
Monclin, Roger 730
Monfort, Louis 821, 835, 837–838, 862
Monier, Frédéric 21, 1045
Monnet, Georges 668, 718, 1015
Monnier, Jean-Jacques 62, 147
Montel, Désiré 860
Montfort, Louis 524–525, 532, 545, 551, 557, 559–560, 562, 564, 839
Moënner, Alain 344
Moënner, Gérald 891
Mordrel, Olivier 879–880
Moreau, préfet maritime 61
Morin, Gilles 19, 27
Morvan, Michel 733, 737
Moulin, Jean 156
Mounier, Emmanuel 46–47
Mouriaux, René 322, 994
Mulhouse, (Alsace) 834
Mun, Adrien Albert Marie, comte de 233
Mun, Albert de 358
Musset, René 62
Mussolini, Benito 419, 428, 673, 1019

N

Nader, Hervé 160, 524–525, 530, 534, 555, 559–560, 562, 564, 699, 838–840, 842, 858, 862, 875, 879
Naegelen, Marcel 750
Nardon, Henri 384, 387
Nardon, Léon 103, 118, 370, 383, 444, 805, 807–808
Neveu, Éric 99, 130
Nicolas, Jean 505–506
Nicolas, René 387
Nizan, Paul 475
Noiriel, Gérard 311
Nédélec, Louis 528
Néré, Jacques 264

O

Offenstadt, Nicolas 123, 239, 421, 1016
Offerlé, Michel 38
Ogée 904
Olivera, Philippe 1016
Ory 403
Ory, Pascal 240
Oudet, Alexandre 216

P

Pasquet, Octave 395
Pasquier, ... 944
Passmore, Kevin 833, 853
Paubert, Laurent 119, 142, 144
Paulet, Paul 936
Paxton, Robert O. .. 216, 220, 225, 240–241, 260, 674, 691, 859, 916, 1038
Pelras, Charles 84, 186, 191
Penanros, de 876
Pencalet, Joséphine 278, 381
Penfentenyo de, général 448, 666
Pengam, Victor 282, 322, 324
Perceau 746
Perchet, Maurice 67
Perrault, Georges 68, 194
Perrot, Jean 156, 241, 363, 511, 528–529, 534, 536, 554, 559, 571, 716, 726, 793, 799, 802, 818, 851, 884, 1026
Perrot, Michelle 1032
Pestche, Maurice 1017
Peton 464
Peyrat, Alphonse 408
Peyrefitte, Christelle 1012
Picard, Yves 205
Pierrat, Léon 835–836
Pierre, Patrick 28, 55, 131
Pietri, François 466
Pigenet, Michel 38
Pinay, Antoine 359
Piotte, Jean-Marc 145
Piou 358
Piriou 506
Piriou, Henri 628
Pivert, Marceau 594, 601, 750, 766–767, 1026
Podeur 421
Poggioli, Morgan 26, 504, 508, 622, 628, 988, 1043
Poincaré, Raymond 140, 147, 150, 154, 157
Poirier, Jean 875

Poirier, Louis 181, 207–208, 211, 721
Péri, Georges 489
Péron, André 398
Pétain, Philippe 160
Portelli, Hugues 45
Pouchus, Pierre 152, 156, 158, 160, 241, 402, 486, 494, 529, 531, 533, 536, 547, 553–554, 556, 559–560, 569, 666, 726, 884
Poupinot, Yann 85, 276
Pozzo di Borgo, Joseph, duc 860
Prat, Olivier 398
Prat, Roger 968, 974, 1017
Prigent, François 23, 28, 40
Prigent, Mireille 257
Prigent, Tanguy 41, 216, 229, 238, 245, 248, 251–260, 419, 495, 510–511, 518, 523, 528, 546, 549, 553–554, 557, 563–564, 567, 571, 655–660, 668, 672, 700, 712, 722, 732, 759–760, 762–768, 777, 809, 814, 816, 846, 869, 1011, 1014–1015, 1024, 1030, 1038, 1043–1044, 1048
Prost, Antoine 18, 22, 26, 52, 58, 62, 108, 415, 432–433, 445–446, 450, 577, 618–619, 621, 623–624, 1011, 1052
Proudhon, Pierre-Joseph 1010
Provost, Marcel 936

Q

Queinnec, Jacques 119–121, 151, 172, 235, 357–358, 386, 522, 524, 534, 559–560, 564, 666, 781, 838, 850, 862, 886, 900–901
Quellien, Jean 132, 136, 886
Querné 464
Quigner 295–296
Quiniou, Auguste 120, 372
Quiniou, Charles 805
Quéran, Guillaume 805
Quéré 387

R

Rabardel, Louis ... 739, 873, 977, 996, 1008, 1027
Rabaté, Octave 733
Racamond, Julien 506
Radiguet 876
Raison, Louis 877
Ramadier, Paul 985
Rannou, Albert 733
Rappoport, Charles 379
Rault, Mathurin 505, 628
Renaud, Jean 247
Renaudel 118
Rennes, (Ille-et-Vilaine) 834
Rédier, Antoine 836
Revel, Jacques 208
Reynaud, ... 1026
Reynaud, Gérard 335, 347
Reynaud, Paul .. 23, 487, 537, 725, 766, 800, 987, 992, 1017
Reynaud, Reynald 454
Reynier 296
Richard, Gilles 19, 27, 32, 132, 173, 523
Richard, Jean 848, 868, 870, 885
Richard, Yves 357
Richou, Françoise 911
Rigal, Albert 632, 723
Riou, Jean 794
Rioux, Jean-Pierre 22, 25, 349, 775, 941, 945
Rivière, Christophe 171, 177
Robain, Paul 354
Robert 756
Robert, Jean-Louis 310, 322–324, 337, 378
Robert, Luc 878
Roche, Jules 240
Rochet, Valdeck 763
Rocque, François de la 493, 636–637
Rodellec du Porzic, Édouard de 225
Rogard, Vincent 113
Rémond, René 32
Rolland, Jean-Louis 41, 375, 386, 519, 528, 530, 538, 549, 553, 557, 571, 712, 715–716, 726, 759, 766–767, 777, 821, 873, 1015, 1024
Rollo, Joseph 388, 753–754, 756
Romério 399
Rougerie, Jacques 28
Rozec, Jean-Louis 98

S

Sacco, Nicola 279
Sadoul, Georges 279
Sagazan, Raymond de 188, 219, 228
Sagnes, Jean 372, 596
Sainclivier, Jacqueline . 67, 136, 159, 163, 170–171, 401, 514
Saint-Simon, comte de 350
Saint-Yves, Georges 136
Salaun, Marcel 333
Salaun, Marie-Noëlle 393
Salengro, Roger 834

Salson, Philippe 1032
Sanchez, Cécile 788
Sangnier, Marc .. 150–151, 177, 258, 356, 358, 361, 397–399, 420, 953
Sarraude 469
Sarraut, Albert 408, 571
Sauvy, Alfred 23, 154, 270, 303, 455, 923
Sawicki, Frédéric 29
Schang 936
Schemitt, Jules 522, 559, 564
Schmitt, Karl 472
Schwerer, amiral 354
Scoazec, Alain 477
Scott, James C. 50–51, 288, 1032
Scouarnec, Marc 1004
Semart, Pierre 328
Sembat, Marcel 677
Serrand, M^gr^ 230
Severac, Jean-Baptiste 496
Shorter, Edward L. 318, 415
Siegfried, André 28, 36, 65, 80, 86, 88, 95, 131, 133, 167, 178–179, 186, 212, 289, 359, 400, 406, 526
Signor, Alain 121, 308, 387–389, 429, 443, 466, 483–484, 494, 497–498, 519, 523, 527–528, 547–548, 554, 672, 693, 711–714, 718, 722, 725, 753, 761, 774, 780–782, 792, 816, 824, 829, 870, 951, 974, 984, 1019, 1042
Simon, Paul 134, 136, 141–142, 144, 147–148, 155, 159–160, 177, 221, 356, 359–361, 365–366, 407, 524, 530–531, 535, 537, 544, 546, 555, 557, 563–564, 618, 835, 843–844, 848, 850–851, 861, 1013
Sirinelli, Jean-François 482
Sirot, Stéphane 148, 573, 942, 959, 1039
Sédillot, Jules 111, 123–124, 127, 179, 399, 441
Ségalen, Martine 69, 273
Séverac, Jean-Baptiste 726
Sévérac, Georges 193
Soubigou, Jean 394, 506
Souvarine, Boris 151, 383–384
Spaak, Paul 124
Spartacus 279
Sperber, Nathan 224
Staline, Joseph 1028
Starrow, Sidney 705
Stavisky, Alexandre . 417–418, 424–425, 433, 452
Sternhell, Zeev 65, 853

T

Taisne, de (baronne) 888
Taittinger, Pierre 149, 673, 835, 843
Tanguy, Jean-Louis 818, 828
Tanguy, Pierre 529, 558
Tanguy, Yves 506, 724, 726, 794, 802
Tanguy, Yves (CGTU-CGT) 505
Tanguy, Yves (sénateur) 486
Tanguy, Yves-François 90
Tanniou 712
Tardieu, André 121, 154–157, 443, 537, 860
Tartakowsky, Danielle . 38, 107, 139, 238, 313, 351, 407–408, 437, 595, 698, 1023
Tessier, Gaston 343, 345, 649
Texier, Jacques 43
Thomas, Jean-Paul 857, 864
Thoraval 333
Thorez, Maurice 23, 127, 484–485, 489, 532–533, 605, 617, 722–723, 753, 762, 778–779, 797, 812, 1016, 1025, 1028
Tillon, Charles .. 84, 278, 295–296, 317, 326–327, 331, 336, 347, 373, 381–382, 406
Tilly, Charles .. 37–38, 89, 129, 240, 318, 415, 479, 619, 705, 1049
Tivenez, François 193
Tosel, André 49, 588
Tournellec, Jean 844
Tranvouez, Yvon 51, 80, 86, 100, 129, 912
Treint, Albert 383, 385
Troalen, Anne-Laure 864
Trochu, Abbé 229–230
Tréguer, Jean 307, 394, 421, 428, 607, 977
Tréguier,jean 560
Trémintin, Pierre 95, 134, 136, 138, 142, 144, 147–148, 150, 177, 221, 235, 359–361, 364, 407, 531, 535, 558, 563–564, 618, 814, 844, 846, 848–850, 861, 906, 919, 1013
Trotsky, Léon 384, 478, 754

U

Uchard, Pierre . 524, 530, 537, 545–546, 555, 557, 562

V

Vaillant-Couturier, Paul 476, 606

Valière, Paul ... 247, 307–308, 327, 381, 421, 428, 431–432, 448, 463, 466, 473–479, 483–484, 512, 607, 659, 738, 784, 808, 897, 933, 977, 982, 988–989, 992, 1007, 1041
Vallat, Xavier 711, 839
Valois, Georges 349, 836
Vannier (commandant) 93, 95, 106, 122, 153, 407, 537, 650, 884, 892, 905
Vauche 464
Velly, Sébastien 378
Venzetti, Bartolomeo 279
Vergnon, Gilles 418, 420, 424
Verlingue, Jules 293
Vibert, Jean 428, 452, 464, 517, 804–805
Vidal, Georges 442
Vigna, Xavier 18, 25, 288, 311, 318, 939, 948, 1039–1040, 1051
Vigreux, Jean . 20, 30, 187, 218, 247, 481, 704, 792
Villemarqué, vicomte de 353
Violette, Maurice 526
Vivès, René 1016

W

Wilson, Woodrow 322
Winock, Michel 77, 261, 675, 867, 1042
Wolikow, Serge 25–26, 44, 386, 422, 429, 484, 552, 704, 707, 733, 929, 1013, 1028, 1044

Y

Youinou, Éric 732
Yvonnou, Jean-Louis 525, 545, 555, 559–560

Z

Zalc, Claire 40
Zay, Jean 744–746, 755
Zinoviev, Grigori 420
Zyromski, Jean 766, 1014–1015

Index des lieux

Les noms en italique sont ceux des auteurs d'ouvrages.

A

Albacète (Espagne) 733
Amiens 123
Arcachon (Gironde) 276
Arles (Bouches-du-Rhône) 754, 782
Arles (Bouches-du-Rhône) 31
Arzano 205, 509, 537, 545
Audierne 69, 124, 127, 178, 194, 268, 275, 319, 370, 377, 383, 419, 435, 491–492, 494, 497, 518, 574, 626, 675, 709, 712, 718, 739, 762

B

Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) 227
Bannalec 48, 80, 124–125, 128, 213–214, 225, 376, 419, 491, 494, 511, 537, 574, 582, 594, 664, 667, 675, 712, 724, 794, 802, 907, 956, 960, 1018
Barcelone (Espagne) 730
Baye 140
Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) 417, 425
Berrien 518, 529, 548, 1026
Beuzec-Conq 276, 384, 517, 589
Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) 795–796
Bilbao (Espagne) 739–740
Bohars 549
Bénodet 104, 279, 305, 510, 709, 711
Béziers (Hérault) 596
Bolazec 518
Bordeaux (Gironde) 429, 834
Botmeur 140, 518–519, 656, 721, 732
Botsorhel 85, 169, 861
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) 275–276
Bourg-Blanc 555
Braspart 718
Brennilis . . . 267, 631, 656, 925, 931, 935, 956, 958
Brest 17, 31, 33, 54, 57, 61–63, 68, 72, 76, 85, 99, 103–104, 106–107, 114, 124–126, 128, 139–141, 159, 178, 206, 262–266, 268, 272, 274–275, 281–282, 284–285, 287–289, 297–298, 300–302, 306–307, 309, 311–313, 315, 317, 320, 322–328, 330–333, 336, 338–340, 342–344, 347, 352–353, 358, 361, 364, 366–367, 370, 374, 377, 379, 383–386, 391–396, 402–403, 413, 415, 421–423, 425, 427–429, 431–432, 435–436, 440–444, 446–450, 452, 456–457, 461–464, 467–472, 474, 476–479, 484, 486–487, 490, 492, 494, 496, 504–505, 517, 519, 526, 530, 544, 547, 549, 551, 572, 581–582, 585, 589–594, 596–598, 602, 605, 607–608, 612, 624–626, 628–632, 637–640, 645–648, 650–651, 700, 708, 710, 712, 714–715, 723, 730, 733–734, 736–738, 740–741, 743, 745, 772–773, 778, 782, 789, 801, 804, 808, 817, 850–851, 854–855, 857–858, 864, 868–869, 872–873, 878, 890, 898–899, 901, 903, 910–914, 919, 923, 925–926, 928, 931–934, 937–938, 953–956, 958–959, 961–962, 965, 968–969, 976–978, 980–981, 985, 990, 992, 995, 998–999, 1002–1003, 1006–1008, 1012, 1020–1021, 1023, 1027, 1038, 1046
Briec 90, 363, 403, 828, 907
Brignogan 951, 953
Buenos-Aires (Argentine) 476

C

Caen (Calvados) 22
Camaret . . . 123, 212–213, 215, 267, 275, 582, 592, 935
Carantec 535
Carhaix 82, 84, 125–126, 203, 247, 267, 306, 325, 343, 353, 377, 399, 440, 449, 518, 624, 626, 628–629, 647–648, 659, 708, 732, 752, 773, 792, 802, 850, 888, 894, 992, 999, 1006

Cast 581
Chartres (Eure) 235
Cherbourg (Manche) 462
Châteaubriant (Loire-Inférieure) . . 519, 968, 1026
Châteaulin 68, 100, 105, 124–126, 128, 131, 178, 182, 193–194, 197, 225, 267, 349, 353, 356, 359, 402, 419, 449, 492, 538, 545, 582, 629, 648, 656, 667, 712, 752, 793, 854, 857, 890, 895, 925, 934, 956–958, 1015
Châteauneuf-du-Faou 193, 197, 253, 255, 353, 448, 629
Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme) 485
Clichy (Hauts-de-Seine) 938
Clohars-Fouesnant 169, 670, 861
Cléden-Poher 169
Cléder 644, 907
Cloître-Saint-Thégonnec 255
Combrit 98, 110, 153
Commana 257, 934, 958
Concarneau 52, 62, 68, 81–82, 84–85, 100, 111, 125, 127, 137, 140, 178–179, 206, 268, 272–276, 280, 284, 301, 306, 316–317, 319, 327, 343, 347, 351–353, 377, 382–384, 387–390, 419, 429, 431, 440, 442–443, 483, 491, 497–498, 509, 517–519, 527–528, 530, 532, 568, 574, 579, 581–582, 585, 588–589, 592, 595–598, 602, 610, 624–626, 628–629, 631–632, 647, 651–653, 708, 712, 740, 743, 752, 756–758, 762, 781, 783, 818, 828, 842, 855, 857, 925, 931, 938, 951, 956, 960, 976, 981–983, 990, 992, 999, 1004–1006, 1028
Constantine (Algérie) 408
Coray 250
Courbevoie (Hauts-de-Seine) 577
Creil (Oise) 545, 774
Crozon 123, 287, 350, 509, 546, 675

D

Daoulas 85, 116, 169, 419, 747, 846, 934, 1017
Dieppe (Seine-Maritime) 293
Dinan (Côtes-du-Nord) 106
Dinéault 349
Dirinon 169, 353, 756, 861
Doëlan 277, 625
Douarnenez 61, 72, 84–85, 94–95, 110, 125, 140, 156, 178, 262, 268, 273, 275, 277–279, 282–283, 290, 295, 297, 306, 312, 315, 317, 319, 326–329, 343, 350, 358, 377–379, 381–384, 390, 392–393, 402, 419, 430, 435–436, 449, 452, 476, 483, 500, 517, 551, 574–575, 582, 588, 592–593, 599, 602, 607, 614, 624–625, 629, 635, 651, 653, 712, 716, 739, 742–743, 801, 855, 857, 870, 872, 890, 924, 935–936, 944–945, 956, 959–960, 976, 983, 992

E

Edern 384, 518
Elliant 110, 195, 377, 383, 440, 442, 791
Ergué-Armel 286, 718, 771, 773, 931, 958
Ergué-Gabéric 213–214, 269, 818
Erquy (Côtes-du-Nord) 682
Esquibien 802

F

Fouesnant 125–126, 213–214, 419, 575, 907
Fougères (Ille-et-Vilaine) 106

G

Garlan 85, 257, 771
Girou 746
Gouesnou 248, 549
Gouezec 756
Goulien 82, 84, 186, 191, 202, 210
Gourlizon 84, 670
Guengat 86
Guilers 84, 364, 549
Guilvinec 62, 494, 755, 793
Guimaëc 257
Guipavas 268, 364, 441, 582, 648, 846, 956
Guipronvel 555

H

Hanvec 225, 566
Hennebont (Morbihan) 789
Henvic 393, 497, 535
Huelgoat 85, 125, 128, 131, 140, 178, 213–215, 247, 267, 370, 377, 383, 483, 491–492, 497, 518, 548, 582, 629, 632, 710, 715, 762, 806, 828, 951, 958, 1026

I

Île de Sein 343
Île-Tudy 483
Irvillac 116, 537

J

Jarama (Espagne) 733, 737

K

Kerfeunteun 225, 305, 516, 582, 864
Kerjean 951
Kerlouan 756
Kernével 494
Kérity 762

L

La Ferté-Alais (Seine-et-Oise) 879
La Feuillée 85, 247, 377, 383, 519
La Forêt-Fouesnant 305
La Martyre 169
Lababan 84
Lambézellec 140, 215, 265, 312, 370, 376–377, 383, 519, 549, 582, 634, 741, 789, 857, 1006
Lampaul-Guimilliau 861
Landeda 94
Landerneau 62, 72, 106–107, 111, 113, 124–125, 127–128, 159, 178, 199, 205, 218, 221, 245, 248, 265, 267, 269, 283, 326, 334, 343, 350–353, 358–359, 370, 377, 379, 383, 391, 393, 407, 419–420, 423, 435, 447, 449–450, 488, 494, 519, 582, 591, 615, 648, 708–709, 714–715, 737, 741, 752, 773, 821, 854–855, 857, 859–861, 863, 867, 869, 872, 876–878, 907, 951, 956, 968, 992, 1006, 1038
Landivisiau . 90, 190, 267, 326, 383, 419, 575, 648, 675
Landudal 907
Landudec 84, 877
Langolen 169
Lanmeur .. 256, 404, 419, 491, 495, 517, 550, 802
Lannedern 403
Lanneufret 537
Lannilis 509, 632, 854, 857–858
Lannion (Côtes-du-Nord) 235, 926
Lannéanou 85, 519
Lanriec 140, 384, 518, 670
Lanvéoc-Poulmic 68, 213–215, 267, 576, 582, 937, 956
Le Conquet 266, 312, 857
Le Faou 86, 140, 538, 675
Le Folgoët 86, 97, 100, 105, 109, 118, 122, 407, 640, 887
Le Guilvinec 33, 121, 124, 152, 268, 275–276, 278, 296, 309, 316, 319, 327, 370, 383–384, 390, 491, 494, 497–498, 511, 517–518, 578–579, 588, 599, 617, 643, 652, 709, 713, 782, 855, 861, 981, 983, 1004
Le Havre (Seine-Inférieure) 467, 577, 579
Le Mans (Sarthe) 851
Le Relecq-Kerhuon . 140, 364, 371, 376, 383, 393, 441, 488, 547, 733, 752, 821, 857, 864
Lesconil 84–85, 140, 212, 268, 279–280, 286, 296, 308, 316, 319, 377, 382–383, 390, 406, 433, 440, 488, 625, 709, 739, 935, 937, 950
Lesneven 81, 647–648, 675, 854, 857, 864, 891, 895
L'Hôpital-Camfrout 140
Lilia 756
Lille (Nord) 130, 650, 1016
Limoges (Haute-Vienne) 256, 655
Locmaria 255
Locmaria-Berrien 255, 548
Locquénolé 169, 535
Locronan 104, 150
Loctudy 121, 124, 483, 578, 580
Logonna 116
Léchiagat ... 85, 277, 316, 390, 498, 625, 720, 786
Longwy (Meurthe-et-Moselle) 577
Loperhet 116, 195
Lopérec 225
Loquirec 137
Lorient (Morbihan) . 264, 281, 332, 353, 462, 476
Lothey 492
Lyon (Rhône) 264

M

Madrid (Espagne) 736
Mahalon 907
Maël-Carhaix 785
Marseille (Bouches-du-Rhône) 725, 986
Melgven 90, 537
Mespaul 648
Montrouge (Hauts-de-Seine) 767, 1020
Moëlan-sur-Mer 274, 403, 440, 491, 537, 912, 960
Morgat 267
Morlaix 52, 61, 85, 98, 125–126, 140, 178, 206, 228, 253, 256, 265–267, 272, 275, 293, 301, 306–307, 317, 325–326, 328, 334, 339, 344, 353, 358, 361, 374, 383, 391, 393, 399, 402, 419, 428, 430, 432, 436, 440–441, 446, 449, 453, 484, 487, 497, 505, 512, 517, 527, 532, 549–550, 572–573, 581–582, 591, 595–

597, 602, 605, 616, 624, 626, 628, 635–636, 646–649, 651, 696, 734, 739, 760–761, 770, 773, 794, 814, 828, 846, 854, 856–857, 864, 869, 872–873, 890, 895, 899, 902, 919, 925–926, 934, 936, 944, 951, 953, 956, 959, 983, 993, 995, 998–999, 1002, 1030
Motreff 199, 1017
Moulins (Allier) 658

N

Nancy (Lorraine) 834
Nanterre (Seine) 27
Nantes (Loire-Inférieure) .. 18, 105–106, 221, 264, 308, 349, 367, 519, 624, 756, 885, 989–990, 1014–1015, 1020, 1027
Nevers (Nièvre) 429
Nice (Alpes-Maritimes) 440
Nizon 90, 114, 566

O

Île-Tudy 121, 715
Ouessant 81, 734

P

Paris 123, 260, 264, 278, 283, 296, 324, 350, 359, 375, 394, 399, 424–425, 427, 429, 443–444, 449–450, 467, 485–486, 493, 545, 752, 965, 1011
Pencran 169, 861, 863, 866
Penhars ... 286, 305–306, 349, 351, 446, 666, 773, 864, 907, 924
Penmarc'h 85, 121, 152, 268, 276, 279, 295, 316, 319, 377, 382–383, 435, 579–582, 586, 588, 592, 594, 743
Plabennec 86, 190, 509, 555, 640, 648
Pleuven 525, 545, 575, 670, 791, 826
Pleyben 82, 110, 169, 197, 213–214, 582, 632, 648, 708, 711–712, 756, 837–839, 841, 845, 853, 869, 916, 960
Pleyber-Christ 90
Ploaré 140, 169, 402, 574
Plobannalec 121, 124, 152, 280, 319, 528, 550
Plogastel-Saint-Germain 84, 402
Plogoff 951
Plomelin 169, 366, 666, 861
Plomeur 403
Plomodiern 203, 213–215, 545, 846
Plonéis 84
Plonéour-Lanvern 84, 189, 213–214, 268, 305, 319, 762
Plonévez-du-Faou 255
Plouarzel 908
Ploudalmézeau 102, 266, 449, 509, 644
Ploudaniel 79, 91, 100, 203, 648
Ploudiry 86
Plouegat-Guerrand 257
Plouegat-Moysan 771
Plouescat ... 95, 123, 203, 266, 509, 644, 648, 848
Plouezoch 625, 861
Plougasnou 84–85, 256, 419
Plougastel-Daoulas .. 116, 194–195, 203, 546, 909, 958
Plougerneau 189–190, 204, 266, 744, 746
Plougonvelin 535, 677, 792
Plougonven 82, 256, 648, 721, 992
Plougoulm 206, 694
Plouguer 732, 907
Plouguerneau 744
Plouhinec 192, 319, 446, 626, 709, 741
Plouider 91
Plouigneau 82, 85, 257, 659–660, 828, 931
Ploujean 257, 307, 370, 518
Plounéour-Ménez 518
Plounévez-Lochrist 213
Plounévézel 370, 567
Plouénan 229, 425, 771
Plouézoch 169
Plourin 169, 213–214, 307, 771
Plouvorn 79, 169
Plouzané 191, 861, 879
Plouzévédé 184, 229, 509
Plovan 84
Plozévet ... 69, 74, 84, 86, 140, 189, 192, 402, 846, 950–951, 953
Pluguffan 305
Pont-Aven 90, 243, 353, 960
Pont-Croix 268, 511, 522, 659–660, 828–829, 960
Pont-de-Buis 106, 267, 272, 334, 430, 435, 437, 454, 522, 538, 624, 764, 773, 925, 933–935, 956, 958, 997, 1000, 1002–1003, 1006
Pontivy (Morbihan) 460, 868
Pont-L'Abbé 85, 104–105, 109, 111–112, 118–119, 121–122, 124–126, 152, 179, 189, 194, 247, 268, 280, 305–309, 327, 343, 347, 357, 370, 376–379, 383, 385, 390, 398–399, 423, 428–429,

431, 433, 436, 440, 443, 446–447, 483–484, 497–498, 511, 518, 532, 554, 574, 578, 596, 629, 649, 672, 694, 710, 712–713, 717, 752, 781, 783, 793, 824, 830, 854–855, 857, 862, 870, 951, 960, 976, 993, 1022, 1026
Pontoise (Val-d'Oise) 1011
Porspoder 771
Port-Bou (Espagne) 736
Port-Launay 538
Pouldavid 140, 278, 377, 383, 517, 574
Pouldreuzic 84, 284, 292–294, 566, 642, 667, 670, 821, 877
Poulgoazec 741, 901
Poulgouazec 741
Poullaouen 81, 85, 257–258, 370, 657, 659
Primelin 370, 518
Puteaux (Hauts-de-Seine) 994

Q

Quelern 287
Quemeneven 958
Querrien 660
Quiberon 212
Quimerc'h 104, 538, 545, 581, 956, 997
Quimper 52–54, 61, 72, 82, 84, 91, 94, 100, 102–105, 107–109, 111–112, 114, 122, 124–125, 128, 158, 172, 194, 197, 207, 211, 219, 221, 225, 235, 241, 253, 267–268, 276, 280, 283, 285–286, 293–296, 305–309, 313, 315, 319, 324, 326, 343, 345, 350–351, 353–355, 357, 359, 361, 363, 369, 379, 383–384, 387, 395, 402, 419, 422–423, 425, 430, 434, 440–441, 449, 460, 485, 494, 496, 503, 505, 517, 524–525, 529, 545, 581, 583, 588–589, 593, 597, 601–602, 607, 609, 612, 614, 623–624, 626, 628–629, 631, 633, 640, 646–648, 650–651, 655, 661, 666–667, 670, 710, 716, 734, 736, 739, 742, 752, 762, 766, 787, 789, 796, 801, 828, 837–838, 854–856, 862, 864–865, 871–872, 877, 880, 887, 889–890, 895, 899–902, 910, 916, 919, 925–926, 931–932, 936, 942, 945, 950–951, 956, 959–960, 968–969, 981, 992, 998, 1000, 1006, 1020–1022, 1026, 1031, 1051
Quimperlé 72, 100, 105, 122, 124, 137, 140, 150–151, 194, 268–269, 306, 326, 350, 353, 363, 377, 383, 395, 419, 430, 434, 440, 491, 494, 497, 519, 526, 532, 536, 545, 548, 581, 588–589, 599, 615, 626, 628, 631, 648, 659–660, 662, 670, 676, 710, 712, 718, 739–740, 766, 773, 846, 854, 857, 868, 870, 890, 895, 925, 930–931, 935, 937, 951, 956, 960, 976, 985, 992, 997, 1031, 1038
Quéménéven 934

R

Redon (Ille-et-Vilaine) 106
Rennes (Ille-et-Vilaine) 105, 221, 239–243, 296, 367, 463, 662–664, 746, 834, 837, 839, 852, 912, 1000
Riec-sur-Belon ... 90, 125–126, 140, 241, 440, 491
Roche-sur-Yon (Vendée) 683
Rome (Italie) 419
Roscoff 85, 194–195, 198, 206, 213–214, 266, 403, 425, 483, 648, 679, 694, 708, 712, 741–742, 1021
Rosnoën 925
Rosporden 81, 211, 213–214, 268, 373, 376, 419, 440–441, 443, 511, 574, 581, 585, 617, 626, 629, 675, 710, 712–713, 715, 773, 828, 925, 931, 937, 954, 958, 960, 981, 992, 1006
Royan (Charente-Maritime) 766–767, 1026

S

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) 230, 353, 395, 578, 616, 926
Saint-Brieuc, (Côtes-du-Nord) 244
Saint-Denis (Seine) 283, 443, 476
Saint-Eloi 566
Sainte-Lucie (Petites Antilles) 279
Saint-Étienne (Loire) 383, 476
Saint-Goazec ... 169, 350, 354–355, 384, 518, 548, 884, 983
Saint-Guénolé .. 278, 316, 319, 581, 598–599, 625, 652
Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) ... 935
Saint-Jean-du-Doigt 229, 251–252, 256, 594, 657, 771
Saint-Jean-Trolimon 90, 210, 268, 747
Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) 264
Saint-Marc . 140, 215, 265, 365, 377, 379, 383, 515, 549, 773, 857, 940
Saint-Martin-des-Champs 307, 773
Saint-Méen 100, 190

Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) . . . 308, 429, 572, 576, 580, 983, 1008
Saint-Nic 545, 566
Saint-Pierre-Quilbignon . 140, 265, 377, 383, 549, 639, 773, 857, 860, 983, 1006
Saint-Pol-de-Léon 258
Saint-Pol-de-Léon 68, 72, 81, 94, 100, 114, 169, 189, 194, 203, 205–206, 208, 217, 230, 258, 266, 285, 287, 343, 353, 425, 449, 483, 509, 582, 592, 602, 612, 629, 641, 643, 648–649, 651, 662, 671, 679, 681, 687, 694, 720–721, 756, 768, 773, 846, 863, 869, 873, 885, 890, 895, 956
Saint-Renan 675, 824, 879
Saint-Rivoal 156, 518
Saint-Ségal 502, 538, 1017
Saint-Thois 544, 548
Saint-Thégonnec 509
Saint-Thurien 376
Saint-Urbain 116, 219
Santec 206, 671, 694
Scaër 67–68, 81–82, 110, 150, 193, 252–253, 269, 306, 537, 545, 550, 640, 648–649, 676, 679, 697, 712, 786, 791, 828–829, 907, 930–931, 960, 983, 1002, 1006, 1009
Scrignac 82, 137, 255, 370, 449, 548, 762, 792, 1026
Sizun 86, 518, 765
Spézet 255, 524, 666

T

Taulé 94, 169
Toulon (Var) . . 281, 457–458, 462, 465, 467–468, 470–471, 474, 476–478, 700
Toulouse (Haute-Garonne) . . 394, 429, 499, 506, 577, 625, 661
Tours (Indre-et-Loire) 369
Toury (Eure-et-Loire) 654
Tremel 660
Tréboul 343, 383, 574, 912
Tréffiagat 121, 140, 370, 384, 517–518
Tréflévénez 169
Trégourez 538
Trégunc 215, 383, 491, 670, 691
Trémaouézan 821
Tréméven 140
Tréogat 84

V

Vannes (Morbihan) 353
Verdun (Meuse) 106
Vichy (Allier) 217
Vénissieux (Rhône) 577

W

Wasquehal (Nord) 243

Y

Yerres (Essonne) 243
Yeu (Vendée) 1019

Z

Zimmerwald (Suisse) 367

Finistère du front populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs.

Jean-Paul SENECHAL

Résumé

Cette recherche a pour objet l'analyse de l'impact d'un événement d'importance, le Front populaire, sur un département, le Finistère, essentiellement rural et fortement marqué par la question religieuse. Les affrontements y sont nombreux pendant toute la période de l'entre-deux-guerres. Un puissant syndicalisme agricole s'y développe en s'appuyant sur une vie économique qui repose essentiellement sur le monde rural. Il cherche à filtrer les influences extérieures, y compris celles de la hiérarchie catholique, et à assurer son ascendant sur la société par le biais du corporatisme. En face, la société urbaine, qui a certes des velléités hégémoniques, vit ses propres antagonismes, entre un mouvement ouvrier en mutation et une élite qui durcit ses positions devant les manifestations d'émancipation du salariat.
La pénétration des idées sociales est faible dans les campagnes, au regard des populations concernées. L'Église catholique, au travers d'un appareil militant bien implanté, cherche à conforter son emprise sur l'ensemble de la société. La crise radicalise les positions des uns et des autres. Les affrontements s'intensifient pendant la période nous utilisons les outils d'analyse sur les mouvements sociaux pour mesurer les capacités de mobilisation des acteurs, en croisant les sources afin de confronter les attitudes. Nous cherchons à voir comment se côtoient le monde urbain et le monde rural et comment cette situation apparente de blocs n'est pas perturbée par un troisième acteur, le bloc clérical. La lutte pour l'hégémonie se joue non seulement sur le terrain politique mais également dans le domaine social.

Mots clés : Front populaire, Finistère, entre-deux-guerres, hégémonie, grèves, mouvement ouvrier, mouvements sociaux, élections, église.

Finistère of the Popular Front, struggle for hegemony and logic of blocs

Abstract

This research aims to analyze the impact of a significant event, the popular front on a department, Finistère, largely rural and heavily influenced by the religious question. Clashes are numerous throughout the period of the interwar period. A powerful agricultural union developed there based on an economy based mainly on rural areas. It seeks to filter out external influences, including those of the Catholic hierarchy, and to ensure its influence over society through corporatism. Face, urban society, which certainly hegemonic ambitions, lives its own contradictions between a workers' movement and changing an elite that hardens his positions before the emancipation of the wage protests. Penetration of social ideas is weak in the countryside, in view of the populations concerned. The Catholic Church, through a well-established militant unit, seeking to consolidate its grip on the whole of society, the crisis radicalizes the positions of each other. Fighting intensifies during the period. We use the analytical tools on social movements to measure the actors mobilization capacities, crossing sources to confront attitudes. We look to see how rub the urban and rural areas and if this apparent position of blocks is not disturbed by a third actor, the clerical bloc. The struggle for hegemony is played not only in the political field but also in the social field.

Keywords : Popular front, Finistère, interwar period, hegemony, strikes, workers movement, social movements, elections, church.